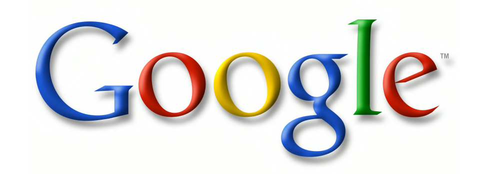
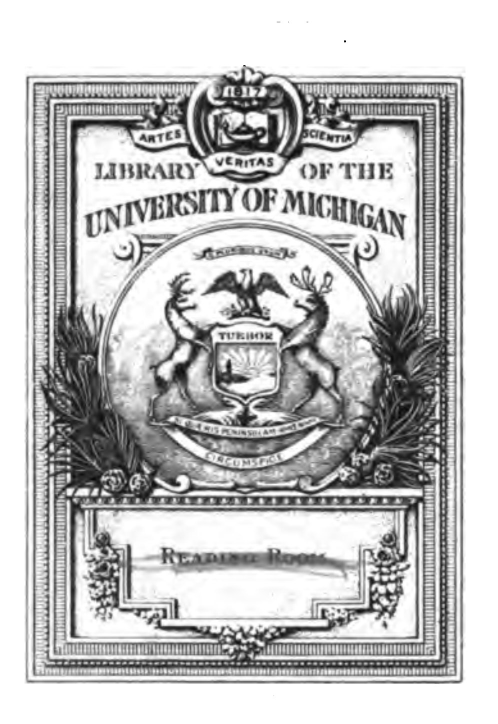
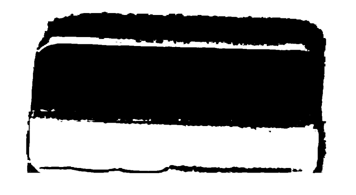





1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
Reading Room

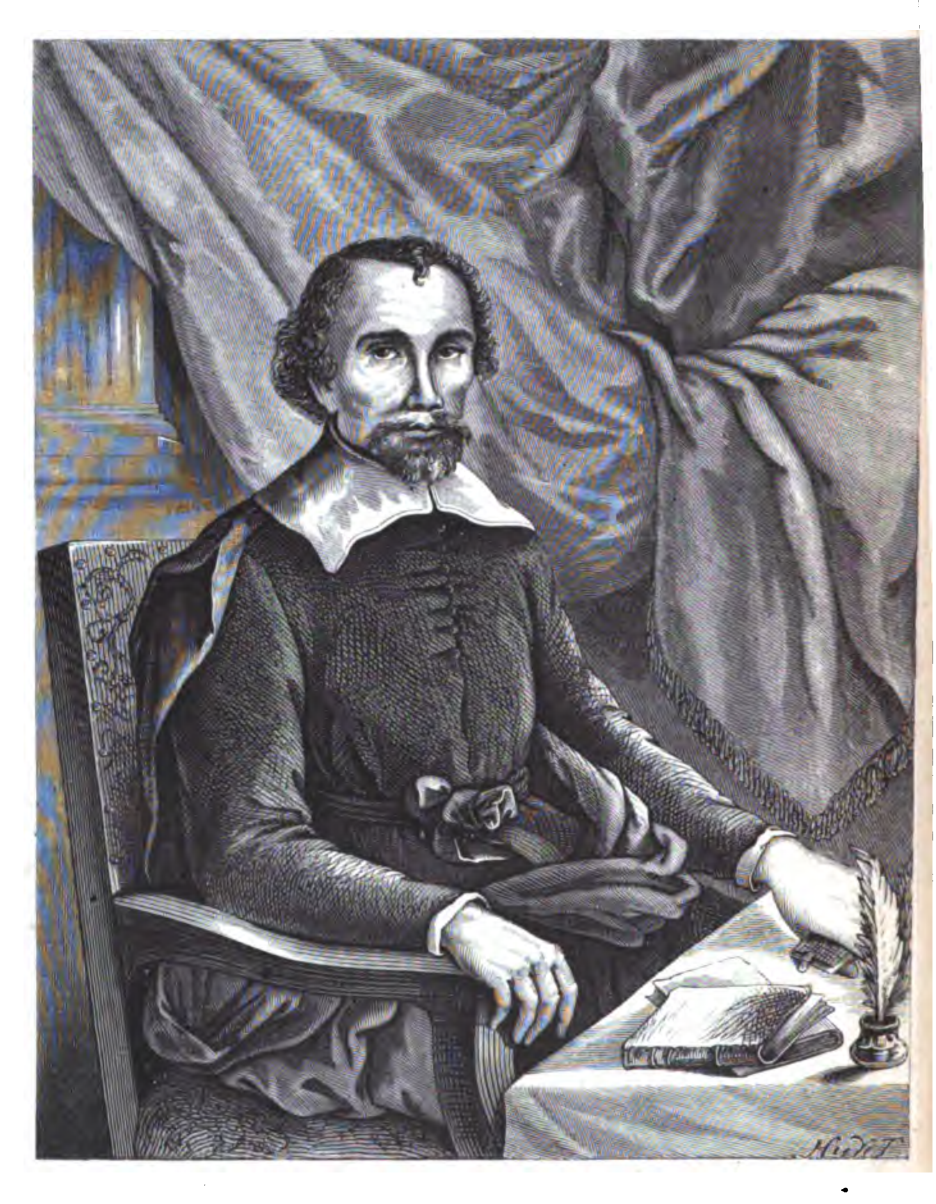


BIBLIOGRAPHIE

DE LA

PRESSE PÉRIODIQUE

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).



Théophraste Renaudot,

le père des journalistes français.

(Voyez page 3.)

BIBLIOGRAPHIE

HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA

PRESSE PÉRIODIQUE FRANÇAISE

OU

CATALOGUE SYSTÉMATIQUE ET RAISONNÉ DE TOUS LES ÉCRITS PÉRIODIQUES DE QUELQUE VALEUR PUBLIÉS OU AYANT CIRCULÉ EN FRANCE DEPUIS L'ORIGINE DU JOURNAL JUSQU'A NOS JOURS, AVEC EXTRAITS, NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET MORALES, INDICATION DES PRIX QUE LES PRINCIPAUX JOURNAUX ONT ATTEINTS DANS LES VENTES PUBLIQUES, ETC.

PRÉCÉDÉ D'UN

ESSAI HISTORIQUE ET STATISTIQUE

SUR LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DE LA PRESSE PÉRIODIQUE DANS LES DEUX MONDES

PAR

Louis EUGÈNE HATIN



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1866

PRÉFACE.

Il y a tantôt deux cents ans que Bayle appelait de ses vœux l'entreprise que j'ose aborder aujourd'hui. Parlant des mercures, les revues de ce temps-là, qu'il semble mettre au-dessus des gazettes, l'auteur des *Réponses aux questions d'un provincial* disait (ch. 47) : « Le nombre des mercures ou des ouvrages qui mériteraient ce nom « s'est si fort multiplié qu'il serait temps que l'on en donnât l'histoire. « Il faudrait marquer où, quand et par qui chacune de ces compi- « lations a été commencée, quand elle a fini, ou si elle dure encore. « Il ne faudrait pas oublier les différences des unes aux autres, ni « refuser un appendice aux gazettes, mères nourrices des mercures, « afin de faire savoir quand elles ont commencé dans chaque ville, « par qui et comment, etc.... Le nombre des gazettes qui se publient « par toute l'Europe est prodigieux (en 1700 !). On leur peut appliquer « à proportion ce que j'ai dit touchant les mercures : c'est qu'elles « peuvent être citées par des auteurs graves ; M. Arnauld n'a point « fait de difficulté de citer celles de Hollande dans des ouvrages de « controverse, et je pourrais vous alléguer d'autres exemples. »

A un siècle et demi de là, un autre critique, moins profond peut-être, mais de beaucoup plus d'esprit, rappelait ce vœu du grand philosophe, et l'appuyait de toute son autorité. « Une histoire des « journaux est à faire, écrivait M. Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux-* « *Mondes*, le 15 décembre 1839, et je voudrais voir quelque acadé- « mie ou quelque librairie — si librairie il y a — provoquer à ce « travail deux ou trois travailleurs consciencieux et pas trop pédants, « spirituels et pas trop légers. Il est temps que cette histoire se « fasse; il est déjà tard, bientôt on ne pourra plus : on est déjà à « la décadence et au bas-empire des journaux. (L'éminent causeur « n'entendait parler que des journaux littéraires.) Bayle nous en « marque l'âge d'or, si court, le vrai siècle de Louis XIV ; il réclamait « déjà lui-même une histoire des gazettes...

« Malgré tout le soin possible, il faudra se résigner, dans un tel « travail, à bien des ignorances, à bien des inexactitudes. On saura « de moins en moins les vrais auteurs, je ne dis pas des articles

« principaux, mais même des recueils..... Par malheur ceux qui se-
« raient en état d'éclairer, de contrôler patiemment les origines des
« journaux, manquent de plus en plus.....

« Mais l'entreprise que je propose en ce moment et que je suppose,
« cette espèce de *rêve au pot au lait* que j'achève en face de mon
« écritoire, cette histoire des journaux donc, dans son incomplet
« même et dans son inexact inévitable, se fera-t-elle? J'en doute un
« peu..... »

Et il eût même été permis de douter plus qu'un peu. Comment espérer, en effet, qu'un appel de cette nature, resté sans écho au temps des Bayle, des Leclerc, des Basnage, à cette époque de profonde et patiente érudition, et alors qu'on était encore si voisin du berceau du journalisme, comment espérer que cet appel serait entendu par le temps qui court! Nos académies et nos librairies ont bien d'autres soucis que de provoquer, d'encourager les œuvres sérieuses. Et quant aux écrivains, quelle perspective pouvait leur offrir une entreprise comme celle à laquelle les conviaient Bayle et M. Sainte-Beuve, entreprise rendue de plus en plus difficile par les avalanches de journaux qui se sont abattues sur le monde depuis deux siècles? Peu ou point d'honneur, moins de profit encore, mais en revanche beaucoup de fatigue, des ennuis, des déboires à rebuter les plus intrépides.

Qu'on n'aille pas croire que je songe, en parlant ainsi, à m'ériger un piédestal. Je ne saurais avoir la prétention de faire, avec mes seules forces, ce qu'auraient pu tenter deux ou trois travailleurs soutenus par une académie soucieuse de nos trésors historiques et littéraires, ou par une de ces maisons, bien rares aujourd'hui, où ne domine pas exclusivement la question du gain. Du monument qui aurait pu sortir d'une pareille association, l'on ne doit attendre qu'une réduction; mais cette réduction, du moins, sera faite avec tout le soin dont est capable un homme qui a l'amour de l'œuvre à laquelle il se voue et ne la croit jamais assez finie.

Ce n'est pas d'ailleurs tout d'un bond que je suis arrivé à la conception de cette œuvre, devant laquelle j'aurais probablement reculé si je m'étais trouvé du premier abord en face des épines dont elle est hérissée.

Sans parler d'assez nombreux articles semés dans les journaux et les encyclopédies sur cette matière, dont je me suis fait, depuis vingt ans, une sorte de spécialité, j'avais publié dès 1846, sous le titre d'*Histoire du journal en France*, un petit volume sans prétention, uniquement destiné, dans ma pensée, à jeter un peu de jour sur l'ori-

gine de la presse périodique, et à appeler l'attention sur ce sujet, d'un intérêt si puissant et si varié.

En 1853, le regrettable éditeur de la Bibliothèque choisie et de la Bibliothèque Elzevirienne, M. P. Jannet, donna de cet essai une seconde édition, entièrement refondue et plus que doublée, à laquelle on a bien voulu accorder quelques éloges et faire de nombreux emprunts, et aujourd'hui, comme la première, entièrement épuisée.

Déterminé enfin par ces encouragements, j'osai envisager mon sujet de plus haut, et, au défaut d'un plus capable, qui ne se présentait toujours pas, je conçus le projet de mon *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, dont les huit volumes, parus de 1859 à 1861, font honneur au courage des éditeurs, MM. Poulet-Malassis et de Broise, autant qu'à leurs presses.

Dans cet ouvrage, que j'ose croire assez connu du monde lettré pour que je n'aie pas à m'y arrêter, j'ai dressé, en quelque sorte, les annales de la presse périodique; j'en ai dit la naissance et les progrès, j'en ai raconté les nombreuses vicissitudes. Chemin faisant, j'ai esquissé la physionomie des journaux les plus importants; mais ce n'a pu être que de l'infiniment petit nombre, et j'ai dû forcément négliger une multitude de feuilles qui appelaient cependant, à des titres divers, l'attention de l'historien et du moraliste.

C'est à combler cette lacune que je me suis efforcé depuis lors, et tel est le but de cette Bibliographie, qui sera le complément indispensable de l'*Histoire de la presse*, en même temps qu'elle formera un ouvrage spécial, un tout complet et indépendant. Elle fera passer sous les yeux du lecteur tous les journaux politiques et tous les autres recueils périodiques de quelque valeur, dans tous les genres, qui se sont produits, depuis la *Gazette*, qui ouvre la marche en 1631, jusqu'au dernier journal paru en 1865, à la fin de laquelle année je clôture cette longue liste.

Il y a dans tout cela, sans doute, bien du fatras; mais cet ensemble ne laisse pas de présenter un intérêt assez vif de curiosité, et porte en soi un éloquent enseignement. Étudier dans leur généralité ces organes innombrables de la presse, c'est étudier par là même l'esprit, le caractère, les tendances littéraires et politiques et, en somme, l'état progressif d'une nation, car s'il est vrai de dire que la littérature reflète les mœurs d'une époque, cette vérité est surtout applicable au journalisme, vaste diorama où se peignent, sur une suite de toiles mobiles et changeantes, tout ce qui pique la curiosité, tout ce

qui enflamme les esprits, tout ce qui tient aux conceptions du génie, aux errements du vulgaire, aux rêves de l'homme d'État et aux sublimes efforts des peuples.

Ce que je me suis proposé, ce n'est pas une simple nomenclature, ni même une pure description bibliographique, qui n'aurait eu d'intérêt que pour peu de personnes, les bibliothèques et quelques collectionneurs, mais, comme j'ai voulu l'indiquer par le titre de ce volume, un catalogue raisonné, un répertoire analytique, qui s'adresse surtout à l'historien, au travailleur, au chercheur, auxquels il permettra : 1° de suivre pas à pas la marche de la presse, et en même temps celle des idées ; 2° de connaître quels journaux existaient à une époque donnée ; 3° enfin de trouver instantanément le journal dont ils pourraient avoir besoin, et cela avec tous les renseignements désirables — et possibles.

Ainsi, à la description du journal, que je me suis appliqué à faire exacte et claire, j'ai joint, quand cela m'a paru nécessaire, et que je l'ai pu, l'explication du titre.

Je donne ensuite l'historique du journal, de ceux du moins qui m'ont semblé mériter que je fisse pour eux en petit ce que j'avais fait, sur de plus larges bases, dans mon *Histoire de la Presse*, pour les principaux journaux. Quant à ces derniers, j'en résume l'histoire, renvoyant pour le surplus à mon grand ouvrage.

J'essaie encore, quand le journal en vaut la peine, d'en faire connaître l'esprit par des citations, dans le choix desquelles je me suis en outre préoccupé d'éclairer l'histoire de la presse au double point de vue matériel et moral. Pour certaines feuilles, je me suis borné à en donner l'épigraphe, lorsqu'elle m'a paru suffisamment significative : les épigraphes, en effet, ont été fort de mise à certaines époques, notamment pendant la Révolution ; il en est de fort étranges, et j'en ai rapporté quelques-unes uniquement pour leur bizarrerie.

Enfin, j'ai noté, à l'intention des collectionneurs, les prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publiques. Sur ce point, je crois devoir quelques explications à ceux qui feront usage de cette Bibliographie.

C'est uniquement pour répondre à un désir qui m'avait été exprimé de différents côtés, et en dernier lieu par mes honorables éditeurs, que je me suis imposé cette dernière et très-pénible tâche. Il m'a fallu, en effet, dépouiller, dans cette vue, des milliers de catalogues de ventes, et cela pour arriver à un résultat en quelque sorte négatif. Je m'explique.

Les journaux n'ont point de valeur, ou, si l'on veut, n'ont point une valeur que l'on puisse déterminer à l'avance.

Qu'est-ce qui fait le prix de certains livres que les amateurs pourchassent de vente en vente et s'arrachent à prix d'or? Leur ancienneté, les presses d'où ils sont sortis, leur habit surtout.

Rien de tout cela pour les journaux : ils n'ont point le mérite de l'ancienneté; ils sont généralement mal conditionnés, mal habillés, quand ils le sont.

Je ne parle point de la valeur intrinsèque, qui, dans les ventes de livres, entre rarement en ligne de compte.

Aussi, sur cent journaux, quatre-vingt-dix-huit n'ont jamais passé dans une vente publique, du moins individuellement, ostensiblement. Amassés pièce à pièce par les collectionneurs, ils sont presque toujours vendus en bloc.

En collection les journaux ont une très-grande valeur, mais individuellement ils en ont peu ou point; ils ne sauraient être achetés que par ceux qui ont déjà un commencement de collection, et qui peuvent être, dans une mesure très-variable, désireux de se compléter.

Je parle de la généralité; il y a quelques exceptions. Parmi les journaux, il en est une demi-douzaine, appartenant tous à l'époque révolutionnaire, auxquels on s'accorde, pour une raison ou pour une autre, à attribuer une certaine valeur vénale, une valeur assez élevée. Mais rien de plus variable encore que les prix auxquels peuvent être poussées ces grandes individualités de la presse. Non-seulement les ventes ont leurs hasards, comme la guerre; mais la provenance de l'article, et aussi le nom du libraire chargé de la vente, ont sur les enchères une influence décisive. Tel journal sortant de la bibliothèque d'un amateur connu se vendra 100 fr. qui sera donné pour 10 dans une vente obscure, ou même dans une vente notable sur laquelle rien n'aura appelé l'attention des amateurs spéciaux. En voici un exemple entre cent :

Parmi les journaux cotés au plus haut prix figure un *Courrier de l'Égypte*, composé de 116 nos pet. in-4°, et dont le principal mérite consiste en ce qu'il a été imprimé au Caire, à l'imprimerie nationale. Deschiens dit qu'un exemplaire complet ne se payerait pas moins de 5 à 600 fr.; selon Brunet, il serait devenu un peu moins cher, mais il vaudrait encore 2 à 300 fr. Eh bien, l'exemplaire de M. Marcel, ancien directeur de l'imprimerie du Caire, exemplaire aussi parfait que possible, fut, à la vente de sa bibliothèque, en 1856, adjugé à M Duprat pour la somme de 15 fr. A sept ans de là, à la vente Jomard, le même M. Duprat poussait jusqu'à 601 fr., non compris les frais, un exem-

plaire de condition toute pareille, peut-être le même. Dans cette dernière circonstance, l'honorable et très-regrettable M. Duprat agissait pour le compte de la Bibliothèque impériale, laquelle, s'étant aperçue un peu tardivement que l'exemplaire qu'elle possédait du *Courrier de l'Égypte* était incomplet de quelques numéros, et peu confiante, sans doute, dans les pourparlers entamés déjà pour l'acquisition de la collection Labédoyère, où il s'en trouvait au moins un exemplaire, aura craint de laisser échapper une occasion qui pouvait ne pas se représenter de longtemps. Ainsi 15 francs hier, demain 601 !

Cet exemple me dispensera d'en citer d'autres. J'ajouterai cependant, pour compléter l'enseignement, que le même journal avait été payé en 1837, à la vente Baillot, 80 fr., et à la vente T. Right, 1845, demi-rel. mar., non rogné, 39 fr. 50 c.! — et encore qu'à cette même vente Jomard, où le *Courrier de l'Égypte* fut payé un prix si exagéré, un autre recueil sortant également de l'imprimerie nationale du Caire, et valant plus évidemment par le fond, la *Décade égyptienne*, 3 vol. pet. in-4°, fut donné pour quelques francs.

Une cause encore de dépréciation pour les journaux, c'est leur volume, leur masse, ou leur format. Comment loger dans nos étroites demeures ces longues files d'in-12 dont se composent les journaux du dix-huitième siècle, ou les gigantesques et pesants in-folio d'aujourd'hui? Aussi voit-on tous les jours donner pour vingt ou trente sous des volumes de nos meilleurs journaux actuels, des *Débats*, de la *Presse*, etc., et les journaux anciens les plus estimés trouvent à peine des acquéreurs, à si bas prix qu'on les mette sur la table des enchères : ainsi dans une vente récente, j'ai vu donner — c'est bien le mot, et je suis forcé de le répéter — j'ai vu donner les 292 volumes de l'*Année littéraire*, avec les *Cinq années littéraires* de Clément, pour 18 fr.; le *Nouvelliste du Parnasse* et les autres feuilles de l'abbé Desfontaines, 48 volumes, pour 4 fr.; 106 volumes de l'époque la plus intéressante du *Mercure*, pour 8 fr.; enfin 96 volumes de l'*Esprit des journaux*, un recueil intéressant entre tous, pour 6 fr. 50 c.!

N'est-ce pas le cas de répéter avec M. Sainte-Beuve que nous sommes à la décadence et au bas-empire des journaux!

Cette malencontreuse question laissée de côté, la nature des services qu'est appelée à rendre une bibliographie des journaux est trop évidente pour que j'aie besoin d'y insister. On a compris, un peu tardivement, mais enfin l'on a compris depuis quelques années la valeur des journaux au point de vue historique. Nulle part ailleurs en effet on ne saurait trouver des renseignements plus nombreux, et, dans leur

ensemble, plus sûrs, pour notre histoire morale, politique et littéraire; et c'est seulement en interrogeant ces mille échos de l'opinion, ces témoins éloquents des événements, auxquels la plupart du temps ils ont été intimement mêlés, en les confrontant et les contrôlant les uns par les autres, qu'on peut arriver à la vérité.

Mais, faute d'un guide, il a été jusqu'ici très-difficile, pour ne pas dire impossible, de pénétrer dans ce dédale de publications qui à certains moments se croisent, se mêlent, s'enchevêtrent, changeant chaque jour de forme et de nom, de manière à dérouter le plus clairvoyant.

C'est ce guide, et en quelque sorte ce fil conducteur, que je viens, complétant mon œuvre, mettre dans les mains du travailleur.

Les difficultés d'une pareille entreprise ne sont pas moins évidentes que son utilité, et si j'en parle, c'est uniquement pour faire excuser les « ignorances et les inexactitudes » inévitables dans un pareil travail. Tout est mystère, en effet, dans la physiologie de cet organe par lequel se manifeste la vie des nations modernes. Ce ne sont pas seulement les faits moraux qui échappent sans cesse à l'observation, mais les faits matériels eux-mêmes sont des plus variables et des plus difficiles à saisir. La première notion sur les journaux, leur existence, n'est pas même toujours facile à établir. Et qu'on pense combien il en a été créé, combien il a dû en être créé depuis deux cents ans! Comment retrouver les traces de ces myriades de feuilles, mortes, pour la plupart, aussitôt qu'écloses, et sans laisser le moindre vestige!

« En France, écrivait naguère un bibliophile fameux, en France, « où l'on ne sait rien conserver, on ne conserve pas les journaux, qui « sont pourtant les meilleurs instruments de l'histoire d'une époque, à « quelque point de vue qu'on la veuille étudier. La France, qui a produit tant de journaux en tous genres, et de si remarquables, ne leur « ouvre pas même le refuge de ses bibliothèques publiques! Ces pau« vres journaux s'en vont tristement au néant, à l'oubli, et plus tard, « demain peut-être, on les payera au poids de l'or. (On en vient préci« sément de voir un exemple dans le *Courrier de l'Egypte.*) Ce sont les « oracles de la sibylle écrits sur des feuilles de chêne. N'est-il pas « étonnant que notre dix-neuvième siècle laisse s'anéantir chez la beur« rière et chez l'épicier les pièces les plus précieuses, les plus au« thentiques de l'esprit national! — Une bibliothèque de journaux est « à créer, ajoutait M. Paul Lacroix.... Quand donc songera-t-on à créer « un dépôt des archives de la presse? »

S'imagine-t-on l'importance, l'intérêt de ces archives de la presse, de ce musée historique, où tous les recueils périodiques — au moins

les plus importants — seraient classés année par année, — comme cela existe en petit aux Archives de la Préfecture de police, — et où l'on pourrait instantanément interroger tous les divers organes de l'opinion sur tel événement donné, qui permettrait de suivre pas à pas, jour par jour, presque heure par heure, et en quelque sorte jusque dans ses moindres pulsations, la vie politique, morale, littéraire, et même industrielle, de la grande famille française?

Malheureusement nous n'en sommes pas encore là; cependant, depuis quelques années il a été fait dans cette voie, à notre Bibliothèque impériale, des efforts auxquels on doit applaudir, et dont j'ai, pour ma part, largement profité.

C'est de ce côté, en effet, qu'ont dû naturellement se tourner mes premières recherches, et je ne pouvais mieux faire, sous tous les rapports, que de prendre pour base de mon travail le catalogue de ce grand dépôt.

Ce catalogue a été l'objet de nombreuses critiques; on a vivement attaqué le système dans lequel il est conçu. C'est là une question fort délicate, sur laquelle je n'ai point à me prononcer ici; j'aime mieux rendre justice au soin avec lequel cette œuvre difficile est poursuivie, soin dont je puis, mieux que beaucoup d'autres, témoigner en pleine connaissance de cause. A mon point de vue, seulement, et dans l'intérêt de mon travail, j'ai regretté qu'on n'eût pas suivi pour la classification des écrits périodiques, je ne dirai pas une meilleure méthode, mais une autre méthode.

La Bibliothèque impériale possède une masse de journaux et de recueils périodiques. Le plus simple en apparence, la première chose à faire, peut-être, eût été de réunir toutes ces publications, sinon sous un seul ordre alphabétique, du moins en un seul corps, partagé en grandes divisions entre lesquelles les recueils périodiques auraient été distribués, selon leur spécialité, et rangés alphabétiquement : un journal est avant tout un journal. C'est la marche qu'a adoptée, ou tout au moins indiquée, le savant auteur du *Manuel du libraire;* c'est d'ailleurs ce que la Bibliothèque elle-même paraît avoir décidé de faire pour une division qu'on rapproche assez généralement de celle des journaux, avec lesquels, en effet, elle n'est pas sans quelque analogie, pour la Bibliographie. Dans tous les cas, il n'y avait à cette façon de procéder, à cet expédient, si l'on veut, aucun inconvénient sérieux, et l'on aurait ainsi donné une satisfaction immédiate à tous les besoins.

Au lieu de cela, on a partagé les publications périodiques entre autant de divisions qu'en comporte la classification méthodique des livres.

Le premier inconvénient de ces nombreuses catégories, c'est l'in-

certitude des limites qui les séparent, d'où il doit résulter pour le chercheur beaucoup d'ennuis et de déceptions : c'est vainement, par exemple, qu'il s'efforcera de trouver parmi les recueils politiques la *Revue des Deux-Mondes* et autres revues du même genre, tandis qu'il y rencontrera des publications comme l'*Image pour tous*, journal d'illustrations, 4 nos. Celui qui voudra écrire sur l'instruction publique regrettera évidemment qu'on ait scindé en deux les journaux de cette spécialité, qu'on ait enregistré les uns sous la rubrique des journaux administratifs ou relatifs à l'administration, et qu'on ait renvoyé pour les autres à une division *Pédagogie*, qui sera faite on ne sait quand.

Un inconvénient plus sérieux encore du système adopté, et auquel il faut pourtant croire qu'on ne s'est pas arrêté sans d'excellentes raisons, c'est d'ajourner indéfiniment le jour où le public lettré entrera en possession de cette mine féconde des journaux, de cette source vive où doit aller puiser tout d'abord, aujourd'hui, quiconque veut écrire consciencieusement sur quelque sujet que ce soit. Deux divisions seulement, sur je ne sais quel nombre, sont cataloguées, ou a peu près, et livrées au public, la médecine et l'histoire de France. Pour toutes les autres, pour les journaux bibliographiques, par exemple, qui intéressent toutes les sciences, pour les journaux littéraires, pour les journaux commerciaux, pour les journaux financiers, pour les journaux industriels, pour les journaux scientifiques et les journaux d'art, toutes publications qui touchent par tant de points à notre histoire politique et morale, pour les nombreux journaux français publiés, avant 1789, au delà de la frontière, par des Français, en vue uniquement de la France, journaux de tous assurément les plus intéressants, il faut attendre que les divisions dans lesquelles ils devront trouver place soient cataloguées, et le jour où elles le seront toutes est si loin qu'on peut à peine l'entrevoir; et quand il sera venu enfin ce jour, quand cet interminable classement sera terminé, sera-t-il livré à la publicité, comme les deux parties dont nous sommes aujourd'hui en possession? C'est une question qu'on ne se pose pas sans quelque inquiétude.

Et en attendant, il n'est pas possible, et il ne le sera pas de longtemps, de savoir ce que la Bibliothèque possède de journaux de ces différentes spécialités, pas possible, par conséquent, d'en faire une bibliographie quelque peu complète, à moins que l'on ne soit de la maison; et cela me semble fâcheux.

Ce qui n'est pas catalogué est, en effet, lettre morte pour les profanes, même pour les plus favorisés; et j'ai hâte de dire que j'ai été du nombre de ces derniers.

Il m'a été accordé pour mes recherches — je suis heureux de le reconnaître et d'en exprimer tout haut ma gratitude — des facilités exceptionnelles; mais à côté de ces facilités il y a eu des restrictions qui en ont malheureusement beaucoup diminué le prix.

Ainsi j'ai eu pendant deux ans sous les yeux, à portée de la main, des documents du plus haut intérêt pour mon travail, documents enfouis, là ou ailleurs, depuis un siècle — et peut-être à jamais perdus maintenant, car on ne recommencera probablement pas de si tôt l'histoire ancienne de la presse : — eh bien, quelques instances que j'aie faites, je n'ai pu obtenir la communication de ces documents, par la seule raison qu'ils n'étaient pas catalogués.

Ainsi il ne m'a pas été permis d'aller faire sur place les infinies vérifications — de dates, de titres, etc. — qui se présentent à faire à chaque pas dans un pareil travail, vérifications on ne peut plus faciles et plus courtes en face des collections, mais impossibles s'il faut demander un à un des milliers de volumes, qu'on n'aurait le plus souvent qu'à ouvrir, et dont il suffirait quelquefois de voir la longue succession pour être mis sur la voie des métamorphoses de ces Protées, qu'autrement l'on ne saurait deviner.

Ainsi on refuse de prêter un journal, ne formât-il qu'un volume, parce que, dit-on, les collections ne doivent pas sortir.

Mais je ne pousserai pas plus loin sur ce sujet : le lecteur s'intéresserait peu, sans doute, à ces petites misères du métier; et je ne voudrais pas, d'un autre côté, qu'on pût me supposer un instant l'intention d'incriminer l'administration de notre grande Bibliothèque, où j'ai, d'ailleurs, rencontré à tous les degrés tant de sympathies et un concours si empressé. J'ai sur les règlements, comme sur les consignes, une façon de penser qui peut n'être pas celle de tout le monde. A mon sentiment, quand un homme consacre la meilleure partie de sa vie à une œuvre comme celle à laquelle je me suis voué, à une œuvre que j'appellerais presque d'utilité publique, qui devra, dans tous les cas, beaucoup plus profiter aux autres qu'à l'auteur, il ne devrait point y avoir d'arcanes pour cet homme, tout devrait lui être ouvert. Mais, encore une fois, je comprends qu'on puisse être d'un autre avis, et si j'ai touché à ces choses quelque peu brûlantes, c'est contraint, en quelque sorte, par la situation, et parce qu'il me fallait bien expliquer les imperfections de ce travail et faire voir comment il n'aura pas absolument dépendu de moi qu'il laissât moins à désirer.

Quelques efforts, en effet, que j'aie pu faire, il ne m'a pas toujours été possible de suppléer ce qui m'a manqué de ce côté. J'ai bien trouvé, partout où j'ai porté mes recherches, la plus large bienveil-

lance ; dans les autres bibliothèques, notamment au Louvre, au Sénat, au Corps législatif, à la Préfecture de police, au Muséum d'histoine naturelle, tout a été mis à ma plus entière disposition. Mais les plus aimables bibliothécaires ne peuvent donner que ce qu'ils ont, et nos grands dépôts littéraires autres que la Bibliothèque impériale sont peu riches en journaux politiques, ceux sur lesquels portaient plus particulièrement mes recherches, si ce n'est la bibliothèque du palais Bourbon, où j'ai trouvé une petite collection de journaux de la Révolution, précieuse surtout par son accessibilité, et les Archives de la Préfecture de police, qui possèdent une collection très-importante, et non moins accessible, de journaux modernes, admirablement classée et tenue par un homme du métier, qui en a conservé l'amour, M. Labat, un des plus vifs et des plus spirituels tirailleurs du bon vieux temps de la petite presse. La bibliothèque de l'Arsenal et Sainte-Geneviève ont l'une et l'autre, outre une remarquable collection de journaux littéraires, un certain nombre de gazettes et de mercures antérieurs à la Révolution.

Après les bibliothèques plus ou moins publiques, j'ai exploré toutes les collections particulières que j'ai pu découvrir, petites ou grandes. Malheureusement les collections de journaux sont devenues de plus en plus rares, et celles qui existent encore n'embrassent guère qu'une seule et même époque, l'époque révolutionnaire.

Une des premières qui aient été formées, et longtemps la plus importante, est celle si connue sous le nom de son fondateur, Deschiens. Contemporain de la Révolution, témoin de cette explosion d'écrits de toute nature qui en marqua le début et les principales phases, Deschiens, pressentant l'intérêt que pourraient avoir un jour pour notre histoire tous ces journaux, tous ces livres, toutes ces brochures, eut l'heureuse idée de les recueillir à mesure qu'ils paraissaient. Il arriva ainsi, à force de patience et d'argent, à se former une collection unique dans son genre, et dans laquelle les journaux seuls entraient pour 5,052 cartons ou volumes.

A sa mort, arrivée, je crois, en 1843, cette collection passa chez M. le comte de La Bédoyère, où elle demeura séquestrée, perdue pour le public, jusqu'à la fin de la vie de ce célèbre collectionneur, dont, pour ma part, j'essayai vainement de forcer la porte.

Heureusement Deschiens avait dressé et publié le catalogue de sa collection de journaux, « catalogue précieux, livre que nul autre ne peut remplacer », selon M. Leber, qui ajoutait : « Grâces soient rendues à l'amateur éclairé, au collectionneur imperturbable, qui s'est mis

dans le cas de pouvoir faire un pareil ouvrage sans sortir de son cabinet. Il y a quelques lacunes, mais *tout n'est nulle part;* on a cru y remarquer quelques erreurs, mais connaît-on un seul catalogue qui en soit exempt? »

Je ne saurais partager complétement l'enthousiasme du savant bibliophile pour la *Bibliographie des journaux*, parce que j'ai été plus que lui en position d'en apprécier le fort et le faible; mais je me plais à reconnaître que ce catalogue est une œuvre considérable. Il a été jusqu'à ces dernières années le seul guide, et comme la loi et les prophètes, pour la période qu'il embrasse (1789-1829), dans cette matière difficile, et il a rendu à la science historique et bibliographique des services incontestables. La Bibliothèque impériale, notamment, s'en est beaucoup aidée, et il m'a été à moi-même d'un très-grand secours : ç'a été, avec le catalogue de notre grande bibliothèque, mon principal instrument.

Cependant, il faut bien en convenir, le livre de Deschiens est entaché, non pas de *quelques* erreurs, mais d'une multitude d'erreurs, dont la nature étonne autant que le nombre quand on se rappelle dans quelles conditions exceptionnellement favorables se trouvait placé l'auteur, qui n'a pas mis moins de trente années à composer cette bibliographie, dont il avait tous les éléments, réunis un à un, dans son cabinet, sous sa main. Si j'en parle, néanmoins, c'est uniquement dans l'intérêt de la vérité, et non pas, qu'on le croie bien, pour me donner une vaine satisfaction : personne plus que moi ne sait combien les erreurs sont faciles, et méritent d'être excusées, dans un pareil travail, dans cette masse de noms, de chiffres, de détails minutieux, infinis. Deschiens, d'ailleurs, est allé lui-même au-devant du reproche.

« J'ai cru, dit-il, que cette bibliographie ne serait pas sans utilité. « Je suis du nombre de ceux qui croient que l'historien ne peut se dis- « penser, après avoir recueilli les autres documents, de compulser les « journaux qui ont un caractère prononcé dans un parti quelconque. « Ils fournissent des renseignements précieux, surtout aux approches « des événements mémorables, et ils en donnent souvent la clé. En « comparant, avec scrupule, ce qu'ont dit les vainqueurs et les vaincus, « on explique clairement et sans effort des choses qui paraissent en- « core inexplicables à quelques-uns des auteurs qui ont écrit sur ces « journées fameuses. Et puis n'est-ce pas à la voix des journaux que le « plus grand nombre choisit la bannière sous laquelle il croit devoir « marcher? N'est-ce pas dans les feuilles périodiques que les événe- « ments se développent, jour par jour, et qu'on peut les suivre à tra- « vers les dissimulations, les demi-confidences des hommes de parti-

« N'est-ce pas dans les journaux que les vues, les projets les plus se-
« crets, finissent toujours par se laisser deviner, malgré tous les voiles
« dont on les couvre?

« Mais rien n'est devenu plus difficile que de recueillir les journaux
« qui ont exercé le plus d'empire sur la révolution. On ne sait plus au-
« jourd'hui à quelle époque plusieurs ont commencé, à quelle époque
« ils ont fini, s'ils ont éprouvé des interruptions, quels titres différents
« ils ont été obligés de prendre pour se soustraire aux recherches de l'au-
« torité. Les notions données jusqu'à ce jour sont bornées à un si petit
« nombre de journaux, et souvent si fautives, qu'il ne peut y avoir de
« témérité à prétendre que rien de précis n'a encore été offert au pu-
« blic sur cette partie à la fois politique et littéraire. Je suis loin de
« m'étonner des erreurs commises par ceux qui ont parlé des jour-
« naux : il n'existe pour ainsi dire point de recueil, et il faut avoir
« chaque journal sous les yeux pour fixer son étendue et son existence
« réelles. Moi-même, qui depuis plus de trente ans ai recueilli tout ce
« qui m'est tombé sous la main, je ne marche qu'à travers les diffi-
« cultés et les incertitudes. »

Ces tâtonnements de Deschiens, j'ai été longtemps sans pouvoir me les expliquer; ils étaient difficiles à comprendre dans les circonstances que je viens de dire. La publication du catalogue de la collection La Bédoyère, collection qui n'était autre que celle de Deschiens, seulement notablement augmentée, est venue enfin m'en donner la clef. En confrontant ces deux répertoires, je n'ai pas tardé à m'apercevoir d'écarts considérables; tel article porté chez Deschiens pour 50, pour 100 numéros, n'était plus représenté chez La Bédoyère que par 4 ou 5, ou même ne s'y retrouvait pas du tout. Il devenait donc évident que Deschiens ne s'était pas borné à enregistrer ce qu'il possédait, comme je l'avais cru jusqu'ici, avec presque tout le monde; cédant à un entraînement assez naturel du reste, il aura voulu faire de la bibliographie; à ce qu'il savait *de visu* il a ajouté ce qu'il savait ou croyait savoir *de auditu;* il a cru bon de compléter les indications que lui fournissait sa collection par d'autres, puisées à des sources plus ou moins sûres, absolument comme l'a fait depuis la Bibliothèque impériale. Ici comme là on a agi sans doute dans d'excellentes intentions; mais on comprendra que cette méthode ne conduise pas toujours à la vérité, et l'on s'expliquera mieux dès lors les erreurs dans lesquelles est tombé Deschiens. Le malheur est que ces erreurs auront été répétées par la Bibliothèque impériale, qui devait se croire autorisée à prendre pour critérium le travail du célèbre collectionneur, et, par une conséquence fatale, elles auront pu l'être également par moi.

J'ai dit, en effet, que j'avais pris pour base de ma bibliographie le catalogue de la Bibliothèque impériale et celui de Deschiens. J'ai commencé par relever tous les articles de ces deux grands répertoires ; j'en ai fait le fond, le canevas sur lequel devait s'exercer mon travail de critique, acceptant tout d'abord, quant aux détails bibliographiques, leurs indications, telles qu'ils me les fournissaient, sauf à les vérifier plus tard. Mais cette vérification, l'on comprendra qu'il ne m'ait pas toujours été possible de la faire, dans les conditions où j'ai dit que je m'étais trouvé placé vis-à-vis de ces deux collections, dont l'une était mûrée, et dont l'autre, pour être publique, n'est guère plus accessible. C'est à cela cependant, c'est à contrôler les indications bibliographiques des catalogues de ces deux collections, et aussi à les compléter, à en combler les lacunes, que j'ai consacré pendant de longues années mes efforts. Et pour cela il n'est pas de coin que je n'aie fouillé, pas d'écho que je n'aie interrogé.

Au premier rang des travaux dont je me suis aidé je dois placer le catalogue La Bédoyère, bien qu'il soit venu un peu tard pour moi, alors que mon travail était presque achevé. J'ai hâte d'ailleurs d'en parler, non-seulement à cause de son importance, mais encore à cause de sa connexité avec celui de Deschiens.

M. le comte de La Bédoyère n'était pas, comme ce dernier, un simple collectionneur de documents historiques ; c'était encore un bibliophile des plus distingués, et les amateurs savent quelles raretés, que de trésors renfermait sa bibliothèque. Mais je n'ai à m'occuper ici que du collectionneur, et c'est avec l'intéressante préface de son catalogue sous les yeux que j'en vais parler.

C'est le hasard, comme cela arrive presque toujours, qui avait décidé de la vocation de M. de La Bédoyère. La découverte qu'il fit, il y a une cinquantaine d'années, dans une boutique obscure de je ne sais quelle ville du midi, d'un amas de brochures et de journaux du temps de la Révolution, qu'il trouva pleins de faits curieux, lui inspira l'idée d'une vaste collection révolutionnaire. Riche, jeune, indépendant, il se mit à l'œuvre avec une ardeur qui alla toujours grandissant. Aucun sacrifice, aucune fatigue ne lui coûtait quand il s'agissait d'enrichir sa collection de quelque butin nouveau. Il s'était mis de bonne heure en rapport avec un grand nombre de libraires de France et de l'étranger, et les livres lui arrivaient de tous côtés ; mais ce n'était jamais assez vite à son gré ; il ne pouvait attendre tranquillement la fortune, il courait au-devant d'elle. Il n'était pas seul d'ailleurs ; il avait de puissants rivaux, avec lesquels il fallait lutter. Les grandes passions sont jalouses ; aussi M. de La Bédoyère ne pouvait-il voir ces rivaux sans

ennui ; il voulait être seul. Il y avait un homme surtout qui possédait des richesses à lui ôter le sommeil : c'était Deschiens. Contemporain de la Révolution, Deschiens, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, avait amassé jour par jour les éléments de sa collection ; ses livres, ses journaux, ses brochures, il les avait recueillis, à mesure qu'ils paraissaient, des mains mêmes du libraire ou de l'imprimeur ; ils avaient en quelque sorte passé de la presse dans son cabinet : aussi étaient-ils tous en excellent état, et pour la plupart en feuille. C'est là ce qui désespérait M. de La Bédoyère. Certes, il n'était pas homme à souhaiter la mort de son rival, mais on peut dire qu'il la guettait avec une fiévreuse impatience. Le jour vint enfin où il vit entrer, toutes portes ouvertes, dans son hôtel, cette collection tant et si longtemps convoitée. Après celle-là, d'autres encore, inférieures en volume, mais égales au moins en valeur, vinrent successivement se fondre dans la sienne, notamment celle du colonel Maurin, celle connue sous le nom de Portier de l'Oise, celle d'Alissant de Chazet, qui tenait une partie de ses journaux de Delisle de Sales.

Peu à peu M. de La Bédoyère était parvenu à conquérir ainsi tout ce que lui avaient enlevé ses rivaux, et à sa mort il laissa la plus magnifique collection de documents révolutionnaires qui eût encore existé. Cette collection, qui lui avait coûté cinquante années d'efforts, auxquelles il faut ajouter les trente années que Deschiens avait employées à en ramasser les plus importants éléments, se composait, sans compter les gravures ni les autographes, de plus de quinze mille cinq cents volumes ou cartons. Pour ce qui est des journaux particulièrement, elle en contenait environ deux mille.

Malheureusement ces trésors amoncelés à tant de frais sont restés perdus pour la science tant qu'a vécu M. de La Bédoyère, il en était jaloux, comme il arrive, du reste, à presque tous les thésauriseurs, et l'entrée du jardin des Hespérides n'était pas mieux défendue que celle de sa bibliothèque. Il faut dire aussi qu'il n'avait eu, pendant les cinquante ans qu'avait duré sa moisson, qu'un soin, qu'une préoccupation : amasser, amasser, et encore amasser, et la moisson faite, le temps et les forces lui avaient manqué pour coordonner tous ces éléments, de provenances si diverses : c'était un chaos au milieu duquel il eût été bien difficile de se diriger.

En résumé, et sans vouloir diminuer la reconnaissance due à l'homme qui a pu et su réunir et conserver à la France toutes ces richesses littéraires, on peut dire que M. de La Bédoyère est resté inférieur à Deschiens : il n'a pas par lui-même fait faire un pas à labibliographie révolutionnaire ; mais un éternel honneur ne s'en attachera pas

moins à son nom pour le nombre et la valeur des matériaux qu'il lui a légués.

La collection La Bédoyère a été acquise, comme tout le monde le sait aujourd'hui, par la Bibliothèque impériale, en 1863, au prix, je crois, de 90,000 fr.; mais ce n'a pas été sans de longues tergiversations, dont l'historique, s'il pouvait trouver place ici, ne serait pas sans intérêt, et l'on a pu craindre un instant que toutes ces richesses ne s'en allassent, comme tant d'autres, à l'étranger. Enfin ce malheur a pu être conjuré, grâce à une circonstance toute fortuite, à un legs échu sur ces entrefaites à notre grande bibliothèque, et ces tergiversations, qui pendant plus d'une année ont tenu en haleine tous ceux qui ont le souci de nos richesses littéraires, eurent finalement un résultat des plus heureux : c'est à elles qu'on doit la publication du catalogue de cette riche collection.

Ce catalogue fut dressé, en vue d'une vente aux enchères, par un homme très-entendu en ces sortes de matières, M. France, le libraire de confiance du comte, lequel y apporta tout le soin dont il est capable et que permettaient les circonstances. Ainsi fait, néanmoins, à la hâte et pour les besoins de la cause, ce catalogue n'a point et ne saurait avoir de prétentions scientifiques; mais c'est un document bibliographique des plus importants, et comme une sorte de *vade-mecum* qui doit se trouver dans les mains de tous ceux qui s'occupent de notre histoire révolutionnaire.

Pour ma part, il m'a été, au défaut de la collection elle-même, qui, au moment où j'écris ces lignes (avril 1866), n'est point encore entrée dans le domaine public, de la plus grande utilité. Aussitôt que j'en fus armé, je repris mon travail en sous-œuvre, et je l'augmentai de tout ce que M. de La Bédoyère avait ajouté à la collection Deschiens, de tout ce qui m'était demeuré inconnu jusque-là.

Cela fait, et sachant que M. de La Bédoyère ne s'était arrêté que quand il n'avait plus rien trouvé à récolter, j'aurais pu considérer mon œuvre comme parfaite : les catalogues Deschiens, impérial et La Bédoyère, ainsi fondus ensemble, pouvaient sembler former le dernier mot de la bibliographie de la presse périodique. Je ne m'en tins pas là cependant; je mis encore à contribution non-seulement toutes les collections, si petites qu'elles fussent, restées en dehors de ces trois grandes agglomérations, mais encore tous les hommes dont je pouvais espérer tirer quelque renseignement utile.

Le premier sur le chemin duquel m'ait conduit ma bonne étoile est l'aimable critique de la *Gazette des théâtres* qui se cache sous le nom de Listener. M. Ménétrier est l'homme de France peut-être qui

sait le mieux sa Révolution ; il la possède, hommes et faits, jusque dans les moindres détails. C'est un répertoire vivant, répertoire toujours ouvert, toujours prêt à répondre à qui veut l'interroger. Je me suis demandé bien des fois, en sortant de sa conversation, comment il se pouvait faire qu'un homme qui sait tant soit à peine connu, quand les échos de Paris sont fatigués par les noms de tant de gens qui savent si peu. C'est que M. Ménétrier est aussi modeste qu'il est instruit. Il s'était proposé d'abord d'écrire l'histoire anecdotique de la Révolution; mais, effrayé par l'immensité du sujet, il s'est rabattu à une spécialité, celle du théâtre révolutionnaire, dont il poursuit l'étude avec une infatigable activité, et, ce qui est caractéristique, sans le moindre dessein de s'en faire un jour un titre de gloire, sans autre mobile que sa satisfaction personnelle, — et celle de tous ceux qui peuvent avoir intérêt à savoir quelle pièce a été jouée chaque jour sur chacun des théâtres de la République, par quels acteurs, avec toutes les circonstances et dépendances enfin, ou même à consulter ces pièces, dont aucune ou bien peu ont échappé aux recherches de notre collectionneur. Pour ses travaux, M. Ménétrier s'est entouré des meilleurs éléments en livres, brochures, journaux, et si sa bibliothèque n'est pas très-volumineuse, ce n'en est pas moins une des plus riches en matériaux révolutionnaires. Or cette précieuse collection a été mise à ma disposition, — non-seulement les livres, mais les manuscrits du propriétaire. et toutes ses notes et tous ses travaux, — avec une générosité que je ne saurais proclamer assez haut.

J'ai à M. Ménétrier une autre obligation encore : c'est à lui que je dois la connaissance de M. Pochet-Deroche, un autre collectionneur, un collectionneur improvisé, mais qui s'est placé d'un bond au premier rang, et qui fait de ses richesses un usage non moins généreux que M. Ménétrier lui-même. J'ai dit que M. Pochet était un collectionneur improvisé. Ce n'est point, en effet, et à proprement parler, un littérateur ; il ne fait point métier de bibliophilie. Ses parents le destinaient aux professions libérales; les circonstances en firent un manufacturier. Mais il avait l'amour inné des livres, et cet amour fut assez fort pour triompher des préoccupations absorbantes d'un des établissements commerciaux les plus importants de Paris. M. Pochet s'était composé une bibliothèque remarquable, riche surtout en livres à figures. L'heure du repos arrivée, il eut peur du vide qui allait se faire dans sa vie. Il avait bien un autre amour avec celui des livres, l'amour de la nature, l'amour des arbres, qui pouvait trouver une ample satisfaction dans ses vastes et si beaux vergers de Franconville. C'était affaire pour le corps, mais ce n'était point assez pour l'esprit, non moins actif,

non moins infatigable. La pensée lui vint de collectionner toutes ces feuilles éphémères qu'enfanta la révolution de 1848, et il parvint à réunir non-seulement celles de Paris, mais encore la plus grande partie de celles des départements. Chemin faisant, il rencontra nécessairement des journaux de la première révolution; on vint lui en offrir. Il en acheta quelques-uns. Mais quelques-uns en cette matière, ce n'est rien; il en faut beaucoup, il faut tout. C'est ce que vint insensiblement à penser M. Pochet; ce fut dès lors l'objet de ses constantes préoccupations, et il fit tant et si bien, en quelques années, qu'il peut se flatter aujourd'hui de posséder la plus riche collection de journaux révolutionnaires qui existe en dehors de notre grande Bibliothèque. Et je ne parle pas des autres documents, des autographes, par exemple, dont il a une très-importante collection, dans laquelle l'*Autographe,* dernièrement, a puisé à pleines mains, mais sans que la modestie du propriétaire lui ait permis d'indiquer la source.

J'ai pu disposer de tout cela comme de ma chose propre. Sur le moindre désir que je manifestais, ou si seulement on pouvait penser que cela me fût utile, agréable, les feuilles quittaient leurs cartons, les volumes leurs rayons, et, prenant en bataillons pressés le chemin de Paris, venaient me trouver dans mon modeste cabinet. Ou bien, s'il me plaisait d'aller les consulter sur place, l'hospitalité la plus cordiale m'attendait sous ces magnifiques ombrages encore tout remplis du souvenir du comte de Tressan, et où l'on aimerait à rechercher les traces du passé, si l'on ne s'y trouvait tout d'abord et invinciblement sous le charme du présent. Il y a plus encore, M. Pochet s'est fait mon collaborateur, cherchant, fouillant, compulsant, notant pour moi, avec un zèle qui n'a d'égal que son désintéressement.

Je ne saurais dire tout ce que j'ai d'obligations à ces deux aimables collectionneurs. Non-seulement ce que j'ai trouvé chez eux m'a permis de compléter, de perfectionner la partie bibliographique de mon livre, de l'enrichir d'un assez bon nombre d'articles non cités jusque-là, mais encore, et surtout, c'est grâce à l'obligeance avec laquelle leurs collections ont été mises à mon entière disposition que j'ai pu en composer la partie historique et critique, travail impossible dans une bibliothèque publique.

Dans ce même ordre d'idées, je dois également des remercîments à MM. Charavay, les experts en autographes si justement renommés, chez lesquels j'ai trouvé des liasses de prospectus et de numéros dépareillés de journaux de l'époque moderne, dont j'ai tiré un excellent parti : on ne s'imagine pas, en effet, ce qu'on peut souvent rencontrer de curieux dans un numéro isolé d'un journal, même insignifiant, et qu'on n'aurait point songé à compulser.

J'ai encore reçu de très-utiles renseignements de M. Léon de La Sicotière, avocat à Alençon, ancien directeur de la société des antiquaires de Normandie, qui possède une très-riche collection, formée par ses seuls soins et presque exclusivement en province, de documents et de pièces originales sur la Révolution, parmi lesquels un grand nombre de journaux complets, et en outre une série curieuse de journaux modernes, particulièrement de la deuxième république, 1848-1851.

Enfin, pendant que je suis sur ce chapitre, et pour acquitter autant qu'il est en moi ma dette de reconnaissance, je dois nommer encore parmi les personnes auxquelles j'ai des obligations plus particulières :

A la Bibliothèque impériale : M. Taschereau, à qui je dois beaucoup, comme je l'ai dit, mais à qui j'eusse été heureux de devoir davantage encore; M. Ravenel, la providence des chercheurs, et son digne adjoint M. Richard ;

Au Sénat, MM. Étienne et Andrieux;

A la bibliothèque du Louvre, M. Barbier, qui, non content de mettre à ma plus entière disposition tout ce qui intéressait mon sujet dans le riche dépôt confié à sa garde, a bien voulu m'ouvrir sa propre bibliothèque, notamment cette collection voltairienne si précieuse que lui a léguée son beau-père, M. Beuchot, et me communiquer toutes les notes qu'il a pu trouver parmi les papiers de son père ;

Au Corps législatif, MM. Miller, Polmartin et Laurent;

Au Muséum d'histoire naturelle, M. J. Desnoyers, connu de tout le monde pour ses travaux historiques et scientifiques, mais beaucoup moins sans doute pour son goût des journaux, dont il a réuni dans sa retraite de Montmorency une remarquable collection.

Je n'en finirais pas si je voulais mentionner tous ceux chez lesquels j'ai rencontré des sympathies, un concours plus ou moins fécond.

Il est cependant un autre encore de mes collaborateurs que je voudrais pouvoir nommer, à qui je serais bien heureux de rendre publiquement témoignage de ma reconnaissance — et pourquoi ne le nommerais-je pas? les pères me le pardonneront : — c'est mon fils et secrétaire, mon cher Félix, grâce au dévouement et à l'abnégation duquel j'ai pu mener à bonne fin cette œuvre longue et ingrate.

Non content de puiser à toutes ces sources vives, j'ai encore été chercher, dans l'espoir d'y trouver quelque paillette oubliée, jusqu'au fond des sources mortes : j'appellerais ainsi volontiers les catalogues des collections qui n'existent plus. Je n'ai pas été moins heureux de ce côté. J'ai trouvé dans une modeste boutique de la rue de l'Éperon

des trésors dans ce genre inestimables et à peine soupçonnés. M. Jullien, un libraire de la vieille roche, a eu l'heureuse idée de réunir toutes ces épaves des anciens trésors littéraires dispersés par le vent des enchères, et il est parvenu à se faire une collection, unique au monde, de 10 à 12,000 catalogues de vente, ou autres, remontant à 1575, et, les catalogues de vente, presque tous avec les prix. Il y en a dans toutes les langues, en latin, en allemand, en anglais, en italien, etc., et non-seulement des catalogues de livres, mais des catalogues d'autographes qu'on ne trouverait nulle part ailleurs, des catalogues d'estampes, etc. Tout cela provient des meilleures sources. On y trouve notamment tous les catalogues si savants de Gabriel Martin, et ce ne sont rien moins que les exemplaires du maître, avec les prix et les notes de sa main. Il y en a d'annotés par l'abbé Rive, par l'abbé Sépher, par Mercier Saint-Léger, etc. Beaucoup sont exceptionnels, ou en grand papier, ou en papier de Hollande, et M. Jullien y a ajouté, autant qu'il l'a pu, des notices bibliographiques, des extraits de journaux, des affiches, des portraits, des autographes.

Je n'ai pas besoin de dire de quelle importance est pour notre histoire littéraire une pareille collection, à laquelle M. Jullien a déjà consacré quarante ans de sa vie, et qu'il continue avec une ardeur toute juvénile; combien il est à souhaiter qu'elle trouve place un jour dans une de nos grandes bibliothèques. Pour moi, j'y ai puisé de nombreuses et utiles indications, et même plus d'une article à ajouter à ma nomenclature, des journaux qui ne se retrouvent dans aucune des collections actuelles, et allés on ne sait où.

Parmi les catalogues que j'ai compulsés — 5 à 6,000, — je nommerai, comme plus particulièrement riches en journaux, les suivants, dont j'ai été amené à citer le témoignage, ou les prix, dans ma Bibliographie :

Delisle de Sales, 1818. — La première et longtemps la plus importante collection de journaux, notamment de journaux révolutionnaires. Son propriétaire — c'est lui qui nous l'apprend — s'était appliqué pendant vingt ans à rassembler 600 — il dit ailleurs plus de 1,000 — journaux révolutionnaires, dont 300 — *alias* les 300 plus célèbres — étaient complets. Malheureusement le catalogue qui a été publié de cette collection est des plus sommaires, et très-insuffisant; il ne donne pour la plupart des journaux que le titre, et encore très-souvent par à peu près.

Marquis de Châteaugiron, 1827.

Boulard, 1833. — Très-riche en histoire et en littérature révolutionnaires.

Ed. Baillot, 1837. — Bibliothèque révolutionnaire abondante en livres, brochures, journaux, autographes, caricatures, et qui serait devenue d'une bien plus grande importance encore si une mort tragique n'eût arrêté dès le début le jeune et ardent collectionneur.

Comte de La Bédoyère, 1837. — Vente partielle, contenant un petit nombre de journaux, mais complets et en parfaite condition.

Daunou, 1841.

Devize, 1842. — Beaucoup de choses sur la révolution, mais tout cela fort mal présenté et vendu en conséquence.

Cas..... 1843. — Même observation que pour le précédent.

Hyac. Grabus et Th. Right, 1845. — Villenave, 1848.

Saint-Albin, 1850. — Une des collections particulières les plus considérables qui aient jamais été formées — 60,000 volumes, — mais rien de saillant en fait de journaux.

Louis-Philippe, Comtesse de Neuilly, Château d'Eu, 1852.

Renouard, 1854. — Une collection qui peut se passer d'éloges.

Rodet, 1854.

Delacroix, 1854. — La seule collection quelque peu importante de journaux de 1848 qui ait été vendue autrement que par lots ou en bloc, et qui m'ait permis de donner quelques prix.

Lairtullier, 1855. — Peu de journaux complets, mais beaucoup de défaits; le tout donné pour rien.

Dutacq, 1857. — Journaux modernes et quelques autres.

Boissonade, 1859. — Beaucoup de journaux littéraires, mais en très-mauvais état.

Comte Portalis, 1859. — Amédée Hennequin, 1860.

De Cayrol, 1860. — Journaux littéraires et scientifiques.

H. G***, 1861. — Bon choix de journaux, doubles de la collection La Bédoyère.

Adrien de La Fage, 1862. — Bibliothèque musicale.

Pour les sciences et la médecine : Pelletier 1842; — J.-B. Huzard, 1842; — Victor Audouin, 1842; — D'Arcet, 1844, chimie, technologie; — Geoffroy Saint-Hilaire, 1845; — Cuvier, 1846; — Deneux, 1847 ; — de Blainville, 1850; — Cotereau, 1853; — de Jussieu, 1857.

Pour la bibliographie : Barbier, 1828; — Beuchot, 1850, 1851. — Etc., etc.

Je n'ai pas besoin de dire que je n'ai pas non plus négligé les catalogues des librairies spéciales.

Enfin, je le répète, j'ai fouillé tous les coins, interrogé tous les échos. J'ai été jusqu'à dépouiller — besogne fastidieuse s'il en fut — tout l'Almanach de commerce. Je n'y pouvais trouver assurément que

des indications bien incomplètes, bien peu exactes ; mais enfin ce devaient être pour l'histoire de la presse moderne, et dans la disette de matériaux relatifs à cette époque, des jalons qui pourraient un jour mettre sur la voie.

La partie moderne, en effet, n'a pas été celle qui m'a donné le moins de souci. Tous les efforts des collectionneurs se sont portés sur les journaux de la Révolution, et l'on s'est peu occupé de conserver ceux de la Restauration, encore moins ceux du règne de Louis-Philippe : à part les quelques principaux — et encore il en est qu'on payerait aujourd'hui au poids de l'or et dont j'ai été des années sans pouvoir rencontrer un numéro, sans pouvoir dire même d'une façon précise l'époque où ils avaient vécu, — on rencontre à peine quelques faibles traces des feuilles nombreuses qui ont dû éclore pendant ces dix-huit années de la monarchie de Juillet. C'est à peine même si l'on trouve dans les archives des journaux qui existent aujourd'hui une collection quelque peu complète de ces journaux mêmes.

— Mais, n'ont jamais manqué de me répondre ceux à qui j'étais conduit à parler de cette étrangeté, le journal officiel de l'imprimerie était là pour vous renseigner au moins sur la naissance et sur le nom de ces feuilles. — Erreur, en vérité très-pardonnable. La *Bibliographie de la France*, qui enregistre jusqu'au moindre carré de papier imprimé, n'enregistrait pas alors, — et elle ne le fait que depuis peu d'années — les journaux, si importants qu'ils fussent. Cela a tenu à ce que le Journal de la librairie ne connaissait, ne voulait connaître que ce qui était déposé au ministère de l'intérieur, et que les journaux n'étaient point astreints à cette formalité. Il n'y en a pas moins là une étrange bizarrerie.

La loi qui régit aujourd'hui la presse veut qu'un ou deux exemplaires de chaque numéro soient déposés au parquet du procureur impérial; mais ce dépôt, dont le caractère est tout politique, n'a laissé jusqu'ici aucune trace : ces journaux portés chaque jour à la Préfecture de police, et qui trouveraient si bien leur place à côté de ceux que possède déjà ce dépôt, ou bien encore dans la bibliothèque des avocats, passent dans les mains d'un substitut chargé spécialement de ce service, et s'en vont de là où le bibliophile Jacob disait qu'allaient tous les journaux, chez la beurrière ou chez l'épicier.

Ce que je viens de dire sur la rareté des journaux modernes et le manque de renseignements touchant ces journaux n'est vrai que jusqu'à février 1848. Il y eut alors, on s'en souvient assez, comme une avalanche de journaux, et les collectionneurs n'ont pas manqué à ces carrés de papier, la plupart sans rime ni raison, à ces canards qui n'avaient

même pas le mérite de la nouveauté ; ils ont eu aussi leurs bibliographes et leurs historiographes, dont je dois dire quelques mots, ainsi que des autres ouvrages dont je me suis aidé.

Jusqu'ici, en effet, je n'ai parlé que des collections ou des catalogues où j'ai puisé, et nullement de livres. C'est que les écrits sur l'histoire et la bibliographie de la presse sont peu communs et bien insuffisants. Je puis cependant citer comme pouvant fournir sur ce sujet des renseignements de diverses natures les ouvrages suivants, que j'ai moi-même consultés, soit pour ma Bibliographie, soit pour mon Histoire de la presse :

Mémoire historique sur le Journal des savants, suivi d'une *Notice des journaux* créés à son imitation — Dans le 10[e] volume de la Table du *Journal des savants* par l'abbé de Claustre.

Cette notice, faite avec beaucoup de soin, m'a été du plus grand secours.

Histoire critique des journaux, par Camusat. *Amsterdam*, 1734, in-12.

Ce n'est à proprement parler que l'histoire du *Journal des savants*, suivie de courtes notices sur le *Mercure* et une demi-douzaine de journaux de médecine, de sciences mathématiques et de littérature. Voyez, au surplus, *infra*, p. 40.

Essai sur le journalisme depuis 1735 jusqu'à l'an 1800, par Delisle de Sales, 1811, in-8°.

Ce titre, encore plus fallacieux que le précédent, ne couvre qu'un insipide radotage à propos du journalisme, que l'auteur détestait cordialement, comme presque tous les philosophes, et qu'il définit : « Le besoin de déraisonner réuni au besoin de nuire » ; contre les journalistes, « gens qui, n'ayant souvent aucune existence, ni politique, ni littéraire, sont possédés de la manie du détrônement, qui dînent d'une analyse et s'habillent d'une satire à la manufacture des jugements périodiques » ; une haineuse diatribe de 300 pages, au bout desquelles l'auteur, s'applaudissant à lui-même, se vante « d'avoir parcouru le flambeau de la vérité à la main le repaire hideux et sanglant du journalisme, d'avoir osé le premier attaquer en masse une légion de perturbateurs dont personne n'osait regarder les individus en face, et de les avoir détrônés. » Ce qui n'empêcha pas ce brave philosophe de passer, comme il nous le disait lui-même tout à l'heure, vingt ans de sa vie à réunir les œuvres de cette « secte anti-littéraire, de cette secte audacieusement abjecte, dont l'existence publique est un délit et le nom une injure. »

Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la Révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots ; enrichi d'une Notice exacte et raisonnée des journaux, gazettes et feuilletons antérieurs à cette époque ; avec un appendice contenant les mots qui vont cesser d'être en usage, et qu'il est nécessaire d'insérer dans nos archives pour l'intelligence de nos neveux. Dédié à MM. les représentants de la commune de Ris. Par M. de l'Épithète, élève de feu M. Beauzée, académicien, mort de l'Académie française. *A Politicopolis*, chez les marchands de nouveautés, 1790, in-8°.

Attribué par Barbier et Quérard à P. N. Chantreau. — Sorte de photographie de la presse des premiers jours de la Révolution, prise au passage et un peu au vol, mais qui ne manque ni de finesse ni de vérité.

Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française (1789-1796), précédée d'une introduction générale, par Léonard Gallois. 1845-1846, 2 vol. gr. in-8°.

Œuvre de passion plutôt que de critique, contre-partie, en quelque façon, de l'Essai de Delisle de Sales, mais abondant en faits.

Un Chapitre de la Révolution française, ou Histoire des journaux en France de 1789 à 1799, précédée d'une notice historique sur les journaux, par Ch de Monseignat. 1853, in-12.

Esquisse légère, à l'usage des voyageurs en chemin de fer, mais habilement conçue et non moins habilement présentée; excellent manuel, en somme et dans sa mesure, dont je me suis moi-même servi avec fruit.

Notice historique et bibliographique des journaux et ouvrages périodiques publiés en 1818 1819, in-8°.

Attribuée à Mahul. — Tableau peint d'après nature et représentant au vif les hommes et les choses du journalisme à cette époque de renaissance pour la presse.

La Presse parisienne. Mœurs, mystères, intérêts, passions, caractères, luttes et variations des journaux de Paris..... Par Alfred Nettement. 1846, in-18.

J'abrège le très-long titre de cette courte plaquette, écrite du reste avec l'esprit et la partialité bien connus de l'auteur, auquel on doit également une *Histoire du Journal des Débats*, 2 tomes in-8°.

Physionomie de la presse, ou Catalogue complet des nouveaux journaux qui ont paru depuis le 24 février jusqu'au 20 août, avec le nom des principaux rédacteurs, par le père Jean, chiffonnier de son état, littérateur par occasion. 1848, in-18.

Revue rapide, mais pleine de sel, que j'ai entendu attribuer à Petit de Baroncourt.

Curiosités révolutionnaires. Les journaux rouges. Histoire critique de tous les journaux ultra-républicains publiés à Paris depuis le 24 février jusqu'au 1[er] octobre 1848, avec des extraits-spécimens et une préface. 1848, in-18.

Je ne connais que le titre de cette publication, qui figure au catalogue de la Bibliothèque impériale, mais qui n'a pu être retrouvée.

Le Croque-Mort de la presse, par Delombardy. 1849, in-fol.

Catalogue publié dans la forme périodique. Voyez *infra*, p. 451.

La Presse de 1848, ou Revue critique des journaux publiés à Paris depuis la Révolution de février jusqu'à la fin de décembre, par Wallon. 1849, in-8°.

Ce travail, extrait du *Bulletin de censure* (*infra*, p. 444), et auquel on peut repro-

cher de manquer parfois de mesure, est une des pages les plus palpitantes de notre histoire révolutionnaire; il abonde en choses curieuses, et m'a été d'un très-grand secours.

La Presse parisienne, statistique bibliographique et alphabétique de tous les journaux nés, morts, ressuscités ou métamorphosés à Paris, depuis le 22 février 1848 jusqu'à l'Empire...., par H. Izambard. 1853, in-12.

Nomenclature la plus complète des journaux de la deuxième république, mais nomenclature peu intelligente, surchargée de minuties — c'est son expression — et ne donnant pas les détails bibliographiques les plus essentiels, le format, la durée, etc., dont l'auteur enfin semble avoir été mal préparé à un travail de cette nature, moins facile qu'il ne semble. Pour n'en citer qu'une preuve entre beaucoup d'autres, M. Izambard enregistre parmi les journaux de 1851 le *Compère Mathieu!* Cependant ce catalogue étant le seul complet — et même, comme on le voit, plus que complet — des journaux de l'époque, il a été pris pour guide par les collectionneurs. Cette circonstance m'a forcé à y avoir plus d'égard que de raison peut-être, et, pour ne pas être accusé d'omission, je me suis laissé aller à donner d'après lui quelques titres dont je ne saurais répondre, n'ayant pu rencontrer les journaux auxquels ils s'appliqueraient.

Histoire des journaux. Biographie des journalistes, contenant l'histoire politique, littéraire, industrielle, pittoresque et anecdotique de chaque journal de Paris, et la biographie de ses rédacteurs. Par Edmond Texier. 1850, in-12.

Une pochade, ne visant, de l'aveu de l'auteur, à autre chose qu'à l'éreintement de quelques confrères.

Histoire anecdotique et critique de la presse parisienne, par Firmin Maillard. Années 1856-1858, 2 vol. in-12.

Flagellation de ces petits journaux qui pullulent depuis quelques années comme la mauvaise herbe, de ces « feuilles légères qui n'ont ni esprit ni talent, ni foi ni croyances, rédigées par des ex-bottiers, ex-perruquiers, peut-être aussi par les bottiers et perruquiers de l'avenir. » M. Maillard ne les tire de l'oubli que pour les clouer au pilori de l'opinion publique; il crie avec bonheur sur tous les toits possibles ce qu'il en pense; comme Jérémie, il leur montre l'abîme dans lequel les entraînent leurs iniquités. Mais sa voix, comme celle de Jérémie, s'étant perdue dans le désert, il se retire sur la montagne, tellement dégoûté des vivants, qu'il se met à faire l'histoire de la morgue, laissant son fouet à un ami, M. Vaudin, auquel on doit :

Gazetiers et Gazettes, histoire anecdotique de la presse parisienne. Années 1858-1859. 1860, in-12.

Gazettes et Gazetiers, histoire.... 2e année (1860). 1863, in-12.

Dans ces 2 volumes — « défilé de gazettes et de gazetiers, parade du journalisme, des noms! des noms! et de la poussière; des noms! des noms! et du vent; toujours les mêmes acteurs et les mêmes exercices, les mêmes énormités et les mêmes extravagances », — M. Vaudin continue l'œuvre de *fossoyeur* commencée par M. Maillard, avec plus d'âpreté encore, et un talent qui promet beaucoup. « Je ne sais, dit-il, si j'ai mérité un prix de vertu pour avoir mis le nez dans ces ossuaires et dans ces maillots, dans ces enfantements et ces agonies, mais je sais que je rapporte de ces profondeurs de notre

déchéance un immense dégoût », dégoût tel, paraît-il, que M. Vaudin ne s'est point senti la force de continuer, comme il l'avait promis, cette revue satirique et on ne peut plus divertissante.

Les journaux eux-mêmes, j'ai à peine besoin de le dire, m'ont fourni bon nombre de faits intéressant l'histoire de la presse, et j'ai recueilli d'utiles indications bibliographiques dans les recueils spéciaux, et aussi dans les ouvrages de bibliographie, comme le Manuel de Brunet et le Dictionnaire de Barbier.

Enfin j'ai encore trouvé à glaner dans quelques historiens, notamment dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution* de Buchez et Roux, dans l'*Histoire des deux Restaurations* de Vaulabelle, dans l'*Histoire du gouvernement parlementaire* de Duvergier de Hauranne, etc., etc.

Je crois pouvoir, en un mot, me rendre cette justice que j'ai rempli aussi consciencieusement qu'il était humainement possible de le faire la tâche que je m'étais imposée. Cependant, malgré tant de soins et tant de peines, je n'oserais dire encore que mon travail soit complet, pour la partie moderne surtout ; mais j'aime à penser que la partie la plus importante, la partie ancienne et celle de la Révolution, laisseront peu à désirer. Je crois d'ailleurs n'avoir omis, ni à une époque ni à l'autre, aucune feuille réellement importante, ayant joué un rôle, exercé une influence, et je pourrais répéter après Deschiens, peut-être avec plus de fondement encore, que « je suis assuré, autant qu'il est possible en pareille matière, que mes renseignements sont exacts et complets pour les journaux que les auteurs doivent consulter avant de prétendre écrire l'histoire contemporaine. »

Venons maintenant à la méthode que j'ai suivie.

Une première question se présentait : Qu'est-ce qu'un journal ?

En France, la dénomination de *Journal* fut d'abord réservée aux recueils littéraires et scientifiques, par opposition à celle de *Gazette*, appliquée aux feuilles contenant des nouvelles. Voici la définition qu'en donne Camusat, définition répétée dans des termes presque identiques par l'Encyclopédie : « Un journal, dit l'auteur de l'*Histoire critique des journaux,* est un ouvrage périodique qui, paraissant régulièrement au temps marqué, annonce les livres nouveaux ou nouvellement imprimés, donne une idée de leur contenu et sert à conserver les découvertes qui se font dans les sciences ; bref, un ouvrage où l'on recueille tout ce qui arrive journellement dans la république des lettres. »

Par analogie on donnait le nom de *Journalistes* aux rédacteurs des recueils littéraires, et celui de *Gazetiers* aux rédacteurs des feuilles

politiques. — Disons, par parenthèse, que le mot *Journalisme* apparaît pour la première fois à la fin de 1789.

L'usage cependant s'introduisit insensiblement de désigner sous le nom de *Journaux* tous les écrits périodiques, c'est-à-dire paraissant dans des temps fixes et réglés. Mais il y aurait toujours eu une nuance quant à la périodicité entre les deux expressions, *Journal* et *Gazette*. L'Académie, dans sa 4e édition (1762) définit ainsi le mot *Journal* : « Relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit, en quelque affaire : Journal du siége de Candie, Journal d'un voyage, etc. — On appelle *Journal des savants* un écrit qui s'imprime tous les mois, contenant les extraits des livres nouveaux et ce qui se passe de plus mémorable dans la république des lettres. — On donne même le nom de *Journal* à d'autres ouvrages qui s'impriment *tous les mois* pour rendre compte des livres nouveaux et des nouvelles publiques, quoiqu'ils portent d'autres titres que celui de *Journal*: Les journaux de Leipsick, les journaux de Hollande, etc. » — Et au mot *Gazette :* « Cahier, feuille volante, qu'on donne au public *à certains jours de la semaine*, et qui contient des nouvelles de divers pays : Gazette de France, Gazette de Hollande, Gazette imprimée, Gazette manuscrite. »

La distinction persiste entre les deux termes jusqu'en 1789; mais la nuance s'est modifiée. « Un journal politique n'est point une gazette, dit un programme du *Mercure* publié à la fin de 1789; il doit porter un caractère absolument différent. Dans une gazette on recueille les premiers récits, les bruits de l'instant, les relations vraies ou fausses qui circulent, et que l'on répète sans avoir le temps de les apprécier... Il en est autrement d'un journal : le rédacteur a une semaine devant lui pour réfléchir avant de raconter, pour comparer les relations, les confronter à ses propres correspondances... Une feuille publique parle à la curiosité de chacun, et ne tend qu'à l'entretenir; un journal, au contraire, s'adresse à la curiosité éclairée... » Ainsi, d'après cette définition, donnée par un homme très-compétent, Mallet du Pan, les gens du métier à la fin du dix-huitième siècle appliquaient le nom de *Journal* aux mercures, aux revues, et celui de *Gazette*, de feuille publique, aux journaux quotidiens.

Aujourd'hui le mot *Gazette* est tombé en désuétude, et l'on range sous la dénomination générale de *Journal* les écrits périodiques de toute nature.

« Dans le langage de la loi et de la jurisprudence, dit un savant légiste, M. Chassan (*Traité des délits et contraventions de la parole, de l'écriture et de la presse*), les mots *Journal* et *Écrit périodique* sont synonymes. Un journal peut être considéré sous trois points de vue différents,

en ce qui concerne, savoir : 1° la publication, 2° l'industrie commerciale, 3° l'ordre public.

« Sous le point de vue de la publication, on donne le nom de *Journal* à tout écrit paraissant :

« Quotidiennement ou non ;

« Soit à jour fixe, soit par livraisons, régulièrement ou irrégulièrement ;

« A des intervalles inégaux, et avec l'annonce que l'on ne s'astreindra à aucune régularité dans l'émission de l'écrit ;

« Sous le même titre, mais en formant une série de publications par ordre numérique ; ou bien sous des titres différents, alors même que l'une des deux feuilles serait présentée comme le supplément de l'autre ;

« A des époques successives, déterminées ou indéterminées, même sans abonnements ni listes d'abonnés ;

« Et alors même que l'écrit est en vers, et ne renferme que des satires contre des personnages publics et des allusions aux événements du jour ;

« Tous les écrits, en un mot, quels que soient le mode et l'époque de leurs publications successives, qui, par leur titre, leur plan et leur esprit, forment un ensemble et un tout. »

Ce soin si minutieux avec lequel la jurisprudence — avant 1848 — était parvenue à définir le journal montre aussi la persistance des subterfuges employés par les écrivains pour échapper aux conséquences de ce titre, à la censure et aux lois fiscales, ceux-ci annonçant qu'ils ne paraîtraient point à époque fixe, mais qu'ils paraîtraient, par exemple, 52 fois par an : c'est ce qu'on appela les *journaux semi-périodiques*, qu'un député qualifiait de *journaux marrons ;* ceux-là paraissant un jour sous un nom, un jour sous un autre, et jusqu'à sept fois par semaine sous sept titres différents, comme celui-là qui prenait tout simplement pour titre le nom du jour de la semaine : Lundi, Mardi, etc. On rencontrera de nombreux exemples de ces petites ruses.

On peut partager les journaux en deux grandes divisions : les journaux politiques, et les journaux non politiques.

Ces derniers se divisent en autant de branches qu'en comptent les sciences, la littérature, les arts, le commerce, l'industrie, car il n'est pas une science, pas un art, pas une industrie, un métier, qui n'ait aujourd'hui au moins un organe. C'est ce que j'appelle les journaux spéciaux, c'est-à-dire consacrés à une spécialité étrangère à la politique, comme la jurisprudence, la médecine, l'agriculture, l'économie

domestique, les modes, etc., etc. C'est dans cette division que je range encore les journaux de lecture, de récréation, les *magazines*, qu'il ne faut pas confondre avec les recueils consacrés à la critique littéraire et scientifique.

Les journaux soi-disant littéraires ont pullulé dans tous les temps, parce que rien ne semble plus facile à faire, et dans tous les temps ils ont valu, un peu plus un peu moins, ceux qu'on nous jette avec tant d'obstination dans les jambes depuis douze ou quinze ans, et que MM. Maillard et Vaudin ont flagellés de si bonne façon. Je ne pouvais avoir la pensée de surcharger ma nomenclature de ces feuilles de chou, comme on les appelle, qui n'intéressent pas plus notre histoire littéraire que notre histoire politique.

Il en est autrement des recueils spéciaux; ils ont presque tous une certaine valeur, plus ou moins grande, mais aisément appréciable. Ils pourraient être utilement l'objet d'une bibliographie ou de monographies spéciales; mais un travail de cette nature sera impossible tant que le catalogue de notre grande bibliothèque ne sera pas plus avancé, qu'il n'aura pas porté le jour et l'ordre dans les amoncellements de ces recueils spéciaux.

Cependant, pour n'omettre aucun élément essentiel, et fournir la mesure de ce qui se peut publier sous ce nom complaisant de journal, je donne le tableau des journaux et écrits périodiques de toute nature créés ou paraissant à Paris en l'an de grâce 1865 et du journalisme français ce 236ᵉ. Dans ce tableau, — dont j'ai emprunté les éléments, quelquefois tels quels, à un catalogue spécial publié par la maison Schulz et Thuillié, et à la liste des journaux donnée par M. Reinwald dans son *Catalogue annuel de la librairie française* (8ᵉ année), une œuvre bibliographique dont l'éloge n'est plus à faire, — se trouvent nécessairement tous les recueils spéciaux existant encore aujourd'hui; j'y joins les principaux de ceux qui ont cessé de vivre, ceux qui se recommandent à un titre particulier, au moins dans la mesure des découvertes que j'ai pu faire, en dépouillant les catalogues, en fouillant les bibliothèques et les librairies spéciales.

Mais ce n'est là, en quelque sorte, qu'un appendice, et, pour les journaux spéciaux, comme une pierre d'attente.

En résumé, ce que j'ai voulu faire, et ce que j'ai fait, c'est seulement une bibliographie des journaux politiques, mais dans l'acception la plus large de ce mot.

Décidé, en effet, à me renfermer dans ce cadre, déjà assez difficile à remplir, je me suis trouvé en face de cette nouvelle question :

Qu'est-ce qu'un journal politique?

Le décret du 17 janvier 1852, qui régit aujourd'hui la presse, le définit : « Un journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou d'économie sociale, et paraissant soit régulièrement et à jour fixe, soit par livraisons et irrégulièrement. »

Le vague de ces mots : *économie sociale*, a donné et donne encore lieu à beaucoup de controverses, à de nombreux procès même ; mais je ne pouvais en être embarrassé, bien décidé que j'étais, moi qui n'avais point à compter avec la loi, à n'y avoir aucun égard, et, dans tous les cas, à en élargir beaucoup plutôt qu'à en restreindre la signification.

Il y avait d'ailleurs un précédent qui me forçait en quelque sorte la main, c'est la bibliographie de Deschiens. Le célèbre collectionneur a fait entrer dans sa *Bibliographie des journaux* tous les écrits périodiques, ou mieux tous les écrits portant une numérotation, quel qu'en fût le contenu, pamphlets, canards, brochures, ouvrages publiés par livraisons, des choses quelconques enfin, et dont le titre souvent répugne absolument à l'idée de journal : ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, les *Discours prononcés les jours de décade dans la section de Guillaume Tell*. Si l'on voulait trier dans ce fatras ce qui mérite réellement, même par à peu près, le nom de journal, il faudrait en éliminer la bonne moitié, si ce n'est les deux tiers.

Cependant, comme Deschiens a jusqu'ici servi de guide pour les collections, j'ai dû, sous peine d'être accusé d'omission, enregistrer tout ce qu'il avait enregistré. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait avant moi la Bibliothèque impériale; seulement, sortie de l'époque qu'embrasse la bibliographie de Deschiens, elle me paraît avoir suivi d'autres errements, et elle a été, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, jusqu'à rejeter de sa classification des recueils comme la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue indépendante*, la *Revue contemporaine*, etc., recueils qui sont, à mes yeux et aux yeux de beaucoup d'autres, autant, si ce n'est plus, politiques que littéraires, et que le gouvernement, lui, regarde comme essentiellement, foncièrement politiques.

J'ai cru devoir être plus conséquent, et, tout en me gardant de l'écueil dans lequel était tombé Deschiens, j'ai admis, pour l'époque moderne, toutes les publications périodiques qui ne sont pas purement techniques ni purement littéraires, toutes celles qui intéressent notre histoire politique, civile, administrative et morale, les recueils consacrés à l'administration, à l'enseignement, aux cultes, aux finances, au commerce, etc., les journaux de mœurs, de critique, enfin tous ces tirailleurs de la petite presse, dont l'influence n'est pas moindre que celle de nos plus grands carrés de papier.

En somme, pensant que c'était le cas, ou jamais, d'appliquer la maxime : *Quod abundat non viciat*, je me suis montré aussi large que possible non-seulement quant au caractère des publications, mais encore quant à leur volume.

Un grand nombre de ces publications, en effet, n'ont point eu de lendemain, et j'ai hésité d'abord si j'admettrais tous ces éphémères, ceux qui ne sont pas allés au delà du premier numéro; mais j'en suis venu à penser, avec Deschiens, que « si plusieurs sont morts de leur propre faiblesse, beaucoup d'autres n'avaient été arrêtés dans leur principe, par les dominateurs du jour, que parce qu'ils faisaient redouter leur véracité et leur influence ». J'ai donc renoncé à tout système d'exclusion, et j'ai fini par me laisser aller jusqu'à enregistrer, à l'exemple de la Bibliothèque impériale, de simples prospectus, quand cela m'a paru présenter quelque intérêt; ces prospectus, d'ailleurs, ne pouvaient-ils pas avoir eu une suite, que j'ignorais? Et c'est, en effet, ce que des recherches postérieures ont vérifié pour plus d'un.

J'ai partagé l'histoire de la presse périodique en deux grandes époques : avant 1789, après 1789. Tout ce que je viens de dire s'applique plus particulièrement à cette dernière époque, à la presse moderne. Pour la presse ancienne, la première époque, de beaucoup la moins considérable, j'ai cru devoir suivre une autre marche. Ici je me trouvais en présence d'un nombre de journaux infiniment moindre; à cette époque les feuilles politiques sont rares, et c'est dans les recueils littéraires qu'il faut chercher le mouvement des esprits. Et puis je m'étais proposé, dans cette première partie, un but spécial : je voulais montrer comment le journal est né et s'est développé, les différentes formes qu'il a successivement revêtues, comment enfin se sont agrégés peu à peu les éléments qui ont constitué le journalisme. J'ai donc dans cette partie admis tous ou à peu près tous les recueils littéraires, et enregistré, à mesure de leur naissance, au moins les premiers nés des journaux dans tous les genres.

J'ai fait plus encore, pour compléter ce tableau de la presse ancienne. De tout temps il a circulé en France des journaux étrangers; mais cela avait lieu dans une plus grande mesure encore avant la Révolution qu'aujourd'hui. Le fait pourra paraître surprenant; on le comprendra cependant aisément si l'on veut considérer que la curiosité publique ne trouvait dans le petit nombre des journaux indigènes, obligés d'ailleurs à une extrême réserve, qu'un aliment très-insuffisant. Il s'était même établi dans les villes frontières, pour exploiter cette curiosité si naturelle aux Français, de véritables manufactures de jour-

naux, politiques et littéraires, spécialement destinés à l'importation, et qui, moyennant une contribution annuelle plus ou moins élevée, obtenaient facilement la permission d'entrer en France, où ils jouissaient d'une grande vogue. Un certain nombre de gazettes étrangères, écrites dans notre langue, qui était alors la langue diplomatique et en quelque sorte internationale, venaient aussi faire concurrence aux nôtres, ou plutôt à la nôtre. L'importance de ces feuilles pour l'histoire des dix-septième et dix-huitième siècles m'a déterminé à donner place aux plus importantes dans ces archives de la presse française. Les journaux fondés et rédigés par des Français à l'étranger, mais en vue de la France, sont rangés à leur ordre chronologique; j'ai consacré un chapitre spécial aux gazettes étrangères circulant en France avant la Révolution.

La question ainsi décidée en faveur des journaux politiques, j'avais encore à considérer la provenance, si je puis ainsi dire : admettrais-je les journaux de toute la France, ou seulement les journaux sortis des presses parisiennes?

Je ne voudrais pas répéter ce qui a été dit si souvent de Paris par opposition à la province, de Paris tête et cœur de la France; mais il faut bien reconnaître que tout part de Paris, le mouvement moral comme le mouvement matériel, et, pour ce qui est de mon sujet, que les journaux de Paris seuls ont une influence appréciable, que seuls ils ont un intérêt historique. Sans doute il y a eu de tout temps et il y a encore en province de bons journaux, des journaux ayant une importance réelle; mais c'est l'exception : la plupart, s'ils ne sont pas d'une complète insignifiance, n'ont qu'une valeur purement locale, et ceux qu'ils pourraient intéresser à ce point de vue trouveraient sur les lieux, du moins on doit le supposer, des renseignements plus complets et plus exacts que ceux que j'aurais pu leur fournir. Impossible, d'ailleurs, de songer à donner même la simple nomenclature des journaux provinciaux depuis 1800; c'eût été, comme me l'écrivait un homme très en position d'en juger, M. Léon de la Sicotière, un « travail écrasant et d'une exécution presque impossible, même pour un homme de savoir, de labeur et de patience... »

Mais on a pensé que je devrais du moins enregistrer ceux de l'époque révolutionnaire, et je n'eusse pas mieux demandé, bien qu'en ces temps même de décentralisation, les journaux provinciaux n'offrent dans l'ensemble, et autant que j'ai pu en juger, qu'un très-mince intérêt. Le bibliothécaire de la Rochelle, M. Delayant, répondant à une sorte d'enquête dont je parlerai tout à l'heure, m'écrivait : « Après 1790 plu-

sieurs journaux furent créés. On se tromperait toutefois si l'on croyait y trouver un reflet des grandes luttes de la presse, même avec la pâleur que nous leur avons vue dans les journaux des départements à notre époque. La presse fut libre trop peu de temps, et lors même qu'elle le fut elle entraîna trop de dangers pour prendre un caractère politique sur un théâtre comme La Rochelle. Quelle influence à exercer, quel succès à obtenir, eût pu engager à jouer un jeu si terrible? Quant aux méticulosités de la surveillance, on pourra la mesurer par ceci: le 16 prairial an VI, les imprimeurs des trois journaux de La Rochelle reçurent l'invitation de modifier leur périodicité, parce que l'espace mis entre les jours où ils paraissaient pouvait rappeler l'ancien calendrier.»

Peut-être donc aurais-je pu me borner à dire qu'à cette époque chaque département, chaque arrondissement, chaque ville, eut au moins un journal portant son nom. Cependant certaines provinces, certains centres, ont joué pendant la Révolution un rôle qui marquera dans l'histoire de ces temps orageux. J'aurais voulu indiquer les feuilles que l'historien aurait pu consulter sur ces épisodes de la Révolution, et, une fois ce chapitre ouvert, j'aurais noté celles qui sur d'autres points se seraient recommandées à un titre quelconque. Ne possédant pas malheureusement le don d'ubiquité, j'ouvris une enquête par correspondance, et j'adressai une circulaire *ad hoc* à tous les bibliothécaires, que je croyais les hommes les mieux en position de me renseigner, soit directement, soit indirectement, et j'écrivis même *propria manu* à ceux des villes où je pensais qu'il y avait le plus à récolter, notamment à Bordeaux, deux fois. Sur plus de cent lettres et circulaires, j'ai reçu six réponses, dont deux négatives, de Nancy et de Grenoble. — Qu'on ose médire encore de la confraternité littéraire! — M. Delayant, de La Rochelle, et M. Rouard, d'Aix, m'ont donné, avec une bonne grâce dont je me plais à les remercier, tous les renseignements qu'ils avaient pu réunir; M. Carnandet, de Chaumont, m'a renvoyé à ses *Recherches sur les périodiques de la Haute-Marne*, et M. Ph. Milsand, de Dijon, faisant mieux encore, m'a adressé ses très-intéressantes *Études bibliographiques sur les périodiques publiés à Dijon* : procédé rare, mais qui a cessé de m'étonner le jour où j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de cet aimable bibliophile.

J'ai eu encore à ma disposition deux autres monographies, l'une et l'autre parfaitement entendues : l'*Histoire des journaux de Lyon*, par M. Vingtrinier; la *Bibliographie des journaux publiés à Avignon et dans le département de Vaucluse*, par E. R. Enfin, je me suis utilement aidé : pour la Normandie, du *Manuel du bibliographe normand*, par

M. Frère, rectifié et complété par les notes qu'a bien voulu me fournir M. Léon de la Sicotière; — pour la Picardie, des *Recherches historiques sur l'imprimerie et la librairie à Amiens* et des *Recherches historiques et bibliographiques sur l'imprimerie et la librairie dans le département de la Somme*, deux volumes abondants en faits curieux, qui m'ont été gracieusement offerts par leur auteur, M. Ferdinand Pouy, un bibliophile rempli du feu sacré; — pour le Dauphiné, des *Mélanges historiques et bibliographiques relatifs à l'histoire du Dauphiné*, par MM. Colomb de Batines et Olivier Jules; — pour la Lorraine, du *Catalogue raisonné des collections lorraines*, par M. Noël; — pour la Belgique annexée, de l'*Essai historique et critique sur les journaux belges*, par M. Warzée, et des *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux liégeois*, par M. Ulysse Capitaine, deux ouvrages et deux auteurs dont je ne saurais dire assez de bien.[1]

Avec ces matériaux, et les catalogues de la Bibliothèque impériale et de la collection La Bédoyère, qui m'ont fourni, le dernier surtout, un certain nombre de titres, j'ai pu, non pas présenter, comme je l'aurais voulu, un tableau quelque peu complet de la presse provinciale durant la Révolution, mais seulement en donner comme un échantillon, tel, cependant, qu'il permettra de se faire une idée de sa physionomie, et même, pour quelques points, de son ton et de son mouvement.

J'ajouterai que dès auparavant j'avais donné place dans ma nomenclature générale à quelques journaux qui, bien que publiés hors de Paris, intéressent l'histoire générale plutôt que l'histoire locale; il s'y sera aussi très-probablement glissé quelques autres feuilles départementales moins importantes, que j'aurai prises comme feuilles parisiennes dans le catalogue de Deschiens, qui ne donne jamais d'indication de lieu.

Voilà pour la composition de cette Bibliographie, de cette innombrable armée de la presse, si brillante et si terne, si valeureuse et si lâche, si nulle et si puissante. Un mot maintenant sur l'ordre dans lequel vont défiler devant le lecteur ses bataillons pressés.

Je l'ai partagée d'abord, comme je l'ai déjà dit, en deux grands corps de bataille :

La presse ancienne, 1631-1788;
La presse moderne, 1789-1865.

Celle-ci est subdivisée en 8 périodes :

1. Première République, 1789-1800;
2. Consulat et Empire, 1800-avril 1814;

3. Première Restauration, avril 1814-mars 1815;
4. Cent-Jours, 20 mars-28 juin 1815;
5. Deuxième Restauration, 1815-1830;
6. Monarchie de Juillet, 1830-1848;
7. Deuxième République, 1848-1852;
8. Deuxième Empire, 1853 à 1865.

Dans chacune de ces périodes les journaux sont classés par année. Pour un catalogue, pour un répertoire comme celui d'une bibliothèque, l'ordre alphabétique pourrait être préféré, en vue de la facilité des recherches; pour une bibliographie historique, comme celle que j'offre au public, l'ordre chronologique m'a semblé le seul logique. Que me proposé-je, en effet? De permettre à l'historien de suivre pas à pas, année par année, la marche progressive de la presse, de le renseigner sur les journaux qui existaient ou se sont produits telle année, à tel moment donné.

J'ai donc adopté l'ordre chronologique, mais non cependant d'une manière absolue, si ce n'est pour les journaux peu nombreux d'avant la Révolution.

Pour les époques suivantes, il eût été difficile, impossible même, de fixer d'une manière précise la naissance de tous les journaux, d'en marquer, je ne dirai pas le jour, mais le mois, mais l'année même quelquefois, surtout pour l'époque révolutionnaire, où les journaux — ou ce que l'on a appelé ainsi — ne portent la moitié du temps aucune date, ou bien, prenant pour point de départ, les uns l'ère de la liberté, 1789; les autres l'ère de l'égalité, 1790; ceux-là l'ère de la république, 1793, se bornent à dater ainsi : L'an 1er, L'an 2e, sans dire de quelle ère, et parlent de tout autre chose que de l'événement du jour.

Et la difficulté n'existe pas seulement pour des feuilles obscures; elle se présente même pour quelques-uns des journaux les plus fameux. Ainsi en est-il, par exemple, de l'*Orateur du peuple*, de Fréron : les bibliographes qui m'ont précédé varient, quant à la date de sa naissance, entre décembre 1789 et juillet 1790. L'*Accusateur public*, de Richer-Serizy, un autre pamphlet fameux — car, je ne saurais trop le répéter, les trois quarts des publications admises par Deschiens dans sa Bibliographie des journaux ne sont autre chose que des pamphlets — offre l'exemple d'un écart plus considérable encore, ou, pour mieux dire, d'une erreur plus étrange : comme il finit en l'an VII et qu'il ne se compose que de 35 numéros, Deschiens en a conclu qu'il avait commencé en l'an VI, et la plupart des bibliographes l'ont répété après lui; or, la vérité est que son origine remonte à l'an II.

Devant ces impossibilités, j'ai adopté l'ordre alphabétique dans l'ordre chronologique, c'est-à-dire que les journaux d'une même année sont rangés entre eux selon leur ordre alphabétique, — réglé sur le premier substantif et indépendamment de l'adjectif dont il peut être précédé : ainsi j'ai fait suivre tous les *Patriotes* sans avoir égard à la place occupée par l'épithète à l'aide de laquelle ils ont prétendu nuancer leur patriotisme, qu'ils se soient intitulés *le vrai Patriote* ou *le Patriote véritable*. Cet arrangement m'a paru très-suffisant, et il permettra facilement au lecteur de préciser davantage, quand il y aura intérêt.

Mais ici non plus je ne me suis point astreint à une méthode absolue. J'ai cru devoir quelquefois rapprocher des journaux ayant entre eux de l'analogie. Dans ce cas, le titre du journal qui rompt l'ordre alphabétique est précédé de ce signe —.

Quant aux changements de titre, aux titres divers qu'a pu prendre successivement le même journal, il sont en caractères différents, en italique.

Mais j'ai voulu autre chose encore que de permettre à l'historien de suivre de l'œil, si je puis ainsi dire, les progrès de la presse; j'ai voulu aussi qu'il pût trouver instantanément le journal qu'il aurait besoin de consulter. Ce but est rempli par l'*Index alphabétique* placé à la suite de la Bibliographie.

A ces explications générales, bien longues et minutieuses, mais qui étaient indispensables, il me reste, pour terminer, à ajouter quelques détails, pour ainsi dire techniques, sur la description de chaque journal, description qui se compose du titre, du nom de l'auteur ou des auteurs, de la date, de la durée, de la périodicité et du nombre de numéros ou de volumes.

J'ai mis tout mon soin à donner bien exactement le titre de chaque journal, avec son ou ses sous-titres, trop souvent négligés, et qui disent mieux quelquefois que le titre lui-même l'objet, l'esprit de la publication. — Pour ce qui est des changements de titre, très-fréquents aux époques de compression, je marque tous ceux qui sont radicaux; mais j'ai cru pouvoir négliger les simples modifications d'où il ne peut résulter aucune erreur. En général, j'ai élagué toutes les minuties inutiles.

Je donne les noms des auteurs toutes les fois que je les connais, qu'ils soient portés ou non sur le journal, et sans que j'aie cru devoir distinguer ces deux cas. La plupart des journaux, d'ailleurs, sont sans nom d'auteur; et je m'en suis en général peu soucié : le journal, son titre même, peut avoir une signification; mais le nom de l'auteur, à quoi

bon le plus souvent? Les recueils littéraires, au contraire, et quelques journaux politiques et littéraires, pour cette dernière partie, font en général un grand étalage de noms, qui leur sont complaisamment prêtés, et encore pas toujours : dans ce cas je ne cite que les principaux, ceux des collaborateurs sérieux.

Enfin, désireux de rendre ce travail aussi utile que possible, je me suis efforcé d'indiquer le lieu où se trouve chaque journal, où on pourra l'aller consulter. J'ai dit que j'avais pris pour base de ma nomenclature, pour point de départ, le catalogue de la Bibliothèque impériale, parce que c'est là qu'on doit, qu'on peut tout d'abord aller chercher. A sa nomenclature j'ai ajouté, dans la mesure qu'on a vue plus haut, celle de toutes les feuilles que j'ai pu déterrer dans les autres collections, publiques ou particulières, et même les titres, trouvés dans les livres ou les catalogues, de journaux que je ne connais pas autrement.

Donc, quand la description d'un journal n'est suivie d'aucune indication contraire, ce journal se trouve — ou peut se trouver à la Bibliothèque impériale.

Ceux qu'elle ne possédait pas le jour où je les ai décrits, mais que j'ai rencontrés ailleurs, sont suivis d'une abréviation en italique qui indique le possesseur ou le dépôt : *Sénat*, *Corps législ.*, *Louvre*, *Préfect. pol.*; *P.*, Pochet-Deroche; *M.*, Ménétrier; *D.*, Deschiens, pour les articles de son catalogue que je n'ai point retrouvés au catalogue La Bédoyère, ni ailleurs; *L.*, La Bédoyère : j'avais d'abord marqué de ce signe tous les articles de son catalogue que je ne connaissais pas d'ailleurs, avant la réunion de sa collection à celle de la Bibliothèque impériale, réunion qui n'a eu lieu qu'alors que mon travail était à peu près terminé; je ne l'ai conservé qu'à certains articles qui seraient à vérifier.

Je me suis demandé si je devrais marquer d'un signe particulier les journaux dont je ne connaîtrais que le titre; mais j'ai pensé que s'ils n'étaient pas hier à la Bibliothèque impériale, ils y seront peut-être demain, et qu'on pourrait toujours et à tout hasard les y chercher.

L'indication de la périodicité m'a paru chose parfaitement inutile dans un travail de la nature de celui-ci; je ne l'ai donc notée que très-exceptionnellement.

Quant à la date, à la durée de chaque feuille, s'il n'est pas toujours possible comme je l'ai montré tout à l'heure, de dire quand un journal a commencé, il l'est bien moins encore de dire quand il a cessé d'exister et, par suite, de préciser le nombre de volumes ou de numéros dont il se compose; le très-petit nombre, quelques-uns à peine, annonçant qu'ils cessent de paraître.

Je n'ai essayé de vaincre cette difficulté que pour les principaux journaux.

Pour les autres, les dates et les nombres ne sont souvent que des indications, qui disent ce que je sais, ce que je connais du journal, mais sans que je puisse affirmer qu'il n'y ait rien au delà, ni même en deçà, car beaucoup de journaux n'ont point de numéro d'ordre. Je me suis appliqué néanmoins à faire ces indications aussi exactes, aussi précises qu'il était en mon pouvoir. Si donc on tient à connaître la durée, la composition d'un journal, on saura qu'il doit avoir au moins ce que j'indique.

Une seule date marque l'origine — véritable ou seulement connue — du journal. Quand il y en a deux, la dernière marque son terme, du moins le terme où s'arrête la plus forte collection connue.

Quand je le puis, j'indique le nombre des numéros de préférence à celui des volumes, qui souvent est arbitraire.

Lorsqu'un journal qui est à la Bibliothèque impériale se trouve dans une autre collection, mais plus complet, je l'indique en mettant le nom de la collection avant les dates ou le nombre des numéros.

Du reste, toutes les fois qu'une explication est utile, et possible, je la donne en note.

En somme, j'aurai tout du moins mis le chercheur aussi près de la vérité que possible, et celui qui aurait intérêt à aller plus au fond d'un journal sera toujours — et à l'aide des données que je lui aurai fournies — plus à même de le faire que moi, qui avais à opérer sur des milliers, et souvent sans guide ni boussole pour me conduire dans ce labyrinthe.

Et maintenant ai-je besoin d'implorer l'indulgence pour les défauts et l'insuffisance de ce travail? J'aime mieux croire, j'aime à espérer, que les hommes compétents, ceux-là seuls dont j'ambitionne le suffrage, y verront ce qui s'y trouve, plutôt que ce qui peut y manquer. J'ai d'ailleurs la confiance que tel qu'il est, ce tableau de la presse périodique pendant deux siècles et demi porte avec lui de précieux enseignements, et qu'il peut rendre déjà d'utiles services.

Pour faire une bibliographie des journaux comme je l'ai entrevue, comme j'aurais aimé à la faire, ce ne serait pas trop de la vie d'un homme; et encore faudrait-il que cet homme fût placé dans des conditions spéciales, dans une position qui lui permît de tout voir et de tout compulser, sans quoi l'on n'arrivera jamais qu'à des résultats incomplets.

Une pareille œuvre, d'ailleurs, ne pouvait sortir parfaite d'une

première coulée. L'important était de la mettre sur pied. J'y ai consacré, indépendamment de longues recherches préalables, cinq années d'efforts, les plus assidus, et je crois pouvoir ajouter les plus désintéressés. Ma constante préoccupation désormais sera de la perfectionner, et j'y réussirai d'autant mieux et d'autant plus promptement que ceux qui sont en position de me venir en aide mettront à le faire plus d'empressement et de bienveillance.

ESSAI HISTORIQUE ET STATISTIQUE

SUR LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS DE LA PRESSE PÉRIODIQUE

DANS LES DEUX MONDES.

A quelle époque et dans quel pays est né le journal?

Quand la presse périodique a-t-elle pris naissance dans chaque État? Comment s'y est-elle développée? Quel y est son état actuel?

Tel est le double problème — ardu s'il en fut — que je me suis posé, et dont je voudrais, dans cet Essai, je ne dirai pas donner, mais seulement préparer la solution.

C'est, en effet, la seule ambition permise aujourd'hui. Il ne sera possible d'aller au fond de cette question difficile que le jour où la presse de chaque nation aura trouvé son historien, et nous n'en sommes pas encore là, car, à ma connaissance, et à part quelques essais dont je parlerai, la presse anglaise est jusqu'ici la seule qui soit dans ce cas; — ou bien lorsque la confraternité littéraire aura poussé de plus profondes racines et réuni sous ses rameaux généreux, dans une grande et sainte communion, tous les membres disséminés de la république des lettres, et c'est là encore une époque dont nous ne sommes pas voisins, si j'en juge par l'expérience que j'en ai faite.

Je m'étais dit : Aujourd'hui que le journal occupe une si large place dans la vie des peuples, il est impossible qu'il n'y ait pas dans chaque État civilisé un homme au moins qui ait tourné son attention de ce côté, qui ait fait de la presse périodique, plus ou moins exclusivement, l'objet de ses études. S'il m'était possible d'entrer en communication avec ces hommes dont le cœur, si je pouvais ainsi dire, bat à l'unisson du mien, ensemble nous élèverions à la presse un monument digne d'elle, digne de durer.

Mais ces hommes, comment les découvrir? C'était la difficulté. Je résolus cependant d'essayer, et pour y parvenir je ne crus pouvoir mieux faire que de m'adresser aux conservateurs des grandes bibliothèques dans les capitales des divers États. Les bibliothécaires connaissent assez généralement les érudits, les fouilleurs de leur pays, ceux-là surtout qui s'adonnent à une spécialité, je dirais presque qui ont une idée fixe, ne serait-ce que pour en avoir été souvent importunés. Une autre considération encore m'avait déterminé : c'est que toutes les grandes bibliothèques ont, à n'en pas douter, sinon des collections de journaux, au moins des échantillons, plus ou moins nombreux, plus ou moins anciens, de la presse périodique nationale.

Si j'avais quelque chance de réussir, ce devait être évidemment de ce côté. Je ne dirai pas que j'aie été trompé dans mon attente : ma vieille expérience est peu confiante; mais enfin il me faut bien avouer que le produit de l'enquête à laquelle je me suis livré n'a été satisfaisant que dans une mesure assez étroite. Je n'en dois que de plus vifs remercîments aux obligeants confrères — que MM. Rye, Watts et Valentinelli me permettent ce nom — qui ont répondu à mon appel.

M. W. B. Rye, conservateur du *British Museum*, un établissement dont les immenses trésors sont connus du monde entier, m'a adressé, avec un empressement dont j'ai été touché, les meilleurs renseignements.

M. Thomas Watts, du même Musée, m'a envoyé deux très-curieuses brochures par lui publiées sur le sujet de mes recherches, et dont je reparlerai bientôt.

M. Giuseppe Valentinelli, conservateur de la *Biblioteca Marciana*, à Venise, m'a donné, sur les gazettes vénitiennes, dans une lettre des plus aimables, des renseignements tout à fait nouveaux, qu'on trouvera plus loin.

De Vienne, j'ai reçu une lettre, on ne peut plus bienveillante dans la forme, de M. le conservateur de la Bibliothèque im-

périale, mais aucun renseignement, pas même sur un point spécial à cette bibliothèque. « Je ne saurais dans le moment présent, a bien voulu m'écrire M. le baron de Munch Bellinghausen, vous nommer aucun de nos savants ici qui fût disposé à se charger de telles recherches, également longues et difficiles, et dont les connaissances pussent laisser attendre des résultats suffisants. Ne pouvant pas garantir le succès, je n'oserais vous engager à des *sacrifices d'argent considérables.* »

Cette question d'argent, qui se dressait si inopinément devant moi, me donna comme le frisson, et je ne pus m'empêcher de supputer ce qu'à lui seul déjà me coûtait ce renseignement négatif et peu consolant, c'est-à-dire presque autant que j'ai gagné, depuis cinq ans, pendant toute une semaine, à ce rude labeur, auquel je me suis adonné avec un dévouement qu'on ne saurait, tout au moins, accuser d'être intéressé. Ce sont là choses tristes à dire, sans doute, mais que je ne vois aucune honte à confesser : pauvreté n'est pas vice.

De Berlin, je n'ai reçu que des vœux pour le succès de mon ouvrage.

De Saint-Pétersbourg, rien.

De Florence, rien.

C'était peu encourageant, et je ne crus pas devoir pousser plus loin cette enquête; mais, pour cela, je ne lâchai pas prise. J'avais pu dès auparavant, grâce à la bienveillance d'un ministre libéral, M. Duruy, visiter les bibliothèques de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse; pour l'Angleterre, l'excellente *Histoire de la presse en Angleterre et aux Etats-Unis*, de M. Cucheval Clarigny, m'offrait une mine abondante en détails historiques et statistiques, où je pouvais puiser à pleines mains. J'avais en outre recueilli dans mes recherches, à droite et à gauche, un certain nombre de particularités, de notes statistiques, intéressant l'histoire de la presse européenne. Je me mis à chercher de nouveau, je fouillai tous les recueils où je pouvais espérer trouver quelque chose, et je finis par rassembler une masse assez respectable de renseignements de toutes natures.

C'est le résultat de ces investigations que j'offre aux hommes de science. Ces données sont bien incomplètes, bien décousues, et, pour certains pays, bien arriérées, mais enfin ce seront des matériaux pour l'avenir. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, il fallait que quelqu'un eût le courage de commencer; « l'essentiel, comme le disait M. Sainte-Beuve, dans un article que j'ai déjà cité, était d'établir les grandes lignes de la chaussée; les perfectionnements viendront ensuite. »

ORIGINES DU JOURNAL.

Le journal, dans le sens qui s'attache aujourd'hui à ce mot, est évidemment d'origine toute moderne; il n'a pu précéder l'imprimerie, il est impossible sans elle, il ne se comprend que par elle et avec elle. Cette puissance de publicité devenue une fonction sociale est la grande conquête de la civilisation moderne; elle est aussi essentiellement nôtre, a dit un de nos plus spirituels publicistes, que le bateau à vapeur.

Oui, sans doute; mais avant le bateau à vapeur, il y en a eu d'autres, de moins en moins parfaits à mesure qu'on remonte vers l'origine de la navigation, et la pirogue de l'Indien, quelle que soit l'immensité qui la sépare de nos steamers actuels, n'en est pas moins un bateau.

Ainsi en est-il de la presse périodique. Elle répond à un besoin si vrai, à un besoin tel, qu'on peut supposer avec grande apparence de raison que les peuples qui ont successivement exercé l'empire du monde et marqué sur la terre leur trace civilisatrice ont dû avoir, sinon des journaux, au moins quelque chose qui leur en tînt lieu jusqu'à un certain point.

Dans mon *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, j'ai consacré un long chapitre à ces précédents du journal, à ces tentatives de publicité, qu'expliquent partout le même besoin des esprits, les mêmes sollicitudes de la vie publique, et dont on trouve de nombreuses traces bien longtemps avant que l'imprimerie pût librement répandre les faits de chaque jour, de chaque heure, avec une si prodigieuse rapidité. Je vais résumer, en les précisant davantage, toutes les données que j'ai pu recueillir sur ce sujet, passer en revue tous ces essais, pour étudier leur filiation, leur enchaînement, et montrer

comment ils ont pu conduire au journal moderne, qui, on le pense bien, n'est pas venu au monde tout d'une pièce.

Préalablement, et pour procéder avec méthode, il convient de bien s'entendre sur la signification du mot *Journal* et autres équivalents : question que j'ai déjà touchée dans ma préface. Le Dictionnaire de l'Académie française en donne la définition fort nette que voici : « Journal se dit *particulièrement* d'un ouvrage quotidien ou périodique, qui se publie par feuilles, par numéros, et qui fait connaître, soit par de simples annonces, soit par des articles raisonnés, les nouvelles politiques, scientifiques et littéraires, les ouvrages nouveaux, etc. »

Voilà bien ce qu'on entend aujourd'hui par *Journal:* tous les écrits, quels que soient le mode et l'époque de leurs *publications successives*, qui, par leur titre, leur plan et leur esprit, forment un ensemble et un tout. Mais ce mot n'a pas que cette signification *particulière*, et cette signification-là même, il ne l'a pas toujours eue dans une aussi large acception.

Au propre, il signifie, toujours d'après l'Académie, la « relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit, en quelque affaire : *Journal de ce qui s'est passé au conseil sur cette affaire*, *Journal du siége de Candie*, *Journal d'un voyage*, etc. »

A l'origine de la presse périodique, on appela journal « un écrit qui s'imprimait tous les mois, contenant le compte rendu des livres nouveaux et ce qui se passait de plus mémorable dans la république des lettres : le *Journal des savants*. — On donna même, plus tard, le nom de journal à d'autres ouvrages qui s'imprimaient *tous les mois* pour rendre compte des livres nouveaux et des nouvelles publiques quoiqu'ils portassent d'autres titres que celui de journal : *les Journaux de Leipsick*, *les Journaux de Hollande*, *d'Angleterre*.

Ainsi le nom de *Journal* ne s'appliquait dans l'origine qu'aux recueils littéraires, par opposition à celui de *Gazette*, « cahier, feuille volante, qu'on donnait au public *à certains jours de la semaine*, et qui contenait des nouvelles de divers pays : la *Gazette de France*, les *Gazettes de Hollande*; *Gazette imprimée*, *Gazette manuscrite*.

Cette distinction entre les deux noms de *Journal* et de *Gazette* se retrouve en Angleterre, entre les appellations *Journal* et *News papers*, les *papiers-nouvelles*, comme on a dit longtemps en France, et puis, plus simplement, *papiers*; en Allemagne, entre les *Zeitungen* et les *Zeitschriften*.

La dénomination de *Journal* fut ensuite étendue à des publications périodiques à la fois politiques et littéraires, mais qui s'imprimaient seulement tous les mois : c'étaient les *Mercures*, nos *Revues* actuelles.

Enfin on en est venu dans ces derniers temps à comprendre sous cette appellation les écrits périodiques de toutes natures.

Ces écrits peuvent se partager en deux grandes classes, les journaux politiques, qui s'occupent exclusivement de politique, ou, à la fois, de politique et de littérature, d'art, de commerce, d'industrie, etc., et les journaux non politiques, consacrés aux discussions scientifiques, se proposant d'instruire ou d'amuser les lecteurs.

Dans les journaux politiques on distingue les feuilles quotidiennes, les *grands journaux*, comme on les appelle, qui ont voix délibérative sur toutes les questions du moment, et les *Revues*, auxquelles appartient l'étude approfondie des questions politiques et économiques, la haute critique littéraire et artistique, les voyages, la peinture des mœurs et des gouvernements des divers peuples. Entre les grands journaux et les revues se placent certaines publications périodiques paraissant à des intervalles plus ou moins rapprochés, une ou deux fois par semaine, et qui tiennent des uns et des autres. On peut encore ranger dans cette classe ce qu'on appelle la *petite presse*, les *petits journaux*, dont la spécialité est la satire des mœurs, la critique des hommes et des choses.

En France ce qui classe un journal parmi les feuilles politiques, c'est la critique des actes du gouvernement et des partis; en Angleterre c'est la publication des nouvelles du jour. Un bill passé en 1819 considérait comme journaux, et, comme tels, soumis aux divers statuts sur les journaux et aux diverses taxes imposées sur ces écrits, toutes les feuilles ou pamphlets s'occupant de nouvelles ou d'objets politiques ou religieux qui ne paraissaient pas à plus de vingt-six jours d'intervalle, n'excédaient pas deux feuilles d'impression, ou étaient vendus moins de 6 pence.

Les journaux non politiques se divisent en autant de branches qu'en comptent les sciences, la littérature, les arts, le commerce, l'industrie : recueils littéraires, journaux de lecture (*magazines*), journaux de jurisprudence, de médecine, d'agriculture, journaux d'art, de théâtre, de musique, de modes, etc., etc.

Ces principes, ou, si l'on trouvait le mot trop ambitieux, ces prémisses posées, nous

serons mieux à même de nous prononcer sur les prétentions réciproques des nations qui se disputent l'honneur d'avoir donné naissance au journal, prétentions qui pour quelques-unes ne reposent que sur une interprétation erronée de ce mot par les écrivains des seizième et dix-septième siècles.

Quatre classes de publications, dit M. Watts dans une des brochures auxquelles j'ai fait allusion, se sont succédé, depuis le quinzième jusqu'au dix-neuvième siècle, auxquelles le nom de journal a été appliqué par différents auteurs :

1° Publications contenant la relation d'un événement de date récente.

2° Publications contenant le récit de plusieurs événements de la même date à peu près, et constituant les nouvelles d'une certaine période.

3° Publications de la nature de ces dernières, mais formant une série par ordre numérique.

4° Enfin, publications non-seulement portant un numéro d'ordre, mais revenant à des intervalles fixes et réglés.

Sur les publications de cette dernière classe tout le monde est d'accord : ce sont les journaux actuels.

Quant à celles de la première et de la seconde classe, on ne peut évidemment pas y voir des journaux. De temps immémorial on a imprimé et colporté, crié dans les rues, de ces papiers contenant la relation de quelque événement, ou même de plusieurs, quand le fait principal ne suffisait pas à remplir le papier : *Crime horrible...*, *Incendie épouvantable ...*, *Voilà ce qui vient d'arriver...*, *Voilà le détail exact...*; et ces *canards*, comme on les appelle vulgairement en France, ne sauraient être rangés parmi les journaux.

Mais il me paraît difficile de refuser le caractère de journal aux publications de la troisième classe, à une publication de la nature, par exemple, des *Nouvelles indiennes*, que l'on fait paraître, à Londres, toutes les fois que la malle arrive, dont la périodicité, par conséquent, est irrégulière, mais qui forment une suite numérotée et ont tous les autres caractères du journal.

En France, dans les premières années du retour des Bourbons, quelques écrivains, pour se soustraire à la censure et aux taxes mises sur les journaux, avaient imaginé précisément des publications de cette nature, qu'on appela *semi-périodiques* : au lieu d'annoncer, par exemple, que leur publication paraîtrait tous les dimanches ou tous les jeudis, ils annonçaient qu'elle paraîtrait cinquante-deux fois par an, et ils la mettaient en circulation tantôt un jour de la semaine, tantôt un autre : c'est ainsi, par exemple, que parut la *Minerve*, cette Ménippée de la Restauration. On échappait de cette façon à la lettre de la loi, mais non à son esprit ; aussi la justice, à laquelle le gouvernement finit par déférer ce subterfuge, décida qu'on devait considérer comme journal tout écrit paraissant à des époques successives, déterminées ou indéterminées, et qui, par son titre, son plan et son esprit, formait un ensemble et un tout.

Mais, pour qu'une publication réunissant les conditions que je viens de dire soit réputée journal, est-il nécessaire qu'elle soit imprimée? En d'autres termes, peut-il y avoir des journaux manuscrits?

M. Watts ne se prononce pas sur cette question ; un historien de la presse allemande dont nous parlerons bientôt, le docteur Prutz, se déclare pour la négative.

Cependant le doute est bien permis, même abstraction faite du point de vue juridique, car aux yeux de la justice la question ne serait nullement douteuse. Sans doute l'imprimerie seule pouvait faire le journal ce qu'il est, lui donner cette amplitude, cette rapide et immense circulation que nous lui voyons aujourd'hui. Mais ce qui constitue un journal, ce n'est ni la grandeur de son format, ni le nombre de ses abonnés ; c'est son contenu. Supposons, par impossible, que le *Journal des débats*, son contenu et sa périodicité restant les mêmes, soit manuscrit au lieu d'être imprimé, qu'au lieu de 10 à 12,000 abonnés, il n'en ait que 100, que 20, — et combien de journaux n'en ont jamais eu davantage ! — cesserait-il pour cela d'être un journal ? Évidemment non.

La question a son importance. Si, en effet, on admet qu'un journal puisse être manuscrit, — et je ne vois pas comment on pourrait le dénier, — ce ne serait ni à Venise ni à Nuremberg, ni en Hollande ni en Angleterre, qu'il faudrait placer le berceau du journal, mais, quoi qu'on en ait pu dire, et peut-être même encore sous la réserve de découvertes ultérieures possibles, sur les bords du Tibre, dans la ville de Romulus.

On peut en effet supposer avec une assez grande apparence de raison, comme je l'ai déjà dit, que les peuples de l'antiquité qui atteignirent un certain degré de civilisation durent avoir quelque chose faisant chez eux l'office du journal : abstraction faite, en effet, de la curiosité publique, les gouvernements ont eu besoin, de tout temps et en tous pays, de porter leurs lois et leurs actes à la connaissance des gouvernés.

Des anciens dominateurs de l'Asie nous ne savons rien, sinon que les Babyloniens, si l'on en croit Josèphe, auraient eu des historiographes chargés d'écrire *jour par jour* le récit des événements publics, et ce serait d'après ces matériaux qu'au témoignage du même auteur (*Réponse au grammairien Apien*, I, vi), Bérose aurait écrit son *Histoire de Chaldée*.

L'histoire des Grecs est également muette sur ce chapitre; on sait seulement qu'ils avaient des Éphémérides, sorte d'annales historiques; mais on est à peu près d'accord pour leur refuser l'usage des journaux.

Les Romains étaient beaucoup plus avancés sous ce rapport, et nous sommes aussi mieux renseignés quant à leurs moyens de publicité, grâce aux nombreux témoignages que nous en ont laissés leurs historiens, grâce aussi aux savantes et curieuses révélations de Bœttinger, de Beckmann, et surtout de M. Victor Leclerc, qui a publié sur ce sujet une étude pleine d'esprit autant que d'érudition.

Dès les premiers temps de Rome, suivant le savant académicien, le grand pontife, afin de conserver les souvenirs publics, recueillait tous les événements de chaque année, et les écrivait sur une table blanchie, qu'il exposait dans sa maison, pour que le peuple pût la consulter. Ces tablettes portaient en tête les noms des consuls et des autres magistrats; elles contenaient tout ce qui concernait les aruspices, les cérémonies, les comices, les appels, le sénat, les affaires militaires et tout ce qui fait l'objet des lois; on y trouvait enregistrés les triomphes et les statues décernés comme récompense publique, la dédicace des temples et autres monuments, les fléaux, les éclipses, les prodiges de toute nature, qui devaient nécessairement occuper une large place dans des annales rédigées par le chef suprême du sacerdoce romain.

Rome, pendant plusieurs siècles, n'eut pas d'autre histoire que ces annales des pontifes. Mais, quand sa domination se fut étendue sur le monde presque tout entier, que la vie politique s'y fut développée en conséquence, le besoin de plus puissants instruments de publicité n'avait pas tardé à se faire sentir. On vit alors se produire, sous le nom d'*Acta diurna*, une sorte de feuille publique ayant avec nos journaux une analogie que ne présentaient pas les annales. Tandis que celles-ci, en effet, dont le caractère était éminemment sacré, n'enregistraient, en général, que les faits les plus mémorables de l'histoire, les *Acta* donnèrent place aux moindres détails qui étaient de nature à inspirer quelque intérêt, même éphémère, et, point capital, leur publication, au dire de Suétone, serait devenue quotidienne à partir de la dictature de Jules César.

Dans l'origine, ces publications, dites d'abord *Acta publica*, n'étaient guère que les procès-verbaux des assemblées du sénat et du peuple, avec des extraits ou des analyses des discours et des projets de loi; mais leur cadre s'était insensiblement agrandi pour faire place à tout ce qui pouvait piquer la curiosité publique. Ainsi on y trouvait, dit-on, comme dans nos feuilles modernes, les cérémonies funèbres, les incendies, les exécutions, les pluies de pierres, les banqueroutes, les longévités et les fécondités extraordinaires, les nominations des magistrats, le récit des événements militaires et la description des fêtes, des jeux publics, les rivalités des cochers du Cirque, les succès ou la chute des acteurs, et il ressort d'un passage de Tacite, parlant de l'avidité avec laquelle on lisait les *diurna* « pour y voir ce que n'avait point fait Thraséas » — lequel, comme on le sait, avait osé protester par son abstention contre les félicitations portées à Néron par le sénat sur la mort d'Agrippine — que, s'ils ne se livraient pas à la discussion des actes politiques et à la critique des hommes publics, ils enregistraient du moins les actions les plus importantes des personnages considérables.

Les Romains, du reste, n'avaient pas tardé à comprendre le parti que la vanité pouvait tirer de ce nouvel agent de la renommée : avaient-ils fait le moindre don à un temple, ils envoyaient aux journaux une note où était célébrée leur munificence. L'orgueil de Livie, si l'on en croit Dion Cassius (LVII, xii), lui avait suggéré l'idée de faire insérer dans les *Acta* les noms de tous les sénateurs, et même des hommes du peuple, qui avaient été admis le matin à l'honneur de la saluer, et la mère de Néron, Agrippine, en agit de même. Il résulte enfin d'un passage de Juvénal que les *Acta* étaient devenus de son temps d'une assez grande étendue, car il nous parle d'une dame romaine qui passait sa matinée à lire le journal : *longi relegit transversa diurni* (VI, 483).

L'importance qu'avaient prise, ou, pour mieux dire, qu'auraient pu prendre les journaux à Rome, si les maîtres du gouvernement leur avaient laissé libre carrière, résulte encore de ce fait signalé par Dion Cassius (LVII, xxi, et LXVII, xi), que Tibère et Domitien surveillaient avec soin la publication des journaux, pour qu'il n'y parût rien de contraire à leurs vues ou à leur domination. Le premier, toujours au

même témoignage, faisait écrire, ou écrivait lui-même, dans ces recueils publics de nouvelles, mais pour y consigner ce qu'on avait dit contre lui, quelquefois même ce qu'on n'avait pas dit, et préparer ainsi des prétextes à sa vengeance. Commode, au contraire, prenait un insolent plaisir à faire raconter par les journaux de Rome toutes ses cruautés et toutes ses infamies.

Il n'est pas besoin de dire combien ces feuilles devaient être recherchées, et l'on ne s'étonnera point que la spéculation s'en soit emparée. Il est probable, en effet, que dans l'origine la publicité en était fort restreinte. Les citoyens riches avaient des esclaves dont l'occupation était de copier chaque jour les *diurna* et de leur rapporter le bulletin quotidien des affaires publiques ou des sentences des tribunaux, recueillies et résumées par les *actuarii* ou sténographes, ainsi que les diverses nouvelles du jour : décès, naissances illustres, mariages ou divorces, et les mille autres petits faits qu'ils apprenaient de la bouche des nouvellistes. Plus tard, des industriels firent commerce de ces copies des *Acta*, et Tacite nous apprend qu'on les envoyait dans les provinces et jusque dans les armées : *Diurna populi romani per provincias, per exercitus leguntur* (*Annales*, XVI, XXII). Les auteurs du temps, Cicéron entre autres, parlent de ces entrepreneurs de publicité, et nommément d'un certain Chrestus, dont la feuille, *compilatio*, était célèbre et très-répandue.

Sans doute il y a loin encore de cette publication au journal dans le sens que l'on attache à ce mot chez les nations modernes, et qui emporte naturellement avec lui une idée de polémique et de discussion, même dans les pays soumis à l'autorité la plus absolue; il n'y avait à Rome que le journal en quelque sorte rudimentaire, un extrait de moniteur, de petites affiches et de gazette des tribunaux, le vestige de l'organe plutôt que l'organe puissant et vivant. Cependant, si lointaine que soit la parenté entre ces embryons et nos journaux, on ne peut nier l'analogie que présentent ces deux créations, nées évidemment des mêmes besoins, mais qui se sont produites dans des temps si éloignés l'un de l'autre, et dans des circonstances si diverses sous tous les rapports.

Du reste, rien ne nous est parvenu qui nous puisse donner une idée de la contexture de ces gazettes romaines. On en trouve bien des extraits cités dans l'appendice des *Prælectiones camdenianæ* de Henri Dodwell (p. 665-690); mais Ernesti, dans son édition de Suétone, Leipsick, 1748, et après lui M. Victor Leclerc, ont prouvé d'une manière décisive que ces fragments, auxquels les savants s'étaient longtemps laissé prendre, n'étaient qu'une habile supposition et un pastiche d'érudition fort adroitement exécuté.

Les *Acta diurna* paraissent s'être continués, à travers des vicissitudes diverses, jusqu'aux derniers empereurs. Quand l'empire tomba, les journaux disparurent : le journal est le signe et le besoin de la vie commune, et les Barbares, après la conquête, dispersés avec les vaincus sur leurs propriétés, ne conservèrent entre eux aucun lien de civilisation ; et pour les moyens d'information, ils étaient probablement, chez tous ces peuples nouveaux, aussi élémentaires que ceux que César trouva en usage dans les Gaules quand il y pénétra : « Les Gaulois, qui étaient, dit-il, très-avides de nouvelles, couraient après les voyageurs, et les forçaient de s'arrêter pour leur apprendre ce qu'ils savaient de nouveau. » On n'ignore pas, du reste, combien la vie politique sommeilla longtemps chez les nations modernes.

La trace du journal nous échappe donc durant tout le moyen âge. Il ne manqua jamais sans doute, même alors, de journaux privés : on écrivait à la dernière page de sa Bible ses bons ou mauvais jours; le moine ou le bourgeois notaient dans l'ombre les événements mémorables ou singuliers. Mais lorsqu'on entend par journal une feuille plus ou moins régulière, périodiquement publiée, il faut descendre jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, cent cinquante ans après l'invention de l'imprimerie, pour trouver quelque chose qui mérite réellement ce nom.

On ne peut douter néanmoins qu'il n'y ait eu bien auparavant, dans presque tous les pays, des sortes de gazettes manuscrites, des lettres de nouvelles, des papiers-nouvelles, des nouvelles à la main. C'est une croyance générale, ayant pour elle tout du moins la vraisemblance, à défaut de preuves matérielles, qui manquent presque absolument. On en connaît cependant deux spécimens, dans des genres divers, mais l'un et l'autre de la plus haute importance, à Venise et à Francfort.

Suivant une tradition à peu près unanime, le journal moderne serait né à Venise. Cette tradition s'appuie principalement sur l'étymologie du mot *gazette, gazetta,* dont on s'est longtemps servi pour désigner les feuilles politiques, et qui semble incontestablement un mot vénitien. Quant aux détails concernant ces premières gazettes, l'unanimité est loin d'être aussi entière.

Voltaire, dans l'*Encyclopédie méthodique*,

au mot *Gazette*, s'exprime ainsi. « GAZETTE. Relation des affaires publiques. Ce fut au commencement du dix-septième siècle que cet usage utile fut inventé à Venise, dans le temps que l'Italie était encore le centre des négociations de l'Europe, et que Venise était toujours l'asile de la liberté. On appela ces feuilles, qu'on donnait une fois par semaine, *gazettes*, du nom de *gazetta*, petite monnaie, revenant à un de nos demi-sous, qui avait cours alors à Venise. » — Et il ajoute : « Cet exemple fut ensuite imité de toutes les grandes villes de l'Europe. De tels journaux étaient établis à la Chine de temps immémorial; on y imprime tous les jours la gazette de l'empire par ordre de la cour. »

C'est bientôt dit. Des écrivains un peu moins superficiels que l'illustre philosophe, entre autres le savant Chalmers, placent la naissance du journal au commencement, non pas du dix-septième siècle, mais du seizième; ils vont jusqu'à préciser l'année : ce serait en 1536 qu'aurait paru à Venise le premier journal public de l'Europe moderne; mais, ajoutent-ils, l'ombrageuse autorité des Dix aurait forcé les rédacteurs à le faire circuler manuscrit.

« Les affaires d'Italie, dit le comte Daru dans son *Histoire de Venise* (liv. XL), les guerres avec les Turcs, intéressaient toute la chrétienté; Venise était le point où arrivaient les nouvelles du Levant, et souvent le théâtre des négociations : un de ses citoyens imagina de mettre à contribution la curiosité publique, en distribuant des feuilles imprimées. »

Enfin, d'après une autre version, la plus répandue, que l'on trouve stéréotypée dans toutes les encyclopédies, ce serait le gouvernement de Venise lui-même qui, au temps des guerres contre les Turcs, pour satisfaire la légitime curiosité des citoyens, aurait fait lire sur la place publique, disent les uns, un résumé des nouvelles qu'il recevait du théâtre de la guerre; selon d'autres, aurait fait déposer en certains endroits des bulletins écrits, *notizie scritte*, où ces nouvelles étaient consignées, et on donnait une petite pièce de monnaie appelée *gazzetta* pour assister à cette lecture, ou pour prendre connaissance de ces bulletins, ou même pour les acheter.

Telle est, avec ses variantes, l'opinion la plus généralement répandue, et il serait presque à désirer qu'elle fût vraie. Ne serait-il pas curieux, en effet, que le journal moderne, ce raisonneur bruyant et bavard, cet instrument de discussion et de publicité, soit né, ait bégayé ses premiers mots, dans un pays qui avait fait du silence le dogme fondamental de sa politique? N'eût-il pas été piquant de voir le gouvernement absolu et mystérieux de Venise, le défiant et soupçonneux conseil des Dix, encourager les premiers essais de ces petites feuilles destinées à devenir les plus formidables machines de guerre qui aient jamais été inventées contre l'autorité des gouvernements? Mais la logique ne permet guère d'admettre une pareille supposition.

Quoi qu'il en soit, j'étais, on le pense bien, très-désireux de savoir ce qu'il pouvait y avoir de vrai au fond de tout cela, ce qu'on en pense, ce qu'on en sait à Venise. Je m'adressai dans ce but au savant conservateur de la Bibliothèque Saint-Marc, et voici en substance ce qu'a bien voulu me répondre l'honorable M. Valentinelli :

« La question que vous me posez semblerait ne pouvoir être nulle part mieux élucidée qu'ici, où elle est sur son terrain propre; malheureusement, les documents à l'appui font presque absolument défaut, et l'on en est réduit à une tradition qui, en passant de bouche en bouche, n'a pu manquer de s'amplifier, et que les étrangers ont à l'envi couverte de broderies poétiques. Voici cependant quelques faits dont je vous garantis l'authenticité, et dont vous tirerez les inductions que vous trouverez les plus plausibles.

« Il est certain que dès un temps bien antérieur à la découverte de l'imprimerie, mais qu'on ne saurait autrement préciser, le sénat de Venise faisait rédiger des notices sommaires des faits advenus dans la ville et dans l'État, auxquels étaient ajoutés ceux qui lui étaient communiqués par les capitaines de mer, les provéditeurs, les recteurs, les comtes, les podestats et capitaines, les ambassadeurs, les vidames, les consuls commerciaux, etc., lesquelles notices étaient transmises aux agents diplomatiques de la république près des cours étrangères pour les éclairer dans les négociations touchant les affaires internationales. On appela ces notices *Foglietti* ou *Fogli d'avvisi*, Petites Feuilles, Feuilles d'avis.

« Plus tard, à une époque qu'on ne saurait déterminer, mais bien postérieure à leur institution, il était fait de ces avis des copies à l'usage des particuliers, et cette diffusion donna naissance à un corps de copistes qu'on nomma *scrittori d'avvisi*. Mais je regarde comme insoutenable l'opinion qui voudrait que ces notices aient été livrées à la curiosité publique moyennant la rétribution d'une *gazzetta* : cela est tout à fait en opposition avec la nature soupçonneuse du gouvernement d'alors, qui ne souffrait qu'à grand'peine, et seulement en faveur des patriciens,

la circulation de ces notices, qu'il ne permit jamais d'imprimer.

« Ces Avis, en effet, sont toujours restés manuscrits, même après l'invention de l'imprimerie, et jusqu'à la chute de la république. Il ne faut donc pas les confondre avec les *Relazioni*, consacrées, depuis l'invention de l'imprimerie, à la relation de faits particuliers, intérieurs ou extérieurs, comme batailles, assassinats, faits commerciaux, etc.

« Des recueils de ces Feuilles d'avis se sont conservés dans quelques bibliothèques publiques et particulières, notamment au Musée Correr, l'hôtel de Cluni de Venise. La Marciana en a un volume contenant les années 1595-1597. On n'y retrouve pas seulement les faits capitaux, qui ont été racontés par les historiens, mais on y rencontre une foule de petits faits négligés par ceux-ci et qui méritent cependant d'être conservés. On y insérait aussi des documents historiques : ainsi on trouve dans le recueil de la Marciana une lettre du roi Henri au pape Clément VIII, en date du 12 novembre 1595, par laquelle il le remercie de l'absolution qu'il lui a accordée. »

En résumé, pour M. Valentinelli les *Fogli d'avvisi* sont incontestablement les premiers journaux politiques de l'Europe. Tout le monde sans doute ne partagera pas cette opinion; le docteur Prutz, par exemple, refuse de voir des journaux dans ces feuilles, par le motif qu'elles étaient manuscrites; on pourrait objecter encore leur peu de diffusion, et plus encore l'irrégularité de leur publication, car elles ne paraissaient pas à des époques fixes, mais à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant les besoins ou les circonstances. Quoi qu'il en soit, il faut bien convenir que, si on n'avait pas encore là le vrai journal, du moins on y touchait de fort près.

Et maintenant, ces feuilles, qui authentiquement n'ont jamais eu d'autre titre que celui de *Fogli d'avvisi*, ont-elles été désignées dans l'usage par le nom de *gazettes*, et si oui, à quelle époque ce nom aurait-il été introduit? Si, dit M. Valentinelli, nous consultons les flambeaux de l'histoire vénitienne connus des étrangers, *nostri illustratori di cose venete*, les *avvisi* auraient été effectivement appelés *gazzette*, parce qu'on les payait une monnaie dite *gazzetta*, équivalant à deux sous vénitiens, un sou de France. Quant à l'époque où cette appellation aurait commencé à prévaloir dans le langage vulgaire, le savant bibliothécaire de Saint-Marc ne peut dire qu'une chose, c'est que la première *gazzetta*, la première monnaie de ce nom, fut frappée en 1536 — que l'on veuille bien remarquer cette date : c'est précisément celle assignée à la naissance des gazettes vénitiennes par certains auteurs, qui auront probablement confondu la monnaie avec le journal — et que le premier journal vénitien qui ait porté le nom de *Gazzetta* n'apparait que plus d'un siècle après, en 1760, quand notre Gazette comptait déjà près de cent trente ans d'existence.

Et ce mot de *gazette* se trouve dans notre langue bien avant l'établissement de notre premier journal, auquel son fondateur donna ce nom de Gazette « pour être plus connu, parce qu'il était plus connu du vulgaire, avec lequel il fallait parler. » La première fois que je le rencontre, c'est dans un pamphlet intitulé *la Flandre conservée*, contenant un discours en forme de lettre des desseings et événements de l'armée rebelle en l'année 1600 (*Arras*, 1600); on y lit cette phrase : « L'infanterie souffrait mille incommoditez, combien que les faiseurs de gazettes asseurent qu'il y a eu parmi cela quelque terreur panique. »

A quatre ans de là un écrivain forésien, Marcellin Allard, publiait une *Gazzette françoise*. Ce titre, d'ailleurs fort remarquable, pourrait faire croire à un journal, mais il n'en est rien; c'est une sorte de salmigondis, de pot-pourri, comme l'auteur le dit lui-même, contenant l'histoire allégorique de Saint-Étienne. « Que doit donc attendre celui qui, ayant vu à l'ouverture de ce livre le mot « *Gazette*, qui n'est autre chose que nouvelles et advis sans suite ny sans ordre, selon que le temps les produit, et quelquefois la fantaisie, voudrait néanmoins y voir observer les parties et perfections cosmographiques... C'est ici non-seulement une sorte de *saugrenée* ou *pot-pourri*, contenant toutes sortes d'instructions et de discours agréables en leur diverse variété, et riches en leur recherche curieuse, mais l'histoire admirable d'une guerre faite à tout rompre... » C'est « un petit bouquet qu'il a fait de diverses fleurs recueillies en divers florissants jardins, et lié de la soie crue de son industrie. »

Ce passage est surtout précieux en ce qu'il donne une idée très-nette de ce qu'on entendait alors par gazette : c'étaient — par opposition sans doute aux récits suivis de l'histoire — des nouvelles et avis sans suite ni ordre, suivant que le temps les apportait; la fantaisie brochait quelquefois sur le tout, mais encore fallait-il observer certaines règles, bien connaître son *monde*. N'est-ce donc pas là déjà le journal, sauf la polémique, la feuille de nouvelles?

Si même l'on en croyait une pièce, en vers, faisant partie de la collection de M. Viollet-Leduc : La Gazette; *Paris, jouxte la copie imprimée à Rouen par Jean Petit*, 1409 (1609 ?), certaines gazettes auraient dès ces premières années du dix-septième siècle affecté la forme et le ton de nos chroniques et courriers. Cette pièce, que je ne connais que par le catalogue du savant bibliophile, est donnée par lui comme « une sorte de satire en forme de programme des gazettes à la main, et dans ce programme, dit-il, comme dans tous ceux que l'on fait aujourd'hui, on promettait beaucoup plus que l'on ne voulait et que l'on ne pouvait tenir. » On y fait même tant de promesses, et des promesses de telle nature, qu'on hésite à croire à l'authenticité de cette pièce, de sa date tout du moins. La Gazette, y lit-on,

La Gazette en ces vers
Contente les cervelles,
Car de tout l'univers
Elle reçoit nouvelles. . . . .
La Gazette a mille courriers
Qui logent partout sans fourriers.

Après les nouvelles politiques,

Les édits, déclarations,
Les duels, les commissions,
Les pardons pleiniers et les bulles,
Ambassadeurs venus en mules,

viennent les affaires particulières, « les malheurs, les prospérités, les deuils de cour, les morts subites des seigneurs », etc.

Quoi que ce soit, rien ne s'oublie,
Car la Gazette multiplie
Sans relasche les postillons
Vistes comme les aquilons.

Il n'y a pas jusqu'aux modes qui n'aient leur chapitre, et longue est la kyrielle

des méthodes.
Des inventions et des modes.
De *cheveux neufs* à qui les veut,
De fausse gorge à qui ne peut...
De sangles à roidir le busc, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, le mot de *Gazette* devait être, à l'époque où parurent ces trois pièces, encore bien nouveau, car il ne figure pas dans le *Thrésor de la langue françoise* de Nicot, publié en 1606.

Mais d'où nous serait donc venu ce mot, si ce n'est pas de Venise? Quelques mauvaises langues voudraient que les gazettes eussent pris leur nom de celui d'un oiseau babillard, la pie, *gazza;* c'est peut-être un peu bien spirituel. D'autres, plus forts, le font dériver d'un mot hébreu, corrompu et renversé, *izgard*, qui signifie *nuntius*, messager. C'est bien le cas de répéter l'épigramme fameuse décochée contre Ménage par le chevalier de Cailly :

Alfana vient d'*equus* sans doute;
Mais il faut convenir aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

A ces étymologies déjà anciennes, M. Garcin de Tassy est venu récemment en ajouter une autre. Dans le discours d'ouverture de son cours d'hindoustani en 1861, le savant orientaliste, parlant des gazettes hindoustanies, est amené à « faire observer en passant que cette expression *gazette* est indo-persane; elle dérive en effet, dit-il, du mot *Kâged* ou *Kâgiz*, « papier », mot qui, au pluriel, s'emploie, même en français, dans le sens de « journaux ». A la bonne heure, voilà qui est beaucoup plus plausible; mais je crois que bien des gens continueront à incliner pour l'étymologie vénitienne, trouvant qu'il y a infiniment moins loin de Venise que de Téhéran à Paris, infiniment moins loin de *gazzetta* que de *kâged* ou de *Kagaz* à gazette.

Mais il est temps que nous revenions aux gazettes vénitiennes. Je n'ai plus, du reste à faire à leur sujet qu'une remarque que tout le monde aura déjà faite : je veux parler de la grande analogie que les *avvizi* de Venise présentent avec les *Acta* de Rome. Les deux publications émanent également de l'autorité suprême; elles ont l'une et l'autre dans l'origine un caractère purement officiel; ce n'est qu'à la longue qu'ici et là ce caractère s'affaiblit, sans pourtant jamais disparaître, et que la diffusion de ces sortes de Moniteurs est permise, ou plutôt tolérée; mais, différence remarquable, à Venise c'est en faveur des patriciens qu'est faite cette concession; à Rome, ç'avait été en faveur du peuple : aussi les faits divers, la chronique, occupent-ils plus de place dans les feuilles de Rome que dans celles de Venise.

C'est la politique qui avait inspiré les *Avvizi*, comme elle avait inspiré les *Acta*. Vers la même époque, des intérêts d'un autre ordre donnaient naissance en Allemagne à quelque chose qu'on a voulu ranger parmi les journaux, et que je ne saurais, par conséquent, passer sous silence. Ce sont les lettres de commerce, les relations commerciales, qui, selon le *Conversations Lexikon* de Brockhaus, commencèrent à se répandre

dans la seconde moitié du seizième siècle. « Les Fugger, y lit-on, dont le commerce s'étendait sur tout le monde d'alors, publiaient de temps en temps de ces relations à Augsbourg. Un recueil de 28 volumes de ces nouvelles, de 1568 à 1604, vint en 1656 à Vienne, avec la bibliothèque de la famille Fugger. » Cette énonciation d'une Encyclopédie justement autorisée, et dont les auteurs sont très en position de savoir exactement les choses de l'Allemagne, se trouve singulièrement embellie dans un article de l'*Athenæum français* du 2 septembre 1854, article dont je crois devoir reproduire la substance, mais sous toutes réserves.

« A l'époque où le gouvernement de Venise publiait les *Notizie scritte*, dit l'auteur, M. Sichel, les grandes maisons de commerce de l'Allemagne commençaient déjà à faire multiplier par des copies et à échanger leurs rapports commerciaux, afin de se tenir au courant des événements politiques de nature à influencer les affaires.

« Parmi ces relations écrites, qui *représentaient les premiers essais du journalisme*, celles qui furent rédigées à Augsbourg sous les auspices de la maison des Fugger prenaient à la fin du seizième siècle une forme et une étendue qui les rapprochaient déjà de nos journaux modernes. Presque tous les jours il en paraissait un numéro sous le titre de *Ordinari Zeittungen*, et à côté d'eux des suppléments, *Extraordinari Zeittungen*, avec les nouvelles les plus récentes. Le prix d'un numéro ou d'un supplément était, à Augsbourg même, de 4 kreuzers; toute l'année, y compris les frais de distribution à domicile, se payait 25 florins, et les *Ordinari Zeittungen* seuls 14 florins.

« Une collection de ces premiers journaux d'Augsbourg, qui embrasse les années 1568-1604, a été conservée à la bibliothèque de Vienne, et présente une source très-précieuse pour l'histoire de cette époque.

« L'abondance des nouvelles contenues dans cette collection s'expliquerait par les rapports très-étendus de la maison Fugger. Elle avait des agents dans toutes les parties du monde, et entretenait une correspondance quotidienne avec toutes les grandes maisons de commerce. Ses affaires de change et d'emprunt lui faisaient jouer un rôle important dans le monde politique, et la mettaient en rapport avec beaucoup de gouvernements, avec nombre d'hommes d'Etat et de parti. Enfin, elle s'était assuré par de nombreux services l'affection des jésuites, et recevait fréquemment de cette société, qui commençait à se répandre sur le monde entier, des communications confidentielles. Grâce à elle, l'histoire de l'orient de l'Europe occuperait surtout une grande place dans ces *journaux*; ils avaient aussi de temps en temps, par son canal, des nouvelles d'outre-mer, de la Perse, de la Chine, du Japon, de l'Amérique.

« Les correspondants se seraient même envoyé des nouvelles littéraires, annonçant les livres curieux et en donnant des extraits; la représentation d'une nouvelle comédie y serait souvent mentionnée. Les rapports sur la récolte y seraient très-fréquents, de même que les tableaux du prix du blé et d'autres denrées. Enfin il n'y aurait pas jusqu'aux réclames et aux annonces qu'on n'y rencontrerait de temps en temps; il s'y trouverait un long registre *Comment et où toutes les choses sont maintenant à acheter à Vienne*. »

Bref, si l'on prenait à la lettre le dire de M. Sichel, l'Europe n'aurait fait que suivre, et suivre bien tardivement et de bien loin, l'Allemagne dans la voie de la presse.

Qu'y a-t-il de vrai au fond de tout cela? J'avais espéré l'apprendre en m'adressant à M. le conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne; c'était une vérification qui me semblait pouvoir être faite en quelques instants : il suffisait d'un coup d'œil sur la collection Fugger. J'ai dit comment mon attente a été trompée. Je demeure donc dans mon incertitude, ou plutôt, le dirai-je? dans mon incrédulité.

Tout cela, en effet, me paraît trop beau, trop parfait, pour que j'y puisse ajouter aveuglément foi. J'ai peine à croire, notamment, à cette indication d'un prix d'abonnement qui ne se rencontre sur aucun des anciens journaux, des vrais journaux imprimés. J'ai peine à croire surtout à cette périodicité quotidienne, que dis-je? plus que quotidienne, d'une feuille manuscrite contenant toutes ces matières politiques, littéraires et commerciales, et dont la reproduction par des copies devait être d'autant moins rapide que, au dire de M. Sichel lui-même, les *Zeittungen* n'étaient pas écrits dans une langue unique, qu'il y règne, au contraire, sous ce rapport la plus grande diversité : la plupart des lettres sont écrites dans l'idiome du pays d'où elles émanent; beaucoup le sont en italien, la langue commerciale de l'époque; les communications des savants et des ecclésiastiques sont faites dans un latin plus ou moins intelligible.

Quoi qu'il en soit, j'ai cru devoir rapporter ces assertions, pour mettre ceux qu'elles intéresseraient, et qui seraient en position de les contrôler, à même de les confirmer ou de les contredire.

J'ai vu d'ailleurs dans les correspondances commerciales un élément que je devais signaler, d'autant plus qu'il est moins commun. L'élément qui domine généralement dans les premières gazettes manuscrites, c'est l'élément politique ou religieux, et quand elles n'ont pas pour but de satisfaire un de ces grands intérêts, c'est surtout à la curiosité qu'elles s'adressent.

La passion des nouvelles est probablement aussi ancienne que le monde, et de tout temps il a dû se trouver des hommes pour spéculer sur cette passion. Elle devait être d'autant plus vive que les moyens de communication étaient plus incomplets. Au moyen âge ce besoin fut surexcité encore par les guerres civiles, par les guerres religieuses, surtout, qui rapprochaient les nations par un intérêt commun; c'est, en effet, au milieu de leurs fiévreuses agitations que se montrent les politiqueurs, les nouvellistes, les gazetiers, et que les gazettes à la main commencent à circuler en grand nombre en Europe.

Sous la pression des événements, le nouvellisme, qui d'abord n'avait été qu'une manie de curieux ou d'oisifs, était devenu un métier. En France, par exemple, les grands personnages avaient à leurs gages, comme ceux de Rome, des coureurs de nouvelles chargés de les tenir au courant des bruits de la ville; on avait un nouvelliste comme on avait un maître d'hôtel ou un cocher : c'était un meuble de grande maison. On lit cette mention dans un compte manuscrit des recettes et dépenses du duc de Mazarin : « Au sieur Portail, pour les nouvelles qu'il fournit toutes les semaines par ordre de monseigneur, et pour cinq mois, à 10 livres par mois, 50 livres. » Il nous est resté un monument remarquable de ces sortes de gazettes domestiques dans les Lettres en vers de Loret, sur lesquelles nous aurons occasion de revenir, lettres écrites uniquement, dans l'origine, pour Mlle de Longueville, dont le poëte normand était le nouvelliste gagé.

Mais c'était là un luxe que tout le monde ne pouvait pas se payer. Aussi le besoin de se renseigner avait-il fait organiser sur divers points de Paris des centres auxquels venaient aboutir, comme à un commun écho, tous les bruits sur les choses de l'intérieur et de l'extérieur.

Dans l'origine, les nouvellistes se bornaient à se communiquer les nouvelles qu'ils avaient recueillies, chacun de son côté, ou tirées de leur imagination, et, en se séparant, ils les répandaient de vive voix par la ville. Mais bientôt on en était venu, dans la plupart des cercles, à en tenir registre; on en fit une sorte de journal, dont les copies manuscrites circulaient plus ou moins ostensiblement dans la ville. Ces gazettes manuscrites sont connues dans notre histoire intime sous le nom de *Nouvelles à la main*. Le commerce s'en était même, à la fin, régularisé, autant que le permettait leur nature clandestine; chaque cercle avait son bureau de rédaction et de copie, ses correspondants en province, et les gazettes manuscrites, ou gazetins, comptaient un assez grand nombre d'abonnés, auxquels on les adressait moyennant une somme qui variait suivant qu'elles se composaient de plus ou moins de pages.

Il semblerait que les nouvelles à la main eussent dû disparaître devant les gazettes imprimées. Il n'en fut rien cependant, grâce à l'avantage qu'elles avaient sur ces dernières d'être beaucoup plus libres et plus complètes, de pouvoir faire circuler les nouvelles dont la censure ou l'autorité supérieure n'auraient pas permis la publication. Cette liberté suffit pour les soutenir, et elles persistèrent longtemps, malgré les arrêts des tribunaux, malgré la chasse que lui donnèrent les rédacteurs de notre gazette privilégiée, qui auraient voulu, au dire d'un pamphlétaire, « faire pendre tous les faiseurs de gazettes à la main, d'autant plus qu'ils étaient cause qu'il ne se vendait guère de leur gazette imprimée ».

Le même fait se produisit en Angleterre, où la presse, cependant, était relativement beaucoup plus libre. Chez nos voisins d'outre-mer, comme sur le continent, le vrai journal se fit longtemps par correspondance; là aussi les grands personnages avaient des correspondants attitrés, et cet usage y avait également introduit l'industrie des lettres circulaires et des nouvelles à la main. La noblesse des comtés, qui venait rarement à la cour, n'avait guère d'autre moyen d'information que les lettres circulaires, et les établissements publics, les cafés, avaient soin d'en recevoir quelqu'une, afin de se créer, par l'appât de la curiosité, une clientèle plus élevée. Il fallut longtemps pour que la feuille imprimée se substituât complétement à la gazette manuscrite des nouvellistes; et les raisons en sont bien simples. Les premiers journalistes étaient fort mal informés, et quiconque approchait un peu des grands était mieux instruit qu'eux. Et puis, dans la crainte d'attirer sur leur tête les foudres de la chambre étoilée, ils s'aventuraient rarement à parler des affaires intérieures; les nouvellistes, au contraire, en faisaient

le principal sujet de leurs lettres, et non-seulement ils racontaient les faits, mais ils y joignaient des jugements, des appréciations, qu'ils n'eussent osé imprimer. Les Lettres de nouvelles, *News-Letters*, comme on les appelait, étaient donc beaucoup plus intéressantes que le journal imprimé, et pendant un demi-siècle elles lui demeurèrent fort supérieures en circulation et en importance. Une feuille du temps, l'*Evening-Post*, s'étonne que bien des gens en province consentent à payer 3 et 4 livres par an (75 et 100 fr.) pour recevoir une correspondance, lorsqu'un bon journal leur coûterait beaucoup moins. Ce fut au point que plusieurs feuilles, pour faire concurrence aux nouvelles à la main, avaient imaginé de paraître avec deux pages imprimées et deux pages en blanc, afin qu'on pût se servir de son journal en guise de papier à lettres, et envoyer les nouvelles du jour à ses amis chaque fois qu'on leur écrivait. Ces journaux se vendaient 2 pence ou 20 centimes le numéro.

En France, ce qui surtout fit la fortune des nouvelles à la main, indépendamment des restrictions apportées à la liberté de la presse, ce fut leur caractère généralement satirique ; c'est de scandale que vivaient la plupart de ces gazettes clandestines. Souvent néanmoins ce n'était qu'un ramassis de nouvelles fort inoffensives, et la petite pièce que nous avons citée tout à l'heure prouverait que quelques-unes embrassaient déjà presque tous les sujets qui sont le bagage de ces chroniqueurs si fort à la mode aujourd'hui. Mais dans l'origine, durant les guerres de religion surtout, la plupart des gazettes à la main étaient de véritables libelles, des instruments de guerre dans les mains des partis, ainsi que les placards, avec ou sans illustrations, que l'on peut regarder comme une des formes primitives du journal, et dont il nous est resté de très-curieux échantillons. Aussi leurs auteurs étaient-ils impitoyablement pourchassés par les arrêts du parlement et les ordonnances royales, qui portaient contre eux et contre leurs éditeurs les peines les plus sévères.

Sous Louis XIV et Louis XV les gazettes à la main ont changé de nature et perdu de leur violence : ce sont des chroniques scandaleuses plutôt que politiques ; cependant les poursuites ne se ralentissent pas, et la police est sans cesse à la poursuite des « personnes malveillantes qui s'ingèrent de composer des libelles séditieux qu'ils font écrire à la main et qu'ils intitulent *Gazettes secrètes*, lesquels libelles non-seulement ils font distribuer toutes les semaines dans les villes et provinces du royaume, mais aussi ils les envoient en pays étrangers, licence d'autant plus coupable que c'est une entreprise faite par des personnes privées, ignorantes de la vérité des choses ; qu'ils écrivent inconsidérément, ce qui pourrait apporter un grave préjudice au service du roi, à cause des suppositions et calomnies dont les dites gazettes sont remplies. » Et les auteurs qu'on peut saisir sont bannis de la ville de Paris, après avoir été battus et fustigés au milieu du Pont-Neuf, ayant pendus au cou deux écriteaux, devant et derrière, contenant ces mots : *Gazetier à la main*.

Mais toutes ces rigueurs, sans parler encore des vengeances personnelles, du danger que les indiscrétions de ces babillards pouvaient faire courir à leur nez ou à leurs oreilles, ne parvenaient point à empêcher leurs petites feuilles de circuler dans Paris et de pénétrer dans les provinces les plus reculées, ce qui, par parenthèse, tendrait à prouver que le métier ne laissait pas d'être lucratif. « Quant aux gazetiers dont vous me parlez, écrivait le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, au président du parlement de cette province, c'est un mal sans remède. Il n'y a pas longtemps qu'on en a mis à la Bastille une douzaine tout en un coup, et cela ne les rend pas plus sages. » De guerre lasse, la police finit par fermer les yeux, quand le scandale n'était pas trop grand ; elle alla même, sans doute dans la pensée d'en être plus maitresse, de les contraindre à plus de circonspection, jusqu'à autoriser quelques-uns de ces *bulletiniers* ou *bulletinistes*, dont plusieurs étaient les correspondants des gazettes étrangères. On sait qu'un nommé Dubreuil tenait, vers 1728, rue Taranne, un bureau de nouvelles à la main, et que l'abonnement à son journal manuscrit était de 6 livres par mois pour quatre pages in-4°, et du double pour le double de pages. On possède les années 1728-1731 de cette petite feuille, qui, du reste, est de la plus rare insignifiance. On lit dans le journal de Barbier, à la date de mai 1745 : « Un particulier avoit obtenu une permission tacite de délivrer des nouvelles à la main, qui étoient censées visitées et approuvées à la police par quelque commis qui avoit cette inspection. Cela se distribuait dans les maisons et les cafés deux fois la semaine. On donnoit 30 ou 40 sous par mois, et cela rapportoit un produit considérable. Dans ces nouvelles à la main, qui contenoient une feuille de papier à lettre, il y avoit souvent des fausses nouvelles, et on y inséroit des faits sur les particuliers, comme mariages, charges, successions, et,

sous ce prétexte, il y avoit des faits faux ou injurieux. On dit même qu'on a envoyé quelqu'un, à ce sujet, à la Bastille; mais, pour rendre cette défense plus publique, on a eu recours au parlement, qui a la grande police, et qui a rendu un arrêt qui défend de composer et de débiter tous écrits qualifiés de gazettes ou nouvelles à la main, sous peine du fouet et du bannissement pour la première fois. Cet abus, ajoute notre chroniqueur, avoit déjà été réprimé par des arrêts de 1660 : il y a en France de fort beaux règlements sur toutes choses, mais qui ne s'exécutent point, et auxquels on a recours quand l'abus devient excessif. »

Et les nouvellistes, en effet, continuèrent leur petit commerce comme auparavant. La plus célèbre des manufactures de bulletins, au dix-huitième siècle, était le salon de Mme Doublet de Persan. Cette dame, « très-connue en France et chez les étrangers », pour parler comme les éditeurs des *Mémoires secrets*, tenait à Paris ce que l'on appelait un bureau d'esprit, c'est-à-dire qu'elle réunissait chez elle des gens de lettres, comme le faisaient Mesdames de Tencin, du Deffand, Geoffrin, et Mlle Lespinasse. Son salon jouit pendant près d'un demi-siècle d'une grande célébrité. On y donnoit, dit Grimm, la principale attention aux nouvelles. Mme Doublet en tenait registre. Chacun, en arrivant, lisait la feuille du jour, et l'augmentait de ce qu'il savait de sûr. Les valets copiaient ensuite les bulletins, et s'en faisaient un revenu en les distribuant au public. Ces bulletins, qui devaient nécessairement prendre le ton de la société du temps, étaient un résumé de tout ce qui se disait dans le monde. On y trouvait l'analyse des pièces de théâtre, le compte rendu des assemblées littéraires et des procès célèbres; la notice des livres nouveaux, et en particulier des livres clandestins et prohibés, auxquels la saveur du fruit défendu donne plus de piquant et de relief; des pièces rares ou inédites, en vers et en prose, dont beaucoup n'eussent pu être imprimées sans péril; les chansons et vaudevilles satiriques, les anecdotes et les bons mots, que l'on était d'autant plus attentif à recueillir qu'ils étaient plus méchants ; enfin les aventures de société, les faits et gestes de la cour, bien souvent embellis par la médisance. Il suffit, du reste, pour en avoir une idée exacte, de parcourir les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, généralement connus sous le nom de Mémoires de Bachaumont, du nom du président de la *paroisse*, comme on appelait le salon de Mme Doublet, et qui ne sont autre chose, on le sait, que la reproduction d'une partie de ces bulletins; or, à en juger par cet ouvrage, les nouvelles à la main émanées de ce cercle fameux étaient assurément, et de beaucoup, les plus amusants journaux du temps : c'était une véritable chronique, dans l'entière acception du mot, chronique assez peu limée, mais abondante et nourrie.

C'était bien là ce que nous appelons aujourd'hui le petit journal, le journal de mœurs, le journal satirique, et tel était le caractère général de ce journalisme manuscrit, plus ou moins autorisé; mais à côté de ces petites feuilles, il y avait de véritables gazettes manuscrites, au ton grave et sérieux, et nous en trouvons en France jusqu'aux approches de la Révolution, c'est-à-dire aux dernières années du dix-huitième siècle ; on en a un exemple, page 164 de ma Bibliographie, dans la feuille que j'ai enregistrée sous le titre de *Bulletin de Madame de Beaumont*. Ce fait s'explique par l'insuffisance de notre gazette officielle, et par le privilége dont elle jouissait et qui ne permettait pas qu'une autre gazette imprimée pût s'établir à côté d'elle.

Ces détails, si sommaires qu'ils soient, permettront de se faire une idée du caractère et de l'esprit des nouvelles à la main, des lettres de nouvelles et autres publications du même genre, et de l'importance qu'elles pourraient avoir pour l'histoire moderne. Malheureusement les gazettes manuscrites, en raison même de leur nature, sont devenues excessivement rares, et il ne nous reste que de bien faibles monuments de ce journalisme clandestin, obligé, par les rigueurs auxquelles il était périodiquement en butte, à de fréquentes intermittences, à de continuelles transformations.

Mais ce qui ressort, avec la plus grande évidence, ce me semble, de tout ce que nous venons de dire, c'est non-seulement qu'il y a eu un journalisme manuscrit coexistant avec le journalisme imprimé, mais encore, et c'est là ce qui était surtout à démontrer, que le journal a d'abord été manuscrit.

Il nous faut maintenant revenir sur nos pas pour chercher quand il a commencé à être imprimé, à quelle époque et dans quel pays sont nées les premières gazettes imprimées.

C'est seulement au commencement du dix-septième siècle, nous le savons, cent cinquante ans après l'invention de l'imprimerie, qu'on rencontre les premières traces de journaux imprimés. Ce fait paraîtra d'autant plus difficile à comprendre que

les sortes de journaux manuscrits qui couraient le monde depuis assez longtemps déjà, auraient dû, ce semble, et si imparfaits qu'ils fussent, mettre sur la voie. Il en faut probablement chercher l'explication dans les méfiances des gouvernements absolus, peu disposés généralement à appeler la lumière sur leurs actes, et qui pressentaient sans doute dans le journal, sinon un ennemi, au moins un voisin incommode, un importun; et quand en France, par exemple, Richelieu se décide à permettre l'impression de notre première gazette, c'est parce qu'il y voit un utile instrument pour sa politique, et qu'il est bien décidé, du reste, à la garder dans sa main.

De bonne heure, cependant, après l'invention de l'imprimerie, l'usage était devenu général d'imprimer sur des feuilles séparées et de vendre à bas prix des relations de tous les événements remarquables, de tous les faits propres à affriander les lecteurs. Ces récits, n'ayant trait en général qu'à un seul fait, se publiaient sous des titres divers, comme *Relation*, *Nouvelles*, *Lettre*, *Avis*, et d'autres encore, dont ceux-là eurent le plus de succès, et sont restés, qui exprimaient de la manière la plus simple l'objet auquel ils se rapportaient; tels sont les mots : en allemand, *Zeitung*, qui signifie, à proprement parler, nouvelle; en bas allemand ou en allemand du nord, *Theiding*, et *Theidung*; en anglais Thiding; en flamand, *Tydinge*, tous dérivés d'un radical dont le sens primitif était événement; en français, *Journal, Gazette*, etc.

Relativement à ce dernier terme, qui a passé dans tant de langues, je dois dire que je n'ai rencontré aucune feuille volante qui portât le titre de gazette; mais on ne peut douter qu'on ne s'en servît vulgairement à la fin du seizième siècle pour désigner ces sortes de publications : cela ressort des pièces que j'ai citées plus haut, notamment de *la Flandre conservée*, où l'on parle des « faiseurs de gazettes », et encore du choix que Renaudot fit de ce mot pour le titre de notre premier journal politique, par la raison qu'il était « plus connu du vulgaire ».

Le terme générique le plus fréquemment employé en France durant le seizième siècle est celui de *Discours* : « Le Discours de la guerre de Metz.., avec une chanson à la fin. » — « Discours de la conquête de la ville de Thionville. » — « Discours des triumphes du mariage du Roy Catholique... » — « Discours au vray et en abbrégé de ce qui est dernièrement advenu à Vassy. » — « Mémorable discours des foudres, tempestes, tonnerres, tourbillons de vents, tremblements de terre, inondations d'eaux, advenus en divers endroits de ce royaume. »

On trouve aussi les noms de *Nouvelles*, d'*Histoire*, de *Recueil*, de *Récit* : « Nouvelles de la cour, escrites de Bloys lundy dernier dixiesme iour d'octobre, contenantes, entre autres choses... » — « L'Histoire du tumulte d'Amboyse, advenu au mois de mars M. D. L. X. Ensemble un advertissement et une complainte au peuple françois. » — « Histoire journalière de tout ce qui s'est faict et passé... » — « Recueil des choses iour par iour avenues en l'armée. »

Au commencement du dix-septième siècle on rencontre fréquemment les dénominations de *Courrier*, de *Postillon*, de *Messager*, de *Mercure*, noms dont on a depuis baptisé tant de journaux : « Le Courrier royal des plus véritables affaires de France. » — « Le Mercure et fidèle messager de la cour. » — « Le Messager de Fontaine-Bleau, avec les nouvelles et paquets de la cour. »

Mais la grande majorité de ces relations n'ont d'autre titre que l'indication sommaire de leur contenu; et quelques-uns de ces sommaires ont une forme remarquable : « C'est le triumphant baptesme de monseigneur... » — « C'est l'ordre et forme qui a esté tenue au sacre et couronnement... » — « Ce sont les articles de la capitulation... » : titres qui semblent faits pour être criés dans les rues, et qui rappellent les *boniments* des canards modernes.

On comprendra que la nature essentiellement légère de ces feuilles en ait rendu la conservation difficile, et que le plus grand nombre, les plus vieilles surtout, nous aient échappé. Le plus ancien échantillon que nous en possédions en France, et je ne sache pas qu'il y en ait nulle part d'antérieures, est un recueil de pièces relatives aux expéditions de Charles VIII en Italie. Ces relations, dont la première est de 1492 et la dernière de 1495, sont composées de 2 à 12 feuillets in-4° non chiffrés, caractère gothique, la plupart avec figures en bois dans le texte. Voici les titres de quelques-unes : « L'Entrée du roy nostre sire à Romme. » — « La Bataille qui a esté faicte à Napples, et comment le roy Ferrand a esté desconfit. » — « Les Nouvelles du roy depuis son partement de son royaume de Naples envoyées à monsieur labbé de saint-ouen de rouen ce iourduy XXVI de iulliet. » — « Plusieurs nouuelles envoyées de Naples par le roy nostre sire à monseigneur de bourbon. Ensemble d'autres nouuelles. » — « Lettres nouvelles de Milan, » etc.

Les feuilles volantes de cette nature sont également nombreuses en Allemagne, et on

trouve à leur sujet de copieux détails dans l'histoire de la presse allemande, dont j'ai déjà parlé, *Geschichte des deutschen Journalismus*, qui en est malheureusement restée au premier volume, paru en 1845 : le docteur Prutz s'y étend avec d'autant plus de complaisance qu'il en fait dériver le journal, et part de là pour attribuer à l'Allemagne l'honneur de l'invention. Cependant la plus ancienne pièce qu'il ait eu le bonheur de trouver ne date que de 1494, et elle est, par conséquent, postérieure de deux années à la première de celles que possède notre Bibliothèque impériale. Cette relique est conservée à la bibliothèque de l'université de Leipsick; elle a pour titre (en allemand) : « Comment et avec quelle magnificence et solennité, en présence de quels évêques, prélats, princes et seigneurs, ont eu lieu les obsèques de très-illustre et très-puissant prince et seigneur Frédéric, empereur des Romains et roi de Hongrie, etc. », 6 feuillets in-4°, imprimés à Vienne. C'est là, selon le docteur Prutz, le plus ancien embryon du journal qu'on connaisse, ou tout au moins qu'il ait pu découvrir, et il n'en a plus trouvé d'autre avant 1510.

Ces feuilles de circonstance portent la plupart le titre de *Newe Zeitung*, qu'on voit pour la première fois appliqué à une feuille volante consacrée à une relation historique en 1505 : les bibliothèques de Dresde et l'université de Leipsick possèdent chacune une édition différente d'une pièce intitulée : *Copia der Neuen Zeitung auss Bresilly Landt*, s. l. n. d., mais comprenant une des relations du voyage d'Améric Vespuce, et se rapportant à 1505.

Cette pièce me rappelle un article que j'ai rencontré récemment dans le *Journal de la librairie*, article emprunté au *Temps*, et bravement intitulé : *Le plus ancien journal*. « La plus ancienne feuille d'impression qui paraisse avoir été éditée périodiquement, dit cet article, est celle qui a été mise en vente le 25 juillet 1863 avec la collection Libri, et dont il existe un double au musée britannique. Elle a pour titre *Neue Zeitung aus Hispanien und Italien*, et porte la date de février 1534. Le catalogue en donne la description suivante : « Journal d'une excessive rareté, paraissant avoir été imprimé « à Nuremberg. Il contient la première nouvelle de la découverte du Pérou, et est « resté inconnu de tous les bibliographes « que nous avons pu consulter... Ce document est de neuf mois le plus ancien que « l'on connaisse concernant la conquête du « Pérou. » Voilà où en est chez nous la science historique.

Ces *Relationen* étaient fréquemment rédigées en forme de lettres, et *illustrées* de gravures sur bois; elles portent rarement l'indication du lieu d'impression et de l'année. Suivant les auteurs du *Conversations Lexikon*, leur existence serait certaine en Allemagne vers 1457-1460; mais, comme nous venons de le dire, on n'en connait aucune d'une date antérieure à 1494. Outre les nouvelles importantes du monde, comme la découverte de l'Amérique, les conquêtes des Turcs, les guerres entre les Français et les Allemands dans la haute Italie, les faits locaux y tenaient une large place, notamment les phénomènes météorologiques, tremblements de terre, orages, inondations, les miracles, les histoires de sorciers et leur supplice, les meurtres d'enfants par les juifs; c'était la naissance miraculeuse d'un enfant, d'un cochon, d'un veau; c'était la Gazette effroyable et véridique, et rapport exact d'une tentation du diable, ou quelque accident dans le genre de celui qu'annonce ce sommaire placé en tête d'une relation signée par Jean Bradagk, greffier de la ville de Schilda, 1555, in-4° : « Nouvelle gazette véridique : Le 18 novembre de cette année, un maçon est tombé dans un puits de Schilda, district de Torgan. Le puits a 20 brasses de profondeur; le maçon y a séjourné pendant 88 heures, et cependant il en a été retiré miraculeusement et sain et sauf avec l'assistance du Dieu tout-puissant. »

Sous ce nom de *Zeitung* se cachaient encore assez souvent des pamphlets, des libelles, surtout dans les luttes de la réforme; c'étaient, par exemple, des nouvelles arrivées de l'enfer, des nouvelles arrivées de Rome. Luther lui-même intitula un de ses nombreux écrits, une satire contre les reliques : *Neue Zeitung vom Rein*, *anno* 1542. Ces pamphlets, enfantés en très-grand nombre par la réformation, ont été réunis par Charles Hagen dans son livre intitulé *Relations littéraires et religieuses de l'Allemagne pendant la Réformation*. Hortdeller a continué ce travail en compulsant les documents relatifs à la guerre de trente ans, et la littérature des *Zeitungen* de cette époque occupe dans son œuvre une assez large place.

Ces publications, en quelque sorte populaires, de l'Allemagne se sont répandues dans toute l'Europe, et on en trouve dans la plupart des grandes bibliothèques publiques. Le British Museum en possède un grand nombre, dont la plus ancienne, provenant de la collection Ternaux-Compans, est seulement de 1526 : *New Zeytung*, *Die*

Schlacht des Turkischen Keysers, etc, La bataille de l'empereur des Turcs avec Louis, roi de Hongrie, le jour de Saint-Jean-Baptiste 1526, etc.; vignette sur le titre et une à la dernière page. Le Catalogue de la bibliothèque d'Utrecht, 1836, donne les titres d'une centaine de ces brochures. Enfin, un savant suisse, M. Emile Weller, de Zurich, a fait dans le *Serapeum* (année 1859, n° 13 et suiv.) un relevé minutieux des pièces ou brochures portant le nom de *Zeitung* qui ont paru en Allemagne pendant le seizième siècle; or le nombre des titres qu'il a pu recueillir, soit dans les bibliothèques, soit dans les ouvrages biographiques et bibliographiques, ne s'élève pas à plus de 578, soit, pour un siècle, une demi-douzaine par année. Ce chiffre exclut toute idée de continuité, de suite, toute idée de journal, par conséquent. Il y a eu de ces relations, en plus ou moins grand nombre, à peu près partout où il y a eu des presses, notamment en Hollande et en Angleterre, aussi bien qu'en France et en Allemagne; mais ici pas plus que là elles n'ont d'enchaînement entre elles, et on ne saurait leur reconnaître le caractère du journal, dont elles n'ont ni la périodicité, ni la continuité, ni la variété, quand même quelques-unes présenteraient entre elles une certaine ressemblance de forme.

Si cependant ces feuilles volantes n'étaient point encore le journal, elles devaient nécessairement y conduire. On en était venu probablement d'assez bonne heure à réunir plusieurs événements sur la même feuille ou dans le même cahier; or le jour où l'industrie d'un homme, encouragée par la curiosité croissante du public, donnerait un titre uniforme à ces feuilles volantes, établirait entre elles un ordre de succession et leur assignerait un retour périodique, la gazette, le journal serait créé.

Avant qu'on en arrivât là, entre les nouvelles à la main et le journal, nous rencontrons une sorte de publications *périodiques*, dont il est bon de dire quelques mots : nous voulons parler des almanachs et calendriers paraissant régulièrement chaque année, et contenant, outre des anecdotes, le récit des événements de l'année écoulée. C'est vers le même temps que naissent ce que nous appelons aujourd'hui les annuaires historiques. Le prototype de ce genre est le *Mercure françois*, rédigé d'abord par un imprimeur du nom de Jean Richer, puis par Olivier de Varennes, et enfin par le rédacteur de la *Gazette*, Théophraste Renaudot; les 25 volumes de cette compilation historique, publiés de 1611 à 1648, contiennent chacun le tableau des événements d'une année, avec pièces à l'appui, à partir de l'année 1605. Elle faisait suite à la *Chronologie septennaire* de Palma Cayet, contenant l'histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne, depuis 1598 jusqu'à la fin de 1604; 1612, in-8°, laquelle était elle-même la continuation de la *Chronologie novennaire* du même auteur, contenant l'histoire de la guerre sous le règne de Henri IV et les choses les plus mémorables avenues par le monde depuis 1589 jusqu'en 1598; 1608, 3 vol. in-8°. Le titre de ces deux dernières publications en dit assez la nature; ce sont des sortes d'éphémérides historiques. Nous citerons dans le même genre le *Mercurius gallo-belgicus..., ab anno* 1587 *ad* 1650, *Colon. agrip.*, 1696 et suiv., 28 vol.; le *Theatrum europæum*, ou Description de tous les événements importants qui sont arrivés dans le monde depuis 1617 jusqu'à 1695, *Francfort*, 1662-1702, 24 vol. in-fol., magnifiquement imprimés; le *Diarium europæum*, les *Sérénissimes Archives*, la *Chancellerie européenne* (environ 150 volumes), toutes collections renfermant des documents historiques importants et un grand nombre de pièces intéressant les relations internationales. Je citerai encore, pour son titre, un volume in-8° publié à Arras en 1613, et qui a toutes les apparences d'un annuaire : *Les avantures de l'an* 13.

En Allemagne on trouve encore, dans le genre des Almanachs, les *Postreuter*, ou courriers, messagers des postes, qu'on voit apparaître à la fin du seizième siècle — le plus ancien connu date de 1590 —, et qui racontent en vers grossiers les événements de l'année qui vient de finir. Ces courriers se transformèrent au milieu du dix-septième siècle en publications mensuelles ou hebdomadaires, et ils se sont maintenus dans cette forme pendant une centaine d'années.

Enfin vers la même époque, en 1590, commença à paraître à Francfort une publication bisannuelle, les *Relationes semestrales*, qui eurent pour premier auteur Conrad Lantenbach, et furent, après la mort de ce dernier, arrivée en 1597, continuées par Théodore Maurer. Ces Relations, imprimées en latin et en allemand, et portant cette fière épigraphe : *Duce Deo, comite veritate*, embrassent tous les événements de quelque importance, qui sont résumés pour chaque livraison dans des titres-sommaires d'une étendue démesurée. Leur cadre était trop étendu, eu égard aux ressources de l'époque, pour qu'elles ne laissent pas beaucoup à désirer; elles se ressentent aussi nécessairement de l'insuffisance, des passions

et des préjugés de leur unique rédacteur; cependant elles eurent un tel succès qu'on fut obligé de réimprimer en 1595 les cinq premières années, quoiqu'on en eût fait un grand nombre de contrefaçons.

On voit par quels tâtonnements on a passé avant d'arriver à la forme définitive du journal. J'ai insisté sur ces tentatives parce qu'elles m'ont semblé n'être pas sans importance; elles ont contribué, malgré leur imperfection, à développer le sentiment des intérêts publics et collectifs, et elles devaient nécessairement faire surgir des publications moins incomplètes, plus épurées. Nous allons maintenant serrer la question de plus près, et tâcher de préciser aussi exactement que possible la véritable origine du journal moderne.

Venise a pour elle la tradition, mais une tradition vague, qu'aucun de ses enfants ne s'est jamais, que je sache, sérieusement préoccupé de faire prévaloir. Nous savons maintenant, du reste, à quoi nous en tenir de ce côté. Si l'on admet un journalisme manuscrit, si l'on fait entrer les gazettes manuscrites en ligne de compte, la priorité ne semblerait pas jusqu'ici pouvoir lui être disputée; mais si l'on ne veut parler que du journal imprimé, c'est ailleurs qu'il nous en faut chercher le berceau.

Parmi les tenants de la reine de l'Adriatique nous avons cité Georges Chalmers; mais il ne lui était pas demeuré longtemps fidèle, et l'honneur qu'il lui avait attribué, il le revendiqua bientôt pour son propre pays. Dans une vie d'un grammairien écossais, Ruddiman, publiée en 1794, prenant occasion de ce que celui-ci avait été en même temps éditeur du *Caledonian Mercury*, il faisait une digression sur l'origine et l'histoire des journaux, dans le but uniquement d'en venir à proclamer les droits de l'Angleterre à la priorité, et il s'écriait avec une sorte d'orgueil : « Après avoir fait en différents pays de longues investigations sur l'origine des journaux, j'ai eu la satisfaction de trouver en Angleterre même ce que j'étais allé chercher bien loin. Oui, nous pouvons dire à notre grande gloire que le genre humain est redevable du premier journal à la sagesse d'Elisabeth et à la prudence de Burleigh. »

Tout cela malheureusement reposait sur une fraude d'érudit, dont personne ne peut plus être la dupe aujourd'hui. On conserve au *British Museum*, au milieu d'une collection de vieux journaux, la plus complète peut-être qu'il y ait au monde, trois feuilles imprimées sous ce titre : *the English Mercurie*, portant les numéros 50, 51 et 54, et la date de 1588. Il est question dans une de ces feuilles du départ de l'invincible *Armada;* dans une autre, d'un engagement entre Sir Francis Drake et la flotte espagnole, et de la capture du vaisseau *le Saint-François*, commandé par don Pedro de Valdez.

Chalmers, ayant rencontré ces feuilles, à la fin du siècle dernier, dans des recherches qu'il faisait au *British Museum*, en tressaillit d'aise; il n'eut pas un instant de doute sur leur authenticité; c'était à ses yeux « une preuve irrécusable de l'existence d'un journal imprimé en Angleterre à une époque où aucune autre nation ne peut se vanter d'avoir possédé un pareil véhicule de nouvelles. » Il cria bien haut sa trouvaille, expliquant par la terreur profonde qu'avait inspirée l'*Armada* ce recours à un nouveau mode de répandre les nouvelles.

Sur la foi de Chalmers, toutes les encyclopédies, tous les dictionnaires, tous les auteurs qui ont eu occasion de parler des journaux ont depuis lors fait remonter au règne d'Élisabeth l'apparition de la première feuille périodique.

Un beau jour cependant, un homme très-érudit, attaché au *British Museum*, M. Thomas Watts, s'avisa d'ouvrir le précieux volume qui contenait l'*English Mercurie*. Le premier coup d'œil le convainquit que le prétendu journal de 1588 était l'œuvre d'un faussaire. Les caractères d'impression étaient manifestement de la moitié du dix-huitième siècle, et la distinction entre les *u* et les *v*, entre les *i* et les *j*, absolument inconnue aux imprimeurs du seizième siècle, était partout soigneusement observée. A part même ces indices matériels, l'examen du texte ne pouvait laisser aucun doute. Le faux journal donne à Sir Francis Vere le titre de chevalier plusieurs mois avant que cet officier l'eût reçu d'Élisabeth; il emploie des mots qui n'étaient point encore en usage au seizième siècle; il fait remporter une victoire par Drake un jour où l'amiral anglais courut au contraire le plus grand danger d'être pris par les Espagnols.

Convaincu de la fraude dont Chalmers avait été la dupe, M. Watts n'hésita pas à la dénoncer, et il le fit d'une manière péremptoire, sous la forme d'une lettre adressée à M. Panizzi, conservateur des imprimés au *British Museum* (*A Letter to Antonio Panizzi, esq., on the reputed earliest printed newspaper,* THE ENGLISH MERCURIE, 1588, by Thomas Watts, of the British Museum, 1839, in-8°). « La nation an-

glaise, commençait par dire M. Watts, a longtemps revendiqué un honneur qu'aucune autre jusqu'ici ne s'était rencontrée pour lui disputer, et sa prétention était basée sur un document conservé parmi les trésors de l'illustre établissement auquel nous appartenons l'un et l'autre. Mais la nation anglaise et le *British Museum* sont trop riches en honneurs de bon aloi, pour vouloir en retenir, ne fût-ce que pour un instant, un qui ne leur appartienne pas. Or l'objet de cette lettre est de démontrer que la prétention de l'Angleterre à l'invention des journaux est malheureusement sans fondement, et que le premier des journaux du British Museum est une supercherie. » Et il le prouve par les arguments les plus irrésistibles.

Mais tout le monde n'a pas l'esprit élevé de M. Watts, et sa dénégation devait se répandre moins vite et rencontrer moins d'accueil que l'affirmation de Chalmers, qui flattait l'amour-propre national et devait être difficilement abandonnée par les esprits étroits. La fable de l'*English Mercurie* continua donc à se répéter de journal en journal, de livre en livre, ici par calcul, là par ignorance. Justement étonné, je dirais presque froissé, M. Watts, onze ans après, revint à la charge dans une lettre très-substantielle adressée au *Gentlsman's Magazine* (n° de mai 1850, *Authorship of the fabricated* EARLIEST ENGLISH NEWSPAPER), dans laquelle, après avoir corroboré par de nouveaux arguments les arguments de sa première brochure, et démontré que l'auteur de cette supercherie littéraire était le second lord Hardwicke, il touche en passant, pour l'éclairer de précieuses indications, la question de l'origine des journaux.

Il est à espérer que cette seconde et victorieuse démonstration portera coup. M. Watts, pourtant, ne devrait pas trop s'étonner si l'effet s'en faisait encore quelque peu attendre : le propre de la vérité est de cheminer lentement, et cela n'est pas seulement en Angleterre. Si l'exemple d'un autre pouvait adoucir l'amertume de sa déconvenue, je lui citerais le mien. Voilà vingt ans que j'ai commencé à faire le jour autour des origines du journal en France : eh bien, je n'en ai pas moins tous les jours la satisfaction de voir nos journaux et nos revues, même les plus autorisés, quand ils ont à parler des commencements du journalisme, aller chercher dans les anas qui traînent depuis cent cinquante ans, et répéter à l'unisson leurs plus étranges balourdises. Ainsi tout récemment encore notre journal officiel de l'imprimerie et de la librairie, une feuille qui semblerait mieux placée qu'aucune autre pour être au courant des progrès de la science, éprouvant le besoin d'enrichir sa chronique d'un entrefilet sur l'origine des journaux, ressassait je ne sais quel conte de ma mère l'Oie mis en circulation il y a plus d'un siècle par un de nos chroniqueurs, qui n'était probablement lui-même qu'un écho, et donnait l'article de Saint-Foy, erroné même quant à l'âge de la *Gazette*, comme une trouvaille et le dernier mot de la science à ce sujet. Ainsi un de nos écrivains les plus autorisés allait jusqu'à Harlem pour y trouver la « plus ancienne gazette de l'Europe », quand il en avait une sous les yeux, à Paris, plus âgée d'un quart de siècle. Que sais-je encore?

Si je ne craignais d'avoir l'air de plaider *pro domo mea*, je dirais que la faute de cette ignorance est en grande partie aux journaux eux-mêmes, au peu de souci qu'ils ont de leur rôle de vulgarisateurs, à leur indifférence pour les productions littéraires, auxquelles ils n'accordent pas la plus petite place, à moins qu'on ne la paye très-cher, dans leurs colonnes, remplies la moitié du temps de choses si oiseuses, laissant passer sans en dire mot les œuvres les plus dignes d'intérêt, même celles qui sembleraient devoir le plus les intéresser, à moins que le retentissement du nom de l'auteur ne leur impose en quelque sorte l'obligation d'en parler.

Mais revenons à nos gazettes.

Avec l'*English Mercurie* tombent les prétentions qu'aurait pu avoir l'Angleterre à l'invention du journal; après ce mercure apocryphe, elle n'a plus rien à mettre en ligne, jusqu'à 1622, que des *News*, feuilles volantes ou placards, contenant le récit d'événements qui s'étaient accomplis en Angleterre ou sur le continent. Et, chose remarquable, dans ce dernier cas le titre indique presque toujours que les nouvelles offertes au public sont traduites de l'original hollandais.

Cette circonstance semblerait trancher, au moins relativement, la question de priorité, en faveur de la Hollande, dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler, et qui fut cependant, à n'en pas douter, un des berceaux du journal. « Les gazettes, écrivait l'abbé Bianchi au prince de Beaumont Vintimille, au milieu du siècle dernier, les gazettes ont pris naissance à Venise, dans un temps où cette république était le centre des négociations de l'Europe. Depuis que les Hollandais ont acquis l'indépendance et formé une république de négociants, ils sont devenus les nouvellistes

des nations les plus éloignées : à Constantinople, à Smyrne, au Caire, dans le Levant, dans les deux Indes, on lit les gazettes hollandaises comme à La Haye et dans les cafés d'Amsterdam. » Et il ajoutait : « Le *Courrier du Bas-Rhin*, qui a fait diverses réflexions sur la nature, la multiplicité et la libre communication des feuilles périodiques, prétend que les villes libres ou impériales sont plus favorables à ce commerce que les monarchies, et qu'il se publie un plus grand nombre de feuilles périodiques dans les villes de Cologne, de Francfort, de Hambourg, etc., que dans les royaumes d'Espagne, de Portugal, de France, de Suède, de Danemarck, où il semble que la maxime d'État exige qu'il n'y ait qu'une seule loi et une seule gazette. »

Mais s'il y a beaucoup de probabilités en faveur de la Hollande, il n'y a rien de plus. On croit bien avoir, à Amsterdam, quelques raisons de penser qu'il existait dans cette ville vers 1617 ou 1619 des gazettes, ou au moins une, paraissant deux fois par semaine; et l'on connaitrait deux imprimés de l'année 1619, l'un de Leyde, l'autre de La Haye, ayant les apparences d'un numéro de journal. Mais ce ne sont là que de bien faibles indices, et la plus ancienne publication périodique quelque peu régulière qui soit conservée à la bibliothèque de La Haye ne remonte pas au delà de 1626; or l'Allemagne nous montre des journaux plus anciens.

L'Allemagne a été de tout temps le pays de la polémique par excellence, et si ce n'est pas elle qui a donné naissance au journal, elle en était du moins très-capable, et l'on comprend jusqu'à un certain point l'ardeur qu'a mise le docteur Prutz à revendiquer pour elle cet honneur. Cet historien, aussi érudit d'ailleurs qu'il est original, mais qui dans cette affaire a fait preuve de moins de jugement peut-être que d'érudition, a une manière de raisonner à lui. Après s'être fortement élevé contre les écrivains qui, dans cette question, se laissent guider par l'amour louable, mais intempestif, du clocher, il se prononce carrément pour l'Allemagne; sans se préoccuper des preuves que d'autres peuples pourraient apporter à l'appui de leurs prétentions, il proclame que la nation allemande était seule apte, par son génie particulier, par son organisation démocratique, à inventer le journal, comme elle seule avait pu inventer l'imprimerie. Cette philosophie de l'histoire, si elle était admise, simplifierait sans doute beaucoup la solution des grandes questions litigieuses, mais le moindre document est plus concluant que toutes les preuves abstraites, a dit avec infiniment de raison un homme aussi obligeant qu'il est instruit, M. Ch. Ruelens, un des conservateurs de la Bibliothèque royale de Bruxelles, dont la connaissance m'a été d'autant plus précieuse qu'il s'est lui-même occupé de recherches sur l'origine des journaux, et qu'il m'a communiqué ses notes avec la plus rare bienveillance.

Ce n'est pas que les documents aient manqué à l'historien de la presse allemande; seulement les conséquences qu'il prétend en faire découler pèchent quelquefois par la justesse. Ainsi en est-il par exemple des arguments qu'il tire du grand nombre de *Zeitungen* ayant circulé en Allemagne pendant le seizième siècle, et dès la fin du quinzième. On trouve partout, nous l'avons vu, de ces feuilles volantes, et en France, notamment, elles ne sont ni moins nombreuses ni moins anciennes qu'en Allemagne; l'avantage sous le dernier rapport reste même à la France. C'étaient là des embryons du journal, mais non le journal.

En fait de journal, le plus ancien monument qu'ait pu découvrir la perspicacité des bibliographes allemands est une pièce intitulée : *Aviso*; relation ou nouvelles de ce qui est arrivé en Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, Angleterre, France, etc., pièce imprimée en 1612 et portant le n° 14. D'après M. Watts, cette feuille serait, ou aurait été, en la possession d'un professeur Grellman; j'ai lu ailleurs qu'on ne la connait que par la citation qu'en a faite un bibliographe de la fin du siècle dernier; et c'est sur cette autorité, et en raison du numéro qu'il porte, que les écrivains allemands auraient considéré cet Aviso comme la plus ancienne de leurs gazettes. Prutz, d'ailleurs, lui dénie cette qualité, par le motif qu'il n'y a point de preuve qu'il ait été publié à intervalles fixes, et les auteurs du *Conversations Lexikon* n'y voient qu'une publication du genre des Zeitungen d'Augsbourg ou des *Relationes semestrales*.

Mais trois ans seulement après apparaît à Francfort une feuille dont cette fois personne ne conteste le caractère, une gazette numérotée, publiée par un libraire ou bourgeois de cette ville nommé Egenolph Emmel, qui la fit paraître chaque semaine à ses frais, à partir de 1615. Brockaus ne dit pas le nom de cette *première véritable gazette*, comme il la qualifie, et je ne sais jusqu'à quel point on peut en voir la continuation dans le *Frankfurter Journal* actuel.

L'année suivante, l'administrateur de la poste impériale d'alors, Jean de Birghden,

fonda, à l'imitation de la gazette d'Emmel, la *Frankfurter Oberpostamts Zeitung*, journal de l'office des postes de Francfort, qui existerait encore aujourd'hui sous le nom de *Frankfurter Postzeitung*, qu'elle a pris le 1er avril 1852. Cette feuille, dont la propriété, d'après ce qu'a bien voulu m'écrire M. le docteur Ed. Ziehen, est toujours demeurée dans la famille des princes de La Tour et Taxis, serait venue sans aucune interruption jusqu'à nos jours; mais on n'en connait pas de numéro antérieur à 1658.

Nous tenons donc enfin le véritable journal, mais non pas encore probablement le premier, car de graves présomptions permettraient de croire que Francfort a été devancé au moins par Anvers.

Suivant Le Mayeur, dans une des notes de son poëme *la Gloire Belgique*, il aurait paru dans cette dernière ville dès le milieu du seizième siècle une gazette flamande, une *courante*, rédigée et imprimée par Abraham Verhoeven, avec la devise : *Den tydt zal leeren*, le temps apprendra. Il va plus loin encore : « C'était, ajoute le chantre de la gloire belgique, une feuille d'annonces, destinée particulièrement au commerce, par laquelle les Anversois faisaient connaître à leurs correspondants à Venise les arrivages dans leur port, y entremêlant des articles de politique relatifs à leurs intérêts. Arrivée à sa destination, cette feuille flamande se traduisait en italien. » Cette assertion, quelque peu hardie, a été répétée par Desmet, dans son *Histoire de Belgique;* mais on ne voit pas sur quel fondement elle repose, et il n'existe pas la moindre trace de cette antique gazette.

Mais ce qui est hors de doute, c'est qu'un imprimeur d'Anvers, du nom précisément d'Abraham Verhoeven, obtint en 1605 des archiducs Albert et Isabelle le privilége « d'imprimer et de graver sur bois ou sur métal, et de vendre dans tous les pays de leur juridiction, toutes les nouvelles récentes (*Alle de nieuwe Tydinghen*), les victoires, les siéges et prises de villes que lesdits princes feraient ou gagneraient. » Il n'est pas question des batailles qu'ils pourraient perdre; et on peut aisément supposer qu'il n'eût pas été permis à Verhoeven de les imprimer, et encore moins de les graver sur bois ou sur cuivre.

On ne connaît d'ailleurs ce privilége que par la confirmation qui en fut accordée à Verhoeven en 1620. En profita-t-il immédiatement, et dans quelle mesure? C'est ce qu'on ne saurait dire, les plus anciens numéros des *Nieuwe Tydinghen* que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles ne remontant pas au delà de 1616. Mais on peut présumer que cette petite feuille parut d'abord à des intervalles indéterminés, suivant les événements. Cela résulte, au surplus, d'un avis du 19 avril 1617, disant qu'à l'avenir l'imprimeur fera paraître régulièrement, tous les huit ou neuf jours, les principales nouvelles de ce qui se passe dans les pays étrangers. En 1621 les numéros ont un numéro d'ordre, et ils se succèdent dès lors plus rapidement; ainsi les années 1622 et 1623 ont 179 et 141 numéros, ce qui fait environ trois numéros par semaine, et il en paraît toujours au moins un, même quand les nouvelles font absolument défaut : tout est bon alors à l'éditeur pour remplir son cadre, une pièce de vers, une ballade, un pamphlet, quoi que ce soit. Le numéro se compose le plus souvent de huit pages petit in-8°, dont la première est occupée par un grand titre et une vignette empruntée d'ordinaire du principal événement dont il est question, et qui par conséquent varie chaque fois; la huitième page aussi est assez souvent remplie par une vignette.

Ce n'était là encore, tout illustré qu'il était, qu'un journal bien élémentaire; mais enfin c'était un journal, et c'est jusqu'ici le plus ancien que j'aie rencontré.

Je n'ai point encore parlé de la France. C'est que nous ne suivîmes que d'assez loin, dans cette voie, les nations voisines : notre premier journal date seulement de 1631. Mais si la *Gazette de France* n'est pas la première née des feuilles périodiques, c'est, au témoignage des hommes les plus désintéressés, la première qui réponde — autant du moins qu'on peut l'exiger eu égard à l'époque — à l'idée que nous nous faisons d'un journal. Du premier jour elle s'est placée au-dessus de tout ce qui avait existé d'analogue, par la régularité de sa publication, par sa circulation européenne, par l'abondance et le choix des matières, par la supériorité de sa rédaction et le nombre de ses correspondants, et, poursuivant depuis lors imperturbablement sa marche à travers les obstacles de toutes natures, elle a traversé sans encombre toutes les révolutions qui depuis deux siècles et demi ont renversé tant de choses. Seulement son titre a quelque peu varié, selon les circonstances, et son format et sa périodicité ont suivi les progrès du temps.

En résumé et dans l'état actuel des découvertes, c'est à Anvers que reviendrait l'honneur d'avoir donné le jour au premier journal imprimé, en 1605. Viendraient ensuite :

L'Allemagne en 1612 ou 1615;
L'Angleterre, en 1622;
La Hollande, en 1626;
La France, en 1631.
La Russie n'eut pas de journal avant 1703.
De l'Italie et de l'Espagne, je ne sais rien de précis; mais, selon les probabilités, elles n'eurent de journaux qu'assez tard.

Les plus anciens des journaux existant aujourd'hui seraient :

La *Frankfurter Postzeitung*, 1616, si l'on doit s'en rapporter à une tradition à l'appui de laquelle on ne peut produire aucune preuve matérielle, puisque, je le répète, le plus ancien numéro connu est de 1658;

La *Gazette de France*, 1631, dont il existe plusieurs collections complètes;

La Gazette officielle de Suède, *Postoch Inrikes Tidning*, fondée en 1644, sous le règne de la reine Christine, la fille de Gustave-Adolphe le Grand, et continuée depuis lors sans interruption, suivant une indication qui m'est venue d'une source qui m'échappe aujourd'hui, et dont je ne saurais garantir l'exactitude;

Le *Haarlemsche Courant*, le doyen des journaux hollandais, 1656, resté depuis plus de deux cents ans dans les mains des Enschedé, une famille d'imprimeurs justement renommée;

La *Gazette de Leipzig*, 1660;
La *Gazette de Londres*, 1665.

En 1856, les éditeurs du *Haarlemsche Courant*, à l'occasion du deux-centième anniversaire de leur gazette, adressèrent à leurs abonnés un exemplaire fac-simile de son premier numéro, portant la date du 8 janvier.

Les éditeurs de la *Gazette de Leipzig*, dans une circonstance pareille, firent mieux encore : ils distribuèrent à leurs souscripteurs, avec le numéro du 1er janvier 1860, une fidèle réimpression, non-seulement du premier numéro de cette feuille, du 1er janvier 1660, mais encore de celui du 1er janvier 1760 : c'était mettre sous leurs yeux un tableau parlant des grands progrès réalisés durant ce long espace de temps par l'art typographique, à la fois, et par la langue allemande. — Le même jour la Gazette de Rostock célébrait son cent-cinquantième anniversaire.

Voilà des traits que j'aime à citer. Hélas! jamais pareille idée n'est venue à notre Gazette, laquelle paraît se soucier très-peu de son origine, aussi bien que de son fondateur, qui attend encore que l'on rende à sa mémoire l'honneur qui lui est si justement dû.

Dans tout ceci il n'est question que des gazettes, des feuilles politiques; — ce n'est qu'à défaut d'une expression plus convenable que je me sers de celle-là, à laquelle s'attache une idée d'examen, de discussion, qui serait ici prématurée : les premières gazettes ne sont que des papiers-nouvelles, se bornant le plus souvent à enregistrer purement et simplement les faits. Et c'était déjà beaucoup pour elles et pour l'époque.

Songe-t-on, en effet, quelle grosse affaire c'était que la composition d'une gazette, dans ces premiers temps, où il n'y avait ni chemins de fer ni télégraphes, ni agence Reuter ni manufacture Havas, où les moyens d'exécution étaient si imparfaits! « Si, dit le créateur de notre première feuille périodique, Théophraste Renaudot, si la crainte de déplaire à leur siècle a empêché les bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit être la difficulté d'écrire celle de la semaine, voire du jour même où elle est publiée! Joignez-y la brièveté du temps que l'impatience de votre humeur me donne, et je suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelque excuse un ouvrage qui se doit faire en quatre heures de jour, que la venue des courriers me laisse, toutes les semaines, pour assembler, ajuster et imprimer ces lignes. En une seule chose, ajoute-t-il, ne céderai-je à personne, en la recherche de la vérité, de laquelle néanmoins je ne me fais pas garant, étant malaisé qu'entre cinq cents nouvelles écrites à la hâte, d'un climat à l'autre, il n'en échappe quelqu'une à nos correspondants qui mérite d'être corrigée par son père le temps. » C'est là un inconvénient inévitable, qui n'a rien de bien dangereux quand la mauvaise foi n'y est pour rien; « peut-être même se trouvera-t-il des personnes curieuses de savoir qu'en ce temps-là tel bruit était tenu pour véritable. » Cependant, pour en atténuer encore les conséquences, Renaudot prit le parti de publier à la fin de chaque mois un numéro supplémentaire qui en résumait et en éclairait les événements; mais, « quelques-uns trouvant trop libre la naïveté des jugements qu'il croyait être obligé de faire dans ces relations des mois, sous le titre d'État général des affaires », il fut obligé d'y renoncer, pour s'en tenir à son rôle de greffier, et il les remplaça par des suppléments contenant « la seule et simple narration des choses qui se trouvaient le mériter, à mesure qu'elles se présentaient. »

Cependant l'idée dont Renaudot avait déposé le germe dans ses relations des mois porta ses fruits; elle fut reprise par d'autres novateurs, qui firent de ces résumés mensuels des publications spéciales et régulières,

auxquelles on courut comme aux gazettes, tant la soif des nouvelles était bientôt devenue grande. De là ce que nous appelons aujourd'hui des *revues*, et qu'on désigna alors sous le nom général de *mercures*. Dans ces recueils à périodicité beaucoup plus restreinte, et dont, selon l'expression de Bayle, les gazettes étaient les mères nourrices, les faits sont plus condensés, présentés dans un certain ensemble, et quelquefois raisonnés; ce genre, tout du moins, se prête mieux à l'examen, à la discussion, à la critique même.

Les premières de ces revues motivèrent précisément leur publication par la nécessité de remédier à la hâte excessive avec laquelle les feuilles hebdomadaires compilaient leurs nouvelles afin d'en trouver le débit.

Par un contraste étrange, mais très-naturel néanmoins, lorsque les gazettes, qui tendirent toujours à rapprocher les intervalles de leur publication, afin de suivre de plus près les événements et de satisfaire plus vite et plus complétement la curiosité, arrivèrent à être quotidiennes, et se trouvèrent forcément par leur prix hors de la portée du plus grand nombre, il s'établit, en faveur des lecteurs moins opulents et moins pressés, des gazettes hebdomadaires, résumant, à la fin de chaque semaine, les événements des six jours précédents, donnant en substance et sous forme de sommaire ce que les feuilles quotidiennes avaient donné en détail.

Entre la gazette et le mercure se placèrent d'assez bonne heure des recueils de mélanges, comprenant à la fois des nouvelles et des écrits de natures diverses, et ce que nous avons appelé depuis la petite presse, le petit journal, publications qui présentaient les faits d'une façon plus légère, d'une façon burlesque, comme on disait au milieu du dix-septième siècle, allant même parfois jusqu'à la satire, qui enfin se proposaient autant d'amuser le lecteur que de l'instruire.

Mais à côté du journalisme politique s'éleva insensiblement, ici un peu plus tôt, là un peu plus tard, un autre journalisme, aux formes multiples comme les mille intérêts divers auxquels il s'adressait. L'instrument créé, on en avait bien vite apprécié l'importance, et on ne devait pas tarder à en étendre l'usage, à appliquer ce mode si merveilleux de propagation aux besoins de l'esprit et du corps, aux lettres, aux sciences, aux arts, à toutes les branches de l'administration, du commerce, de l'industrie.

Je vais essayer de présenter le tableau chronologique de ces formes diverses successivement revêtues par le journal, de montrer comment se sont agrégés peu à peu les éléments qui ont constitué le journalisme — en France, du moins, et en Angleterre, car je manque des éléments nécessaires pour me prononcer sur le développement de la presse périodique chez les autres nations, et je ne puis promettre à ce dernier sujet que des données malheureusement vagues et décousues. Du reste, si la France, placée sous le régime du privilége et du monopole, est restée jusque dans les dernières années du dix-huitième siècle en arrière des pays voisins sous le rapport de la presse politique, elle les a devancés dans presque toutes les autres voies que s'est frayées le journal. Ce tableau, dans tous les cas, et si incomplet qu'il soit, ne sera pas sans utilité pour les historiens de la presse des autres États; il leur servira de terme de comparaison et leur permettra de déterminer plus sûrement la part qui peut revenir à leur pays dans ces conquêtes de l'intelligence — et de l'industrialisme.

Diverses sortes de journaux

Presse industrielle et commerciale. — La publicité commerciale est aussi ancienne en France que la publicité politique; elles sont toutes les deux sorties du même berceau; elles ont toutes les deux le même père. Dès avant la création de la *Gazette*, Renaudot avait établi, sous le titre de *Bureau d'adresse et de rencontre*, un centre d'information et de publicité, une sorte de bureau de placement et de commission, et il lui donna en 1633 un organe qu'il intitula *Feuille du Bureau d'adresse*, et qui, par le fond, ressemble absolument à nos feuilles d'annonces actuelles : ce sont des terres et des maisons à vendre ou à louer, des offices et des meubles à vendre, des demandes de maisons à louer, etc.; sous le titre d'*affaires mêlées* — avis divers — on offre de donner l'invention de nourrir quantité de volailles à peu de frais, on demande un homme qui sache mettre du corail en œuvre, on demande à emprunter de l'argent sur bonnes assurances, on propose de céder pour 48 livres un atlas de Henricus Hondius, etc., etc.

Nos Petites-Affiches actuelles, qui sont une continuation lointaine de la Feuille du Bureau d'adresse, datent de 1751.

La première feuille d'annonces anglaise, le *Public Advertiser*, date de 1657.

Annonces dans les journaux.

La plus ancienne annonce insérée dans un journal anglais se trouve dans le septième numéro de l'*Impartial Intelligence*, publié le 12 avril 1649 : un gentilhomme de Candish, dans le comté de Suffolk, offre une

récompense pour deux chevaux qui lui ont été volés. Pendant plusieurs années on ne rencontre dans les journaux qu'un très-petit nombre d'annonces, ayant trait uniquement à des livres ou à des remèdes. C'est dans une annonce qu'il est fait mention pour la première fois du thé, qui est devenu de nos jours presque aussi indispensable aux Anglais que le pain; cette annonce se trouve dans le *Mercurius politicus* du 30 septembre 1658, en ces termes : « Cette boisson chinoise excellente, et approuvée par tous les médecins, que les Chinois appellent *tcha*, et d'autres nations *tay* ou *tee*, se vend à Londres, au café de la Tête de la Sultane. »

En France également ce n'est qu'assez tard que les annonces, dont la *Gazette* prétendait avoir le monopole, se montrent dans les journaux; et quant à la Gazette elle-même, c'est seulement vers le milieu du dix-huitième siècle qu'elle admet des annonces de livres, de gravures et de musique, bien qu'on trouve des exemples de réclames dès ses premiers numéros. Mais Colletet, le « poëte crotté », avait commencé en 1676 un *Journal de la ville de Paris*, appelé ensuite *Journal des avis et des affaires de Paris*, qui offre cette particularité remarquable, et dont il n'y a pas, à ma connaissance, d'exemple antérieur, que les deux dernières pages sont occupées par des annonces rangées sous une rubrique spéciale, et imprimées en caractères différents de ceux du corps du journal.

Mais si nous avons quelque peu devancé les Anglais dans cette voie, ils nous y ont bien vite et de bien loin distancés. Les annonces ont pris dans les journaux anglais, depuis le commencement de ce siècle, une extension dont on ne saurait se faire une idée si l'on n'a eu sous les yeux quelqu'une de ces feuilles colossales auprès desquelles nos plus grandes paraissent si petites, et dont on a d'autant plus lieu de s'étonner, si l'on songe que les annonces ont été frappées jusqu'à ces dernières années d'un impôt très-lourd, qui s'est élevé jusqu'à 4 fr. 40 c. par annonce, et qui en dernier lieu était encore de 1 fr. 80. Je trouve sur ce sujet dans le livre de M. Cucheval Clarigny des détails on ne peut plus curieux, dont je suis heureux de faire profiter mes lecteurs.

En Angleterre, comme partout ailleurs, les journaux, à leur début, avaient pour unique objet de recueillir les nouvelles et de les porter à la connaissance du public. Plus tard ils devinrent, dans les mains des partis, des instruments politiques, et tel fut leur caractère pendant la durée du dix-huitième siècle. Avec le siècle nouveau commence pour eux une troisième période : les combinaisons politiques cèdent le pas, dans leurs colonnes, aux besoins nouveaux qu'engendrent les grands intérêts mercantiles ou industriels. Ils ne se bornent pas à faire une place chaque jour plus considerable aux annonces; ils n'épargnent rien pour conquérir, en fait d'annonces, une clientèle spéciale, qui leur assure d'un côté un revenu constant, et de l'autre des lecteurs assidus; on peut même citer des exemples de journaux créés uniquement en vue d'une catégorie d'annonces. Ainsi les libraires de Londres, mécontents de voir leurs annonces, exclues de la première page, reléguées à la quatrième, et souvent retardées de plusieurs jours, fondent à la fois une feuille du matin, la *British Press*, et une feuille du soir, le *Globe*, qui existe encore, pour faire paraître leurs annonces quand et comment il leur plairait. Ainsi encore les restaurateurs et les taverniers de Londres, s'étant avisés qu'ils contribuaient puissamment à la fortune des journaux par leurs annonces, et surtout par les exemplaires qu'ils achètent pour l'usage de leurs consommateurs, se réunissent pour fonder un journal qui aurait seul entrée dans leurs établissements, et ils affectent les bénéfices de l'entreprise à l'association de secours mutuels créée entre eux; ce journal, commencé en 1793, se continue dans les mêmes conditions : c'est le *Morning Advertiser*.

Citons un exemple plus frappant encore de cette puissance de la spécialité — et de l'habitude — chez nos voisins. Le plus ancien des journaux politiques quotidiens de Londres, le *Public Ledger*, vit depuis un siècle sur l'habitude contractée par le commerce de chercher dans ses colonnes les annonces et les nouvelles maritimes. Et chose remarquable en face de l'extension des autres journaux, il conserve encore en 1866 le format exigu et la contexture qu'il prit en venant au monde, en 1766. Plusieurs tentatives ont bien été faites pour l'agrandir et le transformer en un journal complet, pour le mettre à la taille de ses confrères du matin : elles ont toujours échoué, et, après chaque essai, le *Ledger* est revenu à son mode habituel de publication, qui assure à ses propriétaires un revenu fixe et assez brillant. Telle est, d'ailleurs, la puissance d'une clientèle solide qu'il ne serait au pouvoir d'aucun des grands journaux de Londres de faire concurrence à cette feuille, en apparence insignifiante, dont la rédaction politique est à peu près nulle, et qui ne tente aucun effort pour se procurer cette riche variété de renseignements qui fait le mérite des autres journaux du matin. Depuis cent

ans, les armateurs, les commissionnaires en marchandises, les négociants à l'importation, sont habitués à trouver dans le *Public Ledger* les nouvelles de mer, la liste des arrivages, les annonces des cargaisons et des parties de marchandises à vendre, et ils sont tous obligés de recevoir ce journal ; et précisément parce qu'ils le reçoivent tous, tous les gens qui ont un navire ou des marchandises à vendre sont forcés de mettre leurs annonces dans le *Ledger*. C'est ainsi qu'une spécialité reconnue et consacrée par de longues années assure à une feuille des plus médiocres une vente quotidienne qui suffit à ses frais, et des annonces qui lui donnent un assez beau revenu.

Dès les premières années de ce siècle chacun des grands journaux anglais avait sa spécialité en fait d'annonces : pour le *Morning Post* c'étaient les chevaux et les voitures ; pour le *Public Ledger*, les armements maritimes et les ventes en gros de marchandises étrangères ; le *Morning Herald* et le *Times* se partageaient les adjudications d'immeubles ; le *Morning Chronicle* avait la pratique des éditeurs. Cette répartition des annonces n'a presque pas changé ; on ne peut ouvrir le *Times* sans y trouver trois ou quatre colonnes au moins de ventes immobilières. Le géant de la presse anglaise a deux autres spécialités encore, ou plutôt il a le monopole absolu de deux sortes d'annonces. C'est à lui que s'adressent tous les gens qui cherchent un emploi et tous ceux qui cherchent un employé. Tous les jours des centaines de laquais, valets de chambre, domestiques, bonnes, cuisinières, etc., demandent une place par la voie du *Times*, et tous les jours aussi des centaines de personnes demandent dans les colonnes parallèles un domestique, une bonne, un commis, une institutrice. Ces annonces, qui n'ont chacune que deux lignes, trois au plus, constituent un des plus beaux revenus du *Times*. L'autre spécialité est plus étrange encore. La quatrième colonne de la première page — la première est consacrée aux faire-part de naissances, de mariages et de décès — est une sorte de poste aux lettres supplémentaire, qui offre un ingénieux moyen de correspondre sans rompre l'anonyme et sans savoir l'adresse des gens. Il ne se passe guère de jour sans que quelque femme abandonnée ou quelque famille attristée n'adresse par la voie du *Times* un appel à un époux fugitif, à un fils égaré, à une fille en route pour quelque Gretna-Green continental. Toutes les lettres de l'alphabet s'appellent, se supplient et se menacent réciproquement dans cette quatrième colonne. En 1852, dit M. Cucheval Clarigny, nous y avons vu chaque semaine, pendant près de trois mois, « une colombe qui n'avait plus qu'une aile » implorer à grands cris « le retour du ramier qui devait la protéger. »

Rien enfin de ce que nous voyons dans nos journaux ne saurait donner une idée de la variété et de la quantité des annonces publiées journellement par les feuilles anglaises. Les annonces commencent et finissent le journal ; elles occupent au moins le quart de sa vaste superficie, qui dépasse de plus du double celle de nos plus grands journaux ; ce qui n'empêche pas quelques-uns de publier plusieurs fois par semaine des suppléments de quatre et même de huit pages remplis tout entiers d'avis au public. Le *Times* à ses 8 pages habituelles ajoute tous les jours 8 pages supplémentaires d'annonces, 48 colonnes, chacune de 300 lignes, en caractères des plus menus et des plus serrés. Que l'on ajoute les 12 colonnes au moins déjà consacrées aux annonces dans le corps du journal, et que l'on calcule ce qui doit entrer journellement, de ce chef, dans la caisse de cette colossale entreprise.

Et tel est cependant l'ordre qui règne dans cette partie du journal, comme dans toutes les autres, du reste, que le lecteur anglais trouve instantanément dans cet océan de lignes microscopiques ce qu'il a intérêt à trouver. La presse anglaise a proclamé l'égalité des annonces. Dans les journaux français l'annonce tient encore beaucoup de l'affiche ; elle recherche la singularité dans la rédaction et dans les caractères ; elle prend volontiers des proportions immenses ; ajoutons que la plupart du temps elle est présentée de la façon la plus inintelligente. Dans les journaux anglais, toutes les annonces sont imprimées dans le même caractère et dans la même forme, avec des titres de la même dimension ; il est rare qu'elles dépassent dix ou douze lignes, si ce n'est pour les propriétés à vendre, dont la description est quelquefois donnée avec d'amples détails. Enfin les annonces sont classées méthodiquement, de sorte que toutes celles qui sont de même nature se trouvent à côté les unes des autres.

Et ce n'est pas seulement dans les journaux politiques qu'on trouve ces masses d'*avertissements* : les annonces littéraires occupent de 80 à 200 pages dans certaines revues anglaises.

Eh bien, tout cela n'est rien encore auprès de ce qui se voit aux États-Unis : on ne saurait se faire une idée du développement qu'ont pris les annonces au delà de l'Atlantique. On n'évalue pas, ou du moins on n'évaluait pas à l'époque où écrivait M. Cu-

cheval Clarigny, en 1857, à plus de 2 millions par an le nombre des annonces publiées par tous les journaux anglais réunis, et en portant à 10 millions le nombre de celles que publient annuellement les feuilles américaines on est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Les annonces tiennent la principale place dans les journaux des États-Unis, comme dans les habitudes du public américain; ils n'existent que par elles et pour elles. Les journaux à 2 cents donnent a leurs lecteurs quatre pages de matière et quatre pages d'annonces; les journaux à 1 cent consacrent aux annonces trois pages sur quatre. A mesure que l'on s'éloigne des bords de l'Atlantique, où le public a certaines exigences littéraires et où la concurrence commande d'offrir quelque pâture au lecteur, la part faite aux annonces va toujours en augmentant. Ainsi Saint-Louis du Missouri, ville de 45,000 âmes et métropole d'un État, possède un journal quotidien plus grand de format que le *Times*, imprimé en caractères beaucoup plus serrés et plus fins, et qui est tout entier, sauf quatre colonnes, rempli par les avertissements. Cette prodigieuse multiplication des annonces s'explique par l'absence de tout autre moyen de publicité et par un bon marché extrême. Une annonce de quatre lignes coûte 25 cents la première fois, et elle peut être répétée indéfiniment à raison de 12 cents par fois. Des arrangements interviennent en outre entre le journal et ses clients, et il n'est pas rare dans l'Ouest de voir le prix des annonces acquitté en nature. Cependant le mode le plus usité parmi les commerçants et les industriels consiste à louer à l'année dans un journal un emplacement spécial et toujours le même. Le locataire alors dispose souverainement de l'espace qui lui est attribué par son marché; il peut disposer et faire imprimer son annonce comme il l'entend, en long, en large, en diagonale, en rond, en losange, la tête en bas, etc., et l'illustrer, si bon lui semble, d'une vignette, des armes parlantes de son commerce ou de son industrie.

En Amérique comme en Angleterre l'annonce est entrée dans les mœurs au point d'être devenue une nécessité, un ressort indispensable. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi en France. L'annonce est restée chez nous une affairé entre quelques industriels, presque toujours les mêmes, et quelques courtiers, qui l'ont tuée par d'étroits calculs. Le public n'intervient que par ses plaintes contre ce qu'il regarde, non sans raison, comme un tort qui lui est fait, comme une diminution de la pâture à laquelle il croit avoir droit en retour de son argent. Que la quatrième page du journal soit consacrée aux annonces, il l'admet volontiers; mais qu'elles empiètent sur la troisième, au point souvent de la remplir, qu'elles débordent même jusque sur la deuxième, il trouve à bon droit le procédé exorbitant. De là contre les annonces une répulsion très compréhensible.

C'est depuis 1828 seulement que les annonces sont devenues pour les journaux français une branche de revenu appréciable; mais dès les premières années de la monarchie de Juillet elles avaient pris assez de développement pour donner à quelques journaux qui comptaient 8 à 10,000 abonnés, tels que le *Journal des Débats* et la *Gazette de France*, un produit de 200 à 250,000 fr. par an. La page d'annonces rapportait alors 1,000 fr. en détail, 720 fr. lorsqu'une personne la prenait à forfait. A certaines époques, il fallait attendre parfois plus de huit jours son tour d'insertion, et les *Débats* alors publiaient de temps en temps des suppléments pour se mettre au pair : naïveté importée de la perfide Albion, et que le journalisme moderne ne pouvait manquer de répudier.

En 1845 une compagnie s'était formée pour imprimer l'impulsion à l'annonce et tâcher de la faire passer dans nos habitudes. Cette société, à la tête de laquelle était un homme capable, M. Duveyrier, afferma au prix de 300,000 fr. la quatrième page de chacun des quatre grands journaux : les *Débats*, le *Constitutionnel*, le *Siècle* et la *Presse*. Plus de deux cents bureaux furent ouverts sur les différents points de Paris pour recevoir les insertions, et pour les chercher une armée d'agents allait frapper à toutes les portes. Cette tentative n'eut qu'un succès médiocre, et elle sombra finalement dans la bourrasque de 1848.

Le lecteur sait la place qu'occupent aujourd'hui les annonces dans les journaux français, place trop petite, sans doute, au gré des propriétaires ou des courtiers, pour quelques-uns desquels elles constituent de magnifiques revenus, mais beaucoup trop large au gré du public, sur les jouissances duquel sont prélevés ces bénéfices immodérés.

Petite presse, Gazettes en vers. — L'origine de ce que l'on a appelé la petite presse, les petits journaux, est presque aussi ancienne que celle du Journal lui-même; c'est au milieu des troubles de la Fronde qu'on trouve le berceau de ce genre éminemment français. On sait quel nombre prodigieux d'écrits polémiques enfanta cette époque d'effervescence. Dans la multitude de ces pam-

phlets, satires, libelles, en vers et en prose, — plus de 4,000, — qui sont demeurés connus sous le nom de *Mazarinades*, quelques-uns affectèrent les allures du journal; mais ces feuilles, *courriers*, *journaux*, *mercures*, n'ont eu en général qu'une existence éphémère, une très-médiocre importance. Il en faut cependant excepter les *gazettes en vers*, qui forment dans l'histoire de la presse périodique un épisode digne de remarque.

Tout alors en France s'écrivait en vers, les controverses comme les récits. Cet usage, nous dirions presque cet abus de la poésie, est un des caractères extérieurs de la Fronde, et à son tour la poésie de la Fronde a un caractère propre : elle est burlesque. Le burlesque était le genre à la mode depuis le *Typhon* de Scarron, publié vers 1640.

Parmi ces rimeurs, un nommé Loret s'était fait remarquer par son esprit naturel. « Comme il se plaisoit naturellement à la poésie, il se mit à écrire en vers ce qui se passoit chaque semaine, et il le faisoit assez heureusement pour divertir ceux à qui cela pouvoit être communiqué Ce n'étoit toutefois que pour plaire à une grande princesse et à un petit nombre de personnes de sa confidence, qui méritoient que l'on eût soin de leur agréer; tellement qu'il ne se faisoit qu'une copie de son ouvrage, qui étoit lue devant ceux qui la vouloient écouter, ou qui passoit en diverses mains. La curiosité de quelques gens fut cause que l'on en fit plusieurs autres copies manuscrites; mais, pour ce qu'il n'y avoit pas moyen d'en fournir à tous ceux qui en souhaitoient, et qui étoient des gens de considération, et même parce qu'en les transcrivant les copistes y ajoutoient toujours faute sur faute, il sembla plus à propos de les commettre à l'impression, qui est une invention excellente pour produire en même temps plusieurs exemplaires d'une seule pièce. » C'est en ces termes, curieux à plus d'un titre, que s'exprime le discours préliminaire sur la *Muse historique*, nom donné à la collection des Lettres en vers de Loret, que « vulgairement on avoit appelées, dès le commencement, la *Gazette burlesque*, à cause qu'elles rapportoient ce qui se passoit, et qu'elles le faisoient en style plaisant et agréable. »

On y trouve consignés, en effet, racontés même quelquefois avec beaucoup d'esprit, tous les faits remarquables, politiques, littéraires, industriels même, pour une période de quinze années (1650-1665), remplie d'événements de toutes natures, avec une foule de traits, de particularités enfin, qu'on ne saurait trouver ailleurs. C'est bien la patrone de ces *chroniques*, de ces *courriers*, dont les journaux ont depuis tant usé et abusé.

La forme de la Gazette burlesque mérite d'être remarquée : elle est in-folio à deux colonnes, mais les lignes sont plus ou moins espacées, et le caractère plus ou moins fort, selon que la verve de Loret avait été plus ou moins féconde. L'imprimeur s'arrangeait toujours de manière à terminer au bas de la troisième page, afin de laisser la quatrième blanche. Il faut croire néanmoins qu'on les envoyait sous bande ou sous enveloppe, car parmi les lettres originales, assez nombreuses, conservées à la Bibliothèque impériale, et qui ont encore pour la plupart la marque de leurs plis, on ne voit pas de nom tracé sur la quatrième page, si ce n'est sur une seule, qui porte cette suscription manuscrite : « Pour monseigneur le cardinal. »

Feuilleton-Roman.

Le cadre des Lettres en vers, avec quelque esprit qu'il fût rempli, ne présentait pas assez de variété pour captiver longtemps les esprits. Un des nombreux continuateurs et imitateurs de Loret, — il en eut même à l'étranger, notamment à Amsterdam, — s'avisa, « pour plaire aux goûts divers, d'ajouter de la prose aux vers ». Les *Lettres en vers et en prose* de Mayolas sont semblables pour le format et la disposition aux Lettres de Loret; seulement la quatrième page, au lieu d'être blanche, contient une partie en prose, un roman en lettres, qui se continue de numéro en numéro, et constitue ainsi ce qu'on a appelé depuis le feuilleton-roman, auquel on n'aurait probablement pas soupçonné une origine aussi ancienne. Chaque feuilleton se compose d'une lettre de l'amant et de la réponse de l'amante, d'une étendue à peu près égale, disposées en regard l'une de l'autre, et caractérisées par un substantif ou une courte phrase placée en tête, ainsi : *Offre de service. Rebut.* — *Persévérance. Colère.* — *Présent. Fierté radoucie.* — *Proposition de mariage. Réfutation.* — *Départ. Regret.* — *Absence. Solitude.* — *Retour. Surprise*, etc., etc. Ainsi embarqués sur l'esquif du sentiment, nos amants naviguent pendant *plusieurs années* sur le fleuve du Tendre, et cette longue pérégrination est marquée par toutes les péripéties que comportait alors un pareil voyage, jusqu'à ce qu'enfin ils arrivent au port heureux de l'Union.

Cette nouveauté, si remarquable pourtant, ne rencontra point d'imitateurs, et il nous faut descendre jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle pour trouver l'origine

du véritable feuilleton. Ce sont les propriétaires du *Journal des Débats* qui imaginèrent, en 1800, d'ajouter à leur feuille cet appendice, qui pendant longtemps fut presque exclusivement consacré à la critique littéraire et artistique. Le feuilleton-roman, c'est-à-dire le feuilleton consacré à une histoire romanesque savamment délayée et servie au lecteur affamé bouchée à bouchée, ne date guère, du moins sa grande vogue, que de 1836, de la révolution apportée dans le journalisme par la presse à 40 fr. La combinaison reposait, comme nous l'avons dit, sur le produit des annonces; or, pour avoir des annonces il fallait avoir des abonnés beaucoup d'abonnés, et pour avoir des abonnés il fallait leur offrir autre chose que de la politique, nourriture devenue fort creuse et de moins en moins goûtée. Le journal chercha donc, à côté des lecteurs politiques, de nouveaux lecteurs, des lecteurs *littéraires*, si l'on pouvait ainsi dire. Le feuilleton revêtit alors la forme nouvelle que nous lui voyons aujourd'hui, et il devint bientôt toute ou presque toute la littérature française.

Cependant, en mariant la prose aux vers, Mayolas avait indiqué un progrès qui fut réalisé quelques années après, en 1672, par le *Mercure galant*, le prototype des petits journaux. Le *Mercure*, dont tout le monde connait la grande vogue et la longue carrière, était originairement rédigé sous la forme d'une lettre dans laquelle venaient s'enchâsser les nouvelles politiques et littéraires, les petits faits, les historiettes, les poésies, toutes les matières, en un mot, qui sont le butin des chroniques, courriers, feuilletons de théâtre et revues d'aujourd'hui. La grande innovation qu'il apporta dans le domaine de la presse était l'alliance de la politique et de la littérature. La combinaison de ces deux éléments dans une publication périodique constituait pour l'époque, et dans les circonstances où elle se produisit, un véritable progrès.

Revues. — Le nom de *Mercure* fut employé dans l'origine, nous le savons déjà, pour désigner les recueils périodiques que nous appelons aujourd'hui des revues. Le *Mercure galant* était bien une revue, mais une revue essentiellement légère, comme son titre le donne lui-même à entendre, qui ne faisait qu'effleurer les objets, au moins dans ses commencements, car il devint de plus en plus sérieux à mesure qu'il avança en âge. En 1681 avait paru à Londres, sous le titre de *Monthly Recorder*, un recueil destiné à remédier aux inconvénients résultant de la hâte avec laquelle se faisaient les recueils hebdomadaires (the haste in which the Weekly Gazettes, Intelligences, Mercuries, Currants, and other News-Books are pot together to make their News Sell); mais c'était plutôt une gazette mensuelle qu'une revue. Cette publication, d'ailleurs, n'eut pas de durée. Pour trouver un recueil qui réponde mieux, quoique de loin encore, à l'idée que nous nous faisons d'une revue, il faut descendre jusqu'en 1686, et au *Mercure historique et politique*, dont la publication fut commencée cette année-là en Hollande, par des réfugiés français. Encore ce recueil, comme presque tous ceux qui furent créés à son imitation à Amsterdam ou à La Haye, tenait-il beaucoup du pamphlet, et la première revue véritablement digne de ce nom, le premier journal historique et littéraire sérieux, ne parut qu'au commencement du dix-huitième siècle : c'est la *Clef du cabinet des princes de l'Europe*, plus connue sous le nom de *Journal de Verdun*, qui commença à paraître à Luxembourg, en 1704. Londres avait eu en 1692 une sorte de Mercure galant, un recueil de mélanges, comprenant à la fois des nouvelles et des écrits de nature diverse, prose, vers, traductions : c'était le *Gentleman's Journal*, fondé par un réfugié français, Pierre Motteux, et qui vécut trois ans.

Presse littéraire et scientifique. — Mais il nous faut revenir sur nos pas pour marquer l'origine de la presse littéraire, origine, du reste, assez tardive. Ce ne fut en effet que plus d'un demi-siècle après l'invention du journal que l'idée vint de faire l'application de ce merveilleux instrument de publicité au domaine des lettres et des sciences. Le premier né de tous les recueils littéraires et scientifiques est notre *Journal des savants*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1665, et qui à l'honneur d'être « le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie » joint celui, non moins grand, de s'être maintenu depuis deux cents ans à la première place, et presque toujours avec distinction.

Cette création, due à un conseiller au parlement de Paris nommé Denis de Salles, et qui nous paraît aujourd'hui si simple, eut dans son temps toute l'importance d'une découverte; on s'étonna qu'on eût été jusqu'au milieu du dix-septième siècle sans s'aviser d'une idée si simple et si féconde, d'un projet si propre à hâter les progrès de la science, et il semble qu'on ait voulu rat-

traper le temps perdu. A peine né, le *Journal des savants* fut traduit, imité, contrefait, dans les principales langues de l'Europe. Quelques semaines à peine après son apparition, la Société royale de Londres commençait, sur le même plan, la publication des *Philosophical Transactions*, et le dix-septième siècle n'était pas achevé que déjà Moretti et Miletti à Venise, Cinelli à Florence, Bacchini à Parme, Philippe della Torre à Modène, Menckenius et Tentzel, à Leipsick, Bayle, Leclerc et Basnage en Hollande, sans parler d'autres écrivains moins heureux ou moins persévérants, fondaient le *Giornale de' litterati*, la *Bibliotheca volante*, les *Acta eruditorum*, les *Nouvelles de la république des lettres*, la *Bibliothèque universelle*, l'*Histoire des ouvrages des savants*, etc., etc.

A la suite de ces maîtres se précipita bientôt le *servum pecus imitatorum ;* ce fut, au milieu du dix-huitième siècle, comme un débordement de publications prétendues littéraires, contre lequel les écrivains du temps ne cessent de s'élever. « Le premier journal « littéraire qui ait paru en France, lit-on « dans l'*Encyclopédie méthodique*, est celui « qu'on appelle le *Journal des savants*, qui « a été inventé pour le soulagement de ceux « qui sont ou trop occupés ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un « moyen de satisfaire sa curiosité et de devenir savant à peu de frais. Comme ce « dessein a paru très-commode et très-utile, « il a été imité dans la plupart des autres « pays, sous une infinité de titres différents. « Depuis ce temps-là il n'a cessé d'en paraître sous toutes sortes de titres et de formes. Tout écolier au sortir du collége, « sans être en état d'écrire dix pages sur « aucun objet de littérature et de philosophie, se croit en état d'annoncer « par souscription un journal, où il juge « d'un ton tranchant les plus grands écrivains et les meilleurs philosophes. » — « On répand tous les jours le prospectus de nouveaux journaux, qu'on distribue dans le plus grand appareil, avec les vues les plus belles pour le bien du royaume et la prospérité de l'Etat. » — « Les journaux de toute espèce sont actuellement la grande ressource de toute la petite littérature, parce que c'est tout ce qu'il y a de plus aisé à faire. » — « Les ouvrages périodiques se multiplient sous toutes sortes de formes avec un excès fastidieux... On veut essayer de tout, et sous l'air de nouveauté, sans rien de nouveau que le titre, les plus médiocres productions trouvent des lecteurs. »

C'est qu'un « journal présente une sorte de spectacle, où il se trouve toujours quelque scène agréable ». C'est que « la curiosité d'une part, la paresse et l'économie de l'autre, y trouvaient leur compte. La fécondité accablante des presses ne permettait pas de voir, de connaître par soi-même toutes les productions qui en sortaient. On aimait pourtant à être instruit de leur naissance et guidé dans le choix qu'on en pouvait faire ; or, on se flattait de s'épargner à peu de frais, en souscrivant pour un journal, l'ennui de lire un gros livre ou le regret d'en acheter un mauvais ».

Ce « goût du public pour les journaux, pour les feuilles, pour tout ce qu'on nommait périodique ne pouvait manquer d'être exploité. » La spéculation n'avait pas tardé à s'emparer du journal. C'était en effet un excellent véhicule pour les productions de la librairie, à cette époque où les moyens de publicité, comme les moyens de communication, étaient si incomplets. De là cette foule de feuilles, dont quelques-unes n'étaient guère que des catalogues, où dans tous les cas la critique n'avait rien à voir, quelques beaux semblants qu'elles revêtissent. La faculté critique, en effet, est assurément une des facultés les moins communes ; outre une organisation spéciale, le métier de critique demande de patientes et longues études, des connaissances presque universelles, une grande expérience et un grand sens. Mais on savait dès ce temps-là se passer de tout ce bagage ; alors, comme aujourd'hui, les éditeurs avaient à leur disposition un troupeau de faiseurs imberbes qui n'auraient pas su coudre ensemble deux idées, mais qui n'hésitaient pas à s'ériger en juges, et se donnaient des grands airs d'aristarques, écrivains affamés, qui, suivant la singulière expression de Delisle de Sales, « dinaient d'une analyse et s'habillaient d'une satire à la manufacture des jugements périodiques ».

Et ce n'est pas seulement en France que sévit cette « intempérie littéraire » ; sans parler des autres pays, l'Allemagne n'aurait pas eu moins à en souffrir, si l'on en juge par ce qu'écrivait Menckenius dès les premières années du dix-huitième siècle, en se plaignant de la surabondance des journaux : *Plura dixeris in sola Germania pullulasse brevi tempore quam fungi nascuntur una nocte* (Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. 2, p. 472).

Il s'en fallait de beaucoup cependant que la presse jouît, au dix-huitième siècle, de sa pleine et entière liberté, surtout en France. Les priviléges accordés à nos premiers journaux leur assuraient : à la *Gazette* le monopole de la presse politique et

commerciale ; au *Journal des savants* celui de la presse littéraire et scientifique ; au *Mercure* celui de la petite presse, de la presse semi-littéraire, semi-politique.

Le domaine de la *Gazette* fut longtemps respecté : la politique alors, c'était l'arche sainte, à laquelle il était défendu de toucher sous peine de mort.

On pouvait sans inconvénient laisser un champ plus libre à la presse littéraire. Cependant les premiers qui voulurent marcher sur les pas du *Journal des savants* durent recourir aux presses étrangères. Mais on comprit bientôt que la rigueur sur ce point était au moins inutile ; on capitula, et moyennant un tribut de 300 francs payé au suzerain des recueils littéraires, le premier venu à peu près obtint la permission d'avoir son petit journal. Nous venons de dire comment le mouvement, d'abord lent, s'était ensuite précipité jusqu'au débordement.

Le *Mercure*, sur le domaine duquel cette bande d'affamés empiétait beaucoup plus que sur celui du *Journal des savants*, poussa les hauts cris, fatiguant de ses plaintes et la ville et la cour, et les tribunaux et le conseil ; mais il eut beau dire et beau faire : la digue était rompue ; il lui fallut vivre côte à côte avec cette multitude d'intrus qui réclamaient leur place au soleil, et dont chacun, d'ailleurs, prétendait marcher dans une voie nouvelle, inexplorée, non, par conséquent, fermée par le privilége.

La concurrence, en effet, n'avait pas tardé à tourner l'obstacle que lui opposaient les trois priviléges dont nous venons de parler ; la publicité périodique avait été successivement étendue à toutes les branches de l'administration, de la science, de l'industrie, et chaque matière, chaque spécialité, avait eu de bonne heure son journal. Voici dans quel ordre, à ma connaissance, se sont produites ces tentatives dans les différents genres.

Jurisprudence. — Premier journal en 1672 : *Journal du Palais*, ou Recueil des principales décisions de tous les parlements et cours souveraines de France.

Médecine. — Le premier recueil conservé à la Bibliothèque impériale est de 1673 ; il nous est venu de Copenhague et a pour titre : *Thomæ Bartholini Acta medica et philosophica hafniensia. Hafniæ*, 1673-1680, 5 tom. en 4 vol. in-8°.

Le premier journal de médecine français est de 1679 ; ce sont les *Nouvelles découvertes dans toutes les parties* de la médecine, par Nicolas de Blégny.

Religion. — En 1680 : *Journal ecclésiastique*, ou Mémoires de l'Église, par l'abbé de la Roque.

Bibliographie. — Comme premiers essais je citerai une *Bibliographia parisina* et une *Bibliotheca gallica*, l'une et l'autre par le Père Jacob, catalogues, par ordre de matières, des livres publiés à Paris et dans le reste de la France de 1643 à 1653. — Au mois d'avril 1680 parut à Londres le premier numéro d'un *Mercurius librarius, or a faithful Account of all Books and Pamphlets*, en tête duquel on lisait ce curieux avertissement : « Tous les libraires qui approuvent l'idée de publier ce catalogue toutes les semaines, ou au moins tous les quinze jours, sont priés d'envoyer à un des entrepreneurs, aussitôt la publication, les livres, brochures ou feuilles qu'ils désirent y voir mentionnés, afin qu'ils puissent être classés dans l'ordre où ils sont publiés. Les livres leur seront rendus sur leur demande. Pour prouver qu'ils n'ont en vue que l'avantage commun de la profession, les entrepreneurs n'exigeront que six pence pour mentionner un livre, et douze pence pour toute autre annonce relative à la librairie, à moins qu'elle ne soit excessivement longue. » C'était, comme on le voit, une simple feuille d'annonces de librairie ; elle fut bientôt suivie d'une autre, publiée en concurrence par quelques confrères jaloux, le *Weekly Advertisement of Books*.

C'est seulement en 1758, à ma connaissance du moins, que la France eut un journal bibliographique, les *Annales typographiques*, ou Notice du progrès des connaissances humaines ; mais c'était cette fois une véritable œuvre bibliographique, dans toute l'acception du mot.

Morale et Philosophie. — Les premières années du dix-huitième siècle virent naître en Angleterre un genre de journaux qui n'a eu qu'une existence momentanée, mais qui est resté célèbre, des journaux où la morale, la philosophie, la peinture de la société, tenaient la principale place, et dont le *Spectateur* est demeuré le modèle. La voie avait été ouverte en 1705 par Daniel de Foë, dont la *Revue*, qui embrassait dans son plan la réforme des mœurs aussi bien que l'examen des actes du gouvernement, eut un grand succès. Mais une faveur plus grande encore accueillit le *Babillard* (1709), et le *Spectateur* (1711), fondés l'un et l'autre par Richard Steele, en collaboration avec Addison. La célébrité de ces recueils, du dernier surtout, qui est resté au nombre

des livres les plus universellement goûtés de la littérature anglaise, devint bien vite européenne; aussi furent-ils traduits et imités dans toutes les langues.

La première imitation française fut faite en 1722 par Marivaux; mais le spirituel écrivain réussit mal dans ce genre si difficile. Son *Spectateur français* est resté bien loin de son modèle, et ceux qui ont tenté l'entreprise après lui n'ont pas été beaucoup plus heureux.

Magazines, Journaux de lecture. — Les journaux de lecture, de récréation, ont pris naissance en Angleterre, où leur création s'explique par la cherté des livres, demeurée telle jusqu'à ces dernières années que les ouvrages nouveaux ne pouvaient être achetés que par les grands seigneurs et par les cabinets de lecture. Le doyen des recueils de ce genre, qui sont devenus la principale lecture de la bourgeoisie anglaise, celui qui a donné son nom à cette nombreuse famille, est le *Gentleman's Magazine*, fondé en 1731 par le libraire Édouard Cave, qui imagina de naturaliser en Angleterre le mot français de *magasin*, et de l'appliquer à un recueil périodique où le lecteur trouverait *emmagasinées* des ressources contre l'ennui.

Dix ans après, un Français réfugié à Amsterdam baptisait de ce nom une revue politique, un mercure: le *Magasin des événements de tous genres*, passés, présents et futurs, historiques, politiques et galants, 1741, in-8°.

Les magazines ne s'implantèrent en France que très-tardivement; leur type chez nous est le *Magasin pittoresque;* cependant le vrai Magazine ne date guère que du *Journal pour tous*, c'est-à-dire de quelques années seulement.

Économie domestique. Industrie. — En 1751 : *Journal économique*, ou Mémoires, notes et avis sur les arts, l'agriculture, le commerce et tout ce qui peut avoir rapport à la santé, ainsi qu'à la conservation et augmentation des biens. — En 1759, sous le titre de *la Feuille nécessaire*, une sorte de bulletin des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie..

Économie politique. — C'est en 1765 que les économistes songèrent à se créer un organe, destiné à propager la science nouvelle; ils lui donnèrent ce titre assez étrange : *Éphémérides du citoyen*, avec le sous-titre de *Chronique de l'esprit national*, qu'ils changèrent ensuite en celui, plus significatif, de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*. Par l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc.

Commerce. Agriculture. Finances. — En 1759: *Journal de commerce*, qui devient bientôt *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, par les apôtres des nouvelles doctrines économiques.

Théâtres. Musique. — En 1762 : *L'Observateur des spectacles*, par Chevrier, à La Haye.

Premier *Journal des théâtres* à Paris en 1770; commencé sous le titre de *le Nouveau Spectateur*, ou Examen des nouvelles pièces de théâtre, tant Français, Italien, qu'Opéra, dans lequel on a ajouté les ariettes notées.

Le premier journal de musique que j'aie rencontré et que mentionnent les bibliographes spéciaux est également de 1770 : *Journal de musique*, historique, pratique, sur la musique ancienne et moderne, dramatique et instrumentale, chez toutes les nations. Cependant Bayle, dans l'avertissement placé en tête des *Nouvelles de la république des lettres* (mars 1684), parlant de l'émulation qu'avait excitée l'invention si commode et si agréable de M. de Sallo, — le *Journal des savants*, — dit : « Cette émulation s'est augmentée de plus en plus, de sorte qu'elle s'est étendue non-seulement d'une nation à une autre, mais aussi d'une science à une autre science. Les physiciens et les chimistes ont publié leurs relations particulières; la jurisprudence et la médecine ont eu leur journal; *la musique aussi a eu le sien...* » Avant 1684! C'est un problème que je livre à la sagacité des intéressés.

Biographie. — En 1764 : *Nécrologe des hommes célèbres de France*. Avait été précédé d'une *Gazette des deuils*, que je n'ai pu rencontrer.

Éducation. — En 1768 : *Journal d'éducation*, présenté au roi par M. Le Roux, maître de pension.

Modes. — En 1768 : *Courrier de la mode*, ou Journal du goût, que je ne connais que par la mention qu'en font les Mémoires secrets et la Correspondance de Grimm, lequel lui a consacré une de ses plus charmantes pages.

Armée Marine. — En 1770 : *Encyclopédie militaire périodique*, par une société d'anciens officiers et de gens de lettres. — Notre *Journal militaire officiel* date de 1778.

Notre première feuille maritime parut à Brest; en 1778, sous le titre de *Journal de marine*, ou Bibliothèque raisonnée de la science du navigateur. Le prospectus de ce recueil avait été publié dès 1775, mais il avait fallu plus de deux années pour surmonter les obstacles que le département de la marine opposait à son émission.

On peut juger par ce tableau, si sommaire qu'il soit, des différents genres dans lesquels se sont exercés les journalistes au dix-huitième siècle, et encore devons-nous dire que si certaines feuilles affectaient une spécialité, le plus grand nombre visaient à l'universalité. En somme, on voit qu'il y a bien peu de routes qui n'aient été dès lors explorées, et on jugera mieux encore de ce développement du journalisme en se reportant à notre Bibliographie, où l'on trouvera, sur les feuilles que nous n'avons fait que nommer ici, tous les détails nécessaires.

Nous allons examiner maintenant sous quelles formes et dans quelles conditions le journal s'est successivement offert au public.

Forme et agencement des journaux, Circulation, etc.

Titre. — Nous avons vu quelles dénominations avaient prévalu, à l'origine, pour désigner les écrits périodiques. En France, les noms qu'on trouve le plus fréquemment employés d'abord sont ceux de Journal, de Courrier, de Mercure; les journaux français imprimés dans les pays voisins, en Hollande particulièrement, portent, pour la plupart, le titre de Gazette. Quelques titres à peine ont un caractère plus déterminé; citons cependant l'Élite des nouvelles, la Quintessence des nouvelles, la Clef du cabinet des princes de l'Europe, l'Esprit des cours de l'Europe. Je ne parle que des feuilles de nouvelles; les petits journaux, les pamphlets périodiques, se donnèrent de tout temps libre carrière pour le choix de leur titre; ainsi on rencontre au dix-huitième siècle des Glaneurs, des Moissonneurs, des Espions, des Argus; une Calypso, ou les Babillards; un Cyclope errant, ou Lettres allégoriques sur les affaires du temps; une Bigarrure, un Petit Réservoir des Sottises du temps, une Feuille sans titre, ainsi baptisée parce que, « d'après la foule innombrable de journaux et d'ouvrages périodiques qui couvraient la surface de l'Europe — en 1777! — on n'était pas peu embarrassé de trouver, pour une feuille à naître, un titre dont la différence avec les autres fût marquée. »

Lors de l'explosion de 1789, quand le torrent longtemps contenu eut rompu ses digues, le titre qui domine dans cette mêlée effrénée est encore celui de Journal; les Courriers continuent à être nombreux, ainsi que les Gazettes; mais bientôt à ces titres primitifs s'en ajoutent d'autres en grand nombre, ayant le même caractère de banalité : on voit surgir des Feuilles, des Bulletins des Chroniques, — des Postillons, des Messagers, des Correspondants et des Correspondances, — des Points du jour et des Aurores, des Spectateurs et des Observateurs, des Miroirs et des Tableaux, — des Fanaux et des Lanternes, — des Avant-Gardes et des Avant-Coureurs, des Sentinelles et des Vedettes, etc., etc. Mentionnons encore des Tachygraphes, des Logotachygraphes, auxquels s'ajoutèrent plus tard des Sténographes, tous titres qui portent avec eux leur signification.

A ces dénominations incolores d'autres préfèrent un titre qui exprime mieux leurs sentiments ou leurs sympathies; les titres de certains journaux annoncent la formation des partis; ils sont déjà des signes de la lutte. Voici d'abord les Patriotes, mais il y en a de toutes les nuances, des Patriotes royalistes, des Patriotes républicains, des Patriotes révolutionnaires; puis ce sont les Amis, les Amis du roi et surtout les Amis du peuple, la puissance qui se lève, qui a aussi ses Défenseurs, ses Orateurs, ses Avocats, ses Tribuns, etc.; les Amis des jacobins et les Amis des aristocrates. Plus accentués encore, les Espions, les Écouteurs aux portes, le Procureur général du peuple, le Dénonciateur national, le Fouet national. Encore plus, le Bonnet rouge, le Sans-Culotte, le Sans-Quartier.

D'autres cherchent le succès dans la bizarrerie d'un titre ou dans l'excentricité, voire dans le cynisme de l'expression. Qui ne connaît le père Duchesne, et ses Lettres bougrement patriotiques, et ses Grandes colères et ses Grandes joies? Et les feuilles de son compère Jean Bart : Je m'en fouts, journal bougrement patriotique? Et le Journal des halles et le Journal de la Rapée? L'un donne pour titre à un pamphlet périodique Ça fait toujours plaisir; l'autre : Finissez donc, chère père. On trouve des titres comme ceux-ci : C'est incroyable, Il n'est pas possible d'en rire; Pendez-moi, mais écoutez-moi; le Hoquet aristocrate; la Savonnette républicaine; le Ventriloque. Ou encore : les Actes des apôtres, la Bible du jour, les Évangélistes du jour, l'Apocalypse, le Martyrologe national, les Prônes civiques, *Deo gratias* ou les Petits mots, etc.

Au milieu de cette mêlée apparaissent des

Impartiaux, des Modérateurs, des Conciliateurs, des Boussoles, des Balances, et même des Alambics. Il va sans dire que plus d'un se présente comme seul Véridique, seul Indépendant, seul Invariable.

L'orage passé, surgissent une foule de Réparateurs, de Rénovateurs, de Régénérateurs, de Réformateurs.

Les circonstances politiques amènent nécessairement de nouveaux titres. Avec les Bourbons reviennent les Royalistes, et en face d'eux les Constitutionnels et les Libéraux; aux Ultra sont opposés les Conservateurs, au Drapeau blanc le Ruban tricolore. D'autres prennent simplement pour bannière la France, la Patrie, le Pays, la Nation, l'État. Enfin pour baptiser les feuilles qui naissent tous les jours, pour les distinguer l'une de l'autre ou piquer la curiosité, il n'est pas de titre qu'on n'ait inventé, comme on s'en convaincra en jetant un coup d'œil sur l'Index alphabétique qui termine ma Bibliographie. Le ciel, les enfers, tous les éléments et tous les règnes de la nature, le système cosmographique et le système chronologique, ont été mis à contribution, toutes les circonstances ont été exploitées. On verra des Soleils et des Lunes, des Étoiles et des Comètes, des Éclairs et des Foudres; — des Globes, des Mondes, des Univers; — des Temps, des Siècles, des Époques; — des Papillons littéraires et des Guêpes politiques; — des Ours et des Anes savants; — des Diligences, des Vapeurs, des Wagons, des Omnibus; — et des Minerves, et des Pandores, et des Proserpines, et des Lucifers, et des Diables, ainsi que des Nains, de toutes les couleurs. — Enfin un Tam-Tam, un Charivari, un Tintamarre d'enfer.

La presse de 1848 se montra plus excentrique encore dans le choix des titres que celle de 1789; nous nous bornerons à dire qu'aux gentillesses de son aînée elle en ajouta dans le genre de celles-ci : les Aimables Faubouriens et la Sainte Racaille; l'Impitoyable, le Sanguinaire, le Tribunal révolutionnaire, le Pilori, le Carcan, et... la Guillotine!

Après cela je ne crois pas que nulle autre nation puisse nous le disputer pour l'invention des titres. Je suis porté à croire cependant que la presse de tous les pays doit offrir une variété de noms plus ou moins grande, et que dans le nombre il doit s'en trouver de plus ou moins étranges. Je sais, par exemple, que les journalistes allemands ont toujours eu du penchant pour les titres singuliers : ainsi je vois à Nuremberg, en 1819, une feuille intitulée le *Génie des défauts de la Confédération germanique*.

A la même époque, le célèbre poëte russe Zukowsky, précepteur de la grande duchesse Alexandra Fedorowna, publiait sous le titre de : *Pour un petit nombre*, un recueil littéraire, composé en grande partie de traductions en vers des meilleurs recueils étrangers, et principalement destiné à son auguste élève. — En 1789 il avait paru à Saint-Pétersbourg un journal hebdomadaire russe intitulé : *Et ceci et cela*, et un plaisant avait riposté par une autre feuille, qu'il appela : *Ni ceci ni cela*. En France dans la foule de petits tomes périodiques suscités par le succès des *Guêpes*, il y a une trentaine d'années, il y en eut un qui prit une enseigne du même genre : *Hic, hæc, hoc*. — A Amsterdam, en 1819 : *Quelqu'un et aucun*.

Format. Composition. Disposition. Tirage. — Dans l'origine, le format des journaux était, nous le savons déjà, des plus exigus. Les journaux littéraires sont en général in-12, quelques-uns seulement in-8°, bien que leur prototype, le *Journal des savants*, ait toujours été in-4°. Il en est de même des mercures, et aussi de quelques petites feuilles de nouvelles.

Les gazettes sont généralement de format in-4°. Quelques-unes ne se composent d'abord que d'un simple feuillet, et encore imprimé assez souvent d'un seul côté, tantôt en longues lignes, tantôt sur deux colonnes. Mais elles ne tardent pas à avoir toutes quatre pages, et de bonne heure même un certain nombre, les gazettes de Hollande, par exemple, publient un supplément quotidien.

Notre première gazette n'eut d'abord que quatre pages; mais le nombre en fut dès la deuxième année porté à huit — quelquefois, mais très-rarement à douze, — qui étaient divisées en deux cahiers, intitulés, l'un, *Gazette*; l'autre, *Nouvelles ordinaires de divers endroits* : « cela pour la commodité de la lecture, qui est plus facile à diverses personnes étant en deux cahiers, et aussi à cause de la diversité des matières et des lieux d'où viennent les lettres y contenues, les *Nouvelles* comprenant ordinairement les pays qui nous sont septentrionaux et occidentaux, et la *Gazette* ceux de l'Orient et du Midi. » Elle commençait par les nouvelles étrangères, qui en occupaient la plus grande partie, et finissait par celles de la cour de France. Renaudot avait adopté cette marche, presque constamment suivie depuis, pour se conformer, dit-il, à l'ordre des temps et à la suite des dates, sauf à ceux qui voudraient suivre la dignité à commencer leur lecture par la fin, à la mode des Hébreux.

Nos gazettes conservèrent le même format jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, pendant

tout le cours de la république, à deux ou trois exceptions près, au nombre desquelles est notre *Moniteur universel*, dont l'éditeur « crut faire une chose agréable au public en lui proposant et en publiant le premier une gazette ou *papier-nouvelles* à la *manière anglaise*, qui paraîtrait tous les jours ». Et ce format inusité valut à ce « papier gigantesque ». à ce « journal patagon », dont « on pouvait » avec trois numéros faire un paravent », les quolibets de tous les petits.

Au commencement de ce siècle, les frères Bertin ayant acheté la propriété d'un *Journal des débats et décrets*, in-8°, qui existait depuis une dizaine d'années, sans qu'on pût soupçonner les destinées brillantes qui l'attendaient, commencèrent par lui donner le format in-4°, puis, après quelques jours, ils l'augmentèrent d'un appendice, ils l'allongèrent, si je puis ainsi dire, d'une partie nouvelle, qui prit le titre, qu'elle a toujours porté depuis, de *Feuilleton du Journal des débats*, et il en fut fait d'abord deux tirages, le tirage ordinaire, in-4°, sans le feuilleton, et un tirage in-folio, avec le feuilleton. Peu de temps après l'in-folio devint le format unique et définitif.

Les autres journaux furent obligés, sous peine de mort, de suivre l'exemple, d'adopter cette innovation, et les ambitieux durent même tenter de la perfectionner. Ainsi quelques années après le *Publiciste* disposait son feuilleton tantôt longitudinalement, tantôt transversalement en tête du numéro, et toujours de façon à ce qu'il pût en être détaché. Depuis lors de nombreuses tentatives ont été faites pour séparer la partie littéraire des journaux de leur partie politique et permettre de la collectionner; mais aucune de ces tentatives, plus ou moins ingénieuses, n'a complétement réussi.

Le format de nos journaux politiques est resté à peu près le même jusqu'en 1844, époque où M. de Girardin augmenta de quelques centimètres le cadre de la *Presse*, pour faire une plus grande place aux annonces. Le journalisme commençait alors à être en proie à la spéculation. L'année suivante, un journal soi-disant encyclopédique, qui prétendait faire entrer dans un seul et même journal toutes les matières spéciales qui avaient leurs organes particuliers, l'*Époque*, adopta un format plus grand encore, voisin de celui des journaux anglais. Le journal encyclopédique n'était qu'une utopie, un leurre. Cependant l'*Époque*, habilement présentée, annoncée avec le bruit qu'on sait, devait séduire la gent abonnable et trouver des chalands, ne fût-ce qu'à raison de son format. Aussi vit-on les autres journaux s'ingénier à qui mieux pour résister à cette bruyante concurrence. La plupart avaient déjà agrandi leur format, afin de donner un plus vaste champ aux annonces; ils l'agrandirent encore pour se rapprocher de celui de l'*Époque* et faire place aux améliorations qu'ils s'empressèrent de promettre. L'*Époque* morte, et les annonces n'ayant pas produit ce qu'on en attendait, ils relevèrent leur prix, et rognèrent leur format, lequel demeura depuis lors dans la mesure que nous lui voyons aujourd'hui, et qui paraît largement suffisant pour l'appétit des lecteurs français, beaucoup moindre sous ce rapport que celui de nos voisins d'Outre-Manche.

Les journaux anglais, en effet, ont bien autrement grandi, contraints qu'ils ont été d'élargir incessamment leur cadre pour faire place aux annonces, entrées, comme nous l'avons vu, si profondément dans les habitudes anglaises. Un Parisien reculerait effrayé devant un journal comme le *Times*. Cependant que de puissance à la fois et que de patience révèlent ces gigantesques engins de publicité! J'avoue que, pour ma part, je ne puis me défendre, devant un des grands journaux anglais, d'une sorte d'admiration; c'est pour moi un des signes les plus frappants du génie de la nation. L'agrandissement continuel des journaux, mieux encore que leur multiplication, montre quel a été d'année en année le développement de la curiosité publique, toujours plus exigeante et étendue à plus de sujets. Il marque aussi, d'une façon indirecte, les progrès de la puissance de la presse, dont cette curiosité générale est à la fois l'origine et le point d'appui. Ce n'est pas d'eux-mêmes en effet que les journaux aujourd'hui tirent leur force, mais de ce besoin universel d'informations que seuls ils peuvent satisfaire.

Un journal anglais du matin se compose de huit pages grand in-folio, divisées chacune en six colonnes, soit en tout quarante-huit colonnes, le double de nos grands journaux, sans compter que le caractère est beaucoup plus serré et plus fin. On estime qu'un numéro du *Times*, par exemple, contient la matière d'un volume in-8° de 300 pages; ajoutez à cela que ce léviathan de la presse anglaise donne tous les jours des suppléments de 8 et de 12 pages C'est alors quelque chose de vertigineux que cet entassement de petits articles se succédant pendant 90 à 120 colonnes; telle en est cependant la disposition, que le lecteur anglais se guide

aisément dans ce labyrinthe qui nous semblerait, à nous, inextricable.

La première et la huitième page, c'est-à-dire la surface extérieure du journal, sont consacrées aux annonces. La deuxième et la troisième contiennent les débats des deux chambres, ou, à leur défaut, les extraits des enquêtes parlementaires, les assemblées générales des compagnies de chemin de fer, ou bien encore les prix courants des marchés, les documents commerciaux et industriels, qui pendant la session passent à la sixième page. Les matières importantes sont réservées pour la quatrième et la cinquième pages, qui forment la surface intérieure du journal : la quatrième est occupée par les annonces des théâtres, le sommaire des séances des chambres et les articles politiques, au nombre de quatre au plus, de la longueur d'une colonne en moyenne; la cinquième, par les nouvelles du jour, le bulletin de la cour, les audiences ou les réceptions ministérielles, la malle des Indes, celle des Antilles ou celle des États-Unis, selon la date du mois, et la correspondance de France ou celle d'Irlande, suivant leur importance. La sixième page est consacrée aux correspondances étrangères et à l'analyse raisonnée de la bourse, « aux nouvelles du marché à l'argent », et, quand la place est libre, à l'analyse des pièces de théâtre et des livres nouveaux. La septième est remplie par les comptes-rendus des tribunaux.

Telle est invariablement la composition d'un journal du matin. Une autre chose qui frappe encore dans ces immenses carrés de papier, c'est le grand rôle qu'y jouent les lettres capitales : ce sont elles qui indiquent les divisions principales du journal et qui guident le lecteur exercé droit à ce qui l'intéresse. En ouvrant un journal, et du premier coup d'œil, on voit, à la disposition des titres et à la grosseur des caractères, quelle est la nouvelle importante du jour. Disons cependant que dans cet emploi des lettres capitales les feuilles américaines, qui sont loin, du reste, de briller par leur bonne disposition, ont distancé de beaucoup les feuilles anglaises, dont elles ont également dépassé le format : il n'est pas rare de voir dans un journal de New-Yorck ou de Boston quinze titres consécutifs en tête d'un article un peu long.

On comprend quels moyens puissants exige la préparation matérielle de pareils journaux. Un journal anglais du matin emploie un premier et un second prote, un metteur en pages spécial pour les annonces, trois premiers et trois seconds correcteurs, de quarante-cinq à cinquante compositeurs en titre et huit ou dix suppléants, un mécanicien en chef, un aide mécanicien, quinze à dix-huit personnes pour le service de la machine à vapeur et des presses. Le personnel de l'imprimerie du *Times* est bien autrement considérable encore. Il occupe, dit-on, 125 à 150 compositeurs, qui, pour être admis, doivent passer un examen et prouver qu'ils sont capables de composer par heure au moins 40 lignes de 56 lettres, soit de lever 2,240 lettres. Les correcteurs sont au nombre de vingt-quatre, douze de jour et douze de nuit, et toujours occupés.

Si la composition d'un journal est une merveille, son tirage en est une bien plus grande encore. Il y a cinquante ans à peine le tirage des journaux se faisait au moyen de presses à bras, qui donnaient à l'heure deux ou trois cents feuilles imprimées d'un seul côté; avec beaucoup d'effort et d'habileté, et en relevant plusieurs fois les pressiers, on arrivait à doubler ce tirage. On se voyait quelquefois obligé de faire deux, trois et jusqu'à quatre compositions, pour paraître en temps utile. C'est à un directeur du *Times*, M. Walter, qu'appartient l'honneur d'avoir mis la vapeur au service de l'imprimerie. Dès 1804 cet homme remarquable à plus d'un titre, et auquel le *Times* doit sa prodigieuse fortune, s'était convaincu de la possibilité de substituer cet agent infatigable aux bras des pressiers, et de donner au tirage de son journal une régularité et surtout une rapidité que sa prospérité croissante rendait nécessaires. Il se livra, dans cette pensée, à de nombreux et dispendieux essais, qu'il était obligé de faire dans le plus grand mystère, à cause de l'opposition déclarée des pressiers, et c'est seulement après dix ans d'efforts et de sacrifices qu'il arriva à la solution du problème qu'il s'était imposé. Enfin le 29 novembre 1814, à six heures du matin, Walter put montrer à ses ouvriers et à Londres étonnés le premier exemplaire d'un journal imprimé à la vapeur.

Les premières presses mécaniques du *Times*, dues à deux Allemands, Kœnig et Bauer, et qui devinrent aussitôt une des curiosités de Londres, tiraient seulement de 12 à 1300 feuilles à l'heure. Des perfectionnements ne tardèrent pas à porter leur tirage à 2,000, et même à 2,500 en fatiguant un peu la machine. En 1827 Applegath en établit une nouvelle qui tirait 4 à 5,000 En 1828, le même mécanicien construisit sa fameuse machine verticale, un véritable chef-d'œuvre, tirant 10,000 exemplaires à l'heure. Depuis, l'administration du *Times* a fait monter une

autre machine à cylindres horizontaux, qui tire huit exemplaires à la fois et en débite 12,500 par heure. Ces deux machines, qui font en roulant un vacarme étourdissant, et que l'on peut arrêter instantanément, sont mues par une force de 45 chevaux. Elles ont été longtemps les plus grandes et les plus actives que l'on connût en Angleterre; je ne saurais dire si elles ont été le dernier effort du *Times*. Le *Daily Telegraph*, qui, établi lors de l'abolition du timbre, a opéré dans la presse anglaise une révolution analogue à celle que la *Presse* et le *Siècle* ont faite en France en 1836, et dont il se vend journellement, dit-on, de 100 à 140,000 exemplaires, est tiré au moyen de deux machines qui impriment chacune 10 exemplaires à la fois, et en donnent ensemble 25,000 à l'heure.

Cependant les journaux des États-Unis, auxquels une concurrence beaucoup plus vive imposait l'obligation d'un tirage extrêmement rapide, avaient depuis longtemps laissé loin derrière eux leurs confrères européens. La *Tribune* et le *Herald* se servent de presses qui impriment régulièrement 10,000 exemplaires à l'heure; mais les presses du *Sun*, qui paraissent jusqu'ici le dernier mot de la mécanique, peuvent tirer jusqu'à 20,000 feuilles à l'heure, et le tirage moyen de ces presses n'est jamais au-dessous de 18,000 feuilles.

La prodigieuse multiplication des journaux a été facilitée, rendue possible, par une autre invention moderne, le clichage, qui est venu dispenser de multiplier les compositions, procédé coûteux et toujours assez long, quoi qu'on pût faire.

Pour donner à ceux de nos lecteurs qui seraient étrangers à l'art d'imprimer une idée de la série d'opérations par lesquelles passe un journal avant d'arriver dans leurs mains, je reproduirai, en l'abrégeant, un article publié par M Nadié dans le *Moniteur universel du soir* en septembre 1865. Préalablement je ferai remarquer que l'auteur de cet article, en l'écrivant, avait en vue le journal dans lequel il a été inséré, un nain auprès des géants de la presse anglaise ou américaine; on devra se rappeler que le petit *Moniteur* ne représente que la moitié d'un de nos grands journaux, qui eux-mêmes ne représentent comme format que la moitié à peine des journaux anglais, et beaucoup moins encore comme contenu.

« L'imprimerie d'un journal, dit M. Nadié, est une véritable usine. Les matières premières sont le papier, l'encre et les manuscrits des auteurs. Le matériel, ce sont les caractères d'imprimerie, les machines à vapeur, les presses. Un personnel nombreux met en œuvre tous ces éléments, pour arriver au *produit* final, le journal.

« Les nouvelles politiques, les dépêches télégraphiques et les cotes de la bourse sont les parties du journal qui se font à la dernière heure; le reste de la feuille, comprenant les faits divers, les tribunaux, les théâtres, les variétés, les feuilletons, les annonces, est préparé dès le matin et tout le jour durant.

« Lorsqu'un manuscrit — la copie — c'est le mot consacré — a été désigné pour être inséré, distribution en est faite à cette peuplade d'hommes intelligents et actifs qu'on appelle les compositeurs typographes. La dextérité avec laquelle les phrases de l'auteur, souvent illisibles et hiéroglyphiques, sont alignées à la dimension de la colonne du journal, en beaux caractères métalliques, égaux et corrects, n'est égalée que par celle que ces mêmes hommes déploient lorsqu'ils défont la composition mot à mot, lettre à lettre. Ils se tiennent debout, placés devant une casse, qui contient, comme un damier, des petits carrés remplis de toutes sortes de lettres, minuscules, majuscules, signes, chiffres, etc., fondues en plomb mêlé d'antimoine. Leurs mains droites se promènent avec une rapidité prodigieuse des différents compartiments de la casse au petit plan de fer, appelé composteur, sur lequel les lettres déliées, fines, prismatiques, viennent se recueillir, se ranger et se presser en enfilades, comme des soldats disciplinés.

« Un article est quelquefois composé par quinze ou vingt personnes distinctes, et, entre les mains du metteur en page, il vient se compléter, se parfaire par morceaux successifs. Le voilà terminé, ficelé, prêt. Aussitôt une couche d'encre le couvre, une feuille est étendue à la surface et frappée avec une brosse dure. L'épreuve qu'on obtient de cette manière est celle qu'on nomme « première », et est livrée au correcteur et à l'auteur.

« Plus de 170,000 caractères et pièces de remplissage sont ainsi maniés journellement pour arriver à noircir la feuille que vous tenez, et journellement le même nombre de caractères et de pièces se reclasse dans la casse après chaque tirage.

« La partie du journal ainsi préparée est soumise alors à l'encadrement. Il faut que tout soit à sa place, en ordre, et classé dans un châssis en fer de dimension fixe et invariable. Une épreuve générale est soumise au directeur, qui bien souvent, plus sévère que le public, biffe de çà et de là avec son crayon

bleu les passages qui ne sont pas de son goût. Après cette inspection scrupuleuse, qui amène quelquefois des remaniements nouveaux, voilà la première partie du journal faite. Reste la seconde.

« A mesure que les dépêches, les bulletins, les nouvelles arrivent, vite on les métallise, — passez-moi l'expression, — en caractères mobiles. Il est trois heures et demie. A peine la bourse est-elle parvenue, qu'elle est coupée en divers morceaux, que chaque compositeur désigné d'avance traduit en caractères mobiles. En un clin d'œil, ces morceaux sont ajoutés bout à bout, et le tableau de la bourse est fait, comme par enchantement, en quelques minutes et à huit exemplaires.

« Voilà donc toute l'épreuve type du journal renfermée dans quatre châssis en fer, où tous les caractères sont coincés et serrés de façon à ne faire qu'un seul corps compact et résistant.

« Mais il est déjà quatre heures moins un quart, et comment avoir tiré à cinq heures le nombre d'exemplaires que réclame la capitale, et à sept heures ceux que demande la province, alors qu'il s'agit de centaines de mille? Voilà le problème à résoudre, sous peine de manquer une partie de la vente ou de ne pas arriver au départ du chemin de fer pour les départements.

« Rien de plus simple; il suffit de multiplier les presses et les clichés. Quatre presses, à double épreuve, vomissant des milliers de feuilles par heure, voilà la solution. Mais il faut d'abord huit clichés.

« Le clichage, procédé aussi simple que merveilleux, va les donner dans quelques minutes. Les quatre châssis de l'épreuve à caractères mobiles ont été placés sur une table en fonte, recouverts successivement de feuilles de papier séparées entre elles par une couche de colle et de blanc de céruse, et frappées à la brosse. Les parties saillantes des lettres ont formé ainsi des creux, qui reproduisent exactement un moule du cadre sur ce carton plastique formé de quatre à cinq feuilles. Aussitôt séché à un feu doux, le voilà placé dans une lingotière à bascule. Le plomb antimonié fondu d'avance est là, prêt dans une chaudière à la température voulue; il est précipité dans la lingotière, où il prend l'empreinte des lettres, et forme, en se refroidissant, un cliché entièrement égal à celui d'origine. Répétée plusieurs fois, cette opération fournit autant de reproductions de l'épreuve première qu'on en peut désirer.

« Retouchée, rabotée, planée, l'épreuve finale, chaude encore, est transportée sur le chariot des presses; la seconde y est installée à son tour.

« Déjà les chaudières hennissent et soufflent, sous la pression de la vapeur impatiente de s'échapper au plus tôt dans les nuages; les machines sont graissées, les courroies et les poulies sont prêtes, les hommes sont tous à leur poste; le papier blanc est disposé, compté d'avance, sur les planches de distribution : aussitôt que les presses ont reçu les deux épreuves clichées, elles vont jeter indéfiniment au dehors, en haut, en bas, à droite, à gauche, de quadruples exemplaires du journal.

« La machine à vapeur s'ébranle, les presses sont embrayées... elles roulent.

« Le papier, entrant par quatre points à la fois, est pincé par les cylindres, entraîné par eux sur les clichés que la machine elle-même charge d'encre, et ressort avec quatre journaux par quatre orifices à la fois.

« Cette reproduction à milliers d'exemplaires est obtenue à l'aide des presses rotatives mécaniques, une des merveilleuses inventions de l'industrie moderne.

« Ces presses, vrais chefs-d'œuvre de mécanique, dont l'invention date à peine d'hier, et qui permettent de livrer au public 3 à 4,000 exemplaires d'un même journal dans quinze minutes, peuvent, sans exagération, se comparer aux belles horloges de Bréguet, tellement elles sont précises dans leur travail. Je vais essayer de vous faire comprendre les deux agencements principaux qui sont comme la cheville ouvrière de tout le mécanisme, et qui, après des milliers de tâtonnements, ont été la grande difficulté vaincue.

« Je vais donc vous dire d'abord comment la feuille de papier reçoit une impression simple sur l'une de ses faces; puis comment, à l'aide d'une légère modification des organes, elle peut recevoir une impression double, c'est-à-dire au *recto* et au *verso*.

« La forme en lettres mobiles ou en cliché est installée sur un chariot, plaque horizontale en fonte qui reçoit de la machine à vapeur motrice un mouvement alternatif de va-et-vient, au moyen d'une communication de mouvement.

« A droite et à gauche sont une série de rouleaux ou cylindres en gélatine. Ces rouleaux, placés en travers du chariot dans des positions diverses, droits et obliques, sont chargés d'une encre spéciale d'imprimerie, qui provient de boites-réservoirs placées aux deux extrémités et leur est transmise de proche en proche. A leur tour, les rouleaux de gélatine la distribuent à la forme, alors

que dans la course du chariot elle est amenée à leur contact.

« Voilà la planche encrée et qui se promène alternativement d'un bout à l'autre de la presse sur son chariot. Maintenant il s'agit de lui présenter convenablement la feuille de papier pour que celle-ci en reçoive l'impression d'équerre. A cet effet, la machine à vapeur motrice communique un mouvement de rotation à un ingénieux système de cylindres. Sur ces tambours sont tendus des rubans sans fin qui les enveloppent ; ces rubans doivent guider dans sa course la feuille de papier qui leur est confiée, et en effet ils lui font opérer docilement toutes les évolutions et manœuvres nécessaires.

« Une feuille que l'ouvrier introduit, par exemple, par le plancher supérieur est saisie au moment précis par une tringle transversale que meut la machine. La feuille s'engage alors dans les rubans, descend de haut en bas comme un serpent, se présente, sous la forme d'un U, à la forme, dont la position est mathématiquement calculée de manière à ce qu'en glissant et s'appliquant sur elle, la feuille prenne l'empreinte successive de toutes les lettres ; puis, toujours en roulant, cette même feuille s'élève à travers les rubans, de bas en haut, pour venir s'échapper au dehors sur le plancher de sortie, dans une direction inverse de la précédente.

« L'introduction des feuilles se fait de la même manière par trois autres plans : à l'instant voulu elles sont pincées, et chacune d'elles, suivant un chemin spécial, circule en traçant des courbes élégantes et sinueuses, et vient se présenter à son tour sur la forme. Dans cette évolution, pas la moindre perte de temps.

« C'est chose à la fois gracieuse et saisissante que de voir des feuilles énormes de papier blanc pénétrer de tous les côtés de la machine, circuler avec obéissance dans ce dédale de rubans et de poulies, et venir s'échapper quelques secondes après — noircies et montrant sur leurs flancs les millions de signes du langage humain! Vous comprenez facilement dès lors qu'en plaçant sur le chariot une seconde forme identique à la précédente, et en prenant du papier à dimensions suffisamment larges, on puisse à chaque course du chariot obtenir deux fois quatre ou huit épreuves d'impression sur une seule face.

« Placez maintenant sur le même chariot les doubles formes qui correspondent à la fois au verso et au recto du journal, et concevez que par un certain agencement de tambours la feuille imprimée sur le recto soit retournée au moment où elle va passer sur le châssis du verso : vous recevrez par les planchers de sortie des feuilles imprimées en même temps sur les deux faces.

« Je n'insiste pas davantage sur ces admirables engins, dont le mode de travail vous est maintenant connu, superficiellement du moins. Vitesse, netteté, bon marché, — tel est le triple problème que la mécanique moderne a dû résoudre pour parvenir à faire produire à la presse de Guttemberg de 8,000 à 15,000 feuilles par heure. »

Dans ce qui précède il n'est question que des journaux quotidiens. L'Angleterre a, en outre, d'assez nombreux journaux politiques hebdomadaires, qui dépassent encore les feuilles quotidiennes en format et en publicité. On en cite plusieurs qui comptent, ou ont compté alors que le timbre existait, jusqu'à 120,000 abonnés ; l'*Illustration* anglaise, *Illustrated London News*, en 1856, n'en avait pas moins de 100,000. Ce n'était rien encore auprès des *Penny Magazines*, recueils hebdomadaires non politiques, composés généralement de trois feuilles, et qui tiraient jusqu'à 500,000. Depuis l'abolition du timbre, ces feuilles ont encore pris de plus grandes proportions. J'ai lu dans une publication de 1864 que le *London Journal*, qui donne pour 12 centimes une feuille de 16 pages avec illustrations, se tirait à cette époque à 800,000 exemplaires, et que le tirage s'en faisait en moins de deux jours, au moyen d'une presse à cylindre qui imprimait des deux côtés à raison de 25 à 30,000 exemplaires à l'heure. Mais en général ces recueils ont le temps devant eux, et n'exigent pas des moyens de production aussi rapides que les journaux quotidiens.

Les journaux politiques hebdomadaires se composent, les uns, qui sont des revues au petit pied, de 16 à 24 pages petit in-4° à 3 colonnes ; les autres de 12 pages petit in-folio ; d'autres, enfin, de 8 pages d'un format plus grand que celui du *Times*. Le 29 mars 1829, un *Atlas* qui avait entrepris de se faire une place à part par l'immensité de ses dimensions et par la quantité de matières qu'il donnerait à ses lecteurs, et avait adopté un format double des autres, publia un numéro extraordinaire destiné à reproduire en entier les débats du parlement sur le bill d'émancipation des catholiques. Ce numéro avait cinq pieds de long sur quatre de large ; ses 86 colonnes contenaient la matière de deux forts volumes in-8°, et des curieux s'amusèrent à calculer que les 15,000 exemplaires auxquels il fut tiré, mis

au bout les uns des autres, auraient formé une longueur totale de cinq lieues.

Ce tour de force, comme, du reste, presque tous les autres, fut dépassé par les Américains. J'ai vu un numéro de journal de New-York composé de 8 pages mesurant chacune 256 centimètres carrés sur 178, et présentant ainsi, quand il était déployé, une superficie de 455.68 centimètres carrés, c'est-à-dire une surface égale à quatre fois celle du *Times* et à plus de huit fois celle du *Moniteur*. Il était imprimé sur treize colonnes en petit texte, contenant chacune 400 lignes de 13 mots en moyenne ou 40 lettres, ce qui donnait 104 colonnes, 41,600 lignes, 374,400 mots, et 1,674,000 lettres, si l'on ne tenait pas compte des illustrations. Ce journal monstre, en effet, était orné de nombreuses et belles vignettes sur bois, représentant des personnages fameux, des paysages, des vues, des monuments, des scènes de genre, des machines, etc. Le papier sur lequel il était tiré était si fort — le numéro ne pesait pas moins de 290 grammes — qu'il pourra résister pendant des siècles, et, dans tous les cas, attendre sans encombre le numéro suivant, annoncé comme devant paraître cent ans après. Nous avons à peine besoin d'ajouter, en effet, que ce numéro était tout exceptionnel. Il avait été publié comme appendice à un journal hebdomadaire, *the Constellation*, à l'occasion de la fête séculaire de l'indépendance américaine, le 4 juillet 1858. Quarante personnes, dit-on, avaient été employées pendant deux mois à sa confection, et il avait été expédié à 28,000 exemplaires, revêtu d'une élégante couverture, dans toutes les parties du monde. Il se vendait un demi-dollar, 2 fr. 60 c. En tête éclatait ce dithyrambe :

« Nous n'essayerons pas de cacher notre « juste fierté en regardant cette magnifique « feuille. Elle est le produit de l'Invention, « du Goût, de l'Entreprise et de l'Industrie « herculéenne; ses dimensions de mam- « mouth ne sauraient être surpassées, « parce qu'une feuille plus longue et plus « large serait d'un emploi absolument im- « praticable. Un éléphant peut être pris, « mais que voulez-vous en faire? On ne « saurait non plus en surpasser la beauté « typographique, la splendeur artistique, ni « l'impériale grandeur du plan et de l'or- « donnance. Ce journal sera l'orgueil de « tout bon Américain; il fera l'étonnement « de l'Europe

« Vous nous accusez de vanité dans ce « langage. Vous avez raison. Mais ce n'est « pas une vanité vulgaire qui rayonne sur « notre front, c'est l'orgueil légitime, l'or- « gueil de Michel-Ange contemplant son « église de Saint-Pierre, l'orgueil qu'éprou- « vait Napoléon après avoir dompté le « Simplon et les Alpes terribles. »

Périodicité. — Les premières gazettes ne paraissaient qu'une fois par semaine; mais d'assez bonne heure elles parurent deux fois, quelques-unes même trois fois

Les mercures, les revues, ne paraissaient généralement qu'une fois par mois, rarement deux.

Il en était de même des journaux littéraires, qui devinrent ensuite presque tous hebdomadaires.

Le *premier journal quotidien* parut à Londres le 11 mars 1702, sous le titre de *Daily Courant*. Ce journal était imprimé d'un seul côté, sur une demi-feuille, et se composait, par conséquent, d'une seule page, divisée en deux colonnes. L'éditeur donne de cette exiguïté une explication assez curieuse. « Le *Courant*, comme son titre l'indique, sera, dit-il, publié tous les jours, parce qu'on se propose de donner les nouvelles aussitôt l'arrivée de chaque courrier, et il est réduit à la moitié du format habituel afin d'épargner au public au moins la moitié des impertinences que contiennent les journaux ordinaires. »

Ce n'est qu'en 1777 que Paris eut un journal quotidien, le *Journal de Paris*, qui commença à paraître le 1er janvier de cette année-là.

C'est encore en Angleterre que sont nés les *premiers journaux du soir*. La poste ne partant de Londres qu'à la fin de la journée, l'idée devait venir facilement à un homme du métier de retarder jusqu'à ce moment la publication d'un journal, afin de pouvoir donner les nouvelles reçues dans la matinée, et d'arriver cependant en province en même temps que les feuilles du matin; et de fait on pouvait ainsi obtenir sur celles-ci une avance d'une demi-journée. Mais il fallait se régler sur les jours de la poste. Le premier journal du soir, qui parut à la fin de 1727, ne se publia donc que trois fois par semaine; et c'est seulement à la fin du dix-huitième siècle, quand la poste partit tous les jours, que fut fondé Le *Star*, le premier journal quotidien du soir. Un second parut en 1791, et le nombre s'en est successivement accru jusqu'à cinq.

Disons que les gazettes françaises publiées en Hollande publièrent dès leurs commencements, dès la fin du dix-septième siècle, des suppléments, qui paraissaient dans la

soirée, et qui devinrent réguliers de très-bonne heure.

En Angleterre, les journaux du soir furent tout d'abord recherchés par les hommes d'affaire, et les spéculateurs, parce qu'ils publiaient le cours des fonds publics aussitôt après la clôture de la bourse, parce qu'ils contenaient toutes les nouvelles des feuilles du matin, et en outre les nouvelles, ou tout au moins le sommaire des nouvelles arrivées dans la journée. Pendant la durée des sessions, on y cherche en outre la première partie des séances de la chambre des communes, qui commencent à midi, et il en est un, le *Sun*, qui, grâce à l'habileté de ses sténographes et à la célérité de ses compositeurs, s'est acquis sous ce rapport une incontestable supériorité sur ses rivaux : il parvient à donner les débats parlementaires presque jusqu'à l'heure de la poste; il ne s'écoule pas vingt minutes entre le moment où le dernier sténographe quitte la place et celui où le journal tout imprimé part pour la province. Dans sa troisième édition, qui paraît à dix heures du soir, il donne les débats jusqu'à neuf heures et demie. Les temps de guerre sont les temps les plus prospères pour ces feuilles, ou encore les temps de crise ministérielle : ils font alors des éditions d'heure en heure pour satisfaire la curiosité publique.

L'établissement des chemins de fer a porté un coup funeste aux journaux du soir. Leur grand avantage était de partir le soir par la poste en même temps que les journaux publiés le matin, et d'arriver aussitôt que ceux-ci en province, tout en donnant des nouvelles plus fraîches; mais comme la poste en Angleterre n'a pas le monopole des transports, les journaux du matin renoncèrent au bénéfice du transport gratuit que leur assurait le timbre, alors qu'ils en étaient frappés, et, partant par les premiers trains du matin, ils parvinrent à être distribués dans toutes les grandes villes de province pour l'heure du déjeuner. Ce sont eux, par conséquent, qui ont aujourd'hui l'avance sur les journaux du soir, qu'ils ont à peu près expulsés de la province

En France, où la poste cependant à le monopole des transports, on a mieux fait encore : les journaux de Paris du matin partent la veille pour la province. Cela pourra, au premier coup d'œil, paraître étrange, et rien pourtant n'est plus vrai. Les journaux du matin, au lieu de se composer la nuit, comme autrefois, se composent dans la journée, et aussitôt après la clôture de la bourse ils mettent sous presse leur édition des départements, qui part dans la soirée même, en même temps que les journaux du soir. La nuit il en est fait un second tirage, pour Paris alors, avec les nouvelles qui ont pu survenir après quatre heures, et pendant les sessions le compte-rendu des chambres, qui leur est livré vers neuf heures du soir.

Par contre quelques journaux du soir font une édition du matin pour Paris; un d'eux, même, la *Patrie*, en publie, ou en publiait une troisième, dans le milieu de la journée.

Rien, du reste, ne distinguant chez nous les journaux du soir des journaux du matin, et la couleur d'un journal, si pâle qu'elle soit, ayant encore quelque influence sur les abonnements, les abonnés de Paris et ceux de la province se répartissent dans des proportions à peu près égales pour les uns et pour les autres. Nous venons de voir qu'il n'en est pas de même en Angleterre, où la clientèle des journaux du soir est presque toute concentrée dans la capitale. Ils se soutiennent néanmoins par les raisons que nous avons dites, et aussi parce qu'ils ont moins de frais que les journaux du matin. Ayant peu d'annonces, ils ne sont composés que de quatre pages au lieu de huit, et leur format, si l'on excepte celui du *Sun*, est un peu inférieur à celui de nos grands journaux La distribution des matières y est, du reste, à peu près la même que dans les journaux du matin; et comme leur mode de publication nécessite une extrême rapidité dans la mise en page, chaque matière commence en haut d'une colonne, et, quand elle ne suffit pas à la remplir, le vide qui reste est comblée avec des historiettes, des citations de livres, des sentences morales, composées d'avance à cet effet. Les journaux du matin ont également recours à cet expédient lorsque, la séance de la chambre se prolongeant trop avant dans la nuit, ils craignent de manquer le train par lequel ils ont coutume de partir.

Nous avons vu comment les journaux du matin avaient annihilé l'avantage qu'avaient sur eux, pour la province, les journaux du soir. Les emprunts perpétuels que ces derniers étaient dans la nécessité de faire à leurs confrères du matin ne pouvaient manquer non plus d'eveiller des susceptibilités, et, par suite, d'amener quelque combinaison nouvelle, qui, par exemple, rattacherait l'une à l'autre une feuille du matin et une feuille du soir, et ferait ainsi d'un concurrent un auxiliaire. C'est ce qui a eu lieu, en effet, et plusieurs des journaux du soir aujourd'hui appartiennent aux propriétaires de journaux du matin.

Le *Times* a imaginé une autre combinaison, en faveur des petites bourses, qui ne peuvent faire la dépense d'un journal quotidien : il publie tous les deux jours, sous le titre d'*Evening Mail*, un journal du soir qui n'est que la réimpression, moins les annonces, des deux numéros du *Times* auxquels il correspond. Le *Chronicle* a suivi cet exemple, après avoir longtemps publié un journal quotidien du soir qui portait son nom.

Des combinaisons semblables se sont fréquemment produites en France, et nous avons vu des journaux publier des éditions hebdomadaires qui n'étaient qu'un abrégé des numéros de la semaine.

Mode de distribution. Prix. — Je n'ai rien trouvé de précis, de quelque peu satisfaisant, sur le mode de distribution des premiers journaux, non plus que sur leur prix ; mais il y a tout lieu de croire qu'ils étaient criés et vendus dans les rues, comme les feuilles volantes dont ils procédaient. Dans une estampe allégorique datant des premières années de notre *Gazette* on voit, entre autres personnages, le *Crieur de la Gazette*, portant suspendu devant lui un panier d'osier rempli de numéros. Et on lit dans nos anciens lexiques qu'elle était « vendue et publiée par la ville de Paris » par des colporteurs qu'on appelait gazetiers, comme les écrivains de la Gazette eux-mêmes; qu'on la lisait dans certaines boutiques, notamment chez Ribou, Loison, et autres regratiers (bouquinistes) du Pont-Neuf; que de pauvres femmes allaient l'acheter au bureau de la grande poste, et la distribuaient par mois, aux personnes qui la voulaient lire, pour 30 sols. Il est supposable que l'administration des postes, que l'on voit ainsi intéressée, à je ne sais quel titre, à la vente dans Paris, était chargée du transport et de la distribution en province.

A quelle époque s'est introduit l'abonnement, c'est ce que je ne saurais préciser; tout ce que je puis dire c'est qu'il existait dans les premières années du dix-huitième siècle; mais l'on peut supposer avec grande apparence de raison qu'on en était venu là bien longtemps auparavant pour la commodité des lecteurs. Quoi qu'il en soit, en France l'abonnement est resté la règle. La vente au numéro n'a existé que par intermittence; ce mode d'écoulement, passé depuis quelques années dans nos habitudes, au grand profit des journaux, n'est qu'une tolérance de l'administration : pour être vendu sur la voie publique, — dans certains endroits déterminés, car les journaux ne peuvent être colportés ni criés dans les rues, — chaque journal doit être muni d'une autorisation qui peut lui être retirée sans autre formalité

Quant au prix, le numéro de la *Gazette*, dans l'origine, se vendait un parisis, sans doute un sou parisis, de quinze deniers, environ six centimes, représentant une valeur actuelle de près du triple. C'est du moins ce que donne à entendre un passage d'un factum de Renaudot que j'aurai occasion de citer. On sait positivement qu'un *Courrier français* fait par les fils de Renaudot durant la Fronde, en 1649, et qui « se clabaudait tous les matins, de fort bonne heure », se vendait un sol.

D'un mémoire d'un des successeurs de Renaudot il résulte qu'en 1750 le prix de l'abonnement à la *Gazette* était de 18 francs par an et que pour faire participer tous les sujets du roi aux nouvelles qui pouvaient les intéresser on la faisait réimprimer en petits caractères sur une demi-feuille, et on l'envoyait dans toutes les provinces à 7 livres 10 sols par an, franche de port. En 1762, en même temps qu'elle augmentait son format et doublait sa périodicité, elle réduisit son prix d'abonnement de 18 à 12 livres pour tout le royaume. On pouvait se procurer au bureau des numéros détachés au prix de 3 sous, 2 sous six deniers pour les colporteurs. Elle se composait alors de douze pages à deux colonnes; mais, sur la demande de quelques souscripteurs, on continua à en faire pendant plusieurs années une édition à grandes lignes en gros caractères, qui coûtait le double.

J'ai eu sous les yeux une liste des journaux qui circulaient à Paris en 1779, avec leur périodicité et leur prix. La plupart sont hebdomadaires. Quant au prix, il varie, comme de juste, selon l'importance, le volume du journal. Les plus importantes coûtent 18 livres pour Paris, 24 pour la province. L'*Année littéraire*, hebdomadaire, coûte 24 et 32 livres ; le *Journal de Paris*, quotidien, 24 et 30 livr. 4 sous; le *Journal des savants*, 14 livraisons par an, 16 liv. 14 s. et 20 liv. 4 s.; le *Journal de Verdun*, 14 numéros, 8 liv. 8 s. et 12 liv. 12 s.; le *Mercure*, 16 vol. par an, 24 et 32 liv.

Dans cette liste figurent neuf gazettes étrangères, les *Gazettes d'Amsterdam*, — *de Clèves*, dite *Courrier du Bas-Rhin*, — *d'Altona*, — *de Bruxelles*, — *de Cologne*, — *des Deux Ponts*, — *De La Haye*, — *de Leyde*, — *d'Utrecht*. Ces gazettes paraissaient deux fois par semaine, excepté celle de La Haye, qui paraissait trois fois. Elles coû-

taient : celle d'Amsterdam, 48 livres ; celle de Clèves, 42 ; les autres, 36.

Les gazettes étrangères, en effet, circulaient assez librement en France, et cela, paraît-il, dès l'origine des journaux. C'est du moins ce qui résulte d'un factum lancé en 1648 par Renaudot contre un gazetier de Cologne qui l'avait attaqué. « Si vous voulez, répond-il à son agresseur, persuader à un chacun que le gazetier de Cologne puisse corriger celui qui fait les gazettes à Paris, qu'il commence à en faire de meilleures que lui, et qu'il le fasse croire au peuple, juge qui ne flatte point, et à qui vous vous devez prendre de ce que celles que vous envoyez sont d'un si mauvais débit qu'il y a peu de personnes qui en veuillent pour le port, et moins pour leur prix, quelque petit qu'il soit, et moindre que le parisis des nôtres.., tandis que celles de Paris manquent plutôt que les curieux pour les arracher des mains des colporteurs, encore toutes moites de l'impression. »

Outre le fait de leur circulation en France, il résulte de ce passage que les gazettes étrangères se colportaient dans les rues, comme la gazette de Renaudot, et que le prix en était très-minime. On les lisait dans les cafés, sur le quai des Augustins, dans les Charniers des Innocents ; plus tard, dans les cabinets littéraires, qui datent du milieu du dix-huitième siècle, et dans les clubs, importation anglaise que l'on trouve à Paris dès le commencement de ce même siècle.

Cette circulation des journaux étrangers était-elle, dans les commencements, assujettie à quelque condition, c'est ce que je ne saurais dire ; mais plus tard les propriétaires de ces feuilles achetèrent le droit de les faire entrer en France par une contribution versée dans la caisse du ministère des affaires étrangères, et dont la quotité variait suivant des considérations de diverse nature.

Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que les journaux étrangers de toute sorte ont toujours abondé à Paris, à la grande satisfaction du public, qui y trouvait un dédommagement de la stérilité de la *Gazette*, et en dépit des propriétaires de la feuille officielle, qui ne cessèrent, depuis Renaudot, de réclamer contre ce qu'ils appelaient la violation de leur privilége J'ai trouvé sur ce sujet un mémoire de l'un d'eux, le chevalier de Meslé, publié vers le milieu du dix-huitième siècle, et qui m'a paru renfermer des particularités assez curieuses pour que je l'analyse ici.

« La *Gazette de France*, y est-il dit, était autrefois très-intéressante, elle était le précis vrai des gazettes étrangères ; mais depuis que les fermiers des postes les introduisent toutes dans le royaume, elle ne peut plus satisfaire la curiosité : toutes les nouvelles sont lues dans les gazettes étrangères avant que celle de France paraisse.

« Les fermiers des postes, en effet, non contents du bénéfice que leur donnait le transport de ces gazettes, avaient d'abord essayé de les débiter à la poste même. Les libraires-imprimeurs s'y étant opposés, ils tournèrent la difficulté en établissant un bureau de débit chez l'un de ces libraires, nommé David. Ils vendaient chaque gazette de Hollande aux sujets du roi 40 écus par an, qui ne leur coûtait qu'environ 24 livres d'achat en Hollande : ils gagnaient donc 96 livres pour le port et le débit, ce qui était exorbitant. Tandis que lui, de Meslé, ne vendait celle de France que 18 francs par an, et que, pour faire participer tous les sujets du roi aux nouvelles qui pouvaient les intéresser, il la faisait réimprimer en petits caractères sur une demi-feuille, et l'envoyait dans toutes les provinces à 7 livres 10 sous par an, franche de port.

« Et les fermiers avaient fait plus : ils avaient établi chez le même David un bureau de correspondance où tout le monde pouvait porter des avis pour les faire insérer dans les gazettes de Hollande, en payant 20 sous par ligne : n'était-ce pas ouvrir une voie à tous les mauvais citoyens qui auraient voulu faire mettre dans ces gazettes des articles contre l'Etat ou des épigrammes contre les particuliers ? »

Les récriminations de la *Gazette* demeurèrent sans effet, et les feuilles étrangères continuèrent à circuler en France. Je n'ai pas besoin de dire que, pour se conserver cette faveur, qui pouvait à chaque instant leur être retirée, elles étaient tenues à une certaine circonspection. Il y avait pour elles, à la poste, un bureau spécial, qu'on trouve assez fréquemment mentionné dans les chroniqueurs, et où très-probablement elles aboutissaient toutes, comme cela se pratique encore aujourd'hui. La distribution et le débit en étaient ensuite opérés par des particuliers. Dix ans après, ce même David dont il est question plus haut obtenait de la compagnie des postes un abonnement qui le mit à même de donner au public les gazettes étrangères au prix de 36 livres, au lieu de 120, qu'elles avaient coûté jusqu'alors. Cette révolution radicale dans le prix des gazettes étrangères mérite d'être remarquée ; elle rappelle, quoique d'un

peu loin, celle, plus radicale encore, que devait opérer dans la presse française, trois quarts de siècle après, M. Émile de Girardin. Elle laissait encore, paraît-il, un assez beau bénéfice aux commissionnaires. On lit en effet dans le numéro de la *Gazette des Deux-Ponts* du 1er avril 1786 que ce numéro était le dernier que recevraient les souscripteurs de France, parce que le sieur Delorme, qui touchait 36 livres du public, en vertu de son privilége exclusif, ne voulait payer cette gazette que 10 livres 8 sous, au lieu de 19 liv. 13 s. que le propriétaire lui demandait.

Revenons au prix. Je ne parle que de celui des journaux politiques quotidiens; celui des autres publications périodiques de toute nature, et de natures si diverses, ne saurait avoir rien de fixe. Donc le prix d'abonnement des grands journaux, après avoir longtemps oscillé, s'était arrêté au taux à peu près uniforme de 80 francs quand, en 1836, la *Presse* et le *Siècle* s'établirent à 40 fr. Menacés dans leur existence par cette audacieuse innovation, tous les journaux durent baisser leur prix, à l'exception d'un seul, le *Journal des Débats*, qui put rester à 80 francs sans compromettre son influence ni sa prospérité. J'ai dit plus haut comment ils le relevèrent peu à peu. Aujourd'hui ils sont tous à peu près au même prix : 52 fr. pour Paris, 64 fr. pour les départements; les *Débats* seuls coûtent 64 et 80 francs. Au numéro, ils se vendent 15 centimes, sauf le *Constitutionnel* et les *Débats*, qui coûtent 20 et 25 centimes.

En Angleterre la circulation des journaux se fait tout autrement que chez nous. L'abonnement n'a pu entrer dans les habitudes de nos voisins, qui répugnent à l'idée de s'astreindre à recevoir toujours le même journal, et à s'interdire de prendre au jour le jour la feuille qui se trouvera la mieux renseignée ou la plus intéressante. En 1663 une première tentative avait été faite par l'éditeur du *Public Intelligencer* pour substituer le système d'abonnement à la vente dans les rues, mais cela par un motif tout politique. « Quant à la vente des journaux, disait le prospectus de cette feuille, le mode qui s'est trouvé le plus profitable aux propriétaires a été de les mettre en vente et de les faire crier dans les rues par l'entremise d'agents et de crieurs; mais on peut douter que ce mode soit fort avantageux à d'autres points de vue, car c'est grâce aux facilités qu'il offre que se fait le commerce des pamphlets anarchiques et séditieux... Faute de pouvoir trouver des garanties et une protection suffisante contre cet inconvénient, j'entreprendrai d'expérimenter un nouveau système. » C'est précisément cet inconvénient qui a empêché, en France, le colportage et la vente au numéro, des journaux de passer du domaine des faits dans celui du droit. La tentative du *Public Intelligencer* paraît avoir échoué; elle a été depuis renouvelée, sans plus de succès, par le *Daily News*, qui, pour allécher les abonnés, offrait aux personnes qui s'adresseraient directement au journal une légère remise.

En Angleterre, en effet, contrairement à ce qui a lieu en France, où les abonnés sont servis directement par l'administration de chaque journal, le public est obligé de s'adresser à un intermédiaire, le courtier ou vendeur de nouvelles (*News-vendor*). C'étaient autrefois les maîtres de poste qui faisaient l'office de courtiers; mais les chemins de fer ont mis toute cette industrie de la commission entre les mains d'un certain nombre de maisons, dont quelques-unes sont fort considérables, et placent annuellement jusqu'à cent millions de journaux, de revues et de brochures. Ces maisons se chargent de distribuer, ou même, au besoin, de faire vendre les journaux dans Londres, et de les expédier en province et à l'étranger, ce qui leur est rendu facile par les conditions économiques que leur offrent les chemins de fer. Ainsi le chemin de fer transporte de Londres à Manchester pour 2 shillings (2 fr. 50 c.) cent livres pesant, qui représentent dix-sept cents numéros des feuilles hebdomadaires et cinq cents numéros du *Times*. Les courtiers peuvent donc prendre le transport et la distribution à leur charge sans être obligés d'augmenter sensiblement le prix de l'abonnement, si ce n'est dans les petites villes, où le nombre des acheteurs est moins grand, et pour lesquelles le prix est souvent augmenté d'un penny, ou cinq centimes. Du reste, les deux tiers des journaux quotidiens, ou même les trois quarts, se distribuent dans Londres; mais la presque totalité en repart le soir pour la province. Un très-grand nombre de personnes ne reçoivent les journaux de la capitale que de deuxième, de troisième, ou même de quatrième main, et quand ils ont ainsi circulé huit jours de villes en villages, ils vont achever leur destinée dans les colonies. Il en est à peu près de même en France.

Les journaux sont imprimés et publiés sous la responsabilité d'un imprimeur patenté, qui prend le nom de *publisher*, éditeur ou gérant, lequel trouve la rému-

nération de la location de son brevet et du risque qu'il court dans une retenue sur la remise faite aux courtiers, qui ne traitent qu'avec lui. Le journal lui passe chaque *quire* ou rouleau de vingt-sept exemplaires aux trois quarts du prix fort. Il gagne donc un quart sur chaque numéro vendu isolément dans les bureaux du journal; il gagne un exemplaire par *quire* sur les numéros vendus aux libraires, aux papetiers, aux petits courtiers qui en prennent moins de vingt-sept, et auxquels il ne fait pas la remise entière; enfin il prélève une légere retenue sur les grands courtiers qui prennent plusieurs rouleaux. Ceux-ci lui font, en outre, une remise sur les abonnements dont la demande est adressée à l'administration, et qu'il leur renvoie. En résumé, chaque numéro vendu, par exemple, 4 pence au public, est passé à 2 pence 3/4 au *publisher*, qui le cède aux courtiers à 3 pence. La remise de ces derniers est donc de 20 à 25 pour 100, et elle ne paraitra pas trop considérable si l'on songe qu'ils doivent prendre à leur charge toutes les non-valeurs, qu'ils font l'avance de toutes les sommes représentées par la vente des numéros, car ils ne rentrent pour la plupart dans leurs fonds qu'à la fin du trimestre; qu'en outre ils sont obligés de faire prendre à leurs frais le journal aux bureaux, de le plier, de le mettre sous bande, d'y apposer les adresses, et de le faire porter ainsi préparé à la poste ou au chemin de fer. Quant à l'administration du journal, on voit de quels frais et de quels embarras ce système la décharge.

Le *Times*, qui a un brevet d'imprimeur, cède directement, ou du moins cédait il y a quelques années ses exemplaires à une maison spéciale, qui en prenait 30,000 par jour, moyennant 4 millions, payés par à-compte de 75,000 fr. et d'avance chaque semaine.

Le prix des journaux anglais a toujours été de beaucoup supérieur à celui des journaux français. Avant 1836 ils se vendaient 70 centimes le numéro; une loi de cette année-là ayant abaissé le timbre de 40 à 10 centimes, il s'établit des journaux à 30 centimes. Enfin le timbre ayant été complètement aboli, en 1855, je crois, on en créa à 10 centimes; mais ils ne se composaient que de quatre pages au lieu de huit, ce qui les plaçait entre deux difficultés : ou bannir les annonces et n'avoir pas des recettes suffisantes, ou restreindre la matière lisible et devenir par trop incomplets pour satisfaire le lecteur anglais, qui n'est point, sur ce chapitre, aussi accommodant que le lecteur français. Ces entreprises ne pouvaient donc réussir; seul, du moins à ma connaissance, le *Daily Telegraph*, parvint à se consolider, et, par un de ces arcanes qui ne sont pas rares dans l'histoire de la presse, il continue à donner pour un penny, non pas quatre, mais huit pages, sans compter les suppléments; aussi est-il arrivé promptement à tirer à 100 et jusqu'à 140,000.

Sans s'émouvoir de ce flot montant, le *Times* baissa son prix seulement du penny, qu'il ne payait plus au timbre, et demeura à 3 pence, sans rien perdre de sa prépondérance. Les autres journaux du matin firent à peu près de même, et les frais qu'ils doivent s'imposer pour conserver la faveur du public sont tels qu'il leur serait impossible de se donner à un prix moindre. Cela m'amène à dire quelques mots du budget des journaux.

Budget d'un journal.

Nous commencerons par celui des journaux anglais, que nous connaissons beaucoup mieux que celui des nôtres, grâce à la vie ouverte de nos voisins, et surtout, pour ma part, grâce à M. Cucheval-Clarigny, qui ici encore va me servir de guide.

On sait ce que coûtait un journal anglais il y a tout à l'heure cent ans. En 1773 la dépense totale du *Public Advertiser* s'élevait à peine à 20,000 fr. par an. Cinquante ans plus tard, les seuls frais d'impression et de tirage du *Chronicle* montaient à 1500 fr. par semaine, c'est-à-dire au quadruple des dépenses de toutes sortes du *Public Advertiser* de 1773; les dépenses annuelles d'une feuille du soir étaient de 150,000, fr.; celles d'une feuille du matin, de 225 à 350,000. Aujourd'hui ces frais sont plus que doublés.

La composition, l'impression, le tirage, en un mot la préparation matérielle du journal, reviennent en moyenne à 5,000 fr. par semaine, c'est-à-dire à plus de 250,000 fr. par an.

Les frais de rédaction sont évalués de 250 à 300,000 fr. Parmi les prenant-part à cette partie du budget d'un journal nous nommerons l'*éditeur* ou rédacteur en chef, dont le traitement varie de 25 à 40,000 fr. selon l'importance et les ressources du journal; le sous-éditeur, qui a de 12 à 15,000 fr.; les rédacteurs politiques, payés à tant par article et connus du seul éditeur, qui émargent pour 40 ou 50,000 fr. par an; un chef de la sténographie pour les comptes rendus des deux chambres, à 12,000 fr.; 15 sténographes, à 8,000 fr.; un rédacteur de

f.

la Bourse, à 10,000 fr. au moins. Les comptes rendus des douze ou quinze juridictions de l'Angleterre, confiés d'ordinaire à autant d'avocats, coûtent un millier de francs par semaine. Deux rédacteurs spéciaux sont attachés aux deux grands marchés de Londres; d'autres sont chargés des théâtres, des concerts, des expositions artistiques. Toute une armée enfin est employée jour et nuit à alimenter ces gargantuas. De nombreux émissaires courent sans cesse les rues, en quête des événements. Ce sont les *racoleurs de nouvelles*, les *reporters*, ou, pour leur donner le nom sous lequel ils sont populaires, les *penny-a-liners*, écrivains à deux sous la ligne, qu'on rencontre partout et à toute heure : au bureau des hôtels, à la porte des grands personnages malades, aux courses, aux combats de coqs, au pied de l'échafaud, dans tous les rassemblements, dans toutes les foules, allant d'une personne à l'autre, multipliant les questions, prenant des notes sur un carnet, et, si la presse est trop grande ou qu'on repousse les importuns, tenant bon et se faisant faire place en se réclamant de leur titre, en répétant qu'ils sont des « *gentlemen* de la presse ».

Un dernier fait montrera jusqu'où la direction des journaux pousse le zèle, et aussi l'esprit d'ordre et de prévoyance. A chacun d'eux est attaché un homme de lettres appelé « le biographe », dont l'occupation consiste à rédiger et tenir au courant le mémorial des faits et gestes des grands personnages et hommes politiques du royaume, de telle sorte que le public puisse être initié aux principaux incidents de leur carrière le lendemain même du jour où ils ont quitté la scène du monde. Le « biographe » enregistre journellement, avec une ponctualité méthodique, toutes les circonstances de quelque intérêt relatives aux hommes politiques dont l'âge avancé ou les infirmités peuvent faire supposer la mort prochaine. Ces renseignements, classés par séries dans de petites cases aux initiales des individus qu'ils concernent, deviennent, grâce à cet ingénieux arrangement, d'un emploi facile et immédiat, quand la nécessité exige qu'on y ait recours.

Ajoutons encore, comme petits faits ayant leur signification, que chacun des rédacteurs du *Times* qui habitent Londres a sur lui un certain nombre d'enveloppes à l'adresse du journal, de sorte que, dans quelque lieu qu'il se trouve, il peut envoyer par un exprès ses notes, son compte rendu même, qui arrive ainsi très-rapidement et à travers tous les obstacles à la direction. Les correspondants étrangers ont des enveloppes en papier rouge, qui sont remises en franchise à l'imprimerie, à quelque heure qu'elles arrivent.

La dépense des correspondances ne s'élève pas à moins de 150,000 fr. par an. La malle de l'Inde a été longtemps une des plus lourdes charges des journaux anglais, auxquels elle a coûté jusqu'à 250,000 fr. par an. Il y a quelques années encore le *Times*, outre un traitement annuel de 2,500 fr., donnait 2,000 fr. par voyage à un courrier, à la condition de faire en soixante-seize heures et demie le trajet de Marseille à Calais, et encore avec prime de 50 fr. par chaque heure qu'il gagnerait sur ce temps : tout cela pour avoir un sommaire en dix lignes de la malle de l'Inde quelques heures avant l'arrivée de la poste. Mais l'achèvement des chemins de fer français et l'établissement du télégraphe électrique ont eu pour effet de diminuer beaucoup ces frais. Au premier rang par l'importance, après la malle de l'Inde, est la correspondance de Paris, qui, avec toutes les dépenses accessoires, coûte de 25 à 30,000 fr. par an. Des correspondants spéciaux sont également entretenus à Berlin, à Vienne, à Naples, à Rome, à Madrid et à Lisbonne, avec un traitement de 4 à 6,000 fr., sans compter une foule de correspondants secondaires que chaque journal doit se procurer dans certains ports et dans les principaux centres de commerce du monde, sans compter les correspondants spéciaux que les principaux journaux se hâtent de mettre en route dès qu'il se produit un événement sur lequel va se tourner l'attention publique, une révolution, une guerre, des fêtes extraordinaires, etc.

Ajoutez à tout cela certaines dépenses éventuelles, telles que l'acquisition des publications officielles et les abonnements aux feuilles de l'étranger, des colonies et de la province, dont il n'est pas possible d'indiquer le chiffre approximatif, et vous arriverez, pour les dépenses annuelles d'un grand journal quotidien de Londres, au chiffre énorme de 700,000 fr., auxquels il fallait ajouter naguère encore le timbre et le droit sur le papier

Eh bien, ces frais énormes ne sont guère que la moitié de ceux du *Times*, dont les dépenses annuelles sont évaluées à 1,300,000 fr. Arrêtons-nous un instant sur ce colosse de la presse.

Le *Times* est né en 1785, sous le nom de *Daily universal Register*, qu'il quitta trois ans après pour celui qu'il porte aujourd'hui.

Il fut fondé par un imprimeur du nom de John Walter, qui appliqua à sa composition un système de son invention, qu'il appelait *logographique*, et qui consistait à assembler des syllabes et des mots entiers, au lieu d'assembler des lettres isolées. Cette innovation contribua à attirer dès l'origine sur la nouvelle feuille l'attention publique. Mais l'auteur de la prodigieuse fortune du *Times* fut le fils de John, qui en prit la direction en 1803, et la conserva jusqu'à sa mort, en 1847.

L'idée fixe du nouveau propriétaire fut de bien établir aux yeux de tous la complète indépendance de son journal; sa constante préoccupation fut de faire de la presse l'organe et comme la représentation effective de l'opinion publique, et de la constituer comme une puissance rivale à côté du gouvernement, d'en faire, en un mot, un quatrième pouvoir dans l'État. Sur cette route, il devait nécessairement rencontrer de la résistance; le ministère Pitt, par exemple, fit son possible pour entraver dans son entreprise le publiciste indépendant. C'était à l'époque des grandes guerres du continent, et Walter, désireux d'établir la supériorité de son journal, avait organisé un vaste système de correspondance, dans lequel il avait aventuré une partie de sa fortune; le gouvernement faisait retenir aux ports de débarquement les paquets à l'adresse du *Times*, tandis qu'on laissait passer la correspondance des feuilles ministérielles. Mais cette lutte tourna au profit de Walter. En lui interdisant en quelque sorte la voie régulière des paquebots et de la poste, on le mit dans la nécessité d'organiser un service pour le *Times* seul; il eut ses navires, ses malles-postes, ses courriers. C'est ainsi, par exemple, qu'à force de persévérance, d'explorations laborieuses, de sacrifices d'argent, il parvint à accomplir ce que le gouvernement n'avait pu faire, qu'il réussit à organiser un service mensuel de dépêches entre l'Inde et l'Angleterre, par la voie de Suez et d'Alexandrie. C'était indépendamment des frais préliminaires, une dépense annuelle de 250,000 fr. qu'il s'imposait; mais les autres journaux en prirent successivement leur part, à la condition qu'il leur communiquerait ses nouvelles en temps utile. C'est à ce prix que le *Times* s'est assuré une correspondance plus régulière et plus active même que celle du gouvernement, et c'est à Walter qu'il faut rapporter l'initiative de cette organisation si vaste, qui fait d'un journal anglais une véritable puissance.

L'homme qui s'imposait de si grands sacrifices pour la partie matérielle de son journal, qui dépensait en courriers et en estafettes un revenu princier, ne devait pas hésiter à rémunérer libéralement tous ceux qu'il associait à son entreprise, et qu'il animait de son esprit. Aussi pouvait-il compter sur un dévouement à toute épreuve. Veut-on un exemple, entre mille, de ce zèle dont sont animés tous les membres de la grande famille du *Times?* En février 1848, un de ses rédacteurs n'hésita pas à traverser le détroit dans une barque non pontée pour porter le premier à Londres la nouvelle de la révolution qui venait d'éclater à Paris.

Il s'agissait là évidemment, pour les Anglais, de plus que d'un intérêt de curiosité. Je pourrais citer, si cela ne m'éloignait pas trop de mon sujet, cent autres exemples de l'habileté, de la perspicacité du *Times*, des services qu'il a rendus à ses concitoyens. Un jour, il dévoile un complot, formé par des escrocs habiles pour dépouiller simultanément les banquiers des principales places de l'Europe, complot qui avait reçu un commencement d'exécution à Florence, où une somme de 250,000 fr. avait été escroquée avec la plus grande facilité à une maison de banque, et dont son correspondant de Paris était parvenu, non sans des dépenses considérables, à saisir tous les fils; et le service rendu est jugé tel par le commerce de Londres, que la Cité en perpétue le souvenir par deux tablettes de marbre posées l'une dans la bourse, l'autre dans les ateliers du journal, et par des bourses, appelées *bourses du Times*, fondées dans les deux principales universités. Un autre jour, — c'était au temps de la grande controverse sur le libre échange, — le *Times*, qui avait longtemps et habilement défendu la législation sur les céréales, fait tout à coup volte-face, et annonce un beau matin que le sort des lois sur les céréales est décidé, que les ministres qui sont au pouvoir, — et qui n'y étaient entrés que pour défendre cette législation, — en demanderont bientôt l'abrogation. Cette assertion rencontre une incrédulité universelle, et les railleries ne sont point épargnées au *Times*, et à sa palinodie. Il laisse dire. Six mois après sir Robert Peel proposait à la chambre des communes l'abrogation des *cornlaws*, et la prédiction du *Times* se trouvait ainsi justifiée. Ce fait, et d'autres semblables, ont valu à ce journal aux yeux du public anglais une sorte d'infaillibilité : quoi que dise le *Times*, et quelque étranges que puissent sembler ses affirmations, on n'ose plus révoquer absolument en doute rien de ce qu'il imprime, et dans toute crise, chaque fois qu'un fait grave se

produit, qu'une question difficile est soulevée, la première idée qui vienne au public est de s'informer de son opinion : Que dit, ou Que va dire le *Times?* se demande immédiatement toute la Cité. Ajoutez le soin qu'a toujours mis le puissant journal à prendre en main et à soutenir les réclamations du commerce, la facilité avec laquelle il prête l'appui de sa retentissante publicité même aux plaintes individuelles, lorsqu'elles sont fondées, et vous comprendrez l'immense autorité dont il jouit.

Quelques chiffres empruntés à un document officiel feront juger des progrès incessants de ce géant de la presse. En 1838 le tirage du *Times* a été de 3,065,000 exemplaires, et celui de tous les autres journaux quotidiens de 7,115,225; douze ans après, en 1850, le tirage du *Times* s'était élevé à 11,900,000, et celui de tous les autres journaux quotidiens réunis n'atteignait que 5,581,390; et cette proportion s'est maintenue, sans beaucoup varier, jusqu'en 1856.

Venons maintenant au chapitre des recettes. Pour couvrir leurs énormes dépenses, les journaux anglais ont deux sources de revenu : les annonces et la vente des numéros.

Il est impossible, on le comprend aisément, d'évaluer, même approximativement, le produit que chaque journal tire de ses annonces, les éléments d'appréciation variant tous les jours. Cependant le *Times*, à l'occasion d'une polémique sur le timbre, a laissé échapper quelques chiffres sur lesquels on peut baser une appréciation. Ce journal parut le 26 mai 1851 avec un supplément. Ce jour-là il versa au trésor public 6,100 fr. pour timbre, 1,600 fr. pour droit sur le papier, et 2,200 fr. pour droit sur les annonces, au total 9,900 fr. En 1850, le même journal avait acquitté 400,000 fr. pour droit sur le papier, 500,000 fr. pour droit sur les annonces, et 1,670,000 fr. pour timbre, en tout 2,570,000 fr., soit, en moyenne, 8,210 fr. par jour de publication. Or, le droit attribué au trésor étant de 1 fr. 80 c. par annonce, les 500,000 fr. payés de ce chef représentent en nombres ronds, 275,000 annonces, et, à ne les mettre qu'à 10 fr. l'une dans l'autre, ce seul chapitre aurait produit au *Times* une recette de près de 3 millions. Et ce produit a toujours été en augmentant depuis l'abolition du droit qui pesait sur les annonces; car le *Times*, qui ne publiait alors de supplément que deux ou trois fois par semaine, en publie maintenant tous les jours au moins un, et très-souvent deux.

La vente des numéros donne un produit qui varie suivant le prix auquel chaque journal se donne. Avant la diminution du timbre, le prix a peu près uniforme d'un numéro d'un des grands journaux était de 70 centimes. Dans ce prix le timbre entrait pour 32 centimes et le papier pour 8, ensemble 40 centimes; le numéro était passé au courtier à 53 centimes : il restait donc par numéro, abstraction faite bien entendu des frais de composition et de tirage, 13 centimes. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de timbre, on n'a plus à défalquer du prix de vente que le prix du papier, qui peut être porté à 10 centimes, à cause de la dimension plus grande des journaux et de la rapidité du tirage, qui exige l'emploi d'un papier solide et fortement collé. La vente des numéros du *Daily Telegraph*, à 10 centimes, représenterait donc à peine le prix du papier; mais il lui faut nécessairement sur ce prix faire une remise aux courtiers d'au moins 2 centimes. Le prix de 30 centimes, qui est encore celui du *Times* et de la plupart des grands journaux, laisse de 2 à 5 centimes, suivant que le papier coûte 8 ou 10 centimes, et que la remise du courtier est de 7 ou de 8 centimes. Prenons 3 centimes : à 40,000 exemplaires que se vend ordinairement le *Times*, ce seraient 1,200 fr. qui viendraient chaque jour, de ce chef, en déduction des frais généraux.

Le budget des journaux français est loin de présenter ces proportions formidables. Cela ne tient pas seulement à ce qu'ils sont d'un format moindre de plus de moitié, mais encore au peu de souci qu'ils ont comparativement de remplir leur rôle d'informateurs, de vulgarisateurs. En Angleterre, c'est à force de sacrifices que les journaux se disputent la vogue, le crédit, l'influence, les lecteurs; ils ne cessent de lutter entre eux, et avec acharnement, à qui donnera plus tôt et le plus exactement les nouvelles intéressantes. Rien de pareil en France. Chez nous les journaux se font un peu comme ils se tirent, mécaniquement. Les nouvelles et les faits de toute nature leur sont fournis par des usines spéciales; le compte rendu des chambres leur est livré gratuitement par l'Etat; leurs annonces sont affermées. Ils peuvent donc, une fois leur lit fait, dormir sur leurs deux oreilles; ou, s'ils éprouvent de temps en temps le besoin de retenir leurs abonnés ou d'en attirer de nouveaux, ils ne trouvent rien de mieux à faire que de leur offrir en prime des objets sans valeur. Quant aux nouveaux entrants dans la lice, ils chercheront la plupart du temps le succès dans des combinaisons portant sur la com

texture, l'agencement du journal lui-même. Toutes choses peu dispendieuses.

Voici sur le budget d'un journal parisien, à défaut de chiffres positifs, qu'aucun d'eux ne consentirait sans doute à livrer, quelques données qui du moins mettront le lecteur sur la voie :

Les frais d'un journal sont de deux natures : les frais *fixes* et les faits *progressifs*.

Les frais comprenant la rédaction, la composition typographique, l'administration et le loyer, s'appellent *frais fixes*, parce qu'en réalité ils ne varient pas, quel que soit le nombre des abonnés.

Les frais comprenant les droits de timbre et de poste, le papier, le tirage, le pliage, les adresses, s'appellent *frais progressifs* ou *proportionnels*, parce qu'ils augmentent en raison proportionnelle du nombre des abonnés.

La dépense apportée par chaque abonné nouveau se constitue ainsi, en négligeant les menus frais de pliage et de bandes :

Pour Paris :

Timbre, 360 nos à 6 c........	21 fr. 60 c.
Papier, tirage, 360 feuilles à 5 c.	18 00
Port, 360 feuilles à 1 c......	3 60
	43 fr. 20 c.

Pour les départements :

Timbre, papier, tirage, comme pour Paris...............	39 fr. 60 c.
Port, 360 nos à 4 c...........	14 40
	54 fr. 00 c.

Ainsi chaque abonné de Paris coûte au journal 43 fr. 20 c., et lui rapporte, d'après ce que nous avons dit plus haut, 52 fr.; chaque abonné de département lui coûte 54 fr, et lui rapporte 64 fr. Il lui reste donc, abstraction faite des remises qui peuvent être accordées à des courtiers, 8 fr. 80 c. par chaque abonné de Paris, et 10 fr. par chaque abonné de département, pour couvrir, concurremment avec le produit des annonces, les dépenses ou frais fixes.

Contrairement aux frais proportionnels, qui sont à très-peu près les mêmes pour tous les journaux, les frais fixes peuvent varier sensiblement pour chaque journal, suivant qu'il rémunère plus ou moins largement ses rédacteurs et ses employés, qu'il se loge plus ou moins somptueusement, etc. Voici, d'après les révélations faites par de M. Girardin dans une polémique avec les fondateurs de l'*Epoque*, quels étaient en 1845 les frais fixes de la *Presse :*

Rédaction et correspondance, gérant compris............	144,000
Composition................	50,000
Usure des caractères.........	25,000
Administration, loyer........	40,000
Perte sur le cautionnement....	3,000
Échange et gratuits..........	6,000
Procès, amendes.............	2,000
Réparations et renouvellement des presses mécaniques, imprévu et dépenses extraordinaires.................	12,000
Total.............	282,000

Quelques-uns des éléments de ce calcul, opposé aux calculs fantastiques de l'*Époque*, pourraient bien avoir été tant soit peu enflés pour les besoins de la cause; je crois, d'ailleurs, qu'il est possible de faire, et que la plupart des journaux font, sur certains de ces chapitres, de notables économies, et l'on peut, sans trop s'écarter de la vérité, fixer la moyenne des frais généraux d'un journal quotidien à 250,000 fr.

Partant de ces données, nous pouvons nous faire une idée suffisamment approximative du budget du plus achalandé de nos journaux et de celui du plus cher, du *Siècle*, qui a 45,000 clients, que, pour la facilité de notre démonstration, nous supposerons tous abonnés, à 52 et 64 fr., soit, l'un dans l'autre, à 58 fr., et du *Journal des Débats*, qui en a 10,000 à 64 et 80 fr., soit 72 fr. en moyenne.

Les 45,000 abonnés du *Siècle* lui coûtent, l'un dans l'autre, Paris et départements, 48 fr 60 c. l'un, mettons :

49 fr. soit................	2,205,000 fr.
Si nous mettons les frais généraux même à.........	275,000
Nous aurons une dépense totale de...............	2,480,000 fr.
45,000 abonnés à 58 fr. produisent..............	2,610,000
Resterait donc, du chef seulement des abonnements, si l'on ne tient compte des remises, un bénéfice de.....	130,000 fr.
Auxquels il faut ajouter pour les annonces au moins.	300,000
Les recettes du *Siècle* excéderaient donc les dépenses d'environ..............	430,000 fr.

Le même calcul appliqué au *Journal des Débats* donnerait pour l'excédant des re-

cettes de cette feuille, avec ses 10,000 abonnés, la somme de 250,000 fr.

Ces calculs sont basés sur les abonnements, le système dominant au *Siècle* et aux *Débats*. Quant à la vente au numéro, les résultats en sont facilement appréciables. Le numéro revenant au journal, comme nous l'avons vu, à 11 centimes au moins, 6 de timbre et 5 pour le papier et le tirage, et la remise faite aux vendeurs étant de 3 centimes au moins — quelques journaux en font 5, — la vente à 15 centimes le numéro laisse à peine 1 centime pour les frais fixes, les frais généraux. Un journal qui se donne à 10 centimes perd donc 4 centimes par numéro; et si ce journal se vend à 20,000, comme s'en vante la *Liberté*, c'est une perte sèche de 800 fr. par jour, soit 288,000 fr. par an. Si l'on peut, moyennant un pareil sacrifice, arriver à affermer sa quatrième page 300,000 fr., c'est assurément bien joué, cela se comprend; mais ce qui ne se comprend plus, c'est que, parvenu là, on aspire aussi bruyamment à doubler le chiffre de sa vente.

Un débat qui eut lieu à la chambre des députés en 1827 nous fournit l'occasion d'un rapprochement qui ne laisse pas d'être curieux. C'était à propos d'un tarif postal, et plus particulièrement d'un article de ce tarif concernant les journaux.

Une loi de l'an VIII avait fixé à 4 centimes par feuille et à 2 centimes par demi-feuille le prix du transport des journaux et écrits périodiques, et la dimension de la feuille avait été fixée par la loi du timbre à 25 centimètres carrés, celle de la demi-feuille à 12 centimètres 1/2. Le *Moniteur* atteignait seul alors la dimension de la feuille entière; tous les autres journaux se renfermaient dans celle de 12 centim. 1/2. Mais depuis ils s'étaient agrandis jusqu'à 17 centimètres et au-delà, et, comme la loi du timbre exigeait un centime pour chaque excédant de 5 centimètres, l'administration des postes était déjà autorisée à percevoir 3 centimes, au lieu de 2, pour la plupart des journaux autres que le *Moniteur*. Le nouveau projet portait la taxe à 5 centimes, *pour tous les imprimés sans distinction*, par chaque feuille de 30 décimètres.

A l'occasion du débat auquel donna lieu ce projet, M. de Villèle, pour le justifier, fut amené à entrer, sur les forces de la presse et la situation privée de certains journaux, dans des détails fort intéressants pour notre sujet.

« Voulez-vous savoir, dit-il, quels sont les bénéfices des journaux, et s'ils peuvent supporter la taxe proposée?

« Un journal qui a 20,000 abonnés — et il en est qui les ont (le ministre faisait allusion au *Constitutionnel*) — paye dans l'année pour les frais de tirage du premier mille, en se servant des méthodes perfectionnées qui ont été découvertes de nos jours et mises à la portée de chacun, — 48,960 fr., et pour les dix-neuf autres, 109,440 fr. Total des frais d'impression, fourniture de papier et tout ce qui constitue le journal tel qu'il arrive aux abonnés : 158,400 fr. par an. Il paye pour frais de timbre, à 6 centimes, 432,000 fr.; frais de poste, 2 centimes pour les deux tiers des abonnements, car l'autre tiers se distribue à Paris, 96,000 fr. — Total des frais : 686,405 fr. Le produit des abonnements est de 1,440,000 fr. Reste pour les frais de rédaction et les bénéfices 753,595 fr.

« Et la mise dehors, non compris les frais de rédaction, à prendre sur les bénéfices, est de 10,000 fr. pour une presse mécanique, 7,000 fr. de caractère, et un millier d'écus pour le petit mobilier nécessaire à un bureau de journal : au total 20,000 fr. Voilà le capital nécessaire.

« Après le journal dont j'ai parlé, ajoutait M. de Villèle, en vient un autre qui a 12,600 abonnés (les *Débats*) : d'après les mêmes données, les bénéfices, frais de rédaction exceptés, sont de 458,784 fr. Pour un autre journal, qui a 6,500 abonnés (la *Quotidienne*), ils sont de 179,906. Pour un autre, qui a 4,000 abonnés (le *Journal de Paris*), ils sont de 76,158 fr. Enfin, pour d'autres, qui ont 3,000 abonnés, ils sont de 56,320 fr. »

Le *Constitutionnel* protesta contre l'exactitude, en ce qui le concernait, des calculs présentés par le ministre. Casimir Périer les rectifia ainsi, en effet, dans la séance suivante, d'après le bilan de sa situation fourni par le *Constitutionnel* à la commission de la presse, et dressé dans les formes légales.

Le chiffre des abonnements était bien de 20,000. La recette, déduction faite des remises, avait été en 1826 de 1,323,976 fr. Le gouvernement avait perçu pour timbre 450,095 fr.; pour port, 102,221 fr. : total, y compris les ports de lettres, 554,409 fr. Restait 769,567 fr. pour dépense de papier, impression, rédaction, administration, loyer, bureau, pliage, port dans Paris et la banlieue, etc., lesquels objets avaient employé 394,566 fr. Le bénéfice net avait donc été de 375,000 fr., 25,000 fr. par action, sur lesquels il fallait précompter l'intérêt du capital.

C'était encore un assez joli denier.

LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Jusqu'ici nous n'avons guère vu le journal que dans ses relations avec le public. Pour compléter ce tableau du développement de la presse périodique, il nous reste à dire quelques mots de ses rapports avec le pouvoir, rapports qui constituent ce qu'on appelle la liberté de la presse.

Le public montra d'abord peu de bienveillance pour les gazetiers et le commerce des nouvelles; mais il en était bientot venu ensuite à comprendre l'importance du journal, et on le voit partout soutenir de ses sympathies les journalistes, et, au besoin même, prendre en main leur défense.

Le pouvoir, au contraire, s'est montré en tous lieux et en tous temps plus ou moins ouvertement hostile à la presse; partout, si ce n'est pourtant en Amérique, elle a eu à soutenir, au nom du principe de liberté, des luttes acharnées contre le principe d'autorité.

Mon intention n'est point d'entrer ici dans la discussion de cette question si difficile de la liberté de la presse; je veux seulement parler des entraves en quelque sorte matérielles mises à l'expansion des journaux.

Autorisation. — En France, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les journaux ne pouvaient exister qu'en vertu d'un privilége; et encore ne parlé-je que des journaux non politiques, car la publication des faits politiques appartenait à la seule *Gazette*. Mais ce privilége, il était assez facile de l'obtenir; il suffisait quelquefois de payer, comme nous l'avons dit, un tribut de 2 ou 300 francs au suzerain des journaux, le *Journal des savants*. Souvent encore l'on imposait aux impétrants un chiffre plus ou moins élevé de pensions à servir à diverses personnes, principalement à des gens de lettres. L'*Année littéraire* de Fréron, par exemple, en était greyée pour une somme de 5,000 fr. En 1762, le *Mercure* en servait pour 28,000 livres, et quelques années après un libraire obtenait le privilége de ce recueil à la condition de payer tous les ans pour le service des pensions une somme nette de 30,000 livres, indépendamment d'une rente de 5,000 livres qu'il s'engageait à servir au titulaire du privilége. On lit dans un mémoire publié en 1791 par Panckoucke, qui avait alors, avec l'entreprise du *Mercure*, celle de la *Gazette* et du *Journal politique*, que les pensions qu'il payait du chef de ces journaux montaient chaque année à plus de 120,000 livres.

Quelquefois le privilége d'un journal était la récompense d'un service rendu à la société : ainsi, en 1786, il en était accordé un à Hoffmann, l'inventeur du polytypage, qui en profitait pour publier le *Journal polytype des sciences et des arts*. D'autres fois la concession d'un privilége était déterminée par des motifs moins avouables, comme, par exemple, quand le duc de Choiseul autorisait la création d'un journal au profit d'une courtisane qu'il honorait de ses bontés.

La durée du privilége pour les journaux demeura longtemps indéterminée; ce ne fut qu'en 1785 qu'un arrêt du conseil étendit aux ouvrages périodiques le règlement qui fixait à dix années le terme des priviléges. La *Correspondance secrète*, en applaudissant à cette mesure, ajoutait qu'il ne restait plus qu'un pas à faire pour perfectionner la nouvelle loi : c'eût été de donner les journaux en forme de récompense aux gens de lettres qui se seraient rendus recommandables par de bons ouvrages. Cela me rappelle l'étrange proposition qui fut faite un jour au Conseil des anciens par un de ses membres : ce vertueux magistrat, pensant moraliser la presse en lui appliquant l'antique institution des rosières, demandait que chaque année, à la fête de la Republique, on proclamât le nom du journaliste qui aurait le mieux servi la chose publique par ses feuilles.

Les journaux venant des pays voisins, ou imprimés à Paris sous une rubrique étrangère, versaient dans la caisse du ministère des affaires étrangères un droit annuel, qui variait suivant mille considérations.

La révolution de 1789 vint enfin, qui affranchit la presse de toute espèce d'entraves. Depuis lors elle a joui d'une liberté intermittente, haussant ou baissant, suivant les oscillations de la politique. L'histoire de ces variations ne saurait trouver place ici; je me bornerai à dire que les journaux ont été replacés, par le décret du 17 février 1852, qui régit aujourd'hui la presse, sous le régime de l'autorisation préalable, ou du privilége.

En Angleterre, la presse jouit aujourd'hui de la plus entière liberté; mais cette liberté, de date assez récente encore, repose sur l'opinion publique et les mœurs du pays, et non, comme on pourrait le croire, sur une législation plus libérale que celle des autres nations. Nulle part ailleurs, au contraire, il n'y a un pareil arsenal de lois contre la presse; nulle part elle n'a eu

à lutter contre des obstacles plus forts et une plus longue persécution; et il lui a fallu pour en triompher toute cette ténacité qui est dans le caractère anglais.

Les premiers journalistes se trouvèrent en face de la chambre étoilée, qui ne cessa de leur faire une guerre acharnée, employant contre eux les supplices les plus cruels, les plus barbares. Quand le pouvoir fut passé à la chambre des communes, cette assemblée, qui avait fait un crime aux Stuarts de leur chambre étoilée et de leurs persécutions contre la presse, refusa de subir à son tour ce contrôle de la publicité qu'elle avait elle-même imposé à la royauté; elle se transforma en une véritable chambre étoilée pour venger ses propres injures. Toute allusion à ses débats intérieurs, toute réflexion sur les mesures votées par elle, devinrent des délits, punis par l'amende, l'emprisonnement, le pilori. Il n'y avait pas d'année qu'on n'y mît en délibération les moyens de réprimer la licence de ce pouvoir nouveau, qui exerçait sur elle une surveillance importune et lui disputait la direction de l'opinion publique.

Signature des articles. — Parmi les moyens proposés pour atteindre ce but, on songea à exiger une signature au bas de chaque article. « Il était temps, disait l'auteur de la proposition, que les écrivains déposassent leur masque et signassent leurs œuvres de leur nom », afin d'en porter la responsabilité. Cette mesure, qui a été introduite dans notre législation par l'Assemblée nationale de 1850, fut repoussée par le parlement anglais comme profondément ridicule.

Timbre. — En 1712, quelques membres de la commission du budget s'avisèrent que « le moyen le plus efficace de supprimer les libelles serait de mettre un impôt très-lourd sur tous les journaux et toutes les brochures. » Cette proposition fut accueillie avec acclamation; la chambre des communes vota un droit de timbre d'un sou sur toute demi-feuille imprimée, de deux sous sur chaque feuille entière, et de vingt-quatre sous sur toute annonce insérée dans un journal. Ces droits, auxquels s'était bientôt ajouté un impôt sur le papier, existaient encore il y a une dizaine d'années. Ce n'est pas que les intéressés les supportassent patiemment; on voit les journalistes et les imprimeurs, soutenus par des gens passionnés, s'ingénier sans cesse à éluder l'impôt du timbre, et ce fut, pendant les dernières années surtout, une lutte acharnée entre les adversaires de cet impôt et la police. Dans les trois premières années du ministère de lord Grey il y eut 509 poursuites pour vente de journaux non timbrés; il y en eut 219 dans la seule année 1835, et ce nombre allait encore s'accroissant quand le gouvernement, voyant son impuissance à réprimer la fraude, bien qu'il ne fût pas armé de moins de dix-neuf lois contre les imprimeurs, éditeurs et vendeurs de journaux non timbrés, prit le sage parti, en 1836, d'abaisser l'impôt du timbre de 40 centimes à 10. Ainsi réduit, le timbre continuait, comme cela avait lieu par le passé, à faire office de droit de poste, conférant aux journaux le droit de circuler gratuitement pendant quinze jours dans l'étendue des trois royaumes. Les propriétaires de journaux ne se tinrent cependant pas pour satisfaits : si ces 10 centimes étaient un impôt, ils le repoussaient; si c'était la rémunération d'un service, ils ne pouvaient être équitablement perçus que quand ce service était réellement rendu, c'est-à-dire sur les seuls exemplaires expédiés par la poste. Leurs réclamations finirent par triompher, et un bill de 1856 les affranchit de l'obligation de faire timbrer les numéros qu'ils vendent dans Londres ou qu'ils font transporter à leurs frais.

En France les journaux ne furent assujettis au timbre que par une loi de vendémiaire an 6. Une décision ministérielle déclara la mesure applicable aux journaux étrangers, qui devaient être timbrés avant de pouvoir circuler en France; mais cette décision fut rapportée en 1828. Elle a été rétablie en 1852.

En Amérique les journaux ne sont pas assujettis au timbre; mais le droit de poste y est beaucoup plus considérable qu'en France, où il est aujourd'hui de 4 centimes.

Cautionnement. — L'idée première de cette formalité paraît appartenir à Chateaubriand. La loi de 1819 se l'appropria, et depuis lors l'obligation du cautionnement, dont le taux a plusieurs fois varié, n'a cessé de faire partie de notre législation sur la presse.

LA PRESSE PÉRIODIQUE DANS LES DIVERS ÉTATS.

EUROPE.

France.

La presse, en France, date, nous le savons, de la création de la *Gazette*, de 1631. Jusqu'en 1789 elle demeura sous le régime du privilége et du monopole, et, politiquement, son rôle fut complétement nul. La presse littéraire seule jeta quelque éclat et exerça une influence appréciable. Le journal s'était d'ailleurs frayé des voies diverses et nombreuses, et toutes les spécialités avaient fini par avoir leurs organes.

De 1631 à 1789 j'ai trouvé à enregistrer 350 journaux ou recueils périodiques dans tous les genres.

Un choix des mercures publié au milieu du 18e siècle donne la nomenclature de 79 journaux, formant ensemble plus de 10,000 volumes, qui auraient été mis à contribution pour cette compilation.

La Harpe, à propos de la naissance du *Journal de Paris*, 1777, parle des 28 journaux qui paraissaient déjà dans la capitale; une liste des journaux circulant à Paris en 1779 en contient 27, plus 14 gazettes et journaux venant de l'étranger.

La rupture, en 1789, des liens qui avaient jusque-là enchaîné la liberté de la presse amena une éruption de journaux telle qu'on n'avait jamais rien vu de pareil. L'année 1789, ou plutôt la dernière moitié de cette année, ne vit pas naître moins de 250 journaux ou écrits affectant les allures du journal; j'en ai compté plus de 350 en 1790. Le mouvement se ralentit un peu en 1791; il reprend une nouvelle activité au commencement de 1792, mais il est violemment interrompu par les événements du 10 août, qui mettent hors de combat les journaux royalistes et constitutionnels. La lutte se condense alors entre la Montagne et la Gironde. Celle-ci tombée, la parole est aux seuls Jacobins. Le 9 thermidor rend à la presse sa liberté, et les journaux vont se multipliant sous le Directoire, jusqu'au 18 fructidor, la Saint-Barthélemy des journalistes. En résumé j'ai compté, de 1789 à 1800, environ 1,350 journaux. A l'exception, à peu près unique, du *Moniteur*, qui a toujours été in-folio, et d'un petit nombre qui étaient in-4°, plus ou moins grand, plein ou à deux colonnes, tous ces journaux étaient de format in-8°, ou même in-12. La plupart ne paraissaient qu'une ou deux fois par semaine, et formaient de petites brochures qui variaient de deux à quatre ou cinq feuilles. Quelques-uns seulement paraissaient tous les jours; ceux-là ne donnaient que huit pages, rarement douze. Le prix d'abonnement était de 9 à 12 livres par trimestre.

Le Directoire avait fait à la presse de profondes blessures; le Consulat lui porta le dernier coup. Un arrêté du 17 janvier 1800 réduisit le nombre des journaux parisiens à 13; tous les autres, au nombre de 73, furent supprimés, à l'exception de ceux qui s'occupaient exclusivement des sciences, arts, commerce, annonces et avis, et il était ordonné au ministère de la police de veiller à ce qu'il ne s'imprimât aucun nouveau journal. Fiévée reproche quelque part à celui-ci de s'être montré trop facile; cependant, pendant les quatorze à quinze ans que durèrent le Consulat et l'Empire, je n'ai pu trouver la trace que d'une soixantaine de journaux. — Un tableau, dressé par ordre du premier consul, des ouvrages périodiques et par souscription expédiés par la poste pendant le mois de germinal an XI, avec le nombre présumé de leurs abonnés dans les départements (non compris les envois affranchis par état), contient 68 journaux et recueils de toute nature, dont 15 paraissant tous les jours, et réunissant ensemble, dans les départements, 40,000 abonnés. Si l'on admet que Paris, à lui seul, en fournit autant, la clientèle des journaux parisiens se serait élevée à 80,000 souscripteurs environ. Le journal le plus florissant alors est le *Journal des Débats*, qui envoie en province 8,150 numéros; après lui vient la *Gazette de France*, qui en envoie 3,250. — En 1811, le nombre des journaux à Paris fut encore réduit ; quatre seulement furent conservés; et quant à la province, un décret de 1810 avait décidé qu'il n'y aurait dans chaque département qu'un seul journal, lequel était mis sous l'autorité du préfet et ne pouvait paraître sans son autorisation.

Les Bourbons, en rentrant en France, proclamèrent la liberté de la presse; mais ils ne tardèrent pas à apporter à cette libéralité d'étroites restrictions; 25 journaux

néanmoins furent créés durant cette courte période, d'avril 1814 à avril 1815.

Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, laissa à la presse une très-grande liberté; 20 journaux s'ajoutèrent durant les Cent-jours à ceux qui existaient déjà.

De 1815 à 1830 la presse soutint, pour l'établissement et la défense des libertés publiques, une lutte glorieuse, à laquelle prirent une part plus ou moins active 300 à 350 journaux.

Une notice contemporaine porte le nombre des journaux publiés à Paris en 1818 à 150, dont 8 journaux politiques quotidiens, 62 journaux ou recueils mixtes, de politique, de littérature et d'arts, et 5 en langues étrangères ou mortes : 1 portugais, 3 anglais, et un latin, l'*Hermes romanus.* — Deux ans après, Paris avait un journal grec, ΑΘΗΝΑ..., journal de littérature, science et commerce. — Le nombre des journaux des départements, à la même époque, était évalué à une centaine.

Voici quelle était en 1824, suivant un rapport secret adressé au ministère, la situation exacte de la presse parisienne. Le gouvernement avait pour lui 6 journaux, qui comptaient ensemble 14,344 abonnés; l'opposition avait également 6 journaux, mais qui réunissaient 41,330 abonnés. A la fin de 1825 la presse de l'opposition était montée au chiffre de 44,000 souscripteurs, et la presse du gouvernement n'en comptait plus que 12,580.

D'un débat qui eut lieu à la chambre des députés en février 1827 au sujet d'un tarif postal, il ressortit qu'il y avait à ce moment 132 journaux ou publications périodiques, dont 84 étaient transportés par la poste, les autres ne circulant que dans Paris. Les journaux politiques étaient au nombre de 16, dont 13 quotidiens. Le surplus se repartissait ainsi : feuilles d'annonces, 15 ; agriculture et économie rurale, 4 ; finances et économie politique, 2 ; matières administratives, 6 ; jurisprudence, 10 ; médecine, 18 ; éducation, 2 ; sciences, 16 ; religion, 7 ; littérature, 11 ; voyages, 2 ; beaux-arts, 1 ; bibliographie, 3 ; musique, 8 ; théâtres, 6 ; modes, 2.

Il semblerait que la révolution de Juillet 1830, faite par et pour la presse, eût dû provoquer un nouveau débordement d'écrits polémiques. Il n'en fut rien cependant; le mouvement de la presse fut comparativement modéré. J'en dirai autant de l'effet de la révolution économique apportée dans le journalisme en 1836 par l'avénement de la presse à 40 fr. : il se fit sentir par l'accroissement de la clientèle des journaux existants plus que par l'augmentation du nombre des journaux. Quelques chiffres donneront une idée de ce mouvement. Le nombre des feuilles timbrées à Paris pour le service des journaux n'était en 1828 que de 28 millions ; il s'éleva successivement en 1836 à 42 millions, en 1843 à 61, en 1845 à 65, en 1846 à près de 80 millions. A la fin de cette dernière année on comptait à Paris 26 journaux quotidiens, qui réunissaient environ 180,000 abonnés ; 4 en comptaient de 500 à 2,000 ; 8, de 2 à 3,000 ; 9, de 3 à 5,000 ; 2, de 10 à 15,000 ; 2, la *Presse* et le *Constitutionnel*, de 20 à 25,000 ; 1, le *Siècle*, en comptait plus de 30,000.

En 1835 le nombre des journaux était de 605, 347 à Paris et 258 dans les départements; en 1845 il était monté à 750, mais la proportion s'était intervertie : ceux des départements s'étaient élevés à 520, et Paris n'en comptait plus que 230. De ces 750 journaux, 310 étaient politiques ; il y en avait 1 allemand, 1 espagnol, 4 anglais et 6 polonais.

En résumé, j'ai pu relever, pour les dix-huit années de la monarchie de Juillet, environ 700 journaux.

La révolution de février 1848 affranchit de nouveau la presse de toute entrave, et il y eut alors comme une avalanche de journaux ou soi-disant journaux, plus désordonnée encore que celle que l'on avait vu en 1789. Je n'ai pas compté moins de 450 journaux en 1848, et l'année 1849 en vit encore éclore plus de 200. Les désordres causés par ce débordement n'avaient pas tardé à amener une salutaire réaction : le décret de février 1852, qui régit aujourd'hui la presse, et qui soumet les journaux politiques à l'autorisation préalable, l'arrêta tout court. Mais à côté de la presse politique proprement dite, de la grande presse, s'est élevée une petite presse, dite, je ne sais pourquoi, littéraire, qui a pris, depuis quelques années, un énorme développement, au détriment de la première, et au premier rang s'est placée une classe nouvelle de journaux, les journaux de nouvelles, qui partout ailleurs seraient assimilés aux journaux dits politiques, dont ils ne diffèrent qu'en ce qu'ils s'abstiennent de polémique, de discussion, ce dont ils se dédommagent largement d'autres côtés.

En 1860 Paris comptait 500 journaux ; il en comptait plus de 800 au commencement de 1866.

Le nombre total des journaux publiés en France au 1er janvier 1865 était de 1,098, dont 337 politiques : 63 à Paris et 274 dans les départements, et 761 plus ou moins

étrangers à la politiques : 511 à Paris et 250 en province.

Au 1er janvier 1866 le nombre total des publications périodiques s'était élevé à 1637, dont 330 politiques, 7 de moins qu'en 1865. La différence portait tout entière sur les départements; en revanche la presse non politique y avait plus que doublé : on y comptait 604 feuilles littéraires, commerciales, fantaisistes, etc., presque autant qu'à Paris, qui n'en avait guère plus de 700.

D'après des documents officieux produits à la Chambre des députés, au 1er mars 1866 le tirage moyen de la presse quotidienne politique de Paris était de 350,000 numéros : le *Petit Moniteur*, publié comme on le sait, dans des conditions tout exceptionnelles, entrait à lui seul dans ce nombre pour 130,000. La presse non politique, qui avait donné lieu depuis 1852 à 3,244 déclarations, tirait en moyenne par jour 800,000 exemplaires.

Quelques rapprochements démontreront la vérité de ce que je disais tout à l'heure du préjudice causé à la grande presse par cette presse hétéroclite, ces sortes de journaux marrons qu'on nomme la petite presse. En cinq années le tirage de la *Patrie* est descendu de 32,000 à 16; celui du *Constitutionnel*, de 24,000 à 13; celui de la *Presse*, de 25,000 à 15; celui du *Siècle*, de 55,000 à 45; celui de l'*Opinon nationale*, de 18,000 à 15; celui du *Journal des Débats*, de 12,000 à 9, etc. On voit par ces chiffres que le plus achalandé des grands journaux, et de beaucoup, est le *Siècle*, qui compte presque trois fois autant d'abonnés que ceux qui en ont le plus après lui.

Je ne parle pas des journaux français publiés à l'étranger, non plus que je n'ai parlé des journaux anglais publiés hors du Royaume-Uni. Notre langue étant le véhicule des idées politiques et littéraires, il y a peu de pays où l'on ne trouve quelque journal français. La langue anglaise n'a pas le même privilège, il est vrai; elle ne se répand pas d'elle-même, et n'est guère usitée que là ou s'établissent des colonies britanniques; mais c'est assez pour qu'il y ait des journaux anglais dans toutes les parties du monde. Seulement ces publications ainsi implantées hors du sol de la mère-patrie ont un caractère très-différent : les journaux français publiés à l'étranger sont presque tous littéraires; les journaux anglais dans le même cas ne sont, au contraire, que des feuilles d'annonces et de nouvelles, modelées toutes sur le même patron, le *Times*.

Angleterre.

De très-bonne heure on trouve en Angleterre des feuilles volantes contenant le récit d'événements qui s'étaient accomplis en Angleterre ou sur le continent, et généralement intitulées *News*, Nouvelles. En 1619 on voit un imprimeur se faire de ces relations comme une spécialité, et publier, sous ce titre de *News*, de fréquentes nouvelles des pays étrangers, auxquelles il ne manquait pour être des gazettes que la périodicité. Ce progrès ne tarda pas à être accompli. En 1622 une association d'éditeurs commença la publication de *Nouvelles hebdomadaires* d'Italie, d'Allemagne, etc., dont les numéros semblent s'être suivis régulièrement. Le plus ancien numéro qui en soit conservé au *British Museum* est du 23 mai. Celui du 30, et plusieurs des suivants, portent la mention dont nous avons parlé au sujet des feuilles volantes : « traduit de l'original hollandais. » Cette mention disparaît à partir du 25 septembre, époque à laquelle la rédaction des *Weekly News* paraît avoir été confiée à un auteur de nouvelles à la main, Nathaniel Butter, dont le nom figure dès lors sur chacun des numéros, lesquels, à dater de la même epoque, portent, outre la date de leur publication, un numéro d'ordre, ce qui met hors de doute la périodicité de cette feuille.

Ce premier-né des journaux anglais était loin d'avoir les dimensions formidables des feuilles actuelles. C'était un petit-in-4°, imprimé sur un papier très-grossier, et qui ne donnait certainement pas dans une année autant de matière qu'en contient un numéro du *Times*. Il n'y est jamais fait la moindre allusion à ce qui se passe en Angleterre : la chambre étoilée ne l'eût pas souffert; on n'y trouve que des nouvelles étrangères, et encore sans aucune réflexion. Les *Weekly News*, qui prenaient quelquefois le sous-titre de *Mercurius britannicus*, pour recueillir un peu de la popularité des mercures du continent, eurent d'abord quelque vogue, mais qui ne se soutint pas; elles éprouvèrent de fréquentes interruptions, et on en perd tout à fait la trace après le mois de janvier 1640. La faute en fut, si l'on en croit les plaintes de Butter, à la censure, qui taillait à tort et à travers dans ses nouvelles étrangères, et leur ôtait tout intérêt.

L'abolition de la chambre étoilée permit enfin à la presse de respirer; pour elle, c'était presque la liberté. Le Long Parle-

ment laissa publier régulièrement le compte rendu de ses séances, et cette publication, commencée en 1641, sous le titre de *Diurnal Occurrences in Parliament*, se continua sans interruption jusqu'à la restauration des Stuarts. De nombreux journaux s'établirent à Londres et dans les provinces; la seule année 1643 en vit naître vingt, et ces journaux firent un premier pas dans le domaine de la politique en reproduisant les débats parlementaires, puis ils s'enhardirent à publier des nouvelles de l'intérieur et à discuter les affaires du pays. Ce n'est pas que ce droit leur fût reconnu; le parlement, au contraire, n'avait pas tardé à réagir contre ces velléités libérales, et il n'est sorte d'entraves qu'il n'essayât d'imposer aux journalistes. Ce sont ces persécutions du parlement qui donnèrent lieu aux célèbres pamphlets de Milton en faveur de la liberté de la presse. Mais les journaux avaient dans les nécessités du temps un meilleur avocat encore que Milton. Le parlement et la royauté étaient en lutte ouverte, et des deux côtés on cherchait un appui dans l'opinion publique. On s'aperçut bientôt que les journaux étaient un instrument fort supérieur aux pamphlets; chaque parti voulut avoir son organe, et, comme en France à la même époque et dans des circonstances à peu près identiques, on se fit la guerre à coups de plume autant et plus qu'à coups de fusil. Seulement, en France, comme nous l'avons fait remarquer, le pamphlet demeura l'arme favorite, tandis qu'en Angleterre ce fut le journal. Les dix-neuf années qui s'écoulèrent de 1641 à la restauration des Stuarts virent naître et mourir plus de deux cents journaux. La plupart de ces feuilles — toutes in-4° et hebdomadaires, et dont une vingtaine ont porté le nom de *Mercure* — tenaient sans doute encore beaucoup du pamphlet, mais elles tendaient à perdre ce caractère. Il y avait une polémique suivie entre les journaux de la cour et ceux du parlement; on s'attaquait, on se répondait de part et d'autre; on se parodiait quelquefois, on s'injuriait très-souvent. Le journal n'était plus un objet de commerce; c'était un instrument politique.

La restauration des Stuarts porta un rude coup aux journaux, dont le nombre fut diminué et la liberté restreinte. Cependant, en donnant à quelques feuilles une consécration en quelque sorte officielle, le nouveau gouvernement assura en réalité l'existence de la presse anglaise. Ainsi un de ses premiers actes avait été de s'emparer d'un *Mercure politique* qui existait depuis une dizaine d'années, et dont il confia la rédaction, sous un autre titre, à deux écrivains dévoués. Bientôt Charles II voulut avoir en Angleterre le pendant de la *Gazette* de France, et ordonna la publication d'une feuille qui devint la *Gazette de Londres*, et dont le 1er numéro parut le 13 novembre 1665. Cette gazette, imprimée d'un seul côté, sur une demi-feuille, avec cette mention : « Par ordre », contenait des nouvelles de l'étranger, des avis de mer, et de temps en temps une annonce ou deux. Placée sous la direction spéciale d'un sous-secrétaire d'État, et rédigée par des écrivains à son choix, elle s'est continuée sans interruption jusqu'à nos jours, et c'est dans ses colonnes que se font encore les publications officielles.

Il fut publié pendant plusieurs années une édition en français de cette Gazette de Londres; le traducteur était un certain Moranville, à qui, paraît-il, on faisait quelquefois altérer ce qu'il traduisait, ce qui donna lieu à des plaintes de la part du parlement. Notre Bibliothèque impériale possède quelques numéros, des années 1666 et 1667, de cette traduction, qui paraissait, comme l'original, deux fois par semaine. J'y ai aussi trouvé plusieurs numéros de *Nouvelles ordinaires de Londres*, qui, d'après une assertion dont je ne saurais garantir l'exactitude, auraient vécu de 1650 à 1668, ce qui me paraît difficile à admettre, et seraient très-curieuses pour la guerre des Indépendants; les numéros que j'en ai vus sont de 1661 : le *numbre* 3, du jeudi $\frac{11}{21}$ au jeudi $\frac{18}{28}$ juillet, et le n° 4, portent : « Imprimés à Londres, et se trouvent à La Haye, chez... »; le n° 6 : « A Londres, par Peter Lillicrap, et se vendent... »

La révolution de 1688 rendit l'essor à la presse; non-seulement les journaux se multiplièrent, tous les partis en fondant à l'envi, mais leur rôle s'agrandit considérablement, malgré la résistance du parlement, qui s'arrogea sur eux le droit de censure qu'avait perdu la royauté, et leur interdit, sous les peines les plus sévères, de publier les débats des deux chambres. Enfin l'activité intellectuelle qui fit du règne de la reine Anne l'âge d'or de la littérature anglaise contribua puissamment encore au développement et à la transformation du journalisme, et c'est à ce règne qu'on peut rapporter, au dire de Hallam, la publication de véritables journaux, consacrés en partie à la diffusion des nouvelles, en partie à la discussion des matières politiques, lesquels eurent une grande circulation et devinrent les organes accrédités des

diverses opinions. Londres compta bientôt dix-huit feuilles politiques, paraissant trois fois par semaine, dont la plus accréditée, le *Postman*, avait pour rédacteur un réfugié français, un ancien ministre calviniste, nommé Fonvive, homme de talent, qui était arrivé à écrire l'anglais comme sa langue maternelle. Ce nombre s'éleva un moment jusqu'à vingt-trois; en 1731, il était redescendu à dix-neuf : cinq journaux quotidiens paraissant le matin; quatre journaux du soir, paraissant trois fois par semaine, et dix journaux hebdomadaires.

En 1753 les journaux vendirent 7,411,757 feuilles; en 1760, 9,484,791; en 1790, 14,035,739; en 1791, 14,794,153; en 1792, 15,005,760. A cette dernière époque, on comptait à Londres 13 gazettes du matin, 20 du soir, et 9 hebdomadaires; il s'en publiait 70 dans les provinces et 14 en Écosse.

En 1822 le nombre des journaux s'était élevé à 280, dont 57 à Londres, 130 dans les comtés et le pays de Galles, 31 en Écosse, 54 en Irlande, et 8 dans les îles. Ils tirèrent : ceux de Londres, 16,254,634 exemplaires; ceux de province, 8,525,252 numéros, et ensemble ils payèrent au timbre plus de dix millions de notre monnaie. D'après un calcul fait par un Anglais, — nous citons celui-là parmi cent autres du même genre que nous avons rencontrés dans l'histoire de la presse anglaise, — si toutes les feuilles des journaux paraissant en Angleterre à cette époque eussent été posées en cercle sur notre globe, un enfant aurait pu faire le tour du monde en marchant toujours sur le papier, et si la taxe prélevée par le timbre eût été répandue en shellings sur sa route, il aurait pu en ramasser un de trois en trois pas.

On aura pu remarquer que le nombre des journaux ne s'était pas accru à beaucoup près aussi rapidement que leur circulation, et on en a une nouvelle preuve dans ce fait que de 1821 à 1831 il n'augmenta que d'une quinzaine. Cela a tenu aux frais énormes qu'avaient à supporter les journaux anglais, comme nous l'avons vu plus haut, frais tels qu'il fallait réunir un capital de plus d'un million avant de songer à la publication d'un seul numéro. Aussi est-ce à peine si pendant les cinquante premières années du siècle deux ou trois tentatives avaient été faites pour créer des journaux politiques nouveaux, et un seul, le *Daily-News*, qui date de 1846, avait réussi à triompher de tous les obstacles et à se faire une place dans la presse.

La loi de 1836, qui abaissa l'impôt du timbre de 40 centimes à 10, eut pour effet d'augmenter sensiblement le nombre des journaux; mais elle profita surtout aux feuilles existantes, dont la vente s'accrut immédiatement de 50 pour 100. Du 5 octobre 1835 au 5 avril 1836 les journaux avaient fait timbrer 14,874,652 feuilles; du 5 octobre 1836 au 5 avril 1837 ils en firent timbrer 21,362,148. En 1842 les seuls journaux anglais firent timbrer 50,088,175 feuilles; en 1848 le nombre des timbres delivrés aux journaux s'éleva à 90,928,580, dont 76,181,004 pour l'Angleterre, 7,673,918 pour l'Ecosse, et 7,073,658 pour l'Irlande. Cependant, par un étrange revirement, l'effet produit par la loi de 1836 sur la vente des journaux n'avait pas tardé à faire place à un mouvement en sens contraire; à partir de 1843 ou 1844 tous avaient vu leur publicité décroitre progressivement, à l'exception de deux : l'*Advertiser*, auquel sa clientèle toute spéciale demeura fidèle, et le *Times*, qui, bénéficiant seul de l'accroissement des lecteurs, et encore de tout ce que ses confrères avaient perdu, vit quadrupler sa clientèle : en 1837 le nombre des feuilles timbrées avait été en nombres ronds de 12 millions, dont 3 pour le *Times;* en 1850, il s'était élevé à 19 millions, et le *Times* entrait dans ce nombre pour près des deux tiers, pour 12 millions.

L'abolition complète du timbre en 1856 acheva de donner l'essor à la presse anglaise; de nouveaux journaux politiques furent créés en grand nombre, et plusieurs sont parvenus à se faire, comme je l'ai dit, une large place au soleil; mais la position du *Times* n'en a point été ébranlée; il est resté, et il restera probablement longtemps encore, à la tête de la presse périodique du monde

Quelques chiffres achèveront de donner une idée du mouvement ascensionnel de la presse périodique en Angleterre depuis trente à quarante ans.

Le nombre des journaux, qui était de 267 en 1821, de 295 en 1831, de 472 en 1841, de 563 en 1851, s'était élevé en 1861 à 1102, et il était au commencement de 1866 de 1,257, dont 78 journaux quotidiens, et 537 magazines et revues trimestrielles, parmi lesquels 196 traitant de matières religieuses. Ces 1,257 publications périodiques se répartissaient ainsi entre la capitale et les différentes parties du Royaume-Uni : Londres, 226; provinces, 707; pays de Galles, 43; Écosse, 130; Irlande, 128; îles, 14.

Voici quel était en 1864 le tirage des

journaux de Londres et les différentes spécialités entre lesquelles ils se répartissaient :

Les journaux quotidiens tiraient par jour 248,000, soit par semaine (les journaux anglais ne paraissent pas le dimanche), 1,488,000, et par an.......	77,376,000
Les publications hebdomadaires tiraient par semaine 2,263,200, soit par an......	117,686,400
Total..................	195,062,400

Il faut remarquer qu'il n'est question ici que des journaux quotidiens et des journaux hebdomadaires; que les journaux mensuels ni les revues n'entrent point dans ce nombre, non plus que 400 journaux publiés dans les divers comtés de l'Angleterre et imprimés pour la plupart à Londres.

Les 2,263,200 numéros représentant le tirage des publications hebdomadaires se répartissait ainsi : journaux de nouvelles, 1,149,000; journaux illustrés, 510,400; sport, 252,500; horticulture et agriculture, 47,000; constructions, génie, chemins de fer, 44,000; littérature, sciences arts, etc., 40,750; médecine, chirurgie, 15,300; jurisprudence, 12,000; musique, 8,500; religion, 183,700.

Le plus ancien des journaux anglais existant aujourd'hui, après la *Gazette de Londres*, que nous savons née en 1665, est, suivant ce qu'a bien voulu me mander M. Rye, le *Stamford Mercury*, qui remonte à 1695. Le *Morning Chronicle* est de 1769; le *Morning Post*, de 1772; le *Morning Herald*, de 1780; le *Times*, de 1785. Le doyen des journaux écossais serait, d'après M. Cucheval-Clarigny, l'*Edinburgh Courant*, qui daterait de 1705; cependant j'ai lu quelque part l'assertion suivante, que l'on donnait comme extraite du *Standard*, 1862, à savoir que les trois gazettes officielles du Royaume-Uni dataient : celle de Londres de 1665, celle d'Edimbourg de 1690, et celle de Dublin de 1711; mais je ne sais quelle créance mérite ce renseignement.

Allemagne.

Nous avons vu que l'Allemagne était entrée une des premières dans les voies de la presse; c'est aussi une des nations qui y ont fait les plus rapides progrès. De bonne heure la presse périodique prit chez nos voisins d'outre-Rhin un développement qui peut étonner tout d'abord dans un pays de censure, mais qui s'explique cependant par la prodigieuse activité de l'esprit, par les innombrables systèmes de philosophie, de religion, d'esthétique, qui éclosent là comme sur leur terre naturelle. Chaque idée, chaque semblant d'idée qui naît dans le cerveau vigoureux des Allemands, enfante tout aussitôt un journal, comme son écoulement nécessaire; tout système, dans l'une quelconque des matières de l'intelligence, toute classe d'hommes, tout état, toute condition de la société, a pour représentant un journal, hebdomadaire ou mensuel, grand in-12 ou petit in-4°. Partout le goût des choses de l'esprit est alimenté par une incroyable variété de feuilles spéciales, littéraires, scientifiques, artistiques. On y trouve à foison les journaux de dogmes religieux, d'école, de théories scientifiques, de voyages, journaux de chasse, de métiers, de paysans (*Bauernzeitung*), puis des journaux de village (*Dorfzeitung*), qui se fabriquent, bien entendu, dans les villes.

Une autre raison encore que le penchant des Allemands à l'étude et à la réflexion a contribué à cette multiplication des journaux : c'est la division du pays entre tant de petits États, tant de villes capitales, qui toutes veulent avoir leur Moniteur, et tant d'universités, qui toutes veulent vulgariser leur méthode d'enseignement et faire briller la science de leurs professeurs.

Dans cette grande quantité de feuilles périodiques, celles qui occupent le plus de place et le rang le plus honorable sont sans contredit les recueils littéraires et scientifiques. Quant aux journaux politiques, je n'ai pas besoin de dire où ils en sont pour l'esprit d'indépendance et la liberté d'examen. C'est surtout dans les journaux littéraires, qui ont une grande portée et un juste assendant, que se reflète l'Allemagne, avec son caractère profond et sérieux, ses études suivies et son talent d'observation.

Le plus ancien journal d'Allemagne est, comme nous l'avons dit, la *Gazette des postes* de Francfort, de 1616, qui parut d'abord une fois par semaine, quatre fois à la fin du dix-huitième siècle, dans le format in-4°, et qui aujourd'hui publie chaque jour, excepté le dimanche, où il n'en est fait qu'une, deux éditions gr. in-folio, une édition du matin et une du soir, cette dernière avec un feuilleton qui a formé jusqu'en 1864 une feuille à part, sous le titre de *Conversations Blatt*.

Après Francfort, c'est Fulda qui parait avoir eu la première gazette. On sait d'une manière certaine que Hildesheim en eut une en 1619, et Herford en 1630. Il s'en établit ensuite successivement dans les dif-

férents centres, et dès le dix-septième siècle Nuremberg, Cologne, Augsbourg, Ratisbonne, Hanau, Hambourg, Brême, Gotha, Altembourg, Cobourg, Erfurth, Wittemberg, Leipzig, Berlin, Hall, Magdebourg, Stettin, Kœnigsberg, Clèves, Wesel, etc., avaient leurs gazettes. La bibliothèque royale de Bruxelles possède les années 1669-1672 d'une gazette latine imprimée à Cologne sous le titre de *Ordinariæ Relationes*. Toutes ces feuilles, sous les titres de Relation, Ristretto, Correspondant, Courrier, Chronik, Realzeitung, étaient munies d'un privilége et soumises à la censure.

Une fois l'impulsion donnée, les feuilles périodiques prirent une rapide extension. Cependant, dit M. Prutz, l'histoire des journaux ne reçoit une véritable signification que vers l'année 1775, au moment où éclata la révolution américaine, et où ce mouvement se communiqua également à l'Europe. Alors l'Allemagne sembla vouloir se réveiller et résoudre le redoutable problème de la publicité, qui devait former l'esprit public et développer la vie politique.

On se contenta, ajoute-t-il, de l'élan, mais on n'arriva pas au but. La presse allemande n'est guère plus libre aujourd'hui qu'elle n'était dans le siècle passé. Frédéric II, qui était un assez hardi novateur, voulut faire une expérience avec la presse. Il ordonna un jour à son ministre, le comte de Podewils, de laisser une indépendance et une liberté complète au rédacteur de je ne sais quelle gazette. L'Excellence fit de très-humbles représentations, alléguant surtout que les ministres étrangers pourraient trouver dans ce journal des passages peu agréables pour eux ou pour leurs maîtres. Le roi répondit qu'il s'en amuserait, et que, d'ailleurs, les journaux n'étaient intéressants qu'autant qu'ils n'étaient point gênés. Mais ce fut là une velléité passagère ; et pour être complétement édifié sur les opinions ultérieures de Frédéric et les procédés dont il usa plus tard envers la presse, il suffit de lire ce qu'il écrivit à D'Alembert vers la fin de sa carrière : « Comme on a abusé de la liberté, disait-il, les livres et les journaux doivent nécessairement être soumis à la censure ; car autrement on compromettrait la sécurité générale et le bonheur de la société. » Ces traditions se sont assez bien maintenues dans la grande famille germanique, et nous ne voyons même que très-peu de souverains qui aient eu, dans un moment de bonne humeur, la même tentation que Frédéric II.

En 1833, d'après un document publié par la poste de Berlin, on comptait en Allemagne 780 journaux. En 1846 ce nombre s'était élevé, pour les trente-neuf États composant la Confédération germanique, à 1836, dont 1,017 feuilles politiques et d'annonces, soit 1 journal pour 18,000 habitants. Ces 1,836 journaux se répartissaient ainsi :

Prusse.........	405, soit	1 pour	34,000 âmes.
Bavière.........	96	—	37,000
Saxe.........	94	—	13,300
Wurtemberg....	48	—	33,000
Pays allemands de l'Autriche...	26	—	77,000
Hanovre........	24	—	54,550
Les 33 autres États.........	1,144	—	8,650

En 1849 les journaux allemands autres que les recueils purement scientifiques et littéraires s'élevèrent au nombre de 1,551, ainsi répartis : Prusse, 622 ; Saxe, 183 ; Bavière, 127 ; Suisse allemande, 77 ; Autriche, 74 ; Wurtemberg, 67 ; Bade, 55 ; Hesse-Darmstadt, 34 ; Hanovre, 32 ; Hambourg, 24 ; Francfort, 17, etc. Au commencement de 1855 on en comptait une cinquantaine de plus, environ 1,600, auxquels s'ajoutaient 860 recueils scientifiques et littéraires ; les journaux bibliographiques entraient à eux seuls dans ce chiffre pour une quarantaine.

Prusse. — En 1827, 300 journaux, dont 32 politiques et 28 administratifs, 126 journaux hebdomadaires, 47 feuilles d'annonces, etc. — En 1852, 69 journaux timbrés à la poste à raison de 160,000 exemplaires ; en 1856, 256 journaux, dont 328,000 numéros timbrés à la poste. — A *Berlin*, il se publiait en 1830 67 journaux de toute nature ; en 1862 il y en avait 135, dont 6 paraissant deux fois par jour, 21 quotidiens, 3 tri-hebdomadaires, 2 bi-hebdomadaires, 58 hebdomadaires, 6 bi-mensuels, et 38 mensuels. Le plus répandu, la *Feuille du peuple*, tirait à 26,000.

Autriche. — En 1846 on comptait dans l'ensemble des États composant la monarchie, indépendamment de 18 feuilles d'annonces, 155 gazettes et journaux, dont 67 seulement étaient en allemand, et parmi lesquels 41 journaux politiques, qui tiraient la plus grande partie de leurs matières de la *Wiener Zeitung*, la gazette officielle, laquelle paraît depuis 1700. — En 1855, 305 journaux, dont 80 politiques. — En 1865, 382 journaux, dont 134 politiques, savoir : 80 en allemand, 16 en hongrois, 13 en italien, 6 tchèques, 4 polonais, 2 serbes, 2 croates, 2 ruthéniens, 2 roumains, 2 grecs, 2 hébreux, 1 français, 1 slave, 1 illyrien. — *Vienne*. En 1819, 25 journaux ; et

1855, 15 journaux politiques en allemand et 45 non politiques; en 1857, 12 journaux politiques, tirant ensemble environ 120,000 numéros, dans lesquels la *Feuille des nouvelles*, la plus répandue, entrait pour 28,000.

Le premier journal publié en *Hongrie* fut un journal latin, en 1721; c'est en 1781 seulement que fut publié le premier journal en langue magyare.

Saxe. — Nous avons vu que des États secondaires la Saxe est celui qui a, comparativement à la population, le plus de journaux. Elle en a eu jusqu'à 270 en 1849; elle en a encore aujourd'hui plus de 200, dont la moitié sont des feuilles politiques ou d'annonces, et une douzaine s'occupent spécialement de bibliographie et de librairie.

La *Bavière* avait eu 1851 178 journaux, dont 58 politiques; en 1856 on en comptait 229, dont 62 ayant un caractère politique.

Le royaume de *Wurtemberg* en 1830 comptait 48 journaux seulement, dont 11 politiques, 25 d'annonces et 12 scientifiques et littéraires. En 1857 il s'y en publait 159, dont 32 politiques, 34 traitant du paupérisme, des bonnes œuvres et des sciences techniques, 22 religieux. Plus de la moitié de ces feuilles s'imprimaient à Stuttgard, où l'on comptait déjà 14 journaux en 1822.

En *Hanovre* il se publiait en 1854 89 journaux, dont 17 politiques.

Russie.

C'est à Pierre le Grand que la Russie doit son premier journal, comme tant d'autres choses. Par un ukase du 16 décembre 1702 l'illustre autocrate autorisa la publication d'une Gazette de Moscou, dont le premier numéro, croit-on, aurait paru ce jour-là même; toutefois les collections les plus complètes n'en possèdent aucun numéro antérieur au 2 janvier 1703. On n'en connaît, du reste, qu'une année, et encore n'existerait-il de cette année que deux exemplaires complets, conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Cependant un bibliophile russe très-distingué, M. Poltoraski, se vantait, dans le *Bulletin du bibliophile belge* de 1855, d'en posséder un exemplaire *unique*; ce qui reviendrait à dire plus complet que ceux de la Bibliothèque impériale. Quoi qu'il en soit, il n'est pas besoin de faire ressortir la valeur de ce premier monument de la presse périodique russe : il la tire non-seulement de son extrême rareté, mais encore de la collaboration de Pierre le Grand, qui paraît avoir attaché à ces premiers tâtonnements du journalisme une importance tout aussi grande qu'à la construction du premier navire de sa flotte; non content de prendre une part active à sa direction, il en aurait corrigé les épreuves, ainsi que cela résulterait de placards qui existeraient encore, et qui porteraient des signes et des corrections de sa main. La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg a fait faire, en 1855, de cette première gazette, composée de 52 numéros et formant un volume in-8° de 262 pages, une reproduction fac-simile, qu'elle a offerte à l'université de Moscou à l'occasion du jubilé séculaire de cet établissement, fondé par Elisabeth le 12/24 janvier 1755. Ce fac-simile reproduit l'original avec la plus grande fidélité; les caractères (ce sont encore les anciens caractères slaves, qui ont été remplacés en 1708 par l'alphabet actuel, dit bourgeois) avaient été fondus tout exprès à Moscou. De plus, le volume est précédé d'une histoire de la littérature périodique russe et d'un aperçu bibliographique sur les ouvrages qui en traitent.

La Gazette de Moscou actuelle, rédigée par l'université de cette ville, et l'une des plus répandues, ne date que de 1756 ou 1766; celle de Saint-Pétersbourg, dite aussi Gazette de la cour, et rédigée par l'Académie impériale des sciences, remonte à 1718.

Le 3[e] volume de l'*Essai de bibliographie russe* de Sopikof contient une liste de 130 recueils périodiques, mensuels, hebdomadaires ou autres, dont 5 seulement existaient encore au moment de la publication de ce volume, en 1814. Les plus anciens étaient : *Écrits mensuels, amusants et instructifs*, publiés à l'Académie des sciences de Pétersbourg par le professeur Miller, qui vécurent de 1755 à 1765 et forment 20 volumes in-8°; *l'Utile et l'Agréable* et *le Temps férié employé utilement*, créés tous les deux en 1759 et morts la même année. De 1760 à 1780 il en avait été fondé 26; de 1780 à 1800, 30; et de 1800 à 1814, 71. De ces 130 recueils, la plupart n'avaient eu qu'une existence éphémère, ce qui avait tenu moins au talent des rédacteurs qu'à l'ignorance général et à l'insouciance naturelle d'un peuple dont les progrès dans la civilisation sont encore si récents; 3 seulement étaient consacrés à la politique; 18 l'étaient à la littérature, 9 à l'éducation, 9 à l'agriculture et à l'économie rurale, les autres aux sciences, au théâtre, à la musique, aux modes, aux arts et métiers; enfin, il y avait 10 journaux satiriques, dont 1 de caricatures, et parmi les titres de ces petits journaux quelques-uns sont fort bizarres; c'est la *Poste infernale*, ou Correspondance d'un diable boiteux avec un borgne; la *Poste des Esprits*; le *Mercier du Parnasse*; le *Diseur de riens*; *Quelque chose*;

Et ceci et cela ; Ni ceci ni cela ; Toutes sortes de choses, avec bénéfice, etc.

En 1819 le nombre des écrits périodiques était d'environ 50, dont 10 publiés sous les auspices du gouvernement. Au premier rang figuraient le *Courrier de l'Europe*, journal littéraire et politique, fondé en 1802 par le célèbre Karamzin ; et l'*Invalide russe*, fondé en 1814 ou 1815 par le conseiller Pessarovius, et dont le produit fut d'abord consacré aux militaires blessés dans la dernière guerre et aux veuves et orphelins de ceux qui avaient succombé. Cette œuvre patriotique, à laquelle les souscriptions et des dons particuliers affluèrent de tous les points de l'empire, eut un tel succès que son fondateur, après avoir distribué des sommes considérables aux invalides, put, au mois de décembre 1815, remettre à l'empereur un capital de plus de 400,000 francs. L'histoire de l'*Invalide russe*, qui existe encore, offre une autre particularité, qui mérite d'être notée : dans l'écriture russe, à toute syllabe terminée par une consonne s'ajoute un *e* muet, qui s'entend à peine dans l'écriture parlée; le propriétaire de l'*Invalide* s'avisa, en 1862, de supprimer cette voyelle superflue, et de cette suppression résulta pour lui une économie de 8,000 roubles par an, soit de 8 p. 100 de ses frais d'impression. Cet exemple fut aussitôt suivi par plusieurs journaux de province.

L'année 1831 vit faire en Russie, dans le domaine de la presse, un essai qui m'a paru mériter d'être signalé. On essaya d'y créer des *journaux des gouvernements*. Le but de ces publications était de faciliter les travaux des chancelleries, en abrégeant les correspondances, et de fournir en même temps aux tribunaux les moyens de se procurer les renseignements qui pouvaient leur être nécessaires. L'inspection de ces journaux était confiée aux gouverneurs civils. Les nouvelles politiques n'entraient point dans leur plan. Leur contenu était partagé en quatre sections, savoir : 1° les règlements, ordonnances, circulaires, et, en général, les actes de l'administration ; 2° différentes annonces de la part des autorités, 3° les nouvelles qui pouvaient être d'une utilité quelconque pour le commerce, l'industrie, l'économie rurale; des notices sur les fabriques et manufactures de la couronne, les découvertes relatives aux arts et métiers, les établissements industriels, l'économie rurale, l'état des récoltes, les foires, la navigation et le commerce du gouvernement où se publiait le journal; le prix des denrées, les cours du change, les observations météréologiques ; notices statistiques et historiques, construction de villes et d'édifices importants, découvertes d'antiquités et d'objets dignes d'attention ; nombre des habitants, des naissances et des mariages ; état comparatif des ensemencements et des récoltes : tout cela se rapportant au gouvernement dans lequel le journal se publiait, mais avec l'autorisation, néanmoins, d'insérer des articles relatifs aux gouvernements voisins, surtout s'il ne s'y publiait pas encore de journaux ; 4° annonces et avis de la part des particuliers. La première et la seconde section devaient avoir, dans les gouvernements respectifs, un force officielle; les autorités et fonctionnaires que concerneraient les règlements, ordonnances ou annonces insérés dans ces journaux, étaient tenus de s'y conformer immédiatement, sans attendre des ordres spéciaux à ce sujet; et personne ne pouvait prétexter de son ignorance du contenu de ces feuilles.

Ces journaux devaient porter le nom et les armes des gouvernements ou ils seraient publiés, et le prix d'abonnement était fixé à 10 roubles par an. La publication en fut provisoirement autorisée d'abord pour les gouvernements de Iaroslaf, de Nijni-Novgorod, de Kharkof, de Kazan, de Kief et d'Astrakhan ; et si elle répondait à l'attente de l'administration, elle devait être peu à peu introduite dans les autres provinces de la Russie.

En 1835 la Russie, non compris la Finlande et la Pologne, avait 136 journaux. En 1850 on y en comptait 154, dont 64 à Pétersbourg, 13 à Moscou, 5 à Odessa, 22 dans les provinces de la Baltique, 50 dans le reste de l'empire. En 1858 ce nombre s'était élevé à 179, dont 82 à Pétersbourg et 15 à Moscou ; 132 étaient rédigés en langue russe, 3 en russe et en allemand, 1 en russe et en polonais, 26 en allemand, 8 en français, 3 en anglais, 2 en prussien, 1 en polonais, 1 en lithuanien, et 1 en italien.

De tout temps il s'est publié en Russie des journaux français; nous citerons le *Caméléon littéraire*, en 1755 (voy. la Bibliographie, p. 47); l'*Agréable et l'Utile*, 1786, qui donnait à Voltaire le surnom de cuisinier littéraire; le *Journal de Saint-Pétersbourg*, politique et littéraire, faisant suite, depuis le mois de janvier 1825, au *Conservateur impartial* (*infra*, p. 328), publié depuis 1813 en continuation du *Journal du Nord*, lequel journal de Saint-Petersbourg était rédigé, s'il ne l'est encore, au ministère des affaires étrangères, et pouvait être considéré comme le Moniteur russe.

Jusqu'à ces dernières années les journaux et revues périodiques en Russie ne pou-

vaient paraître qu'avec l'autorisation du gouvernement, et étaient en outre soumis à l'examen préalable des censeurs. D'après une législation récente, les journaux peuvent opter entre deux régimes : celui de la censure et celui des avertissements. La plupart, par des raisons faciles à comprendre; préfèrent ce dernier régime; ils se trouvent alors dans la position des journaux français, avec cette différence, cependant, que, tandis que chez nous la suspension d'un journal est entièrement laissée à l'appréciation du ministre de l'intérieur, en Russie la suspension prononcée par ce fonctionnaire ne peut dépasser le terme de six mois; la suppression ne peut être ordonnée que par le sénat dirigeant, sur la proposition du ministre.

La *Finlande* en 1863 avait 32 journaux, dont 14 en suédois et 2 en finnois. La *Gazette d'Abo*, date de 1771.

La *Pologne* en 1821 avait 24 journaux, dont 12 à Varsovie; en 1830 elle en avait 49, ainsi répartis : Pologne indépendante (république de Cracovie), 5; Pologne russe, 2; royaume de Pologne, 37; Pologne prussienne, 1; Pologne autrichienne, 4.

Pays-Bas : Belgique, Hollande.

Nous avons vu que les Pays-Bas avaient été sinon le berceau, au moins un des berceaux de la presse périodique, et que, autant qu'on le pouvait conjecturer dans l'état actuel de la science, le premier journal était né à Anvers, en 1605.

En 1643 un libraire de cette même ville publiait parallèlement une gazette flamande et une gazette française, portant le même titre : *Den ordinarissen Postillion*, — *Le Postillon ordinaire*, — mais différant complétement par le texte.

Le plus ancien journal qui ait été publié ensuite en Belgique, et celui qui a fourni la plus longue carrière, semble être le *Courrier véritable des Pays-Bas*, connu longtemps sous le nom de *Relations véritables*, et qui parut à Bruxelles de 1649 à 1791. L'avertissement placé en tête de cette feuille par son éditeur ne laisse pas d'être curieux. Ce brave homme s'y félicite de pouvoir enfin « occuper sa presse en faveur de la vérité, « contre les mensonges que la malignité et « l'ignorance débitent tous les jours au pu- « blic. Dans les relations de ce *Courrier*, « ajoute-t-il, vous ne trouverez rien de « contraire à la qualité qu'il se donne de « *véritable*. Les choses y seront récitées « brièvement et naïvement, sans affectation « ni déguisement; vous n'y rencontrerez « point des descriptions inutiles, ni ces dé- « nombrements superflus qui ne servent « qu'à multiplier les feuillets; moins en- « core ces exagérations des petites choses, « ni ce rabaissement des plus grandes, dont « on abuse les peuples par une complai- « sance servile et une envieuse malignité. « En un mot, ce ne seront point des *ga- « zettes, dont le nom et le procédé sont géné- « ralement décriés*. » Et l'on n'était qu'en 1649!

Gand avait une gazette dès 1667. En 1759, l'éditeur de ce journal, un certain Goesin, qui avait obtenu, dix ans auparavant, « la charge de gazettier de la ville de Gand, à l'exclusion de tous autres dans la province de Flandre », ayant sollicité la survivance de son privilége pour sa femme, cette demande fut l'objet d'un rapport dans lequel on lit que « les correspondances du suppliant pour former la Gazette consistaient dans deux mauvais manuscrits de Paris et de La Haye, et à copier les gazettes d'Amsterdam, de Cologne et de Francfort, lesquelles il translatait encore très-mal ».

On peut juger par là de l'état de la presse belge au siècle dernier. « Les feuilles politiques qui parurent dans notre pays avant le dix-neuvième siècle, dit M. Warzée, dans son *Essai historique et critique sur les journaux belges*, étaient, en général, de détestables publications, totalement dénuées d'intérêt national. La cause en est dans de mauvais gouvernements, qui avaient abâtardi la nation belge, détruit sa nationalité et enchaîné la presse. » Elle resta plus ou moins muselée sous la république et l'empire, et le gouvernement des Pays-Bas, tout en lui laissant un peu plus de latitude, maintint la nécessité de l'autorisation préalable. Enfin la constitution de 1830 l'affranchit de toute espèce d'entraves, et depuis lors elle a toujours été se développant.

En 1756 il y avait dans les neuf provinces actuelles de la Belgique 5 journaux, dont 2 flamands, et 1 revue; aucun de ces journaux n'était quotidien. Il y en avait 7 en 1789, 8 en 1801, 11 en 1813, 14 en 1815, 16 en 1822, 28 en 1830, 52 en 1837, 61 en 1842, 122 en 1847. — En 1828, les journaux et recueils périodiques de toute nature étaient au nombre de 63, dont 38 à Bruxelles. — Pendant le premier trimestre de 1837 la moyenne des feuilles qu'avaient fait timbrer les journaux politiques avait été de 22,000 par jour; dans le quatrième trimestre de 1847, cette moyenne s'éleva à 65.000. — L'expédition des journaux par le bureau de Bruxelles,

qui était en 1846 d'un peu plus de 3 millions de feuilles, dépassa en 1850 7 millions. — En mars 1856 il y avait en Belgique 244 journaux et recueils périodiques, dont 46 en flamand ; à la fin de 1858 il y en avait 262. Le nombre des abonnés à ces 262 journaux était de 110 à 112,000. La suppression du timbre ne permet plus guère d'établir à cet égard de statistique exacte ; cependant voici encore un renseignement qui donnera une idée de la quantité de publications périodiques de tout genre qui paraissent à Bruxelles : dans une seule journée de novembre 1865 on a perçu à la poste pour frais d'affranchissement une somme ronde de 1,500 fr., dont on appréciera la valeur quand on saura que la plupart des journaux, les sept huitièmes environ, ne payent qu'un centime par exemplaire.

La Belgique aujourd'hui est un des pays du monde qui impriment le plus de journaux eu égard à la population.

Parmi les journaux existants nous nous bornerons à nommer l'*Indépendance belge*, journal en quelque sorte international, qui a conquis dans la presse européenne, par l'abondance et l'excellence de ses informations, la place éminente que tout le monde sait.

En *Hollande* la presse arriva tout d'abord au but, sans lutte et sans effort : ce qui ne veut pas dire cependant qu'elle y jouit d'une liberté sans limites, comme on est assez généralement porté à le croire ; mais, accueillie sans opposition par le gouvernement, qui trouvait en elle un utile auxiliaire dans ses luttes avec l'Europe, elle brilla dès sa naissance de son plus vif éclat, et de bonne heure, comme nous l'avons vu, les Hollandais étaient devenus les nouvellistes de l'Europe. Éminemment doués de l'esprit des affaires, ils avaient bien vite compris, en effet, quel excellent article d'exportation ce pouvait être que ces feuilles de nouvelles dont le public se montrait si avide, mais à la condition pourtant qu'elles seraient écrites dans une langue plus universellement entendue que le hollandais. Le français était alors l'idiome le plus policé de l'Europe et le plus répandu, même en Hollande ; la langue et la littérature françaises étaient familières aux classes élevées dans toutes les provinces de la république. Lors donc que les éditeurs hollandais songèrent à faire commerce de nouvelles, ils choisirent la langue française, comme celle qui leur promettait le plus de lecteurs ; ils trouvaient d'ailleurs parmi les nombreux refugiés français qui étaient venus chercher sur cette terre de liberté un abri contre les persécutions religieuses, des plumes toujours disposées, sinon toujours habiles. Quelques-uns firent aussi usage de l'allemand et de l'italien ; mais les gazettes françaises ont toujours été de beaucoup les plus nombreuses, et aussi les plus courues. On en trouve à Amsterdam dès 1639, à Leyde en 1678, à Rotterdam en 1680, à La Haye en 1690, à Utrecht en 1710, et depuis lors, jusqu'au commencement de ce siècle, toutes ces villes n'ont cessé d'avoir une ou plusieurs gazettes françaises. Ces gazettes n'étaient point, comme on est assez porté à le croire, des pamphlets périodiques abandonnés à toutes les ardeurs des passions malsaines ; c'étaient ce qu'ont été toujours et partout les gazettes, des feuilles de nouvelles, seulement avec un grain de sel de plus et une plus grande somme de liberté. Mais à côté des gazettes s'étaient placés, dès la fin du dix-septième siècle, de nombreux mercures, dont quelques uns se montraient par moments, et suivant la main qui tenait la plume, très-osés, très-agressifs, et une petite presse très-batailleuse, très-bruyante, dont les produits étaient désignés sous le nom générique de *lardons*, feuilles satiriques, burlesques, en prose, en vers, hardies jusqu'à l'audace, jusqu'à la violence. Voyez au surplus ma Bibliographie, p. 83, et le volume que j'ai consacré à cette presse exotique des Pays-Bas : *les Gazettes de Hollande et la Presse clandestine au dix-huitième siècle*, 1865, in-8°.

Quant aux journaux hollandais, les plus anciens qui soient conservés à la Bibliothèque royale de La Haye datent de 1626 ; ce sont des feuilles de nouvelles sans intitulé quelconque.

Le plus âgé de ceux qui existent aujourd'hui est le Journal de Harlem, *Haarlemsche Courant*, dont nous avons déjà parlé, et qui remonte à 1656. C'est aussi le plus répandu ; ce qu'il doit non-seulement à l'excellence de ses correspondances étrangères, mais encore et surtout à une curieuse spécialité. Deux ou trois de ses colonnes sont, comme les registres de l'état civil, employés chaque jour à enregistrer les morts et les naissances, les fiançailles et les mariages, avec la différence qu'ici l'annonce de tous ces événements de la vie humaine n'est point insérée sèchement, comme à la municipalité, mais combinée avec soin, arrangée avec grâce, et très-galamment entourée de fleurs de rhétorique. Moyennant six sous par ligne, tout bon bourgeois a le droit de chanter dans le Journal de Harlem

l'aurore de son jour de mariage, d'annoncer en termes emphatiques la naissance de ses enfants, ou d'écrire une élégie sur la mort de sa femme ; et chaque maison un peu aisée de la Hollande s'abonne à la feuille de Harlem pour savoir jour par jour l'événement qui attriste ou réjouit une autre demeure.

D'après une note fournie à la *Revue encyclopédique* par M. Sommerhausen, d'Amsterdam, il se publiait en Hollande en 1828 26 journaux politiques et 57 non politiques. Parmi ces derniers, j'ai remarqué, pour l'originalité de leur titre : *Amour et espoir*, journal pour les prisonniers des prisons; *l'Ami de la patrie*, journal consacré à la gloire et à la prospérité des Pays-Bas, publié par ordre de l'administration de la société de bienfaisance; *Cybèle*, journal consacré à la connaissance du pays et des nations; *Euphonie*, journal des classes civilisées; *Apollon*, qui s'adressait aux mêmes classes; *Pénélope*, journal consacré aux dames; *la Renommée aux ailes coupées*, journal de l'Université d'Utrecht; *Fruits littéraires*, cueillis de la part de la société pour l'utilité publique à Ecluse; *le Perroquet*, *l'Arche de Noé*, *le Rosier*, etc., etc.

En 1851 on ne comptait pas en Hollande moins de 125 recueils mensuels et de 14 hebdomadaires, dont une quarantaine consacrés aux matières théologiques, et plusieurs revues littéraires remarquables autant par l'élégance du style que par le choix des sujets. En 1858 le nombre total des journaux et recueils périodiques était de 210.

Les droits de poste pour les journaux sont fort minimes, 2 centimes par feuille; mais, en revanche, ceux de timbre sont considérables et emportent la moitié du prix de l'abonnement; une association vient de se former pour en obtenir l'abolition. Les annonces sont à un prix très-modéré ; mais elles ont, ou du moins elles avaient il y a quelques années à supporter un droit assez lourd. Les journaux étrangers, dont la circulation, du reste, est entièrement libre, étaient également frappés d'un droit qui en doublait le prix.

Royaumes Scandinaves.

Je ne connais sur l'ensemble de la presse des royaumes du Nord qu'un article de M. Marmier inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1840, et dont j'ai extrait les quelques détails historiques qui suivent, détails qui, pour être quelque peu arriérés, ne manquent pas d'intérêt. Je les complète, du reste, autant qu'il est en moi, par les données statistiques que j'ai pu recueillir d'ici et de là.

Danemark. — Bien qu'on ne puisse dire que les rois de Danemark aient été aveuglés par l'absolutisme, et qu'ils aient usé assez débonnairement du pouvoir sans bornes dont ils étaient investis, la presse néanmoins, et la presse la moins agressive, leur a toujours causé une sorte d'effroi, qu'ils ne surent ni maîtriser, ni même dissimuler aux yeux de leurs sujets. En 1770 les journaux, comme les brochures et les écrits périodiques, étaient soumis à une censure sévère, et placés sous le joug du chef de la police, qui pouvait à son gré, sans discussion et sans procès, les saisir et les condamner à l'amende. En 1779 cette omnipotence de la police fut remplacée par des dispositions législatives qui empirèrent encore, si c'eût été possible, la position des journalistes. Une ordonnance de 1810 défendit de publier dans un journal des nouvelles politiques sans un privilége spécial du roi; une autre, de 1818, interdit aux feuilles périodiques toute attaque contre une puissance étrangère, et défendit jusqu'à la reproduction d'un article satirique écrit dans une autre langue et dans un autre pays. Par suite de ces ordonnances, on vit apparaître en Danemark deux classes de journaux : les uns obtinrent le privilége de publier les nouvelles étrangères en se soumettant à la censure; d'autres, ne pouvant obtenir ce privilége, ou ne voulant pas se courber sous le joug, se résignèrent à laisser de côté la politique étrangère. Un autre règlement entravait la circulation des journaux : ils ne pouvaient être expédiés par la poste aux lettres, qui partait tous les jours, mais seulement une fois par semaine, par le *pakkepost*, autrement dit le fourgon qui portait les marchandises et les bagages; et encore y avait-il des feuilles auxquelles on refusait ce modeste privilége de voyager par le fourgon, et qui ne pouvaient être expédiées que par des occasions particulières.

On comprend qu'ainsi entravée la presse n'ait progressé en Danemark que très-lentement ; ce n'est guère que depuis 1830 qu'elle est sortie de sa léthargie et entrée franchement dans la voie du progrès.

Le premier journal qu'ait possédé le Danemark fut fondé en 1644, sous le titre de *Ordinarie Couranten;* mais on ne connaît cette feuille que par une plainte portée contre elle par l'université pour certains articles dont celle-ci se trouva offensée. On possède des

exemplaires de deux autres journaux du dix-septième siècle, qui vécurent, l'un en 1656, l'autre, le *Mercure danois*, en vers, de 1656 à 1677.

Le plus ancien des journaux existant aujourd'hui est le *Berlingske Tidende*, qui date de 1749, et qui parut d'abord en allemand.

En 1823 le nombre des journaux et écrits périodiques était de 22; en 1828 il était de 80; en 1849, de 95, dont 36 politiques, non compris ceux du Schleswig-Holstein. Parmi les journaux de 1823, j'en remarque un dont le titre aurait fort mal sonné à Paris : *l'Ami de la police;* le rôle de cette feuille n'était pourtant pas sans une réelle utilité : elle dénonçait le trouble qui pouvait être apporté à la tranquillité publique, les embarras de la circulation, les accidents, la malpropreté des rues, etc., etc.

Le journalisme littéraire, très-insignifiant, a commencé avec les *Nova literaria maris Baltici* au dix-huitième siècle. Les sciences juridique, théologique, médicale, etc., sont représentées par des recueils spéciaux peu nombreux, mais estimés.

Suède. — La presse est libre en Suède et exempte de tout impôt; le droit de poste même y est presque insignifiant : 5 fr. par an pour une feuille quotidienne. Aussi les journaux sont-ils à très-bas prix : ceux de Stockholm, qui paraissent six fois par semaine, ne coûtent que 20 fr. par an; ceux des provinces, paraissant deux ou trois fois, 8 à 10 fr.; un même, celui de Hernœsand, le plus septentrional de tous, 4 fr. seulement. Les annonces ne se payent que 1 ou 2 sous la ligne : aussi envahissent-elles les colonnes des journaux au point de ne laisser qu'une place insuffisante aux questions politiques, littéraires et industrielles. Ajoutons que les journaux politiques n'ont point de feuilleton quotidien, et que la presse littéraire n'est pas plus florissante qu'en Danemark.

Du moins en était-il ainsi en 1840. Quiconque alors voulait publier un journal n'avait qu'une simple permission à demander au chancelier de la cour, qui avait la surveillance générale de la presse. Dans le cas de délit ordinaire, ce fonctionnaire pouvait faire saisir le journal et le supprimer; mais le propriétaire était quitte alors pour prendre un autre éditeur responsable et changer ou seulement modifier le titre de la feuille condamnée : ainsi l'*Aftonblad* après une première saisie, reparut sous le titre de : *Deuxième Aftonblad;* après une deuxième condamnation, ce fut le *Troisième Aftonblad*, et ainsi de suite; en 1840, on en était au dix-huitième. Dans le cas de délit plus grave, le journal était traduit devant un jury composé de neuf membres, et il fallait au moins les deux tiers des voix pour qu'il fût condamné.

J'ai déjà cité, parmi les journaux les plus anciens, la Gazette officielle de Suède, *Post-och Inrikes Tidning*, qui daterait de 1644. Le *Conversations-Lexikon* nomme aussi cette feuille comme l'organe du gouvernement, mais il n'en dit pas l'âge; le premier journal de Suède, d'après Brockaus, aurait été l'*Ordinarie post Tidende*, qui aurait vécu de 1643 à 1680; viendraient ensuite le *Swensk Mercurius*, 1675-1683; les *Relationes curiosæ*, 1682-1701, et quelques autres encore à la fin du dix-septième siècle. Stockholm aurait eu une *Gazette française* en 1742, et un *Mercure de Suède* en 1772. J'ai lu quelque part que la Gazette officielle était rédigée par le secrétaire perpétuel de l'Académie royale, dont le principal revenu consistait dans les bénéfices de cette publication.

Le nombre des journaux en Suède était : en 1801, de 25; en 1821, de 48; en 1829, de 62; en 1831, de 80; en 1841, de 112; en 1850, de 113; en 1858, de 101, dont 20 à Stockholm.

Le journalisme littéraire ne date que du dix-neuvième siècle.

Norvège. — La presse est également libre en Norvège et affranchie de timbre et de cautionnement. C'est le directeur de la poste qui fait lui-même, ou du moins qui faisait en 1840, les abonnements. On lui remettait les feuilles au sortir de la presse, sans enveloppe ni adresse, et il les expédiait ainsi à ses correspondants. Le port était basé sur le montant de l'abonnement : on payait 5 fr. pour 25 fr., un dixième en sus pour 50 fr., un quinzième en sus pour 75 fr., et ainsi de suite. La moitié de cette taxe appartenait au directeur de la poste, l'autre moitié entrait dans la caisse de l'État.

On ne voit pas de journaux en Norvège avant la dernière moitié du dix-huitième siècle : Christiania n'en eut un qu'en 1763, Bergen en 1765, et Drontheim en 1767; et la presse y est demeurée sans signification politique jusqu'en 1833, époque où commença la lutte entre le parti des fonctionnaires et celui des paysans.

En 1840, 24 journaux politiques, et 8 recueils périodiques consacrés à la médecine, à la jurisprudence, à l'agriculture, etc.

Espagne, Portugal.

L'Espagne est un des pays où la presse demeura le plus longtemps arriérée. Avant

la révolution de 1820 il n'y avait à Madrid qu'une gazette officielle, très-peu véridique, qui datait du milieu du dix-huitième siècle, et quelques autres feuilles consacrées à l'annonce des fêtes ecclésiastiques, des neuvaines, etc., ou donnant le cours des denrées, le bulletin des ventes. Le mouvement libéral de 1820 imprima l'essor à la liberté de penser et d'écrire. Dès cette année-là on compte 25 journaux. Dans le nombre, on remarque, outre un *Soleil*, des *Lettres du petit pauvre fainéant*, pleines d'une piquante ironie, et dirigées contre les erreurs et les préjugés vulgaires; le *Compère du fainéant*, même esprit; la *Périodico-Manie*, qui déclamait contre la foule des feuilles enfantées par la liberté de la presse; la *Contra-Periodico-Manie*, qui pensait forcer son adversaire à plus de circonspection et de réserve; enfin, — et c'était à une spécialité qui ne pouvait manquer à l'Espagne, — un *Journal des combats de taureaux*, dont on attribuait l'idée à l'infant don Carlos. Bientôt apparaît un *Censeur*, qui ose le premier combattre les idées exagérées et signaler le danger des clubs : aussi un de ces clubs fait un auto-da-fé du premier numéro de cet insolent papier, et se porte contre l'imprimeur à de honteux excès.

En 1822 le nombre des feuilles politiques s'était élevé jusqu'à 64; mais elles disparurent presque toutes en 1823, et la presse retomba dans une profonde léthargie. Elle en fut tirée par les événements de 1832; l'établissement du gouvernement représentatif lui assura une liberté qui la prit, en quelque sorte, au dépourvu : elle fut obligée de faire venir de l'étranger caractères, presses, papier, tout un matériel. Depuis lors elle n'a cessé de grandir, au milieu des troubles qui tourmentent le pays, et dans la seule capitale de cette Espagne où personne ne lisait il y a trente à quarante ans, on ne comptait pas moins en 1852 de 125 journaux et écrits périodiques, dont la plupart recherchés et jouissant d'un certain crédit.

Parmi les journaux qui florissaient à Madrid en 1841, nous citerons le *Gobierno representativo del bello sexo*, journal de l'émancipation des femmes. La feuille qui avait alors le plus d'abonnés était *el Catholico*, qui en comptait 14,000.

En 1843, lorsque la nation se souleva contre Espartero, les feuilles politiques avaient à Madrid seulement 65,000 abonnés, et la presse littéraire était presque morte; mais quand, en 1844, ce pays rentra dans le repos, le nombre des souscripteurs aux journaux politiques descendit à 22,000, et la presse littéraire et scientifique se releva.

En 1848 Madrid avait 54 journaux; Barcelone en avait 37; à la fin de 1854 il se publiait dans la capitale 30 journaux politiques de tous les partis.

Les journaux espagnols, remarquables par leur exécution matérielle, n'ont point, à proprement parler, d'abonnés; on les vend et on les colporte comme en Angleterre.

Portugal. — L'histoire du journalisme portugais ressemble à celle du journalisme espagnol. Complétement nul jusqu'en 1820, il prit alors un faible essor, qui tomba en 1823. J'ignore quelles furent ses destinées durant les luttes intestines qui se sont succédé depuis lors; je vois seulement que Lisbonne, qui avait 9 journaux politiques en 1823, n'en avait plus que 6 en 1852, et qu'à cette dernière époque Oporto en comptait 5.

Presse littéraire et scientifique insignifiante.

Suisse.

Le journalisme suisse est tout moderne, et je n'ai pas trouvé trace, dans les bibliothèques publiques, de gazettes antérieures à ce siècle; on se contentait de contrefaire celles de Hollande, auxquelles on ajoutait un « choix de nouvelles les plus fraiches et les plus importantes ». J'ai trouvé de nombreux volumes de ces contrefaçons à Genève, à Lausanne, à Berne; j'en ai même vu qui portaient au dos ce titre fallacieux : *Gazette de Berne*. Après cela je ne puis citer que deux recueils politiques et littéraires, deux revues : le *Mercure suisse*, ou Recueil de nouvelles historiques, politiques, littéraires et curieuses, qui s'appela successivement *Nouvelliste suisse* et *Journal helvétique*, et vécut de 1732 à 1782; et un *Nouveau Journal de littérature et de politique de l'Europe, et surtout de la Suisse*, 1784; ces deux publications sorties l'une et l'autre des presses de Neuchâtel. Mais depuis vingt ou trente ans on a amplement rattrapé le temps perdu, et la presse a pris dans ce petit coin de terre un développement qu'expliquent suffisamment ses institutions libérales, qui ne l'ont pourtant pas été toujours, à l'égard des journaux, autant qu'on pourrait être porté à le croire. J'ai trouvé sur ce sujet, dans la *Revue encyclopédique*, une lettre de Lausanne, du 1er décembre 1827, fort instructive, et qui m'a semblé bonne à reproduire : « Sur la

demande des grandes puissances, y est-il dit, la diète a dû renouveler annuellement le décret qui soumet la presse à la censure. Il y a des cantons où cette mesure serait rendue éternelle, si l'on n'écoutait que les gouvernements, et nous serions peut-être du nombre, car le démon du pouvoir habite aussi la maison du cultivateur. Depuis 1832 nous avions une mauvaise loi sur la presse, qui cependant n'a pas suffi; il a fallu accorder au gouvernement des pouvoirs extraordinaires, qui se renouvellent chaque année, et nous avons été heureux de nous réserver le droit de publier, sans que la censure puisse l'empêcher, tout ce qui tient à nos affaires intérieures, législatives, administratives et judiciaires. Pour tout le reste, nous subissons le joug de la censure; ce qui nous empêche de toucher librement à ce qui se passe dans les autres cantons. Vous comprenez, Monsieur, comment on ne peut vous tenir au courant de ce qui se fait dans notre petite Suisse, où depuis plusieurs siècles on est habitué à regarder les affaires publiques comme l'arche du Seigneur... Le canton du Tessin, menacé par le gouvernement lombard, va probablement profiter de l'occasion pour entraver par une loi la liberté de la presse... On serait mal venu à médire des jésuites dans le canton de Fribourg, sorte d'Espagne helvétique, dans le Valais, et même dans les petits cantons. »

Je n'ai pas besoin de dire que les choses ont bien changé depuis 1827.

Au commencement de 1851 on ne comptait pas moins, en Suisse, de 204 feuilles politiques, littéraires, religieuses, techniques, etc., dont 152 en allemand, 46 en français, 5 en italien et 1 en romandois. Ces 204 journaux se répartissaient ainsi entre les divers cantons : Berne, 40 ; Zurich, 23 ; Bâle, 16 ; Saint-Gall, 15 ; Vaud, 14 ; les Grisons, 11 ; Argovie, 11 ; Schaffouse, 10 ; Genève, 9 ; Neuchâtel, 9 ; Soleure, 8 ; Lucerne, 7 ; Thurgovie, 6 ; Tessin, 5 ; Bâle campagne, 5 ; Fribourg, 4 ; Schwitz, 3 ; Zug, Valais, Appenzel et Glaris, chacun 2 ; Unterwalden, 1.

En 1857 le nombre des journaux s'était élevé à 238, paraissant : 12 sept fois par semaine, 29 six fois, 2 quatre fois, 20 trois fois, 40 deux fois, 81 une fois ; 13 paraissaient deux fois par mois, et 35 une fois seulement.

Il circule en outre en Suisse un grand nombre de journaux étrangers ; en 1857 il y était entré : journaux français, 730,000 numéros ; belges, 100,000 ; anglais, 40,000 ; espagnols, 2,300 ; autres journaux arrivés par la France, 25,000 ; de la Sardaigne, 30,000.

Dans le courant de l'année 1856 la poste avait transporté 15,467,790 exemplaires de journaux.

En 1862, le nombre de journaux était monté à 300, dont 78 en français. C'est Zurich qui avait le plus gagné : il en avait 56. Berne en possédait 43 ; Vaud, 24 ; Genève, 22 ; Saint-Gall, 21 ; Argovie, 20 ; Bâle ville, 18 ; Neuchâtel, 17, etc. — Au commencement de 1861, 38 des journaux existants avaient sombré ; mais ils avaient été remplacés par 56 nouveaux — De 1853 à 1859, le tirage annuel des journaux s'était élevé de 9 millions de numéros à plus de 16.

Le *Journal de Genève*, auquel j'emprunte ces derniers chiffres, ajoute : « En France le nombre des journaux n'est que de 1,343 (en 1862), soit 1 journal pour 26,643 habitants : en Suisse il y en a 1 pour 7,976. La différence paraîtra plus frappante encore si l'on songe qu'en Suisse les journaux sont répandus et s'impriment sur toute la surface du pays, tandis qu'en France tout est concentré dans les villes ; c'est ainsi que Paris, qui en 1856 avait une population de 4.8 pour 100 de la population totale, imprimait 47.7 pour 100 de la totalité des journaux publiés en France. »

Italie.

L'Italie est un des pays où la presse littéraire et scientifique s'implanta de meilleure heure et où elle jeta le plus vif éclat. Les érudits n'ont point oublié les journaux d'Apollo Zeno, de Scipione Maffei, de J. Lami, du P. Zaccaria, de Fabroni, les *Frusta litteraria* de Baretti, à Venise ; à Milan, le *Café*, du marquis de Beccaria, où étaient traitées les plus hautes questions de philosophie, d'économie politique et de législation ; à Rome, les *Ephémérides littéraires*, l'*Anthologie*, etc., etc.

Mais, par des raisons qu'il est inutile de dire, il fut loin d'en être ainsi pour la presse politique, restée complétement nulle jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Lorsque nos armées eurent porté en Italie la liberté et la révolution, il s'y fit une explosion de journaux analogue à celle qui avait eu lieu en France. Nous citerons : à Milan, le *Courrier de l'armée d'Italie* et *la France vue de l'armée d'Italie* deux publications, toutes deux de l'an V, très-curieuses, comme on le pourra voir en se reportant à ma Bibliographie ; le *Journal italien*, journal officiel du gouvernement d'Eugène Beauharnais, remplacé en 1814 par la *Gazette pri-*

villégiée de Milan. Naples eut en 1789 son *Moniteur républicain*, dont le rédacteur en chef était une noble femme, Éléonore Pimenfel, qui paya plus tard par l'échafaud son dévouement à la cause démocratique.

En 1814 toute la presse politique fut réduite au silence; la discussion littéraire et scientifique demeura seule permise à l'activité surexcitée des Italiens, qui s'y porta avec énergie.

La révolution de 1830 ranima la presse politique; mais ce fut seulement pour quelques jours. L'avénement de Pie IX produisit un mouvement semblable à Rome, où la presse prit tout à coup un développement extraordinaire; on vit jusqu'à 31 journaux s'y livrer, dans une demi-liberté, à des discussions de tous genres : spectacle nouveau pour la ville des Césars et des papes.

En 1836 il y avait dans toute l'Italie, non compris les organes officiels des nombreuses principautés qui se partageaient la péninsule, 170 journaux, dont 24 à Naples, 17 à Milan, 9 à Rome, 8 à Turin, 7 à Palerme, 7 à Florence, etc. En 1845 ce nombre s'était élevé à 205. En 1856 le nombre des journaux italiens était de 311, savoir : dans tout l'empire d'Autriche, 85, dont 40 à Milan seulement; États sardes, 87, dont 42 à Turin; Parme et Modène, 5; Toscane, 35, dont 26 à Florence; États pontificaux, 30, dont 12 à Rome et 11 à Bologne; Deux-Siciles, 56, dont 48 à Naples; dans les autres États, 15.

La nouvelle ère qui s'est levée pour l'Italie a dû imprimer à la presse périodique un nouvel et grand essor, et influer à la fois sur le nombre de ses organes et sur son caractère; mais, comme je l'ai dit, je n'ai pu obtenir aucun renseignement sur l'état du journalisme dans l'Italie une.

Turquie.

L'histoire de la presse turque n'est ni vieille ni longue. Les seuls détails, à peu près, que je puisse donner sur son compte sont extraits des *Lettres sur la Turquie* de M. Ubicini, publiées en 1853.

Le créateur du journalisme en Turquie fut un Français, M. Alexandre Blacque, qui vint, au commencement de 1825, à Smyrne, où il fonda le *Spectateur de l'Orient*. Toutefois l'idée n'était pas entièrement nouvelle. Verninhac, envoyé extraordinaire de la république française près de Sélim III, en 1795, fit paraître pendant quelque temps une gazette en langue française, qui était imprimée par ses soins au palais de France, à Péra: mais cette publication n'eut pas de suite. Vers 1811, pendant la campagne de Russie, l'on imprimait et l'on distribuait également au palais de France des extraits des bulletins de la grande armée à l'arrivée de chaque courrier. Le *Spectateur de l'Orient*, qui ne tarda pas à prendre le nom de *Courrier de Smyrne*, fut donc la première feuille périodique et politique qui parut en Turquie, et il exerça, sous ce nouveau titre, une influence marquée sur les événements qui signalèrent la fin de l'insurrection grecque, de 1825 à 1828. Alors que toute la presse en Europe, comme prise d'un accès de vertige irrésistible, applaudissait avec fureur à la récente déclaration de l'indépendance, et appelait de tous côtés à la croisade contre les Turcs, le *Courrier de Smyrne* seul défendit constamment les droits et les intérêts de la Porte.

En 1831, M. Blacque, appelé à Constantinople par le sultan Mahmoud, y fonda le *Moniteur ottoman*, journal officiel de la Sublime Porte, en langue française, qu'il rédigea jusqu'à sa mort, arrivée en 1836, et qui ne lui survécut que quelques années.

M. Blacque, en quittant le *Courrier de Smyrne*, l'avait cédé à M. Bousquet-Deschamps, qui en changea de nouveau le nom en celui de *Journal de smyrne*. La ville de Smyrne, qui avait été la première à posséder un journal, ne tarda pas à en avoir successivement deux, puis trois, enfin jusqu'à cinq.

Le second fut l'*Écho de l'Orient*, également en français, créé en 1838 par M. Bargigli, consul général de Toscane, et qui passa plus tard entre les mains de M. Couturier, négociant français.

A quelque temps de là, M. Edwards, ancien collaborateur de M. Deschamps, créa une troisième feuille, sous le titre de l'*Impartial de Smyrne*, publiée d'abord en anglais, puis en français.

L'*Impartial* est le seul de ces trois journaux en langue française qui se soit maintenu à Smyrne. Le *Journal de Smyrne* et l'*Écho d'Orient* ont été transférés successivement à Constantinople, où ils se sont réunis et n'ont plus formé qu'une seule feuille, paraissant tous les cinq jours, sous le titre de *Journal de Constantinople, écho de l'Orient* (1846). En revanche quatre feuilles nouvelles ne tardèrent pas à s'établir à Smyrne.

De même à Constantinople, le nombre des journaux s'accrut progressivement à mesure que de nouvelles idées, de nou-

veaux intérêts se faisaient jour dans le pays. Le gouvernement se montra constamment disposé à favoriser ce mouvement des esprits, si bien qu'en 1852 Constantinople ne comptait pas moins de treize journaux ou feuilles périodiques, dont quatre en français : le *Journal de Constantinople, écho de l'Orient ;* le *Courrier de Constantinople ;* le *Commerce de Constantinople ;* la *Gazette médicale.* En 1856 il y avait à Constantinople 12 journaux et 4 revues, les uns et les autres plus ou moins politiques et littéraires, parmi lesquels un nouveau journal français, la *Presse d'Orient.*

Plusieurs autres journaux se publient encore, soit en français, soit dans la langue du pays, à Belgrade, à Beyrout, à Alexandrie, etc.

Enfin la presse périodique a pris en Orient depuis quelques années un développement qui tend toujours à s'accroître. La vente des journaux au numéro, qui dans ces derniers temps s'est si extraordinairement développée dans la plupart des grandes villes, s'exerce même à Constantinople, où elle a été importée par un Anglais. Les Turcs lisent peu de livres, bien qu'ils aient une des langues les plus raffinées du monde, mais ils lisent avidement les journaux.

Nous ne prenons pas d'une manière absolue le nombre des journaux comme un signe de la prospérité, des progrès et des lumières dans un pays : les passions politiques à de certaines époques de l'histoire moderne ont enfanté plus de journaux que la science et le pur amour du bien public ; mais on ne peut cependant méconnaître dans ce tableau de la presse périodique de Constantinople le symptôme d'une nouvelle ère intellectuelle, qui tend à changer singulièrement les mœurs et les institutions politiques de cette nation des Osmanlis, si puissante autrefois par son mutisme.

Grèce. — La presse ne date en Grèce que de 1824-1825 ; mais elle y a pris, au milieu des troubles qui n'ont cessé d'agiter ce jeune État, un développement rapide et une grande influence. En 1855 on comptait à Athènes seulement 24 journaux et revues, parmi lesquels le *Spectateur de l'Orient*, en français.

Principautés-Unies Roumaines.

On ne lira pas sans intérêt quelques détails sur la situation de la presse chez cette nation roumaine, si jeune encore, mais qui s'est si vivement emparée depuis quelques années de l'attention publique. Je les dois à l'obligeante amitié d'un journaliste homme d'État qui a joué dans la presse et dans les affaires des Principautés un rôle des plus influents.

Le journalisme ne date guère dans les Principautés que de l'année 1835. Le premier journal digne de ce nom fut fondé, cette année-là, sous le titre de *Curierul romanescu*, Courrier roumain, par le célèbre littérateur et poëte Jean Héliade, qui, quelques années après, publia encore une feuille purement littéraire et scientifique, le *Curierul de ambe sexe*, le Courrier des deux sexes. Vers le même temps paraissait à Jassy l'*Albina romanesca*, l'Abeille roumaine, rédigée par un homme très-instruit, M. J. Assaki. On cite encore parmi ces premiers nés de la presse roumaine : *Vestitorul romanescu*, le Nouvelliste roumain, 1840, qui devint l'organe officiel du gouvernement, après en avoir été d'abord l'organe simplement officieux ; le *Propasirea*, le Progrès, 1844, l'*Universul*, l'Univers, 1846, par le savant Génilius.

Toutes ces feuilles ne rencontrèrent d'abord, dans ce pays, encore mal préparé, que de faibles échos ; mais avec l'année 1848 commence pour le journalisme roumain une nouvelle ère. La vie publique s'est réveillée, les affaires politiques sont devenues la préoccupation générale : le nombre des journaux s'augmente avec le nombre des lecteurs. Les principaux journaux de cette période sont : *Pruncul roman*, l'Enfant roumain, rédigé en chef par M. C. A. Rosetti ; *Poporul suveran*, le Peuple souverain ; *Tzintzarul*, le Cousin, journal humoristique ; *Stcoa Dunarei*, l'Étoile du Danube, qui, après avoir brillé quelque temps en Moldavie, émigra en Belgique, où elle se continua en français ; *Concordia*, 1856, rédigée par un jurisconsulte distingué, M. C. Bosiano.

A partir de 1857, et surtout après l'institution du régime libéral dans les principautés par la convention de Paris de 1858, la presse prend un nouvel essor ; elle commence à exercer sur l'opinion publique une action sensible, et elle rend au pays des services signalés. A la tête du mouvement se placent le *Romanul*, fondé par M. C. A Rosetti, journaliste aussi habile qu'écrivain distingué ; le *Nationalul*, par M. B. Boeresco, le promoteur de l'union des Principautés et depuis ministre de la justice, président du conseil d'État, délégué dans ce moment par le gouvernement provisoire auprès de la conférence de Paris : ces deux journaux, représentant, le premier l'élément ultra-libéral, le second

l'élément libéral, ont eu la plus grande influence sur les événements qui ont signalé, en Roumanie, les années 1857 et 1859.

On peut encore mentionner parmi les journaux de cette troisième période : *Tempul*, le Temps, 1857; la *Voix de la Roumanie*, journal politique français, rédigé par M. Ulysse de Marseillac; *Conservatorul progressist*, le Conservateur progressiste, 1860, par un comité représentant l'ancien parti, dit conservateur; *Tribuna; Viitorul*, l'Avenir; *Dimbrovitza*, ainsi nommé de la rivière qui traverse Bucharest; *Trompeta*; *Cugetarea*, la Pensée; *Independintia*, *Actualitatea*, *Sentinela*, *Desbaterile*, les Débats; *Monitorul ruman*, l'organe officiel du gouvernement, qui avait, comme en France, une annexe, un Moniteur des communes, pour les communes rurales; *Progresul*, le Progrès, feuille d'annonces légales, etc., etc.

La Roumanie a eu aussi et a encore ses petits journaux humoristiques et satiriques, et des journaux littéraires et scientifiques, parmi lesquels nous nommerons : *Revista Carpatilor*, la Revue des Carpates; *Revista romana*, par une société de jeunes gens; *Revista judiciara; Archiva romana*, recueil de documents relatifs à l'histoire roumaine, ainsi que le suivant : *Tesaurul monumenteloru istorice*, le Trésor des monuments historiques; *Revista agricola*, par une société de jeunes agronomes, etc.

On peut, par cette esquisse, se faire une idée du mouvement des esprits en Roumanie. Cependant il n'existe pas aujourd'hui, dans les deux principautés, plus d'une douzaine de journaux, dont deux seulement quotidiens, le *Monitorul* et le *Romanul*; et encore la publicité de ces feuilles est-elle très-restreinte; les plus répandues ne dépassent pas 1,000 à 1,500 abonnés. Cela tient à l'insuffisance d'instruction dans les masses, et plus encore peut-être à la manière dont se fait le service de la poste, si mal organisé qu'un journal ne parvient que très-difficilement dans les villages, et qu'il n'arrive dans les villes que plusieurs jours après sa publication, c'est-à-dire quand souvent il a perdu tout intérêt d'actualité.

L'abonnement aux journaux quotidiens coûte en moyenne 60 fr. par an; aux autres journaux, de 25 à 30 francs.

Depuis la chute du prince Couza la presse est entièrement libre; auparavant elle était soumise à peu près au même régime qu'en France.

AMÉRIQUE.

États-Unis.

Les rapprochements que nous avons été plusieurs fois amené à faire entre les journaux anglais et les journaux américains nous ont donné un avant-goût de la presse du Nouveau Monde, et nous savons déjà quel énorme développement elle a pris.

La presse aux États-Unis n'eut point à lutter contre les obstacles qui partout ailleurs entravèrent sa marche; les seules difficultés qu'elle eut à surmonter, à son origine, furent les difficultés matérielles inhérentes à un pays nouveau, où tout était à créer, où manquaient les moyens d'exécution aussi bien que les moyens de transport. « Grâces en soient rendues à Dieu, écrivait en 1671 le gouverneur du premier établissement anglais dans la Virginie, nous n'avons ici ni école gratuite ni imprimerie, et j'espère que nous n'en aurons point d'ici cent ans, car l'instruction a mis au monde l'indocilité, les hérésies et les sectes, et l'imprimerie a propagé, avec tous ces maux, les attaques contre les gouvernements. » Le vœu de cet ami des lumières faillit être exaucé; soixante ans s'écoulèrent encore avant que la Virginie, la plus peuplée des colonies, eût une seule imprimerie, et les autres *plantations*, comme on disait, n'en eurent guère que vers le milieu du dix-huitième siècle.

C'est à Boston que naquit, en 1704, le premier journal américain, *Boston News-Letter*, dont le fondateur, un certain John Campbell, directeur des postes, s'était « imposé, pour le bien public, la charge et la dépense d'imprimer chaque semaine une lettre de nouvelles contenant les événements du dehors et de l'intérieur, et la publia à un prix plus modéré qu'on ne le faisait dans une partie de l'Angleterre, quoique ses frais fussent quatre fois plus considérables. » Les plaintes réitérées de Campbell montrent que son entreprise n'était pas des plus lucrative; et l'on en a une preuve singulière dans les perpétuelles variations du format de cette première gazette, dont la collection existe encore : il passe continuellement de l'in-folio à l'in-quarto, et même à l'in-octavo. L'éditeur en donne ingénument la raison dans son numéro 577, en date du 2 mai 1715 : « Si, dit-il, l'entrepreneur recevait un encouragement convenable, soit sous la forme d'un traitement, soit par un nombre suffisant de souscripteurs qui s'engageraient pour

l'année entière, il donnerait une feuille par semaine pour répandre les nouvelles; mais, faute de l'un ou de l'autre de ces encouragements, il est réduit à faire de son mieux. »

Le *Boston News-Letter* demeura près de seize ans le seul journal américain; ce n'est qu'en 1719 qu'un second fut créé à Philadelphie. Quelques autres suivirent bientôt.

Ces premières feuilles se bornaient à publier, sans aucun commentaire, les actes de l'autorité, les faits locaux, les arrivages et le prix des denrées. Le premier journal vraiment digne de ce nom fut le *Courrier de la Nouvelle-Angleterre*, qui commença à paraître le 17 juillet 1721. C'était une création d'un imprimeur de Boston, James Franklin, l'aîné du célèbre Benjamin, qui était alors apprenti chez son frère, et devint bientôt un des principaux rédacteurs du nouveau journal. Huit ans après, Benjamin fondait à Philadelphie la *Gazette de Pennsylvanie*, qui fut entre ses mains un puissant instrument de progrès, une tribune au service de toute amélioration, de toute pensée utile, où Franklin, en un mot, déploya cet esprit à la fois inventif et pratique, ces rares qualités qui devaient faire de lui le représentant glorieux et l'un des législateurs de son pays.

En 1740 il existait déjà en Amérique 14 journaux, dont 5 dans la seule ville de Boston et 2 à New-York; un premier journal allemand avait été fondé l'année précédente à Germantown en Pennsylvanie. Les années suivantes virent les feuilles politiques se multiplier rapidement, et bientôt non-seulement chaque colonie, mais chaque ville un peu importante, eut la sienne. En 1771 on en comptait 25; en 1775, 37, dont une seulement paraissant trois fois par semaine, les autres hebdomadaires.

La lutte de l'indépendance porta la presse américaine à son apogée, et l'importance qu'elle acquit alors ne tint pas seulement à la grandeur des événements, mais encore au concours des hommes éminents qui accoururent sous ses bannières. La querelle entre les colonies anglaises et la métropole s'était débattue dans les journaux avant de se vider sur les champs de bataille, et tous ceux que le rang, la fortune, le savoir, investissaient de quelque autorité, tous ceux qui pouvaient tenir une plume, voulurent prendre part à ce débat; et l'on pourrait dire qu'en aucune autre occasion il n'a été donné à la presse périodique de jouer un rôle plus considérable et d'exercer sur les événements une influence plus décisive.

Cet éclat, malheureusement, ne dura pas plus longtemps que la lutte. Après le triomphe, la jeune république prit pour son gouvernement tous ces hommes d'élite auxquels elle était redevable en si grande partie de son indépendance, et les journaux tombèrent des mains des chefs de la révolution dans celles d'obscurs satellites ou de purs spéculateurs; les luttes des partis, les rivalités de personnes remplacèrent les questions d'intérêt national; le raisonnement finit bientôt par disparaître sous des flots d'injures, et le ton des journaux américains descendit au-dessous de tout ce qu'il est possible d'imaginer. Hâtons-nous de dire qu'ils ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a quarante ans, et que la presse américaine s'est en général sensiblement améliorée, qu'elle compte des organes sérieux, faits, sinon avec un grand talent, du moins avec honnêteté. Cependant les journaux américains sont loin d'avoir, soit comme organes politiques, soit comme entreprises commerciales, l'importance des grands journaux de Londres ou de Paris. Cela tient surtout aux conditions toutes spéciales dans lesquelles la presse américaine se trouve placée, à la constitution politique du pays, divisé en petits États dont chacun a sa métropole particulière et son foyer d'action; à une concurrence sans frein, qui n'est entravée par aucune loi politique ni fiscale, etc.

En revanche la presse américaine a pris un développement matériel dont on a déjà pu se faire une idée, et que quelques chiffres achèveront de démontrer. Nous avons dit qu'en 1775 il y avait aux États-Unis 37 journaux, tous hebdomadaires, à l'exception de l'*Advertiser* de Philadelphie, paraissant trois fois par semaine parce qu'il se publiait dans la ville où siégeait le congrès; vingt-cinq ans plus tard, en 1800, on en comptait 200, dont 17 quotidiens; en 1810, 359; en 1823, 600; en 1828, 852; en 1840, 1631; en 1850, 2,800; au commencement de 1855, plus de 3,000; en 1858, d'après la *Gazette de Boston* du 10 janvier, 3,754, ainsi répartis : État de New-York, 613; Pennsylvanie, 418; Ohio, 393; Illinois, 221; Massachusetts, 225, etc.

Quant à la publicité de cette masse de journaux, on estime qu'au commencement du siècle les journaux américains distribuaient 13 millions de feuilles; ils en distribuaient 22 millions 200 mille en 1810, en 1830, 65 millions; et en 1850 près de 123 millions, fournis, comme nous le savons, par 2,800 feuilles, dont 350 paraissant tous les jours; 150, 3 fois par semaine; 125, 2 fois; 2,000, 1 fois; 50 bimensuelles, 100 mensuelles et 25 trimestrielles. On voit que

les journaux hebdomadaires forment l'immense majorité, et cela a lieu même dans les États les plus riches et les plus peuplés. Les journaux quotidiens ont pourtant singulièrement progressé. Le premier fut publié à Philadelphie en 1784; 16 autres furent établis de 1784 à 1800, et leur nombre s'est élevé successivement à 27 en 1810, à 40 en 1828, à 90 en 1834, à 134 en 1840; il était en 1850 de 350, et depuis lors il a dû s'accroître sensiblement.

On pourra remarquer aussi, en comparant le mouvement de la presse en Angleterre et aux États-Unis, combien il a été plus rapide dans le Nouveau Monde. En 1814 la circulation des journaux américains dépassait déjà celle des journaux anglais de 3 millions d'exemplaires; depuis, cet excédant a presque quadruplé, bien que la population fût de moitié moindre. Autre fait : En Angleterre, il n'y a guère qu'à Londres qu'un journal quotidien peut espérer couvrir ses frais, et les villes les plus importantes, comme Manchester, n'en ont point, ou ont été longtemps sans en avoir. En Amérique on en comptait ces dernières années 15 à New-York, 12 à Boston, qui n'a que 140,000 habitants; 10 à Philaldephie, 6 à Baltimore, etc.

Aujourd'hui le nombre des journaux aux États-Unis est de plus de 4,000, et le nombre va toujours augmentant, à mesure que la population se développe et se dissémine sur un plus vaste territoire. En Amérique, où tout le monde sans exception sait lire et écrire, où tout le monde est électeur, où le journal est souvent le seul lien qui rattache au monde le colon isolé, le journal est un objet de première nécessité. A peine un village est il né qu'un homme y arrive avec quelques livres de caractère et une presse telle quelle; cet homme s'intitule imprimeur, et le lendemain de sa venue il se fait journaliste, écrivant, composant et tirant lui-même son journal, une pauvre petite feuille de papier, imprimée d'un seul côté, que deux ou trois enfants vont vendre pour un sou, mais qui grandira promptement avec le village. On trouve des journaux jusque dans les régions aurifères, dans les *diggings;* je citerai le *Melbourne-Argus*, lequel en 1855, forcé d'augmenter son prix, donnait à ce sujet des détails fort curieux sur son budget : ses frais s'élevaient par jour à 300 livr. sterl., soit par an à 93,000 liv. (2,325,000 fr.), dans lesquels le papier entrait pour 30,000 livr. sterl., la composition pour 27, la machine pour 12, la rédaction pour 10, etc.

Du reste, le même mouvement se produit dans les États anciens, et le nombre des journaux semble même s'y accroître d'autant plus rapidement qu'ils étaient déjà mieux pourvus. Ainsi l'État de New-York, qui avait 245 journaux en 1842, en avait 460 en 1850. A New-York même la circulation des journaux et écrits périodiques s'est accrue depuis dix années, et surtout depuis le commencement de la guerre, dans des proportions dont le fait suivant donnera une idée.

Il y a dix ans le chiffre des affaires de presse n'excédait pas, suivant des calculs approximatifs, la somme de 750,000 d. par an. Aujourd'hui, les recettes nettes de l'*American News Company*, de New-York, pour la vente des journaux, revues, brochures et publications courantes, se sont élevées, pendant les onze mois finissant au 31 décembre dernier, à un total de 2,226,372 dollars 83. Près de 40 millions d'exemplaires de journaux ont passé, durant cette période, entre les mains des employés de cette compagnie, qui ne sont pas moins de soixante-dix pour recevoir, charger, distribuer et expédier. Il a été dépensé pour 12,000 d. de papier à enveloppe et de ficelle pour empaqueter cette énorme masse de publications.

Parmi les journaux publiés à New-York, nous devons citer le *Courrier des Etats-Unis*, en français, le seul à peu près qui soit connu en Europe, et qui appartient à M. Gaillardet, l'auteur de la *Tour de Nesle*.

Le plus ancien des journaux américains actuels est la Gazette de Maryland, fondée en 1727.

J'ai déjà parlé des énormes dimensions des journaux américains. Ils offrent à l'œil du lecteur européen un aspect étrange. Les journaux anglais diffèrent déjà singulièrement des journaux français; cependant avec un peu d'habitude on se reconnaît aisément au milieu des immenses colonnes du *Times* ou du *Chronicle;* chaque matière a sa place spéciale, où l'on est assuré de retrouver tous les jours les faits du même ordre. Rien de pareil dans les journaux américains; quand on les ouvre, l'œil se noie dans une mer de caractères microscopiques où rien ne le guide : des annonces au commencement, des annonces au milieu, des annonces à la fin, voilà ce qu'on aperçoit d'abord. De distance en distance le haut d'une colonne est bariolé de sept ou huit titres à la suite desquels se trouve une note d'autant de lignes. L'article éditorial, le premier Paris du lieu, est toujours extrêmement court; et il est suivi d'une multitude de petits paragraphes encore plus courts, de dépêches télégraphiques venues

de tous les points du globe. Disons cependant que le papier employé pour les journaux américains est en général d'une nuance agréable et propre à faire ressortir l'impression, qui est nette et d'une belle venue, et que le caractère, quoique très-petit, est toujours fort lisible.

Les journaux américains se vendent, comme les journaux anglais, au numéro; l'abonnement, qui était autrefois la règle générale, est aujourd'hui l'exception. Le prix ordinaire des grands journaux quotidiens était jusqu'en 1833 de 6 cents (31 centimes 1/2), et à ce prix, avec un millier d'abonnés et quelques annonces ils suffisaient à leurs dépenses. Mais la concurrence les a depuis obligés à réduire leur prix à 3 ou 4 cents. Des tentatives faites pour fonder des journaux à 1 cent ne réussirent pas tout d'abord, mais quelques feuilles à 2 cents firent une concurrence victorieuse aux journaux d'un prix plus élevé. Enfin un journal à 1 cent, le *Sun*, finit par s'implanter et se fit bientôt la part du lion. C'était là une spéculation hasardeuse s'il en fut. Quoique le *Sun* ne donnât que quatre pages au lieu de huit, le bénéfice sur chaque feuille vendue était tellement faible qu'il fallait une vente régulière de 40,000 numéros pour couvrir les frais de l'entreprise. Le *Sun* arriva bientôt à une vente moyenne de 45,000; dès lors les annonces lui affluèrent, et il a fait la fortune de son fondateur, qui, après s'être enrichi, l'a vendu 250,000 dollars (1,250,000 fr.); et ce prix n'a point paru excessif, puisque la vente quotidienne du journal couvre les dépenses, et que les annonces, qui sont presque toutes affermées à l'année, donnent un bénéfice net de 1500 fr. par jour de publication, c'est-à-dire d'environ 500,000 fr. par an. Les journaux à 2 cents, qui attendent aussi leur bénéfice des annonces, mais qui s'imposent pour la rédaction des sacrifices beaucoup plus considérables, ne sauraient donner de pareils résultats; ils ne laissent pourtant pas d'être des entreprises lucratives; les deux plus prospères sont le *Herald* et la *Tribune*, qui, outre l'édition du matin, publient une édition du soir et une édition hebdomadaire, et dont le tirage total, sous ces diverses formes, s'élève jusqu'à 20 et 25,000 numéros.

Les recueils mensuels ont eu plus de peine à s'établir aux États-Unis que les journaux quotidiens; il faut descendre jusqu'au commencement du siècle pour en rencontrer qui aient eu une existence sérieuse et une véritable valeur littéraire; on n'en comptait encore que 26 en 1810; en 1835 il y en avait 140, en 1850 175, et leur nombre aujourd'hui dépasse 200. Les recueils trimestriels, auxquels, en Amérique comme en Angleterre, le nom de *revues* est plus spécialement affecté, sont de date encore plus récente aux États-Unis, et ont eu beaucoup de peine à se faire une place dans les rangs de la presse. Cela tient surtout à la concurrence que ces recueils ont toujours rencontrée dans les revues anglaises; celles-ci, en effet, sont réimprimées aussitôt après leur arrivée en Amérique, et non-seulement elles y coûtent moins cher qu'en Angleterre, mais elles s'y vendent à meilleur marché que les revues américaines elles-mêmes.

En revanche, les journaux spéciaux sont très-nombreux; les journaux religieux, notamment, destinés à fournir le dimanche une lecture instructive et morale aux familles, et rédigés avec beaucoup de soin, y ont un succès tout particulier.

L'immigration européenne a donné naissance aussi à de nombreuses feuilles françaises, italiennes, allemandes surtout; on compte aujourd'hui plus de cent de ces dernières.

Enfin, la contagion a pénétré jusque chez les sauvages qui avoisinent les États-Unis; les Choctaws et les Cherokees ont leurs journaux, rédigés dans leur idiome, ou moitié en anglais et moitié en indien, et ce ne sont pas, on le pense bien, les moins intéressants.

Sur la presse dans les autres États de l'Amérique, je ne possède que des données fort incomplètes, remontant à la fin de 1827. A cette époque, la confédération mexicaine possédait 25 journaux; la république de Colombie, 17; le Brésil, 18; le Pérou, 23; la Plata, 21; le Chili, 14. Je ne sache pas d'ailleurs que la presse ait pris dans aucun de ces États un développement extraordinaire, ni qu'elle y offre rien de particulier. Ainsi en 1860, le Chili n'avait encore que 15 journaux; il faut dire cependant que 6 étaient morts ou avaient été supprimés à la suite des événements révolutionnaires de 1858-1859. De ces 15 journaux, 2 paraissaient tous les jours, le *Mercurio* et le *Commercio;* ils étaient tous les deux de la même dimension : 1 mètre sur 66 centimètres, et tiraient, le premier à 2,500, le dernier à 700. Les annonces en occupaient la moitié.

ASIE.

Le journal, dont nous avons, à travers tant de difficultés, cherché le berceau en Europe, ne serait-il pas né en Asie? N'aurait-il pas été imaginé, à une époque bien antérieure au dix-septième siècle, par les Chinois, qui avaient inventé si longtemps avant nous tant de nos inventions? C'est une opinion assez généralement répandue; nous l'avons vue admise par Voltaire, dans un passage de l'*Encyclopédie* que j'ai cité plus haut, page XLVII, où il dit, en parlant des gazettes, dont « l'usage fut inventé à Venise », que « de tels journaux étaient établis à la Chine de temps immémorial » : assertion que l'on trouve répétée partout.

On comprend qu'il nous soit impossible de nous prononcer à ce sujet d'une façon absolue; ce qui est certain, c'est qu'il n'existe aujourd'hui en Chine, et il est probable qu'il n'y a jamais existé autre chose, qu'une sorte de Moniteur, de Gazette officielle, qui tient beaucoup plus des *Acta publica* et des *Fogli d'awisi* que des journaux tels que nous les entendons, tels que nous les voyons en Europe. Voici ce qu'au milieu de beaucoup d'étrangetés j'ai lu de plus plausible sur cette publication, dont le nom peut se traduire par *Messager de la capitale :* Le tribunal suprême de l'empire se trouve dans l'intérieur du palais de Pékin. Tous les jours, de bonne heure, on affiche sur une planche, dans une cour du palais, d'amples extraits des affaires décidées ou examinées la veille par l'empereur, des mémoires et pétitions qui lui ont été présentés, des réponses qu'il y a faites, des ordres qu'il a donnés, des grâces qu'il a accordées, etc. Les recueils de ces extraits composent les annales du gouvernement.

Toutes les administrations et les établissements du gouvernement de Pékin font copier chaque jour ces extraits et les conservent dans leurs archives. Et pour que tous les habitants de l'empire aient une certaine connaissance de la marche des affaires publiques, ils sont, avec la permission du gouvernement, imprimés en totalité à Pékin, sans qu'il puisse être changé un seul mot ni omis un seul objet.

Telle est la gazette de la Chine. Elle comprend toutes les ordonnances des six ministères siégeant à Pékin, des diverses autorités des provinces, ainsi que des commandants militaires. Les nominations aux emplois, les promotions, les sentences, les châtiments, les rapports des différentes branches de l'administration publique, en sont le principal objet. Quelquefois on y trouve aussi, dans les rapports des administrateurs provinciaux, des notices très-intéressantes sur les phénomènes de la nature.

On peut s'y abonner pour un temps indéterminé. L'abonnement coûte à peu près douze francs par an.

J'ai en ma possession un numéro de cette gazette, et j'en ai vu une petite collection dans la bibliothèque de notre Société ethnographique. Comme taille, elle mesure 22 centimètres sur 10; comparativement à nos journaux, c'est à peu près le tiers de la hauteur et un peu plus que la largeur d'une de leurs colonnes. Le papier en est tellement mince que l'impression le traverse complétement et se lit presque aussi bien au verso qu'au recto; aussi n'est-elle imprimée que d'un côté. Le numéro se compose d'un nombre indéterminé de feuillets, tantôt simples, tantôt doubles, et dans ce dernier cas le pli est en dehors. Ces feuillets sont retenus ensemble par une double ligature de papier roulé en façon de ficelle. C'est, en un mot, tout ce qu'il y a de plus primitif.

Le Japon n'a même pas ce semblant de gazette; toute espèce de journal y est interdite.

On peut donc dire qu'en réalité le journalisme a été introduit en Asie par les Européens. Là, en effet, comme en Amérique, les établissements fondés par les peuples occidentaux ont eu de bonne heure des journaux, rédigés la plupart dans la langue et sur le patron de ceux de la métropole, quelques-uns dans l'idiome des indigènes, en vue desquels ils étaient spécialement créés. Ces publications, fort intéressantes sans doute pour l'histoire des peuples, n'offrent, à notre point de vue particulier, rien qui mérite d'être signalé. Les seuls journaux qui pourraient arrêter notre attention seraient les journaux *natifs*, les journaux fondés et rédigés par les indigènes, depuis que la civilisation européenne les a pénétrés et qu'ils se sont mêlés au mouvement politique et commercial; malheureusement les éléments d'appréciation font presque absolument défaut. Je puis seulement, grâce à l'obligeance d'un de nos plus savants orientalistes, donner quelques détails sur la presse indigène dans l'Hindoustan. C'est, du reste, la contrée de l'Asie où le journalisme s'est le plus développé, parce que c'est celle que l'Europe s'est le plus assimilée, et, en réalité, la seule intéressante à notre point de vue.

M. Garcin de Tassy a pris la très-louable habitude d'ouvrir chaque année son cours d'hindoustani par une revue du mouvement littéraire dans l'Inde durant l'année qui vient de s'écouler, et il y comprend, avec infiniment de raison, la littérature des journaux, dont on ne fait pas toujours le cas qu'elle mérite. Tous les renseignements qu'il possédait sur ce sujet, le savant professeur me les a communiqués avec le plus bienveillant empressement, et il m'a même été permis de voir dans son cabinet de nombreux et très-curieux échantillons de la presse indienne.

Ces journaux hindoustanis sont généralement de format petit in-folio, tantôt à longues lignes, tantôt à deux colonnes, et se composent de huit à seize pages. La plupart sont lithographiés : dans l'Inde, on préfère la lithographie à l'imprimerie, surtout pour les journaux, et l'on a soin de mentionner le nom du calligraphe, quand il jouit de quelque célébrité. Ils sont le plus souvent écrits en hindoustani; mais quelques-uns sont rédigés ou publiés parallèlement en deux dialectes, ou bien en anglais et en indien. Les caractères employés sont généralement les caractères arabes ou persans; on fait aussi usage des caractères latins.

Le titre est orné de gracieuses arabesques, dont la couleur varie, et quelquefois aussi d'un dessin en rapport avec ce titre. Ainsi la *Lunette d'approche*, publiée à Calcutta, offre à la première page la figure de deux lunettes d'approche croisées et portant en grandes lettres le titre du journal, avec cette épigraphe en persan : « Les affaires du monde seront manifestées à celui, jeune ou vieux, qui se servira de cette lunette d'approche. » Presque toutes les feuilles ont ainsi leur épigraphe ; nous en citerons quelques autres : « La *Revue des nouvelles* est le miroir des informations; la *Revue des nouvelles* est le jardin des perles du discours. » — Les *Nouvelles du monde*, de Mirat : « Par ce journal, les actes des souverains sont connus. Diverses sont les affaires du monde; mais, de même qu'on met l'eau de la rivière dans une cruche, ainsi dans cette feuille sont contenues ces choses. » — L'*Ami des sujets*, du Penjab : « De la condition la plus obscure on peut un jour arriver au rang le plus élevé, si, comme le pion des échecs, on va droit son chemin. »

Nous venons de voir quelques titres. L'idée qui paraît prévaloir dans le choix des noms de journaux est l'idée d'information, et les mots qui reviennent le plus souvent sont ceux de Nouvelles et de Lumière : le Jardin des nouvelles, la Quintessence des nouvelles, la *Clé*, le Pilier, le Pivot des nouvelles, le Lion des nouvelles — la Lumière des yeux, le parterre de lumière, la Montagne de lumière, l'Océan de lumière, Lumière sur lumière; — le Soleil de l'Inde, les Rayons du soleil; — le Miroir qui montre le monde. — Quelques titres ont un caractère moins banal : l'Avantage des peuples, l'Ambroisie pour l'Inde, le Réfrigératif des cœurs, la Fraîche guirlande, etc.

Quant à la composition de ces journaux, le numéro commence assez souvent par une petite pièce de vers qui en offre le programme, ou bien encore les louanges de Dieu et les conditions de l'abonnement. Viennent ensuite les nouvelles, politiques et autres, précédées quelquefois d'un premier Surate, ou d'un premier Bénarès, farci de sentences dans le genre de celles de l'Ecclésiaste, puis des articles de fond, religieux, historiques, scientifiques et littéraires, accompagnés quelquefois de dessins lithograghiés. Plusieurs de ces articles se terminent, en forme de morale, par un ou deux vers, car, en Asie, la poésie domine toute composition littéraire. Les articles de simples nouvelles sont souvent même empreints de ce cachet poétique qui embellit les choses les plus ordinaires ; par exemple, le récit de la perte d'un batelier et de son bateau dans un tournant d'eau commence ainsi : « Aujourd'hui le plongeur de notre pensée doit plonger dans l'océan de la douleur; le miroir d'acier de la stupéfaction se change en eau; le calam qui enfile les perles du discours est submergé dans un gouffre obscur et ténébreux. Le bateau de la sécurité et de la confiance chancelle et dérive; la nacelle paraît ne devoir pas arriver au rivage. Les spectateurs, sur la berge, voyant le batelier frapper le mât de sa tête, se mettent à frapper leur poitrine comme les vagues le bateau, dans leur compatissante sympathie. »

Quelques-uns de ces journaux sont rédigés par des missionnaires, autant pour répandre parmi les Indiens les connaissances utiles que pour faire du prosélytisme; mais le plus grand nombre ont pour rédacteurs des indigènes. Le développement de l'éducation a fini par produire chez les Indiens, malgré leur insouciance naturelle, une opinion publique. « Des journaux *natifs* surgissent de tous côtés dans l'Inde, disait le *Times* le 27 février 1864, et généralement ils ne manquent pas d'une certaine habileté dans leur direction. Quelques-uns annoncent une connaissance étendue de la littérature et des journaux anglais, et, quoiqu'ils soient rarement soutenus par le gouvernement, ils le défendent assez bien. »

Dans son discours d'ouverture de 1853, M. Garcin de Tassy donnait des détails sur 27 journaux hindoustanis ; en 1860, il en passait en revue 17 autres; en 1863, 12; en 1865, 17. Ces journaux sont tirés à très-petit nombre, eu égard à la population; le plus répandu de ceux que mentionne M. de Tassy en 1861 n'était tiré qu'à 4,000.

Afrique. — Un statisticien dont je parlerai tout à l'heure, Adrien Balbi, donnait à l'Afrique, en 1826, 12 journaux, parmi lesquels un français manuscrit à Tripoli. Ce nombre s'est évidemment accru depuis lors; la presse a dû prendre en Égypte et au Cap, comme en Algérie, un certain développement, mais qui, selon les apparences, n'est pas sorti du courant ordinaire. Je ne sais rien, du reste, de positif qu'en ce qui concerne notre grande colonie africaine.

L'Algérie comptait au commencement de 1866, indépendamment de quelques feuilles scientifiques et littéraires, ou agricoles, 15 journaux politiques, 6 dans la province d'Alger, 5 dans celle de Constantine, et 4 dans celle d'Oran. Le plus ancien de ces journaux était l'*Akhbar*, qui existe depuis 1839, à moins que l'on ne considère le *Moniteur algérien*, organe officiel du gouvernement, fondé à la fin de 1861, comme la suite du *Moniteur algérien*, créé en 1832, mais qui avait été interrompu après 1858.

Océanie. — Sur le journalisme dans la cinquième partie du monde je ne possède que quelques données, que l'on trouvera plus loin. Tout ce que je puis dire ici, c'est que la presse y a pris, du moins dans la plus importante de ses parties, en Australie, un développement qui parait dépasser encore ce que nous avons vu aux États-Unis.

RÉCAPITULATION.

La presse périodique ne date en réalité que des premières années du dix-septième siècle.

Le journal parait avoir pris naissance presque simultanément sur les rives de l'Escaut et du Mein, d'où il s'est rapidement répandu dans les pays voisins, se développant, dans chaque État, plus ou moins largement, suivant le caractère des populations ou leurs institutions politiques, mais poussant partout des racines profondes, impérissables.

Le siècle était à peine fini que Bayle réclamait déjà une histoire des gazettes, par la raison que « le nombre de celles qui se publiaient par toute l'Europe était *prodigieux*. Il ne faudrait pas évidemment prendre cette épithète au pied de la lettre ; je crois que, s'il était possible de supputer le nombre des gazettes existant au commencement du dix-huitième siècle, on n'arriverait pas à cent, à beaucoup près même; et pour en être convaincu, il suffirait de se rappeler que la France n'en avait qu'une.

Prenons donc le dire de Bayle pour ce qu'il vaut, pour un indice. Il ne s'agit là, du reste, que des gazettes, des papiers-nouvelles. « Quant aux mercures ou autres ouvrages qui mériteraient ce nom, le nombre s'en était si fort multiplié qu'il était également temps qu'on en donnât l'histoire. »

Bayle ne parle point des journaux, c'est-à-dire des recueils périodiques littéraires et scientifiques; mais on ne peut douter, d'après tout ce que nous avons dit, qu'ils n'aient suivi une progression plus rapide encore; seulement ils étaient venus longtemps après les gazettes. Un contemporain de Bayle, un nommé Alleman, entreprit en 1695 la publication d'un *Journal historique de l'Europe*, contenant ce qui se serait passé chaque année de plus considérable dans tous les États de l'Europe savante, sous ce prétexte que « tous les ouvrages périodiques qu'on imprimait en France et dans les pays étrangers formaient plus de 50 volumes par an, et revenaient à Paris, toutes les années, à 20 pistoles au moins » ; et ce brave homme pensait qu'en élaguant les « mille choses inutiles, douteuses, déguisées et bien souvent fausses dont ils étaient remplis », il pourrait condenser chaque année dans un volume in-12 d'un prix modique tout ce que ces cinquante volumes contiendraient de plus curieux et de plus certain, et qu'il épargnerait ainsi aux curieux beaucoup de temps et de peines, et une dépense assez considérable. 50 volumes par an, 200 francs, voilà des chiffres qui paraîtront bien humbles aujourd'hui. A soixante-quinze années de là, Voltaire, parlant du *Journal encyclopé-*

dique, disait qu'à ses yeux c'était « le premier des 173 journaux qui paraissaient tous les mois en Europe » ; ce qui, par parenthèse, signifie qu'il existait alors en Europe 173 journaux, ou recueils littéraires, et non qu'il en paraissait tous les mois 173 nouveaux, ce qui aurait fait, en effet, plus de 2,000 par an, comme l'a imprimé dans un feuilleton de l'*Indépendance belge*, dont je n'ai, du reste, qu'à me louer, un de nos plus spirituels conférenciers.

Ce sont là des données bien vagues, mais c'est tout ce que j'ai rencontré dans mes recherches, et je doute qu'il soit possible d'établir, même par à peu près, le bilan de la presse aux dix-septième et dix-huitième siècles : la statistique n'était par encore née ou ne faisait que de naître.

Le premier — et le seul — document sur l'ensemble de la presse périodique qui soit venu à ma connaissance est de 1826; il se trouve dans la *Revue encyclopédique* de mars 1828. C'est un « *Essai statistique sur la presse périodique du globe*, ou Comparaison de la population des cinq parties du monde et de leurs principaux États avec le nombre correspondant des journaux qu'on y publiait », essai « entièrement neuf et d'une haute importance, rédigé d'après les titres exacts de plus de 2,000 journaux, politiques ou littéraires, publiés dans les différentes parties du monde, et d'après les renseignements qu'un géographe très-instruit, et qui jouissait d'une réputation européenne — Adrien Balbi, — avait obtenus sur l'existence de ceux dont les titres n'étaient point parvenus en Europe. »

Voici le résumé de ce travail curieux, sur le fond duquel je ne saurais me prononcer autrement.

	Population.	Journaux.
Europe..........	227,700,000	2,142
Amérique........	39,300,000	978
Asie............	390,000,000	27
Afrique..........	60,000,000	12
Océanie..........	20,000,000	9
Total des journaux du globe en 1826....................		3,168

Les Etats d'origine anglaise entraient dans ce chiffre pour 1,378 ; tous les autres États du globe pour 1,790.

Nous ne suivrons pas Balbi dans la répartition qu'il fait de ces 3,168 journaux entre tous les États petits et grands, et même entre les villes les plus importantes ; nous nous bornerons à reproduire de son tableau ce qui concerne les États européens.

	Population.	Journaux.
France..........	32,000,000	490
Iles britanniques..	23,400,000	483
Suisse..........	1,980,000	30
Autriche.........	32,000,000	80
Prusse...........	12,464,000	288
Pays-Bas.........	6,143,000	150
Confédération germanique.......	13,600,000	305
Danemarck.......	1,950,000	80
Suède et Norvége.	3,866,000	81
Espagne.........	13,900,000	16
Portugal.........	3,530,000	17
Russie et Pologne.	56,515,000	84

L'Italie n'est représentée que par des chiffres insignifiants : la Sardaigne aurait eu alors 8 journaux seulement; les Deux-Siciles, les Etats du pape et la Toscane, 6 chacun.

D'après un calcul basé sur le tableau de Balbi, ce serait la Prusse qui aurait eu, en 1826, le plus de journaux comparativement à sa population : 1 pour 41,550 habitants; les autres États allemands en avaient 1 pour 45,300; l'Angleterre, 1 pour 46,000; la France, 1 pour 64,000; la Suisse, 1 pour 66,000; l'Autriche, 1 pour 400,000; la Russie, 1 pour 565,000; l'Espagne, 1 pour 695,000. A la même époque, l'État de New-York comptait un journal par 8,950 habitants, et la capitale 1 par 3,759.

Les proportions se sont bien modifiées depuis lors. C'est la Suisse aujourd'hui qui marche en tête dans la voie de la presse européenne, à la hauteur des États-Unis, avec un journal pour 7,000 habitants. Viennent ensuite : la Belgique, 1 pour 17,000; la France et l'Angleterre, à peu près *ex æquo*, 1 pour 20,000; la Prusse, 1 pour 30,000; l'Espagne, 1 pour 75,000; l'Autriche, 1 pour 100,000; la Russie, 1 pour 300,000.

Absolument, de toutes les nations du monde, ce sont les États-Unis qui ont aujourd'hui le plus de journaux, plus de 4,000, pour une population d'environ 30 millions. La France, qui vient après, n'en a que 1,640, avec une population plus forte de 6 à 7 millions. Voici, du reste, un tableau, par approximation, de la presse européenne, comparée à la population :

	Population.	Journaux.
France..........	37,000,000	1,640
Angleterre.......	28,000,000	1,260
Prusse..........	18,000,000	700
Italie...........	27,000,000	500
Autriche.........	38,000,000	365
Suisse...........	2,500,000	300
Belgique.........	4,700,000	275

Hollande........	3,500,000	225
Russie..........	66,000,000	200
Espagne.........	15,000,000	200
Suède et Norvége.	5,200,000	150
Danemark.......	2,000,000	100
Turquie, etc.....	»	100

On voit quel chemin la presse a fait de 1826 à 1866; le nombre des journaux a plus que quadruplé dans l'espace de ces quarante années. Je crois, en effet, rester au-dessous de la vérité en l'évaluant à 12,500, ainsi répartis :

Europe....................	7,000
Amérique..................	5,000
Asie, Afrique, Océanie.......	500
Total des journaux du globe en 1866....................	12,500

Ce ne sont là, bien entendu, que des chiffres approximatifs, surtout pour les parties du monde autres que l'Europe; je les crois pourtant aussi près de la vérité que possible, et plutôt au-dessous qu'au-dessus. Pour l'Amérique, par exemple, les Etats-Unis comptant à eux seuls plus de 4,000 journaux, il m'a semblé qu'on pouvait sans exagération évaluer à un millier ceux de tous les autres Etats réunis de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Quant à l'Asie, à l'Afrique et à l'Océanie, le chiffre que je donne, insignifiant du reste, ne doit être regardé que comme une probabilité : on manque absolument de données sur l'état de la presse dans ces contrées; mais on ne peut douter que le contre-coup du prodigieux développement qu'elle a pris en Europe ne s'y soit fait quelque peu sentir, et que le nombre des journaux ne s'y soit accru en raison de l'extension et de la plus grande activité des établissements européens. Voici, d'ailleurs, à l'appui de cette supposition, un fait des plus éloquents : à Victoria, colonie indépendante de l'Australie, fondée en 1851, il ne se publie pas moins d'une centaine de journaux ; à elle seule, la capitale, Melbourne, ville de 123,000 âmes, possède 3 journaux quotidiens, 31 journaux hebdomadaires, 10 revues bimensuelles, 10 revues mensuelles, 1 trimestrielle et 1 annuelle.

Un pareil fait permet d'espérer qu'il n'y aura bientôt plus un seul coin du globe où la presse n'ait jeté quelques racines.

Il montre encore la singulière aptitude de la race saxonne, qui, malgré les progrès faits par les autres peuples dans les voies de la presse, a largement conservé l'avance qu'elle avait en 1826.

Si nous admettons comme terme moyen de périodicité, pour ces 12,500 journaux, quatre jours, c'est-à-dire qu'ils paraissent l'un dans l'autre tous les quatre jours, il s'en publierait donc tous les jours plus de 3,000, lesquels, en leur supposant un tirage moyen de 2,000 seulement, ce qui, certes, n'est pas exagéré, verseraient ensemble quotidiennement sur le globe quelque chose comme 6 millions de feuilles.

Que de fatras, sans doute ! mais aussi quel remuement d'idées, si l'on pouvait ainsi dire ! que d'esprit jeté au vent ! quelles semailles ! et quelle moisson n'en peut-on pas espérer !

Qu'au moins chaque Etat prenne soin de recueillir et de conserver ces archives de l'esprit humain : un jour ou l'autre il se trouvera des travailleurs pour les explorer et en tirer le bon grain. C'est ce que font déjà la France et l'Angleterre, qui possèdent l'une et l'autre des collections de journaux également riches.

Une autre collection serait à faire, qui offrirait un haut degré d'intérêt : ce serait une collection de spécimens, réunissant des échantillons des journaux de tous les temps et de tous les pays, depuis la petite gazette anversoise d'Abraham Verhoeven, haute de 16 centimètres et large de 11 à 12, jusqu'au quadruple *Boston Notion*, mesurant 2 mètres 70 centimètres sur 1 mètre 80 centimètres; depuis le *Kloster-Posten* de Reikiavik, le plus boréal des journaux, jusqu'au journal de Launceston, dans l'île de Van-Diémen, qui en est le plus septentrional, et montrant toutes les phases, toutes les transformations, toutes les métamorphoses par lesquelles le journal a passé depuis 1605. Une pareille collection, presque impossible pour un individu livré à ses seules ressources, serait facile avec l'aide d'un gouvernement comme ceux de France ou d'Angleterre, qui eut des agents ou des relations dans tous les pays du monde. Espérons donc qu'elle se fera.

Cette idée, d'ailleurs, a déjà reçu un commencement d'exécution, que je me fais un plaisir de signaler à ceux de mes lecteurs qui ne le connaîtraient pas encore. Il existe à Bruxelles un établissement connu sous le nom d'*Établissement géographique*, et ainsi appelé parce que, dans l'origine, il fut spécialement consacré à la géographie, non pas à cette connaissance un peu sèche des divisions naturelles ou arbitraires de la surface du globe, mais à la science vaste et féconde qui embrasse l'étude de l'univers, de ses productions et de ses habitants, sans négliger les relations historiques et sociales

de ceux-ci. Cet établissement, unique au monde, et qui peut être considéré comme une des gloires de la Belgique, a été fondé en 1830 par M. Ph. Van-der-Maelen, qu'on a justement surnommé « le héros de la classification, du travail patient, méthodique, intelligent, universel », et qui lui consacre depuis bientôt cinquante ans tout son temps et toute sa fortune, sans lui en dérober une minute ou un centime. C'est aujourd'hui comme une encyclopédie pratique, vivante. Là près de trois millions de cartes ou étiquettes, relevées jour par jour sur tous les principaux recueils, revues et journaux du monde, admirablement distribuées, et communiquées avec une obligeance qui n'a d'égale que la science et la modestie du directeur, vous mettent au courant de tout ce qui a été publié sur un sujet quelconque. Je ne saurais, d'ailleurs, mieux faire, pour donner une idée des richesses de toute nature qu'a su amasser la persévérance infatigable d'un seul homme, qu'en disant ce que j'ai trouvé là pour ce qui concernait l'objet spécial de mes recherches. A ma grande mais très-agréable surprise, je l'avoue, j'y ai vu un millier de journaux, belges, français, anglais, allemands, russes, hollandais, la plupart complets, et, de plus, six ou sept mille spécimens de journaux de toutes les contrées du monde, dont les plus curieux sont disposés dans de nombreuses vitrines.

Cette collection, déjà si riche, pourrait servir de noyau à celle que j'appelle de mes vœux, et qui me semble avoir pour elle les circonstances. Voici, en effet, qu'une excellente occasion se présente d'en amasser les matériaux. Dans un an aura lieu à Paris une exposition universelle qui paraît devoir réaliser des merveilles. Toutes les nations s'apprêtent à y envoyer des échantillons de leur industrie, et, dans ce tournoi, l'imprimerie ne demeurera certainement pas en arrière. Pourquoi ne ferait-elle point figurer les journaux parmi ses produits? En est-il donc beaucoup avec lesquels ne puissent rivaliser, par exemple, le *Times* anglais ou le *Sun* américain? Une suite des journaux de tous les pays, dans tous les genres, avec l'indication de leur périodicité, de leur prix, etc., ne serait assurément pas une des curiosités les moins attrayantes de l'exposition.

C'est une idée que je soumets à qui de droit. Il suffirait pour sa réalisation d'un appel de la commission supérieure chargée d'organiser cette grande exhibition. Je serais, pour ma part, on ne peut plus heureux d'y contribuer et de mettre à son service le peu d'expérience que de longues années d'études spéciales m'ont donnée en matière de journalisme. Vivant depuis vingt ans au milieu des journaux, j'en connais le fort et le faible, et je suis loin d'en être fanatique. Je ne voudrais donc pas dire que l'avenir appartient à la presse, mais on ne saurait se dissimuler qu'elle est appelée à exercer sur les destinées du monde une influence de plus en plus décisive ; on ne saurait, en tout cas, se refuser à reconnaître dans les journaux à la fois les plus puissants vulgarisateurs d'idées et les meilleurs instruments de l'histoire d'une époque, à quelque point de vue qu'on la veuille étudier, et, à ce double titre, ils méritent qu'on ait pour eux, pour leurs dépouilles, plus de considération qu'on n'en a eu jusqu'ici.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

DE LA PRESSE

PREMIÈRE PARTIE

PRESSE ANCIENNE

1631-1789.

Le journal, nous le savons déjà, n'est venu que fort tard au monde, près de deux cents ans après l'invention de l'imprimerie, et encore demeura-t-il ensuite, chez nous du moins, plus d'un siècle et demi dans ses langes. C'est qu'on était alors sous le régime du privilége et du monopole, et il n'en faudrait pas conclure que cette première période de l'existence du journal soit sans intérêt. Rien de plus curieux, au contraire, que les premiers bégayements de cette grande voix appelée à soulever le monde, que les premiers pas de cet enfant terrible, et ses efforts et ses ruses pour échapper à ses lisières.

Quand Théophraste Renaudot fonda, en 1631, la *Gazette,* à laquelle il joignit bientôt une feuille d'annonces, il avait obtenu pour lui et ses successeurs un privilége qui lui assurait le monopole des gazettes et nouvelles, et de la publicité commerciale.

Cependant ce privilége fut sur le point de sombrer dans les troubles de la Fronde. En effet, parmi les écrits polémiques sans nombre qui s'abattirent sur la France de 1649 à 1652, quelques-uns prirent les allures du journal et persistèrent plus ou moins longtemps. Ces feuilles n'ont en général qu'une très-médiocre importance; j'ai dû néanmoins enregistrer les principales.

De la multitude des publications de la Fronde il resta les *gazettes en vers*, mises à la mode par Loret, et qui vécurent une trentaine d'années. Elles furent remplacées, en 1672, par le *Mercure galant*, le prototype des petits journaux. En mêlant les vers à la prose, en alliant la politique à la littérature, ou, si l'on veut, l'histoire à la fantaisie, de Visé créa, entre le journal politique et le journal littéraire, un genre mixte, dont le monopole lui fut concédé.

Le journal littéraire et scientifique avait été imaginé sept ans auparavant, en 1665, par Denis de Sallo, fondateur du *Journal des Savants*, qui avait également obtenu un privilége exclusif.

Ainsi en 1672 le journal existe chez nous sous ses formes principales : le journal politique, le journal littéraire, le petit journal, semi-politique, semi-littéraire, et même le journal industriel, qui vint immédiatement après le journal politique; mais, de tous ces côtés, les approches de la presse périodique sont défendues par le privilége. La concurrence néanmoins ne tarde

pas à tourner l'obstacle; des journaux spéciaux réussissent à se produire avec plus ou moins de succès : journaux de médecine et de jurisprudence, journaux administratifs, religieux, techniques. Le domaine du *Journal des Savants* finit par être complétement envahi, et, dans le cours du dix-huitième siècle, une foule de feuilles littéraires, dont quelques-unes empiètent également sur le privilége du *Mercure*, prennent part à la lutte si vive des idées. C'est surtout dans ces recueils qu'à défaut de journaux politiques il faut chercher le mouvement des esprits durant cette période. Je donne tous ceux qui ont eu quelque valeur.

Le domaine officiel de la *Gazette* est mieux respecté, en apparence tout au moins. Elle est jusqu'au bout assez puissante pour empêcher qu'aucun journal rival ne s'imprime ouvertement en France; mais elle fait de vains efforts pour s'opposer à l'introduction de ceux qui viennent des pays voisins. Il s'est en effet établi dans les villes frontières de véritables manufactures de gazettes, politiques et littéraires, spécialement destinées à l'importation, et toutes ces feuilles, moyennant une contribution annuelle plus ou moins élevée, obtiennent facilement la permission de circuler en France, et elles y jouissent d'une grande vogue. Ces journaux, fondés et rédigés par des Français, en vue de la France, étaient évidemment de mon domaine : j'ai enregistré tous ceux qui sont venus à ma connaissance.

Les gazettes étrangères proprement dites font également à la nôtre une rude concurrence, contre laquelle elle se débat en vain. Contrairement, en effet, à ce qui s'est passé chez nous, les journaux se sont rapidement multipliés chez nos voisins, où ils jouissent de plus de liberté. Un grand nombre sont écrits dans notre langue, qui est alors la langue diplomatique et en quelque sorte internationale: ceux-ci surtout ont de bonne heure pénétré en France, où ils sont très-recherchés, la curiosité publique ne trouvant dans le journal officiel et dans les autres journaux français, obligés à une extrême réserve, qu'un aliment très-insuffisant. L'importance de ces feuilles pour l'histoire des dix-septième et dix-huitième siècles m'a déterminé à donner place à quelques-unes des plus importantes dans ces archives de la presse française.

Ce que j'ai eu surtout en vue, dans cette première partie, ç'a été de rendre sensibles et facilement appréciables les développements de la presse périodique, de montrer comment le journal est né et les différentes formes qu'il a successivement revêtues, comment enfin se sont agrégés peu à peu les éléments qui ont constitué le journalisme. Pour y arriver, je devais nécessairement suivre l'ordre chronologique; c'est ce que j'ai fait, sauf quelques rapprochements commandés par le sujet lui-même.



GAZETTE

Commencements de la publicité politique.
Le premier journal français.

La *Gazette*, dont le 1er n^{o} parut le 30 mai 1631, est le plus ancien des journaux de l'Europe, et le répertoire historique le plus vaste et le plus important. Elle fut fondée par un médecin, nommé Théophraste Renaudot, qui mériterait d'être mieux connu qu'il ne l'est. C'était, en effet, un homme à idées modernes, un de ces vifs esprits pour qui le progrès est un besoin, qui, dans leur impatience, peuvent quelquefois faire fausse route, mais dont la féconde activité tourne toujours, en fin de compte, au profit de la société. Après avoir étudié la chirurgie à Paris, il était allé se faire recevoir docteur à Montpellier, puis il avait voyagé pendant plusieurs années. Retourné à Loudun, sa ville natale, il y avait exercé son art avec un succès qui avait répandu au loin sa réputation. Mais c'était là un théâtre trop étroit pour son activité. Il était donc revenu à Paris en 1612, et y avait obtenu dès son arrivée le titre de médecin du roi, et bientôt après l'office de commissaire général des pauvres, valides et invalides, du royaume.

Ces faveurs, Renaudot en fut sans doute redevable pour beaucoup à la protection de Richelieu, son compatriote, qui n'avait pas tardé à le distinguer; tout au moins les méritait-il, et à plus d'un titre. Ainsi la chimie, qui était encore dans son enfance, commençait à fournir à la thérapeutique quelques curatifs nouveaux, contre lesquels tonnait la faculté de Paris. Renaudot, qui cherchait le progrès partout, se montra un des plus ardents à exploiter cette mine nouvelle, et, en dépit de la routine, ses « remèdes chimiques » eurent un succès d'autant plus grand qu'il les donnait gratuitement aux pauvres, avec ses consultations. Ainsi encore, dans le but de venir en aide aux travailleurs nécessiteux, il avait établi un mont-de-piété, le premier établissement de ce genre que l'on ait vu en France, où l'on prêtait le tiers de l'estimation des objets moyennant 3 0/0 d'intérêt et un léger droit d'enregistrement.

Mais la plus remarquable, à notre point de vue surtout, des « innocentes inventions » de Renaudot, c'est son *Bureau d'adresse et de rencontre*, dont nous parlerons tout à l'heure avec plus de détail (*infr. Feuille du Bureau d'adresse*), création dont on ne comprendrait qu'imparfaitement l'importance si l'on ne se reportait à l'époque même, si l'on ne savait combien étaient élémentaires, au commencement du dix-septième siècle, les moyens d'information et de publicité. Ce n'était d'abord qu'une sorte d'office de publicité, de maison de commission et de placement, qui était devenue peu à peu un centre de réunion pour les nouvellistes et comme une académie. C'est de ce bureau qu'est sortie la *Gazette*.

Saint-Foix, qui n'était probablement lui-même qu'un écho, a mis en circulation, sur l'origine de l'aînée de nos gazettes, une fable assez peu ingénieuse, qui depuis a été constamment répétée, même par Barbier, et qu'à ma grande confusion j'ai retrouvée tout récemment encore dans la chronique du *Journal de la librairie*, qui semblait donner le passage de Saint-Foix comme une trouvaille et le dernier mot de la science à ce sujet.

La vérité est que Renaudot, qui était très-capable d'inventer les gazettes, si la chose eût encore été à trouver, ne fit qu'imiter en 1631, et non en 1632, ce qui existait déjà dans plusieurs États voisins. Il est le premier à le dire dans la préface qu'il mit en tête du recueil de la première année de la *Gazette* : « La publication des gazettes est, à la vérité, nouvelle, mais en France seulement. » Il ne réclame pour lui que l'honneur de l'importation et du perfectionnement :

Invenisse juvat, magis exsequi; at ultima laus est
Postremam inventis apposuisse manum.

Ainsi parle l'exergue d'un portrait de Renaudot placé en tête de l'exemplaire de la *Gazette* de la Bibliothèque impériale, et qui porte cette légende : *Theophrastus Renaudot Juliodunensis, medicus et historiographus regius, ætatis anno* 58, *salutis* 1644; ce qui, par parenthèse, fixe la naissance de Renaudot à l'année 1586.

Nous savons, en effet, qu'il existait déjà ou qu'il avait existé des feuilles périodiques en Hollande, en Allemagne, à Venise, en Angleterre. Les premiers essais paraissent même remonter jusqu'au milieu du seizième siècle; mais ce ne furent que des essais, plus ou moins heureux, plus ou moins viables, dont aucun n'a persisté.

Si donc la *Gazette* n'est pas la première née des feuilles périodiques, c'est la première qui

réponde — autant du moins qu'on peut l'exiger eu égard à l'époque — à l'idée que nous nous faisons d'un journal. Du premier jour elle s'est placée au-dessus de tout ce qui avait existé d'analogue, par la régularité de sa publication, par sa circulation européenne, par l'abondance et le choix de ses matières, par la supériorité de sa rédaction et le nombre de ses correspondants, et, poursuivant depuis lors imperturbablement sa marche à travers les obstacles de toute nature, elle a traversé sans encombre toutes les révolutions qui depuis deux siècles et demi ont renversé tant de choses... Seulement, son titre a quelque peu varié, selon les circonstances politiques, et son format et sa périodicité ont suivi les progrès du temps.

On ignore les circonstances qui marquèrent la naissance de la *Gazette;* mais on peut supposer hardiment que l'enfantement en fut laborieux : il n'avait pas fallu moins de dix-huit ans pour mettre le Bureau d'adresse sur pied. Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que malgré les critiques, qui ne manquèrent pas à son fondateur, elle obtint un prompt et grand succès ; et on le comprendra aisément si l'on songe à quels besoins elle répondait. Sur tout cela, écoutons Renaudot lui-même dans la préface qu'il mit en tête du recueil des Gazettes de 1631 :

« La nouveauté de ce dessein, son utilité, sa « difficulté et son sujet (mon lecteur), vous « doivent une préface...

« La publication des gazettes est, à la vé« rité, nouvelle ; mais cette nouveauté ne « leur peut acquérir que de la grâce, qu'elles « se conserveront toujours aisément..... Sur« tout seront-elles maintenues pour l'utilité « qu'en reçoivent le public et les particuliers : « le public, pour ce qu'elles empêchent plu« sieurs faux bruits qui servent souvent d'al« lumettes aux mouvements et séditions intes« tines.... ; les particuliers, chacun d'eux ajus« tant volontiers ses affaires au modèle du « temps. Ainsi, le marchand ne va plus tra« fiquer en une ville assiégée ou ruinée, ni le « soldat chercher emploi dans les pays où il « n'y a point de guerre ; sans parler du sou« lagement qu'elles apportent à ceux qui « écrivent à leurs amis, auxquels ils étaient « auparavant obligés, pour contenter leur cu« riosité, de décrire laborieusement des nou« velles le plus souvent inventées à plaisir, et « fondées sur l'incertitude d'un simple ouï-dire. « Encore que le seul contentement que leur « variété produit ainsi fréquemment, et qui « sert d'un agréable divertissement ès com« pagnies, qu'elle empêche des médisances et « autres vices que l'oisiveté produit, dût suf« fire pour les rendre recommandables, du « moins sont-elles en ce point exemptes de « blâme, qu'elles ne sont pas aucunement « nuisibles à la foule du peuple, non plus que « le reste de mes innocentes inventions, étant « permis à chacun de s'en passer, si bon lui « semble.

« La difficulté que je dis rencontrer en la « composition de mes gazettes et nouvelles « n'est pas ici mise en avant pour en faire « plus estimer mon ouvrage... ; c'est pour « excuser mon style, s'il ne répond pas tou« jours à la dignité de son sujet, le sujet à « votre humeur, et tous deux à votre mérite. « Les capitaines y voudraient rencontrer, tous « les jours, des batailles et des siéges levés ou « des villes prises ; les plaideurs, des arrêts « en pareil cas ; les personnes dévotieuses y « cherchent les noms des prédicateurs, des « confesseurs de remarque. Ceux qui n'enten« dent rien aux mystères de la cour les y vou« draient trouver en grosses lettres. Tel, s'il « a porté un paquet en cour sans perte d'homme, « ou payé le quart de quelque médiocre office, « se fâche si le roi ne voit son nom dans la « Gazette. D'autres y voudraient avoir ces « mots de *monseigneur* ou de *monsieur* ré« pétés à chaque personne dont je parle... Il « s'en trouve qui ne prisent qu'un langage « fleuri, d'autres qui veulent que mes relations « semblent à un squelette décharné... Ce qui « m'a fait essayer de contenter les uns et les « autres.

« Se peut-il donc faire (mon lecteur) que « vous ne me plaigniez pas en toutes ces ren« contres, et que vous n'excusiez point ma « plume, si elle ne peut plaire à tout le monde, « en quelque posture qu'elle se mette, non « plus que ce paysan et son fils, quoiqu'ils se « missent premièrement seuls et puis ensemble, « tantôt à pied, et tantôt sur leur âne. Et si la « crainte de déplaire à leur siècle a empêché « plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire « de leur âge, quelle doit être la difficulté d'é« crire celle de la semaine, voire du jour même « où elle est publiée ! Joignez-y la brièveté du « temps que l'impatience de votre humeur me « donne, et je suis bien trompé si les plus « rudes censeurs ne trouvent digne de quelque « excuse un ouvrage qui se doit faire en qua« tre heures de jour, que la venue des courriers » me laisse, toutes les semaines, pour assem« bler, ajuster et imprimer ces lignes.

« Mais non, je me trompe, estimant, par « mes remontrances, tenir la bride à votre cen« sure. Je ne le puis : et si je le pouvais (mon « lecteur), je ne le dois pas faire, cette liberté « de reprendre n'étant pas le moindre plaisir « de ce genre de lecture, et votre plaisir et « divertissement, comme l'on dit, étant l'une « des causes pour lesquelles cette nouveauté « a été inventée......

« En une seule chose ne céderai-je à personne, « en la recherche de la vérité, de laquelle, « néanmoins, je ne me fais pas garant, étant « malaisé qu'entre cinq cents nouvelles écrites « à la hâte, d'un climat à l'autre, il n'en « échappe quelqu'une à nos correspondants « qui mérite d'être corrigée par son père le « temps. Ceux qui se scandaliseront possible « de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura « donnés pour vérités seront par là incités « à débiter au public par ma plume (que je « leur offre à cette fin) les nouvelles qu'ils croi« ront plus vraies, et, comme telles, plus di« gnes de lui être communiquées..... »

Était-il possible, au début d'une entreprise si nouvelle, si compliquée, avec des moyens

si peu éprouvés et un avenir si incertain, de tracer en moins de lignes un *prospectus* plus complet des devoirs, des difficultés, des déceptions et des misères du métier de journaliste ? Cette préface au public est précédée d'une dédicace à Louis XIII, dans laquelle il est dit que la *Gazette* est « le journal des rois et des puissances de la terre, que tout y est par eux et pour eux, qui en font le capital ; que les autres personnages ne leur servent que d'accessoire. » Mais nous venons de voir combien au fond l'honnête Renaudot est préoccupé de cet accessoire. La réduction ci-dessous d'une estampe de l'époque achèvera de faire comprendre l'impression produite sur les contemporains par cette *innocente* invention de Renaudot. La Gazette est assise sur une espèce de tribunal; sa robe est parsemée de langues et d'oreilles. Le Mensonge, démasqué, lui lance des regards pleins de haine ; la Vérité, au contraire, semble heureuse d'être assise auprès d'elle. Au pied du tribunal, Renaudot remplit les fonctions de greffier. Les *cadets de la faveur* se pressent autour de lui et lui offrent de l'argent, mais il détourne la tête pour ne les point entendre. Plus loin, le crieur de la Gazette avec un panier rempli de numéros. A gauche de la Gazette, les diverses nations lui apportant des nouvelles. Autour de l'estampe sont disposés des quatrains que sont censés réciter ces différents personnages, et que nous reproduisons également.



LA GAZETTE.

Mille peuples divers parlent de mon mérite;
Je cours dans tous les lieux de ce vaste univers;
Mon sceptre fait régner et la prose et les vers,
Et pour mon trône seul la terre et trop petite.

LE GREFFIER DE LA GAZETTE.

Je suis universel, peintre, poëte, orateur;
J'écris ce que l'on fait ou qu'en veillant on songe.
Les faux avis souvent me font nommer menteur,
Malgré moi secrétaire, et non serf du mensonge.

LES CADETS DE LA FAVEUR.

Plus que de triompher nous brûlons de paraître,
Ennemis des combats et serfs d'un faux honneur.
Vous aurez de notre or en nous faisant faveur :
Dites que nos grands coups font les Mars disparaître.

LE GREFFIER DE LA GAZETTE.

De mes divers écrits la fortune est la base,
Ses divers monuments des miens le piédestal.
Elle me porte mieux et plus haut que Pégase,
Et sa roue est pour moi d'un précieux métal.

LE CRIEUR DE LA GAZETTE.

Monsieur l'historien, donnez-moi des emplâtres
Pour nourrir les cancers des cerveaux curieux,
Ces beaux contes fardés des nouveaux demi dieux,
Dont, pour notre profit, les fous sont idolâtres.

LA VÉRITÉ.

Je suis cette vertu des seuls sages connue.
Belle, j'enfante un monstre abhorré des mortels.
La Gazette me souffre enfin dans ses autels,
Et se plaît aujourd'hui de me voir toute nue.

LES DIVERSES NATIONS.

Sa cour du monde entier occupe les provinces.
Elle voit librement les pauvres et les rois,
Les Mores, les chrétiens, les Turcs et les François,
Entrant aux cabarets comme aux palais des rois.

Le succès d'une pareille entreprise ne pouvait être un instant douteux en France : aussi Renaudot, qui pendant deux ans s'était cru obligé de répondre une fois par mois à ses détracteurs, tout en s'avouant à lui-même qu'il ne réussirait point à les convaincre, « car, dit-il quelque part, mon récit étant l'image des choses présentes, non plus qu'elles il ne saurait plaire à tout le monde », finit-il par se placer au-dessus des petites jalousies, et dès 1633 il parle en homme qui est sûr de sa force. « Les « suffrages de la voix publique m'épargnent « désormais la peine de répondre aux objections « auxquelles l'introduction que j'ai faite en « France des gazettes donnait lieu, lorsqu'elle « était encore nouvelle ; car maintenant, la « chose en est venue à ce point, qu'au lieu de « satisfaire à ceux à qui l'expérience n'en « aura pu faire avouer l'utilité, on ne les me- « nacerait de rien moins que des petites-mai- « sons. Seulement ferai-je, en ce lieu, aux « princes et aux États étrangers la prière de ne « perdre point inutilement le temps à vouloir « fermer le passage à mes nouvelles, vu que « c'est une marchandise dont le commerce ne « s'est jamais pu défendre, et qui tient cela « de la nature du torrent, qu'il se grossit par « la résistance. »

C'était là un langage digne d'un écrivain qui a la conscience de son œuvre, et que l'on croirait plus jeune de deux siècles.

La Gazette de Renaudot paraissait une fois par semaine, en quatre pages petit in-4° d'abord, puis, dès la seconde année, en huit (quelquefois, mais très-rarement, en douze), qui étaient divisées en deux cahiers, intitulés, l'un *Gazette*, l'autre *Nouvelles ordinaires de divers endroits*, « cela pour la commodité de la lecture, qui est plus facile à diverses personnes étant en deux cahiers, et aussi à cause de la diversité des matières et des lieux d'où viennent les lettres y contenues, les *Nouvelles* comprenant ordinairement les pays qui nous sont septentrionaux et occidentaux, et la *Gazette* ceux de l'Orient et du Midi. » Elle commençait par les nouvelles étrangères, qui en occupaient la plus grande partie, et finissait par celles de la cour de France. Renaudot avait adopté cette marche, presque constamment suivie depuis, pour se conformer, dit-il, à l'ordre des temps et à la suite des dates, sauf à ceux qui voudraient suivre celui de la dignité à commencer leur lecture par la fin, à la mode des Hébreux. Nous ferons remarquer en passant qu'il n'y a point de nouvelles de France dans les cinq premiers numéros ; ce n'est qu'à la sixième gazette qu'on trouve quelques nouvelles de Saint-Germain et de Paris, et, chose notable, dès le premier de ces articles on voit la réclame montrer le bout de l'oreille :

« *De Saint-Germain-en-Laye, le 2 juillet « audit an.* — La sécheresse de la saison a « fort augmenté la vertu des eaux minérales, « entre lesquelles celles de Forges sont ici « généralement en usage. Il y a trente ans « que M. Martin, grand médecin, leur donna « la vogue ; le bruit du vulgaire les approuva. « Aujourd'hui M. Bonnard, premier médecin « du roi, les a mises au plus haut point de la « réputation que sa grande fidélité, capacité « et expérience peut donner à ce qui le mérite « vers Sa Majesté, qui en boit ici par précau- « tion, et presque toute la cour, à son exemple. »

Comment ne pas boire des eaux dont buvait toute la cour, et qui paraissaient une si bonne précaution à S. M. Louis XIII ! — On lit ensuite, sous la rubrique de Paris, 3 juillet 1631 :

« On y continue cette belle impression de « la grande Bible en 9 volumes et 8 langues, « qui sera parfaite dans un an. Nous invitons « toutes les nations à y prendre part, avec « plus de raison que les Sybarites ne con- « viaient à leur festin un an auparavant. »

On ne saurait croire, d'ailleurs, combien de choses curieuses on trouve dans les premières années de la Gazette, longtemps l'unique organe de publicité.

Tous les mois Renaudot publiait, sous le titre de *Relations des nouvelles du monde reçues dans tout le mois*, un numéro supplémentaire qui complétait et résumait les nouvelles du mois. En 1634, il remplaça ce supplément régulier par des *Extraordinaires*, qui paraissaient suivant les circonstances, et qui étaient généralement consacrés à la publication des documents officiels et au récit des événements marquants. La Gazette ne contenait guère que ce que nous appelons des faits divers ; les Extraordinaires sont des récits détaillés, de véritables pages historiques, d'une importance réelle. Ils portent un numéro d'ordre qui indique leur rang dans le recueil des Gazettes de l'année ; mais ils manquent à la plupart des exemplaires.

Outre ces Extraordinaires, Renaudot publiait encore des suppléments, qui n'avaient pas de titre général, mais un titre pris de leur contenu, et qui prenaient rang à leur ordre dans le recueil des Gazettes.

Disons, enfin, qu'en vertu de son privilége, qui lui donnait le droit exclusif de « faire, imprimer, faire imprimer et vendre par qui et où bon lui semblerait, les gazettes, nouvelles et récits de tout ce qui s'est passé et passe tant dedans que dehors le royaume, conférences, prix courant des marchandises, et autres impressions des bureaux d'adresse, et ce à perpétuité, » Renaudot, indépendamment de la Gazette, publiait des relations, dans tous les formats, des événements qui lui semblaient de nature à intéresser le public, mais qui n'entraient point dans le cadre de son journal.

Du Bureau d'adresse sont encore sortis de nombreux factums destinés à repousser les attaques des gazetiers et des pamphlétaires étrangers. C'est cette voie que prenait Renaudot toutes les fois que lui ou les inspirateurs de la *Gazette* jugeaient à propos de répondre, et que la réponse ne pouvait trouver place dans la *Gazette* elle-même, dont le cadre se prêtait peu à la polémique. Renaudot, d'ailleurs, avait la riposte vive, et ne refusait jamais la lutte, sur aucun terrain ; ainsi le vit-on répondre par un poëme latin à une attaque qui avait pris cette forme.

On lit dans un de ces factums (*Response* de Théophraste Renaudot, conseiller et médecin du Roy, maistre et inteudant général des bureaux d'adresse de France, et historiographe de Sa Majesté, à l'auteur des libelles intitulés... Du Bureau d'adresse, 1648, in-4° de 176 pages) ce passage, plein de révélations curieuses : « Étudiez donc mieux une autre fois vos injures, si vous désirez qu'on les croie; et pour vous donner un meilleur avis que les vôtres, si vous voulez persuader à un chacun que le gazetier de Cologne puisse corriger celui qui fait les gazettes à Paris, qu'il commence à en faire de meilleures que lui, et qu'il le fasse croire au peuple, juge qui ne flatte point, et à qui vous vous devez prendre de ce que celles que vous envoyez sont de si mauvais débit qu'il y a peu de personnes qui en veuillent pour le port, et moins pour leur prix, quelque petit qu'il soit, et moindre que le parisis des nôtres : de sorte que, si vous prétendez avoir des lecteurs, vous serez contraint de les distribuer aux passants, comme on fait ici les affiches de charlatans sur le Pont-Neuf; tandis que celles de Paris manquent plutôt que les curieux pour les arracher des mains des colporteurs, encore toutes moites de l'impression, que les courriers attendent, retardant souvent leur partement pour les emporter par tout le monde, où elles ont le bonheur d'être lues avidement, mes imprimeurs et commis savent mieux que moi avec quelle satisfaction, par le débit qu'ils en font, qui en est la plus certaine marque. »

On voit par là, entre autres choses, ce que confirment d'autres documents, que la *Gazette* était « vendue et publiée par la ville de Paris, » par des colporteurs, qu'on appelait *gazetiers*, comme les écrivains de la *Gazette* eux-mêmes. On la lisait, paraît-il, dans certaines boutiques, notamment chez Ribou, Loison, et autres regratiers du Pont-Neuf, et de pauvres femmes allaient l'acheter au bureau de la grande poste et la distribuaient par mois aux personnes qui la voulaient lire, pour 30 sols. Quant au prix et au mode d'abonnement dans les premiers temps de son existence, je n'ai pu trouver là-dessus rien de précis.

Outre les difficultés de toute nature qui durent entraver les débuts d'une entreprise si nouvelle et si compliquée, Renaudot eut à soutenir contre la routine et l'envie, contre les petites et les grandes passions, une lutte dont les lecteurs de l'*Histoire de la presse* ont pu suivre les curieuses péripéties. Mais le père des journalistes français était fortement trempé; il avait pris son œuvre à cœur, et pendant vingt-deux ans il en poursuivit l'accomplissement avec un imperturbable dévouement.

Nous devons dire qu'il eut, pour le soutenir dans cette lutte, de puissants protecteurs. Nous avons déjà nommé Richelieu. Ce ministre absolu avait bien vite compris l'utilité de la *Gazette*, dans laquelle il avait vu un puissant moyen de gouvernement. Non-seulement il la couvrit de sa protection, mais encore il l'honora de sa collaboration; non-seulement il y faisait insérer ce qu'il avait intérêt à faire connaître ou à faire croire à l'Europe, mais il envoyait à Renaudot des articles entiers. Louis XIII, de son côté, qui n'osait guère avoir de volonté ni parler un peu haut, pas même devant sa femme, mais qui n'en avait pas moins l'humeur caustique, se servait de la *Gazette* pour dire son mot sur les affaires publiques ou conter au monde ses doléances.

Ce serait une recherche intéressante à faire que celle des traces de cette double et si imprévue collaboration à la *Gazette* de Richelieu et de Louis XIII. Selon le père Griffet, un des historiens de ce règne, elles ne seraient pas complétement perdues. « Le roi, dit-il, ne dédaignait pas de composer lui-même des articles entiers de la Gazette, qu'il envoyait ensuite à Renaudot, qui les faisait imprimer avec ceux qui étaient de lui. On en voit la preuve dans deux volumes des manuscrits de Béthune qui sont à la Bibliothèque du roi, et qui ne contiennent que les minutes de ces différents articles, écrits de la propre main de Louis XIII, avec une quantité de ratures et de corrections faites au crayon et à la plume, qui sont toutes de la même main. Il y a une note dans le premier de ces deux volumes qui porte que ce manuscrit était entre les mains d'un des valets de chambre de Louis XIII, nommé Lucas, qui avait ordre de le porter partout où il allait avec le roi. » Je ne sais si ces volumes précieux sont encore à notre grande Bibliothèque; je les y ai, pour ma part, vainement demandés.

Quoi qu'il en soit, si cette auguste collaboration était flatteuse pour Renaudot, elle avait aussi ses dangers. Quand Louis XIII fut mort et que Anne d'Autriche eut été nommée régente, Renaudot, menacé dans son privilége, dut rendre compte du passé médisant de sa Gazette, que ses envieux l'accusaient d'avoir ouverte aux ennemis de la reine. Mais, dit à ce propos Monteil, le père des journalistes ne pouvait être un sot. Il se défendit fort adroitement dans une *Requête* adressée à la Reine, et qui révéla tout le mystère de cette haute comédie. « Chacun sait, y lit-on, que le roi défunt ne lisait pas seulement mes gazettes, et n'y souffrait pas le moindre défaut, mais qu'il m'envoyait presque ordinairement des mémoires pour y employer..... Était-ce à moi à examiner les actes du gouvernement? Ma plume n'a été que greffière..... Mes presses ne sont pas plus coupables d'avoir roulé pour ces mémoires.... que le curé qui les lirait à son prône, que l'huissier ou le trompette qui les publierait. » Renaudot gagna son procès, et il alla plus avant encore dans la faveur de Mazarin qu'il n'avait été dans celle de Richelieu.

On peut juger par ces brèves indications, sur lesquelles il ne nous est pas possible d'appuyer ici, de l'importance qu'eut la *Gazette* dès son début. Non-seulement elle est pleine d'excellents matériaux pour l'histoire du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV, et restera, à ce point de vue, un de nos monuments historiques les plus précieux, mais encore ses premières années abondent en faits

curieux relatifs aux sciences, aux arts et à la littérature; il faut se souvenir, en effet, que son établissement a précédé de plusieurs années celui des journaux littéraires et des mémoires d'académies. Enfin il n'est pas jusqu'à la forme qui ne mérite d'être remarquée dans ce premier de nos journaux. Sans accorder que Renaudot fût un des écrivains remarquables du règne de Louis XIII, comme promet de le prouver un spirituel critique de la *Gazette* de 1862, nous reconnaîtrons, avec un écrivain du siècle dernier, qu'il « avait l'art de se renfermer dans les justes bornes de son sujet. Point d'écarts fatigants, jamais de réflexions triviales ou déplacées par leur inutilité ou leur malignité. Il narre avec ordre, avec intelligence, et son style, vif et agréable, conserve encore ses grâces » — un peu surannées, il est vrai.

Il paraîtrait, du reste, que Richelieu, pour assurer le mérite littéraire de la *Gazette*, avait attaché à sa rédaction les hommes les plus remarquables, tels que Mézeray, Bautru et La Calprenède, qui, suivant Tallemant, fut longtemps un des arcs-boutants du Bureau d'adresse, et ne manquait pas une conférence. L'assistance de ce comité dirigeant, créé presque au début du journal, se serait, selon certaines apparences, prolongée longtemps encore. Sous le ministère du cardinal Mazarin, Renaudot communiquait, dit-on, ses Gazettes, à MM. le Tellier, Bautru et de Lionne; plus tard, Louvois confiait la direction de cette feuille à M. de Guilleragues, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, le même à qui Boileau a adressé sa cinquième épître. « On s'est mis sur le pied au Bureau d'adresse, dit Bayle, de ne dire rien que sur de bons mémoires. D'ailleurs, le style de la *Gazette* est fort beau et fort coulant. On m'a assuré que M. de Guilleragues et M. de Bellizani, tous deux beaux esprits, la revoient fort exactement, et en ôtent non-seulement ce qu'il y a de fabuleux, mais aussi ce qui n'est pas élégant. » C'est également l'opinion de Voltaire. « Les Gazettes de France, dit-il dans un article destiné à l'Encyclopédie, ont été revues par le ministère; ces journaux publics, qui peuvent fournir de bons matériaux pour l'histoire, parce qu'on y trouve presque toutes les pièces authentiques, que les souverains mêmes y font insérer, n'ont jamais été souillés par la médisance, et ont toujours été assez correctement écrits. Il n'en est pas de même des gazettes étrangères.... »

Après Renaudot, son œuvre fut continuée par ses fils, Eusèbe et Isaac, tous deux médecins comme lui, puis par son petit-fils Eusèbe, deuxième du nom, connu depuis sous le nom d'abbé Renaudot, auquel succéda son neveu François, ainsi que cela résulte d'un brevet du 6 août 1672 par lequel « le Roy ayant accordé au sieur François Renaudot la permission de continuer la composition des gazettes aux mesmes clauses et conditions qu'elle avoit esté accordée au feu sieur Renaudot son oncle, et voulant luy donner moyen de se bien acquitter de cet employ, S. M. a accordé audit François Renaudot le logement dans la galerie du Louvre que ledit Eusèbe Renaudot occupoit, pour par luy en jouir et uzer aux honneurs, authoritez et droits y appartenans, tels et semblables que ledit feu Renaudot en a jouy. »

La succession des propriétaires de la *Gazette* m'échappe ensuite jusqu'au milieu du dix-huitième siècle; mais il est supposable qu'elle resta jusque-là le privilége de la famille de Renaudot. Elle était demeurée pendant toute cette période l'organe officieux du gouvernement. A partir du 1[er] janvier 1762 elle en devint ouvertement l'organe officiel; elle prit de ce jour le titre de *Gazette de France*, et orna son front des armes royales. Louis XV en effet, par lettres patentes du mois d'août précédent, avait ordonné sa réunion au département des affaires étrangères, jugeant que par là « elle deviendrait plus intéressante, qu'elle acquerrait plus de certitude et d'authenticité, et contribuerait à fournir les mémoires les plus sûrs et les plus précieux pour l'histoire, puisqu'on n'y insérerait point de faits altérés, ni de mémoires faux ni suspects. » — « L'objet de la *Gazette*, disait à cette occasion son rédacteur, n'est pas seulement de satisfaire la curiosité du public; elle sert d'annales pour la conservation des faits et de leurs dates. C'est un dépôt où la postérité doit puiser dans tous les temps des témoignages authentiques des événements dont se compose l'histoire, et des détails même dont elle ne se charge pas. »

En 1787, le ministère donna à bail l'exercice du privilége de la *Gazette de France* au fameux Panckoucke, un entrepreneur de journaux des plus entendus. Panckoucke, à cette époque, possédait déjà le *Mercure*, et dans les premiers mois de la Révolution il fonda le *Moniteur*. Il engagea cette dernière feuille dans les voies nouvelles; le *Mercure* devint l'organe du parti constitutionnel, et la *Gazette* demeura le journal du vieux régime, se bornant à peu près à enregistrer les actes du gouvernement, et, on aura peine à le croire, gardant le plus profond silence sur les faits révolutionnaires, même les plus retentissants, comme la prise de la Bastille, craignant sans doute, si elle les eût mentionnés dans ses colonnes, de leur donner une sorte de sanction. « On observe, disaient à cette occasion les *Annales patriotiques*, le 19 oct. 1789, que la *Gazette* a toujours gardé le plus profond silence sur tous les événements de la Révolution et sur les opérations de l'Assemblée nationale. Un mot expliquera l'énigme. La *Gazette* silencieuse est gardée à vue par dix-sept régisseurs ou censeurs, occupés dans leurs bureaux à étouffer tous les soupirs patriotiques de la *Gazette* captive, comme autrefois Domitien employait son temps à tuer les mouches qui venaient bourdonner dans son cabinet. »

A cela Panckoucke, en vérité, ne pouvait rien; mais c'était lui néanmoins que le public rendait responsable de ce parti pris, de cet incompréhensible aveuglement. Le fait d'ailleurs de journaux d'opinions si opposées dans sa main était, pour les journaux démocrates, le sujet de sarcasmes et d'interminables plai-

santeries. Camille Desmoulins le représentait sous les traits du dieu Janus, avec un visage tout rayonnant des bienfaits de la liberté, et l'autre visage assombri par les regrets du passé et la perspective de l'avenir. « Quand M. Panckoucke, disait le spirituel auteur des *Révolutions de France et de Brabant*, sort des ateliers où s'imprime son *Moniteur universel*, il est *patriote* en diable; c'est un brave à trois poils, qui veut voler au secours des Brabançons, et l'aristocratie n'a point de fléau si redoutable; lorsqu'il met les pieds dans l'officine de son *Mercure de France*, dédié au roi, une métamorphose subite s'opère en lui, et on le voit devenir aristocrate enragé. »

Pour ce qui est de la *Gazette*, le rédacteur, Fontanelle, aurait été, si l'on en croit Panckoucke, menacé dans sa propre maison; des lettres anonymes, plus effrayantes les unes que les autres, lui ordonnaient de rendre libre cette gazette ministérielle, qui ne lui appartenait point, à lui Panckoucke. Que fit-il? C'est lui qui nous l'apprend dans un *Mémoire en faveur de M. Panckoucke, relatif aux journaux dont il est propriétaire*. « Pour satisfaire le public, il joignit à la *Gazette* un supplément sous le titre de *Gazettin*; l'on y traitait de l'Assemblée nationale, des nouvelles de France et étrangères qui n'étaient pas de nature à entrer dans la *Gazette de France*. Ce gazettin respirait le patriotisme le plus pur. » Le biais était ingénieux assurément, mais peu acceptable.

En 1791 la *Gazette* rentra au ministère des affaires étrangères, « à qui la propriété en appartenait, » et qui annonça qu'il allait travailler à rendre cette feuille, « qui n'était pas d'ailleurs indifférente à la nation, » plus intéressante qu'elle ne l'avait été jusque là. « Le nouveau rédacteur (M. Fallet), disait, en terminant, l'Avertissement publié à cette occasion, ne négligera rien de son côté pour conserver à la *Gazette de France* le ton décent qu'elle a toujours eu depuis son origine, et pour remplir, au moyen des matériaux précieux qui lui seront fournis, toute l'idée renfermée dans la définition suivante : *Un bon gazetier doit etre promptement instruit, véridique, impartial, simple et correct dans son style.* Cela signifie que les bons gazetiers sont très-rares. »

Malgré ces belles promesses, dont on ne devait d'ailleurs recueillir le fruit qu'à compter du mois de janvier 1792, la physionomie de la *Gazette* changea peu. Ce n'est qu'au mois de mai de cette même année qu'elle quitta enfin sa vieille défroque, qu'on nous passe l'expression, et qu'elle fit peau neuve. Cette métamorphose fut annoncée par un prospectus sans date, mais évidemment postérieur à l'avénement du ministère girondin, prospectus nettement accentué cette fois, et qui m'a paru assez intéressant pour que je le reproduise, au moins dans sa partie la plus importante :

« La *Gazette de France*, à dater du 1er mai, sera rédigée sur des principes et paraîtra sous une forme que désiraient également les bons esprits et les bons citoyens. On souhaitait de ne plus trouver entre cet ouvrage périodique et plusieurs journaux patriotes des différences marquées, qui en faisaient soupçonner de plus grandes et plus essentielles entre les vues de la nation et les intentions des ministres. Un attachement obstiné à des formules anciennes, devenues trop étrangères à l'idiome d'un peuple libre, de fréquents oublis, des réticences suspectes, etc., donnaient lieu à des interprétations fâcheuses ou perfides, redoublaient l'inquiétude publique, alarmaient le patriotisme, alimentaient les espérances perverses des malintentionnés, et reculaient l'époque qui doit rendre au gouvernement la confiance de la nation... La nation française, en rejetant loin d'elle, avec les débris de ses chaînes, la ruse, les astuces, les subterfuges de la vieille politique, a droit d'exiger que ses ministres et leurs délégués portent la franchise, la vérité, dans toutes leurs communications avec le peuple français...

«..... L'étendue des correspondances du département auquel la *Gazette de France* est plus particulièrement confiée, la vérité des nouvelles que ces correspondances lui assurent, la *concorde patriotique des ministres*, qui, depuis la chute des priviléges, ne peuvent plus la regarder comme un droit exclusif attaché au département des affaires étrangères, mais comme un centre commun, un point de ralliement pour toutes les idées utiles dont leur civisme désire la propagation, leur concours unanime pour enrichir ce dépôt qu'autrefois chacun d'eux s'efforçait d'appauvrir, toutes ces circonstances font penser que cet écrit, qui n'a point changé son titre, pourrait mériter avec le temps celui de Gazette nationale; mais c'est à la nation seule qu'il appartient de le lui donner. *Le gouvernement aura tort tant que les Français croiront s'instruire mieux de leurs affaires dans d'autres journaux que dans la* Gazette de France.... »

Ce prospectus est éclairé, en quelque sorte, par une lettre, en date du 29 avril 1792, émanée du ministère des affaires étrangères et signée de Dumouriez, dont je dois la communication à l'obligeance de MM. Charavay; elle est adressée à un M. Robin, en réponse à des offres de service et à des observations motivées probablement par le prospectus qui précède. « La *Gazette de France*, y est-il dit, appartient par la nature des choses au département des affaires étrangères. Ses relations politiques, la sûreté et la variété de ses correspondances, font de ce papier une dépendance nécessaire de cette administration. Ce n'est point un privilége exclusif que le ministre réclame : il sait très-bien qu'il n'en existe plus; c'est un moyen d'être utile qu'il garde, et la manière dont ce journal sera rédigé, l'intérêt qu'il prendra, sans changer de titre ni d'essence, la modicité de son prix, enfin tous les détails de son organisation, réglés avant qu'il me fût parvenu aucune espèce de projet, offriront bientôt au public tout ce qu'on peut désirer relativement à la communication de toutes les opérations du pouvoir exécutif.

Quant à vos craintes sur le danger de l'exemple, elles doivent disparaître si vous faites attention, d'abord, qu'il serait impossible à chaque ministère de faire un journal de son département, par la raison, comme vous l'observez vous-même, qu'il n'aurait pas de lecteurs, et, en second lieu, que le concours de mes collègues produira la réunion centrale et l'unité de couleur nécessaires pour justifier et propager les bons principes. Vous voyez, Monsieur, cette marche simple aura tous les avantages, sans avoir d'inconvénients. Je regrette bien sincèrement de ne pouvoir en ce moment faire usage de vos talents; mais j'avais déjà fait un choix. Le nom du rédacteur que j'ai choisi sera auprès des patriotes un sûr garant de la solidité de mes principes et de la pureté de mes intentions. »

Ce rédacteur choisi par Dumouriez, c'était, selon que nous l'apprend le prospectus ci-dessus, « M. Chamfort, de l'Académie française, auquel on devait s'adresser, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83, pour tous les avis, livres, gravures, annonces, etc., qui concerneraient la rédaction. »

De ces deux pièces il résulte ce fait important, et généralement peu connu, que la *Gazette* fut l'organe officiel, et très-probablement subventionné, du ministère girondin. On comprendra que j'aie cru devoir insister quelque peu sur cette circonstance.

A partir de ce moment, 1er mai 1792, la *Gazette* parut tous les jours. Le 16 août elle se décernait ce titre de *Gazette nationale* qu'il « appartenait à la nation seule de lui donner, » et elle déposait les armes royales, qu'elle remplaçait par les mots sacramentels : *Liberté, Egalité*. Le 22 janvier 1793, se cachant sous la peau du tigre, elle s'écriait : « Le tyran n'est plus! » Trois jours après, remise un peu de la première émotion, elle crut probablement que ce serait donner un gage suffisant de son patriotisme que d'intervertir légèrement son titre; ce ne fut plus la « Gazette nationale de France, » mais la « Gazette de France nationale. » Son rôle dès lors est complétement effacé. Elle affecta, d'ailleurs, pendant tout le cours de la Révolution, de garder ce « caractère de vérité, de simplicité et de sagesse, » dont elle s'était toujours targuée. Elle demeura, en effet, « connue pour son exactitude, mais ennuyeuse par son uniforme dignité. »

Sous l'Empire, la *Gazette* eut le sort de tous les autres journaux, réduits, politiquement, à un mutisme absolu. Avec la Restauration commença pour elle un nouveau rôle, un rôle militant. Redevenue l'un des principaux organes du parti royaliste, elle prit une part active à la polémique, et plus encore après 1830, lorsqu'elle se fut érigée, assez inopinément, en champion du suffrage universel.

Les principaux rédacteurs de la *Gazette*, depuis sa réunion au ministère des affaires étrangères, ont été, avant la Révolution : Rémond de Sainte-Albine, l'abbé Arnaud et Suard, Marin, l'abbé Aubert, de Querlon, de Fontanelle, etc.; depuis 1789 : Fallet, Chamfort, Colnet, Bellemare, Briffaut, Martainville, Jouy, Benaben, Lubis, Méry, l'abbé de Genoude, Lourdoueix, etc.

Voici les titres que porta successivement le premier de nos journaux :

Gazette, 1631-1er janvier 1762.
Gazette de France, 1762-15 août 1792.
Gazette nationale de France, 16 août 1792-24 janv. 1793.
Gazette de France nationale, 25 janv 1793-19 janv. 1794.
Gazette nationale de France, 20 janv. 1794-18 déc. 1797.
Gazette de France, 19 déc. 1797-24 août 1848.

La *Gazette* n'a point paru les 29 et 30 juillet 1830; elle reprit sa publication le 31 par une feuille tirée en blanc, où elle se bornait à reproduire les actes du nouveau gouvernement.

Suspendue par arrêté du 24 août 1848, elle reparut dès le lendemain, mais en se dissimulant sous les titres suivants :

Le Peuple français, journal du soir. 25 août-6 septembre 1848.

Le 30 août le sous-titre devient : *Journal de l'appel à la nation.*

L'Étoile de la France, journal des droits de tous. 16 sept.-24 oct. 1848

Le 1er n° de cette série est in-4°, et a pour titre : *L'Étoile de France, revue des droits de tous*. Dès le 14 il avait été publié sous ce titre d'*Étoile de France*, mais avec le sous-titre de *revue mensuelle*, un n° contenant d'énergiques protestations contre la suppression de la *Gazette*, et recommandant M. de Genoude aux électeurs.

Enfin, l'état de siége ayant été levé, elle reprit le 25 octobre son titre de *Gazette de France*, avec ce sous-titre, assez étrange à cette place, de *Journal de l'appel à la nation*

La *Gazette* s'est publiée jusqu'à la fin de 1805 dans le format in-4° et gr. in-4°, depuis lors elle est in-fol. et gr. in-fol.

Hebdomadaire pendant plus d'un siècle, elle parut deux fois par semaine à partir du 1er janvier 1762; elle est quotidienne depuis le 1er mai 1792.

La collection de l'ancienne Gazette, de la Gazette officielle, 1631-1792, se compose, à raison d'un volume par année, de 161 volumes, portant pour titre, tantôt : *Recueil des Gazettes, Nouvelles, Relations, etc.*; tantôt : *Recueil de toutes les Nouvelles, Gazettes et autres Relations...* Ce titre varie presque chaque année, jusqu'en 1752; alors il se simplifie, ce n'est plus que *Recueil des Gazettes de France*, et enfin, en 1766, plus simplement encore : *Gazette de France*. La collection complète forme au 1er janvier 1864 189 vol. in-4° et 116 vol. in-fol. Elle continue à raison de 2 vol. par an.

Aux 161 volumes de l'ancienne Gazette il faut joindre une Table ou Abrégé des 135 pre-

mières années (1631-1765), rédigée par Genet, et publiée dans le courant des années 1766-1768. Cette Table était annoncée comme devant contenir deux parties : 1° un Abrégé chronologique résumant, dans l'ordre successif des gazettes, l'histoire particulière du royaume et celle des pays étrangers ; 2° un Dictionnaire, par ordre alphabétique, de tous les noms français mentionnés dans les 135 volumes, avec les anecdotes dont il pouvait être utile pour l'État et pour les familles que la mémoire fût conservée. La première partie devait former un volume, et la seconde deux. Cette seconde partie a seule été faite, et elle comprend trois volumes, au lieu de deux qui étaient annoncés, non compris les Tables partielles publiées ensuite successivement chaque année. Nous n'avons pas trouvé trace de l'Abrégé chronologique, et nous l'avons d'autant plus regretté que, d'après le prospectus, il devait être précédé d'un mémoire historique sur l'origine des gazettes, sur toutes les formes que l'on a fait prendre à celle de France depuis son établissement, ainsi que sur les différentes personnes à qui le privilége en a été accordé, et que l'on y devait joindre la liste des auteurs auxquels la composition en avait été confiée; toutes questions qui nous ont demandé de longues recherches, et que nous n'avons pas toujours réussi à complétement éclaircir.

Telle qu'elle est, cette table, qui résume cent trente-cinq années de notre histoire, qui fait passer sous nos yeux, avec un cortége de particularités, de petits faits, d'anecdotes, qu'on ne trouverait nulle part ailleurs, tous les personnages qui ont joué un rôle quelconque pendant cette longue période, cette table, disons-nous, est d'une utilité, offre un intérêt, sur lesquels il n'est pas besoin d'insister.

De 1762 à 1778, il y eut 2 éditions de la *Gazette*, l'une à longues lignes, gros caractères, l'autre à 2 colonnes, petits caractères, destinée spécialement aux provinces, et qui se donnait à moitié prix.

Pendant les premières années de la Révolution, la *Gazette* publia, comme nous l'avons déjà vu, sous le nom d'*Assemblée nationale*, un bulletin supplémentaire, qui prit en 1790 le nom de *Gazettin* (Voy. à son ordre; voy. aussi *Hist de la presse*, t. 5, p. 107), et où « l'on traitait de l'Assemblée nationale et des nouvelles de France et étrangères qui n'étaient pas de nature à entrer dans la feuille officielle. »

Quelques années de la *Gazette* sont assez rares; ce sont les années 1635, 1649, 1652 et 1653, 1656 et 1657, 1670, 1672 et 1673, 1677 et 1678, 1682 et 1683, 1715, 1749, 1751 et 1752. Mais aucune ne l'est autant que la première, qui manque à plusieurs collections, soit que l'incertitude sur la continuation de l'ouvrage ait empêché les curieux de rassembler les premiers numéros, qui se seront perdus, soit qu'il n'en ait été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires.

Mais, indépendamment de la rareté de ce premier volume, il est encore fort difficile de le trouver bien complet; nous croyons donc utile d'en indiquer la composition : 1° Le titre : *Recueil des Gazettes de l'année* 1631, *dédié au roi, avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenues, et une table alphabétique des matières. Au Bureau d'addresse, au Grand-Coq, rue de la Calandre, sortant au Marché-Neuf, près le Palais, à Paris. M. DC. XXXII. Avec privilége ;* 2° une Dédicace au roi, signée Théophraste Renaudot ; et 3° une Préface : le tout formant 12 pages ; 4° une Table alphabétique des matières contenues ès Gazettes de l'année 1631, laquelle table a 28 pages, et renvoie à la signature de chaque feuille, à la page, à l'article, et même à la ligne de l'article ; 5° 31 Gazettes, sous les signatures A-Hh.

La première feuille de cette année, dont le premier article, daté de Constantinople, 2 avril, commence par ces mots : *Le roi de Perse*, manque souvent, et cela parce que la deuxième, par suite d'une faute d'impression, porte la signature A, comme la première, au lieu de B, la suivante étant bien signaturée C.

On ajoute à cette première année cinq feuilles annexes, intitulées : *Nouvelles ordinaires de divers endroits;* la première du 28 novembre, la deuxième du 5 décembre, la troisième du 12, la quatrième du 19, et la cinquième du 26 du même mois. Ces cinq feuilles manquent souvent; cependant, quoique imprimées sous leur propre signature, depuis A jusqu'à E inclusivement, elles appartiennnent évidemment à la Gazette de 1631. Nous avons vu qu'à partir de 1632, les *Nouvelles ordinaires* étaient devenues partie intégrante de la Gazette.

Une double remarque est à faire à propos de l'année 1633. La première, c'est que le n° 54 de cette année, du 4 juin, doit être double, parce qu'il en a été fait deux éditions toutes différentes, pour des raisons que nous avons rapportées dans notre Histoire de la Presse, tome Ier, pages 176 et 463. La seconde, c'est que, dans ce volume, la numérotation saute de 40 à 43, et la pagination de 176 à 185 ; mais ce n'est qu'une erreur matérielle, car les dates se suivent bien.

Les collections de la *Gazette de France* sont très-rares en dehors de nos grandes bibliothèques publiques, si même il en existe ; il serait difficile par conséquent de leur assigner une valeur. L'exemplaire de Delisle de Sales, le seul, avec celui du comte de Ségur — j'ignore le prix qu'a atteint ce dernier — que j'aie vu passer en vente, et qui comprenait, d'après le catalogue, les années 1631-1789, et 187 volumes (?), plus les 3 volumes de tables, s'est vendu 400 fr. en 1818.

Il y eut dans l'origine d'assez nombreuses contrefaçons de la *Gazette*, mais qui, pourchassées par Renaudot, sont devenues très-rares aujourd'hui, si tant est qu'il en existe encore. (Voyez ci-dessous *Courrier universel.*) Il en était fait dans quelques grandes villes, telles que Lyon et Rouen, des réimpressions par les imprimeurs du roi, qui y ajoutaient, avec l'agrément de l'autorité, les nouvelles locales.

Il en a aussi été fait des parodies ; la Bibliothèque impériale en possède plusieurs, mais

très-plates et très-insignifiantes, et dont nous nous bornerons à transcrire les titres :

Nouvelles des quatre parties de l'autre monde. — Ces vieilles nouvelles des quatre parties de l'autre monde, sans date pour la différence de leur calendrier au nôtre, sont arrivées à notre bureau, dédiées aux mondains curieux. In-4°.

Gazette et Nouvelles ordinaires de divers pays lointains. — De la boutique de M. Jacques Vaulemenard, musicien ordinaire de la Basse-Andalousie, le 9 janvier 1632. In-4°.

Le Courrier véritable. — Du bureau des postes établi pour les nouvelles hétérogènes, le dernier jour d'avril 1632. In-4°.

Le Courrier véritable arrivé en poste. — On le vend à l'enseigne du Divertissement nocturne, rue du Mauvais-Passage. (1633), in-4°.

L'Anti-Gazette et nouvelles arrivées en l'année présente par tous les royaumes et provinces de l'Europe. In-4°. (Le titre de départ porte : *L'Anti-Gazette sur le nez de Renaudot.*)

Citons encore, parmi les pamphlets dont la Fronde accabla Renaudot :

— **La Gazette burlesque,** envoyée au Gazettier de Paris. 1649, in-4°.

Avec cette épigraphe : « *Sunt quatuor quæ nunquam dicunt satis : mare, vulva mulieris, infernus et bursa Gazetarii ;* c'est-à-dire : Il y a quatre choses qui ne disent jamais C'est assez : la mer, la matrice de la femme, l'enfer et la bourse du Gazettier. » — On y lit des facéties de cette nature :

« *De Paris le.... des calendes de juin.* —
« Il pleût tellement deux jours durant, que
« les femmes qui estoient par les rues des-
« couvroient leur cul pour couvrir leur teste ;
« les vieillards de nonante ans ne peurent
« manger sans ouvrir la bouche ; les aveugles
« ne se voyoient pas l'un l'autre, et l'eau ne
« cessa de couler par dessous le Pont-Neuf. »

Enfin, je dois ajouter, pour prévenir des malentendus possibles, que le titre de la *Gazette* servit de couvert à des libelles qui eurent à la fin de 1771 un grand succès de scandale. A cette époque on lança dans Paris une feuille affectant la forme de la *Gazette* et intitulée :

— **Supplément à la Gazette.** In-4°.

Ce n'était d'abord qu'un pamphlet dirigé contre le chancelier Maupeou, dont le but était « de tirer au clair les diverses liquidations, disent les *Mémoires secrets ;* mais peu à peu cette feuille prit la tournure d'une feuille de nouvelles ; on chercha à la rendre piquante par un recueil d'anecdotes bien scandaleuses, bien bonnes. L'auteur paraissait vouloir succéder à celui de la *Gazette ecclésiastique :* le jansénisme, en effet, ayant perdu son grand mérite, son intérêt véritable, par l'extinction des jésuites en France, s'était transformé dans le parti du patriotisme. Bref, ce Supplément, qui avait fini par donner des nouvelles des principales villes du royaume, était devenu une gazette scandaleuse très en règle, sauf que les retours périodiques n'étaient pas très-assurés, et l'on y courait comme au feu, tant l'homme a d'ardeur pour le mensonge. » J'ignore combien il vécut, je n'en ai pu malheureusement trouver aucune trace. Les Mémoires secrets ajoutent une circonstance qui ne laisse pas d'avoir de l'intérêt pour notre sujet. Le rédacteur de la *Gazette* à cette époque était le censeur Marin, que la petite presse du temps a rendu fameux. Cet habile homme imagina, pour combattre cet insaisissable et redoutable ennemi, un singulier moyen, qui lui parut propre en même temps à augmenter les revenus de sa charge. « Il fit entendre au chancelier et aux autres ministres que, pour mieux disposer la nation à prendre l'esprit du gouvernement, il serait bon de répandre une gazette manuscrite, où, sans affectation, on décréditerait les faits contraires et on exalterait ceux tendant à l'accroissement et à la justification du système. Sous ce prétexte, il eut permission tacite de travailler à ces bulletins dont il infecta la province, avide de tout ce qui vient et parle de Paris, et qu'il envoyait pres que dans tous les pays étrangers. »

Voyez, au surplus, pour les commencements de la presse périodique, mon *Histoire de la presse*, t. 1[er], *Introduction historique.* Pour la *Gazette,* voy. t. 1[er], p. 63-192, 463 ; voy. aussi t. 8, p. 201, 591, et *passim.*

Courrier universel, fidèle rapporteur des choses les plus remarquables qui se sont passées dès le commencement de 1631 jusqu'à 1632. *Rouen,* 1631 et s., 3 forts vol. pet. in-8°, fig.

On trouve cette feuille à la bibliothèque Sainte-Geneviève C'est une de ces contrefaçons de la *Gazette* dont j'ai parlé : du moins elle en a tous les caractères, bien qu'il soit dit qu'elle est imprimée *avec privilége*, par Claude Le Villain, imprimeur et relieur du roi (Voy. mon t. 1[er], p. 98). Si, comme je l'ai dit, les imprimeurs du roi, dans les provinces, avaient le droit de réimprimer la *Gazette,* ils le faisaient sans déguisement. Telles sont du moins les réimpressions que j'ai rencontrées à la Bibliothèque impériale, faites à Lyon, 1633-1740 ; à Avignon, 1633-1693 ; à Rouen même, 1646-1711, etc.

Chacun des volumes, dont les titres varient quelque peu, est précédé d'une préface dans laquelle Le Villain préconise sa publication en général, et résume, en la faisant ressortir, la substance du volume. Voici un extrait de celle du 1[er] volume, qui ne laisse pas d'être curieuse :

« Le Libraire au Lecteur, salut :

« Les fleurs, séparées les unes des autres,
« ont bien quelque chose d'agréable en soi,
« mais beaucoup plus quand, artistement agen-
« cées, elles ne font toutes ensemble qu'un seul
« bouquet. De même les cahiers qui toutes les
« semaines vous ont été distribués séparément,
« et dans lesquels vous avez appris tant de
« rares actions passées en divers lieux, peu-
« vent bien vous avoir apporté quelque con-
« tentement ; mais ce n'est rien en comparai-

« son de celui que vous pouvez tirer de ce « livre, où tous ensemble ils ne font qu'un « corps, et de plusieurs histoires qu'une an« nale, qui sera l'étonnement des siècles fu« turs, comme elle est l'admiration de celui« ci...

« C'est en ce volume où vous verrez la pro« fonde humilité du duc de Lorraine faire « hommage à la grandeur de notre incompara« ble monarque... C'est ici que vous pouvez ap« prendre les blessures, la défaite, et ensuite « le trépas du général Tilly, l'un des grands ca« pitaines de son siècle... Vous entendrez y « réciter les heureux progrès, les prises des « villes et les victoires sans nombre de l'invin« cible roi de Suède... Comme en un tableau « agréable pour ses diversités, vous y rencontre« rez l'Océan et la Méditerranée, et sur leurs « ondes agitées de la tempête et parmi le bruit « des canons vous y contemplerez des naufra« ges horribles et de sanglants combats ; et sur « la terre, des montagnes inopinément crever « et ravager une province, saccager des peu« ples, engloutir des villes, lancer des flam« mes au ciel, vomir des torrents de feu et « rouler des roches tout entières. Vous y re« marquerez encore, d'un côté, les bons services « dignement récompensés, et, de l'autre, les « déservices punis avec sévérité par le glaive « de la justice, afin que désormais l'impunité « ne serve de mère nourrice aux crimes que « la clémence a fait trop longtemps oublier. »

On conviendra que ce n'est pas trop mal pour le temps. Chaque numéro est précédé d'un sommaire dans le même genre. Ajoutons encore que la gazette de Le Villain, qui était assurément un fort habile homme, est *illustrée* de quelques bois grossiers ; c'est ainsi qu'on voit dans le 1er volume le « portraict d'un chat sauvage trouvé au camp du Roy, » et le « portraict d'une beste ravissante poursuivie par la noblesse et paysans dans les bois de Singlais, près la ville de Caen. » Ce volume est en outre orné d'un portrait in-4° — qui se retrouve au 2e volume — du « sérénissime et très-puissant prince Gustave-Adolphe, par la grâce de Dieu roi des Suédois, Goths et Vandales, grand prince de Finland, duc d'Estonie, Carélie, seigneur d'Ungrie, etc. »

Il est à remarquer que le *Courrier universel*, dont les numéros, distribués chaque semaine, étaient, à la fin de l'année, réunis en volume, comme cela se pratiquait pour la *Gazette*, ne commence pas avec cette dernière feuille, mais seulement au n° 21, et il s'arrête après la troisième année ; du moins l'exemplaire, probablement unique, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, ne va-t-il pas plus loin.

Journaux de la Fronde.

1649-1652.

Tout le monde sait avec quelle force éclata l'esprit polémique pendant les troubles de 1649-1652. On n'évalue pas à moins de 4,000 les pièces produites par la Fronde dans ses diverses phases. Dans la multitude de ces pamplets, satires, libelles, en vers et en prose, qui sont demeurés connus sous le nom de *Mazarinades*, quelques-uns affectèrent les allures du journal. Mais de toutes les formes que prit alors le pamphlet, celle-ci fut traitée avec le moins de talent ; en général, nulle idée ne domine dans ces sortes d'écrits, aucun plan ne les guide ; ce sont des relations, dont la forme, le plus souvent, ne vaut pas mieux que le fond. Voici néanmoins et tels quels les *périodiques* que j'ai pu déterrer dans la foule des Mazarinades ·

Le Courrier français, apportant toutes les nouvelles véritables de ce qui s'est passé depuis l'enlèvement du roi, tant à Paris qu'à Saint-Germain-en-Laye. 5 janv.-7 avr. 1649, 12 arrivées ou nos in-4°.

On place entre la 5e et la 6e arrivée l'extraordinaire suivant :

— **Le Courrier extraordinaire**, apportant les nouvelles de la réception de messieurs les gens du roi à Saint-Germain-en-Laye, et de celle du courrier d'Espagne à Paris, avec toutes les harangues qui ont été faites. 1649, in-4°.

Le *Courrier français* n'est pas seulement le journal le plus important de cette espèce d'interrègne ; sa création, son existence, est un des plus curieux épisodes de l'histoire du journalisme. Lorsque la cour sortit de Paris, le 6 janvier 1649, Renaudot eut ordre de la suivre à Saint-Germain : Mazarin lui avait donné la direction de l'imprimerie qu'il faisait emporter, et qui fut établie dans un des appartements de l'orangerie. Le rédacteur de la *Gazette* apprécia cette faveur comme elle le méritait ; d'ailleurs il n'y avait pas à hésiter. Mais quitter Paris, c'était laisser le champ libre à la concurrence. Renaudot trancha la difficulté en habile homme qu'il était. Il avait deux fils, attachés avec lui à la rédaction de la *Gazette* : il les laissa à Paris avec le plan d'un nouveau journal, et, pendant qu'il écrivait la *Gazette* à Saint-Germain pour la cour, ses enfants écrivirent à Paris le *Courrier français* pour le parlement. La combinaison réussit au-delà des espérances de Renaudot. La *Gazette* avait créé dans les habitudes des Parisiens un vif besoin de curiosité. « Depuis les petits jus« ques aux grands, dit une très-curieuse « Mazarinade sur laquelle je reviendrai tout à « l'heure, on ne parle d'affaires que par la « *Gazette* ; les aisés les achètent et en font des « recueils, d'autres se contentent de les lire « en payant certain droit pour cette lecture ; « et bref, dans la plus sérieuse compagnie on « dira : Que dit-on de nouveau ? Qu'apprenez-

« vous de bon? Comment vont les affaires? « Avez-vous vu la *Gazette* d'aujourd'hui? « Parle-t-elle de ceci ou de cela? Dit-elle que « le roi revient bientôt? Touche-t-elle quelque « chose d'Angleterre? Et même, si l'on met « en avant quelque nouvelle, il ne faut, pour « la rejeter, que dire : Cela n'est point dans « la *Gazette*, et par conséquent cela est faux, « et s'il était vrai, la *Gazette* n'aurait pas « manqué d'en parler. » Aussi, dès les premiers « jours du blocus, les Parisiens, renfermés « dans leurs murs, souffraient moins de la di- « sette de pain que du manque de gazettes. » — « Il semble que tout soit mort depuis que la « *Gazette* ne va plus; l'on vit comme des « bêtes, sans savoir rien de ce qui se passe. « Ainsi, sans quelques rogatons dont les col- « porteurs, en vidant leurs pochettes, remplis- « saient ces chambres vides de cervelle, ils « prenaient le grand chemin des petites-mai- « sons. D'autres, pour suppléer à ce défaut, « forgeaient eux-mêmes des nouvelles pleines « d'imaginations bourrues et de coq-à-l'âne, « en faisant accroire aux simples, et donnant « à rire aux sérieux. »

Quand, après la guerre finie, la *Gazette*, revenue à Paris, réclama sa place, le *Courrier français*, pour sauver les apparences, fit un semblant de résistance; mais Renaudot, on le pense bien, en eut facilement raison. Ses fils reprirent leur collaboration à la *Gazette*, et Mazarin eut si peu de ressentiment de l'opposition qu'ils lui avaient faite qu'à son retour de Saint-Germain il donna à l'un et l'autre des marques signalées de sa faveur. Cette comédie si habilement jouée inspira une pièce très-piquante, que je regrette de ne pouvoir donner ici, mais que les curieux trouveront *in extenso* dans l'*Histoire de la presse*, t. Ier, p. 64. Elle a pour titre : *Le Commerce des nouvelles rétabli*, ou le *Courrier* arrêté par la *Gazette*. A Paris, 1649.

Le Courrier ne pouvait donc arriver plus à propos. Bien instruit d'ailleurs « de toutes les « manigances qu'il fallait pratiquer, comme il « fallait adoucir et couler les mauvaises nou- « velles, exagérer les avantageuses, assurer les « douteuses délicatement, si bien que l'on s'en « pût dédire sans contradiction, et faire en « sorte de se faire bien venir des puissances, « agréer du peuple, et n'attirer sur soi la haine « ni la malédiction de personne, il sut si bien « enchérir par-dessus la *Gazette* que, dès sa « première arrivée, on cria *Vivat*, adieu « *Gazette* et courre le *Courrier!*.... Et, comme « personne ne le contredisait, il pouvait faire « ses orges, et faire accabler son imprimeur « de sous bossus. Le pain ne se vendait pas « mieux que ses papiers; on y courait comme « au feu, l'on s'assommait pour en avoir, et « les colporteurs donnaient des arrhes dès la « veille, afin qu'ils en eussent des premiers. « On n'entendait, les vendredis, crier autre « chose que le *Courrier français*, et cela rom- « pait le cou à toutes les autres productions « d'esprit. »

Le succès du Courrier éveilla l'envie et excita les appétits. Des libraires le contrefirent, d'autres usurpèrent son titre. Quelques auteurs l'imitèrent; un, mieux avisé, nommé Saint-Julien, eut l'idée de le mettre en vers, et publia

Le Courrier français traduit fidèlement en vers burlesques. 12 nos in-4°.

Cette traduction n'était en quelque sorte qu'une paraphrase; mais son mérite dépassait de beaucoup celui de l'original. Le vers, lestement et facilement fait, ne manque ni de gaieté ni d'esprit; les traits en sont parfois assez plaisants. Mais ce qui frappe surtout, c'est la rapidité avec laquelle l'auteur improvisait ce journal, dont chaque n° compte 6 à 800 vers : le Courrier était vendu le vendredi, et le surlendemain dimanche Saint-Julien en offrait la copie rimée. La traduction, cela va sans dire, était, comme l'original, parlementaire et antimazarinique. En 1650, quand la vieille Fronde se fut alliée au cardinal Mazarin, en haine de la jeune Fronde ou de la Fronde des princes, que le prince de Condé eut été enfermé dans le château du Havre, Saint-Julien, qui s'était rangé, à la suite de son protecteur, le marquis d'Alluye, au parti du duc de Beaufort, revit son Courrier, le corrigea, l'accommoda aux opinions nouvelles, aux intérêts nouveaux du parti, et en donna une 2e édition, sous le titre de :

Le Courrier burlesque de la guerre de Paris, envoyé à Monseigneur le prince de Condé pour divertir Son Altesse durant sa prison, ensemble tout ce qui se passa jusqu'au retour de Leurs Majestés. In-4°.

Encouragé par le succès, il publia à la fin de la même année une sorte d'introduction à son *Courrier français*, sous le titre de :

— **Courrier burlesque**, envoyé à Monseigneur le prince de Condé, pour divertir Son Altesse pendant sa prison, lui racontant tout ce qui se passa à Paris en l'année 1648 au sujet de l'arrêt d'union. In-4° et in-12.

Cette sorte de trilogie de Saint-Julien a été publiée en 2 vol. dans la Bibliothèque Elzevirienne par M. Moreau, auteur d'une excellente *Bibliographie des Mazarinades*, qui m'a fourni de fort utiles indications.

Le *Courrier burlesque*, vendu 2 fr. 20 c. à la vente Châteaugiron, a atteint en 1857, vente S. T., le prix de 49 fr. 50 c., 2 vol. reliés en maroquin.

On peut rapprocher du *Courrier burlesque de la guerre de Paris :*

Le Courrier burlesque de la paix de Paris. 1649, in-4°.

Pièce médiocre, dans laquelle cependant on trouve quelques détails intéressants. — Voici maintenant les autres imitations qui se produi-

sirent dans l'une et l'autre des deux formes que le succès des Courriers, des fils Renaudot et de Saint-Julien, avait également consacrées.

Arrivée extraordinaire du Courrier français, apportant les nouvelles du royaume de France et ce qui s'est passé à Paris depuis le 1er mars 1649 jusques au 8 dudit mois. N° 1, in-4°.

Je trouve l'indication d'une *Suite et 7e arrivée extraordinaire du Courrier français* apportant la nouvelle des propositions faites pour la paix de la part du roi d'Espagne; je ne saurais dire si c'est de la même feuille.

Le Courrier de la Cour, apportant les nouvelles de Saint-Germain. 1649, 2 nos in-4°, 15-22 mars, 22-29 mars.

Pâle copie du *Courrier français*, dont il ne fait que répéter les nouvelles; eut également, pour compléter la ressemblance, une traduction, ou, si l'on veut, une parodie en vers burlesques.

Le premier Courrier des princes, apportant les nouvelles tant de la cour que de l'armée de Son Altesse Royale et d'ailleurs. In-4°.

Le Courrier du temps, apportant ce qui se passe de plus secret en la cour des princes de l'Europe. 1649, 8 nos in-4°.

Sous ce titre fallacieux se cache tout simplement un libelle, mais un des meilleurs de la Fronde, et des plus ardents contre Mazarin. Ce sont des lettres supposées de diverses capitales de l'Europe et de quelques villes de France, ayant toutes le cardinal pour point de mire, dans le genre de celle-ci .

« *D'Amsterdam*, *ce 1er septembre* 1649.
« — Il est arrivé ici cette semaine plusieurs
« vaisseaux des Indes. Entre les autres ri-
« chesses dont le *Bon-Voilier* était chargé, il
« a apporté une douzaine de singes, les plus
« beaux et les plus rares qu'on ait encore vus
« dans ces quartiers. Le cardinal Mazarin les a
« fait venir pour les mettre en sa garde-robe
« et ses antichambres, afin de divertir ceux
« qui lui font la cour, et juger, par la civilité
« et les bons traitements qu'ils feront à ces
« animaux favoris de Son Éminence, de l'af-
« fection qu'ils ont pour son service. »

Il suffirait, pour faire juger de l'âcreté de ce pamphlet, de dire qu'il plaisait tout particulièrement à Guy Patin, lequel en parle à diverses reprises dans sa correspondance. « On n'a rien imprimé ici depuis quatre mois de meilleur que le *Courrier du temps*. Ce sont huit cahiers antimazariniques, qui sont fort bons. » (12 août 1649.) — « Il y a quelques honnêtes gens à Paris, tous d'un parti, c'est-à dire ennemis du cardinal Mazarin, qui envoient et distribuent à leurs amis un nouveau libelle intitulé le *Courrier du temps*. Il est en huit demi-feuilles in-4°. Je ne doute pas que les imprimeurs ne le contrefassent. Chaque article est contre le Mazarin, et chaque province dit quelque mal de lui. Ce ministre italien, ayant vu ce libelle, a été fort irrité contre ceux qu'il en soupçonne les auteurs. » (24 septembre.) — « L'auteur du *Courrier du temps* est un brave et courageux conseiller à la cour, nommé M. Fouquet de Croissy, qui était à Munster durant les traités de paix, avec notre M. d'Avaux, par lequel il fut envoyé en Pologne et vers quelques princes d'Allemagne. » (5 novembre.)

Le Courrier extraordinaire de l'univers, rapportant les véritables et plus secrètes nouvelles de tout ce qui s'est passé aux quatre parties de l'Europe. 2-26 janvier 1651, in-4°.

Lettres insignifiantes de Londres, Vienne, etc.

Le Courrier bordelais, apportant toutes les nouvelles de Bordeaux, tant dedans la ville que dehors. 1649-1652, in-4.

La bibliographie de ce Courrier est très-difficile à débrouiller; voici cependant ce qu'il est possible de conjecturer. Commencé avec la première guerre de Bordeaux, celle de 1649, il reparut pendant la 2e et la 3e. On connaît de la 1re série 3 nos; de la 2e, 11 nos, et de la 3e, 17 nos. La 2e série a été réimprimée en corps d'ouvrage sous le titre de *l'Histoire de ce qui s'est fait et passé en Guyenne* pendant la guerre de Bordeaux; le tout distingué en autant de courses que l'ordinaire en a fait. L'auteur du *Courier bourdelais* se plaint de « quelques singes qui se sont efforcés de le contrefaire pendant l'interruption de ses courses ». Il eut en effet un concurrent, qui prit le titre de *Courrier de la Guyenne*, et même, à côté de ces deux Courriers frondeurs s'était établi un *Courrier de Bordeaux*, qui était royaliste; sans parler d'un *Courrier burlesque de la guerre de Bordeaux*, apportant, comme toujours, ce qui s'est passé de plus secret en la cour du duc d'Epernon, mais ne contenant que des gasconnades et des saletés Les rivaux ne vivaient pas en parfaite intelligence; on apprend par leurs querelles que *le Courrier bourdelais*, comme le *Courrier polonais*, le *Courrier de Pontoise* et autres, se composait à Paris par un écrivain qui ramassait ses nouvelles dans les Galeries du Palais, un des grands centres des nouvellistes et gazetiers.

Le Courrier général, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'hui dans l'État. 1652, in-4.

Recueil de lettres de différentes villes du royaume. Mazarin était arrivé à Épernay, allant rejoindre la cour à Poitiers. Au Mont Saint-Michel, une comète qui s'était éteinte fut rallumée par un fantôme armé qui tenait dans sa main un flambeau brûlant des deux bouts.

Il y eut, du reste, sous ce titre de *Courrier*, outre des relations de faits spéciaux, d'assez nombreux pamphlets, comme le *Courrier du temps*; j'en citerai encore quelques-uns :

Le Courrier extravagant, apportant toutes sortes de nouvelles extravagantes de toutes sortes de lieux, tant de France que de pays étrangers. 1649, in-4°.

Critique en prose et en vers, mais peu spirituelle, de cette foule de Courriers qui couraient les rues.

Le Courrier plaisant, apportant de plaisantes nouvelles, dédiées aux curieux. 1649, in-4°.

Le Courrier polonais, apportant toutes les nouvelles de ce qui s'est passé en l'autre monde depuis l'enlèvement du roi fait par le cardinal Mazarin à Saint-Germain-en-Laye jusques à présent. 1649, 2 n°s in-4°.

Le Courrier souterrain, apportant les nouvelles de ce qu'il a vu de plus considérable pendant son séjour au pays bas de l'autre monde. 1649, in-4. — Pièce assez plaisante.

Le Babillard du temps, en vers burlesques. 1649, 6 n°s in-4°.

Naudé, dans son *Mascurat*, range l'auteur de cette feuille parmi ceux qui « s'obligeaient à faire rouler la presse moyennant une pistole par semaine. » C'est tout ce que cela valait.

Le burlesque On de ce temps, qui sait tout, qui fait tout et qui dit tout. 1649, 3 n°s in-4°.

Commença à paraître lors de l'ouverture de la conférence de Ruel. La paix faite, la pénurie des nouvelles obligea l'auteur — c'est lui qui nous l'apprend — à suspendre sa publication; mais il la reprit le 20 juin, en en modifiant ainsi le titre :

Le burlesque On de ce temps renouvelé, qui sait, qui fait et qui dit tout ce qui s'est passé depuis la guerre. In-4°.

Cette 2e série eut au moins 4 n°s, allant jusqu'au 12 juillet. L'auteur promettait encore une suite, mais j'ignore s'il a réellement été au delà. Dans tous les cas, il faut 2 suppléments, sous le titre d'*Extraordinaire arrivée du burlesque On*. Cette petite gazette, rimée avec une certaine verve, paraît avoir eu quelque vogue; en voici le *Prélude :*

On court, On va, On vient, On trotte,
On se fourre par les marchés,
Et, malgré la pluie et la crotte,
On paraît des plus empêchés.
On a toujours sa bonne place
Au milieu de la populace.
On dit et sait tout, bien ou mal.
Enfin, le bon Dieu le conserve!
On est un seigneur libéral,
Car il ne met rien en réserve.

La Gazette des halles, touchant les affaires du temps. 1649, in-4°.

Prend ensuite le titre de

La Gazette de la place Maubert. In-4°.

En tout 3 n°s. — Naudé dit qu'il ne faut pas négliger ce pamphlet, qui ne contient autre chose cependant que des louanges en l'honneur du duc de Beaufort et des injures à l'adresse du cardinal et du prince de Condé, le tout dans un style dont on jugera par le début.

Commère, enfin parguieu, je pense,
J'on monstré à son Émenence
Comme sa hauteur nous déplais.
J'en on dit deux mots au Palais.
Parguié, j'en somme deveuglée,
J'en voulons faire une vallée.
S'il aime tant d'estre emenant,
A Montfaucon soit y pendant!
Nen le verra de tou la ville.
C'est un lieu haut et bien utile
Pour tous les gens de sa façon,
Qui carassent plus un garçon
Qu'ils ne ferient de belles filles.
Si je tenois ses triquebilles,
Je les doriens à nos matous :
J'espargnerien autant de mous...
Mais j'apperçoy une marchande.
— Madame, voyez ma limande!
A vous besoin de macriaux?
J'en avons de frais et de biaux.
Ma marchandise est tout en vie...
Le coust l'y en fait perdre l'envie.
Revenons à nos partisans....

Le Gazetier désintéressé. 1649, in-4°.

Avec une suite qui semble n'avoir pas la même origine. Ne manque ni de gravité dans le style ni de correction. On y lit, par exemple : « Notre condition est une; il n'y a que la « vertu qui nous distingue, et la noblesse ne « peut pas avoir toujours été vieille. » Ce sont presque les vers de Voltaire (*Lettre de consolation envoyée à madame de Châtillon*, etc.).

Histoire journalière de ce qui s'est passé tant dedans que dehors le royaume, par Charles Robinet. 5 sept.-11 oct. 1649, 3 n°s in-4°.

Sorte de doublure de la *Gazette*. Son auteur, Charles Robinet de Saint-Jean, conseiller historiographe du roi, mais essentiellement gazetier, avait commencé sa carrière sous la direction de Renaudot, et travaillé, s'il faut en croire le *Mercure*, pendant plus de soixante ans à la composition de la *Gazette*. Nous le retrouverons.

Le Journal, contenant les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le royaume. 23 août-31 octobre 1652, 12 n°s in-4°.

Rare et curieux.

Le Journal poétique de la guerre parisienne, dédié aux conservateurs du roi, des lois et de la patrie, par Mathurin Questier, dit Fort-Lys. 1649, 12 semaines, in-4°.

On rencontre encore parmi les Mazarinades un assez grand nombre de pièces sous le nom de *Journal*; mais cette dénomination, comme celle de *Courrier* et autres équivalentes, indique la plupart du temps des relations partielles d'événements isolés, plutôt que des feuilles à périodicité régulière embrassant les faits généraux.

Le premier Mercure de Compiègne, depuis l'arrivée du Roy en ceste ville jusqu'au 10 juin, en vers burlesques. — Le second Mercure de Compiègne, depuis le 6 juin jusqu'au 19. — Le troisième Mercure de Compiègne et d'Amiens, du 19 juin jusques au 1er jour de juillet. 1649, 3 nos in-4.

Le Mercure parisien, contenant tout ce qui s'est passé de plus particulier, tant à Paris qu'au dehors, depuis la nuit du jour et fête des Rois jusques à présent (20 février). 1649, 2 ordinaires ou nos in-4°.

Le Mercure de la cour, ou les Conférences secrètes du cardinal Mazarin avec ses conseillers et confidents, pour venir à bout de ses entreprises. Mai-août 1652, 5 part. in-4°.

Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.

La 5e partie est intitulée : « Le Mercure de la Cour, ou Histoire comique de ce temps. » — Pamphlet hardi jusqu'à l'insolence, mais spirituel et rempli d'anecdotes. On trouve dans la 2e partie un testament du cardinal, contenant une curieuse description des lascivetés du palais Mazarin. Entre autres dispositions, le cardinal donne à la reine « un rubis et deux perles d'Orient. » Il donne à madame de B (de Beauvais) « une boîte à mouches avec son portrait dessus et la M. du R. (la mère du roi) dessous. » Ailleurs Mazarin dit « qu'il a dans son jardin une herbe à la reine, qu'il lui faut arroser souvent, mais qui lui rapporte beaucoup. » Ailleurs, que « son devoir est de servir la reine, mais dans sa chambre. » Ailleurs enfin, s'adressant à la reine, après le décampement du duc de Lorraine : « Ne craignez rien, Madame; vous supportez César et sa fortune. » Parmi d'autres choses encore on apprend dans ce libelle que les dames de Paris avaient alors des « chiens camus, » sans doute des carlins.

Voilà toute la presse périodique — je me sers de ce mot faute d'un autre — durant la Fronde. Quand la *Gazette* revint à Paris, elle ne trouva devant elle que des cadavres ou des fantômes, et les Parisiens, après avoir, pendant trois ans, si largement usé du droit de parler et d'écrire, rentrèrent paisiblement sous le régime du privilége et du monopole. Le journal, qui vient d'être créé, n'est pas encore né à la vie politique; ce n'est encore qu'une simple chronique, qui s'adresse moins à la passion du public qu'à sa curiosité, et les chances de succès sont à celui qui intéresse ou amuse le plus ses lecteurs. C'est ce qui explique la faveur réservée aux gazettes burlesques. Nous avons dit le succès des *Courriers* de Saint-Julien et du *Burlesque On;* nous verrons bientôt la vogue plus grande encore de la gazette burlesque de Loret, demeurée connue sous le nom de *Muse historique*, qui prit également naissance durant cette effervescence, mais à laquelle j'ai cru devoir réserver une place spéciale, et parce qu'elle a survécu aux circonstances, et parce qu'elle a fait, en quelque sorte, école. — Voyez au surplus *Hist. de la presse*, t. 1er, p. 237.

Origine et développements de la publicité commerciale.

Feuille (1re, 2e...) du Bureau d'adresse. 1633, in-4°.

On a longtemps attribué l'invention des Petites Affiches à un imprimeur du nom de Boudet, qui, en effet, obtint en 1746 un privilége pour la publication d'une feuille de cette nature. Barbier releva, soi-disant le premier, la fausseté de cette attribution, dans son *Dictionnaire des Anonymes* (vo *Affiches*), et dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques* (vo *Boudet*), en s'appuyant sur un passage du *Journal des Savants*, où il est dit, à la date du mois d'août 1716, « que le sieur Thiboust, libraire-imprimeur, vend chaque semaine une brochure in-12 qui contient les affiches de Paris, des provinces et des pays étrangers, » lequel recueil avait pour auteur, d'après le P. Baizé (Catal. manuscr. de la doctr. chrét., t. 19, fol. 211), Jean Du Gone ou Du Gono, de Gannat en Auvergne, « homme de mérite, mais abondant en desseins singuliers. » Bien avant Barbier, l'abbé Claustre, en mentionnant l'essai de Du Gone dans la table du *Journal des Savants*, avait protesté contre les prétentions de Boudet.

Ce n'est, d'ailleurs, pas plus à Du Gone qu'à Boudet qu'est due la création des feuilles d'avis qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Petites Affiches, et, pour être dans le vrai et en trouver l'origine, c'est encore près de cent ans plus haut qu'aurait dû remonter le savant bibliographe. La publicité commerciale date, en effet, comme la publicité politique, du

commencement du dix-septième siècle; elles sont toutes les deux sorties du même berceau; elles ont toutes les deux le même père : Théophraste Renaudot.

Dès avant la création de la *Gazette*, nous le savons déjà, Renaudot avait établi, sous le titre de *Bureau d'adresse et de rencontre*, un centre d'informations et de publicité qui était en même temps une sorte de maison de commission et de mont-de-piété, dont on trouvera l'histoire curieuse dans l'*Histoire de la presse*, t. 1er, p. 166 et suiv., et t. 2, p. 56 et suiv. Cet établissement, si nouveau pour l'époque, avait commencé à fonctionner, ou, pour nous servir de l'expression de Renaudot, il « était avenu l'an 1630, fondé sur l'autorité d'Aristote et du sieur de Montagne. » Mais Renaudot en avait conçu et présenté le plan dès son arrivée à Paris, en 1612; il n'avait pas fallu moins de dix-huit ans pour le mettre sur pied.

Les registres du Bureau d'adresse étaient ouverts, moyennant une faible rétribution, à tous ceux qui se présentaient; pour 3 sous on y pouvait faire inscrire toute espèce de demande ou d'offre, et pour la même somme on obtenait un extrait du registre, « duquel le secret était étroitement observé. » Mais Renaudot comprit bientôt que, pour servir plus utilement les intérêts de ses clients, il devait porter directement à la connaissance du public, à domicile, leurs demandes et leurs offres. Il publia donc de bonne heure une feuille qui n'était en grande partie que la reproduction des registres de son Bureau d'adresse, auquel elle servait d'organe. Je ne saurais préciser le commencement de cette publication; je n'en connais que 2 nos, les nos 15 et 17 : le premier porte la date du 1er sept. 1633; l'autre, celle du 21. Je n'en saurais dire non plus ni le prix ni la périodicité; mais, pour le fond, c'étaient absolument nos Petites Affiches. Voici, d'ailleurs, quelles en étaient les principales rubriques : *Terres seigneuriales à vendre. — Maisons et héritages aux champs en roture à vendre. — Maisons à Paris à vendre. — Maisons à Paris à donner à loyer. — Maisons à Paris qu'on demande à prendre à loyer. — Rentes à vendre. — Bénéfice à permuter. — Offices à vendre.— Meubles à vendre*, comme : « Un habit neuf de drap du sceau écarlate, qui n'est pas encore achevé, doublé de satin de même couleur, avec un galon d'argent. Le prix de 18 écus. » — « Un lit à pentes de serge à deux envers, vert-brun, avec des bandes de tapisserie et la couverture traînante. Le prix de 60 livres. » — Et enfin *Affaires meslées*, comme : « On donnera l'invention de nourrir quantité de volailles à peu de frais. » — « On demande un homme qui sache mettre du corail en œuvre. » — « On demande à constitution de rente la somme de huit cents livres, sur bonnes assurances. » — « On veut vendre un Atlas de Henricus Hondius. Le prix de 48 livr. » — « On demande compagnie pour aller en Italie dans quinze jours. » Etc.

Nous avons tout lieu de croire, sans toutefois pouvoir l'affirmer, que le Bureau d'adresse continua à fonctionner tant que vécut Renaudot; mais il est supposable que ses héritiers négligèrent cette partie industrielle de l'héritage de leur père. Cette supposition est confirmée par le Dictionnaire de Trévoux. On y lit que le Bureau d'adresse fut longtemps interrompu, à cause de son peu de succès, qui avait découragé ceux qui s'en étaient mêlés. « On vient, est-il ajouté, de le rétablir en 1702, et la manière dont on y a établi le bon ordre pour la commodité du public fait espérer qu'il reussira. » Et en effet, nous retrouvons l'année suivante le Bureau d'adresse, ou peut-être serait-il mieux de dire, nous trouvons un nouveau Bureau d'adresse en pleine activité, « au bout du Pont-Neuf, au coin du carrefour de l'École, vis-à-vis la Samaritaine. » Cet office publiait une

Liste des avis envoyés au Bureau d'adresse et de rencontre. 1703-1707, in-8°.

Cette feuille contenait, comme toutes celles du même genre, des annonces de propriétés, de maisons, de choses diverses à vendre ou à louer, de livres nouveaux, etc., ainsi que des demandes et avis divers. Elle se vendait au numéro, 2 sous 6 deniers, et chaque numéro était terminé par une liste des dépôts où l'on pouvait se la procurer, à Paris, à Versailles et à Rouen. Elle subsista au moins jusqu'à 1707.

Quelques années après, nous rencontrons l'essai de Du Gone :

Affiches de Paris, des provinces et des pays étrangers. 1716, 9 nos in-12.

Le 1er n° avait été publié in-4°, le 20 février; il a été réimprimé in-12, format adopté pour les suivants, sur les représentations de « nombre de gens de lettres et de bien d'autres personnes intelligentes en fait de livres et d'imprimerie, qui crurent que le public s'accommoderait mieux d'avoir ces cahiers en forme de petits livres ou de brochures. Leur raison était que ce volume est plus portatif et plus propre à être conservé, parce qu'on le donnerait couvert de papier... »

L'idée de Du Gone était quelque peu différente de celle de ses prédécesseurs. Ce qu'il se proposait, c'était de reproduire, de distribuer en feuilles volantes, de rédiger en volumes, les affiches apposées sur les murs. De là le titre qu'il donna à sa publication, et sous lequel l'usage s'est établi de désigner les feuilles d'avis. « Par là, disait-il, on pourra lire commodément dans son cabinet des placards dont on ne saurait voir que partie dans les rues, ou qu'on n'affiche que dans les provinces et dans les pays étrangers, et la postérité trouvera peut-être dans ce recueil beaucoup de choses dont elle sera bien aise d'être instruite. » Et il ne se trompait pas : un pareil recueil, s'il eût été continué, aurait été du plus haut intérêt pour notre histoire. On trouve dans le petit volume de Du Gone les ordonnances, edits, déclarations, etc.; les arrêts ou jugements des juri-

dictions séculières et ecclesiastiques, les programmes des cours publics, les ventes publiques, les publications nouvelles, les inventions mécaniques, les spectacles, etc.

On voit qu'il n'y avait plus rien à inventer quand Boudet entreprit la publication de ses

Affiches de Paris, avis divers, etc. 1745-1751, 7 vol. in-8° oblong.

Boudet se borna à ajouter aux matières qui faisaient l'objet des feuilles précédentes quelques rubriques nouvelles, comme les décès, le cours des changes et effets. Mais ce qui fit surtout remarquer sa publication, ce fut son format étrange : c'est un in-8° oblong qui présente absolument la forme d'une colonne d'un de nos grands, journaux; les rubriques sont placées en manchettes. Elle paraissait deux fois par semaine, et coûtait 24 livr. Suivant Barbier, elle aurait duré du 22 fevrier 1745 au lundi 3 mai 1751; l'exemplaire que j'ai eu entre les mains ne commençait qu'au 3 janvier 1746; Quoi qu'il en soit, il paraît que la spéculation était bonne, car elle excita de hautes convoitises, et le privilége de Boudet lui fut retiré sur la réclamation des propriétaires de la *Gazette*, qui revendiquèrent les Affiches comme une émanation de leur privilége, et entreprirent bientôt la publication simultanée des deux feuilles suivantes, portant le même titre absolument, mais de format différent, et destinées l'une à Paris, l'autre à la province.

Annonces, affiches et avis divers. 13 mai 1751-1811, in-8°.

En 1778, ajoute à son titre : *ou Journal général de France.*

Cette feuille, commerciale, industrielle et littéraire, désignée dans l'origine sous le nom d'*Affiche de Paris*, pour la distinguer de la suivante, est demeurée plus connue sous celui de *Petites Affiches*. La partie littéraire était rédigée par l'abbé Aubert, dont les articles, pleins de malice, de goût et d'érudition, firent pendant trente ans la fortune d'une publication qui, par son titre, semblait si étrangère aux lettres. En 1790, Aubert fut remplacé par un sieur Bérenger. On lisait à ce sujet dans le *Lendemain* : « Depuis l'aristocrate Aubert, les Petites Affiches ont changé de ton. On n'y déchire plus les philosophes, les académiciens, les grands esprits; mais on y analyse les nouveautés, on y fait des citations applicables aux circonstances : on y paraît patriote sans fanatisme et royaliste sans aristocratie. » Parmi les autres rédacteurs de ce recueil, je me bornerai à nommer Ducray-Duminil.

L'Affiche de Paris persista jusqu'au bout dans sa forme et sa spécialité, mais en prenant des accroissements successifs qui en avaient singulièrement augmenté l'importance. Composée seulement de 8 pages dans l'origine, elle avait d'abord été augmentée de 4, puis de 8, au moyen de suppléments. A partir de janvier 1777, chaque n° — il en paraissait deux par semaine — fut composé régulièrement de 16 pages. C'était un premier effet de la concurrence : le *Journal de Paris* venait d'être créé, et menaçait les Petites Affiches d'une rivalité dangereuse. Pour mieux lui tenir tête, les propriétaires de cette dernière feuille imaginèrent encore d'y annexer une feuille littéraire, paraissant, comme les Petites Affiches, deux fois par semaine, mais à des jours différents, en un cahier de 16 pages également, et coûtant le même prix. Cette annexe, sous le nom d'*Avis divers*, commence avec l'année 1777 ; elle « contenait toute sorte d'avis instructifs concernant l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts. » On pouvait s'y abonner séparément. Le 22 déc. 1778, les deux feuilles furent réunies en une seule, et de cette époque les Petites Affiches parurent tous les jours en un cahier de 8 pages. Le prix en fut porté de 24 à 30 livres pour Paris, et de 30 à 37 liv. 10 sous pour la province.

Annonces, affiches et avis divers. 1752-1784, 33 vol. in-4°.

Cette feuille émanait, comme la précédente, dont elle se distinguait par le format, du bureau de la *Gazette de France*. On la désignait sous le nom d'*Affiche de province*. Rédigée jusqu'en 1779 par Meusnier de Querlon, et après lui par l'abbé de Fontenai, elle est plus foncièrement littéraire que l'Affiche de Paris, les annonces n'y formant qu'un accessoire presque insignifiant; et c'est assurément un des recueils les plus intéressants pour la bibliographie et l'histoire littéraire de la dernière moitié du dix-huitième siècle. — En 1762, le titre est ainsi interverti : *Affiches, annonces et avis divers;* en 1784, il s'augmente du sous-titre : *ou Journal général de France*. En 1785 il devient :

Journal général de France. 1785-1792, 10 vol. in-4°.

Trois fois par semaine et ensuite quotidien. — A publié, de 1787 à 1790, un supplément uniquement consacré à l'agriculture, pour lequel voyez ci-dessous *Journal d'agriculture*.

Rédigé jusqu'au commencement de 1791 par l'abbé de Fontenai, qui le quitta alors pour fonder un *Journal général*, que nous retrouverons à sa date.

L'exemplaire de l'Affiche de Province appartenant à la Bibliothèque impériale contient de nombreux cartons, notes manuscrites et lettres autographes, qui offrent un intérêt facile à comprendre. On y trouve de curieuses révélations sur les susceptibilités, parfois bien étranges, de la censure, et aussi sur les démêlés que les rédacteurs avaient avec des imprimeurs timorés : celui de Querlon, notamment, poussait la prudence jusqu'à la peur et au ridicule.

En résumé, les deux Affiches, rédigées parallèlement, ont, sous le rapport littéraire, nous le répétons, une véritable importance, que leur titre ne laisserait guère soupçonner, notamment celle de Querlon, à qui l'on ne rend pas si volontiers justice qu'à l'abbé Aubert; ces deux recueils abondent en faits curieux

pour notre histoire littéraire, et même, dans leurs dernières années, pour notre histoire politique, et ils mériteraient d'être consultés plus souvent qu'ils ne le sont.

L'exemplaire de l'abbé Aubert, composé de 141 volume in-8° et in-4°, allant, pour l'Affiche de Paris, du 13 mai 1751 à fructidor an 2, et pour l'Affiche de Province, du 3 mai 1752 au 30 avril 1792, s'est vendu 505 fr. à la vente Bourret, 1841.

Malgré l'abolition des priviléges, je ne sache pas que ces deux feuilles jumelles, dont l'une s'était lancée dans la politique, aient eu de concurrence sérieuse jusqu'à l'an 8, où parurent les

Petites Affiches de Paris, ou Journal général d'annonces, d'indications et de correspondance, commercial, politique et littéraire. Nivôse an 8-septembre 1811, 141 vol. in-8°, quotid.

Rédigées par Ducray-Duminil, qui « avait pris des moyens pour rendre ce journal aussi utile qu'agréable. » La partie littéraire y est traitée avec soin. On y trouve les actes du gouvernement, les nouvelles intéressantes, ainsi que tout ce qui a rapport aux sciences, aux arts, aux spectacles, et principalement au commerce.

Ce ne fut pourtant pas sans conteste que les propriétaires de la Gazette jouirent du monopole que leur attribuait un privilége suranné. De bonne heure les annonces avaient tendu à s'insinuer dans les journaux; nous en trouvons le premier exemple en 1676, dans le *Journal de la ville de Paris*, par Colletet (voir). La feuille privilégiée résista de toute sa puissance à cet envahissement. Nous reviendrons, à l'article des Journaux bibliographiques, sur la lutte passionnée qu'elle soutint à ce sujet contre certaines feuilles, notamment contre le *Journal de Paris*. La Révolution venue, la plupart des journaux admirent les annonces, plusieurs même publiaient, et quelques-uns sous le titre précisément de *Petites Affiches*, un supplément spécialement destiné aux avis de toute nature et aux spectacles.

Un décret impérial du 18 août 1811 ordonna la réunion des diverses feuilles d'annonces, et créa les *Petites Affiches* actuelles, qui furent désignées comme le seul journal où devaient être insérées les annonces judiciaires et toute espèce d'affiches et annonces, et dont la publication commença le 1er octobre suivant.

Pour le Bureau d'adresse et pour les *Petites Affiches*, voy. t. 2, p. 56-149.

Les principales villes de province eurent successivement leurs *Petites Affiches*, qui partout, aux approches de la Révolution, se métamorphosèrent en journaux ordinaires; ainsi :

Les *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie*, commencées en 1762, et devenues en 1785 le *Journal de Normandie.*

Les *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, commencées en 1748 et continuées en 1784 par le *Journal de Lyon*, que rédigeait Mathon de la Cour, etc.

A Paris, les *Petites Affiches* ont eu et ont tous les ans des concurrences plus ou moins consistantes; je me bornerai à citer les *Affiches parisiennes et départementales*, journal quotidien d'annonces judiciaires, légales, et d'avis divers, qui paraît depuis 1818.

Ajoutons enfin que le titre des *Petites Affiches*, comme celui de la *Gazette*, servit plusieurs fois de couvert à ces facéties qui étaient si fort dans le goût du dix-huitième siècle, et il s'y prêtait d'une façon toute particulière. Ainsi, à la fin de 1779 on colportait dans Paris des *Petites Affiches* où, sous les diverses rubriques de la feuille de ce nom, figuraient toutes les actrices célèbres de l'Opéra, des comédiennes et des courtisanes de haut style. C'était une galerie de portraits d'une grande vérité, disait-on, mais, dans tous les cas, d'une méchanceté rare. On en jugera par quelques citations :

« *Vente de meubles, tableaux et effets......*
« Beau tableau représentant Danaé recevant
« une pluie d'or dans le tonneau des Danaïdes.
« S'adresser à Mlle Duthé......

« *Livres nouveaux. — L'art de faire de*
« *l'esprit et d'y mêler celui des autres*, par
« Mlle Arnoult, rue des Deux-Portes, à la Mé-
« nagerie. — *Nota* On voit aussi au même
« endroit un morceau d'histoire naturelle à
« vendre ou à troquer : c'est une mâchoire de
« requin, d'une grandeur effroyable; mais les
« dents n'en sont point parfaitement conservées.

« — *Traité d'ostéologie, ou le Squelette*
« *des Grâces*, par Mlle Guymard, rue de la
« Planche, à l'Arbre Sec.

« *Demandes particulières.* — La demoiselle
« La Forest offre de donner pour un morceau
« de pain les Ruines de Palmyre. Épreuve re-
« touchée. »

Risquons encore une citation, pour remplir jusqu'au bout notre rôle :

« *Biens en roture à vendre ou à louer.*
« — Quatre grands quartiers d'héritage à ven-
« dre, avec une très-grande entrée fort fré-
« quentée sur le devant, et une porte bâtarde
« sur le derrière qui l'est presque autant. S'a-
« dresser à demoiselle Porsin, à toute heure
« du jour, en sa maison, rue Trousse-Vache,
« excepté depuis 6 heures du soir jusqu'à 8,
« qu'elle travaille aux Tuileries. »

A la fin de 1784 parurent d'autres Petites Affiches, dirigées cette fois contre la cour, et que l'on attribua au vicomte de Ségur, fils du ministre. Elles avaient pour titre : *Affiches, annonces et avis, ou Journal général de la Cour*, et portaient cette épigraphe :

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

« Le rédacteur de cette feuille, disait le pros-
« pectus, n'a pas sans doute le sarcasme à la
« main comme l'abbé Aubert, il manque de ce
« fonds de méchanceté inépuisable qui le dis-
« tingue; mais il se pique d'avoir la même

« prudence, de ne dire jamais de mal de ceux « dont il a à craindre ou à espérer quelque « chose. Et comme la cour est la source des « grâces, des pensions et des récompenses, le « modèle des vertus et des perfections, qu'il « n'aura qu'à louer, il espère réussir en ce « genre autant que le rédacteur des *Petites* « *Affiches*. » — Voyez, au surplus, *Hist. de la presse*, t. 3, p. 267 et s.

Nous retrouverons encore, durant l'époque révolutionnaire, plusieurs pamphlets sous ce titre ou des titres anal. gues.

Origine de la petite presse. — Gazettes en vers.

La Muse historique. Lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. M[lle] de Longueville par le sieur Loret. 4 mai 1650-28 mars 1665, 16 livres en 3 vol. in-fol.

L'origine de ce que l'on a appelé la petite presse, les petits journaux, remonte presque à l'origine du journal, et c'est au milieu des troubles de la Fronde qu'on trouve le berceau de ce genre, éminemment français. Quand j'ai dit que de tous les journaux tentés pendant la Fronde aucun n'avait eu de consistance réelle, aucun n'avait survécu, je réservais dans ma pensée la *Muse historique*, gazette burlesque et en vers, il est vrai, comme il convenait au temps, mais qui, bien qu'elle ait pris naissance au sein de la Fronde, n'en procédait pas directement, et avait un caractère à elle propre.

La *Gazette burlesque*, comme on l'appela d'abord, a historiquement une valeur incontestable ; c'est la patronne de ces chroniques parisiennes dont on a, depuis, tant usé et abusé. On y trouve consignés, racontés même quelquefois avec beaucoup d'esprit, tous les faits remarquables, politiques, littéraires, industriels même, pour une période de quinze années, remplie d'événements de toute nature, avec une foule de traits, de particularités enfin, qu'on ne saurait trouver ailleurs. Bruits de la ville et de la cour, entrées princières, fêtes publiques, festins royaux, représentations théâtrales, bals et ballets à la cour et chez les grands seigneurs, naissances, mariages et morts illustres, nouvelles littéraires, apparition de livres nouveaux, sermons des prédicateurs en vogue, institutions nouvelles et inventions utiles, curiosités de tout genre, mystères de la ruelle, et parfois même secrets de l'alcôve, Loret tient note de tout, révèle tout, décrit tout en vers abondants et faciles, spirituels et naïfs, burlesques, mais pleins de bon sens, libres, mais non effrontés, empreints toujours d'un profond respect pour la vérité. « Et ce qui est de plus à louer, ajoute son éditeur, quoique les sujets soient quelquefois assez facétieux d'eux-mêmes et semblent lui donner une certaine liberté de parler, il s'est tellement réglé, que l'on n'y voit point de paroles licencieuses, ni de mots à double entendre qui puissent offenser la pudeur des dames et des plus sévères esprits. » Ajoutons la pudeur des dames du dix-septième siècle ; car, quelque circonspect que dût être Loret dans un ouvrage adressé à une femme, on ne laisse pas que de rencontrer de temps à autre quelques pièces tant soit peu graveleuses, qui effaroucheraient la pudeur de notre siècle collet-monté. Nous en citerons une seule, qui achèvera de montrer le genre de l'auteur et le goût de l'époque ; nous aurons soin de dissimuler certains mots malsonnants qui, dans notre auteur, sont imprimés en toutes lettres ; mais alors

Le *français* dans les mots bravait l'honnêteté.

Voici l'aventure :

L'autre jour, une demoiselle,
Jeune, aimable, charmante et belle,
Non sans se faire un peu de mal,
En chassant tomba de cheval,
Et Zéphir, la prenant pour Flore,
Hormis qu'elle est plus fraîche encore,
Lui souleva, quand elle chut,
Chemise et cotillon. Mais chut !
Je suis si simple et si modeste,
Que j'ai peine à dire le reste.
On ne vit qu'un beau c.. pourtant,
Admirablement éclatant,
Et dont la blancheur sans pareille
Des autres c... est la merveille,
C.. royal et des plus polis,
Puisqu'il est tout semé de lis ;
C.. qui cette fois, sans obstacle,
Fit voir un prodige ou miracle :
Car c'est la pure vérité
Que, dans un des chauds jours d'été,
Quand il fit ce plaisant parterre,
On vit de la neige sur terre.
Plusieurs se trouvant vis-à-vis
De cet objet furent ravis,
Le nommant, en cette aventure,
Un chef-d'œuvre de la nature ;
Et même un auteur incertain
Composa ce joli huitain :

Trésor caché, beauté jumelle,
Brillant séjour de l'embonpoint,
Ta splendeur a paru si belle
Et mit ta gloire à si haut point,
Qu'il faut qu'incessamment l'on prône,
O c.. qui les dieux charmeret
Que, si tu n'es digne du trône,
Tu l'es au moins du tabouret.

Les Lettres de Loret n'étaient pas, dans l'origine, destinées à la publicité. « Lorsqu'il prit résolution de paraître un peu dans le monde, comme il se plaisait naturellement à la poésie,

il se mit à écrire en vers ce qui se passait chaque semaine, et il le faisait assez heureusement pour divertir ceux à qui cela pouvait être communiqué. Ce n'était toutefois que pour plaire à une grande princesse (mademoiselle de Longueville) et à un petit nombre de personnes de sa confidence qui méritaient que l'on eût soin de leur agréer, tellement qu'il ne se faisait qu'une copie de son ouvrage, qui était lue devant ceux qui la voulaient écouter, ou qui passait en diverses mains. La curiosité de quelques gens fut cause que l'on en fit bientôt plusieurs autres copies manuscrites; mais, parce qu'il n'y avait pas moyen d'en fournir à tous ceux qui en souhaitaient, et qui étaient des gens de considération, et même parce qu'en les transcrivant, les copistes y ajoutaient toujours faute sur faute, il sembla plus à propos de les commettre à l'impression, qui est une invention excellente pour produire en même temps plusieurs exemplaires d'une seule pièce. » (*Discours sur la Muse historique.*) Un autre motif encore avait déterminé Loret à livrer ses lettres à l'impression : elles avaient eu le sort de toute chose qui a du succès; les plagiaires s'en étaient presque aussitôt emparés.

Des débiteurs de faux papiers,
Pires cent fois que des fripiers,
Faisaient imprimer ses gazettes,
Sans craindre ni loi ni syndic,
Pour en faire un lâche trafic.

La première lettre qui fut imprimée est celle du 29 septembre 1652. Les précédentes ne le furent qu'en 1656, en un volume in-4, par Charles Chenault, imprimeur bien connu des bibliophiles, auquel Loret avait cédé le privilége qui lui avait été accordé le 19 mars 1655. Une nouvelle édition de cette première année, mais in-folio cette fois, fut faite en 1658, et enfin les deux premières années furent réunies en 1659.

Les Lettres de Loret furent longtemps sans être baptisées; elles portaient simplement en tête la suscription. *A Son Altesse Mademoiselle de Longueville.* « Vulgairement on les a appelées, dès le commencement, la *Gazette burlesque*, à cause qu'elles rapportaient ce qui se passait, et qu'elles le faisaient en style plaisant et agréable. » Mais l'auteur, « après avoir laissé quelque temps le choix aux bons esprits du titre qu'ils voudraient donner à ses ouvrages. .. voulant montrer que sa première pensée n'avait été que de les adresser à mademoiselle de Longueville, princesse de haute naissance et de rare mérite, qui est aujourd'hui madame la duchesse de Nemours, laquelle avait souhaité de lui cette sorte de divertissement, qui n'était pas encore en usage, les appela *Lettres en vers*, non-seulement pour leur donner un nom convenable, mais pour en faire distinction de ce que quelques autres auteurs composent en forme de gazettes. » Quand elles furent réunies en volumes, ce fut sous le titre de : *La Muse historique, ou Recueil des Lettres en vers, contenant .....*

Outre la réimpression en trois volumes in-folio, on trouve dans les bibliothèques des collections plus ou moins nombreuses des lettres originales, portant encore pour la plupart la marque de leurs plis. Elles sont, comme la réimpression, in-folio à deux colonnes; mais les lignes sont plus ou moins espacées, et le caractère plus ou moins fort, selon que la verve de Loret avait été plus ou moins féconde. L'imprimeur s'arrangeait de manière à terminer toujours au bas de la troisième page, afin de laisser la quatrième blanche. Il faut croire qu'on les envoyait sous bande ou sous enveloppe, car on ne voit pas de nom tracé sur la quatrième page; une seule des lettres conservées à la Bibliothèque impériale, du 14 octobre 1656, porte la suscription manuscrite suivante: *Pour Monseigneur le Cardinal.*

La *Muse historique* est devenue extrêmement rare, et il serait fort à désirer que quelque éditeur intelligent nous en donnât une réimpression. C'est ce qu'avait entrepris M. Ravenel il y a quelques années. Le savant éditeur s'était appliqué à faire disparaître les voiles, souvent bien épais, que, lors de la réunion de ses lettres en volumes, Loret avait dû jeter, par prudence, sur un grand nombre des figures de son musée historique, à donner la clef de tant d'énigmes aujourd'hui presque indéchiffrables, à restituer enfin le texte original dans toute sa vérité. Malheureusement cette entreprise a été interrompue après le 1er volume; nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'elle soit reprise un jour.

Dans une vente M***, en 1839, le volume de 1650, in-4°, aux armes de Mazarin, a été vendu 10 fr., et les 3 vol. in-fol, aux armes de Mme de Pompadour, 112. Ce n'était pas à beaucoup près ce que valaient ces rares exemplaires, qu'on payerait aujourd'hui trois ou quatre fois autant. — A la vente du marquis de Coislin, en 1847, l'édition in-folio a été payée 185 fr. En 1852, l'exemplaire de M. Bazin, incomplet de la plupart des tables et d'une dizaine de feuillets, a atteint le prix de 241 fr.

J'ai dit que « des débiteurs de faux papiers, d'audacieux bélitres, » faisaient imprimer les lettres de Loret, alors qu'elles étaient encore manustrites, et les «criaient sur le Pont-Neuf.» La Bibliothèque impériale possède, au moins en partie, deux de ces impressions furtives, l'une en caractère romain, l'autre en caractère italique. Elles ont toutes les deux le même titre :

Gazette du temps, en vers burlesques. 1652, in-4°.

Ce titre s'accroît d'une épithète comme 1re, 2e ... Nouvelle Gazette, ou encore : Suite de la Gazette. — Le 1er n° est du 25 août; le dernier de ceux que j'ai vus porte la date du 10 octobre.

On trouve également au même dépôt une contrefaçon de la *Muse historique* faite à Lyon, en 1655, sous le titre de

Gazette burlesque de la cour, de l'année 1655. In-4°.

La *Muse historique* avait créé dans le pu-

blic un goût qui persista plus de vingt ans après la mort de son auteur. Loret eut cette gloire de former une école de gazetiers rimeurs qui chercha, avec plus ou moins de bonheur, à continuer le maître dans ce style naturel et rapide qui avait été la fortune de sa Muse. Scarron, le premier modèle dont Loret s'était inspiré, Scarron lui-même ne dédaigna pas de marcher sur les traces de l'heureux gazetier. Ce sont ces continuations et ces imitations de la *Muse historique* que nous allons passer en revue.

Lettres en vers à S. A. madame la duchesse de Nemours, par Lagravète de Mayolas. 1665-1666, in-fol.

Continuation de Loret. — Mayolas avait déjà publié une *Muse historique* dès le vivant de ce dernier. Sauf le format, qui est in-4°, les premières lettres de Mayolas sont en tout semblables à celles de Loret ; chacune cependant est adressée à une personne différente, et elles ne portent pas de date. La bibliothèque de l'Arsenal en possède une trentaine, reliées sans suite, sous le titre factice de *Recueil de ce qui s'est fait et passé de plus remarquable en France depuis* 1658. — Mayolas poussa sa continuation de Loret jusqu'à la fin de 1666. Deux ans après il publia des

— **Lettres en vers et en prose,** dédiées au Roi par le sieur Lagravète de Mayolas. 9 déc. 1668-29 déc. 1671, in-fol.

Ces lettres, écrites en style familier, mais non plus burlesque, devaient paraître tous les samedis ; mais il y eut des interruptions. La Bibliothèque impériale en possède environ 70. Elles offrent une particularité très-remarquable. La disposition est la même que celle des lettres de Loret. La lettre proprement dite n'occupe également que les trois premières pages ; mais la quatrième, au lieu d'être blanche, contient une partie en prose qui n'est rien de moins qu'un feuilleton-roman en lettres, et un feuilleton remarquable autant par le fond que par la forme, comme pourront s'en convaincre ceux qui voudront bien se reporter à l'*Hist. de la presse*, t. 1er, p. 360.

Lettres en vers à Madame, par Charles Robinet, dit Du Laurens. 25 mai 1665-28 juin 1670, in-fol.

Autre continuation de Loret, calquée en tout point sur son modèle.

— **Lettres en vers à l'ombre de Madame,** par le même. 5-26 juillet 1670.

— **Lettres en vers à Monsieur,** par le même. 2 août-27 décembre 1670.

Épîtres en vers burlesques de M. Scarron et d'autres auteurs, sur ce qui s'est passé de remarquable en l'année 1655. 32 nos in-4.

Imitation de Loret, qui se recommande surtout par le nom de son auteur, ou du moins de son principal auteur, car de ces 32 épîtres, dont le recueil complet ne se trouve qu'à la bibliothèque de l'Arsenal, les quinze premières appartiennent seules à Scarron.

La Muse héroï-comique, au Roi. 1654-1655, in-fol.

Continuée par

— **La Muse royale,** à Madame la princesse Palatine. 1656-1658, in-fol.

La Muse de la Cour. 1656-1659, in-fol.

— **La Muse dauphine,** adressée à Monseigneur le Dauphin par le sieur de S. (de Subligny). 3 juin-24 déc. 1666, 30 semaines, in-fol.

Continuation de la précédente, jetée dans le même moule que toutes les feuilles du même genre ; mais elle s'en distingue par un ton plus littéraire et une tournure plus poétique.

Lettres en vers à LL. AA. RR. Monsieur et Madame, par J. Laurent. 1677-1678, in-fol.

Loret eut encore d'autres imitateurs ; ainsi on lit dans le Dictionnaire des théâtres (*Paris*, Jombert, 1754, 1 vol. in-12), à l'article *Boursault* : «... Boursault devint ensuite secrétaire de la duchesse d'Angoulême, veuve du fils naturel de Charles IX. Ce fut dans ce temps qu'il composa la gazette burlesque qu'il présentait toutes les semaines au roi, dont il avait obtenu une pension de 2,000 liv.; mais quelques traits de satire qu'il lâcha contre l'ordre des Capucins lui firent perdre cette pension, et l'envoyèrent à la Bastille... Il travailla, dans la suite, par ordre du roi, à un ouvrage intitulé *La Muse enjouée*, qu'il présentait tous les mois pour instruire et divertir M. le duc de Bourgogne. Le privilége lui en fut retiré pour des égards qu'on crut devoir au prince d'Orange, roi d'Angleterre. » Je n'ai pas rencontré ces gazettes de Boursault.

Les gazettes en vers s'implantèrent jusque dans les provinces. La Bibliothèque impériale possède un numéro d'un *Courrier en vers à Madame la première Présidente*, Tolose, 1661, in-4°. — Toulouse avait aussi à la même époque un courrier en prose : *Le premier Courrier de janvier, arrivé à Tolose le 3 du même mois*. 1661, in-4°.

Pour la gazette de Loret, ses continuateurs et ses imitateurs, voy. *Hist. de la presse*, t. 1er, p. 287-378. — Il y eut encore d'autres tentatives du même genre, mais qui ont à peine vécu. D'ailleurs les lettres en vers burlesques

avaient fait leur temps, et l'on peut même s'étonner qu'elles aient eu une si longue vogue. Leur cadre, avec quelque esprit qu'il fût rempli, ne présentait pas assez de variété pour captiver longtemps les esprits. Mayolas, en mariant la prose aux vers, avait indiqué un progrès qu'il était réservé au *Mercure galant* de réaliser.

Le Mercure galant, puis **Mercure de France.** 1672-1820, 1772 vol. in-12 et in-8°.

Le prototype des petits journaux. — On fait généralement, ou plutôt on affecte de faire peu de cas du *Mercure;* il est certain cependant qu'il vaut mieux que sa réputation, et il serait difficile de méconnaître le grand rôle qu'a joué dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle ce recueil célèbre, qui a eu le singulier privilége d'intéresser pendant un siècle et demi une société qui n'était pas précisément sotte, qui a compté parmi ses rédacteurs les plus grands noms de la science et des lettres, qui, enfin, a pu sur ses bénéfices annuels servir jusqu'à 30,000 liv. de pensions aux gens de lettres. Mais ce n'est pas sans subir d'assez nombreuses métamorphoses que le Mercure a fourni une aussi longue carrière. Voici ses états successifs.

Le Mercure galant. 1672-1674, 6 vol.

Interruption de deux ans.

Le nouveau Mercure galant. 1677, 10 vol.

Mercure galant. 1677-avril 1714, 477 vol.

A cette première série il faut joindre une quarantaine de volumes de suppléments plus spécialement consacrés aux matières politiques ou au récit d'événements importants, à l'instar des Extraordinaires de la *Gazette*, savoir : *Extraordinaires du Mercure*, paraissant tous les trois mois, 1678-1685, 32 vol., et *Affaires du temps*, paraissant tous les mois, 1688-1692, 12 vol.

Nouveau Mercure galant. Mai 1714-oct. 1716, 33 vol.

Dont 3 d'Extraordinaires, sous le titre de *Relations.*

Le nouveau Mercure. 1717-mai 1721, 54 vol.

Le Mercure. Juin 1721-1723, 36 vol.

Mercure de France, dédié au Roi. 1724-1791, 977 vol.

Mercure français. 17 déc. 1791-an 7, 51 vol.

Mercure de France. An 7-1820, 84 vol.

Dont 8 vol. in-12 et 76 in-8. Les volumes de vendémiaire-prairial an 8, de mai-août 1815, de février 1818 à juin 1819, n'ont pas été oubliés. Pendant cette dernière lacune, le *Mercure*, qui avait été supprimé sous un futile prétexte, fut remplacé par la *Minerve*. (Voy. t. 8, p. 228.)

Le Mercure fut fondé par Donneau de Visé, né à Paris, en 1640, et déjà connu par diverses comédies représentées avec succès. Il était originairement rédigé sous la forme d'une lettre, dans laquelle venaient s'enchâsser, d'une manière souvent ingénieuse, les faits, les récits, les historiettes, les poésies, en un mot tout ce qui en composait le bagage ordinaire, c'est-à-dire toutes les matières qui sont le butin des chroniques, courriers, feuilletons de théâtre et revues d'aujourd'hui : nouvelles politiques et littéraires, promotions et nominations, mariages, baptêmes et morts, spectacles, histoires galantes, réceptions aux académies, plaidoyers, sermons, arrêts, petites pièces de poésie, énigmes illustrées, chansons avec musique, dissertations, quelquefois savantes et quelquefois enjouées, tout y entrait, tout y trouvait place.

On voit, sans qu'il soit besoin d'insister, quel grand pas de Visé avait fait faire au journalisme. La presse littéraire n'existait alors que depuis six ou sept ans, comme nous le verrons tout à l'heure, et elle n'avait encore produit que quelques recueils spéciaux, s'adressant à une classe privilégiée. La presse politique datait déjà d'une quarantaine d'années, mais la *Gazette*, restée son unique expression en France à l'époque où parut le *Mercure*, avait un cadre restreint, un caractère solennel; c'était, selon l'expression même de son fondateur, le « journal des rois et des puissances de la terre. » La combinaison de ces deux éléments, le seul fait de cette alliance de la littérature et de la politique, opérée par le Mercure, constituait pour l'époque, et dans les circonstances où elle se produisit, un véritable progrès. De Visé voulut faire un journal qui parlât de tout, qui fût ouvert à tous et convînt à tous; il pensait que le succès était à ces conditions, et ses calculs ne furent point trompés : la vogue du Mercure fut rapide, grande, persistante.

Rien n'y manqua. Boursault fit du bruyant recueil le sujet d'une comédie qui eut un grand succès. Il lui avait donné pour titre le nom même de *Mercure galant;* mais de Visé s'opposa à ce qu'elle fût jouée sous ce nom. Boursault ne vit rien de mieux alors que de l'appeler la *Comédie sans titre*. Le dessein du poëte comique, il le dit lui-même dans un avertissement, « n'était point de donner atteinte à un livre que son débit justifiait assez, mais seulement de satiriser un nombre de gens de différents caractères qui prétendent être en droit d'occuper dans le *Mercure galant* la place qu'y pourraient légitimement tenir des personnes d'un véritable mérite. » Je ne citerai de cette comédie que le trait final, dirigé contre les énigmes, « qui d'ordinaire cachent des sottises sous de pompeuses paroles. » Au dernier acte survient M. Beaugénie, qui propose à la compagnie une énigme, mais une énigme si belle

Qu'elle fera du bruit dans plus d'une ruelle...
L'énigme qui jadis causa tant de vacarme,

Fit verser tant de sang, ouvrit tant de tombeaux,
Des monarques thébains mit le trône en lambeaux,
Et fut cause qu'Œdipe eut la douleur amère
De faire des enfants à madame sa mère,
Cette énigme, en un mot, qui fit tant de fracas,
A celle que j'ai faite aurait cédé le pas.

Or voici la fameuse énigme proposée par M. Beaugénie :

Je suis un invisible corps
Qui de bas lieu tire mon être,
Et je n'ose faire connaître
Ni qui je suis ni d'où je sors.
Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper j'use d'adresse,
Et deviens femelle traîtresse,
De mâle que j'aurais été.

Ses auditeurs ayant donné leur ... nez aux chiens, M. Beaugénie leur fait de la chose une galante explication, que nous nous dispenserons de reproduire, pour des raisons faciles à sentir.

Le théâtre italien, comme cela était assez dans ses habitudes, chercha également à exploiter la vogue de l'œuvre de de Visé. Il donna, le 22 janvier 1682, *Arlequin Mercure galant*, comédie en 3 actes, dans laquelle Arlequin, déguisé en Mercure, débite à Jupiter toute sorte de nouvelles saugrenues.

De Visé continua son œuvre, si ce n'est avec une parfaite régularité, du moins avec un succès soutenu, jusqu'à sa mort, arrivée le 8 juillet 1710. Il avait obtenu, avec le titre d'historiographe du roi, une pension de 500 écus et un logement au Louvre. Parmi ses collaborateurs, nous nommerons Thomas Corneille, qu'il avait attaché à la rédaction de son journal après avoir fait quelques comédies avec lui.

Après de Visé, le privilége du *Mercure* fut donné à Rivière-Dufresny, qui appelait ce recueil le « garde-meuble du Parnasse. » Il en prit la rédaction au mois de juin 1710, et la continua jusqu'à la fin de 1713. Les volumes publiés par l'ingénieux auteur des *Amusements serieux et comiques*, qui « furent avidement reçus par la cour et la ville, » sont regardés par de bons esprits comme les meilleurs de la collection. Sept de ces volumes, imprimés à La Haye, 1710-1712, ont été vendus 29 fr. 50 c. en 1850. — Dufresny céda son privilége moyennant une pension, à Lefèvre de Fontenay, auquel un arrêt du conseil, du 28 nov. 1716, fit défense de le continuer, « à cause qu'il se glissait dans le Mercure des choses scandaleuses, et même injurieuses à la réputation de plusieurs personnes. » — A Lefèvre succéda, après une interruption de deux mois, l'abbé Buchet, qui au titre de *Mercure galant* substitua celui de *Nouveau Mercure,* semblant promettre par là une rédaction plus sérieuse. Cet abbé, dit-on, donnait en outre régulièrement deux fois par semaine une gazette manuscrite fort recherchée, à laquelle il occupait cinq ou six copistes, mais dont il ne paraît pas qu'il soit resté trace.

En 1721 le privilége du *Mercure* fut donné collectivement aux sieurs Dufresny, de La Roque et Fuselier, qui firent précéder cette nouvelle serie d'un avertissement dont nous transcrirons quelques passages, propres à éclairer la marche du journalisme naissant, ce que nous nous sommes surtout proposé pour objet dans cette partie de notre travail.

« Nous annonçons au public que plus d'un « auteur est à présent chargé de la composition « du *Mercure*. Il n'est pas de ces livres qui « ne doivent absolument être rédigés que par « la même plume; il peut rassembler autant « d'écrivains qu'il rassemble de matières : elles « sont si indépendantes les unes des autres, et « si opposées, que, loin d'exiger de l'égalité « dans le style, elles y demandent un contraste « perpétuel. Ainsi on gardera la forme des der- « niers *Mercures*, qui, dégagée des liaisons, « paraît la plus convenable à un recueil. Cette « forme est d'autant plus sensée qu'elle admet « une commode distribution du travail, et que « chacun, en suivant la route différente qui « lui est destinée, se trouve sans embarras et « sans contestation au bout de sa carrière. Le « choix des transitions, souvent absurdes, pres- « que toujours forcées, dans un ouvrage qu'on « n'a jamais le loisir de limer, n'est qu'une « délicatesse inutile, qu'il faut rejeter entière- « ment du *Mercure,* aussi bien que le style « épistolaire, qu'il a si longtemps affecté : ce « style répandrait trop d'uniformité dans notre « journal, et y amènerait infailliblement toutes « les phrases fastidieuses que le compliment « traîne à sa suite....

« Non-seulement nous avons résolu de pré- « férer tous les ouvrages qu'on nous enverra « au nôtre, mais encore nous ne nous en rap- « porterons pas toujours à notre jugement dans « le choix que nous ferons des pièces dignes « d'être mises au jour. Nous avons des amis « savants, judicieux, éclairés, qui veulent bien « nous aider dans l'examen de cette multi- « tude prodigieuse de manuscrits que l'on en- « voie de la ville et des provinces aux auteurs « du *Mercure*....

« Nous regardons le *Mercure* comme un « cirque que nous sommes obligés d'ouvrir, « sans préférence, aux athlètes ingénieux qui « cherchent à se distinguer par des combats « littéraires. Nous nous contenterons d'être les « témoins de leurs exploits, nous n'en serons « jamais les juges. Le *Mercure* doit être tou- « jours neutre, et ne jamais entrer dans les « considérations de la cabale... L'impartialité « sera le premier de nos devoirs...

« Il en est qui s'obstinent encore à compter « au *Mercure* pour un défaut la variété qui « constitue son caractère. Ignorent-ils que ce « journal est fait pour tout le monde, et qu'il « doit des mets à tous les goûts?.... Journalistes « de la poésie et de l'éloquence, nous le serons « aussi de la musique et de la peinture... »

Enfin, ils ne « croyaient pouvoir mieux finir qu'en apprenant au public la plus glorieuse prérogative du Mercure : il avait l'honneur d'être lu au roi. » Trois ans après, le recueil de De Visé pouvait prendre le titre de *Mercure de France*. Ce n'était pas à dire que « les auteurs voulussent en retrancher ces matières agréables qui faisaient tant de plaisir au monde galant et poli; » c'était « pour mettre leur

Mercure à la portée de toutes sortes de personnes qu'ils renonçaient à un titre qui semblait le consacrer aux jeunes gens et aux dames, exclusivement à tous autres lecteurs. » Ils priaient donc tous ceux qui prendraient quelque intérêt au *Mercure* de vouloir bien leur faire part des choses qui viendraient à leur connaissance sur ces matières : bons mots, reparties vives et piquantes, contes facétieux, naïvetés plaisantes, pasquinades ingénieuses, sans aucune maligne application; pensées choisies, questions curieuses, traits d'histoire intéressants et de morale instructive; jeux de mots, griphes, logogriphes, etc.

Quoi qu'il en soit, le *Mercure* entra de ce moment dans une voie toute nouvelle; il prit un essor et une extension littéraires qu'il n'avait jamais eus. La direction de ce recueil devint un gros privilége et une excellente affaire, qui rapportait jusqu'à 25,000 livres de rentes à l'heureux privilégié; si bien que le gouvernement, qui avait alors en fait de propriété littéraire des idées assez étranges, crut devoir s'en emparer, non pas à son profit, il est vrai, mais dans l'intérêt des gens de lettres. Le directeur du *Mercure*, dont il se réservait la nomination, ne fut plus en quelque sorte qu'un fonctionnaire littéraire, ayant un traitement fixe, et rendant compte à l'état des bénéfices de la publication. « Le *Mercure de France*, dit Grimm à ce sujet, est aujourd'hui une entreprise typographique, dont le produit appartient au département du ministre de Paris. La majeure partie est affectée à des pensions; le reste est distribué annuellement en gratifications aux jeunes littérateurs qui ont travaillé à ce journal. » C'est, paraît-il, à Mme de Pompadour que reviendrait l'honneur de cette heureuse idée. En 1762, le *Mercure* servait 28,000 livres de pensions, et peu de temps après un avocat-libraire, un faiseur, J. Lacombe, offrait, si on voulait lui abandonner l'entreprise, de payer tous les ans pour le service des pensions une somme nette de 30,000 livres, indépendamment d'une rente de 5,000 livres au directeur dépossédé, à la seule condition qu'il serait maître de confier la rédaction à qui bon lui semblerait. Et le ministère, fatigué sans doute des tracas inséparables d'une gestion de cette nature, s'en déchargea à ces conditions. Au bout de dix ans, Lacombe, pour avoir voulu trop entreprendre, tomba en déconfiture, et il s'ensuivit pour le *Mercure* une crise violente, qui se fit même ressentir à tous les ouvrages périodiques. Il fut sauvé par un spéculateur aux appétits non moins grands que ceux de Lacombe, mais qui se montra plus habile et fut plus heureux : nous voulons parler de Charles Joseph Panckoucke, le fondateur de la célèbre maison de ce nom. Panckoucke, qui, en homme intelligent, avait jeté son dévolu sur les journaux, qu'il considérait comme d'utiles instruments à la fois et de bonnes opérations, sollicita et obtint le privilége du *Mercure*, qu'il se faisait fort de régénérer, et il en porta en effet la prospérité au plus haut degré. Il y réunit d'abord le *Journal politique de Bruxelles*, dont il était propriétaire, et les souscriptions du *Journal français*, du *Journal des Dames*, du *Journal des Spectacles*, de la *Gazette littéraire;* il y ajouta ensuite le journal intitulé : *Des affaires d'Angleterre et d'Amérique*, le *Journal de la librairie*, qu'on imprimait sur la couverture, et, à la fin de la partie politique, la *Gazette des Tribunaux*.

Les principaux rédacteurs du *Mercure* avant la Révolution furent, après ceux que nous avons déjà nommés, La Bruère, l'abbé Raynal, Louis de Boissy, Marmontel, qui, après y avoir publié ses *Contes moraux*, y insérait encore en 1789, 1790 et 1791, ses *Nouveaux Contes moraux;* de La Place, de Lagarde, Imbert, La Harpe, qui ne cessa d'y coopérer que vers la fin de 1793; Lacretelle, Garat, Naigeon, Saint-Ange, Chamfort, Ginguené, Dubois-Fontanelle, Framery, etc., etc. Les écrivains les plus illustres, d'ailleurs, ne dédaignaient pas de prêter leur collaboration à ce recueil, que nos grands génies d'aujourd'hui tiennent en si peu d'estime. Pour n'en citer qu'un, Voltaire, pendant quelque temps, y coopéra presqu'à titre de rédacteur ordinaire, et une partie de l'*Essai sur les mœurs* parut d'abord dans le *Mercure*.

Panckoucke avait divisé le *Mercure* en deux parties distinctes, une partie purement littéraire, sous le titre de *Mercure de France*, et une partie politique, sous le titre de *Mercure historique et politique*. Cette dernière partie, à mesure que les événements grandissaient, avait pris de l'extension et acquis une importance réelle, sous la plume de Dubois-Fontanelle, qui en était chargé depuis 1778, et une plus grande encore sous celle de Mallet du Pan, qui lui succéda en 1784, et fit du *Mercure*, dans les premières années de la Révolution, un des principaux organes du parti constitutionnel.

Dans le cours des années III, IV, V et VI de la République, le *Mercure français* eut pour directeur Lenoir-Laroche, dont les collaborateurs étaient Cabanis, Destutt-Tracy, Lottin jeune, Mongez, Alex. Barbier, etc. Après des vicissitudes diverses, et une interruption de plusieurs mois, sa résurrection fut entreprise par Fontanes, La Harpe et l'abbé Morellet; il reparut donc à partir de messidor an VIII, avec le titre de *Mercure de France* et dans le format-in-8°, sous la direction d'Esmenard, et se continua jusqu'en 1820, ayant pour rédacteurs principaux Fontanes, Châteaubriand, Fiévée, de Wailly, de Bonald, Gueneau de Saint-Victor, Auger, etc., Ginguené, Amaury Duval, et autres rédacteurs de la *Revue philosophique*, quand elle se réunit au *Mercure;* puis Legouvé, Féletz, de Roquefort, Benjamin Constant, Jay, Jouy, Lacretelle, etc.

Il a été publié en 1757 et années suivantes, par Bastide, Marmontel et La Place, un *Choix des anciens Mercures et autres journaux*, en 109 vol. in-12, dont un de tables. Les journaux d'où furent tirés ces extraits sont au nombre de soixante-dix-neuf, dont « la collection entière, dit l'auteur de la table, contient plus de dix mille volumes, dans lesquels il y

a plus de six mille pièces très-curieuses, qui ne se trouvent point ailleurs. » Voulût-on rabattre de ces chiffres, que ce choix de journaux n'en demeurerait pas moins une mine très-précieuse et qui mériterait d'être mieux connue. Il eut en quelque sorte sa suite et son complément dans l'*Esprit des journaux*, 1772-1818, et dans quelques autres recueils reproducteurs, dont nous parlerons en leur lieu.

En 1810, M. Merle a publié, sous le titre d'*Esprit du Mercure de France*... un nouveau choix, en 3 vol. in-8°, précédés d'une courte préface historique, qui, nous regrettons d'être obligé de le dire, est remplie des plus inconcevables erreurs.

Pressé par l'espace, c'est à peine si nous pouvons faire une citation de nature à donner une idée du premier genre de ce recueil, qui fit si longtemps « les délices de la ville et de la cour. »

La Pêche.

« J'avais une pêche, hélas!.... mon unique « soin! l'orgueil de mon jardin!... si belle! « si grosse! On me l'a volée! Mais j'ai bien« tôt trouvé mon petit voleur. C'était l'A« mour même; Fanny était la recéleuse : « je les ai pris sur le fait. J'ai reconnu ma « pêche, quoique les fripons l'eussent déjà « mise en pièces. Les deux moitiés étaient allées « se placer sur un sein de lys : elles y forment « encore les deux plus jolis hémisphères... Le « vermillon clair qui la colorait a passé sur « des joues de roses. Le fin duvet dont elle « était revêtue éclate sur la plus belle peau. « J'en ai senti le parfum dans une délicieuse « haleine. Ce feu, cette douce chaleur, ces « rayons du soleil qui la mûrissaient, brillent « dans les yeux de Fanny. Le moyen de regret« ter ma pêche! J'allais m'applaudir d'un em« ploi si charmant; mais, ô cruel souvenir! ce « qu'elle avait de plus dur, le noyau enfin, je « le cherche, je le demande!..... L'ingrate, la « perfide, l'a caché dans son cœur! »

Barbier possédait (n° 1642 de son catalogue) un « Mémoire (manuscrit) historique et détaillé pour la connaissance des auteurs qui ont travaillé au *Mercure*, des volumes simples et extraordinaires qui composent la collection, 1761, 3 part. en 1 vol. in-12. » Je ne sais ce qu'est devenu ce document, d'une importance bibliographique assez grande.

Les collections du *Mercure* sont très-rares. La plus considérable de celles qui, à ma connaissance sont passées dans les ventes, celle de Delisle de Sales, composée de 1,193 vol. in-12, a été vendue 400 fr. — 485 vol., allant de l'origine du journal au mois d'octobre 1714, ont été payés, à la vente Talleyrand (1838), 170 fr.

Le *Mercure galant*, comme la *Gazette*, fut reproduit, avec additions locales, dans différentes villes de province, notamment à Lyon. — En 1790 parut un « *Prospectus d'un nouveau Mercure de France*, libre et véridique, ou Journal des gens de lettres et des gens du monde, sans privilége, sans pensions et sans mensonges, rédigé par un comité de philosophes citoyens » (par Cerutti, dit-on), qui n'était qu'un pamphlet contre le *Mercure* et plus particulièrement contre Mallet du Pan.

L'abbé Nadot et Piganiol de la Force publièrent à Trévoux, au commencement du dix-huitième siècle, un

Nouveau Mercure, dédié à Son Altesse Sérénissime le prince de Dombes. *Trévoux*, 1708-1711, 14 vol. in-12.

Rare. Contre le *Mercure galant*.

Plusieurs tentatives ont été faites, dans ces dernières années, pour ressusciter le *Mercure*, ou plutôt plusieurs recueils ont tenté de se fonder sous ce titre; nous les trouverons en leur lieu.

Voyez au surplus *Hist. de la presse*, t. 1er, p. 378 463, et t. 5, p. 53 et suiv., 88 et suiv.

Enfin, je ne saurais quitter le *Mercure* sans relever une erreur sans cesse reproduite. Je lui vois partout donner comme tête un *Mercure français*, dont un imprimeur du nom de Jean Richer commença en 1605 la publication. Ce recueil, composé de 25 ou 26 vol. in-12, dont Jean Richer avait lui-même compilé le 1er volume, et qui fut continué par Étienne Richer, Olivier de Varennes, et enfin par Théophr. Renaudot, à partir du tome 22 et de l'année 1635, et non 1638, comme l'ont avancé tous les bibliographes, est une sorte d'annuaire historique, qui n'a rien de commun avec le *Mercure galant* : il n'y a aucune espèce d'identité entre les deux publications. Voy. t. 1er, p. 146 et 382. — Mais puisque j'ai été amené à parler de ce *Mercure*, j'ajouterai qu'il abonde en documents précieux pour notre histoire. — Vendu : 1852, Louis Philippe, 34 fr.; 1858, comte d'Argout, 40 fr.; 1861, Greller, 41 fr.

Disons encore que ces sortes de recueils, ces ancêtres de l'annuaire Lesur, n'étaient pas rares dès avant cette époque; ainsi j'ai rencontré dans mes recherches un *Inventaire de l'histoire journalière*, contenant jour par jour l'élite des choses remarquables, par T. G. P. *Paris*, 1599, in-8°; — un *Mercure de Gaillon*, ou Recueil de pièces curieuses, tant hiérarchiques que politiques. A *Gaillon*, de l'imprimerie du château archiépiscopal, 1644, in-4°, recueil composé par les ordres et sous les yeux de François de Harlay, archevêque de Rouen; — et d'autres que nous aurons occasion de citer.

Presse littéraire. Son origine et ses développements.

Journal des Savants. 5 janvier 1665-1864... In-4°.

Si l'invention de la presse politique a pu nous être disputée, il n'en est pas de même de celle de la presse litteraire : le *Journal des Savants* est reconnu sans conteste pour « le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés — c'est Voltaire qui parle ainsi, — comme dans les choses les plus utiles. » Mais on ne remarquera peut-être pas sans quelque étonnement, en voyant la date de sa création, que ce n'est qu'un demi-siècle environ après l'invention du journal, trente-quatre ans après l'implantation en France de ce merveilleux instrument de publicité et de progrès, que l'idée vint d'en faire l'application au domaine des lettres et des sciences, ou du moins que cette idée prit un corps certain, car elle n'avait pas été jusque là sans germer dans quelques imaginations. On pourrait même sans grand effort trouver l'origine du journal scientifique et littéraire dans ce même Bureau d'adresse d'où étaient déjà sortis le journal politique et le journal industriel.

Nous savons qu'il se tenait au Bureau d'adresse « une Académie ouverte à tous les bons esprits, qui y venaient conférer en public de toutes les plus belles matières de physique, des morales, mathématiques et autres disciplines, et laquelle était une des plus belles et des plus utiles institutions qu'eût faites Renaudot, au jugement même de plusieurs de ses ennemis. » L'objet de ces conférences était déterminé à l'avance ; c'est du moins ce qui semble résulter d'un avis qui termine la *Quinziesme Feuille du Bureau d'adresse*, du 1er septembre 1633, avis ainsi conçu : « Le premier des deux points desquels il se traitera céans en la première heure de la conférence du lundi cinquiesme du courant, à sçavoir à deux heures après midi, sera *Des causes ;* en la seconde heure, on recherchera particulièrement *Pourquoi chacun désire qu'on suive son avis, n'y eust-il aucun interest ;* la troisième heure sera employée, à l'ordinaire, en la proposition, rapport et examen des secrets, curiositez, et inventions des arts et sciences licites. » On tenait vraisemblablement registre de ces conférences, et il en était publié, sous le titre de (*Première*, 2e, 3e, 4e, 5e) *Centurie des questions traitées ès conférences du Bureau d'addresse*, un compte-rendu qui va du 22 août 1633 au 14 juillet 1642 ; Paris, 1636-1655, 5 vol. in-4, et qui a été réimprimé en 1669, sous le titre de *Recueil général des questions traitées ès conférences du Bureau d'adresse par les plus beaux esprits du temps.* On y trouve, t. 1er, p. 36-45, le compte-rendu de la conférence du 5 août annoncée ci-dessus. C'était la troisième. Dix personnes parlèrent sur le premier point : *Des causes en général ;* mais pour l'autre question : *Pourquoi chacun est jaloux de ses opinions*, il n'y en eut guère que quatre ou cinq. Quant aux *curiosités* et *inventions*, celles dont on s'occupa furent un microscope qui faisait paraître une puce aussi grosse qu'une souris, et la grande question du mouvement perpétuel.

C'est bien là évidemment l'origine des comptes rendus, des recueils de mémoires de nos sociétés savantes.

Mézeray, à une époque que l'on ne saurait préciser, mais évidemment très-voisine de 1665, obtint un privilége pour l'établissement d'un journal litteraire ; mais il n'en usa pas, et l'honneur de cette création revint décidément à Denis de Sallo, conseiller au parlement de Paris, homme d'un rare mérite et d'un grand savoir. J'ai dit ailleurs comment il fut conduit à l'idée de faire pour les événements de la république des lettres ce que faisaient les gazettes pour les événements publics, en un mot d'écrire les annales de la science. Je ne puis ici que donner un extrait de l'avertissement dans lequel il expliquait au lecteur une entreprise qui était alors sans aucun précédent.

« Le dessein de ce journal, y est-il dit, étant de « faire savoir ce qui se passe de nouveau dans « la république des lettres, il sera composé :

« Premièrement, d'un catalogue exact des « principaux livres qui s'imprimeront dans « l'Europe ; et on ne se contentera pas de « donner les simples titres, comme ont fait « jusqu'à présent la plupart des bibliographes, « mais, de plus, on dira de quoi ils traitent, « et à quoi ils peuvent être utiles.

« Secondement, quand il viendra à mourir « quelque personne célèbre par sa doctrine « et par ses ouvrages, on en fera l'éloge, et on « donnera un catalogue de ce qu'il aura mis au « jour, avec les principales circonstances de sa « vie.

« En troisième lieu, on fera savoir les expé- « riences de physique et de chimie qui peuvent « servir à expliquer les effets de la nature ; « les nouvelles découvertes qui se font dans « les arts et dans les sciences, comme les « machines et les inventions utiles ou curieuses « que peuvent fournir les mathématiques ; les « observations du ciel, celles des météores, et « ce que l'anatomie pourra trouver de nouveau « dans les animaux.

« En quatrième lieu, les principales décisions « des tribunaux séculiers et ecclésiastiques, « les censures de Sorbonne et des autres uni- « versités, tant de ce royaume que des pays « étrangers.

« Enfin on tâchera de faire en sorte qu'il « ne se passe rien dans l'Europe, digne de la

« curiosité des gens de lettres, qu'on ne puisse « apprendre par ce journal....... »

C'est le lundi 5 janvier 1665 que parut le premier numéro du *Journal des Savants*. Ce titre n'était peut-être pas très-bien choisi. Ce qui est certain, c'est que tout d'abord il fit tort au nouveau journal, que beaucoup de gens s'imaginèrent être un ouvrage d'érudits, uniquement à la portée des savants, si bien qu'un des successeurs de de Sallo, quelques années après, crut devoir l'allonger et le commenter.

La périodicité à donner à son recueil dut, comme on le pense bien, préoccuper le fondateur du premier journal littéraire. « J'ai été « longtemps, nous dit-il lui-même, en peine si « je devais donner ce journal tous les ans, « tous les mois ou toutes les semaines; mais « enfin j'ai cru qu'il le fallait donner toutes « les semaines, parce que les choses vieilli« raient trop si on différait d'en parler pen« dant l'espace d'un an; outre que plusieurs « personnes de qualité m'ont témoigné que le « journal venant de temps en temps leur « serait agréable et leur servirait de divertis« sement, et qu'au contraire elles seraient fa« tiguées de la lecture d'un volume entier de « ces sortes de choses, qui auraient perdu la « grâce de la nouveauté. »

Le journal, composé d'abord d'une feuille et demie in-4°, continua à paraître ainsi, avec plus ou moins de régularité, le lundi de chaque semaine, donnant de temps en temps un supplément, jusqu'en 1724. A cette époque, les rédacteurs, « reconnaissant qu'un journal hebdomadaire ne prévenait point assez en sa faveur, que cette façon de paraître lui donnait un certain air de précipitation dont le public a toujours lieu de se défier, et le faisant ainsi trop ressembler à ces recueils de nouvelles vulgaires qui naissent toutes les semaines, et qui n'ont rien de commun avec ce que les savants estiment le plus, » se décidèrent à ne le plus faire paraître que tous les mois, ce qui « leur donnerait le temps de le travailler davantage, et leur fournirait une étendue suffisante pour y placer sans contrainte un nombre considérable de différents articles. » Le nombre de feuilles en serait plutôt augmenté que diminué. « Ajoutez à cela qu'ils renonçaient aux vacances des mois de septembre et octobre, et qu'ils donneraient toujours, sans interruption, douze journaux par an, » non compris les suppléments, dont il a été publié régulièrement, depuis lors jusqu'en 1792, un cahier pour chacun des mois de juin et de décembre.

Disons tout de suite que dès 1666 le *Journal des Savants* est *illustré* de gravures dans le texte et de planches tirées à part.

De Sallo crut devoir garder l'anonyme, et fit paraître son journal sous le nom supposé de sieur d'Hédouville, soit dans la pensée qu'il serait ainsi plus à même de juger de l'impression que produirait son ouvrage, soit dans la prévision des tempêtes qu'il pourrait soulever. A nous en tenir à son programme, rien ne nous semblera plus innocent que l'entreprise qu'il tentait; cependant si l'on se reporte au temps et que l'on fasse abstraction du chemin parcouru depuis lors, on trouvera qu'elle ne laissait pas d'être délicate, et jusqu'à un certain point périlleuse. Et de fait le *genus irritabile vatum*, qui devait se montrer, dans cette circonstance, d'autant plus irritable qu'on n'était pas accoutumé alors à la suprématie du journalisme, se révolta contre ce censeur d'un nouveau genre, qui se posait, de son autorité privée, en arbitre suprême des sciences, de la littérature et des arts, qui citait impérieusement à sa barre les écrivains, grands et petits, qui, enfin, venait donner une voix publique aux critiques sourdes et cachées, et les révéler à l'Europe. Les jésuites, qui n'avaient pu voir sans déplaisir s'élever un tribunal littéraire et philosophique qui ne relevait pas d'eux, qui détestaient d'ailleurs Sallo et ses amis, en leur qualité de parlementaires et de gallicans suspects de jansénisme, joignirent leurs plaintes aux cris de l'amour propre blessé; ils firent agir le nonce du pape, et celui-ci finit par obtenir qu'il serait fait défense à Sallo de continuer sa publication. Le journal fut arrêté après trois mois seulement d'existence.

Cependant Colbert comprenait trop ce qu'un ouvrage de cette nature répandait d'émulation, et combien il pouvait être utile au progrès des lettres, pour souffrir que le projet en fût à jamais abandonné. Il chargea un de ses familiers, l'abbé Gallois, qui avait été l'un des collaborateurs de Sallo, et était, d'ailleurs, tout à fait digne de cette mission, de reprendre la publication du *Journal des Savants*; ce qui eut lieu le 4 janvier 1666. Le nouveau rédacteur fit précéder son premier numéro d'un petit avertissement des plus humbles, et tout à fait propre à rassurer les gens prévenus. « Il y « a quelques personnes, dit-il, qui se sont « plaintes de la trop grande liberté qu'on se « donnait dans le journal de juger de toute sorte « de livres. Et certainement il faut avouer que « *c'était entreprendre sur la liberté publi*« *que, et exercer une espèce de tyrannie* « *dans l'empire des lettres, que de s'attribuer* « *le droit de juger des ouvrages de tout le* « *monde*. Aussi est-on résolu de s'en abstenir « à l'avenir, et, au lieu d'exercer sa critique, « de s'attacher à bien lire les livres, pour en « pouvoir rendre un compte plus exact qu'on « n'a fait jusqu'à ce jour. »

L'abbé Gallois garda le journal neuf annéees, pendant lesquelles le nombre de numéros alla toujours diminuant. En 1675 il fut remplacé par l'abbé de La Roque, qui, à défaut de talent, apporta dans ses fonctions, jusqu'en 1686, une régularité exemplaire et beaucoup de bonne volonté. Après lui la direction du journal fut donnée par le chancelier Boucherat, qui s'en était déclaré le protecteur, au président Cousin, déjà connu par plusieurs traductions estimées, et qui possédait à un degré éminent la plupart des qualités nécessaires à un journaliste.

En 1701 commença pour le *Journal des Savants* une ère nouvelle. Jusque-là il avait été sous la direction d'un seul écrivain; si quelques personnes avaient prêté leur collaboration aux

premiers journalistes, ç'avait été à titre purement officieux, et sans aucun engagement de leur part. Mais on en était venu, après un essai de près de quarante ans, à comprendre que c'était un fardeau trop lourd pour un seul homme, et aussi que, pour rendre tous les services qu'on était en droit d'en attendre, un pareil recueil ne devait pas rester abandonné à ses seules ressources. A la fin de 1701, le chancelier de Pontchartrain en fit l'acquisition pour l'État, et nomma pour sa rédaction une compagnie de savants versés dans les différents genres de littérature. Les matières dont il devait s'occuper furent soigneusement classées, et un rédacteur particulier, avec un traitement fixe, fut assigné à chacune d'elles.

Les premiers membres de cette société se réunirent chez l'abbé Bignon, qui avait été le promoteur de cette transformation du *Journal des Savants*, dont il s'était fait le chaleureux avocat auprès du chancelier, son oncle. Mais depuis 1715 jusqu'en 1792 les conférences des auteurs du journal se sont tenues, une ou deux fois par semaine, à la chancellerie, et l'on en rédigeait des procès-verbaux.

Jusqu'à la Révolution le *Journal des Savants* jouit d'une paix profonde, et son histoire n'offre plus rien de saillant à noter. En 1791 il prit une plus grande activité, et se reconstitua sur des bases en apparence plus solides et plus larges; il publia cette année-là un prospectus où l'on remarque un ton nouveau et des idées nouvelles, et la politique finit par envahir ses colonnes. Mais ces concessions faites aux circonstances ne parvinrent point à triompher des préoccupations publiques, et le journal fut obligé de s'arrêter au mois de novembre 1792.

Le Directoire ayant rendu un peu de calme et de sécurité à la France, plusieurs savants, dont quelques-uns avaient fait partie de l'ancienne rédaction, et parmi lesquels Sylvestre de Sacy, essayèrent de le ressusciter. Ils lancèrent, le 5 janvier 1796, un prospectus sous forme d'introduction, dont voici le début : « L'établissement des journaux, dont l'antiquité n'offre pas de modèle, au moins quant à leur circulation régulière, est, chez les nations modernes, le produit combiné de deux autres établissements qui leur appartiennent également, et qui sont l'imprimerie et les postes. La fécondité des moyens que les journeaux fournissent pour le perfectionnement des sciences, comme pour celui de la civilisation, est incontestable, quoique tout retentisse de reproches contre l'abus qu'on en fait. Il n'est, à le bien prendre, aucune découverte à l'égard de laquelle on ne pût formuler des plaintes qui ne seraient ni moins sérieuses ni mieux fondées. Peut-être trouvera-t-on, avec le temps, de quoi inculper le télescope et le télégraphe. Mais pourquoi n'accuserait on pas les aérostats d'avoir coûté la vie à quelques-uns de ceux qui en ont fait le périlleux essai : l'artillerie d'avoir moissonné plusieurs millions d'hommes; la boussole d'avoir causé l'esclavage des nègres, et d'avoir infecté l'Europe d'un poison honteux et destructeur? A côté de pareils griefs, ceux qu'on accumule contre les écrits périodiques de toute espèce seraient assurément très-légers, si l'amour-propre irrité qui s'élève contre eux n'était à la fois juge et partie dans le procès qu'il leur intente... » Cette tentative n'eut point de succès, et le journal cessa de nouveau de paraître après 12 numéros, publiés du 16 nivôse au 30 prairial de l'an V.

Ce fut seulement en 1816 que fut rétabli, sur la proposition de MM. de Barbé-Marbois, garde des sceaux, et Dambray, chancelier, et sur un rapport de M. Guizot, alors secrétaire général du ministère de la justice, ce recueil, recommandable à tant de titres « qui s'est distingué de tous les autres par la sagesse et la réserve des principes, par la fidélité des extraits, par la pureté du style, par l'exactitude et la profondeur des recherches, par l'équité et la politesse des observations critiques, qui avait contribué pendant cent vingt-sept ans au maintien du bon goût et des connaissances utiles, qui, enfin, avait toujours été regardé en Europe comme le meilleur et le plus instructif des journaux ». Il fut replacé sous le patronage du gouvernement, non pour qu'il en dirigeât ou en surveillât la rédaction, mais pour lui donner plus d'autorité, et pour y attirer les écrivains les plus considérables, qui seraient sûrs d'y échapper à tout esprit de mesquine rivalité. La présidence continua à en appartenir au chancelier ou garde des sceaux jusqu'au 24 mai 1857, époque où le *Journal des Savants* fut transféré, par un décret impérial, dans les attributions du ministère de l'instruction publique, qui le revendiquait depuis longtemps comme un apanage naturel.

Le 1er numéro de la nouvelle série parut le 1er septembre 1816.

L'organisation actuelle du *Journal des Savants* ressemble fort à l'organisation d'une académie. Les membres se recrutent par élection, et leur nomination est soumise à l'approbation du ministre. Ils sont divisés en *assistants* et en *auteurs* : les assistants ne doivent au journal que l'éclat de leur nom; les auteurs sont tenus de fournir au moins trois articles chaque année. Tous les articles sont lus et discutés dans des conférences qui se tiennent régulièrement tous les quinze jours au ministère. Les auteurs reçoivent une indemnité fixe, mais fort modique; ils ont un droit d'assistance aux conférences, et les articles sont payés en proportion de leur étendue, dans la mesure des fonds disponibles. Des personnes étrangères à la compagnie du journal peuvent être chargées, sur la recommandation de deux membres du bureau, de rédiger des articles sur des ouvrages désignés par le bureau lui-même.

Voici, du reste, comment on peut, d'après le programme et le règlement de 1816, légèrement modifiés en 1829 et en 1840, résumer le plan du journal : Les articles dont il se compose peuvent se diviser en trois classes : 1° Analyses critiques d'ouvrages français et étrangers dignes de l'attention publique; 2° dissertations ou mémoires sur des questions littéraires ou sur des

découvertes dans les sciences; 3° nouvelles littéraires. Ce sont toujours les articles du premier genre qui occupent le plus d'espace; ceux du deuxième sont rares, et ceux du troisième fort courts. Même ce n'est qu'à titre d'exception, et après une délibération particulière, que des mémoires savants sur des questions historiques, scientifiques et littéraires, peuvent être insérés dans le journal. Une place est réservée aux annonces bibliographiques raisonnées, aux programmes des sociétés savantes, à des notices nécrologiques, à des extraits de correspondance. Des suppléments peuvent être publiés au besoin. Enfin le *Journal des Savants* embrasse toutes les connaissances humaines, toutes les littératures, anciennes et modernes; il ne s'interdit que les discussions politiques sur des objets ou des intérêts encore présents.

Nous ne saurions donner ici la longue liste des écrivains qui eurent part à la rédaction du *Journal des Savants;* on la trouvera dans les tables du journal. Aux noms que nous avons déjà cités parmi les anciens rédacteurs, nous ajouterons seulement ceux de l'abbé Desfontaines, Dupuy, de Guignes, Sainte-Croix, de Boze, Barthélemy, Tessier, de La Place, de Lalande et Daubenton. Leibniz, Malebranche, Bernoully, Baluze, Arnault, le P. Ménétrier, Voltaire même, y firent insérer des mémoires. Depuis 1816 les principaux rédacteurs ont été MM. Daunou, Raynouard, E. Burnouf, Abel Remusat, Julien, Letronne, Raoul Rochette, Cousin, Sylvestre de Sacy et Quatremère.

Les bibliographes ne sont pas d'accord sur le nombre de volumes dont se doit composer la collection du *Journal des Savants* jusqu'en 1792. Cela tient à l'irrégularité de sa publication dans ses commencements, notamment durant la gestion de l'abbé Gallois, qui en neuf années ne publia que 72 n^{os}, savoir : 42 en 1766, 16 en 1767, 1 en 1770, 3 en 1771, 8 en 1772, et 2 en 1774. M. Brunet dit qu'ordinairement — mais non pas toujours, et c'est de là que proviennent surtout les différences — les années 1665 à 1684 se relient en 8 volumes, et que depuis lors chaque année forme un volume plus ou moins gros, en faisant observer néanmoins qu'il n'a paru que 6 n^{os} en 1687, pour les mois de novembre et de décembre, qu'il n'a été publié que les cinq premiers mois de 1773, et que les années 1707, 1708 et 1709 ont chacune un volume de suppléments. Partant de ces données, le savant bibliographe arrive au nombre de 111 volumes, non compris les 10 volumes de tables. Le rapport de M. Barbé-Marbois au roi porte à 129 volumes le chiffre de cette collection, « aujourd'hui fort rare et fort recherchée. »

Depuis 1816, le *Journal des Savants* est publié à raison d'un cahier par mois, et forme un volume chaque année. Le prix de l'abonnement est de 36 et 40 fr.

A partir de 1724, et jusqu'en 1790, il a été publié, concurremment avec l'édition in-4°, une édition in-12; cela, disent les éditeurs, en vue principalement de la province et de l'étranger, et afin que ceux qui étaient « entêtés des petits volumes » n'eussent plus de prétexte pour recourir à la contre-façon hollandaise.

C'est qu'en effet le *Journal des Savants* fut contrefait en Hollande dès son origine. Les libraires hollandais se bornèrent d'abord à le réimprimer, avec un petit nombre d'additions extraites pour la plupart des *Mémoires de Trévoux*. L'idée leur vint ensuite d'imprimer ces mémoires en entier. Cette *combinaison* du Journal des Savants avec le Journal de Trévoux dura dix années, et fut très-goûtée. Depuis 1764 jusqu'en 1775 inclusivement les éditeurs hollandais ont ajouté à leur journal des articles tirés du *Mercure*, du *Journal de Verdun*, de l'*Année littéraire*, des *Éphémérides du citoyen*, et de divers journaux anglais. — La collection de ce petit journal, de 1665 à mai 1782, se composerait, selon Barbier, de 381 volumes. Si l'on pouvait s'en rapporter au catalogue Delisle de Sales, il aurait été continué jusqu'en 1792 et formerait 430 volumes. Barbier en possédait 376 volumes, de 1684 à 1782, qui ont été vendus 220 fr.

Comme la *Gazette* et le *Mercure*, le *Journal des Savants* eut aussi ses *Extraordinaires*. Ce fut La Roque qui donna les premiers; la société instituée en 1701 entreprit d'en publier un chaque mois, et ces suppléments étaient quelquefois plus volumineux que le journal.

Il y a une excellente table du Journal des Savants, de l'origine à 1750, par l'abbé de Claustre, en 10 vol. in-4°, laquelle est suivie d'un Mémoire historique sur le journal et d'une notice des journaux créés à son imitation. Cette table s'est vendue 63 fr. à la vente Barbier. — On a publié en 1860 une autre table, allant de la réorganisation du journal, en 1816, à 1858, mais table conçue sur des bases beaucoup moins larges, et qui aurait eu mieux sa raison d'être si on l'avait fait remonter à l'époque où s'arrête celle de l'abbé Claustre, et qu'on l'eût conduite jusqu'en 1865, au deux-centième anniversaire du vénérable recueil.

L'édition du Journal des Savants faite en Hollande, édition dont, par parenthèse, l'entrée en France était interdite, ce qui en rend les exemplaires complets très-rares, a une table particulière, rédigée par Robinet, en 2 vol. in-12, et qui embrasse les années 1665-1753. Le tome 79 du journal combiné avec les mémoires de Trévoux contient la table des années 1754 à 1763.

Les collections complètes du *Journal des Savants* ancien sont devenues très-rares, surtout les trois derniers volumes, et particulièrement celui de 1792, qu'on ne rencontre presque jamais. Il n'en est pas de même, on le comprend aisément, de celles de la nouvelle série commençant à 1816. Ces dernières néanmoins se sont jusqu'ici vendues comparativement beaucoup plus cher. Voici du reste quelques-uns des prix qu'elles ont atteints les unes et les autres dans les ventes depuis une trentaine d'années :

Collection ancienne : 1818, Delisle de Sales, 115 volumes, sans autre désignation, et 8 vol.

de tables, 450 fr. — 1835, Armand Séguin, 1665-1792, 112 vol., 450 fr.

Collection nouvelle : 1846, Sylvestre de Sacy, 1816-1837, avec les 12 numéros — très-rares — de l'an 5, 140 fr. — 1841, Daunou, 1816-1840, 242 fr. — 1844, baron Mounier, 1816-1843, 280 fr. — 1854, 1855, Renouard, 1816-1853, en cahiers, 190 fr.; Raoul Rochette, en 35 vol., 295 fr. — 1858, 1859, Dureau de la Malle, 1816-1857, 39 vol., d. rel., 225 fr.; comte de Portalis, 40 vol., d. rel., moins 2 livraisons, 325 fr.

Il a encore été publié en Hollande un

— **Supplément aux Journaux des Savants et de Trévoux,** ou Lettres critiques sur les divers ouvrages périodiques de France. *Amsterdam*, 1758, 12 nos in-12.

Ces lettres, rédigées, suivant Barbier, par Deleyre et Suard, étaient dirigées principalement contre les principes modérés du *Journal des Savants* et contre les principes religieux des *Mémoires de Trévoux*. La 1re feuille fut jointe, par forme de supplément, au mois de janvier 1758 du Journal combiné, avec invitation à ceux qui souhaiteraient ce supplément d'envoyer leurs noms francs de port, afin qu'on le leur fît parvenir.

Je terminerai enfin par quelques particularités qui me semblent avoir leur petite importance bibliographique.

On ne mettait point dans les premiers journaux le nom des libraires chez lesquels les livres dont on parlait avaient été imprimés. Sallo avait également négligé de spécifier le format des ouvrages dont il rendait compte, et c'est l'abbé Gallois qui en établit l'usage. Mais, remarque Desmaizeaux à ce sujet, « il ne servait pas de beaucoup de savoir qu'un livre était in-folio ou in-octavo pour en connaître la grosseur ; pourquoi on s'avisa dans la *Bibliothèque universelle* (voir plus loin) de marquer aussi le nombre des pages ; et cette exactitude a paru si nécessaire qu'elle a été généralement suivie. » C'était déjà quelque chose ; cette invention, comme dit un autre critique, Camusat, était excellente, mais elle ne suffisait pas. Dès ce temps-là, paraît-il, il y avait une différence singulière entre les formats d'une même espèce ; les uns étaient grands, les autres petits ; de sorte qu'il y avait des in-folio qui n'étaient guère plus grands que des in-4°, et qu'il se trouvait des in-8° plus petits que des in-12. — Si bien même, ajouterai-je, que tel journal est annoncé in-8° par un bibliographe et in-12 par un autre : contradiction que l'on rencontre à chaque pas quand il s'agit des recueils littéraires du dix-huitième siècle. — D'ailleurs la diversité des caractères produit une différence si considérable que, si l'on en ignore l'espèce, on ne sera guère plus avancé de savoir précisément le nombre des pages et de connaître la forme d'un livre. Les Hollandais réduisent communément de gros in-4° de Paris à des in-12; il arrive même quelquefois que l'in-12 contient moins de pages que l'in-4° : comment ceux qui ne seront pas versés dans la librairie s'y reconnaîtront-ils? Desmaizeaux donnait un moyen de remédier à cet inconvénient : c'eût été d'abord de déterminer la grandeur du format et le genre des caractères; puis, ajoutait-il, « tout le monde n'entendant pas ce que c'est que *gros* ou *petit texte*, *œil-de-bœuf*, *Saint-Augustin*, *garamond*, *nompareille*, etc., il faudrait, pour instruire les plus ignorants, que le journaliste fît imprimer de temps en temps sur une page du journal les noms et la différence de tous les caractères dont il aurait occasion de parler.»

Simplicité des temps antiques ! Je ne sais trop jusqu'à quel point l'expédient proposé par cet honnête Desmaizeaux eût été profitable ; ce qui est certain c'est que les journalistes se sont montrés peu soucieux de remédier aux inconvénients qu'il avait pour but d'atténuer. Aujourd'hui encore il n'est guère plus facile pour le commun des lecteurs de se rendre compte d'après l'annonce d'un livre de sa valeur spécifique ; nous ne croyons pas même que les intéressés soient beaucoup plus avancés quand les empiriques de la librairie, les vendeurs de littérature à la toise, poussent la précaution jusqu'à annoncer combien de lettres ils donneront pour un sou.

Camusat reproche encore aux premiers rédacteurs du Journal des Savants de n'avoir pas été assez soigneux d'indiquer l'année dans laquelle les livres dont ils rendaient compte avaient été imprimés, et la raison de cette négligence était, dit-il, la crainte qu'ils avaient qu'on ne s'aperçût que le livre dont ils parlaient n'avait plus la grâce de la nouveauté. Il regrette aussi qu'ils soient restés inférieurs aux journaux étrangers sous le rapport des nouvelles littéraires, « un des plus beaux ornements d'un journal, fournissant à un journaliste l'occasion de glisser des particularités qui souvent auraient de la peine à trouver place ailleurs.» Et il ajoute en note : « Je remarquerai en passant que les nouvelles littéraires de nos journaux modernes sont généralement peu sûres, ce que j'attribue à la trop grande envie de se faire valoir par des nouvelles. Cette passion, qui ne convient qu'à un gazetier, est cause que les journalistes entassent d'ordinaire, sans trop de choix, les nouvelles qu'on leur envoie, croyant ensuite avoir beaucoup fait par cette espèce de réparation qu'ils font aux lecteurs : *Nous donnons ces nouvelles telles qu'on nous les a fournies* »

Disons enfin que c'est seulement vers l'année 1778 que les articles commencent à être signés

Voyez, au surplus, *Histoire de la presse*, t. 2, p. 151-217, où corrigez, p. 191, ligne 25 : *Après la mort de l'abbé Bignon*, par *Après la retraite*, etc., *lapsus* sans conséquence sans doute après ce que je dis à la page 190, mais que je n'en crois pas moins devoir signaler.

L'entreprise de Denis de Sallo, qui nous semble aujourd'hui si simple, eut dans son temps toute l'importance d'une découverte. Aussi fut-elle

accueillie par les applaudissements unanimes; on s'étonna même, tant l'idée était simple et féconde à la fois, qu'on eût été jusqu'au milieu du dix-septième siècle sans s'aviser d'un projet si propre à hâter les progrès de la science. Aussi encore le *Journal des Savants*, à peine né, fut-il traduit, imité, contrefait, dans les principales langues de l'Europe. Nous avons parlé de la contrefaçon de Hollande. Parmi les imitations étrangères, nous nous bornerons à citer les *Philosophical Transactions*, recueil demeuré célèbre, dont la Société royale de Londres commença la publication quelques semaines à peine après l'apparition et sur le modèle du *Journal des Savants*, et que Sallo eut la satisfaction d'annoncer lui-même dans son numéro du 30 mars, son dernier; — et les *Acta Eruditorum*, fondés à Leipzig en 1682 et continués jusqu'en 1776, 117 vol. ornés de figures, auxquels les progrès faits depuis par la science ont beaucoup ôté de leur valeur, mais qui furent longtemps très-recherchés.

Il a été fait des *Philosophical Transactions* plusieurs traductions françaises, que je crois devoir enregistrer ici, au moins celles que j'ai rencontrées dans mes recherches :

Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, trad. par Demours et de Bremont, avec la table des Mémoires imprimés dans les Transactions depuis 1665 jusqu'en 1735. Années 1731-1744, Paris, 1739-1760, 8 vol. in-4°, fig. (Catalogue Huzard, 1842.)

Abrégé des Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, trad. de l'anglais et rédigé par Gibelin. 1787-1790, 15 vol. in-8°, fig. (Catal. Cuvier, 1846.)

Pour ce qui est de la France, le *Journal des Savants*, comme la *Gazette*, comme le *Mercure*, avait un privilége qui constituait à son profit un véritable monopole. J'ai dit ailleurs comment il avait dû céder au flot de la concurrence, par quel irrésistible débordement son domaine avait été envahi. Nous allons passer rapidement en revue, et dans l'ordre chronologique, les principales de ces publications issues plus ou moins directement du *Journal des Savants*, et publiées — en français — tant en France qu'à l'étranger : l'histoire de ces premiers essais du journalisme littéraire est aussi curieuse qu'instructive. On va entendre tous ces audacieux exposer leurs vues, les réformes, les améliorations qu'ils prétendent apporter à ce qui existe : car c'était là leur ambition à tous, de faire mieux et plus que leurs prédécesseurs. Nous assisterons ainsi aux phases journalières par lesquelles a passé le journal, et nous suivrons pas à pas la marche, d'abord bien peu assurée, de la critique littéraire.

On remarquera qu'une partie de ces journaux portent des rubriques étrangères. J'en ai dit ailleurs les raisons multiples. c'était pour échapper au tribut à payer au *Journal des Savants* ou pour jouir d'une plus grande liberté. Rappelons aussi qu'un assez grand nombre furent écrits par des réfugiés français.

Nouvelles de la République des lettres, par Bayle et autres. *Amsterdam*, 1684-1718, 56 vol. in-12.

Recueil suffisamment recommandé par le nom de son auteur. Bayle était né journaliste; il admirait l'invention de Sallo et aimait les journaux. Quand il se fut retiré en Hollande, il vit avec quelque étonnement que dans un pays qui comptait tant de gens instruits et tant de libraires, où, de plus, la liberté d'imprimer était si grande, on ne se fût pas encore avisé d'une semblable publication. Il se résolut, non sans quelque hésitation, à remplir cette lacune. « Mais, se hâte-t-il de dire dans sa préface, « l'on se croit obligé d'avertir de bonne heure « le public, à cause de ce qui a été touché ci-« dessus de la liberté dont jouissent nos li-« braires, qu'on ne prétend point établir un « *Bureau d'adresse de médisance*, ni em-« ployer les mémoires qui n'auraient pour but « que de flétrir la réputation des gens : c'est « une licence indigne d'un honnête homme.... « On se tiendra dans un raisonnable milieu « entre la servitude des flatteries et la har-« diesse des censures. Si l'on juge quelquefois « d'un ouvrage, ce sera sans prévention et « sans aucune malignité, et de telle sorte que « l'on espère que ceux qui sont intéressés à « ce jugement ne s'en irriteront point; car nous « déclarons premièrement que nous ne pré-« tendons pas établir aucun préjugé pour ou « contre les auteurs : il faudrait avoir une va-« nité ridicule pour prétendre à une autorité « si sublime. Si nous approuvons ou si nous « réfutons quelque chose, ce sera sans consé-« quence; nous n'aurons pour but que de four-« nir de nouvelles occasions aux savants de « perfectionner l'instruction publique. Nous « déclarons, en second lieu, que nous soumet-« tons, ou plutôt que nous abandonnons nos « sentiments à la censure de tout le monde.... « Les goûts sont si différents, même parmi « les grands esprits, même parmi ceux qui « passent pour les meilleurs connaisseurs, « qu'on ne doit ni s'étonner ni se fâcher de « n'avoir pas l'approbation de tous les bons « juges; cela ne doit nullement troubler la « satisfaction que les auteurs ont d'eux-mêmes « et de leurs ouvrages.... »

A peine entré dans le journalisme, Bayle se plaça tout d'abord au premier rang par sa critique savante, nourrie, modérée, pénétrante, par ses analyses exactes, ingénieuses, et même par les petites notes qui, bien faites, ont du prix, et dont la tradition et la manière seraient perdues depuis longtemps si on n'en retrouvait des traces encore à la fin du *Journal des Savants* actuel. Pendant trois ans il fut comme le rapporteur universel de l'Europe, entretenant chaque mois le public de la plupart des ouvrages qui paraissaient dans l'Europe. Une remarque à faire, cependant, parce qu'elle a son importance, comme on le verra bientôt,

c'est qu'il n'est guère question dans la feuille de Bayle que de livres latins et français, et d'un petit nombre d'anglais; il n'y est rendu compte d'aucun ouvrage allemand ou espagnol, et seulement de deux italiens, et encore n'en dit-il autre chose que ce qu'on lui en avait mandé. Le mauvais état de sa santé força Bayle à abandonner son journal en février 1687; il fut continué jusqu'en 1718, non sans interruptions, par La Roque, Barrin, Jacques Bernard et Jean Leclerc. — *Voy*. t. 2, p. 222.

Vendu, 1841, Daunou, 51 fr.

Bibliothèque universelle et historique, par J. Leclerc. 1686-1693, 26 vol. in-12.

— **Bibliothèque choisie**, par le même. 1703-1713, 27 vol. in-12, plus 1 vol. de tables.

— **Bibliothèque ancienne et moderne**, par le même. 1714-1727, 29 vol. in-12, dont un de tables.

On trouve dans ces trois recueils justement estimés, et qui peuvent être considérés comme n'en formant qu'un, outre des jugements et des extraits des ouvrages de toute nature qui se publiaient en Europe, une foule d'articles originaux, de dissertations, de biographies, etc., à peu près comme dans nos revues modernes. — Leclerc, que nous venons de nommer parmi les continuateurs de Bayle, dont il approcha, fut un des plus éminents critiques et des auteurs les plus féconds du dix-septième siècle. Dans sa préface il annonçait qu'il parlerait de toutes sortes d'ouvrages, *en quelque langue qu'ils fussent écrits*; qu'il en donnerait des extraits plus étendus et plus exacts, surtout des livres de quelque importance, que n'avaient fait les journalistes précédents; mais qu'il ne s'étendrait pas sur les louanges des auteurs, ni sur la critique des écrits, ne voulant ni louer ni blâmer personne. — *Voy*. t. 2, p. 246.

Vendu, 1845, Grabus, 68 fr.; 1859, Boissonade, 62 fr.

Disons en passant que Paul Colomiès a publié en 1682 une *Bibliothèque choisie* qui n'est que l'histoire d'une centaine de livres choisis, mais histoire pleine d'anecdotes intéressantes sur la vie des auteurs et leurs ouvrages.

Histoire des ouvrages des savants, par H. Basnage de Beauval. 1687-1709, 24 vol. in-12.

L'un des meilleurs recueils littéraires qui aient été publiés à l'étranger. On en fera l'éloge en un mot, en disant qu'il n'est pas resté trop au-dessous des *Nouvelles* de Bayle, dont il est une sorte de continuation. Lorsque celui-ci, en effet, se vit dans la nécessité d'abandonner son journal, il jeta les yeux sur Basnage, avec lequel il s'était lié depuis son séjour en Hollande, comme sur l'homme le plus capable de continuer sa publication. Basnage voulut bien accepter l'héritage de son ami, mais non pas pourtant à titre de continuateur des *Nouvelles*. « On aurait toujours cherché, dit-il, dans la continuation des *Nouvelles*, l'illustre auteur qui leur a donné naissance, et le même titre mal soutenu n'aurait servi qu'à redoubler les regrets d'avoir perdu un homme inimitable. » — *Voy*. t. 2, p. 251.

Vendu, 1861, de Cayrol, 15 fr.

Dépêches du Parnasse, ou la Gazette des savants, par Vincent Minutoli. *Genève*, 1693, 5 n^{os} pet. in-12.

Cette petite feuille, dont l'auteur, professeur d'histoire et de belles-lettres à Genève et bibliothécaire de cette ville, était en relations avec Bayle, eut assez de vogue, parce qu'on y trouvait une bonne critique et des pièces intéressantes. Cela engagea même les libraires de Lyon à réimprimer les *Dépêches* à mesure qu'elles paraissaient à Genève, pour les répandre en France. Cette contrefaçon, qui enlevait ses abonnés à l'auteur, fut cause qu'il discontinua son journal après le 5e n^{o}.

Journal sur toutes sortes de sujets, par Gabriel d'Artis. *Amsterdam* et *Hambourg*, 1693-1696, 5 vol. in-8°.

Gabriel d'Artis était encore un réfugié français. Bayle, dans ses lettres, parle de ce journaliste, mais il paraît en faire peu de cas. Son journal cependant se recommande par une particularité : la numismatique y occupe une assez large place, et l'on y trouve la représentation de médailles rares et curieuses.

Nouveau Journal des Savants, dressé à Rotterdam par le sieur C. *Rotterdam* et *Berlin*, 1694-1698, 4 vol in-8°.

Sous cette initiale se cachait Ét. Chauvin, réfugié français d'un grand savoir, également lié avec Bayle, qu'il suppléa dans sa chaire de philosophie pendant une longue maladie. On lit dans l'avertissement de son journal, qu'on a pu comparer à celui de Bayle : « L'unique « but des journaux doit être d'informer de « bonne heure le public de ce qui se passe dans « le monde savant, et de lui donner des extraits « fidèles des livres nouveaux, afin que l'on en « puisse juger sainement sur leur rapport. Une « simple analyse, tout instructive qu'elle est, « ne saurait guère plaire, non plus qu'un « squelette n'est agréable à voir, quoiqu'il « nous fasse bientôt connaître tous les osse- « ments d'un animal, en nous les présentant « dans leur véritable situation. » D'où la conclusion qu'il faut dans les journaux de longs extraits, accompagnés de réflexions tirées directement du sujet. C'est ce que fit Chauvin, et non sans quelque succès.

Journal historique de l'Europe pour l'année 1694, contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans

tous les États de l'Europe savante pendant cette année; le tout mis dans un ordre également beau, succinct et aisé pour trouver d'abord tout ce que l'on voudra savoir, avec quantité de remarques curieuses et recherchées. *Strasbourg* (*Paris*), 1695, in-12 de près de 600 pages.

Par Alleman, auteur de la *Guerre civile des Francais sur la langue française*. Son projet était de réunir chaque année dans un volume tout ce que les autres journaux offriraient de plus curieux et de plus certain. « Tous les ouvrages périodiques qu'on imprime « en France et à l'étranger, disait-il, forment « plus de 50 volumes par an, et reviennent à « Paris, toutes les années, à 20 pistoles au « moins. Ils sont pour la plupart trop diffus, « remplis de mille choses inutiles, douteuses, « déguisées, et bien souvent fausses..... » Son journal, ou plutôt son annuaire, devait donc épargner aux curieux beaucoup de temps et une dépense assez considérable. — Le premier volume fut imprimé à Paris, mais sous le nom de Strasbourg, les rédacteurs du *Journal des Savants* s'étant opposés à ce qu'un privilége fût donné pour un ouvrage dans lequel ils voyaient une sorte de concurrence. Alleman fut même obligé d'abandonner son projet, parce qu'il ne put réussir à faire imprimer à Paris le volume de l'année 1695, qu'il avait tout prêt.

Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts, recueillis par l'ordre de S. A. S. Monseigneur le prince souverain de Dombes. *Trévoux* et *Paris*, 1701-1767, 878 part. en 265 vol. pet. in-12.

Ce recueil célèbre, dont le titre a subi plusieurs changements, est plus connu sous le nom de *Journal de Trévoux,* qu'il reçut de la petite ville où il prit naissance. Louis-Auguste de Bourbon, prince souverain de Dombes, ayant transféré son parlement à Trévoux, y avait établi une imprimerie considérable. Les PP. Michel Le Tellier et Philippe Lalleman, jésuites, conseillèrent au prince de faire imprimer dans cette ville un journal littéraire, dont ils lui représentèrent les avantages. Ce projet fut goûté et accepté, et la direction et composition du nouveau journal fut confiée aux jésuites.

Dans leur épître dédicatoire les auteurs disent au prince que l'imprimerie qu'il venait d'établir ne pouvait d'abord être mieux employée qu'à donner au public un état fidèle de tout ce qui paraît de curieux chaque jour dans le monde, en quelque genre de science que ce soit. Et donnant dans leur préface le plan de leur journal, ils annoncent qu'il contiendra des extraits de tous les livres de science imprimés en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans les royaumes du Nord, en Hollande, en Angleterre..., en sorte que rien de ce qui s'imprime en Europe n'y soit oublié. Ils promettent d'y insérer souvent des pièces manuscrites de critique, de littérature et de sciences, comme aussi toutes les nouvelles des lettres. A en juger par ces premières apparences, le caractère du nouveau journal devait donc être purement scientifique et littéraire; mais ailleurs ils expriment plus clairement le principal objet de leurs Mémoires. Ce fut, lit-on dans le numéro de janvier 1712, « le grand cours des journaux « hérétiques qui fit naître à M. le duc du Maine « l'idée d'un journal où l'on eût principalement « en vue la défense de la religion. » Et ailleurs ils se proclament fermement résolus à « remplir les intentions de S. A. S., à attaquer sans ménagements les ennemis déclarés de la religion et à démasquer ses ennemis cachés. Ils savent à quels ressentiments ils s'exposent; mais rien ne les détournera de leur dessein. »

On voit quelle était la pensée dominante des journalistes de Trévoux. Aussi furent-ils en butte dès l'origine aux attaques les plus vives, de la part notamment de Voltaire, qui, d'ailleurs, pour le dire en passant, détestait cordialement toute la race des critiques. On alla même, en Hollande, jusqu'à réimprimer leurs Mémoires dans le but, disait-on, « d'offrir aux auteurs qui croiraient avoir été maltraités un champ ouvert pour se défendre. » Et de fait cette réimpression, qui s'arrête au numéro de juin 1705, et forme 9 vol. in-8°, contient de nombreuses réponses aux critiques du journal.

Malgré cette partialité, les Mémoires de Trévoux sont restés un des recueils littéraires les plus importants : c'était, au jugement de Querlon, le meilleur journal de France, le plus instructif, le mieux fait, le mieux écrit et le plus utile; il se distinguait des autres par l'érudition, les recherches, la bonne critique, et même par les agréments répandus sur certaines matières. On ne trouve dans aucun autre des nouvelles plus abondantes et plus généralement sûres. Au point de vue technique, si l'on pouvait ainsi dire, il nous offre diverses particularités qui m'ont paru bonnes à noter.

Les journalistes de Trévoux faisaient un constant appel aux travailleurs, qu'ils invitaient à concourir à leur œuvre : à cet effet, une boîte était placée à la porte de leur imprimerie pour recevoir les articles qu'on voulait leur faire parvenir, du contenu desquels, néanmoins, ils n'entendaient nullement se rendre garants.

Pour les comptes rendus des ouvrages, les *extraits*, comme on disait alors, ils avaient d'abord invité les auteurs à les faire eux-mêmes. « Personne, ordinairement parlant, disaient-ils « en 1701, n'est capable de faire mieux l'ex- « trait d'un livre que celui qui l'a composé; et, « d'ailleurs, un auteur pourrait craindre quel- « quefois qu'un autre, faisant l'extrait de son « livre, ne le fît pas parler et penser aussi bien « qu'il croirait l'avoir fait. » Mais au bout de quelques années ils avaient changé d'avis; ils déclarent dans l'avertissement de 1712 « que « nulle considération ne leur fera insérer dans « leurs Mémoires des extraits faits par l'auteur « même. C'est une fidélité, disent-ils, que « nous devons au public, notre juge : un rap-

« porteur manque à son devoir quand il se fie « aux parties de l'extrait d'une cause. »

On lit dans l'avertissement de 1716 que des personnes amies des lettres ont demandé qu'on proposât dans les journaux des questions propres à exercer les savants, et différents desseins de livres. Les rédacteurs promettent en conséquence de proposer chaque mois deux questions, une sur l'Écriture sainte, l'autre sur les sciences ou la littérature, et d'indiquer chaque mois trois ou quatre desseins d'ouvrages dans tout genre de littérature, pour exciter au travail des esprits excellents qui languissent dans l'oisiveté: car trouver un beau dessein est souvent ce qui coûte le plus quand on veut devenir auteur. Ils proposèrent, en effet, quelques questions et desseins dans les numéros de janvier, d'avril et de mai, et ce beau projet paraît en être resté là.

L'abbé Gallois avait ouvert le *Journal des Savants* aux controverses des auteurs qui avaient entre eux des discussions critiques de nature à intéresser le public et le bien des lettres. L'auteur de la *Bibliothèque universelle* annonçait qu'il ne prendrait jamais parti dans les disputes des savants, mais qu'il rapporterait fidèlement les raisons de part et d'autre, sans rien dire qui pût prévenir les lecteurs. Les journalistes de Trévoux avaient également promis, au commencement, de rapporter les différends qui pourraient s'élever entre les savants, mais en se bornant, eux aussi, à rapporter les raisons de part et d'autre, sans jamais eux-mêmes prendre parti. C'était promettre plus qu'ils ne pouvaient tenir. Aussi annoncèrent-ils dès 1712 la fin de ce système d'abstention, ou plutôt ils cherchèrent à se justifier de s'en être trop souvent écartés. « Nous ne pouvons « nous dispenser, disent-ils alors, de mêler de « la critique dans nos extraits : agir autrement, « ce serait manquer à nos devoirs les plus es- « sentiels; ce serait trahir les lecteurs qui nous « prennent pour guides dans la connaissance « des livres, que de les laisser séduire par des « titres imposants, que de leur cacher les écueils « où ils donneront infailliblement. Réduits in- « dispensablement à insinuer les défauts des « livres dont nous parlons, nous mettrons notre « application à tempérer une critique nécessaire « par tout ce qui la peut rendre insensible aux « auteurs. Nous joignons si souvent les louanges « aux reproches que nos éloges les plus sincères « en sont devenus suspects. »

Le journal de Trévoux, dont le siége, après une trentaine d'années, avait été transporté à Paris, faillit être englouti dans le naufrage de ses fondateurs; il prolongea cependant son existence quelques années encore, grâce surtout à l'abbé de Saint-Léger, qui était parvenu à lui redonner quelque vie, et le conduisit jusqu'en 1766. Il avait eu jusque-là pour rédacteurs principaux les PP. Tournemine, Ducerceau, Brumoy, Charlevoix, Berthier, etc., etc. Des mains de l'abbé de Saint-Léger, il passa dans celles de l'abbé Aubert. Celui-ci, dans l'espoir de le régénérer, le transforma en une feuille aux allures plus jeunes, qui, « sans changer essentiellement de forme, devait contenir une infinité d'objets que comportait le titre, mais que les différentes mains par lesquelles il avait passé successivement en avaient écartés, par des raisons absolument étrangères au nouveau rédacteur. » Il lui donna le titre de

— **Journal des sciences et des beaux-arts**, par l'abbé Aubert. 1768-1775, pet. in-12, 4 vol. par année, non compris les suppléments.

L'œuvre de l'abbé Aubert fut ensuite continuée sous les titres et par les rédacteurs suivants :

— **Journal des sciences et des beaux-arts**, par les frères Castilhon. 1776-1778, 18 vol. gr. in-12.

— **Journal de littérature, des sciences et des arts**, par l'abbé Grosier. 1779-1782, in-12.

L'abbé Grosier, pour donner plus d'intérêt à son journal, avait tenté d'y insérer des nouvelles politiques, en s'écrivant ou se faisant écrire des lettres; mais Panckoucke, qui était alors propriétaire du *Mercure*, ne fut pas dupe de cette ruse; il se plaignit au garde des sceaux de ce qu'il regardait comme un empiétement sur son privilége, et il fut décidé que le journal de Grosier ne pourrait parler politique qu'à la condition de payer un tribut assez élevé au propriétaire du *Mercure*. Le Journal des arts était également, à cette époque, dans les mains d'un entrepreneur, un chevalier du Paulet, qui donnait cent louis à l'abbé Grosier, et consacrait le surplus du bénéfice à des établissements de bienfaisance.

La collection du Journal de Trévoux proprement dit, avec la continuation de l'abbé Aubert, en tout 297 vol., a été payée en 1841, à la vente Daunou, 301 fr.

Enfin, on a publié en 1771 l'

Esprit des Journalistes de Trévoux, ou Morceaux précieux de littérature répandus dans les Mémoires.... depuis leur origine jusqu'en 1762, contenant ce qu'il y a de plus neuf et de plus curieux, soit par les ouvrages dont les littérateurs ont rendu compte, soit par les réflexions judicieuses qui servent de préliminaires à leurs analyses, par Allets. 4 vol. in-12.

Voy. *Hist. de la pr.*, t. 2, p. 260.

On peut rapprocher du Journal de Trévoux les Recueils suivants, relatifs également aux sciences et aux arts, mais moins littéraires, et, si l'on pouvait ainsi dire, plus techniques :

— **Observations sur la physique**, sur l'histoire naturelle et les arts, ou Journal de physique. 1752-1823, in-12 et in-4°.

Ce journal, dit M. Quérard, commencé en 1752, passa des mains de Dagoty dans celles de Toussaint, et fut discontinué en 1756. L'abbé Rozier entreprit de le relever en 1771. A cette époque il parut dans le format in-12, et fut ainsi continué jusqu'à la fin de 1772. Ces deux années forment 12 vol. in-12. Alors, à la demande des souscripteurs, le format in-12 fut changé en celui in-4°, qui multipliait moins les volumes, et admettait des gravures plus grandes, expliquant mieux les détails. Ce format, d'ailleurs, ajoutait-on, convient mieux à un livre de bibliothèque, qui fait suite aux collections académiques. Le recueil se continua sous cette nouvelle forme, à raison de 2 volumes par an. En 1779, il passa dans les mains de Mongez; il fut ensuite rédigé par J. A. de La Métherie, de 1785 à 1817, et par M. Ducrotay de Blainville jusqu'en 1823. Il avait pris en 1794 le titre de *Journal de physique*. La collection de 1794 à 1823 forme 96 vol. in-4°.

Ce recueil, dont tout le monde connaît la valeur, ne ressemble en rien aux autres feuilles périodiques. C'est une collection de différents mémoires et expériences scientifiques, traduits de toutes les langues de l'Europe. Il se joint aux volumes de l'Académie des sciences et aux collections scientifiques.

— **Bibliothèque des sciences et des beaux-arts,** par Chais, de Joncourt, etc. *La Haye*, 1754-1780, 50 vol. pet. in-8°, dont 2 de tables.

— **Lettres périodiques** sur la méthode de s'enrichir promptement et conserver sa santé par la *culture des végétaux*, par Buc'hoz. 1768-1770, 5 vol. in-8°.

Lettres périodiques, curieuses, utiles et intéressantes, sur les avantages que la société économique peut retirer de la *connaissance des animaux*, par le même. 1769-1770, 4 vol. in-8°.

Lettres hebdomadaires sur l'utilité des minéraux dans la société civile, par le même. 1770, 2 vol. in-8°.

En 1771, ces trois publications furent réunies en une seule, de format in-12, sous le titre suivant :

La nature considérée sous ses différents aspects. 1771-1780, 34 vol. in-12.

En tout 45 volumes. — Les matières de ces lettres, dit Querlon, sont variées; et ce n'est pas leur seul avantage : elles joignent au mérite du fond celui de la singularité.

Je citerai encore, à titre de curiosité, des *Archives mytho-hermétiques*, qui avaient principalement en vue d'expliquer les fables et les allégories de l'antiquité par la philosophie hermétique, dont elles furent le voile, et de démontrer par des preuves complètes, qui résulteraient de l'examen le plus rigoureux et le plus impartial, la vérité ou la fausseté de cette philosophie. Mais je ne sais quel fut le sort de ce journal. Il en devait paraître 12 n^{os} par an, au prix de 24 et 30 livres. On souscrivait chez l'auteur, M. Duplessis, rue Mazarine, près le carrefour de Bussy, au-dessus du café de Montpellier, au 2e étage, par le 2e escalier à droite au fond de l'allée. On voit, dans tous les cas, que le chemin de la philosophie hermétique n'était pas précisément direct ni facile.

Voyez, au surplus, dans notre 2e partie, le chapitre consacré aux recueils scientifiques.

Essais de littérature pour la connaissance des livres, par l'abbé Tricaud. 1702, 4 vol. in-12.

Sorte de Manuel bibliographique. Le dessein de l'auteur était « de ne traiter précisément que de certains livres recommandables par leur antiquité, par leur rareté ou par leur singularité, de discerner les meilleures éditions qui en ont été faites, d'indiquer les endroits qui en ont fait supprimer quelques-uns et ceux qu'on a retranchés ou ajoutés à d'autres, et de rendre surtout au public la connaissance de certains livres curieux et secrets que le temps a fait périr ou a rendus si rares qu'ils sont entièrement inconnus à la plupart des gens de lettres qui ont le plus d'érudition. » L'idée était heureuse, le plan nouveau; mais l'abbé Tricaud n'était pas à la hauteur de la tâche. On sait avec quel succès Debure le jeune réalisa cette même idée cinquante ans plus tard.

Des critiques du journal de l'abbé Tricaud ont été publiées par Pilhestre et l'abbé Faydit, sous les titres de *Remarques critiques*, — et de *Supplément aux Essais littéraires*, 1703; — *Nouveau supplément*, 1704. Ensemble 6 volumes.

Tricaud entreprit encore un

— **Journal littéraire.** *Soleure*, 1705, in-8°.

Il eut pour collaborateur dans cette nouvelle publication, qui était dans le goût des *Essais*, mais avec plus de mordant, le P. Hugo, depuis évêque de Ptolémaïde.

Pièces fugitives d'histoire et de littérature, anciennes et modernes, avec les nouvelles historiques de France et des pays étrangers sur les ouvrages du temps, et les nouvelles découvertes dans les arts et les sciences, pour servir à l'histoire anecdote des gens de lettres. 1704, 4 vol. in-12.

On trouve dans ce recueil, que l'auteur, sur lequel on n'est pas d'accord, donnait comme un supplément au *Journal des Savants*, des pièces curieuses et des anecdotes singulières; il fut supprimé à l'apparition du 4e vol., qui est très-rare.

Bibliothèque critique, ou Recueil de diverses pièces critiques, dont la plupart ne sont point imprimées ou ne se trouvent que très-difficilement, publiée par M. de Sainjore, qui y a ajouté quelques notes. 1708-1710, 4 vol. in-12.

Ce recueil, dû à la plume du savant hébraïsant Richard Simon, et à celle de Barat, son élève, bibliophile très-éclairé, contient un grand nombre de faits littéraires curieux. Supprimé par arrêt du Conseil, sur les plaintes de plusieurs personnes qui s'y trouvèrent maltraitées, il fut bientôt repris par ses auteurs sous le nom de

Nouvelle Bibliothèque choisie, où l'on fait connaître les bons livres en divers genres de littérature et l'usage qu'on en doit faire. 1714, 2 vol. in-12.

Histoire critique de la république des lettres, tant ancienne que moderne, par Philippe Masson. *Utrecht* et *Amsterdam*, 1712-1718, 15 vol. in-12.

Le principal but de l'auteur, réfugié français et ministre de l'église française à Dort, était « de faciliter aux gens de lettres les moyens de communiquer au public leurs pensées. » C'était une de ces tribunes comme on a tant de fois depuis essayé d'en élever, et qui ont eu généralement si peu d'écho.

Journal littéraire, par Sallengre, Saint-Hyacinthe, van Effen, S' Gravesende, de Joncourt, La Barre de Beaumarchais, etc. *La Haye*, 1713-1722, 1729-1736, 24 vol. in-12.

Le mieux écrit, selon Desfontaines, des journaux composés par des étrangers, c'est-à-dire à l'étranger. Nous en recommandons la préface à certains critiques d'aujourd'hui. Les auteurs y exposent l'utilité des journaux, et même de leur multiplicité, les principes qui constituent un bon journal, et la grande difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité qu'un seul auteur travaille avec succès à un ouvrage dont la bonté dépend de bien des qualités différentes et souvent opposées. Ils y abordent aussi une question que nous avons déjà rencontrée : « Les « journalistes, disent-ils, se font ordinairement « un devoir de ne pas décider du mérite d'un « livre, et de laisser deviner dans leurs extraits « à quel degré de bonté un ouvrage doit être « mis. Nous croyons cette prudence excessive « et inutile, et nous avons résolu de nous ex- « pliquer sans détour sur ce que nous trouve- « rons de bon et de mauvais dans un livre. » Ils exceptent cependant les matières de théologie et les sujets philosophiques qui influent sur la religion : là-dessus ils ne diront jamais leur sentiment ; ils se contenteront de faire des extraits fidèles, et de mettre les opinions différentes dans tout leur jour.

Voy. *Hist. de la pr.*, t. 2, p. 283.

En 1772, Castilhon père et fils, Toussaint et autres publièrent à Berlin un autre *Journal littéraire*, qui se poursuivit jusqu'à la fin de 1776, et forme 27 vol. in-8°.

Je trouve encore un *Journal littéraire de Lausanne*, par Mme la chanoinesse de Polier, 10 vol. in-8°.

Enfin Clément de Dijon publia sous ce titre, avec la collaboration de Fontanes, Deschamps et Després, une feuille qui vécut du 15 messidor an 4 au 2 thermidor an 5, 44 nos en 4 vol. in-8°.

Nouvelles littéraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la république des lettres, par du Sauzet et autres. *La Haye*, 1715-1720, 12 vol. pet. in-8°.

Voy. t. 2, p. 289. — Ces nouvelles, extraites de tous les journaux du temps, se recommandent par un grand nombre de pièces fugitives sur toute sorte de matières, même sur les disputes qui agitaient alors l'Église, et surtout par une multitude d'anecdotes littéraires de cette époque qui ne se rencontrent pas ailleurs.

Il y eut encore des *Nouvelles littéraires* par Desmolets et Goujet, 1723, in-8°.

Mémoires de littérature, par Sallengre. *La Haye*, 1715, 2 vol. in-12. — Continuation par Desmolets. *Paris*, 1726, 11 vol. in-12.

Vendu, 1828, Barbier, 30 fr.

Bibliothèque anglaise, ou Histoire littéraire de la Grande-Bretagne, par Michel de la Roche et Armand de La Chapelle. *Amsterdam*, 1717-1728, 17 vol. in-12.

Michel de La Roche était un réfugié français, homme d'esprit et bon littérateur. Il avait commencé par publier à Londres, à l'usage des Anglais, des *Memoirs of litterature*, 1710-1714, 4 vol. in-fol. et in-4°, dans lesquels il faisait entrer les articles les plus curieux et les plus intéressants des journaux de France, de Hollande et d'Allemagne. Cette entreprise n'ayant pas eu le succès qu'il en espérait, il l'abandonna pour celle de la *Bibliothèque anglaise*. Le but du nouveau recueil était d'instruire les étrangers, et surtout ceux qui n'entendent pas l'anglais, des livres qui s'impriment dans la Grande-Bretagne. « C'est un pays, disait-il, où les sciences et les arts fleurissent autant qu'en aucun lieu du monde ; ils y sont cultivés dans le sein de la liberté. Il est donc important qu'il y ait quelqu'un qui soit capable d'informer de ce qui s'y passe. »

La *Bibliothèque anglaise* fut bien accueillie, et les journaux du temps s'accordent à en faire l'éloge. Cinq volumes étaient publiés

quand une brouille survint entre l'auteur et l'éditeur, qui refusa de continuer l'impression du journal, et en même temps engagea sous main Armand de La Chapelle, célèbre ministre de la religion réformée, à en prendre la suite. Ainsi dépossédé, La Roche alla poursuivre ses projets à La Haye, où il publia :

— **Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne**, par de La Roche. *La Haye*, 1720-1724, 16 vol. in-12.

Il reprit ensuite ses *Memoirs of litterature*, qu'il fit réimprimer, en 1722, en 8 vol. in-8°, auxquels il donna une suite de six nouveaux volumes, qui finissent en 1727.

— **Bibliothèque britannique**, ou Histoire des ouvrages des savants de la Grande-Bretagne, par Desmaizeaux, Bernard et autres. *La Haye*, 1733-1747, 25 vol. in-12, dont un de tables.

Se donnait comme étant la suite de celle de La Roche et La Chapelle.

— **Journal britannique**, par Maty. *La Haye*, 1750-1757, 24 vol. in-8°.

Contrairement à une opinion que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer, le nouveau journaliste croit que « pour penser avec liberté il faut penser seul. » C'était, du reste, un homme très-capable. Il est rare, dit Clément, de trouver réuni dans la même personne autant d'érudition, de connaissances variées, d'esprit, de goût et d'impartialité.

L'Europe savante. *La Haye*, 1718-1720, 12 vol. in-8°.

Recueil regardé comme un des meilleurs qui aient été publiés dans le dernier siècle. C'était l'œuvre d'une société qui avait pour chef l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, Themiseul de Saint-Hyacinthe, et pour principaux membres le savant Hollandais Juste Van Effen, et les trois frères de Pouilly, de Burigny et de Champeaux. Les auteurs, dans leur préface, se prononcent pour une thèse que nous avons déjà vu plaider plus d'une fois par les entrepreneurs de journaux : ils s'attachent à prouver qu'une société composée d'écrivains dont chacun s'applique a une science particulière est plus capable de faire un bon journal qu'un seul auteur, et le doit faire avec plus d'impartialité. Ils ne se dissimulaient pourtant pas les inconvénients des sociétés ; ils reconnaissaient « qu'il est difficile d'y maintenir l'union, et qu'ainsi les ouvrages qu'elles entreprennent ne sont pas de durée. » — L'Europe savante promettait une innovation importante : elle devait donner à la fin de chaque année — mais cela n'a eu lieu que pour la première — un supplément contenant par ordre alphabétique tous les ouvrages dont les autres journaux auraient parlé, avec les jugements qu'ils en auraient portés.

Vendu, 1828, Barbier, avec une table manuscrite rédigée par Mercier Saint-Léger, et indiquant les noms des auteurs des divers articles, 27 fr.

Disons que Van Effen publia seul, cinq ans plus tard, un *Nouveau Spectateur français*, qui n'eut que 18 n^os^; sans parler d'autres imitations encore de Steele et d'Addison, comme *le Misanthrope*, la *Bagatelle*, le *Spectateur hollandais*, et en 1726 une

— **Histoire littéraire de l'Europe**, contenant l'extrait des meilleurs livres, un catalogue choisi des ouvrages nouveaux, les nouvelles les plus intéressantes de la république des lettres, et les pièces fugitives les plus curieuses. 6 vol. in-8°.

« Les journaux, disait-il dans la préface « de ce dernier ouvrage, doivent ressembler « à une histoire : donc il faut que l'auteur « écrive comme s'il n'avait ni religion ni pa- « trie ; c'est de la science seule qu'il s'agit « dans un journal. »

Ajoutons enfin que c'est à cet écrivain que nous sommes redevables de la première traduction française lisible des aventures de Robinson Crusoé.

Bibliothèque germanique, ou Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse et des pays du Nord, par Jacques Lenfant, Beausobre, Mauclerc et Formey. *Berlin*, 1720-1740, 50 vol. in-12.

Créée à l'imitation de la *Bibliothèque britannique*, dans le but de rendre compte en français d'un grand nombre d'ouvrages importants et curieux qui s'imprimaient journellement en Allemagne, et qui demeuraient à peu près inconnus à l'étranger, parce qu'il n'en était rendu compte qu'en latin et en allemand. Le promoteur de ce projet fut Jacques Lenfant, ministre protestant, connu par de nombreux ouvrages, et qui, au témoignage de Voltaire, « contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. »

Formey, resté seul maître du journal en 1741, en changea le titre pour celui de

Journal littéraire d'Allemagne, de Suisse et du Nord, par les auteurs de la *Bibliothèque germanique*. *La Haye*, 1741-1743, 4 vol. in-12.

Formey travailla seul à ce recueil jusqu'en 1746, époque à laquelle s'étant associé avec Peyrard, pasteur français à Stettin, il recommença une

— **Nouvelle Bibliothèque germanique**, par Formey et Peyrard. 1746-1759, 26 vol. in-12.

On a encore de ce fécond écrivain les recueils suivants :

— **Journal de Berlin**, ou Nouvelles politiques et littéraires. 1740-1741, in-fol.

C'est le grand Frédéric qui, à peine monté sur le trône, avait engagé Formey à publier ce journal, dont il devait lui fournir les matériaux ; mais il paraît qu'il ne mit pas une grande exactitude à remplir ses devoirs de collaborateur, et cette publication, qui aurait pu être curieuse, fut abandonnée au commencement de 1741. Le 1[er] n° avait paru le 9 juillet 1740.

— **Mercure et Minerve**, ou Choix des nouvelles politiques et littéraires les plus intéressantes pour l'année 1738. *Berlin*, 1738, in-8°.

Les quatre derniers n[os], avril-juillet, ont été publiés sous le titre de

Amusements littéraires, moraux et politiques. *Berlin*, 1739, in-8°.

— **Bibliothèque critique**, mémoires pour servir à l'histoire littéraire ancienne et moderne. *Berlin*, 1746, 3 part. in-12.

— **L'Abeille du Parnasse.** *Berlin*, 1750-1757, 12 vol. in-12.

Bibliothèque belgique. *Leyde*, 1731-1732, 3 vol. in-12.

Continué par le

Journal historique de la république des lettres. 1732-1733, in-8°.

Par de Joncourt, je crois, et quelques autres dissidents du *Journal littéraire*. — Citons encore une

— **Nouvelle Bibliothèque belgique**, par L'Honoré. *La Haye* et *Paris*, 1781-1784, 12 vol. in-8°.

En 1722, la Suisse eut un journal littéraire français particulier, les *Nouvelles littéraires de la Suisse*, dont la publication fut très-irrégulière, et qui, après dix ans, firent place au *Mercure suisse, ou Journal helvétique* de Neufchâtel, qui, après s'être traîné jusqu'en 1775, fut relevé à cette époque par le botaniste Chaillet sous le titre de *Nouveau Journal de la littérature de l'Europe, et surtout de la Suisse*, et alla jusqu'en 1784 ; en tout 158 volumes.

— **Bibliothèque du Nord**, par Rossel, avocat. Janv. 1778-janv. 1780, in-12.

Cette Bibliothèque, dont il paraissait un volume par mois, aurait été entreprise, selon Barbier, pour faire suite à un *Journal de Berlin*, commencé en 1773, et qui aurait vécu quatre années.

J'ai encore rencontré l'indication d'une *Bibliothèque du Nord*, ouvrage destiné à faire connaître en France tout ce que l'Allemagne produit d'intéressant, d'agréable et d'utile dans tous les genres de sciences, de lettres et d'arts, par la société patriotique de Hesse-Hombourg.

Mémoires historiques et critiques, par Camusat et Bruzen de La Martinière. 1722, 3 vol. in-12.

Le nom de l'auteur principal de ce journal s'est déjà rencontré plusieurs fois sous ma plume ; il a à notre attention des titres tout particuliers. Camusat, en effet, est auteur d'une histoire ou plutôt d'un projet d'histoire des journaux, dont je dois parler avant tout. Il en avait formé le dessein de très-bonne heure ; il en avait même publié une ébauche en 1716, étant à peine âgé de vingt-deux ans. Son projet était de faire l'histoire de tous les journaux depuis leur origine, avec un abrégé de la vie des auteurs de chaque journal, l'examen de leur plan, de leur méthode et de leur style, les jugements des savants sur le tour, le caractère, le mérite et les défauts des extraits donnés par les journalistes. Il aurait ajouté sa propre critique à ces jugements. Il nous aurait encore appris le succès et la durée des journaux ; il aurait fait l'histoire critique des disputes qu'ils ont excitées. Et toutes ces matières, qui étaient le fond de l'ouvrage, devaient être ornées d'une infinité d'accessoires non moins précieux. Mais absorbé par d'autres préoccupations, et prévenu par une mort prématurée, il n'alla pas plus loin que l'histoire du *Journal des savants*, et quelques notes sur cinq ou six autres ouvrages périodiques, le tout en un petit volume in-8°, imprimé à Besançon, en 1719. En 1734, un libraire d'Amsterdam, J. Bernard, en donna une nouvelle édition en deux petits tomes in 12, réunis ordinairement en un volume, qu'il augmenta d'une histoire du *Mercure galant*, et de deux notes sur Vertot et Fontenelle. Il travailla tout cela sur des matériaux qui lui furent fournis de Paris, et qui devenaient inutiles faute d'ouvriers pour les mettre en œuvre. Ce n'est pas, ajoute ce brave libraire, que les ouvriers manquassent : le pays où il écrivait était pourvu de *manufactures* considérables. Il pouvait y avoir recours ; mais on avait éveillé en lui l'idée de se mettre auteur, et il avait cédé à la tentation, tout en s'avouant que c'était peut-être une sottise à lui d'être sorti de la classe des libraires pour entrer en celle d'*ouvriers en littérature*.

Voilà ce qu'est au vrai l'*Histoire critique des journaux*, dont le titre a pu et pourrait encore induire en erreur plus d'un écrivain. Ce petit volume, néanmoins, tel que Bernard l'a donné, est plein de recherches curieuses, de renseignements précieux, et l'on ne peut que regretter qu'il n'ait point eu de suite.

Camusat avait composé pour son Histoire des journaux une préface qu'il a cru devoir

supprimer avant sa mort, on ne sait trop pour quel motif. Il y donnait des règles pour bien faire les journaux, et accompagnait ces règles de réflexions justes et solides. Un journal écrit selon les idées qu'il émettait dans cette préface eût été, selon l'expression de J.-Bernard, un livre parfait, un phénomène dans la république des lettres. Mais ce critique si judicieux, et qui connaissait si bien le fort et le faible des ouvrages, devait lui-même fort mal réussir dans l'exécution. Il avait une fougue de caractère qui ne tarda pas à se révéler dans les *Mémoires historiques;* il souleva contre lui tant d'animosités par l'amertume et la causticité de ses critiques qu'il fut obligé d'abandonner la place à La Martinière.

Mais il remonta bientôt sur la brèche, et forma, dès l'année suivante, le plan d'une publication uniquement destinée aux ouvrages composés par des Français, en quelque langue qu'ils fussent écrits; il l'intitula :

— **Bibliothèque française,** ou Histoire littéraire de la France. 1723 et suiv., environ 50 vol. in-12.

Camusat n'a composé que les 3 premiers vol. de cette feuille, que les excès de sa plume le forcèrent également à abandonner, et qui fut continuée par Dusauzet et les abbés Goujet et Granet de manière à lui concilier la faveur publique.

Camusat ne se rebuta pas encore; il alla publier à Nancy une

— **Bibliothèque des livres nouveaux.** 1726, in-12.

Il commençait par y tracer, dans une dissertation sur les avantages et les inconvénients des journaux, les règles les plus judicieuses à l'adresse des journalistes. On pouvait croire qu'il allait mettre lui-même ces règles en pratique et tempérer son humeur batailleuse; mais il fit si bien que sa nouvelle feuille fut supprimée après la 2e livraison.

Nous indiquerons tout de suite ici une

— **Nouvelle Bibliothèque,** ou Histoire littéraire des principaux écrits qui se publient, par Chaix, Barbeyrac, d'Argens, La Chapelle et autres. 1738, 1744, 16 vol. in-12.

Extraits un peu longs parfois, mais bien faits et écrits en bon style.

Mémoires sur divers genres de littérature et d'histoire, mêlés de remarques et de dissertations critiques, par la Société des curieux de Toulouse. *Paris,* 1722, in-12.

L'auteur de cette feuille était un avocat au parlement de Toulouse, Adrien Martel, qui l'annonçait avec emphase comme le fruit des travaux d'une société de savants toulousains à laquelle il donnait une devise dont le corps était l'aube du jour qui commence à dissiper les sombres nuages de la nuit, et l'âme ces mots d'Ovide : *Tenui ex origine crescet.* Le but des nouveaux Mémoires, que l'auteur, pour la commodité des savants, promettait de publier en plusieurs langues, était surtout de faire connaître tout ce qui s'imprimerait de bon dans les pays méridionaux, même dans l'Italie, qui a toujours été regardée, disait-il, comme la source de la critique et de la littérature. Ces beaux projets aboutirent à un volume fort médiocre. Selon Martel, on devrait attribuer cet insuccès aux scrupules du P. Desmolets, son collaborateur, qui s'aperçut que ce travail ne plaisait point à ses supérieurs. Il crut donc pouvoir, un an après, reprendre sa publication sous le titre de

Nouvelles littéraires, curieuses et intéressantes. *Paris,* 1723, in-12.

Dédiées à la princesse de Conti. — « Tout le monde, lit-on dans la préface, sait avec quel applaudissement on reçut les nouvelles littéraires qu'un célèbre écrivain (Vincent Minutoli) donna au public sous le nom de *Dépêches du Parnasse.* Elles acquirent tant de réputation à leur auteur qu'on en regarda la cessation comme une perte pour les lettres. On les a vues depuis reparaître en Hollande sous une autre forme, mais avec interruption. » Les auteurs des Nouvelles littéraires se proposaient donc de marcher sur les traces du professeur génevois. Dans un avertissement, ils invitent les savants à leur adresser des mémoires, soit pour la continuation de leurs Nouvelles littéraires, soit pour leurs Journaux de littérature et d'histoire, soit enfin pour leurs Nouvelles du commerce du monde et des affaires du temps. Sont-ce là autant de journaux — projetés ou publiés? C'est ce que je ne saurais dire, non plus que la durée des *Nouvelles,* qui furent réimprimées à Lyon en 1724, comme l'avaient été les *Dépêches du Parnasse.*

Le Pour et Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau, dans lequel on s'explique librement sur tout ce qui peut intéresser la curiosité du public en matière de sciences, d'arts, de livres, d'auteurs, etc., sans prendre aucun parti et sans offenser personne. Par l'auteur des *Mémoires d'un homme de qualité* (l'abbé Prévost). 1723-1740, 20 vol. in-8°. 1733

..... Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso.

Qui ne connaît l'abbé Prévost, cet infatigable improvisateur dont la plume était toujours prête, et pour tous les sujets? Son journal est un des meilleurs du temps et des plus utiles à consulter. Le *Pour et Contre,* a dit un critique célèbre, M. Sainte-Beuve, demeura consciencieusement fidèle à son titre. Il ressemble pour la forme aux journaux anglais d'Addison, de Steele, de Johnson, avec

moins de fini et de soigné, mais bien du sens, de l'instruction solide et de la candeur. On y trouve une foule d'anecdotes du jour, de faits singuliers, véritables ébauches et matériaux de romans. La littérature anglaise y est aussi jugée fort au long dans la personne des plus célèbres écrivains. — Prévost, ayant interrompu deux fois son travail, fut suppléé par Lefèvre de Saint-Marc, qui a composé une grande partie des tomes 2 et 17, et tout le 18[e]. — Voy. t. 3, p. 19.

Bibliothèque italique, ou Histoire littéraire de l'Italie, par Bourguet, Ruchat, de Bochat et du Lignon. *Genève*, 1728-1734, 18 vol. in-12.

Voy. t. 2, p 298. — Le but des auteurs de cet excellent recueil était de faire connaître aux étrangers non-seulement les livres nouveaux qui se publiaient en Italie, mais encore ceux publiés depuis le quinzième siècle, et qui mériteraient d'être tirés de l'oubli. — Citons tout de suite

— **Bibliothèque italienne**, ou Tableau du progrès des sciences et des arts en Italie, par Gioberti, Rossi et autres. *Turin*, de l'impr. nation., ans 11-12, 5 vol. in-8°.

Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe, par Armand de La Chapelle, Barbeyrac et Desmaizeaux. *Amsterdam*, 1728-1753, 52 vol. in-8°, dont 2 de tables.

Présentée comme une suite des *Bibliothèques* de Leclerc, qui venait de quitter la carrière. On lit dans la préface que les auteurs ne veulent pas être connus, qu'ils ne se connaissent même pas entre eux, et qu'ils travaillent à l'insu l'un de l'autre ; que les matières sont partagées entre eux suivant leur profession, leurs talents et leurs études. On justifie l'incognito des auteurs par cette raison, qu'un journaliste connu ne saurait être impartial et distribuer avec équité la louange et le blâme.

Le Spectateur littéraire. 1728, in-12.

Cette feuille, qui n'eut qu'une courte durée, fut successivement attribuée à l'abbé Mangenot, connu depuis par de charmantes poésies, mais qui l'a publiquement désavouée, à Camusat et à Marivaux. Elle apportait dans ses critiques une vivacité qui la fit supprimer.

— **Le Spectateur littéraire** sur quelques ouvrages nouveaux, par Favier. 1746, in-12.

Gazette des Savants, ou Relation des livres qui paraissent dans toute l'Europe. *Anvers*, 1729, in-8°.

Fut continuée à La Haye sous le titre de *Supplément à la Gazette des Savants*, 1730, in-8°. Ce n'était proprement qu'une annonce des livres nouveaux, dont on exposait le sujet et le plan, mais sans aucun examen ni critique.

Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des Savants, par une société de gens de lettres. *La Haye*, 1730, 3 vol. in-12.

Par François Bruys, auteur famélique, principalement connu par une *Histoire des papes* qui eut à son apparition un succès de scandale. Fut supprimée par arrêt de la cour de Hollande pour avoir pris avec trop de vivacité le parti de Jacques Saurin contre Armand de La Chapelle en faveur du mensonge officieux. Obligé de quitter la Hollande, Bruys alla fonder à Utrecht un Postillon que nous retrouverons parmi les journaux politiques.

L'abbé Joly a publié en 1751 des *Mémoires, historiques, critiques et littéraires*, par feu M. Bruys, avec la vie de l'auteur et un catalogue de ses ouvrages.

Le Nouvelliste du Parnasse, ou Réflexions sur les ouvrages nouveaux, par l'abbé Desfontaines et l'abbé Granet. 1730-1732, 52 n[os] en 3 vol. in-12.

Desfontaines a commencé le triumvirat de critiques qui, continué par Fréron, et terminé par l'abbé Geoffroy, a, pendant un siècle, lutté avec persévérance, et non sans succès, contre la renommée, l'influence et l'école philosophique de Voltaire. Il fut le créateur de la critique polémique, de la grande critique. C'est dans ses feuilles, si vives, si alertes, si pleines d'ironie, de malice, de feu, où il tint tête pendant douze ans aux Encyclopédistes, à Voltaire lui-même, que l'on apprend surtout à connaître l'histoire littéraire du milieu du dix-huitième siècle.

Nous avons déjà rencontré Desfontaines au *Journal des Savants*, qu'il rédigea de 1723 à 1727, et qu'il quitta pour n'y avoir pas ses coudées assez libres. Mais le journalisme était son élément, et il ne devait pas tarder à y revenir ; une irrésistible vocation, dit-il lui-même, le poussait vers ce pénible emploi. Il créa donc, à la fin de 1730, de concert avec l'abbé Granet, le *Nouvelliste du Parnasse*, dont il définissait ainsi l'objet :

« Le but de cet ouvrage périodique n'a ja-
« mais été de faire des extraits (des comptes-
« rendus) des livres nouveaux ; il est destiné
« à des réflexions sur les ouvrages d'esprit, et
« sur d'autres, lorsqu'ils amènent l'occasion
« de dire des choses agréables ou curieuses.
« .... Nos lettres sont d'utiles mémoires, qui
« pourront servir un jour à l'histoire du bel
« esprit et des talents de ce siècle... Un nouvel-
« liste du Parnasse ne doit pas être un gaze-
« tier ; il doit penser, juger et raisonner...
« Notre critique est un peu hardie ; mais pourvu
« que cette hardiesse soit polie, et qu'il règne

« partout une exacte neutralité, elle ne peut « déplaire aux personnes désintéressées; « pourvu que les traits ne soient ni person- « nels, ni trop forts, ils ne sauraient être blâ- « més... »

La hardiesse du Nouvelliste ne pouvait, en effet, déplaire aux personnes désintéressées; mais elle ne fut nullement du goût de ceux qu'elle atteignait : les écrivains critiqués et leurs éditeurs s'ameutèrent contre la nouvelle feuille, qui fut arrêtée au commencement de 1732, « au grand regret des littérateurs, qui y trouvaient l'instruction, et des gens du monde, qui y cherchaient l'amusement. » Trois ans après, Desfontaines obtint, et cela, dit-il lui-même, « en récompense des services qu'il avait rendus aux lettres et à l'État, » le privilége d'un nouveau recueil périodique, qu'il intitula :

— **Observations sur les écrits modernes**, par Desfontaines, Mairault, Granet, Fréron. 1er mars 1735-31 août 1743, 34 vol. in-12.

Dans ce journal Desfontaines tint tête, pendant huit années, aux Encyclopédistes, et à Voltaire lui-même, dont il balança un moment le crédit; et quelque opinion que l'on ait de ce critique fameux, on ne saurait méconnaître ce qu'il lui fallut d'énergie et de ressources pour résister si longtemps à tant et de si redoutables adversaires. Mais il devait finir par succomber : par arrêt du Conseil du 6 septembre 1743, le roi, « étant informé que les auteurs et les libraires se plaignaient des *Observations sur les écrits modernes*, dont l'auteur ne respectait ni les gens de mérite, ni les corps les plus distingués et honorés de la protection de Sa Majesté, » révoqua le privilége de cette feuille. Desfontaines, alors, se déguisa sous le pseudonyme de Burlon de la Busbaquerie, et recommença la lutte dans un nouveau recueil, publié sous la rubrique d'Avignon, et qu'il continua jusqu'à sa mort :

— **Jugements sur quelques ouvrages nouveaux**. 1744-1745, 11 vol. in-12.

Scire et nescire.

Les feuilles de Desfontaines ont une valeur historique et littéraire sur laquelle il serait inutile d'insister; tout le monde aujourd'hui est d'accord sur son mérite comme critique, et sur les services qu'il a rendus à la littérature par ses écrits.

Vendu, 1837, les *Observations*, 26 fr. 50 c.; — les *Jugements*, 15 fr.

Voyez, pour l'histoire de la longue et curieuse lutte que Desfontaines soutint contre Voltaire, l'*Hist. de la Presse*, t. 2, p. 337 et suiv.

L'abbé de La Porte a publié, sous le titre de *l'Esprit de Desfontaines*, 1775, 4 vol. in-12, un recueil dont tous les morceaux sont puisés dans les feuilles de ce journaliste célèbre. Il y a dans cette compilation, classée suivant un ordre méthodique, intelligent, des pages très-remarquables. Elle est précédée d'une préface, que Quérard attribue à Girard, où la vie du célèbre critique est racontée et où son talent est justement apprécié.

J'ai rencontré à la bibliothèque Sainte-Geneviève quatre volumes d'un petit journal littéraire imprimé à Berne en 1745, et dirigé principalement contre Desfontaines; il a pour titre :

— **Le Contrôleur du Parnasse**, ou Nouveaux mémoires de littérature française et étrangère, en forme de lettres, pour servir de préservatif contre les faux jugements de M. l'abbé Desfontaines, caché sous le nom de M. Burlon de la Busbaquerie, et de quelques autres journalistes ineptes et infidèles, par M. Le Sage de l'Hydrophonie. 1745, in-12.

J'ai quelque raison de croire que sous cette « heureuse antigramme » du pseudonyme qu'avait pris Desfontaines, se cachait un de ses anciens collaborateurs, l'abbé d'Estrées.

Le principal des collaborateurs de Desfontaines fut l'abbé Granet, « excellent humaniste, qui joignait à un riche fonds de belles-lettres beaucoup de lumières sur l'histoire de la littérature ancienne et moderne, et dont l'érudition s'étendait à la théologie et à l'histoire ecclésiastique et profane. » Nous l'avons déjà vu travailler à la *Bibliothèque française* de Camusat. En même temps qu'il coopérait aux *Observations* de Desfontaines, il publia :

— **Réflexions sur les ouvrages de littérature**. 1737-1741, 12 vol. in-12, avec une table générale.

Essais hebdomadaires sur plusieurs sujets intéressants, par M. Dupuy, ci-devant secrétaire au traité de paix de Ryswik. 1730, 8 semaines ou nos in-12.

Le caractère de cette feuille est essentiellement moral; c'est une sorte de Spectateur, où les réflexions, les articles philosophiques, sont entremêlés de nouvelles littéraires, de lettres, dont quelques-unes fort curieuses, adressées à Bayle par divers savants, etc.

Le Journaliste amusant. 1731, in-12.

Cette feuille, paraît-il, n'amusa pas le public autant que l'auteur s'en était flatté; elle n'eut que quelques nos.

Le Glaneur français. 1734-1737, 17 *brochures* in-12.

Attribué par Barbier à Dreux du Radier et Pesselier.

Nouveaux Amusements du cœur

et de l'esprit, ouvrage périodique, par Philippe de Prétot. 1737, 15 vol. in-12.

Les 5 premiers volumes ont été réimprimés en 1741.

Les Cinq années littéraires, par Pierre Clément. 1748-1752, 4 vol. in-12.

« Ce n'est point ici, dit l'auteur, un jour- « nal dans les formes, une suite d'extraits régu- « liers et faits pour les gens de lettres; mais « il n'aura rien paru de nouveau, d'agréable « et d'un peu intéressant dans la république « des lettres ou sur le théâtre en France, dont « je ne rende compte suffisamment pour la « curiosité d'un homme du monde trop dis- « sipé pour pouvoir tout lire, ou trop pares- « seux pour le vouloir.... »

Et plus loin : « Il y a un commerce de « fadeurs depuis trop longtemps établi entre « nos écrivains, un trafic de louanges mutuel- « lement prodiguées, un droit mis sur les « âmes, un poids sur les esprits. Doublement « républicain, né à Genève et dans les lettres, « je ne veux point tenir ma pensée dans une « prison perpétuelle. Je veux qu'il soit dit « que dans ce siècle de lait et de miel il s'est « trouvé un homme franc de collier, qui, sans « aucun mauvais dessein ni procédé contre « qui que ce soit, et pour le moins aussi dis- « posé que personne à l'admiration et à l'in- « dulgence, en un mot avec un cœur hon- « nête et bon, mais sans fadeur comme sans « méchanceté, aura osé penser tout haut, « parler sans fard, persister, s'il le fallait, « dans l'*opposition* (il écrivait primitivement « à un Anglais), plutôt que d'être pair du « royaume, et ne prostituer son suffrage ni « à sa vanité, ni à son intérêt, ni même à sa « reconnaissance. »

L'origine des *Cinq années littéraires* est une correspondance adressée par Clément à milord Waldegrave, pour le tenir au courant des nouvelles littéraires de Paris, de 1748 à 1752, et qui aurait paru feuille à feuille sous le titre de *Nouvelles littéraires de France*. C'est la première correspondance de ce genre, puisqu'elle a précédé celles de Grimm, de Diderot, de La Harpe, et ces dernières ne l'ont point fait oublier.

La réimpression de ces Nouvelles donnée par Clément lui-même sous le titre nouveau de *Les Cinq années littéraires*, fut publiée par souscription, au prix d'une guinée ou un louis d'or, prétention qui parut excessive à bien des gens. « On a reproché à l'auteur, dit Clément « lui-même à ce propos, que le prix de son « livre était trop haut des deux tiers; ce qui « est très-vrai. Mais à ceux qui lui ont fait « une objection si bien fondée, il leur a con- « seillé de ne point souscrire; il a ajouté que « l'état de ses affaires, et le fruit qu'on sait « qu'il pouvait tirer de son travail en s'occu- « pant à de nouvelles feuilles manuscrites, « ne lui auraient pas permis de donner son « temps à l'édition de celles-ci (qu'il promet « de revoir et de corriger avec tout le soin « et le respect qu'il doit au public), s'il eût « été obligé de mettre l'ouvrage au prix or- « dinaire. »

Il ne devait être tiré que le nombre d'exemplaires souscrit, et, dans tous les cas, les exemplaires qui auraient pu rester à l'auteur ne devaient être livrés au public que deux mois après la distribution aux souscrivants, dont il promettait de mettre les noms à la tête de l'ouvrage, à moins qu'ils n'envoyassent leur contre-ordre; et c'est ce qu'il fit en effet. J'ai compté sur cette liste 182 noms, parmi lesquels Sa Majesté le roi de Pologne, Son Altesse Royale le prince de Prusse, une douzaine d'Altesses sérénissimes et un grand nombre de milords. Quelques-uns des souscripteurs sont inscrits pour 2, 5, et même 10 exemplaires.

L'auteur, que Voltaire, dit Grimm, « appelait *Clément Maraud*, pour le distinguer de Clément Marot », promettait de se faire lire sans arborer de drapeau, sans insulter personne, et il tint sa parole. Ses lettres sont écrites avec chaleur et rapidité; ses jugements sont courts, mais justes, précis et lumineux. Bref, cette petite feuille eut assez de succès pour avoir été contrefaite et plusieurs fois réimprimée. — Voy. t. 3, p. 61.

Barbier et Quérard attribuent à Clément des

— **Lettres critiques sur divers sujets de littérature,** ou Nouvelles littéraires, critiques et morales. *Amsterdam*, 1761, 2 vol. in-12.

Ne serait-ce pas quelque réimpression ou contrefaçon? L'état dans lequel était tombé Clément me porterait à le croire.

Lettres sur quelques écrits de ce temps, par Fréron. *Genève* et *Londres* (mais *Paris*), 1749-1754, 13 vol. in-12.

Parcere personis, dicere de vitiis.

Prennent au commencement de 1754, et après 62 nos, le titre suivant, auquel la renommée de Fréron est demeurée plus particulièrement attachée :

L'Année littéraire, ou Suite des *Lettres sur quelques écrits de ce temps. Amsterdam* (*Paris*), 1754-1790, 292 vol. in-12.

Barbier et Quérard font commencer les Lettres de Fréron en 1752; mais c'est une erreur : la 1re porte la date du 1er janvier 1749. Elles forment ordinairement 13 volumes d'égale contenance, chacun de 5 livraisons, composées de plusieurs lettres, dont la dernière est datée du 20 avril 1754. Cependant la 1re de l'Année littéraire porte la date du 3 février 1754, et on lit en tête cet avertissement de l'éditeur : « L'auteur des Lettres sur quelques écrits de ce temps ayant jugé à propos d'interrompre cet ouvrage périodique, on a cru devoir le continuer dans la même forme...

L'Année littéraire étant la suite des Lettres, on a commencé précisément où en est resté l'auteur de ce dernier ouvrage... Les Lettres forment 12 vol. in-12 complets, avec les 2 premiers cahiers du tome 13, qu'il est décidé que l'auteur n'achèvera pas... » Voici l'explication de cette anomalie apparente, que personne, que je sache, n'avait remarquée jusqu'ici : Le succès des Lettres allant toujours grandissant, un libraire, Lambert, fit proposer à Fréron des conditions beaucoup plus avantageuses que celles qu'avait dû lui faire son premier éditeur, alors qu'il était à peine connu ; il lui offrait de le payer à raison de 10 louis la feuille. Fréron, paraît-il, n'hésita pas à accepter, et il planta là le pauvre Duchesne, qui fit achever le 13e vol. par un autre écrivain, peut-être l'abbé de La Porte, et ne se fit pas scrupule pour cela de se servir de la copie laissée par Fréron. Mais en réalité il n'y a de Fréron dans ce 13e volume que les 2 premiers cahiers ou les 144 premières pages, s'arrêtant au 26 janvier 1744, ainsi qu'il s'en explique lui-même dans un des premiers nos de l'Année littéraire.

De tout cela il résulte que l'Année littéraire est la suite immédiate des Lettres, qu'il n'y a aucune espèce de solution de continuité, mais seulement un changement de titre. C'est donc à tort qu'on les laisse presque toujours en dehors de l'œuvre capitale du fameux critique, laquelle se compose réellement de 305 volumes, en 2 séries.

Fréron, comme on le sait, était l'élève de l'abbé Desfontaines ; il s'était attaché de bonne heure à ce célèbre critique, avec lequel il rédigea les *Observations* et les *Jugements*, et il en était demeuré jusqu'au bout le lieutenant le plus courageux et le plus dévoué. Cependant, soit qu'il fût impatient de voler de ses propres ailes, soit qu'il cédât à quelque considération que nous ignorons, trois mois avant la mort de son maître, le 1er septembre 1745, il commença la publication d'un journal à lui, sous le titre de

— **Lettres de madame la comtesse de***** sur quelques écrits modernes. In-12.

Quoique rédigées avec une certaine modération, ces Lettres ne laissèrent pas de blesser un grand nombre d'amours-propres par la liberté qu'y prenait l'auteur de dire nettement son avis sur les œuvres des écrivains, même les plus célèbres ; il se forma bientôt contre lui un orage qu'il ne put conjurer, et sa feuille fut supprimée dès le mois de janvier suivant. (Elle fut réimprimée en 1752, avec quelques additions, en 3 vol. in-12 ; c'est peut-être là l'origine de l'erreur dans laquelle sont tombés les bibliographes que je citais tout à l'heure.) Le coup partait, à n'en pas douter, du camp des philosophes, qui devaient reporter sur l'élève, le complice de Desfontaines, l'animosité dont ils avaient poursuivi le maître. Fréron, du moins, le pensa ainsi, et il n'eut plus dès lors qu'une pensée, la démolition, dirais-je, si l'on voulait me passer cette expression, des Encyclopédistes, et plus particulièrement de Voltaire. Et ce but, il le poursuivit pendant vingt-cinq ans avec une persévérance, avec une animosité, si l'on veut, mais, il faut bien en convenir aussi, avec un courage, avec une énergie, dont les annales littéraires n'offrent pas d'autre exemple, et, redescendu dans l'arène en 1749, avec les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, il n'en sortira plus, cette fois, ou, du moins, si la puissance de ses ennemis parvient de temps à autre à l'en arracher, aussitôt que la violence aura cessé de peser sur lui il y reparaîtra, toujours animé d'une ardeur plus grande, contre laquelle les cachots de la Bastille et du Fort-l'Évêque demeureront impuissants. Il faut bien le dire, en effet, les ennemis de Fréron, qui étaient cent contre un, qui disposaient, en outre, d'un immense crédit, mirent dans leurs persécutions contre l'intrépide journaliste le plus violent acharnement, un acharnement peu digne peut-être. Bientôt il devint l'objet de toutes les satires, de toutes les calomnies, et si quelquefois il paraît échapper à la haine, ce n'est que par le ridicule dont tous les amours-propres irrités s'efforçaient de le couvrir : on sait quel déluge de prose et de vers Voltaire fit pleuvoir pendant vingt ans sur la tête de son impassible adversaire. On trouvera d'ailleurs les principaux épisodes de cette curieuse lutte dans l'*Histoire de la presse*, t. 2, p. 376-439.

Peut-être ceux qui voudront examiner impartialement les pièces de ce long procès en viendront-ils à penser que ce Fréron si durement traité vaut mieux que la réputation que lui ont faite des ennemis peu scrupuleux. On ne saurait nier, dans tous les cas, qu'il n'ait fallu un grand courage, un courage plus qu'humain, pour résister à tant d'épreuves. Et cependant, je le répète, Fréron a tenu bon et n'a pas lâché d'un pas ; ni les outrages, ni les insultes, ni les persécutions de tout genre, n'ont pu le faire dévier un instant de la route qu'il s'était tracée. Un jour seulement le courage lui manqua avec la force. Il souffrait d'un violent accès de goutte quand il apprit que ses ennemis l'emportaient enfin, et que le garde des sceaux venait de supprimer le privilége de son journal, qui était alors entré dans sa vingt-neuvième année, sous le prétexte qu'il ne payait point les pensions dont on l'avait grevé. A ce coup, il s'affaissa pour ne plus se relever.

Ainsi tomba sur la brèche, le 10 mars 1776, à l'âge de cinquante-cinq ans environ, cet intrépide jouteur, auquel on ne saurait, si prévenu que l'on soit, refuser quelques applaudissements. Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître les services qu'a rendus aux lettres ce « grand prévôt du Parnasse, » comme l'appelle Querlon, dans un temps « où tout paraissait se dénaturer, où la décadence du goût était si générale et si sensible. » Ses ennemis eux-mêmes sont forcés de lui rendre justice. Grimm avoue que « la plupart de ses remarques étaient fondées, » que seulement il n'y mettait pas les formes convenables, qu'il

méconnaissait les égards qu'on doit aux gens de mérite.

Quoi qu'il en soit, les feuilles de Fréron obtinrent tout d'abord un grand succès. C'est La Harpe lui-même qui nous l'apprend. « Elles eurent, dit-il, un succès prodigieux; Fréron gagna pendant plusieurs années plus de vingt mille livres par an. » Jusqu'au bout l'*Année littéraire* demeura une véritable puissance; mais on comprend aisément que la vogue ne se soit pas soutenue toujours égale durant sa longue existence. Pendant les sept ou huit dernières années, toujours au témoignage de La Harpe, elle ne valait plus à son auteur que six à sept mille livres, et elle était chargée de quatre mille livres de pensions.

Fréron eut pour collaborateurs l'abbé de La Porte, l'abbé Duport du Tertre, Sautereau de Marsy, Daillant de Latouche, d'Arnaud Baculard, Jourdain, Palissot, Dorat, Gastel Dudoyer, etc., sans compter de nombreux collaborateurs officieux ou anonymes. Après sa mort l'*Année littéraire* fut continuée, jusqu'en 1790, par son fils, par l'abbé Grosier, l'abbé Royou, Geoffroy, Brottier, etc. — Elle paraissait tous les dix jours, par cahiers de 3 feuilles ou 72 pages, et coûtait 12 sous le cahier, 16 sous par la poste.

En 1800, Geoffroy et l'abbé Grosier tentèrent de ressusciter cette feuille célèbre; mais il n'a paru de cette continuation que 45 n^{os}, en 7 vol.

Ajoutons enfin que Fréron, si l'on en croit les *Mémoires secrets,* aurait rédigé pendant quelques années une gazette manuscrite, qu'il envoyait en Piémont et dans quelques autres États, et pour laquelle il recevait 50 louis.

Vendu, 1818, Delisle de Sales, 124 fr.; 1845, Grabus, 140 fr.

Voy. *Hist. de la pr.*, t. 2, p. 376 et s., et t. 7, p. 124.

Fréron s'attira — sans parler des libelles — de nombreuses ripostes; nous nous bornerons à citer :

— **Anti-feuilles,** ou Lettres à madame de ..... sur quelques jugements portés dans l'*Année littéraire,* par Dujardin, Sellius et La Morlière. 1754, in-12.

— **La Revue des feuilles de M. Fréron.** Lettres à M... de ***, par Deleyre. 1756, in-12.

Observations sur la littérature moderne, par l'abbé de La Porte. 1749-1752, 10 vol. in-12.

— **L'Observateur littéraire,** par le même. 1758-1761, 17 vol. in-12.

Parmi les collaborateurs de Fréron, nous avons nommé l'abbé de La Porte, un des plus grands manufacturiers littéraires de cette époque féconde. Les deux collaborateurs s'étant brouillés, La Porte éleva autel contre autel. Si l'on en croit les chroniqueurs du temps, ses feuilles auraient eu peu de succès. On ne peut nier cependant que La Porte ne fût un écrivain aussi judicieux qu'il était actif et infatigable; avec du goût et du jugement, il possédait à un haut degré l'esprit d'analyse. On en pourra juger par les extraits que je donne de ces journaux dans l'*Histoire de la Presse,* t. 3, p. 40 et s. Outre des considérations fort judicieuses sur la littérature, et plus particulièrement sur la critique, on y trouvera sur le métier de critique, et sur le savoir-faire des écrivains et des éditeurs de ce temps-là, des révélations on ne peut plus piquantes.

La Porte travailla encore au *Mercure* et au *Choix du Mercure*, aux *Recueils alphabétiques,* à la *France littéraire*, etc. Parmi ses nombreuses entreprises nous citerons encore, comme ayant quelque rapport avec notre sujet, les *Spectacles de Paris, ou Calendrier historique et chronologique des théâtres,* qu'il publia de 1751 à 1778, et qui furent continués sans interruption jusqu'en 1794. — Voyez, d'ailleurs, t. 3, p. 40 et s.

Palissot a publié : *Coup d'œil sur les ouvrages modernes,* ou Réponse aux *Observations* de M. de La Porte, 1751, in-12, tome 1er et unique.

En 1745, Marmontel, qui cherchait sa voie, avait essayé la publication d'un *Observateur littéraire* qui, « n'étant ni la critique infidèle « et injuste des bons ouvrages, ni la satire « amère et mordante des bons auteurs, eut peu « de débit. » — Voy. t. 2, p. 30.

Bibliothèque impartiale. *Leyde,* 1750-1758, 18 vol. in-12.

Le nouveau Magasin français, ou Bibliothèque instructive et amusante, par Mme L. P. de Beaumont. *Londres,* 1750, gr. in-8° à 2 col.

C'est à M. Barbier que je dois la connaissance de ce recueil, dont le titre, quand même je l'eusse rencontré, aurait bien pu ne pas attirer mon attention, à cause de sa similitude avec ceux d'autres ouvrages du même auteur uniquement destinés à l'enfance. Le *Magasin français* est un recueil littéraire et scientifique comme il en existait tant à cette époque, et il ne manque pas d'un certain intérêt. Il paraissait tous les mois, et chaque n° se termine par un bulletin bibliographique. Suivant Quérard et la *Biographie universelle*, il aurait été interrompu en 1752 et repris en 1755, et formerait 3 volumes. L'exemplaire de M. Barbier, qui fait partie de la collection voltairienne de Beuchot, et le seul que je connaisse, commence avec l'année 1750 et s'arrête à juillet 1751; une partie des n^{os} sont d'une seconde édition. Il résulte, en outre, d'un avertissement placé en tête du 1er tome que ce *nouveau* Magasin avait été précédé d'un Magasin qui avait vécu six mois, mais qui avait reçu, paraît-il, un accueil assez froid : ce qui avait engagé l'auteur à recommencer sur de nouveaux errements. Elle ne cherchera pas cependant à séduire le lecteur par de pompeuses promesses.

« Il serait également inutile que je vous

« déguisasse mon sexe : la négligence de mon « style, aussi bien que le peu d'arrangement « que vous trouverez dans mon ouvrage, vous « l'eût indiqué. Le caprice me guidera malgré « moi ; peut-être passerai-je d'une réflexion « sérieuse à une histoire badine, et je ne ré- « pondrais pas de ne point interrompre un « discours politique par un couplet de chan- « son. Il n'en faut pas davantage pour déceler « un auteur femelle, et une Française, qui pis « est. C'est donc avec une femme que vous « êtes invités de vous entretenir une fois par « mois. Ce titre eût été suffisant sous le règne « du roi Arthur et du temps des chevaliers de « la Table Ronde pour assurer à ces feuilles « la fortune la plus brillante ; mais les Anglais « d'aujourd'hui ne se piquent pas, comme ceux « de ce siècle, d'une déférence aveugle pour « le beau sexe. Que sais-je même si la con- « naissance du mien n'indisposera pas contre « mon ouvrage la moitié de mes lecteurs ? Ils « me diront volontiers comme Pasquin au « tailleur du Joueur qui demande de l'argent « parce que sa femme est prête d'accoucher : « Et de quoi vous avisez-vous, du métier dont « vous êtes, de faire des enfants ? Faites-moi « des habits ! » — De quoi vous avisez-vous, « étant femme, de faire un Magasin ? Faites des « coiffures, arrangez des pompons et des ai- « grettes. — Vous en parlez bien à votre aise, « Messieurs. Sachez que j'aimerais mieux com- « poser un livre, y compris la préface, et « même, à la rigueur, l'épître dédicatoire, que « de placer un ruban. C'est mon incapacité « décidée pour cette sublime science qui m'a « forcée de chercher des occupations moins « relevées. »

On sait quelles circonstances avaient conduit Mme de Beaumont en Angleterre, et avec quel succès elle s'y consacra à faire des éducations particulières. On lit à la fin des nos de 1751 cet *Avis de l'auteur :*

« L'auteur du Magasin enseigne aux jeunes « demoiselles le français, l'écriture, l'arithmé- « tique, la géographie. Elle montre l'histoire, « et donne aux jeunes personnes une mé- « thode facile pour retenir leurs lectures et en « tirer du fruit. Elle forme le style épistolaire, « et accoutume les enfants à écrire et à s'expri- « mer en termes clairs et précis. Depuis trois « ans qu'elle exerce ses talents, elle a formé, « dans tous ces genres, des écolières qui font « honneur à ses soins. »

Le Flibustier littéraire, ouvrage hypercritique. *Londres (Paris)*, 1751, in-12.

Cette feuille, qu'une note manuscrite attribue à un certain de Sainte-Aulair, s'annonçait comme le champion des victimes du journalisme. « La tyrannie que deux auteurs exercent dans la république des lettres me paraît si outrageante, que je me crois obligé, en qualité de mauvais écrivain, de prendre le parti de mes confrères. J'ai résolu d'examiner la critique que l'on fait de leurs ouvrages, et de les dispenser, par ce moyen, du tribut servile que la plupart d'entre eux payent pour obtenir le passe-port de leurs livres. » — En 1758, Dreux du Radier publia le projet d'un *Censeur impartial*, qui devait aussi avoir pour objet la défense des auteurs injustement attaqués dans les autres ouvrages périodiques

Le Caméléon littéraire, par l'auteur du *Philosophe au Parnasse. Saint-Pétersbourg*, 12 nos pet. in-8°.

Par Th. H. Tschoudy, fils d'un conseiller de Metz, connu dans les pays étrangers sous le nom de chevalier de Lussy. Voy. les *Mémoires secrets* de Duclos sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, et le *Journal de Verdun*, mai 1755, p. 380. Selon ce dernier, « tous les seigneurs de la cour (de Saint-Pétersbourg), étant dans le goût de la littérature française, s'intéressaient vivement au succès de cet ouvrage. »

Journal étranger, par l'abbé Prévost, Grimm, Toussaint, Fréron, Deleyre, Arnaud et Suard, etc. 1754-1762, environ 45 vol. in-12.

Nous avons déjà rencontré plusieurs recueils qui se proposaient d'initier la France à quelqu'une des littératures étrangères, la *Bibliothèque anglaise*, la *Bibliotheque germanique*, la *Bibliothèque italique*, etc. En 1754, l'abbé Prévost et quelques autres écrivains essayèrent de synthétiser en quelque sorte cette idée, en réunissant dans une feuille écrite en français, c'est-à-dire dans une langue devenue universelle, les connaissances, les découvertes et les chefs-d'œuvre de tous les artistes, de tous les savants du monde, en tout genre et dans toutes les langues vivantes, et de faire ainsi participer la France et l'Europe à tant de trésors ignorés, perdus pour la plupart, parce que peu de personnes sont capables de lire dans l'original les excellents ouvrages que produisent journellement les différentes parties de l'Europe, et qu'il est très-difficile de rassembler ces nombreuses productions. Par là encore ils pensaient contribuer à réunir en une seule confédération toutes les républiques particulières dans lesquelles était divisée la république des lettres. C'était un projet de tout point excellent, mais immense et rempli de difficultés, ne fût-ce qu'au point de vue des dépenses extraordinaires que devait entraîner, à cette époque surtout, la composition d'un journal dont tous les matériaux devaient se tirer, à grands frais, des pays étrangers. Aussi la vie du *Journal étranger* fut-elle très-difficile. Il vécut, tant bien que mal, environ sept années, d'avril à novembre 1754, puis de janvier 1755 à septembre 1762, moins pourtant l'année 1759, pendant laquelle il n'en fut rien publié. Il mourut dans les mains d'Arnaud et Suard, qui étaient parvenus à lui rendre un peu de vie, mais qui, ayant été chargés par le gouvernement de faire la *Gazette de France*, le laissèrent tomber.

La mort de cette feuille était regrettable, car elle avait rendu et pouvait rendre encore des

services à la cause des lettres. C'était, de tous les journaux d'alors, le plus piquant sans contredit; seulement il était toujours en retard et sujet à de continuelles vicissitudes. Mais l'idée qui avait présidé à sa création était tellement féconde, qu'Arnaud et Suard eux-mêmes résolurent de la reprendre, en l'étendant encore, et commencèrent en 1764 la publication d'une

— **Gazette littéraire de l'Europe,** par Arnaud et Suard. 1764-1766, 8 vol. in-8°.

L'enfantement de cette feuille avait été très-laborieux; son programme, publié à l'avance, avait éveillé de nombreuses susceptibilités. L'ambition était venue aux deux amis en montant dans les régions gouvernementales. A côté de la gazette politique officielle dont ils avaient la direction, ils voulurent avoir une gazette littéraire officielle : ils en trouvaient le germe et le droit dans le privilége de la *Gazette*. En un mot, ils ne visaient à rien moins qu'à faire tomber tous les journaux, à les absorber tous dans leur tourbillon; ils ne faisaient grâce qu'au *Mercure* et au *Journal des Savants*.

Ce dernier recueil, peu sensible à la générosité des entrepreneurs à son égard, s'opposa formellement à leur projet, qui allait, prétendait-il, contre son privilége. Il s'agissait pour lui, d'ailleurs, d'un intérêt assez grand. Nous savons que, comme père des journaux, il avait le droit de percevoir une rétribution de toutes les feuilles subalternes qui voulaient s'élever, et qui ne pouvaient paraître que sous ses auspices. Or, la *Gazette littéraire* avait pour objet d'anéantir cette foule d'écrivailleurs : donc, plus de tribut pour le *Journal des Savants*, et le peu qu'il rendait par lui-même suffirait à peine à le soutenir. L'affaire fut portée au Conseil, et ce procès excita une grande fermentation à la cour. Bref, Arnaud et Suard l'emportèrent : la Gazette littéraire fut placée sous les auspices du ministre des affaires étrangères et recommandée aux agents de la France à l'extérieur. Mais le succès fut loin de répondre à ce qu'avaient espéré les uns, à ce que redoutaient les autres, et un avis des rédacteurs placé à la fin du tome VIII prévint les souscripteurs que « des circonstances particulières et des occupations indispensables ne leur permettaient pas de pousser plus loin ce pénible travail. »

La *Gazette littéraire* compta parmi ses rédacteurs Voltaire, Diderot, Saint-Lambert.

Arnaud et Suard ont réuni les morceaux les plus intéressants de cette feuille et du *Journal étranger*, et les ont publiés sous le titre de « *Variétés littéraires*, ou Recueil de pièces, tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts, » 4 vol. in-12.

La *Gazette littéraire* fut immédiatement contrefaite à Amsterdam. Une société de gens de lettres y commença dès 1764, sous le même titre, un recueil « contenant l'analyse et l'annonce de ce qu'offrent de plus pittoresque et de plus piquant les littératures française, anglaise et allemande, avec les faits et anecdotes les plus intéressants. » Cette publication n'était dans l'origine que la réimpression du journal de Suard et Arnaud, augmentée cependant de plusieurs articles qui ne se trouvaient pas dans l'édition originale; mais elle s'est continuée jusqu'en 1784, et forme 120 vol. in-12.

Disons, enfin, qu'en 1775 Mathon de La Cour et mademoiselle Matné de Morville, fameuse par sa science des différentes langues, essayèrent de ressusciter le *Journal étranger*; mais je ne sache pas que cette tentative ait eu de longues suites.

Citons, dans le même genre, la *Gazette universelle de littérature, ou Gazette des Deux-Ponts*, commencée en 1770, et qui, après une interruption de deux ans, fut reprise en 1783 sous le titre de *Journal de littérature française et étrangère*. Cette feuille, rédigée par Dubois-Fontanelle, était devenue, autant par son universalité que par son importance, la gazette littéraire de l'Europe.

Une *Gazette littéraire de La Haye*, ou Correspondance des savants, 1743, in-12, qui, chose rare alors, paraissait deux fois par semaine.

Une *Espagne littéraire*, par La Dixmerie, 1774, 4 vol. in-12, remplis de curieuses observations sur les mœurs, les usages, et principalement sur la littérature de l'Espagne.

Et enfin, comme curiosité, un *Magasin anglais, recueil littéraire, instructif et amusant*, qui donnait le texte original en regard de la traduction, « en faveur de ceux qui apprenaient la langue britannique. »

Voy. t. 3, p. 93 et s.

Choix littéraire, par Vernes. *Genève*, 1755-1760, 24 vol. pet. in-8°.

Ce recueil, dit M. Quérard, a plus de mérite que de réputation. Vernes était un ministre protestant, originaire de Genève.

Le Conservateur, ou Collection de morceaux rares et d'ouvrages anciens et modernes, imprimés ou manuscrits, élagués, traduits et refaits en tout ou en partie, par Bruix, Turbon et L. Blanc. 1756-1761, 38 vol. in-12.

« Il est un nombre infini de livres qui « sont ignorés, et qui ne méritent point de « l'être. Il en est d'autres qu'on ne lit déjà « plus guère, et qui tomberont bientôt dans « l'oubli par l'éloignement que donnent pour « leur lecture l'ancienneté du style dans le- « quel ils sont écrits, le peu d'ordre qui y « règne, ou leur prolixité. Il est enfin un « nombre infini de livres, qui sont morts en « naissant, dans lesquels il se trouve des « choses faites pour être conservées. Faire con- « naître ceux de ces ouvrages qui sont ignorés, « préserver ceux qui sont connus de l'oubli « qui les menace, empêcher enfin que l'on « n'ait fait des efforts inutiles pour instruire « ou pour amuser, voilà l'objet que se propo- « saient les auteurs du *Conservateur*. »

La Renommée littéraire, par Le Brun. 1762, environ 12 nos in-12.

Irascible et caustique à l'excès, le Pindare français endurait impatiemment la censure. Il se délectait d'ailleurs à la satire, et la mauvaise humeur ou l'esprit de vengeance l'entraînait souvent dans d'injustes écarts. C'est ainsi qu'il se prit en quelque sorte au collet avec Fréron, qu'il poursuivit d'une haine presque égale à celle de Voltaire. Après avoir lancé contre « *cet avorton littéraire,* dont l'existence était si plate et si exiguë à tous égards qu'il en devenait presque hors d'atteinte », force pamphlets et diatribes, notamment *la Wasprie* et *l'Ane littéraire*, il emprunta, pour le mieux battre en brèche, ses propres armes, et fonda un journal, *la Renommée littéraire,* malgré « le mépris qu'il avait pour ce misérable genre d'écrire ». A cette feuille, consacrée à l'exaltation des amis et à l'*éreintement* des profanes, et tout particulièrement de Fréron, dont le nom revient à chaque ligne, à ce journal fait, comme il l'avoue ingénuement, en haine du journalisme, il avait donné des armes parlantes, qui en exprimaient éloquemment le but, et que voici ·



C'est, comme on le voit, la saisissante traduction de ces vers de la *Pucelle :*

La Renommée a toujours deux trompettes.
L'une, à sa bouche appliquée à propos,
Va célébrant les exploits des héros.
L'autre est au cul, puisqu'il faut vous le dire ;
C'est celle-ci qui sert à nous instruire
De ce fatras de volumes nouveaux,
Productions de plumes mercenaires
Et du Parnasse insectes éphémères....

Le rôle qu'affectait *la Renommée littéraire* et le talent avec lequel elle était rédigée lui donnèrent une certaine vogue ; mais « comme elle offusquait les divers libellistes qui couraient la même carrière, ces petits auteurs se réunirent, et engagèrent le *Journal des Savants* à faire arrêter cet enfant bâtard. Il faut savoir que tous les autres devaient un tribut de cent écus à ce père des journaux ; MM. Le Brun n'avaient point payé : en conséquence on a fait saisie et arrêt entre les mains des imprimeurs. » — Voy. t. 3, p. 64.

Annales typographiques, ou Notice du progrès des connaissances humaines, par Roux et Morin d'Herouville. 1758-1762, 10 vol. in-4° et in-8°.

Le premier, à notre connaissance, des journaux bibliographiques. Pour ne pas scinder l'historique des feuilles spécialement consacrées aux annonces de livres, nous remettons à parler de celle-ci avec plus de détails dans notre seconde partie.

Journal des Dames. 1759-1778, environ 50 vol. in-12.

Cette feuille, très-légère, se recommande, parmi la foule des petits journaux, par sa longue odyssée et les vicissitudes de son existence, ainsi que par les noms de quelques-uns de ses rédacteurs. Son plan était des plus simples : pièces fugitives en vers et en prose :

livres nouveaux, avec extraits plus ou moins étendus ; spectacles, et quelques avis, tel était le bagage de ce recueil, en y joignant toutefois le compte-rendu de tout ce qui en littérature était fait par et pour les dames. Il devait toujours être sous le nom d'une femme.

Commencé en janvier 1759, par de Campigneules, il eut successivement pour rédacteurs : La Louptière, madame de Beaumer; Mathon de La Cour et Sautereau de Marsy, qui le prirent alors qu'il n'avait plus, dit-on, que sept abonnés; Madame de Maisonneuve, qui eut l'honneur de présenter au roi le volume d'avril 1765, d'où elle prenait prétexte pour faire appel aux meilleurs écrivains de la nation, leur faisant entrevoir « la récompense la plus glorieuse pour des Français, celle de mériter les regards de leur maître » ; du Rozoi, « dont la vaste ambition littéraire semblait vouloir suffire aux projets les plus vastes » ; la baronne de Prinzen, depuis Madame de Montenclos, dame fort entichée de la manie de faire des vers, et qui remplissait le journal de ses insipides productions ; Mercier, et enfin, au commencement de 1777, Dorat, qui, « non content d'avoir l'*Année littéraire* à ses ordres, voulut avoir un journal en titre », en dépit des remontrances de ses amis, qui le blâmaient de « renoncer en quelque sorte au cothurne et au brodequin pour s'armer du sceptre de la critique. Mais c'était de la part de cet auteur, né homme de condition, une spéculation de finance qui devait ajouter 6,000 livres de rente aux 4,000 qu'il avait déjà de son patrimoine. » Quoi qu'il en soit, « quand le sexe se serait choisi lui-même un journaliste, il n'aurait pu en choisir un plus convenable ». Dorat, en effet, sut se concilier tous les suffrages dans ses nouvelles et délicates fonctions. « Le ton qu'il prit, dit Querlon, ne ressemblait en aucune manière à celui de certains journalistes, *périodistes*, *feuillistes*, etc. Il ne fut ni rogue, ni fier, ni dur, ni tranchant ; il ne *se soulevait point de toute la hauteur de son âme* contre certains ouvrages qui pouvaient ne pas lui plaire. » — Les dépouilles du *Journal des Dames* furent achetées par Panckoucke au profit du *Mercure*. — Voy t. 3, p. 216.

La Semaine littéraire, par une société de gens de lettres (d'Aquin et de Caux). 1759, 4 vol. in-12.

Le Censeur hebdomadaire, par Chaumeix et d'Aquin. 1760-1761, 8 vol. in-8°.

Réimprimé en partie sous le titre de *les Amusements d'un homme de lettres*, ou Jugements raisonnés et concis sur tous les livres parus en 1759. 4 vol. in-12.

Le Censeur hebdomadaire s'annonçait comme un ouvrage unique en son genre, d'un goût tout différent des autres, tant pour les matières que pour la façon de les traiter. Le fond principal en devait être l'exposition des règles de la littérature, les auteurs pensant qu'il ne suffisait pas de reprendre les ouvrages qui pèchent par cet endroit, mais que de plus il fallait faire connaître aux auteurs que l'on censure la justesse de la critique. Les auteurs se proposaient, en outre, de combattre l'esprit de doute et d'incrédulité qui s'introduisait dans beaucoup d'écrits nouveaux, et qui gâtait les meilleurs ouvrages. Ils se posaient enfin en adversaires déclarés des encyclopédistes. La tentative était hardie ; elle ne paraît pas avoir été très-heureuse. — Voy. t. 3, p. 76.

Journal des journaux, ou Précis de plusieurs ouvrages périodiques de l'Europe, par une société de gens de lettres (par l'abbé Regley, de Caux et Portelance). 1760, 2 vol. in-8°.

Avait pour but de former un ensemble de tous les autres journaux et de présenter sous un même point de vue ce qu'ils offraient d'agréable et d'intéressant sur les sciences et les arts. Il y joignait, de plus, l'extrait raisonné des ouvrages les plus récents qui s'y trouvaient annoncés, réunissant ainsi le double avantage de faire connaître à la fois et l'auteur et le journaliste. Mais son projet principal était de fondre en un seul différents extraits, de les comparer ensemble, de réunir les suffrages des journalistes ou de montrer leurs dissemblances, de discuter les motifs qui avaient pu les engager à porter tel ou tel jugement ; en un mot, d'appuyer leurs décisions de manière à prouver évidemment aux lecteurs qu'ils n'avaient pour base de leur opinion que la vérité, mais une vérité que le poison de la flatterie ne souillait point, et que le souffle de l'envie n'altérait jamais.

Le Littérateur impartial, ou Précis des ouvrages périodiques. 1760, in-12.

Même objet que le précédent. Le projet de l'auteur était également « de réunir sous un seul point de vue ce que les journaux avaient de plus utile et de plus intéressant », projet qui lui semblait suffisamment justifié par la multiplicité des ouvrages périodiques. Il ne devait point, d'ailleurs, se borner au rôle de simple rapporteur ; il se proposait encore « d'analyser tant de jugements différents, d'en faire une espèce de parallèle, et un résumé sans présomption ni partialité ».

Je ne connais de ce recueil qu'un volume, de 400 pages, que l'auteur avait donné lui-même comme l'*Essai d'un nouveau journal*. Il en promettait un pareil tous les mois moyennant 30 et 36 livres, si cet essai était reçu favorablement du public, auquel il offrait des garanties bonnes à noter : « Pour la sûreté des « fonds, disait-il dans son prospectus, toutes « les souscriptions seront mises en dépôt chez « M. de May, notaire, chez lequel on sous- « crira. Et si, par quelque événement, le « journal venait à être interrompu avant la fin « d'une année, on remettra avec la plus grande « exactitude l'argent des souscriptions, ne re-

« tenant que le prix des volumes qu'on aurait
« déjà envoyés. »

Voyez, *infra*, l'*Esprit des journaux*.

Journal de lecture, ou Choix périodique de littérature et de morale. 1775, in-12.

Suivant La Harpe, ce recueil, composé avec goût et discernement, était fait par un étranger (de Lizern, dit Barbier), et fait surtout pour les étrangers. Le but de l'auteur était de former une bibliothèque élémentaire des connaissances les plus utiles, et en même temps une espèce d'encyclopédie à l'usage des gens du monde et de tous ceux qui ne lisent que pour leur amusement. La Bibliothèque impériale en possède 7 volumes; l'Arsenal et Ste-Geneviève, chacune 12. — Barbier, qui donne à cette feuille, publiée à Amsterdam et se vendant à Paris, le sous-titre de *Recueil pour les oisifs*, dit que le 31e cahier, commençant le 11e tome, a paru le 19 oct. 1779.

Journal de Monsieur, *Table générale des journaux anciens et modernes*, contenant les jugements des journalistes sur les principaux ouvrages en tous genres, suivis d'observations impartiales et de planches en taille-douce ou en couleurs, par une société de gens de lettres. 1776-1783, environ 30 vol. in-12.

L'existence de ce journal présente trois phases très-distinctes, dont Barbier ne paraît avoir connu que la dernière, et encore d'une manière imparfaite. Dans son premier état il était divisé en deux parties, la première contenant l'extrait des anciens journaux, la seconde ayant pour objet les journaux modernes. C'était, selon l'expression de la dédicace à Monsieur, un journal universel, rapprochant sous un même point de vue tous les trésors de la littérature française. Chaque volume devait se terminer par les anecdotes politiques, auxquelles on joindrait un grand nombre de faits intéressants, propres à caractériser ou les nations ou les hommes célèbres. Il avait alors pour principal rédacteur Gautier Dagoty. — Abandonné après sept ou huit mois par ses auteurs, brouillés par la question d'intérêts, il fut repris, à la fin de 1778, par madame la présidente d'Ormoy, qui le réduisit presqu'à l'état de magazine. — Enfin en 1781 il fut acquis, au prix de 4,000 livres, par Geoffroy et l'abbé Royou, l'un et l'autre rédacteurs de l'*Année littéraire*, appartenant alors au fils de Fréron, et qui le modelèrent pour le fond et pour la forme sur cette feuille célèbre.

Abandonné par Monsieur, sur les plaintes de l'Académie, ce recueil, qui a une certaine importance, mourut à la fin de 1783, après avoir fourni une trentaine de volumes, dont 18 pour la dernière série. — Voy. t. 3, p. 205.

Esprit des journalistes de Hollande les plus célèbres, ou Morceaux précieux de littérature tirés de l'oubli et recueillis dans les journaux de ce nom, tels que la *République des lettres*, de Bayle; les *Ouvrages des savants*, de Basnage; les *Bibliothèques* de Leclerc, le *Journal littéraire*, etc.; ouvrage également curieux et instructif par les anecdotes, traits d'histoire, dissertations, réflexions, et par la grande variété d'articles intéressants, choisis dans ce nombre infini de livres dont les littérateurs ont rendu compte; le tout mis dans l'ordre le plus naturel des matières. 1777, in-12.

Ce titre interminable semblerait annoncer une immense collection; or l'Esprit des journalistes de Hollande ne forme que deux volumes; du moins est-ce tout ce qu'en possèdent la Bibliothèque impériale et l'Arsenal.

Nouvelles de la République des lettres et des arts. Janvier 1779-1788, gr. in-4°.

Cette feuille, fondée par Pahin de Champlain de la Blancherie, paraissait tous les mercredis, par livr. de 16 p. gr. in-4° à 2 col. Elle avait pour but de faire connaître tous les objets de science, de littérature et des arts, dans tous les pays où il est possible d'avoir des relations. Elle avait un supplément intitulé · *Salon de la correspondance pour les sciences et les arts*, dont la bibliothèque du Corps législatif possède un certain nombre de nos, allant de décembre 1786 à août 1787.

Les *Nouvlles de la République des lettres* étaient l'organe d'une sorte de cercle artistique et scientifique, au moyen duquel La Blancherie s'était proposé de fournir aux savants et aux artistes ce qui leur avait manqué jusque-là, un centre de ralliement, avec les moyens de se connaître et de se faire connaître.

La collection, extrêmement rare, de cette feuille très-curieuse, doit se composer de 8 vol. La Bibl. impériale en possède 7, allant de 1779 à 1787; celle du Corps législatif en possède 2, se terminant au 9 juillet 1788. — Voy. t. 3, p. 186.

Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, par Parmentier et Deyeux. 1782-1826, 72 vol. in-12, fig.

1re série, par Parmentier et Deyeux, 1782-1796, 24 vol.; — 2e, par Sonnini et Denys de Montfort, brumaire an 11-juin 1816, 28 vol. — 3e, par Thiébaut de Bernaud, 1817-1826, 20 vol.

Journal polytype des sciences et des arts. 1784-1786, 7 vol. in-8°, fig.

Le privilége de cette feuille fut accordé

le 15 déc. 1784 à Hoffmann père et fils, inventeurs du polytypage; il leur fut retiré deux ans après, « considérant, dit l'arrêt du Conseil, que si la concurrence peut être utile entre les journalistes, le trop grand nombre des journaux peut aussi nuire à leur succès; qu'il est par conséquent nécessaire de les réduire dans une juste proportion; que, les sieurs Hoffmann ayant cessé depuis le mois de janvier dernier la distribution du *Journal polytype*, accordé principalement pour favoriser l'établissement de l'art polytype, qu'ils avaient inventé, la suppression de ce journal ne leur porte aucun préjudice; que, d'ailleurs, l'abus qu'ont fait les sieurs Hoffmann de l'impression polytype ayant déterminé Sa Majesté à supprimer cet établissement, il n'y avait plus de motif pour conserver le privilége de ce journal. »

L'Esprit des journaux français et étrangers, ouvrage périodique et littéraire. Juillet 1772-avril 1818, 487 vol. in-12, y compris 7 vol. de tables.

Bien que l'origine de cette feuille soit antérieure à celle des derniers journaux que je viens d'enregistrer, je l'ai réservée pour cette place à cause de son caractère particulier. Nous avons déjà rencontré plusieurs journaux reproducteurs; mais celui-ci les dépasse infiniment en valeur autant qu'en proportions. C'est un des recueils littéraires et historiques les plus importants. « C'était, dit M. Sainte-Beuve, une espèce de journal (soit dit sans injure) voleur et compilateur, qui prenait leurs bons articles aux divers journaux français, qui en traduisait à son tour des journaux anglais et allemands, et qui en donnait aussi quelques-uns de son cru, de sa rédaction propre. Voilà, ajoute l'éminent critique, un assez bel idéal de plan, ce semble. *L'Esprit des journaux* le remplissait très-bien. Que n'y ai-je pas retrouvé, dans le petit nombre d'années que j'en ai parcourues!.... Je ne revenais pas de ce que j'y surprenais, à chaque pas, d'intéressant, d'imprévu, de neuf et de vieux à la fois, d'inventé par nous-mêmes hier... » Ajoutons que les nombreuses matières qu'il embrasse y sont classées dans un ordre méthodique.

Les principaux rédacteurs ont été : l'abbé Coster, bibliothécaire de l'évêque de Liége, jusqu'en 1775; de 1775 à 1793, de Lignac, médecin; l'abbé Outin, génovéfain; Millon et autres; de 1793 à la fin, Rozin, Weissenbruch, Mellinet et autres.

L'Esprit des journaux fut créé à Liége, en juillet 1772, sous les auspices et avec privilége du prince de Velbruck, à qui l'abbé Coster dédia les premières livraisons. Il en devait paraître un volume de 400 à 450 pages par mois — qu'on vendait 50 sous aux personnes non abonnées : le prix de la souscription était de 27 liv. pour Paris et 33 pour la province; — mais cette promesse n'a pas été rigoureusement tenue. Quelques années n'ont produit que 6 vol., ou même moins. Il y eut même plusieurs interruptions; ainsi il n'a rien été publié pendant les années 1815 et 1816. Ses vicissitudes, d'ailleurs, furent nombreuses. Au mois de mai 1773, le libraire Tutot, qui en était propriétaire, en transporta l'impression à Bruxelles, où il possédait un second établissement typographique. Le prince Charles de Lorraine accorda une protection toute spéciale à *l'Esprit des journaux*, et en 1775 l'archiduchesse Marie-Christine en accepta la dédicace. Tutot le ramena à Liége en 1776. En 1782 il se publiait à Paris, chez Valade, avec privilége de Louis XVI. En janvier 1793, il reparut à Liége pour la troisième fois. L'imprimeur ayant essuyé des revers de fortune, la propriété en fut vendue par ses créanciers au libraire Emmanuel Flon, de Bruxelles, qui, en 1803, la céda à Weissenbruch. On dit qu'il ne comptait plus alors que 47 abonnés payants. Grâce aux soins éclairés de son nouveau propriétaire, il se releva sous le titre de *Nouvel Esprit des journaux;* mais l'impression en fut arrêtée en 1815 et 1816, par suite des événements politiques, qui interrompirent les relations des collaborateurs et de l'éditeur. Il reparut en avril 1817, pour mourir un an après, sous le titre d'*Esprit des journaux nationaux et étrangers*, journal encyclopédique, par une société de littérateurs et de savants.

Les collections complètes et en bon état de *l'Esprit des journaux* sont de la plus grande rareté. Elles doivent se composer de 487 volumes — et non de 495, comme le dit par erreur M. Brunet après Deschiens — publiés ainsi qu'il suit :

1772, juillet-décembre.	2 vol.
1773-1774, 4 vol. par an.	8
1775-1794, 12 d°.	240
1795-1797, 6 d°.	18
1798-1802, 12 d°.	60
1803, janvier-mars, septembre-décembre.	7
1804 1814, 12 vol. par an.	132
1817, avril-décembre.	9
1818, janvier-avril.	4
Table des matières de 1772 à 1784, rédigée par l'abbé Lambinet. *Liége*, 1784.	4
Table des matières de 1807 à 1811, par Weissenbruch. *Bruxelles*, 1804, 1809, 1812.	3
	487 vol.

Malgré leur rareté, les quelques collections de *l'Esprit des journaux* passées dans les ventes ont pour ainsi dire été données. C'est qu'il n'est pas facile, par les appartements qui courent, de loger 487 volumes. L'exmplaire Renouard, complet, a été adjugé à 70 fr.; mais l'exemplaire Barbier, incomplet de 24 volumes, a été payé 160 fr.

L'Esprit des journaux eut dans l'origine un supplément, ou du moins son éditeur, J. Tutot, créa en février 1773 un *Indicateur*, qu'il donnait comme tel, et qui rendait compte des publications récentes, des inventions, etc., en un mot traitait de tout, excepté de politique.

On voit le chemin qu'avait fait, avant 1789,

l'idée si heureuse et si féconde de Denis de Sallo. Et je n'ai pas tout enregistré. Il ne m'eût pas été possible, dans l'état actuel de nos bibliothèques, de donner la nomenclature complète des journaux prétendus littéraires que vit naître en si grand nombre la dernière moitié surtout du dix-huitième siècle; et je ne pouvais d'ailleurs en avoir ni la prétention, ni l'intention. Les neuf dixièmes, en effet, de ces petites feuilles, qui n'eurent, la plupart, qu'une existence éphémère, et dont beaucoup même ne sont point parvenues jusqu'à nous, n'offriraient pas aujourd'hui le moindre intérêt. Mais je crois n'avoir omis aucune de celles qui, à un titre quelconque, ont occupé l'attention des contemporains et peuvent mériter qu'on les recherche encore aujourd'hui, et les indications que je suis parvenu à réunir me semblent suffisantes pour donner une juste idée de ce que fut la presse littéraire avant la Révolution.

Extension du journal à toutes les branches de l'administration, de la science et de l'industrie. — Premiers journaux dans tous les genres. — Recueils historiques et politiques.

Pour mieux permettre de suivre les développements de la presse littéraire, nous l'avons conduite jusqu'à la Révolution. Cependant le journal s'était frayé d'autres voies, dans lesquelles nous devons également l'étudier. Pour cela, il nous faut revenir sur nos pas, et remonter jusqu'à 1672. A cette époque, un nouveau privilége, celui du *Mercure*, s'était ajouté, nous le savons, à ceux de la *Gazette* et du *Journal des Savants*. Ces priviléges, comme je l'ai dit, constituaient de véritables monopoles, qui défendaient les approches de la presse périodique. Nous venons de voir comment le domaine du *Journal des Savants* avait été envahi. D'autres concurrents essayèrent de pénétrer dans la place par les autres côtés, et si la plupart échouèrent, quelques-uns finirent par s'y établir solidement. J'ai enregistré ces tentatives, plus ou moins heureuses, dans l'ordre où elles se sont produites.

Journal du Palais, ou Recueil des principales décisions de tous les Parlements et Cours souveraines de France, par MM. Blondeau et Guéret, avocats au Parlement. 1672, 12 vol. in-12.

Premier journal de jurisprudence; très-remarquable. — A été réimprimé en 1701, en 2 vol. in-fol.

Nouvelles Découvertes dans toutes les parties de la médecine, par Nicolas de Blégny, médecin artiste ordinaire du Roi. 1679, in 12.

Premier journal de médecine. Supprimé par arrêt du Conseil après cinq années d'existence, par suite des plaintes nombreuses que soulevait la plume agressive de l'auteur. Blégny, alors, s'associa avec un nommé Gautier, médecin de Niort qui s'était fixé à Amsterdam, et ils entreprirent ensemble la publication d'un *mercure Savant*, qui n'eut que 2 numéros, dont le premier parut en février 1684. — Voy. t. 2, p. 219.

Journal de la ville de Paris, contenant ce qui se passe de plus mémorable pour la curiosité et avantage du public, par François Colletet. Juin 1676, in-4°.

Petite gazette très-curieuse, comme on en pourra juger en se reportant à ce que j'en ai cité, t. 2, p. 7 et suiv. Elle offrait notamment une particularité qui mérite d'être notée. Les deux dernières pages sont occupées par des annonces rangées sous une rubrique spéciale. *Avis et affaires de la semaine, apportés au bureau pour en instruire le public*, et imprimées en caractères différents de ceux du corps du journal. C'est, à ma connaissance, la première fois que ce fait se rencontre. Mais le pauvre poëte anticipait sur les priviléges de la *Gazette* et du *Mercure;* aussi sa feuille fut-elle arrêtée dès le 1er n°. Cependant elle obtint — ce que j'ignorais lorsque j'écrivis mon article sur Colletet — de continuer, en se modifiant, et elle reparut à la fin de juillet, sous le titre suivant :

Journal des avis et des affaires de Paris, contenant ce qui s'y passe tous les jours de plus considérable pour le bien public. Juillet-novembre, 18 nos in-4°.

Supprimé de nouveau, probablement encore sur les plaintes des feuilles rivales. Colletet entreprit alors une autre publication, le

— **Bureau académique des honnêtes délassements de l'esprit,** où, dans quelques feuilles que l'on distribuera toutes les semaines, on trouvera les entretiens familiers de

diverses personnes scientifiques sur... diverses matières aussi utiles qu'agréables, avec la bibliographie de Paris. 1677, in-4°.

Voy. dans le *Bulletin du Bibliophile* de novembre 1861 l'article que j'ai consacré à ces deux dernières publications.

— **Histoire journalière de Paris.** 1716-1717, 2 vol. in-12.

L'auteur de ce journal, « qui, dit l'approbation donnée au sieur D. B. D. S. G. (Du Bois de Saint-Gelais), peut être regardé comme un supplément agréable et curieux des autres journaux historiques pour ce qui concerne la ville de Paris », se proposait de ramasser après les autres journaux les glanes qui lui paraîtraient utiles et curieuses pour l'histoire de la capitale; et ces glanes sont nombreuses et intéressantes, comme je l'ai montré, t. 2, p. 13, de l'*Hist. de la presse*. Il fut également arrêté par la jalousie des entreprises rivales privilégiées.

Nouvelles de l'Amérique, ou le Mercure américain. *Rouen*, 1678, in-12.

Journal ecclésiastique, ou Mémoires de l'Église, par l'abbé de La Roque. 1680, in-12.

Le prospectus seul parut en 1680, le chancelier Seguier s'étant opposé à l'émission du journal, sous prétexte qu'il rentrait en quelque façon dans le plan du *Journal des Savants*. Ce n'est que six ou sept ans après que La Roque put reprendre cette publication, dans laquelle il se proposait de recueillir jour par jour ce qui se passerait de plus considérable dans toute l'étendue de l'Église; mais elle ne paraît avoir eu qu'une courte durée. Nous avons déjà rencontré l'auteur de cette feuille au *Journal des Savants*, qu'il rédigea pendant plusieurs années. Tous les genres lui étaient bons. C'est ainsi qu'il publia encore des « *Journaux de médecine*, ou observations des plus fameux médecins, chirurgiens et anatomistes de l'Europe, tirées des journaux étrangers ou des mémoires particuliers », 1683, in-12.

— **Journal chrétien,** sur divers sujets de piété tirés des SS. Pères, ouvrage périodique par M. de Martignac. 7 avril-26 juin 1685, in-4°.

— **Lettres sur les ouvrages et les œuvres de piété,** par l'abbé Joannet, *journaliste* de la Reine. 1754-1764, 40 vol. in-12.

En 1757, ajoute à son titre le sous-titre de *Journal chrétien*, qui devint définitivement, en 1758, le nom de la feuille.

— **Journal ecclésiastique,** ou Bibliothèque des sciences ecclésiastiques, par l'abbé Dinouart. 1760...., plus de 100 vol. in-12.

Il y eut aussi un *Journal de la Charité*, par un abbé Chayer, qui, sans doute pour prévenir en sa faveur, commence par annoncer qu'il est déjà sorti de sa plume fertile dix-neuf ouvrages, dont huit se trouvent chez la plupart des libraires du royaume et dans les principales villes de l'Europe, et qu'il en a onze sous presse; — et un *Journal charitable*, par un curé de Lyon, auquel les magistrats firent défense d'étendre cette utile production, qui ne s'occupait que d'économie domestique, au delà de deux feuilles par numéro. « Et l'on ne marque point de bornes au *Mercure galant!* » s'écrie à ce propos je ne sais plus quel critique.

— **La Religion vengée,** ou Réfutation des auteurs impies, par Soret, le P. Hayet et autres. 1757...., 21 vol. in-12.

Dédié au Dauphin par une société de gens de lettres, et dirigé principalement contre les encyclopédistes.

La Pierre de touche politique, par Eustache Le Noble. 1688-1709, in-12.

Pamphlets périodiques destinés à contrebattre les libelles des pamphlétaires hollandais. Ces *pasquinades*, comme on les appelait, qui étaient inspirées, selon toute apparence, par les ministres de Louis XIV, et qui eurent un grand succès, sont très-utiles à consulter pour l'histoire du temps. Elles forment plusieurs séries, dont voici les principales :

La Pierre de touche politique. Octobre 1688-novembre 1691, 28 dialogues, 3 volumes.

Chaque dialogue a un titre particulier; le titre général ne se trouve sur le frontispice qu'à partir de janvier 1690 (6e dialogue), époque à laquelle la publication devint mensuelle.

Les Travaux d'Hercule. Janvier 1693-août 1694, 21 part., 3 vol.

L'Esprit d'Ésope. Septembre-décembre 1694, 4 n^os^.

Nouveaux Entretiens politiques. Juillet 1702-juillet 1709, 87 n^os^.

Voy. t. 1er, p. 187.

Mercure historique et politique, contenant l'état présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les cours, etc., par Sandras de Courtilz, Rousset, Bayle, La Brune, Lefèvre, etc.

Parme et *La Haye*, 1686-1782, environ 200 vol. in-12.

Un des plus importants parmi les recueils historiques du siècle dernier. La Bibliothèque de l'Arsenal en possède 181 vol., de 1686 à 1756. Barbier dit qu'il en faut environ 200.

J'ai encore rencontré un *Mercure historique et politique des Pays-Bas*, par de G***, 1759-1760, 2 vol. in-8°; et un *Mercure historique et politique de Bruxelles*, 1779-1792, 55 vol. in-12, ce dernier dans le catalogue de M. de Fontanes, 1822.

Lettres sur les matières du temps. *Amsterdam*, 1688-1690, in-4°.

Lettres historiques, contenant ce qui s'est passé de plus important en Europe, et les réflexions convenables à ce sujet, depuis janvier 1692 jusqu'à juin 1728, par J. Bernard, Basnage, Jean du Mont, etc. *La Haye*, in-12.

La collection de ce recueil, non moins important que le précédent, doit, selon Barbier, se composer de 111 vol. L'Arsenal en possède 85, la Bibl. impér. 73.

Journal historique de l'Europe. *Strasbourg*, 1696, in-12. *Arsenal.*

Histoire journalière de ce qui se passe de plus considérable en Europe. *La Haye*, 1697-1699, in-12.

Élite des nouvelles de la cour d'Europe, par Sandras de Courtilz. 1698, in-12.

Aurait été proscrit après quatre mois d'existence, suivant une note qui m'a été fournie par M. Lavoix. — Citons encore de ce « grand registre d'anecdotes », de cet « emballeur sans pareil de toutes sortes de contes », comme Bayle appelle Sandras de Courtilz, des *Anecdotes de Paris et de la cour*, pour les années 1697 et 1698, *Cologne*, 1701, 2 vol. in-12.

Esprit des cours de l'Europe, par Gueudeville. 1699-1710, 19 vol. in-12.

Petite gazette qui dut une certaine vogue à sa méchanceté, à ses attaques contre les ministres de France. Supprimée sur la demande de notre ambassadeur, elle reparut bientôt sous le titre de *Nouvelles des cours de l'Europe*.

La Clef du cabinet des princes de l'Europe, ou Recueil historique et politique sur les matières du temps....., par Claude Jordan. *Luxembourg*, juillet 1704-décembre 1706, tom. 1-5, in-8°.

Ce recueil, justement estimé, est plus connu sous le nom de *Journal de Verdun*. Le plan de l'auteur était de réunir dans un ouvrage périodique de cinq feuilles d'impression (c'est-à-dire assez étendu pour qu'il y pût donner de tous les événements une idée juste, exacte) tous les avantages qui avaient donné du prix à ceux de la nature du sien qui l'avaient précédé. Le Journal de Verdun inaugura, ou, si l'on veut, consacra un genre nouveau dans la presse, le journal historique et littéraire. Il se distingua par les considérations et les jugements dont il accompagnait les nouvelles historiques, par la connaissance de la matière, par un certain talent de style, et surtout par son impartialité, qui « lui valut l'applaudissement de Londres et de Vienne, aussi bien que de Versailles et de Madrid, et à laquelle il dut même d'être traduit en allemand ».

En 1707, la Clef du cabinet prit le titre de :

Journal historique sur les matières du temps, contenant aussi quelques nouvelles de littérature et autres remarques curieuses. *Verdun*, 1707-1716, t. 6-25.

Après ces 25 vol., Jordan se sépara de son éditeur, André Chevalier, de Luxembourg, et vint continuer son journal à Paris, sous le titre de

Suite de la Clef, ou Journal historique sur les matières du temps..... 1717-1776, 120 vol.

En 1713, Jordan, sur l'invitation de l'abbé Bignon, qui « lui fournit de bons mémoires, ainsi que le marquis de Torcy, sur différents sujets dont il n'était pas assez instruit par lui-même », publia un

Supplément de la Clef....., contenant ce qui s'est passé en Europe d'intéressant pour l'histoire depuis la paix de Ryswick (jusqu'à l'époque où commence la Clef). 2 vol. in-8°.

Enfin, il y a une *Table générale*, alphabétique et raisonnée, du Journal historique de Verdun, sur les matières du temps, depuis 1697 jusques et y compris 1756, par Dreux du Radier, 9 vol. in-8°. — Vendue 47 fr. en 1856.

Après la mort de Jordan son journal fut rédigé successivement par de La Barre à partir de 1727, par Monehaut d'Egly à partir de 1739, par Nicolas Bonamy à partir de juin 1749, et enfin par Ameilhon. — Un avis inséré dans le dernier numéro apprend que la cessation regrettable de ce recueil a été déterminée par l'interdiction qui lui fut faite des nouvelles politiques.

Cependant Chevalier, après sa rupture avec Jordan, avait continué de son côté la Clef du cabinet jusqu'au mois d'août 1773, et au 138e volume. Elle passa alors sous la direction de

de Feller, qui y rédigeait depuis 1769 les articles littéraires et théologiques, et prit le titre de

Journal historique et littéraire. Luxembourg, puis Liége, et enfin Maëstricht, 1773-1794, 60 vol. in-12.

Ce journal de Feller eut une assez grande vogue, et, bien qu'il ne soit pas écrit avec beaucoup d'impartialité, il est intéressant à consulter pour l'histoire du temps, et surtout pour la révolution brabançonne. — Voyez les *Recherches sur les journaux liégeois*, par M. Ulysse Capitaine.

La Quintessence des nouvelles historiques, critiques, politiques. *Amsterd.*, 1712-1727, 5 vol. in-fol. *Arsenal.*

Je trouve dans Barbier l'indication d'une feuille sous le titre de *la Quintessence*, publiée, dit-il, en Hollande vers 1689, et dont il n'indique pas le format. C'était, ajoute-t-il, une feuille satirique dirigée contre Louis XIV, et qui fut successivement rédigée par Lucas, disciple de Spinosa, de l'origine à 1714, puis par madame Du Noyer, qui aurait été remplacée en 1730 par Jean Rousset.

L'Élite des nouvelles. *Liége*, 1717-1755, in-4.

Mémoires historiques et critiques. *Amsterdam*, 1722, 2 vol. in-12.

Le Spectateur français, par Marivaux. 1722, 2 vol. in-12.

Voy. t. 3, p. 129.

On sait la vogue qu'eurent en Angleterre, au commencement du 18e siècle, *le Spectateur, le Babillard* et autres feuilles du même genre, journaux plus littéraires encore que politiques, où la morale, la philosophie, la peinture de la société, tenaient plus de place que la polémique. Addison et Steele trouvèrent en France, outre des traducteurs, d'assez nombreux imitateurs, mais qui demeurèrent, Marivaux lui-même, bien loin de leurs modèles. — Nous citerons encore parmi les essais dans ce genre difficile :

— **Le Spectateur inconnu**, par l'abbé Granet. 1724, in-12.

— **Le nouveau Spectateur**, par Bastide. 1758, 8 vol. in-12.

Repris en 1760 sous le titre de *Le Monde comme il est*, 2 vol., que « pour deux sols on portait fort poliment chez les particuliers » ; et en 1761 sous celui de *Le Monde*, 2 vol., et encore en 1766 sous celui de *Journal* (alias *Gazettin*) *de Bruxelles, ou le Penseur*, 2 vol., supprimé sur les plaintes des personnes dont on y relevait les ridicules.

Bastide a encore publié des *Variétés littéraires et galantes*, mais qui n'eurent non plus qu'une existence éphémère. Il fut chargé par le marquis de Paulmy de la direction de la *Bibliothèque des romans*, et pour stimuler le zèle des souscripteurs, il proposait d'appliquer le tiers des abonnements à l'érection d'un monument aux cendres de Descartes, qui reposaient depuis cent ans sans honneur dans l'ancienne église de Sainte-Geneviève, lorsqu'elles seraient transportées dans la nouvelle. Enfin il fut un des auteurs du *Choix des Mercures*. — Voy. t. 3, p. 133.

— **Le Spectateur français**, pour faire suite à celui de Marivaux, par Delacroix. 1770, in-12.

Repris à diverses fois, comme suit : *Le Spectateur français*, ou Le nouveau Socrate moderne; annales philosophiques, morales, politiques, historiques et littéraires, 1790, in-8°; — *Le Spectateur français pendant la Révolution*, an 2, in-8°. Dénoncé à la Convention, qui décréta l'auteur de prise de corps; — *Le Spectateur sous le gouvernement royal et légitime de Louis XVIII*, 1817, in-8°. Après quoi, Delacroix, qui avait, paraît-il, débuté dans ce genre par un *Spectateur en Prusse*, 1768, in-12, changeant de note, publia un *Moraliste du 19e siècle*, ou les derniers adieux du Spectateur français, 1824, in-8°; — un *Missionnaire conciliateur*, pour servir de suite au Moraliste..., 1826, in-8°; — un *Réveil du Spectateur français*, 1829, in-8°; que sais-je encore?

— **Le Spectateur français**, ou Journal des mœurs, par Jean Castillon. 1776, in-8°, t. 1er et unique.

— **Le Spectateur français au 19e siècle**, ou variétés morales, politiques et littéraires. 1805-1812, 12 vol. in-8°.

— **Le Spectateur français depuis la restauration** du trône de saint Louis et de Henri IV, ou variétés politiques, morales et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques, faisant suite au Spectateur français au 19e siècle. 1815-1817, 3 vol. in-8°.

Il y eut, pas n'est besoin de le dire, des Spectateurs dans tous les pays; ainsi : un *Spectateur suisse*, par Des Fourneaux, *Paris*, 1723, in-12; — un *Spectateur américain*, par Mandrillon, in-8°; — un *Spectateur belge*, par de Foëre, 1815-1820, 9 vol. in-8°, etc., etc.

— **Le Babillard**, ouvrage littéraire, politique et moral, par le chevalier de Rutlidge. 1778-1779, in-8°.

« Mes discours seront tour à tour moraux et comiques, sérieux et plaisants, politiques, littéraires, philosophiques et bouffons; souvent ils seront tout cela à la fois. » — Voy. t. 3, p. 145.

On croit que Mercier a eu quelque part à la rédaction de cette feuille; dans tous les cas, il lui a beaucoup emprunté pour son *Tableau de Paris*.

On attribue encore à Rutlidge :

— Calypso, ou les babillards, par une société de gens de lettres et de gens du monde. 1er mai 1784-25 avril 1785, 51 nos en 3 vol. in-8°.

Armand de La Chapelle a traduit de l'anglais de Steele · *le Babillard, ou le philosophe nouvelliste*, Amsterdam, 1723, et Zurich, 1737, 2 vol. in-12.

Mentionnons encore, dans ce genre, un *Radoteur*, ouvrage philosophique et moral, qui parut à la fin de 1775; — un *Anti-Radoteur*, ou le petit philosophe moderne, par de Peyssonnel, 1786, in-12, qui avait primitivement paru sous le titre singulier de *les Numéros*; — un *Misanthrope*, par Van Effen, *Amsterdam*, 1742, 2 vol. in-12; — un *Journaliste amusant*, ou le monde sérieux et comique, ouvrage, dit l'abbé Desfontaines, d'un philosophe qui cherche à corriger les mœurs par des peintures sérieuses et comiques.

Il ne pouvait y avoir, évidemment, ni *Babillardes*, ni *Radoteuses*, mais il y eut plusieurs *Spectatrices*. La première se livra à ses observations de 1728 à 1730, et en consigna le résultat dans un volume in-12 : *Recueil de toutes les feuilles de la Spectatrice*. — Une autre, trouvant plus aisé de voir par les yeux d'autrui, donna, en 1751, une traduction de la Spectatrice anglaise d'Élisabeth Haywood, *the female Spectator*. — Enfin Copenhague, qui avait déjà eu quelques années auparavant son *Spectateur danois*, vit naître, et accueillit, paraît-il, avec la plus grande faveur, une *Spectatrice danoise, ou l'Aspasie moderne*, in-8°, œuvre d'un écolier tout rempli encore de la lecture de Diderot, de Marivaux, de Crébillon fils, de Basnage, de Voltaire, où les aperçus historiques et les discussions philosophiques sont entremêlés de tableaux voluptueux, de scènes galantes, de contes égrillards. L'auteur de ces *Amusements de l'Aspasie danoise* (c'était le titre particulier de chaque feuille) était La Beaumelle, alors professeur de belles-lettres dans l'académie de Charlottenbourg, et fort jeune encore.

Le Nouvelliste sans fard, ou la gazette sans privilége. *Cologne* et *Clèves*, octobre 1723-27 avril 1725, 27 nos in 8°.

« Il faut des priviléges pour manifester la « vérité : privilége en France, privilége en « Italie, mais privilége qui ne s'accorde pas « plus aujourd'hui à Paris et à Rome que « l'entrée du sérail à Constantinople. Cependant dire la vérité sans privilége, c'est « s'exposer à perdre la liberté.... Malgré ces « dangers évidents, j'ai toujours senti la même « difficulté à me taire que le barbier de « Midas.... Je ne suis ni pensionné ni privilégié « pour mentir.... Je suis, à Cologne, dans « une sécurité parfaite.... Le public doit « donc s'attendre à n'apprendre de moi que « des vérités, mais vérités sans fard, et, parce « qu'elles seront dites sans privilége, elles n'en « seront peut-être que plus certaines.... Je « parlerai de tout, même des dix catégories « d'Aristote, si l'occasion s'en présente : c'est « tout dire. »

Le Quart-d'heure amusant, depuis janvier jusqu'en mai 1727, par Fr. Parfaict. In-12.

C'est à Barbier que j'emprunte ce titre, sur les apparences, et sans pouvoir affirmer que ce soit celui d'un journal.

Le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin, par J. B. de la Varenne *Amsterdam*, 1728, 104 nos in-12.

Espèce de gazette spirituellement écrite, qui paraissait deux fois par semaine. L'auteur, dit l'abbé Desfontaines, avait pris le tour ironique, parce qu'il est quelquefois dangereux de dire crûment les vérités désagréables, qui ne perdent rien de leur mérite lorsqu'elles sont cachées sous une enveloppe ingénieuse. Dans quelques numéros la rubrique politique porte le titre assez remarquable de *Gazettine*. — On attribue au même auteur :

— L'Observateur, ouvrage polygraphique et périodique. *Amsterdam*, 1736, 12 vol. in-8.

Serait-ce la même feuille que je trouve dans le *Journal des savants* avec ce titre : *L'Observateur littéraire*, historique, philosophique, politique, galant, moral et critique, *Amsterdam*, 1738, in-12?

Nouvelles ecclésiastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution *Unigenitus*, par les abbés Boucher, Berger, de La Roche, Troya, Guidy, Rondet, Larrière, de Saint-Mars, Mouton. 1728-1803, in-4°.

La collection de la Bibliothèque impériale, la plus complète que je connaisse, se compose de 71 vol., reliés en 26, allant de 1728 à 1798. Elle est précédée d'un volume, sans lieu ni date, intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques, depuis l'arrivée de la Constitution en France jusqu'au 23 février 1728, que lesdites Nouvelles ecclésiastiques ont commencé d'être imprimées*; ce qui prouve qu'elles circulèrent d'abord manuscrites.

Il a été publié deux tables . une *Table des noms et matières*, années 1728-1731, 2 tomes en un vol. in-4, et une *Table raisonnée et alphabétique* pour les années 1728-1760, 2 vol. in-4. — Chaque année était précédée d'un discours préliminaire; ces discours ont été réunis en 2 vol. in-8.

Cette feuille, imprimée et distribuée clandestinement, et qui donna beaucoup de souci à la police, était une sorte de catapulte destinée à battre en brèche la fameuse bulle *Unigenitus;* « elle servait à constater les faits qui touchaient à cette grande affaire, à les répandre dans les provinces du royaume et dans les pays étrangers, et à en conserver le souvenir. « Les jésuites, ne pouvant avoir raison de cet ennemi invisible qui les harcelait sans trêve ni merci, résolurent de le combattre avec les mêmes armes, d'opposer journal à journal; ils lancèrent, le 25 janvier 1734, un

— **Supplément des Nouvelles ecclésiastiques,** par le Père Patouillet. 1734-1748, 16 tomes en 4 vol. in-4.

C'est avec une curiosité pleine d'intérêt que l'on suit les passes de ces deux champions, combattant sous le masque, corps à corps, et sans cesse aux prises; celui-là, le *gazetier*, attaquant avec une fougue toute gallicane; celui-ci, le *supplémenteur*, parant les bottes et ripostant avec le sang-froid perfide d'un digne fils de Loyola. Les annales du journalisme n'offrent pas assurément d'autre exemple d'une lutte avec ce caractère et dans ces conditions.

Voy. t. 3, p. 433-446. — Voy. aussi *infr.* 1791.

Le Grenier pour l'esprit, ouvert une fois par semaine à quiconque veut s'amuser et s'instruire. 1729, in-12.

J'ai trouvé ce titre, qui promettait, à la Bibliothèque impériale; je n'ai pu rencontrer le volume.

Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants et sur d'autres matières, par La Barre de Beaumarchais, Camusat, etc. *La Haye*, 1729, 8 vol. in-8; 1740, 12 vol. in-12.

Ces lettres, « composées, dit *le Glaneur historique* du 2 août 1731, par un certain qui se fait appeler Barre de Beaumarchais, cidevant chanoine de Saint-Victor à Paris, à présent écolier en médecine dans l'académie de Leyde, quoique marié et âgé de plus de trentecinq ans », étaient dirigées contre les faiseurs de rapsodies politiques et littéraires dont la Hollande abondait. Elles furent supprimées par arrêt de la cour suprême de Hollande du 26 juillet 1731, en même temps que la *Critique désintéressée* de François de Bruys (*supra*, p. 42), « étudiant de Genève demeurant à La Haye, pour avoir soutenu des propositions scandaleuses au sujet du mensonge officieux. »

On doit encore à La Barre de Beaumarchais :

— **Amusements littéraires,** ou Correspondance politique, historique, philosophique, critique et galante. *Francfort*, 1739, 3 vol. in-12.

Le Courrier d'Avignon, par Morénas. *Avignon*, 1733-1794, in-4.

Tout dévoué aux jésuites. Paraissait deux fois par semaine, comme la *Gazette*, à laquelle il faisait concurrence, et eut beaucoup de vogue en province et dans les pays étrangers. Pendant l'occupation d'Avignon par les Français, il se réfugia à Monaco, et prit le titre de *Courrier de Monaco,* février 1769-juillet 1775. Il revint alors à son ancien domicile, où il reprit son ancien titre, enrichi des armes du saint-siége, et, placé sous la direction de Leblanc, secrétaire des commandements du prince de Conti, il continua sa carrière jusqu'à 1788. Il fut repris en 1789, par Mlle Leblanc, directrice des postes, qui le mena jusqu'à la fin de 1790; puis par Sabin Tournai, qui le conduisit jusqu'en juillet 1793; et enfin, en 1794, par une société de républicains, qui substitua le bonnet de la liberté aux armes de France, qui elles-mêmes avaient remplacé celles du pape en 1790.

Le Postillon, ouvrage historique, critique, politique, moral, littéraire et galant, par François Bruys. *Utrecht*, 1733-1736, 4 vol. in-12

Le Répertoire, par le chevalier de Mouhy. 1735, in-12.

Le Postillon français, par Francheville. *Bruxelles*, 1739, in-12.

L'Écho du public, ouvrage périodique, par Bridard de La Garde. 1740, in-12.

Le Cyclope errant, ou Lettres allégoriques sur les affaires du temps, politiques et galantes. *Amsterdam*, 1741, 24 n^os^ pet. in-8.

Le Magasin des événements de tous genres, passés, présents et futurs, historiques, politiques et galants, etc., etc., recueillis par une société d'amis (Rousset et autres). *Amsterdam*, 1741-1742, 4 vol. in-8.

S'est successivement appelé : du mois de décembre 1742 au 7 juin 1745, *l'Epilogueur politique....*, 13 vol.; en 1746, *le Demosthènes moderne*, et en 1747 *l'Avocat pour et contre*, 3 vol.

Le sage Moissonneur, ou le Nouvelliste historique, politique, critique, littéraire et galant. Utrecht, 1741, 6 vol. in-18. *Arsenal* et *Ste-Geneviève.*

Dans le genre du *Mercure*.

L'Argus de l'Europe, ouvrage historique, politique, critique, par G. de Faget. *Amsterdam,* 1743, 3 vol. in-12.

Le Journal universel, ou mémoires pour servir à l'histoire civile, politique, ecclésiastique et littéraire du 18e siècle. *La Haye,* 1743-1747, 14 vol. in-12. *Arsenal.*

Mémoires secrets de la République des lettres, ou le théâtre de la vérité, par l'auteur des *Lettres juives* (le marquis d'Argens). *Amsterdam*, 1744-1748, 7 vol. in-12.

Se proposait « de developper au public les causes des erreurs des grands hommes, de fournir les moyens de s'en garantir, de parler des intrigues littéraires, et de montrer les ressorts cachés qui font agir les savants ».

Ces mémoires, où l'auteur poussait, comme dans tous ses écrits, la hardiesse jusqu'à l'audace, ont joui dans leur temps d'une certaine vogue, et ne laissent pas d'être curieux. D'Argens y montre une instruction grande et variée, mais employée avec trop peu de goût, de critique et de bonne foi. — Il en a été publié à Berlin, en 1765-1768, une nouvelle édition, entièrement refondue, sous le titre de : *Histoire de l'esprit humain, ou mémoires secrets et universels de la république des lettres*, 14 vol. in-8.

On sait que Colnet a publié, en l'an 8, un petit volume sous le même titre à peu près : *Mémoires secrets de la République des lettres*, ou journal d'opposition littéraire, rédigé par l'auteur de *la Fin du 18e siècle*, in-12.

On peut rapprocher des *Mémoires* de d'Argens les deux ouvrages suivants, du même auteur, qui ont avec eux une certaine analogie :

Lettres juives, ou correspondance philosophique, historique et critique, entre un juif voyageur à Paris et ses correspondants ... *La Haye*, 1738, 6 vol. in-8°.

Lettres chinoises, ou Correspondance..... entre un Chinois..... *La Haye*, 1739, 6 vol. in-8°.

La Chenaye Desbois a publié une *Correspondance historique, philosophique et critique, pour servir de réponse aux Lettres juives, La Haye*, 1739, 3 vol. in-12.

L'Espion chinois en Europe. A *Pékin*, chez Ochaloulou, libraire de l'empereur Choanty, dans la rue des Tygres, 1745, 2 tom. en un vol. pet. in-8°.

Quod delirant reges plectuntur Achivi.

On sait quelle vogue eurent pendant tout le dix-huitième siècle ces pamphlets épistolaires sous le nom d'*Espion, turc, anglais*, etc., ou de *Lettres, chinoises, turques, persanes*, etc., où l'on donnait les prétendues réflexions d'un être de fantaisie qu'on faisait voyager en Europe, et qui transmettait, toutes les semaines, le résultat de ses observations à ses amis de Pékin, ou de Canton, ou de Constantinople. Tel était l'Espion ou Mandarin chinois qui nous occupe, lequel est devenu tellement rare qu'il a échappé à tous les bibliographes. Son auteur n'est pas mieux connu ; les biographies comme les bibliographes gardent sur son compte un silence dont on a quelque sujet de s'étonner quand on sait que cet auteur est mort au Mont-Saint-Michel, dans une de ces cages de fer si tristement fameuses; et l'on ajoute que parmi les prisonniers du Mont-Saint-Michel, il n'en est pas un qui ait excité autant d'intérêt que le malheureux Dubourg; ce qui s'explique par les motifs politiques de son arrestation, par les rigueurs exceptionnelles de sa captivité et les circonstances douloureuses de sa mort. Toutes ces raisons m'engagent à entrer dans quelques détails que n'aurait pas provoqués sans cela la valeur intrinsèque, assez mince, de *l'Espion chinois*. Je les emprunte à une très-curieuse notice de M. Eugène de Robillard de Beaurepaire (*Documents sur la captivité et la mort de Dubourg dans la cage de fer du Mont-Saint-Michel*), insérée dans le tome 26 des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, puis publiée à part, notice basée sur les pièces officielles conservées encore aujourd'hui aux archives du Calvados, et dont je dois la communication à l'obligeance de M. Léon de La Sicotière.

Les historiens du Mont-Saint-Michel ont bâti tout un roman sur l'auteur de *l'Espion chinois;* ils en ont fait un patriote hollandais, protestant, dont la plume, qu'on aurait vainement tenté d'acheter ou de briser, aurait combattu à outrance les projets ambitieux de Louis XIV. La vérité est que Dubourg, né à Espalion, dans le Rouergue, en 1715, c'est-à-dire la première année du règne de Louis XV, était Français, et non Hollandais, catholique, et non protestant. Son véritable nom était Victor de la Castagne; suivant un usage assez commun alors, il avait quitté le nom de son père, Digols de la Castagne, pour prendre celui de sa mère, Anne Dubourg, quand il s'était lancé dans la vie aventureuse des pamphlétaires, quand il s'était enrôlé parmi ces hommes que Voltaire a si bien peints dans une page de ses *Remarques sur les mensonges imprimés*, écrite précisément à propos de Dubourg, ou du moins à laquelle le souvenir de Dubourg n'a pas été étranger.

« Combien de mémoires secrets, d'histoires de campagnes, de journaux de toutes les façons, dit le célèbre écrivain, dont les préfaces annoncent l'impartialité la plus équitable et les connaissances les plus parfaites! On dirait que ces ouvrages sont faits par des plénipotentiaires à qui les ministres de tous les États

et les généraux de toutes les armées ont remis leurs mémoires. Entrez chez un de ces grands plénipotentiaires, vous trouverez un pauvre scribe en robe de chambre et en bonnet de nuit, sans meubles et sans feu, qui compile et qui altère des gazettes. Quelquefois ces Messieurs prennent une puissance sous leur protection : on sait le conte qu'on a fait d'un de ces écrivains qui, à la suite d'une guerre, demanda une récompense à l'empereur Léopold pour lui avoir entretenu sur le Rhin une armée complète de 50,000 hommes pendant cinq ans. Ils déclarent aussi la guerre, et font des actes d'hostilité ; mais ils risquent d'être traités en ennemis. Un d'eux, qui tenait son bureau à Francfort, y fut malheureusement arrêté par un officier de notre armée en 1745 et conduit au Mont-Saint-Michel dans une cage. Mais cet exemple n'a pas refroidi le magnanime courage de ses confrères. »

C'est de notre Dubourg qu'il s'agit ici. Après de brillantes études faites à Toulouse et à Paris, il avait réussi, grâce à son esprit souple et délié, à se créer dans cette dernière ville des relations honorables. Outre plusieurs ouvrages demeurés manuscrits, il publia, de 1743 à 1745, des traductions du *Montezuma* de Dryden, de la *Mérope* de Maffei et du grand *Dictionnaire géographique* de Laurent Echard. Mais il n'avait pas tardé à se mêler à des intrigues politiques, et il avait fini par mettre sa plume au service des cours étrangères : si bien que, ne se croyant pas en sûreté à Paris, il en sortit furtivement à la fin de 1744, et se réfugia à Francfort, où, pour nous servir des termes des instructions envoyées pour son interrogatoire, « il distribua et fit distribuer des feuilles périodiques, qu'il composait avec la licence la plus effrénée et sans aucun égard au respect qui est dû aux têtes couronnées ».

Je ne connais de ce libelle qu'un exemplaire, probablement unique, à la bibliothèque de l'Arsenal. Il se compose de 2 petits tomes contenant ensemble 25 lettres, d'étendue fort inégale — 8, 4, et même, quelques unes, 2 pages seulement — et réunis en un volume qui a toutes les apparences d'une réimpression. Le 1[er] porte le titre inscrit en tête de cet article, le 2[e] celui de *le Mandarin chinois en Europe*. Mais les lettres, à l'exception de trois, les n[os] 6-8, ne portent en tête que le n° d'ordre, celui de la lettre, qui est le même, chaque numéro ne se composant que d'une lettre, et la suscription : *Orosmani à Temirkan, Temirkan à Orosmani, etc.*, qui se retrouve au titre courant Cependant les lettres 6-8 ont pour titre courant : *l'Espion chinois*, et la lettre 20 : *le Mandarin*.

Le premier tome est terminé par une clef historique ; il est dédié à S. A. S. le duc de Virtenberg. Le second tome l'est « à Sa Majesté Impériale le Bon Sens », à qui Dubourg promet de « faire pleuvoir sur les calyphes et les visirs qui s'affranchiraient de ses lois la dragée amère de la satire et de mêler d'une main respectueuse de l'absinthe dans le nectar de la flatterie qui les enivre sans cesse ». Du reste il assure, dans sa préface, qu'on « ne trouvera point chez lui cette basse partialité qui dégrade les ouvrages de ce genre. » Écoutez plutôt. Dans sa 12[e] lettre, il supplie ceux qui n'ont souscrit que pour trois mois de revenir à la charge pour le reste de l'année, sans quoi c'est la dernière feuille qu'ils recevront ; et il insiste particulièrement auprès des calyphes et de leurs mandarins du premier ordre, auxquels il essaye de faire comprendre qu'il est de leur intérêt de souscrire aux *Lettres chinoises*. « Malheur à celui qui les aura dédaignées, s'il « joue un rôle éclatant sur le théâtre du « monde ! Orosmani se charge de l'en faire « repentir. » Et ailleurs : « La plupart des « mandarins de l'Europe sont brouillés avec « la vérité depuis bien longtemps : aussi la « nouvelle que je leur annonce ne coulera « pas agréablement dans leurs oreilles. N'im- « porte ; je suis payé pour venger les outrages « que les grands font à la raison, je m'ac- « quitterai de mon devoir. Il n'y a qu'un *seul* « *moyen de faire tomber la plume de mes* « *mains, c'est d'éblouir mes yeux par l'é-* « *clat de l'or.* » (Lettre 15, t. 1, p. 107.)

Voilà l'homme. Quant au pamphlet, une courte citation suffira pour en donner une idée. « Il y a une Agrippine en Europe. Son « époux Claudius ne règne point, il ne sait « qu'obéir ; il adopte, il approuve, il applau- « dit : voilà ses occupations. Agrippine com- « mande avec un empire absolu ; ses avis « dominent dans les conseils ; elle punit, elle « récompense, elle condamne et elle absout : « son pouvoir est sans bornes. Si le jeune Né- « ron n'est point encore à la place de Britan- « nicus, c'est que Claudius est encore en « vie. D'ailleurs, toutes les mesures sont « prises. Grand Dieu ! *quelles ressources ne* « *trouve-t-on pas dans les secrets de la chi-* « *mie ! La tendresse d'une mère est bien* « *ingénieuse !* » (T. 1, p. 85.)

Si l'on veut bien se rappeler quels rapports existaient à ce moment entre les cours de Paris et de Madrid, on comprendra la sensation que dut produire une attaque aussi odieuse. Quoi qu'il en soit, vivement traqué par la police française, Dubourg finit par être arrêté à Francfort, et il fut immédiatement dirigé sur le Mont-Saint-Michel. Les instructions envoyées pour son interrogatoire à l'intendant de la généralité de Caen sont des plus rigoureuses. « S'il ne répondait pas clairement, écrivait Voyer d'Argenson, je ne craindrais pas de lui dire qu'il s'expose à une *question inévitable*, parce que tout ce qui est crime d'État se règle par des maximes différentes du droit commun. » Il ne paraît pas qu'il ait été nécessaire de recourir aux moyens d'intimidation insinués par le ministre. Dubourg s'avoua sans trop de difficulté l'auteur de *l'Espion chinois*, et confessa même qu'il avait agi à l'instigation de certaines cours d'Allemagne. Mais si ces aveux lui épargnèrent la torture, ils ne rendirent

point sa captivité plus douce. On en jugera par un extrait d'un rapport dressé par un agent qui avait été envoyé au Mont pour vérifier l'état des dépenses relatives au prisonnier, dont les religieux réclamaient le remboursement.

« Premièrement, lit-on dans ce curieux document, j'ai vu qu'ils ont fait faire deux portes neuves, épaisses de plus de deux pouces, larges de trois pieds, sur sept à huit de hauteur, dont une sert à l'entrée de la voûte, et l'autre à l'appartement où est la cage; toutes les deux bien garnies de bandes de fer, avec deux serrures et deux forts verrous à chaque porte. Il y avait à la fenêtre de l'appartement, qui est une grande voûte, une grille de fer que la rouille avait minée en haut et en bas des barreaux. Ce prisonnier leur étant si étroitement recommandé, ces religieux ont été obligés de faire placer deux fortes grilles à cette fenêtre, une en dedans, l'autre en dehors. La première pèse 150 livres, la seconde 500, suivant les mémoires que ces Messieurs m'ont représentés. Il a été aussi besoin de près de trente livres de plomb pour enclaver ces grilles. On a aussi été obligé de faire réparer la cage, qui est de huit à neuf pieds en tous sens, et pour ce il a été besoin de crampons, ceintures et bandes de fer. On a aussi fait couvrir la cage avec sept à huit grosses planches de bois, l'eau filtrant dans le mauvais temps à travers la voûte et qui tombait dans la cage, ce qui incommodait beaucoup le prisonnier. Pour toutes ces dépenses, ces Messieurs me les font monter à 420 livres. » Les religieux, du reste, se montrèrent, à ce qu'il paraît, compatissants pour leur prisonnier; mais les quelques adoucissements qu'ils purent apporter à sa cruelle situation n'étaient que des palliatifs bien insuffisants pour combattre l'influence délétère d'un souterrain où le froid et l'humidité étaient tels qu'après six heures de séjour le président de l'élection d'Avranches avait été forcé d'interrompre l'interrogatoire du prisonnier et de se retirer, après avoir consigné dans son procès-verbal qu'il y était contraint par la température glaciale du lieu, qu'il lui était impossible de supporter davantage. Dubourg y résista pendant un an et quatre jours; il mourut dans un accès de folie furieuse, « sans repentir et en désespoir, dit le rapport officiel, après avoir déchiré tous ses habits », le 26 août 1746.

Toute réflexion serait superflue; il ne me reste qu'à renvoyer les curieux à l'intéressant travail de M. de Beaurepaire. — J'ajouterai cependant qu'il y eut encore un *Espion chinois*, par Gondar, *Cologne*, 1765-74, 6 vol. in-12.

L'Observateur hollandais, par une Société de gens de lettres (de Francheville et autres). *Leuwarde*, 1745, 100 nos in-8°.

— **L'Observateur hollandais**, ou Lettres de M. Van *** à M. H. *** de La Haye, etc., par Moreau, auteur des *Leçons de morale, de droit public et de politique, etc.* La Haye (Paris), 1755-1759, 5 vol. in-8°.

Moreau était l'adversaire des philosophes; aussi Grimm traite-t-il fort mal cet honnête et estimable avocat, connu par la pureté de ses mœurs et son grand zèle pour la religion, et dont la plume mercenaire a déshonoré la France pendant longtemps par la feuille de *l'Observateur hollandais.* » — Contre l'Angleterre. Les intérêts et la situation des divers États de l'Europe y sont développés avec talent.

Recueils alphabétiques, par de Querlon, Mercier Saint-Léger, de La Porte, Barbazan et Graville. 1745-1762, 24 vol. in-12.

Connus aussi sous le nom de Recueils A-Z, cette publication n'ayant pas d'autre titre que celui de Recueil, et l'ordre successif des livraisons étant marqué par une des lettres de l'alphabet : *Recueil A, Recueil B,* etc. C'était une compilation historique ayant pour objet de conserver à la postérité des pièces importantes, rares, et qui, étant détachées, séparées, et en très-petit nombre, eussent été en danger de se perdre. C'étaient, en un mot, ce que nous appelons des variétés historiques et littéraires. Si, d'ailleurs, la forme était nouvelle, l'entreprise, au fond, ne l'était pas : on avait déjà les *Mémoires* de Sallengre, la continuation de ces Mémoires par le P. Desmolets, le *Recueil de pièces d'histoire et de littérature* par l'abbé Granet, les *Mémoires* de d'Artigny, les *Pièces fugitives* de Menard, etc.

Le Papillon, ou lettres parisiennes, ouvrage qui contiendra tout ce qui se passera d'intéressant, de plus agréable et de plus nouveau dans tous les genres, par de Mouhy. *La Haye*, 1746-1751, 4 vol. in-12.

La Bigarrure, ou Mélange curieux, instructif et amusant, de nouvelles, de critiques...., d'événements singuliers et extraordinaires.., avec des réflexions critiques sur chaque objet. *La Haye*, septembre 1749-mars 1753, 20 tom. in-12.

A partir du tome 4, le sous-titre devient : « ou gazette galante, historique, littéraire, critique, morale, satirique, sérieuse et badine, contenant les événements journaliers les plus curieux et les plus amusants... »

La nouvelle Bigarrure.... . Mars 1753-juin 1754, 16 tomes in-12.

Cette dernière série, composée en grande partie d'articles extraits du *Mercure* de France,

est moins curieuse que la première, qui contient de nombreuses anecdotes inédites.

Vendu, 1861, de Cayrol, 36 tom. en 18 vol., 40 fr.

Continué par

— **Le Nouvelliste économique et littéraire**, ou choix de ce qui se trouve de plus curieux et de plus intéressant dans les journaux, ouvrages périodiques et littéraires, qui paraissent en France et ailleurs, principalement en ce qui concerne l'agriculture, l'économie des champs, l'histoire naturelle, et la mécanique pour la perfection des arts et des fabriques... 1754-1761, 38 vol. in-12.

Les Sottises du temps, ou mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain, ouvrage critique et moral, badin et sérieux, amusant et instructif, contenant les sottises qui se font journellement dans le monde, ainsi que les nouveautés curieuses et amusantes qui y paraissent. *La Haye*, 1754, 2 tom. en 1 vol. in-12.

Dans le même genre que *la Bigarrure*, et non moins intéressant. — Attribué à Clément.

Le petit Réservoir, contenant une variété de faits historiques et critiques. de littérature, de morale et de poésie, etc., et quelquefois de petites aventures romanesques et galantes, ouvrage périodique. *Berlin*, 1750-1751, 101 n^{os} en 5 vol. in-12.

Recueil assez curieux, se rapprochant un peu, par son caractère fantaisiste, du genre moral et philosophique.

Vendu, 1859, Boissonade, 18 fr.

Journal économique, ou mémoires, notes et avis sur les arts, l'agriculture, le commerce et tout ce qui peut avoir rapport à la santé, ainsi qu'à la conservation et augmentation des biens....., par Baudeau, Boudet, Goulin, Querlon, Dreux du Radier, et autres. *Paris*, 1751-1772, 43 vol., dont 28 in-12 et 15 in-8°.

S'occupait surtout d'agriculture et d'économie domestique. Cependant les questions économiques y sont également abordées, et quoique ses rédacteurs attaquent habituellement la théorie du produit net et autres idées des physiocrates, ils n'en approuvent pas moins leurs écrits sur le commerce des grains, et autres propositions conçues dans un esprit libéral. — Voy. plus loin *Journal d'agriculture*.

Journal du citoyen. *La Haye*, 1754, in-8.

— **Le Citoyen français**. *Londres*, 1765, in-8°.

L'indication de ces deux dernières feuilles m'a été fournie par le catalogue Hennequin, 1860. J'y trouve encore un autre *Citoyen français*, sous la rubrique de Londres également, mais in-12 et de l'année 1785. Serait-ce une réimpression? — D'un autre côté, Barbier a enregistré un *Citoyen français*, ou mémoires historiques, politiques, physiques, etc., aussi publié à Londres en 1785, mais in-8°, et qu'il attribue à Le Gras, conseiller au Châtelet.

Journal encyclopédique, par une société de gens de lettres (Pierre Rousseau, Bret, Castilhon, Chamfort, Duruflé, etc.). *Liége*, 1756-1759, et *Bouillon*, 1760-1773, 288 vol. in-12.

Un des recueils périodiques les plus importants du siècle dernier. Son objet premier était de rassembler, chaque quinzaine, tout ce qui se passait en Europe de plus intéressant dans les sciences et les arts; mais il était devenu bientôt l'un des organes les plus vifs et les plus dévoués du parti philosophique, et c'est à cela surtout qu'il dut de faire un certain bruit dans le monde, et d'être proclamé par Voltaire, dans la préface de *l'Écossaise*, « le premier des 173 journaux qui paraissaient tous les jours en Europe ».

Le fondateur-rédacteur en chef-éditeur-propriétaire du *Journal encyclopédique* est, d'un autre côté, une des figures les plus curieuses de notre galerie, et mérite d'arrêter quelques instants notre attention.

P. Rousseau était né à Toulouse, en 1727, et il avait de bonne heure ajouté à son nom celui de sa ville natale, sans doute pour se distinguer de ses célèbres homonymes. C'était là une précaution quelque peu ambitieuse: elle donna lieu à l'épigramme suivante :

> Trois auteurs que Rousseau l'on nomme,
> Connus de Paris jusqu'à Rome,
> Sont différents, voici par où :
> Rousseau de Paris fut grand homme,
> Rousseau de Genève est un fou,
> Rousseau de Toulouse un atome.

Cet atome n'était pourtant pas sans une certaine valeur, comme on va le voir. Venu bien jeune encore chercher fortune à Paris, Rousseau y avait débuté par quelques pièces de théâtre qui eurent un certain succès. On le voit ensuite agent ou correspondant littéraire de l'électeur palatin, en même temps qu'il est attaché à la rédaction des Affiches de Paris. Ces doubles fonctions lui donnèrent l'idée de faire un journal, et il songea d'abord à en établir le siége à Manheim, où son protecteur lui promettait plus de liberté; mais il se décida finalement pour Liége, ville qui tenait de sa position l'avantage d'être comme un centre d'où l'on pouvait aisément faire circuler un ouvrage dans toute l'Europe. Il reçut dans cette ville

l'accueil le plus encourageant. Il y était arrivé avec des lettres de recommandation de l'électeur palatin pour le comte de Horion, premier ministre du prince-évêque de Liége. Le comte de Horion, l'un des habitués des soupers de Sans-Souci, était un esprit libéral. « Voulant, dit un des factums publiés pendant la lutte dont nous allons parler, voulant, dis-je, illustrer la ville de Liége, qui n'était alors connue dans la république des lettres que par son almanach, non-seulement il s'était empressé de procurer à Rousseau le privilége nécessaire, mais il avait tout fait pour aider au succès de son entreprise, jusqu'à l'affranchir de la censure. De leur côté, les bourgmestre et conseillers de la noble cité, en vue de protéger les arts et les sciences dans leur ville, et pour donner un encouragement public à cet homme naissant, lui accordèrent une gratification de 100 florins et le droit de bourgeoisie.

« Tout était donc bien concerté de la part de Rousseau; mais une chose qui lui échappa fut de n'avoir pas assez réfléchi sur le danger qu'il y avait à introduire un journal philosophique dans une ville qui n'était rien moins que philosophe. Les curés de Liége, obligés par état à veiller sur la doctrine qu'on répand parmi leur troupeau, n'avaient pas vu de bon œil que le journal de Rousseau fût affranchi de la censure. A peine les premiers volumes avaient-ils été rendus publics qu'on y découvrit un venin dangereux contre la religion et les bonnes mœurs; des analyses de pièces indécentes; des extraits de plusieurs livres prohibés, dont Rousseau louait les auteurs et les ouvrages; des principes de morale d'où résultaient les conséquences les plus horribles. » Dès lors le clergé liégeois n'eut plus de cesse qu'il n'eût chassé le loup de la bergerie. Cependant, tant que vécut le comte de Horion les ennemis de Rousseau n'agirent que dans l'ombre; mais cet illustre protecteur étant venu à lui manquer, quatre jours après sa mort, le 28 mai 1759, un jugement solennel des docteurs de Louvain condamnait le *Journal encyclopédique*; trois mois après, un mandement du prince-évêque révoquait le privilége accordé à Rousseau, et, « pour arrêter les progrès de cet ouvrage, qui, bien loin d'être utile à ses ouailles, comme il l'avait espéré, ne pouvait que leur être très-pernicieux, Jean Théodore défendait à tous et un chacun de distribuer, lire et retenir ledit *Journal encyclopédique*. »

Rousseau, prévenu à temps, avait pu sauver ses presses, et les transporter à Bruxelles, où son journal continua de paraître pendant deux à trois mois sous la rubrique de Liége. Mais l'impératrice Marie-Thérèse, cédant aux représentations du nonce du pape, refusa de le laisser s'y établir, et il dut bientôt chercher un autre asile. Il en trouva un assuré à Bouillon, dont le prince lui accorda un privilége de trente ans, avec la permission d'établir des presses dans sa capitale.

Rousseau paya noblement l'hospitalité qui lui était ainsi donnée. Il fonda à Bouillon un établissement très-important, connu sous le nom de *Société typographique de Bouillon*, et qui tourna à l'honneur et au profit de cette ville. Outre le *Journal encyclopédique*, qui prit dès lors un grand essor, et de nombreuses réimpressions, il sortit de cette imprimerie plusieurs autres recueils périodiques, tous fondés, édités, et en partie rédigés par Rousseau; nous citerons :

— **Journal de jurisprudence**, par Rousseau et J. L. Castilhon. 1763, 6 vol. in-8°.

— **Recueil philosophique et littéraire** de la Société typographique de Bouillon, par Castilhon et Robinet. 1769-1779, 10 vol. in-8°.

— **Gazette des gazettes**, ou journal politique. 1764-1793, in-12.

Le titre s'intervertit en 1768; est d'ailleurs plus connu sous le nom de *Journal de Bouillon*. « Un homme recommandable par une diction aisée et le talent de l'analyse, Jacques Reneaume de Latache, ancien capitaine d'infanterie, né à Laon, en 1725, fit la réputation de cette gazette, qu'il rédigea pendant 27 ans. » (Ozeray, *Hist. de Bouillon.*)

— **Gazette salutaire**. Décembre 1761-9 novembre 1793, in-12.

Destinée à faire connaître par des extraits les meilleurs livres, anglais, allemands, français, sur la médecine, la chirurgie, la matière médicale, à signaler les découvertes et les progrès de la science. Elle paraissait toutes les semaines, et avait pour auteur un médecin allemand, Grunwal, un des premiers rédacteurs du *Journal encyclopédique*, qui supporta presque seul pendant trente ans le poids de cette grande entreprise.

« Rien de plus singulier, lit-on dans une lettre écrite de Bouillon en 1765, rien de plus louable que la fortune de M. Pierre Rousseau, de Toulouse, qui, d'auteur médiocre et méprisé à Paris, est devenu un manufacturier littéraire très-estimé et très-riche. Il préside, comme vous savez, au *Journal Encyclopédique*, à la *Gazette salutaire* et à la *Gazette des gazettes ou Journal politique*, etc. Vous ne sauriez croire combien ces trois entreprises lui rendent. Pour le concevoir, imaginez qu'il est à la tête d'une petite république de plus de soixante personnes, qu'il loge, nourrit, entretient, salarie, etc., dans laquelle tout travaille, sa femme, ses enfants, sa famille; que le manuscrit, l'impression, la brochure, la reliure de ces ouvrages, périodiques se font chez lui, et que, malgré les frais énormes de cette triple production (et j'ajouterai, malgré les impôts de toute nature que ses journaux avaient à payer, en France notamment), il met encore 20,000 fr. nets de côté, au point d'être aujourd'hui en marché d'une terre de 180,000 livres, qu'il est à la veille d'acheter, et qu'il compte payer argent comptant. »

Et on lit dans les *Souvenirs et causeries* du président Boyer : « En 1781, P. Rousseau était à Paris, et y occupait une très-confortable position, grâce à l'esprit de conduite et à l'entente des affaires dont il était éminemment doué. Il était encore propriétaire du *Journal de Bouillon*, feuille très-accréditée et dont la vogue était fort lucrative. Il tenait une très-bonne maison, et recevait fréquemment à sa table les hommes les plus distingués de l'époque dans la littérature et les sciences, notamment l'abbé Barthélemy, le physicien Charles, l'abbé Raynal, d'Alembert, Marmontel, Lemière, Thomas, Dorat, Favart, etc. »

Rousseau, on le sait, était en correspondance assez suivie avec Voltaire. Beuchot dans son édition des œuvres de ce dernier, a donné les lettres du grand écrivain au directeur du *Journal Encyclopédique;* mais il lui en a échappé plusieurs, trois notamment qui existent en autographe à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, et que M. Ulysse Capitaine a publiées dans ses remarquables *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois* (Liége, 1850, in-12).

P. Rousseau est mort en 1785, laissant les établissements qu'il avait fondés et la propriété de ses divers journaux à son beau-frère, M. Weissenbruch, qui les continua jusqu'en 1793, époque à laquelle il dut céder à la force des événements. Le *Journal encyclopédique* se fondit, le 9 décembre de cette année, dans l'*Esprit des journaux*.

Parmi les écrits auxquels le journal de Rousseau donna lieu, nous citerons, surtout à cause de son titre fallacieux, *le Microscope bibliographique;* première, nouvelle et dernière édition, revue, corrigée et diminuée par *** (Malebranche). *Amsterdam*, 1771, in-12. C'est la satire sanglante de quelques journalistes de l'époque, et particulièrement de P. Rousseau et de sa femme, qui avaient, paraîtrait-il, beaucoup contribué à faire chasser Malebranche de Bouillon et des Pays-Bas, où il faillit être pendu en 1767.

Journal en forme de lettres, mêlé de critiques et d'anecdotes, par madame Benoît. 1757, in-12.

L'Année politique, contenant l'état présent de l'Europe, ses guerres, ses révolutions..... et en général tout ce qui intéresse la politique des gouvernements et les intérêts des princes. 1758 et s., 2 vol. in-12 par année.

La Feuille nécessaire, contenant divers détails sur les sciences, les lettres et les arts, par Boudier de Villemert et Soret. 1759, 1 vol. in-8° de 750 pages.

Avec cette épigraphe prise de Juvénal : *Quidquid agunt homines, nostri est farrago libelli.* — Sorte de bulletin, très-intéressant, des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie. — Nous avons déjà rencontré le nom de Soret parmi ceux des rédacteurs de *la Religion vengée*. On lit à ce sujet dans *le Littérateur impartial :* « *Le Censeur hebdomadaire*, qui donne la plus haute idée de notre siècle, puisqu'il ne censure ordinairement que peu de choses, reproche aux auteurs de *la Feuille nécessaire* d'avoir, dans l'article *Industrie*, indiqué des bonnets à la canadienne, des mouches en pluie de diamants, des pâtés, des poulardes farcies, des dindons à la gâtinoise, etc., comme si ces articles ne tenaient pas effectivement à l'industrie humaine, comme s'il n'était pas nécessaire de manger, et si l'honnête superflu n'était pas aujourd'hui confondu avec le nécessaire. Mais ce qui le révolte le plus, c'est « qu'un des auteurs de ces *affiches de la gourmandise* est en même temps l'auteur de *la Religion vengée;* il ne conçoit pas qu'un homme qui venge périodiquement la religion puisse offrir des objets de luxe et de gourmandise. Il est fort singulier, dit-il, qu'un littérateur chrétien se serve de la plume consacrée à critiquer un Bayle, un livre *de l'Esprit*, et à présent le Dictionnaire de l'Encyclopédie, pour annoncer les dindons et les poulardes de M. Porcabœuf, traiteur. » Cette déclamation, ajoute *le Littérateur impartial*, ne doit pas donner une haute opinion de la cuisine du *Censeur*. — Remplacé en 1760 par

— **L'Avant-Coureur.....**, par de Querlon, Jonval de Villemert, La Combe et La Dixmerie. 1760-1773, 13 vol. in-8°.

Même programme; eut assez de vogue pour s'attirer les persécutions du *Mercure*, qui, en 1765, présenta au lieutenant de police un mémoire — auquel le *Journal des Savants* apposa également sa signature — où il se plaignait des entreprises de cette feuille, ainsi que de celles du *Journal des dames*. Ces journalistes, disait-il, empiétaient sur ses droits, en insérant dans leurs ouvrages quantité de pièces fugitives, dont il réclamait la possession, et en donnant des extraits (des comptes rendus) prématurés des pièces, ils ôtaient tout le mérite des siens, etc. D'un autre côté on lit dans la *Correspondance de Grimm*, à la date du 1er octobre 1764 : « Il faut convenir que nos papiers publics font un aussi grand abus d'éloges que d'injures Nos génies les plus médiocres se trouvent plus prônés, plus exaltés en trois mois de temps, que les plus grands hommes des autres pays pendant toute leur vie; et, comme l'ignorance se joint à cette admiration stupide, on se persuade qu'il n'y a ailleurs ni génie, ni talents, parce que le *Mercure de France* et l'*Avant-Coureur* n'en parlent pas. » — Continué par

— **La Gazette et Avant-Coureur** de la littérature, des sciences et des arts. 1774, in-4°.

Contenant toutes les nouvelles de la république des lettres, des analyses claires et précises des édits, ordonnances, etc., les causes célèbres et intéressantes... Réuni au *Journal historique et politique.*
Voy. t. 3, p. 175.

Journal villageois, par J. J. Thibault de Pierrefitte (de Graville). 1759, in-12.

Le Moniteur français. 1760, in-12.

Avec cette épigraphe : *Non odio adductus alicujus, sed spe salvandæ et corrigendæ civitatis.* (Cicer., *ad Attic*), Barbier attribue à Moreau cette feuille, dont le titre est à remarquer, et dit en avoir vu 6 nos formant le 1er volume, et 72 pages du 2e. — Se proposait de mettre sous les yeux du public des principes de bonne politique et de saine morale capables d'étouffer les germes de révolte et de libertinage qui se trouvent semés dans plusieurs écrits modernes. Les éditeurs invitaient toutes les personnes qui voudraient travailler dans l'esprit de cette entreprise à leur adresser leurs réflexions, s'engageant à les imprimer quand elles en seraient jugées dignes ; et ils promettaient de n'être pas ingrats envers ceux qui fourniraient des pièces : une fois l'entreprise en bon train, ils partageraient avec eux les bénéfices; en attendant qu'ils aient pu fixer les produits de l'opération, ils donneraient 24 livres par feuille d'impression, ou l'équivalent en volumes.

Journal de commerce, par Le Camus et l'abbé Roubaud. *Bruxelles*, 1759-1762, 24 vol. in-12.

Journal d'agriculture, du commerce et des finances, par Dupont de Nemours, Baudeau, l'abbé Roubaud, etc. Juillet 1765-décembre 1774, 114 tom. en 48 vol. in-12.

Journal de l'agriculture, du commerce, des arts et des finances, par Ameilhon. Janvier 1778-décembre 1783, 72 tom. en 24 vol. in 12.

Servit d'abord de champ de bataille aux partisans et aux adversaires du système mercantile; mais dès 1767 le crédit des partisans de ce système parvint à éloigner Dupont de Nemours et à fermer cette feuille à toute manifestation des nouvelles doctrines économiques, qui se réfugièrent aux *Éphémérides du citoyen* (ci-dessous).

Réuni au *Journal général de France*. Les propriétaires de cette dernière feuille, jaloux de lui « donner l'utilité et la variété que cette réunion semblait devoir lui assurer, y ajoutèrent d'abord tous les mois une Feuille d'observations météorologiques, les plus étendues et les plus complètes qui fussent dans aucun autre ouvrage périodique. » Ils donnèrent ensuite tous les quinze jours un

— **Supplément au Journal général de France**, par de Sutières-Sarcey. Janvier-décembre 1787, 24 nos in-4°.

Ce supplément, rédigé en forme de lettres, était entièrement consacré à l'agriculture; mais, quelque consommé que fût l'auteur dans cette science, le but qu'on s'était proposé ne fut pas atteint. Les idées du rédacteur, instructives la plupart, mais qui n'étaient pourtant que les idées d'un seul homme, avaient remplacé le tableau des expériences, découvertes, observations et ouvrages nouveaux de tous les pays de l'Europe sur l'agriculture, le commerce et les finances. En conséquence, les propriétaires, « convaincus que la seule manière de donner à ce supplément et au journal dont il faisait partie l'utilité et la variété qu'on pouvait y désirer était d'y faire connaître successivement les livres nouveaux sur toutes les branches de l'agriculture, du commerce et des finances, publiés en France ou dans les pays étrangers, les travaux des sociétés d'agriculture, les expériences des particuliers, les découvertes et observations nouvelles, ainsi que les livres étrangers les plus dignes d'être remarqués, le destinèrent à remplir ce but utile. » Le cadre fut agrandi, le rédacteur changé, mais le titre continua d'être :

Supplément au Journal général de France, par Dubois de Jancigny. 15 janvier 1788-5 mai 1790, in-4°.

Au n° 1er de 1790, le titre s'augmente ainsi : « *Supplément au Journal général de France, partie d'agriculture et d'économie rurale*, à l'usage des propriétaires, fermiers, cultivateurs et habitants des campagnes. » Devient en même temps hebdomadaire. — Un avis placé en tête du n° 19 de 1790 informe les souscripteurs que « des circonstances particulières ont déterminé M. Dubois de Jancigny, auteur de cette feuille depuis deux ans et demi, à se charger seul de sa publication et de son expédition, et que dorénavant elle sera indépendante du *Journal général de France.* » Le titre devient alors :

Feuille d'agriculture et d'économie rurale, à l'usage des propriétaires, etc. 12 mai-29 sept. 1790, nos 19-39, in-4°.

Enfin, au mois d'octobre 1790, nouvelle organisation et nouveau titre :

Feuille du cultivateur, par Dubois, Broussonet, Lefebvre et Parmentier. 6 oct. 1790-12 vendém. an 6, in-4°, 6 volumes, plus 1 vol. d'introduction publié en l'an 3 par Dubois.

Je vois partout donner pour terme à la *Feuille du cultivateur* la date du 27 frim. an 5; mais dans l'exempalire de M. Pochet-

Deroche, à la fin du tome 6, qui se termine bien à cette date, sont reliés 3 nos des 2, 7, 12 vendém. an 6, portant à la signature : T. 7, part. 2, et on lit en tête du n° 1 cet avis aux souscripteurs : « L'engagement que nous avions pris, et que nous avons exactement rempli, de donner une table des matières et une des auteurs à la fin de chaque année, nous avait déterminés à ne pas changer l'époque du renouvellement des souscriptions; mais la plus grande partie de nos abonnés demandant que ce renouvellement commence avec l'année républicaine, nous nous empressons de les satisfaire, et ce n° sera le premier de la seconde partie du 7e volume, qui sera composé de 21 mois. »

Il y eut une autre *Feuille du cultivateur*, par Calvel, 22 février 19 mai 1804, 26 nos in-8.

Mentionnons encore, dans le même ordre d'idées, un *Journal du roulage et du commerce*, et un *Gazetin des comestibles*, destiné à faciliter, en faveur des fournisseurs et des consommateurs, les relations entre la capitale et les provinces.

Gazette du commerce. 1er avril 1763-décembre 1783, 21 vol. in-4°.

Le 1er mai 1765, ajoute à son titre : *de l'agriculture et des finances.* — Se proposait de mettre successivement sous les yeux du lecteur le tableau mobile du commerce de l'ancien et du nouveau monde. — Voy. t. 2, p. 140.

Gazettes et papiers anglais, par Palissot et Suard. 1759, in-8°.

Extrait des feuilles anglaises. Avait d'abord paru sous le titre de *Papiers anglais*, et à partir du 4e volume sous celui d'*État actuel et politique de l'Angleterre*, ou Journal britannique. — Voy. t. 3, p. 87.

— **Journal anglais**, contenant les découvertes de la science, des arts libéraux et mécaniques, les nouvelles philosophiques, littéraires, économiques et politiques, des trois royaumes et des colonies qui en dépendent. 1775-1778, 7 vol. in-8°.

Voy. t. 3, p. 115.

— **L'Observateur anglais**, ou Correspondance secrète entre milord All'eye et milord All'ear, par Pidansat de Mairobert. *Londres*, 1777-1778, 4 vol. in-12.

Réimprimé deux ans après sous le titre de

L'Espion anglais. Londres, 1780-1784, 10 vol. in-12.

Les 6 derniers volumes, auxquels Mairobert est étranger, ne contiennent que des extraits des *Mémoires secrets*.

— **Supplément à l'Espion anglais**, ou Lettres intéressantes sur la retraite de Necker, sur le sort de la France et de l'Angleterre, sur la détention de Linguet à la Bastille, adressées à milord All'eye (par Lanjuinais). *Londres*, 1781, in-12.

Merle a publié en 1809 un extrait de ces feuilles, sous le titre de l'*Espion anglais*, ou Correspondance entre deux milords sur les mœurs publiques, 2 vol. in-8°.

— **Journal du Lycée de Londres**, ou Tableau des sciences et des arts en Angleterre, par Brissot de Warville. *Londres*, 1784, 2 vol. in-8°.

Cette publication avait été précédée d'une autre à laquelle Brissot donne, dans ses Mémoires, le nom de *Correspondance philosophique et politique*, mais que je n'ai point rencontrée. D'un autre côté, Barbier et Quérard lui attribuent une *Correspondance universelle* sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société, *Neufchâtel*, 2 vol. in-8°, dont j'ai trouvé le 1er n° à la Bibliothèque impériale; mais est-ce bien là le vrai titre de la feuille, ou même la feuille que Brissot publiait à Londres, et qui, d'après lui-même, fut rééditée à Hambourg? C'est ce que rien n'indique. — Voy. t. 5, p. 21.

— **Analyse des papiers anglais**, par Mirabeau. 1787-1788, 102 nos in-8°.

Le 1er n° a pour date . « Depuis le 14 jusqu'au 27 novembre (1787). » Il porte pour épigraphe : *Possunt quia posse videntur*, et se divise en 3 paragraphes : 1. Débats parlementaires; 2. Nouvelles étrangères; 3. Mélanges. — Le titre de cette feuille, dit Brissot, qui en fut un des rédacteurs, était « un masque à la faveur duquel Mirabeau répandait des vérités hardies. » — Voy. t. 4, p. 425, et t. 5, p. 30.

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur, contenant les analyses des pièces de théâtre qui ont paru durant cet intervalle, les relations des assemblées littéraires, les notices des livres nouveaux, clandestins, prohibés; les pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les vaudevilles sur la cour, les anecdotes et bons mots, les éloges des savants, des artistes, des hommes de lettres morts, etc. *Londres*, 1777-1789, 36 vol. in-12.

Ces Mémoires, si connus sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, embrassent une

période de 26 années, 1762-1787, et ont pour notre histoire politique et morale autant que pour notre histoire littéraire, une valeur sur laquelle tout le monde est aujourd'hui d'accord. Quoique ce ne soit point, à proprement parler, un journal, ils en ont cependant presque tous les caractères, et l'on ne nous blâmera point sans doute de leur avoir donné place dans les annales de la presse. C'est en effet pour une partie la reproduction, quelque peu élaguée, de ces *Nouvelles à la main* émanées du salon de Madame Doublet, qui firent tant de bruit dans la dernière moitié du 18e siècle, et dont j'ai dit quelques mots dans mon introduction historique. Nous avons vu que les nouvelles étaient la grande préoccupation des paroissiens de Madame Doublet, qui en gardait registre, et que les réunions, les « conférences académiques », qui se tenaient chez cette femme d'esprit étaient présidées par « M. de Bachaumont, si renommé, dit son éditeur, pour ses connaissances multipliées et pour son goût exquis. » Il faisait depuis plus de quarante ans, quand il mourut, son unique occupation de tout ce qui se passait dans Paris capable d'exciter l'attention. Il avait extrait du journal qu'on rédigeait à la paroisse les détails convenables à une histoire philosophique du 18e siècle qu'il avait projetée. Et puis, outre le travail commun avec tous, il en avait un autre, plus rare et plus précieux : c'est un choix d'anecdotes qu'on ne rencontre nulle part, et qui font le mérite intéressant de sa collection, sans parler d'une multitude de pièces secrètes que ses liaisons très-étendues le mettaient à même de se procurer.

On voit dès 1740 Bachaumont préoccupé de faire des nouvelles qui se recueillaient dans le salon de Madame Doublet l'objet d'une publication régulière; il en dressa même le prospectus, qu'il fit circuler; mais ce projet paraît en être resté là. Dès avant cette époque on avait commencé à répandre ces nouvelles au dehors, sous forme de bulletin, de gazette manuscrite, de ce qu'on appela enfin *Nouvelles à la main*, et il continua, selon toutes les apparences, à en être ainsi jusqu'à la mort de Madame Doublet, arrivée en 1771. La Bibliothèque impériale possède cinq volumes de cette gazette manuscrite. C'est une suite de missives, se succédant à des intervalles très-rapprochés, mais non réguliers, et allant de 1738 à 1745. La chose, du reste, nous le savons déjà, n'était pas nouvelle. A ce que nous en avons dit dans notre Introduction nous ajouterons que vers 1728 un nommé Dubreuil tenait, rue Taranne, un bureau de nouvelles à la main, et publiait un journal manuscrit, dont le prix était de 6 livres par mois pour quatre pages in-4°, et de 12 livres pour un nombre double de pages. On possède de cette petite feuille les années 1728-1731; mais elle est d'une rare insignifiance. — On lit précisément dans le bulletin de Madame Doublet, à la date du 27 janvier 1741, qu'il se distribuait depuis quelque temps à Paris une gazette à la main remplie de chroniques scandaleuses, et que l'abbé Prévost fut exilé pour avoir trempé dans cette publication. — A la fin de 1752 on fit circuler à Paris le prospectus d'une gazette manuscrite, intitulée *le Courrier de Paris*, qui prétendait faire mieux que les Nouvelles à la main, « rejetées sur les provinces par la satiété de Paris. » Les quelques numéros de ce Courrier qui nous sont parvenus prouvent qu'il ne fit ni mieux ni plus mal que bien d'autres.

Mais revenons à la paroisse. Bachaumont avait précédé de quelques jours seulement sa vieille amie dans la tombe. Avant de mourir il avait remis à son ami Pidansat de Mairobert, un des piliers de la paroisse, un journal allant de 1762 au 1er janvier 1770, et l'avait chargé de continuer son œuvre. Possesseur du manuscrit de son ami, Mairobert conçut le projet de le publier sous forme de volume, en même temps qu'il fournirait au public, à l'ouverture de chaque année, le résultat jour par jour de ce qui serait arrivé de remarquable dans le même genre. Il commença en effet l'exécution de ce projet en 1777, et il le poursuivit jusqu'à la fin du mois de mars 1779 et au 13e volume. Mais il avait cru devoir, par des motifs faciles à comprendre, faire dans le manuscrit de Bachaumont de nombreuses coupures. — La publication, interrompue par la mort de Mairobert, fut continuée par Moufle d'Angerville, qui donna chaque année deux volumes consacrés à l'histoire de l'année précédente, et contenant, en outre, des additions plus ou moins étendues pour toutes les autres années depuis 1762. Ces additions, empruntées en général aux manuscrits de Bachaumont et de Mairobert, avaient pour objet prétendu de remplir les lacunes laissées par ce dernier. Ce n'était au fond qu'une spéculation qui permit de pousser la collection jusqu'au 36e volume, sans aller au delà de l'année 1787, de telle sorte que les vingt derniers volumes ne comprennent que huit années entières, indépendamment des suppléments. Il faut dire cependant que le nouveau rédacteur des Mémoires secrets avait réalisé un progrès, en y faisant une plus large place aux faits politiques, à mesure que les esprits s'étaient tournés davantage de ce côté.

Somme toute, ces Mémoires eurent dès leur origine une vogue immense, qui se soutint pendant presque tout le temps de leur publication. Ce n'est pas qu'on ne leur suscitât toute sorte de tracasseries, mais « le manuscrit n'en allait pas moins, pour être publié en temps et lieu, et les rédacteurs continuaient à tenir, sans interruption, registre des sottises de la ville et de la cour ». C'était pour les contemporains une chronique piquante, chronique assez peu limée, mais abondante et nourrie; pour nous, c'est un des plus précieux miroirs de la société du 18e siècle.

Les Mémoires secrets parurent d'abord sous la rubrique de Londres, avec le nom du libraire John Adamson. Trois éditions, qui ne diffèrent entre elles que par le caractère, sortirent presque simultanément des presses de Hollande, et furent suivies successivement de cinq ou six autres. Mais toutes ces réim-

pressions sont défectueuses, insuffisantes, et il serait bien à désirer que quelque bibliophile nous donnât bientôt une nouvelle édition de ce vaste et si curieux répertoire. Il en a été publié différents abrégés ou extraits, notamment par MM. Merle, Ravenel et Paul Lacroix, et un autre encore, sans nom d'auteur, sous le titre de *Mémoires historiques*, Paris, 1809, 3 vol. in-8.

Voyez, au surplus, t. 3, p. 453 et suiv.

Vendus, 1828, Beuchot, 21 fr.; — 1844, Fortia d'Urban, 44 fr.; — 1859, Boissonade, 37 fr.; — 1862, de Courcy, 40 fr.

— **Correspondance littéraire secrète**, par Métra, J. Imbert et autres. *Neuwied*, 1774-1793, 19 vol. in-8°.

Publication politique autant que littéraire, dans le genre des *Mémoires secrets*, et qui, pour ne point en avoir la valeur, mérite cependant plus d'estime qu'on ne paraît lui en accorder généralement.

Les renseignements sur son principal auteur sont assez rares. Grimm nous apprend que « cet homme, d'une figure si distinguée — il avait, paraît-il, le plus énorme nez qu'on eût jamais vu en France, et peut-être dans l'univers — passait une grande partie de la journée aux Tuileries, sur la terrasse des Feuillants, à écouter des nouvelles ou à en dire, et que ses liaisons avec le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, qui, durant la guerre, avait daigné le choisir pour être le pasquin ou le hérault des gazettes de Madrid, lui avaient donné une sorte de considération. » Suivant Barbier, Métra avait été banquier et correspondant du roi de Prusse, et c'est à la suite de mauvaises affaires qu'il se serait réfugié à Neuwied, où il fit imprimer cette correspondance, dont Imbert lui envoyait de Paris les matériaux, et à laquelle Grimod de La Reynière aurait coopéré, pendant les années 1787 et 1788. Dans tous les cas le savant bibliographe se trompe en ne la faisant partir que de 1775 : la première lettre est du 4 juin 1774. Elle paraissait tous les huit jours par n°s de 8 pages pet. in-8°, Brunet dit qu'elle continuait encore le 7 mars 1793; mais les réimpressions s'arrêtent au 7 oct. 1785. L'édition originale est excessivement rare; la Bibliothèque impériale en a seulement les années 1775, 1785, et une partie des années 1786 et 1788. La bibliothèque du Louvre possède les matériaux manuscrits des années 1785, 86, 87, 88 et 89. — En tête du volume de 1775 se trouve un avertissement qui a toutes les apparences du prospectus de l'ouvrage, et dont nous citerons la fin :

« On conçoit bien que ce recueil, par son « espèce, n'est pas fait pour toute sorte de « lecteurs, et que, d'ailleurs, le genre et le « ton des choses qu'il renfermera principale- « ment défendent sa publicité. Aussi le rédac- « teur ne se permettra d'en confier les parties « hebdomadaires qu'à certaines personnes dis- « tinguées, capables de les goûter, et trop sages « pour vouloir en abuser. Comme cependant « il aurait été pénible d'en multiplier à un « certain point des copies manuscrites, et de « les expédier assez exactement et prompte- « ment aux participants, le rédacteur s'est « procuré une petite imprimerie portative de « cabinet, au moyen de laquelle cette feuille « sera transcrite et expédiée sous ses yeux, « non moins secrètement, et avec autant de « célérité que de facilité.

« On ose se flatter que l'idée de cette feuille « ne sera point imputée à une spéculation « pécuniaire : elle serait d'une trop faible « conséquence, vu le très-petit nombre d'a- « mateurs auxquels la prudence permet de la « communiquer. Cependant on a présumé que « ceux qui la recevraient ne se refuseraient « pas à concourir de quelques ducats par an « aux différents frais, même assez considé- « rables, qu'exigera cette feuille, pour son « exécution et son expédition.

« On prévient que cette feuille ne sera « confiée à un nouvel amateur que sur la « recommandation d'une personne à qui elle « serait déjà connue; mais aussitôt que le « nom et l'adresse auront été indiqués, elle « sera adressée par la poste, en forme de « lettre, et le premier envoi contiendra toutes « les feuilles déjà sorties précédemment. »

La *Correspondance littéraire secrète* a été réimprimée à Londres, avec quelques changements, en 1787 et ann. suiv., en 18 vol. in-12, sous le titre de « *Correspondance secrète, politique et littéraire*, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV ». La bibliothèque du Corps législatif a les trois premiers volumes d'une autre édition, commencée en 1788 par le même éditeur, sous le titre de : *Anecdotes échappées à l'Observateur anglais et aux Mémoires secrets, en forme de correspondance, pour servir de suite à ces deux ouvrages*, mais dont le titre de départ est le même qu'à l'édition précédente. On a vu dans ces trois volumes une suite *complète* des *Mémoires secrets;* c'est une erreur, dont j'ai voulu prévenir le retour. — Il a été publié en 1808 un abrégé de cette Correspondance sous le titre d'*Anecdotes secrètes*, 2 vol. in-8°. — Voy. t. 3, p. 483 et suiv.

Vendu, 1850, Beuchot, 36 fr.; 1856, Renouard, 71 fr.

— **Journal des Révolutions de l'Europe** en 1789 et 1790. *Neuwied sur le Rhin*, chez la Société typographique, et à *Strasbourg*, chez J. Treuttel, 14 tom. en 7 vol. in-8°, fig. *M.*

J'ai rapproché ce recueil de la *Correspondance secrète* à cause de la grande affinité qui existe entre les deux publications, sortant des mêmes presses, et également curieuses, bien que cette dernière ait été en grande partie coupée dans les journaux du temps, notamment dans les *Révolutions de Paris*. « Cet ouvrage,

contenant ce qui s'est passé en France, dans les Pays-Bas et à Liége, peut être regardé comme l'histoire la plus impartiale des événements de nos temps. Ce n'est pas une gazette, mais il tient lieu de toutes. C'est un monument consacré au courage et aux sentiments des hommes qui posent les fondements du bonheur des peuples, en leur apprenant à secouer le joug de la tyrannie. On y trouve les anecdotes les plus piquantes auxquelles les circonstances donnent lieu. Enfin les détails les plus intéressants sur la Bastille et sur les prisonniers qui y ont été renfermés en rendent la lecture aussi agréable que curieuse. » Ainsi parle un prospectus de la *Correspondance littéraire secrète* publié en 1790 par la Société typographique de Wied, chez laquelle on pouvait se procurer encore, entre autres ouvrages, une *Correspondance politique et anecdotique* sur les affaires de l'Europe, et particulièrement sur celles de l'Allemagne, depuis l'année 1780 jusqu'en 1789, 5 vol. in-12.

On peut rapprocher des deux recueils précédents, à cause de leur analogie, ces correspondances littéraires, et non moins politiques, qu'entretenaient avec des souverains étrangers des gens de lettres plus ou moins connus vivant à Paris, correspondances, comme on le sait, très à la mode au siècle dernier. Nous citerons les deux plus importantes :

Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1753 jusqu'en 1790, par le baron de Grimm et Diderot. 1812-1813, 16 vol. in-8°.

La 1re partie, de 1753 à 1770, a été publiée par Michaud et Chéron ; la 2e, de 1771 à 1782, par Salgues ; la 3e, de 1783 à 1790, par Suard. — Barbier a publié en 1814 un volume de supplément, contenant les opuscules de Grimm et des remarques sur les 16 volumes.

— **Correspondance inédite de Grimm,** et Recueil de lettres, poésies, etc., retranchées par la censure impériale en 1812 et 1813. 1829, in-8°.

Une nouvelle édition de cette correspondance, éminemment curieuse, de Grimm avec Catherine II, a été donnée par M. Taschereau, 16 vol. in-8°, en 1829-31.

Vendu, l'édition originale, 1828, Barbier, 36 fr. ; — Édit. de 1829, Monmerqué, 1861, 67 fr. ; Renouard., 1854, pap vél., 82 fr. ; La Bédoyère, 1837, pap. vél., portrait de Grimm avant la lettre, 122 fr. 50 c. ; du même, 1862, d. rel. Bauzonnet, avec portrait de Grimm avant la lettre, sur papier de Chine, 155 fr.

Voy. t. 3, p. 490.

Correspondance littéraire adressée à S. A. I Mgr le grand-duc, aujourd'hui empereur de Russie, et à M. le comte A. Schovalow, chambellan de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'à 1789 ; par La Harpe. 1804-1807, 6 vol. in-8°.

Gazette de Saint-Domingue. 1er févr.-8 août 1764, *Le Cap, imprimerie royale,* 28 nos in-4°.

Avec un prospectus publié par les ordres de M. de Clugny de Nuis, intendant de ladite île, et signé Monceaux. — Continué par

Avis divers et petites affiches américaines. 29 août 1764-25 déc. 1765, 2 vol. in-4.

Affiches américaines. 1er janv. 1766-30 déc. 1790. Des imprimeries royales du Cap et du Port-au-Prince, 25 vol. in-4° et in-fol.

La plupart des nos de l'année 1780 sont suivis d'un appendice intitulé : *Nouvelles diverses.*

Avis du Cap, ou Supplément aux Affiches américaines. Mars 1768-juillet 1769, 2 vol. in-4°.

Annexe de l'article précédent. A partir du 10 juillet 1769, ces suppléments font corps avec le journal.

— **Correspondance générale** avec l'Assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue. *Port-au-Prince*, 1790, 7 nos in-8°.

— **Journal général de Saint-Domingue.** 16 oct. 1790-16 août 1791, in-4°.

— **Moniteur colonial.** Imprimé au Cap-Français. 24 oct. 1790-8 sept. 1791, 311 nos in-fol. *Louvre.*

Quotidien. — Les 27 premiers nos portent le titre de *Gazette du jour.*

— **Nouvelles de Saint-Domingue.** Mars 1790, *s. l.*, in-8°.

— **Nouvelles de Saint-Domingue.** *Paris*, 1790-1791, 27 nos in-4°.

— **Gazette de Saint-Domingue,** politique, civile, économique et littéraire, et Affiches américaines. 1re année, 1er janvier-4 juin 1791, 43 nos in-4°.

— **Courrier de Saint-Domingue.** *Port-au-Prince*, 2 janv.-30 juin 1791, 77 nos.

Baillot, 1837, 15 fr. 50 c.

— **Courrier politique et littéraire du Cap-Français**, publié par M. Gatereau. 6 janv.-14 juillet 1791, 2 vol. in-8°.

— **Assemblée coloniale** de la partie française de Saint-Domingue. 10 août-31 déc. 1791, in-4°. *Louvre.*

— **Affiches américaines**, feuille du Cap-Français. 1791, in-4°.

— **Moniteur général de la partie française de Saint-Domingue.** 15 nov. 1791-20 juin 1793, 4 vol. in-fol.

Au 4e vol. de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale est joint un manuscrit de l'éditeur du journal ayant pour titre : « Récit historique du malheureux événement qui a réduit en cendres la ville du Cap-Français, capitale de la province du Nord, colonie de Saint-Domingue. »

Vendu, 1818, Delisle de Sales, 3 vol., 80 fr.

— **Annales patriotiques de St-Domingue.** 1791-1792, in-4°.

— **Gazette officielle de Saint-Domingue**. 4 messidor an 10-17 flor. an 11, 83 nos in-fol.

On peut rapprocher des publications précédentes : *Notes fournies au Comité de salut public* par les commissaires de Saint-Domingue Page et Brulley. S. d., 5 nos in 8°. — Chez M. Pochet.

Journal des îles de France et de Bourbon. 1786, in-8°. *P.*

Gazette de la Guadeloupe. 1788-1789, 2 vol. in-fol.

Gazette de la Martinique. 1788-1790, 3 vol. in-fol.

Gazette de Sainte-Lucie. 1788-1790, 3 vol. in-fol.

Nécrologe des hommes célèbres de France, par Palissot, Poinsinet de Sivry, Lalande, François de Neufchâteau, etc. 1764-1782, 17 vol. in-12.

Fut précédé d'une *Gazette des deuils* que je n'ai pu rencontrer. — Sur ces deux recueils, qui ont une certaine importance historique, voir notre tome 3, p. 85, et tome 5, p. 138. Ils furent réunis au *Journal de Paris* en 1782.

Vendu, 1850, Beuchot, 26 fr.

— **Gazetin du patriote**, par Du Rozoy. 1774, 23 nos in-4°. *Arsenal.*

C'était une sorte de gazette de l'état civil, enregistrant les naissances, les mariages et les morts, avec quelques notices. Ce recueil est curieux surtout par le pathos de son rédacteur. « Le sieur Du Rozoy, après avoir fait de grands et de petits vers, des recueils, des poésies, des tragédies, des opéras, des romans, des histoires, des journaux, et avoir ainsi échafaudé l'édifice de sa gloire très-fragile, avait enfin songé au solide », disent les *Mémoires secrets.* Il comprenait cependant que la spécialité qu'il avait choisie n'avait en elle-même rien de bien attrayant ; aussi promettait-il d'y joindre beaucoup d'accessoires qui devaient faire de son recueil le plus intéressant de tous les journaux. Qu'on le laisse faire, et on sera étonné de tout ce qu'il aura imaginé pour mériter les suffrages du public. Mais il faut le temps. « La première beauté qui vit un « rosier pendant l'hiver dut dédaigner cet « arbrisseau informe ; aux premiers jours du « printemps, elle dut fuir une tige qui ne pou- « vait se couvrir de feuilles sans s'armer d'é- « pines ; au mois de mai la reine des fleurs « vint à éclore : hiver, épines, tout fut oublié. « En talents, en ouvrages, en établissements, « voilà l'histoire du génie et du zèle. » Éloquence perdue ! Le public fit la sourde oreille, aussi bien que « les artistes qui président aux enfantements », auxquels le gazetier *patriote* faisait un appel plus particulièrement pressant, et une indifférence coupable laissa mourir une feuille qui « aurait pu être un véhicule pour l'honnêteté publique. » — Voy. t. 2, p. 142.

Éphémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national, par l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc. 1765-1772, 69 tom. in-12.

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

Ce recueil, qui a joui d'une certaine célébrité, devait être, au dire des éditeurs, « un ouvrage périodique, critique et moral, à peu près dans le goût du *Spectateur anglais* » ; mais il ne tarda pas à dévier de cette ligne pour se jeter dans la mêlée économique, alors assez vive. Son fondateur, l'abbé Baudeau, y combattit d'abord les principes de l'école de Quesnay ; mais, s'étant ensuite converti à la doctrine des physiocrates, et l'organe de ces derniers, le *Journal de l'agriculture,* leur ayant été retiré, il leur offrit, vers 1767, un refuge dans son journal, dont 6 volumes avaient alors paru, et qui d'hebdomadaire devint mensuel, et prit le sous-titre de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques.* En mai 1768, Baudeau abandonna la rédaction de son recueil à Dupont de Nemours ; il ne cessa pourtant pas d'y écrire, jusqu'à sa suppression, en mars 1772. — A la fin de 1774, Baudeau profita de l'avénement de Turgot pour ressusciter les Éphémérides, dont il modifia ainsi le titre :

Nouvelles Éphémérides économiques, ou Bibliothèque raisonnée de l'histoire,

de la morale et de la politique. Décembre 1774-juin 1776, 19 nos in-12.

Les nouvelles Éphémérides se soutinrent jusqu'à la retraite forcée de l'homme d'État qui tentait l'application des principes qu'elles s'efforçaient de vulgariser. — La lecture des Éphémérides n'était pas dédaignée par Voltaire, et l'on peut voir dans sa *Diatribe* à leur auteur, l'un de ses plus spirituels et plus judicieux pamphlets, quel parti il en tira pour la défense de Turgot lors de l'émeute du mois de mai 1775.

Il paraîtrait que douze ans plus tard on chercha à faire revivre ce recueil, car la Bibliothèque impériale possède 3 livraisons de *Nouvelles Éphémérides économiques* publiées en 1788, sans nom d'auteur, mais que le *Dictionnaire d'économie politique*, auquel je dois de fort bonnes indications, croit pouvoir attribuer à l'abbé Baudeau.

Voy. au surplus t. 3, p. 151.

Journal d'éducation, présenté au roi par M. Le Roux, maître ès arts et de pension au collége Boncourt, à Paris. 1768-1778, in-8°.

Journal, dit Querlon, rempli de vues sages, de principes vrais, et offrant partout des leçons de vertu propres à former de bons citoyens dans les diverses conditions de la vie. Il rapportait tout à ces trois objets : la *religion*, les *mœurs* et les *sciences*, objets auxquels se réduit l'éducation, qui consiste à rendre les jeunes gens *vertueux*, *citoyens*, *instruits*.

Courrier de la mode, ou Journal du goût. 1768, in-8°.

Je ne connais cette feuille que par la mention qu'en font les *Mémoires secrets*, et aussi Grimm, qui lui a consacré une de ses plus charmantes pages. « Un adorateur de la plus belle moitié du genre humain, dit le spirituel chroniqueur, vient de nous annoncer un nouveau journal, mais d'une nécessité si absolue et si indispensable que je ne conçois pas comment nous avons fait pour nous en passer jusqu'à présent. Ce journal sera intitulé le *Journal du goût, ou Courrier de la mode*. Il paraîtra tous les mois, et donnera à chaque fois, en une demi-feuille in-8°, le détail de toutes les nouveautés relatives à la parure et à la décoration. Il indiquera les différents goûts régnants dans toutes les choses d'agrément, avec le nom des artistes chez lesquels on les trouve. Il y joindra le titre des livres de pur amusement, et même l'ariette courante ; mais ces deux derniers articles ne seront que hors d'œuvre, pour délasser de matières plus importantes.... La souscription pour ce journal n'est que de trois livres par an ; mais quand on pense à combien de millions d'âmes en Europe et en Amérique ce journal est indispensablement nécessaire, on prévoit que, moyennant un petit privilége exclusif pour les deux hémisphères, le profit de l'auteur sera immense, sans compter les présents que les marchandes de modes feront à madame son épouse, s'il en a une, comme je l'espère. »

Nous consacrerons, dans la 2e partie, un chapitre à ces feuilles d'une si importante légèreté.

Journal des théâtres. 1770-1778, 7 vol. in-8°.

La critique dramatique occupait une large place dans presque tous les journaux, et ce n'est, comme on le voit, qu'assez tard qu'elle eut des organes spéciaux ; ce qui s'expliquerait encore par la difficulté qu'il y avait alors à parler de messieurs les comédiens. J'ai mentionné une sorte d'annuaire publié par l'abbé de La Porte, de 1751 à 1778, et qui se continua jusqu'en 1794, puis fut repris en l'an 8 et en 1815, en tout 46 parties, *les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique et chronologique de tous les théâtres* ; mais ce n'était guère qu'une nomenclature. C'est seulement en 1770 que parut le premier journal de théâtre proprement dit, sous le titre de

— **Le nouveau Spectateur**, ou Examen des nouvelles pièces de théâtre tant français, italien, qu'opéra, dans lequel on a ajouté les ariettes notées, par Le Prévost d'Exmes. A *Genève*, et se trouve à *Paris*, chez Valade, in-8°.

Cette feuille paraît n'avoir eu qu'une durée très-éphémère. M. de Soleinne en possédait seulement le n° 3, et il dit qu'on ne connaît pas les deux premiers. La Bibliothèque impériale n'en a qu'un non plus, mais c'est précisément le 1er ; il se compose de 38 p. et de deux morceaux notés : le vaudeville du *Tableau parlant*, et le duo du *Déserteur* : « Tous les hommes sont bons ». Son auteur la reprit à la fin de juillet 1775, mais sans plus de succès, car cette reprise n'alla pas au delà de 4 nos. M. de Soleinne n'en a connu que 3.

Découragé cette fois, Le Prévost vendit son privilége à l'auteur des *Lettres de M. le Hic à Mme le Hoc*, Le Fuel de Méricourt, moyennant une redevance de 3 livres par souscription qui fut ensuite convertie en une pension viagère de 600 livres, indépendamment des charges. Le Fuel reprit la publication le 1er avril 1776, sous son premier titre, ainsi modifié : « *Le nouveau Spectateur*, ou Examen des nouvelles pièces de théâtre, servant de répertoire universel des spectacles, par une société d'amateurs et de gens de lettres les plus distingués », titre qu'il changea dès le 5e n° pour celui de *Journal de théâtre*, et ensuite *des théâtres*, sous lequel cette feuille est connue, et que nous avons inscrit de préférence en tête de cet article, pour la facilité des recherches. Le titre de départ porte pendant quelque temps : *Répertoire universel des spectacles*.

Les chroniqueurs du temps font assez peu de cas de l'œuvre de Le Fuel. « L'idée de ce journal, dit Grimm, serait admirable si elle était

bien exécutée ; mais c'est peut-être l'ouvrage qui demanderait le discernement le plus fin, le goût le plus exercé, l'esprit le plus délicat... » — « Ce qu'on y trouve de mieux, disent les *Mémoires secrets*, c'est une grande hardiesse à s'expliquer sur le compte des histrions, sacrilége littéraire dont ceux-ci se plaignent hautement, et qui pourra bien mériter au critique la suppression de son journal. » Et c'est, en effet, ce qui arriva. Les comédiens d'alors avaient l'épiderme autrement sensible que ceux d'aujourd'hui ; Le Fuel en fit la dure expérience. Sur leurs plaintes il fut dépossédé de son journal, après le 14ᵉ n°, du 15 oct. 1776, et le privilége en fut donné à « un commis des fermes nommé Le Vacher », qui reprit la publication en avril 1777 et la conduisit jusqu'au 1ᵉʳ juin 1778, et au n° 29. « On disait que c'était un suppôt du sieur La Harpe, qui serait, en outre, aux gages des comédiens pour les encenser à outrance. » Après Le Vacher, le Journal des théâtres fut rédigé par Grimod de la Reynière.

Cependant Le Fuel ne se tint pas pour battu ; il alla continuer son entreprise à Londres, et même il « profita de la liberté anglaise pour étendre la sphère et la hardiesse de sa censure. » Associé à quelques gens de lettres versés dans les langues modernes, il publia un

— **Journal anglais, italien et français,** dramatique, lyrique et politique. 1778, in-8°.

La mort de Le Fuel mit fin à cette publication polyglotte, qui ne laisse pas de présenter un assez vif intérêt. — Voy. t. 3, p. 226 et s.

Mais si Le Prévost d'Exmes eut l'honneur de fonder le premier journal de théâtre qui ait été publié en France, il n'est cependant pas le créateur du genre ; il avait été devancé dans cette voie par un Français même, par de Chevrier, qui avait entrepris, quelques années auparavant, à l'étranger, une feuille analogue, que l'auteur du *Nouveau Spectateur* devait évidemment connaître, mais devenue si rare que son existence, qui n'est mentionnée nulle part, pas même dans les biographies de Chevrier, avait échappé à M. Ménétrier lui-même ; elle a pour titre :

— **L'Observateur des Spectacles,** ou Anecdotes théâtrales, ouvrage périodique, par M. de Chevrier. *La Haye*, 1762-1763, in-12.

> Toujours prêt à me rendre à vos justes raisons,
> Je vous donne un conseil, et non pas des leçons.
> VOLTAIRE.

Je ne connais de cette feuille que le volume qu'un heureux hasard a fait tout dernièrement, depuis que j'avais écrit le commencement de cet article, tomber dans les mains de M. Ménétrier. Il contient le 1ᵉʳ tome, ou trimestre, de 1762, et le 1ᵉʳ également de 1763. Voici un extrait du prospectus :

« Le discrédit dans lequel les trois quarts « des ouvrages périodiques sont tombés vient « de deux causes, également nuisibles au pro« grès des lettres : je veux dire de la ressem« blance monotone qui règne dans toutes ces « feuilles, et des personnalités dont elles sont « remplies. On n'aura pas à reprocher ces deux « défauts à l'*Observateur des spectacles*. L'ob« jet de cette feuille est aussi neuf qu'il est « varié ; et l'on ose dire que les vues qu'on « se propose en la composant honoreront tout « à la fois les mœurs, les talents et les let« tres.

« L'Observateur embrassera tous les specta« cles de l'Europe. Ce projet avait d'abord paru « trop composé ; mais on a su le simplifier en « établissant dans chacune des villes où il y « a un spectacle, n'importe en quelle langue « et en quel genre, un correspondant impartial, « qui n'aura d'autre soin que d'envoyer les « nouveautés originales, telles qu'elles auront « été représentées, et de faire le détail des « anecdotes qui mériteront de fixer l'attention « des lecteurs délicats.....

« L'*Observateur des spectacles* a quatre « objets, tous également intéressants : les *piè« ces* et les *ballets*, les *auteurs*, les *acteurs* et « les *danseurs*, et enfin les *mœurs*...

« L'auteur, qui n'aura pour guide que la « vérité, se propose de rendre un compte exact « de toutes les pièces jouées sur tous les théâ« tres de l'Europe, en observant de dire un « mot de la manière dont elles auront été ren« dues ; seul moyen de flatter l'acteur à talent, « d'encourager celui qui donne des espérances, « et d'éloigner du théâtre les sujets qui ne « promettent que de l'ennui... Et comme cette « feuille doit amuser et instruire le lecteur, « on sera exact à détailler toutes les anec« dotes relatives aux pièces dont on parlera, « qui seront suivies de quelques éclaircisse« ments sur les auteurs de ces mêmes pièces.

« La danse, qui n'était autrefois qu'un ac« cessoire du spectacle, en étant devenue la « partie principale, grâce à la stérilité des « écrivains dramatiques, qui n'ont plus le ta« lent de faire rire, parce qu'en courant après « l'esprit, ils ont perdu le ton de la belle na« ture, nous nous ferons une loi de rendre « compte de tous les ballets nouveaux...

« La partie la plus essentielle de nos feuilles « est celle qui concerne les mœurs des comé« diens, et surtout des actrices. On embrasse « cet objet moins pour égayer les lecteurs que « pour réconcilier le théâtre avec les per« sonnes austères et lui donner toute la décence « et l'honnêteté dont il est susceptible... Il « est inutile de remarquer ici que l'Observa« teur n'ira point porter un œil indiscret et « curieux dans les intrigues des actrices. Une « passion est moins un vice qu'une faiblesse « de l'humanité. celles qui en sont exemptes « sont bien respectables ; mais doit-on moins « estimer celles dont le cœur paye, en se ren« dant, un tribut à la fragilité ?... »

Chevrier ne tint pas sans doute tout ce que promettait ce beau programme ; sa feuille cependant ne laisse pas d'offrir un assez vif intérêt. Le temps, d'ailleurs, lui manqua pour donner à son plan la perfection qu'il était capable de lui donner. Il mourut en juillet 1762, et

ce qui a pu être publié de l'Observateur littéraire après cette époque n'est, par conséquent, pas de lui.

On trouvera d'ailleurs dans notre 2e partie les journaux de théâtre réunis sous une rubrique spéciale.

Journal de musique, historique, pratique, sur la musique ancienne et moderne, dramatique et instrumentale, chez toutes les nations, par Framery. 1770, in-8°.

C'est le premier journal de musique dont j'aie trouvé la trace. M. de Soleinne en possédait le n° ou tome 5, du mois de mai, ce qui, à raison d'un n° par mois, en fixe l'origine au mois de janvier 1770; mais on ne sait quand il finit. Ce qui paraît certain, c'est qu'il n'eut qu'une durée éphémère.

— **Journal de musique**, par une société d'amateurs. 1773-1777, 3 vol. in-8°.

Catalogue de La Fage, 1862. — Reprise du précédent. On lit dans l'*Année littéraire*, au sujet de cette reprise : « Dans la multitude des journaux que nous avons sur tant d'objets différents, il était surprenant qu'il n'y en eût pas un spécialement consacré à la musique, cet art le plus naturel peut-être à tous les hommes, et sur lequel il s'est élevé de nos jours tant de disputes interminables. On avait entrepris un journal de musique en 1770; mais il ne remplit pas ce que son prospectus avait annoncé; il n'en parut que deux ou trois cahiers. C'est ce même ouvrage que l'on reprend aujourd'hui. La manière dont les nouveaux auteurs l'ont conçu peut leur faire espérer un succès plus décidé... » Voyez leur programme dans l'*Hist. de la presse*, t. 3, p. 237.

De ce passage d'un journal contemporain il semblerait bien résulter que le journal de Framery est le premier-né des journaux de musique. Cependant j'ai lu dans la *Biographie universelle*, à l'article Mathon de La Cour, que cet écrivain a travaillé de juillet 1764 à août 1768 au *Journal de musique*, et cette assertion si précise, je la retrouve dans Quérard. Quelle en peut être la valeur, c'est ce que je ne saurais dire. Mais il y a mieux. Si l'on en croit le témoignage de Bayle, c'est presque un siècle plus haut qu'il faudrait remonter pour trouver l'origine des journaux consacrés à l'art musical. On lit en effet dans l'avertissement placé en tête des *Nouvelles de la république des lettres* (mars 1684) le passage suivant, qui m'a semblé bon à reproduire dans son entier : « On a trouvé si commode et si agréable le dessein de faire savoir au public par une espèce de journal ce qui se passe de curieux dans la république des lettres, qu'aussitôt que M. Sallo, conseiller au parlement de Paris, eut fait paraître les premiers essais de ce projet, au commencement de l'année 1665, plusieurs nations en témoignèrent leur joie, soit en traduisant le *Journal des savants*, que ce bel esprit faisait imprimer tous les huit jours, soit en publiant quelque chose de semblable. Cette émulation s'est augmentée de plus en plus depuis ce temps-là, de sorte qu'elle s'est étendue non-seulement d'une nation à une autre, mais aussi d'une science à une autre science. Les physiciens et les chimistes ont publié leurs relations particulières; la jurisprudence et la médecine ont eu leur journal; *la musique aussi a eu le sien;* les nouvelles galantes, diversifiées par celles de religion, de guerre et de politique, ont eu leur Mercure; enfin on a vu le premier dessein de M. Sallo exécuté presque partout en une infinité de manières. »

Je livre ce problème à la sagacité des intéressés.

Voyez, du reste, à la 2e partie, le chapitre des journaux de théâtre.

Journal historique et politique des principaux événements des différentes cours de l'Europe. *Genève*, 10 oct. 1772-10 août 1792, 79 vol. in-12.

Ce Journal est connu sous le nom de *Journal de Genève*, parce qu'il portait la rubrique de cette ville, bien qu'il s'imprimât à Paris. Il se divise en trois séries : 1. *Journal historique et politique des principaux événements*..... 1772-1783, 45 vol. — 2. *Journal historique et politique*, par M. Mallet Du Pan l'aîné, 1784-1787, 16 vol. — 3. *Journal historique et politique de Genève* (la couverture imprimée porte seulement *Journal de Genève*), 1788-1792, 18 vol. — Voy. t. 3, p. 325, 376.

La longue durée de cette feuille, fondée par Panckoucke, et qui avait, sur les autres du même genre, l'avantage de paraître trois fois par mois, atteste suffisamment l'estime dans laquelle la tenaient les contemporains : on peut la consulter comme le résumé fidèle de toutes les gazettes et papiers publics de l'époque.

Journal de politique et de littérature, contenant les principaux événements de toutes les cours, les nouvelles de la république des lettres, etc., par Linguet, La Harpe, à partir du 25 juillet 1776 (et non du 15 juin 1778, comme le dit par erreur Barbier), et Dubois-Fontanelle. *Bruxelles* et *Paris*, 25 octobre 1774-1783, 24 vol. in-8°, environ.

Fondé, comme le précédent par Panckoucke et imprimé à Paris, mais sous la rubrique de Bruxelles, ce qui lui fit donner le nom de *Journal de Bruxelles*. Fut réuni, en 1783 ou 1784, au *Mercure*, dont il forma la partie politique; mais il paraîtrait que la publication séparée en aurait été reprise plus tard, car j'en ai trouvé chez M. Pochet-Deroche trois numéros de février 1789.

Voltaire a fait en plusieurs endroits l'éloge

de ce journal, que recommandent d'ailleurs les noms de ses rédacteurs et de son éditeur; c'était, à son dire, le seul où l'on trouvât du goût et de la raison. Il lui fournit même plusieurs articles, que les éditeurs de Kehl ont les premiers recueillis, et qui ont été reproduits dans les éditions ultérieures. — Voy. t. 3, p. 327 et s.

Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique, par Franklin, Court de Gebelin, Robinet et autres. *Anvers* (*Paris*), 1776, 15 vol. in-8°.

Réuni au *Mercure*.

Nouvelles de la république des lettres, par le marquis de Luchet. *Lausanne*, 1775 et s., 8 vol. in-12.

— **Le Pot pourri**, par le même. 1781, 4 vol. in-8°.

Continué par le

Journal des gens du monde. 1782-1785, 10 vol. in-8°.

C'était, au jugement de la *Correspondance secrète*, qui m'a paru assez exact, un capharnaüm de bon, de mauvais, de vrai, de faux, de sérieux, de plaisant, tant en prose qu'en vers, le tout sans ordre, et la plupart déjà rebattu.

Luchet publia encore, à quelque temps de là, en Allemagne, sous le titre de *le Conteur*, une autre compilation, qui eut, paraît-il, assez de vogue de l'autre côté du Rhin, mais peu connue en France. Nous le retrouverons en 1789 dans la mêlée politique.

Courrier de l'Europe, gazette anglo-française, par Serre de Latour, Morande, Brissot, le comte de Montlosier. *Londres* et *Boulogne*, 1776-1792, 32 vol. in-4°.

Un des recueils les plus importants à consulter, non-seulement pour l'histoire politique, mais encore pour l'histoire morale et littéraire du siècle dernier. Intéressant surtout pour l'histoire des colonies anglaises. « Le *Courrier de l'Europe*, dit Brissot dans ses Mémoires, est peut-être le seul monument qu'on devra un jour consulter pour connaître l'histoire de la révolution d'Amérique. » « L'abondance des matières qu'on y traite, lit-on dans les *Mémoires secrets*, lui procure nécessairement beaucoup plus de lecteurs qu'aux autres gazettes, d'autant que l'on s'y permet de fréquents écarts et une liberté infiniment plus grande qu'ailleurs; mais aussi il en résulte une frayeur continuelle de la voir supprimer. » C'est ce qui arriva en effet. Ce n'était pas sans difficulté que l'introduction en France en avait été permise. Le ministre n'avait cédé qu'en considération de l'utilité dont ce journal pourrait être pendant le cours de la guerre qui allait s'engager : il vaudrait, lui disait-on, cent espions au gouvernement, et il lui rapporterait au lieu de lui coûter. Mais il était difficile qu'un journal écrit à Londres n'oubliât pas la mesure qui convenait de l'autre côté du détroit. Dès le second numéro il était proscrit en France; mais ses entrepreneurs obtinrent, à force de protestations, la levée de l'interdit. Les premiers numéros avaient paru au mois de juillet 1776; la distribution en fut de nouveau permise à Paris à partir du 1er novembre. Le titre porte alors : « Courrier de l'Europe, ou Gazette des gazettes, *continuée sur un nouveau plan, le 1er novembre* 1776. Il se publiait à Londres, et était réimprimé pour la France, avec l'assentiment et sous la censure du gouvernement, à Boulogne, où son éditeur, le fameux Swinton, dépensait annuellement deux mille louis qu'il aurait voulu aller dépenser — plus librement — à Ostende, ainsi que cela résulte d'une requête par lui adressée le 5 oct. 1780 au gouvernement des Pays-Bas, requête qui fut rejetée. — Voy. t. 3, p. 400.

J'ai lu dans les *Annonces de Bibliographie moderne* cet avis : « Un particulier voudrait vendre le *Courrier de l'Europe* depuis son origine jusqu'en décembre 1789, broché en 26 vol. in-4° et cart., 120 liv.

Journal singe, par Piaud. 1776, in-8°.

Voilà un titre qui promet. Malheureusement ce n'est qu'une espèce de parodie, un méchant pamphlet, dont l'auteur se proposait de se moquer des feuilles périodiques; mais ses badinages ne sont pas toujours heureux, ni ses observations toujours justes. Mort probablement au 1er n°. — Voy. t. 3, p. 264.

Annales politiques, civiles et littéraires, du dix-huitième siècle, ouvrage périodique, par M. Linguet *Londres* et *Paris*, 1777-1792, 179 nos en 19 vol. in-8°.

Tout le monde sait le bruit que fit cette feuille si étrangement hardie pour l'époque. Elle ne le méritait peut-être pas complétement : mais ce n'en est pas moins un des recueils les plus intéressants à consulter pour qui veut connaître le mouvement des idées à la fin du dix-huitième siècle. Linguet, dont Voltaire a dit qu'il brûlait, mais qu'il éclairait, avait un talent réel : histoire, économie politique, jurisprudence, diplomatie, il s'était rendu familiers tous les genres, et il en a traité quelques-uns avec une véritable originalité; mais il a déconsidéré son talent par un excès de fougue, de jactance, de bizarrerie, par sa manie du paradoxe, par ses intempérances de langage, par la véhémence et la continuité de ses emportements. On lui reproche encore, et avec raison, son néologisme, manie qui donna lieu, de son temps même, à la publication d'un pamphlet intitulé . *Dictionnaire à l'usage de ceux qui lisent les Annales de Me Linguet*.

Somme toute, c'était un homme, s'il en fut, taillé pour le journalisme. Ce n'est pourtant pas spontanément qu'il se jeta dans cette carrière : il avait peu d'estime pour les journalistes, qu'il définit quelque part des « cirons périodiques qui grattent l'épiderme des bons ouvrages pour y faire naître des ampoules...» Mais il appartenait à cette bande d'hommes auxquels Voltaire semble avoir ouvert le chemin de l'universalité, hommes bons à tout faire et à tout dire, aventuriers des lettres, des sciences, de la politique et de l'industrie, gens à qui le hasard ou les circonstances improvisent des vocations.

Linguet s'était tout d'abord senti entraîné vers la carrière littéraire, mais il l'avait bientôt quittée, rebuté par les ennuis dont elle est semée. Forcé de choisir une profession, il avait pris celle d'avocat, « qu'il n'avait jamais estimée, » — c'est lui-même qui le dit — mais « parce qu'il faut être quelque chose dans la vie, parce qu'il y faut gagner de l'argent, et qu'il vaudrait mieux être cuisinier riche que savant pauvre et inconnu. » Enivré par le succès qu'il y rencontra tout d'abord, il garda bientôt si peu de ménagements, dans ses plaidoiries et dans ses mémoires, envers ses confrères, et même envers les magistrats, qu'il fut rayé du tableau. Son amour-propre avait déjà reçu peu de temps auparavant un affront qui avait dû profondément blesser ce caractère naturellement si irritable : il paraît-trait qu'arrivé à l'apogée de la fortune, il avait cru pouvoir aspirer au fauteuil académique ; mais il avait été éconduit dès les premiers pas qu'il avait faits vers ce but.

Ces circonstances m'ont semblé bonnes à rappeler : elles expliquent, si elles ne les justifient pas, les rancunes et les emportements de Linguet. Ayant inutilement tenté de se faire réintégrer sur le tableau des avocats, il se retourna vers la littérature, et se fit journaliste. Indépendamment de son goût pour la lutte, il vit dans le journal une arme pour sa rancune. Il accepta donc de Panckoucke la rédaction du *Journal de politique et de littérature* (*supra*, p. 73), aux appointements de 10,000 livr. par an. Pendant quelques mois il sut se contenir dans les bornes d'une discussion impartiale et modérée ; mais bientôt, emporté par sa verve batailleuse, par son naturel insolent et caustique, il s'attaqua à tout ce qu'il y avait de puissant à Paris ; si bien que, sur les plaintes de l'Académie, ordre fut envoyé à Panckouche de lui retirer la rédaction de son journal.

Supprimé deux fois, comme avocat et comme journaliste, Linguet ne craignit pas d'en appeler au roi. Son appel étant demeuré sans résultat, il résolut de s'expatrier. Il alla d'abord à Bruxelles, où il essaya vainement de fonder un journal, puis en Angleterre, d'où il lança bientôt ses fameuses *Annales*, dans lesquelles il versa à pleines mains la colère et la vengeance sur tous ses ennemis. J'ai dit ailleurs tout le bruit que fit cette feuille, toutes les traverses qu'elle rencontra, comment elle fut dénoncée au parlement, comment elle valut à son auteur une détention de près de deux années à la Bastille. Pour tous ces détails, éminemment curieux, mais qui ne sauraient trouver place ici, je ne puis que renvoyer à mon *Histoire de la presse*, t. 3, p. 324-400. Je me bornerai à donner la partie saillante du prospectus, que je ne connaissais pas alors, et que j'ai, depuis, découvert au Louvre.

Uno avulso, non deficit alter.

« Cet ouvrage est la continuation, anoblie « par l'influence de la liberté, du *Journal de* « *politique et de littérature*, dont l'auteur « s'est occupé à Paris jusqu'en juin 1776.

« Les principaux événements du siècle y « sont consignés avec des réflexions très-im- « partiales.

« L'auteur recevra avec reconnaissance, et pu- « bliera avec exactitude, tous les mémoires « où la religion, la personne des rois, celle « des particuliers, et l'honnêteté publique, se- « ront respectées. Il n'est jamais permis d'at- « taquer la divinité ni les mœurs ; les particu- « liers doivent être sacrés, parce qu'ils sont « rarement à portée de se défendre ; et l'in- « tention des princes étant presque toujours « bonne, leurs erreurs ne pouvant être attri- « buées qu'aux conseils perfides qui les éga- « rent, les maux mêmes auxquels on les « force de servir d'instruments doivent exciter « plus de commisération que de murmures : il « faut tâcher de les éclairer avec douceur, « sans risquer de les aigrir.

« Ces maximes ont toujours été celles de « l'auteur, et il ne s'en départira jamais.»

Pendant que Linguet était à la Bastille, Mallet Du Pan, qui avait été son collaborateur, continua les *Annales politiques* à Genève, d'abord sous le même titre (sept. 1780-janv. 1783, 5 vol. in-8°), et après la mise en liberté du fougueux pamphlétaire, sous celui de *Mémoires historiques, politiques et littéraires, sur l'état présent de l'Europe*, 1783, in-8°.

On a publié à Paris, en 1787, un extrait, en 3 vol. in-8°, des neuf premiers volumes des *Annales*. Il en a été fait, en France et à l'étranger, plusieurs contrefaçons — Linguet dit qu'à sa connaissance il y en avait quatorze dès la première année de la publication, — une, entre autres, à Bruxelles, qui paraissait aussitôt que l'original et le reproduisait avec la plus scrupuleuse fidélité, au point que, Linguet, furieux, ayant traité cet audacieux contrefacteur de *Cartouche*, celui-ci répéta tout bonnement le compliment dans son édition.

Il faut rapprocher du journal de Linguet les

— **Analectes politiques, civiles et littéraires,** ouvrage périodique, pour servir de supplément aux *Annales* de M. Linguet. *Bruxelles*, 1777-1778, 2 vol. in-8°.

« Ce supplément, disent les *Mémoires secrets*, est, ainsi qu'on le conjecture aisément, un prétendu contre-poison pour guérir des morsures du journaliste. On se propose, en

conséquence, de le suivre à la piste, et d'appliquer le remède l'instant d'après qu'il aura fait la plaie. » Pour que le contre-poison, en effet, fût plus près du poison, le texte de Linguet et la réfutation sont disposés sur deux colonnes en regard.

Voy. t. 3, p. 345 et suiv.

Feuille sans titre. *Amsterdam* (*Liége*), 1er févr.-31 déc. 1777, 334 nos in-4°.

Journal quotidien, entièrement calqué sur le *Journal de Paris*, auquel il empruntait la plupart de ses articles. L'éditeur explique ainsi la dénomination bizarre qu'il lui avait donnée : « D'après la foule innombrable de journaux et d'ouvrages périodiques qui couvrent la surface de l'Europe, on n'est pas peu embarrassé de trouver, pour une feuille à naître, un titre dont la différence avec les autres soit marquée ; c'est pour cette raison que nous n'en donnons aucun à la nôtre. »

Journal de Paris, 1er janv. 1777-30 sept. 1811, in-4°. Bibl. impér., 87 vol.; Deschiens, 90; La Bédoyère, 95.

Premier journal français quotidien. Fondé par Corancez, Dussieux et Cadet. Le prospectus de cette nouvelle feuille, dont les fondateurs auraient emprunté l'idée à une gazette de Londres intitulée *London evening Post*, fut lancé dans Paris au commencement de novembre 1776. Elle y est annoncée sous le titre de *Journal de Paris, ou Poste du soir*, et La Harpe, même, la désigne sous le nom de *Poste de Paris*. « Aux vingt-huit journaux qui paraissaient déjà dans cette capitale, dit-il, on vient d'en ajouter encore deux nouveaux. L'un s'appelle *Poste de Paris* (l'autre était le *Journal français*, qui suit), et paraît tous les jours. Il rend compte de la pluie et du beau temps, des nouveautés du jour, de l'historiette qui a couru la veille, etc. Il est de nature à être assez en vogue : on aime fort dans Paris à parcourir tous les matins une nouvelle feuille, et dans les provinces on est bien aise d'être au courant — quoiqu'un peu tard — de toutes les nouvelles de Paris.» (*Correspond. littér.*, lettre 61.) Et de fait la vogue du nouveau journal fut très-grande; son annonce seule avait produit une immense sensation; et on le comprendra en lisant son luxuriant programme. Voici ce qu'elle promettait :

« L'annonce des livres le jour même où ils auraient paru, ainsi que des cartes géographiques, des estampes, de la musique, avec le prix, l'adresse du libraire, l'interprétation du titre, les journalistes se réservant, en outre, de donner des notices plus longues et plus détaillées, lorsque ces nouveautés le mériteraient;

« Ces légères productions de l'esprit, ces madrigaux, toutes ces pièces de poésie, fruit du bon goût et de la gaieté décente; ces bons mots, ces anecdotes, auxquels la nouveauté semble ajouter du prix;

« La description des fêtes particulières, le répertoire des spectacles de Paris, les modes, la construction des édifices publics et particuliers, le nom des artistes qui y seraient employés;

« Le récit des actions vertueuses dans tous les genres;

« La valeur des comestibles et fourrages;

« L'arrivée des grands; celle des savants et des artistes étrangers, avec des notions sur le genre de sciences qu'ils cultivent et d'arts qu'ils professent, leur demeure, leur départ;

« Le bulletin de la maladie des personnes dont la santé intéresse le public, soit par le rang qu'elles occupent ou les dignités dont elles sont revêtues, soit par la réputation dont elles jouissent;

« L'objet des édits et déclarations, des arrêts des cours souveraines, des jugements et ordonnances des tribunaux; les jugements rendus la veille dans les causes intéressantes; les vacations des tribunaux; les mutations dans les offices de judicature, de finance, et autres; le changement des officiers publics, les bénéfices vacants dans les églises de Paris, les cérémonies religieuses et le nom des prédicateurs;

« Des détails sur les paiements de l'Hôtel de ville, comme la lettre, le nom des payeurs, etc.; le cours des effets publics et du change de Paris; les numéros sortis de la roue de fortune;

« Les observations astronomiques du jour, les observations météorologiques de la veille, les aurores boréales et autres phénomènes du ciel, etc., etc.»

Et tout cela devait tenir dans quatre pages in-8°; mais dès le premier numéro les éditeurs « s'assujettirent au format in-4°, qui, s'il doublait leurs frais, leur assurait les moyens de remplir plus strictement leurs engagements avec le public. » Or l'in-4° de cette époque n'était guère plus grand que l'in-8° actuel, et un numéro du *Journal de Paris* serait fort à l'aise dans une colonne de nos grands journaux.

Ce programme du *Journal de Paris*, notamment l'article *des foins*, donna lieu à d'interminables plaisanteries. En voici une des meilleures; elle est de Clément :

Fournissez-vous à la boutique
Des Journalistes de Paris :
Tout s'y trouve, vers et physique,
Calembours, morale, critique,
Et de l'encens à juste prix;
Monstres de la foire et musique,
Voltaire et l'Ambigu-Comique,
Courses aux jockeis et paris,
Danseurs de corde et politique,
Finances et vol domestique,
Liste des morts et des écrits;
Si la lune est pleine ou nouvelle,
S'il pleut, s'il vente, ou bien s'il gèle,
Et si les foins sont renchéris,
Il en rend un compte fidèle :
Les Journalistes de Paris
Ont la science universelle.
Ce n'est pas tout, car leur pamphlet
Est d'un usage nécessaire
Pour compléter le ministère
De l'apothicaire Cadet.

Il y avait en effet parmi les fondateurs du nouveau journal un apothicaire, dont le nom, par parenthèse, s'est perpétué de la façon la plus honorable dans la pharmacie parisienne. Ce devait être, dans ce temps si fertile en épigrammes, matière à plus d'une facétie; on répandit, entre autres, la suivante :

On lisait au sacré vallon
Un nouveau journal littéraire,
« Quelle drogue ! dit Apollon.
— Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'apothicaire !
— Quoi ! dit Linguet sur son haut ton,
Un ministre de la canule
Voudrait devenir notre émule !
— Oui, dit La Harpe ; que veux-tu ?
Cet homme, ayant toujours vécu
Pour le service du derrière,
Doit compléter son ministère
En nous donnant un torche-cu.

Quoi qu'il en soit, si l'on se reporte au temps où parut le *Journal de Paris*, on comprendra ce que ce programme devait avoir de séduisant pour le public. Mais, d'un autre côté, quelle menace pour les journaux qui tenaient le haut du pavé, et même pour la multitude des petites feuilles qui pullulaient dans la capitale ! Aussi pendant que les Parisiens couraient porter leurs 24 livres, que les provinciaux envoyaient leurs 31 livres 4 sous au nouveau venu, qui procura, dit-on, à ses heureux propriétaires, jusqu'à 100,000 francs de bénéfices par an, les privilégiés poussaient les hauts cris, et ils réussirent à le faire arrêter dès le 23 janvier; mais, triomphant de toutes ces clameurs, il reparut quelques jours après, le 29, et il parvint sans trop d'encombre, jusqu'au début de la Révolution. Il eut cependant à soutenir dans cet intervalle une longue lutte, au sujet des annonces, avec le *Mercure*, et une plus vive encore avec les *Petites-Affiches* de l'abbé Aubert, qui, dit Manuel (*Police de Paris dévoilée*), « a toujours nourri le désir et l'espoir de faire mourir la feuille de Paris, qui l'avait toujours sous la dent » ; mais il en sortit vainqueur.

Disons cependant qu'il fut encore une fois suspendu, du 4 au 27 juin 1785, pour un très-innocent badinage de Boufflers.

Le *Journal de Paris* résista heureusement au choc de la presse révolutionnaire, de cette marée montante qui accompagna l'ouverture des États généraux. Le gouvernement, comme nous le verrons bientôt, s'opposa autant qu'il put au flot révolutionnaire. Il lui fallut pourtant bientôt céder quelque chose à l'opinion, à la curiosité publique. Le 19 mai, le directeur général de la librairie adressait aux auteurs du *Journal de Paris* la lettre suivante :

« La juste impatience du public, Messieurs, « ayant porté le roi à trouver bon que toutes « les feuilles périodiques et tous les journaux « autorisés rendissent compte de ce qui se « passe aux États généraux, en se bornant « aux faits dont ils pourront se procurer la « connaissance exacte, sans se permettre au- « cune réflexion ni aucun commentaire, M. le « garde des sceaux m'a chargé de vous noti- « fier les intentions de Sa Majesté. »

Or *tous* les journaux autorisés, c'étaient la *Gazette*, qui devait, par ordre, se renfermer dans le silence que nous savons ; le *Mercure*, qui ne paraissait que tous les huit jours, et le *Journal de Paris*. C'était donc à celui-ci surtout que devait profiter la condescendance du gouvernement, et, par le fait, il devenait en quelque sorte le journal officiel de l'assemblée. Il n'en abusa point, et c'est du pas le plus timide qu'il marcha dans la voie nouvelle, ne perdant jamais de vue que, pour nous servir des expressions de ses propriétaires, « la fortune de plusieurs pères de famille dépendait de la fortune du journal. » Cependant le compte rendu de l'assemblée nationale, rédigé par Garat, à un point de vue très-optimiste, se fit remarquer, et valut une assez grande vogue au journal.

Les habiles entrepreneurs de cette feuille avaient d'ailleurs imaginé un moyen fort ingénieux de concilier leurs intérêts avec les exigences du moment. L'abondance des matières, l'étroitesse de leur cadre, les avait déterminés, dès le mois de décembre 1789, à rejeter les spectacles du corps du journal, et à en faire l'objet d'un supplément quotidien, où il serait possible de leur donner plus de développement ; ces suppléments réguliers étaient complétés par des annonces, qui devinrent bientôt assez nombreuses pour qu'on fût obligé de les doubler. Or Corancez et compagnie s'avisèrent de mettre ces suppléments, ou d'autres spéciaux, à la disposition de quiconque éprouvait le besoin de dire — *à ses frais* — son opinion sur la question à l'ordre du jour, cette opinion fût-elle entièrement opposée à la leur, le public ayant été prévenu une fois pour toutes qu'ils ne répondaient point du contenu de ces annexes. C'était comme une boîte aux réclames et aux réclamations. Il se trouva cependant quelques écrivains sérieux qui, n'appartenant à aucun parti, à aucune secte, usèrent de cette méthode commode. C'est ce que fit notamment André Chénier, et avec un grand éclat.

Avec quelque soin cependant que louvoyât le *Journal de Paris*, les *patriotes* le regardaient comme un des organes les plus dangereux du parti contre-révolutionnaire ; aussi fut-il une des victimes du 10 août. Plus hardi cependant que beaucoup d'autres, il parut encore le 11 et le 12; mais ce jour-là ses bureaux furent saccagés par les exécuteurs des basses œuvres populaires, ses presses brisées, ses caractères jetés par les fenêtres, et ses rédacteurs durent se cacher. Ainsi forcé de suspendre sa publication, il ne reparut que le 1er octobre. Arrêté au n° 225 de 1792, il reprit par le n° 275, laissant ainsi, une lacune de 49 numéros, qui fut remplie par deux cahiers publiés dans l'intervalle, et où les séances de l'Assemblée législative et de la Convention étaient présentées de manière à faire pressentir que la nouvelle rédaction n'aurait rien de commun, sous le rapport des principes politiques, avec celle qui avait été dispersée le 12 août. Le premier numéro de la reprise est d'ailleurs précédé de quelques lignes d'explication des propriétaires, qui finissent par « déclarer que MM. Condorcet, Sieyès, Garat et Cabanis ont

consenti à ce que leurs noms parussent dans le nombre de leurs collaborateurs. Ces noms, ajoutaient-ils, garantissent assez les principes dans lesquels le journal sera rédigé. » Et pour donner plus de force à leur déclaration, ils hissent pour ainsi dire à leur grand mât le pavillon républicain, en ajoutant, le 6 octobre, à leur titre, l'épithète de NATIONAL, qu'ils conservèrent jusqu'au 2 ventôse au 3.

Sous l'Empire le *Journal de Paris*, fut l'organe du parti philosophique. Son histoire d'ailleurs ne nous offre plus aucune particularité notable jusqu'en 1811. A cette époque eut lieu une sorte de consolidation des journaux dont nous parlerons plus amplement à l'histoire du *Journal des Débats* (*infra*, 1789). Le nombre des journaux quotidiens s'occupant de nouvelles politiques fut réduit à quatre · le *Moniteur*, le *Journal de l'Empire* (Journal des Débats), la *Gazette de France* et le *Journal de Paris*. Tous les autres furent supprimés, ou réunis aux journaux conservés. Six, le *Journal du soir*, le *Journal du commerce*, le *Courrier de l'Europe*, la *Feuille économique*, le *Journal des curés* et le *Courrier des spectacles*, furent réunis au *Journal de Paris*, qui alors agrandit son format, et modifia ainsi son titre :

Journal de Paris, politique, commercial et littéraire. 1er oct. 1811-juin 1827, 32 vol. in-fol.

Réuni, avec l'*Étoile*, à la *Gazette de France*, qui passaient, comme lui, pour avoir été acquis depuis longtemps par le ministère, il fut repris deux mois après par Léon Pillet, sous le titre de

Nouveau Journal de Paris et des départements, feuille administrative, commerciale, industrielle et littéraire. 1er août 1827-11 juin 1829, in-fol.

Non politique jusqu'au 15 août 1828 ; s'est appelé ensuite successivement :

La France nouvelle, nouveau Journal de Paris. 12 juin 1829-9 juin 1833, in-fol.

Journal de Paris, nouvelliste du matin et du soir. 10 juin 1833-5 juillet 1834, in-fol.

Journal de Paris et des départements. 6 juillet 1834-8 février 1837, in-fol.

Journal de Paris (à 40 francs). 9 février 1837-17 mai 1840.

Les principaux rédacteurs du *Journal de Paris*, avec ceux que j'ai déjà nommés, ont été Sautreau de Marsy, Garat, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Rœderer, Villeterque, Gallais, de Sevelinges, Ourry. Huart, Benaben, Lingay, Dusaulchoy, Aubert de Vitry.

Son rôle pendant la Restauration fut assez insignifiant, comme l'attestent de reste ses nombreuses vicissitudes. Cependant, avant de s'éteindre, il jeta une dernière lueur, grâce au talent plein d'éclat d'un publiciste dans les veines duquel coulait du sang girondin : je veux parler de Henri Fonfrède, le vigoureux champion de la maxime opposée à celle de M. Thiers, et l'un des rares journalistes provinciaux qui forcèrent l'attention publique. Dès 1820 il avait débuté dans la *Tribune de la Gironde*, dont l'épigraphe résumait parfaitement les principes de son auteur : « Il n'y a pas de liberté sans pouvoir; il n'y a pas de pouvoir sans lois. » La *Tribune* tombée sous les coups de la censure, il reparut quelques années après dans l'*Indicateur*, puis dans le *Mémorial*; il s'y éleva à l'un des premiers rangs de la presse française, et devint, quoique datant ses articles de Bordeaux, l'un des journalistes les plus lus de la France. Après 1830, la politique conservatrice le compta parmi ses défenseurs les plus décidés et les plus loyaux. Il fut appelé à Paris en 1837 comme l'homme qui devait relever le drapeau et les affaires du parti. Le *Journal de Paris* devint sa tribune ; mais tous ses efforts demeurèrent impuissants, et peu de temps après il succomba sous le poids d'une tâche qui se trouva au-dessus de ses forces.

Les fondateurs du *Journal de Paris* en publièrent en 1789 un *Abrégé*, dans lequel ils rassemblèrent par ordre de matières tout ce que les cinq premières années, 1777-1781, contenaient d'intéressant, d'utile et d'agréable. Cette première série, en 4 vol. in-4°, terminés par une table, devait être suivie d'une seconde, embrassant les cinq années suivantes ; mais les circonstances empêchèrent la réalisation de ce projet.

Disons enfin que le *Journal de Paris* a, pour les années 1789, 90 et 91, des tables qui ont été rédigées, sur la proposition qu'il en fit aux propriétaires, par un notaire du Havre nommé Topin, et qui se vendaient séparément au bureau du journal.

Voy. au surplus *Hist. de la presse*, t. 2, p. 18-55; t. 5, p. 126-224; t. 7, p. 546; t. 8, *passim*.

Journal français, par Palissot et Clément, et ensuite par l'abbé Grosier. 15 janv. 1777, 4 vol. in-8°.

A entendre les auteurs de cette feuille, ils prenaient la plume moins pour critiquer que pour venger les écrivains qui auraient à se plaindre des journalistes : nouveaux Ajax, ils offrent leur bouclier à qui voudra s'en couvrir. La vérité, disent les *Mémoires secrets*, c'est qu'ennemis jurés de la philosophie et des philosophes, ces messieurs se proposaient de faire la contre-partie de La Harpe dans le *Journal de Bruxelles*. — Donnait une notice des édits, lettres patentes et déclarations du roi, qu'on ne trouvait jusque-là que dans le *Journal de Verdun* (voy. ci-dessus), que l'administration avait jugé à propos d'éteindre. « Nous sommes menacés, dit La Harpe, d'un nouveau journal qui succède au privilége du *Journal de Verdun*, et qui serait fait par Clé-

ment et Palissot. Il s'appellera *Journal français*, comme si les autres étaient iroquois. »

Il ne faut pas confondre le collaborateur de Palissot, J. M. Bernard Clément, de Dijon, que Voltaire avait surnommé l'*Inclément*, avec l'auteur des *Cinq années* littéraires, Pierre Clément, de Genève, *Clément Maraud*.

Journal militaire et politique, dédié à Monsieur, frère du roi, contenant les nouvelles ordonnances, la liste des promotions, la marche des différents corps...., par une société de gens de lettres et d'anciens militaires. Avril 1778-juin 1779, 15 avril 1784-1786, 5 vol. in-8°.

C'est, à proprement parler, le premier journal consacré à l'armée de terre. Il avait cependant été précédé d'une *Encyclopédie militaire et périodique*, composée de 12 vol. in-12, publiée de 1770 à 1772, par une société d'anciens officiers et de gens de lettres (Duvernois et autres).

La feuille qui nous occupe fut reprise en 1790, sous le titre de

Journal militaire, contenant : 1° les ordonnances du roi..... ; 2°..... les nominations.....; 3° les faits et anecdotes militaires..., 5° et enfin les nouvelles diplomatiques et militaires....., par M. Gournay. Janvier 1790-juin 1842, 85 vol. in-8°.

Devint, à partir de cette époque, le

Journal militaire officiel. Juillet 1842-1864..., in-8°.

Continue. — Il y a des suppléments et des tables analytiques. — Voy. t. 3, p. 165 ; et aussi, à la 2e partie, l'article consacré aux journaux militaires.

Vendu, 1841, Bardin, 1790-1837, 95 vol., plus 7 vol. de suppléments, de l'an 8 à l'an 13, 131 fr.

Journal de marine, ou Bibliothèque raisonnée de la science du navigateur, par Blondeau. *Brest*, 1778, in-4°.

Le prospectus de cette feuille avait été publié dès 1775 ; mais il avait fallu plus de deux ans pour surmonter les obstacles que le département de la marine opposait à son émission. Elle était dédiée au duc de Chartres. Je ne la connais, du reste, que par les *Mémoires secrets*, et l'on sait par là qu'elle existait encore au milieu de 1781. J'en ai bien trouvé la mention sur le catalogue de la Bibliothèque du ministère de la marine, qui en posséderait 7 nos, de 1778-1780, les seuls, ajoute une note, qui aient été publiés ; mais il n'a pas été possible de mettre la main sur le journal lui-même.

Le même éditeur avait commencé en 1773 la publication de *Mémoires de l'Académie royale de marine*, dont je n'ai rencontré que le 1er volume, au même dépôt.

Lettres historiques, politiques et critiques, sur les événements qui se sont passés depuis 1778 jusqu'à présent, par le chevalier Metternich de Cologne. *Londres*, 1788-1794, 18 vol. in-8°.

Journal des princes, ou Examen des journaux et autres écrits périodiques relativement aux progrès du despotisme, par le baron de Saint-Flocel. *Londres*, 1783, in-12.

Pamphlet démocratique. — Voy. t. 3, p. 446.

Nouveau Journal de littérature et de politique de l'Europe, et surtout de la Suisse, par Chaillet. *Neufchâtel*, 1784, in-8°.

Ma Correspondance. 1785-1786, 2 vol. in-8°.

Petite feuille aux allures mystérieuses, mais bien faite, et contenant « les nouvelles politiques et littéraires, des anecdotes curieuses et des faits intéressants qu'on chercherait vainement dans les gazettes ordinaires. » — Voy. t. 4, p. 18.

— Correspondance politique de l'Europe. S. d., in-8°.

Courrier du mardi. 4 janv. 1785-17 janv. 1786, in-4°.

Catal. Ed. Baillot, 1837, n° 658.

Journal général de l'Europe. Politique, commerce, agriculture. Par P. H. M. Lebrun (Tondu), J. J. Smits et autres. *Liége* et *Herve*, 1er juin 1785-1790, 29 vol. in-8°.

Veracem fecit probitas.

A partir de janvier 1790 le titre est ainsi modifié : *Journal général de l'Europe*, contenant le récit des principaux événements politiques et autres pour l'an de grâce 1790, ou l'an 1er de la liberté. *S. l.*, de l'imprimerie impartiale.

La monographie de cette feuille, une des plus importantes de celles qui ont précédé la Révolution, m'a beaucoup préoccupé. Sa longue existence, la vogue dont je savais indirectement qu'elle avait joui, le nom de son principal rédacteur, qui n'avait quitté la plume du journaliste, après l'avoir tenue pendant sept ans d'une main courageuse, que pour prendre, dans un moment de crise, le portefeuille des affaires étrangères, périlleux honneur qu'il devait payer de sa tête, toutes ces circonstances appelaient impérieusement mon attention. Mais les renseignements sur sa vie nomade m'ont longtemps

fait défaut; ce n'est que très-tardivement que j'ai connu les travaux de MM. Warzée et Capitaine, travaux publiés à l'étranger et qui avaient échappé à mes recherches.

Selon le catalogue de la Bibliothèque impériale, le *Journal général de l'Europe* eût été tout d'abord imprimé à Paris, ce qui me paraissait difficile à admettre, et, ce qui l'étaitbien davantage encore, il fût sorti d'une *imprimerie impartiale*, en 1785! Cependant M. Warzée, placé assurément de manière à bien juger, disait également que le journal de Lebrun avait commencé à Paris, où eussent été publiées les années 1785-1787. Sur quoi reposaient des indications données d'une façon aussi précise, c'est ce que je ne pouvais dire, la collection de la Bibliothèque impériale ne commençant qu'au 13e volume, de 1787. Le seul document que je possédasse au moment où j'écrivis mon 4e volume était un prospectus de 1791, que j'ai cité p. 20 de ce volume, et dans lequel on lit que « ce journal était connu depuis plusieurs années dans les pays étrangers; que, repoussé longtemps des frontières de France, il n'avait commencé à s'y répandre qu'à l'époque où déjà il était permis d'écrire sans la censure de la police, et, finalement, que les auteurs peuvent se vanter d'avoir été les apôtres et les martyrs de la Révolution. » — Voy. t. 4, p. 20, et t. 3, p. 311.

J'avais plus tard rencontré chez M. Ménétrier un autre prospectus, de 16 pages in-8° petit texte, dont voici le titre *in extenso* : « *Journal général de l'Europe*, plus communément connu sous le nom de *Journal de Herve*, interrompu pour la 3e fois par l'effet du fanatisme belgique et du despotisme germanique, repris enfin à Paris sous des auspices plus heureux au mois de juillet 1791, ou le 6e mois de l'an second de la liberté, par M. H. Le Brun, natif du département de l'Oise, citoyen actif, notable et secrétaire du Conseil général de la commune de Liége *libre*, auditeur général de sa garde nationale. »

De cette longue jérémiade, écrite dans un ton emphatique, il résultait que le *Journal général* avait été commencé à Liége, le 1er juin 1785; que les ministres français, non contents de « lui obstruer tous les canaux qui pouvaient en faciliter la circulation dans le royaume », avaient agi sur le prince de Liége « pour étouffer une voix qui ne flattait point leurs déprédations »; qu'il avait dû céder à la force et « chercher un ciel plus favorable à la presse »; qu'il s'était établi à Herve, petite ville des Pays-Bas autrichiens, dans le Limbourg, où de nouvelles persécutions l'avaient bientôt atteint; qu'il était revenu à Liége au commencement de 1788, et avait été de nouveau forcé de quitter cette ville.

Ces déclarations se sont trouvées d'accord avec le récit que fait M. Ulysse Capitaine des commencements du journal de Lebrun, et dont j'ai pu vérifier l'exactitude sur l'exemplaire, le plus complet que je connaisse, de l'obligeant bibliophile.

En résumé, voici, d'après les travaux combinés de MM. Warzée et Capitaine, et mes propres recherches, la curieuse histoire de cette feuille:

Elle commença à s'imprimer à Liége, chez J.-J. Smits, qui s'associa dès lors étroitement au sort de Lébrun, dont il devint le collaborateur. Un an après, elle était interdite pour avoir critiqué trop sévèrement les actes du gouvernement épiscopal, et ses rédacteur et imprimeur « devaient porter dans les États d'un grand, d'un sage, d'un puissant monarque (à Herve), leurs personnes, leurs familles, leur industrie, le peu de talent dont le ciel leur avait fait don, et quelques lumières qu'ils avaient acquises. » Le journal ne paraît point avoir perdu à cette translation, car nous le voyons s'augmenter, à la fin de février 1787, d'une *seconde partie : littérature*, *sciences et arts*, sorte de supplément, dont il fut publié 14 nos. Mais de nouvelles tribulations n'allaient pas tarder à l'atteindre. Le 4 juin 1787, le conseil souverain de Brabant en interdit la publication, et décrète de prise de corps son rédacteur; le 27 du même mois, le conseil souverain de Hainaut imite celui de Brabant, et cette affaire occupe la conférence des députés des provinces belgiques avec le prince de Kaunitz, à Vienne, au mois d'août suivant. Le ministre fit observer aux députés « que le conseil de Brabant ne pouvait justifier sur le décret de prise de corps porté contre le rédacteur du Journal de Herve pour n'avoir pas improuvé les dispositions nouvelles de Sa Majesté. A quoi on a répondu que le périodiste avait décrié les États de Brabant, particulièrement les nobles et les ecclésiastiques, surtout dans une de ses feuilles, où il les traite de la manière la plus indigne..... Sur quoi le prince dit que ce décret fut toujours porté mal à propos, puisque tous les jours on vit alors éclore vingt feuilles où l'empereur était indignement déchiré. »

Le décret fut donc rapporté, et Lebrun put reprendre sa publication au commencement de 1788. Il avait promis de combler la lacune par trois volumes qui contiendraient « l'histoire du monde politique durant l'intervalle de silence où il avait été forcé », c'est-à-dire durant les six derniers mois de 1787. Il ne paraît pas que cette promesse ait été tenue; les rédacteurs se bornèrent à un discours préliminaire placé en tête du n° du 5 janvier. « Nos malheurs, écrivait Lebrun dans ce premier n°, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici les tristes détails.... Puisqu'il nous est enfin permis de reprendre des travaux qui ne nous sont chers qu'autant qu'ils peuvent mériter les suffrages des cœurs vertueux et éclairés, puisque nous pouvons encore faire entendre librement et sans crainte les accents de cette voix, faible sans doute, et trop souvent peut-être sujette à l'erreur! mais toujours prête à la rétracter dès qu'elle lui est connue, toujours ennemie du mensonge, de l'injustice, de la rampante adulation, nous nous flattons que le public daignera accueillir favorablement ces nouveaux efforts, et que l'adversité, qui aura été pour nous-mêmes une leçon utile et profitable, sera aussi un nouveau titre à son indulgence. » Et en même

temps les éditeurs annonçaient qu'ils joindraient à chaque n° un supplément de 4 pages, sous le titre d'*Annonces, avis et articles divers*, qui non-seulement contiendrait des annonces de toute nature, même — « car il faut quelquefois sacrifier à la frivolité du siècle pour lui plaire, — un choix des modes les plus modernes et du goût le plus exquis », mais auquel ils renverraient les nouvelles que leur arrivée trop récente ou leur moindre degré de certitude n'auraient pas permis de classer dans le corps de l'ouvrage; ce qui eut lieu en effet pendant les années 1788 et 1789.

Cependant cette franchise un peu acerbe dont se vantait Lebrun ne tarda pas à lui attirer de nouveaux ennuis. Dès le mois de février il est vertement admonesté pour quelques articles qui étonnent de la part d'un écrivain « sur lequel on aurait cru avoir lieu de compter, après la protection dont il a été honoré de la part de S. M. l'empereur contre l'injuste et téméraire proscription exercée envers lui et sa feuille par le conseil de Brabant ». — Quelques mois après, il était dénoncé au conseil privé par le baron de Feltz : « Le rédacteur du « *Journal de Herve*, lit-on dans le rapport, « est en possession d'insérer d'insolents arti- « cles dans sa feuille. Il a été souvent admo- « nesté, jamais puni, et ce département ne « peut que se croire dispensé de revenir à la « charge pour le faire châtier, d'autant plus « que cette feuille n'est point soumise à la « censure. » En mars 1790, le journal de Lebrun est de nouveau proscrit du Hainaut et du Brabant, comme « tendant, par des raisonnements captieux et une manière insidieuse de narrer les faits, à exciter et fomenter dans les États belgiques unis l'esprit de parti, la division, le mépris de l'autorité et l'insubordination, et à provoquer ainsi l'anarchie ». Et le *Journal philosophique et chrétien*, dans son n° 15 (mai 1790), applaudissait au coup porté à une feuille qui faisait circuler, trois fois par semaine, dans une grande partie de l'Europe, « le poison d'une licence raffinée et de la plus séduisante impiété. » Dans le même numéro, on lit une lettre du secrétaire de l'archevêque de Malines, informant l'éditeur de la feuille de Herve que, n'ayant pas tenu les engagements de son prospectus, et son journal étant devenu « un répertoire d'impostures, de calomnies, de sarcasmes, en un mot un vrai libelle diffamatoire », Son Eminence se croyait obligée de renoncer à son abonnement.

Ces persécutions tournèrent au profit du journal, qui eut bientôt assez de vogue pour qu'un imprimeur de Tournai entreprît de le contrefaire; et au mois de juillet 1790, Lebrun, à qui la ville de Liége avait déjà accordé le droit de bourgeoisie, prenait rang parmi ses conseillers. Mais presqu'au même moment où les électeurs lui faisaient cet honneur, une sentence du tribunal de Wetzlaer mettait le comble aux violences auxquelles les tendances libérales du *Journal général de l'Europe* l'avaient exposé de la part du parti rétrograde : la circulation, et même la lecture, en furent interdites dans toute l'Allemagne sous les peines les plus sévères. Mortellement frappé cette fois, il ne fit plus que se traîner jusqu'à la fin de 1790, en modifiant plusieurs fois son titre; ainsi les derniers n°s sont intitulés : N° 1, 2... *du ci-devant* JOURNAL GÉNÉRAL DE L'EUROPE, *aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre le* NOUVEAU MACHIAVEL.

Au commencement de 1791 nous trouvons Lebrun et Smits à Paris. Ils y font alliance avec les rédacteurs en disponibilité du *Journal d'État et du citoyen* (Voyez cette feuille), et de cette alliance naît le

Mercure national et étranger, ou Journal politique de l'Europe, pour faire suite au *Mercure national et Révolutions de l'Europe* et au *Journal général de l'Europe*, par Louise Robert et P. M. H. Lebrun, 16 avril-5 juillet 1791, 2 vol. in-8°.

Le nouveau venu cédait le pas à la phalange Kéralio, c'était tout naturel. La participation de Lebrun ne fut pas, d'ailleurs, tout d'abord prépondérante, parce que, dit-il lui-même, « il lui manquait une partie de la vaste correspondance que lui avaient procurée ses voyages, la connaissance des principales langues de l'Europe, l'expérience de huit années, et quelque influence qu'il avait eue dans les révolutions et les affaires publiques » : mais bientôt « il reparut avec toutes ses forces et tous ses moyens », et le *Journal général de l'Europe*, absorbant au bout de trois mois la feuille qui lui avait donné asile, reprit son titre, ainsi modifié :

Journal général de l'Europe, ou Mercure national et étranger, par P. M. H. Lebrun. 7e (-8e) année, 6 juillet 1791-11 août 1792, 14 vol. in-8°.

Le nom du *Mercure national* disparaît, dès le n° 32, du titre, qui s'augmente, à partir du n° 85, de ce sous-titre : *Réuni au Journal des clubs*. A partir du tome X le nom de Lebrun est remplacé par celui de J. J. Smits. Lebrun, en effet, s'était bientôt lancé dans le mouvement politique. On sait qu'après la journée du 10 août il devint ministre des affaires étrangères par l'influence des Girondins, dont il avait embrassé le parti, et avec lesquels il périt.

En résumé, le *Journal général de l'Europe* est important à consulter pour la période qu'il embrasse; il contient notamment de nombreux et intéressants renseignements sur les révolutions brabançonne, liégeoise et française. « Il n'offrait point, dit la *Correspondance secrète*, une bigarrure désagréable d'articles incohérents, comme la plupart des gazettes; c'est une véritable histoire du temps. »

J'ai encore trouvé chez M. Ulysse Capitaine la feuille suivante, sortant également de l'imprimerie de Smith et Lebrun à Herve :

— **Courrier du Danube**, ou His-

toire des révolutions actuelles du monde politique. Avril-décembre 1789, 51 nos de 48 p. in-12.

Très-rare. Contient une relation assez étendue de la guerre de l'Autriche contre la Turquie.

Les Lunes du Cousin Jacques (Beffroi de Reigny). Juin 1785-mai 1787, 36 tomes in-12.

Repris l'année suivante sous le titre de

Le Courrier des planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la Lune. 1er janvier 1788-décembre 1789, in-12.

La dernière livraison porte : 76e no de l'ouvrage. Au commencement de 1790, l'ordre des nos est changé, l'auteur ayant cru sans doute devoir le faire remonter au commencement de la publication, et le titre devient :

Le Cousin Jacques, ou Courrier de la lune et des planètes. 5e année. Janvier - septembre 1790, nos 113-130, in-12.

Repris une troisième fois, trois mois après, sous le titre suivant :

Les nouvelles Lunes du Cousin Jacques. 1er janvier-25 juillet 1791, 30 nos in-12.

Cette petite feuille, très-curieuse, très-amusante, est moins un journal qu'une *folie périodique*, comme l'appelle le Cousin Jacques lui-même; c'est un salmigondis de vers et de prose sur toutes sortes de sujets possibles, et même impossibles. Ce qui la distingue surtout, c'est son caractère tout personnel. Bien avant les *Guêpes* et les autres petites brochures à la suite, le Cousin Jacques avait donné l'échantillon de ces plaisanteries intimes où l'auteur se met en jeu, lui et tout son entourage. Sa littérature était une littérature tout à fait amicale, communiquant directement avec le lecteur. On est abasourdi, quand on parcourt ce recueil, des manières folâtres de l'auteur, des licences inimaginables qu'il prend avec ses abonnés. Tantôt ce sont des pages entières imprimées en sens inverse, des pages toutes blanches ou des pages toutes noires, ou bien encore des pages remplies de larmes et d'attributs funéraires, etc., etc. Toutes ces calembredaines paraissent plaire infiniment aux souscripteurs du Cousin Jacques; de tous côtés ils lui envoient, avec leurs félicitations sincères, celui-ci un panier de vin de Champagne, celui-là une petite chienne blanche aux pattes noires. Et le Cousin Jacques ne demeurait pas en retard de bons procédés : ainsi, afin de mettre chacun à son aise, il tolérait la souscription en nature; il recevait, par exemple, un frac de drap de coton tigré ou une culotte de velours caca-dauphin pour un abonnement d'une année.

Pour donner une idée de cette étrange publication, il me faudrait citer quelqu'une des immenses bouffonneries qu'on y rencontre, telles que l'*Ile des Cataplasmes*, le *Bal des Comètes*, l'*Histoire du musicien Gobnichelli*, les *Deux Paris l'un sur l'autre*, et mille autres caprices de pensée et de forme, mais je n'en ai pas le loisir, et, renvoyant d'ailleurs les curieux à mon *Hist. de la presse*, t. 3, p. 239, je me bornerai à citer quelques couplets d'une complainte de l'auteur sur ses déménagements forcés, complainte datée du 15 mai 1785, mais que l'on croirait écrite d'hier :

J'occupais fort modestement
Un fort petit appartement,
Assez haut, mais en belle vue....
Par ordre du gouvernement,
Avec les trois quarts de la rue,
La maison, pour l'alignement,
Fut en peu de jours abattue.
. . . .
Dans mon nouveau corps de logis
J'eus le Palais pour vis-à-vis.
De par Thémis autre préface :
« Délogez, Monsieur, point de grâce.
— Quand? — Ne vous faites point prier,
Dès demain... Pour faire une place
On jette à bas tout le quartier. »
. . . .
Oh! cherchons quelqu'autre édifice,
Si neuf qu'on le bâtisse encor...
Mon Apollon! vous avez tort.
Craignez un moment de caprice!
Je ne réponds pas, mon ami,
Qu'exprès on ne le démolisse,
Peut-être avant qu'il soit fini.

Variétés littéraires et historiques, par l'abbé Coupé. 1786-1787, 8 vol. in-8o.

Courrier maritime. Janvier-septembre 1788, 72 nos in-4o.

Ce journal spécial, depuis longtemps désiré, dit le prospectus, par tous ceux qui tiennent par quelques rapports à la navigation, au commerce et aux colonies, s'annonçait comme publié sous la protection du gouvernement.

Esprit des gazettes, *Londres* et *Bruxelles*, 1780-1797, t. 1-35, in-8o.

Pendant de l'*Esprit des journaux* (*supra*, p. 52), et que les mêmes raisons m'ont fait réserver pour cette place. — Continué sous le titre de

Écho des feuilles politiques et littéraires, ci-devant *Esprit des gazettes*, par et chez L.-J. Urban, imprimeur à Bruxelles, ans 6 et 7, t. 36-38, in-8o.

Cette feuille, dont on comprend le genre d'intérêt, paraît avoir eu une assez grande vogue. C'est dans ses colonnes qu'on trouve le plus de documents pour l'histoire de la Belgique quelques années avant la révolution française. On la voit constamment en butte aux attaques des républicains, qui la traitent de

royaliste, de chouanne. Aussi fut-elle obligée de changer encore une fois de titre, et elle essaya de se dissimuler sous celui de

Le Compilateur des nouvelles nationales, politiques et littéraires. 13 germ. an 7-12 sept. 1810, 25 vol. in-8°.

Son principal rédacteur fut arrêté peu de temps après. On lit en effet dans le n° du 21 messidor an 7 :

« De tous les Belges pris comme otages à la suite des troubles qui ont désolé ces départements, il ne reste plus à Paris que le citoyen L.-J. Urban, détenu à l'hôtel de la Force. On espère qu'il ne tardera pas à être rendu à ses foyers. » C'est ce qui dut arriver en effet, puisque le journal ne paraît pas avoir éprouvé d'interruption sensible. Un an après la mort du *Compilateur*, nous retrouvons Urban à Paris, y poursuivant toujours la même idée. Il voulait publier une table périodique des principales matières contenues dans les journaux; il en composa un n° spécimen, qu'il répandit à grand nombre, et qui avait pour titre :

— **Indicateur général des Journaux** politiques et littéraires de la capitale de l'empire français, le *Moniteur*, la *Gazette de France*, le *Journal de l'Empire*, le *Journal de Paris*, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er avril 1812. In-fol. de 3 f. 1/2.

Ce n° se trouve à la Bibliothèque impériale. Je ne sache pas qu'il y en ait eu d'autres.

On connaît maintenant les différents genres dans lesquels se sont exercés les journalistes au dix-huitième siècle, et les principaux journaux qui ont marqué dans chaque genre. On voit qu'en somme il y a bien peu de routes qui n'aient été dès lors explorées, bien peu d'expédients qui n'aient été tentés. Il me reste, pour compléter ce tableau de la presse avant la révolution, à dire, comme je l'ai annoncé, quelques mots des gazettes étrangères qui circulaient en France à cette époque.

Gazettes étrangères circulant en France avant la Révolution.

Parmi les journaux qui précèdent, on en aura remarqué un assez grand nombre sortant de presses étrangères, que j'ai cru cependant devoir traiter comme s'ils eussent été imprimés à Paris, à cause de leur caractère de généralité, d'universalité. Mais il m'a semblé qu'il y avait une distinction à faire entre ces publications, qu'on peut revendiquer comme nôtres, et les gazettes étrangères imprimées en français. La langue française étant alors la langue la plus policée et la plus repandue, adoptée, en quelque sorte, comme la langue de la politique, plusieurs États l'employèrent, dès l'origine des journaux, pour leur gazette officielle, en même temps que des écrivains ou des spéculateurs la choisissaient comme celle qui leur promettait le plus de lecteurs : ainsi l'on voit, dès la fin du dix-septième siècle ou le commencement du dix-huitième, des Gazettes de Londres, d'Amsterdam, de Bruxelles, de La Haye, de Cologne, de Clèves, etc., etc., qu'on ne saurait pas plus regarder comme des journaux français, ranger parmi les journaux français proprement dits, que le *Courrier des Etats-Unis*, par exemple, ou le *Journal de Constantinople*, ou cent autres feuilles rédigées en notre langue qui se publient encore aujourd'hui dans les cinq parties du monde

Bien que ces gazettes étrangères n'entrent pas dans mon plan, comme elles circulaient librement en France, qu'elles intéressent à un haut point l'histoire des deux derniers siècles, et tout particulièrement la nôtre, que c'est, en somme, dans ces feuilles, que l'historien doit souvent aller chercher la vérité, j'ai cru faire une chose utile en enregistrant ici celles que j'ai rencontrées dans mes recherches, avec les quelques détails qu'il m'a été possible de me procurer.

Des gazettes étrangères, les plus nombreuses, celles aussi qui intéressent le plus notre histoire, sont celles de Hollande; c'est donc par celles-là que je commencerai. Préablement, et pour faire cesser une confusion qui dure depuis tantôt deux cents ans, je dirai qu'il n'y a jamais eu de gazette portant le titre de *Gazette de Hollande*, comme on dit toujours, et qu'il n'en est point qui mérite qu'on lui donne ce titre par préférence aux autres; l'usage s'était introduit de désigner sous ce nom toutes les feuilles venant de la république des Provinces-Unies, et aussi, ajouterai-je, de mettre sur le compte des gazettes toutes les iniquités imputables à une foule d'écrits de toute nature, plus ou moins périodiques, que la Hollande déversait sur la France. Chaque ville principale eut sa gazette française, quand elle n'en eut pas plusieurs. Voici, dans l'ordre chronologique, celles qui sont venues à ma connaissance :

Nouvelles de divers quartiers. *Amsterdam*, chez Broer Jansz, jadis courantier au camp de Son Excellence, 1639-1643, 2 pages in-fol. à 2 colonnes.

Cette feuille, la plus ancienne, à ma con-

naissance, des gazettes françaises imprimées en Hollande, est une traduction littérale d'une gazette hollandaise publiée sous le même titre par le même éditeur. Ce sont, comme, du reste, toutes ces premières gazettes, de simples nouvelles, classées par pays.

Nouvelles ordinaires. Imprimé chez Otto Barnert Smient, courantier auctorisé de Mess. les Bourgemaistres, Regents de la ville d'*Amsterdam*. 1655, gr. in-4 à 2 col., feuillet simple.

Je ne connais de cette feuille que quelques n^os^, de 1660 et de 1663. Elle semblerait avoir été continuée par la *Gazette ordinaire d'Amsterdam* (Voyez plus loin), qui sortait de chez les mêmes éditeurs.

La Gazette d'Amsterdam. Imprimé chez Corneille Jansz, 1663-1667. Avec permission. In-4.

Cette première *Gazette d'Amsterdam* ne parut d'abord qu'une fois par semaine; ce n'est qu'à partir de 1672 qu'elle devint bi-hebdomadaire. Mais elle eut dès l'origine de fréquents suppléments, qui sont annoncés à la fin de la gazette, ainsi :

17 juin 1666 : « Vous aurez à 7 heures du « soir le détail de la victoire que nous venons « d'obtenir sur les Anglais et de tout ce qui « s'est passé sur notre flotte depuis qu'elle est « sortie du Texel jusqu'au 15 de ce mois, en « forme de *Relation* qui satisfera assurément « votre curiosité. » — 3 mars 1667. « Vous « aurez à l'heure de la bourse la lettre du roi « d'Angleterre à Nosseigneurs les Estats, avec « la liste des marchandises que la Compagnie « des Indes d'Orient doit vendre en peu de « temps, le tout en un quart de feuille de pa- « pier fin, très-commode pour inclure dans des « lettres. »

On lit à la fin du n° du 15 septembre 1667 : « Les curieux auront à l'heure de la bourse la « *Gazette burlesque* de Paris. » Et le 22 : « Vous « aurez aujourd'hui, et, dorénavant, le mer- « credi de chaque semaine, la *Gazette bur-* « *lesque* de Paris, en demi-feuille de papier. » Je ne sais trop quelle était cette Gazette burlesque. On donnait vulgairement ce nom à la *Muse historique* de Loret; mais elle avait cessé depuis mars 1665. Il s'agit probablement de quelqu'une de ses imitations.

La Gazette ordinaire d'Amsterdam. A Amsterdam, chez Otto Barnart Smient, 1667, in-folio.

L'auteur de cette feuille, qui sort, comme on le voit, de chez le même éditeur que les *Nouvelles ordinaires*, m'a été révélé d'une façon assez insolite, par un portrait conservé à la Bibliothèque impériale. C'était un certain de La Font (*alias* La Fond), un Français évidemment, mais sur lequel il m'a été impossible de savoir rien de positif; son nom ne figure dans aucune biographie ni bibliographie. Et pourtant il a joui dans son temps d'une assez grande notoriété. Bayle en parle à plusieurs reprises comme d'un homme qui avait « mis les gazettes de Hollande françaises dans la plus haute réputation où elles aient été »; et il existe de lui, comme je viens de le dire, un très-beau portrait in-folio gravé par Lambert, d'après un tableau de H. Gascar, et orné d'un distique de Santeuil, lequel portrait a été classé par le Père Lelong parmi ceux des Français et Françaises illustres, en ces termes : « Fond (N. de La), *fameux gazetier de Hollande....* » Je ferai remarquer, parce qu'on s'y est trompé, que le N. de la parenthèse n'est pas l'abréviation du prénom de de La Font, qu'il en tient seulement la place; c'est l'x, l'inconnue du savant bibliographe : notre gazetier avait pour prénoms Jean-Alexandre. Il paraît, sur son portrait, avoir une quarantaine d'années. Il y est représenté tenant de la main gauche une gazette déployée, qu'il montre de la main droite avec sa plume, et en tête de laquelle on lit : *La Gazette ordinaire d'Amsterdam* du lundi 5 décembre 1667. C'est bien évidemment la feuille qui nous occupe, dont le titre est très-fidèlement reproduit, avec ses vignettes même. En bas on lit :

In effigiem Domini de La Fond, Galli, Festivissimi apud Batavos Ephemeridum historicarum scriptoris,

DISTICHON.

Mille oculis videt hic Fondus, mille auribus audit;
Plus audit naso, plus videt ille suo.
SANTOLIUS VICTORINUS.

La gravure ne porte d'autre millésime que celui qui se lit sur la gazette, 1667; cependant le P. Lelong lui donne la date de 1680. On doit supposer que ce n'est pas sans fondement, et, pour ma part, je serais disposé à admettre une date postérieure à 1667, époque où il paraît difficile que La Font fût déjà arrivé à la célébrité comme gazetier. Peut être est-ce son point de départ qu'il a voulu marquer en se faisant représenter avec la *Gazette ordinaire d'Amsterdam;* à moins qu'on ne le veuille considérer comme le rédacteur de la gazette de Jansz Zwol, dont il se serait alors séparé.

On ne peut sur tout cela que faire des conjectures. Toutes mes recherches, toutes mes interrogations pour avoir quelques renseignements sur ce « fameux gazetier », qui avait de si bons yeux, de si bonnes oreilles, et plus de nez encore, sont demeurées sans le moindre résultat. Dans le passage auquel je faisais tout à l'heure allusion, Bayle s'exprime ainsi : « La Font, qui a mis les gazettes de Hollande françaises dans la plus haute réputation où elles aient été, *et qui vivait quelques années avant la guerre de* 1672, se servait souvent de ce mot (le mot *recruter*), qui est depuis longtemps fort en usage dans les pays étrangers, quand on y écrit ou que l'on y parle français. » (Lettre à l'abbé Du Bos, Rotterdam, 3 janvier 1697.) Il semblerait résulter de ce passage que La Font était mort depuis longtemps, antérieurement même à 1672; mais dans une lettre d'une époque bien antérieure,

où ses souvenirs devaient être plus présents, de 1685, répondant à Lenfant, qui lui demandait, dans le désir de se les procurer, de le renseigner sur les *gazettes raisonnées*, il disait : « On croit que celles du sieur La Font, que je n'ai jamais vues, sont les meilleures. »

Je ne saurais dire quelle fut la durée de la *Gazette ordinaire*; les numéros contenus dans le recueil où je l'ai rencontrée, et où elle alterne avec la *Gazette d'Amsterdam*, qui paraissait le jeudi, vont du 17 janvier 1667 au 13 juillet 1671; mais quelques indices me porteraient à croire qu'elle vivait encore en 1675.

Traduction libre des gazettes flamandes et autres. A *Leide*, chez J. van Gelder, à la Tortue, 4 janvier 1678-8 juin 1679, in-4.

Probablement par La Font. — Continuée, du moins dans l'exemplaire que j'en ai trouvé chez M. Sautyn Kluit, à Amsterdam, par

La Gazette d'Amsterdam. Amsterdam, chez Corneille Jansz Zwol, 13 juin-26 septembre 1679, in-4°.

Gazette de Leyde. 1680-1814, in-4°.

Je me sers de cette appellation pour la facilité des recherches, et pour me conformer à l'usage du temps, qui faisait qu'on désignait les gazettes sous le nom de la ville où elles s'imprimaient, en dépit du titre qu'elles s'étaient donné. C'est ce qui arriva notamment pour les feuilles de Leyde, pour celle dont nous venons de parler, et peut-être encore pour d'autres antérieures à 1680; mais le nom de Gazette de Leyde, qui, de fait, n'a jamais existé, est plus particulièrement demeuré attaché à une feuille qui, créée à cette époque, vraisemblablement par La Font, le redacteur des deux feuilles qui précèdent, persista jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, et non sans jeter un assez vif éclat. Nous voulons parler des

Nouvelles extraordinaires de divers endroits. 1680-14 mai 1798, in-4°.

Les commencements de cette feuille célèbre, qui m'a, par cela même, beaucoup préoccupé, sont assez obscurs. J'avais espéré en trouver sur les lieux au moins une collection bien complète; j'ai été trompé dans mon attente : l'exemplaire de Mme veuve Luzac, l'héritière des publicistes qui ont porté si haut la réputation de cette gazette, ne remonte pas au delà de 1712. Le premier numéro que j'aie rencontré est du 1er octobre 1680; il est signaturé Kkkk, ce qui, à raison de deux numéros par semaine, le ferait commencer au plus tard avec cette année 1680. Les deux premières années ne portent point de nom de lieu ni d'imprimeur; c'est seulement le 16 décembre 1681 qu'on lit *in fine* : « A Leide, de l'imprimerie de la veuve van Gelder », — la veuve de l'imprimeur de la *Traduction des gazettes* ci-dessus; et à partir du 10 février 1682 : « A Leide, de l'imprimerie de la veuve Gelder, *pour* De la Font. » En 1684, le nom de l'éditeur a disparu, et le nom de l'auteur se lit au bas de la première colonne ainsi : *Pour J. A. D. L. F.* — L'année 1687 est sans aucune souscription; il est probable que La Font était devenu de bonne heure, s'il ne l'avait pas été tout d'abord, propriétaire de la feuille qu'il rédigeait.

J. A. de La Font paraît être mort en 1689. On voit en effet son fils admis, par une résolution de la régence de Leyde du mois de décembre de cette année, à lui succéder dans son œuvre. A la mort de ce dernier, arrivée le 9 février 1738, la gazette devint la propriété de sa fille, à qui elle fut achetée, moyennant une pension de 1,500 florins et une contribution annuelle de 300 florins au profit de la caisse communale, par Étienne Luzac, qui avait été l'un des collaborateurs de son père, et dont le nom se lit au bas des *Nouvelles extraordinaires* jusqu'au milieu de l'année 1798, pendant soixante ans!

Étienne Luzac était fils d'un marchand de Bergerac, qui avait réussi à sortir de France après la révocation de l'édit de Nantes, emmenant avec lui, outre Étienne, un autre de ses fils, Jean, qui fonda à Leyde une maison de librairie. Le nouveau propriétaire de la Gazette de Leyde sut lui imprimer un cachet de véracité, de bonne foi, d'exactitude, qui lui fit bientôt une réputation européenne. Mais sa franchise, sa hardiesse, soulevèrent aussi contre lui bien des haines, bien des colères, et provoquèrent de nombreuses plaintes et réclamations. Il s'était associé, en 1772, son neveu Jean, fils du libraire, savant helléniste et jurisconsulte éminent, qui devait succéder à l'illustre Walkenaer dans la chaire de littérature grecque et dans celle d'histoire nationale à l'université de Leyde; il ne tarda pas, forcé qu'il était par l'âge, à lui abandonner à peu près complétement la direction, et pendant quelque temps on voit le nom du neveu figurer avec celui de l'oncle au bas des numéros. Jean, du reste, était de tout point digne de recueillir un pareil héritage; il porta la Gazette de Leyde plus haut encore dans l'opinion que ne l'avait fait son oncle, et il la plaça au premier rang parmi les gazettes de l'Europe. Ami et correspondant de John Adams et de Washington, il recevait d'Amérique, pendant cette guerre de l'indépendance qui passionnait si fort les esprits, les premières et les plus sûres nouvelles, et cela ne contribua pas peu au grand succès auquel atteignirent, à cette époque, les *Nouvelles extraordinaires*.

Jean Luzac, qui était libéral, mais non jacobin, ne traversa pas sans tribulations l'époque révolutionnaire. Il finit même par être dépossédé de ses chaires, sur la plainte du gouvernement français. Enfin les *Nouvelles extraordinaires* furent supprimées par décret du pouvoir exécutif de la république batave en date du 23 avril 1798; mais elles furent reprises quelques jours après, par Abraham Blussé le jeune, sous le titre de

Nouvelles politiques publiées à Leyde. 11 octobre 1798-5 octobre 1804, in-4°.

Frappées de nouveau dans les premiers jours d'octobre 1804, à la sollicitation de l'ambassadeur français, elles reparurent quinze jours après sous le titre légèrement déguisé de

Journal politique publié à Leyde, par J. C. Texier Westmuller. 23 octobre 1804-29 novembre 1811.

La fin de cette feuille célèbre est entourée d'obscurité. La propriété en avait été acquise en 1807 par le roi Louis; elle disparaît à la fin de 1811, sans qu'on en voie le motif, peut-être par une application qui lui aurait été faite tardivement du décret impérial du 3 août 1810 qui réduisait les feuilles politiques à une par département. Elle avait, du reste, perdu toute son importance depuis la réunion de la Hollande à l'empire français. Elle fut reprise en 1814, par Texier Westmuller, qui, le 1er mars, rétablit sur son titre le lion de Hollande, avec cette devise à double entente : *Resurrexit.* Cette reprise se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles; j'ignore où elle s'arrête.

Dès l'origine, les *Nouvelles extraordinaires* publièrent de fréquents suppléments, qui devinrent bientôt réguliers, permanents, et qui sont peut-être la partie la plus importante du journal.

La collection relativement la plus complète que je connaisse de la Gazette de Leyde est celle de la famille Luzac, aujourd'hui chez la veuve de Louis Caspar, le frère, je crois, et sans doute le collaborateur de Jean, et qui fut pendant plusieurs années le chef de l'opposition libérale dans la seconde chambre des États généraux : elle embrasse une période non interrompue de quatre-vingt-dix-huit années, de 1712 au 29 septembre 1809. Notre Bibliothèque impériale possède des parties incomplètes des premières années, depuis 1680, et une suite à peu près interrompue de 1760 à 1810. La bibliothèque Sainte-Geneviève a les années 1682 et 1687; celle de l'Arsenal, les années 1769-1788.

Les *Nouvelles extraordinaires* furent contrefaites, notamment à Vienne en 1786.

Les Nouvelles du temps. *S. l.,* 1681, in-4.

Nouvelles solides et choisies. *S. l.,* 1683-1685, in-4°.

Sans nom d'imprimeur, non plus que de lieu, probablement d'Amsterdam. Bayle parle de cette feuille à diverses reprises, mais toujours d'une façon peu claire. Écrivant à son frère, et après lui avoir parlé des *Lardons,* « Il y a, lui dit-il, d'autres petites feuilles de nouvelles raisonnées, en prose, dont l'auteur s'appelait Saint-Glain, qui faisait aussi une gazette en français et en prose, sous le titre de *Nouvelles solides et choisies.* Il est mort depuis quelque temps. On m'a dit que sa veuve continuait la même chose. » (Rotterdam, 11 avril 1684.) L'année suivante, répondant à Lenfant, qui lui demandait des renseignements sur les gazettes de Hollande, notre philosophe s'exprimait ainsi : « A l'égard des *gazettes raisonnées,* je vous dirai qu'il y a trois personnes qui passent pour en faire, et qui, ni les uns ni les autres, ne distribuent ici qu'à très-peu de gens leur écrit. Ils ne le destinent presque qu'aux pays étrangers, et ainsi cela ne fait guère de bruit en Hollande, si ce n'est quand l'ambassadeur de France s'en plaint quelquefois. J'ai vu quatre ou cinq fois celles que mademoiselle de Saint-Glain, veuve d'un gazetier de ce nom, d'Amsterdam, dont la gazette s'intitule *Nouvelles solides et choisies,* a fait faire, tantôt par de Versé, tantôt par le sieur Fleurnois (ou Flournois), tantôt par d'autres; et cela n'était pas grand'chose. On croit que celles du sieur La Font, que je n'ai jamais vues, sont les meilleures. » Saint-Glain était un capitaine Angevin au service des États généraux. Il est auteur, notamment, d'un *Traité des cérémonies superstitieuses.* Il avait travaillé à la Gazette d'Amsterdam, et il avait fait dans cette feuille, comme dans ses *Nouvelles,* une guerre très-vive à la France.

Nouveau Journal universel, où l'on voit tout ce qui se passe de considérable dans toutes les cours de l'Europe, contenant aussi une relation exacte des principaux exploits des armées qui sont présentement en campagne. *Amsterdam,* 18 novembre 1688-1792, in-4°.

C'est une nouvelle Gazette d'Amsterdam, la plus connue, parce qu'elle fut la plus persistante; elle vécut en effet plus d'un siècle, sous des titres différents, le plus longtemps même sans titre, comme nous l'allons voir, mais toujours dans la même forme.

La première année ne porte pas de nom d'éditeur; mais on sait, à n'en pas douter, que cette feuille importante fut fondée par un libraire du nom de Claude Jordan, précédemment libraire à Leyde, où, d'après ce qu'il nous dira lui-même tout à l'heure, il aurait eu part à la publication des *Nouvelles extraordinaires,* et qui aurait ensuite transporté son industrie à Amsterdam. Son nom ne figure au bas du *Nouveau Journal* qu'à partir de 1690; mais on lit à la fin du numéro du 20 janvier 1689 cet avertissement très-remarquable :

» Un de nos correspondants de France étant
« venu à mourir, quoique nous en ayons en-
« core deux autres, nous serions bien aises
« d'en augmenter le nombre, afin d'être d'au-
« tant mieux en état de satisfaire le public.
« C'est pourquoi, s'il y a quelque personne
« qui veuille remplir sa place, elle peut se
« présenter et faire ses propositions les plus
« accommodantes. Cependant nous avertissons
« que nous ne souhaitons pas de ces esprits
« satiriques qui ne s'attachent qu'à déchirer

« les réputations ou chagriner quelque particulier. Nous n'aspirons pas non plus aux « nouvelles du cabinet : nous savons que peu « de gens y ont accès et que la matière est trop « délicate. Nous ne demandons que les nouvelles dont le public peut être informé, et « desquelles il peut tirer de la satisfaction et « de l'utilité ; et, sur toutes choses, qu'on s'attache à la certitude et à la solidité. Écrire à « l'auteur du *Nouveau Journal universel*, « sous le couvert de Claude Jordan, à Amsterdam. »

On remarquera que Jordan ne se donne que comme l'éditeur du *Nouveau Journal*, l'intermédiaire entre les correspondants et l'auteur; mais quel était cet auteur? c'est ce qu'il ne m'a pas été possible jusqu'ici de découvrir.

A partir de 1690 le journal est souscrit : « A « Amsterdam, chez Claude Jordan. » Le numéro du 20 mars se termine par cet avertissement, auquel nous faisions allusion tout à l'heure : « Claude Jordan, ayant pendant « plusieurs années fait imprimer avec succès « la gazette intitulée *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, et depuis quelque « temps *Nouveau Journal universel*, donné « avis au public que, Messeigneurs les Magistrats d'Amsterdam l'ayant autorisé pour faire « imprimer, *lui seul*, la gazette française de « leur ville, il commencera la semaine prochaine de donner ces nouvelles au public « sous le titre de *Gazette d'Amsterdam*. » Et en effet le Nouveau Journal parut le 27 mars sous le titre de :

Gazette d'Amsterdam. A Amsterdam, chez Claude Jordan. 1690, in-4°.

Le titre est coupé par les armes d'Amsterdam, que surmonte le numéro d'ordre. Mais, chose étrange et dont je ne saurais donner d'explication, ce titre, dont se prévaut si hautement Jordan, disparaît dès la fin de 1690, ainsi que le nom de Jordan lui-même, et je trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, comme suite immédiate de la *Gazette d'Amsterdam* :

Recueil des nouvelles du.... 1691-22 octobre 1693, in-4°.

Sans nom de lieu ni d'éditeur, sans armes ni privilége. Je vois seulement le nom d'un M. Maussy, dans deux *Nota bene* qui m'ont semblé bons à reproduire : ils montrent qu'il y avait dès lors, comme il y en a encore aujourd'hui, des gens qui s'imaginaient que les gazettes de Hollande s'imprimaient en France; les voici :

11 février 1692 : « *N. B.* Nous sommes avertis que quelques personnes croient que ces « Mémoires sont écrits ailleurs que dans Amsterdam. Afin qu'elles s'en désabusent, nous « prions ceux qui auraient de bonnes nouvelles à y faire insérer de les adresser à « M. Maussy, à Amsterdam, et, pourvu qu'ils « en payent le port, ils les y trouveront l'ordinaire suivant. »

27 octobre même année : « *Nota :* Que pour « désabuser quelques personnes, persuadées « par des gens jaloux du débit et de la réputation que ces Recueils ont par toute l'Europe, qu'ils n'étaient pas faits en Hollande, « nous les priâmes, par un avertissement, de « nous adresser quelques nouvelles, en affranchissant le port, ce qu'ils firent, et eurent la « satisfaction de les y trouver insérées l'ordinaire suivant. On nous a depuis avertis que « ce faux bruit se renouvelait, et nous avons « cru que nous n'en pouvions mieux désabuser le public qu'en le priant d'observer que, « presque tous les ordinaires, à peine les lettres « d'Angleterre étaient arrivées en Hollande « qu'elles se trouvaient imprimées dans les « Recueils, ce qui est une preuve convaincante « de cette fausseté, n'étant pas possible autrement. C'est pourquoi, s'il y a encore des incrédules sur ce fait, qu'ils adressent leurs « mémoires à M. Maussy, à Amsterdam, en « affranchissant le port : ils les y trouveront « sans faute l'ordinaire suivant, pourvu qu'ils « ne blessent point le respect dû aux têtes « couronnées. »

Il n'en reste pas moins que les auteurs du *Recueil des nouvelles* s'entouraient d'un certain mystère, par prudence sans doute, et pour plus de liberté

Le Recueil finit, sous ce titre, le 22 octobre 1693, n° 87, et les suivants portent simplement en tête, avec les armes de Hollande, les mots :

Avec privilége de Nos-Seigneurs les États de Hollande et de Westfrise. 26 octobre 1693-novembre 1703.

Les dates, comme on le voit, se suivent immédiatement; mais la différence entre les deux titres est si brusque, si grande, qu'on se prend à douter, malgré l'affirmation d'une note manuscrite que j'ai trouvée sur la garde d'un volume de la Bibliothèque impériale, qu'il n'y ait là qu'un simple changement de titre.

Quoi qu'il en soit, la gazette se continua dans cette forme jusqu'à la fin de 1703. Les numéros portent d'abord *in fine* : « Publié à Amsterdam, le.... » Le 7 janvier 1694, cette formule est remplacée par celle-ci : « A Amsterdam, chez le sieur J. T. Dubreuil », un nouveau journaliste avec lequel nous devons faire connaissance. C'est à peine si l'on trouverait dans nos Biographies le nom de ce Du Breuil, qui mériterait cependant d'être mieux connu, comme on en pourra juger par quelques détails que j'emprunte à son éloge par de Limiers, inséré dans le *Journal des savants*, édition de Hollande, numéro de décembre 1721, p. 689. Jean Tronchin Du Breuil était né à Genève, le 9 février 1641. A dix ans et demi il savait le latin et le grec ; à quinze ans et demi il était maître ès-arts. Malheureusement son extrême application lui avait de bonne heure affaibli la vue, et il avait dû renoncer à poursuivre des études qui auraient pu faire de lui une des gloires de son siècle. Envoyé à Paris par ses parents, il fut mis en relation avec Colbert, qui l'admit dans son intimité, et qui, appréciant

ses rares capacités, essaya, pour pouvoir l'employer, de le faire changer de religion; mais ce fut en vain, et Bossuet lui-même ne put le décider à abjurer. Pour échapper aux obsessions dont il était l'objet, et prévoyant d'ailleurs l'orage qui allait fondre sur les protestants, Du Breuil passa en Hollande deux ans avant qu'il éclatât. Il se fixa à Amsterdam, où son mérite ne tarda pas à lui faire des amis et des protecteurs. Les magistrats l'engagèrent à travailler sur les matières politiques. Les conjonctures ne pouvaient être plus favorables pour faire briller ses talents : la révolution d'Angleterre fournissait un vaste champ à ses réflexions; il en fit le sujet des *Lettres sur les matières du temps*, qui parurent sans nom d'auteur, et qu'on attribua aux plus babiles politiques de l'Europe, notamment à Bayle, qui en fait d'ailleurs le plus grand cas.

Ces Lettres finissant avec l'année 1690, on peut supposer que la plume de Du Breuil ne sera pas restée quatre ans inactive, et qu'il a dû avoir part à la Gazette d'Amsterdam avant 1694. On lit, en effet, dans Bayle : « M. Tronchin Du Breuil, qui faisait autrefois les *Lettres sur les matières du temps*, a obtenu le privilége de faire une gazette. S'il était le seul qui eût ce privilége en ce pays, il y gagnerait beaucoup. » (27 août 1691.) Enfin, Limiers s'exprime ainsi dans l'éloge de Du Breuil que j'ai déjà cité : « Il commença en 1691 la Gazette française, et son nom la fit rechercher davantage. Comme il avait l'art de dire la vérité d'une manière dont chaque parti était également satisfait, on le lisait partout avec plaisir, et l'on était surpris de trouver dans un récit qui se fait en poste toute la délicatesse des pensées et toute la force des expressions de l'ouvrage le plus médité. Surtout les *Récapitulations* qu'il publiait chaque année, où, dans une demi-feuille, il rappelait d'une manière claire et concise tout ce que l'année avait de plus important, seront à jamais et l'admiration du public et le plus parfait modèle qu'on puisse se proposer en ce genre. »

A la fin de 1703, le titre de la gazette de Du Breuil s'augmente du mot *Amsterdam*, qui le domine, en gros caractères, et semble le nom du journal, ainsi :

Amsterdam. Avec privilége.... 13 novembre 1703-1792.

Les mots : *Avec privilége*, etc., coupés, comme auparavant, par les armes de Hollande.

De ce moment les Extraordinaires deviennent plus fréquents; et bientôt chaque numéro a son supplément, sous le titre de *Suite des nouvelles d'Amsterdam*, et même deux quelquefois.

Chaque numéro se termine par des annonces plus ou moins nombreuses, qui m'ont paru, dans leur ensemble, intéresser vivement l'histoire littéraire et artistique des Pays-Bas, même leur histoire morale, et qui ne sont pas non plus sans intérêt pour notre littérature, ajoutons encore pour l'histoire de l'empirisme, si quelqu'un jamais s'avisait de l'écrire.

Les dernières années ont une table des principales matières.

Du Breuil dit Limiers, avait préparé de loin ses successeurs, en formant lui-même ses fils à l'emploi qu'il devait leur laisser. Il paraît être mort en 1721, probablement au mois d'octobre; le 21 de ce mois, en effet, la gazette est souscrite : Par C. T. Dubreuil, au lieu de Par J. T., et en 1767 : Par le sieur J. P. TRONCHIN DU BREUIL. D'après un registre d'octrois conservé dans les archives des Pays-Bas, le privilége fut renouvelé le 27 septembre 1704 en faveur de Du Breuil, le 10 janvier 1715 et le 17 septembre 1733 en faveur de son fils, enfin le 17 juillet 1743 en faveur de Louise de Roussillon, veuve de César Tronchin Du Breuil, et de ses six enfants.

La Bibliothèque impériale possède de cette gazette une collection à laquelle il ne manque qu'un nombre de volumes relativement peu considérable; elle s'arrête à 1792. Sainte-Geneviève en a environ 60 volumes, de 1727 à 1785, avec 30 à 40 doubles; l'Arsenal 55 volumes, de 1726 à 1779, et la Mazarine 53 volumes, de 1739 à 1791.

La Gazette d'Amsterdam fut contrefaite dans plusieurs villes, notamment à Liége et à Genève.

Gazette de Rotterdam. In 4°.

Le plus ancien numéro que j'aie vu de cette gazette est du 3 mai 1694, et j'ai pu la suivre jusqu'à la fin de 1716. Dans l'origine, elle ne paraissait qu'une fois par semaine; elle se doubla, ensuite d'un *Journal historique*, avec lequel, autant qu'on le peut conjecturer, elle parut d'abord alternativement; mais bientôt on la trouve, du moins dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, tantôt sous l'un de ces titres, tantôt sous l'autre, sans qu'on voie rien qui puisse expliquer cette anomalie. Elle avait en outre, ainsi, du reste, que toutes les gazettes de Hollande, un supplément régulier; mais ce supplément offrait cette particularité qu'il consistait en un simple feuillet long et étroit imprimé d'un seul côté.

Histoire journalière de ce qui se passe de plus considérable en Europe. Avec privilége de Nosseigneurs les États généraux de Hollande et de Westfrise (et les armes de Hollande). *A La Haye*, chez Jean-François Du Four; et se vendent.... à Amsterdam, chez Jean Potgieter, 1690, in-4°.

Je ne connais cette première gazette française de La Haye que depuis 1697; mais on a des raisons de croire qu'elle remonte à 1690. Elle avait pour auteur un certain Paul Acéré, seigneur des Forges, refugié français. Elle paraissait deux fois par semaine, avec supplément in-folio, format d'agenda, tiré en blanc. L'Arsenal en possède les années 1697, 1698; la Bibliothèque impériale a les mêmes années, plus l'année 1699 et quelques n°s de 1701.

— Gazette de La Haye. 1744, in-4°.

Je n'ai rien rencontré de cette gazette. Son existence cependant ne peut être révoquée en doute, et l'on est fixé sur l'époque de sa naissance par un document conservé aux archives de La Haye. On lit dans cette pièce. qu'en 1744 les Du Breuil portèrent plainte contre un certain Anthonie de Groot, journaliste hollandais, qui depuis le 1er mars faisait paraître trois fois par semaine, à La Haye, une gazette française, ce qui, à les entendre, allait contre le droit exclusif qu'ils prétendaient avoir de publier un journal français dans la province. Mais on n'eut point égard à leur réclamation, et j'ai pu suivre les traces de la Gazette de La Haye jusqu'en 1788.

Gazette d'Utrecht. 1710-1787, in-4°.

On pense qu'Utrecht n'a point eu de gazette française avant 1710. Cette année-là, la régence de la ville accorda la permission d'en publier une à Nicolas Chevalier, qui s'est fait un nom comme archéologue, et auquel à la fin de 1720 on donna pour successeur Fr. M. Janiçon, littérateur originaire de Paris, jouissant alors d'un certain renom, et auteur, notamment, d'un *État présent de la République des Provinces-Unies* assez estimé. Parmi les autres rédacteurs de cette feuille je nommerai encore H. P. de Limiers, l'un des plus infatigables écrivains de son temps, et un certain Alexandre des Essarts, dont j'ignore les antécédents, mais que je connais pour avoir attiré sur sa tête les foudres de Versailles. (Voy. *Hist. de la presse*, t. 3, p. 506.)

La *Gazette d'Utrecht* avait, comme les autres, un supplément régulier. Vers 1760, elle avait commencé à donner dans les premiers numéros de l'année une chronologie historique des principaux événements de l'année précédente. Le plus haut que remontent les collections que j'en ai rencontrées, c'est à l'année 1734. L'année 1787 est la dernière que j'en connaisse. Son titre alors est ainsi modifié : *Gazette ou Nouvelles impartiales d'Utrecht.* Voici d'ailleurs ce que nos grandes bibliothèques possèdent de cette feuille : Arsenal, 1734-1773; Sainte-Geneviève, 1740-1784; Impériale, 1767-1787.

Outre ces gazettes, la Hollande produisit un grand nombre d'écrits périodiques, de mercures, comme on disait alors, et de petites feuilles satiriques auxquelles les contemporains avaient donné le nom de *Lardons*. J'en ai déjà enregistré un assez grand nombre, parmi lesquels je me bornerai à rappeler, pour en rectifier la bibliographie :

Le Glaneur historique. Amsterdam, Utrecht et La Haye, 1731-1733, 3 vol. in-12.

Le Magazin des événements, Amsterdam, 1741-1742, 4 vol. in-12, dont le titre devient, au tome 5 : — *L'Epilogueur*, 1742-1745, 8 vol.; après quoi, ayant été supprimé, il fut continué par : *Le Démosthènes moderne*, Utrecht, 1745-1746, 2 vol.; — *L'Avocat pour et contre*, Amsterdam, 1746, 5 vol.; — *Le vrai Patriote hollandais*, Amsterdam, 1748, 5 vol. — Une annonce de la Gazette d'Amsterdam du 2 janvier 1770 donne encore comme suite de ce recueil important, mais sans indication de lieu ni d'année, les suivants, dont le caractère semblerait beaucoup plus léger : *L'Epilogueur moderne*, 16 vol.; — *Correspondance générale du cœur et de l'esprit*, 1 vol. — *Le Nouvelliste du Parnasse, de Cythère et de la cour*, 2 vol.

De nouvelles recherches me permettent d'ajouter :

Histoire abrégée de l'Europe, par Jacques Bernard. *Leyde*, juillet 1686-décembre 1688, 5 vol. in-12.

Nouvelles politiques. *Amsterdam*, 1704, in-4°.

Sous forme de lettres. Laissera de côté les relations ordinaires, qui sont l'ouvrage des gazettes, pour ne s'attacher qu'à certaines matières principales, à mesure qu'elles se présenteront.

Mémoires historiques et critiques. *Amsterdam*, 1722, 2 vol.

La préface de ce recueil, qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, m'a révélé un fait assez curieux. Les jésuites, qui étaient, on le pense bien, fort maltraités par la presse hollandaise, eurent l'idée de lui opposer une feuille qu'ils intitulèrent *Supplément à la Gazette de Hollande*, et qui parut quelque temps à Lyon. L'invention était certes ingénieuse; mais on « finit par surprendre en flagrant délit le libraire qui imprimait ce calomnieux et extravagant libelle, anathématisé par les puissances ecclésiastiques et séculières, dont les jésuites étaient les auteurs et les capucins les colporteurs. » Les révérends pères alors changèrent le titre de leur gazette, et la nommèrent *Lettres curieuses*.

Le Courrier. *Amsterdam*, 1723-1724, petit in-8°.

Les *Lettres sérieuses et badines* donnent pour auteurs à cette petite feuille, dont je ne connais que quelques nos, Potin, Van Effen et Rousset. J'ai vu ce dernier s'attribuer un *Courrier politique*, qui est probablement le même.

Courrier de la paix, passe-temps utile et agréable, par J. de Cœur. *La Haye*, 1731-1732, in-4°.

Le Courrier véridique, ou l'Anti-Rousset, mémoires pour servir à l'histoire du siècle présent. 1743, in-8°.

Réfutation du *Mercure historique et po-*

litique. C'est, à ma connaissance, le premier *anti* périodique.

Le Journal universel, ou Mémoires pour servir à l'histoire civile, politique, ecclésiastique et littéraire du 18[e] siècle. *La Haye, Utrecht* et *Amsterdam*, 1743-1747, 14 vol. in-12.

Un des recueils de ce genre les plus importants. Se trouve à l'Arsenal.

Voyez, au surplus, et pour plus détails, le volume que j'ai consacré à la presse périodique française en Hollande : *les Gazettes de Hollande et la presse clandestine, aux 17[e] et 18[e] siècle*, 1865, in-8°.

Parmi les journaux français publiés dans d'autres pays que la Hollande, je citerai.

Le Courrier véritable des Pays-Bas, ou Relations fidèles extraites de diverses lettres. *Bruxelles*, 27 août 1649-1791, in-4°.

A plusieurs fois changé de titre ; ainsi : en 1652, *Relations véritables*, ou Gazette de Bruxelles ; en 1741, *Gazette de Bruxelles* ; le 1[er] mai 1759, *Gazette française des Pays-Bas* (Le mot *français* disparaît dès le 13[e] n°). — Nous avons quelques années de cette feuille importante dans nos grandes bibliothèques : à l'Impériale, 1654-1691 ; à Sainte-Geneviève, 1699-1711 ; à l'Arsenal, 1760-1765.

Gazette de Cologne. 1740-1783, in-4°.

A la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Nouvelles ordinaires de Londres. Londres, 1650-1668, in-4°.

Très-curieux pour l'histoire de la guerre des indépendants. Il y eut aussi une *Gazette de Londres*, qui est la souche de la gazette officielle actuelle du Royaume-Uni.

Courrier du Bas-Rhin, ou Gazette de Clèves. In-4°.

On rencontre assez souvent le nom de cette feuille ; mais je n'ai pu trouver aucun renseignement bibliographique à son sujet. L'entrée de la France lui fut interdite en 1767, à cause du « ton de licence et d'impiété qui y régnait ». La Bibliothèque impériale en a les années 1778-1792.

Gazette des Deux-Ponts. 1770, in-4°.

Les années 1774-1790 à l'Impériale.

Mercure historique et politique des Pays-Bas, par Maubert de Gouvest. *Bruxelles*, 1759-1792, in-8°.

Gazetin, *Bruxelles*, 1760-1767, in-fol.

Cette feuille intéressante, dont le nom semble contraster avec son format, alors très-peu usité, eut pour rédacteurs successifs Maubert de Gouvest, Chevrier et Bastide.

DEUXIÈME PARTIE

PRESSE MODERNE

PREMIÈRE PÉRIODE. — RÉVOLUTION.

1788-1800.

L'approche des États généraux fait éclore une multitude d'écrits de toute nature; dans le nombre, quelques-uns seulement prennent l'allure périodique. Mais à peine les représentants de la nation sont-ils assemblés que les journaux se multiplient d'une façon prodigieuse. C'est Mirabeau qui donne le signal, et emporte de haute lutte la liberté de la presse (Voy. t. 4, p. 433). Après lui se précipitent tous ceux qui savent ou qui croient savoir tenir une plume.

Nous allons suivre ce mouvement année par année. Nous le verrons s'accélérer de 1789 à 1791 : tous les partis sont en présence et se combattent à armes à peu près égales. Il est violemment interrompu en 1792 : le 10 août met hors de combat les journaux royalistes et constitutionnels; la lutte se condense entre la Montagne et la Gironde. — Celle-ci tombée, la parole est aux seuls Jacobins. — Le 9 thermidor rend à la presse sa liberté, et les journaux, les journaux réactionnaires surtout, vont se multipliant sous le Directoire, jusqu'au 18 fructidor, la Saint-Barthélemi des journalistes. Voyez, au surplus, le tome IV de *l'Histoire de la presse.*

Je rappelle qu'il ne s'agit ici que des journaux et écrits périodiques traitant — pour me servir des expressions de la loi aujourd'hui en vigueur — de matières politiques ou d'économie sociale, et que j'ai réservé pour une section spéciale les recueils purement littéraires ou techniques.

Je rappelle également que l'ordre que j'ai adopté dans cette seconde partie est l'ordre alphabétique dans l'ordre chronologique, sauf, comme dans la première, quelques exceptions dont j'ai dit les motifs. L'Index alphabétique, d'ailleurs, permettra toujours de trouver instantanément le journal que l'on chercherait.

1788-1789.

Écho de l'Élysée, ou Dialogues de quelques morts célèbres sur les États généraux de la nation et les provinces. Octobre, 6 n^os^ in-8. *Corps législ.*

Par Dingé, ancien bibliothécaire du prince de Condé.

Journal de la cour du Palais. Affiches, annonces et avis divers. *Rouen*, in-8°.

2 n^os^, l'un et l'autre chiffrés 100, et Supplément. — Plaisanteries contre les grands bailliages, dans le genre de celles que nous

avons déjà vues à l'article des Petites-Affiches, *supra*, p. 20.

Lettres patriotiques. 25 décembre 1788-avril 1789, 22 lettres, in-8°.

Dans l'exemplaire que j'ai eu entre les mains ces lettres font corps et forment deux suites, la 2e sous la rubrique de Londres. Je ne saurais dire si elles ont été publiées périodiquement, non plus que des *Petites Lettres sur de grandes affaires*, in-8°, dont je ne connais que le titre.

Le Moniteur. *Londres*, 4 nos in-8.

Major rerum nascitur ordo.

Cette publication, très-hardie, qui circula sous le manteau, et causa une assez grande émotion, fut attribuée à Condorcet, à Brissot et à Clavière. En voici le début : « Le temps est « passé de mettre de la modération dans nos « plaintes. Le plan du gouvernement s'est dé« voilé ; il a détruit les faibles restes de notre « constitution ; il menace nos propriétés, la « liberté et l'existence même de nos personnes. « Encore quelques instants, et la nation, écrasée « sous le joug du despotisme, épuisée par les « déprédations de la finance, va tomber dans « la misère et l'anéantissement. » On pressait la nation tout entière, et plus particulièrement le Parlement, de réagir contre les tendances attribuées au gouvernement, et de réclamer énergiquement la réunion d'une assemblée nationale.

La Sentinelle du peuple. Aux gens de toutes professions, sciences, arts, commerces et métiers, composant le tiers état de la province de Bretagne. 10 nov.-25 déc. 1788, 5 nos in-8°.

Le titre de la réimpression porte en plus : *par un propriétaire en ladite province.* — Pamphlet très-spirituel contre la noblesse et en faveur des principes que la Révolution devait consacrer. On dit que Volney en était un des rédacteurs. Ce qui est certain, c'est qu'il est écrit avec une verve qui, par instants, fait songer à Paul-Louis Courier. En voici le début et la conclusion :

« Amis et citoyens, vous saurez que, par « la grâce de Dieu, doté d'un petit revenu « honnête, je puis vivre en bon gentilhomme, « c'est-à-dire sans travailler ; mais, puisque « chacun de vous travaille, je me crois en « conscience obligé de mettre aussi la main à « l'œuvre. C'est pourquoi, tandis que l'un « laboure mon champ, que l'autre fait mon « pain, ma cuisine, que celui-ci me fabrique « une étoffe, que celui-là m'apporte de bien « loin du café, du sucre, j'ai avisé par quel « moyen je pourrais aussi me rendre utile, et, « songeant qu'il court, par ce temps, des *mal-« intentionnés*, j'ai pris pour lot le métier « de Sentinelle, afin de crier *Haro!* et *Qui « vive!* »

— « Hommes riches, au nom de la paix, de « cette paix si douce qui vous environne de « jouissances, de cette paix qui vous procure « un logement commode, une table délicate, « des ameublements somptueux, ah ! prévenez « tant de maux (qu'il vient d'enumérer comme « la conséquence de l'état des choses, de la « fermentation des esprits, du choc des inté« rêts, de l'incendie de la guerre civile prêt à « éclater). Par compassion, si ce n'est par « justice, quand vous êtes rassasiés, cessez « d'affamer l'homme pauvre, cessez de dis« puter son pain au peuple, de le pousser au « désespoir. Songez que, si vous avez des « privilèges à garder, il a une vie à défendre, « et tremblez de livrer un combat où il n'a « rien à perdre, et tout à gagner. »

On y lit à chaque page des choses comme celles-ci :

« Le tiers état n'est point un ordre, il est la « *nation* ; c'est un corps entier et complet, « dont la noblesse et le clergé ne sont pas « même les membres utiles, car ils ne le font « ni vivre ni agir ; ils ne sont que les loupes qui « l'épuisent. »

— « Amis et citoyens, nous sommes, en « Bretagne, près de deux millions de roturiers « de tout âge, de tout sexe ; les nobles ne sont « pas dix mille, mais quand ils seraient vingt, « nous serions encore cent contre un : si nous « voulions, rien qu'à leur jeter nos bonnets par « la tête, nous les étoufferions. »

— « Nous demandons qu'on nous assemble « pour constater notre désir ; nous disons plus : « *nous le voulons*, parce que cette *volonté* « est notre droit, attendu que nous sommes « le peuple, — le peuple, dont la *volonté* est « essentiellement *légale*, parce que l'intérêt « du peuple est essentiellement l'*intérêt pu« blic.* »

Le bruit que fit cette publication donna lieu à plusieurs imitations ou réponses. Voici celles que j'ai trouvées chez M. Pochet-Deroche, reliées à la suite de la *Sentinelle du peuple*, et formant avec elle un volume très-curieux, que termine une clef manuscrite, composée par un habitant de Rennes, et portant cette épigraphe : *Ubi lux, ibi pax.*

— **La Sentinelle de la noblesse,** par un plébéien qui se fait gloire de l'être. *A Demophilopolis*, s. d., 2 nos in-8°.

Le n° 2 porte sur le titre, à la place de la désignation de l'auteur, cette amorce : « Numéro beaucoup plus curieux que le précédent », et l'énumération du contenu. — Adressé à la noblesse bretonne, mais contre elle, ainsi qu'on en peut juger tout d'abord par son épigraphe, tirée du discours de Rousseau sur l'origine et l'inégalité des conditions parmi les hommes : « Si l'on voit une poignée de personnes et de riches au faîte des grandeurs et de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obscurité et la misère, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, et que, sans

changer d'état, ils cesseraient d'être heureux si le peuple cessait d'être misérable. »

« Mes chers camarades, dit ce faux frère, « d'un ton goguenard, aux nobles bretons, en « vérité, ces plébéiens n'entendent point rai- « son... Ils continuent toujours à répandre leurs « écrits avec profusion; ils ne cessent d'y « faire valoir les droits imprescriptibles de « l'homme, dans quelque classe de la société « que la nature l'ait placé; ils prétendent « prouver que ces droits ont été violés jusqu'à « présent, et le sont encore, à l'égard du « peuple, qui supporte à la fois deux fardeaux, « celui des impositions excessives, et un autre « plus accablant encore, celui du mépris. « Voilà, disent ces audacieux plébéiens, des « injustices révoltantes, contre lesquelles nous « ne cesserons de réclamer...

« La Sentinelle qu'ils ont établie continue « de faire son office avec la plus exacte vigi- « lance. Non contents de griffonner de misé- « rables pamphlets, elle se répand dans les « différents comités roturiers, pour fournir « aux auteurs des matériaux contre la no- « blesse. Vous en avez été instruits, chers « camarades, vous vous êtes assemblés, et, « malgré votre répugnance à imiter un ordre « aussi vil que le tiers, vous avez arrêté, par « délibération verbale, que vous auriez aussi « de votre côté une sentinelle. C'est sur moi « que vous avez bien voulu jeter les yeux pour « remplir un poste aussi honorable.... Au mo- « ment où j'écris, j'ai cent deux ans sept mois « et cinq jours de noblesse. Le premier de « mes aïeux connus était fripier; son fils devint « marchand d'étoffes; le petit-fils parvint « au grade de négociant : c'était un homme « d'un vrai mérite et à grandes spéculations; « il fit fortune, acheta des lettres de noblesse, « et voilà pourquoi et comment on me voit « figurer aujourd'hui dans votre *corps illus- « trissime*. M*** et moi, nous portons le même « nom; il a des titres qui vont se perdre dans « l'origine de la constitution bretonne.... Il « m'a promis... vous m'entendez.... Et après « cela je serai gentilhomme d'ancienne extrac- « tion. Je suis encore un peu modéré avec le « tiers, mais, quand une fois je serai agrégé « à cette famille distinguée, alors je ne garde- « rai plus de mesure; je dirai, en parlant « des plébéiens : *ces gens-là*, *ces drôles-là*, « *ces manants-là ;* quelquefois, pour donner « plus de grâce à mon style, je les menacerai « de les jeter par les fenêtres; je ne manque- « rai pas de leur rappeler qu'ils ont été autre- « fois *nos serfs ;* enfin j'affecterai tous les tons « de hauteur et de mépris qui caractérisent « essentiellement ceux de notre ordre. »

— **Le Caporal**. 2 n^{os} in-8°.

Ce sont deux lettres adressées à la *Sentinelle du peuple* par son correspondant, résidant d'abord à Rennes, puis à Nantes, et qui s'est donné pour mission, tandis que la Sentinelle s'occupe du soin de redresser les excessives prétentions de la race privilégiée, de recueillir une partie des actions atroces, des homicides, dont les nobles se sont rendus coupables envers les roturiers.

— **Le Cousin de la Sentinelle du peuple**. In-8°.

Répétition des arguments de la Sentinelle. Sans grande valeur.

— **La Confession de la Sentinelle**, adressée aux gens de toutes professions.... In-8°.

Même observation.

— **La véritable Sentinelle du peuple**. In-8°.

Il sépare les dards, et les rompt sans effort.

Prêche la concorde, ainsi qu'une autre brochure qui vient après, et qui a simplement pour titre : *A mes compatriotes*.

— **Le Comme pour voir**, ou Première lettre à l'auteur de la *Sentinelle du peuple*. In-8°.

Populares isti modestos etiam homines sibilare docuerunt.

Contre-partie de la *Sentinelle du peuple*. Nous citerons encore, comme touchant aux affaires de Bretagne, un

Journal de route. Janvier 1789, 2 n^{os} in-8°.

Publication insignifiante, qui n'a du journal que le titre, et que je n'aurais pas enregistrée, si Deschiens ne l'eût pas fait avant moi.

Tout ce qui me passe par la tête, ou Salmigondis d'un spectateur des folies humaines, qui s'afflige des unes, s'amuse des autres, se réjouit de ce qui arrive d'heureux à ses semblables; qui fait registre de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il pense .. Ouvrage lunatique. 23 nov. 1788-10 avr. 1789, In-8°.

Vitam impendere vero.

Œuvre de fantaisie politique et morale, — pas trop morale cependant.

« Ce journal doit son existence au besoin de « distraction, au hasard de la dissipation, à « de légères méditations, à quelques élans de « gaieté, à des paris extravagants. En général, « j'écris *tout ce qui me passe par la tete*, « et j'ai pris cette vérité pour titre de ce journal. « J'écris partout où je me trouve, tantôt avec « un crayon, tantôt avec une plume; parfois « dans un café, d'autres fois aux Champs- « Élysées; un matin dans une église, le soir « chez Nicolet; souvent chez mes amis, le plus « souvent chez moi...

« Le privilége de ce journal se trouvera « peut-être sous quelque autre numéro. Il « suffit qu'on sache en ce moment que je n'ai « osé l'entreprendre qu'à condition qu'il ne

« sera ni aussi menteur que le *Journal de* « *Paris* sous la dernière dynastie ministé- « rielle, ni aussi ennuyeux que le *Journal* « *des savants*, ni aussi dangereux que le « *Journal de médecine*, ni aussi misérable « que le *Journal des Dames*, ni aussi inutile « que le *Journal d'agriculture*, ni aussi, « etc., etc. »

Les Actes des apôtres. Novembre 1789-octobre 1791, 311 n^os^, en 10 ou 11 vol. in 8°, fig.

Une des feuilles royalistes les plus célèbres, et de toutes celles de l'époque la plus spirituelle et la plus piquante; fondée par Peltier. — Chacun des dix premiers volumes, ou *versions*, contient : une planche gravée, une introduction, trente numéros, un épilogue. Le onzième volume, interrompu, selon le dire de Peltier lui-même, sur l'ordre formel du roi, comprend seulement onze numéros, plus six livraisons portant le titre de *Petits paquets*. Les volumes sont ainsi datés : *Version* 1ère. Commencés le jour des Morts, et finis le jour de la Purification. L'an de la liberté 0 (1789). — 2e. Commencés le jour de la Purification, et finis le jour de la Mi-Carême. L'an de la République sanctionnée Ier. — 3e. Commencés à la Mi-Carême, et finis la semaine de la Quasimodo. L'an de l'anarchie Ier. — 4e. Commencés le jour de la Quasimodo; brûlés la veille de la Pentecôte, et finis à la Trinité. L'an des municipalités. — 5e. Commencés à la Trinité et finis à l'Assomption. L'an de la fédération. 6e. Commencés à l'Assomption, et finis le jour du salut de la France, c'est-à-dire le 6 octobre. L'an des assignats. — 7e. Recommencés le jour des Morts, et finis le jour des Innocents. L'an du schisme. (Deux gravures.) — 8e. Commencés à Noël, et finis le Mardi-Gras. L'an des jurés et des jureurs. — 9e. Commencés le Mardi-Gras, et finis à l'Assomption 1791. L'an de la mort du grand homme. — 10e. Commencés à l'Assomption et finis à la Saint-André 1791. L'an de la démocratie royale acceptée librement. — La 11e et dernière version n'est point datée. Elle a trois gravures. — Les onze numéros dont elle se compose se trouvent difficilement et manquent à beaucoup d'exemplaires. Les Petits Paquets qui y sont joints ne sont pas à proprement parler des numéros de la feuille : c'étaient des sortes de suppléments destinés probablement à ranimer le zèle des souscripteurs, qui se refroidissait. Les auteurs s'en expriment ainsi :

Petits Paquets, ou Collection d'anecdotes historiques et réjouissantes, à l'usage des gens d'esprit qui n'aiment point les choses trop sérieuses.

Un paquet instruit mieux que ne fait un gros livre.
(VOLTAIRE, *les Trois Manières*.)

« Il sera remis de temps en temps à nos « souscripteurs un feuilleton de quatre pages, « intitulé le *Petit Paquet*, renfermant la pe- « tite nouvelle du jour, la petite anecdote « courante, le petit conte à la mode, le petit « calembour en vogue, la petite épigramme du « moment et le petit vaudeville de société. « Les Petits Paquets sont destinés à servir « de contre-poids aux grands complots, aux « grands décrets, aux grandes conspirations, « que nous sommes encore condamnés à es- « suyer avant d'être définitivement heureux. »

Il y a une contre-façon en 20 volumes in-12. J'ai aussi trouvé, à la Bibliothèque impériale, la trace d'un *Excerpta* sous le titre de : *Morceaux choisis des Actes des Apôtres*, dans lesquels on a joint des notes très-curieuses, pour l'intelligence des étrangers, qui ne se trouvent point dans l'édition originale, tome Ier, *Londres*, 1790, in-12; mais je n'ai pu rencontrer ce volume, qui peut être en effet curieux.

Les Apôtres entrèrent dans la carrière sans tambour ni trompette : ce n'est qu'après trois ou quatre mois qu'ils lancèrent un prospectus, ce qui fait que ce prospectus ne se trouve point à tous les exemplaires, ou bien il n'est joint qu'au troisième volume. On lisait seulement a la fin du 1er numéro :

« Nous n'ouvrons pas une souscription pour « nos Actes. Il est possible que la matière soit « assez abondante pour livrer tous les jours « un chapitre à l'impression; mais nous ne « voulons pas prendre d'engagement : nous « connaissons notre paresse, et nous ne savons « pas jusqu'où peut aller l'activité héroïque « des honorables membres de l'Assemblée. »

Les Actes des Apôtres commencèrent donc par se vendre au numéro, chez Gattey, libraire au Palais-Royal. « La boutique du sieur Gattey, dit la *Chronique de Paris* (14 mars 1790), est un antre où l'on entend, à tous les moments du jour, rugir l'aristocratie C'est des fourneaux de cet Etna que sortent ces foudres de deux sous que leurs auteurs imaginent devoir renverser la Constitution. »

Ce n'est qu'après avoir publié cinquante-six numéros que les *quarante-cinq* Apôtres résolurent de suivre la loi commune et de recevoir des souscriptions, et ils y furent déterminés par les nombreuses contrefaçons qui furent faites tout d'abord de leurs Actes. Cela explique l'épigraphe en forme de verset qui se lit au faux-titre du prospectus, épigraphe qui ne signifie plus rien quand elle est isolée, et qu'on n'en cite que la première moitié, comme l'a fait Deschiens.

V. *Quid domini facient, audent cum talia fures?*
R. Une souscription.

Les épigraphes étoient fort de mise alors. Les Apôtres, pour leur part, les prodiguent jusqu'à l'abus : leur prospectus en a trois pour sa part. Ils les empruntent aux auteurs anciens et modernes, français et latins; mais celui qu'ils préfèrent, c'est Voltaire, et, ce qui paraîtra plus étrange, parmi ses ouvrages *la Pucelle* est celui que citent de prédilection ces nobles champions de la noblesse et du clergé. Voici un extrait du prospectus qui fut publié à ce sujet des souscriptions :

Liberté, Gaieté, Démocratie royale.

« Les bontés de la nation, la méchanceté
« des aristocrates, les plaintes de nos frères
« et le brigandage des contrefacteurs, les ci-
« toyens passifs des quatre-vingt-trois dépar-
« tements, qui, non contents de nous voler,
« veulent bien encore nous défigurer, tout dé-
« termine les directeurs de la société des
« Actes des Apôtres à ouvrir enfin une sous-
« cription pour un ouvrage national dont la
« réputation, liée à celle de nos augustes lé-
« gislateurs, est assurée d'une manière aussi
« stable que les bases de la nouvelle Consti-
« tution qu'ils viennent d'imposer à la France.

« Nous annonçâmes, en commençant ces
« Actes, que nous n'osions pas ouvrir de
« souscription parce que nous connaissions
« parfaitement notre paresse, et que nous ne
« savions pas jusqu'où pouvait aller l'héroïque
« et infatigable activité de nos honorables
« souverains. L'expérience a démenti nos
« craintes; mais néanmoins la profonde con-
« naissance que nous avons des droits de
« l'homme ne nous permettra jamais d'aliéner
« notre liberté au point de nous engager à
« faire paraître un chapitre tous les matins.
« Nous n'aurons jamais la prétention d'égaler

Cet heureux Dinocheau, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

Dinocheau était le rédacteur du *Courrier de Mudon*.

Les Actes des Apôtres parurent donc d'une façon irrégulière, mais cependant à peu près tous les deux jours, puisque, dans l'espace d'environ deux années qu'ils vécurent, il en fut publié trois cent onze numéros. Les livraisons étaient aussi très-inégales entre elles : elles étaient le plus ordinairement de huit à vingt-quatre pages, mais il y a quelques numéros qui en comptent jusqu'à cinquante et soixante. Le prix de l'abonnement était de 9 livres et 9 livres 10 sous, *espèces sonnantes, et non en assignats*, par volume ou *version*, composée de trente chapitres, avec introduction et épilogues. En commençant leur troisième volume, les Apôtres préviennent néanmoins qu'ils recevront des assignats, « mais seulement à l'époque où ils auront fait monter le prix d'une salade à 20.000 fr. Ainsi soit-il! »

Il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots du titre de cette étrange publication, car on n'en saisit pas tout de suite le sens. « J'avoue franchement, dit Léonard Gallois, que je n'ai jamais pu comprendre le sens que Peltier attacha au titre de ses feuilles, » M. Monseignat a cru l'avoir trouvé : « Les *Actes des Apôtres*, dit-il, cela signifie — car il est utile d'expliquer ce titre — les Actes des Apôtres de la révolution mis au jour et tournés en ridicule. » C'est là évidemment une fausse appréciation; on lit, en effet, dans le prospectus que je viens de citer, cette phrase assez explicite : « En nous intitulant dès le principe les *Apôtres de la liberté et de la démocratie royale*, nous avons compté sur de nombreux disciples : nos espérances n'ont pas été illusoires. » Et vingt autres fois ils s'appellent eux-mêmes les Apôtres; ils disent même quelque part la force de leur bataillon : les *quarante-cinq Apôtres*. Mais il ne faut probablement voir dans ce chiffre qu'une hyperbole, une plaisanterie. On en connaît une douzaine, parmi lesquels Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau le jeune, Suleau, Bergasse, Montlosier, etc. Dans une lettre insérée au *Constitutionnel* du 13 août 1816, Peltier nomme comme ses amis et collaborateurs dans la rédaction de cette feuille, « dont la possession seule avait été pendant longtemps une cause de proscription », le général comte de Langeron, le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas et pair de France, le comte de Rivarol, MM. Regnier, de Mesnil-Durand, d'Aubonne, Georges, Béville, Langlois, Artaud, Bergasse, l'abbé de La Bintinaie et le chanoine Turménie. Il faut dire aussi que les Actes étaient bientôt devenus le refuge de tous les beaux esprits mécontents, l'asile des faiseurs de vers badins, des chansonniers sans emploi, qui s'y embusquèrent pour de là diriger un feu roulant d'épigrammes et de quolibets contre la Révolution.

C'est là, en effet, ce qui domine dans les feuilles des Apôtres, et c'est aussi le caractère saillant de la presse royaliste; l'arme favorite des journalistes du parti de la cour, c'est la raillerie, c'est avec le sarcasme qu'ils s'imaginent terrasser leurs redoutables adversaires. Ce n'est pas qu'il n'y en ait eu quelques-uns de graves, de sérieux; mais le plus grand nombre, je le répète, visèrent avant tout à être spirituels et moqueurs, et ces derniers, il faut le dire, réussirent mieux que les premiers. Les types dans ces deux genres sont l'*Ami du roi* et les *Actes des Apôtres*.

Il ne faudrait pourtant pas croire que les Actes ne soient qu'un recueil de facéties, plus ou moins spirituelles, plus ou moins méchantes, plus ou moins honnêtes; ils avaient aussi une partie sérieuse, et savaient, au besoin, mêler le sévère au plaisant. Les rédacteurs formaient en quelque sorte deux corps d'armée. D'un côté la troupe légère, les tirailleurs, Rivarol, Peltier, Champcenets, Mirabeau : à ceux-ci la satire, la gaieté, l'épigramme en prose et en vers; de l'autre, les soldats pesamment armés, les publicistes, Bergasse, Montlosier, Lauraguais : à ceux-là les œuvres sérieuses, les analyses raisonnées, la polémique sévère. Suleau employait l'une et l'autre arme avec un égal succès.

Mais ce qui a fait la fortune de ce recueil demeuré fameux, et encore piquant, bien que le temps en ait singulièrement émoussé les pointes, c'est son côté satirique, c'est sa verve intarissable et audacieuse jusqu'au cynisme. Politiquement, il n'a que peu ou point de valeur; son mérite est tout entier dans la forme. J'aurais voulu faire quelques citations; mais, sans parler de l'embarras du choix, il aurait fallu, pour donner une idée suffisante d'une pareille œuvre, citer beaucoup plus que ne me le permettait l'espace dont je dispose. Renvoyant donc les curieux au recueil lui-même, ou à l'article que je lui ai consacré dans l'*Histoire de la presse*, t. 7, p. 7-78,

je me bornerai à un extrait d'une pièce intitulée *Justice criminelle.*

« ...Il était réservé à M. Guillotin, député de « Paris, aussi adroit médecin que profond mé« canicien, de présenter au monde l'esquisse « d'une machine à décapiter qui étendra la « gloire du nom français jusques aux rives du « Bosphore. Si quelques députés ont trouvé « que, par cette innovation, M. Guillotin *tran-« chait un peu dans le vif*, et ennoblissait « le crime, c'est une arrière-pensée d'aristo« cratie qui décèle leurs desseins perfides...

« La pompe et la beauté du spectacle attire« ront plus de peuples autour du lieu du sup« plice. Cette manière permettra au criminel « de se présenter à la mort avec audace, d'af« fronter en quelque sorte la faux du temps « qu'il verra suspendue sur sa tête. Les ga« zettes du lendemain détailleront toutes les « circonstances avec gloire, et chaque héros « moribond pourra au moins dire en périssant : « *Non omnis moriar*. Enfin, on pourra dés« ormais parler impunément de corde devant « tout le monde...

« Une grande difficulté s'est élevée sur le « nom à donner à cet instrument. Prendra-t« on, pour en enrichir la langue, le nom de « son inventeur? Ceux qui sont de cet avis « n'ont pas eu de peine à trouver la dénomi« nation douce et coulante de *Guillotine*. — « Sera-ce celui du président qui prononcera le « vœu de l'assemblée à ce sujet? On aurait « alors à choisir entre M. Coupé et M. Tuault. « ...On dit que M. Mirabeau se présente pour « avoir les honneurs de cette machine suppli« cielle. Le nom de *Mirabelle* remplacerait, à « la grande satisfaction des bons Français, celui « de *Guillotine*....

« Un membre de l'Académie française a déjà « fait, à cette occasion, la chanson suivante, « sur l'air grave du menuet d'*Exaudet :*

Guillotin,
Médecin,
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice
Qui sans corde ni poteau
Supprime de bourreau
L'office.

C'est en vain que l'on publie
Que c'est pure jalousie
D'un suppôt
Du tripot
D'Hippocrate,
Qui d'occire impunément,
Même exclusivement,
Se flatte.

Le Romain
Guillotin,
Qui s'apprête,
Consulte gens du métier,
Barnave et Chapelier,
Même le coupe-tête,
Et sa main
Fait soudain
La machine
Qui simplement nous tuera,
Et que l'on nommera
Guillotine.

Les exemplaires des *Actes des Apôtres* ne sont ni bien rares, ni bien chers, et il semble qu'ils aient baissé de valeur, à mesure que le temps leur a fait perdre de leur saveur. Vendus : 1803, Méon, 71 fr.; 1818, Delisle de Salles, 50 fr.; 1822, Paignon Dijonval, 75 fr.; 1835, de B***, 60 fr.; 1849, Genoude, 45 fr.; 1859, Libri 40 fr. Deux exemplaires (à moins que ce ne soit le même) provenant de chez M. de La Bédoyère ont été vendus exceptionnellement, un peu sans doute à cause de leur état, mais bien plus encore en raison de leur provenance, l'un, à la vente La Bedoyère, 1837, 122 fr.; l'autre, sous le couvert H. G***, 1861, 142 fr.

Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France. Du 1er de la lune 1789, in-8°. *Louvre.*

Parodie du journal du même nom, renouvelée des..... beaux esprits de la Cour de Louis XV (Voy. t. 3, p. 267, et *supra*, p. 20). En voici un échantillon :

« Le sieur Duc, qui a rasé la Bastille, dési« rerait trouver une place de valet de chambre « dans un château d'aristocrate, afin de pou« voir y exercer son talent. — S'adresser, le « plus vite possible, à M. Sans-Quartier, gre« nadier, vis-à-vis l'Arsenal. »

Dans le même genre :

— Journal général de France. 6 avril-12 août, 6 nos in 8°.

Avait pour objet « de dénoncer à la nation « les lésions secrètes faites au patriotisme, les « brigues, les cabales élevées contre l'intérêt « général. »

— Petit Journal du Palais-Royal, ou Affiches, annonces et avis divers. 6 nos in 8°.

« J'intitule cet ouvrage périodique *Journal « du Palais-Royal* parce que, cet endroit étant « communément le rendez-vous de la France « et de l'étranger, j'y serai plus à même de « recueillir les matériaux nécessaires à mon « entreprise.. ..Nouveau Protée, je saurai saisir « toutes les formes et me glisser partout. » — Très-hostile à la reine; très-obscène.

Vendu, 1837, Baillot, 8 fr. 50; 1861, H. G*** (La Bédoyère), 22 fr.

Les 5 premiers nos ont chacun 24 p.; le 6e, très-rare, en a 28.

L'Ami des honnêtes gens, ou l'Optimiste. 20 octobre-2 novembre, 5 nos in-8°.

Avec cette épigraphe : *Multum sapit qui nihil temere credit :* Savoir douter, c'est un grand art. — « On se plaint de la multiplicité « des journaux; mais ils disent tant de choses « inutiles! et il est tant de choses qu'ils ne « disent pas! » — Le catal. La Bédoyère donne « à cette feuille la date de 1790.

L'Ami du peuple, par Marat. 12 sept. 1789-14 juill. 1793, in-8°.

Vitam impendere vero.

La bibliographie de cette feuille célèbre présente d'assez grandes difficultés, qu'explique suffisamment la manière très-irrégulière dont elle fut publiée, paraissant quand elle pouvait, tantôt ici et tantôt là. Aussi a-t-elle exercé souvent les bibliographes et leur a-t-elle procuré facilement, mais pas toujours heureusement, le plaisir de se redresser les uns les autres. Récemment encore, M. Charles Brunet, à qui l'on devait déjà une intéressante notice sur *le Père Duchesne*, dont je parlerai en son lieu, a publié sur *Marat, sa vie et ses œuvres*, une plaquette qui ne m'a pas paru, je lui en demande pardon, avoir beaucoup avancé la question. J'ai donc cru devoir faire de la feuille de Marat, à laquelle j'avais déjà consacré un très-substantiel article dans mon *Histoire de la presse* (t. 6, p. 5-200), une nouvelle et encore plus minutieuse étude; et si cette fois je n'ai pas réussi à trancher la question et à mettre tout le monde d'accord, au moins n'y aurai-je point épargné ma peine. J'ai cru pouvoir me dispenser de signaler tous les points sur lesquels je me trouvais en désaccord avec mes devanciers; je me bornerai à dire qu'en ce qui concerne les détails purement techniques relatifs à *l'Ami du peuple*, la seule des publications de Marat dont ils se soient préoccupés, je n'avance rien que je n'aie vérifié sur un exemplaire provenant de l'auteur lui-même, et dont je parlerai tout à l'heure.

Le 1er n° du journal de Marat est daté de *Versailles, le samedi* 12 *septembre* 1789. Il commença à paraître sous le titre de :

Le Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial, par une société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'*Offrande à la Patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de Constitution*, etc. Nos 1-5, 12-15 sept. 1789.

Avec un prospectus de 4 pages, portant le même titre.

Une particularité que personne n'a relevée, pas même Deschiens, et que je dois signaler tout d'abord, parce qu'elle mérite de l'être, c'est que les nos 3 et 4 sont tous les deux datés du lundi 14. Il serait difficile d'expliquer cette anomalie d'une manière satisfaisante, si ce n'est peut-être par le besoin, pour Marat, de se mettre au courant des graves questions qui occupaient depuis quelques jours l'Assemblée nationale quand il commença son journal.

C'est seulement à partir du n° 6 qu'il donna à sa feuille le nom sous lequel elle devait rester connue :

L'Ami du peuple, ou le Publiciste parisien, etc. Nos 6-685, 16 sept. 1789-21 sept. 1792.

A l'avénement de la Convention, Marat, qui est membre de la nouvelle assemblée, interrompt sa publication, et, comme s'il eût voulu faire peau neuve, quand il la reprend, quatre jours après, c'est sous un nouveau titre et avec une nouvelle devise; il l'intitule :

Journal de la République française, par Marat, l'Ami du peuple, député à la Convention nationale. Nos 1-143, 25 sept. 1792-11 mars 1793.

Avec un prospectus intitulé : *OEuvres politiques et patriotiques de Marat* (voy. t. 6, p. 161). Après quelque hésitation sur l'épigraphe, dont la place demeure vide dans les quatre premiers numéros, il adopte celle-ci : *Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.*

Un décret de la Convention, du 9 mars 1793, ayant déclaré incompatibles les fonctions de député et celles de journaliste, Marat se borne à faire disparaître du titre de sa feuille le mot *journal*, espérant que « par cette suppression la Convention sentira qu'elle doit revenir sur un décret dérisoire », décret d'ailleurs qui ne peut regarder l'Ami du peuple, auquel on ne saurait faire l'injure de le confondre avec « ces indignes députés qui passent leur vie à rédiger des séances pour vendre leurs manuscrits aux journalistes. » Sa feuille s'appellera donc désormais :

Le Publiciste de la République française, ou Observations aux Français, par Marat... Nos 144-150, 14-22 mars 1793.

Les nos 151-155, 25-29 mars, sont intitulés :

Observations à mes commettants, par Marat...

Le n° 156 est remplacé par une

Profession de foi de Marat, l'Ami du peuple, député à la Convention, adressée au peuple français en général, à ses commettants en particulier. 30 mars 1793.

Il reprend ensuite le titre de :

Le Publiciste de la République française, ou Observations aux Français, par l'Ami du peuple, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques. Nos 157-242, 1er avril-14 juillet 1793.

Le n° 242 et dernier parut le lendemain de la mort de Marat, tué, comme on le sait, le 13 juillet 1793, par Charlotte Corday.

L'Ami du peuple a éprouvé de nombreuses interruptions, qu'explique suffisamment la vie errante, souterraine, de l'auteur. Plusieurs numéros, même, n'ont jamais été publiés; ce sont, d'après une déclaration de Marat lui-même, les nos 41-44, 46-50, 58-69. Il existe cependant un n° 42, ayant toutes les apparences de l'authenticité; mais ce numéro n'a point été admis par l'auteur dans sa collection. Dans tous les cas ce ne serait point un nu-

méro ordinaire, mais un ancien numéro, ainsi, d'ailleurs, que l'annonce un avis qui le termine. « L'auteur, y est-il dit, extrêmement mécontent de la manière dont son journal a été exécuté en son absence, a pris des mesures pour satisfaire ses souscripteurs. Il leur offre aujourd'hui un *ancien numero*, où il plaide une cause chère à son cœur, celle de deux citoyens opprimés. Dès demain le journal sera au courant, et on donnera les anciens numeros pour compléter la collection. » Le n° 40, le dernier qui eût paru, est du 19 *novembre*. Ce n° 42 porte la date du 29 *octobre*, et rend compte de la séance du 27; mais sous le sommaire, à une place inusitée, se trouve une seconde date, celle du jour probablement où il fut publié, 8 décembre. — Le n° 45 est également un ancien numéro, puisqu'il porte la date du 11 novembre. Pourquoi ces numéros sont-ils chiffrés 42 et 45, plutôt que 41 et 42, c'est ce qu'il serait difficile d'expliquer. Peut-être faut-il voir là la main d'un spéculateur malhabile, si ce n'est même de l'éditeur. Dans toute cette période, en effet, *l'Ami du peuple* offre, quand on y regarde d'un peu près, une confusion dont je ne sache pas que personne jusqu'ici se soit aperçu. Plusieurs numéros ne sont, en grande partie, qu'un remaniement d'autres numéros: ainsi, par exemple, le n° 45, daté du 11 novembre, contient un compte rendu sommaire des séances de l'assemblée des 6,7,9 et 10 : or la séance du 10 est rapportée plus au long dans le n° 35, qui se trouve à son rang, et sous la date également du 11; celle du 7 dans le n° 33, etc.

Je parlerai tout à l'heure de quelques autres numéros encore, postérieurs à la déclaration de Marat que je viens de mentionner, qui manquent dans son exemplaire, et qui, selon toutes les probabilités, n'ont point paru non plus.

Pendant une première interruption, entre le 28ᵉ n° et le 29ᵉ, 8 octobre-5 novembre, les abonnés reçurent le *Courrier de Paris;* mais Marat, « voyant avec peu d'édification que M. Sainthi, rédacteur de cette feuille, l'avait proposée aux souscripteurs comme la suite de *l'Ami du peuple*, déclara qu'il n'avait aucune relation avec ce rédacteur. » Il répudie également la publication d'un M. Jourdain de Saint-Ferjeux, qui « s'était empressé de profiter du bruit de sa détention pour faire paraître une feuille sous le titre de *l'Ami du peuple* » (voyez ci-dessous).

Une seconde suspension, beaucoup plus longue, du 22 janvier au 18 mai 1790, entre les nᵒˢ 105 et 106, a donné lieu à plusieurs continuations apocryphes, quatre au moins, que l'on trouvera ci-dessous, et qui, au dire de Marat, étaient moins le résultat d'une spéculation déloyale qu'une indigne machination de ses ennemis pour le perdre.

C'est donc contre ces faux Marat, qui ont continué la numérotation du véritable, qu'il faut se tenir en garde. Rien, après tout, de plus facile. Il suffirait de se rappeler que le n° 105 du vrai Marat porte la date du 22 janvier et sort de l'imprimerie de M. Marat, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 39, et que le n° 106 est du 18 mai, de l'imprimerie de Grand, rue du Foin Saint-Jacques, n° 6. J'ajouterai que ce n° 106 et les suivants portent la signature . MARAT, *l'Ami du peuple*, et aucun des faussaires n'a cette marque distinctive. Aucun d'ailleurs n'est absolument semblable à l'original; tous en diffèrent plus ou moins par le titre; tous sortent d'imprimeries différentes. (Voyez plus loin.)

Voici, surabondamment, celles dont les noms se lisent successivement au bas des feuilles de Marat : nᵒˢ 1-15, imprimerie veuve Hérissant; 16-27, Jorry; 28, Dufour; 29 40, imprimerie patriotique; 45, impr. Marat; 51-56, impr. patriotique ; 57, impr. Marat; 70, Cellot; 71-105, Marat; 106-133, Grand; 134-144, Rochette; 145-146, André; 147 à la fin, imprimerie de Marat. Il ne faudrait pas prendre à la lettre cette dernière indication : plus d'une fois encore, après le n° 147, Marat fut réduit à se cacher, et pendant ces éclipses le journal s'imprimait où il pouvait; mais enfin cela demeura jusqu'au bout une formule stéréotypée, formule d'ailleurs fort commode pour les contrefacteurs, qui ne manquèrent pas de s'en emparer

Ainsi fait, on pourrait dire à la grâce de Dieu, sans que l'auteur, souvent, en pût voir les épreuves, *l'Ami du peuple*, généralement mal imprimé, parfois illisible, devait fourmiller et fourmille de fautes grossières. Il y a des dates erronées. Par exemple, le n° 483 est daté du 7 juin 1791, au lieu du 8; cela est facile à corriger et importe d'ailleurs assez peu. D'autres fois, et la chose a plus de gravité, l'erreur porte sur le numéro d'ordre; plusieurs numéros sont répétés, c'est-à-dire que plusieurs feuilles ont le même numéro d'ordre. Deux cas se présentent alors, produisant des effets différents. Ou l'erreur a été remarquée à temps, et l'on a donné à la feuille suivante son véritable numéro : il y a alors lacune dans la numérotation; par exemple, il y a deux nᵒˢ 633 et pas de 634. Ou bien l'erreur a passé inaperçue, et la numérotation continue sans égard à la répétition; par exemple, après deux nᵒˢ 157 vient le n° 158 : dans ce cas, et chaque fois qu'il se reproduit, la collection compte en réalité un numéro de plus que n'en marque la numérotation. Ainsi, il y a deux nᵒˢ 157, l'un du 8, l'autre du 9 juillet 1790; — deux 542, du 30 août et du 1ᵉʳ septembre 1791; — deux 570, des 8 et 10 octobre 1791; — deux 583, des 26 et 28 octobre.

Deschiens et M. Brunet, qui se sont bornés, l'un et l'autre, à donner une liste de ce qu'ils appellent des numéros doubles, sans autre explication, signalent de plus deux nᵒˢ 650, l'un du 10, l'autre du 14 mai 1792 · l'exemplaire de Marat n'en a qu'un, le dernier; — deux nᵒˢ 681, l'un du 21 août, l'autre du 13 septembre : le même exemplaire ne contient que celui du 21 août.

Ces bibliographes signalent en outre deux nᵒˢ 524, des 20 et 27 juillet 1791; — deux nᵒˢ 525, des 28 et 29 juillet, et même un troisième, « mal daté ou mal numéroté », dit M. Brunet, du 7

août. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale est ainsi composé : n° 524, 20 juillet ; autre n° 524, 27 juillet ; n° 525, 29 juillet ; n° 526, 1er août ; n° 527, 5 août ; autre n° 525 (on a mis à la main 528), 7 août ; n° 528, 8 août ; n° 529, 10 août ; etc.

Or l'exemplaire de Marat contient un seul n° 524, du 20 juillet ; un seul n° 525, du 7 août, celui-là précisément que M. Brunet et la Bibliothèque impériale ont cru mal chiffré, et après ce n° 525 vient immédiatement le 529, du 10 août. Et même est-il bon de noter en passant que ce numéro, qui est bien chiffré 529 dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, portait originairement dans l'exemplaire de Marat le n° 530, que celui-ci a corrigé de sa main en 529 ; ce qui explique, sans lui donner raison, l'*affirmation* d'un catalogue Cas..., 1843, qu'il y a deux n°s 530, et que le 529 n'existe pas, qu'il manque à tous les exemplaires.

Il résulte de là, si l'on admet l'autorité de l'exemplaire composé par Marat, et il me paraît difficile de la contredire sur ce point, que les doubles 524 et 525 sont faux, comme les doubles 650 et 681, et que les n°s 526, 527 et 528 n'ont point paru, et sont à ajouter à la liste de ceux que j'ai cités plus haut comme n'ayant jamais été publiés, d'après un avertissement dans lequel ne pouvaient être compris ces derniers numéros, puisqu'ils lui sont postérieurs.

Des circonstances diverses viennent d'ailleurs à l'appui de cette opinion. A la suite de la funeste journée du 17 juillet, les presses de Marat avaient été brisées, et lui-même obligé de se cacher. On lit à fin du n° 524, du 20 juillet, cette note significative de sa main : « Ce numéro, qu'il m'avait été impossible de « me procurer après la fracture de mes presses, « a été retrouvé dans la collection de d'An-« gremont, guillotiné le août 1792. »

Sans doute il n'eût pas été impossible que Marat continuât son journal du fond de sa cachette, comme il le fit dans d'autres temps ; mais on sait combien les circonstances étaient difficiles pour les écrivains dits patriotes. L'occasion, au contraire, était belle pour les contrefacteurs, et ils en usèrent. Le n° 526 contient une « invitation aux colporteurs de ne pas se laisser surprendre par les faux Amis du peuple, par les corsaires journalistes vendus aux traîtres. » Or l'avis émanait évidemment d'un de ces corsaires, malhabile à imiter les bourrades de Marat.

J'ai d'ailleurs examiné avec la plus minutieuse attention les doubles 524 et 525, ainsi que les n°s 526, 527 et 528, et, quelque soin qu'ils aient mis à copier la forme des n°s précédents de Marat, ma conviction est qu'ils sont faux. Sans entrer dans des détails fastidieux, je me bornerai à dire que le 525 de Marat, le seul vrai, celui qui porte la date du 7 août, ne ressemble ni aux 526 et 527, qui l'ont précédé, ni au 528, qui l'a suivi, qu'il est, au contraire, de tous points semblable au 529 et aux suivants. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur la disposition du titre. On pourra remarquer encore que les numéros apocryphes portent, comme les numéros qu'ils avaient la prétention de continuer : *Par M. Marat*..., et que les nouveaux numéros de Marat portent : *Par Mr. P. Marat*...

En résumé donc, il ne faut admettre dans la composition d'un *Ami du peuple* que les n°s 524 du 20 juillet, 525 du 7 août, 529 du 10 août, chiffré 530 dans quelques exemplaires, — et les suivants. Ajoutons que ce 529 porte en tête : « Numéro de *l'Ami du peuple* qui a été saisi le 21 juillet chez son imprimeur, et qui n'a point encore vu le jour. »

Dans la liste des numéros doubles que donne Deschiens, du reste, je le répète, sans aucune explication, il y en a qui portent la même date : ainsi deux 182 du 5 août 1790 ; deux 349 du 23 janv. 1791, et deux 355 du 29 du même mois. Le catalogue Cas..., que je citais tout à l'heure, y ajoute un double 100 et un double 325 ; il nie en revanche, mais à tort, l'existence du double 182.

Ces doubles de la même date, et qu'on peut supposer plus nombreux que ceux qui ont été rencontrés jusqu'ici, ne peuvent, j'ai à peine besoin de le dire, qu'être le résultat de contrefaçons. C'est ce que j'ai pu vérifier, par exemple, pour le double 182, qui se trouve dans l'exemplaire de la Bibl. impér., à la suite du bon numéro. L'auteur de ce double, qui pourrait bien avoir été suivi d'autres, ne se cachait point, lui, ne cherchait point à tromper sur la nature de la marchandise qu'il offrait au public. Son nom, Perrier, a remplacé sur le titre celui de Marat, et à la fin du numéro se lit cet avis : « *L'Ami du peuple* ayant été interrompu « tant de fois, et le public ne pouvant plus « compter sur le sieur Marat depuis le décret « du 30 juillet (qui l'avait décrété d'accusa-« tion pour son pamphlet *C'en est fait de nous*), « on trouvera dans son nouvel auteur un dé-« fenseur non moins ardent de ses droits, ami « de la raison et de la vérité. »

Conclusion : Dans deux numéros portant le même numéro d'ordre et la même date, il y en a un faux, qu'il sera toujours facile de discerner à quelque signe extérieur.

Enfin, M. Brunet signale certains numéros qui, identiques pour le texte, diffèrent ou par la date, ou par la pagination, ou par l'imprimerie. Ainsi, dit-il, il y a un n° 6 daté du 14 septembre au lieu du 16 ; un n° 24 paginé 239-246, au lieu de 203-210 ; un n° 27 qui porte imprimerie de Marat, etc.

Rien de plus facile à expliquer que ces anomalies, et elles sont très-probablement plus nombreuses que celles qu'a relevées M. Brunet. Il est aisé de concevoir, à la manière dont se faisait et se distribuait *l'Ami du peuple*, qui, souvent, n'avait ni imprimerie, ni administration, ni bureau patents, que des numéros aient promptement disparu ; nous avons vu que Marat lui-même avait eu beaucoup de peine à se compléter un exemplaire. Quand il se fut fait un peu de calme dans sa vie, il se préoccupa de faire réimprimer les numéros qui manquaient. Par un avis répété dans plusieurs numéros des premiers mois de 1791, il informe ses lecteurs qu'une quarantaine de numéros

ont été réimprimés, qu'on peut dès lors se compléter et aussi se procurer des collections de *l'Ami du peuple* depuis son origine jusqu'au n° 400 exclusivement; et « dans le désir de faciliter la propagation des bons principes par la modicité du prix de son ouvrage, *quelque recherché qu'il fût alors, et à quelque somme qu'il eût été poussé dans plusieurs ventes*, il l'abaissait à un quart du prix de souscription. » Or, des erreurs ont pu facilement se glisser dans ces réimpressions. C'est, par exemple, ce qui est arrivé pour ce n° que M. Brunet signale, par inadvertance, comme un n° 6 daté fautivement du 14 septembre au lieu du 16. La vérité est que c'est un n° du 14, chiffré, par une erreur facile à comprendre, 6 (VI), au lieu de 4 (IV); ce qui prouve, par parenthèse, avec quelle circonspection il faut procéder en cette matière difficile. Ce n° même me fournira l'occasion d'une autre observation, qui a son importance, car le cas peut s'être répété : primitivement composé de 12 pages, il a été réimprimé en 8; ce qui produit une interruption dans la pagination des exemplaires qui, comme celui de la Bibliothèque impériale, ont le n° de la réimpression au lieu du n° primitif. J'ajouterai enfin qu'au lieu de la signature D, il porte la signature A : c'était probablement le 1er des numéros réimprimés.

Ne peut-on pas encore, pour expliquer les anomalies qui nous occupent, supposer que des spéculateurs auront plus d'une fois fait réimprimer, purement et simplement, d'anciens numéros de *l'Ami du peuple*, auxquels ils mettaient la date du jour où ils les faisaient crier?

C'est là, d'ailleurs, une chose qui importe assez peu quand on connaît la composition du journal.

Un point plus important qui nous reste à établir, c'est le nombre de pages dont se composent les numéros de *l'Ami du peuple*. Il est ordinairement de 8, mais il y a des exceptions, qu'il faut connaître. La pagination se suit dans les 28 premiers numéros, 1-242, et jusque-là il n'y a pas d'erreur possible. Elle recommence avec le n° 29, et se continue jusques et y compris le n° 40, p. 96. — Les nos 41-44 manquent. — Le n° 45 est paginé 1 à 8. — Les nos 46-50 n'ont pas paru. — La pagination reprend au n° 51, par la page 177, comme s'il n'y avait pas eu d'interruption depuis le n° 40, et se continue jusques et y compris le n° 57, p. 234, chiffrée par erreur 334. — A partir du n° 70 chaque numéro a sa pagination particulière, et se compose de 8 pages, sauf les exceptions suivantes : les nos 198, 206, 208, 216, 231, 235, 240, 388, 389, 395, 415 et 435, ont chacun 16 pages, *en deux demi-feuilles*, et les nos 180, 213 et 407, chacun 12 pages en une demi-feuille et un quart de feuille, non intercalés. Cette disposition insolite a donné et pourrait encore donner lieu à des méprises. Les nos 211 et 215 ont chacun une suite ou supplément de 8 pages, qui en continue la pagination.

Ces détails sont minutieux, sans doute, et je n'ai pas besoin de dire ce qu'ils m'ont coûté; mais je les ai crus indispensables pour mettre fin, s'il était possible, à des contradictions qui menaçaient de s'éterniser faute d'un suffisant approfondissement du sujet, et aussi à cause de l'importance et du prix élevé des collections de *l'Ami du peuple*.

A partir de la Convention, la bibliographie de la feuille de Marat ne présente plus de difficultés, et, bien que l'existence du *Journal de la République* n'ait pas été sans quelque agitation encore, je n'aurai à y signaler que quelques erreurs de numérotation sans importance, quelques interruptions dues « aux occupations accablantes dont était surchargé l'auteur, qui sur les vingt-quatre heures de la journée n'en donnait que deux au sommeil, et une seule à la table, à la toilette et aux soins domestiques. »

Un mois environ avant d'entreprendre le journal qui devait faire tant de bruit sous le titre d'*Ami du peuple*, Marat en avait commencé un autre, qu'il rappelle dans le titre de ce dernier :

— **Le Moniteur patriote.** N° 1, in-8°. *Corps législ.*

Vitam impendere vero.

Quand j'écrivis l'article Marat, je savais par les propres déclarations de l'Ami du peuple qu'il avait publié un *Moniteur patriote*, et j'entrai à cet égard dans quelques explications (voy. t. 6, p. 26); mais je n'avais pu rencontrer cette feuille. Depuis j'ai été assez heureux pour la trouver à la bibliothèque du Corps législatif, dans un recueil factice de pièces relatives à la Révolution, du moins le 1er n°. Ce n°, probablement unique, n'est point daté, mais il est évidemment du mois d'août 1789. Il ne porte pas non plus de nom d'auteur; mais Marat s'y reconnaît à l'épigraphe, dont il fit sa devise; il s'y reconnaît mieux encore à la phrase qui termine ce n° et explique le but de l'auteur :

« Examiner avec sollicitude le travail du « comité de rédaction, en éplucher chaque ar- « ticle, ramener sans cesse les commissaires « aux vrais principes, leur tracer le plan d'une « constitution juste, sage et libre, seule faite « pour assurer le bonheur de la France, et « seule propre à remplir ses vœux, est la tâche « que nous nous imposons dans ces moments « d'alarme où les ennemis de la patrie sont « encore sur pied, où chaque jour voit éclore « quelque nouveau trait de perfidie, où mille « faux patriotes cherchent à la plonger dans « une fatale sécurité. »

L'Ami du peuple est là tout entier.

(Voyez ci-dessous un autre *Moniteur patriote.*)

Quelques jours à peine après avoir repris possession de *l'Ami du peuple*, à la suite de la longue interruption dont j'ai parlé tout à l'heure, Marat, « ne pouvant presque jamais à temps faire entrer dans cette feuille des articles qu'il importait infiniment de mettre sous les

yeux du public », en avait entrepris concurremment une autre, qui devait lui servir de supplément, et dont le titre était un souvenir du séjour qu'il venait de faire en Angleterre ·

— **Le Junius français**, journal politique, par M. Marat, auteur de *l'Ami du peuple*. 2-24 juin 1790, 13 n^os^ in-8°. *Corps législ.*

Voy. t. 6, p. 70. Je n'en connaissais alors qu'un n°; je l'ai depuis rencontré complet à la bibliothèque du Corps législatif, dans le recueil que je viens de citer, recueil des plus importants, et dont un volume entier est rempli des productions de Marat.

Le nom de Marat ne parait qu'au 4e numéro, mais, par une note plusieurs fois répétée dans *l'Ami du peuple*, il revendique la paternité des trois premiers numéros comme de tous les autres.

On voit par l'inventaire dressé après la mort de Marat, — inventaire resté inédit, et dont M. de La Sicotière possède une copie, — que Marat avait très-peu de livres. Mais il conservait soigneusement ses travaux et ses notes sur la physique et la politique : comme Robespierre, il s'admirait et se mirait dans ses œuvres, si bien qu'il ne lui restait plus de sympathie pour celles des autres. On a pu juger de ses préoccupations d'auteur par un avertissement que j'ai transcrit t. 6, p. 163, où il se plaint que de nombreux papiers lui ont été enlevés « dans la honteuse expédition du 22 janvier, quand son appartement fut fourragé par les satellites aux ordres du ministre des finances. » Dans le nombre était « un rouleau contenant 104 n^os^ de *l'Ami du peuple* corrigés pour l'édition de ses œuvres politiques. »

Je ne sais si Marat sera rentré en possession de ses papiers, ou s'il aura recommencé son travail. Ce qui est certain, c'est qu'il existe aujourd'hui un exemplaire de ses œuvres politiques composé, corrigé et annoté de sa main. Cet exemplaire, en 12 volumes, appartient à S. A. I. le prince Napoléon, qui l'a acheté 1,500 francs à la vente de M. Solar, auquel il avait été *transmis*, le 1er avril 1859, au prix, je crois, de 2,000 fr., par M. Villiaumé, qui le tenait d'Albertine Marat, laquelle l'avait conservé comme une relique, sans même l'avoir ouvert, depuis quarante-deux ans.

La condition de cet exemplaire, que j'ai pu compulser, grâce à l'obligeance de M. Hubaine, secrétaire particulier du prince, n'offre rien de particulier. Il est imprimé, comme tous les autres, avec des caractères et sur du papier de toutes les paroisses, mais toujours plus ou moins mauvais. Il est relié très-simplement, comme il convient, du reste, à un pareil livre, en demi-reliure mouton vert.

Toute la valeur de cet exemplaire unique est donc dans les corrections et les notes dont il est couvert. Suivant une déclaration en due forme délivrée par M. Villiaumé, « historien », à son acquéreur, et jointe à l'exemplaire, Marat « avait recueilli et corrigé avec soin tous ses numéros, et, à mesure qu'un volume l'était, il l'enveloppait d'un grande feuille de papier. Ainsi avait-il fait pour les dix premiers volumes. Pour le 11e, ce soin avait été pris, après sa mort, par sa veuve et sa sœur. Quant au 12e volume, qui contient ses pamphlets et opuscules politiques, il était depuis longtemps revu et corrigé. — Marat ne reconnaissait pour complets que les exemplaires conformes au sien, et désavouait tout ce qui n'était pas dans sa collection. — C'est M. Villiaumé qui a fait faire la reliure, chez lui, sous ses yeux. »

Voilà la déclaration de M. Villiaumé. Je dois dire cependant que les 199 premiers numéros de *l'Ami du peuple* proviennent évidemment (ils sont rognés, tranche rouge) d'un exemplaire relié, et même relié après la correction de Marat; car ils ont été rognés, dans certaines parties, d'une façon si malheureuse, que les notes marginales ont été plus d'une fois entamées par le ciseau. Le reste est non rogné, mais les marges sont fréquemment tailladées à coups de ciseaux.

D'ailleurs, il n'y a d'annoté que *l'Ami du peuple* proprement dit; le *Journal de la République* ne porte absolument aucune note, et, des pamphlets et opuscules, l'*Appel à la nation* seul est annoté Ajoutons qu'il y manque le prospectus de *l'Ami du peuple* et celui du *Journal de la République*, qui pourraient bien, après tout, n'avoir pas été écrits par Marat, qui en aurait seulement fourni les éléments.

Les notes sont généralement écrites *grosso modo*, si je pouvais ainsi dire, avec la première plume et la première encre venue. Quelques-unes cependant sont d'une écriture fine et correcte, où l'on reconnaîtrait plus volontiers la main délicate d'une femme que la griffe, toujours crispée, du terrible démagogue.

Quant à ces notes en elles-mêmes, elles ont une valeur incontestable, mais qu'il ne faudrait pourtant pas exagérer, une valeur de curiosité, plutôt qu'une valeur réelle : elles ne m'ont pas paru, autant du moins que j'ai pu en juger par un coup d'œil rapide, contenir beaucoup de révélations nouvelles. La nature de quelques-unes porterait même à douter qu'elles fussent destinées, toutes, à la publicité. Ainsi, plusieurs passages portent en marge : *Mon histoire*. D'autres, notamment les *Motifs pressants de refondre le Châtelet ou de l'abolir totalement* (n° 94, 11 janv. 1790), sont ornés de ce *satisfecit* : BEAU MORCEAU ! On lit ailleurs : *J'ai fait passer ce décret*, — *J'ai fait abolir le carnaval*, etc.

On sait que la feuille de Marat est remplie de lettres adressées à l'Ami du peuple. Marat confesse à diverses reprises, ce qu'on n'était pas sans soupçonner, que beaucoup de ces lettres sont simulées. Ainsi, au n° 181, au bas de la *Lettre à l'auteur* ayant pour objet un *Horrible attentat des noirs et demi-noirs* (des ministériels, dit une note) *contre la liberté de la presse et les écrivains patriotes*, on lit en renvoi : « Cette lettre est de l'auteur; il « y a seulement fait entrer des félicitations « et des consolations que lui avaient adres-

« sées de bons citoyens. » Une autre est imaginée par lui « pour amener ses prédictions ».

Le n° 368, 11 février 1791, contient une lettre sur les tripots du Palais-Royal, qui se termine par la formule : *La suite au prochain n°*. On lit en note : « Je l'ai imprimée (la suite) dans *l'Orateur du peuple*, pour le rendre piquant. »

Tout le monde sait, en effet, que Marat a fourni de nombreux articles au journal de Fréron, que plusieurs numéros, même, sont entièrement de lui. Cette collaboration n'était point un mystère; chaque fois, au contraire, on l'annonçait d'une façon solennelle (voy. l'*Hist. de la presse*, t. 6, p. 200). Ces numéros de *l'Orateur du peuple* écrits par Marat, qui peuvent intéresser la collection de ses œuvres, mais qui ne sauraient entrer dans la composition de *l'Ami du peuple*, sont intercalés à leur date, ainsi que plusieurs autres de ses opuscules, dans l'exemplaire du prince Napoléon. Il y a d'autres intercalations encore, qui s'expliquent moins aisément. Ainsi on y rencontre, sans motif apparent, le prospectus du *Défenseur de la Constitution*, de Robespierre; celui de la *Tribune des patriotes*, de Camille Desmoulins et Fréron; un n° du *Journal du Diable*, de Labenette, etc.

Le 12ᵉ volume est composé, comme je l'ai dit, de divers opuscules politiques; ce sont :

Les Chaînes de l'esclavage, ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples, etc. *Londres*, 1774; *Paris*, 1792, in-8. — Voy. mon tome 6, p. 162.

Offrande à la patrie, ou Discours au tiers état de France. *Au Temple de la gloire*, 1789, in-8°.

Avec cette épigraphe : *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.*

Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen, suivi d'un plan de constitution juste, sage et libre. 1789, in-8°.

Dénonciation faite au tribunal public, par M. Marat, l'Ami du peuple, *contre M. Necker*, premier ministre des finances. 1789, in-8°.

Nouvelle Dénonciation contre M. Necker. 1790, in-8°.

Appel à la nation, par J.-P. Marat..., contre le ministre des finances, la municipalité et le Châtelet de Paris, suivi de l'exposé des raisons urgentes de destituer cet administrateur des deniers publics, de purger cette corporation et d'abolir ce tribunal, redoutables suppôts du despotisme. 15 février 1790, in-8°.

Plan de législation criminelle. In-8°, 3ᵉ édit., de l'imprimerie de la veuve Marat.

Cette dernière énonciation tendrait à prouver que le 12ᵉ volume, « depuis longtemps revu et corrigé », suivant la déclaration de M. Villiaumé, n a pas été composé par Marat. La preuve du contraire résulterait encore d'un certain nombre de pièces à la louange de l'Ami du peuple qui se trouvent placées en tête : le Portrait de Marat, par Fabre d'Églantine, les vers de Dorat-Cubières, etc.

J'ai dit que, de ces opuscules, l'*Appel à la nation* seul portait des corrections manuscrites.

Voici maintenant la liste des pièces intercalées dans l'*Ami du peuple*, avec la date apposée à chacune d'elles de la main de Marat :

Lettre de M. Marat, l'Ami du peuple, à M. Joly, secrétaire de l'assemblée générale des représentants de la Commune.... *D'une campagne qui m'est inconnue, près Versailles*. Ce 15 oct. 1789. In-4°.

Réponse à une dénonciation que l'avocat Joly avait faite du n° 24 de l'*Ami du peuple*.

C'en est fait de nous. Du mardi 26 juillet 1790. In-8°.

Les lecteurs de l'*Histoire de la presse* savent le bruit que fit ce pamphlet incendiaire. (Voy. t. 6, p. 71 et suiv.) Marat en répudia d'abord la paternité; mais il dut bientôt renoncer à un système impossible de dénégation. L'exemplaire joint à son journal porte sa signature et sort de son imprimerie. Le titre s'y trouve ainsi modifié à la main : *Aux armes! ou c'en est fait de nous.*

On nous endort, prenons-y garde! Du 9 août 1790. In-8°.

C'est un beau rêve; gare au réveil! Du vendredi 27 août. In-8°.

L'affreux Réveil, à (et non *de*) *l'Ami du peuple*. 29 août. In-8°.

Relation fidèle des malheureuses affaires de Nancy. 10 sept. 1790. In-8°.

Relation authentique de ce qui s'est passé à Nancy, adressée aux députés du régiment du roi à l'Assemblée nationale par leurs camarades, et observations de l'Ami du peuple. 18 sept. 1790. In-8°.

Arrêté pris par les vainqueurs de la Bastille, en leur assemblée tenue à la Boule-Blanche, faubourg Saint-Antoine, le 23 décembre 1790, contre les mouchards de Paris. In-8°. — Voy. à ce sujet mon tome 3, p. 206 et suiv.

Le général Mottié (La Fayette *vendu par ses mouchards*, ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille. In-8°.

Supplément extraordinaire à *l'Ami du peuple*, sans date, mais placé à la suite du n° 320, du 25 dec. 1790.

Lettre de l'Ami du peuple aux fédérés des 83 départements. 9 août 1792. In-8°.

Reproduction du n° 677, du 7 août, avec un ajouté de quelques lignes.

Telles seraient donc les œuvres politiques avouées par Marat. La liste est-elle complète? Je n'oserais l'affirmer; mais, dans les ouvrages qu'on lui attribue en dehors de ceux que je viens de citer, il en est qu'on peut dire à coup sûr n'être pas de lui : telle est, par exemple, une *Criminelle Neckérologie*, imprimée à Genève en 1790.

A la suite du *Publiciste* se trouvent le Discours de Marat sur la défense de Louis XVI, et l'Appel nominal qui eut lieu dans la séance permanente du 13 au 14 avril 1793, sur la question : Y a-t-il lieu à accusation contre Marat? pièce très-curieuse, de 5 feuilles in-8°, imprimée par ordre de la Convention et envoyée à tous les départements et aux armées. — On pourrait également joindre au journal de Marat, comme complément indispensable, le rapport de Delaunay sur les délits imputés à l'Ami du peuple (1793, 15 p. in-8°), qui, comme l'acte d'accusation dressé contre lui, et qu'il inséra dans le n° 179 de son *Publiciste*, contient des citations curieuses extraites de ses feuilles.

Enfin l'exemplaire est précédé d'un prospectus des œuvres politiques de l'Ami du peuple sorti de l'imprimerie de la veuve Marat, rue Marat, n° 30. L'édition annoncée, à laquelle « l'éditrice, jalouse de remplir sa tâche envers la mémoire de l'Ami du peuple, et qui n'avait point voulu confier à d'autres qu'à elle-même un soin si sacré », promettait de donner les soins les plus scrupuleux, devait former 15 vol. gr. in-8°, petit romain, à 5 fr., et contenir toutes les œuvres politiques sorties de la plume de Marat, avant et durant la Révolution; savoir : 1° le *Plan de législation criminelle*, 2° les *Chaînes de l'esclavage*, 3° l'*Offrande à la patrie*, avec son supplément; 4° les deux *Dénonciations contre Necker*, 5° l'*Appel à la nation*, 6° 685 n^{os}, outre leurs suppléments, de *l'Ami du peuple*, et plusieurs numéros qui n'avaient point paru par les motifs qui seraient expliqués; 7° 242 n^{os} du *Journal de la République*, ainsi que plusieurs feuilles détachées qui seraient insérées dans les volumes suivant l'ordre des temps où elles auraient paru; 8° enfin l'*École du citoyen*, ouvrage posthume (dont j'ignore le sort; voy. mon tome 6, p. 161). Mais comment se fait-il que dans cette liste on ne voie figurer ni le *Moniteur patriote* ni le *Junius français?* C'est ce que je ne saurais expliquer. L'entreprise, du reste, n'a pas eu de suite.

Et maintenant est-il besoin de dire ce qu'est au fond *l'Ami du peuple?* Marat est assez connu pour que nous puissions être bref, et sur son compte et sur celui de sa feuille. Tel homme, telles œuvres, tel journal. On le voit dès le début tourmenté du besoin de faire parler de lui et dévoré par une basse jalousie. Lancé d'abord dans la carrière des sciences physiques et de la médecine, il entreprend de révolutionner ces sciences, comme plus tard il voudra révolutionner la politique, la morale et la législation. Il accumule mémoires sur mémoires pour se faire un nom. A l'entendre, toutes les sommités scientifiques se sont coalisées pour lui barrer le chemin et déprécier ses découvertes : de là le fiel qui dévore cet homme vaniteux, envieux et froissé; de là cette haine contre l'organisation sociale; nous le voyons envelopper dans ses rancunes toutes les illustrations de la science, Dalembert, Condorcet, Lalande, Laplace, Lavoisier, Monge, et enfin Lacépède, plus rampant, dit-il, que les reptiles dont il a écrit l'histoire.

Entre autres ouvrages, Marat avait publié en 1775 . *De l'homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme* (*Amsterdam*, 3 vol. in-12). Voltaire fit de ce livre une critique qui déjà mettait à nu cette basse jalousie, cet immense orgueil, qui devaient pousser l'Ami du peuple dans la voie sanglante où nous allons le voir s'engager. Nous rapporterons les premières phrases du grand critique : Marat jugé par Voltaire, n'est-ce pas là une étrange fortune!

« L'auteur est pénétré de la noble envie d'instruire tous les hommes de ce qu'ils sont, et de leur apprendre tous les secrets qu'on cherche en vain depuis si longtemps. Qu'il nous permette d'abord de lui dire qu'en entrant dans cette vaste et difficile carrière, un génie aussi éclairé que le sien devait avoir quelque ménagement pour ceux qui l'ont parcourue. Il eût été sage et utile de nous montrer des vérités neuves, sans dépriser celles qui nous ont été annoncées par MM. de Buffon, Haller, Lecat, et tant d'autres. Il fallait commencer par rendre justice à tous ceux qui ont essayé de nous faire connaître l'homme, pour se concilier du moins la bienveillance de l'être dont on parle; et quand on n'a rien de nouveau à dire, sinon que le siége de l'âme est dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres et l'estime pour soi-même, à un point qui révolte tous les lecteurs, à qui cependant l'on veut plaire... Personne ne trouvera bon qu'on traite les Locke, les Malebranche, les Condillac, d'hommes orgueilleusement ignorants... Si M. J.-P. Marat traite mal ses contemporains, il faut avouer qu'il ne traite pas mieux les anciens philosophes... C'est un grand empire que le néant. régnez-y. » (*Journal de politique et de littérature*, 5 mai 1777 : *Œuvres de Voltaire*, éd Beuchot, t. L, p. 12; éd. de Kehl, in-12, t. LXIII, p. 172.)

Mais nous n'avons point à nous occuper des œuvres scientifiques de Marat; ses œuvres politiques les ont fait, d'ailleurs, complétement oublier. On s'accorde cependant à dire qu'il y fait preuve de moyens naturels, et même d'une instruction assez étendue. Nous glisserons également sur les brochures qu'il publia au début de la Révolution. Au point de vue politique, ces ouvrages, extrêmement faibles, n'ont rien qui les distingue de la foule des écrits qui parurent alors. Une chose seulement mérite peut-être d'être remarquée : c'est que Marat y est royaliste; il décide que « dans tout grand État la forme du gouvernement doit être mo-

narchique ; que c'est la seule qui convienne à la France. » — « Le prince, dit-il encore, ne doit être recherché que dans ses ministres ; sa personne sera sacrée. » (*Plan de Constitution*, p. 17, 43.) Marat était encore royaliste en 1791. Dans le même ouvrage, il dit en propres termes, en parlant des droits de l'homme : « Quand un homme manque de tout, il a droit d'arracher à un autre le superflu dont il regorge ; que dis-je ? il *a droit de l'égorger et de dévorer sa chair palpitante*. « Et il ajoute dans une note : « Quelque attentat que l'homme commette, quelque outrage qu'il fasse à ses semblables, il ne trouble pas plus l'ordre de la nature qu'un loup quand il égorge un mouton. » On pourrait croire, d'après cela, que Marat est bien loin au delà de Morelly, de Babeuf, etc. ; qu'il va fonder ou la communauté parfaite, ou l'égalité rigoureuse des propriétés. On se tromperait. Il dit « qu'une telle égalité ne saurait exister dans la société, qu'elle n'est pas même dans la nature » ; on doit désirer seulement d'en approcher autant qu'on peut. Il avoue que le partage des terres, pour être juste, n'en est pas moins impossible, impraticable.

Du reste, ajoute M. Michelet, qui nous fournit ces appréciations (*Histoire de la Révolution*, t. II, p. 375), Marat ne paraît nulle part soupçonner l'étendue de ces questions ; il les pose en tête de ses livres comme pour attirer la foule, battre la caisse, se faire écouter, et puis il ne résout rien.

C'est qu'en effet Marat voulait à toute force appeler l'attention sur sa personne. La Révolution s'était offerte à lui comme une voie inespérée pour arriver à cette notoriété dont il avait si soif ; il s'y était précipité avec une sorte de furie, entraîné par ces deux sentiments qui dominaient chez lui, qu'il appelle la passion pour la gloire et la haine de l'injustice, mais qui ne sont en réalité qu'un amour effréné du bruit et une basse jalousie, sentiments qu'une irritabilité maladive a développés prématurément en lui et qu'il poussera jusqu'au délire.

Petit, d'une stature grotesque, balançant sur un corps de moins de cinq pieds une tête énorme et disproportionnée, avec des traits hideux, un teint livide et des yeux injectés de sang, Marat était peu propre au rôle de tribun. Aussi ne recueillit-il d'abord que des rebuffades, mais enfin il était parvenu à se distinguer de la foule, à faire parler de lui. Et de fait, quand il lança *l'Ami du Peuple*, il n'était déjà plus inconnu, et il trouvait le terrain suffisamment préparé pour que la réussite ne se fit pas longtemps attendre. Ajoutons qu'en homme qui sait où il va, il prit non pas le ton habituel des brochures et journaux français, mais celui des gazettes et pamphlets que nos libellistes réfugiés faisaient en Angleterre, en Hollande, le ton du *Gazetier cuirassé* de Morande et autres publications effrénées.

Voici du reste, *in extenso*, le prospectus de cette feuille célèbre ; la mise en scène ne manque pas d'une certaine habileté :

« Aujourd'hui que les Français ont reconquis la liberté les armes à la main, que le « despotisme, écrasé, n'ose plus lever la tête, « que les perturbateurs de l'État ont été mis « en fuite, que les ennemis de la patrie sont « forcés de prendre le masque, que l'ambition « déconcertée craint de se montrer, que les bar« rières du préjugé s'abattent de toutes parts à « la voix de la raison, que les droits de l'homme « et du citoyen vont être consacrés, et que la « France attend son bonheur d'une constitution « libre, rien ne saurait s'opposer aux vœux de « la nation que le jeu des préjugés et des pas« sions dans l'Assemblée de ses représentants

« C'est aux sages de préparer le triomphe des « grandes vérités qui doivent amener le règne de « la justice et de la liberté, et affermir les bases « de la félicité publique. Ainsi, le plus beau pré« sent à faire à la nation, dans les conjonctures « actuelles, ou plutôt le seul écrit dont elle ait « besoin, serait une feuille périodique où l'on « suivrait avec sollicitude le travail des États« Généraux, où l'on éplucherait avec impartialité « chaque article, où l'on rappellerait sans cesse « les bons principes, où l'on vengerait les droits « de l'homme, où l'on établirait les droits du ci« toyen, où l'on tracerait l'heureuse organisation « d'un sage gouvernement, où l'on développe« rait les moyens de tarir la source des mal« heurs de l'État, d'y ramener l'union, l'abon« dance et la paix. Tel est le plan que les au« teurs de ce journal se sont imposé, et que le « public peut se flatter de voir scrupuleusement « rempli, d'après la pureté des vues, l'éten« due des connaissances et le succès mérité « des ouvrages du rédacteur, zélé citoyen, qui « s'est dérobé si longtemps au soin de sa ré« putation pour mieux servir la patrie, et dont « le nom sera inscrit parmi ceux de ses libé« rateurs (1).

« La plume de M. Marat n'ayant jamais été con« duite que par l'amour de la vérité et de l'hu« manité, ce n'est pas sans peine que nous avons « surmonté sa répugnance à prêter son nom à « un journal, et il n'y a enfin consenti que par « le désir de faire circuler plus rapidement ses « vues, et de plaider plus efficacement la « cause du peuple.

« Jaloux de ne laisser paraître aucun mor« ceau qui ne soit digne des regards du public, « il n'a voulu prendre aucun autre engagement « avec ses collaborateurs que celui qu'ils se bor« neraient à lui fournir des faits bien constatés. « Ainsi chaque article du journal portera son « cachet. Le lecteur sera souvent surpris de la « hardiesse des idées ; mais il y trouvera tou« jours liberté sans licence, énergie sans vio« lence, et sagesse sans écarts. »

Marat ne contredira pas l'adage qui veut que tout programme soit menteur. Dès les premiers numéros le *délire de la vertu* l'entraînait à de telles *hardiesses* que *l'Ami du Peuple* obtint tout de suite un véritable succès

(1) C'est lui qui a fait échouer le projet que les ennemis de la patrie avaient formé de surprendre Paris, la nuit du 14 juillet, en y introduisant, sous le masque de l'amitié, plusieurs régiments de cavalerie allemande, dont un nombreux détachement y était déjà reçu et conduit en triomphe. (*Note de Marat*.)

de scandale. « On m'écrit de tous côtés, dit-il « lui-même dans son n° 13, que cette feuille « cause beaucoup de scandale; les ennemis de « la patrie crient au blasphème, et les ci- « toyens timides qui n'éprouvèrent jamais ni « les élans de l'amour de la liberté, ni le dé- « lire de la vertu, pâlissent à sa lecture... Je « sais ce que je dois attendre de la foule des « méchants que je vais soulever contre moi; « mais la crainte ne peut rien sur mon âme : « je me dévoue à la patrie, et je suis prêt à « verser pour elle tout mon sang..... Le salut « de la patrie est devenu ma loi suprême, et je « me suis fait un devoir de *répandre l'a- « larme,* seul moyen d'empêcher la nation « d'être précipitée dans l'abîme... »

Répandre l'alarme, voilà toute la politique de Marat; et pour entretenir cette alarme salutaire, tous les moyens lui seront bons; jusqu'à son dernier soupir, il ne cessera de sonner le tocsin. Il ne voit partout que traîtres, que fripons, que complots, qu'il dénonce aux fureurs populaires. Il s'est constitué le grand dénonciateur, le dénonciateur en chef : c'est son rôle dans la presse révolutionnaire. « Chacun de nous a son lot, disait Camille Desmoulins. Vous, par exemple, Marat et Fréron, vous êtes nos deux foudres de guerre contre les coquins, vous êtres notre comité des recherches et les *dénonciateurs par excellence.* Vous, Marat, êtes l'observateur du maire, du général, de l'état-major, des mu nicipaux et des districts. Carra inspecte et catéchise l'armée; c'est l'espion des cours étrangères : Carra est notre tocsin pour l'extérieur, et Marat pour l'intérieur. » Ce rôle, Marat le remplit avec une passion poussée jusqu'à la monomanie. Il ne cesse de dénoncer l'Assemblée nationale, une réunion de traîtres, de stupides, de fripons et d'endormeurs, une assemblée conspiratrice, pourrie, vendue, prostituée; la cour, occupée sans relâche à comploter pour affamer et décimer la France, pour bombarder ses villes et les brûler; le roi, un traître et un imbécile; la sultane germanique, la dernière des femmes. Il poursuit d'une égale haine les ministres, la municipalité, la garde nationale; mais, parmi les *noirs* et les *corrompus*, les objets les plus ordinaires de ses attaques, ses bêtes noires, ce sont Necker, un chevalier d'industrie; Bailly, l'automate trembleur et larmoyant des ministres; La Fayette, l'instituteur des mouchards de l'état-major, le président du comité autrichien, le généralissime des contre-révolutionnaires, le conspirateur en chef du royaume de France, le charlatan des deux mondes, le divin Mottié, le dictateur Mottié, dont les gardes nationaux sont les prétoriens.

Et la conséquence de pareilles prémisses, on le devine, c'est l'assassinat.

« Il y a une année que cinq ou six cents « têtes abattues vous auraient rendus libres et « heureux. Aujourd'hui il en faudrait abattre « dix mille. Sous quelques mois peut-être en « abattrez-vous cent mille; et vous ferez à « merveille : car il n'y aura point de paix « pour vous si vous n'avez exterminé jusqu'au « dernier rejeton les implacables ennemis de la « patrie. » (17 décembre 1790.)

— « Cessez de perdre le temps à imaginer « des moyens de défense. Il ne vous en reste « qu'un seul, celui que je vous ai recommandé « tant de fois : une insurrection générale et « des exécutions populaires. Fallût-il abattre « vingt mille têtes, il n'y a pas à balancer un « instant. » (18 décembre 1790.)

— « Pendez, pendez, mes chers amis : « c'est le seul moyen de faire rentrer en eux- « mêmes vos perfides ennemis. »

— « Qu'attendent les patriotes pour se mon- « trer? Ah! s'il y avait dans nos murs deux « Scévola seulement, il y a longtemps que la « liberté y serait cimentée à jamais. Un seul « coup de poignard dans le cœur de Mottié « eût foudroyé ses légions de satellites, et « permis au peuple d'abattre sous la hache « vengeresse les têtes criminelles de ses mor- « tels ennemis..... S'ils étaient les plus forts, « ils vous égorgeraient sans pitié; poignardez- « les donc sans miséricorde! » Et il désigne nominativement ceux qui, au nombre d'une vingtaine, doivent être frappés les premiers. (18 juillet 1791.)

— « Si j'avais eu deux mille hommes comme « moi, j'aurais été à leur tête poignarder « Mottié au milieu de ses bataillons de bri- « gands, brûler le despote dans son palais, et « empaler nos atroces représentants sur leurs « sièges. » (3 mai 1792.)

Et lorsque Marat provoque ces mesures sanguinaires, c'est, comme on le voit, sans aucun effort et sans aucuns frais de tours et de préparations oratoires; les raisons de persécuter et d'égorger coulent de sa plume comme des vérités de conviction. Il n'a pas, comme le Père Duchesne, ses grandes colères et ses grandes joies, il est toujours en fureur. « On s'étonne, dit M. Michelet, que je cite de préférence parce qu'on ne peut le soupçonner de partialité; on s'étonne que cette violence uniforme, la même, toujours la même, cette monotonie de fureur qui rend la lecture de *l'Ami du Peuple* si fatigante, aient toujours eu action, n'aient point refroidi le public. Rien de nuancé; tout extrême, excessif; toujours les mêmes mots : *infâme*, *scélérat*, *infernal;* toujours le même refrain : *la mort*. Nul autre changement que le chiffre des têtes à abattre : 600 têtes, 10,000 têtes, 20,000 têtes; il va, s'il m'en souvient, jusqu'au chiffre singulièrement précis de 270,000 têtes. Cette uniformité même, qui semblerait devoir ennuyer, blaser, servit Marat; il eut la force, l'effet d'une même cloche qui sonnerait toujours. » Et en effet, « les consultations de ce docteur en assassinat, pour nous servir des expressions de M. Lanfrey, étaient accueillies religieusement par une clientèle fanatisée, qui prenait ses visions pour des oracles et son idiote frénésie pour une sainte et patriotique colère. » Le peuple avait dans cet ami, qu'il ne connaissait pas, qu'il ne voyait pas, mais qu'il croyait présent partout, une confiance qui tenait du culte; son journal, qui sortait on ne sait d'où, avait pour l'imagination quelque chose de sur-

naturel, et il est impossible de calculer les effets qu'ont produits ces feuilles dégouttantes de sang.

J'ai dit que le peuple ne connaissait pas, qu'il ne voyait pas ce redresseur de torts, cette espèce de franc juge dans lequel il avait tant de confiance. Longtemps, en effet, Marat en guerre ouverte avec la société, vécut dans la plus profonde retraite, affectant le mystère, comme tous les oracles, ne sortant que la nuit, et ne communiquant qu'avec ses fidèles et à travers toutes sortes de précautions. On ne savait jamais précisément où il était, beaucoup de personnes même, à ce qu'il paraît, et Madame Roland nous apprend qu'elle fut quelque temps de ce nombre, doutaient de son existence, et regardaient l'Ami du peuple comme un être idéal, une fiction, un mythe. Cette vie souterraine, qui avait fini par entrer dans les calculs de Marat, ce n'était pas tout à fait volontairement qu'il s'y était condamné d'abord. Nous avons vu avec quelle violence il s'était dès les premiers jours attaqué à tous les pouvoirs, leur portant le plus insolent défi. « Des bons patriotes, s'écriait-il dans son « n° 13, que j'ai déjà cité, craignent que ma « feuille ne soit supprimée. Ce serait donc par « les suppôts du despotisme! Or je les défie « d'oser y toucher! Ils savent combien peu je « les crains, et je ne les crois pas assez im- « béciles pour se déclarer de la sorte ennemis « du bien public. » La municipalité avait relevé le gant et cité Marat à sa barre pour l'admonester. puis on le déféra au Châtelet, qui, le 8 octobre, fit saisir ses presses et lança contre lui un décret de prise de corps. Marat est une première fois obligé de se cacher, et d'interrompre son journal après le 28ᵉ n°, du 8 octobre, et il ne peut le reprendre que le 5 novembre, dans je ne sais trop quelle cachette, à l'aide de je ne sais quelle *imprimerie patriotique*. Le 22 janvier 1790 il est de nouveau obligé de se soustraire à ce mandat par la fuite, et cette fois il croit devoir mettre la mer entre lui et le Châtelet, et se refugie à Londres, où il reste trois à quatre mois. C'est pendant cette longue absence que se produisirent les contrefaçons dont j'ai parlé. A la suite des événements du Champ de Mars il est obligé de nouveau, « pour se dérober aux persécutions des pères conscrits conspirateurs et des municipalités traîtresses, pour défendre le peuple, l'avertir, l'éclairer sur tous les complots, de fuir dans un autre souterrain, où on ne le trouvera que mort. » En en prévenant ses compatriotes, il les prie de ne pas se fâcher contre lui s'il ne fait point paraître ses numéros tous les jours. Tantôt un homme bien costumé les vendra, tantôt un paysan, tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre; d'autres fois il leur fera passer son journal par les laitières de Vincennes et de Saint-Mandé. Mais l'intervalle qu'il est forcé d'y mettre, pour ne point faire découvrir le lieu de sa retraite, ne l'empêchera jamais de veiller au salut de ses compatriotes.

Un mois à peine après qu'il a pu ressaisir sa plume, Marat reprend le chemin de l'exil. A l'entendre, il y était contraint par une vengeance particulière, contre laquelle Paris ne semblait plus pouvoir lui offrir de retraite assez sûre, et à ce propos il raconte je ne sais quelle histoire de femme, à *faire frémir*. Puis il recommence ses éternelles jérémiades et ses éternelles protestations. Vingt expéditions militaires dirigées contre lui, et une armée entière mise en campagne pour l'enlever au peuple, n'ont fait qu'augmenter son énergie. Sa tête a été mise à prix; cinq cents espions mis à ses trousses et deux mille assassins payés pour l'égorger n'ont pu lui faire trahir un instant le devoir. Pour échapper au fer des assassins, il s'est condamné à une vie souterraine, sans cesse relancé par des bataillons d'alguazils, sans cesse obligé de fuir, errant dans les rues au milieu de la nuit, plaidant sous le poids des fers la cause de la liberté, et défendant les opprimés la tête sur le billot. Ce genre de vie, dont le simple récit glace les cœurs les plus aguerris, il l'a mené dix-huit mois entiers sans se plaindre un instant; que dis-je? il l'a préféré à tous les délices de la fortune, à tout l'éclat d'une couronne. Il court, sans pécule, sans secours, sans ressources, végéter dans le seul coin de la terre où il lui soit encore permis de respirer en paix. Il n'est pourtant pas sans espoir de retour. Que le peuple se relève, et il accourra reprendre son poste. Et même, tout en fuyant, il ne cessera point de défendre la cause des opprimés; il ne quittera la plume qu'au dernier moment; avant de la poser, il communiquera au public les observations intéressantes qu'il fera dans sa route. Et en effet, parti de Paris le 14 septembre, il y a laissé plusieurs numéros tout prêts (tous ses numéros, dit-il quelque part, sont à la presse trente-six heures avant de paraître). Il en paraît donc un, comme d'habitude, le lendemain de son départ; dans ce numéro, le 554, il n'est pas dit un mot de l'auteur. C'est dans les deux suivants. 555 et 556, des 20 et 21, qu'il prend congé de la patrie, qu'il lui fait ses derniers adieux. Les nᵒˢ 557, 558, 559, qui portent la date des 22, 23 et 25 septembre, ont été composés en courant, et, nécessairement, au milieu de préoccupations qu'on ne soupçonnerait pas à les lire. L'un a été envoyé de Clermont en Beauvaisis, le 15, l'autre de Breteuil, le troisième d'un hameau proche Amiens. Au n° 560, 27 septembre, Marat est de retour à Paris, où l'a ramené un événement aussi desagréable qu'imprévu; et comme les citoyens qui prennent intérêt à l'Ami du peuple ne seront pas fâchés d'apprendre les dernières épreuves auxquelles l'ont exposé les suppôts du despotisme, il leur raconte longuement sa courte odyssée. C'est un chapitre du plus haut comique, mais que je ne puis qu'indiquer.

Deux mois et demi après, le 15 décembre, *l'Ami du Peuple* est de nouveau suspendu, après le n° 626, et Marat, obligé de prendre la fuite, se réfugie pour la seconde fois en Angleterre, d'où il ne revient qu'après une absence de près de quatre mois. Cette longue interruption donna-t-elle lieu à quelque contrefaçon?

Tout ce que je puis dire, c'est que je n'en ai point trouvé de cette époque. J'ajouterai qu'au retour de Marat, le club des Cordeliers, qui « avait regardé sa retraite comme une vraie calamité publique », lui envoya une grande députation pour le prier de reprendre sa plume énergique, et de venir au secours de la patrie aux abois, qui avait trop longtemps gémi de son absence, et, voulant éviter que des imposteurs soudoyés n'abusassent encore du nom de Marat pour égarer le public, elle lui adressait l'arrêté en vertu duquel agissait la députation, pour être mis à la tête de ses premiers numéros, comme une preuve irrécusable que c'était réellement lui qui les publiait, si tant était que les lecteurs les moins instruits pussent méconnaître sa touche. Marat céda sans peine au vœu de ses amis, et reprit la publication de son journal, le 12 avril 1792.

Trois semaines s'étaient à peine écoulées qu'il est une fois encore réduit à se cacher pour se soustraire à un décret d'accusation et de prise de corps lancé contre lui par l'Assemblée législative pour avoir, dans son n° 645, provoqué l'armée à l'assassinat de ses chefs. Il ne se livrera point à des tyrans dont les satellites soudoyés ont ordre sans doute de le massacrer en l'arrêtant ou de l'empoisonner dans un cachot. Que les pères conscrits qui le persécutent le traduisent devant un tribunal anglais, et il s'engage à les faire condamner aux petites maisons comme des forcenés. En attendant, la prudence veut qu'il se mette hors de l'atteinte des griffes de ses persécuteurs, et l'amour de la patrie lui fait un devoir d'achever de les couvrir d'opprobre. (N° 650, 14 mai.) Et en effet, *l'Ami du Peuple* continua de paraître comme si de rien n'eût été. Cependant le découragement semble s'emparer de Marat; lassé de ces persécutions, il annonce aux frères et amis qu'il est enfin décidé à la retraite. Était-ce une feinte? Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment les numéros de son journal ne paraissent plus qu'à des intervalles inégaux; et ils n'ont plus trait à l'événement du jour, ce sont comme autant de pamphlets détachés.

Membre de la Convention depuis un mois à peine, Marat annonce par une adresse à ses commettants, aux frères et amis, qu'il est forcé de se rejeter dans son souterrain « pour échapper au poignard des nuées d'assassins soudoyés, et au fer d'une multitude de soldats égarés que soulevaient contre lui leurs chefs contre-révolutionnaires. » Le devoir de conserver pour la défense de la patrie des jours qui lui sont enfin devenus à charge a pu seul, leur dit-il, le déterminer à s'enterrer de nouveau tout vivant. Il paraît qu'il se trouva des « citoyens irréfléchis ou perfides qui osèrent lui faire un crime de cette détermination : il voudrait bien savoir ce qu'eussent fait à sa place ces plaisants censeurs, s'ils eussent été dévoués à périr par la multitude de scélérats qui provoquaient le peuple à le massacrer. »

Il n'est pas besoin de dire de quel œil la plupart des membres de la Convention avaient vu s'asseoir au milieu d'eux un pareil collègue, et il ne dépendit pas des Girondins qu'il ne fût expulsé de l'Assemblée; mais Marat sortit triomphant de toutes les accusations portées contre lui, et put rester au milieu d'eux « pour braver leurs fureurs ». Dès lors, assuré de sa force, il sembla redoubler d'activité dans la poursuite de son œuvre de destruction. Le poignard de Charlotte Corday put seul faire tomber la plume de ses mains; son journal était sous presse quand il fut frappé, et parut encore le lendemain de sa mort.

Je me suis peut-être beaucoup étendu sur *l'Ami du Peuple;* j'en ai déjà dit les raisons : Marat, quoi qu'on en puisse penser, et quelque horreur qu'il inspire, n'en est pas moins, il faut bien le reconnaître, celui de tous les journalistes de la Révolution qui a exercé la plus grande, malheureusement aussi la plus pernicieuse influence, et son journal est devenu un monument historique, plus propre que tout autre peut-être à faire comprendre la marche de la Révolution. Aussi est-il un des plus recherchés et des plus chers. Un exemplaire en feuilles a été payé en 1861, à la vente H. G***, 400 fr. A la vente Baillot, en 1837, un exemplaire en 10 vol. n'avait été poussé qu'à 179 fr. Mais si le premier prix était peut-être exagéré, le dernier est évidemment inférieur à la valeur vénale actuelle de cette feuille, dont les exemplaires complets sont devenus extrêmement rares. Quelques jours avant celui où je lis l'épreuve de cet article, le 29 avril 1864, à la vente Aerts, un exemplaire, présenté comme l'exemplaire de M. Renouard, et composé de 13 vol. v. fauve, fil. tr. dor., dont 2 d'opuscules, avec 8 ou 10 vol. br. d'opuscules ou de brochures par ou relatives à Marat, a été payé 410 fr.

Quant à la condition du journal de Marat, elle est des pires. Il a toujours conservé, sous ses diverses dénominations, la même forme; mais on voit en le parcourant les nombreuses vicissitudes par lesquelles il a passé : il est imprimé avec toutes sortes de caractères, sur toutes sortes de papiers, plus mauvais l'un que l'autre. Il y a des numéros qui sont presque illisibles Plusieurs ont paru en placard, c'est-à-dire imprimés d'un seul côté. Ainsi que je l'ai dit, il fourmille de fautes, et des plus étranges parfois, « comme si, dit Marat lui-même, les ouvriers eussent été payés pour dénaturer son travail et en enlever les fruits à la patrie. » A la manière indigne dont quelques numéros sont mutilés, il ne peut douter que son éditeur ne soit vendu aux ennemis de la République. Ailleurs il se plaint amèrement de la façon dont son journal *a été exécuté en son absence.* Doit-on conclure de là que Marat avait des suppléants? Il serait difficile de rien affirmer à cet égard; tout ce que je puis dire, c'est que Fréron, qu'il appelait son lieutenant, se vante de l'avoir quelquefois remplacé.

Le fond devait également et nécessairement se ressentir de la vie étrange à laquelle l'auteur s'était condamné, et quant au style et à la

méthode littéraire de Marat, ils sont en parfait accord avec le public auquel il s'adressait.

Après la mort de Marat, son journal fut continué, jusqu'au n° 271 au moins, par J. Roux, sous le titre de :

— **Publiciste de la République française**, par l'ombre de Marat, l'Ami du peuple. In-8°.

Une autre continuation, et plus curieuse, que j'ignorais quand j'écrivis l'article Marat, m'a été depuis signalée par M. L. de La Sicotière :

— **L'Ami du peuple**, par le club des Cordeliers, société des droits de l'homme et du citoyen, nos 243 et 244 (faisant suite, dit une note, au dernier n° de Marat, 242). De l'imprimerie du club des Cordeliers, rue de la Harpe, n° 171.

« Le club des Cordeliers, justement alarmé « des dangers nouveaux qui menacent la Répu- « blique, convaincu de la nécessité d'éclairer le « peuple sur les trames odieuses et perfides des « modernes conspirateurs, a résolu de réparer, « autant qu'il lui sera possible, la perte de Ma- « rat.... Si le club ne peut se promettre le la- « conisme (!!), la force et la clarté du style de « Marat, il se flatte d'en avoir l'énergie et la « sévérité... »

La distribution se faisait chez le citoyen Ancar, rue des Mauvais-Garçons, faubourg Saint-Germain, chez le chaudronnier. Les avis, dénonciations, lettres, etc., devaient être envoyés, francs de port, au citoyen Barot, chapelier, rue de l'Ancienne-Comédie française, où ils pouvaient également être déposés dans une boîte disposée à cet effet dans sa boutique, avec ouverture au dehors.

A la fin du n° 244 se trouve une lettre d'Albertine Marat aux Cordeliers, où elle leur reproche avec vivacité de ne pas vouloir signer leur journal, et où elle met en parallèle leur attitude et celle de Marat, celle des défenseurs de la patrie. « C'est à leur tribune, dit-elle, qu'un journaliste patriote qui quelquefois a montré de la vigueur, Hébert, a hasardé de conseiller d'être pusillanime. »

Il résulte d'une note autographe, de la main d'un conventionnel, apposée sur l'exemplaire de M. de La Sicotière, que ces deux nos, de 8 pages chacun, furent distribués le 25 ventôse an 2.

D'autres encore essayèrent de se substituer au rôle impossible de Marat. Quelques jours après la mort de l'Ami du peuple, Chasles annonçait aux Jacobins que deux journaux se publiaient sous le nom d'*Ombre de Marat* dans deux chefs-lieux de district, et on lit dans le *Journal de la Montagne* qu'à la même époque le citoyen Ratier fit hommage à la Société des Jacobins du 1er n° de son journal, l'*Ombre de Marat*. La Bibliothèque impériale possède le 1er n° d'une feuille du même nom, mais datée de pluviôse an 3.

J'ai dit que la longue interruption de *l'Ami du peuple*, du 22 janvier au 18 mai 1790, avait donné lieu à plusieurs continuations apocryphes. Ces contrefacteurs de Marat se contrefaisant eux-mêmes réciproquement, leurs élucubrations présentent un enchevêtrement qu'il n'est pas précisément facile de débrouiller; voici cependant comment, d'après ce que possède la Bibliothèque impériale, on peut les classer :

a. **L'Ami du peuple**, ou le Publiciste parisien, journal politique et impartial. Nos 106-116, 30 janvier-14 février 1790. *Imp. de Rivet et Roux.*

b. **L'Ami du peuple**, ou le Publiciste parisien, journal politique et impartial, par M***** : nos 106-147, 7 février-26 mars 1790. *Imp. de Rozé, de Momoro, de J. Carol, de Marat.*

Rédigé par Guignot. Le titre du n° 139 porte : *par M. Marat*, auteur...; celui des nos 140-146 : *par M. Mara**, et celui du n° 147 : *par M. Marat.*

c. **L'Ami du peuple**, ou le Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial, par une société de patriotes, et rédigé par M. Ma... Nos 106-161, 9 mars-21 mai 1790. *Impr. de Rozé, de Marat.*

Dès le n° 107 les titres portent le nom de Marat en entier.

d. **L'Ami du peuple**, ou le Publiciste parisien, journal politique et impartial, par M. Marat, auteur.... Nos 105-169, 9 mars-5 juin 1790. *Impr. de Marat.*

Les nos 105 et 106 ne diffèrent que par la numérotation. Cette série, d'ailleurs, présente une inextricable confusion; beaucoup de numéros sont doubles, quelques-uns même sont triples, c'est-à-dire qu'il s'est rencontré à certains jours deux et trois contrefacteurs ayant revêtu la même peau. J'ai même rencontré chez M. Pochet-Deroche un n° 147 portant la date du 26 mars, quand la véritable date devrait être, et est en effet, chez le véritable faux Marat, 6 mai. Suivant M. Brunet, il y aurait encore une contrefaçon, sortie de l'*imprimerie du véritable Ami du peuple*, qui aurait commencé dès le 22 janvier, et aurait fait partir sa numérotation du n° 348 (348-352, 22-29 janvier). Ce que j'ai dit plus haut sur ces faux Marat me dispense de m'y appesantir davantage : la chose n'en vaut pas la peine. Il est d'ailleurs très-possible que toutes les continuations ou contrefaçons des feuilles de Marat qui ont pu être tentées ne soient pas parvenues jusqu'à nous, au moins dans leur

entier. Suivant Marat lui-même, on aurait vu paraître à la fois jusqu'à cinq faux *Amis du peuple*, écrits, l'un par un nommé Vaudin, se disant avocat, un autre par Desclaibes, un troisième par Estienne, ces deux derniers imprimés par « le nommé Courret, dit de Villeneuve, banqueroutier frauduleux d'Orléans, réfugié à Paris, et payé par Bailly et Mottié (Lafayette) pour la publication de ces ordures. » A son retour il trouve encore son journal envahi, mais alors par quatre folliculaires seulement, qui se disputaient à l'envi son titre, son épigraphe, son nom, ses qualités, en l'accablant d'injures dégoûtantes chaque matin, d'une ineptie qui passerait encore s'ils connaissaient les bienséances, mais ineptie de première classe, etc., etc.

Plusieurs numéros de ces continuations ont été réimprimés. Il va sans dire qu'elles se donnaient chacune comme la seule et vraie. Guignot, notamment, s'indigne à chaque page contre les *imposteurs* qui lui font concurrence. Il résulte, par parenthèse, de sa déclaration, qu'il commença sa continuation par le n° 106; que le mardi 9 mars 1790 on publia un nouveau n° 105, que M. Marat avait déjà donné le 22 janvier précédent, après lequel, surprenant encore la religion du public, on avait fait paraître une suite sous le n° 106, etc.

« J'avertis le lecteur, dit le *c*, dans une note répétée, que ceux qui imitent ma feuille copient jusqu'à l'avertissement par lequel je prévenais le public de leur escroquerie. » Et le *b* répète textuellement et dans la même forme, et aussi longtemps, ce même avertissement. — « Je déclare, dit plus loin le *c*, qu'un ex-avocat famélique, un nommé Grand, soudoyé par les aristocrates de l'Hôtel de ville, et notamment par le sieur Bailly, a eu l'impudence d'avertir le public, dans sa feuille incendiaire, qu'il était le vrai Marat.... Il a escroqué l'argent des sots en déclarant qu'il était moi. » Et pour empêcher qu'on ne les confonde, il appose sur sa feuille un cachet portant le nom de Marat. A quoi le *b* riposte : « Le public pourra enfin distinguer à l'avenir ma feuille de celle de l'écrivain des charniers qui l'imite : il vient d'y apposer un cachet qui fera reconnaître son ignorance et sa friponnerie. »

On peut encore rapprocher de la feuille de Marat :

— **L'Ami du peuple,** ou le Publiciste parisien, journal politique et impartial. 22 janvier-19 avril 1791, 65 n^{os} in-8°.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, mais avec l'épigraphe de Marat. — A ne juger que par le titre, on prendrait cette feuille pour une autre contrefaçon de *l'Ami du Peuple;* c'en était au contraire la contre-partie, un contre-poison. C'était pour mieux pénétrer dans le camp ennemi, pour contre-battre les doctrines pernicieuses de Marat, que l'auteur, « étonné de la continuation obstinée des fureurs de ce scélérat, étonné qu'il trouvât encore des calomnies à inventer, à écrire, des scélérats pour les payer, et des méchants ou des sots pour les lire, avait eu le courage de revêtir son armure déshonorante. »

— **L'Anti-Marat,** ouvrage périodique, par une société de gens de lettres. Février-avril 1791, 20 n^{os} in-8°.

Il ne peut être heureux qu'à force de trépas ;
Le coquin se pendrait si l'on ne pendait pas.

Le titre de cette feuille en indique suffisamment le caractère et l'objet; elle devait « réfuter les propositions erronées ou criminelles non-seulement de Marat, mais de tous les journalistes incendiaires. »

Mentionnons enfin un *Anti-Marat, ou Défense de M. Necker contre le soi-disant Ami du peuple*, par Le Roux, in-8°.

L'Ami du Peuple, ou le Vrai citoyen, par Jourdain de Saint-Ferjeux. 7 n^{os} in-8°.

De la fin d'octobre, d'après ce que j'ai dit ci-dessus. L'auteur, évidemment, en s'emparant de la place laissée libre par la fuite de Marat, avait spéculé sur le bruit qui s'était déjà fait autour du titre, d'ailleurs très-heureux, de sa feuille. Mais en donnant à sa publication un sous-titre différent, et en la signant de son nom, il se mettait au-dessus du reproche de contrefaçon.

L'Anglais à Paris, 3 n^{os} in-8°.

Annales de France, par M. Maugard. 1789-1790, in-8°.

« C'est un cours d'histoire, en donnant à ce mot l'acception qu'il doit avoir chez un peuple libre. » (M. de l'Épithète.)

Annales parisiennes, politiques et critiques, mais véritables. N° 1, du 1er juillet au 1er août, in-8°.

Dédiées à tous ceux qui ont veillé à l'intérêt public dans la révolution du 13 juillet. — Le faux titre porte : *Ce que l'on n'a pas su et ce qu'il faut savoir, ou Annales parisiennes*, et c'est sous ce titre que cette feuille a été enregistrée par Deschiens.

« Ce ne sont plus des faits isolés, rédigés « sans suite, souvent tronqués, rarement placés à leur époque, et tel qu'il a été possible « de les publier à la hâte dans la confusion du « premier moment, que l'on présente ici au « public; c'est l'ensemble de ces faits, leurs « détails isolés et leur enchaînement, enfin « *ce qui n'a pas été su, et ce qu'il faut savoir* pour connaître l'exacte vérité dans l'événement le plus extraordinaire dont notre « histoire puisse parler.... Le rédacteur de ces « Annales n'a pas quitté l'Hôtel de ville pen- « les dix-sept premières nuits et les quarante « premiers jours. »

Je trouve encore dans la Notice de M. de l'Épithète des *Annales parisiennes*, ou Lettres philosophiques, politiques et littéraires, « où l'on parlait de tout avec une volubilité qui était un vrai caquet écrit. » Cette correspondance était adressée à une dame de Chambéry, « qui ne répondait rien et qui n'avait le temps de rien répondre, puisqu'on l'accablait toutes les semaines de sept mortelles lettres. »

Annales patriotiques et littéraires de la France, et affaires politiques de l'Europe, journal libre, par une société d'écrivains patriotes, et dirigé par M. Mercier. 1er oct. 1789-30 frimaire an 3, 11 vol. in-4°.

A partir du 1er nivôse an 3 :

Annales patriotiques et littéraires, ou *la Tribune des hommes libres*, journal de politique et de commerce, rédigé par Mercier, député à la Convention nationale. 1er niv. an 3-12 messid. an 5, 6 vol. in-4°.

Le titre a ainsi varié dans les derniers mois : 9-11 prairial, *Annales littéraires*, ou la Tribune...., rédigées par une société de gens de lettres; — 12-16 prairial, *Annales politiques*, ou la Tribune.,..; 17 prairial-12 messidor, *Annales politiques et litteraires*, rédigées.....

Une des feuilles les plus populaires du temps et l'oracle des sociétés jacobites de la province. Le véritable rédacteur en chef était Carra, beaucoup moins connu d'abord que Mercier, dont le nom avait été pris pour enseigne, dans l'espérance « qu'il ferait naître l'intérêt qu'inspirent les écrits de l'auteur du *Tableau de Paris*, mais qui ne devait pas tarder, lui aussi, à arriver à la célébrité. Après Carra, mort, comme on le sait, Girondin, les *Annales* eurent pour principal rédacteur Salaville, qui l'avait déjà suppléé lorsqu'il avait été envoyé en mission dans les départements, et dont Babeuf fait l'éloge comme d'un ardent républicain. Mercier reprit la direction de sa feuille au commencement de l'an 4, et c'est dans ses mains qu'elle mourut. M. Daunou y rédigeait le compte rendu anonyme des séances de la Convention. — Voy, t. 6, p. 365 et suiv.

Je signalerai, en passant, comme une sorte d'appendice aux *Annales patriotiques*, et comme complément de la biographie bibliographique de Carra, une brochure de 90 pages in-8°, 1793, intitulée : « *Articles, notes et extraits d'articles de J.-L. Carra*, tirés des *Annales patriotiques*, depuis juin 1791 jusqu'au 31 juillet 1793, imprimés par ordre chronologique, en réponse à ses accusateurs. » C'est un résumé de la polémique républicaine de Carra. Le *Précis* de sa défense (an 2, 60 pages in-8°) renferme aussi des fragments intéressants de cette polémique.

Annales politiques et nationales, commencées du jour de la translation des États généraux de Versailles à Paris (20 octobre); contenant toutes les délibérations de l'Assemblée nationale, avec des réflexions. In-8°.

Avec cette devise : « A la liberté française ! »

Annales universelles et méthodiques, concernant la politique, la législation... 22 nov. 1789-mars 1791, in-8°, fig.

Politique, 8 vol.; agriculture, économie, commerce, 4 ; sciences diverses, 2; jurisprudence, 1 ; littérature, 50 nos.

Apocalypse monacale, ou Les moines tels qu'ils ont été et tels qu'ils ne peuvent plus être. 3 nos in-8°.

Si iniquitates observaveris, Domine, quis sustinebit ? — Si l'on envisage leurs iniquités, qui les soutiendra ?

Le n° 3 est intitulé : *Dom Grognon, ou le Cochon de saint Antoine à ses enfants.* — Pur radotage.

N° 1. **Argumentum ad hominem.** A vous, mons de Calonne. In-8°.

Fœnum habet in cornu : hunc tu, Romane, caveto.

N° 2. *Argumentum ad rem.* Avis important aux députés des États généraux. In-8°. *Louvre.*

L'Aristocratie enchaînée et surveillée par le peuple. 31 janvier, 1er et seul n°, de 70 p. in-8°.

Ce titre ne ressemble à rien moins qu'à celui d'un journal. Si je fais figurer ici cette publication, et d'autres du même genre, c'est uniquement parce qu'elles ont été cataloguées par Deschiens parmi les journaux, et pour qu'on ne croie pas à une omission. Je me suis du reste expliqué, dans mon introduction, sur ce cas, qui se représente assez souvent.

Assemblée nationale. Juillet, in-8°.

Chez M. Pochet. Sortant de chez le même éditeur et portant le même permis de circuler que le *Courrier nocturne*, ci-dessous. — Je trouve dans le catalogue Labédoyère 2 nos d'une *Assemblée nationale*, 1789, in-4°, qui est peut-être l'annexe de la *Gazette de France* dont j'ai parlé à l'article de cette dernière feuille.

Le Babillard, ou Courrier de ce jour, faisant suite au *Chaînon*. In-8°.

N° 5, du 24 octobre, chez M. Ménétrier. Je n'ai pas rencontré *le Chaînon*.

Les trois Bossus. 20 déc. 1789-anv. 9 1790, 3 n^{os} in-8°.

Pamphlet insignifiant. Dans le 3e n°, intitulé : *Les trois Bossus à l'agonie*, on annonce que les trois Bossus viennent de rendre l'esprit, en ordonnant à leur libraire de restituer l'argent aux deux souscripteurs qu'ils avaient réunis « tant en province qu'à Paris et dans les pays étrangers. »

Le vrai Bourgeois de Paris, par M. Jourdain. 5 n^{os} in-8°.

Le dernier n° est intitulé *le Perquisiteur*. — Le catal. Labédoyère donne à cette feuille la date de 1790.

Bulletin. États généraux. Mai, 3 n^{os} in-4°.

Le 1er n°, sans date — le 2e porte celle du 19 mai, — commence par cet *avertissement*, curieux à plus d'un titre pour l'histoire de la presse :

« A la Bourse, au Palais-Royal, partout on « demande des nouvelles de Nosseigneurs des « États. Pour rassurer les personnes prévenues « et prévenir les gens mal intentionnés, on « donnera un bulletin exact, non de ce qui « s'y passe : c'est là le devoir des journaux, « mais seulement de leur état et de l'opi- « nion publique qu'on doit avoir sur leur « compte.

« Ce bulletin se donnera, se vendra même « si on le trouve bon, mais sans bénéfice pour « l'auteur : qu'il soit membre ou non des « États, peu importe, pourvu qu'il soit exact. « On ne recevra point de souscription, par « respect et par crainte : le premier est dû « aux bonnes intentions du rédacteur des « arrêts rendus en conseil, le roi y étant « (voyez ci-dessous les *États généraux* de « Mirabeau); la crainte est fondée sur ce que « les ordres ont été si sévères qu'avec cent louis « on n'a pu, pendant trois grands jours, trou- « ver personne qui imprimât le 3e n° du jour- « nal supprimé, et qu'ainsi l'on n'est pas « maître de tenir ses engagements.

« Nous ne nous permettrons aucunes ré- « flexions sur les arrêts du Conseil qui dé- « fendent tous journaux non autorisés, et qui « suppriment celui des *États généraux*, mais « qu'on nous en accorde une seule sur leur « suite. La liberté de la presse ne peut exis- « ter avec la censure. Le journal des États « pouvait n'être pas excellent; il pouvait « même être détestable, supposons-le ; mais « il vaut mieux qu'il en exitse vingt mauvais « que de nous mettre dans l'impossibilité « d'en avoir un bon. Dans une feuille rendue « publique sous le nom de Lejay, une per- « sonnalité offensante pouvait être imprimée ; « mais la personne offensée pouvait poursui- « vre Lejay et le faire punir. Poursuivra-t-on « un anonyme qui, en disant des vérités dures « sans être connu, éludera les suites de la « loi? Lejay, au contraire, était soumis à la « maxime : *Veritas convitii non excusat*. »

C'était parler d'or; mais la voix de la raison devait rester sans écho dans ce grand bruit que faisait l'explosion désordonnée de la liberté. Le Bulletin se termine par ce *N. B.*, également remarquable :

« On traitera dans ce Bulletin de toutes les « matières qui occupent l'assemblée des États; « on respectera les décisions qu'elle aura por- « tées : le vœu national n'est-il pas la pre- « mière des lois pour un bon citoyen? On « rapportera, avant que l'assemblée en ait « adopté une, les principaux raisonnements « dont on se sert pour appuyer deux opi- « nions contraires. On ne nommera jamais « ceux de MM. les députés qui ont soutenu « l'une ou l'autre, à moins que par la voie de « l'impression ils n'aient rendu le public juge « de leur opinion. Dans tous les cas, on n'at- « taquera que les faux principes; la personne « des auteurs sera toujours respectée Au mo- « ment où nous sollicitons la liberté des indi- « vidus et celle de la presse, on ne doit pas « perdre de vue que le vrai moyen d'obtenir « la dernière est de ne se rendre coupable d'au- « cun des abus qui ont donné lieu à l'établis- « sement des censeurs. »

Bulletin de l'Assemblée nationale, par Maret, depuis duc de Bassano. Du 12 sept. 1789 au 6 juil. 1790, 370 n^{os}, 10 vol. in-8°.

Maret commença, dit-on, dès l'ouverture des États généraux, à recueillir leurs délibérations, soit à l'aide d'une méthode d'abréviation qu'il se serait créée, soit de mémoire, comme cela m'a été affirmé par un honorable académicien qui le tenait du duc de Bassano lui-même. Mais il ne communiqua d'abord son Bulletin qu'à quelques sociétés choisies, où il en faisait lecture, et ce fut sur les instances de Mirabeau et autres honorables qu'il se serait décidé à livrer chaque soir à l'impression, à partir du 12 septembre, le compte rendu de la séance.

Voilà la tradition. Mais, ce qui est étrange, c'est que ce Bulletin de Maret, dont l'indication m'a été fournie par Deschiens, ne se retrouve pas au catalogue Labédoyère, qui porte bien une feuille du même titre, mais différente assurément, ainsi décrite :

— Bulletin de l'Assemblée nationale. 6 juillet 1789-30 janv. 1790, 187 n^{os} en 2 séries, de 31 et de 156 n^{os}, 3 vol. in-8°.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que Maret soit entré le premier dans cette voie, — ce que je ne saurais ni affirmer ni contredire, — il y aurait été suivi de bonne heure par des concurrents, ou, si l'on veut, des contrefacteurs. J'ai enregistré plus haut un *Bulletin des États généraux* du mois de mai. J'ai en outre rencontré dans un catalogue l'indication d'un *Bulletin de l'Assemblée nationale*, in-8°, allant de 1789 à 1791.

Dans un recueil factice que possède la bibliothèque du Corps législatif, j'ai trouvé sous cette rubrique :

— **Bulletin de l'Assemblée nationale.** Pet. in-8°, n° 15, du 18 juil. 1789. De l'imprimerie de Knapen.

Comme la plupart des feuilles de ce temps, il porte un permis de la ville, mais avec une remarquable restriction : « Permis de continuer l'impression et la distribution du présent Bulletin, sans néanmoins entendre établir la nécessité d'aucune permission. »

— **Bulletin de l'Assemblée nationale séante aux Thuileries.** Gr. in-8°, n° XC, du 15 nov. 1789.

Sortant également de l'imprimerie de Knapen, mais, par la forme, tout à fait dissemblable du précédent. Les termes du laissez-passer sont également à remarquer : « En considération du député de l'Assemblée nationale auteur du journal intitulé *Bulletin*..., le comité de police renouvelle la permission donnée le 2 septembre, par voie d'exception, pour la publication de cette feuille. »

La Bibliothèque impériale possède également un certain nombre de numéros de ce Bulletin de Knapen, qui pourrait bien être celui du catalogue Labédoyère. Le plus ancien est le n° 33, donnant la séance du 15 septembre; mais un prospectus apprend qu'il a été commencé le 7 juillet. Ce n° 33 porte le permis de septembre renouvelé par le précédent; en voici les termes : « Le comité (de police) permet aux colporteurs la publication d'une feuille intitulée..., dont l'authenticité est garantie par la signature du membre de l'Assemblée nationale qui en est l'auteur, laquelle est restée déposée au comité de police. »

Je ne saurais dire quel est ce membre de l'Assemblée nationale; mais ce n'est pas Marat, qui n'en faisait pas partie.

M. Ménétrier possède 2 n°s d'un *Bulletin de l'Assemblée nationale*, portant les dates des 22 et 25 juill. 1789, et sortant de l'imprimerie de Momoro; et 3 n°s d'un autre petit in-8°, sans n° d'ordre, mais du mois d'avril 1790, de l'imp. de la veuve Hérissant, « rédigé par un patriote attaché à l'Assemblée nationale », et paraissant tous les jours après la séance. On souscrivait au bureau du *Journal universel*.

J'ai encore rencontré une autre feuille sous le même nom, à la date de 1791, et sortant du bureau du *Bulletin*, rue Saint-Honoré, hôtel d'Auvergne.

Ces détails sont minutieux sans doute; ils m'ont paru cependant avoir leur utilité : ce sont autant de jalons. Ils montrent aussi l'avidité avec laquelle le public suivait les débats de notre Assemblée nationale, et l'empressement des imprimeurs à satisfaire ce besoin ou à en tirer parti.

Enfin, j'ajouterai que le *Bulletin* de Maret fut réuni au *Moniteur* au commencement de février 1790, et encore que, d'après une feuille du temps, ce serait à Knapen, imprimeur de deux des Bulletins ci-dessus, qu'on devrait l'origine de cette « feuille gigantesque, qui n'était d'abord qu'un simple bulletin. »

Mentionnons, comme signe du temps, un *Bulletin de l'Assemblée nationale*, pot-pourri sur des airs de l'ancien régime. 2e édition, 1792, in-32.

Bulletin de Versailles. In-8°.

Un numéro chez M. Pochet-Deroche, portant la date du 13 juillet, mais sans numéro d'ordre, ni pagination, ni nom d'imprimeur.

Bulletin sur les affaires du temps. N° 1, 17 avril, in-8°.

Ça fait toujours plaisir. In-8°.

Annoncé comme devant paraître tous les matins, mais, après un petit nombre de n°s, sous un autre titre.

« Braves Parisiens, vous êtes *heureux*, « *libres* et *contents;* tous ceux qui vous disent « le contraire cherchent à vous tromper. C'est « un principe incontestable : car il faut que « vous sachiez aussi ce que c'est qu'un prin- « cipe; puisque c'est le mot favori de vos lé- « gislateurs, il doit, comme leurs décrets, être à « la portée de tout le monde; *et ça vous fera* « *plaisir*...

« Voyez ce que vous étiez ci-devant et ce « que vous êtes aujourd'hui, *et ça vous fera* « *plaisir*...

« Vous ne lisiez les nouvelles que dans les « cafés, et à la faveur de quelques gazettes « censurées : aujourd'hui vous avez votre ami « M.... (Marat), le révolutionnaire Des M...... « (Camille Desmoulins), le famélique P....... « (Prudhomme), le sublime M..... (Mercier), « qui, à deux sols par jour, déchirent à belles « dents la noblesse, le clergé et les aristo- « crates; *ça doit vous faire plaisir*. »

Le premier... Cahier social, adressé à l'assemblée des États généraux, par Baudy de C... Mai, 3 n°s in-8°.

Cahiers du 4e ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc., l'ordre sacré des infortunés, ou Correspondance philanthropique entre les infortunés, les hommes sensibles, et les États généraux, pour suppléer au droit de députer directement aux États qui appartient à tout Français, mais dont cet ordre ne jouit pas encore. Par Dufourny de Villiers. 1er et seul n°, 25 avril, in-8°.

Catherine de Médicis dans le cabinet de Marie-Antoinette, à Saint-Cloud. 1789-1790, 14 n°s ou dialogues, in-8°.

Les Français ont fait rois des vassaux orgueilleux;
Mais, leur tête à la main, nous marcherons contre eux.

« Ce dialogue paraîtra trois fois par se-

« maine. Il dévoilera l'origine des malheurs de « la France sous le règne de Médicis et celui « d'Antoinette ; il dénoncera les complots et « les dangers qui menaceront la monarchie ; « enfin ils préviendront politiquement des « complots des gens en place. »

Je trouve cette feuille désignée ailleurs sous le titre de : *Entretiens de Catherine de Médicis et de Marie Antoinette*. « Rien de plus forcené, dit un journal contemporain, que cet ouvrage, dont il y a déjà dix numéros. Pas une ligne qui ne soit un crime. Au reste, le style en est si plat et si mauvais, la morale si hautement perverse, que nous ne le croyons pas dangereux. » (Le *Lendemain*, 11 déc. 1790.)

La Cause du peuple soumise au tribunal de la Raison. 2 nos in-8°.

Le Censeur national. 2 nos in-8°.

Le Censeur patriote, ou l'Esprit des feuilles politiques et nationales. In-8°.

Le Censeur politique. In-4°.

Annoncé par le *Supplément au Point du jour* comme devant paraître tous les jours à midi pendant la tenue des États généraux, et contenir, outre la politique intérieure et extérieure, la critique des abus du gouvernement, etc. — Au moins 4 nos.

C'est incroyable, ou Confession amphigouri-tragi-comique, recueillie par un auteur qu'on appelle T*** parci et A*** par-là... 5 nos in-8° (en attendant le 6e).

... Rubet auditor cui frigida mens est
Criminibus, tacita sudant præcordia culpa.
(JUVÉNAL, sat. I.)

La Chasse aux bêtes puantes et féroces qui, après avoir inondé les bois, les plaines, etc., se sont répandues à la cour et à la capitale..... Suivie de la liste des PROSCRITS de la nation, et de la notice des peines qui leur sont infligées par contumace en attendant le succès des poursuites qui sont faites de leurs personnes, ou l'occasion. 2 nos in-8°.

Décret.

« Sur le rapport qui nous a été fait par les « capitaines des chasses..... ; jugeant qu'il était « de notre prudence de continuer à détruire, « comme par le passé, toutes ces bêtes puantes « et dangereuses, ainsi que les bêtes féroces « qui se sont jointes à elles.... A CES CAUSES, « voulant, à tel prix que ce soit, consommer « la destruction totale de ces bêtes carnassières « et venimeuses, nous avons conclu qu'il était « nécessaire d'intéresser le courage et l'a- « dresse par une récompense généreusement « proportionnée à la bête morte qui nous sera « présentée, ou amenée dans un état où nous « n'en aurons plus rien à craindre... Invitons « tous les habitants de la campagne et de toutes « les villes du royaume à nous prêter la main « pour cette exécution, leur assurant tous « droits à la récompense ci-après désignée.

« Art. 1er. On est fortement convaincu qu'une « panthère échappée de la cour d'Allemagne a « séjourné en France quelques années sans y « commettre de ravages. On l'a aperçue à Ver- « sailles, dans plusieurs parcs, quelquefois « aux promenades. La douceur du climat pa- « raissait avoir apaisé sa férocité, le roi même « se plaisait à la voir ; mais depuis un cer- « tain temps elle a repris toute la rage germa- « nique. Fixons sa mort à 40,000 livres. Elle « est forte, puissante, les yeux enflammés, « et porte un poil roux. Ci 40,000 liv., qui se- « ront payées sur-le-champ au Palais-Royal au « chasseur assez habile pour ne la pas manquer.

« Art. 2. Un tigre élevé à la ménagerie de « Versailles, sous la direction et le gouverne- « ment de M. de La Vauguyon, vient d'en « prendre la fuite, après avoir fait les plus « horribles dégâts. Ayant tout à craindre de « son retour en ce royaume, évaluons sa mort « à 35,000 liv., qui seront payées de même au « Palais-Royal. On assure qu'il est chez l'é- « lecteur de Cologne.

« Art. 3. Une louve de Barbarie, élevée « par curiosité par la famille de Polignac, par « une bizarrerie monstrueuse de la nature s'é- « tant accouplée avec le tigre et la panthère « ci-dessus désignés, ainsi qu'avec une pro- « digieuse quantité d'animaux de différentes « espèces, en est devenue tout à coup en- « ragée. Elle court aussi le pays. 20,000 liv. « pour celui qui la tuera.

« Art. 4, 5..... »

La première personne qui figure sur la liste des *proscrits de la nation* est « Une dame de Versailles ; devinez qui ? » Et on la condamne « aux Madelonnettes, aux Filles-Repenties, ou à Sainte-Pélagie, à perpétuité, suivant le choix de son époux. » Le comte d'Artois, « vu le respect dû à la majesté royale », est condamné à une prison perpétuelle aux îles Sainte-Marguerite. Le duc de Bourbon, les princes de Condé et de Conti, sont condamnés à être décapités ; Mme de Polignac à être pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'en suive, et son corps porté aux fourches patibulaires de Montfaucon. Les auteurs du *Journal de Paris* sont envoyés à Bicêtre, « comme les seuls et vrais libellistes, et faiseurs d'apologies des membres exécrables de l'aristocratie » ; ceux du *Mercure de France* « au carcan, sous la lanterne mémorable, avec écriteaux devant et derrière portant ces mots : ADULATEURS FOURBES, ESPIONS GAGÉS et CALOMNIATEURS PERFIDES. » L'auteur de l'*Ami du Peuple* est condamné « à apporter à l'Hôtel de Ville, monté sur un âne, chacun de ses numéros, pour les soumettre à la censure publique : il n'osera plus débiter de mensonges. » Etc., etc.

Vendu, 1837, Baillot, 9 fr.

Rapprochez : *Liste curieuse des bêtes fé-*

roces, mâles et femelles, de la fameuse ménagerie et du cabinet d'histoire naturelle du ci-devant Palais-Royal. 3. part. en 1 vol. in 8°.

Le Châtelet démasqué. 2 nos in-8°. *Louvre*.

Les Chevaux au Manége. Ouvrage trouvé dans le portefeuille de Monseigneur le prince de Lambesc, grand écuyer de France. 3 nos in-8°, avec la clef. *Louvre*.

Leur orgueil foule aux pieds l'orgueil du diadème ;
Ils ont brisé le joug pour l'imposer eux-même.
De notre liberté ces illustres vengeurs,
Armés pour la défendre, en sont les oppresseurs.
Sous les noms séduisants de patrons et de pères,
Ils affectent des rois les démarches altières.

Pamphlet contre les membres de l'Assemblée nationale, qui siégeait au Manége. Chaque numéro a sa clef sur un feuillet séparé, et sous le titre de : *Noms des chevaux à dresser, avec leur caractère et leurs penchants*. On apprend ainsi que le Pétulant, dont on a le portrait dans le n° 1, c'est Mirabeau ; l'Ombrageux, c'est Clermont-Tonnerre ; le Familier, c'est l'évêque d'Autun ; la Cabreuse, c'est l'abbé Maury ; l'Indocile, c'est Target ; le Peureux, c'est le duc d'Orléans ; l'Intrépide, c'est Grégoire, etc.

La Chronique arétine. 1 livr. unique, de 104 p.

Chronique de Paris. 24 août 1789-25 août 1793, 8 vol. in-4°.

L'année 1789 a 129 nos ; les années 1790 et 1791, chacune 365 ; l'année 1792, 364, et l'année 1793, 197. Les nos 69-72 de 1793 n'ont pas paru ; les nos 156-159 de la même année ont été saisis avant la distribution. — A sa cessation, la suite des abonnements a été servie par la *Feuille du salut public*.

La *Chronique de Paris* passait, au témoignage de Camille Desmoulins, pour le mieux fait des journaux de la capitale. C'en est, dans tous les cas, et sans parler de sa condition matérielle, supérieure à celle de la plupart des feuilles de cette époque, un des plus curieux à consulter. Elle fut fondée en concurrence du *Journal de Paris*, par deux amis beaucoup plus connus, l'un et l'autre, comme littérateurs que comme journalistes, par A. L. Millin et J. F. Noël. Millin, qui n'avait vu dans la Révolution, à sa naissance, que la réforme des abus, avait déjà publié différents opuscules dans lesquels il en défendait les principes, en même temps qu'il se montrait l'ennemi déclaré de tous les excès qui menaçaient de la souiller. C'est dans cet esprit de modération que fut d'abord rédigée la nouvelle feuille, dont il était la cheville ouvrière ; ses doctrines se rapprochaient beaucoup de celles du parti constitutionnel monarchique. La fuite du roi la fit passer un instant dans le camp démocratique ; mais elle se hâta d'en sortir, ou du moins elle revint à des sentiments plus modérés quand Louis XVI eut accepté la Constitution, et bientôt elle se rangea du côté des Girondins.

Je ne sache pas que les fondateurs de la *Chronique* aient eu dans l'origine d'autres collaborateurs que des volontaires, assez nombreux, qui leur apportaient chaque jour le concours de leurs idées, et parmi lesquels on remarque le fameux marquis de Villette, P. Manuel, qui rachète son fatigant bavardage par son inaltérable dévouement à la cause de la presse, et l'*Orateur du genre humain*, Anacharsis Cloots. A la fin de 1790 le compte-rendu de l'Assemblée nationale est rédigé par Étienne Méjan. Quelques mois après, « un philosophe célèbre, un ami de Voltaire, un disciple de Dalembert, qui de tout temps avait consacré ses veilles à éclairer les hommes », Condorcet, consentit à se charger de ce compte-rendu. Nous avons vu comment il avait été congédié par le *Journal de Paris*. Il débuta à la Chronique le 17 novembre 1791 ; son nom s'y lit pour la dernière fois le 9 mars 1793, et il n'est presque pas de numero, dans cet intervalle, même à l'époque où il était président de l'Assemblée, dans lequel ne se trouve un article signé de lui. On pense bien cependant qu'il dut être aidé dans cette rude besogne de tous les jours ; la Chronique elle-même en fait l'aveu dans son numéro du 9 novembre 1792 : « Le philosophe Condorcet, y lit-on, est quelquefois obligé par la multiplicité de ses utiles travaux de confier à d'autres mains la rédaction de cette feuille. » A partir du 1er janvier 1793, l'article *Assemblée nationale* est signé : *Condorcet-Launay d'Angers*, et on lit en tête de la feuille : « Rédigée, pour la Convention nationale, par les citoyens Condorcet et Delaunay, députés à la Convention ; pour la politique, par P. J. Rabaut, député ; pour la littérature et les arts, par L. Millin. » Les bureaux de la *Chronique* ayant été saccagés, en même temps que ceux du *Courrier des départements*, dans la nuit du 9 au 10 mars, la publication en fut suspendue pendant quelques jours, et quand elle reparut, le 14, l'Assemblée n'est plus signée, les noms des rédacteurs ont disparu du titre, et la devise : *Liberté, impartialité et vérité*, est changée pour celle-ci : *Un journal est un écho*. Disons en passant que la *Chronique* était alors imprimée par Fiévée, qui y glissait de temps à autre quelques articles, préludant ainsi timidement au rôle qu'il était appelé à jouer dans la presse. A partir du 27 avril, et pendant un mois environ, les titres indiquent comme rédacteurs Ducos et Rabaut. Le 31 mai porta un coup mortel à la *Chronique*, qui ne fit plus que végéter pendant les trois mois qu'elle vécut encore. Dans « l'impossibilité de trouver des écrivains de mérite dont ils pussent en même temps garantir les opinions », les éditeurs durent se résigner à « cesser leurs travaux, en chargeant une feuille qui réunît les qualités qu'ils ne pouvaient trouver pour la leur de remplir leurs engagements envers leurs souscripteurs. Voy. la *Feuille du salut public*, 1793.

La *Chronique* eut tout d'abord un grand

succès. Outre les avantages qu'elle présentait sur les autres journaux, les directeurs avaient adopté, pour l'acquittement du prix de la souscription un mode de payement qui était un allèchement assez ingénieux. Un avis du 6 octobre 1790 informait le public qu'ils recevraient des souscriptions d'un an en assignats, ainsi : sur un billet de 300 livres, ils rendraient 200 livres en papier et 70 livres en numéraire, ou sur deux billets de 200 livres un billet de 300 livres et 70 livres en argent.

A partir des derniers jours de 1791, la *Chronique* publia un supplément quotidien, principalement destiné aux spectacles, mais qui, comme celui du *Journal de Paris*, admettait non-seulement des annonces, mais des articles de toute nature, politique ou industrie, vers ou prose. Au commencement de 1792, elle s'augmenta encore d'une annexe assez importante, d'un

— Supplément à la Chronique de Paris, uniquement consacré aux nouvelles des frontières et des pays étrangers, et particulièrement à celles des deux rives du Rhin, par J. Ch. Laveaux. In-4°.

Voy. *Courrier de Strasbourg*.

A la vente Baillot, 1837, un exemplaire de la *Chronique* en 9 vol. a été donné pour 17 fr.; un autre, en 1840, vente D*** R***, a été payé 39 fr. 50 c.; ce qui est encore, dans mon opinion, beaucoup au-dessous de la valeur de cette feuille.

Voy. t. 5, p. 224 et suiv.

Le Club des observateurs. L'an 1er de la liberté, 7 nos in-8°.

Avec une couverture tricolore ornée des emblèmes de la liberté.

Code de la patrie et de l'humanité, ou Des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, ouvrage périodique, par M. Baumier. In-8°.

Le Colporteur national, dédié aux Français patriotes, par M. L. S***. Octobre et novembre, 2 nos in-8°.

Le Consolateur, ou Journal des bonnes gens. 21 déc. 1789-1er janv. 1790, nos 1-10.

Au 2 janvier 1790 :

Le Consolateur, ou Journal de la liberté. Rédigé par M. Cizos de Duplessis. Nos 11-14, 2-9 janvier 1790, in-8°.

« Ce journal, hasardé au milieu d'un *bataillon* de journaux, est particulièrement « destiné aux lecteurs amis de la paix, de la « justice et d'une sage liberté. Les autres « journaux, ses camarades fringants, peuvent « frapper la terre, hennir, écumer, donner par « ci par là quelques ruades; celui-ci, libre et « modéré, fier et docile, ne heurtera personne « dans sa course, quoique ni moins agile ni « moins docile que ses devanciers. Il ne portera que les dépêches de l'Assemblée nationale, de sages observations, d'intéressantes « anecdotes et des nouvelles consolantes. »

Correspondance de Jean et de Pierre sur les affaires du temps. Dédié au peuple. In-8°.

Correspondance des députés des communes de l'Anjou avec leurs commettants. *Angers*, 5 mai 1789-14 juin 1793, 17 vol. in-8°.

Correspondance du Palais-Royal, par le chevalier de Morgan. 5-19 août, 16 nos in-8°.

Correspondance nationale. États généraux. In-8°.

Sous ce titre du 4 au 7 mai, puis sans titre du 8 mai au 30 juin; après quoi le titre devient successivement :

Assemblée nationale. 1er-4 juillet.

Courrier national. 6 juillet-27 août.

Courrier national, par Depussy. 28 août-12 novembre.

Réuni au *Courrier de Madon*. — J'ai emprunté la description de cette feuille au catalogue Baillot (n° 659), description prise sur celle faite par M. Saligny, ancien propriétaire de l'exemplaire du jeune collectionneur, et annexée, avec le prospectus, à cet exemplaire. Deschiens l'a enregistrée sous le titre de *Courrier national*, qu'elle aurait changé, selon lui, le 28 août, pour celui de *Journal du citoyen*, et il fait un article à part du *Courrier national* par Pussy, auquel il donne 124 nos. Le catalogue Labédoyère n'a pour le tout qu'un article, sous le titre également de *Courrier national*, par Pusy, se bornant à dire que cette feuille a changé plusieurs fois de titre. Vérification faite, voici comment est composé l'exemplaire du célèbre collectionneur : Il commence au 1er juillet, avec la 2e série, portant le titre d'*Assemblée nationale*, qui est remplacé le 6 juillet par celui de *Courrier national*, adopté pour distinguer cette feuille, « qui paraît tous les matins depuis le 4 mai », de plusieurs autres qui avaient pris le même titre. Entre les 6 et 8 juillet sont intercalés trois suppléments, dont le premier est intitulé : *Vérités bonnes à dire* (Voir plus loin, à son ordre). Après le n° contenant la séance du 14 août vient comme suite un .

— Courrier national, ou Rapport très-exact de l'Assemblée nationale et des communes de Paris. Impr. de Valleyre jeune; chez Cuchet. In-8°.

A partir du 1er septembre, le rédacteur, déterminé par les « contrefactions » du *Courrier national* et l'adoption de ce titre par plusieurs journalistes, y substitue celui de

Journal du citoyen, ou Rapport... 1er septembre-1er octobre, in-8°.

Ce dernier *Courrier national*, qui n'est évidemment pas la continuation du premier, est la reproduction pure et simple, ou peut-être même un tirage particulier, avec changement de titre, du Journal de Perlet, dont il a, du reste, le sous-titre. Il sort de la même imprimerie, et, chose curieuse, le permis de circuler apposé au bas de quelques nos est précisément celui de *Versailles et Paris*. Seulement le vendeur, le libraire Beuvin, donnait tous les mardis un supplément contenant les événements et anecdotes les plus intéressants de la capitale et des provinces, et qui se payait à part.

M. Pochet-Deroche possède les nos 53-1710, 2 sept. 1789-30 juin 1791, d'un autre tirage du journal de Perlet, ayant également ce titre de *Courrier national, ou Rapport*....., mais avec cet autre titre superposé : *Suite des nouvelles de Versailles*. C'est le chaos !

Le Coup de massue. 1er coup, sur le clergé. In-8°.

La colère suffit et vaut un Apollon.

Premier (-2e) **Coup de vêpres.** In-8°. *P.*

Avec cette épigraphe : *Si natura negat*... Le 1er Coup a pour pour sous-titre « Avis à la chambre des communes sur la retraite des priviléges. »

Courrier de Bordeaux, ou Nouvelle correspondance entre MM. S*** et Brun de S. Fond, de Paris, et M***, citoyen de Bordeaux. In-8°.

Courrier de Brabant. 20 nov. 1789-9 sept. 1790, 105 nos in-8°.

Au n° 69 : *Courrier de France et de Brabant*. — Faussement attribué à Camille Desmoulins.

Courrier de l'Assemblée nationale. In-8°.

Courrier de Madon. 2 nov. 1789-30 mai 1791, 19 vol. in-8°.

Cette feuille, qui eut une certaine vogue, avait pour rédacteur Dinocheau, « patriote dans le sens de la Révolution, dit Beaulieu, mais chez lequel on ne trouve rien de violent, et jamais ce ton déclamatoire, ce parlage furieux, qui étaient alors si communs. » Ce qui ne l'empêcha pas d'être tout particulièrement en butte aux railleries des journaux ennemis de la nouvelle Révolution. — Dinocheau était député du Blaisois. Madon est le nom d'un village de cette province (commune de Candé, Loir-et-Cher), auquel avait fait une réputation le *Cahier du hameau de Madon*, ouvrage de M. de Thémines, évêque de Blois, qui avait fixé l'attention publique à l'approche de la grande convocation de 1789.

Le Courrier de Paris, ou Anecdotes intéressantes. Juillet-août, 19 nos in-8°.

Le Courrier de Paris, ou le Publiciste français, journal politique, libre et impartial, par une société de patriotes (par Sainthi, *alias* Descentis). 1789-1790, 3 vol. in-8°.

Nec lædere, nec adulari.

On remarquera la ressemblance du sous-titre avec celui de *l'Ami du peuple*, auquel ce Courrier eut, en effet, la velléité de se substituer, comme nous l'avons vu *supra*, p. 98.

Courrier de Paris à Versailles, dédié à M. Bailly, président de l'Assemblée nationale, et élu librement maire de la ville de Paris..., par Moreau de Mersan jeune. Août, 14 nos in-8°.

Le Courrier de Versailles à Paris et de Paris à Versailles, par Gorsas. 5 juillet 1789. Tom. I-IV 4 vol. in-8°.

Les premiers numéros ne portent aucune indication d'auteur, d'imprimeur, de prix, ni même de bureau. C'est au n° 19 qu'on voit pour la première fois le nom de Gorsas, citoyen de Paris, qui obéit, dans cette circonstance, à une invitation du comité permanent. « Si jusqu'alors il n'a pas mis son nom à quelques écrits sortis de sa plume, c'est qu'il n'a jamais été guidé, en écrivant, que par le plaisir qu'il a eu de traiter tel ou tel sujet, et jamais par gloriole d'écrivain. » — Le titre de cette feuille, une des plus importantes de la Révolution, s'est plusieurs fois modifié.

J'ai vu des volumes de 1789 où les numéros portaient simplement le titre de *Courrier*.

Le 30 novembre 1789, c'est :

Le Courrier de Paris dans les provinces et des provinces à Paris, par M. Gorsas, citoyen de Paris, pour servir de suite au *Courrier de Versailles à Paris, etc.* Tom. V-XIV, 10 vol.

Le 3 juillet 1790 :

Le Courrier de Paris dans les 83 départements..... Tom. XV-XXI, 7 vol.

Le 1er mars 1791 :

Le Courrier des 83 départements..... Tom. XXII-XXVIII, 7 vol.

Puis :

Le Courrier des 83 *départements....... 2e législature.* 1791-1792, 12 vol.

Enfin le 22 septembre 1792 :

Le Courrier des départements... Convention nationale. Chez l'auteur, l'an 4 de la liberté, 1er de l'égalité, 8 vol.

En tout 48 volumes. — Finit le 31 mai 1793, jour où tomba le parti de la Gironde, dont il était devenu l'un des principaux organes; mais le dernier numéro, publié après coup, rend compte des événements qui ont signalé les journées des 30 et 31 mai, 1er et 2 juin.

Gorsas était un maître de pension que le succès d'une satire, *l'Ane promeneur*, avait fait journaliste. Ses débuts étaient loin de faire présager ce qu'il devint, un des plus fougueux polémistes. Rien, en effet, de plus confus, de plus lourd, de plus pâteux que le *Courrier de Versailles* dans ses premiers temps. Ce n'est pas qu'il n'eût embrassé tout d'abord avec ardeur les idées nouvelles : dès le premier jour il est rangé parmi les journalistes patriotes; mais il est loin de partager les exagérations de la plupart d'entre eux; il veut l'ordre dans la liberté; il s'inquiète de ces mouvements populaires alors si fréquents; il n'aime pas le bruit, il hait l'anarchie. Cependant le *Courrier de Versailles* gagne rapidement en intérêt. Son rédacteur se façonne, s'assouplit sous la pression des événements; il justifie bien la devise qu'il s'était choisie : *Vires acquirit eundo.* Peu de feuilles offrent le mouvement et la vie qui règnent dans la sienne à partir de 1791. La lutte d'ailleurs le fortifie et l'enhardit. — La fuite du roi produit sur le *Courrier de Versailles* l'effet que nous l'avons vue produire sur la *Chronique de Paris.* Pour Gorsas, Louis XVI, qu'il avait regardé jusque-là comme un monarque rempli de vertus et de bonnes intentions, n'est plus dès lors qu'un perfide, un traître, une bûche royale, un monstre, et il se joint aux démagogues pour demander sa déchéance. Il est encore loin pourtant de la république. Il n'en applaudit pas moins à la journée du 20 juin, qu'il regarde comme une grande et utile manifestation populaire; et il glorifie celle du 10 août, dont il a été, par son journal, l'un des fauteurs les plus influents, si influent même que les patriotes du faubourg Saint-Antoine le placent en tête des journalistes auxquels ils croient devoir, à cette occasion, adresser leurs félicitations. Une fois sur cette pente, il s'y laisse fatalement glisser. Il applaudit à la razzia opérée par la Commune, dans la nuit du 29 ou 30 mars, contre les hommes suspects d'incivisme. Il célèbre l'enthousiasme avec lequel le peuple de Paris a répondu à l'appel de la Commune, l'élan de la capitale pendant la journée du dimanche 2 septembre.

On voit le chemin que Gorsas avait fait. Cependant, arrivé à la Convention, il y manifeste des intentions moins violentes qu'on ne l'aurait supposé. Il se lie avec Roland et les Girondins, et quand la lutte éclate entre ces derniers et les Jacobins, le *Courrier*, qui n'est plus dès lors qu'un instrument de parti, fait une guerre à outrance à la Montagne et à la Commune de Paris, et son rédacteur engage une lutte corps à corps, une lutte où il devait périr, contre Marat, Hébert, Prudhomme, Desmoulins. Il va jusqu'à flétrir les journées de septembre, qui l'avaient trouvé si indulgent, et il ne craint pas de demander le châtiment de leurs auteurs, hardiesse pour laquelle il fut dénoncé à la Commune, qui ordonna que ses premières opinions sur ces funèbres journées seraient imprimées et affichées en regard de celles qu'il manifestait alors. A quelques jours de là l'imprimerie de Gorsas était saccagée, et lui-même n'échappait qu'à grand'peine au fer des assassins. Mais il reparaissait bientôt sur la brèche, et il y restera, « à moins que les poignards de l'anarchie et de la licence ne viennent à bout d'assassiner sans retour la liberté et son plus ardent défenseur. » *Impavidum ferient ruinæ,* telle est sa nouvelle devise.

Gorsas déploya dans cette lutte de la Montagne et de la Gironde une vigueur, un talent, dont on l'aurait à peine cru capable, et sa feuille est une des plus dramatiques et, sous tous les rapports, une des plus intéressantes de l'époque, surtout dans sa dernière période, les huit derniers volumes, où sont retracés le procès de Louis XVI et le drame parlementaire qui aboutit à la proscription de la Gironde.

Le dernier Courrier, et la meilleure nouvelle de Versailles. 10 juillet, in-8°.

Courrier des provinces, ou l'Avant-Coureur des journaux. In-8°.

Courrier du cabinet, In-8°.

Courrier français, par Poncelin. Juin 1789-fructidor an 5, in-8°.

Le titre de cette feuille importante, dont les vicissitudes ont été nombreuses, a plusieurs fois varié. L'introduction est intitulée : « *Courrier français,* ou Tableau périodique et raisonné des opérations de l'Assemblée nationale, suivi d'une correspondance politique, civile, militaire, ecclésiastique et commerciale de toute l'Europe. Rédigé par M. P. D. L. R. T. C. A. L. T. D. M. (M. Poncelin de la Roche-Tilhac, conseiller à la Table de Marbre). » Cette introduction contient un tableau des États généraux depuis l'origine de la monarchie jusqu'en 1789, et le précis des séances de l'Assemblée nationale jusqu'au 25 juin.

Quant au journal lui-même, les premiers nos après l'introduction portent seulement en tête : *Séance du.... juin;* puis, à partir du 30 juin : *Assemblée nationale.* Le 1er août, le titre se dessine ainsi : *Assemblée nationale, ou Courrier français.* Ce n'est que le 31 août, et à partir du n° 57, que le journal de Poncelin prit décidément le titre, sous lequel il est resté connu, de

Courrier français. 31 août 1789-brumaire an 2, nos 57-303, in-8°.

Continué par le :

Courrier républicain. 10 brumaire an 2-13 vendémiaire an 4, 700 nos in-8°.

Signé : Auvray, rédacteur. — Interrompu par le 13 vendémiaire, reparut quatre jours après sous le titre de

Journal des Français. 17 vendémiaire-22 brumaire an 4, 36 nos in-8° (bien que le n° du 22 brumaire soit chiffré 35, par suite d'une erreur qui remonte au n° 12, répété deux fois).

Le 23 brumaire il reprend son titre de

Courrier républicain. 23 brumaire an 4-19 fructidor an 5, nos 737-1395, in-8°.

Le premier numéro de cette nouvelle série est chiffré, non pas 37, mais 737, comme étant la continuation du *Courrier républicain* et abstraction faite de la série du *Journal des Français*. On y lit la lettre suivante du ministre de la justice aux citoyens Fleschelle frères, imprimeurs, en date du 21 brumaire :

« Je vous envoie, citoyens, l'ordre que vous « m'avez demandé pour la levée des scellés apposés sur vos presses. Je signe cet ordre « comme ministre ne connaissant que la loi, « et dévoué sans réserve à son exécution stricte « et littérale ; mais en même temps je fais des « vœux, comme citoyen, pour qu'à l'avenir « vous fassiez de vos presses un meilleur usage « que vous n'avez fait dans les malheureux « temps dont nous venons de sortir. C'est un « bel art que le vôtre ! Comment pourriez-vous « le prostituer aux plus cruels ennemis de la « patrie ! Je ne pousserai pas plus loin ces réflexions : vous saurez en apprécier la justesse, et je ne crois pas me tromper en me « persuadant qu'elles ne seront pas perdues. « *Signé* MERLIN. »

Suit la réponse des *propriétaires* : Ils n'ont jamais eu d'autre intention que de servir la patrie. Dans ces derniers temps, leur *Courrier républicain*, qui fut toujours l'épouvantail des factieux et des intrigants, eut des ennemis, qu'il s'était faits par la hardiesse de ses opinions ; mais ils osent dire que, si ces opinions-là furent quelquefois exagérées, leur exaltation n'eut d'autre cause que la bouillante jeunesse du rédacteur, jeune littérateur que son patriotisme incorruptible, la douceur de ses mœurs et la flexibilité de son caractère avaient désigné à leur choix. (Probablement Jardin : voy. à l'an 5 *Chronique de Paris*, ci-devant *Courrier républicain*.)

Par une bizarrerie due évidemment à un état de trouble que dénotent encore plusieurs autres indices, les nos des 24-28 brumaire portent encore dans quelques exemplaires le titre de *Journal des Français*.

C'est d'après un exemplaire, à peu près complet, appartenant à M. Pochet, et en faveur duquel milite sa condition même, que je donne cette description. Elle diffère essentiellement des indications du catalogue de la Bibliothèque impériale, qui a fait trois articles différents du *Courrier Français*, du *Courrier républicain* et du *Journal des Français*. Mais elle est conforme dans son ensemble à celle de Deschiens ; seulement, d'après ce dernier, ce ne serait pas le titre de *Courrier républicain* que la feuille qui nous occupe aurait repris le 23 brumaire an 4, mais celui de *Courrier français* : assertion dans laquelle, d'après tout ce que je viens de dire, il ne faudrait voir qu'un *lapsus*, à moins qu'elle n'ait été reprise simultanément sous les deux titres, ce que je ne saurais ni nier ni affirmer, le catalogue Labédoyère n'entrant dans aucune espèce de détail. Voici seulement quelques indices que m'ont fournis mes longues recherches.

J'ai dit que la Bibliothèque impériale avait séparé le *Courrier français* du *Courrier républicain*. Elle le fait durer jusqu'en janvier 1796, et lui donne 30 volumes. Mais c'est là une hypothèse comme tant d'autres, bâtie sur des lambeaux. La vérité est que notre grande bibliothèque, au moment où j'écris, possède, du *Courrier français*, quelques nos de 1793, et un volume de 1795 (t. 27, 7e année) allant du 1er messidor au 30 thermidor an 3, nos 304-363, c'est-à-dire d'une époque où existait le *Courrier républicain*. A ce volume est joint un prospectus dans lequel on lit : « La réputation du *Courrier français* est faite. Né avec « la Révolution, il est de tous les journaux celui qui a le plus contribué à la diriger et à « l'affermir. Poursuivi par les buveurs de sang, « il n'a cessé de répandre partout les bons « principes. Plus d'une fois le principal rédacteur, en butte à la rage d'une secte féroce « qui n'aime pas les hommes de bien, a été « attaqué dans ses propres foyers par des cannibales ; mais son courage, son patriotisme, « sa haine pour les égorgeurs, ont toujours « triomphé de leurs efforts, et il n'a fallu rien « moins que la tyrannie des décemvirs pour le « forcer à déposer sa plume. Privé de l'un de ses « collaborateurs, que les monstres ont tenu « dans les cachots pendant dix mois, il s'est « déterminé à attendre de plus heureuses circonstances pour reprendre ses premiers travaux. Ces moments fortunés sont arrivés ; le « règne de la terreur paraît avoir abandonné « la France pour jamais ; il est actuellement « permis d'écrire, et d'écrire pour les bons citoyens. Le *Courrier français* recommence « donc sa carrière. »

Il résulte de là que le *Courrier français* avait éprouvé une longue interruption, si ce n'est plusieurs ; et c'est probablement pour le remplacer qu'aura été créé le *Courrier républicain*, en supposant même que ce fut autre chose qu'un changement de titre. Il en résulte également que les deux Courriers ont coexisté à un certain moment, soit que Poncelin ait voulu reprendre sa propriété, dont il eût été évincé, comme il l'avait déjà eté, ainsi que nous le verrons tout à l'heure ; soit que ce fût le résultat d'une spéculation dont nous

verrons d'autres exemples, et qui consistait à publier la même feuille sous deux titres différents. Tout ce que je puis dire, c'est qu'on souscrivait pour les deux chez les Fleschelle, et au bureau général des journaux, rue du Hurepoix, bureau qui s'annonçait comme le « dépôt de toutes les gazettes qui s'imprimaient en Europe, le seul lieu peut-être où l'on pût rédiger un bon journal : d'où venait le succès de tous ceux qui jusque-là avaient été soumis à son administration. » Pour ce qui est de l'époque postérieure à la reprise du 23 brumaire an 4, je ne puis dire qu'une chose, à savoir qu'en l'an 5 on souscrivait pour le *Courrier républicain* au *Bureau des Courrier* RÉPUBLICAIN *et* FRANÇAIS, chez Fleschelle.

J'ajouterai enfin que ce n'est pas le *Courrier français* qui fut proscrit le 18 fructidor, mais le *Courrier républicain*, et que Poncelin fut condamné à la déportation du chef de ce dernier journal, avec Auvray et les frères Fleschelle

J'ai insisté sur ces détails à cause de l'importance réelle du journal de Poncelin. Si je n'ai pas réussi à trancher toutes les difficultés que présentait sa monographie, sur laquelle je suis revenu vingt fois, je puis espérer que les indications qui précèdent, lesquelles m'ont coûté de bien longues et fastidieuses recherches, rendront facile la tâche de ceux qui viendront après moi.

J'ai parlé d'une éviction dont Poncelin avait eu à souffrir. Les éditeurs de journaux, à cette époque, étaient assez disposés à s'en regarder comme les maîtres absolus, et faisaient assez peu de cas de ceux qui avaient apporté l'idée, qui étaient la cheville ouvrière de l'entreprise. Il arriva à Poncelin ce que nous verrons être arrivé à Camille Desmoulins, à Tournon et à d'autres. Le *Courrier français* rencontra tout d'abord, paraît-il, de nombreuses sympathies, et obtint un grand succès ; il se vantait lui-même, dans un prospectus que j'ai sous les yeux, et cela, dit-il, sans avoir à craindre qu'on l'accusât d'exagération, d'être le plus répandu de tous les journaux ; et de fait un certain nombre de volumes durent être réimprimés. Ce que voyant l'éditeur, Gueffier, il chercha je ne sais quelle querelle à Poncelin, qui dut lui quitter la place, et aller continuer son journal ailleurs. Resté maître du terrain, Gueffier continua le journal de son côté, mais en en modifiant légèrement le titre, ainsi :

—Courrier des Français. 1er mars 18 avril 1791, 49 nos in-8°.

Et il annonçait que c'était à son seul bureau que l'on pouvait se procurer la collection du *Courrier français*. Le *Contre-Poison* disait a ce sujet dans son n° du 15 mars 1791 : « Le *Courrier français*, accueilli par tous les bons citoyens, soit à cause des sentiments de patriotisme qui en font la base, soit à cause de sa clarté, de sa précision, et de la fidélité avec laquelle l'auteur rend les séances de l'Assemblée nationale, se distribue actuellement rue et vis-à-vis l'hôtel Serpente. On prie ceux qui le connaissent de ne pas le confondre avec un prétendu *Courrier français* que le sieur Gueffier vient de faire faire par un commissionnaire d'imprimerie. En attendant que l'auteur du *Courrier français* ait obtenu justice de ce brigandage, et que le libraire ait été condamné à la restitution des sommes immenses qu'il doit à l'auteur, le Courrier sera distribué *gratis* à ceux qui justifieront d'une quittance d'abonnement du sieur Gueffier. » Poncelin, plus heureux que plusieurs de ses confrères dans le même cas, obtint une assez prompte justice. Un jugement du 13 avril ordonna que le traité par lequel il avait confié à Gueffier le débit de son ouvrage, en s'en réservant la propriété, recevrait sa pleine et entière exécution, fit défense à ce dernier de vendre le *Courrier français*, le *Courrier des Français*, ou tout autre journal dont le titre approcherait de celui-là, et le condamna à remettre tous les registres à l'auteur du journal.

Il me reste à dire que le *Courrier français* publia pendant quelque temps, sous le titre d'*Affiches de Paris et des départements*, une annexe dont le titre dit suffisamment l'objet.

Enfin, je terminerai par quelques détails sur Poncelin lui-même. Je les emprunte pour la plupart à la *Biographie universelle*, et n'en saurais autrement garantir l'authenticité : ils m'ont paru cependant de nature à jeter quelque jour sur les vicissitudes du *Courrier français*, et à faire connaître son auteur, qui fut, dans tous les cas, l'un des premiers en date, et l'un des plus persévérants, des plus fermes journalistes de la Révolution.

Poncelin de la Roche-Tilhac, ancien conseiller à la Table de Marbre, s'était montré tout d'abord un des plus zélés partisans des idées nouvelles, et surtout de la liberté d'écrire. Il commença par établir une imprimerie et une librairie d'où sortirent beaucoup d'écrits d'une polémique très-ardente, et qui furent composés pour la plus grande partie par Poncelin lui-même.

Dès le 27 juin 1789, il fonda le journal qui nous occupe. L'esprit en fut d'abord complétement révolutionnaire. Mais le 10 août et les crimes qui bientôt souillèrent la cause de la Révolution semblèrent avoir dessillé les yeux de son rédacteur, et le firent reculer d'épouvante. Poncelin n'était d'ailleurs rien moins que brave. Il se hâta de donner à son journal le titre de *Courrier républicain*, et il le conforma de son mieux aux nécessités du moment. Mais le langage qu'il y tenait répondait peu à l'enseigne, et l'exposait à des persécutions qui redoublèrent quand il se fut associé Michaud, avec lequel il avait travaillé à la *Quotidienne*, et Durand-Molard, un des rédacteurs de la *Gazette universelle*, et qui tous deux étaient alors signalés comme fort opposés à la Révolution. Il gagna cependant sans trop d'encombre le 9 thermidor. Il se lança alors sans réserve dans le parti de la réaction. Pour faire une plus rude guerre aux institutions républicaines, il fonda un nouveau journal, la *Gazette française*, dont la rédaction fut confiée

à Fiévée. Tous les deux s'étant mêlés aux sectionnaires qui, en 1795, luttèrent contre la Convention, ils furent enveloppés dans les proscriptions du 13 vendémiaire.

Les circonstances ayant permis à Poncelin de reparaître, comme à la plupart des proscrits, il imprima une nouvelle vigueur à ses journaux, qui s'étaient continués tant bien que mal, et qui redoublèrent de violence contre le Directoire, surtout le *Courrier français*, que rédigeait alors un jeune royaliste très-courageux, César Jardin. Barras fut plus particulièrement en butte à ces attaques, et il s'en montrait d'autant plus irrité que tout Paris s'en amusait. Pour s'en venger, il ne recula pas devant un odieux guet-apens. Mais soit qu'il se trompât sur l'auteur véritable, soit qu'il voulût punir Poncelin de la liberté qu'il laissait à son rédacteur, il mit aux trousses de l'imprudent journaliste des estafiers qui s'attachèrent à ses pas, saisirent une occasion de s'emparer sans bruit de sa personne, et le conduisirent au Luxembourg, dans les appartements de Barras, où il reçut une correction des plus sanglantes, et telle que jamais écolier n'en avait reçu de pareille, puis on le rejeta tout meurtri dans la rue. Nous avons raconté ailleurs (t. 4, p. 344) cet indigne attentat; les journaux le flétrirent comme il le méritait, mais l'auteur était trop haut placé pour avoir à redouter la justice. D'ailleurs les royalistes eux-mêmes ne purent s'empêcher de rire de l'étrange aventure de leur malheureux confrère.

Nous n'avons pas besoin de dire que Poncelin fut un des proscrits de fructidor; ses journaux furent supprimés et ses presses brisées.

Courrier nocturne. Juillet, 2 nos in-8°.

On lit à la fin : « Laissez passer pour M. Vente, libraire des Menus plaisirs du roi, les nouvelles qui lui viendront de Versailles... »

Courrier patriotique. In-4°.

Journal gravé; d'ailleurs fort insignifiant. Un prospectus, enregistré dans les *Annonces de bibliographie moderne* (1790), annonce a conversion en journal de ce « bulletin ci-devant manuscrit ».

Le Courrier philanthrope, ou l'Ami des hommes, par Courtois de Loinsy. In-8°.

Courrier politique et littéraire. 1er septembre, 2 vol. in-8°.

A partir du n° 16 : *Courrier national, politique et littéraire.*

Le Cri de l'infortune. In-8°.

Débats à l'Assemblée nationale, par Gauthier de Briozat. Août, in-8°.

Le Déclin du jour, ou Résolutions de l'Assemblée nationale. 7 juillet, 9 nos in-8°.

« Vu par le Comité permanent. Permis d'imprimer et distribuer, sans néanmoins entendre astreindre à aucune permission l'usage de la liberté de la presse, que le Comité entend, au contraire, faciliter dans les circonstances présentes. »

Le Défenseur de la liberté, ou Histoire de la Révolution de 1789, ouvrage patriotique, orné d'estampes relatives aux circonstances. Par Moithey. 1789-1790, 49 nos, 2 vol. in-8°.

Le n° 49 est chiffré par erreur 48.

Le Dénonciateur national. 7 nos in-8°.

Exoriare aliquis ex nostris... ultor.
(VIRG., *Æn.*)

« Notre journal n'aura rien de commun avec « les recueils périodiques de calomnies que la « foule enjouée s'arrache des mains rue de « l'Échelle, ni avec ces journaux de commande « rédigés par l'intrigue, imprimés et publiés « par l'ordre suprême de gens intéressés à ré- « pandre des vérités équivoques ou des impos- « tures données pour des vérités certaines...

« On ne reçoit pas d'argent d'avance. L'a- « mour de la patrie, le seul amour de la patrie, « et le saint enthousiasme de la liberté, gui- « deront mes pas dans une carrière où des « hommes flétris dans l'opinion publique, et « séant pourtant, au scandale de la nation, « parmi ses représentants, n'ont marché que « pour *escroquer* leurs concitoyens et avilir le « caractère auguste dont ils étaient revêtus...

« Je m'engage à dire la vérité. Malheur au « citoyen, de quelque rang, de quelque classe « qu'il soit, qui, en 1789, n'est pas digne de « l'entendre !...

« Je dénonce ces nouvellistes frauduleux et « gagés qui vont répandant tour à tour l'es- « pérance et l'alarme... Il serait à désirer que « l'Assemblée nationale proscrivît tous ces « papiers-nouvelles qui circulent dans les rues « de Paris, comme induisant sans cesse le « public en erreur, le jetant dans une incer- « titude continuelle, et excitant en lui des « mouvements qui peuvent, d'un moment à « l'autre, précipiter sa perte et celle de l'État. »

On lit à la fin du n° 7 : « *N. B.* La liste des « mouchards en épaulettes dans les numéros « suivants.

— « Le libraire invite le public à lui faire « passer les noms et délits que tout homme « aurait pu commettre; il se fera un devoir « de les dénoncer, sans égard à leurs noms « et qualités. »

Il y eut encore quelques autres *Dénonciateurs* obscurs, notamment un *Dénonciateur patriote* ou l'Ami de Marat. On le sait, d'ailleurs, dénoncer était alors un acte de civisme, que les corps, les sociétés, les individus, pratiquaient avec une patriotique émulation.

La Diminution des vivres. Entretiens d'un patriote et d'un député sur les bases du bonheur public. 3 nos in-8°.

S'annonçait comme devant paraître tous les jours.

L'Écouteur aux portes. 2 nos in-8°.

Les murs ont des oreilles.

Entretiens des Bourbons, ou Dialogues entre Louis XIV, Henri IV et Louis XVI à Saint-Cloud. 8 nos in-8°.

Ce titre se rencontre seulement au 7e n° ; les précédents ont un titre particulier, comme : *Louis XIV au chevet de Louis XVI*, etc.

Entretiens d'un patriote et d'un député sur les bases du bonheur public.

Voy. ci-dessus *Diminution des vivres*.

— **Entretiens patriotiques.** S. d., in-8°. *L.*

Nouvelles Éphémérides de l'Assemblée nationale, ou Correspondance d'un député à l'Assemblée nationale avec un membre du Parlement d'Angleterre. Août-octobre 60 nos in-8°.

Le mot *nouvelles* disparaît au n° 26.

L'Espion de Paris et des provinces, ou Nouvelles les plus secrètes du jour. In-8°.

Le mot d'*espion* ne fait peur qu'aux coupables.

L'Espion des campagnes, ou les Veillées villageoises de la plaine d'Ivry, journal dédié aux hommes utiles. 19 novembre, 8 nos in-8°.

Avec une épigraphe en acrostiche variant à chaque n°.

Esprit des séances des États généraux, contenant l'extrait des discours, motions, débats, événements et décrets de l'Assemblée nationale, table analytique et raisonnée des journaux rédigés par MM. de Mirabeau, Rabaut de Saint-Étienne, actuellement connu sous le nom de Le Hodey de Saultchevreuil, et de celui intitulé le *Point du jour*, par M. Barère de Vieuzac. In-8°. *Louvre.*

Le journal rédigé par Rabaut de Saint-Étienne, et « connu dans l'origine, dit le prospectus de cet *Esprit*, sous son nom », serait le *Journal des États généraux* (ci-dessous). Mais Le Hodey proteste contre cette attribution dans un prospectus dont je parle à l'article de ce journal. « Ce n'est point, y dit-il, une feuille nouvelle que j'annonce au public, mais une feuille qu'il a daigné accueillir depuis vingt mois, et attribuer pendant plusieurs à M. Rabaut de Saint-Étienne, quoiqu'il n'y ait jamais contribué. »

États généraux, par Mirabeau. 2-5 mai, 2 nos pet. in 4°.

Mirabeau ne fut pas, rigoureusement parlant, le premier en date des journalistes de la Révolution — c'est à Brissot que revient cet honneur ; — encore moins en fut-il le premier en importance ; cependant il mérite de figurer à leur tête par l'énergie avec laquelle il enleva, en quelque sorte d'assaut, la liberté de la presse, et c'est au *Courrier de Provence* que se rattachent les premiers épisodes de l'histoire du journalisme révolutionnaire.

On connaît la jeunesse orageuse de l'illustre tribun ; on sait que de bonne heure il fut obligé de demander à sa plume les ressources que lui refusait sa famille, et que ses travaux littéraires furent longtemps les seuls moyens d'existence sur lesquels il put compter. Le journalisme devait forcément l'attirer; cependant il éprouva d'abord quelque répugnance à se lancer dans cette carrière, ou du moins, en y entrant, il aurait voulu rester complétement maître de choisir les sujets de ses compositions, aussi bien que les livres dont il lui plairait de rendre compte. Mais cette condition faisait naître des difficultés contre lesquelles il « se hérissait en scribe indocile », ce sont ses expressions. « Hélas ! oui, je le sais trop, la même circonstance qui apprend à chanter aux perroquets et autres oiseaux et oisons affamés et babillards comme moi pourra me forcer incessamment à céder, et à m'enfoncer dans ce bourbier des folliculaires. Travailler sous la dictée des autres, sur l'esprit des autres, n'est cependant pas, selon moi, un bon régime, pour peu que l'on ait d'esprit ; mais enfin la nécessité est une loi à laquelle on ne peut se soustraire, et je vois bien que, d'ici au moment où je recueillerai le patrimoine qui ne peut me manquer, il me faudra, de gré ou de force, exploiter ce filon ingrat. » Il s'y résolut cependant sans trop de regret ; l'exemple de l'Angleterre, dont il s'était heureusement avisé, avait quelque peu apaisé ses scrupules. « Les Anglais nous valent, voire même un peu plus, écrivait-il quelques mois après à M. de Montmorin ; eh bien ! il n'est pas chez eux un homme de mérite, un homme public, un talent constaté, qui n'ait travaillé longtemps à ces écrits périodiques, à ces feuilles volantes que notre instruction dédaigne, et qui, en tous lieux, ont produit de grands changements dans les choses, de grandes révolutions dans les idées, de grands effets sur les hommes. Je ne puis donc pas me trouver humilié de faire ce que l'élite de l'Angleterre a toujours fait, ce qu'elle fait encore. »

Ainsi rassuré pour sa dignité de gentilhomme, il lança le prospectus d'une feuille hebdo-

madaire qu'il intitulait le *Conservateur*. Il s'y proposait de recueillir et rassembler un choix de morceaux d'élite enfouis dans des ouvrages anciens que faisait oublier, ou du moins négliger, l'accroissement journalier des produits de la presse, de donner successivement un travail sur les collections académiques, et notamment sur les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, réunissant les mémoires intéressants, mais les réunissant en les amalgamant, en les fondant, en les éclairant, élaguant et critiquant l'un par l'autre, tirerait de ce chaos tout ce qui pouvait intéresser les philosophes, les gens de lettres et les gens du monde, sans les accabler sous le poids d'une érudition fastidieuse. Il devait encore admettre la politique spéculative, les finances, etc. Enfin il présentait le futur journal comme un dépôt également précieux pour les sciences et les lettres, comme intéressant les philosophes et les citoyens qui cultivaient l'économie politique.

Les souscripteurs n'ayant point mordu à ces belles promesses, Mirabeau jeta son dévolu sur le *Mercure*, où il aurait voulu prendre la place occupée par Mallet du Pan. Ayant également échoué de ce côté, il obtint du ministre l'autorisation de publier une feuille où, sous le titre peu exact d'*Analyse des papiers anglais* (Voyez *supra*, p 66), et en dépit des réclamations de Panckoucke, qui se plaignait de cette violation de son privilége, il se mit à juger, avec une grande liberté, la politique de toute l'Europe. Mirabeau, d'ailleurs, se montra de tout temps l'un des plus ardents champions de la liberté de la presse ; dès sa jeunesse il avait proclamé à cet égard les principes qui furent ceux de toute sa vie, et à la fin de 1788 il avait abordé de front la question et l'avait magistralement traitée dans une brochure *Sur la liberté de la presse*, imitée de l'anglais de Milton, et qui se terminait par une éloquente apostrophe aux hommes qui allaient composer les États généraux. « Que la première de vos lois, leur disait-il, consacre à jamais la liberté de la presse, la liberté la plus inviolable, la plus illimitée, la liberté sans laquelle les autres ne seront jamais conquises, parce que c'est par elle seule que les peuples et les rois peuvent connaître leur droit de l'obtenir, leur intérêt de l'accorder ; qu'enfin votre exemple imprime le sceau du mépris public sur le front de l'ignorant qui craindra les abus de cette liberté. »

On voit avec quels sentiments, avec quels principes arrêtés, Mirabeau arrivait aux États généraux, et l'on ne s'étonnera pas qu'il se soit tout d'abord préoccupé d'avoir un journal à lui, de se donner ainsi un appui et une arme dont il connaissait si bien la puissance sur l'opinion publique. Quelques jours avant la réunion de l'assemblée, et sans se soucier autrement de l'autorisation du gouvernement, il répandit le prospectus de la feuille qui nous occupe. Ce prospectus, qui portait cette épigraphe : *Novus nascitur ordo*, roulait sur l'utilité des journaux pour les nations déjà constituées, pour les peuples libres, à plus forte raison pour ceux qui aspirent à l'être. « Plusieurs « bons citoyens, au nombre desquels il en est « qui auront l'honneur de siéger parmi les re- « présentants de la nation, pénétrés de cette « vérité, ont résolu de faire paraître une feuille « qui pût être, à la fois, et le compte-rendu « de ceux-ci à leurs commettants, et un nou- « veau tribut de zèle et de civisme que les pre- « miers apportent à la France. CONSTITUTION, « PATRIE, LIBERTÉ, VÉRITÉ, voilà nos dieux. »

Le 1er n° était annoncé pour le lendemain de l'ouverture de l'Assemblée, et Mirabeau tint parole, sautant ainsi à pieds joints par-dessus toutes les lois restrictives de la liberté de la presse. Ce 1er n° fut bientôt suivi d'un second. Mirabeau y prenait directement les ministres à parti. Le langage qu'il y tenait n'avait en lui-même rien de bien hostile pour le gouvernement, cependant il était nouveau dans une gazette ; et puis la hardiesse du ton était faite pour étonner, pour effrayer les ministres, qui connaissaient Mirabeau et savaient tout ce qu'ils pouvaient craindre de l'audacieuse énergie de cet homme. Ils se décidèrent donc à la résistance. Un premier arrêt du conseil, du 6 mai, considérant qu'on distribue dans le public plusieurs prospectus d'ouvrages périodiques, défend expressément à tous imprimeurs, libraires ou autres, d'imprimer, publier ou distribuer aucun prospectus, journal ou autre feuille périodique, sous quelque dénomination que ce soit, et de recevoir aucune souscription pour lesdits ouvrages périodiques. Le lendemain nouvel arrêt, lancé spécialement contre le journal de Mirabeau. Le roi, « informé qu'on a osé répandre dans le public, en vertu d'une souscription ouverte sans aucune autorisation, et sous la forme d'un ouvrage périodique, un imprimé portant le n° 1er, et ayant pour titre : *États généraux*, daté de Versailles du 2 mai 1789, commençant par ces mots : « Avant de parler de la cérémonie », et finissant par ceux-ci : « Le simple récit des faits exige trop de place », dont la souscription est annoncée chez Lejay fils, croit devoir marquer particulièrement son improbation sur un écrit aussi condamnable au fond qu'il est répréhensible dans la forme, supprime ledit imprimé comme injurieux et portant avec lui, sous l'apparence de la liberté, tous les caractères de la licence. Cet arrêt souleva une vive émotion. Il fut dénoncé dès le lendemain à l'assemblée des électeurs du tiers état de la ville de Paris, qui, séance tenante, rédigea contre cet acte attentatoire à la liberté politique et à la liberté de la presse une protestation qu'elle adressa aux deux autres ordres, en les invitant à se réunir à elle pour faire révoquer l'arrêt du 7 mai. Mirabeau, on le pense bien, ne demeura pas, de son côté, impassible sous le coup qui le frappait. Il protesta hautement contre ce qu'il appelait un *scandale public*, et promit de continuer son journal, ce qu'il fit en effet ; mais, comme pour se couvrir du manteau de l'inviolabilité parlementaire, il l'intitula :

***Lettres du comte de Mirabeau à ses commettants*. 19 nos in-8°.**

Titre qu'il abandonna au n° 20 pour le sui-

vant, sous lequel cette feuille justement célèbre est demeurée connue :

Courrier de Provence, pour faire suite aux *Lettres...*

Finit le 30 sept. 1791, au 350e no. En tout 17 vol. in-8°.

Le *Courrier de Provence*, bien qu'il n'ait guère vécu plus de deux ans, est un des journaux les plus volumineux qu'ait enfantés la Révolution L'abondance des matières, et la prolixité de Mirabeau, surtout, ont presque toujours fait doubler, tripler, quadrupler le nombre de pages promis par le prospectus, si bien que les 350 nos dont se compose ce journal sont arrivés à former 17 volumes d'environ 600 pages chacun. Il embrasse toute la durée de l'Assemblée constituante, et finit avec elle, ayant survécu six mois à son fondateur. Ce n'est pas à proprement parler, un papier-nouvelles; il n'y est guère question que de ce qui se passe dans l'Assemblée. Cependant ce n'est pas un aride procès-verbal des séances; c'est un compte rendu fort bien fait, très-détaillé, et entremêlé de réflexions ou de remarques souvent fort piquantes.

Les *Lettres* ont été plusieurs fois réimprimées, notamment en 1791. « Nul écrit, dit la *Chronique de Paris*, en annonçant cette réimpression, ne fait mieux connaître le temps de la Révolution, nul ne peint plus énergiquement, ni avec plus de sagacité, les événements, et ceux qui en étaient les moteurs secrets, et ceux qui devaient en être les victimes. » C'est là plus particulièrement l'œuvre de Mirabeau; il ne prit que peu de part à la rédaction du *Courrier de Provence*, qui néanmoins, s'il ne fut plus rédigé par lui, continua a l'être pour lui, et se voit jusqu'au bout rempli de son exubérante individualité. Ses lieutenants étaient Duroveray, Clavière, Cazaux, Dumont, Méjan, Lamourette et Chamfort. — Voy. t. 4, p. 420 et suiv.

On joint au *Courrier de Provence :*

— **Mémoires de législation, de politique et de littérature**, pour servir de suite au *Courrier de Provence*. 1792, 3 nos in-8°.

— **L'Ombre de Mirabeau.** No 1er, in-8°. *M.*

Une pièce épisodique sous ce titre, en un acte et en vers libres, fut représentée, le 7 mai 1791, par les comédiens italiens.

— **Les Mânes de Mirabeau**, ou l'Oracle national, par Pépin. In-8°.

— **Le Portefeuille de Mirabeau.** 2 nos in-8°.

— **La Révolution dans le royaume de Pluton**, opérée par l'arrivée de l'ombre de Mirabeau, ouvrage moral et plaisant. 9 nos in-8°.

États généraux. In-4°.

11 nos, du 6 mai au 20 juillet, dont la collection Labédoyère. — Annexe de la *Gazette de France*, dont j'ai parlé à l'article de cette feuille, annexe qui prit ensuite le titre d'*Assemblée nationale*, puis celui de *Gazettin*, et destinée à tenir les souscripteurs de la Gazette, « pour lesquels seuls on en faisait la dépense », au courant des faits de la Révolution qui n'étaient pas de nature à entrer dans la feuille officielle.

États généraux (puis **Assemblée nationale**), bulletin de la correspondance de la députation du tiers état de la sénéchaussée de Brest... *Brest*, 12 mai 1789-1790, 3 vol. in-8°.

États généraux (puis **Assemblée nationale**), journal de la correspondance de Nantes. *Nantes*, 1789-1790, 6 vol. in-8°.

États généraux (puis **Assemblée nationale**), correspondance de Bretagne. Bulletin des correspondances réunies du clergé et de la sénéchaussée de Rennes. *Rennes*, Vatar, 1789-1790, 5 vol. in-8°.

Continué par le

Journal des municipalités, districts et départements de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de la Loire-Inférieure et du Morbihan, par une société de patriotes. 1790-1791, 7 vol. in-8°.

États généraux. *Rennes*, Audran, 1789-1790, 4 vol. in-8°.

Concurrence au Bulletin de Vatar. — Le tome 3 porte de plus : « Convoqués par Louis XVI le 27 avril 1789, aujourd'hui Assemblée nationale permanente; le tome 4 est intitulé : *Journal des États généraux.*

États généraux. Extraits du *Journal de Paris*. 20 mai 1789-1792, 11 vol. in-8°. *P.*

A partir du no 26, du 20 juillet : *Assemblée nationale.*

On lit en tête du no 1 la lettre adressée, le 19 mai 1789, par le directeur général de la librairie, aux auteurs du *Journal de Paris*, lettre que j'ai rapportée *supra*, p. 77, et qui attachait en quelque sorte un caractère officiel à cette feuille pour les comptes rendus de l'Assemblée nationale, pour lesquels, suivant l'expression d'une gazette manuscrite du temps, « elle devait servir de guide assuré au milieu des réflexions et des débats que les autres écrits rapporteraient. » On comprend dès lors l'intérêt de la publication qui nous occupe. C'est un tiré à part de ces comptes-rendus du *Jour-*

nal de Paris, rédigés longtemps par Garat, et sur le caractère desquels je me suis expliqué ailleurs (t. 5, p. 129 et suiv.). Garat s'y était imposé la loi, c'est lui qui nous l'apprend, « de chercher avec scrupule la vérité de tous les faits et de tous les événements, mais de choisir de préférence, pour les peindre, les aspects et les traits sous lesquels ils devaient être plus propres à reproduire des événements et des faits favorables aux progrès de la liberté. »

Étrennes nationales des dames, par Pussy. In-8°.

Fastes de la liberté, ou Correspondance générale et particulière entre les peuples français et leurs représentants, l'Assemblée nationale et ses commettants, les Français et les différents peuples du globe, les étrangers avec la France, par M. de Belair. 16 nov. 1789-11 janv. 1790, 9 n^os^ in-8°.

Feuille politique de J. Le Scène Desmaisons. Juin-juillet, 22 n^os^ in-8°.

Deschiens mentionne encore, mais sans date, une *Petite feuille politique*, in-4°,

Feuille politique et nationale, concernant tous les événements qui intéressent la nation française, tous les actes publics relatifs aux affaires présentes, et les principaux ouvrages ayant rapport à la Révolution mémorable de 1789. Dédiée aux États généraux. Prosp. in-4°.

Le Fouet national. 22 sept. 1789-mars 1790, 20 n^os^ in-8°.

« Ces feuilles défendront les droits de la na-
« tion de la tyrannie des communes de Paris
« et de l'inconséquence de l'Assemblée natio-
« nale, en mettant dans leur véritable jour les
« opérations de ces deux illustres CONGRÈS. »
— « Gaudete, lascivæ Parisienses, regina
« vestra vobiscum est. »

Vendu, 1861, H. G***, 10 fr.

Le Fouet patriotique. 2 n^os^ in-8°. *Louvre.*

Les Fous politiques, par Publius (M. André). In-8°. 1er et seul n°, de 130 p.

Avec une page d'épigraphes dans ce genre : « Le peuple est un polype qui renaît de ses blessures mêmes. » — « La loi est un fromage dont les mites se sont emparées. » — « Des curés, il en faut autant que de cures; mais des évêques, ils coûtent trop cher. » — « La noblesse ressemble assez à une excroissance qui est attachée a un arbre : elle n'est ni l'arbre ni le fruit, mais elle y nuit beaucoup. »

La France vue dans l'avenir, ouvrage dédié au district des Cordeliers. 10 novembre. 1er et seul n°, de 55 p.

Le Furet breton, ou Le noctambule observateur, par de Ronay. In-8°.

Le Furet parisien. *A l'Hôtel de Ville*, chez de La Hay, imprimeur de la Commune de Paris, par ordre des sieurs Vauvilliers, Blondel, Vinsendon et de Joly, etc., comp..... du sieur Bailly, avec l'approbation du sieur de La Fayette. 10 n^os^ in-8°.

Je dévoilerai toutes vos intrigues, tremblez !

Orléaniste et violent ennemi de Bailly et La Fayette, « les deux potentats de la municipalité ». Très-hostile également à la reine, « femme exécrable... qui mérite d'expier ses crimes sur une croix.... qui périra assassinée, à côté de son ivrogne et de ses bâtards. » — Le n° 10, publié après une assez longue interruption, et sans autre suite, manque à beaucoup d'exemplaires.

Galerie des États généraux. 3 livr. in-8°.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.

Les deux premières livraisons imprimées à Paris, la troisième à Londres, en 1790, sous le titre de « *Galerie des Dames françaises*, pour faire suite à la Galerie des États généraux. » — Rapprochez :

Supplément à la Galerie de l'Assemblée nationale. 1789, in-8°.

Et pourquoi ne dirions-nous pas la vérité?

Le Glaneur véridique de la Galerie de l'Assemblée nationale, ou les Contre-pinceaux de cette Galerie, par Minos le jeune. 1789, in-8°.

Les Contemporains de 1789 et 1790, ou Les opinions débattues pendant la 1re législature, avec les principaux événements de la Révolution; rédigé par l'auteur de la *Galerie des États généraux*. 1790, 3 vol. in 8°.

Le véritable Portrait de nos législateurs, ou Galerie de tableaux exposés à la vue du public depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 1er octobre 1791. *Paris*, 1792.

La *Galerie des États généraux*, où l'on trouve le portrait de tous les personnages influents du moment, forme trois forts cahiers, presque trois volumes, de 216, 170 et 208 pages. Elle présente, dit la Bibliographie moderne, « une saine judiciaire, beaucoup d'habileté et d'impartialité dans l'art de crayonner les portraits; mais autant l'auteur de cette Galerie est modéré et impartial, autant celui du Supplément est partial et emporté. » Grimm, dans sa Correspondance (3e part., t. 5, p. 271), dit qu'on crut reconnaître dans cette galerie la manière de Senac de Meilhan; mais on lui donne généralement pour auteurs Luchet, Rivarol, Mira-

leau et Choderlos-Laclos. « Cet ouvrage, dit Barbier, a été distingué de la foule des brochures qui ont paru en 1789 et 1790 ; les portraits qu'il contient sont, en général, tracés avec autant de talent que d'impartialité. Suivant l'auteur de la brochure intitulée : *Le comte de Mirabeau dévoilé*, ouvrage posthume trouvé dans les papiers d'un ami qui le connaissait bien, 1789, in-8°, Rivarol aurait eu la plus grande part à cette galerie, dans laquelle il se serait peint lui-même sous le nom de Cnéis ; Mirabeau n'aurait tracé que le portrait de Necker, sous le nom de Narsès, et le sien sous celui de Iramba. »

Vendu 1843, Cas...., 12 fr. 50.

Je placerai encore ici, à tout hasard, la feuille suivante, qui figure, sans date, dans le catalogue Deschiens, mais qui ne se retrouve point chez M. de La Bédoyère :

— La Galerie, feuille périodique, par Rouget de Lisle. In-8°.

Locus est et pluribus umbris.

Gazette de Paris, ouvrage consacré au patriotisme, à l'histoire, à la politique et aux beaux-arts, par de Rozoi. 1er oct. 1789-10 août 1792, 6 vol. in-4°.

Les 33 premiers numéros, 1er octobre-3 novembre 1789, sont in-8°. Le bureau du journal ayant été saccagé, il n'y a qu'un numéro pour les 26-31 mai 1790. On lit à ce sujet dans la *Chronique de Paris* du 24 mai : « Samedi on a brûlé dans la rue de l'Échelle une foule de pamphlets aristocratiques. De là les exécuteurs de cette justice populaire ont été rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Écuries du roi, au bureau de la *Gazette de Paris*. Ils ont livré aux flammes ce journal anti-patriotique, composé sous les ordres et aux frais du révérendissime père en Dieu Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne, par M. du Rozoi, poëte sifflé à la Comédie italienne, resifflé à la Comédie française, et persifflé dans le monde, et auteur des motions qui ont fait siffler dans l'Assemblée nationale le susdit révérendissime père en Dieu Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne, et par M. Josse-Olivier de Meude-Monpas, gentilhomme-SERVANT. La susdite *Gazette de Paris* ayant été réduite en cendres, la foule s'est portée au Palais-Royal, où l'on a brûlé l'enseigne du bureau où l'on souscrivait pour ce journal. »

La *Gazette de Paris*, très-médiocre dans la forme, est cependant une des feuilles les plus importantes à consulter pour celui qui veut connaître à fond les vœux, les menées, les projets du parti de la résistance, pendant les trois premières années de la Révolution ; elle abonde en faits et renseignements spéciaux. Ce fut une de celles qui soulevèrent le plus de colères dans le camp démocratique, et son auteur fut le premier écrivain envoyé à l'échafaud par le tribunal criminel révolutionnaire. — Voy. t. 7, p. 162 et suiv.

Gazette des Halles, dialogue mêlé de chansons pour ceux qui les aiment. Imprimé aux dépens des Dames de la place Maubert. 2 nos in-8°.

Gazette nationale, ou **le Moniteur universel.** 5 mai 1789-1865 ....., in-fol., et gr. in-fol. depuis le 1er janv. 1853.

Depuis le 1er janvier 1811 : *le Moniteur universel* — Il y a un prospectus in-8°, que possède M. Pochet-Deroche.

Le répertoire historique le plus vaste, le plus curieux et le plus complet, pour l'époque qu'il embrasse, surtout, et malgré ses défauts, pour l'histoire de la Révolution. Il eut pour fondateur Charles-Joseph Panckoucke, l'éditeur célèbre de l'*Encyclopédie méthodique*, et, comme je l'ai déjà dit, l'un des plus grands et des plus entendus entrepreneurs de journaux, qui crut « faire une chose agréable au public en lui proposant et en publiant le premier une gazette ou *papier-nouvelles* à la *manière anglaise*, qui paraîtrait tous les jours. » Cette Gazette nationale devait embrasser cinq grands objets : l'Assemblée nationale, la politique intérieure et extérieure, l'administration et tout ce qui en dépend ; la littérature, les sciences et les arts ; les annonces et avis généralement quelconques. Outre les événements journaliers, elle contiendrait en entier les actes publics, les diplômes, les traités et toutes les pièces intéressantes qui méritent d'être conservées. Mais les débats, délibérations et décrets de l'Assemblée en feraient l'objet essentiel. Exactitude dans les faits, clarté dans le style, fidélité scrupuleuse dans la transcription des décrets : voilà quels étaient à cet égard les engagements des auteurs et propriétaires envers le public. Ils donneraient les résultats de la séance de la veille dans la feuille du jour, et réserveraient les détails les plus amples pour la feuille du lendemain : c'était le seul moyen de ne rien hasarder, d'écrire tout avec réflexion, et surtout de ne pas faire d'omissions. Au reste, ils n'entendaient être que les historiens des opérations de l'Assemblée nationale ; ils ne se permettraient aucune observation, regardant comme une indiscrétion d'ajouter des réflexions aux motions et aux délibérations dont ils auraient été les témoins silencieux.

Voilà le programme ; le certain, c'est que le *Moniteur*, rédigé dans un système tout à fait conforme à l'esprit du nouvel ordre de choses, se distingua de toutes les feuilles que la Révolution vit simultanément éclore par la mesure et la convenance du ton, dans la discussion des intérêts publics comme dans l'exercice de la critique littéraire. Ce n'est pas à dire que la modération qui présidait habituellement à la rédaction du *Moniteur* n'ait eu à souffrir des exigences acerbes de l'époque, ni qu'il ait conservé une imperturbable impartialité. « Jeté dans le mouvement de la révolution, le *Moniteur*, a dit M. de Montlosier, a eu pour principe de se laisser emporter dans toutes ses directions : il a eu ainsi, selon qu'elles se sont succédé, les teintes monarchique, constitution-

nelle, girondine, jacobine, impériale. » C'est cette souplesse, que lui avait imprimée son fondateur, avec le scepticisme de sa profession, qui, au milieu des ruines des autres journaux, lui permit de traverser impunément les orages révolutionnaires et fit sa fortune. Mais, quoi qu'il en soit, le *Moniteur* est la première source où doive aller puiser l'historien, sauf à lui à le contrôler par les feuilles de l'époque opposées au parti dominant.

Le *Moniteur* n'a en réalité commencé à paraître que le 24 novembre 1789; mais une introduction par Thuau-Grandville en a reporté le commencement au 5 mai. Cette introduction contient un abrégé historique des premières formes du gouvernement de la France, de ses anciennes assemblées politiques, de ses États généraux, des assemblées des notables de 1787 et 1788; une notice des écrits les plus influents qui ont précédé la révolution; enfin un recueil de pièces justificatives, contenant les procès-verbaux des séances des électeurs de Paris, et autres actes relatifs aux événements des 13 et 14 juillet, 5 et 6 octobre. — Les 33 premiers nos du *Moniteur*, qui avaient paru du 24 novembre à la fin de 1789, ne contenaient qu'une simple notice des États généraux et de l'Assemblée constituante, d'une très-courte étendue, souvent très-imparfaite. On les a réimprimés à la suite de l'Introduction, avec des changements de rédaction, et sous la forme dramatique, adoptée en 1790 pour les séances, en sorte qu'il faut regarder comme inutiles les nos de la première édition. L'Introduction contient donc, outre les objets que j'ai dit, toute l'année 1789, à partir du 5 mai, date du 1er no, jusqu'au no 131, daté du 31 décembre.

On a en outre publié en 1805 un « *Avant-Moniteur*, ou Tableau sommaire des huit premiers mois de la Révolution, principalement composé des Mémoires de Jean-Sylvain Bailly, pouvant servir d'introduction au *Moniteur*, jusqu'au 24 nov. 1789, époque où ce journal a commencé », in-fol., qui remplace dans plusieurs collections, mais très-insuffisamment, le volume d'introduction, devenu rare et cher.

En 1792-93, le *Moniteur* publia une feuille annexe, spécialement destinée aux annonces. Voy. ci-dessous *Aviseur national*.

C'est seulement au mois de nivôse an 8 que le *Moniteur* est devenu l'organe officiel du gouvernement, et depuis lors il a toujours conservé ce caractère, sauf pendant une interruption de quelques mois, du 8 juillet 1814 au 1er février 1815 (Voy. à cette date *Gazette officielle*). Il est aujourd'hui dans les attributions du ministre d'État; mais, quoique organe du gouvernement, il est demeuré une propriété particulière, et appartient encore aux héritiers Panckoucke.

Les principaux rédacteurs du *Moniteur* ont été de Marcilly, Maret, Mejan, Berquin, Ginguené, Thuau-Grandville, Peuchet, Lenoir-Laroche, Jourdan, Sauvo, Grün, etc., etc. La liste de ses rédacteurs littéraires, depuis La Harpe jusqu'à M. Sainte-Beuve, présente les noms les plus autorisés. — On a nié, dans une publication récente, la collaboration de Berquin au *Moniteur*. Elle est pourtant parfaitement certaine, et elle aurait même été des plus actives, à en juger par la vivacité des attaques dont l'ami des enfants, qui, à distance, nous fait si peu l'effet d'un homme politique, fut en butte de la part des feuilles royalistes. Voyez notamment les *Folies d'un mois*, ou Journal à deux liards, ci-dessous, 1791. Berquin a aussi collaboré à la *Feuille villageoise*.

La collection du *Moniteur*, au 1er janvier 1864, doit se composer normalement, à raison d'un volume par semestre, de 148 volumes, ou 149, si l'on fait un volume de l'Introduction et des 131 nos de l'année 1789. Mais il faut une grande attention pour vérifier ou pour compléter un *Moniteur*, à cause des nombreux suppléments. On s'aidera utilement pour cela, au moins pour l'époque antérieure à 1838, d'un volume publié cette année-là sous ce titre : *Notice historique et bibliographique sur la collection et les tables du Moniteur*, depuis son origine jusqu'à ce jour, accompagnée d'un tableau chronologique pour la vérification des collections générales ou partielles des numéros et de leurs suppléments, par Bidault, 1838, in-8°.

Il y a pour l'époque révolutionnaire, 1789-an 7, une table analytique rédigée par Girot, Miger et autres, sous le titre de : *Révolution française, ou Analyse complète et impartiale du Moniteur*, suivie d'une table alphabétique des personnes et des choses, 4 tomes en 2 vol. in-fol., ou 7 tomes en 6 vol. in-4°. Mme Agasse a publié, pour faire suite, des tables embrassant la période du Consulat et de l'Empire, an 8-1814, 1 vol. in-fol. A partir de 1815, il existe une table particulière pour chaque année.

Léonard Gallois a donné, de 1840 à 1845, une *Réimpression de l'ancien Moniteur*, depuis la réunion des États généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799), avec des notes explicatives. 32 vol. gr. in-8°, dont 1 d'introduction, et 2 de tables (dressées par M. A. Ray). Delisle de Sales possédait 52 vol. d'une réimpression in-8° faite à Milan; le catalogue (no 385) ne dit pas de quelles années.

Enfin il faut joindre encore au *Moniteur universel* le *Journal universel* ou *Moniteur de Gand* (Voy. à 1815).

Voy. au surplus t. 5, p. 110 et suiv., *et alias*.

Les collections du *Moniteur* ont toujours été recherchées et assez chères. Dès 1793 les premières années, devenues très-rares, étaient portées de 72 fr., prix de l'abonnement, à 300 et 350 livres. Voici les prix, à peu près constants, qu'elles ont atteints dans les ventes depuis trente ans : 1789-1828, 78 vol., plus 5 vol. d'introduction et de tables, Daru, 1,029 fr. — 1789-1833, de Courcelles, 1255 fr. — 1789-1835, Rœderer, 1,100 fr. — 1789-1847, avec l'introduction, les tables et le *Moniteur de Gand*, 138 vol. d. rel., Louis-Philippe, 1852, 980 fr. — 1789-juin 1848, 133 vol., St-Albin, exemplaire de la Malmaison, 900 fr. — 1789-1857, en 63 vol. d. rel., d'Argout, 1,070 fr.

La réimpression de Léonard Gallois s'est vendue : 1852, Bazin, 148 fr.; 1857, Busch, 171 fr.; 1859, Portalis, 140 fr.

Cette réimpression, bien qu'elle soit, dans certaines parties, fort abrégée; l'agrandissement si malencontreux du format, et l'abaissement du prix au niveau de celui des journaux les moins chers, sont autant de circonstances qui ont dû diminuer la valeur de la feuille officielle.

Mentionnons une *Gazette nationale*, ou Extrait de tout ce que les papiers publics offrent de plus intéressant pour l'histoire de l'Assemblée nationale. *Metz*, 1789 1791, 21 vol. in-8°. Chez M. Pochet-Deroche. Le titre de départ porte : *États généraux*. — Rappelons enfin, pour prévenir l'erreur dans laquelle est tombé le catalogue Labédoyère, que la *Gazette* a porté à deux reprises, pendant la Révolution, le titre de *Gazette nationale de France*.

Gazette universelle, ou Papier-nouvelles de tous les pays et de tous les jours. 1er déc. 1789-10 août 1792, 5 vol. in-4°.

Remplacé, le 15 novembre 1792, par les *Nouvelles politiques, nationales et étrangères*.

« Les principaux rédacteurs de cette feuille, lit-on dans le *Journal de Paris* (10 janvier 1790, sont ceux qui ont composé les six premières années du *Courrier de l'Europe*, et dont la correspondance a fait la grande réputation de la *Gazette de Leyde*. C'est sans doute à cette considération, autant qu'à la fraîcheur et à l'exactitude de ses nouvelles, qu'à la certitude d'avoir enfin en France une gazette qu'on puisse lire sans dégoût et sans ennui, qu'est dû le prompt succès de la *Gazette universelle*. La distinction la plus flatteuse qu'elle ait déjà obtenue, c'est qu'aucune feuille publique n'a voulu se charger de donner cours à son prospectus. » — Son principal rédacteur était Cerisier, qui, en effet, avant la Révolution, avait travaillé à la *Gazette de Leyde*. Dans la *Gazette universelle*, il défendit avec courage et talent les seuls principes qui puissent assurer l'alliance de la monarchie et de la liberté. Ses presses furent brisées à la suite de la journée du 10 août et il fut proscrit.

La *Gazette universelle* est assez mal écrite, mais elle était bien faite et avait la tournure particulière qui fait la fortune de ces sortes de publications : aussi la sienne fut-elle complète. On lit dans la *Chronique de Paris* : « Art... se plaignait l'autre jour à Emmanuel Sieyès de n'avoir que 1,200 livres par année de Boyer pour travailler à la *Gazette universelle*, qui rapporte 50,000 livres à ce dernier. — « Vous êtes bien dupe, répondit Emmanuel Sieyès, de travailler en aristocrate, et de ne vous faire payer qu'en démocrate. »

Le Hérault de la nation, sous les auspices de la patrie, par Mangourit. 1er janvier-30 juin, 63 nos in-8°.

Avec un prospectus portant en tête, en gros caractères, le cri de guerre *Montjoie Saint Denis !* qui se retrouve en tête du journal à partir du n° 41. — Contre la noblesse, en faveur de la royauté. Ce journal, donné par l'auteur comme le précurseur de tous les journaux, renferme, sous une forme quelque peu excentrique, beaucoup de choses curieuses. « Il sera utile, dit Mangourit lui-même, à l'historien de la révolution française qui en cherchera les premiers mouvements dans le duché de Bretagne, les ordres et leurs intérêts divers. Les ministres du roi, le cardinal de Brienne et M. de Lamoignon protégèrent cet ouvrage périodique, imprimé à Paris, et son auteur. — Point d'ordres privilégiés, plus de parlements, la nation et le roi, tel fut le thème du *Hérault de la nation*. » Ce brave M. Mangourit, qui était doué d'un amour-propre passablement naïf, écrivait à Camille Desmoulins en décembre 1789 : « Je suis le père des journalistes libres. Si vous voulez une mèche bretonne de plus à votre Lanterne, ou un cheval de trait à votre Courrier brabançon, je fournirai de bon cœur mes services. » — Voyez, du reste, t. 4, p. 22.

Histoire de la révolution présente, ou Mémoires périodiques, impartiaux et fidèles, pour servir à l'histoire de France pendant les années 1789 et suiv., par M. C***, sous la direction d'une société de gens de lettres et d'amis du bien public. In-8°.

Hocquet aristocrate, ou le Journaliste à l'A, B, C. In-8°.

Tout à fait insignifiant. Il se trouva cependant un Français assez spirituel pour renchérir sur un aussi joli titre ; j'ai rencontré dans le Catalogue Labédoyère :

— **Le Vomissement aristocratique.** 1 n° in-8°.

Idées patriotiques, par M. C. N. Roland, ci-devant receveur des tailles de l'élection de Chartres, employé au contrôle général des finances, auteur du *Financier patriote, ou La nation éclairée sur ses vrais intérêts*, ouvrage imprimé à Londres, et envoyé à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale en mai 1789. 10 nos in-8°. *P.*

Réuni en volume sous le titre de *Recueil d'idées patriotiques* remises successivement à MM. du Comité des finances et du Comité des recherches. — Une revue des journaux de 1789, que je reproduits à la fin de cette année, cite une feuille intitulée *Projets patriotiques* qui pourrait bien être la même.

Journal d'État et du citoyen, par mademoiselle Kéralio, de l'Académie d'Arras et de la Société patriotique

bretonne, 13 août-27 décembre, 32 nos in-8° en deux séries.

Vivre libre ou mourir.

Voilà, à ma connaissance, la première femme qui ait abordé la carrière du journalisme, et elle n'y entre pas, comme le montre déjà le titre, quelque peu prétentieux de la nouvelle feuille, par le chemin le plus battu. Écoutons-la, d'ailleurs :

«... Tandis que la valeur et les talents d'une « partie des citoyens défendent la patrie contre « les ennemis du dehors, d'autres doivent « veiller pour la préserver des ennemies inté- « rieurs, observer leurs marches obliques, dé- « truire leurs opinions erronées, leurs asser- « tions fausses, leurs principes pernicieux, « prémunir contre eux les esprits légers, les « caractères faibles, et l'inexpérience des jeunes « gens ; ce sera le plus noble et le plus utile « emploi des talents littéraires. C'est donc pour « remplir ces vues patriotiques que nous nous « proposons de faire connaître au public tous « les ouvrages qui seront publiés sur les ob- « jets de droit naturel, de droit des na- « tions, de la constitution, de l'économie po- « litique, du commerce, des lois et de la morale, « tant en France qu'en Angleterre et dans les « États-Unis d'Amerique... Nous donnerons à « la fin de chaque numéro un précis des grands « événements de la semaine et des principaux « objets du travail de l'Assemblée nationale...»

La tâche était noble assurément, mais un peu lourde pour une jeune femme Mademoiselle Guynement de Kéralio ne manquait point de dispositions naturelles, mais elle avait une présomption plus grande encore. Il est probable d'ailleurs que, dans cette entreprise, elle avait derrière elle des soutiens, notamment son père, un des derniers rédacteurs du *Journal des Savants* et membre de l'Académie des inscriptions ; Robert, le futur député de Paris à la Convention, dont elle allait devenir la femme, et d'autres encore qui vont bientôt paraître sur la scène. Mais elle seule figure en nom ; c'est à elle, à son domicile, qu'on est invité à s'adresser pour tout ce qui concerne le journal. Or, mademoiselle de Kéralio était déjà connue par quelques productions littétaires ; c'était donc un attrait sur lequel on avait peut-être compté.

Après six mois le *Journal d'État* avait pris assez de consistance pour qu'on jugeât bon d'en étendre le cadre, et en même temps on en modifia le titre ainsi ·

Mercure national, ou Journal d'État et du citoyen, par Mlle de Kéralio, et MM. Carra, Masclet et Hugou de Bassville. 31 déc. 1789-30 août 1790, 3 vol. in-8°.

A l'exemplaire de la Bibliothèque impériale est joint un prospectus, postérieur évidemment de cinq ou six mois à l'émission du *Mercure national*, par lequel M. Louis Guynement (ci-devant de Kéralio), chevalier de Saint-Louis, soldat vétéran du 3e bataillon de la 6e division de la garde nationale parisienne ; M. Hugou de Bassville, professeur d'histoire à la Société polysophique ; M. Robert, professeur de droit public à la même société, et madame Guynement-Robert (ci-devant de Kéralio), proposent par souscription, et dédient aux citoyens armés qui formeront la fédération du 14 juillet 1790 sous les murs de Paris « cet ouvrage, consacré dès son origine à propager les principes sacrés de la liberté, la loi éternelle et sublime de l'égalité, la haine des tyrans et l'horreur des préjugés. »

Vers le milieu de 1790, il se manifeste dans l'existence du *Mercure national* un trouble dont je n'ai pu découvrir la cause ; il est obligé de demander asile à Tournon, et s'unit aux *Révolutions de l'Europe*, qu'il ne tarde pas à absorber ; puis il s'adjoint le *Journal général de l'Europe* de Lebrun, par lequel il est absorbé à son tour. De ces mariages, de ces fusions, résulte un enchevêtrement que je n'ai pas débrouillé sans quelque peine. Voyez, quant à présent, *infra*, les *Révolutions de Paris* par Tournon.

Journal de la compagnie des citoyens arquebusiers royaux de la ville de Paris sur la révolution actuelle, du 3 juillet, à 4 heures de relevée, au 3 sep. 1789, au matin, par Ricart. In-4°.

Journal de la municipalité et des districts de Paris, par Bayard. 1789-1791, in-8° et in 4°.

A commencé le 16 octobre, mais une introduction de 134 pages, « faite avec soin, d'après les procès-verbaux et des pièces authentiques, rend compte de tous les événements intéressants depuis le 12 juillet, des arrêtés des électeurs et de leurs différents comités, jusqu'à cette époque. Depuis, le journal renferme les règlements et ordonnances de la municipalité provisoire de Paris et de ses huit départements, les arrêtés et résultats, jour par jour, des séances des représentants de la commune, les extraits détaillés des comptes rendus par les administrateurs, les principales délibérations des districts et les événements remarquables qui y sont arrivés.»

A successivement agrandi son cadre et modifié son titre : ainsi, à partir du 1er janvier 1790 :

Journal des municipalités et des districts de Paris, et correspondance des principales municipalités du royaume. In-8°.

Du 1er juillet au 31 déc. 1790 :

Journal de la municipalité, du département, des districts et des sections de Paris, et correspondance des départements et des... In-8°.

Ensemble 3 volumes, composés de 2 sé-

ries, la 1re de 154 nos, et la 2e de 32, commençant le 12 octobre 1790. Il y a des suppléments aux nos 88, 92, 94, 107, 122 et 146. — A partir de janvier 1791, prend le format in-4°, et le titre de

Journal de la municipalité et du département de Paris. Correspondance..... Analyse des nouvelles étrangères. Tome 4, janvier-juin 1791, 26 nos in-4°.

Le *Journal de la municipalité* a été réimprimé en partie sous le titre suivant, sous lequel Deschiens l'a catalogué : « *Annales de la Révolution*, ou Recueil de pièces authentiques et d'extraits des procès-verbaux faits à l'Hôtel de ville de Paris depuis le 12 juillet 1789 jusqu'au 1er janvier 1791. » — « Cet ouvrage, lit-on dans le *Mercure* du 24 sept. 1791, composé en grande partie du *Journal de la municipalité*, contient infiniment de matériaux précieux, et qui le deviendront chaque jour davantage, pour écrire l'histoire de la plus mémorable des révolutions. »

Le catalogue Labédoyère porte, sous le no 222, un *Journal de la municipalité et des sections de Paris*, 4 nos et 2 prospectus, qui pourrait bien être une reprise de la feuille de Bayard.

J'ai trouvé du même auteur chez M. Pochet-Deroche : *No 1er. Mémoire sur les grandes ressources en finances de la République française*..., par Bayard, ex-rédacteur de plusieurs journaux accrédités, ancien premier commis du ministère de l'intérieur et inspecteur du Garde-Meuble national, l'un des membres du Lycée des arts ; in-8°.

Enfin, et à propos de la réimpression de la feuille de Bayard, je dirai encore que j'ai rencontré l'indication d'*Annales de la Révolution* par une société de quakers ; mais je ne saurais rien dire de plus sur cette publication.

Journal de la ville. 8 nos in-8°.

Sans date, mais de la fin de juillet.

« Nous ne prétendons pas dire mieux que le *Journal de Paris*, mais annoncer ce qu'il « n'ose, ne peut ou ne veut pas dire. Quant à « nous, qui plaçons la liberté avant tout, nous « lui élèverons un autel dans ce petit écrit, dé- « dié et consacré AUX CITOYENS. »

Le no 6 a un permis de circuler, à la suite duquel on lit : « Ce journal ayant obtenu la permission ci-dessus, c'est un motif pour l'auteur d'en soigner de plus en plus la rédaction. Il sera, à partir du 1er août de 8 p. in-8° (au lieu de 4), et paraîtra tous les jours à 7 h. du soir. » Le 1er août, en effet, le journal parut dans une nouvelle forme, et portant en tête, en caractères plus saillants que ceux du titre même de la feuille, le nom et les prénoms de son nouveau rédacteur.

Journal de la ville, par JEAN-PIERRE-LOUIS DE LUCHET. 1er août-30 septembre, 63 nos in-8°.

Nous connaissons déjà ce superbe marquis (Voy. à la table). Il commence par désavouer les 8 numéros distribués jusqu'à ce jour ; il a des visées plus hautes. Il se propose « de « suivre les progrès de ce pouvoir que Mira- « beau appelle *le salut de tous les jours, la* « *sécurité de tous les foyers, le* POUVOIR MU- « NICIPAL ; de ne pas laisser dans l'oubli une « foule d'actions généreuses, dont il aime à « faire honneur à ses concitoyens, et d'être « non le défenseur, — il n'en a pas besoin, — « mais l'organe et l'interprète du peuple, le « peuple ! ce souverain législateur, et duquel « dérive toute puissance quelconque. » C'était là se poser, mais au fond l'ex-marquis n'était pas un démocrate trop farouche.

Au mois d'octobre, le *Journal de la ville* modifie son format, puis son titre, en même temps qu'il adoucit sa nuance ; il devient :

Journal de la ville — et à partir du no 9 : *Journal de la ville et des provinces, ou le Modérateur*, par une société de gens de lettres (de Fontanes, de Flins et autres). 1er octobre-31 décembre, 92 nos in-4°.

Ce changement est annoncé par un prospectus de 4 pages in-4°, imprimé avec un soin peu habituel à cette époque, et rempli des plus magnifiques promesses. Il a pour épigraphe ce vers de Voltaire :

Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime.

« Il n'y a de bons journaux, y est-il dit, que « ceux que fait le public ; un journaliste, à « vrai dire, ne doit être qu'éditeur. De cette « diversité de sentiments et de lumières doit « naître l'approbation générale ; il faut pouvoir « présenter toutes les opinions...... Douze « personnes se sont partagé ce qui sert d'a- « liment à la curiosité et à l'instruction ; les « unes méditent, les autres écoutent, toutes « se consultent, et formeront, non une feuille « critique, mais la véritable histoire du temps « présent. Tant d'efforts ne produiraient « qu'une œuvre imparfaite, si des principes « vigoureux ne régnaient dans cette confédé- « ration. Les rédacteurs ne déclament pas, ils « ne sonnent point l'alarme, ils n'aiment point « à égarer leurs lecteurs dans les ténèbres de « l'avenir ; mais, fidèles à la liberté, à la philo- « sophie des opinions, à la chaîne immuable « des bons principes, ils écrivent sous l'œil « sévère de la Raison, la Raison ! que la nou- « veauté, l'enthousiasme, offusquent pour « quelques moments, mais qui finit bientôt « par reprendre ses droits imprescriptibles « sur l'esprit humain... »

Les auteurs promettent, entre une infinité d'autres choses, d'ouvrir leur feuille : aux auteurs qui ont de grands ouvrages dont le moment de l'impression n'est pas arrivé, et qui pourraient en envoyer une notice comme s'ils étaient imprimés ; — aux personnes qui se trouvent sans emploi, ou exposées à une nature de besoins que la société réunie peut aisément faire disparaître ; — et préférablement

aux prisonniers, qui n'ont souvent aucune voie pour excuser leurs erreurs ou faire connaître leur innocence, s'ils en peuvent faire parvenir les preuves.

Un avis répandu à la fin de 1789 prévint les souscripteurs que M. de Fontanes, qui était ci-devant un des principaux coopérateurs de ce journal, en aurait la rédaction à compter du 1er janvier 1790, qu'il s'était associé un homme de lettres son ami, connu par ses talents, et dont les principes étaient les mêmes que les siens — de Flins, — et qu'un membre très-distingué de l'Assemblée nationale en rédigerait tous les jours les séances. « On a senti « que ce travail n'appartenait qu'à un député. « Lui seul, en effet, peut avoir sous les yeux « tout le plan de la Révolution; il voit de près « chaque représentant de la nation; il démêle « dans leur caractère, dans leurs principes dif- « férents, et peut-être même dans leurs pas- « sions et dans leurs intérêts, la cause cachée « de ces motions et de ces décrets qui donnent « à la France de nouvelles lois, de nouveaux « usages, et, pour ainsi dire, un nouveau « peuple. »

Au commencement de 1790, le titre du journal est ainsi simplifié :

Le Modérateur, par une société de gens de lettres. 1er février-17 avril 1790.

Un avis placé en tête du n° du 15 avril prévient les souscripteurs qu'ils seront servis de la suite de leur abonnement par le *Spectateur national*, et MM. de Fontanes et de Flins annoncent qu'ils n'ont plus aucune part au journal.

Journal de Londres, dédié à l'Assemblée nationale, par Serres de La Tour, ancien rédacteur du *Courrier de l'Europe*. In-4°.

Voulez-vous donc, Messieurs, n'entendre que des choses agréables ? (L'abbé Sieyès.)

Journal de tranquillité publique. Prosp. in-8°.

Le crime seul fait la honte.

Cette feuille demeura à l'état de projet; j'ai cru néanmoins devoir l'enregistrer à cause de sa signification Elle se proposait de mettre sous les yeux du public, trois fois par semaine, « un relevé des registres des prisons, contenant les noms de toutes les personnes arrêtées et constituées prisonnières, avec le motif de leur détention, le précis de leur jugement, et la réprimande plus ou moins forte qui leur aurait été faite. » L'auteur s'adressa pour cela à la police. Les administrateurs rejetèrent avec mépris cette demande, comme un abus de confiance et une sorte de violation du droit des prisonniers, qui ne doivent compte qu'à la loi, et non aux journalistes, de leur conduite. Le projet fut dénoncé au district des Mathurins, qui, pénétré de ces principes, prit un long arrêté, que la municipalité fit reproduire par le *Moniteur* (8 déc. 1789), parce qu'il justifiait le refus des administrateurs et contenait des notions très-justes sur cette matière.

L'éditeur de cet étrange journal était Prudhomme, le propriétaire des *Révolutions de Paris*. Il devait commencer à paraître le 1er décembre, et, pour se mettre au pair, donner d'abord l'état de toutes les personnes qui seraient détenues à cette époque. Le prospectus, que j'ai trouvé chez M. Ménétrier, se termine par ce vœu, plus philanthropique que sincère probablement : « Nous désirerions que le dé- « faut de matériaux nous mît dans l'impos- « sibilité de continuer cet ouvrage. »

Journal de Versailles, ou Affiches, annonces et avis divers, par Regnaud de Saint-Jean d'Angély. 6 juin 1789-31 déc. 1790, 4 vol. in-8°.

In melius lex innovat regnum.

A partir du 21 octobre 1789 : *Journal de Versailles*, continué à la suite de la cour et de l'Assemblée nationale. — Le 1er juin 1790 : *Journal de Versailles*, des départements de Paris, de la Seine et de l'Oise, continué...

La 1re année a un prospectus, 213 nos et une table des matières; la 2e, 1 prospectus et 214 nos. Presque tous les nos de la 1re année ont des suppléments.

Les premières séances des États généraux, dont on ne trouve ailleurs que des analyses très-succinctes, sont rapportées dans ce journal avec détail et exactitude.

Journal des communes, ou Les horreurs de la proscription. 11 nos in-8°.

Journal des Débats et décrets. 29 août 1789-floréal an 5, 93 vol. in-8°.

Il y a une introduction en deux parties : 1° *États généraux,* ou Récit de ce qui s'est passé aux États généraux depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 17 juin suivant, époque à laquelle les communes se sont constituées en assemblée nationale, 1791, 160 pages; — 2° *Journal des Débats et décrets,* ou Récit de ce qui s'est passé aux séances de l'Assemblée nationale depuis le 17 juin 1789 jusqu'au 1er septembre de la même année 1791, 562 p.

A partir du renouvellement des Conseils :

Journal des Débats et lois du Corps législatif. Prairial an 5-nivôse an 8, 32 vol. in-8°.

Souche du *Journal des Débats* actuel. Fondé par Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, et grand entrepreneur de journaux, il compta parmi ses rédacteurs Louvet et Lacretelle jeune. Il se bornait à peu près, d'ailleurs, à publier, mais d'une façon quelquefois plus complète et plus exacte que le *Moniteur* lui-même, le compte rendu des discussions législatives et les actes de l'autorité.

Les frères Bertin s'en rendirent acquéreurs en 1799, et le transformèrent complétement, et dans le fond et dans la forme. Ils y ajoutèrent notamment un appendice dont l'importance devint bientôt très-grande : je veux parler du *feuilleton*, que tous les autres journaux adoptèrent successivement. Le titre du journal fut ainsi modifié :

Journal des Débats, des lois, du pouvoir législatif et des actes du gouvernement. Pluviôse an 8-25 prairial an 13, 10 vol. in-fol., moins les premiers numéros, qui sont in-8°, puis in-4°.

Le titre ensuite se simplifie, sans qu'aucune explication en soit donnée, mais par les motifs que connaissent les lecteurs de l'*Histoire de la presse*; il devient :

Journal des Débats. 25 prairial-26 messidor an 13.

Et à partir du 27 messidor (16 juillet 1805) :

Journal de l'Empire. 27 messidor an 13-31 mars 1814, 16 vol. in-fol.

Enfin, le 1er avril 1814, il prend le titre qu'il porte encore aujourd'hui :

Journal des Débats politiques et littéraires. 1814-1864..., in-fol. et gr. in-fol., 2 vol. par an.

Seulement, du 21 mars au 7 juillet 1815, il avait repris le titre de *Journal de l'Empire*.

L'importance de cette feuille célèbre, le rôle qu'elle a joué depuis le commencement du siècle, sont connus de tout le monde. Fondée, comme je viens de le dire, par les frères Bertin, elle leur fut enlevée par la volonté impériale en 1811, et ils ne la recouvrèrent qu'en 1814. J'ai longuement raconté dans mon *Histoire de la Presse* cette phase éminemment curieuse de la vie du *Journal des Débats*, les négociations auxquelles il donna lieu entre l'Empereur et Fiévée, la lutte qu'il soutint contre Fouché et le parti philosophique, lutte dans laquelle il finit, ou plutôt ses propriétaires finirent par succomber; car, si l'âme qui avait animé jusque-là cette feuille en fut bannie, le corps, la machine fut conservée, et, même, matériellement consolidée. La propriété du journal fut purement et simplement confisquée par un décret du 18 février 1811 et réunie au domaine de l'État ; il en fut fait vingt-quatre parts, dont huit furent réservées à la police générale, et les seize autres réparties entre quelques hommes de lettres et des personnes de la cour. Je me bornerai à reproduire ici les considérants de cet acte, qui ne peut que sembler énorme, quand même on s'isolerait des idées qui ont prévalu depuis en matière de propriété.

« Considérant, y est-il dit, que les produits des journaux ou feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite par nous ;

« Considérant que le *Journal de l'Empire* n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur; que les entrepreneurs actuels ont fait des bénéfices considérables par suite de la suppression de trente journaux, bénéfices dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années et qui les ont indemnisés bien au delà de tous les sacrifices qu'ils peuvent avoir faits dans le cours de leur entreprise;

« Considérant d'ailleurs que non-seulement la censure, mais même tous moyens d'influence sur la rédaction d'un journal, ne doivent appartenir qu'à des hommes sûrs, connus par leur attachement à notre personne et par leur éloignement de toute correspondance et influence étrangère... »

Ce ne fut point là, du reste, un acte isolé, particulier au *Journal des Débats*. C'était une mesure générale, un système, une espèce de consolidation de la presse politique. Elle atteignit tous les journaux, notamment, comme nous l'avons vu, le *Journal de Paris*, dont les propriétaires étaient le comte Rœderer et le duc de Bassano, deux hauts fonctionnaires du gouvernement impérial, qui furent traités absolument comme MM. Bertin. Le *Journal de l'Empire* eut seulement l'honneur, qui lui revenait de droit, d'être frappé le premier. Le but du gouvernement impérial était d'abolir la liberté des journaux et de remettre en vigueur le système qui avait prévalu jusqu'en 1789. Comme je l'ai dit à propos du *Journal de Paris*, le nombre des journaux politiques quotidiens de Paris, déjà réduit à 13 en 1800, le fut à 4 en 1811.

Tout cela n'empêcha pas que les destinées du *Journal de l'Empire* ne fussent très-brillantes. Mais son rôle, durant cette période, pendant laquelle il eut successivement pour directeurs politiques Fiévée et Étienne, est surtout littéraire; ses principaux rédacteurs sont : Geoffroy, Dussault, Hoffman, de Féletz. A la Restauration commence son rôle politique; il devient une véritable puissance, grâce à l'habileté de ses directeurs et aux plumes illustres qui les secondent. Il compte alors parmi ses rédacteurs MM. Chateaubriand, Villemain, Salvandy, Nodier; plus tard MM. de Sacy, Saint-Marc Girardin, Jules Janin, Cuvillier-Fleury, etc., etc.

Le *Journal des Débats* est surtout l'interprète du fait : c'est le journal historique par excellence. Il a eu en tout temps, à ce point de vue, et par la supériorité de sa rédaction, une autorité qu'il conserve encore aujourd'hui, et qui lui assure le premier rang dans la presse française.

Voy. t. 7, p. 437 ; t. 8, p. 459, 582, et *passim*.

Vendu 1842, L. W., années 1789-1840, 127 vol. in-8° et 103 in-fol., 300 fr.; — 1856, Lenoir, 1789-1849, 117 vol. in-8° (peut-être 127; du reste ce nombre varie suivant les collections) et 82 in-fol., 230 fr.; — 1841, Barrau, 8 pluviôse an 8 (29 janvier 1800)-30 juin 1839, 81 vol. in-fol., 400 fr.

Journal des décrets de l'Assemblée nationale pour les habitants des campagnes, et de correspondance entre les municipalités des villes et des campagnes du royaume, par de Saint-Martin. 5 mai 1789-fin de 1792, 30 vol.

Ce journal, porté dans la Bibliographie de Deschiens, et qui aurait, comme on le voit, une certaine importance, ne se retrouve pas au Catalogue Labédoyère. La Bibliothèque impériale n'en a que le prospectus.

Journal des défenseurs de la liberté. 48 n^{os} in-8°.

Journal des États généraux, à commencer du 27 mai (avril) 1789, jour de leur ouverture. Tome Ier, in-8°.

Une des feuilles les plus importantes pour les commencements de la Révolution. La publication n'en a réellement commencé que le 1er juin, mais il y a une introduction qui remonte au 27 avril : — c'est évidemment par suite d'une faute d'impression que le titre porte 27 mai. Deschiens et La Bédoyère l'ont enregistrée, je ne saurais dire pourquoi, sous le titre de *le Logographe*, que, selon le premier, elle aurait pris le 5 janvier 1791, mais qu'en réalité elle n'a jamais porté. Le 1er n° est intitulé : *États, depuis le 1er juin jusqu'au 6*, titre qui est répété, avec le millésime en plus, sur une espèce de faux titre, et que la Bibliothèque impériale, à laquelle manque l'introduction, donne comme le titre du 1er volume, qui, cependant, va bien au delà du 6 juin. Le titre que j'ai transcrit ci-dessus est celui de l'exemplaire de M. Pochet-Deroche. Le tome II, commençant par la séance du 12 juillet, est intitulé :

Assemblée nationale. T. II, in-8°.

Et le tome III, commençant avec la séance du 19 août, ainsi que les suivants :

Journal des États généraux convoqués par Louis XVI le 27 avril 1789... Rédigé par Le Hodey de Saultchevreuil. T. III-XXXV, 1789-30 sept. 1791.

En tout 35 vol. in-8°.

A partir du tome IV, le titre porte en plus : « Aujourd'hui Assemblée nationale permanente », et à partir du tome XX : « ou Journal logographique ». Les n°s 1-4 sont intitulés *États;* à partir du n° 5 : *Assemblée nationale;* à partir du n° 8 du tome IV : *Assemblée nationale permanente*, et à partir du n° 19 du tome XIX : *Assemblée nationale permanente, ou Journal logographique* (Voy. pour l'explication de ce sous-titre, *infrà*, *Journal logographique*). Plusieurs n^{os} n'ont point d'intitulé, ou portent simplement : *Suite du* (date de la séance).

Il y a eu plusieurs réimpressions partielles.

— Après le tome V, Le Hodey ayant rompu avec son éditeur, Devaux, celui-ci publia en concurrence, et sous le même titre, une continuation, qu'il poussa jusqu'au tome XII, soit 7 vol.

Avec la Législative commence une nouvelle série du journal de Le Hodey, sous le titre de

Journal de l'Assemblée nationale, ou Journal logographique, par Le Hodey (par Ducos à partir du tome XVI, avril 1791). 1er octobre 1791-10 août 1792, 26 volumes, les 6 premiers in-8°, les 20 autres in-12.

« Passif au milieu de l'esprit de parti inséparable d'une grande assemblée, dit un prospectus de la fin de 1790, le rédacteur de cette feuille, où se trouvent jour par jour les débats, les discours, les motions et les décrets, se contente de faire sentir et toucher le choc des opinions, d'où l'on voit jaillir, comme d'une source naturelle, la lumière et la vérité. Intéressante par elle-même, plutôt par le ton de vérité qui y règne que par les richesses de l'élocution et les fleurs de l'éloquence, cette collection jouit seule de l'avantage de former un tout composé de la même main et rédigé dans le même esprit. » Parmi les journaux consacrés aux opérations de l'Assemblée nationale, celui de Le Hodey est, en effet, un des plus complets et des plus abondants; aussi paraît-il avoir eu une certaine vogue. Cependant Le Hodey en vint à sentir que, « quelque piquante que fussent par elles-mêmes les opérations de l'Assemblée, l'avidité de lire est un besoin chez un peuple libre, et que de sages inquiétudes lui font un devoir non-seulement de connaître tout ce qui se passe dans son sein, tant dans la capitale que dans les départements, mais encore de suivre les mouvements et les actions des puissances européennes, notamment de celles qui, comme la France, ont des assemblées législatives. » Il résolut donc d'annexer au *Journal de l'Assemblée nationale* un journal de nouvelles, de faits, qu'il intitula :

— **Le Nouvelliste de France.** 1er octobre 1790-23 mars 1791, 45 n^{os} in-8°.

La plupart des numéros portent ce sous-titre : « ou Supplément à l'*Assemblée nationale permanente*. » On pouvait s'abonner séparément au *Nouvelliste*, et dans ce cas on recevait, en une ou plusieurs feuilles séparées, les décrets rendus dans la semaine qui formaient aussi une collection spéciale; mais on ne pouvait prendre le *Journal de l'Assemblée* sans le *Nouvelliste*. A la fin d'avril, Le Hodey réunit les deux feuilles en une, et, tout en continuant la première dans sa forme primitive, il publia concurremment un nouveau journal, pour lequel il choisit le plus grand format connu, et qu'il intitula :

— **Le Logographe,** journal national, rédigé par Le Hodey d'après le

travail des membres de la Société logographique. 27 avril 1791-17 août 1792, 5 vol. in-fol. et gr. in-fol.

Le *Logographe* est donc le *Journal de l'Assemblée nationale* augmenté du *Nouvelliste*, c'est-à-dire qu'il est la reproduction littérale de la première de ces feuilles pour tout ce qui concerne l'Assemblée nationale à partir du 27 avril 1791, et contient en plus les nouvelles politiques, les faits divers, les articles littéraires, en un mot toutes les matières qui composaient le bagage de la dernière. J'insiste sur ce point, parce que je n'ai trouvé partout sur ce journal, à bon droit recherché, que des données erronées, et que personne, notamment, ne paraît avoir soupçonné la parenté du *Nouvelliste* avec le *Journal de l'Assemblée nationale*.

Quant au nom de cette feuille, on en devine aisément l'origine. La logographie était une sténographie rudimentaire, qui fut appliquée de bonne heure à la reproduction des débats de nos grandes assemblées. Nous rencontrerons encore un *Logotachygraphe* et un *Tachygraphe*.

On lit en tête du 1[er] n° du *Logographe :* « Les discussions de l'Assemblée nationale sont littéralement consignées dans ce journal, rédigé par Le Hodey d'après le travail des membres de la Société logographique, qui, sur le rapport fait à l'Assemblée nationale du procédé qu'ils ont découvert pour écrire aussi vite que la parole, ont obtenu, par le décret du même jour, un emplacement en face de la tribune d'où ils recueillent avec exactitude toutes les expressions de l'orateur. » Disons, en passant, que c'est dans cette loge du *Logographe* que Louis XVI prit place avec sa famille quand il se réfugia, le 10 août, dans le sein de l'Assemblée.

La rubrique des affaires étrangères commence par cet avis : « Ces nouvelles font suite à celles du *Nouvelliste de France* in-8°, interrompues vers la fin de mars. Pour remplir cette lacune et rétablir la liaison des faits, il a fallu reprendre les principaux événements depuis la date correspondante à cette époque jusqu'à ce jour : de là l'étendue de certains articles. MM. les souscripteurs sont prévenus que dans quatre jours la partie politique de cette feuille, pour la perfection de laquelle rien n'est omis, pourra soutenir la concurrence avec les gazettes les plus estimées. Vérité, fraîcheur, variété, tel est le but auquel le rédacteur s'est proposé d'atteindre. »

C'était, pour l'époque, une assez lourde affaire qu'un journal de la taille du *Logographe;* mais Le Hodey avait trouvé, paraît-il, de puissants commanditaires. Un historien-journaliste contemporain nous donne à ce sujet des détails que je crois devoir transcrire ici comme une des pages les plus curieuses de l'histoire du journalisme. « Ce journal, dit Beaulieu (*Essais historiques sur la Révolution de France*, t. II, p. 39), plus volumineux encore et plus exact que le *Moniteur*, fut imaginé, en 1790 (?), par MM. Adrien Duport, de Lameth, et autres députés du parti le plus révolutionnaire de l'Assemblée. Ils avaient eu cette idée pour se mettre à l'abri des sarcasmes que leurs adversaires lançaient à chaque instant contre eux, pour arrêter leurs cris, leurs interpellations, pour déjouer enfin tous les stratagèmes qu'ils mettaient en usage pour paralyser leurs opérations. Il était naturel de croire que des hommes, la plupart d'une haute distinction, qui désiraient être respectés, craindraient de rendre l'Europe spectatrice de débats où souvent eux-mêmes ne se respectaient guère, n'aimeraient pas à voir imprimées les expressions incohérentes et peu décentes souvent que l'irréflexion et la violence leur arrachaient. *Le Logographe* eut une partie du résultat qu'on avait attendu : il rendit pendant quelque temps l'Assemblée un peu plus circonspecte. Ceux qui l'avaient conçu en firent les premiers frais. On trouvait dans cette feuille tout ce qui avait été dit dans chaque séance, et jusqu'aux expressions les plus fugitives; rien absolument n'était oublié. Comme les recettes du *Logographe* ne pouvaient couvrir ses dépenses, MM. de Lameth et leurs amis, s'étant rapprochés du roi, le déterminèrent à faire un fonds pour le soutenir, en lui faisant entendre que la publication de tous les propos, au moins inconsidérés, qu'on tenait alors au Corps législatif, ne pouvait produire qu'un très-bon effet pour le maintien ou la restauration de l'autorité royale. Aussi les auteurs du 10 août détruisirent-ils le *Logographe*, comme un écho trop fidèle de toutes les sottises qu'ils voulaient avoir le privilége de dire, sans qu'on eût le droit de les publier. »

En effet, dans la séance permanente du 10 août 1792, un député demanda que la loge du *Logographe* fût fermée, ainsi que celle du *Journal des Débats et décrets*. « Ces journalistes, dit-il, tronquent les faits, dénaturent nos séances, et distillent avec l'art le plus perfide le poison de l'incivisme. » Baudouin, entrepreneur de ces journaux, fut entendu à la barre : il déclara que ni lui ni ceux qui concouraient aux opérations logographiques et typographiques de ces feuilles ne partageaient les intentions des rédacteurs; il s'engageait à changer ceux du *Logographe* et à soustraire ce journal à toute influence étrangère. La fermeture de la loge du *Logographe* fut néanmoins décrétée, sur l'insistance de Thuriot, représentant que c'étaient des intrigants de la cour, des capitalistes contre-révolutionnaires, qui étaient les propriétaires de cette feuille, à la rédaction de laquelle présidaient la perfidie et le crime. C'était beaucoup trop dire assurément; mais il est certain que le *Logographe* était, dans les derniers temps de son existence, subventionné par la liste civile. On voit dans le rapport fait par Valazé, le 6 novembre 1792, sur les papiers de l'armoire de fer et autres, qu'en trois mois il avait reçu 34,560 livres.

Le *Logographe* vécut encore jusqu'au 17 août, et au n° 316 (2[e] série), qui donne la

fin de la séance de l'Assemblée du 9 et une partie de celle du 10. Le n° 317, qui devait contenir la fin de la séance permanente des 10 et 11, était composé et allait être mis sous presse quand l'ordre arriva de la part de la Convention d'en briser les formes. Il n'en fut sauvé qu'une épreuve, qui se trouvait dans l'exemplaire de M Boulard, vendu en 1833, mais dont j'ignore le sort. Il est supposable que c'est sur cette épreuve que furent faites les copies manuscrites de la séance permanente qui terminent plusieurs exemplaires, notamment ceux de MM. de La Bédoyère et Pochet-Deroche.

Il n'a passé dans les ventes, à ma connaissance, que des séries plus ou moins complètes du journal de Le Hodey, vendues à des prix insignifiants; mais on peut, par tout ce qui précède, juger de sa valeur. Le *Nouvelliste littéraire* du 30 messidor an 6 offrait une collection *bien complète* du *Journal des États généraux*, formant un total de 27 vol in-8° d. rel. (sans doute la 1re série), pour 72 fr.

Le *Logographe* nous fournira encore l'occasion d'une remarque; c'est que dès l'origine des loges furent affectées, à l'Assemblée nationale, aux journalistes, ou du moins à certains journalistes. Il paraîtrait, en effet, que cette faveur ne fut accordée d'abord qu'à quelques journalistes bien pensants, c'est-à-dire pensant comme la majorité de l'Assemblée. Ainsi, le 18 août, sur la réclamation des *notateurs* du *Logographe*, qui, « collaborateurs passifs, en avaient souvent blâmé la rédaction, et qui voulaient entreprendre un autre ouvrage, plus fidèle et plus vrai », la loge de cette feuille, dont nous venons de voir que la fermeture avait été décrétée, leur fut rendue. Là-dessus, Chabot demanda qu'une commission fût chargée d'examiner s'il convenait de décerner un local particulier à tel où tel journal. Dans ce cas, il en demanderait un pour tous les journaux : car, dit-il, le *Logographe*, le *Moniteur* et autres, n'ont pas plus de droits à un local particulier que la *Gazette de Paris* et l'*Ami du roi*. Ce ne fut que plus tard que la mesure fut généralisée, mais non pas pourtant sans quelque répugnance de la part des députés, car on voit presqu'à chaque session se reproduire la demande que les tribunes des journalistes soient évacuées par eux et rendues au public. C'étaient en effet, pour certains députés et dans certaines circonstances, des témoins assez incommodes, que ces journalistes, épiant, contrôlant, stéréotypant en quelque sorte, pour en instruire l'univers, les moindres mots et les moindres gestes; mais plus souvent encore l'amour-propre y trouvait son compte. Et puis les assemblées comptaient parmi leurs membres un certain nombre de journalistes qu'on ne pouvait évincer. Ce n'est pas qu'on n'y ait pensé. Le 9 mars 1793, Lacroix, qui « voyait avec peine que des hommes dont la mission était de faire de bonnes lois, de s'occuper des intérêts du peuple, s'amusassent à faire des journaux », demanda que les membres de la Convention qui étaient dans ce cas fussent tenus d'opter entre la qualité de folliculaire et celle de représentant du peuple. La motion fut appuyée par Thuriot. « Les députés qui font des journaux, dit-il, volent l'indemnité qu'ils reçoivent de la nation. » La Convention prit une résolution dans ce sens, mais elle la rapporta à peine un mois après, le 3 avril, « considérant combien doit être grand le respect dû à la pensée »; et les journaux restèrent décidément maîtres de la place.

Journal des opérations d'une partie des députés des trois ordres de la Flandre. In-8°.

Journal des provinces. 1er mai-14 juin, 6 nos in-8°.

Attribué à Soulavie.

Journal du citoyen. Assemblée nationale et Commune de Paris, par Beuvin. In-8°.

Journal du Palais-Royal. 4 nos in-8°.

Journal du soir. In-8°. *M.*

Journal du vrai honnête homme. In-8°.

Journal général de la Cour et de la Ville. 15 sept. 1789-10 août 1792, 15 vol. in-8°.

Plus généralement connu sous le nom de *Petit-Gautier.* — S'est d'abord appelé :

Magasin historique, ou Journal général. Nos 1-2, 15-16 septembre.

Le titre du n° 2 porte en plus : *Dédié au district des Cordeliers.*

Journal général, dédié au district des Cordeliers. Nos 3-5, 18-23 septembre.

Ce n'est qu'au n° 6 qu'il prit le titre ci-dessus, qu'il conserva jusqu'à la fin, à ces différences près, qu'on y lit . par M. G***, depuis le 26 déc. 1789 jusqu'au 18 déc. 1790, et que le mot *général* en disparaît à partir du 2 janvier 1791.

C'est Brune, le futur maréchal de l'empire, qui fonda cette feuille fameuse, laquelle devait marcher dans des voies si opposées aux siennes; mais il n'y eut qu'une part très-minime, et le principal artisan du Journal de la cour fut un certain Gautier, dont le nom figure à côté de celui de Brune, à partir du n° 43, du 31 octobre, dans un avis relatif au mode d'abonnement qui se lit à la fin de chaque numéro. Qu'est-ce que ce Gautier, ou Petit-Gautier, qui devait donner son nom au journal? Voilà ce qu'il ne m'a pas été possible de savoir. J'ai seulement trouvé dans un catalogue Cas..., 1843, à l'article du Journal de la cour, cette mention : « par Syonex, dit le Pe-

tit-Gautier » ; mais cela ne m'a pas paru beaucoup avancer la question. Quoi qu'il en soit, dès le 16 décembre il y avait rupture entre les associés, et c'est le dernier venu, Gautier, qui resta maître du terrain, et Brune dut chercher un autre bureau pour tenter une concurrence, qui ne vécut que quelques semaines, jusqu'au 5 janvier 1790, et ne compte ainsi que 25 numéros, 89-114, qui sont devenus extrêmement rares.

Une chose encore est à remarquer. C'est après le n° 88 qu'eut lieu la rupture. Il dut donc y avoir 2 n°s 89, comme il y a 2 n°s 90. Cependant dans la plupart des exemplaires du Petit-Gautier le n° 89 est celui de Brune, différent des précédents et des suivants par la forme et les caractères, mais s'en distinguant surtout par son n° d'ordre, qui est en chiffres arabes, 89. Si quelques exemplaires ont un n° LXXXIX, c'est un n° de réimpression, si même ce n'est pas un numéro apocryphe. On explique cette anomalie par une tradition du temps, selon laquelle, une visite domiciliaire ayant été faite ce jour-là chez le Petit Gautier, sa gouvernante, alarmée, jeta au feu toute la livraison, et l'auteur y aurait suppléé en envoyant à ses souscripteurs le numéro de son concurrent. Plus tard il se trouva un bibliographe qui prétendit avoir copié de sa main le manuscrit original de Gautier, et engagea Delisle de Sales à le faire réimprimer ; ce que fit en effet ce dernier, qui nous donne lui-même ces détails. Delisle de Sales s'est, en effet, beaucoup occupé du Petit-Gautier, auquel il a consacré jusqu'à trois notices. Voici comment il s'en exprime lui-même : « Un homme de lettres de la capitale connu par sa riche bibliothèque, s'étant appliqué depuis vingt ans à rassembler près de mille journaux révolutionnaires, dont les 300 plus célèbres sont complets, a cru devoir mettre quelque recherche pour perfectionner les collections de ce genre qui, soit par leur mérite intrinsèque, soit par celui des circonstances, ont le plus de droits pour fixer les regards. Voici ce qu'il a fait pour le journal du Petit-Gautier. Aucun des exemplaires connus n'ayant de frontispices, il a fait imprimer avec soin un très-petit nombre d'exemplaires des 16 frontispices, en 4 pages, destinés à la division naturelle de l'ouvrage en 16 volumes ; mais, comme les années 1789 et 1790 ont des tomes trop forts, l'homme de goût a jugé convenable d'ajouter 4 frontispices de supplément ; ce qui fait en tout 20 frontispices. Cet homme de lettres a observé encore que dans presque toutes les collections un peu connues il y avait des n^{os} qui manquaient ou étaient écrits à la main, d'autres défectueux ; cette imperfection se faisait surtout sentir dans les dix premiers de 1789, les plus rares de tous. Il s'est alors déterminé à faire réimprimer — toujours en très-petit nombre — ceux qui manquaient ou étaient défectueux, pour leur donner une sorte de perfection typographique qui rendît plus tolérable le prix excessif attaché à la rareté. »

Delisle de Sales pensait que ces *perfectionnements* ne sauraient diminuer la valeur idéale du journal du Petit-Gautier, parce qu'après les exemplaires auxquels il avait appliqué sa méthode de redressement il serait impossible d'en faire d'autres bien complets, plus de 60 n^{os} manquant entièrement ; qu'ainsi le prix de vente, qui n'est jamais en rapport avec le prix d'estime, irait toujours en augmentant. Au moment où il écrivait, un libraire qui avait rassemblé, avec une patience rare, deux exemplaires complets, les vendait 600 fr. ; encore s'y trouvait-il des n^{os} écrits à la main. L'exemplaire de Delisle de Sales lui-même, en 22 volumes, ne s'est vendu que 110 fr. Un exemplaire en 18 vol., passé dans une vente D*** R***, en 1840, a été adjugé pour 50 fr.

Le *Journal de la Cour* est, sinon pour la forme, au moins pour le fond, le digne pendant des *Actes des Apôtres*, dont il partagea quelque temps la vogue ; moins spirituel, moins littéraire, mais plus vif, plus hardi, plus violent encore et plus cru. « Il est difficile, disait un prospectus devenu extrêmement rare, de demeurer spectateur indifférent des scènes tour à tour ridicules et atroces que la Révolution a fait naître. Nous ferons passer en revue tous les objets sur lesquels l'intérêt du moment et les perpétuelles ondulations de la crise actuelle appellent les regards publics. Notre vœu le plus cher est de faire sourire quelquefois ceux qui, grâce aux discordes civiles, auraient tant de raison de gémir... Au reste, notre amour pour la vérité fera distinguer cette feuille de ces archives de mensonges et de calomnies dont nos papiers périodiques ne sont trop souvent que le répertoire... » Le Petit-Gautier, assez insignifiant en 1789, parce qu'il n'osait pas alors avoir une opinion, tint tout ce qu'il avait promis, et bien au delà, dans le 2e semestre de 1790, et surtout en 1791 et 1792. On nomme parmi les collaborateurs de Gautier un certain Meude-Mompas, *officier du roi*, que je ne connais que par la large part qu'il eut dans les invectives des écrivains démocrates, notamment de Marat, qui le regardait comme « l'infâme auteur du Journal général publié sous le nom de Gautier, son vil prête-nom » ; et Journiac de Saint-Méard.

Le *Journal de la cour*, on le pense bien, n'était point en odeur de sainteté auprès des patriotes, et il ne fut point épargné par la *justice populaire*. Cette justice, dont nous avons déjà cité quelques prouesses, s'exerçait le plus ordinairement par un auto-dafé. C'était un divertissement fort à la mode dans certains cafés-clubs, comme le café Zoppi et le café de Foy, mais que les plus petits se donnaient volontiers à l'imitation des grands. Et si l'on en jugeait d'après les procès-verbaux qui en étaient dressés, et qui nous ont été transmis par les journaux, les choses se seraient passées avec un sérieux auquel on a vraiment quelque peine à croire quand on se rappelle les lieux et les acteurs. Qu'on en juge par cet acte d'accusation dressé contre le Petit-Gautier par les francs-juges d'un café borgne :

« L'an second de la liberté, le vendredi

« 1er octobre (1790), après midi, nous soussi-
« gnés citoyens habitués du café Marchand,
« situé rue Saint Honoré, au coin de celle Ti-
« rechappe, tous duement assemblés, après
« lecture faite à haute et intelligible voix du
« n° 93 du *Journal général de la cour et de*
« *la ville*, avons reconnu que l'article où il est
« question des assignats, commençant par ces
« mots..... est, en tout son contenu, contraire
« aux principes de la Constitution, ne prêchant
« que la révolte et l'aristocratie, avons déli-
« béré à la pluralité des voix :

« 1° Que, comme depuis le commencement du
« cours dudit journal, il ne s'y est jamais trouvé
« une phrase où le bon sens et la vérité se ren-
« contrent, il est temps de le chasser de la
« bonne société ;

« 2° Que, comme il ne peut y avoir qu'un
« être gangrené, aussi méprisable dans sa per-
« sonne que dans ses écrits, qui en soit le ré-
« dacteur, il mérite tout le mépris des bons
« citoyens ;

« Et, en attendant quel a vindicte publique
« nous délivre d'un pareil libelle, avons li-
« vré le présent article aux voix, de la majorité
« desquelles est résulté que la dite feuille a
« été condamnée et brûlée publiquement de-
« vant la porte dudit café. Et ont, après l'exécu-
« tion, signé avec nous secrétaire-greffier...»

On ne dit pas le *coût* de l'insertion de cette pièce dans le Supplément de la *Chronique de Paris*, lequel devait être assez élevé ; mais aussi quelle réclame pour le café Marchand !

Détruit après le 10 août par ceux qui le possédaient, et qui auraient craint qu'on ne le trouvât en leur possession, ce journal curieux se rencontre très-difficilement complet, et encore les quelques exemplaires complets qui existent n'ont-ils été complétés, comme nous venons de le dire, qu'à l'aide de réimpressions. Nous croyons donc devoir indiquer, d'après Brunet, le contenu de chaque volume, selon la division *naturelle*, c'est-à-dire celle faite par l'auteur lui-même.

1789.	T. 1,	15 sept.-31 déc.,	104 nos,	832 p.
1790.	T. 2,	janv.-mars,	90	720
»	T. 3,	avril-juin,	91	728
»	T. 4,	juil.-sept.,	92	744
»	T. 5,	oct.-déc.,	91	736
1791.	T. 6,	janv.-févr.,	59	494
»	T. 7,	mars avril,	61	536
»	T. 8,	mai-juin,	60	478
»	T. 9,	juil.-août,	62	498
»	T. 10,	sept.-oct.,	61	488
»	T. 11,	nov.-déc.,	61	488
1792.	T. 12,	janv.-fév.,	60	480
»	T. 13,	mars-avr.,	61	488
»	T. 14,	mai-juin,	61	488
»	T. 15,	juil.-10 août,	41	328

De janvier 1890 au 1er mars 1792, il fut fait deux éditions, l'une pour les colporteurs, avec un sommaire, très-peu exact, destiné à être crié ; l'autre pour les abonnés, où le *boniment* était remplacé par quelque trait philosophique ou satirique. — Voy. d'ailleurs t. 7, p. 78 et s.

Il y eut, en l'an 5, une prétendue suite, fort insignifiante, sous le titre de

— **Journal du Petit Gautier,** suite de celui de la Cour et de la Ville, interrompu le 10 août 1792. Prairial-fructidor an 5, 108 nos in-8°.

Cette suite se joint ordinairement à la collection du Journal de la Cour, dont elle forme le tome XVI. Dans les collections divisées arbitrairement, elle forme toujours 2 volumes, 19 et 20, quelquefois 21 et et 22. On ne dit pas quel en est l'auteur. Le décret de déportation porté contre les journalistes à la suite du 18 fructidor la met sur le compte de Lucet ; mais il semble confondre cette feuille avec la *Petite-Poste* : «le *Petit-Gautier* ou *la Petite-Poste*».

Journal général de la police et des tribunaux, par Hérault. In-4°.

Continué par

Journal général des tribunaux, de la police, des municipalités, de la situation politique de la France et de toute l'Europe, ou Journal de la Révolution, rédigé par une société de gens de lettres. In-4°.

Journal historique et philosophique de la Constitution, ou Lettres d'un Français à milord Roberthon. In-8°.

Nouveau Journal, par les auteurs de la *Prise des Annonciades*. In-8°.

Journal en chansons, avec cette épigraphe :

Te veniente die, te decedente, canebant.

Journal patriotique, ou Discussions libres sur tout ce qui peut intéresser la liberté et les prospérités nationales. 11 nos in-8°.

Journal politique national, par l'abbé Sabatier de Castres et Rivarol. (1er abonnement.) 23 nos in-8°.

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Journal politique national. Publié d'abord par M. l'abbé Sabatier, et maintenant par M. Salomon à Cambrai. (2e abonnement.) 1789-1790, 24 nos.

Journal politique national, publié par M. Salomon à Cambrai. (3e abonnement.) 1790, 8 nos.

Journal purement de discussion et de critique ; ce n'est, suivant que le disent les auteurs eux-mêmes, « qu'une suite de réflexions sur les décrets de l'Assemblée nationale, sur les fautes du gouvernement et sur les

malheur de la France; mais à ce point de vue c'est une des feuilles les plus importantes pour l'histoire de cette époque. Elle avait été fondée par l'abbé Sabatier de Castres; mais, de son aveu même, c'était Rivarol qui en était l'âme. Il s'y montra, et avant Burke, l'un des plus vigoureux écrivains politiques qu'ait produits la Révolution, et y déploya des qualités qu'en général on lui soupçonnerait moins. » Le journal de Rivarol, a dit un biographe, rapidement écrit, sous l'émotion palpitante du moment, se revoit aujourd'hui avec curiosité, et même avec une sorte de surprise nouvelle. On sent toujours que c'est un contemporain qui peint, et souvent que c'est la postérité qui juge : l'auteur ne croyait faire qu'un journal, et on croit lire une histoire. » Quant aux doctrines du *Journal politique,* elles étaient, nous n'avons pas besoin de le dire, franchement monarchiques. Cependant Rivarol n'était point ce que nous appellerions un écrivain absolutiste; il n'hésite jamais à reconnaître, et avec une grande énergie, les fautes du côté même où il se range.

Le *Journal politique* se trouva de bonne heure en butte à des persécutions de toute nature. Commencé à Versailles, le 12 juillet, il vint, après cinq numéros, à Paris, mais il fut bientôt obligé d'en sortir. On lit en tête du n° 10 (2 août 1789) : « Il n'est rien que nous « n'ayons fait pour remplir nos engagements « envers nos souscripteurs; mais les exécu- « tions, les incendies et tous les moyens vio « lents employés en France pour établir la li « berté, ont tellement intimidé les imprimeurs, « qu'ils nous ont abandonnés l'un après l'autre, « à Versailles et à Paris. Ils nous auraient, « par cette défection, forcé sd'être, à notre « tour, infidèles à nos souscripteurs, si nous « n'avions pris le parti de chercher en pays « étrangers une liberté dont on est si loin de « jouir en France. Il faut même que le public « sache que Paris a tellement intimidé les li- « braires qu'il n'en est plus aucun aujourd'hui « dans la capitale qui veuille se prêter à rece- « voir des souscriptions pour nous. » — Et ailleurs : « On dit que, l'Assemblée nationale « ayant décrété la liberté de la presse, il ne « peut y avoir en France d'obstacles pour un « écrivain; mais si la presse est libre, la pensée « ne l'est pas, et les imprimeurs de la capitale, « pour être assis à la table de la liberté, n'en « ont pas moins sur leurs têtes les réverbères « de Paris, qui valent bien l'épée de Damo- « clès; ils n'ont plus de censeurs, mais ils ont « des bourreaux, et la Grève leur fait souvent « regretter la chambre syndicale. »

J'ai raconté, t. 5, p, 136, une petite comédie à laquelle donna lieu le mauvais vouloir des libraires à l'encontre du *Journal politique,* querelle où, soit dit en passant, un des acteurs hasarde, après en avoir demandé la permission, le mot de *journalisme,* « qui manquait à notre langue. » C'est à Bruxelles que les rédacteurs du *Journal politique* allèrent, ou, peut-être, furent censés aller le faire imprimer, et un libraire de Versailles consentit à se charger de la distribution en France. On est du reste assez mal renseigné sur l'odyssée de cette feuille aventureuse; tout ce qu'on sait, c'est qu'il y en eut trois séries ou *abonnements,* dont les deux derniers par M. Salomon, à Cambrai. Or ce M. Salomon n'était autre que Rivarol, qui, forcé de quitter Paris, serait allé, dit-on, continuer ses philippiques dans un village près de Noyon.

Les deux premières séries ont été réimprimées sous le titre de « *Journal politique national des États généraux et de la Révolution de* 1789, publié par M. l'abbé Sabatier, et tiré des Annales manuscrites de M. le comte de R*** (Rivarol), 1790, 2 vol. in-8°, et il en a été fait plusieurs éditions. En 1797, notamment, les articles de Rivarol ont été réunis sous le titre de *Tableau historique et politique des travaux de l'Assemblée constituante...,* in-8°, et depuis on les a réimprimés, sous celui de *Mémoires de Rivarol,* dans la collection des Mémoires relatifs à la Révolution française; mais ce recueil, tronqué, fait sans aucun soin, où l'on a supprimé, entre autres choses, les épigraphes que chaque morceau portait en tête, et qui, empruntées d'Horace, de Virgile, de Lucain, attestaient, jusque dans la polémique, un esprit éminemment orné, ne sauraient suppléer le journal.

Journal universel, ou Révolutions des royaumes, par une société de patriotes (par Audouin). 23 nov. 1789-14 prairial an 3, 1993 n^{os} in-8°.

Le nom d'Audouin ne paraît sur le titre qu'au n° 50, le 11 janv. 1790, et encore, pendant quelques jours, en abrégé seulement; il y ajoute bientôt la qualité de citoyen soldat du district des Carmes, qu'il remplace ensuite par celle de sapeur du bataillon des Carmes. Le sous-titre disparaît au n° 1120, et le nom de l'auteur au n° 1215.

Nous avons souvent rencontré le nom d'Audouin dans l'Histoire de la presse de la Révolution. Son journal fut en effet, comme on le voit, l'un des plus persistants; ce fut aussi l'un de ceux qui exercèrent la plus funeste influence sur la marche de la Révolution. Mais c'est tout ce qu'on en peut dire; il ne vaut pas plus par le fond que par la forme.

Marat en jugeait de même, mais en se plaçant à un autre point de vue. Ayant parlé dans son n° 278 de l'illustre *sapeur,* il écrit en note, dans l'exemplaire annoté dont j'ai parlé : « Je ne l'ai nommé que parce que ce jeune *écrivain* ne manque pas de bonne volonté, que je désire lui donner de l'émulation, et que je ne doute pas qu'il n'aille bien quand il sera formé. » Mais l'élève ne répondit pas aux espérances du maître. L'Ami du peuple, l'année suivante, gourmandant un journaliste patriote dont il n'est pas content, le menace, s'il ne se tient pas sur ses gardes contre les jongleurs du Corps législatif, de le nommer tout haut comme un écrivain très-dangereux, et « de la même trempe que ce pauvre Audouin, dont la plume servile a fait cent fois

plus de mal que celles de Royou et de Meude-Monpas. »

Un décret de la Convention, bientôt rapporté, ayant déclaré incompatibles les fonctions de député et celles de journaliste, Audouin, parodiant Mirabeau, intitula ses nos 1208-1214 :

Lettres à mes commettants, ci-devant *Journal universel*, par P.-J. Audouin, député de Seine-et-Oise.

Le Journaliste équitable et sincère, ou l'Ami de la vérité. In-8°.

Jugement du peuple aux galeries de l'Assemblée nationale, recueilli par une société d'hommes libres. In-8.

Lettres à M. le comte de B*** sur la révolution arrivée en 1789, sous le règne de Louis XVI; avec des notes sur les ministres et autres gens en place qui depuis le règne de Louis XV ont donné lieu à cette révolution mémorable par des déprédations ou des abus d'autorité. *Londres* et *Paris*, 12 juillet 1789-28 mars 1790, 51 nos en 7 vol. in 8°.

Attribué à un certain Duplain de Sainte-Albine, qui, paraît-il, avant d'être journaliste, avait été libraire à Lyon, sa ville natale, et qui fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 21 messidor an 2, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. Dans un prospectus publié après l'émission des huit premiers numéros, l'auteur, voué à la vérité, se plaint d'avoir été victime toute sa vie de la tyrannie des grands, de la cupidité et de l'injustice des autres. Il consacrera volontiers sa plume à faire aimer et respecter la vertu, à rappeler aux bons principes, aux mœurs, aux lois, ainsi qu'au patriotisme, ce foyer créateur des vertus et des talents. Il réunira enfin tous ses efforts pour encourager dans leur devoir le digne citoyen et l'homme jaloux d'honorer son existence.

« Ces Lettres contiennent les décrets de « l'Assemblée, les nouvelles politiques, l'an- « nonce des ouvrages nouveaux, celle des « pièces mises au théâtre, et les anecdotes les « plus curieuses de l'histoire ancienne et mo- « derne. Elles seront ornées des portraits de « tous les minis res et gens en place qui ont « honoré leur existence, ainsi que de tous ceux « qui l'ont flétrie par des dilapidations scan- « daleuses ou des abus d'autorité, depuis le « règne de Louis XV jusqu'à présent. On y « joindra aussi les portraits des femmes qui « se sont rendues célèbres sous l'un et l'autre « règne. » On devait s'adresser, pour souscrire, d'abord chez Rivaud et compagnie; puis à MM. de la Société littéraire de Paris, hôtel de Tours, rue du Paon. — Compilation royaliste, qui, somme toute, ne manque pas d'intérêt.

Continué par le

— Courrier extraordinaire, ou Le premier arrivé. 2 avril 1790-11 août 1792, 10 vol. in-8°.

On souscrivait chez cette même société soi-disant littéraire, qui, selon les apparences, n'était que ce qu'on appellerait aujourd'hui une boutique. Le journal devait être expédié par un courrier extraordinaire partant tous les jours de Paris, et gagnant sur les courriers de la poste dix heures au moins, dans l'espace de 80 à 100 lieues, sur les routes de Lyon, de Bordeaux, de Lille et de Nantes. De là le nom donné à la nouvelle feuille. Ce n'est pas tout : chaque abonné avait la faculté de faire transporter par ce courrier, chaque semaine, gratuitement, un paquet du poids maximum de deux livres, qui serait rendu à destination en moins de temps que n'en mettrait la poste. « Ainsi, pour la somme modique de 36 livr. par an, on aurait en province un journal donnant les nouvelles d'une manière *prématurée*, et la facilité d'envoyer dans l'année, gratis, à Paris, cinquante-deux paquets, ou de les recevoir. aussi gratis, de la capitale en province. » Ajoutez à tout cela la prime déjà promise aux abonnés aux Lettres, à savoir, tous les trimestres, deux portraits gravés par les meilleurs artistes de Paris.

Un prospectus attribue cette feuille à l'auteur des *Lettres au comte de B****. Cependant elle est signée jusqu'au 26 mai : Hongnat; le 27 : la Société littéraire; et à partir du 28. Marcel, membre de la Société littéraire, puis simplement Marcel, jusqu'au 2 août, où le nom de ce dernier est inscrit sur le titre. Le n° du 3 novembre se termine par une *Lettre de M. Marcel à M. Duplain* où on lit :

« Vous êtes l'auteur des *Lettres au comte de B****, vous êtes celui du *Courrier extraordinaire*, qui a succédé à ces Lettres, et vous n'enviez pas même les éloges que je reçois tous les jours. Je vous ai prêté mon nom parce que vous ne vouliez pas être connu.....; mais, obligé d'aller habiter la campagne, je viens vous témoigner mon regret de ne pouvoir plus vous servir, et annoncer au public que vous êtes l'auteur du *Courrier extraordinaire*, que vous n'avez jamais eu de collaborateurs, et vous inviter à signer vous-même ce courrier patriote. »

La signature de Duplain figure en effet au bas des nos des 6-10 novembre, et à partir du 11 les titres portent : *par M. Duplain*, avec cette épigraphe : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

On lit dans le n° 10 cet avis : « Un sieur Rivaud annonce qu'il est le rédacteur ancien du *Courrier extraordinaire*, qu'il cesse toute correspondance avec la Société littéraire, qu'il continuera son journal, qu'il établira des voitures pour son service, c'est-à-dire que le sieur Rivaud, trop épié chez moi, cherche de nouvelles dupes. Le sieur Rivaud n'a jamais fait d'autre article relatif au *Courrier extraordinaire* que celui-ci :

« Je donne pouvoir à M. Duplain de se servir « de mon nom pour la vente et distribution

« de son journal. M. Duplain, eu égard à cela, « m'emploiera dans son bureau, et me donnera « 3 livr. par jour. *Signé* Jacques Rivaud. »

Suivent les imputations les plus graves contre Rivaud, le tout signé : Duplain, seul auteur du *Courrier extraordinaire* depuis son origine jusqu'à présent.

Par un hasard assez étrange, j'ai trouvé la riposte jointe à l'attaque; mais ce n'est pas Rivaud, c'est Hongnat, le premier signataire du Courrier, qui relève le gant. A la suite du numéro qui contient cette ruade de Duplain, vient, dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, dont la reliure est du temps, ou du moins n'est pas nouvelle, un *Supplément au Courrier extraordinaire du* 11 *novembre*, lequel, par parenthèse, en promet d'autres toutes les fois que besoin sera; on y lit :

Tour de gibecière d'un nouveau genre.

« Je déclare que j'ai présidé à la rédaction du journal intitulé *Courrier extraordinaire*..., depuis son établissement jusqu'au 12 juillet inclusivement, que des circonstances extraordinaires m'ont engagé à abandonner ce travail. La preuve de cette assertion gît dans le fait que jusqu'à l'époque indiquée les différentes feuilles ont été signées Hongnat. Je suis donc fondé à reprendre mon travail et mon titre... Au moment où je cessai la rédaction, d'autres, ou plutôt un autre s'en empara, de sorte que le journal, tantôt signé Marcel, tantôt n'étant signé de personne, paraît depuis quelques jours revêtu de la signature de M. Duplain, qui vient de se faire écrire une lettre signée Marcel, dans laquelle M. Marcel distribue à M. Duplain des éloges à perte de vue, et annonce ce dernier comme l'auteur, 1° des *Lettres au comte de B****, 2° du *Courrier extraordinaire*. Je suis fondé à croire que Marcel n'est qu'un être fantastique né du cerveau de M. Duplain, et que les deux n'en font qu'un..... Je ne veux point discuter ici le mérite des *Lettres au comte de B****. Cette compilation de toutes les feuilles périodiques n'appartient à personne, parce qu'elle appartient à tout le monde... Au reste, qu'on consulte les annonces, les prospectus de cet ouvrage, le nom de Duplain n'y paraît jamais; Rivaud seul est annoncé pour en être, sinon le seul et unique auteur, au moins le rédacteur en chef. Dans tous les cas il n'y a pas de quoi se *glorioler*... En un mot, j'ai signé le *Courrier extraordinaire* tant que j'en ai été le rédacteur; aujourd'hui je reprends mon travail et ma propriété, et je signe encore : Hongnat. »

Suit un avis des propriétaires originaires annonçant leur reprise de possession et engageant le public à s'adresser dorénavant à Rivaud et compagnie. Ce supplément est donc fourvoyé là où il est; il n'appartient pas au Courrier de la Société littéraire, mais à la concurrence. Du reste, les n^os^ des 14-23 novembre, dans l'exemplaire de notre grande bibliothèque, sont également des n^os^ de la concurrence, mis là sans doute par l'ancien propriétaire en remplacement de n^os^ du véritable Courrier.

Quoi qu'il en soit, il résulte de là qu'il dut exister concurremment, pendant un certain temps, deux Courriers extraordinaires. Les sieurs Rivaud et compagnie, comme ils l'avaient annoncé, firent construire des cabriolets pour le service de *leurs* journaux, et, pour s'indemniser des frais de poste, ils offraient quatre places dans lesdites voitures, qui ne laissaient rien à désirer, tant pour la commodité des voyageurs que pour la solidité de la main-d'œuvre. Ils recevaient aussi toutes sortes de marchandises, qu'ils transportaient au prix des diligences. Les abonnés avaient la préférence sur le public, et il leur était fait sur le prix du transport une remise d'un tiers.

Je ne saurais dire combien dura la concurrence de Rivaud; je n'en connais que les numéros dont je viens de parler. C'est d'ailleurs un peu le hasard qui m'a mis sur la voie de cette concurrence et de la petite comédie que je viens de raconter. J'avais relevé chez Deschiens le journal suivant, qu'il attribue à Marcel, et qui figure également au catalogue de la Bibliothèque impériale, comme émanant de la Société littéraire :

— Postillon extraordinaire, ou Le premier arrivé. 1790, in-8.

Ces similitudes de titre, d'origine, de temps, me portèrent à rapprocher ces deux feuilles et à les comparer, et je vis bientôt qu'elles n'en faisaient qu'une seule et même, qui se distribuait le soir sous un titre et le lendemain sous un autre, toute la différence consistant dans ce changement du premier mot du titre. C'est en faisant cette confrontation que j'ai découvert les particularités ci-dessus relatives au *Courrier extraordinaire*, que j'aurais bien pu, sans cela, ne pas compulser. — Je n'ai rencontré du Postillon que des numéros détachés, de sorte que je ne saurais dire au juste quand il a commencé, et encore moins quand il a fini. Cependant on peut fixer son origine aux premiers jours de février; le plus ancien n° que j'en connaisse en effet, le 94, est du 30 mai, et il paraissait tous les jours, excepté le dimanche. Il semblerait ainsi avoir précédé le *Courrier extraordinaire*, qui cependant a succédé immédiatement aux Lettres. Tout cela n'est pas très-clair, mais importe heureusement assez peu. Quant à sa durée, il a vécu au moins jusqu'à la fin du mois d'août. Deschiens lui donne 155 n^os^ (il ne s'en retrouve que 44 au catalogue Labédoyère); mais la Bibliothèque impériale a le n° 159, du 11 août, et le Corps législatif le n° 162, du 14 août, lequel est suivi d'un n° 165, du 25 août, mais intitulé : *Postillon extraordinaire, par Rivaud et compagnie*. Était-ce une suite, ou une concurrence? Le Postillon était rendu sur la route de Lyon par la Bourgogne par un courrier extraordinaire, en un cabriolet bien suspendu, et devait arriver à Lyon en 56 heures. On offrait aux voyageurs deux places dans le cabriolet, et l'on demandait des conducteurs pour accompagner et rendre les journaux sur la route.

Je me suis peut-être un peu étendu sur un journal qui intrinsèquement ne méritait pas

tant de place, mais il m'a semblé que tous ces détails n'étaient pas sans quelque intérêt pour l'histoire du journalisme.

Lettres d'un Français à ses compatriotes. In-8°.

Le n° 2, du 11 juillet, chez M. Ménétrier.

Lettres sur les débats de l'Assemblée nationale relatifs à la Constitution, par Robinet. 18 lettres en 4 parties, in-8°.

Le Livre des rois du Nouveau Testament, ou Correspondance du lord*** avec M. Pitt, ministre de la Grande-Bretagne, sur l'ouragan politique de la France. Déc. 1789-10 févr. 1790, 13 nos in-8°.

C'est un plaisir de voir ces polissons
Qui *de regir* nous donnent des leçons,..
Et ces gredins qui, d'un ton magistral,
Pour quinze sous griffonnent un journal...
Et ces faquins qui d'un ton familier
Parlent au roi du haut de leur grenier.

Les Loisirs d'un patriote français. 5 juillet-13 août, 36 nos in-8°.

Le Maréchal des logis des trois ordres. Avril, 2 nos in-8°.

« Les billets de logement se trouvent chez le maréchal des logis, en son hôtel (la Liberté), rue Simon-le-Franc. » Voici quelques-uns de ces billets :

« Le Roi, place d'Henri IV.

« Monsieur, frère du roi, rue des Francs-Bourgeois.

« Mme la duchesse d'Orléans, rue de la Perle.

« M. le duc de Bourbon, rue du Brave.

« La Noblesse, rue du Puits-qui-Parle.

« Le Tiers-État, place des Victoires.

« Le Parlement, rue des Trois-Visages.

« M. de Calonne, rue Vide-Gousset.

« Le duc d'Aumont, rue des Cornes.

« Les ministres, rue des Quatre-Vents.

« L'Académie, rue des Sansonnets.

« L'Archevêque de Narbonne, rue d'Enfer.

« M. le marquis de Lafayette, rue Honoré-Chevalier.

« L'abbé Maury, rue Trousse-Vache.

« L'abbé de Boisgelin, rue du Fort-aux-Dames.

« M. de Mirabeau, rue de l'Échelle, hôtel des Escrocs.

« M. Rivarol, rue des Mendiants, hôtel de la Marmite.

« Mme Kornmann, rue Facile.

« Mme Lejay, libraire, rue Tiron, vis à vis celle des Déchargeurs.

« Le marquis de Vilette, rue de Sodome.

« Mlle Arnoux, même rue.

« Les journalistes, cul-de-sac des Babillards. »

Nous en passons, et des plus forts.

Mémorial des États généraux.

Je ne connais cette feuille que par la mention qu'en fait la Notice des journaux de M. de l'Épithète. « Ce journal, y est-il dit, est une petite feuille faite par un homme d'esprit qui le réserve pour ses commettants. » — Voyez aussi *infra* une revue des journaux de 1789.

La grande Ménagerie, ou le Grimacier des boulevards. In-8°. *Louvre.*

« Rions : qui sait si le monde durera encore trois semaines. »

Le Moniteur patriote, ou Nouvelles de France et de Brabant. Nov. 1789-fév. 1790, 40 nos in-8°.

Faussement attribué à Marat par Deschiens et autres, qui ne connaissaient pas celui de Marat, mais rédigé par un certain Marin, d'après une signature manuscrite. Il débute ainsi :

« Les Français, occupés à jeter les fondements « de leur liberté, verront sans doute avec « plaisir les premiers succès d'un peuple voi- « sin qui fait les plus magnanimes efforts pour « briser ses fers. Le sang que ce peuple géné- « reux répand pour ressaisir les droits im- « prescriptibles dont il est depuis longtemps « dépouillé apprendra encore aux Français « combien ils doivent bénir le vertueux mo- « narque qui, de concert avec eux, travaille « à cimenter leur bonheur en affermissant la « base de leur constitution. » Ce n'est certes pas là du Marat.

Les Motions de Babouc (citées par Voltaire) relatives aux opérations de l'Assemblée nationale. 24 nos in-8°.

Si les animaux parlèrent pour l'instruction des hommes, pourquoi Babouc ne parlerait-il pas?

Le mot *citées* est remplacé dès le 2e n° par *cité;* au n° 12, cette parenthèse, assez peu compréhensible pour le vulgaire, est supprimée, et remplacée par cette note explicative : « Babouc est un personnage imaginaire que Voltaire, dans un de ses jolis contes, intitulé : *Le Monde comme il va,* suppose avoir été envoyé à Paris par le génie Ituriel, pour savoir, d'après l'exposé des vertus et des vices de cette ville, si l'on devait la détruire ou la conserver. On le remet aujourd'hui sur la scène pour faire des motions dont les réformes les plus utiles sont l'objet. » Voici, pour donner une idée de cet ouvrage, l'objet de quelques-unes de ces motions, présentées dans une forme à tous les points de vue très-convenable : « Contre les filles de mauvaise vie. » — « Sur l'enseignement des colléges. » — « De l'influence que la nation doit avoir sur l'éducation des héritiers de la couronne. » — « Sur la nécessité de tenir la Bibliothèque du roi plus souvent et plus longtemps ouverte, pour l'utilité de ceux qui viennent la consulter. » —

« Où l'on prouve combien il serait avantageux à la ville de Paris d'avoir différentes sortes de pain, pour faciliter les moyens de s'en procurer. » — « Où l'on prouve que tous les citoyens ne doivent prendre que leurs noms de famille et de baptême. » — Et même « Sur les fiacres et les carrosses de remise. »

« Qui croirait, dit l'auteur à ce dernier pro-
« pos, qu'au milieu de la plus brillante ville de
« l'univers il y a des fiacres tellement déla-
« brés et tellement ouverts de toutes parts,
« qu'on y est exposé, comme dans une place
« publique, à toutes les intempéries de l'air
« et à toute la rigueur des saisons? Nulle
« portière qui ferme, nulle vitre qui ne soit
« brisée, et, pour achever cette triste peinture,
« on ne peut s'y asseoir qu'au sein de la
« malpropreté; le cocher est lui-même un ob-
« jet dégoûtant par la manière dont il est vêtu,
« et c'est néanmoins le personnage qui donne
« le bras aux femmes pour les aider à monter
« et à descendre. Eh! pourquoi ne pas obliger
« leurs maîtres à leur donner un uniforme?... »

Ceux qui voulaient s'abonner à ce recueil devaient s'adresser au sieur Perlet, rue Percée, hôtel Serpente, l'éditeur, comme on sait, du Journal intitulé : *Assemblée nationale, commune de Paris*, par continuation de *Versailles et Paris*, lequel « faisait cadeau à ses souscripteurs, deux fois par semaine et sans augmentation de prix, de cette feuille périodique, où l'on devait joindre l'agréable à l'utile. »

Plusieurs autres publications encore adoptèrent ce cadre ; nous citerons :

— **Lettres persannes** pour 1789 et 1790, ou Contes de la mère Boby. 1790, 12 nos in-8°.

— **Le Fils de Babouc à Persépolis**, ou le Nouveau Monde. 17 nos in-8°. *D.*

Le Nouveau Nostradamus, ou Lettres d'un jeune Parisien sur l'établissement nécessaire d'une milice bourgeoise dans toutes les villes de France, et surtout dans la ville de Paris. Juillet, 2 nos in-8°.

Le n° 2 a pour sous-titre : *ou Tableaux prophétiques.*

Nouveautés politiques, critiques et amusantes. 2 nos in-8°.

Nouvelles d'hier (Suite des). 15 nos in-8°.

Catal. Labédoyère, n° 2535. Peut-être la partie de quelque autre journal.

Nouvelles de Versailles, par de Beaulieu. 17 juin, in-8°.

La plupart des numéros portent : *Assemblée nationale, séance et suite des Nouvelles de Versailles;* d'autres seulement : *Suite des Nouvelles.* — Après la translation de l'Assemblée à Pais :

Nouvelles de Paris, faisant suite à celles de Versailles. In-8°.

Et ensuite :

Assemblée nationale, (1re, 2e...) séance dans la capitale, suite des *Nouvelles de Paris*. In-8°.

Enfin en 1791 :

Le Législateur français. 1er janvier-30 septembre, in-4°.

En tout 9 volumes. — Cette feuille était, comme quelques autres du même temps, plus spécialement consacrée aux débats de l'Assemblée. Beaulieu y défendit avec un talent remarquable les principes de la monarchie tempérée. Après la dispersion du club des Feuillants, dont il avait été l'un des premiers membres, il concourut à la rédaction du *Postillon de la guerre*. Le 18 fructidor, il fut porté sur la liste de déportation comme l'un des rédacteurs du *Miroir* et de la *Gazette universelle*.

Voyez ci-dessous *Versailles et Paris*.

Nouvelles et anecdotes du Palais-Royal. Juillet, 2 nos in-8°.

Nec civium ardor prava jubentium,
Nec vultus instantis tyranni.

« Cette feuille, qui contiendra les opinions
« du public sur les affaires présentes, les nou-
« velles du Palais-Royal, la notice des nou-
« veautés, paraîtra à une heure après midi.

Le Nouvelliste du Palais-Royal.

« Par un garçon gaufrier et à l'usage de son maître. » (M de l'Épithète.)

Le Nouvelliste universel, ou Analyse raisonnée de toutes les feuilles périodiques, volantes et éphémères, relatives aux affaires du temps. 15 août-2 octobre, 24 nos in-8°.

Objet du jour, questions, réflexions, motions, faites par un politique de la rue Popincourt; journal pour lequel on ne souscrit point. 6-9 octobre, 4 nos in-8°. *Louvre.*

L'Observateur, par Feydel. 1er août 1789-12 octobre 1790, 3 vol. in-8°.

La publicité est la sauvegarde du peuple.

1re série, 182 nos; 2e, 40 nos. — Une double interruption, dans l'intervalle du 23 février au 11 juillet 1790, a donné lieu à plusieurs continuations apocryphes, notamment à une par Perrier de la Reynie, sortant de l'imprimerie de Guillaume Junior, et qui, continuant la pagination du journal de Feydel, a vécu du

n° 89 (1er de la continuation) au n° 182; 2 vol. in-8°.

En quittant la plume, Feydel dit que de quatre Ménechmes qu'il avait au mois de mars 1790 il n'en restait plus qu'un au mois de juillet. Il annonçait en même temps une prochaine reprise de son journal, auquel il donnerait une nouvelle forme, dont le public aurait lieu d'être satisfait. Je ne sais s'il réalisa ce projet.

Vendu, 1854, Renouard, 21 fr.; 1864, Aerts, 10 fr. 50.

L'*Observateur* eut une assez grande vogue. C'est un recueil populaire de traits caustiques et d'anecdotes de toutes couleurs contre les *aristocrates*, entremêlés parfois de réflexions originales et piquantes sur les événements et leurs causes.

L'Observateur fidèle, ou le Ministère de l'ancienne police dévoilé. In-8°.

L'Observateur français, ami de la patrie, à la nation assemblée. 4 nos in-8°.

L'Observateur provincial. 9 octobre 1789-juillet 1792, in-8°.

L'Opinion publique à l'Assemblée des communes. N° 1, in-8°. *P.*

L'Orateur des États généraux. 2 nos in-8°.

Attribué à Carra, et signalé au lieutenant de police, par le directeur de la librairie, comme « une des brochures les plus audacieuses qu'eût produites la licence du temps. »

La 1re partie parut en avril, la seconde au commencement de septembre. « La hardiesse des pensées, l'énergie et l'harmonie du style, le développement des grands principes de la liberté et du droit des nations, caractérisent cet ouvrage, qu'on peut regarder comme le fléau des tyrans de l'Europe..... La 1re partie a été au delà de 50 éditions; la 2e a été répandue avec profusion, surtout dans le Brabant. Toutes deux ont été traduites en plusieurs langues. » (*Annonces de bibliographie moderne*, 1790, in-8°.)

Le Parisien nouvelliste. Octobre, 9 nos in-4°.

Le Patriote français, par Brissot. Avril, in-8°.

Brissot est le premier en date des journalistes de la Révolution; s'il s'est laissé ensuite distancer par Mirabeau, il l'avait devancé dans la carrière. Ce fut, comme le dit Manuel, la première védette qui cria : *Constitution, Patrie, Vérité, Liberté*; son *Patriote français*, qui n'était pas d'ailleurs son coup d'essai (Voyez à la Table), est l'aîné, le précurseur de cette multitude de journaux qui allaient bientôt incendier la France.

Le *Patriote français* n'est pas né, en effet, le 28 juillet, ni même le 28 juin, comme le portent par erreur les catalogues Deschiens et Labédoyère : le 28 juillet, point de départ de toutes les collections connues, il ne naissait point, il ressuscitait sous une forme nouvelle, et il remonte, en réalité, au mois d'avril. Le prospectus, qui est du 1er avril, annonce l'apparition du journal pour le 10 du même mois. Voici d'abord quelques extraits de ce prospectus, qui portait cette épigraphe : « Une gazette libre est une sentinelle qui veille sans cesse pour le peuple » :

« Ce serait insulter à la nation française que « de lui démontrer longuement l'utilité et la né« cessité de ce journal dans les circonstances « actuelles...... Il faut trouver un autre moyen « que les brochures pour instruire *tous les* « *Français, sans cesse, à peu de frais, et sous* « *une forme qui ne les fatigue pas.* Ce moyen « est un journal politique, ou une gazette; « c'est l'unique moyen d'instruction pour une « nation nombreuse, gênée dans ses facultés, « peu accoutumée à lire, et qui cherche à sor« tir de l'ignorance et de l'esclavage. Sans les « gazettes la révolution de l'Amérique, à la« quelle la France a pris une part si glorieuse, « ne se serait jamais faite... Ce sont les gazet« tes qui ont tiré l'Irlande de la langueur « et de l'abjection où la tenait le parlement « anglais; ce sont les gazettes qui conservent « le peu de liberté politique qui reste en An« gleterre. Une gazette, disait le docteur Jebb, « est une sentinelle qui veille sans cesse pour « le peuple.

« Mais c'est d'une gazette *libre, indépen« dante*, que le docteur Jebb parlait ainsi, « car celles qui sont soumises à une censure « quelconque portent avec elles un sceau de « réprobation. L'autorité, qui les domine, en « écarte, ou, ce qui revient au même, est « supposée en écarter les faits et les réflexions « qui pourraient éclairer la nation; elle est « soupçonnée d'en commander les éloges et « les satires. Eh! jusqu'à quel point cette « prostitution des gazettes censurées n'a-t-elle « pas été portée dans ces derniers temps!... « Mais ce trafic honteux de la presse, qui, en « France, a tant avili la profession de jour« naliste et de gazetier, profession vraiment « respectable dans un pays libre, lorsqu'elle « est exercée par des hommes indépendants, « ce trafic va cesser... Plus éclairée aujour« d'hui, et surtout plus irréprochable, l'auto« rité n'arrêtera plus, ne commandera plus « la pensée. L'homme de génie, le bon citoyen, « peuvent donc développer leurs idées; et « c'est dans cet heureux ordre de choses que « nous nous proposons de publier un journal « *politique, national, libre, indépendant* « *de la censure et de toute espèce d'in« fluence...* »

Pour comprendre la sensation que fit ce programme, qui parut à l'administration « le dernier degré de l'audace enhardie par l'impunité », il faut se reporter au temps où il fut publié, et se rappeler que la censure régnait encore toute-puissante. Le directeur de la librairie écrivit sur-le-champ une lettre circu-

laire aux officiers de la chambre syndicale de Paris et à tous les inspecteurs de la librairie du royaume pour défendre la distribution de ce prospectus et du journal qui en était la suite, et dont la permission n'avait été ni demandée ni accordée. Il priait en même temps le lieutenant de police de donner de son côté les ordres les plus précis pour en empêcher la circulation. « Ce concours entre nos deux administrations est d'autant plus nécessaire, disait-il, que vraisemblablement on tentera d'imprimer cet ouvrage périodique avec des presses placées dans des maisons particulières. »

Brissot, ainsi traqué, ne put faire paraître son journal au jour annoncé, mais il est certain qu'il en publia au moins un nº, et cela avant l'ouverture des États généraux. On lit en effet dans ses Mémoires (t. IV, p. 42) : « Le croirat-on ? c'était sur la dénonciation des journaux privilégiés qu'avait *d'abord* été publiée la défense qui suspendait la circulation du *Patriote*, dont le 1er nº seulement avait paru, et qu'ensuite avaient été rendus les arrêtés des 6 et 7 mai (Voy. ci-dessus *Etats généraux*, par Mirabeau), qui supprimaient d'autres journaux publiés sans permission. » Cependant le 1er nº, que j'ai trouvé dans la collection Labédoyère, et qui n'est pas daté, contient une lettre de Versailles du 6 mai; mais tout semble indiquer qu'il y a là une erreur. Quoi qu'il en soit, Brissot adressa un mémoire aux États généraux pour se plaindre de la mesure arbitraire qui avait frappé son journal. Je n'ai pas vu que cette plainte ait eu de suite. Il est probable que, rebuté par les obstacles qu'il rencontrait, et qu'il n'était pas de force à briser, il abandonna son entreprise, bien résolu pourtant à la reprendre aussitôt que les circonstances le lui permettraient; et il la reprit en effet le 28 juillet, mais sur un nouveau plan, dans un autre format et dans des conditions de périodicité différentes.

Le Patriote français, journal libre, impartial et national, par une société de citoyens, et rédigé par J.-P. Brissot de Warville. 28 juillet 1789-2 juin 1793, 1388 nos en 5 vol. in-4º.

Les sous-titres disparaissent à partir du nº 326, du 30 juin 1790.

Comme la plupart des journaux qui furent publiés durant la tenue des États généraux, la feuille de Brissot, qui devait être « le fléau de la cour et la terreur des terroristes », ne contient guère d'abord que le résumé de ce qui se passait dans l'Assemblée; mais ce résumé était bien fait; le rédacteur s'y attachait beaucoup plus à l'esprit qu'au texte des débats, et il les rendait d'une manière piquante, assaisonnant son analyse de réflexions judicieuses, ce dont les autres journaux de l'époque s'abstenaient généralement, et cela par système. « Il est des écrivains, disait le Patriote, qui voudraient proscrire les réflexions du récit des débats; ils accusent leur impuissance, et voudraient y condamner les autres: ces réflexions sont nécessaires pour un peuple qui sort de l'ignorance. » Toujours en avant, le *Patriote français* se prononce avec force pour toutes les idées nouvelles ou qui pouvaient alors passer pour telles. Il est ouvert à tous les hommes qui marchent dans les voies de la liberté; on y rencontre, sous forme de lettres, des thèses fort remarquables soutenues par Condorcet, Pétion, Payne, Grégoire, Clavière, Kersaint, Lanthenas, et plusieurs autres députés siégeant au côté gauche, sur les grandes questions qui s'agitaient dans l'Assemblée. C'est le seul journal qui ait publié toutes les lettres, avis, observations, etc., de Pétion, pièces très-curieuses et rangées parmi les meilleurs matériaux pour l'histoire de la Révolution Enfin il reçut plus d'une fois d'utiles communications de Mme Roland et de son mari. Mais c'est surtout dans la dernière moitié de 1792 et la première de 1793 que cette feuille offre un puissant intérêt. Nulle autre part on ne trouverait des documents aussi abondants pour retracer ces différends haineux entre Brissot et Robespierre qui divisèrent la société des Jacobins et qui eurent pour résultat les journées des 31 mai et 2 juin 1793; pour peindre la lutte des Rolandins et des Brissotins avec la Commune de Paris, la guerre entre les Girondins et les Montagnards. En un mot, le *Patriote français* peut être considéré en quelque sorte comme le journal modèle de l'époque: c'est de tous celui qui contient le plus de détails historiques, et les détails les plus propres à éclairer le lecteur. C'est là aussi qu'il faut chercher toute l'histoire du parti girondin.

A partir du nº 1307 et du 11 mars 1793 la rédaction du *Patriote* fut entièrement abandonnée par Brissot à son principal collaborateur, Girey-Dupré, qui le rédigeait presque seul depuis la fin de 1791, et qui y déploya autant de fermeté que de verve et de talent. — Voyez, au surplus, t. 5, p. 8 et suiv.

Vendu, 1840, D*** R***, 40 fr.

Le Patriote incorruptible, ou l'Homme de province. In-8º.

Le Patriote sincère, par J. Piron. 3 nos in-8º.

Le Paysan et son seigneur. 3 nos in-8º.

Le Père des pauvres, ou les Veillées d'un ermite, ouvrage périodique. In-8º.

Le redoutable Père Jean de Domfront, ci-devant grenadier, capucin, voyageur, capitaine de dragons, et aujourd'hui excellent patriote, tout disposé à commander les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, les braves du Gros-Caillou, de la Râpée, etc. 3 nos in-8º.

Phare politique et littéraire. 1789-1790, in-4°.

Le Point du Jour, ou Résultat de ce qui s'est passé la veille à l'Assemblée nationale, par Barère. 19 juin 1789-21 octobre 1791, 815 n^os, formant, avec 1 vol. d'introduction, 27 vol. in-8°.

Le volume d'introduction est intitulé : « Le Point du Jour, ou Résultat de ce qui s'est passé aux États généraux depuis le 27 avril 1789, jour annoncé pour leur ouverture, jusqu'au 7 juin de la même année, époque où les Communes se sont constituées en Assemblée nationale, par M. D***, député extraordinaire. » Ce volume, où sont consignés dans les plus grands détails tous les préliminaires de l'ouverture des États généraux, est très-curieux.

Le titre de cette feuille dit bien ce qu'elle est : c'est une sorte de procès-verbal des séances des États généraux; ce n'est ni plus ni moins, et l'on y chercherait vainement d'autres détails, sur les événements et sur les hommes de l'époque, que ceux qui résultent des débats législatifs. Mais dans cette spécialité, si nous pouvons ainsi dire, et à cause même de cette spécialité, le *Point du Jour* se recommande tout particulièrement à l'attention de l'historien. C'est une des feuilles, assurément, qui méritent le plus d'être consultées pour l'histoire de notre première Assemblée nationale : elle reproduit les séances de cette mémorable session non seulement avec vérité, non-seulement avec une remarquable sagacité, mais encore avec un esprit de suite, une méthode et une étendue que l'on ne trouverait dans aucune autre, pas même toujours dans *le Moniteur*. Ajoutons que le ton modéré, décent, qui y règne, est loin de faire présager le futur membre du Comité de salut public, « l'Anacréon de la guillotine ».

— **Supplément au Point du Jour,** par Bérenger. 13 n^os in-8°.

C'est un pur pamphlet, qui n'a rien de commun avec le journal de Barère, une suite, sans date et à périodicité irrégulière, de brochures, dont quelques-unes ne sont pas sans intérêt. — On lit à la fin de la 4e suite au Supplément cet avis du libraire : « Ce que nous donnons aujourd'hui comme 3e supplément nous a été remis par un auteur connu. Les trois autres morceaux nous étaient parvenus, *anonymes*, par la petite poste. Nous sommes obligés de déclarer aux auteurs, qui emploient souvent ce dernier moyen, que désormais nous n'imprimerons aucun pamphlet qui ne soit digne d'eux et muni des renseignements convenables.

La petite Poste de l'Assemblée nationale, ou Précis de ses séances. 29 juillet, 10 n^os in-8°.

La Première (2e, 3e) aux grands, par Servan. An 1er de la liberté, 3 n^os in-8°.

Le Prévoyant. In-8°.

Principes du gouvernement simplifiés et réduits à sept unités naturelles. In-8°.

Labédoyère, n° 3, de 125 pages.

Réflexions d'un fou qui ne réfléchit jamais, ou Tous ont tort et tous ont raison, y compris les États généraux. *Au Pays de la liberté*, et se trouve à Paris chez tous les appréciateurs du vrai mérite. 2 n^os in 8°.

Ridendo dicere verum, quid vetat?

« Le privilége est chez M. le Franc, aux Petites-Maisons. »

Réflexions sur les affaires politiques, par une société de citoyens. 2 n^os in-8°.

Répertoire national, ou Mémorial chronologique de tous les actes authentiques relatifs à la Révolution, de 1788 à 1799, publié par Prault. Paris, 1792 et ann. suiv., 7 vol in-4°. *Louvre.*

Ce recueil n'est pas précisément un journal, et, rigoureusement encore, il ne serait pas ici à son rang chronologique; j'ai cru néanmoins bien faire en lui donnant cette place.

Révolutions de France et de Brabant, et des royaumes qui, demandant une Assemblée nationale et arborant la cocarde, mériteront une place dans ces fastes de la liberté. Par Camille Desmoulins, de la société de la Révolution. 28 novembre 1789-juillet 1791, 86 n^os in-8°, fig.

Quid novi?

Prospectus par « M. Desmoulins, auteur de *la France libre* et du *Discours de la Lanterne aux Parisiens* ». Chaque n°, d'au moins trois feuilles in-8°, était accompagné d'une estampe, qui le plus souvent faisait caricature, et dans le nombre il y en a de fort spirituelles. — Après 26 numéros, l'auteur et l'entrepreneur, s'étant brouillés, continuèrent le journal chacun de son côté; mais celui de Garnery ne paraît avoir eu que trois n^os, 27, 28 et 29, qui se trouvent dans quelques exemplaires, où ils font l'effet de doubles, et ont ainsi mis martel en tête à certains bibliographes.

Les événements ayant forcé Desmoulins d'abandonner son entreprise, à la fin de juillet 1791, sa place fut aussitôt prise par un autre journaliste, dont nous aurons plus tard occasion de parler (Voyez à la Table), Dusaulchoy, qui continua les Révolutions dans la même forme, et sous le nom de leur fondateur, mais dans des principes infiniment plus modérés, jusqu'au commencement de décembre et au

n° 104. Il en publia ainsi 18 numéros (87-104), que l'on joint ordinairement, mais à tort évidemment, à la collection de la feuille de Desmoulins, et qui en forment, dans presque toutes les collections, le tome 8. Disons tout de suite qu'après ces 18 nos, Dusaulchoy changea le titre et le plan de sa publication, qu'il intitula :

— **La Semaine politique et littéraire,** faisant suite aux *Révolutions de France*, par Joseph-F.-N. Dusaulchoy. 19 déc. 1791-14 mai 1792, 21 nos, 2 vol. in-8°.

Également avec figures à chaque n°; mais ces figures sont très-mauvaises, et dans le nombre on en trouve plusieurs déjà publiées dans le journal de Desmoulins.

Les *Révolutions de France et de Brabant* ne sont autre chose qu'un pamphlet, où Camille se laisse trop souvent entraîner par l'esprit de parti loin des sentiers de la justice et de la vérité; mais tout le monde sait la verve et l'esprit qu'il y sema; il s'y élève même parfois à une eloquence dont lui seul à peu près eut le secret parmi les journalistes de la Révolution.

Républicain dès le collége, Desmoulins avait salué avec enthousiasme le grand mouvement de 89, et brûlait d'y jouer un rôle. On le voit, depuis l'ouverture des États généraux, se donner un mal incroyable pour se faire remarquer. Un des premiers moyens qui s'offre à lui, c'est le journal. Il écrit à Mirabeau « pour être, s'il y a possibilité, un des coopérateurs de la fameuse gazette de tout ce qui va se passer aux États généraux, à laquelle on souscrit par mille, et qui rapportera cent mille écus, dit-on, à l'auteur » A défaut de journal, il fera des brochures; « il s'occupe d'un ouvrage patriotique, mais il a les plus grands désagréments possibles avec son imprimeur et son libraire; s'il était bien en fonds, il achèterait une presse, tant il est révolté du monopole de ces fripons. » On sait comment quelques mots héroïques bégayés du haut d'une table, au milieu du Palais-Royal, et jetés à la foule enthousiaste, lui donnèrent tout à coup, plus tôt et plus grande que son ambition ne pouvait l'espérer, cette célébrité dont il avait si soif; on sait comment les murs de la Bastille tombèrent pour ainsi dire à sa voix. Cette popularité soudainement advenue à Desmoulins dut rendre nécessairement son libraire et son imprimeur plus accommodants, et il réussit enfin, dans les derniers mois de 1789, à mettre au jour cet ouvrage patriotique dont il s'occupait depuis le commencement de l'année. Il l'intitula *la France libre*, et ce titre en résume l'idée fondamentale. C'est un pamphlet souvent incohérent, décousu, mais éloquent, spirituel, mais d'une hardiesse surtout qui aujourd'hui encore peut justement étonner. Bientôt après il le fait suivre d'un autre, peut-être plus remarquable encore, mais dont le titre seul devait aggraver les tristes soupçons qui pèsent sur sa mémoire. Spéculant jusque sur les fureurs populaires, il écrit un *Discours de la Lanterne aux Parisiens*, et il se donne à lui-même, par forfanterie, le titre lugubre de *Procureur général de la Lanterne.*

Mais à un esprit aussi tourmenté du besoin de parler et de faire parler de lui, il fallait une tribune permanente. Le succès de ses brochures lui aplanit le terrain, et il put écrire à son père dans les premiers jours de décembre : « Me voilà enfin journaliste, et déterminé à user amplement de la liberté de la presse. » Et Dieu sait, en effet, s'il en usa et abusa. « Comme il arrivait à la onzième heure, et que ses devanciers s'étaient emparés de tout les titres propres à séduire un lecteur, le titre n'est pas ce qui l'embarrassa le moins. Il ne lui restait à choisir que le Journal comique, titre qui lui aurait plu fort, s'il avait pu le soutenir; mais, sentant son insuffisance, au risque d'avoir un procès, il se détermina à voler à M. Tournon son titre de Révolutions », et il intitula son journal *Révolutions de France et de Brabant*. Il faisait allusion par ce dernier mot à la révolution qui se tentait alors dans les provinces belges; mais, irrité de la déplorable issue de cette révolution, il effaça le mot *Brabant* de son titre à partir du n° 73, en déclarant qu'il abandonnait un peuple assez stupide pour baiser la botte de Bender.

Le journal de Desmoulins fut tout d'abord accueilli avec une faveur que le nom seul et les antécédents de l'auteur suffiraient à expliquer. « La fortune s'est lassée de me poursuivre, écrit-il à son père. Jugez du succès de mon journal : j'ai dans la seule ville de Marseille cent abonnés, et dans celle de Dunkerque cent quarante. » Mais à cette joie se mêle un regret : « Si j'avais, ajoute-t-il immédiatement, prévu cette affluence d'abonnés, je n'aurais pas conclu avec mon libraire le marché de deux mille écus par an! Il est vrai qu'il m'en promet quatre mille quand je serai arrivé à trois mille souscripteurs, — tant ces libraires sont juifs! » Desmoulins était, en effet, aux gages de Garnery. « Ne voulant être, suivant la division des trois ordres de Mirabeau, ni de l'ordre des *mendiants*, ni de l'ordre des *fripons*, il s'était rangé dans l'ordre des *salariés*, mais il ne s'était embarqué dans cette galère que pour six mois. » Ce terme expiré, soit qu'il n'eût pu s'entendre avec son éditeur pour de nouveaux arrangements, soit, comme il le dit, découragement de sa part en voyant, qu'il « avait perdu son temps à prêcher la république, que la république et la démocratie étaient à vau-l'eau », il quitta la partie. Garnery, alors, se mit en quête d'un autre rédacteur, et, « quoique Camille respirât encore, son ami Carra pensa que sa séparation avec son libraire était un décès; en conséquence, après avoir donné au défunt les larmes qu'on doit à l'amitié, il se mit en possession de sa dépouille, de son hérédité jacente, et continua avec Garnery les Révolutions. » Mais Desmoulins, « entendant Robespierre appeler son découragement corruption, et s'écrier qu'il était vendu comme les autres à la femme du roi et au parti ministériel, se résigna à donner toutes les se-

maines de nouvelles preuves de son incorruptibilité, à montrer qu'il était aussi fier républicain que lui, et que, quand le nombre des patriotes, qui diminuait prodigieusement tous les jours, se réduirait à un ou deux citoyens, c'était lui qui voudrait rester le dernier des Jacobins.» Reprenant donc sa publication, il eut bientôt étouffé la concurrence, qui, comme nous l'avons dit, ne paraît pas être allée au delà de trois numéros.

Cependant Desmoulins retombe bientôt dans le découragement; fatigué des persécutions de toute nature auxquelles les violences de sa feuille n'avaient pas tardé à l'exposer, des condamnations prononcées contre lui, et attristé surtout du dernier degré d'avilissement où *Rome* lui paraissait être tombée, il est vingt fois sur le point de quitter la lice, d'aller, « comme Milon, manger des poissons à Marseille. » La publication des Révolutions éprouvait de fréquentes intermittences, qui fatiguèrent les souscripteurs, dont les rangs allaient chaque jour s'éclaircissant. « La revue de cette poignée d'abonnés, grande comme l'armée de Mirabeau-Tonneau, m'a rendu très-perplexe si j'ouvrirais une nouvelle campagne », écrivait-il dans son n° 79. Les Révolutions se mouraient donc quand la journée du 17 juillet 1791 leur donna le dernier coup. Elles étaient alors arrivées à leur 85ᵉ numéro. Obligé de se cacher à la suite des événements du Champ de Mars, Desmoulins écrivit au fond de sa retraite un 86ᵉ *et dernier* numéro, par lequel il envoyait à Lafayette sa démission de journaliste. « Libérateur des deux mondes, fleur des « janissaires agas, phénix des alguazils-majors, « don Quichotte des Capets et des deux « Chambres, constellation du Cheval blanc, je « profite du premier moment où j'ai touché « une terre de liberté pour vous envoyer ma « démission de journaliste et de censeur natio- « nal, que vous me demandez depuis longtemps, « et que je mets aux pieds de M. Bailly et de « son *drapeau rouge*. Je sais que ma voix est « trop faible pour s'élever au-dessus des cla- « meurs de vos trente mille mouchards et « d'autant de vos satellites, au dessus du bruit « de vos quatre cents tambours et de vos ca- « nons chargés à raisin...

« Nous avions tort, la chose est par trop claire,
« Et vos fusils ont prouvé cette affaire. »

Le journal de Camille Desmoulins se compose donc, je le répète, de 86 nᵒˢ seulement. Au n° 51, il avait commencé la publication d'une table des matières, qu'il continua dans les numéros suivants, table *raisonnée*, qui ressemble beaucoup à ces sommaires, à ces boniments placés en tête de beaucoup des journaux de ce temps, et destinés à être criés.

Forcé d'interrompre sa publication, Desmoulins « légua à Prudhomme son obligation envers ses souscripteurs de leur fournir les cinq numéros qu'il lui restait à faire, jusqu'au 91, pour compléter le septième trimestre. Il en prévint ces derniers par une circulaire, en leur faisant remarquer qu'ayant cessé sa narration à la journée du 17 juillet, c'était le n° 108 de Prudhomme qui faisait suite à son 86. Mais nous avons vu comment Dusaulchoy s'était emparé de sa succession, et ce fut en vain que Desmoulins protesta contre « cet effronté plagiat ».

Cependant Camille n'était pas sans regretter ce métier de journaliste, dont les tribulations en somme, et les ennuis, ont tant et de si douces compensations. « Il m'en coûte pourtant de quitter la plume », avait-il dit à ses abonnés en leur faisant ses adieux, et, le 3 avril, il écrivait à son père : « Je n'ai plus de pécule depuis que j'ai cessé mon journal. C'est une grande sottise que j'ai faite, car mon journal était une puissance qui faisait trembler mes ennemis, qui aujourd'hui se jettent lâchement sur moi, me regardant comme le lion à qui Amaryllis a coupé les ongles..... Si j'avais de l'argent, je reprendrais ma plume, et je remettrais bien des gens à leur place. » Peu de jours après il avait trouvé ces fonds qu'il essayait de soutirer à son père, ou quelque combinaison équivalente, et le 30 avril il lançait, de concert avec son confrère et ami Fréron,

— **La Tribune des patriotes,** ou Journal de la majorité, ouvrage destiné à servir de suite au n° 86 et dernier des *Révolutions de France et de Brabant*, par Camille Desmoulins et Fréron, l'Orateur du peuple.... 30 avril-mai 1792, 4 nᵒˢ in-8°.

Avec un prospectus comme savait les faire Desmoulins, qui excelle généralement dans ces mises en scène. « Aujourd'hui un journal est une puissance, même une haute puissance, et M. Necker ne soupirait pas plus, dans sa retraite, après son rappel à l'hôtel du contrôle général, que je n'ai fait, depuis ma démission de journaliste, après un imprimeur qui me rappelât au gouvernail de l'opinion..... Me voilà redevenu journaliste, c'est-à-dire un des nouveaux pairs de France, et un peu plus puissant seigneur qu'un prince français. Aussi bien, je vois que, dans une révolution, il en est de la plume comme de l'épée, qu'on ne peut plus remettre dans le fourreau une fois qu'elle en est dehors. » Pour ne pas prendre un fardeau au-dessus de ses forces, Camille ne devait rédiger qu'une des trois feuilles dont se composerait chaque numéro; les deux autres le seraient par une société de cordeliers; jacobins municipaux, législateurs, qui ne voulaient pas être connus; il nommait seulement Fréron, à qui s'appliquait si bien le vers d'Horace :

O matre pulchra filia pulchrior!

Il n'indiquera pas non plus les matières dont traitera l'ouvrage. Pourquoi circonscrire l'auteur? Le cheval de la Renommée n'a point de bride.

Je ne saurais dire ce qui put mettre sitôt fin à la *Tribune des patriotes;* ce qui est certain, c'est que, malgré sa courte existence, elle ne fut pas sans influence sur la journée du 10 août.

Élu à la Convention nationale, Camille Desmoulins ne renonça pas pour cela à ses prédilections pour le journalisme. Il fonda, en oc-

tobre 1792, avec Merlin de Thionville, un journal quotidien, auquel il continua le titre de sa première feuille :

— Révolutions de France et de Brabant, *seconde partie*, ouvrage périodique, par Camille Desmoulins et Merlin de Thionville, membres de la Convention. Octobre-décembre 1792, 35 nos in-8°.

A partir du n° 3, le titre porte en plus : « et des royaumes qui, arborant la cocarde nationale, mériteront une place dans les fastes de la liberté ».

Vendu : la 1re partie, 104 nos en 8 vol., 1837, La Bédoyère, 86 fr.; 1861, H. G***, 61 fr. — La *Semaine politique*, 1837, La Bédoyère, 41 fr.; 1850, Buviguier, 14 fr. 50 c. — La *Tribune des patriotes*, 1837, Baillot, 3 fr. 05 c.; 1850, Saint-Albin, 15 fr.

Enfin il est une dernière production de Desmoulins, la plus remarquée, que je crois devoir placer tout de suite ici; c'est

— Le Vieux Cordelier, journal rédigé par Camille Desmoulins, député à la Convention et doyen des Jacobins. De frimaire (5 déc. 1793) à pluviôse an 2, 7 nos in-8°.

Vivre libre ou mourir.

« Ce journal paraîtra deux fois par décade.
« Chaque numéro aura plus ou moins de pages,
« selon l'abondance des matières et l'indul-
« gence de mes frères de la Convention et des
« Jacobins pour les hardiesses de ma plume
« babillarde et son indépendance républicaine.
« — On s'abonne chez Desenne, pour le prix
« qu'il demandera, car c'est pour la première
« fois qu'un auteur prie son libraire de garder
« pour lui le bénéfice; mais c'est aujourd'hui
« que La Fontaine aurait raison de dire :

« On cherche les trésors, et moi je les évite. »

Le *Vieux Cordelier* est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister. C'est moins un journal qu'un pamphlet en plusieurs livraisons, ou mieux encore une suite de pamphlets. On sait quel en était l'esprit. Le projet en avait été débattu, paraît-il, entre Danton et Desmoulins, dans la pensée que, la République étant sauvée par ses dernières victoires, il était temps de mettre fin à des cruautés désormais inutiles, qui ne pouvaient plus que compromettre la Révolution, et aussi, pourrait-on dire, dans une sorte de pressentiment : les deux célèbres conventionnels, en effet, commençaient à s'effrayer de ce torrent de sang qui menaçait à la fin de les entraîner eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, et quoi qu'on en puisse dire, on ne saurait ne pas tenir compte à Desmoulins de cette tentative généreuse qui le fit monter à la guillotine. Dans la forme, le *Vieux Cordelier* est peut-être l'œuvre la plus éloquente qu'ait produite la Révolution, et, à coup sûr, avant et depuis, le journalisme n'a rien donné qui puisse lui être comparé.

Le *Vieux Cordelier*, plusieurs fois réimprimé, n'a pas, vénalement parlant, une grande valeur. Cependant il a atteint le prix de 28 fr. à la vente Tenant de Latour, en 1863; il avait été vendu 15 fr. 50 en 1843, Cas..., et seulement 4 fr. 95 en feuilles, avec plusieurs nos doubles, en 1837, Baillot. M. Renouard avait un exemplaire sur vélin, augmenté de trois autres opuscules de Desmoulins; il a été vendu 39 fr.

Révolutions de Paris, dédiées à la nation et au district des Petits-Augustins. 12 juillet 1789-28 février 1794 (10 ventôse an 2), 17 vol. in-8°, fig.

Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux : levons-nous !

Avec un frontispice allégorique gravé, portant en plus : « Publiées par le sieur Prudhomme à l'époque du 12 juillet 1789. Avec gravures et cartes des départements du royaume. »

Aux titres de départ s'ajoutent successivement quelques indications, comme : « Avec une liste des prisonniers de la Bastille »; — « Avec un extrait de quelques papiers de la Bastille », — et enfin : « Avec un extrait des papiers trouvés dans la Bastille et le résultat de l'Assemblée nationale, nouvelles des provinces, et autres pièces. »

Le 1er n° est signé : Prudhomme, Tournon; les suivants ne le sont que de Prudhomme. Tous les numéros, à partir du 25e, sont marqués d'un timbre portant le nom de ce dernier, avec sa qualité d'éditeur et seul propriétaire des Révolutions.

Enfin il y a une « *Introduction* à la Révolution, servant de préliminaire aux *Révolutions de Paris*, dédiées..., avec gravures analogues aux différents événements. » Le titre de départ porte : « Introduction à la Révolution de Paris, ou la clef de la Révolution de 1789. »

Les *Révolutions de Paris* sont un journal *sui generis*, et qui tient bien ce que promet son titre. C'est le tableau le plus complet, le plus exact, le plus impartial, des agitations de la capitale pendant les premières et les plus dramatiques années de la Révolution. Quand je dis impartial, il faut entendre relativement; car l'impartialité était à peu près impossible aux acteurs de cette lutte passionnée. Mais Prudhomme se faisait gloire de tenir uniquement aux principes, de ne faire acception de personne, et de ne jamais moins dire que ce qu'il fallait dire; et l'indépendance est bien, en effet, le caractère distinctif de son journal. On n'en trouverait pas un autre qui exprimât aussi spontanément, aussi constamment, l'opinion générale, à mesure qu'elle se dégageait dans le pays au-dessus des partis politiques. Chez tous il y a trace de parti pris, d'esprit de système; ils subissent l'influence, celui-ci d'une grande réputation, celui-là d'une coterie parlementaire, cet autre d'un salon ou d'un club. Les *Révolutions de Paris* sont le seul derrière lequel on n'entrevoit ni les caprices et les exagérations d'une personnalité, ni la tactique, les réticences et les ruses d'une coterie ou d'un

parti, et cette particularité seule suffirait pour en expliquer l'immense succès.'

L'*inventeur* réel de cette feuille célèbre, et son premier rédacteur, fut un écrivain assez obscur, nommé Tournon; mais elle dut sa grande fortune à son éditeur, à Prudhomme, dans lequel elle s'est en quelque sorte incarnée. Et c'est encore là un de ses traits caractéristiques. Les principaux journaux de la Révolution étaient, en effet, l'organe, l'expression, je dirais presque l'incarnation d'une individualité puissante et bien connue, d'un écrivain ou d'un homme politique qui les rédigeait ou les inspirait, et qui leur donnait son nom. Ainsi le *Courrier de Provence*, c'était le journal de Mirabeau; les *Révolutions de France et de Brabant*, c'était le journal de Desmoulins; le *Courrier des Départements*, c'était le journal de Gorsas, etc. Pour les *Révolutions de Paris*, au contraire; on ne sait que vaguement quels furent ses rédacteurs; le nom dominant, c'est celui de Prudhomme, qui n'en était pourtant que l'éditeur, ou, si l'on veut, le directeur-propriétaire. Prudhomme tenait essentiellement à ce qu'on dît *le journal de Prudhomme*, et ses prétentions à cet égard, prétentions qui lui attirèrent fréquemment les sarcasmes des vrais journalistes, finirent par triompher; ce qui prouverait au besoin que l'éditeur des *Révolutions de Paris* n'était pas un homme ordinaire.

Prudhomme était un papetier bouquiniste qui s'était fait l'ardent propagateur de tous les écrits destinés à révolutionner la France; il se vantait lui-même d'avoir répandu en quelques années douze à quinze cents brochures propres à préparer et à accélérer le mouvement. Il avait subi plusieurs emprisonnements pour ce fait, et il était, de la part de la police, l'objet d'une surveillance incessante. C'est à cet homme que Tournon alla proposer le journal qu'il projetait, dont même, à ce qu'il dit, il avait déjà commencé l'impression, et il est probable qu'il lui fit facilement accepter cette affaire.

Le premier numéro porte la date des 12-17 juillet, et contient la relation détaillée, et jour par jour, de tout ce qui se passa à Paris et à Versailles dans cette semaine mémorable. Il eut un succès prodigieux : Tournon dit, dans un factum dont je parlerai tout à l'heure, qu'on en publia dix éditions, « sans celles qui ne furent pas annoncées ». Il en fut de même, plus ou moins, pour les autres numéros, toutes les fois que l'attention se trouvait surexcitée par les événements; et c'est ainsi qu'il faut comprendre le chiffre fabuleux d'abonnés que l'on prête aux *Révolutions de Paris*. Quand on a dit, et tant de fois repété depuis, que Loustalot avait groupé deux cent mille souscripteurs autour du journal de Prudhomme, ce n'a pu être qu'une façon de parler, qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre; tout au plus peut-il être question de lecteurs.

Quoi qu'il en soit, le succès des *Révolutions de Paris* dépassa tout ce qu'il était possible d'espérer, tout ce que l'on avait jamais vu. Et ce succès, il faut le dire à l'honneur de Prudhomme, elles le durent non-seulement au talent des rédacteurs, non-seulement à leur ardent patriotisme, mais encore à la manière intelligente dont elles étaient conçues. Chaque numéro formait une brochure d'une cinquantaine de pages, en caractères assez serrés, et ces cinquante pages étaient presque exclusivement consacrées aux événements de Paris, qu'elles pouvaient ainsi raconter avec plus de méthode et beaucoup plus de détails que tous les autres journaux, bien qu'elles ne parussent que toutes les semaines. Ajoutez à cela des gravures « qui tiennent à l'histoire de la Révolution », gravures assez mauvaises, il est vrai, mais qui n'en avaient pourtant pas moins un certain charme pour des lecteurs qui n'étaient point, comme ceux d'aujourd'hui, blasés sous ce rapport. Dans les derniers temps de sa publication, Prudhomme remplaça les gravures par des cartes des nouveaux départements, ce qui était encore une heureuse idée; ces cartes ont été réunies en un volume, qui forme ordinairement le 18ᵉ de la collection.

Tournon ne tarda pas à se brouiller avec Prudhomme, et il s'en sépara après la publication du 15ᵉ nᵒ, pour aller continuer de son côté le journal qu'il regardait comme sien. Cette rupture donna lieu, entre les deux associés, à un échange d'invectives qui ne dut pas laisser que d'amuser la galerie. Comme ils se prétendaient tous les deux propriétaires des Révolutions, ils portèrent leur contestation devant le Comité de police, qui déclara «que Prudhomme, comme chef de l'entreprise du journal intitulé *Révolutions de Paris*, pouvait continuer cette entreprise; que Tournon, comme inventeur et auteur dudit ouvrage, pouvait, de son côté, continuer l'entreprise concurremment et sous le même titre, s'il le jugeait à propos, ni l'un ni l'autre n'ayant pour cet ouvrage un privilége exclusif, et le nom de l'éditeur des deux ouvrages suffisant pour les distinguer ». Tournon, sans doute pour se concilier ses juges, était allé, paraît-il, faire auprès d'eux un acte de contrition, et il en avait obtenu comme une sorte de billet de confession. Voici cet acte étrange, que je trouve dans un factum publié par Tournon lui-même, et portant en tête, en guise de titre : RÉVOLUTIONS DE PARIS. — *Assemblée des représentants de la commune de Paris, comité de police.* « Le Comité de police a reçu avec satisfaction l'assurance que lui donne M. Tournon de n'insérer dans le journal intitulé *Révolutions de Paris* aucun article capable d'alarmer les bons citoyens, aucuns discours incendiaires, aucune inculpation téméraire, et lui donne acte du désaveu qu'il fait de tout ce qu'il y a eu de répréhensible dans les feuilles précédentes de ce journal, de sa déclaration qui constate que c'est malgré lui que ces articles y ont été insérés, et qu'il n'y en paraîtra plus de semblables. » Ce certificat de bonne vie et mœurs est antérieur de deux jours à la sentence que nous venons de transcrire, et porte les mêmes signatures : l'abbé Fauchet, Manuel, etc. A la suite, Tournon donne un certain nombre de pièces tendant à prouver qu'il est bien l'*inventeur* des *Révolutions de Paris*, et il termine ainsi : « Et je serais, moi, mal-

gré tant de preuves, moi homme de lettres, auteur de quantité d'ouvrages connus, membre de diverses académies, moi je serais le manœuvre d'un marchand papetier, d'un homme qui ne sait pas même l'orthographe ! Non, le public ne le croira pas ! »

Mais c'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Tournon était pauvre : son journal, comme nous le verrons tout à l'heure, ne prolongea quelque peu son existence qu'à force d'expédients et d'alliances plus ou moins mal assorties, tandis que le journal de Prudhomme poursuivit sa carrière avec le même élan jusqu'au terme que son propriétaire lui fixa lui-même. Après sa séparation avec Tournon, il avait eu la bonne fortune de mettre la main sur un écrivain qui aurait pu à lui seul faire le succès d'un journal, je veux parler de Loustalot, qui, s'il n'avait pas l'éclat ni le brillant de certains autres, trouva dans sa droiture et son honnêteté la source d'un vrai talent politique, et aurait pu exercer sur la Révolution une influence décisive s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée. On ne sait pas bien quels successeurs Prudhomme donna à ce jeune et éminent publiciste, par lequel il s'était vu, à son grand déplaisir, effacé ; on nomme cependant, parmi les rédacteurs des Révolutions, Fabre d'Églantine, Saintonax, Sylvain Maréchal et Chaumette.

Les *Révolutions de Paris* forment 17 forts volumes, de plus de 700 pages chacun. J'ai déjà indiqué par quel genre de mérite se recommande cette feuille. On ne trouverait nulle part ailleurs des matériaux aussi abondants et aussi sûrs pour l'histoire de la période qu'elle embrasse. Le *Moniteur*, le *Point du Jour*, le *Patriote français*, le *Courrier de Provence*, et quelques autres feuilles encore, donnent avec plus d'étendue les séances de nos assemblées nationales ; d'autres, telles que le *Journal des débats des Jacobins*, le *Journal des Clubs*, le *Journal de la Montagne*, font mieux connaître les sociétés populaires ; mais aucune n'est plus riche en détails sur l'ensemble des quatre premières années de la Révolution et les grands événements dont elles furent marquées. Ajoutons enfin, et ce n'est pas un petit mérite à nos yeux, que chaque volume des *Révolutions de Paris* est terminé par une table alphabétique.

Vendu, 1837, Baillot, 20 fr. ; La Bédoyère, 60 fr. ; 1852, Louis-Philippe, 36 fr. ; 1862, H. G***, 30 fr.

Nous retrouverons Prudhomme sur notre chemin. Quand il cessa la publication des Révolutions, c'était, à l'entendre, à cause du délabrement de sa santé, ruinée par un travail pénible de quatre années et plusieurs maladies ; il était, du reste, parvenu à son but. « J'avais juré, s'écrie-t-il, de ne cesser mes *Révolutions de Paris* que lorsque mon pays serait libre : j'ai tenu ma parole. » Et il prouve que la Révolution est faite, que la liberté est fondée. Mais nous l'entendrons confesser plus tard qu'en quittant la lice, il fuyait devant la guillotine, qui s'avançait à grands pas pour l'atteindre. — Voyez *le Voyageur*.

— **Journal du journal de Prudhomme**, ou Petites observations sur de grandes réflexions. 1791, 20 nos in-8°.

Critique mordante, spirituelle parfois, des *Révolutions de Paris*, qu'elle prend corps à corps, et numéro par numéro, à partir du 75e. — Attribué à Stanislas de Clermont-Tonnerre.

Le journal de Prudhomme eut d'autres concurrences que celle de Tournon, et antérieurement. Par un avis placé en tête de son n° 8, il prévient le public qu'on s'est permis de publier un n° 7 et un n° 8, sous le titre de *Supplément aux Révolutions de Paris* et de *Nouvelles Révolutions de Paris* ; je n'ai rencontré que cette dernière feuille :

— **Nouvelles Révolutions de Paris**, par un des rédacteurs des premiers numéros. In-8°.

Commencent par le n° 7, 22 août, et finissent le 5 décembre, au n° 31, sous le titre suivant, qu'elles avaient pris dès le n° 10 :

Révolutions nationales, contenant le détail exact des événements journaliers de la capitale..... In-8°.

Je ne saurais dire quel est ce scissionnaire, mais assurément ce n'est pas Tournon, comme l'avance Léonard Gallois. Tournon, nous le savons déjà, ne se sépara de Prudhomme qu'après le n° 15. C'était donc un de ces collaborateurs par lesquels il dit lui-même avoir été aidé, et qui étaient « payés par lui, ou sur les sommes que lui assurait son traité avec son débitant » (Prudhomme). Quoi qu'il en soit, c'est à ce concurrent qu'appartient cette réflexion, aussi profonde qu'elle est éloquente, que j'ai vue plusieurs fois citée comme extraite du journal de Prudhomme :

« Le philosophe qui embrasse l'univers, qui « voit les âges se succéder, les empires se « former, s'étendre, se détruire et s'écraser les « uns les autres, et de leurs ruines de nouveaux « empires se former encore pour être détruits, « s'arrête sans étonnement sur la révolution « présente, occasionnée en apparence par la « mauvaise politique des princes et des mi- « nistres, mais, en effet, par l'ordre immuable « de la Providence, qui semble avoir placé la « stabilité du monde dans ses vicissitudes. »

— **Révolutions de Paris**, dédiées à la nation, avec une suite de quelques papiers trouvés à la Bastille, les séances de l'Assemblée nationale, des nouvelles de province, et diverses pièces, par M. Tournon, auteur de l'ouvrage du même nom qui se distribuait ci-devant chez le sieur Prudhomme. 24 oct. 1789-mars 1790, in-8°.

Concurrence de Tournon. Commence par le n° 16, sans le nom de l'auteur, qui ne

figure sur le titre qu'à partir du n° 17. — Même épigraphe qu'au journal de Prudhomme, et également avec estampes; seulement ce sont des portraits au lieu de scènes.

Comme son ancien associé, Tournon a publié en 1790 une « *Introduction aux Révolutions de Paris*, ou Préliminaires aux *Révolutions de l'Europe* »; il fit même réimprimer les quinze premiers numéros pour ses abonnés, mais en y pratiquant de nombreuses coupures, afin de pouvoir les donner à meilleur marché. — Au n° 35 il allonge ainsi le titre de sa feuille :

Révolutions de Paris et de l'Europe, dédiées à la nation, par M. Tournon, de la Société de la Révolution, auteur... N°s 35-41, 5 mars-mai 1790, in-8°.

« Cet ouvrage dorénavant contiendra tout ce qui, dans l'Europe, est relatif à la Révolution, et remplacera tous les autres ouvrages de ce genre. » C'étaient de bien grandes prétentions pour une feuille de si peu d'haleine; mais Tournon ne doute de rien Quelques jours après, il abandonne la moitié de son titre, et on voit paraître des

Révolutions de l'Europe, faisant suite à celles de Paris, par M. Tournon, auteur des *Révolutions de Prudhomme*. 11 mai-7 juin, 24 n°s in-8°.

Cette série n'existe, à ma connaissance, que chez M. Pochet-Deroche; M. La Bédoyère en avait quelques numéros, que son catalogue donne, à tort, comme étant de 1789. Après ces 24 n°s, Tournon paraît s'être retiré encore une fois sous sa tente; mais bientôt il rentre dans l'arène, et avec des visées plus hautes; il veut « présenter aux peuples leurs droits, aux rois leurs devoirs, et d'une main hardie arracher le voile des erreurs, pour qu'un jour l'équité soit le code du monde ». C'est l'objet des

Révolutions de l'Europe, par des publicistes patriotes de la Société des Amis de la Constitution. Dirigées par Antoine Tournon, auteur des *Révolutions de Paris*. 2 juillet, n°s 1-11, in-8°, fig.

Avec une épigraphe qui n'est qu'une plate parodie de celle de Prudhomme.

« Assez et trop longtemps un nombre d'in-
« dividus, inconséquents et vains, se tar-
« guèrent du droit de gouverner les hommes;
« assez et trop longtemps une toute-puissance,
« une autorité, une certaine science despoti-
« ques, descendues du ciel, nous disaient-ils,
« les rendirent impunément les maîtres abso
« lus des peuples..... Mais enfin il est arrivé
« ce moment...! » Ainsi chante, quatre pages durant, un prospectus que j'ai rencontré chez M. Pochet-Deroche. — Au bout de six semaines le journal de Tournon, qui vraisemblablement ne prospérait guère, fait alliance avec une feuille qui se mourait, et il en résulte les

Révolutions de l'Europe et Journal des municipalités. 14 août, n°s 12-16, in-8°.

C'est moins une fusion qu'une sorte de juxtaposition, car le *Journal des municipalités* conserve sa numération particulière, avec le nom de son rédacteur spécial. Quinze jours après il n'en est plus question, et les Révolutions de l'Europe ont contracté une nouvelle alliance; au n° 17 elles deviennent :

Révolutions de l'Europe et Mercure national réunis, journal démocratique, rédigé par Mme Robert..., Louis-Félix Guinement..., Antoine Tournon..., Hugou, ci-devant de Bassville, et François Robert, tous membres de la Société des Amis de la Constitution. 1er septembre, n°s 17-20, in-8°.

« Deux sociétés se sont réunies pour la confection de ce journal; elles sont toutes deux également patriotes et démocratiques : ainsi l'on a lieu d'espérer de cette réunion l'effet le plus avantageux. » — C'est, selon les apparences matérielles, le Mercure qui se réunit aux Révolutions, dont il continue la numération, le format et le bureau; mais en réalité c'est l'élément du Mercure qui domine et absorbe. Le nouveau journal prend son épigraphe : *Vivre libre ou mourir;* le nom de Tournon ne figure qu'au troisième rang, et ne tarde pas à disparaître tout à fait. Cette prépondérance, du reste, se révèle, à peine au bout de quinze jours, par une interversion du titre, qui devient à partir du n° 21 :

Mercure national et Révolutions de l'Europe, journal démocratique, rédigé par Mme Robert-Kéralio, etc. 14 sept. 1790-29 mars 1791, in-8°.

Avec un prospectus par les rédacteurs du Mercure exclusivement. A l'exemplaire de la Bibliothèque impériale est joint en outre une circulaire par les mêmes, sans date, mais postérieure à la cessation du journal. Ils y parlent de retards involontaires, dont, malgré tout leur zèle, ils ne peuvent encore prévoir le terme. Mais ce retard, ajoutent-ils, tournera à l'avantage du journal. Ils ont cherché à multiplier leurs moyens, et ils croient y être parvenus en faisant l'acquisition d'une correspondance très-précieuse et de l'auteur d'une feuille politique qui a joui d'une certaine célébrité en Europe, qui, du moins, a eu le mérite d'être persécutée depuis son origine, qui même en ce moment est sévèrement proscrite dans toutes les contrées malheureusement esclaves dont la France est entourée. Ils veulent parler du *Journal général de l'Europe*, qui, ayant été constamment la terreur du despotisme, de la superstition, de tous les genres d'aristocratie, d'oppression et d'iniquité, peut donc s'unir à leur Mercure. Cette union eut lieu en effet, et il en résulta le *Mercure national et étranger*, que j'ai placé à l'article du

Journal général de l'Europe (Voyez *supra*, p. 79), comme appartenant plutôt à Lebrun, devant lequel la société Robert-Kéralio ne tarda pas à s'effacer.

On peut encore rapprocher du journal de Prudhomme :

— **Révolutions de Paris**, ou Récit exact de ce qui s'est passé dans la capitale, et particulièrement de la prise de la Bastille, depuis le 11 juillet 1789 jusqu'au 23 du même mois, par M. D... C... Dédié au district du Petit Saint-Antoine. In-8°.

— **Suite des Révolutions de Paris**, ou Récit de ce qui s'est passé dans la capitale et dans quelques provinces depuis le 24 juillet jusqu'au 9 août 1789. In-8°.

Voy., pour les *Révolutions de Paris*, t. 6, p. 317 et suiv.

Révolutions de Versailles et de Paris, dédiées aux dames françaises. Octobre, 5 nos in-8°.

Récit des « faits et gestes des héroïnes parisiennes », c'est-à-dire des journées d'octobre et des événements qui les suivirent.

Le Rideau levé, ou Les choses telles qu'elles sont. 3 nos in-8°.

Le Rôdeur français. 22 novembre 1789-mars 1790, 43 nos in-8°.

Rara temporum felicitas, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.

« Assez d'écrivains périodiques sont les « narrateurs des événements de la Révolu- « tion ; nous serons les peintres des personnages « qu'elle a mis en scène. Nous nous attache- « rons surtout à peindre les mœurs de cette « époque si brillante de notre histoire. »

Et au n° 5 : « Les Romains disaient : *Panem « et ludos circenses;* les Français disent : « Du pain et des nouvelles. Nous devons donc « céder aux désirs du public, et faire de notre « Rôdeur un franc gazetier.... Et comme les « colporteurs peuvent seuls faire la réussite « d'un journal, et qu'ils ont désiré qu'on mît « une *table des matières* à la tête de chaque « numéro, il a bien fallu céder aux désirs de « MM. les *crieurs jurés* de la Révolution et « imiter en cela les feuillistes de la capitale. » — Attribué à Villenave.

Les titres des nos 35-40 portent : *Réuni au Chroniqueur secret de la Révolution*. Je n'ai pas trouvé trace de ce Chroniqueur. « Il était si secret, dit le Rôdeur lui-même, qu'il n'était connu de personne; mais il n'était pas moins ambitieux de l'être, et il crut y réussir en s'amalgamant avec le Rôdeur », qui était plus connu, mais qui traversait alors une crise fatale. Au n° 41 le bureau est transporté à celui du *Journal général de la police*, et on lit à la fin du n° 43 : « Le Rôdeur, si agréablement chéri, fêté et recherché dans la capitale et les provinces depuis près de six mois, se voit forcé à regret de suspendre ses courses jusqu'au 1er mars prochain. Il offre à ceux dont l'abonnement n'est pas encore fini ou leur remboursement, ou le *Journal de la police et des tribunaux*, feuille très-intéressante, et qui, rédigée sur un nouveau plan, réunit l'agréable à l'utile. »

Voy. à 1791 le *Rambler*, qui paraîtrait être une reprise du *Rôdeur*.

Le Roi et ses ministres. 2 dialog. in-8°. *M.*

Le Secrétaire de l'Assemblée nationale, par un député de P..... 17 nos in-8°.

La Semaine sainte, ou les Lamentations du tiers-état. S. d., 1 n° in-8°.

La Sentinelle du peuple. 6 nos in-8°.

Société publicole. 4 nos in-8°.

Je n'ai vu que les nos 3 et 4, chez M Pochet. Le n° 3 a pour sous-titre : « Suite des délibérations de janvier 1789 », et le n° 4 : « Fin des délibérations sur la représentation de la commune de Paris aux États généraux. »

Le Solitaire, par Le Riche. In-8°.

Le Solitaire des Tuileries aux bons habitants des villes et des campagnes. 5 nos in-8°.

Les Songes d'un philosophe solitaire. Juillet, 3 nos in-8°.

Le Sourd du Palais-Royal. In-8°.

Le Spectacle de la nation. In-8°.

« Les grands comédiens de la salle du « Manége donneront aujourd'hui le *Roi dé- « pouillé*, pièce ancienne et redemandée.

« La seconde pièce sera l'*Honnête Crimi- « nel*, en deux actes, et en prose d'États géné- « raux, ce qui vaut bien des vers. Le comte « de Mirabeau le joue; son confident sera l'é- « tonnant Barnave, jeune homme de la plus « grande espérance. »

Ne paraît avoir eu qu'un n°.

Le Spectateur. 2 nos in-8°.

Le Spectateur à l'Assemblée nationale. 17 nos in-8°.

J'appelle un chat un chat.

Le Spectateur patriote. 2 nos in-8°.

Le Tribun du peuple, par N. de Bonneville. 4 nos in-8°.

Par le même :

— **Le Vieux Tribun du peuple.** 1789-1790, 2 part. in-8°.

— **Le Vieux Tribun et sa bouche de fer.** 1796, 8 envois en 1 vol. in-8°.

A la fin deux appendices : 1° *L'Hymne des combats*, par Nicolas Bonneville ; 2° *Lettre de Thomas Payne sur les cultes.*

Lettres à l'imitation de celles de Junius, dans lesquelles l'auteur, un des pères du socialisme, s'efforce de donner à la Révolution la direction qu'il croit la plus conforme aux besoins et au bonheur de l'humanité. Nouvelle répartition des biens et communauté des femmes : telle est sa théorie du bonheur parfait.

Les différentes parties du *Tribun du peuple* ont eu plusieurs éditions ; je ne saurais donc dire si c'est une série nouvelle ou une variante des précédentes que je trouve annoncée dans les *Annonces de bibliographie moderne* sous ce titre :

— **Le Tribun du peuple,** ou Recueil de lettres de quelques électeurs de Paris avant la Révolution de 1789, pour servir d'introduction aux feuilles de la *Bouche de fer.* — Voyez cette dernière feuille.

L'Union, ou Journal de la liberté. 2 nov. 1789-19 avr. 1790, 72 n^{os} in-fol.

Attribué par les *Actes des Apôtres* à Robespierre, et par Deschiens à Montjoye et autres, ce qui me semble encore plus problématique. « Les principes des auteurs sont ceux « que l'Assemblée nationale a consacrés dans « sa Déclaration des droits de l'homme. Im- « partiaux et modérés partout où la *bonne* « *cause* ne saurait péricliter, courageux et in- « corruptibles partout où elle est menacée, ils « ne flatteront ni ne déchireront personne » Ce qui est certain, c'est que l'*Union*, qui, seule de toutes les feuilles du temps, avec le *Moniteur*, avait adopté le format in-fol., est fort bien entendue. Elle paraît calquée sur les journaux anglais ; même les 4 premiers numéros sont en français et en anglais. — Continué par :

— **Journal de la liberté,** par les auteurs de *l'Union.* 12 mai-29 août 1790, 94 n^{os} in-8°.

— **Le Surveillant,** journal libre, faisant suite au *Journal de la liberté.* 23 févr. 1791, in-8°.

Le prospectus du *Journal de la liberté*, que j'ai rencontré chez M. Ménétrier, m'a fourni quelques details sur les commencements de cette entreprise. L'*Union*, y est-il dit, fut fondée par un sieur Marshall, marchand mercier, rue de la Comédie-Française, qui, « témoin dans sa boutique, du succès qu'avaient eu l'été passé les colporteurs patriotiques, dont la voix stentorée l'avait souvent tiré de cette stupeur dont il est habituellement frappé, avait imaginé qu'une entreprise de feuilles de ce genre serait infiniment plus avantageuse qu'un magasin dont la gestion lui pesait pour plusieurs motifs. » Il s'était, à cet effet, adressé à deux écrivains, qui avaient dressé un plan, et en avaient poursuivi simultanément l'exécution, l'un en France, l'autre en Angleterre. De ces efforts était née l'*Union*, qui, malgré son format et sa composition, qui s'élevaient au-dessus du niveau ordinaire, paraît avoir eu peu de succès. Elle tomba par suite de brouille entre les propriétaires et les rédacteurs. Trois semaines après, ceux-ci — qui ne se nomment pas — reprirent leur publication sous le titre de *Journal de la liberté*. Ils promettaient dans leur prospectus de combler la lacune du 19 avril au 12 mai par un supplément gratuit.

Les Usuriers à la lanterne. In-8°.

Voyez ci-dessus *Entretiens* d'un patriote et d'un député sur les bases du bonheur public.

Le n° 4 est intitulé *Vente du Mont de piété.*

Veillées d'un Français. 14 août-15 novembre. 2 vol. in-8°.

Le Vengeur, ouvrage périodique destiné à recevoir toutes les réclamations contre les abus qui pourraient résulter de la liberté de la presse.....5 n^{os} in-8°.

Catalogues Boulard et Baillot. Vendu chez le premier, 4 fr. 10 c.

« Le redresseur de torts qui prend ce titre n'attaque que des moulins à vent, et les attaque en homme qui en a peur.... Ce n'est qu'une caillette qui crie au secours. » (*M. de l'Épithète.*)

Le Vengeur de la patrie et de l'humanité. S. d., in-8°. *L.*

Le Véridique. Août 1789-1791, in-8°.

Au titre s'est bientôt ajouté un sous-titre, qui est devenu successivement : « ou Précis fidèle et exact des séances de l'Assemblée nationale, avec les événements de la capitale et des provinces » ; — puis : « ou le Courrier patriote. »

Vérités bonnes à dire, supplément à tous les journaux. In-8°.

Il était temps, ou la Semaine aux événements. Supplément, n°s 2 et 3, in-8°.

J'ai trouvé ces deux feuilles, se faisant suite, intercalées dans un *Courrier national*, ci-dessus, dont c'était peut-être un supplément spécial.

Versailles et Paris, ou Rapport très-exact des séances de l'Assemblée

nationale et des Communes de Paris. Tomes I-II, in-8°.

Commence le 1er août. A partir du 20 octobre, n° 77, et en raison de la translation de l'Assemblée nationale à Paris, prend le titre d'*Assemblée nationale*, qui lui-même se modifie selon les événements, ainsi qu'il suit :

Assemblée nationale et Commune de Paris, ou Rapport très-exact de séances de l'Assemblée nationale et des Communes de Paris, par continuation du journal intitulé : *Versailles et Paris*. Tome III, 1789-90.

A partir du 29 janv. 1790, n° 176 :

Assemblée nationale, Commune de Paris, et Corps administratifs du royaume, par continuation du journal..... Tom. IV-VIII, 1790.

A partir du 25 oct. 1790, n° 446 :

Assemblée nationale, Corps administratifs et nouvelles politiques et littéraires de l'Europe, par continuation de *Versailles et Paris*. Tom. IX-XIII, 1790-1er oct. 1791. Imprim. de *Perlet*.

A partir du 1er janv. 1791, les mots : *par continuation*, sont remplacés par ceux-ci : « Réuni au *Journal de Versailles*, *des départements de Paris*, *de Seine et d'Oise*. » — A partir du n° 452, chaque n° porte à la fin la griffe de Perlet.

Cette série forme un total de 787 nos. — A l'ouverture de la 2e législature commence une nouvelle série, sous le titre de :

Assemblée nationale..., 2e législature. 2 oct. 1791-21 sept. 1792, 6 vol.

Le 22 sept. 1792 le titre devient :

Suite du Journal de Perlet. Convention nationale. Corps administratifs. Tom. I-XII, 1792-1794.

Le nom de Perlet est imprimé en forme de griffe, et celle de la fin disparaît. — A partir du n° 686, 23 thermidor an 2 :

Journal de Perlet. Convention nationale. Nouvelles... Tom. XIII-XVIII, 1794-1795.

1121 nos jusqu'au 6 brumaire an 4. — Et enfin :

Journal de Perlet. 1795-1797, environ 660 nos.

Proscrit le 18 fructidor.

Cette feuille, qui traversa toute la Révolution et jouit d'une grande vogue dans la classe moyenne, grâce à son patriotisme modéré, eut, dès la fin de 1789, une concurrence du caractère le plus effronté, comme on en va juger :

— **Assemblée nationale et Commune de Paris**, ou Rapport très-exact des séances de l'Assemblée nationale et des Communes de Paris, par continuation du journal intitulé *Versailles et Paris*. 1789-1er octobre 1791, in 8°.

C'est, comme on le voit, mot pour mot le titre que portait alors le journal de Perlet; c'est aussi le même permis de circuler, et jusqu'au même n° d'ordre. Pour qu'il ait pu en être ainsi, il faut supposer que cette concurrence a été le fait d'une scission entre Perlet et ses premiers collaborateurs. Il serait difficile de dire quand elle commença, puisqu'elle prit en commençant la numérotation du Perlet, mais il est supposable que ce fut dans les premiers jours de décembre 1789. Le 1er n° que j'en ai rencontré, chez M. Pochet-Deroche, est du 9 décembre, n° 127, et c'est seulement le 17 décembre, dans son n° 135, que Perlet en fait mention, en ces termes : « Nous avons l'honneur d'avertir le public, et particulièrement nos abonnés, qu'on s'est permis de prendre le même titre et les mêmes nos de ce journal, pour en faire un qui n'est point la suite de celui-ci. On reconnaît le véritable par l'adresse de M. Cuchet, libraire, rue et hôtel Serpente. » La concurrence se débitait chez Dufour. A l'ouverture de la 2e législature, elle prit le titre de :

Auditeur national, journal de législation, de politique et de littérature. 2 octobre 1791-28 nivôse an 8, 34 vol. in 8°.

Le sous-titre disparaît à partir du 22 sept. 1792. — Sur les rédacteurs de cette feuille, les renseignements me font absolument défaut. Les *Dialogues des morts*, dans une revue des journaux de l'an 8, lui donnent pour rédacteur-propriétaire un nommé Joubert. Elle était, dès cette année-là, passée dans l'imprimerie des frères Chaignieau, qui, l'année suivante, s'en disent propriétaires et éditeurs, et le 4 nivôse an 8 elle avait pris le titre d'*Auditeur national des frères Chaignieau*. Ces derniers en expliquaient ainsi la cessation en tête du n° du 29 nivôse an 8 de leur *Journal du soir* : « Nous prévenons nos abonnés que ce n'est que par convenance que nous appelons pour les départements *Auditeur national* notre feuille très-répandue à Paris sous le nom de *Journal du soir*. C'est sous ce dernier titre qu'elle paraîtra désormais. » Le fin mot c'est qu'un arrêté des consuls, du 27 nivôse, avait réduit les journaux politiques de Paris à 13, et que l'*Auditeur national* resta parmi les morts.

La Voix du peuple, ou les Anecdotes politiques du bonhomme Richard sur les affaires du temps, par de Marcillac, quaker. 4 nos in-8°.

Les Voyages de l'opinion dans les quatre parties du monde, par Louis-Emmanuel (Flins des Oliviers?). 6 nos in-8.

« Nous nous arrêterons surtout en France, « où l'opinion doit achever la grande révolu- « tion qu'elle a commencée. — Dans le 1er no, « nous parlerons de ceux qui jouent les prin- « cipaux rôles à l'Assemblée nationale. — Nous « parcourrons ensuite tous les gouvernements « sur qui la France doit avoir quelque influence. « Nous montrerons comment l'opinion a rendu « nécessaires des événements qui n'étonnent « que les sots. Nous ferons voir aisément que « la liberté publique doit encore plus à la « longue ineptie des oppresseurs qu'aux lu- « mières et au courage des opprimés. Nous « suivrons dans leur fuite quelques aristocrates « les plus célèbres, et sans leur permission « nous dévoilerons quelques-uns de leurs se- « crets »

Je vois dans les *Annonces de Bibliographie moderne* que les premiers nos de cette publication eurent le plus grand succès et qu'on dut les réimprimer. Une *absence* de l'auteur en interrompit le cours; il la reprit par le no 5.

« En revenant en France, dit-il, — c'était « probablement en 1790, — je n'étais pas sans « inquiétude; j'avais peur de ne pas retrouver « les choses en aussi bon état que je les avais « laissées.

On sait qu'en ce charmant séjour
Le même état ne dure guère.....
La scène plus souvent varie
Qu'au théâtre de l'Opéra.

Les *Voyages* ne paraissent pas être allés au delà de 6 nos, ce qui viendrait à l'appui de la thèse de l'auteur, en prouvant surabondamment l'inconstance de l'opinion.

Tableau de la presse à la fin de 1789 par un contemporain.

Je trouve dans le *Journal des Révolutions de l'Europe* (*supra*, p. 68), sous la date du 24 décembre 1789 (t. 7, p. 4 et suiv.), une « note très-piquante à lui adressée pour lui faire connaître les principales feuilles périodiques qui alimentent la curiosité et souvent échauffent les esprits », note qui m'a paru bonne à reproduire, au double point de vue de l'histoire générale de la presse, et en particulier de la feuille dont je l'extrais.

« Le *Journal de Paris* ne donne plus que le récit de ce qui se passe à l'Assemblée nationale. Cet article est rédigé par M. Garat, l'un des députés; il mêle un peu d'esprit à la politique, mais on convient généralement que son article est le mieux fait de tous ceux qui paraissent sur le même sujet; il favorise tant soit peu l'aristocratie.

« Le *Mercure de France* va être rédigé par M. Marmontel, devenu pesant, pour ne pas dire lourd; par M. de la Harpe, qui prêche l'avent et le carême au Lycée; par M. de Chamfort, d'une paresse si soutenue, que faire des riens lui semble un travail à citer : ces trois noms n'en imposent point, parce qu'on donnerait dans ce moment la littérature, toutes les Académies, pour une motion un peu renforcée. La partie politique sera rédigée par M. Mallet du Pan, et M. Imbert sera chargé des spectacles.

« Chez le même libraire se compose le *Moniteur*, à la manière anglaise, grand in-folio, chaque page de trois colonnes. Jusqu'ici le succès est médiocre; il y a même des gens qui se permettent de le trouver massif. D'autres croient qu'étant plus volumineux, il doit être essentiellement plus instructif.

« Les *Annales politiques* de M. Mercier ont un grand succès; les raisonnements sont de M. Carra et les nouvelles de M. d'Argis.

« Le *Patriote* par M. Brissot de Varville n'est pas un journal, mais l'ouvrage d'un citoyen ardent, ami de l'humanité, convaincu que la liberté et l'égalité sont les deux seules bases du bonheur social.

« Le *Point du jour* est un résumé verbeux de ce qui s'est dit la veille. Quand l'auteur cite beaucoup, il est assez intéressant; quand il parle pour son compte, il n'en est pas de même.

« Le *Courrier* de M. Gorsas est abondant en matières, mais non en réflexions piquantes ou en anecdotes peu connues; il dit tout, le vrai et le faux, ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas, le bien et le mal. Il est presque oublié.

« L'*Observateur* est de M. Feydel, qui copie indifféremment tout ce qui se dit dans les carrefours; quand il remonte jusqu'aux cafés, alors le numéro est élégant. Il en donne par semaine trois, qui font les délices des dames de la place Maubert, des forts de la halle et des ravaudeuses.

« La *Chronique* est faite par MM. Millin de Grandmaison et l'abbé Noël. Le premier est le plus grand furet de Paris, mais ne sait pas choisir; l'autre est un bel esprit de collége, et tous deux ne savent pas écrire.

« L'*Assemblée nationale* est rédigée par M. Rabaud de Saint-Étienne; les traits sont exactement rendus, sans amertume comme sans sel, sans grâce comme sans ridicule. — (Voy. pour cette feuille, et la prétendue collaboration de Rabaud, *supra*, p. 132, *Journal des États généraux*.)

« Les *Lettres à M. le comte de B...*, par M. Duplain de Saint-Albine sont intéressantes par les anecdotes anciennes et modernes qu'elles renferment. On les a attribuées à M. le marquis de Luchet, parce qu'elles ont quelquefois contenu des morceaux du *Journal de la ville;* mais la vérité est qu'il n'y a jamais eu de part.

« Le *Journal de France*, par M. l'abbé de Fontenay. Ouvrage sans agrément et qui est en possession de former la bibliothèque de tous les curés; compilation indigeste de tout ce qui se trouve dans les autres feuilles.

« Le *Bulletin*, par M. Knapen fils, ne rend compte que de l'Assemblée nationale, mais d'une manière piquante et laconique.

« *Paris et Versailles* a pour éditeur M. Perlet; il rend compte des décrets, des règlements municipaux, des événements des districts; il est médiocre mais non mauvais, et cela est une louange, vu l'immense quantité d'écrits dont la capitale abonde

« *Le Courrier de Provence*, par MM. Dumont et du Roveray, Génevois, portant le nom du comte de Mirabeau. Il est fidèle à ses principes, mais il n'a point son style. C'est un journal constitutionnel et qu'on vend en livre après l'avoir distribué en journal.

« L'*Union*, à la manière anglaise. Il arrive un peu tard et n'apprend que ce que les autres ont dit; c'est un conservateur de matériaux que dans dix ans on retrouvera volontiers.

« *Gazette nationale*. Médiocre. Les Français, qui ont fait tant de livres, ne savent pas organiser une gazette; ils ont la rage de substituer les réflexions aux faits et l'esprit à l'histoire.

« Les *Débats de l'Assemblee nationale*, par M. Gauthier de Briozat, sont un tableau assez fidèle de ce qui se passe à l'Assemblée, mais sans couleur, sans âme.

« Les *Révolutions de Paris*, données au public par Prudhomme, libraire, ont été renommées par l'excessive liberté de l'auteur; il annonce toujours des complots, des batailles, des malheurs, du sang prêt à couler, etc... Le jour de la prise de la Bastille, il emporta une liasse de papiers qu'il fait successivement paraître dans ses numéros, ce qui leur donne un certain degré d'intérêt.

« *Révolutions*, de M. de Tournon, qui tenait ci-devant la plume pour M. Prudhomme, mais qui, s'étant brouillé avec ce bibliopole, a continué le même ouvrage pour son compte.

« *Révolutions de France et de Brabant*, par M. Desmoulins, auteur de la *France libre* et du *Discours de la lanterne aux Parisiens*. C'est encore un de ces démocrates déterminés, qui croient devoir offrir des victimes au peuple, et assemblent autour d'eux les passants à force de crier des invectives

« Les *Fastes de la liberté*, par M. de Belair. Froid et savant, juste et triste; peu de souscripteurs, moins encore de lecteurs.

« Les *Nouvelles ecclésiastiques*. De quoi se remplira cette feuille depuis que nous n'avons plus de jansénistes? Peut-être des lamentations des prêtres dépouillés, et des projets de ceux qui méditent une résurrection.

« Le *Nouvelliste du Palais-Royal*. C'est l'ouvrage d'un laquais ivre, et l'on voit avec douleur la liberté de la presse occasionner des scandales aussi dégoûtants.

« Les *Actes des Apôtres* sont une critique quelquefois ingénieuse et toujours de bon ton. Ceux qu'elle choisit pour victimes peuvent rire eux-mêmes des sarcasmes décochés contre eux.

« Le *Courrier de Paris* ne pèche ni par l'esprit ni par le style, mais il ne fait que redire ce que disent tous les autres; le style seul est un trop faible avantage pour remporter une victoire complète.

« *Journal d'État et du citoyen*, par mademoiselle de Kéralio. L'intention de faire une œuvre distinguée; de fréquentes actions de grâces au public, qui ne prend pas la peine de les mériter; des analyses froides, mais bien pensées : voilà ce qui doit former un homme d'État.

« *Bibliothèque de l'homme public*, par MM. de Condorcet, Chapelier et de Peyssonnel. Le premier n'y travaillera point, le second n'y travaillera guère; le dernier est vieux et cacochyme, il est froid et lent, deux qualités que n'avaient point Bayle, Le Clerc et l'abbé Prévost. Nous n'aurons le premier numéro qu'au mois de janvier, et alors tout le temps de louer.

« Le *Véridique*, rapsodie dont on a parlé un moment pour trois ou quatre injures qu'il avait dites en passant.

« L'*Année littéraire*, qui veille à la pureté du dogme, et depuis deux ans vivait du clergé; il est à craindre que les réformes n'anéantissent tout à fait cette feuille dégénérée d'une origine estimable.

Le *Moniteur national*. Point de style, rien de piquant, et l'auteur tient tout ce que son titre promet de pédanterie. — (Je ne connais pas de journal de ce titre, altéré peut-être.)

Le *Rôdeur*, mauvaise copie d'un très-bon journal anglais; ce n'est pas le titre qu'il fallait voler, mais bien le talent et l'art si difficile de se faire lire avec intérêt.

« Le *Courrier de Madon* s'était proposé de foudroyer l'aristocratie; elle s'en est moquée, et l'on a vu que ce nouveau Prométhée n'avait pas volé le feu du ciel.

« *Journal national*, par M. l'abbé Sabathier de Castres ou par M. le comte de Rivarol. Quand les numéros sont flasques, dignes d'un mauvais rhéteur, remplis de froides réminiscences, on dit : Cette drogue sort de la même boutique que les *Trois siècles*; quand on trouve de la malignité sans gaieté, de l'esprit sans grâces, et des idées enchâssées sans talent, Voilà, dit-on, l'auteur de l'*Almanach des grands hommes*. On se promettait quelque plaisir de ces deux avortons de la satire, mais leurs tristes numéros ont prouvé qu'ils savaient usurper jusqu'à la réputation d'écrivains caustiques, et qu'ils ne brillaient pas même dans le faible talent d'injurier leurs ennemis.

« Le *Modérateur*. Ouvrage estimé pendant les quatre premiers mois de son existence; est tombé dans l'oubli lorsqu'un petit poëte s'est mis à parler politique : oubliant que ses premiers pas dans cette carrière avaient été mar-

qués par une chute honteuse, il a cru bonnement qu'on faisait un journal comme un madrigal, et est rentré dans la lice, je ne dirai pas pour flétrir ses lauriers, il n'en a jamais cueillis, mais pour donner une nouvelle preuve de l'impuissance d'un bel esprit littéraire. Ce malheureux journaliste ou ce journaliste malheureux s'appelle Fontanes.

« Le *Spectateur national* n'est point un Addison; il écrit comme il voit. Sa feuille est dans les cafés parce qu'il l'y porte; on sous crit partout, et ses numéros ne sont nulle part. L'on assure que, si c'est tant pis pour le libraire, c'est tant mieux pour l'auteur. Voilà des propos que tiennent les méchants, et que nous sommes bien loin de pouvoir certifier, car nous n'avons jamais pu lire vingt lignes de cet ouvrage.

« *Mémorial des États généraux*, par M. Landines; c'est un homme d'esprit qui a cru que cette production-ci pourrait s'en passer. C'est un recueil estimable et lourd d'assez bonnes choses, et qui arrivera comme le reste à la postérité, puisque cette législature lui adresse tout ce qu'elle a dit, écrit et pensé!

« *Histoire de la révolution présente, ou Mémoires véridiques, impartiaux et fidèles.* Ce journal était bien conçu et très-passablement exécuté; il attaquait même avec avantage les charlatans dramatiques et les charlatans publicistes; cependant le public n'a pas mis un certain empressement, et l'ouvrage se traîne au lieu d'aller.

« *Projets patriotiques*, qui appartiennent à M. Miltié et dont il accouche régulièrement une fois par semaine. Quelquefois il fait présent de trois cents millions au trésor national, quelquefois il n'en donne que cent. Il vide tour à tour les poches des fermiers généraux et des ecclésiastiques; tantôt il coupe les bois, tantôt il fond les cloches, et, de façon ou d'autre, il trouve tous les mois sept cents millions dont l'État ne verra jamais un sou.

« *Arrêtés des représentants de la commune*. Se distribue toutes les semaines et présente au public le résumé des laborieuses séances du pouvoir municipal. Ce journal n'a d'intérêt que pour les Parisiens, et encore se contentent-ils des placards affichés au coin des rues, précurseurs du journal.

« Je ne vous parle point d'une foule d'autres feuilles qui naissent et meurent dans huit jours, telles que le *Supplément au Point du jour*, le *Nouvelliste parisien*, la *Gazette de la ville*, la *Gazette étrangère*; à peine ces petits écrits ont-ils assez vécu pour qu'on ait retenu leurs titres. — (Je n'ai point rencontré ces deux dernières feuilles, non plus que la suivante. Peut-être sont-ce des titres par à peu près, comme plusieurs de ceux qui précèdent.)

« Je finirai cette nomenclature par une de ces feuilles intitulée *Galerie des journaux*; elle juge avec gaieté, ou plutôt avec des prétentions à la gaieté, tous ses confrères. L'idée était heureuse, l'exécution n'y répond pas. Une pensée est souvent l'effet du hasard, mais l'exécution doit être toujours l'ouvrage du talent. Au reste, pour juger avec connaissance de cause, il faut voir cinq ou six numéros. »

Rapprochez de la notice de M. de l'Épithète, insérée au tome 4, p. 92 et suiv., de l'*Histoire de la presse*.

1790.

L'Abeille, par le sieur Lagarde. In-8°.

Le n° 33, du 18 mars, chez M. Ménétrier.

Actes des bons apôtres, journal des disciples de la Trinité française, c'est-à-dire de la Nation, de la Loi et du Roi. Par les auteurs du journal intitulé : *Aux voleurs!* Mai, 3 nos in-8°.

Actes des capucins, en réponse aux *Actes des Apôtres*, par une société d'amis de la Révolution. 3 nos in-8°.

Le n° 3 est intitulé : *Le Gardien des capucins*, ou l'Apôtre de la liberté.

Affiches de l'aristocratie, ou Journal aristocratique, à l'usage des bons patriotes. 4 nos in-8°.

Dans le genre du *Petit Gautier*.

L'Alambic, ou le Distillateur patriote, par Bréar. In-8°.

Ignis omnibus idem, utinam spiritus!

« Feuilleton, dit M. de l'Épithète, propre aux opérations ultérieures de la pharmacie. » — Formerait, selon Deschiens, 2 volumes; mais il ne s'en retrouve chez M. La Bédoyère qu'un prospectus et un n°.

Le véritable Ami de la reine, par une société de citoyennes. 4 nos de 48 p. in-8°.

L'Ami de la Révolution, ou Philippiques..... Sept. 1790-août 1791, 57 nos en 4 vol. in-8°.

« Les souscripteurs recevront gratis un « ouvrage de 60 à 80 p., contenant la *Décla-*

« *ration des droits de l'homme et du citoyen,* « comparée avec les lois de plusieurs peuples « anciens et modernes, et principalement avec « celles des États-Unis d'Amérique. » — Attribué à Sylvain Maréchal. — Il faut des suppléments aux nos 1, 8, 13, 14 et 15.

L'Ami des aristocrates. In-8°.

L'Ami des citoyens, ou Journal pour chacune des classes du peuple, par Debrière. 1er avril-16 septembre, 24 nos in-8°.

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Le but de ce journal, dont le prospectus fut envoyé à plus de 40,000 curés qui desservaient les églises de France, était d'expliquer aux classes les moins instruites les décrets de l'Assemblée nationale, et de faire ainsi aux hommes de ces classes, condamnées par le despotisme à l'avilissement et à l'ignorance, une sorte de cours de droit public.

Le véritable Ami des hommes de toutes les nations et de toutes les conditions, journal libre et impartial, spécialement consacré au bonheur de l'humanité et à la prospérité de la nation française. 6 nos in-8°.

Attribué par Deschiens à Loustalot, l'éloquent écrivain des *Révolutions de Paris,* très-probablement sur le vu d'une phrase mal comprise, mais dans tous les cas fort à tort assurément.

L'Ami des patriotes, ou le Défenseur de la Révolution, ouvrage périodique; tom. I-III, par Ad. Duquesnoy; tom. IV-VI, par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. 27 novembre 1790-août 1792, 6 vol. in-8°.

La liste civile faisait, dit-on, les frais de ce journal; ce qui est certain, c'est qu'il est rédigé avec une grande impartialité et dans des vues éminemment honnêtes. — Voy. t. 5, p. 151.

L'Ami du roi. 1790-1792, in-4°.

A entendre certains bibliographes, rien ne serait plus difficile que de composer un exemplaire complet de l'*Ami du Roi.* J'avoue que ces si grandes difficultés m'échappent complétement. Tout au plus puis-je voir l'occasion de quelque confusion dans ce fait qu'il exista simultanément deux, et même, pendant quelque temps, trois journaux portant le même titre; mais cette confusion ne saurait être que momentanée, car, si ces deux ou trois journaux ont entre eux une certaine connexité, ils sont parfaitement distincts et on ne peut plus faciles à distinguer, comme on va le voir. Mais nous devons auparavant dire quelques mots de l'origine de cette feuille, ou plutôt de ces feuilles, car, je le répète, il y eut deux *Amis du Roi:* il ne saurait par conséquent être question de la composition d'un exemplaire de l'*Ami du Roi*, à moins que des deux on n'en veuille faire un, ce qui me paraîtrait encore plus déraisonnable que difficile.

L'*Ami du Roi* procède directement de l'*Année littéraire,* dont il fut en quelque sorte la transformation, et le rôle de cette feuille célèbre dans la révolution politique de 1789 a beaucoup d'analogie avec celui que joua dans la révolution philosophique et littéraire du dix-huitième siècle le journal non moins fameux de Fréron, qu'elle rappelle encore par sa vie tourmentée.

Nous savons que l'*Année littéraire* persista jusqu'en 1790; mais elle n'aurait pu se soutenir dans ces temps si divers sans changer quelque peu ses allures et suivre tant bien que mal l'impulsion. C'est ce qu'avaient parfaitement compris ses rédacteurs, ainsi qu'ils l'annonçaient dans un avis publié en vue du renouvellement de 1790 : « L'étonnante révolu« tion qui vient de changer la face de tout le « royaume a fait prendre aux esprits une di« rection nouvelle; ils se sont tournés vers « cette partie de la philosophie qui enseigne « l'art de gouverner les hommes. Des idées « fortes et républicaines ont succédé au goût « des plaisirs, des arts frivoles et de la litté« rature. Ce changement exigeait que l'*Année « littéraire* donnât une place considérable à « l'objet qui est devenu d'un intérêt général « pour toutes les classes des lecteurs. On pré« sente dans ce journal un tableau raisonné « des principales opérations de l'Assemblée « nationale, accompagné de réflexions modé« rées et impartiales. Toutes les productions « littéraires qui méritent quelque attention se« ront toujours annoncées et accompagnées de « jugements motivés. Les vrais principes de la « religion et de la morale sont fixes et inva« riables : les auteurs de ce journal se font « toujours un devoir de les soutenir avec une « courageuse fermeté, et sur cet article-là seul « l'*Année littéraire*, supérieure à toute espèce « de révolution, n'a point changé et ne chan« gera point. »

L'*Année littéraire* était alors imprimée par Crapart. Elle paraissait tous les six jours. C'était un intervalle bien long, pour une époque où les événements marchaient si vite. Vers le milieu de 1790, les rédacteurs et propriétaires, de concert avec l'imprimeur et un libraire nommé Briand, résolurent de prendre une part plus active à la mêlée, et de concourir d'une façon plus efficace à la défense du trône et de l'autel, si furieusement attaqués. Ils lancèrent donc un prospectus portant cette épigraphe éloquente : *Pro Deo, rege et patria,* et dans lequel ils annonçaient la prochaine publication d'un journal quotidien.

« Frappés d'effroi, comme la saine partie du « public, à la vue de cette foule innombrable « de feuilles et de pamphlets périodiques, où « l'on trouve tout, excepté la vérité, et dont « les auteurs, déchirant sans pudeur et sans « retenue le parti auquel ils ne sont pas atta« chés, sèment l'erreur et le mensonge, font

« circuler la calomnie et les blasphèmes, les « rédacteurs de l'*Année littéraire* ont pensé « qu'il était de leur devoir de faire effort contre « ce torrent impur. Ils se proposent donc de « donner tous les jours (indépendamment du « journal qui paraît une fois la semaine, et au « format duquel il ne sera rien changé, non « plus qu'au genre des matières qui y sont « traitées), un autre journal qui contiendra un « extrait succinct des ouvrages de littérature « et de politique, le relevé de toutes les bé« vues, de toutes les erreurs, de toutes les ca« lomnies, qui se glissent dans tant de feuilles « périodiques, un récit fidèle des événements « du jour, et enfin un détail sincère et impar« tial de ce que chaque séance de l'Assemblée « nationale offrira de plus intéressant..... On « ne se permettra que des réflexions justes, « rapides, qui naîtront naturellement du su« jet, et qui seront propres à instruire, à éclai« rer le peuple, et à lui rappeler sans cesse ce « qu'il doit à son Dieu, à son roi, à sa patrie. »

Le journal annoncé parut le 1er juin 1790, sous le titre de

L'Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité, par les continuateurs de Fréron. De *l'imprimerie de Crapart*, 1er juin-5 novembre, in-4°.

Les commencements de la nouvelle feuille furent très-tourmentés, très-discordants ; ils nous fournissent sous ce rapport un des épisodes les plus curieux de la presse de la Révolution. Les auteurs ne s'étaient point nommés. — Quels étaient-ils ? Pour nous, l'Ami du Roi c'est l'abbé Royou, comme l'Ami du Peuple, c'est Marat. Les contemporains, non plus, ne paraissent pas avoir un instant hésité sur l'attribution de paternité. Pourtant il est certain que Royou ne participa point tout d'abord à la rédaction de l'*Ami du Roi*, et il n'y avait pas travaillé deux mois qu'il l'abandonnait pour élever autel contre autel, par des motifs qu'il va nous apprendre lui-même. Quelques jours après, en effet, il lançait un avis aux souscripteurs dans lequel il se présentait comme l'auteur de l'*Ami du Roi* et annonçait l'intention de le continuer de son côté. Après avoir parlé du succès rapide de ce journal, il racontait ainsi ses mécomptes :

« Animé par les suffrages unanimes des hon« nêtes gens et des *vrais patriotes*, l'auteur « bravait les clameurs des factieux et mépri« sait les outrages de quelques calomniateurs « obscurs ; mais il a trouvé des ennemis re« doutables dans ceux-là mêmes qui avaient « été chargés de l'impression et de la distri« bution de son ouvrage. Il est bien triste sans « doute que les gens de lettres soient dans la « dépendance de ceux qui, par la nature de « leurs fonctions, ne sont et ne doivent être « que leurs commis... L'auteur de l'*Ami du « Roi*, accablé depuis deux mois de chagrins « et de dégoûts, qui souvent lui ont fait tom« ber la plume des mains, pouvant à peine ar« racher le plus modique salaire de ses peines, « et se voyant sur le point d'être entièrement « dépouillé par des marchands avides de la « propriété la plus précieuse et la plus sacrée « qu'il y ait au monde, celle de ses pensées, a « pris enfin le parti d'indiquer un autre bu« reau à ses souscripteurs, d'être lui-même « son libraire, et de ne plus avoir recours à « des mains étrangères qui font payer si cher « leurs services. Depuis le 6 du mois d'août, « il a cessé absolument de travailler pour des « hommes qui dévoraient le fruit de son tra« vail.

« M. l'abbé Royou, qui jusqu'ici avait jugé « à propos de garder l'anonyme, déclare donc « qu'il est l'auteur de la principale et de la « plus intéressante partie du journal intitulé « l'*Ami du Roi*, et qu'il va le continuer sur le « même ton et dans les mêmes principes que « le public a paru goûter jusqu'ici. »

Grande colère de Crapart et compagnie. « Nous croyons devoir prévenir nos souscrip« teurs, lit-on dans le numéro du 26 août, « qu'il se fait plusieurs contrefaçons de ce « journal, et dans les provinces et à Paris. « C'est un brigandage que la Révolution a mis « à la mode, comme tant d'autres. Il vient de « nous être remis un avis où il est dit, dans « un style lâche, diffus et incorrect, que l'au« teur du journal que nous donnons au public « depuis le 1er juin 1790 est un sieur abbé « Royou. Il nous est heureusement bien facile « de détruire cette imposture en montrant à « ceux de nos souscripteurs qui le désireraient « tous les manuscrits qui ont servi à la rédac« tion de la feuille intitulée l'*Ami du Roi*, et « qui prouveraient que l'auteur qui en a fait « le prospectus et les numéros suivants n'a ja« mais cessé d'y travailler, et y travaille en« core aujourd'hui ; et cet auteur ni n'est abbé, « ni ne s'appelle Royou...

« Nous croyons que nos souscripteurs nous « sauront gré de leur avoir donné cet avis, et « d'avoir éveillé leur attention sur les *bri« gands littéraires ;* car enfin il est bon de sa« voir à qui on donne son argent, et ce que « l'on reçoit en retour.

Quelques jours après, le 31, une nouvelle désertion forçait les malheureux éditeurs à raconter de nouveau au public leur déconvenue. « C'est malgré nous que nous sommes obligés « d'insérer un second avertissement pour pré« venir le public sur les contrefaçons de notre « journal, puisque voici un *troisième Ami du « Roi* qui se met sur les rangs, et que c'est « encore *par un continuateur de Fréron*. « Jamais le prince n'eut tant d'amis, et Fréron « de continuateurs. Ce troisième Ami du Roi, « comme le second, ose avancer, contre toute « vérité, qu'il a été jusqu'à présent le seul « rédacteur de notre journal, et le seul qui le « continuera comme il doit l'être... Nous prions « donc nos abonnés de se garantir de ces pe« tites ruses de contrefacteurs, qui ne sont « pas les moindres inconvénients de la liberté « de la presse, et auxquelles nous ne pouvons « remédier.

Or ce nouveau forban, cet homme pour lequel Crapart affecte un si profond dédain, c'est celui-là même que quelques jours aupa-

ravant il opposait avec tant d'éloges à l'abbé Royou, comme le véritable auteur de l'*Ami du Roi*, et qui, se présentant à son tour aux souscripteurs avec le certificat que les éditeurs du journal lui avaient solennellement délivré, leur criait :

C'est moi qui suis MONTJOYE, berger de ce [troupeau.

« Le moment de me nommer étant arrivé, « j'atteste à la face du ciel, en présence du « public, aux pieds de ce trône à qui j'ose « adresser l'hommage de mes très-faibles ta- « lents, que l'auteur dont il est question dans « cet avis, c'est moi, MONTJOYE. Je dépose « chez M. Decaux, notaire, rue de la Harpe, « l'original même de l'acte en vertu duquel « s'était établie la société du journal que j'ai « fondé, dont j'ai composé moi seul, et sans « la coopération de qui que ce soit, 1° le pros- « pectus et les 13 numéros suivants, 2° tous « les numéros depuis le 5 août inclusivement « jusqu'à ce jour. Entre ces deux époques, « j'ai été aidé; mais il n'est pas un seul nu- « méro auquel je n'aie eu la plus grande part : « car, outre les articles que j'ai composés moi « seul, j'ai travaillé à tous ceux qui m'ont été « fournis, parce que, la confiance de mes co- « associés les ayant portés à me nommer ré- « dacteur général, j'ai été dans la nécessité de « revoir tous les manuscrits que j'ai employés. « Les personnes qui voudront prendre lecture « de cet acte y verront que la société que j'a- « vais fondée était composée de la veuve de « Fréron, dont j'ai été l'ami et le collabora- « teur : d'un jeune ecclésiastique nouvellement « sorti du collége, et de deux libraires. L'or- « ganisateur d'une telle société, composée « d'une femme, d'un écolier, de deux librai- « res et d'un homme de lettres, est une preuve « de plus pour le public que tout le fardeau « du travail devait porter sur ce dernier. »

Pour achever l'imbroglio, un nouveau prétendant se présente alors : c'est la veuve Fréron, qui vient au secours de son frère; elle s'adresse aux anciens souscripteurs de l'*Ami du Roi :*

« Parmi les événements extraordinaires qu'a « produits l'impunité, on doit compter le bri- « gandage des sieurs Crapart et Briand. Ils ne « se sont pas contentés de dépouiller les pro- « priétaires de l'*Ami du Roi*, et moi-même, « qui, la première, avais conçu cette heureuse « idée, et réparé un peu le délabrement des « affaires de ces libraires en les associant à « cette entreprise ; ils poussent encore l'audace « et l'impudence jusqu'à dire que M. l'abbé « Royou, mon frère, n'est pas auteur de l'*Ami* « *du Roi ;* que ce journal a été rédigé par un « homme qu'ils disent ou qui se dit le *véri-* « *table continuateur de Fréron*. La vérité « m'oblige de protester contre une imposture « aussi hardie. Je déclare donc qu'il est vrai « que M. Crapart, effrayé de la faiblesse des « premiers numéros, envoya chercher M. l'abbé « Royou, mon frère, qui, depuis le 13 juin « jusqu'au 6 août, a fait tous les articles de « l'Assemblée nationale, excepté un très-petit « nombre de séances, que les lecteurs attentifs « devinaient sur-le-champ n'être pas de la « même plume. Je déclare, en outre, que « M. l'abbé Royou et ses associés pour l'*Ami* « *du Roi*, dont le bureau est établi rue Saint- « André-des-Arcs, n° 37, au coin de la rue de « l'Éperon, sont les seuls continuateurs de « Fréron.

Et l'abbé Royou ajoutait en POST-SCRIPTUM : « Cet illustre soi-disant *continuateur de Fré-* « *ron*, dans un prospectus pour un *nouvel* « *Ami du Roi* qu'il établit aussi, pousse l'im- « pudence jusqu'à dire qu'il est le seul auteur « de l'ancien, et, pour se faire croire, il *atteste* « *le ciel et la terre* (il a oublié l'*enfer*); « c'est un parjure affreux. Au reste, la dif- « férence des numéros que nous allons pu- « blier tous les deux au 1ᵉʳ septembre fera « connaître l'imposture. En attendant, qu'on « compare le style de son prospectus et celui « du mien, les treize premiers numéros de « juin et ceux depuis le 7 août qu'il a compo- « sés avec tous ceux que j'ai composés depuis « le 14 juin jusqu'au 6 août : cette comparai- « son suffira pour confondre l'imposture. C'est « la seule réponse que je daignerai faire à ce « tissu d'impudents mensonges. »

On apprend par cette querelle assez peu édifiante, où reviennent à chaque ligne les épithètes d'*imposteur*, de *scélérat*, de *faussaire*, de *brigand*, la part que Royou et Montjoye eurent aux commencements de l'*Ami du Roi*. Comme ils l'avaient annoncé, ils en entreprirent chacun une continuation, qu'ils commencèrent l'un et l'autre le 1ᵉʳ septembre 1790, si bien que ce jour-là parurent trois *Amis du Roi* différents, mais portant le même n° d'ordre, 93, chacun des deux concurrents prétendant à la propriété des 92 nᵒˢ antérieurement publiés, quoiqu'ils ne pussent alléguer de droits sérieux que sur une partie de ces numéros.

Quels furent les rédacteurs de la feuille de Crapart après la scission, c'est ce que je ne saurais dire d'une façon quelque peu précise. D'après une note manuscrite jointe à l'exemplaire de M. Pochet-Deroche, Crapart se serait adjoint un Monsieur D....., avocat, qui aurait travaillé sous sa direction.

Si l'on en croit le *Contre-Poison*, le rédacteur principal de Crapart après la scission aurait été Saintonax. « Sir Crapart, dit le malin journaliste, n'était point en état de rédiger ; il lui fallait un auteur à gages qui écrivît pour lui. Plusieurs de ces petits messieurs qui sont toujours à l'affût pour découvrir une affaire qui les fasse dîner se présentèrent chez lui. Parmi cette foule de faméliques écrivassiers, on distingua le nommé Saintonax. Semblable au domestique d'Harpagon, que le même instant voit cuisinier et cocher, le sieur Saintonax, selon que l'or fait pencher la balance, est tantôt écrivain aristocrate et tantôt aboyeur démagogue. Crapart mit à l'épreuve le talent de ce nouveau Janus, mais malheureusement cette épreuve ne fut pas à l'avantage du pauvre journaliste : son style fut trouvé trop plat, trop déclamateur, trop vide de choses, pour un journal aristocratique, dans lequel, au défaut de

preuves et de bonnes raisons, dont on manque toujours en soutenant une mauvaise cause, il faut au moins de l'esprit. Le délicat Saintonax se vit donc éconduit, et frustré de l'espoir des honoraires lucratifs qu'il convoitait. Piqué de ce refus, il se jeta dans la démocratie jusqu'au cou, et alla offrir ses services au benoît Prudhomme, propriétaire des *Révolutions de Paris*, qui venait de perdre Loustalot. Prudhomme, lui trouvant les talents requis pour être un digne crieur du sabbat jacobite, l'enrôla dans sa ménagerie; à condition qu'il serait enragé, bien incendiaire et bien calomniateur, il le nomma le second du très-comique Fabre d'Églantine, auteur du tragique chapitre sur les tyrannicides (voy. t. 6, p. 351), et en fit un des orateurs du club des bonnets de laine. »

Quoi qu'il en soit, le succès, paraît il, alla à l'abbé Royou; si bien qu'après deux mois, Montjoye et Crapart, mettant de côté toute rancune, sentirent la nécessité de réunir leurs forces pour lui tenir tête. On lit dans le n° de Crapart du 5 novembre : « Le sieur Crapart prévient le public que, dans l'intérêt de MM. les souscripteurs, et pour donner au journal l'*Ami du Roi* toute la perfection dont il est susceptible, il s'est réuni à M. Montjoye, qui l'a fondé et rédigé depuis le 1er juin 1790, et qui depuis le 1er septembre en rédigeait un sous le même titre. » Le titre des deux feuilles réunies devient alors :

L'Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité, par les continuateurs de Fréron. Sous la direction de M. Montjoye, fondateur et rédacteur de ce journal depuis le 1er juin 1790. *De l'imprimerie de Crapart*, 6 nov. 1790 (n° 159)-10 août 1792, in-8°.

Ce premier *Ami du Roi* va donc sans interruption du 1er juin 1790 au 10 août 1792. Il est bon d'ailleurs de remarquer que, lors de la fusion, ce fut la pagination du Crapart, et non celle du Montjoye, qui fut continuée. Ce n'est donc pas la feuille commencée par Montjoye le 1er septembre, mais celle fondée le 1er juin par Crapart et compagnie, qui s'est continuée jusqu'au 10 août.

Une particularité qui m'a été signalée par M. Pochet Deroche, c'est qu'après la fuite de Louis XVI Montjoye crut prudent de faire disparaître pendant quelques jours du titre de sa feuille les mots : *du Roi*; les nos du 22-29 juin sont intitulés. *L'Ami des Français, de l'ordre*, etc.; même, dans ceux des 27-29, le titre n'est plus remanié, la place occupée précédemment dans la première ligne par les mots : *du Roi*, est tout simplement demeurée vide, ce qui produit le plus étrange effet.

A cet *Ami du Roi* il faut joindre, non pas pour le compléter, puisqu'il n'offre point de lacune, mais pour avoir l'œuvre de Montjoye complète, les nos publiés par ce dernier seul du 1er septembre au 5 novembre; ils ont pour titre :

— **L'Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité**, par M. Montjoye, fondateur et rédacteur de ce journal depuis le 1er juin 1790. *Bureau, rue Hautefeuille, n° 29, etc. M. Malbrancq, directeur*, 1er septembre-5 nov. 1790, nos 93-158, in-4°.

On a donné à cette continuation de Montjoye le titre de *Deuxième Ami du Roi*; mais on trouvera que c'est à tort si on la réduit à ses véritables proportions.

Montjoye, pour attirer à lui les souscripteurs, leur avait promis une introduction remontant à l'ouverture des États généraux, et formant ainsi, avec l'*Ami du Roi*, un cours complet de histoire du temps, et qui serait écrite, non dans le sens de la Révolution. mais dans celui de la vérité. Il a en effet publié cette introduction en 1791-1792, sous le titre de l'*Ami du Roi...., ou Histoire de la Révolution de France et de l'Assemblée nationale*, 4 part. in-4°, qu'il faut joindre également au premier *Ami du Roi*.

Venons maintenant au troisième, ou plutôt au second *Ami du Roi*, au plus célèbre, à celui de Royou. Il porte pour titre :

— **L'Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité**, par les continuateurs de Fréron. *Chez Mme Fréron, rue Saint-André-des-Arts*, 1er septembre 1790 (n° 93) — 4 mai 1792, in-4°.

Continue la numérotation de la feuille de Crapart, bien que l'auteur, de son aveu même, eût cessé d'y collaborer depuis le 6 août. — A partir du 1er juillet 1791, porte cette épigraphe :

Je l'aimais tout-puissant, malheureux je l'adore.

Le journal de Royou, je l'ai déjà dit, eut beaucoup plus de succès que celui de ses concurrents. Ce n'est pas que le beau-frère de Fréron surpassât Montjoye en talent, mais il le surpassait de beaucoup en violence. C'est là, indépendamment de l'appui de la cour, c'est dans la situation des esprits, qu'il faut chercher l'explication de sa plus grande réussite, comme aussi du plus grand bruit que fit son journal. Royou était et se montrait à la fois aristocrate exalté et prêtre fanatique. A ce double titre, sa feuille devait être recherchée par la noblesse aussi bien que par le clergé; et, comme elle parlait toujours aux passions, que nulle autre ne s'exprima avec autant de violence contre les hommes et les institutions de la Révolution, elle obtint sans peine les prédilections de l'aristocratie, et aussi une plus grande part dans les haines du parti opposé.

Ainsi, dès son premier numéro elle était dénoncée au procureur syndic de la Commune par l'assemblée du district de Saint-André des Arts comme contenant des principes absolument contraires à la vérité, à la tranquillité

publique, à la Constitution, à la confiance et au respect qui sont dus aux représentants de la nation; comme tendant à détruire, par les plus noires calomnies, par les propos les plus séditieux que puissent produire la perfidie et la mauvaise foi, le grand ouvrage de la régénération, pour rappeler, s'il était possible, l'ancien régime, qu'elle canonisait. Quelque temps après, l'abbé Royou recevait, en même temps que les rédacteurs de quelques autres journaux, le *Mercure*, la *Gazette de Paris*, les *Actes des apôtres*, le *Journal de la cour et de la ville*, la visite d'une députation des patriotes du café Zoppi, vulgairement dit Procope, lesquels, « profondément affligés de la licence des auteurs de ces feuilles incendiaires, qui ne respiraient que meurtres, qui auraient voulu, s'il eût été possible, imprimer leurs feuilles avec le sang des meilleurs citoyens, mais persuadés que l'humanité doit être la base du patriotisme, et se rappelant que ces libellistes, dont cependant on ne prononçait les noms qu'avec horreur, étaient des hommes, et par conséquent leurs frères », avaient arrêté unanimement qu'il leur serait député plusieurs membres de la société patriotique dudit café, à l'effet de les ramener dans le bon chemin par des paroles de paix. (Voir au surplus mon tome 4, p. 163 et 172.)

Décrété de prise de corps à la suite des événements du champ de Mars, Royou dut se cacher; l'*Ami du Roi* éprouva alors une interruption d'une quinzaine de jours, du 23 juillet au 6 août 1791, lacune qui a été remplie par un numéro, et, quand il reparut, ce fut sous le nom de son frère Corentin, avocat. L'abbé reprit la direction de son journal lors de l'amnistie qui suivit l'acceptation de la Constitution. Il semble que cet acte eût dû apporter quelque apaisement dans les luttes des partis. L'*Ami du Roi*, au contraire, devenu le journal officiel de l'émigration et du clergé, alla toujours en redoublant de violence, rivalisant sous ce rapport avec l'*Ami du peuple;* si bien que l'Assemblée nationale, dans sa séance du 3 mai 1792, le décréta d'accusation en même temps que le journal de Marat, comme tendant au renversement de la République « par un système réellement lié, quoique opposé en apparence, à celui de l'*Ami du peuple*. » L'abbé Royou put se soustraire par la fuite aux conséquences de cette accusation; mais ce dernier coup acheva de ruiner sa santé, déjà chancelante depuis longtemps, et il mourut quelques semaines après.

Résumant la question bibliographique, je dirai donc qu'il n'y a, à proprement parler, que deux *Amis du Roi :* 1° celui de Crapart-Montjoye, commencé le 1er juin 1790, et allant sans aucune interruption jusqu'au 10 août 1792, avec un volume d'introduction, et auquel on peut joindre les deux mois publiés par Montjoye en dehors de Crapart; 2° celui de l'abbé Royou, commençant le 1er septembre 1790, par le n° 93, et finissant le 4 mai 1792, auquel on est libre de donner pour tête les 3 premiers mois du journal de Crapart.

Voyez au surplus, t. 7, p. 124.

L'Ane de Balaam, ou le Journal de la ville de Peter. In-8°.

Avec une vignette représentant Balaam sur son âne, et cette épigraphe :

Ami lecteur, en attendant, révère
Cet âne heureux : il n'est pas sans mystère.

« La vérité nue, ami lecteur, sortira de ma « bouche, et telle que nous l'annoncions avec « Balaam.....

« J'ai placé l'imprimerie de mes œuvres « dans la rue de la Harpe, à cause de la res- « semblance avec *mon cher confrère*, qui « professe à couvert pendant que je professe- « rai dans les rues, sur les quais et au milieu « des places. Une société littéraire, ce qui au- « jourd'hui est à peu près comme si on disait « une société asinique, vendra et imprimera « mes chefs-d'œuvre. »

Annales de l'éducation du sexe, ou Journal des demoiselles, par Mme Mouret, descendante de La Fontaine et auteur du Plan d'éducation pour le sexe présenté à l'Assemblée nationale. 7 nos in-8°.

Pour donner une idée de l'esprit de ces Annales, je citerai la réponse du président de l'Assemblée nationale à l'adresse lue à la barre par l'auteur : « L'Assemblée reçoit avec le plus grand intérêt votre ouvrage, qui tend à inspirer l'amour de la patrie, le goût des bonnes mœurs, et à donner au sexe les lumières nécessaires à l'acquit de ses devoirs. Vos vues sont dignes d'un siècle éclairé, que vous embellissez, et qu'avait préparé votre illustre aïeul M. de La Fontaine. Vous nous en retracez parfaitement les sublimes talents. »

Annales instructives, ou Journal des découvertes en tout genre, contenant les noms, qualités et demeures des auteurs, avec les approbations qu'ils ont obtenues. In-8°.

On s'abonnait chez un M. Béraud, négociant, chez lequel était établi le dépôt des remèdes secrets qui se débitaient dans la capitale pour le compte des auteurs.

L'Anti-fanatique, journal de bienfaisance et d'utilité. In-8°.

Au n° 3, prend le titre de:

L'Ami de l'humanité. In-8°.

Je vois dans les *Annonces de bibliographie moderne* que le produit de ce journal, aussi bien fait qu'intéressant, et qui eut une trentaine de nos, était destiné au soulagement des pauvres. Il avait pour but de dénoncer toutes les vexations, toutes les injustices, quels qu'en fussent les auteurs, et de publier en même temps les bonnes actions, ce qui malheureusement était la partie la moins considérable de sa tâche. Les premiers nos sont presque entièrement remplis des vexations que l'on

exerçait sur l'esprit faible des religieux et des religieuses qui désiraient profiter de la liberté que leur donnait un décret de l'Assemblée nationale de rompre leurs liens.

L'Apocalypse. Mars 1790 à mars 1791, 56 n^os in-8°.

Dans le genre des *Actes des Apôtres;* avec cette épigraphe : *Ad majorem regis gloriam* « Journal aristocratique, disait la *Chronique* (avril 1790), composé dans un séminaire où l'on affecte des sentiments patriotiques. »

Il faut une « *Introduction à l'Apocalypse*, revue, corrigée, époussetée, détergée et dégraissée par le sieur Chabroud, dégraisseur national, visée par Voidel, grand inquisiteur, et approuvée par Riquetti-Mirabeau, grand plénipotentiaire des agioteurs », 43 pages, y compris les titres. Cette pièce n'ayant été donnée qu'au 1er janvier 1791, pour être placée en tête du volume déjà publié, Deschiens l'a prise par inadvertance comme point de départ. — Quelques n^os ont une double numérotation, ce sont : 50-51, 52-53, 55-56.

Vendu, 1861, H. G***, d. rel., Bauzonnet, 39 fr.

Le catalogue Delisle de Sales cite une *Apocalypse* de 1806, sur laquelle je n'ai rien trouvé.

L'Argus, courrier fidèle de l'Assemblée nationale, ou Rapport très-exact de la séance d'aujourd'hui. In-8°. — *M.* n° 8, 19 mars.

Argus de l'ouest. In-8°.

Deschiens enregistre une feuille de ce nom, dont il possédait un prospectus in-fol. et un n° sans date chiffré 1er et dernier. M. Pochet a un n° 342.

Assemblée des aristocrates aux Capucins. S. d., 4 n^os in-8°.

Catal. La Bédoyère, qui a de plus un *Journal de l'Assemblée aux Capucins*, 3 n^os. Deschiens n'a qu'un *Journal de l'Assemblée des aristocrates aux Capucins*. Tout cela ne fait probablement qu'une seule et même feuille.

L'Aurore. Avril, in-8°.

Avant-Courrier du Postillon, par G***. In-8°. *P.*

L'Avocat du peuple, ou Le bon citoyen, par Laboureau. 1er janvier-mars, 66 n^os in-8°.

Au n° 61, par suite de changement de rédacteur, il prit le titre de :

Le Défenseur du peuple, pour faire suite aux 60 n^os ci-devant intitulés : *L'Avocat...*

L'Avocat général du peuple. Juin, 3 n^os in-8°.

Les Bassesses de l'armée bleue, et conduite abominable du général Lafayette. Dédié à lui-même par un de ses soldats. 2 n^os in-8°.

Bêtises de 1790. 4 n^os in-8°. *Louvre.*

Opposé aux *Sottises,*

« *Almanach pour l'année* 1790. — *Éclipses.*
« — Il y aura cette année deux éclipses, qui
« ne seront visibles que dans quelques quar-
« tiers de Paris : l'une de plaisirs, qui com-
« mencera le 6 janvier pour finir au 17 fé-
« vrier; l'autre de bon sens, qui commencera
« le 1er janvier pour finir le 31 décembre. »

Bévues, inepties et impertinences nationales. 3 n^os in-8°.

Pamphlet contre-révolutionnaire, dans le genre des *Actes des Apôtres.*

La France, en des douleurs à nulle autre pareilles.
Hélas ! a beau prier :
Ces députés cruels se bouchent les oreilles
Et la laissent crier.
Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sans pain et sans bois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
Ne défend plus nos rois.

La Bible d'à présent. 4 n^os in-8°.

Et antiquum documentum novo cedat ritui.

« Qu'est-ce que la nation ? — C'est une bâ-
« tarde qui n'a ni père ni mère, et souvent
« ni feu ni lieu; c'est une fille mal élevée,
« mais pleine d'esprit naturel, ou plutôt d'ins-
« tinct. Elle a été baptisée sous plusieurs
« noms, selon le caprice de ses parrains et
« marraines. Jadis on l'appelait *gens comme*
« *il faut;* ses ennemis la qualifient de *popu-*
« *lace;* ses amis la qualifient quelquefois du
« titre de *peuple français.* »

Bibliothèque de l'homme public, et analyse raisonnée des principaux ouvrages français et étrangers sur la politique en général, la législation, les finances, la police, l'agriculture et le commerce en particulier, et sur le droit naturel et public, par Condorcet, de Peyssonnel, Le Chapelier, et autres gens de lettres. Février 1790-avril 1792, 28 vol. ou livraisons, in-8°.

Attribué par Barbier à l'abbé Balestrier de Canilhac, qui pourrait en avoir été le fondateur et rédacteur-directeur. Voyez à l'an 4 *Mes Tablettes.* — Avait pour but de mettre autant que possible la science du gouvernement et de l'administration à la portée de tout le monde.

Le Bonhomme Richard aux bonnes gens. 2 n^os in-8°.



Nous avons attaché les ailes de la foudre
A la voix du plus faible, aux soupirs innocents.

La Bouche de fer. *De l'imprimerie du Cercle social.* 5 vol. in-8°.

Par l'abbé Fauchet et Bonneville. — 2 séries : 1re, janvier à juin 1790, 17 n^os^ ; 2e, octobre 1790 à juillet 1791, 104 n^os^.

Linguæ centum sunt, oculi centum, oraque centum,
Ferrea vox...

En tête, un fleuron bizarre, que nous reproduisons.

« Pour que tout citoyen pût exercer, quand il lui plairait, les augustes fonctions de *tribun du peuple*, le Cercle social avait placé à la porte de son bureau, rue du Théâtre-Français, un tronc toujours ouvert — une bouche de fer — pour y déposer des mémoires, des avertissements, des *motions* ou desseins utiles, qu'il se proposait de bien récompenser, à proportion de leur importance. » — « Le Cercle social, qui surveille et dirige la *Bouche de fer*, journal patriotique et fraternel, a pour objet, dans cet ouvrage, la *confédération universelle des amis de la vérité.* »

— « Les premiers fondateurs du Cercle social ont réuni en un seul volume (in-8° de 256 p.) une trentaine de lettres publiées avant la Révolution, et qui servent d'introduction aux feuilles de la *Bouche de fer.* » — Voy. le *Tribun du peuple*.

— Bulletin de la Bouche de fer. 1790, 2 séries en 1 vol. in-8°.

Annexe de la *Bouche de fer.*

— Cercle social. Janvier-mai 1790, 14 n^os^ in-8°.

Publié par l'abbé Fauchet et Bonneville, parallèlement, dit-on, à La *Bouche de fer*; ce sur quoi je ne saurais me prononcer. Il est difficile, en effet, de donner d'une manière précise la bibliographie, très-confuse, des publications du Cercle social, dont je n'ai rencontré que quelques n^os^ isolés. — Voy. au surplus mon tome 6, p. 398.

« Un fou nommé *Bonneville*, et une autre espèce de fou, l'abbé *Fauchet*, enthousiaste qui n'est pas sans quelque talent, quoiqu'il soit absolument dénué de goût, se sont avisés (de quoi ne s'avise-t-on pas aujourd'hui pour être quelque chose?) de joindre les mystères de la Maçonnerie aux principes de la Constitution ; et de cet amalgame bizarre ils ont composé un journal qu'ils appellent la *Bouche de Fer,* attendu qu'ils ont, en effet, placé une bouche de fer au dépôt de leur journal, près du Théâtre-Français, en invitant tous les citoyens à y jeter, comme on fait dans celle de Venise, leurs idées sur le gouvernement, leurs questions, leurs accusations, etc. Cette invention n'a pas prospéré jusqu'ici ; car il est clair, par leur journal, que ce sont eux qui font les demandes et les réponses. Rien n'est plus plaisant ni plus ridicule que la démence sérieuse qui règne dans cet ouvrage, où se trouvent pêle-mêle toutes les rêveries des illuminés avec les discussions politiques, le jargon de la mysticité avec l'emphase des prédicateurs, où l'on remonte jusqu'à la tour de Babel et l'arche de Noé pour redescendre aux sections et aux districts, où l'on ne projette rien moins qu'une *religion universelle*, une *régénération universelle*, etc. Nos deux prophètes ont ouvert un *Cercle social*, par lequel ils prétendent communiquer avec toutes les nations de l'*univers*. Ainsi, grâce à eux, la Révolution aura eu aussi ses *illuminés*, tout comme si nous étions au temps des *Frères rouges*, de Cromwell et des confréries de la Ligue. Heureusement, ceux-ci ne sont pas dangereux ; ils ne sont qu'extravagants, et ne veulent *régénérer l'univers que par l'amour.* »

C'est La Harpe qui parle ainsi, mais dans sa *Correspondance littéraire* (lettre 293), et l'on sait que ces épanchements confidentiels du célèbre critique ne se recommandent pas précisément par leur impartialité. Cependant c'était bien là le fond de l'opinion contemporaine, et la postérité n'a guère porté d'autre jugement sur ces deux novateurs.

« Anacharsis Clootz, Fauchet et Bonneville, dit M. Lanfrey, allaient, par leurs complaisantes utopies, remuer au fond des cœurs cette soif de l'impossible, cette passion de l'absolu, ces aspirations vers le rêve, qui ne plaisent tant aux peuples que parce qu'elles les flattent, en dissimulant sous des chimères les labeurs de leur tâche, et qui perdent in-

failliblement les révolutions où elles parviennent à prévaloir. L'abbé Fauchet, qui vaut mieux que sa descendance, est le père légitime de ces apôtres de l'*amour* qui ont pullulé pour notre honte, et dont les maximes lâches et efféminées ont tant contribué à énerver la virilité des hommes de ce siècle. » (*Essai sur la Révolution française*, p. 249.)

Le Cercle social était d'abord une loge de francs-maçons, qui comptait beaucoup d'hommes distingués. Cette loge, prétendant que la franc-maçonnerie avait le même but que la Révolution française, la *régénération du genre humain*, se constitua dès lors en club ordinaire ou en société publique, ayant pour but principal, comme l'indiquait le titre qu'elle se donna, la réforme sociale. Elle s'appela aussi *Société des Amis de la vérité*, se proposant d'organiser une confédération universelle des francs-maçons ou des amis de la vérité dans tous les pays, afin de réunir tous les rayons épars dans un un centre commun d'amour et d'humanité, et de ne faire de tous les peuples qu'une seule famille. La prétention du Cercle social n'allait à rien moins « qu'à bannir la haine de la terre pour n'y laisser subsister que l'amour. » Rien, d'ailleurs, selon Fauchet et ses collaborateurs, n'était plus facile que de résoudre à la satisfaction générale toutes les questions sociales et politiques. Pour résoudre les premières, il suffisait « que la patrie s'obligeât à assurer à tous les pauvres valides les jouissances nécessaires de la vie avec le travail, et à tous ceux qui ne peuvent pas travailler la faculté de vivre et d'être soignés dans leurs besoins. » Pour résoudre la seconde, il suffisait de déclarer « que le tout doit régir le tout, et que la volonté générale ordonne, sans exception, tous les actes de l'État. » — « Ce système, disait Fauchet avec l'exaltation d'un inspiré, ce système est aussi simple dans son établissement que facile dans son exécution... L'erreur est diverse, la vérité est une. »

La *Bouche de fer* était avant tout et presque exclusivement l'organe du Club social; elle est remplie en grande partie par les thèses philosophiques et politiques soutenues au cercle, par les discours de ses membres, et surtout de son procureur général. On n'y trouve ni les débats de l'Assemblée, ni les nouvelles du jour, rien, en un mot, de ce qui constitue le journal proprement dit; mais elle abonde en articles de toute nature, et quelques-uns très-curieux, envoyés à la Société de toutes les parties de l'Europe. On y rencontre aussi fréquemment des questions déposées dans les bouches de fer, et ayant trait aux préoccupations du moment. On y lit quelques lettres curieuses de Cloots à Fauchet, avec les réponses, une lettre fort remarquable de Condorcet sur les spectacles, des articles de Thomas Payne et d'autres publicistes. Une savante et spirituelle Hollandaise, madame d'Aelders, y a publié plusieurs discours sur la condition des femmes, leur éducation et leur influence dans les gouvernements. Enfin, elle nous a conservé d'excellents discours sur les questions les plus intéressantes, notamment sur le *caractère des hommes destinés par la nature a réveiller les nations*, sur la question de savoir *si le même gouvernement peut etre propre à tous les pays*, et *si tous les peuples peuvent être également libres*, etc. On y voit proposée la formation d'un tribunal national pour juger les différends des rois, et les rois eux-mêmes. Etc., etc.

Fauchet ayant été, au commencement de 1791, choisi pour évêque par les électeurs du Calvados, Bonneville, resté maître absolu du terrain, ne tarda pas, sous la pression des événements, à transformer la *Bouche de fer*. D'organe des doctrines sociales qu'elle avait été jusque-là presque exclusivement, il en fit un journal politique quotidien, et un journal des plus avancés et des plus ardents.

C'est dans l'imprimerie du Cercle social que fut imprimée la fameuse pétition du Champ de Mars, qui eut les suites funestes que l'on connaît. Bonneville, plus compromis encore que ses confrères déjà en fuite, fut obligé d'imiter l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant*, et dut suspendre la publication de la *Bouche de Fer*, qui cessa définitivement de paraître le 28 juillet, après le n° 104.

Nous retrouverons les deux apôtres du socialisme et de l'amour. — Voyez au surplus t. 6, p. 377 et suiv.

Le Bouclier patriotique, ou le Serpent d'airain. 6 mars, 3 nos in-8°.

Oui le Français est libre, et le doit à son roi.

Bulletin de madame de Beaumont. 1790-1792, in-4°.

Sous ce titre par à peu près, j'ai à faire la monographie d'une feuille presque inconnue des bibliographes, et qui pourtant, indépendamment de sa valeur intrinsèque, est une des plus intéressantes pour l'histoire du journalisme. Ce n'est pas de prime saut que, moi-même, je suis arrivé à sa connaissance, c'est en quelque sorte, et s'il m'était permis de parler ainsi, par alluvion que s'est formée cette notice.

J'avais trouvé dans le catalogue Lairtullier (Aubry et France, 1855) un *Bulletin et Journal des journaux, réviseur impartial du pour et du contre*, 44 nos, du 1er octobre 1790 à avril 1791. Depuis, j'en ai rencontré chez M. Ménétrier une série de nos commençant précisément par le 44, du 13 avril 1791. J'y vis que, le 1er janv. 1792, le titre était devenu *le Réviseur universel et impartial de tous les journaux pour et contre*, et bientôt après *le Réviseur universel et impartial, et Bulletin de madame de Beaumont*. Deschiens accusait 84 nos de cette dernière série, et M. Ménétrier en possédait également un certain nombre, dont le 90, portant la date du 29 juillet 1792. Mais ce que j'ai trouvé de plus précieux chez l'obligeant collectionneur, tout particulièrement riche en prospectus, c'est celui de cette feuille, qui m'a paru assez intéressant, à plusieurs

points de vue, pour que je le transcrive ici en grande partie :

« Ce n'est pas un nouveau journal que nous « proposons au public. Il y en a déjà trop ; et « leur nombre est si grand (on en compte « près de 300, y compris ceux des départe- « ments, etc.), que peu de gens ont assez de « fortune pour se les procurer tous, ou assez « de temps pour les lire. Mais nous annonçons « que, pour lui donner la facilité de s'ins- « truire à peu de frais, et en peu de pages, « de tout ce qu'il y a de vraiment intéressant « dans tous les journaux et pamphlets, nous « donnerons plus d'étendue au JOURNAL SI « CONNU DEPUIS DIX ANS sous le titre de : « *Bulletin de madame de Beaumont*, et « *Journal des journaux*. 1° Il paraîtra dé « sormais 3 fois par semaine, au lieu de 2 « fois ; 2° le prix de l'abonnement sera de 36 « livres pour l'année, au lieu de 72 livres ; « 3° nous y joindrons les décrets de l'Assem- « blée nationale, pour répondre au vœu d'un « grand nombre de personnes ; 4° la plupart « des lecteurs n'aimant pas qu'un journaliste « cherche à leur faire adopter ses sentiments, « au lieu d'opinions particulières nous don- « nerons des résultats, au lieu de réflexions « nous raconterons les faits *avec la plus ri-* « *goureuse impartialité*. Aussi puiserons- « nous également dans les divers journaux « *pour* et *contre* ; dans les *Actes des Apôtres* « comme dans les *Évangélistes*, dans la *Ga-* « *zette de Paris* comme dans la *Chronique*, « dans l'*Ami du roi* comme dans les *Révolu-* « *tions de Paris*, dans le *Journal politique* « *national* de l'abbé Sabatier comme dans les « *Annales* de M. Mercier, etc., etc. Nous « rendrons compte de tous les pamphlets « pour ou contre la Révolution, et des seuls « ouvrages piquants qui font quelque sensa- « tion. Si donc l'on trouve dans ce journal « des choses trop fortes et trop hardies, « voilà notre excuse : qu'on ne nous les im- « pute pas. — Outre les nouvelles étrangères, « nationales, de la cour, de la ville, de l'As- « semblée nationale, etc., etc., que nous pui- « serons dans les papiers publics et dans nos « *correspondances particulières*, nous con- « tinuerons à donner ces anecdotes secrètes, « ces particularités qui ont toujours caracté- « risé l'esprit de ce journal. — Pour la satis- « faction de MM. les officiers, nous rendrons « compte des opérations militaires, des chan- « gements de garnison, etc. ; et pour celle de « MM. les municipaux, nous ferons mention « des arrêtés et opérations des municipalités, « des districts, etc., etc. — Enfin, nous nous « engageons à rédiger ce journal de façon « qu'il puisse tenir lieu à nos abonnés de tous « les autres papiers publics, dont il sera le « résumé.

« Plusieurs journalistes s'étaient proposé le « même but ; ils ne l'ont pas atteint. Le *Ré-* « *viseur* lui-même n'a pas rempli son titre, et « il a échoué. Est-ce pour n'avoir pu se pro- « curer tant d'écrits différents, et un assez « grand nombre de collaborateurs chargés de « les compulser et de les extraire ? Dans ce « cas nous pouvons nous flatter d'être plus « heureux ; depuis longtemps nous recevons « tous les journaux et pamphlets, et nous « avons réuni à nos anciens rédacteurs une « société de gens de lettres connus ; l'un d'eux « est célèbre par ses ouvrages et par le suc- « cès avec lequel il a, pendant bien des an- « nées, rédigé un journal estimé et répandu « dans tous les États de l'Europe, où il a con- « servé des relations.

« Ce journal paraîtra tous les mardis, jeu- « dis et samedis, à commencer du 1er octobre « prochain. On s'abonne chez l'auteur, ma- « dame *de Beaumont*, rue de Bièvre, n° 43, « à Paris, et chez tous les libraires et direc- « teurs des postes du royaume. »

Quelle était cette dame de Beaumont, qui parle d'un ton si fier ? C'est ce que je n'ai trouvé nulle part et ce que personne n'a pu me dire. Encore moins ce qu'était ce Bulletin « si connu », dont les auteurs « avaient l'art de renfermer en quatre pages le résumé de tous les journaux pour et contre », dont on faisait dans la province des contrefaçons multipliées, « où l'on ne craignait pas d'avertir les lecteurs que c'était la copie exacte et fidèle du Bulletin de madame de Beaumont, tout en lui faisant dire souvent ce qu'elle n'avait pas dit. » Voici tout du moins une hypothèse qui n'est pas sans quelque apparence de fondement.

D'un autre prospectus — évidemment antérieur — que possède également M. Ménétrier, il résultait que le Bulletin de madame de Beaumont était « jadis manuscrit et secret, quand le despotisme des ministres persécutait tous les organes de la vérité. » (Le prix de l'abonnement était alors de 6 louis, payables d'avance, le port non compris.)

Or, j'avais trouvé à la Bibliothèque impériale 3 vol. d'une gazette d'abord manuscrite, puis gravée sur étain, dont j'ai parlé dans mon *Histoire de la presse*, t. 4, p. 37 et suiv. Ces trois volumes embrassent les années 1787, 1788 et 1789 ; mais certaines énonciations des premiers numéros de 1787 ne permettent pas de douter qu'elle ne remontât plus haut. Elle paraissait deux fois par semaine. Chaque n° se composait d'un feuillet in-4° double, qui se pliait comme une lettre et s'envoyait sous enveloppe. Quelquefois il y avait un feuillet qui servait d'enveloppe et portait l'adresse.

Cette gazette sans nom, dont nous savons l'existence pendant plus de trois ans, rédigée dans cet esprit d'impartialité dont se targuait madame de Beaumont, n'était-elle pas le Bulletin qui nous occupe ? J'étais pour ma part fort disposé à le croire.

Ce qui, dans tous les cas, était certain, c'est que madame de Beaumont n'avait pas attendu au mois d'octobre 1790 pour faire imprimer son Bulletin, comme le pourrait faire croire le prospectus transcrit ci dessus. Le contraire résultait d'un prospectus antérieur, auquel j'ai fait allusion, et mieux encore d'un numéro d'un *Bulletin et Journal des journaux* que possède M. Ménétrier, chiffré 27, et portant la date du 3 avril 1790. Dans cette pé-

riode, le Bulletin ne paraissait que deux fois par semaine, ce qui reportait son commencement aux premiers jours de janvier 1790. Il aurait donc fait immédiatement suite à notre gazette manuscrite, qui paraissait également deux fois par semaine. Nouvel argument en faveur de mon hypothèse.

J'en étais là de mon siége quand, dans une chasse aux catalogues chez M. Jullien, chasse dont les ennuis étaient de loin en loin compensés par quelque trouvaille dans le genre de celle-ci, j'ai été assez heureux pour rencontrer, dans le catalogue d'un M. M***, ancien officier supérieur du génie, un exemplaire en 3 volumes du Bulletin de madame de Beaumont, « présentant les divers titres sous lesquels cette dame a successivement fait paraître ce journal, ou plutôt ces *nouvelles à la main*, » et que voici, d'après ledit catalogue :

— (*Sans-titre.*) Du 13 février au 30 octobre 1789, en forme de lettres imprimées en taille douce, avec peu de soin, et d'un caractère imitant l'écriture autographe. 73 lettres.

Cette indication est d'accord avec mes inductions. Ces lettres procédaient, à n'en pas douter, des nouvelles à la main ou gazette manuscrite dont la Bibliothèque impériale possède 3 vol. A la dernière lettre, du 30 octobre, se trouvait annexé, dans l'exemplaire en question, un petit billet manuscrit ainsi conçu :

« La presse étant libre, on imprimera, si « vous le désirez. Il en résultera : 1° moitié « plus de nouvelles ; 2° franchise de port. Ré« ponse, s'il vous plaît.

La réponse, paraît-il, fut favorable, puisque quelques jours après la feuille parut imprimée en caractère italique, qu'elle abandonna ensuite comme trop fatigant pour la vue, sous le titre de

Bulletin. 6 novembre-28 décembre 1789.

Titre qui s'est ainsi successivement modifié :

Bulletin et Journal des journaux. 1er janvier-27 septembre 1790, 78 nos.

Bulletin et Journal des journaux, réviseur impartial du pour et du contre. 1er oct. 1790-30 sept. 1791, 157 nos.

En 2 séries, de 40 et de 117 nos.

Le Réviseur universel et impartial de tous les journaux pour et contre. 3 oct. 1791-10 août 1792.

2 séries : la 1re continuant la numérotation de la dernière de l'article précédent, nos 118-156 ; le seconde commençant avec l'année 1792, et allant du n° 1 au n° 95. — Au n° 9 le titre s'augmente de · *et Bulletin de madame de Beaumont*.

Je me suis peut-être un peu étendu sur cette feuille ; mais une gazette qui pouvait, en 1790, se vanter de dix années d'existence, si léger que lui ait été probablement le despotisme des ministres, est un *avis rarissima*, qui méritait plus qu'une mention dans les annales de la presse. Les divers partis, d'ailleurs, s'accordent à en faire l'éloge. Linguet (*Annales*, n° 151) la distingue « parmi cette multitude accablante de feuilles hebdomadaires, journalières, etc., etc., que la révolution, jointe à la liberté de la presse, a produites, comme la chaleur combinée avec la pluie fait éclore des nuées d'insectes dans les temps d'orage. » L'abbé Royou vante à différentes reprise madame de Beaumont, « qui recueille avec tant de grâce et de légèreté les fleurs éparses dans les ouvrages d'autrui, et qui les efface souvent par celles que lui fournit son propre fonds, qui dans son *Réviseur* trouve l'art de fondre avec esprit et précision ce que tous les journaux de tous les partis renferment de plus piquant. » Enfin, suivant le catalogue M***, le Bulletin de madame de Beaumont serait sans contredit le journal le plus hardi et le plus curieux de ceux publiés à cette époque par le parti de la cour, éloge exagéré, sans doute, mais qui ne manque pourtant pas de fondement. L'exemplaire de M. M*** s'est vendu 125 fr.

Bulletin d'aujourd'hui, ou le Courrier de l'Assemblée nationale et des nouvelles intéressantes. Mai, in-8°.

Paraissant tous les soirs, une heure après la séance levée.

Bulletin (1er-5e) **des Couches de Me Target,** père et mère de la Constitution des ci-devant Français, conçue aux Menus, présentée au Jeu de paume, et née au Manége, par l'auteur de tous les Repas du monde (le vicomte de Mirabeau). 5 nos in-8°.

On y joint :

Relevailles, rechute et nouvelle conception de Me Target.

Cara deûm soboles, magnum Targeti excrementum!

Mort, testament et enterrement de Me Target.... In-8°.

Levée des scellés, mausolée et résurrection de Me Target.... In-8°.

Inventaire des papiers de Me Target..... trouvés chez lui après son décès.

Toutes ces facéties royalistes (vendues, 1845, Millin, 13 fr.) se trouvent au Louvre, où elles font partie d'une magnifique collection de pièces sur la Révolution. — Voy. sur le même sujet, t. 7, p. 34. — Il y eut encore une *Targétode*, tragédie un peu burlesque, parodie d'Athalie, attribuée à Huvier des Fontenelles.

Bulletin des patriotes de l'Oratoire. 15 nos in-8°.

Le Capitaine Tempête. In-8°.

4 nos : Le capitaine Tempête aux braves Parisiens — Le capitaine Tempête à tous les bons Français. — Grande conspiration découverte par le capitaine Tempête. — Le capitaine Tempête à Barnave.

Style marin, très-bien écrit : « Respire, dit le *Lendemain*, le plus pur patriotisme et l'amour le plus vrai pour les intérêts sacrés du peuple. Il l'engage a la modération et l'éclaire sur les dangers dont ses prétendus amis l'environnent sans cesse. »

Le petit Carême de l'abbé Maury, ou Sermons prêchés dans l'assemblée des Enragés. 1790-1791, 13 nos in-8°.

« Cours complet de morale aristocratique, à l'usage des jeunes gentilshommes du siècle, par lequel nous apprenons que l'on distinguait alors trois partis dans le parti des nobles : 1° les Impartiaux, 2° les Enragés, 3° les Enrageants.

Attribué à Hébert, je ne sais sur quel fondement. — Il y eut encore :

— **Les Souliers de l'abbé Maury.** 2 nos in-8°.

— **Visions et réception de l'abbé Maury** par les aristocrates français dans le sombre empire de Pluton. 2 nos in-8°.

Sans compter une foule de pamphlets décochés contre le célèbre constituant, tels que : *Vie privée de l'abbé Maury*... pour faire suite à son *Petit-Carême*, avec une suite; — *Testament de l'abbé Maury..., mort civilement*; — les *Miracles de l'abbé Maury*..., etc., etc.

Le Caton français. In-8°.

Je verrai d'un même œil et le peuple et les [grands.

— **Lettres d'un descendant de Caton** le Censeur. S. d. (1796?), 5 nos in-8°.

« Si j'avais à donner un précis de la Ré-« volution française, je me bornerais à rappe-« ler cette parole sortie de la bouche d'un « des plus grands ministres de l'Europe : « Les « Français ont passé à travers la liberté. »

Ce que vous ne savez pas. In-8°.

Le titre de départ porte : *Ce que vous ne voyez pas*, titre que Deschiens donne à une petite feuille de 1789, qui pourrait bien être la même. — Contre d'Orléans, Condé et les Lameth.

Le Chien et le Chat. 4 nos in-8°. *Louvre.*

Pamphlet contre les quarante-cinq apôtres, attribué par les uns à Hébert, par les autres à Mirabeau, mais sans plus de fondement d'un côté que de l'autre. Le n° 1 a pour sous-titre : *ou les deux Mirabeau*, avec cette épigraphe : *Romains contre Romains, parents contre parents*. Le n° 2 : *ou MM. Gérard et Cazalès*; épigraphe : *L'intérêt est ton dieu, le mien est l'equité*. Le 4e (je n'ai pas vu le 3e) : *ou l'abbé Grégoire et l'abbé Maury*; épigraphe : *L'un vit pour éclairer les hommes, l'autre vit pour les égarer*.

Chronique du Manége, par Marchant. 24 nos in-8°.

Dans le genre des *Actes des Apôtres*, et principalement dirigé contre les membres et les actes de l'Assemblée nationale, qui, comme on le sait, tenait ses séances dans la salle d'un manége attenant aux Tuileries. — Voy. t. 7, p. 119.

Le Chroniqueur. In-8°.

Club typographique et philanthropique, feuille hebdomadaire, dédiée aux contribuables. 1er nov. 1790-31 mai 1791, 31 nos in-8°.

La Cocarde nationale, journal de correspondance entre toutes les milices du royaume, par une société de soldats-citoyens. 4 janvier-17 avril, 16 nos in-8°.

Si vis pacem, para bellum.

« *Cocarde nationale*... Idée ingénieuse, et qui sort de la routine ordinaire des feuilles périodiques. Outre cette correspondance, dont le but est d'entretenir l'ordre et l'union entre nos milices, et qui fournit souvent des anecdotes très-piquantes qu'on ne trouve point ailleurs, ce journal contient les règlements militaires, le précis des bons ouvrages sur la tactique, et en général tout ce qui est relatif à la profession des armes. Au surplus, on y trouve la pureté des principes unie à l'utilité des observations, de l'énergie au besoin, de l'esprit sans prétention, et les braves soldats-citoyens qui le rédigeaient savaient être gais sans avoir recours aux personnalités ni aux sarcasmes. « (*Chronique de Paris.*) « Nos ancêtres, dit de son côté M. de l'Épithète, n'auraient jamais deviné que Cocarde nationale pût devenir le titre d'un journal; mais que de choses nos ancêtres n'auraient pas devinées! C'est une œuvre toute patrioque.... Il y a des anecdotes piquantes... »

Vendu, 1851, L. S., 21 fr. 50 c.

Le Compère Mathieu, ouvrage périodique, philanthropique et politique, où l'on rend compte de tous les événements intéressants de l'Europe suivant la philosophie connue du compère. 26 octobre-23 décembre, 8 nos in-8°.

Le Compilateur, par M. C. D. L. 4 nos in-8o.

Le Conciliabule de la Société des amis du peuple, tenu dans le chœur des révérends Pères Capucins, sanglés, déchaussés, décapucinés et défroqués, par le frère Saint-Claude, coupe-choux, garde-marmite, premier secrétaire de la Société des Amis du peuple. De l'imprimerie de M. Véto, no 1, in-8o.

La Confédération nationale, ou Description de ce qui a précédé, accompagné et suivi cette auguste cérémonie. 3 nos in-8o, fig.

Devait être considéré comme le préliminaire d'un journal que les auteurs dédiaient à leurs concitoyens sous le même titre.

— Journal de la confédération. Juillet, 2 nos in-8o. *M.*

Par Babeuf. Voyez à l'an 2 *Journal de la liberté de la presse.*

— Journal de la fédération générale. In-8o, 1er et seul no.

J'ai encore rencontré le prospectus d'un *Journal des fédérés*, sortant de la maison de l'imprimerie des 83 départements, rue Sainte-Appoline.

Le Confident Patriote, ou Révélations aussi utiles qu'intéressantes sur ce qui se passe de secret à la cour, à l'Assemblée nationale, à l'Hôtel de ville de Paris, et dans tous les pays qu'habitent les ennemis de la liberté française. In-8o.

Le Contrôleur général. In-8o.

Correspondance découverte entre un Rostikot aristocrate et un Anglais, par Canuel. In-8o.

Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du temps. 2 cah. in-8o, de 160 et 128 p. *M.*

« Cette correspondance embrasse tous les genres d'intérêt, politique, administration, législation, sciences, arts, littérature, peinture des mœurs, événements, anecdotes, etc. » (*Annonces de Bibl. mod.*)

Correspondance générale de l'Europe. *Reims*, 1er avril 1790-27 déc. 1792, in-8o.

Par un nommé Couplet, dit Beaucourt, qui joua un rôle assez important à Reims dans les plus mauvais jours de la Révolution. A l'entendre, il aurait commencé ce journal à Liége, où il n'a, dans tous les cas, laissé aucune trace; c'était une feuille existant déjà depuis plusieurs mois qu'il venait continuer dans sa patrie régénérée. Il se proposait de marcher sur les pas du *Journal général de l'Europe*, et devait s'occuper non-seulement de la Révolution française, mais encore des événements des Pays-Bas et de Liége, ainsi que de la politique de tous les cabinets de l'Europe.

Correspondance générale des départements de France. 15 nov. 1790-mai 1791, 50 nos in-8o.

Français, vous êtes nés pour la monarchie.

A partir du no 41 : *Correspondance générale, ou Journal de la Société des 83 départements.*

Correspondant fédératif des 83 départements. 12 octobre-28 novembre, 48 nos in-4o.

Le Courrier boiteux, ou le Dernier arrivé. In-8o. *M.*

Courrier de l'Assemblée nationale. 3 nos in-8o.

Courrier de l'Aurore, ou Journal national et étranger. 6 avril, in-8o.

Vécut au moins jusqu'à la fin de 1790. — Le titre, se simplifiant, devint d'abord : *Journal national et étranger*, puis tout simplement : *Journal*, et enfin *Journal national.*

Courrier de l'Europe, ou Journal national et étranger. 4 nos in-8o.

Catal. La Bédoyère. Peut-être le *Courrier de l'Aurore* qui précède.

Courrier de la Patrie, ou Journal des municipalités, assemblées provinciales, districts et gardes nationales de France, par de La Reynie-Delabruyère. 11 février, 3 nos in-8o.

Voy. plus loin, *Journal des municipalités.*

Courrier de Paris et de Londres. In-4o. *M.*

Réuni au *Journal du soir* des frères Chaignieau.

Courrier de Saint-Cloud à Paris, et de Paris à Saint-Cloud. 12-16 juin, 5 nos in-8o.

Petite gazette royaliste, mais très-inoffensive, qui trouva le motif de son titre dans le séjour que la cour fit à cette époque à Saint-Cloud, et dont la seule annonce avait causé une si vive rumeur parmi les patriotes.

Courrier des cinq jours. 2 n^os^ in 8°.

Courrier des frontières et des départements, ou le Publiciste universel, par Frédéric et Jacquet. 1790-1791, in-8°.

« *Dissection de l'esprit d'un grand* « *homme trouvée sur le bureau de M. Bar-* « *nave :* Éloquent comme un adverbe, précis « comme une parenthèse, harmonieux comme « une conjonction, vaste comme un point, « droit comme une virgule, étonnant comme « un point d'admiration, clair comme une « charade, profond comme un puits. »

Courrier des municipalités et des assemblées de district et de département. In-8°.

Courrier du commerce et des colonies. In-8°. *P.*

Courrier du département de Paris. 204 n^os^ in-8.

Courrier politique et littéraire des deux nations. *M.*

Le Criminaliste et le Financier, ou Chronique des tribunaux criminels et journal des finances. Dédié au peuple. Août, 4 n^os^ in-8°.

M. Ménétrier possède de plus un 5e n°, qui prend le titre de :

Le Rapporteur, ou l'Écho des anciens et nouveaux tribunaux.

Le Défenseur des opprimés, par l'auteur de l'*Ami du clergé et de la noblesse*. 21 sept. 1790-1791, 94 n^os^ in-8°.

Je n'ai point rencontré cet *Ami du clergé et de la noblesse;* son auteur, lit-on dans la préface du *Defenseur,* aurait été dépouillé de la propriété de son journal par un directeur infidèle, le sieur d'Angest, qui, abusant d'une confiance aveugle, justifiée par une trompeuse amitié, avait eu l'audace de lui enlever ses registres, la liste de ses souscripteurs et l'argent des abonnements. Les quatre premiers n^os^ seuls seraient sortis de la plume du fondateur; le 5e et les suivants seraient du spoliateur. — Voy. ci-dessous *Journal de la noblesse*.

Le Défenseur des opprimés, ou le Français impartial. 5 n^os^ in-8°.

Je trouve encore chez M. Ménétrier, mais sans aucune espèce d'indication :

— **Le Réhabilitateur,** ou l'Ami des opprimés.

Le Déjeuner, ou la Vérité à bon marché, par le vicomte de Mirabeau. 7 n^os^ in-8°, un déjeuner pour chaque jour de la semaine.

— **Le Dîner,** ou la Vérité en riant, par le même. 7 n^os^ in-8°.

A la fin du Dîner du dimanche, Mirabeau promettait des *Goûters*, qui n'ont point paru, et une *Lanterne magique nationale* (Voy. ci dessous); mais à défaut des Goûters, on vit successivement paraître, dans la même forme, les pamphlets suivants :

Les Quatre Repas. 4 fév. 1791.

La Tasse de café sans sucre.

Dulcia non meruit qui non gustavit amara.

La Moutarde après dîner.

Le Coucher, ou la Vérité toute nue, pour servir de supplément aux Quatre Repas.

Le Rêve, ou la Vérité voilée, second supplément aux Quatre Repas.

Le Réveil, ou la Vérité toute claire.

Encore quatre Repas.

On attribue généralement tous ces pamphlets, pleins d'esprit, de gaieté et de malice, à Mirabeau, mais sans fondement certain. Les *Quatre Repas*, par exemple, sont d'un autre écrivain, lequel, fatigué de ce que « le paresseux auteur des *Déjeuners* et des *Dîners* faisait trop attendre le *Goûter* qu'il avait promis, fit comme le geai, et se décida à emprunter son cadre. » Mais s'ils ne sont pas tous du vicomte, ils sortaient évidemment d'un petit cercle d'amis viveurs et frondeurs comme lui. M. de Montlosier, qui était du nombre, avoue dans ses Mémoires (t. 2, p. 306) sa participation aux *Déjeuners* et à la *Tasse de café*. Ajoutons, comme indication, que ce dernier pamphlet commence ainsi : « A la suite de mes *Quatre Repas...* », et que la *Moutarde après dîner* continue le récit de la *Tasse de café*.

A ces pamphlets le catalogue La Bédoyère ajoute : *le Dîner du restaurateur*, — *la joyeuse Semaine*, opuscule patriotique, — *le Lendemain de noces*.

Voy. t. 7, p. 102.

Deo gratias, ou les Petits Mots, par un ami du peuple. 2 n^os^ in-8°.

Départ pour Scioto, ou Mes adieux à la France. N° 1, in-8°.

Les Devoirs de la seconde législature de France, journal didactique, critique et polémique. Août, 11 n^os^ in-8°. *P.*

Le Diable boiteux, ou Anecdotes secrètes de Paris et des provinces, par une société de patriotes. 4 n^os^ in-8°. *Louvre*.

Le catalogue Delisle de Sales porte un *Diable politique*, 2 vol. in-8, sans date.

Nouveaux Dialogues des morts. 4 dialogues en 3 n^os^ in-8°. *Louvre.*

Le Disciple des Apôtres. 10 mai 6 n^os^ in-8°.

Opposé aux *Actes des Apôtres*. Voy. t. 7, p. 96. — Vendu, Baillot, 7 fr. 95.

— **Affiches**, annonces et avis divers, ou Supplément du *Disciple des Apôtres*. In-8°.

Le Distillateur citoyen, ou l'Esprit des journaux; rédigé par un citoyen de Genève naturalisé. 3 n^os^ in-8°.

N'offre rien de particulier, malgré son titre.

Duchesne.

Pour le Père Duchesne et sa famille, voyez à la fin de l'année 1790, et l'Index alphabétique.

Écho de l'Assemblée nationale. 4 n^os^ in-8°.

Écho du Palais-Royal, ou Courrier des cafés. 3 n^os^ in-8°.

In nova fert animus.

Encore un. 7-24 septembre, 15 n^os^ in-8°.

Au n° 9 : *Correspondance nationale et étrangère.* — Le catalogue La Bédoyère donne à cette feuille la date de 1789, et la fait changer de titre au n° 10.

L'Ennemi des préjugés. 2 n^os^ in-8°. *Louvre.*

Éphémérides de l'humanité.

Hæc summa est sapientia bona malaque distinguere.

Avait pour objet l'exposition, le développement et l'application des vrais principes de l'ordre social à toutes les parties du gouvernement. (*Chronique de Paris.*)

Essais aristocratiques.

« Cette feuille est une des soixante-quatre ou soixante-dix que nous lisons tous les jours, Elle divertit quelquefois notre ennui par son esprit. » (*Journal de la cour et de la ville.*)

État de l'actif et du passif de tous les journalistes dans le sens de la Révolution. In-8°.

N° 1, Appel nominal des créanciers de l'*Orateur du peuple*, précédé de son discours pour les exhorter à la patience.

Les Évangélistes du jour, par Dulaure. Du 19 avril au 20 juillet, l'an 1er de la liberté, 16 n^os^ ou sections in-8°.

Contre les auteurs des *Actes des Apôtres*. Lourde et impuissante catapulte.

Les quatre Évangélistes, ou Supplément aux *Actes des Apôtres*. 12 n^os^ in-8°.

Les Événements du jour, par une société de citoyennes. In-8°.

Laconisme, candeur et loyauté.

Organe d'un club de femmes. — « Il y a « quelques années qu'il parut avec succès un « Journal des dames, qu'on remplissait d'his- « toriettes et de vaudevilles, parce que les « dames d'alors n'avaient rien de mieux à « faire qu'à s'amuser et à chanter. Aujour- « d'hui qu'elles sont les épouses ou les sœurs « de citoyens libres, aujourd'hui qu'elles font « vœu d'élever leurs enfants dans les princi- « pes de la Constitution, livre dans lequel elles « leur apprendront à lire, le Journal des « dames doit être un ouvrage sérieux, digne « de celles qui vont élever des hommes : d'a- « près leur cœur, il sera aussi un ouvrage « patriotique. »

Feuille du jour, par Parisot. 1er décembre 1790-10 août 1792, 11 vol. in-8°.

Ce journal, qui a eu beaucoup de vogue, fut proscrit le 10 août comme contre-révolutionnaire. Il n'était pourtant pas en odeur de sainteté auprès des royalistes purs. « Il y a, dit le *Journal à deux liards*, très-peu de différence de Parisot à Marat, à Fréron, à Carra et à Gorsas; il est seulement un peu plus malin qu'eux : il arbore les couleurs de l'aristocratie pour se faire lire des honnêtes gens, qui lui passent mal à propos ses impudents mensonges et ses platitudes politiques. »

« *D.* Qu'est-ce que la *Feuille du jour?* — *R.* La *feuille du jour* est, sans contredit, le plus misérable de tous les papiers; ses principes et son style sont d'une tiédeur qui assoupit les lecteurs de tous les partis; elle n'a jamais un mouvement franc; elle n'est courageuse qu'en tremblant; elle n'est constitutionnelle qu'en rougissant; elle n'est même spirituelle qu'en se déguisant; enfin, depuis deux ans qu'elle existe, elle n'a pu obtenir la moindre persécution, et, en fait d'ennemis, elle en est réduite à ses abonnés. » (*Correspondance politique des véritables amis du roi et de la patrie*, 9 juin 1792.)

La Feuille villageoise, adressée, chaque semaine, à tous les villages de la France, pour les instruire des lois, des événements qui intéressent tout citoyen; proposée par souscription aux propriétaires, fermiers, pasteurs, habitants et amis des campagnes, par

Cerutti, Rabaud Saint-Etiènne, Grouvelle et Ginguené. 30 sept 1790-23 thermidor an 3, 10 vol. in-8°.

Le but de cette feuille était de propager dans les campagnes les principes de la Révolution; elle eut pendant tout le cours de sa longue durée un succès très-populaire. Ses sages principes et son ton modéré contrastaient avec la violence ou la feinte exaltation de la plupart des écrits périodiques du même temps. — Voy. t. 6, p. 254.

Finissez donc, cher père, ou Entretiens de Hyacinthe la Bégueule, poissarde et marchande de bagatelles du marché de la place Maubert, avec le roi, la reine et les principaux de l'État. 2 nos in-8°.

Journal poissard. Chaque interlocuteur vante à la Béguenle les services qu'il a rendus à l'État. Celle-ci le rembarre avec son refrain favori.

« *Le Roi*. Que n'ai-je pas fait, charmante
« poissarde, pour procurer la félicité de mes
« sujets? J'ai ..
« *La Poissarde*. Finissez donc, cher père;
« l'on sait que vous n'êtes occupé que de
« votre forge... »

L'Ami du peuple a son coup de... patte, tout comme les grands de l'État :

« Finissez donc, cher père. J' ne regardons
« pas d'un bon œil un médecin du comte
« d'Artois, quoiqu'il se dise notre ami. J' n'ou-
« blions pas que vous avez cherché à armer
« les citoyens les uns contre les autres... »

Les Folies du matin. In-8°.

Le Français à Madrid, ou Correspondance du comte de *** sur la situation politique actuelle de l'Espagne et de la cour de Madrid. 2 nos in-8°.

Le Furet avant-coureur, journal étranger, politique, critique, littéraire et commerçant, par Didelot. 1er septembre, in-8°.

L'auteur dit avoir publié à Liége, en 1788 et 1789, sous le titre de *Furet* et d'*Avant-Coureur*, deux journaux, qu'il ne faut pas confondre avec deux feuilles ayant paru à Paris sous ces noms depuis le commencement de la Révolution; et qui ont disparu l'une et l'autre.

Le Gazetier citoyen. In-8°.

Le Gazetier cuirassé. 12 nos in-8°.

Spéculation sur un titre tristement fameux. « Par Gazetier cuirassé, il ne faut entendre qu'un écrivain impartial et inaccessible aux préjugés qui tuent la vérité »

Gazette des cours de l'Europe. Le Royaliste, ami de l'humanité. Septembre 1790 août 1792, in-4.

Gazette générale. In-4°.

Le n° 35, du 25 septembre, chez M. Ménétrier.

Gazette militaire. In-8°.

Peut-êtr l'*Historiographe national*, ci-dessous.

Gazette nationale et étrangère.

Mentionnée dans la notice de M. de l'Épithète, qui l'attribue à l'auteur d'une *Théorie de l'éducation* et de plusieurs esprits.

Gazettin, ouvrage périodique, par l'ancien rédacteur du *Courrier de l'Europe* (Serre de La Tour). 1er juin 1790-1er mars 1791, in-4°.

Annoncé comme la suite des *Bulletins* qui étaient envoyés depuis un an aux abonnés de la *Gazette de France*, moyennant 12 livres de supplément (Voy. t. 5, p. 107). Le *Gazettin* demeurait le supplément de la Gazette, mais il formait aussi un journal spécial, paraissant deux fois par semaine, et auquel on pouvait souscrire à part. — Voy. ci-dessus *États généraux*.

La Glaneuse citoyenne. S. d., in-8°. *L.*

Group sire Jean, ou Club du savetier. 6 nos in-8°.

Sans lieu ni date; mais la scène est à Troyes. — Farce plus qu'insignifiante.

La Guerre aux abus, ou Bulletin de Paris et des provinces. 3 nos in-8°.

— **Le Français,** ou Guerre aux abus. S. d., in-8°. *L.*

— **Le grand Inquisiteur,** ou Journal général des abus, par une Société de patriotes. S. d., in-8. *L.*

Guerre aux royalistes et aux modérés. S. d., 2 nos in 8. *L.*

Le Guide des nations. In-8°.

Le Hérault national, ou Rapport exact de la séance d'aujourd'hui et des nouvelles du jour. 15 nos in-8°.

L'Historiographe national, ou Gazette militaire à l'usage des soldats-citoyens, par M. Alletz le jeune, rédacteur de l'*Almanach national de Paris*. 12 juin, in-8°.

M. Ménétrier a le prospectus, 6 nos et

supplément au n° 6; le Corps législatif a 2 nos seulement.

L'Impartial, ou Relevé d'erreurs graves consignées dans les différents journaux comme faits réels. 20 avril-1er août, 13 nos in-8°.

Voy. ci-dessous *Relevé d'erreurs*.

L'Incorruptible, ou le véritable Ami du peuple. In-8°.

L'Ingénu colporteur et réviseur. 1er-9 septembre, 9 nos in-8°.

L'Intérêt du peuple français, ou la Bouche d'or, journal servant à réfuter tous les autres, par Sobry. 22 novembre-29 décembre, 6 nos in-4°, et introduction.

Jean-Bart.

V. à la fin de 1790 le *Père Duchesne*.

Jeannot et Diogène à Paris. 10 nos ou dialogues, in-8°.

Je perds mon état, faites-moi vivre. 2 nos et une réponse, in-8°.

Le n° 2 est intitulé : *Je vous le dis encore : Faites-moi vivre.*

Journal criminel du Châtelet de Paris, donnant... les décrets de l'Assemblée nationale et les principaux arrêtés de la commune de Paris, par Guillaume de Croissy. 8 nos in-8°.

Journal de la noblesse, de la magistrature, du sacerdoce et du militaire, par M. de Lacroix, généalogiste pour l'ordre de Malte. 29 déc. 1790-30 avr. 1792, in-4°.

Dieu et l'honneur.

Le catalogue Méon dit : depuis l'ouverture des États généraux en 1789 jusqu'au 10 août 1792, 4 vol. in-4° (vendu 30 fr.). Il ne peut s'agir évidemment, pour l'époque antérieure au 29 décembre 1790, date certaine de la naissance de cette feuille, que d'une introduction historique. On lit en effet dans le prospectus : « Ce journal pourra faire suite « à tous les autres qui ont paru depuis le « commencement de la Révolution. Il sera « précédé d'un discours historique sur les « causes de la grandeur et de la décadence de « la monarchie française, dont on fera remarquer les principales époques : ce sera le « tableau de ses révolutions. C'est ainsi que « nous en viendrons à l'époque actuelle, qui « se trouvera liée aux événements qui ont précédé et remontera au berceau de la monar- « chie. »

Le titre a souvent varié ; à partir du n° 30, 23 juillet 1791, il porte : « Réuni à celui du *Défenseur des opprimés*. » — Continué par :

— **Journal universel** des cours, États et républiques de l'Europe. 1er mai-10 août 1792, in-4°.

Le 5 juin, ajoute à son titre : « avec le bulletin de l'armée ».

Journal de la Rapée, ou de « Ça ira, ça ira ». 6 nos in-8°.

Signé : Boniface Dindon, restaurateur à la Râpée. Par Estienne. — Style poissard : « Je « ne nous estimons pas tant seulement foutu « pour faire des matelottes, ousce que, dans « la science de cette cuisine-là, j'ons une vo- « gue que faut y voir; mais j'adonnons aussi « notre temps à instruire le public qui veut « être savant des nouvelles. » — Contre-révolutionnaire. — Voy. t. 6, p. 542.

Journal de la Révolution. Août 1790-1791, in-8°.

Outre le précis des séances de l'Assemblée nationale, des nouvelles politiques et des événements du jour, ce journal retraçait exactement chaque séance de la Société des Amis de la Constitution et du conseil général de la commune.

Au n° 419, ajoute à son titre : *et des législatures*, et de l'imprimerie de Chemin il passe dans celle de Tremblay, qui « se charge avec empressement de la tâche de son prédécesseur ».

Journal de la Société de 1789, par Condorcet, Dupont de Nemours, Pastoret, Grouvelle, André Chénier et autres. 5 juin-15 septembre, 15 nos in-8°.

Au n° 12, du 21 août : *Mémoires de la Société de* 1789. « Ce nom est celui qui convient à cette collection. C'est l'habitude où l'on est d'appeler journal tout ouvrage périodique qui avait d'abord fait ainsi désigner les Mémoires de la Société de 1789; mais on s'est aperçu que cette fausse dénomination en donnait une fausse idée. »

Recueil important et très-rare. La Société de 1789 n'était d'abord qu'une fraction épurée de celle des Jacobins, appelée alors Société des Amis de la Constitution; mais elle s'était bientôt posée en adversaire du club redoutable d'où elle était sortie. — Voy. t. 5, p. 158.

Vendu, 1846, Rœderer, 16 fr. 50 c.; — 1844, Feuillet, 12 fr. 50 c.

Journal de la Société des Amis de la Constitution monarchique, par Fontanes et autres. 18 déc. 1790-18 juin 1791, 27 nos en 3 vol. in-8°.

Le n° 3 a un supplément de 28 pages, non indiqué.

Non moins important, et plus rare encore que le précédent. La société dont il était l'organe avait été fondée par le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, Malouet et quelques autres hommes du parti constitutionnel, en opposition au club des Jacobins. Voy. t. 6, p. 447. J'ai depuis lors trouvé chez M. Ménétrier le prospectus de cette feuille, et j'y ai vu qu'elle avait été créée par arrêté du 17 novembre. Un membre ayant demandé que la Société commençât incessamment à tenir des séances publiques dans lesquelles tous les citoyens pussent juger ses intentions et ses principes, la Société avait ajourné cette demande; mais, pour faire connaître dès lors son but et ses principes, et combattre d'une manière efficace les opinions dangereuses, elle avait décidé qu'il serait publié un journal avoué par elle, et rédigé par M. de Fontanes, un de ses membres. L'arrêté est signé : Decrecy, Derossy, Stanislas de Clermont-Tonnerre et Cormier, commissaires.

Deschiens dit avoir vu payer ce journal 150 fr.

Journal de la vente des biens nationaux. 13 oct. 1790-vendémiaire an 3, 450 nos in-8°.

Il y eut encore un *Journal des domaines nationaux et particuliers à vendre dans toute l'étendue de la France.*

Journal de Louis XVI et de son peuple, ou le Défenseur de l'autel, du trône et de la patrie. 9 vol. in-12.

249 nos, en deux séries : de 1790 à la fin de l'Assemblée constituante, 130 nos, 5 vol.; Assemblée législative jusqu'au 10 août 1792, 119 nos, 4 vol. Le 9e volume, arrêté le 10 août, est resté incomplet

Il y a des épigraphes, qui varient souvent; nous en citerons deux :

O toi, soleil ! ô toi qui rends le jour au monde,
Que ne l'as-tu laissé dans une nuit profonde?
A de si noirs forfaits prêtes-tu tes rayons,
Et peux-tu sans horreur voir ce que nous voyons?

— Oui, nous jurons ici, pour nous, pour tous nos [frères,
De rétablir Joas au trône de ses pères,
De ne poser le fer entre nos mains remis
Qu'après l'avoir vengé de tous ses ennemis.

« Ce journal, absolument neuf quant à la « forme et au fond, est consacré à l'examen « des opérations de ce qu'on appelle *nouveau* « *régime*, et de l'Assemblée qui a pris le titre « séduisant de *nationale*... Il sera l'exposé « impartial de tout ce qui aura trait à la *révolu-* « *tion*, et des principes sacrés qui doivent jus- « tifier son titre... On y trouvera aussi l'ex- « posé du progrès du *mal français* chez les « autres pays. »

— « On voit par le prospectus de ce journal « que la *faim* ne l'a point imaginé, qu'un vil « intérêt ne le fait point entreprendre, et que « la rage de parti ne l'alimentera point. » Les bénéfices étaient destinés aux pauvres.

— « Le rédacteur n'est point un petit abbé, « comme l'a malignement inventé le démo- « crate Gorsas, mais bien un homme de let- « tres très-mûr, connu depuis longtemps, et « qui a fait ses preuves autrement que par des « journaux. S'il croit dans ce moment devoir « garder l'anonyme, c'est moins par crainte « de la méchanceté des démocrates que pour « rire paisiblement au coin de son feu de leurs « stupides calomnies. »

Cette feuille est, pour ainsi dire, introuvable, ce qui ne prouve rien quant à sa valeur, assez mince au fond.

Journal de Paris et des provinces. 15 juillet, in-8°. *M.*

Journal de réclamations, par Lablée. In-8°.

« Aboyeur anti-patriotique; il se vend dans le Marais. » (*M. de l'Epithète.*) — Se présentait, disent les *Annonces de bibliographie moderne*, comme « le dépositaire des plaintes et des réclamations de corporations ou d'individus que de grandes erreurs ou des injustices forcent à se plaindre. » On souscrivait chez M. l'Ablée, que Deschiens nomme par erreur Labbé. — Nous verrons cette même pensée inspirer d'autres journaux encore, à des époques diverses.

Voyez plus loin *le Réclamateur.*

Journal des Clubs ou Sociétés patriotiques, dédié aux amis de la Constitution, membres des différents clubs français, par Le Roux, Charon et Revol. 20 nov. 1790–11 sept. 1791, 47 nos en 4 vol.

Ainsi que l'annonce le titre, cette feuille embrassait dans son programme, qu'elle remplit d'ailleurs très-imparfaitement, toutes les sociétés patriotiques du royaume; mais elle donnait, comme cela devait être, la meilleure place au club des Jacobins. Elle contenait aussi un compte rendu de l'Assemblée nationale et les nouvelles politiques et littéraires. — Réuni au *Journal général de l'Europe.*

Journal des constitutions.

« Écrit en *gallois* par l'auteur des *Imprudences de la jeunesse.* Ce journal est extrait d'un excellent livre anglais, qui lui-même est l'extrait d'un autre extrait. » (*M. de l'Epithète.*)

Journal des découvertes utiles.

« C'est, dans la littérature, ce qu'on appelle un ouvrage de fabrique. » (*M. de l'Epithète.*)

Journal des délibérations du club de la Basoche. 4 nos in-8°.

Journal des établissements politiques, d'après la nouvelle constitution. 4 nos in-4°.

Le véritable Journal des femmes du Palais, ou Suite du tableau de l'état physique et moral des femmes publiques, par Car, officier de santé. 3 nos in-8°.

Devait paraître une fois par décade.

« J'ai entrepris ce journal moins pour amu« ser les curieux que pour tracer une carte « fidèle de la sphère épicurienne, et si, d'un « côté, je m'arrête sur ces lieux charmants où « le voyageur peut réparer dans un port « tranquille toutes les fatigues d'un voyage « de long cours, si jessaye de donner une « idée aimable de ces lieux où règnent la joie « et les plaisirs, je lui découvre aussi ces « abîmes trompeurs que cache le lointain de « la plus jolie perspective, et je le conduis « pas à pas au milieu de ces dangers, et, sous « ce point de vue, j'ose me flatter que cet « ouvrage périodique sera moins regardé « comme un attentat contre les mœurs que « leur guide même dans les chemins de la « tranquillité et des plaisirs. »

Dans le même genre, et vers la même époque :

— Tarif des filles du Palais-Royal, lieux circonvoisins et autres quartiers de Paris, avec leurs noms et demeures. 5 nos in-8°.

« Nous croyons faire un acte de patrio« tisme en cherchant à éclairer le nombre « infini d'étrangers que la fête patriotique « a amenés dans la capitale, et que l'amour « de la liberté y attire tous les jours. Oui, « nous devons, en bons frères, leur indiquer « un genre d'abus dont tous les jours ils peu« vent être les victimes. Le public a vu avec « indignation les maîtres d'hôtels garnis ran« çonner le patriotisme de nos frères de pro« vince..... Eh bien, ce qu'ils ont fait, les de« moiselles le font. Ces commerçantes de Cy« thère ont voulu s'élever sur les ruines du « commerce. C'est pour y parer que nous « allons mettre sous les yeux du public abusé « un tarif exact du prix que les prêtresses de « Vénus mettent ordinairement à leurs char« mes, et qu'elles ne peuvent ni ne doivent « augmenter. »

On peut justement s'étonner de l'existence de pareilles publications, mais ce qui surprendra encore davantage, c'est ce que dit le *Petit Dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la révolution* (1791), que la dernière, le Tarif des filles, était proclamée tous les matins par des jeunes filles de sept à huit ans.

J'ai aussi rencontré le 1er n° d'un

— Tableau général des C.... des différents quartiers de Paris. In-8°.

Et un bon apôtre, s'indignant de « cette manie d'une multitude d'écrivains du siècle de donner le tableau des jolies libertines de Paris, et des hommes dont les épouses étaient infidèles, plutôt que de désigner la vertu modeste aux regards curieux des voyageurs », publia un

— Tableau et liste de toutes les jolies marchandes des 48 divisions de Paris, leurs qualités physiques et morales, leurs costumes, le genre de commerce qu'elles font, le nom de leurs rues et le n° de leurs maisons. 3 nos in-8°.

Journal des Halles, ajusté, ravaudé et repassé par M. Josse, écrivain de la pointe Saint-Eustache, auteur du cahier des plaintes et doléances des Dames de la Halle, etc. (par Estienne). 8 nos in-8°.

Où y a de la gêne, n'y a pas de plaisir.

Contre le duc d'Orléans. — Voy. t. 6, p. 542.

— Le Club des Halles. In-8°.

Journal des Impartiaux, par M. Salles de la Salle. 4 février-17 avril, 19 nos in-8°.

Justice, vérité, constance.

Le 1er n° est précédé de deux écrits, intitulés : le 1er, *Club des Impartiaux;* exposé des motifs qui ont porté les Impartiaux à se réunir, et récit des circonstances qui ont précédé cette réunion; le 2e, *Principes des Impartiaux.*

Organe du club du même nom, fondé par Malouet et autres membres de l'Assemblée nationale qui, « ennemis de toute mesure violente et exagérée, séparés de tout intérêt personnel, réunis par le patriotisme et dévoués entièrement à la cause de la liberté nationale et du salut public, demandaient le retour de l'autorité légitime...

Journal des laboureurs, par Lequinio. In-8°.

Un prospectus est intitulé *Journal du laboureur;* un autre : *Le Breton, ou Journal des laboureurs.* — Deschiens accuse seulement 4 nos; la Bibliothèque impériale en a 56; il y en eut au moins 65, allant jusqu'en 1792. — Voy. t. 6, p. 270.

Journal des municipalités, départements, districts, cantons, tribunaux et garde nationale de France, par de La Reynie. In-8°.

C'était probablement la suite du *Courrier de la Patrie*, ci-dessus. — L'auteur, fatigué des contrariétés que lui suscitait sans cesse le despotisme des imprimeurs, réunit son jour-

nal aux *Révolutions* de Tournon au mois d'août. Il en était alors à son 29e n°.

Journal des municipalités et des Assemblées administratives de tous les départements et districts du royaume ; dédié aux corps administratifs et municipaux par une société de gens de lettres agricoles. 1er mars-30 août, 37 nos in-4°.

Donnait en prime à chaque abonné la carte de son département. — Continué par le

— **Mémorial des corps administratifs,** municipaux, judiciaires et militaires, ou Journal de la Constitution, par une société de jurisconsultes patriotes, sous l'inspection du Comité de Constitution. 6 sept. 1790-27 février 1792, 78 nos in-4°.

Parmi les éphémères du catalogue La Bédoyère, je trouve un

— **Journal de correspondance** entre les municipalités du royaume. S. d., 2 nos in-8°.

Journal des propriétaires, par la Société anglo-française. In-8°.

Journal du diable, par Labenette. 26 mars, 83 nos, 2 vol. in-8°.

Avec des épigraphes variées, comme : « Ah ! si le roi lisait mon journal ! — Ah ! si les « Parisiens connaissaient le diable ! — Je me « suis constitué l'ange gardien de la nation. »
Présentait les événements sous une forme plaisante, qui quelquefois ne manque pas de sel. Les personnes qui pouvaient désirer entretenir une correspondance utile avec le diable étaient priées d'envoyer leurs réflexions et leurs découvertes chez MM. Lenoir et Leboucher, au café de Lafayette, rue des Mauvais-Garçons. Voy. t. 6, p. 228.
Vendu, 1850, Saint-Albin, 13 fr.
Sous le même n°, dans le catalogue Delisle de Salles : *Le Diable politique*, que je ne connais pas autrement.

Journal du Lycée des femmes. 2 nos in-8°.

Journal du Palais-Royal. Juillet-août, 19 nos in-8°.

Je n'adopte aucun des partis
Par qui la France est divisée ;
Je veux être, dans mes écrits,
Aussi libre que la pensée.

Le titre de ce petit journal est encadré dans une jolie vignette surmontée d'un bonnet de la liberté placé sur une couronne. On lit en exergue : *Vérité, Gaieté. — Ni démagogue ni aristocrate.*

Journal du soir, ou Récit exact et sans réflexions des séances de l'Assemblée nationale. *Rue et aux Petites-Écuries de Chartres,* 1er juil. 1790-30 sept. 1811, in-4°.

« Exactitude, célérité, la lettre même du « décret, et jamais de réflexions ; rarement « des nouvelles, mais toujours sûres : telles « sont mes obligations. Etienne Feuillant. »
Ce journal, connu sous le nom de journal des frères Chaignieau, a plusieurs fois changé ou modifié son titre. — Au n° 121, donnant la séance du 6 novembre :

Journal du soir sans réflexions et Courrier de Paris et de Londres réunis. 6 nov. 1790-1er oct. 1791, in-4°.

A partir de juillet 1791, le titre porte en plus : *De la rue de Chartres. De l'imprimerie des frères Chaignieau. Rédigé par Eti. Feuillant :* ce nom est en forme de griffe.
On lit en tête des premiers nos : « La réu« nion du *Journal du soir* au *Courrier de* « *Paris et de Londres* forme un ensemble qui « satisfera respectivement nos différents abon« nés. Les séances de l'Assemblée nationale se« ront rendues dans la même étendue et avec « l'exactitude dont on a donné des preuves. « Cette première partie continuera de faire « l'unique objet du même rédacteur. La se« conde, sous le titre de *Courrier de Paris* « *et de Londres*, donnera le résumé des nou« velles du jour, et une série d'extraits faits « avec discernement. »
A l'ouverture de la 1re Assemblée législative :

Journal de la seconde législature, de politique et de littérature, faisant suite au *Journal du soir* rédigé par Eti. Feuillant. De la rue de Chartres, de l'imprimerie des frères Chaignieau, 2 oct. 1791-20 sept. 1792, in-4°.

A l'avénement de la Convention :

Journal du soir, de politique et de littérature, rédigé par Eti. Feuillant. De la rue de Chartres, des imprimeries des frères Chaigneau, 21 sept. 1792-30 sept. 1811, in-4° et in-fol.

Réuni par ordre au *Journal de Paris,* comme nous l'avons vu à l'article de cette dernière feuille. — Le nom de Feuillant disparait du titre à partir du 20 vendémiaire an 2.
En même temps qu'avait lieu ce dernier changement de titre (21 sept. 1792), les frères Chaignieau, pour mieux lutter contre la concurrence acharnée qui leur était faite, publièrent de leur feuille une édition du matin, mais sous un titre différent, le titre suivant, que Deschiens et la Bibliothèque impériale ont pris pour celui d'un autre journal ·

— **Journal de France,** rédigé par Etienne Feuillant. 21 sept. 1792-22 sept. 1794, 6 vol. in4°.

Et ensuite :

Journal de France, de politique et de littérature, rédigé par une société de gens de lettres. 23 sept. 1794-30 flor. an 6, 11 vol. in-4°.

Le *Journal de France*, à en juger par la manière dont les séances de la Convention sont coupées, — car il n'en est pas dit un mot dans le prospectus, non plus que de son affinité avec le *Journal du soir*, — est la reproduction de cette dernière feuille, autrement divisée, ou, si l'on veut, un autre tirage, une autre édition. Un avis que je rencontre à la fin d'un n° du 19 brumaire an 2 annonce qu'à partir du lendemain les abonnés recevront le *Journal de France*, et que le *Journal du soir* ne sera délivré qu'aux citoyens colporteurs; que, d'ailleurs, « le changement de titre sera la plus forte différence ».

Ce n'est pas tout encore. D'un avis des éditeurs du *Journal du soir* que j'ai reproduit à l'art. *Versailles et Paris*, ci-dessus, p. 153, il résulte qu'outre ces deux éditions il en était encore fait, sous le titre d'*Auditeur national*, une troisième, destinée aux départements.

Du reste, la bibliographie de cette feuille est d'autant plus difficile qu'on n'en possède dans nos bibliothèques que des parties incomplètes, et Deschiens s'est tiré d'affaire d'une manière très-commode ; il dit tout simplement : *Journal du soir*. in-4° et in-fol., 1791-1805, in-4°, 21 vol.; in-fol., 9 : 30 vol. Il ne donne aucune autre espèce d'indication; et la chose en valait pourtant la peine, car il y eut une avalanche de feuilles sous ce titre de *Journal du soir*.

Le journal des frères Chaignieau, en effet, n'est pas seulement une des collections les plus volumineuses et les plus importantes, c'est encore une des plus grandes et des plus extraordinaires fortunes du journalisme. Il fut tout d'abord favorablement accueilli du public, « qui depuis longtemps témoignait son dégoût, on peut dire son mépris, pour ces postillons... ». C'est lui qui parle ainsi ; mais il est certain que son succès fut très-rapide et très-grand. A quoi le devait-il? Je lis dans l'*Ami du peuple* du 7 nov. 1791 : « On assure que les sieurs Pastoret, Raymond, Barnave, Cerutti, et autres lépreux gangrenés, fournissent chaque soir au journal de la rue de Chartres, signé Ely (*Eti.*, abréviation d'Etienne dans la griffe du rédacteur), quelques articles propres à égarer l'opinion publique. Les citoyens qui aiment la vérité sont invités à ne pas la chercher dans cette feuille archiministérielle. »

En supposant l'assertion vraie, le *Journal du soir* n'aurait pu que gagner à avoir de pareilles plumes pour auxiliaires ; mais c'est ailleurs, croyons-nous, qu'il faut chercher la cause de cette vogue étonnante ; on la trouve dans cet *avis intéressant* — et en effet très-intéressant à cette époque où l'argent, et surtout la monnaie, étaient devenus fort rares, et où le plus petit assignat était de 50 livres — qu'on lit en tête des n^os à partir du 106 : « On prévient que les abonnements pour six mois ne seront reçus, à compter du 16 octobre dernier, qu'en assignats ou promesses d'assignat, *exclusivement à toute monnaie d'argent*, et que l'appoint sera prêt au bureau.» Sur cette *banque*, qu'on croirait plus moderne, voy. notre tome 7, p. 326.

Quoi qu'il en soit, le succès du *Journal du soir* donna lieu à une concurrence effrénée, et dont il n'y a pas d'autre exemple dans les annales du journalisme. Non-seulement on lui prit son titre, avec circonstances et dépendances, mais on calqua sa forme jusque dans ses moindres détails. Ces concurrences, dont Deschiens ne dit mot, présentent un inextricable dédale, qui m'a longtemps retenu, et dont, malgré la patience que j'y ai mise, je ne répondrais pas d'avoir exploré tous les détours. Heureusement que les omissions, ici, seraient sans importance, car les quatre cinquièmes de ces feuilles, inspirées par la cupidité, sont sans aucune valeur.

Voici, quoi qu'il en soit, le résultat de mes recherches, mes rencontres et mes conjectures :

— **Journal du soir sans réflexions**, et **Courrier de la capitale et des départements** réunis. Rue Basse-du-Rempart, porte St-Denis, 1790-1793, in-4°.

Les écrivains patriotes sont les sentinelles de la liberté.

Suivant la Bibliothèque impériale, le n° 223 serait le premier de la série ; les 222 précédents n'auraient jamais existé.

Hébert a travaillé, pendant un temps que je ne saurais déterminer, à cette feuille, qui sortait des presses de l'imprimerie du *Père Duchesne*, de chez Tremblay, dont les n°s 517 et suiv. portent la griffe. Son nom se trouve inscrit en grandes capitales en tête des n^os au mois de janvier 1792. J'ai des raisons de croire qu'il y travaillait depuis plusieurs mois déjà à cette époque, et Marat, citant cette feuille dans son n° du 14 juillet 1792, l'appelle le *Journal du soir* d'Hébert. En feuilletant les incomplets de la bibliothèque du Corps législatif, j'ai été assez heureux pour faire une trouvaille qui marque par à peu près l'époque où il l'abandonna, trouvaille qui a, de plus, sa petite importance historique ; c'est celle d'un n° d'un

— **Journal du soir sans réflexions, Courrier des trois armées** et **Correspondance étrangère**, faisant suite au journal ci-devant imprimé chez Tremblay. Rédigé par J. B. Hébert, *l'un des rédacteurs-traducteurs des séances de l'Assemblée nationale en toutes les langues*. In-4°.

Ce n° est du 15 juin an 4 (de la liberté?). Il est chiffré 800, probablement comme faisant

suite au journal de Tremblay: il porte la même devise. Il sort de l'imprimerie des rédacteurs-traducteurs des séances de l'Assemblée nationale en toutes langues, porte St-Denis, rue des Filles-Dieu. La griffe d'Hébert se voit sur le titre, et en tête on lit cet avis :

« Déférant aux représentations qui m'ont « été faites de donner plus de correction à « cette feuille, je me suis décidé à la faire imprimer à mon compte. Non-seulement l'impression en sera plus soignée; mais, assuré « d'une correspondance suivie dans nos trois « années et chez l'étranger, la partie politique « en sera du plus piquant intérêt. Je déclare « donc n'avoir part à aucune feuille que le « sieur Tremblay pourrait entreprendre, ainsi « que celle qui s'imprime avec sa griffe, rue « Pavée Saint-Sauveur. »

Je ne saurais dire quelle suite eut cette feuille, dont l'existence n'avait été jusqu'ici connue de personne. Je ne sache pas non plus qu'aucun des biographes d'Hébert lui ait soupçonné la qualité qu'il se donne dans le titre.

— **Journal du soir.** *Petit jeune*, juillet 1790-septembre 1791, 3 vol. in-4°.

A partir du 2 mars 1791, le titre porte en plus : *Rédigé par M. Beaulieu.* Au mois d'octobre suivant il devient :

Journal général du soir, de politique et de littérature, rédigé par C.-F. Beaulieu, Urbain Domergue (auteur du *Journal de la langue française*), et autres gens de lettres. Octobre-décembre 1791, in-4°.

— **Journal du soir de l'Assemblée nationale**, par un ancien rédacteur de celui de la rue de Chartres. 1790 1791, in-4°.

Constitution, patrie, liberté, vérité, voilà nos dieux.

— **Journal du soir**, par Calais. 1791. De l'imprimerie du *Postillon*, rue Basse-du-Rempart de la Madeleine, in-4°.

Très probablement une doublure du *Postillon*.

En 1792 devient le

Journal de la première législature. 1792, in-4°.

— **Journal du soir avec réflexions.** 1791, in-4°.

— **Journal du soir**, ou Bulletin de Paris, des départements et des cours étrangères. 1791, in-4°.

— **Journal du soir**, ou le Moniteur anglo-français. 1791, 3 vol. in-4°.

Les derniers nos portent en plus : *rédigé par P. Lenoble.*

— **Journal du soir sans réflexions.** De l'imprimerie de Carron, rue Cassette. 1791, in-4°.

— **Journal du soir sans réflexions.** Impr. du Journal du soir, rue du Four, 7, 1791, in-4°.

On souscrivait au bureau des Amis réunis, rue du Vieux-Colombier, 30.

— **Journal de la seconde législature, de politique et de littérature**, faisant suite au *Journal du soir*, rédigé par Eti.-F. Millin. De la rue de Chartres, Petit-Hôtel de Caen. 1792, in-4°.

Le nom du rédacteur est en forme de griffe, disposée de manière à simuler celle d'Eti. Feuillant.

Journal du soir, de politique et de littérature. Rédigé par Eti.-F. Millin. De la rue de Chartres, n° 68, vis-à-vis les frères Chaignieau. Impr. *Lachave*, 1792-an 2, 4 vol. in-4°.

Suite du précédent. — Le journal des frères Chaignieau portait, à cette époque, leur adresse sur le titre, disposée de cette façon, en gros caractères :

De la rue de Chartres
De l'impr. des frères Chaignieau.

Le titre du journal de Millin est disposé de même avec la griffe que nous venons de dire, et l'adresse ne diffère que par un monosyllabe imperceptible :

De la rue de Chartres, non
De l'impr. des frères Chaignieau.

— **Bulletin des armées du Nord**, de Sambre-et-Meuse, journal du soir de la rue de Chartres. An 2, in-4°.

— **Journal du soir de la rue de Chartres.** Impr. Lachave, rue de Chartres, n° 8, 1792-an 5, in-4°.

Un n° du 25 messidor an 5 porte au titre : par M. Méjan, homme de loi.

— **Courrier des II Conseils**, journal du matin de la rue de Chartres. Impr. Lachave, an 4, in-4°.

Le catalogue de la Bibliothèque impériale donne les trois feuilles ci-dessus comme une suite probable du journal de Millin. Les deux suivantes sortent également de l'imprimerie de Lachave :

— **Journal du soir, de politique et de morale.** 1791-an 3, in-4°.

— **Journal du matin de la rue de Chartres.** An 4, in-4°.

— **Journal du soir, de politique et de littérature,** par Joyal et Vinçard. 1792, in-4°.

— **Journal du soir de la rue de Chartres, n° 67.** Rédigé par des députés à l'Assemblée nationale et autres citoyens. Lerouge et Cerioux. De la rue de Chartres, imprimerie de Lerouge et Cerioux. 1er juillet 1792, 2 vol. in-4°.

Paraissait deux fois par jour. — Rédigé par René Legrand. A partir du 22 sept. 1792, le rédacteur se brouilla avec ses imprimeurs, qui continuèrent le journal de leur côté, sous le titre suivant :

— **Journal du soir de la rue de Chartres, n° 86.** Imprimé par Lerouge et Lebois. De la rue de Chartres. De l'imprimerie de Lebois et Berthelot. 1792-an 2, 3 vol. in-4°.

Les premiers nos portent au-dessus du titre : *Bulletin de la Convention nationale et de la guerre.* Fut continué sous le titre de

Courrier de la Convention et de la guerre, journal du matin, par Lerouge et Berthelot. *Rue dite Nicaise, vis-à-vis le ci-devant Carrousel, maison appelée Longuerille.* An 2, in-4°.

En l'an 4 : *Courrier du Corps législatif et de la guerre.*

La série originale se distingue de cette continuation apocryphe en ce qu'à partir de la scission, elle porte au titre : *Rédigé par René Legrand, électeur de 1789. De la rue de Chartres*, imprimerie de René Legrand; et au bas de la 1re page se lit cet avis : « La feuille où se trouvent les griffes Lerouge et Cerioux n'est pas le journal que ces honnêtes gens ont imprimé jusqu'au jour de l'ouverture de la Convention nationale pour René Legrand. »

Je trouve encore chez M. Pochet-Deroche des parties de la feuille suivante, sortant également de chez Lerouge :

— **Courrier national,** journal du matin. Brumaire an 4-vendémiaire an 6, in-4°.

J'ai encore rencontré :

— **Courrier des armées,** journal du soir — et du matin. 1795, in-4°

— **Courrier des armées et du Corps législatif.** An 4, in-4°.

— **Journal du soir — du matin — de la république française et du tribunal révolutionnaire.** Rédigé et imprimé par Firmin Gourdin, rue St-Nicaise, n° 502. 1792-1793, 5 vol. in-4°.

Paraissait deux fois par jour. Le nom du rédacteur est en forme de griffe ; à partir du n° 522, il est remplacé par celui de R. Jacquin.

Journal du matin de la république française, ou Chronique de France, rédigé et imprimé par R. Jacquin. Ans 4-5, 2 vol. in-4°.

Suite du précédent. — Je trouve chez M. Labédoyère un

— **Journal du soir de la république française** et *Petites-Affiches de Paris.* 1792, in-4°.

Et chez M. Pochet-Deroche, un *Journal du soir des patriotes, et Petites-Affiches de Paris*, également de 1792, et qui doit être une variante de la même feuille.

— **Journal du soir, de législation et de politique.** Rédigé par P.-J.-F. Eury et autres écrivains patriotes. Aux Jacobins, dans la caserne. De l'impr. de la Société typographique. L'an 1er de la république française, 1er de l'égalité et 4e de la liberté (1792), in-4°.

Le nom du rédacteur est en forme de griffe. Le titre des derniers nos porte *et Courrier de la guerre.*

On lit dans le *Journal à deux liards :* « Le *Courrier de la guerre* est, de tous les journaux du soir, le moins dégoûtant à lire, quoiqu'il ne nous fasse pas grâce des nouvelles que forgent les Jacobins. Mais le plus sot, sans contredit, le plus platement écrit, le plus inexact, le plus menteur, est celui de J. F. Eury. Bêti-Feuillant est tout cela, mais il dit quelquefois la vérité ; c'est beaucoup. »

— **Journal du soir — du matin — des Amis de la liberté et de l'égalité.** Rédigé par P. Sablier et plusieurs écrivains patriotes. Juin 1792-nivôse an 8, in-4°.

Paraissait deux fois par jour. L'édition du matin prend le titre de *Journal du matin* à partir du 6 avril 1793. Le nom du rédacteur est en forme de griffe.

Supprimé implicitement par l'arrêté consulaire du 27 niv. an 8, qui réduisit à 13 le nombre des journaux politiques. Voy., à l'an 4, le *Journal des défenseurs de la patrie.*

Je trouve chez M. Pochet un n° 4819, du 1er nivôse an 6, d'un

Journal du soir et Recueil complet des lois, par P. Sablier et plusieurs hommes de lettres. In-4°.

Et à la Bibl. impériale les n°s 2726-2742, des 14-24 nivôse an 8, d'une feuille intitulée ·

La Diligence politique, et Recueil......

Qui sont, selon toute probabilité, des variantes du journal du soir des Amis de la liberté.

Le catalogue La Bédoyère porte encore un *Journal du soir, Courrier de la République française*, ventôse an 8-24 pluv. an 10, 711 n^{os} in-4°, qui doit être le journal des frères Chaignieau, puisque l'arrêté consulaire du 27 nivôse n'avait pas laissé subsister d'autre journal de ce nom.

Journal en vaudevilles des débats de l'Assemblée nationale. 12 n^{os} in-8°.

Certains d'un avenir heureux,
Qui peut nous empêcher de rire.

« Messieurs, disent les auteurs dans une « Lettre dédicatoire à l'Assemblée nationale, « vous avez régénéré la France, elle commence « une vie nouvelle, la voilà, pour ainsi dire, « au berceau : c'est le moment de lui offrir « quelques hochets; trouvez bon qu'elle re- « çoive les nôtres: permettez-nous d'égayer « un peu cette trop heureuse nation. » — Plaisanterie assez généralement spirituelle.

Tout alors se mettait en chansons, jusqu'à la guillotine, comme on l'a vu plus haut, à l'article des *Actes des Apôtres*. Ainsi encore je trouve dans des annonces de l'an 4 : « *La Révolution du 10 août*, pot-pourri national arrangé pour deux clarinettes. »

Journal général de politique, de littérature et du commerce. Janvier 1790-an 6, in-4°.

Les prospectus portent : *Journal général de commerce, de politique, de littérature*, dont le quart du produit annuel est destiné à la caisse patriotique : agréé par l'assemblée nationale. Je lis, en outre, dans un n° du 18 avril 1792, chez M. Pochet, que les souscripteurs recevraient tous les jours le feuilleton des spectacles, des séparations, scellés et décès. Chez le même un :

— Journal général de politique et de commerce. *Cologne*, an 3, in-4°.

Lequel porte en l'an 6 le titre du journal ci-dessus. Y a-t-il entre les deux quelque parenté?

Journal gratuit, par une Société de gens de lettres. 1790-1791, 14 vol. in-8°.

Sorte de journal encyclopédique, dont nous recommandons le prospectus aux curieux. Il divisait les connaissances humaines, comme les professions de la société en quatorze classes : chacune devait avoir sa feuille, qui paraîtrait tous les quinze jours, et tous les ans un volume de 26 feuilles in-8°, dont la dernière contiendrait la table. On pouvait souscrire pour une ou plusieurs séries.

« Quelques gens, disait la Bibliographie moderne en annonçant cette feuille, seront peut-être surpris de voir *souscrire* pour un journal *gratuit*. Un mot expliquera cette énigme. Nous sommes dans le temps des miracles. La société auteur du journal en question est tellement embrasée par le feu du patriotisme qu'elle ne demande à ses *souscripteurs* que le prix du port des n^{os} qui leur seront envoyés, à raison de 3 sous la feuille. Quelques gens mal avisés — car on en voit partout — trouveront peut-être qu'un journal dont chaque n° coûte 3 sous de port, tant à Paris qu'en province, ne laisse pas d'être fort cher, plus cher même que beaucoup d'autres qui ne sont point gratuits. Mais qu'y faire? Laisser gloser le monde, marcher toujours vers son but, lorsqu'il tend au bien public, et ne point s'amuser, comme l'Atalante de la fable, à ramasser les pommes d'or que l'on peut jeter sur le passage des associés pour ralentir leur course. »

Journal historique et politique de constitution, de législation, d'administration, des tribunaux et de police, avec des observations sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, par un jurisconsulte citoyen auteur de plusieurs ouvrages sur l'ordre public.

Très-intéressant, dit la Bibliographie moderne, qui me fournit ce titre. Le discours préliminaire contient un tableau fort bien fait des événements qui ont rapport à notre législation depuis le règne de Louis XV. — La Bibl. impér. a le prospectus.

Journal logographique de l'Assemblée nationale. *De l'imprimerie logographique*, 28 décembre, in-8°.

Le montant des souscriptions devait être déposé chaque jour entre les mains d'un notaire, et l'on n'en prélèverait qu'un douzième à la fin de chaque mois, pour remplir les avances de la société; le restant devait servir de nantissement aux souscripteurs.

On remarquera l'analogie qui existe entre ce titre et celui que porta dans la dernière période de son existence le *Journal des États généraux* de Le Hodey. Il y avait aussi entre les deux une certaine communauté d'intérêts. On lit en effet dans le n° 19 du tome 19 du journal de Le Hodey, du 5 janvier 1791, jour précisément où il ajouta à son titre : ou *Journal logographique*, cet avis : « Cette feuille sera rédigée conformément au prospectus du *Journal logographique*. Ceux qui voudront s'abonner, au lieu de s'adresser au premier entrepreneur, sont priés de s'adresser désormais chez M. Le Hodey, rédacteur de cette feuille. »

Journal philodémocratique.

Prospectus in-8° d'une feuille qui devait être publiée par une Société du même nom.

Le Juif errant. 4 nos in-8°.

Quod vidi testor.
Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.

Le Klaperman, ou Semonce au peuple français, par le colonel Hudibras, neveu de Burke. *Londres*, n° 1, in-8°.

Réimprimé sous le titre de : *Le roi Necker*, ou Avis charitable à ce pauvre peuple qui me fait pitié....

La Lanterne des Français, par M. Baillio, de la société des Amis de la liberté de la presse. 17 juillet, 7 nos in-8°.

Au n° 2 : *la Lanterne.* — Cette « Lanterne politique et morale avait deux buts très-nécessaires à remplir : l'un, d'affermir les bases de la Constitution et de la maintenir d'après le serment civique; l'autre, d'*éclairer* ces pauvres aristocrates, et, en leur apprenant enfin leur catéchisme, leur sauver l'usage de cette autre *lanterne* dont le nom leur faisait tant de peur, où l'auteur n'avait point dessein de les faire mettre, mais d'où il ne serait plus à temps de les tirer, lorsqu'on les y aurait mis de par Marat. »

A la fin du nos 3, l'auteur se plaint d'une coalition de MM. les citoyens colporteurs, qui refusent de le débiter; il les prie d'annoncer son feuillet au public. « Le mot de *Lanterne*, dit-il, n'écorche point la bouche; ce mot civique semble fait exprès pour leurs voix sonores : ils trouveront à le prononcer du plaisir et du profit. » Les colporteurs étant demeurés sourds à sa prière, il dénonce à ses frères les Amis de la constitution cette « coalition ou bande d'individus qui monopole dans les rues la proclamation des imprimés, ces trompettes d'obscénités qui forment entre eux la plus burlesque aristocratie, une faction particulière prête à étouffer au besoin l'essor d'un écrit utile, et accaparer l'oreille du public pour les chiffons incendiaires de la rue Percée. Il paraît que « le prétexte de l'*embargo absolu* des colporteurs a été que ce *papier inconnu* devait être prohibé, parce qu'il y était mal parlé de M. Marat. »

La Lanterne magique nationale, par le vicomte de Mirabeau. 4 nos in-8°.

Aux citations que j'ai déjà faites de ce spirituel pamphlet (t. 7, p. 108 et suiv.), j'ajouterai cette généalogie de la Révolution :

« Necker engendra les emprunts viagers; « les emprunts viagers engendrèrent le déficit; « le déficit engendra Calonne; Calonne engendra les notables; les notables engendrèrent « l'archevêque de Sens; l'archevêque de Sens « engendra la cour plénière; la cour plénière « engendra le mécontentement; le mécontentement engendra Necker; Necker engendra la « double représentation; la nouvelle convocation engendra les curés et les avocats, qui en- « gendrèrent l'Assemblée nationale, qui engendra la prétendue Constitution, qui engendra « l'anéantissement des revenus et la banque- « route, etc., etc. »

Le nom de Mirabeau ne se trouve que sur le n° 4, qui précisément n'est pas de lui. Il y eut d'ailleurs de nombreux pamphlets sous ce titre.

Le Législateur français, représentant du genre humain, ouvrage d'Hyéroclée, publié par un républicain français. In-8°.

Le Lendemain, ou Esprit des feuilles de la veille. 10 oct. 1790-19 juin 1791, 3 vol. in-8°.

Par le Cousin Jacques; avec cette épigraphe : *Je cours toute la journée, je lis toute la soirée, j'écris toute la nuit pour le lendemain.* Le titre du tome III porte de plus : « journal auquel on en a réuni deux autres : « l'un connu sous le nom de *Journal des prê- « tres;* l'autre, plus nouveau, connu sous celui de *Courrier des fonctionnaires publics;* « rédigé par une nouvelle société de gens de « lettres. »

J'ai parlé ci-dessus du *Journal des prêtres* d'après le Lendemain lui-même; je n'ai pas rencontré le *Courrier des fonctionnaires.*

Il était fait du *Lendemain* une édition spéciale pour les colporteurs, sous le titre de :

— **Assemblée nationale et esprit des feuilles de la veille.** 1790-1791, 3 vol. in-8°

Cette édition, à partir du tome II, se distingue encore de celle dite des abonnés par un sommaire ou résumé du n°, qui est remplacé dans le *Lendemain* par une citation ou une pensée philosophique. — A partir du n° 103, le titre est ainsi modifié :

Assemblée nationale et Commune de Paris. Réd. par une société de gens de lettres. In-8°.

Nous avons vu le pauvre Beffroy de Reigny, succombant sous la concurrence, forcé, après plusieurs tentatives de résurrection, d'abandonner décidément ses *Lunes.* L'immence succès de son *Nicodème dans la lune* vint à propos adoucir sa peine. Cependant il regrettait ses causeries périodiques, et il résolut bientôt de les reprendre, mais en changeant de ton. M. Monselet, dans une notice qu'il a consacrée au Cousin Jacques dans ses *Oubliés*, semble contredire l'opinion des bibliographes, qui s'accordent à attribuer cette feuille à Beffroy; mais s'il ne nous est pas possible d'affirmer qu'il en fut le fondateur, il est évident pour nous qu'il en était le principal rédacteur et la cheville ouvrière. Son nom s'y trouve fréquemment, et c'est bien

à d'ailleurs son genre d'esprit et sa politique. « Éclairer, rendre aux lois leur puissance et au roi tout le pouvoir que la Constitution veut qu'il exerce, adoucir la férocité d'un peuple qu'on égare, consoler par l'expérience ceux qu'on a si brusquement dépossédés, mais qui trouveront bientôt dans le nouvel ordre de choses mille moyens de parvenir : telle était la tâche qu'entreprenait le rédacteur du *Lendemain*. Sa haine contre les tyrans égalait son amour pour la vraie liberté. »

Le *Lendemain* est une revue en charge, une revue charivarique, une satire de la presse démocratique. Quelques citations, prises un peu au vol de la plume, en feront d'ailleurs plus aisément comprendre le genre que nous ne saurions le définir. Le *Lendemain* est d'ailleurs une feuille à peu près unique dans son genre, et il nous fournit d'utiles indications sur la physionomie de la presse de cette époque.

Les Journaux du jour. — « Voulez-vous « voir des mensonges absurdes, des impos- « tures dégoûtantes, des emportements sédi- « tieux, lisez les *Annales patriotiques*, le *Pa- « triote français*. les *Révolutions de Paris*, « celle de *France et du Brabant*, la *Chroni- « que*, et toutes la petite canaille libelliste « qui répète les leçons de ces grands maîtres, « comme l'*Assemblée nationale* par Perlet, « une autre *Assemblée nationale* par un soi- « disant avocat, la *Journal universel*, celui « de la *Révolution*, etc.

« Mais si au mensonge, à l'imposture, à la « calomnie, vous voulez voir réuni ce que la « scélératesse a de plus profond, ce que le « crime a de plus horrible, ce que tous les « forfaits ensemble peuvent offrir de noirceur, « lisez MARAT, l'*Ami Marat*. (19 novembre « 1790.)

— « Nous ne dirons rien des autres produc- « tions du matin, comme les *Père Duchesne*, « les *Mère Duchesne*, les *Lettres bougre- « ment patriotiques*, et autres : ce sont des « immondices qu'on ne peut remuer sans crain- « dre le méphitisme.

— « Le *Journal de la Révolution* donne de « grandes louanges à M. Robespierre. Il est « drôle, ce petit Robespierre! il veut devenir « le plus grand homme de l'Assemblée, et les « petits journaux ne parlent plus que de lui. « (13 avril 1791.)

— « Le général Audouin aboie toujours « après ses prêtres....

« Audouin, sapeur des Carmes, relève ses « moustaches pour insulter le roi, pour ou- « trager M. de Moutaurin, pour sonner le « tocsin de la révolte, pour demander que la « législature ne finisse pas. Chacun sent où le « bât le blesse..... Si l'ordre se rétablit, Au- « douin mourra de faim. En attendant il s'ex- « tasie sur la beauté du temps, et sur le « calme qui règne à Paris. M. Audouin, vous « êtes un petit coquin! Vous savez très-bien, « puisque vous y contribuez de tout votre pou- « voir, que les factieux méditent et préparent « encore une émeute, qu'ils veulent tenter un « dernier coup. Mais je vous prédis qu'il man- « quera ...

— « Les *Révolutions de Paris* ne sont qu'un « résumé des Marat et des Freron de la se- « maine, enrichi d'un joli commentaire où les « injures contre le roi, la famille royale, l'As- « semblée nationale et M. de La Fayette, sont « semées avec beaucoup d'art.

— « Nous ne parlerons pas d'un paragraphe « où le modeste d'Églantine, reprenant sa « forme naturelle de plat auteur, fait lui-même « l'éloge de ses pièces de théâtre, et se donne « les louanges que tout le monde lui refuse. (Avril 1791.)

— « Perlet est charmant : il ne dit rien.

— « Marat s'est entortillé comme un ser- « pent autour de la Fayette : il le pique, il le « mord de toutes ses forces; mais il mord la « lime.

— « Le Camille Desmoulins jase beaucoup « dans son dernier numéro, mais il ne dit rien. « C'est depuis longtemps son habitude. Il rap- « porte sottement la petite altecration qu'il a « eue dans le Palais-Royal, et qui a fini par « des coups qu'il a reçus sur la figure; il se « loue beaucoup de la modération avec la- « quelle il s'est retiré paisiblement sans faire « usage de deux pistolets qu'il avait dans sa « poche. Honneur donc à M. Camille. »

Lettres de Junius. 22 nov. 1790-15 juin 1791, 13 n^{os} in-8°.

Imitation lointaine d'une publication anglaise demeurée célèbre.

Lettres provinciales, ou Courrier des cantons, par une société de publicistes patriotes; aidée des lumières de plusieurs députés à l'Assemblée nationale. 17 juillet, 4 n^{os} in-8°.

Je trouve encore dans le catalogue La Bédoyère, sans date :

— **Lettres à Charrier de la Roche,** député de Lyon à l'Assemblée nationale. 3 n^{os} in-8°.

— **Lettres clubiques,** ou Correspondance d'un Suisse. In-8°.

— **Lettres de Polichinelle** à ses compères sur les finances, sur les cultes, etc. 3 n^{os} in-8°.

— **Lettres d'un ami à son ami.** In-8°.

— **Lettres d'un citoyen** à la Convention. 2 n^{os} in-8°.

— **Lettres des membres de l'Assemblée nationale.** In-8°.

— **Lettres philosophiques**. 2 n^{os} in-8°.

Liberté pleine et entière, les

foudres du Vatican éteintes, Paix universelle. 5 nos in-8°.

Liste des aristocrates de toutes les couleurs composant le club monarchique. 2 nos in-8°.

— **Liste des candidats** qui devront entrer dans la nouvelle organisation des tribunaux. In-8°.

— **Liste des députés plus noirs que les noirs.** In-8°.

— **Les Métamorphoses,** ou Liste des noms de famille et patronymiques des ci-devant ducs, marquis, etc., par Brossard. 8 nos in-8°.

— **Liste des noms des ci-devant nobles,** par Dulaure. 32 nos in 8°.

— **Liste des aristocrates conjurés** désarmés chez le roi par la garde nationale. 1791, 2 nos in-8°.

— **Liste des aristocrates masculins et féminins,** par le portier de Cazalès. 1791, 2 nos in 8°.

— **Liste des démocrates** ou patriotes, en opposition à la liste des aristocrates, par le portier de Cazalès. 1791, in-8°.

— **Liste des bons patriotes** composant le club des Jacobins. 1791, in-8°.

— **Liste des coquins** qui se sont enrichis de l'or et de l'argent de la République. An 5, 2 nos in-8°.

Ces Listes sont, pour la plupart, d'ignobles pamphlets, auxquels je n'aurais certainement pas donné place dans ces annales de la presse périodique, si je ne les eusse trouvés chez Deschiens et La Bédoyère. — Par contre, je crois pouvoir les faire suivre du libelle suivant, que ces bibliographes n'ont point admis dans la liste des journaux, et qui cependant le méritait au moins autant que toutes leurs Listes.

Le Livre rouge, ou Liste des pensions secrètes sur le trésor public, contenant les noms et qualités des pensionnaires, l'état de leurs services, et des observations sur les motifs qui leur ont mérité leur traitement. *De l'imprimerie Royale,* 11 livr. in-8°. *Louvre.*

Pamphlet curieux, imprimé en rouge. — Sur la 3e livraison se remarque un cachet, avec cette devise : *La liberté, voilà mon Dieu;* au milieu les initiales L. D. R. entrelacées. Un avis de l'auteur prévient qu'il a fait mettre son chiffre à cette 3e livraison pour prévenir la fraude d'un colporteur infâme qui s'est avisé de faire forger une soi-disant 3e livraison de son Livre rouge, dont les scélérats titrés ou gagés par un gouvernement taré s'efforcent d'effacer la mémoire. La 4e livraison et les suivantes sont l'œuvre du prétendu contrefacteur. La disposition du titre n'est plus la même; le cachet est plus petit, et les initiales y sont remplacées par un bonnet de la liberté. Dans un avis placé en tête de la 4e livraison le *colporteur infâme* récrimine contre le *colporteur honnête* « qui s'est lassé de donner du « pain à un auteur infâme, qui ne se contentait pas de ses plats écrits pour vivre, et « qui y a joint le vol reconnu des vases sa« crés de la Bastille... », et il le nomme l'abbé de la Rei... — La 10e livraison est intitulée : « *Le Livre rouge expliqué*, ou Clef du coqui« nisme des ministres, de l'abus des faveurs du « trône, des bontés du monarque, des dérè« glements des princes ses frères, des puéri« lités de la cour, etc. »

La continuation nous a paru inférieure aux trois premiers numéros.

La Lorgnette de l'enchanteur Merlin, trouvée sous les ruines de la Bastille. 12 août-16 septembre, 6 nos in-8°.

Voy. t. 7, p. 100.

Lucubrations philosophiques du célèbre Burke. In-8°.

Le Martyrologe national, ouvrage patriotique, dédié à tous les martyrs par un heureux de la Révolution (par Suleau, Bertin d'Antilly et autres). *Aux dépens de ceux qui l'achèteront.* 24 nos in-8°.

Le mot *national* disparaît à partir du n° 8. On lit au bas du 24e n° : *Fin du 1er volume.* Dans le genre des *Actes des Apôtres.* — « Comme il n'y a guères qu'une centaine de « feuilles publiques qui paraissent tous les « matins, dit le prospectus, on conviendra « que ce nombre est très-insuffisant pour une « ville immeuse comme Paris, et que ce n'est « pas, à beaucoup près, une feuille par feu. » — « L'auteur, en pénétrant l'intérieur de cer« tains députés, fait comme l'ichneumon, petit « animal qui entre dans le corps du crocodile, « et qui semble ne lui ronger les intestins que « pour venger les habitants des bords du Nil, « dont il est la terreur et le fléau. »

Vendu, 1861, H. G***, 10 fr.

Il ne faut pas confondre cette feuille avec le *Martyrologe national*, ou l'Histoire des martyrs de la révolution. *Coblentz* (Paris), 1792, in-8°, fig. (vendu, 1837, Labédoyère, 12 fr.).

Mémorial français, ou Journal général des communes et municipalités de France, par J.-J. Fillassier. 6 avril, in-8°.

La couverture imprimée porte : *ou Journal général de la Révolution*.

« Ouvrage hebdomadaire qui présentera le développement et les progrès de l'esprit national; les efforts combinés du patriotisme et sa marche constante vers la régénération complète de la monarchie; les heureux effets de la Constitution sur la restauration des mœurs, des sciences et des arts; — Recueil généralement nécessaire à tous les Français, et dans lequel on se propose d'animer de plus en plus, et de perpétuer d'âge en âge, leur émulation fraternelle, par le spectacle de leurs vertus, l'histoire fidèle de leurs actions et le tableau impartial de leurs succès en tout genre. — Dédié à la patrie. » Tel est le titre du prospectus du vertueux J.-J. Fillassier, « de plusieurs académies, ci-devant député-électeur et l'un des commissaires du cahier général de la prévôté et vicomté de Paris, hors les murs. »

Le Messager patriote. 4 n^{os} in-8°.

Nationale Pique, ou Le vrai patriote. 2 n^{os} in-8°. *Louvre.*

Quoi ! nous sommes armés, et tu lèves la tête, Aristocrate infâme !.. ....

Style du Père Duchesne.

L'Observateur féminin, par madame de Verte-Allure, ex-religieuse de l'abbaye Saint-Antoine. N° 1, 15 mars 1790, in-8°.

Au n° 2 prend le titre suivant :

— **L'Étoile du matin,** ou les Petits mots de Madame de Verte-Allure, exreligeuse... n°s 2-5.

Il y a un numéro prospectus portant pour titre : « *Au diable les jureurs!* — De l'imprimerie des Dames ex-religieuses de l'abbaye Saint-Antoine, l'heureuse année des vœux rompus », avec cette épigraphe :

....Français !
Que les b. et les f. abandonnent vos becs.

« Au diable grilles et verroux!.... A vous, mes dieux! divins restaurateurs de la liberté, salut et louanges! Vous avez brisé mes verroux, mon voile est tombé, ma guimpe s'est envolée, et vous m'avez permis de me rappeler à dix-neuf ans que je suis femme! Au diable qui pourrait me blâmer de trouver de la satisfaction à en remplir les plus délicieux devoirs! Après un carême de quatre ans, il est permis de rendre à son.... ses fonctions !.... J'ai reçu du maître tout-puissant des *talents*, et, comme le mauvais débiteur de l'Evangile rapporté par Mathieu, je ne veux point qu'on me remette ma dette. Je suis en état de faire valoir, et mon *talent* fructifiera. Ainsi je serai agréable au Seigneur : *Crescite et multiplicate*. »

Le fidèle Observateur, journal politique, libre et impartial. 14 n^{os} in-8°.

Dicere verum quid vetat ?

L'Observateur français, ou le Publiciste véridique et impartial. In-4°.

« L'Observateur a toujours les yeux ouverts « sur la marche lente, mais sûre, de la Cons- « titution, sur l'administration des municipa- « lités, sur l'activité des sections, sur les tri- « bunaux, les départements, l'armée, en un mot « sur tous les fonctionnares publics. Il consa- « crera les vrais principes des droits et des « devoirs et aura le courage d'en faire l'appli- « cation aux circonstances. »

On me l'a dit, ou Le dernier aristocrate. In-8°.

L'Oracle divin, ou l'Explication et accomplissement des prophéties, par M. Bardin de Lutèce. In-8°.

Ce journal, qui aurait eu quelque analogie avec l'*Apocalypse*, au sérieux près, devait paraître tous les quinze jours, mais il en demeura à son premier n° (45 p.).

Œufs de Pâques de l'année 1790. 2e couvée. In-8°.

Le catalogue La Bédoyère indique encore, mais sans date, un pamphlet du même genre, car ce ne sont là évidemment que des pamphlets:

Œufs rouges (La Suite aux), ou Gare le pot au noir. In-8°.

L'Orateur du peuple. Mai 1790-sept. 1792, 14 vol. in-8°.

Par Fréron, sous le nom de Martel, avec la collaboration de Labenette à partir du t. VII. Interrompu après le n° 21 (et non le 20, comme le dit Deschiens) du t. XIV, il fut repris le 13 novembre sous le titre suivant :

L'Orateur du peuple, journal libre, par Martel. Tome I, n°s 1 et 2.

Interrompu de nouveau après ces 2 n^{os}, il fut repris une dernière fois, mais dans un esprit tout différent, le 25 fructidor an 2, sous ce titre :

L'Orateur du peuple, par Fréron, député à la Convention nationale. 25 fructidor an 2-25 thermidor an 3, 157 n^{os} en 3 vol. in-8°.

Les 3 vol. de cette dernière série sont tomés VII-IX, comme faisant suite aux six premiers volumes, rédigés par Fréron seul, qui semblait ainsi vouloir répudier l'œuvre de son collaborateur.

Nous ne saurions assigner une date précise à la naissance de la feuille de Fréron, qui est moins un journal qu'un pamphlet périodique : non-seulement, comme dans beaucoup d'autres journaux de la révolution, les numéros ne portent point de date, mais même on n'en trouve aucune dans le corps du journal; comme s'il y eût eu parti pris à cet égard, les époques sont désignées seulement par le jour de la semaine. Selon Deschiens et Barbier, la publication en

aurait commencé dans le courant de décembre 1789; mais il est évident pour moi, d'après le contenu des premiers numéros, qu'il n'a pu voir le jour avant la dernière quinzaine de mai 1790.

Deschiens, d'ailleurs, s'est étendu longuement, et peut-être un peu oiseusement sur la bibliographie de cette feuille. Il parle beaucoup de nos doubles et de nos manquants, lorsqu'en somme il n'y a que des erreurs de numérotation et de pagination, erreurs fréquentes dans les journaux de cette époque, et dont l'*Orateur du peuple* a sa large part; nous n'en citerons qu'une seule, précisément parce qu'elle a échappé à notre devancier, bien qu'elle soit peut-être la plus grosse: la page qui devait être 203, dans le 8e volume, a été cotée 103, et l'erreur s'est prolongée jusqu'à la fin du volume, qui n'indique que 324 pages, au lieu de 424.

Fréron avait pris cette épigraphe retentissante :

Qu'aux accents de ma voix la France se réveille!
Rois, soyez attentifs! Peuples, prêtez l'oreille!

Son style est à l'avenant : jamais la boursouflure et la déclamation n'ont été poussées plus loin. Ajoutez à cela que l'*Orateur du peuple* n'est rempli à toutes les pages que de dénonciations, qu'il ne parle que de complots, que de massacres projetés par les aristocrates, qu'il voit partout des traîtres et des mouchards, et vous comprendrez le succès qu'il rencontra dans les masses. Fréron était le digne lieutenant de l'Ami du peuple, comme il s'en faisait gloire, et son journal était comme le déversoir de celui de Marat, qui en a écrit des numéros entiers, soit quand Fréron était empêché, soit quand il se trouvait lui-même dans l'impossibilité de faire paraître son propre journal, ou qu'il avait du trop plein. Chaque fois, du reste, que la chose a lieu, elle est solennellement annoncée, comme une bonne fortune, aux lecteurs de l'*Orateur*.

Comme son chef de file, Fréron fut en butte à de nombreuses persécutions, mais il les brave et s'en rit. « Comme un oiseau rapide qui « passe à travers les toiles d'une araignée, l'*O-* « *rateur* rompt tous les filets où l'aristocratie « en rochet, en simarre, en jupon court, en froc, « en robe, en camail, en cuirasse, en calotte « rouge, voudrait l'envelopper. Il n'y a pas de « bâillon capable d'étouffer la vérité dans sa « bouche; il tonnera contre les abus, il dépis- « tera tous les complots, il pourfendra l'a- « ristocratie, et fessera le Châtelet toutes les « fois que l'occasion s'en présentera. »

Cependant, à la suite de la journée du Champ de Mars, il fut obligé de se cacher, comme plusieurs autres écrivains démocrates, et d'interrompre sa feuille Il la reprit peu de temps après, et la continua jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, époque à laquelle il l'abandonna à Labenette, qui la rédigea, dans les mêmes principes, jusqu'à la fin de 1792.

On sait quelle part active Fréron prit au 9 thermidor, et avec quelle violence il se jeta dans la voie de la réaction, à la tête de la jeunesse dorée, qui l'avait accepté pour chef. Il fallait un organe à ce parti. Fréron reprit, comme nous l'avons dit, le 25 fructidor, l'*Orateur du peuple*, mais dans un esprit bien différent. Ce journal, qui avait si longtemps appelé les proscriptions sur tous ceux qui étaient suspects d'aristocratie, devint le journal officiel des victimes de la terreur. Fréron eut pour second dans cette nouvelle œuvre un jeune homme, Dussault, qui devait plus tard se faire un nom au *Journal des Débats*, dans la critique littéraire. Il finit même, après les journées de prairial, par lui abandonner entièrement l'*Orateur*, qui, dans ces nouvelles mains, s'engagea insensiblement dans les voies de la réaction contre-révolutionnaire, où il se brisa bientôt contre les résistances du Directoire.

Deux mois après, le 13 novembre, Fréron parut vouloir reprendre sa publication; mais cette reprise, comme nous l'avons vu, n'alla pas au delà de 2 nos. Le 1er est précédé de cet *Avertissement important :* « Tous les conspi- « rateurs ne sont pas émigrés; il est parmi nous « des traîtres cent fois plus redoutables que « ces scélérats. Puisque les trames recommen- « cent, et que la voix de la patrie se fait en- « tendre à mon cœur, il est de mon devoir de « reprendre la plume..... Citoyens! ayez les « yeux sur le Temple, sur ce lieu qui renferme « le chef des conjurés, sur ce monstre enfin « qui s'est si *délicieusement* abreuvé de notre « sang! Au nom de la patrie, point de grâce « pour cet homme atroce, voué au crime par « *état* et par *sentiment*, et, jusqu'à ce que la « loi ait définitivement prononcé sur son sort, « exercez une utile et impérieuse surveillance « sur ce repaire infernal. »

L'*Orateur du peuple* parut, on le sait, dans la première période de son existence, sous le nom de Martel. On a toujours cru que c'était là un pseudonyme sous lequel Fréron avait voulu d'abord se cacher; mais le contraire résulte d'une pièce que j'ai trouvée au Louvre, un « jugement *contradictoire* du tribunal de police, du 12 juin 1790, rendu en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 5 novembre 1789, sanctionné le 6 du même mois, qui ordonne, *après l'avoir entendu en sa défense*, que le sieur Martel, auteur d'une feuille périodique intitulée l'*Orateur du peuple*, n° 13, commençant par ces mots... ..., sera arrêté et conduit ès prisons du Châtelet. » Il y avait donc bien réellement un Martel, qui prêtait son nom à Fréron, et payait pour lui.

Quelques phrases du réquisitoire du procureur syndic attesteront derechef jusqu'à quel point la presse, à cette époque, avait poussé la licence. « Les libelles se multiplient à un point effrayant. En vain vos jugements ont-ils déjà plusieurs fois secondé notre zèle; en vain l'administration surveille-t-elle cette partie essentielle de la police : nous sommes forcé de convenir que le concours de cette double autorité reste impuissant, soit que les colporteurs ou les auteurs eux-mêmes se jouent des peines que vous avez infligées à ceux d'entre eux qui ont été cités devant vous, soit que les imprimeurs folliculaires excitent cette scandaleuse licence, dont ils recueillent impunément les fruits honteux, soit enfin que quelques autres moyens

plus criminels encore soient employés par les ennemis de la chose publique pour contrarier ou détruire les vues de votre justice et de votre sagesse. Le mal est véritablement arrivé à son comble, et les bons citoyens, révoltés à l'aspect de tant de désordres, sont presque réduits à douter de la force du pouvoir dont vous avez été revêtus par l'Assemblée nationale et par le vœu de vos concitoyens. »

Voyez, du reste, t. 6, p. 200 et suiv.

L'*Orateur du peuple* n'est ni bien rare, ni bien cher; il a été payé 54 fr. à la vente Méon, en 1803, et seulement 28 fr à la vente Baillot, 1837.

Où nous mène donc la faction orléano-anglaise? 3 n^os in-8°.

Le Parisien nouvelliste et critique, journal anti-aristocratique, par une société d'hommes libres et vrais. 21 n^os in-8°.

On devait s'adresser pour les souscriptions à un certain Waudia, avocat, une des bêtes noires de Marat.

Le Partisan de la Constitution, ou Journal du peuple. Juin, 3 n^os in-8°.

Qu'il est doux et avantageux que des frères vivent ensemble dans l'union!

Le Patriote à l'Assemblée nationale. 3 n^os in-8°.

Le Patriote royaliste. In-8°.

Continué par

— **Le vrai Patriote.** In-8°.

Je trouve encore dans le catalogue La Bédoyère, mais sans date :

— **La Politique nationale,** ou Le vrai patriote. In-8°.

— **Le Patriote véridique,** ou Vous n'aurez pas de pain. In-8°.

Le Pégase de Voltaire, ou Correspondance ultramontaine, contenant quelques lettres de cet homme illustre et celles d'un Français libre. Ouvrage patriotique, périodique, véridique, critique, philosophique, politique, littéraire et moral. Par un littérateur qui n'est d'aucune académie. In-8°.

Ce n'était point, ou, plutôt, ce ne devait pas être un pamphlet, comme le titre le ferait croire, mais une véritable gazette, et la perle des gazettes. Outre les nouvelles de toute nature, cette feuille, écrite avec gaieté, liberté, vérité, devait contenir des anecdotes qu'on ne trouverait point ailleurs, des traits de la vie privée du grand homme dont elle empruntait le nom, avec des lettres originales qui avaient trouvé dans les entraves de la presse un obstacle à leur publicité; une suite d'idées neuves et utiles sur l'éducation. 2 n^os de 34 pages par semaine, plus un supplément sous le titre de Nouvelle encyclopédie, où l'on réunirait tout ce qui se trouverait dans les autres journaux.

Pendez-moi, mais écoutez-moi. Lettres du bon homme des bois, citoyen actif. 7 n^os in-8°. *Louvre*.

En forme de dialogues entre un *Monsieur* et un *bon homme*. « Écrit avec une ingénuité charmante et une simplicité d'autant plus précieuse qu'elle le met à la portée du peuple, de cette classe qu'il est si essentiel d'éclairer, et qu'il est si difficile d'instruire, parce qu'il y a peu de plumes qui puissent descendre jusqu'à elle sans devenir dégoûtantes. Contre Marat surtout, Marat, de tous les monstres qu'a pu vomir l'enfer, le plus odieux et le plus méchant ». (Le *Lendemain*.)

Le Persiffleur. In-8°. *Louvre*.

Le titre est piquant; mais voilà tout. On jugera de l'esprit du Persiffleur par la manière dont il déguise le nom des acteurs qu'il met en scène: ainsi l'abbé *Mauri*, c'est *Rimau; Rivarol* devient *Rolriva*, etc.

Le Philanthrope, p. J.-C. de Bette d'Etienville. In-8°. *Louvre*.

On sait ce qu'était Bette d'Etienville, un chevalier d'industrie, mêlé, entre autres affaires, à celle du collier. Aussi, allant lui-même au devant de la surprise du public, commence-t-il par un acte de contrition : « Quoique de longs « malheurs, dit-il, me sequestrent en quelque « sorte de la société, quoique la prévention ait « élevé entre le public et moi un rempart dif« ficile à franchir, j'ose lui offrir un tribut de « mes faibles talents, et les déposer sur l'au« tel de la patrie et de la liberté, parce que je « suis convaincu que la liberté est une, n'im« porte par quel écrivain et quelle main elle est « présentée. »

Pièces intéressantes pour servir à l'histoire des aboyeurs ou des membres de la Chambre haute. 3 n^os in-8°.

Plum-Pudding, ou Récréations des écuyers du roi. 7 n^os in-8°.

Dans le genre des *Actes des Apôtres*.

Le Postillon, par Calais. De l'imprimerie du Postillon, rue d'Argenteuil, n° 20, février 1790-1791, 597 n^os en 12 vol. in-8°.

Le nom de Calais ne figure sur le titre qu'à partir du n° 53. — Chaque n° est suivi d'un bulletin intitulé : *Observations*.

Cette feuille eut un peu le sort du *Journal du soir* des frères Chaignieau; elle fut, comme ce dernier, en proie à une concurrence sans vergogne, — ce qui, par parenthèse, prouve en faveur de son succès, — et il est très-diffi-

cile de se reconnaître au milieu de tous ces *Postillons*. Voici d'abord ceux que je rencontre à la Bibliothèque impériale :

— **Le Postillon**, par Courageux, ci-devant rédacteur de celui par Calais, ci-devant rue d'Argenteuil, n° 87. De l'imprimerie du Postillon, rue des Écrivains, n° 21.

Quelques n°s portent seulement : par C***, et le titre est disposé de façon à ce que l'on ne voie tout d'abord que les mots : *par Calais*.

— **Postillon**, par C***, rue Serpente, n° 23.

— **Le Postillon**, par Calais. De l'imprie de Calais et Dubois, rue des Moineaux, n° 36; chez M. Calais, rue du faubourg Saint-Honoré, n° 23.

La plupart des n°s portent par Jean Calais; mais le prénom est imprimé en lettres supérieures, microscopiques, de manière à tromper l'œil, la disposition du titre étant, du reste, absolument identique à celle du vrai Postillon.

— **Le Postillon**, par Calais. De l'imprimerie du Postillon, rue du Vieux-Colombier, n° 30, puis 31.

— **Postillon**, par C***, rue Basse du Rempart, n° 11.

J'ai vu en outre chez M. Ménetrier et chez M. Pochet quelques n°s isolés de Postillons présentant, dans le titre ou la souscription, des variantes destinées à tromper l'acheteur; j'ai cru inutile d'en surcharger ma nomenclature, toutes ces concurrences n'ayant au fond qu'une valeur assez mince, si ce n'est tout à fait nulle. Mais je crois devoir transcrire ici un passage de la *Chronique de Paris* (n° du 21 août 1790) relatif à ces rivalités peu loyales, et qui m'a paru avoir sa petite importance comme trait de mœurs.

« Une dame Fontrouge a entrepris le *Postillon* sous le nom de *Calais;* c'est, dit-on, son nom de fille.

« Un cavalier de la garde nationale, qui n'a qu'un nom, mais celui de *Calais*, a voulu, comme elle, faire un *Postillon*.

« Grand procès entre ces deux *Menechmes*.

« Le tribunal de police, présidé par M. Duport, portant encore un peu de respect au droit d'aînesse, ordonna au cadet d'apprendre tous les soirs au public son nom de baptême, sous peine de voir fermer son imprimerie, et de payer cent livres d'amende. *Calais* signe *Jean Calais*. Le nom de sa rue était encore une différence.

« Sa sœur, qui ne lui aurait pas cédé sa primogéniture pour un plat de lentilles, découvre qu'il n'est pas un *Jean* tout court. Il doit porter les deux noms de son parrain. L'avocat Picard le dénonce au tribunal comme rebelle à sa sentence. Ce jour-là, M. Duport du Tertre ne présidait pas. On plaide, on délibère; enfin *Jean Calais*, pour avoir oublié qu'il s'appelait aussi *François*, est condamné à cent livres de dommages-intérêts, envers la dame Fontrouge dite *Calais*, par chaque jour écoulé depuis le dernier jugement, lequel date déjà de trois ou quatre mois, son imprimerie fermée, ses presses enlevées.

« Le 17, à huit heures du soir, un huissier, avec une nombreuse cohorte, est venu exécuter *Jean-François Calais*. qui a opposé un *arrêt de défense*. Il aurait pu ajouter le traité des délits et des peines »

Tous ces Postillons ne fournirent pas une longue carrière, et tombèrent bientôt essoufflés, à l'exception du véritable Calais, qui alla jusqu'à la fin de 1791; mais nous les verrons rentrer en lice avec une nouvelle ardeur en l'an 4.

D'autres encore que ceux que nous venons de citer trouvèrent bon, heureux, ce nom de *Postillon;* mais, en le prenant, ils y ajoutèrent une qualification qui les distinguait des autres, et permet de ne pas les confondre avec les concurrents déloyaux; ainsi :

Le Postillon, ou Rapporteur national. In-8°.

Le Postillon de Henri IV. 19 n°s in-8°.

Le Postillon de l'Assemblée nationale. In-8°.

Deschiens accuse 96 n°s; doit en avoir au moins 126. — Il paraîtrait que ce Postillon eut aussi maille à partir avec la dame Fontrouge. On lit en tête de quelques n°s du mois de mai : « Nous prévenons le public qu'une particulière, « rue d'Argenteuil, n° 87, a eu la ridicule audace « de nous faire assigner pour qu'il nous fût « fait défense de continuer notre Postillon. « Par sentence du 12 mai 1790, le tribunal de « police l'a déclarée non recevable dans sa « demande. Le Postillon de l'Assemblée natio- « nale, rue de Valois, est le seul que nous « avouons. » — Paraissait tous les jours une demi-heure après la séance, moyennant 3 livres par mois.

Le Postillon exact et diligent. 1er juin-25 septembre, 111 n°s in-8°.

Le Postillon français de l'Assemblée nationale, qui rend compte le soir de ce qui s'est passé dans le jour à l'Assemblée nationale. In-8°.

Le Postillon national, ou Rapport exact de la séan e d'aujourd'hui et des nouvelles du jour. 46 n°s in-8°.

Le Pour et Contre. In-8°.

Continué par le :

— Journal de la Révolution, par suite du *Pour et Contre*. 1790-91, 5 vol. in-8°.

Le Pour et Contre, ou Tous les journaux aristocratiques, modérés et démocratiques. Août, 11 n^os in-8°.

Bien faire, et laisser dire.

Le Prêcheur populaire. In-8°.

Le Précurseur de l'opinion, ou Tableau périodique de la France et des cours étrangères, par une société de gens de lettres. In-8°.

La Prise des Annonciades. 3 n^os in-8°.

Le Proclamateur national, par Lepelletier. In-4°.

Au commencement de la Révolution on appela *proclamateurs, proclameurs*, les colporteurs qui criaient dans les rues les papiers publics.

Le Procureur général du peuple, ou le Censeur public, journal anti-aristocratique. 13 n^os in-8°.

On devait trouver dans ce journal, entre autres choses, les prétentions des peuples et toutes les dénonciations signées qu'on lui ferait parvenir contre les ennemis de la liberté publique. Il promettait, du reste, d'être prudent, circonspect et impartial dans ses mesures, et lorsqu'il devoilerait les attentats des ennemis de la Révolution, il pleurerait, comme Brutus, sur les enfants traîtres à leur patrie.

Prônes civiques, ou le Pasteur patriote, par M. Lamourette. 6 n^os in-8°.

« Suite d'instructions civiques qui avaient pour objet les devoirs du citoyen, et dans lesquelles la morale et l'Evangile étaient annoncés dans toute leur pureté, sans l'importun cortége des inutiles mystères. Il en devait paraître une livraison tous les quinze jours. Dans les deux sermons dont se composait la 1re livraison, l'abbé Lamourette s'efforçait de prouver que la Révolution était l'ouvrage de la main de Dieu même, et qu'il ne pouvait survenir parmi nous une vicissitude plus conforme à l'esprit et aux principes de la religion, et plus propre à ramener tous les états de la société à la pratique de la morale qu'elle enseigne et à l'amour des vertus qu'elle inspire. » — *Chronique de Paris*, du 15 oct. 1790; c'est donc à tort que Deschiens donne à cette feuille la date de 1791.

Voyez *Discours décadaires*.

Le Réclamateur. In-8°.

La Bibliothèque impériale possède sous ce titre le prospectus d'un journal annoncé pour le 1er janvier 1790, chez M. Lablée, et qui est évidemment le *Journal de réclamations* porté ci-dessus. On y invitait les citoyens de toutes les classes qui attendraient de l'opinion générale une justice qui autrement pourrait ne leur pas être rendue, à faire parvenir franco leurs plaintes et leurs réclamations à M. Lablée, avocat et directeur du bureau des réclamations, rue de Condé, n° 7.

J'ai trouvé encore chez M. Pochet-Deroche 7 n^os d'un mémoire en forme de journal intitulé : *Réclamations* des créanciers des ci-devant fermiers généraux....

Relevé d'erreurs et d'impostures consignées dans les journaux comme faits réels. 7 n^os in-8°.

Voyez ci-dessus l'*Impartial*. Il est supposable que ces deux feuilles, que je relève chez Deschiens et Labédoyère, n'en font qu'une.

Le Républicain, journal libre des principaux événements de la révolution française et de l'Europe. Avec gravures analogues. Par Dusaulchoy de Bergemont. 15 n^os in-8°.

Le peuple seul est roi.

Il y avait une certaine hardiesse à arborer un pareil titre au mois de juin 1790; mais c'est tout ce qu'on peut dire de ce premier *Républicain*.

Le Réveil. 2 n^os in-8°.

Le Réveille-Matin, ou Journal de Paris. 13 n^os in-8°.

Le Réviseur, ou l'Esprit des journaux, feuilles périodiques, papiers-nouvelles et pamphlets, rédigé par une société de gens de lettres. 1er mai-7 août, 41 n^os in-8°.

Insérait à mesure les décrets de l'Assemblée, et, pour se mettre au pair, donnait tous les quinze jours un supplément contenant ceux rendus antérieurement.

La Société du *Réviseur*, « pour remplir toute l'étendue de son plan », avait ouvert un club patriotique ou cabinet de lecture où l'on pouvait lire tous les papiers publics moyennant 2 livres par mois ou 6 sous par séance, mais dont l'entrée était gratuite pour les abonnés du journal.

Le Réviseur-Moniteur, ou Gazetin universel des nouvelles nationales et étrangères; par une société de gens de lettres, rédacteurs du *Réviseur*. In 8°.

Révolutions de Suisse, ou Correspondance générale helvétique. 3 n^os in-8°.

Sans-Quartier, ou le Rogomiste national et politique. 10 nos in-8°.

Je me fous de ça, je porte perruque.

Genre du Père Duchesne. — Contre le parti d'Orléans.

Le Scrutateur fidèle, ou Analyse raisonnée de tous les journaux qui paraissent dans le royaume. 1er n° (56 p. in-8°).

« On sait qu'il paraît tous les jours à Pa- « ris 82 journaux. »

Le Scrutateur politique, annales françaises. In-8°.

La Sentinelle du peuple. 2 nos in-8°. *L.*

La véritable Sentinelle du peuple. In-8°. *L.*

Sermon pour le premier (et le second) dimanche de carême. 3 nos in-8°.

Le Singe, journal des espiégleries, singeries et minauderies faites sur les impôts.... 2 nos in-8°.

Les Singularités *du docteur Singulos*, monolo-dialogues... 1790-1791, 8 nos in-8°.

Nous abrégeons — car il occuperait presque une colonne — le titre bizarre de cette production non moins bizarre. — Prospectus en vers.

La Sonnette. 10 mai. 3 nos in-8°.

Le contenu — fort insignifiant — n'a aucun rapport avec ce titre.

Sottises de la semaine, par les frères Séguier. De l'imprimerie de la veuve Vérité (au n° 7 : La veuve Vérité, mon imprimeuse, bien usée, bien déchirée, bien violée, épouse Girouart, imprimeur rue du Bouloi...), 32 nos in-8°.

[voir

Le monde est plein de fous, et qui n'en veut point
Doit s'enfermer tout seul et casser son miroir.

« Mon but est de relever les sottises qui se « commettent journellement... Malheur à ceux « qui craignent la vérité ! »

— **Les Ames damnées,** ou Réponse aux *Sottises de la semaine*, par l'ennemi juré du mensonge et de la secte aristocratique. Imprimé au bureau de la Vérité, in-8°.

On lit dans le *Tribun du peuple* ou le Publiciste national du 3 avril 1790 : « La police de cette capitale, informée que l'insipide pamphlet intitulé *les Sottises de la semaine*, se distribuait chez Pain, libraire au Palais-Royal, vient de faire une descente chez le *marchand d'aristocratie*. Parmi les différents libelles dont sa boutique était le répertoire, on n'a pas été peu surpris de trouver un traité fait entre lui et les fils de M. Séguier, par lequel il est convenu que les auteurs et le distributeur des *Sottises de la semaine* en partageront le bénéfice lorsqu'ils auront 500 souscripteurs. Et c'est M. Séguier, premier avocat général au parlement de Paris, c'est un homme qui depuis nombre d'années exerce une censure publique, qui a fait condamner au feu une infinité d'écrits bien moins licencieux que les Sottises de la semaine ; c'est M. Séguier qui, après plus de soixante ans de magistratures dans le premier sénat de France, laisse ses fils donner dans la bassesse, vendre la calomnie à beaux deniers comptants, et provoquer le mépris public sur des législateurs dont les travaux immortels n'ont pour objet que la félicité publique ! »

Vendu, Paignon-Dijonval, 22 fr.

Sottises et vérités de la semaine, ou Espion général de la cour et de la ville. 6 nos in-8°.

« L'empire de la sottise s'étend d'un bout « de l'univers à l'autre ; mais sa capitale est « la France, son palais la ville de Paris, et son « boudoir le Manége national. »

Citons encore, d'après le catal. Labédoyère, les *Betises*, almanach pour l'année 1790, 1 n° in-8°.

Le Spectateur national, ouvrage moral, critique, politique et littéraire. 1er 21 janvier 1790, in-4°.

Du 22 janvier au 17 avril 1790 :

Le Spectateur national, par une société de citoyens. Rédigé par M. de Charnois.

Deo, patriæ et regi.

Le 18 avril 1790 il ajoute à son titre celui du *Modérateur* de Fontanes, dont il recueille l'héritage :

Le Spectateur national et le Modérateur. 4 vol.

Du 1er déc. 1791 au 9 août 1792 :

Le Spectateur et Modérateur. Troisième année. 3 vol.

L'épigraphe de cette feuille dit assez quel en était l'esprit.

Le Tailleur patriote, ou les Habits de Jean-Foutres. 23 nos in-8°.

Dans le peuple et les grands je combattrai le vice.

« Puisque, dans un temps où la vertu même « n'est point à l'abri de la critique, il est des « hommes coupables, des gueux, des scélérats,

« qui s'affichent sans honte, l'on ne doit pas « craindre de les reprendre sans pitié. Je vais « donc, mon cher lecteur, habiller en bon tail- « leur tout ce que la France renferme dans « son sein de ces hommes nés pour le malheur « du genre humain.»

Suivant Barbier, cette feuille aurait eu pour auteur un Victorin nommé Jean Duffay, qui fut depuis curé d'un village du diocèse d'Orléans.

Le grand Tocsin universel, ou la Théorie des révolutions. In-8°.

Prospectus annonçant le journal pour le 20 mars.

Le Tonneau de Diogène, ou les Révolutions du clergé. 33 n°s in-8°.

Avec une vignette représentant Diogène appuyé sur son tonneau. Le sous-titre disparaît au n° 12.

Le Tribun du peuple, ou le Publiciste national, journal anti-aristocratique, par M. Ma***, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques. N°s 1-4, 29 mars-1er avril, in-8°.

Deschiens, qui donne d'une façon très-inexacte le titre de cette feuille, dont il possédait seulement 2 n°s, l'attribue avec plus de légèreté encore à Marat, donnant ainsi dans un piége assez grossièrement tendu. L'auteur était un faux Marat, que nous avons déjà rencontré à l'article de l'*Ami du peuple*, *supra*, p. 108, Guignot. Renouvelant dans ce nouveau journal la comédie que nous lui avons déjà vu jouer dans son faux *Ami du peuple*, il y invective « les brigands littéraires qui, travaillant *propter famem*, et non pas *propter famam*, ont entrepris d'induire le public en erreur en publiant un libelle portant le nom de l'Ami du peuple, qui reçoivent trente sous par jour pour se rendre faussaires et déshonorer le véritable auteur du journal dont ils usurpent le titre. »

C'est très-probablement à cause de la concurrence que Guignot avait, lui, quitté ce titre qu'il avait été un des premiers à usurper, pour prendre celui de Tribun du peuple. Mais il paraît que ce nouveau titre « n'était pas senti de tout le monde, et que plusieurs personnes parurent en désirer un qui annonçât en peu de mots que son but était de faire une guerre continuelle à l'aristocratie. » En conséquence il lui substitua, après quatre numéros, le suivant :

L'Aristocratie vaincue, ou le Publiciste national, journal patriotique. N°s 5-6.

C'est, du moins, au n° 6 que s'arrête l'exemplaire de M. Pochet-Deroche, qui m'a fourni ces détails. Guignot avait donné à son nouveau journal cette épigraphe, prise de Bacon : « On n'a jamais subjugué un peuple éclairé ; il réagit lorsqu'on croit qu'il sommeille. C'est un vaste réservoir de force et de puissance qui s'épanche au besoin. »

La Vérité. 3 n°s in-8°. *D.*

M. Pochet-Deroche possède 3 n°s d'une feuille également intitulée *la Vérité*, mais avec ce sous-titre : justification des grenadiers de l'Oratoire, par François Ducruix, une des 14 victimes.

Deschiens cite encore, mais sans date :

La Vérité en riant, en vaudevilles. 4 n°s in-8°.

La Vérité maîtresse d'école des vrais sans-culottes. 5 n°s in-8°.

La Vérité pour le peuple. 2 n°s in-8°.

Enfin j'ai trouvé chez M. Pochet-Deroche le 1er n° de

La Vérité toute nue, à messieurs les honorables membres de l'Assemblée nationale, par un citoyen qui n'a pas peur (et qui promettait de se faire connaître au 2e n°). In-8°.

Voyage à l'Assemblée nationale. S. d., in-8°. *L.*

Voyage au temple du despotisme, ou Épîtres de saint Paul., pour servir de supplément aux *Actes des Apôtres*. 1 n° et supplém., in-8°.

Voyage du petit furet patriote. S. d., in-8°. *L.*

Le Voyageur politique. In-8°.



Je suis le véritable Père Duchesne, foutre!

Il n'est personne qui ne connaisse, au moins de nom, le Père Duchesne et ses grandes colères; mais on sait moins ce qu'était ce Père Duchesne, d'où vient ce nom, dans lequel on se borne le plus généralement à voir le pseudonyme d'Hébert, qui en est devenu, il est vrai, la personnification, mais qui ne l'a pourtant point inventé.

« Le Père Duchesne, dit la tradition, était l'homme de son temps qui faisait le mieux les fourneaux, et aussi celui qui prononçait le mieux un juron. » Voilà l'opinion contemporaine, telle que la rapporte la *Feuille villageoise*. Mais il est probable que le Père Duchesne n'a pas plus existé que Mayeux, par exemple, un type à peu près du même genre adopté par la faveur populaire à la suite d'une autre révolution. Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que ce type existait longtemps avant 89, et tout porte à croire que c'est du théâtre qu'il passa sur la place publique. On trouve le Père Duchesne, en 1789, à la foire Saint-Germain, égayant de ses saillies les plus hypocondriaques. L'idée sera venue insensiblement de mettre sous le nom de ce personnage des facéties populaires, puis de lui prêter, comme on faisait à Rome à Pasquin et à Marforio, des vérités qu'on n'eût pas osé faire circuler ouvertement. Le procédé réussit; le Père Duchesne fut adopté par les masses, comme l'ont été depuis tant d'autres types, comme le sont journellement encore tant de refrains plus spirituels les uns que les autres, et l'on vit bientôt pleuvoir les Père Duchesne, ou, si l'on voulait me passer cette expression triviale, je dirais qu'on mit le Père Duchesne à toutes les sauces.

Des publications faites sous ce nom, la plupart étaient de simples libelles, sans lendemain. Trois ou quatre eurent une suite plus ou moins longue, et elles se distinguaient alors par le nom de la rue d'où elles sortaient. Deux enfin, ayant pour auteurs, l'une Hébert, l'autre un certain Lemaire, moins connu qu'il ne le mériterait, prirent les allures périodiques d'un journal, et fournirent une carrière également longue.

Tout naturellement chacun de ces Père Duchesne avait la prétention d'être le premier, le seul véritable, et tout naturellement encore cette prétention devait être plus accentuée chez Hébert, quand il fut devenu un personnage et le type du genre, pour avoir mieux su que les autres flatter et exploiter les passions populaires; aussi ne cesse-t-il de protester contre les contrefacteurs : sa feuille existait, dit-il, plus de six mois auparavant que tous ces bâtards eussent vu le jour, et elle n'a cessé de se distribuer chez Tremblay, son imprimeur.

Mais Lemaire réclame non moins vivement, et dans des termes beaucoup plus congruents : « Tous les bons patriotes doivent se garder « d'être salis par la boue qu'éclaboussent « deux ou trois cochons échappés qui courent « les rues de Paris, et à qui il est entré des « diables dans le corps qui leur font accroire « et dire en grommelant qu'ils sont le véritable « Père Duchesne. Le succès de la Lettre bou- « grement patriotique aux soldats de l'armée « a provoqué aux indécences, aux trivialités, « aux grossièretés, aux sottises, telles qu'un « dogue qui aurait écrit en aurait pu tracer. « Un déluge de saletés ont paru presque en « même temps, et le peu de gloire du loyal « et véritable Père Duchesne, de qui on a eu « l'audace de prendre le nom et la qualité, a « été pour ainsi dire étouffé sous un tombe- « reau d'immondices..... Tout ce qui sortira « de ma plume sera imprimé chez M. Chalon « avec ces deux petites étoiles (ce que les bi- « bliographes ont appelé des croix de Malte), « par lesquelles on sera en garde contre les « contrefaçons et bougreries qu'on pourrait « nous attribuer faussement sous le nom du « Père Duchesne. »

Les contemporains, il faut le dire, notamment Camille Desmoulins, contestèrent les prétentions d'Hébert, et la *Feuille villageoise*, à l'endroit que je citais tout à l'heure, dit po-

sitivement que ce fut Lemaire, « un homme d'esprit, qui ressuscita ce fameux personnage du Père Duchesne. »

Je ne saurais dire quels furent les premières publications de Lemaire, ni l'époque à laquelle elles remontent, parce que, pas plus que les autres publications du même genre, elles ne portent ni date, ni nom, si ce n'est une seule pièce, peut-être, qui se trouve jointe à l'exemplaire de M. Ménétrier, intitulée : *Ah! ça n'ira pas, si vous n'y prenez garde*, qui est signée : Le Maire, citoyen de Paris. Une des premières néanmoins dut être la Lettre aux soldats dont nous venons de l'entendre parler tout à l'heure, avec une réplique qu'il y fit lui-même sous le titre de *Réponse de Brise-fer, dragon, au Père Duchesne*. Je citerai encore *les Vitres cassées*, par le véritable Père Duchesne, député aux États généraux, avec cette épitaphe : *In vino veritas*, qui remontent évidemment aux premiers jours de la Révolution, alors que, « la Bastille existant, comme il le dit lui-même, il ne faisait pas bon casser les vitres. » Cette brochure, attribuée à tort par Quérard et autres à Hébert, eut plusieurs éditions; on lit sur le titre de la quatrième . « Imprimé pour la première fois en 1789, à trois éditions, et réimprimé par ordre de la nation en 1791, deux ans après la conquête de la liberté. » Et à la fin de sa 84e Lettre, Lemaire parle du nombre de pièces de 12 sous qu'elle fit tomber dans ses fourneaux.

Le succès de ces premiers essais décida Lemaire à leur donner une suite régulière, et il commença à une époque que je ne saurais préciser, mais de très-peu postérieure à la retraite de Necker, la publication de ses

Lettres bougrement patriotiques du véritable Père Duchêne. 1790-1792, 400 nos in-8°.

Avec cette épigraphe, à partir du n° 28 : *Castigat bibendo mores*. Les titres, à partir de la 19e Lettre, sont surmontés d'un cartouche au milieu duquel se voient ces mots : *Véritable Duchêne*. On lit à la fin, au nos 1-5 : « Signé : Le Père DUCHÊNE, fumiste ordinaire « de Sa Majesté, au château des Tuileries, « l'an second de la liberté »; et à partir du n° 6 : « Signé : Le plus véritable des véri- « tables Père Duchêne, md de fourneaux. » Enfin chaque n° se termine par deux étoiles ou croix de Malte.

Au commencement de 1792, Lemaire prévient ses lecteurs qu'après sa 400e Lettre, il va changer le titre de « sa petite foutue feuille « bougrement patriotique ». La guerre étant allumée, il prend pour titre :

— **La Trompette du Père Duchêne,** pour servir de suite aux 400 *Lettres bougrement patriotiques*. 1792-1793, 147 nos in-8°.

L'épigraphe est devenue : *In vino veritas*. Le cartouche représente une trompette suspendue. Le 1er n° seul est signé; les suivants ont seulement les deux croix de Malte, reliées entre elles par les mots : *Véritable Duchêne*.

Et Lemaire profite de l'occasion pour donner un *coup de gueule* à Hébert : « Je vous re- « nouvelle encore aujourd'hui de vouloir bien « faire, entre moi et le singe ridicule et gros- « sier qui me copie, la différence que je crois « mériter. Il s'intitule ordinairement les « *Grandes colères*, les *Grandes joies*. C'est un « maroufle bon à torcher tous les culs. Comme « on m'a souvent confondu avec ce sale per- « sonnage, je suis bien aise d'y revenir. »

La *Feuille villageoise*, en annonçant la *Trompette*, en parlait ainsi : « L'auteur débute par une *Adresse à tous* les peuples, dans laquelle l'énergie des sentiments est merveilleusement assaisonnée par la mâle rhétorique du bon marchand de fourneaux. On trouvera dans cette petite feuille gaieté sans indécence et vigueur sans violence. C'est surtout dans l'armée qu'elle est bonne à répandre : le Père Duchêne et son style sont tout à fait du goût militaire. Il y a de faux Père Duchêne, mais celui-ci est le véritable. Il est facile à connaître · original et vrai, jovial et spirituel, ami du peuple et ami de la loi; ces qualités ne se contrefont pas aussi aisément que les B. et les F. »

Ce certificat et la source d'où il émane montrent quel était l'esprit des feuilles de Lemaire. Ce n'était pas un royaliste dans le sens qu'on attachait alors à ce mot, et que semblent y attacher les rares écrivains qui en parlent, toujours à l'occasion d'Hébert; c'était un constitutionnel, un homme de progrès, mais un homme de bon sens; on n'a pour s'en convaincre qu'à ouvrir ses Lettres, ou à se reporter aux citations que j'en ai faites dans mon *Histoire de la presse*.

Les Lettres bougrement patriotiques ne sont pas plus un journal que tant d'autres publications périodiques du même temps; c'est une suite d'instructions, de remontrances, d'objurgations, qui s'adressent au peuple, à la bourgeoisie, à l'Assemblée nationale, au roi, à tout le monde enfin, mais plus particulièrement à l'armée, que Lemaire avait surtout en vue; il avait même commencé, concurremment, la publication d'une feuille spéciale :

— **L'Ami des soldats,** par l'auteur des *Lettres bougrement patriotiques*, 1790, in-8°.

Soldat, sois courageux et surtout honnête homme.

« Nous avons un *triple Ami du Roi*, c'est- « à-dire la bête à trois têtes; un *Ami du* ci- « devant *Clergé et de la* ci-devant *Noblesse*, « qui est un chien enragé; un *Ami des ci-* « *toyens* : ah! celui-là est un bon patriote; « un *Royaliste ami de l'humanité*, qui est « bête comme une oie, et à qui nous conseil- « lons d'aller dans un pré brouter l'herbe, « plutôt que de salir du papier; un *Ami du* « *peuple*, assez barroque, et, foutre! nous « n'avons pas un *Ami des soldats*..... »

Le n° 2 (?) est intitulé . *Suite de l'Ami*

des soldats... On lit à la fin ce *nota bene :* « On trouve la collection de mes Lettres « chez Chalon. Je préviens une fois pour toutes « que tout ce qui sort de l'imprimerie d'un « certain DUCHÊNE de bricole n'est pas de moi, « ni les grandes colères, ni les grandes joies, « ni les grandes cochonneries, sales et puantes « qu'on pourrait m'attribuer. »

Cette volumineuse collection des *Lettres* et de la *Trompette*, qui témoigne d'une grande facilité, et qui est écrite avec un grand sens et un certain talent, est assurément une des publications les plus curieuses de l'époque. Et ce n'est pas le seul titre de Lemaire : il a publié quatre ou cinq autres journaux, le *Courrier de l'égalité, le Journal du bonhomme Richard, l'Orateur des assemblées primaires*, un *Patriote français* et un *Citoyen français*, dont plusieurs fournirent une assez longue carrière, et où il continua, avec une constance bien rare, à parler le langage de la raison, dans un temps où la raison avait si peu de chance de se faire écouter. Cependant, c'est à peine s'il est connu ; son peu de gloire, pour me servir de ses expressions, a été pour ainsi dire étouffé sous les immondices d'Hébert, et pas un biographe n'a daigné seulement recueillir son nom. Seul, M. Quérard lui a consacré deux lignes : il le dit né à Montargis le 30 nov. 1758, imprimeur à Paris, ex-archiviste de l'ancien Directoire, membre de l'ancien Musée et du Portique républicain. Tout ce que je puis dire, c'est qu'à l'époque où il publiait ses Lettres il était commis aux postes : c'est la qualité que Fréron donne à ce *fournailleur*, et aussi un correspondant de l'Ami du peuple qui était allé tout exprès aux renseignements, et qui le traite de petit drôle, chargé d'escamoter de la poste les lettres adressées aux patriotes de marque dans les provinces, et hantant le café Procope, où le divin Mottié l'avait mis en station pour servir de mouchard contre les chauds patriotes.

Les *Lettres* se sont vendues de 80 à 100 fr.

Cette justice rendue à Lemaire, je reconnais volontiers que la plus remarquable des publications faites sous le nom du Père Duchesne, et la plus justement fameuse, est celle d'Hébert, portant le plus souvent pour titre :

La grande Colère... *La grande Joie du Père Duchesne...* 1790-1794, in-8°.

Environ 385 nos, en deux séries, dont la dernière seule est chiffrée, de 1 à 355

Jusqu'ici on avait placé la naissance du journal d'Hébert aux premiers jours de 1791. C'était une erreur, qu'a relevée le premier, et avec infiniment de raison, M. Ch. Brunet, dans un lumineux travail qu'il a consacré à Hébert et à ses publications (*Le Père Duchêne d'Hébert, notice historique et bibliographique*, chez France), travail que j'ai été heureux d'avoir pour guide dans cette difficile matière Ce qui a induit les bibliographes en erreur, c'est que la numérotation des feuilles d'Hébert ne part, en effet, que du commencement de janvier 1791 ; mais à cette époque il en avait déjà publié une trentaine qui ne portaient point de n° d'ordre, cas qui se présente très-souvent dans les journaux de cette époque. Cela résulte évidemment de cet errata qui termine le n° 1 : « J'ai une erreur à réparer dans ma feuille du *Reveillon du Père Duchesne et de Mirabeau* », et encore d'une note de ce même n° où il s'élève contre un « fripon qui prend son nom, et dont les feuilles s'impriment chez les Dufour, rue du Vieux-Colombier. »

Cette note, qui paraît avoir échappé à M. Brunet, se termine par cette indication, des plus importantes cependant : « Je préviens le public que je n'avoue que les feuilles imprimées chez Tremblay, et signées d'un G. et d'une H. »

Les nos non chiffrés sont d'ailleurs absolument semblables aux premiers chiffrés ; ils sortent également de l'imprimerie de Tremblay, qui très-probablement était propriétaire du journal, et portent la même vignette caractéristique.

Cette vignette représente le Père Duchesne une pipe à la bouche et une carrotte de tabac à la main. Au dessous on lit cette légende : *Je suis le véritable Père Duchesne, foutre !* que le catalogue de la Bibliothèque impériale a adoptée pour le titre du pamphlet d'Hébert, et que l'on pourrait en effet regarder comme tel, car il n'en a pas d'autre ; chaque n° a un intitulé particulier, dont les formules les plus ordinaires sont, comme je viens de le dire : *La grande Joie... La grande Colère du Père Duchesne*, formules sous lesquelles cette feuille tristement fameuse est demeurée connue.

Ces feuilles qui ne diffèrent des autres que par l'absence de numérotage font partie intégrante, essentielle, de l'œuvre d'Hébert. Tout exemplaire qui ne les possède pas est donc incomplet ; ce qui revient à dire qu'il n'y a pas d'exemplaire complet du véritable Père Duchesne. Comme il n'est pas toujours facile de les distinguer au milieu des innombrables pamphlets qui se revêtirent de la même peau, j'ai cru devoir en donner ici les sommaires d'après M. Ch. Brunet :

— « A bas les cloches, ou grande Découverte du Père Duchesne pour faire de la monnaie et des canons. »

— « Ce n'est pas le Pérou que ces bougres-là, ou avis sérieux du vrai Père Duchesne au général Lafayette. »

— « La confession du Père Duchesne à l'abbé Maury, et celle de l'abbé Maury au Père Duchesne. Sa conversion à la constitution, son acceptation d'un vicariat de village, son départ avec des lettres de recommandation du Père Duchesne. »

— « Emprisonnement du sieur de Castries à Saint-Germain en-Laye, et grande colère du Père Duchesne contre son duel avec M. Lameth. »

— « Fais beau cul et tu n'en auras guères, ou L'abbé Maury fouetté par le Père Duchesne, pour avoir jeté un député en bas de la tribune de l'Assemblée nationale. »

— « Grand discours du Père Duchesne aux grenadiers et à la troupe du centre pour les empêcher d'entrer dans la maison du roi. »

— « Grande colère du Père Duchesne contre l'abbé Maury, pour l'avoir dénoncé a l'Assemblée nationale. »

— « Grande colère du Père Duchesne contre le ci-devant prince de Condé qui se dispose à entrer en France à la tête d'une armée étrangère et de tous les aristocrates. »

— « Grande colère du Père Duchesne contre les infâmes manœuvres du ci-devant clergé de France et du pape pour renverser la Constitution. »

— « Grande colère du Père Duchesne contre le ci-devant comte d'Artois et la découverte d'un nouveau projet de contre-révolution. »

— « Grande colère du Père Duchesne sur le projet d'enlever le roi pour l'amener dans les Pays-Bas. Détail curieux de l'entretien qu'il a eu aux Tuileries avec Sa Majesté, pour le détourner de ce dessein. »

— « Grande colère du Père Duchesne sur la découverte d'un nouveau complot contre la Nation, et les moyens qu'il propose pour prévenir l'accaparement des douze millions de petits assignats qui doivent être mis incessamment en circulation. »

— « Grande colère du Père Duchesne sur le refus du roi de sanctionner le décret concernant la constitution civile du clergé. »

— « Grande joie du Père Duchesne sur la sanction du roi au décret du serment civique du clergé, ou Noël en prose bougrement patriotique. »

— « Grande joie du Père Duchesne sur la nomination du nouveau garde des sceaux, et sa visite au roi pour le remercier d'avoir choisi M. Duport du Tertre. »

— « Grande joie du Père Duchesne sur l'emprisonnement de plusieurs conspirateurs, et la victoire qu'il a remportée sur le grand chantre du chapitre de Notre-Dame, à la mise de scellés. »

— « Grande joie du Père Duchesne sur le décret qui oblige l'archevêque de Paris à rentrer en son diocèse et tous les calotins à prêter le serment civique. »

— « Grande joie du Père Duchesne sur ce que le roi a envoyé faire foutre le grand aumônier, le pape et tous les calotins. Sa grande colère contre les sonneurs, les carillonneurs et marguilliers aristocrates, et sa motion bougrement patriotique de fondre la cloche d'argent du Palais, qui a donné le signal du massacre de la Saint-Barthélemy, afin qu'il ne reste aucunes traces des cruautés exercées contre les protestants qui reviennent en France. »

— « Grande ribotte du Père Duchesne et de Jean-Bart au retour de ce dernier de l'escadre de Brest, et en l'honneur de la paix signée entre l'Angleterre et l'Espagne. »

— « Grande visite de madame Lamotte au Père Duchesne malade. Son étonnement de trouver auprès de son lit un broc de vin pour tisane. Grand malheur qui leur arrive. Description de sa chambre. »

— « La grande visite du Père Duchesne à M. l'évêque d'Autun pour le complimenter sur le serment qu'il a prêté à l'Assemblée nationale, et sa grande motion de donner pour étrennes à tous les évêques qui ne suivront pas son exemple des pommes au lieu d'oranges. »

— « Grande visite du Père Duchesne à madame Lamotte arrivée à Paris pour faire réviser son procès par l'Assemblée : leur conversation sur les complots des aristocrates, et grand malheur qui lui est arrivé. »

— « Grande visite du Père Duchesne à monsieur Charles Lameth, et leur entretien bougrement patriotique. »

— « Ils ne s'en foutront plus, les coquins ! ou Grande joie du Père Duchesne sur l'installation des nouveaux juges au Palais. »

— « L'indignation du Père Duchesne contre l'indissolubricité du mariage, et sa motion pour le divorce. »

— « M. de La Fayette jugé par le Père Duchesne, et sa découverte d'un nouveau projet de contre-révolution. »

— « Le Père Duchesne à la toilette de la reine, ou Détail des vérités qu'il lui a apprises, et les bons conseils qu'il lui a donnés. »

— « Le Réveillon du Père Duchesne et de M. Mirabeau, ou le Père Duchesne au club des Jacobins. »

— « Révolte des calotins, ou Grande colère du Père Duchesne contre les abbés et séminaristes qui ont voulu renverser l'autel de la patrie au Champ de Mars. »

— « Tu ne nous foutras pas dedans, ou Grande colère du Père Duchesne contre les intrigues de Philippe d'Orléans. »

Sont-ce bien là tous les n^{os} publiés avant la série numérotée? On ne saurait l'affirmer; mais si d'autres se rencontraient, on les reconnaîtrait aisément au signalement que nous venons de donner.

Au premier n° de janvier 1791 commence le numérotage.

Au n° 13, apparaît une nouvelle vignette, copiée presque entièrement d'un autre *Père Duchesne* qui s'imprimait rue du Vieux-Colombier : le Père Duchesne, toujours la pipe à la bouche, mais la lèvre ornée de moustaches et deux pistolets à la ceinture, brandit une hache dont il menace un pauvre petit abbé qui implore à deux mains sa pitié ; sous l'abbé on lit le fameux *Memento mori*. La seule différence entre la vignette d'Hébert et celle du *Père Duchesne* de la rue du Vieux-Colombier consiste en ce que dans cette dernière la croisée à droite a plusieurs barreaux verticaux et horizontaux, et que dans celle d'Hébert elle n'en a que deux, placés en croix comme on le voit dans le fac-similé ci-dessus.

A la fin des 22 premiers n^{os} et des feuilles qui les ont précédés se voient les deux croix de Malte de la feuille de Lemaire ; à partir du n° 23 elles sont remplacées par deux fourneaux à formes très-anguleuses, et dont l'un est renversé : nous les reproduisons plus loin.

Enfin, à partir du 131, chaque n° porte la signature autographiée d'Hébert. Il en donne la raison dans son n° 130 :

« On nous a prévenu que cette feuille doit « être incessamment contrefaite : pour l'en « empêcher, elle sera signée dorénavant de ce« lui qui l'a imaginée et faite sans interruption « depuis les premiers jours de la Révolu« tion. »

Après le n° 137 il parait y avoir eu scission entre Hébert et son éditeur. Le n° 138 d'Hébert sort de l'imprimerie de la rue des Filles-Dieu, n° 8, ci-devant Tremblay, et les fourneaux sont plus petits et n'ont plus le même aspect, jusqu'au n° 141, où ils reprennent à peu près leur forme primitive.

Tremblay publia de son côté un n° 138, puis quelques autres : 139, 142, 146, 147, 148, 149, 150, 151 — et peut-être encore une dizaine non chiffrés, — qui ne différaient des précédents que par sa signature, mise à la place de celle d'Hébert.

Outre ces doubles, ou plutôt ces faux Hébert, il y a 2 nos 16 et 2 nos 321 ayant tous les caractères de la feuille d'Hébert. Il est d'ailleurs probable qu'il arriva plus d'une fois que des spéculateurs firent réimprimer des numéros isolés du Père Duchesne pour les vendre en contrebande. Il faut se rappeler aussi qu'après le 10 août, et surtout après le 31 mai, les gouvernants firent circuler le *Père Duchesne* avec profusion dans les départements, et l'envoyaient par ballots aux armées. Or, on peut supposer que l'imprimerie du journal ne pouvait pas toujours suffire à ces tirages extraordinaires, que l'on dut alors recourir à des presses étrangères, que l'imprimerie du gouvernement put même se charger de quelques-uns de ces tirages. De là ! des doubles, dont la rencontre pourrait surprendre. Ainsi, un savant collectionneur que nous avons déjà cité, M. Léon de La Sicotière, possède deux nos 345, le premier avec la vignette et la griffe, le second portant en tête, au lieu de la vignette, un encadrement fleuronné, avec ces mots superposés : *Patrie, Liberté, Egalité.* Ce dernier numéro a la même indication d'imprimeur que l'autre, mais pas de signature. Le même obligeant amateur nous fait observer, à cette occasion, qu'Hébert a employé successivement, et même simultanément, des griffes différentes, ce qui n'avait point encore été remarqué, et il ajoute que ni les unes ni les autres ne facsimilisent exactement sa signature, beaucoup moins correcte. M. Brunet, lui, possède un exemplaire du n° 334 (non chiffré) réimprimé in-quarto, où la vignette du Père Duchesne est remplacée par celle qui se trouve en tête des actes du gouvernement, et sortant de l'imprimerie de la République.

Le *Père Duchesne*, pas plus que les *Lettres bougrement patriotiques*, n'était ce que l'on peut appeler un journal. C'est plutôt un pamphlet, une sorte de philippique, écrite toute d'une haleine, sur le sujet à l'ordre du jour ou sur celui qui préoccupait Hébert. Mais, dans la période qu'il embrasse, il ne s'est rien passé d'important que le vieux *marchand de fourneaux* n'ait dénoncé à l'approbation ou à l'improbation de ses bons amis les sans-culottes. Sous ce rapport, le Père Duchesne ne laisse pas d'offrir un certain intérêt à l'historien qui ne craint point de chercher l'initiation sous sa grossière enveloppe.

Chaque numéro est précédé d'un sommaire qui en indique à peu près le contenu ; et ces sommaires, destinés à être criés dans les rues, sont toujours conçus en termes propres à piquer la curiosité publique, si ce n'est à surexciter les passions populaires.

Mais il est bon de remarquer qu'Hébert ne fut pas toujours l'homme violent et cynique que nous connaissons ; il avait commencé par être constitutionnel. Originairement sa feuille était rédigée à peu près dans le même style et dans le même esprit que celle de Lemaire ; c'étaient les tendances qu'il combattait alors, c'étaient les partis plutôt que les hommes qu'il attaquait ; mais bientôt il n'y avait plus rien eu de sacré pour lui, et Marat seul put lui disputer en férocité.

Ainsi on le voit d'abord, rempli d'enthousiasme pour les grandes réformes opérées par l'Assemblée constituante, confondre dans son amour le roi et les députés. « Quand j'examine « tout ce qu'il a fallu de raison, de force, de « lumière, d'intrépidité, de prudence, pour « concevoir, suivre et exécuter tant et de si « belles idées, oui, foutre ! j'en conviens sans « rougir, je suis comme un aveugle à qui l'art, « ou quelque hasard heureux, rend l'usage « des yeux, et qui jouit pour la première fois « de l'aspect du soleil... Je ne puis apprécier « chaque partie du tout, mais son ensemble « me paraît admirable... J'idolâtre la Consti« tution comme un amant sa maîtresse... Ce « n'est pas à nos seuls représentants que nous « avons des hommages à rendre. Le roi aime la « Constitution, foutre ! il l'a acceptée de bonne « foi ; il l'a jurée, il la défendra. J'aime le roi de « tout mon cœur.... »

Apprend-il que le roi est malade, vite il fait proclamer :

« La *grande douleur* du Père Duchesne au « sujet de la maladie du roi, et sa *grande co« lère* contre les aristocrates qui empoisonnent « sa vie.

« Non foutre ! s'écrie-t-il, il n'est plus de « plaisir pour moi ; le vin me semble amer, « et le tabac répugne à ma bouche. Mon roi, « mon bon roi est malade ! Français, pleurez « avec moi : notre père est alité ; le restaura« teur de la liberté française est retenu dans « son lit. Oh ! foutre ! son cœur est toujours « au milieu de son peuple, qu'il aime bougre« ment, et dont il est bougrement aimé... »

Mais bientôt il ne trouvera plus d'injures assez grossières pour en salir l'infortuné monarque. Son bon roi ne sera plus qu'un *ogre royal*, un *ivrogne*, un *cochon*, etc., qu'il faut *raccourcir*, ainsi que son *infâme Autrichienne*, *madame Véto*. Nul autre ne poussera avec un plus horrible acharnement à la déchéance, au jugement et au supplice du roi et de la reine.

La Convention instruit le procès du roi, mais elle va trop lentement au gré du Père Duchesne ; il craint qu'on ne lui vole sa proie,

que le jugement de l'ogre Capet ne s'en aille en eau de boudin :

« La *grande colère* du Père Duchesne au sujet de tous les coups de chien qu'on prépare « pour donner la volée à la nichée de hibous du « Temple, et pour empêcher la Convention nationale de s'assembler. Sa *grande joie* de voir « arriver de tous les départements les braves « bougres qui vont faire le procès du cornard « Capet, et l'envoyer à la guillotine avec la « louve autrichienne. »

Pour lui, il a déjà rendu son arrêt, et il le proclame :

« *Bonjour, bonne œuvre, ou le Bouquet de* « *Louis-le-Traître,* ci-devant roi des Français. « *Grand jugement* du Père Duchesne, qui con- « damne le scélérat à être raccourci avec l'in- « fâme Antoinette et toutes les bêtes féroces de « la ménagerie, pour avoir voulu mettre la « France à feu et à sang et faire égorger les « citoyens. »

Enfin la tête de Louis XVI a roulé sur l'échafaud, et le Père Duchesne chante victoire, en des termes que la plume se refuse à reproduire, dans une

« *Oraison funèbre de Louis Capet*, der- « nier roi des Français, prononcée par le Père « Duchesne en présence des braves sans-cu- « lottes de tous les départements. Sa *grande* « *colère* contre les calotins qui veulent cano- « niser ce nouveau Desrues, et vendent ses « dépouilles aux badauds pour en faire des « reliques. »

On ne saurait rien imaginer de plus révoltant que cette prétendue oraison funèbre, où le Père Duchesne s'acharne sur le cadavre royal avec la férocité d'une hyène; c'est le chef-d'œuvre de cet homme abominable, le *nec plus ultra* de l'infamie. En voici la conclusion :

« C'est à vous maintenant, républicains, à « achever votre ouvrage, et à purger la France « de tous les jeanfoutres qui ont partagé les « crimes de ce tyran. Ils sont encore en grand « nombre. Sa femme et sa bougre de race vivent « encore : vous n'aurez de repos que lorsqu'ils « seront détruits. Petit poisson deviendra gros ; « prenez-y garde : la liberté ne tient qu'à un « cheveu. »

Il n'aura plus de cesse alors qu'il n'ait vu tomber la tête de Marie-Antoinette; ce sera la *plus grande de toutes ses joies* :

« La *grande colère* du Père Duchesne de « voir que l'on cherche midi à quatorze heures « pour juger la tigresse autrichienne, et que « l'on demande des pièces pour la condamner ; « tandis que, si on lui rendait justice, elle « devrait être hachée comme chair à pâté, « pour tout le sang qu'elle a fait répandre. Ses « *bons avis* aux braves sans-culottes d'être « sur pied pour donner la chasse aux musca- « dins déguisés et aux fausses poissardes qui « se disposent à crier grâce quand la guenon « paraîtra dans le vis-à-vis de maître Samson. — « La *plus grande de toutes les joies* du « Père Duchesne après avoir vu, de ses pro- « pres yeux, la tête du Véto femelle séparée « de son foutu col de grue. Grand détail sur « l'interrogatoire et le jugement de la louve « autrichienne, et sa *grande colère* contre les « deux avocats du diable qui ont osé plaider « la cause de cette guenon. »

J'ai honte de transcrire de pareilles abominations, mais c'était une nécessité de ma tâche. Qu'on juge de l'effet que de pareils *cris*, hurlés par mille aboyeurs des plus sans-culottes, devaient produire à une pareille époque !

Eh bien ! au milieu de tout cela, faut-il le dire ? Hébert a du talent ! Surmontez le dégoût qu'il inspire, osez vaincre ce frémissement qu'on éprouve au contact d'un reptile hideux, et vous lui trouverez des qualités de style, une manière de s'exprimer vive et nette, des phrases originales et pittoresques, des rapprochements imprévus et ingénieux. A travers toutes ces férocités, qui ont rendu le nom d'Hébert exécrable, on rencontre des pages pleines de sens et de raison. Il est, à ce point de vue, bien supérieur à Marat, dont il se distingue encore sous un autre rapport. Sa mise était aussi soignée, ses manières aussi polies, que son style était cynique, devergondé ; il était enfin tout l'opposé de ce qu'on le supposerait d'après ses écrits.

« Avec quel étonnement, dit Paganel, nos neveux apprendront que l'auteur de ce journal, qui, chaque jour, appelait la multitude à l'insubordination, les dépositaires de l'autorité à l'injustice, et les deux sexes au mépris de la décence du langage et des mœurs ; qui, pour ramener tous les hommes à l'égalité, n'élevait aucun rang, mais les faisait tous descendre dans la classe la plus grossière et la plus abjecte ; qu'Hébert n'était rien moins, avant cette époque, que grossier, immoral et féroce ! Une physionomie douce, une gaîté aimable, un esprit orné, le distinguaient parmi les révolutionnaires, et son éducation ainsi que ses talents promettaient bien autre chose à la société que la composition d'une feuille séditieuse, èt à lui-même une autre fin que l'échafaud. »

Une chose non moins curieuse, c'est que ce ne fut pas seulement dans les bas-fonds de la société qu'Hébert rencontra le succès. « Au nom seul du Père Duchesne, dit encore l'historien que nous venons déjà de citer, les deux tiers de la France étaient glacés de terreur, et pourtant ceux qui exécraient le plus sa doctrine et ceux à qui son style était le plus étranger étaient également empressés à lire son obscène journal ; ils le demandaient avec une sorte d'ostentation, ils en parlaient avec une joie simulée : c'était une manière de sortir des rangs des suspects, et, selon les expressions du Père Duchesne, de se *sans-culottiser*. L'image de l'orateur fumant sa pipe et pétrissant ses fourneaux était chaque jour étalée comme une sauvegarde sur la toilette des plus jolies femmes, dans les cabinets des savants, dans les salons des riches et sur les comptoirs du commerce. Les Girondins, les modérés, traversaient les salles et arrivaient jusqu'aux banquettes souriant à la lecture du Père Duchesne. Le front méditatif de S..... (Siéyes, probablement) lui-même brillait de gaîté, et ses lèvres jouaient l'approbation lorsque, dans les couloirs ou sur le siége, il lisait la feuille protectrice.

« Je ne sais si quelque annaliste jaloux de conserver pour l'instruction de la postérité les écrits de ce temps, qui attestent les erreurs des uns et les crimes de tant d'autres, a pu dérober cette production à la fureur des vengeances; il est à désirer qu'elle passe aux derniers âges, pour lesquels l'histoire complète de notre révolution, son origine, ses progrès, ses déviations et son dénouement seront à la fois une source d'instruction et un sujet de curiosité. »

Il faut que cette « fureur des vengeances » ait été bien grande, car le journal d'Hébert, cette feuille de boue et de sang, devenue, je ne voudrais pas dire un monument, mais au moins une curiosité historique, est si rare aujourd'hui qu'on ne connaît pas un seul exemplaire complet, même des 355 n^os^ chiffrés, et qu'il est même difficile de s'en procurer des numéros isolés. M. Labédoyère, qui ne reculait, on le sait, devant aucun sacrifice, est mort sans avoir pu compléter son exemplaire, le moins incomplet, d'ailleurs, que nous connaissions : il lui manquait 3 n^os^, 52, 76 et 103, et malheureusement ces n^os^ ne se trouvent point parmi ceux que possède la Bibliothèque impériale.

M. G. Brunet attribue à Hébert, mais sans dire sur quel fondement, outre le *Petit Carême de l'abbé Maury* et *Le Chien et le Chat*, que j'ai enregistrés en leur lieu, les feuilles suivantes :

— **Nouvelle Lanterne magique.** 1790, in-8°.

— **Journal du Père Duchesne.** S. d., 3 n^os^ in-8°.

— **Lettres bougrement patriotiques de la Mère Duchesne.** 1791, 18 n^os^ in-8°.

En tête de chaque lettre, fig. sur bois de la mère Duchesne, la pipe à la bouche, une quenouille d'une main et un sabre de l'autre.

Hebert est, en outre, auteur d'un assez grand nombre de pamphlets, parmi lesquels on peut citer avec assurance les suivants, qui portent sa signature :

Grande relation du siége et de la prise du château des Tuileries. Détail de tous les événements arrivés depuis le 10 août dernier... Découverte d'un complot horrible de Louis XVI.... (1792), in-8°.

Grand détail de l'exécution de tous les conspirateurs et brigands détenus dans les prisons de l'abbaye Saint-Germain, de la Conciergerie, du Châtelet, de l'Hôtel de la Force, de Bicêtre et autres lieux, etc. (1792), in-8°.

Grand et véritable détail de ce qui s'est passé hier aux Tuileries. Insurrection générale du peuple. Siége du château. Infâme trahison des Suisses Vengeance du peuple, etc. (1792), in-8°.

Grand détail de la justice du peuple exercée à Versailles sur les aristocrates et contre-révolutionnaires prisonniers d'Orléans ; mort et exécution de Brissac, ci-devant gouverneur de Paris. In-8°.

Les trois premiers de ces pamphlets sortent de l'impr. de la rue Sainte-Barbe, n° 5, ci-devant chez Tremblay, et le 4e de la rue Bourbon-Villeneuve, cour des Miracles.

Almanach du Père Duchesne, ou le calendrier des bons citoyens, ouvrage bougrement patriotique, dans lequel se trouve le récit de tous les grands événements de l'année précédente, tous les détails de la fédération, et un recueil de pièces de vers, chansons, vaudevilles et couplets qui ont été faits en l'honneur de la révolution. Impr. de Tremblay, 1791, in-12.

Rappelons enfin que, concurremment à son *Père Duchesne*, Hébert a rédigé pendant quelque temps un journal politique quotidien, le *Journal du soir* (Voy ci-dessus, p. 176).

D'autres Père Duchesne, je l'ai dit, existaient déjà, indépendamment de celui de Lemaire, quand Hébert commença sa publication. Le succès de sa feuille ne pouvait manquer de susciter des concurrences et des imitations; aussi sont-elles assez nombreuses. Mais il est on ne peut plus difficile de se reconnaître au milieu de toutes ces publications, dont les titres varient à chaque feuille, de les classer, de les grouper, de saisir les similitudes ou les différences qui les distinguent ou les rapprochent. En voici cependant, d'après le catalogue de la Bibliothèque impériale et nos propres recherches, quelques-uns qui paraissent avoir eu une certaine suite :

Le Père Duchêne... De l'impr. du Père Duchêne, rue Pavée, in-8°.

16 n^os^, dont 9 chiffrés, avec une vignette représentant une chaire, et ayant pour légende : *Chaire de vérité*.

J'ai rencontré au Louvre 14 n^os^, dont les 8 derniers seulement sont chiffrés, d'un *Père Duchesne* sortant de l'imprimerie du Père Duchesne, rue Pavée, mais avec une vignette représentant le Père Duchesne en bonnet de coton et appuyé sur un tonneau chargé d'une bouteille et de verres; il semble haranguer la foule, qui l'applaudit. Une note manuscrite, s'appuyant sur un passage de l'*Orateur du peuple*, n° 350, attribue cette feuille, de couleur royaliste, à Leroux des Tillais et Revol.

Le véritable Père Duchesne, foutre! De l'impr. du Père Duchesne, in-8°.

7 nos non chiffrés, avec la vignette aux deux fourneaux.

Je suis le véritable Père Duchesne, foutre! Impr. de Ve Errard, rue Pavée Saint-Sauveur, 1790, nos 1-5, in-8°.

Avec la vignette au *Memento mori* et les fourneaux, mais ceux-ci plus petits et d'un dessin différent. Le chiffre de numérotation se trouve au milieu de la ligne de tête de la page. — Le n° 1 n'est pas chiffré. — Chaque n° a un intitulé particulier, comme dans les feuilles d'Hébert.

— **La Vérité, foutre!** rien que la vérité. Nos 6-9.

Suite de l'article précédent. — Signé : le Père Duchesne. — Les nos 8-9 portent de plus la signature de D. Tremblay. D'après M. Brunet la concurrence de la Ve Errard aurait eu un 10e n°, non chiffré.

Je suis le véritable Père Duchêne, moi, foutre! Mon imprimerie est rue du Vieux-Colombier, n° 30. De l'impr. du Père Duchêne, s. d., in-8°.

10 nos non chiffrés, avec la vignette au *Memento mori* en tête, et deux croix de Malte à la fin.

C'est à ce Père Duchesne de la rue du Vieux-Colombier, qu'Hébert avait volé sa fameuse vignette. C'était, celui-là, un sans-culotte des plus enragés En voici quelques lignes qui montreront jusqu'à quel point a pu aller le dévergondage de la parole ; cela vient après quatre pages où le Père Duchesne, à propos d'un *Te Deum* pour la convalescence du roi (mars 1791), vomit, en style des halles, toutes les indécences imaginables et inimaginables sur la personne du roi, sur sa maladie, etc.

« Toi qui, un jour que tu te purgeais, nous « as chié en terre la noblesse et les rois, les « aristocrates et les calotins, nous te remer- « cions de nous avoir foutu sur le trône un « monarque assez bon diable, qui n'a pas la « malice de Louis XI, et qui, jusqu'à présent, « a eu l'air de faire à peu près tout ce que « nous voulions ; et toi qui es assis à la droite « de ton papa Dieu, bon bougre qui voulus « naître bâtard à Bethléem, pour nous ap- « prendre à nous foutre de la naissance... »

— **Je suis le véritable Père Duchêne, foutre!** De la rue du Vieux-Colombier, n° 30, actuellement rue du Four-Saint-Germain, n° 7. De l'impr. du véritable Père Duchêne, s. d., in-8°.

35 nos non chiffrés, avec la vignette au *Memento mori* en tête, et deux croix de Malte à la fin.

— **Je suis le véritable Père Duchêne**, ci-devant rue du Vieux-Colombier, n° 30, actuellement rue du Four-Saint-Germain, n° 7.

8 nos non chiffrés, avec la vignette au *Memento mori* en tête, et deux croix de Malte à la fin.

— **Je suis le véritable Père Duchêne,** ci-devant rue du Vieux-Colombier, n° 30, actuellement rue du Four-Saint-Germain, n° 7.

5 nos non chiffrés, avec une vignette représentant une hydre.

— **Je suis le véritable Père Duchêne,** ci-devant rue du Vieux-Colombier, n° 30, actuellement rue Thibautodé, n° 7, tout à côté du quai de la Ferraille, foutre!

6 nos non chiffrés, avec la vignette au *Memento mori* et deux croix de Malte à la fin.

— **Je suis le véritable Père Duchêne,** rue Thibautodé, n° 7. Impr. de Sallière, in-8°.

9 nos non chiffrés, avec la vignette au *Memento mori* en tête et les deux croix de Malte à la fin.

— **Je suis le véritable Père Duchêne.** Impr. de Henri IV, in-8°.

1 n° non chiffré, avec la vignette au *Memento mori* en tête, et les deux croix de Malte à la fin.

Au Louvre :

Je suis le véritable Père Duchêne. Mon imprimerie, qui est celle de Henri IV, était ci-devant rue du Vieux-Colombier. Nos 6-8.

— **Je suis le véritable Père Duchêne.** De l'impr. du Père Duchêne, in-8°.

2 nos non chiffrés, avec la vignette de l'hydre.

Je suis le véritable Père Duchêne, In-8°.

1 n° non chiffré

M. Labédoyère possédait un assez grand nombre de ces feuilles sans titre spécial et sans nom d'auteur, dont son catalogue a fait quatre ou cinq groupes, d'après certaines affinités sur la valeur desquelles je ne saurais me prononcer, n'ayant pas eu les pièces sous

les yeux; mais il est supposable qu'on y retrouverait, autrement distribuées, toutes celles que nous venons d'enregistrer; et, après tout, la chose importe assez peu.

Le Postillon du Père Duchesne. Septembre 1790, 3 nos in-8°.

La vérité, foutre!

Les Soirées du Père Duchêne. Impr. de Senties, 3 nos en 1 vol. in-8°.

Les nos 2-3 sont signés : Le très-véritable Père Duchêne et portent les deux croix de Malte.

La Résurrection du véritable Père Duchêne, foutre! 3 niv. an 3, 44 nos in-8°.

Le titre varie à chaque n°. — Les nos sont signés alternativement : Le Père Duchêne, Labisol, Carmagnole Mère Duchesne, et Caignart, rédacteur du *Père Duchesne* et de l'*Ami de la Patrie*.
Deschiens cite encore :

Correspondance du Père Duchêne. *Tulle*, 7 nos in-8°.

L'Arrière petit-fils du Père Duchêne. 2 nos in-8°.

M. de La Sicotière nous apprend que cette dernière feuille était d'un nommé Cauvin, qui publia encore la *Confession du Père Duchesne, marchand de fourneaux*, en vers (4 p. in-8°), pitoyable diatribe contre Hébert, récemment guillotiné. Le journal de Cauvin étant mentionné au bas de cette pièce, il s'ensuit qu'il parut peu de temps après la mort d'Hébert.

Il y eut encore en l'an 6 un **Père Duchêne** (27 nos in-8°) par Lebois, embastillé vingt-deux mois et demi, de l'imprimerie de l'*Ami du Peuple*, rue de la Huchette, où l'on s'abonne au *Défenseur de la Patrie*, faisant suite à l'*Ami du Peuple*. — Avec une vignette qui variait presqu'à chaque n°, et qui était en rapport avec le sujet, ou du moins avec l'intitulé du n°, intitulé dans ce genre :
« Ah! ah! ah! ah! comme il fume ajourd'hui!
« Il faut lire cela. » — « La colère des colères
« des grandes colères du Père Duchêne. Il
« est enragé aujourd'hui contre..... Voyez!
« voyez! voyez! » — « Le grand tapage du
« Père Duchesne contre les bons papas qui
« sont aux Tuileries... foutre! Il faut lire
« tout ça. » — Voyez l'*Ami du Peuple*.
Disons enfin qu'il y eut encore un Père Duchêne en 1815.
Le Père Duchesne devait avoir une épouse, et la bonne femme, nécessairement, n'avait pas sa langue dans sa poche. J'ai déjà cité des

Lettres bougrement patriotiques de la Mère Duchesne. 1791, 18 nos in-8°.

J'ai auss fait allusion, en parlant de la *Résurrection du Père Duchesne*, à

La Mère Duchesne. Signé : Carmagnole Mère Duchesne. S. d. (1791), 3 nos in-8°.

Laquelle se prit de paroles avec le Père Duchesne ressuscité, et aurait, selon toutes les apparences, fini par faire ménage commun avec lui. — Il y eut encore .

Le Drapeau rouge de la Mère Duchesne, contre tous les factieux et intrigants. 1792, 3 nos in-8°.

La Mère Duchesne eut, comme son époux, ses grandes colères et ses grands jurements. Bref, il parut sous se nom un certain nombre de publications, la plupart en forme de dialogues, et de couleur royaliste.

Outre cette digne épouse, Le Père Duchesne avait des parents à tous les degrés, notamment une cousin germain, le général La Pique, qui publia des *Lettres bougrement patriotiques*, dont la Bibliothèque impériale possède 2 nos, in-8°; un Père Ramponneau, dont j'ai vu deux lettres adressées au brave Père Duchesne. Mais il affectionnait tout particulièrement un certain *Jean-Bart*, qu'il met souvent en scène; et il parut sous ce nom de Jean-Bart, ou comme sortant de son imprimerie, un grand nombre de pamphlets, dont quelques-uns périodiques. Je citerai comme échantillon de cette variété :

Et je m'en fouts! Liberté, libertas, foutre! De l'imprimerie de Jean Bart, qui n'est pas un jean-foutre, non. 1790, in-8°, n° 1.

Avec portrait. Le titre de départ porte : *Eh! oui, je m'en fouts!*

Je m'en fouts! Liberté, libertas, foutre! nos 2-4.

Les titres de départ portent : *Je m'en fouts, ou Pensées de Jean-Bart sur les affaires d'État;* et j'ai rencontré sous cet intitulé un pamphlet de l'an 7, portant le n° 1.

Jean Bart, ou suite de *Je m'en f....* Liberté, libertas, f.... 1790-1792, nos 5-181.

Titres de départ : *Je m'en f..., ou Pensées*, etc. — Les nos 121-181 sont ornés d'une vignette représentant Jean-Bart fumant avec le Père Duchesne.
Vendu, 1837, Baillot, 14 fr. 50 c.; 1861, H. G***, 50 fr.

Je m'en fouts! Liberté, libertas, foutre! Première édition de ma contrefaçon. N° 1, 1790, in-8°.

Seconde édition, malgré la contrefaçon. In-8°.

Je m'en fouts, ou Jean Bart appa-

reillant la corvette l'Égalité, journal bougrement patriotique. 2 nos in-8°.

Je m'en fous et contre-fous, par le Père Jean, cousin de Jean Bart. 1790, 3 nos in-8°.

On peut rapprocher les réponses ou imitations suivantes, bien qu'elles ne paraissent pas avoir eu de lendemain.

Si tu t'en fouts, je m'en contre..... De l'imprimerie du général Lapique, place de la Bastille, l'an de la Constitution. 1790, in-8°.

Tu ne t'en foutras pas, et moi, je m'en contre-fous, remarques d'un passager embarqué pour Sciotot, en réponse aux Pensées de Jean-Bart. *Dunkerque,* de l'imprimerie d'un capon du rivage, 1790, in-8°.

Je m'en contre-fouts. Par de Mont-Lucy. De l'impr. du Père Duchesne, in-8°.

Le titre de départ porte en plus : « Retour « du Père Duchesne, premier poëlier du « monde, foutre ! Si on me lit, je m'en fouts. »

Voici encore quelques autres publications numérotées portant le nom de Jean-Bart ou sortant de son imprimerie.

Aux voleurs! aux voleurs! De l'impr. de Jean Bart, 1790, 26 nos in-8°.

« Je l'ai dit dans mon précédent n°, et je « ne m'en dédirai pas, foutre ! la plupart de « ces impudents gardes nationales qui saisis- « sent les feuilles imprimées entre les mains « des misérables colporteurs ne le font que « pour se les approprier et les vendre eux- « mêmes secrètement à leur profit. *Aux vo- « leurs! Aux voleurs!* Moi Jean-Bart, qui ai « l'honneur de vous parler, messieurs mes lec- « teurs, j'ai été témoin plus d'une fois de ce « brigandage. » (N° 11.)

Vendu, 1861, H. G***, 16 fr.

Alerte, citoyens! alerte! De l'impr. de Jean Bart, 2 nos in-8°.

Entretiens de Jean Bart et du Père Duchesne. 12 nos in-8°.

Sacré Gâchis de Jean Bart et du Père Duchesne. 2 nos in-8°.

Il n'est pas possible d'en rire. n° 1, non signé, in-8°.

Catéchisme de Jean-Bart, ou suite de *Il n'est pas possible d'en rire.* N° 2, signé : Jean-Jérôme Lamentin, in-8°.

Il n'est pas possible d'en rire, ou Pleurs des aristocrates. N° 3, signé : Le cousin Pierre, franc patriote, in-8°.

O rage ! ô désespoir !

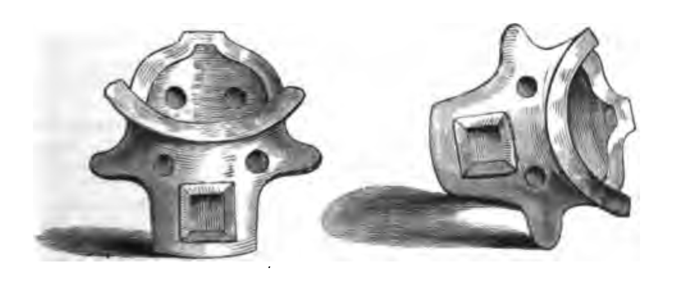
Journal des Sans-Culottes. Dédié à tous les sans-culottes constitutionnels des 83 départements, et qui n'est point foutu pour un tas de sacrés coquins qui méprisent et écrasent le peuple, parce qu'ils l'on truiné, par Jean Bart. Au moins 98 nos in-8°.

Jean Bart à ses concitoyens les vrais sans-culottes de France. 1793, 5 nos in-8°.

Outre ces pamphlets périodiques, ou, pour parler plus convenablement, portant un n° d'ordre, les premières années de la Révolution virent éclore sous le nom, devenu bientôt populaire, du Père Duchesne — et compagnie — une nuée de canards plus insignifiants les uns que les autres, quand ils n'étaient pas orduriers ou sanguinaires. M. Ch. Brunet a essayé d'en dresser la liste dans les *Supercheries littéraires dévoilées,* de Quérard, t. 1er, p. 394. M. Labédoyère en avait environ 200. La Bibliothèque impériale en possède un certain nombre, qu'elle a rangés parmi les journaux. La bibliographie des pamphlets ne rentrant pas dans mon cadre, je ne puis que renvoyer les curieux à ces différentes sources ; je me bornerai à en citer un seul, comme échantillon : *Le Trou du cul du Père Duchesne,* ou le Mouchoir des aristocrates. S. d., in-8°.

Il est à peine besoin d'ajouter que la province eut ses Père Duchesne. J'en ai cité un de Tulle. Lyon en produisit un certain nombre, dont les curieux trouveront la liste dans la *Bibliographie historique de la ville de Lyon pendant la Révolution française,* par M. Gonon, 1836, in-8°. Voyez aussi *infra* les journaux de Lyon.

Pour le Père Duchesne et compagnie, voy. l'*Hist. de la presse,* t. 6, p. 452-548.



1791.

L'Ami de la Constitution, ou le Surveillant des pouvoirs constitués. 1er octobre 1791-10 mai 1792. 230 nos in-4°.

Il est temps enfin que la force turbulente de la multitude cède à la force plus calme de la loi.

MIRABEAU.

« Nous voulons un monarque non-seulement parce que notre opinion est qu'il en « faut un pour le bonheur des Français, mais « surtout parce que notre constitution est « monarchique. Nous poursuivrons donc avec « une opiniâtreté honorable tous ceux qui se- « raient tentés d'élever leur fortune et leur « puissance sur les débris du trône. Nulle con- « sidération particulière ne nous arrêtera; « nous nommerons les coupables, et nous di- « rons leurs crimes.... En un mot, parler de « la constitution française, rappeler à elle « toutes les opinions diverses, tous les actes « des législateurs, toute la volonté des admi- « nistrateurs, toute la subordination des peu- « ples : voilà notre tâche. » — Réuni à la *Correspondance patriotique.*

L'Ami de la loi. Au peuple... Par M. de Verrières, défenseur officieux (à partir du n° 3 : par M. Verrières, premier défenseur de la liberté civile). 4 juin, 6 nos in-8°.

Tous les citoyens sont égaux devant la loi.

L'illustre Verrières se proposait de remplir, à l'aide de cette feuille, « le plus saint « des devoirs assurément, celui de défendre « dans les tribunaux tous les citoyens oppri- « més, et surtout *les patriotes.* J'ai osé le « premier venger en décembre dernier la li- « berté civile. Bientôt d'autres victimes ont « partagé mes soins.... Les circonstances com- « mandaient, et j'ai réalisé, avec une energie « digne de la loi, les principes d'un homme « libre. Depuis, de nouveaux événements ont « favorisé de nouvelles persécutions, de nou- « velles vengeances.... De ma part nouveaux « efforts contre l'oppression. Il a fallu un grand « caractère : je l'ai développé, je l'ai soutenu; « j'y persiste, même au péril de ma vie, et je « me voue tout entier à combattre devant la « loi, au nom de la loi, les abus d'autorité, « les prévarications contre les droits sacrés de « l'homme et du citoyen.... »

L'Ami de la Révolution et de 82 départements. Ouvrage proposé sans souscription par MM. Duval et Moreau, citoyens actifs du département de Seine-et-Marne. In-8°.

Le but des auteurs était « de rendre *française* la révolution, qui n'était encore que parisienne. » — Ne paraît avoir eu qu'un n°, de 48 pages, avec supplément de 32. J'ai vu chez M. Pochet-Deroche deux exemplaires de ce n°, de la même composition évidemment, mais portant pour lieu, l'un Bordeaux, l'autre Metz; ce qui ferait croire qu'il en avait été fait des tirages spéciaux, sinon pour chacun des départements, au moins pour plusieurs.

L'Ami des citoyens. Signé : J. L. Tallien, citoyen soldat. In-fol.

Journal-affiche, très-rare. Deschiens en indique 21 nos, mais que je ne les retrouve pas chez M. La Bédoyère, et la Bibliothèque impériale n'en a qu'un seul. Au commencement d'octobre, Tallien transforma son placard en un journal ordinaire, ou plutôt y joignit un journal ordinaire, qui paraissait deux fois par semaine, sous le titre de

L'Ami des citoyens, journal fraternel par Tallien.... 5 oct. 1791-30 vendém. an 3, in-8°.

Éprouva plusieurs interruptions. Le 1er brumaire il devient quotidien, et modifie ainsi son titre .

L'Ami des citoyens, journal du commerce et des arts, par Tallien.... et par une société de patriotes. *De l'imprimerie des femmes*, rue des Deux-Portes-Bon-Conseil. 1er brumaire-30 pluviôse an 3, 120 nos en 2 vol. in-8°.

A partir du n° 43, le nom de Tallien est remplacé sur le titre par celui de Méhée fils. Le 1er ventôse, il prend le format in-4° et le titre de

Le Spectateur français, ou l'Ami des citoyens. Nos 121-166, 1er ventôse-16 germinal an 3, in-4°.

On lit à la fin des premiers nos de l'*Ami des citoyens* in-8° :

« On souscrit chez.... chez Tallien, rue de « la Perle, n° 17. On souscrit aux même adresses « pour l'affiche de l'Ami des citoyens, moyen- « nant 3 liv. pour trois mois pour un seul « exemplaire, et 12 liv. pour 100 exemplaires, « rendus francs de port dans tout le royaume. » Ce qui prouve que l'affiche persista après l'établissement du journal bi-hebdomadaire, dont le prix était de 5 liv. pour 3 mois, et de 9 liv. pour 6 mois.

« L'utilité de l'ouvrage, disait le *Patriote français* (26 oct. 1791), les talents et le patriotisme de l'auteur, la modicité du prix, tout doit porter les bons citoyens à encourager une entreprise qui a pour but de préserver le peuple des faux principes, des erreurs dangereuses et de l'idolâtrie funeste, dont les progrès sont si alarmants. »

Quant à l'affiche, dont la périodicité n'était probablement pas aussi régulière, elle paraît avoir persisté presque aussi longtemps que le journal. J'en ai, en effet, trouvé chez M. Pochet Deroche un n° chiffré 69, du 10 mars 1793; mais le titre est devenu : l'*Ami des sans-culottes*, et une *note du rédacteur* placée en tête en donne le motif; voici cette note :

« Le mot *citoyen* est devenu bien vague de« puis l'époque de la révolution du 10 août; il « a d'ailleurs une acception trop générique : « les bons et les mauvais citoyens s'y trouvent « compris, et je ne suis ni ne veux être l'ami « des mauvais. Le titre des Sans-Culottes « convient à cet ouvrage, principalement des« tiné à leur instruction. Ainsi l'*Ami des ci« toyens* sera désormais continué sous celui de « l'*Ami des Sans-Culottes*. Il sera digne de « ce beau titre. Les principes les plus purs y « seront toujours professés, et les Amis de la « liberté y reconnaîtront toujours l'un des plus « ardents défenseurs des droits du peuple et « de l'*unité* de la République. Un excellent « patriote, connu par plusieurs bons ouvrages, « veut bien consacrer ses loisirs à me fournir « quelques articles. Je l'en remercie. *Duchosal*, « contribue avec moi à instruire nos conci« toyens, à propager l'amour de l'égalité, et à « démasquer les intrigants et les fripons. Laisse « croasser l'envie; fais du bien, et tu trouveras « dans ta conscience et dans l'estime des pa« triotes une récompense bien douce, bien pré« férable à celles des honneurs ou de la for« tune que prodiguent les ambitieux qui veulent « se faire des créatures pour soutenir leur « crédit chancelant. La véritable, la seule « bonne cause à défendre, et pour laquelle on « doit périr, c'est celle des Sans-Culottes. »

Cela dit, Tallien cède la parole à Duchosal, qui débute ainsi :

« Où donc êtes-vous, intrépides SANS-CU« LOTTES des quarante-huit sections de Paris? « Que faites-vous, et qu'est devenu votre cou« rage? Ne voyez-vous pas comme LES ROYA« LISTES lèvent une tête altière depuis que vous « avez eu la faiblesse de leur accorder des « certificats de civisme? Avant de les obtenir, « ils étaient souples, ils se courbaient devant « la souveraineté du peuple; maintenant ils « l'insultent avec une audace révoltante. Ce « sont là les fruits amers de votre MODÉRAN« TISME.... Cette clique insupportable n'a ja« mais l'air de savoir que la révolution est un « combat à mort de l'infortune contre le luxe; « que ce combat ne sera terminé que le jour « où les riches briseront les fers de l'égoïsme « pour venir confondre leurs intérêts avec les « intérêts du pauvre; que les meilleurs arrêtés, « que les grenadiers ou les chasseurs les plus « utiles, que les sentinelles les plus énergi« ques, en un mot, sont l'aisance de la classe « indigente et la parfaite égalité; que jus« qu'à ce que l'on ait atteint ce but, il y aura « constamment une lutte, tantôt sourde, tantôt « déclarée, entre le patricien indolent qui « nage dans des flots d'or et le plébéien actif « qui manque souvent du nécessaire; que « cette pente est naturelle, et que tous ceux « qui proposent des institutions répressi« ves, avant d'avoir établi l'équilibre par des « lois sagement combinées, sont, à coup sûr, « ou des fourbes ou des ignorants en politique. »

Tout cela très fortement accentué par la diversité et la grosseur des caractères. Le journal-affiche devait, à partir de cette époque, paraître régulièrement tous les cinq jours. Le prix de l'abonnement était de 10 fr., mais on prendrait des arrangements avec ceux qui désireraient avoir plusieurs exemplaires de chaque n°. On continuait à s'abonner chez le citoyen Tallien, et au secrétariat de la société des Amis de la liberté et de l'égalité, rue Saint-Honoré.

L'Ami des ministériels. In-8°.

Ridendo dicere verum quid vetat?

« Le plus grand service qu'on puisse ren« dre aux *ministériels*, classe d'hommes qui « domine aujourd'hui, c'est de les couvrir de « tant de ridicule qu'ils soient obligés d'a« bandonner la partie avant qu'elle devienne « trop sérieuse pour eux. C'est pourquoi nous « avons pris le titre de leur ami.

— « Comme nous ignorons le secret d'avoir « de l'imagination et de l'esprit tous les jours « ou toutes les semaines à point nommé, et que « nous faisons d'ailleurs profession d'une très« invincible paresse, nous ne nous engageons « à rien envers nos lecteurs. »

« Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs, disait le *Patriote français*, 19 sept. 1791, en annonçant l'apparition de cette feuille, à lire le délicieux numéro de l'*Ami des ministériels* : c'est un tableau fidèle de la comédie jouée en juillet dernier. »

L'Ami des vieillards, journal dont les bénéfices sont consacrés à former une masse destinée aux prêtres non assermentés qui ont atteint l'âge de soixante ans. 8 juillet-décembre, 13 n°s in-8°.

A partir du n° 14 :

Journal de bienfaisance, ci-devant *l'Ami des vieillards*. 3 n°s in-8°.

L'Ami des vieillards infortunés, journal de bienfaisance. Janvier-février 1792, 40 n°s in-8°.

Suite du précédent. Prend le sous-titre de *gazette monarchique*, puis de *gazetier royaliste*.

Le véritable Ami du peuple, ou Journal de l'Assemblée nationale et de la société des Amis de la Constitution. In-8°. *D.*

Annales de la religion et du sentiment. 1791-1792, in-8°. *D.*

Annales monarchiques, philoso-

phiques, politiques et littéraires. Mars 1791-août 1792, 525 nos in-4°.

Parmi les fragments que possédait M. La Bédoyère figurent 22 nos de cette feuille, plus 3 nos d'une feuille du même nom, mais de 1793, et que je n'ai pas retrouvés.

L'Argus patriote, par Ch. Theveneau-Morande. 8 juin 1791-31 mai 1792, 94 nos, 3 vol. in-8°.

Audax et vigilans.

Il y a un Supplément au n° 21, ou Réplique à J. P. Brissot.

« Je me suis trouvé assez embarrassé, quand « j'ai pris le parti de faire un nouveau journal, « pour lui donner un titre qui indiquât l'es- « prit dans lequel je veux écrire. On en a terni « et dégradé un si grand nombre qui promet- « taient le plus pur patriotisme, et qui n'ont « pas répondu à l'attente du public, qu'il ne « suffit plus, aujourd'hui, pour appeler son « attention, de lui faire de vaines promesses. « ... En prenant celui de *l'Argus Patriote*, je « m'impose le devoir de veiller aux intérêts du « patriotisme, en même-temps que je me des- « tine à en propager les principes. Je ne mar- « cherai sur les traces d'aucun des journa- « listes qui se sont élevés depuis la Révolution. « *Je serai libre dans mes opinions, et aucun* « *parti ne me subjuguera.*

« Voué, depuis longtemps, à la cause de « la liberté, j'ai anticipé sur les événements « dont la France a été témoin, pour manifester « le desir de la voir libre, et le despotisme « ministériel abattu. Dans le temps où per- « sonne n'osait encore se livrer à l'espoir de « dompter les abus, j'ai couvert de ridicule « les tyrans subalternes qui s'étaient emparés « de tous les pouvoirs du trône. J'ai été une « des victimes de l'autorité arbitraire, mais « je m'en suis vengé en mettant en question « *la toute-puissance* des ministres de Louis XV, « à une époque où rien ne pouvait leur ré- « sister.....

« Je n'entrerai pas dans de plus amples dé- « tails sur quelques essais que j'ai hasardés, « à l'époque dont je parle, en faveur de la li- « berté. Comme ils furent des cris de douleur, « que ce fut l'oppression, que ce fut l'injus- « tice qui me les arrachèrent, je conviens qu'ils « ne furent pas très-modérés.....

« C'est moi qui, dans le *Courier de l'Eu-* « *rope,* feuille soumise, dans le temps où je « me chargeai de sa rédaction, à la censure » d'un des agents de l'ancien régime, *dont il* « *était un bien digne suppôt* (il suffit de « nommer l'abbé Aubert pour prouver ce que « j'avance); c'est moi, dis je, qui, en dépit « de ce censeur ignare et malfaisant, lequel, « dans une seule année, m'a forcé de faire « réimprimer *dix-sept numéros,* ai trouvé le « secret de glisser dans les lettres d'un voya- « geur, dont je suis l'auteur, les principes sa- « crés d'une liberté constitutionnelle.....

« Je puis, et j'ose le dire, *parce que c'est* « *la vérité,* qu'un grand nombre des abus qui « ont été réformés par l'assemblée nationale « ont été dénoncés dans ces lettres avant la « réforme qui en a été faite.....

« Après avoir vu expirer la liberté de la presse « en Angleterre, je l'ai vue renaître en France, « et j'ai abandonné le cadavre aux vers qui le « rongeaient, pour me rapprocher d'un nour- « risson sain et vigoureux, qui jouit de la « santé la plus robuste....

« Le plus sûr moyen de procurer à la France « le repos dont elle doit et veut jouir est d'é- « clairer les vues criminelles des gens pervers « et de mauvaise foi qui cherchent perpétuel- « lement à l'égarer.... »

On connaît Morande (Voir d'ailleurs la Table analytique). Il tint dans cette feuille scandaleuse tout ce que promettaient ses antécédents. Il s'y attaqua surtout à Brissot.

Assemblée nationale, ou Journal des députés. In 8°. *M.*

Assemblée nationale, ou Journal de Paris. In-8°. *M.*

Le Babillard, journal du Palais-Royal et des Thuileries. 5 juin-30 octobre, 138 nos in-8°.

Nil admirari.

Le titre a souvent varié; au n° 18 : *Le Babillard,* avec cette épigraphe · « Je suis l'écho de l'opinion publique »; au n° 28 : *Le Babillard, ou l'Echo de l'opinion publique;* au n° 30 : *Le Babillard du Palais-Royal*, et au n° 85 : *Le Babillard du Palais-Royal et des Thuileries.*

On lit à la fin du n° 50 : « L'Affiche du *Chant du coq* (Voy. *infra*) sera désormais réunie au *Babillard*. Les rédacteurs consacreront toujours le produit des souscriptions à rendre leur ouvrage plus intéressant et plus utile ; l'amour de la patrie est leur mérite et leur fortune. — Ceux qui désireront d'avoir le *Chant du coq* en placard le trouveront au bureau moyennant un sou la feuille. Les abonnés le recevront gratis. » Le *Chant du coq* se trouve en effet réimprimé, du n° 11 au n° 56, à la fin du *Babillard*, dont le titre devient, à partir du n° 117 : *Le Babillard et le Chant du coq.*

« L'objet du *Babillard* est de faire connaître les discours et les noms des motionnaires des Tuileries, du Palais-Royal et autres lieux publics, de dévoiler les moyens par lesquels on veut exciter le peuple contre la Constitution et la paix. Il contiendra un bulletin des séances des Jacobins.... Des faits exacts, quelques sages, mais rares réflexions, point de phrases, point d'esprit, point de ménagements, l'amour de l'ordre, de la liberté et de l'égalité : voilà ce qui le caractérise.

Vendu, 1818, Delisle de Sales, 16 fr. 50; — 1850, Saint-Albin, 6 fr. 75.

Le Bon sens, réflexions libres sur les affaires actuelles. In-8°.

Promettait un tableau bibliographique des ouvrages qui mériteraient d'être connus, lequel

pourrait se détacher, et tiendrait lieu du *Journal de la librairie.*

Le Bulletin. 1er nov. 1791-8 août 1792, 70 nos in-8°.

Le titre si bref de cette publication, qui sortait de l'*imprimerie nationale* de Baudouin, l'éditeur du *Journal des débats et décrets*, et d'autres feuilles consacrées uniquement au compte-rendu des travaux de nos premières assemblées, me porterait à croire que c'était l'annexe d'une de ces feuilles, et cela d'autant plus qu'elle ne contient que les nouvelles intérieures et extérieures, et ne parle pas du tout de l'assemblée nationale. Peut-être, à défaut de prospectus, le 1er n° nous aurait-il éclairé à cet égard, mais il manque à l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, le seul que je connaisse.

Bulletin national, seconde législature. In-4°.

Voyez une feuille du même nom à 1792.

Le Chant du coq. Fin juillet, pet. in-fol.

Gallus cantat, gallus cantabit.

Journal placard, payé, dit-on, par la liste civile pour dépopulariser les républicains, et principalement Brissot, que le parti révolutionnaire cherchait à introduire dans la nouvelle assemblée qui allait succéder à la constituante. Je ne crois pas qu'il existe en France — il y en a en Angleterre — d'exemplaire de ce placard, qui a fait un certain bruit; mais il a été réimprimé, à partir du n° 11, à la suite du *Babillard*, qui avait les mêmes rédacteurs, en tête desquels se trouvait Esmenard, le futur poëte officiel du consulat. Voy. ce dernier journal.

Voy. au surplus notre tome 4, p. 82, 308.

— La Poule patriote, ou Réponse au Chant du coq. In-8°, vignettes.

Gallus rudit, et gallina perturbat.

Au n° 4, le sous-titre devient : « et son divorce avec le coq, pour faits d'intrigues », et c'est ainsi qu'elle est enregistrée par Deschiens, qui en avait 6 nos, mais auquel le 1er manquait probablement. Le titre de départ du n° 2 — la Bibliothèque impériale ne va pas plus loin — porte : *Les fureurs de la poule, et son divorce...*

Chronique de France, par Lapie de La Fage. 1er janvier-15 avril 1791, 45 nos in-8°.

— L'Avertisseur. 1792, in-8°.

Probablement la suite de la Chronique, ou tout du moins par le même auteur. J'ai, en effet, rencontré chez M. Charavay un arrêté autographe du Comité de sûreté générale de la Convention, en date du 30 décembre 1792, enjoignant au commandant du poste de gendarmerie de la Convention de conduire à l'Abbaye le citoyen La Pie de Lafage, rédacteur du journal *l'Avertisseur*. Je ne connais pas, du reste, cette feuille autrement.

Le catalogue Deschiens porte une *Chronique de France*, également de 1791, mais qui n'aurait eu qu'un seul n°, de 112 pages.

La Chronique du mois, ou les Cahiers patriotiques, par Clavière, Condorcet, Mercier, Auger, Bonneville, Broussonnet, Brissot, Garran de Coulon, Dussaulx, Collot d'Herbois, etc. Novembre 1791-juillet 1793, 21 nos in-8°, en 5 vol., fig.

Les nos de novembre et décembre 1792 et de février 1793 ont chacun un supplément.

Recueil d'économie politique et sociale, dont la valeur est suffisamment attestée par le nom des rédacteurs. — Voy. t. 5, p. 285.

La Chronique scandaleuse. 33 nos in-8°.

« Journal badin, mais ardent; bouffon, mais austère. »

Je trouve dans la *Chronique de Paris* du 29 janv. 1792 une « *Enigme* faite dans le temps que parut l'infâme libelle intitulé *Chronique scandaleuse*, et dont le triumgueusat Rivar.., Champc.... et Till..., était, dit-on, l'auteur...» Peut-être de ce triumgueusat faudrait-il retrancher Champcenetz, car il est assez malmené dans cette *boutique de scandale*. La *Chronique scandaleuse* tenait très-bien, en effet, les promesses de son titre.

Elle avait pris pour épigraphe le vers fameux de Boileau.

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon,

dont elle varie ensuite le dernier hemistiche à chaque n°, ainsi :

J'appelle un chat un chat, et Philippe un poltron;
— .... et Barnave un gredin;
— .... et Champcenetz un drôle;
— .... et Talleyrand un gueux;
— .... et Champfort un plat-pied, etc.

« Nous cacherons, disait le prospectus, la « moralité sous la plaisanterie. Nous nous mo- « querons des *ridicules;* nous démasquerons « les *vices;* nous insulterons à la *politique du* « *moment* quand elle sera méprisable. Nous « conspuerons la *démagogie; l'aristocratie* « dépourvue de grâce et de raison sera baf- « fouée. Tout sera appelé par son nom. Nous « n'imprimerons que les trois premières lettres « des *noms propres*, mais les portraits seront « affreux de ressemblance. Nous serons l'écho « de tous les scandales, et nous contractons « l'engagement solennel de ne rien respecter « que ce qui méritera de l'*être..... beaucoup.* »

Forcés « par des circonstances impérieuses de déposer une plume que conduisaient la raison et l'amour de l'humanité », les rédacteurs disaient : « Nous n'épargnâmes personne, et, si les vices originaux nous avaient manqué, nous nous serions peints nous-mêmes. » Ils promettaient de reprendre leur travail l'hiver suivant, « mais dans un style et dans des intentions plus modérés ». Je ne sache pas que cette promesse ait été tenue.

Un exemplaire provenant, dit-on, de Jourgniac de Saint-Meard, exemplaire *de l'auteur*, avec les noms restitués, a été vendu en 1831, Nugent de Rothe, 11 fr.

Il ne faut pas confondre cette feuille avec une publication du même titre : *La Chronique scandaleuse* ou Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente (par G. Imbert). *Paris*, dans un coin où l'on voit tout, 1788, 5 vol. in-12. (Vendu, 1861, H. G***, 24 fr.)

Chronique universelle, ou Archives politiques et littéraires, par une société de gens de lettres.

Prospectus in-4°, plein des plus belles promesses, et annonçant le journal pour le 1er janvier 1791.

La Chute de l'Idole des Français, ou les Crimes des rois de France dévoilés, par Saint-Adrien. N° 1, in-8°.

Classé parmi les journaux uniquement à cause de ce *n°* 1.

Cicéron à Paris. Février-mars, 43 nos in-8°.

« *Cicéron à Paris*, le *Nouvel Ami du peuple*, et deux ou trois autres qui paraissent depuis le nouvel an, sont destinés à prêcher la modération, l'obéissance et la paix aux divers faubourgs. » (*Le Lendemain.*)

Le vrai Citoyen. 3 avril-2 octobre, 27 nos in-8°.

Se proposait de concilier tous les partis et de ramener les détracteurs de la Constitution, par les principes et par la raison, à l'amour de cette Constitution, dont il démontrait évidemment tous les avantages... Bien écrit : il y règne une philosophie douce, bien propre à calmer les esprits exagérés, et à fortifier les autres. (*Moniteur*, 21 juill. 1791.) — La *Chronique de Paris* ne rend pas un moins favorable témoignage au *Vrai citoyen* ; elle y trouve la même sagesse que dans tous les autres ouvrages de l'auteur, M. Perreau, ancien instituteur des enfants de M. de Caraman.

Le Contre-Poison, ou Préservatif contre les motions insidieuses, cabales, erreurs, mensonges, calomnies et faux principes répandus dans les feuilles de la semaine. Par Dusaulchoy, Estienne et autres. 29 janvier-16 avril, 38 nos in-8°.

Il faut faire voir au peuple les objets tels qu'ils sont, le préserver des factieux, et lui apprendre qu'il n'est point libre sans être esclave des lois.

Dusaulchoy, dans le n° 7, répondant à une accusation de l'*Orateur du peuple*, se défend d'être pour rien dans la rédaction de cette feuille ; non que cette inculpation ne l'honore, mais parce qu'il n'aime point à se parer des plumes du paon, et qu'il n'en a pas besoin. Cependant il en accepte franchement la responsabilité à partir du tome 2. « En me chargeant, dit-il, dans une sorte de manifeste, « d'une partie de la rédaction du *Contre-Poison*, « je sais que je donne à la méchanceté un pré« texte de me calomnier, et aux hommes qui « ne jugent que sur parole, de dire que je suis « versatile dans mes opinions ou que je suis « vendu. Je répondrai en peu de mots à la « première de ces deux inculpations, et je suis « si au-dessus de la seconde que je la mépri« serai. Toujours fidèle au patriotisme sévère, « à l'attachement que j'ai montré pour la révo« lution, je prouverai, à toutes les pages de ce « journal, comme je l'ai fait dans le *Républi« cain*, etc., que l'amour de la liberté ne ces« sera jamais d'embraser mon âme. Il est vrai « que je ne diviniserai plus, comme je l'ai fait, « certains personnages dont l'influence sur la « chose publique me fait frémir. Qu'il s'en « faudra que je mérite pour cela le reproche « d'inconstance ! Ce n'est pas moi qui aurai « changé. J'avais pris pour la physionomie du « patriotisme le masque d'hypocrisie dont s'é« taient couverts des factieux ; ébloui par leurs « flatteries populaires, je m'étais montré peuple. « Mais ils n'ont pu longtemps voiler à des yeux « éclairés leurs projets criminels. J'ai vu leurs « basses intrigues, leurs manœuvres perfides « pour égarer un peuple bon et facile et pour « le rendre atroce ; j'ai vu les excès où ce « peuple s'est porté, poussé par leurs infâmes « suggestions ; j'ai vu... Et l'on m'accuserait « d'avoir changé parce que je n'ai pas voulu « souiller ma plume et la rendre complice des « plus noirs forfaits ! Non, je n'ai point changé ! « L'ennemi de la liberté, celui qui voudrait en« chaîner la patrie, j'irais le poignarder jus« que sur les marches du trône, dussé-je être « déchiré par lambeaux l'instant après. Mais « aussi, dussé-je tomber sous les coups des « assassins dont on m'a menacé, j'inviterai le « peuple à la paix, à la soumission aux lois ; je « démasquerai les tartuffes qui en font l'aveugle « instrument de leurs sacriléges desseins ; je « briserai les idoles de Baal et de Moloch ; je « ferai connaître les Pisistrates, les Sylla, les « Marius de la France, et, en indiquant à mon « pays les vrais tyrans qu'il a à redouter, je « le servirai plus efficacement que les écrivains « forcenés qui ne cessent d'emboucher la trom« pette de la sédition et qui répandent partout « le fanatisme et l'esprit de persécution, je « croirai enfin travailler dignement pour la « liberté. »

Le *Contre-Poison* fut un des plus redoutables et des plus redoutés adversaires des démagogues ; on le comprend rien qu'aux injures dont ne cessent de l'accabler Marat et Fréron. Il se montre d'ailleurs l'ennemi des excès dans tous les genres, et il ne traite pas moins rudement que l'*Ami du peuple* « le plat et venimeux animalcule Gautier », et Royou et Du Rozoy, « ces vils folliculaires », et leurs « feuilles empestées ». Forcé de me borner, je choisirai deux extraits qui ont plus particulièrement trait à mon sujet.

Chapitre à ajouter au Tableau de Paris.

« La rue Percée de la Harpe offre tous les « matins quelque chose d'intéressant pour un « observateur curieux. Chaque borne de cette « rue est un magasin où l'on vend, où l'on « distribue *gratis* les libelles et les pamphlets « dont nous sommes inondés tous les jours. On « y voit répandre avec profusion le plat *Mer-* « *cure national*, dans lequel Robert *le Diable* « et l'illustre demoiselle Kéralio s'escriment « pour faire adopter les motions républicaines. « On y voit distribuer une infinité de feuilles « contre le roi, la reine; on y voit de *grandes* « *dénonciations*, de *grands complots*..... On « y voit jeter à qui en veut mille libelles contre « les plus fermes appuis de la liberté. On sera « sans doute étonné que toutes ces feuilles se « distribuent *gratis pro republica*. On sera « encore plus étonné de voir l'influence qu'ont « les jacobites dans cette assemblée générale « de tous les colporteurs de Paris et de la ban- « lieue, puisque avec des petits verres d'eau- « de-vie ils y font brûler à leur gré tout ce « qui tend à démasquer cette secte séditieuse, « fanatique et intolérante... »

— « Puisque vous le désirez, je vais vous « dire à quoi vous pouvez vous en tenir sur « ce que débitent quelques-uns des journalistes « de la Révolution.

« Je ne m'arrête point au sanguinaire Marat, « ni à son singe Martel Fréron, parce que je « suis persuadé qu'avec toutes les personnes « sensées, vous méprisez les déclamations « furieuses de ces deux folliculaires. Je me « tairai aussi à l'égard des auteurs du *Mercure* « *national*, parce que personne ne lit cette « feuille, où le très-mince, très-petit et très- « ridicule Robert exhale le venin que les fac- « tieux lui communiquent, bien qu'il la fasse « distribuer gratis à tous les colporteurs du « Pont-Neuf et de la rue Percée. Je ne parlerai « pas non plus de Mallet du Pan, Durosoy, « Montjoye, Gauthier, Meude-Monpas, Pelle- « tier et autres tristes à pattes contre-révolu- « tionnaires, parce qu'ils n'inspirent de con- « fiance qu'aux aristocrates. Mais je vais vous « dire un petit mot du très-plaisant Camille « Desmoulins, du dénonciateur Carra, de « l'hurleur, déclamateur, rédacteur des *Révo-* « *lutions de Paris*. Apprenez donc que ce « triumvirat convulsionnaire et révolution- « naire va chercher au conclave jacobite son « ouvrage tout taillé, et qu'il n'y met que la « façon. Ainsi ne soyez plus étonné de la rage, « de la fureur, de la partialité, de la mauvaise « foi avec laquelle ces trois écrivains fabriquent « leurs feuilles : ils sont jacobins, par consé- « quent intolérants, fanatiques, enragés, ca- « lomniateurs et énergumènes.

« Si vous voulez savoir la vérité, lisez le *Mo-* « *niteur*, le *Spectateur national*, le *Courrier* « *français*, la *Bouche de fer*, le *Pacquebot*, « le *Journal de Paris*, la *Feuille villageoise*, « *Gorsas*, et la *Chronique de Paris*, excepté « cependant quand il y est question du club des « jacobins et de M. d'Orléans; le *Lendemain*, « l'*Ami de la Révolution ou les Philippiques*, « la *Feuille du jour*, et même le *Journal* « *universel*. Souvenez-vous surtout que, « quoique je vous conseille de leur donner la « préférence, je ne réponds de rien, et surtout « de l'impartialité d'un journaliste; mais, au « moins, ceux que je viens de citer sont pa- « triotes, et je ne les crois pas vendus comme « les premiers. »

Correspondance des mécontents. 14 mars-juin, 28 nos in-8°.

« A la vue des maux sans nombre et de « toute espèce dont nous sommes assaillis, on « ne peut se dissimuler que l'établissement du « nouveau régime n'ait été comme un fléau « destructeur qui a frappé les deux tiers des « Français, aujourd'hui malheureux, sans es- « poir de cesser bientôt de l'être, par consé- « quent *très-mécontents*. Quelques-uns d'en- « tre eux ont le courage de manifester leur « *mécontentement;* mais les autres, enchaînés « par la crainte, ou retenus par une prudence « mal entendue, se bornent à dévorer leurs « peines affreuses dans l'ombre et dans le si- « lence. Il est temps qu'ils élèvent la voix, « qu'ils fassent entendre leurs cris. La nature « a donné au malheureux le droit de se plain- « dre, nulle puissance ne saurait légitimement « le lui ravir; et d'ailleurs, ce droit précieux, « et tout à la fois si consolant et si utile, a été « consacré, relativement à nous, par la dé- « claration des droits de l'homme, ouvrage « de l'Assemblée nationale. Que les mécon- « tents de toutes les classes, de tous les états, « de la capitale, des provinces, nous adressent « donc leurs plaintes... »

— **Journal des mécontents.** 1er mars-4 juillet, 126 nos in-4°.

« Nous engageons tous les mécontents à « nous faire parvenir leurs sujets de plainte et « leurs observations..... Nous nous engageons à « dire la vérité; nous en faisons le serment à « la face de vingt millions d'hommes nos com- « pagnons d'infortune... »

On souscrivait, chez l'éditeur du *Journal des mécontents*, à *'A'nnquin Bredouille*, ouvrage périodique dont il devait paraître un volume in-18 le 15 de chaque mois. Cet ouvrage périodique n'était point un journal, mais un pamphlet contre la Révolution, très-mordant, très-spirituel, qui fut publié par souscription. L'auteur de ce pamphlet, et très-probablement, par conséquent, du *Journal des mécontents*, était un certain Gorjy, à peu près complétement inconnu aujourd'hui, mais que M. Monselet n'en regarde pas moins comme un des écrivains les plus intéressants qu'ait fournis la première période de la Révolution. Voyez *Les oubliés et les dédaignés*, t. 2, p. 47.

Correspondance générale des gardes nationales des quatre-vingt-trois départements. In-8°.

Correspondance nationale, par Sainte-Foi. 15 février-19 juillet, 45 nos en 3 vol. in-8°.

Correspondance patriotique entre les citoyens qui ont été membres de l'Assemblée nationale constituante (Dupont de Nemours et autres). 1791-1792, 5 vol. in-8°.

Au 6ᵉ volume :

Correspondance patriotique, à laquelle on a réuni le journal intitulé *l'Ami de la Constitution* et quelques autres. 3 vol. in-8°.

A partir de cette 2ᵉ série, le journal se fractionne en deux parties distinctes : 1° la partie philosophique, qui demeure hebdomadaire et conserve l'ancien titre ; 2° les nouvelles, publiées quotidiennement, et intitulées : *L'Ami de la Constitution et Correspondance patriotique.*

Ce n'est point ici le journal d'un seul homme, lisait-on dans le prospectus ; il pourra y avoir 800 auteurs, et les rédacteurs, qui ne se nomment point encore, désirent réunir dans leur société tous ceux qui ne s'éloigneront pas de la capitale et tous ceux qui viendront y faire quelque séjour, afin que ce journal utile soit véritablement l'ouvrage de tous. — On souscrivait chez Dupont de Nemours, rue de Richelieu, 14.

Le Cosmopolite, ou Journal historique, politique et littéraire. 15 déc. 1791-1792, in-4°.

Au nᵉ 92 : *Le Cosmopolite, ou le Diplomate universel*, journal... Suivant Deschiens, il faudrait 194 nᵒˢ ; M. Labédoyère n'en avait que 8 ; l'exemplaire de la Bibliothèque impériale s'arrête au n° 91, du 14 mars 1792 ; celui de M. Pochet-Deroche va jusqu'au 31 mars, n° 106.

On lit dans le *Journal deux liards* : « On ne se douterait pas que, malgré le discrédit où tombent les journaux démagogiques, il y eût des gens assez sots pour en entreprendre de nouveaux. Il m'en est tombé un par hasard entre les mains qui a pour titre *le Cosmopolite*. Ah ! quel journal ! Éti-Feuillant n'est pas plus bête. » Et ailleurs : « J'invite un M. Régnier, celui qui a spéculé sur le Château-Trompette, à se défendre d'un bruit qui s'accrédite : c'est qu'il est le rédacteur d'un infâme journal qui a pour titre *le Cosmopolite*. Je finirais par le croire, et j'en serais fâché. »

Une note manuscrite de l'exemplaire de M. Pochet attribue cette publication au baron Proly, agent de l'Autriche, condamné à mort et exécuté à Paris, le 4 brum. an 2.

Le Courrier de l'hymen, journal des Dames. 20 février, 8 nᵒˢ in-4°.

« La partie littéraire de ce journal est « traitée avec grâce, et la partie des événements avec une impartialité rare et une « force de réflexion qu'il est difficile de rencontrer autre part. » C'est lui qui le dit, et il croyait, de plus, avoir trouvé le moyen, mis au concours par une académie, de multiplier les mariages, et conséquemment la population, cette véritable richesse des empires.

Cependant il n'avait pas le mérite de l'invention. J'ai trouvé dans les *Annonces de bibliographie moderne* (1790), sous le titre d'*Avis important à tous les célibataires, aux pères et aux mères*, le prospectus d'un *Indicateur des mariages*, qui devait paraître deux fois par semaine, à partir du 16 mars, et dont le but était « d'anéantir les désastres affreux que le célibat produit en France, en offrant à chacun la facilité de se marier dans tous les temps, suivant la réciprocité des droits auxquels on peut équitablement prétendre ». On avait établi, à cet effet, un bureau de confiance, où chaque personne, riche ou pauvre, pouvait déclarer ses noms et surnoms, sa demeure, son âge, son état, sa fortune, ses espérances de successions, et les conditions qu'elle désire pour se marier, ou pour établir ses enfants, etc. M. Labédoyère avait un n° de cette feuille.

Le printemps de 1791 vit encore éclore un *Journal de l'Hymen*, qui annonçait que, « respectant les bonnes mœurs et les regardant comme le fondement de toute société, il ne recevrait que des demandes décentes, et ne se prêterait qu'à des entrevues qui auraient le mariage pour objet ».

Vers le même temps prenait son essor le *Journal des Sylphes*, organe d'un club du même nom récemment fondé pour répondre à un besoin qui se faisait généralement sentir. « La gaieté folâtre, qui fuit les débats politiques et les froids calculs de l'intérêt, s'était envolée dans les cieux, pour combler exclusivement de ses faveurs les habitants heureux des régions éthérées. Les mortels que cette divinité avait laissés sur ce globe, jaloux de vivre sous ses lois enchanteresses, s'étaient faits Sylphes, pour voler sur ses traces, et cette métamorphose leur avait donné de nouveaux droits aux bontés de leur souveraine : accueillant leur hommage, cédant à leurs vœux, elle avait daigné descendre encore sur la terre, et récompenser par son retour l'attachement de ses fidèles sujets. Depuis cette époque fortunée, l'encens des Sylphes était le seul qui lui fût agréable.

« Telle était la cause et l'origine du club des Sylphes, et le journal avait pour but d'y affilier ceux qui n'avaient pas fait divorce avec le plaisir, ceux qui désiraient accorder leurs amusements avec l'économie que semblait prescrire le nouvel ordre de choses. »

On avait soin, du reste, de prévenir les sociétaires que le temple offert comme point de ralliement aux Sylphes ne serait point le centre permanent et forcé de leurs ébats : ils voltigeraient sur l'aile de l'inconstance, dans tous les lieux où ils seraient appelés par l'attrait de la nouveauté, et qui seraient déterminés par la saison, les circonstances et le concours des volontés. C'est ainsi qu'ils échapperaient à la monotonie, qui tue la volupté, et qui éloigne le sexe aimable, dont la présence devait faire les délices et l'ornement de leurs fêtes.

Courrier de Strasbourg, journal politique et littéraire, uniquement consacré aux nouvelles des frontières et des pays étrangers, et particulièrement à celles des deux rives du Rhin, rédigé par J. Ch. Laveaux. 21 déc. 1791-18 oct. 1793, in-4°.

La bibliothèque du Corps législatif en possède un certain nombre de n^os^. On lit à la première page des plus anciens :

Convention entre le rédacteur et l'imprimeur du Courrier de Strasbourg, en date du 11 nov. 1791 :

« Art. 3. J. Ch. Laveaux se charge de la « rédaction et s'engage de mettre son nom à « la tête, pour se rendre responsable du con- « tenu et de ses suites; mais, par conséquent, « il doit être libre d'insérer dans cette feuille « ou d'en rejeter ce qu'il jugera à propos. »

Dans les n^os^ les plus récents, cette déclaration est remplacée par celle ci :

« Des citoyens membres de la société des « Amis de la Constitution, voulant donner à « Jean Charles Thibaut Laveaux une marque « authentique de leur estime et de leur atta- « chement, ont arrêté entre eux qu'ils se char- « geraient de rédiger sa feuille pendant tout le « temps que durerait son absence. »

La *Chronique de Paris* a donné ce journal à ses abonnés comme supplément, mais avec un titre spécial. Voyez notre t. 5, p. 229. La Bibliothèque impériale, contrairement à ce que j'ai dit, possède quelques n^os^ de ce supplément.

Le *Courrier de Strasbourg* avait une annexe, un complément, sous le titre de :

— Courrier de Paris et des départements à Strasbourg, journal politique et littéraire, uniquement consacré aux nouvelles françaises et venant de la France, et servant de supplément au *Courrier de Strasbourg*. 1792, in-8°. *Corps législat.*

Courrier des frontières et des départements. 10 août, 2 vol. in-8°.

A partir du n° 8, le titre porte en plus : *réuni au 1er n° de*

— L'Ami de la vérité. In-8°.

Je n'ai pas rencontré ce n°.

Je trouve dans Deschiens un *Courrier des frontières* de 1792, par Prévost, 108 n^os^, que je soupçonne être le même.

Le Creuset, ouvrage politique et critique, par James Rutledge, citoyen. 3 janvier-8 août, 63 n^os^ in-8°.

« Français, vous chantiez hier, vous pleu- « rez aujourd'hui; patience, demain vous rai- « sonnerez!.... A la rigoureuse décomposition « de tout être, physique ou moral, à qui il ar- « rivera de tomber dans notre *creuset*, on « apercevra que ce titre n'est point du tout « usurpé. »

Le Cri de l'humanité, ou l'Ami des vieillards. In-8°. *D.*

Deux des prospectus de l'*Ami des vieillards*, ci-dessus, portent précisément ce titre; il est supposable que Deschiens n'avait pas autre chose.

Le Crieur de bon sens et patriote. 12 n^os^ in-8°.

Le Défenseur de la monarchie, ou Le véritable ami des Français, nouveau journal politique, historique et critique. In-8°.

Le Défenseur du peuple, par le Cousin Jacques. 9 juillet 29-sept. 1791, 83 n^os^ in-8°.

Salus populi suprema lex esto.

Signé, à partir du n° 18 : « Félix Sincère, défenseur du peuple. » — Voy. pour le Cousin Jacques, la table analytique.

Le Déjeuner patriotique du peuple. 20 janvier 24 avril, 91 n^os^ in-8°.

Journal modéré, qui « ne se reconnaissait d'autre mérite que d'aimer le peuple comme il faut l'aimer, et de l'entretenir comme il devait l'être à la fin du dix-huitième siècle. Établi à l'instar de la *Feuille villageoise*, qui explique les décrets aux gens de la campagne, il se proposait d'expliquer les nouvelles et événements de chaque jour, que les journaux se plaisaient à arranger chacun en faveur de son parti. »

« Le maire de Beauvais est perdu : si quel- « qu'un le retrouve, il est prié de rapporter « son écharpe à la municipalité de cette ville. »

— « On annonce une proclamation du dé- « partement de Paris qui défendra les attrou- « pements, et avertira les mauvais citoyens « que le temps de l'anarchie est passé, que « la loi va reprendre son empire, et qu'enfin « nous allons jouir de nos conquêtes, la li- « berté. »

Diogène et Jeannot à Paris. N°s 1-2, in-8°.

Jeannot et Diogène à Paris. N°s 3-8, in-8°.

L'Écho de l'Europe. 27 mars, 30 n^os^ in-8°.

L'Ennemi des aristocrates, par Rempart et Cie. 6 n^os^ in-8°.

Éphémérides municipales, ou Journal d'utilité publique. 4 n^os^ in-8°, de 80 p. chacun.

Nos animat pietas et dulcis amœna Libertatis amor.

Le Factionnaire clairvoyant, ou l'Argus impartial. 2 n^os in-8°.

Feuille de correspondance, ou Nouvelles patriotiques pour les habitants des campagnes. 8 janv. 1791-an 3, in-8°.

1re série : 52 n^os ; les deux derniers ne sont pas numérotés ; le dernier est intitulé : *Nouvelles patriotiques*. — 2e série : 1er juillet-31 décembre 1792, 50 n^os *P*. — 3e série : 27 brumaire-1er ventôse an 3, 10 n^os. *L*.
Je trouve de plus chez M. Pochet quelques n^os dépareillés d'une

— Feuille de correspondance, ou Petit bulletin de tous les jours. In-8°.

Du n° 92 (1er octobre 1793) au n° 216 (5 février 1794) ; émanant du bureau du *Journal des décrets pour les habitants des campagnes*, et peut-être une série — qui serait la 3e — de la feuille ci-dessus.

Les Folies d'un mois, à deux liards par jour. 1er oct. 1791-10 août 1792, in-8°.

Les titres de départ portent, aux n°s 1 et 2 du 1er mois :
A deux liards, à deux liards le journal ;
Du n° 3 au n° 9 du même mois :
Le Babillard national, ou le Journal à deux liards ;
Du n° 10 du 1er mois au n° 27 et dernier du 8e mois :
A deux liards, à deux liards, mon journal !
Deschiens l'a catalogué sous ce dernier titre.
Supprimé le 10 août 1792, et très-rare, le dernier mois surtout, qui est le plus curieux. Ce dernier mois n'eut que 27 n^os ; les autres en ont chacun 30. Il faut au supplément au n° 7 du 2e mois.
« On se demande pourquoi un journal à deux « liards. Ami lecteur, il faut que je te confie « mon secret. Je n'ai pas besoin de te dire que « je ne veux rien gagner avec toi, que je fais « même quelques sacrifices. Mais fais-en toi-« même : nous avons tous le même intérêt à « poursuivre les ennemis du bien public, à « détruire, surtout, cette maudite engeance « des jacobins. Achète plusieurs exemplaires « de ma feuille, et distribue-les ; si tous les « honnêtes gens en font autant, elle se trou-« vera dans toutes les mains. Ne t'obstine « pas à croire que le peuple est corrompu « sans retour. Songe qu'on a tout fait pour le « tromper, et rien pour l'éclairer... Plains-le, « et ne le hais pas : il est plus malheureux que « toi. . Il n'a rien, il est pauvre, il manque de « pain. Il est plus esclave que jamais. Il le sent, « il en gémit ; il n'ose secouer le joug de ses « tyrans pour se jeter dans les bras du roi, de « ce bon père, qui ressent plus vivement les « malheurs de ses sujets que les siens. Aide-« moi à le détromper, si tu crois qu'il est en-« core dupe ; aide-moi à le consoler, aide moi « à lui faire connaître ses véritables ennemis. « S'il souffre, comme nous, je tâcherai de l'é-« gayer, ainsi que toi. Adieu, prends courage. »
Dans le genre du *Petit Gautier*, et dans le même esprit, mais plus piquant encore, plus acerbe.
Le n° se compose de 4 pages in-8°, présentant une succession de petits alinéas, assez semblables à ce que nous appelons des nouvelles à la main, mais qui sont autant de traits aigus, empoisonnés souvent. Quelques courts extraits permettront de juger des aménités de la polémique à cette époque. Je les emprunte à cette *feuillicule* de préférence aux *Actes des Apôtres* ou au *Petit Gautier*, parce qu'elle est moins connue. Voici comment elle débute :
« Je n'emploierai que quelques lignes à me « mettre au courant des travaux de la nou-« velle assemblée nationale. Elle a débuté sur « le théâtre du Manége le 1er octobre, l'an 3e « de la révolte, en langage vulgaire l'an 1791, « vérifié ses pouvoirs en deux jours, juré trois « fois, insulté le roi, la garde nationale, le pu-« blic, bafoué les ministres, et gagné 150,000 « francs. »
— « Un beau jour, et ce jour n'est pas loin, « le peuple nous délivrera des jacobins : car il « est bon, le peuple, et il abhorre les coquins. »
— Quand il y aura un jacobin pendu en « France, les autres suivront : il ne faut qu'en-« grener. »

— Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
La raison reprendra son empire.
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Jusqu'aux jacobins tout s'amendera.
Carra, Marat, Santerre, l'on rouera,
Audouin, Gorsas, on écartèlera.
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

— « Condorcet, disait un jacobin, a eu tort « de se charger de la rédaction du *Journal de* « *Paris*, ou, du moins, de l'avouer, parce « qu'on n'ignorera plus qu'il a été jusqu'à pré-« sent le rédacteur de l'*Ami du peuple* : il ne « sait pas déguiser son style. »
— « Cartouche faisait gloire d'être un habile « voleur. Je ne suis pas étonné que Condorcet « tire vanité de ce qu'il est. Qui ne serait fier « de marcher à la postérité en compagnie de « Carra, Marat, Garat, Noel, Prudhomme, Des-« moulins, Perlet, Tremblay, Éti-Feuillant, « Gorsas, Audouin, etc. ? Il compte pour un de « ses plus grands exploits celui d'avoir ras-« semblé, de concert avec ses bons amis Bris-« sot, Robe spierre, Pethion, sept ou huit « mille malheureux au Champ de Mars, pour « les faire massacrer. »
— « Caritat n'a pas été jugé digne de conti-« nuer le *Journal de Paris*. Quel opprobre « pour un grand géomètre, pour un membre « de deux académies, d'être réputé au-dessous « de ce petit avorton politique, de l'amphigou-« riste écrivain Garat ! Il a été réduit à se « jeter dans la *Chronique*, cet infâme récep-« tacle de toutes les calomnies. Sans doute on « le verra un jour coopérateur de Gorsas ou « d'Audouin. »

— « Berquin fait des tours de force dans le « *Moniteur;* il ment avec l'impudence d'un « laquais. »

— «... Si Panckoucke s'aperçoit que l'impu« dence, la sottise et la rage de Berquin lui « fait perdre des souscripteurs, il aura bientôt « pris le parti d'engager un autre moins mal« honnête, et surtout moins menteur. »

— « Panckoucke crève tous les écrivains dé« magogues qu'il a à son service. Voilà Ber« quin parti pour l'autre monde : les jacobins « ne l'y auraient-ils pas envoyé propagander? »

— « Tallien, ce fameux rival du *Chant du* « *Coq*, le célèbre auteur de l'*Ami des citoyens*, « qui affichait, affichait, affichait, ce patriote « aussi sot que méchant, est malade. Il ira « peut-être bientôt réjoindre Loustalot, Mari« gny, Berquin, victimes avant lui de leur « rage démagogique. Quelle perte pour les ja« cobins! Il a gagné, si l'on en croit son substi« tut, cette maladie en veillant Berquin : c'est « sans doute une épidémie patriotique qui tue « tous ces gens-là. »

Si l'on veut avoir la contre-partie, on n'a qu'à ouvrir l'*Ami du peuple*, l'*Orateur du peuple*, et autres feuilles de la même couleur; mais, je l'ai déjà dit ailleurs, dans cette guerre d'invectives, l'avantage, et pour la méchanceté et pour l'esprit, est demeuré aux royalistes.

Je ne saurais rien dire de certain sur l'auteur du journal à deux liards. « Pour moi, lit-on, dans le 1er n° du 5e mois, pour moi pauvre journaliste à deux liards, je ne demande que le repos, l'exercice libre de ma religion, une humble retraite à la campagne, le bonheur de ma patrie, de mon vertueux roi et de son auguste famille. Je ferai de mon mieux pour n'être pas connu et pour être oublié.» Et il paraît y avoir réussi, car je n'ai pas même rencontré, dans les feuilles du temps, une allusion qui pût mettre sur la voie. Seulement le *Thé*, publié en l'an 5, attribue cette feuille à un abbé Bouyon, qu'il fait figurer dans la liste des journalistes décapités. Quel qu'en ait été l'auteur, il va sans dire qu'on l'accusait d'être subventionné par la cour. Une des lettres publiées par les journaux patriotes comme ayant été trouvées au domicile de l'infortuné Laporte commence ainsi : « Je suis bien content du papier à deux liards, mon bon ami : il est plus près de l'oreille du peuple que le journal de Gauthier, et n'est point ordurier comme lui. »

Vendu, 1803, Méon, 39 fr. 95 c.; 1861, H. G***, 50 fr.

Le Père Francœur, ou l'Ami de la vérité, de la morale et de l'ordre. In-8°.

Galiotte de Saint-Cloud, ou Club maritime, journal logographique, rédigé par Eustache Gouverne, patron de la Galiotte. In-8°.

Facétie insignifiante.

Le Gardien de la Constitution, par Jolivet, dit Baralère. 1791-an 5, in-8° et in-4°.

2 séries : 1re, du 1er déc. 1791 au 30 juin 1792, 91 nos in-8°, en 3 vol. — 2e, du 3 niv. an 4 au 30 germinal an 5, 476 nos in-4°, en 3 volumes également.

Dénoncé aux Cinq-Cents, le 12 pluviôse an 5, comme royaliste. — Réuni au *Journal général de France*.

On lit dans le *Messager du soir* du 6 nivôse an 4 : « Jolivet, dit Baralère, dont le courage et les talents ont si heureusement servi à consolider la révolution du 9 thermidor et à terrasser le lion des Jacobins, vient de reprendre la plume. Son journal, jadis si redouté des anarchistes, sous le nom d'*Ami de la Constitution*, portera désormais le titre de *Gardien de la Constitution....* » Il semblerait résulter de là qu'outre les deux séries que je viens de mentionner, le journal de Jolivet en aurait eu une 3e, probablement intermédiaire, sous un nom un peu différent.

Gazette des nouveaux tribunaux. 1er janvier, in-8°.

Les Indépendants, par Suard et Garat. 2 avril-18 juin, 23 nos in-4°.

A l'exemplaire de la Bibliothèque impériale sont joints 2 nos non chiffrés ayant pour titre: *Fragments politiques*, et composés d'articles publiés dans le *Journal de Paris*, avec une lettre autographe de l'auteur.

L'Instituteur du peuple. In-12.

Tous les hommes sont égaux. Guerre éternelle aux tyrans!

En forme de catéchisme. J'ai rencontré à la Bibliothèque impériale et chez M. Ménétrier un certain nombre de brochures dont quelques-unes numérotées, portant ce titre augmenté de sous-titres variés, ou même des titres différents, mais sortant toutes du même laboratoire et ayant toutes le même but, l'instruction politique et patriotique du peuple.

Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la vérité et de la paix, par Chalvet. 15 août 1791-1792, in-8°.

Aimez Dieu et les hommes : voilà la loi et les prophètes.

« Spécialement consacré à la culture des mœurs et au triomphe de la religion; le zèle de ses coopérateurs devait s'attacher à le faire servir d'appui au nouvel ordre de choses. L'*Évangile* et la *Constitution* seraient les deux foyers d'où ils feraient jaillir les lumières de la *foi politique et chrétienne......* Les nouvelles politiques y trouveraient leur place, et l'on se permettrait même des réflexions et des développements à cet égard.... »

Le sous-titre se modifie ainsi : *ou l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité.* — Voir la *Poste du matin* et le *Journal de l'Église constitutionnelle de France.*

Journal de la garde nationale, par une société de volontaires. In-8°.

Journal de la langue française, par Domergue. In-12.

Voilà un titre qu'on pourrait s'étonner de rencontrer ici, si l'on ne savait qu'à cette époque la politique se glissait partout.

Le Journal de la langue française avait été commencé à Lyon le 15 septembre 1784. C'est donc ici la reprise d'un journal « qui manquait à notre littérature, et dont elle avait besoin plus que jamais, suivant le prospectus. « L'époque « où le style acquiert l'espèce d'énergie que « donne la liberté, dit M. de La Harpe, est « aussi celle où la diction est le plus exposée à « se corrompre. Et quel creuset plus sûr pour « distinguer l'or pur du métal qui en a l'appa- « rence qu'un journal où, tour à tour sévère et « facile, mais toujours juste, toujours tendant « à la perfection de la langue, on repousse les « innovations d'une licence aveugle, et l'on « consacre les heureuses hardiesses d'une li- « berté éclairée? Le Français, le premier peu- « ple de la terre par les chefs-d'œuvre du « génie et par le chef-d'œuvre plus grand en- « core de sa nouvelle législation, doit aussi « avoir la noble ambition de parler la langue « la plus riche et la plus pure; la propriété « des mots, la coupe heureuse des phrases, « communiquent à la pensée la rapidité qui « fait son caractère. Il fut toujours utile d'é- « tudier sa langue; mais combien l'est-il da- « vantage dans ce moment, où tout citoyen « tient de la liberté la mission auguste de la « parler ou de l'écrire!

« Les sections, les municipalités, les dis- « tricts, les départements, les tribunaux, l'As- « semblée législative, que de carrières bril- « lantes ouvertes au Français régénéré! La « nouvelle Constitution, qui nous couvre de « tant de gloire et nous promet tant de bon- « heur, préparée par les excellents écrits de « Jean-Jacques, de Raynal, de Mably, de « l'auteur de *l'An* 2440, opérée par les excel- « lents discours de Mirabeau, de Chapelier, « de Thouret, de Barnave, ne peut être main- « tenue que par les moyens qui l'ont fondée....

« Les matières que contiendra la 3e partie « sont purement additionnelles au Journal de « la langue française, mais impérieusement « prescrites par les circonstances. Ce sera un « précis, fait par une main habile, des opé- « rations courantes de l'Assemblée législative, « auxquelles on joindra avec exactitude celles « qui ont eu lieu depuis qu'elle a été consti- « tuée. Une simplicité élégante, une précision « limpide, caractériseront ce précis; facilement « entendu par les jeunes gens, il plaira encore « aux hommes faits; les uns y trouveront un « livre classique, les autres un manuel com- « mode et clair de droit public et de législa- « tion.

« Mais si notre sexe doit retirer les plus « grands avantages de cet ouvrage périodique, « les femmes n'ont pas moins d'intérêt à le « lire et à l'étudier. Une jolie bouche s'em- « bellit des grâces de l'élocution; et d'ailleurs « cette moitié charmante de la nation qui donne « à la Constitution et ceux qui doivent la dé- « fendre, et ceux qu'elle doit rendre heureux, « ne peut qu'accueillir favorablement tout ce « qui la nourrit de principes constitutionnels, « tout ce qui anoblit ses affections, tout ce « qui tend à la rendre digne des enfants de la « liberté. Il nous faut des Romaines, si nous « voulons avoir des Gracques. »

Journal de la nouvelle législation française. In-8°.

Journal de la Religion, par une société d'ecclésiastiques. Direct. J. Simonin. Prosp. in-8°.

Journal de M. Suleau. 1791-1792, 13 nos in-8°.

1er abonnement, 12 nos; 2e abonnement, 1 no. Les nos 1 et 7 sont précédés chacun d'une introduction.

J'ai dit qu'après le 6e no Suleau avait quitté la France, et était allé continuer son journal à l'étranger. On lit en effet en tête du no 7 cet avis à son imprimeur : « Je crois avoir trouvé le moyen de me soustraire à l'oppression. C'est de Bruxelles que je vais continuer mon journal.... » Cependant ce no 7 et les trois suivants sont intitulés : « *Journal de M. Suleau*, rédigé à *Coblentz*, et dédié à toutes les puissances. *Neuwied sur le Rhin.* » Mais on lit sur le titre du no 7, daté du 20 nov. 1791 : « Troisième version . les premières éditions ont été sacrifiées à des considérations de circonstances. » Or j'ai depuis rencontré dans la *Feuille de correspondance du libraire*, 1791, no 12, l'annonce suivante :

— **Le Tocsin de la nécessité,** journal historique et politique, rédigé par M. Suleau, et dédié à toutes les puissances. No 1, 20 octobre. In-8°.

Et l'*Ami du Roi*, de Royou, disait à ce propos : « Il suffit de nommer M. Suleau pour faire naître l'idée d'un écrivain énergique et original. Échappé aux poignards de la tyrannie et au stylet des assassins, il vient de se retirer à Bruxelles, où il va continuer son journal sous ce titre nouveau. »

Évidemment c'était là une de ces premières versions détruites dont parle Suleau. Une découverte faite depuis que ceci était écrit est venue me confirmer dans cette opinion. J'avais trouvé dans le catalogue Lairtullier, sous le no 367, l'indication d'un

— **Journal de la contre-révolution,** rédigé par M. Suleau, et dédié à toutes les puissances. *Neuwied,* 1791, 3 nos in-8°.

Or j'ai rencontré depuis chez M. Pochet-Deroche les nos 1 et 3 de ce Journal de la contre-révolution, et j'ai acquis la conviction que les 3 nos publiés sous ce titre sont une des deux premières versions des nos 7, 8 et 9 du Journal de Suleau, ou plutôt un des deux

premiers tirages, car il n'y a pas de différence sensible.

Le *Tocsin de la nécessité* fut annoncé par un prospectus in-4°, daté de Bruxelles, le 27 septembre 1791, dont je dois la connaissance à M. Warzée, ainsi que de cet autre détail tiré des archives belges : Le 1er décembre 1791, le baron de Feltz informe le directeur général des postes que leurs Altesses Royales, « sans vouloir permettre formellement la circulation du journal de Suleau, consentent cependant à ce qu'on en tolère la distribution par provision, et jusqu'à autre disposition de leur part.

Nous connaissons déjà Suleau comme rédacteur des *Actes des Apôtres* et du *Martyrologe national*. Son journal n'est pas seulement remarquable par sa forme vive, originale ; il a au fond une véritable importance : il abonde en renseignements précieux sur les menées et les plans de l'émigration. — Voyez, d'ailleurs, t. 7, p. 174 et suiv.

On y joint :

Le Réveil de M. Suleau; suivi du prospectus du journal politique que le public lui demande;

Interrogatoire de M. Suleau;

Conspiration de M. Suleau;

Les Pasques de M. Suleau;

Lettres de M. Suleau à M. Necker;

Voyage en l'air;

Second Réveil de M. Suleau.

Vendu 1837, Labédoyère, 50 fr.; — 1861, H G***, avec le *Réveil*, 25 fr.; — le *Réveil* seul, 1862, Léon de W., 2 fr.

Journal des Amis de la paix et du bonheur de la nation, annexé au club de réunion de tous les citoyens vertueux, amis de la patrie, du roi et d'une bonne constitution. Dédié à la seconde législature. In-8°.

Ubi nullus ordo, ibi sempiternus horror inhabitat.

Journal des colonies. In-8°.

Il y avait encore au 18 fructidor an 5 un journal de ce nom, pour lequel les nommés Chotard, Daubonneau, Chausson et Colas furent condamnés à la déportation. Serait-ce le même qui se serait continué jusque-là ?

Journal des droits de l'homme. 28 juillet-28 août, 30 nos in-8°.

On lit à la fin des nos 7-30 : « Cette feuille « est rédigée par l'auteur du *Journal du Diable* » (Labenette), qui, en galant chevalier qu'il est, défend également les droits de la femme.

« Sans contredit, le plus grand ouvrage qui « soit sorti de la tête de nos législateurs, c'est « la Déclaration des droits de l'homme. Mais « ils auraient dû faire le pendant; ils auraient « dû, dis-je, décréter les droits de la femme. « Je ne suis pas extrêmement édifié de cet « oubli de leur part. Ces messieurs ne sont pas « galants; je dirai même qu'ils ont manqué au « devoir de la reconnaissance. Nous n'avons « pas une idée, un souvenir agréable, un sen- « timent tendre, qui ne soit le résultat des « sensations vives et délicieuses qu'elles nous « ont communiquées. Elles placent dans notre « âme toute la délicatesse de la leur; sensi- « bles, elles ont cet avantage sur nous, qu'el- « les sont toujours averties des maux que « notre grossière enveloppe nous empêche de « prévoir; et c'est pour nous épargner les « chagrins de l'avenir, qu'elles s'empressent à « essuyer les larmes amères que nous fait « répandre le présent. Avec de pareils avan- « tages, comment n'avez-vous pas réfléchi que « les femmes méritaient des droits particu- « liers? Même, à bien considérer, elles sont plus « susceptibles que nous de répandre la lu- « mière dans vos assemblées. Ayant les orga- « nes plus déliés, plus délicats, l'impression « qu'elles reçoivent des objets qui les frappent « est plus vive que la vôtre; elle augmente la « chaleur, l'énergie, donne de l'activité à la « pensée et enfante le sublime. Les femmes! « elles ont la rapidité de l'éclair. Pendant que « vous vous tuez à délibérer, elles ont déjà « saisi toutes les nuances des objets qui vous « échappent. Vous êtes encore aux opinions « que leur arrêt est prononcé, avant même « que vous n'ayez accordé la raison avec le « sentiment de votre propre conscience. »

Bientôt même Labenette passa résolûment à l'ennemi; il publia, en effet, en l'an 4, un petit ouvrage : *Les hommes démasqués aux femmes*, pour servir à leur éducation, 2 vol. in-18, fig., ayant pour objet de persuader à une jeune fille « qu'il n'y a point à se fier même au meilleur des hommes ».

Journal des Indépendants. In-4°.

Serait-ce le même que *les Indépendants* ci-dessus?

Journal des Muses, et Bulletin des deux mondes. 1er juin 1791-1792, in-8°.

S'est ensuite appelé : *la Semaine entière*, journal des Muses.... — On lit dans la *Feuille de correspondance du libraire*, 1792, n° 7, qu'à cette époque le *Journal des Muses* était rédigé par MM. d'Arnaud pour la partie des spectacles, Mar. Fr. Pierre de Bruix pour la poésie et la partie politique, de Lamontagne pour les analyses littéraires, avec le renfort de M. Bernard de Bruix pour la poésie.

Journal des prêtres et nouvelles ecclésiastiques. 10 janvier, in-4°.

L'objet de ce journal était « de dévoiler tous les projets coupables des ecclésiastiques ou égarés ou de mauvaise foi, d'éclairer le peuple sur leurs manœuvres ténébreuses, et de traverser tous les obstacles qu'ils opposeraient à l'achèvement de la Constitution. Sans doute c'était une tâche pénible et fatigante pour une âme honnête d'avoir sans cesse à peindre

des complots, des trames, des prédications fanatiques, etc.; mais on se ménageait une consolation, celle de peindre les bonnes actions, les traits de civisme des bons curés et des prêtres vertueux. L'auteur, fort indifférent pour Jansenius et pour Molina, étranger à tous les partis, ne connaissait d'autre intérêt que celui de mener à bien la Constitution française. Suivant le *Lendemain*, auquel le *Journal des prêtres* fut réuni, « MM. Noel, Grouvelle, Gaudin et Charrier, auraient jeté d'excellents morceaux dans ce petit papier, qui, malgré la matière, n'avait pas été une seule fois ennuyeux. »

Journal du club des Cordeliers, société des Amis des droits de l'homme et du citoyen, par Sinties et Momoro. 28 juin-août, in-8°.

Organe officiel de la fameuse Société, qui, « considérant qu'une foule d'écrivains soudoyés et sans pudeur ne cessaient de fabriquer dans les ténèbres des libelles infâmes contre toutes les sociétés patriotiques, et spécialement contre elle..., que l'intérêt public lui faisait un devoir de prévenir les impressions dangereuses que ces écrits fangeux et mensongers pouvaient faire sur quelques esprits faibles ou trompés, en manifestant à toute la France, à l'univers entier, la sévérité des principes qu'elle professait et dont, fidèle aux obligations sacrées que son titre lui imposait, elle ne s'était jamais écartée; que la publicité donnée à ses séances par la voie des journaux était sans contredit la réponse la plus péremptoire, la seule digne d'elle, qu'elle pût faire aux calomnies absurdes ou atroces que ses ennemis, qui étaient tous ceux de la révolution, vomissaient tous les jours contre elle depuis son institution...., autorisa MM. Sinties et Momoro, deux de ses membres, à publier une feuille périodique portant pour titre : *Journal du club des Cordeliers*, dans laquelle il serait rendu un compte exact et détaillé de chacune de ses séances, et, à cet effet, ordonna que ses secrétaires leur donneraient en communication les originaux de toutes les pièces qui pourraient leur être nécessaires et qu'ils leur demanderaient. »

On y trouve en outre, dans un article *Variétés*, les motions adressées à la Société, et la correspondance, qui roule sur toute sorte d'objets, principalement sur l'armée.

Ce journal est de la plus grande rareté. Commencé le 28 juin, il fut suspendu par les événements du Champ de Mars, à la suite desquels les principaux membres du club, Danton, Camille Desmoulins et autres durent quitter Paris ou se cacher. Momoro néanmoins le continua quelque temps encore, mais cette suite est restée inédite; elle est aujourd'hui entre les mains de MM. Charavay, et fait partie d'une magnifique collection de documents autographes et historiques sur la Révolution, collection dont le catalogue, dressé par M. Charavay jeune, est un modèle du genre.

Le dernier numéro imprimé est le n° 10, composé d'une demi-feuille seulement. On y trouve l'analyse de la séance du 4 août et l'extrait d'une profession de foi rédigée par le président pour énoncer les principes qui régissaient la société. C'est une sorte de programme constitutionnel, dans lequel on examine et on combat celles des institutions décrétées par l'Assemblée nationale qui, aux yeux de la société, étaient contraires à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ces observations portent principalement sur les impositions publiques, sur l'état du citoyen, sur le droit de sanctionner les lois, et sur le droit qu'a le peuple d'exprimer sa volonté. Mais il me paraît démontré par les manuscrits qui m'ont été communiqués qu'une partie seulement des articles destinés à ce *dixième* numéro aurait été imprimée, et que l'autre partie ne l'aurait été que clandestinement; car MM. Charavay possèdent un n° 10 manuscrit commençant par la page 83. Ce n°, composé de huit pages in-4°, est de la main de Momoro; il a pour épigraphe : *Le voile commence à se déchirer : on découvre déjà un coin du tableau. Les assassinats du Champ de Mars y sont retracés en caractères de sang.* » Et l'on y trouve de curieux renseignements sur la situation des journaux patriotes après l'événement du Champ de Mars. « Le journal de Marat a été saisi, et les formes ont été brisées dans l'imprimerie où il « se faisait. L'*Orateur du peuple* ne paraît « plus : on ne trouve pas d'imprimeurs patriotes qui veuillent se charger d'imprimer ce « journal; celui qui l'imprimait a, dit-on, vu « saisir ses presses par les infâmes suppôts de « l'aristocratie. Camille Desmoulins, auteur « des *Révolutions de France et de Brabant*, « est parti pour Marseille; son numéro ne « paraît point. Danton, le fameux Danton, n'est « point à Paris. *Moi*, compris dans la liste de « proscription, je ne suspendrai point mon « *Journal du club des Cordeliers*. Il n'y a « plus aujourd'hui que la *Bouche de fer* qui « écrive, avec Prudhomme, Audouin et le « Journal de la Révolution. Les journalistes « aristocrates, qui s'étaient cachés à la fuite « du roi, reparaissent seuls sur l'horizon, tout « rayonnants de gloire, et Paris est infecté d'a- « ristocrates. »

Ce n° est suivi de 3 autres, chiffrés 11, 12, 13, et d'un fragment d'un 15e n°.

Le n° 11 est rempli par une relation des événements du Champ de Mars puisée dans les renseignements fournis à la Société par ceux de ses membres qui s'étaient trouvés sur les lieux. C'est une pièce historique très-précieuse.

Le n° 12 porte l'épigraphe suivante : « *Les persécutions n'étouffent jamais l'esprit public, lorsqu'il est établi sur des principes de justice et de raison.* » Il offre un tableau animé de la terreur qui suivit l'affaire du Champ de Mars. « Oui, s'écrie le rédacteur, je déclare- « rai la guerre à tous les tyrans, à tous les « oppresseurs du peuple... La mort présente à « mes yeux ne m'arrêtera point... C'est dans « la crise où nous nous trouvons que nous re-

« connaîtrons les bons patriotes... Je ne de- « mande pas qu'on verse du sang : je l'ai en « horreur... Peuple imbécile! si tu ne vou- « lais pas être libre, il fallait garder tes chaînes, « il ne fallait pas renverser la Bastille... Que « vont dire les quatre-vingt-deux départe- « ments en apprenant que tu abandonnes au « fer des assassins et à la fureur des aristo- « crates les meilleurs amis de la liberté, les « Danton, les Marat, les Desmoulins, les Mo- « moro, les Fréron, les Legendre, les Rutledge, « les Peyre, Robert, Verrière, et tant d'autres « que des listes de proscription privent de leur « liberté... »

Le n° 13 a pour épigraphe : « La source de tant de crimes, c'est l'inviolabilité d'un homme. » Il est consacré à la réfutation du rapport de Salles sur la fuite de Louis XVI, lequel conclut que le prince ne peut pas être jugé.

Dans les fragments du n° 15, Momoro annonce que le club des Cordeliers vient enfin de tenir une séance depuis la malheureuse affaire du Champ de Mars. Il engage ses amis à se montrer fermes, mais à rester dans la voie légale, en s'appuyant sur la déclaration des droits. « Les vexations qu'on vous fait éprou- « ver sont autant de fleurons qu'on ajoute à « votre couronne, et vos persécuteurs, démas- « qués, seront un jour peut-être fort heureux « d'obtenir de vous leur pardon : vous leur « montrerez alors autant de générosité qu'ils « ont mis d'acharnement à vous déchirer... »

Ces n^os^ inédits commencent après l'affaire du Champ de Mars, et se terminent avant le 13 août, jour où ils furent saisis chez Momoro, ainsi que l'attestent son paraphe et celui du juge Mutel.

Il faut joindre au journal de Momoro un écrit qu'il publia dans le courant d'avril 1791, sous le titre de : *Momoro, citoyen de la section du Théâtre-Français et premier imprimeur de la liberté, à ses concitoyens*, 4 p. in-4°, qui contient l'histoire des commencements de la Société des droits de l'homme, et peut être considéré comme une introduction au journal.

Dès auparavant Momoro, *premier imprimeur de la liberté nationale*, et mari de la déesse Raison, avait publié quelques n^os^ d'un journal intitulé :

— L'Observateur du club des Cordeliers et de la section du Théâtre-Français. 1791, 5 n^os^ in-8°.

Deschiens donne cette feuille comme la suite du journal de la Société, qui, après 10 n^os^ « se serait intitulé : *l'Observateur des Cordeliers* ». Il y a là une double et grossière erreur : l'*Observateur*, dont on défigure le titre, est des premiers jours de 1791. — C'est non moins à tort que le catalogue La Bédoyère lui donne une suite de 5 n^os^ sous le titre de *Club des Cordeliers*, 1792, prenant pour des n^os^ d'un journal cinq pièces détachées, circulaires, etc., émanant de la Société des Amis des droits de l'homme, mais n'ayant pas entre elles d'autre connexité.

Journal du faubourg Saint-Antoine. Signé Beausoleil et Cie. 31 janvier, 4 n^os^ in-8°.

Nous sommes de vrais patriotes! Croyez-nous et ça ira.

Journal du point central *des arts et des métiers*. 3 n^os^ in-8°.

Le travail seul constitue une nation ; lui seul rend un individu indépendant et libre.

Journal du soir, ou le Petit page. 6 n^os^ in-8°.

O Louis ! ô mon roi !.....
Sur la terre n'est-il que moi
Qui s'intéresse à ta personne?

Dans le genre du *Petit Gautier*.

Journal général, par M. l'abbé Fontenai. 1er février 1791-10 août 1792, 3 vol. in-4°.

Nous avons vu, à l'article des *Petites Affiches*, ci-dessus, que l'abbé Fontenay avait succédé à Meusnier de Querlon, en 1779, dans la rédaction des *Affiches, annonces et avis divers*, dont il changea le titre, en 1785, en celui de *Journal général de France*, et qu'il rédigea jusqu'à la mi-janvier 1791. Il s'en sépara à cette époque, et commença aussitôt la publication du journal ci-dessus.

Le *Journal général de France* fut continué par d'autres écrivains jusqu'au 10 août 1792. Interrompu alors, il fut repris le 1er vendém. an 5, sous le même titre, qui, en floréal, fut ainsi étendu :

Journal général de France, l'*Orateur constitutionnel* et le *Gardien de la Constitution*, par Mailhe et Jollivet, dit Baralère.

Proscrit le 18 fructidor, il reparut le 1er complémentaire, sous le titre de :

— Journal général de la République française. An 6.

Le nouveau *Journal général*, pour continuer sa première destination, publia pendant les ans 5 et 6 une feuille annexe sous le titre de : *Petites Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France.*

En 1801, l'abbé Fontenai rentra dans la carrière par la publication d'un

— Journal général de la littérature, des sciences et des arts, par Louis-Abel Fontenay, ci-devant rédacteur du *Journal général de France* (et ensuite par N. S. Guillon). 20 mai 1801-29 juin 1802.

La Légende dorée, ou les Actes des martyrs, pour servir de pendant aux Actes des apôtres. 16 février-18 mai, 26 n^os^ in-8°.

.... J'ai tout Peltier
Roulé dans mon office en cornets de papier.

Une des meilleures parmi les petites feuilles opposées aux *Actes des apôtres.* — L'auteur de la *Correspondance littéraire secrète* avait avancé, dans sa lettre du 21 février 1791, que Brissot était l'imprimeur et l'éditeur de ce petit journal; Brissot démentit cette assertion dans le *Patriote français* du 2 avril, p. 353. — Voy. t. 7, p. 73, 95.

Les Loisirs d'un curé déplacé, ou les Actes de l'Église constitutionnelle. 33 nos in-8°.

« On y rend un compte succinct des ouvrages des nouveaux apôtres et des critiques auxquelles ils donnent lieu, des lettres pastorales et des mandements des évêques, des prières et des catéchismes des curés, des actions édifiantes des saints de la réforme, et généralement de tout ce qui peut intéresser la gloire du nouvel Évangile. » (*Journ. génér. de France*, 8 octobre 1791.)

Le Machiavel populaire, ou Journal de la théorie des révolutions et de l'Assemblée civique. In-8°.

Le Médiateur de la philosophie avec la théologie, ou Le parfait citoyen. In-8°.

Mercure universel. Tom. 1-80, mars 1791-vendém. an 6, 80 vol. in-8°.

Les nos 142-215 portent : *Mercure universel et Correspondance nationale.*

A partir de brumaire an 6 :

Le Messager ou le Mercure universel. Tom. 81-88, 8 vol. in-8°.

Le 1er messidor an 6, prend le format in-4° et le titre suivant :

— **Le Messager des relations extérieures,** journal politique, commercial et littéraire. Messidor an 6-nivôse an 8, 3 vol. in-4°.

A la vente Delisle de Salles, 1817, 60 volumes ont été vendus 100 fr.

Le Mercure universel avait la prétention de différer essentiellement de tous les journaux connus. Ceux-ci, pour la plupart rédigés par des hommes partiaux ou soudoyés, présentaient rarement la vérité toute nue; quelques autres, dangereux fabricateurs de nouvelles, faisaient retentir partout la voix du mensonge et de la calomnie. Lui, par sa latitude, embrasserait tous les genres possibles; il contiendrait seul ce que tous les autres journaux ensemble contenaient; seul il traiterait de tout, et pour tous les lieux du monde habités ou connus; il ne dirait que la vérité, mais la dirait hardiment, sans esprit de parti, sans exagération; il deviendrait, en un mot, le dépositaire fidèle des matériaux de l'histoire. Ajoutez à cela que, sans avoir la longueur fastidieuse des *vastes* journaux à triples colonnes, il n'aurait pas l'aride brièveté des autres.

De fait cette feuille est bien conçue, abondante en faits, et son format, gr. in-8° à 2 col., très-commode. Tout cela explique sa longue durée.

Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution prétendue civile du Clergé.

« Le but de cet ouvrage est principalement d'opposer les vrais principes aux maximes fausses et schismatiques répandues dans une feuille connue depuis longtemps sous le nom de *Nouvelles ecclésiastiques.* On verra que ce qu'il y a de plus éclairé et de plus respectable parmi ceux qu'on appelle jansénistes sont très-opposés aux nouveautés introduites par la Constitution civile du clergé. Nous avons annoncé dans le temps plusieurs ouvrages très-savants et très-approfondis sur cette matière, composés par des théologiens et des jurisconsultes d'entre eux : ils désavouent formellement le rédacteur actuel et y opposent une profession de foi non équivoque. » (*L'Ami du Roi*, de Royou, 6 sept. 1791.)

L'Oracle français, dédié à l'Assemblée nationale, au roi et à toute la nation. 3 nos in-8°.

Le Papillon-Abeille, ou Dialogues des vivants et des morts, journal impartial, par Desforges. In-8°.

Le Paquebot, ou Rencontre des courriers de Londres et de Paris. Janvier-septembre, 269 nos in-4°.

Journal, disait le *Contre-Poison*, « qui, chaque jour, acquiert un nouveau degré d'intérêt ». C'était une sorte de gazette anglo-française, dont les auteurs (Jouy, selon Barbier) se proposaient de mettre sous les yeux du lecteur le tableau instructif de la vie politique de l'Angleterre et de la France, de « ces deux nations rivales dans tous les genres de gloire et de prospérité, qui étaient les deux points de ralliement de la science politique. » — « Les auteurs faméliques abusent avec tant d'audace de la permission de vendre l'ennui, disait le prospectus, qu'une prévention aveugle nous prive en partie des heureux fruits que fait naître la liberté de la presse.... Les ouvrages périodiques sont frappés d'un mortel discrédit, et la curiosité, dont naguère l'active impatience accusait la lenteur des écrivains, semble dédaigner jusqu'aux charmes de la vérité. » — Continué par le

— **Journal général d'indications** pour tout le royaume, réuni au *Paquebot.* 1er septembre-29 novembre, in-4°.

Le Patriote du Palais-Royal. Chez Véridique, imprimeur des philosophes, in-8°.

La vraie Pension bourgeoise nationale. 7 nos in-8°.

Le Portefeuille du patriote, recueil de pièces curieuses. In-12. (En vers.)

Le Postillon de la liberté, ou les Sifflets de Saint-Claude. 14 mai, in-8°.

Au n° 3 :

Les Sifflets de Saint-Claude. In-8°.

Au n° 27 :

Le Moniteur genevois, ou Journal de la Constitution et des corps administratifs, par J. Grenus, défenseur officieux du peuple de Genève. In-8°.

Le premier titre « semait l'alarme chez les administrations suisses, et c'était le désir de vivre en harmonie et en bonne intelligence avec elles qui avait déterminé l'auteur à en adopter un qui lui parût mieux convenir au ton de modération et de discussion qu'il avait revêtu. Du reste, il s'abstiendrait des débats locaux du voisinage, ne traitant que les grands principes qui appartiennent à tous les temps et à toutes les nations. » — Finit le 6 août, n° 52.

Précis des opérations de l'Assemblée nationale, par M. Sabarot, homme de loi. In-12. *M.*

« Un précis des opérations de l'Assemblée nationale paraîtra, au premier coup « d'œil, une pièce de rapport absolument étrangère au *Journal de la langue française.* « Bien dire et bien faire, dira-t-on, sont deux « choses qui n'ont ensemble rien de commun ; « nos augustes représentants, qui se montrent « si jaloux de remplir le second de ces devoirs, attachent moins d'importance à l'autre, « et un grammairien qui annonce un aperçu « de leurs utiles travaux semble vouloir, « comme le profane Phinée, porter la main à « l'arche sainte.

« Ces objections sont spécieuses. Mais que « nos lecteurs veuillent bien considérer que, « tandis qu'autrefois le peuple était fait pour « les lois, aujourd'hui, au contraire, les lois « sont faites pour le peuple ; leur sanctuaire « doit être ouvert à tous les yeux. Un ouvrage « consacré à l'instruction n'est donc point « étranger aux décrets que chacun doit exécuter. Chez les Romains, pour apprendre à lire « aux enfants, on leur mettait entre les mains « les lois des Douze Tables..... »

Je ne sais s'il y a quelque rapport entre le *Journal de la langue française* dont il est question ici et celui de Domergue, ci-dessus.

La Puce à l'oreille du bonhomme Richard, capitaine dans la garde non soldée. In 8°.

« Je viens de passer la nuit au corps de « garde, et je m'y suis bien ennuyé, J'ai voulu « m'endormir ; je ne l'ai pas pu, tant j'avais « la puce à l'oreille. Agité par mille inquiétudes « sur l'état présent des affaires, j'ai pris le « seul parti qui me restât à prendre ; je me « suis mis à rêver.

« Que faire au corps de garde, à moins que l'on n'y [rêve ?

« Enfin, de retour au logis, je vais essayer « de mettre par écrit les principaux résultats « de mes rêveries nocturnes. Ce sera une es- « pèce de compte-rendu, tout aussi sérieux, et « peut-être plus vrai qu'aucun de ceux qui « ont fait tant de bruit. »

Deschiens annonce 2 cahiers de 100 pages chacun ; le catalogue Labédoyère ne porte qu'un cahier de 102 pages. J'ai trouvé chez M. Pochet-Deroche 2 livraisons, toutes deux de seconde édition, la première de 48 p., la seconde de 102. D'après l'avant propos, il devait y avoir trois parties : Questions, Réflexions, Vœux.

Le Rambler, ou le Rôdeur. 11 juin-14 décembre. In-8°.

Paraîtrait une reprise du *Rôdeur* de Villeneuve (Voy. 1789). « L'auteur du *Rambler*, « dit un prospectus, ayant été forcé par des rai- « sons impérieuses d'interrompre son journal, « l'a repris avec un nouveau zèle...

« Ce journal ne ressemble en rien aux autres « journaux ; aucun n'est varié comme lui : sa- « tires, épigrammes, chansons, réflexions sé- « rieuses et critiques, citations historiques, « discussions étendues, allégories, plaidoiries, « bons mots, anecdotes, etc., prose et vers, « tout est de son domaine. »

Le Réconciliateur. In-4°.

Le Répertoire parisien. In-8°.

Annonces, littérature, décrets de l'Assemblée.

Le Républicain, ou le Défenseur du gouvernement représentatif, par une société de républicains (par Condorcet, Thomas Payne et Achille Duchatelet). In-8°.

Journal très-curieux et très-rare. La Bibliothèque impériale ne possède que les trois premiers numéros ; Deschiens en accuse 4, qui ne se retrouvent pas chez Labédoyère. Barbier dit qu'il en existe 14 ou 15 ; mais ne confondrait-il pas cette feuille avec *le Républicain, journal libre,* par Dusaulchoy (ci-dessus, 1790) ?

Mme Roland nous a donné dans ses Mémoires quelques détails sur la naissance de cette feuille. Elle fut imaginée dans une réunion qui eut lieu chez Pétion, et à laquelle assistaient Brissot et

Robespierre, lequel, « ricanant à son ordinaire et se mordant les ongles, demandait ce que c'était qu'une république : » Le but était de seconder et de diriger le mouvement qui s'était prononcé contre la royauté après la fuite de Louis XVI. « L'objet de cet ouvrage est « d'é- « clairer les esprits sur le *républicanisme*, « qu'on calomnie, parce qu'on ne le connaît « pas ; sur l'inutilité, les vices et les abus de « la royauté, que le préjugé s'obstine à dé- « fendre, quoiqu'ils soient connus. »

Voy., d'ailleurs, t. 5, p. 277.

La Révolution d'Avignon, par Candide, patriote. In-8°.

« *Nota*. La révolution d'Avignon attire si « fort l'attention des citoyens qui prennent in- « térêt au sort de cette malheureuse contrée « que l'on a cru de nécessité la rendre publi- « que, par numéro, deux fois par semaine, afin « de donner de parfaites connaissances sur le « sort de ces bons patriotes qu'un fléau dévore « pour avoir pris part à la liberté française et « défendu notre constitution. »

La Rocambole des journaux, ou Histoire aristo-capucino-comique de la révolution ; rédigée par dom Regius Anti-Jacobinus (David Sabalut, selon Villenave) et compagnie. Juin 1791-5 août 1792, 5 vol. in-8°, fig.

Tout moine que j'étais, j'étais bon patriote.

Au n° 5 : « Une foi, une loi, un roi. »

Le n° 1 porte pour sous-titre. *Clavicule introductive*, et les 3 suivants : 1er-3e *Dîné*. — A partir du 3 nov. 1791, le titre est ainsi modifié : *La Rocambole, ou Journal des honnêtes gens* ; et à partir du 10 juin 1792 : *La Rocambole des journaux, ou Journal des honnêtes gens*.

Voici un échantillon du style de ce *spirituel* pamphlet contre-révolutionnaire qui en donnera la clavicule :

« Le brillant Jehovah du jour, le grand papa « de la nature, qui lui seringue sa vertu proli- « fique et dont la face blonde épanouit également « la rate des grigoux et des rois, des Mirabeaux « et des Mauris, des Lameths et des Cazalès, des « Marats et des Durozois, des Gorsas et des « Royoux, des sages et des fous, mons de Phébus « enfin, aristocratiquement perché dans sa char- « rette dorée, traînée par des baudets de feu, tout « fier de griller la calotte des cieux et d'être la « bassinoire de notre vaste taupinière, avait « fait la moitié de ses caravanes quotidiennes « dans les campagnes fluides de l'air. De tou- « tes parts les cuisines fumaient, et les nez des « passants pompaient le suave parfum d'un « lard ranci brûlant sur des charbons, auquel « se conjoignait celui du piquant hareng saur « aspergé de quatre gouttes ardentes d'excel- « lente huile de noix, de navette ou de lin. « Bref, pour laconiser, ne pas enfiler le dé- « dale de la circonlocution, et trancher en deux « mots, c'était l'heure du dîner, et les capu- « cins de la Vallée de Misère, située au cœur « de la France, étaient au réfectoire, tous cha- « touillés d'une vraie faim de chien. Pour ali- « menter leur gloutonne impatience, Père Ni- « caize, d'une voix nasillarde, brédouillait à « la bande barbue les tours de passe-passe que « maître Satanas avait jadis joués au fameux « saint Antoine. »

Enfin le père Tranchelard apporte la pitance, et le gardien se hâtait de dégoiser le bénédicité quand tout à coup on entend à la porte du couvent une voix de Stentor criant à crève oreilles : *Le Postillon par Calais, rue Basse-du-Rempart !* On court, on ouvre à l'aboyeur, qui entre en dégueulant : *Grand décret de la grande Assemblée nationale qui supprime les vœux monastiques !* Grande rumeur parmi les révérends. Ce décret paraît aux uns l'élixir de tous ceux qu'a distillés l'alambic législatif, aux autres la quintessence de l'audace, le rogne-pied de la puissance papale. Des paroles on en vient aux voies de fait, et ces Achilles barbus allaient de leurs membres hachés faire un tapis de pied et remplir la gibecière de la gloutonne mort, lorsque, par bonheur singulier, arrive père Jocrisse Nigaudinet, provincial révéré de la gent capucine, qui met le hola. Les hoquets de sa plaintive éloquence, provoquant la rotation de l'humanité législative autour de la pitié, ont obtenu que le couvent de la Vallée de Misère, situé au cœur de la France, serait seul excepté de la liste de destruction.

« *Fiat lux !* Oui, mes pères, il est temps « d'accrocher à votre entendement les lam- « pions ardents de la lumière, de la purifier de « sa stupidité avec l'eau lustrale de l'étude, « et de lui faire jeter ses grapins sur le vais- « seau de la sapience. Au lieu donc, selon les « us antiques du couvent, de bourrer vos têtes « creuses, pendant vos dînées, des lectures « cornues de la *Seringue spirituelle pour le* « *soulagement des âmes constipées*, du *Ca-* « *pucin botté et éperonné* courant au galop « dans le chemin du paradis, et autres roga- « tons de pareil acabit, j'incrusterai dans la « basse région de vos caboches l'histoire de « notre révolution, fidèlement empaquetée « dans le carquois de ma mémoire, et, vous « faisant patiner de la main et de l'œil les « charmes attrayants de dame Liberté, vous « irez, en jurant, vous vautrer dans ses bras, « vous coiffer de sa toque, et vous congratuler « de pouvoir légalement jeter votre froc aux « orties. »

Vendu, 1803, Méon, 4 vol., 48 fr.

Les Sabats jacobites, par Marchant. 1791-1792, 3 vol. in-8°, de chacun 25 nos et 1 grav.

A la fin du 3e vol. se trouve l'annonce de la feuille suivante. « Il faut, dit l'auteur, parler de la guerre, donner des nouvelles de nos armées, lors même qu'on n'en a pas. Je serai aussi véridique que la plupart de nos journalistes. » Il intitule en conséquence sa feuille :

Les grands Sabats, pour servir de suite aux *Sabats jacobites*. 1792, 9 nos in-8°.

Un 10e n° avait été composé, mais il n'a pas été tiré. L'épreuve corrigée de ce n° se trouve jointe à l'exemplaire de M. La Bédoyère, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, lequel l'avait acheté à la vente Boulard.

On joint aux *Sabats* la *Jacobinéide*, poëme héroï-comi-civique par le même auteur, qui avait déjà fait la *Constitution en vaudevilles*, ainsi que la *Chronique du Manége*; le tout dans le genre des *Actes des Apôtres* et assaisonné d'un certain sel. — Voy. t. 7, p. 111.

Vendu, 1822, Paignon-Dijonval, 33 fr.; — 1833, Hély d'Oissel, 23 fr. — Les *Sabats* seuls, 1843, Duplessis, 18 fr. 50 c. — Les *Grands Sabats* seuls, avec l'épreuve du 10e n°, 1833, Boulard, 22 fr.

La Soirée des patriotes, ou le Surveillant du Corps législatif et des puissances étrangères. 10 nos in-4°.

Les Soirées du père La Joie. 7 nos in-8°.

Le Stationnaire patriote aux frontières. 18 nos in-8°.

La paix, la paix, mes bons amis;
Au nom du ciel, soyez unis.

Abondant en renseignements sur les projets des puissances étrangères contre la France en 1791, dit Deschiens. — « C'est, dit l'*Ami du peuple*, un journal fait pour plaire à ces messieurs d'outre-Rhin, sans compter les partisans qu'il peut avoir en France. »

Tarif des députés à l'Assemblée nationale, ou leur valeur actuelle d'après l'estimation faite par l'opinion publique. 2 nos in-8°.

« L'opinion vous pousse, messieurs nos « commettants; elle vous avertit qu'il est « temps de plier bagage; elle vous dit que la « puissance humaine a ses bornes, que vos « forces morales et physiques, épuisées, ne « peuvent plus supporter le fardeau de la chose « publique, et que l'ouvrier est aujourd'hui « bien au-dessous de son ouvrage. »

Suit une estimation assez peu spirituelle de chaque député, qui se résume ainsi :

« Tout le côté droit ne vaut pas un zéro.

« Le club des Jacobins... un régiment de « poules pour le caquet.

« Le club de 89 vaut le meilleur ivrogne « pour les zigzags.

« Le club monarchique..., tout autant que « 4 Champenois. »

Le Thermomètre de l'opinion publique, ou Journal des sections de Paris, par une société de gens de lettres. 8 nos in-8°.

Destiné d'abord uniquement à rendre compte de tout ce qui se passait dans les sections de Paris, il ajouta ensuite à cette spécialité des variétés politiques et littéraires.

Le Thermomètre du jour, par une société de gens de lettres amis de la Constitution. 11 août 1791-25 août 1793, 7 vol. in-8°.

2 séries : 1re, finissant le 31 déc. 1791, 143 nos; 2e, 602 nos.

Les nos ont généralement 8 pages; quelques-uns cependant en ont 12, et quelques autres 16. L'excédant des 8 pages est quelquefois donné sous la forme d'un supplément qui continue la pagination du n°, à l'exception du supplément du n° 71 de la 2e série, qui a la même pagination (573 à 578) que le n° 71, et du supplément du n° 105, qui a la même pagination que le n° 106. Ces 2 suppléments pourraient donc manquer sans qu'il fût possible de s'en apercevoir, puisqu'ils ne sont pas indiqués.

Le n° 602 et dernier contient l'avis suivant : « Des circonstances personnelles, jointes à « des circonstances générales, m'ont, depuis « quelques mois, fait désirer ardemment de « cesser la rédaction de ce journal. J'ai cru que, « dans l'ordre de choses actuel, en le conti- « nuant, je ne pouvais plus être utile, et, si je « l'ai continué jusqu'à ce jour, c'est que, pour « remplir mes engagements envers mes abon- « nés, j'ai voulu attendre l'occasion de faire « remplacer ce journal par un autre qui pût « au moins valoir autant. Cette occasion vient « de se présenter, je l'ai saisie, et le *Thermomè- « tre du jour* sera désormais remplacé par le « *Journal du salut public*. Il est vraisem- « blable que mes abonnés, loin de perdre, y « gagneront. Le rédacteur de ce nouveau jour- « nal est trop connu par ses talents pour en « faire l'apologie; il suffit de le nommer : c'est « le citoyen Garat, ex-ministre de l'intérieur. « J'ose croire encore qu'ils n'y perdront pas « du côté de l'impartialité. Le prospectus de « ce nouveau journal porte que le rédacteur « n'épousera aucun parti; je souhaite qu'il « tienne sa promesse. »

Je n'ai pas rencontré trace d'un *Journal du salut public*. Dulaure veut sans doute dire la *Feuille du salut public*, commencée le 1er juillet 1793; mais je ne sache pas qu'on ait jamais soupçonné Garat d'avoir eu part à cette feuille, généralement attribuée à Rousselin.

Par Dulaure, qui avait choisi pour épigraphe ces mots : *Variété*, *Vérité*, *Célérité*. La vérité n'était pas toujours dite proprement; on en jugera par cette phrase, qui se lit dans le n° 3 : « Il y a des hommes qui sont *dévoyés* « par une indigestion d'ambition, et qui font « d'eux-mêmes *caca* sur leur réputation. » Le *Thermomètre* avait, suivant l'usage de l'époque, des sommaires ridicules ou emphatiques : *Grand complot pour favoriser l'évasion du roi. — Grande arrestation de Jean de Castellane, évêque de Mende! — Grand décret d'accusation contre M. de Noailles, ambassadeur à Vienne!* etc.

Le *Thermomètre du jour* devait donner et donnait les variations de l'opinion publique; Dulaure, qui avait pris pour collaborateur B.

Chaper, se montrait seul invariable, c'est-à-dire toujours ennemi implacable des nobles, des prêtres et des rois. Son journal était très-répandu dans Paris, et lui donnait quelque influence. Il raconte que, plusieurs numéros du *Thermomètre* ayant été saisis, il alla les réclamer, et que celui des censeurs révolutionnaires auxquels il s'adressa, ne sachant que répondre à la solidité de ses raisonnements, finit par lui dire : « Que voulez-vous que j'y fasse? Je ne gagne rien à cela. Je suis un pauvre serrurier : je fais ce qu'on me dit. J'aurais mieux aimé qu'on m'eût laissé dans ma boutique. » Et Dulaure de s'écrier : *Un serrurier censeur de la pensée!*

Dulaure, dit son biographe, M. Villenave, demeura toujours indépendant et constamment éloigné de tous les partis. Les commettants du député du Puy-de-Dôme paraissent n'avoir pas vu les choses du même œil. On lit en effet dans les registres des délibérations de la société populaire de Clermont-Ferrand, sous la date du 5 juillet 1793 : « Il a été donné lecture des lettres de deux citoyens qui dénoncent les principes et le journal dit *Thermomètre* du citoyen Dulaure, l'un de nos représentants, qu'ils accusent de siéger habituellement au côté droit. Un membre a proposé de ne plus recevoir le *Thermomètre*, de ne plus le faire lire aux nouvelles. Un autre a proposé la même chose pour le journal de Carra, et que la Société remplace ces deux journaux, en souscrivant pour le *Journal de la Montagne* et le *Républicain*. Ces trois motions ayant été mises aux voix, elles ont été adoptées, et la Société a, de plus, arrêté d'envoyer extrait de la délibération aux sociétés populaires de ce département et à la société de Paris. » Il fut en même temps écrit à Dulaure que « la Société, toujours animée des mêmes principes qu'elle avait constamment manifestés depuis le commencement de la Révolution, fatiguée de voir que son journal, au lieu de respirer le patriotisme le plus pur, ne contenait que des principes anti-civiques, tendant à fomenter le trouble, la division, et, par une suite nécessaire, tendant à secouer en tous lieux les torches de la guerre civile, avait arrêté qu'elle ne recevrait plus le *Thermomètre*, » et on le priait en conséquence de n'en plus faire l'envoi.

Ce qui est certain, c'est que Dulaure, qui, tout d'abord, avait chaleureusement embrassé les principes de la Révolution, ne ménageait plus les Jacobins dans sa nouvelle feuille, qu'il mit au service des Girondins. « Dulaure, Gorsas, la *Chronique* et tous les papiers nouveaux, écrivait Marat (*Journal de la République française*, n° 61, du 30 nov. 1792), sont vendus à Roland, à l'exception de quelques feuilles patriotiques, telles qu'Audouin, qui se remonte, Camille, qui pourrait être meilleur, et Prudhomme, qui ne vaut pas grand'chose. Le *Républicain*, qui a remplacé le *Logographe*, est fait à ses frais. »

En cela Roland ne faisait que ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, notamment pour le *Logographe*, comme le dit Marat, que ce que devaient faire après lui les Jacobins, ainsi que nous l'avons vu pour le *Père Duchesne* d'Hébert. Et même Roland usait d'un droit qui lui avait été expressément conféré par la Convention, laquelle, on le sait, avait mis à sa libre disposition une somme de 100,000 livres « pour frais de correspondance et d'impression des écrits propres à éclairer sur les trames criminelles des ennemis de l'État. »

« Ayant pensé, dit Roland lui-même, dans le compte qu'il rendit de l'emploi de ces 100,000 livres, que l'un des meilleurs moyens pour répandre l'instruction était de faire connaître les bons écrits déjà faits, il m'est arrivé de choisir, parmi les n^os^ de journaux publiés depuis le 10 août, ceux qui pouvaient être les plus conformes à cette vue. C'est ainsi que j'ai pris et répandu divers n^os^ du *Thermomètre du jour* du citoyen Dulaure : en deux fois, 452 liv. 10 s. Dans les mêmes vues, j'ai arrêté de prendre par jour un nombre d'exemplaires du *Courrier des départements* et de les faire expédier. En conséquence, pour 15 collections et pour 100 exemplaires par jour, pour lesquels le rédacteur a réduit son prix à moitié, c'est-à-dire à ses simples déboursés, et ce depuis le mois d'août jusques et y compris le mois de janvier, 3,082 liv. 8 s. » La plus forte partie prenante, parmi les journaux, avait été la *Sentinelle*, qui figure dans le compte de Roland pour la somme de 9,078 liv. La *Trompette du Père Duchesne* y est portée pour 396 liv. — Voyez, au surplus, l'*Hist. de la presse*, t. 4, p. 139 et s.

Une lettre de Lanthenas, que j'ai rencontrée chez M. Charavay, m'a révélé une autre circonstance qui était également à noter. Le secrétaire de Roland écrit aux administrateurs des postes qu'il a chargé, au nom du ministre, l'auteur du *Thermomètre*, d'envoyer à ses abonnés, sous la bande de son journal, divers écrits, entre autres 600 exemplaires du *Compte-rendu de M. Roland* sur les massacres de septembre, et la lettre du maire de Paris (Pétion). En conséquence, ils voudront bien n'exiger que le prix ordinaire de la feuille, en s'en rapportant à l'affirmation de Dulaure.

Le Tocsin de Richard sans peur, ou le Défenseur de la liberté. 3 n^os^ in-8°.

Tremblez, aristocrates, et redoutez ma plume :
Elle sera pour vous plus dure qu'une enclume.

Vedette, ou Précis de toutes les nouvelles du jour. 1er janvier-octobre 1791, 4 vol. in-8°.

La Vérité au roi, par le citoyen T. Rousseau. 5 n^os^ in-8°.

Voici du curieux, du nouveau, donné tout à l'heure, tout à l'heure! 2 n^os^ in-8°.

1792.

L'Abréviateur universel, ou Journal sommaire des opinions, productions et nouvelles publiques. 1er déc. 1792-1797, 11 vol. in-4°.

Abrégeons les erreurs, et surtout les forfaits. Point de paix sans vertu, point de bonheur [sans paix.

Par Bruno-Racine, et, d'après Deschiens, l'abbé Brottier jeune; à la fin de 1796, il est signé : Reynier. — Avait pris le 21 floréal an 5 le titre de

Messager de la paix, ou Abréviateur universel. In-4°.

On lit sur le titre : « Ce journal a paru sans interruption depuis 1792. » Proscrit le 18 fructidor.

Affiches du soir, journal destiné à la publication de toutes les demandes, avis...; contenant, en outre, la séance du jour de l'Assemblée nationale, les nouvelles politiques et littéraires, les spectacles, les changes, etc. 1er juin, in-8°.

L'Ami des Jacobins, par Brigandat. 13-16 juillet, 4 nos in-8°.

L'Ami du peuple, journal historique et politique, par Lenoble, auteur d'un projet de loi sur les mariages présenté à l'Assemblée nationale en 1790, d'un projet sur les subsistances présenté en 1792, et par plusieurs personnes adonnées à la philosophie. 9-18 février, 10 nos in-8°.

Annales de la République française. 1er décembre 1792-30 frimaire an 8, 15 vol. in-4°.

En l'an 2 ajoute à son titre : *ou Journal des journaux*, et en l'an 3 : *et Journal historique et politique de l'Europe*, par suite de l'absorption d'un journal de ce nom, que je ne connais point d'ailleurs, à moins que ce ne soit le suivant, que je trouve chez M. La Bédoyère, qui en possédait un certain nombre de nos divers réunis en deux volumes :

— **Journal historique et politique**. 1792, in-12.

Annales républicaines, ou nouvelles Éphémérides du citoyen, par Mercier et David. 1er déc. 1792-an 2, in-4°.

Je ne connais cette feuille, qui pourrait bien être une variante des *Annales patriotiques*, que par quelques nos, que j'ai trouvés chez M. Pochet, et dont le dernier, n° 276, porte la date du 6 septembre 1793. Elle prit ensuite, mais à une époque que je ne saurais préciser, le titre de

Annales françaises, ou.....

Tout du moins Deschiens enregistre sous ce titre une feuille à laquelle il donne la date de l'an 2, et qui est évidemment la même. Le catalogue La Bédoyère porte un n° d'*Annales françaises* de l'an 5.

Argus du département et de l'armée du Nord. *Valenciennes*, in-8°.

La bibliothèque du Corps législatif en possède quelques nos, du 79 (10 juillet) au 107 (11 août). — Au moins 162 nos.

— **Bulletin du département et de l'armée du Nord**, journal libre et impartial. De l'imprimerie de la liberté, place de la Vérité, l'an 1er de l'égalité, in-8°.

L'Argus français, par Lépine. 1er et seul n°, in-8°.

L'Aviseur national. 23 décembre 1792-1793, 9 et 53 nos in-8°.

Cette feuille « servait de supplément au *Moniteur* et au *Mercure français*, et était distribuée tous les jours gratis aux souscripteurs, tant de Paris que des départements, de l'un ou de l'autre de ces journaux. » — « Nous « avons les premiers, dit le prospectus, — que l'on reconnaît aisément pour l'œuvre de Panckoucke, bien que le journal ne porte point de nom d'auteur ni d'imprimeur, — « donné le « projet, publié et exécuté en France un journal « dit *Papiers-Nouvelles*, qui continue régu- « lièrement à paraître sous le titre de *Moni-* « *teur*.... Dans le premier prospectus du *Mo-* « *niteur* nous nous proposions cinq grands « objets : 1° l'Assemblée nationale : 2° la poli- « tique intérieure et extérieure; 3° l'adminis- « tration et tout ce qui en dépend; 4° la litté- « rature, les sciences et les arts; 5° les « affiches, annonces et avis généralement quel- « conques. Nous n'avons pu remplir complé- « tement que les trois premiers de ces grands « objets... »

L'*Aviseur* était une annexe dans le genre de celles que nous avons vues au *Journal* et à la *Chronique de Paris*; il donnait le programme des spectacles, le cours des effets publics, des mélanges, etc.

Bulletin de l'armée du Midi. In-8°.

Bulletin de l'Assemblée nationale législative. Placard in-fol.

Commence le 5 septembre 1792. Au 16e n° (22 septembre 1792) :

Bulletin de la Convention.

Finit avec la Convention, le 3 brumaire an 4. A partir du 10 nivôse an 3, imprimé in-fol. placard, et in-8° en cahiers de 8 à 12 pages. Un des journaux les plus curieux et les plus utiles pour l'histoire de la Révolution; mais on l'a difficilement complet, parce qu'il a paru plusieurs fois deux numéros le même jour, qu'il existe un grand nombre de suppléments, et que plusieurs bulletins et suppléments ont deux, trois et jusqu'à seize éditions différentes. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale ne va que jusqu'au 14 nivôse an 3; celui du Corps législatif porte sur le plat de la couverture, en lettres d'or sur maroquin rouge, cette fière inscription : *Je suis le seul unique complet, et du même format, depuis le* 5 *septembre* 1792 *au* 4 *brumaire an IV.*

J'ai vu chez M. Ménétrier le prospectus d'un *Journal des séances de la Convention nationale* qui devait paraître le 15 octobre, mais je ne sais si ce projet a eu une suite. — On a aussi publié les *Arrêtés des comités de la Convention;* la Bibl. impér. en possède 98 nos, des ans 2 et 3.

Un exemplaire du Bulletin-placard, en 4 volumes in-folio, « formé par les soins de l'archiviste Camus et contenant tous les suppléments », a été vendu 103 fr. à la vente Châteaugiron, en 1827.

Bulletin de minuit. 15 avril-12 août, 119 nos in-8°.

Bulletin des Amis de la vérité, publié par les directeurs de l'imprimerie du Cercle social. 31 décembre 1792-30 avril 1793, 121 nos in-fol.

Très-rare et très-curieux. Rédigé par la Gironde; contient le développement du système de république que ce parti voulait faire prévaloir. Le prospectus, écrit par Bonneville, dans le style et dans les formules du mysticisme maçonnique, a pour épigraphe cette comparaison, extraite par le rédacteur de son *Esprit des religions :* « Achille qui courut sans armes repousser tout le camp troyen, c'est la vérité, qui sait triompher de l'imposture sans effort et sans cruauté. » Entre autres choses qui y sont promises, on remarque des « variétés amusantes pour aider les bons desseins de toutes les sociétés d'*hommes libres*, qui en feront des lectures publiques. Partout une guerre éternelle aux tyrans, partout un choix sévère des observations et dénonciations des abus, vus en grand, et autres objets confiés à la Bouche de fer, ouverte jour et nuit rue du Théâtre-Français, n° 4, et dont jamais aucun correspondant, soit qu'il ait signé ou qu'il ait gardé l'anonyme, n'a été compromis. — Voy., au surplus, t. 6, p. 400.

Bulletin des Marseillais, journal dont le produit est destiné aux frais de la guerre. 6-16 novembre 11 nos in-8°.

Par Barbaroux; annexe de son Compte-rendu à ses commettants, dont je n'ai pas, du reste, rencontré d'autre trace. On lit en tête du 1er n° :

Extrait du Compte rendu par Ch. Barbaroux, député des Bouches-du-Rhône, à ses commettants, 1re *Lettre.*

« Mes amis, j'ai prêté dans l'assemblée électorale des Bouches-du-Rhône le serment de retourner, après ma mission, au milieu de vous, pour y recevoir vos embrassements fraternels si ma conduite est sans tache, ou pour poser ma tête sur un billot si je suis infidèle un seul moment à la cause du peuple. Il faut donc que je vous rende compte de mes actions; il faut que mes opinions vous soient connues...

« Ce journal, formé d'un cahier de 24 pages, paraîtra tous les samedis, mais, comme il importe de saisir chaque jour les événements et les ondulations de l'opinion publique, une suite sera imprimée sous le titre de *Bulletin des Marseillais*, et sera distribuée tous les matins. La disposition de ces deux écrits périodiques sera telle qu'on pourra en former une même collection ou s'abonner séparément. »

Bulletin du Tribunal criminel établi par la loi du 17 août 1792 pour juger les conspirateurs et autres criminels du département de Paris... 25 août-4 décembre 1792, 58 nos in-4°, et table.

— **Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire** établi par la loi du 10 mars 1793 pour juger sans appel les conspirateurs. 6 avril 1793-an 3, 436 nos in-4°.

D'après l'exemplaire La Bédoyère, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, exemplaire le plus complet que l'on connaisse, ces 436 nos se divisent en 8 parties, composées ainsi :

1re (1793), 100 nos, et table;
2e (1793 et an 2), 100 nos et table;
3e (an 2), 11 nos;
4e (an 2), 100 nos;
5e (an 2), 2 nos;
6e (an 3), 100 nos;
7e (an 3), 21 nos;
8e (an 3), 2 nos.

A ces 436 nos on ajoute ordinairement le procès de Fouquier-Tinville, 48 nos, lequel, dans quelques exemplaires, est suivi du jugement de condamnation, qui ne remplit pas moins de 12 feuilles in-4°. L'exemplaire du Louvre a, de plus, un mémoire pour Fouquier, 20 p. in 4°.

Il faut aussi un certain nombre de suppléments, dont ne parle pas le catalogue La Bé-

doyère. Ainsi l'exemplaire de la Bibliothèque du Louvre, exemplaire d'ailleurs incomplet. — a des suppléments aux n[os] 70 et 73 de la 1[re] partie de 1793, ce dernier contenant les lettres de Charlotte Corday, et un autre au n° 27 de la 2[e] partie Un exemplaire passé en vente en 1837, et dont je parlerai tout à l'heure, avait de plus un supplément au n° 19 de la 7[e] partie.

Cette publication, tout incomplète qu'elle est — car elle a éprouvé plusieurs interruptions — n'a certainement pas sa pareille au monde. Le Tribunal révolutionnaire proprement dit ne fut créé que le 10 mars 1793; mais il fut précédé d'un tribunal criminel établi le 17 août 1792 pour juger les conspirateurs, et qui fut supprimé par un décret du 29 novembre de la même année. L'un et l'autre tribunal eut son Bulletin.

Le *Bulletin du Tribunal criminel* porte cette audacieuse épigraphe :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Voici sa préface; elle nous a paru intéressante à conserver:

« « Tous les événements de notre révolution « doivent être connus et jugés par la postérité; « il faut qu'elle sache ce que la liberté dont « elle jouira aura coûté à ses pères.

« C'est pour l'instruire sur cet objet que j'ai « cru devoir recueillir les décisions du tribunal « extraordinaire établi, pour ainsi dire, sur « les débris fumants du palais du dernier des- « pote de la France, sur les corps sanglants « des Français morts pour la liberté.

« Le crime se trouve tracé à côté du nom « du coupable, l'instruction est brièvement « extraite; et l'homme qui lira ce recueil « sous le règne de la liberté et de l'égalité, « loin du désordre inséparable d'une révolu « tion, jugera et ceux qui ont établi ce tribu- « nal, et la mémoire de ceux qu'il a con- « damnés. Dégagé de passions et d'intérêts, il « ne verra que des hommes, il louera ou blâ- « mera avec impartialité; il me saura gré sans « doute de lui avoir fourni ces bases sur les- « quelles il pourra asseoir son opinion. »

Le *Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire* est la continuation du précédent; il a la même épigraphe. La première page de chaque numéro porte la griffe de *Clément*, propriétaire et imprimeur du journal. Il a aussi sa préface, et elle n'est pas moins curieuse ·

« Les complots les plus odieux contre la « liberté avaient lassé la patience d'un peuple « généreux; il avait créé, le 17 août 1792, un « tribunal extraordinaire. Il s'était flatté que « le châtiment prompt et rigoureux de quel- « ques coupables effraierait, intimiderait ou « ramènerait les enfants sourds ou rebelles à « la voix de la patrie. Cette institution ne « subsista que quelques mois, et déjà la gan- « grène aristocratique l'avait partiellement « attaquée lors de sa suppression.

« A peine le peuple avait suspendu le glaive « révolutionnaire, que l'infâme trahison s'est « agitée dans tous les sens et dans toutes les « formes. Il a fallu de nouveau mettre en acti- « vité la hache vengeresse; les circonstances « ont commandé les lois et prescrit le mode « de leur application; il est devenu indispen- « sable de détruire la bête féroce que rien ne « pouvait apprivoiser : un nouveau tribunal a « été créé.

« Ce sont les décisions de ce tribunal que je « crois devoir transmettre à mes concitoyens; « elles doivent servir à l'histoire de notre Ré- « volution; elles doivent venger et la nation « et les agents de ce tribunal redoutable du « reproche odieux qui ne leur est fait que par « les êtres vils qui ne regrettent l'ancien ré- « gime qu'en considération de leur intérêt per- « sonnel.

« Lecteur, parcours la liste des condamnés; « vois quels ils sont; pèse leur crime, et n'ou- « blie pas que les jugements que je recueille « sont rendus par un peuple qui veut la liberté « ou la mort, qu'ils sont prononcés dans un « temps où tous les tyrans coalisés ont jeté « des millions d'esclaves entre le despotisme « et la liberté, dans un temps enfin où l'Anglais « lui-même s'est déshonoré par la plus infâme « violation du droit des gens, par la mort du « représentant d'une nation dont l'unique crime, « vis-à-vis ses adversaires, était de vouloir « vivre à sa guise et sous le seul empire des « lois qu'elle jugerait lui convenir. Lis, et « prononce dans ta conscience! »

Ces deux Bulletins, que l'on considère avec raison comme n'en faisant qu'un, sont une des publications les plus rares et les plus recherchées de cette époque. Je ne sache que trois exemplaires à peu près complets qui aient été mis en vente dans ces dernières années. Le 1[er], à la vente Labédoyère, 1837, incomplet de la 8[e] partie et de la table de la 2[e], mais ayant en plus, dans la partie de 1792, un titre, une préface, et la liste des membres du tribunal (4 p.); autant dans la 1[re] partie de 1793 (6 p.), plus un supplément de 4 page au n° 73; dans la 2[e] partie, un titre et un faux-titre; dans la 7[e], un supplément de 4 pages au n° 19 : 3 vol. d. rel., a été vendu 361 fr. — Le 2[e], à la vente H. G***, 1861, mais provenant également, si je ne me trompe, de chez M. Labédoyère, et auquel il ne manquait que les 2 n[os] de la 8[e] partie, a été adjugé à 362 fr. — Le 3[e] à la vente Aerts, 1864, porté comme *bien complet*, a été payé 427 fr.

En terminant, je noterai une circonstance assez curieuse. Au mois d'octobre 1793, le Bulletin du tribunal révolutionnaire, ce long et sanglant martyrologe, fut dénoncé par Hébert à la tribune des Jacobins comme coupable d'incivisme, à propos du procès des Girondins. « L'astuce, dit-il, et l'imposture que l'auteur de ce journal met dans sa rédaction, sont inconcevables. Il n'est pas de feuille plus dangereuse pour l'opinion publique, et Brissot lui-même n'aurait pas écrit en sa faveur avec plus d'adresse. » Il demandait, en conséquence, que la Société, qui avait son journal à elle, dont elle surveillait les principes, envoyât au Tribunal révolutionnaire une commission de cinq ou six membres, afin que le *Journal de la Montagne* rendît compte de ce procès fa-

meux d'une manière exacte et certaine, et qu'on ne laissât plus flotter l'opinion entre les récits imposteurs des folliculaires. Ce qui fut adopté.

On peut rapprocher de ce fameux Bulletin les journaux et recueils suivants :

— **Recueil des jugements rendus par le tribunal révolutionnaire.** In-4°.

Deschiens possédait la collection du greffier, la plus complète qui existe, dit-il, composée de 1486 pièces, y compris les ordonnances d'aquittement. C'est, ajoute-t-il, le seul recueil officiel dont la publication n'ait point été interrompue pendant la durée du Tribunal révolutionnaire. Chaque fragment est imprimé à part, avec les réquisitoires de Fouquier-Tinville en entier. Le Tribunal révolutionnaire faisait imprimer chaque jour un nombre d'exemplaires limité à celui de ses membres et des jurés. Jamais ces jugements n'ont été vendus ni colportés hors de l'enceinte du tribunal.

J'ai rencontré dans un catalogue un pareil recueil en 15 vol. in-4°, allant du 18 juin 1793 au 28 brumaire an 3. — 14 volumes ont été payés 305 fr. à la vente Devize, en 1842.

Le Louvre possède également un recueil de ces jugements, en 6 vol., allant du 10 avril 1793 au 22 floréal an 3, époque de la suppression du Tribunal révolutionnaire. Les pièces dont ce recueil est composé sortent de vingt imprimeries différentes, ce qui n'est pas tout à fait d'accord avec l'assertion de Deschiens. Un certain nombre sortent de chez Clément, l'éditeur du Bulletin, d'autres de l'imprimerie du Tribunal révolutionnaire, grande salle du Palais, etc. Quelques-uns enfin semblent être des annexes d'autres journaux, et cela s'explique assez naturellement. Presque toutes ont en tête une vignette, et il semblerait même qu'il y eût sur ce chef une sorte de lutte entre les concurrents.

— **Répertoire des jugements rendus par le tribunal révolutionnaire,** contenant les noms et demeures des membres qui composent le tribunal, les jugements rendus depuis son établissement jusqu'au mois de pluviôse, etc., par Clément. An 3, in-12.

Il n'en a été publié qu'un volume.

— **Journal des débats et jugements du tribunal criminel révolutionnaire.** 18 août-15 septembre 1794, 23 nos in-4°.

Deschiens ne cite — et sans date — que 15 nos de cette feuille, qui manque à la Bibliothèque, et dans laquelle sont enregistrés les hauts faits de la réaction thermidorienne. On lit en tête du n° 3 :

« Qu'il est différent le tableau que présente « aujourd'hui le tribunal révolutionnaire, com« paré avec celui qui a précédé la chute du « nouveau Tibère ! Lorsque ce monstre exis« tait, lorsque son influence barbare tyranni« sait les opinions et corrompait les cœurs, « la mort était à l'ordre du jour dans le sanc« tuaire de la justice ; la soif insatiable de sang « qui dévorait les infâmes Dumas, Cofinal, etc., « leur faisait amonceler pêle-mêle leurs vic« times dans la salle du tribunal...

« Un système de justice succède aujourd'hui « à leur système d'iniquité. Les accusés, dont « les délits leur sont personnels, paraissent « actuellement seuls dans leur cause.

« Auparavant les familles regardaient comme « guillotinés ceux de leurs parents qui étaient « dans les fers. Chacun craignait pour la vie « d'un parent ou d'un ami. On a appris en fré« missant d'horreur et d'indignation que, sur « le grand nombre de détenus que renfermait « le Luxembourg, sept seulement devaient « échapper à la mort ; tous les autres étaient « portés sur la fatale liste que l'atroce Robes« pierre avait envoyée au Tribunal révolution« naire. »

— **Journal du Tribunal révolutionnaire.** An 2, 4 nos in-4°.

Contenant le procès d'Hébert.

— **Liste générale** et très-exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 17 août 1792, et par le second tribunal établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la patrie. 1794, 11 nos in-8°. *Louvre.*

Vous qui faites tant de victimes,
Ennemis de l'égalité,
Recevez le prix de vos crimes,
Et nous aurons la liberté.

Le n° 9 a un supplément contenant les condamnations du 7 au 18 thermidor an 2. A partir du n° 10 l'auteur « donne l'analyse de chaque individu condamné à mort », c'est-à-dire une analyse de la procédure.

Vendu, 1845, Th. Right, 10 fr. 50 c. ; — 1861, H. D. M***, 12 fr. 50.

On peut rapprocher de cette liste, très-consultée :

— **Compte rendu aux Sans-Culottes** de la république française par très-haute, très-puissante et très-expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux ; contenant les noms et prénoms de ceux à qui elle a accordé des passe-ports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leur âge et qualité, le jour de leur jugement, depuis son établissement au mois de juillet 1792 jusqu'à ce jour. Rédigé et présenté aux amis de ses

prouesses par le citoyen Tisset, rue de la Barillerie, n° 13, coopérateur du succès de la République française. An 2, 2 parties, ensemble de 384 p. in-8°.

Avec une estampe, composée par l'auteur, représentant des cadavres décollés de rois, d'évêques, de militaires, et des paniers remplis de têtes; au bas, ces vers :

Ces monstres en monceaux par puissance divine
Annoncent les travaux de dame Guillotine.

Chaque partie commence par une épître, à l'avenant, de dame Guillotine à ses lecteurs.

On a encore du même auteur une *Liste des contre-révolutionnaires et révoltés de la ci-devant ville de Lyon* condamnés à être fusillés et guillotinés, etc., précédée d'une Lettre de la Guillotine du ci-devant Lyon à la Guillotine de Paris, sa sœur aînée; *Ville-Affranchie*, 15 germinal an 2.

— **Le Glaive vengeur de la République française,** ou Galerie révolutionnaire, contenant les noms, les qualités, l'âge, les crimes et les dernières paroles de tous les grands conspirateurs et traîtres à la patrie dont la tête est tombée sous le glaive national, par Dulac. An 2, in-8°, fig. représentant la guillotine.

Il y a encore une *Liste* générale des individus condamnés par jugements, ou mis hors la loi par décrets, et dont les biens ont été déclarés confisqués au profit de la République, dressée et publiée en exécution des lois des 26 frimaire, 9 ventôse et 6 thermidor. An 2, 7 n^{os} en 2 vol. in-8°. *P.*

— **Journal de la Haute Cour de Justice,** ou l'Écho des hommes libres, vrais et sensibles, par Hésine. *Vendôme*, 20 fructidor an 4-7 prairial an 5, 73 n^{os} in-4°.

O homines ad servitutem paratos!

Très-dévoué aux accusés, surtout à Drouet; très-hostile à la Haute-Cour, qu'il traite avec très-peu de respect; exemple : « On sait qu'il « y a *relâche* au théâtre de la Haute-Cour « jusqu'au 1er pluviôse. Ce jour-là Vieillard « espère remonter sur ses *tréteaux*. Il an« noncera, pour l'anniversaire de *la Mort du* « *Tyran*, la pièce intitulée le *Sacrifice des* « *amis* de la liberté. La question est de savoir « si cette pièce, dont l'intrigue est une *co*« *chonnerie*, obtiendra du succès. Toutefois, « pour bien jouer, lui et ses collègues étudie« ront pendant un mois leurs rôles dans les « salons de la bonne compagnie; ils prendront « même des leçons de M. Lienard, ex-prési« dent de la commission militaire du Temple. « Les plaisirs du carnaval fourniront surtout « à *Arlequin* Vieillard d'heureuses occasions « pour faire les délices des honnêtes gens du « Vendômois par ses bouffonneries. »

Je ne sais trop ce qu'était cet Hésine; mais le caractère de cet écho des âmes sensibles se révèle dès son premier numéro. Après avoir contemplé du haut des rochers l'extérieur des cachots où sont enfermés les accusés, il « s'en« fonce dans les gorges de la montagne, s'a« bandonnant à ses rêveries sur Drouet, sur « ses malheurs et sur le sort qui l'attendait au « sein de la *Ménagerie*. Viennent les réflexions « sur la scission des esprits par rapport au 13 « vendémiaire, sur les déclarations contradic« toires des jurés de jugement dans les deux « affaires de Richer-Serizy et de Quatremère, « l'une portant qu'il y a eu conjuration en « vendémiaire, l'autre qu'il n'y en a pas eu. « S'il n'y a pas eu conspiration de la part des « sections de Paris, elle est donc dans les co« mités de gouvernement, dans la commission « des cinq, dans les généraux conventionnels « qui ont vaincu dans cette journée. Représen« tants du peuple, gouvernants au 13 vendé« miaire, directeur Barras; et vous Bonaparte, « héros couvert de gloire, vous viendrez « donc..... O patrie! O république!.... Mais « arrêtons-nous là. Vents, et vous bois silen« cieux, confidents de ma pensée, soyez dis« crets! Le commissaire exécutif, censeur de « mon prospectus, est là prêt à saisir l'arme « de la dénonciation. »

Je lis dans un de ses concurrents, dont je parlerai tout à l'heure, cet extrait de la *Feuille du jour*, n° 231 : « Pourquoi donc un homme se plaît-il à calomnier l'administration, à la peindre comme tyrannique? Pourquoi ce même homme déchire-t-il tous les citoyens qui ont quelque réputation? Pourquoi soulève-t-il les soldats contre leurs chefs? Pourquoi fait-il des accusateurs nationaux près la Haute-Cour de justice des simulacres de Fouquier-Tinville? Pourquoi compare-t-il la Haute-Cour au tribunal de sang qui mit en deuil la France et fit pleurer les deux continents? Pourquoi? C'est que cet homme est teint du sang de ses semblables; c'est qu'il est amnistié, destitué; c'est qu'il n'a de refuge que dans l'ombre, de protection que dans le crime, d'espoir que dans l'anarchie; c'est que cet homme est et s'appelle *Hésine*, et que ce nom exécrable est plus connu dans les bureaux de la police que celui de Babeuf dans ceux du gouvernement. » Et cette citation est suivie de *Reflexions d'un abonné* qui commencent ainsi : « Les dernières productions de *cet homme* sont moins virulentes que les premières. Ce n'est pas que les sources du *crime*, où son esprit prend toutes ses gentillesses, soient épuisées; mais, les rigueurs de la saison rendant plus difficiles, dans ce moment, les moyens d'existence de toutes les *bêtes féroces*, nous pensons que les embarras de celle-ci ont ralenti ses efforts et étouffé ses hurlements calomnieux. Peut-être aussi le compère s'aperçoit-il qu'il prêche dans le désert... »

La vérité est que Hésine avait dû bientôt comprendre la nécessité de tempérer ses emportements. On peut même s'étonner que la Haute-Cour n'ait pas demandé la suppression d'une feuille qui lui était systématiquement hostile; mais si elle ne le fit pas, la police chargée de veiller autour d'elle ne pouvait man-

quer de s'occuper de cette publication et de son auteur. Dès son 1er n° Hésine se plaint « d'avoir été denoncé au juge de paix par le commissaire exécutif de Vendôme pour avoir imprimé dans le prospectus de son journal qu'il serait l'écho de la vérité, qu'il partageait l'opinion des cinquante-huit députés des Anciens qui avaient voté en faveur de Drouet, qu'il aimait à le croire innocent, ne préjugeant rien des autres accusés.» — « Pourquoi, dit-il dans son n° 3, la loi révolutionnaire du 21 floréal a-t-elle été appliquée à la petite commune de Vendôme? C'est, dit-on, parce qu'il était nécessaire d'assurer l'indépendance de la Haute-Cour qui y réside. Mais il est notoire et constant pour tout le département de Loir-et-Cher que la loi du 17 fructidor, proposée par Bourdon de l'Oise, sur un message du Directoire, et rédigée par Philippe Delville, a été provoquée par l'administration de Vendôme uniquement dans le dessein d'éloigner de ses murs l'ex-commissaire rédacteur du Journal de la Haute-Cour de justice. »

C'était bien de l'outre-cuidance sans doute; ce qui est certain néanmoins c'est que le journal d'Hésine fut interrompu après deux numéros « à cause des persécutions exercées contre l'auteur, et faute d'imprimeur. » Hésine fut obligé de quitter Vendôme et se retira à Pont-Levoi; mais il ne tarda pas à reprendre, de là, sa publication, qui continua à s'imprimer à Vendôme, où il avait un « collaborateur zélé et ami de la liberté », ayant, d'ailleurs, « malgré la tyrannie du conseil vendômois, établi une correspondance active. » Il fut enfin arrêté le 23 ventôse an 5 pour contravention à la loi du 17 fructidor relative à la police de Vendôme, bien que cette loi, dit-il, ne fût applicable qu'aux ex-fonctionnaires publics destitués, et qu'il fût, lui, ex-fonctionnaire public révoqué, et seulement en état d'arrestation lorsqu'un commissaire de la Convention avait brisé ses fers le 6 brumaire an 4. « Toutes ces considérations décisives n'avaient pu le garantir de la fureur des passions; il avait été enlevé à sa femme, à ses enfants, à ses travaux patriotiques; ses mains avaient été, pour la troisième fois, chargées de fers. L'indignation généreuse que cette nouvelle et atroce persécution fait bouillonner dans son âme l'élèvera à la hauteur de caractère et d'indépendance nécessaires pour sa cause, qui ne sera, pour le fond, que la lutte d'un écrivain courageux, défenseur des droits sacrés du peuple et de la sainte égalité, contre le royalisme et l'aristocratie... » A partir du n° 41, commençant ainsi : « La Haute-Cour, furieuse de ce qu'on lui avait arraché, devant un auditoire nombreux, le masque hypocrite qui cachait ses turpitudes, de ce que l'indiscret Guillaume avait marqué le front du président Gandon du cachet ineffaçable de l'infamie, etc. », le journal est signé : Femme Hésine.

Le n° 73 et dernier se termine ainsi : « La « Haute-Cour se retire pour délibérer. Elle « rentre, et le président prononce la peine de « mort contre Babeuf et Darthé..... Aussitôt « que le jugement est prononcé, Darthé crie : « *Vive la République!* Il s'est déjà percé le « sein, et le sang jaillit de sa plaie. Babeuf, sans « rien dire, imitait son exemple, et s'enfonçait « dans le corps un fil d'archal aiguisé; il « tombe mourant. Un sentiment d'admiration « pour les suicides et d'horreur pour leurs « bourreaux se répand dans toute l'Assemblée. « Une foule de citoyens, de tout âge et de tout « sexe, sort de la salle, épouvantée, effrayée, « fatiguée d'avoir soutenu la présence des « meurtriers du patriotisme; une partie y est « retenue par un religieux respect pour les « illustres condamnés. »

Je ne connais de cette feuille importante qu'un seul exemplaire, chez M. Pochet-Deroche, qui possède en outre des fragments de deux autres journaux fondés dans le même but que celui d'Hésine, mais dans un esprit tout différent, ce sont :

— **Journal de la Haute-Cour de justice établie à Vendôme,** par Rouzet. In-8°.

Ce Rouzet était, suivant Hésine, « un abbé qui se serait fait chasser du collége de Pont-Levoi, où il était instituteur en 88, ponr certain badinage *très-naturel* avec ses élèves, républicain comme Poucelin, faisant le procès au 13 vendémiaire, distillant le fiel le plus amer sur tous les patriotes de Loir-et-Cher. » Commencée pendant l'interruption qu'éprouva le journal d'Hésine, dont elle « usurpa le titre », la feuille de Rouzet paraîtrait avoir aussi été quelque temps interrompue, car on lit au bas du n° 8 d'Hésine, du 3 frimaire, cet avis, en gros caractères : « Gare! gare! gare! Rouzet et Juteau, qu'on croyait morts, font pleuvoir demain sur Vendôme une grêle de journaux, 48 feuilles d'impression. Combien paieront-ils les lecteurs? »

— **Journal des séances du tribunal de la Haute-Cour de justice établie à Vendôme,** et Recueil de pièces relatives à la conspiration imputée à Babeuf, Drouet et co-accusés, par Morard. In-8°.

« Un autre phénomène qui mérite d'être observé à Vendôme, dit Hésine, c'est M. Morard-Colas, greffier de l'administration municipale, imprimeur de la Haute-Cour, défenseur officieux de plusieurs des accusés, et, qui plus est, auteur d'un journal dont le prospectus a déjà paru.... On verra à la fin de ce numéro quel rôle ce madré compère, procureur de son métier, joue dans la prison. »

Outre ces périodiques, M. Pochet possède de nombreuses pièces, imprimées et manuscrites, sur le procès de Vendôme et sur Babeuf en particulier. — Voyez *Journal de la liberté de la presse.*

Enfin Baudouin, l'imprimeur du Corps législatif, a publié :

— **Débats du procès** instruit par la Haute-Cour de justice contre Drouet,

Babeuf et autres, recueillis par des sténographes. *Paris*, nos 4-5, in-8°.

Ce recueil, qui comprend toutes les pièces du procès, se compose, chez M. Ménétrier, de 7 vol.

— **Journal de la Haute-Cour nationale provisoire séant à Orléans,** pour y juger les crimes de lèse-nation. 1791, in-8°.

J'ai vu dans la *Feuille du libraire* l'annonce d'un *Tableau des travaux* de cette même Cour, qui pourrait bien avoir quelque parenté avec ce journal.

— **Bulletin du tribunal révolutionnaire de Marseille,** établi en vertu d'un décret pour juger la famille des Bourbons.

Suivant Deschiens, auquel j'emprunte cette indication, ce Bulletin, dont il ne donne ni la date ni même le format, n'aurait eu qu'un n°, contenant l'acte d'accusation contre Philippe d'Orléans.

— **Bulletin du 1er Conseil de guerre** de la 17e division militaire, séant à la ci-devant Commune de Paris, place de Grève. In-4°.

Le n° 1, contenant le procès des Chauffeurs, dans le Recueil de jugements de la Bibliothèque du Louvre (*suprà*).

— **Débats du procès instruit par le conseil de guerre permanent** de la 17e division militaire contre les prévenus Brottier, Berthelot, La Villeurnoy, et autres, recueillis par des sténographes 22 ventôse-19 germinal an 5, 35 nos in-8°. *P.*

Au n° 2 : *Débats et jugements du Conseil de guerre permanent* de la 17e division militaire.

— **Jugements rendus par la commission militaire séant à Bordeaux** contre les conspirateurs. 9 frimaire-27 thermidor an 2, 190 placards gr. in-fol.

Très-intéressant pour l'histoire de Bordeaux pendant le règne de la terreur.

Bulletin national, ou Papier-nouvelles de tous les pays et de tous les jours. 1er novembre 1792-1793, in-4°.

Quelques nos portent la signature de Gallais, qui en effet, dans son *Censeur des journaux*, s'en dit l'auteur. C'était probablement une reprise déguisée de la *Gazette universelle* de Cerisier, dont elle conservait le sous-titre. — Au commencement de 1794, le titre s'accentue ainsi :

Bulletin républicain, ou Papier-nouvelles..... 1er janvier 1794-22 octobre 1795, in-4°.

Revient ensuite à son premier titre :

Bulletin national, ou Papier-nouvelles... 23 octobre 1795-21 août 1796, in-4°.

Cantus Galli. Le réveil du patriote, le chant du coq adressé à saint Pierre, ou encore les plaisirs de nature chantés, modulés à tous les cœurs, à toutes les heures du jour, de la nuit, par ***, en attendant qu'il puisse lever la tête, dire son nom et révéler le réduit obscur qui le cache. 2 nos in-8°.

Les Chants du patriotisme, avec des notes, dédiés à la jeunesse citoyenne, par T. Rousseau. 1er et 2e trimestre, février-septembre, in-8° de 344 p. *M.*

Ce recueil, disait la *Chronique de Paris*, destiné à rappeler à tous les citoyens les époques les plus intéressantes de la Révolution et à en graver le souvenir dans le cœur de leurs enfants, présentait l'instruction la plus solide sous les attraits piquants du plaisir le plus naturel aux Français. — Voy. t. 4, p. 142.

— **Le Tyrthée de la révolution française,** ou Journal d'hymnes patriotiques. Dédié aux braves défenseurs de la République. An 2, in-8°.

Chronique générale des contrées méridionales des Francs, par Cizos-Duplessis. In-4°.

Le Club des halles, du règne de la loi, sous le bon plaisir des piques et des baïonnettes, par Martin, ci-devant philosophe, maintenant fort de la halle. L'an IV de la liberté, 11 nos in-8°.

Le Commissionnaire de la ligue d'outre-Rhin, ou le Messager nocturne, contenant l'histoire de l'émigration française, les aventures galantes et politiques arrivées aux chevaliers français et à leurs dames dans les pays étrangers, des instructions sur leurs projets contre-révolutionnaires, et des notices sur tous les moyens tentés ou à tenter contre la Constitution, par un Français qui fait sa confession générale et qui rentre dans sa patrie (le général Doppet). 5 nos in-8°.

Baillot, au catalogue duquel j'ai dû la première révélation de cette feuille, dont le titre dit assez verbeusement le contenu, en possé-

dait seulement le 1er n°, sans date, et qu'il croyait unique. J'ai depuis rencontré chez M. Pochet un volume composé de 5 nos se faisant suite, lequel volume, portant la date de 1792, est, selon toutes les probabilités, une réimpression. Il résulterait de tout cela que la publication de cette feuille est antérieure à 1792.

Compte rendu au souverain. In-fol. placard.

A partir du n° 2 : *au peuple souverain.* Deschiens attribue à tort la date de 1790 à ce placard, dont il avait 2 nos, que je ne retrouve pas chez M. La Bédoyère. M. Pochet-Deroche en possède 16 nos, dont le premier porte la date du 28 août, l'an 1er de l'égalité. On y lit :

« Pendant que la nation était aux fers, on « avait soin de la tenir dans une ignorance « aveugle et constante; les plus grands intérêts de l'État n'étaient connus que d'un petit « nombre d'hommes, tous intéressés au main- « tien sacrilége de la dégradation du peuple; « l'art de gouverner n'était que l'art de faire « le malheur public. Aujourd'hui tout est « changé. Une première révolution avait in- « diqué à la nation sa puissance et sa souverai- « neté; une seconde révolution vient de le « mettre en exercice de ses droits.... Mais ce « n'est point assez : il faut que le peuple sache « combien grands ont été les forfaits; qu'il « sache que l'infâme cour des Tuileries « voulait sa servitude et sa ruine, sa dévas- « tation et son sang; qu'il sache les noms de « tous les complices de cette même cour; « qu'il sache enfin que le 10 août il était au « bord de l'abîme; que maintenant il y serait « précipité, s'il n'avait eu la force et le courage « de le franchir. En deux mots, il faut que le « peuple juge lui-même le grand procès des « conspirateurs du 10 août. Or, pour le juger « il lui faut un rapport. Nous serons son rap- « porteur, nous lui mettrons sous les yeux « toutes les pièces de conviction. C'est la « tâche que nous entreprenons. Les papiers « trouvés au château des Tuileries, chez les « écrivains de Louis XVI et d'Antoinette, chez « différents particuliers et libraires, les pièces « des procédures instruites par le nouveau « tribunal criminel, quelques réflexions sur « chacune de ces pièces en particulier : tel « sera le développement que nous offrirons « successivement à nos concitoyens... »

Et pour prouver que l'affreux complot de la cour n'a pas commencé seulement depuis quelques jours, qu'il existe depuis la prise de la Bastille, et que l'on compte, pour ainsi dire, autant de conspirateurs que de membres de la ci-devant noblesse, ce rapporteur officieux commence par la publication de lettres trouvées, dit-il, chez Mme Duparc, au château des Tuileries, à l'adresse de la *Gazette de Paris*, et remontant à 1790.

L'objet du Compte-rendu était bien évident; on comprend cependant qu'en lisant, indépendamment du préambule, ces lettres pleines des sentiments monarchiques les plus exaltés, le peuple souverain ait pu s'y tromper. Il en fut ainsi en effet, à ce que nous apprennent les rédacteurs, et l'on en aurait empêché l'affichage dans plusieurs quartiers. Ce qui les obligea à accentuer plus fortement leur profession de foi, à se prononcer d'une façon plus nette sur le compte de « cet infâme roi » (Louis XVI), et même de tous les rois :

« Citoyens, vous avez vaincu, le 10 août, « le dernier de ces monstres nourris pendant « quatorze siècles de votre sang. La tyrannie « est morte au milieu de vous. Périsse le pre- « mier traître ou le premier insensé qui oserait « encore prononcer le mot sinistre de *royauté!* « Qu'il périsse, et que sa mémoire soit en « exécration comme celle des rois! »

Le Consolateur, ou le Journal des honnêtes gens, par le Cousin Jacques. 3 janvier-7 août, 63 nos in-12.

« Le titre de ce journal en indique assez « le but..... *Vérité et gaieté*, c'est une devise « consolante, et le *Consolateur* se bornât-il à « la remplir, serait déjà digne de son titre; « mais il sera susceptible encore d'un intérêt « plus vif, et il devra quelquefois son succès « au sentiment. »

Vendu, 1830, Boulard, 20 fr.; 1861, H. G***, 31 fr.

La véritable Contre-Révolution, ou les Marseillais à Paris, par J. L. Victor. Juillet et août, 7 nos in-8°. *Louvre.*

Contre les Marseillais venus à Paris aux approches du 10 août 1792, et contre ceux qui préparaient cette journée.

Correspondance des nations, journal politique et littéraire, par une société d'amis du genre humain. 1er mai-15 juin 46 nos in-8°.

La cocarde de la liberté fera le tour du monde.

Correspondance nationale et étrangère de toutes les municipalités de France et des autres villes commerçantes de l'Europe et des colonies... Dédié aux amis de la Constitution par une société de patriotes. In-8°.

Correspondance politique, par M. Landes. 1er mai 30 juillet, 14 nos in-8°.

Destiné à entretenir des relations politiques entre les Français émigrés et leurs compatriotes. Le prospectus était intitulé : *L'Esprit de la contre-révolution*, ou Correspondance politique sur l'état présent et à venir des affaires de la France.

Correspondance politique des véritables amis du roi et de la patrie. 18 janvier-9 août, 84 nos in-4°.

Dieu qui formas Louis, veille sur ton image :
La vertu sur le trône est ton plus bel ouvrage.

Par Peltier jusqu'au n° 52, puis par des rédacteurs signant des initiales C***, M***, V*** et R***. Après la rupture, Peltier publia de son côté une autre continuation, sous le titre de :

— **Nouvelle Correspondance politique**, pour servir de suite aux 52 premiers n^os^ de la *Correspondance...* 31 mai-9 août, 36 n^os^ in-4°.

La Correspondance politique devait d'abord paraître manuscrite, tous les lundis, sous le titre de *Bulletin manuscrit*. Ainsi l'avait annoncé Peltier par un prospectus daté du 10 déc. 1791 ; mais il fit savoir ensuite à ses souscripteurs, par un 1er n°, du 9 janv. 1792, que, n'ayant pu faire exécuter un nombre suffisant de copies de son journal, il se décidait à le faire imprimer et à le publier deux fois par semaine. — Curieux.

Correspondance religieuse et morale avec les quatre-vingt-quatre départements. 1er janvier-21 juillet, 28 n^os^ in-8°.

Courrier de l'égalité, par l'auteur des *Lettres du Père Duchêne* (Lemaire). 19 août 1792-29 nivôse an 5, 1596 n^os^ in-8°. *P.*

Au n° 1554, 11 fructidor an 4, ajoute à son titre : *Journal des départements* ; — au n° 1478, 1er vendém. an 5 :

Courrier des départements.

Un journal de ce dernier nom est porté sur la première liste de proscription du 18 fructidor, et il est plus que probable que c'est le même, qui aurait vécu au delà de ce qu'en possède M. Pochet-Deroche, dont l'exemplaire est de beaucoup le plus complet de ceux qui existent.

Courrier de Marienbourg, ou Journal des frontières du département des Ardennes. 28 février, 7 n^os^ in-8°.

Au n° 8 :

Courrier des frontières et du département des Ardennes. N°s 8-23, in-8°.

Voy. ci-dessous *Journal de la guerre.*

Courrier de Paris, journal nouveau. 2 n^os^ in-4°.

Courrier des frontières, par Vaillant. In-4°.

Courrier universel, ou l'Écho de Paris, des départements et de l'étranger, par Husson 31 décembre 1792-27 nivôse an 8, 15 vol. in-4°.

« De l'esprit sans discrétion et des nouvelles sans vérité », dit le *Censeur des journaux*. — A changé vingt fois de titre ; ainsi, d'après Deschiens, il se serait successivement intitulé : en floréal an 2, *Gazette française* ; en l'an 4, *Courrier de Seine-et-Marne*, *Courrier du citoyen Husson*, *le Véridique*, *le Rôdeur* ; en l'an 5, *le Courrier universel du citoyen Beyerlé*, encore *le Véridique*, *le Point du jour*, *le Courrier du jour* ; en l'an 6, *Feuille universelle*, *Feuille du jour* ; en l'an 8, *Courrier de l'Europe*, *Gazette universelle* ; — et j'en passe.

Le catalogue La Bédoyère porte 3 n° d'un *Courrier universel* in-8°, également de 1792.

Le Défenseur de la Constitution, par Maximilien Robespierre, député à l'Assemblée constituante. 1er juin-10 août, 12 n^os^ in-8°.

On lit à la fin du n° 12 : « Les circonstances actuelles et l'approche de la Convention nationale semblent nous avertir que le titre de *Défenseur de la Constitution* ne convient plus à cet ouvrage... Nous continuerons désormais cette publication sous un titre plus analogue aux circonstances où nous sommes. » Le titre devient donc :

Lettres de Maximilien Robespierre, membre de la Constitution nationale de France, à ses commettants. 22 n^os^ in-8°

Finit le 15 mars 1793. Quoique inférieur peut-être à la réputation de l'auteur, ce Recueil est curieux à consulter, et pour le jour qu'il jette sur Robespierre lui-même, et pour les details qu'il renferme sur certains événements, notamment sur la révolution du 10 août. Aucun n'est plus propre à initier aux querelles qui divisèrent si tôt le camp des patriotes. — Voy. t. 6, p. 279.

Vendu, 1837, La Bédoyère, 50 fr. 50 c. ; — 1850, Saint-Albin, 19 fr. 50 c.

Le Défenseur de la vérité, ou l'Ami du genre humain, par Philippeaux. *Le Mans*, 5 janvier-30 novembre, 48 n^os^ in-8°.

Le Diplomate, ou le Publiciste français, journal de politique, commerce et littérature. 22-29 février, 8 n^os^ in-4°.

L'Espion des sections et des autorités constituées, ou Journal qui paraîtra malheureusement trop souvent pour bien du monde, par Sala. 8 n^os^ in-8°.

Éveil aux patriotes, ou Motion d'ordre aux 48 sections. In-8°.

1 n° de ce canard chez La Bédoyère, qui l'a classé parmi les journaux.

Le Fanal parisien, journal nécessaire aux citoyens qui veulent s'éclairer sur leurs vrais intérêts, par Lablée. 5 n^os^ in-8°.

Les Fautes et les malheurs de ce temps-ci. In-8°.

J'ai rencontré dans un catalogue (Chermettin) la mention d'une feuille intitulée *Remedes aux maux*, sans indication de lieu ni de date.

Feuille de Paris, courrier du soir. 18 août 1792-28 frimaire an 2, in-4.

Le sous-titre disparaît à partir du n° 147, le 15 janvier 1793. — Le 29 frimaire an 2, le titre devient le suivant :

Le Sans-Culotte observateur. In-4°.

S'arrête, dans la collection La Bédoyère, au 19 ventôse an 2.

Feuille du matin, ou le Bulletin de Paris. 24 nov. 1792-28 avril an 2, in-8°.

Incedo per ignes suppositos cineri doloso.

A éprouvé plusieurs interruptions. L'exemplaire de M. Pochet-Deroche se compose de 2 séries : la 1re, de 83 nos, s'arrêtant au 29 mars ; la 2e, de 6 nos seulement, des 23-28 avril.

Dans le ton du Petit-Gautier et dans le même esprit.

— **Feuille du soir.** S. d., in-8°. *L.*

Gazette française, papier-nouvelles de tous les jours et de tous les pays, par Fiévée et autres. Janvier 1792-18 déc. 1797, 3068 nos, 10 vol. in-4°.

Juge sans passion, censeur sans amertume,
Aux fureurs des partis il ne vend pas sa plume.

Proscrite le 18 fructidor an 5, elle reparut sous le titre de

Gazette européenne.

Elle se déguisa encore, à deux reprises, nos 1377-1405, 2070-3007, sous le nom de

Gazette politique.

Supprimée le 26 frimaire an 6.

Enfin j'ai rencontré chez M. Pochet-Deroche le prospectus d'une *Gazette diplomatique*, qui n'était, selon toutes les apparences, qu'un nouveau déguisement de la Gazette française, dont elle avait le sous-titre, et, sinon l'épigraphe, du moins une épigraphe analogue : « Je ne suis d'aucun parti, et je ne connais que les lois et la vérité. » Le directeur, qui était le même pour les deux feuilles, promet toutes sortes d'avantages aux citoyens directeurs des postes qui lui enverront des souscriptions.

Les Bibl. impér. possède le prospectus d'une *Gazette générale* qui devait paraître le 6 juillet 1792.

L'Historien de France et de l'Europe, par Lucet. 12 avril-27 juin, 23 nos in-4°.

L'Indicateur, ou Journal des causes et des effets. 20 mai-9 août, 82 nos in-4°.

« Envoyé avec une profusion vraiment royale à toutes sortes de gens dans les départements, sans s'inquiéter s'ils ont l'humeur contre-révolutionnaire, ou sont disposés à l'avoir. » (*Moniteur* du 9 juillet 1792.) — Un des journaux qui furent confisqués le 10 août comme empoisonneurs de l'opinion publique, et dont les presses, caractères et instruments furent distribués entre les imprimeurs patriotes. — Voy. t. 4, p. 320.

Le Je ne sais quoi, recueilli je ne sais comment par je ne sais qui, et publié par M. Sarpiqué, ou l'Empire de je ne sais quoi, ouvrage périodique français et anglais. *Londres*, in-8°.

« Ce dialogue politico-comique, qu'on suppose être le résultat d'une conférence tenue tous les mois dans un hôtel de Londres, est un persiflage continuel de la Révolution française et des différentes brochures auxquelles cet événement a donné lieu en Angleterre. » (*Esprit des journaux*, janv. 1792.)

Journal de la Convention nationale, par Henriquez. In-8°.

Premier Journal de la Convention nationale, ou le Point du jour, par J. Ch. Laveaux et autres. 21 septembre 1792-30 juin 1793, 3 vol. in-4°.

Il faut aimer sa patrie plus que sa famille.

Le mot *premier* disparaît du titre dès le n° 2 ; mais il y reparaît au n° 19, pour bien attester que « cette feuille a effectivement paru la première à l'époque de l'ouverture de la Convention nationale, et la distinguer de toutes celles qui furent distribuées sous le même titre depuis l'annonce qui en avait été faite — Au n° 63, du 4 mars 1793, ajoute à son titre : « Contenant les débats et la correspondance de la Société des Jacobins séante à Paris. »

Rare et difficile à compléter. Le 1er vol. se compose de 101 nos, le 2e, de 90, et le 3e, de 92. A chaque n° était joint un supplément d'un feuillet, contenant le bulletin de la bourse, les annonces, les spectacles, et quelquefois des additions curieuses ; je ne connais pas d'exemplaire qui ait ces suppléments. La pagination présente plusieurs erreurs, mais qui ne sauraient embarrasser, en présence de la régularité de la numérotation ; je me bornerai à signaler la plus forte : au n° 49, du 9 nov. 1792, la pagination saute de 199 à 400, et l'erreur se poursuit jusqu'à la fin du volume, qui semble aussi avoir 610 pages, quand il n'en a en réalité que 410.

Cette feuille peut être considérée comme la tête du *Journal de la Montagne*, qui lui fait immédiatement suite, et rédigé par les mêmes auteurs et dans le même esprit ; si bien même que les 8 derniers nos du *Journal de la Convention* (nos 85-92) ne sont autres que les nos 22-29 du *Journal de la Montagne*. il n'y a de changé que le titre ; tout le reste est sem-

blable, jusqu'à la pagination, le Journal de la Convention ayant abandonné la sienne pour celle de son successeur. (Voy. ce dernier journal, à 1793.)

Vendu, 1846, La Roche-Aymon, 189 fr.; — 1861, H. G***, 100 fr.; — 1864, Aerts, 195 fr.

Journal de l'Église constitutionnelle de France, par Le Breton. In-8°.

Je ne connais ce journal que par 2 ou 3 n°s isolés. Je crois pourtant qu'il continua le *Journal chrétien*; à un certain moment il ajoute à son titre. « réuni au *Journal chrétien*, à la *Correspondance religieuse et morale*, et au *Journal prophétique*.

Je n'ai pas rencontré cette *Correspondance religieuse et morale*.

Journal de la guerre. 21 avril-11 juillet, 70 n°s in-8°.

Paraît être la continuation du *Courrier de Marienbourg*, ci-dessus.

Un journal du même nom fut publié à Bruxelles de 1792 à 1794. Il était rédigé par un abbé français sous le nom d'une dame Marchand, émigrée, et tiré, dit-on, à 5,000 exemplaires.

Enfin, je trouve dans le catalogue La Bédoyère, portant la même date, un

Journal de la guerre et des frontières. In-4°.

Journal de la République et du travail de la Convention nationale, par Gérard, auteur du *Tableau social*. In-8°.

Journal de la savonnette républicaine, à l'usage des députés ignorants et de ceux qui se proposent de trahir la patrie, par le citoyen Labenette, auteur du *Journal du Diable*, puis des *Droits de l'homme*, puis enfin de l'*Orateur du peuple*. 18 n°s in-8°.

Oh ! je les poursuivrai, les coquins !

Cet infâme journal, publié pendant le procès de Louis XVI, avait pour but « de faire connaître la clique infernale qui fait déclarer la guerre pour servir les projets de vengeance de Louis Sanguinola... Il veut parler et il parlera de ces hommes qui ont préparé et amené la fatale journée du Champ-de-Mars pour soustraire le général des brigands, enfermé dans la tour du Temple, à l'échafaud qui l'attendait à son retour de Varennes... Il parlera de ces hommes qui, au lieu d'envoyer le dernier roi des Français à la guillotine au moment où il venait de faire assassiner le peuple, l'ont reçu à bras ouverts dans l'antre des conspirateurs, qu'on appelait alors Assemblée nationale, et qui, dans la crainte d'être dévoilés par Louis Capet, dont ils étaient les complices, l'ont soustrait à la juste vengeance du peuple, dans l'espérance de rejeter dans son sein cette pomme de discorde... Enfin, il conduira le monstre découronné, le massacreur, et son infernale tigresse, à l'échafaud, et alors il cessera d'écrire !!! »

Journal de la vérité. 68 n°s in-8°.

Journal de Pierre Pontard, évêque du département de la Dordogne. 2 n°s in-8°. *Corps législ.*

Voy. plus loin *Journal prophétique*, dont ces 2 n°s pourraient bien faire partie.

Journal des émigrés, ou Tableau général des noms des émigrés des 83 départements, du lieu de leur domicile, de leurs qualités, de la situation et de l'universalité de leurs biens, leur consistance dans les 83 départements de la République française, dont la vente a été ordonnée par les décrets de la Convention. Ouvrage périodique. 1792-1793, in-4°.

Espèce de pamphlet périodique, où, sous le voile de l'anonyme, Lachevardière, qui, lié avec les coryphées de la Montagne, était initié dans les secrets du parti, désignait aux proscripteurs toutes les personnes qui devaient être inscrites sur la fatale liste. — Chaque n°, composé d'un département, se vendait 15 sous.

Suivant Barbier, il n'aurait été publié que 8 n°s, contenant 9 départements, savoir : Allier, Ardennes, Charente, Cher, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Hérault, Marne, Seine-et-Oise.

Journal des hommes du 14 juillet et du faubourg Saint-Antoine, par Gaultier, etc. Juillet-août, 29 n°s in-8°.

Au n° 28, les mots : *et du faubourg Saint-Antoine*, sont remplacés par ceux-ci : *et du 10 août*.

« Et nous aussi nous voulons toute la « Constitution..., mais nous la voulons sans « *commentaires*. Et si quelquefois elle a be- « soin d'interprétation, nous demandons à ju- « ger d'après la déclaration des droits, et non « d'après les petits talents des agioteurs poli- « tiques. »

Journal des lois de la République française. Octobre 1792-an 5, in-4°.

Les bonnes lois font les bonnes mœurs.

En l'an 4 : *Journal des lois, des deux Conseils et du Directoire de la République française*. — Au moment où la paix fut proclamée :

Le Pacificateur. 1er prairial an 5-4 messidor an 6, 2 vol. in-4°.

La paix, l'aimable paix, fait bénir son empire.

Deschiens et la Bibl. impér. attribuent cette feuille à Galletti, qui n'en était en réalité que

l'imprimeur. Un prospectus joint à l'exemplaire du Corps législatif dit : *Par C. N. Osselin, député à la Convention nationale;* et les premiers n°s portent en marge, *in fine*, la griffe de ce conventionnel. C'est seulement en l'an 2 que la griffe de Galletti apparaît sur le titre, concurremment avec celle d'Osselin, qui disparaît bientôt après.

« Réunissait aux avantages des feuilles périodiques celui de présenter par ordre de matières toutes les lois rendues par la Convention nationale. » Ses discussions politiques, au dire du *Censeur des journaux*, « ressemblaient trop à des sermons de morale; mais sa morale valait mieux que l'esprit de ses adversaires. »

C'est le *Journal des lois* qui le premier dénonça la tannerie de peau humaine à Meudon, et qui osa accuser de cette monstruosité le Comité de salut public. Poursuivi pour ce fait, Galetti (ou Gallety) se justifia en représentant un exemplaire de la Constitution de 1793 relié en peau humaine.

Journal des sans-culottes. 3 n°s, in-8°.

Les âmes des empereurs et des savetiers sont jetées dans le même moule.

Journal diplomatique du droit public de l'Europe. Prosp. in-8°.

Journal du commerce, de politique, et de littérature française et anglaise, rédigé par les sieurs Gilles et Guilbert. 24 avril, in-8°. *M.*

« Servant de suite au *Journal du commerce* de Rouen et au *Mercure anglais.* »

Journal du commerce de l'Europe, et nouvelles des colonies, rédigé par une société de négociants. In-4°.

Journal du peuple, par M. Boyer, de Nîmes, ci-devant rédacteur du *Journal général de France.* 24 janvier-12 août, in-4°.

Royaliste ardent. — On lit dans le *Journal à deux liards:* « M. Boyer, qui a le malheur de porter le même nom que l'un des rédacteurs de la *Gazette universelle*, mais qui n'a pas été espion de ce que les patriotes appellent les despotes, ensuite celui des factieux, qui n'a jamais fait le métier de mentir avec l'impudence d'un laquais, qui est enfin aussi honnête que le Boyer imposteur périodique l'est peu, annonce un *Journal du peuple* pour lequel je me suis hâté de souscrire. J'invite les honnêtes gens à m'imiter. Il travaillait au *Journal général de France*, et on s'aperçoit bien qu'il n'y travaille plus. »

Journal électoral. In-8°.

Contre les députés élus à la Convention nationale.

Journal français, ou Tableau politique et littéraire de Paris, par Nicole de Ladevèze. 15 nov. 1792-2 juin 1793, 196 n°s in-4°.

« La stupeur profonde qui avait brisé la « plume de nos écrivains s'est dissipée; la « terreur, cette arme perfide entre les mains « des scélérats, s'est émoussée. On peut en- « fin témoigner hautement l'horreur qu'ont « inspirée les effroyables journées des 2 et 3 « septembre; il est permis de vouer à l'exé- « cration de la postérité ce *comité des bouche-* « *ries* dit *de surveillance*; on peut appeler la « vindicte publique sur cette meute de scélé- « rats qui, lâchés dans les départements par « la *régence tripolitaine de Paris*, prêchent « partout le carnage et la sédition... Arracher « le masque de l'hypocrisie à ces individus d'un « jour, publicistes par famine, anarchistes par « besoin, assassins par tempérament, voilà la « tâche honorable et périlleuse que nous nous « sommes imposée. ».

Repris sous le titre de

— Tableau politique et littéraire de Paris.

Après 5 n°s :

Correspondance politique de Paris et des départements. 13 juin-26 octobre 1793, 130 n°s in-4°.

On lit dans le n° 29 du *Journal de la Montagne* (30 juin 1793), sous le titre de *Réfutation d'une calomnie* : « Le *Tableau politique et littéraire de Paris....* dit que le 12 juin Marat et Hébert ont touché 50,000 livres à la trésorerie pour prix des souscriptions de leurs journaux envoyés par les ministres dans nos armées et dans nos départements. Le fait n'est pas exact, car les abonnements existaient avant le 12 juin, non pour deux feuilles seulement, mais pour un grand nombre de journaux patriotiques, qui ne sauraient être trop répandus dans les armées, et c'est le Conseil exécutif qui, sur les fonds qui sont à sa disposition, a accordé 50,000 livres employées à cet usage. »

Parmi les éphémères du catalogue La Bédoyère je rencontre un n° s. d. d'un *Journal français*, in-8°.

Journal historique et littéraire de Paris. 1er janvier, in-4°.

Journal-Pie. Janvier-14 mars, 30 n°s in-8°, en deux séries.

Avec une pie pour vignette. Dans le genre du Petit-Gautier.

« Chaque parti a ses journaux, chaque « journal a ses martyrs. On se canonne de loin, « la guerre se prolonge, et l'état de la ques- « tion s'obscurcit de plus en plus. En ne li- « sant qu'un seul de ces journaux, on ne voit « qu'une nation en France; si on les lit tous, « on croit bientôt à vingt nations différentes. « Il est temps de voir la France telle qu'elle

« est, avec ses deux profils opposés, mi-partie « de blanc et de noir, ne riant que d'un œil, « prête à chanter pour la même bataille des « *Te Deum* et des *De profundis*. Il nous man- « que un journal qui ressemble à la France « même, un journal pour et contre, un jour- « nal dont l'indiscrétion toujours sûre dévoile « les secrets et les fureurs des aristocrates et « des jacobins, tel, en un mot, que les deux « partis puissent également compter sur sa fi- « délité ou sur sa perfidie.....

« J'ai choisi une pie pour présider à mon « journal, et je tirerai plus de parti de sa « langue et de ses couleurs que nos Tibulles « n'en ont tiré des pigeons de Vénus ou du « moineau de Lesbie. J'aurai donc le babil « et les livrées de la pie...... car j'ai à peindre « les aristocrates, qui se font blancs de leurs « épées, et les jacobins, dont les figures et les « projets noircissent de plus en plus. »

A prendre ce programme au sérieux, le *Journal-Pie* devait être une lice ouverte à tous les combattants, quelles que fussent leurs couleurs; mais l'auteur ne tardera pas à laisser percer ses préférences. Après avoir donné libre carrière « à toutes les nations, à toutes les cabales, à toutes les sectes, à tous les clubs, mais non pourtant à tous les styles », il prêta de plus en plus ouvertement son appui à ceux qu'il considérait apparemment comme les plus faibles.

On lit à la fin du n° 15 (2ᵉ série), du 14 mars : « Plusieurs de nos souscripteurs nous « ont fait remarquer que le titre versatile de « notre journal ne convenait point à la droi- « ture et à la fermeté de nos principes, et « nous ont invités à le changer. Nous ne vou- « lons pas nous refuser à cette invitation, « quelque peu essentielle qu'elle soit; car, en- « fin, le titre ne fait rien à l'ouvrage : on « pourrait très-bien faire un journal aristo- « cratique et l'appeler Journal des Jacobins, « *et vice versa*. » Le journal parut donc le surlendemain sous le titre de

Journal royaliste. 16 mars-9 août, 1792, in-8°.

Crede mihi, numquam libertas gratior exstat Quam sub rege pio.

« L. C. de Barruel-Beauvert, L. V. de Ri- « varol, L. M. de Champcenetz, doivent nous « fournir des articles, et ce dernier nous a pro- « mis avec *bonhomie* de ne pas faire de ce « journal une *Chronique scandaleuse*. »

Proscrit le 10 août; a été réimprimé en partie sous le titre de *Première collection du Journal royaliste*, depuis le 16 mars 1792 jusques au 14 juin inclusivement, par M. le comte de Barruel-Beauvert. 2 vol. in-8°.

Voy. t. 7, p. 339.

Le catalogue Delisle de Sales (2ᵉ partie, n° 355) porte un *Journal monarchique*, s. d., 2 vol. in-8°, que je n'ai point rencontré. Serait-ce celui-ci?

Journal populaire, ou le Peuple et ses amis. Ouvrage sur l'éducation et l'instruction, par des Jacobins, dédié à la société des Amis de la liberté et de l'égalité, dans lequel on rapportera ce qui se sera passé de plus intéressant aux Jacobins et à la Convention nationale. 12 nᵒˢ in-8°.

Raison, bonne foi, franchise.

Au 2ᵉ n° : *Journal populaire, ou Catéchisme des sans-culottes*. — Existait encore, sous son premier titre, le 13 mai 1793 : à cette date il figure parmi un certain nombre de journaux dont la lecture est recommandée aux bons citoyens par les représentants du peuple Julien et Bourbotte, députés dans les départements et près l'armée de la Vendée, exclusivement à d'autres, dont ils interdisent la circulation et qu'ils vouent au mépris et à l'exécration des lecteurs. — Voy. t. 4, p. 158.

Journal prophétique, par P. Pontard, évêque et député de la Dordogne. 1ᵉʳ janvier 1792-octobre 1793, 3 vol. in-8°.

Curieux pour l'histoire du clergé constitutionnel. On y trouve l'histoire des prophéties de Mˡˡᵉ La Brousse, et l'auteur en fait l'application, ainsi que de celles de l'Ancien Testament, aux événements de la Révolution.

J'avais vu dans les *Annonces de Bibliographie moderne* l'annonce du 1ᵉʳ n° d'une feuille antérieure à celle-ci et qui a avec elle une étroite affinité; ce sont les

—**Prophéties** de Mademoiselle Suzette de La Brousse concernant la Révolution française, suivies d'une prédiction qui annonce la fin du monde. In-8°.

Avec cette épigraphe : « Tout ce que nous voyons n'est qu'un petit commencement de ce qui va survenir. » J'ai trouvé ce n°, daté de 1790, chez M. Deroche. Ce n'est qu'une sorte d'avant-propos, où l'auteur discute la vérité des prophéties attribuées à Mˡˡᵉ La Brousse, vérité dont il n'est rien moins que convaincu. Du reste très-insignifiant.

Lettres de J.-B. Lacoste, député du Cantal, à ses commettants. 24 déc. 1792-1ᵉʳ février 1793, 2 nᵒˢ in-8°.

La Liste civile, et têtes à prix des personnes soldées par cette liste, avec l'abrégé de leurs crimes. 3 nᵒˢ in-8°.

— **Têtes à prix**, suivi de la liste de toutes les personnes avec lesquelles la reine a eu des liaisons de débauche. Par ordre exprès de l'Assemblée des Feuillants. De l'imprimerie de Pierre sans Peur, 1792, 2 nᵒˢ in-8°.

Mémoires de législation et de littérature. In-8°.

Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution civile du clergé, par l'abbé Jabineau. Janvier-août, in-4°.

Fondé en opposition aux *Nouvelles ecclésiastiques* et pour battre en brèche les principes de l'Église constitutionnelle, que cette dernière feuille approuvait et développait.

Nouvelles politiques, nationales et étrangères. 15 nov. 1792-19 fructidor an 5, 5 vol. in-4°.

Par Suard, Guizot, Dupont de Nemours, Barante, Lacretelle le jeune, l'abbé Morellet, et Monestier, député de la Lozère, pour les séances de la Convention. — Fait suite à la *Gazette universelle* de Cerisier. La lacune est comblée par une introduction intitulée : *Précis des principaux événements qui se sont passés en Europe depuis le* 10 *août jusqu'au* 15 *novembre* 1792.

Proscrit le 18 fructidor, il essaya de reparaître sous différents titres, ainsi :

Le 29 fructidor :

Le Nouvelliste. In-4°.

Du 1er vendémiaire au 28 frimaire an 6 :

Le Narrateur universel. 88 nos in-4°.

Les 5 et 6 nivose :

Le Narrateur politique. In-4°.

Et enfin le 7 du même mois de nivôse an 6 jusqu'au 1er nov. 1810 :

Le Publiciste. 8 vol. in-4° et 23 vol. in-fol.

Le *Publiciste*, comme plusieurs autres journaux, donnait à ses abonnés un supplément contenant les lois. La bibliothèque du Corps législatif possède un certain nombre de ces suppléments, allant de l'an 7 à 1803.

Le feuilleton du *Publiciste*, qui compta parmi ses rédacteurs Mlle Pauline de Meulan, depuis Mme Guizot, présente cette singularité, qu'il était disposé tantôt longitudinalement, tantôt transversalement en tête de la feuille, de manière à pouvoir en être détaché. La bibliothèque du Corps législatif possède 23 volumes de ces feuilletons détachés, de fructidor an 6 à 1809, 5 vol. in-4°, format d'agenda et 18 vol. in-4° oblong.

Le nom des rédacteurs de cette feuille dit assez quel en était l'esprit, et quel peut en être le mérite. « C'est, disait Rœderer dans un rapport au premier consul, un journal sans but bien marqué et sans effet politique. » Voy. d'ailleurs, t. 7, p. 415 et s., 487.

J'ai dit que les *Nouvelles politiques* se donnaient comme la continuation de la *Gazette universelle*. Depuis que j'ai fait l'article de cette dernière feuille, il m'est tombé sous la main un supplément à son prospectus dont, profitant de l'occasion qui s'en présente, je crois devoir reproduire ici quelques passages :

« Le principal auteur de la *Gazette universelle*, y lit-on, est le sieur Boyer, dont la réputation dans ce genre de travail est faite depuis longtemps. C'est lui qui a rédigé le *Courrier de l'Europe* pendant ses six premières années, qui s'est ensuite chargé de la composition des articles de France de la *Gazette de Leyde*, qu'il n'abandonnera aujourd'hui que pour s'occuper de sa propre feuille. Le succès qu'ont eu en France ces deux papiers étrangers, et dont la Gazette de Leyde jouit encore, est un sûr garant de celui qu'obtiendra la Gazette universelle du même auteur. Le sieur Boyer a pris pour adjoint le sieur Cerisier, avocat en parlement et député suppléant de Bourg en Bresse à l'Assemblée nationale. Le sieur Cerisier a rédigé pendant longtemps et successivement les Gazettes d'Amsterdam et de Leyde. Ses connaissances en droit public et en histoire rendent son talent précieux pour un journal politique. C'est lui qui est chargé de la traduction des papiers anglais, allemands et hollandais. Le sieur Boyer traduira ceux d'Italie et d'Espagne, et fournira les nouvelles de la cour et de la ville dont la bonne compagnie se sera occupée... Nous avons, en outre, établi une correspondance directe avec les principales villes d'Europe, et nous sommes assurés d'avoir les premiers les nouvelles les plus exactes et les plus intéressantes de Hambourg, de Vienne, de La Haye, Londres, Bruxelles, Gand, Madrid et Rome... Nous avons cru devoir mettre ce tableau sous les yeux des seules personnes de province et des pays étrangers, afin qu'elles connaissent leurs correspondants, et qu'elles ne confondent pas la feuille qu'on leur présente avec celles qu'on s'est empressé de publier, et qui ne sont toutes, sans exception, que des *entreprises de librairie*. Le sieur Boyer et ses coopérateurs sont assez connus à Paris pour n'avoir pas besoin que leur travail y soit recommandé. »

Parmi ses coopérateurs, Boyer nomme, outre Cerisier, Chas de Fontanille, Le Neveu et Marré.

L'Observateur à la Convention nationale. 20 nov. 1792-4 janv. 1793, 13 nos in-8°.

Rerum cognoscere causas.

Très-curieux pour le procès de Louis XVI.

« Le lecteur voudrait assister aux discussions importantes, comparer les forces des adversaires, saisir le trait, souvent imperceptible, qui détermine la victoire, et deviner le motif des spectateurs, soit qu'ils improuvent ou qu'ils applaudissent : l'Observateur secondera ce désir. Plus attentifs à découvrir l'esprit des législateurs qu'à recueillir le texte de la législation, les rédacteurs tâcheront d'éclairer la reconnaissance de leurs concitoyens, en prévenant le jugement de la postérité, non sur les détails de la vie privée, mais sur le mérite ou les torts de l'homme public. Séances intéressantes, talent des orateurs, sagesse de la législature, dis-

« positions des tribunes : tel est le plan de cette « feuille. »

La Poste du matin, journal des affiches, ou l'Ami de la patrie, de la liberté, des mœurs et de l'égalité, ouvrage périodique, auquel on a réuni le *Bulletin de la Convention nationale*, l'*Extrait des nouvelles de la guerre*, la *Correspondance civique et morale*, par Couret de Villeneuve. In-8°.

Prospectus in-8°, chez M. Pochet-Deroche. On y lit que, « les difficultés que les auteurs ont éprouvées pour donner une nouvelle existence à la feuille qui avait pour titre : *Journal chrétien*, n'ayant pu être levées, c'est pour satisfaire leurs souscripteurs qu'ils ont formé le projet d'en créer une nouvelle, dont la partie politique offrira à l'homme qui veut se préparer à bien servir son pays et à mériter le nom de bon citoyen, de quoi former son esprit et son cœur. Le *Bulletin de la Convention* et l'*Extrait des Nouvelles de la guerre* leur étant confiés par le ministre de l'intérieur, présenteront un caractère d'authenticité. Mais ce qui devait faire une partie importante de ce journal serait l'analyse et quelquefois même la teneur entière des affiches ou placards qui chaque jour couvraient les murs de Paris.

M. La Bédoyère avait 11 n^os^ de cette feuille, du 15 septembre au 1er octobre, que son catalogue attribue à Pierre Pontard.

Je ne connais aucun des journaux réunis, si tant est que ce soient des journaux.

Le Postillon de la guerre, ou Gazette générale de l'Europe, par Isid. Langlois, Lunier et autres. 26 avril-12 août 1792, 125 n^os^ in-4°.

Après quelques jours de suspension, causés par l'ébranlement du 10 août, reparut sous le titre de

Gazette générale de l'Europe. 20 août 1792-30 sept. 1793, 409 n^os^ in-4°.

A partir du n° 410, paraît sous le double titre de *Gazette générale de l'Europe* et de

Messager du soir, ou Gazette générale de l'Europe.

Nous avons déjà rencontré des journaux ayant deux éditions, l'une paraissant le matin, l'autre le soir, ou bien une pour les abonnés et une autre pour les colporteurs, mais présentant presque toujours quelque différence. Ici je ne saurais dire quelle a été la raison de ce double tirage, ni s'il a été permanent ou seulement accidentel; tout ce que je puis dire c'est que j'ai tenu un grand nombre de n^os^ doubles, allant du mois d'octobre 1793 au 18 fructidor an 5, qui ne diffèrent absolument que par le titre, portant la même date et le même n° d'ordre.

La 1re série s'arrête au n° 1129, 6e complémentaire an 3. Le 1er vendémiaire an 4 commence une nouvelle série sous les mêmes titres, laquelle, par suite des événements que tout le monde connaît, s'arrête au n° 14, portant la date du 16 vendémiaire, le journal n'ayant point paru le 14 ni le 15. — Nouvelle suspension, d'une douzaine de jours, après laquelle il reparaît, mais déguisé sous le nom de

Courrier de l'Europe. 29 vendémiaire an 4, in-4°.

Mais dès le n° 17, le 15 brumaire, il put reprendre son double titre de

Messager du soir — Gazette générale de l'Europe. — 15 brumaire an 4-18 fructidor an 5, 348 n^os^ in-4°

Proscrit le 18 fructidor, il reparut huit jours après, sous le titre de

Courrier de l'Europe. 26 fructidor-28 frimaire an 6, 93 n^os^ in-4°.

Signé Chazot, rédacteur. — Le n° 1 contient cet avis : « Les abonnés à ce nouveau journal trouveront dans les n^os^ suivants, ou dans un supplément, un précis des événements importants qui ont eu lieu depuis le 18, ainsi que des séances des deux Conseils. » Ce précis fut en effet donné sous la forme d'un supplément, qu'il faut avoir. — Supprimé le 26 frimaire, comme la continuation déguisée de l'*Écho*, proscrit le 18 fructidor an 5, reparaît quelques jours après avec le titre sous lequel cette feuille est restée connue :

Le Messager du soir, ou Gazette générale de l'Europe. 1er nivôse 22 floréal an 6, 142 n^os^ in-4°.

Signé : Barbet, rédacteur. — On lit en tête du n° 142 : « Les souscripteurs du *Messager du soir* sont prévenus qu'à dater de ce jour ce journal est réuni au *Propagateur*, et que c'est sous ce dernier titre qu'ils recevront leurs feuilles à l'avenir. »

Le *Messager du soir* s'était fait l'organe et le soutien du parti modéré de la Convention. « Nous sommes heureux, disaient les rédacteurs du *Thé*, de payer à MM. Langlois et Lunier le tribut d'éloges que l'on doit à l'énergie ainsi qu'au courage, et Paris attestera avec nous que, si nous avons échappé au retour de la tyrannie et de l'arbitraire, nous en avons l'obligation à l'opiniâtreté avec laquelle ils n'ont cessé de les combattre. En général le style du *Messager du soir* est vif, serré, sans manière, sans affectation ; ce qui lui donne une physionomie particulière et lui promet un succès durable. » Ce succès, en effet, ne manqua pas à cette feuille ; mais, « quoiqu'elle se maintînt fort adroitement dans les voies constitutionnelles, elle fut la proie des gouvernants, et elle obtint à plusieurs reprises les honneurs de la persécution. » De là ces changements fréquents de titre qui ont dérouté tout les bibliographes, de là aussi la difficulté de réunir toutes ses parties. Je n'en connais qu'un exemplaire à peu près complet, chez

M. Pochet-Deroche, et c'est grâce à cet obligeant collectionneur que j'ai pu dresser la bibliographie de ce journal mal connu, et cependant très-important.

On lit dans le n° du 2 vendémiaire an 6 : « Isidore Langlois est arrêté depuis le 3e jour complémentaire, à midi.

— « En l'absence du citoyen Porte, les scellés ont été apposés chez lui : ainsi cet imprimeur payera chèrement la qualité de propriétaire qu'il a eu la petite gloriole de prendre au bas de la feuille du *Messager du soir*.

« On dit qu'ils seront apposés aussi chez le citoyen Lunier, comme signataire de cette feuille pour la partie des séances du Corps législatif; mais cela nous paraît d'autant moins croyable que ce citoyen est évidemment compris dans les dispositions de l'art. 5 de la loi du 20 fructidor, qui excepte ceux qui prennent note des séances du Corps législatif. »

Le Questionneur anglais. 20 nos in-8°.

— **Le Questionneur de droit public.** S. d., 1 n°, in-8°. *L.*

La Quotidienne. 1792-1847, in-4° et in-fol.

Les journaux, dans ce temps de liberté, étaient obligés d'imiter « le vieux pasteur des troupeaux de Neptune », de changer presque tous les jours de forme et de nom, pour échapper aux poursuites des dominateurs du moment. C'est ce qu'avaient dû faire plusieurs journaux que nous avons déjà rencontrés, et qui explique ces variations si fréquentes alors dans les titres des feuilles périodiques; c'est ce que dut faire tout particulièrement la *Quotidienne*, dont les métamorphoses furent si nombreuses que, malgré toute l'attention que j'y ai portée, je n'ai réussi qu'imparfaitement à suivre ses traces.

Elle commença avec la Convention nationale, sous le titre de

La Quotidienne, ou nouvelle Gazette universelle, par une société de gens de lettres. 22 sept. 1792-18 octobre 1793, 397 nos in-4°.

Proscrite une première fois, elle reparut d'abord avec le titre de

Tableau de Paris.

Elle put ensuite reprendre son nom,

La Quotidienne. 19 février-5 octobre 1795, 219 nos in-4°.

De nouveau proscrite, elle reparut un mois après, et se continua sans interruption, cette fois, jusqu'au 18 fructidor, mais en changeant quatre fois de nom, ainsi :

Tableau de Paris. 7 nov. 1795-22 mars 1796, 137 nos in-4°.

Bulletin politique de Paris et des départements. 23 mars-13 avril 1796, 22 nos in-4°.

Le 1er n° est chiffré 138, comme continuation des 137 nos du *Tableau de Paris.*

Feuille du jour. 14 avril-21 octobre 1796, nos 1-187, in-4°.

La Quotidienne, ou Feuille du jour. 22 octobre 1796-4 sept. 1797, nos 188-500, in-4°.

Le n° 195 est signé : Riche, et les suivants : Michaud.

Selon Deschiens et la Bibliothèque impériale, la *Quotidienne* ne se serait pas relevée du coup que lui porta le 18 fructidor, et je l'ai cru moi-même un instant sur ces autorités. C'était une erreur. Cette fois encore, et comme le firent d'ailleurs la plupart des journaux atteints par ce dernier coup d'État, elle essaya de ruser; et elle reparut, mais à une époque que je ne saurais préciser, sous le titre de *Bulletin de la République*, fut supprimée, avec plusieurs autres journaux, par arrêté du 26 frimaire an 6, et les scellés furent apposés sur ses presses et sur ses registres d'abonnement. Elle ne se tint pas encore pour morte; elle ne craignit pas de reparaître sous son nom de *Quotidienne*. Elle figure sous ce titre dans un message que le Directoire adressa aux Conseils, le 17 fructidor an 7, pour se plaindre des journalistes, et leur annoncer la suppression de onze journaux, contre les auteurs desquels il avait lancé des mandats d'arrêt. (Voy. *Hist. de la presse*, t. 4, p. 381 et 400.) Cette fois ce fut probablement le dernier effort de ces indomptables lutteurs; trois mois après survint l'arrêté consulaire du 27 nivôse an 8, qui ne souffrait pas de réplique.

Aussitôt les Bourbons rentrés, la *Quotidienne* se hâta de reparaître, sous son premier nom, simplifié, et dans le format qui était devenu celui de tous les journaux politiques :

La Quotidienne. 1er juin 1814-31 mars 1815, in-fol.

Pendant les Cent-Jours, elle se dissimula sous un de ses anciens noms :

Feuille du jour. 1er avril-6 juillet 1815, in-fol.

Les Bourbons revenus, elle reprit son vrai nom :

La Quotidienne, ou la Feuille du jour. 7 juillet 1815-février 1847.

Le sous-titre disparaît à partir du 18 septembre 1815. — Dans les premiers jours de février 1847, la *Quotidienne* se réunit à *la France* et à l'*Écho français*, et de cette fusion est née l'*Union monarchique*.

La *Quotidienne* eut en l'an 5, sous le titre de *Feuilleton de littérature, des spectacles*,

anecdotes et avis divers, in-8°, une annexe, pour laquelle elle prenait un peu partout, et qui est assez curieuse.

Cette feuille célèbre fut fondée par Coutouli et Rippert; elle eut pour rédacteurs Michaud, de Fontanes, La Harpe, de Vauxcelles, Gallais, Fiévée, Malte-Brun, Laurentie, Melly-Janin, Soulié, Berchoux, Th. Delbarre, Darmaing père, Merle, Nodier, Malitourne, Bazin, Véron, Audibert, Capefigue, Mennechet, Poujoulat, Paulin Paris, J. Janin, Rabou, de Brian, etc.

Quant à l'esprit de la *Quotidienne*, il est trop connu pour que nous ayons besoin d'en parler. Son royalisme imperturbable a passé cependant, selon les époques, par diverses nuances, que nous avons essayé de faire ressortir dans notre *Histoire de la presse*. Voy. t. 7, p. 293; t. 8, p. 68, 198, 485, 591, etc.

Répertoire national. 6 vol. in-4°.

Catal. Delisle de Salles, n° 838.

Le Républicain, journal des hommes libres de tous les pays, rédigé par un député de la Convention nationale (Charles Duval) et par plusieurs autres écrivains patriotes. 2 nov. 1792-27 fructid. an 8, 14 vol in-4°.

« Une république naissante occupée tout « à la fois à former son gouvernement, à re« pousser les tyrans ligués contre elle, et à « délivrer les peuples opprimés par eux, offre « un spectacle inconnu jusqu'ici dans les fastes « de l'histoire. C'est ce tableau sublime que « nous nous proposons de peindre et de trans« mettre à nos lecteurs, avec l'énergie d'hom« mes qui aiment leur pays et la liberté.

« Propager les principes de l'égalité, sans « laquelle il n'est point de vraie liberté; faire « naître ou ranimer l'esprit public et l'amour « de la patrie dans tous les cœurs; poursuivre « sans relâche l'égoïsme, qui avilit les hommes « et en fait des esclaves sous un air d'indépen« dance; éclairer les infortunées victimes du « fanatisme, de la superstition et de l'erreur; « instruire les hommes de leurs droits, mais « leur expliquer ce que la société exige d'eux « pour qu'ils en jouissent paisiblement; leur « donner la haine des tyrans, quels qu'ils soient, « mais toujours leur montrant le bonheur dans « l'obéissance aux lois : tel est et sera constam« ment le but de ce journal, entrepris, sous les « auspices de l'égalité, par une société de pa« triotes passionnés pour la liberté et le bon« heur de leurs semblables. »

Précédé d'un précis de la révolution du 10 août et des séances de la Convention depuis le 20 septembre jusqu'au 1er novembre. Avec les noms et demeures des députés.

Dans un camp opposé à celui de la *Quotidienne*, le *Républicain* fut plus violemment traqué encore, et obligé à plus de métamorphoses. En voici, d'après Deschiens, la longue liste :

Au n° 240 le titre est ainsi interverti :

Journal des hommes libres de tous les pays, ou le Républicain. 29 juin 1793-22 germinal an 6.

Se divise en 7 séries : 1re finit au n° 414, 30 frim. an 2; — 2e, 1er nivose-5e jour sans-culotide an 2, 275 nos; — 3e, 1er vendémiaire-15 prair. an 3, 255 nos; — 4e, 16 prair. an 3-6 brum. an 4, 147 nos; — 5e, 7 brum. an 4-15 vendém. an 5, 336 nos; — 6e, 16 vendémiaire-30 flor. an 5, 225 nos; — 7e, 1er prair. an 5-22 germin. an 6, 328 nos?

Supprimé comme étant « l'écho habituel d'une faction désorganisatrice », il reparut bientôt sous un autre titre.

Le Persévérant. 27-30 germin. an 6, 4 nos.

Le Républicain. 1er floréal-17 messid. an 6, 77 nos.

Journal des Francs, par les représentants du peuple Marquezy (du Var), Guesdon (de la Manche), et autres écrivains patriotes. 18 messidor-26 fructid. an 6, 69 nos.

Les scellés ayant été apposés sur ses presses le 28 fructidor, il ne put reparaître avant l'année suivante. Il prit alors successivement les titres de :

Correspondance des représentants Stevenotte, Desaix, Déthier et autres. 1er vendémiaire-2 frim. an 7, 62 nos.

La Tribune nationale. 4-10 frim. an 7, 7 nos.

La Lumière. 11-16 frim. an 7, 6 nos.

Le Consolateur. 18 frim. an 7.

Journal des hommes libres... 1er messidor-17 fructid. an 7, 77 nos.

L'Ennemi des oppresseurs de tous les temps. 18 fructid. an 7-4 brum. an 8. 53 nos.

Journal des Hommes. 5-21 brum. an 8, 17 nos.

Journal des Républicains. 22 brumaire-6 frim. an 8, 15 nos.

Journal des hommes libres de tous les pays. 7 frimaire-27 fructidor an 8, 289 nos.

J'ai eu occasion de dire (t. 7, p. 375) combien ce journal, surnommé le *Journal des Tigres*, et qui fit une si rude guerre à tous les gouvernements qui se succédèrent depuis 1792 jusqu'à l'an 8, s'était à la fin radouci; aussi trouva-t-il grâce devant le premier consul, et il est du nombre des treize journaux conservés par l'arrêté consulaire du 17 janvier 1800.

Vendu, 1845, Th. Right, à peu près complet, 16 vol., 68 fr. 50 c.

Le Républicain universel, 13 novembre 1792-2 frimaire an 8, 2515 nos in-fol.

Au n° 40 :

Le Républicain français, ouvrage périodique. 24 déc. 1792-3 février 1798.

Continué par la

Chronique universelle, faisant suite..... 4 févr. 1798-2 frim. an 8.

Il y eut encore en 1795 un *Républicain français, journal du soir*, et un *Républicain français, journal universel*, l'un et l'autre in-4°, sur lesquels je manque de renseignements.

La Révolution de France, ou Correspondance avec un étranger. *Londres*, 2 séries, de chacune 52 nos in-8°.

Cette correspondance, dit le catalogue La Bédoyère, contient une foule d'anecdotes ignorées ou peu connues sur la Révolution, une esquisse du caractère des principaux personnages qui ont joué un rôle dans les événements, etc.

Révolution de 1792, journal de la Convention nationale 21 sept. 1792-8 mai 1794, in-4°.

Remarquable par l'opposition hardie qu'il fait au pouvoir conventionnel et aux comités révolutionnaires.

Revue du patriote, bulletin de Milscent, créole. In-4°.

Commence le 2 juin. — S'augmente, en septembre, d'une feuille du soir, sous le titre de

Le Créole patriote, bulletin..., journal du soir. 1er septembre l'an 4 de la liberté et le 1er de l'égalité (1792)-an 5, in-4°.

« J'ai fait tous mes efforts pour vous con-
« tenter; je n'ai épargné ni peines ni soins, ni
« veilles ni argent, et vous avez vu que, pour
« vous donner exactement les séances de l'As-
« semblée nationale, il m'a fallu doubler mon
« numéro. »

Cette feuille, dont la *pureté immaculée* trouva seule grâce, avec celle d'Audouin, à l'exclusion même de l'*Ami du peuple*, devant les Jacobins (voy. t. 4, p. 170), eut une assez grande vogue dans le parti démocratique; mais je n'en ai vu que des parties très-incomplètes, et je ne saurais dire quelle en fut au juste la durée. Le titre était orné d'une vignette représentant un coq, avec cette légende : *Vérité, liberté, humanité*, et, au-dessous, ce rébus :

1000
100

Un n° 360, du 5 frim. an 5, que j'ai vu chez M. Pochet, est intitulé : *Le Créole patriote, bulletin universel*, par J. M. Errard, dont les initiales remplacent dans la vignette la devise de Milscent.

Milscent avait commencé sa carrière de journaliste à Angers, où il avait publié, du 1er juillet au 21 sept. 1791,

— **Le Creuset**, par M. Milscent, créole de la dépendance du Cap français 24 nos in-8°. *M.*

Le Scrutateur politique, annales françaises. 1er août, in-8°.

Les Semaines parisiennes. 9 nos in-8°, formant un volume de 424 pages.

Publié à l'occasion du procès de Louis XVI. — Extrêmement rare. M. La Bédoyère n'en avait qu'un n°; les bibliothèques du Louvre et du Corps législatif en ont chacune 2 ou 3.

La Sentinelle, par Louvet. 1792-1793, in-folio plano et in-8°.

La *Sentinelle* fut d'abord, comme l'*Ami des Citoyens* de Tallien, un journal-affiche, destiné à battre la royauté en brèche. Mais elle eut bien plus de retentissement et de succès. C'est qu'elle ne fut pas seulement l'œuvre d'un individu; c'était l'arme d'un parti puissant par le génie, par l'idée, et son rédacteur était éminemment doué pour cette prédication populaire.

Louvet nous apprend lui-même dans ses Mémoires (p. 41) comment la *Sentinelle* est née. « La guerre était déclarée, dit-il; la cour, visiblement d'accord avec l'Autriche, trahissait nos armées · il fallait éclairer le peuple sur tant de complots Pressé par Roland et Lanthenas, j'écrivis la *Sentinelle*. Le ministre de l'intérieur en faisait les frais : ma très-modique fortune n'aurait pas suffi à l'impression d'un journal-affiche dont plusieurs nos furent tirés à plus de 20,000 exemplaires. »

Nous trouvons dans les mémoires de madame Roland des détails plus circonstanciés sur l'origine de cette publication remarquable. « On avait senti, dit-elle, le besoin de balancer l'influence de la cour, de l'aristocratie, de la liste civile et de leurs papiers, par des instructions populaires d'une grande publicité. Un journal-placard en affiches parut propre à cette fin. Il fallait trouver un homme sage et éclairé, capable de suivre les événements et de les présenter sous leur vrai jour, pour en être le rédacteur. Louvet, déjà connu comme écrivain, homme de lettres et politique, fut indiqué, choisi, et accepta ce soin. Il fallait aussi des fonds; c'était une autre affaire : Péthion lui-même n'en avait point pour la police; et cependant, dans une ville comme Paris, et dans un tel état de choses, où il importait d'avoir du monde pour être informé à temps de ce qui arrive ou de ce qui se prépare, c'était absolument nécessaire. Il eût été difficile de l'obtenir de l'Assemblée; la demande n'eût pas

manqué de donner l'éveil aux partisans de la cour et de rencontrer des obstacles. On imagina que Dumouriez, qui avait, aux affaires étrangères, des fonds pour dépenses secrètes, pourrait remettre une somme par mois au maire de Paris pour la police, et que sur cette somme seraient prélevés les frais du journal en affiche, que surveillerait le ministre de l'intérieur. L'expédient était simple, il fut arrêté. Telle à été l'origine de la *Sentinelle.* »

Plus loin, madame Roland revient encore sur cette feuille et sur son auteur, pour les apprécier. « La *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiche et d'instructions quotidiennes destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous, et le pénétrer par des affections heureuses qui honorent l'humanité. C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes, dont le style grossier, les sales expressions, répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs, dont elles sont l'égout ; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi, pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct, au point que les tranquilles Parisiens, dont on citait la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoriennes qui vendaient leurs voix, leur vie et l'empire, au plus offrant et dernier enchérisseur.» (*Mémoires de madame Roland*, éd. Ravenel, t. I, p. 322. et t. II, p. 140.)

Ce qui est certain, c'est que l'influence de « ces instructions quotidiennes » fut très grande, de l'aveu même des adversaires du parti de Louvet. « Il est très-vrai, disent les Deux Amis de la liberté, dans leur Histoire de la Révolution, que l'*Ami des citoyens* par Tallien et la *Sentinelle* par Louvet ont plus puissamment agi sur l'esprit du vulgaire que tous les moyens qui peuvent avoir été mis en usage pour le séduire. »

La *Sentinelle* n'était point un papier-nouvelles ; c'etait un discours, une instruction ayant pour but d'apprendre à chacun « ce qu'il y avait à craindre ou à espérer, ce qu'il fallait faire ou éviter » — pour arriver au but que se proposaient les auteurs, le renversement du trône — une proclamation, quelquefois un simple appel ou un avertissement.

Voici comment débute le n° 1 :

« Français, il est glorieux, mais il est critique, le moment où tout un peuple régénéré prend les armes pour défendre sa constitution nouvelle. Quiconque alors a d'importantes vérités à proclamer deviendrait criminel s'il gardait le silence Je vais donc parler ; tant que le bruit du canon frappera mes oreilles, je parlerai. Je parlerai, Français, jusqu'à ce que vous ayez obtenu l'*honorable paix* dont vous êtes dignes ; et j'espère, quoi qu'en puissent dire nos *poltrons* ou nos *aristocrates*, j'espère que je ne parlerai pas très-longtemps.

« La guerre est déclarée. C'est le roi qui l'a proposée, c'est l'Assemblée nationale qui l'a décrétée ; tout le monde voit cela. Mais quels ennemis obstinés et cruels la préparent depuis trois ans, et l'ont enfin rendue inévitable, voilà ce que beaucoup de gens affectent de ne plus voir ; et pourtant voilà ce que vous devez vous rappeler maintenant, pour ne l'oublier qu'après la victoire. »

Ces ennemis obstinés et cruels, ce sont les nobles. Tout le n° n'est qu'un acte d'accusation contre « cette noblesse qui depuis quatre ans se montre si avide de notre sang ». Il se termine par ce *post-scriptum :*

« Le moyen le plus facile, le plus prompt et le moins dispendieux de répandre la vérité dans un moment où de tous les points de l'empire on prête l'oreille, c'est un journal susceptible d'être affiché ; l'extrait des nouvelles de chaque jour et des réflexions qu'elles fournissent peut être réduit à un espace extrêmement court par celui qui voit les objets à une certaine hauteur et qui n'envisage que le bien public. »

On comprend que les journaux destinés à être affichés, comme tous les placards, se soient difficilement conservés. Aussi la *Sentinelle* est-elle très-rare. Je n'en ai vu que quelques n°s détachés ; de sorte qu'il me serait difficile de préciser l'époque où elle commença et celle où elle finit. D'après le catalogue Labédoyère, elle aurait eu 73 n°s, allant du 1er mars 1792 au 21 novembre, époque où elle se serait fondue avec le *Bulletin des Amis de la vérité ;* cependant il est certain qu'interrompue à un moment que je ne saurais préciser, elle reparut sur les murs de Paris dans les premiers jours de 1793. Le *Bulletin des Amis de la vérité*, qui reproduisait les nouveaux placards de Louvet, nous en a conservé 8, qui parurent du 3 janvier au 18 février.

« Vous avez cru votre Sentinelle endormie ! disait Louvet en reparaissant ; vous vous êtes trompés. La vérité est de tous les temps ; mais il est des temps pour la vérité : donc il est des jours pour le silence. La vérité n'a qu'une voix ; la discorde en a mille. Quand je me suis tu, ces mille voix retentissaient dans les carrefours de Paris. Elles se sont enrouées : la voix de la vérité reprend son timbre sonore. »

Je ne sais quelle suite peut avoir eue cette reprise de la Sentinelle affiche, et s'il y eut d'autres numéros que les huit conservés par le journal de Bonneville.

La *Sentinelle* était *in-plano*, généralement à trois colonnes, sur papier rose et en gros caractères. Les patriotes, partout où il s'en trouvait, étaient invités à se procurer ce journal, à l'afficher et à le lire publiquement dans les lieux où il pouvait faire le plus de bien pour l'instruction publique, à laquelle on le consacrait. Le prix était, pour Paris, de 2 liv. 10 s. pour 25 feuilles ; pour la province, de 5 liv. pour 30 feuilles. En prenant deux exemplaires de chaque n°, on en recevait 35 pour 10 liv. — Enfin, circonstance qui paraît avoir été ignorée jusqu'ici, d'où il est résulté une inévitable confusion, il en était fait une édition in-8°, « pour les personnes qui voulaient former des collections ».

Proscrit après la journée du 31 mai, Louvet erra longtemps d'asile en asile, jusqu'à la journée libératrice du 9 thermidor. Quand, rentré à la Convention, il vit la réaction thermidotienne débordée par la réaction contre-révolutionnaire, comme Tallien, comme Fréron, il se détacha du parti qui semblait travailler à détruire la République, et comme eux il reprit la plume pour défendre les principes qui avaient été ceux de toute sa vie. La *Sentinelle* reparut donc le 6 messidor an 3, mais dans la forme d'un journal ordinaire, et non plus en placard.

La Sentinelle, par J. B. Louvet (du Loiret), représentant du peuple. 6 messidor an 3-14 floréal an 6, 1038 nos, 11 vol. in-4°.

En l'an 5, les titres portent : « par J. J. Leuliète, » et en pluviose an 6 : « par une société de gens de lettres ». — Baudin des Ardennes y rédigeait les séances du Conseil des Anciens, et Daunou y donnait quelques articles de politique et de philosophie.

Suivant la *Biographie universelle*, Louvet aurait encore rédigé sous la Convention, et pour la défendre, un journal-affiche intitulé *Front*, dans lequel il provoquait les militaires contre les habitants de Paris, et qui, précurseur immédiat de la révolution du 13 vendémiaire, n'aurait pas peu contribué à exciter les soldats contre les Parisiens. Je n'ai pas trouvé trace de ce placard. — Voy. t. 6, p. 240.

La *Sentinelle* affiche, 73 nos, moins le 1er, a été vendue, à la vente Renouard, 1854, 65 fr. — 820 nos de la *Sentinelle* in-4° ont été payés 40 fr. à la vente D*** R***, 1840.

Le Spartiate. Prospect. in-8°. *P.*

Le Véridique, ou l'Antidote des journaux. Octobre 1792-mars 1793, 10 nos in-4°.

Extrêmement rare. Barbier et Deschiens l'attribuent à Husson, auteur du *Courrier universel*, journal caméléontique (ci-dessus), qui, dans ses nombreuses métamorphoses, prit plusieurs fois le nom de *Véridique*; mais M. Leber le croit de Jacques-Corentin Royou, le frère et le collaborateur de l'auteur de l'*Ami du Roi*.

Quoi qu'il en soit, il y avait du courage à entreprendre une pareille publication au moment où le canon du 10 août venait de réduire au silence les plus intrépides défenseurs de la monarchie. Mais, ajoute M. Leber, le premier mouvement d'exaltation passé, l'auteur, effrayé, brûla tous les exemplaires dont il pouvait encore disposer, et, comme les personnes qui en avaient reçu furtivement des livraisons n'avaient pas attendu son exemple pour les jeter au feu, l'édition en fut presque entièrement détruite.

La Vérité en plein midi. Arlequin intrigant patriote à la mode, ou De grandes vérités rendues sensibles au bon peuple français par des principes imprescriptibles, des preuves incontestables, et des raisons irrésistibles. Comédie sans fin. Rédigé par V. V. Véridic. 2 nos in-8°.

1793.

Affiches de la Commune de Paris. 14 juin 1793-30 ventôse an 2, 210 nos in-fol. placard, puis paraissent par nos de 4 p. in-4°, et finissent au n° 248.

On comprend, sans que nous ayons besoin d'insister, le genre d'intérêt que peut offrir cette publication, du reste extrêmement rare.

L'Ami des Français, de la vérité et du bon sens. 2 nos in-8°. *D.*

L'Ami du peuple, par Leclerc. 20 juillet-15 septembre, 24 nos in-8°.

Un des prétendants à la succession de Marat. « Peuple, je prends l'engagement sacré « de te dire la vérité comme il te l'a dite toute « sa vie, dussent sur moi s'épuiser tous les « traits de la méchanceté, de la noirceur, de « la calomnie. Dussé-je provoquer les poi- « gnards de tous les assassins sacrés, titrés ou « couronnés, j'aspire à mériter à mon tour le « titre glorieux d'ami du peuple; j'arracherai « le masque aux traîtres; je dévoilerai les fri- « pons. »

Le véritable Ami du peuple, par un sacré bougre de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied, foutre, et qui le fera bien voir. *De l'imprimerie du grenier du véritable ami du peuple*, mai-juillet, 11 nos in-8°.

Prima gratis, secunda debet, tertia solvet.

Signé : Roch Marcandier, secrétaire de Camille Desmoulins.

Cette feuille n'est guère autre chose qu'un acte courageux ; mais, à ce point de vue, personne ne lui refusera sa sympathie. Marcandier, d'abord simple ouvrier typographe, avait, au commencement de la révolution, quitté le composteur pour la plume, et s'était fait remarquer parmi les plus ardents patriotes. Au

commencement de 1793, on le voit tout à coup faire volte-face et se retourner, avec une énergie dont on ne le soupçonnait pas capable, contre les hommes qu'il avait encensés jusque-là. Il lance contre les auteurs des massacres de septembre, contre la Montagne et la Commune, une brochure qu'il intitule *Histoire des hommes de proie, ou les Crimes du comité révolutionnaire*, le pamphlet le plus énergique peut-être de tous ceux que produisit la Révolution, et assurément la plus grande hardiesse du temps. Quelques mois après, il entreprenait la publication du *Véritable Ami du peuple*, où il fit une guerre à outrance à tous ceux qu'il avait déjà flagellés dans son pamphlet. Ce journal, qu'il datait *de son camp retranché, au sixième étage*, il l'écrivait, le composait et l'imprimait lui-même, et sa femme, intrépide et dévouée, allait l'afficher pendant la nuit. Ils payèrent l'un et l'autre de leur tête un courage si rare alors.

Annales du gouvernement, ou Journal des opérations du pouvoir exécutif, avec un précis analytique des séances de la Convention, par une société de députés à la Convention nationale. In-4°.

Prospectus annonçant le journal pour le 1er janvier.

L'Anti-Fédéraliste, ou le Correspondant des sociétés populaires et des armées, par Fourcade, Payan et Julien fils. 26 janv. 1793-30 niv. an 2, in-4°.

115 nos, en 2 séries, de 60 et de 55 nos.

L'Arétin français. 3 nos in-8°.

Non vultus, non color unus.

1er n° ou *raisonnement* : C'est moi. — 2e raisonnement : Allons, gai ! — 3e raisonnement : Le jour de gloire est arrivé.

« Je serai toujours moi; *Moi, dis-je, et c'est « assez*. Preparez-vous donc à me voir agiter « tour à tour la marotte de Momus, la verge « de la satire et le fouet des furies... Qu'ils « tremblent, les scélérats! qu'ils tremblent, « les hommes du 10 août, les hommes du 2 « septembre, les hommes du 21 janvier, qu'ils « tremblent ! Le fouet des furies va leur enlever « des lanières de chair telles, que leurs mus- « cles sanglants à découvert offriront une « abondante pâture aux insectes indignés, « jusqu'au moment où leurs cadavres livides « et décharnés, repoussés par la terre, qui « refusera de les couvrir, deviendront la proie « des vautours et des corbeaux...

« Cet Arétin dévergondé, ce fameux écrivain « dont malheureusement je porte le nom, ne « s'éleva-t il pas, sur les bords du Tibre et « de l'Arno, contre la religion et les mœurs, « contre les prêtres et les rois, en un mot « contre tout ce que les hommes ont de sacré ? « Eh bien, je ne m'éleverai, moi, que contre « les tyrans et les scélérats, les fripons et les « imbéciles, les vices et les ridicules, et je se- « rai le défenseur des opprimés et de la vertu...

« — Mais que direz-vous qui n'ait été dit « et ne soit répété tous les jours par mille pé- « riodistes ?

« — Par qui donc ? Par le *Moniteur*, par « cet imbécile démocrate qui, long et plat « comme le ver solitaire, est pour le moins « aussi incommode, aussi dégoûtant que lui ? « Par les *Annales patriotiques* de Carra, qui, « courtes et mauvaises comme les jours de « Jacob, sont, de plus, infectées comme les « marais de Capharnaüm ? Par la *Chroni- « que*, l'égout, la sentine de Condorcet et Ra- « baut, de ces deux êtres qui, ingrats par « principes, hypocrites par spéculation, cruels « par goût, se sont montrés royalistes par bas- « sesse et républicains par intérêt ? Par le « *Journal de Paris*, dont les auteurs camé- « léons se sont toujours tournés vers le vent ? « Par la rapsodie périodique de *Perlet?* La « platitude *universelle d'Audouin ?* La feuille « hydropique de *Gorsas aux chemises?* La « *Gazette* étique de l'impudent Chamfort? Le « *Patriote français* du distrait Brissot? Le « *Mercure* de l'enfant-trouvé Laharpe et com- « pagnie? Eh ! non, non, non, trois fois non !

« — Quels journaux avez-vous donc en vue ?

« — L'*Observateur*, la *Feuille du matin*, « la *Révolution de* 92, le *Journal français*, « les *Annales de la République*, la *Gazette « française*, l'*Abréviateur*, le *Scrutateur*, la « *Quotidienne*, que sais-je? et tant d'autres « dont les principes font estimer leurs au- « teurs... »

Le 2e raisonnement a pour refrain : « Allons, « gai, mes chers compatriotes, toujours « gai ! Divertissons-nous et faisons les fous : « car, soit dit entre nous, qui sait si notre « bonne ville de Paris durera encore six se- « maines? » — Plaisantant *Philippe* sur les *honnêtes gens* qu'il admet à sa table — les galériens, les brigands auxquels on a ouvert les portes des prisons, — en y faisant chanter à grand chœur par sa musique : *Où peut on être mieux qu'au sein de sa famille?* « il doit, « ajoute-t-il, en conséquence de cet excellent « système, inviter incessamment à déjeuner le « grand *Samson*, ci-devant *marquis du lacet*, « qui pourra bien un jour faire raison à la « France éplorée du duc d'Orléans, prince *de « sang*. »

« On ne s'abonne par pour ces *raisonne- « ments*, qui paraissent le lundi et le jeudi, « *quand il plaît à Dieu*, mais on les trouve « partout, ou nulle part, *suivant les gens*. Le « prix est à la discrétion du vendeur.

Le Batave, ou le Nouvelliste étranger, par Dusaulchoy. 15 février-30 septembre 1793, 2 vol. in-4°.

Du 1er oct. 1793 au 17 avr. 1794 :

Le Batave, ou le Sans-Culotte. In-4°.

Du 18 avril au 20 nov. 1794 :

Le Sans-Culotte. In-4°.

Du 21 nov. 1794 au 21 sept. 1796 :

Le Batave. 5 vol. in-4°.

Il y a une interruption de deux mois (11 mars-11 mai 1796) entre les n°s 1118 et 1119.

« Fatigant polémiste, dit le *Censeur des journaux*, mais franc de collier et constant sur sa ligne. »

Fut repris le 1er thermidor an 7, mais je ne saurais dire ce que dura cette reprise.

La Boussole, ou le Guide politique. 2 n°s in-12.

Bulletin de l'armée des côtes de Brest. *Nantes*, in-8°.

J'ai rencontré ce Bulletin chez M. Pochet Les quelques n°s qu'il en possède, 11-27, roulent sur les opérations du mois de septembre. M. La Bédoyère en avait 22 n°s divers.

Bulletin des autorités constituées réunies à Caen. *Caen* et *Evreux*, 8 n°s in-8°.

Très-curieux journal des opérations des Girondins réfugiés à Caen et de l'armée fédéraliste. — Excessivement rare ; je n'en connais qu'un exemplaire complet, dans la bibliothèque de M. de La Sicotière. A été réimprimé en partie à la suite des *Mémoires de Meillan*, dans la collection Barrière et Berville.

Bulletin général des armées et de la Convention nationale. 1793 an 3, in-4°.

Deschiens, à qui j'emprunte l'indication de cette feuille, lui donne la date des ans 2 et 3 ; mais j'en ai vu un n° du 29 prairial an 2, nombré 405, ce qui en reporte le commencement aux premiers mois de 1793. — Voy. *infra Postillon des armées*, qui pourrait bien être la même feuille.

Catéchisme de la république française, ou Conférence curieuse entre un citoyen du faubourg Saint-Antoine et un modéré de la ci-devant Assemblée nationale, pour servir d'instruction aux patriotes, ainsi qu'aux aristocrates, par Prévost. In-8°.

Le Censeur politique et littéraire. In-8°.

Le Code des peuples, ou les Droits et devoirs de l'homme. In-8°.

Correspondance politique de Paris et des départements. 18 juin 1793-an 2, 4 vol. in-4°.

Courrier de l'armée des côtes de la Rochelle, publié par les citoyens Richard, Choudieu, Bourbotte, Turreau et Tallien, représentants du peuple formant la commission centrale établie par la Convention nationale près cette armée. *Angers*, l'an 1er de la mort du tyran, et 2e de la république une et indivisible, in-8°.

M. Ménetrier possède les n°s 6, 7 et 8, du mois de juillet.

Écho politique. 17 n°s in-8°.

Feuille du salut public, rédigée par une société de gens de lettres patriotes (par A. Rousselin). 1er juillet 1793-20 ventôse an 3, in-4°, 609 n°s, en 2 séries, de 441 et de 168 n°s.

Au n° 274, le 14 germ. an 2, s'intitule :

Feuille de la République.

« Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'État : *Peu m'importe*, l'État est perdu. »

Ce journal, des plus violents, tint tout ce que promettait le nom de son auteur.

Les Frelons de la Montagne. 1 n° in-8°.

Galerie de la République française, ou Collection de quelques faits et dits mémorables des Français libres. In-8°.

Gazette des tribunaux, et Mémorial des corps administratifs et municipaux. In-8°.

Idées simples de constitutions. 7 n°s in-8°.

L'Indépendant. 5 n°s in-8°.

Eripitur persona, manet res.

Contre la loi agraire et le partage des terres.

L'Indicateur politique, mercantile et littéraire. In-8°.

L'Instituteur, ouvrage périodique, par une société de gens de lettres. De l'imprimerie des Sourds-Muets de l'École nationale de France, in-8°.

Il faut enseigner aux enfants ce qu'ils doivent faire étant hommes.

« Le public verra sans doute avec intérêt « que nous nous servions, pour propager les « lumières, de ceux dont l'instruction perfec- « tionnée est un des plus éclatants témoignages « des progrès immenses qu'elles ont faits. « C'est par les sourds-muets que notre journal « sera imprimé. »

Je m'y perds, foutre! feuille qui peut servir de supplément au *Journal populaire* ou Catéchisme des sans-culottes. 6 n°s in-8°.

Dans le style de Jean Bart et du Père Duchesne; celui-ci figure comme interlocuteur.

Journal d'agriculture et de prospérité publique, publié par les membres du comité central du ministère de l'intérieur. 1er avril 1793-1er germinal, an 2, gr. in-8°

Il ne fallait aux cultivateurs que la liberté; les Français l'ont conquise : voici donc le moment de faire prospérer les campagnes.

Journal d'instruction sociale, par les citoyens Condorcet, Sieyès et Duhamel. *De l'imprimerie des Sourds-Muets*, rue du Petit-Musc, près de l'Arsenal. 1er juin-6 juillet, in-8°.

Cette feuille, recommandable, et par le but qu'elle se proposait, et par le nom de ses auteurs, fut suspendue après le n° 6. — Voy. t. 5, p. 288.
Vendu, 1848, Villenave, 8 fr. 50 c.

Journal d'instruction civique et politique, dédié aux citoyens de bonne foi, par Laveaux. In-4°.

Prospectus annonçant le journal pour le 1er février.

Journal de l'armée des côtes de Cherbourg. *Caen*, de l'imprimerie de la guerre suivant l'armée, par Derché. Juillet 1793-16 frim. an 2, in-8°.

Les représentants à l'armée étaient Duroy, Lindet et Bonnet; ce journal contient leurs arrêtés et proclamations, le récit des séances publiques qu'ils ont tenues à Caen comme représentants en mission, et beaucoup d'autres pièces relatives aux événements qui ont eu lieu dans le département du Calvados à la fin de 1793 et au commencement de l'an 2.

Journal de la Commune de Paris. In-8°.

Journal de l'instruction publique, par Thiébaut et Borelly. 1793-an 2, 8 vol. in-8° (43 nos).

Nemo adeo ferus est qui non mitescere possit, Si modo culturæ patientem commodet aurem.

— **Journal de l'instruction publique,** par une société de gens de lettres. 5 thermidor an 2-30 frimaire an 3, in-8°.

Journal de la Montagne, par J.-Ch. Laveaux, Thomas Rousseau et autres. 1er juin 1793-28 brumaire an 3, 4 séries en 7 vol. in-4°.

La force de la raison et la force du peuple, c'est la même chose.

Journal excessivement rare; les 2 premières séries ont chacune 164 nos, la 3e en a 165, et la 4e 33 seulement. — C'est une des feuilles les plus marquantes du parti. Elle a continué les *Débats et la Correspondance de la société des Jacobins* de Paris, après la cessation du journal que publiait cette société. Elle peut être considérée aussi comme faisant suite au *Premier Journal de la Convention*, qui était rédigé par les mêmes auteurs et dans le même esprit. — Voy. t. 6, p. 443.
Vendu, 1837, La Bédoyère, 455 fr.; — 1855, G. J., 235 fr.; B., 386 fr. — 1864, Aerts, 380 fr.
Parmi les éphémères de la Collection Labédoyère, figure un n° d'un *Journal de la Montagne* in-8°, sans date.

Journal de Trenck, ouvrage politique, critique et philosophique. Dédié aux défenseurs des droits de l'homme. 15 juin-29 juillet, 2 nos in-8°.

— **Le Raisonneur** sur les nouvelles de l'Europe, par Trenck. 3-10 juillet, 3 nos in-8°.

Cette dernière feuille était une petite gazette, qui s'envoyait deux fois par semaine aux abonnés à la première, ouvrage, comme le dit ce titre, purement critique. L'auteur n'est autre que le fameux baron de Trenck dont les aventures rendirent un instant le nom si populaire à la fin du siècle dernier. Dans un avertissement qui précède son journal, il promettait un volume de mémoires qui jetterait du jour sur les précédents et serait plus intéressant encore.

Journal des Amis, par Claude Fauchet, évêque du Calvados. 4 janvier-15 juin, 18 nos en 2 vol. in-8°.

Ce journal, très-rare, a commencé au moment où s'engagea la lutte entre la Gironde et le parti qui triompha le 31 mai 1793, et contient de précieux renseignements pour l'histoire de cette époque. — Voy. t. 6, p. 405.

Journal des finances. Prosp. in-8°.

Journal des séances de la Commune de Paris, par un de ses membres (Guyot). 31 mai-16 août, 73 nos au moins. In-4°. *Corps législatif.*

Il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance de cette feuille, que je n'ai rencontrée qu'à la bibliothèque du Corps législatif, à laquelle malheureusement il manque plusieurs nos.

Journal du peuple français, par Brondex. In-8°.

Programme présenté au Comité de salut public.

Le Logotachigraphe, journal de la Convention nationale de France, par

le citoyen J. E. Guiraut, et d'après ses procédés. 2 janvier-10 mai, 129 nos gr. in-4° compact à 2 col.

Ce journal « sera extrait avec pureté de « l'immense travail que fournit la Convention « nationale; il ne contiendra absolument que ses « séances: on en verra tous les mouvements, « ils seront distincts et bien caractérisés. Les « expressions des législateurs seront absolu- « ment les mêmes; pas un mot ne sera employé « qu'il n'ait été prononcé, et on sera comme « présent à l'Assemblée. »

L'exemplaire du Corps législatif est précédé de deux nos non chiffrés, de chacun 16 pages, contenant, le 1er : *Rapport du Comité des vingt-et-un sur les crimes de Louis XVI; acte d'accusation contre lui; son interrogatoire et ses réponses à la barre.* — Le 2e : *Défenses de Louis Capet sur l'acte d'accusation dirigé contre lui.*

Deschiens ne possédait que 58 nos de cette feuille, allant au 28 fevrier. « C'est, dit-il, et avec raison, le journal qui donne le plus de détails sur le procès de Louis XVI; il a surtout recueilli toutes les paroles échappées aux députés pendant les appels nominaux. »

Mémoires secrets des crimes et des forfaits qui s'ourdissent dans diverses tavernes. 2 nos in-8°.

On lit dans le n° 2 · « On doit assassiner « Marat sous peu de jours; mais on a grande- « ment tort, car il sert singulièrement bien la « chose publique : c'est un excellent homme « pour tout désorganiser. »

Le Mensonge et la Vérité, ou l'Antidote de la calomnie. 1er avril-25 juin, 24 nos in-4°.

Revue des journaux que l'auteur accuse de publier des mensonges. — Contre la Gironde.

Le Messager croustilleux, ou la Semaine récréative, avec une sauce piquante, par un esprit follet (Daquin de Châteaulion). In-12.

Prospectus annonçant le journal pour le 3 avril. Barbier dit qu'il en a paru quelques numéros.

L'Observateur de l'Europe, ou l'Echo de la liberté, journal du soir, par une société d'hommes de loi. 1er janvier, in-4°.

Le vrai Patriote français, journal politique et historique, par le sans-culotte Lefranc. In-8°.

Le Postillon des armées, et Bulletin général de la France et de l'Europe, par Crétot. 1er mai 1793-18 fructidor an 5, 2567 nos in-4°.

Le Républicain Butteau. 13 nos, in-8°.

Le Révélateur, par Meunier et Dusaulchoy. In-4°.

Deschiens donne à cette feuille la date de l'an 5; mais j'en ai rencontré chez M. Pochet Deroche un n° du 19 fructidor an 5, nombré 1495, ce qui en reporterait l'origine à 1793.

Chez le même collectionneur j'ai vu un n° 677, du 15 vendémiaire an 5, d'un autre *Révélateur*, par Errard, qui aurait ainsi commencé en l'an 3.

Rougyff, ou le Franc en vedette, par Guffroy. Juillet 1793-9 prairial an 2, 150 nos in-4°.

Rougyff est l'anagramme de *Guffroy*, qui ne prétendait à rien moins qu'à la succession de Marat, avec lequel il lutte de violence. Il avait emprunté son épigraphe à une hymne au Saint-Sacrement, qu'il traduisait et commentait à sa façon : « *Recedant vetera, nova « sint omnia, corda, voces et opera.* Chas- « sons les vieux abus; que tout soit neuf, « cœurs, paroles et actions. — Un sapeur di- « rait avec Duchesne : *Au diable les vieilles « breloques de la royauté! foutons tout à « neuf! Le cœur sur la main, les discours « francs et les actions républicaines, foutre! « C'est ça un cantique, ah bougre!* »

— « Abattons tous les nobles; tant pis pour « les bons, s'il y en a. »

— « Que la guillotine soit en permanence « dans toute la république : la France aura « assez de cinq millions d'habitants. »

Qu'on juge du reste. — Voy. t. 6, p. 540.

Le Sans-Culotte. Aux hommes libres de tous les pays. 1793-an 3, in-4°.

Je ne connais de cette feuille que quelques nos isolés, chez M. Pochet et chez La Bedoyère. Le dernier est le 592, du 9 vendém. an 3, et le plus ancien le 479, du 20 prairial an 2 (9 juin 1794), ce qui reporterait son origine au mois de février 1793. — Voir ci-dessus *le Batave*, avec lequel elle pourrait bien avoir de la parenté.

Le Sapeur sans-culotte, grande colère du peuple contre le Père Duchesne, par Maudet. S. d., 4 nos in-8°, fig.

Contre les Hébertistes. — Continué, suivant les apparences, par

— **Le Patriote républicain,** ou Journal des sans-culottes, bulletin du soir, par Maudet, an 2 et 3, in-4°.

Le Scrutateur universel, par Lacroix. 1er janvier-8 août, 220 nos in-4°.

Du 10 août au 8 septembre :

Journal de l'unité. 29 nos in-4°.

Nobis bonos potius deffendere liceat quam improbos accusare necesse sit. (Cicéron.)

« Pour opérer efficacement le bonheur et la « prospérité que la France attend de la sagesse « et des lumières de la Convention nationale, « il faut proscrire les abus..... Ce moyen ne « peut résider que dans l'établissement du « journal que nous proposons. et qui sera des- « tiné à rendre compte journellement et gra- « tuitement de toutes les plaintes et récla- « mations qui nous seront adressées contre « tous les fonctionnaires et agents publics... »

Les Soirées de la campagne. 11 n^{os} in-8°.

Point de lois sans mœurs, point de mœurs sans lois.

La Vedette de l'Ouest et du Nord, par Guilbert. 1793-an 2, 5 n^{os} in-8°.

AN II.

L'Abeille française, par Edmond Cordier. Messidor an 2-frimaire an 3, 6 livr. in-8°.

Articles curieux sur les gouvernements. — A été réimprimée en l'an 5, et je vois une *Abeille* portée, le 18 fructidor, sur la première liste de proscription : serait-ce la même? — Dans tous les cas, l'auteur de ce recueil en a donné un nouveau volume en l'an 7.

J'ai rencontré chez M. Pochet le n° 243, du 19 mai de l'an 2, d'une feuille intitulée :

— **L'Abeille politique.** In-4°.

L'Accusateur public, par Richer-Serizy. An 2-frimaire an 7, 35 n^{os} in-8°.

Accusatores multos (at non delatores) in civitate esse necesse est. (Cicéron)

Un des organes les plus remarquables et les plus influents de la réaction contre-révolutionnaire.

L'*Accusateur* ne porte point de date, et c'est un des exemples les plus frappants de la difficulté de préciser l'origine de certaines de ces publications qu'on a indistinctement rangées sous le titre de journaux, et qui ne sont en réalité que des pamphlets, où il n'est aucunement question de l'événement du jour. Comme il finit en l'an 7 et qu'il ne se compose que de 35 n^{os}, Deschiens en a conclu qu'il avait commencé en l'an 6, et la plupart des bibliographes l'ont répété après lui. Il est certain cependant qu'il existait en l'an 3. Il figure, en effet, dans une revue des principaux journaux passée par le *Censeur des journaux* à la date du 5 sept. 1795, et où la feuille de Richer-Serizy est ainsi annotée : « la coqueluche des femmes, les délices des boudoirs, et un coloris d'éventail. » Suivant Brunet, en effet, elle aurait commencé en germinal an 3, aurait été interrompue en vendemiaire de la même année (sans doute de l'an 4), et n'aurait été reprise que plus tard. Le savant bibliographe est plus près de la vérité, mais il n'y est pas encore tout à fait. Une découverte que j'ai faite au dernier moment chez M. Ménétrier me paraît trancher la question, en faisant remonter jusqu'à l'an 2 l'origine de la feuille de Serizy. L'exemplaire de l'obligeant collectionneur est relié en 3 volumes, portant ce titre remarquable : « *L'Accusateur public, ou Jérémiades contre-révolutionnaires de Richer-Serizy*, époque de sa mise en liberté, en thermidor an 2, à celle de sa déportation, 22 fructidor an 5. » — « Je suis libre enfin! » s'écrie Serizy en commençant sa publication vengeresse; d'où l'on peut conclure que le 1er n° dut suivre de près sa mise en liberté.

Ce qui ressort surabondamment de tout cela, c'est que le pamphlet de Richer Serizy paraissait à des époques indéterminées, souvent très-distantes, et qu'il fut probablement interrompu plus d'une fois, puisque les 35 n^{os} dont il se compose ont été publiés dans l'espace de quatre à cinq années. Les souscripteurs, d'ailleurs, étaient prévenus. « Le rédacteur, lit-on dans la plupart des n^{os}, ne voulant point descendre des nobles fonctions de l'historien à celles de cocher de diligence, qui, pleine ou non, roule sa voiture au jour et à l'heure indiqués, ne s'astreint pas à un travail périodique et obligatoire. »

12 n^{os} avaient été publiés avant le 13 vendémiaire. Dénoncé à la tribune et poursuivi comme un des auteurs de cette journée, Serizy dut suspendre sa publication, mais il la reprit quelques mois après par le n° 14, laissant à faire le n° 13, où il se proposait probablement de parler des événements qui l'avaient forcé au silence; mais ce n° n'a jamais paru. L'auteur, dit Deschiens, l'a remplacé par une livraison sans n°, à la date du 6 thermidor an 7; mais dans cette livraison, publiée près de trois ans après, et que Brunet attribue au général Danican, il n'est aucunement question du 13 vendémiaire.

Quoi qu'il en soit, l'époque de la publication des n°s 14 et 15 est fixée par le *Nouvelliste littéraire*, qui en annonce l'apparition dans son n° du 1er germinal an 4, avec cette annotation : « Ces deux n^{os} ne le cèdent en rien aux précédents. La chaleur avec laquelle ils sont écrits à valu à l'auteur un décret d'arrestation. Il rend compte de la journée du 13 vendémiaire d'une manière neuve : il la représente avec un voile noir gravé sur une planche. »

La même feuille, en annonçant les nos 17 18 et dans son n° du 30 messidor, ajoute : « L'auteur vient d'être acquitté pour la troisième fois par le tribunal criminel du département de Seine-et-Oise. » L'annonce des nos 25, 26 et 27, dans le n° de pluviôse an 5, est suivie d'une note disant qu'une indisposition de l'auteur a causé le retard de ces nos, mais que les suivants vont se succéder rapidement. Cette promesse fut loin d'être tenue, puisque le n° 35 n'a paru que le 1er frimaire an 7 Ce n°, le dernier connu, est il bien le dernier en réalité? On serait tenté d'en douter quand on considère que l'*Accusateur public* et son auteur furent compris dans la proscription du 18 fructidor. Il y a bien la livraison du 7 thermidor dont j'ai parlé tout à l'heure; mais cette livraison n'a aucun des caractères extérieurs de la feuillle de Richer-Serizy, et ne porte point sa signature, comme le font les nos précédents. Le catalogue La Bédoyère annonce, en plus des 35 nos, « le n° 1er du tome 2 », et part de là pour dire son exemplaire « plus complet que la Bibliographie des journaux ne l'a indiqué. » Mais, d'abord, l'*Accusateur public* n'a point de tomaison, et les 35 nos forment 2 volumes, quelquefois même 3, comme chez M. Ménétrier; et puis Serizy désavoue précisément ce n°, comme l'œuvre d'un contrefacteur, dans son n° 35.

L'*Accusateur public* eut, en effet, de nombreux contrefacteurs. Richer les avait longtemps tolérés. Il n'était pas fâché, dit-il, que quelques pauvres diables vécussent à ses dépens, le vol qu'ils faisaient à sa bourse servant, du moins, la réputation de l'auteur, et propageant sa bonne morale; mais ils avaient abusé de sa longanimité. C'est pour mettre un terme à leur impudence qu'il prit le parti de joindre à ses nos, à partir du 28e, des gravures allégoriques, et toujours relatives aux circonstances, qui devaient avoir le double avantage de déjouer les coquins et de donner un auxiliaire à sa plume : il graverait ce qu'il n'oserait écrire, et parlerait à l'œil, s'il ne pouvait se faire entendre au cœur.

L'*Accusateur public* eut une très grande vogue; Rœderer dit que les nos s'en vendaient jusqu'à 10,000 exemplaires. — Le n° 35 est rare.

Vendu, 1837, La Bédoyère, 2 vol. d. rel., 53 fr. 50 c. — 1861, H. G***, 3 vol. br., 37 fr.

L'Ami du peuple, par Lebois. 29 fruct. an 2-24 vent. an 3, nos 1-68, in-8°.

Principes et vérités.

Pâle imitation de Marat. — Les 2 premiers nos sont signés : *Typolibérophile*. — Au n° 68, la signature de Lebois est suivie de cette mention : « Transféré au château de Ham hier, à 3 heures après midi. » Pendant sa captivité, son journal fut continué sous le titre de

L'Ami du peuple, ou le Démocrate constitutionnel, de R. J. Lebois, rédigé par une société de patriotes et de députés démocrates. Nos 69-72, 13-16 germinal, in-8°.

Repris en l'an 4, par le n° 73, sous le titre de

L'Ami du peuple, ou le Défenseur des patriotes persécutés, de R. J. Lebois, embastillé 17 mois. 2 brum. an 4-24 vendém. an 6, 3 vol. in-4°.

Repris une 3e fois en l'an 7, sous le titre de

Le Défenseur des patriotes, faisant suite à l'*Ami du peuple* par Lebois, embastillé 22 mois et demi. 7 messidor-fructidoran 7, in-4°.

Supprimé le 17 fructidor. — La Bibliothèque impériale possède les nos 15 et 16 d'une contrefaçon par C*** R. Du P., « auteur des 14 premiers nos », lequel avait probablement été évincé par l'éditeur, comme Camille-Desmoulins, Tournon et autres Lebois était imprimeur.

Vendu, les 72 premiers nos, 1861, H. G***, 14 fr.

Anti-Brissotin. 1er brumaire-27 pluviôse, 117 nos in-4°. *D.*

Où le droit et la liberté sont toutes choses, les inconvénients ne sont rien.

Le catalogue La Bédoyère ne porte que 20 nos. En revanche, il a de plus un n°, sans date, d'une publication analogue :

— **L'Anti-Brissot.** In-8°.

Argus révolutionnaire de l'armée de la Moselle, rédigé par de vrais sans-culottes de l'armée. *S. l.*, in-4°.

Les prêtres sont essentiellement les plus méchants des hommes et les plus mauvais citoyens d'un Etat.

(*Oraison funèbre du clergé.*)

Le n° 5, du 3 brumaire, chez M. Pochet-Deroche. On y lit cette note en renvoi au n° d'ordre : « Les rédacteurs de cette feuille, employés dans l'armée de la Moselle, n'ont d'autre raison à donner du retard de ce n° que le mouvement que vient de faire cette armée. »

L'Avant-Garde de l'armée des Pyrénées-Orientales, par Pavot-Ricord, ex-procureur général syndic du département des Bouches-du-Rhône. et maintenant accusateur public du tribunal militaire révolutionnaire du département des Pyrénées-Orientales. 5 vent. an 2-15 vendém. an 3, 45 nos in-8°.

« Ce journal, consacré à développer les « grands principes de liberté qui doivent affer- « mir la Révolution, conservera un caractère « d'impartialité qui tournera au profit des pa-

« triotes et sera fatal aux faux amis du peuple. « Un article sera destiné à rendre compte de tous « les mouvements de l'armée des Pyrénées-« Orientales et des actions glorieuses des défen-« seurs de la patrie. Nous parlerons aussi des « travaux redoutables et salutaires du nouveau « tribunal formé par les représentants du « peuple · le glaive de la loi incessamment sus-« pendu sur les têtes coupables, et les dou-« ceurs de la liberté rendues aux innocents « incarcérés, voilà le tableau qu'il faut sans « cesse offrir au peuple, pour lui faire appré-« cier les avantages de notre révolution et les « vices du gouvernement des despotes, que « nous combattons autant par les armes de la « raison et de la vérité que par l'airain et la force « des baïonnettes. »

— **Journal de l'armée des Pyrénées-Orientales,** par Parizot. An 3, 21 n^{os} in-8°.

Barry (Étienne), républicain français, à Thom Both, très-humble sujet du grand Georges, souverain de la Grande-Bretagne. In-8°.

Le n° 6 chez M. Pochet. La signature porte : 3e vol. (3e trimestre). Donnait, à ce que j'ai pu voir, les discours décadaires prononcés par le susdit Barry, et autres orateurs populaires, dans le temple de la morale de la section de Guillaume Tell, « ces entretiens philosophiques qui avaient heureusement remplacé chez nous ces anciens sermons théologiques, mystiques, fanatiques, et d'autant plus beaux qu'ils étaient inintelligibles... »

Le Bonnet rouge, par une société de sans-culottes. 30 n^{os} in-4°.

Bulletin hebdomadaire, 20 n^{os} in-4°.

La Chronique scandaleuse de l'aristocratie. par Chales. 29 fruct. an 2-24 niv. an 3, 17 n^{os} in-8°.

Le Club infernal, sous la présidence de Robespierre, 1re séance. — Seconde séance du club infernal, présidence de Fouquier-Tinville. — Catastrophe du Club, présidé par Barère. 3 part. in-8°.

Par Gallais sous le nom de Pilpay.

Le Conservateur, journal historique de la République française, rédigé par J. Ch. Laveaux. In-fol.

Je ne connais de cette feuille que le prospectus ; mais, d'après un renseignement qui m'a été fourni par le petit-fils de Laveaux, elle aurait eu une quinzaine de n^{os}. — Deschiens en porte 10, mais je n'en trouve pas trace dans le catalogue Labédoyère.

Le Conservateur décadaire des principes républicains et de la morale politique, ou Recueil consacré au développement et à la propagation des vérités qui peuvent fortifier le régime social de la république démocratique française, par La Chapelle. 20 floréal-20 fructidor, 13 n^{os} en 2 vol. in-8°.

Il voulait aussi conserver les saines doctrines littéraires. « La littérature française re-« paraîtra de nouveau dans ce recueil, pour y « subir la critique républicaine et passer au « creuset de la morale publiq... Le 1er numéro « contiendra l'extrait politique de la *Hen-« riade*. »

Leber, je ne sais sur quel fondement, attribue cette feuille à Rousselin, plus connu sous le nom de chevalier de Saint-Albin, et il ajoute que les exemplaires en ont été en grande partie détruits par l'auteur, ce qui l'aurait rendue rare. Villenave possédait l'exemplaire de La Chapelle, annoté par lui.

Le Vieux Cordelier, par Baillio. 6 n^{os} in-8°.

La Convention nationale, toute la Convention nationale, rien que la Convention nationale.

Correspondance politique, ou Tableau de l'Europe. *Londres*, 2 nov. 1793-2 août 1794, 118 n^{os} in-fol.

Courrier de Calais. Ans 2-3, 295 n^{os} in-8°.

Courrier des amis de la paix. an 2-an 3, 65 n^{os} pet. in-4°.

Courrier extraordinaire de l'Europe. Ans 2-3, in-4°.

Courrier historique et politique des LXXXVI départements. 28 sept. 1793-24 prairial an 2, 252 n^{os} in-4°.

La Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains — à partir de l'an 5 : par une société de gens de lettres. 10 floréal an 2-21 sept. 1807, 54 vol. in-8°, fig. et musiq.

Le 10 vendém. an 13 change son titre en celui de *Revue philosophique*.

Journal estimé, et dont les collections complètes sont peu communes. Chacune des 14 années qui le composent contient 36 n^{os}, à l'exception de la première, qui ne comprend que 15 n^{os}, et de la 14e et dernière année, qui se termine au 27e n°, époque à laquelle ce journal a été réuni au *Mercure*.

Vendu, 1817, de Salles, 150 fr. — 1843, Cas...

76 fr. — 1845, Grabus, 100 fr. — 1850, Beuchot, 67 fr. — 1864, Aerts, 37 fr.

La *Décade philosophique* est le premier recueil littéraire qui sortit des orages de notre Révolution; ce fut comme la résurrection du goût et des principes en littérature, en morale et en politique. Il eut pour fondateur et rédacteur principal Ginguené, qui s'y est acquis la réputation d'un excellent critique par les nombreux articles de critique, de littérature et de philosophie qu'il y publia. Ses principaux collaborateurs étaient Say, qui en conserva six années la rédaction en chef, et y fit un excellent apprentissage des grandes questions dont la France poursuivait la solution au milieu des tempêtes; — Amaury Duval, Lebreton et Andrieux. Celui-ci y frondait avec une gaieté piquante et un à-propos plein de sel les travers du siècle, et il l'enrichit, pendant plusieurs années, d'une foule de petites pièces pleines de sens et de raison, imitées, pour la forme du moins, des moralistes anglais, de contes en prose écrits avec une grâce charmante; d'articles de critique littéraire.

Pendant les premières années de son existence, années si tourmentées et orageuses, la *Décade*, se tenant en équilibre entre les partis extrêmes, avait formé comme une nouvelle Gironde dans la presse. Sous l'Empire, elle était restée le seul refuge de l'opposition républicaine; aussi, si grande que fût sa modération, si attentivement circonspecte qu'elle se montrât, finit-elle par importuner la police impériale, et, selon toutes les apparences, ce serait de mort violente qu'elle serait morte en 1807.

Les Décades républicaines, ou Histoire abrégée de la république française, par Serieys. Ans 2-3, 38 décades en 7 vol. in-18.

Ont été précédées d'une *Introduction aux Décades républicaines*, ou Précis des principaux événements de la république française depuis sa fondation jusqu'au 21 sept. 1793 (v. st.), in-18.

— **Les trois Décades**, ou le Mois républicain. 22 octobre, 41 n^os in-8°.

Le Démocrate constitutionnel, journal-affiche, par Antoine (Rousselin ?). 23 n^os in-fol.

Le Diplomate républicain, le *Courrier maritime* et le *Traducteur des journaux anglais*. In-fol.

Réunion, probablement, de trois journaux qui me sont également inconnus.

Discours prononcés les jours de décadis dans la section de Guillaume Tell. 20 frim. an 2-20 nivôse an 3, 33 n^os, en 4 vol. in-8°.

— **Les Sermons républicains** du 1er apôtre de la raison, par Pithou. 4 n^os in-8°.

Voy. *Tableau de Paris en vaudevilles.*

— **Discours décadaires** pour toutes les fêtes de l'année républicaine, par Poultier. An 3, 14 n^os in-8°. *M.*

Écho de la Convention, journal républicain, par une société de sans-culottes. In-4°.

Entendons-nous, ouvrage périodique, par E. M. Petit. 6 n^os in-8°.

Entretiens d'un citoyen de Philadelphie arrivé récemment en France et d'un Français qui a servi sous Wasinghton, prononcés au temple de la Raison de la section de Bonne-Nouvelle, par le citoyen Maurice, employé aux affaires étrangères. 4 n^os in-8°. *P.*

Feuille de l'esprit public, par Fantin-Désodoards. S. d., in-4°. *D.*

Le Flambeau du républicanisme, par le chevalier Coujon. 150 n^os in-8°.

Gazette historique et politique de la France et de l'Europe. In-4°.

L'exemplaire La Bédoyère, présenté comme complet, commence le 31 déc. 1793 et s'arrête au 20 déc. 1794; 2 séries: 1re de 265 n^os, 2e de 91 n^os, formant 3 volumes. — Reprise en l'an 7.

Je vois encore dans le catalogue La Bédoyère 1 n° de l'an 4 d'une *Gazette historique et politique de l'Europe.*

Gazette universelle, ou Tableau politique de la France et de l'Europe, par Rippert. 1794-1795, in-4° *Corps législ.*

Rippert avait été l'un des fondateurs de la *Quotidienne*, qui, par parenthèse, avait précisément pour sous-titre: *Gazette universelle*, et se cacha plus d'une fois sous le nom de *Tableau*. La *Gazette universelle*, qui n'est citée ni par Deschiens ni par la Bibliothèque, fut proscrite le 18 fructidor.

Journal chinois, par Jourgniac de Saint-Méard. 1er-9 octobre, 5 n^os in-8°.

Qui potest capere capiat.

Journal d'indications, d'annonces petites affiches de la rue d'Argenteuil... Avis divers, commerce, spectacles, littérature, actes du gouvernement. Par Babié. In-8°.

— **Journal de nouvelles**, d'indi-

cations et d'annonces, pour Paris et les départements. Prosp. in-8°.

Journal de l'autre monde, ou Extrait de la correspondance intime du Diable d'autrefois avec Simon Barjée, suivi du Jugement infernal du Père Duchesne et compagnie au tribunal de Pluton. A Paris, l'an 2e de la République française, une et indivisible, et *à Luciferos*, l'an mil sept cent quatre-vingts de tous les diables, 3 nos in-8°, fig.

Je crois enfin aux miracles :
Dieu le père est citoyen.

Avec une remarquable vignette à chaque n°. La 1re est un *Appel au diable pour les corps sans tete sur les jugements d'en haut.* Parmi ces corps qui se présentent devant Pluton, portant leur tête sous leurs bras, on reconnait au premier rang Louis XVI, Marie-Antoinette et le duc d'Orléans. — Infâmes, leur répond le diable,

Infâmes scélérats, monstres affreux, pervers,
Vous n'êtes seulement pas dignes des enfers.

La 2e est un *Tableau d'histoire naturelle*, et représente une foule de têtes groupées autour d'une lunette de guillotine. C'est un *Avis* aux intrigants. Elle a pour légende :

Ce mélange est affreux, mais il est nécessaire.
Mort terrible aux tyrans! Perisse l'arbitraire ?

La 3e représente une *Discussion* par-devant Lucifer entre Catherine Théos de Barenton, mère prétendue du Verbe moral, et Marie de Béthanie, mère du soi-disant Verbe incarné.

Le 1er n° de cette feuille vraiment diabolique dut paraître en germinal. On lit en effet dans le *Journal des hommes libres* du 30 de ce mois qu'il fut dénoncé au conseil de la commune dans la séance du 28 comme étant écrit de la manière la plus dégoûtante, rempli d'obscénités, etc. Cette dénonciation en fit suspendre la publication, et le 2e n° ne parut qu'après le 9 thermidor.

Journal de la Commune de Paris, rédigé par Républicain. In-8°.

Journal de la liberté de la presse, par Gracchus-Babeuf. Nos 1-22, 17 fructidor an 2-vendém. an 3, in-8°.

Avec une épigraphe qui varie à chaque n°, mais qui est toujours la préconisation de la liberté illimitée de la presse. C'est là en effet le principal objet de Babeuf en commençant ce journal, qui sera, du reste, « un grand livre ouvert à toutes les vérités, la boîte aux lettres de tous les surveillants de la patrie, et la tribune publique des hommes libres, énergiques et amis des principes. « Il s'y attaque avec acharnement à la terreur vaincue, et il passe aux yeux des jacobins et des montagnards pour un de ces libellistes contre-révolutionnaires qui, disait-on, voulaient assassiner la république avec les armes de la liberté. Mais bientôt il opère une volte-face, et, se tournant contre les post thermidoriens, il se fait l'apôtre ardent de la démocratie. Il change alors le titre de son journal, ainsi qu'il avait annoncé qu'il le ferait aussitôt que l'objet du premier pris par lui serait rempli, c'est-à-dire aussitôt que la conquête du palladium anti-tyrannique, de l'arme infaillible et irrésistible de la presse, serait assurée ; il l'intitule :

Le Tribun du peuple, ou le Défenseur des droits de l'homme, en continuation du *Journal de la liberté de la presse.* Nos 23-43, 14 vendém. an 3-5 floréal an 4.

Il ne s'agit plus, dans le nouveau journal, de cette pauvre petite question de la liberté de la presse, mais du *bonheur commun*, seul but que la société puisse avouer hautement. « L'honorable tâche tribunitienne que Babeuf a eu le courage d'embrasser lui impose le sublime devoir d'indiquer aux Français le chemin qui peut les conduire à ce but de délices. » Ce chemin, on le sait, c'était l'extermination.

Rare; vendu, 1861, H. G***, 22 fr.

Le n° 33 n'a pas été publié. Je lis à ce sujet dans une lettre autographe de Babeuf à Fouché, datée d'Arras le 19 germinal an 3 : « Depuis le jour de mon arrestation une fatalité malheureuse semble réellement attachée à tout ce que je veux faire. Mon premier n° 33 fut saisi par les barbares chez mon imprimeur. J'en avais fait un second à la Force; au moment de partir je le laissai aux patriotes Isoard, agent national de la commune de Marseille, Loys, Jacobin, Fauvetti, d'Orange, et autres : ils m'avaient promis de l'imprimer; je ne crois pas qu'ils l'aient fait. J'en avais fait un troisième ici, sous le titre de *Lettre du Tribun au faubourg Antoine et à tous les sans-culottes de Paris;* la catastrophe du 12 germinal le rend susceptible de grands changements. Cela ne veut pas dire du tout que je renonce et que je quitte la partie »

C'est chez M. Pochet-Deroche que j'ai trouvé cette lettre curieuse, au milieu d'autres papiers provenant de Babeuf, et parmi lesquels j'ai relevé, outre une lettre très longue et très-curieuse de Guffroy à Babeuf, et une déclaration du même au Comité de sûreté générale, où il explique les motifs qui l'ont déterminé à cesser de prêter ses presses au Tribun du peuple :

1° Le prospectus (1790, 8 p. in-8°) d'un journal intitulé : « *le Correspondant picard* et le Rédacteur des cahiers de la seconde législature, journal dédié aux habitants des cantons, villes, bourgs, villages, hameaux et municipalités des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise, par F. N. Babeuf, auteur de la Pétition sur les aides et gabelles, du Cadastre perpétuel, et de plusieurs autres ouvrages patriotiques » ; avec cette épigraphe tirée de la *Mort de César* :

Fût-ce nos propres fils, nos frères ou nos pères,
S'ils sont tyrans, Brutus, ils sont nos adversaires.

Un vrai républicain n'a pour père et pour fils
Que la vertu, les dieux, les lois et son pays.

Et avec une circulaire aux curés, « cette classe de ministres exclusivement utile dans toute la hiérarchie catholique ; ces hommes qui, en général, ont secondé la nouvelle Constitution, et qui (aussi en général) n'ont qu'à se louer de cette Constitution ; ces honorables pasteurs des campagnes dont les intérêts s'identifient si particulièrement avec ceux du troupeau qu'ils dirigent... »

2° Le plan manuscrit, avec quelques matériaux, d'un *Patriote brabançon*, journal libre, critique et moral, par un Français citoyen.

3° Le manuscrit, de la main de Babeuf, de 4 n^{os} d'un *Journal de la confédération*, que j'ai enregistré à son ordre, en 1790, et dont je ne connais que 2 n^{os} imprimés, chez M. Ménétrier, avec une lettre à une dame Meunier, rue Gît-le-Cœur, à laquelle Babeuf demande si elle voudrait se charger de l'impression et distribution, et dire ce qu'elle pourrait donner à l'auteur pour chaque numéro. « La difficulté est que le rédacteur est dans une position telle qu'il lui est de toute impossibilité de traiter autrement que par des intermédiaires, qui déjà sur le premier numéro l'ont grossièrement trompé. » Cette lettre, datée du 2 juillet 1790, est signée Noël, prénom de Babeuf, qu'après réflexion il substitua à son nom propre, qu'on aperçoit encore sous les ratures dont il l'a couvert.

Journal historique de Varsovie. 14 n^{os} in-4°.

Livre du républicain. 2 n^{os} in-12.

Mesures de salut public, contre les obstacles intérieurs à l'établissement de la république, par F. Lanthenas. Fructidor, n°s 1-3, in-8°. *Louvre.*

F. Lanthenas, député à la Convention pour le département de Rhône-et-Loire, à ses collègues, à ses commettants, aux sections de Paris, aux sociétés populaires et fraternelles de la République, à tous ses concitoyens. In-8°.

1er n° chez M. Pochet, portant les dates de fructidor an 2 et de vendémiaire an 3.

Le Niveau de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, ou le Guide de l'observateur. *Philadelphie*, 1794-1795, in-4°.

Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français, présenté à la Convention nationale au nom de son comité d'instruction publique. 5 n^{os} gr. in-8°.

Le n° 1 avait d'abord été imprimé sous le titre d'*Annales du civisme et de la vertu*. Les 4 premiers n^{os} ont été présentés à la Convention par Léonard Bourdon, qui paraît avoir dressé le plan de cette publication, et sortaient de l'imprimerie nationale. Le 5e porte le nom de A. C. Thibaudeau, et sort de l'*École typographique des femmes*, rue des Deux-Portes-Bon-Conseil. Un sous-titre : *Armées du Rhin et de la Moselle ; campagne d'hiver*, en indique l'objet spécial. — Un décret de la Convention, du 10 niv. an 2, ordonnait « que les n^{os} de ce recueil seraient envoyés en placards et en cahiers aux municipalités, aux armées, aux sociétés populaires et à toutes les écoles de la république, qu'ils seraient lus publiquement les décadis, et que les instituteurs seraient tenus de les faire lire à leurs élèves ». Le Comité de salut public, par arrêté du 28 pluviôse, prescrivit qu'il en fût tiré 150,000 exemplaires de chaque n°, et autorisa les administrateurs de département à les faire réimprimer selon le besoin de leurs administrés.

Recueil des arrêtés pris depuis le 2 brumaire jusqu'au 15 frimaire par les représentants du peuple envoyés à *Commune Affranchie*, avec leurs lettres à la Convention nationale, et le recueil chronologique de tous leurs arrêtés, imprimés ou non imprimés, pris depuis le 21 vendémiaire jusqu'au 21 brumaire suivant. In-8°.

Les n° 2 et 3 chez M. Pochet-Deroche. Le même possède les n°s 2 et 3 d'une *Suite des arrêtés pris par les représentants du peuple*, portant des sous-numéros et des titres particuliers ; ainsi l'un a pour sous-titre : « N° 30. Les représentants du peuple envoyés dans la Commune-Affranchie pour y assurer le bonheur du peuple avec le triomphe de la République. »

Le Révolutionnaire. Gr. in-fol.

La Soirée du camp. 39 n^{os} in-8°.

Tableau de l'Europe, par J. Peltier. *Londres, imprimé pour l'auteur, et se trouve chez lui*, etc., s. d., in-8°.

Sur l'auteur et ses nombreuses publications, voy. t. 7, p. 578.

Les Voyages du petit furet patriote. In-8°. *D.*

AN III.

L'Abeille, ouvrage politique et littéraire, par de La Maisonfort. *Brunswic*, 1795, in-8°.

L'Ami de la Convention et le Défenseur du peuple, par Baralère. 4 vendémiaire-2 brumaire, 13 nos in-8°.

Contre les Jacobins.

L'Ami des lois, ou Mémorial politique et littéraire, par Poultier et une société de gens de lettres. An 3-11 prair. an 8, 1726 nos in-4°.

Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois.

Dénoncé par Dumolard au conseil des Cinq-Cents, le 18 pluviôse an 5, comme incendiaire et anarchiste. Les nos 1520-1533 (5-18 brum. an 8) sont intitulés *Journal par Poultier, député du Pas-de-Calais.* — L'*Ami des lois* offre cette singulière particularité que les marges du fond sont remplies par des annonces disposées verticalement. — Voy. t. 7, p. 323.

L'ancien Ami du peuple, ou le nouvel Ami des hommes, par l'auteur des *Fastes de la liberté* (Bellair). nos 1-2, in-8°.

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

« Je puis, je crois, prendre le titre dont « je décore mon nouveau journal : longtemps « avant que Marat l'eût pris en écrivant, j'a- « vais mérité ce titre glorieux par des biens « réels, que j'avais opérés, autant qu'il était en « moi, en faveur de ceux de nos frères et de « nos concitoyens qui formaient la classe in- « digente..... Je puis y joindre aussi celui de « *Nouvel Ami des hommes*, d'abord parce « qu'un véritable ami du peuple doit être tou- « jours l'ami des hommes, ensuite parce que « j'ai déjà publié un journal dont, faute de « temps, je n'ai pu faire paraître que quelques « nos, qui portait ce titre et méritait de le por- « ter.... »

L'Ami du Roi, par l'ombre de Royou. In-8°.

Le ciel est pour les Dieux, la terre pour les rois.

Annales de la Religion, ou Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle, par une société d'amis de la religion et de la patrie (Desbois de Rochefort, Saint-Marc, ancien rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, Grégoire, Royer, Mauviel, Lanjuinais et autres). 2 mai 1795-nov. 1803, 18 vol. in-8°.

Peut être regardé comme la suite de la gazette janséniste, ses rédacteurs étant pour la plupart attachés à ce parti. — Supprimé comme tendant à perpétuer les troubles.

Annales de la République française, par Leschevin et J. Ch. Laveaux An 3-an 7, 6 vol. in-8°.

J'emprunte l'indication de cette feuille à Deschiens ; elle ne se retrouve pas au catalogue Labédoyère. — Voyez ci-dessous *Correspondance politique* ; voyez aussi *supra*, p. 219.

Annales d'une révolution d'oiseaux, ou le Défenseur du droit de propriété. Journal de luxe, dédié aux femmes. Par Seguy-Lavaud. In-8°.

« Ce journal sera littéraire, utile et récréa- « tif. On y fera d'abord, sous une allégorie « agréable et touchante, un précis historique « des principaux crimes de la Révolution fran- « çaise, tels que les massacres des 2 et 3 sep- « tembre, les assassinats juridiques, etc. A la « suite de ce précis historique, on recueillera, « sous la même allégorie, les débats de la Con- « vention nationale, c'est-à-dire qu'on orga- « nisera une convention d'oiseaux que l'on fera « jaser d'une manière piquante. »

Bulletin de Paris. 4 nos in-4°. *L.*

Bulletin général des armées, ou le franc Républicain, journal du soir, par Deberckem. Brumaire, in-4°. *Corps législ.*

On s'abonnait au bureau général du *Franc Républicain*, et l'on peut supposer que c'était le résultat d'une fusion de ce dernier journal avec le *Bulletin général des armées* que nous avons enregistré ci-dessus, an 2.

Cahiers périodiques. N° 1. La viande à 10 sols la livre, en dépit des affameurs du peuple. In-8°.

On trouve dans la collection Deschiens des *Cahiers périodiques du Cours d'agriculture*, 1788 et 1789, 26 livr. in-8°.

Catéchisme à l'usage des gouvernants et des gouvernés. In-8°.

Le Censeur, par C. Dastin et Brancas-Lauraguais. 3 nos in-8°.

Le Censeur des journaux, 11 fructidor an 3-18 fructidor an 5, 4 vol. in-4°.

Par Gallais, auteur d'une histoire du 18 fructidor, et Langlois des Gravilliers, dont j'ai raconté la mésaventure, t. 4, p. 124, et qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme Isi-

dore Langlois, rédacteur de la *Gazette générale de l'Europe*.

Une des feuilles les plus courues et les plus curieuses de l'époque, le *Censeur* combat également tous les partis excessifs, et se rallie volontiers au bon sens.

Supprimé le 18 fructidor, il lutta courageusement contre la proscription, et essaya de se continuer en changeant sans cesse de nom, mais sans pouvoir, paraît-il, reprendre pied. Cependant trois tentatives de résurrection, entre toutes, eurent des résultats un peu plus consistants. De messidor an 7 à nivôse an 8, Gallais publia successivement :

Le Nécessaire, ou Courrier du Corps législatif et de la guerre. 12 messidor-18 fructid. an 7, 66 nos in-4°.

On lit en tête du 1er n°. « Nous prévenons « nos abonnés qu'en vertu de l'arrêté du Directoire qui autorise la circulation de toute espèce de journaux, nous reprenons, parmi la « foule de titres sous lesquels la tyrannie nous « a obligés de nous cacher, deux des plus connus. »

L'Indispensable. Signé : Lefebvre. 19 fructid. an 7-1er brum. an-8, in-4°.

Le Diplomate. Signé : Adline. 8 brumaire-28 niv. an 8, 81 nos in-4°.

L'exemplaire de la Bibl. impér. contient des notes manuscrites qui sont évidemment de la main de Gallais, et qui m'ont semblé assez caractéristiques pour que je les reproduise en partie.

On lit en tête du *Nécessaire :* « Ce journal « peut être regardé comme la suite du *18 fructidor, ses causes et ses effets*, ouvrage qui « lui-même n'est que la suite du *Censeur*. « C'est le même esprit et la même rédaction. « L'auteur n'a point varié dans ses opinions, et « l'acharnement de ses persécuteurs n'a fait « qu'ajouter quelque ressentiment de plus à « son indomptable aversion pour eux. Cette « lutte opiniâtre entre le crime et la vertu ne « finira qu'avec notre vie. — Qu'est-ce que la « vie au milieu des tombeaux et sur les dépouilles sanglantes de tous nos amis ? »

Après le n° 66, se trouve un feuillet manuscrit, chiffré 67, et portant :

« 18 *fructidor.... Anniversaire heureux !* »

« Interrompu par arrêté du Directoire motivé sur ce que les rédacteurs étaient *auteurs* « *ou complices de la vaste conspiration royaliste* qui menaçait alors, comme toujours, « d'engloutir la république. — Signé Syeyès.

« Les scélérats ont tout épuisé, jusqu'au « mensonge. Il y a aujourd'hui deux ans que « le *Censeur* fut supprimé, avec 48 autres. « L'abbé Syeyès, vindicatif comme un Italien « et dissimulé comme un Jésuite, a trouvé « plaisant de célébrer l'anniversaire du 18 fructidor par la suppression de 11 nouveaux journaux..... C'est un raffinement. Un jour, nous « célébrerons l'anniversaire de sa chute, et « nous ferons valoir tous ses titres. »

Le dernier n° de l'*Indispensable*, du 1er brumaire, est suivi de 3 nos manuscrits, datés des 2, 4 et 6, mais dont le premier consiste dans cette simple note :

« Seconde interruption, 49 jours après la « première, cette fois-ci sans motif et par ordre « du bureau central. — Ainsi que nous l'avions « prévu, la prétendue liberté de la presse qu'ils « ont eu l'air de nous rendre n'est qu'un piége, « et les imbéciles, en nous y faisant tomber, « croient que nous en sommes dupes.

« Cette fois-ci sa reprise sera plus difficile, « parce qu'ils ont donné ordre à leurs valets « de veiller à ce qu'il ne reparaisse sous aucun « titre. Si j'avais été le maître, il aurait reparu « le lendemain avec celui-ci : *le Survivant*, « et cette épigraphe : *Uno avulso non deficit* « *alter.* »

Il reparut cependant quelques jours après, comme nous l'avons vu, sous le titre du *Diplomate*, et vécut encore jusqu'à l'arrêté consulaire du 28 nivôse, qui ne permettait pas de réplique. Gallais comprend que cette fois il faut se résigner ; on le voit à sa mauvaise humeur :

« Il est supprimé aujourd'hui 28 nivôse, avec « 72 autres qui, comme lui, étaient des *instruments de contre-révolution entre les mains* « *des ennemis de la République*, suivant l'expression accoutumée de l'arrêté de Merlin-« Bonaparte.

« Chose remarquable ! le jour de cette grande « déconfiture de journaux était celui qu'on « avait destiné à la publication de la loi *marocaine* qui, suspendant l'empire prétendu « de la Constitution dans les départements de « l'ouest, met entre les mains d'un brutal et « insolent satrape la vie et la fortune de trois « millions de Français. Lisez cet incroyable arrêté du 26 nivôse, en 20 articles, commençant « par ces mots : *Le général commandant en* « *chef l'armée de l'ouest.....* et finissant par « ceux-ci : *Il n'est point dérogé par le présent règlement...*, et vous verrez que mon « effroi n'est point déraisonnable.

« Voilà donc ce fameux grand homme qui « jette le masque ! Voilà celui que la majeure « partie des Français, et nous-même, avons regardé comme notre libérateur ! Ah quel décompte !

« Petit et misérable ambitieux qui n'a pas « même les talents d'un grand scélérat, qui « n'a pas su attendre que son pouvoir ait pris « de la consistance avant de déchirer le voile « qui en couvrait et l'origine et les excès, et « qui, s'exposant à la fois et au mépris des républicains, et au courroux des Jacobins, et à « la haine des royalistes, n'a plus aujourd'hui « pour défenseurs que quelques soldats, pour « excuse que sa sottise, et pour asile que le « tombeau..... Syeyès le guette, Syeyès qu'il a « joué, qu'il a renversé, qu'il a couvert d'opprobre ; Syeyès prêtre, jésuite, bilieux, idéologue et régicide, se vengera : la vengeance « est sa passion favorite, c'est sa vie.... Bonaparte et Syeyès ! deux renards, deux tigres, deux scélérats.... Quel que soit le vainqueur, il aura bien mérité de l'humanité. »

Gallais, cependant, finit par accepter le régime impérial; il trouva un asile au *Journal de Paris*, et il y travailla pendant une dizaine d'années.

Gallais, qui avait été un des premiers rédacteurs de la *Quotidienne*, était évidemment un écrivain royaliste; mais, je l'ai déjà dit, il montra dans la nouvelle feuille une indépendance qui fit très-fort crier son parti. « Las! disait-« il à ce propos dans un de ses premiers n^{os}, « parce qu'au bout de six ans de révolution « je suis devenu républicain (très-modéré pour-« tant), on ne me tient plus compte, ni de mon « amour constant pour mon pays, ni de mon « respect pour les lois, ni de ma prison, ni de « mon *Bulletin national*, ni de ma *Quoti-« dienne*, ni des *Clubs infernaux* et des *Dia-« logues des morts*, ni même de mon *Appel à « la postérité*. Je suis un jacobin, un terro-« riste, un scélérat, à qui ces messieurs n'ô-« tent plus leur chapeau!,... Ah! Messieurs, « félicitez-vous de l'avoir sur vos têtes, et de « n'être pas tombés en de plus mauvaises « mains! »

On voit par ce passage quelle fut l'œuvre de Gallais comme journaliste.

Le Chant du coq, ou le nouveau Réveil du peuple, par Villiers. In-8°.

Le Clairvoyant, journal républicain, politique, etc. In-4°.

Le Conciliateur. 2 germinal, in-8°.

Le Contrepoison des Jacobins, par Moreau et Jardin. 3 n^{os} in-8°.

Nous ne régnons plus : donc la contre-révolution est faite.

— **Le Dernier mot du peuple aux Jacobins.** S. d., in-8°.

— **L'Observateur des Jacobins**, ou Journal de la sûreté publique, par Olivier. 2 n^{os} in-8°.

Correspondance des vivants et des morts. 3 n^{os} in-8°.

— **Dialogues des vivants et des morts**, par Desforges. S. d., in-8°. *L.*

Correspondance politique, par Dussault, Nicole et autres. In-4°.

Un avis placé à la fin du n° du 18 juin prévient les souscripteurs qu'à compter du 1er messidor ils recevront la feuille sous le titre des *Annales de la république française* : « Elle « sera dans le même esprit et beaucoup plus « étendue que celle-ci. »

Courrier de Paris, ou Chronique du jour, par Imbert, Labatut et de La Platrière. Germinal an 3-2 floréal an 5, 729 n^{os} in-4°.

On ne trouve la liberté qu'au sein d'une république, une république qu'au sein des lois. (MABLY.)

« Feuille caméléontique, qui prend toutes les couleurs, figure sous tous les masques, louant les Directeurs et les ministres, prêchant aux royalistes la pénitence, aux émigrés le pardon des injures, aux jacobins la modération, rassemblant des anecdotes, insérant des vers aux honnêtes femmes et aux catins, annonçant les livres, recevant les dénonciations »; journal vendu à la concorde, « honnête et perpétuelle jérémiade sur nos malheurs », grassement payé par les Cinq hommes. On rit de la vignette dont il est timbré en tête : un petit bonhomme en carmagnole qui galope affourché sur un cheval élancé, une feuille périodique en main. « Ah! qu'il est maigre ce grand cheval! dit une dame. — Tel qu'il est, répond une amie, il peut faire toutes les courses de son maître, et se reposer tous les jours deux heures chez chacun de ses abonnés. (*Fragments sur Paris*, vol. 1. — *Censeur des journaux*, fructidor an 3. *Grandeur*, janv. 1797.)

Courrier des 86 départements. In-4°.

Le Cri des victimes de la tyrannie, par Boulay. In-8°.

Décade des cultivateurs, ou Précis historique des événements révolutionnaires, par Sylvain Maréchal. 12 tom. in-18, fig.

Le Démocrate, ou l'Ami des lois. 7 n^{os} in-4°.

Deschiens donne à cette feuille la date de l'an 5 et 70 n^{os}.

Dialogues des morts de la Révolution, par l'auteur du *Club infernal* (Gallais). 7 n^{os} in-8°.

Nemo enim unquam imperium flagitio quæsitum bonis artibus exercuit. (TACITE.)

Le 6e n°, intitulé le *Marchand de nouveautés*, fait passer sous les yeux du lecteur, par la vertu d'une lorgnette enchantée, les principaux journalistes de l'époque; on voit défiler successivement : Méhée, l'*Ami des citoyens*, qui confond sans cesse ses opinions avec les principes, et qui prend son humeur morose pour du zèle patriotique; — Dussault, l'*Orateur du peuple*, dont les éloquentes déclamations et les répétitions adroites n'ont pas peu contribué à la chute des Jacobins, mais qui de ce triomphe partagé n'a pas reçu le droit exclusif de distribuer des brevets de libellisme et d'aristocratie à qui refuse de marcher sous ses superbes bannières; qui devrait être plus sobre de calomnies, quand il a tant à redouter de la médisance, lui qui rédigeait la *Correspondance politique* lorsque les fermiers généraux furent légalement assassinés; — l'abbé Poncelin, propriétaire de trois ou quatre journaux, et particulièrement du *Courrier républicain*, rédigé par Beaulieu, lequel renferme depuis un mois quelques morceaux de

politique bien frappés, pour faire oublier qu'il n'était, sous le tyran, que le copiste exact de ses flagorneurs et le nomenclateur fidèle de ses assassinats; — Gracchus Babeuf, *tribun du peuple*, charlatan de place, écrivain téméraire, patriote ardent; — Ducrai Duminil, qui néglige les *Petites-Affiches* pour de petits romans bien niais et de petites comédies bien patriotiques, qui lui assurent une petite réputation bien équivoque; — Nicole, rédacteur du *Courrier universel ou Écho de Paris*, où l'on reconnaît la plume exercée d'un ancien écrivain périodique et le style prudent d'un homme corrigé par le malheur; — Joubert, propriétaire-rédacteur de l'*Auditeur national*, girouette à tout vent; — Salaville, rédacteur des *Annales patriotiques*, qui a eu au moins le courage du silence pendant la tyrannie; — et d'autres encore, aujourd'hui parfaitement inconnus, propriétaires ou rédacteurs du *Bulletin républicain*, sans couleur et sans vertu; du *Messager du soir* ou Gazette générale de l'Europe, la seule feuille du soir qui ait du mérite et du style; du *Journal de Perlet*, vrai caméléon, toujours rampant, qui a su résister aux orages, et gagner par sa persévérante marche tout ce que les autres ont perdu; du *Télégraphe politique*, consacré à venger les cendres des Jacobins; du *Journal universel*, où l'on trouve des injures sans esprit et des dénonciations sans preuves; de la *Correspondance politique*, jadis fort bien faite, lorsque Dussault et Nicole la rédigeaient, mais qui ne renferme plus aujourd'hui que des nouvelles de la ville, et des lambeaux de brochures qu'on ne se donne pas la peine de citer, etc., etc., — et enfin, fermant la marche, Richer-Serizy, rédacteur de l'*Accusateur public*, qui sera intéressant s'il tient tout ce qu'il promet : — nouvelle preuve, par parenthèse, à ajouter à celles que j'ai déjà données, que l'*Accusateur public* existait avant germinal an 3, le dialogue d'où j'extrais ces silhouettes étant daté du 14 pluviôse an 3.

Echo des Journaux, ou le Régulalateur républicain. 31 nos in-8°.

Entendons-nous, dialogue entre deux Jacobins, par Dubois de Crancé. 3 nos in-8°.

Entretiens de Tranche-Montagne et de Brise-Raison avec un philosophe. In-8°.

Le titre varie à chaque entretien : *le Jacobin repentant; — Donnez-nous du sucre*, avis plus intéressant qu'on ne pense, etc.

Petite Feuille de Paris, par Turbat, imprimeur en lettres. 25 vendémiaire-3 pluviôse, 78 nos in-4°.

Non, le sang innocent n'est pas ce que je veux.

Très-curieux. — L'auteur, trouvant que le titre de sa feuille présentait une foule d'inconvénients, notamment celui de laisser à entendre qu'elle était exclusivement destinée aux citoyens de Paris, le changea pour le suivant :

Le Patriote. 4 pluviôse-9 germinal, nos 79-144, in-4°.

Par un avis placé à la fin de ce dernier n°, Turbat prévient que l'extrême disette de papier le force de suspendre pour quelques jours sa publication. Mais il ne put la reprendre, et la succession du *Patriote* échut au *Portefeuille politique et littéraire*.

Feuille critique et littéraire. In-8°.

— Feuille littéraire, utile et amusante, par Romain du Périer. In-8°.

Quoique ces deux dernières feuilles ne soient point politiques, je les mentionne ici comme signes du temps.

Feuille du décadi, journal instructif et amusant. 10 vendémiare in-8° et in-4°.

Servire legibus summa libertas.

Feuille rémoise, par Delloye, comédien. *Reims*, 15 germinal an 3-4 germinal an 4, 141 nos in-8°.

Qui, en France, connaît Henri Delloye? Personne peut-être, si ce n'est à Reims, où sa feuille a pris naissance, et grâce à l'intérêt que cette feuille offre pour l'histoire de la cité rémoise. On chercherait vainement son nom dans les dictionnaires spéciaux. « Les recueils bibliographiques, disait avec infiniment de raison un jeune écrivain dont je parlerai tout à l'heure, sont remplis d'une foule de noms de théologiens qui n'ont d'autres titres à la postérité que quelques traités mystiques qu'on n'a jamais lus, et à peine y rencontre-t-on un journaliste qui aura consacré sa vie au triomphe de la liberté et au bonheur de son pays. »

Ce serait faire assurément trop d'honneur à Delloye, assez « mauvais sujet, drôle de corps », dans tous les cas, que de le ranger parmi les apôtres de la liberté et de la vérité, parmi ces athlètes du journalisme qui en seront l'éternel honneur; mais ce n'en est pas moins une des plus curieuses figures de notre galerie, et son journal, un des plus tourmentés, des plus admonestés, des plus supprimés, se recommande par un caractère qui lui est propre, caractère étrange, mais amusant souvent et attachant. Un volume que j'en avais rencontré à la bibliothèque du Corps législatif m'avait donné grande envie de faire plus ample connaissance avec l'auteur. Ma curiosité, après bien des recherches, a été amplement satisfaite par une très-substantielle notice que M. Ulysse Capitaine, de Liége, a consacrée au Troubadour liégeois (c'est le nom sous lequel H. Delloye est désigné dans son pays natal), et qui va me servir de guide dans cet article.

Henri-Joseph Delloye, naquit à Huy, province de Liége, le 13 septembre 1752. Son père était pharmacien, et le destinait à sa profession. Ses études furent dirigées en consé-

quence, et il fut reçu maître apothicaire à Liége. Mais le jeune Henri se sentait invinciblement entraîné vers les arts et la littérature Il était né musicien, et ses dispositions naturelles s'étaient encore développées pendant deux années qu'il était venu passer à Paris pour y achever ses études. Retourné à Liége, il fit la connaissance de plusieurs artistes, qui ne manquèrent pas de flatter ses goûts et sa vanité. Bientôt il négligea son état pour s'adonner au violon, et, un beau jour, laissant là sa boutique et ses parents, il suivit à Londres un de ses amis, qui venait d'être engagé comme musicien au théâtre du roi. Comme il n'était pas lui-même assez fort pour vivre de son talent, il demanda des ressources à l'industrie; mais il abandonna bientôt cette carrière pour celle du théâtre. De son séjour en Angleterre, nous mentionnerons seulement deux circonstances : à Birmingham, où il habita assez longtemps, ainsi qu'à Bristol, il fit la connaissance du célèbre chimiste Priestley, avec qui il resta en correspondance. « A Londres, suivant ce qu'il raconte lui-même, il demeura chez le dentiste Talma, et, à Paris, chez son fils, alors dentiste aussi, et, depuis, le tragédien que l'on connaît. *In illo tempore*, Trouvère, c'est le nom qu'il se donne, artiste dramatique en emploi de rôles à caricatures et à baragouins dans la comédie et l'opéra bouffon, avait souvent à jouer des dentistes, et messieurs Talma se plaisaient à le mettre dans le secret. M. Talma fils, quoique tragédien, n'était point né pour de telles opérations. Son oncle les faisait avec une dextérité surprenante et apathique. La petite bouteille d'élixir n'était pas oubliée. »

Après un court séjour à Paris, Delloye mena pendant quelque temps la vie errante d'un acteur de province. Bordeaux, Nantes, Arras et Reims furent témoins de ses succès, et il nous apprend qu'il occupa bientôt les premiers emplois, non-seulement dans l'opéra, mais encore dans le drame et la comédie. Pendant son séjour à Arras, il connut Carnot et Robespierre. Celui-ci, dit-il, « le tourmentait pour que sa troupe donnât force tragédies aux États d'Artois, surtout celles qui renfermaient les plans et les traits des factieux tyranneaux. » En 1794 il était à Paris, jouant sur les théâtres des boulevards Il entretenait des relations avec les membres les plus ardents de la Convention nationale; mais si ses sympathies étaient acquises au mouvement régénérateur qui devait émanciper l'Europe, il fut l'un des premiers à flétrir les abus qui se commirent au nom de la liberté. Lié d'amitié avec Hérault de Séchelles, il voulut, quand ce dernier eut été condamné à mort, lui dire un dernier adieu. Il se plaça donc sur le passage de la charrette qui conduisait son ami à l'échafaud, et, devant la foule, il ne craignit pas de répondre au salut du condamné. Ce n'était pas impunément qu'on pouvait, dans ce temps-là, se montrer fidèle au malheur. Delloye fut arrêté et emprisonné comme suspect et coupable « d'avoir popularisé de son mieux, à Bordeaux et à Paris, les systèmes et les principes de Vergniaux et de Condorcet ». Après vingt-six jours de détention préventive, il fut transféré dans les prisons de Reims.

Rendu à la liberté, il parut sur le théâtre de cette dernière ville, « afin de livrer, par tous les moyens de sa profession dramatique et littéraire, les fléaux de la liberté au ridicule et au mépris public ». Il avait dès lors conçu l'idée de se créer une nouvelle arme contre les Jacobins en fondant un journal, et c'est peu de temps après sa sortie de prison qu'il commença la publication de la *Feuille Rémoise*, dont le 1[er] numéro parut, comme on l'a vu, le 15 germinal an 3. Au n° 142, le 5 germinal an 4, il en changea le titre ainsi :

Le Troubadour républicain, feuille rhémoise de Henry Delloye, artiste dramatique et lyrique. Nos 142-205, in-8°.

Le sous-titre disparaît au n° 187; finit au n° 205, le 28 thermidor an 4. — « La liberté, « disait-il dans son prospectus — rédigé dans « les prisons du despotisme, — la liberté dont « jouissait Aristophane de dire toutes vérités « aux républicains grecs en les faisant rire, « est certainement un droit imprescriptible de « l'homme comique chez les républicains fran- « çais. » Et partant de ce principe, Delloye se mit à user de ce droit en homme très-comique qu'il était, très-jovial qu'il était, très-original, et aussi très-hardi. *Vérité, gaieté*, telle était sa devise

« Le plan de ma feuille, disait-il plus tard, « est fixé à tout ce qui peut mener à la féli- « cité publique, au retour de la bonne gaieté, « à l'oubli de nos maux, si ce n'est de ceux « dont il faut se ressouvenir pour empêcher « qu'ils ne se reproduisent, au rapatriage des « bonnes gens, à l'anéantissement des préju- « gés, de la malveillance, de la platitude et de « la sottise, au dévoilement et à la confusion « de la tartufferie, au progrès du vrai répu- « blicanisme, à l'utile et à l'agréable. »

Quant à ce titre de *Troubadour* qu'il donna à sa feuille, et qu'il prenait volontiers pour lui-même, titre, dit M. de Reiffenberg, qui sent d'une lieue la coulisse et le *Roman comique*, il venait de la vie errante de l'auteur, « laquelle, depuis longues années, ressemblait fort à la vie des troubadours qui, vers le douzième siècle, fondèrent la république des lettres ». Ailleurs il l'explique, il le définit ainsi : « C'est un ami de la vérité et de la gaieté, c'est un philosophe qui vit de la culture des beaux-arts et des sciences agréables, et qui se dévoue, sans haine et sans crainte, pour répandre le ridicule sur la sottise fanatique des préjugés et sur la folie révolutionnaire des factions. »

Cette première période de l'existence du *Troubadour* fut, paraît-il, assez paisible. « Ce Troubadour-là, dit Delloye lui-même un jour qu'au milieu des tribulations qui l'assiégeaient il faisait un retour sur son passé, ce Troubadour-là ne fut jamais prohibé. Et pourtant faisait-il guerre ouverte à l'anarchie et à la royauté. Il développait hardiment les principes

du vrai républicanisme, qui, toute ma vie, m'ont fait braver les oppressions et les préjugés. »

Un juge compétent, M. Courmeaux, conservateur de la bibliothèque de Reims, apprécie en ces termes la *Feuille rémoise* : « Ce qui caractérise surtout ce journal, c'est la guerre acharnée qu'il fait aux Jacobins, terroristes et démagogues, ainsi qu'au parti ecclésiastique réfractaire, tout en respectant, d'une part, les principes démocratiques, et, de l'autre, les principes religieux. Ce fut au service de la vraie cause républicaine que l'auteur dépensa une verve et une fougue fort remarquables, bien que souvent entachées du plus mauvais goût. Sa bile et ses sarcasmes rappellent, quoique de loin, la manière de Voltaire. De temps à autre ce journal incline à la théophilanthropie, sans pouvoir l'embrasser completement. Il abonde en particularités curieuses pour l'histoire de la révolution à Reims. Quelquefois il trouve des lueurs d'éloquence et d'indignation brûlante pour flétrir et stigmatiser l'auteur des manœuvres qui ont ensanglanté notre ville; mais le ton général est une plaisanterie de bas étage, fortement épicée, âcre et corrosive. »

Delloye quitta Reims dans les dernières semaines de l'an 4, pour rentrer dans sa patrie, devenue française. A peine était-il de retour à Liége, qu'il y reprit la publication de son journal, sous le titre de

Le Troubadour liégeois, ci-devant *Feuille rémoise*. 1er vendémiaire-20 fructidor an 5, in-8°.

Le sous-titre a plusieurs fois varié. A partir de nivôse, le titre est orné d'une devise qui change chaque mois, et dont la succession suffirait à caractériser cette feuille étrange, comme : *Véracité*, *Jovialité*, *Véridicité*, *Risibilité*, *Féauté*, *Originalité*, etc., etc. « Place à la vérité, jamais à la calomnie ni à l'imposture », avait dit Delloye en commençant; mais il avait bientôt, paraît-il, oublié sa promesse, car on le voit de bonne heure, et à plusieurs reprises, condamné pour diffamation. D'un autre côté, ses attaques incessantes contre les autorités constituées qui lui semblaient ne pas marcher dans la bonne voie le rendirent, pour la police, l'objet d'une surveillance toute particulière, et dès lors commença entre le pouvoir et le journaliste une lutte dans laquelle celui-ci déploya toutes les ressources d'un esprit fécond en expédients.

Un décret du 20 fructidor ayant supprimé le *Troubadour liégeois*, le 1er vendémiaire an 6 Delloye lançait le prospectus d'un ouvrage non périodique, mais qui devait paraître par livraisons, et quelques jours après, en effet, il en publiait la 1re livraison sous le titre de

Histoire de l'an VI. A Liége, de l'imprimerie de la Constitution de l'an III, in-8°.

Annoncée comme devant former 4 volumes de 750 pages; mais il n'en parut que 2, d'environ 250 pages l'un et l'autre. Cette prétendue Histoire, en effet, publiée dans le format et au prix du journal, n'en était qu'un déguisement. L'autorité ne s'y trompa point, et Delloye fut invité à remplir les formalités exigées pour la publication d'un journal. Il refusa, en soutenant que l'Histoire de l'an VI n'était point un journal, mais un ouvrage ordinaire; il attendra, dit-il, la décision du Directoire Il informe ses souscripteurs de ce qui lui arrive, et leur annonce en même temps que, dès qu'il aura du papier timbré, il commencera un nouveau journal, tout en continuant l'*Histoire de l'an VI*. C'est ce qu'il fit, et au mois de pluviôse parurent les

Soirées liégeoises, journal de Meuse-et-Rhin. 63 nos in-8°.

Avec un *prospectus comme on n'en lit pas*. « Tous les soirs il y aura une soirée. Ce sera « l'esprit des timbrés et des non timbrés, la « quintessence des journaux, la substance des « feuilles, la rocambole des gazettes, le sublimé des Mercures; ce sera le consommé « des pamphlets éphémères, le pot-pourri des « variétés nouvelles, le récipient des pièces « fugitives, en prose et en vers, l'ana des « quolibets incroyables, le tachygraphe des « bons mots, le chronographe des anecdotes, « tous les graphes imaginables; ce sera le « choréographe des bals et redoutes, l'anthologie des vaudevilles, chansons et chansonnettes, le grimoire des charades, énigmes, « logogriphes, l'arène des bouts-rimés, le « thermomètre du bon ton, le baromètre des « folies du jour, le *Compendium cythereum* « des modes du moment. On n'aura jamais « vu rien comme ça..... »

Également supprimé par le Directoire; et cette suppression donna lieu à un fait qui mérite d'être rapporté. Une assemblée d'électeurs réunie quelques jours après prononça la radiation de Delloye de la liste électorale, sous prétexte que, d'après l'art. 12, § 4, de la Constitution, la défense qui lui avait été faite de continuer son journal était une peine infamante qui lui avait fait perdre ses droits. Et l'exclusion fut maintenue malgré toutes les protestations de Delloye.

Quelques jours après, il fit distribuer aux autorités et à ses souscripteurs un *Message au Directoire exécutif*, dans lequel il dénonçait les mesures illégales dont il avait été frappé, et il finissait en annonçant que, si, passé un certain délai très-court qu'il fixait, il n'avait pas reçu d'avis contraire, il commencerait la publication d'une nouvelle feuille sous le titre d'*Éburon*. Et comme on lui avait écrit qu'il était question de le déporter à Sinnamari : « A quel but, s'écriait-il, ma déportation? Si c'était le plaisir de me rendre « malheureux, on pourrait s'abuser. *Cœlum*, « *non animum*, *mutant*, *qui trans mare* « *currunt*. Un troubadour n'est malheureux « nulle part. Des chansons, un violon, et vive « la joie! Je ferais rire, chanter et danser les « négresses; elles me choieraient. Et si, par « bizarrerie d'événements, quelqu'un de vous,

« citoyens directeurs, venait me joindre à Si- « namarie, il ne serait pas fâché de m'y voir di- « recteur de comédie blanche et noire. »

Aucun empêchement ne s'étant manifesté, Delloye reprit, comme il l'avait promis, la publication de son journal, qui présente, à partir de ce moment, la plus étonnante succession de métamorphoses. Voici, toujours d'après M. Ul. Capitaine, les diverses figures sous lesquelles ce nouveau Protée s'efforça d'échapper, durant l'an 6, aux agents indiscrets du pouvoir :

L'Eburon. Germinal-29 floréal, 40 nos in-8°.

Le n° 19 a pour titre : *Le premier Souper des courriers de l'Europe, à l'hôtel prochain de la poste.*

Le Huron. 1er prairial, 6 nos.

Journal de Liége, ou l'Eburon, précis des journaux de l'Europe. 1er messidor.

Le 20 messidor, les souscripteurs reçurent un numéro intitulé : *Henri Delloye à ses abonnés passés, présents et futurs*, dans lequel il leur raconte, avec son laisser-aller habituel, comment il a été de nouveau supprimé par décret du 14 de ce mois

La Vérité. A Liége, de l'imprimerie de la Liberté, de la quatrième presse de Delloye. 21 messidor, 8 nos.

Le Liégeois-Français, mineur, agriculteur, manufacturier, artiste, commerçant, voyageur, littérateur, poëte, chansonnier et nouvelliste du soir. 1er thermidor-14 fructidor.

Avec cette épigraphe : *Patriæ pietatis imago*. Dès le 3e n°, le sous-titre est devenu : « gazette encyclopédique de tous les soirs. »

Gilles le Niais, ou l'Esprit des timbrés, gazette de tous les soirs. 15 fructidor.

Avec cette épigraphe, empruntée de Juvénal : *Tribus Anticyris caput insanabile*. Il devait paraître sous ce titre 19 nos; mais on vit dès le lendemain reparaître le *Liégeois-Français*, et trois jours après le journal portait pour tout intitulé : *Le 19 fructidor de l'an VI.*

L'Après-Dînée liégeoise, précis de tous les journaux français et étrangers. 20-30 fructidor, 11 nos.

Vérité, gaieté. — *In vino veritas.*

Feuille liégeoise du soir, par tous les journalistes de l'Europe et Henri Delloye. 1er jour complémentaire, 5 nos.

Le Troubadour républicain. Vendémiaire-brumaire, 33 nos.

Le 9 brumaire parut une *Pétition au Directoire* dans laquelle Delloye proteste contre les interdictions dont il avait été frappé le 8 fructidor an 6 et le 28 vendémiaire an 7.

Journal général de l'Europe. 11 brumaire, 4 nos.

Premier (2e, 3e ..) *Estaminet de Liége*, politique, commercial et littéraire. Henri Delloye, rédacteur, imprimeur et propriétaire. 15-21 brumaire, 7 nos.

Estafette de l'Ourte, et précis des journaux de l'Europe. De la 6e imprimerie de Delloye, 22 brumaire, 4 nos.

La Vérité à Liége. 4 nos.

Chiffrés 9-12, comme faisant suite aux 8 nos déjà publiés sous ce titre.

Le Liégeois-Français, 1er-6 frimaire.

Première (2e) *Veillée d'Ourte-et-Meuse*. 7 frimaire, 2 nos.

Quod nunc ratio est, impetus ante fuit.

Nouveau décret de suppression, du 9 frimaire an 7 :

« Le Directoire exécutif,

« Considérant que la feuille rédigée par le citoyen Henri Delloye, imprimée à Liége sous les différents titres de *Pétition*, de *Journal général de l'Europe*, et de *Premier* (2e, 3e, etc.) *Estaminet de Liége*, est la même que celle déjà prohibée, savoir : le 20 fructidor an 5 sous le nom de *Troubadour liégeois*, le 5 germinal an 6 sous le nom de *Soirées liégeoises*, le 14 messidor suivant sous celui de *l'Eburon*, et le 28 vendémiaire dernier sous le titre de *Troubadour républicain* ;

« Considérant que ce moyen dérisoire de se soustraire aux arrêtés du gouvernement annonce de la part du propriétaire de cette feuille les intentions de résister aux autorités conservatrices de l'ordre et des lois ;

« Considérant que cette feuille, sous les différents titres ci-dessus désignés, continue, ainsi qu'elle le faisait sous ceux déjà prohibés, à semer le trouble et la défiance, à avilir les autorités républicaines, et à égarer le peuple sur les devoirs de ses magistrats et l'exercice légal de leurs attributions, etc. »

Quelques jours après, le 16, le Directoire lança un mandat d'amener contre Delloye, qui fut arrêté le 26, conduit à Paris sous escorte et enfermé à Sainte-Pélagie, d'où il écrivit pétitions sur pétitions, demandant son renvoi devant ses juges naturels, et la levée des scellés apposés sur ses presses depuis l'an 5, afin qu'il pût les vendre pour payer ses ouvriers. On comprend en effet qu'au métier qu'il faisait, Delloye ne dut pas gagner beaucoup d'argent ; il ne devait pas, du caractère dont nous le connaissons, être bien exact à faire rentrer les souscriptions arriérées. On le voit de temps à autre semondre les retardataires par des petites notes dans le genre de celle-ci :

« J'ai payé la contribution patriotique, j'ai « payé l'emprunt volontaire, j'ai payé pour les « subsistances, j'ai payé pour la maison de « secours, j'ai payé le salpêtre, j'ai payé pour « donner des culottes aux braves sans-culottes, « j'ai payé pour les veuves et les enfants des « défenseurs de la patrie, qui, en attendant « les milliards promis, mouraient de faim; « j'ai payé pour la fête et l'enterrement du di- « vin Marat, j'ai payé l'emprunt forcé, j'ai « payé l'imposition foncière, l'imposition mo- « bilière, l'imposition somptuaire; j'ai payé « les patentes. J'ai payé tout cela pour être « libre. On dit que je le suis, je n'en sais rien; « mais ce que je sais bien, c'est qu'à force « d'avoir payé et de ne pas l'être, mon adresse « est à l'aumône, n° 0.

— « Pour que les *Éburons* soient timbrés, « citoyens et citoyennes abonnés, il me faut « chaque matin des ex-couronnes d'avance. « Je ne sais qui dit : *Quærenda pecunia « primum, virtus post nummos.* » (*L'Éburon*, n° 21.)

— « Considérant que la queue est la plus « difficile à écorcher; le commissaire du tim- « bre entendu,

« Arrête :

« Que les amis gratis seront invités, même « fraternellement, à subvenir aux voies et « moyens d'être timbrés.

« Cette condition *sine qua non* et résolutive « sera imprimée. Distribution à chaque mem- « bre.

« Les porteurs sont chargés de l'exécution « du présent arrêté.

« Pour ampliation,

« Henry Delloye, *factotum en chef.* »

On reconnaîtra aisément dans cette plaisanterie, extraite du n° 1 des *Liégeois-Français*, une parodie des nombreux décrets lancés chaque jour par le Directoire.

Après deux mois et demi de détention préventive, Delloye fut reconduit à Liége, et traduit devant le jury de cette ville, qui le condamna. Sur son appel le jugement fut cassé, et et le jury de Verviers, auquel l'affaire avait été renvoyée, déclara à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

Rendu à la liberté, Delloye commença par épancher sa mauvaise humeur, assez naturelle, dans un Mémoire à consulter et dans l'Histoire de son procès, qui ne forme pas moins d'un volume de 320 pages in-8°. Il songea ensuite à reprendre son journal. Le 12 prairial, il fit annoncer dans plusieurs journaux qu'il commencerait le lendemain la publication d'un *Coq liégeois*. M. Capitaine n'a rien trouvé sous ce titre; mais le 1er messidor parut le 1er n° d'une feuille intitulée :

Henri Delloye, troubadour liégeois. Messidor-fructidor an 7, in-8° et in-4°.

Avec l'an 8 recommence

Le Troubadour liégeois, journal encyclopédique de tous les soirs. 1er vendémiaire-30 nivôse an 8.

Supprimé après quatre mois pour s'être permis de critiquer un peu trop vivement certains actes de Fouché, avec menace au rédacteur de l'emprisonner de nouveau, s'il ne se soumettait. Delloye, que rien ne peut déconcerter, recourt à un biais qu'il avait déjà employé, et le 25 messidor, jour anniversaire de la prise de la Bastille, il fait paraître le 1er n° d'une

Fin du 18e siècle, à-propos encyclopédique des sciences, arts et commerce, depuis le onzième 14 juillet de la liberté sur les bords de la Meuse, entre l'Escaut et le Rhin. De l'imprimerie du Puits de la Vérité, in-8°.

Nec spe, nec metu.

Présenté comme un ouvrage non périodique, devant paraître par livraisons, à mesure que l'histoire, la politique et l'industrie fourniraient suffisamment de matière, et former 5 volumes in 8°, du prix de 2 fr. chacun. Le 30 messidor paraissait dans le journal, en même temps qu'elle était placardée sur les murs de Liége, une lettre du feu Troubadour à ses abonnés en vie, datée du purgatoire, et illustrée d'un coq et d'une tête de mort. Elle commençait ainsi :

« Mesdames et citoyens, au lieu d'indul- « gences plénières, vous m'adressez forces re- « proches sur la *liberté de ma paresse* à « prier le Tout-Puissant pour la *liberté de « ma résurrection*. Vous ne daignez pas de- « mander ce que je retournerais faire périodi- « quement dans votre monde sans la *liberté « de la presse*, sans la *liberté de la poste*, « sans la *liberté du barreau*, et sans autre « garantie de la *liberté civile*, telle que je « l'ai toujours conçue dans l'ensemble de la « *liberté républicaine*.

« Mon exécuteur testamentaire vous offre, « en indemnité de mes numéros suspendus « par mort subite, autant et plus de demi- « feuilles de *Fin séculaire et encyclopédique*, « à raison d'un décime ou deux ex-sous, livre « esquel vous pouvez trouver ou deviner le *fin « mot*, sans la *liberté du timbre*. »

Ce *fin mot*, l'autorité, pour sa part, n'eut pas de peine à le deviner : la *Fin du 18e siècle* était prohibée dès le 5 thermidor, — il n'en avait encore été publié que 92 pages — et les scellés apposés sur les presses de Delloye.

Avec le gouvernement de 1800, il n'était plus permis d'user de subterfuges; Delloye, cette fois, fut obligé de plier. Mais il n'avait pas encore dit son dernier mot. Quatre ans après il reparaît sur la brèche. Comme il ne lui est plus possible de s'occuper ouvertement de politique, c'est vers l'industrie qu'il tourne son activité, et il commence en 1804 la publication d'un

Trouverre en tournée chez Francs Français, ès pays de Franchimont, Stavelot, Luxembourg, Namur, Brabant wallon ou hollandais, Gueldre, Ju-

liers, Limbourg, etc., dans la sénatorerie de Liége et tout autour, en prose et en vers. 1804; in-8°.

C'était, sous un autre titre, l'*Histoire de l'an VI* et la *Fin du 18e siècle*. Aussi cette nouvelle publication, que Delloye appelait le *Bréviaire des épiciers et marchands*, eut-elle le même sort et fut bientôt interdite. Ordre fut même donné par le préfet de la Dyle d'arrêter le rédacteur du *Trouverre*, s'il se présentait à Bruxelles.

Il n'en avait été encore publié que 5 livraisons; la 4e est intitulée : *Étrennes éburonnes pour la 5e année du siècle de Napoléon Ier*; et la 5e, *Suite des Étrennes*. Ce dernier titre nous amène à dire que Delloye avait déjà publié un *Almanach* et un *Annuaire du Troubadour* Henri Delloye, coadjuteur de maître Mathieu Laensberg, pour les années 6 et 7 de la République, avec cette devise : *Vive la république, la paix, la liberté et la joie !*

Réduit de nouveau au silence, Delloye ne donne plus signe de vie jusqu'à la fin de 1807, où il fait paraître

Le Troubadour liégeois des arts, sciences, lettres, lois, jurisprudence, commerce, etc. 16 nov. 1807-17 oct. 1808, in-8°.

Paraissait tous les deux jours, et alternait avec la *Gazette de Liége*. Suspendu du 12 avril au 15 juin pour un article du n° 70 intitulé *Poisson d'avril*. Le plus récent numéro de cette feuille que M. Capitaine ait rencontré est du 17 octobre 1708, mais rien ne laisse à entendre que ce fut le dernier. Delloye ne se sera retiré de la lutte que contraint et forcé; il n'aura cédé probablement qu'aux mesures restrictives édictées contre la presse départementale, en 1809 et 1810, par le gouvernement impérial. Forcé alors d'abandonner une carrière où il n'avait guère trouvé que des déboires, il s'adonna tout entier à des études industrielles, que la mort vint interrompre le 25 septembre 1810.

On voit, sans qu'il soit besoin d'insister, ce qu'était Delloye. Il ressemblait à la fois, dit M. de Reiffenberg, au poëte de Desforges, au Destin et à La Rancune de Scarron. C'était une tête chaude, une *tête de houille*, comme il le dit lui-même; il était vif, taquin, téméraire, inconsidéré. Mais il joignait à ces défauts d'excellentes et nobles qualités ; il a du cœur, de la générosité, du courage; il aime la vérité, et se range volontiers du parti du faible. Dans ses feuilles il fait une guerre à outrance à l'anarchie, au despotisme, à la corruption, et ne cesse de défendre la cause de l'ordre, de la liberté, du progrès. Malgré donc sa bizarrerie et ses écarts, on peut dire qu'il a été utile. Quant à son mérite littéraire, ses journaux valent la plupart de ceux qui se publiaient alors, même à Paris. Il est incorrect, et pèche souvent contre la mesure et contre le goût; mais il a de la chaleur, quelquefois du trait. Ce qui domine dans ses écrits, c'est un ton de causticité facétieuse, une gaieté frondeuse et narquoise. Il se piquait aussi de poésie et montre un grand faible pour les vers; ses feuilles abondent en pièces anacréontiques, en fables, charades, énigmes. Tout cela est généralement assez plat; ce qui ne veut pas dire cependant qu'on ne trouverait pas à glaner dans ce fatras.

Voir, outre la Notice de M. Ulysse Capitaine, publiée chez M. Desoer, à Liége, en 1849, une autre notice de M. le baron de Reiffenberg, insérée dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 1re série, t. 13, n° 7.

La Fusée volante, par Dusaulchoy. 8 nos in-8°.

Journal satirique; contre les Jacobins.

« L'auteur de cette feuille est connu par différents ouvrages qui attestent ses talents et son patriotisme. En 1790, lorsque la cour était toute-puissante, il eut le courage de parler hautement de république dans un journal intitulé *le Républicain*. Ce journal le fit persécuter, décréter de prise de corps, et lui attira tant de vexations de tout genre, qu'il fut contraint de l'abandonner. A l'époque du massacre du Champ-de-Mars, il continua les *Révolutions de France et de Brabant*, que lui céda l'infortuné Camille-Desmoulins (Voy. t. 5, p. 430)..... Un acte arbitraire et inouï jusqu'alors mit fin à ce travail en ruinant entièrement l'auteur. Depuis, dans ses écrits, il n'a cessé de servir la liberté, jusqu'au moment où, désigné par la faction Robespierre, il fut incarcéré et destiné à grossir le nombre des victimes que les Fouquier-Tinville, les Dumas, les Coffinbal, envoyaient au supplice. La révolution bienfaisante du 9 thermidor l'a sauvé...

« Que l'on ne croie pas, au ton piquant de cette feuille, que l'on veut servir l'aristocratie. L'auteur s'attachera, au contraire, à signaler ces masques qui, dans ce moment, se réunissent aux vrais patriotes pour crier contre les hommes de sang, et qui ont intention de nous conduire à un autre but qu'à celui auquel nous tendons. » (*Avis du libraire.*)

Galerie de portraits vivants. In-8°. 1er et seul n°.

Galerie des bons et des mauvais. In-8°. 1er et seul n°, de 96 pages.

Incedo per ignes suppositos cineri doloso.

On publia en l'an 5 un *Journal des bons et des mauvais*, ou Galerie des personnages, remarquables, in-8°.

Grandes victoires remportées sur les intrigants, les fripons et les assassins, ou l'Argus républicain, par le républicain Melletier. 15 vendémiaire, in-8°.

L'Indicateur universel, ou Tableau politique de la France et de l'Europe. In-4°.

L'Instituteur national, réunissant aux nouvelles les plus intéressantes tous les objets d'instruction sociale, distribués dans les dix jours de chaque décade. 1er nivose-24 floréal, 145 nos in-8°.

Le n° 75, que j'ai rencontré chez M. Ménétrier se termine par cette *Légende républicaine :*

« 15 ventôse. Chèvre. C'est la femelle du « bouc. Elle porte cinq mois. Elle met bas au « commencement du 6e un chevreau, qu'elle « allaite pendant cinq ou six semaines. Elle a « quelquefois deux ou trois chevreaux, mais ra- « rement quatre. »

Il est supposable que chaque n° commentait ainsi le nouveau calendrier républicain.

Journal d'instruction populaire, rédigé par la commission établie à Sarlat par... Lakanal. In-8°.

Le Journal de l'opposition, par P. F. Réal. 7 nos in-8°.

« Le titre que j'ai donné à mon journal « m'impose de grandes obligations. Je dois sur- « tout surveiller le gouvernement et m'opposer « de toutes mes forces aux abus d'autorité. Je « ne manquerai point de courage, et je demande « des lumières. Je prends l'engagement de ne « tenir qu'aux principes; les hommes et les « événements ne m'entraîneront jamais Je ne « prends avec le public aucune autre espèce « d'engagement. Je n'aurai point d'accès pé- « riodiques; je ne parlerai que quand j'aurai « quelque chose à dire.

— « Je n'attaquerai jamais que l'homme « public, le secret du ménage ne me regarde « pas; je veux bien être un observateur, j'a- « bandonne à d'autres le vil métier d'espion. »

Il y eut une interruption d'une année entre les nos 4 et 5. Le nom de Réal a disparu du titre de ce dernier, qui est dit rédigé par une société de républicains.

Journal des fondateurs de la république, par Mithois. 14 vendémiaire, in-8°.

Il y a deux sortes de conspirateurs : les scélérats qui oppriment le peuple, et les lâches qui le laissent opprimer.

Au n° 2 :

Le Télégraphe politique, ou Journal...

Au n° 4 l'auteur signe : Mithois, *membre du souverain*, et dans une note il invite tous les citoyens à signer de même : c'est, dit-il, le seul moyen de maintenir l'égalité, cette qualité leur rappelant toujours leurs droits et, conséquemment, leurs devoirs.

« Une nation qui sort de l'esclavage a be- « soin d'un aliment pur à son réveil. Celui qui « fut servi par Marat au peuple français parut « indigeste aux estomacs usés; ce fut un res- « taurant pour les cœurs dignes d'être libres. « Laissons aux énervés assis sur les roses de « Sybaris le stylet d'or de la volupté; saisis- « sons la plume d'airain de la République...

— « Ami de la liberté qui veilles sur l'ho- « rizon des nations, réponds aux signaux de « notre Télégraphe; apprends-lui les mouve- « ments de l'ennemi : il les répétera à tous les « hommes libres. »

Journal des Incroyables, ou les Hommes à pa-ole d'honneur, par *Car.* In-8°.

Hic incredibile fit incredibilius.

Diatribe contre les Incroyables, contre « cette innovation féminine (les incroyables « féminines avaient fait plus des deux tiers de « la réforme) qui d'une langue de héros vou- « lait faire au plus un langage doucereux qui « conviendrait aussi peu au caractère français « que la rudesse du style allemand pourrait « convenir aux virtuoses *castrati*, qui savent, « avec tant de plaisir pour les oreilles, faire « sentir toutes les douceurs de la langue du « pays où ils ont reçu le jour. »

Journal des municipalités de campagne. 2 nivôse, in-8°.

Journal des municipalités, réuni et faisant suite au *Journal des décrets de la Convention nationale pour les habitants des campagnes.* Rédigé par le citoyen Lamiral. 4-30 ventôse, in-8°.

Suite du précédent

Journal des municipalités et des juges de paix, courrier de la guerre, par Bernier, Delaunay le jeune et autres membres de la Convention nationale. In-8°. *D.*

Journal des paresseux, par une société de gens de lettres. 4 nos in-8°.

Nous donnons tout en peu de mots.

Avec un prospectus signé de la citoyenne Dufrenoy, et sortant de l'*imprimerie des femmes,* rue des Deux-Portes-Bon-Conseil, n° 8.

Journal des patriotes de 89, par Réal et Méhée. 1er fructidor an 3-30 thermidor an 4, 359 nos in-4°.

Nihil falsi dicere, nihil veri omittere.
(Tacite.)

« Le titre de ce journal annonce dans quel « esprit il sera rédigé. En 1789, aux premiers « jours de la Révolution, quel Français, quel « homme n'adora pas la liberté? Elle était « vierge alors! Intéressante et fière, elle s'a- « vançait appuyée sur la bonne Égalité; l'Hu- « manité la précédait; toutes les vertus, tous « les biens de la vie, accompagnaient ses pas... « Des misérables sont venus : ils se disaient « les apôtres de la liberté; ils n'en étaient que « les p... Ils en ont fait une divinité terrible, « une furie; ils ont calomnié sa morale; ils

« ont ensanglanté ses autels. Précédée par la « terreur et la mort, elle compta des sujets, « des victimes ; elle n'eut plus d'amis...

« A nous donc toutes les âmes fortes et gé« néreuses ! A nous les hommes de 1789 ! Ren« dons à l'esprit de la révolution cette véri« table grandeur, cette sage énergie, qui lui « conciliaient l'admiration et l'amour de tous « les peuples. Des forcenés lui avaient com« muniqué leur rage, rendons-lui son saint « enthousiasme. Faisons retentir à l'oreille des « bons Français ce doux nom de *frères*, qui, « en 1789, avait fait de la France entière une « immense famille ; réunissons-nous, serrons« nous, et, comme au 14 juillet, levons-nous « pour réduire au silence et à l'inaction les « brigands et les esclaves ! »

Le Journal des rieurs, ou le Démocrite français, par Martainville. 12 nos in-8°.

Rire de tout c'est ma folie,
Rira bien qui rira le dernier.

Fraternisons, chers Jacobins !
Longtemps je vous crus des coquins
Et de faux patriotes.
Je veux vous aimer désormais.
Donnons-nous le baiser de paix :
J'ôterai mes culottes.

C'est charmant, mais c'est à peu près tout ce qu'on pourrait citer dans ces essais du fougueux futur rédacteur du *Drapeau blanc*.

Journal du bonhomme Richard, par Lemaire. 1er messidor an 3-5 brumaire an 5, 462 nos in-8°.

Respect aux malheurs et à la vertu,
guerre aux vices et à la tyrannie.

Voy. t. 6, p. 483.

Journal du commerce. An 3-1848, in-4° et in-fol.

Les vicissitudes de ce journal, qui, par intervalles, a jeté un certain éclat, ont été nombreuses, et en rendent l'histoire assez obscure. Deschiens le fait commencer à l'an 7 et se continuer sans solution de continuité jusqu'à l'époque où il écrivait (1819). La Bibl. impér. l'a enregistré sous trois nos et trois dates différentes. La vérité est que le *Journal du commerce*, commencé en l'an 3, s'est continué, jusqu'à nos jours, sans autre interruption que celles dont je vais parler. Réuni le 1er octobre 1811 au *Journal de Paris*, par suite de la consolidation des journaux, il reprit en 1814 son existence propre ; mais, après deux ans et demi d'efforts, après avoir absorbé une soixantaine de mille francs, il allait succomber, quand il fut acheté, en 1817, par les propriétaires du *Constitutionnel*, qui venait d'être supprimé, et qui se continua sous le nom de son confrère malheureux, de juillet 1817 à mars 1819. Grâce à la législation de 1819, le *Constitutionnel*, ayant pu reprendre son nom, rendit le sien au *Journal du Commerce*, qui se reconstitua à la fin de l'année sous le titre suivant :

Journal du commerce, politique et littéraire, feuille du soir. 20 déc. 1819-9 mai 1837, 36 vol. in-fol.

A partir du 10 mai 1837,

Le Commerce, journal des progrès moraux et matériels. 10 mai 1837-21 mars 1848, 22 vol. in-fol.

Le sous titre a souvent varié. Et à ce propos une particularité est à noter. Pendant les premiers jours de l'an 8, la partie politique est séparée de la partie commerciale, qui forme l'en-tête du journal, par ce titre, qu'on a pu prendre pour le titre d'une feuille particulière : l'*Ennemi des conspirateurs*. Peut-être aussi, probablement même qu'il fut fait un tirage spécial de la partie politique. On lit, en effet, en tête des premiers nos de vendémiaire, que « les rédacteurs croient faire une chose agréable en séparant la partie commerciale de la partie politique, et en rassemblant cette dernière sous la forme d'un journal particulier, pour la commodité des personnes étrangères au commerce. Ainsi, ajoutent-ils, le journal l'*Ennemi des conspirateurs* n'est réellement que la partie politique du *Journal du commerce*. »

Le *Commerce* a toujours marché, d'un pas plus ou moins ferme, dans les voies libérales. Un instant sous la monarchie de juillet il se fit le soutien du parti napoléonien. C'est, du reste, la période la plus brillante de sa carrière. Il eut alors pour rédacteurs MM. Guillemot, Lesseps, Arnold Schefier, Bert, écrivain aussi modeste que disert et courageux, etc.

La Bibliothèque impériale ne possède que quelques nos détachés des séries antérieures à celle qui a commencé en 1819 ; mais on en trouve plusieurs années complètes à la préfecture de police, notamment les ans 5 (3e année), 6, 8 et suiv.

Journal militaire des armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, d'après les notes communiquées par les généraux, et spécialement par le général en chef. *Rennes*, 1er ventôse an 3-18 frimaire an 4, 50 nos in-4°. *M.*

Journal politique et philosophique, ou Considérations périodiques sur les rapports des événements du temps avec les principes de l'art social. In-8°.

1er et seul n°, de 45 p. — Barbier cite ce journal, qui, dit-il, n'a pas eu d'exécution, et dont il n'aurait été publié que le discours préliminaire, — peut-être ce n° 1, qu'il attribue à Garat.

Mémorial français, ou Le nouveau Pierre de l'Estoile. 12 nivôse-24 prairial, 18 nos in-8°.

Le Narrateur impartial. 22 nivôse-19 prairial, 148 nos in-8°.

Dire toute la vérité, mais la dire à propos,
telle est la tâche du publiciste.

Le catal. La Bédoyère donne cette feuille comme complète ainsi ; cependant j'ai trouvé chez M. Pochet un n° 140, du 11 pluviôse an 6, d'un journal du même titre et du même format.

La Nouvelle du jour, ou Journal de l'opinion publique. 2 nos in-8°.

L'Observateur des groupes, par Joseph Turot. In-8°.

— **L'Observateur des girouettes.** S. d., 2 nos in-8°. *L.*

Observations de Barère sur le rapport fait le 12 ventôse par Saladin. 7 nos in-8°.

Ces observations, en quelque sorte spéciales, furent bientôt suivies d'un nouveau plaidoyer, d'un caractère plus général, auquel Barère donna ce titre singulier :

— **Les Alors,** ou Origine des mesures révolutionnaires, par B. Barère. A la Convention nationale. 2 germinal, 3 nos in-8°.

Avec cette épigraphe empruntée d'une motion d'ordre d'Antonelle : « Soyons de bonne foi avec nous-mêmes ; ne feignons pas d'avoir été plus irréprochables et plus purs que nous n'avons pu l'être, et surtout ne nous piquons pas d'infaillibilité. Nous avons tous erré, nous avons tous péché : la postérité nous appréciera en masse dans le grand travail révolutionnaire. » — C'est une apologie que Barère, décrété d'accusation, adresse à ses collègues. « Il vient par- « courir devant eux quelques pages du grand « livre de la Révolution, non pour rouvrir des « plaies encore saignantes, non pour remettre « en division des mandataires du peuple qui « n'auraient jamais dû se déchirer et se dé- « truire dans l'opinion nationale, mais pour que « chacun soit plus indulgent envers ses collè- « gues en voyant quelle part active il a prise « au mouvement révolutionnaire, quelle direc- « tion il a donnée à l'esprit public, quelle in- « fluence il a eue sur les décrets, quel langage « il a tenu quand tous les dangers menaçaient « la patrie. » Barère passe donc en revue les principales mesures révolutionnaires, et rappelle le langage que tenaient tels et tels conventionnels quand elles furent votées, *alors*. « *Alors* Danton s'écriait. » — « *Alors* la Conven- « tion décrétait. » De là le titre étrange de cette apologie.

Paris pendant l'année 1795 (— 1802), par Peltier. *Londres*, 250 nos en 35 vol. in-8°, avec planches et tableaux.

Après la cessation forcée des *Actes des Apôtres*, Peltier avait entrepris la publication de la *Correspondance politique des véritables amis du roi*, que nous avons enregistrée en son lieu, et qui fut interrompue par le canon du 10 août. La place n'étant plus tenable alors, Peltier se réfugia à Londres, où, après divers écrits, notamment une histoire du 10 août fort remarquable, il publia le recueil périodique qui fait l'objet de cet article. Cette publication, faite sans beaucoup de soin et très-rapidement, comme tout ce que faisait Peltier, renferme cependant, sur l'époque si mémorable qu'elle embrasse, des détails et des pièces historiques qui ne sont nulle part ailleurs, et que, par exemple, on chercherait vainement dans les journaux et les recueils français, réduits alors à un mutisme presque absolu. — Voy. t. 7, p. 578, et aussi l'*Ambigu comique*, 1803.

Le Patriote révolutionnaire, ou Examen de la position de la République. In-8°.

Le libre Penseur, par un anonyme qui bientôt se nommera. 3 nos in-8°.

Le Portefeuille politique et littéraire, par le citoyen L*** (Lamiral). 3 germ. an 3-10 vendém. an 4, 191 nos in-8°.

Il existait encore en l'an 5 une feuille de ce nom, qui fut portée, le 18 fructidor, sur les listes de proscription. Est-ce la même qui se serait prolongée jusque-là ?

Postillon de la République et de la guerre. Vendémiaire, in-4°. *Corps législ.*, n° 37, 18 brum.

Postillon du soir, ou Journal de la Convention. Brumaire, in-4°. *Corps législ.*

Le Promeneur sentimental, par Blanchard. In-8°.

Prospectus annonçant le journal pour le 3 germinal.

La Queue de M. Necker, journal des finances, par le citoyen Méhée. 2 nos in-8°.

Le franc Républicain, la tête, la griffe et la queue de la Vendée. 5 nos in-8°.

Les Ressources de la République française, ou les Conquêtes de l'industrie nationale. Collection périodique, présentée à la Convention nationale le 13 vendémiaire de l'an 3 de la République française, par G****. 7 nos in-8°.

Avait pour but de faire connaître aux départements le mutuel secours qu'ils peuvent réciproquement retirer de leur sol ou de leur industrie.

La Résurrection des Gaulois, ou Questions de droit public entre les Gaulois et les Francs. In-8°.

Pour donner une idée de ce radotage, qui a eu une autre édition sous le titre simplifié de *Questions de droit....*, il suffira de transcrire le sommaire de la 1re section du n° 1 : « Définition des deux castes composant la population des Gaules aujourd'hui dites la France. — Séparation des deux castes depuis la conquête des Francs jusqu'à la Constitution de 1791. — Erreur de croire que les Gaulois aient eu un roi avant la Constitution de 1791. Erreur de croire que le nom de Français soit honorable pour la caste gauloise. »

Révélations importantes, par A. C. Abel, du département du Finistère. 4 floréal, l'an 3 de la République française, une, indivisible, démocratique et impérissable, 5 nos in-8°.

Tout homme a le droit de montrer ses inquiétudes.

Sur la Vendée et les tentatives de pacification. Le n° 2 est intitulé : *le Chouan;* le 3 : *Faits et conjectures;* le 4 : *le Statu quo;* le 5 : *Fragments historiques.*

Le Réviseur. In-8°.

« Vu l'incertitude des matières et la cherté progressive du papier, on ne recevait de souscriptions à ce radotage que pour 6 nos, qui étaient du prix de 9 livres pour Paris, et 10 livr. 10 sous pour les départements. »

Deschiens cite un *Réviseur, ou Journal des assemblées primaires*, également de l'an 3, je ne saurais dire si c'est le même.

La Revue, ou le Contradicteur. 6 nos in-12.

« Nous avons des *Courriers républicains* « qui ne sont pas chargés de la malle où sont « les bonnes nouvelles. Nous avons des *Postillons de Calais* qui graissent leurs bottes « pour se promener dans Paris. Nous avons un « *Journal du matin* qui ne vaut plus rien le « soir, et un *Journal du soir* qui ne vaut « guère mieux le matin. Préférerons-nous le « *Journal des lois*, qui est toujours au variable, ou le *Journal des débats*, qui est toujours à la tempête, ou le *Journal de Paris*, « qui est à la glace? Je veux un peu de mal à « ce long *Moniteur*, qui n'avertit de rien, qui « est de l'avis de tout le monde, qui est si pénible à lire, si funeste pour la vue, et la « cause peut-être que, dans ce siècle de lumière, « nos jeunes gens portent des lunettes. J'aimerais assez la *Chronique,* si elle avait l'esprit « d'être scandaleuse, et le *Bonhomme Richard*, s'il était bon homme. Je ne nommerai « pas l'auteur d'une certaine feuille qui se « plaint de l'oppression de la pensée et de la « tyrannie qui ne lui permet pas d'avoir de « l'esprit, quoiqu'il ne soit pas homme à abuser de la permission. — Enfin il y a de rusés « politiques dont l'imagination est toujours en « *Vedette* pour découvrir des conspirations, et « qui font la *Sentinelle* sans sortir de leur « boutique... Et moi aussi, sans quitter ma lucarne, je vais faire la *Revue*, non pas, comme « la *Renommée*, dans tous les coins de l'univers, mais sur tous les objets qui seront à « ma portée... Je passerai en revue les mœurs « et la morale du jour...., les nouvelles littéraires, qui deviennent rares, et les nouvelles « politiques, sans en faire moi-même comme « la plupart de mes confrères. »

Le Robespierre en cage, pour faire suite au *Dialogue entre Marat et Robespierre*, et *Robespierre aux enfers*. 2 nos in-8°.

Tableau de la France et de l'Europe, ou Journal de tous les pays. An 4-17 fructid. an 5, in-4°.

Tableau de Paris en vaudevilles, par l'auteur de la *Queue en vaudeville* (Pithou). 10 nos in-8°.

Ridendo dicere verum quid vetat?

« Je veux chanter ou satiriser les coquins, « les septembriseurs, les filous, les badauds, « les espions et toute la bande à Cartouche .... » Pithou de Valinville, le *Garat des carrefours*, était très-agréable au peuple.

Deschiens, qui n'avait non plus que 10 nos de cette feuille, lui donne la date de l'an 5; mais c'est à tort évidemment, puisque dès le n° 3 le titre est ainsi modifié : *Tableau de Paris en* 94, *ou*... Ce qui est certain néanmoins, c'est que le journal chantant de Pithou, dont les livraisons se succédaient probablement à de longs intervalles, existait encore le 18 fructidor an 5, car il figure dans la liste des journaux proscrits ce jour-là. — Voy. t 7, p. 361.

La Trompette du Père Bellerose, vieux dragon, l'ami des sans-culottes, ou la Lumière du peuple. 2 nos in-8°.

Vedette, ou Gazette du jour. 4 vendémiaire-13 floréal, in-4°.

Le Ventriloque, ou Ventre affamé. 10 nos in-8°.

« Nous faire mourir de faim et vouloir nous « forcer au silence, ah! messieurs les représentants, c'est trop, pardieu c'est trop! Nous « faire mourir de faim était déjà fort impolitique, car, tandis que je ne mange pas, que « l'estomac me tire, que mes boyaux grondent, « il faut bien que, pour les distraire, je les occupe à quelque chose, et je ne trouve rien « de mieux à faire que de parler de vous, et « vous devez vous attendre que je ne puis en « dire que du mal....

« La première réflexion que fait mon ventre, « et qu'il ne cesse de me répéter, c'est que, « lorsqu'il y avait un roi, mon ventre n'a jamais été réduit à la diète qu'il éprouve; et il « conclut qu'il vaut mieux un roi qu'une Convention. »

Vendu, 1837, La Bédoyère, 10 fr.

AN IV.

Affiches républicaines. 25 fructidor, in-8°.

Plaisanteries et sarcasmes contre les républicains.

L'Ami de la Constitution de 1795. 21 n^{os} in-4°.

L'Ami de la patrie, journal de la liberté française, par Coesnon-Pellerin. An 4-23 germinal an 6, 751 n^{os} in-4°.

Supprimé le 22 germinal an 6, avec le *Journal des hommes libres*, comme étant « l'écho habituel d'une faction désorganisatrice ». — Il avait déjà été dénoncé aux Cinq-Cents, le 18 pluviôse an 5, comme incendiaire et anarchiste.

J'ai rencontré chez M. Charavay une pièce autographe très-curieuse concernant ce journal, « qui suit de très-près la doctrine de celui des hommes libres », et son rédacteur-imprimeur. C'est un rapport au ministre de la police, signé Limodin, membre du bureau central du canton de Paris, en date du 6 fructidor an 4. Coesnon est soupçonné d'avoir composé les deux pamphlets suivants, dont il a refusé d'indiquer les auteurs : *Lettres au citoyen Barras*, et *A leurs majestés postiches* (les directeurs). « Quant à Coesnon-Pellerin, dit le *rapporteur*, voici nos observations sur son physique et son attitude : il est blême, âgé de quarante-cinq à cinquante ans; ne paraît pas avoir l'habitude de regarder en face; la tête chauve, et le peu de cheveux qui lui reste terminé en écuelle arrondie; son costume un peu plus que simple, l'air de sa physionomie embarrassé et *caffard*. Cet homme est pressé par la misère, et paraît très-disposé à se vendre au plus offrant, malgré son républicanisme franc et désintéressé, et l'amitié qu'il a pour son pays..... Cet homme mérite d'être surveillé... Il n'est pas étranger à la secte anarchiste. »

L'Ami du gouvernement républicain et de tous les honnêtes gens partisans de l'ordre et de la justice, par Cottereau. 2 n^{os}.

Annales religieuses, politiques et littéraires, par Sicard et Jauffret. Tome I, 1796, in-8°.

Paraissant tous les 15 jours. Au n° 21 :

Annales catholiques, ou Suite..., par Sicard et de Boulogne. Tomes II-IV, 1796-1797, 3 vol. in-8°.

Supprimées le 1er sept. 1797, elles reparurent le 3 janv. 1800, sous le titre de

Annales philosophiques, morales et littéraires, ou Suite..., par l'abbé de Boulogne et l'abbé Guillon. 1800-1801, 4 vol. in-8°.

Les derniers n^{os} sont intitulés : *Fragments de littérature et de morale*, et *Mémoires historiques et critiques*. — De nouveau supprimées à la fin de 1801, elles ne reparurent qu'en juin 1803, sous le titre de

Annales littéraires et morales, par l'abbé de Boulogne. 1803-1806, 4 vol. in-8°.

Plusieurs fois interrompues encore et forcées de changer de titre. Le 4e vol. est intitulé : *Annales critiques de littérature et de morale*. Suspendues au commencement de 1806, elles furent reprises en juillet, sous le titre de

Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature, suite..., par l'abbé de Boulogne et Picot. 1806-1811, 10 vol. in-8°.

Supprimé encore une fois en juin 1811, le journal ne reparut qu'en 1814, sous le titre de

L'Ami de la religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire, par M. Picot. 1815-1859, 183 vol. in-8°, avec tables.

S'est transformé, en 1859, en journal quotidien, sous le titre de

— **L'Ami de la Religion**, journal politique, littéraire, universel. Rédact. en chef A. Sisson. 16 mars 1859-16 juin 1862, in-fol.

Collaborateurs MM. Léon Lavedan, ancien rédacteur en chef de la *France centrale* de Blois, Poujoulat, Lenormand fils, L. Vitet, etc.

Il en était publié simultanément une édition semi-quotidienne, format gr. in-8° à 2 colonnes, 14 vol.

On complète cette collection en y joignant les deux recueils suivants, qui en sont comme la tête :

— **Journal ecclésiastique**, ou Bibliothèque raisonnée des sciences ecclésiastiques, par l'abbé Barruel. 1787-1792, 17 vol. in-12.

Le même écrivain a publié une *Collection ecclésiastique*, ou Recueil complet des ouvrages faits, depuis l'ouverture des États Généraux, relativement au clergé, à sa constitution civile, etc. In 8°.

— **Journal de la Religion** et du culte catholique, par Ricard. 11 vendémiaire-28 frim. an 4, 12 n^{os} in-8°.

Le n° 12 a un supplément où sont annoncées les *Annales religieuses*.

Un exemplaire de l'*Ami de la Religion*, de 1814 à 1839, 101 vol. in-8°, s'est vendu, en 1849, à la vente de l'abbé de Genoude, 52 fr.

Voir pour l'histoire des *Annales religieuses*, le t. 17, p. 65, de l'*Ami de la religion*, et, pour celle de cette dernière feuille, le *Monde* des 7 mai, 17 juin, 3 et 5 juillet 1862.

L'Anti-Royaliste, journal de la rue de Chartres. 18 pluviôse-16 ventôse, 29 nos in-4°.

Bulletin de la semaine. 6 février 1795-29 octobre 1796, 2 vol. in-8°.

Continué par

Le Télégraphe. 1er nov. 1796-30 avril 1797, 91 nos in-8°.

Bulletin des séances de l'assemblée électorale du département de la Seine. 20-24 vendémiaire, 2 nos in-8°.

Bulletin général de la France et de l'Europe. In-4°.

Le Bulletin politique, rédigé par plusieurs écrivains patriotes (par Antonelle). 16-20 frimaire, nos 1-5, in-4°.

« L'opinion publique a été longtemps « noyée dans un océan de journaux. Chacun « avait sa livrée, chacun tenait à une faction. « Les uns, vendus à la royauté, ne cachaient « plus leurs desseins, et prêchaient ouvertement la doctrine de Charette et de Louis XVIII. « Les autres, échos fidèles d'un parti qui voulait tromper le peuple pour dominer, ne savaient que débiter de l'opium ministériel, « et prodiguer un fade encens à leurs maîtres. « D'autres journaux encore, destinés seulement à servir la vanité de quelques orateurs, « ne se produisaient, décadairement ou irrégulièrement, dans le monde politique et « littéraire, que pour remplir la France du bruit « de certains noms, qui n'étaient pas ceux des « vrais, des modestes et incorruptibles amis « du peuple et de la liberté.... Aucun point « d'appui n'était offert à l'opinion. La vérité « cherchait vainement un asile contre la calomnie et les intentions mensongères des « nouvellistes soudoyés. Les lois, comme une « girouette mobile, tournaient au gré des événements; et les vents opposés des factions, « la variation perpétuelle des circonstances, « présidaient aux décrets nombreux qui, contraires les uns aux autres, multipliaient « chaque jour les rouages de la législation et « entravaient la machine politique. Aujourd'hui nous avons une constitution et des lois « fixes et stables. Le gouvernement et les républicains sont identifiés les uns aux autres, « et les mêmes intérêts doivent confondre « leurs sentiments et les rallier sous les mêmes « drapeaux. Ils veulent tous la république, « l'égalité, le bonheur du peuple; ils veulent « la compression du royalisme et la destruction des factions criminelles qui tenteraient « d'ébranler les colonnes du temple des lois « et de la liberté. Tels sont les points de « contact des patriotes et du gouvernement; « telles sont les bases du nouveau journal « dont nous formons l'entreprise.

« Le *Bulletin politique*, républicain pour les « principes, impartial et vrai pour les nouvelles, « étranger à tous les partis, n'a d'autre but « que de rallier les vrais amis de la république « et de réprimer les agents audacieux du royalisme. Union, énergie, telle est la devise des « rédacteurs... Nous voulons dire des vérités « utiles au gouvernement, avec la franchise « et l'indépendance qui caractérisent des écrivains libres et amis de leur pays... »

Il paraîtrait que les vérités que ces incorruptibles osèrent dire au gouvernement ne furent pas très-dures, puisque, dès le n° 6, leur journal put prendre le titre de

Bulletin officiel. 21-24 frimaire, in-4°.

Mais il fut bientôt supprimé, et fut remplacé dès le 25 par

Le Rédacteur. 25 frim. an 4-28 niv. an 8, in-4°.

En tout 1492 nos, en 5 ou 10 volumes, avec table des matières.

Journal officiel du Directoire, rédigé, selon Deschiens, par Thuau-Granville, suivant d'autres par Lagarde, secrétaire général. On lit en tête des nos, depuis le 320, du 10 brumaire an 5, jusqu'au 591, du 11 thermidor, cet avis : « Les articles *officiels* de ce journal sont les « seuls qui passent sous les yeux du Directoire exécutif ou des autorités constituées; « le gouvernement n'a aucune part aux autres. » — Au n° 592, cet avis est remplacé par cet autre : « Il n'y a plus d'articles officiels « dans ce journal. »

La succession du *Rédacteur* échut au *Journal des défenseurs de la patrie* (ci-dessous).

Courrier de l'Europe. 21 octobre-5 nov. 1795, 16 nos in-4°.

L'Éclair, par Pierre. Vendémiaire an 4-fructidor an 5, in-4°.

En l'an 5, parmi les journaux fructidorisés figure un *Éclair*, mis sur le compte de MM. Bertin de Vaux et Neuville, qui furent, du chef de cette feuille, condamnés à la déportation. Je ne saurais dire si c'était le même journal, mais cela est supposable : il sortait de l'imprimerie de Le Normand, rue des Prêtres-Saint Germain l'Auxerrois, la future imprimerie du *Journal des Débats*.

M. Pochet possède un certain nombre de nos de cette feuille, dont le plus ancien, le 132, est du 29 pluv. an 4, et le dernier, le 782, du 2 messidor an 5. — Il y a un sous-titre qui varie plusieurs fois.

L'*Éclair* avait déjà été dénoncé aux Cinq-Cents comme royaliste, le 18 pluviôse, par Dubois-Crancé.

L'Éclaireur du peuple, ou le Défenseur de 24 millions d'opprimés, par S. Lalande, soldat de la patrie. 12 ventôse-8 floréal, 12 nos in-8°.

Les malheureux sont les puissances de la terre; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernants qui les négligent. (SAINT-JUST.)

Attribué par les uns à Babeuf, par d'autres à Simon Duplay. — Voy. t. 6, p. 429.

Éphémérides politiques, littéraires et religieuses, par Noël et Planche. Ans 4-6, 8 vol. in-8°. *D.*

Et quo sit facto quæque notata dies.

Le catal. La Bédoyère dit 1803, 12 vol. in-8°. — Voy. *infra*, an 5, *Annales politiques et littéraires.*

Feuilleton des résolutions du Conseil des Cinq-Cents, du 13 brum. an 4 au 16 brum. an 9. 25 vol. in-8°.

Catalogue Villenave, 1848.

L'Historien, par Dupont de Nemours. 1er frimaire an 4-fructidor an 5, 654 nos en 17 vol. in-8°.

Nec spe, nec metu.

On lit dans le prospectus : « Ce journal remplace le *Republicain français* dans l'imprimerie et la librairie Dupont. — Recherché pour ses excellents articles sur les lois fondamentales et sur les finances.

Interrompu par le coup d'État de fructidor, il fut repris à la fin de l'an 5 par les collaborateurs de Dupont de Nemours, avec Bienaymé pour rédacteur en chef, sous le titre de

L'Historique. 3e complémentaire an 5-6 brumaire an 6, 37 nos in-8°.

Voy. t. 4, p. 369.

Ibrahim, envoyé secret de la Porte Othomane pour examiner l'état de la France et celui des différentes cours de l'Europe, ou le Journal turc, ouvrage historique, politique et moral, traduit de l'arabe. 3 nos in-8°. *P.*

Journal d'économie publique, de morale et de politique, par Rœderer. 10 fructidor an 4-30 vendémiaire an 6, 5 vol. in-8°.

En l'an 5, le titre était devenu : *Mémoires d'économie publique*, etc.

Rœderer eut pour collaborateurs, dans cette feuille, Lacretelle aîné, Morellet, Talleyrand-Périgord, Lezay, Dupont de Nemours, Walkenaer, etc. Ce qu'il s'y proposait, c'était de répandre la science gouvernementale, et toutes les notions utiles non-seulement à l'homme d'État, mais même au simple citoyen d'une république régie par une constitution libérale. — Voy. t. 5, p. 208.

Journal de la justice civile, criminelle, commerciale et militaire, par Bexon. 10 germinal-20 thermidor, 13 nos in-8°.

— **Journal des droits et des devoirs de l'homme** dans les divers états de la société, faisant suite à celui de la justice civile, criminelle, commerciale et militaire, et à celui des décrets ou des lois pour les habitants des campagnes, par le citoyen Bexon. Ans 4 et 5, 2 vol. in-8°.

Journal des campagnes et des armées. Ans 4-7, in-8° et in-4°.

Journal des défenseurs de la patrie. 28 germinal an 4-30 ventôse an 10, 2278 nos in-8°, in-4° et in-fol.

« Le gouvernement a pensé qu'à l'instant où « l'ouverture de la campagne va se faire, il « serait intéressant qu'un journal fût destiné à « réunir tout ce qui est relatif aux armées de « terre et de mer..., à faire connaître les mar- « ches des armées, leur position, leurs « combats, leurs victoires, les actions héroï- « ques des défenseurs de la patrie, ces pro- « diges de courage que l'amour de la liberté « enfante chaque jour... Tel est le but du « *Journal des défenseurs de la patrie*, qui « va paraître à l'invitation et sous les auspices « du gouvernement. »

Les nos 1-31 sont signés Lepreux. — Le 26 pluviôse an 8, ajoute à son titre : « contenant le bulletin politique de l'Europe, les actes du gouvernement, les séances du Corps législatif, etc. », et on lit en tête du n° 1494, du 30 nivôse an 8 : « Le *Journal des défenseurs* « *de la patrie* contiendra, comme le *Rédacteur*, dont il n'est que la suite (et qui s'était « arrêté au n° 1492, 28 nivôse, tous les actes « du gouvernement... »

Ce même numéro contient l'arrêté consulaire du 27 nivôse an 8 qui réduisait à 13 le nombre des journaux politiques de Paris. On y lit encore la pièce suivante :

Paris, 29 nivôse an 8.

Les administrateurs du bureau central, commissaires du gouvernement, au propriétaire du Journal des défenseurs de la patrie.

« Vous voudrez bien insérer dans votre pro- « chain journal que celui intitulé : *Journal du* « *soir par Sablier*, est supprimé, et que, sous « aucun prétexte ou sous telle forme que ce « soit aucun autre journal que ceux conservés « par l'arrêté des consuls du 27 nivôse, trans- « crit au *Moniteur universel* d'aujourd'hui 29, « ne peut être imprimé ni distribué.

« Salut et fraternité.
« Les administrateurs-commissaires du gou-
« vernement.
« *Signé* Dubos, Piis, Dubois.
« Le secrétaire en chef,
« *Signé* Bauve. »

Une autre pièce que j'ai depuis rencontrée chez M. Ménétrier m'a fourni l'explication de ce communiqué. C'est une lettre d'Emmanuel Brosselard, rédacteur du *Patriote français*, à ses souscripteurs, en date du 30 nivôse an 8, par laquelle il les informe que, son journal ayant été supprimé par l'arrêté du 27 qui réduisait le nombre des feuilles périodiques à *quatorze*, il s'était entendu pour la suite de ses abonnements avec Sablier, dont la feuille avait été conservée, mais que cette feuille avait été après coup rayée de la liste des privilégiés; qu'il allait donc aviser à leur faire parvenir un autre journal, etc. Et de fait le journal de Sablier ne figure pas dans l'arrêté consulaire inséré au *Moniteur* le 29, et le nombre des feuilles conservées s'y trouve, comme nous l'avons dit, réduit à treize.

Quel est ce *Patriote français* dont Brosselard était rédacteur? Je n'en ai point trouvé d'autre trace. Je sais seulement par une lettre adressée à Brosselard, le 30 pluv. an 5, et que j'ai également rencontrée chez M. Ménétrier, qu'à cette époque il était rédacteur du *Républicain français*. Le *Patriote français* serait il une variante, la suite de cette feuille commencée en 1792 sous le titre de *Républicain universel?*

Mais revenons au *Journal des défenseurs de la patrie*. Un avis placé en tête du n° du 1er germinal an 10 annonce qu'il a changé de propriétaires et de rédacteurs, et le titre, dès lors, est ainsi modifié :

Journal des défenseurs de la patrie et des acquéreurs de domaines nationaux, contenant..... 1er germinal an 10-5e complémentaire an 12, 909 n^{os} in-fol.

Continué par le

Bulletin politique et général de l'Europe, 1er vendémiaire-30 ventôse an 13, 179 n^{os} in-fol.

Lequel devint, le 1er germinal :

Bulletin politique et littéraire. 1er germinal, n° 1, in-fol.

Et dès le lendemain :

Bulletin de l'Europe, journal politique et littéraire. 2 germinal-4e complémentaire an 13, n°s 2-183, in-fol.

On lit en tête du 1er n° : « Ce journal a « changé de rédacteurs. Les hommes de lettres « qui sont aujourd'hui chargés de ce travail « défendirent autrefois, dans un ouvrage périodique assez connu (la *Quotidienne*), l'ancienne religion des Français, la morale pu- « blique et les principes sur lesquels repose « nécessairement la prospérité d'un grand em- « pire. On se rappellera peut-être qu'au milieu « des passions anarchiques qui déchirèrent « l'État, à la porte des temples déserts ou « profanés, ils invoquèrent hautement le culte, « les lois et la forme du gouvernement qui « nous ont enfin rendu le repos. Le souvenir « des suffrages qui leur furent prodigués dans « ces temps orageux les engage à reprendre la « plume, heureux de voir leur première opi- « nion justifiée par les événements, et résolus « de ne pas écrire une ligne qui puisse rani- « mer les haines éteintes et les partis étouffés.
« *Signé :* Michaud, Esmenard, B. C. L. »

Le catalogue La Bédoyère, qui donne le journal qui nous occupe comme complet en 285 n^{os}, porte, sous le n° 2565, 35 n^{os} d'un *Journal des défenseurs de la patrie* de 1794.

Journal des fonctionnaires publics, ou Recueil toujours complet de tous les actes du Corps législatif et du Pouvoir exécutif de la République française. In-8°.

Deschiens place à tort cette feuille, à laquelle il donne 124 n^{os}, en l'an 5; le n° 34, que j'ai rencontré au Corps législatif, est daté du 5e jour complémentaire an 4.

Journal du commerce et d'industrie française. 7 n^{os} in-8°. *D.*

Ne se retrouve pas au catalogue La Bédoyère.

Journal historique et politique de la marine et des colonies. Ans 4 et 5, in-4°.

Lettres à un rentier habitant une solitude au bord de la mer et ne vivant que de sa pêche, par le comte de Barruel-Beauvert. 5 n^{os} in-8°.

« Je m'honore de la censure des fripons « et des méchants. Que peuvent-ils dire? Que « je suis royaliste! — Je le sais. »

Dénoncé au Conseil des Cinq-Cents, Barruel dut interrompre sa publication; mais il la reprit l'année suivante sous le titre de

— **Actes des apôtres.** 2 oct. 1796-27 août 1797, 4 n^{os} in-8°.

Au tome II, ajoute à son titre : *et des martyrs*.

« Plaider avec chaleur la cause des person- « nes injustement opprimées, les soutenir vi- « goureusement contre la tyrannie, sous quel- « que forme qu'elle se présente, attaquer les « oppresseurs jusque dans leurs derniers re- « tranchements », tel est le but que se proposait cet « ancien militaire ». — Les nouveaux Actes des apôtres ne rappellent guère leurs aînés que par le titre : ils n'en ont ni le sel, ni la gaîté, ni le talent; mais ils en ont quelquefois l'obscénité. — Proscrit le 18 fructidor.

Voy. t. 7, p. 336-339.

Manuel des fonctionnaires publics, par Chazot. In-fol.

Le n° 5, du 19 ventôse, chez M. Pochet. On lit à la fin : « On ne reçoit aucun abonne-« ment pour ce journal » — c'était, en effet, malgré les apparences du titre, une véritable gazette — « mais nous offrons de l'envoyer à « tous ceux qui, jaloux de servir leur patrie « de leurs lumières ou de leurs talents, vou-« dront les consacrer à éclairer leurs conci-« toyens. Cet échange journalier, en doublant « le nombre et le zèle des défenseurs de la li-« berté, les dirigera vers un même but, celui « de consolider la République, et de former « un faisceau indivisible du courage et du dé-« vouement des amis de l'ordre et de la cons-« titution de leur pays. »

Le Messager des deux Conseils et du Directoire. 336 n^os^ in-4°.

Le Miroir, par Beaulieu. 11 floréal an 4-18 fructid. an 5, 492 n^os^ in-4°.

Eligat et speculum consulat ante suum.

Proscrit le 18 fructidor, il fut repris le 13 messidor an 7, et finit le 30 thermidor, après 47 n^os^.

La reprise porte cette épigraphe :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Et elle débute ainsi : « La liberté de la presse « vient d'être rendue au peuple français ; de « plats coquins l'avaient paralysée depuis le « 18 fructidor : je reprends la plume : »

Un des organes les plus vifs de la réaction contre-révolutionnaire. Il publiait, comme la *Quotidienne*, un feuilleton, in-8°, consacré à la littérature, aux théâtres, etc.

L'Observateur démocrate, ou le Réveil des sans-culottes, par un citoyen qui n'a pas cessé de l'être. 5 n^os^ in-8°.

L'Orateur plébéien, ou le Défenseur de la République, par Lœulliette et autres. 1er frimaire-30 germinal, 94 n^os^ in-8°.

Les bêtes féroces ont un antre pour s'y réfugier ; et vous, citoyens romains, vous n'avez ni un antre, ni un asile, ni même un tombeau.

Le Papillon. 15 n^os^ in-4°.

Le Portefeuille d'un Chouan. In-8°. *M.*

Le Postillon de Calais, journal du soir (ensuite : *des Français*). *D.* 5 brum. an 4-28 niv. an 8, 1554 n^os^ in-4°.

Les n^os^ de cette feuille que j'ai pu consulter à la Bibliothèque impériale et à celle du Corps législatif sortent de trois ou quatre imprimeries différentes, et plusieurs, d'imprimeries diverses, mais avec la même épigraphe, portent en tête : *Véritable Postillon de Calais* : ce qui donne à entendre qu'il y eut concurrence. Et il y avait, en effet, au moins deux concurrents à l'époque où nous sommes arrivés ; c'étaient Marchand et Drevet, tous les deux imprimeurs et se donnant l'un et l'autre comme propriétaires ou rédacteurs du véritable Postillon de Calais. Le dernier a encore publié :

— **Le Point du jour.** 25 fructid. an 4-13 vendém. an 7, environ 700 n^os^ in-4°.

— **Le Clairvoyant**, suite du *Véritable Postillon de Calais*, par Drevet. Ans 7 et 8, in-4°.

Rappelons enfin que le premier Postillon de Calais, ou par Calais, remonte à 1790.

Le Précurseur de la quatrième législature. 3 n^os^ in-8°. *D.*

Dans la séance du 18 pluviôse an 5, Dubois-Crancé dénonça au Conseil des Cinq-Cents, comme royalistes, plusieurs journaux, parmi lesquels *le Précurseur*, et l'on trouve un *Précurseur*, édité ou rédigé par Duval, au nombre des journaux fructidorisés. Est-ce le même ?

Le Prêtre-législateur, ou le Législateur-prêtre, par Mathanasius. 5 n^os^ in-8°. *P.*

Le Publiciste philanthrope, par Xavier Audouin. 49 n^os^ in-8°.

Le 1er cahier — *Sur la situation et les ressources de la France*, — que j'ai rencontré au Corps législatif, est daté du 1er ventôse. On lit en tête cet avis :

« Cet ouvrage n'est pas un journal. — Il « n'aura pour paraître ni temps, ni forme, ni « prix déterminés. — Son plan sera de n'avoir « point de plan. — Concourir à l'affermisse-« ment de la République sera son but inva-« riable.....

« Prix de ce cahier (de 27 pages in-8°) : « 25 livres pour Paris, et pour les départe-« ments 30 livres.

En résumé, c'est une amplification sentimentale sur les maux de la patrie, sur les fureurs des diverses factions qui tour à tour ont déchiré son sein. On dirait que le nouveau Publiciste a traversé le cours de la révolution, sans avoir un seul reproche à se faire. Il blâme, et les patriotes exclusifs, et les courtiers de révolution, les intrigants, les voleurs ; il s'élève contre la lâcheté de ces Jacobins qui, « forts contre tous, furent trop faibles contre eux-mêmes ; que l'on vit se traîner sous d'autres hommes qui asseyaient des tyrans sur les cadavres de la moitié des Français, pour les faire régner sur l'autre moitié. Vous n'êtes, leur dit-il, que des esclaves : vous avez servi des dominateurs insolents ; demain vous servirez un roi, si demain un roi voulait vous employer. »

J'ai trouvé chez M. Pochet le 1er n°, sans date, de *Lettres* de Xavier Audouin *aux sans-culottes de Londres*, imprimées par ordre de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité séante aux ci-devant Jacobins Saint-Honoré, dont elles portent la vignette et l'en-tête. Voici le début de la 1re lettre : « Je viens vous « entretenir de votre gouvernement..... Il est « mauvais, ou plutôt, disons-le franchement, « vous n'en avez pas. »

Réflexions d'un étranger sur les affaires politiques. 16 n^{os} in-8°.

Le vrai Républicain, ou le Défenseur des droits du peuple, par Ant. Galland. In-8°.

Le Révélateur, bulletin universel, par Errard. In-4°.

Le Jacobin Herrard, qui sait à peine lire,
Fait le *Révélateur*.
— Quel est donc ce journal ? — Je vais vous en [instruire :
Dans ce papier payé par maint septembriseur,
Le blanc est son esprit, et le noir est son cœur.
(*Le Thé.*)

Le Rôdeur (*the Rambler*). In-4°.

Le Scythe, ou les franches Annales. 7 n^{os} in-8°.

Plus littéraire que politique.

Tableau de Paris, ou Courrier universel, par Durand-Molard. Ans 4-5, in-4°.

Serait-ce une des métamorphoses de la *Quotidienne?*

Mes Tablettes, ou Notes politiques, commerciales et littéraires, par Balestrier. 1er floréal an 4-4 frim. an 5, 219 n^{os}, en 2 séries, de 120 et 99 n^{os}, in-8°.

Le rédacteur de ce journal, d'où l'on a soin d'écarter tout verbiage, toute déclamation, tout détail inutile ou qui ne porte pas un grand intérêt, dit le *Nouvelliste littéraire* du 15 floréal an 4, est surtout recommandable par un ouvrage auquel le philosophe Condorcet n'a pas dédaigné de mettre son nom, ni de l'enrichir de plusieurs morceaux très-curieux : je veux parler de la *Bibliothèque de l'homme public*, un des meilleurs répertoires d'économie politique que nous ayons, et dont nous sommes redevables aux talents du citoyen Balestrier. » — J'avais vu ces *Tablettes* attribuées, dans l'Avant-propos des *Actes des Apôtres et des Martyrs*, à un M. de Toustain.

Variétés. 7 n^{os} in-8°.

AN V.

L'Acquéreur des domaines nationaux, journal de la foi publique. 5-10 thermidor, 2 n^{os} in-8°.

Les Actes des martyrs, par une société de bons apôtres. 3 n^{os} in-8°.

Contre le Directoire et Bonaparte.

Peltier, dans son *Ambigu* (Voy. mon tome 7, p. 539) parle d'une petite feuille fondée sous le titre d'*Actes des martyrs* par Brissot, en opposition aux *Actes des apôtres*, et rédigée par Girey-Dupré ; elle n'aurait vécu que six semaines, son rédacteur « ayant été arrêté dans sa carrière par la fatale guillotine ». Je n'ai pas trouvé d'autre trace de cette feuille.

L'Ami de la paix, ou le Médiateur universel, par Delandre. Vendémiaire, 9 n^{os} in-8°.

L'Ami de la religion, des mœurs et des sciences. In-4°.

L'Ami des principes, ou Journal du républicain impartial et juste, par Picquenard. 1er vendémiaire an 5-1er germinal an 6, 6 vol. in-8°.

L'Ami des républicains, par Bacqueville. In-4°.

L'Ami du bien public en France, par Luneau de Boisgermain. 41 n^{os} in-4°.

L'Analyse des journaux. 5 floréal-9 fructidor, 116 n^{os} in-4°.

Journal purement reproducteur ; mais la manière dont il reproduit, et l'animation de la presse pendant les quelques mois qu'il vécut, lui donnent un intérêt tout particulier. Le rapprochement ingénieux qu'il fait jour par jour des articles les plus saillants des journaux les plus opposés — « Héraclite et Démocrite, Jean qui pleure et Jean qui rit ; la paix, la guerre ; le bien, le mal ; la comédie du monde », — offre un contraste très-piquant et très-instructif. Malheureusement la Bibliothèque impériale n'en possède qu'une quarantaine de n^{os}.

Annales politiques et littéraires, par Planche. Ans 5-6, 536 n^{os} in-4°.

Deschiens, à qui j'emprunte l'indication de cette feuille, lui donne la date de l'an 6, et il

en est de même du catalogue Labédoyère, qui n'en porte, d'ailleurs, que 3 n^{os}. Mais M. Pochet en possède un certain nombre de n^{os}, dont le plus ancien est le 274, du 3 messidor an 5 — ce qui reporte le commencement de la publication du 1er vendémiaire, — et le dernier, le n° 411, du 22 brumaire an 6.

Annales politiques, civiles et littéraires, par Pierres. Ans 5-6, in-8°.

Je connais encore plus vaguement cette feuille que la précédente, par des indices seulement. J'en ai trouvé le prospectus, annonçant son apparition pour le 15 brumaire an 5, dans le *Bulletin de littérature* de Lucet, à qui les succès de l'auteur, qu'il a l'avantage de connaître dans la carrière littéraire, permettent de recommander ce journal avec confiance. « Ami et collaborateur de Linguet, le citoyen Pierres a autant hérité de ses principes que de ses talents; il marchera sur les traces de cet écrivain courageux, c'est-à-dire qu'il fondra sur les abus avec impétuosité. Les Annales tendront constamment à la *récivilisation.* »

Voilà pour le commencement de cette feuille; voici pour sa fin :

Le 26 frimaire an 6, le Directoire, « considérant que plusieurs journalistes, complices de « la conspiration royale, et frappés par la loi « du 22 fructidor an 5, après s'être soustraits « aux effets de ladite loi en substituant de nouveaux titres à leurs feuilles justement proscrites, ne cessaient d'attaquer, soit directement ou indirectement, les mesures du gouvernement les plus propres à consolider l'édifice républicain », supprima un certain nombre de journaux, parmi lesquels figurent les *Annales politiques, ou l'Éclair*. Or nous avons enregistré, à l'an 4, un *Éclair*, par le même auteur, — là Pierre, ici Pierres. Il y a d'ailleurs dans les métamorphoses des journaux de cette époque des mystères impénétrables.

Annales universelles, par Frasans. 1er germinal-17 fructidor, 107 n^{os} in-4°.

Appel aux Royalistes, ou les Moyens de rétablir l'ordre et d'éviter la guerre civile, par Lambert des Hautes-Alpes. 2 n^{os} in-8°.

L'Appréciateur. In-4°.

L'Argus du Palais-Royal, des Tuileries, des Champs-Elysées, des Boulevards, bois de Boulogne, Bagatelle, Tivoli, Mousseaux, la Chaumière, les Pépinières, Coblentz et autres lieux d'amusements et de plaisir, etc., par un Romain du département de la Nièvre (Lefebvre-Grandmaison). 5 messidor-19 fructidor, 19 n^{os} in-4°.

« L'*Argus* dirigera ses regards vers ce Palais-Royal autrefois l'orgueil de Paris, aujourd'hui son égout. Il mettra au grand jour « les projets qui s'y forment contre la sûreté « générale, la licence effrénée qui se fait un « égide de la débauche contre la sévérité des « lois et la sainteté des mœurs. Il poursuivra « jusque dans ses mille repaires l'agiotage qui « s'y gorge de la fortune publique, et ces joueurs « déhontés dont l'avarice, parée des couleurs « du plaisir, conspire, à l'entour d'un tapis « vert, contre la jeunesse inexpérimentée et l'étranger confiant. »

On s'abonnait au bureau du *Répertoire des indications utiles et intéressantes*, lequel Répertoire devint bientôt un supplément de l'*Argus*.

La feuille suivante, par le même auteur, est probablement une continuation de l'*Argus*, qui aura sombré dans le naufrage du 18 fructidor.

— **Le Thermomètre,** par Lefebvre-Grandmaison. 21 fructidor, in-4°.

L'Aurore, ou le Journal du nouveau tiers, dédié aux amis de la vérité, par Grosley. *D.* 2 prairial-18 fructidor an 5, 106 n^{os} in-4°.

« Ce monsieur Grosley était le secrétaire de Ronsin lorsqu'il fut à Lyon, où, dit-on, il exerça ces grandes qualités révolutionnaires dont il avait fait preuve en rédigeant les feuilles du Père Duchesne et le Journal de la Montagne. » (*Les Candidats à la nouvelle législature*, n° 5. — Voy. ci-dessous.) L'*Aurore* fut au nombre des journaux frappés le 18 fructidor, et, outre Grosley, deux autres personnes furent proscrites du chef de ce journal, Lassale et Grimaldy.

Le Babillard, par Cahaisse. 26 fructidor, 85 n^{os} in-4°.

Supprimé le 26 frimaire an 6.

Le Bien-Informé. 17 fructid. an 5-germinal an 8, 4 vol. in-4°.

Suspendu une première fois, du 3e complémentaire an 6 au 13 vendém. an 7, il a publié dans l'intervalle un n° intitulé *le Monde*, daté du 3 vendém. an 7, et formant le 382e de la série. Suspendu une seconde fois le 6 ventôse an 7. — Selon Deschiens, il aurait été repris le 1er jour complémentaire de cette même année, et aurait fini le 18 germinal an 8, ce qui serait implicitement confirmé par une note d'un journal de Prudhomme (Voy. ci-dessous, an 7, le *Voyageur*).

La Bouche de fer, par Darcet et Barbet. 2-28 prairial, 26 n^{os} in-4°.

« Les Romains ne peuvent vaincre les Parthes que sous un roi, a dit un oracle..... et cet oracle était un imposteur. »

La Boussole, ou le Régulateur, par Pallissaux. 25 fructidor an 5-18 brumaire an 6, 49 n^{os} in-8°.

Bulletin de Paris, par Sarrazin. 27 fructidor-4e complém., 8 nos in-4o.

Il s'est publié à cette époque sous ce titre de *Bulletin* un grand nombre de feuilles, dont on trouve les titres ou quelques numéros épars par ci par là, et au milieu desquelles il est impossible de se reconnaître, d'autant plus que pour plusieurs de ces feuilles ce titre n'était qu'un titre d'emprunt, qui s'offrait aisément à celles qui, pourchassées par l'autorité, étaient forcées de recourir à un déguisement. Ainsi, je trouve chez M. Pochet plusieurs nos de ce *Bulletin de Paris*, ou d'un autre, depuis le no 41, du 4 brum. an 6, jusqu'au no 92, du 25 frimaire; et plusieurs nos intitulés : *Suite du no* 37 (-51) *du Bulletin de Paris*. — J'y trouve de plus le no 53 d'un *Bulletin républicain* qui, au no 54, s'appelle *Bulletin de la République*, in-4o, et une *Suite du Bulletin de la République*, le tout sortant de la même imprimerie que le *Bulletin de Paris*, et à la même adresse.

Le dernier no du *Bulletin de la République* que j'ai vu chez M. Pochet est le 95, du 28 frimaire an 6. J'y trouve encore le no 1 d'une

— **Feuille parisienne.** 3 nivôse an 6, in-4o.

Laquelle a tout l'air d'être la suite des précédents.

Bulletin des frères et amis, ou l'Écho de l'opinion, par Waselin. 21 messidor-9 thermidor, 19 nos in-4o.

Dans la première liste de journaux frappés le 18 fructidor figure un *Cri public, ou Frères et amis*, par Waselin; dans la liste définitive, Waselin se retrouve parmi les proscrits comme rédacteur de l'*Echo*, et parmi les feuilles recommandées au ministre de la police sont le *Cri public* et *Frères et Amis*. Il est difficile de se reconnaître dans cette confusion.

Les Candidats à la nouvelle législature, ou les Grands hommes de l'an 5, avec les véritables noms, prénoms et surnoms qu'ils ont acquis pendant la Révolution, par le Cousin-Luc, petit-frère du Grand-Cousin-Jacques. 5 nos in-8o, en vers. *Corps législ.*

Ridiculum acri......

Le Censeur philosophe, ou le Lucien moderne. 5 germinal, 6 nos in-8o.

Chronique de Paris, ci-devant *Courrier républicain*, par Jardin. 29 ventôse-25 floréal, 57 nos in-4o.

Difficilis, querulus, laudator temporis acti.

Le sous-titre, que ne donne pas Deschiens, et qui a son importance, m'a été révélé par un no que j'ai rencontré à la bibl. du Corps législatif. Jardin avait été le collaborateur de Poncelin au *Courrier français*, qui s'appela aussi le *Courrier républicain* (Voy. ci-dessus 1789).

Je trouve dans le no 40 du *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux* (*infra*) une lettre d'Augereau aux Directeurs, en date du 5 germinal an 5 dans laquelle il dénonce, au nom de l'armée d'Italie, un article de la Chronique du 3 germinal, fait pour indigner tout citoyen ami de son pays, jaloux de son honneur et de celui de ses braves frères d'armes. « Les réflexions sur le général Bonaparte, qu'il a l'audace de traiter de tyran cruel, de dictateur, d'un homme ambitieux et conspirateur; la tache infamante imprimée sur les généraux qu'il associe à ses projets ambitieux; enfin les comparaisons révoltantes qu'il a l'impudence de faire, tout cela a excité en moi, et dans le cœur des officiers qui m'ont accompagné, l'indignation la plus profonde. »

La Clef du cabinet des souverains, nouveau journal du soir et du matin, historique, politique, économique, moral et littéraire, par les citoyens Garat, Pommereuil, Gérard de Rayneval, Montlinot et Peuchet.... 12 nivôse an 5-an 13, in-8o.

Eut une suite sous le titre de

La Clef du cabinet des souverains, journal politique et littéraire. 16 floréal-fructidor an 13, 2 vol. in-4o.

Ce journal doit se composer, d'après Deschiens, de 3069 nos. L'exemplaire du célèbre collectionneur s'arrêtait au no 2883 (9 niv. an 13); celui de la Bibliothèque impériale va jusqu'au no 3132.

Cette feuille, fondée par Panckoucke, est une de celles de la République qui fournirent la plus longue carrière. Ses rédacteurs appartenaient au parti philosophique modéré, dans ses diverses nuances. A ceux que nous venons de nommer, le prospectus ajoute M. de Fontanes; mais celui-ci s'était retiré avant même que la publication commençât. Ce n'est point, d'ailleurs, un journal de doctrine, mais un vaste répertoire de faits, très-utile à consulter pour l'histoire du gouvernement directorial, qu'elle soutenait, et pour celle du Consulat. Si l'on en croit Beuchot, qui y travailla, elle aurait été supprimée par Napoléon.

Les lecteurs de l'*Histoire de la Presse* savent à quel point le célèbre libraire excellait dans l'art difficile de la mise en scène; mais jamais il ne le poussa si loin que dans cette dernière entreprise. Le prospectus de la *Clef du cabinet* n'occupe pas moins de huit pages grand in-8o à deux colonnes, en caractères compactes. Nous extrairons les passages les plus saillants de cette œuvre à la fois politique et humanitaire.

« Nous avons actuellement en France plus de deux cents journaux dits Papiers-nouvelles, en comptant ceux qu'on imprime dans chaque département. Tous ces journaux, si l'on en excepte les *Petites Affiches*, la *Décade philosophique*, le *Magasin encyclopédique*, l'excellent *Journal polytechnique* (ouvrage des plus

grands génies de la nation), les journaux du *Commerce*, d'*Agriculture*, d'*Industrie*, tous ces papiers-nouvelles, disons-nous, sont uniquement consacrés à la politique et aux séances des deux Conseils. Cette prodigieuse pullulation de papiers-nouvelles en si peu d'années prouve combien le public en est avide...

« Les journaux étant le palladium de la liberté, le goût du public s'étant manifestement déclaré en leur faveur, nous en avons imaginé un sur un plan neuf. Nous avons désiré de donner à ce nouveau papier-nouvelles un caractère qui lui fût propre, et ce caractère sera :

« 1° D'être journal du soir et du matin ; les séances de chaque jour paraîtront le soir vers les 5 à 6 heures, sous le titre de *Bulletin des deux Conseils*. Ce bulletin sera un tableau en raccourci, en miniature, mais exact, mais fidèle des séances de la journée ; une colonne en petit texte, quelquefois même une demi-colonne suffira pour cet objet. Le surlendemain cette même séance sera traitée avec une étendue convenable, avec toute l'impartialité que commande le respect qu'on doit au public. On ne la publiera que le surlendemain, parce qu'on veut se donner le temps de bien faire, et ne point mutiler les séances comme cela arrive dans plusieurs journaux ;

« 2° D'être envisagé sous un point de vue moral ; car c'est à la morale qu'il faut rapporter tous les événements de la vie civile, si l'on veut fonder le bonheur des peuples sur une base certaine ;

3° « De traiter de temps à autre des objets d'économie politique, de littérature, de sciences et d'arts ;

« 4° D'avoir combiné ce journal dans la vue de le rendre actuellement utile aux malheureux rentiers, aux pensionnaires de l'État, aux artisans et petits marchands de campagne, et surtout aux indigents et pauvres honteux de nos douze municipalités...

« La *Clef du cabinet des Souverains* présentera donc les travaux ou séances des deux Conseils avec assez d'étendue pour ne rien laisser à désirer à cet égard ; elle présentera ceux du Directoire, de ce Directoire qui, chaque jour, voit s'élever contre lui de nouveaux orages, de nouvelles tempêtes, toujours calomnié et jamais applaudi, quelque bien qu'il fasse, que chacun de nous cependant a le plus grand intérêt à soutenir, si nous voulons conserver notre liberté et nos propriétés.

« Ce journal jouira de la liberté indéfinie de la presse, dans toute son étendue, sans cependant jamais tomber dans les excès déplorables où tant d'écrivains se sont laissés entraîner. Plusieurs journaux sont la honte de l'esprit humain, un scandale pour l'Europe, et inspireraient de l'horreur pour la liberté, en la faisant confondre avec la licence, qui n'en est que l'abus. Ignorent-ils donc, ou peuvent-ils avoir oublié, ces impudents et fougueux journalistes, ces téméraires ennemis de la liberté et de l'égalité, que par leurs écarts ils tendent à nous faire ravir ces biens précieux ? Ignorent-ils les douloureuses entraves qui, sous les gouvernements monarchiques et despotiques, s'opposent à la liberté de la presse ? Ont-ils perdu de vue cette nuée de censeurs, la plupart vendus à l'autorité, devant lesquels il fallait plier sa pensée, subordonner ses opinions, recevoir la loi ? Ont-ils oublié ces nombreuses chambres syndicales, ces visites scandaleuses, en présence d'un instructeur de police, d'un grave syndic et de deux adjoints, qui décidaient de la remise des caisses arrivees de chez l'étranger, en ordonnaient la fouille, en supprimant ce qui leur plaisait, et souvent les meilleurs ouvrages ? Veulent-ils, ces journalistes, par leur conduite inconsidérée, peu réfléchie, faire renaître le joug sans lequel nous gémissions, en prostituant le plus grand de tous les bienfaits ? Qu'on ne craigne pas cependant qu'en auteurs timides et circonspects, nous nous prosternions jamais devant aucune idole, qu'aucune autorité nous épouvante, que jamais nous prodiguions l'encens au pouvoir, au crédit, à la fortune. Tout ce que nous promettons, c'est que la calomnie ne souillera point notre plume ; nous ne ferons jamais de ce journal une arène. Indifférents à tout intérêt, à toute querelle particulière, notre critique n'en sera que plus redoutable aux ennemis de la république et du gouvernement. Nous tâcherons de faire triompher la cause de la liberté, de l'égalité, sans lesquelles la vie ne peut être un bien, en montrant toutefois le véritable point de vue sous lequel on doit les envisager dans une république bien ordonnée. Nous ne serons et voulons être d'aucun parti, convaincus que la vérité n'a que des amis et point de partisans. Nous y serons toujours franchement républicains, mais avec ce sentiment qu'une république de vingt-cinq millions d'hommes ne peut être constituée comme la république de Venise, de Berne, encore moins comme celles de Lucques, de Saint-Martin et de Zug...

« Les avantages dont nous venons de parler ne sont pas les seuls qui caractériseront ce journal ; en l'établissant, nous avons voulu le mettre à la portée d'une certaine classe de lecteurs qui, n'ayant que peu de moyens de se procurer les journaux qui paraissent tous les jours, vu leur prix, sont privés d'instruction et de la lecture des faits et des événements dont la connaissance cependant leur devient aussi nécessaire qu'aux autres citoyens ; nous voulons parler des habitants des campagnes. Ce journal, en leur présentant tous les objets qui sont la matière courante des autres papiers-nouvelles, sera à portée de leurs facultés par la modicité de son prix, que nous fixons pour eux à 24 livres rendu franc de port. Ce journal sera donc celui des républicains peu fortunés ; et comme c'est toujours, dans un État, la classe la plus nombreuse et celle dont on s'occupe le moins, nous espérons qu'on nous saura quelque gré de nous en être occupés et d'avoir pensé à leurs jouissances. Notre but étant entièrement dirigé vers le maintien de la constitution républicaine, à laquelle il est bien instant, pour le bonheur de tous, que chacun de nous se rallie, il faut éclairer le peuple sur ses devoirs, si l'on veut lui apprendre à porter sa couronne et à tenir son sceptre avec dignité..... Les co-

propriétaires de ce journal, affligés ainsi que tous les bons citoyens, de la position cruelle et douloureuse où se trouvent encore plongés les pensionnaires et rentiers de l'État, et désirant, autant que leurs moyens le leur permettent, sinon de soulager, au moins d'adoucir le sort de quelques uns d'entre-eux, ils offrent à tous les pensionnaires et rentiers de l'Etat, sans exception, leur nouveau journal à 24 livres rendu franc de port, au lieu de 36 livres.

« Les co-propriétaires ne veulent point borner là le desir qu'ils ont d'être utiles à tant de malheureux qui ont encore à gémir et à souffrir dans cette révolution; ils ont en vue de faire de ce journal une espèce d'établissement de bienfaisance et d'une bienfaisance active et réelle.

« L'objet que se proposent les co-propriétaires du nouveau journal n'est point une de ces propositions vaines et trompeuses de bienfaisance, comme on en a fait tant de fois; ils offrent à toutes personnes quelconques qui prendront trois souscriptions, qui, à 36 livres, valent 108 livres, de les leur donner pour 72 livres, mais à la condition de rigueur que le preneur ira déposer chez Lambot, notaire, rue du Mail, une somme de 24 livres, qu'il fera inscrire en sa présence sur un registre dit *Registre de bienfaisance du journal de la Clef du cabinet des souverains*. Ce souscripteur aura l'attention d'indiquer le numéro de sa municipalité, et l'on sait qu'il n'y en a que douze à Paris. A la fin de chaque mois on additionnera les sommes remises, en réunissant toutes celles des mêmes numéros, et chaque somme partielle sera envoyée aux comités de bienfaisance de chaque municipalité, pour en faire la distribution à son gré aux indigents de leur arrondissement. »

Le Colporteur universel. 24 fructidor, in-4°.

Franchise, impartialité, prudence.

Le Conservateur, journal politique, philosophique et littéraire, par les citoyens Garat, Daunou, Chenier. 15 fructidor an 5-2 thermidor an 6, 323 nos in-8°.

La Bibliothèque impériale, au moment où j'écris, n'a de cette feuille, que recommandent assez les noms de ses auteurs, autre chose que le prospectus, qui se résume ainsi : « Le titre « de ce journal annonce assez dans quel but il « est entrepris, les noms des auteurs annon- « cent assez dans quel esprit il sera rédigé; « peut-être ne fallait-il pas d'autre prospec- « tus. »

On y lit encore :

« En parlant de l'esprit public, nous ne par- « lerons point des journaux : les bons ne peu- « vent être loués dignement que par la recon- « naissance de la patrie; les mauvais, vendus « à tous les tyrans de l'Europe, ont surpassé, « dans leurs calomnies contre les meilleurs « citoyens, ces délateurs que les Néron et les « Domitien tenaient à leurs gages pour accuser « les Burrhus et les Thraseas. C'est au pin- « ceau de l'histoire à imprimer une flétrissure « éternelle sur ces phénomènes du mensonge « et de l'imposture. »

La bibliothèque du Corps législatif possède le 1er n° et une partie de l'an 6. — Le n° 1 contient un article de M. J. Chénier sur les *Discours de Larevellière*, à la fin duquel on lit :

« La réponse du président du Directoire au « citoyen Visconti, ministre de la république « cisalpine, n'est pas moins remarquable que « celle au général Bernadotte. Elle prouve une « ferme résolution de ne jamais vendre, de ne « jamais abandonner à ses anciens tyrans, « la belle et longtemps malheureuse Italie, « cette terre classique des arts et de la liberté... « Le Directoire sentira ce qu'exigent de lui, « relativement aux affaires d'Italie, et notre « dignité nationale, et nos intérêts politiques « et commerciaux, et le maintien de notre « liberté même. L'armée d'Italie, qui a su « vaincre, saura utiliser ses victoires. L'homme « de génie qui commande cette armée de héros « ne reculera point devant sa destinée. Sourd « aux clameurs contemporaines, il se placera « dans le passé, parmi ces guerriers libérateurs « dont les exploits bienfaisants ont illustré la « Grèce antique; il se placera dans l'avenir, « qui est juste, parce qu'il n'est point jaloux, « et, plein d'une forte conscience de gloire, il « confiera le nom de Buonaparte à la postérité « qui l'attend. »

On lit dans un nouveau prospectus, du 30 frim. an 6, qu'un autre journal, qui s'annonçait avec succès sous la même forme et sous le titre de *Tableau de l'Europe*, a été fondu dans le *Conservateur*, et que les moyens destinés à l'établissement des deux journaux ont été réunis pour en enrichir et en perfectionner un.

La presse royaliste accueillit le *Conservateur* par des bordées de sarcasmes : « Nous voulions donner huit jours au Conservateur, dit le *Mémorial* de La Harpe, mais Lacretelle, le paisible Lacretelle, l'attaque dès le second n° dans les *Nouvelles politiques;* voici comment il trousse en dix lignes les compagnons d'Hercule Garat... » — « On assure, dit le *Censeur des journaux*, que le Directoire prend deux mille exemplaires de ce journal, qu'il fait passer aux armées... *Donnez-moi de l'encens, et je vous donnerai de l'argent :* voilà le marché conclu. » Ces attaques n'empêchèrent pas le *Conservateur* d'obtenir un assez grand succès.

Le Conteur de la ville et des théâtres, par Rony. 21 nivôse-17 pluviôse an 5, 26 nos in-8°.

Le Contrepoison du *Thé*, du *Grondeur* et du *Miroir*. In-4°.

La Correspondance des villes et des campagnes, par D'Humières. In-8° et in-4°.

Correspondance politique. Octobre 1796-4 févr. 1797, 144 nos in-4°. *D.*

Ne se retrouve pas chez La Bédoyère. Dans la première liste de proscription du 18 fructidor figure une *Correspondance politique et littéraire :* serait-ce le même journal?

Courrier de l'armée d'Italie, ou le Patriote français à Milan, par une société de républicains *Milan*, 1[er] thermid. an 5-12 frim. an 7, 248 n[os] in-4°.

Ce journal, fondé et écrit sous l'inspiration de Bonaparte, et dans lequel se trouvent en germe tous les plans gigantesques qu'il a développés plus tard, offre un intérêt facile à comprendre. Suivant les auteurs de la *Biographie des hommes du jour*, qui le tenaient probablement de Jullien de Paris lui-même, il aurait été rédigé par cet écrivain, en messidor, thermidor et fructidor an 5, sur les notes de Bonaparte. — Voy. t. 7, p. 381; voyez aussi plus loin *la France vue de l'armée d'Italie.* J'ai rencontré au Louvre 2 n[os] d'un

— **Courrier extraordinaire de l'armée d'Italie,** annonçant la paix. Germinal an 5, in-8°.

Courrier extraordinaire du Corps législatif régénéré. In-4°.

Le Défenseur de la vérité et des principes, par une société d'écrivains patriotes (François, Bacher et Bazin). 11 messid. an 5-3 frim. an 6, 105 n[os] in-4°.

La police fit arrêter, le 18 fructidor, mais relâcha ensuite, un nommé Lamberté, rédacteur de ce journal, qui, dans un de ses derniers n[os], avait développé un système de réaction nouvelle contre tous ceux qui avaient pris part, directement ou indirectement, aux persécutions exercées depuis deux ans sur les républicains. (*Courrier de l'Europe* du 26 fructidor.)

Le Défenseur des vieilles institutions. 4 n[os] in-8°. *D.*

Proscrit le 18 fructidor.

Le Déjeuner. 1[er] janvier-4 sept. 1797, 247 n[os] in-4°.

J'ai lu quelque part que cette feuille était rédigée dans l'origine par Fabien Pillet, et qu'elle le fut ensuite par une société de gens de lettres, parmi lesquels De Chazet, Chéron, Dupaty, de Ségur jeune. — Embrassait tout ce qui est du domaine ordinaire du journal, mais était surtout consacré à la littérature, et se recommandait particulièrement aux hommes de lettres.

« Si, au commencement de la journée, un « père fait de notre feuille une lecture de fa- « mille; si le sage y découvre quelque trait « de lumière: si les femmes, ces juges délicats, « y retrouvent ce ton décent et cette urbanité « qui caractérisa si longtemps le Français, nous « nous applaudirons alors d'avoir donné un « double attrait au *Déjeuner.* »

Proscrit le 18 fructidor.

Le Démocrate, journal politique et littéraire, par une société d'écrivains patriotes. 18 n[os] in-4°. *D.*

Le Démocrate, ou l'Ami des lois, par Donnier. 60 n[os] in-4°.

De tout un peu, par Rivière. In-4°.

On ne sait le tout de rien.

Au n° 10 :

L'Indépendant, ou De tout un peu.

Au n° 12 :

De tout un peu, ou l'Indépendant.

Suivant Deschiens et La Bédoyère, ce journal serait complet en 54 n[os], allant du 11 pluviôse an 4 germinal; mais il existait encore le 18 fructidor, car il fut porté sur les listes de proscription.

L'Écho de l'Europe et le Messager des Conseils. 27 fruct. an 5-an 6, 87 n[os] in-4°.

Supprimé par arrêté du 26 frimaire an 6 comme la continuation du *Messager du soir;* mais c'était, je crois, une erreur. Voy. cette dernière feuille.

Dans les journaux frappés le 18 fructidor figure un *Écho* sur lequel je manque de renseignements, et que les proscripteurs eux-mêmes connaissaient assez peu. — Voy. t. 4, p. 376.

L'Éclaireur du peuple, journal politique et littéraire. 24 thermidor-12 fructidor, 19 n[os] in-4°.

L'Espiègle, par Armand. 22 fructidor an 5-18 brum. an 6, 46 n[os] in-4°.

L'Esprit public. 6 n[os] in-8°.

— **L'Esprit du temps.** S. d., in-8°. *L.*

L'Etoile du soir, par Desjardins. 9 germinal, in-4°.

Comprise, le 18 fructidor, dans la liste de proscription, elle en fut ensuite rayée; mais elle avait, en attendant, changé de nom, et s'était continuée sous le titre de

Le Frondeur, ou la Satire des factieux et des sots, par Desjardins. Ans 5 et 6, in-4°.

Supprimé le 26 frimaire an 6.

L'Europe politique et littéraire, par une société de gens de lettres

(Montjoye et Guth). 1er prairial-18 fructidor, 108 nos in-4°.

La France vue de l'armée d'Italie, journal de politique, d'administration et de littérature française et étrangère, par Regnault de Saint-Jean d'Angély. *Milan*, thermidor an 5-vendémiaire an 6, in-4°.

Journal écrit, en quelque sorte, sous la dictée du général Bonaparte, et, par conséquent, très-curieux, mais aussi très-rare. Je ne saurais dire quelle en fut la durée, car je n'en ai rencontré que des nos détachés. Deschiens annonce 12 nos, mais il ne s'en retrouve que 7 chez La Bédoyère. La Bibliothèque impériale et celle du Corps législatif en possèdent chacune 6 nos dépareillés ; M. Ménétrier en a 2, le 8 et le 9.

L'épée, généralement, n'aime pas la plume, et il n'est pas étonnant que les journaux, dont la critique est l'essence, fussent tout particulièrement antipathiques au grand capitaine. En attendant qu'il pût les museler, il s'était efforcé de combattre ses détracteurs avec les mêmes armes, de juger ceux qui le jugeaient, d'opposer à l'opinion de Paris sur les armées l'opinion des armées sur Paris et ses intrigues. En Italie, en Égypte, à Paris, il voudra avoir un journal à lui, sous sa main. C'est ainsi qu'il avait déjà fondé à Milan, ou aidé à fonder, le *Courrier de l'armée d'Italie*, que nous avons enregistré *supra*, p. 272. C'est la même préoccupation qui donna naissance au journal qui nous occupe, et qui fut placé sous la direction de Regnault Saint-Jean d'Angély.

Le caractère de cette dernière feuille, dont le titre a déjà une signification assez nette, ressort tout d'abord de cet avis qu'on lit à la fin des premiers numéros : « Il s'imprime déjà un « journal français à Milan, mais dans un autre « format. L'objet de celui-ci sera de faire con- « naître la vérité sur ce qui se passe en Ita- « lie, sur *la manière dont on y envisage la* « *situation de la France;* enfin, de défendre « la liberté et ses amis contre les partisans de « la tyrannie ou de la terreur. »

Il ressort non moins évidemment de cet extrait du n° 2, où Bonaparte est représenté comme l'arbitre des destinées de l'Italie et presque le maître de la France.

« Telle est la position de Bonaparte vis-à- « vis des États qui l'environnent, telle est la « puissance de la République et de ses armées « en Italie, que le sort du roi de Piémont, le « maintien ou le renversement de son trône, « a dépendu du général en chef de l'armée fran- « çaise. Il n'avait qu'à dire un mot, qu'à faire « un signe d'approbation, et le Piémont ces- « sait d'être un État monarchique, et ses pro- « vinces étaient réunies à la république cisal- « pine, ou peut-être partagées entre celle-ci « et la république de Gênes.

« Mais Bonaparte a voulu prouver que la « France sait reconnaître la loyauté de ses « alliés, qu'elle rend justice à la conduite fran- « che du roi de Sardaigne depuis la conclu- « sion de l'alliance, et que, quand la puissance « morale ou politique de la France, quand la « force de ses armes, interviennent dans les « événements intérieurs d'un État, c'est que « la conduite de ses gouvernants, ou le salut, « l'intérêt de la France, en ont fait une néces- « sité. »

Un extrait du n° 4, intitulé : *Ce qu'on pense en Italie de l'état de Paris*, et où il est facile de reconnaître l'inspiration, sinon la plume du conquérant de l'Italie, est peut-être plus significatif encore.

« Le Conseil des Cinq-Cents, y est-il dit, avait « provoqué par un message une explication « franche et précise de la part du Directoire.

« La conférence qui a eu lieu au Directoire « aurait pu mener à ce but; mais il ne paraît « pas qu'on y soit arrivé. On s'observe de plus « près, mais on ne s'entend pas encore ; on s'est « mesuré, et on n'a pas cessé de se redouter; « on s'est expliqué, et on continue à se défier; « on s'est plaint en particulier, et on persé- « vérera à s'accuser en public.

« Quoi! la France commande la paix aux na- « tions; en ce moment même on vient de la « signer avec le Portugal, glorieuse et utile, et « les chefs de ce peuple tout puissant hors de « chez lui ne réussiront pas à s'entendre! les « lauriers se flétriront, l'olivier se séchera sous « le souffle empoisonné de quelques furies dé- « chaînées contre notre bonheur par la haine, « par la vengeance, par toutes les passions « humiliées!

« Voilà ce qu'on dit, ce qu'on pense, dans « cette armée placée près du lieu où se tien- « nent les conférences avec l'Autriche, loin « du siége des deux premières autorités de la « République, plus loin encore de la ville où « sont réunis les plénipotentiaires anglais et « français. Nous sommes livrés à des incerti- « tudes, à des craintes, à des conjectures; « mais ce n'est pas l'ennemi du dehors qui « cause les alarmes, ce sont les troubles inté- « rieurs, c'est la discorde civile, c'est la lutte, « le choc, l'ébranlement des pouvoirs consti- « tués, qui fait trembler les amis de la li- « berté. Soyons en paix avec nous, et bientôt « nos armées, après ou sans de nouveaux « combats, satisfaites de leur ancienne gloire « ou couvertes d'une gloire nouvelle, rentre- « ront triomphantes dans leur patrie. »

On lit à la fin du n° 11 (1er vendémiaire an 6) :

« Le citoyen Regnault de Saint-Jean-d'An- « gély annonce qu'il n'est l'auteur que des six « premiers numéros de ce journal, et qu'il n'a- « vouera désormais que les articles qui seront « souscrits des lettres initiales de son nom. »

Si incomplets que soient ces renseignements, ils suffiront pour donner une idée du vif intérêt que présentent ces deux journaux. Ceux qui veulent étudier consciencieusement Bonaparte ne sauraient se dispenser de les lire. Le dominateur futur de l'Europe s'y révèle fréquemment, et comme par échappées. On comprendra aussi que de pareilles publications étaient bien faites pour alarmer les susceptibilités ombrageuses du Directoire.

Furet (Reprise du), par Dancourt, S. d., 3 n^{os} in-8°. *Louvre.*

Deschiens donne à tort cette reprise comme une continuation d'un Furet de l'an 7 par Maillard (*voir*). Celui de Dancourt, quoique non daté, est de l'an 5. On lit d'ailleurs dans le prospectus :

« Le *Furet*, qui, depuis la révolution fran« çaise, n'a rien dit, écrit, critiqué, pas plus « que promis, annonce aux *bons* et aux *mé« chants* qu'il veut reparaître pour tout « dire, etc., sans rien promettre, comme en « 1780 jusqu'en 1788, époque et durée de son « existence, *sous le manteau*, dans l'étranger. « Il sera tout uniment un journal insérant *at« taques*, *ripostes* et *critiques* de tous les par« tis qu'enfante une révolution aussi consé« quente que la nôtre, accompagnée de plu« sieurs autres... »

Je n'ai point rencontré ce premier Furet, qui « devait son existence aux abus de tous les « genres de gouvernement, avec plusieurs pe« tites révolutions chez l'Américain, le Batave, « l'Eburon, le Belge et le Polonais, etc., révo« lutions qui causèrent la nôtre, et que l'on « peut (techniquement parlant en style de Fu« ret) appeler l'incomparable, la belle (pas « pour tout le monde), la grande, la fameuse, « la funeste, et, pour la postérité de nos ne« veux, l'incroyable, quoique trop vraie... » Ces citations ne laissent aucun regret.

Gazette de Paris, ou Manuel des honnêtes gens. 34 n^{os} in-4°.

Uno avulso, non defuit alter.

Appartient au parti qui succomba le 18 fructidor an 5.

Gazette des départements. In-4°.

Figure, le 18 fructidor, dans la liste des journaux d'abord proscrits, puis renvoyés à la commission pour plus ample informé.

Gazette diplomatique, par Masson. Prosp. in-4°.

Le Grondeur, ou le Tableau des mœurs publiques, par la veuve Gorsas. 8 frimaire, in-4°.

Quamquam meminisse horret luctuque [refugit,
Incipiam.

« Pétillant d'esprit et de gaieté », dit un contemporain, un coreligionnaire.

Proscrit le 18 fructidor, il reparut à une époque que je ne saurais préciser, et fut supprimé le 17 fructidor an 7. — Voy. t. 7, p. 321.

J'ai rencontré chez M. Pochet quelques n^{os} de deux feuilles qui pourraient bien n'avoir été que des formes passagères, des métamorphoses du Grondeur; ce sont

— **La Glace**, ou Tableau des mœurs. An 5, in-4°.

— **Le Grondeur**, ou le Flambeau. N° 241, 18 thermidor an 7, in-4°.

L'Impartial républicain. In-4°.

L'Invariable, journal de politique et de littérature, par J. C. Royou, frere de l'abbé Royou, l'un des rédacteurs de l'*Ami du Roi*. 1er messidor-18 fructidor, 82 n^{os} in-4°.

L'univers peut changer, mon âme est inflexible.

Proscrit le 18 fructidor.

L'Invisible, journal politique, littéraire et moral, par Fabre d'Olivet. 1er prairial, in-4°.

Infert se, septus nebula, mirabile dictu!
Per medios, miscetque viris, neque cernitur [ulli.

Supprimé le 18 fructidor, il reparut le 21 sous le titre de

L'Avant-Coureur, journal politique et littéraire. In-4°.

Finit le 19 brum. an 6, au 63e n°.

« Je vais hasarder des choses nouvelles; « Français un peu d'indulgence! L'anneau de « Gygès ne déplut pas aux Grecs, et vous res« semblez beaucoup à ce peuple aimable, dont « la brillante imagination créa jusqu'à ses « dieux..... Il se pourra fort bien que quel« ques lecteurs traiteront de fables toutes mes « histoires, et enverront mes découvertes « grossir les pages merveilleuses de la biblio« thèque bleue : il est de l'essence des nou« veautés d'armer le scepticisme, et je n'ai pas « l'orgueilleux talent de dissiper tous les doutes. « Ce siècle est pourtant fertile en esprits cré« dules; et depuis le système de Law jusqu'à « l'établissement du Gymnase, rien n'a man« qué de partisans. J'ai vu prendre de l'esprit « pour du génie, du bruit pour de l'éloquence, « et du papier pour de l'argent; la férocité a « passé pour patriotisme, et le patriotisme a « été appelé férocité; j'ai vu toutes les vertus « traitées de préjugés, et tous les préjugés re« devenir des vertus; la mère Théos a trouvé « des sectaires, les banqueroutiers du crédit, « les plus pitoyables écrivains des lecteurs : « pourquoi l'*Invisible* n'en trouverait-il pas, « lui qui, sans parti comme sans préjugés, ne « veut fronder que les vices; lui qui, tenant « d'une main ferme le gouvernail des lois sur « les vagues mutinées des factions, ne cher« chera qu'à ramener les flots égarés sur les « deux bords, et à creuser un lit au torrent « dévastateur, pour en faire un fleuve majes« tueux? »

Journal de l'an VI. In-4°. *D.*

Avait pris, à ce qu'il paraît, l'avance sur l'année, mais à peine l'an 6 était-il commencé qu'il prit un autre titre :

Le Diurnal. 4 vendémiaire, in-4°.

Aurait fini, toujours selon Deschiens, le 17 brumaire; mais je vois parmi un certain nombre de journaux supprimés le 26 frimaire un *Diurnal, ou Précurseur,* qui était probablement le même.

Journal de Bonaparte et des hommes vertueux, par Debaudre. 1er ventôse, au moins 40 nos in-8°.

Annibal dormit à Capoue;
Mais Bonaparte actif ne dort pas dans Mantoue.

Le titre de cette feuille ne laisse pas d'être piquant; mais je n'y ai rien vu à signaler. Les quelques nos que j'ai rencontrés ne contenaient ni programme, ni exposition de principes. C'est une simple gazette ayant pour objet la glorification du jeune général.

Journal de Pitt et Cobourg, ou l'Anglais à Paris. 15 frimaire, n° 1er et unique. In-4°.

Delenda Carthago.

Journal des bons et des mauvais, ou Galerie des personnages remarquables, qui, depuis la révolution française, se sont distingués dans les fonctions publiques, ou de toute autre manière, par une société d'historiens. In-8°.

Voy. à l'an 3 une *Galerie des bons et des mauvais.*

Journal des séances du Corps législatif. In-4°.

Imprimeur-propriétaire Marchant, qui publiait en même temps un des *Postillons de Calais.*

Journal du Concile national de France tenu à Paris, et commencé le 15 août 1797 (28 thermidor an 5). 1er fructid. an 5-fin brumaire an 6, 22 nos in-8°.

Journal du Gymnase de bienfaisance. Ans 4-5, 34 nos in-8°.

Corriger les humains, éteindre leurs misères,
Et ne faire de tous qu'un grand peuple de frères;
Réformer par degrés leurs vicieux penchants,
Servir toujours les bons, et même les méchants,
De leur bonheur commun bien établir la base,
Tel est le but moral qu'atteindra le Gymnase.

Pendant plus d'un an le Gymnase de bienfaisance tint par décade trois séances, auxquelles la foule se portait. On s'y occupait des découvertes nouvelles, et, par intervalle, on y donnait des leçons de morale et de littérature. Nous voyons, entre autres choses, que, dans la séance du 23 prairial an 4, « un jeune artiste fit, sur l'incombustibilité du papier et du carton, des expériences qui avaient pour but de prouver non-seulement la possibilité de construire des poêles de carton sans avoir à redouter les dangers du feu, mais encore le grand degré de chaleur qu'on pouvait en obtenir, en réduisant au 120e la consommation du bois ». On y enseigne la possibilité de fabriquer des cuirs factices indestructibles, des vaisseaux insubmersibles, etc., etc. — Le 17 nivôse an 5, un jugement du tribunal correctionnel coupa court à toutes ces belles inventions : Gaston de Rosnay, déclaré coupable d'avoir, à l'aide d'espérances chimériques et en abusant de la crédulité publique, tenté d'escroquer la fortune de plusieurs citoyens, fut condamné à dix jours de prison et 50 fr. d'amende.

Lettres aux ministres de la ci-devant Église constitutionnelle. 5 nos in-8°.

« Vous avez mérité, vous, évêques, prêtres, « ou élèves de la nouvelle Église, d'être déposés, chassés du sanctuaire, réduits pour jamais à l'état de laïcs; vous, brebis égarées « qui suivîtes les prétendus pasteurs, d'être « exclues de toute assemblée de l'Église catholique jusqu'à ce qu'une sérieuse pénitence « vous ait obtenu la grâce de rentrer dans son « sein et de recouvrer sa communion. » (Lettre 2, p. 13).

Petites Lettres à un grand homme (par Riou à Rœderer). In-8°.

Chez La Bédoyère, sans date :

— **Lettre d'un imbécille** à un grand homme. 1 n° in-8°.

Le Mémorial, ou Recueil historique, politique et littéraire, feuille de tous les jours, par MM. de La Harpe, de Vauxcelles et Fontanes. 1er prairial-18 fructidor, 108 nos in-4°.

Repris successivement sous les titres de

Tablettes historiques. 1er vendém. an 6, 46 nos in-4°.

Tablettes républicaines. 17 brumaire-28 frimaire, 42 nos in-4°.

Les noms des rédacteurs de cette feuille en disent assez l'esprit et la valeur. On trouve dans presque chaque numéro, outre les nouvelles proprement dites, étrangères et intérieures, deux ou trois articles de polémique, ou de variétés politiques ou littéraires, où se reflète vivement l'agitation de cette époque mouvementée, et qui aujourd'hui encore se font lire avec intérêt. — Voy. t. 7, p. 280.

Le Menteur, ou le Journal par excellence. 48 nos in-8°.

Rien n'est beau que le vrai.

Recueil plein d'esprit, dont Hoffmann fut, dit-on, l'un des rédacteurs. Il rappelle par son ton le genre des *Spectateurs*. La satire s'y produit sous la forme non moins piquante de la louange la plus outrée. — Voy. t. 7, p. 346.

Le Modérateur. In-4°.

Quid verum atque decens curo et rogo.

Le Monde. 2-12 fructidor, 6 n^{os} in-8°.

Le Nord littéraire, physique, politique et moral, par Olivarius, professeur à l'Université de Kiel en Holstein. *Kiel,* 13 messid. an 5-20 thermid. an 10, 5 vol. in-8°.

Continué par les

Archives génerales du Nord. 1803, in-8°.

Je trouve dans le catalogue La Bédoyère 3 n^{os} d'un *Nord industrieux, savant, moral et littéraire,* an 8, in-8°.

Le sage Observateur. 25 frim. an 5-14 frim. an 6, 75 n^{os} in-4°.

L'Orateur constitutionnel, ou l'Ami de l'ordre et du repos public, par Mailhe, membre du Conseil des Cinq-Cents. Ventôse, in-4°.

L'Orateur des assemblées primaires, par A. Lemaire. 5 pluviôse-30 ventôse, 12 n^{os} in-8°.

Voy. t. 6, p. 483.

Le Palladium de la Constitution, journal politique et littéraire. 1er fructidor, in-4°.

Vouloir changer sans cesse de gouvernement, c'est s'exposer à changer sans cesse de vêtements *ensanglantés.*

Le Passe-Partout, journal des séances des deux Conseils. 25 fructidor, in-4°.

Le Parisien, journal général du commerce, des manufactures, des arts et de l'agriculture. 21 ventôse an 5-3 pluviôse an 8, 1044 n^{os} in-4°.

Les 3 premiers n^{os} sont in-8°. On lit en tête des n°s 26-41 : « Cette feuille fait suite au *Journal d'agriculture, des arts et du commerce*, imprimé chez Knapen, et qui n'existe plus depuis plusieurs années. » La politique n'occupe d'abord en effet que peu de place dans ce journal, destiné à « servir de manuel au négociant, à l'acheteur et au consommateur, au propriétaire et au rentier ».

Le 15 niv. an 7, au n° 663, elle agrandit son format, et le titre devient : *Le Parisien. Politique, littérature, commerce.* On lit en tête de ce n° et des suivants, jusqu'au 28 ventôse, cet avis, qui est à noter : « Le désir de fixer à la salle dite de l'Odéon un spectacle permanent, et, par là, de concourir à la prospérité de la partie méridionale de la Seine, a engagé un citoyen à traiter avec l'administration du Théâtre-Français d'un certain nombre de places à cette salle. Il les propose aux habitants de Paris, et à ceux des départements pendant leur séjour dans cette cité, en abonnement avec cette feuille, aux prix suivants : Souscription au journal et à 72 billets de 1res loges, de balcon et d'orchestre; 1 an, 164 fr.; 6 mois, 85 fr.; 3 mois, 45 fr.., » Mais le 29 ventôse cet avis a fait place à un autre par lequel les abonnés étaient engagés à passer au bureau du journal, avec leur quittance, pour recevoir le remboursement des billets dont ils n'avaient pu jouir : l'Odéon avait brûlé la veille.

Le 1er frim. an 8, le *Parisien* absorbe la *Chronique de Paris* et en ajoute le titre au sien. Dans son n° du 3 pluviôse, il prévient ses lecteurs que, la politique lui étant désormais interdite, il cherchera un dédommagement pour eux à côté, dans le domaine des sciences, qui comprennent la morale divine et humaine, des arts, de la littérature, etc. « Comme pour nous tout est marchandise, nous mêlerons avec le sucre, le café, les vins, les eaux-de-vie, épigrammes, calembours, logogriphes, charades, énigmes, bouts-rimés, fables, allégories, pièces de théâtre, bonnes ou mauvaises, enfin tout ce qui peut instruire, plaire, même étourdir. » J'ignore ce que cette feuille devint depuis lors.

La Politique chrétienne, contenant des dissertations et des réflexions sur les circonstances du temps, par l'abbé Aimé Guillon. 1er mai-4 sept. 1797 (18 fructidor), in-8°. *Louvre.*

La Politique chrétienne de l'an 1800, par l'auteur de celle de 1797. An 8, in-8°.

Supprimé par la police de Fouché.

La Politique chrétienne de 1815, et variétés morales et littéraires, faisant suite à celles de 1797 et de 1800. 1815, in-8°.

La Petite Poste de Paris, ou Le prompt avertisseur, par J. J. Lucet. 11 nivôse-18 fructidor, 246 n^{os} in-8°.

« Cette feuille, qui, par sa variété, sa concision et son étendue, offrira toujours l'utile joint à l'agréable, le sérieux adouci par quelques tableaux riants, et surtout un aperçu fidèle de notre situation journalière, sera, pour ainsi dire, le NÉCESSAIRE des *habitants de Paris*, celui des cafés, et particulièrement des personnes qui, quoique surchargées d'affaires, ne veulent rien ignorer de tout ce qui peut alimenter la curiosité. Elle réunira tous les avantages que présentaient séparément, il y a quelques années, le *Mercure*, les *Petites-Affiches*, le *Journal de Paris* et la *Chronique scandaleuse*. » Avant tout feuille d'annonces, mais curieuse cependant. Voici un échantillon de sa manière, tiré du n° 240, du 12 fructidor :

Prière du soir à l'usage des Français libres.

« Je vous rends grâce, ô mon Dieu ! de ce
« que vous avez daigné me préserver, pendant

« cette journée, des mandats d'arrêt et des « interrogatoires du bureau central, des visi- « tes domiciliaires, des poignards des Jacobins, « des coups de sabre de la nouvelle légion de « police, des embûches de Satan-Merlin, et de « l'amitié du Directoire, dont je vous prie de « me rendre indigne de plus en plus.

« C'est vous, Seigneur, que je dois remercier « de ce que je n'ai pas trouvé ce soir le scellé « mis sur la porte de ma chambre; de ce que « mon bonnet de nuit et mes matelas ne sont « point encore en réquisition; de ce que ma « femme n'a pas demandé le divorce, pour le « bon plaisir de mes voisins; de ce que je n'ai « pas trouvé dans ma chambre deux ou trois « garnisaires chargés de faire vendre mes che- « nets et mes pincettes, pour percevoir l'impôt « mis sur ma cheminée.

« Continuez, Seigneur, de me garantir des « petites rigueurs de la liberté, des bastilles de « Limodin, des piéges de Malo, et du rasoir de « Merlin. Éloignez de moi la mitraille de Bar- « ras, l'épée de Talot, la flamberge de Benta- « bolle-Ajax, les pistolets de Chénier, et par- « ticulièrement ses ouvrages en prose et en « vers; Laclos et ses *Liaisons dangereuses*, « Mme de Staël et ses *Influences*, le petit Riouffe « et ses brochures. Préservez-moi des visites « de l'armée de Sambre-et-Meuse et du pas- « sage des *aigles* de l'Italie.

« Je vous prie également, Seigneur, d'avoir « pitié des ennemis de votre nom, de dérouiller « l'âme de l'abbé Sieyès, d'ouvrir les petits « yeux de Lareveillère-Lépaux, d'avoir pitié « surtout de quelques misérables théophilan- « thropes encroûtés de péchés et couverts d'une « triple lèpre révolutionnaire. Livrez leur cœur « aux serres du remords; mais daignez cal- « mer le désordre de leur imagination, toujours « effarouchée par l'image des potences et de « la roue qui les suivent partout. *Ainsi soit-il?* »

Le petit Postillon de différents pays. 3 nos in-8°. *M.*

Le Précurseur, ou Tableau de la France et de l'Europe. In-4°.

Le Préservatif de l'anarchie. In-8°.

Le Promeneur sentimental. In-12.

Le Rapporteur républicain, par J. Antoine. 21 fructid. an 5-23 brum. an 6, in-8°.

Donné par la Bibliothèque impériale comme la suite du *Courrier républicain* (Voy. à 1789 le *Courrier français* de Poncelin). — Continué sous le titre de

L'Orateur républicain, par Grabit. 24 brumaire-24 nivôse an 6, in-8°.

Les Rapsodies du Jour, par Villers. Vendémiaire an 5-13 floréal an 8, 112 nos in-8°.

Avec prospectus en vers. — A partir du n° 30, le titre porte de plus : *ou Séances des deux Conseils en vaudevilles.* — Proscrit le 18 fructidor, continua à paraître, à de longs intervalles, jusqu'à l'arrêté consulaire de nivôse an 3, qu'il lui fut impossible d'éluder. — Repris en 1814, l'an 1er du règne de Louis XVIII, par le n° 113, alla jusqu'au n° 127. Le n° 128 est intitulé : *Salmi critique, anecdotique, historique, sauce piquante*, pour faire suite au n° 17 des *Rapsodies.* — A l'exemplaire de M. de Labédoyère sont jointes « les Rapsodies et la critique du Salon », 3 nos

Petit journal satirique dans le genre de notre ex-*Corsaire*, toute proportion gardée, qui vivait un peu de l'esprit de tout le monde. Rien de plus plaisant parfois que ses comptes-rendus en vaudevilles des séances des Conseils.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 16 prairial.

AIR : *Vous m'entendez-bien.*

DUMOLARD.

Pour des nonnettes aujourd'hui,
Messieurs, j'implore votre appui.
Pour sortir de misère,
Hé bien,
Les laisserez-vous faire...
Vous m'entendez-bien ?

LE CONSEIL.

De ces épouses de Jésus,
Dumolard, ne nous parlez plus.
Que ces filles travaillent,
Hé bien,
Ou que toutes elles aillent...
Vous m'entendez bien.

DUMOLARD.

Ah ! peut-on faire à soixante ans
Ce que l'on fait dans son printemps !
Cet âge ne peut guères,
Hé bien,
Se connaître en affaires...
Vous m'entendez bien.

Voy. t. 7, p. 368.

Le Réconciliateur, par Labatut. 1er complém. an 5-15 vendém. an 6. 19 nos in-4°.

Enfants du même Dieu, vivons du moins en frères.

Le Régénérateur politique et littéraire, par Pougin. 8 nos in-4°.

Le Remplaçant, ou le Journal de Madagascar. 29 fructidor, in-8°.

Sans doute le remplaçant de quelque journal fructidorisé.

Répertoire anecdotique. 23 nos in-8°.

Collecta dispergit, dispersa colligit.

« Le roi, en assemblant les États généraux, « a eu le plaisir d'humilier la morgue des par- « lements.

« Les Parlements ont eu le plaisir d'humilier
« la cour.
« La noblesse a eu le plaisir de mortifier les
« ministres.
« Les banquiers ont eu le plaisir de détruire
« la noblesse et de piller le clergé.
« Les curés ont eu le plaisir d'être évêques.
« Les avocats ont eu le plaisir d'être admi-
« nistrateurs.
« Les bourgeois ont eu le plaisir de faire le
« métier de banquiers.
« La canaille a eu le plaisir de faire trembler
« les bourgeois.
« Ainsi, chacun a eu d'abord son plaisir.
« Tous ont aujourd'hui leur peine.
« Et voilà ce que c'est qu'une révolution! »

Le Répertoire des indications utiles et intéressantes, par Lefebvre-Grandmaison. 1er frimaire, in-8°.

Voy. *supra*, l'*Argus du Palais-Royal*.

Le Républicain des colonies, par Bottu. 24 nos in-8°.

Nul homme ne peut se vendre ni être vendu.

La République française réduite à zéro, par Mathieu. 4 nos in-8°.

Le Réveil des départements, ou l'Ami de la Constitution de l'an 3. In-4°.

Qui sut briser ses fers ne doit pas les reprendre.

Le Rêveur. In-4°.

Commence en fructidor. Le 16 vendém. an. 6, remplacé par

— **Le Fanal**, gazette historique, politique et littéraire, par Despaze.

Le 18 frim. an 7 :

— **Le Flambeau**, par Grenier.

Finirait, selon Deschiens, le 21 prairial an 7; mais le catalogue Labedoyère le conduit jusqu'au 27 messidor J'ajouterai que le *Fanal* n'est pas précisément la suite du *Rêveur*, mais qu'il l'absorba. On lit en effet dans le n° du 16 vendémiaire de cette dernière feuille : « A compter de ce jour le *Rêveur* ne paraîtra plus; les abonnés recevront à sa place le *Fanal* » — lequel existait depuis la fin de l'an 5, car j'ai rencontré chez M. Pochet le n° 9, portant la date du 2 vendémiaire an 6.

Revue des journaux rédigés à Paris. Juin, 1er et seul n°, in-8°.

Petite Revue philosophique et littéraire. In-8°.

Semaines critiques, ou Gestes de l'an 5 (et de l'an 6). 7 germinal an 5-16 brumaire an 6, 33 nos, 4 vol. in-8°.

Les nos 1-24 sont signés *Nantivel*, et les suivants, *J. V.* (Jos. la Vallée). —« Ouvrage périodique d'un genre neuf, qui contiendrait tout ce que le siècle produisait, produirait même de plus piquant et de plus curieux en faits et gestes, en sagesse et en folie, en vices et en vertus, en sottises, erreurs, faiblesses et crimes, en biens et en maux, en plaisirs et en peines, en nouvelles et en anecdotes, en spectacles et en pièces en vers et en prose, en un mot tout ce qui passerait par la tête de l'auteur ou viendrait s'offrir à sa plume. » — Remarquable autant par la finesse et la vérité des observations que par le style, tour à tour léger, gracieux et plein de force; on y trouve cette gaieté spirituelle, ces plaisanteries fines, ce sel vraiment attique, qui distinguaient, sous l'ancien régime, les écrivains de l'excellent ton. Écoutez plutôt les adieux d'un député sortant à sa banquette :

« Adieu pour jamais, objet de mon plus tendre amour! Adieu, type de ma fortune! Adieu, « mon unique génie, ma providence, ma bienfaitrice, ma divinité! Adieu, enfin, BANQUETTE dont la basane complaisante soutint « pendant un lustre ma paisible indolence! « Quand l'airain douze fois retentissant dans « l'air annonçait le milieu du jour, je m'arrachais à l'édredon et venais te trouver; fidèle, « je ne te quittais point pour l'attrayante tribune, je m'endormais sur toi. Deux heures « sonnaient, le dîner m'appelait : je te disais « bon soir jusqu'au lendemain. Réponds, ma « chère banquette, as-tu quelque reproche à « me faire? N'ai-je pas constamment été de « l'avis de mon voisin? Peux-tu m'accuser de « quelque entêtement? La première fois que je « te vis, ne me suis-je pas levé pour reconnaître la république? Ne me suis-je pas levé « dans le procès du roi? Ne me suis-je pas levé « pour Louvet et Marat, pour la guerre et la « paix, pour Roland et Garat, pour Pétion et « Séchelles? Ami de Danton, ami de Robespierre, ami de la Montagne, ami de tout le « monde, ne me suis-je pas levé pour l'amour « et la mort d'un chacun? Que mes honoraires « se soient nommés assignats, ou mandats, ou « écus, ou myriagrammes, un sot orgueil « m'empêcha-t-il jamais de daigner les toucher? « Quand les propriétés nationales sont devenues les jetons de notre académie, ai-je méprisé cette monnaie courante? N'emporté-je « pas ma bourse comme un autre? Adieu donc, « ma chère banquette, adieu, puisqu'il le « faut! Comme un autre Bayard, sans reproche « et sans peur, à l'argent près, je pars comme « je suis venu. Je vins et je m'assis, je bus et « je dormis, je me lève et je pars.

« Vive la République! »

Voyez, au surplus, t. 7, p. 354.

Vendu, 1803, Méon, 40 fr.; 1842, Devize, 20 fr.; 1837, Labedoyère, 39 fr.

Les Soupers de Mme Angot, ou le Contradicteur, par le citoyen Maillot. 13 nos in 8°.

Le Spectateur du Nord, journal politique, littéraire et moral. *Ham-*

bourg, janvier 1797-décembre 1802, 24 vol. in-8°.

Cette feuille, une des plus importantes de l'époque, fut, pendant les sept premiers mois de son existence, c'est-à-dire jusqu'au 18 fructidor, réimprimée à Paris n° par n°; mais depuis lors l'entrée en France en fut rigoureusement prohibée; aussi la trouve-t-on rarement complète.

Baudus et Villers ont beaucoup contribué à sa rédaction, et l'on y remarque aussi des articles de Rivarol, de Delille, de l'abbé de Pradt, de Jos. de Maistre, etc. — Voy. t. 7, p. 577.

Le Spectateur français, par Marchena et Valmalette. In-12.

Le Surveillant, journal politique, historique et littéraire, rédigé par une société de républicains et dirigé par Lenoir-Laroche. 26 fructidor an 5-28 nivôse an 8, 7 vol. in-8°.

Tableau politique, littéraire et moral de la France et de l'Europe, par Leclerc des Vosges. 23 fruct. an 5-3 flor. an 6, 202 n^{os} in-4°.

Le Tachygraphe ambulant, dialogues entre les Hébreux, les Grecs et les Romains. 30 ventôse, in-8°. *M.*

Le Télescope français, ou le Spectacle de la construction des idées élémentaires, ouvrage périodique. In-8°.

Le Thé, ou le Journal des dix-huit. 27 germinal-19 fructidor, 143 n^{os} in-4°.

Le sous-titre disparaît au n° 26; il est remplacé au n° 42 par celui-ci : *ou le Contrôleur général.*

Repris le 15 thermidor an 7, 11 n^{os}. Des chiens en avance la reprise au 9 thermidor sous le titre de

Feuille politique, littéraire et dramatique. In-4°.

Une des plus vives et des plus spirituelles parmi les feuilles légères du Directoire, qu'elle ne cesse de harceler en prose et en vers. L'auteur, Bertin d'Antilly, compris au nombre des proscrits du 18 fructidor, se retira à Hambourg, où il rédigea en 1799-1800, une petite feuille intitulée *le Censeur*. — Voy. t. 7, p. 307 ; mais je ne puis ne pas transcrire ici ce curieux

Relevé des journalistes décapités, assassinés ou proscrits depuis le 14 juillet 1789.

DÉCAPITÉS.

Durosoi. — Il rédigeait la *Gazette de Paris*.
Camille. — Les *Révolutions de Brabant*.
Linguet. — Les *Annales de Brabant*.
Brissot. — Le *Patriote français*.
Gorsas. — Le *Journal des quatre vingt-quatre départements*.
Girey-Dupré, collaborateur de Brissot.
Fabre d'Églantine. — Les *Révolutions de Paris*.
Decharnois. — Le *Spectateur*.
Parisau. — La *Feuille du Jour*.
Boyer. — Le *Journal des Spectacles*.
Hébert. — Le *Père Duchesne*.
L'abbé Bouyon. — La *Feuille à deux liards*.

ASSASSINÉ.

Suleau. — *Journal de Coblentz*.

POIGNARDÉ.

Marat. — L'*Ami du Peuple*.

CONDAMNÉ A LA DÉPORTATION.

Barère. — Le *Point du Jour*.

MORT DE DOULEUR A LA NOUVELLE DU MASSACRE DE NANCY.

Loustalot. — Les *Révolutions de Paris*.

MORT DE CHAGRIN.

L'abbé Royou. — L'*Ami du Roi*.

MORT DE PEUR.

Villette. — La *Chronique de Paris*.

FUGITIFS.

Peltier. — Les *Actes des Apôtres*.
Rivarol. — *Journal de Cambrai*.
Mallet du Pan. — *Mercure de France*.

TORTURÉ.

L'abbé Poncelin. — *Courrier républicain*.

PILLÉS ET VOLÉS.

Gautier. — *Journal de la Cour et de la Ville*.
Fiévée. — *Chronique de Paris*.

Le nouveau Tiers, ou le Journal des deux Conseils, par Luneau de Boisgermain. In-4°.

Tu Marcellus eris.

Le Tribun du peuple, et l'Ami des défenseurs de la patrie, par Prévost et Donnier. 21 fruct. an 5-3 pluv. an 6, 90 n^{os}. In-8°.

La Tribune publique, ou Journal des élections, par Gabriel Leblanc. Frimaire-fructidor, 52 n^{os} in-12.

Le Véridique, par Poujade et Ladevèze.

Figure dans la liste des journaux proscrits le 18 fructidor ; essaya de reparaître sous le titre de

Le Courrier du jour, ou le Véridique.

Supprimé le 26 frimaire.

Dans le nombre des journaux proscrits à la suite du 18 fructidor figurent quelques feuilles départementales ; on en trouvera les noms t. 4, p. 371 et 377.

AN VI.

L'Ami de l'ordre. 27 pluviôse-1er floréal, 65 nos in-4°.

L'Ami des arts, journal de littérature et de politique. 22 nos in-4°.

L'Ami des Théophilanthropes, par Lambert. 10 germinal-15 messidor, 22 nos in-8°.

— Année religieuse des Théophilanthropes, par J. M. Chemin. 2 vol. in-18. *Louvre.*

— École théophilanthropique. S. d., in-8°.

— Journal des Théophilanthropes, ou Recueil de morale universelle, à l'usage des hommes de toutes les religions, de tous les pays, de tous les états et métiers. 10 germinal, in-8°.

Appel aux principes, ou 1re, 2e lettre de Robert-Crachet, député au Conseil des Cinq-Cents par l'assemblée électorale de l'an 6 du département du Pas-de-Calais, aux républicains de ce département. 15 therm. an 6-1er vendém. an 7, 2 nos in-8°.

L'Aviso, nouveau journal politique, moral..., par Liebaux. 68 nos gr. in-8°.

Supprimé le 26 frimaire.

La Balance, ou le Journaliste impartial. 1er-9 vendémiaire, 9 nos in-4°.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

La Boussole, ou le Navigateur. In-4°.

Bulletin des demandes en radiation de la liste des émigrés. N° 1, 27 vendémiaire. *Imprimerie de la République.*

Le Cercle, ou Journal des arts et des plaisirs. 3 ventôse-14 floréal, 72 nos gr. in-8°.

Supprimé pour avoir imprimé, entre autres choses : « Les ours de Berne ont déclaré la « guerre aux Jacobins de Paris..... Quand « on livrerait à ces animaux sauvages quelques « centaines de Jacobins par décade, ce ne « serait qu'un acte de justice..... C'est mon « vœu, et je ne doute pas qu'il ne soit partagé « par tous les bons citoyens. »

La Chauve-Souris, par une société d'hommes de lettres (Galland et Levacher). Vendémiaire-19 frimaire, 74 nos in-4°.

Patriæ irasci nefas est.

« Je compte que, quand j'entrerai le « soir dans vos appartements, vous ne ferez « pas jouer les mouchoirs... Je ne suis point « une de ces chauves-souris dont parle le bon « La Fontaine, qui changent de rôle selon le « temps, qui se montrent souris quand il « faut manger le lard de la République, et « oiseaux quand il s'agit de partager ses périls. « On ne me verra jamais perdre courage, ni « dévier de la ligne des principes. »

Mais si elle ne changea pas de rôle, cette gazette réactionnaire dut changer plusieurs fois de nom. Au n° 8 elle ajoute à son titre : ou Le petit postillon de Paris. — Au n° 9 elle prend le titre de

Le Postillon de Paris. In-4°.

qu'elle quitte au n° 18 pour celui de *l'Avertisseur*, et qu'elle reprend au n° 19. Enfin à partir du n° 21, jusqu'à la fin, elle s'appelle :

L'Avertisseur, ou le Postillon de Paris. In-4°.

Les nos 45-47 portent en tête cet avis : « Nous invitons nos abonnés sur parole ou de confiance à nous faire passer le montant de leur souscription ; autrement nous nous verrons obligés de suspendre le service pour eux. »

Deschiens enregistre un *Avertisseur ou Bulletin du jour*, qui aurait pris ensuite le titre de *Postillon de Paris*, par Galand, et avec la même épigraphe. C'est évidemment le même journal ; mais comme il le fait commencer le 1er vendémiaire, et que le sous-titre est différent, il pourrait y avoir eu une série antérieure à celles que nous venons d'énumérer d'après l'exemplaire de M. Pochet-Deroche, et dont la numérotation n'aurait pas été continuée.

Vendu, 1837, Baillot, 10 fr.

Chronique de France. In-4°.

Chronique scandaleuse. 3 nos in-8°.

Le Consolateur. par Dusaulchoy. 15-24 brumaire, 10 n^os^ in-4°.

Correspondance sur les affaires du temps. ou Lettres sur divers sujets de politique, d'histoire, de littérature, d'arts et sciences, etc. Vendémiaire-frimaire, 3 vol. in-8°.

Par l'abbé Grégoire et autres, d'après Barbier.

Le Correspondant français. In-4°.

Supprimé le 26 frimaire an 6.

Le Correspondant politique, littéraire et commercial, par Geoffroi. 15 vendémiaire, in-4°.

C'était, selon toutes les probabilités, la continuation légèrement déguisée de la *Correspondance politique*, proscrite le 18 fructidor. Supprimé le 26 frimaire an 6, fut repris sous le titre de

L'Observateur politique, littéraire et commercial, par le même. An 6-7 pluv. an 8, 3 vol. in-4°.

Je ne saurais dire si le Geoffroi auteur de cette gazette a quelque rapport avec celui qui devait se faire quelques années plus tard, au *Journal des Débats*, un nom si retentissant.

Courrier de l'Égypte. *Au Kaire*, de l'imprimerie nationale, 12 fructidor an 6-20 prairial an 9, 116 n^os^ petit in-4°.

Créé par Bonaparte. Les préoccupations qui avaient donné naissance au *Courrier de l'armée d'Italie* et à *La France vue de l'armée d'Italie* (voyez *supra*, p. 273) avaient suivi le jeune général en Égypte. A peine installé au Caire, il avait ordonné l'établissement d'une imprimerie nationale et la création d'un journal qui serait comme le moniteur officiel de la nouvelle colonie française, et qui aurait également pour mission de faire connaître la vérité sur ce qui s'y passerait, et la manière dont on envisagerait, là aussi, la situation de la France et la conduite de ses gouvernants.

Le *Courrier de l'Égypte* parut d'abord assez régulièrement tous les quatre ou cinq jours; mais bientôt les numéros ne se succédèrent plus qu'à des intervalles irréguliers et de plus en plus éloignés, si bien que, du 12 fructidor an 6 au 20 prairial an 9, il n'en parut que 116 numéros. Les exemplaires complets en sont aujourd'hui assez rares et recherchés : Deschiens dit qu'ils ne se payeraient pas moins de 5 à 600 fr.; selon Brunet, ils seraient devenus un peu moins chers, mais ils vaudraient encore 2 à 300 fr. Je me suis expliqué à cet égard dans mon introduction, et nous avons vu que de deux exemplaires, de condition pareille, mis en vente à quelques années d'intervalle, l'un avait été vendu 15 fr., l'autre 601 fr.! Exagération ici et là, mais surtout dans le dernier cas. (Il avait été payé à la vente Baillot 80 fr., et à la vente T. Right, 1845, d. rel. mar. non rogné, 39 fr. 50.)

Ce qui est bien certain, c'est que le *Courrier de l'Égypte*, dont je suis loin de nier l'importance au point de vue des faits de l'expédition, est infiniment moins curieux et moins intéressant sous tous les autres rapports que le *Courrier de l'armée d'Italie* et *la France vue de l'armée d'Italie*, qu'on ne semble pas jusqu'ici avoir seulement remarqués. C'est une petite gazette, donnant d'une façon assez sèche, avec les actes officiels, les nouvelles locales et quelques nouvelles étrangères; mais on n'y trouve point de ces articles de fonds, de ces sortes de manifestes où l'on pourrait chercher la pensée de Bonaparte. Parfois, mais rarement, les nouvelles sont accompagnées de quelques lignes de commentaires. Je me bornerai à un trait.

Le n° 6, du 2e jour complémentaire an VI, contient un arrêté du général en chef par lequel il est ordonné que tous les habitants de l'Égypte porteront la cocarde tricolore; — que toutes les djermes employées à la navigation du Nil porteront le pavillon tricolore; — que les généraux, les commandants des provinces, les officiers français, à dater du 1er vendémiaire, n'admettront plus aucun individu du pays à leur parler s'il n'a la cocarde; — qu'au 1er vendémiaire le pavillon tricolore sera arboré sur le plus haut minaret du Kaire, et sur les plus hauts minarets des chef-lieux des provinces.

Cet arrêté est suivi de cette *Note du rédacteur :*

« Infortuné Camille Desmoulins, vertueux « républicain, enlevé si jeune et d'une manière « si cruelle à la liberté, à tes amis, de com« bien de larmes délicieuses tes yeux se rem« pliraient en lisant le dispositif de cet arrêté, « toi qui, le 12 juillet 1789, arborant le pre« mier ce signe sacré de la liberté française, « t'écrias avec transport, au milieu d'un peuple « nombreux réuni par les dangers de la pa« trie : *La cocarde tricolore fera le tour du* « *monde !...* »

Chez La Bédoyère un n° de *Lettres de l'armée en Égypte*, 1800, in-8°.

Le Défenseur de la Constitution. par Ballois et Tombe. 17-30 vendémiaire, 13 n^os^ in-4°.

« Peuple français, peuple souverain, toi « qu'opprima la tyrannie, mais qui sus con« quérir la liberté, je te salue !

« Nous t'offrons le tribut de nos veilles et de « nos efforts... Nous te consacrons nos faibles « talents... . Heureux si nous obtenons de ton « indulgence un regard approbateur !

« Assez d'autres ont conspiré la destruction « du pacte social qui régit les Français, assez « de feuilles dictées par l'infernal génie de « la contre-révolution portent avec elles un « venin corrupteur..... Hâtons-nous d'inscrire

« sur la liste des journaux républicains LE « DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION... »

Le Défenseur des droits du peuple, par Ant. Galland. In-8°.

Écho de la République française. 1er niv. an 6-21 vendém an 7, 290 nos in-4°.

Écho des Alpes, ou Vedette littéraire, politique et commerciale, de trois grandes républiques. 100 nos in-4°.

L'Écho des cercles patriotiques, par Darcet neveu et Barbet; à partir du n° 19, par Siauve. 46 nos in-8°.

Huit cent mille guerriers, les écrivains d'un vrai talent : voilà la faction de la liberté.

Au 14e n°, ajoute à son titre : *et des réunions théophilanthropiques.*

L'Ennemi du gouvernement anglais, journal de l'armée d'Angleterre. 11 frimaire-2 ventôse, 82 nos in-4°.

La Bibliothèque impériale possède un

— **Journal de l'armée d'Angleterre.** 4 nivôse-11 pluviôse, 38 nos in-4°.

qui pourrait bien être la même feuille, commencée sous le titre précédent. — Au n° 4 prend le titre de *Journal des côtes d'Angleterre.* — Réuni à la *Sentinelle.*

Feuille politique. In-4°.

Supprimée par arrêté du 16 floréal an 6; des poursuites sont ordonnées contre ses rédacteurs et imprimeurs.

Feuille universelle. In-4°.

Une des innombrables métamorphoses du *Courrier universel;* supprimée en germinal

L'Indépendant, par Leclerc des Vosges et Valcour. 1er vendém. an 6-30 vendém. an 7, 384 nos in-4° et tables.

Journal des loix et des faits. Direct. Villiers. Vendémiaire an 6-26 thermidor an 7, 530 nos in-4°. *Préfect. de police.*

Journal des primes. In-4°.

Le 1er n°, du 1er frimaire, chez M. Pochet. Il commence par cette *annonce intéressante.* « Nous prévenons nos souscripteurs que les primes pour le mois de frimaire sont composées des ouvrages suivants : 1re prime, Œuvres complètes de Voltaire, in-8°, 92 vol., édition de Kell, broch. ; — 2e, Œuvres complètes de Mably, in-8°, 12 vol. rel. ; — 3e, Essais de Montaigne, in-8°, 3 vol., dernière édition ; — 4e, Discours sur les gouvernements, traduit de Sidney, 2 vol. in-8°, br. ; — 5e, Campagnes de Buonaparte, in-8°, 1 vol. br. — Le tirage de la loterie nationale du 1er nivôse prochain décidera le sort. Il y aura, conformément aux règlements, une prime pour 90 abonnés. » Le prix de l'abonnement, qui devait être élevé en conséquence, n'est pas indiqué. — Continué très-probablement par le suivant :

— **Courrier de Paris**, journal des primes. 16 frimaire, in-4°.

Journal des tribunaux et de la législature, par Maton-Lavarenne. 2 vol. in-8°.

Catal. Delisle de Sales, 2e partie, n° 335.

Journal des ventes des domaines nationaux du département de la Seine, par L. P. Verrier. In-4°. *Corps législ.* n° 24, 30 pluviôse.

Journal du citoyen, 1er vendémiaire-5e complémentaire, 183 nos in-4°.

Journal politique, d'administration et de littérature française et étrangère. In-8°.

Journal religieux, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la religion, par Larrière, l'un des rédacteurs des *Annales de la Religion.* In-8°.

Verum dicere, et cum causâ.

Journal universel, politique, législatif, scientifique... In-fol.

Continué par la

— *Feuille économique*, ou Courrier universel, etc. 30 frim. an 7-23 thermid. an 12, gr. in-4°.

Le Livre rouge, ou Recueil de quelques petitesses de nos grands hommes. In-12.

Il est bon de dire qu'il ne s'agit ici que des grands hommes littéraires, Baour-Lormian, Le Brun, et autres. — Paraît n'avoir eu qu'un n°, de 48 p.

Le Lynx français, par Tisset. In-fol.

Mercure britannique, ou Notices historiques et critiques sur les affaires du temps, par Mallet Du Pan. *Londres*, 10 octobre 1798 25 mars 1800, 36 nos, en 5 vol. in-8°.

Journal très-recherché. Il y a deux éditions : l'édition originale, imprimée à Londres, difficile à compléter, et l'édition de Paris. Il existe, en outre, une contrefaçon de l'édition de Paris, imprimée en petit texte. — Voy. t. 5, p. 84.

Les trois premiers nos sont intitulés : *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique.* — Cet essai avait fait l'objet d'une brochure antérieure, et c'est « à la demande d'un grand nombre de souscripteurs » que Mallet en forma les trois premiers nos du *Mercure britannique*, qui n'est point une gazette ordinaire, mais un ouvrage de circonstance, lequel dirigeait contre la République française et son gouvernement, contre tout ce que faisait et débitait le Directoire, un système suivi et lié de contradiction, fondé sur les faits et la discussion.

Vendu, 1817, Delisle de Sales, 50 fr.; — Lairtullier, 1855, 15 fr.

Mallet Du Pan avait publié deux ans auparavant une

— **Correspondance politique** pour servir à l'histoire du républicanisme français. *Hambourg*, 1796, in-8°.

Monstrum horrendum...

Mais c'est surtout au *Mercure*, qu'il rédigea avec autant de courage que de talent pendant les premières années de la Révolution, que Mallet du Pan doit l'honneur qui s'est attaché à son nom. Voyez là-dessus, t. 5, p. 58 et s. — Rapprochez :

— **Le Mallet-Dupan** revu et corrigé par Duroseau, ami du véritable Père Duchesne. S. d., 1 n° in 8°.

— **Le Mallet-Dupan**, manuel du publiciste et de l'homme d'État. S. d., in-8°. *L.*

Le Messager des relations extérieures. An 6-6 nivôse an 8, 537 nos in-4°.

Le Monde, journal moral, politique et littéraire, par Alex. de Ferrière. 1er vendémiaire, 46 nos in-8°.

Le Mot à l'oreille, ou le Don Quichotte des Dames, nouveau journal républicain. 8 nos in-8°.

Qui mal veut mal lui tourne. (VADÉ.)

Propriétaire-rédacteur Mlle Lenormand ; bureau dans le domicile où est morte la célèbre devineresse, rue de Tournon, n° 1153. Du reste, canard insignifiant. On devine le pourquoi du titre à un entrefilet du n° 5 intitulé : *Les On dit :* « L'on dit à l'oreille que l'ex-directeur Carnot est arrêté.... L'on dit, l'on dit à l'oreille des jolies femmes, bien des choses... »

Nouvelles de Paris, par Burat. Environ 100 nos in-4°.

Le Nouvelliste. 149 nos in-4°.

Continué par les

Nouvelles du jour. Nos 150-165, in-4°.

Le Nouvelliste politique. 227 nos in-4°.

L'Observateur, ou l'Ami de la paix. 10 vendémiaire, 10 nos in-4°.

Le Papillon, journal de politique, des grâces et des plaisirs. 7 thermidor-21 fructidor, 45 nos in-8°.

Gai quand je pourrai, mais toujours vrai.

Le Patriote français, par Lemaire. 1er vendémiaire an 6-10 thermidor an 7, 674 nos, 4 vol. in-4°.

Voy. t. 6, p. 483.

Le Père de famille, feuille périodique, par Pinglin. In-8°.

Le n° 8, du 20 vendémiaire, chez M. Pochet-Deroche.

Le Persévérant. In-4°.

Très-probablement une des métamorphoses de quelqu'un des journaux supprimés en fructidor, du *Censeur des journaux* peut être.

Le Phénix. 27 fructid. an 6-14 vent. an 7, 162 nos in-4°.

La Poste du jour, par Royer. 74 nos in-4°.

Supprimé le 18 pluviôse pour avoir annoncé l'arrestation de Marmontel comme si ce dernier eût encore été représentant du peuple, quoique la loi du 10 fructidor eût annulé sa nomination, et de manière à faire croire qu'on avait arrêté un membre du Corps législatif sans l'accomplissement des formalités prescrites par la Constitution.

— **La Petite Poste du soir**, ou Journal de littérature, de politique et de commerce. 18 brumaire in-4°.

Par le même auteur et des mêmes bureaux que le précédent, avec lequel il paraissait simultanément. — Supprimé le 26 frimaire.

Le Propagateur. Ans 6-8, in-fol.

La bibliothèque du Corps législatif en possède 4 vol., allant du 3 thermidor an 6 (n° 210) au 28 nivôse an 8 (n° 746). On lit en tête du n° 210 : « Les propriétaires du *Conservateur* « ont annoncé hier la réunion de leur journal « à celui du *Propagateur*. Le désir d'offrir « aux souscripteurs des deux journaux une « correspondance plus variée et plus étendue « nous a déterminés à cette réunion. » — Avec un feuilleton. — Voy. t. 4, p. 404.

Le Propagateur des lois, des événements et des arts. An 6-an 8, 748 nos in-4°.

In-fol., avec feuilleton à partir du 2 messidor an 7.

Le Récapitulateur économique, ou l'Indicateur universel. 97 n^os in-4°.

Les Sabbats des anarchistes, ou l'Espion du Manége, par Rousselet. In-8°. *M.*

Tableau de l'Europe, ou Nouvelles littéraires, politiques, économiques et commerciales. 15 brumaire-10 frimaire, 26 n^os gr. in-8° à 2 col. *Corps législat.*

Réuni au *Conservateur* (ci-dessus, an 5).

Le Tachigraphe, tableau des séances du Corps législatif. Frimaire-nivôse, 2 vol. in-8°.

Par Jean-Félicité Coulon-Thévenot, « auteur de la méthode d'écrire aussi vite qu'on parle, insérée dans l'histoire de l'Académie des Sciences, année 1787. J'ai encore rencontré de lui au Corps législatif :

— **Le Tachigraphe à la Convention nationale**, ou Récit exact des discours, opinions et débats relatifs à la Constitution de 1795. In-4°.

Coulon prétendait faire concurrence à Guirault, le Logotachygraphe ; il se donna beaucoup de mouvement pour faire adopter sa méthode et son journal par les Conseils, et il put se croire un moment à la veille de réussir. Plusieurs fois dans le cours de la Révolution les différentes assemblées nationales, ayant ou croyant avoir à se plaindre des journaux, agitèrent la question de se créer un organe officiel. La proposition en fut faite de nouveau au Conseil des Cinq-Cents par la commission de la presse en l'an 5. Elle fut vivement combattue, notamment par Pastoret, comme inutile, dangereuse, inconstitutionnelle. Le conseil décida néanmoins qu'un crédit de 1,600,000 fr. serait ouvert pour les frais d'un journal tachygraphique officiel ; mais la résolution fut annulée par les Anciens. — Voy. t. 4, p. 132 et s., 349.

La Toilette du matin, journal de politique et de littérature, par Palissaux. 9 brumaire-28 frimaire, 50 n^os in-4°.

Au n° 18, *l'Indiscret*. — Supprimé le 26 frimaire.

AN VII-1800.

L'Ami de la liberté. Fructidor, 3 n^os in-4°.

L'Ami de la paix. 121 n^os in-4°.

L'Ami du peuple et l'ami du roi. In-8°. *D.*

L'Antidote.

On lit dans *le Parisien* du 29 fructidor an 7 : « Quoique la mesure prise par le Directoire contre 10 journaux (Voy t. 4, p. 396) eût pour but, « en préparant la punition du « crime, d'en suspendre l'action et l'effet », on remarque qu'il a paru le lendemain *l'Ennemi des oppresseurs de tous les temps* (c'était une transformation du *Républicain*, ou *Journal des hommes libres*), et *le Courrier de l'Europe.* C'est ainsi qu'avant le 18 fructidor on vit à Liége Henri Delloye transporter son domicile et ses presses dans tous les quartiers de la ville, changeant de titre à chaque scellé, et ne laisser de trêve à ceux qui le poursuivaient que quand il fut par leur ordre enfermé au Temple. — Il paraît encore d'autres feuilles, *l'Antidote* et *le Bien-Informé.* Le prospectus de ce dernier annonce qu'il conservera le même caractère qu'on lui connaît. »

L'Arlequin, journal de pièces et de morceaux. 15 thermidor an 7-10 vendémiaire an 8, 14 n^os in-8°, fig.

Journal de mœurs et de modes, avec gravures.

Le Bien-Instruit, ou le Véridique, postillon des armées, 50 n^os in-4°.

Bulletin de l'Europe. In-4°. *M.*

Prospectus signé Geoffroy et Burat.

Bulletin décadaire de la république française. 2 vol. in-8°.

An 7, 36 n^os ; an 8, 5 n^os.

Extrait de la loi du 13 fructidor an 6.

« Art. 2. Le Directoire exécutif donnera les ordres nécessaires pour la publication et l'envoi à chaque administration municipale d'un Bulletin décadaire des affaires générales de la République.

« Ce Bulletin fera connaître en même temps les traits de bravoure et les actions propres à inspirer le civisme et la vertu.

« Il contiendra, de plus, un article instructif sur l'agriculture et les arts mécaniques

« Il en sera donné lecture à la suite de celle des lois. »

Bulletin officiel des armées coalisées. 13 juillet-28 août 1799, 6 n^os in-4°.

‹ Nous disons tout ce que nos gouvernements ne disent pas.

« Tout le monde sait que les gazettes fran-
« çaises sont toutes des recueils de mensonges, « formées dans le même moule, dictées par « le même esprit, celui des tyrans. Ils veulent « tromper encore le peuple sur la véritable « situation de la France, tant à l'intérieur qu'à « l'extérieur. Ils ont l'impudence de publier « des victoires, quand les plus sanglantes dé- « faites font périr des milliers de Français ! Ils « osent se vanter d'avoir la confiance du peuple « quand le mécontentement éclate de toutes « parts ! Heureusement que la nation n'est plus « dupe de leur charlatanisme, et que leurs « journaux sont estimés à leur juste valeur : « personne n'y croit plus. Mais pour que leurs « mensonges soient plus évidemment démon- « trés, il est nécessaire de présenter à tous les « yeux la vérité tout entière ; et c'est dans cette « intention que nous annonçons aujourd'hui le « *Bulletin des armées coalisées*. Les nouvelles « qu'il contiendra viendront de la meilleure « source, et l'on peut ajouter la plus grande « foi à leur authenticité. On sent bien qu'il « est impossible pour le moment de dire com- « ment elles parviennent : il y aurait trop de « danger à en faire connaître les moyens. Ces « nouvelles officielles ne seront pas toujours « de la plus fraîche date, mais elles n'en seront « que plus certaines. Le Bulletin lui-même ne « paraîtra pas régulièrement à jour fixe, parce « qu'il faut le temps de les recevoir, et que « les événements ne sont pas toujours de la « même importance. On ne donnera pas seu- « lement des nouvelles des *armées coalisées ;* « celles des pays *insurgés et qui s'insurgeront* « *contre la tyrannie* auront aussi leur place « dans le Bulletin. La politique des divers ca- « binets ainsi que des nations n'y sera point « non plus oubliée. »

Fut supprimé, et des mandats d'arrêt furent décernés contre ses auteurs et imprimeurs.

Bulletin universel, par C. Moreaux. Petit in-4°.

Chronique de Paris, par Viliot. In-4°.

Réunie le 1er frimaire an 8 au *Parisien*.

Cosmète, ou l'Ami de l'instruction publique, par Valant. In-8°.

« Il ne suffit pas de propager les lumières ; « il importe surtout de les diriger vers la « vertu. Tel était chez les Athéniens l'objet « des Cosmètes (magistrats chargés de veiller « sur les mœurs de la jeunesse) ; tel est celui « de cet ouvrage. »

Le citoyen Valant était directeur d'un Lycée de la jeunesse. Il avait écrit un *Essai sur l'abolition de la peine de mort*, ouvrage qui fut imprimé en l'an 4 par ordre de la Commission des onze, et qu'il présenta à la Convention le 9 vendémiaire an 7, accompagnant cette présentation d'un discours ad hoc.

Courrier de la salle du Palais, rédigé par une société d'anciens jurisconsultes. Prosp. in-8°. *M.*

Voulait faire revivre ce que l'on appelait autrefois le *Pilier des consultations*, espèce de tribunal volontaire composé des ci-devant avocats qui avaient vieilli dans l'étude des lois.

Courrier de Paris.

Une feuille de ce nom figure dans les journaux frappés le 17 fructidor an 7. Était-ce un journal nouveau, ou la suite de ceux que nous avons catalogués à l'an 3 et à l'an 6 ? — Disons encore, à titre de renseignements, qu'au nombre des principaux journaux passés en revue par le *Censeur des journaux*, à la date du 5 septembre 1795, se voit également un *Courrier de Paris*, « honnête et perpétuelle jérémiade sur nos malheurs. »

Le Cousin de tout le monde, ou la Liberté de la presse, par Delsaux, propriétaire-rédacteur. 20 messidor, 10 nos in-8°.

Qui que vous soyez, mes cousins, vous êtes de la famille.

La Décade égyptienne, journal littéraire et d'économie politique. *Au Caire*, de l'imprimerie nationale, ans 7 et 8, 3 vol. in-4°.

Cette feuille, créée sous l'inspiration de Bonaparte, auquel elle est dédiée, était l'organe de cet Institut d'Égypte, centre et point de départ des travaux scientifiques et pratiques qui, en ressuscitant l'histoire de l'ancienne Égypte, ont préparé sa régénération moderne. Le prospectus est signé de Tallien. — Voy. t. 7, p. 390.

Vendu, 1845, Marcel, 10 fr. ; — Th. Right, 20 fr. 50 c.

Le Démocrate, ou le Défenseur des principes. 32 nos in-4°.

Supprimé le 17 fructidor.

Le Démocrite français, journal politique, de littérature et des spectacles, par Mme Reyneri. 8 ventôse-8 prairial, 88 nos in-4°.

L'Ennemi des tyrans. Messidor an 7-18 vendémiaire an 8, 64 nos in-4°.

La Feuille du bon citoyen, journal politique et littéraire, par Rabaut le Jeune, représentant du peuple, et autres gens de lettres. 1er vendémiaire, 62 nos in-4°.

La Feuille du jour.

Une des trente métamorphoses du *Courrier universel ;* supprimée le 17 fructidor.

La Feuille impartiale, ou Histoire du temps présent, par Aimé Guillon. An 7-27 nivôse an 8, 113 nos in-8°.

Suum cuique.

Le Furet, par Maillard. 10-21 messidor, 15 n^os^ in-8°.

J'ai lu quelque part, dans le *Moniteur*, je crois, que le 21 pluviôse de cette année, on arrêta un journal manuscrit, portant le nom de *Furet*, qui était adressé de Paris à des émigrés.

Gazette historique et politique. *M.*

L'Indispensable. 19 fructidor an 7-5 brumaire an 8, 54 n^os^ in-4°.

L'Informateur, par une société de républicains. 3 vendémiaire, 4 n^os^ in-8°.

L'Ingénu, journal politique et moral, par Ballois. 35 n^os^ in-4°.

Journal des arts, de littérature et de commerce. 8 thermidor an 7-décembre 1814, in-8°, in-4° et in-fol.

Voici, d'après Deschiens, la bibliographie de cette feuille importante, dont je n'ai rencontré que des parties.

Au n° 33, le titre devient : *Journal des arts, des sciences et de littérature.*

In-8° jusqu'au n° 533, du 8 octobre 1807.

In-4° du n° 534, 16 fevrier 1808, jusqu'au n° 592, 14 juin de la même année. Le 1er n° de cette série, que j'ai sous les yeux, est intitulé : *Journal des arts, des sciences, de littérature et de politique,* auquel est réunie la *Bibliothèque française* de M. de Pongens, de l'Institut de France. Un avis aux abonnés donne la division du journal, et la première est un Bulletin politique, qui « sera rédigé *désormais* d'une manière très-concise, et ne contiendra que les nouvelles d'un intérêt général », d'où l'on doit conclure que dès auparavant le Journal des arts avait une partie politique.

Reprend le format in-8° du 16 juin 1808 jusqu'à décembre 1809.

In-folio de décembre 1809 au 14 avril 1810.

Le 15 avril commence une nouvelle série in-8°. Il arbore alors cette épigraphe, empruntée de Chamfort : « Un journal sans malice est un vaisseau de guerre démâté, à qui les corsaires même refusent le salut. »

En décembre 1814 devient le *Nain jaune* (Voir à sa date).

En tout, suivant Deschiens, et y compris le *Nain jaune*, 54 vol. in-8°, 2 in-4° et 1 in-fol.

Les principaux rédacteurs du *Journal des arts*, auquel ont concouru la plupart des sommités scientifiques et littéraires, furent Dupont de Nemours, Saint-Aubin, Daunou, Pougens, Langlès, Lavallée, Sicard, l'abbé Guillon, Framery, Colnet, Ourry, etc., etc.

Journal des municipalités, ou Annales politiques et littéraires, par plusieurs gens de lettres. 1er vendémiaire, 21 n^os^ in-8°.

Patriæ et litteris.

Le Juif errant, par la citoyenne Clément Hémery. 31 n^os^ in-4°.

Lettres d'un voisin à son voisin. In-8°.

N° 1er et unique, contenant 10 lettres.

Le Marin français. In-8°.

Mathusalem, journal politique et littéraire, par Bardin. 2 n^os^ in-4°.

Méridien des côtes maritimes. In-4°.

L'obligeante Messagère, ou Gazette générale. Petit in-fol.

Le Mois, journal historique, littéraire et critique, par une société de gens de lettres. Ans 7-8, 6 vol. in-8°, fig.

Le Monde. In-4°.

Le Narrateur, ou Recueil exact des faits et des lois. In-4°. *D.*

L'Ombre de Brissot aux législateurs français. In-8°.

La Parisienne, ou Feuille de tous les jours. 5 n^os^ in-4°.

Figure au nombre des journaux qui motivèrent le message du Directoire aux Conseils, du 17 fructidor an 7, et qui furent supprimés, en même temps que des mandats d'arrêt étaient lancés contre leurs rédacteurs et imprimeurs.

Le Postillon des armées, journal du soir. 22 messidor, in-4°.

Précis des événements militaires. Campagne de 1799. *Strasbourg* et *Hambourg*, ans 7 et 8, in-8°, cartes.

Le Précurseur du Messie. 7 n^os^ in-8°.

Avec cette épigraphe : *Parate vias Domini* (c'est-à-dire de Louis XVIII). — Les personnes jalouses de se procurer cet ouvrage périodique, qui paraissait toutes les semaines, devaient le chercher chez les honnêtes gens connus pour débiter ces sortes d'ouvrages. Chaque numéro était suivi du *Bulletin officiel des armées coalisées.*

Le Télégraphe des armées, journal politique et militaire, par une société d'officiers généraux et de gens de lettres. In-4°.

La Tribune nationale, par Rivière. In-4°. *D.*

Le Voyageur, journal de L. Prudhomme. 1er messidor an 7-11 vendémiaire an 8, 105 nos in-8° et in-4°.

Nous avons montré, à l'article des *Révolutions de Paris*, ce qu'était Prudhomme. Cinq ans après la cessation de la feuille célèbre à laquelle son nom est resté attaché, il lança le prospectus d'un nouveau journal, auquel il donnait ce titre assez étrange de *Voyageur*, et cette épigraphe, pâle imitation de celle des Révolutions : « Les esclaves sont à genoux lorsque les hommes libres sont debout. »

« *Louis Prudhomme à ses concitoyens,* sur
« la nécessité, pour relever l'esprit public, de
« reprendre un journal sous le titre de *Journal*
« *de Prudhomme*, à dater du 1er vendémiaire
« prochain.

« Je me sens oppressé du besoin d'écrire.
« En rentrant dans la carrière pénible de jour-
« naliste, mon seul but est de défendre la
« liberté. Depuis deux ans je conspire dans le
« silence pour elle; mais un plus long silence
« serait un crime. Mon journal sera encore une
« fois l'épouvante des ennemis de la Répu-
« blique. »

Le mauvais destin de la République voulut qu'après 105 nos Prudhomme fût forcé pour la seconde fois, par le délabrement de sa santé, de suspendre son journal. Mais, en en interrompant l'envoi, il crut se devoir à lui même, devoir aux républicains qui s'y étaient abonnés, de le remplacer par une feuille inattaquable du côté des principes et dont les nouvelles eussent à la fois le mérite de la fraîcheur et de l'authenticité. Il se flattait d'avoir mérité leur reconnaissance en fixant son choix sur le *Bien-Informé*, digne sous tous les rapports de la confiance des bons citoyens, et dont la réputation, déjà consolidée avant que la tyrannie le condamnât au silence, se confirmait et augmentait depuis que la Constitution lui avait rendu la parole. » — Voy. t. 6, p. 360.

L'Ange Gabriel. journal politique, historique et littéraire. 1er frimaire-8 pluviôse an 8, in-4°.

Année militaire, ouvrage périodique, principalement utile aux citoyens appelés au service des armées, et à ceux qui par état sont chargés de faire exécuter les lois et les règlements particuliers au régime militaire, par Goujon (de la Somme), ex-député à l'Assemblée législative. In-8°.

Un n° par décade, contenant : l'analyse raisonnée des rapports et discussions intéressant la guerre ou la marine; le texte littéral des résolutions sur la matière; les proclamations et les arrêtés; la notice les principaux événements militaires; celle des ouvrages, avis et annonces qui auront trait soit à la guerre, soit à la marine. — La bibliothèque du Corps législatif en possède le 1er trimestre.

L'Antidote moral, politique et littéraire. Rédacteur-propriétaire : J. M. Dorreo. 1er vendémiaire-9 nivôse, 99 nos in-4°.

L'Aristarque français, journal universel, par Voidet. 1er frimaire-28 nivôse, 58 nos in-8°.

Justesse et justice.

Supprimé par l'arrêté consulaire du 27 nivôse.

Bulletin de l'Europe. In-4°.

Le Citoyen français, journal politique, commercial, littéraire, etc., par Lemaire. 24 brumaire, in-4°.

Au n° 1786, 26 vendémiaire an 13, il prend le titre de

Le Courrier français, journal politique... In-4°.

Continue jusqu'au n° 2736 (31 mai 1807). — Au 1er juin 1807 :

Courrier de l'Europe et des spectacles. 9 vol. in-fol.

Réuni le 30 septembre 1811, après 1562 nos, au *Journal de Paris*. Depuis le 1er avril 1810, le titre portait en plus : *et Mémorial européen réunis.*

Nous avons déjà rencontré, *supra*, p. 62, ce titre de *Citoyen français*. Depuis j'ai vu sur un catalogue Marreca (François, janvier 1864), une plaquette de 1614 portant ce titre remarquable : *Le Citoyen français, ou Courrier des bonnes nouvelle de la Court*, in-8° de 16 pages. Reste à savoir si la date était bien exacte.

Le Corsaire, ou Diableries. In-8°. *D.*

Le Défenseur des droits du peuple, par Bonnar. Vendémiaire, in-4°.

Nec Cesar, nec Marius, nec Sylla.

L'Ennemi des conspirateurs. Vendémiaire, 10 nos in-4°. *D.*

Au 10e n°, *l'Ennemi des factieux*. Voy. *Journal du commerce*, an 3.

L'Esprit des journaux, par Barret. Vendémiaire, 7 nos in-8°. *D.*

Événements des 18 et 19 brumaire an 8, et jours suivants, etc. In 8°. N° 1, de 79 pages.

Gazette de Paris. 2 nos in-4°. *L.*

La Paix, ou Solution des questions qui

partagent les opinions, l'an 308 de la découverte de l'Amérique. In-8°.

Le Régulateur, ou Gazette de Paris et de l'Europe, rédigé par George Palmerand. 1er vendémiaire-15 brumaire, 45 nos in-4°.

Remplacé par le *Citoyen français.*

Tableau de la France. 2 nos in-4°. *L.*

Télégraphe de Saint-Cloud. 3 nos in-4°.

Journaux provinciaux.

Je me suis expliqué dans ma préface au sujet de la presse provinciale. J'aurais voulu en donner un tableau quelque peu complet, au moins pour l'époque révolutionnaire ; mais j'ai fait, pour y parvenir, d'inutiles efforts. Je suis donc réduit à en présenter seulement quelques échantillons, relevés pour la plupart dans deux ou trois bibliographies locales et dans le catalogue La Bédoyère ; ils permettront tout du moins de se faire une idée de la physionomie, et même, pour quelques points, du ton de la presse périodique dans les départements, durant cette époque agitée.

NORD.

Journal du département de l'Oise. 26 février 1791-29 juillet 1823, in-4°. *L.*

Journal du département de l'Oise, par le citoyen M*** (Lagrange) 28 messidor an 8-21 vendémiaire an 10, 39 nos in-8°.

J'emprunte l'indication telle quelle de ces deux feuilles au catalogue La Bédoyère, et sans pouvoir dire s'il y a eu entre elles autre chose de commun que le nom.

Chez M. Pochet-Deroche le prospectus d'un *Journal encyclopédique du département de l'Oise*, qui devait commencer à paraître le 1er janvier 1793.

Le Spectateur picard. *Au cap de Bonne-Espérance*, chez l'Hottentot, à l'Impartialité, 1755, in-8°.

Journal anti-religieux, qui fut supprimé dès le 1er n°.

Annonces, affiches et avis divers de *Picardie*, *Artois*, *Soissonnais* et Pays-Bas français. *Amiens*, 1770, in-4°.

De juillet 1790 à floréal an 9 : *Affiches du département de la Somme;* et à partir du 6 floréal : *Journal du département de la Somme.*

Courrier du département de la Somme, par Dumeril. 1790, in-8°.

Décade du département de la Somme. *Amiens*, 1800-1811, in 4°.

En 1806 : *Bulletin de la Somme.*

Voy. *supra*, p. 247, le *Correspondant picard*, par Babeuf.

Courrier de la Scarpe, ou l'Écho du département du Nord, par Saint-Villiers. *Douay*, 1790, in-4°.

Gazette du département du Nord. 1793, in-4°. *L.*

Voy. *supra*, p. 219, *Argus du département et de l'armée du Nord*, 1792.

Annonces, affiches, nouvelles et avis divers, pour la province d'*Artois*, le *Boulonnais* et le *Calaisis*. 1788-1789, in-8°. *L.*

BELGIQUE.

Courrier de l'Escaut. *Malines*, 16 décembre 1784-30 mars 1819, in-4°.

S'est appelé successivement : *Courrier Belgique*, 1790-1798 ; *Courrier des départements réunis*, 1799; *Gazette de Malines*, 1800 et 1810; *Courrier impartial*, etc. — Éprouva plusieurs interruptions. Supprimé à la suite du décret impérial de 1810 qui ne permettait la publication que d'un seul journal politique par département, il reparut le 7 février 1814 sous le titre de *Courrier belgique.*

Le premier et le principal rédacteur de cette feuille importante fut Baret, qui devint membre du conseil des Anciens.

La Bibliothèque impériale possède 1 volume du *Courrier de l'Escaut*, allant du 2 avril 1787 au 30 juin 1788, et sous la rubrique de Bergen-op-Zoom ; au dos est écrit à la main : « Courrier belgique, par Baret. Révolution des Pays-Bas » ; — 1 volume du *Courrier belgique*, de 1790, « du temps des patriotes », imprimé

avec permission des États de la province de Malines; et 3 autres, de ventôse an 4 à nivôse an 6.

— **Journal du département de l'Escaut.** *Gand,* an 13-1811, in-fol.

Journal de Bruxelles. 1788...

Cette feuille compta parmi ses rédacteurs le fameux Robineau, dit de Beaunoir, qui la rédigea pendant les premiers mois de 1790, jusqu'à ce qu'il fut obligé de se réfugier en Hollande, pour échapper au ressentiment de Van der Noot, qu'il avait irrité par des éloges donnés à Joseph II. L'année suivante nous retrouvons cet aventurier à Liége, où il publie

— **L'Ami des hommes,** journal historique, politique et littéraire, par M. de Beaunoir, membre de la Société des Amis de la Constitution. *Liége,* 1791, in-8°.

Les nos 27-33 sont intitulés *le Vengeur et l'Ami des hommes.*

A la fin de 1793, Robineau est retourné à Bruxelles, et on le voit solliciter du gouvernement la permission ne reprendre le *Journal de Bruxelles*, ce qui lui fut accordé à la condition de se soumettre aux lois sur la censure, et moyennant l'offre faite par l'éditeur d'abandonner le produit des souscriptions, les frais prélevés, pour contribuer aux dépenses de la guerre. Voici, très-abrégé, ce qu'il écrivait, à cette occasion, au ministre plénipotentiaire de l'empereur :

« L'arme la plus terrible employée par les « philosophes anarchistes qui couvrent la « France d'un torrent de sang est la plume; « c'est avec la plume qu'ils ont renversé l'autel « et le trône; c'est avec la plume qu'ils ont « fait d'une nation naguère célèbre pour son « urbanité et son amour pour ses souverains « une meute de tigres et de régicides. Leurs « journaux et leurs théâtres leur ont servi de « tribune pour appeler les peuples aux crimes, « et les préconiser.

« Il est temps de les battre avec leurs pro- « pres armes; il est temps d'éclairer les hommes « sur leurs vrais intérêts, et de les ramener « au bonheur en les rappelant à la religion, à « l'ordre et à leurs devoirs. J'avais déjà tenté « cette tâche ingrate et pénible en écrivant à « Liége le journal *le Vengeur*, et j'ose croire « que je n'ai pas été au-dessous de mon entre- « prise......... Mes principes, mon inviolable « attachement à la cause des rois en général « et à celle de l'auguste maison d'Autriche en « particulier sont connus de Votre Excellence, « qui souvent a donné des éloges à la fermeté « de ma plume. J'ose donc la supplier, avec « confiance, de vouloir bien me faire accorder « l'octroi du *Journal de Bruxelles...* »

Magasin historique, politique et littéraire, ou Journal de Bruxelles. *Bruxelles,* 1790-1806, in-8° et in-4°.

Le titre s'est interverti en 1794, ainsi : *Journal de Bruxelles, magasin..*, et en 1797 le sous-titre disparaît.

Le Postillon extraordinaire de tous les Pays-Bas et autres. 20 janvier 1790-15 février 1792, in-4°.

De l'imprimerie patriotique de Saint-Trond, petite ville du Limbourg qui était devenue l'asile des proscrits, et où s'imprimèrent toutes les pièces propres à préparer et à consolider la révolution. — Publiait chaque semaine, sous le titre de *Censeur impartial*, un supplément contenant une bibliographie critique des pamphlets, qui paraissaient en si grand nombre à cette époque. — Interrompu du 2 mai 1790 au 18 février 1791, il reparut le 19 sous le titre de *Postillon europeen*, et se fondit en février 1792 avec le *Journal européen.*

On trouve dans le n° du 11 janvier 1792 un « *Tableau de la dilapidation des deniers royaux et publics par les ex-souverains brabançons,* ou Extrait du registre des États du Brabant, des années 1789 et 1790, publié pour l'instruction de la nation belgique et de la postérité. » On y lit :

« Ordonnance de paiement à M. Linguet, « pour la souscription de 1200 exemplaires de « son journal, à 2 louis, 31,350 florins.

« *Idem* à M. l'abbé Feller, pour la souscrip- « tion de 1,200 exemplaires de son journal, à « raison d'un louis, 15,675 florins.

« *Idem* à M. Brosius, pour la souscription « de 100 exemplaires de son journal, à raison « d'un louis, 1,306 florins.

« On voit que Linguet, Feller et Brosius, « ces écrivains dont le *désintéressement* et la « *religion* guidaient la plume, étaient souve- « rainement favorisés en Brabant. Ce trio fa- « meux ne manquera pas sans doute de ré- « clamer contre cette médisance; on sait comme « ces trois écrivains stipendiés défendirent la « cause du congrès, Linguet dans ses *Annales* « *politiques*, Feller dans le *Journal historique* « *et littéraire* de Luxembourg, et Brosius « dans sa feuille sottement intitulée *Journal* « *philosophique et chretien*, comme s'il y « avait des journaux *payens.* »

Dans son prospectus, le *Postillon* se flatte de l'espoir de n'avoir pas un sort pareil à celui de son prédécesseur, et on lit en note à ce passage : « M***, auteur du *Postillon de Ver-* « *sailles*, fut traduit, en 1783 à la Bastille, « où il a péri de la manière que chacun l'a « appris lors de la destruction de cet infernal « temple du despotisme. » Qu'était-ce que ce *Postillon de Versailles* et ce M***? — Une résurrection du *Postillon* a été tentée à Bruxelles en 1796.

Journal des Pays-Bas. *Bruxelles,* 1791, 117 nos in-4°.

Remplacé par le *Journal européen*, qui prit, à dater du 7 mai 1792, le titre de *Journal universel.*

D'après une note qui m'a été fournie par

M. Warzée, ce journal aurait été rédigé par un Français nommé Milon, lequel aurait rédigé antérieurement « la *Gazette de nouvelles diverses* de La Haye, suspendue le 1er juin 1790 par le Conseil-Comité des États de Hollande. Le 30 mai, il fut admonesté pour des articles impies et scandaleux insérés dans le n° 48.

Journal de la guerre. *Mons* et *Bruxelles*, 1792-1794, in-8°.

Le titre est suivi, selon l'année de la publication, des mots : 1re, 2e, 3e campagne. — Rédigé, dit-on, par un abbé français sous le nom de Mme Marchand, émigrée, et tiré à 5,000 exemplaires. Cette dame Marchand, née Lefebvre, est qualifiée, dans les pièces relatives à l'établissement de cette feuille, de rédactrice du *Journal de Calais*, feuille royaliste, qu'on lui avait refusé de continuer à Tournay dans la crainte de mécontenter le gouvernement français.

Journal de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité établie à Bruxelles, rédigé par Chateignier, membre de la société et secrétaire archiviste de l'assemblée des représentants provisoires du peuple de la ville libre de Bruxelles. *Bruxelles*, 18 novembre 1792-20 mars 1793, 104 nos in-8°.

On voit dans les archives de Bruxelles que Chateigner avait demandé, le 23 juin 1789, et obtenu l'autorisation de publier un *Journal général des Pays-Bas autrichiens*. En l'an 3, devenu secrétaire de la municipalité de Bruxelles, il lança le prospectus d'une *Galerie historique*, ou Tableau de tous les événements remarquables de la Révolution française depuis sa naissance.

Gazette révolutionnaire. *Liége*, 22 septembre 1794-31 août 1824, in-4° et in-fol.

La première des feuilles créées à Liége sous le gouvernement français. Rédigée pendant les premières années par quelques citoyens exaltés dont les principes répondaient parfaitement au titre qu'elle s'était donné, mais qu'elle avait abandonné dès le mois de juin 1795 pour celui de *Gazette de Liége*, elle baissa de ton en 1798, et devint, comme il convenait à l'époque, une feuille modérée. Elle n'en fut pas moins atteinte par le décret impérial du 3 août 1810, et elle ne put reparaître qu'en 1814. En 1824 elle se fondit avec le *Mathieu Laensbergh*, qui ajouta dès lors à son titre celui de *Gazette de Liége*.

Liége, comme toutes les villes capitales ou princières, avait déjà eu sa Gazette privilégiée, dont l'origine remontait au delà de 1688, et qui avait persisté jusqu'au 27 juillet 1794.

Lors de la première occupation du pays de Liége par les Français, plusieurs feuilles s'étaient établies dans le but de soutenir l'invasion française et de propager les doctrines républicaines. M. Ulysse Capitaine cite :

— **Feuille nationale liégeoise** française et belgique. De la fin de 1792 à février 1793, in-8°.

— **Le Messager français.** Janvier-février 1793, in-8°.

— **Courrier de la Meuse.** 28 décembre 1792-1er février 1793, in-8°.

— **Manuel du républicain.** 3 février-3 mars 1793, 5 nos in-8°.

Très-intéressant, en ce qu'il renferme les procès-verbaux détaillés des séances de l'administration provisoire du pays de Liége.

— **Bulletin du département du pays de Liége et de la Belgique.** 15 février-4 mars 1793, 18 nos in-4°.

Également curieux pour l'histoire de l'occupation française.

Quand le pays de Liége fut réuni à la France, les premiers actes des agents révolutionnaires furent tout d'abord l'objet d'une publication périodique, sous le titre de

— **Recueil des arrêtés** et proclamations des représentants du peuple français envoyés près des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Août 1794-avril 1795, 4 vol. in-8°.

Ce recueil n'a commencé à paraître régulièrement tous les trois jours qu'à dater du 22 septembre. On y trouve les jugements des tribunaux civils et criminels, du comité révolutionnaire, et tout ce qui émane des autorités constituées. — On en peut rapprocher les recueils administratifs suivants.

— **Bulletin de correspondance** de l'administration centrale du département de l'Ourte avec les administrations municipales des cantons. 10 vendémiaire an 7-9 germinal an 8, 81 nos in-8°.

— **Mémorial administratif** du département de l'Ourte. 23 septembre 1801-6 janvier 1814, 733 nos en 25 vol. in-8°.

Le changement de gouvernement donna lieu à une nouvelle série, qui se compose de 22 nos, du 25 mars au 14 septembre 1814. — Le département de l'Ourte ayant été réuni ensuite à ceux de la Meuse-Inférieure et de Sambre-et-Meuse, une 3e série commença sous le titre de *Mémorial administratif du département de Meuse-et-Ourte*, et forme 43 nos. — S'est continué depuis sous le titre de *Mémorial administratif de la province de Liége*.

Parmi les autres journaux du département de l'Ourte, nous citerons encore :

— **Courrier de l'Ourte**, par L. Bassenge. 23 octobre 1795-21 septembre 1798, in-4°.

Organe officiel du gouvernement; a exercé une grande influence.

— **La Tribune publique du département de l'Ourte**, par une société de patriotes de 1789. Septembre 1796, 18 n^{os} in-8°.

— **Le Télégraphe français**, par G. Wendler et J. Pestieaux. 1797-mars 1798, in-8°.

République française où la mort.

Le Père Duchesne des Liégeois, mais bien inférieur à son modèle. Paraissait tous les deux jours. Pendant les premiers mois de sa publication, il publia de deux jours l'un un supplément portant pour titre tantôt *le Chocolat*, tantôt *le Chocolat à la vanille*. C'était là une dénomination assez peu démocratique. Wendler nous apprend qu'il avait voulu appeler sa feuille complémentaire *le Déjeuner*, mais que ce titre avait été pris par une feuille « dégoûtante d'aristocratie », ce qui l'avait forcé d'en chercher un autre. — Le *Télégraphe*, qui ne se fait guère remarquer que par sa violence, a plusieurs fois changé de titre; il s'est successivement appelé : *le Télégraphe ou l'Observateur sévère; l'Observateur sévère et impartial*, avec la devise : *Frangor, non flector*, titre auquel il ajoute en 1798 celui d'*Écho du cercle constitutionnel de la Taverne.*

L'Impartial européen, ou Nouvelles nationales et étrangères. *Bruxelles*, 1796-1797, in-4°.

L'Impartial bruxellois, nouvelles politiques, nationales et étrangères. 1796-1797.

Ces deux dernières feuilles furent comprises dans le décret de proscription du 22 fructidor, et leurs propriétaires condamnés à la déportation.

On lit dans le *Républicain du Nord* du 13 septembre 1797 : « Les Anciens ont donné leur sanction à la résolution qui condamne, par mesure de salut public, plusieurs journalistes à la déportation; en conséquence les scellés ont dû être apposés sur les presses de *l'Impartial européen*, de *l'Impartial bruxellois* et de *l'Echo*, tous trois compris dans le nombre. »

Parmi les journaux frappés se trouvait en effet un *Écho*, sans autre désignation, et, comme il y avait à Paris alors une feuille de ce nom, il s'ensuivit un singulier incident, que j'ai rapporté t. 4, p. 376. Le tribunal, c'est-à-dire le conseil des Cinq-Cents, interpellé, ne put dire à qui s'appliquait son arrêt. Il paraît, d'après le passage du *Républicain* que je viens de citer, que c'était *l'Écho des feuilles politiques et littéraires* (ci-dessus, p. 82), qui se publiait alors à Bruxelles.

Le Républicain du Nord. *Bruxelles*, 14 brumaire an 4-30 germinal an 7, 1253 n^{os} in-4°.

Deschiens en possédait 1219 n^{os}, s'arrêtant au 26 ventôse an 7. La bibl. du Corps législatif en possède 6 vol., commençant au n° 1044, 1er vendémiaire an 7.

Cette feuille est particulièrement intéressante pour l'histoire de la Belgique, qui venait d'être réunie à la république française, par la loi du 9 vendémiaire an 4, et dont le régime intérieur subissait alors une transformation radicale. Voici un extrait du n° du 20 janvier 1796; c'est l'ordre de la fête qui devait avoir lieu le lendemain en mémoire de la chute du dernier roi des Français; j'abrége :

« Le 1er de pluviôse an 4 est le jour anni-« versaire de la chute du dernier roi des « Français.

« Ce souvenir réveille dans les cœurs de « tous les républicains le sentiment de haine « qu'ils ont juré à la royauté...

« Une fête est préparée pour recevoir les « élans de votre patriotisme.

« C'est à midi, dans le temple de la loi, à « l'heure même où le dernier tyran de France « couronné a péri dans l'abîme que ses mains « criminelles lui avaient creusé, que vous vous « électriserez tout entiers du feu sacré de la « liberté, et que vous retremperez vos âmes « dans une nouvelle vie, pour combattre ceux « qui voudraient vous la ravir.

« La fête n'aura d'autre éclat que la simpli-« cité républicaine, et l'ordre dans les rangs « ornera le cortége.....

« A midi sonnant, une décharge de deux « pièces de canon semblera annoncer à tous « les tyrans qu'ils touchent à leur dernière « heure.

« Un bureau sera placé dans la partie supé-« rieure du temple, où, en présence du prési-« dent de l'administration centrale et du peuple, « les officiers de l'état-major général iront dé-« clarer qu'ils jurent une haine éternelle à la « royauté. Ils signeront leur déclaration sur le « procès-verbal qui en sera tenu par le secré-« taire du département.

« Les autres fonctionnaires publics retien-« dront leur ardeur; convaincus de la nécessité « où l'on s'est trouvé, par un trop court es-« pace de temps, de remettre l'exécution de « l'arrêté du Directoire exécutif au 10 pluviôse, « ils sont invités de différer jusqu'à ce jour-là « à faire la même déclaration. »

Le Rapporteur. *Bruxelles*, 5 octobre 1797-3 mars 1799, 4 vol. in-8°.

Supprimé pour avoir avancé que « les Anglais, suivant ce que l'on mandait de Blankenberg, y auraient fait une descente, et y auraient enlevé des bestiaux qu'ils avaient payés », — « Considérant, dit l'arrêté de l'administration centrale du département de la Dyle, que l'insertion de cette note tendait à ranimer l'espoir coupable des ennemis de l'intérieur, et qu'elle ne pouvait être que le fruit de la malveillance. »

L'Oracle. *Bruxelles*, 1800-1827, in-4°.

En 1813 : *l'Oracle, journal du département de la Dyle.* — En réponse à une demande de renseignements faite par l'intendant de ce département, le maire écrit, à la date du 8 avril 1814, que, de tous les journaux publiés à Bruxelles, le seul qui lui paraisse rédigé avec soin est l'*Oracle;* c'est aussi, ajoute-t-il, le plus répandu. Les autres ne lui semblent avoir qu'une existence précaire et mériter peu d'intérêt. C'était, dit le *Nain jaune*, la *Quotidienne* affranchie de toute censure.

Annales politiques universelles de la fin du XVIII[e] siècle, par une société de gens de lettres. *Bruxelles*, 1801, in-8°.

« Si l'histoire est le télescope des temps,
« les annales en sont pour ainsi dire le télé-
« graphe. »
Épître dédicatoire à la postérité : « Divinité
« des âmes sublimes, dispensatrice de la vraie
« gloire, toi qui embrasses les siècles et les
« êtres, toi à qui les hommes brûlent d'appar-
« tenir, je te salue! Juge suprême de l'histoire
« et de ceux qui la retracent, reçois l'hom-
« mage de mes efforts : puissent-ils être cou-
« ronnés de succès, et n'avoir rien à redouter
« de tes arrêts équitables! J. CHAT. »

Journal de la Lys. *Bruges*, 25 sept. 1804-27 mai 1811, 969 n[os] in-4° et 4 n[os] in-fol.

A partir du 22 mars 1805, ajoute à son titre : de commerce, de politique et de littérature. Le 20 mai 1811 : *Journal du département de la Lys*, autorisé par M. le préfet.

Journal historique, contenant les événements et faits les plus remarquables, tant historiques, diplomatiques que politiques, avenus depuis le 1[er] octobre 1806.... rédigés chronologiquement et enrichis de notes géographiques, etc., par A.-J.-D de Braeckenier. *Bruxelles*, 1807, in-8°.

Cela n'est point évidemment une publication périodique; nous l'enregistrons néanmoins parce que la Bibliothèque l'a cataloguée parmi les journaux.

Journal de la petite poste de Bruxelles, pour l'insertion des avis et annonces. *Bruxelles*, 1805-1835, in-8°.

On lit dans un avis adressé aux abonnés le 1[er] janvier 1829 : «.... A une certaine époque, ce petit journal avait un nombre considérable d'abonnés. Le gouvernement impérial français, qui voulait s'approprier tous les bénéfices, exigea de son propriétaire, sous peine de voir passer son industrie entre les mains d'un être privilégié, la somme énorme de douze mille francs, à laquelle il fallut consentir... »

Consulter au surplus l'*Essai historique et critique sur les journaux belges*, par M. Warzée, que j'ai déjà cité. On y verra à quelles tracasseries les journaux étaient en butte dans les départements annexés. Une surveillance non moins active y était exercée à l'égard des journaux étrangers. Ainsi, un arrêté de l'administration du département de la Dyle, du 27 nivôse an 4, pris sur l'arrêté du Directoire exécutif du 3 du même mois, défend la circulation dans le département des journaux suivants : 1° le *Courrier universel*, ou l'Écho de Paris, des départements et de l'étranger; 2° le *Courrier universel extraordinaire* et le *Courrier universel* par le citoyen Husson; 3° la *Gazette française* et le *Courrier français;* 4° l'*Observateur de l'Europe* et l'*Éclipse;* 5° l'*Ami du peuple :* « Considérant, dit l'arrêté, que ces gazettes sont rédigées dans un sens qui tend évidemment a corrompre l'esprit public, au rétablissement de la royauté et à la haine du gouvernement républicain, et qu'il importe de ne pas laisser répandre dans ces contrées le poison qui est distillé dans ces feuilles. » La même mesure atteignit successivement le *Courrier du Bas-Rhin*, imprimé à Wesel; la *Gazette de Leyde*, *the New Merchant*, les *Nouvelles politiques* de Leyde, le *Journal de Francfort* et le *Zeitung correspondenten*, de Hambourg.

En 1814, le nouveau gouvernement, « considérant qu'en vertu des lois et règlements actuellement en vigueur sur l'imprimerie et la librairie, la liberté de la presse avait été soumise à une surveillance souvent arbitraire », abolissait ces lois et règlements. Mais les rédacteurs de journaux étaient astreints, soit pour en établir de nouveaux, soit pour continuer à publier ceux alors en circulation, à se munir d'une autorisation qui ne leur était accordée que s'ils justifiaient, d'une manière satisfaisante, qu'ils avaient au moins 300 souscripteurs. — Le 16 octobre 1830, le gouvernement provisoire, « considérant que le domaine de l'intelligence est essentiellement libre, qu'il importait de faire disparaître à jamais les entraves par lesquelles le pouvoir avait jusque-là enchaîné la pensée, dans son expression, sa marche et ses développements », décrétait l'entière liberté de la presse en Belgique, et l'art. 18 de la constitution belge a confirmé cet acte libéral.

En parcourant l'intéressant ouvrage de M. Warzée, dans la partie moderne surtout, on est étonné de retrouver chez nos voisins tous les titres de journaux qui ont fait quelque fortune chez nous. C'étaient quelquefois des écrivains français qui les y portaient. Ainsi, en 1826, MM. Tissot et J. J. Ader y fondaient un *Constitutionnel*, journal politique, commercial et littéraire Ader, réfugié en Belgique à la suite de condamnations dont il avait été frappé en France pour des articles politiques insérés dans le *Diable boiteux*, le *Frondeur*, la *Pandore*, et autres petits journaux, prit part encore à la rédaction du *Courrier des Pays-Bas.*

Ajoutons que nos voisins ne se sont pas bornés à copier les titres de nos journaux; on

a essayé à Bruxelles, à différentes reprises, de réimprimer quelques-uns de ces journaux eux-mêmes : ainsi en fut-il en 1833 pour le *Constitutionnel*; en 1838 pour le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel*. De toutes ces entreprises une seule a réussi : un lithographe réimprime, ou plutôt décalque, la *Gazette des tribunaux*, depuis 1837.

OUEST.

Journal du département de Seine-et-Oise, répertoire administratif, littéraire et rural, des environs de Paris. 1er vendémiaire an 5.., in-8°.

En 1807, devient, sous le titre de *Journal de Seine-et-Oise*, le journal officiel du département.

Journal de la Société des Amis de la Constitution séante à Versailles. 1791, 13 nos in-8°.

Voyez *supra*, p. 130, *Journal de Versailles*.

NORMANDIE.

Journal de Normandie, ou Mémoires périodiques pour servir à l'histoire... de Normandie, par Milcent. *Rouen*, 1785-1791, in-4°.

Suite des *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie*, qui remontaient au 4 juin 1762. — En 1790, ajoute à son titre : *de Rouen et du département de la Seine-Inférieure*, et le 12 mai 1791, il devient le

Journal de Rouen et du département de la Seine-Inférieure, par Milcent, et, à partir du 1er février 1792, par le citoyen Noël, homme de loi. 1791-2 septembre 1799, in-4°.

A la fin de 1799, il se fusionne avec un *Méridien*, dont il prend le titre et le rédacteur :

Journal de Rouen et le Méridien, par Duval, 1799-1802, in-4°.

Il devient ensuite successivement :

Journal de Rouen, par une société de gens de lettres. 1802-1803, in-4°.

Journal de Rouen et du département de la Seine-Inférieure. 1804-1836, in-4° et in-fol.

Journal de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. 1er avril 1836..., in-fol.

Chronique nationale et étrangère, et en particulier des cinq départements substitués à la province de Normandie. *Rouen*, 1790-14 septembre 1792, 364 nos in-8°.

La liberté sans la raison est une arme funeste.

La bibliothèque du Corps législatif possède quelques numéros de la troisième année. On lit à la fin du dernier de ces nos (2 sept. 1792) cette note manuscrite, rognée par le relieur : « Tout ce qui peut détruire l'esprit public est prodigué depuis longtemps par cet infernal papier, protégé par nos Corps administratifs, dont il est... avec les honnêtes gens..... jeté un ridicule terrible sur les travaux de l'Assemblée nationale, au point que notre ville et toutes nos campagnes sont d'une indifférence marquée sur les dangers de la patrie. »

L'Abeille politique et littéraire. *Rouen* 1791, in-8°.

Le Flambleau du républicanisme. An 2, in-8°.

Gazette révolutionnaire et débats des Jacobins. Ventôse an 2-nivôse an 3, in-8°.

C'est moi qui le premier apporte les nouvelles.

Sans doute parce que « elle paraissait exactement dans Rouen à deux heures après midi et partait à la même heure par la poste, de manière qu'elle transmettait dans les autres villes et départements les séances de la Convention 24 heures avant les autres papiers. »

On lit dans le n° du 30 nivôse an 3, sous la rubrique de Rouen : « La société populaire de « cette commune tient toujours ses séances, « qui durent à peu près un quart d'heure. Les « lampes allumées, le poêle chauffé, la fumée « devenant très-épaisse, le président prenant « la sonnette, les secrétaires étant placés au « bureau, les membres assis, on lit un journal. « Puis le président annonce la levée de la « séance, et le peuple crie à pleine voix : « Vive la République ! Vive la Convention ! »

Ce même numéro se termine par cet avis : « L'opinion publique semble se prononcer « contre le mot *révolutionnaire;* la Convention elle-même, dans une de ses dernières « séances, a donné à entendre qu'elle ne voulait « pas se servir plus longtemps de ce mot, et « qu'elle n'adoptait que celui de *républicain*. « Comme nous ne marchons jamais qu'au flambeau de la Convention, nous nous croyons « obligés de changer le titre de notre gazette, « et de reprendre celui qui, dans le temps de « la tyrannie, avait armé tous les despotes et « les buveurs de sang contre nous; nous re- « prendrons donc demain le titre : *Observateur de l'Europe*.

« Plusieurs abonnés nous ont marqué l'envie « d'avoir les décrets tels qu'ils sont rédigés; et « nous nous engageons de consacrer à cette « partie un article de notre feuille, qui, étant « format in-4°, contiendra plus de matière. « Mais comme le papier est actuellement très- « cher, et comme un décret porte qu'à compter « du 1er pluviôse chaque feuille périodique

« paiera 8 deniers de port par la voie de la « poste, nous nous trouvons obligés d'aug- « menter le prix de notre feuille..... Il y a « lieu de croire que, d'après le décret qui « augmente les frais de poste, le service sera « plus exact Il y a lieu de croire également « que cet essaim de jacobins qui s'étaient em- « parés des bureaux de la poste, et qui met « taient à l'index les papiers attachés à la Con- « vention, va faire place aux hommes probes, « et que par là le messager d'un bon esprit ne « sera plus arrêté dans sa course. »

De ce qui précède il semblerait résulter que la *Gazette révolutionnaire* aurait porté antérieurement, ou pendant une période quelconque, le titre d'*Observateur de l'Europe*, qu'elle parle de *reprendre ;* mais je ne connais, et M. Frère, dans son *Manuel du Bibliographe normand*, ne cite qu'un *Observateur*, de 1795, dont nous allons bientôt parler ; auparavant nous devons enregistrer une feuille dont il procède en quelque sorte :

Journal de Fécamp, rédigé par J.-B. Robert, citoyen. *Fécamp*, de l'imprimerie de J.-B. Robert, homme de loi, 1790-1791, in-8° et in-4°. *Corps législatif.*

Ce journal, malgré son titre, n'est pas une feuille locale ; il ressemble de tous points aux papiers-nouvelles de Paris, où il avait un bureau. M. Frère l'a omis dans la liste des journaux de la Normandie qu'il donne dans son *Manuel du Bibliographe normand*. Il en parle cependant incidemment à l'article *Robert*, en disant que celui-ci y exposa, ainsi que dans la *Vedette révolutionnaire*, des idées politiques exagérées. Plus tard, Robert, qui était un ancien avocat au parlement de Normandie, professa dans l'*Observateur* de Rouen des principes tout à fait opposés, qui lui valurent d'être compris dans les Proscrits de fructidor. Pendant les Cent Jours il alla fonder à Gand le *Nain blanc*, qu'il continua ensuite à Paris sous le titre de *le Fidèle Ami du roi* (1815) ; ses violences lui valurent des poursuites judiciaires ainsi qu'à son fils aîné, Charles, devenu son collaborateur. Robert, qui s'était fait inscrire sur le tableau des avocats à la cour royale de Paris, publia encore, à la fin de 1818, l'*Ami de la royauté*, tandis que son fils escarmouchait dans le *Furet* et autres petites feuilles. — Voy. ces journaux à leur date.

L'Observateur de l'Europe, par le citoyen Robert, homme de loi à Rouen. *Rouen*, in-4°.

M. Frère donne à cette feuille la date de 1795-1798, et la fait continuer par la suivante :

Chronique de l'Europe et petites-affiches de Rouen. 1799-1810, in-4°.

Mais à l'article de *Robert*, le savant bibliographe normand dit qu'il rédigea successivement l'*Observateur de l'Europe*, le *Réveille-Matin*, faisant suite à l'*Observateur*, et, en l'an 10, la *Chronique de l'Europe*. Il y a là une contradiction que je ne saurais redresser, n'ayant pas les pièces sous les yeux ; ce qui est certain, comme je l'ai dit à l'article précédent, c'est que Robert fut un des proscrits de fructidor.

La Vedette normande, par une société de gens de lettres (Guilbert et autres). *Rouen*, 1795-1802, in-8°.

Le Télégraphe, par Hubert. *Rouen*, an 4.

Supprimé pour un article intitulé *le Ventre creux*, qui fut jugé de nature, dans un temps de disette, à soulever le peuple.

Journal des sciences et de législation, par une société de gens de lettres (Renault et Périaux). *Rouen*, 1796, in-8°.

Continué par :

Bulletin politique, littéraire et de législation. An 5, in-8°.

La Semaine, ou l'Observateur dramatique et littéraire, par Delandine et Baron. *Rouen*, an 12-1814, in-8°. *L.*

Courrier maritime du Havre. *Le Havre*, 1791 et s.

La Gazette de Caen, qui se distribue dans la ville. 1732-1733, in-4°.

Affiches, ou Journal et avis divers de la Basse-Normandie. *Caen*, 1786-1793, in-4°.

Continué sous le titre de

Journal du département du Calvados. 1793, in-4°.

Le Courrier des cinq jours, ou Journal du département du Calvados, sous la direction de Picquot. *Caen*, 1790, in-8°.

Déjà cité à 1790, sans lieu, d'après Deschiens.

Journal politique de la Basse-Normandie. *Caen*, 1790, in-8°.

Le Courrier du Calvados. *Caen*, 1792, in-8°.

Journal des débats de la Société patriotique de Caen, par Féron. *Caen*, 1792, in-8°.

Gazette universelle et bulletin particulier du département du Calvados. *Caen*, an 5, in-8°.

Journal du Calvados et recueil complet des lois. Caen, an 7, in-4°.

Un n° du *Pilote du Calvados* du 29 février 1848, chez M. Pochet, porte : 63e année.

Journal des départements. *Évreux*, an 4, in-8°.

Bulletin de l'Eure. *Évreux*, 4 ventôse an 5-29 ventôse an 6, 135 nos in-8°. *L.*

Journal du bon sens, lettres d'un curé sur les affaires du temps. Signé : Moulis. *Évreux*, ans 5-6, in-4°.

Commence le 18 pluviôse an 5; à partir du 20 germinal, le titre porte en plus : *ou Observations importantes.*

Journal des mœurs républicaines, par Gosseaume. *Avranches*, 1794, in-8°.

Journal pour le département d'Alençon (plus tard : du département de l'Orne, dont le chef lieu est Alençon). *Alençon*, 1790-1791, in-8°.

La Renommée, ou Journal de Mortagne. *Mortagne*, an 5, in-8°.

Journal du district de Laigle, ou le Club des familles. *Laigle*, 1792-1793, in-8°.

Le Pacifique, ou le Courrier de Laigle. *Laigle*, 1796-1797, in-8°.

M. Léon de La Sicotière possède une grande partie des journaux publiés en Normandie, notamment un exemplaire complet, peut-être le seul qui existe, du *Bulletin des autorités constituées réunies à Caen*, et du *Journal de l'armée des côtes de Cherbourg*, deux feuilles importantes, la première surtout, et que j'ai cru devoir placer dans la nomenclature générale.

Journal breton, par de Cotteneuve. *Nantes*, 1781, 12 nos in-8°.

Courrier de la veille. *Nantes*, 1791, in-8°.

Le Médecin moral, feuille périodique, par Aubert Du Petit-Thouars, capitaine du génie. *Nantes*, 1795, in-8°.

Feuille nantaise. An 6, in-4°.

L'Ami des principes, ou Annales républicaines de Brest. *Brest*, s. d., in-8°. *L.*

Feuille hebdomadaire de la ville de *Lorient*. 1790, in-8°. *L.*

Feuille de Rennes. *Rennes*, an 6, in-4°.

Voyez *supra*, p. 92, *Sentinelle du peuple* et, p. 123, *États généraux.*

Affiches d'Angers, ou Moniteur du département de Maine-et-Loire. 1791-1796. *L.*

Journal du département de Maine-et-Loire, par les Amis de la Constitution. *Angers*, 1791, in-8°. *L.*

Moniteur du département de Maine-et-Loire. *Angers*, 1792, in-4°. *L.*

L'Esprit public, ou Journal de la Loire-Occidentale. 1793, 61 nos in-8°. *L.*

Journal du département de Maine-et-Loire. Ans 6-8, in-8°. *L.*

L'Ami de la Constitution de l'an III. *Angers*, In-8°.

L'Ami de la liberté. *Angers*, ans 7-11, in-8°. *L.*

Un n° de janvier 1848 du *Journal de Maine-et-Loire*, qui est sans doute la continuation d'un des précédents, porte : 70e année.

J'ai enregistré à 1789 une *Correspondance des députés de l'Anjou*, et, sans lieu, un *Observateur provincial* qui fut publié à Angers de 1789 à 1792.

Le Défenseur de la vérité, ou l'Ami du genre humain, par Philippeaux. *Le Mans*, 5 janvier-30 novembre 1792, 48 nos in-8°.

Annonces, affiches et avis divers de la généralité de *La Rochelle*. 1770, in-4°.

Aujourd'hui *le Phare de la Rochelle*.
Voici l'arrêt, suivant l'expression de M. Delayant, dont les *Mémoires secrets* frappèrent cette feuille en 1781 : « Cette gazette est très-mal faite relativement au commerce et aux mouvements du port. Elle est aussi littéraire : on y trouve des énigmes. » Nous n'avons pas besoin de dire que son intérêt s'accrut avec les événements de la fin du siècle.

Gazette de la Rochelle, ou Rapport succinct et impartial des gazettes et journaux. 1792, in-4°.

J'ai lu dernièrement dans la *France* la note suivante : « Le *Nouvelliste* de la Rochelle, qui vient de mourir, avait plus de cent ans d'existence. Ce journal, fondé sous le règne de Louis XV, était certainement le doyen de la presse provinciale. » Je ne trouve aucune mention de ce *Nouvelliste* dans les notes qu'a bien voulu m'envoyer le bibliothécaire de La Rochelle, M. Delayant.
Je vois dans le catalogue La Bédoyère 2 nos d'un *Journal de Saintonge*, et d'Angoumois, 1787, in-8°.

CENTRE ET SUD-OUEST.

Le Correspondant, ou Journal du département de *Chartres*. 1790, in-8°. *L*.

Le Courrier orléanais, par M. Couret de Villeneuve, imprimeur du roi et de Son Altesse Sérénissime le duc d'Orléans, volontaire orléanais. *Orléans*, 1789, in-8°.

Outre cette feuille, la Bibliothèque impériale possède plusieurs années d'un *Courrier du Loiret*, qui en était en 1855 à sa soixante-quatrième année.
Montargis a ou avait naguère un journal, *le Loing*, qui, en 1848, se disait dans sa 72e année.

Courrier de la Révolution, ou Journal des municipalités et des corps administratifs et militaires du département de Touraine. *Tours*, 1790, in-8°.

Correspondance d'Indre-et-Loire. *Tours*, 1791, in-4°.

Le Capitaine Canon, par Drouilly. *Saumur*, 1793, 4 nos in-8°. *L*.

Journal du Poitou. 1790, in-8°. *L*.

Journal de Poitiers et du département de la Vienne. 5 germinal an 5-30 ventôse an 7, 4 vol. in-8°. *L*.

Un n° de 1851 du *Journal de la Vienne* porte : 80e année.

Feuille hebdomadaire de la généralité de *Limoges*. 1775, in-4°.

La 6e année, 1780, à la Bibl. impér.

Journal patriotique de la garde nationale de *Limoges*. 1790-1791, in-4°. *L*.

Journal officiel du département de la *Haute-Vienne*. An 2, in-8°. *L*.

Courrier de Bordeaux. Novembre-décembre 1789, in-8°. *L*.

Bulletin, affiches, annonces et avis divers de la ville et du département de *Bordeaux*. 1790, in-8°.

S'est ensuite appelé *Journal de Bordeaux*. Catal. La Bédoyère : 132 nos, du 26 février au 4 novembre 1790.

Courrier de la Gironde, par Marandon. 1792, in-4°. *P*.

Chronique de Bordeaux, par Mittié fils. 1er brumaire-15 nivôse an 3, 16 nos in-8°. *L*.

Feuille de Bordeaux, par Delormel et Germain. An 3, in-8°. *L*. 1 n°.

L'Abeille, journal historique et littéraire, par une société d'amis des lettres. *Bordeaux*, 1797, 3 vol. et 2 nos in-12. *P*.

Nouveau Journal des journaux, ou Encyclopédie de toutes les affiches et papiers-nouvelles. *Bordeaux*, 1797, in-4°. *P*.

Journal de Bordeaux. Ans 6-7, in-4°.

Catal. La Bédoyère, nos 276-461, du 1er germinal au 6e complémentaire an 7.

L'Observateur de la Gironde. An 6, in-4°. *L*. 1 n°.

Bulletin général de Bordeaux et du département de la Gironde. An 7, in-4°. *P*.

Un n°, du 7 juillet 1819, du *Lloyd bordelais*, feuille maritime..., suite de la *Feuille d'affiches*, de *la Boussole du Commerce*, des *Petites-Affiches* et de *l'Annonce*, porte : 53e année.

Journal des Landes, ou Affiches politiques, administratives et littérai-

res, par Donzel. *Mont-de-Marsan*, 22 brumaire an 9-26 décembre 1812, 856 nos in-4°.

Cahiers patriotiques, ou Journal des administrations et des sociétés populaires du département des *Pyrénées-Orientales*. In-8°. *L.* sans date.

L'Écho des Pyrénées. 1793, in-8°.

Journal des Hautes-Pyrénées, par une société de patriotes de 89. Ans 4-5, in-4°. *L.*

Le Nouvelliste national, ou Journal de Toulouse, politique, libre et impartial. *Toulouse*, 19 nov. 1789-10 mai 1791, 433 nos in-8°. *L.*

Journal révolutionnaire de Toulouse. An 2, in-4°. *L.*

L'Anti-Terroriste, ou Journal des principes. *Toulouse*, 1796-1797, in-4°. *L.*

EST ET SUD-EST.

Affiches, annonces et avis divers de Reims et généralité de Champagne. *Reims*, 1772, in-4°.

En 1781 : *Journal de Champagne*; en juillet 1790, ajoute à ce titre les départements formés de la Champagne; reprend en l'an 6 son titre d'*Affiches*, etc., et finit en messidor an 7. — Ressuscité en 1801 sous le titre de

— **Journal de Reims** et du département de la Marne. 1801-1805, in-4°.

L'Observateur du département de la Marne, par Benjamin Bablot, conseiller-médecin ordinaire du roi et membre de l'assemblée électorale du département de la Marne. 1790-1791, in-8°. *L.*

Journal des Jacobins de Reims. S. d., in-8°. *L.*

Journal de Troyes et de la Champagne méridionale. 1782-1790? In-4°.

Journal du département de l'Aube. 1793, in-4°.

1 n° chez La Bédoyère, qui avait aussi 8 nos, du 10 thermidor an 5 au 20 vendémiaire an 6, d'un *Journal politique et littéraire du département de l'Aube*.

Annales troyennes, ou Décadaire du département de l'Aube. 1er thermidor an 4-30 messidor an 5, 37 nos in-12. *L.*

Journal des vrais Jacobins, rédigé par des sans-culottes de la Société populaire de Sedan, affiliée à celle des Jacobins de Paris. *Sedan*, an 2, 38 nos in-4°. *L.*

Voyez *supra*, p. 227, le *Courrier de Marienbourg et du département des Ardennes*, 1792.

Journal du département de la Meurthe et des départements voisins, par Sonnini. 1790-1791, 2 vol. in-8°.

Est devenu successivement :
Journal de Nancy et des frontières, par le même.
Journal républicain du département de la Meurthe, par le même.
Journal de la Meurthe, par Thiébaut.
Journal de la Meurthe et des Vosges.

Journal de Nancy et des frontières, par la Société des Amis de la Constitution.

Ensuite :

Journal des frontières, pour l'instruction des gens de la compagne, par Duplan. *Nancy*.

Je trouve cette indication, très-incomplète, dans le *Catalogue raisonné des collections lorraines* de M. Noël, qui possédait, en outre, des parties des *Affiches de Metz et des Trois-Évechés*, 1772-1789; des journaux des différents départements formés de la Lorraine, notamment du *Journal de la Meurthe*, commencé en l'an 4 et qui existe encore aujourd'hui; d'un *Journal littéraire* de Nancy, 1780-1787, etc.

Affiches, annonces et avis divers de la ville de *Strasbourg*. 1788..., in-4°.

Cette feuille existe encore aujourd'hui, et M. Silbermann en a publié un historique en 1841.

Courrier politique et littéraire des deux nations. *Strasbourg*, 1790, in-4°.

Continué par le *Courrier de Strasbourg*, ci-dessus, p. 207.

Feuille de Strasbourg, journal politique et littéraire. 1792. *L.*

Journal politique de Strasbourg. 1797, in-4°.

La Vedette du département du Doubs, par une société de républicains. *Besançon*, an 2, in-8°. *L.*

La Trompette, ou Journal du département du Doubs, par une société de républicains. *Besançon*, an 7, in-8°.

Au n° 33, ajoute à son titre : et du Jura. Je trouve encore la trace d'une *Feuille hebdomadaire* de Besançon, 1793, in-8°.

BOURGOGNE.

Annonces et affiches de Dijon. 1770-1771, in-4°.

Affiches, annonces et avis divers de Bourgogne, Bresse, Bugey et pays de Gex. 1776-1779, in-4°.

Repris quatre ans après sous le titre suivant :

Affiches, annonces et avis divers de Dijon, ou Journal de la Bourgogne. 1783-an 3, in-4°.

Journal patriotique de Bourgogne. 1790-1791, in-8°.

Le catal. La Bédoyère dit : *Journal patriotique de Bourgogne*, ensuite *l'Original*, de décembre 1789 au 25 novembre 1796, plus un volume de 1822 ; et deux nos plus bas il enregistre un

— **Journal patriotique** du département de la Côte-d'Or, ensuite prend le titre de *l'Original*, etc. Du 20 sept. 1791 au 5 frimaire an 5, in-8°.

Il y a là évidemment double emploi, confusion, une énigme enfin dont je laisse à M. Milsand à trouver le mot. Il semble néanmoins ressortir de ces énonciations que le *Journal patriotique* avait commencé avant 1790, et l'on pourrait croire que *l'Original* serait allé plus loin que ne le croit le bibliographe bourguignon, sans ce traître *etc.* qui laisse tout en suspens.

Éphémérides d'administration du département de la Côte-d'Or, ou Notice des délibérations importantes formées ou à former chaque jour par le bureau du département en exécution des décrets de l'Assemblée nationale. 1790-1791, in-4°.

L'Ami des bons citoyens. 1790, in-4°.

Le Nécessaire. 5 pluviôse an 2, in-4°.

Cette feuille est, parmi les journaux de la province, une des individualités les plus accentuées. Elle a persisté jusqu'à nos jours, à travers des vicissitudes et des métamorphoses dont on trouvera le tableau curieux dans le livre de M. Milsand ; nous devons nous borner ici aux traits principaux.

Disons tout de suite qu'elle eut pendant près de quarante ans, de l'an 4 à 1834, le même rédacteur, M. Carion, si bien que l'usage s'était introduit de « désigner l'enfant sous le nom de son père », de sorte que le journal avait beau changer de titre, c'était toujours, pour les Bourguignons, *le Carion*.

Le catal. Labédoyère donne le *Nécessaire* comme la suite, sous un autre titre, des *Affiches de Dijon*, mais c'est une erreur évidente, puisque cette dernière feuille ne finit qu'en l'an 3.

Contrairement à la tendance habituelle aux autres journaux d'augmenter leur format, le *Nécessaire*, reculant devant la nécessité de hausser son prix, réduit le sien, et devient in-8° au commencement de frimaire an 4 ; mais le 20 vendémiaire an 6, les journaux ayant été assujettis à l'impôt du timbre, force lui est de porter son prix de 9 à 12 livres par an.

Le 5 ventôse an 4, ajoute à son titre : ou Journal du département de la Côte-d'Or ; et le 5 vendém. an 5, le mot *Nécessaire* disparaît, et le titre devient : *Journal de la Côte-d'Or.*

On lit en tête du n° du 10 germinal an 8 : « La fixation dans notre commune du quartier général de l'armée de réserve, les opérations dont elle va bientôt être le centre, et la présence du premier consul, devant momentanément appeler sur Dijon l'attention de la France entière, notre journal paraîtra désormais plus souvent. »

Suspendu administrativement du 25 fructidor an 13 au 26 brumaire an 14, et du 21 juin au 8 juillet 1810.

Le 9 janvier 1812 Carion annonce qu'un décret impérial du 26 novembre 1811 (qui réduisait les journaux politiques à un seul par département) ayant « ordonné que les affiches, annonces et avis divers seraient séparés du journal politique et littéraire, d'après cette disposition et les instructions du directeur général de l'imprimerie et de la librairie, il est chargé de la feuille d'annonces, et que le journal politique et littéraire se trouve réuni au journal d'administration » (le *Journal de la Côte-d'Or*, ci-dessous).

La feuille de Carion prend dès lors le titre d'*Affiches, annonces et avis divers de la ville de Dijon.*

Le 25 janvier 1814, il porte en tête : PAR ORDRE DE S. A. LE GÉNÉRAL PRINCE DE HESSE-HOMBOURG. — *Journal de la Côte-d'Or.* Les nos du 10 au 24 février sont signés par le baron de Lunden ; le n° du 27 portent le *vu* du baron de Haan, et les nos du 9 mars au 12 mai celui du baron de Bartenstein, gouverneur général.

Mais le 22 mai, le Carion redevient comme devant : *Petites Affiches de Dijon.* « A compter de ce jour, ce journal *cesse d'être officiel* ; il sera rédigé par M. Carion seul ; il contiendra des articles de politique. Le rédacteur se félicite de reprendre la plume sous l'égide d'un gouvernement paternel... Amour pour son

roi, soumission à la loi, respect à toutes les autorités : telle est sa devise et tels sont les principes qui le guideront en rentrant dans la carrière. »

Forcé par les événements de 1815 d'interrompre sa publication, Carion ne la reprit qu'en février 1819, sous le titre de *Journal d'annonces, de littérature*..... Quand les lois de 1819 eurent rendu la liberté à la presse, il rentra dans la politique et modifia ainsi son titre : *Journal politique et littéraire de la Côte-d'Or;* en même temps il se donne cette épigraphe, empruntée de La Monnoye :

J'y maiton queique chôse qui pique,
Ein grain de sei por iqui, por ilai;
Vos saivé que le prôvarbe antique,
Palan de no, dit : Borguignon salai.

Nous renvoyons à M. Milsand pour la suite de cette feuille, qui s'appelle définitivement aujourd'hui, et cela depuis 1841 : *Journal de la Côte-d'Or*, feuille politique, littéraire, commerciale et industrielle.

L'Original, ou Journal du département de la Côte-d'Or. *Dijon*, 3 ventôse an 3-23 pluviôse an 4, in-8°.

La Glaneuse. *Dijon*, 1797, in-8°.

Parmi les journaux postérieurs à l'époque où nous sommes arrivés, nous nous bornerons à citer le *Journal de la Côte-d'Or* (1811-1831), par M. Amanton, auquel nous avons vu donner les dépouilles de Carion, et qui compta parmi ses collaborateurs le savant philologue et bibliographe Gabriel Peignot.

L'Observateur du département de l'Yonne, ou Journal des corps administratifs et judiciaires. Dirigé par Benoist-Lamothe. *Sens*, ans 4-9, 5 vol. in-8°.

Mémorial hebdomadaire des administrations du *Jura*. An 2, 26 nos in-8°. *L.*

Le Nouvelliste du Jura. An 10, 57 nos in-8°. *L.*

LYON.

La presse commença, à Lyon, par des reproductions des journaux de Paris. Ainsi la première publication périodique qu'enregistre M. Vingtrinier, qui va nous servir de guide, est un *Nouveau Mercure galant* (1677-1695), lequel n'est que la copie de celui de Paris, avec quelques faits locaux en plus, et quelques nouvelles empruntées à la *Gazette*, « qui n'aurait pu s'en plaindre, attendu que lorsqu'on a vendu sa marchandise, elle appartient au public ». La *Gazette* fut également réimprimée à Lyon, qui eut aussi une *Feuille des articles enregistrés au bureau d'avis et d'adresses* établi dans cette ville à l'imitation de ce qu'avait fait Renaudot à Paris cent ans auparavant. Viennent ensuite :

Affiches de Lyon, annonces et avis divers. 1748-1821, in-4°.

Fondé par Aimé de La Roche, membre de l'académie de Lyon. Le titre a plusieurs fois varié.

Le Glaneur, feuille de quinzaine, dans laquelle on rassemble ce qui se trouve épars dans les journaux, les papiers littéraires et autres écrits du temps. 1772-1773, in-8°.

Feuille littéraire de Lyon, dédiée à Mgr. le duc de Villeroy, par Domergue. 1773-1774, in-8°.

Domergue publia encore à Lyon, où il passa plusieurs années et obtint ses premiers succès *grammaticaux*, un

— **Journal de la langue française**, soit exacte, soit ornée, par Domergue. 1784, in-12.

Nous savons que l'auteur vint continuer à Paris, en 1791 (*supra*, p. 210), ce journal, auquel « des annonces d'ouvrages, une correspondance active et variée sur des difficultés grammaticales et sur d'autres sujets littéraires, une critique fine et spirituelle, donnent un intéret beaucoup plus vif que son titre ne semble l'annoncer. »

Je mentionnerai, seulement comme signe, un *Courrier littéraire*, in-8°, publié par la maison Périsse de 1766 à 1787, qui n'était qu'un catalogue de librairie, distribué gratuitement, comme font de nos jours plusieurs libraires de Paris.

Portefeuille lyonnais, ou Bigarrures provinciales trouvées par un Q.... ni cuirassé, ni mitré, mais botté (Sain de Manévieux). *Minorque* (*Lyon*), aux dépens du gouvernement, 1779-1780, in-8°.

« Pour éviter à M. le censeur l'ennui de « feuilleter mon manuscrit, j'ai été obligé de « l'envoyer à un imprimeur logé à trente lieues « d'ici. Comme la rue est un peu longue, ce « sont les courriers qui m'apportent les épreuves « à corriger, et qui se sauvent après à toutes « jambes. »

Journal de Lyon, ou Annonces et variétés littéraires, pour servir de suite aux *Petites-Affiches de Lyon*, par Mathon de la Cour. 1784-1792, 9 vol. in-8°.

S'est successivement appelé : le 5 sept. 1789, *Journal de Lyon et des provinces de la généralité;* le 7 janvier 1790, *Journal de Lyon et des provinces voisines;* et enfin, le 21 juillet 1790, *Journal de Lyon et du département de Rhône-et-Loire.*

Mathon de la Cour compta parmi ses collaborateurs les hommes les plus distingués de Lyon. Son journal, voué d'abord à la littérature légère, avait été peu à peu, comme toutes les feuilles qui se trouvaient dans la même position, envahi par la politique, mais il professa jusqu'au bout des doctrines modérées et sagement progressistes.

Courrier de Lyon, ou Résumé général des révolutions de France, par Champagneux. 1789-1791, in-8°.

Avait été précédé d'un *Journal de l'Assemblée nationale*, qui remontait au 27 avril, et lui servait comme d'introduction.

Roland et sa femme ont donné des articles à cette feuille, ainsi que l'auteur lui-même nous l'apprend dans un discours préliminaire placé en tête des œuvres de Madame Roland éditées par lui : « Je fis, y dit-il, un journal qui me valut beaucoup de haines, mais qui me fit aussi des amis. Je lui dois l'estime particulière que me vouèrent dès ce moment Roland et sa femme. Je donnai place dans mes feuilles périodiques à plusieurs articles qu'ils me fournirent, et qui étaient toujours du plus grand intérêt. — Aucune vue d'intérêt ne s'était mêlée dans mon entreprise. Je cédais tous les bénéfices à la Société philanthropique de cette commune. »

L'Ami de la liberté et des mœurs, ou Journal général des événements qui se passent sous nos yeux, contenant de plus un résumé de tous les papiers-nouvelles qui ont paru la veille, tels que le *Journal de Paris*, le *Moniteur*, etc. 1790, in-8°.

Le titre de cette feuille m'a seul engagé à la citer parmi d'autres éphémères dont on trouvera la liste chez M. Vingtrinier.

Journal de la Société des Amis de la Constitution, par l'abbé Laussel. 1790.

Renié par une déclaration expresse de la société des Amis de la Constitution, qui répudiait ses principes et déclarait n'avoir jamais eu aucune part à sa rédaction, il paraîtrait avoir quitté un titre usurpé pour prendre celui de *Journal du département de Rhône-et-Loire*.

Laussel était, dit l'abbé Guillon, un prêtre sorti de la congrégation des Doctrinaires, qui devint ensuite l'ami de Chalier et le protégé de Marat. Dans une brochure (*l'Honnête criminel*; Paris, 1793, in-8°) où il se vante de la grande part qu'il prit à l'expulsion de Lyon du vieux régime, il dit qu'en 1790, « pour former l'esprit public, il avait mis sur pied des crieurs et rédigé un journal intitulé *le Flambeau du peuple*. » Nous le retrouverons.

Journal de la société populaire des Amis de la Constitution établie à Lyon, rédigé par des écrivains patriotiques, sous la direction de M. Lalande. 1791, 23 nos in-8°.

Juger de nos lois nouvelles par nos mœurs actuelles, c'est juger de la beauté d'un édifice par un amas de ruines.

Journal de Lyon, ou Moniteur du département de Rhône-et-Loire. 1791-1793, 126 nos in-4°.

Il est absurde que tout un peuple ait dit à un seul homme : Commandez-nous, nous vous obéirons. (J.-J Rousseau.)

A partir du n° 18 : dédié aux sections et aux bataillons de la ville de Lyon. Les premiers numéros sont signés par Prudhomme, le frère, je crois, du fameux Prudhomme des *Révolution de Paris*, et qui n'était qu'un prête-nom; les autres le sont par Carrier, propriétaire gérant et un des principaux collaborateurs. Le rédacteur en chef était Laussel, qui exhala dans cette feuille, laquelle eut une très-grande influence à Lyon, toute la haine brutale dont il était animé, et en fit la terreur de tous les honnêtes gens.

Laussel ayant quitté Lyon au commencement de 1792, le *Journal de Lyon* continua, entre les mains de Carrier, à être aussi furibond et aussi redouté; mais les mascacres de septembre, la mort de Louis XVI, la guerre que se font les différents partis, ont complétement modifié ses opinions, et des secours qui lui sont donnés, dans un moment critique, par le département, composé de Girondins, achèvent de le rallier à l'administration. Voici, à ce sujet, deux pièces qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du journalisme :

Lyon, le 31 janvier 1793, l'an 4 de la république.

Au citoyen Président de l'Assemblée nationale.

« Citoyen Président, l'administration du dé-
« partement de Rhône-et-Loire, sentant l'im-
« portance d'un journal à Lyon qui, calqué
« sur les principes du vrai républicanisme, en
« propage les vertus et entretienne l'union et
« l'accord parmi les citoyens de cette cité,
« désirant dédommager le citoyen Carrier, qui
« lutte depuis deux ans contre les efforts mul-
« tipliés des ennemis de la chose publique, et,
« réduit dans ce moment au plus affreux dé-
« nuement, sollicite auprès des représentants
« du peuple français une avance, qu'il leur
« plaira déterminer, pour le dédommager des
« pertes qu'il a faites, et l'encourager à pour-
« suivre avec le même zèle un ouvrage de la
« plus grande importance; nous avons pris à
« son égard un arrêté qui prouve en même
« temps et nos motifs et notre opinion sur le
« citoyen Carrier. Nous espérons que le mi-
« nistre de l'intérieur, à qui nous avons écrit,
« éclairé et autorisé par la Convention natio-
« nale dans la mesure des récompenses, ne
« laissera plus longtemps languir et le génie et
« ses fruits utiles.

« Les administrateurs du conseil général
« du département de Rhône-et-Loire.

« *Signé* Grandchamp, président ; et Gonon,
« secrétaire général syndic. »

Le ministre des affaires étrangères aux administrateurs du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

De Paris, le 3 mars 1794; l'an 2 de la république.

« Je vous préviens, citoyens, que le Conseil « exécutif provisoire a arrêté, à votre recom- « mandation et dans des vues d'utilité publique, « de venir efficacement au secours du citoyen « Carrier, journaliste de votre département. Il « lui a été donné une somme de 600 livres « pour lui personnellement, et je vous an- « nonce, de la part du Conseil, que vous pou- « vez vous prévaloir sur moi jusqu'à concur- « rence de la somme de 3,000 livres, dont « vous disposerez pour le rétablissement de « son journal, et pour les créances du citoyen « Carrier relatives à ce journal. Le Conseil s'en « rapporte à vous, citoyens, pour l'arrange- « ment de cette affaire; et je dois vous ajouter « que si, pendant quelques mois, ce journal a « besoin d'un encouragement, nous ferons sur « cela tout ce qui sera possible. Bien entendu « que la chose sera demandée et dirigée par « vous.

« *Signé* Lebrun, ministre des affaires « étrangères. »

Le Surveillant, par une société de patriotes. 1791-1792, in-4°.

« Le titre seul de ce journal annonce assez « quel est son objet et quels seront ses prin- « cipes. Dénoncer courageusement tous les « abus, sous quelques noms, sous quelque « forme qu'ils se présentent, attaquer tous les « genres de despotisme, venger la loi des ou- « trages multipliés qu'elle reçoit tous les jours, « faire sentir le besoin de l'ordre et de la paix, « éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, le « rappeler sans cesse aux vérités éternelles qui « servent de base à la Constitution française, « telles sont les grandes et importantes fonc- « tions auxquelles se dévouent ses auteurs. »

Le rédacteur principal de cette feuille, écrite avec talent et modération, était Antoine-Athanase Royer-Collard, qui devint plus tard médecin en chef de l'hospice de Charenton et professeur de médecine légale à la Faculté de Paris. Il est à peine besoin de dire que le *Surveillant* ne vécut pas en bonne intelligence avec le journal de Laussel, qui s'emporte tous les jours en invectives contre « Royer-Royou et sa clique ministérielle », contre « cette espèce d'aristocruche nommé Royer, oratorien, digne pendant de l'abbé Royou, lequel, après s'être distingué dans les farces convulsionnaires, a voulu aussi se distinguer dans les farces contre-révolutionnaires, qui ne sont pas exemptes de convulsions ».

Nouvelles de Paris et des armées. 1792, 46 n^os in-4°.

Bulletin du département de Rhône-et-Loire, imprimé par ordre du comité de surveillance et de salut public. 8 août-13 septembre 1793, in-4°.

Publié pendant le siége de Lyon par les armées de la Convention. Il en était fait un tirage in-folio plano destiné à être affiché. — Réimprimé à Paris, en 1845, par Charavay, 1 vol. pet. in-4°.

Journal de Ville-Affranchie et des départements de Rhône et Loire, par deux sans-culottes de Paris. 1er frimaire-13 nivôse an 2, 41 n^os in-4°.

Interrompu du 14 nivôse au 1er thermidor, il reparut sous le titre de

Journal de Commune-Affranchie. 1er-16 thermidor an 2, 15 n^os in-4°.

Ces deux sans-culottes de Paris étaient d'Aumale, juge au tribunal révolutionnaire, puis secrétaire général des représentants du peuple, et Duviquet, le futur critique du *Journal des Débats*. Leur feuille fit une rude guerre aux aristocrates, aux nobles, aux riches, aux prêtres, au fanatisme et à Dieu; mais elle n'est pas violente comme celle de Laussel. On y prêche continuellement la justice, l'amour de la patrie, la vertu et la sensibilité.

Le Père Duchêne, par Dorfeuille sous le nom de Dumane. An 2, 32 n^os in-8°, avec vignette.

Il y eut plusieurs autres publications du même genre, entre autres un *Cousin du Père Duchesne*. — Dorfeuille a travaillé au journal précédent et au suivant :

Journal républicain des deux départements de Rhône et Loire, rédigé par une société de sans-culottes. 22 nivôse-2 floréal an 2, 51 n^os in-4°.

Publié, pendant l'interruption du *Journal de Ville-Affranchie*, par l'un de ses rédacteurs, Duviquet, et sortant de la même imprimerie.

« Chaque jour de la vie d'un journaliste « dont le cœur est pur est une jouissance aussi « douce que paisible. Tantôt c'est une vérité « qu'il développe, tantôt les triomphes de sa « patrie qu'il décrit. Éclairer et chanter son « pays, voilà le partage de ses journées! Le « soir, il peut se dire : Un sommeil calme va « fermer mes paupières, car demain mes con- « citoyens, mes frères, verront que leur bon- « heur occupe mes pensées, que les vertus de « leurs frères, de leurs pères, de leurs en- « fants, ont épuisé mes pinceaux. »

Le prospectus était moins mouton : « Les « rédacteurs, y était il dit, ne connaissent point « de milieu entre la rébellion et la peine, pas « plus qu'entre l'esclavage et la mort. Dé- « vorés de l'amour du peuple et de la haine « contre ses ennemis, toutes les lignes de « leur journal seront consacrées à appeler sur « ceux-ci la vengeance et le supplice. »

Le rédacteur en chef du *Journal républicain* est, nous venons de le dire, le même écrivain qui devait plus tard se faire un nom dans

la critique au *Journal des Débats*. Il était alors secrétaire de la commission temporaire. Son journal, comme la plupart des feuilles patriotes de Lyon, était subventionné par le gouvernement.

Journal de Lyon et du département du Rhône, par Pelzin. 29 pluviôse an 3-23 fructidor an 5, 231 nos in-8°.

Exterminez, grand Dieu, de la terre où nous [sommes,
Quiconque avec plaisir répand le sang des [hommes.

Bulletin diurne et nocturne de Lyon, par une société de gens de lettres. An 4, in-8°.

Le petit Tachygraphe. 1797-1809, in-8°.

Au n° 724 (29 ventôse an 12) : *Journal de Lyon, ci-devant Tachygraphe.* — Finit le 30 décembre 1809, et est immédiatement remplacé par le *Journal de Lyon et du département du Rhône*. 1810-1813, in-4°.

L'Improvisateur de Lyon, journal général du commerce et des sciences, par Chatelle. An 6, in-4°.

Journal de Lyon et du Midi, par Doublier. Ans 7-8, 77 nos in-4°.

Journal de Lyon et du département du Rhône. Prospectus du 23 thermidor an 8.

Ce journal resta à l'état de projet; mais ce projet est une des plus curieuses particularités qui nous aient été révélées par M. Vingtrinier.

Dans le courant du mois d'août 1800, deux hommes en apparence bien divers, et qui devaient arriver tous les deux à la célébrité, mais par des voies bien différentes, Fourier, le père futur du phalanstère, et alors courtier marron, et Martainville, le journaliste royaliste que connaissent les lecteurs de l'Histoire de la presse, et qui se trouvait alors à Lyon, où il faisait jouer des pièces de sa composition, se réunirent pour fonder un journal qui, dans la pensée de Fourrier surtout, devait attirer les regards du monde. Ils présentèrent au préfet le prospectus d'un *Journal de Lyon et du département du Rhône;* mais l'autorisation leur fut refusée. Fourrier alors se rabattit sur les journeaux existants, et il y engagea bientôt une vive polémique à propos de son système, notamment dans le *Bulletin de Lyon*, ci-dessous.

Journal de Lyon et du Midi. 1er nivôse-29 ventôse an 10, in-8°.

« Ce journal rappelle une des époques les plus glorieuses de notre histoire, dit M. Vingtrinier, au talent duquel nous voudrions, par cette citation, rendre un légitime hommage. Un gouvernement ferme et protecteur venait de s'établir, la France respirait enfin, et l'Europe se réconciliait avec elle, non par affection, peut-être, mais par crainte de ses armes. Une ère nouvelle commençait, les idées avaient changé de cours, et les esprits, dégagés de dix ans de crainte, revenaient à la religion de nos pères, au culte qu'on croyait anéanti, à l'obéissance aux lois, à l'amour de l'ordre et du repos. Un magnifique reflet de gloire couvrait les nouvelles institutions, tout semblait annoncer une de ces époques brillantes qui marquent dans l'histoire de l'humanité, et qu'on désigne par le nom de l'homme qui les résume, comme on le fait pour les temps de Charlemagne, d'Auguste et de Périclès.

« Le premier consul voulait établir autour de la France une ligne de petits États qui relèveraient d'elle, ou plutôt dont elle aurait la surveillance, et qui la protégeraient comme des sentinelles avancées au jour du péril. Quatre républiques étaient déjà organisées, c'étaient les républiques helvétique, batave, ligurienne et cisalpine. Cette dernière, formée de six nations différentes, créée en l'an 6, détruite depuis et rétablie, avait besoin d'un secours puissant pour fonder son gouvernement. Les rivalités, les jalousies étaient trop vives sur les lieux pour que les hommes d'État de ces pays pussent s'entendre. Le premier consul appela auprès de lui les députés italiens, et, pour abréger leur voyage, il les convoqua à Lyon.

« Quatre cent cinquante membres envoyés par la république cisalpine, un grand nombre de préfets et de généraux, une partie du gouvernement français, une foule d'étrangers, devaient doubler pendant trois mois la population de notre ville. Des questions d'un intérêt européen devaient s'agiter dans cette réunion, qui faisait de notre cité le centre de l'Europe méridionale. Pour rendre compte des fêtes qui devaient accueillir le premier consul, des ordonnances qui allaient être rendues, des événements qui allaient se passer, il fallait un journal spécial, rédigé par des hommes à la hauteur des événements. MM. Ballanche père et fils se présentèrent comme éditeurs, MM. Delandine et Dumas furent choisis comme rédacteurs, et le *Journal de Lyon et du Midi* fut créé pour le temps seulement que devait durer la *Consulta-cisalpine;* il devait paraître tous les deux jours.

« On connait la réputation que la maison Ballanche s'est acquise à Lyon : son imprimerie était une des premières de la ville. M. Ballanche fils essayait ses forces dans les journaux du temps, et faisait déjà pressentir l'auteur d'*Antigone*, d'*Orphée* et de la *Palingénésie sociale*. M. Delandine, professeur de législation à l'école centrale, et M. Dumas, employé dans les bureaux de la préfecture, s'étaient fait connaître par des travaux qui leur avaient déjà ouvert les portes de l'Académie de Lyon. Entre les mains de tels hommes, le journal devait sortir de la ligne des publi-

cations ordinaires. Le succès répondit à leurs efforts... »

Parmi leurs collaborateurs, je me bornerai à nommer MM. Laurencin, Béranger et Fourrier.

Le succès du *Journal de Lyon et du Midi* ayant encouragé ses auteurs, ils résolurent, quand l'objet de ce journal fut rempli, d'en créer un mouveau avec les mêmes éléments, et au commencement de l'an 11 ils firent paraître le

— **Bulletin de Lyon.** 25 sept. 1802-30 décembre 1809, in-4°.

Les principaux rédacteurs de la nouvelle feuille furent MM. Ballanche fils et Dumas, qui eurent bientôt rallié autour d'eux tout ce que Lyon possédait d'hommes instruits, de savants illustres, de poëtes et de prosateurs : Beuchot, Delandine, Petit, Martin, Fourrier, Béranger, Molard, Gay, Leullion de Thorigny, Dugas-Montbel, Petetin, Deplace, Artaud.

Outre ses premiers essais de doctrine sociétaire, Fourrier, dans les commencements surtout, donnait des pièces de vers, mais qui ne brillaient ni par l'imagination, ni par l'élégance, ni même par la correction. Il s'attira, notamment, une vive querelle par une violente satire contre les femmes, dont voici un passage :

Du luxe ardente ouvrière,
Lyon, bourbeuse cité,
Que protége, en sa bonté,
La Madone de Fourvière,
Lyon, tu n'as enfanté
Ni Sapho ni Deshoulière
Tes femmes, dans leur carrière,
Rayonnent de nullité.

Le *Bulletin* est le premier journal qui ait mentionné la fameuse queue promise à l'humanité, et cela seul suffirait pour lui donner une certaine illustration. Le 16 nivôse an 12, M. Henry Perret, de Genève, ayant décrit dans le journal tous les plaisirs qu'on peut goûter à Lyon, et ayant dit, à propos du Grand-Théâtre : « Tous les sens y sont à la fois occupés, et l'on regrette, de n'avoir pas encore le sixième que le système de M. Fourrier va nous donner... », Fourrier lui répondit dans le numéro suivant :

« *A l'Auteur de l'inventaire des plaisirs de Lyon.*

« Je ne sais où il a pris l'idée de donner au genre humain un sixième sens, idée qu'il m'attribue. Que servirait un nouveau sens à l'homme ? Il vaudrait bien mieux connaître l'art de satisfaire les cinq que nous possédons. Voici d'où vient l'erreur de M.... (M. Perret avait signé son article de ses initiales seulement, et Fourrier, quoique piqué, respecta l'anonyme). *J'ai dit devant lui* que les habitants des soleils, des lactées et des planètes à anneaux, comme Saturne, sont amphibies, par effet de l'ouverture de la cloison du cœur, et ont un *cinquième membre*, commun aux deux sexes. J'ai expliqué divers usages de ce membre, par le moyen duquel un homme peut attendre de pied ferme et tuer d'un seul coup le plus terrible animal, même le grand tigre. J'ai fait connaître d'autres fonctions de ce membre, qui sert de parachute tournoyant : moteur de grandes ailes postiches, échelle de corde, nageoire qui donne à l'homme la vélocité du poisson et mille autres propriétés dans la terre ou les eaux. J'ai expliqué pourquoi les habitants de notre globe sont privés de ce membre, et dans quel cas les générations futures pourront en être pourvues.

« C'est là-dessus que M.... a bâti sa fable d'un sixième sens, idée fort ridicule : car Marmontel et autres ont vainement cherché quel pourrait être l'usage d'un sixième sens, tandis qu'on détermine sans peine quels peuvent être la forme et l'usage du nouveau membre, qui triplerait les produits de l'industrie, et qui serait l'ornement et la sauvegarde du corps humain, véritable avorton sans ce membre.

J'invite M.... à ne plus m'attribuer ses idées et à parler avec réserve de ce qu'il ignore.

« FOURRIER. »

Un article sur la *paix perpétuelle*, rêve renouvelé de l'abbé de Saint-Pierre, mais auquel les événements présents donnaient de l'importance et de la gravité, attira les regards de l'autorité et valut à son auteur de sévères observations. Les rédacteurs de la feuille furent mandés à la préfecture, et peu s'en fallut que le *Bulletin* ne fût supprimé ; il n'obtint grâce qu'à la condition de montrer plus de prudence à l'avenir. On peut donc être étonné, dit M. Vingtrinier, que la Biographie Michaud ait fait de cette aventure un titre de gloire pour Fourrier et l'ait présentée comme une occasion de fortune. Voici cet article, que nous croyons devoir donner dans son entier, à cause de son intérêt, encore actuel en quelque sorte :

Triumvirat continental et paix perpétuelle sous trente ans.

« Les grands événements qui ont signalé la fin du dix-huitième siècle ne sont que des bagatelles en comparaison de ceux qui se préparent. L'Europe touche à une catastrophe qui causera une guerre épouvantable et qui se terminera par la paix perpétuelle,

« A ce mot, l'on se rappelle la vision de l'abbé de Saint-Pierre ; mais il ne s'agit pas ici d'un plan de pacification, il s'agit d'une crise forcée par les circonstances.

« Le genre humain passera d'abord à une paix temporaire et générale, par l'effet du triumvirat continental. Il ne reste sur le continent que quatre puissances marquantes, France, Russie, Autriche et Prusse. La plus faible des quatre, la Prusse, peut être conquise et démembrée, selon l'usage, établi depuis un demi-siècle, de se réunir pour écraser le plus faible. La Prusse, malgré sa belle armée, n'est qu'un état paralytique. Ouverte de toutes parts, elle sera partagée par ceux des trois autres qui voudront se liguer pour l'envahir. Elle prévoit le choc qui la menace, elle n'ose rien entreprendre.

« En vain grossit-elle ses armées, la pauvre

Prusse ne peut pas tenir une campagne contre deux des trois grandes puissances liguées.

« Si l'une des trois grandes puissances, comme la France, se trouve embarrassée par une révolution ou autre incident, les deux autres se ligueront et attaqueront la Prusse, qui sera anéantie par une seule bataille perdue. Dès lors l'Europe sera réduite au triumvirat, France, Autriche, Russie. On sait quelle est l'issue de tout triumvirat, une dupe et deux rivaux qui se déchirent. Il est bien probable que l'Autriche jouera le rôle de Lepidus. Elle se trouve resserrée entre deux prétendants. La France et la Russie partageront l'Autriche, et disputeront sur son cadavre l'empire du globe. Ainsi, pour donner au globe la paix générale, il faut former le triumvirat par l'anéantissement de la Prusse; dix ans après, il ne restera qu'un seul maître.

« Je compte pour rien l'Angleterre dans cette lutte. Celui qui commandera à l'Europe enverra une armée prendre possession de l'Inde, fermera aux Anglais les ports d'Asie et d'Europe; il fera incendier toute ville qui recevrait les produits anglais, même indirectement : alors cette puissance, purement mercantile, sera anéantie sans coup férir.

« Le souverain de l'Europe imposera tribut au globe entier, et établira la paix *temporaire* sur toute la terre. Il reste à savoir par quels moyens il pourra perpétuer cette paix. Avant de les expliquer, j'observe que les philosophes, gens qui ont la vue courte, n'ont pas encore entrevu le principe de la paix *temporaire*. Ce principe est la formation du triumvirat, d'où résulte le choc ultérieur et l'unité du continent. Quel est l'empire barbare qui résisterait au maître de l'Europe? Serait-ce la Chine, que huit mille Russes ont fait trembler et que lord Clive se flattait de conquérir avec vingt mille Anglais? Lorsque les Romains et Charlemagne ont possédé l'Europe, ils ne pouvaient pas réunir le globe, parce qu'ils n'avaient pas, comme nous, la tactique et l'art de la navigation, devant lesquels tout empire barbare n'est qu'un pygmée.

« Tout occupés de calculs mercantiles, nos savants ne s'aperçoivent pas que la civilisation marche à ce dénoûment, au triumvirat, et qu'il faudra bientôt débattre le sceptre de l'Europe. Que serviront alors les îles à sucre? Qui aura le plus de colonies sera le plus confus; tout sera la proie du triumvir victorieux; et la France, au lieu de s'exténuer dans ses luttes coloniales et mercantiles, devrait prendre ses mesures pour pouvoir tenir le dé dans le triumvirat dont la formation est prochaine et inévitable. Mais si la France s'arrête plus longtemps aux chimères commerciales, elle sera jouée par la Russie, qui ne tardera pas trente ans à réaliser la prédiction de Montesquieu

« Je n'ignore pas combien les esprits sont prévenus en faveur de la France, et combien ses triomphes récents lui inspirent de sécurité. Mais ceux qui voient un peu loin ne se laisseront pas éblouir par cet éclat. Je pourrai démontrer dans d'autres articles que, si le triumvirat se formait dans la conjoncture actuelle, la France serait perdue; la Russie pourrait, après la chute de l'Autriche, occuper toutes les régions situées en arrière de l'Elbe et de l'Adriatique, et armer contre la France deux millions de soldats rassemblés dans l'Europe et l'Asie.

« Voilà le coup de partie qui menace l'occident. Et vous, publicistes, qui ne prévoyez pas cette crise, n'êtes-vous pas des enfants à renvoyer à l'école? Combien d'autres événements qui se préparent et dont vous n'avez rien prévu! Votre crédit touche à sa fin. Vous siégez dans les académies à côté des hommes qui enseignent la vérité, à côté des physiciens et géomètres; préparez-vous à entrer dans le néant. La vérité, que vous cherchez depuis deux mille cinq cents ans, va paraître pour votre confusion; les sciences politiques et morales ont duré plus qu'elles ne dureront. »

Feuille économique de Lyon. Ans 10-11, in-8°.

Journal de Lyon, ou l'Esprit des journaux français, par une société de gens de lettres. 1803, in-4°.

Après deux mois cette feuille se réunit à une autre, d'aussi peu de consistance, les *Nouvelles de Paris et de Lyon,* et de cette fusion naquit un nouveau

Journal de Lyon, nouvelles de la France et de l'étranger, par Barret. 1803-1804, in-4°.

Ici s'arrête l'excellente monographie qui nous a servi de guide (*Histoire des journaux de Lyon*, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par Aimé Vingtrinier. Première partie, 1677-1814, 1852, in-8°), et à laquelle nous renvoyons, pour plus de détails, ceux de nos lecteurs qui pourraient y avoir quelque intérêt. Le savant bibliophile lyonnais en promettait une 2e partie, dans laquelle il aurait fait l'histoire des journaux publiés à Lyon depuis 1814; nous ne savons si cette promesse a été tenue.

DAUPHINÉ.

Gazette de Grenoble. 1697-1698, 104 nos in-4°.

Cette feuille, dit M. Colomb de Batines, ne contient aucun article relatif à la province du Dauphiné; elle était exclusivement consacrée aux nouvelles de Paris et de l'étranger. Ne serait-ce pas une réimpression déguisée de la *Gazette?*

Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné. *Grenoble,* 1774-1792, in 4°.

Journal des États généraux tenus par la députation du Dauphiné. 1789, in-8°.

Bulletin patriotique. *Grenoble*, 1789, in-8°.

C'était, dit notre excellent guide en cette partie, une réimpression d'une feuille parisienne, ou un recueil de nouvelles intéressantes, publié par un libraire de Grenoble. Un autre réimprimait le *Point du Jour*, de Barère, et le *Courrier français* de Poncelin; un autre offrit aux Dauphinois des *Extraits du Patriote français* de Brissot.

La Vedette des Alpes, ou Courrier du Dauphiné. 1er décembre 1789-13 février 1790, 65 nos in-8°.

Au n° 9 le sous-titre devient : ou la Sentinelle de la liberté. — Publié par la société patriotique de Grenoble, qui y substitua le suivant :

Journal patriotique de Grenoble. 16 février 1790-9 décembre 1792, in-4°.

Le 10 juin 1792, ajoute à son titre : et du département de l'Isère. — Continué par le

Courrier patriotique..., ou l'Ami de l'égalité. Décembre 1792-mars 1798, in-4°.

A partir du 15 février 1794, le sous-titre est devenu : ou l'Ami de la Constitution. — Supprimé par arrêté du Directoire exécutif du 15 ventôse an 6 comme étant l'écho des feuilles les plus contre-révolutionnaires.

L'Ami du 10 août et du 9 thermidor, par des écrivains patriotes. *Vienne*, 1795, in-8°.

Le Clairvoyant, journal républicain, politique et philosophique de Grenoble, département de l'Isère, par une société d'Amis de la Constitution de l'an 3. *Grenoble*, ans 5-6, in-4°.

Un de ses principaux rédacteurs aurait été P. V. Chalvet de Grenoble, auteur du *Journal chrétien* (*supra*, p. 209), lequel, suivant M. de Batines, aurait été publié dans le département de l'Isère.

La Vérité au peuple, journal des départements de la Drôme et de l'Ardèche. *Valence*, 1797, in-4°.

Aux armes, citoyens! volez à la victoire,
En mourant pour l'État vous vivrez pour la [gloire.

L'esprit de cette feuille, autorisée par le Directoire du département, dont elle publiait les actes, était le jacobinisme pur. — Une note de l'éditeur placée à la fin du n° 31 annonce que la nomination des principaux rédacteurs à des fonctions publiques l'oblige de renoncer à la continuation de son journal, et que, pour dés intéresser les abonnés du reliquat du prix de leur abonnement, dans le cas où ils n'exigeraient pas le remboursement, il leur fera parvenir le journal de *Perlet*. Nous dirons en passant que le journal de Perlet avait été proscrit du département de la Drôme par arrêté du 19 déc. 1792, à cause de sa tendance à favoriser la cause royale; qu'ayant ensuite manifesté des opinions plus ouvertement républicaines, l'interdiction avait été levée, mais qu'il fut de nouveau et définitivement proscrit le 21 nivôse an 2.

Journal de Grenoble, ou l'Ami de la vérité et des mœurs. 12 mars 1798-1803, in-4°.

Le sous-titre est devenu en 1800 : ou Annales du département de l'Isère. — S'est ensuite successivement appelé :

Annales politiques et littéraires du département de l'Isère, journal administratif. 1803-1810.

Journal du département de l'Isère, contenant..... 1810-1816.

Journal politique du département de l'Isère. 1816-1819.

Journal de Grenoble. 1819-1832.

Courrier de l'Isère. 6 sept. 1832.

Parmi les recueils périodiques dont M. de Batines donne la bibliographie, je citerai encore, comme spécimens :

Les Muses sans-culottides, ou le Parnasse républicain. *Grenoble*, 1794-1795, in-4°.

La Morale sans-culottine, ou Récréations républicaines, dédié aux citoyennes; recueil contenant les meilleurs discours moraux et patriotiques (en prose et en vers) prononcés en France, soit dans les temples les jours de décadi ou de fêtes nationales, soit dans les assemblées populaires, etc., et quelques autres morceaux patriotiques en prose ou en vers, plus des analyses et passages des nouvelles pièces de théâtre morales, sentimentales ou républicaines. *Grenoble*, an 2, in-18.

Le *Journal de Grenoble* donna pendant quelque temps en supplément des *Amusements lyriques*, et à la même époque, 1801, une Société anacréontique publiait ses *Accès de fièvre*.

Je mentionnerai encore une *Feuille hebdomadaire de Turin*, par l'abbé Michel, *Turin*, 1803-1804, in-8°, que M. de Batines a admise dans sa bibliographie, bien qu'elle n'ait pas été imprimée en Dauphiné, parce qu'elle a rapport à l'histoire littéraire de cette province. Ce recueil est exclusivement consacré à l'analyse des ouvrages, — au nombre de plus de cent, mais peu connus de nos bibliographes, parce qu'ils ont été imprimés à Milan et à Turin, — de l'abbé Rossignol, ancien jésuite, né à la Pisse, dans le Briançonnois, en 1726, et mort à Turin, en 1817.

Voy. au surplus *Mélanges historiques et bibliographiques relatifs à l'histoire du Dauphiné*, par Colomb de Batines et Olivier Jules, 1837, in-8°.

COMTAT VÉNAISSIN.

Le Courrier historique, politique, littéraire, galant et moral. *Avignon*, 1733-1794, in-4°.

A partir du 2 octobre 1733 : *le Courrier*. Nous avons déjà enregistré cette feuille, connue sous le nom de *Courrier d'Avignon*, et l'une des plus importantes du 18e siècle, *supra*, p. 58. Nous croyons devoir compléter ici sa bibliographie d'après une notice de M. E. R. sur les journaux publiés à Avignon et dans le département de Vaucluse.

Fondé le 2 janvier 1733, par François Morénas, qui le rédigea jusqu'à la fin de 1742.

Supprimé le 15 juillet 1768, lors de l'occupation d'Avignon par les Français, se réfugie à Monaco, où il paraît du 3 février 1769 à juillet 1775, d'abord sous son titre de *Courrier*, puis, à partir du 1er janvier 1771, sous celui de *Courrier de Monaco*.

Revient à Avignon le 4 juillet 1775, et continue à s'y publier jusqu'à la fin de 1788 sous le titre de *Courrier* d'abord, et à partir du 4 avril 1788 sous celui de *Courrier d'Avignon*.

Repris le 1er janvier 1790, par Mlle Leblanc, directrice des postes, sous le titre de *Journal politique d'Avignon*, qu'il quitte au n° 50, le 28 février, pour reprendre celui de *Courrier d'Avignon*.

Suspendu le 30 novembre 1790, un arrêté de la municipalité d'Avignon en ayant enlevé la propriété à Mlle Leblanc pour en investir Sabin Tournai, son commis, qui en était le rédacteur.

Repris le 24 mai 1791 par Mlle Leblanc, qu'une délibération du conseil municipal du 9 du même mois avait réintégrée dans sa propriété.

Supprimé et brûlé publiquement le 18 août 1792.

Pendant son interdit Mlle Leblanc avait envoyé à ses abonnés, d'abord, le *Journal général de politique, de littérature et de commerce*, publié à Paris par Jean François Bérard, lequel ajoute pendant quelque temps à son titre : *Réuni au Courrier d'Avignon*; puis le *Bulletin national*, ou Papier-nouvelles.

Tournai, de son côté, continua, mais, paraît-il, d'une façon assez irrégulière, le Courrier d'Avignon, qu'il rédigea jusqu'au milieu de 1793, avec le concours d'écrivains patriotes, et qui cessa définitivement de paraître le 15 ventôse an 2.

Le Nouvelliste exact. *Avignon*, 1735.

Petite gazette paraissant deux fois par semaine, et qui fut interdite.

Entretiens historiques sur les affaires présentes de l'Europe et sur divers autres sujets. *La Haye* (*Avignon*), 1743-1748, 108 nos in-8°.

Par le fondateur du *Courrier d'Avignon*, François Morenas, qui a encore publié :

Lettres historiques sur la réunion de la ville d'Avignon et du comté Vénaissin au domaine de la couronne et comté de Provence en 1663, 1688 et 1768. *Avignon*, 1768-1769, 24 nos in-8°.

Journal pour servir à l'histoire du 18e siècle. *Avignon*, 1789, in-8°.

« La nation, fière d'être appelée à former « le conseil de son souverain, croit avoir at- « teint la mesure de ses maux : l'émulation « s'est établie, le bien public est l'objet du « concours général, et chacun se livre avec « transport au désir de contribuer au grand « œuvre de ce qu'on appelle une *régénération* « générale. » — Il en devait paraître au moins 8 volumes de 500 pages; 2 seulement ont été publiés.

États généraux. *Avignon*, 2 mai-3 juillet 1789, 36 nos in-8°.

S'est ensuite appelé successivement :

Loisirs d'un patriote français. 4 juillet-13 août 1789-36 nos in-8°.

Veillées d'un Français, 14 août-15 novembre 1789, 96 nos in-8° en deux séries.

« On voit chaque jour quelque accident « qui retarde l'établissement de la Constitution. « Il est des politiques qui prétendent que le dés- « ordre actuel est une suite inévitable (d'aucuns « même la disent nécessaire) de l'effervescence « et du premier délire de la liberté naissante. « C'est une chaleur bien dangereuse que celle « d'une sensibilité qui ne voit que les abus, et « qui, trop impatiente de les corriger, ne cal- « cule pas la portée du coup que l'innovation « va porter. Tout est en feu dans les provin- « ces; la licence a rompu toutes les barrières « qui contenaient la multitude. » (15 août 1789.)

Transporté le 21 octobre à Villeneuve-lez-Avignon, par son imprimeur, qui lui donna pour continuation le Courrier ci-dessous.

Lettres historiques sur les événements du jour, ou Courrier de Villeneuve-lez-Avignon *Villeneuve*, 15 novembre 1789-31 décembre 1790, 178 nos in-8°.

« *Avignon*, 13 juin. — Notre malheu- « reuse cité vient d'être livrée un instant à « toutes les horreurs de la guerre civile.... « Le peuple irrité ne respirait que la ven- « geance; il avait arrêté pendant la nuit plu- « sieurs personnes qui étaient soupçonnées d'a- « voir fait feu sur le peuple, et, mêlant le sou- « venir de l'outrage fait à la municipalité à ce- « lui du complot qui devait s'exécuter la veille, « il avait immolé quatre victimes à sa fureur, « et les avait fait pendre par le bourreau. » (14 juin 1790.)

Réuni au *Courrier d'Avignon*.

Courrier de Villeneuve-lez-Avignon. 1er décembre 1789-21 mars 1792, in-4°.

« Les auteurs des meurtres du 10 juin « 1790, ces monstres qui ne se sont distingués « que par des assassinats prémédités, pou- « vaient-ils épargner les victimes innocentes « qui étaient en leur pouvoir? On vient de « nous apprendre qu'on les avait toutes égor- « gées ce matin dans la cour du Palais. » (18 octobre 1791.)

Réuni au *Courrier d'Avignon*.

Courrier du Pont-du-Gard, ou Journal philosophique de Paris. *Avignon*, 1790, 219 nos in-4°

Is vere liber est quem philosophia liberum facit.

« Le 22 au soir, les députés d'Avignon « ont été présentés au comité des recherches; « le 23 ils ont été admis au club des Jacobins. « L'accueil flatteur qu'ils y ont reçu a été « suivi d'un arrêté qui adopte, avec la joie et « la satisfaction la plus vive, la réunion des « Avignonnais à la France. » (29 juin 1790.)

Le Nouvelliste impartial. *Avignon*, 1790, in-4°.

Journal politique sur la révolution d'Avignon et du Comté Vénaissin. *Avignon*, 1790, 17 nos in-8°.

« Nous voilà enfin libres, patriotes avi- « gnonnais, mes frères, mes amis, et ma « main pourra tracer avec vérité, non sans « frémir d'horreur, l'affreux complot de l'a- « ristocratie avignonnaise, qui, le poignard à « la main, voulait renverser ce superbe édi- « fice que vient d'elever l'auguste assemblée « nationale. » (17 juin.)

Journal patriotique de France, ou Nouvelles intéressantes pour toutes les municipalités et gardes nationales. *Avignon*, 1790, in-4°.

L'Ami de tous, ou le Réviseur universel. *Avignon*, 1er nov. 1790-30 déc. 1791, 182 nos in-4°.

« De quel nouvel orage Paris est-il donc « menacé? Les brigands y affluent de toutes « parts; ceux qui peuvent s'échapper du « Comtat y accourent, dit-on, en diligence : « va-t-on renouveler dans la capitale, comme « le disent les *Actes des apôtres*, les scènes « affreuses d'Avignon? » (4 décembre 1791.)

Continué par

Écho des journaux, suite de l'*Ami de tous*. *Avignon*, 1er janvier-14 août 1792, 93 nos in-4°.

« Le règne des tyrans et des monstres qui « ont désolé Avignon et le Comtat Vénaissin, « cette contrée jadis si belle et si tranquille, « ayant cessé, nous y sommes à présent sous « la protection des lois. »

Le Courrier du Midi, par P. Capon. *Avignon*, 15 janvier-30 décembre 1792, 299 nos in-4°.

« Le roi prend son mal avec patience : il « est sûr qu'il aura la vie et la liberté. Il a dé- « claré que, puisque le peuple était content « de la république, il l'était aussi : quel géné- « reux effort! Déjà plusieurs sections de Paris « ont prononcé que le tyran n'avait encouru « que la déchéance, et cette opinion paraît « prévaloir de tous les côtés : tel est le fruit « des cabales! » (12 novembre.)

Journal du Midi, ou Courrier d'Avignon. An 3, in-4°.

Prend ensuite le format in-8° et le titre de :

Le Thermomètre du Midi, ou Courrier d'Avignon. An 3, in-4°.

Parmi les journaux publiés à Avignon postérieurement à l'époque où nous sommes arrivés (1800), je me bornerai à en citer deux ou trois, pour les curieux extraits qu'en donne M. E. R.

Courrier d'Avignon, journal administratif et politique du département de Vaucluse. 8 juin 1815-4 janvier 1816, 40 nos in-4°.

« La cérémonie qui a eu lieu le 15 de ce « mois pour l'adoption du pacte fédératif qui « doit unir les habitants de ce département, « sous le titre de Fédération vauclusienne, a « comblé de joie les patriotes et jeté l'alarme « dans le parti royaliste. » (18 juin 1815.)

« L'entrée de Louis XVIII dans sa capitale « a ramené parmi les Français la paix et le « bonheur. Avignonnais! le jour de la déli- « vrance est aussi arrivé pour vous. Le sys- « tème des bayonnettes, le monstrueux ré- « gime fédératif, sont écartés pour jamais, et « vous pouvez, à l'ombre tutélaire des lis, « faire éclater désormais les transports de vo- « tre joie. » (25 juillet 1815.)

L'Écho de Vaucluse, recueil industriel et littéraire. 31 août 1828, in-4° et in-fol.

Paraissait encore en 1837.

« Aujourd'hui il nous suffira de dire qu'é- « trangers à tout esprit de parti, nous serons « toujours fidèles à la cause de la monarchie « légitime, base de la prospérité et du bonheur « de la France. » (Prospectus.)

— « Une monarchie de huit siècles, foulant « aux pieds la loi, osait jeter le gant au peu- « ple. Il se leva comme un seul homme: son « indignation lui fournit des armes. Pendant « trois jours dura la lutte acharnée, prouvant « que des deux côtés se trouvaient des Fran- « çais; la quatrième aurore éclaira le triomphe

« de la nation et de la liberté. » (28 juillet 1831.)

Le Franc parleur de Vaucluse, journal politique. 1830, in-8°.

« Nous réservons toute notre colère contre « les ennemis des lois, contre les perturba- « teurs de l'ordre établi, contre ceux qui vou- « draient tout sacrifier à leur ambitieux « égoïsme. » (Prospectus.)

— « Eh! qui ne se fût senti régénéré alors « qu'un joug ignoble venait d'être brisé, qu'un « roi indigne était précipité de son trône, que « l'*arc-en-ciel de la liberté* brillait de nouveau « au-dessus de nos têtes? O tumultueuses, « ravissantes émotions, qu'excitait dans nos « âmes cette pensée : Nous sommes libres, libres « pour toujours! » (Août 1830.)

Le Progrès, journal politique....., pour les départements de Vaucluse, du Gard, de la Drôme et de l'Ardèche. 10 nov. 1833-3 sept. 1835, in-fol.

Avant cinquante ans l'Europe sera cosaque ou république. (Napoléon à Sainte-Hélène.)

« Nous sommes de ceux qui pensent que « tous les essais de monarchie tentés depuis « quarante ans, y compris celui de la monar- « chie citoyenne ou bourgeoise, sont suffisants « pour que le peuple renonce dès à présent à « tout espoir d'amélioration fondamentale au « moyen de l'institution monarchique. »

Le Messager de Vaucluse, journal des intérêts du département. 1er décembre 1836..., in-fol.

« Si rien n'est méprisable, dans tous les « temps, comme l'égoïsme couronné, rien n'est « beau comme cette adolescence ou une vieil- « lesse royale luttant noblement contre le mal- « heur et l'exil, et se préparant, dans des mé- « ditations solitaires, l'une à une mort pleine « de grandeur, l'autre à une vie pleine d'ave- « nir. »

L'Album d'Avignon, recueil d'intérêt social et littéraire, par un des rédacteurs du *Messager de Vaucluse* (le comte Armand de Pontmartin). 1837, in-8°.

« Le désir de donner enfin à des doctri- « nes qui ont parmi nous des racines pro- « fondes un interprète qui leur a manqué jus- « qu'ici, tel est notre principal mobile. L'on « s'est étonné bien des fois qu'une opinion à « à laquelle se rattachent, dans notre ville, « tant de loyales opiniâtretés, gardât constam- « ment le silence, et ne pût trouver dans au- « cun de nos journaux le dépositaire formel « de ses espérances et de ses vœux. »

Annales patriotiques du Comté Vénaissin. *Carpentras*, 20 avril 1790-31 janvier 1791, in-8°.

Nouvelles Annales du Comté Vénaissin, par Grasson. *Carpentras*, 9 juillet 1790-8 janvier 1791, in-4°.

« Cette cité (Avignon), jadis si florissante, « si fortunée, n'est plus qu'un désert affreux, « habité par des brigands étrangers, des mons- « tres qui, dans leur délire factieux, persuadent « à ce bon peuple qu'il est heureux et libre... « Quel bonheur! quelle liberté! » (6 novembre 1790.)

Continué à Montélimar sous le titre de *Courrier de Montélimar*. — Grasson avait déjà publié dans cette ville, en 1790, un *Journal du Midi*, in-4°.

Les Révolutions d'Avignon et du Comté Vénaissin, par Grasson, auteur des *Nouvelles Annales*. 1792, in-8°.

« Une horde de brigands armés de tor- « ches et de poignards sort des murs d'Avi- « gnon et se répand dans les campagnes du « pays Venaissin. Après avoir abattu les armoi- « ries du Saint-Siége pour y substituer celles « de France, ces furieux, au nom de la Cons- « titution, dont ils se disent les admirateurs « et les apôtres, massacrent les habitants de « Cavaillon, incendient Sarrians, assiégent Car- « pentras, violent, pillent, égorgent, brûlent « et dévastent tout le Comtat; ils se baignent « dans le sang de leurs frères; ils veulent s'é- « tablir et planter l'étendard de la liberté sur « des monceaux de cendres et de cadavres, « et de leurs mains ensanglantées élever l'é- « difice de la génération d'un peuple *libre*, de « son bonheur et de la félicité publique. »

L'Observateur du Midi. *Carpentras*, 26 septembre 1792-13 avril 1793, in-8°.

« Louis Capet n'est plus. Un roi n'est rien « qu'un homme. *Louis Capet* était celui que « la nation avait rendu son premier fonction- « naire. Il l'a trahie; il a été puni. Et pourquoi « ne l'aurait-il pas été? »

Journal des ecclésiastiques constitutionnels, contenant des instructions contre le fanatisme. Dédié aux habitants des campagnes. *Orange*, 1792, in-4°.

Les prêtres crient et cherchent à soulever le peuple parce qu'on leur a ôté les moyens d'étaler un luxe scandaleux. (*Zach.*, ch. II.)

« Monstres (prêtres et ci-devant), tremblez! « On peut bien tromper un moment un peu- « ple doux et généreux; mais tôt ou tard il « ouvre les yeux. C'est alors que sa vengeance « est terrible. Quelques meubles brûlés, quel- « ques monceaux de pierre démolis, ne sont « qu'un prélude du sort qu'on vous prépare, « si vous persistez plus longtemps dans vos « projets sanguinaires et destructeurs. »

Voyez au surplus *Bibliographie des journaux publiés à Avignon* et dans le département

de Vaucluse, par E. R. *Avignon*, 1837, in-8°. Ce que j'en ai cité peut donner une idée du mouvement et du ton de la presse dans le Midi, et, sous ce rapport et en présence de cette grande disette de documents, ç'a été pour moi une véritable bonne fortune.

Ajoutons, en ce qui concerne Avignon, qu'il s'y est fait en outre un assez grand commerce de contrebande; qu'on y a contrefait notamment le *Gazette d'Amsterdam*, de 1715 au moins jusqu'en 1748, et les *Annales* de Linguet, qu'on y réimprima à la fois in-8° et in-12. La *Gazette de France* y fut également réimprimée pendant de longues années.

Journal de Nismes. 1786, 7 n^os in-8. *L.*

Journal de la généralité de Montpellier. 1790, in-4°. *L.*

Journal des départements méridionaux et des débats des Amis de la Constitution de Marseille, par Ricord et Micoulin. *Marseille*, 1792-1793, 746 n^os in-4°. *P.*

Manuel du laboureur et de l'artisan, et Gazette-sentinelle, par un ami de la Constitution de *Marseille*. 1792, 3 n^os in-4° *L.*

Journal républicain de Marseille et des départements méridionaux, par Ricord, procureur syndic du département des Bouches-du-Rhône, et Lacroix, jacobin de Paris. 1793-an 2, 62 n^os in-8°.

Le Décadaire marseillais. An 3, in-8°. *L.*

Journal de Marseille. An 3, in-8°.

3 n^os chez La Bédoyère, qui porte encore 7 n^os d'un *Journal du département des Bouches-du-Rhône*, in-8°, sans date.

L'Observateur du Midi de la République, ou le Marseillais en vedette. *Marseille*, ans 4-5, in-4°. *L.*

L'Anti-Royaliste, ou le Républicain du Midi, par J. Reybaud. *Marseille*, an 6, 41 n^os in-4°. *L.*

Ces deux derniers journaux, dit M. La Bédoyère, sont de l'opinion républicaine la plus ardente, et écrits dans le style le plus vif.

DEUXIÈME PÉRIODE. — CONSULAT ET EMPIRE.

1800-AVRIL 1814.

Le Directoire avait fait à la presse de profondes blessures ; cependant le principe, la liberté était restée debout. Le Consulat lui porta le dernier coup en la frappant au cœur. Par un arrêté du 17 janvier 1800 les journaux furent réduits à 13 : le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, le *Journal de Paris*, le *Bien-Informé*, le *Publiciste*, l'*Ami des lois*, la *Clef du cabinet des souverains*, le *Citoyen français*, la *Gazette de France*, le *Journal des hommes libres*, le *Journal du soir* des frères Chaignieau, le *Journal des défenseurs de la patrie* et la *Décade philosophique*. Tous les autres, au nombre de 73, suivant Gallais, furent supprimés sans forme de procès, à l'exception de ceux qui s'occupaient exclusivement des sciences, arts, commerce, annonces et avis. Et — c'était là le coup de grâce — il était ordonné au ministre de la police de veiller à ce qu'il ne s'imprimât aucun nouveau journal, c'est-à-dire qu'il ne fut plus possible d'établir un journal sans le bon plaisir de la police. Fiévée reproche quelque part à celle-ci de s'être montrée trop facile (*Voy.* t. 7, p. 498) ; on va voir par la liste des journaux fondés dans l'espace des quatorze années que durèrent le Consulat et l'Empire — de ceux, du moins, dont j'ai pu découvrir la trace — jusqu'où alla sa complaisance. Je me suis même montré très-large, en donnant place dans ces archives à des feuilles qui par leur nature ou leur objet n'y avaient pas un droit bien assuré.

Le gouvernement d'ailleurs y mit bon ordre. En 1811, comme je l'ai déjà dit ailleurs, eut lieu une sorte de consolidation des journaux politiques quotidiens, qui à Paris furent réduits à quatre : le *Moniteur*, le *Journal de l'Empire*, la *Gazette de France* et le *Journal de Paris*. Tous les autres furent supprimés ou réunis aux journaux conservés ; nous avons vu que le *Journal de Paris* en absorba six pour sa part.

Pour ce qui est de la province, un décret du 3 août 1810 avait décidé qu'il n'y aurait dans chaque département qu'un seul journal, lequel était mis sous l'autorité du préfet et ne pouvait paraître sans son autorisation.

L'Ami des campagnes, par une société de gens de lettres. Ans 8 et 9, in-4°.

Il y eut à la même époque un autre *Ami des campagnes*, ou Recueil périodique des observations, des découvertes, des inventions, des nouveautés littéraires tendantes à perfectionner l'éducation des enfants, par Pinglin, ans 8 et 9, in-8°.

L'Avant-Coureur, ou le Retour à l'ordre, journal historique et politique, 1800, 3 n^{os} in-8°.

Contre Napoléon et appel aux Bourbons.

Le Défenseur de la religion. Fructidor an 8, in-12.

Encyclopédie religieuse, ou Cours de morale. 1801-1802, 7 tomes in-8°. *Louvre.*

Dans le genre des *Annales religieuses*.

L'Indicateur des moyens généraux et administratifs pour la régénération de la France. An 8, in-8°.

La Bibl. impér. a le prospectus, du 1er prairial, sortant de l'*imprimerie des Instructions décadaires*.

Mémoires secrets. Nos de ventôse et germinal an 8, in-8°.

Journal clandestin, aussi peu favorable à la Révolution qu'à Bonaparte, mais, au fond, pensé sagement et écrit avec modération.

Mémoires secrets de la république des lettres, rédigés par l'auteur des *Étrennes de l'Institut,* de *la Fin du* 18e *siècle,* etc. (Colnet et autres). Ans 8-9, 4 vol. in-12.

Mémoires historiques et critiques. An 8, in-4°.

Tableau de la France. An 8, in-4°.

L'Ami du gouvernement, journal de littérature et d'économie politique, par Ant.-Fantin Desodoars. An 9, in-8°.

Il ne paraît y avoir eu qu'un n° de 48 p., qui est rempli par des observations sur la Constitution de l'an 8.

L'Antidote, ou l'Année philosophique et littéraire, par Méhée. An 9, 2 nos in-8°, de 80 pages chacun.

Non magis Deo quam regibus infensa est ista quæ vocatur hodie philosophia.
(L'abbé Cogé.)

Supprimé. On lit dans le *Moniteur* du 22 thermidor an 9 : « Un journal qui s'intitulait *l'Antidote* a été supprimé par un arrêté du premier consul. Contresigné de Méhée, le même qui avait signé les massacres de septembre, ce journal était plein de ces maximes affreuses qui ont produit tant de maux, et qui pour jamais ont cessé de régner en France. »

Bulletin des actes de l'administration générale du Piémont, par le général Jourdan. *Turin, imprimerie impériale,* 29 germinal an 9-7 nivôse an 11, 190 nos, 9 vol. in-8°.

Le Contemplateur, par Regnault-Warin. Thermidor an 9, in-8°.

« Il ne faut pas confondre avec aucun « journal cet ouvrage périodique. Uniquement consacré à la peinture des mœurs, il « doit présenter successivement les diverses « phases de l'opinion publique. Vertu, talent, « vices, crimes, préjugés, paradoxes, tout ce « qui peut faire découvrir dans le cœur humain « quelque nouvelle région est du ressort du « *Contemplateur*. . Sa rédaction générale est « commise à un citoyen dont la plume jusqu'ici « s'est signalée à peindre le malheur et à plaider pour l'humanité. »

Courrier de la Révolution, journal du soir. An 9, in-8°.

Annales de statistique française et étrangère, ou Journal général d'économie politique, industrielle et commerciale... Floréal an 10-prairial an 12, 9 vol. in-8°.

D'abord par Ballois, et à partir de pluviôse an 12 par Alex. De Ferrière, chef du bureau de statistique au ministère de l'intérieur, lequel a publié ensuite :

Archives statistiques de la France. Messidor an 12-nivôse an 13, 7 livrais. en 3 vol. in-8°.

Bibliothèque commerciale, ouvrage destiné à répandre les connaissances relatives au commerce et à la navigation, par Peuchet. 1er germinal an 10-1806, in-8°.

Reprise en 1815.

Bulletin de Paris. 20 ventôse an 10-15 prairial an 11, 71 nos in-8°.

« On assure, dit Deschiens, que ce journal a été rédigé dans le cabinet et sous les yeux de Bonaparte. » Il est certain tout du moins que celui-ci en voulut faire son organe officiel.

Nous avons eu occasion de dire quelle hécatombe de journaux le premier consul avait faite en arrivant au pouvoir. La presse, dans l'état où il l'avait mise, n'était plus une puissance, ni surtout un danger. Obligés à une réserve facile à comprendre, les treize journaux tolérés ne pouvaient guère, ce semble, lui porter ombrage ; ils n'auraient osé hasarder un mot qui eût pu lui déplaire, et ce qu'il eût voulu qu'ils dissent, il leur aurait été bien difficile de ne pas le dire. Ajoutons que le nouveau gouvernement avait à sa disposition le *Moniteur*, devenu son organe officiel. Tout cela ne suffit point à Bonaparte ; il voulut encore avoir un journal officieux, qui fût tout à sa dévotion, et où il pût dire tout ce qu'il voudrait dire et qui n'aurait pu se dire dans une feuille officielle. C'est dans ce but qu'il fit faire ou choisit le *Bulletin de Paris*.

On ne dit pas quels furent les premiers rédacteurs de cette feuille ; je sais seulement que Regnault de Saint-Jean-d'Angély fut du nombre. Il paraît d'ailleurs qu'elle changea plusieurs fois de mains, sans parvenir à rencontrer le succès, malgré la haute protection qui semblait devoir assurer sa fortune, et elle se mourait de consomption quand Bonaparte en fit offrir la rédaction à Fiévée, avec lequel il avait des relations dont j'ai dit ailleurs l'origine et la nature (t. 7, p. 395). Fiévée déclina cette offre, et il en donna les raisons dans une note très-remarquable qu'il fit remettre au premier consul. Les journaux quasi officiels qui se publient à l'ombre du gouvernement, y dit-il, ne valent pas le papier qu'on y dépense. Le gouvernement, à coup sûr, a le droit de maintenir publiquement ses doctrines ; mais le

lecteur, de son côté, a le droit de ne pas vouloir que le gouvernement pèse à chaque instant sur ses croyances particulières. « Rien ne me paraît moins utile que ces journaux mi-officiels qui ne vivent que de la protection du gouvernement; ils n'ont pas un mois d'existence que chacun sait qui les fait, pour quoi et pour qui on les fait. Alors on les lit bien moins pour s'en laisser diriger que pour savoir ce que le gouvernement veut qu'on pense, et, dès qu'on voit un gouvernement quelconque prétendre faire l'opinion au jour le jour, les esprits se cabrent et se font une opinion directement opposée. A cela il y a de la justice....

« Dès qu'une feuille est créée et payée par le gouvernement, les places de rédacteurs sont demandées comme on demande des places de commis, et données à peu près de même....

« Est-ce que le gouvernement croit de bonne foi que les journaux ne sont pas tous à sa disposition, et que les propriétaires lutteraient contre lui, qu'ils refuseraient des articles communiqués, si ces articles étaient bien faits, surtout s'ils étaient écrits dans le sens du journal auquel on les enverrait, conditions sans lesquelles tout article est sans influence? Ainsi, sans association d'hommes qui n'ont entre eux aucun rapport, sans courir le danger des tracasseries que ne manquent jamais d'exciter des écrivains qui se croient appuyés par le gouvernement, qui, pour son argent, lui ont promis l'opinion publique, et ne peuvent pas cependant faire lire un journal, il est facile d'employer les principaux journaux à donner une direction à l'esprit public. »

Bonaparte se rendit aux observations de Fiévée : il laissa le *Bulletin de Paris* mourir de sa belle mort, et les nombreux articles communiqués que l'on rencontre dans les journaux du temps prouvent que ce ne fut pas le seul des conseils de son correspondant qu'il suivit; le *Moniteur*, particulièrement, trahissait assez souvent, dans certains articles impétueux, un journaliste extraordinaire, qui n'était autre que le premier consul.

Bonaparte cependant ne cesse de se préoccuper des journaux. Quelques mois après on le voit encore interroger sur ce sujet non-seulement Fiévée, mais encore un autre de ses conseillers, Rœderer; il demande à celui-ci un rapport sur les journaux, et, pour l'aider dans son travail, il lui fait adresser un tableau de la presse qui m'a semblé bon à reproduire comme document statistique.

Ouvrages périodiques et par souscription qui ont été expédiés par la poste pendant le mois de germinal an 11, avec le nombre présumé de leurs abonnés dans les départements (non compris les envois affranchis par état).

Le Moniteur.	Abonnés 2,450
Le Publiciste.	2,850
Journal des débats.	8,150
Gazette de France.	3,250
La Clef des cabinets des souverains.	1,080
Le Citoyen français.	1,300
Journal des défenseurs de la patrie.	900
Journal du soir.	550
Feuille économique.	2,500
Journal du commerce.	1,580
Journal de Paris.	600
Journal d'annonces et d'indications.	24
Anciennes Affiches.	20
Petites Affiches.	30
Courrier des spectacles.	170
Total,	25,454

Ouvrages ne paraissant pas tous les jours.

La Décade philosophique.	666
Journal des dames et des modes.	830
Journal du Palais.	640
Instruction décadaire sur l'enregistrement.	1,454
Journal des sciences et arts.	281
Annales de chimie.	112
Journal de physique.	76
Magasin encyclopédique.	104
Bulletin des sciences.	166
Journal typographique, bibliographique.	196
L'Observateur aléatoire et littéraire.	114
Recueil périodique de médecine.	450
Journal de médecine.	418
Journal général de la littérature de France.	50
Annales des arts et manufactures.	276
Mercure de France.	830
Journal des bâtiments civils.	170
Journal général de la littérature étrangère.	34
Annales d'agriculture.	168
Correspondance centrale d'économie rurale.	70
La Papleyatechnie.	98
Journal des actionnaires de la loterie.	74
Jurisprudence du tribunal de cassation.	1,256
Recueil des causes célèbres.	188
Bulletin de Paris.	50
Le Télégraphe littéraire.	106
Bulletin de littérature.	195
La Lucine française.	57
Annales du Muséum.	107
Correspondance des villes et des campagnes.	54
L'Argus (journal en langue anglaise).	143
Bulletin de l'Académie de législation.	778
Correspondance des amateurs musiciens.	162
Journal militaire.	170
Annales du droit français.	420
La Boussole commerciale.	39
Bel Messenger (journal anglais).	16
Journal des mines.	75
La Médecine préservative.	5
L'Art du coiffeur.	30
Annales de législation et de jurisprudence.	81
Les Délassements de l'homme du monde.	100

Ouvrages par souscription.

Annales de la religion.	744
Annales du Musée.	400
Précis sur la peinture.	400
Bibliothèque britannique.	100

Bibliothèque des romans.	72
Le Miroir de la vérité.	90
Bibliothèque commerciale.	135
Le Classique des dames.	91
Annales de statistique.	72
Bibliothèque physico-économique.	1,186
Les Éphémérides.	136

Il ne s'agit là, nous croyons devoir le répéter, que des abonnés de province : en y ajoutant, suivant une proportion généralement admise, un tiers en plus pour ceux de Paris, on voit combien maigre encore était à cette époque le bilan de la presse périodique.

Courrier de Londres et de Paris, par M. de Montlosier. 26 juin-4 sept. 1802, 36 n^os in-fol.

Avait été commencé à Londres, et l'auteur y avait déployé une verve, une sagacité, et en même temps une impartialité, qui avaient donné une sorte de puissance à sa polémique. M. de Montlosier s'étant montré favorable à Bonaparte, dans lequel il pressentait l'homme appelé à régénérer l'ordre social en France, le gouvernement consulaire lui permit de venir continuer son œuvre à Paris, où le *Courrier de Londres* devint le *Courrier de Londres et de Paris;* mais il fut supprimé après quelques numéros — Voy. t.3, p. 430.

Journal de midi, ci-devant *Journal du soir*. Dir. Girard. An 10.

L'Observateur des spectacles, journal de politique et de littérature. An 10, in-8°.

L'Observateur français, journal historique et littéraire, par Salgues et Villeterque. An 10-20 frimaire an 12, 651 n^os in-fol.

Le Tocsin de la vérité, contre les corps sans âme et les têtes à changer, par Ruellan, jurisconsulte. An 10, in-8°. *D.*

N° 1er et unique, de 43 p. — N'y aurait-il pas erreur de date?

L'Ambigu, variétés atroces et amusantes, journal dans le genre égyptien. *Londres*, 1803-1818, 59 vol., in-fol. d'abord, in-8° à partir du n° 4 du tome 4.

Par Peltier, le principal rédacteur des *Actes des apôtres*. — Après la cessation forcée de cette dernière feuille, Peltier en avait entrepris une autre, intitulée : *Correspondance politique des véritables amis du roi et de la patrie*, que le canon du 10 août arrêta à son 84e n° (Voir.) La place n'étant plus tenable à Paris, il se réfugia à Londres, et il y publia, entre autres, un tableau périodique de Paris, des affaires de la France, sous le titre de *Paris pendant l'année 1795, pendant l'année 1796*, etc., dont il fit paraître une livraison tous les dix jours, jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre, en 1802. La paix signée, il avait cru devoir mettre fin à sa publication; mais le métier de journaliste était trop dans sa nature pour qu'il n'y revînt pas bientôt. Il reprit donc la plume au bout de quelques mois, non plus cette fois la plume de l'historien ou du compilateur, mais cette plume acérée qui avait écrit les *Actes des apôtres* et fait tant de blessures cuisantes. Il donna à sa nouvelle feuille le titre bizarre que nous venons de transcrire, et dans lequel « il n'a jamais pensé qu'on pût trouver autre chose qu'un jeu de mots plaisant par le contraste que présentaient ces deux adjectifs accouplés ensemble. Ayant à donner au public les faits du consul et les réflexions que ces faits lui suggéraient, il avait entendu annoncer par là que les faits seraient les variétés atroces et ses réflexions les variétés amusantes; mais il n'avait jamais prétendu annoncer que ses réflexions seraient atroces et que les faits et gestes du premier consul seraient amusants. »

Le 1er n° porte cette épigraphe :

Sit mihi fas audita loqui, ut, numine vestro,
Pandere res alta terra et caligine mersas,
. . . . et spargere voces
In vulgum ambiguas.

En tête est une vignette curieuse, également dans le genre égyptien, au-dessous de laquelle on lit : *Trouvé dans les tombeaux des rois de Thèbes,* et réimprimé par..... C'est un sphinx dont le buste représente Bonaparte en habit de consul, avec une couronne toute fantastique; sur le soubassement se voit le célèbre monogramme S. P. Q. R., et une inscription hiéroglyphique des plus bizarres. Au n° 5 le sphinx est décapité. Les curieux trouveront l'explication de toutes ces gentillesses dans mon tome 8, p. 578 et suivantes.

Du reste, la vignette et les nombreux accessoires du titre varient assez fréquemment, selon la préoccupation ou l'événement du jour. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le n° 19, écrit alors que l'on commençait à parler de la descente des Français en Angleterre, est intitulé : *L'Ambigu, ou Le nouveau Don Quichotte de la Manche*, et la vignette est appropriée à la circonstance; on y voit, entre autres, « un jeune guerrier qui est au milieu de la mer dans un bateau, et a l'air de s'enfuir devant John Bull, comme à Saint-Jean d'Acre; son attitude est suppliante; il est accompagné de son génie ordinaire, l'oiseau des ténèbres. » Au-dessus de la vignette on lit :

IBIS... REDIBIS... NON... MORIERIS... IBI.

Et au-dessous :

Ventum ad supremum est : terris agitare vel [undis
Humanos potuisti, infandum accendere bel- [lum,
Deformare domum, et luctu miscere hyme- [næos;
Ulterius tentare veto. Sic Jupiter.....
(VIRGILE, *Énéide*, liv. XII.)

« Nous sommes arrivés à la dernière crise. Tu as pu agiter le genre humain dans tous les pays et sur toutes les mers, allumer une guerre civile, mutiler toutes les familles, mettre au désespoir les époux et les pères; mais tu n'en feras pas davantage, c'est Jupiter qui te le défend. »

Enfin, à cheval sur deux piliers séparés par la mer, et représentant la France et l'Angleterre, entre deux filets, cet anagramme :

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Anagramme :

VOLEUR ! FI LA NATION CORSE.

Variante des numéros précédents, où on lisait :

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Anagramme :

UN ROI CORSE TUÉ A LA FIN.

Peltier était fort pour toutes ces belles imaginations; ainsi encore il trouvait dans le nom de Buonaparte : *Bon à taper, Nabot a peur,* etc., etc. Je laisse à penser si toutes ces gentillesses amusaient nos bons amis les Anglais.

L'*Ambigu*, dont il paraissait tous les dix jours un n° de 24 pages in-fol. d'abord, puis de 72 pages in-8°, est un recueil assez semblable pour le fond aux *Actes des Apôtres*, méchant quelquefois jusqu'à la cruauté, mais parfois aussi fort amusant, seulement les plastrons ne sont plus les mêmes: tous les coups s'adressent à Napoléon et à son entourage, surtout à Napoléon, qui y est attaqué avec une violence, et souvent, il faut le dire, avec une injustice que peut seul expliquer l'esprit de parti, porté par Peltier au plus haut degré de l'exagération. Personne en Europe, au témoignage d'un de ses biographes, n'a dit plus d'injures que lui à Napoléon.

Ces injures persistantes, ces impitoyables sarcasmes, irritèrent profondément le premier consul. Après avoir vainement réclamé par les voies diplomatiques, il se décida à faire poursuivre Peltier devant les tribunaux anglais, demandant qu'il fût banni de l'Angleterre pour avoir provoqué l'assassinat du premier magistrat de la république française. Ce procès eut un grand retentissement. Peltier fut seulement condamné, comme calomniateur, à une faible amende, et aux frais du procès, qui, si l'on en croit un biographe, auraient été couverts par une souscription spontanée. Dans tous les cas, il en fut amplement dédommagé par le produit d'un compte rendu du procès qu'il publia en anglais, et qui eut un immense débit, comme la plupart de ses écrits, dont les Anglais étaient fort avides.

L'*Ambigu* fut interrompu d'octobre 1816 à septembre 1817.

Cette feuille n'a peut-être pas la même valeur historique que le *Paris;* cependant elle abonde en petits faits, en révélations de toute nature, qui seraient bonnes à recueillir. Dans ses dernières années, du reste, elle avait quelque peu modifié son esprit avec son titre, et elle contient des *variétés littéraires et politiques* qui ne sont pas sans intérêt; on y trouve notamment dans leur entier les bulletins des armées coalisées contre la France, et une foule d'autres documents émanés du camp de l'émigration.

Bulletin de l'Institut de jurisprudence et d'économie politique. Ans 11-12, 24 livr. in-8°.

La Feuille villageoise, ou Journal des habitants de la campagne. An 11.

La Semaine, ou le Souvenir hebdomadaire. Ans 11 et 12, 51 n^os^ in-8°.

Théâtres, littérature, arts, modes, etc.

Annales de la politesse, ou Journal des mœurs publiques, par Gallet. An 12, in-8°. *D.*

Archives littéraires de l'Europe, ou Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, par Suard, Morellet, Ségur aîné, Pastoret, Garat, de Gérando, Vanderbourg, etc. 1804-1808, 17 vol. (51 n^os^) in-8°.

Publiait, sous le titre de *Gazette littéraire*, une annexe, dont M. Ménétrier possède une année, 1805

Annales critiques de littérature et de morale. 1805-1806, in-8°.

Bibliothèque pour le catholique et l'homme de goût, par Lucet. 12 livr. in-8°.

Supprimée par la police.

Chronique de l'Europe. An 12, in-4°.

Correspondance sur l'École polytechnique, par M. Hachette. 1er germinal an 12-1er janvier 1809, 11 n°s 8°.

La Lanterne de Diogène. An 12, 3 n^os^ in-8°. *D.*

Hominem quæro.

Mémorial anti-britannique, journal historique et politique, par Barère. 3 vendémiaire an 12-29 ventôse an 13, 271 n^os^ in-4°.

Le cri des nations redemande les mers.

Est devenu successivement :

Mémorial européen, journal de politique et de littérature. Germinal-3 messidor an 13, in-fol.

Le Mémorial européen et le Bulletin historique et littéraire réunis. Messidor an 13-mars 1810, 9 vol. in-4°.

Réuni au *Courrier de l'Europe.*

« Lorsque la *paix des nations* est arbitrairement troublée, lorsque les calamités d'une nouvelle guerre sont impunément déversées sur l'Europe, lorsque les traités les plus solennels sont ouvertement violés par une puissance naturellement agressive, politiquement usurpatrice, constamment injuste, les esprits sages et éclairés doivent examiner quels peuvent être les motifs, les moyens, les résultats d'une telle violation du droit des gens ; ils doivent rechercher les causes secrètes ou publiques, politiques ou militaires, qui peuvent motiver et diriger l'orgueilleuse ambition de cette puissance turbulente, pour qui l'Europe n'est tour à tour qu'une ferme ou un champ de bataille, et qui considère le monde comme un patrimoine ou le traite comme une colonie.....

« Un des moyens les plus propres à faire rentrer dans ses limites la puissance anglaise est de ne rien dissimuler sur ses forfaits politiques, sur sa diplomatie perfide, sur sa situation actuelle, sur les abus de sa puissance maritime, sur les méprises et les iniquités de son ministère, sur la tyrannie et l'intolérance de son système commercial et industriel....

« La violation impie du traité d'Amiens a dû dessiller tous les yeux et indigner tous les courages.....

« Ce journal sera donc à la fois un *dépôt varié* des pièces historiques concernant l'origine, les progrès et les résultats de la puissance anglaise, un *examen politique* de son système de gouvernement, de finances, de commerce et de colonisation ; un *jugement sévère* de ses maximes d'État, de sa diplomatie et de sa conduite politique....

« Les *amis de la France* y liront les nombreux motifs qui font de la guerre actuelle une croisade sainte contre les violateurs des traités, les monopoleurs du commerce et les tyrans des mers....

« Les *armées de la République* y verront gravée en traits énergiques la glorieuse nécessité d'aller frapper le gouvernement anglais dans Londres même, et de soumettre enfin la Grande-Bretagne à la loi générale des nations...

« Encore quelque temps, et ce *tyran des mers* se verra retomber au rang inférieur que la nature et la politique lui ont assigné... »

On s'accorde à dire que ce fut le premier consul qui inspira et soutint cette feuille. — Voy. t. 7, p. 445, 573.

Recueil pour servir à l'histoire du 19e siècle. 1804, 8 nos in-4°.

Répertoire commercial, politique et littéraire. An 12, in-4°.

Journal des gourmands et des belles, ou l'Épicurien français, par l'auteur de l'*Almanach des gourmands* (Grimod de la Reynière), plusieurs convives des dîners du Vaudeville et un docteur en médecine. 1805-1807, in-18.

Continué par :

L'Épicurien français, ou les Dîners du Caveau moderne au Rocher de Cancale, journal de table. 1808-1815.

Je note ce petit recueil comme un joyeux souvenir, au milieu de la grande disette de cette époque.

L'année 1829 vit naître un autre « *Journal des Gourmands*, moniteur de la table, à l'usage des gens du monde, des praticiens et des véritables gastronomes, avec la collaboration exclusive de MM. les praticiens des grandes maisons, et le concours, pour la partie littéraire, de l'élite des écrivains contemporains. » On sent dans la différence de ces deux titres la différence des temps.

Voici encore un titre aimable, que l'on aime à citer :

La Corbeille de fleurs et le panier de fruits, ou la Récolte de chaque mois offerte aux demoiselles. 1806-1810, in-8°, fig.

L'Abeille littéraire, ou Journal hebdomadaire de politique, des sciences, de la littérature et des arts, par une société de gens de lettres. 1er septembre 15 décembre 1806, 15 nos in-8°.

Journal de l'Amérique du Nord, ou Correspondant des États Unis, par une société de savants et d'hommes de lettres, publ. par H. Caritat. 1806-1807, in-8°.

Destiné à ouvrir avec les États-Unis, placés dès lors au rang des premières nations maritimes, une source de communications directe qui pût faire connaître son avancement progressif dans le commerce, les arts et les sciences.

Le Guide théorique aléatoire, ou Journal des loteries impériales. 1806-1810, in-8°.

Il y eut depuis plusieurs autres feuilles consacrées au même objet ; je crois qu'il m'aura suffi de citer celle-ci comme spécimen.

Journal des curés, ou Mémorial de l'Église gallicane. 1806-1811, 6 vol. in-fol.

Voici sur la création de cette feuille un curieux document, qui nous est fourni par la Correspondance de Napoléon :

« Monsieur Fouché,

« M. Portalis m'a fait connaître l'existence

« de plusieurs journaux ecclésiastiques, et les « inconvénients qui peuvent résulter de l'esprit « dans lequel ils sont rédigés, et surtout de la « diversité des opinions en matière religieuse. « Mon intention est, en conséquence, que les « journaux ecclésiastiques cessent de paraître, « et qu'ils soient réunis en un seul journal qui « se chargera de tous leurs abonnés. Ce jour- « nal, devant servir spécialement à l'instruc- « tion des ecclésiastiques, s'appellera *Journal* « *des curés;* les rédacteurs en seront nommés « par le cardinal archevêque de Paris.»

Supprimé dans les premiers jours d'octobre 1811.

Le Publiciste chrétien. 1806, in-8°.

Annales maçonniques, par Caignard de Mailly. 1807-1810, 8 tom. in-8°.

Voici, de suite, les autres publications périodiques sur le même sujet que j'ai rencontrées :

— **Encyclopédie maçonnique,** contenant les faits historiques sur la maçonnerie et sur les sociétés qui ont avec elle des rapports prochains ou éloignés........ Par Chemin-Dupontès. 1819-1825, 4 vol. in-12.

— **Hermès,** ou Archives maç.·., par une société de F.·. M.·. 1818-1819, 2 t. in-8°.

— **Bibliothèque maçonnique,** ou Recueil de matériaux propres à l'histoire de la maçonnerie, par Joly. 1818-1819, 5 n^os^ in-8°, fig.

— **L'Abeille maçonnique,** journal hebdomadaire. 1er juin 1829-5 mars 1832, 113 n^os^ pet. in-fol.

— **Revue historique et scientifique de la franc-maçonnerie.** 1830, 5 n^os^ in-8°.

Vendu le tout, 1834, Lerouge, 30 fr.

Gazette du peuple. 14 octobre-21 novembre 1807, 12 n^os^ in-4°.

« Toute entreprise littéraire est annoncée « par un prospectus, c'est l'usage. Ce prospec- « tus est un programme dans lequel on donne « une idée de l'ouvrage qu'on entreprend ; on « parle de soi, et l'on promet beaucoup. Nous « avons donc dû faire un prospectus ; le voici : « Honneur, Patrie ! — Gloire, Amour ! — Lois, « Morale publique ! — Instruction, Morale « privée ! — Industrie, Félicité publique ! « — Travail, Bonheur domestique ! — Écono- « mie, Jouissances ! — Ordre, Gaieté ! »

Journal du carnaval, contenant les nouvelles extraordinaires de toutes les parties du monde, rédigé par M. Sobiesko de Cracowsko. *Cosmopolis,* 1807, in-8°.

Ridendo dicere falsum quid vetat ?

Insipide niaiserie, que nous n'enregistrons que pour épargner une déception à ceux que le titre pourrait allécher.

Rebut des journaux. 1807, 6 n^os^ in-8°.

Bulletin. 1809, in-8°.

Lettres troyennes. 1810, in-8°.

Annales de l'éducation, par Guizot. 15 avril 1811-15 mars 1814, 31 n^os^ in-8°.

Chronique de Paris, ou le Spectateur moderne. 1812, in-8°.

TROISIÈME PÉRIODE. — PREMIÈRE RESTAURATION.

AVRIL 1814-AVRIL 1815.

Les Bourbons, cherchant à s'établir sur les ruines de l'Empire, durent en prendre le contre-pied, et faire briller aux yeux de la nation, fatiguée de guerre et de despotisme, la paix et la liberté. La liberté de la presse, notamment, fut solennellement proclamée; mais on y apporta aussitôt des restrictions, facilement justifiées par les circonstances : les journaux et écrits périodiques ne purent paraître qu'avec l'autorisation du roi, et tous les écrits de moins de vingt feuilles d'impression furent soumis à la censure. Néanmoins la presse, durant cette période, ne manque pas d'un certain mouvement; on sent renaître la vie politique; les partis se dessinent, et chacun d'eux veut avoir son organe.

Trois des journaux politiques qui occupaient déjà le terrain prirent tout d'abord position dans le nouvel ordre de chose, et groupèrent autour d'eux un plus ou moins grand nombre de partisans. Le *Journal des Débats*, le plus important de tous, devint l'organe d'un parti qui cherchait à suivre une voie moyenne entre les royalistes exaltés et les partisans de la république ou de l'empire. La *Gazette de France*, reprenant ses anciennes voies, se fit l'organe du parti royaliste pur, et elle eut bientôt pour auxiliaire, mais auxiliaire plus vif et plus hardi, la *Quotidienne* ressuscitée. Enfin le *Journal de Paris* avait des velléites libérales; il était sensé, modéré — ce qui était quelque chose, au milieu de l'effervescence générale, — mais timide et terne. Voici maintenant les nouveaux journaux qui vinrent disputer le terrain à ces vétérans :

L'Ami du commerce et des manufactures. Mai 1814. In-8°.

L'Ami du Roi, journal politique, littéraire et anecdotique, par Desquiron de Saint-Aignan. 1er-26 avril 1814, 25 nos in-8°.

Curieux pour certains détails relatifs à l'invasion de 1814.

Le Censeur, ou Examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'État, par Comte et Dunoyer. Juin 1814-6 sept. 1815, 7 vol. in-8°.

Le seul journal de l'époque véritablement indépendant. — Parut d'abord par livraisons de 2 ou 3 feuilles; après la loi du 21 octobre, pour échapper à la censure, il ne parut plus qu'à des époques indéterminées, par livraisons de 20 feuilles in-8°. — Le 7e volume, longtemps retenu sous les scellés, se trouve difficilement. — Repris en 1817, sous ce titre :

Le Censeur européen, ou Examen de diverses questions de droit public et de divers ouvrages littéraires et scientifiques considérés dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation. Février 1817-17 avril 1819, 12 vol. in-8°.

Repris une troisième fois deux mois après, quand la liberté eut été rendue aux journaux existants, et le droit d'en créer de nouveaux à tout le monde; il prend alors le grand for-

mat, et devient quotidien sous le titre simplifié de

Le Censeur européen. 15 juin 1819-22 juin 1820, 372 n^{os} en 2 séries, de 200 et de 172, n^{os} in-fol.

Cessa au rétablissement de la censure en 1820, et fut réuni au *Courrier français.* Il comptait alors parmi ses rédacteurs Augustin Thierry, Say, Scheffer, Daunou, Châtelain. Avant de succomber sous la censure, il avait publié des *Rognures de la censure*, dont le titre dit assez l'objet. — Voy. t. 8, p. 82, 280, etc

Parmi les matières dont se composait le *Censeur*, un chapitre était consacré à la presse, dans lequel les auteurs se proposaient d'observer la marche que suivaient les journaux et le but auquel ils tendaient. « Les journaux, di- « saient-ils, sont depuis longtemps, parmi « nous, un des plus forts appuis de l'autorité, « ou l'un des meilleurs leviers de la puissance. « C'est par eux que le gouvernement mani- « feste sa pensée, qu'il la répand au loin et « qu'il se met rapidement en communication « avec toutes les parties de l'État. Le besoin « qu'on éprouve de les recevoir, la sorte d'im- « patience avec laquelle on les attend, l'avidité « qu'on met à les lire, doivent nécessairement « leur donner une grande influence; et comme « c'est l'autorité qui dirige leur esprit, elle « peut toujours faire que cette influence lui « soit profitable.

« Ce qui fait surtout des journaux un instru- « ment très-utile au gouvernement, c'est cette « faculté qu'il a de les diriger, de ne leur « laisser dire que ce qu'il veut et de leur faire « dire tout ce qu'il veut et comme il veut. Se « passe-t-il quelque événement fâcheux, on « peut le taire, le dissimuler, le dénaturer « même. A-t-on quelque heureuse nouvelle à « répandre, on peut la présenter de manière à « doubler son intérêt et son effet. Veut-on « rendre quelque décret arbitraire et dont on « redoute les suites, les journaux préparent « lentement les esprits à le recevoir. Si l'on a « besoin d'accréditer quelque maxime con- « traire aux idées reçues, les journaux sont « chargés de l'insinuer doucement et avec « adresse. Avec des journaux bien conduits, le « gouvernement ne peut jamais faire rien de « mal; il ne peut pas non plus avoir d'enne- « mis. Si son chef se fait voir aux heureux ha- « bitants de la capitale, ce sont des acclama- « tions universelles; s'il va visiter les provin- « ces, la joie, le bonheur, l'ivresse, l'enthou- « siasme, courent la poste avec lui sur toutes « les routes de France; ils le devancent et le « suivent tout à la fois. Aujourd'hui Lyon est « au comble de la félicité; demain Avignon « sera dans le délire; quelques jours plus tard, « toutes les rues de Marseille retentiront de « cris d'allégresse; et il est probable qu'à Gre- « noble l'émotion sera si vive qu'on ne pourra « rien dire : *toutes les voix seront éteintes* « *dans les larmes*

« Ce qui contribue le plus à la puissance de « nos journaux, c'est l'accord et la bonne intel- « ligence qu'on a soin d'entretenir dans leurs « opinions sur tout ce qui concerne le gou- « vernement; c'est cette unité d'esprit, de des- « sein et de doctrine dont il ne leur est jamais « permis de s'écarter sur certaines matières.... « Le nouveau gouvernement a trouvé les jour- « naux tout prêts à dire ce qu'il voudrait, et « n'attendant que ses ordres pour changer de « principes et de doctrine. Rien n'a été plus « prompt que leur conversion. Le 31 mars ils « plaidaient encore la cause de l'usurpateur, « et le 1er avril ils chantaient déjà le retour « du gouvernement légitime et le triomphe de « la bonne cause, qu'ils avaient combattue « jusqu'à ce jour exclusivement.... »

Le Chant du coq royal au point du jour. 1814. 5 n^{os} in-8°.

A la Bibliothèque impériale. Le catalogue La Bédoyère porte, parmi ce qu'il appelle journaux éphémères, un *Chant du coq* tout court, 8 n^{os}, et dans les journaux non éphémères 9 n^{os}. — on voit que la distance des uns aux autres n'est pas grande — d'un *Chant du coq royal*, mélanges de politique et de littérature, 1814-1815, in-8°.

Correspondance politique et administrative, par Fiévée. 1814-1819, 15 parties en 3 vol. in-8°.

Paraissait dans des limites et à des époques indéterminées, pour échapper à la censure.

Reprise le 1er février 1828, finit avec le 3e n°. — Voy. t. 8, p. 176, 293, etc.

Il ne faut pas confondre cette Correspondance, adressée d'abord à Louis XVIII, puis au public, avec celle que le même auteur entretint avec Napoléon, et qui fut également publiée en 3 vol. in-8°, sous le titre de *Correspondance et relations avec Bonaparte.* — Voy. pour cette dernière notre tome 7, p. 401 et suiv.

De cette Correspondance très-curieuse nous citerons un passage extrait d'un article intitulé : *Liberté de la presse, Moniteur, Gazette de la Cour*, et auquel la création du *Moniteur universel du soir* est venue donner un certain intérêt :

« C'est un fait singulier, et cependant irré- « cusable, que, dans un moment surtout où « l'autorité a besoin de se saisir de l'opinion, le « roi n'ait pas un journal à lui, sur lequel il « puisse compter en toutes circonstances, et « assez généralement répandu pour l'emporter « sur tous les autres Rien cependant n'est plus « important; par bonheur, rien aussi n'est plus « facile à obtenir. Mais il n'y a qu'un moment « pour réussir : c'est celui où l'opposition n'est « pas encore formée, où tous les cœurs sont « encore au pouvoir, par sensation autant que « par raisonnement. Ce moment existe, il faut « en profiter.

« Le *Moniteur* est la chose du monde la « plus ridicule dans une monarchie. On ne « continue à s'y abonner que pour avoir la « *suite de la Révolution.* Comme elle est finie,

« il faut clore aussi ses registres. Que signifie « d'ailleurs un journal officiel d'une longueur « démesurée, qu'on remplit avec de la mauvaise littérature, de la mauvaise métaphy- « sique, qui sert d'archives à l'Institut, où se « sont réfugiées, comme dans leur sanctuaire, « les mauvaises doctrines et les grandes pré- « tentions? C'est le seul journal de cette me- « sure en France, le seul, par conséquent, où on « imprimerait en entier les discours prononcés « par les deux chambres; les membres de « l'opposition s'en feraient de suite un droit, et « il serait bizarre que ce fût un journal officiel, « envoyé gratis et officiellement aux agents de « l'autorité, qui répandit le plus exactement « les attaques contre l'autorité. Si l'on n'y prend « garde cependant, ce que j'annonce ici comme « une chose bizarre deviendra une chose toute « simple et de laquelle il ne sera même pas « permis de s'étonner.

« C'est un grand bonheur qu'il n'y ait en « France que de petits journaux en comparai- « son des journaux anglais : les opinions pro- « noncées dans les deux chambres ne pourront « être insérées que par extrait; n'y ayant pas « place pour toutes les opinions prononcées, ni « pour de longs discours entiers, il en résultera « naturellement, et sans qu'on puisse s'en « plaindre, une grande facilité d'élaguer ou de « passer sous silence les opinions dangereuses, « de donner une préférence à peu près exclu- « sive aux opinions favorables : par consé- « quent, on aura une action certaine sur l'o- « pinion publique, surtout si on se donne un « journal qui l'emporte en abonnés sur tous « les autres.

« Je l'ai déjà dit, rien n'est si facile : il suffit « de supprimer le *Moniteur*, de le remplacer « par une *Gazette de la Cour*, dont le volume « ne soit pas plus grand que le volume des « autres journaux, dont le prix d'abonnement « soit moindre, qui soit mieux rédigée, et qui « ait encore l'avantage de la priorité des nou- « velles officielles. A ces conditions, on est « sûr d'un succès si général, que, si cette opé- « ration était conduite par une main habile, en « six mois ce journal deviendrait à peu près « exclusif.

« On ne s'abonnait au *Moniteur* que parce « qu'on en avait le commencement et qu'on « voulait avoir la suite; encore cessait-on de « s'y abonner, et la preuve en est dans les dé- « penses que fait le gouvernement pour le « soutenir. On s'abonnera à la *Gazette de la « Cour* à cause de son titre. La cour est un « objet d'attention dans les provinces plus « qu'à Paris, parce qu'en province tous les « gentilshommes tiennent essentiellement à la « cour, disposition qui augmentera par le bon « esprit qu'on a eu de recréer en grand la mai- « son militaire du roi. On s'y abonnera parce « qu'on tient à avoir les nouvelles officielles « promptement, ceci est général, et qu'en les « ayant par cette gazette plus tôt que par les « autres journaux, on aura encore l'avantage « de dépenser moins, ce qui est une considé- « ration.

« Mais, pour assurer le succès, il faut que « la *Gazette de la Cour*, officielle dans les ar- « ticles qui en porteront le titre, soit rédigée « comme les autres journaux pour tout le reste; « il faut qu'elle soit littéraire, et qu'elle ne « néglige rien de ce qui occupe l'oisiveté des « lecteurs : ce qui est très possible sans s'é- « carter d'un ton de dignité et d'une pureté « de principes que doit avoir un journal qui « appartient au gouvernement. Si les nouvelles « officielles sont abondantes, on fait paraître « un supplément, et c'est pour les autres jour- « naux un obstacle de plus de soutenir la riva- « lité; car, s'ils font des suppléments, ils se rui- « nent, et, s'ils emploient tout le corps de leur « journal à donner le lendemain ce qu'on a eu « la veille dans la *Gazette de la Cour*, ils en- « nuient : toutes ces conséquences sont inévi- « tables.

« Je suis persuadé que la *Gazette de la « Cour*, d'un prix plus bas en abonnement « que les autres journaux, payant mieux ses « rédacteurs pour avoir des talents reconnus, « et fournissant des suppléments dans toutes « les occasions où ils seraient nécessaires, « couvrirait encore ses frais, et bien au delà. « Mais quand bien même la *Gazette de la Cour* « coûterait au gouvernement, ce qui ne peut « pas être, ce ne serait pas un motif pour hé- « siter. En attendant qu'on sache au juste ce « c'est que la liberté de la presse, il est bon « de s'emparer de cette arme. Recréer par « adresse le privilége des journaux en faveur « du gouvernement, c'est arriver à un résultat « si heureux, que je ne crois pas qu'on puisse « hésiter. Je le répète, il faut saisir le moment « où personne ne tient encore à aucun journal « par esprit de parti, et faire conduire cette « opération par quelqu'un qui sache ce que « c'est que l'opinion publique en France et qui « ne se trompe pas sur le choix de ses rédac- « teurs. »

Une petite feuille du temps, le *Géant vert*, qui pourtant, en 1814, sous une autre forme et un autre titre (*Deux mots de vérité*), s'était rangée parmi les défenseurs les plus ardents de la liberté de la presse, se plaint aussi, après avoir reproduit l'article de Fiévée, de la partialité qu'apportaient les journalistes dans le compte rendu des séances de la chambre des députés, citant en entier tels et tels discours et tronquant les autres. Il blâme même le *Moniteur*, qui avait fait les frais d'un supplément uniquement pour se procurer le moyen de citer au long les discours les plus en opposition avec un projet de loi adopté à une majorité de 235 voix. Il exprime le désir qu'il ne soit permis aux journaux de rendre compte des séances que par l'insertion d'un procès-verbal envoyé par le secrétariat de la Chambre, ce qui ôterait à tout rédacteur le prétexte et le moyen de dénaturer les discours prononcés et l'effet général de la séance, en procurant d'ailleurs aux lecteurs une connaissance certaine et officielle des opinions émises dans la Chambre. Qu'on ne s'y trompe pas, ajoute-t-il, la facilité laissée aux journalistes à cet égard serait une des armes les plus puissantes d'un parti d'opposition, s'il venait à s'en former un.

Le *Géant vert* est persuadé que tous les journaux existants seraient avantageusement remplacés par une *Gazette de la Cour* telle que la propose Fiévée, et une *Feuille villageoise*, dont il donne, lui, le plan, qui contiendrait un récit simple des principaux événements, quelques renseignements sur l'esprit public, un développement clair et précis des bienfaits qui résultent de telle ordonnance du roi, et surtout une réfutation énergique des calomnies de la malveillance, qu'il serait facile de prévenir; qui serait répandue dans toutes les communes de France, soit par l'intermédiaire des préfets et sous-préfets, soit à la faveur du *Bulletin des lois*, et serait lue soit par le pasteur, soit par le maire, au prône ou dans des réunions. Dans l'opinion du *Géant vert*, un pareil journal, écrit avec concision et simplicité, produirait le meilleur effet sur l'esprit trop facile à séduire des habitants des campagnes. C'était en grand l'idée du *Moniteur des communes*, idée qui vient d'être plus fortement accentuée encore par le *Moniteur universel du soir*.

Deux mots de vérité, par une société de publicistes. 20 juillet-28 septembre 1814, 11 n^os in-8°.

Continué en 1815 par le *Nain vert*.

Le Furet, ou l'Observateur, par Roullion-Petit..... 20 juin-6 août 1814, 5 n^os in-8°

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Journal de la Restauration. 14 mai 1814, in-8°.

Deschiens dit: 1er et seul n°. Le catalogue La Bédoyère a sous ce titre 2 n^os in-8° et 2 n^os in-4°. J'ai rencontré ailleurs l'indication des n°s 60-137 d'un journal de ce nom, de 1815.

Journal des mécontents. 1814, 15 n^os in-8°.

O navis, referent in mare te novi fluctus!
O quid agis? Fortiter occupa portum.

Avait « le double projet de ridiculiser et de guérir cette manie de mécontentement qui, sans but, s'était emparée d'un grand nombre de têtes françaises ».

Journal général de France, par Roujoux, Moreau, Bert, Carrion-Nisas, Cugnet de Montarlot, avec la collaboration de Benjamin Constant. 1er sept. 1814-7 mai 1819, 10 vol. gr. in-4°.

Cette feuille, placée sous l'influence immédiate de Royer-Collard, alors directeur de la librairie, manifesta au sein du parti royaliste l'existence d'un esprit vraiment constitutionnel, vraiment libéral, d'un esprit qui, s'il eût prévalu, aurait pu sauver la monarchie. Elle paraissait d'abord avoir surtout pour but de défendre les doctrines gallicanes contre les doctrines ultramontaines, la société laïque contre la société cléricale; mais bientôt on la vit attaquer les royalistes exagérés et impatients, et elle devint ainsi l'organe piquant et amer du mécontentement des classes moyennes contre les prétentions de la noblesse. En 1819, elle prend le titre de

L'Indépendant, journal général, politique, littéraire et militaire 8 mai 1819-13 avril 1820, 3 vol. in-fol.

Et ce changement de titre est annoncé aux abonnés comme une bonne nouvelle, qu'ils doivent accueillir avec plaisir.

« Un titre insignifiant est merveilleusement « commode à ces feuilles honteuses d'elles-mê- « mes et qui n'osent pas avouer hautement « ce qu'elles sont; à ces journaux sans cou- « leur, ou plutôt de toutes couleurs, qui n'ont « d'autre opinion que celle qu'on veut leur « faire, et qui, dociles caméléons, se trans- « forment, avec une complaisante dextérité, « aux approches de la main qui les caresse, « qui les menace ou qui les prie. Mais nous, « qui voulons être franchement ce que nous « sommes, nous dont l'étude constante fut « d'être toujours libres, même sous les liens « dont nous étions enveloppés, nous pou- « vons hardiment décorer cette feuille d'un « titre qui renferme à lui seul notre profession « de foi, et qui nous appartient, nous osons « le dire, par la liberté de nos opinions et la « franchise de nos doctrines. » — Voy. t. 8, p. 78.

C'était, dit je ne sais plus quel historien, le plus violent des organes de la gauche libérale — représentée dans la presse par le *Constitutionnel*, la *Renommée* et le *Censeur*; — il appartenait à cette étrange fraction de ce parti que l'on représentait plaisamment sous la figure d'un candidat s'écriant avec indignation, pour prouver son libéralisme mis en doute : « On prétend que je ne suis pas libéral, moi qui ai servi dans les mamelouks! »

Journal royal. 1er oct. 1814-20 mars 1815, 171 n^os in-fol.

Créé pour défendre dans toute leur pureté les doctrines de M. de Bonald. Il établissait dogmatiquement que, de même qu'il n'existe qu'un soleil dans l'univers, il ne peut exister qu'un chef dans la société; que les rois tiennent immédiatement de Dieu toute leur autorité; que, par conséquent, le gouvernement monarchique est le seul qui soit légitime, que tous les autres sont atteints d'un vice radical; suivant lui, enfin, la souveraineté appartenait au roi sans partage ni division. — Voy. t. 8, p. 73.

Lettres philosophiques, par Rigomer Bazin. 1814, 55 lettres in-8°.

Moniteur royaliste. 1814, 6 n^os in-4°.

Le Nain jaune, ou Journal des arts, des sciences et de la littérature, par Cauchois-Lemaire, Étienne, Merle,

Jouy. 15 décembre 1814-15 juillet 1815, 43 n^{os} in-8°, avec caricatures coloriées.

Ce recueil, destiné à une célébrité si bruyante, était ou plutôt se donnait comme la continuation d'une feuille littéraire assez peu lue, le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, publié par Portbmann, auteur et libraire. Un homme très-jeune alors, qui, depuis, a su prendre une place élevée parmi les publicistes de la presse périodique, Cauchois-Lemaire, ayant acquis la propriété du Journal des arts, le transforma, sous ce titre original de *Nain jaune*, en une feuille politique destinée dans sa pensée à venger le pouvoir qui venait de s'écrouler, et ce but il le poursuivit d'abord avec de si adroites précautions qu'il obtint l'indulgence de la censure, et put à son aise déverser le ridicule sur le parti de l'ancien régime et sur les écrivains de ce parti.

Le numéro se composait de *Tablettes historiques*, d'articles de critique littéraire, de revues des théâtres ; mais sa partie essentielle, celle qui contenait la pensée des rédacteurs, c'était une espèce de chronique intitulée *Bruits de ville et revue des journaux*. Là viennent s'aligner tous les traits personnels et satiriques, toutes les malices piquantes contre les hommes du parti opposé. Cette revue aristophanique se faisait ordinairement à table, en déjeunant ; les esprits s'électrisaient par le contact, et mille saillies jaillissaient comme d'une source abondante.

Le *Nain jaune* publiait des caricatures, non moins piquantes que ses épigrammes, tirées sur grand papier et coloriées Celle qui est jointe au 1er n° représente les journaux dans un costume allégorique dont les auteurs donnent l'explication en ces termes :

« Sur un cénotaphe renfermant les cendres « du *Mercure*, qui jouit du sommeil qu'il a « procuré si longtemps à ses lecteurs, s'élève « le *Nain jaune*, armé d'un arc et d'un car- « quois rempli de traits ; il les lance sur tous « ceux qui l'environnent. Déjà le pauvre *Jour-* « *nal royal*, sous la figure de Bridoison, en a « reçu un dans la gorge ; d'une voix bégayante, « il s'étonne de son peu de succès, et présente « d'un air piteux la liste de ses abonnés, qui « est encore en blanc ; il laisse échapper ces « mots ; *Je suis encore plus bête que ces da-* « *mes* : il a à ses côtés la *Gazette de France* « et la *Quotidienne*.

« La *Gazette*, dont l'extrait de baptême « remonte au milieu du dix-septième siècle, « et dont les idées datent de beaucoup plus « loin, est représentée sous la figure d'une « vieille décrépite en habit de cour. Les fem- « mes, à cet âge, tiennent beaucoup à leurs « amants, et ne voient pas sans chagrin s'en- « voler leurs conquêtes : la vieille *Gazette* dé- « plore la perte de son *Franc parleur* (pseu- « donyme de Jouy), qu'elle aura de la peine « à remplacer.

« La *Quotidienne*, sous les habits de la « *Nonne sanglante*, les yeux en pleurs, le « visage enflammé, agite avec fureur une « marotte composée d'une tête de mort et « d'un tibia, en s'écriant : *Guerre aux idées* « *libérales!* On reconnaît à ces attributs l'a- « gréable variété de ce journal, rédigé par les « auteurs les plus légers du Vaudeville et les « politiques les plus profonds de la Révolution, « et où l'on rencontre le touchant amalgame « des massacres du 2 septembre et des flons « flons de Cadet Butteux.

« Sur le devant du tableau, un bon bour- « geois de Paris, enfoncé dans son fauteuil, « ronfle sur la seconde page du *Moniteur*, et « disparaît sous cette énorme feuille.

« A la gauche du *Nain jaune*, et sur le « devant, on remarque un jeune homme plein « de santé, en habit de garde national : il « représente le *Journal de Paris* à califour- « chon sur une barrique de vin de Bordeaux « et appuyé sur le *Bulletin du commerce*. « Il proclame gaiement les *idées libérales*, et « soutient ses opinions avec la Charte consti- « tutionnelle placée à côté de lui ; dans son « bonnet de grenadier, il reçoit les pièces d'or « qui tombent d'une sacoche percée que tient « le Cassandre du *Tableau parlant* :

« C'est le *Journal des débats*. Il regrette, « la larme à l'œil, ses vingt-huit mille abon- « nés, réduits à quinze mille depuis six mois. « *Ils sont passés, mes jours de fête ; ils sont* « *passés, ils ne reviendront plus*, sont les « seules paroles qu'il ait la force de faire en- « tendre.

« Enfin, à l'extrémité du tableau se trouve « le *Journal général de France*, sous la « figure d'Arlequin ; son habit de toutes pièces « fait allusion à la bigarrure de ses opinions. « Nous ne serions pas éloignés de penser que « l'artiste a signalé une coterie fameuse qui « règne dans ce journal, quand il fait dire à « son bergamasque en lui mettant une croûte « de pain à la main : *Sangodemi, le pauvre* « *déjeuner!* Ceci n'est qu'une conjecture, « que nous hasardons timidement.

« Le *Journal des modes* a pour emblème « un carton de modiste à demi renversé.

« Enfin, dans l'éloignement s'élève une py- « ramide en l'honneur des dieux inconnus « (*diis ignotis*) ; elle contient les titres d'un « grand nombre de journaux, dont la nomen- « clature a dû coûter beaucoup de recherches « à l'auteur du dessin (Voici ces titres : *Jour-* « *nal du Palais*, *Journal des notaires*, *Bul-* « *letin de pharmacie*, *Gazette de santé*, « *Spectateur*, *Journal de botanique*, *Maga-* « *sin encyclopédique*, *Journal des curés* « (voyez *la Quotidienne*), *Journal de la Res-* « *tauration*, etc., etc., etc... »

L'invention la plus piquante que le *Nain jaune* ait mise en vogue alors, c'est l'*Ordre des chevaliers de l'Eteignoir*. L'idee en elle-même n'était pas nouvelle ; elle était une réminiscence de ce fameux *Régiment de la Calotte* créé vers 1724 par Margon, Desfontaines, Aymon, Torsac, Gacon et autres, et qui défraya si longtemps les rancunes politiques et littéraires sous la minorité de Louis XV. Le *Nain jaune* avait dressé la liste des personnages les plus notables du parti de l'ancien régime, des écrivains qui servaient d'organes à

ce parti; on leur expédiait à domicile un brevet en forme de *chevalier de l'Éteignoir*, et les noms de ceux qu'il avait ainsi décorés étaient toujours accompagnés, dans le journal, d'un éteignoir, à l'instar de la croix dont on fait suivre aujourd'hui les noms des chevaliers de la Légion d'honneur. L'ordre avait ses statuts, ses insignes, sa formule de serment. On lui avait créé un état-major de dignitaires, un personnel administratif. Les noms étaient plaisamment déguisés sous un anagramme, sous une traduction en latin macaronique. M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, était devenu M. *Curvissimus Faciuntasinos;* M. Treneuil, auteur d'élégies à la manière d'Young, M. *Catacombophiles Tire-linceul;* le chevalier de Rougemont, *Errabundus Rubermons;* M. Michaud, *Micaldo*, et ainsi des autres. On voit que la plaisanterie était poussée jusqu'à ses dernières limites.

Les armoiries de l'ordre étaient : de sable, à l'éteignoir d'or, au chef d'argent, avec cette devise : *Sola nocte salus;* pour support, une chauve souris aux ailes étendues.

Pendant les Cent-Jours, « un comité composé de journalistes, de pamphlétaires, de chambellans, d'écrivains en prose et en vers, de gentilshommes ordinaires, de préfets du palais, d'aumôniers et de chapelains, d'auteurs d'adresse et de membres de différentes académies et corps constitués de l'État, ayant décidé de se réunir en chapitre pour voter une récompense honorable en faveur des membres qui se sont le plus distingués par la variation de leurs opinions depuis 1789, chargèrent leur président, M le baron *Volubilis de Guers* (comte de Ségur), de rassembler les membres composant le comité.... Un membre, le chevalier *Rusticus Cepmanon* (Campenon), proposa l'institution d'un ordre qui pût rivaliser dignement avec celui de l'Éteignoir, sans être incompatible avec ce dernier, et auquel on donna le nom d'*Ordre de la Girouette.* »

Le but de cette nouvelle invention s'explique de lui-même; elle a servi de cadre au *Dictionnaire des Girouettes*, qui a eu plusieurs éditions. L'ordre de la Girouette n'eut peut-être pas autant de succès que l'ordre de l'Éteignoir; néanmoins, ceux que le *Nain jaune* avait décorés de l'un ou de l'autre ne purent plus échapper, dans la pensée du public, à la distinction ironique qui leur était ainsi conférée.

Le *Nain jaune* était rédigé par une réunion d'hommes de lettres dans les opinions de la France nouvelle, et réputés pour leur esprit et leur malice; mais on ignora longtemps leurs noms, parce que l'anonyme était strictement gardé. Aux rédacteurs que nous avons nommés, il faut en joindre un encore qui avait à lui seul plus d'esprit que tous les autres : c'était tout le monde. Une *bouche de fer* placée à la porte du bureau, comme vingt ans auparavant à la porte du journal de Fauchet et Bonneville, recevait la petite monnaie de la malice courante, et au milieu de beaucoup de billon il se trouvait bon nombre de pièces d'une valeur réelle, et quelquefois même d'une auguste provenance. Parmi ceux qui alimentaient la bouche de fer, il était en effet un très-haut personnage, dont la collaboration fut sans doute une puissante sauvegarde pour le *Nain jaune* et couvrit plus d'une fois les libertés grandes qu'il se permettait. Ce collaborateur puissant et mystérieux n'était rien moins que le roi de France et de Navarre, Sa Majesté Louis XVIII. On connaît le goût de ce prince pour les lettres. Plus d'une fois, alors qu'il n'était encore que comte de Provence, il avait consacré ses loisirs au journalisme, mais seulement, bien entendu, à titre de délassement.

« De tout temps, écrit Arnault, ce prince rechercha les succès littéraires, faisant de l'esprit sous l'anonyme dans les journaux, comme on en fait au bal sous le masque. Il glissait de temps à autre, soit dans la *Gazette de France*, soit dans le *Journal de Paris*, de petits articles, de petites lettres, dans lesquels il attaquait à la sourdine tel homme qui ne s'y attendait guère, sauf à se venger en prince de l'impudent qui l'attaquait comme auteur. Il aimait beaucoup à s'amuser de la crédulité parisienne. La description de cet animal fantastique qu'on disait, en 1784, avoir été trouvé dans le Chili, est de son invention; c'est un fait de son génie que l'article où l'on proposait d'ouvrir une souscription en faveur de cet ouvrier de Lyon qui marchait sur l'eau.

Revenu en France et peu gêné par son titre de roi, qu'il porta, comme on sait, assez bourgeoisement, Louis XVIII n'eut rien de plus pressé que de reprendre ses petites habitudes littéraires. Il tenait à faire voir que sa plume était toujours finement taillée et que la pointe ne s'en était pas émoussée dans l'exil. Le monstre était déjà une spécialité usée, il se garda donc bien de le ressusciter; il fit mieux : il styla quelques jolis articles bien aiguisés et bien méchants, et, pour les envoyer à leur véritable adresse de notes fines et spirituelles, il les fit jeter dans la bouche de fer du *Nain jaune.* Il est bien entendu qu'il gardait l'anonyme, mais avec le vif désir que son esprit le trahît tout d'abord et fît dire : « Voilà qui est bien méchant : ce doit être du roi. » M. Merle, qui dirigeait alors le *Nain jaune*, en compagnie de M. Cauchois-Lemaire, nous a révélé le secret de cette collaboration de Louis XVIII dans l'un des trop rares fragments qu'il a publiés de ses *Trente ans de souvenirs historiques, littéraires et politiques :* « La pensée du *Nain jaune*, écrit-il, fut de nous moquer des ridicules de tous les partis, de flétrir toutes les lâchetés et toutes les défections, de relever la gloire de la France en présence des baïonnettes étrangères, et de rire aux dépens des prétentions exagérées..... Dans ces attaques, nous avions pour auxiliaire Louis XVIII, qui fut un de nos premiers abonnés, qui lisait avec empressement tous nos numéros, qui en riait de bon cœur, et qui nous envoya plusieurs fois des articles très-bien tournés, fort spirituels et passablement malins, écrits de sa main royale, et dont il nous fut aisé de reconnaître l'auteur, en comparant l'écriture à celle des notes qu'il nous

avait fait remettre par M. de Talleyrand pour les lettres du *Cousin et de la Cousine*. Ces articles nous arrivaient par la *bouche de fer :* nous avions donné ce nom à une boîte que nous avions fait placer à la porte du cabinet littéraire de M. Cauchois-Lemaire ; par cette voie, nous avons reçu une foule d'articles très-remarquables, qui donnaient une grande réputation d'esprit et de malice au *Nain jaune*, et rendaient notre part de rédaction aussi légère que facile. »

J'ai dit avec quel art le *Nain jaune* avait d'abord dissimulé son drapeau. Napoléon rentré à Paris, il jeta le masque, et prouva ainsi à ceux qui auraient pu en douter que pour lui, comme pour certains courtisans impériaux, le libéralisme n'avait été qu'une machine de guerre. Il devint donc purement et simplement bonapartiste, et, dans ce passage de l'attaque à la défense, la pointe de son esprit s'émoussa. Par un calcul facile à comprendre, il lançait encore quelques traits piquants contre les fonctionnaires inamovibles qui voulaient servir Napoléon après avoir servi Louis XVIII, et l'ordre de la Girouette eut encore une certain succès; mais ce fut une dernière lueur, et le *Nain jaune*, à partir du 20 mars, se borna modestement et platement au métier d'approbateur officiel et de dénonciateur officieux. Et néanmoins, même en faisant ce métier, les rédacteurs du *Nain jaune* subissaient les influences de l'atmosphère parisienne, et ne pouvaient se dispenser de parler quelquefois de liberté et de Constitution Il est vrai que c'était du bout des lèvres, et de manière à montrer qu'au fond du cœur ils ne s'en souciaient guère.

Au second retour des Bourbons, le *Nain jaune* fut et demeura supprimé. Il essaya bien de reparaître sous divers déguisements ; mais quelque titre et quelques précautions oratoires qu'il prît, l'indépendance de ses opinions — c'est lui qui le dit — le trahissait toujours. Ce que voyant, Cauchois-Lemaire se réfugia en Belgique, où il publia successivement :

— **Fantaisies politiques,** morales, critiques et littéraires, recueillies et publiées par A. Cauchois-Lemaire, augmentées de plusieurs extraits du *Journal des arts*, des sciences et de la politique, de la Table systématique et alphabétique des matières et des noms contenus dans les deux volumes de l'ancienne collection du *Nain jaune*, et de l'explication des anagrammes, des initiales et des allégories. *Bruxelles*, 1816, in-8°.

— **Le Nain jaune réfugié,** par une société d'anti-éteignoirs. *Bruxelles*, mars-novembre 1816, 42 nos in-8°.

Le petit bonhomme vit encore.

« Ce petit proscrit, dit un écrivain belge de l'époque (M. Van Bouchaute, les *Éphémérides de l'opinion*, année 1816, p. 171), est venu chercher un asile dans l'hospitalière Belgique. Les malheureux échappés au naufrage font toujours a ceux qui les recueillent sur la plage l'historique de leurs mésaventures. Ainsi fait notre pygmée. Le récit comico-élégiaque de ses tribulations et de ses fréquentes métamorphoses prouve qu'il réunit la double faculté de Prothée et du caméléon; mais, s'il a souvent changé de forme et de couleur, il a toujours conservé son esprit, et, comme l'a dit un de nos écrivains les plus spirituels, il est resté *gai dans ses larmes*. Sa gaieté est malicieuse, et sa malice lance des traits acérés : on s'aperçoit bien qu'il est rancuneux. C'est, dit-on, le caractère des esprits et des hommes exigus ; cependant il sait quelquefois agrandir la stature de Bébé, et prendre les dimensions d'un homme : alors il écrit ses tablettes historiques, et la vigueur de son style et l'étendue de sa pensée décèlent que son âme doit être logée à l'étroit lorsqu'il rapetisse ses formes corporelles. »

Les principaux collaborateurs de Cauchois-Lemaire pour cette dernière feuille furent Arnault et Guyot. Elle est, à cause de son allure plus franche, peut-être plus intéressante que son aînée. Le *Nain Jaune*, « après avoir fourni la carrière qu'il s'était proposé de parcourir », se réunit à un *Mercure Surveillant*, « qui allait par sauts et par bonds, sublime hier, insignifiant aujourd'hui », et de cette union naquit, le 12 novembre, une nouvelle feuille, quotidienne ; *le Libéral, journal philosophique, politique et littéraire*. Une scission éclata bientôt entre l'éditeur et les rédacteurs, qui se séparèrent, et continuèrent le journal chacun de leur côté, les rédacteurs sous le nom de *le Vrai Libéral*, qui commença le 1er mars 1817, et quitta ce titre le 25 juillet 1821, pour prendre celui de *Courrier des Pays-Bas*. Les principaux rédacteurs du *Vrai Libéral*, avec Arnault et Cauchois-Lemaire, furent Pocholle, ancien membre de la Convention, qui demeura un des rédacteurs du *Courrier des Pays-Pas;* Stevenotte, de Reiffenberg, auteur des articles du feuilleton faisant suite à *Candide*. L'auteur des *Tablettes belges* s'exprimait ainsi sur le compte de ces derniers journaux :

« Un seul journal a obtenu dans ce pays un succès général et mérité : c'est le ci-devant *Libéral*, que l'on s'abuserait de reconnaître dans le *Courrier des Pays-Bas*. Éloquence, esprit, saine logique, causticité, il fut un temps où il fondait admirablement tout cela dans ses huit colonnes quotidiennes. Cet heureux temps n'est plus. Alors la plus brillante réunion de talents présidait à sa rédaction ; l'auteur de Germanicus ne dédaignait plus, pour charmer son exil, d'en rédiger le feuilleton. Tout ce que la malice et la philosophie académique peuvent produire d'aimable et d'enjoué se trouve rassemblé dans ces légères exquisses. »

Les collections complètes du *Nain jaune* sont très-rares, surtout avec les caricatures, qui sont au nombre de 9, et toutes fort plaisantes; elles représentent les journaux, les

théâtres, la réception d'un chevalier de l'Éteignoir, la Constitution, l'homme aux six têtes, la balance politique, les descentes de croix, le brevet des girouettes et le brevet de l'Éteignoir Le tout, en 1816, était coté 63 fr.

On a publié à Bruxelles, en 1817, un *Nain-Jauniana*, ou Choix d'anecdotes, de traits et d'épigrammes tirés du *Nain jaune*, in-12.

Voy. t. 8, p. 89 et s., 158.

L'Oracle. 2 n^{os} in-4°.

Pensées et questions politiques. In-8°.

Le Réclamateur. 28 décembre, 15 n^{os} in-8°.

Tout finit par des chansons.

Admettait les réclamations de toute espèce, particulièrement celles qui avaient rapport aux sciences, aux lettres et aux arts. — A la suite, dans le catalogue La Bédoyère : *Recueil de lettres d'un ressuscité*, in 8°.

Le Rôdeur, ou Choix historique, dramatique, anecdotique, critique, et pas du tout politique, d'odes, de chansons, de couplets, de bons mots, de calembours, d'épigrammes, de chroniques presque scandaleuses, etc.; le tout recueilli et imprimé pour la plus grande gloire des auteurs et l'édification des gobe-mouches. Juin 1814, in-8°, fig.

C'est une enveloppe sous laquelle Villiers fit passer les derniers n^{os} de ses *Rapsodies* (*supra*, p. 277), ou une continuation de ce petit journal; je ne sais lequel. Le titre que je viens de transcrire se trouve, en effet, en tête d'un volume que j'ai vu chez M. Pochet-Deroche, et qui ne contient autre chose que les n°s 124-127 (sans date) des *Rapsodies du jour*, lesquelles ont alors pour sous-titre : Choix historique, dramatique, critique, et pas du tout politique. On lit derrière le titre cet avis aux lecteurs et aux abonnés : « Ce recueil « circulait dans les temps les plus orageux de « notre bonne petite révolution sous le titre « de *Rapsodies du jour, ou Séances des deux* « *Conseils en vaudevilles*. Il comptait déjà « 114 n^{os} quand il plut aux *pères* de la patrie « d'envoyer le pauvre *rapsodiste* accorder sa « lyre au bruit du sifflement des énormes ser- « pents qui se jouent sur les bords de l'Oré- « noque. A l'ombre des lys, il crut pouvoir « reprendre son *œuvre pie*. Il avait déjà « fourni 15 n^{os}; mais des tracasseries de toute « espèce, une censure pas du tout *libérale*, « des frais de timbre, une accusation de con- « travention aux lois relatives aux journaux, « ont décidé l'auteur, trop de fois victime, à « ne faire paraître son recueil que sous le « titre de *Rôdeur*, et de mois en mois, à com- « mencer du 1er septembre. » Et cependant le titre que j'ai sous les yeux porte : Juillet 1814.

Le Rôdeur français, ou les Mœurs du jour. 3 juillet 1814-16 août 1815, 26 n^{os} in-12. *D.*

Le Spectateur, ou Variétés historiques, littéraires, politiques et morales, par Malte-Brun. 1er avril 1814-1er avril 1815, in-8°.

Le Véridique, par Mlle Raoul. 1er sept. 1814-15 mai 1815, 25 n^{os} in-8°.

Fouché, dans une lettre inédite, datée du 24 août 1815, que j'ai eue sous les yeux, parle de journaux dont il a autorisé la publication, et dans le nombre figure un *Véridique*. Serait-ce le même?

Annales du ridicule, ou Scènes et caricatures parisiennes. Janvier-octobre 1815, 12 n^{os} in-4°, fig.

Réuni au *Nain couleur de rose*.

QUATRIÈME PÉRIODE. — CENT-JOURS.

20 MARS-28 JUIN 1815.

Napoléon, en rentrant en France, sema sa route de promesses libérales. Nous n'avons point à nous prononcer ici sur la question très-controversée de savoir jusqu'à quel point il était sincère : le temps a manqué à l'expérience. Ce qui est certain, c'est qu'il y eut en fait, pendant les Cent-Jours, une très-grande liberté de parler et d'écrire. Aux journaux déjà existants, et qui, la plupart, dissimulèrent à peine leur drapeau, vinrent s'en ajouter un certain nombre de nouveaux, et quelques-uns d'une singulière hardiesse.

L'Ami du peuple des villes et des campagnes, par le Père Nicolas. 5 mai-26 juin, 6 n^{os} in-8°.

En tête une vignette représentant un homme du peuple portant sur ses épaules le globe terrestre, et flanquée de ces deux épigraphes : « Le courage des peuples soutient le monde. » — « Aimons chez nous celui qui peut sauver l'empire. » — A la fin une autre vignette représentant le baquet traditionnel, avec trois enfants nus, qu'on voit sur toutes les images de saint Nicolas. Au-dessus, dans une gloire, on lit : *Pere Nicolas;* et au-dessous : « Saint Nicolas, les marins ne t'implorent pas en vain dans la tempête. » Chaque n° ou *entretien* a un sommaire, dans ce genre : « Ah! qu'il est content, le *Père Nicolas!* La « liberté de la presse lui permet de s'entretenir avec le peuple, et l'empereur veut que « l'on s'occupe sans délai de l'instruction de « tous les Français! » — « Ah! qu'il est content, « le Père Nicolas, des promesses réciproques « que se sont faites le peuple français et Napoléon à l'Assemblée du champ de mai! » « — « Ah! qu'il est fâché, le Père Nicolas! les « peuples ne sont pas encore d'accord... Mais, « puisque des monarques injustes en veulent « à notre indépendance, aux armes! Ne craignons rien, le Grand Ami est avec nous! » Le Père Nicolas est, en effet, un chaud partisan du Grand Ami, de Napoléon :

« Nous le remercierons des bienfaits qu'il « nous fera éprouver; nous n'aggraverons pas « par des murmures non fondés la charge que « lui imposent des devoirs aussi grands que « ceux qu'il a à remplir : sauver l'Empire et « nous rendre au bonheur!... Comme il ne « peut tout voir, si quelques contrariétés pesaient momentanément sur nous, notre voix, « notre voix libre et respectueuse, ne craindrait pas d'aller jusqu'à lui; et il écouterait « ses enfants... Il venait au peuple pour « chercher à lui faire partager et goûter, le « plus tôt possible, les principes de la grande « cause, celle sans laquelle les peuples ne peuvent espérer de bonheur durable, c'est-à-dire celle de la patrie, de la liberté et de la « raison. »

Ces sentiments sont bien différents de ceux que M. Duvergier de Hauranne, dans son *Histoire du gouvernement parlementaire*, prête à un *Pere Nicolas, ami du peuple*, dont j'ai parlé d'après lui (t. 8, p. 126), et qui pourtant ne saurait être autre que celui-ci.

L'Aristarque français, journal politique, historique et littéraire. 1er mai 1815-8 janvier 1827, in-fol.

Se donnait comme la reprise d'une feuille du même nom que nous avons enregistrée à l'an 8, et qui vécut à peine deux mois ; j'avoue que l'affinité entre deux publications si distantes et d'un esprit si différent m'échappe complétement.

Quoi qu'il en soit, l'existence du nouvel *Aristarque* aurait été, selon Deschiens, assez difficile. Commencé, comme nous venons de le dire, le 1er mai 1815, il se serait arrêté, le 17 janvier 1816, après 262 n^{os}. — Repris le 1er décembre 1819, il serait allé jusqu'au 3 avril 1820. — Enfin il aurait été vendu à MM. La Bourdonnaye, Sanlot (Delalot?), B. et Lemoine Desmares, qui soutinrent et gagnèrent un procès sur la question de savoir si les propriétaires de l'*Aristarque* avaient pu céder des droits à un journal qui avait cessé de paraître.

J'ajouterai que cette décision judiciaire donna prétexte au gouvernement de rétablir la censure. « Considérant, dit l'ordonnance du 15 août 1824, que la jurisprudence a admis pour les journaux une existence de droit indépendante de l'existence de fait; que cette interprétation est un moyen sûr et facile d'éluder la suspension et la suppression des journaux : la censure est rétablie. »

Les nouveaux propriétaires donnèrent un

1er n° le 16 mai 1824; mais d'autres difficultés ayant été élevées par le ministere public, le journal ne parut définitivement que le 1er septembre. Au commencement de 1827, MM. La Bourdonnaye et Delalot déclarèrent l'abandonner, pour porter une opinion libre et désintéressée dans la discussion sur la liberté de la presse périodique.

Le Bouquet de violettes, ou la Réunion des braves au café Montausier, par Pradel. 5 nos in-8°. *L.*

Le catalogue La Bédoyère enregistre encore parmi les journaux : *la Violette et les Œillets rouges*, hommage poétique et lyrique à Napoléon le Grand, 1815, 1 cahier de 64 p. in-8°.

Le Censeur des censeurs, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution du 20 mars 1815; suivi de la censure de cet ouvrage, dans laquelle on trouve les pièces mutilées et rejetées par la commission des journaux. Avec une table des matières. Dédié à S. E. Monseigneur le duc de Richelieu. 6 mai-22 septembre, 24 nos in-4°.

A partir du n° 20 : *Le Censeur des censeurs, journal du lys.* — Avait d'abord cette épigraphe : *Honneur et patrie, impartialité*, qu'il modifia ainsi le 11 juillet : *Honneur et Patrie, Dieu et le Roi.*

Le titre du journal était simplement : *le Censeur des censeurs;* celui que nous avons transcrit est le titre de la collection qui en fut faite en 1816.

Le 1er n° commençait ainsi :

« La liberté de la presse s'exerce ici dans « toute son étendue; je vais en donner une « preuve. Voici plusieurs pièces qui pourraient « ne pas convenir à un gouvernement faible « et tyrannique; mais celui que nous avons « maintenant n'est ni l'un ni l'autre. »

Dans la table de la collection, l'auteur donne la clef de cet article et de tout le journal :

« Début ironique contre le gouvernement « de Bonaparte, pour faire passer la procla- « mation des alliés et les ordonnances du « roi. »

Le Conciliateur, ouvrage politique, philosophique et littéraire. Octobre, 2 nos in-8°.

Tradidit mundum disputationibus eorum. — Sine ira et studio.

J'ai encore rencontré un numéro-programme, du mois de décembre 1818, d'un *Conciliateur*, fondé par des amis du roi et de la patrie qui désiraient voir un terme à la fatale divergence des opinions.

Le Constitutionnel.

Les commencements agités de cette feuille sont un exemple frappant, à la fois, et de l'ardeur des passions politiques à cette époque, et de la situation difficile des journaux, qui, pour être censurés, n'en demeuraient pas moins responsables, même par corps.

Le *Constitutionnel* ne portait pas en naissant ce nom, sous lequel il est devenu fameux; il parut d'abord sous le titre suivant :

L'Indépendant, chronique nationale, politique et littéraire. 1er mai-7 août 1815, in-fol.

Fondé par Gémond, ancien membre du jury révolutionnaire qui avait condamné Marie-Antoinette; Fain, imprimeur; Jay, Chevassut, le comte de Lanjuinais, Rousselin, dit comte de Saint-Albin, et Jullien de Paris, l'*Indépendant*, organe présumé de Fouché, tout en attaquant les Bourbons et en louant Napoléon, ne cessait de faire la guerre au pouvoir absolu et à l'importance personnelle du monarque dans une constitution libre.

Supprimé pour un article en faveur de La Bédoyère contenu dans son n° du 6 août, il adressa, le 11, à ses abonnés l'

Écho du Soir, ou l'Ami du Prince. 11-25 août 1815, in-fol.

Avec cet avis : « Les propriétaires du jour- « nal l'*Indépendant*, se trouvant, par une « circonstance imprévue, dans l'impossibilité « de remplir les engagements qu'ils ont con- « tractés avec les abonnés de ce journal, ont « pris des arrangements avec les propriétaires « de l'*Écho du soir* pour servir leurs abon- « nés. »

Je ne sais quel était cet *Écho du soir*; sans doute quelque feuille agonisante, qui fut probablement heureuse de vendre son titre à l'*Indépendant*, dont la nouvelle feuille prit la forme et continua la numérotation. On peut présumer que l'administration ne fut pas dupe de cette ruse, ou que l'*Indépendant* ne tempéra pas encore assez l'ardeur de sa polémique, car nous le voyons de nouveau obligé de changer deux fois de nom à quelques semaines d'intervalle; il s'intitule successivement :

Courrier, journal politique et littéraire. 26 août-23 oct. 1815, in-fol.

Le Constitutionnel, journal politique et littéraire. 29 oct. 1815-23 juillet 1817, 3 vol. in-fol.

C'était là un titre heureux pour l'époque, et il sembla porter bonheur à notre feuille, qui fournit, comme on le voit, sous ce drapeau, une carrière relativement longue. Mais elle fut de nouveau supprimée à la fin de juillet 1817 pour quelques lignes sur un tableau du salon où la police ombrageuse de la Restauration crut voir une allusion sympathique au duc de Reichstadt.

La situation était grave : la législation d'alors ne permettait pas d'établir de nouveaux journaux sans l'autorisation du pouvoir; pour vivre il fallait avoir un titre, et le *Constitutionnel* n'en avait plus. Les propriétaires recoururent de nouveau à un expédient qui leur

avait déjà réussi quelques jours. Ils entamèrent des négociations, comme nous l'avons dit ailleurs, avec les propriétaires du *Journal du commerce*, qui se mourait de consomption, et les frères Bailleul leur vendirent le titre de leur journal aux conditions suivantes : 50,000 fr. comptant, une action dans l'ancienne propriété du *Constitutionnel* pour chacun d'eux et le droit de publier à leur compte et à leur profit, comme annexe du journal politique, une feuille de commerce — qui, par parenthèse, existe encore : c'est la feuille qui accompagne l'édition de midi du Journal *la Patrie*. *Le Constitutionnel* devint donc le

Journal du commerce, de politique et de littérature. 24 juillet 1817-1er mai 1819, 4 vol. in-fol.

Sous ce nouveau titre, le *Constitutionnel*, qui avait alors pour principaux rédacteurs Jay, Évariste Dumoulin, Étienne, Tissot, demeura, dans la presse quotidienne, le représentant timide du parti indépendant, qui se constituait alors, avec toutes ses variétés d'origine, d'opinions, de tendance. Il se joignait assez ordinairement au *Journal de Paris* et au *Journal général* pour défendre la politique du gouvernement ; mais, malgré toute la prudence, toute la réserve qui lui était imposée, il était facile de voir que ses sympathies étaient ailleurs, et que le bonapartisme libéral des Cent-jours avait au fond ses prédilections.

Enfin, « après des vicissitudes qui avaient tant de fois changé sa dénomination, sans jamais altérer son esprit, cette feuille, consacrée à la liberté, put reprendre, le 2 mai 1819, le plus beau, le plus cher des titres qu'elle eût jamais portés » :

Le Constitutionnel, journal du commerce, politique et littéraire, 2 mai 1819-1866..., in-fol.

On ferait un livre curieux de ces crises successives du *Constitutionnel*, des expédients au moyen desquels, dans ces temps si difficiles, il parvenait à rester en communication de pensée avec ses lecteurs : le public était accoutumé à ses réticences, et on le jugeait bien moins par ce qu'il disait que par ce qu'il ne disait pas. On sait la grande influence qu'il exerça sur les esprits au commencement de la Restauration, influence qu'il dut à un habile mélange d'idées libérales exprimées avec passion, et de sympathies plus ou moins avancées pour la gloire et pour les malheurs de l'Empire. Le personnel de sa rédaction, d'abord peu nombreux, s'était successivement fortifié par l'accession de la plupart des talents de ce qu'on nommait alors l'opinion libérale. Parmi ses nouvelles recrues, nous nommerons M. Thiers, qui devait avoir sur ses destinées une si grande influence ; Cauchois-Lemaire, Léon Thiessé, Buchon, Félix Bodin, Bénaben.

L'année 1830 marqua l'apogée de la prospérité du *Constitutionnel* ; un moment, dans les premières semaines qui suivirent le succès des trois journées, ses bureaux furent le vrai centre de la direction politique, le siége réel du gouvernement. Mais, par des raisons que j'ai dites ailleurs et qu'il serait trop long de répéter ici, la décadence se manifesta bientôt et fit en quelques années de rapides progrès ; l'abaissement du prix des journaux lui porta le dernier coup. Le nombre des abonnés, qui, en 1830, était de 22,000, était descendu en 1837 à 6,000, et en 1843 il n'était plus qu'à 3,700. C'est dans ces circonstances qu'un nouvel actionnaire, le docteur Véron, en provoqua la liquidation judiciaire et en devint acquéreur pour la somme de 432,000 fr. On sait par quels expédients hardis le nouveau propriétaire parvint à ramener le moribond à la vie ; mais ce succès, cette cure inespérée, ne s'obtinrent pas sans de grands sacrifices de personnes et d'opinions : l'ancien *Constitutionnel* fit place à un journal nouveau. La rédaction en chef fut confiée à M. Merruau, dont les principaux collaborateurs furent MM. Reybaud, Fix, Cucheval-Clarigny, Boniface, Boilay, Henri Cauvain. M. Thiers en était la pensée dirigeante, et il en inspira la politique jusqu'en 1849. A cette époque il y eut rupture, et le *Constitutionnel*, dont on sait le dévouement au président de la république, et dont la rédaction avait été renforcée par la plume énergique de M. Granier de Cassagnac, devint le journal des solutions, comme on l'a dit.

Cependant, malgré son dévouement, le *Constitutionnel* fut un des premiers journaux atteints par la législation de 1852 ; il fut frappé de deux avertissements en deux jours, les 7 et 8 juin. Ce que voyant, M. Véron céda le *Constitutionnel*, moyennant 1,900,000 fr., à M. Mirès, qui, déjà propriétaire du *Pays*, fonda la Société des journaux réunis, lesquels depuis lors furent successivement dirigés et rédigés, simultanément ou séparément, par MM. Cucheval-Clarigny, Amédée de Céséna, La Guéronnière, Amédée Renée, Granier de Cassagnac, Grandguillot, et Paulin Limayrac, aujourd'hui rédacteur en chef de la feuille officieuse.

Enfin nous devons encore nommer parmi les rédacteurs littéraires du *Constitutionnel* MM. Sainte-Beuve, qui inaugura dans ses colonnes ses brillantes causeries du lundi, Malitourne, Hippolyte Rolle, Auguste Lireux et Fiorentino.

Voy. t. 8, p. 125, 168, 200, 446, 586, et la Table analytique. — Voy. aussi les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. 3, p. 265 et suiv.

Le Dimanche, ou la Feuille villageoise, revue hebdomadaire des progrès de la législation, des arts, de l'industrie et de la morale ; publié sous les auspices de M. le comte Carnot, ministre de l'intérieur. 1er juin, 3 nos in-8°. *P.*

L'Ermite de la butte Saint-Chaumont. In-8°.

L'Errata des Journaux..., par M. A****, citoyen du canton de Berne. 1er mai-10 juin, 4 nos in-8°.

Je n'ai pu voir cette feuille — dont le titre avait appelé mon attention, — bien qu'elle figure au Catalogue de la Bibliothèque impériale ; mais voici ce que j'ai lu sur son compte : « Parmi le grand nombre de pamphlets qui se succèdent maintenant avec tant de rapidité à Paris, on distingue l'*Errata des journaux*. L'auteur paraît avoir eu principalement pour but d'attaquer M. Benjamin Constant, dont il oppose la conduite actuelle avec les articles qu'il a publiés contre Bonaparte. » J'ai extrait cette note d'un journal très-curieux que j'ai rencontré au ministère de la guerre, et que je dois enregistrer ici, c'est

— **Le Conservateur impartial**, journal politique et littéraire. *Saint-Pétersbourg*, 3e-6e année, 1815-1818, in-4°.

Je n'ai pas besoin de dire l'intérêt qu'offre ce journal, en raison de sa provenance et des circonstances. Je n'ai pas besoin de dire non plus comment il traite « le ci-devant bourgeois « d'Ajaccio, qui vient de se faire décerner une « seconde fois le titre d'empereur par tout ce « qu'il y a de plus abject dans la classe tur-« bulente de la nation », ainsi que les nouveaux fonctionnaires, qui « sont tous évidemment des régicides et des hommes souillés de tous les crimes ». — Chez Deschiens les années 1822-1823.

La nouvelle France, ou les hommes et les choses au dix-neuvième siècle, par M. Regnault de Warin. 1er juin, in-8°.

Grande Joie du Père Duchêne en voyant que les Parisiens vont une seconde fois sauver la France. Signé : A. Simon Duchêne. 17 mai, in-8°.

Vignette représentant le Père Duchêne à table, un verre à la main. — Rangé par la Bibl. impér. parmi les journaux ; mais ce n'est qu'un canard, qui fut réimprimé le 22 sous le titre de *Grand contentement du Père Lajoie en voyant*....., et avec substitution dans le texte, pour tout changement, du nom de Lajoie à celui de Duchêne.

Journal du lys. *A Or...*, de l'imprimerie du Roi, gr. in-8°. *M.*

Avec un lys pour vignette, et cette épigraphe : *Sa douceur guérit la piqûre de l'abeille*. M. Ménetrier en possède 9 n^os^, dont le plus ancien, n° 6, est du 17 avril, et le dernier, n° 17, du 28 juin. La plupart de ces n^os^ ne se composent que d'un feuillet, imprimé d'un seul côté. — Ce journal, dont l'intérêt se comprend aisément, était signalé à la police par le *Journal de l'Empire* comme un *écrit venimeux*. Et de fait, je ne sache pas d'écrit périodique, si ce n'est peut-être l'*Ambigu*, de Peltier, où la haine contre Napoléon s'exhale avec plus de violence ; en voici un exemple :

Vote inscrit et motivé le 2 mai à la préfecture de police.

« Je soussigné déclare, en vertu de la por-« tion de souveraineté qui m'a été promise en « 1792, qui m'a été escroquée en 1800, qui m'a « été volée solennellement par un sénatus-con-« sulte-organique en 1804, qui m'a été rendue « le 1er mars dernier par une proclamation « datée du golfe de Juan, qui m'a été reprise « le 22 avril suivant par un acte additionnel « daté des Tuileries, et que je reprendrai « quand je serai le plus fort, si je pense qu'elle « en vaille la peine.

« Que je refuse l'acte additionnel et l'acte « constitutionnel, sans préjudice dudit acte « constitutionnel, de tout ce qui s'en est suivi « et de tout ce qui s'en suivra.

« Premièrement, parce que la puissance ac-« tuelle de Napoléon n'étant qu'une *dictature* « momentanée, imposée par la force et la tra-« hison, je ne lui crois pas plus le droit de mo-« difier des lois que celui d'en faire.

« *Item*, parce que la liberté donnée par « Bonaparte est une plaisanterie de mauvais « goût ;

« *Item*, parce que l'égalité des sujets de Bo-« naparte est celle des ilotes ou des forçats ;

« *Item*, parce que la légitimité de Bonaparte « est une mystification de saltimbanque ;

« *Item*, parce que le droit de penser, de par-« ler et d'écrire, sous le gouvernement de « Bonaparte,est un guet-apens de bourreaux ;

« *Item*, parce que la pairie de Bonaparte est « une saturnale qui soulève le cœur ;

« *Item*, parce que l'hérédité des pairs de « Bonaparte est une grossièreté gratuite aux « générations futures ;

« *Item*, parce que le vote exigé du peuple « est une formalité illusoire ;

« *Item*, parce que le vote exigé des fonction-« naires publics est une formalité dérisoire ;

« *Item*, parce que le vote de l'armée est « une formalité contradictoire avec tous les « principes de la morale, et attentatoire à tou-« tes les lois constitutives des nations ;

« *Item*, parce que la restriction imperti-« nente de l'article 67 est l'injure la plus dé-« hontée qu'un tyran ait jamais faite à un « peuple, et ne peut recevoir d'adhésion que « de la part de ses complices.

« Reconnaissant toutefois que les inclinations « conquérantes de vingt mille soldats qui nous « gouvernent, et l'importance du rôle moitié « héroïque et moitié bouffon que joue depuis « vingt-cinq ans la nation sur le théâtre de l'Eu-« rope, lui font une nécessité d'avoir un roi « qui monte très-bien à cheval, je propose « Franconi et sa dynastie.

« Signé à l'original,

« DEVIRE, rue Blanche, n° 18. »

Journal du lys et Bulletin des Chambres. 16 juin 1815-6 mars 1816, in-fol. *D.*

Je ne saurais dire s'il y a quelque rapport entre cette feuille et la précédente. M. La Bé-

doyère en avait 152 n^{os}, mais partant seulement du 8 octobre 1815, et je serais assez tenté de croire que cette feuille, dont le sous-titre annonce autre chose qu'un pamphlet, n'a pas pris naissance durant les Cent-jours.

Le Journal universel. *Gand,* 14 avril-21 juin, 20 n^{os} in-fol.

Connu sous le nom de *Moniteur de Gand.* Cette feuille, en effet, fut l'organe officiel de l'émigration, du gouvernement qui s'était installé à Gand. Fondée et dirigée par Bertin l'aîné, elle eut pour principaux rédacteurs quatre des ministres de Louis XVIII, MM. de Chateaubriand, de Lally-Tollendal, de Jaucourt et Beugnot

Le premier numéro, qui parut le 14 avril 1815, porte le titre de *Moniteur universel.* Ce titre fut changé sur les réclamations du gouvernement des Pays-Bas, qui fit observer à Louis XVIII que la publication d'un organe officiel dans une ville qui n'était pas française tendait à constituer un gouvernement dans un gouvernement. Le 2e numéro porte le titre de *Journal universel*, dénomination qui lui fut conservée jusqu'à la fin.

Le premier numéro annonçait la composition du ministère, et l'arrivée à Gand des ministres d'Angleterre, des Pays-Bas et de Russie. Il contient, en outre, deux ordonnances qui défendent à tout Français de payer l'impôt ou d'obéir a l'usurpateur, plus quelques détails sur la situation de Louis XVIII à Gand. Le roi, dit-on, ne peut se montrer en public sans attirer sur ses pas une foule empressée : *hommage bien different des acclamations qu'arrache à une multitude armée la présence d'un Genséric ou d un Attila, prêt à donner a ses soldats le signal du* MASSACRE *et du* PILLAGE. C'est ainsi que ce journal parlera toujours de Napoléon. Mais le morceau le plus intéressant de ce premier numéro est le manifeste des puissances européennes contre Buonaparte : elles déclarent qu'*il s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du monde, il s'est livré à la vindicte publique.* Au nombre des huit puissances signataires de cette pièce se trouve la France, représentée par MM. de Talleyrand, de Dalberg, de Latour-du-Pin, de Noailles, pour Sa-Majesté Louis XVIII; ces messieurs figurent au bas de cette déclaration de guerre à leur patrie, a côté de Metternich et de Wellington. Ce qui n'est pas moins édifiant que cette déclaration, c'est le commentaire qui y est joint. Après une comparaison entre Caïn et Napoléon, le *Journal universel* ajoute :

« Mais le courroux céleste n'avait alors qu'un « crime à punir et qu'une victime à venger : « aujourd'hui c'est le meurtrier de l'espèce « humaine qui a été mis hors des droits de « l'humanité. L'Europe a maudit le *flibustier* « qui, *tout à la fois ingrat, parjure et fé-* « *roce,* vient encore chercher dans l'oppression « de la France un moyen d'opprimer l'Europe. « La société humaine a rejeté hors de son sein « et de sa communion celui à qui l'on avait « laissé la vie après tant d'assassinats, des « trésors après tant de spoliations... Marqué « du sceau brûlant de cette proscription uni- « verselle, de cette réprobation finale, le cou- « pable a senti combien sa puissance allait en « être ébranlée : il a cherché sa première dé- « fense dans cette habitude de mensonge inhé- « rente à son caractère, qui rend son joug aussi « dégradant à subir qu'odieux à supporter. Ces « journalistes qu'il affranchit de la censure « par un décret, mais qu'il punirait d'une dés- « obéissance par le cordon de ses mameloucks « ou la baïonnette de ses prétoriens, il leur a « ordonné de mentir à la France entière, et ils « ont annoncé d'abord que cette incontestable « déclaration du congrès de Vienne contre « l'ennemi et le perturbateur du monde était « une imposture forgée par les Bourbons. La « fraude ne pouvait durer longtemps : la vérité « a retenti et pénétré ... Alors, dans cette « *bande de malfaiteurs* qu'il appelle ses pu- « blicistes, l'usurpateur en a cherché un pour « travailler avec lui une réponse à la déclara- « tion du congrès... »

C'est dans le numéro du 12 mai de ce journal que se trouve le fameux rapport de Chateaubriand au roi sur l'état intérieur et extérieur de la France.

Parmi les autres articles, Barbier attribue à madame de Damas la première *Relation de Bordeaux*, et la seconde à M. de Sèze ; à M. de Pradelles, *Relation des événements depuis le 10 mars ;* à M. de Lally-Tolendal, l'*Examen des Observations sur la déclaration du congrès de Vienne ;* à M. de Vaublanc, les articles de politique et de finances ; à Charles Nodier, *Napoléon et ses constitutions.* Enfin Louis XVIII lui-même aurait voulu fournir son contingent à la feuille officielle, et c'est à lui qu'on devrait les *Mouchoirs blancs*, anecdote historique.

Le dernier numéro du Moniteur de l'émigration est du 21 juin, deux jours après Waterloo. Voici en quels termes il y est rendu compte de cette *grande victoire :*

« La victoire la plus complète vient d'être « remportée sur l'ennemi et l'oppresseur de « la France par une partie des forces destinées « à châtier le perturbateur de la paix publi- « que .... La journée du 18 juin a terminé de « la manière la plus heureuse pour les alliés « la lutte sanglante et opiniâtre qui durait de- « puis le 15. L'audace de l'usurpateur, son plan « d'agression, médité avec une longue réflexion, « exécuté avec cette activité dévorante qui le « caractérise et que redoublait la crainte d'un « irréparable revers, *la rage féroce de ses* « *complices, le fanatisme de ses soldats, leur* « *bravoure, digne d'une meilleure cause,* « *tout a cédé au génie du duc de Welling-* « *ton, à cet ascendant d'une véritable gloire* « *sur une détestable renommée. L'armée* « *de Buonaparte, cette armée qui n'est plus* « *française que de nom, depuis qu'elle est* « *la terreur et le fléau de la patrie, a été* « *vaincue et presque anéantie.....* Nous at- « tendons à tout moment des particularités de « cette grande *victoire*, qui est décisive pour

« l'issue de cette guerre *sociale*, dont elle doit « avancer l'heureux terme. »

Le *Moniteur de Gand* avait pour objet principal la publication des actes officiels du gouvernement royal; il s'occupait aussi des affaires de l'intérieur de la France, mais la plus grande place était réservée aux nouvelles étrangères : traités, notes diplomatiques, mémorandum, armements, marches de troupes, tous les actes, tous les faits, qui témoignaient de l'ardeur et de l'activité des puissances alliées à envahir une seconde fois la France, y étaient enregistrés avec le plus grand luxe de publicité.

Quoi qu'il en soit, les documents, soit officiels, soit historiques, soit confidentiels, que renferme cette feuille, lui donnent une grande importance. J'ai déjà dit (t. V, p. 125) qu'elle a été réimprimée deux fois, en 1825 par l'imprimerie du *Moniteur*, comme un appendice à ce journal, et en 1834 par Dumoulin, officier d'ordonnance de l'empereur à Waterloo, dans l'intention avouée de rappeler à la France que « les rédacteurs du journal de l'émigration étaient alors (en 1834) ministres de son gouvernement ou directeurs de sa politique, tandis que leurs complices étrangers, les héros de leurs bulletins, s'emparaient ailleurs d'un pouvoir dont le but était marqué dans ces pages curieuses. »

Le Messager des chambres, journal du soir, par Evariste Dumoulin, Maiseau et Bellemare. 3 juin 1815-31 mars 1816, 301 nos in-fol.

S'est appelé, du 9 juillet au 1er octobre, *Messager du soir*.

Le Nain blanc, feuille littéraire et politique. *Gand*, 1er juin-15 septembre 1815, 12 nos in-8°.

Petit journal de l'émigration, imité du *Nain jaune*, et rédigé, selon Deschiens, par Robert père et fils. Fut continué à Paris sous le titre de

Le Nain blanc et Nouvelles de la cour, journal du soir. Octobre et novembre, in-fol.

Au n° 26, ajoute à son titre : *commencé à Gand*. — Au n° 47, il prend le titre suivant :

Le fidèle Ami du Roi, journal commencé à Gand. 17 nov. 1815-4 nov. 1816. — En tout 381 nos in-fol.

La 1re série se trouve à la Bibl. impér.; les deux autres à la préfecture de police.

Le Nain vert, ou Mélanges de politique. 15 juin-18 sept. 1815, 2 vol. in-8°.

Pâle imitation du *Nain jaune*. — Au n° 22 prend le titre de

Le Géant vert, ou Mélanges de politique et de littérature.

Et au n° 44, d'après Deschiens, celui de

Chronique politique et littéraire, par les auteurs du *Géant vert*.

Il aurait fini, d'après le même, le 5 août 1816, au n° 92. — Un prospectus que j'ai trouvé chez M. Ménétrier annonçait cette dernière série sous le titre de *Chronique de Paris*, journal politique et littéraire, et on y lit que l'ouvrage était parvenu à son 7e vol. — Supprimé par une décision du ministre de la police du 7 août. — Voy. t. 8, p. 181.

Les Numéros. 10 juin, in-8°.

Je n'ai vu que le 1er n° de cette feuille, dont le titre assez bizarre n'était pas nouveau (Voy. notre tome 3, p. 148). En voici l'épigraphe et la conclusion :

« Les Romains, quand l'ennemi était aux portes de Rome, se réunissaient tous pour la défense commune. Le sénat et le peuple, oubliant leurs dissensions et leurs torts réciproques, ajournant leurs querelles et toute espèce de débat politique, n'avaient qu'un même esprit, ne songeaient qu'à sauver la patrie. »

(Vertot, *Révol. rom.*)

— « Concluons de tout ce qui précède que, « dans la circonstance actuelle, un Français, « quelque parti qu'il ait suivi dans la Révolu- « tion, quelles que soient aujourd'hui ses opi- « nions politiques et ses affections personnelles, « ne peut, sans trahison et sans crime, servir, « directement ni indirectement la cause de « Louis XVIII, et que l'intérêt individuel, autant « que l'intérêt général, nous appelle sous les « drapeaux sacrés de la patrie. »

Le Patriote de 1789, journal du soir, politique et littéraire. 1er mai-3 juillet, 64 nos in-fol. *D.*

Liberté sous la loi.

Dirigé par Méhée de Latouche, et rédigé par des républicains ardents. Fort utile à consulter. — Voy. t. 8, p. 126.

Le vieux Républicain, par Dubroca. 5 nos in-8. *D.*

CINQUIÈME PÉRIODE. — DEUXIÈME RESTAURATION.

1815-1830.

La presse a traversé, durant la Restauration, plusieurs phases distinctes.

De 1815 à 1819, il y a lutte de l'autorité contre la liberté. Louis XVIII était revenu avec les mêmes intentions libérales; mais il n'en était pas ainsi de son entourage. Les journaux sont d'abord soumis à la censure, puis à l'autorisation préalable; ils ont à lutter contre les tracasseries de la police et la résistance des parquets; mais ils luttent courageusement; au mauvais vouloir, ils opposent la ruse : on invente les recueils *semi-périodiques*, c'est-à-dire à périodicité irrégulière, échappant ainsi aux atteintes de la police et du fisc. En résumé et malgré toutes les entraves, la presse, soutenue par l'opinion, prend durant cette période un grand développement, et concourt efficacement à l'établissement du régime constitutionnel et à l'affermissement de la liberté.

En 1819, la presse finit par obtenir une place légale dans les institutions du pays. Un gouvernement libéral lui ôte ses entraves préalables et accepte les chances de sa liberté, dont elle use tout d'abord, il faut bien le dire, avec peu de modération. La loi de 1819 impose aux journaux un cautionnement et un directeur responsable, les peines qu'elle édicte sont rigoureuses ; mais on échappe à l'arbitraire, la concurrence succède au monopole. C'était, pour la presse périodique, l'ouverture d'une ère nouvelle, féconde en résultats; malheureusement elle ne fut pas de longue durée.

Dès l'année suivante, l'assassinat du duc de Berry est le prétexte d'une réaction contre la liberté, qui se traduit par le rétablissement de la censure, appliquée cette fois aux écrits périodiques de toute nature, par la loi de *tendance* et celle *de justice et d'amour*, par la singulière entreprise de l'amortissement des journaux, par des procès journaliers. Mais toutes ces rigueurs sont impuissantes : la presse continue à lutter avec une indomptable énergie, et finit par renverser le ministère Villèle, qui est remplacé par un ministère de transaction.

La loi de 1828 abolit la censure, le monopole et la tendance. C'était un premier pas dans la voie de la liberté, qui en eût amené d'autres; mais d'imprudentes exigences font échouer cet essai de conciliation entre l'autorité régulière de la couronne et l'esprit légitime de la Révolution.

L'avénement du ministère Polignac, en 1829, est le signal d'un duel à mort entre la presse et le gouvernement, duel qui se termine, dans les journées de juillet, par le triomphe de la liberté.

Pour cette période, mon embarras, je l'ai déjà dit, a été plus grand qu'on ne le pourrait supposer. Le nouveau format des journaux les rendait difficiles à conserver. Personne ne s'est occupé de les collectionner; personne non plus n'a pris le soin de les enregistrer, pas même le *Journal de la librairie :* si bien que je ne puis donner, pour beaucoup des feuilles de cette époque, que de simples indications, recueillies, non sans peine, çà et là, partout où je croyais pouvoir trouver quelque chose. Ce seront, du moins, des jalons pour l'avenir.

Annales politiques, morales et littéraires. 16 déc. 1815-20 juin 1819, 1282 nos in-fol.

Par MM. Villenave, Depping, Jean Pierrot, et Madame Céré de Barbé. — Redigé en conscience, avec exactitude et impartialité. On remarque les *Catilinettes*, par la Mère Michel. — C'est à ce recueil que remontent les chroniques de la semaine qui, sous des noms divers, ont tant pullulé depuis. Tous les lundis Villenave effleurait, en se jouant, dans un article intitulé *la Semaine*, les divers événements politiques et littéraires, et mettait ses abonnés au courant des mille petits faits de la chronique qui n'avaient pu trouver place dans le journal. Cette innovation fut aussitôt imitée par les autres journaux : les *Débats* eurent une *Revue littéraire et théâtrale*, le *Journal de Paris* une *Chronique*, la *Gazette* une *Lunatique*, le *Constitutionnel* des *Mélanges*, la *Quotidienne* un *Furet*, un autre un *Flâneur*, etc. — Voy. t. 8, p. 203.

Le Conciliateur, ouvrage politique, philosophique et littéraire. 7 septembre-25 octobre, 3 nos in-8°.

Courrier du soir.

Je ne connais cette feuille que par la mention qui en est faite dans une lettre inédite de Fouché, du 24 août 1815, qui l'autorise à paraître le matin.

Le Diligent. 1er septembre-27 novembre, 88 nos in-fol. *D.*

Feuille parisienne, ou l'Écho de Paris et des départements, journal politique, littéraire et commercial. 1815-1817, in-8°.

Les abonnés à cette feuille avaient seuls la faculté d'y faire insérer des annonces. — Deschiens en possédait 151 nos, allant d'octobre 1815 à août 1816; mais elle existait encore en 1817. Je la retrouve à la préfecture de police à la date du 10 mai de cette année, et au no 249; elle absorbe ce jour-là le *Narrateur*, et le surlendemain elle ajoute le nom de ce dernier journal au sien, et s'appelle *la Feuille parisienne et le Narrateur réunis*. Le dernier no que je connaisse est le 349, du 30 déc. 1817.

Gazette officielle. 14 juillet 1815-27 janvier 1816, 82 nos in-4°.

Cette feuille, qui paraissait à des époques indéterminées, avait pour objet de remplacer la partie officielle du *Moniteur*, qui avait été momentanément retirée à ce journal.

Le Géant noir, ou Mémorial, pamphlet, chronique, brochure, gazette, mémento, bluette, souvenir, et tout ce qu'il vous plaira. Septembre-octobre, 2 *noirceurs*, ou nos, in-8°.

Le 2e no a pour sous-titre : « Chronique innocente qui n'est pas périodique. » — Par opposition aux petits journaux de toutes les couleurs qui, « parce qu'un *Nain* au teint bilieux (le *Nain jaune*) avait réussi, à force d'intrigue et de perfidie, à réunir six à huit cents abonnés, et que ce *Nain* était mort d'un coup de sang, voulaient être *nains*, non pas comme lui, mais d'une autre couleur, et prenaient tout de lui, excepté son esprit, parce qu'on le croyait dangereux, et qu'on était naturellement peureux. »

Les Helvético-Bataves, correspondance de Carl Reif. In-8°.

1re et unique livraison.

Journal de la cour et des gardes nationales.

Je ne connais cette feuille que par une lettre autographe du duc d'Otrante, en date du 24 août 1815, que j'ai vue chez M. Charavay, et par laquelle le ministre de la police prévient le préfet de police « qu'il a autorisé la publication du *Nain couleur de rose*, rédigé par MM. Théaulon et Dartois, et deux nouveaux journaux, *le Véridique* et le *Journal des arts et de la politique*; que, sur la demande des éditeurs du *Courrier du soir*, cette feuille pourra paraître le matin; que le *Journal du soir ou le Glaneur*, le *Postillon du soir ou le Courrier de la cour*, et le *Journal général des gardes nationales*, sont supprimés, et les éditeurs de ces trois feuilles autorisés à en publier une en commun, sous le titre de *Journal de la cour et des gardes nationales*; qu'en conséquence ce dernier journal et le *Messager du soir* sont les seuls journaux dont la publication et la circulation par le moyen des colporteurs demeurent autorisées ».

Journal des arts et de la politique. In-fol.

C'était, d'après le *Géant noir*, une reprise du *Nain jaune*.

Journal des maires et habitants des campagnes. 1815-30 juillet 1827, in-4° et in-fol.

Créé par M. Decaze, en même temps que le *Journal des villes et des campagnes*, dans lequel il s'est fondu à la fin de sa douzième année. — Articles sur l'agriculture et les arts industriels. — On cite comme anecdote littéraire qu'un numéro du mois de sept. 1816 fut tiré à 27,000 exemplaires.

Je trouve encore dans l'Almanach du commerce, un *Journal des maires* en 1831.

Journal des villes et des campagnes. 1815-1836..., in-4° et in-fol.

Créé par M. Decaze, absorba la *Feuille parisienne*, dont il ajouta le titre au sien, puis le *Journal des maires*, et fut réuni, le 9 févr. 1828, au *Messager des chambres*. Le 1er mars

suivant, les anciens propriétaires publièrent une

— **Feuille parisienne**, journal littéraire, agricole, religieux, commercial et administratif, a l'usage des villes et des campagnes. 1er mars-9 avril 1828, 18 nos in-4°.

Le 11 mars, rentrés en possession de leur ancienne feuille, ils en reprirent la publication sous son titre primitif, allongé et plusieurs fois modifié depuis.

En 1863, le *Journal des villes et des campagnes*, qui paraissait trois fois par semaine, ayant demandé l'autorisation de paraître tous les jours et n'ayant pu l'obtenir, a publié du 16 avril au 1er octobre une *Chronique des villes et des campagnes*, consacrée aux matières où la politique n'est pas impliquée, paraissant également trois fois par semaine, et alternant avec le journal.

Le *Journal des villes et des campagnes* est, avec le *Correspondant*, le dernier organe qui accepte la liberté avec le catholicisme. De tous les journaux qui datent de la même époque, c'est peut-être le seul qui ait conservé ses principes politiques au milieu des grands événements qui ont produit tant de conversions dans notre pays.

Je trouve dans l'Almanach du Commerce un *Journal des campagnes* qui semblerait avoir vécu de 1815 à 1818; et Deschiens enregistre un *Journal des campagnes et des villes*, 1817, in-4°.

Journal du soir, ou le Glaneur.

Je ne connais cette feuille que par la suppression qui en fut faite à la fin du mois d'août. Voy. ci-dessus *Journal de la Cour*.

Journal général des gardes nationales de France, feuille politique, historique et littéraire. Juillet, 6 nos in-fol.

Voyez ci-dessus *Journal de la Cour*.

Mémorial religieux, politique et littéraire. 1er sept. 1815-19 nov. 1816, 408 nos in-fol.

Cette feuille, très-agressive, faisait une guerre systématique aux idées nouvelles, signalant les libéraux de toute nuance comme des révolutionnaires secrets, comme des hérétiques déguisés. Elle attaquait surtout avec une grande amertume l'Université, l'École polytechnique, et toutes les institutions laïques qui donnaient l'enseignement.

Le clergé, fort excité par les démonstrations de la Chambre et de la cour, commençait dès lors la campagne fameuse qui, plus peut-être que tout autre cause, devait, quatorze ans plus tard, amener la chute de la Restauration. Un ordre du Saint-Père enjoignit à tous les ecclésiastiques de ne plus écrire dans les papiers publics; « mais pour le coup, dit la *Minerve*, nos ultramontains reclamèrent les libertés de l'Église gallicane. Que seraient devenus certains journaux si on leur eût ôté ces messieurs, et que seraient devenus ces messieurs si on leur eût ôté certains journaux ? Nous avons presque autant d'*abbés de gazettes* que nous avions autrefois d'abbés de boudoirs. Les autels manquent de desservants; mais ils ne se pressent pas d'y retourner : il est bien plus commode de prêcher dans un feuilleton que dans une église. »

Le Nain couleur de rose, journal politique, littéraire et moral, par Théaulon et Dartois. 15 sept. 1815-6 mai 1816, 47 nos in-8°, en 3 séries, fig.

Au 2e volume : *le Nain rose*.

Le Narrateur. 1815-1817, in-fol.

En grande partie à la préfect. de police. Le 1er n° des deux volumes qu'elle en possède est le n° 93, du 2 janvier 1816; le dernier, le n° 480, du 8 mai 1817. Réuni le lendemain 9 à la *Feuille parisienne*.

Le Nouvelliste d'Aix-la-Chapelle. 1815-1816, in-fol. *D*.

— **Lettres sur le congrès d'Aix-la-Chapelle**. 1818, 3 nos in-8°.

— **L'Observateur au congrès d'Aix-la-Chapelle**. 1818, 10 nos in-8°.

Le Postillon du soir, ou Courrier des Chambres, — et ensuite : ou Courrier de la Cour. 1er juillet-3 août, 34 nos in-fol. *D*.

Voy. ci-dessus *Journal de la Cour*.

Le Propagateur, journal politique, commercial et littéraire, par Thuriot de la Rozière et C. F M. Duval. *Liége*, 22 nov. 1815-14 févr. 1816, pet. in-fol.

Publié par des conventionnels réfugiés en Belgique, cette feuille, qui ne s'occupait en aucune façon des affaires du pays, attaquait avec beaucoup de violence les Bourbons et la légitimité. Fut supprimée pour ce fait par le gouvernement des Pays-Bas.

Répertoire politique et littéraire, ou Esprit des journaux français consacrés spécialement à la littérature et à la politique; ouvrage pouvant servir de table à toutes les feuilles quotidiennes, et particulièrement aux journaux des Débats et de Paris. In-fol.

Le Spectateur politique, par Suard. Septembre, 4 nos in-8°.

1816

L'Ami des campagnes. In-fol.

Chronique de Paris. Impr. *à Londres*, 30 nov. 1816-30 janv. 1817, 4 nos in-8°.

C'est dans Deschiens que j'ai trouvé l'indication de cette feuille; je ne sais si elle a quelque parenté avec la suivante, que j'ai rencontrée à Bruxelles :

— **Chronique de l'Europe.** *Londres*, 1817, in-8°.

Se divisait en 6 parties : Affaires de France vues de Londres, Esprit des journaux anglais, Portraits, Correspondance secrète avec une princesse de Russie, le Pamphlétaire, et enfin la Gazette, ou les Nouvelles à la main.

Correspondance législative et financière entre un membre de la Chambre des députés et un membre du collége électoral. In-8°.

Le Diable boiteux, journal critique et littéraire. 26 nos, in-8°.

Est Dæmon in nobis, agitante calescimus illo.

Feuille philanthropique. In-8°. *D.*

Le bon Français, journal au profit des pauvres, rédigé par une société de gens de lettres. 1816-février 1818, 542 nos in-fol.

Dieu et le Roi.

Voy. t. 8, p. 206.

Le Nain tricolore. In-8°.

Panorama d'Angleterre, journal politique, littéraire et critique, par Charles Malo. 1816-1818, 3 vol. in-8°, fig.

1817

Annales de la session de 1817 et 1818, par Benjamin Constant, Saint-Aubin et autres. 6 nos in-8°.

Archives philosophiques, politiques et littéraires, par MM. Royer-Collard et Guizot. Juillet 1817-décembre 1818, 5 vol. in-8°.

Un des premiers organes du parti *doctrinaire*, nom qu'on donna dès lors à un parti intermédiaire qui s'éleva, à cette époque, entre les ultra-royalistes, qui voulaient le roi moins la Charte, et les libéraux, qui voulaient la Charte moins le roi, parti peu nombreux, mais puissant par le caractère et le talent de ses membres principaux, qui déclarait ne pas séparer les droits de la couronne des droits du pays, mais les servir, les vouloir également, et qui prétendait avoir ainsi la véritable intelligence de la Charte, de la constitution. — Voy. t. 8, p. 188.

Bibliothèque religieuse, morale, politique et littéraire. 10 mars 1817-20 mai 1819, 4 vol. in-12.

Le Causeur, ambigu littéraire, critique, moral et philosophique, par une société de gens de lettres. 2 vol. in-12.

Chronique parisienne, ou Revue politique, morale, littéraire et théâtrale, par une société de gens de lettres (par Lablée). Mars 1817-février 1819, 3 vol. in-8°.

A la 9e livraison, intervertit son titre ainsi : *La Revue, ou Chronique parisienne...* — Voy. t. 8, p. 213.

Le Correspondant, ou Collection de lettres d'écrivains célèbres de France, d'Angleterre et autres pays de l'Europe, sur la politique, la morale et la littérature, destinées à offrir un tableau exact de la situation de chaque nation... 1er août 1817-10 avr. 1818, 5 vol. in-8°.

Ultra-royaliste. — Continué par la *Bibliothèque royaliste*.

Le Courrier des chambres. Session de 1817. 5 novembre-13 décembre, 6 nos in-8°.

Publié sous le nom de M. de Sainte-Aulère. Le libraire, poursuivi, a déclaré que c'était un faux nom, et que le véritable auteur était un M. Le Gadois, qu'on n'a jamais pu représenter.

Diogène à Paris, ou petites Lettres parisiennes à mylord Lovekings, pair d'Irlande, sur l'histoire du jour, nos sottises littéraires et nos inconséquences morales et politiques. Signé : le chevalier Sibilans. 2 nos in-8°.

La France et l'Angleterre, ouvrage périodique. *Londres*, 20 nos in-8°. *D.*

L'Homme gris, ou petite Chronique, par Amédée Feret et Creton. 1817-1818, 15 nos in-8° en 2 vol., avec caricatures.

Cette petite feuille, imitation quelquefois heureuse du *Nain jaune*, publiait dans presque chacun de ses numéros une caricature où

les nobles, les prêtres et les écrivains royalistes figurent sous les costumes et dans les attitudes les plus grotesques. Elle se plaisait à placer des officiers en demi-solde, pleins d'honneur et de loyauté, en face d'émigrés sots et poltrons. Mais elle s'attaquait surtout au clergé, et mêlait trop souvent à une certaine verve railleuse beaucoup de mauvais goût et de mauvais esprit. Sept numéros sur quinze furent condamnés par la cour royale de Paris à être détruits comme séditieux.

A la fin de 1818, les dépouilles de l'*Homme gris*, écrasé sous les condamnations judiciaires, furent recueillies par

— **Le nouvel Homme gris**, éphémérides politiques constitutionnelles, par Cugnet de Montarlot, Cauchois-Lemaire et Brissot-Thivars. 1818-1819, 21 nos in-8°, en 2 vol.

Également piquant et prodigue de bonnes vérités. On lit dans le n° 12 :

« On annonce l'*Ultra*, la *Dominicale*, le *Chevalier français*, et beaucoup d'autres écrits, tous auxiliaires du *Conservateur*. L'*Ultra*, armé de cette épigraphe : *Vive le roi, quand même!* se propose d'atteindre les indépendants partout; le fléau de leurs opinions, il dévoilera sans miséricorde les calomnies dont se nourrissent la *Bibliothèque historique*, l'*Homme gris*, les *Lettres normandes*, etc... Il y aura du scandale dans Landernau. Tant mieux, car les *ultra*... sont ici-bas pour nos menus plaisirs. »

L'Industrie, ou Discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt des hommes livrés à des travaux utiles et indépendants. Par H. Saint-Simon et Augustin Thierry. 3 vol. in-8°.

Tout par l'industrie, tout pour elle.

S'est arrêté à la 1re livrais. du tome IV. — Au milieu de beaucoup d'idées saines, dit un contemporain, cet ouvrage en renferme quelques-unes de hasardées ou peut être trop hardies, justifiées d'ailleurs par la droiture et la pureté des intentions de l'auteur.

Premier organe spécial de la doctrine saint-simonienne, qui ne s'était guère révélée jusqu'alors que par quelques articles d'Augustin Thierry, le fils adoptif de Saint-Simon, dans le *Censeur* de MM. Comte et Dunoyer. — Les Saint-Simoniens eurent d'autres organes encore, que nous croyons devoir grouper ici :

— **Le Politique**, ou Essais sur la politique qui convient aux hommes du dix-neuvieme siècle, par une société de gens de lettres (Saint-Simon et Augustin Thierry). Mélanges. Janvier-avril 1819, 11 nos in-8°.

S'était d'abord annoncé sous le titre de *Le Publiciste moderne, ou Essais...* Devait avoir quatre divisions 1° Politique pure, 2° Politique littéraire, 3° Politique scientifique, 4° Mélanges.

— **L'Organisateur.** 2 nos in-8°.

Plusieurs éditions. La 3e édition de la 1re livraison est augmentée d'une *Esquisse du nouveau système politique*. La publication en avait été précédée par des *Extraits de l'Organisateur* (encore manuscrit), in-8° de 2 f., signé : Henri de Saint-Simon.

J'ai lu quelque part que l'*Organisateur* fut poursuivi et acquitté par le jury; je le vois cependant figurer dans le catalogue des écrits condamnés : un arrêt de la cour d'assises du 3 fevr. 1820 en ordonne la destruction. Cela veut peut-être dire que l'écrit seul fut frappé et l'auteur acquitté.

Je trouve dans l'Almanach du commerce, parmi les publications periodiques de 1824, un *Catéchisme industriel*, par M. de Saint-Simon, 3 nos in-8°, que je ne connais pas autrement.

— **Le Producteur**, journal philosophique de l'industrie, des sciences et des beaux-arts. 1825-1826, 5 vol. in-8°.

Fondé par Saint-Simon sur son lit de mort, et rédigé par ses premiers disciples, Olinde Rodrigues, Auguste Comte, Bazard, Enfantin, Buchez, Armand Carrel, etc. Ce recueil remarquable, qui pressentait l'ère industrielle et cherchait à en diriger l'esprit, tomba devant l'indifférence du public; mais ses rédacteurs conservèrent intacte la foi dans la doctrine et reparurent trois ans après sur la brèche, avec une nouvelle feuille :

— **L'Organisateur**, journal des progrès de la science générale. 15 août 1829-15 août 1831.

Se distribuait gratuitement aux personnes choisies par les directeurs ou par eux acceptées sur une demande motivée. Il en fut de même de la feuille suivante.

En 1831, M. Duveyrier fonda à Bruxelles un *Organisateur belge*.

— **Le Globe**, journal de la doctrine saint-simonienne, par MM. Michel Chevalier, Carnot, Barrault, Duveyrier. 18 janv. 1831-20 avr. 1832, in-fol.

Religion, science, industrie, association universelle.

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique, de la classe la plus nombreuse de la société.

Le *Globe* était en quelque sorte la continuation, ou du moins il prit le titre d'une feuille célèbre appartenant aux doctrinaires, qui l'avaient abandonnée sur le champ de bataille après la victoire. Ce fut le principal organe, organe passionné, souvent éloquent, du nouveau christianisme, alors à son apogée.

Voy. t. 8, p. 599.

L'Israélite français, ouvrage moral et littéraire, rédigé par une société de gens de lettres, MM. de Cologna,

grand rabbin de la synagogue de Paris, Simon Meyer et autres. 1er août 1817-1er mars 1818, 9 nos in-8°.

Chaque n° est divisé en quatre parties : partie religieuse, partie philosophique, partie politique, et partie civile.

— **Annales Israélites.** 1823, in-8°.

— **Archives israélites** de France, revue mensuelle historique, biographique, bibliographique et littéraire... sous la direction de S. Cahen, traducteur de la Bible. 1860..., in-8°.

— **L'Univers israélite,** journal mensuel, religieux, moral et littéraire, par S. Bloch. Avril 1844....., in-4° et in-8°.

Continue.

— **L'Union israélite,** revue mensuelle, religieuse, morale et littéraire par Ben Baruch (A. Créhange)... 1847-1848, in-8°.

— **La Vérité,** journal des intérêts israélites, par A. Créhange. 1848, in-8°.

Lettres champenoises, ou Correspondance politique, morale et littéraire, adressée à Mme D***, à Arcis-sur-Aube. 1817-21 mai 1825, 24 vol. in-8°.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

1re série, 1817-1818, 36 nos en 3 vol.; 2e série, 1820-1825, 190 nos en 21 vol. — La 1re série a été rédigée par Mély-Janin; la 2e jusqu'à son tome IV, par MM. de Feletz, Michaud, O'Mahony, Mély-Janin, Laurentie, Saint-Prosper; et à partir de cette époque, par MM. de Feletz, Lalanne de Geronval, Peyrot, Léon Maussalé, et autres.

Après les 36 premiers nos, formant la 1re série :

Correspondance morale et littéraire. In-8°.

Les *Lettres champenoises*, écrites avec légèreté, grâce et finesse, étaient ce qu'on appela une publication *semi-périodique*, forme intermédiaire entre les brochures et les journaux, ayant toute la liberté des premières et presque tous les avantages des autres, et imaginée pour échapper aux lois fiscales et à la censure. Ces publications, que les ennemis de la presse baptisèrent du nom de *journaux marrons*, se multiplièrent rapidement. — Rapprochez :

Réponse de la Champenoise à son correspondant moral, politique et littéraire. In-8°.

Disons, par occasion, qu'il y eut en 1809 des « *Lettres champenoises*, ou Observations critiques sur quelques tragédies et comédies modernes, in-8°, qui furent attribuées à Hoffman, mais qui étaient de Ruphy.

Lettres normandes, ou petit Tableau, moral, politique et littéraire, adressées par un Normand devenu Parisien (Léon Thiessé) à plusieurs de ses compatriotes. 18 sept. 1817-11 sept. 1820, 11 vol. in-8°.

A partir du 5 avril 1819, le sous-titre est devenu : *ou Correspondance politique et littéraire.* — L'article des spectacles était rédigé par Bert. — Le 11e volume a été envoyé aux abonnés de la *Minerve* pour compléter leur abonnement. — Semi périodique, comme les *Lettres champenoises;* dans un autre esprit, mais avec non moins d'esprit. — « Ces Lettres, disait la *Minerve*, en bonne camarade, ne sont point normandes, car elles ne se resserrent point entre *le oui et le non;* elles sont françaises. car elles pétillent d'esprit, et elles feront fortune, parce qu'elles sont françaises. » — Furent dénoncées à la tribune nationale pour un article sur la cérémonie expiatoire du 21 janvier, et un arrêt de la cour d'assises de la Seine ordonna la destruction du n° qui contenait cet article. — Voy t. 8, p. 225.

Une suite fut projetée sous le titre de : *l'Éclaireur*, journal politique et littéraire : mais ce projet ne fut point réalisé.

Lettres parisiennes. 1817-1818, 7 nos in-8°.

Mémorial politique, commercial et littéraire de la Grande-Bretagne. In-8°.

Répertoire des opinions d'économie politique. In-8°.

A la suite, et de la même année, dans le catal. La Bédoyère : *Réponse à la grande question*, 1 n°, ce qui ne ressemble guère à un journal.

Revue politique en l'année 1817, par M***** (de Comberousse?). 1er trimestre. 4 nos in-8°.

— **Lettres dauphinoises,** ou Correspondance politique et littéraire, par l'auteur de la *Revue politique* en 1817. N° 1 et unique. In-8°.

— **Ballots politiques,** adressés au peuple, avec la facture, par un fabricant français, auteur de la *Revue politique en* 1817. In-8°.

Le catalogue Baillot porte une *Revue politique de l'Europe* par d'Herbigny, 1825, in-8°, et une *Revue politique de la France*, 1826, in-8°.

1818

L'Ami de la royauté, par Robert père et fils. 30 décembre 1818-septembre 1819, 21 nos en 3 vol. in-8°.

On y trouve des révélations importantes sur diverses tentatives faites pour sauver Louis XVI et renverser de Directoire. — Pour les précédents de ce journal et de son auteur, voir le nom de ce dernier à la table.

L'Antidote, lettres beaunoises. In-8°.

Archives du christianisme au dix-neuvième siècle. 1818-1866..., in-8°.

Voici encore quelques autres publications de l'Église protestante :

— **Le Protestant,** journal religieux, politique, philosophique et littéraire. 1er août 1831-23 déc. 1833, in-4°.

— **Annales protestantes.** 1819-1820, in-8°.

— **Le libre Examen...** 4e annéc. 2 janv. 1834-16 juin 1836, in-4°.

— **L'Europe protestante.** 1839, in-8°.

— **Bulletin du monde chrétien,** écho de l'Alliance évangélique. 31 janv. 1848-1866..., in-8°.

— **Le Semeur,** journal religieux, politique, philosophique et littéraire. 1er sept. 1831-31 août 1850, in-8°.

— **L'Écho de la Réforme,** bulletin général du protestantisme. Réd. en chef : Charles Grawitz. *Montpellier*, 1842-1847, in-4°.

— **La Sentinelle,** journal des familles protestantes. *Valence*, 1844-1852, in-4°.

— **Le Lien,** journal des Églises réformées de France, revue de la semaine chrétienne, par MM. Coquerel. 1840-1866..., in-fol.

— **Le Disciple de Jésus-Christ,** revue du protestantisme au dix-neuvième siècle. In-8°.

— **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** In 8°.

— **L'Espérance,** journal hebdomadaire. 1839-1866..., in-fol. et in-4°.

— **Revue protestante,** recueil traitant les questions religieuses par la méthode du libre examen.

— **Gazette évangélique.** 1833.

— **Revue chrétienne,** par Édouard de Pressensé. In-8°.

Archives françaises, recueil authentique d'actions honorables, pour servir à l'histoire, depuis le 1er janvier 1789 jusqu'au 1er janvier 1818, in-8°.

Rangé par Deschiens et La Bédoyère, mais bien bénévolement, parmi les journaux.

L'Argus politique, par le marquis de Chabannes. *Londres*, 1818, 6 nos in-4°.

Ultra-royaliste, et dirigé plus particulièrement contre le ministre de la police, Decaze. Dans cette feuille, que j'ai rencontrée chez M. Warzée, avec d'autres élucubrations du même auteur, qui séjourna à Bruxelles, au *Temple des Martyrs*, de 1826 à 1829, le fameux marquis se proposait de suivre attentivement toutes les manœuvres des révolutionnaires et de dévoiler leurs trames; de faire voir comment le roi avait été entraîné dans un labyrinthe dont il paraissait impossible, mais dont il était encore néanmoins bien facile de sortir, comment il avait été précépité dans ce gouffre où sa famille était à la veille d'être engloutie; comment enfin il avait été et était encore trahi.

Bibliothèque historique, ou Recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps, par Chevalier, Reynaud et Cauchois-Lemaire. Mars 1818-avril 1820, 14 vol. in-8°.

Publication d'une nature toute spéciale, et d'un vif intérêt, qui s'était donné pour mission de recueillir sur tous les points de la France et de publier les faits et gestes de la réaction royaliste, et qui la remplit avec beaucoup de courage. Tuée par la censure, elle essaya de se continuer par une suite de brochures paraissant sous des titres divers et à des intervalles inégaux; mais l'administration vit dans ce mode de publication un moyen d'éluder la loi, et ces écrits, à mesure qu'ils paraissaient, furent saisis et déférés aux tribunaux. Nous connaissons cinq de ces opuscules, qui complètent le 14e volume, lequel finit à la 2e livraison :

Documents historiques, 8 avril 1820;
Aperçus historiques, 19 avril;
Portefeuille politique;
Variétés historiques, 4 mai;
Fragments de l'histoire contemporaine, 27 mai.

Voy. t. 8, p. 300 et suiv.

Simultanément, une librairie alors fort con-

nue, la librairie Corréard, se mit à publier, tous les deux ou trois jours, des petits pamphlets d'une feuille d'impression seulement, qui se vendaient 30 centimes, et dont la vivacité égalait celle de la *Bibliothèque historique*. A ces pamphlets on ne pouvait pas reprocher, comme aux brochures précédentes, d'être la continuation frauduleuse d'un recueil périodique supprimé, et par conséquent on ne pouvait les poursuivre pour contravention; mais quelquefois ils dépassèrent la limite légale, et plusieurs furent déférés à la justice. Voici les noms de la plupart de ces pamphlets, qui tiennent essentiellement à notre sujet :

Du système ministériel, 7 avril;
Un peu de tout, 10;
Un Pamphlet, 12;
Le Reveille-Matin, 13;
Le Présent est gros de l'avenir, 15;
Entendons bien nos intérêts, 18;
Justice et raison, 23;
La Plume patriotique, 24;
Rien de trop, 1er mai;
Aperçus politiques, 5;
Cosmorama, 10;
Bruits divers, 12;
Ambigu, 23;
Mélanges, 25;
L'Ami de la Charte, 1er juin;
Brochure sans titre, 3.

Il s'était même formé, outre une *Société des amis de la presse*, sur laquelle on trouvera des renseignements dans mon tome 8, p 309, une *Société des brochures*, dont le but était de publier les articles censurés et de porter à la connaissance du public les faits de censure, et qui faisait une distribution gratuite de brochures, pamphlets, lithographies, petits journaux à la main.

« La presse non périodique, écrivait à cette occasion Chateaubriand, doit venir au secours de la presse périodique : des écrivains courageux se sont associés pour donner une suite de brochures; on compte parmi eux des pairs, des députés, des magistrats... Tout sera dit; aucune vérité ne sera cachée. Si certains hommes ne se lassent pas de nous opprimer, d'autres ne se fatigueront pas de les combattre. » Le noble pair paya, comme on le sait, largement de sa personne: on connait, entre autres, la fameuse lettre qu'il publia dans les *Débats*, où, parlant de l'intelligence et du bon goût des censeurs, « exerçant leurs fonctions sur les escabelles du ministre Corbière, dans un abattoir où l'on assommait à huis-clos l'opinion publique », il déclarait fièrement qu'il « ne consentirait jamais à faire de la liberté avec licence des supérieurs, qu'on n'entrait au bagne à aucune condition ».

Darmaing, rédacteur du *Constitutionnel*, donna en 1825 la 1re livraison (185 pages) d'une *Nouvelle Bibliothèque historique*, matériaux pour servir à l'histoire de France, règne de Charles X; mais cette publication n'eut pas d'autre suite.

La Bouche de fer, ambigu moral, politique et littéraire, à l'usage des gens du monde, des aveugles, des sourds et des muets, par M. *All'ears et All'eyes* (tout oreilles et tout yeux [Desquiron de Saint-Agnan]). 4 nos in-8°.

La Boussole politique, administrative et littéraire. 15 décembre 1818-19 juin 1819, 32 nos en 3 vol. in-8°.

— **La Boussole royaliste.** 1819, 4 vol. in-8°.

Le Chevalier français, dédié à la noblesse et à l'armée. 4 nos in-8°.

Écrit dans les idées du parti des *ultra*; ne reconnait d'autres droits que ceux de l'épée.

Le Conciliateur. In-8°.

Le Conservateur, par de Chateaubriand, Bonald, Fiévée, de Villèle, Corbière, de Castelbajac, O'Mahony, Lamennais, Genoude, Lamartine, Berryer fils, Martainville, etc. Octobre 1818-mars 1820, 78 nos en 6 vol. in-8°.

Créé en opposition à la *Minerve*, ci-dessous. Jusque là le parti ultra-royaliste s'était contenté de la *Correspondance administrative* de Fiévée, sur laquelle encore il ne pouvait compter sans réserve. En présence du prodigieux succès du journal libéral, il ne voulut pas rester plus longtemps désarmé; la création d'un recueil rival fut décidée, auquel on donnerait le nom de *Conservateur*.

Mais la fondation d'un recueil nouveau présentait de grandes difficultés. Pour qu'il parût avec éclat, il fallait que les hommes les plus considérables du parti s'y associassent ouvertement. Or, ces hommes, appartenant pour la plupart à l'ancienne noblesse, étaient en outre pairs de France ou députés, et il leur en coûtait de se faire journalistes Chateaubriand lui-même paraissait y répugner. Neanmoins, l'intérêt commun triompha de ces scrupules, et, dans une réunion qui eut lieu chez M. Matthieu de Montmorency, la fondation du Conservateur fut résolue. Aux premiers fondateurs, MM. de Bruges, de Talaru, de Polignac, de Vitrolles et Matthieu de Montmorency, s'adjoignirent bientôt MM. de Chateaubriand, Fiévée, de Villèle et de Castelbajac, ce dernier au refus de M. de Bonald. Puis on jugea à propos d'attribuer à un ecclésiastique une des places du comité de direction. M. de Montmorency proposa un missionnaire, l'abbé Fayet; mais le propriétaire de la *Quotidienne*, M. Michaud, vieux et honnête royaliste, fit écarter l'abbé Fayet par de graves motifs, et. sur la proposition de M. de Vitrolles, l'auteur déjà célèbre de l'*Indifférence en matière de religion*, Lamennais, fut agréé.

Ainsi fut fondé le *Conservateur*, dont le premier numéro parut le 8 octobre. Ce nu-

méro, qui eut un grand retentissement, contenait une lettre de l'éditeur du *Conservateur*, M. Lenormand, à Chateaubriand, et une réponse de celui-ci, dans laquelle il exposait, avec son talent ordinaire, le plan du nouveau journal et la ligne qu'il comptait suivre.

« Monsieur le Vicomte, vous savez mieux « qu'un autre avec quelle fureur on recommence à proclamer les principes qui depuis « trente ans ont fait tant de mal à la France. « C'est pour opposer une digue à ce torrent « que j'ai le projet de publier un ouvrage qui, « sous le titre de *Conservateur*, paraîtra à « des époques indéterminées. Les rédacteurs « de cet ouvrage, en conservant les saines « doctrines, s'attacheront à combattre plutôt « les choses que les hommes, comme le plus « sûr moyen de faire triompher les bonnes « opinions. »

« — Rien de plus utile que votre entreprise, « répond Chateaubriand : elle donnera à ce « qu'on appelle l'opinion royaliste un organe « qui lui a manqué jusqu'à présent. Les diverses opinions qui partagent la France ont « trouvé moyen de se faire entendre : l'opinion ministérielle domine les gazettes censurées; l'opinion indépendante règne dans « une sorte de journal irrégulier; des opinions « d'une nature encore plus prononcée ont des « feuilles qui les propagent. Il n'y a que l'opinion royaliste qui ne sait où se réfugier; « à peine trouve-t-elle un abri dans deux excellents journaux, mais qui, harcelés par la « censure, et obligés de recevoir des articles « officiels, sont à chaque moment en danger « d'être supprimés pour les phrases même que « la censure a laissées passer.

« Ayant donc à soutenir et les assauts ministériels et les attaques des indépendants, « l'opinion royaliste, qui ne peut répondre, « est misérablement opprimée. Or, comme « cette opinion est celle d'une puissante « minorité dans les deux chambres législatives, il en résulte que, dans l'intervalle « des sessions, l'opposition, nécessaire à la vie « d'un gouvernement représentatif, est détruite, et que l'on est privé de ces lumières « qui jaillissent de la contradiction.....

« Le projet de l'établissement du *Conservateur* est donc très-bon en lui-même : il ne « s'agit plus que de savoir comment le mettre « à exécution.

« D'abord, je dois déclarer que ni moi ni mes « amis ne prendrions jamais aucun intérêt à un « ouvrage qui ne serait pas parfaitement constitutionnel. Nous voulons la Charte; nous pensons que la force des royalistes est dans la « franche adoption de la monarchie représentative.....

« ... Le *Conservateur* soutiendra la religion, « le roi, la liberté, la Charte et les honnêtes « gens, ou ni moi ni mes amis ne pouvons nous « y intéresser...

« Il serait assez piquant de commencer la carrière du *Conservateur* par nous donner un « *état de situation des journaux*.

« Le public a sans cesse besoin qu'on lui remette en mémoire les choses même dont il est « tous les jours occupé : il lit vite et lit mal; il « est distrait et oublieux. Quoiqu'il sache très-bien que nos gazettes sont soumises à la censure, que ces gazettes n'expriment par conséquent que la pensée des entrepreneurs de « cette censure, cependant il se laisse séduire « par des mensonges incessamment répétés.

« Parlant d'abord des journaux censurés, on « ferait voir comment on leur permet, avec une « sorte d'adresse, de porter des couleurs différentes, quand ils traitent de l'ancienne monarchie, de la morale et de la religion. Ainsi « il y en a qui peuvent déclamer à leur aise « contre les prêtres, les nobles, l'ancien régime; « et d'autres à qui l'on accorde la faculté de « défendre ce que les premiers ont attaqué, « pourvu que ceux-ci n'aillent pas trop loin dans « leur réponse et qu'ils s'abstiennent de tout ce « qui serait ou trop vif ou trop net. Quelquefois il est permis d'avoir une opinion littéraire « sur un ouvrage ou sur un auteur, bien que « cela souffre encore des restrictions : un rédacteur qui veut écrire en sûreté doit avoir « sous les yeux un tarif des hommes avec les « variations du cours, comme on a un almanach avec les phases de la lune. Souvent « certains noms sont proscrits : les laisser « passer dans un journal, c'est conspiration « et trahison.

« Telles sont les libertés religieuses, morales et littéraires, *également* permises « aux journaux censurés. Quant à la liberté « politique, elle est interdite à tous : ils ne « doivent contenir que les louanges des autorités, l'admiration de leurs œuvres, et les « raisonnements nécessaires pour l'événement « du moment.

« Ainsi nous allons bientôt voir paraître les « *colonnes* officielles sur les élections. Chaque « journal censuré aura, selon sa *couleur tolérée*, un petit article libéral, royaliste, « indépendant, jacobin même, mais qui dira « en définitive la même chose, c'est-à-dire : « Nommez des députés comme le veut le ministère.

« Les bonnes gens s'émerveilleront : après « avoir bien retourné la chose dans leur esprit, « ils concluront que c'est là très-certainement « l'opinion générale : car remarquez, diront-ils, que les journaux de principes les plus « opposés insinuent cependant la même chose « dans un différent langage; les diverses opinions, la France entière, veulent donc pour « députés des ministériels : il faut donc choisir « des ministériels, puisque tout indépendant « veut la république, tout royaliste la féodalité.......

« On n'oubliera pas dans l'historique des « journaux qu'il existe deux censures, l'une « pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur. « Voulez-vous dire qu'il pleut à Paris? Adressez-vous à la police. Prétendez-vous vous « élever jusqu'à parler du temps qu'il fait à « Londres? Demandez-en la permission au ministère des affaires étrangères.

« Veut-on répandre des calomnies qu'un reste « de pudeur empêche de publier trop près de « nous? On a recours aux feuilles italiennes;

« allemandes, anglaises. Il faut dénoncer au « tribunal de l'opinion européenne ces certaines « *correspondances privées* où l'on immole « aux passions l'honneur des Français et la « dignité de la patrie. On ferait bien de donner « dans le *Conservateur* des extraits de ces « correspondances, sans réflexions, sans com- « mentaires : ce serait une digne vengeance et « une noble réfutation.

« Les plus abominables choses ont quel- « quefois leur côté risible. Quand le public lit « dans nos journaux des articles de Londres « où l'on applaudit aux mesures du parti triom- « phant en France, il ne sait pas, ce pauvre « public, que ces articles sont extraits des « *correspondances privées;* que ces *corres-* « *pondances privées* sont écrites originaire- « ment en français, puis déguisées à l'anglaise « dans les gazettes de Londres, puis rhabillées « à la française dans les journaux de Paris. « Certes, il est naturel que nous reprenions « ces éloges, ils sont bien à nous. Cependant, « pourquoi tant de peines? Puisque nous pos- « sédons les originaux, il vaudrait mieux nous « les donner, sans leur faire faire le voyage « d'outre-mer : les bons ouvrages perdent « toujours à la traduction.

« Des journaux soumis à la censure, passons « aux feuilles libres : ce sont les astres *re-* « *belles*, ou les comètes, de notre système. Il « y a peu de chose à observer ici sur ces « feuilles. Elles ont une opinion, le *Conserva-* « *teur* en aura une autre : il les combattra « plus ou moins, selon qu'elles s'éloigneront « ou se rapprocheront de son avis. Seulement, « il faudra prendre garde de se tromper sur « leur véritable esprit, et bien connaître leur « position politique.... »

Le *Conservateur* cessa de paraître, comme la *Minerve*, lorsque la censure fut rétablie à la suite de l'assassinat du duc de Berry. Cette résolution fut annoncée aux souscripteurs par Chateaubriand dans une lettre qui termine la soixante-dix-huitième et dernière livraison.

« J'avais formé, dit le noble écrivain, le « projet de finir cet ouvrage comme je l'avais « commencé, c'est-à-dire d'en composer la « dernière livraison tout entière, et de la con- « sacrer à retracer les services que les écri- « vains du *Conservateur* ont rendus à la cause « monarchique; services immenses, j'ose le « dire, et qu'on reconnaîtra surtout lorsqu'on « n'entendra plus la voix du *Conservateur*. Le « temps m'a manqué pour cette récapitulation...

« Il nous restait encore beaucoup à faire, « et, malgré les dégoûts attachés à ce genre « d'ouvrage, nous étions résolus à continuer « nos sacrifices. Une loi vient de nous arrêter : « ni nos principes ni notre position ne nous « permettent d'écrire sous la censure. D'un « autre côté, il ne nous convient pas d'éluder « la loi. Les opinions révolutionnaires trou- « veront des moyens de se soustraire à la sur- « veillance ministérielle; mais les bons prin- « cipes seraient moins bons par cela seul qu'ils « se déroberaient à l'autorité. La vérité peut « se montrer sous le voile de la fable; elle ne « prend jamais le masque de l'erreur.

« Une chose m'afflige : je crains que le si- « lence du *Conservateur* ne nuise à la cause « monarchique. Ce recueil, devenu le dépôt « général des saines doctrines, avait établi une « unité de principes et d'efforts entre tous les « gens de l'Europe : il disait ce qu'il fallait « craindre, il apprenait ce qu'il fallait es- « pérer; et son succès en défendant des vic- « times lui donnait le moyen d'en secourir « d'autres.

« Cependant que les royalistes ne se décou- « ragent pas : le *Conservateur* les laisse dans « une position beaucoup meilleure que celle « où il les trouva. De plus, je ne renonce pas « à combattre leurs ennemis dans des écrits « non soumis à la censure : on sait que mes « intérêts particuliers me touchent peu et que « je ne crains personne.

« Il faut se séparer : le temps presse. Le « projet de loi de censure, adopté par la cham- « bre des pairs, vient de l'être par la chambre « des députés, et le *Conservateur* va cesser de « paraître. Puissent les royalistes, encore une « fois volontairement désarmés, être mieux « payés de ce dernier sacrifice de que tous ceux « qu'ils ont déjà faits! Puissent-ils ne pas voir « renaître les abus dont ils ont eu à se plain- « dre! Pour moi, heureux d'avoir défendu les « nobles et touchants intérêts de la France « monarchique, je serai trop récompensé si « elle garde un souvenir bienveillant au *Con-* « *servateur*. »

Et ailleurs, s'adressant à l'ombre du duc de Berry, Chateaubriand s'écriait : « Prince chré- « tien, digne fils de saint Louis, avant que « vous soyez descendu dans cette dernière « demeure, recevez notre dernier hommage. « Vous aimiez, vous lisiez un ouvrage que la « censure va détruire; vous nous avez dit quel- « quefois que cet ouvrage sauvait le trône. « Hélas! nous n'avons pu sauver vos jours! « Nous allons cesser d'écrire au moment où « vous cessez d'exister. Nous aurons donc la « douloureuse consolation d'attacher la fin de « notre travail à la fin de votre vie. »

En résumé, c'est dans ce recueil justement célèbre, foyer ouvert à tous les regrets, à tous les ressentiments, à toutes les exagérations des ultra, qu'il faut surtout chercher la politique royaliste pendant les dix-huit mois qu'il vécut. A sa dissolution, quelques-uns de ses rédacteurs, en tête desquels était Lamennais, fondèrent

— **Le Défenseur,** journal religieux, politique et littéraire. 1er mars 1820-27 oct. 1821, 6 vol. in-8°.

Cette nouvelle feuille devint le champion ardent, passionné, et pour ainsi dire officiel, de la philosophie de Lamennais. Il y eut pour collaborateurs MM. de Bonald, Saint-Victor, Genoude, le cardinal de la Luzerne, Lamartine, etc.

Correspondance philosophique, par M. Azaïs. 1818-1819, 6 nos in-8°.

Le Correspondant électoral. 15 juillet-19 octobre, 9 nos in-8°.

Fondé, dit la *Minerve*, par des amis de la monarchie constitutionnelle. « pour mettre les citoyens en garde contre toutes les manœuvres de l'intrigue, et réfuter les faux bruits et les allégations mensongères qui seraient répandus contre les amis du régime constitutionnel. Un journal ministériel s'attira une réprimande pour avoir annoncé ce recueil, et défense fut faite à tous les autres d'en entretenir leurs lecteurs. C'était une raison de plus pour que la presse libérale le recommandât. On ne voulait pas qu'on en parlât, c'en était assez pour qu'on fût avide de le lire. C'était un contrepoids à cette multitude de brochures qui écrasaient les malles-postes, et qui parvenaient gratis aux avocats, aux notaires, aux avoués et aux électeurs des départements. »

Courrier des salons, ou l'Ami des beaux-arts. 1818-1819, 20 nos in-8°.

Le Diable boiteux, recueil politique et littéraire. In-8°.

Le Diplomate, recueil philosophique, politique et littéraire, par une société de publicistes et de littérateurs français et étrangers. In-8°.

Le Doctrinaire, recueil philosophique, politique et littéraire. 3 nos in-8°.

Qui habent aures audiant.

Le Don Quichotte moral et politique, par Esneaux. In-8°.

Abandonné parce que l'auteur s'est trouvé presque constamment retenu, depuis le commencement de sa publication, ou sur les bancs de la police correctionnelle, ou dans les cellules de la Force. C'est assez dire dans quel esprit il était écrit.

Echo de l'univers. *Genève*, 1818-1819, 37 nos in-8°.

La Férule littéraire et politique, par une société de militaires et de gens de lettres. In-8°.

Le Furet, par Charles **** (Robert). 1818-1819, 2 nos in-8°.

— **C'est encore moi,** le Furet constitutionnel, par Charles **** (Robert). In-8°.

— **Le Frondeur,** par Charles **** — *Le Frondeur*, par Ch. Robert fils aîné, ancien rédacteur du journal *le Fidèle Ami du roi*. 2 nos in-8°.

L'Indépendant, à M. de Cazes. 2 nos in-8°.

Inspection historique, politique et littéraire, par le rédacteur des *Archives de Thalie* (Ricord aîné). 9 octobre-25 novembre, 4 nos in-8°.

Jupiter tonnant, recueil scandaleux, politique, moral, religieux, littéraire et théâtral, par Nelson. 3 nos in-8°.

Vos temples et vos murs seront réduits en poudre,
Et, fils de Jupiter, j'y porterai la foudre.
LEFRANC, *Didon*.

« Les temples que nous voulons réduire « en poudre sont ceux de l'ignorance et du fanatisme; nous ne foudroierons que les murs « habités par le despotisme et l'arbitraire... « Par *scandaleux* nous entendons la publicité « donnée à cette foule d'actes vexatoires, à « toutes ces misères et vanités des châteaux « et des ministères, enfin la vérité commune, « le *linge sale* de nos petits grands, le nu de « leur marche et de leurs intrigues. »

Le Kaléidoscope, philosophique et littéraire, ou l'Encyclopédie en miniature, par A. H. (Auguste Hus). 1818-1819, 8 nos in-8°.

Le monde physique et le monde moral ne sont que deux grands kaléidoscopes.

Lettres françaises, ou Correspondance sur la politique, la littérature et la morale, entre un citoyen français et un citoyen du Champ-d'Asile, par M. J.-J. (J. Juge). 3 nos in-8°.

Le 3e n° a été saisi pour un article sur la souveraineté du peuple.

Lettres suisses, ou Correspondance d'un ancien officier français, d'origine suisse, avec quelques-uns de ses compatriotes des cantons helvétiques, publiées par de Bonvillars. In-8°.

Le petit Livre à quinze sous, ou la Politique de poche, à l'usage des gens qui ne sont pas riches, par le Père Michel, devenu auteur sans le savoir. 6 vol. in-18.

Rédigé dans les principes constitutionnels les plus purs. Le 1er vol., servant de prospectus, fut tiré, dit-on, à 18,000 exempl. Condamné le 6 juin 1818 pour attaques contre la dignité royale et l'autorité du roi, excitation à la désobéissance à la Charte constitutionnelle, diffamation envers des magistrats de l'ordre judiciaire et administratif. L'auteur déclaré, dans ce procès, se nommait Tartarin; c'était, croyons-nous, un surnom de l'imprimeur, Poulet.

Mémoires de l'Académie des Ignorants, par le chevalier de Fonvielle. 10 août-8 octobre, 5 livr., 1 vol. in-8°.

S'est continué jusqu'en 1822 sous ces divers titres :

Le Parachute, ou Mémoires... 10 nov. 1818-9 juillet 1819, 21 livr., 4 vol. in-8°.

Le Mercure royal de France... 1er septembre 1819 30 mars 1820, 12 livr., 2 vol. in-8°.

Le Parachute, ou Mémoires... 18 août 1819-10 mai 1820, 9 livr., 2 vol. in-8°.

Mercure royal... publié par l'Académie des Ignorants. 27 mai-20 juillet 1820, 10 livr., 1 vol. in-8°.

Mercure royal..., faisant suite au *Parachute monarchique*. 5 août 1820-juin 1822, 39 livr., 4 vol. in-8°.

On peut consulter sur ce recueil, qui justifiait parfaitement son premier titre :

Nouvelle et dernière notice sur le Mercure royal ou Mémoires de l'Académie des Ignorants. In-8°.

Le chevalier de Fonvielle a encore publié :

— **Le Parachute de la France sage**, ou Publications libres, et à des époques indéterminées, tant en vers qu'en prose, dirigées spécialement dans l'intérêt de la France folle contre la licence de la presse périodique, par le chevalier de Fonvielle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Ignorants, et par tous les hommes d'honneur et de talent qui voudront coopérer à cette œuvre patriotique. In 8°.

— **L'Accusateur public**, ou Richer-Serizy en 1832, faisant suite au *Parachute de la France sage*, ouvrage dirigé spécialement contre le journalisme. 1831-mars 1832, in-8°.

Mémorial de l'homme public, ou le Défenseur des libertés françaises, par une réunion de jurisconsultes, de publicistes et d'hommes de lettres (par Bourbon-Leblanc). Juillet 1818-janvier 1819, 14 livr., 2 vol. in-8°.

La Minerve française, par MM. Aignan, Benjamin Constant, Evariste Dumoulin, Etienne, A. Jay, E. Jouy, Lacretelle aîné, Tissot, etc. Février 1818-mars 1820, 113 nos en 9 vol. in-8°.

Recueil semi-périodique, fondé en remplacement du *Mercure*, que les écrivains que nous venons de nommer étaient parvenus à galvaniser, et dont le privilége leur avait été arbitrairement retiré. Elle s'annonçait comme un ouvrage non périodique, devant former quatre volumes, divises en 52 livraisons, qui paraîtraient à raison de 13 par trimestre, mais à des époques indéterminées. « Propager toutes les connaissances utiles, détruire sans retour tous les préjugés que certaines classes et certains partis auraient voulu soutenir encore, former ou fortifier l'opinion publique, hâter l'éducation personnelle de la France; affermir, en un mot, tous les vrais principes, en politique, en morale et en littérature », telle était la tâche que s'étaient imposée ses rédacteurs. Au vrai, la *Minerve* fut la véritable satire Ménippée de la Restauration. Là ce qu'on appelait les *indépendants* entreprirent de fondre dans une alliance quelque peu adultère le patriotisme, l'esprit militaire, la gloire des conquêtes, les doctrines de la Révolution de 89, les souvenirs de la République, l'orgueil national, la royauté constitutionnelle, le despotisme et la liberté, et ils y réussirent si bien, que la *Minerve* s'éleva rapidement à un degré de prospérité auquel aucun journal hebdomadaire n'avait encore atteint; grâce encore à la servitude des journaux quotidiens, elle devint bientôt une véritable puissance.

Le premier rédacteur de la *Minerve* était sans contredit l'incomparable publiciste qui depuis si longtemps instruisait et charmait à la fois les générations nouvelles; et pourtant les articles de Benjamin Constant contribuèrent peut-être moins au succès de la *Minerve* que les *Lettres* d'Etienne, qui s'était engagé à révéler le secret de certaines opinions et le tarif de certaines consciences, en un mot à donner le fidèle bulletin des coteries politiques.

« Vous voulez que je vous tienne au fait de « tous les grands événements et de toutes les « petites intrigues du jour. Vous attendez de « moi les anecdotes des Chambres et des sa- « lons ministériels; vous voulez connaître le « secret de certaines opinions, le tarif de cer- « taines consciences; c'est, en un mot, le bulle- « tin de toutes nos coteries politiques que vous « me demandez. Savez-vous que vous exigez « une rude tâche de moi, et qu'à moins d'é- « voquer le génie d'Asmodée et de voir à tra- « vers tous les toits de la capitale, je défie « qui que ce soit de satisfaire votre curiosité? « Ce n'est pas, du reste, ici qu'on est le mieux « placé pour savoir ce qui s'y passe; il faut « quelquefois aller à Londres pour avoir des « nouvelles de Paris. Le *Morning-Chronicle* « m'informe de ce qu'on fait à la Chaussée- « d'Antin : le *Courrier*, de ce qu'on pense au « quai Voltaire, et le *New-Times*, de ce qu'on « espère au faubourg Saint-Germain. J'ai su « une partie des derniers événements de Lyon « par le *Journal de Milan*, et j'apprends quel- « quefois des nouvelles de mon quartier par la

« *Gazette d'Augsbourg*. Je recueillerai donc « tous les bruits intéressants de Paris, vinssent-ils même de Constantinople ; je ne vous « en épargnerai pas un. Croyez-y si cela vous « amuse ; mais je ne garantis pas les nouvelles « exotiques : ce qui nous vient de l'étranger « m'est toujours suspect. »

Les journaux étrangers, les journaux anglais surtout, s'occupaient beaucoup alors de nos affaires, et l'on devinera aisément dans quel sens, si l'on se rappelle que la France était encore occupée par les armées alliées. Ils avaient tous des correspondants à Paris, et leurs propriétaires y faisaient de fréquents voyages. Bien qu'ils y eussent très-peu d'abonnements, il paraît qu'ils y avaient de grands intérêts. Ils venaient à une certaine époque de l'année, comme les commis-voyageurs du commerce, pour offrir leurs services ou pour soigner leurs rentrées.

Un fait certain, c'est que les journaux anglais étaient généralement très-bien renseignés ; on dit même que tout ce qui s'y imprimait alors sur la France, sous le titre de *Correspondance privée*, passait pour être rédigé dans le cabinet d'un de nos ministres. C'était donc là qu'il fallait aller chercher les nouvelles qui intéressaient le plus la France. Aussi Étienne les ramène-t-il souvent dans ses *Lettres*, tantôt pour les citer, tantot pour les combattre :

« Je viens de lire les journaux anglais : j'ai « des nouvelles de Paris à vous donner. »

— « Il ne me reste ni assez de temps ni assez « de place pour vous transmettre les nouvelles « de Paris qui arrivent de Londres. J'y donne « toujours une attention sérieuse. Les chefs de « parti ne se montrent, pour ainsi dire, qu'en « domino dans les gazettes de France ; mais « dans celles d'Angleterre, ils se démasquent. « C'est là qu'on peut étudier tous les ressorts « secrets des intrigues que nous voyons en« suite éclater ici ; c'est, en un mot, le dessous « des cartes de la politique. »

La plupart de ces correspondants des journaux anglais étaient des écrivains français, et Étienne, dans ses *Lettres*, flétrit justement ces écrivains mercenaires, « ces calomniateurs souterrains qui entreprenaient l'injure à tant la page, et qui infestaient de leurs poisons les feuilles serviles et vénales de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France ».

Il va sans dire que la *Minerve* avait une large part dans les injures des journaux anglais Vingt fois ils annoncent qu'on va enfin supprimer ce recueil, « qui importune les hommes en place, parce qu'il les avertit de leurs fautes aussi franchement qu'il les loue de leurs bonnes actions, et qui pousse la malveillance et la perfidie jusqu'au point de ne pas donner la moindre prise à l'action des tribunaux ». La *Minerve* était non moins vivement harcelée par le ban et l'arrière-ban des pamphlétaires ministériels ; mais Étienne lançait le sel à pleines mains sur ces ouvriers en scandale à la page, qui se nommaient eux-mêmes la *maréchaussee politique et littéraire*, et qu'Étienne appelle les *archers de la Sainte-Hermandad littéraire ;* et la feuille libérale continuait, sans se laisser intimider, sa guerre à la réaction et aux abus.

Lorsque la censure fut rétablie en 1820, la *Minerve*, comme le *Conservateur*, refusa de se courber sous le joug. Ses auteurs cependant, à l'exemple de la *Bibliothèque historique*, essayèrent de la continuer sous forme de brochures, et publièrent successivement :

Lettres sur la situation de la France, avril 1820, 72 p. ;

Galerie, avril, 48 p. ;

Considérations politiques et morales, mai, 40 p. ;

Panorama, mai, 48 p. ;

Portefeuille politique, mai, 58 p. ;

lesquels on joint au 9e vol. pour le compléter, — et une trentaine de pamphlets qui parurent en avril, mai et juin. Mais un jugement de police correctionnelle arrêta cette contrebande.

Le succès de la *Minerve* lui attira de nombreuses attaques. Parmi les factums dirigés contre elle, nous citerons :

— **Le Fureteur**, ou l'Anti-Minerve. Mars-avril 1818, 4 n^os^ in-8°.

Par Royou, capitaine de vaisseau ; A. Carrel, officier ; Gust. Jal, ex-officier de marine ; Nelson, etc., suivant Barbier.

— **Les Niaiseries de la Minerve dite française** mises au grand jour, pour servir au progrès des lumières, par Claude Mathéus, cultivateur. 1819, 2 n^os^ in-8°.

Documents tirés des trois premiers volumes de la Minerve, et qui établissent quels sont les principes de ses auteurs, et quels sont les intentions, le but et les espérances du parti dont ils sont l'organe. S. d., in-8°.

Voyez t. 8, p. 228.

Le Modérateur, par Bénaben. 15 mai 1818-juillet 1819, 2 vol. in-8°.

Chercha à se frayer une voie moyenne entre les libéraux et le ministère, mais penchait visiblement pour ce dernier. — Voy. t. 8, p. 272.

Les Paquets, ambigu politique, moral et littéraire. 10 livr. In-8°.

Suum cuique.

Le Pilote, feuille commerciale de France et de l'étranger. 21 sept. 1818-décembre 1819, 368 n^os^ in-fol. *Préf. pol.*

Au n° 222 : *journal du commerce, politique et littéraire.*

Cessa de paraître sous ce titre à la fin de 1819 par suite de divisions intestines dont on trouve le récit dans un précis que possède la

Bibl. impér., et prit celui d'*Impartial*, sous lequel il mourut, le 29 février 1820. — Ressuscité à la fin de 1821, sous le titre de

Le Pilote. 11 déc. 1821-1827, in-fol.

Rédigé par P.-F. Tissot. — Avait été annoncé sous le titre de *Pilote européen*. — Au n° 1235, 10 mai 1825 : *le Pilote, journal politique et militaire*. — Aurait fini, selon Deschiens, avec l'année 1826 ; mais l'exemplaire de la préfecture de police va jusqu'au n° 1987, du 1er juin 1827, qui même ne semble pas le dernier.

La bibliographie de cette feuille est d'ailleurs assez obscure. Je lis dans le *Martyrologe de la presse* une compilation indigeste s'il en fut, ce qui suit : « Un journal du soir, le *Pilote*, avait été acheté par Tissot, le professeur révoqué du Collége de France ; il l'avait transformé en un journal d'opposition. Mais son vendeur continua la publication du *Pilote*, de sorte qu'il y eut deux Pilotes pendant quelques jours. La police intervient ; elle fait saisir le Pilote Tissot, bien entendu : l'autre s'était fait ministériel. Tissot attaque son vendeur ; il explique la situation ; il était légalement en règle ; il avait signé le journal, il avait fait la déclaration voulue. Le tribunal correctionnel ne condamne pas moins Tissot à la prison et à l'amende (24 avril 1824). »

Je trouve à la charge du *Pilote* quatre condamnations en date des 19 oct. 1822, 28 août 1823 et 24 mars 1824, qui prouveraient que ce journal faisait de l'opposition dès avant qu'il passât dans les mains de Tissot.

Le Post-Scriptum. 3 nos in-8°.

Attribué au général Jubé. Se distinguait par beaucoup d'esprit et un très-bon esprit.

Le Publiciste. 1er février 1818-9 juin 1819, 70 nos en 5 vol. in-8°.

Fondé par deux hommes de talent fort jeunes encore, M. Charles Loyson, qui s'était déjà fait connaître par des articles littéraires donnés au *Journal des Débats* et au *Journal général*, puis par la part active qu'il avait prise à la rédaction des *Archives politiques* ; et M. Lourdoueix, qui occupa dans la presse, pendant de si longues années, la place honorable que tout le monde sait. La nuance de cette feuille était celle du centre droit. Comme à M. Bourdeau et à M. Bellart, les noms mêmes de *gouvernement représentatif* et de *représentation nationale* lui paraissaient presque révolutionnaires. Du reste, elle faisait aux partis extrêmes une excellente guerre, et un adversaire avouait qu'on y trouvait plus de talent, et surtout de décence et de bonne foi, qu'il n'était ordinaire d'en rencontrer parmi les écrivains qui avaient marché sous les mêmes drapeaux.

Le Royaliste, par Ch. Robert, et autres rédacteurs du *Fidèle Ami du Roi*.

S'était d'abord annoncé sous le titre du *Frondeur*, et ensuite sous celui d'*Ultra-royaliste*.

La Sentinelle de l'honneur, ou petite Revue patriotique, par Jouslin de Lasalle. 8 nos in-8°.

Le même écrivain a publié, en mars de la même année, le 1er n° d'un *Courrier du Midi*, qui n'a pas eu de suite.

Quoique animé des principes constitutionnels, l'auteur s'attachait trop à fomenter les idées militaires, qui leur sont généralement si opposées.

Le Spectateur politique et littéraire, par Auger, Campenon, Desprès, Droz, Lacretelle jeune, Lourdoueix, Loyson, Pariset, etc. Mars-décembre, 43 livr., 4 vol. in-8°.

C'était pour combattre les funestes doctrines qui menaçaient de nouveau le repos public que des écrivains retirés de la lice se décidaient à y rentrer ; leurs coups étaient dirigés contre « les odieux valets de la tyrannie qui, à peine débarrassés de leur livrée, affectaient depuis quelque temps un amour sans bornes pour la liberté. » — Voy. t. 8, p. 273.

Le Spectateur religieux et politique. 19 oct. 1818-10 févr. 1819, 16 livr., 2 vol. in-8°.

Confidete, ego vici mundum.

Le Sphinx, ou la Nomothétique Séhélienne, par Hoëné Wronski.

Introduction et 1er n° in-4° ; 2e n°, in-8°.

Le Surveillant politique et littéraire. 9 nos in-8°.

Par Darmaing fils, auquel le n° 7 valut une condamnation en police correctionnelle. Écrit avec beaucoup d'indépendance, d'impartialité et de chaleur.

Le Vendéen, ou l'Éplucheur politique, moral et littéraire. 7 nos in-8°.

Dieu et le roi.

Le rédacteur était un Vendéen de 1793, et non de 1818.

1819

Bibliothèque royaliste, ou Recueil de matériaux pour servir à l'histoire de la restauration de la maison de Bourbon en France, par Ducancel, Sarran et autres. 1er janv. 1819-26 mars 1820, 21 livr. en 5 vol. in-8°.

Colligit bona, mala signat.

Blanc et noir, brochure à coups de ciseaux. In-8°.

Chronique de Paris, ou le Spectateur moderne, par Mossé. 3 vol. in-8°.

Chronique de Paris, ouvrage semi-périodique littéraire, contenant des tableaux des mœurs et usages, caractères, anecdotes et ridicules du jour, par des collaborateurs du *Mercure de France* en 1812. In-8°.

Chronique religieuse, par une société d'évêques, de prêtres, de magistrats et gens de lettres (MM. Grégoire, Tabaraud, Lanjuinais, Agier, Debertier et autres). Janv. 1819-8 juin 1821, 6 vol. in-8°.

Diligite homines, interficite errores;
Sine superbia de veritate præsumite,
Sine sævitia pro veritate certate.

Le Correspondant royaliste, ou Annales destinées à recueillir tous les matériaux nécessaires à l'histoire secrète de la Révolution, à l'histoire du rétablissement de l'autorité légitime en France et à celle des divers ministères qui se sont succédé depuis 1814... Par une société de gens de lettres et de publicistes. In-8°.

N'eut qu'une livraison. Une suite a été annoncée sous le titre de l'*Ultra-royaliste;* mais je ne sais s'il en a été publié quelque chose.

Le Courrier. 21 juin 1819-14 mars 1851, 64 vol. gr. in-4° et in-fol.

A partir du 1er février 1820 : *le Courrier français.*

Au moment où la censure fut abolie, les doctrinaires seuls n'avaient dans la presse aucun organe; les *Archives philosophiques* avaient cessé de paraître à l'avénement du nouveau ministère. Il y avait là pour le parti une lacune fâcheuse qu'il fallait combler. Une association se forma dans laquelle entrèrent, à titre d'actionnaires ou de rédacteurs, MM. Royer-Collard, le comte Germain, de Barante, Beugnot, Guizot, Villenave, Rémusat, Kératry, Salvandy, Loyson, et le *Courrier* fut créé avec les débris des *Annales politiques*, auxquelles il succéda immédiatement. Le but du nouveau journal était, comme il l'explique lui-même dans son 1er n°, de combattre les préjugés révolutionnaires aussi bien que les préjugés royalistes, de démasquer les intrigues et les arrière-pensées des partis, de porter enfin la lumière dans toutes les parties de l'édifice constitutionnel, et, comme on disait alors, d'infliger la publicité aux hommes politiques. La tentative sans doute était louable, mais peu praticable; aussi, malgré le mérite incontestable de la rédaction, elle n'aboutit guère qu'à augmenter le nombre des ennemis que déjà les doctrinaires s'étaient faits, et la société fut dissoute dès les premiers mois de 1820.

Le *Courrier* se fusionna alors avec la *Renommée*, et il eut depuis pour rédacteurs Chatelain, Benjamin Constant, Jouy, Pagès, Casimir Périer, Gohier, Cormenin, Mignet, l'abbé de Pradt, Chambolle, Léon Faucher, Frédéric Bastiat, Xavier Durrieu, etc.

Le *Courrier*, qui s'était placé au premier rang de la franchise, de la hardiesse et de la probité sévère, fut une des feuilles qui exercèrent la plus grande influence jusqu'à la fin de la Restauration et pendant les premières années qui suivirent 1830; mais sa fin fut assez obscure. — Voy. t. 8, p. 457, 590.

Le Défenseur des colonies, par Nodier, J. C. Royou, Laignel, de Senancourt et autres. 1819-1820, 13 nos in-12.

Au n° 3, prend le titre de l'*Observateur des colonies..... de la politique...*

Le Démocrite français, ouvrage politique, critique et littéraire. 5 nos in-8°.

La Dominicale, par une société de gens de lettres et d'hommes du monde (Salgues, Messonnier, Maurice Mejan, Sarran). 6 nos in-8°.

Ultra-royaliste. — Au n° 7, prend le titre de

Le Panache blanc. 9 nos in-8°.

Je trouve encore une *Dominicale*, sous la direction de M. de Saint-Priest, dans une liste de journaux de 1834.

Le Drapeau blanc, par A. Martainville et plusieurs hommes de lettres. Janvier-juin, 24 nos, formant 2 vol. in-8°.

Vive le roi, quand même!

Après les lois de 1819, il prend le grand format et devient quotidien sous le titre suivant :

Le Drapeau blanc, journal de la politique, de la littérature et des théâtres. Rédacteur-gérant, M. Destains. 16 juin 1819-1er février 1827, 15 vol. in-fol.

Cette feuille, qui se fit par ses violentes excentricités une renommée si bruyante, prit naissance à la chute du ministère Decazes, au moment où les hommes du *Conservateur* se personnifièrent au pouvoir en la personne de M. de Villèle. Une scission alors avait éclaté entre eux. Le gros du troupeau, comme c'est l'ordinaire, avait suivi son chef au pouvoir. L'autre parti, moindre, qu'on appela l'*incorruptible*, se releva avec le *Drapeau blanc*, qui eut pour rédacteurs, outre Martainville, Lamennais, de Haller, O' Mahony, Saint-Victor, Salgues, Achille de Jouffroy, Nodier, Henri de Bonald, etc.

Nous connaissons déjà Martainville et son *Journal des rieurs*. Il s'était moqué des Jacobins et du Directoire, et il eût bien voulu se moquer du consulat ; mais il avait cru prudent de se taire, et s'était borné à faire d'innocents vaudevilles. Au commencement du siècle on le voit animer de sa folle gaiété la Société des *Déjeuners des garçons de bonne humeur*, une de ces sociétés de jeunes auteurs et d'artistes formées dans un but de plaisir et de confraternité, et nul autre ne méritait mieux que lui ce nom de garçon de bonne humeur. C'était, en un mot, un spirituel bouffon. Les révolutions de 1814, si fertiles en métamorphoses, en firent un personnage politique, et l'on vit l'auteur du *Pied de mouton* devenir sérieusement publiciste, le rédacteur du *Grivoisiana* érigé en champion de la religion et des mœurs. Après avoir escarmouché dans la *Gazette* et le *Conservateur*, il livra sa bataille dans le *Drapeau blanc*, où il répondit par des excès incroyables aux premier excès de la presse libérale. Il partageait, par exemple, les libéraux en *filous infâmes, esclaves ambitieux* et *fourbes sanguinaires*.

Je ne sais quelle fut la mort du *Drapeau blanc* ; je crois qu'il tomba devant l'indifférence des royalistes, si ce n'est devant le *veto* du gouvernement, qui le trouvait compromettant. Deux ans après, Martainville, encouragé, dit-on, par le prince de Polignac, essaya de relever son ancien journal, mais d'abord sous un autre titre, sous celui de

— **Démocrite**, journal de l'à-propos, rédigé par A. Martainville, responsable de tous les articles. 16 mai-15 juillet 1829, in-fol.

Mais après 45 nos il réarbora

Le Drapeau blanc. Directeur : M. Martainville. 16 juillet 1829-26 juillet 1830, 2 vol. in-fol.

La mort seule, qui le frappa le 31 juillet, fit tomber la plume des mains de cet énergique lutteur.

De L'Ellébore, ou Préservatif de l'esprit faux en morale et en politique. 3 nos in-8°.

L'Ermite dans le monde. 2 nos in-8°.

L'Ermite du mont Argus, lanterne magique, morale, polémique, etc. 5 nos in-8°.

Le Fanal des théâtres, de la littérature, des sciences et des arts. 1819-1820, in-4°.

Le Libéral, dédié à MM. les membres indépendants du côté gauche de la chambre des députés, par Cugnet de Montarlot, Cauchois Lemaire et Brissot-Thivars. 10 avril-22 juin, 12 livr. in-8°.

L'Observateur des maisons de jeu. 9 nos in-8°.

L'Observateur royaliste, ou Annales destinées à servir à l'histoire secrète de la révolution, depuis son origine jusqu'à nos jours, par une Société de gens de lettres et de publicistes. 4 nos in-8°.

L'Organe du peuple, par une société de libéraux bretons. 3 nos in-8°. *L.*

La Renommée. 15 juin 1819-13 juin 1820, 363 nos, 2 vol. in-fol.

Fille de la *Minerve*. A la dissolution de ce recueil célèbre, ses rédacteurs se divisèrent. Étienne, Jay, Évariste Dumoulin et Tissot allèrent au *Constitutionnel* ; Benjamin Constant, Jouy, Aignan et Pagès fondèrent la *Renommée*, qui au bout d'un an, à la suite d'une suspension d'un mois dont elle avait été frappée par une décision du conseil de surveillance de la censure, se réunit au *Courrier français*.

« Le nom d'un journal ne fait rien à l'affaire. Qu'importe qu'il se nomme le *Conservateur*, s'il cherche à tout détruire? Les écrivains, comme les pères, donnent un nom à leurs enfants ; c'est la raison, l'esprit et les talents qui leur donnent un titre... L'amour de la patrie, l'indépendance de la nation, le respect des lois et le triomphe de la liberté constitutionnelle, tels seront, sans arrière-pensée, sans restrictions, sans concessions d'aucune espèce, nos principes, notre but et nos moyens. Une des fonctions de la Renommée est de payer la dette que le public doit aux bonnes et aux mauvaises actions : en comptables fidèles, nous promettons de ne pas faire attendre nos créanciers. »

La Semaine politique, ou Extraits de tous les journaux. 1819-1820, 18 nos in-8°.

L'Ultra, archives politiques, morales et littéraires, pour servir à l'histoire des temps présents. 12 nos in-8°.

Vive le roi, quand même !

Au n° 7 prendre le titre de

L'Oracle français. 7 nos in-8°.

— Le dernier n° est signé : A. S. de Montferrier.

Il paraît que plusieurs journaux prêts à naître se disputèrent longtemps ce joli nom d'*Ultra* ; ceux qui furent contraints de lâcher prise se réunirent au prospectus du *Conciliateur* pour former la *Bibliothèque royaliste*.

Il a été publié des extraits des deux premiers nos de l'*Ultra* sous le titre de

Le véritable Ami du peuple. 2 nos in-8°.

1820

Le Citateur politique, moral et littéraire, ou Le passé miroir du présent. In-8°.

L'Étoile, journal du soir. 1er novembre 1820-1er juillet 1827, in-4° et in-fol.

Commence le 21 octobre; mais la numérotation ne part que du 1er novembre. — Réuni à la *Gazette de France*. Cette dernière feuille, après la Révolution de 1848, s'est plusieurs fois cachée sous le nom de son ancienne sœur. Dès auparavant, en 1831, je trouve dans l'Almanach du commerce une *Étoile, gazette de France;* mais je ne saurais dire quel rapport il pouvait y avoir entre cette publication et la *Gazette*.

L'*Étoile*, suivant le *Martyrologue de la presse*, était en possession du monopole de l'injure et de la calomnie, et la censure ne permettait ni qu'on la poursuivît, ni même qu'on lui répondît. Elle aurait eu encore un autre privilége, celui de partir par la poste le jour même de sa publication, ce qui était refusé aux autres journaux, réduits à se débattre avec les messageries et la poste.

Le Flambeau. *Bruxelles*, in-4°.

L'Intrépide, par Mme de Genlis. 9 nos in-8°.

Journal commercial, industriel, agricole et maritime. Juin 1820-août 1850, 48 vol. in-fol.

J'emprunte l'indication de cette feuille, dont le titre ressemble plutôt à un sous-titre, au catalogue d'une vente Rodet, où ces 48 vol. ont été vendus 116 fr.

Le Moniteur royaliste. 8 nos in-4°.

L'Observateur, par de Royou, l'un des auteurs de l'*Ami du Roi*, le chevalier Dupuy des Islets, Achille de Jouffroy, de Senancourt, Royou fils, etc. In-8°.

Organe du commerce et des manufactures, par une société de négociants et d'hommes de lettres. 13 nos in-8°.

Le Régulateur, journal politique et littéraire, par Sarran. 1820-1824, in-fol.

Commencé le 1er nov. 1820, il fut forcé de suspendre sa publication le 15 janvier suivant, faute de cautionnement, quoiqu'il fût, selon l'expression de son auteur, « un don du roi, une récompense accordée au zèle, à la fidélité, au courage ». — Repris le 16 déc. 1822, sous le double titre :

L'Oriflamme. Le Régulateur, journal politique et littéraire. 1822-1824, in-fol.

Tablettes universelles. Répertoire des événements, des nouvelles, et de tout ce qui concerne l'histoire, les sciences, la littérature et les arts, avec une bibliographie générale, par une société d'hommes de lettres; dirigé et publié par J.-B. Gouriet. 1820-1824, 31 tomes en 11 vol. in-8°.

A partir de janvier 1823, la direction passe aux mains de M. Coste, qui, de simples annales qu'étaient les *Tablettes*, en fait un journal des plus vifs, autour duquel il groupa les forces vives de la presse, les jeunes écrivains, très-nombreux, de cette époque, disséminés dans tous les journaux. Jusqu'au 21 janv. 1824, les rédacteurs sont MM Coquerel, Cauchois-Lemaire, Dubois, Mahul, Thiers, Rémusat, Mignet, Alph. Rabbe, Félix Bodin, Sylv. Dumon, etc. *Amorties* par le ministère à la fin de janvier 1824, elles furent rédigées depuis par MM. Adair, Regnault-Warin et Jules Maréchal. — Voy. t. 8, p. 497 et 381.

1821

L'Album, journal des arts, de la littérature, des mœurs et des théâtres, par Grille et Magalon. In-8°.

Commencé le 19 juillet 1821; interrompu le 25 mars 1823, au 136e n°; repris le 25 novembre 1828 sous le titre d'*Ancien Album*; finit le 5 mars 1829.

Cette petite feuille, très-spirituelle, mais très-agressive, subit plusieurs procès, dont deux surtout eurent un grand retentissement et appelèrent vivement l'attention publique sur deux de ses rédacteurs, Magalon et Fontan. — Voy. t. 8, p. 372.

Le fondateur de l'*Album*, François Grille, qui mériterait d'être mieux connu qu'il ne l'est, était un ancien directeur des beaux-arts, destitué par la Restauration. Excellent homme, excellent écrivain, type extraordinaire d'originalité littéraire, dit le bibliophile Jacob, Grille a composé une foule d'ouvrages de différents genres, mais il ne parvint à se faire un public d'élite qu'en publiant, peu de mois avant sa mort, une dizaine de charmants volumes que Voltaire eût signés de bon cœur.

Le Caducée. In-8°.

Petit journal dans le genre du *Miroir* (voy. ci-dessous) et dénoncé en même temps que lui à la tribune de la chambre des pairs, par le motif « qu'il était impossible de méconnaître dans ces journaux un but politique, trop clairement indiqué par le soin constant des rédacteurs à favoriser de coupables opinions, a rappeler de fâcheux souvenirs, à flétrir le courage et la vertu partout ailleurs que dans certains rangs ». — Voy. t. 8, p. 356.

Le Conteur, recueil d'anecdotes..., par Hubert. 1821-1824, in-8°.

Le Diable, journal des arts, des sciences, de la littérature et des spectacles, par une société de savants et de gens de lettres. In-8°.

La Foudre, journal des nouvelles historiques, de la littérature, des spectacles et des arts. 10 mai 1821-30 nov. 1823, 10 vol. in-8°, fig.

Le laurier seul préserve de la foudre.

Par Alph. de Beauchamp et autres. — Le sous-titre disparaît à partir du tome VII; à partir du tome VIII, il devient : *journal politique et littéraire.*

« Notre but est de foudroyer la politique, et « de guérir la jeunesse française de cette dé- « plorable manie..... Nous combattrons à ou- « trance toutes les doctrines anti-sociales qui « tendent, suivant les expressions d'une bou- « che auguste, à ramener le despotisme en « passant par l'anarchie. »

Ce journal, disait un député à la tribune, payait un ample tribut au malin : ses gaietés étaient imprimées et lithographiées : les 80 députés libéraux étaient appelés les 80 forçats libérés, et leurs têtes, dessinées avec soin, étaient placées sur le corps d'animaux. Dans cette *Ménagerie libérale*, Étienne était représenté en lièvre, Jouy en papillon, de Pradt en cardinal, La Fayette en cheval, Labbey de Pompières en bécasse, Mercier en pigeon, Lameth en serpent, Talleyrand en renard faisant les yeux doux à un corbeau qui tient dans son bec un portefeuille, etc.

Vendu, 1863, Soret, 21 fr.

La France chrétienne, journal religieux, politique et littéraire. In-8°, et in-4° à partir de 1827.

1re série, 3 janv. 1821-mars 1826, à périodicité irrégulière; 2e série, 8 avril 1826-29 févr. 1828, hebdomadaire. Ensuite quotidien sous le titre de

La France constitutionnelle, journal politique et littéraire. 1er mars-7 mai 1828, in-fol.

La vie de cette feuille paraît avoir été fort agitée, et elle eut beaucoup à se plaindre de la « conduite ignoble de la censure. Victime de l'ancienne administration, elle avait dû périr un instant sous son arbitraire. La censure avait poussé envers elle l'iniquité jusqu'à lui refuser son odieux ministère. Ressuscitée avec la liberté de la presse, on lui contestait encore la faculté de paraître six fois par semaine; les gens du parquet invoquaient contre elle les termes de son privilége, et, avec quelques arguties sur le mot *non quotidien*, on lui suscitait de nouvelles chicanes, dont elle finit cependant par triompher. Elle promettait de continuer d'écrire avec la même franchise et la même indépendance, sans parti ». Elle portait en tête un coq fièrement campé sur un clairon, avec cette devise : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui à la 2e série est remplacée par celle-ci : *Tu quid ego et populus mecum desideret, audi.*

Voici comment la censure avait été jusqu'à refuser à cette feuille son « odieux ministère ». Dans les premiers temps de la censure, en 1820, il arrivait assez souvent que les journaux laissaient en blanc la place occupée par les articles supprimés, quelquefois même ils les remplaçaient par une paire de ciseaux. La censure toléra d'abord cette petite vengeance; mais elle finit par s'en trouver offensée, et un jour vint qu'elle refusa son visa aux feuilles qui laissaient des blancs, ces blancs — qu'on n'avait pourtant pas toujours le temps de remplir — étant comme une protestation contre les suppressions, qu'elles révélaient.

Pagès de l'Ariége, rédacteur de la *France chrétienne*, adressa à ce sujet de vives réclamations à M. Lourdoueix; il exposait que « M. Deliége avait déclaré au directeur du journal qu'on ne voulait pas de blancs; que les autres journaux se conformaient à cette interdiction; que la *France chrétienne* devait s'y conformer également, sans quoi elle ne serait ni approuvée ni rejetée; que depuis lors, en effet, les épreuves, envoyées chaque jour à la censure à deux heures après midi, n'étaient renvoyées qu'à minuit, sans approbation ni improbation; qu'il importait à la dignité de l'opposition et aux libertés publiques qu'une feuille protestât contre ces violences illégales, qu'elle parût telle qu'elle avait été mutilée, et que chaque lecteur pût se dire : « La censure a passé par là. » Cette requête, on le pense bien, demeura sans effet. *La France chrétienne*, alors, essaya de vaincre judiciairement la résistance des censeurs; mais ce fut en vain, et elle fut suspendue sans autre jugement que celui du bureau de censure. *Le Constitutionnel* ayant voulu discuter cette question au point de vue légal, l'article fut biffé.

Mélanges de religion, de morale et de critique. In-8°.

Le Miroir des spectacles, des lettres, des mœurs et des arts, par MM. Jouy, Arnault, Emmanuel Dupaty, Cauchois-Lemaire, etc. 15 février 1821-24 juin 1823, 880 nos in-4°.

Une des feuilles les plus spirituelles et les plus populaires de la Restauration. Reprise le 16 juillet 1823 sous le titre de

— **La Pandore**, journal des spectacles...., pour faire suite au *Miroir*. 16 juillet 1823-14 août 1828, 1910 nos.

Entre le *Miroir* et la *Pandore*, les auteurs publièrent quelques nos d'une feuille intitulée *le Sphinx*, qui ne différait des deux autres que par le titre. A l'exemplaire du Sénat, incomplet malheureusement des 137 premiers nos du *Miroir*, sont joints 3 nos du *Sphinx*.

— La *Pandore* disparut faute d'avoir pu réaliser dans un délai déterminé le cautionnement auquel l'assujettissait la loi du 18 juillet 1828. La suite des souscriptions devait être servie par la *France constitutionnelle*, journal littéraire et politique, « qui allait reparaître ».

Un autre *Miroir* figure dans l'Amanach du commerce parmi les journaux de 1828. Je trouve également une *Pandore*, revue des mœurs, de la littérature et des arts, dans une liste des journaux existant en 1845.

Le *Miroir*, dénoncé à la tribune des deux Chambres, fut l'objet d'un procès qui offre une physionomie particulière au milieu du grand nombre des procès de presse qui marquèrent cette époque. Il était poursuivi, non pour un délit, mais pour contravention aux lois de la censure. Les rédacteurs avaient pensé qu'à raison de leur titre même ils étaient exempts de la censure, à laquelle les lois d'exception n'assujettissaient que les écrits périodiques *consacrés*, *en tout ou en partie*, *à la politique*; mais le ministère public soutenait qu'ils n'en tombaient pas moins sous le coup de ces lois, parce que, si leur journal n'était pas entièrement ni ouvertement consacré à la politique, ils se servaient habituellement d'*allusions*, d'apologues et de tournures sous lesquels ils parvenaient à communiquer à leurs lecteurs des nouvelles ou des idées politiques; et, pour mieux caractériser leur genre de malice, il leur reprochait le fréquent emploi qu'ils faisaient du *sarcasme politique*.

Toute la cause consistait en interprétations à l'aide desquelles l'accusation s'efforçait de transformer en articles politiques des rédactions que les prévenus soutenaient n'avoir pas ce caractère. Elle s'appuyait sur seize articles, dont il fut donné lecture à l'audience, à la grande joie de l'auditoire; c'étaient notamment : une romance piémontaise; une anecdote sur les parapluies uniformes, un articles sur les divers sens de ces mots : *faire des brioches*; un vocabulaire à l'usage des gens du monde; un bon mot sur un orateur qui aurait pu avoir des succès s'il eût été curé; un article sur les fêtes publiques et sur 25,000 petits pâtés donnés à 25,000 indigents qui n'avaient pas de pain, etc.

Le ministère public, après un exorde sur les abus de la presse, établissait que le *Miroir*, par la nature de sa rédaction, devait être soumis à la censure; puis il posait en principe que, pour savoir si un écrit était politique, il fallait non-seulement s'arrêter aux expressions et au sens naturel qu'elles présentent, mais chercher si elles n'ont pas un sens allégorique, entrer dans l'intention et dans la pensée de l'auteur, et faire surtout attention au sens dans lequel les mots peuvent être interprétés par les lecteurs; et il démontrait que les articles incriminés étaient, sous le voile transparent d'une allégorie facile à saisir, de vraies satires politiques.

M Dupin, défenseur des accusés, contestant la définition trop étendue que le ministère public venait de donner du mot *politique*, faisait observer que les articles incriminés ne renfermaient que des *allusions*, des *allégories*. Or, dit-il, la loi ne défend pas de faire des allusions, des allégories; elle défend la politique, la politique directe, ouverte, réellement digne de ce nom, et nullement une politique d'interprétation et de commentaire, une politique de gloses, où la pensée de l'accusé est pervertie par le sens qu'il plait à l'accusateur d'y attacher. « La loi punit les faits, les écrits, les discours; elle n'autorise pas l'indignation des sentiments et de la pensée. Le mot de *sarcasme politique*, dont on se sert pour qualifier les articles du *Miroir*, prouve l'embarras où l'on est pour les incriminer. Ce mot, en effet, prouve seulement le déplaisir que ces articles causent à quelques hommes : c'est le nom de la blessure qu'ils ont reçue; mais ce n'est pas un délit que la loi punisse. »

Discutant ensuite chacun des articles, M. Dupin montrait qu'on était obligé de les refaire pour leur donner le sens qu'on leur prêtait; que le mal n'était pas dans ce que disaient les auteurs, mais dans le sens que le commentaire s'efforçait de leur attribuer. « Rien, dit-il, ne pourrait résister à ce genre d'argumentation. En matière criminelle, tout doit être clair, précis, et il ne faut pas que, dans les délits de la presse, les réquisitoires ressemblent au *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, où, à propos de la plus mince chanson, on fait arriver les applications les plus doctes et les plus étrangères au sujet. »

La cause fut des plus gaies, et les prévenus furent acquittés *cum plausu* en première instance et en appel.

J'ai quelque peu insisté sur ce procès, parce qu'il a presque toujours existé depuis lors, et qu'il existe encore, des journaux dans le genre et dans les intentions du *Miroir*, sorte de *journaux marrons*, comme les appelait M. de Puymaurin, et qu'il a été plus d'une fois question de leur retirer une immunité dont se plaignaient et les victimes de leurs sarcasmes et des rivaux timbrés et cautionnés, comme elle le fut momentanément à la suite de cette affaire.

En effet, lors de la discussion de la loi du 26 juillet 1821 qui prorogeait la loi de censure, M. de Bonald proposa une diposition additionnelle qui appliquait la censure indistinctement à tous les journaux et écrits périodiques, c'est-à-dire aux journaux littéraires aussi bien qu'aux journaux politiques, qu'ils parussent à jour fixe ou irrégulièrement et par livraisons, et quels que fussent leur titre et leur objet. « Il est notoire, disait-il, que des journaux dont le titre très-innocent semblerait devoir leur ouvrir l'entrée des boudoirs plutôt que celle des cabinets de lecture, glissent dans leurs colonnes, sous divers déguisements, des articles de morale ou de politique, des articles souvent très-répréhensibles. Je ne les cite que parce que, quand ils ont attiré l'attention de la justice et les poursuites du ministère public, ils n'ont échappé à la rigueur des lois qu'à la faveur de leur titre, et pour n'avoir pas été, à ce qu'on croit, compris dans les attributions de la censure.

Cette funeste disposition fut vivement combattue, notamment par Manuel, comme devant mettre la littérature même sous l'influence du ministère. Elle ne le fut pas moins vivement à la chambre des pairs par le comte de Ségur, qui la représenta comme portant atteinte au droit de propriété, au succès de cent trois entreprises scientifiques et littéraires qui honoraient la France, et par Chateaubriand, qui l'année précédente s'était déjà élevé contre la censure. « Lorsqu'on a improvisé cet amendement, qui n'est rien moins qu'une loi nouvelle introduite dans une loi, s'écria le noble pair, a-t-on bien vu tout ce qu'il renfermait? Il embrasse par ses conséquences le système entier des lettres, des sciences et des arts. Il faudra que le gouvernement multiplie les censeurs à l'infini; il faudra que ces censeurs soient compétents dans la cause qu'ils auront à juger. Je supprime les réflexions qui se présentent en foule à mon esprit, dans la crainte d'être trop sévère; je me contenterai de dire que nous devons éviter de tomber par la censure dans les fautes qui sont devenues un objet de triomphe pour les ennemis de la religion. S'il doit naître encore des Copernics et des Galilées, ne permettons pas qu'un censeur puisse d'un trait de plume replonger dans l'oubli un secret que le génie de l'homme aurait dérobé à l'omniscience de Dieu. On nous fait entendre qu'on se montrera facile, qu'on ne fera pas peser la censure sur les journaux véritablement consacrés aux arts et aux métiers. On usera donc de l'arbitraire dans l'arbitraire, et, selon le caprice des subalternes de l'autorité, qui protégeront ou ne protégeront pas un journal, ce journal sera censuré ou non censuré... »

Nous aurions voulu pouvoir reproduire tout entière cette éloquente protestation, à laquelle le baron Mounier opposa la nécessité de soumettre à une surveillance spéciale des journaux littéraires par leur titre, politiques par leur objet (et ici l'orateur désignait nominativement le *Miroir* et le *Caducée*), « dans lesquels il est impossible de méconnaître un but politique trop clairement indiqué par le soin constant des rédacteurs à favoriser de coupables opinions, à rappeler de fâcheux souvenirs, à flétrir le courage et la vertu partout ailleurs que dans certains rangs.... C'est à ce danger que pourvoira la disposition nouvelle : elle donnera au gouvernement, à la société, les moyens d'atteindre un ennemi qui se dérobait à leur poursuite..... On a parlé des nécessités du temps; c'en est une aussi que d'armer le gouvernement d'une force de résistance égale aux attaques dont il est l'objet. »

L'amendement de Bonald fut adopté par les pairs, comme il l'avait été par les députés, et devint l'article 2 de la loi.

1822

Annales des finances, et de leurs rapports avec le commerce, l'industrie, les établissements de prévoyance, etc. 1822-1827, 5 vol. in-8°.

Au t. 2 : *Annales des sciences économiques ou des Finances*.

L'Apollon, journal historique et littéraire. 10 août 1822-25 mai 1823, 4 vol. in-8°.

Le Corsaire, journal des spectacles, de la littérature, des arts, mœurs et modes, par MM. X., Y., Z., etc. 6 février 1822-30 sept. 1852, in-8° et in-4°.

Le 7 sept. 1844, au n° 9820, absorbe une feuille du même genre, le *Satan*, qui en était à sa 5e année, et prend le titre de *Corsaire-Satan* : redevient simplement *le Corsaire* le 12 mars 1847.

Cette feuille, qui a eu sa petite célébrité, a subi de nombreuses interruptions et transformations. Un grand nombre de littérateurs aujourd'hui renommés ont contribué à son succès, Alph. Karr, Léon Gozlan, Méry, Louis Reybaud, Paul de Musset, Arnould Frémy, Jules Sandeau, etc., etc., etc. Elle était devenue, dans les derniers temps de la monarchie, sous le nom de *Corsaire-Satan*, et sous la direction d'un vieux journaliste, Lepoitevin Saint-Alme, une sorte de collége d'adultes où une foule de débutants littéraires s'exerçaient à toutes les malices de la plume. On a encore dans ces dernières années, mais sans succès, essayé de la ressusciter, ou du moins son titre.

Le Diable rose, ou le petit Courrier de Lucifer, par Victor Ducange. 19 nos in-8°.

L'Éclaireur. In-8°.

L'Impartial. In-4°.

Mœurs, théâtres, littérature, etc.

Lunes parisiennes, ouvrage dont il paraît une livraison à chaque phase de la lune. Octobre 1822-18 avril 1823, 24 nos, 2 vol. in-8°, avec gravures et planches de musique.

Manuel du publiciste et de l'homme d'État, contenant les chartes et lois fondamentales, les traités, conventions et notes diplomatiques....., avec tables chronologique et alphabétique des matières. In-8°.

A paru ensuite sous le titre de : *Annales politiques et diplomatiques, ou Manuel....* Par M. Isambert, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Le Mois littéraire et historique, ou l'Esprit des journaux. 1822-1825, 7 vol. in-8°.

Le Réveil, journal des sciences, de la littérature, des mœurs, théâtres et beaux-arts. 1er août 1822-30 mars 1823, 242 nos petit in-fol.

Tablettes du clergé et des amis de la religion. Janvier 1822-décembre 1828, 14 vol. in-8°.

Réuni en janvier 1829 au *Journal ecclésiastique*, ou Défenseur de la religion et de ses ministres, qui se publiait à Toulouse; parut dès lors deux fois par mois, alternativement sous l'un et l'autre titre.

1823

Boussole universelle du commerce, des sciences et arts accessoires, par Louis Clerc fils. In-8°.

Le Constitutionnel des dames, journal des théâtres, de la littérature et des modes. In-4°.

Le Diable boiteux, feuilleton littéraire, journaux des spectacles, des mœurs, des arts et des modes. 14 juillet 1823-31 juillet 1825, 4 vol. gr. in-4°.

Devient, le 1er août,

Le Frondeur impartial, journal de littérature.... Puis : *le Frondeur*, journal impartial de littérature... 1er août 1825-18 juillet 1826, 2 vol. in-fol.

Dans le genre du *Miroir*, et autres petites feuilles foncièrement politiques sous des apparences littéraires. Celle-ci, qui fut tuée juridiquement, eut pour rédacteurs le vaudevilliste Moreau, Eugène de Monglave, Ader, Prosper Chalas, de Montrol, etc.

Le petit Don-Quichotte littéraire de Paris, de la province et de l'étranger. Sciences et arts, économie domestique, littérature, mœurs, théâtres, par une société de gens de lettres. 12 décembre, nos 1-15, in-4°.

Devenu successivement :

La Lorgnette, journal des théâtres, de la littérature, des arts, des mœurs, des modes et de la librairie. 23 janvier 1824-22 mars 1826, nos 16-763, in-4°.

Rions de tout. — De l'impartialité... si c'est possible.

Le Mentor dramatique et littéraire, par Arm. Séville, ancien rédacteur en chef du *Corsaire*. N° 764-1682..., 27 mars 1826-13 août 1828..., in-4°.

Le sous-titre a varié.

L'Éclair et la Foudre, journal politique. 141 nos in-fol. *D.*

Paraissant alternativement sous chacun des deux titres. Ces 141 nos se retrouvent chez M. La Bédoyère sous le titre de l'*Éclair, journal de littérature, des mœurs*, des théâtres et des beaux-arts.

L'Indiscret, journal des nouveautés, des modes, des arts, de la littérature et des théâtres. 51 nos in-8°.

Journal de la Société de la morale chrétienne. 1822-1846, in-8°.

1re série, 1822-1830, 14 vol. — 2e, 1832-1843, 24 tomes. — 3e, 1844-février 1846, 25 livr. (Villenave). — J'ai rencontré quelque part des *Archives philanthropiques*, 1830-1831, 3 vol. in-8°, « formant les tomes 13, 14 et 15 du Journal de la Société de la morale chrétienne. »

Journal national. *De l'imprimerie nationale*, juin, 3 nos in-fol.

De la plus grande rareté. — Catal. Cas..... 1843. J'ai vu attribuer cette publication, qui sortait d'une imprimerie clandestine, à Armand Carrel. On dit qu'elle valut à un médecin, qu'on ne nomme pas, une condamnation — par défaut — à quatre années de prison et 10,000 fr. d'amende.

Le National.

Je ne connais cette feuille que par un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, qui a frappé ses nos des 1er, 2, 3 et 5 juillet 1823, pour offenses envers la personne du roi. Probablement le même que le précédent.

La Plume de fer, ou le Grondeur du dix-neuvième siècle, feuille hebdomadaire consacrée à la critique exclusive des mœurs, des spectacles, des lettres, des sciences, etc., par A. de Montizon. In-8°.

Le Propagateur, recueil sténographique d'éloquence, de littérature et d'histoire, contenant : 1° les sermons et les discours prononcés par nos meilleurs orateurs modernes, dans les églises et les assemblées, dans le barreau et les cours publics; .... 4° les événements remarquables. In-8°.

La même année vit éclore un *Propagateur d'anecdotes*, in-8°.

Revue commerciale, journal du commerce, de l'industrie, des finances et des arts. 1823-1824, in-8°.

1824

Annonces religieuses. In-8°. *D.*

Contenant « tous les événements à la cour de Rome (Rome spirituelle, s'entend), mais pas un mot comme puissance temporelle... » Chez M. Thiers, rue des Fossés-Montmartre, 10. — Je trouve encore à la Bibliothèque impériale des

— **Annonces ecclésiastiques.** 1835-1836, 26 nos in-4°.

L'Argus, journal des mœurs, de l'industrie, de la littérature et des arts. 26 livr. in-8°. *D.*

Le Cicérone français et anglais, journal de nouvelles, de littérature, de théâtre, de commerce...

Le Correspondant, ou le petit Mercure du 19e siècle, journal des théâtres, de la littérature, des mœurs et des arts. 1824-1825, in-12. *D.*

Le Franc-Parleur.

Le Globe, journal philosophique et littéraire. 15 sept. 1824-1831, 7 vol. in-4° et 2 in-fol.

Principal organe de la Doctrine, et véritable pépinière d'hommes d'État, cette feuille jeta pendant les dernières années de la Restauration un très-vif éclat. Fondée par Pierre Leroux et M. Dubois, elle compta parmi ses rédacteurs MM. Jouffroy, Damiron, Vitet, Duchatel, Rémusat, Duvergier de Hauranne, Maguin, Ampère, etc. Elle fut d'abord purement littéraire et philosophique, et, dans la guerre des classiques et des romantiques, elle combattit avec beaucoup de chaleur pour les principes de la nouvelle école. A la chute du ministère Villèle, le *Globe* se fit politique, et au commencement de 1830 il adopta le format in-fol., avec le sous-titre de *journal politique, philosophique et littéraire*, que portent également les deux derniers vol. in-4°. Abandonné par ses rédacteurs après la victoire, en 1830, il fut acheté par les Saint Simoniens. (Voy. ci-dessus, 1817, l'*Industrie*). — Voy. t. 8, p. 495.

Mémorial catholique, par l'abbé Gerbet, de Salinis, de Lamennais, O'Mahony et autres. 15 janvier 1824-1830, 12 tomes en 6 vol. in 8°.

« Les journaux sont aujourd'hui l'expres-
« sion fidèle de la société. Depuis que ces in-
« terprètes bénévoles se sont chargés de ré-
« véler chaque jour la pensée des peuples et
« des factions, il n'est plus rien de caché aux
« yeux des hommes ; le bien et le mal, le men-
« songe et la vérité, la vertu et le vice ont
« leurs représentants et leurs organes, et il
« suffit de jeter un coup d'œil sur ces feuilles
« éphémères, où chacun d'eux dépose les se-
« crets du jour pour approfondir l'état moral,
« et politique de la France. » (N° 1, p. 61.)

Le Moissonneur, par J.-S. Quesné. 1824-1825, 3 vol. in-8°.

Catal. Boissonade, n° 4714.

L'Oriflamme, journal de littérature, de sciences et arts, d'histoire et de doctrines religieuses et monarchiques. 17 juillet 1824-16 juillet 1825, 52 nos, 4 vol. in-8°.

Par J.-B. Salgues à partir du 3e vol. — Acheté par le ministère Villèle, moyennant, dit-on, 3 ou 400,000 fr., bien qu'il n'eût pas 40 abonnés. Ce fait, qui ne laissera pas que de paraître étrange, demande une explication.

M. de Villèle avait cru pouvoir tuer la presse libérale par les procès *de tendance*. L'issue de ces procès, l'émotion qu'ils causèrent, lui firent voir qu'il arriverait difficilement par cette voie au but qu'il se proposait. Et puis il n'y avait pas que les journaux de l'opposition libérale qui attaquassent le cabinet ; ceux de la contre-opposition royaliste lui faisaient une guerre non moins vive, et peut-être encore plus redoutable. Or, on ne pouvait guère songer à intenter à ces feuilles des procès de tendance : l'exagération même de leur royalisme les protégeait contre les atteintes du parquet. Ne pouvant donc ni les suspendre, ni les éteindre par autorité de justice, l'habile ministre imagina ce qu'il nommait ingénieusement l'*amortissement des journaux*. Ce système consistait à ne plus permettre la création de feuilles nouvelles, et à éteindre une à une, en les rachetant à leurs propriétaires, celles qui existaient encore. Un fonds considérable, que M. de la Bourdonnaye, dans la séance du 12 juillet 1824, évaluait à plus de deux millions, fut formé dans ce but, à l'aide de capitaux fournis par la liste civile, par les fonds secrets de la direction générale de la police, des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, et M. Corbière, aidé par M. Sosthènes de la Rochefoucauld, qui consentit à prendre la responsabilité ouverte de l'entreprise, se mit en devoir de réaliser l'opération : la *Foudre*, l'*Oriflamme*, le *Drapeau blanc*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, furent successivement amortis. Aux rédacteurs on donnait des pensions ou des places ; aux proprietaires, de l'argent.

Dans une autre séance, où l'on reprochait au ministère de dépenser ainsi des sommes considérables à acheter ou à patronner des journaux, M. de Villèle n'avait pas craint de nier le fait. Non, avait-il dit, « le gouvernement ne soutient pas de journaux avec les fonds de l'État. Mon opinion est que rien n'est plus mauvais pour un gouvernement que d'avoir des journaux de qui l'on puisse dire : Voilà un journal du gouvernement ; voilà un journal ministériel. J'ajoute que je me trouverai heu-

reux le jour où il n'en existera plus un de qui l'on puisse dire qu'il est journal ministériel. »

— « Il est cependant, répartit M. Méchin, une puissance quelconque qui a voulu acheter, non-seulement les journaux, mais encore les procès intentés contre les journaux. L'*Oriflamme*, dit-on, a été acheté 300,000 fr., et il n'avait pas quarante abonnés : ce fait est constaté par un jugement. Les *Tablettes universelles* ont été achetées 300,000 fr ; le *Journal de Paris*, 500,000 fr. : il avait alors 7,000 abonnés ; mais depuis qu'il est tombé dans les mains qu'il l'ont acheté, il ne fait plus ses frais, et coûte 100,000 fr. par an à ses possesseurs mystérieux. »

On comprend qu'on ait varié sur ces chiffres. Une brochure publiée à la fin de 1830, sous le titre de *Manuscrits authentiques trouvés aux Tuileries le 29 juillet*, prétend donner des renseignements certains sur les sommes dépensées dans les dernières années de la Restauration pour acheter ou soutenir des journaux. Le *Pilote* y figure pour 400,000 fr., plus une charge annuelle de 7,200 fr. Les *Tablettes* auraient été payées 384,053 fr. 91 c. ; le *Journal de Paris*, 984,933 fr. 96 c. ; la *Foudre*, 49,000 fr. ; l'*Oriflamme*, 426,714 fr.; la *Quotidienne*, 442,364 fr. 78 c. ; la *Gazette de France*, 391,633 fr. 21 c. ; le *Journal des campagnes*, 463,500 fr., etc., etc. Enfin, ce beau système de corruption et de vénalité, « qui n'aboutit qu'à l'anéantissement des journaux de la couronne », comme on les appelait dans un rapport, n'aurait pas coûté à la liste civile, ou plutôt à la France, moins de *cinq millions*.

Ajoutons que le ministère rencontra des résistances auxquelles il semblait qu'il ne dût pas s'attendre ; ainsi tous ses efforts pour amortir la *Quotidienne*, l'organe le plus important de la contre-révolution royaliste, et l'une des feuilles qui le gênaient le plus, vinrent, quoi qu'en dise le pamphlet dont nous venons de parler, échouer contre la noble fermeté de M. Michaud. Voir sur cette affaire, qui fit beaucoup de bruit et causa un grand scandale, mon tome 8, p. 383.

Panorama des nouveautés parisiennes, tableau périodique, historique, critique et moral de Paris, ancien et moderne, dirigé et publié par J.-B. Gouriet. 3 juillet 1824-1er févr. 1826, 7 vol. in-8°, fig.

1825

Annales administratives et judiciaires de l'émigration, ou Recueil général des lois, ordonnances, jugements, et autres actes de l'administration et des tribunaux relatifs à l'indemnité accordée aux émigrés, par MM. Rochelle... et Verneur. . In-8°.

On publia encore, vers la même époque, un *Manuel de l'indemnité*, ou instruction pratique sur la loi relative à l'indemnité des émigrés...

Chronique du Levant. 1825-1826, in-8°.

La France catholique, recueil de nouvelles dissertations religieuses et catholico-monarchiques sur l'état actuel des affaires de l'Église, suivant les principes de Bossuet. 1825-1826, 4 vol. in-8°.

L'Intolérant, ou l'Ami de l'Église, de l'État, de la Charte, par une société dont la devise est : *Auferte ista hinc : reddite Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo.* 2 nos in-8°.

Journal des prisons, hospices, écoles primaires, et des établissements de bienfaisance, par B. Appert. 1825-1833, 9 tomes en 4 vol. in-8°.

Lettres provinciales (Nouvelles), ou l'Observateur des Jésuites au 19e siècle, par M. S... In-8°.

La Macédoine, par le chevalier D*** de Saint-E***. In-8°.

Ce recueil me semble le prototype de ce que j'appellerais les journaux à tiroirs, comme on en a vu tant se produire depuis l'*Epoque* ; qu'on en juge.

Du lecteur curieux varions les plaisirs,

disait l'épigraphe, et la division du journal ne la démentait pas ; elle ne comprenait pas moins de 12 sections, que voici :

1° La *Tiare*, ou Bibliothèque ecclésiastique.

La religion seule a produit la vertu.

2° Le *Sceptre*, ou Bulletin monarchique.

La légitimité est l'évangile des nations.

3° L'*Épée*, ou les Trophées de la gloire.

Entons sur nos lauriers une gloire nouvelle.

4° Le *Glaive*, ou Archives civiles et criminelles.

Justice tutélaire, égide des Etats,
Le criminel te fuit et la vertu t'invoque.

5° Le *Prisme*, ou les Reflets de la politique.

Chacun selon ses goûts juge et voit les objets.

6° Le *Phare*, ou l'Indicateur moral et philanthrope.

En signalant le bien on apprend à le faire.

7° Le *Caducée*, ou Guide commercial et maritime.

De l'un à l'autre pôle importons l'industrie.

8° La *Mosaïque*, ou Annales des sciences et des antiques.

Des hommes et des temps invoquons le génie.

9° La *Férule*, ou Cours de littérature et de bibliographie.

Sachons de la critique écarter l'amertume.

10° La *Palette*, ou Galerie des beaux-arts.

Du génie et des arts recueillons les bienfaits.

11° La *Marotte*, ou Tablettes anecdotiques.

Au beau sexe, au jeune âge, offrons de nou-[veaux traits.

12° Le *Luth*, ou le Chant des muses.

Du luth des troubadours l'écho redit les sons.

On se rappelle la *Semaine*, et sa *Pensée*, et son *Cœur*, et ses *Grâces*, et son *Harmonie*, et sa *Trompette*, et ses *Échos*, et son *Sphynx*. Mais tout cela n'était rien en comparaison du *Soleil*, qui menaça si longtemps de dévorer l'*Époque* : son programme ne contenait pas moins de cent vingt-cinq rubriques.

Le Masque de fer, correspondance adressée au prince-duc de *** sur la littérature, les beaux-arts, les mœurs, les théâtres et les journaux. 5 janvier-10 juillet, 2 vol. in-8°.

Voyez, sur ce *journal épistolaire*, qui n'est pas sans esprit naturel, trop souvent gâté, malheureusement, par l'esprit de parti, t. 8, p. 449, 488.

Mémorial des départements. In-8°.

N° 3, février 1825, sans indication de périodicité ni de prix. Beuchot croit qu'il n'en a pas été publié d'autre.

Le petit Mercure, revue des spectacles, de la littérature et des modes, par F. Chatelain. *Londres*, 1825-1826, 3 vol. in-8°, fig.

Le Nain, journal des théâtres, de la littérature, des mœurs, des arts et des modes. 25 janvier-25 août, 42 n^{os} in-8°.

« Si Voltaire vivait de nos jours, il serait « peut-être, avec la permission des frères Bau-« douin, un des rédacteurs du *Constitutionnel*, « et chaque matin il lancerait contre Mont-« rouge deux colonnes de sarcasmes bien « amers. Les Fréron, les Nonotte, les Patouil-« let, qui barbottent dans la fange de l'*Étoile*, « auraient beau crier : Il se répète ! il se ré-« pète ! Voltaire n'en continuerait pas moins « ses philippiques, et bientôt les Jésuites fui-« raient devant lui, semblables à ces Cosaques « dont parle M. de Ségur, qui se retiraient à « l'aspect de Murat, l'Achille de notre armée. « ..... Quant à nous, Nain de la milice phi-« losophique, on nous verra toujours placé « aux avant-postes, criant un *Qui vive !* tous « les cinq jours, et nous targuant de l'autorité « de Voltaire pour réduire au silence les en-« nemis qui nous accusent de ne pas sortir de « Montrouge et de Saint-Acheul. » (N° 32, p. 273.)

Il y eut l'année suivante un *Nain bleu*, *rouge*, etc., par Raban.

La Nouveauté, journal du commerce, de l'industrie, des sciences, de la littérature, des théâtres et des arts. In-4°.

La *Nouveauté*, pour attirer à elle la gent abonnable, tiraillée entre vingt petits journaux du même genre, faisait luire à ses yeux le mirage d'une loterie. Chaque semestre il serait fait un tirage auquel participeraient tous les abonnés depuis trois mois. 75 abonnements gratuits de 6 mois seraient répartis inégalement entre les 36 noms qui seraient extraits de la roue. Cette petite feuille, qui paraissait tous les jours, vécut au moins jusqu'en 1827.

L'Opinion, journal des mœurs, de la littérature, des théâtres et de l'industrie, par Arnault, Jouy, Népomucène Lemercier, Em. Dupaty, Ph. Chasles, Léon Halévy, etc. 1er déc. 1825-11 janv. 1827, 407 n^{os} in-fol.

Cette petite feuille, suffisamment recommandée par les noms de ses auteurs, se fusionna avec deux autres du même genre, l'*Écho* et la *Nouveauté*, et continua sous le titre de *la Réunion*.

« Des curieux conservent précieusement une « estampe représentant notre divin Sauveur « habillé en jésuite. On lit au bas de quel-« ques exemplaires les vers suivants, qui « eurent dans le temps une grande vogue :

Admirez l'artifice extrême
De ces Pères ingénieux !
Ils vous ont habillé comme eux,
Seigneur, de peur qu'on ne vous aime.

« Voilà ce qu'on peut appeler de l'esprit, et « surtout de l'esprit français. »

Le Philanthrope, journal consacré à la bienfaisance, à la morale et à la prospérité publique, par Guyot Defère. 2 vol. in-8°.

Le même auteur a publié la même année des *Lettres philanthropiques*... contenant des vues utiles, des documents importants, etc.

Le Philanthrope, ou Tablettes générales de la religion, de la morale, de l'éducation, etc. 18 n^{os} in-8°. *L.*

J'ai trouvé quelque part l'indication d'un *Philanthrope* in-4°, de 1826, avec ce sous-titre, qui ressemble beaucoup à celui du précédent : « tablettes centrales et périodiques de tout ce qui peut convenir au bien public. » Enfin j'ai vu annoncé dans un journal littéraire de 1828 un *Philanthrope*, journal hebdomadaire du bien public.

Le Rapporteur universel, bulletin historique, scientifique, anecdotique, dramatique et bibliographique. In-8°.

1826

Le petit Argus du faubourg Saint-Germain, journal de mœurs, sciences, littérature et spectacles. 6 nos in-12.

Le Catholique, ouvrage périodique dans lequel on traite de l'universalité des connaissances humaines sous le point de vue de l'unité de doctrine; publié sous la direction de M. le baron d'Eckstein. 1826-1830, 16 vol. in-8°. *Louvre.*

Vendu, 1859, comte de Pourtalès, 38 fr. Dans une liste des journaux existant en 1834, je trouve encore une feuille de ce nom, et, de plus, un *Catholique français* et un *Catholique de France.*

Echo du soir. Industrie, lettres et arts; nouvelles des théâtres, des salons, de la bourse et des tribunaux. 198 nos pet. in-fol.

Le 1er n° contient un tableau de la presse a cette époque, qui m'a semblé intéressant à reproduire :

« La médecine a 16 feuilles spéciales; les « sciences 15; la littérature 11, et la juris- « prudence 9; il y a 8 journaux consacrés aux « matières religieuses; 7 journaux de musique; « 6 pour les matières administratives; 6 rela- « tifs à l'industrie et au commerce; 6 d'an- « nonces et affiches; 4 journaux de bibliogra- « phie; 2 pour les matières de finances; 2 « journaux militaires; 2 d'éducation; 2 de « voyages; 2 de modes; 1 journal d'économie « publique; 1 journal des prisons, 1 de franc- « maçonnerie; 1 de magnétisme, 1 pour la « loterie; enfin 9 feuilles quotidiennes de théâ- « tres, et 16 journaux politiques.

« Le *Frondeur*, la *Pandore*, l'*Opinion*, le « *Courrier des Spectacles*, la *Nouveauté*, le « *Figaro*, le *Corsaire*, le *Mentor* et la *Vérité*, « voilà les 9 feuilles littéraires. Nous nous con- « tentons d'en citer les titres. Quant aux jour- « naux politiques, ils se divisent en organes de « l'opposition, qui se subdivisent en plusieurs « sections bien distinctes, et en feuilles dé- « pendantes, qui toutes ne portent pas le « même bât ministériel. »

JOURNAUX INDÉPENDANTS.

« Le *Constitutionnel*. Le nombre de ses « abonnés est de 20 à 21,000; il a pour rédac- « teurs en chef MM. Étienne, Jay, Év. Dumou- « lin, et pour rédacteurs ordinaires MM. Cau- « chois-Lemaire, Thiers, Léon-Thiessé, Buchon, « Année, Félix Bodin, Darmaing, Gilbert des « Voisins, de Pradt, le comte de Laborde, le « comte Alexandre de Lameth.

« Le *Journal des Débats* compte de 13 à « 14,000 abonnés. Ses rédacteurs sont MM. Ber- « tin Devaux, Hoffman, (Z.) Fiévée, (T.-L.) « Duviquet, (C.) Feletz, (A.) Lesourd, (L. S.) « Maltebrun, Guizot, Salvandy, enfin M. de « Châteaubriand, qui ne signe pas ses articles, « mais on devine l'illustre écrivain.

« Le *Courrier français*. 4,000 abonnés. Il « est rédigé par MM. Chatelain, Aveuel, Ké- « ratry, Jouy, de La Pelouse, Moreau, Guyet, « Alexis Jussieu.

« Le *Journal du commerce*. 3,000 abonnés. « Rédacteur en chef, M. Bert; rédacteurs or- « dinaires, MM. Larreguy, Rouen, Desloges, « Le Clerc, Gensoul, Guillemot.

« La *Quotidienne*. Abonnés, 5,000. Ré- « dacteurs, MM. Michaud, Soulier, La Rose, « Capefigue, Audibert, Bécheux de la Sensie, « Bazin (S. P.) Laurentie (***), Ferdinand La- « loue, Mely-Janin, Mennechet, Merle, Charles « Nodier.

« L'*Aristarque*. Abonnés 800 à 900. Ré- « dacteur en chef, M. le baron de Briand; ré- « dacteurs ordinaires, MM. Salgues, Théodore « d'Artois, de Bournonville, Rochefort. — « Interprète de l'opinion aristocratique, ce « journal est soumis à l'influence de MM. Hyde « de Neuville et Labourdonnaye.

JOURNAUX DÉPENDANTS.

« Le *Moniteur*. A son double titre d'officiel « et de ministériel, le *Moniteur* doit être placé « à la tête des journaux dépendants. Directeur, « M. Sauvo; rédacteurs, MM. Aubert de Vitry, « de Massabiau, Peuchet, Amar. Tous les « articles politiques s'échappent du cabinet de « Leurs Excellences. Abonnés, 3,500 à 4,000 « fonctionnaires.

« Le *Journal de Paris*. Abonnés, 1,500. « Rédacteur en chef, M. Ourry; rédacteurs « ordinaires, MM. Linguet, Delabeaume, Fabien « Pillet, Baltazar Sauvan. Haut patronage, « M. le vicomte de Larochefoucault.

« Le *Drapeau blanc*. Abonnés, 1,200. « Rédacteur en chef, M. Beauregard; rédac- « teurs ordinaires, MM. le baron d'Ekstein, « qui signe tantôt baron d'Ekstein, tantôt baron « d'Ekst., et le plus souvent de l'initiale *O*; « Haller (L.), Beauchamp, Vulpian, Alisau « de Chazet. Haut patronage, M. le baron « Damas (relations étrangères).

« La *Gazette de France*. Rédacteur en « chef, M. Destaing; rédacteurs ordinaires, « MM. Benaben (B.), de Rougemont (R.), « Colnet, René Perrin, Saint-Prosper, Chauvin, « madame Bolly. Abonnés, 800. Haut patronage, « M. le comte de Corbière (intérieur), M. le « marquis de Clermont-Tonnerre (guerre).

« Le *Pilote*. Abonnés, 1,200. Rédacteur « en chef, M. Cassano; rédacteurs ordinaires, « M. Fontana, Daubignose, Barginet. Haut « patronage, M. le comte de Villèle (finances)

« L'*Étoile*. Abonnés, 2,500. Rédacteurs, « MM de Genoude, Sevelinges, Boisbertrand. « Haut patronage, M. le comte de Peyronnet. « M. l'évêque d'Hermopolis et M. le baron « Rotschild.

« Le *Journal des maires*. Rédigé dans les « bureaux de l'intérieur, par MM. Lourdoueix

« de Lancy, et par M. de Coisy. Abonnés, 2,000.
« *Journal des villes et des campagnes*. Ré-« digé au ministère de l'intérieur, par MM. les « commis de M. Fr... Abonnés, 2,000.
« Ces deux derniers journaux ne paraissent « que trois fois par semaine; le premier est « envoyé aux maires, et le second aux curés. « Tous n'acceptent pas cet impôt, fixé à 30 francs « par an.
« Il résulte de ces relevés que, sur les « 63 mille abonnés entre lesquels se partagent « les journaux politiques, l'opposition aristo-« cratique et les opinions ultramontaines en « peuvent compter six mille, l'opposition na-« tionale et constitutionnelle 43 mille, et les « opinions dépendantes 14 mille. Pour timbre « et frais de poste, le *Constitutionnel* verse « chaque jour dans les caisses du fisc une « somme d'environ 1,600 fr., et les autres feuilles « libérales payent ensemble la même somme, « qui forme plus du tiers de leur produit brut. « Les droits perçus chaque année par le gou-« vernement sur ces seuls journaux s'élèvent « donc à près de douze cent mille francs. « C'est tout juste ce que coûtent les ministres « ayant département.
« L'opposition est, on le voit, bien géné-« reuse de fournir ainsi de beaux traitemens à « nos huit Excellences, qui ne font pas grand'-chose pour elle; et n'est-ce pas là former « plus que des vœux pour la *stabilité minis-térielle?*

Le Figaro, journal non politique. 15 janvier 1826-1833, in-4°.

« Théâtres, critique, sciences, arts, morale, nouvelles, scandales, économie domestique, biographie, bibliographie, modes, etc. — Rédacteurs : le comte Almaviva, Figaro, Bartholo, Rosine, etc. »

J'ai eu occasion de dire combien la monographie de ce petit journal m'a préoccupé. Le grand rôle qu'il joua, aux premiers rangs de l'artillerie légère de la presse, dans le sapement de la Restauration, le renom qu'il a laissé, commandaient forcément l'attention. Malheureusement il n'en existe pas de collection quelque peu complète — ce qui peut étonner pour une feuille intéressante en somme et facile à conserver, — et mes interrogations sont demeurées sans écho. Les fondateurs du nouveau *Figaro*, MM. de Villemessant et Jouvin, ont bien consacré, dans leurs premiers n^{os}, deux articles à la biographie de leur aîné; mais cette étude, pleine, du reste, de détails curieux, est fort incomplète, sous le rapport bibliographique surtout : la seule date à peu près qu'ils donnent, celle de la naissance du *Figaro*, est erronée de six mois. Enfin, voici ce que j'ai pu recueillir sur la vie, la mort et les mille et une résurrections de ce journal fameux.

La Bibliothèque impériale le fait naître le 15 janvier 1826, mais son exemplaire ne commence qu'au n° 177, du 19 juillet. Il paraissait tous les jours.

Ses fondateurs furent Maurice Alhoy et Lepoitevin-Saint-Alme, ex-rédacteur du *Lorgnon* et du *Mentor*. Son caractère pendant ses premières années est exclusivement littéraire; il s'occupe surtout de critique dramatique. Ce n'est qu'après la chute du ministère Villèle que, la petite presse ayant ses coudées plus franches, il se jette dans la mêlée politique, et c'est de cette époque que date sa grande popularité. Il avait passé des mains de ses fondateurs dans celles d'un faiseur, homme d'esprit en même temps, de Victor Bohain, qui l'avait acheté 40,000 fr., et qui, s'entourant de l'élite des jeunes esprits, ne tarda pas à lui imprimer une impulsion de plus en plus vive jusqu'à la chute de Charles X.

Parmi les jeunes plumes qui escarmouchèrent dans le *Figaro* de la Restauration, on nomme Alphonse Royer, Paul Lacroix, Jules Janin, Rolle, Roqueplan, Michel Masson et Raymond Brucker, ces deux Siamois littéraires dont l'association fraternelle devait donner une certaine popularité au pseudonyme de Michel Raymond. A. Jal y avait le département des beaux-arts, et Stephen de La Madeleine celui de la musique; Auguste Blanqui y faisait le compte rendu des chambres. En 1829 des recrues importantes vinrent ajouter à sa force : Léon Gozlan, Alphonse Karr, Achille de Vaulabelle, Lautour Mézeray, Capo de Feuillide, y entrèrent successivement.

De cette phase de la vie de *Figaro* nous nous bornerons à citer un épisode.

On sait l'accueil qui fut fait par la presse libérale au ministère Polignac. Le 10 août *Figaro* paraissait encadré de noir, et, faisant l'horoscope du nouveau ministère, il prophétisait toutes sortes de choses abominables, qui feraient dresser les cheveux sur la tête, disait le réquisitoire de l'avocat du roi, mais qui n'étaient rien auprès de deux passages, de deux *quolibets*, qui furent spécialement incriminés, et que voici :

« Au lieu d'illuminations à une *solennité* « *prochaine* (la fête du roi), toutes les maisons « de France devraient être tendues de noir. »
— « M. Roux, chirurgien en chef de l'hôpi-« tal de la Charité, doit incessamment opérer « de la cataracte un *auguste personnage*. »

Ce n°, qui, dit-on, avait été rédigé au café du Vaudeville par Romieu, Béquet et Véron, eut un succès prodigieux. Vues à distance, les plaisanteries dont il est rempli paraissent cependant médiocrement réjouissantes; c'est, du reste, le sort de toute cette petite presse qui vit de l'actualité. Nous préférons à tous ces *coups de lancette* ce manifeste courageux qui se dressait, en gros caractère, en tête de ce même numéro :

« On parle du rétablissement de la censure. « Nous déclarons, n'ayant point à craindre les « tribunaux, que nous braverons cette mesure, « qui forcément doit être prise. Si nos presses « sont enlevées d'assaut par les gendarmes, « nous comptons composer et imprimer notre « feuille dans les caves. Nos abonnés peuvent, « en tous cas, être tranquilles : ils recevront « le journal, dussions-nous le faire imprimer « hors Paris, voire même en Belgique.

« *Signé :* Bohain. »

Cette protestation et les *quolibets* qui la suivaient valurent à Bohain six mois de prison et 1,000 fr. d'amende, et la saisie du n° incriminé fut ordonnée; mais avant qu'elle pût être opérée il s'en était vendu plus de dix mille exemplaires, et des numéros furent payés jusqu'à dix francs.

Après 1830, après la victoire, les principaux rédacteurs du *Figaro* montèrent aux honneurs, et abandonnèrent l'instrument de leur triomphe, comme une arme désormais inutile. Bohain, devenu préfet, fut remplacé par H. de Latouche, auquel vinrent en aide Félix Pyat, Jules Sandeau, et quelque peu Georges Sand. Sous la nouvelle direction, *Figaro* fit d'abord une rude guerre aux hommes et aux choses du règne de Louis-Philippe; mais bientôt une scission éclata dans l'esprit du journal. L'élément républicain, mêlé quelque temps à l'élément monarchique, se vit finalement neutralisé par ce dernier. De Latouche s'étant retiré, *Figaro* fit volte-face, et se mit à mitrailler les troupes dont il avait été jusque là le tirailleur d'avant-garde.

En 1832 le *Figaro* s'était augmenté d'une feuille d'annonces, — à 15 centimes la ligne, — sous le titre de *Petites Affiches du Figaro*. Cette feuille, jointe comme supplément au journal et envoyée à tous ses abonnés, était en outre placardée en grandes affiches, chaque matin, à la porte de tous les théâtres et dans les trois cents endroits les plus apparents de la capitale, et des exemplaires étaient placés dans des cadres spéciaux à l'intérieur de la Bourse.

Quand finit ce premier *Figaro*, le grand, le vrai? C'est ce que je ne saurais dire d'une façon précise. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale s'arrête au 11 octobre 1830; mais j'en ai trouvé à Bruxelles, chez un jeune et intelligent collectionneur, M. le comte de Spoelberg, une collection, incomplète aussi malheureusement, mais qui va jusqu'au milieu de novembre 1833. Tout me porte à croire qu'il mourut vers cette époque, qu'il n'alla pas, dans tous les cas, au delà de la fin de cette année 1833.

MM. Villemessant et Jouvin ne parlent point de sa mort. De 1834 à 1840, disent-ils, c'est la décadence; les administrations ne font que se former pour se dissoudre, et mourir pour renaître encore. « Nous allons cependant, continuent-ils, grouper par ordre de dates ces crises multipliées d'une feuille chez laquelle des étincelles de vie se rallument capricieusement au sein de l'état léthargique. » Et ils se bornent à dire que, « après une interruption de plusieurs mois » — mais quelle année? — *Figaro* fut repris par Eug. Briffaut et Alph. Karr, mais qu'il fut mis hors de combat par les lois de septembre; qu'il fut ressuscité, in-8°, par Karr en 1836; qu'il redevint quotidien en 1837; qu'en 1838 il fut acheté par Léon Halévy, de Montguyon et Ch. de Boignes; qu'en 1839 une nouvelle éclipse fut suivie d'une nouvelle apparition, que Dutacq publia un *Figaro* semi-hebdomadaire qui avait pour rédacteur en chef Alph. Karr; que celui-ci essaya en vain de le galvaniser en 1840; enfin que Lepoitevin Saint-Alme tenta à deux reprises, mais sans plus de succès, de le faire revivre.

Ce qui est certain, c'est que ce titre heureux, et la fortune du premier journal qui l'avait arboré, devaient tenter et tentèrent plus d'un aventurier littéraire, et aussi les industriels, les faiseurs. On a vu depuis lors les *Figaros* se succéder presque sans interruption. Voici ceux dont j'ai trouvé la trace :

— **Figaro** électeur, juré, contribuable, artiste, financier, auteur, industriel, homme du monde et journaliste, publiant tous les matins un bulletin politique, un compte-rendu des séances des chambres et des audiences des tribunaux, les nouvelles officielles et non officielles, une analyse des pièces jouées la veille, etc., etc. 1835, in-fol.

Je rajeunis.

C'est, par un hasard bien rare, au *Journal de la librairie* que j'ai dû la connaissance de ce nouveau *Figaro*, et j'y ai appris qu'il *reparaissait* depuis le 15 février. Depuis j'en ai trouvé le prospectus, sans date, parmi d'autres documents qui m'ont été obligeamment communiqués par MM. Charavay. On y lit :

« Autrefois *Figaro*, très-petite feuille imprimée sur deux colonnes, coûtait 60 fr. par an : à l'avenir *Figaro*, très-agrandi, imprimé sur trois colonnes, et donnant le double des matières qu'il contenait, ne coûtera que 36 fr. par an, ou 10 contimes par jour.

« Les moyens de distribution du *Figaro* sont tellement simples, que, dans le quartier le plus éloigné, chacun, sans être souscripteur, peut se le procurer en quelques minutes, dès sept heures et demie du matin. Suivant le mode de distribution employé à Londres pour les journaux, *Figaro* se trouve chez tous les boulangers, et chez cinq cents autres dépositaires, qui, par leur état, sont dès le matin en communication avec Paris. Ces dépositaires sont indiqués par de petites affiches.

« Pour justifier son titre, un *journal* doit être chaque jour la chronique des vingt-quatre heures qui l'ont précédé; il ne doit rien omettre de ce qui peut être utile ou intéressant : à cet égard, les rédacteurs de *Figaro* ont la prétention de donner au public un journal complet.....

« Nous n'avons rien à dire sur la politique du journal : nul, après avoir lu les premiers numéros de *Figaro*, n'a pu dire : Il dépend de quelqu'un; il a des raisons pour ménager quelque chose. Le rédacteur en chef et les rédacteurs du *Figaro*, instruits par une longue expérience de la presse, connaissent toute la portée de leurs écrits; ils n'en déclineront jamais la responsabilité. »

Ce prospectus, ou plutôt cette réédition du prospectus était accompagnée d'un appel aux souscripteurs, aux 2970 premiers desquels on offrait 33,000 fr. de primes.

Il avait été créé, disait-on, 100 actions : 30

avaient été placées à leur valeur nominale, 25 restaient entre les mains du gérant et des propriétaires, 12 étaient réservées pour être placées de gré à gré, les 33 autres étaient attribuées à titre de prime aux 2,970 premiers abonnés. En conséquence, les personnes qui auraient pris les 2,970 premiers abonnements de trois mois — à 9 fr. — recevraient gratuitement une action du journal, au capital de 1,000 fr., si leur quittance portait un des 33 premiers numéros de la série indiquée par le premier numéro sortant de la loterie de Paris le 25 mars courant, et elles auraient en outre droit à recevoir gratuitement à perpétuité un exemplaire du journal, avantage dont jouiraient également tous les autres numéros de la série gagnante. Par compensation les porteurs de quittance qui n'auraient pas été favorisés par le sort ne recevraient le journal que pendant un mois, au lieu de trois. C'était une assez étrange façon de les consoler.

Et pour entraîner les souscripteurs, on faisait miroiter à leurs yeux les bénéfices réalisés par *Figaro* sous la Restauration, et l'on offrait de justifier à toute demande que, depuis quinze jours seulement qu'il avait reparu, il comptait déjà un millier d'abonnés, et se vendait en outre chaque jour chez les boulangers et autres dépositaires au nombre d'environ 3,000 exemplaires. Il paraît certain néanmoins qu'il n'alla pas jusqu'à la fin de l'année; c'est du moins ce qui résulte des confidences de son successeur, un spéculateur plus habile encore, et qui promettait de bien autres monts et de bien autres merveilles.

— **Figaro**, journal abréviateur. 1836.

« On sait le succès obtenu par le journal « *le Figaro* sous la Restauration : ses actions « se sont vendues jusqu'à 2,400 fr., et elles « ont produit jusqu'à 22 pour 100.

« Le *Figaro* tel qu'il avait été tout récem« ment reconstitué, de nouveau confié à la ré« daction des écrivains qui avaient autrefois « fait sa fortune, était déjà une affaire pro« ductive, puisqu'il avait 1,200 abonnés, et « que, faisant ses frais à ce nombre de sous« cripteurs, il avait pour bénéfice le produit « des annonces, qui sont maintenant d'un « revenu très-important; mais, bien qu'en voie « de prospérité, il a été obligé de suspendre sa « publication par l'effet de la nouvelle loi qui est « venue exiger un cautionnement de 100,000 fr. « précisément le jour où un horrible événe« ment jetait la défiance et la crainte dans « tous les esprits.

« La place de *Figaro* existe toujours : il vient « la reprendre aujourd'hui. Le journal sera « franchement dynastique, mais complète« ment indépendant, comme il l'était en der« nier lieu. L'intention des rédacteurs est d'y « placer sommairement chaque jour, comme « ils l'ont déjà fait, tous les événements po« litiques, et les faits judiciaires, dramati« ques et littéraires. On pourrait dire que le « *Figaro* sera le journal abréviateur. Il y a « longtemps qu'une position très-lucrative peut « être prise par un journal semblable. Il aura « donc à l'avenir pour titre : *Figaro, journal* « *abréviateur.*

Il était en conséquence formé une société en commandite, au capital de 400,000 fr., représenté par 1,600 actions de 250 fr. chacune.

« Se trouvait ainsi reproduite la combinaison « du journal *le Droit*, dont les 2,400 actions, « aussi de 250 fr., avaient été enlevées en « quinze jours, et qui avait été obligé de « laisser quatre cents demandes tardives non « satisfaites, si bien qu'avant l'apparition du « premier numéro du journal les actions de « 250 fr. se vendaient 600 fr.

Et combien la nouvelle combinaison était plus attrayante ! Des 400,000 fr. de capital, en effet, 100,000 étaient attribués comme premier dividende aux actionnaires. Quinze jours après que toutes les actions auraient été négociées, les noms de tous les actionnaires seraient déposés dans une urne autant de fois que chacun d'eux posséderait d'actions, et il en serait tiré de suite 80 noms. La personne désignée par le premier nom extrait de l'urne recevrait, séance tenante, comme anticipation de dividende, 30,000 fr.; le 2e nom en recevrait 10,000; le 3e, 5,000; le 4e, 3,000; le 5e, 2,000; les 25 suivants, chacun 1,000; enfin les 50 autres, chacun 500 fr.

Je ne sais ce qu'il advint de cette belle combinaison, sortie très-probablement du cerveau du créateur du *Droit*, qui le fut ensuite du *Siècle* et de mille projets que nous trouverons en leur temps, M. Dutacq, que, par une grotesque hyperbole un biographe a baptisé du nom de Napoléon de la presse. Je ne connais du *Figaro abréviateur* que le prospectus, sans date, mais qui est évidemment de la fin de 1835 ou du commencement de 1836. Dans tous les cas, il n'aurait pas été loin, car en voici un autre qui arrive avec le mois des feuilles :

— **Figaro**, nouvelliste du soir. Nouvelle série, n° 1, 16 mai 1836, in-fol.

« Notre intention était de publier un « prospectus du nouveau *Figaro*; mais nous « avons reconnu que tel modeste et spirituel « que pût être un prospectus, il ne réussirait « jamais à différer de celui publié dernière« ment par une petite feuille imprimée sur « papier de couleur, et qui commençait ainsi : « *Depuis longtemps la société éprouvait le* « *besoin d'un journal vert.* Le plus habile « écrivain aura beau faire, son prospectus ne « dira jamais autre chose. »

Ce nouveau *Figaro*, dont je ne connais que le 1er n°, tiré à cent mille exemplaires, chez M. Pochet, et qui débutait, comme on le voit, dans un assez mauvais style, était foncièrement un journal politique; il avait deux éditions : une édition du soir, pour Paris, laquelle, entre autres choses, présentait l'ensemble de la polémique des journaux des départements arrivés dans la journée, et une édition du matin, destinée aux départements, et qui devait contenir chaque jour un résumé de la polémique de tous les journaux ayant paru le matin à Paris.

— **Figaro**, journal livre, revue quotidienne. Douze romans et ouvrages inédits par an, publiés chaque jour par livraison. Rédacteur en chef Alph. Karr. 1836, in-8°.

Ce Figaro aux lourdes apparences, que le célèbre barbier aurait hésité à reconnaître pour son enfant, était, par une combinaison nouvelle alors et qu'on a vue souvent depuis se renouveler, divisé en deux parties pouvant se séparer. Les 8 premières pages étaient consacrées à un journal *politique*, *littéraire* et *dramatique*, qui, sous ces trois rapports, devait présenter l'histoire de la journée précédente. Les 8 dernières étaient remplies par un fragment de roman ou ouvrage inédit, lesquels fragments, réunis, formaient au bout du mois un ouvrage complet, pour lequel une couverture était envoyée aux abonnés.

« Le roman publié jour par jour est un « mode adopté. On se rappelle que *Clarisse* « *Harlowe*, admirable ouvrage de Richardson, « fut publié de cette manière, et devint chaque « jour, pour l'Angleterre, pendant une année, « l'occasion d'une fièvre d'impatience et de « curiosité. Un essai récent prouve que la lec- « ture des romans par fragment doit avoir la « même vogue en France. »

Ajoutez que, suivant le prospectus, « on savait que le capital de *Figaro* était de 300 000 fr., dont 200,000 étaient réalisés. L'existence du journal était par conséquent assurée pour cinq ans, quel qu'en fût le succès. »

Hélas ! je ne connais que deux n^os de ce *Figaro*, des 26 et 27 décembre 1836, époque où l'on voit qu'il ne faisait que de naître, et nous allons l'entendre avouer lui-même qu'au mois d'octobre de l'année suivante il y avait déjà plusieurs mois qu'il était mort ; mais on ne dit pas ce qu'était devenue sa caisse, si remplie.

— **Figaro.** 15 octobre 1837 (11e année), in-fol., avec gravures de modes ou de fantaisie.

Rédacteur en chef le même Alph. Karr.

« Notre honorable obstination à reconstruire « le *Figaro* pourrait justement nous faire com- « parer à ce matelot que Cooper appelle Tom- « Coffin, et qu'il nous montre refusant de « quitter l'*Ariel* démâté, et disparaissant sous « les flots en tenant embrassée la dernière « planche de son navire. Seulement, pour « suivre la métaphore, notre dernière planche « est une bonne et solide carène, capable de « résister aux vents et à la mer, et sur laquelle « nous remontons avec une pleine et entière « confiance.

« Lorsque le *Figaro* cessa de paraître, il y a « quelques mois, ce qui amena un changement « complet dans l'administration... »

Hélas ! Hélas. Si solide qu'elle fût, cette carène qui portait tant d'espérances, elle s'en alla bientôt rejoindre le coffre-fort, *in abyssum*, mais le nouveau Coffin était un nageur trop habile et trop avisé pour l'y suivre. De cette carène, la Bibliothèque impériale ne possède que la 1re planche ; j'en ai trouvé la 103e, du 24 janvier 1838, à l'*Établissement géographique* de Bruxelles. Je ne saurais dire jusqu'à quel temps elle dura, mais elle avait certainement sombré avant la fin de 1838, car au mois de décembre apparaît un nouveau prétendant à la succession du *Figaro*.

— **Figaro**. Rédact. en chef Alf. de Lacaze. 30 décembre 1838 (11e année)-28 février 1839, in-4°, avec gravures de mode ou de fantaisie, et tous les mois un quadrille ou une romance.

Et, par dessus le marché, des primes en livres. — Paraissait deux fois par semaine, mais publiait un supplément quotidien contenant le seul programme complet des spectacles.

« Vous avez sans doute cru *Figaro* mort et « bien mort, et il avoue que sa disparition « inattendue a pu parfaitement justifier cette « pensée. Mais, grâce au ciel, il n'en est rien ; « il se porte mieux que jamais, et il espère « bien, avec votre aide, couler encore de longs « et heureux jours. Un accès de boutade mis- « anthropique, conséquence des dégoûts et des « ennuis du journalisme, lui fit un beau matin « briser sa plume et jeter au feu ses esquisses « et ses pamphlets, puis, disant adieu à la « politique, nouveau juif errant, il se mit à « courir le monde. Mais le mal du pays s'est « bientôt fait sentir ; il a voulu revoir la « France, et reprendre sa tâche de critique. « Il doit vous avouer que vous le trouverez « bien changé à son retour. L'expérience et « les voyages l'ont éclairé ; il a subi une mé- « tamorphose complète. Ce n'est plus Figaro « politique, c'est Figaro artiste ; ce n'est plus « l'homme d'État, c'est l'homme du monde ; « sa critique ne s'attaquera plus au pouvoir, « mais seulement à l'esprit. »

Ce *Figaro*, comme le précédent et comme le suivant encore, était dans les mains d'un homme qui comptera parmi les plus grands entrepreneurs de journaux, de M. Boulé. Se posant en Mécènes, il avait, en relevant cette feuille en 1837, et suivant ce que racontent MM. Villemessant et Jouvin, créé un prix d'honneur de 1,000 fr., qui devait être décerné, à la pluralité des voix, par les rédacteurs réunis, à l'auteur du meilleur article publié dans le mois. Ce prix fut adjugé une seule fois, à Méry, pour un article assez faible, intitulé *l'Opinion publique*.

A partir du n° 7, les n^os sont signés : le directeur-gérant, Durand. Le dernier, du jeudi 28 février, contient l'annonce du *Figaro* suivant, qui le continua immédiatement, mais qui, dédaignant un passé glorieux, commença une nouvelle souche.

— **Le Figaro**, journal littéraire et d'arts. 1re année, n° 1, 3 mars 1839, in-fol., fig.

Rédacteur en chef Albéric Second, rédacteur de la *Caricature* et du *Charivari*. Collaborateurs : Louis Desnoyers, Altaroche, Léon

Gozlan, Eugène Guinot, Émile Pagès et Jules Sandeau. — Dessins par Jaime, Granville, Daumier, Gavarni, Henri Monnier et Traviès.

« La politique exceptée, ce *Figaro*, disait le précédent en annonçant son successeur, ou, pour mieux dire, sa propre métamorphose, s'occupera de toute espèce de choses et de beaucoup d'autres encore. Auteurs médiocres, journalistes bons enfants, acteurs ridicules, boursiers sans conscience, avocats pires que les boursiers, libraires comme on en voit trop, peintres comme on en voit tant, rien de ce qui est mauvais, à quelque titre que ce soit, ne trouvera grâce devant lui. »

Le 1er n° contient la déclaration suivante :
« La nouvelle propriété de *Figaro* croit de son
« intérêt de prévenir le public qu'on peut
« s'abonner hardiment pour une année, sans
« avoir à craindre de le voir disparaître après
« trois semaines de résurrection : les frais du
« journal sont faits pour trois ans. »

Celui-ci du moins tint ses promesses. Je ne saurais dire au juste combien il vécut, mais ce fut plus d'une année. La Bibliothèque impériale le fait aller jusqu'au 29 mai 1842 ; cependant son exemplaire s'arrête au 27 décembre 1840.

Dutacq en possédait un exemplaire s'arrêtant à la même date — 188 nos, — et je serais tenté de croire que c'est celui-là qui est passé à la Bibliothèque impériale. Si donc j'en parle, c'est à cause d'une note du bibliophile Jacob qui accompagnait l'article dans le catalogue de sa vente (Techener, 1857, n° 561), note ainsi conçue :

« Collection complète du *Figaro* d'Alphonse Karr ; très-rare. M. Dutacq avait entrepris de faire revivre l'ancien *Figaro* de 1830, qui s'était endormi comme Épiménide, sous le gouvernement de Juillet. Karr fit des miracles de malice et d'esprit capables de réveiller un mort ; il avait appelé à lui tout ce qu'il y avait alors de jeune, d'original, d'excentrique, d'audacieux, dans la littérature militante : Balzac, Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Ourliac, etc. Rien ne put redonner la vogue à Figaro, pas même les merveilleuses fantaisies d'Ourliac, et il fallut que le pauvre barbier fermât boutique, après six mois (du 3 mars 1839 au 27 décembre 1840?) de tours de force et d'adresse. Ce journal, aujourd'hui presque oublié, est une véritable mine de diamants et de pierreries. »

Cette note n'est évidemment pas à sa place, puisque tous les numéros de ce *Figaro* qui sont signés le sont d'Albéric Second, rédacteur en chef ; j'ai cru devoir cependant la reproduire, comme pouvant s'appliquer — sous toutes réserves — à l'article précédent. La réclame produisit d'ailleurs son effet : les 188 nos furent payés 63 fr.

Ce qui me ferait douter de l'exactitude de l'assertion du catalogue de la Bibliothèque impériale quant à la durée du *Figaro* de 1839, c'est que la fin de l'année 1841 vit naître un

— **Nouveau Figaro**, par Lepoitevin Saint-Alme 19 décembre 1841-1842, in-fol.

Quelques épigrammes politiques ayant éveillé l'attention du parquet, le nouveau *Figaro*, dans l'impossibilité de fournir un cautionnement, changea de boutique et d'enseigne, et s'intitula :

Les Coulisses. In-fol.

Au bout de quelques mois, mêmes imprudences, mêmes menaces, même déménagement forcé ; les *Coulisses* deviennent

Satan. In-fol.

Lequel, fuyant devant les exigences du fisc, alla se réfugier sous le pavillon du *Corsaire*, vieux journal qui avait alors plus de cautionnement que d'esprit, et qui prit de cette fusion le titre de *Corsaire-Satan*.

Durant ces pérégrinations, dont je ne saurais préciser les dates, Lepoitevin Saint-Alme eut pour collaborateurs H. de Latouche, Jules Viard, Marc Fournier, Anténor Joly et Amédée Achard.

Enfin, pour compléter la liste des métamorphoses du *Figaro* sous la monarchie, il me reste à citer

— **Le Figaro**, journal de l'après-midi, par Léon Bernis. 1847-1848, in-fol.

Depuis 1848, plusieurs bohémiens littéraires se sont emparés de ce nom si bien sonnant pour un petit journal. Lepoitevin Saint-Alme lui-même essaya en 1852 de faire revivre cet enfant de ses entrailles. Mais toutes ces tentatives, que nous mentionnerons en leur lieu, avortèrent, jusqu'à celle, plus heureuse, qui produisit, en 1854, le *Figaro* actuel.

La France commerciale, journal du commerce intérieur et extérieur, et de jurisprudence commerciale. In-4°.

La Malle-Poste, journal des villes et des campagnes. In-8°.

Mémorial politique, littéraire et industriel, ou Annales de l'histoire, des sciences et des arts. Publié par Dufey (de l'Yonne), avocat. In-8°.

Mercure français, journal des tribunaux, bourse, theâtres. In-8°.

Chez La Bédoyère, 2 nos d'un *Mercure commercial* de la même année.

Les Murs de Paris, annonces judiciaires, légales, spectacles, bourse.

L'Observateur, journal hebdomadaire de littérature, des théâtres, des arts, de la librairie, du commerce et des modes. 1826-1828, in-8°.

La Sentinelle. ou Gazette de la semaine. Esprit des journaux, opuscules inédits, anecdotes du moment, revue des beaux-arts, des spectacles, des lettres, des mœurs. In-12.

La Sentinelle de la religion. feuille catholique, à l'usage des gens du monde. 1er juillet-2 septembre, 28 nos in-4°.

Continué par

Le Médiateur, journal religieux et littéraire, par une société d'ecclésiastiques et de gens de lettres. 5 septembre 1826-10 mars 1827, in-4°.

Le Spectateur. journal de la littérature et des beaux-arts. In-4°.

Je trouve de la même année, chez M. Pochet, un *Spectateur*, journal des cours et tribunaux.

La Vérité. journal de la cour et de la ville, mœurs, littérature, sciences, arts, théâtres, modes, etc. 30 avril-22 juin, in-4°.

1827

L'Album historique et anecdotique. In-8°.

S'annonçait comme remplaçant le *Conservateur des bonnes doctrines*, que je ne connais pas autrement. — Parmi les journaux condamnés dans les commencements de la monarchie de Juillet figure un *Album anecdotique* qui pourrait bien être la suite de celui-ci.

L'Athlète du christianisme. journal religieux, philosophique et littéraire. 1827-1828, 24 nos in-8°.

J'ai eu sous les yeux le prospectus, sans date, d'un *Athlète*, journal religieux, philosophique et littéraire, qui doit être le même, et qui s'annonçait comme le successeur du *Médiateur*. « Il avait pour but principal de combattre avec les forces du raisonnement et avec l'arme du ridicule toutes les mauvaises doctrines, religieuses et littéraires. Prompt à étouffer dans leur naissance les monstres littéraires, il ne devait rien négliger pour en purger la république des lettres, et fournir aux auteurs que l'injustice voue à l'oubli les moyens d'arriver à ce degré de gloire et de célébrité qu'ils ont droit d'attendre de leurs travaux. Une société de gens de lettres recevrait les manuscrits en prose et en vers, et s'engagerait, à la faveur d'une rétribution, de les examiner et d'indiquer aux auteurs, dans des notes séparées, les corrections propres à en assurer le succès. »

Aventures d'un promeneur. par Saint-Prosper. 1828, 13 nos in-8°.

Rangé parmi les journaux par le catalogue La Bédoyère.

Le Conciliateur. journal des propriétaires, des capitalistes et des industriels. In-fol.

L'Éclair. ouvrage périodique consacré à la défense de la religion catholique; de la philosophie orthodoxe et rationnelle, de la littérature classique, et à la manifestation des doctrines, des intentions et des manœuvres occultes du libéralisme. 5 juillet 1827-1830, in-8°.

L'Économiste (le Médecin du peuple), journal de santé, d'économie domestique, industrielle et rurale, par une société de médecins. Pet. in-fol.

Le Furet. journal de l'industrie et du commerce, sciences, littérature, arts, théâtres. In-4°.

L'Indépendant, journal économique des sciences, de la littérature, des arts, des tribunaux et des spectacles. 1827-1828, in-4°.

Remplacé en février 1828 par la *Semaine*. — Depuis que j'ai trouvé cette indication, je ne sais plus où, j'ai rencontré chez M. Pochet et chez M. Charavay, quelques nos, de 1830 (3e année) et de la fin de 1831, d'un *Indépendant, ci-devant la Semaine*. Il y a là un enchevêtrement que je ne saurais débrouiller, faute des pièces. J'ai tenu encore un no d'un *Indépendant*, furet de Paris et de la banlieue, qui en 1837 en était à sa 10e année, ce qui en reporte l'origine à peu près à l'époque où nous en sommes.

Moniteur universel. In-8°. *L.*

La Réunion. journal de la littérature, des sciences et arts, des tribunaux, des théâtres et des modes. Pet. in-fol.

Continuation de trois petits journaux fusionnés : l'*Opinion*, la *Nouveauté* et l'*Écho*.

Le Spectateur religieux et politique. In-8°.

La Vérité. ou le Conservateur des lettres et des lois, par M. Battur. Janvier 1827-avril 1828, 28 nos en 3 vol. in-8°.

1828

L'Album, revue des journaux, des sciences, de la littérature, des tribunaux, des théâtres, des arts et des modes. 30 oct. 1828-30 juillet 1829, 74 n°s pet. in-fol.

Dans les premiers jours de 1829, ajoute à son titre la désignation caractéristique de *national*, pour distinguer le nouvel *Album* de l'ancien *Album*, publié par Magalon, bien qu'il en différât déjà par le format et la périodicité. Il déclare en même temps que MM. Dumesnil, Rabbe, Dubouzet, Fayot, ne font plus partie de la rédaction de M. Magalon, et il se dit autorisé à annoncer que Béranger n'a donné et ne donnera jamais le plus petit fragment de son précieux portefeuille audit *Album* Magalon.

Annales du commerce, journal de jurisprudence commerciale... In-fol.

Le Biographe, journal biographique, littéraire, scientifique, théâtral et bibliographique. 1828-1829, 40 n°s in-8°.

Voici, à titre d'indications, des rencontres du même genre que j'ai faites dans mes recherches :

Annuaire nécrologique, par Mahul. 1820-1827, 8 vol. in-8°.

Le Nécrologe. Avril 1833, in-4°.

Le Biographe. 1834-1835.

Le Biographe et le Nécrologe réunis. 1834-1837, 4 vol. gr. in-8°.

Le Biographe et l'Historien. 1841-1856, in-8°.

Le Biographe universel, revue générale, biographique et littéraire, par une société de gens de lettres, français et étrangers, sous la direction de M. E. Pascallet. 1841-1843, in-8°.

Chronique édifiante, ouvrage utile aux communautés religieuses et aux personnes pieuses qui veulent avancer dans la perfection. Août 1828-juin 1829. 10 livr. in-8°.

A la 7e livr. (février 1829), aurait pris, selon Deschiens, qui le fait finir, mais à tort probablement, au mois d'avril, le titre de l'*Apostolique* (Voy. ce nom). — Très-curieux.

Le Commerçant, journal spécial du commerce, des fabriques et de l'agriculture. 24 mai-6 octobre, 82 n°s in-fol.

Le Conservateur de la Restauration. Avril 1828-juin 1830, 9 vol. in-8°.

Dieu, les Bourbons et les gens de bien.

Correspondance provinciale, répertoire des journaux. 12 lettres, in-8°.

Le Cosaque, résumé des journaux non politiques. In-8°.

La Dame blanche, journal des événements et bruits du jour. In-4°.

Le Défenseur de la religion, de l'État et de la monarchie. Aux gens d'esprit de tous les partis. In-8°.

Diogène, feuille historique, philosophique et littéraire. 26 août, in-4°.

Je lis dans le n° 25 : « Les rédacteurs du *Fashionable*, de l'*Incorruptible*, du *Diogène* et du *Cosaque*, se sont entendus pour servir leurs abonnés à des jours différents, afin de de ne pas se nuire réciproquement. »

L'Écho de Paris. 1828-15 juillet 1829, in-4°.

La Feuille économique, journal politique et littéraire. Prosp. in-8°.

Feuille parisienne, journal littéraire, agricole, religieux, commercial et administratif. 1er mars, in-4°.

L'Incorruptible, journal littéraire et des théâtres. 1828-1829, 271 n°s in-4°.

L'Investigateur commercial. In-fol.

Journal des communes, recueil périodique de décisions administratives et judiciaires, à l'usage des maires... 1828-1862... In-8°.

Journal des haras, des chasses et des courses de chevaux, recueil périodique consacré à l'étude du cheval, contenant des articles d'économie politique, science hippique, médecine vétérinaire, chasse, courses de chevaux, etc., etc. 1er avril 1828-1866..., in-8°.

Journal ecclésiastique. In-8°.

Lettres d'Icilius sur l'état actuel des choses, par Anot de Maizières. 1828-1834, 13 lettres, in-8°.

Le Messager des chambres, journal du soir. 9 février 1828-1846, in-fol. *Préfect. de pol.*

Le sous-titre a plusieurs fois varié.

« Notre politique sera celle du discours de « la couronne que la France entière vient d'ap-

« plaudir. Ce discours, véritable exposition « des sollicitudes du trône et des intentions « du cabinet, ce discours qui relate des ser- « ments sacrés, et qui pose tous les principes « vrais et sages du gouvernement, deviendra « notre boussole au milieu de cette mer des « discussions publiques, d'où les tempêtes « s'éloignent à la voix du père de la patrie. « Heureux d'en adopter l'esprit, d'en partager « les espérances, d'en reproduire les doctrines, « nous le plaçons en quelque sorte à la tête « de notre entreprise comme le drapeau au- « quel nous avons juré d'être fidèles. »

Le *Messager* venait, comme on le voit, inaugurer et soutenir une politique nouvelle. Il avait été, en effet, fondé par M. de Martignac, lequel en avait confié la rédaction à MM. Capefigue et Malitourne, qui avaient soutenu dans la *Quotidienne* une vive opposition contre M. de Villèle. Mais, hélas ! les destins et les flots sont changeants, et le *Messager* fut singulièrement ballotté sur l'océan politique. Ce fut d'ailleurs le sort de la plupart des feuilles qui traversèrent ces époques difficiles. « La presse, disait-il lui-même en changeant pour la troisième ou quatrième fois de batterie en 1830, la presse, image de la société, doit naturellement subir comme elle des transformations successives. En passant par des crises salutaires qui la retrempent et la fortifient, elle se débarrasse de temps à autre des traditions du passé pour tenter de nouvelles voies, augmenter ses moyens d'action et d'influence, et rester au niveau des besoins dont elle est l'expression. »

Le *Messager* était devenu, sous M. de Polignac, journal d'opposition, et il eut alors un instant pour directeur politique M. Romieu. Il fut acheté en 1830 par M. Aguado, qui le céda ensuite à M. Boulé, imprimeur. Celui-ci l'ayant mis aux enchères, il fut acquis par M. le comte de Walewski, qui venait de donner sa démission de capitaine au 4e régiment de hussards, et quittait la carrière des armes pour se jeter dans la politique, où il a fait le chemin que l'on sait. Le *Messager* fut racheté par le gouvernement, et redevint ministériel sous M. Thiers, en 1840; il rendit le dernier soupir sous le ministère Duchatel.

L'Oracle européen, ou Miroir des journaux. Correspondance d'un Français avec les amis des lumières et de l'humanité. 4 vol. in-8°.

Avait deux annexes : *Journal-dictionnaire de biographie moderne*, et *Journal-dictionnaire des arts et belles-lettres*. — Le prospectus avait paru sous le titre de : *Le Miroir des journaux*. — La même année vit encore naître le projet d'un *Mémorial des journaux*.

Le Progresseur, recueil de philosophie, politique, science, littérature et beaux-arts. 1828-1829, in-8°.

La Société est un homme qui apprend toujours.

La Revue dramatique, politique et littéraire. 3 nos in-8°.

Revue française. Janvier 1828-septembre 1830, 16 vol. in-8°.

Avec cette épigraphe : « *Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit ;* Ce qui est maintenant de la raison a été d'abord un élan passionné », par laquelle ses fondateurs, MM. Guizot, Rémusat, de Broglie, etc., exprimaient avec vérité l'esprit dominant autour d'eux, et leur propre disposition. La *Revue française*, dont l'introduction fut écrite par M. de Rémusat, était consacrée à la philosophie, à l'histoire, à la critique littéraire, aux études morales et savantes; et pourtant elle était animée et pénétrée du grand souffle politique qui depuis quarante ans agitait la France. Les hommes qui la rédigeaient se déclaraient différents des hommes de 1789, étrangers à leurs passions et point asservis à leurs idées, mais héritiers et continuateurs de leur œuvre. Ils entreprenaient de ramener la nouvelle société française à des principes plus purs, à des sentiments plus élevés et plus équitables, à des bases plus solides; mais c'était bien à elle, à l'accomplissement de ses légitimes espérances et à l'affermissement de ses libertés qu'appartenaient leurs vœux et leurs travaux.

La *Revue française* paraissait tous les deux mois, par livraisons de 300 pages, à l'instar des revues anglaises. Elle combina ses opérations avec le *Globe*, qui lui fut ce que l'avant-garde est au corps de bataille. C'étaient les mêmes principes, le même point de départ, le même but, les mêmes idées, souvent les mêmes hommes, car les écrivains du *Globe* participaient aussi à la rédaction de la Revue, pour resserrer encore l'alliance de ces deux instruments de publicité.

Les noms des rédacteurs nous dispensent d'insister sur la valeur de ce recueil, l'un des plus considérables de ce temps, et où les questions les plus élevées étaient approfondies avec autant de talent que d'autorité. Disons seulement que c'est dans les pages de la *Revue française* que M. de Broglie consigna ces excellents essais de science législative

Revue trimestrielle. 1829, 4 vol. in-8°.

Le Tocsin, recueil littéraire, théâtral et d'histoire contemporaine. In-8°.

Était annoncé comme devant paraître tous les deux mois. Quinze autres recueils : le *Parisien*, la *Gazette du village*, l'*Espion*, le *Pleureur*, la *Mode*, le *Tirailleur*, le *Grondeur*, l'*Omnibus*, etc., publiés à la même adresse, devaient paraître aussi tous les deux mois, de telle sorte que chaque lundi et chaque vendredi il devait paraître l'un de ces recueils. C'était, on le comprend, un seul et même journal, publié sous des titres différents pour échapper au fisc. Une semblable entreprise avait déjà été tentée en 1825.

Citons encore parmi ces journaux éphémères : le *Conséquent*, le *Coureur*, le *Babillard*, l'*Iris*, le *Voleur*, la *Salamandre*, le *Bourru*, le *Navarin*, etc.

1829

L'Abréviateur universel, journal politique, industriel et littéraire. 3 janvier 1829-1830, in-4°.

L'Aigle, journal de la liberté politique et littéraire. In-fol.

Annales de législation et de jurisprudence. In-4°.

L'Apostolique, journal religieux. 17 juillet 1829-23 juillet 1830, in-fol.

Voici en quels termes ce pieux journal exhalait, dans son n° du 14 août 1829, la joie que lui causait l'avénement du ministère Polignac, qui devait, suivant lui, mettre fin à l'abomination de la désolation, et replonger dans l'enfer, d'où elles étaient sorties, ces maximes abominables que la fameuse bulle *Quanta cura* vient de foudroyer de nouveau (1865) :

« On ne peut se refuser à le reconnaître, la « source du mal vient d'une charte impie et « athée, et de plusieurs milliers de lois rédi- « gées par des hommes sans foi et par des ré- « volutionnaires. La religion, la justice, et « Dieu même commandent d'anéantir tous « ces codes infâmes, prodiges d'impiété que « l'enfer a vomis sur la France. »

Ce « zèle inconsidéré » valut à l'*Apostolique* un mois de prison et 300 fr. d'amende. — Voyez la *Chronique édifiante*.

Le Cabinet de lecture, journal politique et littéraire de la ville et de la campagne. 4 oct. 1829-1846, 17 vol. gr. in-fol. et in-4°.

Réuni au *Voleur*. (Voir aux journaux littéraires.)

Le Compilateur, revue de la semaine, esprit des journaux. In-4°.

— **Le Voleur**, politique et littéraire. In-fol.

Le Correspondant, journal religieux, politique, philosophique et littéraire. 10 mars 1829-31 août 1831, in-4°.

Liberté civile et religieuse.

Organe de l'*Association pour la défense de la religion catholique*, formée sous l'influence de Lamennais; était destiné à servir de lien entre les membres de l'association, en même temps que de défenseur aux idées et aux intérêts catholiques.

« Le but du *Correspondant* est d'exposer « successivement les principes catholiques et « d'en faire l'application aux diverses bran- « ches des connaissances humaines comme aux « diverses positions de la vie sociale et privée... « Il veut la vérité, mais la vérité manifestée au « monde, et non cette vérité abstraite et capri- « cieuse qui se développe et s'obscurcit aux yeux « des hommes ; la vérité, c'est-à-dire le catholi- « cisme..... Il veut encore la royauté comme « un pieux souvenir, comme une ancre de sa- « lut...» — Rédacteurs : MM. de Carné, Cazalès, l'abbé Foisset, Riambourg. — Voy. t. 8, p. 606.

Courrier des électeurs, journal du dimanche, politique et littéraire, chronique des tribunaux, des théâtres, beaux-arts, mœurs, industrie, commerce, etc. Fondé par Sarrans jeune, L. Rodet, César Moreau, etc. 4 janvier 1829-avril 1830, 2 vol. in-fol.

Repris le 3 août 1830, sous le titre de :

Les Communes, — puis *Les Communes*, courrier des électeurs, journal politique des 44,000 municipalités de France.

Essaya de se transformer en journal quotidien sous le titre de : *Journal du Programme* (de l'Hôtel de ville). Prospectus signé : B. Sarrans. — Réuni le 17 déc. 1831, à la *Révolution de* 1830, qui réunit alors les deux titres. — Le catalogue Dutacq (Téchener, 1857) porte le *Courrier des Électeurs* pour quatre années, 1829-1832, 4 vol. in-fol.

Parmi les journaux de 1829, l'Almanach du commerce cite un *Courrier des départements*, que je n'ai pas rencontré.

L'Écho français, journal universel, politique, littéraire, du commerce, des arts, sciences, théâtres, modes, etc. 10 janvier 1829-6 février 1847, 37 vol. in-fol.

A publié, au moins pendant le 1er semestre de 1830, un supplément, qui paraissait tous les cinq jours, sous le titre de :

La Revue des journaux politiques et littéraires. Supplément à l'*Écho français*. In-fol.

L'*Écho français* a été remplacé par l'*Union monarchique*, produit de la fusion de cette feuille avec la *Quotidienne* et la *France*.

L'Effronté, aristarque des journaux de Paris et des départements. In-4°.

Avec une vignette représentant un lion terrassé, rugissant sous les coups de bec et d'*ergots* d'un coq cramponné sur sa tête. C'est l'enseigne si connue du *Coq hardi*. Le n° 22, du 25 mars 1830, que j'ai sous les yeux, porte ces trois épigraphes :

J'appelle un chat un chat... et Bourmont déserteur.
(*Proverbe rajeuni.*)

On ne doit d'égards qu'aux morts..... ils ne peuvent se défendre.
(*Opinion des rédacteurs.*)

Oui, je veux que demain tout Paris se régale
Des charmantes douceurs de crier au scandale,

Fasse pleuvoir sur vous cent couplets de chansons,
Qu'un rire inextinguible éclate à votre nom.
(Casimir Delavigne, *les Comédiens*.)

Cela promettait.

— **Le Forban,** historique, littéraire et dramatique. In-4°.

— **Le Pirate,** revue hebdomadaire de la littérature et des journaux. In-4°.

C'est dans le Journal de la librairie que j'ai relevé ces deux dernières feuilles. Je trouve encore à la même date, dans l'Almanach du commerce, les petits journaux suivants :

— **Le Furet de Londres,** publié simultanément à Londres et à Paris, et qui aurait vécu jusqu'en 1831.

— **Le Pirate et Forban** des sciences, des arts, de la littérature et des mœurs.

Le Français, Dieu, la France et le Roi, la loi, l'honneur et les dames, ou Guerre aux abus, ouvrage politique, littéraire, des sciences, des arts et de la philosophie. 2 livr. in-8°.

La jeune France, journal de philosophie, littérature, sciences, arts, spectacles, etc. In-4°.

La Feuille française, politique et littéraire. In-4°.

Si l'on peut s'en rapporter à l'Almanach du commerce, cette feuille, qui paraissait trois fois par semaine, aurait vécu de 1829 à 1833. En 1832, le sous-titre serait devenu : « ou le Moniteur universel, journal populaire des faits et des événements politiques. »

Gazette des cultes, journal consacré aux matières religieuses. 12 mai 1829-27 février 1830, in-fol.

Le titre s'est ensuite successivement modifié ainsi :

Gazette des cultes et de l'enseignement général. Recueil religieux, philosophique et littéraire. 1er mars-28 avril 1830, in-fol.

Gazette constitutionnelle des cultes et de l'enseignement. 29 avril-6 juillet 1830, in-fol.

Gil Blas, suite de l'*Observateur des sciences*, de la littérature, etc., journal honoré de la souscription du roi et de celle de LL. AA. RR. In-fol.

Malice, observation, gaîté.

Je ne connais que 3 nos, chez M. Charavay, de cette petite feuille, qui paraissait tous les cinq jours. Le plus ancien est du 5 février 1829, n° 155, 4e année. Les deux autres sont de la fin de 1830. Gil Blas alors paraît trois fois par semaine. Devenu tout politique, il se pose en *Sentinelle de la liberté*, et paraît assez peu se souvenir des souscriptions royales dont il a été honoré : « La famille de Charles X « n'existe plus pour la France ; elle a succombé « sous le poids de ses fautes, de ses attentats, « je dirai même de ses crimes. » Il se pose en redresseur de torts Une boîte était placée au haut de son escalier pour recevoir les notes et renseignements qu'on voudrait bien lui envoyer. « Les militaires, les employés, et géné- « ralement toutes les personnes qui auront des « réclamations à faire ou des injustices à si- « gnaler, pourront s'adresser à son bureau. Les « rédacteurs de cette feuille, tous officiers et « administrateurs de l'ancienne armée, s'em- « presseront d'accueillir leurs plaintes, et de « donner, en les publiant, une nouvelle preuve « de leur dévouement au roi et à la patrie. »

Journal des abus, des plaintes et des réclamations, contenant un examen critique et impartial des erreurs et des ridicules modernes. Ouvrage philosophique consacré à la défense de tous les intérêts, publics et individuels.... In-8°.

Journal des cancans judiciaires et littéraires. In-4°.

Vignette représentant un portier cancannant avec un domestique : « Il m'dit, qui dit... dit-y. » On peut par là juger du reste.

Journal des paroisses et du clergé, à l'usage des curés, marguilliers, etc. In-8°.

Je ne connaissais cette feuille que par la mention que j'en ai trouvée dans les Almanachs du commerce de 1830, 1831 et 1832. J'ai depuis rencontré chez M. Ménétrier le prospectus d'un *Nouveau Journal des paroisses et du clergé*, qui se proposait de reprendre, à partir du 1er janvier 1834, la publication de l'ancien, interrompue en pleine prospérité par le choléra, qui avait frappé ou dispersé ses rédacteurs.

Dans la même publication se trouve mentionné, de 1842 à 1843 :

— **La Paroisse.** 1842-1843.

Journal des presbytères et des fabriques, recueil mensuel des décisions législatives, administratives et judiciaires. In-12.

Le Junius français. In-8°.

La Méduse, journal mensuel, royaliste, politique et littéraire. Rédigé en dehors du journalisme. 19 nov. 1829-25 avril 1830, 6 nos in-4°.

La Mode, revue des modes, galerie de mœurs, album des salons. Octobre 1829-15 septembre 1854, 100 vol. gr. in-8°.

Cette revue, fondée par Émile de Girardin et placée sous le patronage de la duchesse de Berry, ne fut d'abord que ce que dit son titre, mais après la révolution de 1830 elle devint, sous la direction successive de MM. Alfred Dufougerais, Mennechet, vicomte Édouard Walsh, Alfred Nettement, l'organe passionné, agressif, spirituel, de la pensée royaliste. Sa vie fut un combat sans paix ni trêve contre le pouvoir issu des journées de Juillet, et elle ne succomba qu'après avoir payé 32,000 fr. d'amende et huit années de prison.

En 1842, le sous-titre était devenu : *revue politique et littéraire*, mais elle n'avait pas attendu jusque-là pour être très-politique. Interrompue après le 15 septembre 1854, elle reparut sous le titre de

La Revue universelle, journal de l'aristocratie. 25 septembre-5 décembre 1854, in-8°.

Elle reprit ensuite son ancien titre, sous lequel elle fut supprimée le 21 juin 1855. Six mois après, elle se reconstitua comme journal littéraire, voué à la défense des grands principes religieux et moraux. sous le titre de :

La Mode nouvelle, 1856-novembre 1862, in-8°.

Supprimée par jugement pour s'être indûment occupée de matières politiques.

L'Observateur hebdomadaire, recueil universel. 29 n^os in-4°.

Pauvre Jacques, journal philosophique, anecdotique et littéraire de Sainte-Pélagie, rédigé par une société de pauvres diables. 18 mars 1829-31 octobre 1830, 94 n^os in-fol.

> Perdre la liberté, ô mon Dieu! Après elle, que reste-t-il à perdre? La liberté, c'est la vie; la servitude est la mort.
>
> (Le chancelier de l'Hôpital.)

Avec une vignette représentant l'entrée de Sainte-Pélagie. Un fiacre est arrêté devant la porte, un guichetier en fait descendre les prisonniers « Baissez la tête! » leur dit un autre personnage, le garde du commerce sans doute, quand ils franchissent l'étroit guichet.

Le sous-titre a beaucoup varié; il devint successivement, à partir du n° 71 : *journal philanthropique, journal populaire*, et enfin *journal des peuples*.

Je retrouve cette feuille en 1834, sous le titre suivant :

Pauvre Jacques, journal des prisons, philosophique, anecdoctique, littéraire, publié sous le patronage de la Société de secours et de conciliation, puis sous celui de la société de la morale chrétienne (Comité des prisons). Directeur, Maurice Alhoy. 30 nov. 1834-21 févr. 1835, in-4°.

Repris encore en 1838.

Le Peuple, recueil des mœurs, des lettres et des beaux-arts, avec lithographies. 4 janvier, 16 n^os in-fol.

Le Polyglotte, journal politique, littéraire et commercial, en langues étrangères vivantes. Prosp. in-4°.

Le Propagateur de la vérité, ou le Catholique, apostolique et romain. 1829-1830, 18 n^os in-8°.

« Les malheureux qui ont rédigé l'art. 5 « de la Charte et ont conseillé à Louis XVIII « d'en faire une loi étaient évidemment des « athées. »

— « On doit mettre au nombre des héréti- « ques les libéraux et révolutionnaires, parce « que leur bande renferme toutes les hérésies, « et qu'ils sont les plus acharnés contre la « religion. »

— « La procession de la Fête-Dieu a été cé- « lébrée à Lisbonne avec grande solennité. Don « Miguel!..... voilà un roi selon le cœur de « Dieu, qui sait réprimer les révolutionnaires « et s'entourer de vrais catholiques. Qu'il con- « tinue, il sera grand et puissant sur la terre, « et avancé en gloire dans les cieux. »

— « La source du mal vient d'une charte « impie et athée, et de plusieurs milliers de « lois conçues et rédigées par des hommes « sans foi et sans religion ou par des révolution- « naires. La justice, la raison, et Dieu même, « commandent d'anéantir tous ces codes in- « fâmes, prodiges d'impiété, que l'enfer a « vomis sur la France. Les rois de Piémont et « Sardaigne, le roi Don Miguel, ont donné « l'exemple du bon, du meilleur gouvernement. « Heureux les rois, les gouvernements, qui « suivront leur exemple! Malheureux ceux qui, « par lâcheté ou par tout autre motif, ne feront « pas respecter le nom de Dieu!..... ».

Le Recenseur, ou Courrier du mois, pour Paris et les départements. Prosp. in-4°.

Le Régénérateur. 20 juin 1829-7 août 1830, 38 n^os in-4°.

Par ce fameux marquis de Chabannes, dont on se rappelle les « Tableaux allegoriques exposés à la vue du public, au bureau du *Régénérateur*, galerie d'Orléans au Palais-Royal, pour commencer la nouvelle ère de la régénération avec l'année 1831. » On peut consulter comme curiosité la Description de ces tableaux (trois pièces in-4°); 2 propectus du *Régenérateur : Le marquis de Chabannes à la France*, in-4°; et *Sauvons la France. Le marquis de Chabannes à tous les Français*, in-4°;

une brochure du 7 janv. 1831, intitulée : *Troisième cause de nos divisions*, in-4° ; — une chanson : *Pour deux sous tout le ministère*, sur l'air de *la Parisienne*.

Revue de Paris. 1829-24 mai 1845, 176 vol. in-8° et 4 vol. in-4°.

La collection se divise en 4 séries : 1824-1833, 52 vol. ; 1834-1838, 60 vol. ; 1839-1841, 36 vol. ; 1842-avril 1844, 28 vol. La Revue changea alors son format et son mode de périodicité : elle parut trois fois par semaine, dans le format in-4°, du 4 mai 1844 au 24 mai 1845, 4 vol. — Légua sa succession à l'*Artiste*.

Fondée par M. Véron, qui « voulut ouvrir les deux battants d'une grande publicité à tous les jeunes talents encore obscurs, comme à tous les écrivains déjà célèbres », et fit appel à cet effet aux talents les plus divers, Benjamin Constant, Saint-Marc Girardin, Lamartine, Casimir Delavigne, Scribe, Sainte-Beuve, de Vigny, de Musset, Cuvillier-Fleury, Balzac, Alex. Dumas, Janin, Latouche, Sue, Karr, Loève-Weimar, etc.

La *Revue de Paris* créa ce qu'on pourrait appeler la littérature dorée ; ce fut elle qui introduisit le roman dans la presse périodique.

En 1831 elle passa des mains de M. Véron dans celles de M. Amédée Pichot. En 1834 elle fut achetée aux enchères par M. Buloz, déjà propriétaire de la *Revue des Deux Mondes*, et les deux recueils se publièrent alors par les soins de la même administration ; mais à chacun fut assigné un rôle particulier : la *Revue de Paris* fut plus littéraire, plus spécialement consacrée aux arts ; la *Revue des Deux Mondes* fut plus philosophique, plus docte, plus dogmatique. Les deux publications vécurent ainsi jusqu'à l'avénement de la presse à 40 fr., qui leur fut fatal. Les attraits du journal quotidien donné au rabais rendirent très-difficile la situation des recueils hebdomadaires ou bi-mensuels dont le prix était aussi élevé, d'autant plus que les journaux enlevaient aux revues un de leurs plus puissants moyens de séduction en monnoyant dans le feuilleton de chaque jour les romans que les revues publiaient en bloc. La *Revue de Paris* cessa bientôt de paraître, et les tentatives faites depuis pour la ressusciter ont plus ou moins malheureusement avorté.

Revue des Deux Mondes. Août 1829-1866..., in-8°.

L'origine de ce recueil célèbre, qui eut pour fondateur MM. Ségur-Dupeyron et Mauroy, remonte au milieu de 1829 ; mais il cessa de paraître au bout d'une année, et c'est seulement de 1831 que date son existence régulière. M. Buloz en devint alors rédacteur en chef, et c'est surtout aux efforts de cet homme habile et persévérant que la *Revue des Deux Mondes* doit son grand succès. Jusque-là les correspondances étrangères l'avaient en grande partie alimentée. Sans en exclure cet élément, M. Buloz en fit surtout une revue littéraire et philosophique. Pour cela il s'adressa aux hommes jeunes et déjà en renom, aux écrivains et aux poëtes que lui désignait leur plus ou moins de célébrité : MM. Sainte-Beuve, Victor Hugo, Alfred de Vigny, bientôt Alfred de Musset, Georges Sand, dès que ce talent eut éclaté, et, au milieu de tout cela, Balzac et Alexandre Dumas. Dans ses premières années, la Revue eut plutôt le caractère d'un *Magazine ;* les artistes et les poëtes dominaient. Mais bientôt l'atmosphère politique s'éclaircissant, en même temps que la fièvre publique s'apaisait, et les tendances littéraires ayant repris le dessus, l'élément critique commença à se dégager, à se poser avec indépendance à côté des essais d'art et de poésie qu'on insérait parallèlement, et depuis, à travers les nombreux incidents d'une course déjà longue, la Revue a fait de constants et d'heureux efforts pour se fortifier, pour s'améliorer, pour réparer, par l'importance des travaux en haute politique, en critique philosophique et littéraire, en relations de voyages, en études et informations sérieuses de toutes sortes, ce qu'elle perdait peu à peu en caprice et en fantaisie.

Parmi les rédacteurs attitrés, si je puis ainsi dire, de la *Revue des Deux Mondes*, je me bornerai à nommer Gustave Planche, qui y rendit pendant tant d'années des arrêts sans appel ; mais tous les talents littéraires de l'époque et les écrivains politiques les plus éminents ont concouru à son succès. Ce succès néanmoins fut lent et difficile : 550,000 fr. ont été dépensés, dit-on, par diverses sociétés pour fonder ce recueil, et il fallut plus de quinze années pour le mettre au-dessus de ses affaires et pour vaincre la mauvaise fortune.

La 1re année se compose de 2 vol., et les années 1830-1854, de 4 vol. chacune ; depuis 1855, 6 vol. par an.

Il y a une *Table alphabétique des auteurs*, 1837-1857, in-8°. Enfin la célèbre revue donne tous les ans, depuis 1850, sous le titre d'*Annuaire des Deux Mondes*, une annexe dont l'importance est justement appréciée.

Vendu, 1850, ann. 1831-1842, 47 vol., 269 fr. — 1852, Château d'Eu, ann. 1831-1845, 53 vol., 350 fr. — Rodet, ann. 1831-1852, 431 fr. — 1857, maréchale Lannes, ann. 1831-1855, avec 5 annuaires, 501 fr. — 1859, comte de Portalis, ann. 1830-1858, 970 fr.

La Revue des journaux politiques et littéraires. 1829-1830, in-fol.

« Un journal qui, étranger à l'influence des partis, accueillerait toutes les nouvelles, donnerait accès à toutes les opinions, qui proclamerait toujours la vérité, serait un complément utile à tous les journaux. Telle était la marche que s'était tracée l'éditeur de cette Revue, qui paraissait tous les cinq jours, et avait adopté le format de la plus grande dimension connue, dont chaque n° ne contenait pas moins de 106,350 lettres, et qui ne coûtait que 40 fr. par an.

On voit combien la concurrence, l'industrialisme, s'étaient déjà développés sous l'influence de la loi de 1828.

Revue mensuelle. In-8°.

Le Spectateur. revue mensuelle de la politique et de l'administration étrangères et intérieures. Prospect. in-8°.

Le Sylphe, journal des salons. 1er juin, in-8°, papier rose.

Le Lutin, écho des salons. 2 juin. Mêmes format et papier.

Trilby, album des salons. 3 juin. Mêmes format et papier.

Un seul et même journal sous l'apparence de trois journaux différents, paraissant deux fois par semaine chacun, de façon à échapper au fisc.

Nouvelles Tablettes universelles, manuel de l'histoire contemporaine. 1829-1830, in-8°.

Le Télégraphe.

6e, 7e année, 1834, 1835.

Le Temps, journal des progrès politiques, scientifiques, littéraires et industriels. 15 oct. 1829-17 juin 1842, 28 vol. in-fol.

Fondé par Jacques Coste, homme intelligent et habile, que nous avons déjà rencontré aux *Tablettes universelles,* et qui eût pu jouer un rôle important dans le mouvement de 1830 si dans la presse il n'eût pas cherché le succès spéculatif plutôt que le succès moral. Le *Temps* compta parmi ses premiers rédacteurs M. Guizot et quelques-uns de ses amis, et fit, dans la première année de son existence, une guerre vigoureuse aux tendances rétrogrades du gouvernement de Charles X. Son directeur voulut ensuite en faire un journal encyclopédique, et lui donna des proportions plus colossales encore que celles que prit depuis l'*Époque*, de bruyante mémoire; mais, malgré d'ingénieuses combinaisons, malgré la collaboration d'écrivains éminents et le concours d'un grand nombre de députés, malgré toute son activité et son courage, il succomba dans cette tâche impossible, après avoir dévoré plus d'un million de capital à ses actionnaires

A publié en 1837 des *Tablettes du Temps*, revue de la semaine.

Après 1830, il déclara se « vouer uniquement à la profession des vrais principes, au progrès des idées, au maintien de l'ordre et de la liberté, indépendamment des hommes et des partis qui triompheraient ou qui succomberaient. Recueillir des idées progressives, les mûrir, les développer, tels seraient sa tâche et l'esprit de sa polémique.

Le prospectus avait déjà révélé le besoin d'innover qui tourmentait le créateur de cette feuille. Ainsi une médaille d'or de la valeur de 200 fr. était promise à l'auteur de l'article jugé le plus utile et le plus à propos, sur n'importe quel sujet. Un jury *ad hoc* devait se réunir chaque semaine; composé des administrateurs et des rédacteurs du journal, exclus du concours, il se serait augmenté successivement des titulaires des médailles décernées. L'article couronné serait inséré comme tel dans le journal, et une nouvelle médaille serait mise au concours. — Ainsi encore il devait donner, sous le titre de *Dictionnaire du jour*, l'explication successive des divers renvois indiqués dans le journal : termes scientifiques, noms de lieux, d'époques, de peuples, d'hommes, etc., et toutes définitions de mots d'un intérêt actuel. La suite continue de ces articles formerait ainsi un *Manuel encyclopédique* tout à fait au niveau de la science, et dont il serait toujours facile de retrouver les mots au moyen de la table alphabétique de chaque semestre. On promettait en effet l'envoi aux actionnaires et abonnés fondateurs d'une table alphabétique des articles et des principaux noms d'hommes et de lieux cités, et, pour rendre les recherches plus faciles, les colonnes étaient numérotées.

La Tribune des départements, journal politique, commercial et littéraire. 8 juin 1829-11 mai 1835, 10 vol. in-fol.

S'est appelée : *la Tribune du mouvement;* puis *la Tribune politique et littéraire.* Interrompue d'octobre 1829 à avril 1830; suspendue du 14 avril au 11 août 1834.

Fondée par Auguste et Victorin Fabre, rédigée avec eux et successivement par Germain Sarrut, Bascans, Armand Marrast, cette feuille se fit par ses violences, dans les premières années de la monarchie de Juillet, une triste célébrité. Elle fut l'objet de plus de cent poursuites, qui aboutirent à une vingtaine de condamnations, formant au total quelque chose comme une cinquantaine d'années de prison et 160,000 fr. d'amende. Une citation donnera une idée de sa polémique. Voici comment, après tant de condamnations, la *Tribune*, pouvait encore, le 8 février 1834, s'exprimer sur le compte du roi et de ses ministres. L'article est intitulé : *Le plus honnête homme du royaume*, désignation ironique du roi, à cette époque :

« Ce n'est pas Talleyrand, tout chargé des « ignominies des neuf gouvernements qui ont « passé sur la France depuis un demi-siècle, « traître à Dieu et aux hommes, qui a con- « sumé sa vie à trafiquer de morale, à vendre « les consciences d'autrui, quand on ne pouvait « plus acheter la sienne.

« Ce n'est pas Soult, l'illustre conquerant de « l'Espagne, le prétendant à la couronne d'O- « porto, dont les troupes mouraient de faim, « dont les soldats demi-nus réclamaient « vainement leur paye, tandis que le général « en chef augmentait sa fortune par toutes les « exactions licites et illicites.

« Ce n'est pas celui qui entasse dans son « budget millions sur millions, qui fait et dé-

« fait les ordonnances, qui conclut des marchés « secrets.

« Ce n'est pas Barthe le renégat, osant invoquer à la chambre la foi des serments, lui « qui a outragé toute morale, manqué à toutes « ses promesses, abandonné toutes ses traditions.

« Ce n'est pas Thiers, dont toute la conscience se réduit à cette phrase : Ayez beaucoup d'argent et ne soyez pas pendu, c'est « toute la vie humaine.

« Ce n'est pas Persil, qui cite à faux les pièces authentiques, qui suppose des faits, qui « altère des textes, qui reçoit unanimement, « et de l'opinion publique et des avocats les « plus honorables, l'épithète de faussaire.

« Le plus honnête homme du royaume, ce « n'est pas Humann, s'engraissant à faire de « la contrebande; d'Argout, calomniateur public; de Rigny, dont l'histoire appartiendrait « à la cour d'assises.

« Ce ne sont pas tous ces vieux débris de « l'empire, qui colportent tous les usages du « despotisme, et professent et pratiquent toutes les bassesses de la servilité la plus honteuse.

« Ce ne sont pas les rédacteurs des *Débats*.

« Ce ne sont pas tous les prostitués que « l'or des caisses publiques tient enchaînés.

« Le plus honnête homme du royaume, c'est « mieux que tout cela : c'est lui, c'est...... ... « enfin, c'est le plus honnête homme du « royaume. »

L'Universel, journal quotidien de la littérature, des sciences et des arts. 1er janv. 1829-27 juill. 1830, 4 vol. pet. in-fol.

A partir du 1er décembre 1829, le sous-titre disparaît, et le journal devient politique.

« Spadassin à gages, procédant par le dénigrement et l'invective, et faisant appel à l'épée du dictateur contre les ennemis de l'arbitraire. » (Victor de Nouvion.)

« L'*Universel*, qui disparut dans la tempête (de Juillet), avait jeté un assez vif éclat, non par sa politique, embarquée sur le brûlot des ordonnances de Juillet, mais par sa critique, qui avait été incisive, spirituelle et remarquablement impartiale, et dans laquelle s'étaient rencontrés les esprits les plus divers, aujourd'hui dispersés dans tous les camps de la presse. » (Alfred Nettement.)

Suivant la préface du catalogue des livres de M. Clerc de Landresse, qui en avait été le gérant, cette feuille aurait été créée par Abel Rémusat et Saint-Martin.

1830

(Janvier-Juillet.)

L'Ami des peuples et du perfectionnement des générations humaines, par une société de médecins, de savants et de gens de lettres, sous la direction du docteur Morel de Rubempré. 15 janvier, in-8°.

J'ai rencontré chez M. Pochet un n° (portant à la signature : t. II, 7e livraison) intitulé : *Les Révolutions de* 1830-1831, par les rédacteurs de l'*Ami des peuples*; progrès des nations en philosophie, politique, mœurs, sciences et arts, depuis le 15 juillet 1830 jusqu'au 15 juillet 1831; et une note à la 1re page dit : « Les six premières livraisons de l'*Ami des peuples* (Écho de l'*Institut philanthropique*) font partie de nos *Révolutions*.

Le Bonhomme, journal des erreurs et des passions politiques et littéraires. 15-25 juin, 4 nos in-fol.

Le prospectus avait pour sous-titre : journal de l'esprit, des passions, des erreurs du journalisme et des partis.

Chronique de Paris. Gérant : Gechter. 5 avril-16 juillet, 58 nos gr. in-4°.

Le Défenseur de la Couronne, de ses conseillers, des fonctionnaires publics et du peuple..., par Giraud de La Clape. 10 juin-1er juillet, 3 nos in-8°.

Le Don Quichotte. 12 janvier-23 juillet, in-4°.

A partir du 20 avril : *Don Quichotte, censeur*. — Du n° 28 (16 avril) la numérotation saute au n° 187 (20 avril).

Feuilleton littéraire des journaux politiques. 20 nos.

Fondé et publié, dit le catalogue Dutacq, auquel j'emprunte l'indication de ce recueil, que je ne connais pas autrement, par Balzac, Émile de Girardin et Lautour-Mézeray. C'était une innovation, qui aurait peut-être opéré une révolution dans la presse, si les événements de juillet ne fussent survenus, qui amenèrent de bien autres préoccupations.

Gazette de la cour et des ambassades. Prosp. in-fol.

Le Lys, chronique de la cour. Modes, théâtre, littérature, beaux-arts. 2 vol. in-8°.

En tête de chaque livraison se trouve, au lieu du titre du journal, une gravure représentant un bouquet de lys.

Le National, feuille politique et littéraire. 3 janv. 1830-2 déc. 1851, 45 vol. in-fol.

Fondé par MM. Thiers, Mignet et Carrel. — Supprimé en 1834, il avait bientôt reparu

sous le titre de *National de* 1834, qu'il conserva jusqu'au 1er oct. 1848 : il supprima alors la dernière partie de son titre, en même temps qu'il agrandissait son format.

Le ministère Polignac avait été constitué exprès pour lancer les ordonnances de Juillet; le *National* fut créé exprès, et le cas prévu échéant, pour renverser la dynastie parjure, et l'on sait comment il y réussit.

Les trois fondateurs du *National* étaient sur un pied d'égalité parfaite ; il avait été stipulé qu'ils auraient successivement la direction de la feuille, et MM. Thiers et Mignet, comme plus en vue et plus connus du public, devaient commencer. C'était déjà une bonne fortune pour le nouveau journal que la réunion de ces trois écrivains, de mérite inégal, mais qui se complétaient par la diversité de leurs aptitudes. A M. Thiers l'initiative, la verve, l'audace, l'éclat, et les inépuisables ressources de la polémique; à M. Mignet la dialectique calme et serrée, la délicatesse et l'élégante pureté de la forme; à Carrel la rudesse, on pourrait dire les brutalités de l'argumentation.

C'est à M. Thiers surtout qu'appartient l'idée qui prévalut au début du *National*, et en dirigea toute la polémique : enfermer les Bourbons dans la Charte, dans la Constitution, fermer exactement les portes, de manière à les mettre dans la nécessité de sauter par la fenêtre. Dès le premier numéro, dans le programme d'ouverture, le mot hardi était lâché : « Aujourd'hui la position des adversaires est « devenue plus désolante. Enlacés dans cette « Charte, et s'y agitant, ils s'y enlaceront « tous les jours davantage, jusqu'à ce qu'ils « y étouffent, ou qu'ils en sortent; comment, « nous l'ignorons : c'est un secret, inconnu « de nous et d'eux-mêmes, quoique caché « dans leur âme. » Le *National* mettait ainsi la Restauration en état de siége, avant qu'elle nous y mît elle-même. Et il prédisait clairement le résultat de la lutte : « Si vous vous « révoltez contre la loi, et si vous la refaites « en vertu de l'article 14, on vous résistera, « non pas violemment, mais avec la légalité. « La continuation de votre révolte vous con« duira à tirer le glaive, et alors l'Évangile « vous a dit quel est le sort de celui qui se « sert du glaive. »

Il ne faudrait pas conclure de là, comme on serait peut-être porté à le faire, que le *National* des premiers mois de 1830 fût républicain : il voulait, au contraire, la monarchie constitutionnelle, mais il ne croyait pas que la branche aînée pût jamais se soumettre aux conditions de ce gouvernement. M. Thiers avait résumé la pensée du journal en deux mots : « Monarchique, mais anti-dynastique. Le parti républicain n'était représenté dans cette bataille que par la *Tribune des départements*, à laquelle ses violences devaient faire, dans les premières années de la monarchie de juillet, une si triste célébrité, mais qui n'avait alors aucun retentissement. La théorie que soutint constamment le *National* était celle-ci : Il n'y a plus de révolution possible en France, la révolution est passée; il n'y a plus qu'un accident. Qu'est-ce qu'un accident? Changer les personnes sans les choses. Puisqu'il ne manque au régime constitutionnel qu'un roi qui s'y résigne, gardons le régime et changeons le roi.

Cependant l'orage approchait, on le sentait dans l'air. Le National du 21 juillet sonnait de plus en plus fort l'alarme. « Des bruits sinistres « se sont répandus aujourd'hui dans Paris. « Malgré l'incrédulité générale qui s'est mani« festée jusqu'ici, on a paru frappé de l'idée « qu'un coup d'État allait être tenté avant la « fin du mois. Les feuilles ministérielles vont « se récrier au mot de coup d'État, et pré« tendre, suivant l'ordinaire, qu'on n'en veut « pas faire. Nous entendons par coup d'État ne « pas réunir la Chambre, casser les élections, « fonder un nouveau système électoral par « ordonnance : tout cela, fait en s'appuyant « ou non sur l'article 14, avec un motif ou un « autre, est pour nous un coup d'État. Voilà « ce qu'on croyait ce soir comme à peu près « arrêté pour la fin du mois. On disait encore « la presse menacée la première, dans cette « invasion du pouvoir absolu. Cela ne nous « étonnerait point, car, dans le mouvement « qui vient d'avoir lieu en France, la presse « a l'honneur, qu'elle ne désavoue pas, d'être « le principal coupable. Mais elle résistera, « elle se fera condamner, s'il le faut, et pro« testera de tous ses moyens contre la viola« tion des lois. Elle n'a pas de gendarmes, « mais elle a du courage, et c'est une puis« sance qu'on n'opprimera jamais impuné« ment. »

Cinq jours après éclatait le coup d'État depuis longtemps pressenti, et dénié jusqu'à la dernière heure. Le *Moniteur* du 26 publiait les fameuses ordonnances, qui n'allaient à rien moins qu'à supprimer en France le régime représentatif, et à nous ravir ainsi d'un coup le fruit de quinze années de luttes. Les ordonnances étaient précédées d'un rapport au roi, signé par tous les ministres, qui est bien l'acte d'accusation le plus foudroyant qui ait jamais été lancé contre la presse.

Les journalistes, frappés les premiers par les ordonnances, furent aussi les premiers à relever la tête. La position tout exceptionnelle prise par le *National* dans la presse politique, l'énergie de sa rédaction, la décision qu'elle faisait supposer dans ses rédacteurs, ajoutons la situation de ses bureaux à l'angle de la place des Italiens et la commodité de ses élégants et vastes salons, tout concourait à faire de ce journal le centre en quelque sorte de l'action. Il s'y forma dans l'après-midi du 26 juillet une réunion nombreuse de journalistes et d'hommes politiques accourus là spontanément pour concerter la conduite à tenir et s'éclairer sur les moyens d'action. Une protestation, rédigée par M. Thiers, fut signée par quarante-quatre rédacteurs ou gérants de journaux de l'opposition, imprimée malgré les prohibitions de la police, et répandue à un nombre considérable d'exemplaires. On y lisait : « Le régime légal « est interrompu; celui de la force est com-

« mencé. Dans la situation où nous sommes « placés, l'obéissance cesse d'être un devoir. « Les citoyens appelés les premiers à obéir « sont les écrivains des journaux : ils doivent « donner les premiers l'exemple de la résis- « tance à l'autorité qui s'est dépouillée du « caractère de la loi... Nous essayerons de « publier nos feuilles sans demander l'autori- « sation qui nous est imposée... Le gouverne- « ment a perdu aujourd'hui le caractère de « légalité qui commande l'obéissance. Nous « lui résistons pour ce qui nous concerne ; « c'est à la France à juger jusqu'où doit « s'étendre sa propre résistance. »

Voici les noms des signataires de cet acte mémorable, qui fut le dernier mot, très-précis, très-sagace, et à la fois très-résolu, de toute la polémique du *National*, — et ajoutons de la carrière de M. Thiers en tant que journaliste d'opposition :

Pour le *National* : MM. Thiers, Mignet, Carrel, Chambolle, Peysse, Albert Stapfer, Rabe, Dubochet, rédacteurs, et Gauja, gérant.

Pour le *Globe* : Ch. de Rémusat, B. Dejean, de Guizard, rédacteurs, et Pierre Leroux, gérant.

Pour le *Constitutionnel* : Evariste Dumoulin, Cauchois-Lemaire et Année, rédacteurs.

Pour le *Courrier français* : Châtelain, Alexis de Jussieu, Avenel, J. F. Dupont, avocat, Guyet, Moussette, rédacteurs, et Valentin de Lapelouze, gérant.

Pour le *Temps* : J.-J. Baude, Busoni, Barbaroux, Hausmann, Dussard, Senty, A. Billard, Chalas, rédacteurs, et J. Coste, gérant.

Pour le *Commerce* : J. Larréguy, rédacteur, et Bert, gérant.

Pour le *Journal de Paris* : Léon Pillet, gérant.

Pour la *Tribune* : Auguste Fabre et Ader, rédacteurs.

Pour le *Courrier des électeurs* : Sarrans jeune, gérant.

Pour le *Figaro* : Victor Bohain et Nestor Roqueplan, rédacteurs.

Pour le *Sylphe* : Vaillant, gérant

On sait l'issue de la lutte.

Sous Louis-Philippe, le *National*, personnifié dans Armand Carrel, fut l'organe le plus élevé et le plus redoutable de l'opposition antidynastique. Dans les premiers mois de 1830, Carrel avait été un peu effacé par ses deux associés ; la révolution de Juillet, en détachant du *National* MM. Thiers et Mignet, le démasqua en quelque sorte, et il en prit dès lors la rédaction en chef. Tout d'abord il se montre gouvernemental ; non-seulement il ne voit pas d'opposition à faire, mais il croit que « le mieux est de s'intéresser à cette administration si entravée sur son terrain couvert de débris, de la conseiller, de la pousser avec bienveillance, de la soutenir au besoin contre de ridicules inimitiés. »

Dès avant la fin de 1830 cependant des symptômes d'impatience et d'humeur se font remarquer ; il éclate le jour de la nomination du ministère Périer, qu'il qualifiera de *ministère de la paix à tout prix*. Carrel voudrait la guerre, il en attend le triomphe de ses espérances et de ses instincts les plus chers. Il sent que la royauté n'en veut pas. Il commence donc à s'aigrir et à se retourner directement contre elle ; mais il ne passera décidément le Rubicon qu'en janvier 1832. Alors il ne marchande plus les termes, et le mot de *république* est lâché. Selon lui, le malentendu de 1830 est désormais consommé ; le divorce est manifeste aux yeux de tous, il est irréparable, et il faut songer à se pourvoir ailleurs. L'essai d'importation du gouvernement anglais en France est pour lui, à cette date, une expérience manquée, et il se tourne en idée vers la forme de république américaine, que peut-être il ne prenait que comme une base nouvelle d'opérations et d'attaques : comment, en effet, un homme de cette intelligence aurait-il pu croire que l'importation américaine réussirait mieux en France que ne l'avait fait l'importation anglaise ? Pendant toute la durée de ce ministère Périer, Carrel développa son opposition dans des articles d'une chaude véhémence et d'une logique aguerrie qui constitue tout un art savant de bataille, et où il ne fut pas toujours vaincu. Nous nous bornerons à rappeler sa vigoureuse campagne contre l'hérédité de la pairie ; c'est ce qu'on peut appeler sa bataille rangée, la seule qu'il ait véritablement gagnée : dans les autres actions qu'il engagea plus tard, et hors du cercle constitutionnel, il fit plutôt la guerre en chef de partisans ou de guérillas. Dans les trois dernières années de sa vie, on voit Carrel, qui ne partageait point les idées des diverses fractions du parti socialiste, s'efforçant de maintenir une sorte d'union et de transaction entre les violents et les modérés du parti, de couvrir les dissidences profondes des doctrines ; son talent ni ses qualités n'y pouvaient réussir. On sait comment il fut tué en duel ; il n'avait alors que trente-six ans.

Carrel mort, l'œuvre fut continuée, avec des chances inégales, par MM. Thomas, Trélat, Bastide, Armand Marrast et Duclerc. Le *National* était le journal de l'opinion républicaine, la pierre d'attente de la future révolution. Toutefois, la république n'étant encore pour les masses qu'un pressentiment lointain, ce journal n'avait qu'une clientèle assez restreinte. On le lisait par une certaine curiosité d'esprit qui veut connaître ce que lui réservent les éventualités, même les moins probables de l'avenir. C'était la satire prophétique, plus que la philosophie du parti républicain. Il se tenait d'ailleurs dans des limites assez indécises entre l'acceptation du gouvernement monarchique et la profession de foi de la république. — Voy. t. 8, p. 519, 594.

Le Patriote, journal du peuple, politique, moral et littéraire. 15 juin, in-8°.

La révolution de Juillet ayant donné aux auteurs leurs coudées franches, le *Patriote* prit, à partir du 1er août, le format in-folio, et parut tous les jours jusqu'au 14 dé-

cembre. Une loi de ce jour-là qui rétablit le cautionnement et le droit de timbre et de port sur les journaux lui porta un coup mortel. Il paraît s'être débattu contre la mort. Le 18 septembre il s'aventure sous le nom de

Le Patriote français. In-fol.

Et le 19 sous celui de

Le Patriote de 1830. In-fol.

Mais il lui fallut céder à la destinée. On lit en tête des derniers nos cette annonce :

Association patriotique de la presse.

« Les lois qui régissaient l'imprimerie et la publicité étaient oppressives sous l'ancien gouvernement ; on ne paraît pas vouloir les améliorer aujourd'hui, puisque les brevets privilégiés d'imprimeur ont été maintenus, et que la France est menacée de nouvelles rigueurs onéreuses et préventives pour la publication des journaux. Dans l'intention de remédier à une aussi odieuse violation de la nouvelle Charte, il est formé, par des hommes notables dont les noms seront incessamment publiés, une association sous le titre ci-dessus, à l'effet d'acheter tous les brevets d'imprimeur vacants à Paris et dans les départements, afin de réserver au peuple français la faculté de publier par journaux, brochures ou autrement, tout ce qui sera utile à l'intérêt public, conformément à la loi. Tout ce qui sortira des imprimeries patriotiques sera vendu au prix coûtant. »

Des bureaux de souscription allaient, disait-on, être ouverts dans toutes les principales villes des départements. Les actions étaient de 500 fr., divisibles en coupons de 50 fr. On recevrait aussi des souscriptions volontaires et gratuites depuis 1 fr. jusqu'à 50.

Il en fut sans doute de ce beau projet comme de tant d'autres non moins beaux. — Le *Patriote* in-8° se trouve à la Bibl. impér., l'in-folio à la préfecture de police.

Le Pour et le Contre, débats des deux opinions politiques et littéraires. — *La Révolution*. — *La Contre-Révolution*. — In fol.

Je n'ai vu de cette feuille que le spécimen, du 15 juin, annonçant l'apparition du 1er n° pour le lendemain, et quelques nos détachés, chez M. Pochet. Elle présentait une très curieuse particularité, dont j'ai trouvé l'explication dans l'acte de société ; on y lit :

« Il est fondé une société... ayant pour objet la création et la publication d'un journal paraissant quotidiennement sous le titre de : *le Pour et le Contre*...

« Le journal contiendra deux rédactions distinctes, placées sous la haute surveillance de deux conseils suprêmes, entièrement indépendants l'un de l'autre. Ces conseils seront composés, séparément et sans mélange aucun, des notabilités prises dans les deux opinions désignées vulgairement sous la dénomination de libérale et de royaliste...

« Les deux rédactions seront dirigées dans un esprit différent, et concordant, d'ailleurs, chacune avec les opinions connus sous la désignation de *libérale* et de *royaliste*. — Il y aura un rédacteur en chef pour chaque rédaction. Les rédacteurs en chef sont : M. le comte Achille de Jouffroy pour diriger la rédaction de la partie dite royaliste ou du côté droit, et M. Eugène Plagniol pour diriger la rédaction de la partie libérale ou du côté gauche... »

C'était, en un mot, deux journaux, d'opinions diamétralement opposées, dans un, occupant chacun la moitié de la feuille, avec chacun leur titre. L'idée était originale ; je ne saurais dire si elle eut du succès.

La Presse départementale, par Brissot-Thivars. Spécimen in-fol.

Le Réformateur, ou l'Écho de la religion et du siècle, journal religieux, politique et littéraire, par une société d'ecclésiastiques et de gens de lettres. In-8°.

Sur la couverture une vignette représentant un prêtre et un homme du monde se donnant la main ; avec cette légende : «... Je suis PRÊTRE, mais TOLÉRANT. — *Je vous cherchais...* »

Le Représentant du peuple, journal hebdomadaire de la politique et de la littérature étrangères. *Londres*, 27 mars-21 août, 2 vol. in-8°.

Revue atlantique, dirigée contre l'arbitraire, le mensonge et l'ignorance, tribune de l'opprimé, et recueil de toutes les nouvelles concernant les sciences, les arts, les belles-lettres, les mœurs, le commerce, l'industrie ; généralement, enfin, tout ce qui peut intéresser vivement la curiosité publique des deux mondes. 1er mars, in-8°.

Revue catholique, recueil périodique. 15 janvier, in-8°.

Revue des revues. Littérature, histoire, etc. In-8°.

Tablettes historiques, revue des faits contemporains. 31 mai-16 juillet, 9 nos in-8°.

Tocsin de Paris et des départements. 11 juin, in-4°.

Le Tocsin national, journal des libertés politiques, commerciales et littéraires. 5 juillet, in-fol.

Paraît être la suite du précédent.

SIXIÈME PÉRIODE. — MONARCHIE DE JUILLET.

1830-1848.

Affranchie de toute entrave préalable, la presse jouit d'abord, sous la monarchie de Juillet, de la plus entière liberté. Les partis malheureusement en abusent jusqu'à la licence la plus effrénée. A des excès qui menacent la société de dissolution le gouvernement doit opposer des moyens énergiques de défense; mais c'est seulemeut la liberté du mal que les lois de septembre 1835 ôtent à la presse, elles lui laissent pleine et entière la liberté de discussion. C'est même quelques mois après la mise en vigueur de cette législation que s'accomplit dans la presse périodique une révolution qui lui ouvre des horizons, je ne dirai pas plus purs, mais beaucoup plus vastes : je veux parler de l'avénement de la presse à bon marché, du journal à 40 francs.

Cette révolution change complétement le caractère du journalisme, dont l'histoire, par suite, se divise durant cette période en deux époques très-distinctes.

La première appartient à l'idée; c'est le temps des réformateurs et des utopistes : les doctrines de Saint-Simon et de Fourier, la philosophie de Lamennais et les théories religieuses de quelques autres novateurs, ont leurs organes retentissants; le socialisme fait luire son dangereux mirage dans de nombreux journaux, écrits pour les classes ouvrières, et quelquefois même par des ouvriers.

Dans la seconde phase les intérêts matériels l'emportent sur l'idée; les actionnaires remplacent les penseurs; l'histoire, la philosophie, les arts, les lettres, tout ce qui jusque-là avait plus ou moins constitué, ce qui semble devoir constituer l'essence du journal, a cédé le pas au roman-feuilleton et à l'annonce. En un mot, le sanctuaire est transformé en boutique, le journaliste en journalier.

1830

L'Ami du peuple, journal politique et moral. 7 octobre, spécimen in-4°.

Annales de philosophie chrétienne, recueil périodique destiné à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme, par A. Bonnetty. 1830-1862..., in-8°.

1re série, 1830-1835, 12 vol.; 2e, 1836-1839, 7 vol.; 3e, 1840-1848, 20 vol.; 4e 1849 1860, 20 vol. Chaque série a sa table.

L'Artisan, journal de la classe ouvrière. 26 septembre-17 octobre, 4 nos in-4°.

L'Avenir, journal politique, scientifique et littéraire. 17 octobre 1830-15 novembre 1831, 395 nos in-fol.

Dieu et la liberté!

Fondé par Lamennais, avec le concours des abbés Gerbet, Lacordaire, Rohrbacher, des comtes de Caux et Montalembert, de MM. Daguère et d'Ault-Duménil. Devint l'organe d'une école de démocratie chrétienne; ce fut le manifeste politique de Lamennais, l'expression pratique de sa philosophie. Les deux dogmes dont elle se composait s'y montrèrent à découvert et furent poussés à l'extrême. L'autorité religieuse y fut proclamée comme la seule souveraine légitime; l'autorité royale fondée sur la tradition historique fut traitée de tyrannie, attaquée, accusée comme un obstacle à la souveraineté du genre humain, personnifiée dans l'Église. Il demandait donc la liberté de religion, pleine, universelle, sans distinction ni privilége, c'est-à-dire, pour les

catholiques, la totale séparation de l'Église et de l'État, ce qui impliquait la suppression du budget ecclésiastique et l'indépendance absolue du clergé dans l'ordre spirituel. Et comme fondement nécessaire à leur système. les rédacteurs de l'*Avenir* réclamaient la liberté absolue de la presse et la liberté illimitée d'association et d'enseignement. Sous ce rapport, on aurait eu peine à les distinguer, par le langage et les principes, des révolutionnaires les plus ardents. L'*Avenir* fut condamné par la cour de Rome. On sait comment Lamennais répondit à cette condamnation en substituant le pontificat du peuple au pontificat de Rome.

Les Cancans et les bavardages, journal sans conséquence. In-8°.

Encore plus insignifiant que le titre ne le promet.

La Caricature, politique, morale, littéraire et scénique. Réd. en chef : A. Audibert. 4 nov 1830-27 août 1835, in-fol 251 nos et 524 caricatures, noires et coloriées.

Fondé par Charles Philipon; fit avec le crayon, au gouvernement de Juillet, une guerre aussi incisive que celle que lui fit le *Charivari* avec la plume.

Philipon publia plus tard, 1839-1842, une *Caricature provisoire,* petit journal non politique, dont Emmanuel Gonzalès était rédacteur en chef, et à la rédaction de laquelle Balzac a beaucoup contribué.

Le Censeur philosophique, par l'abbé de L'Hoste. In-8°.

Le Censeur politique, par Bonnard. In-8°.

Chronique nationale, ouvrage destiné à combattre par des faits et des documents authentiques les abus du pouvoir et toutes les mesures qui tendraient à compromettre l'autorité constitutionnelle du roi et des chambres. 9 septembre, in-8°.

Vignette : la Liberté couvrant de son égide une pierre sur laquelle on lit : Droits de l'homme. — Liberté, égalité. — Ordre public.

Écho des communes, des gardes nationales et des électeurs de France, par MM. Adolphe Chauveau et J. B. Duvergier. Septembre 1830-décembre 1831.

L'École des communes, revue administrative, consacrée aux travaux des maires, des conseils généraux..., contenant les arrêts et décisions en matière administrative. 1830-1862... In-8°.

Le vrai Français, journal politique, philosophique et littéraire. 1830-1831, 6 nos in-12 et 3 nos in-8°.

En changeant de format, il avait ainsi modifié son sous-titre : journal mensuel, formant, dans ses documents divers, l'histoire philosophique, politique, diplomatique, morale et littéraire, de l'époque.

La France régénérée, journal des patriotes. Spécimen, du 2 décembre, in-fol.

« La guerre! la guerre! Ce mot est dans « toutes les bouches; les craintes, les espé- « rances qu'il réveille, dans tous les cœurs.... « Lorsque de graves événements se préparent « qui vont décider de l'avenir de notre pays, « de la liberté de l'Europe, et peut-être de no- « tre destinée à tous, nous avons cru devoir « élever une voix indépendante et libre de tout « engagement envers les hommes et les partis, « pour rallier tous les Français autour du « vieux drapeau tricolore, qui a déjà fait une « fois le tour du monde, et que nous allons dé- « ployer de nouveau sur la frontière comme le « gage de la liberté des nations. »

La Garde nationale, journal administratif, anecdotique et dramatique. 9 octobre-4 décembre, 17 nos in-4° et in-fol.

Le titre est surmonté d'une vignette avec la légende : « Voilà le roi qu'il nous fallait, c'est la meilleure des républiques. » On le distribuait gratis dans tous les corps de garde de Paris. — Réuni le 2 janv. 1831 au *Garde national.*

Gazette des ménages, journal d'économie domestique, d'éducation, etc. 1830-1831, in-fol.

Les Griefs, par T. Dinocourt. In-8°.

1. Abus de pouvoir de la chambre.
2. Maintenons la peine de mort.
3. De la nécessité de former des clubs.

Journal des ouvriers, feuille populaire et économique. Liberté ! Ordre public ! 19 septembre-12 décembre, 24 nos in-4°.

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.
(VOLTAIRE.)

Moniteur du commerce. 1830-1837, in-fol. *Louvre, Préfect. pol* et *Sénat.*

L'exemplaire du Louvre commence avec l'année 1835, et finit avec mars 1836. Celui de la Préfecture de police, plus complet, commence

au 1er janv. 1834, n° 233, 4e année; celui du Sénat au 1er juillet 1833, 3e année, n° 54, ce qui reporte le commencement du journal à 1830. Après le 1er trimestre de 1836, la partie commerciale est séparée de la politique; le titre du journal devient, au n° 1041 :

— La Paix. Rédact. en chef Nouguier père. 1er avr. 1836-2 déc. 1837, in-fol. *Préfect. pol.*

Monarchie constitutionnelle. — Progrès moraux. Intérêts matériels.

Avec un supplément commercial qui conserve le titre de *Moniteur du commerce*. — Eut pendant quelques mois pour rédacteur en chef M. Louis Veuillot.

Un *Moniteur du commerce* figure dans l'Almanach du commerce de 1842, et un autre, de 1846, est représenté à la Bibl. impér. par un n° spécimen.

Le Moniteur parisien. In-fol.

Cette feuille eut une assez longue existence, car elle traversa, je crois, toute la monarchie de Juillet. Mais c'est tout ce que j'en puis dire, car je n'en ai vu qu'un n° à la Bibliothèque impériale, le n° 233 de la 15e année, du 20 août 1844, ce qui reporte son origine à 1830. Je vois dans l'Almanach du commerce de 1837 qu'il en était publié alors trois éditions différentes, une hebdomadaire, une semi-hebdomadaire, une enfin qui paraissait trois fois par semaine. En 1839 elle était devenue journal quotidien du soir. Enfin, voici ce que je lis dans la Biographie des journalistes d'Edmond Texier, à l'article du *Moniteur du soir* : « L'idéal du genre. Un poteau sur lequel toutes les administrations affichent leur programme *Le Moniteur du soir* a été fondé en 1837 (?), sous le titre de *Moniteur parisien*, par M. Henri Beaudoin, l'un des propriétaires du *Moniteur de l'armée* et l'un des actionnaires de la *Gazette des tribunaux*. Le *Moniteur parisien* a soutenu le ministère du 15 avril, président M. Molé; du 12 mai, président le maréchal Soult; du 1er mars, président M. Thiers; du 29 octobre, président le maréchal Soult et ensuite M Guizot. Il a soutenu le gouvernement provisoire, la commission exécutive, la candidature du général Cavaignac, et il soutient à l'heure qu'il est le gouvernement de Louis Bonaparte! Quel soutien! »

Le Peuple, journal général des ouvriers, rédigé par eux-mêmes. 30 septembre, in-fol.

Le titre est surmonté d'une vignette représentant deux cornes d'abondance enlacées par une banderole sur laquelle on lit : « Honneur à l'industrie nationale », et servant d'encadrement à cette maxime de Confucius : « Loin de mépriser le peuple, ayez pour lui de l'amour. Il est le fondement de l'État. Si ce fondement est solide, l'État ne sera point ébranlé. » — J'ai vu le n° 17, du 27 novembre; mais il a dû aller au delà.

Le Phare de la liberté et de l'ordre public. Prosp. in-4°.

La Révolution de 1830, journal des intérêts populaires, par James Fazy et Antony Thouret. 1830-1832, in-fol.

Je ne saurais préciser la naissance de cette feuille, qui marqua parmi les feuilles radicales de l'époque. Je n'en ai trouvé à la Bibliothèque impériale qu'un prospectus sans date, mais émis dans le cours de la publication, et l'exemplaire de la Préfecture de police, le seul que je connaisse, ne commence qu'au n° 81, du 11 septembre. Cela reporterait sa naissance au mois de juin, à une époque antérieure à la *révolution* de 1830, ce qui paraît difficile à admettre, à moins qu'il n'ait commencé sous un autre titre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'on lit en effet dans le prospectus dont je viens de parler que le journal est né au sein des barricades; qu'il devait tout au peuple, son titre et le droit de paraître, qu'en se dévouant à la défense des intérêts populaires il avait fait acte de reconnaissance autant que de conviction. Mais la faction qui avait confisqué à son profit les conquêtes du peuple l'avait peu laissé jouir de cette liberté de ses premiers jours. Les persécutions inouïes dont il avait été l'objet étaient de nature à frapper de mort l'entreprise la mieux fondée, et la *Révolution de* 1830, improvisée en vingt-quatre heures, dans la confiance d'un avenir de liberté, n'avait point à opposer à pareille guerre ces capitaux énormes qui, sous des lois de priviléges, donnent seuls des gages de durée et de succès. Cependant elle avait affronté la lutte, et l'entreprise, constituée sur de nouvelles bases ne manquerait désormais d'aucun des éléments nécessaires pour assurer son existence. Des patriotes distingués, des membres de l'opposition dans les deux chambres, avaient consacré des capitaux considérables à consolider une feuille qui avait rendu et devait rendre encore d'éminents services à la cause publique. Ces circonstances engagent les rédacteurs à présenter un exposé succinct de leurs principes, mal interprétés par l'ignorance et la mauvaise foi.

« Le titre de notre feuille, disent-ils, a effrayé quelques personnes. Ceux-là nous ont « jugés sans nous lire qui ont cru que notre « mission était de remettre en honneur les « théories sanglantes de 93; mais il importe « aux gens qui exploitent l'*événement* de Juillet d'effacer jusqu'au mot qui dit la chose : « notre titre demeurera comme une protestation quotidienne. La *Révolution de* 1830 « sympathise avec tous les sentiments populaires. Comme le peuple, elle veut des formes « de gouvernement dans l'intérêt, non de quelques-uns, mais du plus grand nombre; comme « lui, elle veut que la France soit grande, forte « et respectée au dehors. A l'ère républicaine elle emprunte sa haine du privilége, « ses principes de liberté et d'égalité, ses institutions démocratiques; à l'ère impériale,

« elle emprunte son vif sentiment de gloire et « de nationalité. Avec l'un de ces régimes, elle « relève la dignité de l'homme et du citoyen ; « avec l'autre elle relève la dignité de la nation. « Voilà les bases sur lesquelles s'appuie notre « système, voilà l'alliance que nous voulons ci- « menter : déjà faite dans les esprits, elle a « besoin d'être proclamée. »

Au n° 496, 17 déc. 1831, ajoute à son titre celui du *Courrier des électeurs*, qui lui est réuni. On lit en tête de ce n° : « A partir de ce « jour, le journal *les Communes*, *Courrier* « *des électeurs*, est réuni à la *Revolution de* 1830. Ce journal, rédigé par des hommes de talent et de courage, a toujours, comme le nôtre, défendu le programme de l'Hôtel de ville, et marché franchement dans le sens de la révolution de Juillet. » — M. Pochet possède aussi une partie de ce journal, mais incomplète du commencement. Le n° le plus ancien chez lui est le 47, du 8 août ; ce qui confirme ce que j'ai dit ci-dessus.

— **Le Bien public**, journal des intérêts populaires, pour faire suite à la *Révolution de* 1830.

Annoncé pour paraître le 15 oct. 1832.

Revue nationale. In-8°.

Le Ruban tricolore, journal omnibus, politique, littéraire et d'annonces. Août 1830-décembre 1831, in-fol.

Suite des *Petites Affiches omnibus*, journal d'annonces générales, résumé critique des journaux, nouveautés théâtrales et littéraires, bévues classiques et romantiques, etc., etc., etc. Feuille très-bien conçue, ayant une certaine analogie avec les *Petites Affiches* de Querlon, et qui se fit politique après la révolution de Juillet. Elle avait commencé le 18 décembre 1828, et paraissait deux fois par semaine. — En tout 3 vol. in-fol.

La Sentinelle du peuple, feuille politique, agricole et industrielle. 31 oct. 1830-septembre 1832, 3 vol. in-fol.

Continué par

Le Télégraphe, journal de Paris, des villes et des campagnes, feuille politique, commerciale, agricole et industrielle, paraissant en trois éditions différentes, avec une table analytique des matières, classées par ordre alphabétique. 1833-1834, in-fol.

Figure encore dans l'Almanach du commerce de 1837, et il en était publié alors, comme du *Moniteur parisien*, trois éditions différentes. Nous avons déjà vu un *Télégraphe*, ci-dessus, p. 368 ; je ne sais quelle parenté a pu exister entre ces deux feuilles.

La Silhouette, journal des caricatures, des beaux-arts, mœurs, etc. 52 livraisons, avec 104 planches, in-4°.

Premier essai d'un journal de caricatures. Fondé par Émile de Girardin, Balzac et de Varaigne ; dessins par Henry Monnier et Gavarni.

Le Tribun du peuple, par une société de publicistes et de littérateurs. In-8°.

1er fascicule d'une série de 9 brochures sous des titres différents, mais se faisant suite.

2. *Du jugement des ministres.*
3. *De l'affermissement de la nouvelle dynastie.*
4. *Un monument à la souveraineté du peuple !!!*
5. *Trois vérités politiques*
6. *Napoléon et la trahison.*
7. *Escompte du commerce.*
8. *Du salut de la France.*
9. *Les Placards du peuple.*

La Voix du peuple, journal de la restauration nationale. 5 août, in-4°.

Vox Populi!!!...

1831

Au Peuple, la Société des Amis du peuple. 1er juillet-décembre, 15 nos in-4°.

Sous le même n° le catalogue Labédoyère porte 3 nos de *Lettres de Jean Bonhomme*, et 2 nos de *la Liberté*.

La même Société a publié une série de brochures d'une demi-feuille in-16, ayant pour vignette l'arbre de la liberté. J'en ai deux sous les yeux provenant de chez M. Pochet. L'une a pour tout titre : *Société des Amis du peuple*, le 18 août 1831 ; l'autre est intitulée : *Le Défenseur de l'égalité*, 12e brochure publiée par la Société des Amis du peuple. Novembre 1831.

Les Cancans, ou le Passe-Temps du jour, par Bérard. 1831-1834, in-8°.

68 nos avec un titre différent, comme : *Cancans politiques*, *Cancans inexorables*, *Cancans indomptables*, *Cancans persécutés*, *Cancans en prison*, etc. — Ce pamphlet fut en effet l'objet de nombreuses poursuites, qui se résumèrent pour l'auteur en une douzaine d'années de prison et une dizaine de mille francs d'amende. — Outre ces *Cancans*, Bérard publia d'autres pamphlets divers sous des titres variés, comme *l'Espérance*, *le Pèlerin*, *mes Perruques*, *Facéties du jour*, etc. M. Labédoyère possédait, des uns et des autres, une collection de 97 nos.

Chez M. Pochet.

Cancans bretons, au profit de Bérard. *Rennes*, in-8°.

— « Bérard ! noble et courageux ami ! nous

« te saluons dans tes fers! nous t'admirons,
« nous te félicitons, nous envions ta glorieuse
« captivité.

« Bérard! ton nom fait palpiter nos jeunes
« cœurs; ta voix toute française a remué la
« vieille Armorique et fait retentir ses échos.
« La Bretagne t'adopte au nombre de ses fils.

« Bérard! on nous a dit que tu étais pauvre
« et père de cinq enfants. Permets aux fidèles
« Bretons de t'apporter leur offrande. Nous ne
« te laisserons point arracher cette plume in-
« trépide qui fait trembler un pouvoir oppres-
« seur; nous t'achèterons la liberté d'écrire.

« Bérard! noble et courageux ami? nous te
« consacrons le produit de cette feuille. »

J'ai rencontré dans la même collection des *Canards véridiques*, in-4°, sans date ni numérotation, qui m'ont paru destinés à faire la contre-partie des *Cancans*.

Le Censeur, journal de la jeune France, pour faire suite au *Censeur européen* de MM. Comte et Dunoyer. In-8°.

Le Courrier de l'Europe, journal politique et littéraire. 1er février 1831-avril 1833, in-fol.

Fondé par M. Laurentie, qu'une divergence d'opinions avec ses amis politiques sur la ligne à suivre après Juillet avait fait quitter la direction de la *Quotidienne*, qui fut donnée à M. de Briant. Mais, faute de fonds, le *Courrier* ne put, malgré un succès assez marqué, se soutenir dans sa ligne. M. Laurentie se retira, et de nouveaux propriétaires imprimèrent au journal une nouvelle direction. — Le sous-titre a plusieurs fois varié. Au 1er avril 1832 : *journal des franchises provinciales;* le 21 octobre : *journal de la France royaliste et constitutionnelle*. — Fusionné le 1er mai 1833 avec le *Rénovateur*.

L'Ère nouvelle, revue politique, scientifique et littéraire, par une société d'hommes de lettres. In-8°.

Le Faubourien, ou le vrai Patriote, par Pierre Ledru, tourneur en cuivre et décoré de Juillet. In-8°.

Le Français, journal politique, commercial et littéraire. In-fol.

La France, journal du soir, politique, littéraire... In-fol.

Soleil de juillet, que nous as-tu valu?

Le Garde national. Forces, richesses, liberté, ordre public. 2 janv. 1831-1er juillet 1832, in-fol.

A partir du 26 avril 1832, il prend le sous-titre de *moniteur des communes*, politique, biographique, agricole, industriel et littéraire. Le spécimen portait : moniteur constitutionnel des 44,000 communes de France.

Ce journal s'offrait comme « un moyen public et légal de communication entre toutes les gardes nationales de France; son but était de resserrer les liens fraternels qui doivent les unir, et d'entretenir toujours leur émulation. Fidèle à son titre et à sa devise, il veillerait activement au maintien de la liberté et de l'ordre public. C'était un organe spécial; il serait cependant aussi complet et plus varié que les meilleurs journaux, sans compter qu'il coûterait beaucoup moins cher — 60 fr., au lieu de 80.

Il avait été créé par l'acte de société un conseil destiné à éclairer l'esprit et la direction du journal, lequel était présidé par le comte Alexandre de Laborde, aide major général de la garde nationale, et composé de notables miliciens. — Les premiers abonnés étaient le Roi, la Reine, Madame Adélaïde, le duc d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Joinville.

A cette mise en scène, on aura soupçonné un habile artisan. Le *Garde national*, en effet, avait été imaginé par MM. Émile de Girardin, chasseur, inspecteur des beaux-arts au ministère de l'intérieur, et Lautour-Mézeray, brigadier, propriétaire de plusieurs journaux, lesquels, « frappés d'admiration à la vue de
« cette armée de citoyens levée spontané-
« ment pour la défense de la liberté et le main-
« tien de l'ordre public, avaient jugé qu'il
« était du devoir et de l'honneur de la garde na-
« tionale de Paris d'élever une tribune où leurs
« amis et camarades des départements se-
« raient tous les jours appelés à faire entendre
« leurs réclamations et leurs vœux, et à pré-
« senter leurs observations dans l'intérêt gé-
« néral. »

L'apparition du journal avait été précédée de l'émission de deux spécimens où les deux spirituels amis avaient répandu les plus séduisantes amorces. Dans l'impossibilité de tout reproduire, nous essayerons tout du moins d'en donner une idée.

« *Fastes de la garde nationale*. — La garde
« nationale, depuis sa création, compte assez
« de faits remarquables pour que chaque jour
« on puisse en évoquer un, le remémorer et le
« célébrer dans ses motifs comme dans ses
« conséquences. Quel plus noble exemple que
« celui de nos pères! Le récit d'une grande
« action excite l'enthousiasme, et l'enthou-
« siasme fait le héros... »

« *Étranger*. — ..... Le *Garde national* hâtera
« de tous ses vœux le prochain enfantement
« des chartes étrangères; il défendra les
« droits de citoyen dans quelque pays que ce
« soit... Il aspire à l'honneur d'être, comme
« Lafayette, citoyen des deux mondes.

« *Chambre des députés*. — La chambre
« des députés étant un des trois pouvoirs de
« l'État, on lui doit respect et obéissance...

« *Correspondance générale*. Les lettres
« susceptibles de concourir au bien-être gé-
« néral seront publiées... Il sera bon de signaler
« à la vindicte de l'opinion les personnes qui
« renonceraient à leurs droits civils plutôt que
« de faire partie de la garde nationale. »

« *Histoire*. — Celle de la garde nationale,
« depuis son origine, tient à de trop graves

« événements pour en être séparée. Seulement « l'historien mettra en relief les épisodes les « plus remarquables de cette glorieuse institution. Là les faits parlent d'eux-mêmes; « mais le talent peut les faire parler plus haut « encore. Comparez la prise de la Bastille à « celle des Tuileries! »

« *Biographie.* — L'élection annuelle des « chefs donnera lieu à un examen successif de « leur conduite antérieure et de leurs titres à « l'estime publique. Le *Garde national* s'empressera de rendre justice à qui de droit, « et les gardes qui seront parvenus, d'une « manière quelconque, à se faire distinguer de « leurs camarades, auront aussi part aux éloges « de la biographie. Ce sera une surveillance « active exercée sur tous les chefs, et *un travail préparatoire pour la distribution des* « *récompenses de la Légion d'Honneur.* »

« *Manuel militaire.* — La plupart des « *Manuels du garde national* sont incomplets « et d'une nature trop aride. Il est possible de « prêter une forme agréable aux détails les « plus techniques de la charge en douze temps, « et la précision du sujet n'exclut pas l'élégance du style. Le *Garde national* s'efforcera d'inspirer et de propager le goût des « exercices militaires. »

« *Mœurs.* — La tâche d'un bon citoyen est « d'essayer de corriger les travers de la vie « privée et publique. Le *Garde national* ne « l'oubliera pas. »

« *Rapports de la garde descendante.* — « Ces rapports seront un champ fertile qui « produira une ample moisson de faits journaliers intéressants. Souvent une ronde de « nuit offre plus d'épisodes qu'un poëme « épique. »

« *Poésie.* — La poésie, tout abandonnée « qu'elle soit, aura toujours accès dans ce « journal, voué aux nobles inspirations du « civisme. N'oublions pas que la poésie nous « a dotés de la *Marseillaise* et des *Messéniennes.* Les nombreux banquets de la garde « nationale retentissent de chants français « mêlés aux toasts unanimes : le *Garde national* ne sera pas le dernier à chanter la « liberté et l'ordre public. »

« *Connaissances usuelles.* — ... Le *Garde* « *national* dévulguera une foule de recettes « et de procédés d'un usage ordinaire ou spécial. On sera bien aise, par exemple, de « savoir comment polir les armes blanches, « nettoyer les montures de sabre et blanchir « la buffleterie.

« *Uniforme.* — Aux numéros seront joints, « au fur et à mesure, les modèles, gravés et « coloriés, des uniformes des gardes nationales, « urbaines et rurales, d'après les communications de l'État-major... »

Le *Garde national* devait même avoir son article de modes. Et enfin, pour couronner le tout :

« *Concours et prix.* — Les questions les « plus importantes concernant la garde nationale seront mises au concours. Le conseil, « composé des hommes les plus dignes, choisis « dans le sein de la garde nationale, — et qui « avait pour secrétaires MM. Emile de Girardin « et Lautour-Mézeray, — rédigera le programme et décernera un prix au meilleur « mémoire, qui sera inséré dans ce journal »

Et pour commencer, le conseil avait décidé dans sa première réunion, du 18 septembre, qu'une médaille d'or de 500 fr., à l'effigie du général Lafayette, et portant pour exergue ces mots : *Émulation nationale*, serait décernée à l'auteur du meilleur discours en prose sur cette question :

« Prouver l'utilité de la garde nationale, « non-seulement comme gardienne de la fortune et de la tranquillité publiques, mais « comme le plus sûr moyen de diminuer les « charges de l'État et de faire respecter l'indépendance nationale. »

Il pouvait, en outre, être décerné un second prix, consistant en une médaille semblable, mais en argent, et des accessits donnant droit à un abonnement d'une année.

Je ne sais si le prix fut décerné; mais quelles alléchantes promesses!

Les Instructeurs du peuple. In-4°.

Titre d'une publication quotidienne qui se composait d'extraits choisis dans les journaux, patriotes ou autres, selon le cas, et dont le titre variait ainsi : *Extraits de la Tribune et des autres journaux du jour*, — *Extraits du Moniteur et...*, etc. Le prix était de 5 centimes le n°.

Journal des sciences morales et politiques, par Buchez. In-4°.

Au n° 5 :

L'Européen, journal des sciences morales et économiques, par Buchez. 3 décembre 1831-1838, in-4°.

Fondé pour défendre la société, profondément menacée dans son existence par l'anarchie morale qui depuis quarante ans n'avait cessé de croître, par l'anarchie des doctrines, par celle des enseignements, enfin par l'incrédulité, qui en est la suite, et pour ramener les hommes à l'unité de foi et à l'unité d'action, par lesquelles seules les nations peuvent vivre et durer. Ce n'était ni une œuvre de loisir, ni un œuvre de spéculation. Personne ne lui étant venu en aide, elle fut arrêtée lorsque les faibles forces de l'auteur furent épuisées. — C'est lui qui parle. — L'*Européen*, dans cette première période, n'eut jamais, dit-il, plus d'une centaine d'abonnés, et il fut cependant toujours tiré à 600 et distribué à 500 exemplaires. Forcé ainsi d'interrompre son œuvre à la fin de 1832, M. Buchez la reprit courageusement en octobre 1835, « sans plus de forces, sans plus d'habileté, sans compter sur plus d'appui », mais dans l'espoir de semer quelques nouveaux germes, sa foi faisant toute son espérance, comme elle devait faire toute sa force, et, si j'en crois la *Bibliographie de la France*, il l'aurait continuée jusqu'en 1838, où il aurait été de nouveau forcé de l'inter-

rompre. Enfin il la reprit une troisième fois, avec le concours de J. Bastide, mais sous le titre de

— Revue nationale. Mai 1847-juillet 1848, gr. in-8°.

Journal officiel des gardes nationales de France. In-8°.

Lettres patriotiques du Père Duchesne de 1831. In-8°.

Mayeux. Du nouveau... Attention, nom de D..! 12 juillet 1831-30 mai 1832, 32 livr. in-4°.

Le titre est surmonté d'une vignette représentant Mayeux au pied d'un arbre de la liberté. L'auteur et l'éditeur s'étant brouillés après la 12e livraison, le dernier continua la publication sous le même titre, et le premier entreprit une concurrence sous le titre de :

— Le véritable Mayeux, évangéliste populaire. 12 octobre 1831-27 mai 1832, 31 nos in-4°.

Le titre est surmonté d'une vignette représentant Mayeux un drapeau tricolore à la main. A partir du 6e évangile, l'auteur, pour se soustraire à la loi du cautionnement, a recours à un moyen qui fut assez fréquemment mis en usage : il change chaque semaine le nom de son journal; il le publie alternativement sous les titres de : *Jérôme le franc parleur; Mathurin l'épilogueur; Simon le Prolétaire ou le petit Tribun du peuple; François le Fataliste*, et revient ensuite à son premier titre.

Mayeux, c'est le Père Duchesne de la révolution de Juillet, un Père Duchesne très-mitigé pourtant.

« Depuis longtemps il était un homme qui « s'appelait Mayeux Cet homme avait, comme « Socrate, un démon familier qui s'était logé « dans son dos; c'est pourquoi il était bossu. « Ce démon lui disait tout, lui faisait tout « voir; mais il lui défendait de parler : il lui « avait lié la langue.

« Mayeux, plébéien, était philanthrope, « c'est-à-dire ami des hommes. Témoin de « l'audace et de la fourberie des aristocrates, « il s'indignait contre la bonhomie du peuple, « qui se laissait museler et bâter sans dire « mot, tandis qu'il n'aurait qu'à souffler pour « faire rentrer tous ses ennemis dans la poussière. Mayeux était continuellement triste, « désespérant de la liberté en France

« Cependant la révolution des barricades « arriva. Mayeux en eut de la joie; mais sa « joie fut courte. Dès le septième jour son « humeur noire le reprit. « Peste soit des sots! « se disait-il entre les dents. Je les croyais « remontés sur leur bête, et voilà qu'ils la « laissent remonter sur eux!... Jamais ce « peuple ne saura être libre! » Et il trépignait « de dépit, faisant les cornes aux héros des « trois journées.....

« Un jour, s'étant assis au pied d'un arbre, « il s'endormit, et, durant son sommeil, la « bosse de son dos s'ouvrit, et son démon « familier en sortit et vint se placer devant « lui, disant : « Réjouis-toi, Mayeux, ami du « peuple, homme aimé des cieux! Il était écrit « que tu serais orateur du peuple et apôtre de « la liberté. Ce jour tant désiré est venu. Je « viens de rompre le lien de ta langue. Tu « peux désormais employer l'encre et la parole « pour éclairer les simples et châtier les mé- « chants...

« A ces mots Mayeux éprouva un grand saisissement de joie, à peu près comme M. Persil « quand on lui annonce l'arrestation d'un ré- « publicain, ou comme M. Sébastiani quand « sa maîtresse lui dit que sa cravate est bien « mise et ses cheveux bien arrangés... »

— « Pourquoi cet arbre au pied duquel « Mayeux fait ses conférences? Pourquoi le « bonnet dont cet arbre est coiffé? Pourquoi? « pourquoi? Pour faire parler les sots, mau- « vaises langues que vous êtes! Et si on vous « demandait, à vous, pourquoi clabaudiez- « vous contre les libéraux sous Charles X et « pourquoi aujourd'hui contre les carlistes! « Vous ne montreriez pas le fond du sac, « n'est-ce pas? Dieu merci, Mayeux ne vous « ressemble pas; il n'y a ni tartufferie ni am- « phibologie dans son fait. Liberté pour tous, « égalité de droits, économie d'impôts, voilà « sa devise : trois choses qui sont peu du « goût des ambitieux de tous les partis. Quant « à l'arbre et au bonnet qui vous font jaser, « Mayeux n'y entend pas malice. L'arbre est « celui sous lequel il s'était endormi lorsque « son démon vint lui annoncer sa mission, qui « est, comme vous savez, d'instruire le petit « peuple. Le bonnet est celui que portait jadis « le vertueux Camille Desmoulins. Mayeux le « conservait depuis longtemps dans un reli- « quaire patriotique; il crut pouvoir en parer « son chef le 31 juillet de l'année dernière, en « signe de la souveraineté du peuple qu'on « venait de proclamer... »

— « Quel métier, tonnerre de Dieu! que « celui d'écrivain patriote en France! Oh! « peuple! peuple! que d'entraves on apporte « à ton amélioration! que de couleuvres on « fait avaler à celui qui cherche à faire un « peu de bien! Mayeux prend la résolution de « t'enseigner quelques vérités; n'osant se faire « gazetier, il se décide à publier un volume en « détail. La première livraison paraît, crac! la « voilà saisie, confisquée à l'instant même, « et Mayeux traduit comme un séditieux. La « seconde livraison arrive. Il échappe à la « saisie à force de précautions, il se croit tiré « d'affaire; pah! le voilà qui tombe de Cha- « rybde en Scylla! Le fisc l'arrête à la poste, « et le met à l'amende pour défaut de timbre. « Et c'est là ce qu'on appelle liberté d'écrire! « Mais c'est un vrai guêpier, nom de Dieu! « que votre liberté! c'est un labyrinthe à y « perdre la boussole! Et puis on assure que « maître Barthe la trouve encore trop libre, « et lui taille encore des croupières. En ce cas, « Mayeux ira écrire à Rome ou à Constanti-

« nople, nom de Dieu! il n'y aura pas de dif-
« rence. »

Le Moniteur des communes et *Gazette des tribunaux de commerce réunis.*

Le Mouvement, journal politique des besoins nouveaux. In-fol.

Némésis, satire hebdomadaire, par Barthélemy. 27 mars 1831-1er avril 1832, 52 nos in 8°.

Il y eut aussi, en 1838, une *Némésis incorruptible*, par Destigny de Caen, sans compter une foule d'imitations plus ou moins malheureuses.

L'Opinion, par J.-M. Giacobi. 6 décembre 1831-13 février 1832, in-fol.

L'Orient, projet d'établissement d'un journal de philosophie supérieure, appliquée à la politique, aux mœurs, à la religion, aux sciences et aux arts. In-4°.

Le Père de famille, journal des intérêts, des droits et des devoirs. In-8°.

Publié par la Société d'instruction nationale et du bien public.

Le Phare de la liberté et de l'ordre public, journal politique... Prospectus in-4°.

Le Précurseur, recueil politique et littéraire. *Londres*, 5 février 1831-28 avril 1832, 2 vol. in-4°.

« Une grande crise tourmente aujourd'hui « les sociétés européennes. Dans des États où « florissaient naguère la paix, le commerce et « l'aménité des mœurs, des conspirations se « forment et soulèvent la multitude contre « les pouvoirs établis. Les gouvernements qui « veulent se défendre sont expulsés; ceux qui « essayent de transiger avec l'insurrection ne « font que la rendre plus audacieuse et plus « exigeante..... Dans ce conflit, les destinées « de l'Europe civilisée restent suspendues entre « la peur des uns et le délire des autres... Les « nations tomberont de malheurs en malheurs « et d'une tyrannie à une autre jusqu'au mo- « ment où le droit sera replacé sur ses bases « légitimes, seul dénoûment possible du grand « drame politique dont l'Europe est le théâtre « depuis un demi-siècle. Préparer les voies à « ce nouvel et inévitable ordre de choses; in- « diquer les moyens de parvenir au but, tant « de fois manqué, de ramener la paix sans « épuiser la force, de mettre un terme à l'a- « narchie sans livrer le monde au fer du des- « potisme : voilà la mission que le *Précurseur* « s'est imposée, et la définition de son titre. » — Les auteurs protestent, du reste, de leur indépendance et de leur impartialité; ils ne désirent que le retour de la paix et de la prospérité en France.

Les Provinces, recueil de documents sur l'abolition des servitudes révolutionnaires, la restauration des anciennes franchises nationales, et l'émancipation des provinces et des communes. Publié par quelques amis de l'ordre et des libertés civiles, politiques et religieuses. Octobre 1831-décembre 1832, 2 vol. in-8°.

Le Publicateur politique, littéraire, des sciences et des arts. Affiches judiciaires et annonces. Journal quotidien. In-fol.

Répertoire politique, revue mensuelle; diplomatie, histoire, biographie, sous la direction d'Eugène Roch. 2 vol. in-8°.

Revue européenne, par les rédacteurs du *Correspondant*. 1831-1835, 11 vol. in-8°.

La Revue parisienne, critique universelle, littérature, beaux-arts, philosophie, instruction publique, etc., par Hipp. Magnien. In-8°.

Il y eut encore à la même époque une *Critique parisienne.*

Société des amis du peuple. 6 juillet 1831-22 mai 1832, petit in-fol. et in-8°.

Cela ne ressemble guère au titre d'un journal; je donne l'indication comme je l'ai trouvée dans un catalogue du libraire France. — Le catalogue La Bédoyère range sous ce titre 14 nos ou pamphlets par Raspail, Blanqui, Antony Thouret, etc, plus 7 nos de *Lettres du Parisien à son frère le curé;* le tout, petit in-4°.

Le Sténographe des chambres. 26 juillet 1831-14 février 1833, 2 vol. gr. in-fol.

Fondé par M. Eugène Chatard, qui devint dans la suite rédacteur en chef du *Messager*, travailla au *Journal du commerce* et du *Courrier français*, et prêta un concours actif, après février 1848, à la *République* et au *Vote universel*. — Le *Sténographe*, spécialement consacré à la publicité des débats parlementaires, paraissait immédiatement après la clôture des séances. Il rendait un compte rigoureusement exact et complet des discussions du jour, et contenait, en outre, un bulletin de nouvelles officielles et des actes du gouvernement.

Le Vampire, chronique des maisons de jeux, de la loterie et de l'agiotage, journal philosophique, anecdotique, littéraire et d'utilité publique; rédigé par une société de philanthropes et de gens de lettres. In-4°.

1832

Archives universelles de la religion catholique, par une société d'ecclésiastiques et de littérateurs. In-8°.

Réuni au *Journal des presbytères*.

Le Bonhomme Richard, journal quotidien, politique, commercial et littéraire, à 2 francs par mois. 6 avril 1832-31 août 1833, 2 vol. gr. in-4°.

A partir du 20 décembre, le sous-titre devient : « journal de la constitution de la Charte de 1830, politique... » Prend ensuite le format in-fol. et le titre suivant :

L'Impartial, journal constitutionnel, politique..., publié sous le patronage de 150 députés, manufacturiers, négociants, etc. 1833-6 octobre 1836, in-fol.

Le *Bonhomme Richard* se donna, à partir, je crois, du 29 juillet 1832, une annexe sous le titre de

— **Le Sens commun**, journal populaire du dimanche, supplément au *Bonhomme Richard*. Gr. in-4°.

« Le *Bonhomme Richard* publie, lui « aussi, un supplément. Le *Sens commun* lui « sert d'auxiliaire. Il ne saurait choisir un « meilleur titre, et il espère le justifier tou- « jours. Le *Bonhomme Richard* publiera de « temps en temps ces appendices; il les donnera « dans le seul but de répandre parmi le peuple « les bons principes d'une saine liberté qu'il a « défendus jusqu'à ce jour. Ce n'est point une « spéculation qu'il veut faire; c'est une entre- « prise patriotique. » Prix du numéro : 1 sou.

Paraissait destiné à contre-battre la feuille suivante, le *Bon Sens*, contre lequel il décoche des traits incessants, comme : « Le *Bon Sens* court les rues; ses rédacteurs courent après. » — « On demande si le journal du *Bon Sens* est timbré. »

Le *Sens commun* survécut au *Bonhomme Richard*. Je ne l'ai rencontré, et qu'en partie encore, à la Préfecture de police, où il commence le 5 janvier 1840 (9e année), et finit le 29 décembre 1844.

Le Bon Sens, journal populaire de l'opposition constitutionnelle, publié sous les auspices des députés signataires du compte-rendu. Fondateurs : Cauchois-Lemaire, rédacteur en chef (auquel succéda Louis le Blanc); Rodde aîné, directeur. 1re-8e années, 15 juillet 1832-3 mars 1839, 8 vol. in-fol.

La voix du peuple est la voix de Dieu.

Se publiait de trois manières : 1° par *distribution*, à 5 centimes le n°, et 2 sous chez les dépositaires et au bureau; 2° par *abonnement* annuel à 5 fr. 50; 3° par *souscription* à 20 fr. « La distribution à 1 sou, disait le pros- « pectus, constitue l'administration en perte, « puisqu'elle ne retire de la vente que le prix « du timbre qu'elle a avancé. La souscription « a pour objet de couvrir les pertes de la dis « tribution. Les citoyens qui y concourent « font un acte de patriotisme, puisqu'ils con- « tribuent à l'instruction politique et morale « des masses, objet principal de la fondation « du journal. — « Antidote nécessaire des « dominicales serviles, la petite dominicale « indépendante aura pour effet, à la longue, « d'accroître la masse des citoyens pour qui « la connaissance des papiers publics est un « besoin de tous les jours; c'est, en quelque « sorte, l'introduction à la lecture des grands « journaux, et la table hebdomadaire et rai- « sonnée de la presse patriote.

Le *Bon Sens* était, dans une ligne un peu moins avancée que celle de la *Tribune*, le journal des intérêts démocratiques. Sa devise résumait son esprit : « Tout pour et par le peuple. » Il se distinguait entre tous les journaux par l'appel incessant et direct qu'il faisait à l'intelligence des masses. Il s'était imposé la loi d'admettre dans des colonnes réservées, sous le titre de *Tribune des prolétaires*, les œuvres sorties de la plume des ouvriers. — Voy. t. 8, p. 558.

Brid'Oison, journal des gobe-mouches, par de Lisle. 17 janvier-19 décembre, 336 nos in-4°.

Au n° 95, le sous-titre devient : *journal des folies du siècle*. — Suspendu le 19 décembre, il essaya de se continuer sous la forme déguisée de feuilles détachées, changeant de titre et de vignette à chaque n°.

Repris au mois de septembre suivant par Descrivieux sous son dernier titre :

Brid'Oison, journal des folies du siècle. 16 septembre 1833-30 novembre 1834, 333 nos in-4°.

Au n° 334, prend le titre de

La France, journal des intérêts monarchiques et religieux de l'Europe. 1er décembre 1834-6 février 1847, in-fol.

Réuni le 7 février 1847 à la *Quotidienne* et à l'*Écho français*, sous le titre de l'*Union monarchique*.

Bureau général de correspondance, rue du Mail, n° 7. 9 juin-5 septembre, in-fol. oblong.

Cerbère. Macédoine, belles-lettres, sciences, beaux-arts et théâtres. In-8°.

Omnibus mordax.

La Charge, ou les Folies contemporaines, recueil de dessins satiriques et philosophiques, pour servir à l'histoire de nos extravagances. 1re 3e années, 7 octobre 1832-9 février 1834, 3 vol. pet. in-fol., pap. rose.

« La publication de la *Charge* étant une « véritable conspiration pour la tranquillité et « le bonheur de chacun, et son prix étant « excessivement minime, le grand nombre de « souscripteurs pourra seul nous faire atteindre « le but que nous nous proposons. Nous prions « donc les amis de la raison, du bon ordre et « d'une sage liberté, de recruter pour la *Charge* « parmi leurs connaissances. »

— « *Mensonge*, cheville ouvrière de l'oppo- « sition journaliste. Mardi il n'y avait que « *cent* voix qui avaient crié *A bas les forts!* « mercredi il y en avait *cinq cents;* jeudi, *cinq* « *cent mille :* nous arriverons au *million*. »

— « On ne dira pas du *Bon Sens* qu'il *sent* « *bon*. »

Le Charivari, publiant chaque jour un nouveau dessin. 1er décembre 1832-1866..., in-4°.

Fondé par Charles Philipon : — Pamphlet périodique plein de verve et de malice, qui joua contre le gouvernement de Juillet, avec plus d'esprit encore et de gaieté, le même rôle que le Figaro avait joué contre le gouvernement de la Restauration. Ses principaux rédacteurs ont été MM. Louis Desnoyers, Altaroche, Albert Clerc, qui depuis se décorèrent du titre des *trois hommes d'État du Charivari*. Louis Huart, Taxile Delord, Clément Caraguel, Laurent Jan, etc.

La Chronique de France, par Ed. Mennechet. 15 novembre 1832-25 décembre 1833, 39 nos in-8°.

Le Commerçant, revue commerciale, industrielle et politique. In-fol.

La Constitution de 1830, journal des faits politiques et littéraires. 26 janvier, in-fol.

Publiait à 100,000 exemplaires, et au prix d'un sou, un supplément hebdomadaire, sous le titre de 1re, 2e.... *Feuille des intérets populaires*. In-fol.

L'Écho... Prospectus pour la fondation de 6 journaux destinés aux besoins moraux, civils et matériels du peuple, sous le titre multiple : *l'Écho;* journaux de l'émancipation intellectuelle et des connaissances utiles, pour tous ceux qui savent lire. Directeur intellectuel Am. de Céséna. In-fol.

Ces journaux devaient être : L'Écho de Paris, de la France, des colonies et de l'étranger... L'Echo journal politique, des beaux-arts et de l'industrie... L'Écho, gazette de l'instruction publique et des cultes... L'Écho, courrier des halles, des électeurs et des communes... L'Écho nouvelliste, agricole, industriel et scientifique... L'Écho, moniteur des marchés de la France et de l'étranger.

J'enregistre ce prospectus comme un signe du temps, et aussi à cause du nom de l'auteur, dont j'aurai plus d'une fois encore à signaler le savoir-faire.

L'Écho de la province, journal politique, littéraire et anecdotique. Prospect. in-4°.

L'Écho de Paris, journal des séances de la chambre des pairs. In-fol.

Facéties de la semaine; — du jour; — du moment; — populaires, etc., par Meunier. S.d., 7 nos in-8°.

Vignette représentant une ronde en charge

Amis, en ronde dansons
La grande
Sarabande.
Au rendez-vous des chansons,
En ronde, amis, dansons.

Le Fanal, indicateur universel des abus, des actes arbitraires et des violations de la loi. In-8°.

La Femme libre. In-8°.

Signé : Jeanne Désirée, fondatrice, et Marie Reine, directrice. — Au n° 2.

La Femme nouvelle, ou l'Apostolat des femmes. 1832-avril 1834, in-8°.

Le sous-titre est devenu : *tribune des femmes.*

Le Fondateur, journal de l'association libre pour l'éducation du peuple. Rédacteur en chef : Victor Lechevalier. 1832-1833, in-4°.

La Foudre..., par le chevalier Descrivieux. 1832 1833, in-8°.

Le laurier seul préserve de la foudre.

Avec une épithète qui variait à chaque n°, ainsi : *La foudre réveillée*, — *anecdotique*, *cancanière*, — *historique*, — *sénatoriale*, — *violette*, — *voyageuse*, etc — S'annonçait comme remplaçant les *Cancans* de Bérard. Du prix (3 fr. pour 3 mois ou 12 nos), deux cinquièmes étaient pour les frais d'impression, deux autres pour faire face aux condamnations qui pourraient être encourues, et le 5e restant pour secours à d'anciens officiers de la garde impériale ou à de vieux prêtres.

La France contemporaine. 1832-1833, in-4°.

Le Frondeur européen. In-fol.

Un prospectus ayant pour titre : « *Le Frondeur européen*, publicateur de l'association de la Fronde, moniteur polygraphique, réformateur, régénérateur, régulateur; plus un 1er n° portant en tête : Dieu et patrie, la loi, la monarchie, bien public, prospérité nationale. Association nationale de la Fronde. Première publication du Frondeur européen.

La Gazette des gazettes, écho des journaux et écrits royalistes publiés en France et à l'étranger. In-8°.

Gazette du clergé. In-fol.

Gazette politique, s'adressant spécialement au clergé, catholique, apostolique et romaine, mais française.

Notre Histoire, par J Bousquet. Juin 1832-1835, 3 t. en 1 vol. in-8°.

Les couvertures du t. 2 portent en plus : « revue historique et politique, publiée sous le patronage de MM. Odilon Barrot, Laffitte, Arago, général Thiard, membres de la chambre des députés. »

Journal de la Société de la morale chrétienne, sous la présidence du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt. 1832-1835, 8 vol. in-4° et in-8°.

Journal des ouvriers, destiné à fixer leurs droits dans l'ordre social, leurs devoirs, leurs intérêts comme premiers producteurs, leurs obligations envers la société et celles de la société envers eux Gr. in-12.

Journal des sociétés maternelles, indiquant à toutes les femmes qui savent lire leurs devoirs comme épouses et mères, leurs intérêts comme membres de la communauté conjugale et gérants domestiques, leurs droits comme veuves et tutrices.

Annoncé comme devant paraître le 15 octobre, puis de mois en mois, par livraisons composées de 168,000 lettres, équivalant à 300 pages d'un volume in-8°.

La Méduse, journal des intérêts des départements. Prosp. in-4°.

Mémorial de France, recueil politique, religieux, philosophique et littéraire. In-4°.

Moniteur algérien, journal officiel de la colonie. *Alger*, 27 janvier 1832-décembre 1858, 27 vol. in-fol.

C'est la première feuille spéciale à l'Algérie que j'aie rencontrée. J'ignore si elle eut des précédents, je sais seulement qu'en juin 1830 il avait paru à Toulon le prospectus d'une *Estafette d'Alger*, journal historique, politique et militaire; mais ce projet a-t-il eu un commencement d'exécution, c'est ce que je ne saurais dire.

Je crois devoir ranger ici toutes les publications périodiques ayant trait à notre colonie africaine qui sont venues à ma connaissance :

— **L'Afrique française,** revue coloniale, politique, administrative, militaire... *Paris*, 1837, 6 nos in-8°.

— **Revue de l'Orient et de l'Algérie,** recueil consacré à la discussion de tous les États orientaux et des colonies françaises de l'Afrique, de l'Inde et de l'Océanie. Bulletin des actes de la Société orientale, fondée à Paris en 1841. Réd. en chef : M. O. Mac Carty, secrétaire général de la société. In-8°.

— **Akhbar,** journal de l'Algérie. *Alger*, 1839, in-fol.

— **L'Algérie,** courrier d'Afrique, d'Orient et de la Méditerranée. Rédact en chef : Fouqueau de Pussy. *Paris*, 2 décembre 1843-7 juillet 1846, 179 nos en 3 vol. in-fol.

J'ai lu quelque part que Louis Jourdan, eut, ainsi que MM. Enfantin, Carette et Warnier, ces trois derniers, membres de la commission scientifique, une large part à la rédaction de cette feuille, qui eut l'incontestable mérite de faire entrer la question algérienne, un peu oubliée alors, dans le cercle des grandes questions politiques.

— **L'Afrique,** journal de la colonisation française, politique, économique, fondé à Paris par les colons de l'Algérie. Directeur-gérant : Hipp. Peut. *Paris*, 15 août 1844-1845, 2 vol. in-fol.

L'*Esprit public* publiait en 1846 un supplément portant ce titre d'*Afrique*.

— **Le Nador,** vigie de l'Algérie, revue mensuelle, non politique. *Alger*, juin-août 1844, 6 nos in-8°.

— **La France algérienne,** revue d'Afrique, militaire, agricole, industrielle... *Alger*, 1845, in-fol.

— **Revue algérienne.** Réd. MM. Berthier de Sauvigny et Horace de Viel-Castel. *Paris*, mai 1849-décembre 1847, 3 vol. gr. in-8°.

A partir de 1847, le titre porte en plus : *et orientale*.

Dès 1833 une *Revue algérienne*, ou le Révélateur africain, avait été projetée à Alger ; je ne sais s'il en a paru autre chose que le prospectus.

— **Revue d'Afrique**, organe des départements algériens, par de Peyssonnel et Baïhaut. *Paris*, janvier-mai 1846, 5 nos gr. in-8°.

— **Le Nouvelliste.** *Al Mobaschir*. Donnant les nouvelles de tous les pays. 1847-1858, 12 vol. in-fol.

— **L'Afrique française**, journal des intérêts politiques et civils de l'Algérie. Rédact. en chef : Montagne père. *Alger*, 11 juin 1848, in-fol.

— **L'Atlas**, journal démocratique de l'Algérie. 1849, in-fol.

— **L'Écho d'Algérie**, organe spécial des colons d'Afrique, politique, agricole... Réd. en chef : Michel, de Bone. Avril 1849, in-fol.

— **Revue des progrès de l'Algérie**, bulletin officiel des sociétés scientifiques, théoriques et pratiques de la colonie. *Alger*, 1850, 6 nos in-8°.

— **Annales de la colonisation algérienne.** Bulletin mensuel de la colonisation française et étrangère, publié sous la direction de M. Hipp. Peut. *Paris*, janvier 1852, in-8°.

— **Revue orientale et algérienne**, recueil de documents sur l'histoire..., les mœurs..., le commerce, des diverses contrées de l'Orient. *Paris*, janvier 1852, in-8°.

— **Bulletin de l'Algérie**, revue mensuelle. Colonisation, histoire, mœurs... *Paris*, 1855, in-8°.

— **Revue africaine**, journal des travaux de la société historique algérienne. *Alger*, 1855, in-8°.

— **Le Centre algérien à Paris**, journal des intérêts et des affaires de l'Algérie. 1856, in-fol.

— **La Presse algérienne.** Colonisation..., histoire, mœurs. Rédacteur en chef : L. de Rosny. 1857, in-fol.

— **L'Algérie nouvelle.** Rédacteur en chef : Clément Duvernois. Novembre 1858, in-fol.

— **Bulletin officiel de l'Algérie** et des colonies. Novembre 1858, in-8°.

— **Revue algérienne et coloniale**, moniteur de l'Algérie et des colonies. 1859, in-8°.

Le 1er janvier 1861, le titre est devenu : *Revue maritime et coloniale*.

— **L'Algérie** agricole, commerciale et industrielle, recueil mensuel contenant des renseignements de toute nature sur l'agriculture, la colonisation, le commerce et les diverses industries algériennes. 1er juin 1859-1860, 3 vol. in-8°.

Remplacé par la

— **Revue du monde colonial**, organe des intérêts agricoles, industriels, commerciaux... des deux mondes. In-8°.

— **Moniteur de l'Algérie.** 1er septembre 1861, in-fol.

Journal officiel de la colonie, fondé par l'administration dans le double but « d'y vulgariser toutes les mesures qu'il est utile de « porter à la connaissance des citoyens, et de « répandre au delà de la Méditerranée des notions exactes et précises sur un pays dont on « n'apprécie pas assez les ressources et l'avenir. »

Six autres journaux politiques avaient été peu de temps auparavant autorisés par la nouvelle administration de l'Algérie instituée par le décret du 24 novembre 1860, savoir : le *Courrier d'Oran*, la *Mitidja*, l'*Echo de Numidie*, le *Courrier de Tlemcen*, le *Courrier de Mostaganem* et l'*Observateur de Blidah*.

Il existait déjà dans la colonie, antérieurement à cette époque, six journaux politiques : l'*Akhbar*, le plus ancien de tous, l'*Echo d'Oran* la *Seybouse*, le *Zeramna*, l'*Africain*, et l'*Indépendant*.

Le Moniteur des villes et des campagnes, journal des intérêts moraux et matériels.... 1832-1839, in-8°.

Le Nouvelliste. 3 février, in-fol. *Préfect. pol.*

Fondé par les rédacteurs du *Messager des Chambres*, qui avaient cessé de s'entendre avec les actionnaires de cette feuille sur la manière de soutenir le cabinet du 13 mars, qui, paraît-il, sur les 33 (?) journaux politiques publiés quotidiennement à Paris, n'en avait que 3 pour lui.

« Est-ce à dire que cette proportion énorme « en faveur de l'opposition exprime une même « proportion dans l'opinion publique ? Non as-

« surément, car, s'il en était ainsi, le gouverne-
« ment n'existerait pas demain...

« Les écrivains qui fondent aujourd'hui le « *Nouvelliste* ont été amenés par cette marche, chaque jour plus prononcée, de l'opposition et du gouvernement, des minorités qui harcèlent et des majorités qui se serrent, des intérêts qui s'inquiètent et des passions qui s'enflamment, à défendre dans une autre journal, franchement, complétement, le système actuel. Ils n'ont pu continuer à disposer de leur ancienne tribune pour des motifs de part et d'autre honorables, mais désormais inconciliables. Ils ont dû en fonder une autre. Ils vont désormais accomplir dans le *Nouvelliste* cette mission d'organes systématiques et absolus de la majorité parlementaire, dont le ministère est l'expression. »

L'exemplaire de la préfecture de police, le seul que je connaisse, s'arrête au 31 déc. 1832; mais le journal dut aller plus loin.

La Biblioth. impér. possède l'acte de société, du 23 juin 1833, d'un *Nouvelliste*, journal du soir et du matin, qui pourrait être une suite, une reprise de la même feuille, et j'en ai vu des nos de 1849, 15e année.

Le Pèlerin français, — à l'atelier, — militaire, — historien, — à la cour, etc., par de Villiers. 7 nos in-8°.

Le catalogue Ed. Baillot, 1837, n° 675, cite un *Pèlerin* de 1830, 6 nos in-8°.

Le Petit Postillon, ou Extraits de tous les journaux français et étrangers. 4 juillet, in-4°.

Le Petit Indépendant. 5 juillet.

La Petite Estafette. 6 juillet.

Le Petit Nouvelliste. 7 juillet.

Le Petit Corsaire. 8 juillet.

Le Petit Messager de la campagne, etc.

Un seul et même journal dissimulé sous des titres divers pour échapper au cautionnement. — Je trouve chez M. Pochet quelques nos de feuilles de ce genre : *le Petit Courrier de Paris*, *le Petit Messager de Paris*, remontant au mois de février.

Le Phalanstère, journal pour la fondation d'une phalange agricole et manufacturière, associée en travaux et en ménage. Juin, in-4°.

Premier organe de l'école phalanstérienne. — Au n° 15, 7 septembre :

La Réforme industrielle, ou le Phalanstère, journal proposant la fondation d'une phalange, réunion de 1100 personnes associées en travaux de culture, fabrique et ménage. In-4°.

Cette 1re série forme 2 vol. — Repris en 1836, sous le titre de

— **La Phalange**, revue de la science sociale. Politique, industrie, sciences, arts et littérature. 10 juillet, 1836, in-4°.

Parut d'abord deux fois par mois, et forme jusqu'en septembre 1840 une 2e série, de 3 vol. A partir du 2 septembre elle paraît trois fois la semaine. Finit sous cette forme le 30 juillet 1843, au n° 170 du tome 6 de la 3e série, et devient journal quotidien sous le titre de

— **La Démocratie pacifique**, journal des intérêts des gouvernements et des peuples. Rédact. en chef Victor Considérant. 1er août 1843-30 nov. 1851 (12e.-20e années), 16 vol. in-fol.

L'en-tête de la *Démocratie*, disposé avec beaucoup d'art, est orné d'une balance et constellé d'épigraphes : *Omnes fratres estis* (MATH.). — *Ut omnes unum sint* (JOANN.). — Unité sociale, politique et religieuse. — Droit au travail; libre examen; élection. — Progrès social sans révolutions. — Richesse générale. — Réalisation de l'ordre, de la justice et de la liberté. — Association volontaire du capital, du travail et du talent, etc.

Le 1er n°, de 8 pages, est tout entier rempli par un manifeste politique et social.

Le fouriérisme avait commencé à se produire au moment où le saint-simonisme disparaissait. Les adeptes lui étaient venus d'abord assez lentement; mais il avait fait, vers 1830, une importante recrue dans la personne de Victor Considérant, qui, à la mort du maître fut reconnu pour chef par ses disciples, dont les rangs s'étaient singulièrement grossis à la suite de la révolution de Juillet. L'école sociétaire avait fini par se constituer en corporation propagandiste. Cependant, les disciples de Fourier, dans leur dernier organe, la *Démocratie pacifique*, s'attachèrent principalement à mettre en relief le côté économique et relativement raisonnable des idées du maître, renvoyant à des améliorations successives la réalisation complète de l'harmonie sociétaire. Ainsi présenté, le fouriérisme n'était plus qu'une simple question de progrès social à débattre théoriquement, et il conserva ce caractère jusqu'à la révolution de 1848, dans laquelle il sombra.

— **Le Nouveau Monde**, journal de la science sociale, par Jean Czynski. 1839-1842, in-4°.

Avait pour but de populariser la théorie de Fourier et d'accélérer la fondation du premier phalanstère.

Le vrai Philanthrope. Prosp. in-fol. plano.

La Propagande, journal des institutions républicaines. Prosp. in-8°.

Le rédacteur en chef devait être M. Eug. Plagniol; mais le journal ne devait paraître qu'après le placement effectif de 150 actions. C'était peu demander assurément; il paraît que c'était trop encore.

La Propriété, journal d'architecture civile et rurale, des beaux-arts et d'économie sociale. In-4°.

Le Rénovateur. 17 mars 1832-31 décembre 1835, in-8° et in-fol.

Fondé par M. Laurentie, avec le concours du duc de Fitz-James, du duc de Noailles, de M. de Bonald, du vicomte de Conny et autres chefs du parti légitimiste, et la collaboration de quelques écrivains qui débutaient dans la carrière. Dans le nombre était Balzac, dont la renommée comme romancier commençait déjà. On remarque de lui dans le premier n° un article très-vif contre la démolition du monument expiatoire commencé sur l'emplacement de l'ancien Opéra, où avait été assassiné le duc de Berry, en face de la Bibliothèque impériale.

La pensée des fondateurs du *Renovateur* avait été de donner une expression plus haute et plus régulière à la politique qui avait présidé à la création du *Courrier de l'Europe*, et dont le but était de « montrer à la nation que, s'il restait quelque part une défense libre et hardie de ses vieux droits, c'était dans les rangs de ceux qui avaient défendu la monarchie de dix siècles, non point dans ses faiblesses ou dans ses erreurs, mais dans son principe de conservation, de gloire et de liberté. » — Le 1er mai 1833, les deux feuilles se fusionnèrent sous le titre de *le Rénovateur, Courrier de l'Europe*, in-fol.

Le Réparateur. Prosp. in-fol.

Dieu aide !

Le but des fondateurs n'était pas de créer *a priori* un parti, mais de réaliser la puissance du parti des vieilles mœurs et des saines traditions françaises. Aussi ne pouvaient-ils végéter, ni se contenter de gagner du temps; il leur fallait un succès décisif, ou ils n'étaient rien. Le point capital pour eux était de savoir si leur parti était encore debout, ou s'il était descendu dans la tombe. Pour s'en assurer ils faisaient appel à la bourse des leurs. Il ne paraît pas que cet appel ait été entendu, bien que le journal fût fondé « d'après un mode impossible aux autres, et qui plaçait les actionnaires dans une position à part sous le rapport des avantages.

Le Revenant. 1er janvier 1832-15 sept. 1833, in-fol.

Avec une vignette représentant Henri IV apparaissant à Florette, et lui disant : « N'ayez pas peur, c'est un ami. » — Journal légitimiste, très-rare. Aurait été fondé, suivant Edmond Texier, par M. Albert de Calvimont, lequel se serait rallié depuis. Je vois dans un catalogue d'écrits condamnés que les nos des 25 janvier et 1er mars 1833 furent poursuivis pour offense à la personne du roi et excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et valurent au gérant, Ménard de Rochecave, treize mois de prison et 650 fr. d'amende.

Dutacq en avait un exemplaire qui s'arrêtait au 1er juin 1833, n° 526. 3 vol., qui a été vendu 50 fr. — Le catalogue La Bédoyère dit qu'il finit au n° 621, sous le titre de

L'Avant-Garde. In-fol.

Mais il ne dit pas à quelle époque ni à quel n° eut lieu ce changement de titre.

Revue parisienne. Littérature, histoire, jurisprudence, esquisse de mœurs.... In-4°.

La Semaine politique, industrielle, agricole et commerciale, feuille des vrais intérêts populaires, publiée par la Société nationale pour l'instruction politique du peuple. 1832-1833, in-fol.

Était distribuée à 12,000 exemplaires dans les rues de Paris, et adressée franco aux abonnés pour 8 fr. par an.

Tablettes nationales, histoire de France contemporaine progressive, pour faire suite aux *Tablettes universelles*, par J.-B. Gouriet. Règne de Louis-Philippe Ier. In-8°.

Un prospectus fut publié en 1834 qui annonçait une suite sous le titre de « *Nouvelles Tablettes universelles*, histoire de France contemporaine, générale et progressive. Ouvrage ouvert à toutes les opinions, croyances, doctrines et innovations de l'époque, continuant les *Tablettes nationales* dans leur spécialité politique.... Publié par Louis Aumond, dirigé par J.-B. Gouriet. » Je ne sais si ce projet eut une suite; mais j'ai enregistré à la date de 1829 (voir) un recueil portant ce titre de *Nouvelles Tablettes universelles*, qui doit être du même auteur que les *Tablettes universelles* de 1820 (voir), et les *Tablettes nationales*.

Vert-Vert, journal politique du matin et du soir. In-fol.

Il en était fait deux éditions : une pour l'extérieur des théâtres, avec programme des spectacles, et l'autre pour l'intérieur, sans programme.

La Voix du peuple, journal politique, littéraire et commercial. In-4°.

1833

Album anecdotique.

Le n° 16 est condamné par la Cour d'assises de la Seine, le 23 avril 1833, pour attaques contre les droits constitutionnels du roi. (*Moniteur* du 29 juin 1833.)

Archives du commerce, ou Guide des commerçants. 26 vol. in-8°.

L'Association, journal des intérêts sociaux, politique, commercial, moral et littéraire. Auteur-gérant responsable de l'entreprise : Pihan-Delaforest (Morinval). Prosp. in-fol.

Cette association est très-vraisemblablement restée en projet. Je n'en connais que le prospectus, sans date, dont je dois la communication à l'obligeance de MM. Charavay. Si j'en parle, c'est à cause de la combinaison sur laquelle reposait l'entreprise ; c'est un signe du temps.

« Il a été reconnu, disait le prospectus, qu'abstraction faite des insertions d'annonces, il faut au moins 4,000 abonnés à 80 fr. par an pour les frais d'un grand journal, rédigé avec tout le soin et tout le talent auxquels le public a droit de s'attendre. Au delà de ce nombre commencent les bénéfices. La dépense pour chaque numéro excédant se réduit, pour le timbre, le papier, le tirage et le port, à 10 centimes 1/2 par jour, soit 38 fr. par an. La différence de 38 à 80 fr. sur l'excédant des 4,000 premiers abonnés devient le bénéfice de l'entreprise. Dans la nôtre, ce bénéfice ne pourra jamais profiter qu'aux abonnés sociétaires du journal, dont chacun aura droit, après avoir pris son abonnement de 80 fr., à autant d'abonnements qu'il voudra au prix de 38 fr.

« Le prix des annonces serait pour les abonnés-sociétaires de 45 cent. par ligne seulement, au lieu de 1 fr. 50 que faisaient payer les autres grands journaux. Et « si ces annonces remplissaient plus que la dernière demi-page, « le gérant responsable serait tenu, afin que « les co-sociétaires n'ayant pas d'annonces à « faire ne pussent jamais rien perdre de la ré- « daction, de la donner dans un supplément « au moins égal à l'excédant des annonces. » Nos grands journaux riraient bien, s'ils la connaissaient, de la bonhomie de ce brave M. Morinval.

Ajoutons enfin que les rédacteurs de l'association devaient être « choisis parmi les écrivains, publicistes, savants et littérateurs les plus probes, les plus éclairés et les plus capables de Paris et des départements. »

Le Bon Pasteur, journal de l'Église française, catholique et apostolique, de Clichy la-Garenne. 1er janvier-21 avril, 17 n^os^ in-4°.

L'Église française eut, comme on le sait, pour fondateur l'abbé Châtel. Voici quelques autres organes de ce nouveau catholicisme, qui vécut quelques années, assez obscurément.

— **Le Catholique français,** ou la Religion de la raison. *A l'Église catholique française, faub. S.-Martin,* 59, janvier août 1833, 30 n^os^ in-8°.

— **Le Réformateur,** journal religieux, consacré au développement de la doctrine de l'Église française et du christianisme unitaire. Octobre 1834-juin-1835, n°s 1-8, in-8°.

Continué par

L'Église française, journal religieux. N°s 9-28, juillet 1835-février 1837.

— **La Religion naturelle,** revue des doctrines et des progrès de l'Église catholique française, dédiée aux catholiques français et aux FF.·. MM.·. par une société de catholiques français, sous la direction du F.·. Bandelier, vicaire primatial de l'Église française. Octobre 1841-août 1843, 2 vol. in-8°.

— **Le Réformateur religieux,** ou l'Écho de l'Église française fondée par M. l'abbé Châtel, journal religieux, politique et littéraire. 2 avril 1843-février 1844, 17 n^os^ en 2 vol. in-8°.

Causeries du monde, par Mme Gay. In-8°.

Le Conciliateur, journal du soir. Rédacteur en chef : Grenier. Sept. 1833-25 mai 1834, in-fol. *Préfect. pol.*

Le 1er mars 1834 : journal politique quotidien, publié sous le patronage de 500 députés, pairs de France, négociants, etc. — Continué par :

— **L'Union**, journal conciliateur. 13 juin 1834, in-fol.

La Charte, rien que la Charte.

Cette feuille se chargeait du rôle difficile de concilier les partis, de rapprocher les opinions dissidentes, de ramener à des idées de modération les esprits égarés, le plus souvent animés d'intentions généreuses, mais abusés par des spéculateurs intéressés, courtiers de révolutions et de troubles, qui, en se vantant de s'occuper du bien-être du peuple, ne songent guère qu'à une seule chose, à faire leurs affaires.

Le Conseiller des familles, publication mensuelle, indiquant à chacun les véritables sources de son bonheur moral et matériel, par d'Exau-

villers et l'abbé Glaize. 1833-1837, in-18 et in-12.

Journal religieux, à 4 fr. par an.

Le Défenseur de la religion, de la littérature et des arts. In-8°.

Le Défenseur des droits de l'homme, journal de propagande politique. Prospect. in-4°.

Le Diable rose — bleu — gris, etc. In-4°.

6 n°s, dont le premier porte, n° 67, 2e année ; mais la première année, si tant est qu'elle ait existé, a échappé à mes recherches. — Chacun de ces *Diables* devait paraître une fois par mois.

La Dominicale, journal des paroisses, consacré aux intérêts de la religion, aux sciences, aux lettres et aux arts dans leurs rapports avec elle. In-8°, fig.

L'Écho de la Jeune France, journal des progrès par le christianisme. Publié par la société de la Jeune France. Vicomte Walsh directeur-rédacteur en chef. Avril 1833-juin 1837, 6 tomes en 3 vol. gr. in-8°, fig.

Continué par

Écho de France, revue monarchique et littéraire. 2e série. Tome VII. Juillet 1837-janvier 1838, gr. in-8°.

L'Édile français, journal des travaux publics, des beaux-arts, du commerce et de la propriété. 1833-1834, in-fol.

Voir ci-dessous le *Moniteur industriel*.

L'Électeur. 1833-1834.

L'Estafette, journal des journaux. Février 1833-1858, in-fol.

A publié, du 18 sept. 1848 au 26 février 1852, une 2e édition, et du 16 juin 1849 au 14 mai 1850, un Bulletin du soir. — Supprimée en 1858, elle a été continuée par le *Messager*, ou plutôt elle a reparu, le 31 mai 1858, sous le titre de *Messager*.

« Journal dégagé de tout esprit de coterie, et destiné à reproduire avec impartialité toutes les nuances d'opinion qui se partagent le champ de la politique. — Réunissant les principaux articles des feuilles politiques, le jour même de leur publication, écho fidèle et sûr de la presse française et étrangère, il offrait quotidiennement le tableau intéressant et animé de toutes les opinions par l'exacte reproduction de leur propre langage. » L'*Estafette* avait néanmoins son opinion propre, qui devint de plus en plus accentuée après 1848, et qui lui valut plusieurs avertissements, et, finalement, la fit supprimer.

L'Étincelle. Prosp. in-fol., signé Julie Fanfernot, décorée de Juillet.

Les Études religieuses, journal catholique, scientifique, littéraire et historique, rédigé par des ecclésiastiques et des hommes de lettres. 1833-1835..., in-4°.

Le Faubourg Saint-Antoine, journal politique et industriel, rédigé par une société d'hommes de lettres. In-fol.

Le bon Français, journal politique à 6 francs par an, contenant les faits administratifs, ecclésiastiques, judiciaires, scientifiques, commerciaux... In-4°.

La France catholique, album religieux, historique, scientifique et littéraire. 1833-1836, in-4°, fig.

La France religieuse, journal philosophique et littéraire, par une société de jeunes gens. In-8°.

Gazette de Sainte-Pélagie et de toutes les maisons de détention. Janvier-19 décembre, in-fol.

Continué à partir du n° 37, 1er janvier 1834, sous le titre de :

Le Cri des familles, ancienne *Gazette de Sainte-Pélagie*, journal philanthropique, combattant les abus, les priviléges, la contrainte par corps, et généralement tous les attentats à la propriété, à la justice et à la liberté. Janvier et juillet 1834.

Puis sous celui de :

L'Observateur, cri des familles. Juillet-septembre 1834.

« Ce journal s'occupera de tous les perfectionnements qui peuvent être introduits « dans notre système pénitentiaire. Il éclairera « le débiteur sur ses droits, contiendra la « liste nominative des créanciers incarcérateurs, les arrestations illégales ou simplement irrégulières, les motifs de nullité à « faire valoir en pareils cas, des notes biographiques sur les huissiers, les gardes de commerce et les usuriers qui font l'exercice le « plus abusif et le plus habituel de la contrainte. Quelques anecdotes sur Sainte-Pélagie, et un aperçu moral des physionomies « qui s'y succèdent, joindront aux avantages « pratiques dont ce journal sera pour les détenus l'attrait de la variété. »

Gloire du clergé. 1833-1836. 4 vol. in-8°.

La Gorgone, revue hebdomadaire, politique et littéraire. In-8°, fig.

Journal de France. 1er octobre, in-4°, fig.

Fait suite au journal dont les derniers nos étaient intitulés : *Bagatelle, journal de France*, dont il a paru 52 nos, que je n'ai pas rencontrés.

Journal des gens du monde. In-4°, fig. de Gavarni.

Journal du peuple, feuille des intérêts politiques, industriels et agricoles. In-fol.

Promettait d'accueillir toutes les demandes et questions qui lui seraient adressées, *franc de port*, par les ouvriers, chefs d'ateliers, et, en général, par tout le monde, et d'y répondre dans son âme et conscience.

Le Légitimiste, conservateur des bonnes doctrines politiques, morales et littéraires, publié par une société de gens de lettres, sous la protection de hauts personnages. Juillet 1833-juillet 1834, in-8°.

Le Légitimiste, journal politique.... 5 juillet 1834, in-fol.

Suite du précédent.

Légitimité, souveraineté populaire, quasi-légitimité. Revue mensuelle, par A. Thomas. In-8°.

Le Lorgnon journal des théâtres, de la littérature, des arts, des mœurs et des modes. In-4°, papier de couleur.

Le Moniteur industriel, journal progressif. Travaux publics, agriculture, beaux-arts, commerce, législation, propriété. In-fol.

S'est d'abord appelé *le Locateur, journal-agence des propriétaires et locataires*, puis l'*Édile français, journal des travaux publics, etc.* (ci-dessus).

Napoléon, journal anecdotique et biographique de l'empire et de la grande armée. Mai 1833-avril 1835, 2 vol. gr. in-8°.

L'Observateur français, journal de la capitale et des provinces, politique..... In-fol.

L'Observateur des tribunaux français et étrangers, pour servir à l'étude des passions, des mœurs et de l'histoire, par Eugène Roch. 30 vol. in-8°.

Le Pilori, biographie des renégats politiques, par Davenay. 1er novembre 1833-1834, 13 nos in-4°.

Avec une vignette représentant un pilori auquel est attaché, à chaque n°, un personnage politique différent, MM. Persil, Gisquet, Barthe, Pasquier, Soult, Dupin, Thiers, Guizot, etc. — Voy. un autre *Pilori* à 1834.

Le Polonais, journal des intérêts de la Pologne. 1833-1834, 13 nos, 3 vol. in-8°.

Le Populaire, journal des intérêts politiques, matériels et moraux du peuple, fondé par une association patriotique, et dirigé par M. Cabet, député. 1er sept. 1833-4 oct. 1835, in-fol.

Moralité. — Liberté. — Égalité.
La souveraineté du peuple est un principe incontestable et incontesté : il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences.
Nous ne voulons ni humilier, ni dépouiller, ni opprimer personne, mais relever le peuple et l'enrichir par le travail.

« Le *Populaire* a vingt-quatre crieurs portant « une blouse, un chapeau et une boîte tricolores. « Nous espérons que, choisis parmi des patriotes, pour une œuvre patriotique, ils ne mériteront aucun reproche, ni du public ni de nous, « et nous l'espérons d'autant plus qu'ils connaissent notre résolution de ne rien épargner « pour les secourir et les défendre toutes les « fois qu'ils seront injustement attaqués par « la police. Si notre espérance était trompée, « ce serait rendre service au peuple comme à « nous que de nous indiquer celui qui ne répondrait pas à notre confiance : le n° inscrit sur « sa boîte le désignerait suffisamment. — Nous « rappelons au public que le prix du journal « dans la rue est 2 sous.... » — Voir, pour les crieurs, le rôle qu'ils jouèrent à cette époque et l'effervescence qui en résulta, mon tome 8, p. 557 et suiv.

—*Le Populaire de* 1841, journal de réorganisation sociale et politique, dirigé par M. Cabet, ancien député. 14 mars 1841-août 1850, 9 vol in-fol.

Suite du précédent ; continué par

— *Le Républicain*, fondé par et pour le peuple, rédigé par le citoyen Cabet et par une association d'écrivains et d'ouvriers. In-fol. affiche.

On connaît les doctrines de M. Cabet. Le *Populaire* devait être, suivant les expressions du prospectus « démocrate, réformiste, socialiste, et plus spécialement communiste. » Son but était « l'association communautaire. » Comme le *Bon Sens*, il se vendait au n°, mais

2 sous. A ce prix-là, c'était encore « un sacrifice fait dans l'intérêt du peuple; mais son rédacteur espérait que les patriotes qui pouvaient prendre un abonnement (10 fr.) sentiraient qu'ils devaient le faire, s'ils voulaient concourir au but du journal. — Les annonces particulièrement utiles au peuple seraient insérées, même gratuitement, dans le corps du journal; les autres ne seraient admises que dans des suppléments.

Le Républicain, journal d'observation des sciences sociales, et revue politique, par J.-J. Fazy. Avril, 2 n^os^ gr. in-4°.

« En donnant à ce journal le titre de « *Républicain*, ses rédacteurs n'ont point « prétendu lever la bannière d'un parti; ils « n'ont eu en vue que d'adopter la dénomina- « tion la plus large pour faire comprendre que « leurs investigations sur l'état social, et sur « la politique du moment, ne sont dirigées « que dans l'intérêt général le plus étendu. » — Fut poursuivi dès le 1er n°, et ne paraît avoir fourni qu'une très-courte carrière, bien que ses fondateurs « eussent réuni assez de ressources pour soutenir pendant plusieurs années leur entreprise, toute d'utilité publique. »

Revue mensuelle d'économie politique, par Théod. Fix, Burat, Dutens, Blanqui, Rossi, de Sismondi. 1833-1836, 5 vol. in-8°.

Revue rétrospective, ou Bibliothèque historique, contenant des mémoires et documents authentiques, inédits et originaux, pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts, avec tables alphabétique et chronologique, par J. Taschereau. Octobre 1833-1838, 20 vol. in-8° (63 livrais.), en 3 séries.

Le franc Royaliste, journal du progrès. Rédacteur en chef: Madeline. In-fol.

« Dieu! la patrie! la liberté! et le roi! « Rallier à l'ordre tous les hommes égarés par « les suggestions anarchiques, voilà notre mis- « sion. »

Tablettes historiques, ou Journal des faits politiques, administratifs, scientifiques, commerciaux, industriels, agricoles et littéraires, pour chaque mois de l'année courante. 12 n^os^ in-8°.

L'Univers religieux, philosophique, politique, scientifique et littéraire. 5 oct. 1833-janvier 1860, in-fol.

Fondé par l'abbé Migne pour recueillir les débris de la *Tribune catholique*, obscure héritière de l'*Avenir*. Les commencements de cette feuille, appelée à une renommée si bruyante, furent timides et laborieux. Elle ne commença à acquérir de l'autorité que quand M. Veuillot en fut devenu le rédacteur en chef. Après plusieurs avertissements, elle fut supprimée par décret impérial du 29 janvier 1860. — On y joint :

— *L'Univers jugé par lui-même*, ou Études et documents sur le journal l'*Univers*, de 1845 à 1855, par l'abbé Cognat. In-8°.

Sarrans jeune, dans son livre *Louis-Philippe et la contre-révolution de* 1830 (t. 1, p. 9, 306), que j'ai déjà plusieurs fois cité, a dressé une liste des journaux poursuivis pendant les trois premières années de la monarchie de Juillet. De ces feuilles, « dont la plupart ont été étouffées par les poursuites du parquet », il en est un certain nombre que je n'ai point rencontrées. J'en ai déjà mentionné quelques-unes quand j'en ai trouvé l'occasion; en voici quelques autres encore dont je ne puis donner que le titre :

Le Tyrtée,
Les Principes et les faits,
L'Ésope,
Le Nicrostrata,
Le nouveau Gargantua,
Philippiques.

Quant à ces procès, et aussi à la *Société pour la défense de la presse patriote*, fondée à leur occasion et pour en neutraliser les effets, voir mon tome 8, p. 554 et s.

1834

L'Amazone, gazette des dames, politique, instructive et nouvelliste. Prosp. in-fol.

Archives des faits curieux, de l'histoire, des mœurs, de la littérature, des sciences et des arts, publ. par M. Guyot de Fère. In-8°.

Archives des sciences morales et politiques, revue du progrès social. 2 vol. in-8°.

L'Avenir des peuples, histoire contemporaine des mœurs, des arts, de l'industrie... In-4°.

Le Catholique, magasin religieux. In-8°.

Le Censeur judiciaire et financier, par Fournier-Verneuil. Octobre 1834-décembre 1836, 49 n^os^ in-fol.

Chérubin. Théâtres, études critiques, modes, littérature, poésie, musique. In-4°, pap. rose.

« La feuille qui prend ce nom gracieux se « propose d'être à la fois élégante, spirituelle « et rieuse comme le page, ferme, au besoin, « et réfléchie comme le capitaine Chérubin « d'Astorga. »

Chronique de Paris, journal politique et littéraire du dimanche, signé W. Duckett. 3 août 1834-24 déc. 1837, 8 vol. in-4°.

Politique, littérature, sciences et arts, tribunaux, modes, musique, gravures, caricatures. Résumait son programme dans ces trois mots : *Liberté, égalité, économie.*

Le Constituant, journal mensuel d'organisation sociale et d'économie politique. In-8°.

L'Essor, revue philosophique et littéraire. In-8°.

Organe du quartier latin, dans lequel M. Paulin Limayrac fit ses premières armes. Remplacé, après une année, par la *Revue de France*, dont M. Limayrac fut le principal rédacteur.

Le Flaneur cicérone. Renseignements utiles, littérature... commerce... 1834-1835, in-fol.

La France départementale, journal des intérêts de la province. Dir. Nestor Urbain. 1834-1840, 7 vol. gr. in-8°.

La France industrielle, journal des maires, négociants, agriculteurs, manufacturiers, ingénieurs, propriétaires, etc. 1[er] avril 1834-1836, in-4°.

En 1836, le sous-titre est devenu : *journal des intérêts matériels*, industrie....

Journal de la Société de civilisation.

Feuille hebdomadaire citée dans la *Statistique des lettres*, 1834.

Journal des conseils de fabrique, des curés...., et du contentieux des cultes. 1834-1846..., in-8°.

Journal des garanties commerciales. Banque, beaux-arts, littérature, industrie. — Horticulture, hippiatrique. — Nouvelles et modes du grand monde français et étranger. Publié sous le patronage de MM. Hunter et Cie, banquiers à Paris, et répandu dans les principales villes et dans les cercles les plus marquants de tous les pays. In-8°.

Le Journal du peuple. Juin 1834-30 avril 1842, 3 vol. in-8° et 6 vol. in-fol.

Fondé par Audry de Puyraveau, Arago, général Bertrand, Cormenin, Dupont de l'Eure, Lafayette, etc., etc. — D'abord revue mensuelle, devint journal hebdomadaire au commencement de 1837, puis parut trois fois par semaine à partir de 1841, et enfin tous les jours à partir de janvier 1842. Il était rédigé alors par Godefroy Cavaignac et Dupoty. Fut impliqué dans l'attentat Quénisset pour *complicité morale;* ce qui produisit une grande émotion dans la presse.

Le Juif errant, revue mensuelle du progrès. In-4°.

La Lanterne magique, journal des choses curieuses et amusantes. 1834-1835, 20 n[os], 3 vol. in-8°.

Le Libérateur, journal des opprimés, par Blanqui jeune.

Catalogue Cas... 1843. — Je vois encore ce journal figurer dans le catalogue des écrits condamnés. Un arrêt de la cour d'assises de la Seine du 29 avril 1834 ordonna la destruction de sa 1[re] « publication » : *Tout l'espoir des prolétaires est dans la république*, comme coupable de provocation, non suivie d'effet, au crime d'attentat ayant pour but, soit de changer, soit de détruire le gouvernement.

La Liberté, journal de la réforme parlementaire. In-fol.

Le Magasin charivarique, musée comique, magasin de charges et de caricatures. In-4°.

Le Messager politique, littéraire et industriel. In-fol.

L'Occident français. Œuvre mensuelle, publiée par une société d'hommes d'État et de militaires. Gr. in-8°.

L'Ours, journal rédigé par une société de bêtes ayant bec et ongles. In-fol.

Fondé par Maurice Alhoy, Ed. Ferey et P. Pawlowski.

« Ours, tu te fais journaliste?
« — Pourquoi non? Franchise et vérité ne « vont plus en ville; c'est à nous, qui habitons les bois, à les refouler vers l'oreille des « citadins.
« Plume tenue par une main d'homme est « vendue ou à vendre; le budget et la camaraderie ouvrent marché public et tiennent « foire perpétuelle. Le temps est venu où les

« bêtes doivent broyer de l'encre ; celle-ci sera « incorruptible. »

Le Philanthrope universel, journal des améliorations sociales. 18 décembre 1834-5 avril 1835, in-fol.

Le Pilori du dix-neuvième siècle, journal des mœurs publiques, de la littérature et des théâtres. Ch. Bigi, rédacteur. 7 décembre 1834-octobre 1835, gr. in-4°.

S'annonçait comme le successeur du *Pilori* de 1833, « un écrit énergique, dans lequel la vie des hommes du pouvoir était mise à nu au grand jour de la publicité des rues, qui fit scandale tant qu'il vécut, colporté par ces hommes à la tunique rouge, au chapeau panaché, et dont le visage farouche et la voix rauque faisaient frémir de rage et le garde national dans sa boutique d'épiceries, et le ministre apostat dans son palais, par ces hommes qui semblaient sortir de l'enfer, comme disait M. Persil, et que les braves sergents de ville de M. Gisquet pourchassaient du matin au soir ».

Le Publiciste, journal de législation et d'administration publique, par V. Rondy. In-4°.

Le but du journal étant de faire concourir toutes les capacités à la discussion des lois et des règlements de l'administration, l'auteur prévient les personnes qui pouvaient consacrer quelques instants à la chose publique de lui adresser les fruits de leurs méditations ; il prévenait toutefois qu'à mérite égal la préférence serait donnée aux articles fournis par les actionnaires et les abonnés du journal.

Le Rationalisme napoléonien, ou Napoléonisme. Prosp. in-fol.

Le Réformateur, journal quotidien des nouveaux intérêts matériels et moraux, industriels et politiques, littéraires et scientifiques, par Raspail et Kersausie. 9 octobre 1834-27 octobre 1835, 2 vol. in-fol.

Une des feuilles les plus influentes du parti républicain; fut rédigée, après Raspail, par Louis Blanc et Marrast.

La Régénération sociale. Prosp. in-8°.

Registre universel des faits, bulletin mensuel des faits et documents politiques, littéraires, scientifiques, industriels, et autres d'un intérêt général, par Alp. Chambellan. In-8°.

La République de J. Miler, rédacteur et éditeur d'écrits patriotiques et utiles. In-8°.

Revue des colonies, recueil mensuel de la politique, de l'administration, de la justice, de l'instruction et des mœurs coloniales, par une société d'hommes de couleur, dirigée par A. L. Bissette. 1834-1842, in-8°.

Revue du progrès social, par Jules Lechevalier et E. Mallac. In-8°.

La Revue française, galerie historique, judiciaire, biographique, législative, anecdotique et stratégique de la garde nationale, et esquisses sur les illustrations de l'armée, de la marine et de la magistrature, publ. sous les auspices de M. le comte Lobau. In-8°.

Il n'en a paru que 4 feuilles.

Revue républicaine, journal des doctrines et des intérêts démocratiques, publ. par A. Marchais et Dupont. 10 avril 1834-juin 1835, 5 tomes en 3 vol. in-8°.

Il s'agissait, pour les auteurs de cette revue, dont un spécimen avait été publié en septembre 1833, « de développer, pour les populariser dans toutes les classes, les principes communs à l'école républicaine, de les défendre contre les sophismes et les fausses représentations des avocats du privilége et de l'aristocratie, et de montrer comment leur application offrirait à tous les intérêts légitimes une protection et une sécurité qu'ils chercheraient vainement dans tout autre système. »

Revue sociale, journal de la civilisation et de ses progrès. In-8°.

Organe de la *Société de civilisation*, dont le but était d'aider aux progrès de la civilisation, et de s'opposer à toutes les tentatives dirigées contre elle, dans les intérêts de localités, de sectes et de partis.

La Sentinelle des électeurs de la Seine (Paris et la banlieue). Intérêts communaux, administratifs et municipaux ; chronique, bulletin littéraire et des théâtres In-4°.

Le Soldat citoyen, hebdomadaire politique des gardes nationales de France. Prosp. in-fol.

Le Spectateur européen, journal des intérêts nationaux, publié par G.-A. Manent.... 14 septembre 1834-29 mai 1835, 2 t. en 1 vol. in-8°.

La Vérité, journal non politique. In-fol.

1835

Le Bien public, journal politique, des tribunaux, des connaissances humaines, ou Revue du mois, par C. Joubert. In-8°.

Le Chroniqueur scientifique, historique et littéraire, par Danielo. 1835-1836, in-8°.

Le Citateur féminin, recueil de la littérature féminine ancienne et moderne, journal artistique, biographique et littéraire. In-8°.

Le Colibri, journal de la littérature, des théâtres, des arts et des modes. 1835-1838..., in-fol.

Le nouveau Conservateur, journal hebdomadaire. A. Nettement, rédacteur en chef. 9 nos in-8°.

L'Écho de la légitimité, journal politique, scientifique, religieux, littéraire et judiciaire, publié sous la protection de Madame, duchesse de Berry. Prospectus in-8°.

L'Écho du commerce, journal littéraire, industriel, scientifique et commercial. In-fol.

L'Europe, journal des intérêts monarchiques et populaires. Prosp. in-8°.

L'Européen, journal de morale et de philosophie In-4°.

Le Franc-Juge, journal paraissant partout. In-fol.

Gazette des villes et des villages, des maires, des curés, des instituteurs et des familles; recueil complet de politique, de religion... In-fol.

Gazette quotidienne des villes et des campagnes. Prosp. in-4°.

Le Grand-Livre. 1835-1836, in-8°.

La Justice, journal quotidien, politique et littéraire. Prospectus spécimen du 8 mars, in-fol.

Le Knout, revue critique des théâtres, de la littérature et des mœurs. 1835-1836, in-fol.

La 2e année, le sous-titre est : *revue critique du 19e siècle.*

Le Mercure parisien, courrier des hôtels, journal commercial, industriel, littéraire et théâtral. 1835-1846, in-fol.

La nouvelle Minerve, revue politique et littéraire. Fondée par MM. Jacques Laffitte, Dupont (de l'Eure), Odilon Barrot, Georges de Lafayette, Charles Comte, Ernest de Girardin, Francœur, comte de Lasteyrie, Népomucène Lemercier, Chapuis-Montlaville, Félix Desportes, G. Murat, Adolphe Crémieux. J. B. Laffitte, Sicard Duval, Eugène Renault, Patorni, de Montrol, Sarrans jeune, etc., etc. 12 avril 1835-4 mars 1838, 12 tomes en 6 vol. in-8°.

A partir du tome 5, rédigée par MM. de Cormenin, Pagès de l'Ariége, Hercule Guillemot, Alex. Dumas, E. Guinot, Aug. Luchet, etc.

Le Monde périodique, ou Recueil universel de la presse de Paris et des départements, philosophique, politique et littéraire; sous la direction de M. Firbach. In-8°.

Le Moniteur de la Religion, sentinelle des mœurs. 9 mai 1835-15 oct. 1836, 4 vol. in-8°.

Le titre du tome 3 porte en plus : *Journal des personnes pieuses* et *l'Union ecclésiastique* réunis » Je ne connais pas autrement ces deux feuilles.

Le Moniteur religieux, journal des connaissances et des faits dans leurs rapports avec la religion, sous la direction de M. l'abbé comte de Robiano. In-8°.

L'Omnibus, écho de la semaine. Gr. in-fol.

La Publicité, journal resumé de politique, de littérature et d'arts, d'économie pratique et de renseignements utiles. In-fol.

La Régie et les Douanes, journal spécial des intérêts de tous ceux qui payent des contributions indirectes et des droits d'importation ou d'exportation. 22 nos in-4°.

Le Résumé universel, répertoire mensuel d'histoire contemporaine, politique, scientifique, industrielle, littéraire, etc. In-8°.

Revue catholique. Religion, histoire, littérature, sciences et arts. 1835-1851, in-8°.

Revue des provinces, journal de la réforme, philosophique et littéraire. Gr. in-8°.

Revue du Nord, et principalement des pays germaniques, par Boulay de la Meurthe. 1835-1838, in-8°.

Le Savoisien, journal politique, industriel et littéraire. In-fol.

La Sentinelle des électeurs, intérêts matériels, administratifs et industriels des communes; feuilleton scientifique, littéraire et des beaux-arts, variétés. In-fol.

Voy. à 1834 un journal du même nom, et dont celui-ci n'est probablement qu'une transformation.

La Sentinelle des mœurs, journal religieux, moral et littéraire, par une société d'ecclésiastiques et de gens de lettres. In-8°.

Le Solitaire, journal des mœurs publiques, de la littérature, des sciences et arts..... In-4°.

Le Spectateur de Paris, revue amusante, critique, historique et morale. In-32.

Le Tam-Tam, littéraire, artistique et industriel. 1835-1846..., gr. in-fol.

La Thémis, journal d'éducation morale du peuple par l'appréciation des faits sociaux. In-4°.

1836

L'Actionnaire, revue industrielle. Décembre 1836-décembre 1839, 5 vol., les 4 premiers in-8°, le 5e in-fol.

A publié en 1837 une édition mensuelle in-8°.

L'Anti-Protestant, journal des intérêts catholiques. In-8°.

Bulletin colonial, supplément à la *Revue du dix-neuvième siècle.* Avril 1836-27 septembre 1840, in-fol.

Le titre de quelques nos porte en plus : *France et colonies*, journal politique, littéraire, maritime.

Le Carrousel, journal de la cour, des villes et départements, 1836-1837, in-8°, fig.

La Charte de 1830. 27 sept. 1836-11 juill. 1838, in-fol. *Préfect. pol.*

Fondée sous le patronage de M. Guizot, et, dit-on, avec l'argent de l'administration du 6 septembre. Compta parmi ses rédacteurs MM. Malitourne, Roqueplan, Veuillot, le futur rédacteur de l'*Univers*, Édouard Thierry, etc. — On lit en tête du dernier n° : « Le grand nombre de journaux du soir qui existent ou qui viennent d'être fondés nous a prouvé la nécessité de chercher les moyens propres à combattre avec succès tant de concurrences anciennes et nouvelles. Nous avons résolu en conséquence, dans l'intérêt des principes que soutenait la *Charte de* 1830, de réunir notre entreprise à celle du *Moniteur parisien*, qui s'est acquis en peu de temps un nombre de lecteurs qu'aucun journal du soir ne pourra jamais atteindre. »

Le Christianisme, journal populaire, dirigé par Mme Sophie Doin. Religion, philanthropie, sciences... In-8°.

Chronique de Paris. Janvier 1836-juillet 1837, 2 vol. in-4°.

Revue politique et littéraire, dont Balzac fut le fondateur et le rédacteur en chef. Ce grand romancier avait alors la préoccupation de devenir un homme d'État, et la plupart des articles de politique étrangère sont de lui, sous différents pseudonymes.

Le Contemporain, journal encyclopédique des mœurs et des modes françaises, littérature, théâtre, tribunaux, économie sociale.... Gr. in-fol., fig.

Le Conteur momusien, revue populaire, par Barroy. In-8°.

Le bon Français, journal politique religieux, littéraire et judiciaire. In-8°.

Le Glaneur, journal des nouvelles, des arts et de l'industrie. In-fol.

La petite Gazette, journal des journaux. In-4°.

Gazette des femmes, journal de législation et de jurisprudence, littéraire, théâtral..., rédigé par une société de femmes et d'hommes de lettres. 1836-1837, in-8°.

La raison, la justice et l'égalité triompheront, car au-dessus de la loi des hommes il y a la conscience, et la conscience c'est Dieu.

Le Gamin de Paris. Littérature, industrie, théâtres, mœurs....

L'Indiscret, journal-programme des spectacles, de la littérature, des arts et des sciences. In-4°.

Journal de l'industriel et du capitaliste, par MM. Perdonnet, Flachat, Burat, etc. In-8°.

Journal des concierges de Paris. Morale, industrie, économie domestique, chronique judiciaire, anecdotes historiques et annonces. 14 nos in-fol.

Continué par

— **L'Artisan,** journal des classes laborieuses. 2 nos in-fol.

L'année 1842 vit naître, dans le même genre :

— **La Loge,** journal des concierges de Paris et des départements. In-8°.

Journal général de France. 15 mars, in-fol.

S'arrête, à la Bibl impér., au 15 sept. 1836; mais le Sénat possède l'année 1838, et l'exemplaire — incomplet—de la préfecture de police va jusqu'au 30 juin 1840.

« Le public semble devenir indifférent pour « la presse périodique, qu'il traitait naguère « en souveraine, et regardait comme le résumé « de toutes ses libertés. Elle n'a perdu pour- « tant ni son utilité ni son importance; mais « elle s'est montrée depuis cinq ans si contraire « à la mission qu'elle est destinée à remplir, « si peu soucieuse des véritables intérêts du « pays, si dominée par des opinions systéma- « tiques, par des affections de parti ou de co- « terie, qu'elle a forcé tous les bons esprits « à se demander si elle était autre chose qu'une « spéculation sur les mauvaises passions et un « instrument d'anarchie.

« Convaincus que la presse est encore et « sera toujours un moyen de progrès et de ci- « vilisation, nous pensons qu'à côté de cette « presse hostile à tous les principes sociaux, « il y a, pour un journal qui s'imposerait la « mission de les défendre, place et avenir. »

Le *Journal général* était donc franchement conservateur; il eut successivement pour rédacteurs en chef Léonce de Lavergne et Alph Grün. La combinaison sur laquelle il reposait mérite d'être remarquée :

« D'un autre côté, il est un abus contre le- « quel le public réclame avec autant de viva- « cité que de justice : nous voulons parler du « prix élevé des journaux, de l'envahissement « toujours croissant des annonces. Dans la li- « brairie, le grand nombre des souscripteurs « amène le bon marché et profite aux lecteurs. « Il en devrait être de même pour les journaux; « cependant ils n'ont tous qu'un même prix, « et leur succès ne profite qu'à eux seuls. » Abandonnant ces calculs étroits, le *Journal général* ne demandait à ses souscripteurs que le remboursement de ses frais au nombre d'abonnés qui faisait à cette époque la fortune du journal le plus répandu. « Aujourd'hui tout « le monde a besoin de lire un journal; mais « le prix des journaux politiques éloigne les « lecteurs. Grâce aux exigences de l'impôt et « au monopole exercé par quelques grandes « exploitations, des millions de Français sont « condamnés à la privation des jouissances in- « tellectuelles, à l'ignorance de leurs droits, à « l'isolement moral, à l'erreur, aux fausses « doctrines. »

« C'est pour remédier à ce mal que *nous* « *créons la presse quotidienne à bon marché*. « Ce que le public paye 80 fr., nous le lui don- « nerons pour 48. Jamais jusqu'à nous on n'est « descendu à cette limite extrême. »

Cela était rigoureusement vrai; mais il est juste de rappeler qu'Émile de Girardin, comme nous allons le voir tout à l'heure (Voy. ci-dessous la *Presse*) avait depuis plusieurs années indiqué la voie; il n'allait pas tarder, du reste, à s'y engager lui-même, et il devait de beaucoup distancer le *Journal général*. L'initiative de ce journal n'en méritait pas moins d'être signalée. Il se signalait encore par une autre innovation : il n'était distribué à Paris que de 10 à 11 heures du matin et l'édition des départements n'était mise sous presse qu'à midi : il donnait ainsi les nouvelles officielles en même temps que le *Moniteur*; il reproduisait sommairement, le jour même de leur publication, les meilleurs articles des journaux politiques, et le jour même de leur arrivée à Paris les nouvelles des départements et de l'étranger. Enfin, « le dimanche étant un jour mort en quelque sorte pour la presse politique, puisque ce jour-là il n'y a ni débats judiciaires, ni discussions parlementaires, ni séances administratives, ni affaires commerciales, si bien que plusieurs journaux français, à l'exemple des feuilles anglaises, suspendaient leur publication le lundi, le numéro du lundi du *Journal général* était entièrement consacré à la littérature, et il était envoyé avec celui du dimanche.

Journal général de la semaine, revue politique et littéraire. In-fol.

La Monarchie représentative, journal des doctrines gouvernementales. In-fol.

Le Monde. 16 nov. 1836-1er nov. 1837, 350 nos in-fol.

Sous la direction de M. F.-L Pistor, docteur en droit. Rédacteur en chef Durand. — Compta Lamennais parmi ses rédacteurs.

Moniteur des tribunaux, chronique universelle, politique et littéraire. In-fol.

L'Ordre, journal politique et littéraire. Prospect. in-fol.

Le Peuple. Pet. in-fol.

Journal démocratique et caméléontique, dont je ne connais qu'un n°, et encore sous un autre nom, sous le nom de *l'Homme*. Voici l'explication de cette étrangeté, telle qu'elle se trouve sur le titre même du journal : « Rue

Saint-Dominique Saint-Germain, 106, on s'abonne à cinq journaux mensuels, savoir : *Le Peuple*, le 1er dimanche du mois ; *L'Homme*, le 2e dimanche ; *Le Noble*, le 3e dimanche ; *Le Prêtre*, le 4e dimanche ; *La Raison*, le 5e dimanche. Le prix d'abonnement est à raison de trois sous par numéro. » Ces cinq journaux, cela va sans dire, n'en faisaient qu'un, lequel, par cette combinaison, dont nous avons déjà rencontré des exemples, échappait aux exigences de la fiscalité.

La Presse. 1er juillet 1836-1866..., in-fol.

> Concourons ensemble, tous chacun dans notre région et selon notre loi particulière, à la grande substitution des questions sociales aux questions politiques. Tout est là. Tâchons de rallier à l'idée applicable du progrès tous les hommes d'élite, et d'extraire un parti supérieur qui veuille la civilisation de tous les partis inférieurs, qui ne savent ce qu'ils veulent.
>
> (VICTOR HUGO.)

Premier journal à 40 fr., la *Presse*, fondée par Emille de Girardin, apporta dans le journalisme une profonde révolution ; elle le démocratisa en quelque sorte, en réduisant de moitié le prix habituel de l'abonnement, et mettant ainsi le journal à la portée du plus grand nombre. La combinaison reposait sur cette idée économique, dont le succès a constaté la justesse : le produit des annonces étant en raison du nombre des abonnés, réduire le prix d'abonnement à sa plus extrême limite, pour élever le chiffre des abonnés à sa plus haute puissance.

L'idée qui prenait un corps dans la *Presse*, il y avait des années que le député de la Creuse en poursuivait la réalisation, non pas dans l'ombre, mais en plein soleil : « Depuis longtemps, dit-il lui-même, il se livrait à l'étude de la presse à bon marché, comme étant, après l'instruction primaire, le moyen le plus actif de moralisation populaire, comme étant l'instrument le plus nécessaire de tous ceux inventés, pour l'agriculture rationnelle, le plus utile de tous les procédés industriels, la plus abondante source de richesse publique, la base la plus solide d'un gouvernement représentatif, comme étant enfin le complément indispensable de l'exercice des droits électoraux. » A l'époque où nous sommes arrivés, il avait déjà fondé la *Mode*, le *Voleur*, le *Journal des connaissances utiles*, qui devait si profondément révolutionner la presse, le *Panthéon littéraire*. Il avait déposé dans la *Bibliothèque économique et périodique des meilleurs romans* le germe de la bibliothèque Charpentier, et sa *Bibliothèque des professions et des ménages*, à un sou la feuille de 16 pages contenant la matière d'une feuille in-8° ordinaire, était, pour l'époque un miracle de bon marché qui devait bientôt en enfanter d'autres et de plus grands. Enfin, il est peu de combinaisons, dans cet ordre d'idées, que n'ait tentées M. de Girardin.

On se rappelle l'immense succès qu'obtint tout d'abord le *Journal des connaissances utiles*. Ce recueil ne devait d'abord être, dans la pensée de son fondateur, que le premier degré d'un système unitaire de publicité qu'il concevait plus vaste et plus complet, puisqu'à la publication du *Journal des connaissances utiles* devait se rattacher celle de plusieurs recueils spéciaux, et celle d'un journal quotidien, pareil pour le format au *Constitutionnel*, mais ne coûtant que 40 *francs* par année. Le devis des frais, les moyens d'exécution, le titre même, étaient arrêtés ; il devait s'appeler le *Médiateur des intérêts politiques, agricoles et industriels*. Ce vaste système de publicité, dont le *Journal des connaissances utiles* n'était que le prospectus d'essai, que le *vulgarisateur* nécessaire, aurait reçu sa direction d'un *institut politique*, dont les statuts ont été imprimés en 1831.

Les obstacles matériels d'impression et de service contre lesquels eut à lutter le *Journal des connaissances utiles* (car lorsqu'il parut rien n'était encore préparé en France pour le développement d'un journal publié à cent mille exemplaires) motivèrent l'ajournement de cet ensemble de vues. Une autre difficulté devait naître : c'était celle du succès même du *Journal des connaissances utiles*, qui déchaîna l'envie d'abord, puis la concurrence. Avant qu'il parût, celui des recueils usuels, agronomiques, industriels, scientifiques ou littéraires, qui avait le plus grand nombre de souscripteurs, n'en comptait pas trois mille. La moyenne d'abonnés de ces recueils était quatre cents. Dès la seconde année, le *Journal des connaissances utiles* se tirait à 130,000 exemplaires.

Ce succès inouï, démonstration évidente de toute la puissance du bas prix appliqué au grand nombre, attira l'attention de la Société de Londres pour la diffusion des connaissances utiles, présidée par le lord chancelier Brougham. Modifiant l'esprit et le cadre du *Journal des connaissances utiles* pour se les approprier, elle publia le *Penny Magazine* (Magasin à 2 sous). Alors arriva ce qui arrive encore tous les jours. L'esprit français, qui, à toutes les époques, n'a jamais manqué d'abandonner ses découvertes pour les réimporter ensuite lorsqu'elles ont dépouillé leur origine nationale, leur forme primitive, l'esprit français ne manqua pas de reproduire ce que l'esprit britannique n'avait fait qu'imiter de lui : on vit tout à coup surgir une foule de publications par livraisons de 2 sous.

Ce fut un coup de fortune pour l'imprimerie parisienne, alors fort languissante, et pour toutes les industries qui s'y rattachent ; mais ce flot qui débordait sur le domaine littéraire ne pouvait manquer de faire pousser les hauts cris à ceux qui en avaient la paisible possession. Écoutons M. de Girardin :

« Les grands hommes de la littérature parisienne, qui, tous coalisés, auraient grand'peine à suffire à l'entretien d'une presse, s'attaquent de toutes les forces de leur esprit aux journaux à bon marché, aux journaux utiles, aux publications pittoresques, aux livres débités à la feuille. Leurs attaques

« contiennent peu de bonnes raisons et beau-
« coup de personnalités : c'est le dernier ar-
« gument d'une littérature étiolée et qui sent
« qu'elle est frappée de mort par la littérature
« populaire qui se fait jour.

« Ceci, pour le plus grand nombre des lec-
« teurs de cet article, peu au courant de la
« vie privée du *journalisme*, demande des
« explications que voici :

« La presse périodique et quotidienne et le
« commerce de la librairie se recrutent à Paris
« parmi un grand nombre de jeunes gens, vic-
« times de l'éducation universitaire, lesquels,
« au sortir des bancs, n'ayant vu s'ouvrir de-
« vant eux aucune carrière lucrative, se font,
« en désespoir d'eux-mêmes et par nécessité de
« vivre, une sorte de pain quotidien de leur
« propre fiel, et une escopette de leur plume,
« jusqu'à ce qu'elle leur ait conquis quelque
« renom ou puissance littéraire qui leur donne
« dans la littérature marchande une valeur
« commerciale.

« D'ordinaire ils débutent par s'exercer
« comme rédacteurs dans quelque petit journal
« de théâtre tiré à cent épreuves, mais dont
« la spéculation financière est fondée sur la
« rançon qu'il tire sans pitié de quelque acteur
« ou actrice qui payent pour qu'il ne soit pas
« dit d'eux dans le feuilleton du lendemain
« qu'ils sont gauches, laids ou détestables.

« Ces journaux procèdent d'ordinaire par
« *coups d'épingle*, *bigarrures*, *bordées*, *bu-
« tin*, *pointes*, *coups de patte* ; ce qui vou-
« drait dire par épigrammes, si dans ces
« sortes d'attaques l'injure était moins fréquente
« et l'esprit moins rare.

« Cette littérature *à rançon et à person-
« nalités, à jeux de mots et à menaces sous-
« entendues*, est de sa nature très-énigmati-
« que ; il faut, pour comprendre, vivre enfermé
« dans le cercle étroit qu'elle parcourt, passant
« et repassant sans cesse, comme le cheval
« qui fait mouvoir un manége.

« C'est cette *littérature parisienne*, étiolée
« et asthmatique, n'ayant plus qu'un souffle
« à rendre, qui, par une étrange aberration, in-
« sulte à la fois à la littérature de l'empire, qui
« fut son berceau, et à la littérature du peuple,
« qui sera sa tombe, ne respirant que l'atmo-
« sphère épaisse et enfumée des estaminets dra-
« matiques, ne vivant que la nuit, ne puisant
« son esprit que dans la débauche ; c'est cette
« littérature de mauvais lieu qui ose accuser
« de charlatanisme la presse qui vit au grand
« jour, s'adresse au grand nombre, dédaigne
« de mendier, la plume à la main et la calomnie
« à la bouche, des abonnements de faveur, des
« contributions d'amis, des souscriptions roya-
« les, des subventions ministérielles ; — la
« presse enfin qui s'élève seule et indépendante,
« payant d'avance en billets de banque, aux
« journaux, la publicité qu'ils lui vendent à la
« ligne.

« L'emploi de cette publicité est un des
« grands griefs contre le *Journal des con-
« naissances utiles :* on ne lui pardonne pas
« d'avoir dépensé 60,000 fr. d'annonces pour
« acquérir cent vingt mille abonnements.

« En Angleterre, l'industrie, pour écouler
« ses produits, pour leur ouvrir des débouchés,
« n'emploie plus le mode onéreux des commis-
« voyageurs ; elle ne viole plus le domicile du
« consommateur ; elle va droit à lui par le
« moyen plus économique et plus rapide des
« annonces payées ; dès qu'un homme sait lire,
« elle en fait ainsi son tributaire.

« L'extension de ce moteur puissant de pu-
« blicité, essor nécessaire de la concurrence,
« n'est plus qu'une question de temps qui se lie
« au développement de notre prospérité na-
« tionale ; si sur ce point l'Angleterre paraît
« aller trop loin à quelques bons esprits qui
« taxent de charlatanisme l'usage des annonces
« payées, c'est qu'ils n'aperçoivent pas com-
« bien l'industrie de ce pays est encore en avant
« de la nôtre.

« Au point où en est venue l'industrie, le pro-
« grès — comme première condition — im-
« plique tendance au bon marché, lequel à son
« tour implique la nécessité du grand nombre :
« comment y parvenir sans le concours de la
« publicité ?

« La question de la pubicité marchande n'est
« pas seulement industrielle ; elle est encore
« sociale et renferme en elle le principe d'une
« réforme entière de la presse politique. En
« Angleterre, pays qu'un esprit absolu ne doit
« pas prendre pour modèle exclusif, mais
« dont l'homme progressif ne saurait faire
« l'objet d'une étude trop approfondie, le
« bénéfice auquel donne lieu la publication des
« journaux politiques ne se calcule pas sur le
« prix d'abonnement, mais sur le revenu des
« annonces payées.

« Une réforme basée sur ce principe est im-
« minente en France ; le *Médiateur* l'eût entre-
« prise, si des considérations récentes et de
« nouveaux devoirs n'avaient déterminé le fon-
« dateur du *Journal des connaissances utiles*
« à sortir des rangs de la presse périodique
« pour se livrer à des études d'un autre ordre.

« On peut affirmer que le premier journal quo-
« tidien qui sera fondé le sera sur ces bases...

« Mais ce journal, sous peine de mourir en
« naissant, devra être populaire dans toute
« l'acception que nous donnons à ce mot,
« c'est-à-dire qu'il devra représenter et défendre,
« non point l'opinion intéressée d'un parti ex-
« clusif, la cause dynastique d'une famille, les
« théories inapplicables d'une école, mais les
« véritables intérêts nationaux.

« Voilà ce que produit d'admirable la presse
« populaire, la presse à grand nombre et à
« bon marché. C'est qu'elle ne saurait sans se
« suicider trahir ouvertement la vérité ou
« aliéner dans l'ombre son indépendance, être
« servile ou injurieuse, en un mot personnelle,
« tandis que la *littérature parisienne*, que
« quelques centaines d'abonnements suffisent
« pour faire vivre, peut impunément trafiquer du
« mensonge, se prostituer aux *fonds secrets*,
« vivre de l'insulte et de la honte.... Les at-
« taques ou les adulations personnelles, qui sont
« la grande affaire des coteries, ne rencon-
« trent jamais de la part du grand nombre
« qu'indifférence et dédain....

« La presse populaire, on peut le dire, a « déjà pris rang d'industrie; elle tend à de« venir une branche importante du revenu pu« blic. Elle est un incontestable et incalcu« lable progrès : car, en même temps qu'elle « est un puissant moyen de diffusion des con« naissances utiles et des notions variées, un « actif stimulant de l'intelligence et de la « mémoire, le principe de son existence, — le « *bon marché par le grand nombre*, — agit « sur tous les esprits et tend à s'introduire « dans toutes les industries, dans la forme « gouvernementale et l'administration pu« blique.

« La même réforme qui s'est opérée dans la « presse périodique littéraire, qui s'opérera « prochainement dans la presse quotidienne « politique, se prépare également dans le com« merce de la librairie. Hâtons-nous de le dire : « par le mot de réforme nous n'entendons pas « le petit commerce de détail qui se fait en ce « moment et qui consiste, par exemple, à « vendre l'*Histoire de la Révolution fran« çaise par M. Thiers*, et autres ouvrages « pareils, plus cher à la feuille qu'ils ne coûte« raient au volume.

« Ceci est une spéculation éphémère, sans « grandeur, sans portée, sans avenir, bien « qu'elle obtienne présentement un très-grand « succès, puisqu'une édition dont les volu« mes se fussent difficilement écoulés à 2,000 « exemplaires s'enlève à plus de 15,000 par « livraisons a 25 centimes.

« De cette vogue qui résulte du fractionne« nement du prix d'un ouvrage, malgré l'in« convénient qu'offre la conservation des feuil« les isolées, il faut seulement conclure que « le désir de s'instruire devient chaque jour « plus général, mais que l'aisance des classes « laborieuses n'est pas dans la même voie de « progrès.

« La véritable réforme de la librairie, ainsi « que nous la comprenons, n'aura lieu que le « jour où un ouvrage de M. Victor Hugo, par « exemple, tel que *Notre-Dame de Paris*, ne « se vendra plus, au lieu de 15 fr., que 3 fr., « les deux volumes.

« Cela est possible, cela est prochain... »

C'est dans le *Journal des connaissances utiles* que M. de Girardin tenait ce langage au commencement de 1835. Dix-huit mois après, le 1[er] juillet 1836, la *Presse* paraissait sur le Sinaï de la publicité, au milieu des éclairs et du tonnerre. Ce n'est pourtant pas qu'on ne dût y être préparé : la *Presse*, en effet, n'était pas l'expression d'une idée nouvelle; c'était sous un autre titre, le *Médiateur* de 1831; c'étaient les mêmes bases, les mêmes calculs

« Toutes les opinions, disait le prospectus, « toutes les dissidences politiques, ont des « journaux pour se manifester. A cet égard, il « n'existe ni lacune à combler ni besoin mé« connu qui demande satisfaction. La *Presse* « ne se fonde donc point avec la prétention de « venir émettre une doctrine nouvelle, de sus« citer encore dans le pays un parti ou une « coterie de plus : le journalisme a mis au « monde assez de dissentiments sociaux, il a « fait de toutes les couleurs de nos drapeaux « assez de nuances diverses, pour qu'il lui soit « rendu la justice de reconnaître qu'à cet égard « il n'a plus laissé rien à tenter : passions, in« térêts, ambitions, haines, préventions, illu« sions, fausses théories et vaines terreurs, le « tout depuis longtemps est alternativement, « de la part des journaux établis, l'objet d'une « trop habile exploitation, pour qu'il soit per« mis de prétendre faire à cet égard plus ou « mieux.

« La *Presse* différera des journaux établis « principalement en ces points : que le prix « de son abonnement ne sera point une spécu« lation; que...

« Le prix d'abonnement des journaux « quotidiens n'est pas en juste rapport avec la « modicité du revenu moyen de la grande ma« jorité des électeurs français, qui se compose « de propriétaires ruraux; sur beaucoup de « points, nous le savons, 80 francs sont à peine « la rente annuelle d'un capital de six à huit « mille francs en terres arables.

« La presse politique appelle donc une ré« forme.

« Cette réforme est-elle possible autre« ment que par la suppression ou par la réduc« tion législative du droit de timbre? Nous le « croyons, le premier nous l'avons dit et im« primé; il s'est enfin trouvé des capitaux « assez intelligents, assez hardis, pour nous « suivre dans la seule voie que la spéculation « n'ait pas encore sillonnée d'ornières. »

Ceci posé, M. de Girardin, qui a toujours aimé à jouer cartes sur table, entrait dans les entrailles de la question financière, et il prouvait par des chiffres qu'à 10,000 abonnées à 40 fr. la *Presse* serait annuellement en perte de 150,000 fr. Toute la question se réduisait donc à ces termes : Comment couvrir ce déficit annuel ? Et il répondait : Par les annonces.

« La base économique sur laquelle la « *Presse* est fondée est imitée de celle adoptée « par tous les journaux anglais. Elle con« siste en un calcul fort simple, que voici : « Le prix et le produit des annonces d'un jour« nal sont en raison du nombre des abonne« ments qu'il compte : plus il a d'abonnés, plus « il reçoit d'annonces, et plus il les fait payer « à prix élevé. En Angleterre, le produit an« nuel des annonces du journal anglais *the « Times*, dépasse 25,000 liv. sterl. (750,000 « fr.); celui de quelques journaux français, « qui comptent 8 à 10,000 abonnés, tels que « le *Journal des Débats* et la *Gazette de « France*, s'élève de 200 à 250,000 fr. Cha« que page d'annonces rapporte 1,000 fr.; lors« qu'une seule personne l'achète à forfait, elle « est payée 720 fr Il faut parfois attendre « plus de huit jours son tour d'inscription, « et tel est souvent l'encombrement des an« nonces que, pour se mettre à jour, il n'est « pas rare de voir le *Journal des Débats* pu« blier à l'aide d'un supplément cinq pages « d'annonces Cette branche importante de re« venu, qui n'existe pour les journaux français « que depuis 1828, a constamment été chaque « année plus productive, et elle n'a point en-

« core acquis la moitié de son développement. « (Suivent des considérations sur la publicité « marchande, reproduites de l'article du *Jour- « nal des connaissances utiles* que nous ci- « tions tout à l'heure.)

« Au prix de 40 fr. par année, 10,000 abon- « nements seront plus faciles à acquérir « que 1,000 seulement au prix de 86 fr. Ce « nombre, la *Presse* l'aura dépassé dans six « mois. Telle est notre opinion, fondée sur « l'expérience et sur une étude constante et « approfondie de la presse périodique.

« 10,000 abonnements placeront la *Presse* « au premier rang des journaux quotidiens, « et lui assureront alors par les annonces payées « une recette annuelle qui suffira à la ba- « lance de ses frais, au service des intérêts du « capital social, et enfin à son rembourse- « ment. »

C'est donc sur le produit des annonces que reposait l'avenir de l'entreprise et la har- diesse apparente de ses calculs avait sa justi- fication dans ce qui se passait en Angleterre. L'annonce, en effet, est entrée dans les mœurs du peuple anglais au point d'être devenue une nécessité, un ressort indispensable dans la civilisation britannique. Le *Times*, ce géant de la presse, en offre chaque jour la preuve avec ses 30 ou 40 colonnes serrées d'*advertis- sements* (c'est l'appellation anglaise) imprimées en caractères microscopiques. Là tout s'annonce, tout se publie, les choses les plus grandes et les plus petites choses, tout vient prendre son rang dans ce vaste bazar d'étiquettes. Et pour- tant l'annonce anglaise était grevée d'un droit très-lourd qu'un bill a supprimé depuis : l'*advertissement* va donc prendre un nou- vel essor. — En France, les progrès de l'an- nonce sont plus lents, plus difficiles; cepen- dant nous venons de voir qu'elles donnaient déjà à quelques feuilles un produit suffisant pour motiver les espérances des journaux à 40 fr. Rappelons tout de suite, puisque nous sommes sur ce chapitre, l'effort tenté par la compagnie Duveyrier, fondée en 1845, pour lui imprimer l'impulsion et la faire passer dans nos habitudes. M. Duveyrier avait affermé au prix de 300,000 fr. la quatrième page de chacun des quatre journaux : les *Débats*, le *Consti- tutionnel*, le *Siècle* et la *Presse;* plus de 200 bureaux avaient été ouverts sur les différents points de Paris pour recevoir les insertions, et, pour les chercher, des agents allaient frapper à toutes les portes. Cette tentative, si nous nous souvenons bien, n'eut pas tout le succès qu'elle méritait, et bientôt la révolution de 1848 vint bouleverser toutes les combinaisons, et en cela, comme en beaucoup d'autres choses, arrêta tout net le progrès. Cependant les efforts ten- tés pour donner de l'extension aux annonces avaient produit un résultat que nous devons signaler : c'est l'agrandissement du format.

En résumé, si la presse à bon marché fut le résultat d'une spéculation, il faut avouer que ce fut une spéculation bien entendue; di- sons mieux, si jamais innovation eut sa raison d'être, ce fut celle-là : la transformation du journalisme répondait à une véritable néces- sité. On comprendra cependant que l'ancienne presse ne vit pas d'un bon œil une révolution qui la menaçait dans son existence. Il n'y eut qu'une voix pour critiquer les calculs du fon- dateur de la *Presse* et contester ses prévisions. Une vive polémique s'établit à ce sujet; tous les journaux furent unanimes pour combattre l'innovation et la déclarer impossible; le doute se passionna, la discussion alla jusqu'à l'injure, jusqu'au duel même. Et, chose étrange! ce fut le *Bon Sens*, journal démocratique, que l'on vit à la tête de ce mouvement, dans lequel se laissa fatalement entraîner Armand Carrel, qui crut ne pouvoir pas rester spectateur im- passible d'une querelle commencée par un journal de son parti.

Cependant les fondateurs de la presse à bon marché étaient dans le vrai. Au bout de trois mois la *Presse* avait déjà plus de 10,000 abon- nés; elle en comptait bientôt 20,000, et dès 1838 ses annonces étaient affermées 150,000 fr. Le *Siècle*, journal d'opposition basé sur les mêmes principes, qui s'adressait peut-être à des intel- ligences moins élevées, mais à des instincts plus vivaces, servi aussi par la mort de Carrel, qui déchaîna tant de passions contre la *Presse*, avait un succès plus grand encore; il attei- gnait après quelques années le chiffre fabu- leux alors de 38,000 abonnés.

D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, en at- taquant si violemment la réduction du prix de l'abonnement, l'ancienne presse n'obéissait à rien moins qu'à une conviction; dans l'avéne- ment de la presse à bon marché elle ne voyait qu'une chose, une concurrence redoutable, qui menaçait sa prospérité, son existence même. Nier les conséquences de cette révolution, c'eût été nier le mouvement; aussi, bon gré mal gré, ses plus obstinés détracteurs ont-ils été entraînés dans la voie nouvelle. Un seul jour- nal, les *Débats*, put rester au prix de 80 fr. sans compromettre son influence ni sa prospérité.

Quelques chiffres suffiront, d'ailleurs, à prouver quelle a été l'influence de l'abaisse- ment du prix d'abonnement sur le mouvement de la presse. En 1828 le nombre des feuilles timbrées à Paris pour le service des journaux n'était que de 28 millions; il s'éleva en 1836 à 42 millions, etc. Dix ans après, en 1846, il était à 80 millions, et le nombre des abonnés aux journaux parisiens de 70,000 s'était élevé à près de 200,000.

A la fin de cette dernière année on comp- tait à Paris vingt-six journaux quotidiens.

Quatre : le *Journal de Paris*, le *Messager*, le *Corsaire-Satan* et *la France*, en avaient de 500 à 2,000 abonnés.

Huit : le *Moniteur parisien*, la *Réforme*, l'*Écho français*, le *Courrier français*, la *Dé- mocratie pacifique*, le *Droit*, la *Gazette des tribunaux* et l'*Entr'acte*, en comptaient de 2,000 à 3,000.

Neuf : le *Charivari*, la *Gazette de France*, le *Commerce*, la *Quotidienne*, la *Patrie*, l'*Es- tafette*, l'*Esprit public*, le *National*, l'*Uni- vers*, en comptaient de 3,000 à 5,000.

Deux : les *Débats* et l'*Époque*, en comptaient de 10 à 15,000.

Deux : la *Presse* et le *Constitutionnel*, en comptaient de 20 à 25,000.

Un, le *Siècle*, en comptait plus de 30,000.

Nous ne parlons pas du *Moniteur universel*, qui était envoyé gratuitement à tous les fonctionnaires, et qui comptait peu d'abonnés payants.

Ce rapide et prodigieux développement, la presse le dut peut-être moins encore à son bon marché qu'à la puissance expansive du roman-feuilleton, qui créa au journal tout un monde nouveau d'abonnés, mais qui, par contre, en dénatura complétement le caractère. Voir d'ailleurs sur cette révolution mon *Histoire du journal en France*, p. 165 et suiv.

Mais revenons à la *Presse*. Ce n'est pas seulement sur le bon marché qu'elle fondait ses espérances de succès; elle tenait même beaucoup à ce qu'on ne se méprît pas sur la pensée qui avait présidé à sa création.

« Ce que la *Presse*, surtout, ne veut être « ni paraître, c'est un journal au rabais. La « mission de la *Presse* est d'un autre ordre ; ce « qu'elle a entrepris, c'est une réforme radi- « cale du journalisme quotidien, en dépit de la « fiscalité législative. La rédaction la plus no- « blement rétribuée, l'impression la plus soi- « gnée, et le prix d'abonnement le plus fai- « ble, voilà ce que la *Presse* s'est assuré les « moyens de concilier... »

Et en effet, les promesses en ce qui concernait la composition du journal étaient des plus séduisantes. La *Presse* devait donner : tous les dimanches, un feuilleton historique d'Alexandre Dumas; les mardis — elle ne devait pas paraître le lundi — un feuilleton dramatique de Fédéric Soulié; — les mercredis, un feuilleton de l'Académie des sciences par le docteur Lambert; — les jeudis, sous le titre de *Courrier de Paris*, un bulletin des livres nouveaux, des pièces en réputation, des modes nouvelles, des objets et usage nouveaux, de la musique en vogue, des objets de curiosité, etc., — les vendredis, sous le titre de *Semaine industrielle*, un feuilleton consacré aux travaux publics, à l'agriculture et à l'industrie; — les samedis enfin, sous le titre de *Revue étrangère*, un feuilleton présentant tout ce que les journaux et revues des deux mondes publieraient de curieux et d'utile sur les mœurs, les usages et les travaux comparés des divers peuples.

Autour du soleil de ce nouveau monde, de M. de Girardin, rédacteur en chef et gérant responsable, gravitaient une quarantaine de satellites des plus brillants, ayant chacun sa spécialité : Balzac, scènes de la vie privée; Berthoud, intérieur des contemporains célèbres; Alexandre Dumas, feuilleton historique, et compte rendu des drames nouveaux; Esquiros, sciences occultes; Madame Gay, Paris, modes et usages; Théophile Gauthier, beaux-arts; Granier de Cassagnac, livres historiques et religieux; Gozlan, tableaux de mœurs; Victor Hugo, questions sociales; Achille Jubinal, revue rétrospective, ancienne littérature; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), bibliographie; Jules Lecomte, marines; Méry, mœurs du midi de la France; Malitourne, souvenirs et portraits historiques; Gustave Planche, critique littéraire; Alphonse Royer, Orient, Russie, Allemagne; marquis de Custine, Lettres d'un cosmopolite; Eugène Sue, Lettres de Saint-Brice; de Norvins, Souvenirs de l'Empire; Eugène Scribe, proverbes dramatiques, Frédéric Soulié, compte rendu des théâtres lyriques; Jules Sandeau, critique des livres nouveaux, etc., etc.

Tout cela pour 40 francs par an! Il faut avouer qu'il y avait de quoi entraîner la gent abonnable. Et M. de Girardin ne voulait pas s'en tenir à ce magnifique programme.

En 1837, le directeur de la *Presse* avait eu la pensée d'annexer chaque jour à son journal cinq suppléments spéciaux.

« Les journaux, disait-il alors, sont devenus « un des premiers éléments de notre existence « publique et sociale, de notre existence de « citoyen; mais, les intérêts du citoyen une « fois satisfaits, nos droits et nos devoirs clai- « rement définis, suffisamment indiqués, la « presse périodique n'a-t-elle pas à s'occuper « d'un autre ordre d'idées, d'une nouvelle serie « de besoins?

« Chacun de nous n'exerce-t-il pas une pro- « fession, ou ne tient-il pas dans le monde « un rang qui exige un commentaire vivant, un « guide de tous les jours, une espèce de mo- « niteur dans lequel s'enregistrent les faits, « les enseignements, les doctrines, qui ne « peuvent trouver place dans les colonnes des « journaux politiques?

« Ces faits, ces enseignements, ces doc- « trines, ont déterminé la création de feuilles « spéciales : ainsi sont nés les journaux de « droit, de médecine; de sciences, d'arts, « d'industrie; mais ces journaux, par la spé- « cialité même où ils se renferment; imposent « une double dépense à l'abonné, qui, s'il est « médecin, doit encore souscrire à une feuille « politique : car les soins de sa profession ne « le détournent pas de ses devoirs et de ses « intérêts de citoyen.....

« Les fondateurs de la *Presse universelle* se « sont proposé pour but de satisfaire à la fois « l'homme privé et le citoyen. Pour atteindre « ce but, ils publieront dans un seul cadre, « mais dans un format différent, deux feuilles « entièrement distinctes et cependant réunies, « afin d'en mettre le prix à la portée de toutes « les positions : car, depuis la révolution opérée « dans la presse périodique par les journaux à « 40 fr., l'adoption de ces bases économiques est « devenue leur condition première d'existence.

« Ainsi, c'est un double journal en cinq « éditions supplémentaires qui paraîtra tous « les jours sous le titre général de *Presse universelle*; ces éditions supplémentaires s'a- « dresseront aux professions qu'indique chaque « titre : *Supplément militaire et naval*; — « *Supplément judiciaire et administratif*; « *Supplément médical*; — *Supplément in-* « *dustriel et commercial*; — *Supplément* « *littéraire et artistique*. »

Le prix de chaque supplément eût été de 20 fr.

Il y avait certes une excellente idée dans cette combinaison économique. Elle consistait, comme on le voit, à publier divers suppléments spéciaux qui eussent été à la *Presse* ce que sont les rayons ou les rais d'une roue à son axe. Ainsi, par exemple, le commerçant abonné à la *Presse*, moyennant un faible surcroît de prix, aurait reçu avec son journal politique un supplément industriel et commercial; le jurisconsulte, le notaire, l'avoué, un supplement judiciaire qui eût été un véritable journal des tribunaux. Chaque spécialité assez vaste pour fournir un nombre d'abonnés suffisant aurait ainsi donné lieu à une édition distincte et spéciale de la *Presse*.

La *Presse universelle* resta à l'état de projet, parce que son auteur, surchargé d'affaires, ne pouvait ni ne voulait la faire seul; et aussi parce qu'elle soulevait une question fiscale douteuse. L'art. 2 de la loi du 14 décembre 1830 portait : « Il ne sera perçu aucun droit pour un supplément, qui n'excédera pas 30 décimètres carrés, publié par les journaux imprimés sur une feuille de 30 décimètres carrés et au dessus. » C'est sur l'interprétation de cet article que reposait toute la combinaison, qui aurait eu pour résultat de publier deux journaux très distincts moyennant un seul droit, économie toute claire et très-importante. Mais pouvait-on donner une pareille extension au mot *Supplement?* Pouvait-on espérer que les tribunaux l'interpréteraient dans un sens aussi large? Cela était peu probable. Cependant, comme l'affirmative avait pour elle de sérieuses autorités, comme au fond le germe de l'idée était fécond, M. de Girardin la reprit en partie en 1843, et publia sous le titre de Supplément à la *Presse* un *Bulletin des tribunaux*. En quelques mois ce Bulletin avait augmenté de plus de 6,000 le nombre des abonnés de la *Presse*, et ce succès avait déterminé la *Gazette des tribunaux*, justement effrayée, à prendre le grand format; mais la question fut déférée aux tribunaux par l'administration, et elle fut résolue contre la *Presse*.

Nous verrons l'*Époque*, en 1845, afficher la prétention de faire entrer dans le cadre même du journal les suppléments de la *Presse*, de donner dans un même contexte dix ou douze journaux, dont celle-ci aurait fait dix feuilles distinctes.

La *Presse* fut pendant vingt ans la personnification de son fondateur; ce n'était pas, comme les autres journaux, la resultante de forces collectives concourant au triomphe ou à la défense d'une idée, c'était l'expression d'une activité individuelle; c'était M. de Girardin tout entier, avec son audace, sa verve, sa passion, ses soubresauts et son inépuisable talent. Aussi a-t-il été de tout temps assez difficile de définir au juste sa ligne politique. On pourrait dire cependant qu'au fond elle représentait d'une maniere plus spéciale la partie du centre droit qui n'était pas aussi exclusivement ministérielle que le reste. Elle passait pour avoir des affinités avec M. Molé.

Ce qui est incontestable, c'est que la *Presse* a toujours été un journal franc, hardi, entreprenant. J'ai dit que les *Débats* étaient le journal du fait; on pourrait dire que la *Presse* est le journal de l'idée : il n'était pas un système qu'elle n'examinât, pas une théorie qu'elle ne fût prête à discuter; c'était en quelque sorte le terrain neutre où se rencontraient toutes les opinions; c'était l'éclectisme appliqué au temps, le libéralisme sans ses préjugés révolutionnaires.

En 1857, M. de Girardin, n'ayant plus rien à demander au journalisme, et trouvant une occasion de le quitter, s'empressait de la saisir, et, après vingt ans de luttes qui n'avaient pas été sans retentissement, il s'esquivait — peu bravement — du champ de bataille, sous prétexte « que le journalisme n'est pas une puissance, mais une profession, que le journal n'a plus de raison d'être en France, qu'en somme c'est un détestable instrument, et qu'il doit céder la place au livre. » C'était dire : Fontaine, je ne boirai plus de ton eau. Tous ceux qui connaissaient M. de Girardin ne purent voir dans cet adieu de Parthe qu'une boutade de la part d'un homme que l'on s'était habitué à regarder comme une sorte d'incarnation du journal. On sait en effet comment M. de Girardin est rentré à la *Presse*, qu'il remplit de nouveau de sa personnalité.

Quoi qu'il en soit, il l'avait cédée en 1857 à M. Milhaud, qui la rétroceda en 1859 à M. Solar. Elle était devenue de ce moment l'instrument d'une maison de banque. Ses principaux rédacteurs, après la retraite de M. de Girardin, avaient été MM. Nefftzer, Guéroult et Peyrat.

Supprimée par le général Cavaignac le 23 juin 1848, la *Presse* ne reparut que le 5 août suivant. Cette lacune est jusqu'à un certain point remplie par diverses pièces ou n^{os} extraordinaires qui ont été envoyés aux abonnés; ce sont : *Aux abonnés de la Presse*, consultation pour les propriétaires du journal pendant l'incarcération de son rédacteur en chef; — *Documents pour servir à l'histoire de la révolution française de* 1848; — *Histoire d'un mois*, du 25 juin au 25 juillet 1848; — *Le général Cavaignac devant la commission d'enquete*.

Du 4 mai au 25 juin de la même année la *Presse* a publié un *Bulletin du soir*, qui a eu 51 n^{os}. Peu de temps après de journal du matin qu'elle était, elle est devenue journal du soir.

Enfin la *Presse* a été frappée d'une nouvelle suspension de deux mois par decret du 4 décembre 1857, pour un article de M. Peyrat.

La Renommée, journal politique, journal des tribunaux, journal littéraire; avec des feuilletons pour le commerce et l'industrie, des portraits d'hommes célèbres et des gravures de modes. 137 n^{os} in-fol.

Avait deux modes d'abonnement : à 4 fr. par mois sans annonces, et à 7 fr. restitués par 7 fr. d'annonces.

Revue religieuse et édifiante. 1836-1838, gr. in-8°.

Le Siècle. 1er juillet 1836-1866..., in-fol.

Fondé en concurrence à la *Presse*, et sur les mêmes bases, le *Siècle* commença à paraître le même jour; il fut créé par Armand Dutacq, qu'un biographe a surnommé très-hyperboliquement le Napoléon de la presse, mais qui ne fut en réalité qu'un faiseur. Né obscurément aux affaires dans une étude d'avoué, Dutacq dut sa fortune à une coalition de procureurs. Dans ce temps-là, la *Gazette des tribunaux* avait le monopole des annonces judiciaires, et tenait la dragée haute à mes sieurs du Palais. Afin de se soustraire au despotisme de sa quatrième page, les avoués se réunirent pour créer et soutenir un organe rival. Le *Droit* parut sous leur patronage. Dutacq en fut le gérant, et, pour reconnaître ses soins, son activité, son esprit d'initiative, la société lui abandonna soixante actions. C'est après avoir réalisé le placement avantageux et intégral de sa part dans l'affaire, qu'il fut en mesure de créer le *Siècle*, dont l'idée lui avait été inspirée par cette théorie nouvelle du journalisme à bon marché que nous avons vu M. de Girardin développer dans le *Journal des connaissances utiles*. En 1848 il eut part à l'établissement de la *Liberté*, journal à cinq centimes. Après cela nous ne voyons plus à attribuer à Dutacq qu'une foule de projets, ou même simplement de titres de journaux, embûches tendues généralement avec assez d'art, nous le reconnaissons volontiers, à la crédulité de la gent actionnaire et abonnable.

Quoi qu'il en soit, le *Siècle* fut admirablement lancé. Bien qu'il fît, aussi bien que la *Presse*, une concurrence désastreuse aux journaux à 80 fr., il sut se soustraire au *tolle* général qui accueillit la feuille de M. de Girardin. Au moyen d'adhésions recueillies dans la gauche et le centre gauche, Dutacq eut l'habileté de rendre l'opposition en corps solidaire de la moralité de l'entreprise.

Le *Siècle* parut sous les auspices des députés de l'opposition constitutionnelle, de MM. Jacques Laffitte, Dupont de l'Eure, Salverte, Odilon Barrot, Chapuis-Montlaville, etc. Il « s'annonçait comme consacré à la défense des « principes de souveraineté nationale, de mo- « narchie représentative, d'égalité et de li- « berté, proclamés par les deux révolutions de « 1789 et de 1830. Il s'efforcerait d'obtenir, « par des voies légales et par un appel persé- « vérant à l'opinion publique, la réforme de « nos institutions politiques sur la double base « de la capacité comme titre réel aux fonctions « sociales et de l'intérêt général comme règle « de leur exercice. »

Le *Siècle* fut à la monarchie de Juillet ce que le *Constitutionnel* avait été à la Restauration, avec cette immense différence cependant que la pensée intime du *Constitutionnel* était malveillante pour la Restauration, et que la pensée intime du *Siècle* était bienveillante pour l'établissement du 9 août. Le *Constitutionnel* se faisait plus légal, moins violent, plus respectueux envers la Charte, qu'il n'était réellement : le *Siècle* se fait plus révolutionnaire, plus démocratique qu'il ne l'est au fond; il a plutôt des velléités que des volontés révolutionnaires, des instincts plutôt qu'un esprit franchement démocratique. On a dit du *Siècle* que c'était le journal des épiciers et des marchands de vin. Ce qu'il y a de certain c'est que, grâce à ses romans et au ton général de sa rédaction, il s'est créé un immense auditoire parmi le public affairé des trafiquants des villes et des campagnes; c'est lui qui a commencé l'éducation de cette classe laborieuse du pays qui a besoin d'une monnaie d'idées toute frappée et d'une valeur moyenne pour ses échanges quotidiens. Il fut, en un mot, pour la classe ouvrière, ce qu'avait été le *Constitutionnel* pour la bourgeoisie. C'était là un rôle plein d'avenir, et le *Siècle* ne s'en est pas acquitté sans quelque mérite. Il a rencontré tout d'abord, dans cette voie, un succès qui a toujours été en augmentant, malgré la concurrence. Ajoutons cependant que ses romans feuilletons ont été pour beaucoup dans la vogue rapide qu'il obtint. Pour donner une idée de la frénésie du lecteur, auquel on émiettait chaque matin une becquée d'intrigue amoureuse, il suffira de dire qu'un roman fort court d'Alexandre Dumas, *le Capitaine Paul*, procura au journal cinq mille abonnés en moins de trois semaines.

Le *Siècle* a été successivement dirigé ou rédigé en chef par MM. Hercules Guillemot, un journaliste de la vieille école, qui avait appartenu auparavant à la rédaction du *Messager* et du *Journal du commerce;* Chambolle, Louis Perrée et Havin. La direction littéraire est depuis l'origine sous la direction de M. Louis Desnoyers. Parmi ses autres rédacteurs, je nommerai MM. Sidney Renouf, Léon Plée, Louis Jourdan, Émile de la Bedollière, Taxile Delord, Edmond Texier. Enfin nous devons un souvenir à Eugène Guinot, le chroniqueur si longtemps fameux sous le nom de Pierre Durand, que le *Siècle* put opposer avec quelque fierté au spirituel vicomte de Launay de la *Presse*, resté cependant le maître d'un genre dont il fut le créateur.

L'Université catholique, recueil religieux, philosophique..... précédé d'un discours préliminaire, par M. l'abbé Gerbet. 1836-1855, 40 vol. in-8°.

Réunie aux *Annales de philosophie chrétienne*.

1837

Les Cancans du quartier latin, journal... rédigé par quatre étudiants des quatre facultés. In-4°.

Le Catholicisme, journal des intérêts du clergé. In-8°.

Chronique momusienne, journal de mœurs et de littérature, par Barroy et Barnay. In-8°.

Le Conservateur de la foi, par l'abbé Orsini. 9 juin 1837-12 février 1838, in-8°.

L'Éclair, journal de la capitale et des provinces, politique... In-4°.

L'Europe, journal des intérêts monarchiques et populaires. 1er janvier 1837-décembre 1838, in-fol. *Sénat* et *Préfect. pol.*

Dirigée d'abord par le marquis de Jouffroy. A partir du 18 décembre 1838 devient

L'Europe monarchique, journal parlementaire. In-fol.

Elle a alors pour directeur politique M. Berryer, et compte parmi ses rédacteurs MM. Crétineau-Jolly, le comte de La Guéronnière, etc.— Finit, du moins a la Préfecture de police, le 14 août 1839.

L'Europe industrielle, journal politique, de l'industrie et du commerce. 1837-1838.., in-fol.

La Gazette des cancans de Paris, de la banlieue et des départements. In-fol.

Le Globe, gazette des deux mondes. 1er janvier 1837-30 septembre 1845, 18 vol. in-fol.

Le titre et la périodicité ont plusieurs fois varié: quotidien à partir du 11 mars 1841. — Fondé par Théod. Lechevalier « pour venir en aide aux intérêts coloniaux, attaqués et mis en peril par des haines passionnées. Devint dans ses dernières années le souteneur du ministère Guizot, et se fit une réputation quelque peu bruyante, grâce à la plume batailleuse de MM. Granier de Cassagnac et Solar. — Remplacé par l'*Époque*.

L'Intelligence, journal du droit commun. Fondé et rédigé par Laponneraye. Septembre 1837-mars 1840, in-fol.

A partir de 1838, le sous-titre devient : *journal de la réforme sociale.*

Journal très-démocratique, dont on pourra connaître les tribulations en consultant un extrait du n° 6 du *Populaire* intitulé *Histoire du journal l'*INTELLIGENCE, qui se trouve annexé à l'exemplaire de la Bibliothèque impériale. — En 1841, Laponneraye lança le prospectus d'une nouvelle feuille : « *Le Club,* journal de discussion politique et philosophique, voulant l'application la plus large et la plus complète du principe démocratique »: mais les 2,000 souscripteurs qu'il demandait pour commencer ne répondirent pas, paraît-il, à son appel. — Je trouve encore du même écrivain, en 1847, un n° spécimen d'une *Revue politique et commerciale de la Méditerranée.*

Le Moniteur mensuel, revue politique, littéraire et philosophique. Rédacteurs politiques : MM. Cauchois-Lemaire, Odilon Barrot... Littérature et philosophie : MM. Lamennais, Victor Hugo. In-8°.

Le Moniteur républicain. *Imprimerie de la République*, 3 frimaire an XLVI (novembre 1837), 8 nos in-fol.

Le n° 8 est du 5 thermidor. — Journal clandestin. En tête une vignette représentant la République assise sur une barricade, le doigt sur la détente d'un fusil. D'un côté on lit : *Prudence, courage, persévérance;* et de l'autre : *Unité, égalité, fraternité.* — En voici le manifeste, très-abrégé :

A nos Concitoyens.

« Notre journal paraîtra irrégulièrement, « mais à des époques très-rapprochées, sans « timbre, sans cautionnement, sans aucune des « entraves fiscales apportées à la liberté de « penser par les renegats de 89 et de 1830.

« Nous discuterons tous les principes, toutes « les opinions; nous nous proclamerons ce que « nous sommes, *Républicains.* Nous attaque- « rons le principe et la forme du gouvernement « établi le 7 août 1830 par les 219 usurpateurs « de la souveraineté nationale; nous parlerons « contre la royauté, contre le monopole légis- « latif, contre la propriété mal acquise, contre « la religion de la majorité, contre le serment, « contre le ridicul respect dû à la Charte et « aux lois bâclées contre le peuple par MM. les « ventrus tricolores; nous ferons l'apologie des « faits politiques qualifiés crimes et délits par « les gens du roi; nous provoquerons même, « sans scrupule aucun, à la haine, au mépris, « au changement et à la destructiondu gou- « vernement du roi et des classes aristocrati- « ques.

« Nous ferons, en un mot, tout ce qui nous « est défendu sous peine d'amende, prison et « guillotine, par les lois salutaires de septembre « 1835... Notre principale tâche sera d'atta- « quer Louis-Philippe (et ils le font dans des « termes qu'on ne peut reproduire); les gens « de sa race, les gens de sa suite, viendront « après, et nous ne leur épargnerons pas da- « vantage le fer chaud de la vérité......

« Nous croyons a la nécessité d'une nouvelle « révolution, qui soit la dernière de longtemps, « d'une révolution à la fois sociale et poli- « tique, qui ne déplace pas seulement le pou- « voir au profit de nouveaux intrigants dynas- « tiques, et taille à vif dans toutes les parties « corrompues de la société .... »

La Bibliothèque impériale a les nos 1 et 8; j'ai vu les 4 premiers chez M. Pochet. Au bas de chacun des articles du n° 2 se lit le nom de

l'auteur, au crayon. Les rédacteurs auraient été, d'après cette indication : Thorel, tailleur; Seigneurgens, bonnetier, et Claude Boudin, cordonnier, « moins, ajoute l'annotateur pour tous les trois, moins les fautes d'orthographe, de style et de logique. »

Cette publication fut, au mois de juin 1839, l'objet d'un procès abondant en curieuses révelations, que l'on trouvera dans les journaux du temps. Je me bornerai ici à emprunter à l'acte d'accusation quelques traits se rapportant à mon sujet.

Les inculpés étaient au nombre de neuf : Gambin, ouvrier imprimeur; Boudin, bottier; Seigneurgens, bonnetier; un habitant de Perpignan nommé Gervais; Aubertin, menuisier, âgé de dix-huit ans; Fombertaut, dessinateur, du même âge; Guillemain; Lecomte, épicier à Quimper, Pierre Joigneau, âgé de vingt-trois ans, homme de lettres.

Outre leur coopération à la composition ou à la distribution du *Moniteur republicain*, l'accusation mettait à leur charge des placards et pamphlets affichés ou répandus dans Paris depuis les premiers jours de 1837 et ayant pour but de provoquer la classe ouvrière à la révolte et au renversement de la royauté.

De ces pamphlets, je citerai seulement une pièce de vers intitulée : *Au Roi!* qui avait été adressée au parquet du procureur du roi, jetée dans la boîte de la *Presse* et envoyée à quelques personnes Elle avait trois épigraphes, dont celle-ci :

O vertu! le poignard, seul espoir de la terre,
Est ton arme sacrée, alors que le tonnerre
Laisse regner le crime.

Il y est dit que, si le roi n'a pas succombé sous les coups de Fieschi,

C'est qu'il doit un exemple aux tyrans de la terre,

Et que

Dieu jette aux mains du peuple, à défaut du tonnerre,
La guillotine et le poignard.

A ces publications irrégulières avait succédé le *Moniteur républicain*, qui, pendant huit mois, fut répandu à un grand nombre d'exemplaires, surtout dans la capitale; on le jetait dans les boutiques, sous les portes, dans les allées des maisons; on en envoyait même des exemplaires par la poste.

J'ai donné une idée du 1er n°. Le 2e commence par dénoncer les poursuites dirigées contre les patriotes soupçonnés d'avoir publié le premier. « Toute la horde vomie par le « bagne et salariée par Louis-Philippe s'est « mise en mouvement; mais cette fois son « action a été impuissante, ses recherches ont « été infructueuses.... Nous continuerons donc, « parce que la force qui nous pousse est au-« dessus de toute résistance humaine, et que « la lutte dans laquelle nous sommes engagés « ne peut s'achever que par la destruction des « ennemis de notre patrie ou par la nôtre. « C'est à vous, jeunes gens dont le cœur n'a « pas encore été flétri par les vices de notre « temps, c'est à vous qui seuls pouvez com-« prendre avec nous ce qu'il y a de juste et de « grand dans notre cause, de joindre vos ef-« forts aux nôtres pour la faire triompher. Il « ne vous suffit point d'admirer nos actions et « d'applaudir à notre audace; il faut que « chacun de vous se dévoue à la sainte cause « du peuple et du progrès, et, sans écouter « les conseils de l'égoïsme, mette la main à « l'œuvre humanitaire que notre devoir nous « prescrit d'accomplir... Que l'obscurité de « votre condition et le sentiment de votre « faiblesse individuelle n'arrête point vos pas, « car chacun de vous est placé sur un théâtre « immense où il ne tient qu'à lui de jouer un « grand rôle, ce théâtre où tant de Brutus et « tant d'Alibaud ont déjà légué leur mémoire à « tous les siècles du monde en immolant ou « cherchant à immoler la tyrannie, où un « homme du peuple, le Christ, mourut pour « la cause de la fraternité, où les hommes « de 93 scellèrent de leur sang leur dévoue-« ment aux devoirs et aux droits imprescrip-« tibles de l'homme. »

On recommande ensuite la discrétion en ce qui concerne le journal · « Étant dans une po-« sition à nous défier des piéges sans nombres « qui nous sont tendus par les alguasils de la « rue de Jérusalem, et même par ces hommes « à mauvaise renommé qu'il se sont attirés « vis-à-vis des honnêtes gens Nous prions « donc les patriotes de bien se tenir en garde « contre toutes les machinations de ces misé-« rables, et, pour éviter de tomber dans leur « piéges, observer strictement les mesures « ci-indiqués. Ne jamais dire à qui que ce soit « de qui l'on tient notre feuille. Ne jamais « nommés personnes comme étant présume « appartenir à notre journal .. La prudence « nous fait un devoir impérieux de nous tenir « derrière le rideau, en attendant le jour où « nous descendrons sur la place publique pour « abattre encore une fois l'odieuse tyrannie « des rénégats de Juillet. »

Un article du 5e n° est dirigé contre la « ca-« naille du Palais, vêtue de simarres et recou-« verte d'infamie » Un autre article, sous le titre de : *Revue générale, intérieur*, conclut ainsi : « Il est temps de tirer l'épée du fourreau, « et surtout de jeter le fourreau loin de nous. « Mais ce serait encore risquer la partie que « l'entamer autrement qu'en frappant de « grands coups; et, puisqu'il faut nous expli-« quer, nous ne concevons rien de possible, si « l'on ne commence par attaquer la tête de la « tyrannie, ou. en d'autres termes, par tuer « Louis-Philippe et les siens. Nous prouverons « cette nécessité dans notre prochain numéro. »

Et le n° 6 est en effet consacré à cette démonstration et à l'éloge du régicide. Il a pour épigraphes ces sentences :

On ne juge pas un roi, on le tue.
(BILLAUD-VARENNES.)

On ne peut pas régner innocent.
SAINT-JUST.)

Le regicide est le droit de l'homme qui ne peut obtenir justice que par ses mains.
(ALIBAUD.)

J'en ai dit assez pour montrer ce qu'était cette audacieuse publication.

Les motifs de la cessation du *Moniteur républicain* n'ont pas été bien éclaircis. Dès le mois d'août il était remplacé par

— **L'Homme libre.** 1838, 4 n^{os} in-4°.

C'était, quant au fond des idées, le digne pendant du *Moniteur républicain;* son but était le même. Il affectait pourtant moins de cynisme dans le défi qu'il portait aux lois et au pouvoir, mais sans que son langage fût pour cela moins bas. Voici, par exemple, comment débute un article du 2ᵉ n° sur la naissance du comte de Paris : « Le soir que l'on fêtait les « huit ou dix livres de viande mises au « monde aux Tuileries... »

Nous n'avons pas le courage d'aller plus loin.

Outre-Mer. journal des intérêts maritimes et coloniaux. Rédact. en chef Théodore Lechevalier. 1837-1840, in-fol.

Continué par la

— **Gazette des deux mondes.** 1ᵉʳ octobre 1840, in-fol.

Fusionné, je crois, en 1841, avec le *Globe, Gazette des deux mondes.*

Le Populaire royaliste. Rédigé par MM. le vicomte de Châteaubriand, vicomte Félix de Conny, Alfred Nettement, rédacteur en chef de la *Mode;* baron de Briant, ancien rédacteur de la *Quotidienne;* comte Alex. de Querelles, ancien rédacteur au *Drapeau blanc* et au *Conservateur;* Albert de Calvimont, ancien rédacteur en chef du *Revenant;* Paulin Limayrac, rédacteur à la *Revue du dix-neuvième siècle;* Aug. Johannet, avocat à la Cour royale de Paris..., et beaucoup d'autres hommes de lettres distingués dans les sciences, les lettres et les arts. 28 janvier 1837-avril 1839, 1 vol. in-4° et 2 vol. in-fol.

« Tout ce qui intéresse et honore le peuple sera toujours favorablement accueilli du *Populaire royaliste*. Nous prenons d'avance l'engagement d'insérer la réclamation du plus humble comme du plus riche individu, pourvu toutefois qu'elle soit juste et écrite avec convenance. »

Voulait, « en défendant les intérêts du peuple, lui dessiller enfin les yeux et lui prouver que les améliorations si nécessaires à son bonheur ne peuvent lui advenir que sous l'ombre tutélaire de la royauté, mais de la royauté comme doit la concevoir tout esprit juste et solide; non pas une royauté inquisitoriale, défiante et colère... », comme celle de Louis-Philippe enfin. Aussi fut-il condamné dès son 1ᵉʳ n° pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi.

A partir de 1838, ajoute à son titre : *journal des intérêts moraux et matériels du peuple.*

La même année un rêveur publiait le prospectus d'une *Feuille de France*, journal royal et populaire, où il posait les bases de l'union et de l'association des royalistes.

Revue catholique. moniteur universel du clergé des villes, des campagnes et des familles chrétiennes. Religion, philosophie, sciences, histoire, littérature, poésie, art catholique, etc., iconographie et musique religieuse. 1837, in-8°.

Revue ecclésiastique.... journal religieux et politique. Février-octobre, in-8°.

Revue française. Juin 1837-juin 1839, 12 vol. in-8°

J'ai rencontré dans je ne sais plus quel catalogue une *Revue française et étrangère* également de 1837-1838, 7 vol. in-8°. Est-ce la même?

Revue universelle. 1837-1838, in-8°.

Le Signal. politique, littéraire, agricole et commercial.

La Statistique. journal des faits. 31 janvier-31 octobre, in-4°.

1838

Le Catholique. journal des faits et des intérêts religieux dans tout le monde chrétien. In-4°.

Le Censeur. revue législative, consacrée principalement à l'examen et à la discussion des projets de lois soumis aux délibérations de la chambre des pairs et de la chambre des députés, par B. J. Legat. 1838-1839, 2 vol. in-8°.

Le Chroniqueur. par Belin. 1838-1839, in-4°

Le Compte-Rendu. revue hebdomadaire et analytique de la librairie, des arts, de l'industrie et du théâtre. Direct.-rédact. en chef Amédée Boudin. In-fol.

C'était une annexe, le feuilleton critique et littéraire d'un journal de médecine, de l'*Institut médical;* son bagage, du reste, est celui de tous les petits journaux.

Le Consultant. 1838-1839, in-8°.

Le Courrier de Paris, journal de nouvelles, d'anecdotes et d'annonces, revue générale de la presse périodique. In-fol.

Le Curieux, chronique des tribunaux et des nouvelles... In-fol.

L'Égide, journal des garanties industrielles, commerciales et agricoles, compte-rendu des tribunaux de commerce. 1838-1839, in-fol.

La France contemporaine, par M. Siguier. Avril-22 novembre, in-4° et in-fol.

Journal religieux, monarchique-constitutionnel. — Condamné comme s'étant occupé sans droit de matières politiques.

France et Europe, revue politique et littéraire. 1838-1839, 2 vol. in-8°.

Gazette universelle, journal quotidien, politique et littéraire. Prospectus in-4°.

Le Glas, journal des événements du jour. Scientifique, littéraire, religieux, artistique et de progrès moraux, par Julien Rebière. In-fol.

Le Mois, répertoire universel des faits. Décembre 1838-1839, in-4°.

Le Nouvelliste, journal du soir. In-fol.

J'ai à peine trouvé trace de cette feuille, qui ne laisserait pourtant pas d'avoir sa petite importance, puisqu'elle fut fondée par M. Thiers, suivant que nous l'apprennent les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. 3, p. 276). M. Thiers, dit M. Véron, n'aimait pas à jouer d'un seul journal ; il lui fallait tout un orchestre. Quoique assuré de l'appui du *Constitutionnel* et du *Messager*, il voulut avoir un journal du soir à lui, et, grâce à MM. Léon Pillet et de Grimaldi, qui fournirent les fonds, le *Nouvelliste* fut créé. Selon le langage de M. Thiers, ce petit journal devait donner le ton à la polémique, c'est-à-dire rembarrer les journaux amis dont le dévouement n'était pas trouvé assez vif. M. Thiers, qui tenait tous les fils de cette comédie à plusieurs personnages, devant le *Constitutionnel*, devant le *Courrier français*, devant le *Messager des chambres*, blâmait hautement les excès de zèle du *Nouvelliste*. « Que voulez vous que j'y fasse ? répondait-il ; les écrivains politiques me font des journaux pour moi sans que je le leur demande. »

Chez M. Pochet, quelques n^os de 1839 : il paraît alors deux fois par jour, et a pour sous-titre : *Propagateur des doctrines constitutionnelles*.

Une annonce que je rencontre dans un journal du temps apprend que le *Nouvelliste* publiait dans l'origine deux éditions, une à 6 heures du soir, l'autre à 10 heures du matin. Il avait adopté un format « moins étendu, il est vrai, que celui de la plupart des autres journaux politiques du jour, mais supérieur à celui du *Constitutionnel* et du *Journal des Débats* sous la Restauration, c'est-à-dire à l'époque de leur plus grande vogue, et qui ne nuisait en rien à sa bonne confection. »

La Nuit, écho de Paris. In-fol.

En 1843 parut le prospectus d'une feuille intitulée *le Jour*, politique, etc.

Le Phare industriel, journal quotidien de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. In-fol.

Le Prolétaire philosophe, journal mensuel, politique et littéraire. In-4°.

Avec une vignette représentant un homme dont les fers viennent d'être brisés et qui embrasse la croix, et de nombreuses épigraphes : « Esclavage, affranchissement. » — « L'égoïsme et les phrases hypocrites sont la lèpre de l'ordre social. — On ne sert pas l'humanité en déguisant le mal ; on la trompe. »

Le Propagateur, journal politique et littéraire. Résumé complet de la presse quotidienne française et étrangère. 54 n^os in-fol.

La Providence, revue générale des établissements charitables, des hospices, des prisons et des sociétés de bienfaisance. M. Peigné directeur. In-8°.

Le Rôdeur, journal hebdomadaire. Philosophie, mœurs, littérature et théâtres. In-4°.

Le Spectateur universel, revue générale et mensuelle des nouveautés historiques, littéraires, industrielles et artistiques. In-8°.

Fondé par Cartier-Vinchon, acquéreur du *Biographe* et du *Nécrologe*.

La Tribune du peuple, recueil philosophique et historique, par J. J. Pillot. In-4°.

La Vapeur, journal des paquebots et des wagons. Intérêts des localités riveraines..... Gr. in-fol. et in-4°

1re partie. Passe-temps des voyageurs : Écho des salons, des théâtres, des ateliers ;

extraits d'ouvrages inédits... 2e partie. Tableau raisonné des travaux de l'industrie nationale et étrangère, statistique analytique des exploitations par la vapeur, etc.

1839

Annales des Chambres. Recueil méthodique et annoté des débats législatifs. Session 1839-1840. In-8°.

Il y eut encore à la même époque des *Annales parlementaires.*

— **Annales du Parlement français,** par une société de publicistes. 1839-1848, 10 vol. gr. in-8°.

Annales du catholicisme en Europe. In-8°.

L'Avocat du Peuple, écho des 5e, 6e, 7e et 8e arrondissements de Paris, journal dédié au commerce, aux manufactures, en France et à l'étranger, et particulièrement consacré à reproduire les bienfaits des institutions morales et industrielles envers la société. Directeur-gérant : E. Cousin (de Granville), fabricant manufacturier, membre..., fondateur du journal *le vrai Français*. Rédact. en chef : A. Isabelle (du Havre). Philosophie : C. S. Roze (de Givry)!! 1839-1842, in-fol.

Bulletin français, courrier politique, industriel, commercial et littéraire de la semaine. Directeur-gérant : A. Lecourt. 10 février-1er septembre, 29 nos in-fol.

Paix et travail. — Ordre et liberté.
Bon sens et bonne foi.

« Le *Bulletin français* n'est pas une spécu-« lation, mais une œuvre de patriotisme — « dirigée contre la coalition. — Ce qui le « prouve, c'est le relevé suivant de la dépense « et de la recette... » Suit un calcul, duquel il résulte que 10,000 abonnements, à 9 francs, produiraient une perte de 18,000 fr. — « Encore une autre preuve que les calculs qui « précèdent sont sincères et exempts de char-« latanisme, c'est que le *Journal du peuple*, « qui voudrait la république, et le *Populaire* « *royaliste*, qui voudrait Henri V, coûtent « l'un et l'autre 12 fr., bien qu'ils ne parais-« sent aussi que tous les dimanches. — Ainsi « 12 fr. au lieu de 9 fr., prix du *Bulletin fran-* « *çais!* »

Avis aux électeurs.

« Électeurs! bons citoyens! rien de plus « simple que ce que vous aurez à faire le « jour qu'il s'agira de donner votre voix au « député de votre choix. Regardez attenti-« vement dans le *Bulletin français* si votre « ancien député est porté sur la liste des 221, « ou s'il est, au contraire, inscrit sur la liste « des 213. Si son nom est porté sur la liste des « 213, votez pour son concurrent, que vous « saurez être un homme ami de l'ordre et de « la paix. Si, au contraire, son nom figure « sur la liste des 221, votez pour lui avec con-« fiance, eût-il pour concurrent votre meilleur « ami, un de vos parents : l'intérêt du pays « le veut ainsi. »

Le Capitole. 15 juin 1839-3 décembre 1840, in-fol.

Il s'est fait beaucoup de bruit autour de cette feuille. Elle avait été fondée, pour le compte, dit-on, du prince Louis Napoléon, par le marquis de Crouy-Chanel, avec l'assistance de MM. Saint-Edme, Barginet et autres, qui voulaient préparer une alliance entre les principes démocratiques et le sentiment napoléonien. On l'accusa aussi d'être vendue à la Russie. Il s'ensuivit de nombreux incidents judiciaires et diplomatiques, dont on trouvera le curieux récit dans la *Biographie des hommes du jour*, t. 5, 2e part., p. 383. Le marquis de Crouy-Chanel avait été, au bout de quelques mois, par suite de je ne sais quelles manœuvres, prié de se retirer, et fut en butte aux attaques simultanées du journal qu'il avait fondé et du *Commerce*, dirigé alors par M. de Lesseps, et qui était également dans les mains du prince Louis-Napoléon. Le rédacteur en chef était un ancien professeur de belles-lettres, M. Ch. Durand, qui avait rédigé précédemment le *Journal de Francfort*, et qui, dit-on, avait été, à ce titre, subventionné par la Russie.

Le *Capitole*, dont les circonstances ont fait une sorte de monument historique, est excessivement rare ; je n'en connais que 2 exemplaires, aux archives de la préfecture de police, et chez M. Pochet-Deroche.

Le 1er n° commence par cette invocation, qui sent bien la toge :

« A la France!

« A vous, grande, noble et glorieuse France, « nous dédions, dès ce premier pas dans la « carrière, ce qu'il plaira à Dieu et à votre « nom de nous inspirer, comme les enfants do-« ciles et reconnaissants déposent aux pieds « d'une tendre mère les fruits de leurs travaux « et les sentiments de leur amour!

« A vous, non la France des anciens jours, « quoique toutes vos traditions soient respec-« tables ; non la France conquérante ni con-« quise, quoique votre gloire ait enflé notre « orgueil, quoique vos infortunes aient fait « couler nos larmes, à vous, non la France « privilégiée ni la France riche, non la France « armée pour l'exercice et la défense du pou-« voir, quoique tout soit respectable pour nous, « vos titres, votre puissance et votre prospé-« rité.

« Mais à vous surtout, uniquement à vous, « *France du peuple*, patrie du courage, du « travail et des arts! A vous, nation grande « et immortelle, dont la voix calmera nos

« peines, dont l'indulgence maternelle encou-
« ragera nos efforts, dont l'égide puissante
« protégera notre faiblesse !
« ...Deux idées domineront sans cesse dans
« nos écrits : l'idée de votre grandeur et celle
« de votre liberté !...
« Que votre gloire nous soit toujours en aide,
« comme une pensée pure, comme un culte
« inspirateur ! Que notre plume se brise et
« que notre langue se dessèche avant que,
« dans nos systèmes de paix ou de guerre,
« d'industrie, de sciences, de beaux-arts, un
« seul mot soit dit, écrit ou accueilli par nous,
« s'il ne renferme l'idée de votre intérêt, de vo-
« tre honneur et de votre puissance !
« Le matelot qui se met en mer, incertain
« de sa destinée, adresse à la Vierge son hum-
« ble prière et se croit plus en sûreté sur les
« flots : *France du peuple!* notre digne
« mère ! vos enfants vont s'élancer aussi sur
« la mer orageuse des passions politiques, et
« c'est vous seule qu'ils implorent au moment
« du départ ! votre indulgence est le vent fa-
« vorable qui doit enfler leurs voiles ; votre
« sourire maternel est le rayon salutaire qui,
« dans la région des orages, fera leur espoir et
« leur sécurité ! »

Suivent un prospectus et une profession de foi, d'où il serait difficile de rien inférer, sinon peut-être l'intention, de la part du nouveau journal, de réagir contre les préventions dont la presse en général se montrait animée à l'encontre de l'étranger ; mais il n'avait pas tardé à démasquer ses batteries, et les attaques ni les tribulations ne lui firent défaut. On lit en tête du n° du 3 décembre 1840 :

« Dans les premiers mois de 1839, une so-
« ciété de patriotes frappés du vide qui
« existait dans la presse, où les traditions de
« l'empire n'étaient point représentées, réso-
« lut de donner à cette opinion un organe quo-
« tidien ; elle fonda le *Capitole*.
« L'ancien régime a ses partisans ; la répu-
« blique a laissé des amis nombreux, éclairés,
« énergiques : il était donc naturel de croire
« que l'empire, avec ses souvenirs de gran-
« deur, d'ordre et de gloire, aurait encore
« quelque retentissement dans les cœurs fran-
« çais. Par les soins du *Capitole* l'esprit na-
« poléonien se réveilla, et l'on put juger que
« quelque feu brûlait encore sous cette cendre
« trop délaissée.
« Après une révolution qui devait tout f -
« conder, tout périssait... Au dedans, les pri-
« sons encombrées de patriotes.... Au dehors,
« les intérêts de la France prostitués à tous
« les calculs de l'étranger, son honneur abaissé,
« sa dignité couverte de plaies Voilà ce que
« nous vîmes en 1839, et, désertant la honte,
« nous passâmes à la gloire, bien persuadés,
« que, quand notre pays aurait traversé toutes
« les dissensions, et expérimenté toutes les
« hypocrisies, sa dignité se réveillerait en sur-
« saut, et que le jour des hymnes reviendrait,
« car la révolution de juillet n'a pas tué une
« monarchie de huit siècles pour accoucher
« d'une nouvelle génération d'eunuques et de
« faiseurs.
« Voilà pourquoi le *Capitole* fut fondé. Son
« but ne fut point de conduire la France à la
« réforme et à la civilisation par des systèmes
« spéculatifs, mais de contribuer à la rendre
« libre sous un gouvernement fort, qui garan-
« tît au plus grand nombre la juste satisfaction
« de ses besoins physiques et moraux.
« Nous aimions le système impérial. Non qu'il
« fût sans défauts, et que la liberté n'eût pas
« de graves reproches à lui faire, mais parce
« que, même en admettant ses imperfections,
« ce système nous semblait être la plus haute
« expression de la probité chez les gouverne-
« ments, de la justice dans l'administration de
« l'État, et de la puissance devant le monde,
« qu'il avait courbé sous nos lois.
« Selon nous, le parti napoléonien était dé-
« daigné parce qu'il était incompris, parce
« qu'on le jugeait mal. Nous le prîmes à l'état
« d'émeute à Strasbourg, et nous l'élevâmes à
« la hauteur d'un parti politique... Nous ne
« réussîmes que trop bien dans notre entre-
« prise : le gouvernement en prit de l'ombrage.
« Mais nous ne voulons rappeler ici ni les
« tracasseries ni les persécutions que nous
« eûmes à souffrir...
« Notre tâche est remplie... Un sentiment
« de délicatesse que chacun appréciera nous
« engage à nous arrêter dans la carrière...
« Ce que les fondateurs du *Capitole* avaient
« espéré, ils l'ont obtenu : c'était d'établir la
« démonstration que les souvenirs de l'empire
« ne sont pas une vaine chimère ; que la France,
« si humiliée aujourd'hui, n'a pas perdu tout
« sentiment de sa force, ni tout amour de sa
« gloire.
« Cette vérité sera proclamée dans quelques
« jours en présence d'un cercueil ; le grand
« nom de Napoléon va retentir d'un bout de la
« France à l'autre, et l'on verra ceux qui ou-
« trageaient jadis le grand homme, et ceux qui
« aujourd'hui sont jaloux de sa haute renom-
« mée, obligés de feindre l'admiration et l'en-
« thousiasme, pour ne pas braver en face l'é-
« nergie d'un sentiment vif et national...
« Que la France ne soit pourtant pas dupe de
« leur hypocrisie... Quand le nom d'un jeune
« prince plus imprudent que coupable se re-
« trouvera dans tous leurs discours, que l'on
« songe à cette captivité qu'on lui a faite éter-
« nelle, au sein de laquelle des rigueurs inutiles
« et cruelles lui sont chaque jour prodi-
« guées... »

Les fondateurs du *Capitole* annonçaient en conséquence qu'ils se retiraient de cette publication, dont la propriété et la direction étaient passées dans de nouvelles mains. Ces nouveaux propriétaires continuèrent-ils le journal, c'est ce que je ne saurais dire ; mais je ne le pense pas.

La Caricature, revue morale, judiciaire, littéraire, artistique, fashionable et scénique. Rédact. en chef : Louis Huart. 1839-1842, in-fol., fig.

Le sous titre a varié.

Le Catholique apostolique et non romain, journal consacré à l'exposition des doctrines chrétiennes. 1839-1845, in-8°.

Chronique du mouvement social, revue des idées et des faits politiques, littéraires et industriels. 1839-1840, in-8°.

La Chronique universelle, journal politique, littéraire, judiciaire et commercial, paraissant tous les mois. Rédacteur en chef : Sers, et à partir de juin : E Barrault. Mars-juillet, gr. in-8°.

La Bibl. impér. a classé parmi les journaux un pamphlet du même M. Sers, intitulé : « *Le Sujet, journal modèle*. Obéissance aux lois de septembre... Prérogatives, emplois d'administration publique..... Vivre riche ou mourir !!! » In-12.

La Commune, journal général de la propriété foncière et de l'industrie agricole. 1839-1840, pet. in-fol.

La Correctionnelle, petites causes célèbres. In-4°, avec caricatures.

Le Dimanche, journal pittoresque de la littérature, des mœurs, des arts et des théâtres. In-4°.

L'Écho des deux mondes, revue politique, commerciale et littéraire. In-8°.

L'Égalité, revue démocratique mensuelle, fondée par MM. Richard Lahautière et Choron, anciens rédacteurs du journal *l'Intelligence*. In-8°.

L'Europe, revue philosophique, scientifique et littéraire. In-8°.

Le Globe, archives générales des sociétés secrètes non politiques. In-8°, fig.

Figure dans l'Almanach du commerce de 1841 comme étant a sa troisième année, et avec le sous-titre : archives des initiations anciennes et modernes, publ. par une société de francs maçons et de templiers ; réd. en chef Th. Juge.

Les Guêpes, par Alphonse Karr. Novembre 1839-mai 1847, 22 vol. in-32.

« Ces petits livres contiendront l'expression franche et inexorable de ma pensée sur les hommes et sur les choses, en dehors de toute idée d'ambition, de toute influence de parti.

« Je parlerai sans colère, parce qu'à mes yeux les hommes les plus méchants sont encore plus ridicules que méchants, et que d'ailleurs je suis sûr de leur faire ainsi plus de tort et plus de chagrin.

« Nous rirons ensemble de bien des gens qui se voudraient faire passer pour sérieux, et nous nous amuserons à mesurer la petitesse des grands hommes et des grandes choses.

« Il n'y a pas un seul journal qui oserait imprimer mes petits livres. »

Incessu patuit dea ; l'homme est tout entier dans cette annonce. Ce qui frappe tout d'abord dans ces petits tomes, c'est la disposition savante des alinéas ; on a pu dire que cette création, qui n'en est pas la moindre originalité, fut peut-être ce qui en assura le succès.

Je crois que cette première série a été réimprimée par Levy en 6 vol. in-12. — Il y eut plusieurs reprises, que voici :

Les Guêpes hebdomadaires, revue satirique de la semaine.... Mars-juillet 1848, gr. in-8°.

Les Guêpes, histoire satirique de notre temps.... 10e année. 26 nov. 1848-janvier 1849, in-12.

Nouvelles Guêpes.... 1853-1855, in-32.

Les Guêpes, revue philosophique et littéraire des événements contemporains. *Nice*, 1er nov. 1858-1860, in-16.

Je ne saurais dire à quelle époque au juste se sont arrêtées les deux dernières séries. On a vainement, pour le savoir, interrogé l'auteur.

Ces petits volumes eurent une certaine vogue Le titre n'en était pas nouveau : Corbière avait publié à Brest, de novembre 1818 à mai 1819 : *la Guêpe*, ouvrage moral et littéraire, 14 nos in-8°.

Le succès des Guêpes, comme tous les succès, éveilla la concurrence, et il y eut pendant quelque temps une fièvre de petits tomes périodiques, comme il y a eu depuis une épidémie de petits journaux. Nous grouperons ici les plus rapprochés :

— **Les Abeilles**, livre manuel de philosophie populaire, par Adolphe de Resbecq (Lepoitevin Saint-Alme). 1840, in-32.

— **Les Agapes**, quinze chapitres par M Paul d'Orsay. 1840, in-32.

— **Boulets rouges**, par Richard Lahautière. 1840, in-32.

— **Hic, hæc, hoc**, cancans de l'an 40, par Fortunat Mesuré 1840, in-32.

Je trouve un singulier précédent à ce titre quelque peu étrange. En 1769, il parut à Saint-Pétersbourg un journal hebdomadaire russe

intitulé *Et ceci et cela*, et un plaisant riposta par une autre feuille, qu'il intitula *Ni ceci ni cela*.

— **Un Mouton de Panurge.** par le capitaine Pierre Ledru. Dedié à M. Alph. Karr. 1er et peut-être dernier n°, avril 1840, in-18.

— **Nouvelles à la main**, par Nestor Roqueplan. 20 déccembre 1840-mai 1844, in-32.

— **Les Papillons noirs** du Bibliophile Jacob. 1840, in-32.

— **Personnalités**, par Alphonse Peyrat. Janvier-juin 1840, in-8°.

L'auteur de cette petite feuille était le même écrivain qui s'est fait depuis un nom retentissant à la Presse, où il était déjà entré à cette époque, après avoir passé par la *Tribune* et le *National*, et qui vient de fonder (1865) l'*Avenir national*.

— **Pichenettes** (chiquenaudes et croquignolles), par Carle Ledhuy. 1840, in-16.

— **Les Grains de sable.** 1841, in-32.

— **Lettres cochinchinoises** sur les hommes et les choses du jour, écrites à l'empereur de la Chine par trois mandarins de première classe, traduites par Albéric Second, orientaliste du *Charivari*. In-18.

— **Le Pamphlet.** 10 décembre 1841-15 janvier 1842, 2 nos in-8°.

Continué par :

Le Petit-Livre rouge, pamphlet mensuel. 1er février-15 mars 1842, 4 nos in-8°.

— **Les Papillotes**, causeries sur toutes choses, par A. Lefranc 1841-1843, in-4°.

— **Parisiana**, revue de janvier, de février 1841. 2 nos in-18.

— **Historiettes contemporaines**, courrier de la ville, par E. Briffault. Janvier-septembre 1842, 9 nos in-32.

— **Triboulet le bouffon**, politique, philosophe, artiste et littérateur. Revue satirique de l'année 1842, publiée sous la direction d'Artus Mayeux. 1842, in-16.

— **De choses et d'autres.** Vingt-quatre pamphlets, par C. Tillier. 1843, in-12.

— **Le Papillon cosmopolite.** 1843, in-18.

— **La Cravache**, par L. Venet. 1845, 9 nos in-18.

Journal de la réforme électorale, par une réunion de publicistes. Octobre 1839-novembre 1840, in-8°.

Avait pour but d'éclairer la question de la réforme, de provoquer une discussion réfléchie sur les bienfaits que le pays en attendait.

Le Musée pour rire. Dessins par tous les caricaturistes de Paris; texte par Maurice Alhoy, Louis Huart et Ch. Philipon. 1839-1840, 3 tom. in-4°.

Le Pays, organe des intérêts de tous; journal quotidien, politique, socialiste, industriel, agricole et littéraire. Prospectus in-8°.

Parmi les projets de journaux éclos pendant cette année, et dont je ne saurais dire le sort, je citerai celui d'un *Conservateur*, par le baron de Brian, et celui de *la Démocratie* par Théophile Thoré et Victor Schœlcher.

Le Paysan du Danube. 13 déc. 1839-1840, in-fol.

Le Persévérant, journal mensuel, politique, religieux, littéraire, des tribunaux, du commerce et de l'agriculture. In-fol.

La Propagande, journal des intérêts populaires. In-fol.

Revue administrative, concernant les finances, le commerce et l'industrie. 1839-1849, 16 vol. in-8°.

Revue du progrès politique, social et littéraire. 1839-1842, in-8°.

Par Louis Blanc, rédacteur en chef gérant, et une soixantaine d'autres écrivains du parti libéral ou démocratique, dont la longue liste se lit sur les couvertures.

La Ruche populaire, journal des ouvriers, rédigé et publié par eux-mêmes, sous la direction de Vinçard,... Décembre 1839-décembre 1849, in-8°.

Qu'importent les bannières,
Les partis, la couleur?
Ne sommes-nous pas frères
En honte, en misère, en douleur?
Alerte! alerte! etc.

« Pour éviter toute fausse interprétation sur « l'esprit qui a fondé et qui dirige la présente « publication, nous déclarons que notre feuille « n'est l'organe particulier d'aucune secte ou

« parti politique; écho fidèle des besoins, des « désirs et des vœux de tous, elle n'a et n'aura « jamais d'autre bannière que celle de l'union « et de la paix. »

Fondé par « quelques hommes du peuple, des ouvriers, qui, frappés de l'étrange façon dont les journaux de toutes les nuances prétendaient défendre les intérêts populaires, dont ils se disaient les champions, avaient résolu d'entreprendre eux-mêmes cette tâche, et, s'étant réunis dans cette intention, avaientcréé un petit fonds pour subvenir aux frais d'une publication destinée à faire connaître leurs idées et leurs vœux ». La rédaction étant entièrement gratuite, le prix de la souscription (6 fr. par an) devait diminuer en raison du nombre des abonnés. Tous les trois mois un état des recettes et des dépenses serait imprimé sur la couverture. — En 1849 le sous-titre est: « première tribune et revue mensuelle rédigée et publiée par des ouvriers libres de tout patronage et signataires de leurs articles. »

La Sylphide, journal de modes, de littérature, de théâtre et de musique. In-4°.

Était devenu en 1845 la *Revue parisienne*.

Le Vétéran, journal du temps passé. In-8°.

1840

Les Abeilles. Élaborations idééliques, historiques, politiques et véridiques, appropriées aux lumières du 19e siècle, par un solitaire au milieu du monde. In-8°.

L'Atelier, organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers. Septembre 1840-31 juillet 1850, in-4°.

Sous la direction de MM. Buchez et Corbon. Prêchait l'association volontaire de l'industrie. — Voy. sur ce recueil et les autres journaux socialistes un rapport du préfet de police au ministre de l'intérieur, à la date de 1846, dans la *Revue rétrospective* publiée par M. Taschereau après 1848, p. 93.

Le Babillard. Philosophie, sciences, etc., par Jacq. Froment et Const. Héraclide. In-fol.

Bulletin du ministère de l'agriculture et du commerce. 1840-1851, 12 vol. in-8° et in-4°.

Le nouveau Correspondant, recueil semi-périodique, philosophique et littéraire. 1840-1841, 4 vol. in-8°.

Courrier catholique. In-4°.

Le Courrier des armées et des gardes nationales de France, journal militaire, maritime, politique et littéraire. Prosp. spécim. in-fol.

Dimanche. Revue de la semaine. 15 mars, in-4°.

Lundi. Chronique des tribunaux. 16 mars.

Mardi. Bulletin dramatique. 17 mars.

Mercredi. La Mode parisienne. 18 mars.

Jeudi. La Police littéraire. 19 mars.

Vendredi. Silhouette de l'atelier. 20 mars.

Samedi. Monde musical. 21 mars.

Sept journaux n'en faisant qu'un, ou, si l'on veut, un journal divisé en sept parties. Le prix de chaque fraction était de 10 et 12 fr. par an, soit, pour les sept, 70 et 84 fr., et le n° ne se composait que de 4 pages in-4°. On voit qu'en supposant que la combinaison fût ingénieuse, elle était assez coûteuse. Il est vrai de dire que cette petite feuille était imprimée avec luxe, et que chaque n° contenait un dessin.

Le Droit social, écrit périodique, mensuel, de science politique, d'histoire et de philosophie. In-8°.

L'Écho de la presse, gazette des villes et des campagnes. 1840-1843, in-4°.

L'Égalitaire, journal de l'organisation sociale. Rédacteur en chef Dezami. In-8°.

L'Étendard du catholicisme. Direct. Ad. Dardenne d'Encausse.

Le Franc-parleur. Rédacteur en chef : Quintin. 15 mai-26 juin, in 4°.

Le Franc-parleur, par E. M***, ancien officier d'artillerie. In-18.

France administrative, gazette des bureaux, organe des intérêts moraux et matériels des administrateurs, boussole des administrés. Rédact. en chef : H. Bonnelier. 15 août 1840-1846, 6 vol. gr. in-4°.

L'Hebdomadaire, revue générale de la semaine... M. Amédée Boudin rédacteur en chef. 4 juillet 1840, in-fol.

Prend au 2e n° le titre de

L'Universel, revue générale de la semaine. 5 juillet-10 oct. 1840, in-fol.

L'Idée napoléonienne. œuvre mensuelle, paraissant à Londres et à Paris. Juillet, gr. in 8°.

Ce ne sont pas seulement les cendres, mais les idées de l'Empereur, qu'il faut ramener.

N° 1 et unique, croyons-nous. — Par le prince Louis Napoléon, dans les œuvres duquel les articles dont ce n° est composé ont été réimprimés.

« Depuis vingt-cinq ans la France s'épuise « en vains efforts pour établir un état de cho« ses durable. Les causes de trouble renais« sent sans cesse, et la société ne fait que pas« ser tour à tour d'une agitation fébrile à une « apathie léthargique.

« Cette instabilité des esprits est com« mune à toutes les époques de transition, « lorsque ceux qui gouvernent abandonnent « au hasard des événements le passage d'un « ancien système à un nouveau, au lieu de lui « imprimer une direction ferme et régulière.

« Le grand mouvement de 1789 a eu deux « caractères distincts, l'un social et l'autre « politique. La révolution sociale a triomphé « malgré nos revers, tandis que la révolution « politique a échoué, malgré les victoires du « peuple. Là est toute la cause du malaise qui « nous tourmente.

« Lorsqu'au commencement du 19e siècle « apparut la grande figure de Napoléon, la so« ciété tout entière prit un nouvel aspect. « Les flots populaires s'apaisèrent, les ruines « disparurent, et l'on vit avec étonnement « l'ordre et la prospérité sortir du même cra« tère qui les avait momentanément engloutis.

« C'est que le grand homme accomplissait, « pour la France et pour l'Europe, le plus « grand des problèmes. Il opérait hardiment, « mais sans désordre ni excès, la transition « entre les anciens et les nouveaux intérêts : « il jetait en France les larges fondations qui « devaient assurer le triomphe de la révolu« tion sociale et de la révolution politique. « Mais à peine l'Empire fut-il tombé que tous « les ferments de discorde reparurent; du passé « on vit renaître les prétentions surannées, et « avec elles les exagérations révolutionnaires « qu'elles avaient produites. Le régime établi « en 1800, guidé par un génie supérieur, avait « fondé partout des institutions progressives « sur des principes d'ordre et d'autorité ; mais « l'ancien régime se présenta, en 1814 et en « 1815, sous le masque d'idées libérales. Ce « cadavre s'enveloppa de lambeaux aux cou« leurs nouvelles, et l'on prit le linceul d'un « mort pour les langes d'un enfant plein d'a« venir.

« Ce déguisement produisit dans les esprits « une perturbation funeste ; toutes les répu« tations, tous les drapeaux furent confondus. « On salua du nom de libérateur des peuples « l'oppresseur étranger; on appela brigands « les débris glorieux des armées de la répu« blique et de l'empire; on qualifia du nom de « libéraux les admirateurs du système oligar« chique de l'Angleterre, tandis qu'on voulut « flétrir du nom de partisans de l'absolutisme « ceux qui regrettaient le pouvoir tutélaire et « démocratique du héros plébéien qui assurait « l'indépendance des peuples et qui était le « vrai représentant de notre révolution.

« Un jour nous espérâmes que cet état de « déception et d'incertitude avait eu un terme, « et que la révolution de 1830 fixerait à jamais « les destinées de la France. Vain espoir! La « révolution n'a fait que semer parmi nous « plus d'éléments de troubles et de discorde, « et il n'existe aujourd'hui que des théories « confuses, que des intérêts mesquins, que « des passions sordides. Corruption d'un côté, « mensonge de l'autre et haine partout, voilà « notre état!....

« Expliquons en peu de mots ce que nous « entendons par l'idée napoléonienne.

« De toute convulsion politique jaillit une « idée morale, progressive, civilisatrice. L'idée « napoléonienne est sortie de la révolution « française comme Minerve de la tête de Ju« piter, le casque en tête et toute couverte de « fer. Elle a combattu pour exister, elle a « triomphé pour persuader, elle a succombé « pour renaître de ses cendres, imitant en cela « un exemple divin.

« L'idée napoléonienne consiste à reconstituer « la société française, bouleversée par cinquante « ans de révolutions, à concilier l'ordre et la « liberté, les droits du peuple et les principes « d'autorité.

« Au milieu de deux partis acharnés dont « l'un ne voit que le passé et l'autre que l'a« venir, elle prend les anciennes formes et les « nouveaux principes.

« Voulant fonder solidement, elle appuie « son système sur des principes d'éternelle « justice, et brise sous ses pieds les théories « réactionnaires enfantées par les excès des « partis. »

Journal des engrais, véritable assureur des récoltes, par M. Turrel, directeur de la ferme expérimentale de Versailles et du bureau central d'agriculture. 1840.

« *Chaise percée, mécanique, inodore.* — « Je me charge d'expédier aux *amateurs* la « nouvelle chaise percée que j'ai adoptée de « préférence à toutes les autres, *après les* « *avoir toutes essayées*. Voici ce qu'elle a de « remarquable : elle fonctionne par elle-même ; « la simple pression de l'*acteur en scène* la « fait ouvrir, et, la pression cessant, l'appareil « se referme instantanément et hermétique« ment. Non-seulement il n'y aura pas de « mauvaise odeur, mais je puis faire dégager « à l'instant même, avant, pendant et après, « le parfum qui sera du goût et du choix du « demandeur. C'est, en un mot, la perfection « du genre. C'est après une *foule d'essais* « *depuis plusieurs années* que j'ai amené « ces perfectionnements.

« Je puis assurer aux messieurs et aux da« mes qu'une des plus ennuyeuses infirmités « humaines va complétement disparaître, que

« là où *les princesses elles-mêmes ne pou-*
« *vaient se soustraire aux exhalaisons du*
« *gaz hydrogène sulfuré,* le beau sexe, avant,
« pendant et après, s'enivrera des parfums de
« la menthe, de la lavande ou de la rose. Mais,
« comme nous ne sommes pas à Tunis, et
« que l'essence de rose coûte un peu cher,
« nous pourrons nous contenter des parfums
« les plus communs, et risquer 4 ou 5 centimes
« pour neutraliser les gaz et les convertir en
« parfums du sérail. C'est déjà bien assez
« d'opérer une pareille conversion, qui m'a
« coûté de longues études pratiques; c'est
« bien assez de donner à un parfum l'ordre de
« couper les ailes à un gaz méphitique *pré-*
« *curseur d'orages gazeux*, et de lui dire :
« Tu n'iras pas plus loin ; il faut que tu meures
« en naissant, sans laisser trace de ton passage ;
« tu vas céder immédiatement ta place aux
« parfums du thim, de la lavande, de l'aspic
« ou du jasmin ! Tu es mort-né, tu es neutra-
« lisé par une puissance supérieure : rentre
« dans le néant !

« *Ainsi les véritables anges parlèrent aux*
« *anges révoltés dans le célèbre ouvrage de*
« *Milton.*»

« C'est que je parle sérieusement ! C'est une
« délicieuse découverte, *c'est un acte de vo-*
« *lupté* substitué d'une manière électrique et
« immédiate aux ennuis, aux incommodités qui
« atteignaient *l'acteur principal tout comme*
« *ceux placés dans les coulisses*, et qui frap-
« paient l'innocent comme le coupable, et fai-
« saient parfois de nombreuses victimes !

« La belle invention pour les jeunes époux,
« auxquels il ne faut que des parfums et des
« illusions pour que la lune de miel promène
« *sans tache sur eux* son disque argenté !

« Avec quelle pureté d'amour paternel on
« caressera ses petits enfants au maillot! *Pas de*
« *nuages à l'horizon de la chambre.* Femmes,
« enfants, tout cela deviendra des anges au
« front pur, serein et parfumé ! » (Septembre 1851.)

Le Législateur, journal théorique et pratique. Réd. en chef : N. H. Cellier. In-8°.

L'Orient européen, social, religieux et littéraire. In-8°.

Le Patriote de 1840, journal politique et littéraire, fondé par Olinde Rodrigues. Prospectus.

Le Presbytère, journal politique, littéraire et religieux. 1re-5e années. 1er nov. 1840-29 sept. 1844, gr. in-4°.

Le sous-titre a plusieurs fois varié. A partir de 1841 : *Le Presbytère, le château et la mairie*, courrier des campagnes. — A partir de 1845, prend le format in-fol. et paraît tous les deux jours sous le titre de :

Le Courrier des campagnes, journal politique, et religieux, organe et correspondant des curés, des juges de paix, des maires et des électeurs. Directeur-gérant : J. Venelle. In-fol.

La Réforme judiciaire. In-fol.

Revue de France. Histoire, littérature française et étrangère, philosophie, sciences et beaux-arts. In-8°.

Revue démocratique. Liberté, égalité, fraternité. 2 tom. en 1 vol. in-32.

Son gérant fut condamné, par arrêt de la cour d'assises du 30 novembre, à 3 ans de prison et 6,000 fr. d'amende, pour attaques contre les droits constitutionnels du roi et contre la propriété, outrage à la morale publique et religieuse, apologie de faits qualifiés crimes par la loi, etc.

L'Union, journal de la majorité constitutionnelle des deux chambres. Pet. in-fol.

Prix de l'abonnement annuel : 25 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départements; 1 mois, 3 et 4 fr.

1841

L'Aigle, journal du peuple et de l'armée. In-8°.

Aujourd'hui, journal des ridicules; littérature, modes, théâtres.

L'Avenir, revue politique, littéraire et des modes. Rédacteur en chef : H. Bonnelier. 20 décembre 1841-31 mars 1842, 10 nos gr. in-8°.

Le Cabinet littéraire. Littérature, histoire, sciences, beaux-arts, mœurs, tribunaux, théâtres....... In-4°.

La Charité, recueil religieux, scientifique et littéraire, par une société de prêtres, de médecins, d'avocats et de littérateurs. 1841-1842, in-8°.

La Chronique, revue du monde fashionable. Octobre 1841-mars 1845, 4 vol. in-32 et 7 vol. gr in-8°.

Prend le format in-8° à partir d'octobre 1842, avec le sous-titre de : *revue universelle*. — A partir de novembre 1844 :

La Chronique de Paris. In-8°.

Le Colporteur, journal universel. In-8°.

Contenait 6 journaux spéciaux : Journal des salons, — scientifique, — de la famille, — ecclésiastique, — judiciaire, — du jeune âge.

Le Conteur, chronique politique, industrielle et littéraire, donnant les mercuriales universelles. Janvier, in-4°.

Est devenu successivement :

La Commune, chronique politique, industrielle et littéraire. 15 avril 1841, in-4°.

La Commune, ou l'École, la ferme et la mairie Janvier 1842-décembre 1843, 2 vol. in-4°.

A partir de mars 1843, chaque numéro est suivi d'un supplément intitulé : *Résumé mensuel*, politique, littéraire, commercial et scientifique. Voyez, page 416, *Bulletin politique mensuel*.

Le Moniteur des communes, journal des maires, des instituteurs, des conseillers municipaux, etc. 11 janvier-13 juin 1844, 18 n^{os} in-4°.

Correspondance française, politique et littéraire. 6 janvier-12 février 1841, 38 n^{os} in-4°.

Le Dix-neuvième siècle, journal politique, quotidien, des intérêts nationaux et du commerce. M. Eugène Pelletan rédacteur en chef. In-fol.

Pelletan avait débuté à la *Revue indépendante*, dont les portes lui avaient été ouvertes par George Sand, et y avait obtenu du succès. Il avait passé ensuite par la *Revue des Deux-Mondes* et la *France littéraire* pour arriver à la *Presse*, où il se fit un nom par ses remarquables critiques signées : *Un inconnu*. Il avait abandonné le théâtre de ses succès pour fonder le *Dix-neuvième siècle*; mais cette feuille, créée dans le but d'apporter un nouveau secours aux idées libérales, chaque jour menacées par la reaction ministérielle, ne tarda pas à tomber, faute d'argent, et Pelletan rentra à la *Presse*, où il demeura jusqu'à la révolution de février. Nous le retrouverons, dans ces jours orageux, au *Bien public*.

L'Éclaireur, journal spécial pour les départements, publié sous les auspices des députés de l'opposition constitutionnelle. Prospestus.

L'Ermite, par Giraudeau 20 n^{os} in-fol.

La Folie, journal de Charenton, rédigé par une société de fous. In-4°.

La Fraternité, journal moral et politique. Rédacteur en chef : M. Richard Lahautière. 1re-2e années. Mai 1841-mars 1843, 23 n^{os} in-4°.

Gazette de Paris, ancien *Vert-Vert*, politique et littéraire. 1841-1844, in-fol.

L'Humanitaire, organe de la science sociale. In-4°.

« Fondé, lit-on sur le titre, et rédigé par une collection de souscripteurs, qui retiraient un nombre d'exemplaires équivalant à leur souscription. »

L'année se composait de 12 n^{os} de 8 p. et coûtait 2 fr. 40 c. : cela ne demandait pas une grande dépense d'esprit ni d'argent, ni une bien grosse collection de souscripteurs.

Journal des économistes, revue mensuelle de l'économie politique et des questions agricoles, manufacturières et commerciales. 15 décembre 1841-1866..., in-8°.

Le sous-titre est devenu : revue de la science économique et de la statistique. — 1re série, 1842-1853, 37 volumes. Une nouvelle série a commencé en 1854, et se continue à raison de 4 vol. par an. Il est publié à part, tous les quatre ou cinq ans, un volume de tables; la sixième va de janvier 1859 à décembre 1863.

Ce recueil, justement estimé, a eu successivement pour rédacteurs en chef depuis sa fondation MM. Ad. Blanqui, Hipp. Dussard, Joseph Garnier, de 1845 à 1855, et H. Baudrillart, depuis juillet 1855. Parmi ses rédacteurs principaux nous nommerons Fréd. Bastiat, Léon Faucher, Rossi, Horace Say, de Tracy, Michel Chevalier, H. et Fréd. Passy, Wolowski, Louis Reybaud, Léonce de Lavergne, Moreau de Jonnès, Alfred Legoyt, Jules Duval, Victor Borie, de Molinari, etc.

La Lecture, revue catholique, littéraire, historique et scientifique, renfermant toutes les connaissances indispensables à l'homme, par le vicomte d'Arlincourt, le chevalier Artaud de Montor, etc. 1841-1848, in 8°, fig.

Le sous-titre, qui a plusieurs fois varié, était en dernier lieu : *annales contemporaines, revue politique, religieuse et littéraire.*

Les Mémoires du temps, revue encyclopédique et chronique anecdotique, rédigée par une société de gens de lettres et de savants. In-8°.

Le Mémorial catholique, journal mensuel. Réd. en chef : Henri Prat. In-8°.

La nouvelle Mode, revue politique et littéraire. Rédact. en chef : Charles Forster. 3 juillet-25 septembre, in-8°.

Le Moniteur des paroisses, journal de MM. les curés, desservants, vicaires, conseillers de fabriques, etc. 1841-1844, 4 vol. in-4° et in-fol.

Le petit Moniteur de Goritz, journal de la vie des princes exilés, échos légitimistes de France et de Bohême, critique de l'époque actuelle. In-18.

La Patrie, journal quotidien, politique, commercial et littéraire. 1er novembre 1841-1866..., in-fol.

Fondée par Pagès de l'Ariége, avec primes de librairie. — Continue. Publie une édition du soir et une édition du matin; elle a eu aussi pendant quelque temps une édition spéciale pour les départements; sans compter une édition hebdomadaire commencée le 8 oct. 1849 sous le titre de *Messager de la semaine* (rédacteur en chef: A. de Beaufort), et continuée sous le titre de : *La Patrie, édition hebdomadaire.* — A absorbé au commencement d'octobre 1848 le *Commerce*, qui appartenait depuis quelque temps à ses propriétaires, et publie depuis lors une grande édition du matin.

La *Patrie* a eu successivement pour rédacteurs principaux MM. Sidney-Renouf, Albert Maurin, Rapetti, Jules de Prémaray, de Montour, Solar, Forcade, Amédée de Césena et Paulin Limayrac. Elle appartient depuis 1844 à M. Delamarre, qui l'a conduite, par toute sorte de chemins détournés dans la voie où elle marche aujourd'hui avec un assez grand succès, pécuniairement parlant.

Revue indépendante, publiée par Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot. 1er novembre 1841-24 février 1848, 39 vol. gr. in-8°, y compris 3 vol. de bibliographie.

Fondée pour et par la démocratie. Pierre Leroux acheva de développer dans ce recueil ses doctrines sur les principales questions de la philosophie, déjà exposées dans l'*Encyclopédie nouvelle*, qu'il dirigeait. Georges Sand, Viardot, et d'autres de cette nuance, y traitèrent au point de vue démocratique, et avec un remarquable talent, toutes les questions à l'ordre du jour. Il y avait là des spéculations élevées, des sentiments généreux, des études sérieuses; mais l'instinct des choses pratiques manquait généralement à ces études.

Publia le 24 février 1848 un n° extraordinaire, composé d'un seul article, *la Victoire du peuple sur la royauté; inauguration de la république*, par Pascal Duprat, et précédé de cet avis :

« Les compositeurs de notre imprimerie ayant « abandonné les ateliers pour défendre la « grande cause de la révolution, la *Revue in-* « *dépendante* n'est pas en mesure de paraître « aujourd'hui dans sa forme ordinaire. Nous « croirions manquer d'ailleurs à la majesté de « l'histoire nationale en mêlant des pensées « étrangères au récit de ces trois journées qui « ont si glorieusement rétabli l'empire du « droit. »

Ce fut là, croyons-nous, quoi que laisse à entendre cet avis, le dernier mot de la *Revue indépendante*, Pascal Duprat et ses collaborateurs n'ayant pas tardé à se jeter dans la presse militante, dans la mêlée quotidienne.

Revue municipale, contenant toutes les matières du droit commercial, ou Manuel à l'usage des administrés des communes de France, sous la direction de MM. A. Laya et J. Belin. In-8°.

Revue nationale, politique et littéraire, suivie d'un choix d'articles des meilleurs écrits périodique de la France, sous la direction de M. Emile Lambert. Septembre 1841-février 1842, 6 nos in-8°.

Revue orientale, ou Recueil périodique de matières politiques, religieuses, littéraires ... Le tout considéré sous le point de vue du maintien de l'équilibre européen résultant de la régénération de l'empire ottoman. In-8°.

Humanité, liberté, civilisation, paix générale.

Revue parlementaire et administrative, contenant les débats parlementaires, les travaux législatifs des ministères, les circulaires ministérielles avec commentaires et développements, les actes administratifs des préfets, un bulletin politique, littéraire, scientifique, etc. Publiée sous les auspices d'un conseil d'administrateurs, de jurisconsultes et d'hommes politiques, par M. Alexandre Laya, rédacteur en chef.... 3 tom. en 2 vol. in-8°.

Tablettes historiques, revue chronologique universelle des événements contemporains. Janvier 1841-1847, 7 vol. in-8°.

Un recueil du même nom figure dans le catalogue La Bédoyère (n° 2553) avec la date de 1830.

L'Union catholique, journal religieux, politique et littéraire. 15 nov. 1841-1842, in-fol. *Préf. pol.*

Consacrée, ainsi que l'*Univers*, avec lequel elle se fondit bientôt, à développer sous toutes ses faces la grande question de la liberté de l'enseignement, devenue à ce moment le drapeau du clergé français. — Publiait une édition hebdomadaire, et une édition trihebdomadaire, ancien *Observateur*, dit l'entête du journal.

L'Unité, revue des connaissances humaines. In-fol.

1842

L'Artisan, moniteur ouvrier de Paris et des départements, feuille industrielle, commerciale, littéraire, de théâtres et d'annonces, spécialement consacrée à la classe ouvrière, à la défense de ses intérêts et à l'amélioration de sa condition. Rédacteur en chef : M. Victor Letellier. 15 sept. 1842-12 janv. 1843, in-fol.

L'Aviso de Paris, écho général de la presse politique et littéraire. In fol.

Bulletin politique mensuel. 1842-1844, in-4°.

Les douze n°s forment l'histoire politique de l'année. L'année 1843 a pour titre :

Résumé mensuel, politique, littéraire, commercial et scientifique. In-4°.

Le Compilateur, revue des journaux français et étrangers. In-4°.

Le Consulaire, revue périodique des intérêts généraux du commerce et de l'industrie.

Courrier des hôtels, journal commercial, industriel, littéraire et théâtral. 1842-1843..., pet. in-fol.

Le Courtier correspondant, journal des électeurs, politique, littéraire et d'annonces. Août 1842-février 1843, 2 vol. in-fol.

Le Crédit, journal d'économie financière et des intérêts matériels des nations. In-4°.

Le Diable, par Fleurot. In-4°.

L'Écho, journal des arts agricoles et industriels, politique, commercial et littéraire.

L'Économiste, journal des familles et des capitalistes. 1842-1844.

Le Furet cosmopolite, par de Barruel-Beauvert, cultivateur. 3 vol. in-16.

L'Histoire du jour, journal universel, paraissant chaque mois. In-8°.

L'Institut catholique, revue religieuse, philosophique, scientifique, artistique et litteraire. In-8°.

L'International, journal des intérêts communs des peuples, par Hipp. Bonnelier. 1842-1843.

Journal de tout le monde. Religion, morale, philosophie, économie publique, législation, etc. In-8°.

Paraissait le 15 de chaque mois, et coûtait 3 fr. par an.

Journal des chemins de fer et des progrès industriels. 25 janvier, in-4°.

Continue, sous le titre de *Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics.*

La Législature, journal des deux chambres, politique, commercial, industriel, agricole, littéraire et scientifique. Théophile Féburier, directeur et rédacteur en chef. 26 juill. 1842-20 déc. 1843, 3 vol. gr. in-fol.

Publié, disait le titre, sous les auspices d'un grand nombre de membres du parlement. — Tout abonné pour un an avait droit au remboursement en annonces du prix de l'abonnement.

Magasin parisien, écho de la presse française et étrangère.

Paraissait 6 fois par mois par n°s de 4 pages gr. in-4° à 3 col., et donnait des gravures de mode et de la musique.

Mémorial du commerce et de l'industrie, répertoire universel, théorique et pratique, législatif et judiciaire, de la science commerciale, par M. Le Hir. In-8°.

J'ai sous les yeux un n° de septembre 1847, portant 11e année, et qui cependant ne fait partir la collection que de 1842.

Le Mercure, journal du commerce des substances alimentaires. 8 avril, in-fol.

Traitait spécialement les questions intéressant le commerce de la boucherie, de la boulangerie, des vins, des comestibles et des suifs.

La Mère Michel, journal anecdotique et populaire. Juillet 1842-janvier 1843, 25 n°s in-fol.

Le Moniteur des chemins de fer. In-4°.

Les Nouvelles de Paris, nouveau journal, fermé aux discussions politiques, par Forfelier. In-8°.

Publiait en supplément une *Bibliothèque populaire de Paris.*

Paris et Londres, revue de la littérature, des beaux-arts et du commerce. In-fol.

Paris industriel, commercial et littéraire. 30 janvier-16 octobre, in-fol.

Le titre devient ensuite :

— *Paris*, journal des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. Gr. in-fol.

A partir d'octobre 1843 :

— *Journal des travaux publics...*, bulletin des tribunaux et bulletin général des adjudications. 3 vol. gr. in-fol.

En février 1844, ajoute à son titre : *des chemins de fer.* — A partir du 7 mai 1846 :

— *Courrier des électeurs*, journal des intérêts politiques et matériels de la France ... 2 vol. in-fol.

Le 9 janv. 1848, il reprend son titre de *Journal des travaux publics.* — Rédigé par Amédée Sellier, et à partir de 1851 par J. Bordot.

Le Parisien, journal politique, commercial et littéraire, chronique des cours d'assises et des tribunaux correctionnels. 5 juillet 1842-13 nov. 1843, in-fol.

Se vendait, au prix de 10 centimes le n°, dans les 350 principaux magasins d'épicerie de Paris.

Le 27 juillet 1843, le titre devient : « *Le Parisien. L'État* », par suite de la réunion de cette dernière feuille. On lit en tête du n° de ce jour un avis, signé Jules-A. David, directeur gérant, annonçant aux abonnés qu'à partir de ce jour M. Charles Didier devient rédacteur en chef du journal, et M. Rochefort de Peyssonnel rédacteur principal. — Le 4 octobre, le titre de *l'État* reste seul. — Réuni à la *Nation*, qui se vendait également chez les épiciers, au prix de 10 centimes. Voy. *l'État*.

« Fondé, disait-il, par l'intelligente et patrio-
« tique association d'industriels et de commer-
« çants dont pas un n'entend déserter un jour
« ses travaux et son comptoir pour gouverner
« l'État, dont pas un n'a l'ambition de renver-
« ser une administration pour prendre ensuite
« sa part dans la curée des places et des hon-
« neurs. »

Il est question dans le 1er n° du *Parisien* d'un *Journal industriel et commercial de Paris*, que je n'ai point rencontré.

Le Précurseur, chronique de Paris, journal quotidien, politique et littéraire. Prosp. in-4°.

Le Protecteur. 1842-1843.

Revue critique, politique, littéraire, artistique, industrielle. A. Appert, directeur-éditeur. In-8°.

Revue de l'empire, fondée en 1842, par M. Ch.-Ed. Tremblaire, directeur-rédacteur. Janvier 1842-février 1848, 6 vol. in-8°.

Se proposait de remplir une lacune existant dans la presse périodique, où l'on eût, dit l'auteur, cherché en vain, à cette époque, un interprète de cette grande époque du Consulat et de l'Empire, si riche de faits patriotiques et de grandeur nationale ; pas une revue, pas le plus petit journal spécial destiné à rappeler le souvenir de ces jours d'enthousiasme et de gloire, histoire populaire cependant, car elle nous apprend ce que peut une grande nation, lorsqu'elle a pour principes de vie ces deux mots magiques qui ont toujours remué le sol de la France : Honneur et patrie. Écho impartial de toutes les gloires du consulat et de l'empire, la nouvelle revue s'annonçait comme devant être purement historique ; elle méritait, à ce titre, toutes les sympathies, et elle était heureuse d'annoncer que le roi lui-même s'était fait inscrire en tête de la liste de ses souscripteurs.

Revue du siècle. In-8°.

Revue générale de l'impôt, organe des intérêts et des réclamations des contribuables. Rédact. principaux : Aug. Billiard, Aristide Guilbert, Henri Cauvain. Gr. in-8°.

Le Travail, journal des intérêts moraux et matériels des classes ouvrières, politique, moral et industriel. In-4°.

L'Utile, journal industriel, commercial et littéraire. 1842-1846..., in-fol.

Feuille d'annonces.

1843

L'Abonné, gazette des journaux. In-8°.

Paraissait tout les mois et coûtait 75 cent. le n°. Mais les personnes qui s'abonnaient à un journal par l'intermédiaire du propriétaire rédacteur de l'*Abonné* ne payaient cette dernière feuille que 1 fr. par trimestre, ou même la recevaient gratis, suivant l'importance du journal auquel elles s'abonnaient.

Cette banque a été reprise en 1864 par M. de Villemessant, qui a reçu de la camaraderie, pour cette belle *invention*, force éloges, dont il pouvait d'ailleurs se passer, riche comme il l'est.

Le Bacchus, journal riant et grondant des marchands de vins, liquo-

ristes, traiteurs, limonadiers, et des consommateurs. In-fol.

Le Bavard. In-fol.

Correspondance philosophique et religieuse. 1843-1845, in-8°.

Je relève cette publication dans le catalogue Hennequin, mais je ne saurais dire quel en était le caractère, au fond ni dans la forme.

Le Correspondant, recueil périodique. Religion, philosophie, politique... 15 janv. 1843-1866..., in-8°.

On connaît la valeur de ce recueil catholico-libéral, qui compte parmi ses rédacteurs MM. Montalembert et de Falloux.

1re série, 1843-1855, 36 vol. La 2e, commencée en 1856, se continue à raison de 3 vol. par an.

Le Correspondant politique, journal commercial, politique et d'annonces. In-fol.

La Démocratie, revue mensuelle, publiée avec l'adhésion de 100 abonnés fondateurs. Juin 1843-1845, in-8°.

L'Émulation, guide des intérêts de tous. In-fol.

L'État. Charles Didier, rédacteur en chef. In-fol.

Réuni le 27 juillet au *Parisien*, il reprit son titre le 4 octobre, et se fusionna le 13 novembre avec la *Nation*. On lit dans le dernier n° :

« L'*État* fut fondé pour la défense des grands « principes de représentation nationale qui « sont la sauvegarde de la société française et « l'espoir de l'avenir; il n'a pas failli à son « mandat et a rempli fidèlement les engage- « ments politiques qu'il avait pris. Un peu « avant la création de l'*Etat*, un autre jour- « nal, la *Nation*, avait été créé au nom des « mêmes principes. Quelques préventions ce- « pendant s'élevèrent contre la *Nation* : on « prétendit qu'elle n'était autre chose qu'un « organe déguisé du parti légitimiste. Nous « avons acquis la conviction que ces préven- « tions n'étaient nullement fondées, et que le « programme de la *Nation*, qui est celui de « Lamartine, avait obtenu l'assentiment de « MM. Arago, Dupont de l'Eure, Laffitte, Cor- « dier, Subervic, comme il avait l'approbation « de Chateaubriand.

« La *Nation* veut ce que l'*État* réclame de « son côté . le développement des droits poli- « tiques et la représentation vraie, sincère, du « pays. La *Nation* n'est donc point le journal « d'un parti, le journal des légitimistes; elle « est, comme son titre l'indique, le journal des « droits et des intérêts de tous. Vouée à l'ordre « et à la liberté, elle veut une réforme paci- « fique dans le système électoral, en vertu de « ce grand principe, que tout citoyen qui par- « ticipe aux charges doit participer égale- « ment à l'élection des députés qui les votent.

« Dans cette situation, nous avons pensé « que, le but des deux journaux étant le même, « leurs efforts devaient être communs, et dé- « sormais l'*État* et la *Nation* ne formeront « plus qu'un seul et même organe, destiné à « réunir en France tous les partis dans le « grand parti national. »

Voy. ci-dessous la *Nation*.

La Fronde, petite gazette du Marais. In-fol.

Le Furet de Paris, écho de la ville, des théâtres et des coulisses, paraissant deux fois par semaine, mais publiant tous les jours un programme des spectacles. Rédact. en chef : Ferdinand de La Boulaye. 1843-1848..., in-fol.

Gazette municipale, par Havard. 1er avril 1843-1849, in-8°.

Réunie, à partir de 1850, à la

— **Revue municipale,** journal administratif, historique et littéraire. Recueil de documents relatifs à l'administration et à l'histoire de Paris. Rédact.-gér. : Louis Lazare. 1er juin 1848-1er avril 1851, in-4°.

Réunit ensuite les titres des deux feuilles fusionnées :

Gazette municipale. 9e... année. — *Revue municipale*. 3e... année. 16 avril 1851..., in-4°.

Je crois devoir grouper ici quelques feuilles spéciales à Paris et à sa banlieue, et ayant plus ou moins de rapport avec la précédente, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, ou que j'ai rencontrées dans mes recherches.

— **L'Édile de Paris,** journal des propriétaires, ou Recueil d'observations, de faits, de renseignements tendant à les éclairer sur leurs véritables intérêts, et à faciliter les opérations qui peuvent assainir et enrichir la ville. 1833-1834, 17 nos in-8°.

— **Bulletin administratif et judiciaire** de la préfecture de police et de la ville de Paris, journal publié avec l'autorisation spéciale du préfet de la Seine et du préfet de police, par Trébuchet. 1835, gr. in-8°.

— **Journal municipal** de la ville de Paris et du département de la Seine. 1841-1842, in-fol.

— **Le Cailloutin**, journal commercial..., par une société de commerçants et de producteurs. 1844, in-fol.

— **La Ville de Paris**, moniteur municipal des 12 arrondissements et organe des intérêts généraux du département de la Seine, par Delaverne et Léon Rolland. 1850-1855, 6 vol. in-4° et in-fol.

— **L'Indicateur national**, journal littéraire, scientifique et industriel, indiquant tout ce qu'il y a d'utile à connaître et de curieux à voir dans Paris et ses environs. 1850-1851, 2 vol. in-fol.

— **Tableau de Paris**, de ses mœurs, coutumes..., par Jeandel. 1854-1855, gr. in-8°.

— **Journal des étrangers**, guide dans Paris et aux environs. 1853..., in-fol.

— **L'Été**, journal du promeneur dans les environs de Paris. 1854, in-fol.

Devait, à partir du 31 octobre, changer son titre en celui de l'*Hiver*. — Continué par la

— **Gazette parisienne**, ancien journal l'*Été*, commerce, industrie, théâtres, sport, modes, etc., par Albert de La Fizelière. 1854, in-fol.

— **Courrier mortuaire** de l'état civil, donnant chaque jour la liste des décès qui ont lieu dans les douze mairies de Paris. 1854, 77 n^os^ in-4°.

— **Paris dans ma poche**, journal de toutes les personnes qui visitent la capitale de l'empire français. 1854, in-4°.

— **Journal de Paris**, littéraire et industriel, paraissant tous les jours... Bulletin des tribunaux, chronique parisienne, théâtres, bourse... Exposition de l'Industrie, etc. 1854, in-fol.

— **Les Plaisirs de Paris**. 1855, in-fol.

— **Paris le soir**, feuille spéciale aux sciences, aux arts et aux lettres. 1856, in-4°.

Enfin j'ai vu le prospectus d'un *Paris chez soi*, journal historique, monumental et pittoresque de Paris ancien et nouveau.

— **L'Extra-muros**, journal de la banlieue de Paris, administratif, littéraire, commercial. Réd. Ch. Le Page. 28 mars 1830-11 mai 1831, 2 vol. in-fol.

S'est continué jusqu'en 1851 sous les titres suivants :

Furet de la ville et de la banlieue. Extra-muros. 22 mai-28 août 1831, in-fol.

L'Echo de Bercy, Furet de la ville et de la Banlieue, feuille administrative et commerciale..... 1er-4 septembre 1831, in-fol.

Le Furet de Paris et de la banlieue, Echo de Bercy.... 8 septembre-6 octobre 1831, in-fol.

Le Fureteur de Paris et de la banlieue.... 16 octobre 1831, in-fol.

L'Extra-muros, journal de la banlieue, publié sous les auspices de MM. les maires et gardes nationaux. Littérature..... biographie, nécrologie, etc. 1835-1851, in-fol.

— **La Seine**, revue politique et administrative de la banlieue. 1845-1846, in-4°.

— **La Seine**, journal de la banlieue de Paris, spécialement consacré aux intérêts locaux et à l'industrie. 1846, in-fol.

— **Le Courrier de la Seine**, écho de la banlieue, industriel et littéraire, par Léon Rolland. 1846-1847, in-fol.

— **Mémorial de la Seine**, journal de la banlieue, administratif..., par Ch. de Morainville. 1842-1843, in-fol.

— **Journal de la Seine**. 1834-1835, in-4°.

— **Chronique des environs de Paris**. 1839-1840, in-8°.

— **La Banlieue**, journal des environs de Paris, scientifique, statistique, biographique et littéraire. 1834, in-fol.

— **La Banlieue**, revue mensuelle, par Du Chatellier. 1846-1847, in-4°.

— **La Banlieue**, revue politique et administrative. Réd. Eug. Vanel. 1844-1846, in-fol.

— **Le Moniteur de la banlieue** de Paris et de toutes les communes de France, par Léon Rolland. 1846-1847, in-fol.

— **Les Archives de la banlieue**, par Almire Gandonnière. *Montmartre*, 1846, in-4°.

— **La Presse de la banlieue**, journal non politique, administratif..., par Léon Rolland. 1847...., in-fol.

A partir d'octobre 1847, le sous-titre devient : *journal politique....*

— **Le Messager de la banlieue.** 1855, in-fol.

Il y avait déjà eu un *Messager de la banlieue*, journal de Batignolles, Montmartre, Clichy, et des autres communes du département de la Seine. Administration, intérêts locaux... *Batignolles*, 1850, in-fol.

Lequel était la suite d'un *Journal de Batignolles*.

Il y eut encore un *Trait d'Union*, journal de Batignolles et de l'arrondissement de Saint-Denis, 1850, par Honoré Arnoul, qui avait déjà publié en 1848 un *Echo du peuple*, journal des intérêts moraux et matériels; — un *Indicateur*, journal de Batignolles, de Montmartre et des environs, feuille... anecdotique... 1853, in-fol.

— **Journal de la banlieue**, politique, littéraire, commercial industriel. 1837, in-fol.

J'en ai rencontré un autre qui en 1845 en était à sa 4e année.

— **Journal de la banlieue**, moniteur des environs de Paris. 1854-1855, in-fol.

S'est ensuite appelé le *Mémorial de la banlieue*, puis le *Mémorial de la banlieue et l'Omnibus des environs de Paris*.

— **Le Courrier de la banlieue**, et des départements de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, par Ch. Le Page. 1838-1839, in-fol.

Paraît avoir été continué par le suivant :

— **Revue de la banlieue** et des départements de Seine-et-Oise et de Seine et Marne, par Ch. Le Page. 1841-1842, in 4°.

Une reprise en a été tentée en 1849.

— **Le Courrier de la banlieue**, organe du commerce des boissons et des substances alimentaires. 1847-1848, 2 vol. in-fol.

— **Courrier de la banlieue**, organe spécial des intérêts communaux... 1854, in-fol.

— **Paris et sa grande banlieue**, journal hebdomadaire des départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Fondé en 1842, sous le titre de *Journal de la banlieue*. 1853-1855, in-fol.

— **Le Bourdon**, journal des environs de Paris. 1844-1845, in-fol.

— **Revue des environs de Paris.** 1839-1840, in-8°.

— **Le Frondeur**, journal de la banlieue. Tous les articles sont inédits. *Belleville*, 1842-1846, in-fol.

Du 15 décembre 1844 au 20 juin 1845 : le *Frondeur Récapitulateur*, par suite de l'absorption du suivant :

— **Le Récapitulateur**, journal de la banlieue... par Aimé Bourdon, Ed. Favaud, Er. Buffault. *Batignolles-Monceaux*, 1843-1844, in-fol.

L'Illustration, journal universel. 4 mars. In-fol.

Continue.

Journal de la liberté religieuse, par Ch. Goubault. In-8°.

Journal des prisons et des institutions de bienfaisance. In-4°.

Journal des variétés industrielles, artistiques et littéraires, ancienne *Presse industrielle*. In-fol.

J'ai sous les yeux un n° de mai 1846, portant : 4e année; je ne sais si l'existence de la *Presse industrielle*, que je n'ai point rencontrée, est comprise dans ces quatre années.

Les petites Lettres politiques, par Théodore Lesseps. In-8°.

Le Monde catholique, revue religieuse, scientifique et littéraire. In-8°.

La Nation, journal des droits et des intérêts de tous. 15 févr. 1843-28 mai 1846, in-fol.

Dans le format du *Times*, avec un en-tête surchargé de promesses et d'épigraphes. Le 18 décembre 1845, le sous-titre devient : *journal universel de politique...*

Fondée par M. de Genoude, sous les auspices de MM. Arago, Lafiitte et Chateaubriand ; devait donner une image de la réconciliation

du principe de liberté avec le principe d'autorité, et réunir tous les partis. — Voy. t. 8, p. 593, et, ci-dessus, l'*Etat*.

L'Organisation, journal des intérêts moraux et matériels. Gr. in-8°.

Par Morand, rédacteur d'une *Tribune de l'enseignement*, ci-après, suivant que je le vois dans une lettre d'adhésion du vicomte Du Bouchage. — Se proposait de chercher un système d'organisation sociale qui rendît possible, et même facile dans la pratique, l'accomplissement des devoirs que l'évangile prescrit.

Paris d'aujourd'hui et Paris dans cent ans, gazette épigrammatique et prophétique. In-4°.

Sous ce titre fallacieux s'abritaient des annonces en vers avec images, qui se dissimulèrent encore sous d'autres titres, comme *Distractions*, et d'autres couleurs.

Le Parlement, journal de la réforme. Rédact. : Chapuys-Montlaville. Prosp. in-fol.

La Réforme. 29 juillet 1843-11 janv. 1850, in-fol.

Inspiré par Ledru-Rollin et trois ou quatre députés, et rédigé par Flocon, ce journal, plus accentué que le *National*, représentait la gauche extrême, la révolution démocratique. « Consacré à la défense de tous les intérêts nationaux, il promettait de s'attacher principalement à diriger les réformes politiques dont l'urgence était reconnue par tous les hommes de bonne foi vers les réformes sociales qui devaient en être la sanction et le but. » Il voulait refaire, dans des circonstances toutes différentes, la première république ; et même, pour remuer plus profondément le peuple et recruter tous les hommes d'action à la journée de la république, il touchait quelquefois à ce qu'on nomma le socialisme, laissant entrevoir dans la révolution politique une révolution du prolétariat, du travail et de la propriété.

Le Régénérateur, journal des droits et des intérêts de tous. Directeur-gérant : docteur Barrachin. In-fol.

Revue coloniale, 1843..., in-8°.

Revue sociale, politique, littéraire, artistique. Rédact. en chef : Ch. Marchal. Avril-juillet, in-8°.

Le Soleil, grand journal quotidien et universel. In-fol.

Ce Soleil, qui en est resté au spécimen, faisait partie d'un ensemble constituant l'œuvre d'une *Société générale de presse*, qui prétendait fonder le journal universel, et avait pris pour devise : *Universalité, bon marché*. L'entreprise embrassait la publication de trois journaux : un journal encyclopédique, répondant aux exigences de toutes les professions : c'était le *Soleil*, qui devait paraître tous les jours, dans le format des plus grands journaux anglais, et coûterait 10 fr. par trimestre ; — un autre journal quotidien, le *Pays*, à 7 fr., — enfin un journal hebdomadaire, le *Dimanche*, à 3 fr., également par trimestre.

C'était une nouvelle invention du fameux Dutacq, qui, dépossédé de la gérance du *Siècle* en 1841, était à la recherche d'une affaire quand parut le prospectus de l'*Epoque* Voyant que le public mordait à l'hameçon, il résolut de renouveler en 1845 ce qui lui avait si bien réussi en 1836 à l'encontre de la *Presse*; il essaya de fonder une feuille rivale sous ce titre flamboyant de *Soleil*. Le programme de ce nouvel astre, parfaitement conçu, parfaitement écrit (c'était, je crois, l'œuvre d'une notabilité du barreau), et dont il a été publié plusieurs éditions à de longs intervalles, pouvait faire espérer un excellent journal, s'il eût été possible qu'il tînt ses promesses; il était fait tout du moins pour préoccuper les fondateurs de l'*Epoque*. Des pourparlers eurent lieu, et le *Soleil* consentit, moyennant 30,000 fr., à rentrer dans le néant. Ce fut vraiment dommage. Le *Soleil*, il est vrai, ne promettait pas, comme l'*Epoque*, dix journaux quotidiens; il n'en promettait que six, mais flanqués de six revues, et portant les unes et les autres toute une encyclopédie dans leurs flancs. Je n'ai pas compté dans son prospectus moins de *cent vingt-cinq* rubriques, et toutes accompagnées de leur explication, de leur raison d'être, habilement déduite, exprimée heureusement.

Le Sphinx, journal des Œdipes; énigmes sociales, philosophiques, littéraires...., par une société de gens de lettres. In-4°.

Triboulet, journal en chansons, par Ch. Le Page. Politique, littérature, théâtres, industrie. In-8°.

L'Union, bulletin des ouvriers, rédigé et publié par eux-mêmes, fondé par l'ancien comité de la *Ruche populaire*. Décembre 1843-septembre 1846, in-fol. et in-4°.

Producteur, impose ta loi !
(VINÇARD aîné, *fabricant*.)

Non, l'avenir n'est plus sur une barricade.
(LAPOINTE, *ouvrier cordonnier*.)

C'est pour l'homme et pour Dieu que je viens [butiner.
(ROLY (Michel), *menuisier*.)

« Tout ouvrier peut être fondateur de l'*Union* en payant une cotisation d'un franc par mois. Tout fondateur fait partie du comité de rédaction, ainsi que tout auteur d'un article reçu. »

L'Unité, organe des intérêts de la France et du monde, grande revue

illustrée du dimanche. Rédacteur en chef : Félix Colson. 5 février-11 juin, 1 vol. in-fol. et 1 vol. in-4°.

La Veillée des villes et des campagnes, revue pittoresque des faits les plus remarquables du jour. 1er nov. 1843-1er févr. 1844, in-4°.

1844

L'Abolitionniste français, bulletin mensuel de la société instituée en 1834 pour l'abolition de l'esclavage. 1844-1850, 7 vol. in-8°.

Ce bulletin paraissait depuis 1835, mais à des époques indéterminées ; lorsqu'il prit, en 1844, l'allure régulière d'une revue, il en avait déjà été publié 19 nos, formant 20 vol. in-8°. Il a paru en 1847 une *Revue abolitionniste*, colonies françaises et étrangères, in-8°.

L'Almanach du mois, revue de toutes choses, par des députés et des journalistes. In-12.

L'Ami du clergé et des hommes religieux, ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, politique et littéraire. Prosp. in-8°, signé : baron Henrion.

Le Bien social, journal du clergé secondaire de France et des vrais amis de la religion, ou Répertoire de jurisprudence canonique et de controverse ecclésiastique, feuille politique des institutions de charité, des églises, des écoles, des hôpitaux, des prisons, etc... Rédact. en chef : l'abbé Clavel de Saint-Geniez. 6 janv. 1844-14 juin 1845, 2 vol. in-4°.

« Émancipation canonique du clergé catholique ; rétablissement de l'inamovibilité paroissiale et des officialités diocésaines, avec un jury ecclésiastique ; juste retour à l'élection apostolique des *candidats à l'épiscopat ;* concours pour l'investiture et la dévolution temporelle des cures et canonicats aux ecclésiastiques gradués en théologie, suivant épreuves publiques subies devant leurs pairs. »
Repris le 24 mai 1846, sous le titre de

— **Le Rappel**, tribune du droit canon et des libertés de l'Église. Réd. : le chanoine Clavel. 24 mai 1846-novembre 1847, in-4°.

Un n° d'octobre 1847, que j'ai sous les yeux, porte pour sous-titre : « Répertoire historique des actes, des discours et des écrits contemporains sur la politique, la diplomatie, la religion, la littérature, les sciences et les arts, publié à Paris avec la collaboration de 400 correspondants de tous les points de la France et de l'Europe » ; et ces épigraphes : *Ubi spiritus Dei, ibi libertas. — Justitia et pax. — Rationabile obsequium.*
Le 15 mars 1847 l'abbé Clavel avait donné à cette feuille une sœur jumelle, suivant son expression ; c'était

— **La Quinzaine**, revue raisonnée, littéraire et scientifique, des livres, brochures, journaux et autres écrits, imprimés à Paris, dans les départements ou à l'étranger. In-4°.

Avec cette épigraphe : *Quod factum est, ipsum permanet ; quæ futura sunt, jam fuerunt.* (Ecclésiaste, ch. 3.) — Les abonnés à l'une de ces feuilles recevaient l'autre gratuitement.

La Boussole, revue politique hebdomadaire. 1er août 1844-21 sept. 1845, gr. in-4°.

Autorité (*puis :* Dieu), Liberté, Travail. — Moralisation, Fraternité, Patronage.

A partir du 9 mars 1845 : *journal social et politique des classes laborieuses* ; et le titre est orné d'une croix fulgurante avec la légende : *In hoc signo vinces.*
Chrétienne, sociale et politique, la *Boussole* s'occupait avant tout des questions et des faits qui touchaient aux intérêts du peuple ; elle publiait, au même point de vue, un bulletin hygiénique, scientifique, industriel et littéraire. Tout ouvrier porteur de sa quittance mensuelle d'abonnement (les ouvriers avaient la faculté de s'abonner par douzième) était admis à une consultation de médecin dans son voisinage, et deux fois par semaine à un conseil de jurisconsultes dans les bureaux de la *Boussole*. Enfin les insertions des demandes d'ouvriers et d'apprentis étaient gratuites pour les abonnés.
J'ignore quels étaient les artisans de cette œuvre philanthropique, mais j'ai des raisons de croire que le vicomte de Melun était du nombre.

La Colonne, journal politique. Réd. en chef : Eug. Charpentier. Décembre 1844-juin 1847, 3 vol. in-fol.

Honneur, patrie, liberté.

A partir de décembre 1846 : *journal des intérêts nationaux.* — Paraissait une fois seulement par mois, et ne coûtait d'abord que 3 fr. par an ; mais ensuite le format fut agrandi, le journal s'augmenta d'un supplément de mêmes proportions — 8 p. in-fol., — qui était adressé aux abonnés quinze jours après le n°, et le prix fut porté à 6 fr.
« Nous voulons *la France libre et glorieuse,* « continuant à éclairer le monde comme elle

« l'a fait depuis tant de siècles. Ou, — pour « parler d'une manière plus précise, — nous « voulons l'*honneur* à l'intérieur, la *dignité* « devant les puissances étrangères, et la *li-* « *berté pour tous.*

« Comme forme de gouvernement, nous « voulons ce qu'on appelle le *système Napo-* « *léon*, et qu'on pourrait nommer à juste titre « le système français, car c'est celui que la « France a suivi dans le passé, et c'est elle qui « l'a inspiré à l'empereur.

« Nous défendons ce système, parce que le « suivre c'est ouvrir le chemin des sommités « sociales à toutes les classes de la société, « c'est faire que chacun puisse prétendre, « avec l'aide de son génie, à la plus haute « position, c'est améliorer peu à peu l'état so- « cial de tous, enfin c'est rattacher le présent « au passé. »

Correspondance parisienne. 17 sept. 1844-31 janv. 1845, in-fol.

La Correspondance socialiste, par Précorbin. In-8°.

Courrier des électeurs. Novembre 1844, in-fol.

Prix annuel : 3 fr. 50. — Tiré à 240,000 exempl. Devait paraître une fois par mois durant l'intervalle des sessions, deux fois pendant les sessions, et plusieurs fois par semaine durant les élections.

La Biblioth. impér. a seulement la 1re année, s'arrêtant à novembre 1845. J'ai trouvé chez M. Pochet : 1° Un n° du 11 juillet 1847, portant : *Sixième année*, 579 ; il a pour sous-titre : *travaux publics*, et ne s'occupe guère d'autre chose. — 2° Un n° du 15 février 1848, *cinquième année*. Le sous-titre a disparu. On lit en tête que le *Courrier des électeurs*, qui, depuis le mois de novembre 1844, époque de sa création, avait subi plusieurs transformations qui lui avaient paru commandées par les besoins accidentels de la situation, reprend son format primitif et son premier mode de publicité, en même temps qu'il rentre dans le cadre de la spécialité à laquelle il s'était dès l'abord exclusivement consacré.

Le Drogman, interprète des intérêts internationaux, du commerce, de l'industrie ; marine, sciences et arts. In-fol.

L'Écho des ouvriers, publication destinée à l'exposition des besoins des travailleurs et à l'insertion de leurs réclamations. In-8°.

L'Écho politique et littéraire, ou Recueil d'articles politiques, discours, etc., extraits de la presse contemporaine, paraissant le 1er de chaque mois. In-8°.

Les Flèches parisiennes, publication politique et littéraire. Rédacteur : Alfred Meilheurat. Avril-juin, in-8°.

La Foudre, journal des intérêts nationaux. In-fol.

L'Impartial, moniteur général du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la marine et des colonies. 23 juin 1844-10 janvier 1845, in-fol.

Journal des Auvergnats. 15 février-15 mars, in-fol.

« Destiné à servir de lien entre les en- « fants d'Auvergne disséminés dans la capitale « et leur pays qu'ils n'ont quitté que pour quel- « ques années seulement, et vers lequel les « rappelle sans cesse la voix puissante de l'in- « térêt et du sentiment. »

La Liberté, union constitutionnelle, ou la Défense des droits civils consacrée par la Charte. Direct. : le marquis de Regnou. Rédact.-gérant : L.-F. Guérin (rédacteur en chef du *Mémorial catholique*). In-fol.

Maudite éternellement la paix qui se fait aux dépens de la vérité. (Bossuet.)
Liberté de l'Église par l'indépendance politique de l'épiscopat, comme en Belgique.

On lit dans le n° 108, du 20 août 1845, que la santé du directeur fondateur de ce journal l'oblige à en suspendre la continuation. — Repris en 1846 sous le titre de :

La Liberté, ou la Défense constitutionnelle des droits...., revue mensuelle, politique et religieuse. Avril-décembre 1846, in-8°.

Le Moniteur religieux, organe et correspondant du clergé, des communautés et des familles chrétiennes. 1844-1845, in-fol.

L'Observateur, journal des salons, hôtels, cafés et restaurants. In-fol.

L'Observateur du mouvement. In-8°.

L'Ordre. 28 nov. 1844-22 janv. 1845, in-fol.

La Paix des deux mondes, écho des sociétés de la paix, du commerce, de l'industrie, des sciences, de la littérature et des arts. Rédacteur en chef : Mme E. Niboyet. 15 février-17 octobre, in-4° et in-fol.

Prend ensuite le titre de :

L'Avenir, journal des intérêts sociaux... 24 oct. 1844-17 avril 1845, in-fol.

Avec cette devise : *Fraternité, Liberté. — Justice, Honneur.*
« Ce journal s'occupe activement de toutes « les hautes questions sociales et d'organisation « industrielle, et il en est en même temps une « tribune ouverte à tous les droits méconnus; « organe zélé des intérêts du peuple, il blâme « partout où il trouve à blâmer, et loue par- « tout où il trouve à louer, sans distinction de « parti et d'opinions. » — Il était fait sur le prix de l'abonnement (15 fr.) une remise de 3 fr. aux ouvriers, qui avaient aussi la facilité exceptionnelle de s'abonner pour un mois.

La Pandore, revue des mœurs, de la littérature et des beaux-arts. In-4°.

Le Quartier latin, revue dés écoles, littéraire, scientifique et artistique. 7 novembre, in-4°.

« C'est toujours un événement que l'ap- « parition d'un nouveau journal qui vient pren- « dre sa place dans la presse, lutter avec ses « loyaux confrères contre les vieilles routines, « contre les abus invétérés, contre les erreurs « que le temps consacre. Quand le nouvel or- « gane manquait à la lice, qu'il était un besoin « depuis longtemps senti, réclamé par tous, « alors l'apparition d'un tel journal est, on peut « le dire, un événement heureux, que doivent « saluer avec joie tous les amis du progrès, « que sont contraints de subir et de respecter « ceux-là même qui, vivant des abus, ont in- « térêt à repousser toute réforme. Tel, nous « l'espérons, sera le *Quartier latin.* »
Dans les annonces du 1er n° je vois : *L'Impression*, journal industriel, commercial et littéraire, spécialement consacré à l'impression sur étoffes, avec dessins coloriés.

La Régence. In-fol.

Cette feuille, dont le titre, c'est elle-même qui le dit, fut l'objet de bien des commentaires, de bien des conjectures, trouvé par les uns prématuré et affligeant, par les autres trop explicite, avait pour but de préparer les esprits à une éventualité que la mort du duc d'Orléans et l'âge du roi permettaient d'entrevoir.

Revue ouvrière. In-8°.

« Cette publication mensuelle, rédigée « avec le concours des ouvriers, a pour objet « principal d'assurer par la presse la repré- « sentation pacifique des intérêts de la classe « ouvrière, et de fournir aux hommes de main- « d'œuvre des lumières sur les questions qui « les intéressent le plus directement. »

Revue pénitentiaire et des institutions préventives, sous la direction de M. Moreau-Christophe. 1844-1848..., in-8°.

Le Siffleur, chronique du mois, par A. de Wolkoff. In-32.

Pamphlet légitimiste.

La Silhouette, revue satirique paraissant chaque semaine. Rédacteurs : Eugène Fau, de Bragelonne, de Balathier, Vitu, Max de Revel, Gérard de Nerval, etc. 29 déc. 1844-3 sept. 1850, 7 vol. in-fol.

Le sous-titre a beaucoup varié. — Avec caricatures politiques depuis la révolution de Février. Le n° du 5 mars contient un récit détaillé des trois journées, avec illustrations et portraits des membres du gouvernement provisoire. — Il a été publié quelques n^os^ d'une édition de Paris sous le titre de : *la Silhouette des hommes et des choses*, journal critique...
« La spécialité de la *Silhouette* est surtout l'actualité. Argus indiscret et malin, elle voit tout, elle révèle tout, ce qui se montre et ce qui se cache, ce qui se dit et ce qui se tait. Rien ne lui est étranger; elle parle de tout, de la pluie, du beau temps, de la pièce nouvelle, du livre frais éclos, de la mode qui naît, de la renommée qui passe, de l'anecdote qui court, du bon mot qui circule tout haut ou tout bas, des mœurs, des vices, des ridicules, des folies, des scandales, des commérages, des mille questions, graves, futiles, oiseuses, niaises ou plaisantes, que les circonstances, l'engouement, le désœuvrement, le caprice, mettent à l'ordre du jour, de tout, enfin, et de bien d'autres choses encore. En un mot, la *Silhouette* est l'*Encyclopédie de l'à-propos.* »

La Table, journal culinaire. In-fol.

Qu'on nous passe le souvenir donné à cette feuille, qui, voyant ce vieil art de la cuisine, cet art si utile et si salutaire, réduit à baisser humblement la tête devant les fantaisies et les caprices d'un intérêt bien inférieur, se proposait de lui rendre tout l'éclat que l'empire lui avait préparé, et que la Restauration avait si bien couronné, grâce aux Brillat-Savarin, aux Cambacérès, aux Talleyrand, aux chansonniers du Caveau, à tous les gourmands, à tous les joyeux viveurs de cette époque.

La Tribune de l'enseignement national, journal des intérêts moraux et matériels, par J. Morand et Bescherelle aîné. In-4°.

L'Union des provinces et *le Réparateur*.

Je ne connais cette feuille que par une condamnation qui a frappé ses n^os^ des 12 et 21 juillet 1844 pour apologie d'un fait qualifié crime par l'art. 415 du Code pénal, et provocation à la haine entre les diverses classes de la société.

L'Union agricole, journal de MM. les maîtres de poste et de la société pro-

tectrice des animaux. Postes et relais, agriculture, médecine vétérinaire, industrie chevaline. 1844-1848..., in-fol.

L'Unité, organisation du crédit, de l'assurance et de l'industrie, revue des comptoirs d'arrondissement. 1844-1848..., gr. in-4°.

Organe d'une société du même nom.

La Voix publique, journal du commerce et de l'industrie, 1844-1847, in-fol.

Eût été mieux nommée la *Voie* publique, car ce n'était autre chose qu'un journal d'annonces qui se distribuait gratuitement dans les rues.

1845

L'Abeille, revue universelle, journal illustré par nos plus célèbres artistes. 1845-1848, in-8°.

L'Abeille catholique, choix et résumé analytique des meilleurs articles des journaux français et étrangers consacrés en tout ou en partie à la religion chrétienne. 1845, in-8°.

Réuni au *Mémorial catholique*.

L'Ami du peuple, publication mensuelle. Une troisième révolution. Par Gabriel Mortillet. In-32.

Annales de la charité, revue mensuelle destinée à la discussion des questions et à l'examen des institutions qui intéressent les classes pauvres. 1844-1851..., in-8°.

Le Bazar, journal des marchands, industriel, artistique, littéraire et des modes, paraissant chaque dimanche, avec tableau colorié représentant généralement tous les nouveaux produits industriels et des modes. Pet. in-fol.

N° spécimen du 14 décembre, annonçant l'apparition du 1er n° pour le 4 janvier 1846.

« Au milieu de cet océan littéraire où flottent « en plein vent, nagent entre deux eaux, ou « font naufrage, tant de feuilles périodiques ; à « une époque où la presse fourmille d'organes « de toutes dimensions et de toutes couleurs, « s'adressant à toutes les spécialités, artistiques, industrielles et administratives, il est « étonnant que l'on ait oublié la classe de la « société la plus nombreuse et l'une des plus « intéressantes de toutes, celle des marchands. « Cette lacune paraît d'autant plus inconcevable que le siècle où nous vivons est essentiellement commerçant et industriel, et que « la spéculation littéraire est aux aguets de tout « ce que la presse n'a point encore exploité. « Une société d'hommes spéciaux dans ce « genre d'entreprises a été frappée de ce vide « immense ; elle a dû songer à le remplir, et « elle a créé le *Bazar*.

« Le Bazar est donc, dès ce jour, un navire « de plus prêt à sortir du chantier de la presse « industrielle. Toutefois, nautonier prudent, « son directeur n'a pas voulu le lancer sur « une mer si souvent orageuse sans s'adresser « à lui-même et soumettre aux plus sages de « ses amis quelques questions qui leur ont « paru victorieusement résolues de la manière « suivante :

« *D.* Quel arbre reste-t-il encore à planter « dans le vaste champ de la presse périodique ?

« *R.* Celui d'un journal qui s'adresserait « spécialement au commerce en général et aux « marchands en particulier... »

Le Censeur des chemins de fer, moniteur général du commerce et de l'industrie. In-fol.

Le Conservateur, revue politique et littéraire. Directeur : le comte de Coëtlogon. In-8°.

Le Contemporain, revue politique, sociale et littéraire, tableau des idées, des mœurs et des faits, par Victor Rosenwald, ancien rédacteur de l'*Annuaire historique universel*. In-8°.

Courrier de l'Europe, écho du continent, par Bohain. *Londres*, in-fol.

Cette feuille, fondée par l'ancien rédacteur du *Figaro*, et qui eut une certaine notoriété, est venue trop tard à ma connaissance pour que j'aie pu l'enregistrer à son ordre. Elle remonte à 1841 ou 1842. Elle se mourait de consomption, en 1845, quand M. Bohain l'abandonna en pâture à ses créanciers, pour venir fonder à Paris successivement l'*Époque*, la *Semaine*, le Jardin d'hiver, et vingt autres banques. Ses collaborateurs laissèrent tomber le *Courrier de l'Europe* et le remplacèrent par l'*Observateur français*, ci-dessous, p. 429.

La Critique, revue politique, littéraire, industrielle et artistique. Rondy, rédacteur en chef. 5 oct. 1845-27 déc. 1846, in-fol.

A partir du 23 novembre 1845 : *journal anti-politique*. — Continué sous le titre de

L'Esprit français, journal politique, littéraire, industriel et philosophique, fondé en 1845, sous le titre de *la Critique*. V. Rondy, rédact. en chef. 3 janvier-26 déc. 1847, in-fol.

Le Dimanche, revue universelle de la semaine. In-8°.

Fondé par Dutacq.

Le Dix-neuvième Siècle, revue politique et littéraire, sociale... Rédacteur en chef : A. Montaudon. 4 nos in-8°.

Les Droits du peuple, revue sociale et politique. J. Terson, rédacteur en chef. Mai-septembre, in-8°.

Terson était un prêtre catholique. Il fut condamné, par arrêt de la cour d'assises de la Seine du 26 nov. 1845, à 4 mois de prison et 200 fr. d'amende, pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi et provocation à la haine entre les diverses classes de la société.

L'Écho du mois, revue générale des principaux événements mensuels. In-4°.

L'Époque, journal complet et universel. Juin 1845-25 févr. 1847, 5 vol. gr. in-fol.

J'ai eu occasion de faire pressentir, à l'article de la *Presse*, les bases sur lesquelles devait essayer de s'asseoir l'*Epoque*, qui eut pour fondateurs MM. Victor Bohain, Granier de Cassagnac et Solar : elle avait la prétention de faire entrer dans son cadre toutes les matières qui font le sujet de publications spéciales, et « d'envoyer en quelque sorte à chaque abonné, sans augmentation de prix, un cabinet de lecture à domicile ».

Le succès, plus apparent que réel, qu'avait rencontré le journal dans les nouvelles voies où l'avait lancé M. de Girardin, les 300,000 fr. garantis comme minimum par la société Duveyrier aux quatre principaux journaux, ne pouvaient manquer de livrer le journalisme en proie à la spéculation, qui vit là une mine nouvelle à exploiter, et s'y précipita avec une sorte de frénésie. Elle entassa des montagnes de calculs sur des montagnes de raisonnements, et elle accoucha du *journal encyclopédique* sous la figure pantagruélique de *l'Époque*, de bruyante mémoire, qui devait, à l'entendre, absorber tous les journaux spéciaux.

L'*Époque*, en effet, ne s'annonçait pas comme poursuivant la réalisation d'une idée morale; elle se posa nettement comme une spéculation, et procéda non par raisonnement, mais par chiffres : « La compagnie Duveyrier, disait-elle, est venue prouver la possibilité d'une nouvelle révolution dans le système et l'économie des journaux quotidiens. Notre avis est qu'elle obtiendra un plein succès. Une cause toutefois pourrait amoindrir les résultats qu'elle espère atteindre : c'est le format actuel des journaux, même le nouveau, qui, avec sa quatrième page à 2,500 lignes seulement, est encore trop petit pour rendre tout à fait possible l'annonce à bon marché, et c'est seulement par le bon marché que l'on peut espérer d'arriver à multiplier l'annonce. Ce raisonnement nous a conduits à prendre un format supérieur à celui des plus grands journaux quotidiens actuels. Un journal de cette dimension, tiré à 30,000 exemplaires, coûtera 272,500 fr. de plus que les autres grands journaux. Mais nous trouverons le moyen de balancer plus que complétement cette dépense : 1° par le produit de 1,500 lignes d'annonces que nous avons de plus que les autres grands journaux; 2° par la vente au n°, organisée à l'anglaise; qui, à 15 centimes le numero, porte le produit de 364 numéros à 54 fr. au lieu de 44 fr., ce qui, *en supposant* une vente de 10,000 exemplaires, donnerait seul un profit, toute remise déduite, de 80,000 fr. Notre format, qui nous permet de donner nos annonces à bon marché, nous met aussi à même d'adopter pour le tarif des annonces un système plus logique, plus consciencieux, plus déterminant, celui du prix d'annonces proportionné au nombre des abonnés. » (Le nombre des abonnés, disait une note, sera inscrit en tête du journal et justifié par un certificat de l'imprimeur et le livre de l'administration du timbre.) Suivent des additions entassées les unes sur les autres, et aboutissant à ce résultat pyramidal : « Ainsi à 40,000 abonnés, malgré l'extrême bon marché de nos annonces, notre bénéfice net serait de plus de *six cent mille francs;* à 20,000 abonnés, il serait déjà de 250,000 fr. »

C'était là déjà un assez beau denier; à cela il n'y avait qu'une toute petite difficulté : il ne s'agissait plus que d'avoir ces 20, ces 40,000 abonnés, que de trouver chaque jour ces 4,000 lignes d'annonces. Mais *l'Époque* n'est pas embarrassée pour si peu; son succès est infaillible, elle va vous le prouver en peu de mots : « Si notre combinaison d'agrandissement « n'avait pour résultat que la solution du pro- « blème des annonces à bon marché, le public « ne devrait nous savoir gré qu'à demi : quatre « mille lignes d'annonces, cela est fort bien « pour le commerce, mais l'abonné, qu'y ga- « gnerait-il? Le présent système a précisément « pour effet de permettre, au profit du lecteur « et de l'abonné, beaucoup plus qu'il ne réalise « en faveur du commerçant et de l'industriel. « En effet, à une feuille incomplète dont la « politique et la littérature font presque seules « les frais, il substitue un journal complet, un « journal universel, renfermant dans la *vaste* « *enceinte de ses colonnes jusqu'à dix spé-* « *cialités de journaux*. Dire que le journal « *l'Époque* sera une sorte d'encyclopédie quo- « tidienne, ce n'est pas trop dire. »

Voici quels étaient ces dix journaux quotidiens — *distincts* — publiés *dans l'Époque :* 1° Journal politique, 2° Journal de l'armée et de la flotte, 3° Journal des cultes, 4° Journal des travaux publics, 5° Journal municipal et administratif, 6° Journal de l'instruction publique, 7° Journal des sciences et de médecine, 8° Journal du droit et des tribunaux, 9° Journal commercial et agricole, 10° Journal littéraire (feuilleton). Il y avait là, certes, de quoi, dirons-nous, allécher, ou effrayer l'abonné? L'un et l'autre : pour certains lecteurs le journal est toujours trop long; pour d'autres il ne l'est jamais assez.

Ce qui est certain, c'est que l'*Époque*, très-habilement lancée, ouvertement protégée par le gouvernement, qui supportait impatiemment

les velléités indépendantes des *Débats* et était assuré de trouver dans le nouveau journal une obéissance absolue, l'*Epoque* put se croire un instant sur la voie du succès; mais elle avait compté sans un adversaire dont le silence devait étonner. M. de Girardin avait vu sans sourciller se développer cette feuille gigantesque qui semblait devoir étouffer la *Presse* dans ses larges replis; quelque grande qu'elle fût et combien qu'elle s'agitât, il en avait bientôt mesuré la juste valeur : ce n'est pas lui que pouvait éblouir une pareille fantasmagorie. Cependant, un beau jour, le *Commerce* ayant été mis en vente au prix de 100,000 fr. et n'ayant pas trouvé d'acquéreur, le rédacteur de la *Presse* en exprime son étonnement. « Ce fait, dit-il, paraît vraiment étrange et inexplicable, quand on le rapproche de la facilité merveilleuse avec laquelle, dit-on, les capitaux se trouvent en ce moment par millions pour fonder des journaux nouveaux ! Que ce journal doive s'appeler *la Semaine*, *l'Univers*el, *l'Époque*, *le Progrès*, *le Soleil*, *l'Esprit public* ou *la Gazette du commerce*; qu'il doive paraître une fois par semaine ou tous les jours, format gigantesque ou format nain; qu'il doive servir d'organe aux conservateurs les plus exagérés ou à l'opposition la plus indisciplinée, il lui suffit de répandre un prospectus et de former une société par actions pour que la souscription, à peine ouverte, soit fermée ! C'est à peine si les souscripteurs les plus favorisés, quand ils ont demandé cent actions, en obtiennent cinq; du moins nous assure-t-on que les choses se passent ainsi..... Ils se contentent des chiffres les plus grossièrement mensongers, de promesses de bénéfices les plus évidemment illusoires; ils n'examinent aucune des clauses des statuts sociaux; ils ne prennent pas la peine de s'enquérir quels sont les écrivains qui seront appelés à concourir à la rédaction du journal en projet, et, si on leur demandait le nom du fondateur, ils seraient bien embarrassés de le dire. »

Là-dessus M. Granier de Cassagnac prend feu; il taille sa meilleure plume et s'en va-t-en guerre contre son ancien chef de file, qu'il arrange de la belle façon : « Nous avons lu « aujourd'hui dans la *Presse* un article assez « confus, duquel il résulte que son directeur « a complétement perdu cette intelligence du « mécanisme et de l'industrie des journaux « dont il s'est montré longtemps doué à un « degré si remarquable. Autrefois M. de Girar- « din précédait la presse; maintenant il ne peut « même plus la suivre. En toutes choses, les « dieux s'en vont.

« Non, M. de Girardin n'a plus la moindre « intelligence des journaux, s'il croit un seul « mot de l'article ridicule publié aujourd'hui « par la *Presse*. »

« ... L'*Époque* donnant *dix journaux com- « plets* pour le prix de la *Presse toute seule*, « il faudrait à cette dernière une singulière « infatuation d'elle-même pour s'imaginer que « l'on ne trouvera pas autant d'empressement « qu'elle dans le public, quand on lui offrira dix « fois plus de matière pour le même argent... »

La riposte ne se fit pas attendre. Dès le lendemain M. de Girardin, criblant à jour les calculs de M. Bohain, renversait tout cet échafaudage de chiffres si habilement construit, et montrait comme perspective aux grands personnages qui patronaient une pareille œuvre..... le banc de la police correctionnelle. Entre autres vérités à l'adresse de son adversaire, M. de Girardin rappelait en quels termes M. Granier de Cassagnac parlait, six mois auparavant, dans le *Globe*, du nouveau format adopté par la *Presse*. « Les gens, disait le futur champion du plus gigantesque de tous les journaux, les gens qui ont eu l'idée lumineuse d'exagérer le format des journaux de telle sorte qu'un journal ne fût plus qu'un livre déployé, c'est-à-dire un livre incommode, ne se sont jamais demandé sans doute à quoi cette pauvre innovation pouvait être bonne. Nous nous le sommes demandé, nous, et nous sommes arrivé, après un examen approfondi, à répondre qu'elle ne peut être bonne qu'à faire de mauvais journaux... Ce n'est pas pour leurs abonnés, c'est pour eux-mêmes que les spéculateurs du journalisme adoptent le grand format : car, s'il ne s'agissait que de donner plus de matière aux abonnés, il suffirait de supprimer les annonces, qui envahissent la quatrième page. Mais il s'agit bien de l'intérêt réel des abonnés, vraiment ! il s'agit de faire une affaire..... Il faut bien se rendre compte de ce que c'est qu'un journal. Ce n'est pas le gouvernement, ce n'est pas la littérature, ce n'est pas le théâtre, ce n'est pas la science, ce n'est pas la société; c'est la critique du gouvernement, de la littérature, du théâtre, de la science, de la société. C'est à la spécialité de la critique que le journal est propre, et uniquement à cette spécialité, parce que le journal est une œuvre de soudaineté, parce qu'on l'improvise, et que le gouvernement, la littérature, le théâtre, la science, la société ne s'improvisent pas. Eh bien, pour le journal qui reste fidèle à sa spécialité, qui est de faire de la critique (on sait si le *Globe* s'en faisait faute, et quelle critique était la sienne), le format actuel est suffisant; le format plus grand est une mauvaise chose... Si nous avions à présenter le programme d'un nouveau journal, *nous proposerions le maintien du format, la suppression des annonces, la suppression du roman-feuilleton, et l'élévation du prix du journal à* 100 *fr.* »

M. Granier répliqua par des injures, qui ne pouvaient rien réparer; le coup était porté. De ce moment les versements de fonds s'arrêtèrent; à peine l'*Époque* était-elle née que les embarras commençaient pour elle, et ce n'est qu'à force d'expédients — et quels expédients ! — qu'elle parvenait à prolonger sa vie pendant dix-huit mois, au bout desquels elle était forcée de céder les quelques abonnés qui lui restaient — à qui ? — à la *Presse*

C'est qu'il ne suffit pas, pour être autorisé à dire qu'on publie dix journaux dans une seule feuille, d'y faire dix petites cases au moyen de dix gros titres, d'imprimer un damier sur une feuille gigantesque que personne ne

pourra déployer. Ce n'est point sur la grandeur du format, sur le plus ou moins grand nombre de rubriques et de compartiments, mais sur l'excellence, le nombre et la rapidité de ses renseignements, de ses informations, de ses correspondances, que doivent se mesurer la valeur et l'importance d'un journal. Le journal encyclopédique n'était donc qu'une utopie, un leurre. Cependant l'apparition de l'*Epoque* avait jeté l'inquiétude parmi les autres journaux, et on les avait vus s'ingénier à qui mieux mieux pour résister à cette bruyante concurrence. La plupart avaient déjà agrandi leur format pour donner un plus vaste champ aux annonces; ils l'agrandirent encore pour se rapprocher de celui de l'*Epoque* et faire place aux améliorations qu'ils s'empressèrent de promettre. Ils s'arrachèrent au prix de l'or les romanciers en vogue, et le grave *Constitutionnel* poussa la galanterie envers ses abonnés jusqu'à illustrer son feuilleton. Enfin les *Débats* eux-mêmes, qui s'étaient sentis assez forts pour ne pas céder au torrent de 1836, se crurent dans la nécessité de faire des concessions, et sacrifièrent au dieu du jour en ouvrant leurs colonnes au roman-feuilleton. L'*Epoque* morte, la presse rentra peu à peu dans son ancien lit. Les annonces n'ayant pas produit ce qu'on en attendait, — fort heureusement pour les abonnés, — les journaux rognèrent quelque peu leur format, et relevèrent leurs prix presqu'au niveau de ce qu'ils étaient avant 1836.

L'Esprit public, journal quotidien de la politique, de l'industrie, de l'agriculture, des lettres et des arts, par M. Charles Lesseps. 14 sept. 1845-26 févr. 1847, in-fol.

Réuni à la *Patrie*.
Publiait tous les cinq jours sous le titre de : *Afrique*, un supplément de 4 pages consacré aux nouvelles et aux affaires de l'Algérie.

La France électorale, 1845-1846, in-8°.

La Fraternité de 1845, organe des intérêts du peuple, journal de réorganisation sociale et de politique générale. Janvier 1845-février 1848, 4 vol. in-4°.

A partir de 1846 : *organe du communisme*.

Gazette diplomatique, journal des communications politiques et financières de l'Europe. In-fol.

Est devenu *le Portefeuille*, 1846.

Gazette du commerce, journal des intérêts généraux du commerce et de l'industrie, organe des tribunaux consulaires et des conseils de prud'hommes, feuille politique et littéraire. Albert Maurin, directeur. 1er juin-20 novembre, 4 nos in-4° et 42 nos in-fol.

Les 4 nos in-4° ont pour sous-titre : journal spécial des tribunaux consulaires. — Reuni, le 21 novembre, au *Courrier français*.

L'Humanité, journal religieux, social, politique et littéraire. In-fol.

Journal phalanstérien. Le n° spécimen que j'ai sous les yeux est rempli presqu'en entier par un manifeste adressé par M. Edouard de Pompery aux socialistes, aux démocrates et aux phalanstériens, pour leur démontrer l'importance croissante de la publicité périodique et la nécessité de varier les manifestations de la pensée : d'où l'opportunité du nouvel organe des idées sociales, qui n'aurait de rapports avec le journal quotidien et la revue — la *Démocratie* et la *Phalange* — que possédait déjà la théorie sociétaire, que par la communauté du but : il différerait de ces deux manifestations de l'idée sociale 1° par son point de vue, qui serait plus indépendant, plus démocratique, plus philosophique, ou, si l'on veut, moins orthodoxe; 2° par la périodicité (3 fois par mois); 3° par le prix d'abonnement; 4° par le public auquel il s'adresserait. Parmi les adhésions dont on fait montre, j'ai remarqué celles d'Eugène Sue et de Louis Blanc. — Disons encore que l'*Humanité* se proposait de créer l'annonce véridique.

L'Index, journal littéraire et commercial. 1845-1847, in-4°.

Paraissait tous les dimanches en une feuille de 16 pages in-4° à 3 colonnes, dont deux étaient occupées par des romans, des articles littéraires, signés des meilleurs noms, et la 3e, celle du milieu, par des annonces. Le tout pour 3 fr. par an.

Le Monde, journal des faits contemporains et des intérêts matériels. Gr. in-fol.

Grande machine dans le genre et à l'imitation de l'*Epoque*. Créée, disaient ses fondateurs, dans les meilleures conditions du bon marché, elle serait combinée de manière à ce que la même composition pût servir à celle de cinq autres journaux :
Le Monde, édition semi-quotidienne (format du *Siècle*), paraissant tous les deux jours. 12 fr. par an.
Le Monde militaire.... Hebdomadaire, 6 fr.
Le Monde viticole.... Hebdom., 6 fr.
Le Monde lyrique.... Hebdom., 6 fr.
Le Monde littéraire, revue mensuelle..., gr. in-8°, 6 fr.
Je ne sais ce qui est advenu de toutes ces belles combinaisons.

Les Mystères de la Bourse, journal de l'industrie et du commerce. Rédacteur en chef, E. Courtois. 20 sept. 1845-21 sept. 1848, 4 vol. in-fol.

Le sous-titre a plusieurs fois varié. — Continué sous le titre de

Le Progrès industriel, ancien journal *les Mystères de la Bourse*... 28 septembre-9 nov. 1848.

Repris sous son premier titre le 18 oct. 1849, il a fini le 20 avr. 1850.

« En publiant les mystères de la Bourse, « à nous connus dans leurs moindres détails, « la tâche que nous accomplirons, le but vers « lequel nous marcherons sans tergiversation, « comme sans peur, est de protéger les inté- « rêts de tous, d'opposer, en dévoilant leurs « coupables manœuvres, une barrière infran- « chissable à la rapacité des spéculateurs, si « bien nommés les *loups cerviers de la Bourse*, « ainsi que de servir de fanal, de boussole, « de paratonnerre, aux capitalistes honora- « bles. »

L'Observateur français, journal politique et littéraire. Rédact. en chef : J.-B. Desplace. *Londres*, 1845-1848, in-fol.

Continuation du *Courrier de l'Europe*, ci-dessus, p. 423.

L'Omnibus, journal de la littérature, des théâtres, des arts et de l'industrie, avec dessins et illustrations. Pet. in-fol.

Un des produits de l'industrialisme, alors en pleine floraison. « Cette feuille, qui paraîtra le jeudi et le dimanche, disait le programme, serait mieux nommée *Journal de critique universelle*, car elle embrasse dans son cadre tout ce que les actualités peuvent présenter d'amusant; c'est assez dire que la politique en est à jamais exclue. L'*Omnibus* n'est pourtant pas un journal inutile, car il se propose de dire beaucoup en riant. Il donnera des dessins et des illustrations; la 3e page de chaque n° contiendra, comme celle du *Charivari*, une gravure, et ces gravures, qui seront de Gavarni, Daumier, Traviès, etc., formeront à la fin de l'année un album de 104 gravures inédites. » Mais ce n'étaient là que les bagatelles de la porte, et voici l'important : « Par suite d'une combinaison que nous allons développer, le journal sera tiré et distribué forcément à 100,000 exemplaires; on comprend facilement à quel point la publicité en sera avantageuse. A partir du 1er novembre, les conducteurs des omnibus seront forcés de donner un cachet à chacun des voyageurs, sous peine d'une amende de 20 fr. envers celui à qui on ne l'aurait pas offert. Ce cachet représentera, pour l'abonnement au journal, une valeur de dix centimes. Ainsi le prix d'un n°, à tous les bureaux de station, sera de 10 centimes espèces et d'un cachet; le prix de l'abonnement sera : pour un an, 2 fr., plus 12 cachets; 6 mois, 1 fr., plus 6 cachets. Ces cachets porteront une annonce industrielle, qui sera par conséquent distribuée en un jour à 75,000 personnes, et dans tous les quartiers de Paris à la fois. Et cette énorme publicité ne coûtera que 6 fr. le mille de cachets ! »

On peut rapprocher les spéculations suivantes :

— **Le Cocher**, journal des annonces, de la littérature, de l'industrie, des sciences et des arts. 1846, gr. in-4°.

MM. les cochers étaient priés, après avoir lu le journal, de le placer dans leur voiture, afin que les voyageurs pussent en prendre connaissance.

— **Le Moniteur des restaurants**, programme des spectacles, feuille quotidienne d'annonces et avis divers, faisant partie de la carte de tous les principaux restaurants de la capitale.

Je ne connais cette dernière feuille que par l'annonce que j'en ai trouvée dans un journal de 1845 : elle en était alors à sa troisième année et à son 925e n°.

Le Passe-Temps, gazette des bains. Gr. in-4°, avec lithographies.

Tout abonné avait droit à un dépôt de savon-camphre breveté.

Le Pays, journal des intérêts nationaux. In-fol.

Le Publicateur. 13 nos in-fol.

Revue nouvelle. 1845-1847, in-8°.

Fondée par Eugène Forcade, sous le patronage de M. Guizot.

Revue sociale, ou Solution pacifique du problème du prolétariat, par Pierre Leroux. Octobre 1845-1847, in-4°.

« Pour qui connaît Dieu, un journal est un « temple. Nous consacrons cette revue à Dieu, « sous l'invocation de l'*égalité humaine*. »

Interrompue après la 4e livraison de la 3e année, fut reprise en janvier 1850 par Jules Leroux, Paul Rochery et Louis Nétré, par le n° 5, 3e année.

A la même époque parut le prospectus d'une *Revue de la France démocratique* annoncée pour le 25 novembre.

La Semaine, encyclopédie de la presse périodique, avec gravures et illustrations. 26 oct. 1845-septembre 1852, 7 vol. in-fol.

Fondée par V. Bohain, et rédigée successivement par Timothée Dehay, Aug. Husson, Paul Coq, F. Morel, Victor de Nouvion.

La Tribune indépendante, revue sociale mensuelle. In-4°.

La Vérité sur toutes choses, revue de l'année, par Ch. Fauvetti et l'abbé Constant. Octobre 1845-1846, in-18.

1846

L'Abeille politique et littéraire, moniteur de la semaine. In-4°.

Les Acrobates du Jour, revue mensuelle, par un paillasse de l'autre monde. In-8°, 1er et seul n°.

L'Alliance, journal des temps nouveaux, par MM. de Selle, de Labaume et Michel. In-fol.

Avait pour but la réconciliation du peuple avec la religion, de l'Église avec la liberté ; l'alliance des hommes de foi avec les hommes de progrès et de raison, l'alliance, en un mot, de l'esprit chrétien et de l'esprit nouveau.

Le Brevet d'invention, journal des inventeurs brevetés. 1846-1850, in-fol.

Donnait les noms des inventeurs brevetés et la description des inventions les plus importantes, les mutations et les déchéances de brevets, des études sur la question, etc.

Le but de cette feuille était de créer un lien indestructible entre tous les inventeurs et artistes industriels. C'était, dit-on, l'organe d'une association présidée par MM. Taylor, Pecqueur et Armand Séguier.

La Comédie parisienne, revue illustrée de 1,000 ridicules, travers, vices parisiens, etc., par Louis Labarre. 6 nos in-18.

Le Conservateur politique et littéraire. 3 mai 1846-1847, in-fol.

« Notre titre est notre profession de foi. « Nous entendons la *conservation* dans le sens « du pouvoir comme dans celui de la liberté, « voulant celui-là fort pour que celle-ci soit « grande, nous tenant également en dehors « de ceux qui exagèrent l'un jusqu'à l'absolu- « tisme et de ceux qui poussent l'autre jus- « qu'au désordre. » — La chronique des théâtres était faite par Ed. Thierry.

Courrier des pensions et des familles. Bulletin de l'enseignement privé, littérature, variétés, etc. 1846-1848..., in-fol.

Au n° 43, le titre est devenu

Le Courrier de l'enseignement, journal des réformes et des progrès de l'éducation.... Direct. : A. Jullien. 10 avril 1848, in-fol.

L'Écho des communes, journal du dimanche, politique, littéraire et d'éducation, publié sous les auspices de plusieurs députés et pairs de France. In-fol.

L'Émulation, journal des intérêts communs des masses. Gr. in-8°.

Revue annoncée pour le 1er décembre. — Parmi les projets de revues formés à cette époque, et dont j'ignore le sort, je citerai encore *le Faisceau des réformistes*, revue mensuelle, politique...., par E. Brisson.

L'Enquête sociale, ou Examen raisonné de la civilisation ancienne et moderne, sous le rapport de l'organisation du travail, de l'enseignement et de l'administration, publication paraissant tous les dix jours, sous les auspices de M. le vicomte Du Bouchage,... et sous la direction de M. Joseph Morand. 10 mai 1846-10 juillet 1847, 2 vol. in-4°.

Voyez ci-dessus, p. 421, *l'Organisation.*

L'Ethnographe, revue des erreurs sociales et politiques, par V. Verneuil. 1re livraison. Plus de régicides. In-8°.

Journal des écrivains catholiques, écho politique, philosophique, scientifique, artistique et littéraire, du monde religieux, rédigé par les sommités de la presse religieuse. Janvier 1846-février 1847, 2 vol. in-4°.

Journal du dimanche, gazette universelle de la semaine, politique et littéraire. In-4°.

Le Libre Échange, journal du travail agricole, industriel et commercial, par MM. Anisson-Dupéron, Frédéric Bastiat, Blanqui, Michel Chevalier, etc. 29 nov. 1846-16 avril 1848, in-fol.

Le sous-titre disparaît à partir du n° du 28 nov. 1847, le 1er de la 2e année, laquelle s'est arrêtée au n° 20, par suite des événements de février, qui firent ajourner l'association pour la liberté des échanges, association dont ce recueil était l'organe. — Les 52 nos de la 1re année ont été réunis en un volume sous ce titre : *Le Libre-Echange, journal de l'association pour la liberté des échanges.*

Le Moniteur du commerce. N° spécimen, du 13 juin 1846, in-fol.

Le Mouvement. Politique, littérature, histoire. In-fol.

Je ne connais de cette feuille que le n° spécimen, et ce que j'y ai vu de plus remarquable, ce sont deux feuilletons superposés occupant la moitié des trois premières pages et disposés de manière à pouvoir se détacher.

L'Œil du Diable, furet des salons et des coulisses. In-fol.

Un comité consultant, composé d'avocats distingués, était attaché d'une manière spéciale à la rédaction de cette feuille, prêt à répondre aux questions de jurisprudence dramatique qui lui seraient adressées par les artistes abonnés.

Le Peuple, journal hebdomadaire de la démocratie française. Rédacteur en chef politique : Ch. Ribeyrolles ; rédacteur en chef littéraire : Lucien de La Hodde. In-4°.

On aura remarqué combien ce mot de peuple revient souvent dans le titre de journaux la plupart mort-nés. Je rencontre encore en 1846 un *Appel aux amis de l'ordre social* pour arriver à la fondation d'un journal mensuel qui aurait été intitulé le *Passe-Temps du peuple.*

La Police secrète, études machiavéliques, par B. Gautrin. 11 nos in-4°.

Journal, ou plutôt pamphlet lithographié. L'exemplaire de la Bibl. impér. ne commençant qu'au n° 6, je ne saurais en donner le programme ; mais en voici le dernier n°, qui est très-court, mais bien suffisant pour donner une idée de cette élucubration ; il a pour sous-titre : ou le Judaïsme et le Jésuitisme. — 11e article, 2e édition, — et cette épigraphe :

Il prend son temps, fond sur le cou
Du lion, qu'il rend presque fou.

Pétition au roi Louis-Philippe d'Orléans.

« Sire, j'ai eu à subir à votre occasion des « persécutions inouïes pour lesquelles j'ai droit « d'obtenir justice.

« Afin d'arriver à ce but, j'ai produit et com- « menté des lettres infâmes émanées de vous ; « je vous ai indiqué comme un agent secret de « l'Angleterre, et vous ne vous êtes pas ému ; « je vous ai traité ouvertement d'usurpateur, « de tyran, de tartufe, etc., etc. ; j'ai prêché « ouvertement la révolte, et vous ne vous êtes « pas ému.

« Je ne saurais croire que cela tienne à ce « que vous dédaignez les coups tirés hors de « portée, quand vous avez fait condamner « aux galères perpétuelles, par la Chambre « des pairs, un pauvre fou qui avait tiré sur « vous, à triple portée, des coups de pistolet « chargé à poudre.

« J'ai donc le droit de penser qu'on vous « cache mes écrits, ou que vous avez eu peur « de me poursuivre. Vous êtes injustement « trahi, ou vous êtes un traître. Dans votre « intérêt ou dans le mien, il faut que cette « affaire s'éclaircisse. C'est pourquoi je ré- « clame des juges.

« Paris, rue de l'Oursine, n° 20, ce 21 sep- « tembre 1846.

B. Gautrin.

Le Portefeuille, revue diplomatique, par Louis L'Herminier, Vitu, etc. 29 mars 1846-29 févr. 1848, in-fol.

La Presse judiciaire. In-fol.

Le Progrès politique, littéraire et commercial. Rédact. en chef de la partie politique : Albert Maurin ; de la partie littéraire : Julien Lemer. Gr. in-fol.

Journal quotidien à 12 fr. par an. — A cette époque, comme on le voit, c'était de plus fort en plus fort. Le *Progrès* avait la prétention d'inaugurer une troisième ère dans l'histoire du journalisme contemporain, qui en comptait déjà deux, l'ère à 80 fr. et l'ère à 40 fr. Sa combinaison reposait sur cette hypothèse, que la plupart des abonnés, après avoir lu leur journal (lecture qui n'occupe guère qu'une demi-heure), ne s'inquiètent plus de cette feuille éphémère ; qu'ils ne demanderaient probablement pas mieux que de recevoir chaque jour, à l'heure qui leur plairait, une feuille bien rédigée, complète, et qu'un porteur exact dans son service reprendrait après la lecture. En conséquence, huit distributions du *Progrès* seraient faites tous les jours, à partir de 6 heures du matin. Chaque abonné serait libre de choisir l'heure qui lui conviendrait le mieux, et pour 1 franc par mois (75 c. pour la feuille de la veille, 50 pour celle de l'avant-veille) il aurait ainsi à sa disposition, pendant un espace de temps qui permettrait à plusieurs personnes de le lire avec attention, un journal grand format, complet, et offrant tout ce que l'on a coutume de demander aux feuilles politiques, littéraires et commerciales. Et comme on aime à conserver les feuilletons, ceux du *Progrès* seraient réunis chaque mois en un joli volume in-12 illustré, de 240 p., sous le titre de *Progrès littéraire*, coûtant séparément 70 c., ou 6 fr. les 12.

Et je ne parle pas des annonces du *Progrès*, de son mode de publicité breveté sans garantie du gouvernement.

Le Punch, revue satirique, par Alfred Delvau. In-4°.

4 pages par mois ! — 2 fr. par an ! !

L'Universel, journal général du mois. Gr. in-8°.

La Ville et la Cour, journal hebdomadaire. In-4°.

La Voix de l'Église, revue politique, scientifique et littéraire. Juin 1846-16 mai 1848, in-8°.

A partir de 1848 : « La *Voix de l'Église,*

la *Lecture*, l'*Écho du clergé et des catholiques* et la *Critique bibliographique* réunis.

La Voix de la vérité, journal des faits religieux, politiques, scientifiques et littéraires. *Aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge*, 1846-1851, in-fol.

La Voix nouvelle. Foi et liberté. Indépendance et probité. 1846-1847, in-fol.

1847

L'Agenda parisien, moniteur universel des affaires immobilières, industrielles et commerciales. In-fol.

L'Arche d'alliance, bulletin mensuel de la société de l'Océanie (Missions). In-8°

L'Ausonio, revue hebdomadaire des intérêts italiens Réd. en chef : Léop. Isoard. 1847-1848, in-8°.

Bulletin politique. In-8°.

Le Cicérone parisien, journal... de tous les établissements publics. Littérature, mœurs, théâtres, modes, commerce, législation, bourse. In-4°.

Le Conservateur. Rédact. en chef : Ch. Reybaud. In-fol.

Le Défenseur des actionnaires des chemins de fer. 1847-1848, in-fol.

Le Dimanche, journal hebdomadaire universel. Politique, agriculture, commerce, littérature, illustrations. 1847-1848, 2 vol. in-fol.

L'Écho de l'industrie française, journal des inventeurs, des brevetés et des fabricants. Bulletin administratif, bulletin judiciaire, revue hebdomadaire de tous les faits curieux de la chronique française et étrangère, etc. 1847-1848, in-fol.

L'Écho national, journal des intérêts moraux et matériels. Revue politique, industrielle et littéraire. In-8°.

L'Étoile, messager du soir, journal politique, bulletin de la Bourse, des théâtres et des arts. J. Venet, rédacteur en chef gérant. 12 juin 1847-24 févr. 1848, in-fol.

Journal des Écoles. In-fol.

« Spécialement destiné à rendre la publicité accessible aux jeunes gens qui cherchent à utiliser leurs talents dans un but d'intérêt général, et à déjouer les manœuvres de la contre-révolution. »

La Lanterne du quartier latin, par Antonio Watripon. 1847-1848, 14 n^{os} in-fol.

Plus un n° sans date, de 8 pages gr. in-fol., contenant le compte rendu d'un banquet démocratique et social des écoles.

Vignette : une lanterne éclairant des décombres.

Au n° 3 de la 2e année, 21 mars 1848, prend le titre suivant :

La Lanterne, organe de la jeunesse républicaine démocratique. In-fol.

« ... Si petite que soit la portée de ses « rayons, peut-être sera-t-elle aperçue de quel- « ques habitants de ce Quartier-Latin dont « nous sommes citoyens. Et si elle peut servir « à montrer à nos camarades la laideur de « certains visages, l'inanité de certaines doc- « trines, si enfin elle peut devenir un point de « ralliement pour quelques jeunes gens, de « ceux dont le cœur n'est point encore gangrené « par l'indifférence et l'égoïsme, alors notre but « sera atteint et notre ambition satisfaite...

« Le peuple est privé de ses droits les plus « sacrés ; il souffre d'une triple faim : celle du « corps, celle de l'esprit et celle du cœur. Beau- « coup ferment les yeux pour ne pas voir, les « oreilles pour ne pas entendre ; nous n'avons « pas ce triste courage.

« La jeunesse a des devoirs sérieux à remplir « envers la nation ; une éducation notoirement « vicieuse tend à l'en détourner pour absorber « ses facultés dans la satisfaction des appétits « matériels : nous venons rappeler son atten- « tion sur les douleurs et les espérances de la « patrie. »

La Liberté de penser, revue philosophique et littéraire, par Jules Simon. Décembre 1847-novembre 1851, 8 vol. in-8°.

La Ligue provinciale, gazette du commerce des boissons. Rédact. en chef : A. Monbrial de Bassignac. In-fol.

N° spécimen, du 15 janvier ; je ne crois pas que cette ligue, fondée pour obtenir la *suppression de l'exercice*, ait produit autre chose. Nous retrouverons le nom de son rédacteur dans la presse de 1848.

Le Lundi, journal des marchands de vins, des marchands de vins traiteurs, des distillateurs, des restaurateurs et des estaminets. Rédact. en chef : Fortunat. In-fol.

In vino veritas.

Journal qui tient plus que son titre ne semble promettre.

Le Mémorial, revue chronologique de chaque jour. In-16.

Le Narrateur, recueil mensuel, contenant un choix amusant et varié de tout ce que les journaux français et étrangers ont rapporté d'intéressant et de curieux dans le mois. In-8°.

Au profit de l'œuvre de la proprogation de la foi.

L'Opinion, journal des principes conservateurs. 1er juillet-5 novembre, gr. in-fol.

Voulait prendre la place indiquée par le sentiment public entre la *Presse* et les *Débats*.

L'Oriflamme, revue politique, historique, paléographique et nobiliaire. Publié sous la direction du comte de Pierreval. In-4°.

La Presse artistique, journal universel des théâtres, des salons, de la littérature et des beaux-arts, revue des critiques théâtrales et parisiennes.... In-fol.

La Presse du dimanche. Rédacteur en chef : H. Pellaut. 5 sept. 1847-avril 1848, gr. in-fol.

Chaque n° était composé d'une feuille double, pouvant se scinder et donnant ainsi un journal politique ordinaire, de 4 pages gr. in-fol., très-remplies, et une *Presse littéraire du dimanche* de 16 p. in-4° illustrées; le tout pour 12 fr. par an.

La *Presse du dimanche* était le produit d'une fusion entre le *Dimanche*, ci-dessus, p. 432, et une *Presse agricole* fondée, je crois, au commencement de 1846, pour « signaler et réprimer les abus, combattre et renverser les fausses doctrines, provoquer et cimenter l'union des agriculteurs, faire dominer dans le pays les intérêts du sol », et qui, sous son nouveau titre, devenait politique et prenait rang parmi les organes indépendants du pays. — Reprit, le 9 avril 1848, le titre de *Dimanche*, journal universel, et devint, le 20 mai suivant, *la France nouvelle* (voir).

Le Progrès, journal quotidien, politique, littéraire, commercial et industriel. Petit in-fol.

« Nous venons mettre la main à l'œuvre; « ouvriers réclamant un faible salaire (2 fr. « par mois, 18 fr. par an), nous apportons no« tre pierre pour la construction du plus bel « édifice où puisse se loger la raison humaine, « l'état social qu'on aura sagement combiné « par la pondération et le nivellement de tou« tes les véritables nécessités, de tous les droits, « de tous les intérêts : là sera le *progrès* réel... « Le *Progrès*, nous le promettons la main « sur un cœur qui bat aussi pour la pros« périté du pays, viendra toujours trouver ses « lecteurs les mains pleines de vérités... »

Le Publicateur monstre, journal des intérêts commerciaux, industriels, agricoles et littéraires, guide dans Paris des voyageurs, de l'acheteur et du commerçant de province. Gr. in-fol.

Feuille d'annonces, mais qui se proposait de joindre l'agréable à l'utile, en donnant une suite d'articles ayant trait au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, aux arts, aux sciences et à la littérature, un feuilleton littéraire, une revue des théâtres, etc. — Les personnes qui commanderaient pour 25 fr. d'annonces ou réclames recevraient gratuitement pendant un an, outre le *Publicateur* et un guide annuaire de leur département :

La Réforme judiciaire, organe défenseur des principes d'égalité devant la loi, proclamés par la Charte. Rédacteur en chef : Véry, avocat à la cour royale de Paris. In-8°.

L'Émulation, journal des intérêts communs des masses. Rédact. en chef : Alph. Duchesne.

Je ne sais s'il a été publié quelque chose de ces deux feuilles, dont les abonnés — on pouvait s'y abonner séparément — devaient recevoir gratis le *Publicateur*.

Le Rat de cave, gazette des distillateurs, marchands en gros, brasseurs, limonadiers, débitants et autres. Décembre 1847-juin 1851, in-fol.

Le sous-titre a souvent varié; de mars 1848 à mars 1849 il porte : *gazette politique et commerciale*. — Avec lithographies. Celle du n° du 10 septembre 1848 ayant paru peu décente, elle a été remplacée, dans une seconde édition de ce n°, par une autre, qui ne l'est pas beaucoup plus.

Le Représentant du peuple, journal quotidien (et hebdomadaire) des producteurs, par Jules Viard et Charles Fauvety. In-fol.

Un prospectus et deux nos spécimens, des 14 octobre et 15 novembre, tout à fait dissemblables. — Cherchait encore son cautionnement quand survint la révolution de février, où nous le retrouverons. Voici quelle était dès alors sa *formule générale :*

« Quelques socialistes, dont nous estimons « beaucoup les excellentes intentions, ont for« mulé à peu près ainsi leur pensée sur la ques« tion sociale : *Tout homme a droit au travail.*
« Sans méconnaître tout ce que, dès à pré-

« sent, dans un moment où tant d'hommes n'ont
« pas même un travail abject, pénible et répu-
« gnant pour gagner leur pain de chaque jour,
« — une pareille loi pourrait apporter immédia-
« tement d'amélioration matérielle au sort de
« la classe pauvre, nous croyons que les vœux
« et les droits du peuple d'abord, puis l'idéal de
« ceux qui se disent ses amis, doivent aller bien
« au delà de cette formule peu digne, insuffi-
« sante, aristocratique et dangereuse.

« Ce serait peut-être du pain pour tous les
« valides, mais ça ne serait pas la JUSTICE SO-
« CIALE, le DROIT DE TOUS....

« Non, répétons-le hautement, le PRODUC-
« TEUR n'a pas de demi-droit. Point de juste mi-
« lieu entre le juste et l'injuste !

« Il n'a pas droit à un humiliant *minimum* ;
« *il a* DROIT *à* TOUT SON PRODUIT, *à l'intégrité de*
« *son droit, ou il n'a droit à* RIEN.

« Tant qu'un homme, sous quelque prétexte
« que ce soit : *gouvernement, propriété, capi-*
« *tal, commerce*, ou *talent*, pourra s'arroger un
« droit quelconque, un bénéfice, sur le travail
« d'un autre homme, il y aura un riche et un
« pauvre dans la société, et le TRAVAIL ne sera
« pas ORGANISÉ, les fonctions étant HIÉRARCHI-
« SÉES *et non* COORDONNÉES.

« Nous prenons donc pour notre formule :
« TOUT HOMME A LE DEVOIR DU TRAVAIL, AFIN
« QUE TOUS AIENT DROIT AUX PRODUITS DU TRA-
« VAIL. »

Revue du monde catholique, journal des intérêts, des faits et des arts religieux, organe spécial de la société de l'histoire ecclésiastique de France.... Rédacteur en chef : Barbey d'Aurevilly. 4 avril 1847-15 mai 1848, in-4°.

Revue du travail. journal mensuel des classes laborieuses, rédigé par des hommes spéciaux, sous la direction de M. l'abbé Le Dreuille. In-8°.

Cette revue, offerte à tous les ouvriers au prix du papier, du tirage et des frais de distribution (2 fr. par an), par les fondateurs et les fondatrices de l'*Œuvre du travail*, devait être composée, imprimée, brochée et distribuée, le plus possible, par des ouvriers sans ouvrage.

Revue politique et commerciale de la Méditerranée. par Laponneraye. In-4°.

Tablettes de Paris. revue philosophique et littéraire du grand monde. 1847-1848, in-4°.

Le Temps financier. In-fol.

N° spécimen, annonçant le journal pour le 4 janvier. Épigraphes : « Richesse oblige aussi bien que noblesse. — Faire travailler c'est gouverner ». — Publié sous le patronage du Comptoir financier.

Le Territorial. In-fol.

A partir du 1er octobre :

La France agricole, journal d'agriculture. Littérature, sciences, arts, industrie, commerce, nouvelles, etc. In-fol.

Le Travail intellectuel. journal (mensuel) des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques. Réd. en chef : Hippolyte Castille. 15 août 1847-1848, gr. in-4°.

Fondé sous les auspices d'économistes et de littérateurs dans le but d'obtenir la *liberté* des travaux de l'intelligence et d'acquérir aux ouvriers de la pensée la *propriété* perpétuelle de leurs œuvres.

Dans le but de simplifier les rapports de l'écrivain avec le journal et le libraire, rapports où l'écrivain laisse trop souvent une partie de son indépendance et de sa dignité, et voulant affranchir l'homme de lettres de cette espèce de servage auquel il est contraint de se soumettre vis-à-vis des entrepreneurs de journaux, il proposait de mettre en regard l'*offre* et la *demande*. « Pourquoi les artistes et les littérateurs n'annonceraient-ils pas leurs œuvres inédites ? L'offre faite publiquement, la demande ne tarderait pas à se formuler. L'amateur ou le marchand de tableaux, l'entrepreneur de publications périodiques n'auraient qu'à jeter les yeux sur ces annonces, solliciter l'inspection de l'œuvre ou la communication du manuscrit, et les acquérir s'ils les trouvaient à leur convenance !!! » Le *Travail intellectuel* offrait en conséquence aux artistes et aux écrivains d'ouvrir gratuitement ses colonnes à leurs insertions.

Triboulet. Echo du grand, du petit et de l'autre mondes, guignolades, romans illustrés, modes. Bruits des salons, grelots des théâtres, cancans des foyers, gravures drôlatiques, butin judiciaire. 3 décembre 1847-1er mars 1848, 14 nos in-fol. *P.*

> Les fous sont, aux échecs, les plus proches,
> [des rois. (RÉGNIER.)
> Par l'avis, conseils, prédictions des fous, vous savez quantes princes, rois et républiques ont été conservés, quantes batailles gagnées, quantes perplexités résolues.
> (PANTAGRUEL à Panurge.)

Avec une vignette représentant la figure fantasque et moqueuse de Triboulet. — Donnait tous les quinze jours en supplément des romans illustrés, format in-8°, devant former au bout de l'année un magnifique volume.

« La politique railleuse, la politique d'oppo-
« sition, celle qui traverse les principes pour
« aller aux hommes, celle-là n'a eu jusqu'au-
« jourd'hui de représentants que dans l'opinion
« libérale. Pourquoi l'opinion royaliste n'em-
« ploierait-elle pas aussi les armes légères ?...
« Jusqu'à présent les journaux qu'on est con-
« venu d'appeler littéraires ont fait leur moindre

« affaire de la littérature : guérillas politiques,
« ils se sont attachés aux combattants, non
« pour les vaincre, mais pour les harceler,
« non pour les frapper au cœur, mais pour les
« toucher au visage.

« Immoler toute une réputation d'hommes
« à une pointe, telle a été, telle est encore leur
« ligne de conduite. Ils n'ont voulu voir dans
« leurs adversaires que des hommes d'un autre
« temps transplantés au milieu d'une société
« nouvelle, avec les vains regrets du passé, la
« haine du présent, la terreur de l'avenir : le
« siècle n'a pas marché pour eux ; ils ont mis
« un clou au soleil! Voilà ce que disent ces
« feuilles.

« Il est temps de répondre; *Triboulet* se
« chargera de cette honorable mission... »

L'Union monarchique. La *France*. La *Quotidienne*. L'*Écho français*. Rédact. en chef : MM. Laurentie et Lubis. 7 février, in-fol.

Continue à paraître. Le 1er n° est coté 38, par continuation des 37 premiers nos de 1847 de la *Quotidienne*, l'un des journaux fusionnés. — L'épithète *monarchique* a disparu du titre le 27 février 1848.

1848

(Janvier-24 février.)

L'Avant-Garde, journal des écoles, par N. Bosselet. Janvier 1848-mars 1850, in-8°.

D'abord mensuel ; à partir de mars devient hebdomadaire, et prend le titre de : *L'Avant-Garde de la république*...nos 3-5. Le mois suivant le sous-titre devient : *revue politique, sociale et littéraire*, et à partir d'août 1849 : *journal de la jeune démocratie*.

N'a eu, malgré son apparence de longévité, que 15 à 20 nos ; mais le titre a éprouvé presque autant de variations.

Bulletin commercial, agricole, courrier des halles, écho des marchés, cours officiel et authentique de toutes les denrées et marchandises. Janvier-juillet, 69 nos in-fol.

Après le 24 février, le sous-titre porte : *journal politique et littéraire*.

Correspondance politique. 1er janvier, in-fol.

Gazette administrative, journal des intérêts administratifs, ouvert à tous les vœux et à toutes les réclamations, reproduisant et appréciant, au point de vue des principes, toutes les questions et décisions administratives. Rédacteur en chef : M. Solon. 8 janv. 1848-6 mars 1850, in-fol. et in-4°.

Il y a un n° spécimen du 16 décembre 1847.

Gazette des affaires, journal général des sociétés par actions, chemins de fer, bourse, etc. 22 janvier, in-4°.

Journal des commerçants et des industriels, écrit par eux-mêmes. Janvier, in-fol.

Le titre est surmonté d'un génie portant une banderole sur laquelle on lit : *Le peuple écrit lui-même*.

Le Journal pour rire, journal d'images, journal comique, critique, satirique, lithographique, etc. Dirigé par Ch. Philipon.... 5 févr. 1848-1866..., in-fol.

Le titre est devenu depuis 1856 : *Journal amusant, journal pour rire*.

Notre Histoire. Rédacteurs : A. de la Fizelière, Francis Lacombe et L. G. Giraudeau. 22 février-30 juillet, 2 vol. in-8°.

Le Nouvelliste universel.... Rédacteur en chef : Noël Castéra. Janvier, in-fol.

La Presse industrielle, journal politique...., par E. Courtois. N° 1, 9 janvier, in-fol.

Il y a un autre n° 1, du 2 février.

DAGOBERT I

Premier protecteur de l'industrie française.

Des eaux pour le travail employez le concours.
Ainsi dit Dagobert, et dans tout son empire
Le peuple est soulagé, le serf enfin respire,
Et le torrent frémit enchaîné dans son cours.

Le Protecteur. Sciences, lettres, beaux-arts, industrie. 1er janvier, in-fol.

Le titre est coupé par une immense vignette, sous laquelle on lit : *Panthéon des artistes*.

Revue hebdomadaire, politique, littéraire, universelle. Prospect. in-8°.

Annonçait le 1er n° pour le 1er janv. 1848.

Le Temps nouveau, brochure du mois. Février, in-8°.

SEPTIÈME PÉRIODE. — RÉPUBLIQUE DE 1848.

1848-1852.

La révolution de Février affranchit de nouveau la presse de toute condition, de toute obligation, de tout frein. Il y eut alors comme une avalanche de journaux, si l'on peut donner ce nom à des carrés de papier sans rime ni raison, qui n'avaient même pas le mérite de la nouveauté. La révolution de 1848 voulut en effet singer celle de 89, et la presse surtout donna dans ce travers : de ridicules pygmées crurent imposer au monde en se couvrant du masque des géants de la presse de 1789. Pourtant l'avantage reste à 1848 pour les utopies anti-sociales, qui se produisent alors avec une audace inconnue jusque là.

Ces saturnales durent jusqu'aux journées de juin, qui sont le point de départ d'une réaction toute naturelle. Le cautionnement est rétabli, des lois sont portées contre les crimes et délits de la presse. Le torrent, contenu par toutes sortes de digues, rentre enfin dans son lit, et ne roule plus, à partir de 1849, sauf quelques recrudescences momentanées, que des ondes de plus en plus inoffensives.

Des spéculateurs — je ne parle pas des curieux, des collectionneurs sérieux — ont cru qu'il en serait des journaux de la seconde république comme de ceux de la première, qu'ils pourraient un jour acquérir une certaine valeur marchande. On les a donc collectionnés, et l'on en a publié des catalogues. Je ne pouvais rester en arrière, et force m'a bien été d'en dresser la liste aussi complète que possible, quelque peu cependant que la plupart de ces productions méritent qu'on en conserve le souvenir. Il y eut d'ailleurs, au milieu de ce dévergondage, d'honorables tentatives, que je devrai faire ressortir.

Un instant j'ai pensé à me départir pour cette période de la méthode que j'ai suivie dans les précédentes, et à adopter, pour 1848 au moins, et autant que cela eût été possible, l'ordre rigoureusement chronologique. On eût ainsi mieux vu comment la lutte s'était engagée et comment elle s'était menée; on eût mieux saisi le mouvement ascensionnel et les oscillations de cette marée désordonnée. Mais cet avantage n'eût pu être obtenu qu'au détriment de la facilité des recherches, facilité qui, à mon sens, doit l'emporter sur toute autre considération dans un ouvrage de la nature de celui-ci, et, le pour et le contre pesés, j'ai cru devoir renoncer à cette idée.

Cependant, pour corriger au moins les hasards de l'alphabet, je dirai ici que le premier journal qui apparut sur les barricades, ce fut la *République*, d'Eugène Bareste, mais suivie de très-près par la *République française*, de Frédéric Bastiat. C'était là d'ailleurs un titre qui sonnait trop bien pour ne pas trouver de nombreux échos; aussi vit-on bientôt sortir de dessous terre des *Républiques* de toutes les couleurs et de tous les sexes, jusqu'à des *Républiques napoléoniennes* et des *Républiques des femmes*.

Le même jour s'élevait la *Voix du peuple*. Le roi est mort, vive le peuple! On ne va plus entendre que ce mot sonore : le PEUPLE. Nous verrons défiler, bannière au vent, les *Amis du peuple*, les *Apôtres du peuple*, les *Représentants du peuple*, les *Tribuns du peuple ;* et la *Souveraineté du peuple*, et le *Triomphe du peuple*, etc., etc.

Le même jour encore Lamennais essayait d'ériger une *Tribune nationale*,

et comme le Français est naturellement, essentiellement, orateur — un moins poli dirait bavard — on vit surgir bientôt d'autres et nombreuses tribunes, de toutes les formes et de toutes les tailles.

Pendant que les tribuns pérorent, d'autres songent à agir. Ébranlée par la secousse de février, la société penchait vers l'abîme : les sauveurs ne pouvaient lui manquer; elle se noyait : ce fut à qui lui tendrait une planche de salut. Dès le 27 février apparaissaient à l'horizon deux *Salut public*, qui ne pouvaient, hélas ! se sauver eux-mêmes.

Des athlètes plus vigoureux accourent à la rescousse, et font effort pour enrayer le char de l'État, qu'ils voient glisser sur une pente fatale. *L'Assemblée nationale*, la première, plante fièrement le drapeau de la résistance au milieu du camp révolutionnaire.

Le socialisme, de son côté, n'avait pas tardé à descendre dans l'arène ; on n'entend bientôt plus retentir que les mots de *travail*, de *travailleur*, de *droit au travail :* voici venir le *Travail affranchi*, le *Travailleur libre*, l'*Organisation du travail*, qui prélude à son œuvre en signalant aux sans-culottes les principaux capitalistes de Paris et les plus riches propriétaires de France. Le 9 mars la *Commune de Paris* s'installe rue de Rivoli, sous la protection des Montagnards. Près d'elle surgit bientôt la *Montagne*, que dis-je? deux, trois *Montagnes*, autour desquelles viennent s'ébaudir le *Père Duchêne*, avec son intéressante famille, et les *Aimables faubouriens*, et la sainte *Racaille*. Au sommet : le *Bonnet rouge*, le *Tribunal révolutionnaire*, le *Pilori*, et — la *Guillotine*.

Cependant on s'était peu à peu rassuré sur les suites de cette éruption un instant si menaçante ; le rire ne tarde pas à revenir. C'est le *Canard* qui en donne le signal, et, à sa suite, on voit entrer en scène une foule de tirailleurs, de guérillas, distribuant, à droite et à gauche, en haut et en bas, force horions.

Au dessous de cette petite presse, où il se dépensa, à tort et à travers, beaucoup d'esprit, une nuée de canards, qui s'abattaient soir et matin sur les boulevards et sur les quais.

Une remarque à faire, c'est que la plupart de ces canards, et même, dans les premiers temps, plusieurs journaux sérieux n'ont qu'une demi-feuille, un feuillet simple, et se vendaient un sou. Beaucoup se faisaient imprimer, habituellement ou accidentellement, sur papier de couleur, de préférence sur papier rose, quelques-uns à défaut de papier rouge, qui eût mieux marqué leurs opinions, mais qui malheureusement ne se trouve guère dans le commerce et reçoit mal l'impression.

Je dois dire encore qu'il a été fait de certains de ces canards, et même des premiers numéros de quelques journaux, deux ou plusieurs tirages, qui ne diffèrent le plus souvent que par la date.

Et encore, que des contrefacteurs en ont fait réimprimer, pour les besoins de la spéculation, quelques-uns, devenus *introuvables*, ce qui ne veut pas dire qu'ils valaient mieux que ceux qui traînaient dans le ruisseau.

Quant au prix de ces feuilles de toutes natures, qui ont, pour la plupart, si peu de valeur au fond, je n'ai pu donner que de rares indications, les quelques ventes publiques qui s'en sont faites ou étant insignifiantes, ou ayant été faites par lots, par blocs.

L'Abeille politique et littéraire, moniteur de la semaine. In-4°.

Classé parmi les journaux de 1848, mais existait depuis 1846.

L'Accusateur public, par Alphonse Esquiros, Adèle Esquiros (Sophie Battanchon) et les membres fondateurs du club du peuple, Deflotte, Pierre Lachambaudie, etc. 11-25 juin, 4 nos in-fol.

« L'*Accusateur public* citera à sa barre « tous les abus de la société, — les hommes « et les choses. Il ne demande pas des têtes, « comme les Frank-Carré de la réaction; il « veut, au contraire, détruire le vieil édifice « rongé de la vieille Thémis. Ses armes sont « la discussion et la logique; son drapeau est « la république sociale; son but est l'anéantis- « sement du privilége et la rédemption du « travailleur. »

L'*Accusateur public*, en effet, glorifiait le peuple d'avoir aboli l'échafaud politique et le bourreau, que la bourgeoisie avait toujours maintenus. Il accuse les boutiquiers réactionnaires du 1er et du 2e arrondissement de « vivre des dépenses folles et scandaleuses des lorettes, des produits du marchandage et de la débauche. »

« La France descendue dans la fosse aux « serpents, la démocratie livrée aux bêtes, « l'avènement de la République grande et hu- « manitaire indéfiniment reculé, voilà de quoi « transpercer nos cœurs d'un glaive mortel.

« Les révolutions mentent presque toujours « à leur point de départ.

« La révolution de juillet 1830 s'est faite « au cri de Vive la charte! Nous avons eu en « effet la charte-vérité, qui, Dieu merci, a fini « par dégoûter la France du régime constitu- « tionnel.

« La révolution de Février s'est faite au cri « de Vive la réforme électorale! Nous jouissons « aujourd'hui de cette belle réforme dans toute « son étendue, et, loin de nous en trouver mieux, « il se trouve que le suffrage universel consa- « cre plus que jamais la tyrannie du petit nom- « bre, la tyrannie du fort sur le faible, du riche « sur le pauvre, du maître sur l'ouvrier. »

L'Accusateur révolutionnaire, journal des ouvriers. Propriét. gér. : Douhet-Rathaïl. 1re série, n° 1, 2 avril, in-12.

Démocratique et socialiste. Sur les 34 représentants à nommer à Paris, il proposait 24 ouvriers, déblatérant contre « les hommes d'affaires perfides, les banquiers aux doigts crochus, les rentiers poltrons, les nobles imbéciles, les hommes de lettres faméliques, les professeurs gourmés de science, la sequelle des avocats habitués à filer des phrases comme le ver à soie file son cocon, en laissant le milieu vide, etc., etc. »

Affiches républicaines. In-fol. plano.

Recueil périodique des placards politiques, dit M. Izambard, et c'est aussi tout ce qu'en disent M. Wallon et le Croque-Mort. Pour moi, je ne connais sous ce titre qu'un seul placard, ou tout du moins une feuille ayant la forme d'un placard, sans n° d'ordre, ni date, mais contenant des actes du gouvernement provisoire du 26 février, des Extraits de journaux et des Nouvelles et faits divers; chez M. Pochet. Comme cette feuille sort de l'imprimerie de Panckoucke, je serais tenté d'y voir une publication gouvernementale destinée à être affichée, dans le genre des fameux *Bulletins* (ci-dessous). Le catalogue de la Bibliothèque impériale annonce, avec ce même n° probablement que possède M. Pochet, un prospectus du même format, où j'espérais trouver quelque éclaircissement sur l'origine et l'objet de cette publication; mais je l'ai vainement demandé : on n'a pu retrouver ni le prospectus ni même le placard.

L'Agenda parisien, semaine politique et industrielle, journal général des locations parisiennes. 8 mars, in-fol.

La suite probablement d'une feuille du même nom que j'ai enregistrée à 1847, et qui se sera faite politique après février.

L'Aigle, journal quotidien, littéraire et commercial. N° spécimen, en octobre, in-fol.

L'Aigle républicaine, journal hebdomadaire. 17 juin, 2 nos in-fol.

Canard en prose et en vers. Le 2e n° est intitulé : *Paroles d'un revenant, ou Lettre de l'Empereur à son neveu.*

Album de l'ouvrier, paraissant tous les jours. S. d., 2 nos in-fol. oblong.

Ce sont tout simplement deux feuilles d'images, contenant chacune deux gravures sur bois qui sont la démonstration d'une sentence placée au-dessus. *Il n'y a rien de plus limité que la liberté*, dit l'une, et les deux gravures montrent, l'une, la *liberté du sauvage :* il fait rôtir son agent de paye; l'autre la *liberté du républicain :* il pardonne dans sa colère.

Le thème de l'autre feuille — je ne sais quelle est l'aînée, — est celui-ci : *Égalité dans les moyens pour arriver au même but : le bonheur.* Des deux gravures, l'une représente un groupe de pièces de 5 francs à diverses effigies, avec cette légende : « Si ma puissance dure encore un siècle, l'homme, pour me posséder, mangera son frère. Nous admettons cette inégalité entre les hommes, c'est l'aristocratie du présent »; l'autre un groupe d'instruments de travail; légende : « Admettons celle-ci, elle est plus noble; c'est l'aristocratie de demain. »

L'Album révolutionnaire, démocratique et socialiste, par Ch. Vincent.

Je n'ai point rencontré cette publication, qui figure sur tous les catalogues de journaux. Je ne saurais, par conséquent, dire quelle en était la nature, — ni même le format, car les catalogues, pas plus que M. Izambard, ne mentionnent le format des journaux. Cependant cet *Album* figure dans le *Journal de la librairie*, et à la table générale, et à la table des journaux; mais ici comme là avec un n° de renvoi faux, de sorte que je n'ai pu trouver l'article. Je dis cela pour expliquer quelques autres omissions de cette nature, qui n'auront pas tenu à ma bonne volonté.

Il y eut encore en 1848 un *Album de la jeune république*, contenant des chansons et des dialogues; et en 1851 un *Album de l'atelier*, journal en chansons. — Je vois encore dans le catalogue A. de L. un *Album socialiste*, 2 n°ˢ, s. d.

L'Alliance des peuples, journal des nationalités démocratiques. N° spécimen, avril in-fol.

> Solidarité de tous les peuples, affranchissement universel.
> Le fer a été donné à l'homme pour qu'il n'y ait point d'esclaves.

L'Ami du peuple en 1848. An 1ᵉʳ de la république reconquise, par Raspail. 27 février-14 mai, 21 nᵒˢ in-fol.

> Dieu et Patrie. — Liberté entière de la pensée. — Tolérance religieuse illimitée. — Suffrage universel.

Les premiers nᵒˢ ont été affichés.

Voici le début — abrégé — de ce nouvel *Ami du peuple*.

« Salut! toi qui as béni mon berceau, et toi « qui béniras désormais ma tombe, Républi« que, gouvernement des peuples majeurs et « dignes de la liberté! Salut, culte de toute « ma vie!...

« Cette république, qui n'était pas possible « en France, la voyez-vous déjà qui couvre « l'Europe (le 27 février!)? *Vive la républi« que européenne!* Dans un an, *Vive la ré« publique universelle!* Vive la cité de Dieu « sur la terre! Vive le règne de la fraternité « et de l'égalité devant Dieu et la patrie! Les « peuples, terribles contre leurs tyrans, ne vi« deront plus désormais leurs querelles qu'en « conseil de famille et par la pacifique discus« sion. Ce fer qui lançait la foudre pour pul« vériser les trônes se transformera en levier « de travail pour enfanter d'autres prodiges « tout aussi dignes de nos bénédictions... Que « reste-t-il de ces lois liberticides qui peu« plaient chaque année nos bastilles et nos ca« chots avec l'elite de la population, avec les « citoyens les plus avancés de la France? Rien! « rien! rien!..., Rien, c'est cruel; mais rien, « c'est beau.... Peuple, voilà ton œuvre! Peu« ple, veille sur elle, et que nul n'y porte plus « une main profane : car toi seul gouvernes en « souverain. Tu as fait grâce, c'est bien; mais « tu n'abdiques pas ta préséance. Nul n'est rien « sans toi, nul ne doit être rien que par toi, et « toi seul n'as besoin de personne afin d'être « tout et encore quelque chose!... »

Ainsi chantait Raspail le 27 février, mais dès le lendemain — ce sont ses expressions — « sa plume s'était brisée entre ses mains, sa langue s'était attachée à son palais, et il voue subitement au plus profond silence une voix qui n'avait jamais vibré plus sonore qu'en se mettant au diapason des mâles accents du peuple. » Si vous demandez pourquoi, il vous répondra *en toute humilité* : « J'avais fait peur! » D'autres, au contraire, prétendent que c'est lui qui trembla. A tort ou à raison, une grande rumeur avait accueilli l'apparition de l'*Ami du peuple*, et les étudiants avaient fait un auto-da-fé du n° 2 sur la place Saint-Michel. Cette exécution répondait peut-être à cette phrase du premier numéro : « Neuilly, ce boudoir d'une royauté décrépite, a disparu dans les flammes; le peuple a purifié ainsi le foyer de la corruption gouvernementale. » Autrement, ce que nous y avons vu de plus remarquable, c'est l'acharnement avec lequel Raspail poursuit l'appellation de *Monsieur*, dont les ministres, les journaux, les particuliers, continuent à se servir, par une vieille habitude. C'est pour lui le sujet d'une *profonde affliction*, et il y revient à chaque page.

Interrompue au 28 février, la publication de *l'Ami du peuple* fut reprise le 12 mars et continuée jusqu'au 15 mai. On sait quel rôle Raspail joua dans cette journée et comment elle se termina pour lui.

L'Amour de la patrie. Ordre, bienfaisance, bonnes mœurs, instruction, art, industrie. In-fol.

« En écrivant ce journal spécialement pour « les femmes, je ne viens pas, la dague au « poing, le bonnet phrygien sur la tête, pro« clamer, comme d'autres l'ont fait, les droits « libres des femmes.... Je viens, bien au « contraire, leur prouver que, nées femmes, « elles doivent rester femmes... »

La Bibliothèque impériale, je ne sais sur quel fondement, donne cette feuille comme la suite de l'*Echo du peuple* (ci-dessous), par Alph. Vernet, et l'attribue à ce dernier, bien qu'elle porte la signature de Mᵐᵉ Legrand.

Chez M. Pochet deux programmes, l'un imprimé, l'autre lithographié, d'une société patriotique qui s'appelait l'*Amour de la patrie*, et qui avait pour but de faire cesser la crise qui pesait sur le commerce en désencombrant les magasins et des fabriques. Il y est question du journal de la société, et il y a cela de remarquable que le secrétaire de cette société était un nommé Legrand, très-probablement un parent de la directrice de la feuille qui fait le sujet de cet article, et ceci encore, que cette feuille avait son bureau au siége de la société patriotique. Mais il est bien évident que, si la société publia un journal, il était autre que celui de Mᵐᵉ Legrand, dont l'objet était tout différent.

L'Ancien et le nouveau Monde. L'Age d'or, ou le Règne de la vérité,

pour constituer le royaume des élus aussitôt des adhérents. Signé : JUSTE, génie des ANONYMES. Bureaux : rue Saint-Étienne-Bonne-Nouvelle, 15, chez le fontainier. Rédacteur : le fils du fontainier. 29 avril, in-4°.

Œuvre d'un fou.

L'Apôtre du peuple, journal socialiste, politique.... 4-6 juin, 2 n^{os} in-fol.

Liberté, justice et vérité pour tous.
Le peuple seul est souverain ; lui seul tient de Dieu la force et la puissance.

Il y a un n° spécimen, du 30 mai, ayant pour sous-titre : « Liberté, justice, vérité et charité pour tous. »

L'Arlequin démocrate, journal de toutes pièces, de toutes couleurs, politique, littéraire et blagueur comme ses grands confrères, ce n'est pas peu dire. 22 juin, in-fol.

Canard insignifiant.

L'Assemblée constituante, journal de tous les intérêts. Réd. en chef : M. B. Saint-Edme. 1er-15 mai, n°s 1-15, in-fol.

Fondée par des rédacteurs dissidents de l'*Assemblée nationale*, dont elle avait les tendances, mais non l'esprit ni le bon goût : c'est elle qui comparait « le citoyen Louis Blanc, enveloppé de ses grands projets et de ses grandes phrases, à un tout jeune veau qui se promènerait gravement sur le boulevard, revêtu d'une peau de lion. » Elle trouvait la *Commune de Paris* du citoyen Sobrier miraculeuse et *époussetiflante*, et disait « qu'au rebours de 93, où l'on guillotinait admirablement les têtes, en 1848 on aura guillotiné les écus », etc.

Il n'y a pas de n° 14. Il y a 2 n°s 4, dont un du soir.

L'Assemblée nationale, rédact. en chef : A. de Lavalette. 1er mars 1848-8 juillet 1857, in-fol.

Le 1er n°, qui devait contenir une exposition de principes, n'a jamais paru. — N'aurait pas paru, suivant le catalogue A. de L., les 16 avril, 6 mai et 2 octobre 1848. — Suspendue du 26 juin au 7 août 1848, et du 5 mars au 5 mai 1854. — Suspendue une 3e fois par arrêté du 7 juillet 1857, pour deux mois, elle ne put reparaître qu'à la condition de changer de titre ; elle prit alors le suivant :

Le Spectateur, journal fondé le 29 février 1848 sous le titre d'*Assemblée nationale*. 10e année, n° 190, 8 septembre 1857-19 janvier 1858, in-fol.

Supprimé par décret du 18 janvier 1858.

L'*Assemblée nationale*, rédigée par d'anciens fonctionnaires du gouvernement de Louis-Philippe, fut le premier cri de protestation contre la révolution de février. Ce titre était à lui seul un trait d'habileté : il voulait dire que la France entendait réserver l'avenir. Le moment d'ailleurs était on ne peut plus favorable pour une semblable entreprise : la vieille presse modérée faisait la morte, l'opinion se cherchait, les départements attendaient l'arme au bras, quand l'*Assemblée nationale* planta fièrement son drapeau au beau milieu du camp révolutionnaire. On a dit qu'elle avait semé de verres cassés la route du gouvernement provisoire, et, de fait, elle n'a cessé de lui faire une guerre aussi courageuse qu'énergique ; à quelque opinion qu'on appartienne, on ne peut méconnaître qu'elle a poursuivi sa marche avec beaucoup de talent et de courage au milieu des entraves, des menaces, des dangers, dont elle était entourée. Aussi son succès fut-il rapide et grand. Suspendue aux journées de juin, elle reparut le 7 août ; mais ses beaux jours étaient passés : on pourrait dire que sa mission était remplie. En 1851, l'*Assemblée nationale* était devenue la propriété d'un comité fusionniste, se composant, à l'exclusion de quelques noms de la légitimité, de la réunion des hommes considérables qui avaient été aux affaires sous le dernier règne. Les membres actifs de ce comité étaient MM. Molé, Guizot, Berryer, Duchâtel, de Pastoret, de Salvandy, de Falloux, duc d'Uzès, de Talleyrand, de Larochefoucauld, de Valmy, de Noailles, de Montebello, de Montalivet, etc., etc.

« Voici les noms des dynasties qui veulent « régner sur 35 millions de Français, qui veu- « lent gouverner le plus noble pays du monde.

« La dynastie du *National*, la dynastie de « la *Réforme*, la dynastie de la *Commune de* « *Paris*, la dynastie des communistes socialis- « tes, etc., et enfin la dynastie des *fainéants* et « des pillards ; nous oublions sans scrupule « quelques autres prétendants d'une nuance « trop insignifiante ou d'une couleur trop tran- « chée.

« Le *National* représente le gouvernement « accepté et responsable ; la *Réforme*, toute mi- « norité qu'elle est, règne un peu et gouverne « beaucoup ; la *Commune de Paris* aspire au « triumvirat dictatorial ; les socialistes rêvent « l'égalité mathématique et anti-sociale ; enfin « les *fainéants* et les pillards demandent le pil- « lage et le partage des propriétés, pour y jouir « à leur tour en paix des douceurs de l'oisi- « veté. »

L'Association des libres penseurs. 2 n^{os}.

Catal. A. de L., 1856, sans date ni format.

L'Association démocratique des amis de la Constitution. Novembre, 3 n^{os} in-4°.

Organe du cercle-club fondé au Palais-National, sous la présidence de M. Buchez, en faveur de la candidature du général Cavaignac.

L'Association fraternelle et universelle des travailleurs. 21 juillet, in-fol.

Conviait les ouvriers à des cotisations hebdomadaires pour l'achat d'établissements industriels.

« Au travail appartient l'empire du monde ; « entre les mains des travailleurs est la souve- « raineté *réelle*. Pour jouir de cette souverai- « neté, ils n'ont besoin ni du concours du gou- « vernement, ni de celui des capitalistes : la « condition de cette jouissance est soumise à « leur association.

« Quand les travailleurs voudront, ils pos- « séderont la richesse sociale. Pour cela il « faut qu'ils assurent la consommation de leurs « produits. Cette consommation sera assurée « par l'*association*. Ce sera elle qui travail- « lera, qui produira et qui consommera ; avec « elle sera le bien-être ; hors d'elle, consom- « mation improductive, diminution quotidienne « de richesse, et enfin pauvreté.

« L'association des travailleurs doit avoir « pour principe : augmenter la valeur du tra- « vail, diminuer la valeur de la propriété ; et « pour but, l'absorption de la fortune inactive « ou des inactifs et oisifs. Elle doit enfin ar- « river à ce résultat : *la richesse seulement* « *par le travail !* »

L'Association libertiste, ou Embrigadement moral de la société, par lequel tout despotisme et toute anarchie sont désormais impossibles. Par Pinto, fondateur du libertisme (ou religion du bon sens), frère aîné des croyants. In-fol.

Voir, à 1849, *la Vérité*, feuille mensuelle illustrée...

L'Association nationale, journal mensuel des améliorations immédiates. 25 juillet, in-fol.

L'ouvrier sans travail est une non-valeur.

Avait pour but de réaliser une association nationale des arts et métiers, en commençant par fonder des ateliers de tailleurs d'habits.

L'Aurore de la République. 27 février, gr. in-4°.

Une des feuilles de 1848 les plus recherchées et dont la réimpression s'est payée le plus cher, sans qu'on en trouve un motif plausible. L'unique n° publié contient seulement un précis sur la révolution de 1848, très pauvre de style et d'idées ; une prédiction faite il y a 500 ans par un poëte du Midi et trouvée dans la bibliothèque de Carpentras ; et deux lettres ou prétendues lettres du prince de Montpensier et du général Sébastiani, relatives à des mesures à prendre en cas d'émeute.

Au mois de mai parut le prospectus lithographié d'une *Aurore*, *éphémérides politiques et scientifiques,* journal des intérêts polonais.

L'Avant-Garde de la République, journal officiel et spécial de la garde nationale mobile, bulletin des armées républicaines, par Louis Dauriol. 14 mai, in-fol.

L'Avenir de la France, par Mingillon. 1er août, in-fol.

« Haine à l'anarchie ! » C'est tout ce qu'on peut citer de ce canard, qui n'a rien d'un journal, rien qui justifie son titre.

L'Avenir des travailleurs. Signé : Lambert. 18-22 juin, 2 nos gr. in-4°.

« L'essor donné à la presse par la révolu- « tion de Février a fait naître une foule de « journaux (on en compte aujourd'hui plus « de cent nouveaux), mais pas un seul ne s'a- « dresse spécialement à la grande famille des « travailleurs.... »

L'Avenir national, journal des libertés civiles, politiques et religieuses. Rédacteur en chef : Paul Féval. 4 juillet-15 septembre, 63 nos in-fol.

Les nos 47 et 50 ont un supplément. Le n° 63, du 15 septembre, a paru dix jours après le n° 62, qui est du 5 ; ce qui fait que ce n° 63 manque à beaucoup de collections. — Voici comment l'*Avenir national* chantait la chute du gouvernement provisoire :

« Désormais les *messieurs* pourront parler « aux *citoyens* sans fléchir le genou. Il n'y « aura plus de matamores de la veille ni de « parias du lendemain. La rogue, la raide, la « revêche aristocratie du *National*, dépose ses « parchemins sur l'autel de la patrie étonnée. « Dorons des cornes de bœufs, allons quérir « chez le bonhomme huit cents jeunes filles « mal habillées, rouges et ornées de feuillages « verts ; achetons des flûtes à sept trous, et « chantons les dieux immortels sur le mode « achaïque. Faisons une fête ! Réjouissons- « nous ! Nos seigneurs renoncent à leurs pri- « viléges si légitimes ; les conquérants descen- « dent de leur char... »

L'Avenir républicain, journal des intérêts démocratiques. In-4°.

Sous ce nom, un manifeste sans signature ni nom d'imprimeur, et sur lequel s'est abattue la spéculation, qui l'a rendu presque introuvable.

Le Bâillon, par Édouard Houel. Septembre, in-fol.

Ce canard a été tiré sur papier blanc et sur papier rose. Il porte un timbre sur lequel on lit : « Société du progrès libre universel. Propagation de la pensée. Fondateur : Édouard Houel », qui probablement composait cette société à lui tout seul. Il est en partie rempli par le toast porté par Ledru-Rollin à la répu-

blique socialiste, le 24 septembre, au banquet des Champs-Élysées. Vient ensuite : *Un Bâillon aux parasites de la bonne presse :*

« Chaque matin le travailleur se lève et « sort de chez lui insouciant et actif; il re- « garde Paris au soleil, et le voit, grâce à un « bataillon de balayeurs, débarrassé des im- « mondices de la veille...

« Mais notre malheureux ami sans dé- « fiance, le nez en l'air, s'en va tout droit, au « premier coin de rue, buter aveuglément con- « tre un amas d'ordures littéraires sorties du « laboratoire de quelque cynique éditeur de « canards menteurs et nauséabonds, vendus « aux passants, surpris et désireux de savoir « ce que veut dire cette nouvelle feuille de pa- « pier, qu'il paye bravement un sou...

« Le pouvoir exécutif juge convenable de « poursuivre et d'emprisonner la presse exa- « gérée; mais qui donc sera assez puissant « pour écraser cette vermine littéraire para- « site de tout ce qui est bon, généreux et « loyale? Qui nous délivera de ces mendiants « engraissés de l'obole du pauvre en lui ven- « dant sa nourriture fétide sous les noms de « parodies : *Vraie Raie publique*, *Lettre « d'un ours*, *Réponse d'un cochon*, et trop « d'autres?...

« Qui mettra le bâillon entre les dents ve- « nimeuses de cet aboyeur à voix rogue, de « ce hurleur dont la marchandise dégoûtante « repousserait le crochet du chiffonnier philo- « sophe?... »

La Banque du peuple. 1er Bulletin. Septembre, in-fol.

Compte rendu d'une réunion qui tendait à organiser une banque du peuple, un syndicat général de la consommation.

Le Banquet social, journal du XIIe arrondissement. Rédacteur en chef : Georges Olivier. 24 mars, 25 nos in-fol.

Avait pris son titre du fameux banquet du 12e arrondissement dont l'interdiction occasionna la révolution de Février. — Démagogique. De la verve, et peu de style; beaucoup de violence, mais peu d'idées.

Les Bêtises de la semaine, revue intérimaire, ministérielle, parlementaire, parisienne, provinciale et étrangère. 26 mai-1847 (pour 1848), 2 nos in-fol.

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

On y lit, entre autres *bêtises*, une lettre de l'auteur de *la Loi d'union*, comédie socialiste en quinze actes, à l'usage des enfants et des infirmes. Dans cette lettre le citoyen Sardat « demande d'être membre de l'Assemblée nationale pour avoir la faculté d'exposer un système de nouvelle organisation sociale dans laquelle, sans avoir besoin d'or ni d'argent monnayé, tous les Français, sans aucune exception, hors ceux enfermés pour cause de meurtre, auraient, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, bon logement, bons vêtements, repos et dignité de position quand ils seraient vieux, et tous ensemble la vie embellie. Que la publicité m'arrive, s'écriait-il, et je prouverai que je n'avance rien de trop. » Et dire que les électeurs sont demeurés sourds à de si belles promesses !

Bibliothèque républicaine. Examen des principes applicables à la Constitution française. Par J. Lagarde, avoué. Mai-novembre, 9 nos in-18.

Le Bien public, journal quotidien. Rédacteurs en chef : Eugène Pelletan, Arthur de la Guéronnière. 24 mai-12 décembre, 202 nos in-fol.

Fondé et publié d'abord à Mâcon, sous le patronage de M. de Lamartine. — Eut pendant quelque temps une édition du soir.

Le Blagueur, journal de l'époque. Rédact. en chef : Blaguinski (Henri de Kock).

« EN VOILA UN VRAI, UN BON JOURNAL!!... » disait une grande affiche sur papier rose annonçant l'apparition de ce journal pour le dimanche 25 juin. Mais les événements que tout le monde connaît en empêchèrent l'émission; dix paquets seulement, qui étaient composés, ont été tirés en épreuve.

Blason républicain. S. d., gr. in-4°.

Admis dans quelques collections de journaux, mais un peu bénévolement. C'est un pamphlet, une caricature, quelque chose comme le *Pilori*, ou, peut-être mieux encore, comme les brevets du régiment de la Calotte. J'en trouve 2 chez M. Pochet :

Blason républicain, décerné par le peuple français au citoyen Thiers. — « Ce genre de blason est le seul toléré par la république française de 1848, depuis l'abolition des titres... »

Soit un blason, d'argent en singe déguisé en Napoléon... Devise : *Semper duplex.*

« Le voilà le singe du grand homme! Il « a comme lui le petit chapeau, l'habit de co- « lonel de chasseurs, et, de plus, des bottes « fortes assez vastes pour que ce ne soit point « une plaisanterie de dire qu'*il a mis du foin « dans ses bottes*, etc., etc. »

Blason républicain décerné... au citoyen Odillon Barrot. De sable au paillasse d'argent..... Devise : *Enfoncée la réforme!*

« Admirez notre paillasse politique faisant « le grand écart sur la corde roide.... »

Le Bohémien de Paris. Rédact. : D. Devillers. Juillet, in-fol.

Il se fit un grand bruit autour d'un article de ce canard, attribué à Ch. Vermasse, dit *Mitraille*, et qui avait pour titre : *Une mine d'or à exploiter;* on y demandait que les titulaires d'emplois au-dessus de 10,000 fr. fus-

sent contraints de verser mensuellement dans les caisses de l'État une contribution extraordinaire destinée à venir en aide aux associations d'ouvriers.

« Le vent siffle, le tonnerre gronde, la grêle « tombe à flots. Un voyageur couvert de hail« lons frappe à la porte d'une chaumière. On « ouvre avec précaution.

« — Qui es-tu?

« — Voyageur.

« — Arrière! bohémien, zingari, gitanos, « égyptien, maudit! Le toit hospitalier d'un « honnête homme ne peut abriter l'ennemi du « genre humain.

« — Frère! le temps est mauvais, les hom« mes d'armes me poursuivent. Au nom de « Dieu, que vous aimez, accordez-moi l'hos« pitalité : je suis comme vous un enfant de « Dieu, et je vous aime comme moi-même.

« — Va donc! Que l'arc-en-ciel te serve de « cravate, plutôt que de voir un chien, un vo« leur, un incendiaire, un pillard, assis à mon « foyer!...

« Seigneur! Seigneur! pendant que l'orage « gronde, une voix de la terre me crie. Ven« geance! mais ta voix divine, dominant « le bruit de la tempête, me crie : Espère! A « moi appartient la sainte justice; aimez-vous « les uns les autres.

« Seigneur! je suis le peuple insoumis à l'ar« bitraire, le peuple qui cherche la voie du « juste et qui tend à réaliser ce grand sym« bole : *Liberté, égalité, fraternité.* »

Le Bon Conseil, journal socialiste, politique, commercial, industriel et littéraire, du jour et de la semaine. Rédact. en chef : Léon Plée. 22 mars, n° 1, gr. in-8°.

Dès le n° 2 il allonge son format et son titre, ainsi :

Le Bon Conseil républicain. 26 mars-4 avril, nos 2-10, in-fol.

Au n° 11 :

Le Conseil républicain, journal quotidien de l'émancipation politique, commerciale, industrielle et littéraire. Nos 11-12, 5-6 avril, in-fol.

Le Bon Dieu, pamphlet républicain, par Henry de Kock. Mars, in-8°.

« Dieu nous a dit en nous mettant sur « terre : « Aimez-vous et aidez-vous les uns les « autres. » Dieu est donc essentiellement ré« publicain : il faut être égaux pour s'aimer « et s'aider mutuellement, et il n'y a d'éga« lité possible que sous un gouvernement ré« publicain. »

Le Bon Sens du peuple, journal des honnêtes gens, par Paul Féval. 26 mars-15 avril, 10 nos, le 1er in-12, les autres in-4°.

Le peuple est l'universalité des citoyens français (Constitut. de 1793, chap. IV, art 1er.)

. Il y eut encore un *Bon Sens*, journal de Paris, quotidien, politique, arrière-petit-fils du *Vert-Vert*, qui avait engendré le *Journal de Paris*, lequel avait engendré, en février 1848, le *Nouvelliste.*

Le Bonapartiste. 14-17 juin, 2 nos in-fol.

Il y a deux tirages du n° 1, l'un sans sous-titre, et l'autre avec le sous-titre : *organe des départements algériens.*

Le n° 2 est intitulé :

Le Bonapartiste républicain. 17 juin, in-fol.

Il devait arriver au neveu de l'Empereur ce qui arrive à tout homme, à toute chose qui a le privilége de fixer l'attention publique : la spéculation s'empara de ce nom, dont la puissance s'était révélée à nouveau de la façon la plus vive, et en fit le prétexte de canards généralement peu dignes. Nous avons déjà vu l'*Aigle*, nous verrons bientôt le *Petit Caporal*, la *Rédingote grise*, des *Napoleons* et des *Napoléoniens* une *Démocratie napoléonienne*, et même un *Socialisme napoléonien*, etc.

Le Bonheur public et général, ou les Confessions du Montagnard, par le citoyen Béjot. 8 avril-26 mai, 5 nos in-fol.

Dans les petites boîtes les bons onguents.
Rouget de l'Isle a été guillotiné au son de la Marseillaise, sans que le peuple le connût auteur de cette chanson!!! Etc., etc.

Le sous-titre devient : au n° 2 : « ou les Confessions d'un loyal républiçain » ; au n° 5 : « ou le Socialisme dévoilé et débarrassé de toute obscurité. »

Chez Izambard : *Le Bonheur public. Prophétie de Nostradamus.* Par Girault de Saint-Fargeau. 30 septembre.

Le Bonhomme Richard. Wallon, rédacteur en chef. 4-18 juin, 3 nos in-fol.

L'homme qui enseigne aux ouvriers qu'ils peuvent changer leur sort autrement qu'avec beaucoup de travail et d'économie est un EMPOISONNEUR.

FRANKLIN.

Au n° 2 ajoute à son titre : *journal de Franklin.*

Le Bonnet rouge, drapeau des sans-culottes. 11-18 juin, 4 nos in-fol.

Tout citoyen qui n'est ni royaliste, ni aristocrate, ni mauvais riche, ni égoïste, ni modéré, mérite d'être honoré du titre honorable de sans-culotte.» (PRUDHOMME, *Révolutions de Paris.*)

« Braves sans-culottes, je suis un d'entre « vous, et je viens m'essayer à la défense de « nos droits. Ce n'est pas une molle plume « d'oie que je voue au service de notre cause;

« j'ai pris la mienne à l'aile du vieux coq de « 93...

« Sans-culottes !... Savez-vous ce que signifie « ce nom-là. Il exprime le patriotisme et le « courage dans la misère et avec la faim, le « civisme sous les haillons... Le *sans-culottisme* fut une vertu qui résuma toutes les « vertus révolutionnaires de 93, et la sans-culotterie devint une espèce de noblesse sans « parchemins, obligeant à l'amour de la pa- « trie et à la haine des rois...

« Quant au bonnet rouge, il a toujours été « l'emblème de la liberté, le signe de la vic- « toire du peuple contre ses tyrans. Les Grecs, « les Romains et les Gaulois, nos ancêtres, « l'avaient adopté pour se distinguer des peu- « ples barbares; de telle sorte qu'il est aussi « l'emblème de la civilisation. Liberté! civi- « lisation! c'est-à-dire triomphe du droit contre « la force. Il n'est point de plus noble drapeau « pour tous ceux qui ont à s'affranchir du des- « potisme d'un maître ou de l'esclavage de la « faim... »

Un canard, parodiant le titre de cette feuille, s'est intitulé *le Beau Nez rouge*.

Le Bossu, journal satirique français. Dessins par Gavarni et autres artistes éminents. *Londres*, septembre, 15 n[os] in-4°.

Fondé, dit-on, et rédigé par Lucien de la Hodde, ex-employé à la préfecture de police, dont on connaît les infortunes. Très-curieux dans tous les cas. Le *Bossu* fit, de Londres, au gouvernement républicain, une guerre assez semblable à celle que, retranché dans la même citadelle, l'*Ambigu* faisait au gouvernement de Bonaparte un demi-siècle auparavant.

« C'est un vieux bossu nommé Piquefeu, « bon diable au fond; mais très-rageur, qui « va faire ce journal. Par suite de sa vie aven- « tureuse et de son penchant à la curiosité, il « a fourré le nez dans beaucoup de secrets « dont la clef ne manque pas de prix en ce « moment; il est surtout arrivé à ce résultat ines- « timable de voir beaucoup de grands hommes « en robe de chambre... Il ne manquera pas « de dire ce qu'il sait de la révolution de Fé- « vrier, et il en sait long sur ce chapitre... Il « montrera comment la bourgeoisie a renversé « un trône qui était sa sauvegarde pour se li- « vrer à un gouvernement qui l'a mis sur la « paille, et de quelle façon les journalistes qui « reprochaient si amèrement à l'ancien roi son « élection par 200 députés se sont installés au « gouvernement provisoire aux acclamations « d'une trentaine de leurs corédacteurs, y com- « pris les garçons de bureau. »

La Bouche d'acier, pamphlet démocratique. Rédact. en chef : Alfred de Bassignac. 2 septembre, in-fol.

Fais ce que dois, advienne que pourra. Haine au despotisme, quel que soit son masque.

Tiré sur papier de toutes couleurs.

Les Boulets rouges, feuille du Club pacifique des Droits de l'homme. Rédact. : le citoyen Pelin. 22 juin, in-fol.

Abolition des sinécures et des priviléges, abolition de la misère.

« Nous avons marché vite depuis le 24 « février. La pente est rapide. Quand nous « arrêterons-nous ? Hier la loi sur les attrou- « pements, aujourd'hui le retrait des salles de « réunions populaires ; les clubs sont définiti- « vement interdits dans les locaux appartenant « à la ville de Paris. Monsieur Marrast l'a « voulu...

« Puisque nous n'avons plus nos salles d'en- « seignement politique, puisque le club paci- « fique des Droits de l'homme n'a plus de lieu « de réunion, son comité publie cette feuille « pour protester encore et dévoiler les turpi- « tudes d'un pouvoir bâtard, qui, méconnais- « sant son origine, retombe dans les errements « d'un despotisme contre lequel nous élevâmes « nos barricades. »

« A nous donc de défendre la cause de nos frères et la nôtre, à nous de réclamer contre une organisation impie ; à nous, enfants déshérités et voués à la misère, de montrer à tous nos glorieux haillons; à nous de répondre à l'éloquence de la rhétorique à gages par l'éloquence que donnent le bon droit et la vérité.

« Il faut une voix aux travailleurs : nous aurons le courage d'élever la nôtre; nous braverons les sarcasmes des plats valets de l'égoïsme et de la réaction; nous nous draperons dans notre misère, nous la mettrons face à face avec votre luxe, et nous demanderons quels sont ceux qui ont le plus mérité de la patrie. »

La Boussole républicaine, journal des intérêts et de l'avenir de la République. Rédact. : P. E Gasc. 8 juin, in-fol.

Bulletin de censure, revue politique, religieuse et littéraire, indispensable comme avertissement aux familles contre les erreurs de l'époque. Rédact. en chef : Wallon. In-8°.

Bulletin d'abord purement bibliographique, dont l'origine remonte à 1843, et rédigé dans un esprit que son titre dit assez. En 1848, il se mêla à la lutte avec une ardeur, avec une passion poussée par instants jusqu'à l'emportement, mais que les circonstances aident à comprendre, si elles ne la justifient pas : *facit indignatio*... Le *Bulletin de censure* a publié, sur les journaux de 1848 et de 1849, un travail auquel on ne peut reprocher que de manquer parfois de mesure, mais qui restera comme une des pages les plus palpitantes de notre histoire révolutionnaire, et qui m'a été à moi-même d'un très-grand secours. — L'effervescence tombée, le *Bulletin de censure*, dont le sous-titre présente de nombreuses variantes, a quitté la lice devant les exigences du fisc.

Le Bulletin de l'Assemblée nationale. Mai, in-fol.

L'éditeur, M. Napoléon Chaix, proposait, trois mois plus tard, aux membres de l'Assemblée nationale, d'établir un bulletin pour les communes, lequel contiendrait le compte-rendu exact et fidèle des débats parlementaires, pour être mis gratuitement à la disposition de tous les citoyens. Cette proposition, qui fut imprimée et répandue à grand nombre, n'eut pas de suite.

Le mois suivant, il fut encore proposé à l'Assemblée un *Bulletin officiel de l'Assemblée nationale*, devant paraître trois heures après la séance, et dont il fut publié deux spécimens, l'un in-fol. et l'autre in-4°.

Bulletin de la République..... 13 mars-6 mai, 25 n^os^ in-folio plano.

Ces bulletins célèbres, sorte de *Moniteur* du gouvernement provisoire, étaient rédigés, entre autres, par Georges Sand. Ils paraissaient tous les deux jours, avec l'en-tête : *République française. — Ministère de l'Intérieur.* Le 16e surtout eut un grand retentissement; il s'y agissait des élections qui se préparaient.

« Les élections, si elles ne font pas triompher « la vérité sociale, si elles sont l'expression des « intérêts d'une caste, arrachée à la confiante « loyauté du peuple, les élections, qui devaient « être le salut de la République, seront sa perte, « il n'en faut pas douter. Il n'y aurait alors « qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait « les barricades : ce serait de manifester une « seconde fois sa volonté, et d'ajourner les dé- « cisions d'une fausse représentation nationale. « Ce remède extrême, déplorable, la France « voudrait-elle forcer Paris à y recourir? A « Dieu ne plaise! Non; la France a confié à Paris « une grande mission, le peuple français ne « voudra pas rendre cette mission incompa- « tible avec l'ordre et le calme nécessaires aux « délibérations du corps constituant. Paris se « regarde, avec raison, comme le mandataire « de toute la population du territoire national; « Paris est le poste avancé de l'armée qui com- « bat pour l'idée républicaine; Paris est le ren- « dez-vous, à certaines heures, de toutes les « volontés généreuses, de toutes les forces mo- « rales de la France. Paris ne séparera pas sa « cause de la cause du peuple qui souffre, at- « tend et réclame, d'une extrémité à l'autre du « pays. Si l'anarchie travaille au loin, si les in- « fluences sociales pervertissent le jugement ou « trahissent le vœu des masses dispersées et « trompées par l'éloignement, le peuple de Paris « se croit et se déclare solidaire des intérêts de « toute la nation. »

Et le gouvernement avait soin d'ajouter que, pour ce qui était de lui, il ne pourrait arrêter la justice populaire.

Les Bulletins de la république ont été réimprimés en un volume in-8°, avec une préface « par un haut fonctionnaire en activité ».

*Vendu, 1854, Delacroix, 50 fr.

Bulletin du club de l'Égalité. 4 mai, 4 n^os^ in-fol.

Journal-affiche.

Bulletin du Comité central provisoire pour la candidature permanente des ouvriers démocrates-socialistes à l'Assemblée nationale et à toutes les fonctions électives. Décembre, in-fol.

Le Comité central électoral pour la candidature de Louis-Napoléon à la présidence de la République a aussi publié un *Bulletin*, qui eut 3 n^os^.

Bulletin populaire, par Corteuil. Avril, in-8°.

Le But social, journal de philosophie positive et des moyens transitoires... 18 juin, 2 n^os^ in-fol.

Gérant et rédacteur en chef : Raginel, combattant de 1830, 1832, 1848, le premier qui, le 24 février, a proposé, aux Tuileries, de brûler le trône à la Bastille, etc.

Le Canard, journal drôlatique, fantastique, anecdotique, politique et critique de l'an Ier de la république. Rédacteur en chef : Xavier de Montépin; collaborateurs : Alphonse de Calonne, marquis de Foudras. 11 n^os^ in-fol.

Le Canard! — Ce journal a pris ce titre auguste
Pour indiquer d'un mot, d'un mot candide et juste
La place que, parmi d'innombrables écrits,
Il veut trouver au sein des journaux de Paris.
Il hésita longtemps. — Au moment de paraître
Il se disait tout bas qu'il vaudrait mieux peut-être,
Narguant la haute presse au format caout-chou,
Adopter le prénom de : *La Feuille de chou!*
Puis, par instant, cédant à la folle bouffée
D'une vanité sotte et bien vite étouffée,
Le *Canard* murmurait qu'il fallait à tout prix
Se proclamer d'abord l'*Écho des gens d'esprit!*
Canard aristocrate, en ton instinct inique,
Tu ne songeais donc point que la chose publique
Vit de l'égalité, qui ne souffrirait pas
Que l'esprit sur les sots voulût avoir le pas?
Au reste cet orgueil. — comme un flot qui se brise
Et retombe écumeux, repoussé par la brise,
— Dura peu. — Le journal qu'en vos mains le hasard
A jeté rencontra ce titre : *Le Canard*,
Et des oiseaux d'eau douce, aux navets si fidèles,
Sachant garder le nom, il gardera les ailes...

— « Le *Canard* croit à la *liberté*.
« Le *Canard* croit à la *fraternité*.
« Mais, hélas, l'*égalité* lui paraît un mythe!..
« En effet, si tous les Français étaient égaux, ils auraient tous assez d'esprit et assez d'argent pour s'abonner au *Canard*.
« Or..., ils ne le font pas.
« Donc..., concluez. »

Légitimiste pur sang. — Le n° 11 a été poursuivi et condamné pour un article sur Garnier-Pagès. S'est réuni au *Lampion*.

Cancans de la semaine. Mai, 2 n^os^ in-8°.

Le Canon d'alarme. Septembre, in-fol.

Politique, mœurs, industrie, beaux-arts, sciences, voilà ce que promettait le prospectus de cette revue mensuelle, dans laquelle j'ai vainement cherché l'explication de son titre. J'en citerai un quatrain :

Fixez donc, s'il vous plaît, le prix
Qu'entre eux ont les nouveaux apôtres,
Quand rien n'est égal au mépris
Qu'ils ont tous les uns pour les autres.

J'y remarque un dithyrambe de Raymond Brucker, *Hodie!!!* 48 strophes,

La Carmagnole, journal des enfants de Paris. 1er-15 juin, 4 nos in-fol.

Vignette : Jean qui pleure et Jean qui rit. On s'abonnait sur les boulevards, dans les rues, sur les quais, à Paris, à Pontoise et à Tampico — Journal satirique, couleur de la *Presse*, rédigé par des républicains malgré eux (Ach. Collin, E. Martin, E. Lyon, Eug. Wœstynn), qui avaient choisi ce titre pour mieux faire pénétrer dans les classes ouvrières la désaffection de la République.

« L'abbé Maury avait raison : nos pères « s'amusaient à pendre les aristocrates, et nos « pères n'y voyaient pas plus clair, même du « temps des lanternes. Jugez donc, quand nous « avons le gaz, si nous y gagnerions quelque « chose. Et puis, ces aristocrates, où sont-ils? « Ce n'est pas le propriétaire, qui porte dou- « loureusement la main à son cou, comme un « homme qui s'est vu pendre en effigie; qui « n'ose plus compter avec son locataire, mais « avec qui le fisc compte deux fois. Ce n'est « pas le capitaliste : il a mis son or en terre; « mais l'herbe n'a pas levé, la moisson ne « viendra pas, et toute la semence est perdue. « Ce n'est pas le marchand, qui se promène « dans son magasin désert, et qui voit, quand « la traite protestée sort par une porte, le billet « de garde entrer par l'autre. — Non, les aris- « tocrates, ce sont les courtisans du peuple; « ceux qui font toujours cortége au souverain « pour se pousser aux gros emplois; c'est le « républicain qui se croit propre à tout, comme « le grand seigneur d'autrefois, et s'imagine « que l'on sait tout sans avoir rien appris, par « droit de conspiration et par droit de nais- « sance; ce sont nos cinq petits rois d'aujour- « d'hui, qui se partagent la dépouille des princes « d'hier, etc., etc. En avant donc, enfants de « Paris, le vieux refrain accommodé à la cir- « constance :

« Ah! ça ira! ça ira! ça ira!
« Les aristocrat' au ridicule!
« Ah! ça ira! 'ça ira! ça ira!
« Les aristocrat' on en rira!

Voici comment ce petit journal résumait la situation au 1er juin :

Au nom du peuple français.

« Art. 1er. — Il n'y a plus rien.

« Art. 2. — La commission du pouvoir exé- « cutif rendra une loi pour assurer l'exécution « du présent article.

« Fait en conseil... »

La Casquette du Père Duchêne. Pamphlet socialiste. 26 septembre, in-4°.

Valut à son auteur, Monbrial de Bassignac, le 27 novembre, une condamnation à six mois de prison et 1,000 fr. d'amende, pour excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres.

Le vrai Catholique, journal de la réforme religieuse et sociale, revue politique et littéraire. Novembre 1848-février 1849, 2 nos gr. in-4°.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
S. Matthieu, v, 2.

Direct.-gér.: Élisée Lecomte, ancien rédacteur du *Journal de Genève* et du *Réveil de l'Ain*.

Le Cauchemar des intrigants politiques, revue mensuelle, critique et politique, rédigée par J.-B. Munier. 9 octobre, in-fol.

Promettait une suite sous le titre de *Cauchemar des mauvaises consciences;* mais le ciel a épargné celui-là à la république.

La Cause du peuple, par George Sand. 9-23 avril, 3 nos in-4°.

« Le principe que nous posons ici comme la « profession de foi de notre publication se ré- « sume personnellement pour nous en un mot : « *Nous ne regardons pas la vérité comme* « *notre propriété personnelle.* Cette formule « indique assez que la *Cause du peuple* ne « prétend pas être une doctrine élaborée d'a- « vance, et imposée à la conscience et à la rai- « son publiques du haut de notre infaillibilité. « Un plaidoyer est fort différent d'un jugement « en dernier ressort : il souffre la réplique, il « appelle l'examen...

« L'événement complexe de chaque phase du « temps qui s'écoule nous fournira le sujet « d'examen, et nous mettra en rapport direct « avec l'émotion du moment. En la partageant, « cette émotion vivifiante, nous serons sûr de « rester dans la vie générale, et de nous inspi- « rer du même sentiment que le peuple, dont « nous plaidons la cause, aujourd'hui pendante « devant le tribunal de la postérité. »

La *Cause du peuple* était la suite, la transformation de *Lettres au peuple*, publiées dans le mois de mars — *Hier et aujourd'hui,* — *Aujourd'hui et demain*. La première de ces lettres, « écrite sous l'influence des premières manifestations populaires depuis l'avénement de la république », était reproduite dans le 1er n° de la *Cause du peuple;* l'auteur y avait « posé un principe auquel il avait eu foi toute sa vie, et dont ces manifestations admirables avaient été la réalisation frappante; il rappelait ce principe avant d'entreprendre un travail périodique qui n'en serait que la déduction modeste et patiente :

« L'homme isolé ne compte point devant
« Dieu, et ne saurait agir sur les hommes. »
Elle se terminait ainsi :
« Résumons-nous en nous serrant la main,
« avant de nous parler encore.
« La vérité sociale n'est pas formulée. Tu
« voudrais en vain l'arracher de la poitrine des
« mandataires que tu as élus dans un jour de
« victoire. Ils la veulent, à coup sûr, puisque
« tu as cru en eux, et tu ne te trompes jamais
« dans tes grandes heures de libre inspiration;
« mais ils sont hommes, et leur science ne
« peut déroger à la loi de l'humanité. La loi de
« l'humanité est que la vérité ne se trouve pas
« dans l'isolement, et qu'il faut le concours de
« tous.
« L'isolement était le régime de la séparation
« des intérêts et des droits.
« Ce régime tombe à jamais devant le mot de
« RÉPUBLIQUE!
« Tu vas exercer ton droit, apporter la lu-
« mière de ton âme et le vote de ta conscience.
« Patience, et la justice vivra.
« A toi, peuple, aujourd'hui comme hier. »

Le Censeur républicain, journal de la démocratie radicale. 15 mai, in-fol.

Direct.-gér. : Ch. Cellier, ancien rédacteur de l'*Homme libre*, ancien détenu politique.

« Nous sommes républicains radicaux, ré-
« publicains démocratiques dans le sens le
« plus avancé du mot. Nous serons, au besoin
« les républicains des coups de fusil et des
« barricades, car nous croyons que la Révolu-
« tion n'a pas le droit de déposer les armes
« avant d'avoir achevé sa conquête, et que,
« devant des résistances égoïstes et liberti-
« cides, l'insurrection est et sera toujours le
« plus sacré des devoirs. »

Ce que l'on ne voudrait pas que l'on sache, par Bony. Août, 3 n^os^ in-8°.

Ce canard, en vers, et des plus insignifiants, a été recherché à cause de son titre original, imité de celui d'une petite feuille de la Révolution. Je le trouve aussi catalogué sous le titre de *la Sibylle*.

Charité et Justice. Journal de propagande fraternelle. 19-26 mars, 2 n^os^ in-fol.

Chacun pour tous, tous pour chacun.
La loi de charité veut que chacun se dévoue pour le bonheur de tous.
La loi de justice veut que tous se dévouent pour le droit de chacun.

Prétend que la république n'est qu'une forme nouvelle du christianisme, et qu'elle sera assise sur une base immortelle le jour où elle aura introduit dans ses institutions la *Charité* et la *Justice*.

Les deux numéros ont été imprimés sur papier de couleur et de façon à être placardés.

Le Christ républicain, journal du citoyen Delclergues, administré par le citoyen Ridel. 8-25 juin, 5 n^os^ in-fol.

Pamphlet bourré de citations bibliques et dirigé contre les ministres de la religion catholique. — Repris en janvier 1849, sous le titre de :

Le Christ républicain-démocrate-socialiste. 2 n^os^ in-fol.

Qu'est-ce que le Christ républicain?

« Assurément, ce n'est pas le Dieu des prê-
« tres, ni de toute leur séquelle de dévots,
« de béats, de moines et de menettes. J'aurais
« peur de me damner si ma plume impie osait
« rendre le Christ complice des tartufes de
« sacristie, et justifier le clergé, quand le Dieu
« de l'Évangile le condamne depuis dix-huit
« siècles.
« Apprenez donc qu'entre les robes noires
« et le Sauveur des hommes il y a un abîme
« de différence. Entre la religion et l'esprit des
« ecclésiastiques il y a un enfer qui les sé-
« pare, parce que la doctrine du code sacré est
« diamétralement opposée à la conduite des
« prétendus successeurs des apôtres, parce
« que cette grande corporation marche dans
« la voie de l'iniquité, pour entraîner l'huma-
« nité dans la perdition, parce que, à partir du
« simple curé de campagne, le vice, la four-
« berie, l'hypocrisie, l'impureté, la soif de
« l'or et du pouvoir, vont en augmentant, jus-
« qu'au Souverain-Pontife, pour y abonder
« effroyablement. Ce qui surtout les rend
« coupables devant le Christ, c'est d'avoir été
« toujours les ennemis les plus perfides des
« intérêts du peuple.
« Oui, le clergé, conjointement avec les rois
« par la grâce de Dieu, a si dignement trahi et
« exploité l'ignorance et la simplicité du peuple,
« qu'il faut repousser de l'Assemblée nationale
« les membres de ce corps comme un véritable
« fléau. Oui, le clergé a tellement déshonoré,
« profané et vendu la religion, que, si le cru-
« cifié du Calvaire était resté visible sur la
« terre, après sa résurrection, les papes, oui,
« les papes l'auraient crucifié de nouveau!...
« Allez, allez vous cacher dans vos ténè-
« breuses sacristies, et mêlez-vous de mar-
« motter le bréviaire, tas d'hypocrites et de
« jésuites! Est-ce que le temporel vous re-
« garde? Le bon usage que vous en faites,
« quand vous pouvez vous y cramponner! Re-
« tirez-vous de la politique, qui vous accuse de
« l'avoir embrouillée et rendue inextricable à
« toutes les époques! Vous ne possédez plus la
« science des vrais apôtres : depuis longtemps
« il est bien visible que la calotte est l'étei-
« gnoir de la lumière, et le tricorne la coif-
« fure du diable. »
« Les *dominus vobiscum* ne s'occupent que
« de bien faire bouillir le pot et de boire du
« champagne à la santé du peuple, qui n'en goûte
« pas, parce qu'ils lui conseillent l'esprit de
« mortification. Les prêtres! c'est moi qui les
« connais!.... »

« Fuyez, prêtres de Baal, fuyez le temple « que vous souillez de vos profanations! Dieu « va purifier le sanctuaire de vos sacriléges, « de vos iniquités et de vos turpitudes. Fuyez, « troupe de loups et de tigres qui prenez le « titre d'évêque et le manteau de pasteur pour « dévorer le troupeau,.....

« Et toi qui règnes sur ce trône élevé par « la puissance de tous les crimes, qui es-tu? « Et toi qui te fais adorer comme un Dieu, « toi ver de terre, comment t'appelles-tu? Et « toi qui portes sur ta tête cette triple cou- « ronne d'or et de diamants, surmontée d'une « croix en signe de dérision et de blasphème, « comment déclines-tu ton nom? Et toi qui, « avec ce sceptre à trois croix, commandes à « des hordes de sicaires et de sbires masqués « en démons, qui exerces une tyrannie abrutis- « sante depuis la mer de Toscane jusqu'au « golfe de Venise, de quel nom t'es-tu baptisé? « De pape, de roi, de démon....., de pontife, « de tyran, de brigand...., de monstre, d'an- « téchrist, de Satan? C'est tout cela, je crois. « Tu es donc le fils de ce démon que je chassai « jadis d'un possédé, dans un troupeau de « porcs, et qui s'appelait *Légion;* tu es Caïphe, « Hérode, Pilate, Judas, tout ensemble; tu es « homme pour violer les libertés de mon peuple, « et femme pour forniquer avec tous les des- « potes; tu es un caméléon, un protée, un « dragon, une monstruosité, qui se met sur « l'autel pour se faire adorer à la place de « Dieu, etc., etc. »

Le citoyen Delclergues a encore publié : le *Règne du Diable*, roman socialiste, ou Révélation des crimes de la société, pour l'édification et l'instruction du peuple. Cette diatribe, que tous les collectionneurs ont rangée parmi les journaux, devait paraître en 100 n^{os} ou livraisons à 5 centimes. Je ne crois pas qu'elle ait été achevée. M. Pochet en a 62 n^{os}.

Chronique parisienne et départementale. 13 août, in-4°.

La Colère d'un vieux républicain contre tout le monde. 1er-22 juin, 7 n^{os} in-fol.

« En avant! Vive la République! Marchons donc!. . »

« Peuple! écoute donc un vieux qui te parle. « Il en a vu, celui-là! Tu tires les marrons du « feu, tu te brûles, et, pendant que tu souffles « dans tes doigts, le gros singe mange à son « aise. Ne vois-tu pas que tous ceux qui te « flattent veulent arriver aux places, qu'ils s'y « cramponnent, qu'ils y empochent, qu'ils « s'arrachent les palais, les fauteuils, les car- « rosses, les chevaux, les écus, et qu'ils boi- « vent à ta santé? Mille colères! je t'en dirai « là-dessus, je t'en dirai! j'en ai par dessus les « épaules!

« Peuple! mais fais donc tes affaires, mais « fais donc que tes commis s'en occupent. Je « ne te dis pas de leur mettre le fusil dans la « bouche ou la baïonnette sur la poitrine; mais, « enfin, échauffe l'air de ton souffle embrasé, « ébranle la terre de tes cris, pousse le char « de tes mains vigoureuses, et peut-être que « nos représentants s'échaufferont enfin, qu'ils « marcheront devant toi, et qu'ils concevront « sous l'influence de la nation ébranlée, comme « dans un jour d'orage, la constitution du « pays.

« Au lieu de cela, que fais-tu? Tu dors dans « les chantiers, tu bois dans les tavernes, tu « écoutes des blagueurs qui t'en content, tu « rêves des folies, tu t'agites au moindre pré- « texte, et à chaque fois tu ruines le pays, qui « te craint, et tu retombes plus malheureux « encore. Mais sois donc toi-même! Mais « qu'as-tu peur? Qui peut te donner des fers, « si tu n'en veux pas? Pourquoi donc te di- « viser? Te diviser, mille colères! est-ce la Ré- « publique? »

La Colère et le désespoir d'un vieux républicain. An 1er de la république universelle, août, 2 n^{os} in-fol.

« Mille tonnerres! il est furieux aujour- « d'hui, le Père Duchêne!... et ce n'est pas « sans raisons. C'est qu'il en a gros sur le cœur, « sacristi! et, s'il lui fallait vous dire ici la « cause de ses nombreux soucis, il n'en fini- « rait pas. Et puis, d'ailleurs, par le temps « qui court toute vérité n'est pas bonne à dire: « nous vivons dans une si drôle de répu- « blique! »

La Colonne républicaine, par P. Cassagne. Mars, in-8°.

Brochure que M. Izambard donne à tort pour un journal Sur la couverture, une vignette représentant une colonne surmontée de la statue de « notre Washington moderne », de Lamartine.

Le Colporteur parisien. 2 juillet, in-4°.

Du Bureau central des crieurs publics, rue de la Harpe, 45 — S'annonçait comme un recueil de nouvelles utiles, intéressantes, curieuses, amusantes même.

La Commune de Paris, moniteur des clubs. 9 mars-8 juin, 87 n^{os} in-fol.

Se rallie à notre bannière qui voudra, l'attaque qui l'ose!

Organe du citoyen Sobrier, qui eut pour collaborateurs, dans cette publication ultra-montagnarde, J. Cahaigne, Georges Sand, Eugène Sue, etc.

Le sous-titre devient, à partir du n° 50 : *journal révolutionnaire, moniteur des clubs, des corporations d'ouvriers et de l'armée;* à partir du n° 69 : *journal révolutionnaire, écho de l'agriculture, des travailleurs de France, moniteur...*; à partir du n° 72 : *journal du citoyen Sobrier, moniteur...*

Repris le 23 févr. 1849 sous le titre suivant :

La Commune de Paris, par J. Cahaigne. 2e année n°s 1-3, 23 février, 3 mars et

30 septembre 1849, 2 n^os in-fol. et 1 n° gr. in-8°.

« Nous sommes de la *Montagne*, nous « glorifions la Convention, la plus grande as- « semblée du monde, parce qu'elle a sauvé la « France.

« Nous marchons avec la *Réforme*, celui « de tous les journaux qui a le plus contribué « aux glorieuses journées de Février; nous sui- « vons la même voie, non en dissidents, non « en concurrents jaloux, mais fraternellement, « mais en vieux amis depuis longtemps habitués « aux balles de la monarchie. »

— « Avant de souffrir que régence ou mo- « narchie s'implantent de nouveau en France, « on nous aura passé sur le ventre à tous. Vous « sentez-vous de force à le faire, à le tenter « seulement?.....

« Posons nettement la question. Si la nation « trouve la place de sa souveraineté occupée « par des hommes capables et actifs, elle mar- « chera avec eux; si au contraire elle trouve « cette place vide, elle reviendra la remplir « elle-même. »

Vendu, 1854, Delacroix, 72 fr.

Il a paru en 1849, sous le titre de *la Commune de Paris, par Barbès, Sobrier, Georges Sand et Cahaigne*, un pamphlet, signé Leroux, contre les rédacteurs de cette feuille.

La Commune sociale, journal mensuel des travailleurs. Rédact. Eug. Fombertaux. 5 décembre 1848,-5 mai 1849, 6 n^os in-4°.

> A chacun selon ses besoins physiques, moraux et intellectuels. — Moyen : ÉGALITÉ POLITIQUE.
>
> De chacun selon ses forces et ses facultés. — But : ÉGALITÉ SOCIALE.
>
> Le droit au travail, dans la société actuelle, dérive du droit à l'existence; il est le contre-poids nécessaire du droit de propriété.

« Nous ne nous dissimulons pas que la réalisation de notre formule exige la transformation complète et radicale de la société actuelle; mais cette transformation n'offre pas plus de difficultés que la réalisation de toutes les réformes partielles qui ne font que déplacer le mal sans le détruire. »

La Concorde, journal des intérêts de la république. Rédacteur-gérant : Bullot. 25 juillet-24 août, 31 n^os in-fol.

Le Conservateur de la république. Rédact. en chef : Ch. Marchal. 16 avril, 16 n^os in-fol.

« Le titre de ce journal révèle son esprit. « *Conserver la république* dans notre patrie « bien aimée, travailler à rendre cette répu- « blique sainte et forte, tels sont nos plus *chers* « *vœux*.

« Les rédacteurs du *Conservateur de la* « *république* ne sont pas des hommes du len- « demain; ils étaient républicains sous la mo- « narchie, quand il y avait du péril à l'être. « Ils veulent l'organisation radicale et défini- « tive de la fraternité. La fraternité organisée, « c'est le droit et le devoir traduits en faits; « c'est le bonheur. Voilà le but que doit se « proposer, pour ne pas périr, la France répu- « blicaine. »

La Conspiration des poudres, journal fulminant. 4 juin, in-fol.

> .... Lors congnoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'aultre valeur que ne promettoyt la boyte. C'est-à-dire que les matières ici traictées ne sont tant folastres comme le tiltre au-dessus prétendoyt.
>
> RABELAIS.

« Que l'on veuille bien nous lire avec un « peu d'attention, et peut-être nous pardon- « nera-t-on d'avoir pris pour titre un calem- « bour, mauvais sans doute, mais après tout « assez justement appliqué aux ennemis de la « république, qui *conspirent* en nous jetant « *toutes sortes de poudres aux yeux.* »

La Conspiration du capital, publication populaire, par Léo Saporta. Octobre, in-32.

La Constitution, journal des vrais intérêts du pays. N°s 1-2, 10-11 juin, in-fol.

Dès le n° 3, cette feuille, créée pour soutenir la candidature du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république, accentue ainsi son titre :

La Constitution, journal de la république napoléonienne et des vrais intérêts du pays. N°s 3-10, 12-19 juin, in-fol.

Il a été fait un et même plusieurs tirages de la 1re page du n° 4, augmentée d'une lettre adressée par le prince à l'Assemblée nationale pour protester contre la proposition faite dans les bureaux de maintenir contre lui la loi d'exil qui frappait sa famille depuis 1816, lettre qui se retrouve en tête du n° 5.

Il y a de plus un n° non chiffré, d'une demi-feuille in-4° oblong, imprimée d'un seul côté, donnant le compte rendu de la séance de l'Assemblée nationale du 16 juin, et contenant la lettre du prince Louis Napoléon par laquelle il donne sa démission de représentant du peuple, lettre datée de Londres le 15 juin. — J'ai vu encore dans un catalogue qu'il y aurait un n° supplémentaire du 12 juin.

La Constitution, journal quotidien. Rédact. en chef : Dunoyer. 3 n^os in-fol. des 3, 10 et 14 mars, et 1 n° in-4° du 7 mai.

Le n° du 14 mars annonçait qu'à compter de ce jour-là la *Constitution* paraîtrait tous les jours, sans interruption.

La Constitution et le Socialisme, par le citoyen Courtois, président du club du faubourg du Temple. Juillet.

La Constitution comme je la voudrais, avec des débats imaginaires, par L. Emar. Octobre, in-4°.

Le nouveau Cordelier. 1789-1830-1848. Par Alex. Weill. Gr. in-4°.

« Aujourd'hui que le peuple est souverain, « il ne me reste plus qu'à lui dire des vérités, « afin de l'empêcher qu'il ne s'abuse dans sa « force.... J'ai travaillé et pensé à la sueur de « mon front..., centre luminant de toutes les « idées..... La République, c'est l'âne portant « le sac au moulin, le rossignol chantant dans « le bosquet. »

Annonçait qu'il paraîtrait quotidiennement quand il aurait mille abonnés. L'auteur, les compositeurs, les pressiers, le marchand de papier et les plieuses de cette feuille, d'ailleurs fort peu socialiste, étaient convenus d'apporter à sa confection tous leurs soins, chacun selon sa spécialité : on devait partager équitablement les bénéfices.

Malgré tant de dévouement le *Nouveau Cordelier* ne put aller au delà du 1er n°.

Le vieux Cordelier, drapeau du peuple. 19 mai-1er juin, 6 n^os^ in-fol.

« Réactionnaires auxquels j'ai peine à « croire .. voici l'ami de Danton !

« Démagogues sans système, sans idées, « sans instincts ; plats valets de toute violence, « instruments inintelligents de colère et de « vengeance, vous, lâches thuriféraires de la « guillotine, tombés en syncope devant le cou« teau qui vous attendait... si quelque jour « vous étiez vomis de la tombe... voici le « *Vieux Cordelier !*

« Travailleurs égoïstes, zélateurs du médiocre, « race antique des parvenus à la propriété, « fasse le ciel que demain je ne répète pas avec « Robespierre : « Les dangers intérieurs vien« nent des bourgeois ; pour triompher des « bourgeois il faut rallier le peuple. »

« Bourgeois, puisqu'il faut t'appeler par ton « nom, si ta bouche conspue la foi et le génie ; « si, doué soudain du courage de la peur, tu « veux arrêter la république dans son essor « vers les grandes choses, je suis là pour te « faire rentrer dans ton marais, moi, adora« teur du beau, du grand et du juste, moi « artiste, moi Camille Desmoulins : »

Le vieux Cordelier de 1848, gazette de la révolution sociale. 2 n^os^ in-4° et in-fol.

Maintien de la famille et de la propriété.
Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.
Organisation du travail par l'association.
Sainte alliance des peuples.

2 n^os^, dont le texte est à peu près identique ; l'un in-4°, du 18 mai ; l'autre in-fol., du 28.

« La Liberté, prête à s'envoler au ciel, jette « encore un regard de pitié sur notre pauvre « France ; elle cherche si, au milieu de tous « ces cœurs abâtardis, elle n'en trouvera pas « un qui se soit soustrait au contact de la gan« grène sociale, qui soit embrasé du saint « amour de la patrie et de l'humanité. Tout à « coup ses traits désolés reflètent l'espérance : « elle a reconnu dans quelques natures bouil« lantes et insoucieuses du présent le type ré« générateur destiné à jalonner l'avenir en se « dévouant à l'œuvre du *Vieux Cordelier.* »

Correspondance de Paris. Recueil de nouvelles, faits du jour, comptes rendus de l'Assemblée nationale, envoyé aux journaux des départements. Gérants : Pauchet, Pellagot, Paya, Rascol.

Imprimée sur papier à calquer.
A remplacé la Correspondance Degouve-Denunques, fondée sous la monarchie, et qui était autographiée sur papier de soie.
A publié l'*Echo du soir* et ensuite le *Messager.* (Voir.)

La Correspondance socialiste. S. d., in-8°.

Le Courrier de l'Assemblée nationale. 4 juin, in-fol.

Il y a eu un second tirage du n° 1 (et probablement unique), portant la date du 5, qui ne contient que la liste des candidats à l'Assemblée nationale ; et était probablement destiné à être affiché, car il n'est imprimé que d'un côté.

Le Courrier de la Chambre, séance du jour, revue de tous les journaux... 7-24 juin, in-fol.

Reparaît un mois après sous le titre de

Le Courrier de la Chambre, journal des intérêts de tous. 18-25 juillet, in-fol.

Repris trois jours après sous le titre de :

L'Unité nationale, courrier de la Chambre, publié sous le patronage d'une réunion de représentants. 28-29 juillet, 2 n^os^ in-fol.

M. Wallon en cite un n° du 17 mai. — Toutes ces publications étaient des émanations de la *Gazette de France.*

Courrier de Paris, des départements et de l'étranger... Rédacteur : William Duckett. 4 mai-11 juillet, 69 n^os^ in-fol.

Modéré. — S'imprimait le matin, et donnait à onze heures les nouvelles apportées par

les malles-postes; il eut aussi pendant quelque temps une édition du soir. Tué par la loi sur les cautionnements.

Le Courrier des chemins de fer, journal des progrès et du crédit public. Rédact. : Bureaud-Riofrey. 5 mars-9 mai, 8 n^{os} in-fol.

Plus de chaumières. Paix aux châteaux.

Le Courrier du soir, nouvelles de la journée. Rédact. : L. Chambelland. 20 mars, n° 1, in-fol.

Au n° 2 prend le titre de

La Dépêche, courrier du soir. 21-25 mars, n°s 2-5, in-fol.

Le Courtier, journal des vendeurs et des acheteurs. Commerce, industrie, agriculture, finances..., nouvelles commerciales, etc. In-fol.

Le Crédit, journal quotidien. Directeur gérant Léopold Amail. Rédacteur en chef: Ch. Duveyrier. 1er novembre 1848-31 août 1850, 646 n^{os} in-fol., plus un spécimen.

Le sous-titre devient, au n° 273 : *journal politique*, industriel et littéraire; et au n° 556: *journal républicain conservateur*.

Le *Crédit*, fondé par Ch. Duveyrier, l'ancien saint-simonien, sous le patronage, dit-on, du général Cavaignac, voulait « non la république des sans-cœur, ni la république des sans-culotte, mais une république humaine, intelligente, industrielle, libérale, magnanime; une république que les prolétaires défendissent, que les banquiers créditassent, qui fût respectée par les rois, enviée par les peuples, que les femmes et les prêtres bénissent, et que les poëtes un jour pussent chanter.

Le Croque-Mort de la presse, nécrologie politique, littéraire, typographique et bibliographique de tous les journaux, pamphlets, revues,... canards périodiques, nés-morts, avortés, vivants, ressuscités ou métamorphosés, à Paris, à Lyon et dans les principales villes de France, depuis le 22 février jusqu'à l'installation du président de la République en décembre 1848... Par un bibliophile bien informé (H. Delombardy). Décembre 1848-janvier 1849, 6 n^{os} ou *convois*, in-fol.

Ce catalogue des journaux de 1848, publié dans la forme périodique, ne donne pas sans doute tout ce que promettait son titre incommensurable, mais contient cependant une foule de détails, de *minuties bibliographiques*, selon son expression, qui peuvent avoir leur charme pour les collectionneurs. — Promettait un 7e et dernier n°, plus un supplément, qui n'ont point été publiés, de sorte que sa nomenclature s'arrête à la lettre T.

Débats de l'Assemblée nationale. Séance du jour, actes officiels, nouvelles étrangères, bourse, etc. 20-24 juin, 5 n^{os} in-fol.

Des burreaux de la *Gazette de France*.

De cinq heures à minuit, journal des théâtres et des arts. Octobre, in-fol.

Le Défenseur du peuple, journal mensuel. Novembre 1848-avril 1849, 6 n^{os} in-fol.

« Courage donc pour l'année qui s'ouvre,
« vous tous qui travaillez, qui souffrez et qui
« espérez! Courage, frères qui grelottez dans
« les mansardes ou dans les prisons! Rappro-
« chons-nous, unissons-nous! notre force est
« indomptable. Nos ennemis pâlissent; leurs
« dernières armes vont leur échapper des mains.
« A nous, frères, la terre promise. »

Le Démocrate, semaine sociale et républicaine, journal des villes et des campagnes. Propriétaires-fondateurs et rédacteurs uniques : d'Alton-Shée, Fréd. Gérard. N° 1, 2 avril, in-4°.

Tant qu'il y aura dans la société un seul citoyen qui ait le juste droit de se plaindre, c'est que les institutions seront encore mauvaises.

Il y a de ce n° un 2e tirage avec le titre de : *Le Démocrate égalitaire*, semaine sociale... portant également le nom des deux collaborateurs. On dit que ce mot *égalitaire* ajouté au titre aurait effarouché l'ancien pair de France, et aurait amené sa séparation d'avec l'ex-maire provisoire de Montrouge. Ce qui est certain, c'est que M. Gérard publia seul, quelques jours après,

— **Le Démocrate égalitaire**, semaine sociale et républicaine. Rédact. en chef : le citoyen Frédéric Gérard. N° 1, 20 avril, in-4°.

A l'épigraphe du premier *Démocrate*, M. Gérard ajoute celle-ci : « La société doit pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'existence à ceux qui sont hors d'état de travailler »; et il croit devoir commencer par justifier le titre d'*Égalitaire* qu'il a pris.

Je trouve dans cette dernière feuille le récit d'une fête populaire dont le souvenir m'a semblé mériter qu'on le conserve.

« Le club des incorruptibles, composé de
« démocrates éprouvés, organisa dimanche 2
« avril, sur la proposition du citoyen Delente,
« une fête populaire, un banquet auquel il invita
« tous les pariotes. La préoccupation des élec-
« tions empêcha que cette fête de famille ne
« comptât de plus nombreux convives; mais, à

« deux heures, des clubs partis de divers quar-
« tiers de Paris et de la banlieue se rendirent à
« cette franche et loyale invitation, et ce furent
« meme les points extrêmes qui se montrèrent
« les plus empressés. Les clubs de Menilmon-
« tant, Passy, la Société populaire de Mont-
« rouge, arrivèrent bannière flottante, au milieu
« des chants patriotiques, et reçurent l'acco-
« lade.

« Au centre de la place du Châtelet s'éten-
« daient deux longues tables chargées de pain
« et de viandes froides. La Société populaire
« de Montrouge avait apporté un énorme gâ-
« teau, dû au citoyen Flotte, frère du démo-
« crate de ce nom, et il fut destiné à la commu-
« nion républicaine.

« A trois heures, les citoyens Parenthon,
« Frédéric Gérard, Delente, toujours pleins
« de cœur et d'énergie, et les orateurs des au-
« tres clubs, prononcèrent des discours em-
« preints des sentiments les plus fraternels, et
« le peuple qui assistait à cette manifestation
« fut appelé à prendre part au banquet.

« Des corbeilles pleines de vivres furent dis-
« tribuées, ainsi que quelques rafraîchisse-
« ments, et le gâteau du citoyen Flotte, coupé
« en petits morceaux, servit de pain bénit dans
« cette communion démocratique.

« A quatre heures, malgré une pluie *assez*
« *forte*, les clubs réunis se rendirent à la co-
« lonne de Juillet, dont ils firent le tour, la tête
« découverte et dans un silence religieux. Quel-
« ques paroles de regrets et d'adieu furent pro-
« noncées par plusieurs orateurs devant l'entrée
« du monument ; tous abjurèrent la vengeance
« et prêchèrent la pratique constante de la fra-
« ternité. On y lut les strophes pleines de poé-
« sie du citoyen Gauny sur la fraternité, et l'on
« en distribua des exemplaires aux assistants.

« Le retour eut lieu dans le même ordre, et
« chacun rentra plein de la grandeur de cette
« fête fraternelle, qui étonna les spectateurs
« les plus indifférents, et laissa dans tous les
« esprits un souvenir vivace. »

Le Démocrate chrétien. revue catholique, par de Gérando. Septembre, in-8°.

Le Diable boiteux. journal politique, véridique, charivarique, dramatique, et Vive la république ! In-fol.

3 n^os^ spécimens avec dessin différent. — Sans signature, mais réd. en chef E. Gigault de la Bédollière. Devait paraître le 15 mai, mais fut remplacé par l'*Indépendant*. (Voir.)

Le Diable boiteux à l'Assemblée nationale. Rédacteur en chef Ch. Tondeur. 29 mai-24 juin, 5 n^os^ in-fol.

Cet animal est fort méchant
Quand on l'attaque il se défend.

Le *Croque-Mort de la presse* parle d'un n° 6 du 23 juin, avec le sous-titre de *pamphlet de la république rouge ;* gér. Ch. Tondeur, que je n'ai pas vu ; mais il donne la date du 21 juin au n° 5, qui est ainsi daté : « Du jeudi 22 juin au samedi 24 » ; ce qui me porterait à croire à quelque confusion. — Distribuait force *coups de béquille* aux membres du gouvernement provisoire et aux hommes du *National*.

Le Diable rose. par E. La Bédollière. 15-29 juin, 3 n^os^ in-fol. papier rose, avec caricatures.

Vignette représentant Asmodée regardant par les tuyaux de cheminée.

« Le besoin d'un journal rose se fait plus que
« jamais sentir. N'est-il pas urgent d'offrir
« une perspective couleur de rose à tant d'hon-
« nêtes citoyens qui voient tout en noir ? »

— « *D*. Qu'est-ce que la République ?

« *R*. La République !... c'est jusqu'à présent
« la substitution de l'incapacité orgueilleuse à la
« vanité incapable ; c'est le remplacement de
« ceux qui avaient rempli leurs poches aux
« dépens du trésor public par des gens dont
« les poches sont vides et qui tiennent à les
« remplir de la même manière. »

On lit à la fin du n° 2 l'avis suivant : « A
« vendre, au plus offrant et dernier enchéris-
« seur, plusieurs chiens couchants ayant ap-
« partenu à l'ex-roi Louis-Philippe. On garantit
« que ces animaux ont totalement oublié leur
« maître, et montreront pour n'importe qui
« toute la docilité désirable. — *Nota :* Ces ani-
« maux ne sont pas à louer. »

Diogène sans-culotte. 18-25 juin, 2 n^os^ in-fol.

Ai-je vu des coquins, des coquins et des sots,
des sots et des coquins !

« La *tribune*, les *journaux*, qui hurlent à
« chaque instant, avec leurs cent mille voix :
« Je suis républicain ! un vrai républicain !
« Prenez ma république ! » par Jupiter ! si on
« ne les connaissait, on serait fort embarrassé
« dans le choix : quels petits saints ils font
« tous ! Tout beau, mes mignons ! paix ! paix !
« N'agacez pas le chien, il a encore des dents
« pour mordre et des crocs pour déchirer !

« — Nous sommes républicains !

« — Vous le voulez ? Eh bien soit ! Appro-
« chez ! J'ai la vue faible, je vais vous mettre
« ma lenterne sous le nez

« Passez, passez, vous autres, nullités
« écloses sous le soleil de l'impudence !

« Quels sont ces Démosthènes ? Ils sont
« nombreux... Oh ! les drôles de figures ! Ça,
« des républicains ? C'est une nuée de cor-
« beaux élus par des niais, des badauds, dont
« il est facile d'obtenir les suffrages quand on
« sait s'y prendre... quand on a le gosier bon,
« de l'effronterie, des grimaces et des pou-
« mons ; voilà le secret. Allez, allez, Messieurs,
« croasser plus loin, votre asthme patriotique
« éteindrait ma lanterne.

« Voici un général, bien galonné, ma foi ! qui
« s'avance à la tête de ses légions... Je vais
« peut-être voir un républicain... Comme il
« fait caracoler son cheval avec grâce ! Quelle
« belle bête que ce cheval !...

« Mais j'entends la voix des *journaux*...
« Moins haut, crieurs! Vos larynx épuisés ne
« suffiraient pas à nous débiter toutes ces sot-
« tises écrites!
« *La Presse! la Presse!* .. du citoyen Gi-
« rardin, un républicain, ni de la veille, ni
« du jour, ni du lendemain! *La Presse! la*
« *Presse!*... Je ne suis ni pour la régence, ni
« pour Henri V, ni pour les Bonaparte! *La*
« *Presse!* Cinq centimes, un sou!... A bas
« les communistes, les socialistes, les anar-
« chistes et les réactionnaires! A quoi sert une
« constitution? Vive *la Presse!* Vive Girardin!
« Vive moi!!!
« *Le Père Duchêne!* Demandez *le Père Duchêne!* il est en colère *le Père Duchêne!*
« — Parce que son journal *ne va pas;* —
« parce que ses acheteurs diminuent, et que
« les petits sous ne font plus les gros sous.....
« *Le Père Duchêne*, c'est un gaillard qui a
« compris bien vite que, si les riches n'ont plus
« d'or, le peuple a toujours un sou... pour le
« lui faire *cracher :* il s'agit de tourner son
« habit à l'envers, et de se dire l'avocat de la
« *sainte canaille!* Pauvre canaille! la police
« l'assomme, les riches la mangent, et les avo-
« cats lui rongent les os!... Pauvre canaille!...
« Les hommes! les hommes! Quels animaux
« ils font! Depuis le haut de l'échelle jusqu'au
« bas, tous... trompeurs ou trompés!... fourbes
« ou niais!
« Gare le chien!... Me voilà comme jadis sur
« la place d'Athènes...
« Républicains de toutes couleurs...
« Royalistes de tous les partis...
« Socialistes de tous les ragoûts...
« Journalistes, publicistes à tous vents...
« Gare le chien!..... Le cynique n'est pas
« mort, il s'est fait *sans-culotte!* »

Le Drapeau de la république. écho des gardes nationales de France. 28 mai-1er septembre, 92 nos in-fol.

Il y a un n° spécimen du 14 mai. A partir du n° 18 :

Le Drapeau national, écho...

Réuni à l'*Opinion publique*.

Le Drapeau républicain. journal des intérêts du peuple. 29 février, 6 nos in-4°.

Le Drapeau républicain. journal militaire démocratique. Prospect. in-8° du 25 mai. *P.*

Les Drapeaux de la presse parisienne. 11 octobre, in-8°.

C'est une bibliographie très-bien faite des journaux depuis février, dont elle reproduisait jusqu'à la physionomie. N'a eu que 4 livraisons.

Les Droits de l'homme... Liberté, égalité, fraternité, association, alliance des peuples. Rédacteur en chef : T. Dezamy. 2-9 mars, 3 nos in-fol.

Rouge écarlate. — Le n° 3 a pour sous-titre : *tribune des prolétaires.*

Les Droits du peuple. revue sociale et politique, par J. Terson. Prospectus-spécimen, in-8°.

L'auteur, transporté après les journées de juin, a publié dans la *Réforme* du 7 décembre 1848 un *Bulletin de la transportation.*

Le Père Duchêne. ancien fabricant de fourneaux et sans-culotte en 93. 12 mars-décembre, 1 n° in-18 et 4 nos in-fol.

Le n° 4 ajoute à son titre : *gazette de la révolution* (c'est le sous-titre d'un concurrent, qui suit), et le n° 5 : *gazette mensuelle de la révolution*. Ils ont l'un et l'autre pour épigraphe : *Vigilence. Sûreté. — Indépendance. Fermeté.* Le gérant ni l'imprimerie ne sont plus les mêmes qu'aux nos précédents, et l'aspect en est tout différent; ce qui me porterait à voir là une continuation apocryphe.

Si l'on en croyait le *Croque-Mort de la presse*, ces 2 nos, qui parurent quelques jours avant l'élection du président de la république, auraient été écrits et publiés par les rédacteurs de la *Gazette de France*, dans un but que nous laissons à nos lecteurs à deviner.

Voici en quels termes l'ancien fabricant de fourneaux s'adressait aux représentants dans son 1er n° :

« Citoyens représentants, le *Père Duchêne*
« vous le dit pour que vous soyez bien avertis
« et que vous ne prétendiez pas qu'il vous
« donne un croc en jambe : il ira tous les jours
« à la chambre s'embêter à vous entendre et
« s'écœurer à vous voir, afin de pouvoir le
« lendemain ou le surlendemain vous empoi-
« gner au collet et vous dire à chacun, l'un
« après l'autre, ce qu'il mérite, et dur, vous
« verrez ça!
« Ah! comme il éreintera les beaux parleurs,
« les orateurs, tas de blagueurs qui jabottent
« et qui n'avancent rien, le *Père Duchêne!*
« Et il les nommera en toutes lettres, savez-
« vous ça! car le *Père Duchêne* a dit :
« Mon journal, c'est le pilori. »
Et au peuple :
« C'était ainsi il y a cinq ans, c'était ainsi
« hier, ainsi sera-ce demain, si le peuple n'y
« prend garde.
« Le peuple, pour les hommes du pouvoir,
« c'est une bête de somme à laquelle on fait
« rendre le plus possible.
« A tant la sueur du peuple! au plus offrant
« et dernier enchérisseur! jusqu'à ce que le
« peuple se lasse, prenne un pavé et écrase la
« main qui lui serre la gorge.
« Ah! quand il se rebiffe, quand il se lève,
« quand il redresse la tête et le bras, alors on
« a peur, on tremble autour de lui, on l'appelle
« *peuple souverain*.
« Il a pendant deux jours sa cour, ses flat-

« teurs, ses palais; il est maître, il commande. « On le grise pour le faire tomber plus rudement. Quand il est soûl, bien soûl, on lui dit « que la république, c'est la souveraineté du « peuple; et le peuple souverain reprend ses « chaînes, son rude labeur, sa misère, et « rapporte à sa femme et à ses enfants, non « du pain, lui qui a vécu pendant deux jours « de l'odeur de la poudre et de l'odeur de la « gloire, — mais de la fumée et une indigestion de vin.

« Mais que lui importe! il a été pendant quatre heures maître de la cave d'un roi, il a « jeté par les fenêtres les meubles d'un palais, « il a brûlé, il a brisé, il a bu. — Il n'a pas « songé à piller; il ne rapporte rien.

« Après l'ivresse, le sommeil. Le sommeil « de Samson a suffi à Dalila pour lui voler sa « force; le sommeil du peuple suffit à ses « amis pour lui voler sa souveraineté. »

Cette résurrection du Père Duchêne avait été mal accueillie, de l'aveu du coupable, le citoyen Bordot. Les affiches qui l'annonçaient avaient été déchirées par des *réactionnaires*, par des *bourgeois;* Bordot avait été appelé à l'Hôtel de Ville par un membre du gouvernement provisoire, « qui le prit par les sentiments: on l'avait exilé sous prétexte qu'il était dangereux. De retour à Paris, il avait trouvé sa place prise, et il eût voulu pouvoir jurer tous les jurons du monde ».

« C'est donc ça la république! Eh bien, elle « est belle! On me déchire mes affiches! « On me met à la porte, on m'exile! On me « vole mon nom! Ah! citoyen Thuillier (le ré- « dacteur du *Père Duchêne* qui suit), tu peux « être un très-bon républicain, je le crois, « bien que j'en aie peu rencontré jusqu'à pré- « sent; mais je te le dis tout cru, *tu es un voleur!* Ah! tu profites de mon absence forcée « pour prendre mon nom! Mais comment veux- « tu que je m'appelle alors? Thuillier! Mais ce « n'est pas un nom, ça! Au lieu que le Père « Duchêne! Sais-tu bien ce que ça veut dire, « ce nom-là? Sais-tu bien à quoi ça oblige?

« Les aristocrates de mon jeune temps di- « saient: *Noblesse oblige. Duchêne* oblige autrement.

« Le Père Duchêne, ça veut dire l'ami, le « défenseur du peuple, l'ennemi des aristo- « crates, des faux patriotes, des injustes, des « humbles d'hier, orgueilleux d'aujourd'hui. « Sais-tu ça, citoyen Thuillier?

« Le journal du Père Duchêne, ça veut dire « le journal du peuple, du peuple républicain, « qui souffre, qui a faim, qu'on flatte, qu'on « exténue, qu'on bâillonne, qu'on trompe, « qu'on insulte, et qu'on tue s'il n'est pas content.

« Le journal du Père Duchêne, c'est le pi- « lori de l'égoïsme, de l'arrogance, de l'inertie, « de la sottise, de l'infamie, de la trahison.

« C'est le poteau des hommes du lendemain « qui ont mangé à tous les rateliers, et qui « viennent manger à celui du peuple après « avoir mangé à celui des rois.

« C'est l'accusateur public qui appelle à son « tribunal inflexible tous les citoyens, quels « qu'ils soient, quand ils manquent à leurs « promesses, à leurs devoirs, à leur serment; « qui les juge, qui les honnit, qui les flétrit, « qui les marque de sa plume, qui vaut un « fer rouge, car la trace est indélébile...

« Je reprends ce nom, qui m'appartient... J'y « tiens... parce qu'il sera l'insomnie des hommes « du pouvoir qui ont promis au peuple du « pain, du travail et la république, et qui ne « lui donnent ni pain, ni travail, ni la république... »

Le Père Duchêne, gazette de la Révolution. An 1er de la république. Gérant : Émile Thuillier; rédact. : Colfavru, président du club des Hommes libres; Laroque, président du club de la Montagne; Gautier, délégué au Luxembourg, etc. 10 avril-24 août, 35 nos in-fol., dont plusieurs (13, 14, 19) sont doubles.

Un des journaux démocrates les plus populaires; il se vendait, dit-on, à 60 et 80,000 exemplaires. Ce fut l'un des agents les plus actifs de l'insurrection de juin, à la suite de laquelle il fut suspendu. Voici les conseils qu'il adressait au peuple le 16 avril, le jour précisément où paraissait le fameux Bulletin n° 16 (Voy. ci-dessus *Bulletin de la République*); la rencontre est remarquable :

« Il y a des gens qui prétendent que, quel « que soit l'esprit de l'Assemblée constituante, « on doit la maintenir et la respecter, attendu « qu'elle sera, disent-ils, en raison du vote « universel, l'expression la plus fidèle du vœu « de la nation.

« Cette opinion a cela de fâcheux pour ceux « qui l'émettent qu'elle exprime ou une grande « niaiserie, ou une pensée réactionnaire : car « on ne peut plus mettre en doute aujourd'hui « que les véritables amis du peuple ne soient « les républicains démocrates et socialistes.

« Donc, si l'esprit du peuple, dans les élec- « tions, est bien dirigé, l'Assemblée consti- « tuante sera toute démocratique; dans le cas « contraire, le peuple aurait été trompé, et alors « il devrait user du pouvoir de la souverai- « neté pour dissoudre l'assemblée et provoquer « de nouvelles élections. Contester ce droit au « peuple, c'est nier sa souveraineté. »

Cependant la Mère Duchêne, dont nous allons parler tout à l'heure, trouve que ce nouveau Père Duchêne n'est pas assez violent; elle le traite d'aristocrate, de réactionnaire, elle le pousse du pied et du coude.

« Marche donc, vieux, ou bien je te casse « mon sabot sur le pot au noir politique. » — « La mère Duchêne, la veuve du conven- « tionnel Hébert, ne se souillera jamais jus- « qu'à faire alliance avec un homme taré qui « n'a aucune conscience morale; la veuve d'un « vieux républicain ne souffrira point qu'on « ose insulter à sa dignité jusqu'à la faire « descendre au niveau de la fange... Eh bien! « sachez une fois pour toutes que deux misé- « rables exploiteurs, que l'on dit aujourd'hui

« vendus à la police et à l'aristocratie, cette « éternelle ennemie du peuple, représentent le « vieux Père Duchêne, le grondeur d'autre- « fois : l'un est un sieur Thuillier, ancien ci « ou ancien ça, mais que je sais avoir passé « en cour d'assises pour banqueroute fraudu- « leuse, puis en police correctionnelle pour « une autre disgrâce. Son collaborateur, associé « ou complice, est un sieur Colfavru, espèce « d'avocat sans cause qui a pour ressources « pécuniaires une femme de soixante ans à « laquelle il se prostitue... »

Le vrai Père Duchêne de 1848, journal des classes ouvrières. 21-30 mai, 4 nos in-fol.

Abolition de l'exploitation des êtres humains.
Association volontaire des maîtres et des ouvriers.
Organisation du travail par l'association.
Répartition proportionnelle aux apports et au labeur.

Débute par une virulente apostrophe contre le Père Duchêne de 93, qu'il appelle « vieille caricature d'un passé qui ne peut plus renaître; enfant mort-né des saturnales d'une imagination débauchée; ignoble exploiteur d'un peuple trop longtemps abusé; triste avorton d'une piteuse opération mercantile », etc., etc., et lui offre l'emploi de balayeur chez les ignorantins. Puis, s'adressant *au peuple souverain :*

« Jusques à quand abuseront-ils de ta pa- « tience et de ta crédulité? Est-ce là ce que les « *deux cent mille* délégués attendaient des « *commis* du peuple de France? Ne vois-tu « donc pas qu'ils ont soudoyé des agents pro- « vocateurs pour t'escamoter ta sublime mani- « festation polonaise, comme ils se préparent « à t'escamoter la république *démocratique!* »

Le Petit-fils du Père Duchêne. 14-26 juin, 5 nos in-fol.

Is pater non talis filius.

Brutus-Boniface-Hector Duchêne renie père et mère : il les malmène même d'une assez rude façon, aussi bien que « ces Cincinnatus du ruisseau, ces muscadins du bonnet rouge, qui ont pris le bagage et les tréteaux de monsieur son vénérable grand-père. »

« Eh quoi! Messieurs, vous dirait le brave « marchand de fourneaux, vous m'appelez « *votre maître!* Eh bien! dans mon temps, « je n'aurais pas voulu de vous pour décrotter « les sabots de ma servante, que j'ai épousée à « la face du soleil, ayant pour prêtre l'huma- « nité et le gazon pour autel! Moi, j'étais ter- « rible par moi-même et par les autres; je « traînais à ma suite un peuple nouvellement « réveillé par tous les crimes de la parole, du « sophisme, du meurtre, un peuple avide de « nouveauté et rendu féroce par cette nouveauté « même. J'étais comme lui un brutal, un bar- « bare, un furieux; nous portions les mêmes « sentiments obscènes dans la même ven- « geance; la rue était notre domaine; nous « aimions à nous vautrer dans cette fange « sanglante, enfants du sang et de la fange. « Nos femelles partageaient nos instincts; nos « petits se mêlaient à nos fureurs. Nous avions « tant de choses à souiller, à détruire, à abattre, « depuis le berceau de l'enfant jusqu'au tom- « beau du vieillard, depuis le velours du trône « en lambeaux jusqu'aux sommets des tours de « Notre-Dame! C'était le bon quart d'heure de « l'orgie politique, c'était le bon moment de la « curée, le vrai jour du *Père Duchêne.* Nous « avions la sagacité du chien, la faim du loup; « et moi j'étais le limier qui menait toute la « bande en hurlant.

« Mais vous, qui êtes-vous, pour toucher à « mon arsenal d'invectives? De quel droit osez- « vous m'emprunter mes folies furieuses? Et « non-seulement de quel droit, mais en quel « moment? Où sont les seigneurs à renverser? « Où se cache la féodalité? Quels châteaux- « forts? Quelle Bastille? Quelle race royale? « Quels propriétaires à dépouiller au dedans? « Quels ennemis à arrêter au dehors? J'ai beau « chercher, parmi les bonnes gens qui écri- « vent le *Père Duchêne* de 1848 je ne vois « que des enfants qui se font peur à eux-mêmes, « des fats en bonnets rouges brodés par les « mains de leur maman, et qui se cachent de « papa pour écrire le *Père Duchêne* avec de « l'encre de la Petite-Vertu.

« J'ai beau chercher les choses et les hommes « destinés au renversement de 1848, je ne « trouve rien qui puisse exciter nos colères. « Quand on pense que vous n'avez pas d'au- « tres aristocrates que M. Ledru-Rollin ou « M. Crémieux, on est tenté de rire! Quand « on voit que votre royauté repose sur la tête « fortunée de M. et Mme Flocon, on est tenté « de se demander pourquoi vous publiez le « *Père Duchêne*, sinon pour rire. Je cherche « en vain des comtes, des marquis, des vi- « comtes; je ne vois que le duc Pasquier et « le comte de Salvandy! Est-ce qu'au fait le « *Père Duchêne* peut empêcher M. de Sal- « vandy d'être un comte, si ça l'amuse? Est-ce « qu'au fait le *Père Duchêne* peut forcer « M. Pasquier de s'appeler Pasquier tout court, « comme son père et son grand-père, s'il re- « monte jusque-là?.... Vous nous la donnez « belle avec vos réformes! Mais cette société « que vous voulez réformer, elle est réformée « depuis cinquante ans, et du haut en bas! Je « ne vois que des bourgeois, des ouvriers, des « travailleurs, et à la place de ce clergé tout « puissant, de ces moines, de ces princes, de ces « grands propriétaires qui fatiguaient la France « du poids de leur oisiveté, que vois-je, sacre- « bleu! que vois-je? Une république divisée « en cent trente-deux millions de petits mor- « ceaux de terre, sept millions cinq cent mille « foyers, ayant chacun sa famille, son jardin, « son champ de blé! Ne sont-ce pas là des « aristocrates bien dangereux, et cela valait-il « la peine de tirer le vieux *Père Duchêne* de « son tombeau? »

Voici en quels termes sensés le petit-fils du Père Duchêne s'exprimait sur le fameux *Banquet à cinq sous, fraternisation des travailleurs.*

« Est-il bien adroit, bien politique, dans ce

« banquet, de vous séparer des autres classes ?
« Vous demandez l'égalité, et je vous vois
« sans cesse proclamer l'exclusion. C'est mal ;
« c'est vouloir la désunion, c'est provoquer la
« lutte, c'est appeler la guerre civile. Elle ne
« vient que trop sans qu'on l'appelle, vous le
« savez aussi bien que moi. Il n'y a pas que
« des ouvriers sur la terre et dans la société ;
« il y a aussi des savants, des artistes, des
« poëtes, des philosophes, et même des bour-
« geois, ce que vous n'êtes pas fâchés de
« devenir, et vous avez raison, dès que vous
« pouvez allonger vos vestes. Vous m'invitez
« à mal dîner sur l'herbe ; moi, je voudrais
« pouvoir vous inviter tous au café de Paris.
« Allez, messieurs les commissaires, la réserve,
« les bonnes manières, la tenue, le silence,
« l'ordre, la commodité, les plafonds dorés,
« les siéges élastiques, le filet au madère, le
« vin vieux, valent bien les coups de soleil ou
« la pluie. Désirez le mieux, et vous y arri-
« verez en passant par le bien, auquel vous
« avez droit, comme tout le monde. Pour cela,
« il faut, pardonnez-moi l'expression, renoncer
« à votre hypocrisie, ne plus vanter sans cesse
« le médiocre et le bas, lorsque, comme toute
« créature humaine, vous avez dans l'âme le
« sentiment du beau et du grand. Tout est en
« vous, la pensée et l'action, les grandes vertus
« et les nobles dévoûments, la force et la jus-
« tice. Vous êtes la mine inépuisable d'où l'on
« tire sans cesse les grands hommes et les
« grandes choses Pourquoi ne vouloir dans
« cette mine que la boue, et jamais l'or ?
« Pourquoi écoutez-vous ces empoisonneurs
« de morale qui vous rendent fous et furieux,
« en chatouillant en vous les mauvais instincts
« et les passions mauvaises, espèces de mar-
« quis de Sade de la politique et de la raison ?
« Votre avenir est en vous, votre amélioration
« est en vous, votre bonheur est en vous.

« Prenez le temps pour auxiliaire. Vous êtes
« fatigués d'attendre, dites-vous ? Est-ce que
« nous n'attendons pas tous ? Si la bourgeoisie
« vous fait ombrage, croiriez-vous, par hasard,
« lui être un voisin fort agréable ? Cependant
« vous ne pourrez jamais vivre l'un sans
« l'autre. Aimez-vous donc, non pas de cette
« fraternité peinte en noir sur les murs par le
« grand M. Caussidière, ce Franklin du pétard,
« ce Washington du lampion, mais de cette
« fraternité chrétienne, universelle, invisible,
« mais réelle, que n'ont pas inventée les rédac-
« teurs du *National*, lesquels n'ont pas encore
« pris la place de Dieu, la seule place qu'ils
« aient respectée, parce qu'elle est sans appoin-
« tements.

« Votre banquet a donc tout l'air, à votre
« insu, d'une vengeance du fromage sur le rôti,
« avec vos ouvriers, vos prolétaires, votre
« égalité et votre fraternité. Mes amis, on ne
« refait pas le passé, si toutefois l'on peut,
« dans une certaine mesure, préparer et amé-
« liorer l'avenir. Voyez ! on a essayé du dra-
« peau rouge : où est le drapeau rouge ? du
« bonnet phrygien : où est le bonnet phrygien ?
« de l'ignoble tutoiement : où est le tutoiement ?
« Ces vieilles et laides choses sont mortes,
« bien mortes, très-mortes. Guerre à leurs
« cendres ! Vous vous moquez de la perruque,
« de la canne à bec de corbin, des culottes,
« de la poudre et des mouches ; mais ce n'est
« pas plus suranné que vos banquets civiques
« et vos arbres de la liberté, autres perruques.
« La liberté est comme la santé, dès qu'on
« s'en occupe on n'en jouit plus. Ne soyez pas
« les hypocondres de la liberté. »

A en croire le Père Duchêne, celui qui revendiquait l'héritage de l'ancien marchand de fourneaux, ce petit-fils dénaturé, « cet aimable enfant qui n'ouvrait la bouche que pour le renier, l'inventeur, le trouveur, le ramasseur, c'était le père du *Figaro*, de l'*Europe littéraire*, de la *Semaine*, de l'*Epoque*, et de bien d'autres serpents avec ou sans sonnettes ; c'était le seigneur suzerain du *Château des fleurs*, du *Jardin d'hiver*, de la Soufrerie de la Guadeloupe..., c'était l'ancien directeur des Nouveautés, c'était l'ancien préfet, c'était..... oui, c'était Bohain, s'il faut l'appeler par son nom. — Qu'il le nie, s'il l'ose, et alors je lui casse sa bonne jambe. »

Il y eut encore :

— **Les Lunettes du Père Duchêne,** journal chantant, comique, satirique, anecdotique et orné d'images, rédigé par L. C***, auteur de la chanson : *Du pain! cri du peuple* (10e édition). Juin 1848, 2 nos in-fol.

— **Le Perdu Chêne de la révolution.** Gérant-rédacteur : A. F. Lacroix. An 1er de la république, in-fol.

Confiance, sécurité. — Intelligence (!), patrie.

Canard lancé par des spéculateurs, — et, s'il vous plaît, à 80,000 exemplaires — c'est lui qui le dit, — pendant la suspension du *Père Duchêne* en juillet 1848.

Du même cerveau sortit, l'année suivante, cet autre canard, qui se disait également tiré à 80,000 exemplaires :

— **Le Père Duchêne de 1849.** 2 et 5 mai 1849, 2 nos in-fol.

Vignette : un gland.

« Est-ce une action répréhensible que de
« faire revivre le titre d'une feuille radicale
« qui... Du reste, le *fruit métaphorique* qui
« orne notre frontispice éloigne de nous, par
« une ingénieuse allégorie, tout soupçon de
« plagiat, et, malgré les calomnies colportées
« par la réaction contre les hommes de février,
« on ne viendra pas nous dire que nous sommes
« un journal *sans gland*. »

Continué par

Le Moniteur de la racaille, ou Jacques-Bonhomme aux électeurs. 6 mai, in-fol.

— **Le Réveil du Père Duchêne.** Mars-avril 1850, 2 nos in-fol.

La Mère Duchêne ne pouvait manquer de se mêler de la partie; et elle n'est pas moins forte en gueule que son *vieux bribe*.

— **Le Travailleur,** par la Mère Duchêne. An 1er de la république démocratique et sociale. Rédact. C. Vermasse, dit Mitraille. 27 mai-24 juin, 6 nos in-fol.

Il y a en France 117 hommes qui se tuent pour la jouissance d'un seul.
Celui qui n'est pas avec nous est contre nous.

Essaya, pendant l'état de siége, de se continuer sous différents titres : *le Bohémien de Paris*, *la Sorcière républicaine*, *Monsieur Pipelet*.

La Mère Duchêne déclare la guerre aux riches, à la civilisation, au gouvernement, aux administrateurs « aux bourgeoises décrottées qui puent la chair humaine. » La civilisation lui semble un *chaos immonde*, les gouvernants des *paillasses politiques qui volent le peuple*, et elle pleure de voir l'*organisation du travail s'en aller en eau de boudin*, tandis que les administrateurs *escamotent la grenouille*. Voici un extrait du premier numéro; on jugera du reste.

« Les vampires royaux sont tombés, buvant « jusqu'au dernier râle le sang du peuple qui « envahit en vainqueur l'Hôtel de Ville. C'en « est fait, la succession des hauts emplois, « des grasses sinécures, est ouverte, et d'in- « dignes bâtards se jettent au travers des « rues, tournent les barricades, salissent de « leurs bottes vernies le sang versé par nos « frères, et sautent par-dessus les cadavres « pour courir à la curée. D'où viennent-ils? « que veulent-ils? que sont-ils? La belle ques- « tion! Ils sortent des caves où ils étaient « enterrés depuis le 24 février, et maintenant « qu'il n'y a plus de balles à mordre, de car- « touches à brûler, les voici qui accourent ef- « farés, pestant encore contre ces remparts « de pavés qui les empêchent d'aller d'un « train de poste dans les rues pour arriver au « partage qu'ils ont convoité.

« Ce qu'ils veulent, pardié! la chose n'est « pas neuve : il faut à ces gants jaunes, non « pas une baïonnette pour faire la faction « comme les camarades, mais le pouvoir, la « force armée, la police et la loi, parce qu'avec « la force armée, la police et la loi, l'on ex- « ploite cet *imbécile de peuple*, qui a au « moins le mérite d'être le bœuf gras de la « fête.

« Qui ils sont? — Morguienne, vous devez « les connaître. Voici venir les Garnier-Pagès, « les Marrast, les Crémieux, suivis d'un nom- « breux état-major de laquais et de marmitons. « Laissez passer la séquelle, et vous allez voir « venir ensuite les Pagnerre, les Flottard, les « Buchez, les Recurt, les Buffet, et toute la « bande noire des bipèdes affamés de titres et « d'épaulettes. O République! Place donc à « tous les laquais de nos rois! place aux laquais « des laquais! Cette aristocratie nouvelle a « besoin de lambeaux et d'esclaves. Et toi, « peuple des barricades, la baïonnette au « canon! efface-toi! Montagnards, vous les « nouveaux affamés, veillez sur vos seigneurs. « Couchez-vous sur les dalles de l'Hôtel de « ville pendant que vos maîtres reposent mol- « lement sur les couchettes dorées du vieux « Rambuteau. Restez trente-six jours sans « ôter vos chaussures pourries, vos haillons « usés, pour assurer à ces vendus de la royauté « gloire et sécurité...

« La vermine couvre vos habits, enfants; « que vous importe?.. N'êtes-vous pas le peuple « souverain? Ils vous l'ont dit. Alors que « voulez-vous? Soyez donc les sentinelles de « ces matadors. Gardez votre linge sale et vos « haillons, et ouvrez les grilles aux solliciteurs « et aux femmes galantes qui viennent mar- « chander des emplois, des grâces et des « tontines à vos féaux seigneurs. Vous êtes là « pour tout faire, la République le veut. A « ce prix, vous aurez bien mérité de la pa- « trie!... »

Les superbes fêtes renouvelées de 93 ne trouvent pas grâce devant la sans-culotterie de la Mère Duchêne, pas même *la fete dite de la Concorde*.

« *La Mère Duchêne* n'est pas allée à la fête; « la vieille mère du travailleur ne va pas gri- « macer un sourire dans la foule, quand elle « sait que des milliers de ses enfants sont sans « pain et sans travaux. — Et qu'irait-elle faire « au milieu des baïonnettes et des chars de « triomphe? Voici neuf cents cumulards sa- « tisfaits, étalant leur pédantisme et leur im- « puissance! Allons donc! Pense-t-on que « si la vieille était passée par là, elle aurait « pu se tenir la langue? — N'aurait-elle pas « engueulé proprement cette bande de cla- « queurs soudoyés du Champ de Mars, ap- « plaudissant quand même aux phrases ba- « nales sorties de cerveaux creux, ou aux « moindres contorsions des commis de la nation? « — N'aurait-elle pas été indignée de voir nos « jeunes filles s'oublier jusqu'à jeter des fleurs « à ces mêmes commis? — Vraiment, cela « passe toute expression, nos filles devraient « être de meilleure maison.

« Et puis, pour ceux qui ont la panse pleine, « qui ont 25 francs par jour et plus à gri- « gnoter, les fêtes peuvent avoir de l'attrait; « mais pour ceux qui sont dans la misère, « pour ceux qui pleurent sur les destinées de « la Pologne, pour ceux enfin qui ont du cœur « au ventre, ce jour-là était un jour de deuil.

« J'ai cru qu'il n'y avait que la canaille « royale capable de voter 2,000,000 de francs « pour danser sur des cadavres et devant des « cachots; mais, hélas! la vieille balayeuse des « barricades s'est trompée un jour de plus. — « Pauvre peuple! toi le seul souverain, on se « moque de toi comme de Colin-Tampon. — « *La Mère Duchêne se fâchera, entends-tu ?* »

Le citoyen Vermasse a encore publié sous le nom de la Mère Duchêne un certain nombre de canards isolés.

La Mère Duchêne au pilori, par C. Vermasse, dit Mitraille. Avril 1849, in-fol.

« Que le diable m'emporte! il fallait, papa

« Populus, que vous ayez reçu un bon coup « de soleil sur la cocarde pour vous laisser « entortiller de la sorte.... Louis Blanc, Caussidière, Laviron, Houneau, Seigneuret, et « vous tous, *galériens*, pontonniers, captifs « et proscrits, la France socialiste vous bénit, « en attendant qu'elle puisse vous presser dans « ses bras..... »

La grande Colère de la Mère Duchêne.

Le Casque à mèche, par la Mère Duchêne. Voir à 1849.

Jésus-Christ devant les Aristos, par la Mère Duchêne.

Journée du 16 *avril* an 4028 du monde.

— **L'Amer du chêne**, ou Avenir de l'Europe d'après le passé et le présent. Juin, in-fol.

Réimprimé avec ce sous-titre : *ou Amertume des révolutions passées, présentes et futures.*

— **Madame Duchêne**, quelques vérités avant les élections. S. d., in-fol.

Impartialité, franchise et audace.
Bonheur réel, raison et patrie.

L'Écho des délégués du Luxembourg. 3 nos.

L'Écho des bons drilles, par le citoyen Albe Bernard, dit Albigeois le Bien-Aimé, compagnon passant, charpentier, bon drille du tour de France et du devoir. In-8°.

Rangé très-bénévolement parmi les journaux; c'est tout simplement un recueil mensuel de chansons.

L'Écho des employés, journal spécialement consacré à la défense des droits et des intérêts des employés de toutes les administrations publiques. Novembre 1848-31 décembre 1850, 26 nos en 2 vol. in-4°.

Au n° 15, de janvier 1849 : *l'Écho des employés et des fonctionnaires publics.*

— **La Tribune des employés.** 3 avril-8 mai, 5 nos gr. in-8°.

L'Écho des lois et codes de la république française, ou le Livre de tous les citoyens, contenant les lois, décrets, arrêtés, etc., du gouvernement. 3 nos in-8°.

L'Écho des journaux, revue historique, littéraire et pittoresque de chaque semaine. . 25 octobre 1848-mars 1849, 13 nos in-8°.

L'Écho des marchands de vin, des vignerons et des ouvriers. Octobre, in-fol.

On trouve parmi les rédacteurs de cette feuille, qui était l'organe d'un comité central des boissons, des noms qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer là, ceux de J. de La Madeleine, rédacteur en chef, Charles Baudelaire, Pierre Dupont, Villegardelle, Paul Rochery, etc. — Elle annonçait comme devant paraître en novembre un *Républicain*, journal politique, commercial et agricole, qui, « par l'importance de sa rédaction, était appelé à se placer au premier rang des grands journaux », mais il n'a pas été donné à la France d'admirer ce phénomène.

Ces deux journaux devaient concourir à la même œuvre. Leur création avait été décidée dans une assemblée générale de marchands de vin sur la proposition du comité central des boissons, comité élu par plus de huit mille marchands de vin de Paris et des environs. Les raisons, avait dit le président, qui ont empêché les marchands de vin de réussir dans leur lutte contre la régie se résument toutes dans une seule, le défaut d'entente et d'union, et la publicité est le seul moyen de remédier à ce défaut. En conséquence « il avait proposé la création de deux journaux, l'un quotidien et présentant toute la variété de rédaction des grands journaux de Paris . ce devait être le *Républicain*, journal politique, commercial, agricole, qui défendrait l'intérêt de la corporation devant l'Assemblée nationale et auprès des tribunaux; l'autre mensuel : c'était notre *Écho*, spécialement destiné à établir les relations du comité central avec les comités des départements, et à l'insertion des propositions et réclamations de chaque abonné. Les deux journaux réunis ne devaient coûter que 22 fr. »

L'Écho du peuple, journal politique et social, par Alph. Vernet. 9 avril, in-fol.

L'Écho du peuple, journal des intérêts moraux et matériels. Réd. en chef : Honoré Arnoul. Mai, in-fol.

Un quasi-homonyme du rédacteur de cette feuille, un nommé Constant Arnould, a publié en 1849 sous ce titre d'*Echo du peuple*, 8 feuillets in-4° contenant chacun une pièce de vers quelconque, ou quelconques, chanson, complainte, etc.

L'Écho du soir. 29 mars, in-fol.

L'Écho du soir, paraissant tous les jours, avec les nouvelles officielles..., par Pellagot. 3-4 avril, 2 nos in-fol.

C'était la reproduction textuelle de la *Correspondance de Paris*, ci-dessus. — Voyez le *Messager*, journal politique.

L'Echo national. Rédact. A. Vitu. Septembre, in-fol.

Fondé, dit-on, par M. B. Delessert fils, dans l'intérêt de sa candidature.

L'École politique du peuple, journal des travailleurs des villes et des campagnes. Rédacteurs : Meunier et Adolphe Chardon. Décembre 1848-mai 1849, 6 nos in-fol.

« Éclairé sur ses droits et sur ses intérêts, « le peuple, un jour qui n'est pas loin, nous « l'espérons, sommera ses représentants de « réformer tous les abus dont il souffre, d'a- « bolir tous les priviléges usurpés à son pré- « judice. »

L'Éducation nationale, ou Explication complète du principe de la république. Rédact. en chef Robert (du Var). Novembre, in-8°.

L'Éducation républicaine, journal des maîtres d'étude des lycées de la république. Juin 1848-mars 1850, in-fol.

L'Électeur, journal de la Constitution et des élections, ou Catéchisme civique des droits et des devoirs politiques des citoyens... Sous la direction de Me Paganelli-Zicavo, avocat. 12 mars, in-8°.

1 n° de 16 pages, avec supplément de 8 pages.

L'Élection populaire. 3-18 avril, 5 nos gr. in-4°.

Journal légitimiste et religieux, publié en vue des élections, et tiré, dit-on, à 50,000 exemplaires, pour être envoyé dans les départements.

L'Émancipation de l'enseignement, journal politique, scientifique et littéraire. Rédact. en chef : Marle aîné; collaborat. Ch. Martin, B. Lunel, Émile Chasles, etc. 13 mai 1848-octobre 1849, 77 nos in-fol.

L'Enfer et le paradis du peuple. Travail, économie politique, éducation. Rédactrice : Mme de Beaufort. 2 avril, in-fol.

« *Qu'est-ce que le peuple?*

« Peu de gens le connaissent, et encore « moins l'apprécient comme il doit l'être. Aussi « quelque individus n'en parlent qu'avec mé- « pris, se croyant salis par son contact, et « volontiers ne le regarderaient que comme « l'on voit les serpents boas au Jardin des « Plantes, c'est-à-dire à travers les vitres. « D'autres, au contraire, heureux qu'il existe, « et abusant de sa bonne foi et de sa position, « s'en servent comme d'une meurtrière derrière « laquelle ils se cachent, et où, se jouant de « l'existence de leurs semblables, ils s'inquiè- « tent peu du sang qu'ils font verser pour at- « teindre le but de leur ambition. »

Feuilleton en vers, contenant, entre autres pièces, une ode *A la République française*, envoyée le 26 février au Gouvernement provisoire; une autre *Aux Femmes* :

O vous dont les charmes vainqueurs
En tout temps ont gagné les cœurs,
Femmes! votre part est donnée,
L'heure du devoir *a sonnée!*

Éphémérides de la république française. Mars, in-12.

Contient les arrêtés, circulaires, et en général tous les actes officiels du gouvernement républicain.

L'Épilogueur, journal antipathique à tout ce qui n'est pas l'expression vraie de la popularité, du patriotisme et de la nationalité, par le citoyen Salomon fils (du Finistère)... N° spécimen, avril, in-fol.

Le citoyen Salomon se qualifie « auteur d'un *Calendrier planétaire et universel* propre à régler définitivement le temps civil et astronomique à partir de l'an 1er de la seconde république française, membre de plusieurs sociétés savantes et inventeur d'un papier inaccessible au lavage. »

L'Époque, journal des honnêtes gens. 4-18 juin, 5 nos in-fol.

Chacun chez soi, chacun pour soi. — Défense de la famille, de la morale et de la propriété. — Plus d'utopies. Abolition du socialisme.

Feuille satirique et facétieuse. Rédacteur en chef, le citoyen Odilon Pinchon, bonnetier patenté. — Se placardait sur les murs de Paris. On lit en tête cet avis :

« La direction de l'*Époque*, après s'être « adressée à de nombreux propriétaires, « s'est vue forcée de renoncer à établir ses « bureaux pendant que dureraient l'anarchie « et les mouvements tumultueux de la capi- « tale. Les propriétaires, qui tous sympathisent « du reste, complétement, avec l'esprit de la « rédaction, craindraient d'attirer sur leurs « bâtiments les excès des factions. Espérons « que cet état violent, si opposé à la liberté « individuelle, ne durera pas; puissions-nous « être assez heureux pour y coopérer et accé- « lérer le dénoûment de la crise! Nous comp- « tous sur M. le préfet de police.

« Nous prions ceux qui auraient des commu- « nications à nous faire de nous les adresser « par la voie de l'affichage sur les monuments « publics. »

L'Ère nouvelle. Rédact. en chef : le P. Lacordaire; collaborat. l'abbé Maret, Ozanam, de Coux, etc. 15 avril 1848-1er juin 1849, 3 vol. in-fol.

Au n° 90 de 1849, prend pour sous-titre : *Conciliation dans les principes.* — Il y a 2 nos

65 et 2 n°s 132 de 1849; il n'y a pas de n° 111, ni de 113, ni de 139.

« De grands événements viennent de s'ac- « complir dans notre patrie. Une troisième fois, « depuis cinquante ans, l'impuissance des « hommes à fonder en France un pouvoir so- « lide a été manifestée. Le premier qui l'ait « tenté, en s'appuyant sur le prestige de la « victoire, a vu tomber son œuvre le jour où « la victoire l'a trahi. Ceux qui sont venus « après en ont appelé aux traditions antiques, « à la force des races royales consacrées par « le temps et l'hérédité : ils ont péri d'une « main qui a retourné contre eux la majesté « du sang. Les derniers se croyaient plus forts « en demandant secours aux intérêts maté- « riels; ils espéraient dans le développement « du commerce et de l'industrie, dans une « activité qui ne laisserait jamais ni reposer la « fortune, ni tarir l'ambition : on vient de les « voir s'évanouir dans le pressentiment continu « d'un mal-être issu des entrailles mêmes de « la prospérité. La terre a manqué sous leurs « pieds comme elle l'avait fait aux descendants « des grandes races, et avant eux à l'homme « de la victoire; et à chaque fois le gouffre « s'est élargi. Napoléon avait été vaincu par « l'Europe, et un million de soldats nécessaires « pour l'abattre avaient enveloppé sa chute « dans une solennité qui imposait à l'âme. « Charles X avait laissé derrière lui sauve et « intacte la dignité du parlement national. « Mais aujourd'hui, que reste-t-il qui n'ait été « atteint? Rois, princes, pairs, députés, soldats « rangés en bataille, tout a disparu dans une « ruine qui n'a rien coûté. Il semble que la ré- « volution d'un empire ne soit plus qu'un jeu « d'enfant, et l'œil étonné contemple cet abîme « où trois fois, en moins d'un demi-siècle, un « vaste royaume a précipité son gouvernement. « Faut-il donc désespérer? N'y a-t-il plus d'ancres « pour nous? La France est-elle dans l'enfante- « ment de sa vie ou de sa mort? Beaucoup n'en « savent rien et tremblent d'une peur qu'ils ne « cherchent pas même à s'expliquer. Les uns « espèrent, les autres doutent, plusieurs mau- « dissent, un grand nombre croit et attend. « Nous sommes de ceux qui croient et atten- « dent : car, au milieu de ces catastrophes « répétées, nous retrouverons toujours deux « choses debout, la nation et la religion. Ce « peuple qu'on estime perdu ressaisit au mo- « ment même le sentiment de l'ordre, et tire « de son sein, avec une imperturbable fécon- « dité, de nouveaux éléments de hiérarchie et « d'organisation. On le jugeait ennemi de Dieu, « et, dans l'enivrement même de la victoire, il « tombe aux pieds de celui qui ne demande « rien tant aux victorieux que le sentiment de « leur faiblesse.

« Non, la France n'est point un peuple inex- « plicable ou mort. Il a vers le *vrai* et le *juste* « une aspiration dont ses mouvements désor- « donnés ne sont que le témoignage; il cherche « un gouvernement sincère comme lui, géné- « reux comme lui, qui ne fasse pas de son « existence une contradiction perpétuelle à ses « vœux. *On promet trop à ce peuple et on « ne lui tient pas assez;* les lois lui repren- « nent ce que ses constitutions lui donnent, les « restaurations lui ôtent ce que ses révolutions « lui gagnent, et dans cet horrible jeu, s'il « perd la foi aux pouvoirs qui lui mentent et « aux choses qui le trahissent, il ne perd « jamais l'espérance d'une vie régulièrement « ordonnée, qui consacre les principes de li- « berté, d'égalité et de fraternité que le chris- « tianisme a mis au monde... »

L'Esprit du peuple, courrier des rues. Rédacteur : Charles Desolme. 1er avril-21 mai, 43 n^os in-4° et in-fol.

Le sous-titre disparaît à partir du n° 36.

« Que tous les citoyens qui ont du superflu « viennent en aide à tous ceux qui manquent « du nécessaire : *sans cela pas de fraternité.*

« Que nul n'ait droit au nécessaire sans le « mériter par ses vertus civiques et par son « travail : *sans cela pas d'égalité.*

« Que nul ne puisse être violemment dé- « possédé de ses droits de citoyen : *sans cela « pas de liberté.* »

L'Esprit national. Rédacteur en chef : V. Rondy (Capo de Feuillide); collaborat. : A. Vitu, F. De Laboulaye. 2 mai-8 juin, 32 n^os in-fol.

Réactionnaire... N'a pas paru les 15, 22, 24 mai, les 2, 5 et 6 juin.

L'Etendard des droits du peuple. 13-14 mars, 2 n^os in-fol.

Travail et liberté.

« Nous avons écrit sur notre drapeau : *Tra- « vail et liberté*, et nous serons toujours sur « la brèche quand il s'agira de défendre cette « devise, qui résume en deux mots toute l'am- « bition du peuple. »

L'Étoile de la France. In-8°.

Titre sous lequel la *Gazette* s'est dissimulée pendant quelque temps. Voy *supra*, p. 10.

L'Étoile du peuple. In-fol.

Dans la *Presse parisienne;* mais c'est tout simplement une demi-feuille de prétendues satires.

L'Europe républicaine. In-8°.

Prospectus in-fol. du 8 juin, signé : J. Raballet, et annonçant le journal pour le 1er juillet.

Il y a un canard sous ce même titre : l'*Europe républicaine*, ou Les rois à Charenton, chanson par Georges Dairnvœl, in-18.

L'Evangile, journal-affiche d'un format de 2 mètres, religieux, agricole, politique, judiciaire, administratif, commercial, industriel, littéraire et d'économie générale, etc., destiné à répandre gratuitement dans les classes

pauvres des villes et des campagnes, l'instruction et l'éducation morale, sous la direction du citoyen Jean Guillet. In-fol., s. d. *P.*

Prospectus et plan (ce mot pris au propre, dans le sens du plan d'une maison, d'un édifice) très-curieux. C'est des communes, qu'il conviait à souscrire moyennant 12 fr. par an, que le citoyen Guillet attendait son succès.

L'Évangile de Paris, publication démocratique et sociale, dédiée aux citoyens des départements. Décembre, in-fol.

En tous lieux dans la nuit profonde
Plongeant l'infâme royauté,
Les Français donneront au monde
Et la paix et la liberté.
(*Chant du départ.*)

Premier (2e, 3e, 4e) Evangile républicain. Aux ouvriers. Par Monestrol. Juin, in-8°.

Des exemplaires, sur papier de différentes couleurs, étaient distribués dans les faubourgs et les principaux ateliers.

L'Événement. 1er août 1848-18 sept. 1851, 8 vol. gr. in-4°.

Haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple.
(VICTOR HUGO.)

Du 1er février au 31 mars 1849, prend pour son titre : *Alliance parisienne et départementale.*

Fondé sous l'invocation et dans l'intérêt exclusif de la personnalité de Victor Hugo.

« Nous donnerons la place la plus visible à « l'événement de la journée, quel qu'il soit, « quelle que soit la région de l'âme ou du « monde d'où il vienne... Nous commencerons « notre journal par l'acte principal du genre « humain..... Si, dans ces jours inouïs, il ar- « rivait un jour ordinaire, qui serait le plus « extraordinaire de tous, si, par impossible, « l'événement nous faisait défaut une fois, « cette fois nous réunirions dans le même « numéro, et comme en une *constellation* « *éblouissante, tous les noms illustres qui* « *étoilent notre rédaction,* et nous tâcherions « que ce jour-là notre journal fût lui-même « l'événement. »

Ces étoiles étaient Paul Meurice, Charles et Victor Hugo fils; Auguste Vacquerie, « ce ferme et ardent esprit qui semble être le point juste où se rejoignent et se complètent la critique et la poésie »; Théoph. Gauthier, « le statuaire du vers », qui avait promis « la *Plastique de la civilisation* — tout un livre! — dans lequel il fixerait en types magnifiques et populaires, à l'usage du pauvre et du riche, tout ce qui peut devenir la poésie de chaque lieu et le charme de chaque jour »; Auguste Préault, « le poëte du marbre »; Amédée Achard, « qui allume son style à son cœur, et qui poudre son encre avec des étincelles du soleil marseillais »; et Méry et Karr, et Champfleury, et Balzac, et Léon Gozlan et Gérard de Nerval, etc., etc. — On voit à quelle école appartenait l'*Événement;* il voulait que l'étoile de la poésie guidât les nations vers le berceau de notre république, et devait amener au peuple, ce roi enfant, tous les rois mages de l'esprit, cet autre orient. » Sa politique était une politique d'amour.

« Des esprits naturellement portés aux ex- « trêmes avaient, peureux ou farouches, sé- « paré peu à peu notre France en deux camps, « la patrie en deux partis; nous venons tenter « l'œuvre de la réconciliation. Nous sommes « des ouvriers bien petits pour une œuvre « bien grande; mais le spectacle du monde de « Dieu ne nous montre pas autre chose... « Nous voulons combattre l'anarchie, qui est « la mort de la société, et défendre le peuple, « qui en est la vie : tout est là... Nous croyons « que c'est à la fois notre devoir de préserver « la civilisation, c'est-à-dire l'œuvre accom- « plie du passé, et d'aimer le peuple, c'est-à- « dire l'œuvre vivante de l'avenir... Nous « voulons cultiver sans cesse dans les âmes « ces deux fleurs devenues si rares, l'espé- « rance et la pitié;... chercher comment on « pourrait assurer le travail qui donne à l'indi- « vidu le pain du corps, et développer l'art, « qui donne à l'humanité le pain de l'âme; « dissiper enfin, dans le monde libre et lumi- « neux de notre république, les dernières fa- « talités et les dernières ténèbres de l'igno- « rance, qui est la nuit de l'esprit, et de la « haine, qui est la nuit du cœur. — Et ce « qui sortirait de notre idéal réalisé, ce serait « la *république-civilisation,* république heu- « reuse comme le rêve et belle comme l'idée!... « république qui serait en un mot le majes- « tueux embrassement du genre humain sous « le regard de Dieu satisfait. »

L'*Événement* avait fini par incliner vers le socialisme. Suspendu pour un mois par arrêt de la cour d'assises, il reparut dès le lendemain, mais sous le titre de

L'Avénement du peuple 19 septembre-1er décembre 1851, in-fol.

Soyez tranquilles, vous êtes souverains.
(VICTOR HUGO.)

« A partir de demain, avait-il dit en annonçant cette transformation, l'*Événement* prendra le titre de l'*Avénement :* toute notre politique tenait dans une lettre. » Tué par le coup d'État.

L'Éventail républicain, journal des dames. Théâtre, littérature, modes, etc. Par Maximilien Perrin, J. Lamarque, Ch. Marchal. 1er avril, in-4°.

Éventail, forme écran, enguirlandé et dentelé, avec programme des spectacles, breveté d'invention et de perfectionnement. — A reparu le 22 octobre par le n° 101.

L'inventeur de cette merveille, le citoyen Christian, a encore publié à la même époque *le Zéphir,* dédié aux dames, pouvant, moyen-

nant l'addition d'un manche, faire l'office d'un éventail.

L'Examen, revue politique, sociale... par Ch. de Massas et Aug. Lambert. 28 mai-17 juin, spécimen et 3 nos in-fol.

La Famille, ou Moniteur des assurances et des intérêts sociaux. Rédact. gérant : Honoré Arnoul. 19 août-novembre, 13 nos gr. in-4°. *P.*

La Famille, organe politique, social, littéraire et scientifique des intérêts généraux. 6 mai-17 juin, 2 nos in-fol.

Avait paru avant février sous le titre de : *La Famille*, moniteur des associations mutuelles sur la vie et autres assurances, 3 nos gr. in-8°.

Le Fanal républicain, éclaireur français du peuple souverain, par Jul. Mauviel, de Maine-et-Loire, membre de la Société démocratique centrale, ouvrier du socialisme et candidat prolétaire. Avril, in-8°.

L'aimable Faubourien, journal de la canaille. 1er juin, 7 nos in-fol.

La grande populace et la sainte canaille
.... se ruaient à l'immortalité.
(AUGUSTE BARBIER.)

Ce peuple qui sur l'or jonché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds-nus et ne se baissait [pas.
(HÉGÉSIPPE MOREAU.)

Voici comment l'*Aimable Faubourien* explique son titre :

« On cherche, suivant l'expression textuelle « de Louis-Philippe, « une ressource *victo-* « *rieuse* pour *maintenir* dans le *devoir* et la « *soumission* la *très-turbulente* population « de Paris et ses AIMABLES FAUBOURGS... »

« On sait sans doute de quoi se composent « cette *très-turbulente population* et les « AIMABLES FAUBOURGS; ce qu'on appelle ainsi, « c'est la France démocratique de 92 et de « 1848, les penseurs et les soldats, les volon- « taires de la Révolution.. ..

« La *canaille*, ne voyez-vous pas que ce « n'est pas précisément cette lie de la société « corrompue par la misère et l'ignorance, cette « masse qui cherche à se soustraire aux atro- « ces douleurs de notre enfer civilisé par des « orgies de cabaret... Non! la *canaille*, « c'est tout ce qui a une pensée trop profonde « et un cœur trop sympathique, tous ces *Can-* « *dide* qui trouvent que tout n'est pas pour « le mieux dans notre République... Cette ca- « naille-là, on ne lui pardonne pas, on ne se « donne pas même la peine de la juger, on « l'exile ou on la tue!

« Supposez, en attendant, que quelques-uns « de ces parias s'avisent de vous exposer deux « fois par semaine leur franche opinion sur les « affaires de la patrie, et de jouer cartes sur « table... ; lisez en tête de cette feuille la dé- « finition qu'Hégésippe Moreau et Barbier nous « donnent de la sublime canaille, et vous aurez « une idée claire et nette de notre but.

« Et maintenant, en avant! »

....

« Je comprends les grondements de ta colère « et les cris rauques de ta puissante douleur, « ô peuple! Les rhéteurs et les bourgeois ne « les comprennent pas, et ils te calomnient! Ils « ne savent pas, ils feignent d'ignorer ce que « ton cœur ulcéré a amassé de fiel et d'amer- « tume pendant ton demi-siècle de servage et « de misère! Ils ne veulent pas te croire hon- « nête, ô peuple, après t'avoir vu terrible et « fort! Ils connaissent ton énergie et ils dou- « tent de ton intelligence! Ces moucherons « stupides harcèlent tes flancs amaigris, mais « nerveux, ô vieux lion, si longtemps muselé, « si longtemps enchaîné! ils croient t'apaiser « en te jetant quelques lambeaux de phrases « tricolores ou plutôt multicolores, vaillant « champion, qui t'es trouvé debout à l'heure « solennelle du combat, à l'heure où ils étaient « couchés et cachés, eux qui voudraient t'hu- « milier et te museler de nouveau!

« Que leur as-tu donc fait, à ces eunuques « du Palais Bourbon, pour qu'ils te châtrent « ainsi? Est-ce pour te mettre à leur niveau « qu'ils cherchent à te rapetisser, à t'étriquer « de cette ignoble et honteuse façon? Est-ce « pour n'entendre plus ta voix grave et forte « qu'ils essayent de te bâillonner?

« O peuple des *aimables faubourgs!* toi « qui sais combien de généreux cœurs battent « dans les robustes poitrines de tes enfants, « combien de nobles intelligences rayonnent « sous les fronts brunis de tes fils; — ô peuple, « sais-tu où l'on te mène, le sais-tu? Sais-tu « dans quel traquenard on veut te faire tomber? « quels projets s'ourdissent dans l'ombre contre « tes libertés, ô peuple héroïque des barri- « cades? Non, tu ne le sais pas! Toi qui souf- « fres, tu espères, comme tous ceux qui souf- « frent! tu comptes sur des jours meilleurs, « et, calme comme la force, ferme comme le « droit, tu attends l'avenir réparateur de tant « de jours mauvais rêvé par tes poëtes et « annoncé par tes prophètes!

« Tu attends! et tu délaisses ton fusil pour « les instruments de travail! Ton fusil! oh! « cache-le, car, aujourd'hui que la loi des « suspects est décrétée, on te prendrait pour « un conspirateur! Cache-le, mais pourtant « ne le quitte pas de l'œil, et qu'au premier « signal il se retrouve dans tes viriles mains!

« Car tes neuf cents représentants, ô peuple, « te préparent une surprise à laquelle tu ne « t'attends pas! La chambre est grosse de pro- « jets de réformes, et elle accouchera d'une « mystification! Oui, le mot est écrit, je ne le « rayerai pas. La révolution de Février, comme « sa sœur la révolution de Juillet, est une ré- « volution ESCAMOTÉE! »

Figaro. 8 mai, in-fol.

« La République reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux et jouir du bénéfice légitime de leur travail. »
(*Moniteur* du 26 février 1848.)

Chez M. Pochet, 2 n^os^, l'un sans date et l'autre avec la date du 8 mai, et un n° chiffré 15, mais qui n'est, comme les autres, qu'un ballon d'essai.

Le Figaro républicain. Guerre aux abus. N° spécimen, avril, in-fol.

Izambard. — Voy. ci dessus *France républicaine.* N'y aurait-il pas confusion?

Nouveau Figaro, programme des théâtres, journal quotidien du soir, politique, littéraire et satirique. 8-13 juin, 6 n^os^ in-fol.

Il y a eu depuis un autre *Nouveau Figaro*, journal quotidien non politique, par Amédée Rolland.

Le Flâneur, journal populaire. Rédact. : J. Montaigne. Mai, in-fol.

Pas d'autre bureau que celui des crieurs publics, rue de la Harpe, 45.

La Foudre, publication hebdomadaire de satires patriotiques, par Amédée Boudin de Vesvres. Mars, in-12.

Le Franc-Maçon, revue mensuelle, publiée par les FF.·. Dechevaux et Jules Lavoine, fondateurs-rédacteurs en chef, avec la collaboration de FF.·. de divers orients. Juin 1848-1851, gr. in-8°.

Le flambeau, non la torche.
A tous : « Aidez-nous, nous ferons mieux. »

La France, journal quotidien. A. Hermitte, rédact. en chef pour la politique; Ch. de Soyres, rédact. en chef pour la littérature. 14 juin-11 août, 56 n^os^ in-fol.

A partir du n° 29, s'intitule : *La France du dix-neuvième siècle;* cela pour éviter un procès avec l'*Union*, qui est, comme on sait, une sorte de trinité, formée de trois anciens journaux : la *Quotidienne*, la *France* et l'*Écho français*.

« Le peuple est souverain, et déjà il a les « inconvénients de ce titre, en attendant qu'il « en ait, s'il le peut, les avantages. Les flat- « teurs qui vivent aux dépens de ceux qui les « écoutent, après avoir donné le dernier coup « de pied aux rois tombés, se sont tournés « du côté des forts. Grâce à cette tactique, il « n'est plus qu'un mot émouvant et sonore : « c'est celui de *peuple*. Tout homme qui s'a- « dresse au public s'institue mandataire du « peuple, son commis, son valet. On se fait « plus humble que les humbles, plus petit « que les petits. Les journaux, en grande « partie du moins, sont des encensoirs qui « brûlent au nom du peuple un parfum qui « n'est pas toujours pur, mais qui enivre les « cerveaux faibles. »

La France libre, par Maximilien Marie... Avril-octobre, 6 n^os^ in-4°.

M. Maximilien Marie, ancien élève de l'École polytechnique, « éphémère instrument « de l'éternelle et persévérante volonté hu- « maine », se proposait de préparer l'avénement « d'un nouvel ordre social. Des théories déve- « loppées dans ses 6 n^os^, nous nous bornerons « à citer ce sage précepte :

Lorsque fatigué tu seras,
Ou cossu très-suffisamment,
Quand travailler plus ne voudras,
Mais faire le Roger Bontemps,
A ton frère tu prêteras
Ton champ, ta bêche aimablement,
Et d'intérêt n'exigeras
Qu'un fraternel remerciement.

« Cela vaudrait mieux, ajoute l'auteur, que tous les dithyrambes. »

La France nouvelle, journal politique et littéraire. 20 mai-24 juin, 30 n^os^ in-fol.

On lit au-dessus du titre : « La *Presse du dimanche* réunie », énonciation qui n'est pas très-claire. Ce qui m'a semblé résulter des tenants et des aboutissants, c'est que la nouvelle feuille était tout simplement une nouvelle transformation d'une feuille caméléontique, qui, entre autres titres, avait porté celui de *Presse du dimanche* (voy. *supra*, p. 433).

Au n° 11 le nom de M. ALEXANDRE DUMAS, rédacteur en chef, flamboie dans un entrefilet au-dessous du titre, et le n° commence par le manifeste suivant. — Il est bon de dire que le célèbre romancier avait déjà débuté dans la politique au journal *la Liberté*, dont il venait de se séparer.

ALEXANDRE DUMAS AUX LECTEURS DE LA FRANCE NOUVELLE.

« Le jour où j'ai pris la plume du publiciste, « ce fut dans l'intention bien arrêtée d'exprimer « toute ma pensée sur les hommes et sur les « choses.

« La vérité était déjà importante à dire à cette « époque; elle est indispensable à dire aujour- « d'hui.

« Il est bon d'ailleurs, en quelque temps que « ce soit, et mieux encore dans des temps « nuageux et sombres comme ceux où nous « entrons, qu'il y ait un homme dont la vie a « été une éternelle indépendance, qui continue « de marcher à travers les événements, sans « lien dans le passé, sans engagement dans « l'avenir, suivant son impulsion, relevant de « sa conscience, vivant de sa pensée, n'ayant « aucun bien-être matériel à attendre des rois, « aucune faveur à demander aux peuples — et

« sûr de prendre dans tous les gouvernements « la place qui lui est due, non point parce que « le gouvernement aura l'intelligence de la lui « donner, mais parce qu'il aura lui la force de « la conquérir.

« Il est bon qu'il y ait un historien qui au « milieu de ces publicistes qui semblent avoir « oublié l'histoire, en face de ces législateurs « qui semblent ne l'avoir jamais sue, rattache « les siècles aux siècles, les années aux années, « les jours aux jours, qui exprime de chaque « époque ce qu'elle a mûri de bon et ce qu'elle « a enfanté de mal, qui fasse la Providence « présente là où l'on ne voyait que le hasard, « qui souffle sur les nuages pour mettre à nu « la main de Dieu guidant le monde dans l'es- « pace, et qui fort de la science du passé, es- « saye de surprendre le secret de l'avenir à ce « sphinx, muet et dévorant, que l'on trouve « accroupi au seuil de chaque nouvelle révo- « lution.

« Il est bon enfin qu'il y ait un poëte dont le « cœur résonne comme un bronze sous chaque « événement qui le vient frapper, qui ne s'in- « quiète pas du danger de l'attaque, qui ne se « préoccupe pas du péril de la défense, qui dans « les heures où tout le monde doute garde la « foi naïve de l'enfant, l'espérance mystérieuse « du chrétien, qui ne laisse point passer un « grand nom sans l'acclamer, une grande « action sans l'applaudir, un grand malheur « sans le plaindre, qui, sans jamais avoir une « flatterie pour les puissants, ait toujours un « cri, un soupir, une larme à donner aux fai- « bles, et de son enthousiasme pour ce qui « s'élève écarte toujours l'insulte pour ce qui « vient de tomber.

« C'est parce que je n'ai pas pu être à la fois « ce triple représentant de cette triple pensée « que j'ai cessé de faire partie de la rédaction « du journal *la Liberté*. Aujourd'hui — je « procède librement, sans entraves — aujour- « d'hui et dans l'avenir je vais être ce que je suis.

« On me saura gré — je l'espère — d'avoir « brisé avec mes intérêts — d'avoir repris cette « tâche laborieuse d'un journal à créer — d'a- « voir enfin laissé la réalité pour l'ombre, peut- « être, et cela parce que ma volonté avait ren- « contré un obstacle sur la route de ma con- « science.

« Au reste, je ne laisserai pas de mauvais « souvenirs au journal que j'abandonne : je l'ai « pris à 16,000 abonnés, je le quitte à 80,000.

« Aussi, j'espère que c'est par un simple « oubli qu'il a omis mon nom sur la liste de « ses candidats. Ses lecteurs auront plus de « mémoire que lui, ils se souviendront de mes « articles.

« Ce sont ces articles que j'invoque pour le « passé et qui répondent de l'avenir.

« Ce qu'il nous faut aujourd'hui à l'Assem- « blée nationale, ce sont des hommes d'é- « nergie,

« Des hommes qui disent hautement leur « pensée,

« Des hommes qui la soutiennent avec la « voix, avec la plume, avec le bras, si besoin « est.

« Je crois avoir prouvé depuis deux mois « que je suis un de ces hommes-là.

« Ma devise est celle de la République; mais « à cette condition que la République de 1848 « ne ressemblera en rien à la République de « 1793, et qu'en regard des trois mots : Liberté, « Égalité, Fraternité, on écrira ces trois autres « mots : Patrie, Propriété, Famille.

« Que ceux qui pensent comme moi se ral- « lient à moi. » Al. Dumas.

La France religieuse, journal du clergé catholique... Octobre 1848-février 1849, 5 nos in-8°.

La France républicaine, union fraternelle de toutes les classes sociales, ouvriers, commerçants, propriétaires, cultivateurs, artistes et soldats. Rédact. en chef : J.-J. Godard, 22 avril, in-fol.

La dernière page contient des articles satiriques, sous le titre de : *Figaro républicain, guerre aux abus!* et un n° a été publié, le 28 avril, sous le titre de *La France républicaine et Figaro populaire.*

Chez M. Pochet, 1 n° programme, avril, sans quantième, 1 n° du 22 avril, celui du 28, dont nous venons de parler, et 1 du 29, d'où le sous-titre a disparu.

« Ouvriers, nous sommes tous frères.

« Travailleurs des bras et travailleurs de « l'intelligence, unissons-nous, donnons-nous « la main, marchons ensemble sans faiblesse « et sans peur.

« Surtout ne perdons pas de vue notre dra- « peau : Liberté, Égalité, Fraternité, Ordre « et Force. »

Les Franches Paroles, aux ouvriers, par Félix Boocks. In-8°.

La Fraternité, journal mensuel. Cri de guerre. Par Charles Marchal. Août, spécimen in-fol.

« France! France! crie l'Italie, comme « autrefois France! criait la Pologne...

« Pour la France telle que l'a faite la révo- « lution, point d'alliance avec les rois, point de « bassesses auprès des oppresseurs des na- « tions...

« Il faut que la France républicaine aide la Pologne et l'Italie à s'affranchir...

« Polonais! Italiens! levez-vous! Allons, « face à la mort!...

La Fraternité de l'Évangile, journal des communes. N° spécimen, in-4°.

La Fraternité universelle, organe de la vérité, sous la protection des travailleurs; journal de morale et d'économie politique. 1er décembre, in-fol.

Il a été fait plusieurs tirages, sous de

dates différentes, de ce canard, sortant de la même boutique que le précédent.

Le Gamin de Paris, drapeau du peuple. Fraternité, égalité, liberté. 4-24 juin, 8 nos in-fol.

Gaieté, franchise.

Vignette, à partir du n° 2 : un gamin faisant un pied-de-nez à Louis-Philippe, qui s'enfuit avec ses ministres. — Il y a 2 nos 8, des 21 et 25 juin ; la vignette est changée : c'est toujours un gamin, mais, dominant un groupe, il tient à la main un papier sur lequel on lit : « Fraternité, courage, avec ça on a tout. »

Candidature et profession de foi du Gamin de Paris.

« Un grand nombre de galopins ont pensé que « ce serait chose utile pour la France et le « monde entier d'avoir à l'Assemblée nationale « un représentant qui les représentât, eux « galopins. La classe des flâneurs est trop « nécessaire à la propagation des canards pour « qu'elle n'ait pas un organe à la Constituante. « J'ai cru d'abord qu'il était décent de faire « semblant de refuser : tous les jours, je « prends sur les murs de Paris et de la ban-« lieue de chouettes leçons de fausse modestie. « Et puis je trouve rigolo d'être à la fois « humble et important. Aussi dis-je aujour-« d'hui à la France, par la voie de la presse, « à l'instar de M. Émile, que je sais parfaite-« ment que les témoignages flatteurs reçus par « votre serviteur de tout son cœur ne s'adres-« sent pas à sa personne, qui a le nez retroussé, « mais à ses idées. En effet, comment com-« prendre la chose autrement ? Il est des « vérités de La Palisse que ne dédaignent pas « d'habiles publicistes (blagueurs politiques). « Pardon, une fois pour toutes, si j'emploie « des mots que je ne comprends pas : j'ai la « tête farcie de professions de foi, et je me « sens entraîné à des considérations et à des « faussetés qui ne sont pas de mon âge.

« Pardon encore si je n'ai pas à mon ser-« vice des discours à compartiments, comme « Victor Hugo, et si je ne vous dis pas : C'est « ceci ou C'est cela ; Si ce n'est pas ceci, c'est « donc cela. Il n'y a que deux choses, toutes « deux dans l'avenir. Je suis prophète ; je serais « un très-bon constituant ; je suis votre can-« didat ; tirez-vous de là.

....

« Voilà à c't'heure ce que je suis été, ce à « quoi je puis être bon.

« Je suis le gamin des barricades, non pas « celui qui tire à bout portant sur le soldat « sans méfiance, mais celui qui, découvrant « sa poitrine, dit aux pauvres troupiers : Tirez « sur un frère !... Je suis le gamin quelquefois « sensible, quelquefois rageur, toujours bon « enfant. Je connais à fond le bouchon, la toupie. « J'apprendrais à mes collègues à glisser sans « tomber, à bien se poser pour ramasser « les gros sous, à monter à l'arbre de la li-« berté, pourvu que ce soit un mât de coca-« gne... Enfin je ferai rire ces messieurs ; « mais ils riront de mes bons mots, au lieu de « rire de leurs bêtises. Je pourrai même au « besoin être le bouffon qui, d'un geste, d'un « mot, d'une grimace, désarme le souverain... « et sauve une tête...

« Dans tous les cas, citoyens électeurs et « éligibles, je vous promets de ne jamais faire « battre le rappel que deux fois par jour...

« Croyez-vous, chers concitoyens, que la « franchise de mes opinions autant que mes « antécédents bien connus, soient des titres « suffisants à votre confiance ? Dans ce cas, « nommez-moi. Si j'avais voulu vous dire, « comme M. de Genoude : « Faites de moi ce « que vous voudrez », je n'aurais pas posé, « comme on dit, ma candidature.

« Quelle que soit votre décision, je vous « fais un pied-de-nez.

« Fouyou. »

Le jeune Fouyou prend énergiquement la défense de ce bon M. Caussidière ; mais pourtant il ne faudrait pas trop le contrarier dans ses goûts, il faut qu'on le laisse s'attrouper et crier à son aise ; autrement il aurait bien vite planté là son héros.

« De quoi ! plus d'attroupements, plus de « rassemblements ; et si je veux m'attrouper et « me rassembler, moi, faudra la permission « de M. le maire ?

« Magistrat, je te respecte, mais j'ai l'oreille « dure et je n'entends pas à demi-mot.

« Faut-il être deux, trois ou cinq cents pour « former un rassemblement gênant ? — Y aura-« t-il des sommations ? Combien ? Dans quel « genre ? Seront-elles respectueuses ? — Et « après les sommations ?... C'est là que je t'at-« tends, magistrat.....

« Tu dis comme cela que c'est gênant pour « les cochers. Mais si les clubs en plein air « gênent ceux qu'a le moyen de se fendre « d'une voiture, ton idée à toi, qui ressemble « à celle de Duchâtel, n'est pas commode non « plus pour la liberté de tout le monde.

« Quelle liberté doit-on vouloir ? Celle d'aller « en voiture, ou celle de se réunir, même dans « la rue ?

« Enfin, magistrat, je te respecte, et je veux « entrer dans ton idée. Tu connais à fond ta « voirie, et tu es un édile modèle. Je ne « pourrai pas m'attrouper dans les rues, v'là « qu'est bon... Mais au Champ-de-Mars, hein ? « C'est une autre paire de manches, ça n'em-« barrasse rien, ça, hein, monsieur le maire ? « Si pourtant ça te gênait, faudrait le dire. »

Le Gamin de Paris. *On s'abonne sur les quais, sur les boulevards, à Paris, à Pontoise, et à Tampico (îles Sandwich).* 42 nos juin, in-fol.

Vignette : un gamin affublé d'une giberne jouant aux cartes avec un roi, qu'il fait droguer : « Capot, à moi les rois. »

Par Ach. Collin et E. Martin, rédacteurs de la *Carmagnole*. — Journal modéré. — Au n° 2 prend le titre de : *Le vrai Gamin de Paris*, pour se distinguer du précédent, dont il avait fait, dès sa descente dans la rue, la rencontre

désagréable, et qui l'avait charitablement averti, s'il voulait éviter toute poursuite judiciaire, de ne plus prendre son titre :

Titi électeur.

« — Oh hé, les amis, venez-vous porter « vot' bulletin?

« — Ton bulletin de quoi?

« — Mon bulletin, ma foi ; ni plus ni moins « qu'un caporal ou qu'un commissaire du « gouvernement.

« — Tien, c' mossieu qui m'en donne un « tout fait!

« — *Drolling*, *Duras*, *Gervais*... Merci! « m'amour, vous m'embêtez avec vot' *National*. « Un autre!

« — *Marchal*, *Duras*... Encore! zut! vous « m'asticotez l' tempérament.

« — Qui donc qu' tu nommes, toi?

« — Qui que j' nomme? Primo d'abord : « Caussidière, mon vieux! un lapin qu'est « gentil avec tout le monde, un préfet de po- « lice qui n'sent pas l' mouchard, un brave « homme qui a fait voir clair quand tout le « gaz était enfoncé, un républicain pur sang, « quoi!

« Qui que j' nomme? Et le citoyen Weill, « donc! Il n'a pas eu peur, celui-là! l' *National* « lui a cherché une querelle d'Allemand, il a « répondu qu'il était Français. D'ailleurs, y « m' plait, c' petit mâtin-là.

« Et puis Victor Hugo, mes maîtres! Un « poëte suiffard, un bourgeois qui aime le « gamin, un auteur qui m' fait pleurer. Il ne « dînera pas à deux cents francs dans l'Hôtel « de ville, soyez tranquille; et il vous filera « des petits discours qui fera pâmer le nazil- « lard Durieu.

« Et puis Pascal! un ouvrier comme vous, « comme moi — qui n'est pas plus fier d'avoir « des épaulettes de lieutenant-colonel que s'il « avait une rédingote percée — 4 fr. de solde « par jour, ça ne l'a pas changé, celui-là.

« Et puis Adam, et puis...

« Tenez si vous voulez ma liste, j' vas vous « en donner un exemplaire.

Titi candidat.

« Citoyens électeurs,

« Vous m'avez demandé une profession de « foi.

« Je ne savais pas très-bien ce que cela si- « gnifie, mais mon ami Chalamel m'a dit « comme ça, qu'il fallait vous faire une petite « *parlotte* dans laquelle que je vous exprime- « rais franchement mon opinion de voir.

« Si ça ne vous va pas, faites-moi signe, et « je m'évanouis.

« Sinon je réclame une minute de silence.

« La République m'arrange, moi, et je ne « vois pas d'inconvénient à ce qu'on la con- « serve; cependant je ne veux pas une répu- « blique confite....

« Si vous m'appelez à l'honneur d'aller tous « les matins à l'Assemblée avec des rubans à « la boutonnière et une écharpe au côté, je « demanderai pour vous du travail et du pain, « mais du pain blanc.

« Je demanderai comme ça, que tous les « mioches apprennent à lire...

« Je demanderai comme ça, que tout le « monde ait de l'argent.

« Je demanderai que le citoyen Pagnerre, « chez qui j'ai trimé étant moutard, n'ait pas « une douzaine de places, pour toucher une « douzaine d'appointements.

« Je demanderai que le citoyen Marrast ne « mange pas tous les jours 200 fr. à son dîner.

« Je demanderai, enfin, que tout soit changé, « et qu'on nous fasse une petite république « toute neuve et bien heureuse. »

Le Garde mobile. journal illustré. Rédacteur en chef : Auguste Saint-Arroman. 6-13 août, 2 n^os in-fol.

J'aurais voulu les voir en face des Kabiles!
DE LAMORICIÈRE.

Il faudrait les nommer les gardes-immobiles!
VICTOR HUGO.

Le Garde national. par Capo de Feuillide et J.-B. Desplace. 7 mars-5 avril, 25 n^os in-fol.

A été affiché dans les rues sur papier tricolore. — Modéré.

« C'est dans ces gouffres de gémissements et « de sueurs, où les lueurs, même incertaines, « de la foi ont pénétré si rarement; c'est dans « ces deux cent mille ouvriers, chassés par « l'émigration du capital et par le chômage des « ateliers dans la rue, que vous devez cher- « cher, voir et détourner le danger, bien au- « trement terrible et inextricable dans le pré- « sent et dans l'avenir que les ambitions élec- « torales et constituantes.

« Et l'agitation sociale, voyez-vous, les em- « piriques politiques ne la calment pas comme « l'autre, en lui jetant la promesse d'une ga- « rantie de travail qu'on ne peut pas tenir, « quelques centimes pour besogne de terras- « sement, des emplois, des places, des croix « ou des habits plus ou moins brodés. En lui « jetant du plomb quand elle élevait son dra- « peau du droit à la vie et au travail, vous « l'aviez attardée, rendue boiteuse, mais aussi « rendue prudente et habile. Elle avait attendu « comme on attend quand on se prépare. Et « la voilà qui n'attend plus, elle a vaincu.

« A Paris ils sont deux cent mille qui vous « demandent : Qu'allez-vous faire?

« Et vous, qu'allez-vous leur répondre?

« C'est là qu'est le danger! »

Le Garde national de 1848. 15 mars, in-fol.

Le vrai Garde national. Rédact. en chef : Hilaire Bonafous, grenadier de la 11e légion. 28 mai-16 juillet, 8 n^os in-fol

« Ouvriers, défiez-vous de ces hommes « qui, sans être ouvriers eux-mêmes, n'ont

« que ces mots à la bouche : la misère de l'ouvrier — l'intérêt de l'ouvrier, — l'affranchissement de l'ouvrier, — l'organisation du travail... Voyons au moins ce qu'ils ont fait pour vous, ces flatteurs du peuple. Au nom de la liberté, ils vous ont lancé dans une anarchie qu'ils espèrent exploiter. Au nom de l'égalité, ils vous parquent comme des troupeaux à qui on donne chaque jour le vivre et le couvert. Quant à la fraternité, elle n'a pas place ici. Pour organiser le travail, ils ont fermé les ateliers ; mais l'égalité, ils vous l'ont donnée, oui... oui, l'égalité de la misère. »

Gazette nationale, journal du peuple et de l'armée. 16 juillet-13 août, 5 n^os^ gr. in-4°.

Le Girondin. Nouvelles du jour. Résumé des actes officiels. Analyse raisonnée des journaux du matin et du soir. 29 février in-fol.

Liberté, égalité, fraternité, ordre public.

Sans signature ni indication de bureaux ; mais rédigé, dit-on, par A. Vitu, de Bragelonne, Leo Lespès et Darthenay.

« Le journal que nous publions n'a pas besoin d'exposé de principes : son titre seul est une profession de foi. »

Le *Croque-Mort de la presse* donne à ce Girondin 5 n^os^ — je n'en connais que deux, — mais il ne cite pas le suivant, et peut-être y a-t-il eu confusion de sa part.

Le Girondin, journal politique de l'ordre et de la liberté. Rédacteur-fondateur : H. N. Lopès 4 mars, in-fol.

« Le titre d'un journal est un drapeau ; le nôtre dit ce que nous sommes et ce que nous continuerons d'être. »

Le Grain de sable, revue microscopique et populaire, par B. Bouniol. In-16. (En vers.)

Le Grinche. Juin, 2 n^os^.

Gros Jean faisant de la haute politique à l'usage de la grisette et du conseiller d'État.

1 n° sans date ni aucune autre indication.

La Guerre, par H. Carred. Septembre, in-fol.

Dissertation en faveur de la guerre, qui n'a rien d'un journal.

Le Guide des électeurs, journal politique mensuel. 7 septembre, in-fol.

Publié, comme l'*Écho national*, par M. Benjamin Delessert fils, pour le besoin de sa candidature, et rédigé par A. Vitu. — Il en a été fait, sous la date du 17 septembre, un tirage en blanc destiné à être affiché, et présentant quelques variantes.

La Guillotine, par un vieux jacobin. Signé : Olusi-Lippephi (anagramme de Louis-Philippe). Mars, in-fol.

Au-dessous du titre se voit un portrait de Louis-Philippe. L'ex roi, entr'ouvrant sa chemise, montre une petite guillotine tatouée sur sa poitrine. On lit d'un côté :

1793.

Tout le monde y passera,

et de l'autre :

1848.

Personne n'y passera.

Le premier article de cet ignoble canard, dont il a été fait plusieurs tirages, quelques-uns sur papier rouge, et qui n'est qu'une spéculation sur le titre, est une infâme diatribe sur les goûts sanguinaires de Louis-Philippe, qui pourtant — tout le monde le sait aujourd'hui — avait horreur de la peine de mort.

La Guillotine. Juillet, in-fol.

Liberté, égalité, fraternité : trois craques.

Imprimé, dit-on, car je ne l'ai pas vu, en rouge sur papier blanc bordé d'un large filet rouge, sans nom d'imprimeur ni indication de prix. Le premier article est signé Alexandre Pierre. C'était un entrepreneur de canards, le propriétaire d'une manufacture où allaient s'approvisionner les canardiers, et d'où sortait tous les jours quelque papier plus sale ou plus insignifiant que celui de la veille. A l'entendre, sa *Guillotine* aurait été imprimée dès le mois de mai ; mais, tourmenté par la police, qui en avait eu vent, il avait dû *prudemment* brûler tous les numéros qu'il avait en sa possession ; il n'en aurait pu sauver que quatre exemplaires, qui se seraient vendus un très-haut prix.

Le *Croque-Mort de la presse* parle d'une autre *Guillotine*, qui devait paraître en mai, et contenait, entre autres choses, une liste de proscription, ou plutôt de décapitation, mais qui, pourchassée par la police, n'aurait osé se montrer. Cependant, ajoute-t-il, aux amateurs qui demandaient à tous les canardiers des nouvelles de cette fameuse *Guillotine*, ceux-ci, en juillet, répondaient qu'on pourrait peut-être s'en procurer une à la condition de garder le secret et de payer 25 fr.

Je ne sais ce que peut valoir cette assertion ; ce qui est certain c'est que le *Croque-Mort* se trompe grandement en donnant la date du mois d'août à la *Guillotine* du vieux jacobin.

L'Harmonie universelle. Rédact. en chef : Louis Le Hir. Avril. in-fol.

Amour, liberté, autorité, unité.

Journal socialiste de la bonne manière ; plaçait Dieu à la tête de toute pensée politique, comme le lien sublime qui unit les hommes

entre eux, et substituait à la fraternité la charité, qui est plus étendue et plus complète.
On n'en connaît que les nos 45, 51, 52, des 9, 15 et 16 avril. Les rédacteurs promettaient de donner des nos rétrospectifs partant du 25 février, et qui devaient d'abord être numérotés de 1 à 44, puis de 1 à 50.

Histoire politique de chaque semaine, par le citoyen Maximilien Girac-Levey. Avril, in-8°.

Le petit Homme rouge. Avril, 14 nos in-fol. et in-4°.

L'homme rouge apparaît encore,
Il rit d'un air moqueur...
BÉRANGER.

Par Marc Fournier, Alex. Weill, Bourget et Alex. Baron. Le titre est surmonté d'une vignette imprimée en rouge, et variant à chaque n°. On lit à gauche de cette vignette : « L'an un de la république. On ne s'abonne pas. On reçoit avec transport (franco) toutes les lettres et communications » ; à droite : « Ce journal paraît quelquefois. L'échoppe du petit Homme rouge est située boulevard de la République, ci-devant des Capucines, n° 23. » — Prend pour sous titre, à partir du n° 4 : *pamphlet hebdomadaire*; au n° 11 : *revue politique et satirique*; au n° 12 : *revue parisienne*. A partir du n° 11 la vignette est imprimée en noir et placée au milieu du titre, et le titre est imprimé en rouge. A partir du n° 12 le format devient in-4°.

La Hongrie, journal hebdomadaire, par J. Boldenyi et Auguste de Gérando. 29 juillet, in-4°.

A reparu en octobre, sous le titre de

La Hongrie en 1848, recueil politique, historique et littéraire. 4 nos in-8°.

L'Impartial, journal politique, littéraire et des vrais intérêts du pays, par E. Laloubère. 18 juin, 2 nos in-fol.

Un n° d'une demi-feuille et l'autre d'une feuille, tous les deux nombrés 1.

L'Impitoyable, journal de tous les abus publics. Propriét. gérant : V. Letellier. 3 septembre, in-fol.

N'eut qu'un numéro. Au lieu du n° 2, parut une Lettre du citoyen V. Letellier, fondateur rédacteur, au général Cavaignac : protestation contre la loi du cautionnement, qui empêche l'*Impitoyable* de reparaître. Cette lettre est datée : de J.-C. le 17 sept. 1848, de la République le 7e mois, de l'état de siége le 69e jour.

L'Indépendant, journal politique et littéraire, paraissant tous les jours avec une lithographie représentant un sujet d'actualité. Rédact. Laponneraye, La-bédollière, etc. 15 mai-11 juin, 25 nos in-fol.

Au 1er n° était jointe une demi-feuille, papier rose, contenant quatre vignettes ; un supplément fut encore envoyé avec le n° du 5 juin ; il a pour titre : *Le Diable rose*, supplément au journal *l'Indépendant*, et est orné d'une vignette représentant la République en cage.

La République étant volage
Et cherchant trop à se sauver,
Nous venons de la mettre en cage,
Afin de la mieux conserver.

Le *Diable rose* est devenu ensuite une publication spéciale (voy. *supra*, p. 452).

L'Intérêt public, feuille d'annonces de la mutualite des commerçants et fabricants, publiant... Revue théâtrale, modes, feuilletons et romans nouveaux. 26 octobre, in-fol.

Jacques Bonhomme. Rédacteur : J. Lobet. 11 juin-13 juillet, 4 nos in-fol.

Avait à la bouche les meilleures paroles :
« La vie à bon marché. »
LAMARTINE.

Peuples, formez une sainte alliance.
Et donnez-vous la main.
BÉRANGER.

« Il ne s'agit pas de raccourcir les habits pour en faire des vestes, mais d'allonger les vestes pour en faire des habits. »
GARNIER-PAGÈS l'ancien.

Le n° 1 avait été imprimé d'un seul côté, sur papier rose, pour être affiché.
Supprimé le 24 juin, reparut le 9 juillet.

Jérémiades républicaines d'un vieux montagnard. In-8°.

N° 1, du 17 avril. Devait paraître à des époques indéterminées, suivant les événements.

Le Journal. Rédacteur en chef : Alphonse Karr; avec le concours de toutes les illustrations contemporaines (Méry, Lireux, Lurine, Th. Gautier, Tournachon, Francis Wey, etc.). 28 juillet-31 octobre, 96 nos in-fol.

Bonne foi, bon sens.

« Les journaux, dit M. Karr, ont toujours « été des avocats qui plaidaient chacun une « cause dans l'intérêt de certain parti et de « certaines avidités. Si *je* ne voyais pas devant « *moi* un but plus noble et plus grand, je n'a- « bandonnerais pas la vie douce et calme que « je me suis faite dans la retraite pour me con- « sacrer à cette nouvelle publication... J'ai fait « un appel aux plus grands noms et aux plus « illustres talents de notre époque ; tous m'ont « promis leur concours assidu avec un noble « empressement... *Je veux*, et j'espère, avec « l'aide de tout ce qu'il y a d'hommes de cœur

« et de talent, *fonder enfin en France le*
« *parti de la probité, du patriotisme, du*
« *bon sens et de la bonne foi.* »
Publiait une édition du soir. En tête du n° 96 Alph. Karr annonce que le *Journal*, qui était « la transformation des *Guêpes* », cesse de paraître, et que les *Guêpes* vont reprendre leur vol.

Journal de Démocrite, revue hebdomadaire. Avril, 2 nos in-4°.

Journal de la garde nationale et de l'armée. Rédacteurs-fondateurs : E. Laloubère, Jean Laroche. 1er mars, in-4°.

Journal de Louis-Napoléon Bonaparte. Son arrivée et son discours à l'Assemblée nationale. N° 1, rue de Sorbonne, in-fol.

Verba volant, scripta manent.

Je mourrai en prison, si des rigueurs sans exemple m'y condamnent, mais on ne m'amènera jamais à abaisser mon caractère. (LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

Sans date, mais de septembre. Deux tirages quelque peu différents.
Ne contient que des lettres du prince et sa biographie. — Repris au mois de décembre suivant, sous ce titre :

Journal de Louis-Napoléon Bonaparte, paraissant tous les mois. Décembre 1848-avril 1849, 4 nos in-fol.

Au n° 3 ajoute à son titre : *moniteur de l'Élysée national.*

Journal démocratique et officiel des ateliers nationaux. 22-24 juin, in-fol.

Vivre en travaillant.

Fondé par les travailleurs des ateliers nationaux pour défendre les intérêts des ouvriers, poursuivre les conséquences de la république démocratique et sociale, et réclamer le droit au travail proclamé sur les barricades du 25 février.
« Semblables à une nuée de vautours affamés, « les prétendus républicains se sont rués sans « pudeur sur les places grassement rétribuées; « lorsqu'ils ont été repus, ils ont déclaré que « tout était pour le mieux dans la meilleure « des républiques possibles. Mollement étendus « sur les divans royaux, traînés dans les douces « voitures de l'ancienne cour, ils se sont indi- « gnés que des misérables se plaignissent « d'avoir faim; à ceux qui leur demandent du « pain, ils offrent des baïonnettes et de la mi- « traille; occupés exclusivement de la satis- « faction de leurs passions, ils ont donné le « temps à la réaction de lever la tête, de s'or- « ganiser, de devenir toute puissante et prête « à livrer bataille. Après avoir jeté les répu- « blicains dans le donjon de Vincennes et dans « les cachots de la Conciergerie, MM. nos « gouvernants s'aperçoivent enfin qu'ils ont « fait fausse route; ils jettent le cri d'alarme « et déclarent la république en danger. Ne nous « pressons pas, hélas! de les féliciter sur ce « revirement.
« Le peuple *peut ce qu'il veut*; il possède en « lui-même tous les moyens de salut. Le dé- « couragement serait un crime, et nos enfants « maudiraient notre mémoire, si, au lieu de la « liberté, nous allions, par notre lâche indif- « férence, leur léguer la servitude.
« Nous ne sommes pas, qu'on le sache bien, « une armée révolutionnaire au service du « désordre ou des intrigants qui voudraient « exploiter les prolétaires et escamoter la ré- « volution; nous sommes les défenseurs de la « république, et le fusil qui a servi à la con- « quérir est toujours prêt à la défendre contre « ses ennemis, quels qu'ils soient. Nous ne « nous rallions qu'à un seul cri :
« Vive la république démocratique et so- « ciale!!! »

Journal des Églises de Paris et de la banlieue, feuille spéciale des fêtes, prédications, harmonies vocales et instrumentales du culte catholique; suivies de biographies pour les fêtes patronales des campagnes, de poésies religieuses, d'un bulletin des arts, et d'une nécrologie, avec fragments des discours prononcés sur les tombes. 11 mars, 5 nos in-4°.

Dessins au trait, et musique gravée.

Journal des faubourgs. 16 avril, in-fol.

Voici le jugement qu'en porte la *Physionomie de la presse* : « Ignorant et envieux. Excitation à la haine contre la société tout entière. »

Journal des Jacobins, sentinelle des droits de l'homme. 14 mai, in-fol.

Réd. en chef : Pitois Christian, président du club central des Jacobins de la rue de Sèvres, et secrétaire du maréchal Bugeaud. 1er et seul n°, lancé la veille de l'envahissement de l'Assemblée Nationale. Sa déclaration de principes contenait cette phrase significative : « Nous réveillons du tombeau ces héroïques montagnards qui périrent, en 1793, avec la liberté vaincue... », et se terminait par ces mots, plus significatifs encore : « Fraternité aujourd'hui, *ou justice demain.* » — Épigraphe :
« Je succombe sans regret : je vous laisse ma mémoire; elle vous sera chère, et vous la défendrez. » (Dernières paroles de Maximilien Robespierre au club des Jacobins, la veille du 9 thermidor.)
Une seconde épigraphe rappelait le jugement que Napoléon a porté de l'incorruptible Robespierre.

Le *Journal des Jacobins* eut une parodie : *le Jacque au bain !*

Journal des pauvres, par Louis Deplanques, rédacteur-gérant-fondateurs, d'Alton-Shée, de Boissy, Bruckières. 10 septembre, 2 nos in-4°.

« Notre publication sera mensuelle. C'est une « publicité bien restreinte sans doute; mais « nous, pauvres comme le public auquel nous « nous adressons, nous ne pouvons acheter « le droit d'une plus grande publicité par « le dépôt d'un cautionnement. Nous usons « donc seulement du droit qu'on a bien voulu « nous laisser de paraître une fois, une seule « fois par mois. Nous jouissions de ce droit « sous la monarchie; la république n'est pas « plus libérale pour le pauvre que ne l'étaient « les royautés qui l'ont précédée. Mais, quel« que restreinte que soit cette publicité, si « tous les pauvres répondaient à notre appel, « nous obtiendrions plus de lecteurs à nous « seuls que toute la presse quotidienne n'en « peut compter; car la misère marche vite sous « la république telle qu'on nous la fait... »

« Dirons-nous que nous sommes sincère« ment, profondément républicains? A quoi « bon ? Nous, les pauvres, nous ne pouvons « pas ne pas l'être : la république est pour « nous le gage de l'avenir. »

Journal des postes, étranger à toute politique. Nouvelles des armées de terre et de mer pendant la paix. 1er septembre, in-fol.

« La patrie reconnaissante donnera chaque « jour à la famille des nouvelles des fils qui « la servent. Ce journal gratis restera tou« jours à la disposition de tous dans toutes les « mairies de France. »

— « On insérera gratis et sur l'heure même « une notice descriptive sur les enfants égarés, « que nous hébergerons si on nous les amène. « Idée primitive dédiée aux jeunes mères. »

— « Quand une mère ne trouvera pas le « nom de son fils dans le cadre du corps, c'est « qu'il se porte bien, et qu'il est heureux dans « l'accomplissement de ses devoirs. »

En deux mots, le but de M. Léopold Chéradame, l'inventeur de cette feuille, ou plutôt de ce tableau, était de porter à la connaissance du public l'état des déserteurs, des malades et des morts, dans chacun des corps de l'armée. Il donnait aussi le *Tableau des lettres au rebut* dont les adresses étaient inexactes. Et pour prix de son idée ce brave homme ne demandait que le dernier verso, destiné aux annonces commerciales (tous les Charles-Albert et autres de ce genre exceptés).

Journal des sans-culottes, par le citoyen Constant Hilbey. Mai 1848 mars 1849, 7 nos in-fol.

Singulier titre pour un tailleur ! fait observer M. Izambard. Un confrère, *la Carmagnole*, appréciait ainsi, dans son n° 1, le *Journal des sans-culottes :*

« Un nommé Constant Hilbey, qui se dit *ouvrier* et qui ne *travaille* qu'à être méchant avec tout le monde, a publié le 1er n° du *Journal des sans-culottes*.

« Cette feuille anti-révolutionnaire prêche la réhabilitation de Marat, et voue Charlotte Corday à l'exécration des races futures.

« Tout cela dans un langage indigne d'un écrivain. »

Voici, du reste, comment débute le citoyen Hilbey, avant d'exposer les motifs de son silence depuis le 25 février :

Aux sans-culottes.

« Si j'avais publié un journal il y a trois « mois, je ne l'aurais pas intitulé *Journal des* « *sans-culottes*, parce qu'alors les sans-cu« lottes étaient *souverains*, du moins ils le « croyaient..., et je n'ai jamais su flatter les « souverains, même les souverains sans-culot« tes. Aujourd'hui que vous n'êtes plus sou« verains du tout et que vous êtes toujours « sans culottes, et même sans souliers, at« tendu que vous avez usé ce qui vous en « restait à faire des barricades et à monter la « garde pour protéger les propriétés des bour« geois (c'est là le fruit le plus clair que vous « avez retiré de la révolution), je puis prendre « le nom des sans-culottes, car c'est celui des « infortunés. Nom jeté comme un outrage à la « face des déshérités par les heureux du monde, « et relevé comme une gloire par la révolution « française pour en accabler les tyrans, nom « sanctifié par nos pères, sois l'expression de « mon amour pour les opprimés et de mon « mépris pour les oppresseurs ! Bien loin de re« douter la haine de ces derniers, je la souhaite « comme un bonheur, et, dût-elle m'arracher « la vie, je ne tiens pas à vivre dans un « monde où triomphent les scélérats. Le de« gré de haine qu'ils me porteront marquera « le degré du bien que j'aurai fait sur la terre ; « plus ils me persécuteront, plus je serai loin « d'eux. Jamais un intervalle assez immense ne « me séparera des méchants ! Qu'ils vous ap« pellent *anarchistes*, *brigands*, *communis*« *tes*, *canailles*, *factieux*, jusqu'à mon der« nier souffle je serai pour vous, contre vos « oppresseurs, déshérités du monde. »

Journal des travailleurs, fondé par les ouvriers délégués au Luxembourg. 4-25 juin, 6 nos in-fol.

Organisation du travail par l'association. Plus d'exploitation de l'homme par l'homme.

« Nous voulons, nous les travailleurs, nous « qui non-seulement sacrifions notre vie pour « la défense des droits de la nation, mais qui « subissons encore la misère dans ce qu'elle a « de plus tyrannique, de plus implacable, de « plus incessant, — nous voulons, disons-

« nous, que rien de ce que nous produisons ne « nous soit enlevé; nous voulons que ce mot : « DROIT AU TRAVAIL, inscrit sur les proclama- « tions, devienne une réalité.

« Nous voulons que nos filles ne soient plus « condamnées par la faim à vendre leur « amour pour un peu de pain et le déshon- « neur.

« Nous voulons que la vieillesse de nos mè- « res, de nos pères, ne soit pas condamnée à « n'avoir pour abri que le dépôt de mendicité « ou les murs de l'hôpital.

« Nous voulons que notre intelligence ne « soit pas abandonnée au hasard et qu'elle « soit développée par l'éducation gratuite.

« Nous voulons que l'*association*, sous tou- « tes ses faces, soit le seul et unique drapeau « qui doive rallier tous les travailleurs.

« Nous voulons que le *mot* et l'*idée d'ex-* « *ploitation* de l'homme par l'homme soient « rayés de toutes les institutions gouverne- « mentales.

« Nous voulons que la *solidarité* devienne « un fait.

« Nous voulons que les priviléges, sous quel- « que forme qu'ils se présentent, soient promp- « tement abolis.

« Nous voulons que le bonheur soit réalisé « par TOUS et pour TOUS..... »

Le Journal du Diable. 2 n^os^ pet. in-fol.

« Hier soir, le Diable, absent de Paris « depuis trois mois, s'abattit sur la butte « Montmartre, au pied d'un moulin à vent. « Accoudé sur l'*Ami du peuple*, l'*Esprit du* « *peuple*, la *Tribune du peuple*, le *Représen-* « *tant du peuple*, et un tas de journaux dont « le peuple se soucie médiocrement, il braqua « son binocle sur son nez narquois, et, les « yeux tournés vers Paris, il partit d'un im- « mense éclat de rire qui ne s'arrêta qu'à ses « oreilles.

« Ha ! ha! ha!... ils appellent cela une ré- « volution! C'est bien la même boutique; « seulement ils ont changé l'enseigne.

« Liberté, égalité, fraternité, — au lieu « de liberté, ordre public : — deux mots « changés, voilà tout.

« — Ah ! ces gens-là sont libres!... Libres de « quoi ? je vous le demande, à moins que ce « ne soit de chanter la Marseillaise, de crever « de faim et de faire banqueroute...

« Où diable ces gens-là ont-ils vu l'égalité ?

« Pour la fraternité, c'est différent, et je me « fais une véritable fête de donner l'accolade « fraternelle aux citoyens Lamartine, Ledru- « Rollin, Marrast et consorts. Seulement, je « leur dirai : Frères, vous habitez de somptueux « hôtels, des palais dorés, et vos frères per- « chent dans de sales taudis! Frères, vous avez « de beaux habits et de belles écharpes à « graines d'épinards, et vos frères ont de « malheureuses souquenilles puant la misère « et trouées comme de la dentelle! Vous avez « de beaux carrosses, frères, et vos frères « n'ont pas de souliers! Frères, vous ripaillez « du matin au soir, et vos frères se couchent « à jeun, sans savoir s'ils dîneront le lende- « main! Vous palpez chaque jour environ 100 « francs pour vos appointements, chers frères, « c'est de quoi nourrir environ cent de vos « frères qui crèvent de faim et me tirent par « la queue à me démembrer.

« Par les cornes de Satan, mon maître! vous « avez là, messeigneurs, une singulière ma- « nière d'entendre la fraternité! Vous aimez « la République, mes très-chers frères, et « vous la rendez, par votre incapacité, im- « puissante et ridicule! Vous aimez la Répu- « blique, et vous la livrez en pâture aux dy- « nastiques! Allons donc, monarques, vous vou- « lez rire ! Aussi ce peuple est bête. Il n'avait « donc pas assez d'un roi pour le gruger, « puisqu'il en a fait la monnaie! Cinq pour un! « c'est cinq fois trop... Seulement, on chan- « gera plus souvent; ce sera toujours autant « de gagné.

« Palsembleu ! ces drôles sont amusants !

« Et le diable, faisant tournoyer son binocle « dans ses doigts crochus, partit d'un éclat de « rire qui ne s'arrêtera que dimanche pro- « chain. »

Journal du progrès et du crédit public. Mai, in-fol.

Journal du tribunal de commerce et de la bourse de Paris. In-fol.

Les Judas de la République, feuille populaire, publiée par Édouard Houel. Novembre, in-4°.

Le Kabbaliste, journal des sciences occultes et divinatoires. Août, 4 n^os^ in-fol.

> Vous ne tiendrez point la lumière sous le boisseau. (*Évangile.*)
> Vous ne jetterez point les perles aux pourceaux. (*Évangile.*)

Se proposait de traiter des phénomènes du magnétisme, du somnambulisme, du mysticisme, de l'illuminisme; de révéler la théorie des faits de l'art kabbalistico-magique, de la médecine universelle, de la pierre philosophale et de l'art magique proprement dit.

Le Laboureur, journal politique de l'agriculture et des campagnes. Rédacteur en chef propriétaire : Louis-Napoléon Grollet. Novembre 1848-9 juillet 1849, 14 n^os^ in-4°.

Le Lampion, éclaireur politique. Rédacteurs-directeurs : L. Boyer, X. de Montépin, de Villemessant. 28 mai-21 août, 42 n^os^ in-fol.

« Notre *Lampion* s'allume pour éclairer « l'inauguration d'une république forte, modé-

« rée, honnête, constitutionnelle... Il s'allume
« pour mettre dans leur jour tout ce qui se
« fait, s'écrit et se dit de bien et de mal.
« Sa flamme est pure et impartiale, et, s'il
« n'était de sa nature modeste et populaire, il
« pourrait réclamer l'orgueilleuse devise du
« soleil de Louis XIV : *Nec pluribus impar.*
« Il veut projeter une lueur ironique sur :
« Les ambitions politiques,
« Les travers parlementaires,
« Les abus administratifs,
« Les prétentions bourgeoises,
« Les niaiseries populaires,
« Les rêves aristocratiques,
« Les fantaisies démagogiques,
« Les folies terroristes,
« Les aberrations artistiques,
« Les divagations littéraires.
« Il fera jaillir les étincelles incendiaires du
« ridicule sur les institutions, les actes et les
« personnes dont le but serait contraire aux
« principes d'organisation, d'ordre, de liberté,
« de propriété, de sécurité et d'amélioration
« progressive que se propose le journal.
« Le Lampion sera posé au bord du puits
« d'où sort la vérité toute nue, au coin de la
« borne où se cache l'erreur sous le manteau
« du patriotisme hypocrite. »
— « Nous croyons que les hommes de la veille
« ont trop pratiqué la théorie de la démoli-
« tion pour qu'ils soient aptes à réédifier.
« Une maison menace-t-elle de s'écrouler,
« tous les hommes du quartier, bottiers, tail-
« leurs, merciers, peuvent la démolir; mais,
« une fois à terre, ni bottiers, ni tailleurs, ni
« merciers, ne pourront la reconstruire.
« Le grand tort de notre époque, c'est que
« tous ceux qui ont concouru à renverser la
« monarchie se croient propres à reconstruire
« la république.
« Avant tout il faut du bons sens, et puis
« encore du bon sens. »

Légitimiste. — Suspendu le 27 juin, reparut le 8 août; de nouveau suspendu le 21 août et poursuivi, essaya de reparaître le 24 sous le titre de

— **La Bouche de fer**, pamphlet politique et quotidien. Rédacteur en chef : M. Alphonse de Calonne. 24 août, in-fol.

Œil pour œil, dent pour dent.
(LA BIBLE.)

« Plusieurs rédacteurs du *Lampion*, aussi-
« tôt après la suspension nouvelle prononcée
« arbitrairement contre cette feuille, se sont
« réunis pour fonder un nouveau journal, dont
« ils répandent aujourd'hui le numéro spéci-
« men. Ils ont choisi pour titre *la Bouche de*
« *fer*, illustrée sous la première République
« par le courage, l'énergie et le talent de ses
« rédacteurs. Nous avons le même courage,
« la même énergie; nous ferons nos efforts
« pour approcher de leur talent. Comme ceux
« de 93, les rédacteurs de la *Bouche de fer*
« de 1848 combattront pour le salut de la
« France contre la tyrannie et contre l'anar-
« chie...
« C'est après avoir surmonté des obstacles
« sans nombre que les rédacteurs du *Lam-*
« *pion* éteint sont enfin parvenus à publier ce
« spécimen : les imprimeurs, effrayés par le
« décret de l'exécutif, voyaient déjà les ca-
« chots de la République s'ouvrir pour eux
« dès qu'ils apprenaient que la *Bouche de fer*
« était fondée par des rédacteurs du journal
« supprimé... »

Commençait par une longue protestation et déclaration contre le décret de suspension qui avait frappé le *Lampion;* ce qui lui valut d'être étouffée six heures après son apparition.

Incorrigible et inaccessible à la peur, le *Lampion* se préparait à revenir sous le déguisement, qu'il croyait impénétrable, de *Pipelet-Lustucru*, lorsqu'il fut saisi pour la troisième fois et arrêté sous presse.

Vendu 1854, Delacroix, 40 fr.

Je trouve, sans pouvoir dire si elle est exacte, l'indication d'un n° du *Lampion* portant la date du 10 mai 1849. — Il y eut encore, en 1850, un *Lampion littéraire et artistique.*

Le Lampion républicain, par le citoyen Aug. Cannes, ancien détenu politique. 3 nos in-12 et in-8°.

Chaque n° a un sous-titre qui en indique le contenu. Ce sont autant d'élucubrations différentes, qui n'ont d'un journal que la numérotation.

La Langue de vipère, chronique mensuelle des petitesses de nos grands hommes. Novembre 1848-juin 1849, 8 nos in-fol.

L'auteur, qui se cachait sous le nom de J. Jacques, faisait, à ce qu'il assure lui-même, connaître tous les jours ses principes dans des publicationt plus sérieuses. Celle-ci était consacrée tout entière à la critique des hommes publics de tous les partis. On y lit, à propos de la nomination de Bastide au ministère des affaires étrangères :

« Un gouvernement d'impuissants ne pou-
« vait se faire représenter au dehors que par
« un eunuque.
« Hier les corrompus, aujourd'hui les inca-
« pables; à quand donc les hommes d'État? »

Voici le langage que tenait cette bonne langue en janvier 1849, quelques jours avant la journée du 29 :

« Les ouvriers ne jouissent pas des droits
« auxquels ils doivent prétendre; c'est aux
« riches et aux puissants de compter avec
« eux. Est-il besoin de leur dire que le prolé-
« taire a la torche à la main, qu'il ne faut
« qu'une étincelle pour l'allumer, et qu'il la
« portera tout à l'heure enflammée dans les
« châteaux et les palais, en faisant entendre
« des cris de détresse et de vengeance?...
« Ne sait-on pas par l'expérience que les
« priviléges autorisés par la loi tombent avec
« le temps devant la justice du peuple? »

Elle n'épargnait du reste personne. C'est ainsi que dans un n° de juin elle s'emportait contre le président de la république en invectives à peine croyables.

Pour échapper au cautionnement, cette bonne langue ne pouvait paraître qu'une fois par mois; mais comment, dans ces conditions, « suffire à l'immense besogne qui allait lui « tomber sur les bras »? Elle s'avisa d'un expédient; elle se donna un compère :

Le Pot aux roses, journal mensuel. Décembre, in-fol.

Devait paraître également tous les mois, mais le 1er, tandis que l'autre paraîtrait le 15. En un mot la *Langue de vipère* et le *Pot aux Roses* sont un seul et même journal sous deux noms.

La Lanterne. Gérant : Ganivet des Fontaines. 1er mai, 4 nos in-fol.

« Nous irons sans pitié promener les re-« flets phosphorescents de notre lanterne sur « tous les masques, politiques, littéraires et « socialistes. »

La Lanterne magique républicaine. recueil d'épisodes comiques et satiriques, métaphores politiques, nouvelles blagues, bons mots, épigrammes, etc. Avril, 8 nos in-8°.

Une méchante vignette sur bois, placée sous le titre, représente *le comte de Paris se cassant la g.... sur les barricades.* Par là on peut juger du reste.

Il parut dans le courant d'octobre, sous le titre de *Lanterne magique politique de* 1793, un canard qui n'était qu'un tableau historique et biographique des conventionnels. Une 2e édition en fut publiée le mois suivant, sous le titre de *Lanterne historique*, revue des gens politiques depuis 1793 jusqu'à nos jours..., par Marius Canniès.

Lettres contemporaines, par Emile Barrault, rédacteur en chef du *Tocsin des travailleurs*. 6 nos in-fol. et in-4°.

Publiées pendant l'état de siége. La 1re est adressée à M. de Lamartine, la 2e à M. Thiers, la 3e à M. Rothschild, la 4e au général Cavaignac, la 5e à M. Louis-Napoléon Bonaparte, la 6e au pape Pie IX (in-4°).

On peut rapprocher : *A M. Emile Barrault, à propos de sa lettre à M. Lamartine*, par Alex. Dumas, in-fol. — *A M. Alexandre Dumas, à propos de sa Lettre à M. E. Barrault sur M. de Lamartine*, par Louvet, in-fol.

Lettres du Diable à la République française. 1re lettre, Bagatelles qui intéressent le peuple. Signé : C. M. Lucifer. 9 juin, in-16.

Les meilleurs amis du pouvoir sont ceux qui osent lui dire toute la vérité.

Lettres républicaines, par Daniel Stern, auteur de l'*Essai sur la liberté* (Mme d'Agoult). 25 mai-7 décembre, 18 nos in-8°.

Il y eut encore dans la même année des *Lettres républicaines* sans date ni nom d'auteur. La 1re est intitulée : *Guerre à la réaction! Guerre à l'anarchie!* D'autres encore, mais celles-là en vers, d'un certain Brenet. Enfin on rencontre, sous ce titre de *Lettre* ou *Lettres*, un assez grand nombre d'elucubrations auxquelles il manqua un lendemain. Nous citerons notamment :

— **Petites Lettres critiques** sur les travaux de l'Assemblée Nationale, par Dréolle. In-8°.

La Liberté, journal des idées et des faits. Rédact. en chef : Lepoitevin Saint-Alme; collaborat. Alex. Dumas, A Vitu, A. Ponroy. 2 mars 1848-16 juin 1850, 4 vol. in-fol.

Le sous-titre a plusieurs fois varié. — Premier journal quotidien à cinq centimes. — Le 1er n°, qui devait contenir une revue rétrospective des premières journées de la nouvelle république, n'a jamais paru. — Suspendue du 27 juin au 6 août, et du 3 septembre au 7 novembre. Pendant la suspension, son administrateur, M. Dutacq, dont on connaît le savoir-faire, fit paraître une continuation, la même, sous trois titres différents : *la Liberté de la presse*, *les Libertés nationales*, *la vraie Liberté*.

La *Liberté*, d'abord très-modérée et assez insignifiante, fit plus tard une violente opposition, au profit, dit-on, des idées napoléoniennes, et qui lui attira les rigueurs dont nous venons de parler. Voici son programme :

« Liberté individuelle réellement garantie. — « Liberté entière et complète de la pensée, « orale, manuscrite, imprimée ou dessinée.

« Abolition de l'impôt du timbre et des « cautionnements pour les journaux. — Abais-« sement des droits de poste.

« Abolition de toutes les lois d'entraves ou « de monopole.

« Plus de bureaux de timbre et de tabac « privilégiés, dont on avait fait autant de pe-« tits moyens de corruption.

« Libre carrière ouverte à toutes profes-« sions, qui n'auront besoin que de brevet de « capacité.

« Justice rendue au nom de la nation par « des juges nommés par des électeurs.

« Grande diminution des frais de justice. — « Développement des justices de paix. — Ré-« duction du nombre des magistrats salariés. « Application du jury aux tribunaux correc-« tionnels.

« Tout garde national fait partie du jury.

« Suppression des impôts sur le sel, la « viande, les vins ordinaires, cidre, bière et « autres denrées alimentaires de première né-« cessité.

« Établissement des impôts de luxe sur les « voitures, les chevaux, les domestiques mâ- « les, les chiens de chasse et de fantaisie, les « vins fins et les liqueurs, les cartes, etc., etc.,

« Instruction libre et gratuite sous l'ins- « pection du gouvernement. — Écoles pri- « maires, écoles centrales. — Plus de privi- « léges universitaires.

« Les notaires nommés par les électeurs de « leur arrondissement ou canton.

« Plus de vénalité des charges. Les avoués, « les agents de change, les agréés, les cour- « tiers, les huissiers, etc., etc., rentrent dans « le droit commun. »

Grâce à sa rédaction, spirituelle souvent, toujours pittoresque, grâce surtout à la modicité de son prix, la *Liberté* obtint un succès prodigieux; son tirage était permanent, et la vente allait jusqu'à 100,000 exemplaires par jour. Succès oblige; la *Liberté* le comprit. « Pour répondre à l'empressement du public et se rendre plus digne de sa bienveillance, elle fit l'acquisition de presses nouvelles douées d'une plus grande énergie, et d'un publiciste doué d'une non moins grande énergie, d'un des plus beaux esprits contemporains, d'un poëte habitué à voir tomber de sa plume les rubis et les perles » : nous avons nommé M. Alexandre Dumas.

Ce fut le 25 mars 1848 que l'illustre romancier fit son entrée solennelle à la *Liberté*. Il semblerait qu'un homme aussi connu eût pu se dispenser d'une profession de foi; M. Dumas éprouva le besoin d'en faire deux : « Il y a des gens, dit-il, qui ne peuvent faire leur profession de foi que pour l'avenir; j'ai le bonheur, moi, de pouvoir faire la mienne dans le passé. » Ces deux professions de foi, profession de foi du passé, profession de foi de l'avenir, qui occupent deux numéros, peuvent se résumer ainsi : *Ego sum qui sum!* J'ai fait la révolution de juillet! j'ai fait la révolution de février! J'ai fait écrit 400 volumes! Je ferai toutes les révolutions qui me seront demandées; j'écrirai tous les volumes qu'on voudra : car je suis celui qui suis.

Et dès le lendemain Alexandre Dumas débutait dans son nouveau rôle par la tirade suivante, que nous reproduisons comme échantillon de son faire politique :

Les Lions de marbre.

Aux Prussiens et aux Autrichiens.

« Salut, blonds enfants du Nord, vous êtes « bien les fils d'Arminius; nous sommes bien « les fils de Vercingétorix : nous avons lutté « contre les cohortes de César, vous avez dé- « voré les légions d'Auguste. — Nous som- « mes bien frères!

« Nous avons eu un empereur commun qu'on « appelait Charlemagne. Pour abriter la civi- « lisation du monde en son berceau, il bâtit « une ligne de forteresses qui s'étendait du « Danube à l'Océan, de la mer Baltique aux « monts Pyrénées; puis il s'endormit à Aix- « la Chapelle, en disant aux Germains : A « vous l'Orient et le Nord; — aux Francs : A « vous le Midi et l'Occident. — Salut, nous « sommes bien frères!

« Après mille ans, le vent de la liberté se lève, « il passe sur Paris, sur Berlin et sur Vienne. « Étudiants, gardes nationaux, bourgeois, de- « viennent soldats. Les trois villes sont au « peuple, et partout le peuple est le même : « grand dans la lutte, plus grand après la vic- « toire. — Salut! salut, nous sommes bien « frères!

« Seulement vous êtes plus cléments, ayant « été moins trompés.

« Vous vous contentez, vous que le mur- « mure du Rhin, vous que le vent de la forêt « Noire a faits poëtes, vous vous contentez de « faire descendre votre roi dans la rue, de lui « mettre la main sur la poitrine trouée d'un ca- « davre et de lui dire :

« Là était un cœur qui battait pour toi; ce « cœur, tu l'as éteint : malheur à toi! »

« Vous vous contentez, vous enfants du Da- « nube, vous qu'une longue et douce tyran- « nie a faits bons et patients, vous vous « contentez de crier : A bas Metternich! de « chasser vos archiducs; puis vous dételez la « voiture de votre empereur et vous lui faites « jurer sur le drapeau jaune et noir fidélité à « votre future constitution.

« Certes, c'est un autel sacré qu'un cada- « vre; c'est un noble symbole qu'un drapeau.

« Mais Louis XVI avait juré aussi fidélité à « la constitution de 91 sur les cadavres cou- « chés au pied de la Bastille.

« Mais Louis-Philippe avait juré aussi fidé- « lité à la Charte sur le drapeau tricolore, ar- « raché aux barricades.

« Vous le savez avec nous, avec l'Europe, « avec le monde, tous deux ont manqué à « leur serment.

« Dieu nous garde de vous dire : Traitez « Frédéric-Guillaume comme nous avons traité « Louis XVI.

« Dieu nous garde de vous dire : Chassez « Ferdinand comme nous avons chassé Louis- « Philippe.

« Mais nous vous disons : Il y a une pierre « de touche où vous saurez si leur serment est « d'or ou de plomb, leur parole, d'argent ou « de cuivre.

« Écoutez, vous qui semblez avoir obtenu « maintenant tout ce que vous vouliez obtenir :

« Il existait un peuple ancien parmi les peu- « ples, une nation noble entre les nations.

« Ce peuple avait trois ancêtres fameux. Le « premier se nommait Piast; le second, Ja- « gellon; le troisième, Sobieski.

« Cette nation, c'était aussi notre sœur, « puisqu'on l'appelait la France du nord.

« C'était un peuple libre, — c'était une na- « tion indépendante.

« Quand elle nommait ses rois, elle traçait « un fossé autour du champ de Kolau; elle « jetait trois ponts sur ce fossé.

« Par le premier passait la grande Pologne;
« Par le second, la petite Pologne;
« Par le troisième, la Lithuanie.

« Les palatins étaient tous à cheval, comme

« Il convient à de dignes descendants des Sar-« mates.
« Là se faisait l'élection.
« Puis l'élection faite, des cavaliers par-« taient comme des flèches sur leurs chevaux « tartares aux naseaux fendus, et allaient por-« ter le nom de l'élu aux palatinats.
« La Pologne était alors un puissant royau-« me. Ses limites étaient, au Nord-Est, le « grand duché de Moscovie et la Prusse ; à « l'Est, la Silésie et la Hongrie ; au Sud, la « Moldavie ; à l'Ouest, la Tartarie.
« Un jour, les Turcs menacèrent d'envahir « l'Europe, comme avaient fait autrefois les « Arabes. Kara-Mustapha vint jusqu'à Vienne, « comme Abderrhaman était venu jusqu'à Poi-« tiers.
« Sobieski monta à cheval avec tous ses pa-« latins, et les Turcs furent refoulés de l'au-« tre côté du Danube.
« Depuis ce temps, Belgrade garde Semlin « et ne lui a point permis de repasser le fleuve.
« Sans le marteau de Karl, sans le sabre de « Sobieski, peut-être l'Europe serait-elle mu-« sulmane.
« Ce royaume s'était conservé intact jus-« qu'au jour où la Messaline du Nord prit un « de ses amants et le jeta de son lit sur le « trône de Frédéric-Auguste.
« A partir de ce moment, Poniatowski n'est « plus qu'un vassal, la Pologne n'est plus qu'un « fief.
« Alors commence ce festin de rois, où l'on « mange les peuples. Catherine, Frédéric et « François s'attèlent à la Pologne, tirent à eux, « et l'écartèlent.

« *Ce premier supplice est de* 1772.

« A partir de ce premier démembrement, « les Polonais sont encore un grand peuple, « mais la Pologne n'est plus une nation.
« Une seconde fois, à la suite de l'insurrec-« tion de Targowitz, que soutient la Russie, « la victime change de forme, sans changer de « bourreaux...

« *Celui-ci est le démembrement de* 1791.

« Tout à coup Kosciusko apparaît ; c'est à « la fois l'enfant de la Pologne, le héros de « l'Amérique et de la France.
« Place à Kosciusko, le vainqueur de Cra-« covie ! place ! il faut un large champ de ba-« taille au successeur de Sobieski, au prédé-« cesseur des Clapicski et des Czartoriski ; « place dans la plaine de Macijowice, car avec « lui va tomber encore une fois la Pologne !
« Alors les trois aigles se ruent de nouveau « sur son cadavre.
« François II prend..... 834 milles carrés.
« Frédéric-Guillaume prend..... 1,000 mil-« les carrés.
« Enfin Catherine, qui va aller rendre compte « à Dieu de l'assassinat d'un empereur et du « meurtre d'un royaume, Catherine prend.... « 2,000 milles carrés.
« Ceux qui ont moins en territoire auront « plus en esclaves.

« L'appoint des terres est fait avec des hom-« mes.
« *Celui-ci est le démembrement de* 1796.
« Un jour, un seul, la Pologne crut à une « aurore nouvelle. Elle se souleva sur son lit « de mort, elle écarta son linceul, et, comme « la fille de Jaïr, elle dit : — Me voilà !
« Napoléon venait de tailler le duché de Var-« sovie avec l'épée d'Austerlitz.
« Mais le duché de Varsovie croule avec « l'empire français. A Alexandre ses plus riches « débris, à François II la Gallicie, à Frédéric-« Guillaume cent mille âmes.
« Cracovie sera république, comme Franc-« fort.
« En voilà pour quinze ans.
« Vous savez tous 1830, les promesses men-« songères de notre roi, la nationalité polo-« naise jurée, l'ordre régnant à Varsovie.
« Alors tout ce qu'il y eut de nobles cœurs « en France bondit de douleur.
« Tout ce qu'il y eut de fronts généreux « rougit de honte.
« Mais que pouvait la France, séparée qu'elle « était des martyrs par le grand-duché de « Bade, le Vurtemberg, la Bavière, la Bohême « et la Silésie ?
« Aujourd'hui, grâce au ciel, il n'en est point « ainsi. Le grand-duché de Bade donne une « constitution ; le roi de Vurtemberg est à peu « près prisonnier ; le roi de Bavière abdique ; « la Bohême se fait indépendante ; une chaîne « électrique de peuples se donnant la main « s'étend de Strasbourg à Cracovie.
« Après le congrès des rois vient le congrès « des peuples.
« Eh bien ! frères du Nord, maintenant que « vous avez travaillé pour vous, pensez aux « martyrs ?
« Ce sont les rois, et non les peuples, qui « veulent des esclaves. Vous n'êtes pas des « Athéniens, pour avoir des ilotes.
« Dites à votre roi Frédéric-Guillaume :
« — Oui, nous croyons à votre parole.
« Dites à votre empereur Ferdinand :
« — Oui, nous croyons à votre serment
« Mais d'abord lavez-vous des trois parta-« ges ; faites amende honorable du triple dé-« membrement.
« Rendez l'homme à la terre, la terre à « l'homme.
« Ce n'est plus un grand-duché de Varsovie « que réclame l'Europe, c'est une Pologne « nouvelle.
« Donnez la liberté, la France donnera le « fer.
« On sait ce que les Polonais font avec du « fer et de la liberté.
« Et cette fois vienne le czar, — nous ver-« rons ce que pèsera l'Asie despotique dans la « main de l'Europe républicaine.
Frères, — vous connaissez ces lions de « marbre — qu'on met à la porte de nos jar-« dins publics, et qui ont une boule sous le « pied.
« Chaque grand empire était semblable à un « de ces lions ; comme lui, il avait sous sa « griffe un petit royaume.

« L'Autriche avait la Lombardie; l'Angle-« terre, le Hanovre; la Russie, la Pologne; la « France, la Belgique; l'Espagne, le Portugal; « Naples, la Sicile.

« Eh bien! l'heure est venue où dans chaque « boule il faut tailler un lion. »

En quittant la *Liberté*, qui ne pouvait suffire à l'activité de son esprit et au trop-plein de son patriotisme, Alexandre Dumas alla, comme nous le savons déjà, à la *France nouvelle;* il collabora ensuite à la *Patrie*, puis il prêta son nom, et sa verve quelquefois, à un recueil mensuel, *le Mois*.

La Liberté, journal quotidien. Rédacteur-fondat. : Loys L'Herminier et Gustave d'Alaux. 29 février, in-4°.

Devait représenter l'opinion de l'ex-parti constitutionnel.

La Liberté religieuse, organe politique des droits du clergé et des véritables intérêts du peuple. Rédact.: X. de Montépin, A. de Calonne. 16 mars-1er juin, 23 nos in-fol.

Réuni à la la *Voix de l'Église*.

J'ai encore rencontré un n° d'une *Liberté religieuse absolue*. Séparation de l'Église et de l'Etat. Publiée par la société pour l'application du christianisme aux questions sociales. In-8°.

Les petits Livres rouges de la science politique, démocratique et sociale, par Albert Maurice. Décembre, in-16.

Le Lorgnon du Diable, bibliothèque populaire et républicaine, par les citoyens D*** et Ch. Lefebvre. Mai. in-4°.

Je vois tout, j'entends tout, j'écris tout.

« Je t'offre, ô peuple héroïque! ma biblio-« thèque républicaine, recueillie pour toi, le « lorgnon du diable à la main... »

La Loterie démocratique et sociale. Seules chances ouvertes à l'ouvrier et à beaucoup de monde pour devenir propriétaire. Par Espiard. Septembre, in-fol.

Faciliter la vente à ceux qui ont besoin d'argent. Fournir à tous la possibilité d'acquérir.

Le Lucifer, journal judiciaire et commercial, anglais-français, paraissant tous les jours à Londres. ., ou à Paris.

Par le citoyen Buchoz Hilton, ex-colonel des voltigeurs de la Charte de 1830, président du club des Jacobins de 1848, actionnaire de l'Hippodrome, etc. — Remontait, je crois à 1847, et vivait encore en 1850.

« Révélateur des abus criants, monstrueux, révoltants et incroyables qui se commettent tous les jours en matière de frais judiciaires presque par tous les officiers ministériels; faire rendre compte aux agents d'affaires des sommes qu'ils reçoivent de leurs clients, et qu'ils n'ont pas employées conformément à leur destination. »

— « *Avis aux plaideurs*. Il se forme une armée, qui ne sera composée que de plaideurs qui ont été plumés par les officiers ministériels, pour venir en aide à la déesse Thémis, qui a la double calamité d'être atteinte d'une cataracte et d'être percluse de ses membres, afin d'exterminer les vrais communistes, les fainéants, les partageux privilégiés M. Buchoz Hilton étant celui qui a été le mieux plumé, il s'est nommé commandant en chef. Pour s'enrôler il faut adresser son adhésion *franco* rue... »

— « Pour paraître très-prochainement, les mémoires du citoyen Buchoz Hilton pour servir à l'édification et à l'instruction des niais qui ont la manie de sacrifier leur fortune, leur santé, leur repos. en pure perte, *sur l'autel de la patrie;* suivis de la République des singes à queue, à demi-queue et sans queue. » Cette annonce est éclairée par une vignette représentant deux croque-morts déguisés en diables et portant sur un brancard un homme entièrement nu. Au-dessous on lit : « L'humanité, huée, conspuée, est envoyée à tous les diables, lesquels s'empressent de transporter les dépouilles, les débris mortels du sieur Buchoz Hilton à son dernier domicile. »

Le Magasin politique, journal-recueil des faits et des théories politiques. Avril-juillet, 10 nos in-4°.

Voulait mettre l'instruction politique à la portée de tout le monde, et s'adressait à tous ceux qui ont peu de temps, peu d'argent, et peu de goût pour les gros livres.

La Mairie, mémorial des fonctionnaires municipaux. In-8°.

Manifeste de la Ligue sociale. In-fol.

Était à la fois le manifeste d'un « centre universel de propagande et d'agitation socialiste », et le programme d'un journal qui devait être publié sous le titre de : *la Ligue sociale*.

Manifeste des provinces, adresse des départements à l'Assemblée nationale constituante. Alliance de l'autorité et de la liberté. In-fol.

Cela ressemble peu à un journal; mais ce grand carré de papier, qu'il était expressément défendu de reproduire, porte en tête : 1er n°, et se termine par l'annonce d'un 2e.

Mayeux, journal politique, critique, et littéraire. 17 juin-10 juillet, 6 nos in-fol.

Attention!... Mayeux va parler! — Fraternité, sévérité, impartialité.
Vive la république! Vive Mayeux!

S'annonçait comme l'héritier du patrio-

tisme, du courage, du désintéressement du vieux, du patriote Mayeux, et se disait animé du même amour de la liberté, de l'égalité et de la vérité. La vérité est que Mayeux le jeune fit au gouvernement républicain une guerre assez semblable à celle que Mayeux l'ancien avait faite au gouvernement de Juillet. Voici un échantillon de son genre :

Nuances diverses des hommes du pouvoir depuis la révolution de 1848.

Attention, Mayeux! — Parais! — Disparais! — Tire la ficelle!

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

National : Dupont (de l'Eure), Garnier-Pagès, Marrast, Marie, Arago, Carnot, Bastide, Bethmont, Charras et Courtais.

« *Réforme :* Ledru-Rollin, Flocon, Jules « Favre.

« *Socialistes :* Louis Blanc, Albert.

« *Républicain du jour* : Crémieux.

« *En dehors des partis, donnant des espé- « rances à tous :* Lamartine.

COMMISSION EXÉCUTIVE.

« *National* : Arago, Marie, Garnier-Pagès, « Bastide, Carnot, Trélat, Duclerc, Recurt, Ca- « vaignac, Bethmont, Clément Thomas.

« *Réforme :* Lamartine, Ledru-Rollin, Flo- « con.

« *Plus de socialistes* : enfoncés!

GOUVERNEMENT DU 28 JUIN.

« *National* : Cavaignac, Bastide, Trélat, « Recurt, Sénart, Goudchaux, Bethmont, Car- « not.

« *Républicains du lendemain* : Lamori- « cière, Bedeau.

« *Plus de représentants de la Réforme* : « enfoncés!

GOUVERNEMENT DE DEMAIN.

« Représentants du *Siècle,* du *Constitution-* « *nel* et des *Débats.*

GOUVERNEMENT D'APRÈS-DEMAIN.

« Représentants de l'*Union*, de l'*Univers* « et de la *Gazette de France.*

« Parais! — Disparais! — Tire la ficelle! La « farce est jouée. — Es-tu content, Mayeux? « — Vive la République!!!

La Mère Duchêne. Voyez *Duchêne.*

La Mère Michel, gazette des vieilles portières. Août-septembre, 5 n^{os} in-fol. et in-4°.

Promettait de donner à ses abonnés, lorsque ses moyens le lui permettraient, une *gravure illustrée.*

« La Mère Michel invite, au nom de la fra « ternité, toutes les vieilles portières à vou- « loir bien lui faire tenir les cancans de leur « maison.....

« Il est bien entendu que la Mère Michel « prendra les intérêts de ses collaboratrices, « et qu'elle prendra la parole quand il s'agira « de discuter à l'Assemblée nationale les gran- « des questions de l'amende après minuit, du « sou pour livre, de la bûche à la voie, du « denier à Dieu et des étrennes. »

Quant au style et à la politique de la Mère Michel, en voici un échantillon.

Pourquoi la mère Michel est devenue journaliste.

UN GAMIN. Ohé! ohé! la Mère Michel qui se mêle aussi de faire un journal; un vieux rhumatisme et un vieux chicot qui veulent singer l'Alphonse Karr, le Victor Hugo, tout le tremblement des grands hommes, et jaser aussi sur la politique! Ça fait-il pas frémir? Bonjour, Madame! On va joliment attacher des savates, des pelures de potiron, des restes de perruque et des casseroles à la queue de votre chat!

« LA MÈRE MICHEL. Mon chat! mon chat! « hélas! c'est justement lui qui est cause que « je me lance dans la gazette....

« LE GAMIN. Tiens! il vous a donc, dans un « moment de rage et faute de mou, mordu au « gras de la jambe et griffé au cœur, votre mi- « net?

« LA MÈRE MICHEL. Cruel moutard! mio- « che sauvage! enfant du Diable et de Blanqui! « cesse de plaisanter une femme d'âge trop « sensible.... Elle est bien malheureuse la « pauvre mère Michel!...

« La chose n'est que trop vraie.

« La mère Michel a perdu son chat! Nous « vivons à une époque de douloureuses épreu- « ves et de grands sacrifices, mais il est des « malheurs dont l'énormité surprendra tou- « jours notre philosophie.

« Lecteurs, pardonnez aux larmes qui tom- « bent de nos yeux, et permettez à notre dou- « leur un petit bout d'oraison funèbre.

« Le chat de la mère Michel était une chatte « et elle répondait au nom doux et superbe de « *Minette-Liberté*.....

Le Messager, journal politique et littéraire. 4 avril-6 septembre, 152 n^{os} in-fol.

Publié par les éditeurs de la *Correspondance de Paris*, et de l'*Écho du soir*.

Le Messager des campagnes. 5 nov. 1848-27 janv. 1849, 19 n^{os} in-4°.

Continué par

Le Suffrage universel. 4-17 févr. 1848, 3 n^{os} in-4°.

Micromégas, ou le Miroir de Paris civil et politique en épigrammes historiques, par Reynaud. Août, in-fol.

Canard en vers, qui aurait d'abord paru sous le titre de *Miroir de Paris*, et qui fut

encore réimprimé sous celui de : *Le Cousin de Micromégas* aux Robert-Macaire industriels, civils et politiques de la bonne ville de Paris.

Le même toqué a publié encore des *Distractions* géographiques, physionomiques, anecdotiques, etc., qui n'étaient pas plus amusantes qu'instructives, quoi qu'en dit le titre.

La Minerve, organe militaire de la république française. Ferdinand Durand, rédacteur en chef. 5 avril-5 juin, 13 nos in-fol.

A la fin de juillet fut publié le prospectus d'une *Minerve de* 1848, journal des devoirs et des droits des citoyens d'après les constitutions républicaines, mais qui n'eut pas de suite.

La Misère vaincue par l'œuvre de M. Roux, vicaire des Quinze-Vingts. No 1, in-fol.

Canard de la boutique d'Alexandre Pierre. En retournant le feuillet on a l'apparence d'un autre journal sous ce titre :

— **Le Rapport**, par M. Roux..., sur le faubourg Saint-Antoine. No 1.

Le Modérateur, journal de la conciliation politique et sociale. Rédact. : Léopold Latapie. Novembre.

Le Mois, résumé mensuel, historique et politique, de tous les événements, jour par jour, heure par heure, entièrement rédigé par Alexandre Dumas. Mars 1848-février 1850, 26 nos in-4°.

Dieu dicte, et nous écrivons.

Se donnait comme indispensable à tous et à un chacun.

« La politique est un besoin universel. Que « se passe-t-il à Paris? Que se passe-t-il en « Europe? Que se passe-t-il dans le monde? « Eh bien, c'est ce que notre revue se charge « d'apprendre à ces dix millions de lecteurs « qui attendent chaque matin la pâture so- « ciale, comme les Hébreux du désert atten- « daient chaque soir la nourriture matérielle. »

Heureux abonnés du *Mois!* la pâture sociale qu'ils attendaient chaque matin, Dumas la leur donnait chaque mois. Convenons pourtant que si Dieu eût procédé de la sorte à l'égard des Hébreux, il en serait très-peu sorti du désert.

Citons encore un passage, qui rappelle vivement l'époque :

« Paris se couvre d'affiches, Paris devient « le théâtre des plus étranges bouffonneries, « quand il est livré aux élections.

« Autrefois, dit-on, quand on voulait être « député, on s'en allait dans son département, « on faisait des visites à ses électeurs, on « leur promettait un chemin de fer ou des pla- « ces pour leurs enfants, petits-enfants ou ne- « veux, on leur donnait à dîner, ils vous don- « naient leurs voix Cela s'appelait corrompre.

« Aujourd'hui, on ne corrompt plus avec des « dîners ; on corrompt, ou plutôt on essaye de « corrompre avec des affiches.

« Les restaurateurs y perdent, mais les im- « primeurs y gagnent. Chacun son tour, c'est « trop juste. La république a été établie pour « cet axiome.

« La députation est devenue un état, au lieu « d'être une mission. On est député comme « on est ébéniste. C'est une chose qui rapporte « 25 fr. par jour, c'est-à-dire 9,000 fr. par an. « Aussi la concurrence est-elle effrayante : l'Ar- « gent est si rare ! Puis les 25 fr. sont insaisis- « sables, et les représentants ne peuvent être « arrêtés, si bien que la conscience de ces « messieurs est à l'abri, et que ceux qui il y « a six mois étaient menacés de la prison pour « dettes, peuvent voter aujourd'hui pour la « contrainte par corps.

« Et il y a des gens qui disent qu'il n'y a « pas progrès ! Ce sont les créanciers qui disent « cela.

« Après tout, je ne sais pas pourquoi je cri- « tique cette nouvelle entreprise : elle a son bon « côté.

« Aller tous les jours de deux heures à qua- « tre dans une grande chambre, où il y a des « gens qui causent et qui se promènent, un « petit monsieur qui agite de temps en temps « une grosse sonnette, et des individus qui « montent dans une tribune; venir de temps « en temps et au hasard déposer un bulletin « dans une urne, et, lorsque le président met « aux voix une question quelconque, avoir la « liberté de se lever si l'on veut se tirer les « jambes, ou de rester assis si l'on est fatigué ; « manger en entrant et en sortant un morceau « à la buvette du Palais, passer à la caisse et « recevoir cinq bonnes pièces de cent sous en « échange d'un mauvais reçu, cela n'est pas « ennuyeux, et je connais des braves pères de « famille, maçons ou couvreurs, qui se don- « nent plus de mal et qui font plus de bien « pour 3 fr. par jour.

« En outre, on n'est pas forcé, dans cette « carrière-là, de parler le français ni de mettre « l'orthographe.

« Lisez plutôt la Constitution, si vous ne « me croyez pas : c'est concluant.

« Il résulte de tous ces avantages que quinze « ou vingt jours avant les élections il se fait « à Paris une immense commande de papiers, « rouge, bleu, jaune, orange, violet, ocre, de « toutes les couleurs, enfin, de l'arc-en-ciel et « de l'opinion, et les candidats se mettent à « l'œuvre.

« Il y en a pour tous les goûts. Il y a des « avocats, des rentiers, des princes, des gé- « néraux, des économistes, des banquiers, des « socialistes, des hommes de lettres, des com- « munistes, des phalanstériens, des prison- « niers même, qui ont trouvé cet ingénieux « moyen de sortir de prison. C'est si commode ! « il y a des omnibus qui passent à Vincennes, « et qui, pour huit sous, vous mènent à la « place de la Concorde. »

Le Monde de 1848. Rédact. Desjobert, Gally, Pierre Zaccone, Henry de Kock. Nos 1-4, 1er-4 avril, in-fol.

A partir du n° 5 :

Le Monde républicain. Nos 5-86, 5 avril-25 juin, in-fol.

Le Moniteur de la marine, journal de la navigation intérieure : commerce, travaux publics..., par Louis Dartois. 18 juin, in-fol.

Le petit Moniteur des communes, garde-notes de l'histoire. 6-20 mai, 5 nos in-4°.

Le Moniteur des postes, journal de l'association des employés des postes. 1er avril, in-fol.

Moniteur industriel, journal de la défense du travail national. In-fol.

Fondé en 1839, mais, de purement industriel qu'il était, il est devenu en février 1848 politique et socialiste.

La Montagne. Décembre 1848-1849, 4 nos in-fol.

Spécimen du 19 novembre. *Rédaction :* les citoyens Gally, ex-rédacteur en chef du *Monde républicain ;* Ch. d'Amyot, rédacteur en chef du *Courrier d'outre-mer ;* Eude Dugaillon, rédacteur en chef de l'*Union de l'Yonne ;* Victor Mangin, rédacteur en chef du *National de l'Ouest ;* J.-J. Arnoux, Desjobert, etc.

« Le titre de notre journal indique assez « l'esprit qui présidera à sa rédaction. »

Eudes Dugaillon publia dans le feuilleton de cette feuille les *Montagnardes*, satires politiques, qui furent aussi publiées à part.

— Les Droits de l'homme, organe du peuple. Rédact. en chef : le citoyen Gally. Janvier-février 1849, 2 nos in-fol.

— Le Républicain rouge. Drapeau de la démocratie. Rédacteurs : les citoyens Gally et Jacq. Danin. Janvier-mai 1849, 5 nos in-fol.

Ces trois journaux n'en formaient qu'un seul et même, paraissant alternativement, chaque semaine, sous ces trois titres, de façon à éluder l'obligation du cautionnement.

« Nous n'avons pas hésité à prendre le titre « de *Républicain rouge*, parce que nous « avons reconnu qu'il n'y avait de véritables « républicains que ceux stigmatisés de ce « nom... »

— « Si nous n'avons pas la république « rouge, nous aurons les cosaques. »

Réclamait, entre autres choses, l'impôt progressif, le droit au travail, la justice gratuite, le divorce, la restitution du milliard d'indemnité, etc., etc.

La Montagne de la fraternité, tribune des représentants amis du peuple. 5-14 mai, 4 nos in-fol.

Qu'a été le peuple ?... Rien.
Que doit-il être ?... Tout.

Et une demi-douzaine d'autres épigraphes, tirées de saint Jean, de Lamennais, de Robespierre, de l'Évangile. — Fondateur-directeur : A. P. Legallois, éditeur de l'*Evangile du peuple*, de la *Bible de la liberté*, de l'*Union ouvrière,* fondateur du *Représentant du peuple*, du *Club de la Montagne*, de l'*Association fraternelle du travail,* secrétaire des Jacobins, électeur et garde national. — Aug. Barzilay, directeur de l'*Agence générale de traductions*, rédacteur en chef du journal *la Montagne*.

Rédact. : Proudhon, Lamennais, George Sand, Esquiros, Constant Hilbey, Pierre Leroux, le *Mapath* (Jean Journet, selon les uns ; selon d'autres, Gannau), etc.

Le titre et le sous-titre varient à chaque n°.

Les Moustiques républicaines, par un républicain de naissance (*a puero*), né avant terme et de la force de 4, Martin (de Strasbourg). 26 novembre, in-4°.

Tout pion en permettra la lecture à ses élèves.
Nos princesses du 24 février en permettront la lecture à leurs principicules.

Nous laissa, malheureusement, sur le spécimen, signé : *Brutus Navet Satyra.*

Le Mouvement, politique, littérature, histoire, beaux-arts, science, industrie. Rédacteur en chef, gérant : B. Saint-Edme. N° 1, spécimen, mai 1848, in-fol.

Réimpression textuelle d'un spécimen édité en 1846.

Les Murs de Paris, journal de la rue. Collection de toutes les affiches politiques qui ont été apposées depuis la révolution de 1848. Complément de tous les journaux et de toutes les histoires des journées de février. In-8°.

Il n'a paru sous ce titre que la 5e livraison, partant du 24 mars, l'idée étant venue trop tard à l'auteur, qui promettait les 4 premiers nos pour la fin de l'année. La série complète a paru en brochure, et fait la matière des 168 premières pages des *Journées de juin 1848*, pour un garde national.

Dans le même genre :

— Curiosités révolutionnaires. Les affiches rouges. Reproduction exacte et histoire critique de toutes les affiches ultra-républicaines placardées sur les murs de Paris depuis

le 24 février 1848. Avec une préface par un Girondin. 1851.

— **Les Murailles révolutionnaires**, collection complète des professions de foi, affiches, décrets, bulletins de la république, avec portraits et fac-simile. 2 vol. in-4°.

— **Revue des murailles**, musée comique, journal des grandes et petites affiches pour rire.

Publié, dit-on, par le *Petit Caporal.*

Musée du peuple, journal des connaissances nécessaires à son bien-être et à ses besoins intellectuels. Direction, sciences, beaux-arts, littérature, Ern. Breton; politique, Jules La Beaume. 14-21 mai, 4 n^{os} in-4°.

Le Napoléon, journal mensuel. Octobre 1848-janvier 1849, 4 n^{os} in-fol.

Au n° 4 : *journal du peuple.* — De la manufacture d'Alexandre Pierre.

Napoléon républicain. Directeurs-gérants : Marcel Deschamps, Camille Barrabé. 11-25 juin, 6 n^{os} in-fol.

Le peuple est le seul souverain ; ses représentants sont ses commis.
Abolition de la peine de mort. — Abolition de la misère.

On lit en tête du n° 6 qu'à partir du dimanche suivant le *Napoléon républicain*, ayant en tête le portrait de Napoléon Bonaparte, premier consul de la République, paraîtra tous les soirs ; mais il fut suspendu le 27 juin.

« Cette publication est une œuvre de dé-
« vouement à la cause du peuple. Elle est
« fondée dans le double but de signaler le re-
« mède à la misère sociale et de dénoncer les
« *réacteurs* qui endorment le peuple, et les
« charlatans ou les faux *démagogues* qui ex-
« ploitent sa bonne foi ou flattent ses préju-
« gés dans un but d'ambition égoïste et person-
« nelle. »

Au peuple.

« Souviens-toi que tu es le *seul* souverain et
« que tes représentants sont tes *commis.* Ils
« ont violé le mandat que tu leur as donné,
« en te forgeant de nouvelles chaînes, en
« prolongeant ta misère pour te faire maudire
« ta République de février. Ces *marchands*
« tiennent dans leur *arrière-boutique* des
« prétendants *honteux*, des mannequins au
« moyen desquels ils veulent te l'escamoter.
« Moi, qui t'aime et qui veut à tout prix ton
« bonheur et ta dignité, je t'appelle à signer
« une protestation solennelle contre cette
« loi liberticide qui t'usurpe le *droit de réu-*
« *nion,* conquis sur tes barricades de février.
« Je t'en avertis, cette nouvelle loi contre les
« clubs en plein air, ou *réunions* des citoyens
« pauvres (que ces sophistes appellent *at-*
« *troupements*), surpasse en perfections les
« infâmes lois de septembre 1835, inventées
« par l'honorable M. Thiers, ton nouveau
« *commis.* »

On voit que les auteurs de ce pamphlet font parler Napoléon lui-même, qui serait bien étonné de s'entendre disant :

« Déjà la *liberté de la presse* a subi votre
« contact; hier, vous avez atteint le *droit*
« *d'association ;* aujourd'hui, vous violez le
« *droit de réunion.* Demain, que ferez-vous?
« Vous... relèverez l'échafaud! Malheureux!
« ne vous souvient-il plus du *vingt-quatre*
« *février?* Le peuple, votre maître, vous chas-
« sera, comme il a chassé la corruption, votre
« idole. Et toi, peuple, lorsque *tes commis*
« violent le mandat que tu leur as donné, sou-
« viens-toi du *drapeau rouge* du Champ-de-
« Mars et du courage de tes pères en 1793. »

Le Napoléonien, journal quotidien, politique et littéraire. 12-24 juin, 13 n^{os} in-fol.

A été affiché sur papier rose.

La Nation armée, journal quotidien des clubs démocratiques de la garde nationale. N° spécimen, 10 avril, in-4°.

Les Nationalités, feuille hebdomadaire, scénique, artistique, industrielle. Rédact. en chef : Brun. 2 n^{os} in-4°.

Publiait les principales caricatures françaises, anglaises, allemandes, etc., mais « n'était point créé seulement pour provoquer le rire ; il promettait même d'être habituellement sérieux, car son but principal serait l'agriculture et l'industrie. » — Repris en 1849, sous le titre de

Les Nationalités (illustration cosmopolite), journal industriel, littéraire, artistique, etc., etc. 5 n^{os} in-4°.

Les Nouvelles du jour, moniteur de la journée, bulletin de l'intérieur et de l'extérieur..., par Louis Jourdan et Vidal. N°s 1-17, 19 juin-5 juillet, in-4°, et in-fol. à partir du n° 11.

Prend ensuite le titre de

Le Conciliateur, nouvelles du jour. N°s 18-39, 6-22 juillet, in-fol..

Publiait 3 éditions ; après la Bourse, après la séance de l'Assemblée, le matin. — Continué par le *Spectateur républicain.*

Nouvelles du soir, journal quoti-

dien, politique et littéraire. Réd. en chef : Julien Lemer. 15-24 avril, 8 nos in-fol.

Paraissait le matin sous le titre de :

L'Égalité, journal des intérêts de tous. Politique, agriculture, industrie, commerce, sciences, littérature, beaux-arts, etc. 16-24 avril, 8 nos in-fol.

Et comme l'*Egalité* semblait un titre trop révolutionnaire pour la province, le même journal était tiré, pour les départements, et pour certains quartiers de Paris, sous le titre de :

La Propriété. 16-24 avril, 8 nos in-fol.

Le Nouvelliste quotidien, politique, littéraire, industriel et commercial. Gérant A. Thiboust. 28 février, in-fol.

Suite (14e année, dit le titre) d'un *Journal de Paris* fondé sous la monarchie de Juillet et qui avait succédé au *Vert-Vert*. — En avril, il ajoute à son titre : *journal de Paris*. Le 16 mai, il devient

Le Bon Sens, journal de Paris.... 14e année, in-fol.

A repris en juin le titre de *Nouvelliste, journal de Paris*.

L'Omnibus, journal du dimanche. In-8°.

L'Opinion publique. Rédact. en chef : Alfred Nettement. Collaborat. A. de Pontmartin, Th. Muret, etc. 2 mai 1848-31 déc. 1851, 9 vol. in-fol.

Journal franchement légitimiste, de l'école de l'*Union*, mais plus hardi et plus vif dans ses allures. L'*Opinion publique* « était, au dehors, avec l'esprit de progrès et de liberté, contre la politique de l'immobilité et du *statu quo*. Elle demandait, au dedans, que l'epreuve de la république fût faite, non pas tant parce qu'elle ne pouvait l'empêcher, que parce qu'elle croyait qu'il était nécessaire que la France allât au fond de ce mot. Mais elle demandait qu'on sortît des réminiscences des temps qui ne sont plus, qu'au lieu d'innover avec des souvenirs, de ressusciter avec une superstition puérile les noms et les choses du passé, on présentât des idées nouvelles, et qu'on nous donnât, en 1848, une république qui ne ressemblât en rien à celle de 93. Elle pensait que les hommes de la droite devaient apporter loyalement leur concours pendant cette épreuve; qu'ils devaient approuver tout ce qui était bien, combattre sans ménagements timides tout ce qui était mal, appuyer et réclamer toutes les institutions politiques ou nécessaires a la liberté, appuyer, revendiquer toutes les institutions qui peuvent faire descendre ce sublime principe de la fraternité chrétienne dans la vie sociale.... »

L'Ordre, journal des gardes nationales. 16 mars-16 avril, 31 nos in-fol.

« Liberté des élections. Liberté de l'Assemblée nationale. »

Ajoute à son titre, à partir du n° 6 : *et des milices algériennes*, qu'il remplace au n° 19 par : *et des libertés politiques et religieuses*.

Issu du *Portefeuille* de 1846, qui en mars 1848 essaya de se reconstituer sous le titre de *le Garde national*, puis qui, s'étant fondu avec l'*Ordre public, journal des barricades*, prit le titre ci-dessus — A la fin d'avril, l'*Ordre* pensa à reprendre son ancien nom, mais, M. Capo de Feuillide s'en étant emparé, il se féminisa et devint :

La Garde nationale, journal quotidien, politique et littéraire. Avril, in-fol.

Et enfin :

L'Avant-Garde. Rédact. en chef : L'Herminier. 2 mai, 3 nos in-fol.

La République et les Républicains.

« Citoyens gouvernants, représentants, gens
« de finances, de plume, de robe et d'épée,
« à notre tour maintenant! deux mots, s'il
« vous plaît.
« Nous vous connaissons de vieille date :
« les grands mots et les grimaces tricolores
« ne nous en imposent guère.
« Vous grimacez mal les vertus que vous
« ne connaissez que de nom.
« Prenez donc garde! votre masque se déchire;
« on voit déjà votre orgueil et votre rapacité.
« Criez bien fort : Vive la république! ceinturez-vous d'écharpes tricolores à crépine
« d'or.
« Endossez, pour la circonstance, vos bottes
« les mieux vernies, vos gilets les plus blancs,
« vos fracs les plus noirs.
« Rondissez votre prunelle bordée de rouge,
« ombragez-vous la face de vos sourcils, re-
« levez le menton à la hauteur du front.
« Très-bien!
« Campez-vous sous l'Arc-de-Triomphe, sur
« un trône d'opéra; distribuez des drapeaux,
« et faites défiler quatre cent mille hommes
« devant vos majestés provisoires.
« Les sots vous applaudiront à tout rompre.
« Ce sera fort divertissant.
« Lâchez vos petits discours à jets continus :
« si les hommes se laissent conduire par le
« nez, n'oubliez pas qu'ils se prennent par les
« oreilles.
« Prêchez l'égalité et la fraternité; mais que
« cela ne vous empêche pas de vous goberger
« dans les palais ministériels, de vous voiturer
« dans les carrosses de la cour et de vous ac-
« couder sur les loges royales.
« Les ateliers sont fermés, les magasins dé-
« serts, les fonds cachés; les ouvriers chô-
« ment; qu'importe cela! En chasse, mes-

« sieurs du provisoire; allons, avec les ci-
« toyens Garnier-Pagès et Pagnerre, courre
« le cerf à Chantilly. Les chiens sont ardents,
« âpres à la gueule; la bête est grasse, la
« curée sera plantureuse. En chasse, mes-
« sieurs!

« Faites grand bruit, vivez au large; insul-
« tez à la misère du haut de votre vertu
« nourrie à quatre services. Vous aimez le
« peuple? ce bon peuple, si facile et si bête,
« toujours prêt à crier vive n'importe qui! à bas
« n'importe quoi! Vous avez le ventre déjà,
« c'est quelque chose; la tête et les bras vien-
« dront plus tard.

« Changez les mots, la révolution est là tout
« entière. Au lieu de monarchie, mettez répu-
« blique; liberté, égalité fraternité, au lieu de
« liberté, ordre public; et ce qui était il y a
« trois mois un scandale, gaspillage et corrup-
« tion, deviendra patriotisme et dévouement.

« Je vois bien une république affichée sur
« les murs, trônant à l'Hôtel-de-Ville; où
« sont les républicains? »

L'Ordre, revue universelle et quotidienne. 2 n^os^ spécimens, in-fol., des 14 août et 6 septembre, et 2 prospectus.

N'était pas signé; mais réd. en chef: Nouguier père.

L'Ordre public, journal des barricades. Écho de la presse. Réd.: Eugène Blanc, condamné politique du règne de Louis-Philippe. 1er mars, in-fol.

« Voici ce que nous écrivions de Sainte-
« Pélagie, dans les *Dialogues apologistes*
« publiés par nous en décembre 1846, après
« les élections générales:

« Montrez-nous, disions-nous au système dé-
« plorable qui pesait sur la France, montrez-
« nous dans toute sa nudité le honteux courage
« de votre infamie: usez et abusez de la force
« passagère que vous donne votre majorité
« factice, *car le temps approche où le peu-*
« *ple viendra comme l'homme-dieu, armé*
« *de son fouet inexorable, vous expulser du*
« *temple, reprendre sur vous ses droits*
« *usurpés, et briser les idoles vers lesquelles*
« *il vous a assez longtemps servi de marche-*
« *pied.* »

L'Organisateur du travail, sous la direction du citoyen Letellier. Journal de la société universelle. 9 avril, 2 n^os^ in-fol.

De chacun selon ses facultés.
A chacun selon ses besoins.

A reparu au commencement de septembre sous le titre de l'*Organisation du travail*, n° spécimen, contenant l'exposé de la *Société universelle*. Cette association, établie rue de Charonne, laquelle avait pour objet l'organisation du travail dans toutes les spécialités, et dont les membres devaient bientôt se compter par cent mille, se proposait d'ouvrir un bazar où se seraient trouvés les objets de première nécesité; les sociétaires auraient joui d'une remise de 15 p. 100 en payant les marchandises avec des bons d'échange crées à cet effet.

« Le citoyen Louis Blanc demande l'éduca-
« tion commune et le développement intellec-
« tuel de tous; il proclame bien haut cette
« formule, qui est la nôtre depuis longtemps:
« *Que chacun doit travailler selon son apti-*
« *tude et ses forces, et que chacun doit con-*
« *sommer selon ses besoins;* mais il semble
« se contenter d'indiquer cette formule, dont
« il n'ose invoquer l'application. C'est que, en
« effet, cette formule, qui pour nous pro-
« duit l'ordre et l'harmonie, qui est le der-
« nier mot de la civilisation pour ceux qui
« l'ont adoptée depuis longues années, devient
« une puissance qui épouvante ceux qui s'en
« servent pour la première fois, et qui ont pris
« à tâche de concilier des intérêts presque in-
« conciliables. »

L'Organisation du travail, journal des ouvriers. Rédacteur en chef: H. Lacolonge. Collaborat.: Paul Dupont, Jacques Désiré, Savinien Lapointe, Ch. Deslys, etc. 3-24 juin, 22 n^os^ in-fol.

La voix du peuple est la voix de Dieu.

« La rue est le premier et le plus saint des
« clubs... Que voulez-vous, messieurs les
« bourgeois? le peuple n'a pas à sa disposi-
« tion vos salles dorées et fleuries. La porte
« Saint-Denis, la porte Saint-Martin, la Bas-
« tille, voilà ses meetings favoris. »

A publié dans son n° du 8 juin la liste des 60 principaux capitalistes de Paris, et dans le n° du 11 celle des 80 plus riches propriétaires de France, ou prétendus tels; ce qui pouvait donner à croire que l'organisation du travail, c'était le pillage.

A été suspendu le 27 juin, et son rédacteur en chef a été transporté.

Avait un feuilleton hebdomadaire, *les Prolétariennes*, satires politiques et littéraires, par Savinien Lapointe, ouvrier cordonnier, Charles, et Collinet Deslys, dont il était fait un tirage à part, qui se vendait le lendemain 5 centimes.

L'Organisation du travail, la vérité aux ouvriers. Rédact. en chef: Amédée Sellier. 20-27 avril, 3 n^os^ in-fol.

Anti-socialiste.

L'Organisation sociale.

Je ne connais cette feuille, que je ne vois mentionnée nulle part, que par un supplément à son n° 6, du 14 mai 1848, chez M. Pochet.

Le Pamphlet quotidien illustré. Rédact. en chef: A. Vitu. Collaborat.: Amédée Achard (Grimm), Théodore de Banville (François Villon),

Paul Féval (un ouvrier sans ouvrage), Champfleury, G. de la Landelle, Monselet, Henri Murger, A. Ponroy, etc. Nos 1-31. 24 mai-24 juin. In-4° et in-fol., avec caricatures.

Repris le 9 juillet sous le titre de :

Le Pamphlet provisoire illustré. Nos 32-61, 9 juillet-9 novembre.

Au citoyen rédacteur en chef du Pamphlet.

« Un hasard que j'appellerai tout simplement fortuit m'apprend que vous fondez un journal frivole, subversif et désorganisateur. Vous ne trouvez point sans doute la *Vraie République* assez bouffonne et le *Représentant du peuple* assez réjouissant. Vous voulez mettre de la gaieté dans la situation, comme si la *Réforme* n'était pas la plus heureuse de toutes les plaisanteries. »

Le Panthéon démocratique et social. par Aug. Salière. Juin, in-8°.

Classé à tort parmi les journaux ; c'est une histoire des réformateurs, philosophes, politiques, socialistes, depuis les sectes du moyen-âge jusqu'à nos jours, précédée d'une préface par Robert (du Var). Devait avoir 105 livraisons ; il en a paru, je crois, une soixantaine.

Le Paratonnerre, journal des intérêts de la république. 6 août, in-fol.

Son but n'était pas d'attirer la foudre pour pactiser avec elle, mais bien de l'entraîner dans un abîme sans fond et sans issue.

Paris et les départements. journal des voyageurs du commerce en France et à l'étranger. Revue hebdomadaire de faits et avis divers. In-4°.

La Paroisse, moniteur des églises. Religion, morale, littérature, sciences, beaux-arts... 1848-1849, 10 nos in-fol. et in-4°.

La Parole du Christ. N° 1er, s. d., in-4°.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.

Petit sermon.

Le Passe-Temps, revue critique illustrée des mœurs, des arts et de la littérature. 12 novembre-24 décembre, 3 nos in-4°, fig.

Le Patriote avocat du peuple, journal politique, commercial et littéraire. Rédact. en chef : Louis Béthune, ex-rédacteur en chef du *Patriote de* 1830. In-fol.

S'est fondu le 16 mai avec l'*Unité nationale*.

Le Patriote français, revue politique et littéraire de la semaine. 1er octobre, in-4°.

Le Pays. journal politique et littéraire, par Atlante, fondateur du club du Pays. Mars.

Le *Croque-mort de la presse* se borne à cette mention : « Très-rare », et M. Izambard n'en dit guère plus. Je ne sais si cette feuille a existé ; je n'en connais qu'une annonce, accolée, sur une pancarte tricolore, à celle du club du Pays, association au nom des artistes pour la discussion des intérêts des citoyens de tous états.

« Le peuple crie cette nuit : Vive Bourgogne !
« — Il criera demain : Vive Armagnac !
« — Et qui donc criera : Vive France !
(*Perrinet*, acte 5, scène 9.)

Le Pays, revue du peuple, politique, littéraire, industrielle et agricole. Décembre, n° spécimen, in-8°.

Le Paysan du Danube. Rédact. : P. Poitevin. Juillet, 5 nos in-fol.

« Réjouissez-vous et bondissez d'une joie sauvage, vous dont les prédications incendiaires ont soufflé le feu qui a failli envelopper dans ses mille replis notre grande cité. — Pendant trois mois, vous avez fait incessamment appel aux passions mauvaises, et, provoquant contre la partie saine du peuple la portion maladive de la nation, vous avez suscité les défiances, fomenté les divisions, excité les haines, et fait d'un peuple de frères un peuple d'ennemis. Réjouissez-vous : après avoir labouré et fécondé de vos sueurs le champ de la révolte, vous avez vu cette terre maudite produire une hideuse et sanglante moisson. Réjouissez-vous ; au nom d'un mieux impossible, vous avez empêché un bien facilement réalisable, et produit un mal dont, par malheur, d'autres que vous auront à souffrir. — Et vous vous êtes impudemment déclarés républicains et démocrates, vous qui n'êtes que des valets de tous les partis, des malheureux sans principes, sans conviction, sans foi politique !

« La révolution a débuté par un banquet renversé, elle ne sera finie que lorsqu'on aura relevé la marmite. »

La Peine de mort jugée par Victor Hugo et Lamartine. N° 1, in-fol.

Canard de la boutique Houel. — A été réédité textuellement sous le titre de *Plus de bourreau*, tiré sur papier blanc encadré de noir et sur papier rose.

Le Penseur républicain. Rédact. : E. Poulet. Mai, in-4°.

Autre canard.

Le Père André. 2 nos in-fol.

Contenant le nouveau Catéchisme républicain, la Déclaration des droits de l'homme, la Constitution de 1793, et les chansons républicaines de 1793 et de 1848. — Le Père André a publié en novembre et décembre une trentaine de feuilles, in-folio, avec caricatures, en faveur de la candidature Cavaignac.

Le Père Duchêne. Voyez *Duchêne*.

Le Père du peuple, journal politique hebdomadaire, fondé en 1846. In-4°.

Paraissait à Lyon et à Mâcon, mais a eu depuis mars 1848 un bureau à Paris, où il s'est finalement imprimé à la fin de juin, dans un plus grand format.

La Perruque sociale. Mai.

Avec une vignette représentant une perruque à queue, des instruments à poudrer, etc., flanquée de ces axiomes : « Faites des perruques. » — « Les modernes n'ont pas inventé la poudre. »— Se proposait de démontrer que les théories socialistes sont renouvelées des Grecs, des Romains et du siècle de Louis XIV.

Le Persifleur, journal mensuel de la république démocratique et sociale. Rédact. en chef : Laroche. 14 décembre, in-4°.

« L'élan est donné !... Encore un effort, « et le géant populaire, aigle émancipateur, « aura brisé de son souffle tous les trônes de « l'univers.
« Non, despotes, apôtres, sacrificateurs, « grands prêtres de l'absolutisme, pour vous « plus de prérogatives !... pour vos subornaisons plus de lettres de cachet ! pour vos « Dubarry plus de finances à délapider !...
« ... Mais pour vous tout aussi bien s'ouvriront nos nouvelles bastilles ; oui, pour « vous, tout aussi bien !... »

Le Petit Caporal, journal de la jeune et vieille garde. 15 juin 1848-mai 1849, 23 nos in-fol., avec illustrations.

Le sous-titre a plusieurs fois varié. Au n° 22 : *journal politique. Président de la république démocratique, Louis-Napoléon.* — Par les rédacteurs de la *Carmagnole*. Le titre était orné d'une vignette représentant Napoléon dans une gloire.

Le n° 5 a un supplément intitulé : *Révélations curieuses et importantes*, ou Premier interrogatoire des insurgés, 4 août.

Voici le jugement de cette feuille modérée, mais insignifiante, sur le gouvernement provisoire :

« Ledru-Rollin est la basse du gouvernement ;
« Arago, la crecelle ;
« Marie, la flûte ;
« Garnier-Pagès, le piston ;
« Lamartine, la vielle organisée ;
« Pagnerre, la guimbarde.
« Est-ce un concert? Est-ce un charivari ? »

Le Peuple. Rédacteur : Alphonse Esquiros. 1er mars, in-4°.

Avec une affiche annonçant que cette feuille serait la voix de la révolution ; qu'elle dirait la vérité, toute la vérité ; qu'elle s'adressait à l'esprit du peuple, mais surtout à son cœur.

« Nous venons de la république et nous « allons à la république, c'est-à-dire au gou« vernement de tous pour tous. Voila notre « profession de foi, nous la défendrons jusqu'à « la mort. »

Le Peuple, journal du progrès social. Rédact. en chef : Paul de Lourdoueix. 25 avril, in-fol.

Une des nombreuses métamorphoses de la *Gazette de France* dont nous avons parlé. Il en est de même des deux feuilles suivantes :

— **Le Peuple,** journal du soir. 7 mai.

Au n° 2 prend le titre de : *Le Peuple français, bulletin de l'Assemblée nationale.* Vignette : un lion, avec la devise : *Vote universel.*

— **Le Peuple français.** 25 août-6 septembre, in-fol.

Le Peuple constituant, journal quotidien. Rédact. en chef : Lamennais ; collaborat. : Pascal Duprat, Auguste Barbet, Ferrari, Jules Dupré, Christien Ostrowski. 27 février-11 juillet 1848. 134 nos in-fol.

Les doctrines de cet éloquent pamphlet de la presse démocratique et radicale, qui ont eu un grand retentissement, sont connues : elles peuvent se résumer en quelques mots : Le peuple est tout ; la justice, la vérité, émanent de lui : il les manifeste par le suffrage universel. Ce que le peuple veut, c'est la justice, c'est la vérité ; *vox populi, vox Dei* : inclinons-nous.

Les premiers numéros, qui furent placardés sur les murs de Paris, sont pleins de foi, pleins d'enthousiasme pour la république : on se passionne d'autant plus vivement pour le nouveau-né de ses rêves qu'on l'avait moins espéré, qu'on craint de ne le pas posséder longtemps. Voici, en effet, quels conseils M. Pascal Duprat donnait aux ouvriers (n° 5), conseils qui témoignent du peu de confiance qu'on avait dans la durée du nouvel ordre de choses :

« Que les ouvriers ne se dessaisissent pas légèrement de leurs armes, qu'ils gardent avec « la même sollicitude la plupart de ces barri« cades qui ont été le tombeau de la royauté. « C'est ainsi qu'il fonderont véritablement la « république. Ces pierres, qui ont fait tout à « coup des citadelles, seraient encore au be-

« soin les gardiennes du droit populaire. » — « Que crains-tu, ô peuple, en retournant au « travail? ajoutait M. Henri Martin. Qu'on « t'arrache ces droits reconquis au prix de ton « sang? qu'on te vole encore cette égalité « politique qui est le seul moyen et la seule ga- « rantie des améliorations sociales? N'as-tu pas « ton fusil à côté de ton établi ou de ton mé- « tier? »

La réponse ne se fit pas attendre; c'était un des héros du parti qui devait le désarmer, et, quatre mois après, le *Peuple constituant* était réduit au silence. Le numéro du 11 juillet parut encadré de noir; il portait cet avis :

« Le cautionnement imposé aux journaux ne « nous permettant pas de continuer le nôtre, « nous prévenons nos abonnés qu'à partir de « ce jour ils recevront le journal *la Réforme* « à la place du *Peuple Constituant*, sus- « pendu forcément. Que nos lecteurs reçoi- « vent, avec nos fraternels adieux, l'expres- « sion de notre reconnaissance. Leurs sympa- « thies nous ont soutenus, encouragés, dans « la tâche, souvent difficile et rude, que nous « nous étions imposée. Puissent-ils nous rendre « ce témoignage, que nous n'avons point failli à « nos devoirs! Maintenant nous sommes dans « les jours mauvais; il en viendra de meilleurs. « Désespérer de la France serait un sacrilége. »

Voici les adieux que Lamennais adressait à ses lecteurs; ce cri suprême d'une âme profondément ulcérée traversera les âges :

« Le *Peuple Constituant* a commencé avec « la république, il finit avec la république : « car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, « la république, ce n'est même rien qui ait un « nom. Paris en état de siége, livré au pou- « voir militaire, livré lui-même à une faction « qui en a fait son instrument; les cachots et « les forts de Louis-Philippe encombrés de « 14,000 prisonniers, à la suite d'une affreuse « boucherie organisée par des conspirateurs « dynastiques devenus, le lendemain, tout- « puissants; des transportations sans jugement, « des proscriptions telles que 93 n'en fournit « pas d'exemple; des lois attentatoires au droit « de réunion, détruit de fait; l'esclavage et « la ruine de la presse, par l'application mons- « trueuse de la législation monarchique remise « en vigueur; la garde nationale désarmée en « partie; le peuple décimé et refoulé dans sa « misère, plus profonde qu'elle ne le fut ja- « mais : non, encore une fois, non, certes, ce « n'est pas là la république, mais, autour de « sa tombe sanglante, les saturnales de la « réaction.

« Les hommes qui se sont faits ses minis- « tres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont « pas à recueillir la récompense qu'elle leur « destine et qu'ils n'ont que trop méritée. « Chassés avec mépris, courbés sous la honte, « maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre « les traîtres de tous les siècles dans le char- « nier où pourrissent les âmes cadavéreuses, « les consciences mortes.

« Mais que les factieux ne se flattent pas non « plus d'échapper à la Justice inexorable qui « pèse les œuvres et compte les temps. Leur « triomphe sera court. Le passé qu'ils veulent « rétablir est désormais impossible. A la place « de la royauté, qui, à peine debout, retom- « berait d'elle-même sur un sol qui refuse de « la porter, ils ne parviendront à constituer « que l'anarchie, un désordre profond, dans « lequel aucune nation ne peut vivre, et de « peu de durée dès lors. En vain ils essayeraient « de le prolonger par la force. Toute force est « faible contre le droit, plus faible encore con- « tre le besoin d'être. Cette force, d'ailleurs, « où la trouveraient-ils? Dans l'armée? L'ar- « mée de la France sera toujours du côté de la « France.

« Quant à nous, soldats de la presse, dé- « voués à la défense des libertés de la patrie, « on nous traite comme le peuple, on nous « désarme. Depuis quelque temps, notre feuille, « enlevée des mains des porteurs, était dé- « chirée, brûlée sur la voie publique. Un de « nos vendeurs a même été emprisonné à « Rouen, et le journal saisi sans autre forma- « lité. L'intention était claire : on voulait à « tout prix nous réduire au silence. On y a « réussi par le cautionnement. Il faut aujour- « d'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du « droit de parler : nous ne sommes pas assez « riches. Silence au pauvre! »

Cet article valut au gérant du *Peuple constituant* une condamnation à six mois de prison, 3,000 fr d'amende et trois ans d'interdiction des droits civiques. Lamennais avait inutilement fait auprès de l'Assemblée nationale les plus honorables efforts pour assumer la responsabilité de son œuvre.

Vendu, 1854, Delacroix, 95 fr. — Les nos 13-57 ont été payés, seuls, 30 fr.

Le Peuple constituant la république du bon sens. Août, in-fol.

Spéculation de la boutique Alexandre Pierre, qui lança encore un ignoble canard sous le titre de : *le Peuple constitue-en!!!*

Le Peuple représentant. Septembre, in-fol.

Autre spéculation de la même boutique, qui donnait cette platitude pour le *Representant du peuple* déguisé.

Le Peuple souverain, journal des travailleurs. Liberté, égalité, fraternité, solidarité, unité. Rédact.-gerant: A. Salières. 26 mars, in-fol.

Tout pour le peuple et par le peuple. — Suffrage universel. — Liberté illimitée de la pensée. — Organisation du travail. — Droit d'association. — Instruction commune et gratuite.

Fondé par le cub républicain des Travailleurs libres.

« Ouvriers, travailleurs, ne dormons pas! « On nous a dit : *liberté, égalité, fraternité*; « bien, mais prenons la République au mot : « demandons sans cesse la réalisation pleine et « entière de cette trinité immortelle. Sachons- « le bien, pas de liberté, pas d'égalité, pas de

« fraternité possibles sans une réorganisation « de la propriété; c'est là la chaîne à laquelle « tous les anneaux sociaux se rattachent; si « vous ne la tenez pas, cette chaîne, d'une main « ferme et obstinée jusqu'à la mort, la Répu- « blique vous jouera le plus sanglant des « tours. »

Il se publiait également à Lyon un *Peuple souverain*, journal des intérêts démocratiques et du progrès social, auquel Proudhon prêta pendant quelque temps sa collaboration, et qui eut dans les derniers mois de l'année un bureau à Paris.

Chez M. Pochet le programme in-fol. d'un journal devant paraître le soir et le matin sous le titre de *le Peuple souverain*, programme adressé au citoyen Proudhon, à la Conciergerie, par J.-P. Aymès-Jauffret.

Le Pilier des tribunaux.... Chroniques, nouvelles, variétés. Juillet, 4 nos in-fol.

Le Pilori, par J. Vaumale. 18 et 21 juin, 2 nos in-fol., fig.

Spéculation sur le scandale et la calomnie. — Suspendu le 27 juin. — Les deux seuls piloriés jusque là étaient MM. Thiers et Dupin.

Il y eut aussi un *Carcan politique*, revue en vers, par Alph. Hermant.

M. Pipelet. Rédact. : C. Vermasse. In-fol.

« Journal de visionnaire, style et orthographe de portier », dit le Chiffonnier bibliographe. — Voir la *Sorcière républicaine*, qui ne fait avec *M. Pipelet* qu'un seul et même canard rouge foncé.

Polichinelle, par A. Carré. 7-21 mai, 3 nos in-fol., avec caricatures politiques.

Contrefaçon du *Charivari*, moins l'esprit.

La Politique des femmes.

Voyez ci-dessous la *Voix des femmes*.

La Pologne, journal des Slaves confédérés... Publication de la société Slave de Paris. 1er juin 1848-1850, in-4°.

Voulait être l'organe du panslavisme démocratique; il s'agissait pour ses fondateurs « de grouper autour de la Pologne, en un faisceau indestructible, toutes les forces redoutables que leur isolement paralyse, d'unir dans un même intérêt les quatre nationalités dont la race slave se compose. » Elle annonçait que, « dans le but de hâter l'heure de cette ligue émancipatrice et d'offrir un centre de réunion pour tous les amis de la cause slave, une société s'était formée à Paris, au foyer même d'où s'élançaient alors sur le reste du monde les étincelles du feu qui détruit et qui régénère. »

La Pologne de 1848. Union patriotique. Par Ch. de Forster. Avril, in-fol.

Les Pommes de terre au boisseau. Septembre, 2 nos in-fol., avec vignettes.

De la boutique d'Alex. Pierre. — Satires contre les professions de foi des candidats de la république gouvernementale et des monarchistes.

Le n° 2 est de 1849; il a pour sous-titre : *pamphlet mensuel*.

La Présidence, journal quotidien, publié sous les auspices d'une fraction importante de l'Assemblée nationale. Rédact. : A. Lireux et L. Lurine. Prospectus, en juin.

Un journal bonapartiste sous le même titre a été annoncé à la fin d'octobre, mais n'a pas eu plus de suite.

La Presse. Bulletin du soir. Rédact. en chef : Émile de Girardin. 4 mai-25 juin, 51 nos pet. in fol.

Annexe de l'ancienne *Presse* (*supra*, p. 396) connue sous le nom de la *Petite Presse*. De février à mai, la *Presse* avait déjà publié plusieurs éditions par jour. Le Bulletin du soir reparut pendant quelques jours au mois de décembre. — La *Presse* fut suspendue le 27 juin, et son rédacteur en chef fut incarcéré. A peine relaxé, Émile de Girardin publia en brochure le *Journal d'un journaliste au secret*, et il envoya à ses abonnés :

Histoire d'un mois, du 25 juin au 25 juillet 1848, in-fol.

Et quelques jours après :

Aux abonnés de la Presse, in-4°.

Protestation contre la suspension du journal, et appel à la fidélité des abonnés.

La Presse a publié encore pendant son interdit :

Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française de 1848. Liberté de la presse. In-fol.

Et vers le milieu de novembre :

Le général Cavaignac devant la commission d'enquête. In-fol.

Cette dernière publication fut saisie, et provoqua des explications que le général Cavaignac donna à l'Assemblée le 25 novembre. Le cercle-club de l'association démocratique des Amis de la Constitution (président M. Buchez) chercha à en contrebalancer l'effet en faisant répandre à un nombre considérable une feuille intitulée : *Le général Cavaignac devant l'Assemblée nationale*.

— **La Presse**, édition du peuple. 18 juin-16 septembre 1849.

Autre annexe, à 5 centimes.

La Presse du peuple, journal de tous. Divisé en deux parties : rédaction privée, rédaction publique. Fondateurs : Gustave Biard, Pourrat-Alof,

Eugène Fontenay. Rédaction privée : un ouvrier, un propriétaire, un employé, un prêtre. Rédaction publique : tous. Abolition du monopole de la pensée. 5-10 mai, 5 nos in-fol.

« La presse du peuple n'existe pas; elle « est à créer. Un travailleur entre mille en- « gendre une pensée, ou bien une réflexion le « frappe; un journal populaire n'est pas là « pour recevoir cette pensée, cette réflexion : « fonder ce journal, voilà notre but. »

La Presse prophétique, contre la presse Girardin-Lamartine et compagnie. En présence des représentants du peuple et des socialistes. Journal unique de tous les jours et de tout le monde, à l'usage surtout des hommes supérieurs et de tous ceux qui tiennent à n'être plus surpris par les événements. Édition nouvelle, perfectionnée. In-fol.

Rêverie de M. de Madrolle, que je n'enregistre que parce qu'elle a été admise — bien bénévolement — dans tous les catalogues de journaux de 1848.

La Presse républicaine. Rédacteur en chef : Charles Marchal. 4-7 juillet, 4 nos in-fol.

Le Producteur vinicole, organe de la délégation provinciale. Rédact. : Monbrial de Bassignac. Décembre 1848-mai 1849, in-fol.

Au n° 3 le sous-titre devint : organe de la délégation pour l'abolition des droits réunis. — Continué par

Le Producteur, organe des intérêts vinicoles et commerciaux. Rédact. : Eug. Breton. Juin 1849-1850, in-fol.

Profils révolutionnaires, par Victor Bouton. 12 nos in-4°.

« Je veux éclairer l'abîme où nous rou- « lons, à travers des décombres et du sang. « Voici les hommes, les faits, les idées, leur « marche, leur tendance, leur action au sein « des masses. Je ne suis pas impartial, incer- « tain; j'ai le courage d'être sévère. Je juge et « je frappe. — Allons! »

C'était fier; malheureusement M. Bouton était peu propre au rôle de Juvénal. On trouve cependant dans cette publication quelques renseignements curieux sur les hommes du jour.

Il a été fait du n° 1, par ordre, je crois, une seconde édition, expurgée d'un sale article sur le duc de Bourbon et Mme de Feuchères.

Rapprochez : *Portraits républicains*, réponse aux *Profils révolutionnaires*, par D. de Chavanay. N° 1, s. d., in-8°.

Le Progrès social, organe des idées napoléoniennes et des intérêts populaires. N° spécimen, décembre, in-fol.

Commence par cet *Appel à la bonne foi des démocrates socialistes* (en caractères d'affiches) : « Le devoir des hommes de bon sens « qui veulent s'éclairer est de lire le pour et « le contre. Réfléchissez-y, ceux qui ne vote- « ront pas en faveur de Louis-Napoléon Bona- « parte, auteur de l'*Extinction de la pau- « vreté*, voteront indirectement, et sans le « vouloir, en faveur de Cavaignac, auteur « des déplorables *journées de juin*. »

La Propagande républicaine. Intérêts moraux et matériels. Séances des clubs. Rédact. en chef : J.-J. Danduran. 23-30 mars, 2 nos in-fol.

J.-J. Danduran, vice-président de la société des Droits de l'homme était « le soldat « démocrate qui dès le 6 août 1830 criait : Vive « la république! dans la cour du Palais-Royal, « où les mercenaires d'un hypocrite se ruaient « en nombre sur quiconque demandait autre « chose qu'un roi. Ce soldat, meurtri, broyé, « avait juré à la face du ciel qu'il ne laisse- « rait ni paix ni trêve au monstre que les ma- « lédictions et le mépris universel accompa- « gnent aujourd'hui sur la terre d'exil. Il a « tenu parole; il est donc dispensé de toute « profession de foi. »

Le Propagateur du commerce et de l'industrie. In-4°.

Fondé en 1847; consacrait depuis mars 1848 sa première page à la politique. En juin il prit le nom de : le *Propagateur républicain*, qu'il quitta le mois suivant, pour revenir à à son premier titre.

Le Propagateur républicain, recueil général de plans, projets et autres écrits sur les améliorations que réclame la prospérité des nations. Signé : Auguste Lambert. Mai-juillet, 5 nos in-8°.

C'est au moyen du papier-monnaie que le citoyen Lambert entendait nous conduire à l'âge d'or.

Propagateur universel. Moniteur des villes et des campagnes. Revue de tous les journaux..... Réd. : E. Jourdan de Herz. N° spécimen, in-fol.

La Queue de Robespierre, pamphlet démocratique et social. Rédact. en chef : A. de Bassignac. 14 mars, in-4°.

Je désire que les hommes soient libres du joug de la populace comme de celui des rois. (BYRON, *Don Juan.*)

Quand je devrais être seul contre tous, rien ne me ferait abandonner mes libres pensées.

« La royauté est une bride que l'on met sur le « cou des peuples qui ne sont pas mûrs pour « la liberté.... La France devait-elle se classer « longtemps au rang de ces peuplades bâ- « tardes?

N'a eu qu'un n°, tiré sur papier blanc et sur papier rose.

La Queue de Robespierre, journal paraissant le dimanche et le jeudi. Directeur : A. Deschamps. Juillet, in-fol. *P.*

Contre-partie de la précédente.

« Savez-vous pourquoi la France a été si « longtemps privée des bienfaits de la Répu- « blique, le seul gouvernement digne d'un « homme qui a la conscience de ses droits, de « sa force et de son origine? Savez-vous pour- « quoi durant trente années nous avons laissé « jouer aux Tuileries la comédie royale, sans « faire baisser le rideau? C'est que le souvenir « de 93 était, non une épée de Damoclès, « mais un sanglant couperet suspendu sur nos « têtes; c'est que nous devinions par instinct « les projets rétrogrades de la démagogie; « c'est que nous voyions se dresser menaçante, « ayant pour socle le plancher de la guillo- « tine, la formidable queue de Maximilien « Robespierre.

« Plusieurs anecdotiers ont écrit qu'au mo- « ment où on le traînait au supplice, la mâ- « choire fracassée et le corps déchiqueté par « le canif d'un des infâmes sicaires de la guil- « lotine, le chef du comité de salut public a « prononcé ces prophétiques paroles :

« Vous coupez ma tête, mais je vous laisse « ma queue. »

« Nous tenons le mot pour apocryphe au « premier chef, et nous voudrions pouvoir en « dire autant de la chose, qui est malheureu- « sement d'une réalité flagrante. Loin de la « détruire, la faux du temps n'a pas même « entamé les écailles de cette queue maudite, « et, sans les efforts de ses héroïques enfants, « la civilisation moderne aurait été broyée « naguère dans ses hideux replis.

« Le péril est éloigné, mais non détruit, « et tous les membres honnêtes de la grande « famille républicaine doivent redoubler de « zèle, de dévouement, de surveillance et « d'efforts, pour annihiler les dernières ondu- « lations de cette queue fatale, aux venimeux « anneaux de laquelle nous allons essayer de « coudre une étiquette...

« Notre petite feuille, qui paraît tous les « huit jours, donnera incessamment la chasse « à ces animaux malfaisants, et elle accepte « volontiers la dénomination de *canard* au « point de vue que voici :

« Chaque année, vers la fin du printemps, « un instinct providentiel amène en Égypte « des millions de palmipèdes, qui détruisent « à coups de bec les dangereux reptiles qu'en « rentrant dans son lit le Nil a laissés sur sa « rive fertilisée par l'inondation. La compa- « raison paraîtra peut-être quelque peu ambi- « tieuse, mais nous saurons la rendre juste. »

— **Le Dernier Anneau de la queue de Robespierre**, par J.-F. Martin. Mai 1849, in-fol.

La Quinzaine, journal des besoins usuels, faisant connaître toutes les découvertes, tous les progrès dans l'industrie et dans l'agriculture. In-4°.

Prospectus annonçant le journal pour le 15 août.

Le Radical. Organisation du travail intellectuel et manuel. 2 avril, in-fol.

La Rédingote grise, 18 juin, in-fol.

« République, démocratique une et indivisible. » — Canard insignifiant.

Le Réformateur, journal de la ligue viticole et de tous les intérêts de l'agriculture et de l'industrie nationale. In-fol.

Le Réformateur des abus, journal du commerce, de l'industrie et des travailleurs. Rédact. en chef : E. Bouchereau. 1re et 2e décade de mars, in-fol.

2 nos, plus 3 autres portant : « *N° spécial*, 1re année de la nouvelle ère de la république. Manifeste électoral. »

La Réforme administrative, journal spécial de tous les employés des administrations publiques... 3 mai 1848-22 novembre 1851, 4 vol. in-fol.

Rédacteur en chef : A. Ménard, et à partir du 22 novembre 1848 : P. Conquet. — Continué par

Le Moniteur administratif, journal spécial et non politique des agents de l'État. Rédact. en chef : P. Conquet. 22 décembre 1851-1855, 3 vol. in-fol.

La Réforme agricole, scientifique, industrielle, journal populaire des sciences utiles dans leurs rapports avec l'agriculture, l'industrie, les mines, les travaux publics, la marine, la guerre, l'enseignement. Rédact.: Nérée Boubée, Moreau de Jonnès fils. In fol.

Faisant suite aux cinq premières années de l'*Écho du monde savant*.

La Réforme judiciaire. Rédact. en chef : Courtois de Gressac. Juillet, 2 nos in-fol.

« Guerre aux abus, abolition du privilége. »

Le Repos public, journal consacré à la défense de la propriété... et de

tous les intérêts nationaux. Prospectus in-4°.

Le Représentant du peuple, journal des travailleurs. Rédact.-fondat.: Ch. Fauvety et J. Viard. 27-29 février, 3 nos in-fol.

Nous avons déjà rencontré ce journal en 1847, cherchant à s'organiser. Il n'y réussit pas mieux tout d'abord après les journées de février. Après 3 nos, une partie de sa rédaction entreprit un autre journal, sous le nom de *La Vérité*, qui était le titre d'une revue réformiste de 1847, dont le *Représentant du peuple* avait été une transformation avortée. Enfin le 1er avril parut

Le Représentant du peuple, journal quotidien (et hebdomadaire) des travailleurs. Gérant : L. Vasbenter; rédact. : J. Proudhon, Ch. Fauvety, J. Viard, Darimon, Langlois, J. Le Chevalier, Lachambaudie, etc. 1er avril-21 août, 108 nos in-fol.

« Qu'est-ce que le producteur?... Rien.
« Que doit-il être?... Tout. »

Le 9 août, cette épigraphe était ainsi complétée :

« Qu'est-ce que le capitaliste?... Tout.
« Que doit-il être?... Rien. »

Le *Représentant du peuple* ne fut point compris dans les journaux suspendus le 27 juin; mais il s'effaça de lui-même du 10 juillet au 9 août, pendant un mois, ne trouvant pas la discussion suffisamment libre sous l'état de siége.

Suspendu le 21 août, il essaya de reparaître à Lyon, quelques jours après; mais il fut saisi dès son début. Il tenta alors de se reconstituer à Paris sous le titre de

Le Peuple. Division des fonctions. Indivisibilité du pouvoir. Rédact. en chef : P. J. Proudhon. In-fol.

Mais le n° spécimen, publié le 2 septembre, fut saisi le 3, pour avoir paru sans cautionnement. *Le Peuple* ouvrit alors une souscription pour s'en procurer un, et pendant ce temps son rédacteur en chef écrivit dans le *Peuple souverain* de Lyon. Enfin il put reparaître le 1er novembre, sous ce titre :

Le Peuple, journal de la république démocratique et sociale. 1er nov. 1848-13 juin 1849, 206 nos in-fol.

Et en ajoutant à ses épigraphes : « Plus d'impôts, plus d'usure, plus de misère. Le travail pour tous, la famille pour tous, la propriété pour tous. »

Continué par

— **La Voix du peuple.** 1er oct. 1849-14 mai 1850, 223 nos in-fol.

Avec un n° spécimen du 25 septembre. Dans le 1er n°, une lettre de Proudhon à ses anciens collaborateurs, datée de Sainte-Pélagie 30 septembre, et qui se termine ainsi : « Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi. »

Continué par

— **Le Peuple de 1850.** 15 juin-13 oct. 1850, 33 nos in-fol.

Avait les mêmes rédacteurs que les précédents, et de plus un conseil de rédaction composé de MM. Michel (de Bourges) E. Baune, Boysset, Coltavru, Deflotte, Eugène Sue, Edgar Quinet et Madier de Montjau (aîné), représentants du peuple.

On sait, sans que nous ayons besoin de les rappeler, les doctrines que professait le *Représentant du peuple;* on sait le bruit qui se fit autour des fameuses maximes de son rédacteur en chef : — « La propriété, c'est le vol. » — « Dieu, c'est le mal. » — « Travailler, c'est produire de rien. » Aussi une page suffirait à peine pour relater les condamnations dont furent frappés les journaux inspirés par Proudhon.

« La royauté, la propriété, le numéraire, « voilà la trinité monarchique que nous avons « à démolir; voilà la triple négation dans la- « quelle se résume pour nous tout entière « l'œuvre révolutionnaire commencée en fé- « vrier : car, ainsi que nous aurons lieu de le « démontrer par la suite, toute négation, « c'est-à-dire toute réforme dans la religion, « la philosophie, le droit, la littérature, l'art, « se ramène à la négation de l'idée purement « subjective, à la négation de la propriété. Et « la propriété abolie, on verra, pour employer « le langage vulgaire, ce que nous entendons « mettre à la place de la propriété, à la place « de l'autorité, à la place de Dieu..... » (*Représentant du peuple.*)

« Le succès de la contre-révolution, citoyens, « nous a rejetés sur la défensive; c'est la dé- « fense qu'il s'agit en ce moment d'organiser, « en attendant que nous puissions organiser la « victoire. Et c'est comme gage de bataille « que nous venons demander à votre patrio- « tisme un dernier effort, l'acte de vertu su- « prême du chrétien et du citoyen : la PA- « TIENCE. La patience est le tout de l'homme; « patience au travail et patience à l'étude, « patience à la guerre, patience dans la per- « sécution. C'est la patience qui fait les héros « et les génies, qui donne la victoire au droit « sur la force, à la pauvreté sur la fortune. « C'est la patience qui fait les peuples libres, « les grands peuples. Les complots, les pro- « vocations à la révolte, vous environnent : « que le peuple soit, comme Dieu, patient, « parce qu'il est tout puissant et immortel, « *patiens quia æternus*, dit l'Écriture. Donnez- « nous donc, ô travailleurs, nos frères, donnez- « nous pour quelque temps encore la patience; « écoutez nos paroles de paix et de sacrifice, « et nous vous promettons, en échange, justice « pour vous, honte et condamnation pour vos « ennemis.....

« En fondant le *Peuple*, organe de la pensée « ouvrière, nous venons constituer l'unité des « travailleurs en présence de l'anarchie des « priviléges, poser l'idée révolutionnaire, « l'idée progressive, en face des progrès réac- « tionnaires, des idées rétrogrades. La révo- « lution de février, qui devait satisfaire à tous « les vœux du peuple, trompé en juillet, la « révolution de février n'est déjà plus, comme « celle de 1830, comme celle de 89 et 92, « qu'une étape dans la route de notre émanci- « pation; ce sera la dernière...

« Nous voulons la famille, et nous la voulons « pour tout le monde... Qui ne sait que « l'homme de labeur est aussi, et par excel- « lence, l'homme d'amour?... Vous, dont « l'ambition est de gagner de quoi nourrir une « femme et la rendre heureuse, voulez-vous « savoir quels sont les ennemis de la famille? « Portez le flambeau chez votre voisin le capi- « taliste, le rentier, l'homme de bourse, le « gros salarié, le parasite, l'intrigant, l'oisif; « pénétrez dans sa vie intime; interrogez sa « femme, sa bonne, son petit garçon, et vous « saurez quel est celui qui, par son égoïsme « avare, par ses amours désordonnés, corrompt « les mœurs publiques et dissout la famille. « C'est la misère qui fait l'ouvrier libertin et « fornicateur : chez lui il y a horreur naturelle « du vice et entraînement à la vertu. C'est le « luxe qui rend le riche incestueux et adul- « tère : la satiété et la paresse sont en lui des « agents indomptables de désordre. Nous vou- « lons le mariage monogame, inviolable et sans « tache, contracté en toute liberté d'amour, « dégagé de motifs sordides, résoluble seule- « ment par la mort et la trahison. Où donc « trouverez-vous cet idéal de mariage, si ce « n'est parmi vous, ouvriers et ouvrières?...

« Nous voulons le travail comme droit et « comme devoir, et sous la garantie de la cons- « titution pour tout le monde. Le droit à « l'assistance, dont on nous entretient avec « une philanthropie hypocrite, n'est que le « corollaire, la sanction du droit au tra- « vail; c'est l'indemnité du chômage... De nos « jours, sous ce régime de bancocratie, ne « travaille pas qui veut, même en payant..... « On se battait jadis pour ne pas travailler, « c'était la guerre sociale; on se bat aujour- « d'hui pour travailler, c'est encore la guerre « sociale. La civilisation est allée d'un pôle à « l'autre : on se tuait d'abord parce qu'il n'y « avait pas de loisirs pour tout le monde, et « cela pouvait se comprendre; on se tue main- « tenant parce qu'il n'y a pas de travail pour « tout le monde, et cela ne se comprend plus. « Nos capitalistes législateurs refusent de re- « connaître le droit au travail : peuple, encore « une fois, nous te demandons la patience! » (Programme du *Peuple*.)

De deux collections complètes de cette feuille importante mises en vente en 1854, l'une s'est vendue, le 10 octobre, 42 fr. l'autre (vente Delacroix), le 22 décembre, 121 fr.

Le Républicain. Nouvelles du jour. In-4°.

Petite feuille de nouvelles éclose au sein des barricades et qui se vendait dans les rues. Sans indication de bureau, ni de périodicité, sans date non plus, mais probablement du 26 février. Elle sortait d'une *imprimerie populaire*, rue des Boucheries-Saint Germain.

De cette même imprimerie, je trouve une feuille absolument semblable, mais sans autre titre que ce sommaire :

Détails circonstanciés de tout ce qui s'est passé dans Paris depuis hier jusqu'à ce moment.

C'est évidemment la tête de la publication qui nous occupe, publication de la dernière rareté, et que je ne connais que chez M. Pochet. Je crois cette feuille du 25 février. Elle contient le décret constitutif du gouvernement provisoire.

Il n'y a qu'un n° sous le titre de *le Républicain;* vient immédiatement après :

Le Moniteur républicain, nouvelles du jour. 6 nos in-4°.

Le 1er n° est sans date, mais vraisemblablement du 27; le suivant porte la date du 28 ; les autres sans date ni numéro d'ordre. Le dernier m'a semblé être du 3 mars.

Le bon Républicain, moniteur des communes. Rédact. : les citoyens Armand Lévy, Ernest Lebloys, Pierre Dupont; avec la collaboration d'une société de démocrates, et sous le patronage de représentants du peuple. Prospectus in-8°, s. d.

« Il n'y a pas encore de journal spécial « pour les travailleurs de la campagne : il est « nécessaire que cette lacune soit comblée. »

Le Républicain lyrique, journal des chanteurs, politique, comique et satirique, rédigé par nos meilleurs chansonniers. Juillet 1848-juillet 1849, 13 nos pet. in-fol.

Avec une vignette variant à chaque n°.

La République, journal du soir. Liberté de la presse, réforme électorale, organisation du travail, association des peuples, éducation pour tous. Ordre, liberté, progrès. Rédacteur en chef : Eugène Bareste. Collaborateurs : Chatard, Laurent de l'Ardèche. J. Langlois, etc. 26 février 1848-2 décembre 1851, 8 vol. in-fol.

Le sous-titre disparaît dès le 2; mais on lit en tête : *Journal fondé le 24 février*.

Le 24 février! Qui savait alors où nous allions, si ce n'est le Nostradamus du dix-neuvième siècle, l'inventeur de l'*Almanach prophétique*, M. Eugène Bareste, ou plutôt Barestadamus, comme on l'a baptisé? Toujours est-il que le

prophète avait deviné juste, et la *République*, dont le premier numéro parut le 26 février, eut un grand et prompt succès. D'abord dévouée au gouvernement provisoire, elle devint bientôt un des organes les plus ardents des doctrines socialistes. Voici, d'ailleurs, quelle était sa profession de foi, que nous citons comme le point de départ de tant d'autres dont nous allions bientôt être assourdis; elle est adressée *a tous les citoyens!*

« Le titre qu'on vient de lire et les devises « qui l'accompagnent disent assez ce que sera « le journal *la République*...

« Nous voulons la *liberté*, le *progrès* et « l'*ordre*; mais nous voulons surtout :

« Que les lois qui entravent la liberté de « penser, de parler, d'écrire et de s'assembler « soient abolies à tout jamais;

« Que les intérêts et les droits de chacun, « ceux du riche comme ceux du pauvre, soient « respectés également, et soutenus efficace- « ment par des institutions en harmonie avec « les besoins du temps, les désirs de notre « époque;

« Que tous les citoyens qui participent aux « charges de la France puissent être électeurs, « et même éligibles;

« Que l'éducation soit donnée gratuitement « aux enfants de tous les Français;

« Que le travail matériel et intellectuel soit « organisé sur de nouvelles bases;

« Que les rapports des maîtres et des ou- « vriers soient réglés dans l'intérêt des uns « comme des autres;

« Que l'existence de tous les travailleurs « soit assurée d'une manière définitive;

« Que les différentes branches de l'agricul- « ture, de l'industrie et du commerce, reçoi- « vent les améliorations qu'elles réclament;

« Que les sciences, les lettres et les arts « soient protégés comme ils doivent l'être en « France, dans cette nation qui marche depuis « si longtemps à la tête de la civilisation eu- « ropéenne.

« Nous voulons en un mot que tous les ci- « toyens soient libres, qu'ils occupent tous les « emplois dont ils sont capables, qu'ils jouis- « sent de tous les droits politiques, et qu'ils « puissent être pour toujours affranchis du « besoin et de la misère.

« *Vive la République!* »

La *République* paraissait le matin et le soir. Le 13 avril l'édition du soir prit le titre de

Le Messager de la république, journal du soir. In-fol.

A aussi publié une édition semi-quotidienne.— Lors du rétablissement du cautionnement, a envoyé à ses souscripteurs, les 26, 27, 28 et 29 juin, sa voisine l'*Estafette*, bulletin du matin.

Ce titre de *République* sonnait trop bien pour qu'il ne fût pas copié, reproduit; la république d'ailleurs comportait toutes sortes de nuances. On vit donc successivement paraître :

La République démocratique. Novembre.

La République démocratique et sociale. Octobre, spécimen — du titre, — in-fol.

La jeune République démocratique et sociale, par Jules Ferrand. 14 juin, programme in-fol.

La République des arts... Rédact.: E. Pelletan, Th. Thoré, P. Maretz, A. Esquiros. 5 mars, gr. in-4°.

— **La Voix des artistes,** journal du comité central des artistes. 1849, in-4°.

La République des femmes.

Voyez ci-dessous la *Voix des femmes*.

La République française, journal quotidien. Signé : les rédact. : Fréd. Bastiat, Hippolyte Castille, Molinari. 26 février-28 mars, 30 n°s in-fol.

Il y a deux éditions du 1er et du 2e n°, l'une composée d'une seule page, l'autre de deux.

« Quelques mots d'abord sur le titre de notre « journal.

« Le gouvernement provisoire veut la répu- « blique, sauf ratification par le peuple. Nous « avons entendu aujourd'hui le peuple de Paris « proclamer unanimement le gouvernement « républicain du haut de ses glorieuses barri- « cades, et nous avons la ferme conviction que « la France entière ratifiera le vœu des vain- « queurs de février. Mais, quoi qu'il advienne, « alors même que ce vœu serait méconnu, nous « conserverons le titre que nous ont jeté toutes « les voix du peuple. Quelle que soit la forme « de gouvernement à laquelle s'arrête la nation, « la presse doit désormais demeurer libre; « aucune entrave ne saurait plus être apportée « à la manifestation de la pensée. Cette liberté « sacrée de la pensée humaine, naguère si « impudemment violée, le peuple l'a recon- « quise, et il saura la garder. Donc, quoi qu'il « advienne, fermement convaincus que la « forme républicaine est la seule qui convienne « à un peuple libre, la seule qui comporte le « plein et entier développement de toutes les « libertés, nous adoptons et nous maintien- « drons notre titre de :

« La République française.

« Le temps et les événements nous pressent; « nous ne pouvons consacrer que quelques « lignes à notre programme.

« La France vient de se débarrasser d'un « régime qui lui était odieux; mais il ne suffit « pas de changer les hommes, il faut changer « aussi les choses.

« Or, quelle était la base même de ce ré- « gime?

« La restriction, le privilége! Non-seulement « la monarchie que les efforts héroïques du « peuple de Paris viennent de renverser « s'appuyait sur un monopole électoral, mais « encore elle rattachait à elle par les liens

« invisibles du privilége une foule de branches « de l'activité humaine. De là, la corruption « qui souillait ce régime. Nous ne voulons « plus de corruption, nous ne voulons plus de « priviléges.

« Nous voulons que le travail soit désormais « pleinement libre ; plus de lois sur les coalitions, plus de règlements qui empêchent les « capitalistes et les travailleurs de porter ceux-« là leurs fonds, ceux-ci leur travail, dans les « industries qui leur conviennent. La liberté « du travail proclamée par Turgot et par l'As-« semblée constituante doit être désormais la « loi de la France démocratique.

« Suffrage universel.

« Plus de cultes salariés. Que chacun sa-« larie le culte dont il se sert.

« Liberté absolue de l'enseignement.

« Liberté du commerce, autant que le com-« portent les besoins du fisc. Suppression des « droits sur les denrées alimentaires, comme « sous la Convention. *La vie à bon marché* « pour le peuple!

« Plus de conscription; recrutement volon-« taire.

« Des institutions qui permettent aux ou-« vriers de connaître les lieux où le travail « abonde, et qui leur apprennent jour par « jour le taux des salaires sur toute l'étendue « du territoire.

« Respect inviolable de la propriété. Toute « propriété a sa source dans le travail : at-« teindre la propriété, c'est atteindre le tra-« vail.

« Enfin, pour couronner l'œuvre de notre « glorieuse régénération, nous demandons la « clémence au dedans et la paix au dehors. « Oublions le passé, élançons-nous vers l'a-« venir le cœur pur de toute haine, fraterni-« sons avec tous les peuples de la terre, et « bientôt sonnera l'heure où la liberté, l'égalité « et la fraternité seront la loi du monde! »

Nous avons cité un peu longuement, parce que c'est une des premières voix qui s'élevèrent au milieu des barricades. Cette *République française* était venue au monde, comme on le voit, presque en même temps que la *République tout court*, celle de Bareste. Olindes Rodrigues essaya un rapprochement entre les deux feuilles : mais déjà, ajoute M. Castille, qui nous fournit ce renseignement, de toutes les imprimeries de Paris surgissaient une multitude de journaux de toutes nuances, écrits dans tous les patois auxquels peut prêter l'élasticité de l'idiome parisien.

La République possible, journal des intérêts de tous et de la mobilisation de la propriété foncière. Rédact. en chef : Émile Lambert. 21 juin, in-fol.

> 1789 proclama les principes,
> 1848 organisera les intérêts.
> Ce ne sont pas les révolutionnaires, ce sont les hommes d'argent qui sont les ennemis de la propriété.

Organe de la société centrale de l'organisation hypothécaire. Projet de banque immobilière; fondation de la commandite du travail.

Voici comment, suivant ce sauveur, la république est possible ; suivez bien le raisonnement : « La république est possible à condition d'assurer la vie publique; la vie publique dépend du travail national; le travail national dépend du crédit; le crédit est la confiance qui doit régner entre le capital et le travail. » Donc il faut organiser le crédit foncier et fonder une banque hypothécaire, dont M. Lambert donne le plan en seize articles; sans cela pas de république.

La République rouge. Signé : l'un des rédacteurs-gérants, César Perruchot. 10-18 juin, 4 n^os^ in-fol.

> Souvenez-vous que le drapeau rouge est le signe d'une révolution qui sera la dernière. Le drapeau rouge! c'est l'étendard du genre humain. P.-J. PROUDHON.

« Il y a deux républiques, demandez-le plutôt au vicomte Hugo. Nous irons plus loin « que cet honorable : il y en a trois, il y en « a quatre; car la république blanche de l'ex-« pair n'est pas, bien certainement, la ré-« publique tricolore de Lamartine, la républi-« que bleue de lord Marrast. Il y en a bien « d'autres encore, si nous voulions compter. « Mais il y en a une dont ils ne veulent pas.., « la République rouge. Eh bien, c'est la nôtre, « et, comme Proudhon, nous serrons sur no-« tre cœur le glorieux étendard de pourpre, « celui qui n'a pas fait la conquête de l'Eu-« rope par la guerre, mais qui porte dans ses « plis flottants l'avenir de l'humanité.

« Pauvres poëtes! pauvres penseurs! pau-« vres petits nains bourgeois! quelle race éti-« que et misérable que la vôtre!....

— « Quand donc, ô peuple! seras-tu enfin le « maître chez toi? Quand cesseras-tu de te « laisser escamoter la souveraineté par les fri-« pons et les ambitieux?..... »

« Aurez-vous bientôt fini, spéculateurs in-« fâmes! misérables pour qui la faim du peu-« ple est un trésor, qui faites l'usure sur sa « soif? Eh quoi! il vous laisse les places, les « lambris dorés; il se range, humble et res-« pectueux, lorsque vos équipages entraînés « par des chevaux fringants l'éclaboussent in-« solemment. N'est-ce pas assez de le voler et « de l'affamer, sans l'insulter et le railler en-« core?

« Vous tous en qui le peuple a eu foi, et « qui faites métier de le tromper, souvenez-« vous de ces quelques lignes écrites de la « main de Robespierre à l'art. 29 de la *Décla-« ration des droits de l'homme :*

« Lorsque le gouvernement viole les droits « du peuple, l'insurrection est pour le peuple, « *et pour chaque portion du peuple*, le plus « sacré des droits et le plus indispensable des « devoirs. »

« Et prenez garde qu'à son tour il ne s'en « souvienne ! »

La véritable République, journal quotidien, rédigé par MM. Victor Combet et Charles Desolme, et une

réunion de républicains sincères. Mars, 5 nos in-8°.

La vraie République. par le citoyen Thoré, avec la collaboration de Pierre Leroux, George Sand, Barbès, etc. 26 mars-21 août, 104 nos in-fol.

N'a pas paru les 25 et 26 juin. — Suspendue le 27, reprise le 9 août, suspendue de nouveau le 21 du même mois, elle fut reprise le 29 mars 1849 sous le titre de :

Journal de la vraie république. 29 mars-13 juin 1849, 77 nos in-fol.

« La révolution n'est que commencée.
« Nous avons renversé la royauté, il faut « instituer la République.
« L'Assemblée nationale décidera donc de la « destinée de la France. Il faut qu'elle assure « à la patrie toutes les conséquences politiques « et *sociales* de la victoire populaire :
« Dans l'ordre politique, la souveraineté du « peuple et le suffrage universel, une seule as- « semblée représentative, nommant dans son « sein les ministres responsables du pouvoir « exécutif; liberté individuelle, liberté de réu- « nion, liberté de la pensée et de la conscience, « de la parole et de la presse ; éducation pu- « blique, commune et gratuite ;
« Dans l'ordre social, organisation du travail « agricole, industriel, intellectuel, par l'État. « Socialisation progressive et pacifique des « instruments du travail, afin qu'ils soient mis « à la portée de tous les citoyens.
« Sans la réforme sociale, il n'y a point de « vraie République.
« Si l'Assemblée n'abolissait pas bravement « le prolétariat social, il faudrait continuer, au « nom de l'égalité, la révolution engagée au « nom de la liberté.
« La République, la réforme sociale, l'abo- « lition du prolétariat, voilà les mots d'ordre « pour l'élection de nos représentants. »
— « Citoyens, ma vie entière a été dévouée « à la révolution », ajoute le citoyen Thoré dans une circulaire aux électeurs.
« J'ai lutté par la presse, par la parole, par « la conspiration, par la révolte, jusqu'au « triomphe du peuple le 24 février.
« J'ai fait des livres et des brochures révo- « lutionnaires, et, après le prospectus d'un « nouveau journal républicain, la *Démocratie*, « j'ai subi un an de prison pour attaque à la « royauté et aux lois iniques de l'ancien ré- « gime.
« J'ai fait de la politique dans la *Revue ré- « publicaine* de Dupont, dans le *Réforma- « teur* de Raspail, dans le *Journal du peuple* « de Dupoty et Cavaignac, dans le *Diction- « naire politique* de Garnier-Pagès, dans « l'*Encyclopédie populaire*, la *Revue indé- « pendante* et la *Revue sociale* de Pierre « Leroux, dans la *Revue du progrès* de Louis « Blanc, dans la *Réforme* de Flocon et de Le- « dru-Rollin. J'ai fait de la littérature et de la « critique républicaines dans tous les journaux « où fut possible la guerre en faveur de l'ave- « nir.
« C'est pourquoi le prolétaire intellectuel, « l'ouvrier de la pensée, aspire à représenter « le peuple à l'Assemblée nationale qui déci- « dera du sort de la patrie. »

La *Vraie République* eut assez de succès pour donner de l'ombrage à la *République* tout court, qui, impatientée de s'entendre appeler, par antiphrase populaire, la *Fausse République*, lui intenta, sous prétexte d'usurpation de son titre, un procès auquel coupa court, fort à propos, la suspension de la *Vraie République*. « Quels républicains, disait à ce propos M. Thoré, qui veulent débaptiser un journal républicain ! Quels socialistes, qui veulent empêcher la propagande socialiste ! »

Et il annonçait que, pour éviter toute contestation, la *Vraie République* paraîtrait, à partir du 23 juin, sous le titre de *Le vrai Républicain* ; mais je ne sache pas que ce projet ait eu de suite.

Le titre du journal du citoyen Thoré a été parodié par un canard des plus insignifiants :

— **La vraie Raie publique.** S. d., in-fol.

Le Réveil du peuple. politique, littéraire, artistique, commercial et industriel. Rédacteurs : S. Suerbe et Ch. Félix. 27 février-21 juillet, 26 nos in-fol.

Plusieurs fois interrompu ; il n'y a pas de n° 4 ni de n° 19 ; il y a 2 nos 18, du 11 mai et du 11 juillet.

Le Réveil du peuple. journal des intérêts populaires, fondé par une société d'ouvriers. 19-22 mars, 2 nos in-fol.

« Faite par des enfants du peuple, des « hommes qui ne doivent rien qu'à leurs bras « ou à leur intelligence, cette feuille sera faite « pour le peuple. »

Le Révélateur. journal prophétique. 20 juin-août, 4 nos in-fol.

Démontre clairement — après coup — que tous les événements de ce temps-ci ont été prévus par les somnambules, et qu'on peut faire de bonne politique avec le magnétisme. Demande, en conséquence, que la présidence soit donnée à une somnambule.

La Révolution de 1848. 23 mai-27 juin, 36 nos in-fol.

Suspendu le 27 juin, il n'a pas reparu. Vendu, 1854, Delacroix, 20 fr.

La Révolution démocratique et sociale. Ch. Delescluze, rédacteur en chef. A. Dalican, directeur. 7 nov. 1848-13 juin 1849, 216 nos in-fol.

Plus deux extraordinaires intitulés le

1er : *Jean Pierre, laboureur à la Ville-aux-Bois, à M. le Président de la République;* et le 2e : *Anniversaire du 24 février* 1848. *Banquet.*

« En élevant une tribune nouvelle à l'ensei- « gnement du peuple, en arborant le drapeau « de la révolution démocratique et sociale, les « fondateurs de cette œuvre de propagande « témoignent suffisamment de leurs principes « et de leurs espérances. Que pourraient-ils « ajouter à cette formule sortie du sein des « masses, consacrée tout à la fois par l'assen- « timent général et par les attaques passion- « nées des factions contre-révolutionnaires? « N'est-elle pas la traduction véritable du « dogme de nos pères, et le titre qui brille en « tête de notre feuille n'est-il pas de ceux qui « obligent à toujours?....

« Nous voulons :

« L'éducation gratuite commune et obliga- « toire;

« Abolition des contributions indirectes;

« Reprise par l'État des banques, des che- « mins de fer, des canaux et des mines;

« Substitution de l'impôt direct et progres- « sif à tous les impôts que nous a légués la « royauté;

« Abolition de tous les octrois;

« Consécration du droit au travail avec tou- « tes ses conséquences;

« Soumission aux impôts de la dette publi- « que;

« Abolition du remplacement militaire et « réorganisation de l'armée; collation de gra- « des dans une certaine limite par le concours « et l'élection;

« Révision des codes; réforme de la magis- « trature, réforme hypothécaire et financière, « application du jury aux procès civils;

« Révision des lois de douanes;

« Révision des lois administratives;

« Révision de la Constitution, pour arriver « notamment à la suppression du pouvoir pré- « sidentiel, dangereuse image de la royauté. »

A subi plusieurs condamnations; une, notamment, à trois ans de prison et 10,000 fr. d'amende, a frappé son rédacteur en chef le 10 avril.

Révolution immortelle des 22, 23 et 24 février. Détails curieux sur tout ce qui s'est passé dans Paris.... 1er n°, in-4°.

Avec une vignette, déterrée je ne sais où, représentant la république.

Le 2e n°, dont la vignette, également républicaine, est différente, a simplement pour en-tête : *République française.* Liberté, égalité, fraternité.

Ces deux numéros chez M. Pochet, avec huit ou dix feuilles de nouvelles détachées, n'ayant point de lien entre elles, mais sortant de la même imprimerie que les précédentes.

Révolution sociale, pamphlet hebdomadaire, par Edouard Gorges. 10 mars, 2 nos in-32.

La Revue comique, à l'usage des gens sérieux. Histoire morale, philosophique, politique, critique, littéraire et artistique de la semaine. Texte par MM. A. Lireux, C. Caraguel, P. Vertot, E. de La Bédollière, Gérard de Nerval, etc., etc. Dessins par MM. Bertall, Nadar, Fabritius, Otto, Lorentz, Béguin, Quillenbois, etc. Novembre 1848-décembre 1849, 2 vol. gr. in-8°.

Pour faire suite :

— **Musée comique.** Toutes sortes de choses en images. Janvier 1851, 20 nos in-4°.

La *Revue comique* était surtout dirigée contre Louis-Napoléon, et avait pour objet de soutenir la candidature du général Cavaignac.

Lireux a encore publié l'*Assemblée nationale comique,* dessins par Cham.

Il y eut aussi un *Musée parisien*, scènes de la révolution, in-fol., publié par Aubert, et encore, sous le même nom, des feuilles de caricatures, dont j'ai vu 6 nos.

Revue mensuelle des intérêts et des faits religieux, par une réunion d'ecclésiastiques et d'hommes de lettres. Mai, in-8°.

Revue patriotique, coup d'œil sur les mœurs et les coutumes des hommes politiques du passé et du présent, par J.·. M.·. Redarès. In-8°.

Revue provinciale, publiée sous la direction de MM. Louis de Kergolay et Art. de Gobineau. 15 sept. 1848-août 1849, 2 vol. in-8°.

Revue rétrospective, ou Archives secrètes du dernier gouvernement, par J. Taschereau. Mars-novembre. 31 nos in-8°.

Avec un appendice, numéroté 32-33, contenant des lettres de M. Molé à Louis-Philippe, le Testament du duc d'Orléans, d'après l'original trouvé aux Tuileries; la Correspondance de la famille royale avec le prince de Joinville, et le journal tenu par ce prince pendant son voyage à Sainte-Hélène. Cet appendice manque à beaucoup d'exemplaires.

« Je ne sais, disait le *Bibliophile belge*, à propos de ce recueil, si l'auteur a voulu nuire aux princes qu'un coup de vent a jetés à bas du trône; mais, dans mon opinion, il leur a rendu un véritable service, en les montrant, malgré lui peut-être, sous un point de vue intéressant et honorable. »

Revue universelle, journal de la politique, de la littérature, des beaux arts. 20 mars 1848-octobre 1849, in-4°.

Le Robespierre, journal de la réforme sociale. 1er juin, 5 nos in-fol.

Le peuple est le seul souverain; les représentants sont ses commis.
Abolition de la peine de mort, abolition de la misère.

« Cette publication est une œuvre de dé-
« vouement à la cause du peuple; elle est
« fondée dans le double but de signaler le re-
« mède à la misère sociale, et de dénoncer les
« réacteurs qui endorment le peuple et les char-
« latans ou les faux démagogues qui exploitent
« sa bonne foi en flattant ses préjugés. Le *Ro-*
« *bespierre de* 1848 ne faillira pas à sa mis-
« sion; il dénoncera le mal et signalera le re-
« mède avec la persévérance indomptable et
« patiente qui est l'apanage de sa conviction. »

La Sagesse d'autrefois, journal politique paraissant de temps en temps. Juin, in-32.

Les Saltimbanques, pochades politiques. 11 juin, 2 nos in-4°.

Le Salut public. Les Rédacteurs : Champfleury, Baudelaire et Toubin. 27 février, 2 nos in-4°.

Vive la république!

Ces grands politiques objurguent et le peuple et les chefs du gouvernement provisoire; ils leur prodiguent leurs encouragements et leurs conseils. Ils rappellent aux derniers que *hors de l'Assemblée nationale il n'y a point de salut*, et qu'ils doivent appliquer ce grand remède sur nos longues souffrances.

« Le 24 février est le plus grand jour de
« l'humanité! C'est du 24 février que les gé-
« nérations futures dateront l'avénement défi-
« nitif, irrévocable, du droit de la souveraineté
« populaire. Après trois mille ans d'esclavage,
« le droit vient enfin de faire son entrée dans
« le monde, et la rage des tyrans ne prévaudra
« pas contre lui. Peuple français! sois fier de
« toi-même, tu es le rédempteur de l'huma-
« nité. »

Le n° 2 est orné d'une vignette que les « rédacteurs propriétaires » (ils se renomment en grosses lettres) ont fait graver pour distinguer leur feuille d'une autre (la suivante), qui s'est emparée du même titre.

Le Salut public, journal des principes sociaux et des intérêts de tous. Signé : Un des rédacteurs, Eugène Loudun. 27 février, in-fol.

« Plus d'intérêts privés, plus de nuances
« d'opinion. Le SALUT PUBLIC, voilà le mot de
« ralliement de l'heure présente, voilà le mot
« que nous proposons à tous nos frères de
« pensée et de cœur. »

Le Salut public, journal quotidien, politique... Réd. en chef : l'abbé Orsini; collaborat. Achille Comte, Ach. Jubinal, Laya, vicomte de Lépine. 16 mars-14 mai, 60 nos in-fol.

Il y a erreur dans la numérotation des derniers nos.

Est devenu, le 15 mai :

La Providence, journal des peuples. 15 mai-12 juillet, 59 nos in-fol.

Les 59 nos de la *Providence* se sont vendus en 1854 (Delacroix) 25 fr.

Le Salut social, moniteur du commerce véridique, journal des droits de l'homme, rédigé par les opprimés. Rédacteur en chef : le Vieux de la Montagne; premier rédacteur adjoint : le Dr Arthur de Bonnard. 19-23 juin, 2 nos in-fol.

A bas la guillotine politique!
A bas la guillotine de la faim!
Plus d'exploitation de l'homme par l'homme!
Vive l'organisation du travail par l'association!

« La collection du journal donne la théo-
« rie complète de l'organisation du travail par
« l'association. »

Le Vieux de la Montagne au peuple de Paris et à tous les opprimés.

« Peuple de Paris, en fait de révolution tu
« n'es qu'un âne. Pardonne-moi ce premier
« compliment, tu le mérites. Tu es aussi em-
« barrassé de ta liberté que le coq de la fable
« était embarrassé de la perle de son fumier....
« Peuple de Paris, fais bon accueil au Vieux
« de la Montagne, au professeur dans l'art
« de faire la dernière des révolutions : car, sa-
« che-le bien, ce n'est pas sa faute si tu as
« manqué ton coup en 1789, si tu l'as manqué
« en 1793, si tu l'as encore manqué en 1830,
« chaque fois, enfin, que tu as mis la main à
« la pâte, pour faire une brioche, au lieu
« d'une révolution..... Jusqu'à présent tous les
« révolutionnaires n'ont fait que des sot-
« tises.....
« Veux-tu une révolution qui ait l'air de
« quelque chose, qui culbute dans le fossé
« cette société vermoulue, gangrénée, pour-
« rie, qui pue la corruption et qui tombe en
« lambeaux? Ah! pour peu que le cœur t'en
« dise, je te conduirai par un chemin qui n'a
« pas de pierres; nous irons droit au but, droit
« comme la hache qui frappe un ennemi en
« pleine poitrine.
« Car, vois-tu, en fait de révolution, je sais
« ce que personne ne sait; je suis le grand
« révolutionnaire, le révolutionnaire par ex-
« cellence, le seul révolutionnaire sérieux qui
« ait apparu dans le monde depuis le Christ,
« que le peuple ingrat laissa crucifier par les
« jésuites et les réacteurs de Jérusalem.
« Laisse de côté les barbouilleurs de papier,
« tu perds ton temps à les lire. Moque-toi de
« tous les faiseurs de constitutions prétendues
« éternelles, et dont tu as changé plus sou-
« vent que de chemises; car, avec ta fausse

« liberté, tu n'as pas toujours des chemises à « mettre sur ton dos. Méfie-toi de la politique « qui a des yeux, des oreilles, et point d'en- « trailles; éloigne-toi des loups ravisseurs « couverts de la peau des brebis. Viens à moi, « et faisons ensemble la révolution sociale. « Ton heure est arrivée, et malheur à qui « laisse passer l'occasion!...

« Ton ami, LE VIEUX DE LA MONTAGNE.»

Le Vieux de la Montagne était président d'un club du salut public connu sous le nom de *club des épiciers*. Il y poursuivait le même but que dans son journal : ligue de salut social; commerce véridique exercé au nom et au profit des travailleurs; bénéfices employés à l'organisation du travail par l'association; épiceries véridiques, débitant des comestibles sincères, de franches épices, etc., etc.

Le *Salut social* a cherché à revivre sous le nom de la *Ligue sociale*, puis de *Progrès social*.

Le Sanguinaire. An 1er de la république, in-fol., sur papier rose vif.

Ordre et propriété.
Le communisme conduit à l'abrutissement.
On ne peut pas mettre trois têtes dans un bonnet.

« Le SANGUINAIRE! certes voilà un ti- « tre qui, pour les gens superficiels, semble « n'avoir aucun rapport avec le côté que « nous prenons dans la question; et cepen- « dant c'est celui qui, après maintes ré- « flexions, nous a paru le plus convenable « pour désigner avec netteté et précision « le sujet qui nous occupe, car, s'il est une « cause permanente de désordre et d'anarchie, « c'est bien ce qu'on est convenu d'appeler le « socialisme. »

Le Scorpion politique, satire sur les événements du jour, par le citoyen Bouché de Cluny. 2 nos in-4°.

Se proposait de dévoiler la marche politique secrète des cabinets despotiques de l'Europe, les sourdes menées des partis qui minent la liberté des peuples. La rédaction politique du *Scorpion* était seule en mesure de donner des renseignements intimes, qui ne pourraient manquer d'exciter à un haut degré la curiosité de ses lecteurs.

Le Scrutin, journal des mœurs républicaines. Direct. : Eugène Roch. An 1er de la république, mai, in-fol.

Dans un État populaire, il faut un ressort de plus, qui est la vertu. (Montesquieu.)
On peut être honnête homme sans être républicain; on ne peut être vrai républicain sans être honnête homme.

Remplacé par :

Les Archives du peuple, registre politique, journal des faits et gestes. Actes et documents. Mai-5 juillet, 7 nos in-fol.

Avaient paru d'abord, ou du moins avaient été annoncées sous le titre d'*Archives de la République*. — A partir du n° 3, le sous-titre devient : *registre politique du bien et du mal. Directeur : Eugène Roch*; et ce journal est disposé de manière qu'en en supprimant la tête, contenant le titre et des annonces, on pouvait réunir les nos en volumes in-4°. — Il regrette « qu'à la fête de la concorde du 21 mai, le gouvernement provisoire n'ait point élargi les détenus enfermés à Vincennes la semaine d'avant »; et il s'écrie à ce propos :

Vive Dieu! les prisons sont pleines
Sous cete être de liberté;
Pourquoi ne pas nommer Vincennes
Le fort de la Fraternité?

Aux approches des élections de juin, le directeur des *Archives* avait essayé de reprendre concuremment le *Scrutin*, ou du moins publia un n° de :

Le Scrutin, journal du vote universel. 1er juin, in-fol.

C'est une reproduction partielle du n° de mai.

Chez M. Pochet le prospectus, in-4°, sans date, de : *Les Archives hebdomadaires*, journal-revue, paraissant une fois par semaine, par livraisons de 5 feuilles d'impression, embrassant chacune une série de travaux distincts.

La Séance. Rédact. Aug. Lireux et Louis Lurine. 4 mai-21 juillet, 61 nos in-fol.

Compte-rendu de la séance du jour, fait avec l'esprit, l'aplomb et la partialité d'un critique de théâtre.

« Dans toutes les dictatures, même dans la « dicature de la liberté, il y a quelque chose « qui ne veut pas que la discussion soit tou- « jours libre; on la tolère bien plus qu'on ne « l'autorise. Aujourd'hui, voici l'Assemblée na- « tionale : la discussion reprend toute sa puis- « sance. Désormais les écrivains qui n'ose- « ront point parler tout haut, la main sur la « conscience, seront des niais d'habitude, des « républicains de métier, ou des trembleurs « de naissance. Nous, nous ne faisons point le « commerce du journalisme, nous ne trem- « blons guère, et nous croyons à notre intel- « ligence! »

La Sentinelle des clubs, journal quotidien (au n° 2 : journal spécial) des sociétés républicaines, par Victor Bouton. 2-7 avril, 3 nos in-fol.

Feuille rouge imprimée sur papier rose. Voici un plan financier très-simple, qu'elle proposait à Garnier-Pagès :

« Avisez Rothschild et Girardin, qui se « disent hommes pratiques, avisez aussi quel- « ques socialistes, Vidal, Toussenel et d'autres; « *mettez la main dessus*, faites-les garder à vue « à l'Hôtel-de-Ville; rassurez leurs amis, leurs « familles, leurs actionnaires, leurs abonnés;

« laissez-les mener joyeuse vie, à leur aise, au « son de la musique et de la *Marseillaise*, au « milieu des clameurs patriotiques de l'Hôtel- « de-Ville ; mais, pour Dieu, ne les laissez pas « sortir de la salle Saint-Jean avant qu'ils n'aient « bien débattu, bien élaboré, bien trouvé les « moyens de vous sortir de la crise et de faire « tomber dans vos coffres UN MILLIARD ! UN MIL- « LIARD, ni plus ni moins, entendez-vous.

« Là est le nœud de la question. Vous faut- « il cent, deux cent mille hommes, pour appuyer « votre acte d'autorité ? Parlez ; Paris descen- « dra dans la rue comme un seul homme, vous « portera sur ses bras jusque sur les marches « de l'Hôtel-de-Ville. »

La Sentinelle du peuple, journal quotidien, politique et littéraire. Directeur : J. Ladimir. Rédacteur en chef : J. Dupressoir. 27-28 février, 2 nos in-fol.

Le sous-titre disparaît au n° 2, qui est d'un format plus petit.

« Notre titre résume toute notre pensée.

« La situation est grande comme le peuple « qui l'a faite. Il faut la maintenir, — et c'est « à cette tâche que nous nous consacrons.

« L'ère nouvelle apparaît immensément fé- « conde. La *Sentinelle* a pour but de veiller à « ce qu'elle tienne toutes ses promesses »

Reprise à la fin de mars sous le titre de :

La Sentinelle du peuple, journal des intérêts nationaux, quotidien, politique, littéraire. Gérant : Ladimir. Rédacteur en chef : C. Supernant. 23 mars-10 avril, nos 3-12, in-fol.

La république quand même. — La liberté pour tous.

Nos yeux seront ouverts, si vous, vous sommeillez ! — Sentinelles, veillez ! — Sentinelles, veillez !

Le sous-titre devient, à partir du n° 11 : *journal du dimanche*, politique, artistique, littéraire.

La Bibliothèque impériale, après avoir catalogué cette feuille sous le n° 1694, l'enregistre encore — à la description qu'elle en donne, c'est évidemment la même — sous le n° 1735, mais en lui donnant pour dates extrêmes 20 mars-15 avril. Il y a là une confusion que j'ai vainement cherché à éclaircir, car on n'a pu me communiquer le n° 1735, qui ne s'est point trouvé en place.

« La presse républicaine était grosse ; — de- « puis si longtemps comprimée, son vaste sein, « ses maternelles entrailles s'étaient remplies « des plaintes, des douleurs, des amertumes « de ses nombreux enfants ; — plaintes étouf- « fées, douleurs incomprises, amertumes con- « traintes durant dix-sept... que disons-nous ? « quarante années ! — durant un demi-siè- « cle....

« Mais le jour est venu, l'heure a sonné ! — « L'éducation était faite et le fruit bon à « cueillir : un demi-siècle l'avait mûri ! — « Seulement la récolte a été précoce cette an- « née ! — 89 l'a faite en août, — 1830 en « juillet, — 1848 en février. — Bon signe !...

« La République était grosse, avons-nous « dit. — En 93, la guerre était dans les faits, « et la République enfanta des armées ; — en « 1848, la guerre était dans les principes : la « République donna le jour à soixante-deux « journaux. — Le journal, c'est le fusil d'au- « jourd'hui !...

« La *Sentinelle du peuple* a surgi de cet « élan ; elle le devait. — Après le combat, « dont elle a pris sa part, elle a mêlé sa voix « au chant des héros vainqueurs, donné ses « pleurs aux mânes des grands morts ! — « Puis, le deuil mené, elle a reconnu la va- « leureuse phalange d'écrivains qui s'étaient « produits durant les funérailles ; elle a vu « que beaucoup avaient taillé leur plume pen- « dant qu'elle présentait les armes au char fu- « nèbre parti le 23 février de l'hôtel des Ca- « pucines, et qui, ramassant des cadavres le « le long de sa route, arriva le 4 mars à la « colonne de la Bastille, — but glorieux !

« Et elle se dit : « Tous les besoins ont leurs « organes, toutes les opinions sont représen- « tées ! La presse a mis ses voix au service « de toutes les théories, de tous les droits, « de toutes les ardeurs. Faisons place ! for- « mons la haie ! protégeons l'arène où doit pas- « ser la justice de tous ! »

« Et elle laissa les nobles impatients se pro- « duire, les idées si longtemps esclaves se « prélasser au soleil ; les innovations parcourir « les rues, heureuse d'assister à cette exu- « bérance de vie intellectuelle, à cette proli- « fique émanation de la France usant de son « droit le plus sacré, remplissant sa mission « la plus sainte : — la mission de penser et « d'écrire ! — Mais, toujours fidèle à la con- « signe qui lui avait donné naissance, elle « veillait.

« Elle veillait, — et elle vit, à mesure que « les questions grandissent, que les intérêts « deviennent plus formidables, que le temps « s'écoule, que le pays palpite, espère ou « tremble, elle vit le nombre des combattants « diminuer ; elle entendit la magnifique cla- « meur des premiers jours s'amoindrir, et elle « pensa que beaucoup avaient eu plus de foi « que de prudence, plus de fièvre que de « conviction ; et ces vers de Barbier lui re- « vinrent en mémoire :

Presse folle, qui n'a de force et de courage
Que pour trois jours au plus.

« Quelques-uns de ces journaux n'ont pas « vécu trois jours !

« Dans ces circonstances, en face des pro- « blèmes si graves des élections et de l'orga- « nisation du travail, en présence des éven- « tualités dont tous les esprits se préoccupent, « la *Sentinelle* a senti l'importance de la tâ- « che qui lui était dévolue ; elle a compris « que la patrie réclamait toutes ses facultés, « forces vives ou forces latentes, et, repre- « nant son mot d'ordre, revendiquant la con- « signe sérieuse que d'autres ont abdiquée, « auxquels elle avait laissé le champ libre. « elle rentre dans la lice où tout citoyen est

« appelé, et recommence sa faction perma-
« nente ! — Qui vive ? »

La Sentinelle républicaine, moniteur de la garde nationale mobile. *P.*

Prospectus in-fol. adressé sous forme de circulaire, à ses concitoyens et chers camarades, par F. Marre, gérant du journal, volontaire au 24e bataillon de la garde nationale mobile, 1re compagnie. Le journal devait paraître aussitôt que le chiffre des souscripteurs aurait atteint 300.

Le Slave, revue périodique, politique, économique et littéraire, organe des intérêts, de l'unité et de l'affranchissement de toutes les nations de la race slave. 25 août, in-8°.

Le Socialisme dévoilé, dialogues entre un socialiste et un bourgeois, par Gust. Biard, ex-rédacteur en chef du journal *la Presse du peuple*. Septembre, 5 nos.

Il y eut encore *le Socialisme et la révolution française*, par Constant Hilbey, le tailleur sans-culotte.

Le Socialiste, journal de la réorganisation sociale.

Annoncé par affiches comme devant paraître le 5 avril.

Le Soir, bulletin de la journée, édition complétement inédite. Rédact. : Lefloch. 10 avril, in-fol.

Les Soirées républicaines, lectures populaires des familles, par Léo Lespès. In-fol.

L'auteur se proposait d'unir la politique au roman, *utile dulci*.

La Sorcière républicaine. Rédact. en chef : C. Vermasse. Juillet, in-fol.

Le monde est une huître, je l'ouvrirai avec mon épée.

Voir le jugement porté sur *M. Pipelet*, qui n'était qu'une reproduction partielle de ce pamphlet.

La Souveraineté du peuple, par le citoyen Michelot. 3-15 avril, 5 nos in-fol.

Le no 2 a été tiré en blanc, sur papier vert, pour être affiché.

Le rédacteur en chef de cette feuille, président du club de la Sorbonne ou de la Montagne, ne devait payer ses collaborateurs « que comme ouvriers; l'excédant des recettes, une fois les frais couverts, eût été employé à la propagation des *saines doctrines* et au soulagement de ceux des membres qui, en attendant les réformes sociales, seraient tombés dans la gêne. » Malheureusement la police arrêta une si belle entreprise. Hélas ! le citoyen Michelot avait eu des disgrâces en Cour d'assises. Sous le masque de ce patriotisme d'emprunt, on reconnut l'ex-abbé Juin d'Allas, qui avait fui en Angleterre pour échapper aux persécutions judiciaires du tyran, il y avait une dizaine d'années. La République, non moins rigoureuse, lui infligea cinq nouvelles années de bagne pour faux, rapt, escroqueries et autres bagatelles.

Le Spartacus libérateur du peuple. 18-25 juin, 2 nos in-fol.

Justice, travail, indépendance.
Tyrans, disparaissez, votre règne est fini.

« *Au peuple.* — Depuis onze siècles « Spartacus dormait dans sa tombe, et jus- « que-là nul bras puissant n'avait fait un « effort pour en soulever la pierre et ai- « der le sauveur de la liberté à paraître de- « vant lui. Des chaînes, mieux rivées sem- « blaient retenir à jamais dans l'oubli l'esclave « de Rome, mais son génie les brisa, et tu « le vis planer sur Paris répondant à la voix « du tocsin de 89... »

« Si donc aujourd'hui nous mettons en tête « de notre feuille le nom de Spartacus, c'est « que nous ne saurions trouver une appella- « tion plus noble pour désigner le peuple, dont « nous voulons servir les intérêts et défendre « les libertés. »

Le Spectateur de Londres, journal politique, philosophique et littéraire. *Londres*, 1er juillet 15 octobre, 16 nos in-fol.

Attribué à M. Guizot. — « En fondant un « journal français à Londres, notre but est de « créer, pour trois grands pays spécialement, « l'Allemagne, l'Angleterre et la France, un « organe des saines doctrines et des intérêts « conservateurs. »

Le Spectateur républicain, journal du soir et du matin. Rédact. en chef : Louis Jourdan. Collaborat. : Taxile Delord, Th. Lavallée, Blaise, Barral, N. Parfait. 29 juillet-7 septembre, 41 nos in-fol.

Publiait fréquemment des suppléments politiques ou littéraires. — Avait succédé aux *Nouvelles du jour*, et est mort faute de cautionnement, dénoncé, avec tous les journaux qui étaient dans le même cas, aux poursuites de l'autorité, par le journal de Bareste, la *République*, « qui avait eu déjà le triste avantage de tuer par des poursuites judiciaires un journal démocratique déjà en butte aux rigueurs du pouvoir, sous le prétexte que cette feuille, qui s'appelait *la vraie République*, avait usurpé son titre. » Le républicain Bareste avait déclaré qu'il ne laisserait de repos au

procureur de la République que lorsqu'il aurait fait droit à sa dénonciation.

Le Succès, journal des illustrations dramatiques, par Ach. Collin, Edouard Martin, Caraguel, Champfleury, Ed. Thierry, etc. In-fol.

Tais-toi, Rodin! Réponse aux calomniateurs du socialisme. In-fol.

Sous ce titre, série de pamphlets, sans n° d'ordre, et sans date, mais octobre, par S. F. Bernard. M. Pochet en a 5.

Le Tam-Tam de 1848, revue des théâtres, du commerce et de l'industrie. Juin, in-fol.

On sait qu'il existait avant 1848 un *Tam-Tam*, duquel est issu le *Tintamarre*. Le 2 mars 1848, cet ancien *Tam-Tam* s'intitula *Tam-Tam républicain*, et prit le sous-titre d'*organe des clubs*.

La Tarentule, revue critique des actes sérieux, des utopies, des excentricités et des bévues de nos hommes d'État; archives curieuses du gouvernement républicain. In-4°.

Le Tocsin des travailleurs. Comité de rédaction : Emile Barrault, F. Delente, ouvrier. 1er-24 juin, 24 nos in-fol.

M. Émile Barrault, l'éloquent prédicateur saint-simonien, se montre dans cette feuille fidèle au culte de sa jeunesse. La forme du gouvernement lui importe peu : un roi de moins et le suffrage universel, cela ne suffit pas à remplir la poche du peuple, cela n'est pas capable de le rassasier. Il sonne donc le tocsin contre « les républicains de la veille : ces républicains fossiles lui rappellent ces gens, que l'Évangile réprouve, qui, si on leur demande du *pain*, vous donnent... une *pierre* »; contre les républicains du lendemain : « d'avance il le sait, si la république perpétuait l'exploitation du travail par le capital et les misères du prolétariat, plusieurs de ces royalistes d'hier seraient des Brutus; ce qu'ils regrettent dans le trône tombé, c'est l'abri de leur pot au feu; selon eux, la couronne constitutionnelle est le meilleur couvercle de la marmite bourgeoise; l'une est faite pour l'autre, et réciproquement »; contre l'Assemblée constituante : « Peut-on laisser faire cette assemblée et dormir? Sans doute elle veut le bien; mais il s'y trouve tant de bonnes intentions en paletot et en frac! La blouse y est si rare qu'elle a l'air de faire tache. La blouse était l'uniforme des barricades; ce n'est qu'une exception dans la représentation nationale. Le proverbe a beau dire : *L'habit ne fait pas le moine;* ce qui est trop souvent vrai, c'est que *l'habit fait le bourgeois.* »

— « La république telle que nous la voyons « à cette heure n'est pas la terre promise, où « les travailleurs doivent entrer et jouir de « la répartition équitable des fruits de leurs « sueurs; mais elle est le premier degré de « leur ascension vers le nouvel ordre social « qui donnera largement à tous le pain quo- « tidien du corps, de l'esprit et de l'âme. »

Plus d'héritage, plus de propriété individuelle; l'État, devenu l'unique propriétaire et le seul capitaliste, distribuant à chacun selon sa capacité et ses œuvres : tel était ce nouvel ordre social auquel le *Tocsin* conviait les travailleurs.

Le Travail. Au travailleur, électeur et éligible. Société des travailleurs unis. Instruction universelle gratuite, sciences, arts, poésies pour tous, etc., etc. Par Edouard Houel. 30 mars, in-fol.

1 n° petit in-fol., autographié, avec un portrait de Lamartine, portant la date du 30 mars; et 1 n° gr. in-fol. imprimé, sans date, avec une lithographie représentant des sœurs de charité. Il y a quelque différence dans les accessoires du titre.

La société des travailleurs unis a publié une sorte de journal qui changeait de titre à chaque n° afin d'échapper au cautionnement; ainsi : *la Peine de mort*, *le Bâillon*, *Plus de bourreau*, *les Judas*, etc.

Le Travail, véritable organe des intérêts populaires. Rédacteur en chef : E.-A. Dambel. 28 mai-23 juin, 11 nos in-fol.

A partir du n° 6, le sous-titre porte en plus : « donnant en entier le compte rendu des séances et des travaux du club de la Révolution. »

Dieu et l'humanité! — Droit et devoirs.
Le travail est le développement normal de la vie des nations.
Le travail c'est la manifestation de la vie.
Vive la république démocratique et sociale!
(Le peuple à l'hôtel-de-ville le 24 février 1848.)

« Arrière, rhéteurs! arrière, faiseurs de sta- « tistique! arrière, poëtes aux mots splendi- « des! Place, place au philosophe humani- « taire!

« Oui, place à cet humble prolétaire qui « a indiqué du doigt le chancre rongeur qui « dévore la société actuelle!

« Oui, place à cet humble travailleur de la « pensée qui a découvert la pierre angulaire « sur laquelle l'humanité régénérée doit s'ap- « puyer dans l'avenir!

« Oui, place au plus vaste génie des temps « modernes, place au modeste Pierre Le- « roux! »

Le Travailleur. Idées positives, industrie et annonces. 30 avril, in fol.

Le Travailleur libre, organe spécial des ouvriers des villes et des cam-

pagnes, journal fondé pour la défense des idées socialistes. Juin, in-fol.

Le Tribun du peuple, par le citoyen Léonard Gallois. 27 février, in-fol. *P.*

Débute par une petite causerie dans laquelle ce brave Léonard Gallois se montre tout entier :

« Ce jourd'hui, 26 février 1848, correspon« dant, je crois, au 7 *ventôse de l'an 56 de* « *la république française*, je suis entré vers « 2 heures dans l'imprimerie du citoyen Boulé, « rue Coq-Héron, n° 3. Beaucoup de personnes « y étaient occupées à faire, à tirer, à vendre « divers journaux. — Vous devriez en faire « un, me dit un des gardes nationaux qui pro« tégeaient l'imprimerie. — Montez, ajouta le « prote; je vais vous installer dans mon cabi« net, où vous serez, tranquille. — Hélas! « tranquille, avec 40 ouvriers à mes côtés. — « J'avais sur moi les plumes qui me servent « lorsque je vais à la Bibliothèque; on me « donna du papier, de l'encre; on mit des ou« vriers à ma disposition, et j'écrivis les pages « suivantes, dont le prote m'enlevait la copie « feuillet par feuillet.

« Concitoyens, si ce qui vient de sortir à la « hâte d'une plume qui fut toujours dévouée « à la cause de la révolution, de la liberté, « et au système républicain, ne vous paraît « pas indigne de l'attention publique, je pour« rai, dans les circonstances où la France se « trouve, et fort de votre suffrage, continuer « à faire parler le *Tribun du peuple*. Je ne « vous donne point de nouvelles aujourd'hui : « vous les connaissez toutes à l'heure où ma « feuille paraîtra; mais si mon *Tribun* est lu « avec quelque intérêt, j'aurai soin, dans « chaque numéro, de vous dire la vérité sur ce « qui se passe, chez nous comme ailleurs. »

Je ne sache pas que le nouveau Tribun du peuple ait donné une suite à cette improvisation, qui est de la plus grande rareté, car je ne l'ai vue citée nulle part.

Le Tribun du peuple, journal des révélations politiques, archives du favoritisme, du cumul, de l'exploitation, et de tous les abus.

Programme in-8°, signé : le rédacteur en chef : P. E. Laviron, président du club des hommes de lettres. Je ne sais s'il y a eu autre chose.

Le Tribun du peuple, organe des travailleurs. Rédacteur : A. Constant (dit l'abbé Constant). 16-30 mars, 5 nos in-fol.

Ton droit est mon devoir, ton devoir est mon droit.

Le n° 5, nombré 3 par erreur, a pour soustitre : *organe de la Montagne*. Directeur P. Le Gallois, est devenu en mai *La Montagne*.

« La haute cour est partie, mais la basse « cour est restée, et voilà pourquoi on intri« gue tant encore pour faire représenter le « pays par des canards et des dindons..... Ar« rière donc, arrière la volaille! »

« Du pain ou du sang! tel était, l'hiver « dernier, le cri de la malheureuse Irlande... « Anglais de Paris, garde à vous!

L'abbé Constant avait publié sous la monarchie de juillet plusieurs pamphlets, la *Bible de la liberté*, l'*Assomption de la femme*, le *Livre des larmes*, la *Voix de la famine*, qui lui avaient valu des poursuites et une certaine notoriété, et dont il croit pouvoir se faire un titre.

Aux ouvriers électeurs.

« Les pauvres doivent avoir leurs représen« tants dans l'Assemblée nationale

« Or, parmi les pauvres laborieux, il en est « dont la tâche est plus pénible, le travail « moins récompensé, le sacrifice plus honora« ble : ce sont les ouvriers de l'émancipa« tion sociale, les travailleurs littéraires, les « prolétaires de la pensée.

« Ouvriers, mes frères! je vous comprends « et je m'offre à vous pour être un de vos man« dataires; car j'ai souffert avec vous et pour « vous la misère, la prison, les humiliations « et les moqueries du pouvoir.

« Il y a un an, je me suis fait votre repré« sentant devant l'oppression, et j'ai été frappé « pour avoir fait entendre aux riches la *Voix* « *de la famine*. J'ai défendu les faibles contre « les forts; j'ai prêché la justice, la liberté de « conscience, les droits de l'enfant et de la « femme, et ma profession de foi est tout en« tière dans mes œuvres.

« Il y a longtemps que je vous aime, et je « vous aimerai jusqu'à la fin.

Le Tribunal révolutionnaire. Rédact.-gérant : Ollivier. 21 juin, 2 nos in fol.

Il y a un n° affiche sur papier rose.

« Ah! si l'on a dit quelque part que l'indi« gnation fait les poëtes, cette fois-ci aristo« crates, conspirateurs, comploteurs de guerre « civile, corrupteurs, exploiteurs, et de tous « les rangs, de tous les étages, caméléons et « hyènes politiques, l'indignation qui s'empare « de nous va vous donner des juges; et devant « notre TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE vous com« paraîtrez un à un, pour entendre le réquisi« toire de l'accusateur public, pour présenter « votre défense, si le crime trouve des défen« seurs, si la lâcheté trouve des apologistes, « si la corruption trouve encore des avocats!.. »

La Tribune de 1848. Signé : L'un des rédacteurs, Laberge. 9-13 mars, 5 nos in-fol.

Petit journal, dit M. Wallon, fait par de petits hommes dans un petit café du carrefour de l'Odéon. Parlant des promenades que les corporations faisaient au Luxembourg : « Nous « ne connaissons, disait-il, rien d'aussi tou« chant que ce simple mot écrit sur l'un des

« drapeaux : *Blanchisseuses*. Nous citons ce-
« lui-là; mais tous, quels que soient leurs
« noms, ont un droit égal à notre respect. Sa-
« luons les ! Ce sont nos frères, et les meilleurs,
« car ils sont humbles, eux si forts ! »

En mai parut le spécimen d'une *Tribune* par L. Verberie qui semble en être demeurée là.

La Tribune des femmes, journal des besoins, des droits et des devoirs de tous et de toutes. Mars.

Projeté par le docteur Malatier et la société pour l'émancipation des femmes, est resté à l'état de prospectus. Nous entendrons bientôt ces dames prendre elles-mêmes la parole. Voy. la *Voix des femmes*.

La Tribune des réformes. Solidarité universelle. Pondération des prospérités. Suite des publications du *Curateur général*, éditée par l'administration du *Curateur des assurances*. Mobilisation de la propriété. Réd. en chef : Ledoux-Riche. Avril, in-fol.

La Tribune du peuple, journal d'éducation politique et sociale, résumé des nouvelles et des questions importantes de la semaine. Rédacteur en chef : Benjamin Laroche. 30 avril, 3 nos gr. in-4°.

Feuille hebdomadaire. Au milieu de mai les auteurs entreprirent la publication d'un journal quotidien, dont ils varièrent cinq ou six fois le titre dans l'espace d'un mois, ainsi :

— **La Tribune nationale**, courrier du matin. Nos 1-5, 16-20 mai.

La Tribune, journal de l'ordre et de la liberté. N° 6, 21 mai.

La Tribune de l'ordre et de la liberté. N° VI (*sic*), 22 mai.

La Tribune de 1848. N° 7, 23 mai.

La Tribune de la liberté. Nos 8-25, 24 mai-13 juin.

La Tribune. Nos 26-30, 14-18 juin.

Publiait une édition du soir, qui se distinguait de celle du matin par le n° d'ordre, qu'elle avait en chiffres romains. Elle va chez M. Pochet jusqu'au 24 juin, n° XXXV, et l'édition du matin ne va à la Bibliothèque impériale qu'au 18 juin, n° 30 ; mais rien ne prouve qu'elle se soit arrêtée là. Cette publication, du reste, présente une grande confusion, qui importe heureusement assez peu.

On lit en tête du n° 11, du 27 mai, que, « la *Tribune du peuple* ayant changé son format, son titre et son mode de publication, les abonnés recevront, pour le montant de leur abonnement, la *Tribune de la liberté*, qui paraissait tous les jours. »

La Tribune nationale, organe des intérêts de tous les citoyens. Rédacteurs : Lamennais, Jules Schmeltz, Alphonse Esquiros. 26 février-6 juin, in-fol.

Égalité. — Liberté. — Fraternité.
La loi, c'est la volonté de tous.

Un des premiers nés parmi les journaux de 1848, mais venu en quelque sorte avant terme, je veux dire avant de s'être assuré des moyens suffisants d'existence, ce qui fit que, malgré le talent de ses rédacteurs, il mourut de consomption après avoir fourni huit ou dix nos. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale, le plus complet que je connaisse, se compose ainsi : 26 février, n° 1 ; — 12 mars, n° spécimen, n° 1, avec une circulaire aux instituteurs adhérente au journal, mais hors de son cadre et destinée à en être détachée ; — avril, spécimen, n° 1 ; — 30 mai, journal quotidien, sans n° d'ordre ; et enfin les nos des 1er juin, 2 et 3 (un seul pour les deux jours), 4, 5, 6.

Débute par cet extrait des

Paroles d'un croyant.

« Et le vieillard, transi d'effroi, fut trans-
« porté dans un palais plus grand.
« Et celui qui dormait là (Louis-Philippe)
« ne respirait qu'avec une peine extrême. Un
« spectre noir était accroupi sur sa poitrine et le
« regardait en ricanant. Et il lui parlait à l'o-
« reille, et ses paroles devenaient des visions
« dans l'âme de l'homme qu'il pressait et fou-
« lait de ses os pointus.
« Et celui-ci se voyait entouré d'une innom-
« brable multitude qui poussait des cris ef-
« frayants :
« Tu nous as promis la liberté, et tu nous as
« donné l'esclavage.
« Tu nous as promis de régner par les lois,
« et les lois ne sont que tes caprices.
« Tu nous as promis d'épargner le pain de
« nos femmes et de nos enfants, et tu as dou-
« blé notre misère pour grossir tes trésors.
« Tu nous as promis de la gloire, et tu nous
« as valu le mépris des peuples et leur juste
« haine.
« Descends, descends, et va dormir avec
« les parjures et les tyrans.
« Et il se sentait précipité, traîné par cette
« multitude ; et il s'accrochait à des sacs d'or,
« et les sacs crevaient, et l'or s'échappait et
« tombait à terre.
« Et il lui semblait qu'il errait pauvre dans
« le monde, et qu'ayant soif il demandait
« à boire par charité, et qu'on lui présentait
« un verre plein de boue, et que tous le fuyaient,
« tous le maudissaient, parce qu'il était mar-
« qué au front du signe des traîtres.
« Et le vieillard détourna de lui les yeux
« avec dégoût. »

(*Publié en* 1833 *par M. l'abbé de Lamennais.*)

Cette parabole est répétée dans le n° du 12 mars, et elle y est suivie de cet entre-filet.

« Notre journal, comme le titre le désigne,
« est une tribune ouverte à tous les citoyens.
« Nous faisons appel surtout à toutes les intel-
« ligences d'élite de la classe ouvrière.
« L'organisation sociale, voilà notre pro-
« gramme.
« Élever tous les citoyens à la richesse par
« le travail et par l'association, voilà notre
« but. »

La Tribune parisienne, journal des intérêts populaires. Rédact. en chef : Aug. Brugiliole. 19 avril, in-fol.

La Tribune populaire. 26 avril-1er mai, 6 nos in-fol.

Devait être l'organe d'un club central des départements qui est resté à l'état de projet.

Le Triomphe du peuple. Rédact.-propriét.: Amédée de Césena. 16 avril, in-fol.

Au bureau central des crieurs publics, rue de la Harpe, 45.

L'Union démocratique, par Gellion-Danglar, P. Véron et autres. 21 mars, 9 nos in-fol. autographiés. *P.*

Au n° 7 ajoute à son titre : journal politique et littéraire ; et au n° 9 : revue hebdomadaire, politique et littéraire.

L'Union de la presse républicaine. Rédact. en chef : Napoléon Gallois. Mai.

L'Unité nationale. 16 mai, 29 nos in-fol.

A partir du n° 24, ajoute à son titre : *journal democratique quotidien, organe des départements algériens.*

La *Gazette de France* s'est déguisée le 28 juillet sous ce titre d'*Unité nationale*, courrier de la chambre, publié sous le patronage d'une réunion de représentants.

La Vérité, journal des intérêts du peuple. 5 mars, 5-7 juillet, 4 nos in-fol.

Des mêmes faiseurs que le *Père Duchêne*, ancien fabricant de fourneaux, avec lequel elle alterna.

La Vérité démocratique. Exposé et application des principes de la vraie démocratie à l'amélioration du sort des ouvriers et à l'organisation réelle du travail. Rédact. A. Warrin. Mars, 2 nos in-8°.

Rien n'est beau que le vrai...

A paru encore sous le titre de :

La vraie Démocratie, recueil périodique, exposé et application... In-8°.

Comme cette publication ne porte pas de date, je ne saurais dire laquelle des deux éditions a précédé l'autre.

La haute Vérité, journal des lumières nécessaires pour l'ère nouvelle, paraisssant selon les ressources financières fournies par l'abonnement. Directeur : d'Orelle. Avril.

La Voix des clubs, journal quotidien des assemblées populaires. Rédact. en chef Gustave Robert. 12-26 mars, 15 nos in-fol.

Liberté, égalité, fraternité, solidarité. — Ralliement des idées. Unité dans le but. — Chacun pour tous. Tous pour chacun.

« Les clubs, c'est l'action de la pensée, c'est
« l'élaboration du jugement populaire, c'est la
« parole des masses, c'est la République qui
« se fait entendre par des milliers de voix col-
« lectives. »

Il y a des exemplaires sur papier rose.

La *Voix des clubs* appartenait, c'est elle qui le dit, à la nuance la plus avancée de la démocratie sociale. Ses renseignements sur les clubs sont, d'ailleurs, très-précieux, et l'on y trouve parfois de curieuses révélations.

La Voix des femmes, journal socialiste et politique, organe des intérêts de toutes. Signé : La directrice, Eugénie Niboyet. 19 mars-20 juin, 46 nos in-fol.

Il y a 2 éditions du n° 1, l'une datée du 19 mars, l'autre du 20 ; — Le dernier n°, le 46e, est chiffré par erreur 45.

« La *Voix des femmes* est la première tri-
« bune sérieuse qui leur soit ouverte. Leurs
« *intérêts moraux*, *intellectuels* et *matériels*,
« y seront franchement soutenus, et, dans ce
« but, nous faisons appel aux sympathies de
« toutes. Non-seulement nous publierons un
« journal, mais nous formerons, pour les fem-
« mes, une bibliothèque d'instruction prati-
« que ; nous ouvrirons des cours publics, nous
« constituerons une association, et, par l'ensem-
« ble de nos efforts, nous viendrons en aide
« au pays comme aux familles...
« La *Voix des femmes* étant une œuvre so-
« cialiste, non une spéculation, on est prié
« d'affranchir... »

Voici la *profession de foi* de Mme Niboyet :
« Une grande révolution vient de s'accom-
« plir. Cataclysme moral d'idées plus rapides
« que l'onde, en quelques heures elle a débordé
« Paris, en quelques jours elle a débordé la
« France, en quelques mois peut-être elle aura
« débordé l'Europe. Les glorieux promoteurs
« de cette éclatante victoire ont eu tous les par-
« tis pour historiens, tous les journaux pour
« tribune ! Et pourquoi donc, à son tour, la
« femme ne mêlerait-elle pas sa voix à ce *Te*
« *Deum* général elle qui donne des citoyens à
« l'État, des chefs à la famille ? La *Liberté*, l'*É-*
« *galité*, la *Fraternité*, appellent le genre hu-

« main aux mêmes prérogatives; honneur à « cette trinité sainte qui accordera aux femmes « des droits de citoyenneté, leur permettant de « s'élever *intellectuellement* et *moralement* « à l'égal des hommes.

« Dans un gouvernement libre et éclairé, « la lumière doit être pour tous, ainsi le veut « la justice. L'homme et la femme, sous une « sage loi d'union, forment ensemble l'indi- « vidu social et tendent au même but par des « moyens divers, comme est diverse leur na- « ture. Si l'un marche en avant pour tendre la « main à l'autre, leur chaîne d'union ne sera « pas rompue; mais s'ils se perdent de vue, il y « aura bientôt entre eux un abîme. La citoyen- « neté est un titre qui oblige à suivre le pro- « grès pas à pas, sous peine de déchéance. Que « toutes les femmes se le disent, et s'unissent « pour s'éclairer, se fortifier, s'améliorer. Cel- « les qui ont reçu mission d'enseigner ou d'é- « crire doivent faire tourner au profit de leurs « sœurs l'intelligence qu'elles ont reçue de « Dieu dans un but social. La moralité d'une « nation tient surtout à la moralité des fem- « mes; si elles améliorent la famille, si les « mères ont de bons fils, la patrie aura de bons « serviteurs, ou la citoyenneté ne serait qu'à « demi comprise. Pas de dévouement public « sans vertus privées, pas de vertus privées « sans respect pour la famille, ce temple où la « mère se dévoue avec une si complète abné- « gation. Il n'est plus permis aux hommes de « dire : « L'humanité, c'est nous. » Avec la ser- « vitude du travail doit cesser la servitude « des femmes. Elles, aussi, ont un labeur in- « suffisant : elles, aussi, veulent vivre au centre « du progrès, pour échapper aux piéges nom- « breux tendus à leur ignorance ou à leur mi- « sère. Il ne s'agit pas de rien déplacer, de « donner à l'une ce qui appartient à l'autre, « mais d'accepter les conséquences d'une juste « liberté, afin qu'il y ait droit égal pour la « femme comme pour l'homme. Aucun ne « songe à nier l'influence de la mère dans la « famille; c'est à elle qu'appartient la première « éducation de l'enfant, l'éducation du cœur « et de la conscience. Comment donc, sous « peine d'inconséquence, un gouvernement libre « pourrait-il laisser en dehors de ses prévisions « la moitié numérique de l'humanité, frappée « jusqu'à ce jour d'interdit par l'injustice et la « force brutale? Les lettres s'honorent de la « célébrité de George Sand, les arts s'honorent « de la célébrité de Mmes Rachel, Georges, « Marie Dorval, Marie Pleyel, etc. etc. On « doit aux femmes de merveilleux travaux « d'industrie, et cependant, depuis le 24 février, « quel écrivain s'est occupé d'elles, quel hom- « me juste a dit : « La liberté pour tous, c'est « la liberté pour toutes. » Que les hommes, « chefs de la famille par la transmission du « nom, représentent dans l'État la grande fa- « mille nationale, c'est un droit qui ne leur est « pas contesté. Mais, *dans une succession* « *tous les ayant-droit* sont représentés : pour- « quoi donc, lorsqu'il s'agit d'un bien commun, « chacun n'a-t-il pas son délégué? Si le vote « du chef de famille est *complexe*, s'il compte « non-seulement pour la mère, mais pour les fil- « les, pourquoi ne compterait-il pas aussi pour « les fils? Nous ne pouvons associer l'idée de « *privilége* et l'idée de *démocratie*: cepen- « dant, quand le moins intelligent citoyen a « droit de voter, la plus intelligente citoyenne « est encore privée de ce droit. Nous ne vou- « lons ni compliquer les difficultés du moment, « ni susciter des embarras aux chefs du gou- « vernement provisoire, à Dieu ne plaise! ils « ont nos sympathies les plus vives; mais nous « avons entendu sortir de tant de bouches de « femmes un cri d'étonnement que nous avons « résolu, en vue du bien général, de servir « d'organe à leur pensée, d'expression à leurs « sentiments. Que toutes, riches ou pauvres, « viennent donc à nous : notre journal est leur « tribune. Les petites rivalités périssent, les « mesquins intérêts sont morts; il ne doit plus « y avoir de place au cœur de la France que « pour la fraternité, ce symbole d'après lequel « Jésus-christ fonda son église, lui qui abolit « l'esclavage, lui qui, par la communion, ap- « pela tous les hommes au banquet de l'éga- « lité.

« Le journal que nous fondons prend au sé- « rieux sa mission; rien d'impur, d'immoral, « ne saurait donc y trouver place.

« Ce que nous sommes, peu le savent; mais « le passé répond de l'avenir, et voici nos actes « passés : Nous avons fondé, à Lyon, en 1834, « le *Conseiller des femmes*; à Paris, depuis « 1835, l'*Ami des familles*, la *Paix des* « *deux mondes*, l'*Avenir, journal des inté-* « *rêts de tous*.

« Le titre que nous prenons aujourd'hui ne « doit étonner personne : c'est une place hono- « rable et libre que nous voulons occuper. « Chacun dans ce but doit nous crier : Courage! « mais si la tâche est au-dessus de nos forces, « d'autres viendront pour la remplir, et nous les « remercierons; les femmes citoyennes doivent « d'abord consacrer la vérité de ce principe : « *A chacun selon sa capacité*.....

« Nous reconnaissons et nous consacrons le « principe de l'individualité; mais, selon nous, « cette individualité doit s'effacer devant l'être « collectif, l'humanité. C'est parce que nous fai- « sons une œuvre commune, une œuvre so- « ciale, que nous avons dédaigné de signer nos « articles. Cet exemple n'impose rien à per- « sonne; chacune, à son point de vue, *est li-* « *bre*. La responsabilité du journal ne nous a « point effrayée. Nos sœurs pourront donc, à « leur tour, sauvegarder leurs écrits par une « signature; le comité de rédaction jugera seu- « lement le mérite des œuvres. »

« — Les temps étaient pour nous, s'écrie Mme « Niboyet dans le n° 5 : notre journal devait « réussir; le succès qu'il a obtenu dès son ap- « parition a dépassé nos espérances. Les fem- « mes ne se sont pas fait attendre, leur parti- « cipation nous est assurée : Dieu a béni nos « efforts! Désormais notre journal ne sera plus « le travail d'une seule, mais l'œuvre de tou- « tes. Dès demain nous constituons deux co- « mités : l'un pour la rédaction du journal; « l'autre pour discuter le plan de nos enseigne-

« ments publics aux femmes. Chaque aptitude « pourra, au sein de nos assemblées, se pro- « duire et se développer. Les trois modes de « manifestation de la vie individuelle et sociale, « par leur libre spontanéité, élèveront la femme « à la hauteur virtuelle de sa mission, et celle- « là nous sera surtout chère qui, dans sa « supériorité, saura se dévouer, tête, bras et « cœur, à la cause du progrès. »

Cependant, la *Voix des femmes* se vendant peu, on la mit en actions; mais, dit le malin chroniqueur de la *Physionomie de la presse*, un seul socialiste mordit à l'hameçon. Cet homme candide n'était autre que le citoyen Olinde Rodrigues, l'ex-banquier saint-simonien. Il fallut enfin se résoudre à suspendre la publication du journal. Mme Niboyet s'en consola en ouvrant le *Club des femmes*, de ridicule mémoire.

— **La République des femmes**, journal des cotillons. N° 1, juin, in-fol.

Après de longues discussions et d'orageux débats, le club des femmes a prononcé : il faut exterminer ces gueux de maris! La croisade est ouverte, les légions sont prêtes, les cohortes vésuvienes n'attendent plus qu'un chef pour les conduire, qu'un Tyrtée pour les animer au combat. Ce Tyrtée, ce sera la *République des femmes*, journal des cotillons. Aux armes! s'écrie-t-il,

Vésuviennes, marchons, et du joug qui nous pèse
Hardiment affranchissons-nous!
Faisons ce qu'on n'osa faire en quatre-vingt-treize,
Par un décret tout neuf supprimons nos époux!
Qu'une vengeance sans pareille
Soit la leçon du genre humain.
Frappons : que les coqs de la veille
Soient les chapons du lendemain!

Voici le dernier couplet du *Chant du départ de ces dames, ou Grande expédition contre ces gueux de maris :*

Quand le tour sera fait, de ce sexe barbare
Quand plus rien ne restera,
Pour les ensevelir je veux que l'on prépare
Un monument où l'on lira :
— « Vous qui passez, priez pour l'âme
« Du sexe fort mis à néant.
« Le sexe fort battait sa femme;
« Mais le *battu* devient *battant*. »

En avant! Délivrons la terre
De tyrans trop longtemps debout!
A la barbe faisons la guerre,
Coupons la barbe, coupons tout!

— **La Politique des femmes**, journal publié pour les intérêts des femmes et par une société d'ouvrières. Gérante : Désirée Gay, déléguée de la société d'éducation mutuelle des femmes. Collaboratrices : Jeanne Deroin, Marie Dalmay, Augustine Génoux, H. Sénéchal, directrice aux ateliers nationaux. 18 juin-5 août, 2 nos in-fol.

« Notre politique a été toute de ruse et de « dissimulation dans le passé; faisons qu'à « l'avenir elle soit toute de conciliation et de « franchise. Cela dépend *un peu de nous* et « *beaucoup des hommes*.

« Un peu de nous, parce qu'il faut être forte « pour être vraie, et que nous ne serons fortes « qu'en étant unies entre nous.

« *Beaucoup des hommes*, parce qu'il faut « qu'ils apprennent à respecter notre liberté « d'opinion et de croyance, qu'ils nous com- « battent avec loyauté et courtoisie, et non « point par la raillerie et l'insulte.

« Notre but politique est le même que le « leur; mais notre point de vue est différent. « Nous devons avoir chacun notre originalité. « Sous le vaste étendard du socialisme, la « politique des femmes peut marcher de front « avec la politique des hommes.

« Nous sommes des ouvrières pauvres, et « nous n'attendons d'appui que des hommes de « cœur et des femmes qui nous seraient sym- « pathiques. »

La politique des femmes, c'est le communisme. Cette doctrine est développée dans un dialogue de femmes et d'ouvrières, parmi lesquelles se trouve une dame, une socialiste, une icarienne, et un chœur de voix, selon la fome antique.

Aux plaintes des *femmes*, la *dame* répond :

« Où voulez-vous en venir avec ces plaintes? « Les bourgeoises ont les mêmes soucis que « vous; il faut bien qu'elles se résignent. « Croyez-vous qu'il y ait des riches à présent? « Ils sont tous ruinés.

« *Le chœur*. Les gueux!... ils cachent leur « argent..... ils veulent nous réduire à la mi- « sère!... Nous saurons bien leur faire rendre « gorge! »

La *Politique des femmes* a reparu le 21 août, sous le titre de

— **L'Opinion des femmes.** Liberté, égalité, fraternité, pour tous et pour toutes. Publication de la société d'éducation mutuelle des femmes. Rédacteur en chef : Jeanne Deroin, avec les mêmes collaboratrices. 21 août, 2 nos in-fol.

Qu'est ce que l'opinion des femmes?

« C'est le jugement qu'une moitié de l'hu- « manité a le droit de porter sur les lois qui « lui sont imposées par l'autre moitié.

« L'opinion des femmes a été jusqu'à pré- « sent comptée pour bien peu, si même elle a « été comptée pour quelque chose; on se per- « suade qu'elles ne peuvent avoir une opi- « nion raisonnée dans toutes les questions re- « ligieuses, politiques et sociales... Ramener « tous les hommes vers un même but, l'inté- « rêt général, c'est le seul moyen de concilier « tous les intérêts en lutte, et de faire naître « dans les cœurs des sentiments de bienveil- « lance mutuelle; l'on atteindra ce but lors- « que l'opinion des femmes aura l'influence qui « lui est due, et viendra, comme un rayon « de lumière et d'amour, vivifier l'intelligence « de l'homme.....

« Nous demanderons constamment, au « nom de l'égalité, l'abolition complète de tous

« les priviléges, de *sexe*, de race, de naissance,
« de caste et de fortune. Nous voulons pour
« la femme, l'enfant et le travailleur, le droit
« de vivre, qui est le premier de tous, et le
« libre développement de toutes leurs facultés,
« physiques, intellectuelles et morales, — l'édu-
« cation égale pour tous, — l'enseignement pro-
« fessionnnel et scientifique selon les aptitu-
« tudes, — le droit au travail, — l'admis-
« sion à toutes les fonctions sociales, selon
« les facultés, sans distinction de sexe, etc. »

Reprise le 28 janvier 1849 sous la forme d'une revue mensuelle, l'*Opinion des femmes* vécut jusqu'au mois d'août, 6 n^{os} in-4°, plus un supplément d'une demi-feuille in-fol. au n° 4.

Madame Jeanne Deroin a encore publié la 1re livraison d'un *Cours de droit social pour les femmes*.

La Voix du peuple, nouvelles du jour. 26 février-4 mars, 8 n^{os} in-fol.

Petite feuille de nouvelles, avec une édition du soir dont le sous-titre portait : *Nouvelles du soir*.

La Voix du peuple, journal politique. Directeur : Démona. 6 août, in-fol.

La Voix du peuple libre, souverain et progressif. Parole de vérité salutaire. Agent d'organisation, d'unification, etc., etc., etc. Mars, in-fol.

Œuvre de quelque pauvre fou.

Le Volcan, par la citoyenne sans peur (par Bassignac). 15-22 juin, 2 n^{os} in-fol.

« Organisation du travail. — Juste répartition de la richesse. — Guerre au despotisme, quel que soit son masque. »

« Nous arborerons le drapeau d'une large et
« franche démocratie. Ce n'est pas le passé,
« c'est l'avenir qui nous servira la manne dont
« nous alimenterons nos âmes. P. Leroux,
« L. Blanc, Vaulabelle, P. Véry, G. Sand, Prou-
« dhon, tels seront nos apôtres. »

Comme conséquence du titre de cette feuille, les rubriques portent le nom de lave : *Lave politique*, *Lave législative*, *Lave théâtrale*, *Lave de tous*, etc.

Le Voyant de 1848, écho des temps passés, présents et futurs, par Vilfroy. Octobre, an 1er de l'ère nouvelle, in-4°.

Le passé est le présent.
Le présent, c'est l'avenir.

1849

Les Abeilles parisiennes, tablettes mensuelles de l'industrie et du commerce, par Mme Constance Aubert. In-16.

Suite d'un journal qui existait depuis 1843. — Repris en 1852, avec ce sous-titre : « illustration de l'industrie confortable. »

L'Actualité, journal-mémento, guide de l'acheteur, par Commerson. In-fol.

Journal d'annonces illustré de gravures empruntés à la *Silhouette*, « journal satirique le plus complet, le plus varié et le plus spirituel de la presse parisienne. »

Les Annales. Faits contemporains de l'histoire de l'Église. Par l'abbé Petit. Avril, in-8°.

Annales de l'administration, française et étrangère. In-8°.

Annales de l'extinction du paupérisme, revue de l'assistance publique..., par Paganelli di Zicavo. N° 1, 1er septembre, in-8°.

Continué par :

Revue de la colonisation agricole. N°s 2-3, in-8°.

Antinomie sociale, 1re... 7e Lettre du paysan d'Auteuil. Signé : Henry Imbert. In-4°.

Aux Montagnards, — aux Modérés, — aux Républicains, — aux Légitimistes. — Déduction rationnelle de l'Antimonie, — La patrie est en danger, — A. S. S. Pie IX.

L'Appel au peuple. Rédact.-gérant : A. Demorgny. N° spécimen, 10 avril, in-fol.

Vote universel, libertés nationales, décentralisation administrative, union dans l'action.

Pourquoi ce journal :

« Nous allons le dire sans prendre de mi-
« taines parlementaires ; le temps est passé où
« il n'était permis de jeter une vérité par le
« monde et d'étaler son cœur sur carré de
« papier qu'après trois révérences et quatre
« coups de chapeau.

« Nous créons ce journal parce qu'il y en
« a d'autres déjà qui s'intitulent d'une façon
« horriblement scandaleuse et malsaine : la
« *République*, la *Vraie République*, la *Démo-*
« *cratie Pacifique*, la *Revolution démocrati-*
« *que et sociale*, le *Peuple*, et que ce sont là
« cinq torches périodiques, cinq poisons quo-
« tidiens, et qu'il serait bête et fou de laisser
« plus longtemps porter tranquillement, d'un
« bout du pays à l'autre, l'incendie et la
« mort.

« Nous créons ce journal parce qu'Eugène
« Bareste, un ancien fabricant de mauvais al-
« manachs ; Thoré, un triste monsieur qui
« doit toute sa notoriété à une barbe de Cho-
« druc-Duclos, à un chapeau invraisemblable ;
« de l'Ecluse, un ci-devant commis voyageur

« du provisoire Ledru-Rollin pour la partie « des bonnets rouges ; Considérant, un sal- « timbanque qui fait sa petite fortune en ven- « dant en fiole les ordures de Fourier ; et enfin « Proudhon, une espèce de marquis de Sade « sans-culotte, une espèce de Satan à Cha- « renton, s'efforcent d'accomplir le serment « qu'ils ont fait de rendre la France pauvre « et misérable comme Job, monstrueuse « comme une caverne d'athées ; — et que nous « nous croirions leurs complices si nous tar- « dions davantage à leur octroyer à merci et « miséricorde coups de sifflet, volées de bois « vert, racas, malédictions et oreilles d'ânes.....

« Nous créons ce journal parce que là-bas, « sur la crête de la montagne, séjour des oi- « seaux de proie, perchent des Brutus rouges « qui se prétendent les avocats, les pères et « les sauveurs du peuple, et qu'il faut crier « bien haut qu'ils ne sont au contraire que des « fourbes et cruels enjôleurs, ne sachant que « jeter de l'eau bénite de tartufes sur ses mi- « sères et de l'arsenic sur ses plaies.

« Nous créons ce journal parce qu'il est de « devoir impérieux d'arracher les faux tou- « pets, de raser les talons de bottes, de casser « sur le genou la batte matamore de toute « une armée de charlatans avides, qui ne se- « ront contents que le jour où ils nous auront « vendu, contre notre dernière chemise et « notre dernier morceau de pain, la graine de « perlimpimpin des révolutions.

« Enfin, nous créons ce journal parce que « nous nous sentons le courage de hisser le « sens commun sur le pavois, de flageller les « fripons, d'émeuter la vérité et les honnêtes « gens devant l'univers entier, de dire ce qui « mérite en ce temps d'être apothéosé au som- « met du Capitole ou écrasé au fond des Gé- « monies, de remettre à leur place les pierres « de l'édifice social, descellées par les tem- « pêtes et les orgies démocratiques, et d'y « graver l'épitaphe de tous les coquins, de tous « les pandours de la démagogie.

« Nous sommes jeunes et hardis, nous som- mes donc forts.....

« La manière dont nous venons d'exprimer « notre pensée indique assez que nous n'en- « tendons pas écrire pour les *délicats*, pour « les lecteurs petites-maîtresses, pour les « hommes dont le cœur porte jabot, dont « l'esprit porte manchettes et qui tombent « gracieusement en pâmoison devant une « phrase un peu brutale, devant un mot en « tête de clou.....

« Au peuple donc ! au peuple, comme un « toast fraternel, les premières gouttes d'encre « que nous versons sur cette feuille !

« Au peuple ! qui a une âme de bonne vo- « lonté et ne demande qu'à connaître ses vrais « amis et ses vrais ennemis !

« Au peuple ! qui n'est né ni révolution- « naire, ni assassin, ni pillard, et dont les bras « d'Hercule soutiendraient les colonnes de l'é- « difice social, au lieu de le renverser, s'il sa- « vait que les brigands qui le poussent à faire « des ruines qui l'écrasent tout le premier ne « sont que des égoïstes, dont la prudence a « toujours su se ménager d'avance du pain, « de l'or et une retraite !....

« Au peuple ! qui veut et à qui nous donne- « rons la vérité, toute la vérité sur les hommes « et les choses !

« Au peuple enfin ! dont les oreilles, l'intel- « ligence et le cœur s'ouvriront à nos bons « conseils, et qui, dégrisé bientôt de son ido- « lâtrie pour ses corrupteurs et ses bourreaux, « viendra nous serrer la main et nous embras- « ser devant l'image de la patrie sauvée !... »

Les Archives républicaines. Mai, 2 n°s.

L'Association républicaine des 37,000 communes de France. Février, gr. in-fol. *P.*

Organe d'une société du même nom dont le but était la publication de petits livres à bon marché, de caricatures, et d'un journal, qui serait d'abord mensuel, pour instruire le peuple de ses droits et devoirs politiques, de l'avantage de la forme républicaine sur toutes les autres formes de gouvernement, de l'importance et de la portée du suffrage universel qu'il avait conquis en février.

L'Autorité, journal quotidien, politique et littéraire. Propriét.-rédact. en chef : Mancel de Bacilly. In-fol.

Spécimen, du mois de mai, promettant le journal pour la première quinzaine de juin. On y voit qu'il avait été annoncé dès le 11 avril et devait s'appeler *l'Ordre*, mais que ce titre avait été pris par les fondateurs d'une feuille, qui devait être *l'Ordre moral*, et qui finalement s'était produite sous le nom de *l'Ordre* tout court.

L'Avenir, par Martin Leneuf. In-8°.

Avec un prospectus in-12. — Commence par un hommage, en vers, à madame la comtesse de Chambord.

Bibliothèque des enfants du peuple, politique, philosophique, littéraire, artistique. 5 n°s in-4°.

Publication par livraisons, sans indication de périodicité. Choix d'articles de Proudhon, Baune, Mme Casamajor, etc. Son but était d'éclairer et de moraliser le peuple sur ses droits et ses devoirs, afin qu'il ne fût plus l'instrument à l'aide duquel toutes les passions et toutes les ambitions se meuvent ; de faire que sa souveraineté ne fût pas une fiction, et qu'il présidât lui-même avec connaissance de cause à ses destinées futures.

Le Bien du peuple, par une société de prêtres, d'ouvriers et d'hommes du monde. 25 avril, in-fol.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. S. MATHIEU.

« L'alliance du catholicisme et de la dé-
« mocratie a été plusieurs fois inaugurée par
« le peuple dans ses luttes, dans ses triomphes
« et dans ses revers; nous venons aujourd'hui,
« autant qu'il est en nous, sceller cette al-
« liance si naturelle, et la rendre féconde par
« une association véritablement religieuse et
« populaire. »

Le Bien-Être, journal de tout le monde, compte rendu de l'association mutuelle des familles. Directeur-gérant : M. d'Aras-Deterville. 1er mars-13 mai, 6 nos in-fol.

Il y a 2 nos 1, dont le texte diffère en partie, l'un de mars, portant le titre ci-dessus; l'autre du 1er avril, ayant pour sous-titre: *journal des familles*, — à partir du no 3 : *sauvegarde des familles*.

« Le *Bien-Être* assure à ses abonnés :
« 1° Une pension de 300 fr. par an, ac-
« cordée à tout abonné en cas de blessure ou
« chute entraînant l'incapacité de travail;
« 2° En cas le décès, 250 fr. d'indemnité
« accordés à la famille, à une personne quel-
« conque, ou à un établissement de charité.
« Après dix années d'abonnement la pen-
« sion et l'indemnité pourront être augmentées
« de 100 fr.
« 3° Une pension de retraite aux souscrip-
« teurs âgés de soixante-dix ans, après quinze
« années d'abonnement, et après trente an-
« nées aux souscripteurs âgés de soixante
« ans. »

Ce programme, qui varie quelque peu dans les nos suivants, n'était autre, comme on le voit, que celui des sociétés mutuelles qui couvrent aujourd'hui la France.

Le Bienfaisant. Fondateur M. Périer; rédact. en chef Eugène de Montglave. 29 octobre-22 novembre, 20 nos in-fol.

Il y a un no spécimen portant les dates des 26 et 28 juin.

Ce canard bienfaisant, dont l'apparition — c'est lui qui le dit — produisit dans Paris une immense sensation, promettait à ses abonnés, à 50 centimes par mois, un médecin et des médicaments gratuits. MM. les concierges qui parvenaient à enrôler trois de leurs locataires sous sa bannière avaient droit à un abonnement et à tous les bienfaits qui s'ensuivaient.

La Bonne Foi, journal des intérêts populaires, paraissant tous les jours. 1er mai-27 juin, 58 nos in-fol.

Avait dû porter le titre de

— **Le Courrier du peuple**, journal des intérêts sociaux.

Sous ce titre un no spécimen du mois d'avril. — Réuni au *Pays*.

La Bonté, journal philosophique. Rédact.-gérant : Goupy. 24 août, spécimen in-fol.

Réimprimé avec la date du 10 septembre.

« Quelques vrais socialistes me demandent
« un journal de doctrine. Je le fonderai s'il
« m'est souscrit *cent mille* abonnements de dix
« jours à 50 centimes pour Paris ou 90 centi-
« mes pour la province.
« Une fois le journal fondé, je le continuerai
« pendant six mois; mais, après, mes sous-
« cripteurs fondateurs désigneront, à la majo-
« rité relative, trois ou quatre écrivains dé-
« mocrates par qui ils aimeront le mieux que
« soit remplie la feuille.
« De la sorte, le socialisme aura toujours
« son journal à lui, avec un cautionnement
« à lui, non à des spéculateurs.
« La fondation que je propose là est impor-
« tante pour notre existence comme na-
« tion..... »

La Bourgeoisie, journal des amis de l'ordre, donnant deux portraits par jour. Mai, spécimen in-fol. de 6 pages.

Plus de paroles, des faits.

Avec les portraits — grossiers — et la biographie de Louis-Napoléon, président de la république, et de M. Boulay, vice-président.

Un *Bon Bourgeois*, journal quotidien, politique, sociable et sanitaire, s'annonça par de grandes affiches-rouges, mais n'a jamais paru.

La Bourse, écho des intérêts financiers, commerciaux et industriels de la France et de l'étranger. 3 octobre, in-fol.

Bulletin de la garde nationale, sédentaire et mobile. E. Pignolet, rédact. Juillet-septembre, 3 nos in-8°.

Bulletin quotidien, donnant les nouvelles trois heures après l'arrivée du courrier, arrivant 24 heures avant les autres journaux dans le nord de la France. In-fol. *P*.

La Californie, journal des intérêts généraux de l'Océan Pacifique. 25 mai-9 septembre, 6 nos in-fol. *P*.

Il y eut de nombreuses publications de la même nature, qui n'étaient pour la plupart que d'indignes spéculations sur la soif de l'or, éveillée et surexcitée alors par les merveilleux récits qui arrivaient de l'autre monde. Nous noterons :

— **La Californie agricole**, organe des intérêts d'émigrants, publié par la compagnie la Bretonne. In-fol.

— **Le Californien**, journal de l'industrie et du commerce français dans

l'Océan Pacifique. Rédact. en chef : Aug. Lacoste, ancien marin. 5 août-7 déc. 1849, 3 nos in-fol.

Tirage annoncé, comme celui de l'*Écho du Sacramento* (ci-dessous), à 40,000 exemplaires.

— **Courrier de la Californie.** Direct. : Philippart. Juin 1850, in-fol.

— **Courrier de Montérey**, journal des actionnaires des mines d'or *la Fortune*. Janvier 1851, in-fol.

— **Courrier de San-Francisco**, organe de la compagnie française et américaine de San-Francisco. Février 1850, in-fol.

— **Écho de la Californie.** Septembre 1849, in-fol.

— **Écho du Sacramento**, publié par la compagnie des *Mines d'or de la Californie.* Novembre 1849, in-fol.

— **La Fortune**, journal des intérêts français en Californie. Mai 1849, in-fol.

— **La France**, compagnie des mines d'or de la Californie. 1850, in-fol.

— **Journal de la France**, compagnie des mines d'or de la Californie. Mai 1850, in-fol.

— **Le Mineur**, interprète des mines d'or de la Californie. Juin 1850, in-fol.

— **La Moisson d'or**, journal californien. In-fol.

— **Moniteur de la Californie**, journal de Lyon et des colonies. *Lyon*, 18 mars 1849, in-fol.

— **La Toison d'or**, journal des intérêts californiens. Mai 1850, in-fol.

— **L'Aurifère**, moniteur des mines d'or, journal mensuel de la compagnie *l'Aurifère*, et des intérêts de l'association française en Californie. 1850, in-fol.

— **Le Télescope**, journal des intérêts français en Californie. Juillet-septembre 1850, 5 nos in-fol.

La Capitale, tribune des intérêts parisiens. Prospect. in-4°, s. d.

Le Caricaturiste, revue drolatique du dimanche. Rédact. : de Bragelonne (de Balathier), A. Vitu, Molé-Gentilhomme, Solar. etc. Dessins de *Quillenbois* (de Sarcus). 3 juin 1849-30 juin 1850, 37 nos in-4°.

Il y eut une *Caricature*, programme illustré des théâtres, sortant des bureaux du *Charivari*, et qui se publiait aussi sous le nom de *l'Argus*.

Le Casque à mèche, propagande militaire du citoyen La Ramée, par la mère Duchêne (Vermasse). Mai, in-fol.

« Philosel, tambour. — M. La Ramée, vous
« qui êtes t'un ancien, qui avez couru et vu le
« monde, qui z'avez des opinions, sans doute
« que vous *pourreriez* nous dire, en deux
« mots, ce que c'est que le socialisme ; — vous
« devez comprendre ça, vous ?

« Fine-lame. — Certes, quand ce ne serait
« que pour faire sonner son grelot, celui qui
« s'est embarqué à bord du *Cul-de-Singe-Riboteur*, et qui, plus tard, a vécu *socialistement* avec *Aglaé Canaille*, la vivandière,
« vous dira ce qu'il sait ou ce qu'il ne sait pas.

« La Ramée. — Toi, vieux *gâte-chair*, et toi,
« tapin, vous saurez que La Ramée, le conteur
« de la chambrée, est aussi sérieux qu'un âne
« que l'on étrille quand il s'agit d'autre
« chose que des blagues. — Or, je vous observe
« que vous avez besoin de vous décrasser l'esprit, et, pour le moment, si ça peut vous
« faire plaisir, je vous passerai *ma brosse* sur
« l'intelligence..................

« D'abord, je vous dirai qu'un Malthusien est
« un cochon habillé en homme, qui ne veut la
« liberté que pour lui, qui entend que l'égalité
« ne peut exister nulle part, pas même au cimetière, qui soutient que la fraternité est
« une duperie.............. »

La Chandelle démocratique et sociale, journal mensuel, politique, critique et charivarique. Rédact. gérant : citoyen Jules Choux. Mars-avril, 2 nos in-fol.

La Chandelle brûle pour tout le monde.
Qui s'y frotte s'y brûle.

« Notre feuille, qui ne paraîtra que du
« 1er au 5 de chaque mois, le soir, ne pourra
« être lue que par des gens éclairés. »

« La *Chandelle* est républicaine très avancée ; les résultats de 93, moins la terreur,
« lui mettent l'eau à la bouche (car elle en a
« une, la nôtre) : aussi, elle ne craint pas de
« le dire ; elle sait, d'ailleurs, qu'on n'a plus à
« redouter aujourd'hui les incendiaires, les
« pillards et les buveurs de sang.

« En 1849, la *Chandelle* ne connaît qu'une
« manière d'être républicaine. Elle a cependant entendu parler de la république *modérée* et de la république *blanche*. Elle a lu la
« profession de foi d'un monsieur dont le nom
« finit en *go*, dans laquelle ce monsieur s'écrie : *A bas la république rouge !*... Alors,

« l'intérêt que lui inspira toujours l'opprimé « la poussait presque vers cette dernière, lors- « qu'elle en découvrit une quatrième, qui eut « toute sa sympathie, car c'était la bonne et « la vraie : la *république démocratique et* « *sociale*.

« Nous, ses fondés de pouvoirs, ses rédac- « teurs, nous ne négligerons rien pour lui at- « tirer la bienveillance des lecteurs... »

Le second numéro de la *Chandelle* est imprimé sur papier rouge, et il est plus rouge encore que son papier.

« Vaincus d'hier, c'est notre droit de venir « dire aux vainqueurs : qu'avez-vous fait de « notre victoire ?

« C'est en vain que vous le nierez, c'est en « vain que vous épuiserez toutes les calomnies, « quelques jours en ont fait justice. Car il y « avait derrière les barricades une idée bien pro- « fonde et bien sainte, un devoir bien impé- « rieux et bien sacré : le devoir a été accompli ; « mais l'idée, croyez-vous l'avoir tuée avec vo- « tre mitraille ? Non. Les causes qui ont fait « germer l'idée, le besoin par lequel elle se tra- « duit, subsistent toujours. Le problème qu'elle « a posé, vous ne l'avez pas résolu. Vous avez « fait régner l'ordre par la force, si l'ordre est « l'arbitraire et le despotisme. Les droits les « plus imprescriptibles : le droit de réunion, le « droit de la pensée libre, le droit d'association, « le *droit à l'assistance*, tous ceux qu'il vous « a plu vous les avez assimilés, vous en avez « rendu l'exercice impossible ; et en vertu de « quel droit ? J'en rougis pour mon pays : *du* « *droit du canon !*

« Prenez garde !... ah ! prenez garde ! l'in- « intelligence est traîtresse par ignorance... »

Chronique politique du mois. Gr. in-4°. *P.*

Le Clocher. journal des campagnes, guide politique des propriétaires, des cultivateurs, des marchands et ouvriers ruraux, des presbytères..... Rédact. en chef : Pitre-Chevalier. 8 avril, programme spécimen, in-fol.

Le Club. moniteur des sociétés et réunions populaires. Avril, in-fol.

République démocratique et sociale

Ne contient, en fait de clubs, que le compte-rendu d'une séance du club des Acacias, présidé par l'abbé de Montlouis.

La Comète du nouveau monde. panthéon de l'esprit civilisateur, par J. P. Moules. 7 août.

Le Communiste. Rédacteur-gérant : Gay. Mars, in-fol.

Ce « journal mensuel » est consacré tout entier à l'exposition d'un système de communisme particulier à l'auteur.

La Conciliation. revue mensuelle de l'alliance des peuples. 3 n^os^ in-8°.

Le Conseiller des campagnes. organe des intérêts moraux, politiques, agricoles et municipaux. Spécimen in-4°.

Le Conseiller du peuple. par M. A. de Lamartine. Avril 1849-novembre 1851, 3 vol. in-8°.

Continué par le *Civilisateur*.

— **L'Anti-Conseiller.** journal politique et mensuel. Réfutation de M. de Lamartine, par P. Dugers. Septembre 1849-février 1850, in-8°.

La Constitution. république du présent et de l'avenir. Rédact. en chef : Marle aîné. 28 février-11 août, 15 n^os^ in-fol.

La Constitution. propagande du peuple, histoire et revue universelle, publiée par des ouvriers. Directeur-gérant : Caillard, ouvrier. In-4°. *P.*

Prospectus annonçant l'apparition pour les premiers jours de janvier 1849 de cette revue mensuelle, dont le titre ne présente pas moins d'une trentaine de rubriques.

« Notre but et nos vœux sont de réunir dans « une seul faisceau les idées et principes de « tous ceux qui, par leur savoir, leurs conseils « et leur dévouement, ont si puissamment con- « tribué et veulent réaliser progressivement « sur la terre le règne du peuple souverain, de « tous ces démocrates tels que

JÉSUS-CHRIST.

JEAN-BAPTISTE, JEAN L'ÉVANGÉLISTE, MOÏSE, MAHOMET.

Suit, sur cinq colonnes, une liste de 170 autres démocrates, commençant par Homère et Esope, et finissant par Destigny et Poncy (Charles).

Le Correspondant de Paris. moniteur des communes, par Noël Castéra. Septembre 1849-février 1850, in-fol.

Fondé pour combattre la propagande de la rue de Poitiers.

« Ce journal s'adresse à tous les ouvriers, « à ceux de l'atelier et à ceux des champs, « aux petits propriétaires, aux petits commer- « çants, aux fermiers, enfin à tous ceux qui « travaillent.

« Sa mission est de défendre les opprimés « contre les oppresseurs, et de combattre à « outrance les abus, les priviléges et les mo- « nopoles.

« Abolition de l'exploitation de l'homme « par l'homme, tel est le but où tendront tous « ses efforts.

Le Correspondant des départements. Propagande démocratique. Mai, in-fol.

Ce journal était envoyé gratuitement aux citoyens qui s'abonnaient par son intermédiaire à un des journaux démocratiques, la *Voix du peuple*, la *République*, etc.

Critiques et réformes, par maître Jacques. In-8°.

Le Délégué du Luxembourg, par Gautier, ex-délégué au Luxembourg et ex-rédacteur du *Père Duchêne*. Mai, in-fol.

Le *Délégué du Luxembourg* se propose simplement de mettre les idées sociales à la portée de toutes les intelligences, comme il l'avait entrepris dans le *Père Duchêne;* mais en même temps il signalera tous les abus, démasquera les hypocrites et les lâches, sans aucune distinction de parti, et combattra énergiquement les ennemis de la république démocratique et sociale. »

Le Démocrate, journal de la réforme sociale. Rédact. en chef : l'abbé Chantôme. Octobre, in-fol.

Le Démocrate, journal politique, commercial et littéraire. Rédacteur en chef : Ch. Sieurac. Décembre 1849-avril 1850, 5 n^os^ in-4° et in-fol.

Le vrai Démocrate, revue du mois, politique, religieuse, littéraire, industrielle et agricole, par Élisée Lecomte. In-4°.

« Avons-nous besoin de formuler une pro-
« fession de foi? Notre titre indique ce que
« nous sommes. »

Le Dix décembre, journal de l'ordre. Rédact. : MM. Louis Lucas, Solar, Granier de Cassagnac, Vitu. 15 avril 1849-17 juin 1850, 3 vol. in-fol.

Change de titre la 2e année, et devient :

Le Pouvoir, journal du dix décembre. 18 juin 1850-15 janvier 1851, 2 vol. in-fol.

Le Drapeau du peuple. Christianisme, démocratie, socialisme. Édition mensuelle. Décembre 1849-juin 1850, 6 n^os^ in-fol.

Avec un spécimen ayant pour sous-titre : *journal de la démocratie et du socialisme chrétien.* — Il y a 2 n°s 2, l'un du 17 décembre 1849, annonçant qu'à partir du 1er janvier suivant le journal paraîtrait tous les jours; l'autre de janvier 1850, disant que des circonstances impérieuses obligent à différer encore l'édition quotidienne. Hélas ! l'édition mensuelle elle-même ne va que d'une aile : c'est seulement en avril que paraît le n° 3. Le n° de mai est chiffré 5 au lieu de 4; le n° de juin n'a pas de n°.

« La *Drapeau du peuple* est un journal po-
« litique; il représente toute une opinion, tout
« un parti, dans la société actuelle; il répond
« au besoin senti par des multitudes qui ré-
« clament l'alliance de l'idée complète du pro-
« grès et de l'idée religieuse. »

Le Droit social, journal quotidien, politique... Août, n° spécimen, in-fol.

L'Écho de la presse, journal des intérêts généraux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. 16 mars 1849-1850, in-fol.

L'Écho de la marine, marine militaire et marchande, colonies, etc., par J. A. Dréolle. 1849-1850, 73 n^os^ in-fol.

L'Écho du pays, journal universel. Janvier, in-fol.

Prospectus spécimen par cet éternel Dutacq, qui avait déjà lancé le même prospectus, dix jours auparavant, sous le titre qu'il affectionnait le plus, *le Soleil.*

L'Écho populaire, journal de la propriété du peuple Rédacteurs en chef fondateurs : A. Grandvallet..., H. Junius.., P. J. Brunemaire (!!!). Spécimen in-fol.

« Tous les bénéfices seront consacrés à la fondation successive d'associations ouvrières, industrielles et agricoles. »

L'Égalité, journal des campagnes... Rédacteurs : Victor Chipron, Napoléon Lebon, Félix Pyat, A. Raginel. Avril-mai, 2 n^os^ pet. in-fol.

Le titre est surmonté d'un niveau.

« Journal, disait le titre du prospectus, destiné à faire la propagande démocratique et sociale dans les campagnes. » Comme politique intérieure, il demandait la création d'assemblées primaires permanentes exerçant sans cesse la souveraineté. Ses projets de réforme étaient : la restitution des 45 centimes, l'abolition des droits réunis et des octrois, une banque populaire prêtant à 2 pour cent, l'impôt progressif, les assurances faites par l'État, l'éducation gratuite et obligatoire, etc., etc. Comme politique extérieure, il poussait au soulèvement immédiat de tous les peuples et à la suppression des tyrans. — Repris au commencement de l'année suivante sous le titre de

L'Égalité, moniteur des électeurs. Rédacteur en chef : Raginel. Janvier-juillet 1850, 7 n^os^ in-fol.

Plus un n° spécimen de décembre 1849.

Les Émeutiers. *Les deux lundis*. Par les citoyens Armand Levy et Henri Valleton, présidents de clubs. In-fol.

Canard rangé sans raison parmi les journaux.

L'Enseignement catholique. Novembre.

L'État de siége, journal mensuel. Juillet, in-fol.

L'Étendard, journal universel. Janvier, prospect. in-4°.

L'Étudiant, revue sério-drolatique du quartier latin. Rédact. en chef : Asmodée Gunaicophile. Septembre, in-fol.

Publication aussi peu morale que peu spirituelle. On y donne, entre autres théories, celle de l'amour, ou la tactique des conquêtes, c'est-à-dire l'art de séduire les femmes, suivant leur condition d'*étudiante*, de *lorette*, de jeune ouvrière sage, de femme mariée, de jeune fille bourgeoise, et enfin de grande dame.

L'Europe démocratique, tribune des peuples. Rédact. en chef : Dupont (de Bussac). Décembre, in-fol.

Spécimen annonçant le journal pour janvier 1850.

L'Exposition de 1849, journal des produits de l'industrie nationale. Juin-août, 15 n^os^ in-fol.

— Journal des exposants, moniteur de l'exposition industrielle de 1849. In-fol.

— Le Moniteur de l'exposition, journal de l'agriculture et de l'industrie nationales. In-fol.

Le Faisceau républicain, revue de la démocratie française. Novembre, n° spécimen, in-4°.

La Famille, journal de l'ordre social, recueil universel, complet, pittoresque et caricatural. Prospectus pet. in-fol., s. d. *P*.

Avec une page d'*illustrations sérieuses* et une d'*illustrations comiques*. Le journal lui-même devait se diviser en 2 parties : *Journal pour lire*, travaux de la chambre, etc., et *Journal pour rire*, qui n'aurait d'autre prétention et d'autre but que de divertir le lecteur et de le distraire du sérieux des sujets qu'il viendrait de parcourir : ce serait la petite pièce après la grande, le plaisant après le sévère.

Le journal a paru sous le titre de

— La Famille, journal-musée, complet et universel. Avril, n° 1, de 32 p. in-fol., avec illustrations.

L'aimable Faubourien, journal des gens honnêtes. Mai, in-fol.

Porte : 2e année, sans doute comme faisant suite à l'*aimable Faubourien* de 1848.

La Feuille du peuple, organe des principes démocratiques. Rédact. en chef : A. Buisson. Directeur-gérant : A. Charbonné. 7 janvier 1849-28 novembre 1851, 152 n^os^ in-fol.

Union, travail, persévérance.

Comptait parmi ses rédacteurs Félix Pyat, Aug. Billiard, Babaud-Laribière, E. Desmarest, Durand-Savoyat, représentants du peuple, Philippe Lebas, Alph. Peigné, Xavier Eyma, C. Renouvier, Jacques Valserre, etc.

J'ai rencontré chez M. Pochet une feuille in-4° contenant deux articles extraits de ce journal, et intitulée : N° 1. *Petits articles pour les paysans*, avec l'indication, sur le titre, du bureau de la *Feuille du peuple* et de celui de la Propagande démocratique et sociale.

La Feuille du village, journal politique hebdomadaire,... Rédacteur en chef : P. Joigneaux, représentant du peuple ; collaborateurs : Benoît, Richard du Cantal, représentants, etc. 25 oct. 1849-5 déc. 1851, 97 n^os^ in-fol.

En 2 séries, la 1re, s'arrêtant au 23 janvier 1851, de 52 n^os^, avec table, et la 2e de 45 n^os^.

Le dernier n° a paru presque tout en blanc ; sauf les 3 dernières pages, remplies par les matières spéciales, tout le reste est vide ; au beau milieu de la 4e page seulement se trouvent quelques lignes, sous le titre de *Petites nouvelles de Paris et des départements*, annonçant le coup d'État, et se terminant par ces mots : « Le peuple est Dieu : Dieu sauve la « république ! — A. Luchet. »

Le Foyer domestique, journal complet de la famille. Octobre 1849-avril 1852, in-8°.

La France industrielle, journal de l'industrie et du commerce. Rédact. en chef : A. Papon. In-fol.

Annonçait dans son prospectus qu'il serait l'historiographe de toutes les sociétés en commandite.

Une autre feuille du même titre parut à la même époque ; elle avait pour rédacteur P. de Faulquemont.

La France intellectuelle, moniteur national et européen. Rédact.-fondat. : Sébastien Rhéal. Juin, in-fol.

2 *programmes*, l'un d'une feuille, l'autre d'une demi-feuille. Devait publier chaque semaine : *le Panthéon des inventeurs*, musée populaire, orné de portraits et dessins dans le texte.

La Fraternité, journal des associations ouvrières. Rédact. en chef: Malarmé, monteur en bronze.

Ch. Marchal avait publié en août 1848 le prospectus-spécimen d'un journal du même nom.

Gazette de la noblesse, revue politique, artistique et littéraire. Rédact. en chef : Henri de Sauclières. In-8°.

Reprise en 1856.

Gazette des campagnes, journal politique de la semaine. Rédacteur en chef : Eugène Blanc. In-fol.

L'Hen. In 4°.

Au n° 2, le titre est suivi de cette parenthèse, qui en est sans doute l'explication : (l'Unité), et un dessin du 1er n° — chaque n° en devait contenir 4 — le commente ainsi : « *L'Hen*, peinture, sculpture, architecture...., assainissement, voirie... sciences, théories et résultats pratiques... lettres, histoire, romans, poésie. » Tout cela, fort étrange, signé *Berckz, Meir*.

Les Hommes et les choses depuis février 1848. Nouvelle revue rétrospective. Rédacteur en chef : A. Lucas. 15 oct. 1849-juillet 1850, 1 vol. in-4° et 1 vol. in-8°.

Il avait été publié, au mois d'août 1848, un n° unique, in-fol., avec portrait d'Émile de Girardin, d'une sorte de placard intitulé :

— **Les Hommes du jour**, leurs paroles et leurs actes. In-fol.

L'Indispensable, journal industriel, servant de guide aux étrangers à Paris. In-fol.

L'Inflexible, journal des intérêts de tous. Ch. Peynaud, rédacteur-gérant. 28 octobre 1849-1er décembre 1851, 52 nos in-fol. (Le 1er n° est in-4°.)

« Nous entrons en lice avec les mains « pleines de *secrets* et de vérités; nous en « livrerons de temps à autre quelques lam- « beaux. Tant pis pour ceux qui ont prévari- « qué, scandalisé, démoralisé, pillé, corrompu, « trompé! Nous dirons la vérité à tous et « pour tous. » Au vrai, l'*Inflexible* fut fondé — on aura peine à le croire — pour soutenir la cause du baron de Richemont, se disant Louis XVII.

L'Intelligence, revue hebdomadaire publiée par la société l'Union des sciences, des lettres et des arts. In-fol.

L'Intérêt populaire, journal des vrais intérêts sociaux. Avril, prospect. in-8°.

Journal de tout le monde. Rédact. : B. Saint-Edme, E. de Montglave, Et. d'Artagnan. Décembre, 2 nos in-fol.

Salmigondis de littérature et d'annonces entremêlées de la plus étrange façon.

Journal des blagueurs, numéro didéochicoquancarflambardino. Gr. in-4°, fig.

Abonnement : un an, 12 grains de folie; 6 mois, 25 grains de gaieté.
Le titre est surmonté d'une vignette représentant une tête cornue et ailée dans une blague à tabac. On lit à gauche : *Liberté de la rate, égalité d'humeur, fraternité des rigolades, voilà notre devise...*; à droite : « On échange ce n° contre argent à Paris, chez.. à Constantinople, chez le grand Turc; à Montmartre, chez le portier de l'Académie... »
C'est bien *invito calamo* que j'enregistre de pareilles niaiseries, dont on devait publier la queue à la première comète.

Journal des finances, revue mensuelle d'économie politique Rédact. en chef : J. d'Auriol de Busset. In-8°.

Journal des hommes libres, rédigé par une foule de gens qui ne le sont pas. Avril, in-fol.

« Février a eu beau briser un trône, « inaugurer une autre forme de gouvernement « et consacrer une troisième fois la souveraineté du peuple, le pauvre n'en est pas moins « à la merci du riche et le travailleur à la « merci de l'oisif. Le despotisme des écus a « survécu à la proclamation de la république. « Sur cent individus, quatre-vingt-quinze au « moins, n'ayant que leur travail pour vivre, « sont à la discrétion de quiconque peut leur « en fournir. Tel est notre ordre social actuel : « le paupérisme ou le salariat du côté des « travailleurs, le bien-être et le superflu du « côté de l'oisif. C'est le renversement de tout « principe, c'est la négation la plus absolue « de la république. »

Journal des intérêts agricoles, manufacturiers, commerciaux et maritimes.

Circulaire, in-4°, adressée par le général Dubourg à ceux qui voulaient que la France fût heureuse et prospère; je n'ai pas vu qu'il ait été répondu à cet appel.

Le Journal des journaux. 1er janvier.

Journal des maîtres de forges et des concessionnaires de mines, spécialement destiné aux intérêts minéralogiques et métallurgiques ... In-fol.

Journal du clergé catholique, gazette de la France religieuse.

Le Journal du peuple, amélioration morale et matérielle de la condition des classes populaires. 8 mai-31 juillet, 80 nos in-fol.

Il y a un n° spécimen du 20 mars.

Journal du travail des villes et des campagnes. In-fol.

Se proposait de combattre le socialisme dans les campagnes.

Le Kosak, écrit mensuel à 20 cent. le n°. In-8°.

Vignette représentant un Cosaque à cheval.

La Législative, écho du pays. Directeur-propriétaire : A Dutacq. Prospectus spécimen, in-fol.

Encore l'inévitable Dutacq, l'infatigable fabricant de projets, le grand accapareur de titres. Il lança ce même programme sous trois titres différents : la *Législative*, l'*Assemblée législative*, et l'*Universel*. Et ce n'est pas le seul cas.

Le Libéral. Ordre, démocratie ; ni monarchie, ni despotisme. Rédact. en chef : Charles Marchal. Août, n° spécimen, in-fol.

Le Loustic de la compagnie, par Landoin. Mai, in-fol.

Canard imprimé sur papier rouge.

Lucifer, petit journal de la littérature, des théâtres et des arts. 16 janvier, pet. in-fol.

« Voici ce que je suis :
« Je m'appelle PORTE-LUMIÈRE !...
« Je suis le génie de l'audace, — du libre « examen, — de la pensée franche...
« Vous donc qui, — dans le domaine de l'art « et de la pensée purs, — accomplissez ténébreusement vos petites turpitudes d'hommes « et vos vilainies ;
« Vous tous et vous toutes qui trafiquez de « vos consciences et de vos corps ;
« Vous qui dégradez, par faiblesse, par « lâcheté, par trahison, par vénalité, par impiété, la noble pensée humaine, en la vendant « à un homme, — quel qu'il soit,
« Prenez garde à vous ! je suis Lucifer ! je « m'appelle Porte-Lumière !... »

Le Mandataire, journal des employés et des administrations. Juillet-décembre, 6 nos in 4°.

Le Mercure universel, revue des arts utiles. Juillet 1849-avril 1850, 37 nos gr. in-4°, avec dessins à part.

A partir du n° 33, il donne le programme des spectacles et devient journal de théâtre.

Le Messager de la semaine. Religion, politique, sciences, agriculture. Rédact. en chef : A. de Beaufort. 8 déc. 1849-1850, 41 nos in-4° et in-fol.

Publié sous les auspices de l'association pour la propagande anti-socialiste et pour l'amélioration du sort des populations laborieuses. Compta parmi ses rédacteurs MM. Dupin, de Valmy, Béchard, de Riancey, de Broglie, Forcade, etc. — Le n° 41 a pour titre :

La Patrie, journal hebdomadaire.

Dans un catalogue de 1859, je trouve sous le même n° que le *Messager de la semaine* :

— **Le Messager du mois.**

1 n°, rare, dit ce catalogue ; et en effet je n'ai vu nulle autre part ce *Messager*, dont on ne donne ni le format ni la date.

Le petit Messager du village. Rédact. en chef : Sugier. 1er mai-1er juin, 3 nos in-4°.

Le Miroir de la France, revue pour tous, par Camille Lebrun. Juin, in-8°, portraits.

Le Monde maritime, revue mensuelle, politique, administrative, commerciale, sous la direction de Clément Pellé. In-8°.

Le Monde nouveau, par une révolution bienfaisante dans l'imprimerie, la typographie, la librairie et les branches accessoires, par les inventions mécaniques typographiques d'Adrien Delcambre.

Le Moniteur de la racaille, ou Jacques Bonhomme aux élections. Mai, in-fol.

Parfaitement insignifiant, ce qui n'a pas empêché que l'unique n° paru n'ait été vendu très-cher aux collectionneurs affriandés par le titre.

Moniteur du dimanche, journal général de la semaine. Rédact. : Reims et Letellier. 22 avril 1849-2 juin 1850, 58 nos in-fol.

Le Moniteur religieux, journal du monde catholique. 19 juin 1849-6 avril 1850, in-fol.

A partir du 15 décembre le sous-titre devient : *journal du clergé et du peuple.*

Le Montagnard satirique, journal politico-littéraire charivarique. In-fol.

Le Musée chrétien, journal des écrivains catholiques, écho politique, philosophique, artistique et littéraire du monde religieux. In-8°, fig.

Et nunc intelligite, potestates; erudimini, vos qui judicatis terram.

Le Nain rouge, pamphlet politique et mensuel. Décembre 1849-février 1850, 3 nos in-8°.

La Nation, journal quotidien des intérêts généraux de la nation. In-4°.

Le Nouveau-Monde, journal historique et politique, rédigé par Louis Blanc. 15 juillet 1849-1er mars 1851, 2 vol. in-8°.

« Imaginez une société où, par l'éducation « commune, gratuite, obligatoire, tous les ci- « toyens seraient appelés à prendre place aux « sources de l'intelligence humaine ;
« Où l'on dépenserait en écoles ce qu'il faut « dépenser aujoud'hui en prisons ;
« Où à l'usure, qui est un grossier despo- « tisme, on substituerait le crédit gratuit, qui « est la dette de tous envers chacun ;
« Où l'on admettrait en principe que tous « les hommes ont un droit *égal* au complet « développement de leurs facultés *inégales* ;
« Où l'État serait le guide, librement élu, « du peuple en marche vers la lumière et le « bonheur....
« Voilà le socialisme, voilà le nouveau « monde ! »

L'Ordre, journal quotidien, politique et littéraire, consacré à la défense des principes conservateurs de la société et des libertés publiques. Directeur-gérant et rédacteur en chef : M. Chambolle, représentant du peuple, ancien rédacteur en chef du *Siècle*. 25 avril 1849-15 janv. 1852, 5vol. in-fol.

S'était d'abord produit sous le nom de *l'Ordre moral* (15 avril, in 8°). — Suspendu le 2 décembre 1851, il n'a reparu que le 15.

L'Ordre social, journal du peuple, moniteur des campagnes, 6 mai, gr. in-4°.

Résumait ainsi sa profession de foi :
« Esprit du christianisme. — Améliorations « sociales continues et positives. — Affranchis- « sement de la presse. — Émancipation de la « démocratie. »

L'Orient européen, revue des intérêts politiques, religieux et littéraires des peuples de l'Europe orientale... Publié par la société slave de Paris. Rédact. en chef Cyprien Robert. In-8°.

La Paix, revue quotidienne et universelle. Prospect. in-4°.

Le Pays, journal des volontés de la France. 1er janvier, in-fol.

Au n° 177 de 1849 : *le Pays et la bonne foi* ; le 2 décembre 1852, le sous-titre devient : *journal de l'Empire.*

« Ce titre, disait un avis, est pour nous un grand honneur ; il nous impose de grands devoirs..... S'il augmente l'importance politique de notre œuvre, il ne peut rien ajouter à notre dévouement ni rien enlever à notre indépendance.. Il sera l'image de la situation actuelle : il exprimera l'alliance définitive du pays avec l'empire, dont Napoléon III devient aujourd'hui le glorieux chef. »

Le *Pays* eut d'abord pour rédacteur en chef M. Ed. Alletz. En 1850 la direction politique en fut donnée à M. de Lamartine, qui choisit pour rédacteur en chef M de la Guéronnière. Ses tendances alors étaient républicaines. Depuis le 10 décembre, accouplé au *Constitutionnel*, il est devenu l'un des organes officieux du gouvernement. Ses principaux rédacteurs ont été MM Granier de Cassagnac, Amédée de Céséna, J. Cohen, A. Vitu, etc.

Le Paysan, journal du peuple des campagnes, des maires, des instituteurs, des propriétaires et des fermiers. 15 février, n° spécimen, in-fol

Le vieux Père Grégoire, journal mensuel, politique, critique et charivarique. Rédact. en chef : Mousseux Mai, in-fol.

LA CANAILLE, *c'est* LES HONNÊTES GENS.

LES HONNÊTES GENS, *c'est* LA CANAILLE.

« Sans culottes, quand vous viendrez me « faire le plaisir de me demander un abonne- « ment à mon journal, ne croyez pas trouver « en mon siége un palais doré, ce serait une « errrrreur ! !! Je loge rue des Filles-Dieu, n° « 21, au 5e étage. On y arrive facilement quand « on franchit cent quarante-quatre marches à

« l'aide d'une vieille corde à puits qui sert de « main courante. »

La même année, un autre *vieux Père Grégoire*, un franc jacobin, « savetier de son état et démocrate de cœur », vint offrir ses *sages conseils au peuple* au sujet des élections. Voici un échantillon de sa prose :

« Bon Dieu de bois, camarades, qu'est-ce « que ce ragot, ce tripotage, cette bouteille à « l'encre? Où donc allons-nous?... Fichtre! « du cœur, du courage, de l'énergie et du « calme, *car l'heure n'est point encore venue.*

« Eh quoi! il est, dit-on, question de res- « taurer l'empire ou la monarchie... Un ins- « tant, un instant! Si ce bruit est vrai, les « républicains sont là; ils ont encore plusieurs « cartouches au service du pays. Il ne faut que « trois jours pour balayer un gouvernement « usé; il ne faut que trois jours pour rendre « la liberté aux martyrs de l'arbitraire; il ne « faut que trois jours pour reconquérir ces « droits que nous ont si habilement escamotés « tous ces gueux que je voudrais voir au- « jourd'hui dans le royaume des taupes... C'est « si révoltant, que, parole d'honneur, ça vous « émoustille au point qu'on ne se reconnaît « plus. Quand on lit le *Constitutionnel*, la « *Gazette de France*, etc..., eh bien! on est « sur le point de se.... Allons bon! j'allais « encore parler de barricades...

« L'ouvrier souffre la faim!...

« Le boutiquier se ruine!...

« La banqueroute et la guerre civile nous « menacent!

« La Constitution est agonisante!...

« Les cachots, les pontons et les bagnes de « la république regorgent de républicains!!!

« Et l'on danse dans le faubourg Saint-Ho- « noré!

« Et l'on chante et l'on boit dans le faubourg « Saint-Honoré!... »

Le Politique, journal quotidien. 2 avril-10 juin, 69 nos in-fol.

La Politique de Jean-Pierre, par le citoyen Martin-Laulerie. Au bureau de la propagande démocratique et sociale. 4 dialogues, in-16.

La Politique du peuple, par Pascal Duprat, représentant du peuple. Octobre et décembre, 2 vol. in-12.

Politique et Socialisme, par Gabriel Mortillet, ancien président du club des agriculteurs. 7 nos in-8°.

Le Positif, journal des travailleurs. Rédact. : Charles Fauvety. Juillet-novembre, 4 nos gr. in-4°.

« Quelle est l'armée de la révolution? quels « sont ses chefs? quelles sont ses ressources?

« L'armée de la révolution, c'est cette classe « qui forme les dix-neuf vingtièmes de la nation, « et qui comprend tous ceux qui remplissent « dans la société des fonctions utiles...

« Ses chefs? la révolution les choisira parmi « ces prolétaires aux mains calleuses et aux « muscles saillants...

« Ses ressources? la révolution les trouvera « dans cet amour de l'égalité qui est le signe « distinctif de la race gauloise, dans ce besoin « d'améliorations matérielles que possèdent les « masses. »

Le Pouvoir, journal d'organisation gouvernementale. In-fol.

Tout simplement le projet d'un organe pour les publications du syndicat de la *Fraternité économique*, une banque.

Le Prévoyant, revue mensuelle illustrée. Novembre, prospectus spécimen, in-fol.

Assurait à ses abonnés, à leur mort, 100 fr. pour les frais d'inhumation, 100 fr. à l'héritier désigné, et 200 fr. après dix ans d'abonnement.

Programme des véritables doctrines socialistes, ou le Socialisme commandé par la nature, la justice et la vérité, par Deleuze. 2 nos in-fol.

Le Progrès, revue démocratique. Décembre 1849-novembre 1850, 26 nos in-fol.

Au n° 10, le sous titre devient : journal des principes et des intérêts démocratiques.

La Propagande, journal mensuel d'éducation électorale, démocratique, rédigé par Gust. Biard, J. Joigneaux, etc. 1er octobre 1849-25 avril 1850, 7 nos in-8°.

La Propagande populaire. Rédact. en chef : Aristide Dumont. Septembre, gr. in-4°.

Rangé à tort parmi les journaux : c'était une publication par livraisons; l'ouvrage entier devait en avoir dix.

Je trouve encore dans un catalogue cette indication : *Propagande démocratique et sociale*, prospectus, statuts et 5 nos, avec les portraits de Cabet, Félix Pyat, Lamennais, Raspail, Joigneaux, Ledru-Rollin; sans date ni format.

Le Réactionnaire. 1re livraison. Par Ch. Besselièvre et Desloges. — 2e livr. : *L'Aristo-réactionnaire.* — 3e livr. : *Les Républicains de la veille au tribunal du peuple.* — 4e livr. : *Les Républicains du lendemain aux électeurs.* In-fol.

Le Républicain des campagnes. Avril, 4 nos in-8°.

Par Eugène Sue, qui l'a fait distribuer gratuitement dans le département du Loiret.

Le Révolutionnaire. Février-mars, 2 nos in-fol.

Au 1er no : *organe des peuples;* au 2e : *tribune des peuples.*

Paraît être une nouvelle transformation de la *Montagne.* Demande qu'aux prochaines élections les candidats soient tenus de se prononcer sur la question de la restitution du milliard; et, dit-il plus loin, « du moment que « la royauté aura promené par nos villes et par « nos champs son oriflamme, qu'elle aura « porté une main impie sur la république, « les fils de celle-ci seront debout, prêts, pour « la protéger, à se faire, s'il le faut, ouvrir « les quatre veines, et, avant que de relever « le trône brisé le 29 juillet et le 24 février, « il faudra que la monarchie française fran- « chisse une montagne de cadavres et passe « à la nage une rivière de sang. »

Revue de l'éducation nationale, journal de l'instruction primaire et de l'agriculture. Rédact. : l'abbé Orsini, Roselly de Lorges. 1850-1851, 9 vol. in-8o.

Revue des réformes et du progrès. Rédact. : l'abbé Chantôme, Feugeray, E. Rendu, etc. 15 juin, 13 nos in-8o.

On sait le bruit qui s'est fait autour des publications de l'abbé Chantôme. Sa revue, qui « proclamait que *tout pouvoir vient de Dieu*, mais que ce pouvoir *réside avant tout dans la communauté*, qui en règle l'exercice; qui reconnaissait par conséquent la démocratie comme le principe *régulateur* de la société civile, et en professait et en acceptait toutes les conséquences, fut interdite au 9e no.

Revue politique et littéraire du mois, résumé de la presse quotidienne. Rédact. : N. Destigny. Janvier-février, 2 nos gr. in-8o.

Le Rouge, journal de la démocratie et du socialisme chrétien. Rédact. en chef l'abbé Chantôme. Octobre, no spécimen, in-fol.

Les Rouges et les Blancs. Janvier.

Le *Rouge* dit qu'un Blanc, depuis la république,
Peut se changer en bleu sans procédé chimique.
En revanche l'on peut, sans se dire un Gannal,
Du *rouge* en général faire un *noir* animal.

Il y eut encore : *les Rouges au banc de la France*, revue non périodique de la presse démocratique et sociale, no 1.

Le Salut du peuple, journal de la science sociale. 10 décembre 1849-10 mai 1850, 6 nos in-8o.

Rédact. en chef le citoyen Mallarmet, ouvrier monteur en bronze; délégué du Luxembourg.

La Santé publique et privée, journal utile à tous. 5 nos in-fol.

On peut rapprocher : *le Scalpel*, organe des garanties médicales du peuple. 1848-1849, in-fol.

La Semaine de maître Pierre, journal des communes de France au dix-neuvième siècle. Rédact. en chef : Lefebvre de Bucy. 5 août, in-fol.

Dieu, la famille et la propriété.
Un chef, des lois, une force publique.
Le progrès partout et pour tous.

Le Socialisme napoléonien, organe de la Ligue démocratique pour l'extinction du paupérisme. Janvier-février, 2 nos in-fol.

Napoléon prophète d'harmonie. (Ch. Fourier.)
Le vieux système est à bout; le nouveau n'est point assis. (Napoléon).
L'esprit religieux tend à substituer l'*association* au régime du *salaire* : ce sera le dernier grand combat du socialisme. (Chateaubriand.)
Etc., etc.

« Ce journal n'est point une spéculation, « mais une œuvre de dévouement à la cause « du peuple... Il est publié sous les auspices « de représentants du peuple, au nombre desquels se trouve le citoyen Pierre Bonaparte. « Il est l'organe de l'association électorale qui, « sous le titre de *Ligue démocratique*, pour- « suivra par tous les moyens l'extinction du « paupérisme et du prolétariat. Il publiera tous « les mois un numéro spécialement destiné « aux travailleurs des campagnes. »

Le Socialiste, journal de l'égal échange. 8 juillet, 4 nos gr. in-4o.

Écho sans verve et sans talent des doctrines de Proudhon. Je n'en relèverai que ce curieux syllogisme :

« L'homme ne peut posséder que ce qu'il a « produit.
« Or l'homme n'a point produit la terre.
« Donc l'homme ne peut posséder la terre.
« *L'homme n'a point le droit de posséder* « *la terre!* Société païenne, entends-tu? »

La Solidarité. Rédact. en chef E. Fombertaux. 25 octobre-25 décembre, 3 nos in-4o.

A chacun selon ses besoins.
De chacun selon ses forces.

La Solidarité démocratique, journal mensuel. Gérant J. Déplace. In-fol.

Voulait fonder la presse du travail et du bon marché, le journal des pauvres.

Tablettes européennes, revue politique et littéraire. 10 juillet 1849-1850, 16 nos in-8o.

Fondé, dit-on, par un membre du mi-

nistère Odilon Barrot, pour soutenir la politique libérale de l'ancien centre gauche.

Le Temps. Rédact. en chef : Xavier Durrieu. 1er mars-12 décembre, 2 vol. in-fol.

A partir du n° 58, prend pour sous-titre : *journal de la république progressive.* — A publié de juin à décembre une édition du soir.

Le Tocsin des électeurs, journal démocratique-bonapartiste. Rédacteur-gérant-propriétaire : Ch. Sieurac. Février-avril, 3 nos in-fol.

Ce titre de Tocsin effrayant quelques abonnés, il prit au n° 3 le titre de :

Le Courrier des électeurs, journal mensuel. In-fol.

Le Tocsin électoral, par le citoyen Casimir Vermasse, dit Mitraille. Mai, in-fol.

Imprimé sur papier rouge. Tonnait contre le comité de la rue de Poitiers, qu'il appelle « un tripot où l'on joue la vie du peuple, une infâme boutique tenue par des brelandiers qui ont sonné le glas funèbre de la république, comptant sur un coup de dé électoral. — Vraiment, dit-il, il faut plus que de l'audace pour se présenter au suffrage du peuple avec de tels états de service, tachés de sang et de boue, empreints de honte et de saletés. »

Le Travail affranchi, par Vidal, Toussenel, Victor Meunier, Vinçard, etc. 7 janvier-17 juin, 24 nos in-4°, et spécimen.

« Notre programme, c'est le programme
« de février, le programme de la république
« démocratique et sociale...
« Nous sommes des vétérans du socialisme,
« non des soldats du lendemain...
« En février, le peuple, guidé par le senti-
« ment, qui est la raison instinctive des masses,
« a demandé :
« *Le droit au travail;*
« *L'abolition de toute exploitation de*
« *l'homme par l'homme;*
« *L'organisation du travail par l'associa-*
« *tion.*
« Nous fondons un journal pour développer
« ce programme. Ce journal sera le moniteur
« des associations d'ouvriers. »

Le Travailleur, journal des associations. Rédact en chef : J. J. Danduran. Mai, spécimen in-fol.

« Échange, vente en gros et en détail de tous les produits de l'industrie parisienne. »

La Tribune des peuples, journal quotidien. Rédact. en chef : M. Mickiewicz, professeur au collége de France. 15 mars-10 novembre, 158 nos in-fol.

Suspendu du 14 juin au 31 août. — A publié une édition du soir, une demi-feuille petit in-fol., à 5 centimes.

L'Union sociale, revue populaire illustrée. 15 avril-7 juillet, 13 nos in-4°.

Propagande antisocialiste. — Promettait de donner chaque semaine à ses souscripteurs un supplément dont les numéros, détachés de la feuille principale et pliés dans le format in-16, composeraient en un an 8 volumes de plus de 200 pages, c'est à-dire en dix ans une bibliothèque de 80 volumes, sur toutes les connaissances indispensables.

L'Union sociale, journal des travailleurs. Spécimen in-fol.

L'Universel, journal politique et littéraire du dimanche. Rédacteur en chef : W. Duckett. 19 août 1849-3 mars 1850, 29 nos in-4°.

« Ce journal a la prétention de s'adresser
« aux gens sérieux, et non aux petits ou aux
« grands enfants; il veut faire de la politique,
« de la littérature, de la critique sérieuses.
« Peu de théories, partant peu de polémique;
« il s'attache à élucider les faits accomplis
« ou près de s'accomplir. » — Aussi a t-il vécu 29 nos.

Dutacq, le grand faiseur de titres, avait déjà publié au commencement de février de cette même année, le prospectus spécimen d'un *Universel*, journal général.

L'Urne électorale. Conseils aux démocrates, par le citoyen Courtois. In-fol.

Élucubration qui n'a rien d'un journal. La feuille que j'ai sous les yeux porte : *Le socialisme et la Constitution*, 2e article, et en annonce un 3e.

L'Urne électorale. Signé : Guinet, Delclergues, et Édouard Houel. S. d., in-fol.

Élections sincères. — Union, dévouement.

Contient une violente attaque contre M. de Genoude, qui aurait, dit-on, étouffé la nouvelle feuille dans son berceau : d'où sa rareté.

Les Veillées du peuple, journal mensuel de la démocratie socialiste, par A. Blanqui, Proudhon, Eugène Sue, etc. Novembre 1849 et mars 1850, 2 nos in-8°.

La Vérité, feuille mensuelle illustrée de la religion socialiste, philosophique, critique et littéraire, par Pinto. Gr. in-4°.

M. Pinto était le fondateur d'une religion nouvelle, le *libertisme*, religion universelle en rapport avec le progrès des sciences et les sentiments naturels de l'homme. Le 1er n° de la *Vérité* contient un *spécimen* de cette religion.

« Au nom de la vérité, de la justice et de « la fraternité, ainsi soit-il. (En prononçant « ces paroles, les libertistes font le signe du « niveau.)

« Je proclame à la face de l'univers que la « *philosophie libertiste*, à laquelle nous con- « vions tous les penseurs de l'époque, démontre « clairement à quiconque y est initié que ces « institutions au nombre de trois (la *démocratie*, « ou gouvernement de tous par tous; le *socia-* « *lisme*, ou association volontaire et équitable « des forces vives et de la moralité, et le *li-* « *bertisme*, ou religion naturelle, culte de la « raison et du sentiment) sont les seules puis- « sances qui doivent aujourd'hui constituer « la très-sainte *trinité* de la divine unité « qui reliera bientôt tous les peuples de la « terre.

« Apôtres de la vérité, de la justice et de la « fraternité, réjouissez-vous! Que vos cœurs « brûlent du feu sacré, tressaillent de la sainte « allégresse de la foi et de l'espérance, car les « temps sont venus, les écritures vont s'ac- « complir! Debout! missionnaires du nouvel « évangile! Demain la *philosophie libertiste*, « acclamée par le peuple à l'avant-garde du pro- « grès, va lancer la *bonne nouvelle*, par l'aorte « du libertisme et les artères du socialisme, « du centre à la circonférence du corps social, « et les veines de la démocratie la rapporteront « des extrémités au centre. Tel sera désor- « mais le mouvement perpétuel de l'huma- « nité. »

La Vérité sans chemise, revue mensuelle, par un franc Gaulois. Mars, in-fol.

> Le miroir est dict bon et parfaict, non celluy qui plus est aorné de dorures et pierreries, mais celuy qui véritablement représente les formes objectes. (MONTAIGNE.)

Le Vigilant, journal du 5e arrondissement, politique, charivarique, administratif .... In-fol.

Le Vote universel, organe populaire des intérêts moraux et matériels de la France, par Hipp. Peut. N° spécimen, in-fol. double.

Les Votes des 8 représentants de l'Oise, revue mensuelle, par Pierre Rizet, de Berneuil. Août 1849-juin 1850, 10 nos in-8°.

Le Voyant-Pourvoyeur de travail, d'emplois et de crédit aux travailleurs abonnés. 2 nos spécimens, in-8°.

1850

Les Alpes, revue administrative et politique, par Louis Allemand, Jacques Valserres, etc. In-8°.

« Lorsque la folie réactionnaire laissera « quelques instants lucides à MM. les préfets « et aux procureurs de la république, et que « nous ne serons plus forcés de signaler leurs « excentricités répressives, nous aborderons « des problèmes agricoles et industriels appli- « cables dans nos montagnes. Jusqu'à ce jour « nos terrains n'ont pas été étudiés avec les « données nouvelles de la science: c'est un « vaste champ que nous nous proposons de « parcourir. »

L'Ami de la maison, journal universel des familles, gazette des connaissances indispensables. In-4°.

L'Ami du peuple, par Marchal. 25 avril-22 août, 112 nos in-fol.

Fondé, dit-on, par le duc de Mortemart. — A essayé de se reconstituer à la fin de 1850, avec le concours de M. Achille de Jouffroy; mais cette tentative n'est pas allée au delà d'un n° spécimen.

Il y a un n° spécimen, du 10 avril, portant le sous-titre : « Amélioration morale et matérielle de la condition des classes populaires. »

J'ai encore rencontré chez M. Pochet le prospectus d'un *Ami du peuple, journal à un sou*, dont le rédacteur en chef devait être M. Sidney Renouf, et qui « voulait arracher aux journaux de la république rouge et du socialisme, lesquels vendaient ensemble, chaque jour, environ 80,000 exemplaires à un sou, une partie du terrain qu'ils occupaient seuls. »

Et encore le prospectus, in-fol., s. d., d'un *Éclaireur*, journal du soir pour Paris, journal spécial pour les départements, publié sous les auspices des députés de l'opposition constitutionnelle, dont le rédacteur en chef devait être également M. Sidney Renouf.

L'Anarchie, journal de l'ordre, par A. Bellegarrigue. Avril-mai, 2 nos in-8°.

Chez M. Pochet une affiche annonçant l'apparition pour le 20 mai (sans année) de

— **L'Anarchiste**, organe philosophique de l'ordre, journal mensuel (à 2 fr. par an), rédigé par d'anciens condamnés politiques.

Archives du paupérisme, par A. Saintes. In-8°.

L'Autorité, revue critique de la révolution, politique, philosophique et littéraire. Sous la direction de M. Laurentie. Janvier mars, 3 nos in-8°.

L'Avenir. Rédact. en chef : H. Peut. Avril.

Ce n'est que le projet d'un journal qui eût été l'organe d'une société de l'Union nationale, en projet elle-même.

Bibliothèque démocratique, journal du peuple, par André Marchais. Janvier-avril, 4 nos in-16.

Le Boléro, journal des bals, fêtes et concerts. In-fol.

Paraissait tous les samedis, mais il publiait tous les jours, sous le titre de : *Le Boléro-Programme*, une feuille simple ne contenant que les annonces de spectacles, bals, concerts et fêtes.

Le Bonhomme Picard. Rédact. en chef : Antonio Watripon. 1er mai, in-fol.

Air *de la Catacoua.*

. . . .
Puisque madame République
Ne nous donne qu'un jour par mois
Pour jaser un brin politique
Et nous éclairer sur nos droits,
Des journaux je grossis la liste
En en faisant un sans retard.
Foi de Gaspard, orgueil à part,
Vous comprendrez mon style campagnard.
Amis, je me fais journaliste :
Lisez le *Bonhomme Picard.*
. . . .

Jules Choux,
ex-chansonnier du *Père Duchéne.*

La Bonne Nouvelle, revue politique et religieuse. Gr. in-8°.

Bulletin de Paris. Correspondance générale des journaux des départements et de l'étranger. Janvier, in-fol.

Le Chemin de fer, journal des voyageurs. Littérature, mœurs, théâtres, modes, itinéraires, voyages, industrie. Gr. in-4°.

Était déposé dans les wagons.

La Chronique de Paris. H. de Villemessant, rédacteur en chef. Collaborat. : B. Jouvin, Ch. de Besselièvre, de La Pierre, René de Rovigo, de Balathier. Janvier 1850-septembre 1852, 5 vol. in-8°.

Légitimiste et très-spirituelle. Elle avait commencé sur le journalisme parisien une série d'études pleines du plus piquant intérêt, et dont l'on ne peut que regretter la discontinuation. — Interrompue par je ne sais quelle cause, mais, je crois, par force majeure, elle fut reprise quelques semaines après sous le titre de

La Chronique de France. Histoire, littérature, poésie,... Rédacteur en chef : René de Rovigo. 1er novembre 1852-8 juin 1856, 7 vol. gr. in-8°.

Publiait, sous le titre de la *Bonne Compagnie*, *Sporting and fashionable Review*, une annexe qui était adressée aux abonnés avec chaque numéro.

Supprimée dans les premiers jours de juin 1856, elle reparut bientôt sous le titre de

La Chronique. 22 juin 1856-mai 1858, in-8°.

Les Communes de France, journal politique, administratif, agricole, scientifique et littéraire. Juillet, in-8°.

Journal-livre, dont la collection annuelle devait former 15 magnifiques volumes, avec tables analytiques. Sa devise était : Décentralisation administrative, centralisation politique.

Le Conservateur, journal des rentiers et des propriétaires, par Ch. Malo. 1er juillet, in-8°.

Le Contrôleur général, journal des améliorations morales et matérielles, moniteur des associations ouvrières. Rédact. A. Warnery. 18 avril-18 mai, 2 nos in-fol.

Le Correspondant des départements. Propagande démocratique. Rédact. en chef : E. Courtois. 30 avril, in-fol.

Le Coup de trique, journal mensuel, politique, économique et des réformes sociales, par Barillon. Mars-avril, 2 nos in-fol.

Liberté, égalité, fraternité, justice pour tous.
Nous ne sommes ni *blancs*, ni *bleus*, ni *rouges* : nous voulons les réformes sociales. Nous n'avons qu'un parti : nous sommes *socialistes.*

On a prétendu que ce canard sortait des bureaux de la police ; ce qui est certain, c'est qu'il est fort insignifiant.

Le Défenseur du peuple, journal politique, agricole et industriel. Directeur : M. de Lourdoueix, 15 décembre, in-fol.

Le Droit du peuple, journal des intérêts sociaux. Rédact. en chef : J.J. Danduran. Février-mars, 2 nos in-fol.

L'Épargne et le crédit foncier, journal des personnes économes, des prêteurs et des emprunteurs hypothécaires. In-fol.

Europe et Amérique, journal des peuples, publié en plusieurs langues, et paraissant au moins une fois par semaine. *Chartres*, 31 décembre 1850-1er juillet 1851, in-fol.

L'Europe démocratique, tribune des peuples. Rédact. en chef : Dupont de Bussac. Spécimen in-fol.

La Famille, journal de l'ordre social. Octobre 1849-janvier 1850, in-4°.

Le 24 Février, journal de la république démocratique et des réformes sociales. Rédact. en chef : Barillon. Mars, in-fol.

En tête se lit cet avis, en gros caractères :

Au peuple.

« Le résultat définitif est connu : — *Carnot.* « — *Vidal.* — *De Flotte.*
« La proclamation qui aura lieu aujourd'hui, 15 mars, ne fera que le confirmer.
« Que le peuple s'abstienne de se rendre à « l'Hôtel de Ville.
« Cet avis, qui lui est donné par la presse « indépendante unanime, ne lui est pas légère- « ment donné.
« Il ne faut pas s'exposer à changer en con- « flit sanglant une victoire pacifique. »

La France républicaine démocratique, histoire et revue politique en trois parties, par Jacques Bonhomme, qui est le peuple, esclave jadis, souverain maintenant. In-8°.

La Gazette des communes, journal des intérêts provinciaux, paraissant deux fois par semaine... Rédact. en chef : M. Eugène Blanc. 16 novembre 1850-21 juillet 1851, in-fol., portr.

L'église, la mairie et l'école, c'est la commune. — La commune, c'est la France.

3 prospectus et 2 spécimens. Le 1er prospectus a pour titre : *le Journal des communes*, moniteur des villes et des campagnes ; et le spécimen n° 1, daté du 23 août 1850 : *le Département*, gazette des communes...

Le Génie industriel, revue des inventions françaises et étrangères.

Le Henri IV, journal de la réconciliation. Rédact. en chef : A. de Calonne. 4 août, 30 nos in-8°.

« Il tendra la main à tout le monde, et, s'il rencontre sur son chemin quelques ligueurs obstinés qui le repoussent, il se résignera, disant, comme le Béarnais : « Ils sont encore « fâchés, il faut attendre »

L'Indicateur universel, par Cyprien de Niolo. In-fol.

L'Instituteur, journal de l'enseignement et de la famille. In-fol.

Jacques Bonhomme, journal des mansardes et des chaumières, par Benoît-Jean, ex-rédacteur en chef de l'*Utopie*, et Alfred Delvau, ex-rédacteur à *la Révolution démocratique et sociale*, ex-secrétaire intime de Ledru-Rollin. Juillet, gr. in-8°.

Le nouveau Journal. Rédact.-gér.: Am. Rolland. 10 novembre, 27 nos in-fol.

Repris en 1852, février-juin, 20 nos.

Journal des faits. Tous les journaux dans un. V.-E. Migne, fondateur-directeur. 15 avril 1850-9 février 1854, 9 vol. gr. in-fol.

« Des faits, non des paroles ; exposer, non « discuter ; la vérité, non la passion ; la bonne « foi, non l'esprit de parti. »
Publiait une édition semi quotidienne.

La Lumière, revue de la photographie. Beaux-arts, héliographie, sciences. 1850-1851, in-fol.

Macédoine politique. Un peu de tout, à tous et pour tous, par Hilaire Bonafous, rédacteur du *Vrai Garde national*, auteur de plusieurs pamphlets politiques. 2 nos in-8°. *P.*

Le Messager de France. Correspondance des pays d'outre-mer. Novembre, in-fol.

Le Messager franco-américain, organe international de la France et de l'Amérique. 21 mars-12 décembre, in-fol.

Le Monde commercial et industriel. 25 avril, in-fol.

Le Moniteur catholique, journal et revue du monde religieux. 1er janvier-15 juin, in-fol.

Le Moniteur des communes. 20 janvier, in-fol.

Le Moniteur des gardes nationales de France, journal officiel des milices citoyennes. Février, in-8°.

Le Moniteur du peuple, revue hebdomadaire des faits politiques, so-

ciaux et scientifiques, fondé avec le concours de représentants du peuple, de prisonniers, d'exilés politiques et de démocrates socialistes, sous la direction du citoyen Amable Lemaître. In-4°.

Je ne crois pas que ce grand concours ait produit autre chose que deux prospectus annonçant que le journal paraîtrait du 10 au 15 avril.

Le Napoléon, journal hebdomadaire, politique, littéraire et scientifique 6 janvier-19 mai, 20 nos gr. in-4°.

Légua ses abonnés au *Pouvoir*, dans lequel « ils trouveraient, leur dit-il, avec un ardent amour de l'ordre, des lois et de la sécurité générale, le concours ferme et modéré qu'il avait lui-même prêté aux idées et aux sentiments résumés dans l'élection du 10 dédécembre. »

Le Passé et l'avenir, revue réformatrice, par Robert Owen, Louis Goupy et Camille Duteil. Janvier-mars, 3 nos (270 p.) in-8°.

Le Peuple de 1850. Pet. in-fol.

Le Positif. Réforme des abus. Octobre.

Le Pouvoir, journal hebdomadaire, politique, littéraire et artistique. Rédact. en chef : Amédée de Céséna. In-fol.

La Presse parisienne, journal littéraire, artistique et industriel. Théâtres, modes. In-4°, avec lithographies.

Le Proscrit, journal de la république universelle. Rédacteurs : les citoyens Berjeau, Daratz, Delescluze, Dupont, Et. Arago, le général Ern. Haugh..., L. Léclanché, Ledru-Rollin, Martin Bernard, Jos. Mazzini, D. Pilette, Poaslecki, Rattier, Ch. Ribeyrolles, Worcell. 5 juillet-août, 2 nos in-8°.

Par les mêmes :

— **La Voix du proscrit,** organe de la république universelle. 27 octobre 1850-6 septembre 1851, 46 nos in-8°.

— **Le Peuple,** journal des proscrits et de la république universelle 29 nov. 1851, in-8°.

Punch à Paris, revue drolatique du mois. Février-juin. 6 nos in-4°, fig.

Texte par Louis Huart, caricatures par Cham. — On sait que *the Punch* est le *Charivari* anglais.

La Raison, bien-être du foyer domestique. In-8°.

Le Ralliement des socialistes, revue mensuelle, par H. Brissac. In-4°.

La République universelle. M. Pradié, représentant du peuple, directeur. Juillet 1850-novembre 1851, 18 nos in-8°.

Collaborat. : Francisque Bouvet, Joigneaux, Bancel, Grévy, Pascal Duprat, etc.

La Révolution, journal des intérêts populaires. In-4°.

Revue de la ligue des peuples. Une seule armée, un seul droit, plus de douane. Direct.-gérant : Eug. Charpentier. Avril-août, 4 nos in-4°.

Revue des intérêts maritimes et du commerce extérieur. Rédacteur en chef : Th. Nap. Bénard. 1850-1853, in-8°.

Revue du Cercle national. Juin, 2 nos in-8°.

Organe d'un cercle fondé « sous l'empire de deux nobles sentiments : l'amour éclairé de la patrie et la bienfaisance. »

Revue du socialisme chrétien, ou Exposition de la théorie du christianisme considéré dans ses rapports avec les lois de l'univers, les traditions sacrées des peuples et la destinée sociale du genre humain. Aux savants, aux politiques, aux prêtres! Par Victor Galland. Janvier-juillet, 7 nos in-8°.

La Société, journal mensuel. Prospectus in-8°.

Le Solidarisme, bulletin spécial et mensuel de la société *la Solidarité du travail*, association fraternelle, comprenant l'universalité des travailleurs, pour obtenir l'extinction du paupérisme par le droit au travail, la gratuité du crédit, l'assistance fraternelle, une caisse de retraite mutuelle, les invalides civils... 1er juillet, in-8°.

Mutualité, réciprocité, solidarité.

Le Suffrage universel, journal des idées démocratiques et sociales. Mai, in-fol.

La Tribune universelle. journal quotidien. Prospect. in-8°.

L'Unitaire, revue du peuple. Février-mars, 2 nos in-8°.

Vérités sociales inconnues ou méconnues, par Aug. Johanet. Janvier-février, 2 nos in 12.

La Voix de Dieu et du peuple sensé. Février-août, 7 nos in-fol.

Vous demandez que le règne de Dieu arrive! Il n'arrivera, en république, que si le suffrage universel a pour devise : *Piété! Vérité! Volonté!*

Le Vote universel, journal démocratique quotidien. Comité de rédaction : les citoyens Savoye, représentant du peuple; Bertholon, représentant du peuple; et Charles Lesseps. 14 novembre 1850-28 février 1851, 108 nos in-fol.

A la Bibliothèque impériale. *Aux abonnés du Vote universel*, appel de fonds, signé Jacques Brives. pour la création d'un nouveau journal en remplacement du *Vote universel.*

1851

L'An de salut, ou la Solution des élections, par un fou, un mendiant, un apôtre. Signé : Jean Journet, disciple de Fourier. In-8°.

Réverie rangée à tort parmi les journaux.

L'Arche populaire. Essai d'une Constitution gouvernementale fondée sur la souveraineté du peuple, précédé de considérations politiques et économiques, par Crocé-Spinelli. In-12.

C'est un livre d'environ 7 feuilles in-12, que la *Presse parisienne* a rangé très à tort parmi les journaux.

L'Avénement du peuple. 19 septembre, in-fol.

Le Bien-être universel, journal de la vie et du gouvernement à bon marché, paraissant tous les lundis, sous la direction de M. Emile de Girardin. 24 février-30 novembre, 41 nos in-4°.

Les Boulevards de Paris, journal parisien. In-fol.

Ce journal, « en déployant son drapeau, y « écrit à la fois ces devises :
« *Histoire et gazette des boulevards de* « *Paris.*
« *Chronique permanente de l'industrie* « *parisienne.* »

Le Compère Mathieu, ou Bigarrures de l'esprit humain. Mai 1851. — Imprimerie Pilloy frères. Bureaux, rue du Pain, 7. Signé : Dulaurens.

C'est en ces termes que M. Izambard enregistre parmi les journaux de 1851 la réimpression d'un livre, bien connu pourtant, qui date d'une centaine d'années. Cette édition devait avoir 2 vol. in-8°, publiés en 25 livraisons. La 1re livraison contient une notice sur Dulaurens signée A. T.

C'est ainsi encore que M. Izambard donne comme un journal de 1851 la 3e édition de la *France maritime.*

Courrier de Paris, correspondance des journaux des départements et de l'étranger. 29 janvier-31 mars, in-fol.

Le Drapeau français, journal universel de la semaine. Prospect. in-fol.

Parmi les autres projets de journaux que vit naître l'année 1851, je rencontre encore :

Souscription d'un capital de 200,000 fr. pour la création et la publication d'un journal quotidien ayant pour titre : *La Révision de la Constitution*, journal spécial. In-4°.

Programme d'un journal devant paraître le soir et le matin, sous le titre de : *Le Peuple souverain.* In-fol.

La Tribune publique, journal de tout le monde, organe spécial des pétitionnaires, politique et quotidien. Prospect. in-8°.

Plus de grands journaux!!! Journal des nouvelles diverses, avec prime de loterie. Premier journal de ce genre fondé en France.

Nouvel organe de la démocratie, par L. Blanc, Cabet, Pierre Leroux, et par un grand nombre des principaux démocrates. Prospect. in-4°, signé Cabet.

Pour paraître en avril prochain. Prospectus spécimen d'une feuille mensuelle intitulée *L'Union démocratique*, journal de la vérité pour tous, correspondant central de la presse de Paris et des départements, destiné spécialement à l'instruction politique élémentaire du peuple..., par Ch. Gigaud. Prospect.-spécimen in-4°.

L'Entracte du gastronome, nouvelliste des théâtres et des plaisirs de Paris, 10 novembre, pet. in-fol.

S'est ensuite appelé

L'Entremets du gastronome, nouvelliste des plaisirs du goût, repas, concerts, bals, théâtres. Rédacteur en chef : A. Borel d'Hauterive; propriétaire gérant : A. de Pelanne. 4 janvier, 27 nos.

Les animaux se repaissent, l'homme mange; l'homme d'esprit seul sait manger.

Continué sous le titre de

Les Annales illustrées du gastronome, nouvelliste...

L'Étoile du Déseret, organe de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, par John Taylor. 4 nos in-8°.

Se proposait d'exposer la doctrine, l'organisation et la position de la secte mormoniste, connue sous le nom de Saints des derniers jours, en même temps qu'elle donnerait les nouvelles

de la vallée du Grand Lac-Salé, état du Déseret.

L'Exposition universelle, journal des intérêts de l'industrie française à l'exposition de Londres. Gr. in-fol.

— **Le Palais de cristal,** journal illustré de l'exposition universelle et du progrès des arts industriels. 23 nos, avec spécimen de 16 pages, in-fol.

Les 3 premiers nos ont été imprimés à Londres.

— **L'Intermédiaire,** encyclopédie de Londres et de l'exposition, journal des exposants, des voyageurs et des excursionnistes. Gr. in-fol.

La Fabrique, la ferme, l'atelier, revue populaire illustrée, par Julien Turgan. Juin 1851-mars 1852, in-8°.

Cette publication, écrite d'une façon simple et intelligible, se proposait deux buts également louables : instruire le peuple et offrir un appui aux inventeurs.

Les Foyers du peuple, journal littéraire, par Lamartine. In-8°.

La France commerciale, industrielle, agricole et artistique. 6 nos in-fol.

La Gazette de Paris, chronique politique et littéraire. 18 février-2 mars, in-fol.

Journal des hommes libres en Jésus-Christ. Signé : Léon, excomte Léon, propriétaire, gérant, rédacteur en chef. Prospectus et programme. In-fol.

Journal du plaisir, moniteur universel, officiel et antipolitique des salons, des fêtes, des théâtres, du sport, des eaux, de la mode, de la gastronomie, etc., etc., par Achille Colin. 27 nos in-fol.

Le Messager de l'Assemblée, journal du soir. Rédacteurs : MM. Eugène Forcade, Félix Solar. 16 février-2 décembre, 290 nos in-fol.

Le sous-titre disparaît au n° 22 ; à partir du n° 83 il est : journal quotidien, politique et littéraire. Suspendu le 2 décembre, il n'a pas reparu.

Les Muses de la mode, journal en vers et en prose. Rédacteur en chef : Giroud, de Gand, avec la collaboration et sous le patronage de — toutes les étoiles du firmament littéraire. In-4°.

L'Observateur parisien, courrier général de l'industrie, du commerce, de la littérature et des arts. In-fol.

La Politique nouvelle, revue hebdomadaire. Politique, science, littérature, beaux-arts. 2 mars-9 novembre, 37 nos in-8°.

Gérant : Léopold Amail : collaborat. : L'Habitant, Eugène Pelletan, Paul Rochery, Ch. Reybaud, Edmond Texier.

La Presse du travail. Mai, prospectus in-fol.

Devait être l'organe d'une société en formation qui se proposait :
1° De grouper toutes les corporations de l'industrie, de l'art et de la science, afin de leur procurer, par un mutuel concours, le moyen de défendre leurs intérêts et d'exprimer leurs besoins par toutes les voies de la publicité... ;
3° De généraliser l'assurance contre la maladie... ;
4° D'établir une agence centrale de consommation dans laquelle les associés trouveraient à meilleur marché des produits d'une qualité supérieure. Etc., etc.

Le Public, journal de tout le monde. Rédacteur-gérant, Ernest Dubarrail. 14 décembre, in-fol.

Le premier journal politique tenté après le coup d'État ; s'annonçait comme publié sous le patronage et avec le concours de plusieurs ex-représentants, banquiers, fabricants, propriétaires, chefs d'ateliers. — En mars 1852, il devint

Le Public, moniteur du soir. Rédact. en chef : Amédée de Céséna. 15 mars-3 juin, 1852, in-fol.

Condamné pour défaut de cautionnement.

Le Renseignement, moniteur universel du travail, publié par la société nationale d'assistance. In-fol.

Le Républicain populaire et social, fondé par le peuple, rédigé par M. Cabet et un grand nombre d'écrivains républicains socialistes. 11 octobre, 8 nos in-fol.

D'après la Constitution, nous sommes tous frères, tous égaux, tous électeurs et éligibles.

Continuation du *Populaire.* — Les nos 1 et 2, des 11 et 18 octobre, sont petit in-folio. Le 25 octobre le format devient grand in-folio, et la numérotation recommence, nos 1-6, 25 octobre-29 novembre.

La Révolution. Rédact. en chef : Xavier Durrieu. 5 octobre-2 décembre. 59 nos in-fol.

Avec un spécimen du 17 septembre.

Revue de Paris. Octobre 1851-janvier 1858, in-8°.

Eut successivement pour rédact. en chef : Théoph. Gautier, Arsène Houssaye, Maxime Ducamp, Louis de Cormenin, Laurent Pichat. — D'abord purement littéraire, elle devint politique en 1856. Après plusieurs avertissements et une suspension, elle fut supprimée par décret du 18 janvier 1858, comme « ayant livré ses colonnes aux plus détestables inspirations de la démagogie. »

Le Transatlantique, journal hebdomadaire. Spécimen in-fol.

1852

L'Aigle, journal religieux, politique, etc., paraissant tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, par J.-B. Charbonnel. Février, in-fol.

Paraîtrait une suite du *Journal des hommes libres en Jésus-Christ* (*supra*, p. 523), dont le prospectus portait le même sous-titre.

Bibliothèque des familles, journal d'éducation morale et religieuse, par Pierre Zaccone. In-8°.

Le Bulletin français. *Bruxelles*, 1er janvier-19 février, 8 nos in-8°.

Par MM. d'Haussonville et Alex. Thomas, qui furent traduits devant la cour d'assises du Brabant sous la prévention d'avoir offensé et outragé le caractère personnel du prince Louis-Napoléon, président de la République française, et d'avoir, en outre, critiqué les actes du prince-président en termes offensants et injurieux. Ces messieurs furent acquittés; mais, devançant le verdict du jury, ils étaient allés continuer leur publication à Londres, sous le titre de :

— Le nouveau Bulletin français. *Londres*, 5 mars-13 mai, 8 nos in-8°.

Le Civilisateur. par Lamartine. Mars, in-8°.

Continuation du *Conseiller du peuple.*

Correspondance du congrès de Tours. Direct. : A. Leymarie. In-fol.

Correspondance Havas. 2 novembre, in-fol.

Continue. — Elle a absorbé la *Correspondance particulière* (Lejolivet et Bullier), qui remontait à la même époque.

Courrier de la Bourse, journal des banquiers et des actionnaires... Pet. in-fol.

Le Curé de campagne, journal du clergé catholique. 10 septembre.

La Démocratie napoléonienne. Rédacteur en chef : J. Chautard. 27 janvier-20 février, 25 nos in-fol.

S'est appelée ensuite

La France napoléonienne. 25 février-21 mars, 30 nos in-fol.

Le Divan, journal des flâneurs. Rédact. en chef : Alex. Guérin. 30 mai, in-4°.

Avec illustrations et annonces coloriées.

Le Dock, journal de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. 27 septembre, in-fol.

L'Éclair, revue hebdomadaire de la littérature, des théâtres et des arts, par Cornélius Holf (comte de Villedeuil), Méry, Gaiffe, Banville, Goncourt, etc., Dessins par Nadar, Gavarni. Janvier 1852-5 mars 1853, 61 nos in-4°.

La France historique, revue. Histoire, religion, littérature... Rédact. en chef : Alex. Remy. Octobre 1852-avril 1853, in-8°.

L'Industrie, journal des chemins de fer, du crédit foncier de France, et de tous les grands intérêts du pays. In-4°.

L'Industriel. Agriculture, commerce, littérature. In-fol.

Journal de la Cour, chronique du grand monde. Gér. Delarue. Juin, in-fol.

Journal de Paris. Juin, in-fol.

Journal des anecdotes, par Raincelin de Sergy. Gr. in-8°.

Le Messager des fiancés, gazette des familles. Littérature, beaux-arts, théâtres, modes, industrie. In-4°.

S'est ensuite appelé :

L'Abeille impériale, messager des familles, revue du grand monde, etc.

Il y avait déjà eu, en 1849, un *Guide des fiancés*, publié par de Villemessant, qui était envoyé gratis chaque lundi aux fiancés des deux sexes. — Nous pouvons encore citer dans le même genre un *Journal matrimonial*,

gazette des familles; et *le Mariage*, journal guide des familles et des futurs époux.

Paris. 20 octobre 1852-8 décembre 1853, 410 n^{os} in-fol.

Journal littéraire quotidien. Rédact. en chef, le comte de Villedeuil, qui avait débuté dans la carrière par la publication de l'*Éclair*, ci-dessus; collaborateurs : Méry, Alex. Dumas fils, H. Murger, Banville, de Montépin, de Goncourt, Gaiffe, etc. Alph. Karr y reprit et y poursuivit pendant un an la publication de ses *Guêpes*. Paraissait tous les jours, à quatre heures et demie, et publiait le cours de la Bourse et le programme des spectacles. Avec une lithographie inédite de Gavarni, dont le crayon lui était exclusivement assuré. — Supprimé par jugement correctionnel.

La Presse religieuse, journal du clergé et des familles chrétiennes. Rédact. en chef : J. H. Michon. 1er mai 1852-15 juillet 1853, 2 vol. in-fol.

S'est d'abord imprimé à Limoges, puis à Orléans. — Annonce dans son n° du 30 décembre 1852 qu'à partir du 4 janvier 1853 il tiendra ses lecteurs au courant du mouvement politique, « afin d'avoir plus de liberté pour aborder les grandes questions religieuses dans leur rapport avec les institutions humaines. »

La Propriété industrielle, artistique et littéraire, revue mensuelle. In-8°.

Revue contemporaine. 15 avril 1852-1866..., in-8°.

A la fin de 1856, ayant recueilli la succession de l'*Athenæum français*, elle joint le nom de cette feuille à son titre. — Fondée par le comte de Belval, qui en avait fait un organe du parti royaliste, elle passa, après avoir dévoré 80,000 fr., dans les mains de M. Alphonse de Calonne, ancien rédacteur du *Lampion*, puis directeur du *Henri IV*, qui la mit à la disposition du gouvernement, dans les faveurs duquel elle fut supplantée, au commencement de 1859, par la *Revue européenne*. Ainsi livrée à ses seules forces, la revue de M. de Calonne tint bon, tant et si bien qu'elle finit, comme on sait, par absorber sa rivale.

La *Revue contemporaine*, dont tout le monde connait la valeur, parait tous les quinze jours, par livraisons de 12 à 15 feuilles, et forme tous les deux mois un volume de 1,000 pages environ.

Elle publie depuis les premiers mois de 1865 une édition mensuelle.

Revue historique et anecdotique. Juin, in-8°.

Le Télégraphe artistique, littéraire, scientifique, fashionable, journal quotidien, paraissant à quatre heures et donnant le premier les nouvelles du jour. Rédact. en chef : Frédéric d'Hainault. Pet. in-fol.

La Vie à bon marché, moniteur du progrès, journal de tous les intérêts matériels. In-4°.

HUITIÈME PÉRIODE. — SECOND EMPIRE

1853 A 1865.

Un décret du 17 février 1852 a suspendu la liberté de la presse. Les publications périodiques traitant de matières politiques ou d'économie sociale sont soumises depuis lors à une autorisation préalable, qui ne s'accorde qu'à très-bon escient. Ce n'est donc plus que de loin en loin qu'on rencontre un grand journal politique nouveau. En revanche chaque année voit éclore une foule de petites feuilles qui, pour la plupart, ne font que paraître et disparaître. La guerre d'Italie, la démolition de Paris, une découverte, une entreprise, une utopie, un rêve, tout est matière à journal. On remarque cependant deux courants principaux qui semblent entraîner cette foule de libres *écriveurs*. Les uns, spéculant sur les appétits du siècle, se lancent dans les hautes spéculations de la finance et de l'industrie; les autres, s'en tenant au domaine littéraire, ne cherchent qu'un peu de bruit et de fumée, et cette petite satisfaction même leur échappe, à moins qu'empiétant, sans s'en douter, sur le domaine de l'économie sociale, dont les limites sont si peu définies, ils n'obtiennent le dangereux retentissement d'un procès correctionnel.

Je n'ai pas cru devoir surcharger ma nomenclature des noms de tous ces éphémères, qui n'intéressent pas plus notre histoire littéraire que notre histoire politique, de ces enfants dégénérés de nos petites feuilles satiriques de jadis, dont ils ont remplacé l'esprit fin et jovial, et presque toujours de bonne compagnie, par un langage souvent trop vulgaire, un débraillé un peu trop sans gêne; j'ai enregistré seulement, et encore un peu au hasard et comme signes du temps plutôt que pour leur valeur réelle, ceux dans lesquels on peut glaner quelques traits de mœurs ou d'histoire. Ici, je ne pouvais vouloir et n'ai voulu qu'une chose : donner une idée de la physionomie de cette petite presse, si peu viable, et si vivace cependant, sur laquelle on pourra d'ailleurs s'édifier plus complétement en consultant ses biographes, ou plutôt, pour me servir de l'expression de l'un deux, ses « fossoyeurs », MM. Maillard et Vaudin. Le tableau, par lequel j'ai cru devoir terminer cette longue nomenclature, des journaux ou écrits périodiques paraissant à Paris en 1865, achèvera de donner la mesure de ce qui peut se publier sous ce nom complaisant de journal.

1853-1855

L'Abeille impériale, journal de la cour, nouvelles de la cour de France et des cours étrangères. 1853-1862..., in-4°.

Bulletin de l'Empire, revue militaire, industrielle, agricole et religieuse. Mars 1853-mars 1855, 2 vol. in-8°.

Fondé par MM. Ed. Thomas et Sazerac de Limagne.

Correspondance autographiée d'A. Mallet. 6 avril 1853 6 oct. 1854, 3 vol. in-fol.

L'Échange, moniteur de la production et de la consommation. 1853, in-fol.

Le Journal des ateliers, par H. Izambard. 1853, in-4°.

Le Messager universel de l'industrie, tribune des intérêts agricoles, manufacturiers et commerciaux. 1853, in-fol.

Le Mousquetaire, journal de M. Alexandre Dumas. 12 novembre 1853-31 octobre 1855, in-fol.

On lisait sous le titre de ce fier Athos : « Ce journal ne reçoit pas de réclames des théâtres ni des librairies; il paye ses loges et il achète ses livres. »

— **Le Moustiquaire**, journal de MM. Dumasnoir et compagnie. 2 février 1854, nº 1, spécimen, in-fol.

La Revue historique, ou les Notabilités contemporaines, par M. Raincelin de Sergy. 1853-1854, 2 vol. gr. in-8º.

Revue impériale, dédiée à S. M. l'Impératrice. 1853, 3 nºs in-8º.

La Semaine religieuse, revue du culte et des bonnes œuvres, annales du bien. 1853-1866..., in-8º, 2 vol. par an.

Babel, revue encyclopédique du 19e siècle. 1854, in-18 anglais.

Le 1er novembre se transforme et s'agrandit sous le titre de

Revue du 19e siècle. In-8º.

Bulletin de l'administration des cultes. 1854, gr. in-4º.

La Civilisation. 1854, 11 nºs in-fol.

Le Courrier de Paris, journal complet et quotidien. Rédacteur en chef: C.-F. de Vermond. 1er nov. 1854, in-fol.

L'Écho des nouvelles et faits divers, journal du dimanche. 1854, gr. in-4º.

L'Étendard catholique. 3 déc. 1854-8 avril 1855, in-fol.

Figaro, journal non politique, 2 avril 1854-1866..., in-fol.

Que dire de ce nouveau *Figaro* qu'il n'ait dit lui-même, qu'on n'ait dit ou qu'on ne sache. Son esprit, sa malice, son succès, on connaît tout cela. Je me bornerai donc à rappeler quelques-uns de ses innombrables collaborateurs. Le *Figaro*, c'est M. de Villemessant; parmi les écrivains qui ont eu le plus de part à sa réussite, on peut nommer MM. Villemot et Jouvin, qui ont lancé le journal; Gustave Bourdin, Léo Lespès, Jules Viard, Th. de Banville, Edmond About, Jean Rousseau, Jules Noriac, Ch. Monselet, Aurélien Scholl, Jacques Reynaud, Gondall, Hubaud, etc.

L'administration du *Figaro* commença le 28 décembre 1856 la publication d'un

— **Figaro-Programme**, seul journal de théâtre publiant chaque jour un bulletin raisonné de la Bourse. In-fol.

Il y eut encore deux *Figaro-Revue*, qui commencèrent à paraître à un jour d'intervalle, le 9 et le 10 avril 1859, l'un par Villemessant, l'autre par Gustave Naquet. — Et encore, au commencement de 1856, un *Figaro à Paris*, par G. Bourdin.

Journal de Paris, littéraire, dramatique et industriel. Emploi de la journée, théâtres, bulletin des tribunaux, travaux publics, chronique parisienne, modes et sport, etc. Rédact. en chef : Ernest Poirée. 26 novembre 1854, gr. in-fol.

Journal des novateurs dans l'industrie, les sciences, les lettres, les arts. 1854, pet. in-fol.

La Lanterne indépendante, journal du donquichotisme. 1854, in-4º.

Le Mercure parisien. Sciences, littérature, études de mœurs... 1854, in-8º.

L'Oriflamme, moniteur de la noblesse. 1854, in-8º.

— **Le Moniteur de la noblesse**, journal historique et héraldique de la France..., par une société de gens de lettres, d'historiens et de généalogistes, sous la direction de M. Cuvillier-Morel-d'Acy. 1855-1856, in-8º.

Le Palais de l'industrie, journal politique, moniteur du commerce, des chemins de fer, de la fabrique et des arts. Rédact. en chef : J. Chautard, 1854, in-fol.

Paris illustré, journal du dimanche. Caricatures, actualités, critique, caquets. 1854-1855, in-fol.

La Pléiade, nouvelle encyclopédie littéraire et biographique, journal non politique..., par Simonet. 1854, in-8º.

Revue d'Europe. Cours et cabinets. Biographie littérature, beaux-arts. Rédac. : MM. Mérimée, le comte de La Guéronnière, Ancelot, Alfred de Musset, Nisard, de Viel-Castel, Méry, Emile Augier, Léon Gozlan, Émile Deschamps, Eugène Guinot, Latour (de Saint-Ybars), Lefèvre Deumier, Alfred Blanquet. 1854, in-4°.

Le Sans-le-Sou, journal hebdomadaire, artistique et littéraire. Rédact. en chef : Constant Arnould. 19 novembre 1854-6 mai 1855, 25 n^os in-fol.

— Quid novi?
— Fiat veritas.

Les 6 premiers n^os sont autographiés.
« C'est à vous, messieurs les grands de la littéra-
« ture, que nous nous adressons face à face.
« Vous savez ce que vous êtes aujourd'hui et
« vous semblez ne pas vous souvenir de ce
« que vous étiez hier. Comme nous, vous avez
« été inconnus; comme nous, plusieurs d'entre
« vous ont souffert de la faim et du froid;
« mais vous ne tenez compte que du présent.
« Egoïstes, vous êtes heureux! que vous im-
« portent les souffrances des pauvres labou-
« reurs des champs de la pensée?
« Pourquoi brûlez-vous nos articles et nos
« vers sans les avoir lus? Pourquoi nous
« rendez-vous nos romans et nos pièces de
« théâtre sans les avoir feuilletés? C'est par-
« ce que vous couvez cette arrière-pensée :
« Moins notre nombre sera fort, plus chacun
« de nous paraîtra grand... »

Le *Sans-le-sou* est devenu, mais sous une outre direction, l'*Appel*, qui vécut du 15 mai au 15 décembre 1855, et fut continué par *Triboulet*.

C. Arnould a encore entrepris au commencement de 1856, une *Mansarde*, qui était autographiée.

L'année 1855 a compté jusqu'à six journaux imprimés par le même procédé économique, c'est-à-dire illisibles, malpropres, maculés, savoir : *la Terre promise, l'Enfant terrible, la Muselière, le Bohémien, la Fortune* et *l'Original.*

Satan, par Aurélien Scholl. 1854, 28 n^os in-fol.

Le Siècle industriel, journal financier et industriel. 1854..., in-4°.

La Table parlante, journal des faits merveilleux. 1854, gr. in-8°.

La Vérité, journal des hommes modérés de toutes les opinions... 10-23 févr. 1854, 14 n^os in-fol.

L'Aigle, journal non politique, paraissant le dimanche. Littérature, histoire, biographies... Nouvelles à la main... Par Alex. Guérin et Louis Lavedan. 1855-1856, 50 n^os in-fol.

Le Bohême, journal non politique. Rédact. en chef : Ch. Pradier. 1855, in-fol.

Voici en quels termes une autre feuille du même acabit, la *Fronde*, parlait de ce Bohême. On jugera par cette citation du ton de cette petite presse.

« Il y a à Paris un journal appelé *le Bohême*. Son auteur est un saltimbanque qui prend une chaise, réunit la foule, tire de sa poche des brochurettes, débite tous les soirs la même *balançoire*, le même boniment, rabâche vingt fois de suite le récit d'un incendie, ou tel autre canard patenté, se pose en paria, fait des gestes, tend les bras, roule des yeux, fait des cris, crache des pois, se dit poëte, rappelle H. Moreau, Malfilâtre et Gilbert, Gilbert dont l'indignation conserva tant de pudeur et de dignité! — Il y a aussi un journal qui voit là un type du *peuple*..., qui applaudit à cette dégradation, qui encourage cette sottise, jette sa carte au Saltimbanque et lui fait des réclames ... c'est le *Siècle!* »

Le Bohémien, journal littéraire, politique et théâtral 1er avril 1855, pet. in-fol.

Le Bourgeois de Paris, 1855, in-fol.

Cadet Roussel, journal non politique. 1855, 12 n^os in-fol.

Échos de Paris. Novembre 1855, in-8°.

Journal du crédit public. Tirages officiels de toutes les actions et obligations, répertoire de tous les bruits, faits et documents financiers. 1855, in-4°.

La Libre Recherche, revue universelle, dirigée par Pascal Duprat. *Bruxelles*, septembre 1855-mars 1857, in-8°.

Le Monde, revue des mœurs contemporaines..., par Perilhon. 1855, in-8°. (En vers.)

La Muselière, journal de la décadence intellectuelle, par Lemercier de Neuville. 1855, 12 n^os in-4°.

Arrêté par une condamnation à un mois de prison qui frappa son auteur, pour publication de dessins sans autorisation.

L'Observateur catholique, revue des sciences ecclésiastiques et des faits religieux. Octobre 1855, in-8°.

Pantagruel, organe des oisons-bridez. 15 juin 1855, in-4°.

Paris bon vivant, revue mensuelle, dédiée aux gens d'esprit. 1855, in-8°.

Le Portefeuille, revue critique, historique et littéraire. 20 mai 1855, in-8°.

Revue anecdotique des lettres et des arts.... Documents biographiques de toute nature, nouvelles des librairies et des théâtres, bons mots, satires, épigrammes, excentricités littéraires de Paris et de la province, bouffonneries de l'annonce, prospectus rares et singuliers. 1er avril 1855-1862, in-12.

Reprise au mois de novembre 1863, sous le titre de

— **La Petite Revue.** Pet. in-8°.

Le Rivarol, miroir des folies du siècle... A. de Meilheurat, directeur et rédacteur en chef. 1855, in-8°.

La Vie humaine, œuvre de renaissance universelle et de dévouement social. Journal-revue non politique, et nouvelle bibliothèque des familles. Littérature, science agricole et manufacturière, philosophie, éducation, beaux-arts, critique et morale pratique. Par Riche-Gardon. Mars 1855, in-4°.

Après cinq années a changé ce titre, passablement long, pour un autre non moins long; la *Vie humaine* s'est appelée à partir de janvier 1860 :

L'Initiation ancienne et moderne. Critique organique générale, complétée par la *science des mères* ou science du développement harmonique de l'homme. — Sanction indéniable de la morale par l'initiation à la *religion naturelle*, *universelle et positive*. — Pratique des devoirs corrélatifs aux droits par les moyens efficaces du gouvernement de soi-même. 1860, in-4°.

« Il s'agit, dit M. Riche-Gardon, de l'initiation à la loi du bien-être, du bonheur ou de « la vie morale, d'après les trois grands dogmes fondements de toutes les religions · Dieu, « l'immortalité de l'âme et l'amour du prochain — L'Initiation pousse les êtres individuels et collectifs de tous genres à se développer et à s'épanouir harmoniquement dans « la vie selon les puissances et le rhythme « de leurs âmes... »

1856

Le Carillon de Paris, par V. Blouet. In-4°, vign.

Il y eut encore cette même année un *Carillon*, journal de la société des arts industriels, qui donnait en prime à ses abonnés 104 morceaux de musique représentant une valeur de 400 fr., plus 12 gravures.

Le Censeur de l'industrie, de la Bourse, de la littérature et des arts, par G. Naquet, V. Cochinat, etc. 26 juin, in-fol.

Le Chroniqueur de la semaine. 12 octobre, in-12.

Rédigé successivement par MM. Edmond Texier et Louis Ulbach.

« Ce que faisaient jadis quelques écrivains pour les cours de Russie ou d'Allemagne, nous voudrions le faire aujourd'hui pour le seul grand seigneur qui soit resté debout au milieu de nos révolutions, — pour le public. La pièce nouvelle, le livre nouveau, l'astre qui se lève, l'étoile qui file, la causerie du boulevard, les naïvetés de Mondor, les aventures des coulisses, ceci, cela, et quelque autre chose encore; nous esquisserons de notre mieux tout le remue-ménage parisien. »

La Comédie parisienne, par Albéric Second. 7 décembre 1856-7 mai 1857, 24 nos in-12.

Petit journal plein de gaieté, d'esprit, de fine raillerie, et le plus renseigné des choses de tous les mondes possibles. « L'auteur, disait le « programme, frappera aux vitres des per- « sonnes, mais en ayant soin de ne les point « casser. Il cultivera volontiers l'anecdote pi- « quante et gauloise, mais il fuira comme la « peste l'anecdocte graveleuse. Il ira partout, « — partout où l'on va sans se crotter. Il tou- « chera à tout, — à tout ce qui ne salit pas « les doigts. Si un homme de lettres brille « plus par le style que par les chemises, il « parlera du talent de cet écrivain pauvre, « mais il ne dira rien de son linge sale. Il ap- « pellera un chat un chat, mais il n'appellera « pas Rollet un fripon. »

Je trouve la même année le n° spécimen, in-4°, de *la Comédie*, journal critique de la littérature, des arts, des mœurs, de la mode et du goût parisien, qui devait paraître tous les jours, avec un dessin électrographique, procédé de gravure en relief sur métal, dû à un savant italien.

Diogène. Portraits et biographies satiriques des hommes du 19e siècle. Rédact. : Amedée Rolland et Ch. Bataille; portraits par Carjat. 10 août, in-fol.

Cette petite feuille eut une certaine vogue

et une vie assez longue, mais coupée par de fréquentes intermittences. Elle donnait chaque dimanche la biographie d'un contemporain, et quelques-unes de ces biographies, ou plutôt de ces études critiques, ont eu un grand succès. — Reprise en mars 1860, par Eug. Varner (Louveau), un transfuge du *Gaulois*, et pour faire pièce à celui-ci, sous le titre de

Diogène, journal hebdomadaire, critique et satirique. Pet. in-fol.

L'ambition lui poussant, Diogène tenta les aventures politiques sous le titre de

Diogène international, politique, littéraire et financier. Rédact. : Clément Duvernois et L. Legault. *Bruxelles*, in-fol.

Mais cette tentative eut peu de succès.

L'Effronté, critique de la critique, par A. Dureau, Firmin Maillard, etc. Pet. in-fol.

Ce petit journal, au témoignage du *Figaro*, avait une allure franche, un chic à lui, ce qui est rare.

L'Européen, journal universel. *Bruxelles*, 4 décembre, in-fol.

Journal international créé à l'imitation de l'*Indépendance belge*. Il avait pour rédacteur M. J. Burat.

La Gazette de Champfleury. 1er novembre, in-16.

Le réalisme faisait grand bruit dans le monde à cette époque; il devait naturellement songer à se donner un organe. Au mois de juillet M. Duranty, un des plus fervents adeptes, lança le 1er n° d'une petite feuille intitulée *le Réalisme*; mais, cet essai n'ayant point obtenu l'approbation du grand prêtre, M. Duranty abandonna son projet de journal, qu'il reprit quatre mois après, sous la forme d'une revue, avec cette épigraphe : « Le réalisme est une protestation raisonnée de la sincérité et du travail contre le charlatanisme de la paresse. » Dans ces entrefaites, le grand prêtre s'était décidé à « s'asseoir lui-même à la table des journaux, comme à une gamelle », et, conséquent avec lui-même, il avait donné à sa gazette son propre nom. Il y montra aussi peu de style que d'esprit et de verve; ce n'était pas seulement mal écrit, mais mal appris. Tel fut le jugement unanime de la petite presse sur la *Gazette de Champfleury*.

Gazette de la noblesse et des châteaux d'Europe. Histoire, biographies, etc. Par Roisselet de Sauclières. In-8°.

Publication d'un grand luxe. Dans le 2e n° l'auteur annonçait l'intention de publier, sous ce titre lugubre, *le Livre de sang*, contenant la liste des nobles victimes de la révolution française, une série d'articles qui auraient ensuite été réunis en volume et offerts à ses souscripteurs.

L'année 1858 vit naître, dans le même genre, *la Noblesse*, rédact. en chef : MM. de Chevreuse et de Condé !!

Gazette de Paris, non politique, sous la direction de M. Dollingen. 6 avril 1856-1859, in-fol.

Dans le genre du *Figaro*. Compta parmi ses rédacteurs Philib. Audebrand, Monselet, Gatayes, H. de Kock, etc.

L'Isthme de Suez, journal de l'union des deux mers. 25 juin 1856-1866., in-4°.

Par MM. Ferd. de Lesseps, G. Lothes, Barthélemy Saint-Hilaire, V. Delamalle. — « Organe et représentant d'un intérêt universel, l'*Isthme de Suez* embrassera toutes les questions qui se rattachent à sa spécialité; mais il n'en sortira pas, et il se fera une loi d'éviter tout ce qui pourrait aigrir et diviser les grands intérêts qu'il aura pour mission de concilier et de fondre dans une œuvre de travail et de paix. »

Jean qui pleure et Jean qui rit. Rédact. en chef. : Barillot. In-8°.

Titre fallacieux d'une revue satirique et poétique fondée par des jeunes gens et s'adressant spécialement aux jeunes poëtes, aux parias de la littérature, mais qui n'était pourtant pas sans mérite.

Journal des employés de Paris, entièrement rédigé par des employés, sous la direction de M.-H. Gourdon de Genouillac, réd. en chef. In-fol.

Le Monde financier, journal des chemins de fer, des opérations de banque et de bourse et des grandes entreprises industrielles. In-4°.

Paris le soir, feuille spéciale aux sciences, aux arts et aux lettres. 12 février, in-4°, avec vignette.

Polichinelle à Paris, par Jules Viard. 14 décembre, 72 nos gr. in-4°.

« Vif, spirituel, gai, pétillant de verve et d'audace. Ce n'est pas seulement un éclat de rire que ce petit journal; non, il s'y trouve parfois des *volées de bois vert*, de bonnes *rossées* où Polichinelle *castigat ridendo* toutes les pleutreries de notre époque. »

Le même jour paraissait un autre *Polichinelle*, par Ferdinand Desnoyers, dont les *coups de bâton*, pour être plus lourds, n'étaient pas toujours mal administrés.

La Semaine financière, industrielle, commerciale et politique, par

A. de Céséna, avec la collaboration de MM. E. Forcade, J. Valserres, etc. 8 novembre 1856-1866..., in-4°.

Voy., p. 534, la *Semaine politique*.

Citons encore dans le même genre un *Écho de la finance*, né deux jours avant le précédent; et un *Lloyd français*, destiné à représenter les intérêts de la marine marchande, et qui venait « combler une lacune déplorable, donner satisfaction à une nécessité pressante. »

Le Télégraphe, journal littéraire et dramatique. Littérature, beaux-arts, science, critique, bulletin des tribunaux, faits divers. 1er avril-21 septembre 1856, 120 nos in-fol.

Supprimé comme s'étant occupé de politique sans autorisation.

Triboulet, journal critique et satirique. 13 janvier, in-fol.

Rédacteurs : A. Morand, E. Muller, Raymond-Signouret, Barillot, le Triboulet de la chose : — chaque n° du journal débutait par une vigoureuse *Triboulade*, — etc.

Ce petit journal satirique, dit M. Maillard, allait marotte au vent et plume sur l'oreille; mauvaise langue et bon cœur. Mademoiselle Fargueil, dans un accès de colère rose, le mit en pièces du bec et des ongles.

Repris le 7 mars 1857, avec le même entrain, la même crânerie, la même turbulence, par suite avec les mêmes petits désagréments, mais avec un succès plus grand encore. Le 2 mai il joint à son titre celui du *Diogène*, dont il a acquis la propriété, et dont il sert les abonnés. Il double alors son format augmente son bagage de biographies, de chroniques, de courriers de la bourse et du palais, et chaque n° est illustré d'un dessin « dû au crayon de nos plus célèbres caricaturistes ».

Quinze jours après, je ne sais quelle révolution éclate dans le sein de la petite feuille; elle change de peau, et quitte le nom de *Triboulet* pour prendre celui d'un autre bouffon. On lit en tête du n° du 18 mai cet avis laconique : « Par suite de circonstances dont il est inutile d'entretenir nos lecteurs, notre journal, qui s'est appelé d'abord *Triboulet*, puis *Triboulet-Diogène*, prend à partir d'aujourd'hui, et pour ne plus le quitter, le titre de

— **Rabelais.** In-4°.

A pour directeur-propriétaire, comme *Triboulet*, A. Sedixier, qui signe quelques articles. La rédaction s'est accrue d'A. Delvau et de Watripon, qui ont déjà bataillé dans le dernier *Triboulet*, de A. Rolland, de Ch. Bataille, de A. Scholl; on y rencontre aussi les noms de Monselet, de Murger, de Baudelaire.

Succomba, après 70 nos, sous les poursuites de la justice. Il avait annoncé en mourant la prochaine apparition de *la Comédie parisienne;* mais ce projet n'a point eu de suite.

Parmi les drôleries périodiques de l'année 1856, nommons encore :

La Balançoire pour tous, dont le titre promettait, mais qui est restée au-dessous du médiocre, et qui fut continuée par

Le sire de Franc-Boisy, qui ne valait guère mieux et mourut au bout de 2 nos.

Dans un autre ordre d'idées :

Les Flèches médicales, feuilletons du *Moniteur des hôpitaux*, dans lesquels le docteur Joulin sema beaucoup d'esprit.

1857

L'Ane Savant, tenant école pour tout le monde. 1er janvier, in-4°.

« En pensant sérieusement, chers lecteurs « et chères lectrices, que Jupiter a pris alter- « nativement la figure et l'esprit amoureux « d'un taureau et d'un cygne pour se faire ado- « rer de deux femmes, vous ne trouverez pas « étonnant que le directeur gérant ait pris la « figure et l'esprit contemplatif d'un âne pour « se faire apprécier du public. C'est Esculape « qui lui a inspiré cette pensée, parce que l'Ane « savant a aussi en médecine de très-grands « secrets à dévoiler...

« Samson détruisit trente mille Philistins « avec une simple mâchoire d'âne : le direc- « teur gérant trouvera certainement de quoi ali- « menter trente mille lecteurs dans l'immense « cervelle de l'Ane savant. »

Ce directeur-gérant était le docteur Cornet; le rédacteur en chef était Edmond About. Le but de l'*Ane savant* était de protéger le mérite et le talent méconnus ou injustement dédaignés, de « faciliter l'évolution de tous les talents privés d'essor. »

La même année vit se produire un *Ane rouge* critique à belles dents, qui promettait de n'avoir ni amitiés ni inimitiés, mais d'être méchant comme — un âne rouge. Mort-né. — Enfin nous vîmes encore en 1863 un *Ane*, journal des ébats artistiques et littéraires.

Asmodée, le *Diable boiteux* de 1823, par Eugène de Montglave et autres. 5 mai, in-4°.

Je ne cite cette feuille éphémère — elle n'eut qu'un n° — que pour le nom de son rédacteur en chef, un des vétérans du métier, et qui s'était acquis de nombreuses sympathies.

Repris le 5 juin sous le titre de

— **Le Diable boiteux de 1823.** In-4°.

L'Armée illustrée. 18 octobre 1857-1866..., in-4°.

Se proposait de réunir tous les documents intéressant spécialement les militaires, à tous les degrés de la hiérarchie : lois, décrets, nominations, etc. Histoire, littérature, etc.

L'Audience, bulletin des tribunaux. 2 août, pet. in-fol.

L'*Audience* n'était d'abord qu'une petite feuille judiciaire paraissant deux fois par semaine. Au commencement de mai 1859, elle se fusionna avec l'*Observateur*, qui remplaçait depuis le 18 mars la *Presse commerciale*, politique, financière, industrielle et maritime, et devint journal quotidien, politique et judiciaire. Elle n'eut que 89 n^{os}.

Béranger. 20 septembre, 21 n^{os} in-4°.

Rédacteur en chef, Eugène Vaudin, qui devait faire quelques années plus tard de la petite presse de 1859 et de 1860 la peinture un peu crue, mais si vive, dont nous avons parlé. Après 20 n^{os} M. Vaudin et ses collaborateurs se retirèrent du *Béranger*, qui changeait d'allures, et le propriétaire de cette feuille, un médecin accoucheur, en donna la rédaction en chef à M. Francis Lacombe. On lit en tête du n° 21 : « En prenant le titre de *Béranger*, nous avions voulu nous placer, dès notre début dans la carrière du journalisme, sous le patronage du poëte le plus populaire et le plus national. Aujourd'hui que nous avons conquis une place considérable parmi les organes de la publicité littéraire, nous croyons convenable d'abandonner une dénomination qui devait forcément rester éphémère, pour en prendre une autre qui résumera beaucoup mieux nos tendances et qui doit appartenir à toutes les situations et toutes les époques. A partir de dimanche prochain le *Béranger* s'appellera

— **Le Mouvement** littéraire, artistique et théâtral.

« Nous inaugurons cette nouvelle phase
« de notre existence avec une rédaction toute
« nouvelle, composée des écrivains qui se sont
« illustrés dans les diverses branches de la lit-
« térature. »

Ces écrivains étaient MM. F. Lacombe, A. Ponroy, Watripon, etc. Le *Mouvement* n'eut qu'une courte existence.

La Bourse de Paris, chronique de la semaine, par un huitième d'agent de change (de Mériclet). 15 mars, in-16.

Commencé le 22 février sous le titre de : *le Petit Chroniqueur de la Bourse*. — Avait non-seulement la prétention d'être l'écho du monde financier, mais voulait encore donner des nouvelles à la main, les anecdotes en circulation, les procès et les sinistres de la Bourse, enfin des renseignements utiles, sérieux et sincères, et en même temps un résumé de tous les événements, gais ou tristes, qui pouvaient intéresser le lecteur.

Dans le même genre : *le Messager de la Bourse*, par J. Prevet, journal de l'école de Proudhon, mais un des mieux faits et des plus honnêtes au milieu de toutes ces feuilles écloses à l'ombre d'une caisse quelconque.

Les Chroniqueurs parisiens. 1er février, in-4°.

Réunissait dans un seul cadre tous les *Courriers de Paris*, toutes les *Revues de Paris*, toutes les *Chroniques parisiennes*, qui se publiaient dans les divers journaux sous les signatures de E. Guinot, E. Texier, A. Achard ; J. Thomas ; A. Villemot, Méry, P. d'Ivoy, L. Gozlan, Roqueplan, etc., etc. — Devenu, au commencement d'octobre 1858, la *Chronique parisienne*, rédigée par Jules Lecomte, Louis Lurine, Aurélien Scholl, Léon Gozlan, etc., etc.

Un des recueils de ce genre qui eurent le plus de vogue, et on peut dire, le genre étant admis, à juste titre.

Les Contemporains, par Eugène de Mirecourt. 6 janvier, in-4°.

Les pamphlets biographiques de Mirecourt lui avaient attiré de nombreuses attaques de la part des journaux. Ce que voyant, il se résolut à se défendre par les mêmes armes ; il transforma donc ses petites brochures en une feuille périodique visant au même but. L'heure était venue pour lui, dit-il, de se défendre en allant chercher sur leur terrain même les ennemis discourtois qui le poursuivaient de leurs attaques. Il promettait l'histoire complète de l'époque, écrite jour par jour, avec vérité, discernement, conscience. Quant à la polemique, plus ses adversaires seraient violents et grossiers, plus il s'affermirait dans la résolution d'être calme, convenable et de bon goût. C'était promettre plus qu'il ne pouvait tenir ; le journal ne causa pas moins de scandale que les pamphlets, et ne fut pas en butte à moins de poursuites.

Les *Contemporains* devinrent, à la fin de 1857, *la Vérité pour tous*, et ensuite *la Vérite contemporaine*.

Correspondance particulière, envoyée tous les jeudis aux abonnés sous enveloppe affranchie, comme une lettre particulière. In-8°.

— **Le Carnet**, recueil de notes, d'anecdotes, de cancans, de nouvelles du monde et des lettres, envoyé aux abonnes tous les samedis sous enveloppe affranchie. 1858, in-8°.

Après 3 n^{os} devint *la Chronique galante*, qui s'envoyait de même.

La Cote, bulletin financier de la bourse et revue industrielle. In-8°.

Le Courrier de Paris. Rédact. en chef : de Montpayroux. 18 mars, pet. in-fol.

Le *Triboulet* raconte ainsi l'histoire fort courte de cette feuille. « Nous apprenons à l'instant que le premier numéro du *Courrier de Paris* ne sera pas suivi d'un second. Les rédacteurs, ayant su que le journal *la Vérite*, acheté par M. Prost, banquier, allait se transformer sous le titre de *Courrier de Paris*, ont,

par une déférence et une loyauté qui les honorent, averti M. Félix Mornand, directeur futur de cette feuille, que, devant un tel compétiteur, ils n'avaient plus qu'à renoncer à leur titre. Leur journal va se réorganiser et reparaître la semaine prochaine sous une autre étiquette. Le *Courrier* reparut en effet un mois après sous le titre de

— **Le Diable boiteux.** 2 n^os^ petit in-fol.

Courrier de Paris, ancien journal *la Vérité*. Redact en chef Félix Mornand. 11 avril, in-fol.

Le *Courrier de Paris* était la transformation de l'ancien journal *la Vérité*, vendu par l'abbé Migne à M. Prost, banquier. Nombreuses furent ses vicissitudes et ses variations. Il eut successivement pour rédacteurs en chef Félix Mornand, Cheron de Villiers, Hippol. Castille, et a compté parmi ses rédacteurs Émile de Girardin, Louis Blanc, Eugène Pelletan, Paul d'Ivoi. C'est le *Courrier de Paris* qui inaugura le règne de la chronique quotidienne et lui fit les honneurs des colonnes réservées d'ordinaire à la politique. Cette innovation, passablement téméraire, fut imitée bientôt par le *Messager de Paris* », qui renaissait des cendres de l'*Estaffette*, et par la *Patrie*, qui a perfectionné l'idée en se donnant le luxe de cinq ou six chroniqueurs, parmi lesquels s'est fait remarquer Paul d'Ivoi, que l'*Indépendance belge* et le *Figaro* se disputèrent ensuite, et qu'une mort prématurée a trop tôt ravi à une carrière pour laquelle il était éminemment doué.

Le Courrier français. journal littéraire, agricole, scientifique, religieux, judiciaire, etc., etc. 1857-1859, in-fol.

La Critique morale, journal mensuel, non politique. In-4°.

« Nous poursuivrons les corrupteurs de « l'esprit public, les abrutisseurs des peuples, « tous ceux enfin qui font métier et marchan- « dise de calomnies et de scandales. Nous fe- « rons en sorte, puisque la loi ne peut rien « contre cette armée du mal, que l'opinion « honnête s'y prononce énergiquement contre « la classe des corrupteurs... » Ainsi s'épanche pendant quatre à cinq cents lignes l'indignation juvénile de M. A. Sirven et compagnie.

Le Dimanche, revue de la semaine. Rédact. en chef : E. Solié et G. Gérard. 1er novembre, pet. in-fol.

Les Échos de Paris, par Louis Lavedan. 15 juillet, in-18.

Cette petite gazette, imitée du *Chroniqueur de la semaine*, faisait tout ce qu'elle pouvait pour en avoir l'esprit, mais elle y réussit mal; ce que voyant, M. Lavedan, un homme d'esprit, choisit un terrain plus solide. Voy. ci-dessous le *Globe*.

La France. In-fol.

Titre fallacieux d'une feuille d'annonces et de réclames, du reste assez excentrique, qui paraissait une fois par semaine, au prix de 5 centimes le n°.

Le Gaulois, petite gazette critique, satirique et anecdotique. 10 nov. 1857-novembre 1861, in-16 et in-fol.

Ce fut d'abord une petite gazette critique, satirique et anecdotique, in-16, qui agrandit successivement son format et devint un journal hebdomadaire, publiant dans chacun de ses n^os^ un portrait-charge et une biographie. — Supprimé par jugement pour avoir traité indûment de matières politiques. Ses principaux rédacteurs avaient été MM. Delvaille, sous le nom de *Dell'Bricht*, Louveau, sous celui de Varner, Raymond Signouret, Bataille, etc. Carjat en était le caricaturiste en chef.

Gazette des Inconnus. Rédact. en chef : F. de Saint-Lary. in-4°.

« Accourez donc, vous tous, romanciers, « savants et poëtes, vous qui ne rêvez qu'à « un brillant avenir, vous tous, en un mot, « dont la voix est sans écho dans la solitude « de la pensée ! suivez-nous ! Nous ne sommes « pas des maîtres, nous ne sommes que des « ouvriers occupés à élever des piédestaux; « voulez-vous y monter? »

En 1858 parut le prospectus d'une feuille du même genre, la *Plèbe littéraire*, journal de tout le monde, qui promettait d'insérer tous les ouvrages qui lui seraient adressés par des inconnus, si imparfaits qu'ils fussent, « dans la crainte d'étouffer un chef-d'œuvre à venir », mais à la condition, par les auteurs, de payer l'insertion à raison de 10 centimes la ligne.

Gazette du progrès, journal scientifique, littéraire, administratif.... 4 avril, pet. in-fol.

Par un ancien notaire, M. Gardey (de Clarac), qui avait fondé en 1853 un *Courrier du notariat*. M. Eugène Lataye passa par cette feuille, mais la quitta bientôt à la suite de petites saletés vomies par M. Gardey sur Alfred de Musset.

Vers le même temps : *le Progrès*, journal des inventeurs.

Le Globe, journal universel des faits. Rédact. en chef Louis Lavedan. 29 novembre, in-fol.

« Nous venons, résumant les faits qui se produisent, présenter à nos lecteurs un tableau aussi complet que possible du mouvement de la semaine »

Les Hommes et les bêtes, par des litterateurs de tous les temps. In-4°.

Avec une vignette représentant un œil au milieu d'un triangle lumineux, et cette épi-

graphe : « Chaque siècle, par ses découvertes, perfectionna les différents arts, excepté le plus utile de tous, celui d'être heureux. » — Simple compilation.

Journal administratif. 10 décembre, in-4°.

Travaux publics, voirie, communes, pensions, mines, cours d'eau, etc.

Journal des nouvelles et faits divers. 4 juin, in-4°.

Journal du plaisir. 12 nos in-fol., fig.

Le Journal-monstre. bulletin et courrier des familles. In-4°, vign.

Directeur : Léo Lespès, le futur Timothée Trimm du *Petit Journal.* — Promettait de donner 9,984 colonnes de texte petit in-folio par an pour la bagatelle de 5 francs. — Publiait tous les mois, sous le titre de *Chronique monstre*, un résumé, tiré sur papier rouge, de tous les faits intéressants survenus dans le courant du mois.

Lutèce, journal quotidien, littéraire et artistique, sous la direction de M. d'Arsten Saint-Salvi. 4 nos in-4°.

Rédigé par Tony Revillon et Hippolyte Maxance (Renard). — Tiré, lisait-on en tête, à 10,000 exemplaires.

Le Monde catholique, journal spécial des enfants de Marie. Gr. in-4°.

Le Monde illustré, journal hebdomadaire. 18 avril, in-fol.

Fondé en concurrence à l'*Illustration* par Jules Lecomte, l'ancien chroniqueur de l'*Indépendance belge*, lequel y rédigea jusqu'à sa mort (1864), sous le nom d'André, des courriers de Paris qui étaient très-lus.

Le Monde religieux illustré. 26 septembre, in-4°.

Le Moniteur de la colonisation, journal de l'Algérie, organe des intérêts commerciaux dans les deux mondes. 16 décembre 1857-1862, in-fol.

Réunion des journaux la *Colonisation*, publiée à Alger, et les *Archives algériennes* et le *Centre africain*, publiés à Paris.

Le Moniteur de la finance et le *Moniteur du commerce* réunis, journal du capitaliste, du banquier et du négociateur. In-fol.

Le *Moniteur du commerce* s'arrête au n° 45; le n° 46, 19 avril, porte le titre de *Moniteur de la finance.*

Le Nain jaune. journal de la littérature et des arts. 13 décembre, in-fol.

Par M. Adolphe Jalabert, propriétaire du journal *le Théâtre*, et destiné à remplacer cette dernière feuille.

Nouvelles à la main. par A. Vitu et E. Solié. 29 mars, 6 nos in-4°.

Mort, comme on le voit, dans ses langes, malgré l'esprit qu'y sema M. Solié, un véritable journaliste, celui-là.

Le Philosophe, par J. Le Sire et Th. Hérouard. In-4°.

« En créant le *Philosophe*, nous ne nous « sommes pas dissimulé les difficultés nom« breuses qui...

« Nous nous sommes indignés contre ces « trafiquants de la pensée qui vendent leur « plume et corrompent les masses avec des « doctrines subversives et démoralisatrices.

« Nous nous sommes demandé si, en pré« sence d'un pareil état de choses, l'écrivain « honnête pouvait rester les bras croisés, s'il « pouvait voir faire d'un sacerdoce un *métier*, « et notre résolution a été bientôt prise.

« Nous fondons le *Philosophe :* il moralisera, « moralisera sans cesse, moralisera toujours. » Quel aplomb !

Revue du monde païen, ouverte à l'étude du paganisme ou des cosmogonies..., par une société de catholiques, sous la direction de M. H. d'Anselme. *Avignon* et *Paris*, in-8°.

Revue espagnole et portugaise. Direct. : G. Hugelmaan. 20 févr., in-8°.

Recueil exclusivement religieux, historique, littéraire, scientifique, artistique, financier, industriel et commercial, se proposant de redresser l'injustice des jugements portés sur la péninsule. — Est devenu la *Revue des races latines.*

Il parut la même année une *Revue francoslave*, recueil international, composé d'articles traduits des revues russes, polonaises, bohêmes, serbes..., et d'articles originaux.

Revue moderne. Ch. Sauvestre, directeur. 10 juillet, in-8°.

Revue philosophique, quelque peu phalanstérienne. Compta parmi ses rédacteurs Toussenel et le docteur Yvan, et publia quelques travaux remarquables; sa durée néanmoins a été courte.

La Semaine politique. Direct. gérant : Amédée de Césena. 5 juillet, in-fol.

Édition spéciale du dimanche de la *Semaine financière.* Est devenue le 9 mai 1858 :

—Courrier du dimanche, journal politique, littéraire et financier. In-fol.

Le 1[er] août la rédaction en chef passa aux mains de M. A Leymarie, qui lui imprima un caractère tout différent de celui de la *Semaine*. Il eut ensuite pour rédacteur en chef M. Grégory Ganesco, dont l'expulsion momentanée, pour un article inconsidéré, causa une émotion presque européenne.

Citons encore parmi les curiosités de la presse de 1859 : *Ba-ta-clan*, moniteur chinois pour les pékins; *Guignol*, *Méphistophélès, Roger-Bontemps*, le *Perroquet*, etc.

1858

Le Bon Diable. Littérature, chronique, théâtre, nouvelles et anecdotes... In-4°.

Le Café, journal littéraire, artistique et commercial. Rédact. en chef : Ch. Woinez. Pet. in-fol.

« Le salon se meurt, vont répétant de tous « côtés et sur tous les tons les pleureurs du « passé.
« Le salon est mort, répondons-nous à ces « attardés de la civilisation... Le salon, comme « toutes les choses de ce monde, a eu ses jours « de gloire et son utilité. Mais pourquoi eût-il « échappé seul à la règle commune? Quand tout « se transformait, quand la vie extérieure, la « vie expansive, la vie publique, en un mot, « gagnait peu à peu le terrain que perdait la « vie retirée, étroite, absorbante, de la famille, « pouvait-il seul résister à ce souffle de des- « truction et de rajeunissement qui passe éter- « nellement sur le monde? Non, le courant « devait l'entraîner comme le reste, et le forcer « à abdiquer en faveur de son héritier le plus « direct, le café.
« Le salon, c'était le privilége; le café, c'est « l'égalité.
« Dernier refuge de cet esprit particulier qui « est la gloire la plus vraie et la plus durable « de notre patrie, asile brillant, joyeux, animé, « de l'ancienne conversation française, le café « manquait d'un organe : nous le créons dans « l'espoir d'être compris et soutenu par tous « ceux à qui notre renommée nationale est « chère et pour qui la Bourse ne tient pas tout « à fait lieu de poésie, d'art, de peinture. »

Un autre, en fondant, au commencement de la même année, les *Salons de Paris*, s'écriait, de son côté, dans son programme : « Chaque branche du génie national et chaque institution a son organe... les salons seuls n'en ont pas. »

Il s'est publié à Milan, au milieu du dix-huitième siècle, sous ce titre de *le Café*, une feuille littéraire rédigée avec beaucoup de talent par le marquis de Beccaria et autres.

Peu de temps auparavant avait paru *le Billard*, fondé par un des maîtres dans cet art, Berger, et rédigé par le même Woinez et Victor Cochinat.

Le Corsaire, journal littéraire quotidien. Direct., Viennot, gérant de l'ancien *Corsaire;* rédact. en chef, Achille Denis. 32[e] année, in-4°.

Cette tentative de galvanisation d'une feuille morte de consomption n'eut pas de succès.

— **Le Pirate**, journal des luttes artistiques et littéraires. In-4°, fig.

La Critique, journal universel. Pet. in-fol.

L'Écho universel, journal de tous les journaux, paraissant le dimanche. 7 novembre 1858-1859, gr. in-fol.

Journal des départements et des colonies. 1858-1859, in-fol.

Le Journal inutile. N° 3, 27 mars, in-fol.

> J'annonce un écrit périodique, et, croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme *Journal inutile.*
> (*Mariage de Figaro.*)

Les 2 premiers n[os] avaient paru sous le titre de *le Nouveau Monde*, journal artistique, littéraire et scientifique. — Pâle imitation du *Gaulois;* publia quelques biographies avec *charges*.

Le Messager de Paris. Rédact. en chef : Achille Jubinal, puis Hippolyte Castille. 31 mai 1858-21 septembre 1860, in-fol.

Suite déguisée de l'*Estafette*, qui avait été supprimée

La Monétisation universelle, journal du progrès industriel, commercial et agricole. Pet. in-fol.

Créée pour « éclairer le public sur la partie commerciale et morale de la compagnie française la *Monétisation universelle*, qui avait pour but de multiplier le travail, d'empêcher l'encombrement des produits, d'éteindre le chômage, et voulait mettre le commerce et l'industrie à l'abri des crises financières au moyen de signes monétaires propres à la marchandise. La compagnie garantissait la monnaie spéciale de ses adhérents, et, à défaut, la remboursait en monnaie générale.

Le Panthéon des ouvriers, journal illustré des travailleurs. In-4°.

« Un journal spécial, utile, intéressant et « curieux, le fait est certain, manquait à notre « époque : c'est celui qui doit rendre compte « des mille et un faits de la classe ou- « vrière.
« L'industrie et l'industriel chez nous n'ont

« pas d'organe (!!) : nous allons combler cette « lacune.

« Les matières qui seront traitées dans notre « journal sont innombrables; le passé, et le « présent, qui semble pousser l'avenir devant « lui, nous offrent, une abondante moisson. »

Ouvrait dans ses colonnes un gymnase intellectuel; des questions seraient posées, auxquelles les ouvriers seuls auraient le droit de répondre, et le travail le plus méritant serait imprimé dans le journal, et le nom de l'auteur proclamé, accompagné de son portrait, à moins qu'il ne s'y opposât. — Est devenu, le 16 juillet 1859 :

— **La Nation**, glorification du travail, gymnase industriel.

Paris-Caricature. Littérature, chroniques, actualités, nouvelles..... 4e année, pet. in-fol.

S'appelait auparavant *la Chronique rose*, et plus anciennement encore *la Pénélope*.

Paris chanté, journal artistique, littéraire, poétique, et de chansons commerciales. In-4°.

Voici un échantillon du genre de cette feuille, sur l'air de *Vieux habits, vieux galons :*

Au milieu de la capitale
A deux pas de la cathédrale,
Quelle est cette fière maison
Où naît la mode et le bon ton ?
Ah ! c'est la Belle Jardinière,
Par-dessus toutes la première,
Et dont on vante en tout pays
Les incroyables prix.

Dans cette maison colossale,
Presque aussi grande qu'une halle,
Les amateurs de bon marché
Trouveront sans avoir cherché.
Le directeur est donc le diable,
Car c'est une chose incroyable
Qu'on puisse au centre de Paris
Vendre à si bas prix.
Etc. Etc.

Il n'est pas jusqu'au fameux Charles Albert qui n'ait sa réclame *chansonnée*, un vrai tour de force.

Le n° 2 contient une comédie inédite, en un acte et en vers, de Gérard de Nerval.

La Petite Presse, par J. F. Vaudin, Alph. Duchesne, Em. Mathieu et J. Mahias. 5 nos in-fol.

La folle du logis est une enchanteresse.
Sur l'aile de l'espoir l'étude nous soutient,
Nous sommes la *Petite Presse*,
Mais le monde nous appartient.
A nous donc, ô jeunesse! à nous fine ironie!
A nous la gaîté saine et le mot dont on rit;
A nous le respect du génie
Et les franchises de l'esprit.

Le Réveil. Rédact. en chef : Granier de Cassagnac. 2 janvier, in-4°.

Les autres rédacteurs de cette feuille, fondée, je crois, par les frères Escudier, et qui fit un certain bruit par ses prétentions, étaient Barbey d'Aurevilly, T. Sylvestre, marquis de Lauzières, Vivier, Amédée Pommier, etc.

Revue américaine et orientale. Octobre, in-8°.

Voyez ci-dessous, année 1859, *le Réveil de l'Orient*.

Revue de l'Empire, journal historique, littéraire, religieux... In-8°.

Revue de la presse. Rédact. en chef: Ch. Rougeot. In-fol.

Journal hebdomadaire de propagande religieuse. A pris le format gr. in-8° depuis le 1er janvier 1862.

Revue de la semaine. Rédact. en chef : Jules de Lamarque. 18 septembre, in-4°.

2 parties : 1° chronique; 2° romans et nouvelles.

Revue germanique. 31 janvier, in-8°.

Directeurs-fondateurs : MM. Ch. Dolfus et A. Nefftzer. Collaborateurs : MM. Renan, Littré, Mérimée, Taine, Philarète Chasles, Maury, Laboulaye, etc. Cette revue, dont l'éloge n'est plus à faire, a pris rapidement une place élevée dans la science et la littérature. Voulant se généraliser davantage, elle ajouta d'abord à sa qualité de *germanique* celle de *française*, et changea finalement son titre, au mois de mars 1865, en celui de

Revue moderne. In-8°.

Ce changement était accompagné des explications suivantes :

« Ce n'est pas une nouvelle Revue que nous « fondons sous le titre de *Revue moderne*. Ce « titre nous a paru répondre mieux à l'esprit « et au cadre élargi de notre publication : c'est « pour cela que nous l'adoptons.

« L'Allemagne n'en souffrira pas, ni la « France.

« C'est le désir de favoriser l'alliance — non « la confusion — de l'esprit allemand et de l'esprit « français qui nous avait inspiré, il y a sept ans, « l'idée de fonder une *Revue germanique*. Ce « désir nous inspire encore aujourd'hui. Mais « depuis lors une série de modifications jugées « opportunes nous ont fait introduire dans « notre plan les lettres et la science françaises, « ainsi que la politique, sans laquelle nulle re- « vue ne peut répondre à des préoccupations « chaque jour plus impérieuses.

« Tout en continuant à nous vouer plus spé- « cialement au mouvement des idées en France « et en Allemagne, nous donnerons une place « plus grande que par le passé aux autres « peuples qui travaillent également au déve- « loppement de la civilisation contemporaine, « à l'Angleterre, à l'Italie, à l'Amérique.

« Il s'agit, pour la *Revue moderne*, de « servir une cause qui est celle du siècle : l'as« sociation des peuples dans la poursuite com« mune de la science, de l'art, de la justice et « de la liberté. Cette association s'opère à tra« vers tous nos déchirements et toutes nos « luttes; avant de se réaliser dans les faits et « dans les institutions, elle s'élabore par l'élite « des esprits de tous les pays, par le contact « et l'échange des travaux, des aspirations et « des découvertes.

« C'est la cité de l'avenir qui se prépare, « dans laquelle les nations, grâce à la diversité « de leurs aptitudes et à l'unité de leur but, ne « seront plus que les organes de l'espèce hu« maine.

« Pour nous seconder dans l'œuvre que nous « poursuivons ici comme ailleurs, nous comp« tons sur la sympathie de tous les hommes « qui cherchent une commune patrie où se « puissent rencontrer, en dépit des frontières « physiques et des frontières morales, dans une « sorte de fraternité intellectuelle, tous ceux « qu'unit l'amour de l'humanité. »

Revue spiritualiste, journal consacré à la démonstration du dogme de l'immortalité de l'âme par l'examen raisonné des divers genres de manifestations médianimiques... Par une société de spiritualistes et de *médiums*. In-8°.

— **Revue spirite**, journal d'études physiologiques, contenant le récit des manifestations matérielles ou intelligentes des esprits, apparitions, évocations, etc., ainsi que les nouvelles relatives au spiritisme. In-8°.

— **Revue contemporaine des sciences occultes** et naturelles.... cartomancie, nécromancie, chiromancie, et autres sciences mystérieuses dévoilées par la pratique du magnétisme. 1859, in-8°.

Les Salons de Paris, revue anecdotique du grand monde. In-fol. et in-4°.

La Semaine des familles, revue universelle, sous la direction de M. Alfred Nettement. 1er oct. 1858-1866..., in-8°.

L'Univers illustré. 15 mai 1858-1866... In-fol.

Fondé par la maison Michel Lévy en concurrence au *Monde illustré*, publié par la Librairie nouvelle, librairie qu'elle a depuis achetée.

Traite les sujets les plus variés en les accompagnant de gravures; retrace avec la plume et le crayon les plus grands événements de la presse contemporaine, les solennités publiques, les cérémonies religieuses, les faits de guerre, etc. Chaque n° renferme une chronique d'Albérie Second, sous le nom de Gérôme.

1859

L'Assistance. Annales des associations de prévoyance et des institutions de bienfaisance. 5 novembre, in-4°.

Le Bourgeois de Paris, journal de critique, publié par un ancien négociant retiré des affaires (Fr. Talon). 4 nos pet. in-fol.

Le Causeur, brochure hebdomadaire non politique, par L. Jourdan. 6 mars, in-8°.

« Nous voulons causer avec nos lecteurs « et nos lectrices de tout ce dont on ne cause « plus assez dans le monde... Nous nous atta« cherons à tenir nos lecteurs au courant des « événements qui se produisent dans le monde « intellectuel, dans les lettres, au théâtre. »

Il y eut encore la même année : *La Causerie*, journal des cafés et des spectacles, qui avait pour rédacteur en chef M. Victor Cochinat, et où l'on causait moins que l'on ne chantait, tant en prose qu'en vers; — et *La fine Causerie*, revue de l'esprit des idées modernes, ainsi nommée par anti-phrase probablement.

Le Croisé. Rédact. en chef : Ernest Hello. 6 août, gr. in-4°.

Dieu le veut.

L'apparition de ce nouvel organe de la cause catholique est saluée par M. Veuillot, dans l'*Univers* du 21 novembre, comme celle d'une œuvre pleine de jeunesse, d'ardeur et de sincérité, appelée à rendre de grands services dans le combat de la vérité contre l'erreur. — Devenu le 6 avril 1861 :

Revue du monde catholique. Théologie, philosophie, histoire. In-8°.

L'Écho du monde catholique, journal spécial des nouvelles religieuses et du culte de la très-sainte Vierge. 12 novembre, gr. in-8°.

L'Espérance. Octobre, in-fol.

Patrie et liberté.

Journal international quotidien, imprimé à Genève, avec des rédacteurs à Paris, comme le *Nord* et l'*Indépendance*. Principaux rédacteurs : à Paris, Antoine Watripon, Fauvety, Pierre Vinçard, Pierre Leroux, etc.; à Genève, les frères d'Adam Mickiewitz, l'ex-rédacteur en chef de la *Tribune des peuples* de 1849. L'*Espérance* suit la même ligne que cette dernière feuille; elle réclame l'affranchissement de la Pologne, de l'Italie, de la Hongrie, de l'Irlande, en un mot de tous les peuples qui souffrent de l'oppression étrangère.

L'Europe, journal politique quotidien. *Génève*, 2 août 1859, in-fol.

Fondé par l'abbé Déléon, avec la collaboration de Henri Monnier, ancien secrétaire général de Caussidière, de Leymarie, de mesdames la princesse de Solms et Clémence Robert, etc. — Lors de l'annexion de la Savoie à la France, l'*Europe* se transporta à Turin, et continua à s'y publier, mais sous le titre de

— **Les Nationalités**, messager des intérêts nouveaux, quotidien, politique et littéraire. *Turin*, 25 janv. 1860, in-fol.

On dit que M. de Cavour fut à la fois le Mécène et l'inspirateur de cette feuille, dont la rédaction était confiée à un comité français à Paris et à un comité italien à Turin, et qui avait pour but d'accroître les bons rapports entre les deux pays et de faire triompher la cause démocratique.

La France coloniale et maritime, journal hebdomadaire, politique.... 3 mars, pet. in-fol.

La Gazette de Paris, journal quotidien. Rédact. en chef : Bourdin. 30 novembre, in-fol.

Gazette des campagnes. Rédact. en chef : Louis Hervé. 7 mai, gr. in-8°.

Non politique ; s'occupe surtout d'agriculture et de commerce.

Gazette du Nord, revue internationale. Direct.-rédact. en chef : Gabriel de Rumine. 8 oct. 1859, in-fol.

Destinée, dans la pensée de son auteur, à servir les vrais intérêts de la Russie, en y faisant mieux connaître la France, et en reliant les deux pays d'une façon plus directe et plus intime.

Le Globe illustré, journal hebdomadaire. In-fol.

L'Italie, gazette anecdotique de la guerre, illustrée, publ. par Tony Révillon. 5 mai, pet. in-fol.

— **Bulletin de la guerre**, publié sous la direction de M. Amédée de Céséna. 11 mai-11 juillet, 62 n^os^ in-4°

Continué par le *Bulletin du jour*.

— **Bulletin de l'armée**, journal illustré à 10 centimes. Direct. : Léon Beauvallet. 14 mai, in 4°.

Réuni au *Bulletin de la marine*, par le même.

— **Journal de la guerre**, revue rétrospective de nos guerres et de nos conquêtes, romans et biographies. 23 mai, in-4°, fig.

J'ai encore rencontré l'indication d'un *Journal de la guerre*, bulletin de l'armée, qui aurait eu 20 n^os^ in-4°. Est-ce le même ?

— **La Chronique de la guerre d'Italie**, journal des armées franco-sardes, bulletin officiel, courrier de la guerre, récits du camp. 25 mai, in-4°.

— **Le Courrier de l'armée**, bulletin de la guerre et de la marine. 26 mai-12 juin, in-fol.

— **Le Zouave**, récits et correspondances militaires, anecdotes des camps. Rédact. en chef : Jules Moineaux. 29 mai, in-4°.

« La physiologie du zouave est résumée « ainsi par le maréchal Bugeaud : jambes de « cerf, ventre de fourmi et cœur de lion.

« L'origine du zouave, on la connaît ; quelques mots seulement sur son humeur et son « tempérament. Le zouave est généralement « enfant de Paris, c'est-à-dire gouailleur, in- « trépide devant le danger, fort à la savate « autant qu'au sabre, et se servant de l'une à « défaut de l'autre s'il se trouve en face d'un « ennemi. Il imite les cris de divers animaux, « notamment celui de l'araignée amoureuse ; « compose des chansons à ses heures de loi- « sir ; possède un style épistolaire où les té- « mérités de l'orthographe s'allient aux méta- « phores les plus pittoresques et les plus ima- « gées. Il a des surnoms, tels que Fourbi, « Chacal, Bélarpion et Pousse-Canette. Géné- « ralement fabricateur d'estropiés. Souple et « agile comme une panthère, il a mérité à « l'Alma la qualification de passe-partout. « Comme tempérament, il est imperméa- « ble et incombustible, ce qui lui permet de « vivre dans tous les climats. Enfin il mange « de tout, et pour le quart d'heure désire « manger de l'Autrichien aux petits oignons. »

Il y eut encore un *Petit Zou-Zou illustré*, journal hebdomadaire, comique et littéraire, drôlatique et pour rire ; biographies et romans, fastes militaires et anecdotes.

— **Le Courrier de la guerre.** 1er juin, gr. in-4o.

Au n° 66 : *le Courrier*, journal des nouvelles. Publiait les nouvelles officielles de la guerre avant les journaux du soir. — Au n° 49, *le Courrier*, tout court.

— **La Guerre d'Italie**, récit hebdomadaire, illustré. 4 juin, in-4°.

Publication du *Journal pour tous*. — « Nous avons voulu donner à nos soldats une marque de notre ardente sympathie en créant un recueil spécialement consacré à reproduire

leurs glorieux faits d'armes. — Nous plaçons notre mémorial de la guerre d'Italie sous le patronage de notre héroïque armée et de nos braves alliés. »

Et ils sonnaient tous la même fanfare.

— **Écho de l'armée.** 16 juin, in-fol.

— **La Trompette de la Victoire,** bulletin quotidien. 19 juin, in-4°.

« *Aux lecteurs.* — Ce journal, qui fait « de grands sacrifices pour maintenir dans « les conditions de la plus stricte moralité la « presse temporaire dont il fait partie, en s'im- « posant un contrôle sévère sur les vendeurs « chargés de le distribuer, s'abstient, à son « propre préjudice, de paraître sans donner les « dernières nouvelles ! ! ! »

— **L'Estafette de la guerre,** 2 juillet, in-fol.

Est devenu, le 20 juillet, *le Petit Courrier français.* In-fol.

— **La Victoire,** journal des conquêtes de la guerre et de la paix. Rédact. : le docteur Grandménil, ancien gérant de la *Réforme.* 10 juillet, in-4°.

Journal de Paris, administratif, industriel et littéraire. Rédact. en chef : Henri Vié. 1er octobre, in-fol., puis gr. in-4°.

Journal des curés des villes et des villages, écho de tous les journaux, revues, publications catholiques de France et de l'étranger. 13 février, in-fol.

Le Mémorial diplomatique, journal international, politique, littéraire, financier. Rédact. en chef : Cucheval Clarigny. 2 janvier 1859-1866, in-4°.

Les Nouvelles de Paris, journal hebdomadaire. Directeur : Lemercier de Neuville. Décembre, in-fol.

Réuni au *Diogène* après 13 nos.

Nouvelles du jour, recueil hebdomadaire illustre. 17 septembre, in-4°.

Annexe du *Journal pour tous.*

Le Nouvelliste, journal des faits. 16 juin, in-4°.

L'Opinion nationale, journal politique quotidien. Rédact. en chef : Ad. Guéroult. 1er septembre 1859-1866..., in-fol.

Parut au prix restreint de 40 et de 48 fr. C'était un semblant de retour à la révolution économique de 1836. Quand cette petite ruse eut produit son effet, elle releva ses prix au niveau de ceux des autres journaux. Elle eût pu, du reste, se dispenser d'y recourir. L'*Opinion nationale*, comme le dit son bibliographe, est un journal bien fait. On y sent la vie, le nerf et le mouvement. La science de l'actualité, la recherche des primeurs, l'initiative et une certaine allure belliqueuse, firent bientôt remarquer la nouvelle feuille et assurèrent son succès. Au point de vue de la ligne politique, voici comment s'en expliquait son fondateur dans une polémique récente : « J'ai voulu fonder un organe qui fût moins un journal d'opposition qu'un journal d'avant-garde ; qui, sans agiter des questions interdites et sans perdre son temps à des coups d'épingle inoffensifs et à des insinuations inintelligibles, formulât nettement, directement, sans parti pris et sans arrière pensée, les solutions actuellement possibles, et cherchât à attirer le gouvernement dans ses voies... »

Le Pain quotidien, journal exclusivement religieux. In-4°.

Paris-Journal. 16 avril-septembre, gr. in-4°.

A partir du 3 août : *Paris-Journal illustré.* — Paraissait trois fois par semaine, et publiait dans chaque numéro le portrait d'une célébrité contemporaine et une gravure d'actualité. Ses dessins de la campagne d'Italie sont très-expressifs et très-réussis.

Le Réveil de l'Orient, organe de l'émancipation des races asiatiques et africaines. Bulletin de l'Orient, de l'Afrique, des colonies.... 12 décembre, in-4°.

Devait paraître toutes les fois que la malle apporterait des nouvelles importantes. — Je trouve dans le Journal de la librairie une

— **Chronique orientale et américaine** et *Réveil de l'Orient* réunis. Rédact. en chef : Léon de Rosny. 1861, in-8°.

Publication faisant partie intégrante de la *Revue orientale et américaine*, ci-dessus, p. 536.

Revue européenne, recueil littéraire, scientifique et politique. Directeur : M. Aug. Lacaussade. 1er février 1859-1er décembre 1861, 69 nos in-8°.

Dédoublement de la *Revue contemporaine*, dont s'était retiré le souffle gouvernemental. Annonçait dans son programme qu'elle chercherait son originalité à égale distance des sentiers frayés et des innovations bruyantes, qu'elle repousserait les systèmes préconçus et qu'elle accueillerait les hardiesses heureuses,

tout en maintenant la tradition et la règle. On sait si elle a tenu les promesses de son programme. La *Revue Européenne* était une publication gouvernementale, subventionnée, mais la pensée du gouvernement s'y réflétait sous des couleurs choisies et s'y traduisait en articles mûris dans l'étude.

Sortie, nous l'avons dit, du sein de la *Revue contemporaine*, avec des intentions manifestement homicides, elle fut réduite à y rentrer après trois années d'une existence souffreteuse.

Revue indépendante. politique... *Londres*, 1859-1860, in-8°.

Revue internationale. *Genève-Paris.* Philosophie, histoire, politique... Courrier des deux mondes. Direct.-rédacteur en chef : Carlos Derode. *Genève*, 1er août, in-8°.

La Silhouette. Rédact. : Jules Noriac, Aurélien Scholl, Charles de Courcy. 11 décembre, 8 nos in-4°.

L'Union chrétienne. 6 nov. 1859-1862..., in-4°.

La Vie moderne. journal-revue hebdomadaire des hommes et des choses du jour. 16 novembre, in-4°.

Oui, le temps a doublé son cours,
L'humanité se précipite.
Tous les chemins deviennent courts.
L'Océan n'a plus de limites!

La vie était longue autrefois;
Sur la pente elle est entraînée;
Nous vivons plus en un seul mois
Que nos aïeux dans une année!..

Rappelons que l'année 1859 vit naître simultanément deux *Figaro-revue*, l'un lancé par Gustave Naquet pour faire pièce à Villemessant, et qui après quatre numéros devint le *Rasoir de Figaro*; l'autre improvisé par le rédacteur du *Figaro* pour couper court aux incursions de Naquet sur sa propriété. Elle éclaira aussi, à quelques jours de distance, la naissance et la mort d'un *Jehan Frollo*.

1860

L'Avenir commercial. journal de la liberté du commerce, de l'industrie et du crédit, par T.-N. Bernard, Victor Borie, etc.

Le Centenaire. revue de la longévité. Médecine usuelle, consultations et traitement gratuits, littérature, morale, hygiène des familles. In-4°.

Voici une feuille *sui generis*, qui sort de l'ornière, et qui à ce titre mérite bien que nous nous y arrêtions quelques instants. Elle avait pour rédacteurs Maurice Cristal, P. Flourens, Adèle Esquiros, Ch. Monselet, etc. Écoutons son programme :

« Avec nos mœurs, nos passions, nos mi- « sères, l'homme ne meurt pas, il se tue, — « a dit M. Flourens.

« Il est donc indiscutable que sans le se- « cours de la science, sans l'hygiène, qui dans « l'avenir doit remplacer la science, l'homme « atteindrait à peine la moitié d'un siècle. Or, « si la science a fait beaucoup, elle peut faire « plus encore. Aussi est-il des praticiens qui « viennent, ayant foi et conviction, assurer « qu'avec un guide sérieux et sage, une hygiène « rendue facile par sa continuité, une alimen- « tation calculée et raisonnée d'après l'indi- « vidu, on peut prolonger la vie humaine. — « La publication que nous faisons est tout uni- « ment l'organe de cette idée.

« Le *Centenaire* est l'ami, le conseiller de « l'homme en âge viril. Il ranime le physique, « relève et soutient le moral du vieillard; et, « ses prescriptions écoutées et observées, il « recule chez ses croyants la limite de l'exis- « tence. Chaque semaine il vient s'asseoir à « votre foyer; et là, si vous êtes malade ima- « ginaire, loin de vous contredire, il vous gué « rit par quelques paroles de bon sens; si vous « êtes valide, il vous fortifie dans la bonne « santé.

« Faire vivre *bien* et *longtemps*, voilà notre « devise. — La publication du *Centenaire* « n'est donc pas une spéculation, mais une « œuvre bonne, appelée à de grands services et « à d'excellents résultats.

« Ce journal offre un IMMENSE AVANTAGE.

« Sans augmentation de prix, sans le moin- « dre déplacement, l'abonné le plus éloigné « a un cabinet de consultation à Paris. Car, et « ceci arrive trop souvent, se trouvant loin du « médecin ou n'osant se confier à un docteur « de village, on néglige *irréparablement* d'ar- « rêter les premiers symptômes d'un mal. Eh « bien, en écrivant au *Centenaire*, à *son* « journal, à l'organe qui a déjà toute votre « confiance, on reçoit, *courrier par courrier*, « une ordonnance très-explicite signée d'une « notabilité médicale. La plus grande discré- « tion est observée par le comité de consulta- « tion. Chaque correspondant a sur le livre, « et se rapportant à son nom, un numéro d'or- « dre, dont le docteur consultant connait seul « la clef.

« Le *Centenaire*, conseiller intime, n'a pas « la prétention de faire de la science qui ne « s'adresserait qu'aux hommes spéciaux. Il « veut être compris de tous ses lecteurs, et « non-seulement les instruire et les guérir, « mais aussi les distraire. C'est dire qu'il a une « place réservée à la saine littérature, signée « par les noms les plus aimés du public. — « Ajoutons encore que, grâce à l'esprit de sa « rédaction et à l'honorabilité de ses rédac- « teurs, choisis parmi les sommités scientifi- « ques, le *Centenaire* peut passer sous les « yeux de tout le monde. »

M. Maurice Cristal recommande les bains d'air et de lumière quand arrive le joli mois de mai. M. Flourens propose comme modèle

de vie sobre et même de vie longue un Italien, l'ultra centenaire Louis Cornaro, qui dès l'an 1500 apostrophait ainsi sa patrie : « O malheureuse Italie ! ne t'aperçois-tu pas que la gourmandise t'enlève chaque année plus d'habitants que la peste, la guerre et la famine ne pourraient en détruire ? » Madame Adèle Esquiros débite dans le *Centenaire* des maximes médico-philosophiques dont l'éloquence réaliste ne laisse pas que d'étonner dans la bouche d'une femme. « Prenez garde au poisson ! écrit-elle entre autres préceptes : cet animal électrique excite certaines facultés ; les mangeurs de poisson procréent beaucoup d'enfants. L'absinthe et le nénuphar sont les antithèses du poisson. »

Quant à Monselet, il adresse à une belle dame, par la voie du *Centenaire*, des *Lettres sur la gastronomie*, qui sont un modèle de grâce enjouée.

La Chronique universelle illustrée, par Louis Veuillot, de Pontmartin, etc. 10 août, in-4°.

Le prospectus de cette feuille porte sur la petite presse de l'époque un jugement que je crois devoir en quelque sorte m'approprier, parce qu'il résume parfaitement le tableau que j'ai entrepris d'en tracer.

« En dehors de toute préoccupation louan- « geuse ou chagrine, on convient générale- « ment que le monde moderne a pris un déve- « loppement gigantesque, qu'un mouvement « immense s'y manifeste, prêt à aboutir au « bien ou au mal, suivant qu'il sera bien ou « mal dirigé. Peut-on dire que les nombreux « journaux *illustrés* répandus aujourd'hui « dans toutes les classes répondent à ce mou- « vement, sachent le résumer et le régler, « soient assez largement conçus, assez fine- « ment exécutés, pour que le lecteur y ap- « prenne ce qu'il ignore, y retrouve ce qu'il « sait, en fasse, pour ainsi dire, l'*album*, le « manuel ou le programme des découvertes, « des aventures, des arts, des curiosités, des « œuvres, des événements contemporains ? « Nous ne le croyons pas ; ces publications in- « correctes portent la trace des deux fléaux de « notre temps : la spéculation et l'improvisa- « tion. Ébauches artistiques d'une exécution « médiocre, essais littéraires sans plan, sans « principes et sans méthode, voilà ce que l'on « y rencontre. Aucun sujet n'est vu de haut : « tout est pris par un angle étroit, par le petit « côté ; sous prétexte d'amuser un public fri- « vole, de refléter en courant l'anecdote ou le « commérage d'hier, on néglige tout ce que « des publications pareilles devraient offrir de « sérieux et d'elevé ; on oublie que, pénétrant « partout, passant dans toutes les mains, ad- « mises sur la table de famille, elles font pres- « que partie de l'éducation publique, que leur « tâche est de parler à l'esprit et au cœur, de « hausser le niveau des intelligences, de faire « circuler, sous une forme attrayante, variée, « populaire, ce sentiment moral qui est au « monde extérieur ce que l'âme est au corps, « et sans lequel toutes les merveilles de l'in- « dustrie, de l'imagination et de l'art, ne sont « que lettres mortes, suggestions sensuelles « ou leçons de matérialisme.

« Ces quelques lignes disent assez ce que « nous voulons et ce que nous espérons faire : « c'est cette lacune que nous voulons combler ; « c'est ce programme que nous espérons rem- « plir. Convaincus qu'il n'existe aucune publi- « cation illustrée qui réponde à cet idéal, nous « avons eu la pensée de publier la *Chronique* « *universelle illustrée*, après nous être as- « suré le concours d'artistes et d'écrivains « éminents.

« Nous tiendrons, en un mot, nos lecteurs, « au courant du grand mouvement du monde « actuel, et les travaux que nous publierons « seront constamment écrits en dehors de « toute espèce de coterie, de passion, de colère, « et de ces misérables petits intérêts qui ne « servent qu'à altérer trop souvent la vérité « sous la plume systématiquement hostile ou « louangeuse de la critique. »

Après avoir cité ce prospectus, M. Vaudin ajoute :

« Nous approuvons pleinement cette flagellation de l'art ordurier. Le ministre des finances cherche une nouvelle assiette d'impôts. Qu'il frappe d'un timbre exceptionnel les plates spéculations du burin et du pinceau. Que tous les gâcheurs de l'illustration, et tous les menus plaisantins du journal à cinq centimes, payent patente ! que tous les éditeurs de saletés dans les prix doux soient lourdement taxés ! Oh ! oui, nous faisons écho, et de grand cœur, aux idées insurrectionnelles de la *Chronique* contre les violations impunies de l'œil et de l'esprit du lecteur. »

La *Chronique universelle* a eu des intermittences dans son apparition. Elle s'était associée à une photographie, et donnait les portraits des illustrations contemporaines, avec biographies par Edmond Texier, qui en était devenu rédacteur en chef, et Taxile Delord. A Texier avait succédé en dernier lieu, et après plusieurs mois d'interruption, Théophile Sylvestre.

Le Conseiller, gazette des chemins de fer, journal financier et politique. Rédact. en chef : Fr. Ducuing.

Classé par M. Vaudin parmi les journaux de 1860, mais remontait, je crois, à 1858.

Courrier des ambassades, des consulats, des légations et des steamers des deux Amériques. 7 décembre, gr. in-4°.

Le Crédit commercial, journal discutant toutes les questions financières, commerciales et industrielles. Le moins cher et le plus complet de tous les journaux. 10 juin 1860-1862..., in-fol.

La Critique française, revue phi-

losophique et littéraire. Directeur : Ernest Desmarest. 15 décembre, in-8°.

Le Drapeau catholique. Rédact. en chef : Ch. de Bussy (Marchal). Mai, in-fol.

Était surmonté d'une croix, avec cet exergue : *In hoc signo vinces.* Fondé et subventionné par l'abbé Clergeau, l'inventeur de l'orgue transpositeur, le fondateur général de la caisse du clergé, etc., etc., auquel ses démêlés avec les tribunaux ont donné une triste célébrité. — Supprimé pour avoir empiété sans autorisation sur le domaine de la politique, fut remplacé par la

— **Gazette religieuse.** 9 septembre, in-fol.

Mêmes rédacteurs et conditions. Laissa, après 14 n^os^, sa succession à la *Gazette des campagnes.*

Écho universel, journal de tous les journaux. 4 mars, in-fol.

L'École du peuple, journal hebdomadaire. Histoire, littérature, sciences, agriculture, droit public, hygiène, arts industriels. In-4°.

Fondée par une société d'ouvriers et d'hommes de lettres, dans le but de vulgariser les connaissances humaines jusque dans les mansardes et les chaumières ; sa devise était : *Détruire l'ignorance.* Fut envahie par là discorde à son 7e n°. Le comité de rédaction, composé de MM. Jacquin, préparateur à l'École centrale, Pierre Vinçard et Évariste Thévenin, dut battre en retraite devant l'insurrection d'un comité d'ouvriers fondateurs, qui conduisit la nouvelle revue dans les voies du socialisme, où elle ne tarda pas à sombrer.

La Femme, organe de la société-mère protectrice de la femme. Directrice : madame Olivier de Rocourt. 15 décembre, gr. in-4°.

Écoutez madame Olivier de Rocourt haranguant ses sœurs au nom de la France, du ciel et de l'avenir : Elles sont filles de Dieu. Le tressaillement des masses indique que l'heure de la régénération de la femme a sonné ; que la femme se réveille, qu'elle veut faire entendre sa voix ; que, pour se manifester, ce verbe a besoin d'un organe ; que la femme doit révéler sa force, sa beauté, sa grandeur véritable ; que, sans vouloir former une croisade contre l'homme, les femmes, après des siècles de silence, doivent réclamer leur place au grand banquet humanitaire, et cela pour porter un toast au bonheur de tous !

La société dont cette feuille devait être l'organe, société en commandite, au capital de cent mille francs, avait pour but de servir de mère à la femme de toute nation, sans distinction de religion ou de caste ; d'amener la régénération morale, intellectuelle et matérielle de la femme, sans autres armes que la conviction et l'amour ; de reconnaître pour patrie toute terre où peut luire l'amour maternel, de mettre le siége de cet amour en France et son berceau à Paris, de faire partir de l'enceinte des fortifications les rayonnements d'amour et de les diriger au delà des mers.

La France nouvelle, journal financier et industriel. In-fol.

Journal des expropriés. Pet. in-fol.

Journal des médaillés de l'Empire, paraissant tous les dimanches. Honoré de la souscription de S. M. l'empereur Napoléon III — et d'autres. Rédacteur en chef : Gourdon de Genouilhac. 10 décembre, in-4°.

Biographie, récits historiques, relations des diverses expéditions. — Tout médaillé quelconque pouvait réclamer l'insertion gratuite d'une notice biographique et recevoir le journal pendant un an, en envoyant aux bureaux du journal ses noms et prénoms, l'indication de ses états de service et la désignation de sa médaille, avec un mandat de 6 fr. sur la poste.

Je vois encore en 1863 une *Gazette des médailles de l'Empire*, journal administratif, civil, militaire, biographique, critique et littéraire ; je ne sais s'il y avait quelque parenté entre ces deux banques.

Journal du clergé et de la noblesse. Théologie, histoire, biographie, chroniques, nouvelles nobiliaires, etc. Rédact. en chef : Henri de Sauclières. Novembre, in-8°.

« Montrer la grandeur de la noblesse européenne, toujours et partout la première au combat, comme à la tête de tout progrès, de toute civilisation, de toute grande entreprise, toujours et partout s'associant avec enthousiasme pour le salut commun ; parler de sa gloire, de ses vertus, de son dévouement, souvent si sublime ; chercher à rétablir le prestige et le respect qu'elle inspirait autrefois : telle est la pensée qui a présidé à la création de ce journal ; et pour que cette pensée soit complète, nous suivrons en même temps, avec le plus grand soin, le mouvement religieux, qui tend de plus en plus à reprendre son empire parmi les classes supérieures de la société. »

Le Libre Penseur, journal des idées nouvelles. Science, histoire, philosophie, découvertes, inventions, biographies. Directeur-gérant : Périer. 29 avril, in-4°.

« Nous voulons parler aux hommes de notre époque le langage du bon sens et de la

« raison..., donner aux âmes une nourriture « forte et substantielle, au lieu de leur ser- « vir des contes et des romans; chercher dans « la vie, dans les arts et dans les sciences, la « vérité... » Quelle naïveté, mon cher M. Périer! s'écrie M. Vaudin. On ne donnera pas deux sous de votre libre pensée. Pour ce prix-là le peuple, que vous honorez d'une confiance qu'il ne mérite pas, se payera, au choix et sans balancer, toutes les faisanderies de la littérature réaliste, tous les scandales substantiels du genre Bovary. Il se soucie bien de votre prose lustrale, le peuple d'aujourd'hui, pourvu qu'il se divertisse dans un roman bien sale! »

Le Monde, union catholique. Rédact.: MM. Dulac, Chantrel, Coquille, etc. 18 févr. 1860-1866..., in-fol.

A succédé à la *Voix de la Vérité* et remplacé l'*Univers*.

Moniteur des villes et des campagnes, journal universel. 10 juin, in-fol.

Le Moniteur judiciaire des chemins de fer, de la navigation et des assurances. Jurisprudence, finances, industrie, commerce. Par Lepiney, Ch. Woinez et autres. 16 février, in-fol.

Le Nouveau Monde, revue américaine. Avril, in-8°.

Le Nouvel Organe, historique, philosophique, littéraire, par Arthur de Ponroy, Jean de Sologne (Mme Lefebvre-Deumier), Louis Tremblay, etc. 3 mai, gr. in-4°.

M. Arthur de Ponroy proposait, pour délivrer la France de toutes les humeurs peccantes du roman-feuilleton et du journal, de rétablir la censure et de soumettre les journaux littéraires au timbre et au cautionnement.

La Nouvelle, journal quotidien du soir, politique, commercial et littéraire. Rédact. en chef: Amédée de Céséna. 1er septembre, in-fol.

C'était une machine comme tant d'autres inventées par M. de Césena La *Nouvelle* devait concentrer en elle tous les autres journaux, suppléer le *Droit* et la *Gazette des tribunaux*, synthetiser quotidiennement le *Siècle*, le *Constitutionnel*, les *Débats*, la *Patrie*, la *Presse*, donner les nouvelles vingt heures avant toutes les autres feuilles. Mais, dit M. Vaudin dans son langage pittoresque, jamais on n'avait vu feuille plus mal fichue, et elle rendait l'âme après quatre mois d'une vie d'expédients.

Le Nouvelliste parisien. Principaux actes officiels, faits d'utilité publique, événements du jour, tribunaux, etc. 1er avril, in-fol.

Ce journal, qui devait paraître tous les soirs, avait du corps, du poids, de la bonne volonté, trop même: il avait rêvé, au profit de ses abonnés, bien entendu, les avantages du journal politique, sans en assumer les charges; mais il avait compté sans le fisc.

Paris au jour le jour, par Pierre et Jean. In-32.

Pierre et Jean c'étaient Albéric Second et de Villemessant. Cette brillante association avait imaginé de relier, au bout de chaque mois, en un petit volume, les anecdotes servies dans le *Figaro* pendant le mois. Cette littérature aux fines épices devait, d'après de Villemessant, constituer le premier fonds d'une bibliothèque à l'usage de la flânerie parisienne; mais, le succès n'ayant pas répondu à son attente, il s'empressa de renoncer à cette combinaison, et se contenta d'éditer *Paris au jour le jour* dans le *Figaro*.

Paris-programme, bulletin quotidien de tout ce que Paris renferme d'utile et d'intéressant. In-4°.

Le Père Sans-Gêne. 1860-1862, in-4°.

Fondé, paraît-il, par des entrepreneurs de réclames; parut d'abord quelquefois, puis trois fois par mois au moins, et enfin à partir d'octobre 1860 une fois par semaine, sous le titre de *le Sans-Gêne*.

Revue d'économie chrétienne, annales de la charité, par Ozanam, vicomte de Melun, le P. Gratry, Augustin Cochin, etc. Septembre, in-8°.

Continue la tradition de cette presse ultramontaine dont l'*Univers* était la belliqueuse avant-garde; mais apporte dans la discussion une modération, une franchise, une dignité, que l'on ne trouvait pas toujours dans la feuille de M. Veuillot.

Revue de l'Empire, journal universel, dédié aux villes et aux campagnes. Décembre, in-8°.

S'est transformé, le 21 décembre 1862, en un journal politique hebdomadaire et en a pris le grand format. — S'appelle aujourd'hui

Le Courrier français (*Revue de l'Empire*), journal politique, littéraire et financier. In-fol.

Revue nationale et étrangère, politique, scientifique et littéraire. 10 nov. 1860-1866..., in-8°.

4 volumes par an. — Fait suite au *Magasin de librairie*, recueil purement littéraire qui remontait au 10 nov. 1858.

Revue universelle, journal bi-hebdomadaire. 3 mars, 12 nos in-4°. .

Avait espéré pouvoir insérer les nouvelles officielles; mais la loi sur le timbre s'y opposait formellement. « Prévoyant que pour ce motif leurs abonnés ne seraient pas satisfaits, les éditeurs pensèrent bien faire d'arrêter ce journal à son début. » Ils offraient en conséquence de rembourser leurs souscripteurs, à moins que ceux-ci ne préférassent recevoir quelques-unes de leurs autres publications de la *Bibliothèque des prédicateurs*.

Tablettes de Saint-Hubert, petites affiches de la vénerie et du sport. In-8°.

Le Temps, illustrateur universel. Ph. Busoni rédacteur en chef, Gavarni directeur de la partie artistique. Juin; in-4°.

Fondé en concurrence à l'*Illustration*, où Busoni avait tenu durant de longues années l'emploi de chroniqueur. Vécut peu, bien qu'il ne se vendît que 20 centimes le n° et qu'il eût ainsi « réalisé parmi les publications illustrées une des plus étonnantes révolutions du bon marché. »

La Ville de Paris, journal de l'administration, du commerce, de l'industrie, de la littérature et des chemins de fer. Rédact. en chef: Louis Richard. 21 juill. 1860-novembre 1861, in-fol.

Fondé avec une partie des épaves d'un *Journal de Paris* créé en 1858, et que nous avions passé sous silence pour ne savoir qu'en dire. — Au n° 15 le sous-titre de « journal de l'administration » est remplacé, de gré ou de force, par celui de « journal de la France nouvelle. — Supprimé pour avoir, sans autorisation, touché à la politique.

J'arrêterai là cette nomenclature, bien suffisante pour donner une idée de cette menue monnaie du journalisme qui court depuis dix ou douze ans; le tableau de la presse parisienne en 1865 complétera, comme je l'ai dit, la démonstration. Mais auparavant je noterai les grands journaux, et quelques autres tenant plus ou moins à la politique, venus au monde depuis 1860 jusqu'au jour — trois fois heureux — où s'achève l'impression de cet interminable labeur.

1861-1865

Archives diplomatiques, recueil de diplomatie et d'histoire. Janvier 1861, in-8°.

L'Économiste français, revue politique des faits, des lois et des doctrines économiques, fondé et publié par Jules Duval. 25 nov. 1861, in-4°.

Le Messager de la semaine, journal de tout le monde, ancien *Messager de la charité*, fondé en mars 1854. 1861, in-4°.

Revue du monde colonial, organe des intérêts agricoles, industriels..., des deux mondes. 10 janvier 1861-1866..., in-8°.

Fait suite à l'*Algérie agricole*, commerciale, industrielle, 1859-1860, 3 vol. in-8°. — Le titre s'est ainsi modifié : « Revue du monde colonial, asiatique et américain, organe politique des deux Mondes. »

Le Temps, journal du soir et du matin. Rédact. en chef : A. Nefftzer; collaborateurs : Edmond Schérer, Ch. Dollfus. A. Erdan, J. Grenier, G. Servois, etc. 25 avril 1861-1866..., in-fol.

« Le *Temps* sera ce que doit être un jour-
« nal sous le régime du suffrage universel. Il ne
« relèvera d'aucun parti, d'aucune secte, d'au-
« cune coterie. Son programme c'est le large
« programme de l'esprit moderne : la liberté. »

L'Écho de la presse, de la marine et du commerce, chronique universelle. Directeur politique : le comte du Hamel; rédact. en chef : Armand Le Gallais. 15 mai 1862, in-fol.

Le 31 décembre devient

La Nation, écho de la presse. Rédact. en chef : Granier de Cassagnac. In-fol.

Cette feuille, dont la rédaction en chef était passée dans les mains d'un écrivain de cœur et de talent, M. Léonce Dupont, eut une existence très-tourmentée, qu'elle ruina, en croyant la consolider, par un système exagéré de primes, et mourut de consomption dans les premiers mois de 1865, à une époque que je ne saurais préciser davantage, car on usa, pour dissimuler son heure suprême, des expédients les plus osés.

L'Esprit public, journal de la semaine. Politique, littérature, finances, commerce. Par Hipp. Castille. 16 février 1862, in-fol.

Les Faits divers, journal des actualités. 1er février 1862, in-4°.

Petit journal dont le titre dit clairement l'objet. C'était un genre mixte entre le journal politique et le journal purement littéraire, et cette nouvelle voie devait être suivie par de

nombreux imitateurs, que nous allons tout de suite passer en revue :

— **Les Nouvelles diverses**, de Paris et des départements, des tribunaux et des théâtres. 16 mars 1862, in-4°.

— **Les Faits du Jour**, journal de tout le monde. 14 avril 1862, in-4°.

— **Le Petit Journal quotidien**, non politique. Rédacteur en chef : Timothée Trim (Léo Lespès). 1er février 1863, in-fol.

On sait l'immense succès de cette petite feuille, dont le tirage s'est élevé à des nombres jusqu'alors inconnus dans le journalisme. Elle s'est successivement accrue de trois annexes : un *Journal politique de la semaine*, un *Journal littéraire de la semaine* et un *Journal illustré*. L'objet de ces créations était de barrer le chemin aux concurrences nées ou à naître ; dans ce désir, peut-être un peu immodéré, la caisse qui a la direction du *Petit Journal* alla jusqu'à en faire un second sous le titre de *Journal de Paris*, ayant plus spécialement en vue la démolition du suivant :

— **Le Parisien**, journal quotidien. 29 septembre 1863, in-fol.

Malgré cela, on vit encore se présenter dans la lice :

— **Le Peuple**, petit journal du soir, quotidien. 1863, in-fol.

Dut à son titre une certaine vogue.

— **La Petite Presse**, journal du soir, quotidien. 28 mars 1864, in-fol.

— **La Petite Gazette**, journal quotidien, 26 avril 1864, in-fol.

La France, politique, scientifique et littéraire. Rédact. en chef : L. de Saint-Poncy. 8 août 1862-1866..., in-fol.

Inspiré et dirigé par M. de La Guéronnière.

La Semaine universelle, revue politique, littéraire... paraissant tous les dimanches à Bruxelles. Directeur : Marino P. Vréto. 31 août 1862, in-fol.

Journal français imprimé en Belgique pour se soustraire aux gênes de toute nature qui entravent en France la publication d'une feuille politique. Compta parmi ses rédacteurs MM. Saint-Marc Girardin, Édouard Laboulaye, Edmond About, Louis Ulbach, etc.

Le Nain jaune. Rédact. en chef : Aurélien Scholl. 16 mai 1863, gr. in-4°.

Cette petite feuille, qui ne manque pas d'esprit, et moins encore de prétentions, est venue jusqu'à la fin de 1865, mais non sans avoir éprouvé de nombreuses vicissitudes.

La Vie parisienne. Mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, etc., par Marcellin. 3 janvier 1863-1866..., in-4°.

Charmant recueil, où le burin et la plume luttent de verve et d'esprit.

Revue indépendante. Philosophie, histoire, sciences, littérature, beaux-arts. Directeur : G. Véran. Avec l'adhésion de MM. Laurentie, Nettement et Poujoulat. 1863-1866..., in-8°.

«.... Telle est notre œuvre, œuvre de polémique et d'exposition, tribune intellectuelle, où tous les problèmes philosophiques, littéraires et critiques de notre temps, sont abordés par des hommes soumis à l'autorité de la tradition, mais pleins d'une juste admiration pour les découvertes scientifiques modernes, par des hommes qui savent élever leur raison jusqu'aux sommets qu'illumine la foi chrétienne, pour y chercher les seules solutions rationnelles et véritablement satisfaisantes pour l'esprit humain. »

Le Globe, journal politique quotidien. Rédact. en chef : Hippol. Castille. 20 mars 1864, in-fol.

Sa devise était : *La presse est une tribune, et non pas un commerce;* cependant il annonçait en grosses lettres qu'il venait opérer une *révolution économique* dans la presse, qu'il allait introduire une innovation très-importante, laquelle consistait dans une réduction considérable du prix de l'abonnement, 35 fr. au lieu de 54 et 72 fr., et un nouveau classement des matières qui ferait que l'abonnement au *Globe* seul équivaudrait à l'abonnement *à tous les autres journaux ensemble*. — Quant à ses principes politiques — qui ne viennent qu'en seconde ligne dans son programme, — ils sont ceux de 89, et peuvent se résumer en trois mots : ordre, liberté, progrès.

Le Grand Journal, moniteur de la semaine. Rédact. en chef : Albéric Second ; directeur : H. de Villemessant. 3 avril 1864-1866..., gr. in-fol.

L'antithèse du *Petit Journal*, une fantaisie de M. de Villemessant, que l'on servait sur calicot aux abonnés qui éprouvaient le besoin de se remonter en serviettes. Somme toute, un grand carré de papier fort incommode, quoi qu'il en dise, et bien inférieur comme conception à la *Presse du dimanche* (*supra*, p. 433), mais que soutient l'esprit de ses propriétaire et rédacteur.

Le Moniteur universel du soir. 1er mai 1864, pet. in-fol.

Je rappellerai encore ici le *Moniteur des communes*, publication ministérielle, datant de 1852, dont il est fait deux éditions, l'une in-fol., destinée à être affichée à la porte des mairies, et l'autre, petit in-4°, à être conservée dans leurs archives.

Le Progrès de Paris, journal politique, littéraire et financier. 1864, in-fol.

La Rive gauche, journal littéraire et philosophique. 20 octobre 1864, in-fol.

Je cite exceptionnellement cette petite feuille, à cause du bruit que fit la publication dans ses colonnes de certains *Propos* d'une hardiesse plus que philosophique, publication qui lui valut une condamnation à mort. Elle affichait, d'ailleurs, la prétention, passablement osée déjà, de continuer les *Écoles de France*, dont le rédacteur, un étudiant en droit, et l'imprimeur, avaient été, quelques mois auparavant, frappés d'une condamnation sévère pour s'être aventurés sur le terrain politique.

L'Avenir national. Rédact. en chef: A. Peyrat. 10 janvier 1865, in-fol.

« Nous n'avons, en fondant ce journal,
« qu'une ambition, qu'un but : servir la cause
« de la libre pensée, de la démocratie, de la
« révolution, à laquelle depuis de longues
« années nous avons consacré notre vie.

L'Époque. Rédact. en chef : Ernest Feydeau. 9 mars 1865, in-fol.

M. Feydeau et ses coassociés « voulaient tout simplement, en fondant ce journal, défendre les idées qu'ils croyaient justes, et poursuivre la réalisation de ces idées partout où ils les verraient se produire. « Nous serons, disaient-ils, libéraux et conservateurs : ces deux mots, à eux seuls, constituent tout notre programme. » Mais le plus curieux, dans le plan de la nouvelle feuille, rédigée en chef par un écrivain qui devait son nom au roman, c'est qu'elle proscrivait le roman-feuilleton.

La Liberté. Rédact. en chef : Ch. Muller. 16 juillet 1865, in-fol.

La *Liberté!* voilà un journal que l'on croirait venu tout exprès pour clôturer cette longue liste de journaux qui commence à la *Gazette* de Renaudot, en 1631. C'est — j'en demande pardon à M. Muller — la première pensée qui a traversé mon esprit en voyant paraître cette nouvelle feuille, dont le besoin ne se faisait peut-être pas absolument sentir, mais aux bonnes intentions de laquelle j'applaudis de tout mon cœur. M. Muller vient aider à la solution du problème dont la France cherche depuis soixante-dix ans la solution, à la conciliation de l'ordre et de la liberté. Mais sa conviction est que, pour servir efficacement la cause de la liberté, il faut que la presse indépendante renonce à ces habitudes de dénigrement systématique et d'opposition aveugle qui entretiennent les défiances du pouvoir et ont servi d'excuse à toutes les réactions. Il lui semble que le temps est venu d'abandonner ces vieux errements, condamnés par le bon sens et le patriotisme des masses. « Ayons foi dans l'avenir, dit-il; plaçons là nos efforts, et qu'à la politique des regrets succède la politique des espérances ! »

TABLEAU DE LA PRESSE PARISIENNE

EN 1865

AUGMENTÉ DES PRINCIPAUX

JOURNAUX ET RECUEILS SPÉCIAUX

AYANT CESSÉ D'EXISTER A CETTE ÉPOQUE.

J'avais d'abord projeté de dresser séparément le tableau de la presse parisienne et celui des journaux et recueils périodiques spéciaux, c'est-à-dire consacrés à une matière spéciale étrangère à la politique, comme la littérature, les sciences, les arts, la jurisprudence, le commerce, l'industrie, etc.; mais j'arrivais ainsi à de nombreuses répétitions et à la perte d'un terrain précieux. J'ai cru mieux faire en fondant ces deux tableaux en un seul; j'y trouvais même l'avantage de rapprocher les publications présentes et passées de même nature.

Je donne en conséquence, sous chaque rubrique, d'abord les journaux publiés ou paraissant encore en 1865, suivant leur ordre alphabétique, dont je m'écarte néanmoins fréquemment pour grouper les recueils analogues; et ensuite, dans leur ordre chronologique, en commençant par le plus ancien, à ma connaissance, dans chaque matière, les journaux spéciaux qui méritent qu'on les recherche, pour une cause ou pour une autre. Quelques-unes des publications qui composent ce double tableau ont déjà trouvé place dans la nomenclature générale; pour celles-là, je me borne à en énoncer le titre, avec renvoi à la page où elles figurent.

Dans cette partie, du reste, je n'ai pu donner, par les raisons que j'ai dites ailleurs, que des indications sommaires, incomplètes souvent; j'ai fait du moins tout ce qui dépendait de moi pour qu'elles fussent aussi abondantes, aussi claires et utiles que possible.

Journaux et Recueils politiques.

Gazette de France, 1631. Voyez p. 3.

Journal des débats, 1789, p. 130.

Le Moniteur universel, 1789, p. 125.

— **Le Moniteur universel du soir**, 1864, p. 546.

Le Constitutionnel, 1815, p. 326.

Le Charivari, 1832, p. 382.

La Presse, 1836, p. 396.

Le Siècle, 1836, p. 402.

La Patrie, 1841, p. 415.

L'Union, 1847, p. 435.

Le Pays, 1849, p. 514.

L'Opinion nationale, 1859, p. 539.

Le Monde, 1860, p. 543.

Le Temps, 1861, p. 544.

La France, 1862, p. 545.

Le Globe, 1864, p. 545.

L'Avenir national, 1865, p. 546.

L'Époque, 1865, p. 546.

La Liberté, 1865, p. 546.

Revue des Deux-Mondes, p. 367.

Revue contemporaine, p. 525.

Revue moderne, p. 536.

Revue nationale et étrangère, p. 543.

Le Correspondant, p. 418.

Archives diplomatiques, p. 544.

Mémorial diplomatique, p. 545.

Courrier du dimanche, p. 534.

Courrier français, p. 543.

L'Illustration, p. 420.

Journal des villes et des campagnes, p. 332.

Journal politique de la semaine, p. 545.

Moniteur des communes, p. 546.

Le Progrès, p. 546.

Je serais tenté de nommer encore parmi les journaux de Paris l'*Indépendance belge*, tant elle y a de vogue. Quelques autres feuilles nous venant de l'étranger y sont également recherchées, avec plus ou moins d'empressement; ce sont le *Nord*, de Bruxelles; l'*Europe*, de Francfort, qui remonte à 1793, et l'*International*, de Londres.

Journaux de nouvelles. Petits journaux. Journaux de mœurs. Journaux historiques et biographiques.

L'Événement, journal quotidien. Rédact. en chef : H. de Villemessant. 4 novembre, in-fol.

Gazette des étrangers, journal quotidien. Rédact. en chef : H. de Pène. In-fol.

Journal de Paris, 14 octobre 1863, in-fol.

Mon Journal, quotidien. In-4°.

Les Nouvelles, journal quotidien, In-fol.

Les petites Nouvelles, journal quotidien. In-4°.

Le Petit Journal quotidien, p. 545.

Le Soleil, paraît tous les jours. In-fol.

La Lune, paraissant toutes les nouvelles lunes. In-fol.

L'Abeille historique et littéraire (ancien *Bon Larron*), recueil hebdomadaire de nouvelles édifiantes, faits intéressants, mœurs, voyages, etc. In-4°.

L'Abeille impériale, p. 525.

L'Art, journal hebdomadaire. Littérature, beaux-arts, causeries, polémique, faits et variétés, nouvelles, etc. In-4°.

Le Bouffon, journal-parodie. In-fol.

Candide, journal à cinq centimes. In-fol.

La Chronique littéraire, études et biographies contemporaines. In-8°.

La Chronique parisienne, revue hebdomadaire des salons, du théâtre, des lettres, etc. In-8°.

La Comédie. Théâtres salons, beaux-arts, etc., par Paul Ferry. In-fol.

Le Contemporain, journal de la semaine. In-fol.

Diogène, journal hebdomadaire, satirique et littéraire. Juin, 1860, in-4°.

Voy. pour ses antécédents, p. 529.

Don Quichotte, journal non politique. In-4°.

L'Encensoir et le Sifflet réunis. In-fol.

L'Escholier, journal de menus propos et d'imaiges. In-fol.

La Fantaisie, revue du temps. Gr. in-8°, fig.

Est devenue la *Revue joyeuse.*

Les Ficelles parisiennes, revue satirique. 15 décembre, in-12.

Figaro, p. 524.

La Foule. In-fol.

La France gauloise.

La Fraternité littéraire, artistique et industrielle. 2e année, in-fol.

La Gazette des salons, revue littéraire et artistique. In-fol.

Le Grand Journal, p. 545.

Gringoire. In-fol.

L'Illustration photographique, critique littéraire et artistique, chronique du monde parisien, illustrations par la photographie. In-fol.

Est devenue le 21 mai

La Critique illustrée, chronique littéraire et artistique. In-fol.

Journal historique illustré. In-8°.

Revue historique illustrée. In-8°.

Le Journal illustré. In-fol.

Le Monde illustré, p. 534.

Le Nain jaune, journal littéraire et satirique, p. 545.

Le Parc d'Asnières,... chronique du monde élégant. In-fol.

La Parisienne, journal litteraire, artistique et critique, par Mme Eugénie Poujade. In-fol.

Les Parisiennes, journal littéraire quotidien, rédigé spécialement par des dames, sous les pseudonymes Aglaé, Thalie, Euphrosine. In-fol.

La Revue, recueil littéraire, artistique et fantaisiste. In-8°.

La Revue française, recueil universel. Direct. Ad. Amat. 1er décembre 1861, in-8°.

Continuation lointaine de la *Revue fantaisiste*, commencée le 15 février.

La Petite Revue, p. 529.

La Rive gauche, p. 546.

Les Salons de Paris, p. 537.

La Sentinelle parisienne, journal hebdomadaire, satirique, littéraire et théâtral.

Tablettes de Pierrot, histoire de la semaine. In-8°. et in-fol.

Le Tintamare, critique de la réclame, satire des puffistes, par Commerson. 1842, in-fol.

L'Univers illustré, p. 537.

La Vie parisienne, p. 545.

Annales de la Légion-d'honneur, bulletin spécialement consacré aux membres de l'ordre et aux décorés de la médaille militaire. In-8°.

Gazette — et **Journal** — **des médaillés de l'empire,** p. 542.

Moniteur de la Légion-d'honneur et du conseil du sceau des titres.

Annales historiques, nobiliaires et biographiques, faisant suite aux *Archives générales des hommes du jour.* 19e année, in-4°.

La Célébrité, journal officiel de l'Institut polytechnique. 1858, in-fol.

Le Mérite au dix-neuvième siècle, revue contemporaine de la musique, des arts, belles-lettres et théâtres, avec portraits de célébrités. In-4°.

Gazette de la noblesse. 1er février 1865, in-fol.

Le Héraut d'armes, revue illustrée de la noblesse. 1er novembre 1861, in-8°.

Mémorial de la noblesse, bulletin mensuel. In-8°.

Revue nobiliaire, héraldique et biographique. 1862, in-8°.

Le Nécrologiste, moniteur des décès. In-fol.

Voy. en outre, p. 70.

L'Universel, illustrations contemporaines. 1862, in-4°.

Panthéon biographique, revue mensuelle historique et nécrologique. 1851-1861..., in-8°.

Pour les journaux biographiques antérieurs, voy. p. 362.

Administration.

Bulletin officiel du ministère de l'intérieur. 1838, in-8°.

Il y faut joindre une *Table générale des circulaires et du Bulletin officiel*, qui embrasse une période de plus de 70 années (1790 à 1862).

Bulletin universel, revue administrative. In-8°.

Répertoire administratif, journal complémentaire du *Formulaire municipal*, par Miroir. 1844, in-8°.

Le Conseiller de préfecture, recueil des arrêtés des conseils de préfecture et des décrets du Conseil d'Etat. 1863, in-8°.

Bibliothèque municipale, continuation de la *Revue municipale et Gazette réunies*, journal administratif, historique et littéraire. In-4°.

Voyez p. 418.

L'École des communes, in-8°, p. 374.

Journal des communes, p. 362.

Journal des maires, faisant suite au *Secrétaire de mairie*. In-8°.

Journal des commissaires de police. 1855, in-8°.

Journal des gardes champêtres, communaux et particuliers, par T. Larade. 1862, in-8°.

Annales des contributions indirectes, des tabacs et des octrois. 1833, in-8°.

Bulletin des contributions directes et du cadastre. 1832, in-8°.

Bulletin de l'enregistrement, du timbre, des droits de greffe, etc. 29e année, in-8°.

Le Contrôleur de l'enregistrement, recueil du notariat, par Rigaud et Leroux. 1819, in-8°.

Journal de l'enregistrement et des domaines. 1798, in-8°.

Recueil des lois, décrets, etc., concernant la perception des droits d'*enregistrement*, de timbre, etc., par S. Cuénot. 1820, in-4°.

Répertoire périodique d'enregistrement, ou Recueil de toutes les décisions sur l'enregistrement et le timbre, par Garnier. 1857, in-8°.

Faisant suite au *Répertoire général*, ou Nouveau Dictionnaire des droits d'enregistrement, etc., par le même, 3 vol. in-4°.

Journal des percepteurs, des receveurs et ordonnateurs de dépenses des communes, hospices, etc., par La Rade. 10e année, in-8°.

Mémorial des percepteurs et des receveurs des communes, hospices, bureaux de bienfaisance et autres établissements publics. 1808, in-8°.

Annales forestières et métallurgiques, par G. Trefouel. 1808, in-8°.

Faisaient suite au *Mémorial forestier*, ou Recueil complet des lois, arrêtés...., relatifs à l'administration forestière depuis 1789, par Goujon. 1789-1807, 6 vol. in-8°, dont un de tables. — Réuni à partir de 1866 à la

— **Revue des eaux et forêts.** Economie forestière, reboisement, bois de marine, commerce de bois, chasse, louveterie, etc. 1862, in-8°.

A partir de 1866 : *Revue des eaux et forêts et Annales forestières réunies*, par suite de l'adjonction du recueil précédent. — Citons encore un

— **Moniteur des eaux et forêts**, journal de l'approvisionnement de Paris. 1842-1847, 6 vol. in-8°.

Annales des chemins vicinaux, recueil de mémoires, documents et actes officiels concernant le service vicinal. 1845, in-8°.

Annales des ponts et chaussées, mémoires et documents relatifs à l'art des constructions et au service de l'ingénieur; lois, décrets, arrêtés, concernant l'administration des ponts et chaussées. 1831, in-8°.

Annales des conducteurs des ponts et chaussées, recueil de mémoires, documents et actes officiels..., par J. Regnault. 1857, in-8°.

Portefeuille des conducteurs des ponts et chaussées et des gardes-mines, recueil de mémoires, notes et documents pratiques relatifs aux constructions en général. 1860, in-fol.

Annales télégraphiques, publiées par un comité composé de fonctionnaires de l'administration des lignes télégraphiques. 1er juillet 1858, in-8°, fig.

Journal des télégraphes, revue mensuelle internationale. Législation, jurisprudence, chronique. 15 décembre, in-8°.

Il y a eu encore un *Moniteur télégraphique*, guide-tarif des dépêches pour la France et l'étranger, publié par la librairie centrale des chemins de fer avec le concours de l'administration des lignes télégraphiques.

Journal des conseillers municipaux, des conseillers d'arrondissement et de département, des maires, adjoints, juges de paix, instituteurs, ministres des différents cultes. 1833-1843, 10 vol. gr. in-8°.

Revue administrative, p. 410.

Législation. Jurisprudence.

Bulletin des lois, 1789, in-8°.

Bulletin annoté des lois, 1789, in-8°.

Bulletin de la législation française, donnant immédiatement après leur promulgation les lois et décrets d'intérêt général, par Louis Tripier. 1838, in-8°.

Périodicité irrégulière.

Bulletin des lois civiles ecclésiastiques, journal encyclopédique du droit et de la jurisprudence en matière religieuse et du contentieux du culte, par de Champeaux. 1849, in-8°.

Collection complète des lois, décrets, ordonnances et avis du conseil d'État, par Duvergier. 1789, in-8°.

Recueil général des lois et des arrêts, par Devilleneuve et Carette. 1791, in-4°.

Fondé par Sirey, sous le titre de *Jurisprudence de la Cour de cassation*.

Recueil général des sénatus-consultes, ou Lois, décrets et arrêtés depuis le 1er décembre 1852. In-8°.

Revue de législation et de jurisprudence, publiée sous la direction de MM. Wolowski, Ed. Laboulaye, Troplong, Ch. Giraud, Faustin Hélie, Ortolan. Octobre 1834-avril 1853, 47 vol. in 8°, y compris un vol. de tables analytiques.

Fusionnée au commencement de 1853 avec le recueil suivant :

— **Revue critique de jurisprudence**, sous la direction de M. Marcadé. 1851-1853, in-8°.

De cette fusion est née la

— **Revue critique de législation et de jurisprudence**. 1853-1866..., in-8°.

On joint à ce recueil important :

Tables analytiques de la *Revue de législation* et de la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, précédées des tables de la *Thémis* et de la *Revue du droit français et étranger*, par MM. Coin-Delisle et Ch. Million, suivies d'une liste des principaux travaux de droit et de législation contenus dans les Séances et travaux de l'Académie des sciences par M. Ch. Vergé, avec

une introduction historique par M. Laferrière. In-8°.

Ces tables renferment l'analyse de quatre Revues, contenant ensemble 80 volumes in-8°, qui se répartissent de la manière suivante :
La *Thémis*, 1819-1830, 17 vol.;
La *Revue du droit français et étranger* 1833-1850, 17 vol.;
La *Revue de législation*, 1834-1853, 46 vol.;
La *Revue critique*, 1851-1859, 15 vol.
Elles comprennent, en outre, la nomenclature de tous les travaux juridiques insérés dans les 42 volumes des Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques (1843-1859).

Gazette des tribunaux, journal quotidien de jurisprudence et de débats judiciaires. 1er novembre 1825, in-fol.

Le Droit, journal des tribunaux, de la jurisprudence, des débats judiciaires et de la législation. 1er novembre 1835, in-fol.

A absorbé, à la fin de 1837, le *Journal général des tribunaux*, qui en était à sa 2e année, et dont il ajouta le titre au sien. On lit en tête du n° du 5 décembre de cette dernière feuille « qu'une expérience de plus d'une année ayant démontré que trois journaux judiciaires ne pouvaient coexister, une nouvelle société s'était formée pour réunir le *Droit* au *Journal général*; que cette société avait acheté le *Droit*, et qu'un partage de rédaction entre les deux rédacteurs en chef, MM. Ledru-Rollin et Wolowski n'ayant pas été jugé possible, le choix des actionnaires s'était arrêté sur le premier. — Nous avons dit ailleurs comment le *Droit* avait été fondé par M. Dutacq.

Journal du Palais, recueil le plus ancien et le plus complet de la jurisprudence, par Cuënot, Gelle et A. Fabre. 1791, gr. in-8°.

Jurisprudence générale, recueil périodique et critique de jurisprudence, de législation et de doctrine, par Dalloz et autres. 1845, in-4°.

Le Barreau, journal du Palais. 16 novembre, in-8° et in-fol.

La Conférence, journal du jeune barreau, revue de l'École et du Palais. In-8°.

L'Écho des tribunaux, journal littéraire, non politique. In-fol.

Fondé en 1862, sous le titre de *la Semaine judiciaire*.

Journal de procédure civile et commerciale, par Bioche. 1835, in-8°.

Journal du droit administratif, par Ad. Chauveau. 1853, in-8°.

Journal du droit criminel, ou Jurisprudence criminelle de la France, par Morin. 1829, in-8°.

Journal du droit pratique et des sous-seings privés. 1864, in-8°.

Messager des tribunaux, compte-rendu de tous les procès intéressants.

Le Monde judiciaire, revue mensuelle, portraits, notes d'audience, justice des petits abus, par M. Billiart. 1862, gr. in-18.

Moniteur des tribunaux, recueil de doctrine et de jurisprudence. 1856, in-8°.

Revue historique de droit français et étranger, publiée sous la direction de MM. Ed. Laboulaye, Eug. de Rozière, R. Darette et Ch. Ginoulhiac. 1855, in-8°.

Revue pratique de droit français, 1856, in-8°.

Les Tribunaux, journal judiciaire et littéraire. 1856, in-fol.

La Tribune judiciaire, recueil des plaidoyers et des réquisitoires les plus remarquables des tribunaux français et étrangers, par Sabbatier, 1855, in-8°.

Recueil des arrêts du Conseil d'État, ou Ordonnances royales rendues en Conseil d'Etat sur toutes les matières du contentieux de l'administration. 1821, in-8°.

Il y a une table des années 1849-1858.

Bulletin des arrêts de la Cour de cassation rendus en matière civile et en matière criminelle, depuis l'an VII. In-8°.

Bulletin des tribunaux, moniteur de la Cour de cassation et du Conseil d'État. 1863, in-4°.

Bulletin de la Cour impériale de Paris. 1864, in-8°.

Annales et Journal spécial des justices de paix, par Jay. An 2, in-8°.

Le Correspondant des justices de paix et des tribunaux de simple police, par Bost. 1851, in-8°.

Bulletin spécial des décisions des juges de paix et des tribunaux de simple police, par Jay et Guilbon. 1859, gr. in-8°.

Journal des justices de paix et des tribunaux de simple police, par Bioche. 1852, in-8°.

Annales du droit commercial, par Le Hir. 1845, in-8°.

Bulletin de jurisprudence commerciale. In-8°.

Le Droit commercial français et étranger. 1862, in-4°.

Journal des tribunaux de commerce, par Teulet et Camberlin. 1852, in-8°.

Mémorial du commerce et de l'industrie, annales du droit commercial..., par Le Hir. 1837, in-8°.

Journal de jurisprudence commerciale et maritime, par Girod et Clarion. 1820, in-8°.

Revue du droit commercial, par E. Dufour. In-8°.

Journal des prud'hommes, des conseils de prud'hommes et des fabricants, par Le Hir. 1848, in-8°.

Le Journal du ministère public, par Dutruc. 1858, in-8°.

Journal des avoués, ou Recueil critique de procédure civile, commerciale et administrative, par Ad Chauveau. 1812, in-8°.

Bulletin spécial des huissiers et des clercs d'huissier, par Jay et Harel. 1845, in 8°.

Journal des huissiers, par Billequin et Harel. 1820, in-8°.

Journal des conservateurs des hypothèques, des notaires et des avoués, par Hervieu et Emion. 1845, in-8°.

Archives du notariat et des offices ministériels. 1844, in-8°.

Journal des notaires et des avocats. 1808, in-8°.

Journal du notariat et des offices ministériels. 1838, in-8°.

Revue du notariat et de l'enregistrement, par Paul Pont et autres. Juillet 1861, gr. in-8°.

Jurisprudence du notariat, par Rolland de Villargues. 1828, in-8°.

Journal des commissaires priseurs, des notaires, greffiers et huissiers..., par Le Hir. 1843, in-8°.

L'Étude, journal des clercs de notaire. 5 décembre 1864, in-4°.

Annales de la propriété industrielle, artistique et littéraire, journal de législation, de doctrine et de jurisprudence française et étrangère en matière de brevets d'invention, littérature, théâtre, par J. Pataille et A. Huguet. 1855 in-8°.

Pour le premier recueil de jurisprudence, voyez *Journal du palais*, p. 53. Rappelons encore le *Journal de jurisprudence*, p. 63.

Gazette des tribunaux, contenant les nouvelles des tribunaux français et étrangers, la notice des causes, mémoires et plaidoyers intéressants, des livres de langue, de droit, de jurisprudence, et de tout ce qui peut avoir quelque rapport à la magistrature, à l'éloquence et au barreau, par Mars, avocat au Parlement.) Novembre 1774 et ann. suiv.

Il y eut encore pendant la Révolution une *Gazette des tribunaux*, p. 240, et une *Gazette des nouveaux tribunaux*, p. 209, qui ne font, je crois, qu'une seule et même. M. Ménétrier en possède 12 vol., allant du 1er janvier 1791 à mai 1795. — Chez le même un *Journal des tribunaux*, commençant également en janvier 1791, et qui, au 2e volume, ajoute à son titre : *et Journal de la Cour de cassation, réunis*. Un avis annonce en même temps la réunion d'une troisième feuille, portant ce singulier titre : *Journal des jugements remarquables en mieux ou en pis.*

Journal des causes célèbres, par des Essarts (Nic. Lemoyne). 1773-1789, 196 part. in-12.

Le Législconsulte français, ou Répertoire, par classement de matières, des lois et ordonnances du roi. 1er avril 1814-avril 1818, in-8°.

Bulletin de la législation française, par Tripier. 1838 et suiv., in-8°.

Revue étrangère et française de législation, de jurisprudence et d'économie politique, par une réunion de jurisconsultes et de publicistes, publ. pour la partie étrangère par Fœlix, pour la partie française par Duvergier et Valette. 1833-1843, 11 vol. in-8°.

Continué par

Revue du droit français et étranger, par Duvergier, Fœlix, Valette, Bonnier et Laferrière. 1844-1850, 7 vol. in-8°.

Armée. Marine et Colonies.

Journal militaire officiel, renfermant toutes les lois, ordonnances, décisions et règlements, instructions et circulaires ministérielles, relatifs à l'armée, et depuis 1831 toutes les nominations faites dans l'armée. 1790, in-8°.

Sur les commencements de ce premier de nos journaux militaires, voyez *supra*, p. 79. La collection jusqu'à la fin de 1857 se compose de trois séries : 1re, 1790-1817, 54 vol., plus 7 vol. de suppléments, remontant au mois de juillet 1789 et allant jusqu'à la fin de l'an X ; — 2e, 1818-1830, 26 vol. — 3e, 1831-1857, 54 vol. — La 4e série est en cours de publication, à raison de 2 vol. par an.

Il y a de plus 4 vol. de tables générales analytiques, embrassant les années 1814-1855.

Le Moniteur de l'armée. 8 décembre 1840, in-fol.

Le Spectateur militaire, recueil de science, d'art et d'histoire militaires. 1826, in-8°.

L'Armée illustrée, p. 531.

L'Illustration militaire, journal des armées de terre et de mer. In-4°.

La Revue militaire, musée militaire, scientifique, artistique et littéraire. In-8°.

Revue de technologie militaire, ou Recueil international de mémoires, expériences, observations et procédés relatifs à cette science, par E. Tersen. *Liége et Paris*, 1855, in-8°.

Journal des armes spéciales et de l'état-major, recueil scientifique du génie, de l'artillerie, de la topographie militaires, etc. 1834, in-8°.

Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer, recueil de stratégie, de tactique, d'histoire, d'organisation, d'administration, de médecine et de chirurgie militaires, etc. 1er octobre 1825, in-8°.

Journal de la gendarmerie de France. 1839, in-8°.

Bulletin de l'intendance et des services administratifs de l'armée de terre, par Rozier. 1856, in-8°.

Annales des faits et des sciences militaires, faisant suite aux *Victoires et conquêtes des Français*, de 1792 à 1815, par MM. Barbié du Bocage, Bardou, Bauvais, Carion Nisas, Esménard et autres. 1818-1819, 15 nos in-8°. *D.*

L'Armée, journal hebdomadaire, consacré aux lois, aux besoins, à la gloire de nos armées de terre et de mer. Rédacteurs en chef : MM. Sicard et de Monglave. 25 juin 1837-30 mai 1841, 305 nos en 4 vol. in-fol.

Bulletin du corps des officiers de santé de l'armée de terre et des officiers d'administration militaire, 1839-1845. 7 vol. in-8°.

Journal de l'administration de la guerre, rédigé par une réunion d'officiers et d'administrateurs militaires. 1835-1837, 2 vol. in-8°.

Journal de l'armée. 1833-1837, in-8°.

Journal du génie militaire, sciences et arts. 1828 et suiv., 10 vol. in-8°.

Revue des armées de terre et de mer, recueil mensuel, militaire et politique. 1837-1839, in-8°.

Il y avait déjà eu en 1833-1834 une *Revue militaire*, journal des armées de terre et et de mer, in-8°.

La Sentinelle, journal des intérêts de l'armée. Hippolyte de Mauduit, propriétaire-directeur et rédacteur en chef. 1er mars 1835-25 avril 1850, 774 nos en 16 vol. in-fol.

A été suspendue deux fois, de décembre 1845 à août 1846, et de septembre 1848 à mai 1849. — A cette dernière reprise, le sous-titre devient : journal des armées de terre et de mer, et la numérotation saute de 678 à 769. En février 1852 commença la publication d'une *Revue bibliographique militaire,* dont j'ignore le sort.

MARINE.

Annales hydrographiques, recueil d'avis, instructions, documents et mémoires relatifs à l'hydrographie et à la navigation, publié au Dépôt des cartes et plans de la marine. 1849, in-8°.

Font suite aux *Mélanges hydrographiques,* fondés en 1846, et formant 3 vol. in-8°.

Annales maritimes et coloniales, recueil des lois, ordonnances, mémoires, etc., et généralement de tout ce qui peut intéresser la marine et les colonies sous les rapports militaire, administratif, etc., par Bajot et Poirré. 1816-1847, 103 vol. in-8°, plus 3 vol. de tables, allant à 1841 et devant être continuées.

Reprises en 1849 sous le titre de *Nouvelles Annales de la marine*, in-8°.
On y joint, comme introduction, 2 volumes publiés en 1818, sous le même titre, qui contiennent les lois et règlements sur la matière de 1809 à 1815, et font suite au *Recueil des lois relatives à la marine*, remontant à 1789.

Bulletin officiel de la marine. 1848, in-8°.

Le Moniteur de la flotte, organe des intérêts politiques, maritimes et commerciaux de la France. 1854, in-fol.

L'Isthme de Suez, p. 530.

Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, p. 383.

Revue du monde colonial, p. 544.

Revue maritime et coloniale, publ. sous le patronage du ministère de la marine. 1861, in-8°.

Fait suite à la *Revue coloniale,* 1853-1858, et à la *Revue algérienne et coloniale,* 1859-1860.
Il y eut en 1842 une *Revue de la marine et des colonies*, dont j'ignore le sort.

Pour les commencements de la presse maritime, voyez *Journal de la marine*, p. 79. Citons encore :

Journal de la marine, des colonies, des consulats et des voyages, recueil mensuel de science et d'histoire. Mai 1833-août 1840, 17 tomes en 5 vol. in-8°.

Journal de la flotte, feuille non politique, par A. de Vaugrigneuse et G. de La Landelle. 17 août-27 décembre 1841, gr. in-4°.

Le titre est devenu successivement :

Journal de la flotte, de la marine et du commerce. 7 janvier 1843-7 octobre 1843, gr. in-4°.

La Flotte, journal de la marine royale, du commerce maritime et des colonies. 17 octobre 1843-17 février 1848, 5 vol. in-4°.

Journal de la marine, du commerce maritime, des colonies et de l'Algérie. Rédact. : Léon Guérin. 5 mars 1848-1849, gr. in-4°.

La Marine, ci-devant *la Flotte*, journal de la marine..... 1849-13 novembre 1853, 6 vol. gr. in-4°.

L'Écho de la marine. Marine militaire et marchande, colonies, etc. Rédact. en chef : J. A. Dréolle. 4 novembre 1849-14 juillet 1850, 73 nos in fol.

S'est ensuite appelé

Le Pavillon français, écho de la marine. 15 décembre 1850-4 mai 1851, 40 nos in-fol.

Économie politique. Commerce. Finances. Travaux publics.

Journal des économistes, p. 414.

L'Économiste français, p. 544.

Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'*économie sociale*. 1er janvier 1865, in-8°.

Annales de la science et du droit commercial, mémorial du commerce et de l'industrie, par Le Hir. 1842, in-8°.

Annales du commerce extérieur, documents sur le commerce de la France et des pays étrangers, publiés par le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. 1843, in-8°.

Recueil de documents commerciaux et financiers, publ. par la direction générale des douanes et des contributions indirectes. 10 octobre 1861, in-4°.

Se continue sous le titre de *le Commerce de la France*, documents statistiques.....

L'Association, bulletin international des sociétés coopératrices. In-8°.

L'Avenir commercial, journal de la liberté du commerce, de l'industrie et du crédit. 1860, in-fol.

L'Écho du commerce, p. 393.

Le Lloyd universel, gazette politique, commerciale, maritime et financière. In-fol.

Mémorial du commerce et de l'industrie, journal des juges et des tribunaux de commerce, etc., par Le Hir. 1837, in-8°.

Moniteur des intérêts matériels. *Bruxelles*, 1851, in-fol.

Le Moniteur commercial, agricole, industriel et judiciaire. 1857, in-fol.

Le Progrès universel, journal international, organe officiel de l'exposition internationale et permanente de la France. 1864, in-fol.

Bulletin général des rentes, actions et obligations. 3 juin 1861, in-4°.

Bulletin général des tirages, moniteur des valeurs mobilières et immobilières. In-4°.

Moniteur des tirages financiers et de toutes valeurs comportant primes ou lots à gagner. In-4°.

Le Conseiller, journal financier et politique, par Ducuing. 1858, in-4°.

A absorbé au commencement de 1863 la *Gazette des chemins de fer*, cours général des actions des entreprises industrielles et commerciales, in-8°, qui comptait une trentaine d'années d'existence.

Le Courrier de la bourse et des chemins de fer, journal des banquiers et des actionnaires... 1853, in-4°.

Courrier financier. Finances, industrie, commerce, agriculture, etc. 1863, in-fol.

Cours authentique de la Bourse de Paris. In-8°.

Cours de la Banque et de la Bourse. In-8°.

Le Crédit commercial, p. 541.

Il y eut aussi un *Crédit foncier*, in-fol., qui en 1861 en était à sa 4e année, et un *Crédit minier*.

La Finance, journal du crédit international. *Bruxelles*, 1863, in-4°.

La Fortune, bulletin de la bourse et des loteries autorisées. In-fol.

Journal des actionnaires, moniteur des opérations financières. 1851, in-fol.

Journal des banquiers et des agents de change, par Le Hir 1847, in-8°.

Journal du crédit public, financier.... et politique. 1855, in-4°.

Le Messager de Paris, journal financier, politique et quotidien, continuation de *la Cote*, bulletin financier. 1849, in-4°.

Moniteur financier. Assurances, banques, chemins de fer, etc. 1863, in-fol.

La Semaine financière, p. 530.

L'Écho des assurances terrestres et maritimes. 1860, in-8°.

L'Assurance, guide de l'assuré. In-8°.

Journal des assurances, terrestres, maritimes, sur la vie, etc., par L. Pouget. 1850, in-8°.

Journal de l'assureur et de l'assuré, par Le Hir. 1848, in-8°.

Bulletin de la société de l'industrie minérale. 1er juillet 1855, in-8°, et atlas in-fol.

Journal des mines, de la métallurgie et des eaux et forêts. 1854, in-4°.

Revue universelle des mines, de la métallurgie, des travaux publics, des sciences et des arts appliqués à l'industrie, sous la direction de A. C. de Cuyper. 1857, in-8°, avec pl.

Journal des travaux publics, sociétés financières, chemins de fer, etc. 24e année, in-fol.

Moniteur des travaux publics, et des municipalités de l'Empire, journal financier, etc. In-fol.

L'Indicateur des chemins de fer. 1849, in-4°.

L'Indicateur universel, bulletin officiel des chemins de fer et de la navigation. 1848, in-4°.

L'Industrie, journal des chemins de fer, du crédit foncier, des assurances et de tous les grands intérêts du pays. 1852, in-4°.

Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics. 1842, in-4°.

Le Moniteur des chemins de fer. 1842, in-4°.

Moniteur des transports par chemins de fer, canaux, etc., publiant les lois, décrets, etc. concernant les transports, les modifications aux tarifs, etc., etc.

Le Mouvement, journal indicateur des chemins de fer. In-4°.

Recueil général des tarifs des chemins de fer français et internationaux. Gr. in-4°.

Le Wagon, nouvel indicateur des chemins de fer. In-4°.

Le Moniteur des fêtes et trains de plaisir, guide spécial des chemins de fer des environs de Paris. In-fol.

Album encyclopédique des chemins de fer, par Broise et Tieffry, 1861, in-fol.

Moniteur télégraphique, guide-tarif des dépêches. 1857, in-4°.

L'Avenir viticole, journal des comices, de la propriété vinicole, des ventes publiques de vins, etc. In-fol.

Le Moniteur vinicole, journal de Bercy et de l'entrepôt, organe de la production et du commerce des boissons et spiritueux. 10e année, in-fol.

Courrier de la boucherie, des marchés aux bestiaux, des comices et des concours régionaux. In-fol.

Le Moniteur de la boucherie et de la tannerie, journal spécial au commerce des cuirs verts et des suifs. 3e année.

La Gazette alimentaire, journal des denrées de production et de consommation. In-fol.

Revue du commerce, moniteur de l'épicerie, organe des négociants en denrées coloniales, marchands de vins en gros, distillateurs, etc. 1850, in-fol.

Se publie simultanément sous le titre de *le Commerce*, moniteur...

L'Union nationale, du commerce et de l'industrie. 1859, in-fol.

Bulletin des halles et Courrier des marchés réunis, feuille des denrées agricoles. 1837, in-4°.

Journal des marchés.

Journal général d'affiches, annonces judiciaires, légales et avis divers, anciennes *Petites-Affiches* (*Petites-Affiches* et *Journal judiciaire* réunis). In-8°.

Pour les antécédents de cette feuille et les commencements de la publicité commerciale, voyez p. 17.

Les Grandes Affiches, journal des aquéreurs et des locataires 15ᵉ année.

Affiches parisiennes et départementales, p. 20.

L'Afficheur, journal officiel des ventes, locations et annonces. In-4°.

L'Annonce illustrée, industrie, finances, commerce, beaux-arts, etc. In-4°.

Le Courrier des fiançailles, moniteur des mariages de Paris. In-4°.

L'Écho de la publicité et de l'agriculture, journal des inventions. 1863, in-fol.

Guide-journal des étrangers dans Paris. In-fol.

Le Moniteur de l'exposition universelle de 1867. In-fol.

Le Moniteur des locations et des ventes d'immeubles. 1860, in-fol.

Publié simultanément sous forme d'affiches.

Moniteur des ventes, ancien journal *le Gratis*, spécial pour les ventes mobilières, objets d'art et de curiosité, livres et tableaux, etc. 1833, in-fol.

Le Progrès industriel, journal-affiche des locations et des ventes. 14ᵉ année, in-fol.

Le Propagateur illustré, revue internationale. Sciences et arts, industrie et agriculture.

Le Renseignement, journal des intérêts commerciaux. Gr. in-4°.

L'Agence universelle, publicité spéciale pour la vente et l'achat des fonds de commerce, terrains, hôtels, etc. In-4°.

L'Employé, organe spécial des employés et employées de commerce et autres. Pet. in-fol.

Le petit Mercure, bulletin de l'office spécial des employés de commerce.

Journal économique, p. 52.

Éphémérides du citoyen, p. 70.

Revue mensuelle d'économie politique, p. 390.

Annales de la charité, p. 425.

Le Libre Échange, p. 430.

Annales des finances, p. 350.

Les Mystères de la Bourse, p. 428.

Journal de commerce, p. 65.

Gazette du commerce, p. 66.

Bibliothèque commerciale, p. 311.

Instruction publique.

Bulletin administratif de l'instruction publique. 1850, in-8°.

Continuation du *Bulletin universitaire*, contenant les ordonnances, règlements et arrêtés concernant l'instruction publique, 1828-1849, 18 vol. in-8°, lequel faisait suite lui-même au *Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique*, depuis l'édit de Nantes en 1598, jusqu'à décembre 1827, 8 vol. in-8° et un vol. de tables, publié sous la direction de M. Rendu.

A partir de 1864 :

Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique. In-8°.

Le 1ᵉʳ n° de cette nouvelle série porte en tête l'arrêté suivant, signé Duruy, auquel nous ne saurions trop applaudir : « Considérant que la « concession à un imprimeur-éditeur du Bulle- « tin administratif qui contient les actes officiels « du ministère entraîne forcément pour le con- « cessionnaire un privilége qui peut porter pré- « judice aux autres imprimeurs-libraires, ar- « rêtons : A partir du 1ᵉʳ janvier prochain le « Bulletin administratif des actes du ministère

« de l'instruction publique sera imprimé par « l'imprimerie impériale. »

Comme conséquence, des subventions assez fortes accordées jusque-là au *Journal général de l'instruction publique* et au *Journal des instituteurs*, qui avaient l'un et l'autre une sorte de caractère officiel, furent supprimées; ces deux feuilles rentrèrent dans le droit commun, et le ministre décida que les 160,000 francs alloués à la dernière seraient employés à améliorer le sort des instituteurs.

Journal général de l'instruction publique, revue hebdomadaire politique. Actes officiels, sciences, lettres et arts, bibliographie. Rédact. en chef : Paul Louandre. 1831, in-4°.

Revue de l'instruction publique, en France et dans les pays étrangers. Avril 1842, gr. in-4°.

Recueil des lois et actes de l'instruction publique, bulletin des actes officiels. Février 1848, in-8°.

L'École normale, journal hebdomadaire d'éducation et d'instruction, par P. Larousse. 1er nov. 1858, gr. in-8°.

Le Guide-Ane universel, moniteur de l'enseignement. 1864, gr. in-8°.

« A la demande d'un certain nombre d'abonnés », qui craignaient sans doute qu'on ne les prît pour des martins, a supprimé récemment de son titre ce mot malsonnant d'*âne*, et s'appelle simplement aujourd'hui *le Guide universel*.

Journal des instituteurs. 1858, in-8°.

Bulletin spécial de l'institutrice, ou Guide des dames et des jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement. 1843, in-8°.

Annales législatives de l'instruction primaire, bulletin des actes officiels. Mars 1850, in-8°.

L'École primaire, réforme pédagogique. In-8°.

La Classe du soir, cours d'adultes, journal hebdomadaire d'enseignement primaire. In-4°.

Journal d'éducation populaire, bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire. 1815, in-8°.

Manuel général de l'instruction primaire, journal hebdomadaire des instituteurs. Rédact. en chef : Barrau. Novembre 1832, in-8° et in-4°, fig.

Paraît toutes les semaines; il en est publié une édition mensuelle sous le titre de *Petit Manuel de l'instruction primaire*. — Le *Manuel* se divise en 2 parties : une partie spéciale, technique, et une partie politique.

L'Ami de l'enfance, journal des salles d'asile, comprenant les actes et documents officiels, ainsi que toutes les directions et tous les renseignements utiles pour la création, la tenue et la surveillance des salles d'asile. Publ. sous la direction de M. Eugène Rendu. 1835, in-8°.

L'Encyclopédie des écoles, journal de l'enseignement primaire et de l'enseignement professionnel, par Merlette. In-8°.

L'Enseignement professionnel, revue scientifique et industrielle. 1862, in-8°

Rapprochons :

— **L'Éducation professionnelle progressive**, étude des sciences et des arts appliqués à l'industrie, au commerce, à l'agriculture. Philosophie, morale, littérature. Par une société de professeurs, d'instituteurs et d'hommes de lettres, sous la direction de Ch. Tondeur. 20 mars 1850 et suiv., in-8°.

Moniteur des écoles, professionnelles, normales primaires, et primaires. 1863, gr. in-8°.

L'Instituteur des aveugles, par J. Guadet. 1856, in-8°.

Il y avait en 1857 un *Impartial*, journal de l'enseignement des sourds-muets.

Journal d'éducation, p. 71.

Journal de l'instruction publique, p. 241.

Annales de l'éducation, p. 316.

Le Lycée, journal général de l'instruction publique, rédigé par une société de professeurs et d'hommes de lettres. 1827-1830, 6 vol. in-8°.

Gazette des écoles, journal de l'instruction publique et de l'Université. Rédact. en chef : Guillard. 17 déc. 1829-9 août 1834, 5 vol. in-fol.

Gazette spéciale de l'instruction publique et du clergé. 19 mai 1838-février 1848, 10 vol. in-fol.

Rédigé successivement par Ch. Farcy, Ch. Richomme, et A. Mottet. — Les mots : *et du clergé*, disparaissent du titre dès le 18 oct. 1838. A partir du 10 oct. 1844 prend pour sous-titre : *journal politique et littéraire.*

Le Conseiller de l'enseignement public. Août 1852-1854, gr. in-4°.

Journal de l'instruction primaire, spécialement consacré à la défense des intérêts des personnes qui se vouent à l'enseignement primaire, et à la propagation des meilleures méthodes d'enseignement. 1848-1849, in-4°.

Je trouve encore dans un catalogue un *Journal de l'instruction primaire*, 1833-1837, 7 vol. in-8°.

Bulletin de l'instruction primaire, journal d'éducation et d'enseignement. 1854 et suiv., gr. in-4°.

Journal de l'instruction élémentaire, destiné à répandre dans toutes les communes de France les meilleures méthodes de lecture, etc. 1829-1839, 11 vol. in-8°.

L'Écho des instituteurs, organe de leurs sentiments et de leurs intérêts, ouvert à tous leurs vœux et à toutes leurs réclamations, par L. A. Meunier. In-4°.

En était en 1850 à sa 6[e] année.

Revue de l'enseignement des femmes, par Richomme. 1845-1848, 4 vol. in-8°.

Traitait spécialement de tout ce qui concerne l'enseignement des femmes, donnait les actes officiels et rendait compte des publications sur cette branche de l'enseignement.

Journal de l'École normale, rédigé sur des notes sténographiées par les professeurs de cette école. An 4, in-8°.

J'ai trouvé à la bibliothèque de Neufchâtel des *Séances des écoles normales*, recueillies par des sténographes et revues par les professeurs. Ans. 3-6, 9 vol. in- 8°.

Journal des cours publics, de jurisprudence, d'histoire, de belles-lettres, par Degérando, Daunou, Tissot, Lacretelle, Guizot et autres. 1820-1822, in-8°.

Journal de la langue française, p. 210, 299.

Journal grammatical et didactique de la langue française et des langues en général, par Marle, continué par L Platt. 1826-1840, 14 vol. in-8°.

Éducation. Moralisation. Journaux de la famille. Économie domestique.

L'Alliance religieuse universelle, organe des besoins de l'ordre moral dans la société moderne. 15 avril 1865, in-4°.

L'Ange gardien, revue religieuse, historique et littéraire. 1847, in-8°.

Journal de la Société de la morale chrétienne, p. 351.

Journal des bons exemples et des œuvres utiles, archives de la France chrétienne. *Lyon*, 1852, gr., in-8°.

Bulletin des crèches et de l'éducation populaire, par M. Marbeau. 20[e] année, in-8°.

Bulletin des sociétés de secours mutuels, revue des institutions de prévoyance. 1854, in-8°.

Bulletin de la Société pour l'amélioration et l'encouragement des *publications populaires*. 1862, in-8°.

L'Émulation, petit journal des élèves, par P. Larousse. 1862.

L'Instruction pour tous, journal universel, par Bescherelle aîné. In-fol.

La Joie du foyer, journal illustré des modes vraies, de l'éducation, de la saine littérature et des travaux à l'aiguille. In-4°.

Le Magasin du Foyer, journal des bonnes lectures. In-8°.

Le Lecteur, organe des bibliothèques populaires. In-8°.

Petites Lectures illustrées. 15e année, in-12.

Magasin d'éducation et de récréation, encyclopédie de la jeunesse et de l'enfance, par Macé et Stahl. 1864, gr. in-8°.

Magasin des écoles du dimanche, leçons bibliques. 1851, in-12.

Le Messager de la semaine, journal de tout le monde. publ. sous le patronage du vicomte de Melun. 1854, in-4°, fig.

Le Parisien, courrier populaire des sciences, des lettres et des arts. In-4°.

Plaisir et travail, nouveau journal de la jeunesse, faisant suite à la *Mère institutrice*, par Lévi (Alvarès). 1834, in-8°.

L'Éducation maternelle. Gr. in-8°.

Faisant suite au précédent et au *Bulletin de l'institutrice.*

La Science des mères, ou l'Éducation harmonique par l'étude de la nature et l'application des jardins d'enfants.

En était en 1861 à sa 7e année.

La Tribune ouvrière. Sciences, arts, industrie, littérature. In-4°.

L'Ami chrétien des familles, par Goguel. 1859, gr. in-8°.

L'Ami de la jeunesse et des familles. 1827, in-4°.

L'Ange de la famille, annales de l'œuvre de l'adoption. 1860, in-8°.

Le Conseiller de la maison, médecine, hygiène, connaissances utiles, etc. In-4°.

Le Courrier des familles, journal de la santé et des intérêts agricoles, revue des eaux minérales. 1855, in-4°.

Le Conseiller des familles, guide de la vie pratique à la ville et à la campagne, journal d'économie domestique, agricole, etc., etc. In-4°.

Aujourd'hui : *le conseiller universel.*

Le Conseiller moral des familles, Religion, littérature, économie domestique, modes, etc. Gr. in-8°.

Le Correspondant des familles, revue catholique, littéraire et récréative. In-8°.

La Famille, encyclopédie du foyer. Gr. in-8°.

La Famille, journal pour tous. *Lausanne,* in-8°.

La Feuille du ménage. Gr. in-8°.

Gazette des familles, journal de modes. Littérature, musique, etc. In-4°.

Magasin des familles, guide des dames et des demoiselles. Modes, littérature, arts, travaux à l'aiguille. 1849, in-8°.

En 1861 le sous-titre était : « journal complet du foyer domestique », et il existait à la même époque *le Foyer domestique,* seul magasin complet des familles, qui en était alors à sa 12e année.

Le Messager des familles, magasin complet du foyer domestique. In-8°.

Le Monde chrétien illustré, journal des familles. In-4°.

Le Moniteur de la jeunesse, journal de la famille, recueil littéraire, historique et scientifique. Gr. in-8°, fig.

La Semaine des familles, p. 537.

La Boite à ouvrage, journal mensuel spécial de travaux d'aiguille. In-fol.

Le Panier à ouvrage, journal des travaux de dames et de demoiselles. In-fol.

Le Conseiller des dames et des demoiselles, journal d'économie domestique et de travaux à l'aiguille. 1847, in-8°.

La Gazette des dames et des demoiselles. In-4°.

Journal des demoiselles. 1833, in-8°.

Il existait en 1861 un *Journal des dames et Messager des demoiselles*, in-8°, qui en était à sa 22e année.

Journal des jeunes personnes. Éducation, littérature, science et industrie, modes, etc. Par Mlle Julie Gouraud. 1832, in-8°.

Magasin des demoiselles, journal illustré. 1844, in-8°.

Le Miroir parisien, journal des dames et des demoiselles, modes, littérature, etc. 1860, in-8°.

Moniteur des dames et de l'enfance. 8e année, in-4°.

Moniteur des dames et des demoiselles et *Brodeuse illustrée* réunis; illustré par Jules David. 1845, in-8°.

La Presse des dames et des demoiselles, journal illustré des modes vraies de la famille. In-fol.

Le Baby, journal illustré. In-4°.

Cendrillon, journal des petites demoiselles. Littérature, travaux d'aiguille, etc. 1851, in-12.

Le Chérubin, Illustration des enfants. In-8°.

Le Dimanche des enfants, journal magazine d'education, d'illustration et d'amusement. 1863, in-8°.

Gazette de la poupée, journal illustré, recueil de travaux à l'aiguille, cours d'écriture, dessin, musique, etc. In-8°.

La Poupée modèle, guide des petites demoiselles. 1863, gr. in-8°.

Journal des enfants et *Conseiller des enfants*, recueil illustré. 1855, in-8°.

Le Petit Journal des enfants.

Journal des petits enfants, cours gradué de lecture, de récitation et d'amusements enfantins. 1860, in-8°.

La Mère Gigogne et le *Petit Poucet* réunis, journal d'images coloriées, dédié aux enfants bien sages. 1864.

Musée des enfants, journal hebdomadaire illustré. Gr. in-8°.

Le Polichinel, journal des jeunes garçons, gymnase moral. 1864.

La Semaine des enfants, magasin d'images et de lectures amusantes et instructives. 1857, in-4°.

Journal des connaissances usuelles et pratiques, ou Recueil des notions utiles aux besoins et aux jouissances de toutes les classes de la société, et mises à la portée de toutes les intelligences, par Darcet, Dupin, Francœur et Lasteyrie. 1825-1830, in-8°, fig.

Journal d'éducation et d'instruction pour les personnes des deux sexes, sous le rapport de la morale, des sciences, de la littérature, de l'industrie, des beaux-arts, de la gymnastique et de l'hygiène. Publié par M. de Lasteyrie, avec la collaboration de MM. Artaud, Basset, Coquebert de Montbret, C. Dupin, Villemain et autres. In-8°.

Journal des connaissances utiles. 1831-1835, in-8°.

Nouveau Journal des connaissances utiles. In-8°.

En était en 1861 à sa 9e année.

Théologie. Philosophie.

RELIGION CHRÉTIENNE.

Les Archives ecclésiastiques. Théologie, droit canon, philosophie, histoire, etc., sous la direction d'une société d'ecclésiastiques romains, français et allemands. In-8°.

Continuation de l'*Unité catholique*, ci-dessous.

Gazette du clergé, journal religieux, scientifique, littéraire et agricole, organe dévoué à la défense des principes religieux. In-fol.

Le Moniteur du clergé et des paroisses. 12 août 1865, in-4°.

Le Presbytère, journal des curés de campagne et de leurs paroissiens. 1860, in-4°.

La Chaire catholique, ou l'Auxiliaire du clergé. In-8°.

Je vois en 1861 une *Tribune sacrée*, in-8°, qui en était alors à sa 17e année.

Conférences ecclésiastiques, publication mensuelle, traitant spécialement les questions qui se rattachent aux divers programmes des conférences diocésaines de chaque année, par l'abbé Dardenne. 1er nov. 1864, in-8°.

La Doctrine catholique expliquée, ou Recueil de prônes, homélies, etc. 4 déc. 1858, in-8°.

Études religieuses, historiques et littéraires, publ. par des pères de la Compagnie de Jésus. 1855, in-8°.

Voyez aussi p. 388.

L'Enseignement catholique, revue mensuelle de la prédication contemporaine. 1851, in-8°.

Journal de la prédication populaire et contemporaine, par l'abbé Martin. 1857, gr. in-8°.

Avec une annexe ayant pour titre *Revue mensuelle de la prédication.*

Revue des sciences ecclésiastiques. 20 janvier, 1860, in-8°.

Nouveau Journal des conseils de fabrique, des curés et desservants .. et du contentieux du culte. 1852, in-8°.

Continuation du *Journal des conseils de fabrique*, 1834-1852, 18 vol.

La Semaine religieuse, p. 527.

Annales du Saint-Sacrement, publ. avec l'approbation de S. E. Mgr le cardinal archevêque de Lyon et honorées d'un bref de S. S. le pape Pie IX. 1857, in-18.

Le Très-Saint-Sacrement, bulletin mensuel de tout ce qui se rapporte à la divine Eucharistie. In-18.

Le Messager du Sacré-Cœur de Jésus, bulletin mensuel de l'apostolat de la prière. In-18.

La Couronne de Marie, annales du saint Rosaire. In-18.

L'Écho de Notre-Dame des Victoires, suite des *Annales de l'archiconfrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie* pour la conversion des pécheurs. 1863, in-8°.

Journal des enfants de Marie, revue périodique. Chroniques, récits et légendes, faits contemporains, mélanges et lectures variées pour les chrétiens, par Mme la comtesse Drohofowska. In-8°.

Rosier de Marie, journal en l'honneur de la Sainte-Vierge. 1855, in-fol. et in-8°.

Avec cette épigraphe : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* — Tout par Marie, rien sans Marie.

Le Siècle de Marie, journal en l'honneur de la Sainte-Vierge. 1863, gr. in-8°.

La Terre sainte, royaume de Marie, Œuvre religieuse de l'Orient. Gr. in-8°.

La Vierge, journal en l'honneur de l'immaculée conception. 1863, in-8°.

Annales de Saint-Joseph, recueil périodique. 1862, in-4°.

Le Propagateur de la dévotion à Saint-Joseph, bulletin mensuel du culte perpétuel, des confréries et des associations en son honneur, et des faveurs obtenues par sa puissante médiation. 1862, in-12.

Annales de la congrégation des Missions étrangères. In-8°.

Annales franciscaines (du tiers ordre de saint François d'Assise). 1861, in-8°.

Année dominicaine. Bulletin mensuel du tiers ordre de saint Dominique. 1859, in-8°.

Bulletin de l'Association catholique de saint François de Sales pour la défense et la conservation de la foi. 1860, in-8°.

Annales de l'œuvre de la Sainte-Enfance. In-8°.

Annales de la persévérance, faisant suite aux *Annales de la première communion*. In-8°.

Bulletin de la Société de saint Vincent de Paul. 1848, in-8°.

Annales de philosophie chrétienne, p. 373.

Annales de la propagation de la foi. 1822, in-8°.

L'Écho du Purgatoire, publication mensuelle destinée à augmenter la charité à l'égard des âmes du Purgatoire. In-12.

Le Pèlerin, guide et revue des pèlerinages du monde catholique, annales des progrès et des merveilles de la foi. In-8°.

La Chronique religieuse, journal des faits catholiques.

Le Libérateur, revue mensuelle des bonnes œuvres le l'Église militante et du soulagement de l'Église souffrante.

Écho de la presse catholique. In-8°.

Mémorial catholique, messager de la paroisse. 1845, in-8°.

Le Moniteur catholique. par P. Christian. In-8°.

L'Observateur catholique, p. 528.

L'Observateur du dimanche, bulletin de l'œuvre du repos des dimanches et fêtes. 1856, in-8°.

Revue catholique, p. 405.

Revue d'économie chrétienne, annales de la charité, consacrée aux intérêts des classes laborieuses et souffrantes. Religion, charité, histoire, sciences morales, philosophie sociale, etc., p. 543.

Revue du monde catholique, p. 537.

Revue du mouvement catholique. Philosophie, histoire, etc. 1862, in-8°.

La Revue militante, théologique et littéraire. 1862, in-8°.

Revue théologique, ou Examen approfondi des questions les plus intéressantes d'Écriture sainte.... faisant suite aux *Mélanges théologiques*. 9e année, in-8°.

La Science et la foi, journal religieux, scientifique et littéraire. Gr. in-8°.

L'Unité catholique. Religion, science, littérature, par une société d'ecclésiastiques romains et français. 1863, in-8°.

Continuation du journal *l'Église*.

La Vérité canonique, liturgique, historique, bibliographique, anecdotique. 1861, in-8°.

Journal ecclésiastique.

Pour ce premier des recueils religieux, et quelques autres qui l'ont suivi, voyez *supra*, p. 57 et 262.

Nouvelles ecclésiastiques, p. 57.

Journal des ecclésiastiques constitutionnels, p. 308.

Annales de la religion, p. 249.

Annales religieuses, p. 262.

L'Ami de la religion, p. 262.

Journal des curés, p. 315.

Bibliothèque religieuse, p. 334.

Chronique religieuse, p. 345.

La France chrétienne, p. 348.

Journal de la Société de la morale chrétienne, p. 351.

Tablettes du clergé, p. 351.

Mémorial catholique, p. 352.

La France catholique, p. 353 et 388.

La Sentinelle de la religion, p. 361.

Le Correspondant, p. 364.

Gazette des cultes, p. 365.

Journal des paroisses, — des presbytères, p. 365.

Album catholique. Août 1832-décembre 1835, 7 vol. in-8°.

Gloire du clergé, p. 389.

Journal des conseils de fabrique, p. 391.

Le Moniteur de la religion, p. 393.

Revue catholique, p. 393.

Revue religieuse et édifiante, p. 402.

L'Université catholique, p. 402.

Le Moniteur des paroisses, p. 414.

Le Bien social, p. 422.

Le Moniteur religieux, p. 423.

Journal des écrivains catholiques, p. 430.

Revue gallicane, journal philosophique et religieux, destiné à provoquer la régénération devenue nécessaire dans la chrétienté, et à préparer un rapprochement mutuel des diverses communions chrétiennes. 1847, in-8°.

Revue du monde catholique, p. 434.

Le Moniteur catholique, p. 520.

La Presse religieuse, p. 525.

L'Étendard catholique, p. 527.

Journal du clergé et de la noblesse, p. 542.

ÉGLISE FRANÇAISE.

Voyez p. 387.

RELIGION PROTESTANTE.

Archives du christianisme, p. 337.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme. 1852, in-8°.

Bulletin du monde chrétien, p. 337.

Bulletin théologique. In-8°.

La Croix, journal de la vie chrétienne. 1855, in 4°.

Le Disciple de Jésus-Christ, 1841, in-8°.

L'Espérance, p. 337.

L'Évangéliste, journal du méthodisme. In-4°.

La Foi, journal religieux. In-4°.

Le Jeune Chrétien, journal des enfants, par Racine Brand. 1853, in-12.

Journal des missions évangéliques, 1826, in-8°.

Les Missions évangéliques au dix-neuvième siècle. In-8°.

Petit Messager des missions évangéliques. 1844, in-18.

Le Lien, p. 337.

Piété-Charité, journal religieux des familles et des écoles, par Martin-Paschoud. In-8°.

Le Protestant libéral. 1864, in-fol.

Revue chrétienne. 1854, p. 337.

Avec un *Supplément théologique* trimestriel.

Revue de théologie et de philosophie chrétienne, par Colani. In-8°.

L'Union chrétienne, journal hebdomadaire, p. 540.

RELIGION JUIVE.

Archives israélites, p. 336.

L'Univers israélite, journal des principes conservateurs du judaïsme, p. 336.

SPIRITISME. FRANC-MAÇONNERIE.

L'Avenir, moniteur du spiritisme. In-4°.

Le Magnétiseur universel, écho spiritualiste et humanitaire, par Fau-

velle le Gallois, auteur de la *Lyre chrétienne*, etc., etc. In-8°.

Le Progrès spiritualiste, études sur le spiritualisme moderne ou spiritisme, par Mme Clémence Guérin. In-8°.

Révélations d'outre - tombe, revue spirite. In-8°.

Revue spirite, p. 537.

Le Magnétiseur spiritualiste, par les membres de la Société des magnétiseurs spiritualistes de Paris. 1849-1851, 2 vol. in-8°.

L'Union magnétique, journal de la Société philanthropico-magnétique. 1854, in-8°.

Revue spiritualiste, p. 537.

Bulletin du Grand-Orient de France, journal officiel de la maçonnerie française. 1845, in-8°.

Le Franc-Maçon, p. 463.

Journal des initiés aux principes et à l'œuvre de la franc-maçonnerie universelle. 1855, in-8°.

Le Monde maçonnique, revue de la franc - maçonnerie française et étrangère. Philosophie, morale, littérature, par L. Ulbach, 1858, in-8°.

Revue contemporaine des sciences occultes, p. 337.

Annales maçonnques.

Pour cette publication et autres relatives à la franc maçonnerie, voyez p. 316, et ajoutez:

L'Europe franc - maçonnique, industrielle et dramatique. In-fol.

En était en 1849 à sa 12e année,

Sciences historiques : Géographie, Archéologie, Numismatique. Sociétés savantes.

Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par Ernest Desjardins. 1857, in-8°.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, compte-rendu par Ch. Vergé, sous la direction de M. Mignet. 1842, in-8°.

Il y a un volume de tables pour les années 1842-1859.

Bulletin des sociétés savantes. 1854-1855, in-8°.

Créé dans le but de mettre en lumière les travaux que les associations savantes publient sur tous les points de la France. C'est la réalisation d'une idée, et jusqu'à un certain point d'un plan, déposés en germe dès 1855, par l'auteur de cette Bibliographie, dans l'*Union littéraire*, à laquelle il n'a manqué pour réussir que l'appui qu'ont rencontré, plus heureux, les créateurs du Bulletin.

A pris en 1856 le titre de

Revue des sociétés savantes. 1856-1866..., in-8°.

S'est scindée à partir de 1862 en deux revues distinctes : l'une consacrée à l'histoire et à l'archéologie, l'autre aux sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Archives des missions scientifiques et littéraires. 1850, in-8°.

Publication ministérielle. — On a aussi commencé la publication d'*Archives de la commission scientifique du Mexique*, instituée, je crois, en 1864, in-8°.

Bulletin de la Société de l'histoire de France. 1834, in-4°.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France. 1857, in-8°.

Bibliothèque de l'École des Chartes. Septembre 1839, in-8°.

Journal de la Société de statistique de Paris, publié sous la direction de MM. Chevalier, V. Foucher, Wolowski, H. Passy, L. de Lavergne et A. Legoyt. 1860, gr. in-8°.

On peut rapprocher :

—**Journal des travaux de la société française de statistique universelle.** 1830-1838, 8 vol. in-4° et in-8°.

L'Investigateur, journal de l'Institut historique. 1834, gr in-8°.

Annales de l'Institut d'Afrique. In-8°.

Le Cabinet historique, revue mensuelle, contenant avec un texte et des pièces inédites, intéressantes et peu connues, le catalogue des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques touchant l'histoire de l'ancienne France... 1854, in-8°.

L'Intermédiaire des chercheurs et curieux. Questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous. In-8°.

Bulletin de la Société de géographie. Juin 1822, in-8°.

Journal asiatique, ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux. 1822, in-8°.

Revue américaine, recueil exclusivement consacré aux recherches archéologiques, historiques, etc., sur le nouveau monde, publiée sous les auspices de la Société d'ethnographie et du comité d'archéologie américaine, par Léon de Rosny. In-8°, fig.

Revue orientale et américaine, par le même, sous les mêmes auspices. 5 octobre 1858, in-8°.

Il y eut en 1826-1827 une *Revue américaine* par Carrel, 3 vol. in-8°.

Actes du comité d'archéologie américaine. In-8°.

Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, bulletin de la Société orientale de France. 1843, in-8°.

La même que la *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, p. 383.

J'ai vu chez M. Pochet les n°s 38-43, juin-novembre 1846, d'une *Revue de l'Orient*, bulletin de la Société orientale, par A. Denis et A. Hugo, qui doit être la tête de la précédente.

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, par Malte-Brun. 1808-1814, 25 vol. in-8°, dont 1 de tables.

Nouvelles Annales des voyages, par Eyriès, Malte-Brun, Larenaudière, Klaproth, de Humboldt, Saint-Hilaire, Walkenaër, Dureau de la Malle, Ternaux-Compans et Vivien de Saint-Martin. 1819-1866..., in-8°.

Formant, de 1819 à 1854, 5 séries, et continuant à raison de 4 vol. par an. — Il y a un volume de tables générales pour les trois premières séries, 1819-1839.

Rapprochez :

—**Journal des voyages,** découvertes et navigations modernes, par Frick et Devilleneuve.

J'ai rencontré chez M. Pochet les années 1825-1830, formant les tomes 27-44 de la collection.

Le Tour du monde, nouveau journal des voyages, sous la direction de M. Édouard Charton. 1860, in-4°, fig.

Bulletin de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte. Histoire, géographie, ethnographie et archéologie biblique et religieuse. In-8°.

Annales archéologiques, par Didron aîné. 1844, in-8°, fig.

Revue archéologique, ou Recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude des monuments, à la numismatique et à la philologie de l'antiquité et du moyen âge. 1844, in-8°, fig.

Bulletin monumental, ou Collection de mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France, par les membres de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. *Caen,* in-8°, fig.

L'année 1861 forme le 7e vol. de la 3e série, et le 27e de la collection.

Revue de l'art chrétien, recueil mensuel d'archéologie religieuse, par l'abbé Corblet. 1857, in-8°.

Revue numismatique, par J. de Witte et Adrien Longpérier. In-8°, fig.

Fondée à Blois, en 1836, par MM. La Saussaye et Cartier, sous le titre de *Revue de la numismatique française.*

Le Numismate, bulletin périodique, accompagné d'un catalogue de monnaies et de médailles à prix marqués. In 8°.

L'Amateur d'autographes. 1862, in-8°.

Recueil intéressant, rédigé par MM. Charavay, deux bibliophiles aussi obligeants qu'éclairés.

L'Autographe. 5 décembre 1863, format d'album.

Le Collectionneur de timbres-poste. Gr. in-8°.

Le Timbrophile. journal de la collection timbre-postale. In-4°.

Recueils et Journaux littéraires et philosophiques.

Journal des savants.

Pour ce premier-né des recueils littéraires de l'Europe et ceux qui ont été créés à son imitation, voyez p. 28 et suiv.

Voyez aussi, p. 28, les *Centuries* du Bureau d'adresse, que l'on peut regarder comme le type des recueils scientifiques et littéraires, des Mémoires et comptes rendus de nos sociétés savantes.

Bibliothèque britannique, par Aug. Pictet et F.-G. Maurice. *Genève*, 1796-1815, 140 vol. in-8°, fig., et 4 vol. de tables.

Continuée à partir de janvier 1816 sous le titre de

Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts, faisant suite....

En trois sections : 1° Littérature, 2° Sciences et arts, 3° Agriculture. — Aujourd'hui, à côté du journal proprement dit, dont le caractère est devenu plus foncièrement littéraire, la direction publie chaque mois, sous le titre d'*Archives des sciences physiques et naturelles*, une annexe rédigée par un comité spécial et destinée aux personnes qui s'intéressent plus particulièrement à ces sciences.

Revue britannique, revue internationale; choix d'articles extraits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, complété par des articles originaux. Par Saulnier, Coquerel, Dondey-Dupré fils, Lafon-Ladébat, Raulin, Saulnier fils, Vest et autres. Juillet 1825, in-8°.

Recueil estimé, dirigé depuis 1840 avec beaucoup d'habileté par M. Amédée Pichot. Il en paraît 6 vol. par an.

Je trouve dans le catalogue Arthur Dinaux, 1865, une *Revue anglo-française*, par de Fontanelle de Vundoré (Vaudoré?), *Poitiers*, 1834-1837, 16 n^{os} en 4 vol. in-8°.

La Correspondance littéraire, par Ludovic Lalanne, Laurent Pichat et G. Servois. 5 novembre 1856, in-4°.

Recueil estimé, qui continue dignement l'*Athenæum*, dont il a recueilli les épaves.

Revue des cours littéraires. Littérature, physiologie, théologie, éloquence, histoire, législation, esthétique, archéologie. Direct. Eug. Yung: rédact. en chef: Em. Alglave. 5 décembre 1863, in-4°.

Bulletin de la Société des gens de lettres. In-8°.

Bulletin des entretiens et lectures, revue des cours libres. 11 décembre 1864, gr. in-4°.

La Critique française, p. 541.

L'Alliance des lettres, recueil des œuvres inédites des savants et des littérateurs. 1862, in-8°.

Cours familier de littérature, par A. de Lamartine. 10e année, in-8°.

L'Écho des provinces. journal hebdomadaire. In-4°.

Est devenu l'*Écho de France*.

Revue des provinces, décentralisation littéraire et scientifique. In-8°.

Suite de la *Décentralisation*.

Gazette littéraire, artistique et scientifique. In-8°.

Journal littéraire de la semaine. In-fol.

La Fourmi, journal hebdomadaire. Pet. in-4°.

Avec cette épigraphe : « Quand on a vu

l'homme de près, on est bien fière d'être fourmi. »

Le libre Journal, organe des hommes nouveaux. In-fol.

La Morale indépendante, journal hebdomadaire. In-4°.

Le Rationaliste, journal des libres penseurs. 5e année, in-8°.

La Renaissance, revue du progrès moral et social, et réalisation pratique de la culture intellectuelle et morale au sein des familles, suite du journal-revue *la Vie humaine* (voyez p. 529).

Revue de Paris. Littérature, histoire, philosophie, chronique, etc. 1864, in 8°.

S'est d'abord publiée sous le titre de *Revue libérale*, puis sous celui de *Nouvelle Revue de Paris*.

Revue du progrès moral, littéraire, artistique et scientifique. In-8°.

Revue indépendante, p. 545.

Le Voleur, gazette des journaux français et etrangers, revue de la littérature, des sciences, des arts, des tribunaux et des théâtres, par MM. Emile de Girardin et Lautour-Mezeray, propriétaires, fondateurs et rédacteurs. Gr. in-fol.

Commence le 5 avril 1828; hebdomadaire et in-folio pendant les trois premiers mois; paraît ensuite tous les cinq jours, format atlantique. — En 1843, il absorbe le *Cabinet littéraire*, autre magazine qui avait conquis une certaine vogue, et en joint le titre au sien. — Le 7 nov. 1856, se met au rang et à la taille des journaux à images, et le titre devient : *le Voleur illustré*, cabinet de lecture universelle.

Parmi les recueils littéraires antérieurs à la Révolution, et dont on trouvera la succession *supra*, p. 28-53, je rappellerai, outre le *Journal des savants* :

Les *Nouvelles*, de Bayle, p. 33.
Les *Bibliothèques*, de Leclerc, p. 34.
Les *Mémoires de Trévoux*, p. 35.
Le *Nouvelliste du Parnasse*, p. 42.
L'*Année littéraire*, p. 44.
Le *Journal étranger*, p. 47.
Le *Journal encyclopédique*, p. 62.
Les *Mémoires de Bachaumont*, p. 66.
La *Correspondance secrète* de Métra, p. 68.
La *Correspondance de Grimm*, p. 69.

Journal helvétique, ou Recueil de pièces fugitives de littérature. *Neufchâtel*, 1733-1782, 154 vol, in-8°. *Bibl. de Lausanne.*

Probablement la suite des *Nouvelles littéraires de la Suisse*, p. 40.

Journal des savants d'Italie. *Amsterdam*, 1748-1749, 3 vol. in-8°. *Bibl. de Genève.*

Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts, par A.-L. Millin. 1795-1816, 122 vol. in-8°, plus 4 vol de tables.

Chaque année, excepté la dernière, se compose de 6 vol. Il faut y joindre un premier volume publié par Millin de 1792 à 1793, en 52 numéros, et qui porte le même titre. Le *Magasin encyclopédique* proprement dit s'arrête en avril 1816, mais il a reparu pendant les années 1817 et 1818 sous le titre d'*Annales encyclopédiques*, et se continua jusques et y compris novembre 1818, 12 vol. — Continué par la

— **Revue encyclopédique**, ou Analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts, par une réunion de membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres : MM. Andrieux, Amaury Duval, Barbier du Bocage, Degérando, Alex. de Laborde, Éméric Duval, Lacépède, Langlois, Lanjuinais, Lemercier, Naudet et autres, sous la direction de Jullien de Paris, puis d'Hippolyte Carnot et Pierre Leroux. 1er janv. 1819-1833, 60 vol. in-8°, plus 2 vol. de tables pour les années 1819-1828.

Un 61e vol. a été publié en 1835.

Ce recueil, justement estimé, qui compta parmi ses rédacteurs les hommes les plus éminents de l'époque, était tombé dans le discrédit après 1830, par suite des opinions saint-simoniennes de ses nouveaux directeurs.

— **Nouvelle Revue encyclopédique**, publiée par Firmin Didot frères. Mai 1846-1848, 5 vol. in-8°.

Journal littéraire de Berlin. 1794, 8 vol. In-12.

Journal de la littérature française. *Berlin*, 1796, 8 vol in-12.

Journal de littérature universelle. *Iéna*, 1796 et s., 103 vol. in-4°. *Corps législ.*

Bibliothèque française, par Charles de Pougens. 1800-1808, 29 vol. in-12.

Réunie au *Journal des arts*. Voy. p. 286.

Archives littéraires, p. 314.

Mercure étranger, par Langlès, Ginguené, Amaury-Duval, Vanderbourg, Durdent et autres. 1813-1816, 21 nos in-8°.

La Quinzaine littéraire, pour faire suite à l'*Année littéraire*, par Amar-Duvivier, Pougens et autres. 1817, 4 vol in-12.

Nouvelle Année littéraire, ou Correspondance théâtrale, critique et littéraire... par Hippol. Magnien. 1826-1829, in-8°.

Continué par :

Revue parisienne, recueil universel, par le même. 1830-1839, in-8°.

Le Lycée français, mélanges de littérature et de critique, par Avenel, Bert, Brifaut, Cas. Delavigne, Scribe et autres. 1er juillet 1819-30 septembre 1820, 5 vol. in-8°.

Le Conservateur littéraire, par Abel et Victor Hugo, Pellicier, Alex. Soumet et autres. Décembre 1819-mars 1821, 30 nos, formant 3 vol. in-8°.

Cité pour les noms de ses fondateurs, d'étranges conservateurs littéraires ! « Ce recueil, disait un article du *Conservateur* signé Agier, est rédigé par trois frères, MM. Hugo, dont l'aîné à peine a vingt et un ans, et dont le plus jeune n'en a que dix-sept. Celui-ci, qu'on distingue par le nom de Victor, était déjà connu par une ode sur la Vendée et par une satire sur le télégraphe. »

Annales de la littérature et des arts, par MM. Quatremère de Quincy, Vanderbourg, Raoul Rochette, Abel Rémusat, Mollevault, Nodier et autres. 1er octobre 1820-1er avr. 1829, 34 vol., 442 nos, in-8°.

Au n° 53, *Annales de littérature, journal de la Société des Bonnes-Lettres*; au n° 134, reprend son titre primitif.

La Minerve littéraire, par Berville, Em. Dupaty, Amaury Duval, Delatouche, Lemontey, La Beaumelle, Moreau, De Senancourt, Jay, Viennet, Berton, Alex. Lameth et Ségur; dirigée par Mme Dufresnoy. 16 nov. 1820-28 mars 1822, 71 nos in-8°.

Au 26e n°, *l'Abeille*.

Mercure du dix-neuvième siècle, par Félix Bodin, Dulaure, Dupaty, Étienne, Tissot, Senancourt et autres. 1823-1830, in-8°.

Le but principal des rédacteurs de ce recueil était d'essayer de donner une direction aux théories nouvelles qui commençaient à se produire dans la littérature française sous le nom de *romantisme*. Étienne y publia, du commencement au 24 septembre 1825, des *Lettres sur le théâtre* qui sont une histoire assez fidèle de l'art dramatique durant la période qu'elles embrassent.

Revue européenne, ou l'Esprit et ses productions, en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, etc., etc., par une société de savants et de littérateurs de ces pays. Octobre 1824-1826, 3 vol. in-8°.

Je trouve dans un catalogue les tomes 29 à 58, 1836-1846, d'une publication analogue faite à Saint-Pétersbourg : *Revue étrangère de la littérature, des sciences et des arts*, choix d'articles extraits des meilleurs journaux périodiques publiés en Europe, in-8°.

Journal de Genève, des lettres, des arts et de l'industrie. 5 janvier 1826-26 août 1830, in-fol. *L.*

Revue française, p. 363. — Autre, p. 405.

Revue française, publiée par MM. Morel et Oger, avec la collaboration de MM. Asselineau, Babou, Banville, Michelet, Egger, H. Martin, L. Pichat, etc. Février 1855-20 juillet 1859, 17 vol. gr. in-8°.

Nouvelle Revue germanique, recueil littéraire et scientifique, publié par une société d'hommes de lettres français et étrangers. 1829-1836, 20 vol. in-8°.

La France littéraire, Direct. Ch. Malo. 1832-1836, 28 vol. in-8°.

L'Europe littéraire. 1er mars 1833, gr. in-fol.

Le plus beau journal littéraire qui ait été jamais conçu et publié, au témoignage du savant annotateur du catalogue Dutacq. Les nos étaient envoyés sous enveloppe en papier vélin satiné. Il était rédigé par l'élite de la littérature française. Ce devait être, dans la pensée de son fondateur, un temple élevé à l'universalité des arts, un foyer où viendraient aboutir les rayons de toutes les intelligences, un vaste registre où tous les génies contemporains viendraient s'inscrire, apportant chacun leur tribut à l'art et le poussant en commun à une perfectibilité européenne. Ce fondateur était Victor Bohain; c'est presque dire

que l'*Europe littéraire*, qui paraissait tous les jours, périt, au bout de quelques mois, comme toutes les entreprises de ce génie inventif, dévoré par le ver rongeur de la spéculation.

Écho du monde savant, journal analytique des nouvelles et des cours scientifiques. 1834-1846, in-8°.

Les rédacteurs, sous la direction de M. Nérée Boubée, ont publié parallèlement, à partir de septembre 1834, une *Revue élémentaire et progressive des sciences physiques et naturelles*, accompagnée d'un Bulletin archéologique, 1834-1836, 2 vol. in-8°.

Écho de la littérature et des beaux-arts, en France et à l'étranger, par une société de gens de lettres, sous la direction de M. le vicomte de La Valette. 1840-1848, in-8°.

— **Mémorial de la littérature et des beaux-arts....**, revue critique des ouvrages nouveaux... Publ. sous la direction de M. le vicomte A. de La Valette. 1840-1841, in-8°.

L'Athenæum français, revue universelle de la littérature, de la science et des beaux-arts. Fondé et dirigé par MM. Ed. Delessert, Ambroise-Firmin Didot, Adr. de Longpérier, de Saulcy, Noël Desvergers et Ludovic Lalanne. 3 juillet 1852-26 juillet 1856, 5 vol. gr. in-4°.

Réuni à la *Revue contemporaine*. — La disparition de ce recueil, très-bien conçu et auquel concourait toute la littérature militante, a laissé de justes regrets et un vide très-fâcheux pour les lettres, qui n'ont point chez nous un suffisant organe.

Journaux de lecture. Journaux illustrés.

Le Conteur, ancien *Journal de la guerre*. Littérature, histoire, etc. In-4°.

Le Diable vert. In-fol.

L'Écho des feuilletons, journal littéraire illustré. 26e année, gr. in-8°.

Gazette des abonnés. In-fol.

Le Hanneton, journal des toqués. In-fol.

Journal amusant, p. 435.

Journal de l'amour, son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Journal du dimanche, littérature, histoire, voyages, musique. 1855, in-4°.

Journal du jeudi. Littérature... 1860, in-4°.

Journal de la semaine. Littérature.... In-4°

Journal pour tous, magasin littéraire illustré. Avril 1855, gr. in-8°.

On connaît le succès de ce recueil, succès dû non-seulement à l'importance des noms littéraires qu'il groupe autour de lui, à la variété et à l'éclat des œuvres qu'il publie, mais encore à sa moralité; on sait aussi quelle concurrence a suscitée sa réussite.

Journal pour toutes, consacré aux intérêts féminins, par Mme Eugénie Niboyet. In-4°.

Le Lilliputien, journal microscopique. In-16.

Magasin pittoresque. Directeur Édouard Charton. 1833, gr. in-8°.

Il y a un vol. de tables pour les 30 premières années, 1833-1862.
Recueil dont il n'est pas besoin de faire l'éloge, non plus que du suivant.

Musée des familles, lectures du soir. Rédact. en chef Pitre-Chevalier. 1833, gr. in-8°.

Il y a une table générale des 20 premières années.

Le Manteau d'arlequin. 12e année, in-fol.

Le Misérable. Exclusivement littéraire. In-4°.

Le Nouveau Journal illustré. 1864, in-4°.

L'Omnibus. Littérature, histoire, etc. 1855, in-4°.

L'Ouvrier, journal hebdomadaire illustré. Mai 1861, in-4°.

Le Passe-Temps, journal illustré. 1856, in-4°.

Petit Journal pour rire, 1856, in-4°.

Le Peuple illustré, ancien *Juif errant*, journal de romans, de voyages et d'illustrations. In-4°.

Les Revenants, ou les Romans d'autrefois. In-4°.

Revue de la presse. 1858, pet. in-fol., p. 536.

Revue des journaux. 1er novembre, in-8°.

Roger Bontemps, journal illustré. In-4°.

Les Bons Romans, journal illustré. 8 mai 1860, in-4°.

La Ruche parisienne, journal illustré. 9e année, in-4°.

Le Samedi, ancien journal *Le Roman*. Littérature, histoire, etc. In-4°.

Le Siècle illustré. Littérature, histoire, nouvelles diverses... 1862, in-4°.

Les Veillées chrétiennes, journal illustré. In-4°.

Les Veillées parisiennes, journal illustré. 1860, in-4°.

Sciences.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, par les secrétaires perpétuels. Juillet 1835, in-4°

Il y a un vol. de tables pour les tomes 1-31.

Supplément aux comptes-rendus, par MM. Derbès, Solier, Hansen et Bernard. 2 vol. in-4°, fig.

Cosmos, revue encyclopédique hebdomadaire des progrès des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie, par B. R. de Montfort et l'abbé Moigno. 1852, gr. in-8°.

Les Mondes, revue hebdomadaire des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie, par l'abbé Moigno. In-8°.

Le Courrier des sciences, de l'industrie et de l'agriculture, revue hebdomadaire universelle, par Victor Meunier. Septembre 1863, in-4°.

L'Institut, journal universel des sciences et des sociétés savantes, en France et à l'étranger. Rédact. en chef: Eugène Arnault. 1833, in-4°.

Publié en deux sections distinctes : 1re, fondée en 1833, sciences mathématiques, physiques et naturelles; 2e, fondée en 1836, sciences historiques, archéologiques et philosophiques. Chaque section forme par an un volume, suivi de tables.

Moniteur scientifique, journal des sciences pures et appliquées, spécialement adressé aux chimistes et aux manufacturiers, faisant suite à la *Revue scientifique*, par Quesneville. 1857, in-4°.

Presse scientifique des deux mondes, revue universelle du mouvement des sciences pures et appliquées, sous la direction de M. Barral. Juillet 1860, in-8°.

Revue des cours scientifiques de France et de l'étranger, physique, chimie, botanique, zoologie, anatomie, physiologie, géologie, paléontologie, médecine. Direct. : Eug. Yung; chef de la rédaction : Em. Alglave. 5 décembre 1863, in-4°.

La Science pittoresque, journal des sciences vulgarisées, 2e série du *Musée des sciences*. 1856, in-4°.

La Science pour tous, journal illustré. 4 décembre 1855, in-4°.

Rappelons un *Ami des Sciences*, journal du dimanche, in 4°, créé en 1855, et qui vivait encore en 1861.

L'Union scientifique et littéraire, nouvelle revue mensuelle des sciences, de la littérature et des arts. 1864, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique. In-4°.

Reprise du *Bulletin des sciences* ci-dessous.

Annales des sciences naturelles, comprenant la zoologie, la botanique, l'anatomie et la physiologie comparées des deux règnes et l'histoire des corps organisés fossiles. 1824-1866..., in-8°, fig.

1re série, 1824-1833, par MM. Audouin, Ad. Brongniart et Dumas, 30 volumes, avec 600 planches environ, plus un volume de tables.

2e série, 1834 à 1843, rédigée, pour la zoologie, par MM. Audouin et Milne-Edwards; pour la botanique, par MM. Ad. Brongniart, Guillemin et Decaisne.

3e série, 1844 à 1853, rédigée, pour la zoologie, par M. Milne-Edwards et pour la botanique, par MM. Ad. Brongniart et Decaisne.

4e série, 1854 à 1863, rédigée, pour la zoologie, par M. Milne-Edwards; et pour la botanique, par MM. Ad. Brongniart et Decaisne.

Chacune des 2e, 3e, et 4e séries comprend 20 volumes pour la zoologie, et 20 volumes pour la botanique, avec planches.

5e série, commençant le 1er janvier 1864 : *Zoologie et Paléontologie,* comprenant l'anatomie, la physiologie, la classification et l'histoire naturelle des animaux; publiées sous la direction de M. Milne-Edwards. Chaque année 2 volumes gr. in 8°, avec environ 35 planches. *Botanique,* comprenant l'anatomie, la physiologie, la classification et l'histoire naturelle des végétaux, publiée sous la direction de MM. Ad. Brongniart et J. Decaisne. Chaque année 2 volumes gr. in-8, avec 35 planches environ.

Annales du Muséum d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement. 1802-1813, 20 vol. in-4°, fig. — Table, 1827, pet. in-4°.

— **Mémoires du Muséum d'histoire naturelle.** 1815-1832, 20 vol. in-4°, fig.

— **Nouvelles Annales...** 1832-1835, 4 vol. in-4°, fig.

— **Archives du Muséum des sciences naturelles.** 1839-1861, 10 vol. gr. in-4°, fig.

Nouvelles Archives... 1865, gr. in-4°.

Cette nouvelle série se composera, chaque année : 1° d'un *Recueil de mémoires inédits*; 2° d'un *Bulletin* contenant la description d'espèces nouvelles ou imparfaitement connues, des rapports sur l'accroissement des collections du Muséum, des extraits de la correspondance des voyageurs de cet établissement, et d'autres pièces analogues.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. 1860, in-8°.

Journal de la physiologie de l'homme et des animaux, sous la direction du docteur E. Brown Séquard. 1858, in-8°.

Se continue depuis 1864 sous le titre de

— **Journal de l'anatomie et de la physiologie** normales et pathologiques de l'homme et des animaux, par Ch. Robin. In-8°.

Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme, bulletin des travaux et découvertes concernant l'anthropologie, les temps antéhistoriques, l'époque quartenaire, les questions de l'espèce et de la génération spontanée, par Gabriel de Mortillet. 1864, in-8°.

Comptes-rendus des séances et Mémoires de la Société de biologie. 1849, in-8°.

Revue et Magasin de zoologie, pure et appliquée, recueil mensuel destiné à faciliter aux savants de tous les pays les moyens de publier leurs observations de zoologie pure et appliquée à l'industrie et à l'agriculture, etc., par Guérin-Meneville. In-8°, fig.

Ce recueil est la réunion de deux recueils de même nature qui se sont fusionnés en 1849 : la *Revue zoologique*, qui datait de 1838, et comptait 11 vol., et le *Magasin de zoologie*, qui, commencé en 1831, avait été interrompu après 1845, au 15e vol.

Journal de conchyliologie, comprenant l'étude des animaux, des coquilles vivantes et des coquilles fossiles, publié sous la direction de MM. Crosse, Fischer et Bernardi. 1850, in-8°, fig. color.

Annales de la Société entomologique. 1832, in-8°.

L'Abeille, mémoires d'entomologie, par S. de Marseul. In-12.

Rapprochez : *Revue entomologique*, par Silbermann, *Strasbourg*, 1833-1837, 5 vol. in-8°.

Bulletin de la Société botanique, fondée le 23 avril 1854. In-8°.

Bulletin de la Société géologique. 1830, in 8°.

Il y eut en 1830-1831, un *Journal de géologie* par Boué, Jobert et Rozet, 3 vol. in-8°.

Journal des mines, ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent. An 3-1815, 38 vol. in-8°, plus 2 vol. de tables, publ. en 1813 et 1821.

A été interrompu de germinal an 7 à germinal an 9.

Annales des mines, rédigées par le conseil des mines. 1816-1866.., in 8°.

Forment jusqu'à 1862, 5 séries. 1re et 2e, 1816-1831, 22 vol., y compris la table; 3e, 4e, 5e, 1832-1861, 73 vol., y compris 3 vol. de tables. La 6e série, commencée avec l'année 1862, continue à raison de 6 livraisons formant 3 vol, par année.

Annales de chimie, ou Recueil de mémoires concernant la chimie et les arts qui en dépendent, par Guyton de Morveau, Lavoisier, Monge, Berthollet, de Fourcroy, de Dietrich, Hassenfratz, etc. 1re série, 1789-1815, 96 vol. in-8°, fig., et 3 vol. de tables.

Annales de chimie et de physique. 2e-4e séries, 1816-1866..., in-8°.

2e série; par MM. Gay-Lussac et Arago. 1816 à 1840, 25 années, formant avec les tables 78 vol. in-8°, accompagnés d'un grand nombre de planches gravées.
3e série, commencée en 1841, rédigée par MM. Chevreul, Dumas, Pelouze, Boussingault, Regnault et de Sénarmont, avec une revue des travaux de chimie et de physique publiés à l'étranger par MM. Wurtz et Verdet. 1841 à 1863, 23 années en 69 vol., avec figures dans le texte et planches gravées, et 2 vol. de tables.
4e série, commencée en 1864, par MM. Chevreul, Dumas, Pelouze, Boussingault, Regnault, avec la collaboration de MM. Wurtz et Verdet Il paraît chaque année 12 cahiers qui forment 3 volumes et sont accompagnés de planches en taille-douce et de figures intercalées dans le texte.

Répertoire de chimie pure et appliquée. Compte-rendu des progrès de la chimie pure, en France et à l'étranger, par Ad. Wurtz et divers chimistes étrangers. Octobre 1858, in-8°.

— **Bulletin de la Société chimique de Paris,** comprenant le compte-rendu des travaux de la société et l'analyse des mémoires de chimie, pure et appliquée, publiés en France et à l'étranger. Publ. par Ch. de Barreswil et autres savants français et étrangers. 1er octobre 1858, in-8°.

Annexe du *Répertoire.*

Annales de mathématiques pures et appliquées, par Gergonne. 1810-1831, 21 vol., plus 2 livrais. du tome 22, in-4°.

Extrêmement rare; se vend généralement de 600 à 700 fr.

Nouvelles Annales de mathématiques, journal des candidats aux écoles Polytechnique et Normale, par MM. Terquem, Gerono et Prouhet. Janvier 1842-1866..., in-8°.

Augmentées depuis 1855 d'un *Bulletin de bibliographie, d'histoire et de biographie mathématiques.*

Journal des mathématiques pures et appliquées, ou Recueil mensuel de mémoires sur les diverses parties des mathématiques, par J. Liouville. 1836, in-4°.

Il y a un volume de tables pour la 1re série, 1836-1855, 20 vol.

Bulletin international de l'Observatoire de Paris. In-4°.

Journal du ciel, notions populaires d'astronomie pratique, par Vinot. 1864, in-8°.

Journal de l'École polytechnique. Germinal an 3, in-4°, fig.

Commença, je crois, sous le titre de *Journal polytechnique.*
Il y a une table des matières contenues dans les 39 premiers cahiers, lesquels forment 23 vol, suivie de la table générale des noms d'auteurs, 1862, in-4°.
Ce recueil important peut à peine être considéré, malgré son titre, comme un ouvrage périodique, car il n'en a été publié jusqu'ici, pendant près de trois-quarts de siècle, que 39 cahiers. — Les cahiers 7 et 8, sous la date de l'an 8, qui comprenaient les trois premières parties de la *Mécanique céleste* de Prony, laquelle ne fut pas continuée, ont été remplacés par deux autres cahiers 7 et 8 contenant une réimpression des leçons données à l'École normale par Lagrange et Laplace.

Annales scientifiques de l'École normale supérieure, publiées sous les auspices du ministre de l'instruction publique, par L. Pasteur. 1864, in-4°.

Mémoires de Trévoux, p. 35.

Journal de physique, p. 36.

Bibliothèque des sciences et des beaux-arts, p. 37.

La Nature considérée sous ses différents aspects, p. 37.

Bibliothèque physico-économique, p. 51.

Journal d'histoire naturelle, par Lamarck et autres. 1792, 2 vol. in-4°.

Annales des sciences, de la littérature et des arts. Ans 12 et 13, in-8°.

Annales des sciences d'observation, par Saigey et Raspail. 1829-1834, 4 vol. in-8°, fig.

Annales des sciences et des arts, contenant l'analyse de tous les travaux relatifs aux sciences et aux arts depuis le commencement du dix-neuvième siècle, par Dubois-Maisonneuve et J. Dubuisson. 1808-1809, 3 vol. in-8°.

Annales du magnétisme animal. 1814-1816, 8 vol. in-8°.

Archives du magnétisme, publ. par le baron d'Hénin de Cuvillers. 1820-1823, 8 vol. in 8°.

Journal de botanique appliquée à l'agriculture, à la pharmacie, à la médecine et aux arts, par une société de botanistes (Palissot de Beauvois, Bonpland, Corréa, Delonchamps). 1808-1814, 6 vol. in-8°.

Annales européennes de physique végétale et d'économie publique, publiées sous la direction de M. Rauch. 1er avril 1822-1er décembre 1826, 12 tom. en 6 vol. in-8°.

Annales générales des sciences physiques, par Bory de Saint-Vincent et autres. *Bruxelles*, 1819-1821, 8 vol. gr. in-8°, fig.

Correspondance mathématique et physique, par Garnier et Quetelet. *Gand* et *Bruxelles*, 1825-1839, 11 vol. in-8°.

Bulletin des sciences de la Société philomathique de Paris. 1797-1833, in-4°.

Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques, dédié aux savants de tous les pays et à la librairie nationale et étrangère, publié sous la direction de M. de Ferrussac. 1823, 4 vol. in-8°.

S'est ensuite appelé

Bulletin universel des sciences et de l'industrie. 1824-1831, 166 vol. in-8°.

8 Sections : 1. Sciences mathématiques, physiques et chimiques, 16 vol — 2 Sciences naturelles, 27 vol. — 3. Sciences médicales, 27 vol. — 4. Sciences technologiques, 19 vol. — 5. Sciences agricoles et économiques, 19 vol. — 6 Sciences géographiques, économie publique et voyages, 28 vol. — 7. Sciences historiques, antiquité et philologie, 19 vol. — 8. Science militaire, 11 vol.

Journal central des académies et sociétés savantes. 1810-1811, 2 vol. in-8°.

Journal des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres et d'artistes...; pour les sciences par Hassenfratz et Brongniart. 1792, in-8°.

Mémoires de la société des sciences chimique, physique, agricole et industrielle de France. 1833-1839, in-8°.

Mémorial pratique de chimie manufacturière, par Colin Mackensie. 1824, 3 vol. in-8°.

Revue scientifique et industrielle, par le docteur Quesneville. 1840-1852, 43 vol. in-8°.

La Science, journal du progrès des sciences pures et appliquées. 1854 et suiv., in-fol.

Médecine.

L'Abeille médicale, revue hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratiques, par les docteurs Bossu et Comet 1844, in-4°.

A commencé, le 1er janvier 1860, la publication d'une annexe sous le titre de *Revue scientifique*, chimie, pharmacie, etc., in-4°.

Annales d'hygiène publique et de médecine légale, par MM. Andral, Gaultier de Claubry, M. Lévy, Mélier, Ambr. Tardieu, etc., avec une revue des travaux français et étrangers par le docteur Beaugrand. 1829, in-8°, fig., plus un volume de tables pour la 1re série (1829-1853, 50 vol.).

Annales de la Société d'hydrologie médicale. 1854, in-8°.

Mentionnons une *Revue des eaux minérales de France et de l'étranger*, 1842-1843, 2 vol. in-8°.

Annales médico-psychologiques, journal de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux, destiné particulièrement à recueillir tous les documents relatifs à la science des rapports du physique et du moral, à l'aliénation mentale et à la médecine légale des aliénés, par les docteurs Baillarger, Cerise, Longet, Brière de Boismont, Moreau (de Tours). 1843, in-8°.

Archives cliniques des maladies mentales et nerveuses, ou Choix d'observations pour servir à l'histoire de ces maladies, par Baillarger. 1861, in-8°.

Journal de médecine mentale, résumant au point de vue médico-psychologique, hygiénique et légal, toutes les questions relatives à la folie, aux névroses et aux défectuosités intellectuelles et morales, par le docteur Delasiauve, avec le concours des principaux aliénistes. 1861, in-8°.

Archives générales de médecine, par MM. Raige-Delorme, Lasègue et Follin. 1823, in-8°.

L'Art médical, journal de médecine générale et de médecine pratique 1855, gr. in-8°.

L'Association médicale, journal des intérêts professionnels des médecins et des pharmaciens. 1863, in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale de médecine, par Parizet, Roche, Girardin, Bousquet, etc., aujourd'hui sous la direction de MM. Dubois et Béclard. 1er octobre 1836, in-8°.

Chaque année un fort volume, de 1100 pages. — Les *Mémoires de l'Académie impériale de médecine* forment, de 1828 à 1864 inclus., 26 forts volumes in-4°, avec planches.

Bulletin de la Faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein. An XIII, in-8°.

Bulletin de la Société anatomique de Paris. 1826, in-8°.

Bulletin de la Société de chirurgie de Paris. 1848, in-8°.

Bulletin des travaux de la Société médico-pratique. 1830, in-8°.

Mémoires de la Société médicale d'observations. 1837, in-8°.

Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Paris. 1850, in-8°.

Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale, fondé par le docteur Miquel. Juillet 1831, in-8°.

Courrier médical, journal des journaux de médecine. Rédact. en chef Durand. 1852, in-4°.

Il y eut encore une *Presse médicale*, journal des journaux de médecine, par Alex. Mayer, commencée en 1853, et qui existait encore en 1856.

L'Écho de la presse médicale française et étrangère et de l'hydrologie. In-4°.

France médicale et pharmaceutique, par Félix Roubaud et Henri Favre. 1854, in-4°.

Gazette de médecine, guide médical des familles. 1860, in-8°.

Suite de la *Santé universelle*, guide médical des familles..., par le docteur J. Massé,

1851-1860, 9 vol. in-8°. — Rappelons, dans le même genre, un *Médecin de la maison*, journal d'hygiène, de médecine et de pharmacie usuelles, qui en 1857 en était à sa 7e année.

Gazette des hôpitaux. 1828-1866, in-4° et in-fol.

Fondée par Fabre, sous le titre de *la Lancette française*.

Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, bulletin de l'enseignement médical. Rédact. en chef : le docteur A. Dechambre. 7 octobre 1853, in-4°, fig.

Gazette médicale de Paris. Rédact. en chef : J. Guérin. 2 janvier 1830, in-4°.

Réunion de la *Gazette de santé* et de la *Clinique des hôpitaux*.

Journal de chimie médicale, de pharmacie, de toxicologie, et revue des nouvelles scientifiques, nationales et étrangères, publ. sous la direction de M. A. Chevalier. 1825, in-8°.

4 séries de chacune 10 volumes, ou 10 années ; une 5e série a commencé en 1865.

Journal de médecine et de chirurgie pratiques, par Lucas-Championnière et Chaillou. 1830, in-8°.

Il y a une table générale des dix premiers volumes, et une table analytique des 20 premiers volumes publiée en 1850 sous le titre de *Dictionnaire des praticiens*.

Journal des connaissances médicales pratiques, par Tavernier et Beaude. 1833, gr. in-8°.

Journal des connaissances médicales et pharmaceutiques, par Caffe, Beauregard et Gustin. 1839, in-8°.

Journal des connaissances médico-chirurgicales, ou Revue de thérapeutique médico-chirurgicale, par Lebaudy, Gouraud, Trousseau et Martin Lauzer. 1833-1852, gr. in-8°.

Table des dix premières années, et Atlas en 3 vol. in-fol. pour les 17 premières années. — Continué sous le titre de

Revue de thérapeutique médico-chirurgicale, par le docteur A. Martin Lauzer. 1853-1866..., in-8°.

Médecine contemporaine, publ. par Berthier, Chassaignac, etc. 1860, in-8°.

Moniteur des hôpitaux, revue médico-chirurgicale de Paris, sous la direction de H. de Castelnau. 1852, in-4°.

Le Mouvement médical et l'*Association médicale* réunis, journal de l'enseignement médical, pharmaceutique et vétérinaire. 3e année, gr. in-8°.

Le Progrès, journal des sciences et de la profession médicales. Rédact. en chef : Louis Fleury. 1858, gr. in-8°.

Le Propagateur médical, journal des connaissances médicales utiles Novembre 1864, in-8°.

Revue médicale française et étrangère, journal des progrès de la médecine hippocratique. 1820, in-8°.

Commencée sous le titre de *Revue médicale historique et philosophique*, par Bailly, Bellanger, Bérard et autres. A partir de 1824 ajoute à son titre : *et Journal de clinique de l'Hôtel-Dieu et de la Charité*.

Revue médico-chirurgicale, journal de médecine et Journal de chirurgie réunis, par Malgaigne. 1847, in-8°.

L'Union médicale, journal des intérêts scientifiques et pratiques, moraux et professionnels, du corps médical, sous la direction du docteur Amédée Latour. 1847, in-fol.

Bulletin de la médecine et de la pharmacie militaires, recueil de tous les documents officiels y relatifs. 1852, in-8°.

Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires. 1815, in-8°.

Les 2 premiers volumes ont paru sous le titre de *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*.

Recueil de mémoires et observations sur l'hygiène et la médecine vétérinaires militaires, rédigé sous la surveillance de la commission d'hygiène et publié

par ordre du ministre de la guerre. 1851, in-8°, fig.

Revue scientifique et administrative des médecins des armées de terre et de mer, par V. Rozier. 1er juin 1850, in-8°.

Archives de médecine navale, publiées par ordre du ministre de la marine et des colonies, et rédigées sous la surveillance de l'inspection générale du service de santé de la marine, sous la direction du docteur Leroy de Méricourt. 1er janvier 1864, in-8°.

Bulletin de la Société gallicane de médecine homœopathique. In-8°.

Bulletin de l'art de guérir par des remèdes spécifiques. 1er avril 1861, in-8°.

L'Uroscopie, journal de la médecine fondée sur l'examen chimique des urines, par Goupil. 1861, in-4°.

L'Art dentaire, revue mensuelle de la chirurgie et de la prothèse dentaires, par A. Reterre. 1857, gr. in-8°.

Eut plusieurs concurrents, parmi lesquels un *Journal des dentistes* et une *Revue odontotechnique*, qui vécurent l'un et l'autre quelques années.

Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire, par Bouley. 1844, in-8°.

Journal des vétérinaires du midi, recueil consacré à la chirurgie, à la médecine vétérinaire et à tout ce qui s'y rattache, rédigé par les professeurs de l'école de Toulouse. 1838, in-8°.

Recueil de médecine vétérinaire pratique, journal consacré à la médecine, à la chirurgie vétérinaire, à l'hygiène, à l'élève, au commerce des animaux domestiques, etc., par MM. Bouley et Reynal, etc. 1828, in-8°.

Suite de la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, ci-dessous, p. 582.

Journal de pharmacie et de chimie, par MM. Boullay, Bussy, Henry, F. Boudet, Cap, Bonton-Charlard, Frémy, Guibourt, Buignet, Gobley, Léon Soubeiran et Poggiale; contenant une Revue médicale, par le Dr Vigla, le Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Paris, et une Revue des travaux chimiques publiés à l'étranger par M. J. Nicklès. 1809, in-8°, fig.

1re série, sous le titre de *Bulletin de pharmacie*, 1809-1814, 6 vol. — 2e série, *Journal de pharmacie* et des sciences accessoires, 1815-1841, 27 vol. et un vol. de table. — La 3e série se publie à raison de 2 vol. par an.

L'Écho pharmaceutique, revue d'intérêt professionnel. In-8°.

Petit Moniteur de la pharmacie. In-8°.

Petites Affiches pharmaceutiques et médicales, journal-recueil publiant et classant tous les renseignements utiles à la pharmacie et à la médecine. 1851, in-8°.

Répertoire de pharmacie, recueil pratique, par Bouchardat. Juillet 1844, in-8°

La Ruche pharmaceutique, bulletin mensuel des progrès pharmaceutiques, de la législation et de la jurisprudence concernant la pharmacie. 1857, in-8°.

L'Union pharmaceutique, journal de la pharmacie centrale. 1860, in-8°.

Les nouvelles Découvertes sur toutes les parties de la médecine, recueillies en l'année 1679, par Nicolas de Blégny. 1679, in-12.

Le Temple d'Esculape, ou le Dépositaire des nouvelles découvertes qui se font journellement dans toutes les parties de la médecine, par le même. 1680, in-12.

Journal des nouvelles découvertes concernant les sciences et les arts qui font partie de la médecine, par le même. 1681, in-12.

Journal de médecine, ou Observations des plus fameux médecins, chirurgiens et anatomistes de l'époque, par l'abbé de La Roque. Janvier-juin 1683, avril-octobre 1686, in-12.

Le Progrès de la médecine, contenant un recueil de tout ce qui s'observe d'utile à la pratique, avec un jugement de tous les ouvrages qui ont rapport à la théorie de cette science, par Brunet. 1695-1709, in-12.

Recueil périodique d'observations de médecine, de chirurgie et de pharmacie, par Vaudermonde. Juillet 1754-1757, t. 1-7, pet. in-8°.

Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie, rédigé par Bacher, Vandermonde et Roux. 1758-1793, t. 8-95, pet. in-8° et in-12.

Il y a une table, in-12, des trente premiers volumes, et une *Table indicative des matières et des auteurs* pour les 65 premiers vol., par J. T. Le Roux des Tillets, 1788, in-4°.

Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, par Leroux, Corvisart et Boyer. An 9-1817, 40 vol. in-12 et in-8°.

Nouveau Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, par Béclard, Chomel, Cloquet, Magendie, Orfila et Rostan. 1818-1822, 15 vol. in-8°.

Gazette de médecine, par Barbeu du Bourg. 1761-1762, 4 vol. in-8°.

S'était d'abord appelée *Gazette d'Épidaure*.

Gazette de santé, contenant les nouvelles découvertes sur les moyens de se bien porter et de guérir quand on est malade, par J.-J. Gardane. 1773-1829, 56 vol. in-4°.

Suivant Barbier, elle aurait été interrompue en 1782, Marie de Saint-Ursin l'aurait reprise vers 1800 (1804?), et lors de son départ pour la Russie, vers 1810, il en aurait laissé la rédaction au docteur de Montègre, qui lui rendit le ton de noble et élégante simplicité dont le précédent rédacteur s'était trop éloigné.

La Médecine éclairée par les sciences physiques, ou Journal des découvertes relatives aux différentes parties de l'art de guérir, par Fourcroy. 1791-1792, 4 vol. in-8°.

Recueil périodique de la Société de médecine de Paris. An 5-1802, t. 1-14, in-8°.
Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie, par J. Sédillot. 1803-1817, t. 15-61, in-8°.

Il y faut joindre : *Recueil périodique de littérature médicale et étrangère*, ou Supplément au Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris, par Sédillot jeune. An 7, 4 vol. in-8°. — *Tables*, par Joseph Bourget, 3 vol. in-8°. — *Mémoires et Prix*, 2 t. in-8°.

Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie françaises et étrangères, ou Recueil périodique de la Société de médecine de Paris, par Sédillot, Vaidy et Gaultier de Claubry. 2e série, 1818-1826, 36 vol. in-8°, plus un volume de tables.

3e *série*. 1826-1830, 14 vol. in-8°.

Transactions médicales, journal de médecine pratique et de littérature médicale, dans lequel sont publiés les actes de la Société de médecine de Paris; par Gendrin et Forget. 1830-1833, 14 vol. in-8°, plus un de tables.

Peut être regardé comme la suite du *Journal général*.

Le Conservateur de la santé, journal d'hygiène et de prophylactique, par Brion. *Lyon*, ans 7-12, in-8°. *L.*

Annales cliniques de la société de médecine pratique de Montpellier, rédigées par une commission présidée par M. Victor Bonnet. *Montpellier*, 1803-1818, 46 vol. in-8°.

Bulletin des sciences médicales. 1807-1811, 8 vol. in-8°.

Publié par la Société médicale d'émulation de Paris, qui a également publié des *Mémoires*, an 5-1826, 9 vol. in-8°, et des *Bulletins*, 1822 1825, 4 vol. in-8°.

Journal de médecine pratique et de bibliographie médicale. 1806-1819, in-8°.

Journal universel des sciences médicales, par Regnault. 1816-1830, nos 1-175, 59 vol. in-8°.

Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales. 1818-1832, 44 vol. in-8°.

Annales de la médecine physiologique, par Broussais. 1822-1834, 26 vol. in-8°.

Journal de physiologie expérimentale, par Magendie. 1821-1831, 11 vol. in-8°.

L'Observateur des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens, sous la direction de M. Roux. 1822-1825, in-8°. *L.*

La Clinique des hôpitaux et de la ville. 1827-1830, 7 vol. in-4°.

Journal analytique de médecine et des sciences accessoires, par une société de médecins et de savants. 1827-1829, 9 vol. in-8°.

Continué par

— **L'Abeille médicale**, ou Journal analytique de médecine et de sciences accessoires, par une société... Rédact. en chef : Jules Hatin. 1830, 4 vol. in-8°.

Journal des progrès des sciences et institutions médicales en Europe, en Amérique, etc., par une société de médecins. 1827-1830, 21 vol. in-8°

Journal hebdomadaire de médecine, par MM. Andral, Bouillaud, Cazenave, Dalmas, Littré, Reynaud, H. Royer-Collard. 1er octobre 1828-1er octobre 1830, 104 nos, 8 vol. in-8°, fig.

Journal universel hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratiques et des institutions médicales, par MM. Bérard, Bouillaud, Devergie, Mèlier, Sanson, Trousseau, Velpeau, Vidal (de Cassis), etc. Octobre 1830-décembre 1833, 170 nos, 13 vol. in-8°, fig.

Journal hebdomadaire des progrès des sciences et institutions médicales, par MM. Bouilland, Forget, A Latour et Vidal. 1834-1836, 12 vol. in-8°.

La Presse médicale, ancien *Journal hebdomadaire*, par Amédée Latour. 1837, 66 nos in-4°.

L'Éclectique, journal de médecine hippocratique, par Pougens et Julia de Fontenelle. 1829-1830, 3 vol. in-8°.

La Santé, journal populaire de médecine naturelle. 1833-1837, in-fol.

S'est appelée à partir de 1834 : *Journal de santé*, à l'usage de tout le monde ; et à partir de 1837 : *la Gazette des sciences*, journal de santé.

Gazette de santé, à l'usage des curés et des bienfaiteurs des pauvres, par Grimaud de Caux. 1833-1836, 6 tom. en 3 vol. in-8°.

Bulletin clinique, suivi d'une revue analytique des sciences médicales, par Piorry et autres. 1835-1837, 2 vol. in-8°.

L'Expérience, journal de médecine et de chirurgie, par Dezeimeris et Littré. 1837-1846, 14 vol. in-4°.

Hygie, recueil de médecine, d'hygiène, d'économie domestique... *puis :* gazette populaire de santé, par Comet. 1823-1841, in-fol.

Réunie en 1831 à la *Gazette des ménages*, elle prend le titre de *la Comète*, qu'elle quitte pour revenir, après une assez longue interruption, en 1838, je crois, à son premier nom. Reprise une troisième fois, en 1843, sous le titre de *Gazette de santé*.

Gazette des médecins praticiens, par Amédée Latour. 1839-1840, in-4° et in-fol.

Réunie à *l'Esculape*, journal des spécialités médico chirurgicales, par Furnari, 1839-1841, in-fol.

Revue des spécialités et des innovations médicales et chirurgicales, par Vincent Duval. 1839-1844, 5 vol. in-8°.

Reprise, mais sans succès, en 1846 et en 1856.

L'Examinateur médical, par Dechambre et Mercier. 1841-1843, 2 vol. gr. in-4°

Archives de médecine comparée, par Rayer. 1842-1843, gr. in-4°.

Répertoire du progrès médical..., par Quenot et Wahu. 1842-1846, 6 vol. in-8°.

Encyclographie médicale, ou Résumé analytique et complet de tous les journaux de médecine et de pharmacie..., par Lartigue. 1842 1846, 9 vol. in-8°.

Annales médico-psychologiques, par Baillarger et autres. 1843-1848, 11 vol. in-8°.

Journal de médecine, par Beau, Trousseau, Fouquier, etc. 1843, 1846, 4 vol. in-8°.

Annales de thérapeutique médicale et chirurgicale, par Rognetta. 1843-1849, 6 vol. gr. in-8°.

La Santé, journal d'hygiène publique et privée à l'usage des gens du monde, par Richelot. 1845-1847, 2 vol. in-4°. et 1 vol. in-8°.

Revue élémentaire de médecine et pharmacie domestique, par Raspail. 1847-1849, 2 vol. in-8°.

Archives de physiologie, de thérapeutique et d'hygiène, par Bouchardat. 1854, 2 vol. in-8°.

Journal de la médecine homœopathique, par Simon et Curie. 1833-1835, in-4°.

Réuni au suivant :

Archives de la médecine homœopathique, par Jourdan. 1834-1838, 8 vol. in-8°.

Journal de la doctrine hahnemannienne, par Molin. 1840, 2 vol. in-8°.

Revue critique et rétrospective de la matière médicale spécifique. 1840-1842, 5 vol. in-8°.

Annales de la médecine homœopathique, par Simon et autres. 1842, 2 vol. in-8°.

Bulletin de la Société de médecine homœopathique de Paris. 1845-1850, 8 vol. in-8°.

Journal de la médecine homœopathique, publié par la société hahnemannienne de Paris. 1845-1849, 5 vol. in-8°.

Journal de chirurgie, par Desault. 1791, 4 vol. in-8°.

Il y eut encore un *Journal de chirurgie* par Malgaigne, 1843-1846, 4 vol. in-8°.

Annales de la chirurgie française et étrangère, par MM. Bégin, Marchal de Calvi, Velpeau et Vidal de Cassis. 1841-1845, 15 vol. in-8°, fig.

Répertoire général d'anatomie, de physiologie pathologique et de clinique chirurgicale, par Breschet. 1826-1829, 8 tom. en 4 vol. in-8°, fig.

Annales françaises et étrangères d'anatomie et de physiologie appliquées à la médecine et à l'histoire naturelle, par Laurent, Bazin, Coste, Hollard et Gervais. 1837-1839, 3 vol. in-8°, fig.

Journal clinique..., sur les difformités dont le corps humain est susceptible, et sur la mécanique et les instruments employés par la chirurgie; par Maisonabe. 1825-1829, 2 vol. in-8°.

La Clinique des hôpitaux des enfants, par Vanier. 1841-1846, 5 vol. in-8°.

Annales des maladies de la peau et de la syphilis, par Cazenave. 1843-1845, 1850-1852, 4 vol. gr. in-8°.

Annales d'oculistique et de gynécologie. 1838-1839, in-4°.

Archives d'ophthalmologie, par Jamain. 1854 et suiv., in-8°.

Lucine française, ou Recueil périodique d'observations relatives à la science des accouchements et aux maladies des femmes et des enfants. Ans XI-XIII, in-8°.

Annales d'obstétrique, de maladies des femmes et des enfants, par Andrieux et Lubanski. 1842-1844, 4 vol. in-8°.

Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires, fait et rédigé par Richard de Hautesierck. 1766-1772, 2 vol. in-4°.

Journal de médecine militaire, publié par ordre du roi par Dehorne. 1782-1788, 7 vol. in-8°.

Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaire, rédigé sous la surveillance des inspecteurs généraux du service de santé, par Biron, Fournier, Lam-

bert, Estienne, Bigon, Jacob et autres. 1815-1839, 47 vol. in-8°.

L'Écho du Val-de-Grâce, journal des médecins militaires. 1848-1850, 5 vol. in-fol.

Journal pratique de médecine vétérinaire, consacré à l'étude des maladies sporadiques des animaux, aux épizooties et à leur thérapeutique, par Dupuy. 1826-1831, 65 n^{os} in-8°.

Journal de médecine vétérinaire, théorique et pratique, et analyse raisonnée de tous les ouvrages français et étrangers qui ont du rapport avec la médecine des animaux domestiques, par Dupuy, Delaguette, Leblanc, etc. 1830-1835, 6 vol. in-8°.

Journal du progrès des sciences zoolatriques et de médecine comparée, faisant suite au *Journal de médecine vétérinaire*, théorique et pratique, par une société de médecins vétérinaires. 1836, 12 n^{os} in-8°.

Réuni ensuite au *Journal des haras* jusqu'en 1843, époque à partir de laquelle il reprend une existence particulière, sous le titre de

La Clinique vétérinaire, journal de médecine et de chirurgie comparées..., par Leblanc. 14e-18e année, 1843-1847, 5 vol. in-8°.

Nouvelle Bibliothèque médicale, 2e série, ou *Recueil de médecine vétérinaire*, par Girard fils. 1824, in-8°.

Voyez pour la 1re série, *Nouvelle Bibliothèque médicale*, ci-dessous, p. 583.

Recueil de médecine vétérinaire, par Royer-Collard et Girard fils. 1825, in-8°.

Journal de médecine vétérinaire et comparée. 1826-1827, in-8°.

Continué par le *Recueil de médecine vétérinaire*, ci-dessus, p. 578.

Journal de médecine vétérinaire, publié à l'École de Lyon. 1845, in-8°.

Journal de médecine vétérinaire militaire, publié sous la direction de MM. Goux, Auboyer, Merche, Lescot et Hugot, vétérinaires principaux. Juin 1862, in-8°.

Journal de la Société de pharmacie de Paris, ou Recueil d'observations de chimie et de physique, par Fourcroy, Vauquelin, Parmentier, etc. Ans 6-8, in-4°.

Bulletin et Journal de pharmacie et des sciences accessoires, par Cadet, Planche, Boullay, etc. 1809 et suiv., in-8°.

Voyez ci-dessus, p. 578.

La Phrénologie, journal des applications de la physiologie animale à la physiologie sociale, par Place, Berigny, Flourens. 1837-1839, in-4°, in-fol. et in-8°.

Journal de la Société phrénologique de Paris, 1832-1835, 3 vol. in-8°.

Journal du galvanisme, de vaccine, etc., par une société de physiciens, de chimistes et de médecins. 1803, 2 vol. in-8°.

Bibliothèque du magnétisme animal, par Deleuze et de Puységur. 1817-1819, 8 vol. in-8°.

Archives du magnétisme animal, par le baron d'Hénin de Cuvillers. 1823, 8 vol. in-8°.

Voyez ci-dessus, p. 575, *Annales* et *Archives du magnétisme*.

Revue magnétique, journal des faits et des cures magnétiques, des théories, etc., par Gauthier. 1844-1846, 2 vol. in-8°.

L'Hermès, journal du magnétisme animal. 1826-1829, 4 vol. in-8°.

Voyez, p. 37, des *Archives mytho-hermétiques*.

Le Propagateur du magnétisme animal. 1827-1828, 2 vol. in-8°.

Journal du magnétisme animal, par Ricard. 1839-1842, 3 vol. in-8°.

Journal du magnétisme, rédigé par une société de magnétiseurs et de médecins, sous la direction de M. le baron Du Potet de Sennevoy. 1845-1862, in-8°.

Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques, de médecine, chirurgie et pharmacie, ou Recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre chaque année pour être au courant des connaissances relatives à l'art de guérir, par Retz. 1785-1787, tom. 1-4, in-16.

Nouvelles ou Annales de l'art de guérir, recueil.... par le même. 1789-1791, t. 5-7, in-16.

Bibliographie analytique de médecine, ou Journal abréviateur des meilleurs ouvrages nouveaux, latins ou français, de médecine, chirurgie, d'hygiène et de médecine préservative, par Laurent Bodin. 1799-1801, 3 vol. in-8°.

Bibliothèque médicale, ou Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie, par une société de médecins. 1803-1822, 78 vol. in-8°.

Nouvelle Bibliothèque médicale, augmentée d'un recueil de médecine vétérinaire, et Bulletin de l'Académie de médecine de Paris. 1823-1829, 25 vol. in-8°.

Journal de bibliographie médicale, par une société de médecins. 1806-1819, in-8°.

Annales de littérature médicale étrangère, par J. F. Kluyskens. *Gand*, 1805-1814, 19 vol. in-8°.

L'Indicateur médical, ou Journal général d'annonces de médecine, de chirurgie, de pharmacie..., par Aimé Grimaud. 1823-1826, 40 n^{os} in-8°.

A partir du n° 23 : *le Propagateur des sciences médicales.*

Agriculture. — Horticulture. — Apiculture. — Séricículture.

L'Agriculteur praticien, revue d'agriculture, de jardinage et d'économie rurale et domestique, par Bossin, Malepeyre, G. Heuzé, etc. Octobre 1839, in-8°, fig.

Annales de l'agriculture française, ou Recueil encyclopédique d'agriculture. 1796, in-8°, fig.

Ce journal, le plus ancien des recueils agricoles, a été fondé par Tessier, Bosc et Huzard; il est rédigé aujourd'hui par MM. Londet et Bouchard.

1re série, 1796 1817, 70 vol.; 2e, 1818-1828, 44 vol.; 3e, 1829-1839, 24 vol.; 4e, 1840 1852, 26 vol.; 5e, 1853-1862, 20 vol.

Nouvelles Annales d'agriculture, revue des fermes impériales, organe de la compagnie des constructions rurales économiques, de la compagnie générale du drainage et de la Société d'acclimatation. Direct. C. A. Oppermann. 1er janvier 1859, gr. in-4°.

Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société impériale d'agriculture de Lyon. *Lyon*, 1838 et suiv., gr. in-8°.

Bulletin de la Société d'agriculture d'Alger. 1857, in-8°.

Bulletin des séances de la Société impériale d'agriculture de France, compte-rendu mensuel, rédigé par M. Payen. In-8°.

La Culture, écho des comices et des associations agricoles de France et de l'étranger, par MM. Sanson, Borie, Heuzé, Joigneaux, etc. 1er juillet 1859, in-8°, fig.

Écho agricole, écho des halles et marchés. 1826, in-fol.

Paraît 3 fois par semaine, alternant avec un *Petit Courrier des halles et marchés*, qui paraît 4 fois.

La Ferme, journal agricole et horticole, dédié aux comices agricoles, aux praticiens, aux instituteurs, aux gens du monde, à la jeunesse, aux rédacteurs de journaux, et à toutes les personnes qui, aimant les champs, les jardins, les vergers, les vignes, les abeilles, etc., veulent s'associer au grand vœu de l'époque : le progrès de l'agriculture et de l'horticulture!! Rédact. en chef: Defranoux. 1861, in-8°.

Gazette des campagnes. Économie agricole et domestique, institutions rurales. 1861, in-4°.

Gazette du village Direct. Victor Borie. 1864, in 4°.

Journal d'agriculture pratique, moniteur des comices, des propriétaires et des fermiers, fondé par le docteur Bixio, et publié depuis 1850 sous la direction de M. Barral. 1837, in-8°, fig.

Ce recueil, qui fait suite à la *Maison rustique du dix-neuvième siècle* (5 vol. in-8° à 2 col., avec 2,500 gravures), a été couronné par l'Académie des sciences, en 1863, comme l'ouvrage ayant fait faire les plus grands progrès à l'agriculture française pendant les dix années précédentes. Il forme tous les ans 2 vol., d'ensemble 1,400 pages, enrichis de 24 gravures coloriées et de 150 gravures dans le texte.

J'ai rencontré, dans mes recherches, un *Journal de la Société d'agronomie pratique*, ann. 1829-1830, 2 vol. in-8°.

Journal d'agriculture progressive, indicateur général des améliorations agricoles, par Viarme et Grandvoinnet. 1858, in-8°.

Journal de l'agriculture des pays chauds, organe international du proprès agricole et industriel, pour l'Algérie, les colonies françaises et étrangères, et la région intertropicale, sous la direction de Paul Madinier. In-8°.

Journal de la ferme et des maisons de campagne, revue complémentaire du Livre de la ferme. In-4°.

Mercuriale des halles et marchés, journal des journaux agricoles. In-4°.

Le Moniteur agricole, journal d'agriculture et d'hygiène vétérinaire, publié par une réunion de cultivateurs et de vétérinaires, sous la direction de M. Magne. 1848, in-8°.

Le Moniteur de l'agriculture. 1852, in-fol.

Moniteur des connaissances utiles et pratiques, journal agricole, horticole, etc. In-8°.

En était à sa 8e année en 1861.

Réforme agricole, scientifique, industrielle, journal mensuel des sciences utiles dans leurs rapports avec l'agriculture, p. 488.

Revue d'économie rurale. journal des cultivateurs, publ. sous la direction de M. A. de Lavalette. Novembre 1859, in-8°.

Revue populaire des sciences, principalement dans leurs rapports avec la production agricole, l'économie domestique, etc. 1858, in-8°.

—

L'Abeille pomologique, revue d'horticulture pratique, à l'usage des amateurs, des jardiniers et des pépiniéristes, par l'abbé Dupuis, secrétaire de la Société d'agriculture du Gers. In-8°.

Rapprochez : *Annales de pomologie belge et étrangère*, publ. par la Société royale de pomologie. 1854 et suiv., in-4°.

Annales de la Société d'horticulture de Paris, et journal spécial de l'état et des progrès du jardinage. Septembre 1827-décembre 1854, in-8°.

A la suite de la fusion de deux sociétés d'horticulture existant à Paris, le titre a été ainsi modifié :

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, et journal spécial... 1855-1866..., in-8°.

Bulletin des travaux de la société d'horticulture de la Seine, et journal des améliorations pratiques en matière de jardinage. In-8°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe, description et figures des plantes les plus rares et les plus méritantes nouvellement introduites sur le continent ou en Angleterre, par Van Houtte. *Gand*, 1845, gr. in-8°, fig.

L'Horticulteur moderne, journal mensuel illustré des végétaux les plus estimés sous le rapport ornemental et d'utilité, etc. In-fol.

L'Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins, ou Choix raisonné des plantes les plus intéressantes sous le rapport ornemental. ., par Ch. Lemaire. *Gand*, 1854, gr. in-8°.

L'Horticulteur français de 1851, journal des amateurs et des intérêts horticoles..., par Herincq. 1er janvier 1851, in-8°.

Chez M. Pochet quelques nos des années 1839-1841 d'un *Horticulteur universel*, journal général des jardiniers et amateurs, présentant l'analyse raisonnée des travaux horticoles français et étrangers, par Lemaire, in 8°. — Il y eut encore un *Horticulteur praticien*, in-8°, qui en 1861 en était à sa 5e année.

Revue des jardins et des champs, journal mensuel d'horticulture et d'agriculture, par J. Cherpin. 1er janvier 1860, in-8°.

Revue horticole, journal d'horticulture pratique, publié sous la direction de M. Barral. Avril 1829, in-12, et depuis 1852 in-8°, fig.

Fondée par les auteurs du *Bon Jardinier*, recueil dont cette revue faisait partie intégrante depuis 1826.

Le Verger, publication périodique d'arboriculture et de pomologie, par Mas. Janvier 1865, in-8°, fig.

Revue viticole, annales de la viticulture et de l'œnologie française et étrangère, par Ladrey. 1862, gr. in-8°.

A été précédée d'une 1re série sous le titre de *la Bourgogne*, 1859-1861, 3 vol. gr. in-8°.

L'Apiculteur, journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire, par Hamet. 1er octobre 1856, in-8°.

Revue de sériciculture comparée, journal agricole formant les annales du laboratoire central de sériciculture des sociétés agricoles de France et de l'école d'ailanticulture annexée à la ferme impériale de Vincennes..., par Guérin-Méneville. 1863, in-8°.

Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation. 1854, in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Janvier 1855, in-8°.

Ce Bulletin a été précédé de publications irrégulières qui remontent à l'année 1846.

L'Ami des animaux, journal illustré, publié avec les concours scientifique et littéraire des sociétés protectrices des animaux et des sociétés zoologiques d'acclimatation. In-4°.

Journal d'agriculture. p. 65.

Feuille du cultivateur. p. 65.

Cahiers périodiques du cours d'agriculture, par de Sutières-Sercey. 1789-1790, 26 nos in-8°.

Journal d'agriculture à l'usage des campagnes, par Reynier. 1790, in-8°.

Au Muséum un Journal d'agriculture à l'usage des habitants des campagnes par l'abbé Tessier, 1791-1792, 24 nos in-8°.

Journal d'agriculture et d'économie rurale, contenant des observations sur toutes les parties de l'agriculture, par Borelly. An 3, 7 vol. in-8°.

Journal d'économie rurale et domestique, ou Bibliothèque des propriétaires ruraux. An 9 (1803)-avril 1813, 41 vol. in-8°.

Le Cultivateur, journal de l'industrie agricole. 1829-1848, 24 vol. in-8°.

L'Agronome, journal d'agriculture, d'horticulture, etc., par le comité central d'agriculture française. 1833-1836, 4 vol. in-8°.

L'Agriculteur, archives des sociétés d'agriculture. 1838-1848, 10 vol. in-8°.

Moniteur de la propriété et de l'agriculture. 1836-1850, 15 vol. gr. in-8°.

Journal des comices agricoles. 1836-1839, 4 vol. in-8°.

L'Assureur des récoltes, journal des engrais. 1840-1842, 3 vol. in-8°.

Recueil encyclopédique d'agriculture, par Boitel et Londet. 1851, in-8°.

Revue agricole de l'Angleterre, annales de la grande culture, par Robion de la Trébonnais. 1859-1864, 6 vol. in-8°, fig.

Journal des jardins, ou Revue horticulturale, par une société d'horticulteurs. 1828, in-8°.

Journal et Flore des jardins, par Andrew, Boitard, etc. 1830-1831, 12 nos in-8°.

Continué par

Annales de Flore et de Pomone, ou Journal des jardins et des champs, par Cels, Duverger, Duval, etc. 1832-1846, 14 vol. in-8°.

Journal de l'Académie d'horticulture. 1831-1836, in-8°.

Journal d'horticulture pratique et de jardinage, par Victor Parquet. 1843-1847..., in-12.

Annales de l'Institut royal horticole de Fromont, par Soulange-Bodin. 1829-1835, 72 livr. en 6 vol. in-8°, fig.

Annales des jardiniers amateurs. 1832-1845, 12 vol. in-8°.

Archives de botanique, ou Recueil mensuel de mémoires, d'analyses et d'extraits concernant cette science, par Guillemin. 1833, 2 vol. gr. in-8°, fig.

Revue botanique, par Duchartre, 1845-1847, 2 vol. in-8°.

Bulletin de la Société d'œnologie française et étrangère pour l'amélioration des produits de la vigne et l'encouragement du commerce des vins. 1835 1838, 3 vol. in-8°.

Annales de la Société séricicole, pour la propagation et l'amélioration de l'industrie de la soie. 1837-1851, 16 vol. gr. in-8°, fig., et un vol. de tables pour les 10 premières années.

Le Propagateur de l'industrie de la soie en France, par A. Carrier. 1838-1844, in-8°.

J'ai encore trouvé au Muséum une *Revue sérigène*, spécialement consacrée à l'industrie des soies et soieries, 1843-1844, in-8°.

Le Sport, par Eugène Chapus. 1854, in-fol.

Argus des haras et des remontes, journal de la réforme des abus dans l'intérêt des éleveurs de chevaux, de la cavalerie et de l'agriculture, par X. de Nabat. 1842, in-8°.

Journal des haras, des chasses, des courses de chevaux, et d'agriculture appliquée à l'étude du cheval et des bestiaux en général, des progrès des sciences zooïatriques et de médecine comparée; recueil périodique consacré à l'étude du cheval, à son éducation, à l'amélioration de ses différentes races en France... 1828 et suiv., in-8°, fig.

L'Éleveur, journal des chevaux, des courses, des chasses, des voitures et des routes. 1834-1836, gr. in-8°, fig.

Bulletin officiel des courses de chevaux, publ. sous les auspices de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France. 1842, in-fol.

Gazette des courses, chasses, salons, littérature, beaux-arts, par E. H. de Grillon, ancien rédacteur en chef du journal *le Turf*. In-fol.

Le Jockey, journal de sport. Haras, courses, chasses, etc. Par Aurélien Scholl. In-fol.

Le Progrès hippique, journal des maîtres et des cochers, traitant de la manière de choisir, dresser..., les chevaux.... In-fol.

La Science hippique. Diffusion de l'instruction; connaissance, hygiène, conservation du cheval, etc. In-fol.

L'Union des cochers, loueurs, marchands de chevaux, piqueurs, etc., par H. Izambard. In-fol.

Journal des chasseurs. Rédact. en chef: Léon Bertrand. 1836, in-8°, fig.

Le Club, journal des gens du monde. 17 nov. 1864, in-fol.

Le Fumeur. In-8°.

La Salle à manger, chronique de la table, revue anecdotique, recettes, menus, etc., par des gourmets littéraires et des maîtres de bouche 1864, in-4°.

Nouvelle Régence, journal des échecs et autres jeux. Littérature, sport, etc. 1860, in-8°.

Le Palamède français, revue des échecs et des autres jeux de combinaison. 1836, in-8°.

Le Sphinx, journal des échecs. In-8°.

La Maison de campagne, journal illustré des châteaux, des villas, des petites et grandes propriétés rurales, etc. Janvier 1860, in-8°.

La Vie à la campagne, revue illustrée des plaisirs et des travaux de la campagne. Sport, agriculture, horticulture familière, chronique parisienne, etc., etc. 15 mai 1861, in-8°, fig.

La Vie des champs, moniteur de la propriété. 1852, in-8°.

Gazette des eaux, revue hebdomadaire des eaux minérales, des bains de mer et de l'hydrothérapie. 1er mai 1859, in-4°.

Publie tous les ans un *Annuaire des eaux minérales et des bains de mer de la France et de l'étranger*, in-8°.

Journal des baigneurs, chronique des bains de mer et eaux thermales. 1851, in-fol.

Le Monde thermal, moniteur des eaux minérales et des bains de mer. 1858, in-4°.

Revue illustrée des eaux minérales, bains de mer et stations nivernales. 1860, in-fol.

Beaux-arts : Peinture. Sculpture. Photographie.

Archives de l'art français, recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, par Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon. 1851, in-8°.

L'Artiste, journal de la littérature et des beaux-arts. 1er février 1831, in-4°, fig.

Tout le monde connaît l'importance de cette belle publication. Jusqu'en 1841 elle forme 2 séries de 15 et de 8 vol., dont la 1re s'est vendue 450 fr., et la 2e 220 fr. Avec l'année 1842 a commencé, sous la direction d'Arsène Houssaye, une 3e série, qui va jusques et y compris 1855, à raison de 2 vol. par an. Une nouvelle série a commencé en 1856, et se continue à raison de 3 vol. par an.

Les Beaux-Arts, revue de l'art ancien et moderne. Direct. Mis de Laqueuille. 15 avril 1860, in-8°.

Cabinet de l'amateur. Beaux-arts, antiquités, numismatique, bibliographie, etc. Par Eug. Piot. 1842, in-4°, fig.

La Chronique des arts et de la curiosité. In-8°.

Annexe de la *Gazette des beaux-arts.*

Le Conseiller des artistes, revue esthétique de l'art en général. 1861, in-4°.

Le Courrier artistique. Beaux-arts, expositions, musique, théâtres, etc. Par Louis Martinet. 1861, in-4°.

Devenu *les Fantaisies parisiennes.*

Gazette des beaux-arts, courrier européen de l'art et de la curiosité. Rédact. en chef : Ch. Blanc. 1859, gr. in-8°.

24 nos par an, formant 4 volumes, avec eaux-fortes tirées à part et gravures dans le texte reproduisant les objets d'art qui y sont décrits.

Journal des amateurs d'objets d'art et de curiosité, articles sur les arts, histoire de l'art, connaissance et appréciation des tableaux, des livres et des objets d'art et de curiosité; prix auxquels ces objets ont été adjugés dans les principales ventes aux enchères, en France et à l'étranger, par Le Hir. 1854 et suiv., in-8°.

Le Monde artiste. Théâtres, musique, beaux-arts. Par Gourdon de Genouillac. 1862, in-fol.

Le Monde des arts, revue mensuelle illustrée, publ. par la Société des artistes réunis. 1864, in-8°.

Moniteur des arts, revue des expositions et des ventes publiques. 1858, in-4°.

Revue artistique et littéraire. 1860, in-8°.

L'Union des arts, nouvelles des beaux-arts, des lettres et des théâtres, par Albert de La Fizelière. 1864, in-4°.

Revue universelle des arts, par Paul Lacroix et Marsuzi de Aguire. *Bruxelles,* 1855, gr. in-8°.

Le petit Artiste, journal universel de la pratique du dessin artistique et industriel. In 4°.

L'École de dessin, journal des jeunes artistes et des amateurs. 25 nov. 1851, in-4°.

Bulletin de la Société française de photographie. 1855, in-8°.

L'Indicateur des photographes. 1864, in-fol.

La Lumière, revue de la photographie, beaux-arts, héliographie, sciences, par Gaudin. 1850, in-fol.

Le Moniteur de la photographie, revue internationale des progrès de la photographie, par Ernest Lacan. 1861, in-4°.

Répertoire encyclopédique de photographie. 1863, in-8°.

Revue photographique. 1855, in-8°.

Journal de la Société populaire et républicaine des arts, séant au Louvre, rédigé par Détournelle. 1793, in-8°.

L'Ami des arts. 1er vendémiaire an 5, in-8°.

Au n° 2 : *Journal de la Société philotechnique,* ou l'Ami des arts; reprend ensuite son premier titre.

— **L'Ami des arts,** par Jules Janin, Ch. Nodier et Guichardet, 1842-1845, 3 vol. gr. in-8°, fig.

Journal des arts, p. 286

J'ai encore rencontré l'indication d'*Annales françaises des arts, des sciences et de la littérature,* qui en étaient à leur 5e vol. en 1819, et à leur 12e en 1824.

Nouvelles des arts. peinture, sculpture, architecture et gravure, par Landon. 1802-1805, in-8°, fig.

Athenæum, ou Galerie française des productions de tous les arts, par Baltard. 1806, in-4°.

Journal des beaux-arts, peinture, sculpture, architecture, gravure, théâtres, etc. In-fol.

Chez M. Pochet les 23e et 24e années, 1848-1849.

Journal des artistes, annales et comptes rendus des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, musique, art dramatique. 1827-1841, 28 tom. en 14 vol. in-8°.

L'Observateur des beaux-arts. 1828-1829, in-4°.

Revue des beaux-arts, tribune des artistes, fondée et publiée sous les auspices de la Société libre des beaux-arts. In-8.

En était en 1861 à sa 31e année.

Journal des beaux-arts et de la littérature, par une société d'artistes et de littérateurs, sous la direction de MM. Guyot de Fère et Vallotton d'André. 1835-1842.

Bulletin de l'Alliance des arts. Direct. P. Lacroix. 1842-1848, 6 vol. in-8°.

Théâtres. Musique.

Revue et Gazette des théâtres, journal des auteurs, des artistes et des gens du monde, feuille officielle des théâtres de la France et de l'étranger. 1831, in-fol.

Réunion de la *Revue des théâtres,* fondée en juillet 1834 par Victor Herbin, et qui forme, jusqu'au 28 février 1838, 15 vol. gr in-8°, fig. color., et de la *Gazette des théâtres,* qui était la suite d'un *Journal des comédiens,* fondé en 1829 par Chaalon d'Argé.

L'Agent dramatique, journal de publicité théâtrale. In-4°.

L'Entr'acte, programme des spectacles. 1831, in-fol.

L'Europe artiste, journal général des théâtres, de la musique, de la littérature et des beaux-arts, en France et à l'étranger, par Ch. Desolme. 1853, in-fol.

Figaro-programme, p. 527.

Le Foyer. Théâtre, musique, littérature, beaux arts. Par Alph. Baralle. 8e année, gr. in-4°.

L'Indépendance dramatique, revue des théâtres...., organe spécial de l'agence centrale des artistes, par Théoph. Deschamps. In-fol.

Journal de tout le monde, bulletin dramatique. In-fol.

Journal-programme des théâtres de Paris. Littérature, beaux-arts, industrie, commerce. In-fol.

Le Messager des théâtres et des arts, consacré aux intérêts des cinq associations artistiques, par Lireux et Achille Denis. 1848, in-fol.

Le Monde dramatique, journal des théâtres, revue artistique et littéraire. 1852, in-fol.

Paraît aujourd'hui sous le titre de *l'Écho de Paris et le Monde dramatique réunis.*

L'Orchestre, revue de la littérature, des théâtres, et programme des spectacles. In-fol.

La Presse théâtrale et musicale, revue critique et littéraire. 1854, in-fol.

Programme pour tous. Théâtres, arts, industrie, commerce. In-4°.

La Réforme théâtrale, journal artistique et littéraire. 1863, in-fol.

Le Théâtre. Théâtres, chronique, biographie, beaux-arts, nouvelles. In fol.

Mort en 1865, dans sa 24e année, entre les mains de M. Cerfbeer. « Le journal *le Théâtre* cesse de paraître, clamait une circu« laire du 25 juin. Chose inusitée! il cesse VO« LONTAIREMENT sa publication. Cas plus « singulier encore! mesdames et messieurs les « abonnés de Paris, de la province et de l'é« tranger, sont prévenus qu'à partir de de« main 26 juin 1865 ils seront remboursés à « proportion des numéros qu'ils ne recevront « plus par la suite... »

Le Vert-Vert, programme des spectacles. In-fol.

N'est autre chose qu'un déguisement de l'*Entr'acte*, qui paraît encore, pour déjouer la concurrence, sous d'autres noms, comme *les Coulisses*, *le Nouvelliste*, etc.

L'Observateur des spectacles, p. 72.

Premier journal de théâtre venu à ma connaissance. Barbier enregistre une feuille du même nom par L'Honoré, *La Haye*, 1780; je ne saurais dire si c'est la suite ou une reprise de la précédente.

Journal des théâtres, p. 71.

Correspondance dramatique, ou Lettres critiques et historiques sur les spectacles, par le chevalier Du Coudray. 1777, 2 part. in-8°.

Journal des théâtres, par de Charnois. 4 novembre 1791-1792, in-4°.

C'était une annexe du *Spectateur national*, par le même (p 188); mais on y pouvait souscrire séparément. Je n'en connais que quelques nos, chez M. Pochet. Charnois, qui avait collaboré au premier Journal des théâtres, puis rédigé l'article spectacle au *Mercure*, continua encore la publication, commencée par d'Auberteuil, des *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*, au lavis, et coloriés. 1786-1789, 7 vol. in-4°.

Journal des spectacles. 1793-an 2, in-8°.

C'est, à proprement parler, le premier journal spécial de théâtre de la Révolution. La plupart des gazettes donnaient, soit à la fin de la feuille même, soit dans des suppléments, l'affiche des spectacles du jour, et quelques-unes y ajoutaient un compte rendu succinct des premières représentations; mais le recueil le plus complet sous ce rapport, et le plus utile à consulter, avant l'existence des feuilles spéciales, ce sont les *Petites-Affiches* de l'abbé Aubert et de Ducray-Duminil.

Le *Journal des spectacles* commence le 1er juillet 1793. Deschiens en possédait 121 nos, finissant le 10 brum. an 2. L'exemplaire de M. Ménétrier, qui a fait du théâtre de la Révolution une étude toute spéciale, va jusqu'au 23 nivôse et au n° 194 — Ce journal donne l'analyse d'un grand nombre de pièces révolutionnaires et l'historique des représentations, et les scènes curieuses qu'il rapporte

appartiennent autant à l'histoire de la Révolution qu'à celle du théâtre.

Journal des théâtres et des fêtes nationales, par une société de gens de lettres, et rédigé par Duchosal. 1er fructidor an 2-30 brumaire an 3, 95 nos in-8°.

Réuni au suivant :

Journal des spectacles. 3 vendémiaire-29 germinal an 3, in-8°.

Courrier des spectacles, ou Journal des théâtres, par Lepan, Salgues, Ducray-Duminil, Clément, Legouvé, Vigée et autres. 18 nivôse an 5-31 mai 1807, 3,762 nos in-4°.

Réuni au *Citoyen*, puis *Courrier français*, qui prit dès lors le titre de *Courrier de l'Europe et des spectacles*.

Le Censeur dramatique, ou Journal des principaux théâtres de Paris et des départements, par Grimod de La Reynière. An 5-10 messidor an 6, 31 nos in-8°.

Journal des théâtres, de littérature et des arts, rédigé par le citoyen Ducray-Duminil et autres gens de lettres. 10 frimaire-30 floréal an 7, 171 nos gr. in-4°.

Ce journal a été continué en quelque sorte dans les *Petites Affiches de Paris*, de Ducray-Duminil, an 8-1811 (*supra*, p. 20), où les théâtres occupent une place considérable.

Journal des spectacles, de musique et des arts, par Beaunoir. 2 frimaire-16 pluviôse an 10, 75 nos in-4°.

A partir du n° 36 : *Journal des théâtres*.

Journal général des théâtres. spécialement consacré à l'art dramatique et à la littérature, par Ricord aîné. 17 janvier 1816-17 juillet 1818, in-8°.

Continué par

Archives de Thalie, ou Observations sur les sciences, les arts et la littérature. 1818-1822, in-8°.

En 2 séries : 1re, août 1818-4 février 1819, 78 nos en 3 vol. ; 2e, 16 juillet-14 décembre 1822, 60 nos en 2 vol.

Le Camp volant, journal des spectacles de tous les soirs. 2 nov. 1818-25 juillet 1819, 75 nos in-4°.

Continué successivement par les suivants :

— **Le Fanal des théâtres,** de la littérature et des arts. 2 oct. 1819-25 mars 1820, 157 nos in-4°.

— **Journal des théâtres,** de la littérature et des arts. 3 avril 1820-11 avril 1823, 1,595 nos in-4°.

— **Courrier des théâtres,** de la littérature, des arts, des modes, rédigé par M. Ch. Maurice et une société de gens de lettres. N° 1596, 12 avril 1823-14 mai 1842, in-4°.

— **Nouvelles des théâtres.** Juillet-septembre 1842, in-4°.

— **Le Coureur des spectacles.** par Ch. Maurice. 21 sept. 1842-31 mars 1849, in-4°.

Quotidien jusqu'à la fin de mars 1848 ; ne paraît plus ensuite que deux fois par semaine, mais donne les autres jours un programme des spectacles avec feuilleton.

Courrier des spectacles de Paris, des départements et de l'étranger. Mai 1818-7 juillet 1823, 1655 nos in-4°.

Continué par le *Corsaire*.

Le Monde dramatique. 1835-1841, 10 tom. gr. in-8°, fig.

Catal. Soleine, où l'article est suivi de cette note : « Curieuse et immense collection, à laquelle ont eu part les principaux écrivains modernes, critiques et littérateurs. Elle renferme des pièces entières, proverbes, etc., des extraits de pièces originales ou traduites, des fragments de mémoires, de biographies, des dissertations littéraires, etc. Ce recueil est orné d'une grande quantité de vignettes, culs-de-lampe, portraits d'acteurs, de gens de lettres, etc., vues de théâtres et de décorations, costumes, etc. »

Je retrouve le même journal dans un autre catalogue, sous le nom de Gérard La Brunie, avec l'annotation suivante du bibliophile Jacob : « Cette charmante revue fut fondée par Gérard de Nerval, avec ses spirituels amis de la jeune Bohême, pour mettre un journal de théâtre au service d'une jolie cantatrice dont il était amoureux, et il y dépensa la plus grande partie d'un héritage de cent mille francs. »

La Tribune dramatique, revue théâtrale, artistique et littéraire, par Jacques Arago. 1841-1842, 50 nos gr. in-8°, fig. et portr.

L'Indépendance dramatique. 1855-1858, in-fol.

Je mentionnerai encore les feuilles suivantes que j'ai rencontrés :

Chez M. Labédoyère :

Le Semainier, ou le Défenseur de la scène française. 1826, in-8°.

Chez M. Pochet-Deroche :

Le Musard, moniteur des théâtres, programme des spectacles 7e année, 1831, in-4°.

Le Mercure des théâtres. 4e année, 1846, in-fol.

L'Avant-Scène, revue de la semaine. Théâtre, littérature... 10e année, 1846, in-4°.

La Galerie, écho des théâtres, de la littérature et des arts, fondée par les amis de Ch. Froment. 3e année, 1846, in-4°.

Les Coulisses, petit journal des théâtres. 2e année, 1841, in-4°. (Voy. p. 360.)

Journal des théâtres et la France theâtrale. 5e année, 1848, in-fol.

L'Éventail, journal de la coulisse théâtrale. 13e année, 1857, pet. in-fol.

Il y eut en outre, surtout sous la Restauration, une foule de petits journaux, journaux de mœurs, journaux littéraires, dont les théâtres faisaient plus ou moins les frais, et qui se trouvent dans la Bibliographie générale. Je rappellerai, par exemple, l'*Album*, p. 347 ; — le *Miroir* et la *Pandore*, p. 348 ; — le *Corsaire*, p. 350 ; — la *Lorgnette* et le *Mentor*, p. 351 ; — la *Nouveauté* et l'*Opinion*, p. 354, etc., etc.

Musique.

Revue et Gazette musicale de Paris. In-4° et in-fol.

Réunion des deux feuilles suivantes :

Revue musicale, par F.-J. Fétis. 1817-27 décembre 1835, 10 vol. in-8°, et 5 vol. in-4°.

Gazette musicale de Paris. 5 janvier 1834, in-8°.

Réunie à la précédente au 44e n° de la 2e année.

Le Ménestrel. Musique et théâtre. 3 décembre 1833, in-4°.

La France musicale, par MM. Escudier. 1841, in-4°.

L'Art musical, par Léon Escudier. 6 decembre 1860, in-4°.

La Chronique musicale, théâtres, concerts, orphéons, musique religieuse, progrès industriel, nouvelles etrangères, etc. In fol.

Écho musical de Paris, journal de poésies et de musique inédites. In-fol.

L'Illustration musicale, répertoire des maîtres les plus célèbres, notices biographiques et bibliographiques, etc. 1863, in-8°.

Le Monde musical. 3e année, in-fol.

La Musique mise à la portée de tous. 1864, in-4°.

La Musique populaire. Théâtres, orphéons, concerts. 1864, in-4°.

La Semaine musicale. Musique sacrée, concerts, musique dramatique, etc. In-fol.

L'Union musicale, journal des compositeurs, des orphéons et des concerts. In-8°

L'Univers musical, journal littéraire et artistique. 13e année. in-4°.

La Réforme musicale, journal des doctrines de l'école Galin-Pâris-Chevé. 1856, in-4°.

L'Avenir musical, courrier de l'école Galin-Paris-Chevé. In-4°.

La Chapelle, journal de musique vocale religieuse. 1859, in-fol.

L'Écho des chapelles, journal de musique d'orgue ou d'harmonium, par Battmann. In-fol.

Les Lutrins des campagnes, journal mensuel. Nouveau mode de lecture musicale, plain-chant et musique. Par l'abbé Rémond. 1863, in-4°.

L'Orgue, journal des dimanches et des fêtes. 1857, in-4°.

Nouveau Répertoire de musique sacrée, ancienne et moderne. 3e année, in-fol.

Revue de musique sacrée ancienne et moderne, suivie d'un bulletin liturgique. 1859, in-8°.

Les Concerts parisiens, journal programme. In fol.

Le Dix-neuvième Siècle, journal programme des concerts. 1864, in-fol.

L'Écho des concerts, journal spécial des concerts, eldorados, alcazars, casinos, cafés-concerts... 3e année, in-4°.

Le Siècle chantant, journal de romances, chansons, scènes comiques, etc. In-4°.

L'Orphéon, moniteur des Orphéons et sociétés chorales, par Marcel de Ris et Vaudin. 1855, in-fol.

L'Orphéon illustré, France chorale, instrumentale, musicale et philharmonique. Gr. in-4°.

La Voix de l'Orphéon français. Gr. in-8°.

La France chorale, moniteur des orphéons. 1861, in-fol.

Le Moniteur musical, journal de musique militaire. In-fol.

Le Petit Pianiste et le *Journal du pianiste* réunis. In-4°.

Journal de musique historique, théorique et pratique, sur la musique ancienne et moderne, les musiciens et les instruments de tous les temps et de tous les peuples. Janvier-juin 1770, 6 n°s in-8°.

Voir sur ce premier né, ou du moins ce premier connu des journaux de musique, *supra*, p. 73. Il est de la dernière rareté. M. de Soleine n'en possédait qu'un n°; M Fétis, dont on connaît la riche bibliothèque, en a 6.

Journal de musique, par une société d'amateurs. 1773-1777, in-8°.

Considéré comme faisant suite au précédent, et non moins rare. M. Fétis en a 6 n°s, de 1773, et inclinerait à croire qu'il n'en a pas paru davantage; cela du moins paraît résulter des notes qu'a bien voulu m'envoyer M. Fétis fils, le critique bien connu, et si justement estimé, de l'*Indépendance belge*. Mais le catalogue Adrien de La Fage, 1862, porte 3 *volumes*, ainsi composés : vol. 1, 1773, n°s, 1-4; — vol. 2, 1773, n°s 5-6; 1774, n° 1; 1777, n° 1; — vol. 3, 1777, n°s 2-5. — Ces trois plaquettes ont été vendues 12 fr. 50 c.; ce qui, certes, n'était pas exorbitant.

Courrier lyrique, ou Passe-Temps des toilettes. 1785-1788, 4 vol. in-8°.

C'est peut-être un peu hasardé de mettre cette publication, qui paraissait deux fois par mois, au nombre des journaux de musique. Elle se divisait en 2 parties : la 1re comprenant de jolies chansons, avec la musique notée; la 2e composée de bons mots, anecdotes, traits piquants, jugements sur les ouvrages de théâtre ou de littérature.

Les Tablettes de Polymnie, journal consacré à tout ce qui intéresse l'art musical. 1810-1811, 33 n°s in-8°.

Revue de la musique religieuse, populaire et classique, fondée et dirigée par F. Danjou. 1845-1854, in-4°.

Devait cesser de paraître en 1848; la 2e partie du volume de cette quatrième année n'a paru qu'avec la date de 18.4.

Revue de musique ancienne et moderne, par Théodore Nisard (l'abbé Normand). *Rennes*, 1856, 12 n°s in-8°.

La Maîtrise, journal de musique religieuse. Direct.-fondat. Niedermeyer; rédact. en chef : d'Artigue. 1857 et suiv., in-fol. et in-8°.

La Cécilia, recueil de musique religieuse. In-4°.

En était en 1861 à sa 15e année. — Il y avait encore à la même époque le *Plain-Chant*, in-8°, qui comptait alors trois années d'existence.

Technologie. Arts industriels. Industrie.

Annales du Conservatoire impérial des arts et métiers, recueil de mémoires et d'observations sur les sciences, l'industrie et l'agriculture, publ. par les professeurs du Conservatoire, sous la direction de Ch. Laboulaye. 1er juillet 1860, in-8°.

Annales du génie civil, recueil de mémoires sur les mathématiques pures et appliquées, les ponts et chaussées, les routes et chemins de fer, les constructions et la navigation maritime et fluviale, l'architecture, les mines, la métallurgie, la chimie, la physique, les arts mécaniques, l'économie industrielle, le genie rural; revue de l'industrie française et étrangère. 1er janvier 1862, in-8°, fig.

Publication des plus remarquables.

L'Art industriel, album pratique de l'art industriel. Directeur : C. A. Oppermann. 1857, in-fol., fig.

L'Art pour tous, encyclopédie de l'art industriel et décoratif. 15 janvier 1861, in fol.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. 1802, in-4°.

Forme aujourd'hui 66 vol. On y joint : *Histoire de la fondation de la Société*, ou Recueil de ses procès-verbaux de 1801 à 1802, 1851, in-4°.

Bulletin de la Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris. In-8°.

Bulletin de la Société des ingénieurs civils. 4 mars 1848, in-8°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse 1836, in-8°.

Journal-Manuel de peintures appliquées à la décoration des monuments, appartements, etc., dirigé par Petit et Bisiaux. 1851, in-fol., avec pl. color.

Portefeuille économique des machines, de l'outillage et du matériel relatifs à la construction, aux chemins de fer, aux routes, à l'agriculture, aux mines, à la navigation, aux télégraphes, etc., par C.-A. Oppermann. 1856, in-4°.

Publication industrielle des machines, outils et appareils les plus perfectionnés et les plus récents employés dans les différentes branches de l'industrie française et étrangère, par Armengaud aîné. 16[e] année, gr. in-8°, avec atlas in-fol.

Revue des sciences, journal de la Société des sciences industrielles de Paris, par Lunel 1858, in-4°.

Suite du *Mémorial industriel,* 1849-1857, in-4°.

La Science et l'Industrie, journal vulgarisateur des connaissances utiles. In-8°.

Le Technologiste, ou Archives des progrès de l'industrie française et étrangère, publié par une société de savants et de praticiens, sous la direction de F. Malepeyre et Ch. Vasserot. 1[er] octobre 1839, gr. in-8°, fig.

Il y a une table analytique des 20 premières années.

Bulletin de l'industrie, journal des inventions, par Bresson. In-8°.

La France industrielle, grand journal de l'industrie et du commerce, organe des centres manufacturiers et de la marine. Direct. : Ed. Teyssier. 1843, in-fol.

Gazette de l'industrie et du commerce. 1843, pet. in-fol.

Le Génie industriel, revue des inventions françaises et étrangères, annales des progrès de l'industrie agricole et manufacturière....., par Armengaud frères. 1851, in-8°.

L'International, moniteur officiel de l'Académie internationale des sciences, des arts et des manufactures. In-fol.

L'Invention, journal mensuel de la propriété industrielle, par Gardissal. 1834, in-8°.

Journal des inventeurs, publication spéciale des découvertes industrielles. In-8°.

Le Moniteur des brevets d'invention de la France et des patentes étrangères. Gr. in-4°.

Le Moniteur illustré des inventions et des découvertes. Gr. in-4°.

Journal mensuel de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale, fondée en 1830, et de la Société française de statistique universelle. In-4°.

Le Monde industriel, journal universel des expositions, moniteur des conseils de prudhommes et des chambres de commerce. 1852, in-fol.

Rappelons un *Siècle industriel*, journal financier et industriel, p. 528.

Moniteur industriel, p. 479.

Moniteur international de l'industrie, du commerce, etc. 1860, in-fol.

La Propagation industrielle, revue des arts et des manufactures. In-8°.

La Propriété industrielle, journal de l'industrie et du commerce. 1857, in-fol.

L'Union industrielle, journal des usines et des manufactures. 1842, in-fol.

Nouvelles Annales de la construction, publication rapide et économique des documents les plus récents et les plus intéressants relatifs à la construction française et étrangère. Directeur : C.-A. Oppermann. 1855, in-fol.

Le Bâtiment, journal général des travaux publics et privés. 1864, in-fol.

Le Constructeur, organe des industries du bâtiment. In-fol.

L'Enclume, journal indicateur de la mécanique et du bâtiment, publié par le comptoir de la construction mécanique. In-4°.

Gazette des architectes et du bâtiment, par Viollet-Leduc fils. 1863, in-4°.

Continuation de l'*Encyclopédie d'architecture*, qui comptait une douzaine d'années d'existence.

Le Moniteur des architectes. 1847, in-4°.

La Réforme du bâtiment, journal des travaux publics et particuliers. In-4°.

A remplacé, le 1er juillet 1862, le *Constructeur universel*, qui en était à sa 7e année.

Revue générale de l'architecture et des travaux publics, journal des architectes, des archéologues, des ingénieurs et des entrepreneurs, par César Daly. 1840, gr. in-4°, fig.

L'Ameublement et l'*Utile* réunis, recueil de dessins d'ameublement. 1849, in-4°.

Le Garde-Meuble, journal d'ameublement. 1839, in-4°.

Le Magasin de meubles, nouvelle publication, par abonnement, de dessins de meubles, sièges et tentures, par Victor Quetin. In-4°.

Le Moniteur de l'ameublement, journal du confort. In-4°.

La Tenture illustrée. 1840, in-fol.

Le Coffret impérial, recueil de bijouterie et de joaillerie. 2e année, in-4°.

L'Écrin, moniteur de la bijouterie-joaillerie. 1863, in-4°.

La Parure, bijouterie, joaillerie, journal hebdomadaire. 1862, in-4°.

Le Coloriste industriel, journal des arts et métiers... suite de la *Coloration industrielle*. 1857, in-4°.

Le Teinturier universel, ou l'Écho des applications des matières colorantes aux arts et à l'industrie. 6e année, in-4°.

L'Éclairage public, organe spécial de l'industrie du gaz. 1862, in-4°.

Le Gaz, journal des consommateurs du gaz d'éclairage et de chauffage. 1857, in-4°

Journal de l'éclairage au gaz, organe spécial et pratique de l'industrie de l'éclairage et du chauffage. 1852, in-4°.

Le Guide des brasseurs. In-4°.

Journal des brasseurs, annales de la brasserie. 1857, in-fol.

Le Guide du carrossier, revue industrielle de la construction des voitures, sellerie et harnais. 1859, in-4°.

Mercure universel, moniteur illustré de la *haute carrosserie*, journal d'hippiatrique, d'équitation, de statistique littéraire, historique et anecdotique. 1852, in-fol.

Le Gutenberg, journal des imprimeurs, des libraires, des fondeurs en caractères, etc. 1859, in-fol.

L'Imprimerie, journal de la typographie et de la lithographie. In-4°.

Il y eut en 1838-1840, des *Annales de la typographie française*, par Alkan, in-4°.

La Halle aux cuirs, le *Journal de la tannerie* et le *Tanneur* réunis. 1858, in-4°.

Journal des chiffons et des chiffonniers, mercuriale générale des chiffons, des papiers, des déchets

et des débris de toutes natures et de toutes provenances. 1864, in-4°.

Journal des fabricants de papier. 1855, in-8°.

Le Moniteur de la papeterie française, organe officiel des fabricants de papier. 1864, gr. in-8°.

Journal des fabricants de sucre et des distillateurs, organe politique de la sucrerie indigène et coloniale. 12 avril 1860, in-fol.

Journal des limonadiers, organe spécial des commerçants en liqueurs. In-fol.

Moniteur des spiritueux, organe des intérêts du commerce des liquides. 1864, in-fol.

Journal de menuiserie, spécialement destiné aux architectes, aux menuisiers, aux entrepreneurs. In-4°.

Le Moniteur des menuisiers, journal de la menuiserie moderne, ou Encyclopédie complète de l'art des menuisiers. Gr. in-4°.

Moniteur de la cordonnerie (ancien *Innovateur*). 1850, in-4°.

Moniteur des fabriques, journal de la *cordonnerie*. 1861, in-4°.

Le Moniteur de la serrurerie, revue pratique et artistique des travaux de serrurerie. 1864, in-4°.

Le Moniteur des marbriers-sculpteurs, revue des travaux de marbrerie exécutés tant en France qu'à l'étranger. 1864, in-4°.

Revue chronométrique, journal des horlogers, scientifique et pratique, consacré à la défense des intérêts et au progrès de l'art de l'horlogerie par Claudius Saulnier. 1855, gr. in-8°.

Journal du lycée des arts. inventions et découvertes. 1793-an 4, in-8°. *Corps législ.*

Journal des arts et manufactures, publié sous la direction de la commission exécutive d'agriculture et des arts. 1795-1797, 3 vol. in-8°, fig.

Annales des arts et manufactures, mémorial technologique, par O'Reilly et Barbier de Vémars. 1er germinal an-8 juin 1817, 61 vol. in-8°, fig.

Archives des découvertes et inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers. 1809-1831, 18 vol. in-8°.

Annales de l'industrie nationale et étrangère, ou Mercure technologique, par Le Normand et de Moléon. 1819-1826, 28 vol. in-8°, fig.

Recueil industriel, manufacturier, agricole et commercial, etc., par de Moléon. 1827-1837, 44 vol. in-8°.

Recueil de la Société polytechnique, ou Recueil industriel et manufacturier, par de Moléon. 1838-1845, 12 vol. in-8°.

Annales de l'industrie manufacturière, agricole et commerciale, de la salubrité publique et des beaux-arts, par de Moléon seul. 1827-1828, 2 vol. in-8°.

Mémorial universel de l'industrie française, des sciences et des arts. 1819-1822, 8 vol. in-8°.

Journal hebdomadaire des arts et métiers, de la fabrique et de la mécanique pratique, des découvertes, inventions, etc., de l'Angleterre. 1825-1827, in-8°.

L'Industriel, journal destiné à répandre les connaissances utiles à l'industrie, etc., par Christian. 1826-1830, 9 vol. in-8°.

Journal des connaissances nécessaires et indispensables aux industriels. aux manufacturiers, etc., par Chevalier. 1839 et suiv., in-8°.

Journal du génie civil, des sciences et des arts. 1828-1830, in-8°.

Journal des bâtiments civils, des monuments et des arts. An 9 et suiv., 13 vol. in-8°.

Annales de l'architecture française, des arts libéraux et mécaniques, des sciences et de l'industrie. 1808 1819. 27 vol. in-8°.

Annales des bâtiments et de l'industrie française. 1817-1824, in-8°. *L.*

Modes.

Le Bon Ton, journal des modes. Novembre 1834, gr. in-8°.

Le Caprice, journal des modes, contenant des articles sur le costume, la musique et la littérature. Novembre 1836, gr. in-8°.

Interrompu pendant les années 1838 1840, il fut repris en 1841 avec le sous-titre de « journal de la lingerie, revue des modes, etc. » — Le formàt est devenu in-4° depuis avril 1844.

La Corbeille, journal des modes. 1840, in-4°.

Courrier de la mode, journal des dames et des demoiselles. Modes, littérature, chronique de Paris, etc. 1857, in-4°.

Petit Courrier des dames, ou Nouveau Journal des modes, des théâtres, de la littérature et des arts. 1821, in-8° et in-4°.

Le tome 1er a pour titre : *Nouveau Journal des dames*, ou Petit Courrier des modes. — Il prit le format in-4° à partir du tome 47.

Le Diable rose, journal de modes. 1860, in-4°.

L'Écho du Moniteur de la mode. 1848, in-4°.

Écho du monde élégant. 1857, in-4°.

L'Estafette des modes... Octobre 1836, in-8°.

A partir du tome 4 le sous-titre, qui a plusieurs fois varié, a été remplacé par ces mots : « faisant suite au *Follet*. »

L'Étoile, écho du monde élégant. In-fol.

L'Express des modes, journal illustré des dames et des demoiselles. In-4°.

La Fashion, guide-journal des gens du monde. Août 1839, gr. in-8°.

Le titre est devenu : *Fashion-Théorie...*, journal spécial des tailleurs et des chapeliers. — A publié dans l'origine trois éditions, une des élégants, une des dames, et une du commerce. L'édition des dames a pris en 1840 le titre de

— **L'Oriflamme des modes**, journal du grand monde et du commerce. 1840-1844, 5 vol. in-8°.

Le Follet, courrier des salons. Novembre 1829, gr. in-8°.

La Petite Feuille des dames et des demoiselles. In-8°.

La France élégante, journal des dames et des salons. 1854, in-4°.

La Gazette rose, par la vicomtesse de Renneville. 1857, in-4°.

Le Génie de la mode, journal de l'élégance parisienne. In-4°.

L'Illustrateur des dames et des demoiselles, grand journal de modes, musique et travaux à l'aiguille. 1861, in-fol.

Le Petit Messager des modes. 1842, in-8°, et in-4° à partir de mai 1844.

Depuis le tome 6 le titre porte en plus : et le *Confident* réunis.

Il y eut encore un *Messager des modes et de l'industrie*, in-4°, qui en 1861 en était à sa 10e année.

La Mode de Paris, journal illustré du monde élégant. In-4°.

La Mode illustrée, journal de la famille. 1860, gr. in-4°.

Paraît tous les samedis, et contient, par an, plus de 2,000 dessins de modes gravés sur bois, des Modèles de travaux d'aiguille, une vingtaine de feuilles donnant plus de 50 patrons de robes, manteaux, lingerie, etc.; Musique ; Nouvelles ; Chroniques ; Littérature ; Beaux-Arts, etc.

La *Mode illustrée*, qui compte aujourd'hui près de 40,000 abonnées, diffère totalement des autres publications de modes, en ce qu'elle ne contient principalement que des sujets d'utilité pratique. En effet, bien que ce journal donne toutes les évolutions de la mode, son but principal pourtant est d'apprendre, au moyen de gravures et de descriptions d'une rigoureuse exactitude, à toutes les mères de famille et aux jeunes personnes à faire par elles-mêmes tous les objets utiles à leur entretien.

Dessins originaux de Paris, de Berlin, pour broderies, tapisseries, plumetis, tricots, travaux au crochet et de perles, le tout s'y trouve

méthodiquement classé. — Outre un grand nombre de gravures de modes, on donne des modèles et patrons pour lingerie, manteaux, vêtements de femmes et d'enfants. — Ces patrons sont toujours de *grandeur naturelle*, afin de rendre plus facile la confection des objets.

Publie 4 éditions distinctes.

La première contient 52 numéros, paraissant chaque semaine, chacun de 8 pages du format de *l'Illustration*, et formant au bout de l'année un gros volume de 416 pages. — Plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 grandes gravures de toilette, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc., etc.

La deuxième contient les mêmes éléments que la première; mais, en plus des 52 gravures de modes contenues dans l'édition précédente, elle donne par an 12 GRAVURES DE MODES COLORIÉES A L'AQUARELLE, avec le plus grand soin.

La troisième se compose des mêmes éléments que la première; mais elle donne en plus 25 GRAVURES DE MODES COLORIÉES A L'AQUARELLE, paraissant tous les quinze jours, et cela toujours en dehors des 50 gravures de modes de la première édition.

La quatrième (édition de luxe) contient toujours les mêmes éléments que la première; mais chaque semaine, avec le journal, les abonnées de cette édition reçoivent une grande gravure coloriée à l'aquarelle, soit 52 GRAVURES COLORIÉES par an, avec la description de chaque gravure dans le corps du journal.

Enfin, pour ne rien laisser à désirer, la *Mode illustrée* publie encore sous le titre de *Les Patrons illustrés*, une annexe contenant 14 feuilles de Patrons, plus grands que les 12 patrons donnés par le journal.

Les Modes de l'enfance. 1852, in-fol.

Les Modes parisiennes illustrées, journal de la bonne compagnie. In-4°.

A commencé en 1843, sous le titre de

—**Le Musée des modes parisiennes.** Dessins des modes élégantes, croquis des modes ridicules, causeries sur toutes les nouveautés du jour, bruits de salon, etc. 5 mars-29 octobre 1843, nos 1-35, in-fol.

S'est ensuite appelé successivement :

La Grande Mode, journal des modes parisiennes. Nos 36-44, 5 novembre-31 décembre 1843, in-fol.

Les Modes parisiennes. Nos 45..., 1844..., in-4°.

Modes vraies. Travail en famille. 1850, in-8°.

Annexe du *Musée des familles*.

Le Monde élégant, courrier de la mode. 1857, in-4°.

Le Moniteur de la mode, journal du grand monde. Modes, littérature, beaux-arts, théâtres, etc. 1er avril 1843, in-4°.

Moniteur des modes des dames et de l'enfance. 1857, in-4°.

Le Narcisse, revue générale des modes fashionables parisiennes. Mars 1830-mars 1848, 21 vol. gr. in-8°.

A partir d'octobre 1832 ajoute à son titre : *et l'Observateur réunis*, par suite de sa fusion avec *l'Observateur des modes*, qui datait de 1818. — En avril 1848, le titre devient le suivant, sous lequel il continue :

—**L'Observateur des modes** et le *Narcisse* réunis. In-4°.

Paris élégant, journal des modes, chronique des salons, des théâtres, de la littérature et des arts. Septembre 1837-septembre 1840, 2 vol. in-8°.

Réuni au suivant :

— **Longchamps,** revue des modes, des salons, des théâtres, de la littérature et des arts. 10 juillet-30 septembre 1840, in-8°.

Le titre est devenu successivement : *Lonchamps et Paris élégant réunis; — Paris élégant et Lonchamps réunis*, etc. Il est aujourd'hui : *Paris élégant*, revue du grand monde...

Les Patrons Barde, journal de l'encyclopédie progressive de l'habillement. In-4°.

Les Patrons mensuels. 12e année, in-fol.

Les Patrons découpés, journal mensuel de patrons de robes et confections. In-fol.

Patrons modèles parisiens, journal des couturières en robes. 1850, in-fol.

Le Pèlerin, journal du monde élégant. 1864, in-fol.

Psyché, journal de modes, littérature, théâtres et beaux-arts. 12 juin 1834, in-8°.

La première année a paru sous le titre de *la Toilette de Psyché*.

Revue des modes et de l'industrie de Paris, journal illustré, artistique et littéraire. 4e année, in-4°.

Le Souvenir, revue des modes et des salons. Octobre 1849, gr. in-8°.

A partir de la 4e année le sous-titre devient : journal de la noblesse. — Aujourd'hui : *le Souvenir*. Littérature, beaux arts, critique, modes, par le vicomte de Graville. Fait suite, je crois, à *la Mode*, p. 366.

Le Sylphe, ou la Mode à Paris. 1857, in-4°.

La Sylphide, p. 411.

Tableau des modes de Paris, spécial pour les maisons de confection. In-fol.

La Toilette de Paris. 1858, in-4°.

La Toilette des enfants, journal spécial de dessins et modèles de costumes. In-8°.

Le Coupeur, journal des tailleurs. 1849, in-4°.

L'Echo des tailleurs, journal des modes pour hommes. 9e année, in-4.

L'Élégant, journal général des tailleurs. 1836, in-4°

Journal des marchands tailleurs. 1835, in-4°.

Journal des modes d'hommes, organe des tailleurs, réunissant l'*Echo des tailleurs* et la *Fashion-Théorie*. In-4°.

Le Lion, journal des nouveautés et des modes d'hommes. Avril 1842, in-4°.

Les Modes françaises, journal des tailleurs. 1830, in-4°.

Le Musée des modes, journal-fashion artistique des tailleurs. 1835, in-4°.

Le Musée des tailleurs, journal donnant les modes de Paris pour hommes, dames et enfants, par Ladevèze, professeur de coupe. In-4°.

Le Progrès, journal des véritables intérêts de l'art du tailleur. 1850, in-4°.

Le Tailleur, journal des quatre saisons. 1847, in-4°.

L'Union des modes, journal pour hommes. 6e année, in-4°.

Le Coiffeur européen, journal mensuel de l'art du coiffeur. In-4°.

Journal des coiffeurs. 1835, in-4°.

Moniteur de la coiffure, journal mensuel de l'art du coiffeur; coiffures, travestissements, littérature, beaux-arts et théâtres. 1858, gr. in-8°, fig.

Journal des chapeliers et de la chapellerie, revue fashionnable des hommes du monde. 1835, in-4°.

La Lingère parisienne. 1832, in-fol.

Cabinet des modes, ou les Modes nouvelles, décrites d'une manière claire et précise, et représentées par des planches en taille-douce, enluminées. 15 novembre 1785-1er novembre 1786, 3 vol. in-8°.

Continué sous le titre de

Magasin des modes nouvelles, françaises et anglaises.... 20 novembre 1786-21 décembre 1789, 3 vol. in-8°, fig

C'est le plus ancien journal de modes que je connaisse; je n'ai rencontré d'une date antérieure que le prospectus, à la Bibliothèque impériale, d'un *Courrier de la nouveauté*, feuille hebdomadaire à l'usage des dames, 1758, in-8°, et dans Grimm la mention d'un *Courrier de la mode* ou *Journal du goût* (Voyez *supra*, p. 71).

Journal de la mode et du goût, ou Amusements du salon et de la toilette, par Le Brun. 25 février 1790-15 février 1792, 72 nos in-8°.

Avec gravures de modes coloriées et musique.

Le Messager des dames. 1797, in-8°, fig.

Tableau général du goût, des modes et costumes de Paris, par une société d'artistes et de gens de lettres. 1797, 2 vol. in-8°, fig. color.

Correspondance des dames, ou Journal des modes et des spectacles de Paris, par Lucet. 15 ventôse-messidor an 7, 2 vol. in-8°, fig. color.

Journal des dames et des modes, par Lamésangère. Juin 1797-

1838, 3600 n^os in-8°, avec costumes parisiens coloriés.

Ce recueil, l'un des plus importants du genre, fut fondé par Sellèque et madame Clément, née Hémery, avec la collaboration, pour les gravures, de Lamésangère, qui en devint propriétaire à la mort de Sellèque, au commencement de l'an IX. — La 42e et dernière année parut sous le titre de

— **Gazette des salons**, journal des dames et des modes. 1838, 2 vol. in-8°.

Ce dernier titre était celui d'un journal de modes qui existait depuis 3 ans, la *Gazette des salons*, journal des modes et de musique, artistique, littéraire et théâtral, janvier 1835-octobre 1837, 6 vol. gr. in-8°.

Une partie des planches du *Journal des dames* (2373, de 1797 à 1825) ont été réunies et publiées sous le titre de *Costumes parisiens de la fin du 18e siècle et du commencement du 19e*. 28 vol. in-8°.

La Mode, p. 366.

Le Messager des salons, journal des modes et des nouveautés parisiennes. 1832-1838, in-8°.

Le Colifichet, indicateur des modes et nouveautés manufacturières. 1er juillet 1838-16 janvier 1843, in-4°.

S'est ensuite appelé *le Boudoir*, modes, théâtres, etc., 6e année, février-novembre 1843, in-4°. Enfin de sa fusion avec cinq ou six autres journaux du même genre est né

— **Le Courrier de Paris**, modes, littérature, beaux-arts. 6e-8e année, 1843-1846, 3 vol. in-8°.

Le Papillon, journal de modes. 1842-1848, in-8°.

Le Favori des Dames, messager des salons, modes, industrie, littérature, théâtres, beaux-arts. 1845-1853, in-4°.

Bibliographie.

Bibliographie de l'empire français — aujourd'hui *Bibliographie de la France*, — ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie. 1er novembre 1811, in-8°, et gr. in 8° depuis 1857.

Créé par un décret impérial du 14 octobre 1811, ce recueil, qui jouit d'une grande et juste estime auprès des libraires et des amateurs de livres, fut rédigé jusqu'en 1848, avec un soin qu'on ne saurait trop louer, par un de nos plus savants, de nos plus exacts et de nos plus consciencieux bibliographes, M. Beuchot, auquel a succédé M. Marette, un de ses dignes collaborateurs.

Devenue, à partir de 1857, la propriété du Cercle de la librairie, cette feuille, plus connue sous le nom de *Journal de la librairie*, a pris depuis lors une grande extension.

Chaque numéro est divisé en 3 parties. Dans la 1re se trouve la liste des livres récemment déposés au ministère, ce qui ne veut pas dire récemment publiés. La 2e est intitulée *Chronique*, et renferme des documents officiels et faits divers intéressant la librairie, un relevé des prochaines ventes publiques de livres et d'estampes, et un tableau de la bibliographie étrangère (propriété littéraire). Enfin la 3e, sous le titre de *Feuilleton*, contient des annonces de librairie. Chaque année forme un fort volume terminé par des tables. Voyez t. 3, p. 194; t. 7, p. 550.

L'Ami des livres, revue bibliographique et littéraire. 1er septembre 1861, in-8°.

Avec cette épigraphe, qui en fait pressentir l'esprit :

Mon doulx Seigneur, qui merveilles opères,
Rens nous les ditz et vertus de nos pères.

Et cette devise : *Nerf me faut*, qui est l'anagramme du nom de l'éditeur-rédacteur, M. René Muffat

Archives du bibliophile, ou Bulletin de l'amateur de livres et du libraire, revue bibliographique, historique et litteraire, par Claudin. 8e année, in-8°.

Catalogue des livres rares, curieux ou singuliers, de la librairie Claudin, précédé de notices littéraires et bibliographiques.

Le Bibliophile français, revue des livres anciens et modernes. 1862, in-8°.

Bulletin du bibliophile. 1834, in-8°.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse la valeur de ce recueil, aussi piquant que varié, successivement dirigé par MM. Ch. Nodier, Paulin Paris, G. Duplessis, J. Techner, qui en est à la fois l'éditeur et l'un des principaux rédacteurs, et auquel tant de savants ont prêté le concours de leur érudition et de

leur esprit. C'est une mine de renseignements précieux pour l'histoire de la littérature et des livres. Le Bulletin en est aujourd'hui à sa 15e série; chaque série, excepté les deux premières, se compose de deux années, ou deux volumes, avec tables.

Citons un *Bulletin du bibliophile belge*, recueil d'un intérêt général, publié depuis une vingtaine d'années par M. Heusner, le Techener de Bruxelles, sous la direction de M. Aug. Scheler, bibliothécaire du roi; et encore, pendant que nous sommes sur la terre étrangère, le *Bibliophile illustré* — ci-devant *le Bibliomane*, — revue mensuelle de la bibliographie antiquaire, in-8°, publié à Londres, texte et gravures par J.-Ph. Berjeau.

Bulletin du bouquiniste, par Aubry. 1857, in-8°.

Fondé pour remplacer les catalogues à prix marqués publiés antérieurement par l'éditeur, et ainsi nommé parce que le vieux livre y a la place d'honneur. Outre le catalogue des livres de l'éditeur, chaque n° contient quelques notices, rédigées en général avec soin, et des lettres signées de bibliophiles connus. On y trouve aussi l'indication des ventes de livres. Bref un des meilleurs parmi les recueils de ce genre.

Le Catalogue, journal des éditeurs, feuille spéciale d'annonces pour la librairie. 1863, in-8°.

Le Catalogue général de la librairie, journal d'annonces. In-8°.

Le Chasseur bibliographe, revue bibliographique, philologique, littéraire, critique et anecdotique, par François. 1862, in-8°.

Bibliographie catholique, revue critique de tous les ouvrages nouveaux de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, etc., par l'abbé Duplessy. 1841, gr. in-8°.

Bulletin littéraire, revue critique des livres nouveaux et analyse des revues françaises et étrangères. 2e année, in-8°.

Annexe de la *Revue du monde catholique*, p. 537. — La *Revue d'économie chrétienne*, p. 543, a également commencé la publication d'un *Bulletin universel de bibliographie*.

La Foi catholique, moniteur universel des bons livres. 15 octobre 1864, in-fol.

Le Moniteur des bons livres, journal fondé pour leur propagation. 1864, in-8°.

L'année 1861 avait vu naître un *Indicateur des bons livres*, écho bi-mensuel de la presse catholique, in-8°, qui est demeuré sur le chemin.

Le Propagateur universel des livres utiles, journal de la librairie française, excluant de sa publicité tous les ouvrages dépourvus de moralité ou écrits sous l'inspiration du mauvais goût. In-8°.

Bulletin bibliographique de Gustave Bossange, liste des ouvrages nouveaux publiés en France. 36e année, in-8°.

Bulletin du libraire et de l'amateur de livres, publ. par Hachette et Cie. In-8°.

Bulletin mensuel de la librairie française, publ. par Ch. Reinwald. 1858, in-8°.

La librairie Gosselin avait commencé en novembre 1861 une publication semblable et sous le même titre, que je crois morte.

Catalogue mensuel des nouveautés de la librairie parisienne, publ. par la maison Renouard. 1842, in-8°.

Revue critique des livres nouveaux, par J. Cherbuliez. 1833, in-8°.

Bibliographie des ingénieurs et architectes, des chefs d'usine industrielle et d'exploitations agricoles, et des élèves des écoles polytechniques et professionnelles. In-8°.

Publié par la librairie scientifique de Lacroix, deux fois par an.

Mentionnons encore une *Bibliographie musicale universelle*, née en 1862.

Annales typographiques, ou Notice du progrès des connaissances humaines, par Morin d'Hérouville. 1758, in-4°.

Contient l'annonce des livres imprimés dans le cours de l'année 1757. Change ensuite de format, et d'hebdomadaire devient mensuel sous le titre :

Annales typographiques, ou Notice..., par une société de gens de lettres (le docteur Roux de Bordeaux, Morin, Goulin, l'abbé Ladvocat et autres). 1760-1763, 10 vol. in-8°.

C'est, à ma connaissance, le premier journal bibliographique. Il se proposait d'annoncer tous les ouvrages qui se publiaient en Europe, en quelque langue qu'ils fussent écrits et de quelque matière qu'ils traitassent, et on peut le regarder, dit un juge compétent, M. Quérard, comme un modèle en son genre; il donne en peu de mots, par des analyses aussi savantes qu'instructives, une idée nette des ouvrages qu'il annonce

Ce premier-né des journaux bibliographiques avait été précédé de plusieurs essais, dont le plus ancien est une *Bibliographia parisina*, catalogue des livres imprimés à Paris de 1643 à 1653, par le Père Jacob, laquelle fut suivie d'une *Bibliotheca gallica universalis*, où sont enregistrés — par ordre de matières, comme dans la précédente — tous les livres publiés pendant la même période dans le reste de la France.

Nous citerons encore une

Bibliothèque annuelle et universelle, contenant le catalogue des livres imprimés en Europe pendant les années 1748-1750, par Burtin et l'abbé Ladvocat, *Paris*, 1750, 3 vol. in-12; — Et une *Bibliographie parisienne*, 7 vol. in-8°, dont 1 pour l'année 1769 et 6 pour l'année 1770. — Voir pour cette dernière publication, très-curieuse dans quelques-unes de ses parties, l'*Histoire de la presse*, t. 3, p. 192.

Catalogue hebdomadaire, ou Liste des livres, estampes, cartes, ordonnances, édits, déclarations, arrêts, qui sont mis en vente chaque semaine, l'indication des volumes, du nombre et de la grandeur dont ils sont formés, les noms des auteurs, la nature du papier et du caractère que l'on a employés, et les adresses des libraires qui les vendent. 1763-1790, 27 vol. in-8°.

Rédigé par Bellepierre de Neuvéglise jusqu'en 1774, et ensuite par le libraire Pierres. — Cette feuille, connue aussi sous le nom de *Journal de la librairie*, ne contient l'indication que d'une faible partie des publications de l'époque, et était faite, d'ailleurs, avec beaucoup de négligence.

Cours de bibliographie, ou Nouvelles productions des sciences, des lettres et des arts, par Luneau de Boisgermain. 1788, in-8°.

Annonces de bibliographie moderne, ou Catalogue raisonné et analytique des livres nouveaux. 1790, 2 vol. in-8°.

Feuille de correspondance du libraire, ou Notice des ouvrages publiés dans les différents journaux qui circulent en France et dans l'étranger, par Aubry, libraire et directeur du *Cabinet bibliographique*... 1791-1793, 3 vol. in-8°.

Annoncée comme destinée à remplacer — avec avantage — les *Annonces de bibliographie moderne*, interrompues depuis 6 mois.

Cette feuille intéressante se proposait de réunir en un seul corps d'ouvrage la bibliographie moderne et la nouvelle, et elle se flattait d'intéresser d'autant plus, dans les circonstances où elle se produisit, que les journaux, entièrement consacrés à la politique, ne faisaient presque plus d'annonces de livres, et qu'il n'existait aucun recueil dans lequel les ouvrages publiés depuis dix ou douze ans se trouvassent rassemblés, surtout avec des détails bibliographiques. Elle publiait sous son titre des suppléments contenant les livres de fonds et d'assortiment que l'on pouvait se procurer au Cabinet bibliographique. Une autre annexe était consacrée aux *Nouveautés politiques et littéraires*. On lit dans le 1er n° de 1793 de cette annexe : « Les abonnés ayant témoigné qu'ils voyaient avec peine des nouvelles souvent éphémères figurer parmi les livres utiles et recommandables, on a cru devoir se prêter à leur désir en les insérant dans une feuille particulière et séparée. Cette feuille, qui paraîtra tous les lundis, suppléera pendant quelque temps la *Feuille de correspondance*. Celle-ci ne sera cependant pas interrompue, mais elle paraîtra à des époques plus éloignées. Ce qui nécessite ce retard, c'est la diminution subite du commerce, l'augmentation considérable du papier et des impressions, et les travaux d'un établissement nouvellement formé, tendant à faire correspondre les départements et l'étranger avec Paris d'une manière aussi prompte que sûre. »

Je ne sais ce qui sera advenu de tout cela. Seulement j'ai vu dans le *Journal de la librairie et des arts* (ci-dessous) la mention de *Souvenirs bibliographiques de quinzaine*, par Aubry, que je n'ai pas rencontrés, non plus qu'un *Magazin de Bibliographie* mentionné dans le même passage, non plus qu'un *Manuel bibliographique* et une *Feuille du bibliophile*, par le même encore, dont j'ai trouvé les prospectus au Louvre.

Il a été publié une table de la 1re année du journal d'Aubry sous le titre de *Manuel du littérateur*, ou Table générale des ouvrages insérés dans le 1er volume de la *Correspondance du libraire*, et présentés par ordre alphabétique de frontispices, de matières et d'auteurs.

Courrier de la librairie. An 3, in-8°.

Je ne connais cette feuille que par l'annonce que j'en ai rencontrée dans la *Feuille du cultivateur* du 12 vendémiaire an 5. Elle paraissait chaque semaine depuis 2 ans, en 4 pages in-8° à 2 colonnes, petit texte, et annonçait les ouvrages nouveaux, les éditions nouvelles, les gravures, la musique, les livres anciens au rabais, etc.

Feuille critique et littéraire. 15 frimaire-15 germinal an 3, 27 nos in-12. *M.*

Bulletin de littérature, des sciences et des arts, par Lucet. Ans 4 et 5, 2 vol. (111 nos) in-8°.

« Une société de littérateurs, affligée de « voir les belles-lettres, les arts et les scien- « ces, dans une léthargie voisine de l'anéan- « tissement, et guidée par le désir de leur « rendre toute la vigueur qui leur est néces- « saire pour concourir à la prospérité de la « République française, a résolu de donner « au public une feuille périodique dans la- « quelle seront annoncés, analysés et criti- « qués tous les ouvrages nouveaux, en tous « genres, dignes d'être connus.

« Il est temps que tous les citoyens éclairés « et amis de la patrie coopèrent de tous leurs « moyens à terrasser l'effroyable vandalisme « qui depuis plusieurs années travaille avec « succès à la destruction des arts, des lettres, « des savants, du commerce, des commer- « çants, etc..... Il est enfin passé ce siècle « d'horreur et de barbarie où des monstres « disaient qu'il fallait guillotiner tous les hom- « mes d'esprit, qu'ils regardaient comme au- « tant d'aristocrates..... »

Lucet avait pour colloborateurs, et, si l'on pouvait en croire Mercier de Compiègne, pour teinturiers, Cousin et Labeaume.

Le Nouvelliste littéraire, par Morin. 15 ventôse an-4-an 7, in-8°.

« Ce petit journal, disait modestement « l'avant-propos, sera uniquement consacré à « l'annonce de tous les livres nouveaux ou « réimprimés qui paraîtront, des nouvelles « brochures politiques, des cartes géographi- « ques, de la musique, et enfin de tout ce qui « paraîtra de plus intéressant dans les lettres, « les sciences et les arts. Je ne donnerai « point l'analyse des ouvrages que j'annonce- « rai; mais, d'après le jugement de littéra- « teurs éclairés, je ferai connaître en peu de « mots le mérite de chaque ouvrage, et tou- « jours d'une manière importante. »

Mais, au n° 15, ajoutant à son titre : *des sciences et des arts,* notre libraire commis sionnaire, que les lauriers de Lucet empêchaient de dormir, en prend occasion d'emboucher la trompette, et, sous l'humble prétexte d'un avis, il sonne cette fanfare solennelle :

« Depuis trop longtemps la terreur et la « désolation règnent au pied du Parnasse. « Français, il faut enfin rappeler parmi nous « le Dieu des arts et des neuf sœurs. Déjà je « vois Melpomène et Thalie enrichir nos théâ- « tres de productions nouvelles; j'entends « Erato et Euterpe, dans nos fêtes publiques, « chanter de nos guerriers les glorieux ex- « ploits; la légère Terpsichore va bientôt, dans « l'Odéon, attirer autour d'elle les Jeux et les « Ris; Calliope et Polymnie, dans l'Institut, « dans nos écoles, vont ramener la Raison et « l'Éloquence; Uranie jettera des fleurs sur « la tombe de Bailly, et Clio écrira notre « histoire.

« O vous, Français ! jadis si célèbres dans « les sciences, vous qui étiez du Parnasse les « plus beaux ornements, quittez, quittez pour « toujours vos journaux politiques, enfants « du mauvais goût et des passions ! Reprenez « Voltaire, Racine et Fénelon : leur logique « vaut bien celle des Babeufs et des Frérons !

« A quoi vous servent vos journaux politi- « ques? A gâter votre goût, à aigrir votre « cœur, et à vous brouiller avec vos meilleurs « amis. Les journaux littéraires, au contraire, « vous offrent mille charmes divers; ils enri- « chissent votre esprit, élèvent votre âme, « et vous rendent aimables dans la société.

« Vous qui fûtes les victimes de l'ignorance « et de la tyrannie, qui avez échappé comme « par miracle au fer des assassins, qui habi- « tez maintenant de paisibles retraites au fond « des campagnes, convenez qu'il est bien plus « doux de s'entretenir avec les Muses que de « lire le *Journal des patriotes de* 89, la *Sen- « tinelle*, et le *Journal des hommes libres.* « Les livres et les journaux littéraires vous « feront oublier vos malheurs : les journaux « politiques vous les rappelleront sans cesse. »

Conclusion : Prenez mon ours et achetez-moi des livres : « Grâce à l'addition que j'ai faite au titre de cette bagatelle périodique, je serai à même d'y répandre plus de variété. A l'avenir je recommencerai chaque numéro par un article *Variétés,* dans lequel je ferai connaître tout ce qui paraîtra de plus intéressant dans les lettres, les sciences et les arts. Je n'oublierai pas dans cet article le Lycée des arts, qui est une des plus belles institutions qui existent en France, et dont on est redevable au citoyen Desaudray. »

Cette bagatelle, si légère qu'elle soit, ne laisse pas d'avoir une réelle importance pour la bibliographie de l'époque qu'elle embrasse. Je n'en connais qu'un exemplaire, chez M. Pochet Deroche; il s'arrête au n° 85 et au 30 thermidor an 7.

Journal de la librairie et des arts, par Ravier. 1er fructidor an 5-15 messidor an 6, 22 nos in-8°. *Corps législ*

Réimprimé par l'auteur en 1807, avec des additions, sous le titre de *Répertoire de librairie.* Contient l'extrait de 900 catalogues de ventes, avec les prix.

Journal typographique et bibliographique, par Pierre Roux, Dujardin-Sailly et de Villevieille. 22 septembre 1797-16 octobre 1810, 14 vol. in-8°.

M. Pillet, qui avait signé dans les derniers mois ce journal, assez médiocre, le reprit quelques semaines après, sous le titre de

— **Journal général de l'imprimerie et de la librairie.** 4 décembre 1810-30 septembre 1811, in-8°.

Ce volume, très-rare, qui contient 2548 articles, peut être considéré comme la tête du journal officiel de la librairie, la *Bibliographie de l'Empire français*, ci dessus.

Journal général de la littérature de France, ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, estampes, cartes géographiques, etc., qui paraissent en France, classés par ordre de matières. 1798-1840, 43 vol. in-8°, avec tables.

— **Journal général de la littérature étrangère**, ou Indicateur... 1801-1830, 30 vol. in-8°.

Ces deux importants recueils, publiés parallèlement par la maison Treuttel et Wurtz, ont été rédigés par Ph. Loos et Boucher de la Richardière. De courtes analyses des ouvrages, ou, plus souvent, un jugement précis et assez exact de leur mérite, accompagnent le titre des ouvrages annoncés.

Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle littérature française. 1801-1819, in-8°.

Le Télégraphe littéraire, ou le Correspondant de la librairie. 5 germinal an 10-25 décembre 1809, 4 vol. in-8°.

Le Bibliologue, journal du commerce et des intérêts de la typographie et de la librairie en France, d'histoire littéraire et de bibliographie générale, par Quérard. 5 janvier-10 avril 1833, 20 n^{os} in-8°.

Repris quatre mois après, avec des modifications dans le sous-titre, qui est interverti, il fournit encore une carrière de 7 n^{os}, du 20 août au 15 septembre.

— **Revue bibliographique**, journal de bibliographie, d'histoire littéraire, d'imprimerie et de librairie, par le même. 1839, 9 n^{os} in-8°. *Catalog. Daunou.*

— **Le Moniteur de la librairie** ancienne et moderne, de la typographie et des industries qui s'y rattachent, par le même. 1842-1844, 3 vol. in.8°.

— **Le Bibliothécaire**, archives d'histoire littéraire, de biographie, de bibliologie et de bibliographie, par MM. Mécène et Photius (par Quérard). 1844, in-8°.

— **Le Quérard**, journal de bibliographie, d'histoire littéraire et de biographie françaises, complément de la *France littéraire*, par le même. 1855-1856, 2 vol. in-8°.

Bibliographie universelle, résumé périodique des publications nouvelles de tous les pays. 1838-1841, 3 vol. in-8°.

Revue des livres nouveaux. 1839-1847, in-8°.

Libri.

Revue de bibliographie analytique, par Miller et Aubenas. 1840-1845, 12 vol. in-8°.

Courrier de la librairie. 1856-1858, gr. in-8°.

Fondé en octobre 1854, par M. P. Jannet, sous le titre de *la Propriété littéraire et artistique*, et réuni, à la fin de 1858, au *Journal de la librairie*, qui a pris depuis lors le format gr. in-8° à 2 col.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Outre la nomenclature de toutes les feuilles décrites dans la Bibliographie, et auxquelles j'ai fait, à l'occasion, les additions et rectifications qu'elles comportaient, cet Index contient quelques articles omis ou venus à ma connaissance durant l'impression : on les reconnaîtra de suite à leur titre plus saillant.

L'Ami Jacques, argus du département du Nord, journal révolutionnaire, par Melletier de la Ranche. An 4 de la liberté, 74 n^{os} in-8°.

A la bibliothèque de Fribourg : *Amusements du cœur et de l'esprit*, ouvrage périodique. *Amsterdam*, 1740-1775, 15 vol. in-12.

A la Bibliothèque d'Anvers, 1723-1746, 42 vol.

Bouche d'or, de la société véridique, s. d., 2 n^{os} in-8°. *L.*

Le Censeur universel anglais, 1785-1786, in-4°.

L'Invariable, nouveau *Mémorial catholique*, par O'Mahony, de Bonald, de Haller, etc. *Fribourg*, octobre 1831-juillet 1838, 12 vol. in-8°.

Religio aroma scientiarum.

C'est à la bibliothèque de Fribourg que j'ai trouvé cette continuation, très-curieuse, du *Mémorial catholique* (p. 352). On lit en tête du 1er n° : « L'ancien *Mémorial* était à sa 12e année, et paraissait « devoir fournir une longue carrière, quand il fut « interrompu par l'explosion révolutionnaire de « Juillet. Cependant plusieurs rédacteurs qui avaient « alors quitté la France, s'étant depuis retrouvés en « Suisse, ont résolu d'employer les loisirs de leur « exil volontaire en travaillant à un nouveau recueil « du même genre et conçu dans le même esprit que « l'ancien. Que s'il leur manque, pour soutenir la « réputation que s'est acquise le premier *Mémorial*, « l'habile collaboration de plusieurs de ses rédac- « teurs, occupés maintenant en France à enseigner « des doctrines nouvelles dans un jour si nouveau « (*l'Avenir*), ils se sont, en compensation, assuré « l'assistance de quelques écrivains, tant français « qu'étrangers, connus par leur *invariable* attache- « ment à l'*invariable* vérité, et qui les aideront à « soutenir dignement le titre qu'ils ont choisi. »

Dans ce même n° se trouve un catalogue des ouvrages impies imprimés à Paris de 1817 à 1824, « catalogue qu'on peut regarder comme le sommaire des crimes de la presse et la table des matières de la corruption du siècle, qui fera comprendre que ce n'est pas, comme le croient certaines gens, en trois jours et sous les pavés de la canaille de Paris que s'est écroulé un trône de quatorze siècles, mais sous les coups de *deux millions sept cent mille* volumes impies ou obscènes que ceux qui devaient défendre et garder ce trône ont laissés s'amonceler contre lui, auxquels il faut joindre les brochures, les pamphlets, les libelles, en prose et en vers, et surtout les *quatre-vingt-dix mille* feuilles révolutionnaires qui étaient répandues chaque jour sur toute la France. »

Journal de Gand, politique ... In-4°.

Chez M. Pochet le n° 766, du 2 sept. 1815.

Journal de Genève. Août 1787-janvier 1791, 2 vol. in-4°.

Annoncé comme un dépôt de faits et de renseignements intéressant la physique, les arts, l'histoire naturelle, et l'économie domestique du pays.

Je crois devoir rectifier et compléter la bibliographie assez confuse de ce journal important.

Le 1er n°, remontant dans son récit au 29 août, parut le 1er septembre 1789.

Mais plus tard, en 1791, l'éditeur, faisant ce qui avait été fait pour le *Moniteur* et d'autres feuilles, compléta son journal en lui donnant la tête qui lui manquait. Il publia en conséquence une introduction en deux parties, dont la dernière seule a été connue de Deschiens et de la Bibliothèque impériale, laquelle même a donné pour titre au journal le titre de cette 2e partie de l'introduction.

Voici, en résumé, comment elle était composée dans un exemplaire passé en vente le 8 novembre 1866, vente de T..cy, dont elle formait le 1er volume : 1° États généraux, ou Récit de ce qui s'est passé aux États généraux depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 17 juin suivant, époque à laquelle les communes se sont constituées en Assemblée nationale. *De l'Imprimerie nationale* (Baudoin), 1791, 160 pages. — 2° *Journal des débats et décrets*, ou Récit de ce qui s'est passé aux séances de l'Assemblée nationale depuis le 17 juin 1789 jusqu'au 1er septembre de la même année, 562 pages. Même imprimerie et même date.

Journal des Jacobins

J'avais consacré à cette feuille, ou plutôt à la feuille qu'on désigne vulgairement sous ce nom, et aux autres organes de la société des Jacobins, un article très-développé, que j'ai encore dans les yeux, mais malheureusement beaucoup moins dans la mémoire. Cet article s'est égaré, et je ne me suis aperçu que tardivement de sa prétérition. Comment cela a-t-il pu se faire ? C'est ce que je ne saurais m'expliquer à moi-même, si ce n'est peut-être par les longues intermittences qu'a éprouvées la composition de ce volume. Enfin je vais réparer de mon mieux ce petit accident.

Par un arrêté pris le 31 octobre de l'an IIe de la liberté, la société des Amis de la Constitution décida « qu'un de ses membres serait autorisé à publier la correspondance de la société, sans autre appréciation que celle de l'authenticité de la correspondance et que ce membre serait M de Laclos. » Ainsi naquit le

Journal des Amis de la Constitution. 1er novembre 1790-20 septembre 1791, 41 nos en 3 vol. in-8°.

L'objet de cette feuille était donc, comme on le voit, de publier périodiquement la correspondance de la société, et par là il faut entendre non pas la correspondance émanant de la société, mais celle des sociétés affiliées avec la société mère. Cependant Laclos ne se crut pas obligé de se renfermer dans le cadre étroit qui lui avait été donné ; outre les avis ou renseignements adressés par les sociétés affi-

liées, on y devait trouver, suivant l'avertissement, un tableau historique et raisonné des travaux de l'Assemblée nationale et un compte fidèle de tous les événements qui pouvaient intéresser la Révolution. En résumé, « le but principal de cet ouvrage — qui était revêtu du cachet de la société : une couronne de chêne, avec cette devise : *Vivre libre ou mourir*, — était de faire aimer la Constitution ; le moyen qu'on emploierait serait de la faire connaître ».

Lorsque, au mois de juillet 1791, une scission éclata au sein de la société des Amis de la Constitution, le journal fondé par Laclos, mais qu'il ne paraît pas avoir rédigé au delà de cette époque, demeura l'organe de la société scissionnaire des Feuillants, et ses derniers numéros, les plus importants, et aussi les plus rares, contiennent sur la scission et ses suites de très-curieux détails.

Le *Journal des Amis de la Constitution* se trouve difficilement complet, et il a, par conséquent, une valeur vénale assez grande ; j'avais relevé les prix qu'il avait atteints dans les principales ventes, mais c'est un détail perdu, avec beaucoup d'autres.

Dès avant la scission un autre journal s'était établi dont le titre annonçait nettement l'objet ; c'est le

— **Journal des débats de la société des Amis de la Constitution séante aux Jacobins.** 1er juin 1791-24 frimaire an II, 5 vol. in-4°, avec prospectus.

C'est ce journal qu'on désigne plus particulièrement sous le nom de *Journal des Jacobins*. C'était bien, celui-là, le procès-verbal des séances du fameux club ; il donnait, quatre fois par semaine, le récit fidèle de tout ce qui s'y passait, et au moins l'analyse des discours qui y étaient prononcés. En cas d'abondance, il publiait des suppléments dans lesquels on était admis à faire insérer les discours qui n'avaient pu être prononcés dans l'Assemblée, ainsi que les avis et annonces que l'on voulait faire passer aux Amis de la Constitution.

Je ne saurais dire si ce fut la société qui inspira la fondation de ce nouvel organe ; dans tous les cas elle ne tarda pas à l'adopter. On lit en effet dans le compte rendu de la séance du 25 juillet 1791 : « On observe qu'il faut organiser promptement le bureau de correspondance, et nommer des commissaires pour rédiger le journal de la société. M. Deflers, rédacteur du Journal des débats de la société, est nommé rédacteur du Journal de la société. »

Le 1er janvier 1792, au n° 121, le journal ajoute à son titre : *et de la correspondance*, et l'on y trouve en effet quelques extraits de lettres de sociétés affiliées ; mais peu de jours après il est créé une feuille annexe exclusivement consacrée à la correspondance, et la direction en est également confiée à Deflers, « à la charge par lui d'insérer gratuitement les lettres et avis circulaires que la société voudra faire passer à ses affiliés ».

A dater de cette époque le Journal des Jacobins se compose de deux parties : les *Débats* de la société mère, qui forment 556 nos, et la *Correspondance* des sociétés affiliées, qui commence après le n° 126 des Débats, rendant compte de la séance du 9 janvier 1792, et se compose de 320 nos. La numérotation de ces deux parties s'enchevêtre d'abord d'une façon assez confuse, mais d'où il ne saurait résulter d'embarras. J'en dirai autant de quelques erreurs dans la numérotation courante et dans la pagination.

Les nos 201 et 229 des Débats ont chacun 6 pages ; tous les autres n'en ont que 4.

Le n° 107 a un supplément de 4 pages, qui n'est pas annoncé. Il y a 2 nos 449, du 16 et du 17 juillet 1793, et non, comme le dit Deschiens, 2 nos 249 sous la date du 16.

Le Journal des Jacobins est une des feuilles les plus importantes de l'époque ; ce serait même, selon Deschiens la plus utile à consulter pour l'histoire de la Révolution, et surtout pour celle du gouvernement révolutionnaire.

Vendu, 1837, Labédoyère, 384 fr. ; 1864, Aerts, 380 fr.

La succession du Journal des Débats des Jacobins fut recueillie par le *Journal de la montagne*, qui lui faisait déjà une sorte de concurrence.

Voyez, au surplus, *Hist. de la presse*, t. VI, p. 452 et suiv.

M. Pochet possède le 1er n° d'un

— **Bulletin des Jacobins**, ou Séances de la société des Amis de la Constitution. 28 avril 1790, in-8°.

Ce Bulletin est, comme on le voit, antérieur au journal officiel créé par la célèbre société ; je ne saurais dire quelle en fut la durée.

M. La Bédoyère avait 2 nos de *Grands Arrêtés du club des Jacobins*, 1790, in-8°.

Enfin, je retrouve dans mes notes le titre, mais le titre seulement, d'un *Journal logotachigraphique de la société des Amis de la Constitution*, dont la Bibliothèque impériale possède un numéro du 29 février 1792, et sur lequel j'avais recueilli, à la bibliothèque du Corps législatif, si je me souviens bien, des détails qui m'échappent aujourd'hui.

Journal diplomatique du droit public de l'Europe, par Gotzman, conseiller au conseil suprême d'Alsace. 1770.

M. Pochet en a un volume. allant du 1er octobre 1789 au 19 janvier 1790. Le 7 novembre 1789 commence une nouvelle série, numérotée, avec le sous-titre : Assemblée nationale et Commune de Paris, et un permis de circuler spécial.

A la bibliothèque de Genève : 3 vol. in-8°, 1750-1752.

Mémoires historiques pour le siècle courant, par Desroches de Parthenay. Juillet 1728-octobre 1742, 42 vol. in-12.

Voici comment se compose cette collection importante à la bibliothèque d'Anvers :
Mémoires, 275 vol.
Journal des beaux-arts et des sciences, par l'abbé Aubert, janvier 1768-décembre 1774, 28 vol.
Suite par J. et J. L. Castilhon, 1775, 4 vol.
Journal des sciences et des beaux-arts, par Castilhon frères, 1776-1783, 40 vol.
A la bibliothèque de Genève :
Mémoires, 268 vol.
Continuation par Aubert, 1768-1773, 24 vol.
Suite du précédent par Castilhon, 1774, 4 vol.
Continuation par les frères Castilhon, 1776-1778, 18 vol.
Le P. Sommervogel a publié en 1864 : *Table méthodique des Mémoires de Trévoux* (1701-1775), précédée d'une notice historique, 2 vol. in-12.

Voyez l'*Invariable*.

Mercure ecclésiastique, ou Journal historique des ouvrages du temps. *Utrecht*, 1733, in-12. *Louvre.*

A la bibliothèque de Genève : 1686-1780, 189 vol.

Probablement la continuation du suivant :

Voici comment ce recueil important se compose à la bibliothèque de Berne :

Mercure suisse, ou Recueil de nouvelles historiques, politiques, littéraires et curieuses. *Neufchâtel*, 1732-1747, 16 vol.

Nouvelliste suisse, historique, politique... *Neufchâtel*, 1748-1770, 23 vol.

J'ai rencontré à la bibliothèque de Lausanne un autre *Mercure suisse*, contenant les mouvements de ces derniers temps jusques en 1634, par Fréd. Spanheim, 1634, in-8°.

Nouvelles littéraires, contenant l'annonce raisonnée des ouvrages les plus intéressants qui paraissent. *Berlin*, 1772-1774, 4 vol. in-8°. *Bibl. de La Haye.*

Voyez *Journal helvétique.*

Le titre que j'ai donné est un titre fait pour la collection de la première année, avec la date de 1830. Mais le journal a commencé à paraître le 23 juin 1829, avec le sous-titre : Album lithographique, etc. ; il a fini le 2 janvier 1831.

C'est une nouvelle série que cette feuille commençait en 1847; elle en était alors à sa 3e année. — Publiait, sous le titre de *Petites Tablettes*, une annexe avec laquelle elle alternait de quinze jours en quinze jours.

